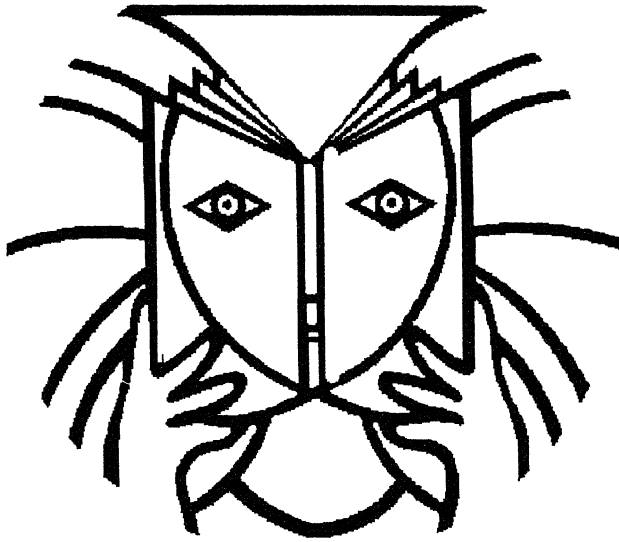




National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada



Microfilmed 2001

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

*Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA*

Microfilmé 2001

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE
DU CANADA**

OTTAWA

*Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA*

Canada

DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 9

DEUXIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT

DU

CANADA

SESSION DE 1892



VOLUME XXV.

OTTAWA :
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1892

09412816

Voir aussi la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE
DES
DOCUMENTS DE LA SESSION
DU
PARLEMENT DU CANADA.

DEUXIÈME SESSION, SEPTIÈME PARLEMENT, 1892.

NOTE.—Pour trouver promptement si un document a été imprimé ou non, on a ajouté les lettres (p.i.) en regard de ceux qui ne sont pas imprimés; on comprendra que ceux qui ne sont pas ainsi marqués sont imprimés. On trouvera de plus amples renseignements concernant chaque document dans la liste qui commence à la page 4.

A	C
Abrogation des traités de commerce..... 24, 24a	Charlebois, F..... (p.i.) 23g
Actionnaires des banques..... 3	Chemins de fer et canaux, Rapport annuel.... 9
Affaires des Sauvages, Rapport annuel sur les 14	Chemins de fer, Statistique des..... 9b
Agriculture, Rapport annuel et annexes..... 7	Chemin de fer Canadien du Pacifique..... 34
Albert-Sud, Chemin de fer..... (p.i.) 100	Chemin de fer Canadien du Pacifique....(p.i.) 34a
Annapolis et Atlantique, Chemin de fer.(p.i.) 62	Chemins de fer du gouvernement, Propriétés près des..... (p. i.) 61b
Animaux vivants venant des E.-U..... 68	Chicoutimi et Saguenay, Election de... (p. i.) 92
Animaux vivants, Tarif sur les..... (p.i.) 61d	Colombie-Britannique, Réserves des Sauvages dans la..... (p. i.) 98
Archibald, H. D..... (p.i.) 61a	Colombie-Britannique, Terres fédérales dans la 36
Archives du Canada..... 7a	Colombie-Britannique, Voteurs de la....(p.i.) 41c
Assurances, Compagnies d'..... 4a, 4b	Comité des chemins de fer du Conseil privé..... (p.i.) 80, 80a
Assurances, Rapport annuel..... 4	Commerce et navigation, rapport annuel.... 5
Auditeur général, Rapport annuel..... 1	Commissaire de la laiterie..... 7g
B	Commissaire de la police fédérale..... (p.i.) 21
Baie des Chaleurs, Chemin de fer de la..(p.i.) 88	Commissions aux officiers publics..... 31
Banques, Balances non réclamées dans les... 3a	Commission des lieutenants gouverneurs.(p.i.) 72
Banques chartées..... 3	Commission géologique, Rapport de la..... 13a
Bateaux à vapeur, Inspection des..... 10a	Commissions royales..... 84, 84a
Betterave, Sucre de..... 7c	Commission royale sur le service civil.... 16c, 79
Bibliothèque du parlement, Rapport annuel.. 17	Compagnie de filature de coton dite Domi- nion..... (p.i.) 74
Billets de concession..... (p.i.) 97	Comptes publics, Rapport annuel..... 2
Boucherville, Quai de..... (p.i.) 48a	Concessions de terres aux chemins de fer.(p.i.) 101
<i>British Canadian</i> , Compagnie de prêt et de placements..... (p.i.) 28	Conférence à Washington..... 37
Budget, 1893..... 2	Conseil des examinateurs du service civil.... 16b
Budget supplémentaire..... 2	Cour Suprême..... 56
C	Courriers de la malle..... (p.i.) 83
Canaux, Division du revenu des..... 9c	
Canaux, Péages sur les..... 99	D
Canaux, Statistique des..... 9a	Délégués des fermiers britanniques. (p.i.) 91
Carling, Honorable John..... (p.i.) 39	Dépenses imprévues..... 22
Carte du Canada..... (p.i.) 67	
Chambre de commerce d'Halifax..... (p.i.) 60a	

P	S
Pêcheries, Relevés des, et rapports des inspecteurs 11a	Service civil, Rapport de la Commission Royale..... 16c, 79
Pensions du service civil..... 27	Sorel, Pont de..... (p.i.) 63a
Permis de pêche..... 23c	Soulanges, Canal de..... (p.i.) 47a, 47b
Pétitions d'élection dans la N.-E..... (p.i.) 86	Saint-Césaire, Maître de poste de..... (p.i.) 64
Pin blanc et épinette..... (p.i.) 102	Statistique criminelle..... 7c
Poids, mesures et gaz..... 6a	Statistique des chemins de fer..... 9b
Poisson, etc., de Terre-neuve..... 23d	Statistique mortuaire..... 7d
Police fédérale, Commissaire de la..... (p.i.) 21	Substances alimentaires, Falsification des.... 6b
Pont sur le canal Lachine..... 63	Sucre de betterave..... 7c
Pont à Sorel..... (p.i.) 63a	T
Pontiac, Comté de..... (p.i.) 76	Tempérance, Compagnie de Colonisation de..... (p.i.) 45, 95
Prince, Comté de, I.P.-E..... (p.i.) 57	Terre-neuve, Acte concernant la boîte de..... 23e, 23f, 23h, 23j
Prohibition, Pétitions concernant la..... 58	Terre-neuve, Admission de, dans la Confédération..... 70
Propriétés près des chemins de fer de l'État..... (p.i.) 61b	Terre-neuve et du Canada, Commerce de..... (p.i.) 60a
Q	Terre-neuve, Exportations à..... (p.i.) 44
Québec, Frontières de..... 71	Terre-neuve, Importations de..... 23d
Québec, Juges de la cour supérieure de..... (p.i.) 87	Terre-neuve, Industrie de la pêche à..... 23i
Québec, Droits de tonnage à..... (p.i.) 60	Terre-neuve, Permis de pêche à..... 23c
Quinn, Michael..... (p.i.) 61e	Terres fédérales..... 36a
R	Terres fédérales dans la Colombie-Britannique 36
Recensement du Canada..... (p.i.) 96	Terres vendues par la Cie C.C.P..... (p.i.) 34a
Recettes et paiements..... (p.i.) 26 à 26h	Traités de commerce..... 24, 24a
Recettes dans les territoires non organisés..... (p.i.) 30	Travaux publics, Dépenses sur les..... 65
Relevés des pêcheries et rapports des inspecteurs..... 11a	Travaux publics, Rapport annuel..... 8
Réserves des Sauvages dans la Colombie-Britannique..... (p.i.) 98	Trent, Canal de la Vallée de la..... 47
Ristigouche, Pêche dans la rivière..... (p.i.) 23a	Truro, Accident à..... (p.i.) 61a
Revenu de l'intérieur, Rapport annuel du.... 6	Tunnel entre l'I.P.-E. et la terre ferme.. (p.i.) 66
S	Tunnel entre l'I.P.-E. et la terre ferme..... 66a
Sciure de bois dans les rivières..... (p.i.) 35	V
Secrétaire d'Etat, Rapport annuel..... 16	Vaches à la Ferme expérimentale..... (p.i.) 50
Sénat, Débats du..... (p.i.) 85	Vaisseaux de pêche des Etats-Unis..... 23c
Service civil, Conseil des Examineurs du... 16b	Voteurs dans la Colombie-Britannique... (p.i.) 41c
Service civil, Irrégularités dans le..... 49	W
Service civil, Liste du..... 16a	Waldron, Cie du Ranche... (p.i.) 104
Service civil, Pensions du..... 27	Washington, Conférence de..... 37
	Welland, Election de..... (p.i.) 42
	Wood, A. F..... (p.i.) 29

Voyez aussi l'Index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangée par ordre numérique, avec leur titre au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux Chambres du parlement; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

MATIÈRES DU VOLUME 1.

1. Rapport de l'Auditeur général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1891. Présenté le 15 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1891. Présentés le 1er mars 1892, par l'hon. G. E. Foster. 2a. Budget pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1893; présenté le 14 mars 1892. 2b. Budget supplémentaire pour l'exercice terminé le 30 juin 1893; présenté le 31 mars 1892. 2c. Budget supplémentaire pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1893; présenté le 27 juin 1892.

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

3. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1891. Présentée le 22 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster.

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 3.

- 3a. Rapport des dividendes restant impayés et des montants ou balances au sujet desquelles il n'a pas été fait de transactions, ou sur lesquelles il n'a pas été payé d'intérêt depuis cinq ans ou plus, avant le 31 décembre 1891, dans les banques chartées du Canada. Présenté le 12 mai 1892, par l'hon. G. E. Foster.....

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4. Rapport du surintendant des assurances pour l'année finissant le 31 décembre 1891.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 4a. Sommaire préliminaire des relevés des compagnies d'assurance sur la vie faisant affaires au Canada, pour l'année civile 1891. Présenté le 1er mars 1892, par l'hon. G. E. Foster.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 4b. Sommaire des relevés des compagnies d'assurance au Canada pour l'année civile 1891. Présenté le 10 mai 1892, par l'hon. G. E. Foster.....

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 4.

5. Tableaux du commerce et de la navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1891, d'après les relevés officiels. Présentés le 1er mars 1892, par l'hon. M. Bowell.

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

6. Rapport, relevés et statistique du revenu de l'intérieur du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1891; Partie I. Accise, etc. Présentés le 31 mars 1892, par l'hon. J. Costigan.

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

- 6a. Inspection des poids et mesures et du gaz, étant un supplément au rapport du département du revenu de l'intérieur, 1891.....

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 6b. Rapport sur la falsification des substances alimentaires pour l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 5.

7. Rapport du ministre de l'agriculture du Canada, pour l'année civile 1891. Présenté le 16 avril 1892, par l'hon. J. Carling. Annexes au rapport du ministre de l'agriculture pour l'année 1891. Présentés le 20 juin 1892, par l'hon. J. Carling.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 7a. Rapport sur les archives du Canada, pour 1891. Présenté le 8 avril 1892 par l'hon. J. Carling.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 7b. Rapport du haut-commissaire du Canada, avec les rapports des agents dans le Royaume-Uni, pour l'année 1891. Présenté le 6 avril 1892, par l'hon. J. Carling.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 7b.* Rapport supplémentaire du haut-commissaire du Canada. Présenté le 29 mars 1892 par l'hon. G. E. Foster. Imprimé pour les documents de la session seulement.
- 7c. Rapport sur la production et la fabrication du sucre de betterave, par William Saunders, directeur des fermes expérimentales du Canada. Présenté le 4 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 6.

- 7d. Statistique mortuaire des principales cités et villes du Canada, pour l'année 1891. Présentée le 30 mai 1892, par l'hon. J. Carling. Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 7e. Statistique criminelle pour 1891. Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 7f. Rapports du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1891. Présentés le 5 juillet 1892, par l'hon. J. Carling. Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 7g. Second rapport annuel du commissaire de la laiterie du Canada pour 1891.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 7.

8. Rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'exercice 1890-91, sur les travaux publics placés sous son contrôle. Présenté le 21 avril 1892, par l'hon. J. A. Ouimet.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
9. Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1890 au 30 juin 1891. Présenté le 6 avril 1892, par l'hon. J. Haggart.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 8.

- 9a. Statistique des canaux pour la saison de navigation, 1891.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 9b. Statistique des chemins de fer, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer du Canada, pour 1891. Présentée le 30 juin 1892, par l'hon. J. Haggart.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 9c. Rapport annuel de la division du revenu des canaux pour 1891.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
10. Vingt-quatrième rapport annuel du département de la marine, pour l'exercice expiré le 30 juin 1891. Présenté le 1er avril 1892, par l'hon. C. H. Tupper.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 10a. Rapport du président du conseil d'inspection des bateaux à vapeur, etc., pour l'année civile finissant le 31 décembre 1891. Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME 9.

11. Rapport annuel du département des pêcheries, pour l'année 1891. Présenté le 2 juin 1892, par l'hon. C. H. Tupper. Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 11a. Relevés des pêcheries, et rapports des inspecteurs pour l'année 1891.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 9—*Suite*

- 12.** Rapport du directeur général des postes pour l'année expirée le 30 juin 1891. Présenté le 13 avril 1892, par sir A. P. Caron. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 13.** Rapport annuel du département de l'intérieur pour 1891. Présenté le 2 juin 1892, par l'hon. E. Dewdney. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 13a.** Rapport sommaire de la commission géologique pour l'année 1891. Présenté le 5 mai 1892, par l'hon. E. Dewdney. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME 10.

- 14.** Rapport annuel du département des affaires des Sauvages pour l'année expirée le 31 décembre 1891. Présenté le 9 mars 1892, par l'hon. E. Dewdney.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 15.** Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1891. Présenté le 28 juin 1892, par l'hon. E. Dewdney. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16.** Rapport du secrétaire d'Etat du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1891. Présenté le 9 juillet 1892, par l'hon. J. C. Patterson. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16a.** Liste du service civil du Canada, 1891. Présentée le 9 juillet 1892, par l'hon. J. C. Patterson.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 16b.** Rapport des examinateurs du service civil du Canada pour l'année civile 1891. Présenté le 1er juin 1892, par l'hon. J. C. Patterson. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME 11.

- 16c.** Rapport de la commission royale nommée pour s'enquérir du fonctionnement de l'Acte du service civil et d'autres matières se rattachant au service civil en général. Présenté le 20 mai 1892, par sir John Thompson. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 16d.** Rapport annuel du département de l'imprimerie et de la papeterie publiques, pour l'année expirée le 30 juin 1891. Présenté le 15 juin 1892, par l'hon. J. C. Patterson.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 17.** Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement sur l'état de la bibliothèque. Présenté le 25 février 1892, par l'Orateur. *Imprimé pour les documents de la session seulement.*

MATIÈRE DU VOLUME 12.

- 18.** Rapport du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada pour l'année se terminant le 30 juin 1891. Présenté le 23 mars 1892, par sir John Thompson.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 19.** Rapport annuel du ministre de la milice et de la défense du Canada pour l'année civile 1891. Présenté le 7 avril 1892 par l'hon. M. Bowell.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 20.** Relevé des mandats émis par le gouverneur général et des dépenses faites sous leur autorité, depuis la dernière session du parlement, conformément à l'Acte du revenu consolidé et de l'audition. Présenté le 29 février 1892, par l'hon. G. E. Foster. *Imprimé pour la distribution seulement.*
- 20a.** Réponse à adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 8 mars 1892—Copie de tous rapports émanant de ministres de la couronne en vertu desquels ont été émis des mandats du gouverneur général pendant la dernière vacance du parlement, et copie des ordres en conseil autorisant l'émission des dits mandats. Présentée le 7 avril 1892. *M. Mulock.*
Pas imprimé.
- 21.** Rapport du commissaire de la police fédérale, 1891, en vertu du chap. 184, art. 5, S.R.C. Présenté le 29 février 1892, par sir John Thompson. *Pas imprimé.*
- 22.** Etat des dépenses à compte de frais divers imprévus, depuis juillet 1891 jusqu'à date. Présenté le 1er mars 1892, par l'hon. G. E. Foster. *Imprimé pour la distribution seulement.*
- 23.** Etat relatif aux paiements de primes de pêche pour 1890-91, conformément au chapitre 96 des Statuts Revisés du Canada. Présenté le 1er mars 1892, par l'hon. C. H. Tupper.
Imprimé pour les documents de la session seulement.

VOLUME 12—*Suite.*

- 23a.** Réponse à ordre de la Chambre des communes en date du 3 août 1891,—Etat donnant les noms des propriétaires auxquels ont été accordés des licences pour faire la pêche du saumon avec des rets sur la rivière Ristigouche, comté de Bonaventure, pour 1890 et 1891. Présentée le 3 mars 1892.—*M. Faugel*.....*Pas imprimée.*
- 23b.** Projet de règlements pour la pêche du homard. Présenté le 17 mars 1892, par l'hon. C. H. Tupper.
Imprimé pour la distribution seulement.
- 23c.** Copie de documents se rapportant à l'admission mutuelle par le Canada et par Terre-Neuve des licences émises en faveur des vaisseaux de pêche des Etats-Unis en vertu des dispositions du *modus vivendi*, et au partage des honoraires perçus sur les dits vaisseaux. Présentée le 18 mars 1892, par l'hon. C. H. Tupper.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 23d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 mars 1892,—Etat faisant connaître la quantité, la valeur et les espèces de poissons, huile et produits de poissons importés, de Terre-Neuve en Canada, chaque année, pendant les derniers cinq ans, et le montant des droits qui auraient été payés sur ces importations si elles eussent été faites d'autres pays. Présentée le 22 mars 1892, par *M. White (Shelburne)*.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 23e.** D'autres papiers concernant les pêcheries sur les côtes de l'Atlantique, y compris l'arrangement séparé que Terre-Neuve se propose de conclure avec les Etats-Unis, et aussi la mise en force, par le gouvernement de Terre-Neuve contre les navires canadiens, de l'Acte de Terre-Neuve sur la boitte. Présentés le 30 mars 1892, par l'hon. C. H. Tupper.
Imprimés pour les documents de la session seulement.
- 23f.** D'autres papiers concernant les pêcheries sur les côtes de l'Atlantique, y compris l'arrangement séparé que Terre-Neuve se propose de conclure avec les Etats-Unis, et aussi la mise en force, par le gouvernement de Terre-Neuve contre les navires canadiens, de l'Acte de Terre-Neuve sur la boitte. Présentés le 7 avril 1892, par l'hon. C. H. Tupper.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 23g.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 6 avril 1892,—Copie de toute correspondance entre F. Charlebois, de Byng Inlet, Nord (Ontario), et le département des pêcheries, concernant le paiement d'une réclamation pour services rendus par lui au dit département. Présentée le 21 avril 1892—*M. Laurier*.....*Pas imprimée.*
- 23h.** Documents additionnels au sujet de la mise en vigueur contre les vaisseaux de pêche canadiens par le gouvernement de Terre-Neuve de l'Acte de Terre-Neuve concernant la vente de la boitte aux navires étrangers. Présentés le 11 mai 1892, par sir John Thompson.
Imprimés pour les documents de la session seulement.
- 23i.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 mars 1892—Etat indiquant le nombre de navires terre-neuviens, le chiffre de leurs équipages et le nombre d'établissements fixes de pêches, reconnus comme appartenant à des habitants de Terre-Neuve, avec le nombre des personnes y employées, qui ont fait la pêche, l'an dernier, en tout ou en partie, dans les eaux du Labrador canadien et les Iles de la Madeleine. Présentée le 12 mai 1892.—*M. White Shelburne*.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 23j.** Documents additionnels au sujet de la mise en vigueur contre les vaisseaux de pêche canadiens par les autorités de Terre-Neuve, de l'Acte de Terre-Neuve concernant la vente de la boitte aux navires étrangers. Présentés le 20 mai 1892, par sir John Thompson.
Imprimés pour les documents de la session seulement.
- 24.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 21 avril 1890,—Copie de toutes communications échangées entre les gouvernements impérial et fédéral au sujet de l'abrogation des articles des divers traités conclus entre le gouvernement de Sa Majesté et les gouvernements étrangers. Présentée le 7 mars 1892.—*M. Laurier*.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 24a.** Copie d'une dépêche qu'il a reçue du Très honorable secrétaire d'Etat pour les colonies en réponse à une adresse présentée à Sa Majesté la Reine la priant de vouloir bien adopter les mesures qu'elle croira nécessaires pour dénoncer et abroger les dispositions incorporées dans les clauses de la nation la plus favorisée des traités négociés avec le Zollverein allemand et le royaume de la Belgique. Présentée le 22 avril 1892, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimée pour les documents de la session seulement.

VOLUME 12—*Suite.*

- 25.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 3 mars 1892, pour un état donnant la date du mandat de l'Orateur, la date du bref et la date de la nomination de l'officier-rapporteur dans les cas d'élection de membres de la Chambre des Communes depuis la clôture de la dernière session. Aussi, état indiquant les causes de délai, dans chacune des matières ci-dessus, lorsque délai il y a eu. Présentée le 7 mars 1892. *M. Mills (Bothwell)*.....*Pas imprimée.*
- 25a.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes en date du 3 mars 1892,—Etat donnant la date du mandat de l'Orateur, la date du bref et la date de la nomination de l'officier-rapporteur dans les cas d'élection de membres de la Chambre des Communes depuis la clôture de la dernière session. Aussi, état indiquant les causes de délai, dans chacune des matières ci-dessus, lorsque délai il y a eu. Présentée le 3 juin 1892.—*M. Mills (Bothwell)*.....*Pas imprimée.*
- 26.** Relevé, pour dix jours, des recettes et déboursés du Canada, du 11 au 20 février, et du 21 au 29 février 1892, et pour les périodes correspondantes de 1891. Présenté le 7 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster. *Pas imprimé.*
- 26a.** Relevé pour dix jours, des recettes et paiements du Canada, du 1er au 10 mars courant, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 15 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster...*Pas imprimé.*
- 26b.** Relevé, pour dix jours, des recettes et paiements du Canada, du 11 au 20 mars courant, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 23 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster...*Pas imprimé.*
- 26c.** Relevé, pour dix jours, des recettes et paiements du Canada, du 11 au 20 avril 1892, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 22 avril 1892, par l'hon. G. E. Foster.....*Pas imprimé.*
- 26d.** Relevé, pour dix jours, des recettes et dépenses du Canada, du 21 au 30 avril écoulé, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 4 mai 1892, par l'hon. G. E. Foster.....*Pas imprimé.*
- 26e.** Relevé, pour dix jours, des recettes et dépenses du Canada, du 11 au 20 mai courant, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 30 mai 1892, par l'hon. G. E. Foster.....*Pas imprimé.*
- 26f.** Relevé, pour dix jours, des recettes et dépenses du Canada, du 21 au 31 mai dernier, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 3 juin 1892, par sir John Thompson....*Pas imprimé.*
- 26g.** Relevé, pour dix jours, des recettes et dépenses du Canada, du 1er au 10 courant, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 27 juin 1892, par l'hon. G. E. Foster.....*Pas imprimé.*
- 26h.** Relevé, pour dix jours, des recettes et paiements du Canada, du 21 au 30 juin dernier, et pour la période correspondante de 1891. Présenté le 9 juillet 1892, par l'hon. G. E. Foster.....*Pas imprimé.*
- 27.** État de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1891, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, la raison de sa mise à la retraite, et si la vacance a été remplie par promotion ou par une nouvelle nomination. Présenté le 7 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 28.** État des affaires de la Compagnie de prêts et de placements *British Canadian*, au 31 décembre 1891. Présenté le 9 juillet 1892, par M. l'Orateur.*Pas imprimé.*
- 29.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 4 août 1891, demandant un état détaillé des sommes payées à F. Wood, écrivain, pour ses services comme commissaire des canaux et chemins de fer en différents lieux en 1890. Présentée le 4 mars 1892.—*Hon. M. Flint*.....*Pas imprimée.*
- 30.** Réponse à une adresse du Sénat du 5 juin 1891, demandant un état de ce qui a été perçu dans les territoires non organisés de Kéwatin et du bassin du Mackenzie, à titre de revenu, sous l'Acte des douanes ou autrement, pendant les trois dernières années, et de ce qui y a été dépensé en même temps pour les fins publiques. Présentée le 4 mars 1892.—*Hon. M. Girard*.....*Par imprimée.*
- 31.** Liste des fonctionnaires publics auxquels des commissions ont été délivrées aux termes du chapitre 19 des Statuts révisés du Canada, pendant l'année 1891. Présentée le 10 mars 1892, par sir John Thompson.....*Imprimée dans le n° 16.*
- 32.** Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat, depuis le dernier relevé de 1891, en conformité de l'article 23, chap. 19, des Statuts révisés du Canada. Présenté le 10 mars 1892, par sir John Thompson.....*Pas imprimée.*

VOLUME 12—*Suite.*

- 33.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 1er juillet 1891,—Etat donnant : 1. Le nombre d'immigrants chinois entrés en Canada depuis la date du dernier rapport ordonné par cette Chambre, spécifiant : (a) Les ports d'entrée ; (b) le montant de droits, ou de capitation, perçu ; (c) le nombre de Chinois entrés en vertu de certificats de retour ; (d) le nombre de certificats de retour émis pendant la même période, et le nombre de Chinois qui, pendant cette même période, sont passés par le Canada en transit pour des pays étrangers. 2. Le nombre de Chinois entrés en Canada à titre d'attachés au service diplomatique ou consulaire de la Chine. 3. Le nombre de Chinois entrés en Canada, pendant la même période, à titre de touristes, savants, étudiants ou marchands. 4. Copie de toute correspondance (s'il en est), entre les autorités impériales et canadiennes ou entre le gouvernement du Canada et celui de la Chine (s'il en est), ou entre le gouvernement de la Colombie anglaise et celui du Canada, ou avec toute organisation de travail ou avec toute compagnie, corporation ou personne, concernant l'Acte de l'immigration chinoise ou suggérant des amendements à cet acte. Présentée le 10 mars 1892.—*M. Gordon.*
Pas imprimée.
- 34.** Réponse en vertu de la résolution du 20 février 1882, en tant qu'elle a été fournie par le département de l'intérieur, concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien. Présentée le 11 mars 1892, par l'hon. E. Dewdney.*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 34a.** Liste de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, du 1er octobre 1890 au 1er octobre 1891. Présentée le 6 avril 1892, par l'hon. J. Haggart.—
Pas imprimée.
- 35.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 13 juillet 1891,—Copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et papiers, non encore produits, échangés entre toutes personnes et le département de la marine et des pêcheries, concernant le bran de scie dans la rivière La Have, comté de Lunenburg, N.-E., afin que la dite rivière soit exempte de l'application du dit acte. Aussi, une liste des rivières et cours d'eau exemptés de l'application de l'acte, et copie de toutes lettres, correspondance, pétitions et papiers échangés entre toutes personnes quelconques et le département de la marine et des pêcheries au sujet de telles exemptions. Présentée le 14 mars 1892.—*M. Kaulbach et M. Flint.**Pas imprimée.*
- 36.** Ordres en conseil concernant le département de l'intérieur, conformément au paragraphe (d) de l'article 38 des règlements pour l'arpentage, l'administration, la vente et la gestion des terres fédérales dans la zone de 40 milles du chemin de fer dans la province de la Colombie anglaise. Présentés le 15 mars 1892, par l'hon. E. Dewdney.
Imprimés pour les documents de la session seulement.
- 36a.** Ordres en conseil concernant le département de l'intérieur, conformément à l'article 91 de l'Acte des terres fédérales, chap. 54, Statuts révisés du Canada. Présentés le 15 mars 1892, par l'hon. E. Dewdney*Imprimés pour les documents de la session seulement.*
- 37.** Copies de documents concernant les négociations qui ont eut lieu récemment à Washington entre les délégués du gouvernement canadien et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, au sujet de l'extension et du développement du commerce entre les Etats-Unis et le Canada, et autres matières. Présentées le 16 mars 1892, par sir John Thompson.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.
- 38.** Etat de la quantité de fer en gueuse fabriqué en Canada et pour lequel des primes sont réclamées, les noms des postulants et le montant soldé dans chaque cas. Présenté le 16 mars 1892, par l'hon. M. Bowell.*Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 39.** Réponse à une adresse du Sénat en date du 3 mars 1892 à Son Excellence le gouverneur général demandant copie de la lettre par laquelle l'honorable John Carling, ministre de l'agriculture, a résigné le siège qu'il occupait au Sénat à la clôture de la dernière session du parlement. Présentée le 17 mars 1882.—*Hon. M. Power.**Pas imprimée.*
- 40.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 5 mai 1891,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou le département des postes et M. Andrew Allan, ou toutes autres personnes, au sujet du transport des malles entre le Canada et le Royaume-Uni. Présentée le 18 mars 1892.—*M. Mills (Bothwell).**Pas imprimée.*

VOLUME 12—*Suite.*

- 41.** Réponse (partielle) à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 mars 1892, demandant copie de toutes listes et papiers originaux, y compris toutes les déclarations, avis d'appel, objections aux listes préliminaires et se rapportant à toutes autres procédures, actuellement en la possession de l'officier-reviseur ou du greffier de la couronne en chancellerie, affectant en quelque manière les listes de voteurs pour la division électorale du comté de Lennox qui ont été réglées par la révision de 1891, ainsi qu'une copie certifiée de la liste révisée des voteurs de 1891 fournie par l'officier-reviseur à l'officier-rapporteur. Présentée le 21 mars 1892.—*M. Wilson (Lennox)*. *Pas imprimée.*
- 41a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 21 mars 1892, demandant : 1. Copie de la décision rendue par l'officier-reviseur sur les objections faites aux noms de Lewis Allin, S. F. Glass, James P. Moore, et à 226 autres noms sur la dite liste de voteurs, lesquels 229 noms ont été subséquemment rayés de la liste par l'officier-reviseur quand les objections ont été faites, mais ont cependant été imprimés sur la dite liste comme étant sujets à appel ; copies des avis d'objection à ces noms et de la preuve faite devant l'officier-reviseur, et de la décision par lui rendue à l'égard de chacun de ces noms. 2. Copie de toutes procédures dans l'appel interjeté devant le juge de cour de comté au sujet de la décision de l'officier-reviseur dans quelques-uns de ces cas ou dans tous, ainsi que copie de tout jugement ou décision rendue dans l'espèce par le susdit juge. 3. Copie du jugement rendu dans la division du banc de la reine de la haute cour de justice d'Ontario au sujet de la demande présentée à la dite cour pour un *mandamus* au dit officier-reviseur concernant les dits votes ou aucuns d'entre eux, et copie du jugement de la cour d'appel d'Ontario relativement à cette affaire. Présentée le 11 avril 1892.—*M. Sutherland*. *Pas imprimée.*
- 41b.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 mars 1892—Copie de toutes listes et papiers originaux, y compris toutes les déclarations, avis d'appel, objections aux listes préliminaires et se rapportant à toutes autres procédures, actuellement en la possession de l'officier-reviseur ou du greffier de la couronne en chancellerie, affectant en quelque manière les listes de voteurs pour la division électorale du comté de Lennox qui ont été réglées par la révision de 1891, ainsi qu'une copie certifiée de la liste révisée des voteurs de 1891 fournie par l'officier-reviseur à l'officier-rapporteur. Présentée le 18 avril 1892.—*M. Wilson*. *Pas imprimée.*
- 41c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 9 mai 1892,—Relevé du nombre de voteurs dans les divers districts électoraux de la Colombie anglaise, et du nombre de voteurs dans chaque arrondissement de votation du district électoral. Présentée le 12 mai 1892.—*M. Mara*. *Pas imprimée.*
- 42.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 17 mars 1892,—Copie des procédures à l'instruction de la pétition d'élection faite récemment au sujet de l'élection d'un député pour le comté de Welland, de la décision des juges qui ont instruit la dite pétition, et de toute la preuve faite en cette occasion. Aussi, copie certifiée du dossier et des *factums* produits lors de l'appel de cette décision et remis au registraire de la cour suprême du Canada. Aussi, copie de tous rapports et communications adressés à M. l'Orateur par les dits juges au sujet de la dite pétition. Présentée le 22 mars 1892.—*M. Tisdale*. *Pas imprimée.*
- 43.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 7 mars 1892,—État, dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations du 1er juillet 1891 au 1er mars 1892, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, et des états comparatifs du 1er juillet 1890 au 1er mars 1891. Présentée le 22 mars 1892.—*M. Sutherland*. *Pas imprimée.*
- 4.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 9 mars 1892,—État indiquant la quantité totale de farine canadienne exportée à Terre-neuve au cours de chacune des années 1890 et 1891 ; les lois et règlements du gouvernement de Terre-neuve concernant l'importation des farines en ce pays ; et les quantités totales des articles suivants exportés à Terre-neuve dans chacune des dites années : bestiaux, viande de boucherie, lard, porcs et fromage. Présentée le 22 mars 1892.—*M. Hughes*. *Pas imprimée.*
- 45.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes en date du 17 mars 1890,—Copie de toute correspondance, mémoires et conventions entre le gouvernement et la Compagnie de Colonisation de la Tempérance, et de toute correspondance des colons, employés et membres de la compagnie concernant les opérations de la dite compagnie. Présentée le 23 mars 1892.—*M. Wallace*. *Pas imprimée.*

VOLUME 12—*Suite.*

46. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 14 mars 1892.—Copie du jugement de la cour suprême dans l'appel de Barrett *vs* la cité de Winnipeg, connu communément sous le nom de "Cause des Ecoles du Manitoba." Présentée le 23 mars 1892.—*M. La Rivière*. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
47. Rapport des commissaires chargés de considérer l'opportunité de prolonger le canal de la Vallée de la Trent, et dans quelle mesure. Présenté le 24 mars 1892, par l'hon. J. Haggart.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 47a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 10 mars 1892.—Copie de toutes soumissions reçues par le département des chemins de fer et canaux pour les sections 11, 12 et 13 du canal de Soulanges projeté, indiquant : (a) Le montant collectif de chaque soumission ; (b) la quantité de chaque classe de travaux dans les cédules de chaque section ; (c) le montant de chaque soumission, en détail, tel que calculé d'après le produit de la quantité et du prix de chaque item ; (d) copie de tous rapports et ordres en conseil concernant ces soumissions ; (e) copie de tous rapports d'ingénieurs sur chacune des dites sections ; (f) copie, en détail, de tous les estimés des ingénieurs pour chaque section, donnant la quantité, le prix et le montant de chaque classe de travaux dans les cédules ; (g) copie de toute correspondance concernant les dites soumissions. Présentée le 9 mai 1892.—*M. Sutherland*.
Pas imprimée.
- 47b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 17 mars 1892.—Rapports d'ingénieurs qui ont décidé la construction du canal de Beauharnois, rapports d'ingénieurs en faveur de la construction du canal de Soulanges, et rapports, lettres, etc., d'ingénieurs ou de capitaines ou pilotes s'objectant à la construction du canal à Soulanges. Présentée le 9 mai 1892.—*M. Bergeron*.
Pas imprimée.
48. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 18 juin 1891.—État indiquant le coût de la construction du quai de New-Carlisle et tous les paiements faits à ce sujet, y compris les montants payés au département des terres de la couronne et aux propriétaires de concessions forestières dans le comté de Bonaventure pour le bois employé pour les dits travaux. Présentée le 31 mars 1892.—*M. Fauvel*. *Pas imprimée.*
- 48a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 20 juillet 1891.—1. État détaillé des divers travaux faits aux quais de Longueuil et de Boucherville, dans le comté de Chambly, depuis le commencement des dits travaux en 1886. 2. État détaillé des diverses sommes d'argent déboursées par le gouvernement en rapport avec les dits travaux, indiquant à quelles personnes ces diverses sommes ont été payées, pourquoi, et en vertu de quel arrangement ou contrat. 3. Copie des rapports d'ingénieurs faits au sujet des dits quais, ainsi que des estimés, et aussi copie des lettres et requêtes adressées au département des travaux publics à ce sujet. Présentée le 13 avril 1892.—*M. Beauvoil*. *Pas imprimée.*
49. Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé chargé de faire une enquête et un rapport sur les cas d'irrégularités dans le service civil dévoilés devant le comité des comptes publics, etc. Présentée le 31 mars 1892, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
50. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 23 mars 1892.—État indiquant le nombre de vaches tenues à la ferme expérimentale centrale entre le 1er janvier 1891 et le 1er janvier 1892 ; le nombre de vaches de chacune des différentes races ; la quantité de lait nécessaire pour faire une livre de beurre ; la quantité de lait vendu ; la quantité de beurre vendu ; où ces articles ont été vendus, et les prix réalisés, chaque mois ; le genre et la valeur de la nourriture donnée. Présentée le 31 mars 1892.—*M. McMillan (Huron)*. *Pas imprimée.*
- 50a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 30 mars 1892.—État indiquant : 1. Le nombre et la situation de chacune des fermes expérimentales. 1. Le montant dépensé dans chacune d'elles, séparément, depuis leur création. 3. Le nom et le salaire de chacun des employés dans chacune des fermes, avec un état des autres avantages que chaque employé reçoit du gouvernement. Présentée le 2 juin 1892.—*M. Frémont*. *Pas imprimée.*
51. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mai 1892.—Copie de tous papiers, correspondance et documents concernant le désaveu d'un acte passé par la législature locale de la province du Manitoba, le 31 mars 1890, intitulé : "Acte concernant les maladies des animaux." Présentée le 31 mars 1892.—*M. Watson*.
Pas imprimée.

VOLUME 12—*Suite.*

- 52.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 27 mai 1891.—Copie de tous papiers, correspondance et documents concernant le désaveu d'un acte passé par la législature locale de la province du Manitoba le 31 mars 1890, intitulé : "Acte autorisant des compagnies, institutions ou corporations constituées légalement en dehors de cette province, à y transiger des affaires." Présentée le 31 mars 1892.—*M. Watson.*
Pas imprimée.
- 53.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 21 mars 1892,—État indiquant les quantités de chacune des classes suivantes de lard et de produits du porc importées des États-Unis en Canada dans chacune des années 1888-89, 1889-90 et 1890-91, ainsi que leur valeur et le montant des taux et droits perçus sur ces articles :—Bacon et jambon, épaules et flancs ; saindoux et graisse en branche ; lard ; lard en baril, saumuré, provenant de flancs de cochons pesants, après l'enlèvement des jambons et des épaules, et ne contenant pas plus que 16 morceaux par baril de 200 livres ; cochons importés abattus pour fins d'exportation. Présentée le 31 mars 1892.—*M. Hughes.* *Pas imprimée.*
- 54.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 21 mars 1892,—État indiquant les quantités d'articles suivants exportés du Canada, du 30 juin au 31 décembre 1891, et les noms des pays où ils ont été exportés, savoir : Chevaux de toutes espèces, moutons, œufs, orge, malt, foin et pommes de terre. Aussi, état donnant les quantités exportées dans chaque pays et l'exportation totale de ces divers articles. Présentée le 31 mars 1892.—*M. McMullen.* *Pas imprimée.*
- 55.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 21 mars 1892,—État donnant les quantités de bœuf salé, en baril ; viandes séchées ou fumées et viandes conservées autrement que salées ou saumurées ; autres viandes fraîches ou salées, n. a. s. ; beurre, fromage et chevaux importés des États-Unis en Canada dans chacune des années 1888-89, 1889-90 et 1890-91, ainsi que leur valeur, et les taux de droits sur ces articles. Présentée le 31 mars 1892.—*M. Hughes.* *Pas imprimée.*
- 56.** Ordre général n° 86 de la cour suprême du Canada. Présenté le 1er avril 1892 par sir John Thompson.....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 57.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 17 mars 1892,—État indiquant le montant d'argent dépensé par le gouvernement du Canada en 1890 et 1891 pour des jetées, brise-lames, etc., dans le comté de Prince, I. P.-E., le montant dépensé pour chacun des travaux, les ouvrages donnés par voie de soumissions et à qui ; aussi, le montant total voté durant les dites années et celui non dépensé. Présenté le 5 avril 1892.—*M. Perry.* *Pas imprimée.*
- 58.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 7 mars 1892,—État donnant le nombre de pétitions présentées à la Chambre des communes au sujet de la prohibition, pendant la session de 1891, et indiquant : 1. Le nombre total de pétitions présentées ; 2. Le nombre total de signatures attachées à ces pétitions ; 3. Le nombre de (1) pétitions, et de (2) signatures : (a) Par l'Église presbytérienne ; (b) par l'Église méthodiste ; (c) par l'Église anabaptiste (chiffres séparés pour les anabaptistes libres) ; (d) par l'Église épiscopale ou d'Angleterre ; (e) par l'Armée du Salut. 4. Le nombre de (1) pétitions et de (2) signatures pour chaque province et chaque territoire ; les noms et chiffres séparément pour chaque province et chaque territoire. 5. Le nombre de pétitions séparées, par des cours ecclésiastiques et des sociétés de tempérance ou tous autres corps, signées par des officiers et donnant les noms des cours ecclésiastiques et des sociétés de tempérance qui ont envoyé ces pétitions, avec le nombre de signatures. Présentée le 7 avril 1892. *M. Fraser.*
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 59.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 30 mars 1892,—État indiquant : 1. Les corps de milice active qui ont fait des exercices (a) chaque année ; (b) tous les deux ans ; (c) tous les trois ans depuis 1889 jusqu'à 1891, inclusivement. 2. Le nombre d'officiers actifs dans chaque corps, dûment qualifiés. 3. Le nombre d'officiers nommés provisoirement dans chaque corps, spécifiant ceux dont le délai de qualification est expiré. 4. Les noms, durée de service et âge de chaque officier commandant excédant soixante ans. Présentée le 7 avril 1892.—*M. Hughes.* *Pas imprimée.*
- 60.** Communication et pétition de la Chambre de commerce de Québec concernant l'abolition de tous droits perçus sur le tonnage dans le port de Québec, etc. Présentée le 11 avril 1891, par l'hon. C. H. Tupper.
Pas imprimées.
- 60a.** Copie de certaines résolutions passées à une assemblée de la Chambre de commerce d'Halifax concernant les mesures législatives hostiles entre le gouvernement de Terre-Neuve et celui du Canada, et l'opportunité d'établir, si possible, un *modus vivendi* aux termes duquel les tarifs et mesures hostiles des deux pays pourraient être suspendus en attendant le règlement des difficultés par voie diplomatique, etc. Présentée le 21 avril 1892, par l'hon. C. H. Tupper..... *Pas imprimée.*

VOLUME 12—*Suite.*

- 61.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 29 février dernier,—État détaillé indiquant : 1. Le trafic à la station de Mulgrave pendant les six mois expirés les 31 décembre 1890 et 1891 ; aussi, le trafic pendant les mois de janvier 1891 et 1892—le dit état devant comprendre la vente des billets, le fret reçu et celui expédié. 2. Le nombre d'employés pendant les dits mois, les salaires payés et le montant soldé pour main-d'œuvre *extra*, avec les noms de ces employés et travailleurs *extra*. 3. La somme de travail fait par l'engin auxiliaire ou de garage pendant les dites périodes et le nombre d'hommes employés aux travaux de garage, et le coût. 4. S'il y a quelqu'un employé comme préposé à la cour de la dite station, la date de sa nomination ; et s'il a un assistant, quand ce dernier a été nommé, et le salaire payé à chacun. 5. Le nombre d'hommes employés à la manœuvre du chalan à la dite station, leurs noms et la manière dont ils sont payés, que ce soit à l'heure, à la journée ou autrement. Présentée le 13 avril 1892.—*M. Fraser.*
Pas imprimée.
- 61a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 4 avril 1892,—Copie de tous rapports et correspondance entre le département des chemins de fer et les surintendants des divers services de l'Intercolonial au sujet de l'accident arrivé à Truro à un train sous la conduite du conducteur H. D. Archibald, et concernant sa destitution subséquente. Présentée le 11 mai 1892.—*M. Paterson (Colchester).*.....*Pas imprimée.*
- 61b.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 mai 1892,—État indiquant la quantité de terrain additionnel acheté le long ou dans le voisinage des chemins de fer de l'État pour donner plus de facilités au trafic ou pour autres fins ; la quantité achetée ou payée entre le 1er juillet 1891 et le 1er avril 1892 ; le nom du vendeur et le prix d'achat ; l'objet pour lequel la propriété sert ou doit servir. Présentée le 11 mai 1892.—*M. McMullen.*.....*Pas imprimée.*
- 61c.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 13 avril 1892,—Relevé des dépenses faites à même les recettes pour améliorations permanentes, prolongements, additions et facilités (à l'exclusion des travaux ordinaires d'entretien et de réfection) sur le réseau du chemin de fer Intercolonial, du 30 juin 1881 au 1er juillet 1891. Le dit relevé devant indiquer, d'une manière sommaire, les dites dépenses pour chaque branche de service aussi exactement que les comptes pourront le permettre. Présentée le 25 mai 1892.—*M. McDougald (Pictou).*
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 61d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 9 mai 1892,—État indiquant : 1. Le tarif en vigueur sur l'Intercolonial pour le bétail sur pied, et les variations de ce tarif pendant les cinq dernières années. 2. Le nombre de bestiaux expédiés des stations de Sackville, Nappan, Aulac et Amherst, et leur destination, faisant la distinction entre des chargements complets de wagons et des quantités moindres que des chargements complets. Présentée le 9 juin 1892.—*M. Wood (Westmoreland).*.....*Pas imprimée.*
- 61e.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 23 mars 1892,—Copie de tous les témoignages donnés à une enquête, tenue à Lévis, dans le mois de février 1892, relativement à la démission de Michael Quinn, employé régulier du chemin de fer Intercolonial aux usines de Hadlow, Lévis, avec copie de toute correspondance échangée entre Alfred Drake, mécanicien en chef pour le dit chemin de fer à Hadlow, et les autorités du même chemin à Moncton, en rapport avec la démission du dit Michael Quinn. Présentée le 5 juillet 1892.—*M. Guay.*....*Pas imprimée.*
- 62.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 30 mars 1892,—Copie de toutes pétitions, correspondance, lettres, télégrammes et mémoires reçus depuis 1887, demandant ou concernant l'octroi d'une subvention à la Compagnie du chemin de fer d'Annapolis et Atlantique, ou à une ligne de chemin de fer entre Liverpool et Shelburne et Annapolis, *viâ* Caledonia. Présentée le 13 avril 1892.—*M. Forbes.*.....*Pas imprimée.*
- 63.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 25 mars 1892,—Copie de toutes pétitions des chambres de commerce et des compagnies de chemin de fer, et en général de tous documents concernant la construction d'un nouveau pont sur le canal Lachine, à Montréal. Présentée le 13 avril 1892.—*M. Curran.*.....*Pas imprimée.*
- 63a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 11 mai 1892,—Copie de tous documents, mémoires et correspondance échangés entre le gouvernement, la corporation et la Chambre de commerce de la cité de Sorel et autres personnes concernant l'octroi d'une subvention pour la construction d'un pont sur la rivière Richelieu, devant relier à la cité de Sorel le chemin de fer "Montréal et Sorel." Présentée le 28 mai 1892.—*M. Bruneau.*.....*Pas imprimée.*

VOLUME 12—*Suite.*

- 64.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 23 mars 1892.—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et le maître de poste de Saint-Césaire, comté de Rouville, ou toute autre personne, au sujet des dépôts d'argent que le dit maître de poste a à faire. Présentée le 19 avril 1892.—*M. Brodeur*..... *Pas imprimée.*
- 65.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 18 juin 1891.—Relevé du montant d'argent dépensé dans chaque district électoral (avec la date de la dépense) depuis la confédération, sous les chapitres suivants : 1. Edifices publics. 2. Havres et rivières. 3. Chemins et ponts. Présentée le 26 avril 1892.—*M. Landerkin*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 66.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date 1er juillet 1891.—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, rapports, estimés et autres documents concernant les études faites au sujet de la construction et du coût d'un tunnel sous-marin entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme. Présentée le 27 avril 1892.—*M. Davies*..... *Pas imprimée.*
- 66a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 31 mars 1892,—Copie de toute correspondance, rapports, etc., qui ont pu être échangés entre le gouvernement canadien et sir Douglas Fox ou tout autre ingénieur, depuis le 1er septembre 1891, au sujet de la construction d'un tunnel entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, sous le détroit de Northumberland. Présentée le 3 mai 1892.—*M. Perry*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 67.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 9 mars 1892,—Qu'une carte du Canada soit déposée sur le bureau de la Chambre, indiquant les limites des townships, ships, comtés et divisions électorales dans chaque province, et le nombre de votes inscrits dans chaque township, pour chaque candidat, lors de l'élection générale de mars 1891. Présentée le 27 avril 1892.—*M. Mills (Bothwell)*..... *Pas imprimée.*
- 68.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 14 mars 1892,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement canadien ou aucun de ses membres et le gouvernement anglais, ou entre les autorités du Canada et toute personnes ou personnes au sujet de l'admission du bétail vivant venant des Etats-Unis, et copie de tous ordres en conseil à ce sujet. Présentée le 29 avril 1892.—*M. Somerville*.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 69.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 mars 1892,—Copie de toutes soumissions reçues pour travaux de gravure et d'impression depuis 1882, et de tous contrats conclus à ce sujet, y compris le contrat de l'année actuelle. Aussi copie de toute correspondance à ce sujet depuis 1882. Présentée le 3 mai 1892.—*M. Somerville*..... *Pas imprimée.*
- 70.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 30 mars 1892,—Copie de toute correspondance, télégrammes ou autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales ou le gouvernement de Terre-Neuve, ou entre aucun membre ou représentant de quelqu'un de ces gouvernements, touchant l'admission de Terre-Neuve dans la Puissance du Canada, y compris toute correspondance ou télégrammes adressés au haut-commissaire ou venant de lui, sur ce sujet, et tous rapports au conseil et minutes du conseil s'y rapportant. Aussi, copie de toutes conditions ou offres qui ont pu être soumises au gouvernement de Terre-Neuve ou à quelqu'un de ses membres au sujet de l'entrée de cette île dans la fédération canadienne. Présentée le 4 mai 1892.—*M. Davies*.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 71.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 10 mars 1892,—Copie de toute correspondance, mémoires, ordres administratifs et ordres en conseil concernant les limites nord-ouest, nord et est de la province de Québec, reçus ou passés pendant les cinq dernières années et non encore soumis à la Chambre, ainsi que tous rapports d'explorations ou d'arpentages ordonnés à ce sujet par le gouvernement du Canada pendant la dite période. Présentée le 5 mai 1892.—*Sir H. Langevin*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 72.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 9 mai 1892, demandant copie des instructions annexées à la commission des lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada. Présentée le 9 mai 1892.—*M. Laurier*..... *Pas imprimée.*
- 73.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 mars 1892,—Copie de toute correspondance, rapports d'ingénieurs, pétitions ou autres documents concernant l'exploration ou le creusement du chenal du Rapide des Galops ; aussi, état indiquant les travaux exécutés par le remorqueur *Iroquois*, appartenant au gouvernement, et les services rendus par le nommé John Stitt en rapport avec le dit remorqueur. Présentée le 9 mai 1892.—*M. Somerville*.
Pas imprimée.

VOLUME 12—*Suite.*

- 73a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 11 mars 1892,—Copie de tous levés hydrographiques, plans, devis, contrats, rapports et papiers se rapportant au nouveau chenal du Rapide des Galops ; 2. Copie de tous rapports d'ingénieurs sur l'accident arrivé au steamer "Traveller" qui a touché fond dans le Rapide des Galops en octobre 1889 ; 3. Copie de tous rapports (s'il en est) émanant d'aucuns capitaines de bateaux à vapeur sur l'état du dit chenal ; 4. Relevé du coût des études faites par des ingénieurs en 1891 ; 5. Copie des rapports des ingénieurs envoyés pour faire le relevé de ce chenal en 1891 ; 6. Copie de la preuve faite au sujet de la profondeur, des quantités, etc. Présentée le 30 mai 1892.—*M. Reid*..... *Pas imprimée.*
- 74.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 4 avril 1892,—Copie des lettres patentes originales constituant en corporation la Compagnie des Filatures de coton de la Puissance (limitée), des lettres patentes supplémentaires portant le capital-actions de la dite compagnie de \$100,000 à \$5,000,000, et de toute correspondance, pétitions, déclarations et preuve soumises au gouvernement à l'appui de l'émission des dites lettres patentes supplémentaires. Aussi, copie des lettres patentes originales constituant en corporation la Compagnie canadienne des Filatures de coton teint (limitée), des lettres patentes supplémentaires portant le capital-actions de la dite compagnie de \$100,000 à \$5,000,000, et de toute correspondance, pétitions, déclarations et preuve soumises au gouvernement à l'appui de l'émission des dites lettres patentes supplémentaires. Présentée le 9 mai 1892.—*M. Edgar*..... *Pas imprimée.*
- 75.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 mai 1891,—Copie de toute correspondance concernant la nomination de W. H. Ingram comme percepteur de douane à Saint-Thomas, Ontario. Présentée le 10 mai 1891.—*M. Cusey*..... *Pas imprimée.*
- 76.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 2 mai 1892,—Copie de toute correspondance, mémoires et documents échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres et toutes personnes, compagnies ou corporations, sur l'opportunité de libérer le comté de Pontiac de toute ou partie de sa dette de chemin de fer. Présentée le 11 mai 1892.—*M. Murray*..... *Pas imprimée.*
- 77.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 mai 1892,—Copie du certificat de l'ingénieur en chef intérimaire portant que des travaux pour une valeur de \$32,000 payées à Bancroft et Connolly avaient été faits en sus de tous certificats précédents pour le bassin de rabou de Kingston, tel que mentionné dans le rapport de l'auditeur général, page C—119. Présentée le 12 mai 1892.—*M. Gibson*..... *Pas imprimée.*
- 78.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 14 mars 1892,—1. Copie de la circulaire émise le 10 juin 1891, par le département de la marine, au sujet des "droits" pour les marins malades en Canada ; 2. Liste des personnes auxquelles cette circulaire a été adressée ; 3. Copie de toutes les réponses reçues. Présentée le 16 mai 1892.—*M. Laurier*..... *Pas imprimée.*
- 79.** Rapport de la commission royale nommée pour s'enquérir du fonctionnement de l'Acte du service civil et d'autres matières se rattachant au service civil en général. Présenté le 20 mai 1892.—Sir John Thompson..... *Voir le n° 16.*
- 80.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 2 mai 1892,—État indiquant, pour l'année dernière (1891) : 1. Le nombre de demandes faites au comité des chemins de fer du Conseil privé pour une décision, ordonnance ou instruction concernant aucune des matières ou choses que le dit comité, aux termes de l'Acte des chemins de fer, a le pouvoir ou l'autorité de traiter. 2. La nature de la demande, en termes généraux. 3. Les noms des membres de l'honorable Conseil privé qui (a) ont instruit chacune de ces demandes ; (b) qui étaient présents à une ou plusieurs des séances ajournées et à la décision finale ; (c) dans les cas où il y a eu ajournement, les dates de l'instruction, et des ajournements subséquents ou des ajournements pour décision finale. 4. État indiquant la manière dont on a disposé de chacune des dites demandes, savoir : accordée ou refusée, ou accordée en partie. Présentée le 25 mai 1892.—*M. McCarthy*..... *Pas imprimée.*
- 80a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 2 mai 1892 : 1. Copie de toutes demandes ou plaintes faites au comité des chemins de fer du Conseil privé concernant les matières ou choses mentionnées dans les paragraphes *k*, *l*, *m*, *n*, et *p*, de l'article onze de l'Acte des chemins de fer. 2. Les noms des personnes qui ont porté ces plaintes ou contre lesquelles elles ont été faites. 3. La manière dont on a disposé de ces demandes ou plaintes. Présentée le 25 mai 1892.—*M. McCarthy*..... *Pas imprimée.*

VOLUME 12—*Suite.*

- 81.**—(1891) Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 3 juin 1891, demandant copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement impérial et le gouvernement du Canada, au sujet des lois sur les droits d'auteur au Canada, et tous autres papiers s'y rattachant et qui n'ont pas encore été produits. Présentée le 24 août 1891.—*M. Edgar*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 81.** Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes en date du 23 mars 1892,—État indiquant quels édifices fédéraux sont éclairés par l'électricité; les divers systèmes en usage dans chaque édifice, lumière à arc ou à incandescence; le nombre de lumières de la force de 16 bougies ou l'équivalent employé dans chaque édifice; le coût de chaque lumière de la force de 16 bougies ou l'équivalent dans chaque édifice, et le coût moyen annuel de l'éclairage de chaque édifice. Indiquant aussi dans quels édifices les appareils sont la propriété du gouvernement et sont entretenus par lui, et dans le cas contraire, le courant électrique est-il fourni par des stations centrales ou par des particuliers. Aussi, indiquant dans les cas où le courant électrique est fourni du dehors, si le renouvellement des lampes est à la charge du gouvernement. Si oui, dans quels édifices et quel en est le coût annuel. Aussi, les noms des personnes qui ont entrepris d'éclairer aucun de ces édifices, ainsi que les noms ou désignations des édifices et les dates et durée de chacun de ces contrats. Aussi, indiquant quels édifices publics du Canada sont éclairés au gaz et le coût annuel de l'éclairage de chacun de ces édifices. Présentée le 25 mai 1892..... *Pas imprimée.*
- 82.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 mai 1892,—Copie de tous papiers, lettres, pétitions, demandes et autres documents concernant la destitution du maître de poste d'Eugenia et la nomination de son successeur. Présentée le 30 mai 1891.—*M. Landerkin*.
Pas imprimée.
- 83.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 16 mai 1892,—Noms des conducteurs de malles mis à leur retraite, avec le nombre d'années de service, le salaire de la dernière année de service de chacun d'eux, et aussi les noms de ceux qui ont eu plusieurs années ajoutées à leur temps de service. Présentée le 30 mai 1892.—*M. Brodeur*..... *Pas imprimée.*
- 84.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 1er mars 1892,—État indiquant le nombre de commissions royales instituées, chaque année, depuis la confédération, les noms des commissaires et les sujets examinés, ainsi que le coût de chacune et le coût total de toutes. Présentée le 1er juin 1892.—*M. Landerkin*.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 84a.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes en date du 1er mars 1892,—État indiquant le nombre de commissions royales instituées, chaque année, depuis la confédération, les noms des commissaires et les sujets examinés, ainsi que le coût de chacune et le coût total de toutes. Présentée le 9 juin 1892.—*M. Landerkin*.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 85.** Relevé indiquant le nombre d'heures employées pour composer le compte rendu quotidien des débats du Sénat, le nombre d'ennes assemblées, y compris les corrections, à venir au 20 mai dernier. Présenté le 2 juin 1892, par l'hon. sir J. C. Abbott..... *Pas imprimé.*
- 86.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 25 avril 1892,—Copie de la pétition présentée et produite dans la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, sous l'autorité de l'Acte des élections fédérales contestées, contre l'élection de Joseph A. Gillies pour le comté de Richmond, N.-E., à l'élection générale tenue le 5e jour de mars 1891, avec les dates de la production et présentation de la dite pétition. Aussi, copie de tous papiers et documents se rapportant aux procédures suivantes dans la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse :—1. Requête à l'honorable juge en chef pour prolonger le délai pour fixer l'instruction de cette pétition. 2. Requête pour fixer la date de l'instruction de la pétition devant être entendue devant Leurs Honneurs le juge Weatherbe et le juge Graham, mais entendue devant Son Honneur le juge Weatherbe, siégeant seul le 19 novembre 1891. 3. L'ordre émis par le dit juge Weatherbe, siégeant seul pour l'instruction de la dite pétition, fixant le 8 décembre 1891 pour la dite instruction. 4. L'avis, en date du 28 novembre 1891, de l'appel de cette décision de l'honorable juge Weatherbe, interjeté devant la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse pour les raisons suivantes :—(a) Parce qu'il n'avait pas juridiction d'émettre tel ordre ou la partie de cet ordre prolongant le délai; (b) parce que six mois s'étaient écoulés depuis la présentation de la pétition; (c) parce que le temps et le lieu n'avaient pas été fixés dans les six mois de la date à laquelle la pétition avait été présentée; (d) parce que le prolongement de délai accordé par le dit ordre n'avait pas été donné sur demande à cette fin appuyée d'affidavits, et qu'il n'appert pas du dit ordre et qu'il n'y

VOLUME 12—*Suite.*

avait pas raison de croire à l'époque où il a été émis, que les fins de la justice nécessitaient cette prolongation; (e) parce que le répondant n'a reçu avis d'aucune demande pour prolonger le délai fixé pour le commencement de l'instruction; (f) parce qu'un seul juge n'avait pas juridiction de fixer l'époque et le lieu de l'instruction; (g) parce que l'instruction de la pétition ne peut être commencée pendant le terme de la cour à laquelle les juges qui doivent instruire la dite pétition sont obligés de siéger. 5. L'avis de la motion sur le dit appel pour le 3 décembre 1891. 6. La fixation, par Son Honneur le juge Weatherbe, du dit 3 décembre 1891 pour l'audition devant la cour suprême. 7. L'ajournement de l'audition à un jour ultérieur. 8. Le jugement de la cour suprême dans cette cause. 9. La règle de la cour suprême en date du 19 décembre 1891 rejetant l'ordre de Son Honneur le juge Weatherbe qui fixait la date de l'instruction de la dite pétition. 10. La date à laquelle Leurs Honneurs les juges Weatherbe et Graham ont reçu copie de l'ordre de la cour suprême rejetant le dit ordre du juge Weatherbe au sujet de la dite pétition. 11. La date à laquelle les dits juges ont fait rapport à l'honorable Orateur de la Chambre des communes qu'ils avaient instruit la dite pétition et déclaré l'élection du dit Joseph A. Gillies nulle, et son siège en parlement vacant. 12. La date de la requête adressée à Son Honneur le juge Weatherbe pour surseoir à la décision au sujet de la pétition en attendant la décision de la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse sur la question de juridiction, et le rejet de cette requête. Aussi, copie des diverses pétitions présentées et produites dans la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, en vertu de l'Acte des élections fédérales contestées, contre l'élection de sir John S. D. Thompson, et de l'hon. C. H. Tupper, MM. C. E. Kaulbach, J. B. Mills, N. W. White et Hugh Cameron, pour six des divers comtés de la province de la Nouvelle-Ecosse, à l'élection générale tenue le 5 mars 1891; aussi, copie de tous papiers et documents en rapport avec les diverses procédures dans les dites causes dans la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse. Présentée le 30 juin 1892.—*M. Gillies et M. Forbes* *Pas imprimée.*

87. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 30 mars 1892.—Copie de tous comptes, réclamations et certificats présentés et transmis depuis le 1er juillet 1885 jusqu'à date au gouvernement du Canada par chaque juge de la cour supérieure de la province de Québec, en sa qualité de tel juge, pour toutes dépenses de voyage et d'hôtel dans une place autre que celle dans laquelle tel juge est tenu de résider, ou dans laquelle il a, de fait, résidé, soit pour y avoir siégé ou agi en telle qualité, ou pour y avoir tenu une cour pour des affaires civiles, criminelles ou autres; aussi, un état détaillé des diverses sommes payées en conformité de ces comptes, réclamations et certificats. Présenté le 3 juin 1892.—*M. Flint* *Pas imprimée.*
88. Nouvelle réponse supplémentaire à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 14 septembre 1891.—Correspondance échangée entre Son Excellence le gouverneur général et le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, relativement au chemin de fer de la Baie des Chaleurs, et tous autres papiers et correspondance en la possession du gouvernement sur ce sujet. Présentée le 31 mai 1891.—*Hon. M. Miller* *Pas imprimée.*
89. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 25 avril 1892.—État indiquant le montant respectif d'huile crue et d'huile épurée de graine de coton importée en Canada en 1891. Présentée le 7 juin 1892.—*M. McKay* *Pas imprimée.*
90. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 5 mai 1892. Copie des lettres, communications et rapports en la possession du gouvernement concernant l'adoption d'une heure unique, qui ont été reçus par lui depuis le mois de mai 1891. Présentée le 14 juin 1892.—*Hon. M. Sullivan* *Pas imprimée.*
91. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 10 juin 1892.—Copie des rapports des délégués des fermiers anglais, MM. McQueen et Davey, sur les provinces maritimes. Présentée le 15 juin 1892.—*M. McMillan (Huron)* *Pas imprimée.*
92. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 15 juin 1892, demandant copie des minutes de la preuve faite lors de l'instruction, aux termes de l'Acte des élections fédérales contestées, de la cause de *A. Sturton et al. vs P. V. Savard*, défendeur, relative à l'élection pour les comtés de Chicoutimi et Saguenay, en 1891. Présentée le 15 juin 1892.—*Sir John Thompson*—*Pas imprimée.*
93. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 18 juin 1891.—Copie de tous papiers et de toute correspondance en la possession du département de la marine et des pêcheries concernant le sauvetage d'une partie de l'équipage du navire de S. M. "Lilly," qui s'est perdu sur les côtes du Labrador en septembre 1889. Présentée le 17 juin 1892.—*M. Edgar* *Pas imprimée.*

VOLUME 12—*Suite.*

- 94.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 10 août 1891.—Copie de tous ordres en conseil, mémoire, correspondance et documents concernant l'éboulement à la citadelle de Québec, le 19 septembre 1889. Présentée le 24 juin 1892.—*M. Frémont* *Pas imprimée.*
- 95.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 4 avril 1892,—1. Copie de toute correspondance, papiers, plaintes et mémoires quelconques concernant la Société de Colonisation de Tempérance reçus depuis la date de la réponse fournie à la Chambre en 1890 ou non-inclus dans cette réponse. 2. Liste de tous actionnaires de la compagnie en date du 1er mai 1885, avec les montants versés sur appel de fonds soit en espèces, obligations ou autrement, chaque année jusqu'à date; quelles parts ont été confisquées, la date et la raison. 3. Liste des actionnaires à la date de la réponse, indiquant quand ils sont devenus actionnaires, avec les dates et le montant, et le prix des parts. (a) Le nombre de demandes de versements sur toutes les parts, avec détails quant aux dates, etc. 4. Le montant perçu à titre d'honoraires par les directeurs, chaque année, jusqu'à date. 5. Le montant de deniers placés chaque année, et de quelle manière. (a) Montant total reçu en à-compte de ventes de scrip et de terre jusqu'à date. 6. Liste des porteurs de scrip (avec domicile) qui ont acheté de la compagnie (du scrip émis) avant le 1er juin 1882 et depuis cette date, donnant la date de l'émission, l'étendue de terre achetée par chacun, le prix par acre et le montant payé jusqu'à date. Dans les cas de cancellation, la date et les conditions. 7. Liste de tous autres contrats passés pour achat de terres, indiquant s'ils ont été échangés pour du scrip, les montants payés jusqu'à date, indiquant aussi si le contrat est encore existant, pourquoi il a été annulé, et quand. 8. Montant et détails des ventes de terres se poursuivant actuellement, et pour lesquelles des terres doivent être fournies par la compagnie. 9. Liste de toutes personnes dont les scrips ont été appliqués sur des sections à nombre pair en 1883, leur position, indiquant les changements de sites, s'il en est, avec la formule du contrat pour les sections à nombre pair. 10. Liste des colons qui ont pris des homesteads en 1885. Liste semblable jusqu'à date (colons réels). 11. La date de l'expiration du contrat avec la compagnie et le gouvernement, avec les conditions de prolongation, s'il en est, et les conditions de règlement final. 12. Liste des terres à être transportées à la compagnie en vertu de tel règlement. Les renseignements ci-dessus devant être accompagnés, si possible, de l'affidavit du président et du comptable. Présentée le 30 juin 1892.—*M. Sproule*.....*Pas imprimée.*
- 96.** Recensement du Canada—Bulletin n° 11—Nationalités—Lieux de naissance de la population. Présenté le 30 juin 1892, par l'hon. J. Carling.....*Pas imprimée.*
- 97.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 2 mai 1892,—Copie du billet de concession accordé à John Alexander McLellan, de l'île Cockburn, pour le lot 15, dans la 5e concession de la dite île. Aussi, copie de tous affidavits ou déclarations, lettres et autres papiers adressés par quelque personne ou personnes au département ou à quelqu'un de ses officiers se rapportant en quelque manière au dit lot ou à la cancellation du dit billet. Aussi, copie de tout ordre émis pour la cancellation du dit billet. Aussi, copie du billet de concession accordé pour le lot 16, dans la 4e concession de l'île Cockburn, et de toute cession ou transfert de ce lot à Peter McLellan. Aussi, copie de tous affidavits ou déclarations, lettres et autres papiers adressés par quelque personne ou personnes au département se rapportant en quelque manière au dit lot ou à la cancellation du dit billet. Aussi, copie de tout ordre émis pour la cancellation du dit billet. Présentée le 5 juillet 1892.—*M. Lister*.....*Pas imprimée.*
- 98.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 28 mars 1892,—État indiquant : 1. Le nombre des réserves sauvages dans la Colombie anglaise. 2. La situation de chacune et le nom de la tribu à qui elle a été allouée. 3. La superficie de chacune, en acres. 4. La superficie cultivée dans chaque réserve. 5. La population de chaque tribu lorsque la réserve a été établie en premier lieu. 6. La population actuelle de chaque tribu. 7. La superficie estimative des terrains de pâture dans chaque réserve. 8. Le nombre de chevaux, bêtes à cornes et moutons possédés par chaque tribu. 9. La superficie estimative de terres à bois sur chaque réserve. Présentée le 5 juillet 1892.—*M. Barnard*.....*Pas imprimée.*
- 99.** Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé approuvé par Son Excellence le gouverneur en conseil, le 17 juin 1892, au sujet d'une dépêche en date du 4 novembre 1891, de lord Knutsford, invitant le gouvernement canadien à exprimer ses vues sur les plaintes relatives aux prétendus droits différentiels imposés par le gouvernement du Canada aux citoyens des États-Unis en rapport avec les péages sur les canaux. Présentée le 6 juillet, par sir John Thompson.

VOLUME 12—*Fin.*

- 100.** Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général en date du 10 juin 1892, demandant un état de la subvention payée à la Compagnie du chemin de fer Albert-Sud, avec indication de la date des paiements et des personnes auxquelles ils ont été faits ; aussi, copie de la correspondance relative à cette subvention, des lettres ou télégrammes en demandant le paiement, et de tous rapports présentés par les ingénieurs ou inspecteurs du gouvernement, qui ont inspecté le dit chemin. Présentée le 6 juillet 1892.—*Hon. M. Power*.....*Pas imprimée.*
- 101.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 9 mai 1892,—État faisant connaître : 1. Le nombre total d'acres de terres publiques données dans le Manitoba et le Nord-Ouest pour aider à la construction de chemins de fer, jusqu'au 26 avril 1892. 2. Le nom de chaque compagnie ou ligne de chemin de fer à qui un octroi de terre a été fait ; la longueur de la ligne ainsi subventionnée, et le nombre d'acres accordés à chaque compagnie ou ligne. 3. Le nombre total d'acres de terre dans le Manitoba et le Nord-Ouest qui a été gagné jusqu'au 26 avril 1892, aux termes des octrois, par suite de l'achèvement des lignes ou parties de lignes auxquelles des subventions en terres ont été données. 4. Le nom de chaque compagnie ou ligne de chemin de fer qui a gagné tout ou partie de sa subvention en terres, et le nombre d'acres gagnés par chacune. Présentée le 9 juillet 1892.—*M. Charlton*.....*Pas imprimée.*
- 102.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 21 mars 1892,—Copie d'une carte du Canada, à être fournie par le directeur de la Commission Géologique, indiquant la superficie des terres boisées respectivement en épinette blanche et pin blanc. Présentée le 9 juillet 1892.—*M. Ives*.
Pas imprimée.
- 103.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 25 avril 1892,—Copie de toutes résolutions et mémoires adoptés par l'Assemblée du Nord-Ouest à sa dernière session et adressés au gouvernement. Présentée le 9 juillet 1892.—*M. Davin*.
Pas imprimée.
- 104.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général en date du 21 mars 1892,—Copie de toutes lettres, correspondance et pétitions concernant les réclamations ou le règlement final ou projeté des réclamations produites par les colons établis sur le territoire de la Compagnie du Ranche Waldron, et copie de toutes plaintes au sujet de la manière dont les colons ont été traités par la compagnie. Présentée le 9 juillet 1892.—*M. McMullen*.
Pas imprimée.
- 105.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 28 mars 1892,—État indiquant la quantité de ficelle à lier importée dans la Puissance, du 1er juillet 1891 au 1er juillet 1892, pour usage en Canada, le pays d'importation et le montant des droits payés sur cet article. Présentée le 9 juillet 1892.—*M. Campbell*.....*Pas imprimée.*

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

DU

CANADA

1891

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE.

1892

*A Son Excellence le Très-honorable lord Stanley de Preston, C.P., G.C.B.,
gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère des pêcheries pour l'année 1891.

Le tout respectueusement soumis,

CHARLES H. TUPPER,

Ministre de la marine et des pêcheries.

OTTAWA, 25 mai 1891.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE DU SOUS-MINISTRE PAR INTERIM.

A.

	PAGE.
Acte concernant la boîte de Terreneuve	lxxxviii
Coup d'œil rétrospectif	lxxxviii
Déclaration de 1783	lxxxviii
Arrangement de 1884-85	lxxxviii
Rejet de l'arrangement de 1884-85	lxxxix
Action de la France	lxxxix
Offre provisoire faite par Terreneuve	lxxxix
Offre refusée par la France	lxxxix
Acte concernant la boîte, de 1886	lxxxix
Acte réservé	xc
Demande de la sanction royale	xc
Revue de l'acte	xc
Refus de la sanction royale	xc
Acte concernant la boîte, de 1887	xc
Représentations faites par le Canada	xcï
Assurances données par Terreneuve	xcï
Sanction de l'acte	xcï
Acte concernant la boîte, de 1889	xcïi
Application de l'acte au Canada	xcvi
Instructions de 1890	xcvi
Le Canada proteste contre la réputation des garanties	xcvii
Modification de l'honoraire du permis	xcvii
Proclamation de Terreneuve, 1891	xcviii
Instructions excluant les Canadiens	xcviii
Différences en faveur des Etats-Unis	xcïx
Cessation du commerce du hareng congelé	xcïx
Violation de l'acte par les Terreneuviens	c
Raisons alléguées pour justifier Terreneuve	c
Etat de la cause	c
Amende, goélette de pêche américaine <i>H. D. Hodgkins</i>	xiii
Anderson, A. C., essai sur les pêcheries de la Colombie-Britannique	lx

B.

Baie de Fundy, pêche de l'alose	lxvi
Baie de Pownal, licence de parcs d'huîtres accordée à Jos. Hayley	xxxix
Baie du Vin, licence de parcs d'huîtres accordée à Holton et Cie, de Montréal	xxxix
Baie Verte, huîtres épuisées	xxxvi
Baker, H. F., opinion sur les règlements concernant le homard	xxx
Bar de mer, conférence sur la période de clôture	lxviii
Bay View, homarderie	civ
Bourque, Casimir, pêche d'alose	lxvii
Burnham et Morrill, opinion sur les règlements concernant le homard	lxvii
Burnham, garde-pêche, au sujet de la pêche de l'alose	lxvii

C.

Cann, H. B., opinion sur les règlements concernant le homard	xxix
Carleton, réservoir à saumon	lxxxvii
Colombie-Britannique, changements dans le personnel	xviii
Pêches en mer profonde	lix
Pêches de la rivière Fraser	lxii
Pêches de la rivière Columbia	lxii
Documents sur les pêcheries	lx
Comté d'Halifax, pêche à la seine dans le	xxvii
Conclusion	cviii
Conférence des inspecteurs des pêcheries, ses recommandations	lxv
Congélateurs pour la boîte, devis	xl
Crittenden, N. H., explorations, côte de la Colombie	lxi
<i>Cruiser</i> , employé sur les lacs	xix

D.

D'Entremont, opinion sur les règlements concernant le homard	xxix
Dépenses, par services	ix
Pêcheries, par provinces	x
Pisciculture, par piscifactories	xi
Etat comparatif des	xiii
Détails du service de protection des pêcheries	xxii

McDonald, Arch. J., opinion sur les règlements concernant le homard	xxxii
McGray, Capit. Arthur, exportation de homard vif en Angleterre	xxxiii
Miller, J. S. (garde-pêche), sur la pêche de l'alose	lxvii
<i>Modus vivendi</i> , état comparatif des permis sous le	xx
Myrick, D. H., opinion sur les règlements concernant le homard	xxxii
N.	
Navires de pêche des Etats-Unis, état comparatif des permis de pêche	xx
Neilson, Adolphe, ses expériences avec la salaison du hareng	cii
Nouveau-Brunswick, opinion sur les règlements concernant le homard	xxx
Nouvelle-Ecosse	xxvii
O.	
Œufs de saumon, recommandations de la conférence	lxxiii
O'Leary, H., opinion sur les règlements concernant le homard	xxx
Ontario, lac, pêcheries du lac Ontario	l
Tableau comparatif, production des pêcheries	liii
do opérations et capital	liv
P.	
Passes-migratoires, recommandation de la conférence	lxxiii
Pêche au filet traînant	civ
Pêche de l'alose	lxu
Pêche du homard, observations sur la	xxvi
Recommandations de la conférence	lxx
Règlements—Opinion sur les, dans la Nouvelle-Ecosse	xxviii
do dans le Nouveau-Brunswick	xxx
do dans l'Ile du Prince-Édouard	xxxii
do dans Québec	xxxiii
Pêcheries, dépense et crédit	lx
Colombie-Britannique—Documents à leur sujet	lx
Rivière Fraser	lxi
Rivière Columbia	lxiii
Des grands lacs	l
Règlements—Territoires du Nord-Ouest et Manitoba	lvii
Inspecteurs—Leur conférence	lxiv
Résumé des recommandations de la conférence	lxv
Recommandations des inspecteurs	lxix
Service de renseignement	xxi
Pêcheries des lacs	l
Capture comparée, Etats-Unis et Canada	li
Pêcheries maritimes, Colombie-Britannique	lix
Pêcheurs des Etats-Unis, leur position relative sur les grands lacs	l
Peggy's Cove, permis de seine	xxvi
Règlements de pêche à la seine	xxiv
Périodes de clôture, législation internationale	xlxiii
Tableau des	evii
Permis de pêche, aux navires des Etats-Unis	xx
Seine, Peggy's-Cove	xxvi
Pilotage, règlements	xxi
Pisciculture, dépense et crédit	ix
Sous-titre	xi
Changements dans le personnel	xix
Recommandations de la conférence	lxxii, lxxvi
Piscifactories, frais d'entretien	x
Poirier, Joseph, opinion sur les règlements concernant le homard	xxxii
Poisson blanc, conférence sur la période de clôture	lxvii
Port de Summerside, huîtres détériorées	xxxvii
Primes de pêche, dépense et crédit	lx
1890	cv
Q.	
Québec, opinion sur les règlements concernant le homard	xxxii
Question de la boîte	xxxix
Question de la mer de Behring, revue	lxxix
Proposition d'une période de clôture	lxxx
Saisies, 1886	lxxix
do 1887	lxxix
Proposition d'une période de clôture, 1888	lxxx
Saisies, 1889	lxxx
do 1890	lxxxi
Position des navires à l'époque de la saisie	lxxxi
Ce que sont devenus les navires saisis	lxxxi
Arrangement projeté	lxxxii
<i>Modus vivendi</i> , 1891	lxxxii
Flotte de pêche au phoque	lxxxv
Protestation contre le <i>modus vivendi</i>	lxxxvi
Assurance d'une indemnité	lxxxvi

Réclamation d'indemnité	lxxxvi
Enquête au sujet des phoques	lxxxvii
Cas du <i>W. P. Sayward</i>	lxxxviii
R.	
Recettes, par province	xiii
" état comparatif	xiii
Recommandations, faites par la conférence	lxv
Règlements, pêche à la seine, <i>Peggy's-Cove</i>	xxiv
Projet de—pour la pêche du homard	xxvii
Rets à enclos, législation internationale	xiv
Conférence sur les	lxiv
Rets à mailler, conférence sur les	lxix
Rets à maquereau, conférence sur les	lxix
Rivière Fraser, pêcheries de la	lxii
Robblee et Cie, opinion sur les règlements concernant le homard	xxxii
Robertson et Cie, opinion sur les règlements concernant le homard	xxx
<i>Rocket</i> , nom de S. M.	lx
Rogers, W. H., ex-inspecteur, sur la pêche de l'alose	lxvii
S.	
Saint-Clair, lac, tableau comparatif, produit des pêcheries	cliii
" opérations et capital	liv
Sciure et contamination des cours d'eau	xlvii
Seines à bourses	xxiii et xlv
Leur usage défendu dans les eaux canadiennes	xxiv
Conférence sur les	lxviii
Service de protection des pêcheries, dépense et crédit	lx
Détail des frais	xxii
Frais de l'année, au 31 décembre 1891	xix
Navires employés à ce service	xix
Revue	xix
Service de renseignement	xxi
<i>Sir James Douglas</i> , voyage d'exploration, C.-B.	lxi
Statistique, recommandations de la conférence	lxxiv
Stayner et Cie, opinion sur les règlements concernant le homard	xxix
Supérieur, lac, Tableau comparatif, produit des pêcheries	liii
" opérations et capital	liv
Pêcheries du	1
T.	
Territoires du Nord-Ouest, changements dans le personnel	xvii
Pêcheries et règlements	lvii
<i>Theresa</i> , goélette, voyage à la découverte de la morue noire	lxi
Thompson, Cathcart, expérience de dessiccation	xliii
Tidnish, huilrières épuisées	xxxvi
Towsend, J. H., opinion sur les règlements concernant le homard	xxviii
Truite, conférence sur la période de clôture	lxvii
V.	
Venning, ex-inspecteur, sur la pêche de l'alose	lxvi
W.	
Wakeham, opinion sur les règlements concernant la pêche du homard	xxxii
Windsor, John	xxx
<i>W. P. Sayward</i> , cas du	lxxxviii

PARTIE I.

ANNEXES.

ANNEXE N° 1.—Liste des employés au service des pêcheries :—

Ontario	3
Québec	8
Nouvelle-Ecosse	12
Nouveau-Brunswick	18
Ile du Prince-Edouard	21
Manitoba	21
Territoires du Nord-Ouest	24
Colombie Britannique	24
Pisciculture	20
Récapitulation	25

ANNEXE N° 2.—Détail des réclamations de primes de pêche présentées pour 1890 :—

Etat général des réclamations reçues	26
" des paiements	27
Relevé des primes acquittées depuis 1882	46

PARTIE II.

SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES.—Rapport du lieutenant A. R. Gordon, M.R.

HUITIÈME RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPUTÉ DU MINISTRE DES PÊCHERIES

1891.

A l'honorable

M. CHARLES H. TUPPER,

Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du département des pêcheries pour l'année 1891.

Les rapports des inspecteurs des pêches et des gardes-pêche, y compris la statistique des pêches, et autres matières, dont la compilation s'étend jusqu'à la fin de l'année civile, formeront le sujet d'un rapport supplémentaire.

DÉPENSES ET RECETTES.

Les dépenses totales du département pour tous les services, sauf le gouvernement civil, se sont élevées, pour l'exercice, à \$374,202.16 sur et à même les crédits de \$428,420.00, ce qui laisse un solde non employé de \$54,217.84, lequel est dévolu au trésor, aucune partie de cette somme n'ayant été reportée au compte de la dépense de l'exercice courant.

Les recettes du département, y compris celles des permis des navires de pêche des Etats-Unis, et le produit de la vente de la goélette condamnée *David J. Adams*, se sont montées à \$79,794.42.

DÉPENSES.

Ces dépenses se répartissent ainsi :—

Service.	Dépense.		Crédit.	
	\$	cts.	\$	cts.
Pêcheries	71,306	05	101,000	00
Pisciculture	39,496	45	40,000	00
Service de protection des pêcheries	83,050	16	100,420	00
Primes de pêche	166,967	22	167,000	00
Divers	13,382	28	20,000	00
Total	374,202	16	428,420	00

Le rapport de l'auditeur général contient tous les détails de cette dépense sous l'en-tête approprié.

En sus de ce que dessus, le sommaire suivant indique les appointements et déboursés des préposés des pêches dans les différentes provinces, ainsi que les frais d'entretien des différents établissements de pisciculture du Canada :—

Service.	Dépense.	Crédit.
	\$ cts.	\$ cts.
Pêches, Ontario	15,540 30	23,000 00
do Québec	10,666 98	16,000 00
do Nouvelle-Ecosse	17,844 19	23,000 00
do Nouveau-Brunswick	16,082 77	23,000 00
do Ile du Prince-Edouard	3,242 25	4,000 00
do Colombie-Britannique	4,320 53	6,000 00
do Manitoba	3,609 03	6,000 00
Total	71,306 05	101,000 00
Pisciculture, piscifaculture de Newcastle	5,665 07	
do do de Sandwich	6,104 74	
do do de Tadoussac	2,505 33	
do do de Gaspé	1,846 07	
do do de Magog	1,375 32	
do do de Ristigouche	3,415 59	
do do de Bedford	3,088 62	
do do de Sydney	2,775 13	
do do de Miramichi	1,896 40	
do do de la rivière Saint-Jean	2,676 01	
do do de la rivière Dunk	3,339 51	
do do de la rivière Fraser	378 00	
Compte général	4,430 66	
Total	39,496 45	40,000 00

Ces dépenses se divisent ainsi par province—

	\$ cts.	\$ cts.
<i>Ontario.</i>		
Appointements des préposés	9,805 72	
Déboursés des préposés	5,261 13	
Divers	473 45	
Total		15,540 30
<i>Québec.</i>		
Appointements des préposés	7,490 61	
Déboursés des préposés	3,008 08	
Divers	168 29	
Total		10,666 98
<i>Nouvelle-Écosse.</i>		
Appointements des préposés	12,439 81	
Déboursés des préposés	5,100 21	
Divers	304 17	
Total		17,844 19
<i>Nouveau-Brunswick.</i>		
Appointements des préposés	11,355 45	
Déboursés des préposés	4,273 47	
Divers	453 85	
Total		16,082 77

Dépenses—*Fin.*

		\$	cts.	\$	cts.
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>					
Appointements des préposés.....		2,782	49		
Déboursés des préposés.....		395	16		
Divers.....		64	60		
Total.....				3,242	25
<i>Colombie-Britannique.</i>					
Appointements des préposés.....		2,924	25		
Déboursés des préposés.....		474	65		
Divers.....		921	63		
Total.....				4,320	53
<i>Manitoba.</i>					
Appointements des préposés.....		1,655	00		
Déboursés des préposés.....		1,301	97		
Divers.....		652	06		
Total.....				3,609	03
Total.....				71,306	05
DIVERS.					
Frais judiciaires et dépenses incidentes.....		1,451	93		
Exposition des produits des pêches canadiennes et pisciculture d'Ottawa.....		1,799	35		
Déboursés se rattachant à la distribution des primes de pêche.....		6,009	93		
Pisciculture de homard de Bayview.....		4,121	07		
Total.....				13,382	28
Grand total.....				84,688	33

PISCICULTURE.

		\$	cts.	\$	cts.
<i>Pisciculture de Newcastle.</i>					
Appointements.....		1,000	00		
Diverses dépenses.....		4,665	07		
Total.....				5,665	07
<i>Pisciculture de Sandwich.</i>					
Appointements.....		900	00		
Dépenses diverses.....		5,204	74		
Total.....				6,104	74
<i>Pisciculture de Tadoussac.</i>					
Appointements.....		1,034	00		
Dépenses diverses.....		1,471	33		
Total.....				2,505	33
<i>Pisciculture de Gaspé.</i>					
Appointements.....		400	00		
Dépenses diverses.....		1,446	07		
Total.....				1,846	07

PISCICULTURE—*Fin.*

	\$ cts.	\$ cts.
<i>Pisciculture de Magog.</i>		
Appointements	600 00	
Dépenses diverses	775 32	
Total		1,375 32
<i>Pisciculture de Ristigouche.</i>		
Appointements	1,060 00	
Dépenses diverses	2,355 59	
Total		3,415 59
<i>Pisciculture de Bedford.</i>		
Appointements	1,300 00	
Dépenses diverses	1,788 62	
Total		3,088 62
<i>Pisciculture de Sydney.</i>		
Appointements	860 00	
Dépenses diverses	1,915 13	
Total		2,775 13
<i>Pisciculture de Miramichi.</i>		
Appointements	500 00	
Dépenses diverses	1,396 40	
Total		1,896 40
<i>Pisciculture de la rivière Saint-Jean.</i>		
Appointements	600 00	
Dépenses diverses	2,076 01	
Total		2,676 01
<i>Pisciculture de la rivière Dunk.</i>		
Dépenses diverses		378 00
<i>Pisciculture de la rivière Fraser.</i>		
Appointements	900 00	
Dépenses diverses	2,439 51	
Total		3,339 51
COMPTÉ GÉNÉRAL.		
Traitement du surintendant	2,400 00	
Dépenses diverses	2,030 66	
Total		4,430 66
Total, pisciculture		39,496 45

RELEVÉ des recettes des pêches versées au crédit du receveur général du Canada,
pendant l'exercice clos le 30 juin 1891.

	\$ cts.	\$ cts.
Ontario—		
Loyers, produit des permis et amendes	26,611 70	
Québec—		
Loyers, produit des permis et amendes	3,642 14	
Nouvelle-Ecosse—		
Produit des permis et amendes	5,891 65	
Nouveau-Brunswick—		
Loyer, produit des permis et amendes	7,233 69	
Colombie-Britannique—		
Loyer, produit des permis et amendes	12,914 02	
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest—		
Produit des permis et amendes	1,234 00	
Ile du Prince-Edouard—		
Produit des permis et amendes	667 00	
Amende imposée à la goélette de pêche américaine <i>F. D. Hodgkins</i>	2,000 00	
Vente d'alevins de truite mouchetée	1,286 50	
		61,480 70
MOINS—Remboursements		563 51
		60,917 19
Permis aux navires américains		9,877 23
Total		70,794 42

ÉTAT COMPARATIF.

L'état suivant fait voir les dépenses et les recettes de ce département depuis son organisation en 1884. Tandis que le revenu provenant des différentes provinces—particulièrement celles d'Ontario et de la Colombie-Britannique—augmente régulièrement, on a maintenu les dépenses à des chiffres aussi bas qu'il a été possible de le faire sans nuire à l'efficacité du service. Le peu de recettes que produisent la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick est dû à ce que dans ces provinces la pêche se fait principalement en eau profonde, et qu'il n'y a pas de droits à payer pour cette pêche, tandis qu'on n'exige des permis que pour les rets à enclos, les rets à saumon, et les rets à poche pour l'éperlan.

Les dépenses inscrites sous le chef Divers comprennent les frais d'hommes de loi et frais judiciaires, les frais de la distribution des primes de pêche, des expositions de pêche, etc.

TABLEAU comparatif des dépenses et recettes du département

	1884-85.		1885-86.		1886-87.	
	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Ontario.....	17,135 98	11,914 37	17,900 74	15,917 62	19,534 01	15,063 57
Québec.....	13,531 77	3,325 35	13,938 21	2,963 75	14,966 55	3,804 66
Nouveau-Brunswick.....	14,892 87	4,650 16	15,719 36	4,078 10	16,944 87	4,417 52
Nouvelle-Ecosse.....	17,503 45	2,616 28	17,852 33	2,166 53	18,092 21	1,585 28
Ile du Prince-Edouard.....	3,028 03	40 00	3,187 73	40 00	4,044 49	128 00
Manitoba et Ter. du N.-O.	763 00	1,920 73	2,468 25	5 00
Colombie-Britannique.....	1,437 13	365 50	1,878 53	922 50	5,860 72	943 50
Pisciculture et passes migr.	43,879 82	44,038 80	37,864 22
Service de protection.....	31,514 07	37,613 30	134,340 12
Divers.....	9,529 44	10,350 43	11,327 77
Totaux.....	153,215 56	22,911 66	164,400 16	26,088 50	265,443 21	25,947 53
Primes de pêche.....	155,718 98	161,597 39	160,903 59

des pêcheries, du 1er juillet 1884 au 30 juin 1891.

1887-88.		1888-89.		1889-90.		1890-91.	
Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.	Dépenses.	Recettes.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
19,860 52	18,251 25	19,264 98	24,266 06	14,539 87	23,666 96	15,540 30	26,517 70
13,463 37	5,394 99	12,991 63	3,390 79	9,670 94	5,409 81	10,666 98	3,642 14
20,533 20	7,625 64	20,298 00	8,282 88	14,914 95	8,834 35	16,082 77	7,193 69
18,308 02	3,905 44	20,201 09	2,744 23	17,395 24	5,424 95	17,844 19	5,582 65
3,402 51	3,746 69	140 00	3,113 21	302 88	3,242 25	667 00
2,816 64	819 25	2,848 16	848 00	2,604 70	794 00	3,609 03	1,234 00
3,661 83	6,934 55	4,333 63	6,416 00	3,634 41	11,367 50	4,320 53	12,859 02
41,082 04	41,315 12	352 50	39,126 91	39,496 45	1,286 50
77,102 98	69,693 82	64,434 66	1,176 38	83,050 16	1,934 49
13,498 56	10,912 18	9,313 92	13,382 28
213,729 67	42,931 12	205,605 30	46,440 46	178,748 81	56,976 83	207,234 94	60,917 19
163,757 92	149,990 63	149,999 85	166,967 22

PERSONNEL.

Comme il a déjà été dit dans un rapport précédent, il arrive souvent que les gardiens de pêcheries, dont les appointements ne sont que nominaux, ne s'occupent pas assez de la protection des pêcheries dans leurs divisions respectives. On a suggéré un nouveau plan par lequel au lieu de nommer des gardiens permanents à des appointements tout à fait insuffisants, on emploierait des gardiens à tant par jour pour faire la patrouille des districts pendant la saison où leurs services seraient nécessaires.

L'idée a d'abord été mise à l'essai dans un endroit, et le résultat a été tout à fait marqué. Depuis, on en a étendu l'application avec des résultats très avantageux.

En 1890 les comtés de Pictou, dans la Nouvelle-Ecosse, et de Northumberland, au Nouveau-Brunswick, ont été mis sous ce régime, lequel a été considérablement étendu pendant le dernier exercice.

Dans la province de la Nouvelle-Ecosse les comtés suivants sont maintenant organisés de cette façon : Pictou, Cap-Breton, Colchester, Cumberland, Inverness, Richmond, Shelburne, Yarmouth et Victoria.

Dans la province du Nouveau-Brunswick : Northumberland, Victoria et York.

Dans la province de l'Île du Prince-Edouard, les gardiens permanents ont été abolis et remplacés par des gardiens dont l'emploi est restreint à la saison où il y a lieu de protéger le poisson. On se propose dans le choix de ces gardiens de prendre autant que possible les nouveaux employés parmi ceux de l'ancien personnel qui se recommandent par leurs services, leur résidence et leurs aptitudes.

Pour la mise à exécution du nouvel arrangement la circulaire suivante a été adressée aux officiers des pêcheries pour obtenir les renseignements voulus sur le nombre de gardiens qu'il peut être nécessaire d'employer en différents temps.

INSTRUCTIONS aux inspecteurs des pêcheries (et aux gardes-pêche dans les districts où il n'y a pas d'inspecteurs) concernant l'emploi de gardiens spéciaux.

(Circulaire.)

DÉPARTEMENT DES PÊCHERIES,

OTTAWA, 1er décembre 1891.

MONSIEUR,—Dans le but d'améliorer le service de la surveillance des pêches, le ministre de la marine et des pêcheries vous prie de fournir aussitôt que possible au département les renseignements dont il est question ci-dessous concernant l'emploi de gardiens dans les limites du district dont vous êtes chargé.

A cette fin il vous est adressé des formules sur lesquelles vos réponses seront divisées en différents chefs, comme suit :

1. *Localités où ces gardiens seront nécessaires.*—Vous donnerez les noms des rivières ou cours d'eau, les sections ou parties de sections délimitées par tenants et aboutissants ; les lacs ou sections de côte, etc., et le townships et le comté où ils se trouvent ; et vous indiquerez l'importance relative de chaque localité.

2. Nombre de gardiens dans chaque localité.

3. La longueur de temps nécessaire dans chaque cas sera particulièrement spécifiée.

4. *Nature du service.*—Il faudra avoir soin de dire sous ce chef, s'il faut que le gardien soit constamment occupé pendant le temps de son engagement, ou s'il lui suffira de faire des tournées d'inspection de temps à autres, etc. On mentionnera aussi les espèces de poissons à protéger, et la nature probable des contraventions à prévenir.

5. Gages recommandés dans chaque cas ; par jour, par mois ou par saison.

En remplissant la formule estimative, on s'appliquera à bien inscrire en ligne avec chaque recommandation le renseignement voulu par chaque chef, afin qu'il soit possible de faire le total au pied de la colonne des gages, en ayant soin de laisser en blanc l'espace

réserve aux noms qui devront être inscrits plus tard en ligne des renseignements qui s'appliquent à ces noms. On se rappellera aussi que l'estimation doit comprendre les différentes saisons de l'année complète.

La colonne des noms est réservée, et sera remplie quand le département se sera prononcé sur les recommandations. A ce sujet le département aura encore à communiquer avec vous.

Prière à tous les officiers de pêches qui auront à préparer cette estimation, de garder en vue la plus grande économie qui soit compatible avec l'efficacité du service ; et d'avoir bien soin de ne pas recommander l'emploi d'un plus grand nombre de gardiens qu'il ne faudra absolument, et de limiter cet emploi aux périodes où il sera nécessaire suivant les localités.

Il doit être bien compris que la présente circulaire ne veut pas dire qu'il faille des gardiens dans chaque district, *et on n'a pas l'intention d'en nommer dans les districts où seront conservés les gardiens permanents.* Le département n'a pas les renseignements qu'il lui faut sur les besoins des différentes localités, et prend le moyen de cette circulaire pour les obtenir. Naturellement, là où les districts des officiers de pêches ne sont pas étendus, ou sont comparativement peu importants comme lieux de reproduction, ou bien ne sont guères fréquentés par les maraudeurs, on s'attend que le garde-pêche pourra protéger efficacement son district sans autre aide.

On remarquera que le 4^e chef se rapporte à la nature du service, et qu'il y a lieu de faire la distinction entre le service de patrouille et celui d'inspection générale. Le département croit que la connaissance que les officiers de pêche ont des choses de leurs districts doit leur permettre de juger si l'inclination ou le nombre des habitants, ou d'autres circonstances, sont de nature à nécessiter un service de patrouille quotidien à certaines époques, ou si des visites fréquentes à différents intervalles ne suffiraient pas. En ce dernier cas il faudrait arranger les choses de façon que le garde-pêche dans le district et sous la surveillance duquel les gardiens sont employés, soit capable de s'assurer que le public ne sache rien des époques d'inspection.

Dans tous les cas, le garde-pêche du district doit se tenir constamment au fait de la manière dont ses gardiens s'acquittent de leur service ; il doit les démettre sans retard, et en informer immédiatement son supérieur, dans les provinces où il existe des inspecteurs de pêcheries, ou communiquer directement avec le département, lorsqu'il n'y a pas d'inspecteur.

Le département présume que les gages recommandés pour les gardiens varieront selon leur classe.

Les gardiens recevront un journal dans lequel ils passeront écriture de tout ce qu'ils feront dans l'exercice de leurs fonctions, du nombre de milles qu'ils auront parcourus dans la journée, de quelle manière ils auront voyagé, du résultat de leurs visites, des noms des personnes qu'ils auront trouvées en contradiction de la loi ou du règlement, avec détails complets dans tous les cas. Ils mentionneront aussi quelles mesures ils auront prises pour découvrir les noms des propriétaires des rets ou autres engins de pêche qu'ils auront saisis, et comment ils auront disposé de leurs prises.

Ce journal sera envoyé périodiquement, suivant arrangement, à l'officier du district où est employé le gardien ; et cet officier devra l'examiner avec soin, et, dans les provinces où il n'y a pas d'inspecteur, l'envoyer au département avec les observations qu'il jugera à propos. Ailleurs, le journal sera envoyé, avec observations, à l'inspecteur des pêcheries pour le district qui, à son tour, le transmettra au département, en l'accompagnant des remarques qui lui paraîtront nécessaires.

Nul gardien ne sera payé sans un certificat de l'officier sous lequel il est employé, attestant qu'il s'est acquitté de ses fonctions ; et l'officier aura pour cela à se renseigner au moyen d'une inspection fréquente et à époques irrégulières.

Tout gardien, d'une classe ou d'une autre, doit prêter le serment d'office, ce qu'il peut faire devant tout magistrat ou devant le garde-pêche dans le district duquel il est employé.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. P. BAUSET,

Faisant fonction de député du ministre des pêcheries.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

M. John McNab, de New-Westminster, a été nommé inspecteur stagiaire des pêches pour la province de la Colombie-Britannique en remplacement de feu Thomas Mowat.

M. T. S. Higginson, agent des forêts de la couronne à New-Westminster, a été autorisé à agir en qualité de garde-pêche sans appointements dans le district pour lequel il est agent des forêts.

MANITOBA.

M. H. Martineau, de Manitoba-House, a été nommé garde-pêche pour le lac Manitoba, le lac du Flux et du Reflux, le lac du Chien et leurs tributaires.

M. E. T. Stevenson, agent des forêts de la couronne à Winnipeg, a été autorisé à agir en qualité de garde-pêche sans appointements dans le district pour lequel il est agent des forêts.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

M. F. C. Gilchrist, de Fort-Qu'Appelle, garde-pêche pour la rivière Qu'Appelle et ses tributaires, a été nommé au poste d'inspecteur des pêches pour les territoires du Nord-Ouest.

Quand on s'est occupé de la question de réorganiser le service des pêches au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, on a cru bon, dans le but d'augmenter la protection du poisson dans ces régions, d'étendre les dispositions de l'acte des pêches, qui donne aux officiers des douanes et autres officiers publics le pouvoir de saisir et confisquer tout poisson pris illicitement, ou pendant les saisons réservées, aux agents des Sauvages, aux agents des forêts de la couronne, aux gardes-forestiers, aux inspecteurs des établissements gratuits et aux autres employés de l'État, et de faire cesser la nécessité d'employer à grands frais un nombreux personnel de gardes-pêche pour la protection des eaux où il ne se fait pas la pêche du commerce.

En conséquence, avec l'adhésion et consentement de l'honorable ministre de l'intérieur et des affaires des Sauvages, on a nommé gardes-pêche certains officiers de son département dont la liste est publiée plus loin et qui reçoivent une allocation pour leurs frais de voyage lorsqu'ils sont occupés par le service des pêches. Il est attendu que ces officiers se doivent d'abord aux fonctions qui ressortissent à leur département. Le service se fait bien, et l'on compte que la présence de ces officiers va mettre fin à la destruction inconsidérée du poisson dans ces provinces.

Dans le but d'obtenir des renseignements complets sur les pêches des territoires du Nord-Ouest, le département a chargé l'inspecteur Gilchrist, de Fort Qu'Appelle, de faire une étude de la question et de faire rapport. Après avoir passé une couple de mois à examiner personnellement les principales pêcheries des territoires, il a présenté un rapport très complet et très intéressant (*voir* l'annexe) sur la réorganisation de ce service, dans lequel il suggère la division des territoires du Nord-Ouest en treize districts qui seraient mis sous le contrôle de gardes-pêche résidents.

Le poisson que donnent ces régions éloignées sont la truite saumonée, le saumon iridescent (*rainbow trout*), le poisson blanc, le brochet, le doré et le poisson commun. C'est à l'aide des rets à petites mailles employés par les Métis et les blancs, que se fait la plus grande destruction du poisson, et aussi au moyen de la construction d'enclos en pierres et de pêches à claies, avec lesquels on empêche le passage du poisson pendant les eaux basses du printemps et de l'automne. Dans le district d'Edmonton on rapporte que les Sauvages ont, pendant la saison du frai de 1890, pris une soixantaine de mille de pois

sons blancs, et l'inspecteur Gilchrist est d'avis que ce n'est qu'avec des mesures promptes et efficaces que l'on préviendra l'extinction de ce précieux poisson ; il estime à 500,000 livres la quantité de poisson blanc annuellement prise par les Sauvages et les blancs, et cette pêche se fait presque exclusivement pendant la saison de prohibition.

Après avoir parlé assez longuement de la valeur des pêches dans les territoires, l'inspecteur Gilchrist s'occupe ensuite de la question de leur conservation ; et il est d'avis que dans un pays peu établi, où les distances à parcourir sont si grandes, et la protection des pêches nécessairement insuffisante, si l'on permet aux Sauvages et aux Métis de pêcher en tout temps, sans restriction, le résultat sera fatal, car ils pêchent presque uniquement pendant la saison du frai, alors qu'ils peuvent prendre le plus de poisson en moins de temps. Cette question intéresse les Sauvages, car avec la destruction de ces pêches disparaîtra le principal moyen de subsistance pour les Sauvages. Le rets généralement employé est le rets à mailler, et avec certaines restrictions ce rets serait le meilleur pour la contrée. M. Gilchrist s'oppose à l'emploi des rets à chambres à cause de leur effet meurtrier sur le poisson blanc et la truite lorsqu'ils voyagent.

PISCICULTURE.

La charge de préposé à la pisciculture du fleuve Fraser, C.-B., étant devenue vacante par le départ de M. Thomas Mowat, M. Wm. McNab, de New-Westminster, y a été nommé.

M. Alfred Ogden a été nommé préposé à l'établissement de reproduction artificielle du homard situé à Bayview, comté de Pictou, N.-E.

SERVICE DE LA PROTECTION DES PÊCHES.

Ce service a encore été fait d'une façon très satisfaisante. La flotte se composait cette année des vapeurs fédéraux *Acadia*, *La Canadienne*, *Stanley* et des vapeurs affrétés le *Dream* et le *St. Nicholas*, ainsi que de la goélette fédérale *Vigilant* et de la goélette affrétée *Agnes Macdonald*. La goélette *Prince Edward* a aussi été employée quelque temps durant l'été.

La flotte a encore été sous la direction immédiate du lieutenant Andrew R. Gordon, de la marine royale, commandant du steamer *Acadia*.

Le rapport de cet officier, qui forme la 2^e partie de ce rapport, relate en détail les opérations de la saison, et suggère des idées de beaucoup d'importance et d'intérêt pour ceux que concerne directement le succès de nos pêches maritimes.

Les frais de ce service, pour l'exercice 1890-91, ont été de \$83,050.16, et pour l'année 1891 proprement dite, \$99,831.75.

Les chiffres ci-dessus comprennent les frais du yacht à vapeur *Cruiser*, employé sur le lac Huron et dans la baie Georgienne, qui s'élèvent à \$5,538.59, et dont la moitié sont supportés selon arrangement par le département des douanes.

Sous le commandement du capitaine Edwin Dunn, le *Cruiser* a été chargé de la protection des pêches de la baie Georgienne et du lac Huron. Le yacht s'est bien conduit jusqu'au 1^{er} novembre, lorsque par suite du mauvais temps il a été jugé à propos d'employer un plus grand navire, et le steamer *Bayfield*, appartenant au département de la marine, a été prêté à ce département pour ce service, dont il s'est bien acquitté pendant la saison réservée de l'automne.

L'opinion exprimée dans des rapports précédents, qu'une protection vigoureuse des riches pêches de ces eaux était devenue nécessaire, a été plus que justifiée par les résultats qui ont couronné les opérations de l'année.

Pour atteindre le but proposé, il est cependant reconnu qu'il faudrait un navire plus gros et plus puissant.

On a préparé les plans d'un navire de cette nature, et le département a l'intention de le faire construire sans délai, afin qu'il puisse être utilisé dès la saison prochaine.

Dans le cours de la dernière saison, il n'a été nécessaire de saisir qu'un seul navire américain, la goélette *F. D. Hodgins*, qui a été saisie à Fox-Bay, dans l'Anticosti, par le vapeur *La Canadienne*, pour avoir pêché en dedans des limites de trois milles.

Le navire a été conduit à Gaspé, et des procédures prises dans la cour de l'amirauté, mais le maître ayant représenté qu'il ignorait la loi, qu'il pensait que les Américains avaient le même droit dans l'Anticosti que dans les îles de la Madeleine, et qu'il n'avait pas eu l'intention de violer la loi, son navire a été relâché sur paiement d'une amende de deux mille piastres.

L'acte de 1890, qui permettait d'accorder des permis de pêche à des navires américains, ayant expiré le 31 décembre cette année, et vu l'ouverture tardive du parlement, Son Excellence en conseil a autorisé l'émission de certificats intérimaires aux mêmes conditions en attendant que le parlement se prononçât ; ces certificats devront être remplacés par des permis réguliers dès le passage de la loi voulue.

Le 10 juillet 1891 a été passé un acte qui autorisait l'émission de permis aux bâtiments de pêche américains, les autorisant jusqu'à la fin de l'année à entrer dans les ports de la côte du Canada sur l'Atlantique, pour les fins suivantes :—

(a) L'achat de la boîte, de la glace, de seines, de lignes et autres provisions et outillage ;

(b) Le transbordement du poisson et l'engagement de matelots.

Les chiffres ci-après montrent que les navires de pêche des Etats-Unis ont largement profité du renouvellement du privilège :—

	Navires.	Tonnage.	Montant perçu.
1888.....	36	2,554	\$ 3,831 00
1889.....	78	6,393	9,589 50
1890.....	119	9,641	14,461 50
1891.....	98	7,399	11,098 50

La liste des navires de pêche auxquels des permis ont été accordés pendant l'année 1891 se trouve dans la 2e partie du présent rapport.

Il est à remarquer, bien que les navires de pêche des Etats-Unis pussent obtenir sans frais de Terre-Neuve des permis d'acheter de la boîte et que les chiffres ci-dessus indiquent que le nombre des navires qui ont pris des permis a diminué de 21 en 1891, que ce nombre dépasse cependant de 20 celui de 1892, alors que les permis donnés par Terre-Neuve et le Canada aux mêmes conditions étaient valides à la fois dans le Canada et à Terre-Neuve.

Il y a là une preuve de la valeur de ce privilège pour les navires des Etats-Unis. Ces avantages ont du reste été franchement admis par les propriétaires et les maîtres des navires porteurs de permis. En général les maîtres de navires qui n'ont pas pris de permis n'ont pas tenté d'outrepasser leurs privilèges restreints. La conséquence a été que les relations établies entre les officiers de la flotte de protection et les maîtres des navires de pêche américains sont restées tout à fait amicales.

SERVICE DE RENSEIGNEMENT.

Ce service, établi pendant la saison de 1889, s'est accru en 1890, et comprenait alors 44 stations échelonnées le long de la côte. Il a été encore développé cette année, et comprend aujourd'hui 52 stations, d'où sont communiqués des rapports quotidiens à un bureau central à Halifax, où ces rapports sont compilés, et d'où ils sont transmis par le télégraphe aux principaux centres d'affaires et aux pêcheries dans les provinces maritimes. On comprend facilement les avantages de ces renseignements, ainsi que l'approbation et l'appréciation de ce service par les pêcheurs et ceux qui sont intéressés dans l'industrie de la pêche.

A part de ce que vaut ce service au pêcheur, auquel il permet de se procurer la boîte fraîche, indispensable pour la pêche en eau profonde, il est une autre considération qui met la valeur de ce service hors de toute proportion avec les frais à peu près insignifiants qu'il entraîne. Je veux parler des renseignements qu'il fournit au commandant du service de protection, et qui lui font connaître le mouvement du maquereau et le mettent en état de disposer de ses navires le long de la côte de façon à surveiller d'une façon efficace les opérations de la flotte des Etats-Unis.

RÈGLEMENT DU PILOTAGE.

Il y a eu occasion l'an dernier de diriger l'attention sur la question des droits de pilotage exigés des navires de pêche. Le lieutenant Gordon parle encore de cette question dans son rapport, et donne d'excellentes raisons pour l'abolition de cette charge à l'égard des navires de pêche.

Ce qui était suggéré l'an dernier l'est donc de nouveau ; c'est que le règlement du pilotage soit modifié de façon à exempter du paiement de ces droits tous les navires employés exclusivement à la pêche, jus- qu'à 250 tonneaux—ce qui est la limite à laquelle l'Acte du pilotage, 59 Vic, ch. 86, autorise les autorités locales à exempter les navires de pêche.

DÉPENSES.

Suit un relevé des frais du service de protection pour l'année civile 1891.

FRAIS du service de la protection des pêcheries pour l'année expirée le 31 décembre 1891.

Service.	Montant.	Total.
<i>Vapeur Acadia.</i>		
	\$ cts.	\$ cts.
Gages des officiers et matelots.....	8,086 04	
Provisions.....	2,185 97	
Combustible.....	1,577 99	
Réparations.....	2,750 70	
Frais divers.....	3,533 57	
		18,134 27
<i>Vapeur La Canadienne.</i>		
Gages des officiers et matelots.....	7,403 75	
Provisions.....	2,362 94	
Combustible.....	1,004 14	
Réparations.....	1,064 45	
Frais divers.....	3,308 18	
		15,143 46
<i>Vapeur Stanley.</i>		
Gages des officiers et matelots.....	3,259 07	
Provisions.....	1,316 91	
Combustible.....	1,392 69	
Frais divers.....	633 63	
		6,602 30
<i>Vapeur Cruiser.</i>		
Gages des officiers et matelots.....	3,089 24	
Provisions.....	998 98	
Combustible.....	925 60	
Réparations.....	172 20	
Frais divers.....	352 57	
		5,538 59
<i>Vapeur Dream.</i>		
Gages des officiers et matelots.....	2,649 80	
Provisions.....	867 39	
Combustible.....	642 31	
Affrètement.....	3,300 00	
Frais divers.....	311 60	
		7,771 10
<i>Vapeur Constance.</i>		
Construction.....	25,000 00	
Inspecteur de la construction.....	979 16	
Frais divers.....	200 70	
		26,179 86
<i>Vapeur St. Nicholas.</i>		
Gages des officiers et matelots.....	62 65	
Provisions.....	67 59	
Combustible.....	48 84	
Affrètement.....	333 34	
Frais divers.....	58 29	
		570 71
<i>Vapeur Bayfield.</i>		
Gages des officiers et matelots.....	417 00	
Provisions.....	178 90	
Combustible.....	380 05	
Frais divers.....	52 77	
		1,028 72
<i>Goélette Vigilant.</i>		
Gages des officiers et matelots.....	3,355 38	
Provisions.....	1,056 89	
Réparations.....	810 47	
Frais divers.....	1,269 80	
		6,492 54

FRAIS du service de la protection des pêcheries, etc.—*Fin.*

Service.	Montant.	Total.
<i>Goélette Agnes Macdonald.</i>		
	\$ cts.	\$ cts.
Gages des officiers et matelots	2,121 16	
Provisions	724 81	
Affrètement	2,137 50	
Frais divers	493 81	
		5,477 28
Yacht à vapeur de la douane l' <i>Argus</i> , employé à des services spéciaux		43 70
Construction de deux nouveaux vapeurs		6,071 88
Compte général, frais divers		1,525 31
Service de renseignement		2,021 32
Total		102,601 04
RÉCAPITULATION.		
Vapeur <i>Acadia</i>	18,134 27	
do <i>La Canadienne</i>	15,143 46	
do <i>Stanley</i>	6,602 30	
do <i>Cruiser</i>	5,538 59	
do <i>Dream</i>	7,771 10	
do <i>Constance</i>	26,179 86	
do <i>St. Nicholas</i>	570 71	
do <i>Bayfield</i>	1,028 72	
Goélette <i>Vigilant</i>	6,492 54	
do <i>Agnes Macdonald</i>	5,477 28	
Vapeur <i>Argus</i> , spécial	43 70	
Construction de nouveaux vapeurs	6,071 88	
Compte général	1,525 31	
Service de renseignement	2,021 32	
Total		102,601 04
A déduire de ce montant la somme de \$2,769.29, part des dépenses du <i>Cruiser</i> payée par le département de la douane		2,769 29
Dépense nette, service de la protection des pêcheries		99,831 75

SEINES EN BOURSES.

Le rapport de l'an dernier traite au long de la pêche qui se fait à l'aide de seines en bourses, et un appendice précieux donne un grand nombre d'opinions d'autorités compétentes sur les résultats et les effets de cette pêche. La destruction causée par l'usage de ces seines étant si fortement représentée et presque universellement reconnue, il ne restait pas au département d'autre alternative que de conclure que la conservation des précieuses pêcheries de maquereau et de hareng, sur les côtes de l'Atlantique, demandait le complet bannissement des seines en bourses.

Si, cependant, le gouvernement des Etats-Unis et celui de la France n'agissent pas de concert avec nous, cette prohibition de la seine en bourses ne saurait avoir tout l'effet nécessaire. Les Etats-Unis ont cependant essayé de diminuer le danger en empêchant le débarquement du maquereau pris à la seine en bourses sur les côtes américaines avant le 1er juin, chaque année; mais comme à cette époque la plupart de ces poissons voyageurs sont rendus dans les eaux canadiennes, en dehors des limites territoriales dans lesquelles les pêcheurs des Etats-Unis ont le privilège de se servir de la seine en bourses avec impunité et sans restrictions, la prohibition en question n'a réellement pas toute la valeur qu'on lui croirait d'abord. Pour être d'un avantage général pour les pêcheries, il

faut que la prohibition soit universelle, et, à cette fin, les gouvernements étrangers ont été invités à favoriser la prohibition complète de ces ruineux engins de pêche sur les hautes mers.

En attendant, le département a cru qu'il y avait lieu de prohiber ce mode de pêche dans nos propres eaux, et à la dernière session du parlement, le ministre de la marine et des pêcheries a présenté le bill suivant qui a été passé.

54-55 VICTORIA, CHAP. 43.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des pêcheries, chapitre quatre-vingt-quinze des Statuts révisés.

[Sanctionné le 28 août 1891.]

SA MAJESTÉ, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :—

1. L'article quatorze de l'Acte des pêcheries est par le présent modifié en y ajoutant le paragraphe suivant :

“ 15. L'usage de seines ou filets à bourses pour prendre du poisson dans les eaux du Canada est défendu sous peine d'une amende, pour chaque contravention, de cinquante piastres à cinq cents piastres, et de la confiscation du navire, bateau, chaloupe et des appareils servant à faire cette pêche.”

2. Le paragraphe quatre de l'article dix-huit est par le présent abrogé et remplacé par le suivant :—

“ 4. La moitié de toute amende perçue en vertu du présent acte appartiendra à Sa Majesté, et l'autre moitié sera remise au poursuivant, avec les frais taxés en sa faveur à ce sujet.”

PÊCHE A LA SEINE DANS LE COMTÉ D'HALIFAX.

En conséquence des difficultés rencontrées par le passé au sujet de la pêche à la seine en certains endroits du comté d'Halifax, et de disputes sans fin et de querelles entre les pêcheurs, ce département s'est fait renseigner par l'entremise de ses officiers, sur les meilleurs moyens de réglementer les pêches dans le voisinage de Peggy's-Cove, de façon à assurer la protection du poisson, et plus de sécurité pour les pêcheurs de l'endroit. Par suite des renseignements ainsi pris, il est devenu évident que le seul moyen sûr d'arriver au but était d'adopter le système de permis appliqué avec tant de succès dans les autres parties du pays, et comme cette idée a été approuvée par la majorité des pêcheurs de la localité, le règlement suivant a été adopté.

RÈGLEMENT DE LA PÊCHE À LA SEINE DANS LE DISTRICT DE PEGGY'S-COVE, COMTÉ D'HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE.

(1) Le gouverneur général en conseil pourra déclarer que les eaux de la côte de Peggy's-Cove, jusqu'à un demi-mille de la côte, entre deux endroits donnés, constitueront un district de pêche à la seine, et dès lors, il sera illicite pour toute personne de faire la pêche dite à la seine dans les limites de ce district sans un permis spécial du département des pêcheries.

(2) Les districts de pêche à la seine pourront être subdivisés et des pêcheries y pourront être délimitées et nommées ou numérotées.

(3) Pourront être accordés des permis de première classe au propriétaire ou propriétaires d'une seine d'au moins 80 brasses de longueur et 8 brasses de profondeur, si les propriétaires de cette seine ont un bateau et un équipage suffisant pour faire la pêche avec une pareille seine ; pourvu, toutefois, que les propriétaires ou l'un d'eux soit domicilié dans les dix milles de la côte entre les endroits qui forment les limites du district, ou pourvu que les propriétaires ou l'un d'eux possèdent ou possède une propriété foncière de la valeur de cent cinquante dollars dans les limites prescrites.

(4) Entre le quinzième jour de mai et le quinzième jour de novembre de chaque année, nul rets ni aucun autre engin ou appareil de pêche ne sera ancré ou tendu dans cette circonscription de pêche à la seine.

Pourvu, toujours, que s'il ne se prend pas de maquereau dans cette circonscription ou dans la circonscription voisine, le garde-pêche local pourra accorder un permis général de jour en jour de poser des rets dans les limites prescrites, et cet officier aura le pouvoir d'annuler ce permis en affichant un avis public dans trois différents endroits de la circonscription, dans le cas où le maquereau ferait son apparition sur la côte, et de faire enlever les rets qui auraient été placés deux heures après la publication de cet avis, aux frais des propriétaires.

(5) Le permis de placer ces rets s'appliquera aux propriétaires de tous rets, qu'ils soient licenciés à pêcher avec des seines ou non.

(6) Personne ne passera avec une chaloupe à voiles ou rames à travers ou sur une seine tendue dans les limites d'une pêcherie.

(7) Personne ne troublera les eaux dans les limites d'une pêcherie, de manière à effrayer le poisson d'une partie quelconque de cette pêcherie.

LICENCES.

(8) Une licence autorisera le porteur à pêcher dans la pêcherie pour laquelle elle est émise, en la manière connue comme pêche à la seine, jusqu'à ce que le porteur ait pris dans cette pêcherie—

Vingt barils de maquereau, ou vingt-cinq barils de maquereau et hareng, et alors la licence prendra fin. Mais cette pêche ne se fera que depuis le 1er jour de mai jusqu'au 15e jour de juillet, ou depuis le 1er jour d'août jusqu'au 15e jour de novembre de chaque année.

(9) Les licences de pêcheries seront numérotées, le porteur n° 1 ayant droit au premier privilège de pêche dans les limites de la pêcherie nommée dans sa licence.

(10) Le porteur de la licence du numéro ensuivant aura droit de jeter une seine depuis le bras courbé de la seine possédée par le porteur de la licence dont le numéro précède le sien, et aux droits de pêche dans la pêcherie lorsque la licence précédente finit.

(11) Une heure après le soleil levé, et en l'absence sans excuse légitime du porteur d'une licence ayant le premier droit de jeter une seine, le licencié dans l'ordre ensuivant pourra jeter sa seine dans la pêcherie, et aura droit à tout le poisson qu'il pourra prendre dans ce coup de seine, depuis une heure après le soleil levé jusqu'au coucher du soleil, n'excédant pas toutefois 20 barils de maquereau, ou 30 barils de hareng.

(12) Une heure après le soleil levé, en l'absence de tout porteur de licence dans une pêcherie, tout autre propriétaire de seine pourra jeter une seine : le premier propriétaire jetant l'ancre et attachant la ligne de la seine à un piquet et ayant un équipage suffisant pour la manœuvrer aura le choix dans la pêcherie, et le suivant en ordre jetant l'ancre et attachant la ligne de sa seine à un piquet pourra jeter sa seine depuis le bras courbé de la première.

(13) Constituera une excuse valable, le fait qu'un porteur de licence est absent de sa pêcherie à cause de gros temps, ou parce que son équipage est incapable à raison de maladie de poursuivre son occupation ordinaire, ou parce que le porteur assiste aux funérailles d'un parent ou d'un ami, ou qu'il est nécessairement occupé à faire sécher sa seine.

(14) Les licences seront accordées et réparties aux personnes qui y ont droit, dans l'ordre et pour la pêcherie nommée, à une réunion des propriétaires de seines convoquée à cette fin par le garde-pêche local, le premier mardi d'avril et le dernier samedi de juillet de chaque année, avis de cette réunion étant donné.

(15) Le porteur d'une licence non épuisée aura droit à tout le poisson pris dans le dernier coup de seine, bien que la quantité de poisson puisse dépasser la quantité requise pour épuiser la licence.

(16) L'honoraire pour chaque licence sera de cinquante centins.

CIRCONSCRIPTION.

La circonscription ci-dessus sera regardée, pour les fins de la pêche à la seine, comme divisée en différentes pêcheries désignées ci-dessous :

N^o 1. *Pêcherie du Ball-Rock.*—Du Midle-Rock au Ball-Rock.

N^o 2. *Pêcherie du Black-Rock.*—Du Ball-Rock au Black-Rock.

N^o 3. *Pêcherie du Salmon-Cove.*—Du Black-Rock au Salmon-Cove, ce dernier y compris.

N^o 4. *Pêcherie de la Pointe.*—Du Salmon-Cove à Peggy's-Point.

N^o 5. *Pêcherie de Pollock's-Cove.*—Du Shark-Rock à Pollock's-Cove.

N^o 6. *Pêcherie du Passage.*—Du Shark-Rock au Pollock's-Cove-Rock.

N^o 7. *Pêcherie du Swab-Rock.*—Du Pollock's-Cove-Rock au Swab-Rock.

N^o 8. *Pêcherie du Round-Rock.*—De la pêcherie du Swab-Rock au Round-Rock.

N^o 9. *Pêcherie du Simond's-Rock.*—Du Round-Rock au Simond's-Rock.

N^o 10. *Pêcherie du Clam-Pond.*—Du Simond's-Rock au Clam-Pond.

N^o 11. *Pêcherie du Gap.*—Du Clam-Pond à la pointe du Gap.

N^o 12. *Pêcherie des Five-Alleys.*—De la pointe du Gap au Five-Alley-Rock.

Le comité recommande qu'une commission soit délivrée en conformité.

JOHN J. MCGEE.

Greffier du Conseil privé.

PÊCHE DU HOMARD.

L'augmentation énorme de la quantité de homard prise chaque année fait plus que jamais comprendre au département que s'il ne prend pas bientôt des mesures vigoureuses pour la protection de ce crustacé, celui-ci sera incapable de résister à la guerre qu'on lui fait.

Il y a dix ans deux ou trois homards suffisaient pour emplir une boîte d'une livre; aujourd'hui il en faut six ou sept, et plus. Le nombre des homarderies a augmenté avec le nombre d'hommes, de bateaux et d'engins de pêche, tandis que le nombre et la taille des homards a diminué en proportion. Il peut y avoir une certaine fluctuation dans la donnée en certaines localités, et une année de rareté peut être suivie d'une autre d'abondance relative; mais il n'est pas moins vrai, cependant, que l'industrie demande trop à la production, et que l'espèce ne pourra pas très longtemps résister à la décimation qu'on lui fait subir.

Le homard canadien est d'une grande valeur pour le pays. Les crustacés mis en conserves ou vendus vifs pendant la saison de 1890 ont donné un poids de 11,566,732 livres, ce qui représente une valeur de \$1,648,344, tandis que l'industrie a employé des milliers de personnes pendant deux mois et demi de l'année. La valeur des homarderies et des rets à homards s'estime à \$822,903.

Tandis que le nombre des homarderies augmente tous les jours, la taille du homard diminue d'une façon correspondante, et à moins qu'on n'y porte remède, cette riche industrie, qui, avec certains soins et une protection suffisante, pourrait encore donner d'excellents profits à des générations futures, aura avant longtemps disparu. L'expérience a démontré qu'à moins d'être protégé par un règlement rigoureux, le homard peut facilement être exterminé. Par la pêche excessive ou par la prise du poisson qui n'a jamais frayé une pêcherie de homards est bientôt ruinée.

Il peut y avoir différences d'opinions sur l'état actuel et sur l'avenir des grandes pêches maritimes; mais pour ce qui est de la pêche du homard, qui constitue une ressource si importante pour les provinces maritimes, il ne saurait y avoir de doute qu'elle est aujourd'hui faite à l'excès, et qu'en conséquence les pêcheries diminuent en richesse graduellement mais sûrement.

Les rapports annuels des inspecteurs de pêche en Angleterre et en Ecosse établissent que tandis qu'en certains endroits de la Grande-Bretagne le déclin a été assez considérable pour altérer les bases de cette industrie et la rendre inproductive pour les pêcheurs, le prix du homard exporté de Norvège a plus que doublé depuis 1866 ; ce qui indique jusqu'à quel point la ruine se manifeste, bien que les pêcheries de homard de la Norvège soient reconnues pour les plus grandes et les meilleures de l'Europe.

Aux Etats-Unis, plusieurs importantes pêcheries de homard sont aujourd'hui tout à fait épuisées. D'autres rendent beaucoup moins qu'autrefois, et le homard y est plus petit. Cet appauvrissement se fait le plus sentir dans les régions exploitées depuis le plus longtemps, et surtout près de la côte, dans les eaux peu profondes qui sont de facile accès, et où l'exploitation a été le plus persistante. C'est depuis quinze ou vingt ans que la diminution des rendements a été le plus marquée, c'est-à-dire depuis l'établissement de nombreuses homarderies et des modes de transport perfectionnés qui permettent de porter le homard frais dans toutes les parties du pays.

Alarmé de cet état de choses, le ministre a jugé à propos de faire rédiger le projet de règlement saivant comme base d'un plan ayant pour objet de maintenir l'existence d'une ressource si précieuse pour les pêcheurs canadiens.

PROJET DE RÈGLEMENT POUR LA PÊCHE AU HOMARD.

1. Personne ne pêchera, ne prendra, ne tuera, ne mettra en boîte, ne mettra en conserve, ni ne préparera le homard, ni le gardera vivant dans des étangs ou autres endroits, sans une licence du ministre de la marine et des pêcheries.

2.—(a) Personne n'emploiera ni rets, ni bateaux, ni autres moyens de prendre le homard tant que le propriétaire ou les propriétaires n'aura ou n'auront fait remettre une demande par écrit mentionnant le nombre et la nature de ces bateaux, rets ou autres engins de pêche, à l'officier de pêche le plus voisin, qui, s'il n'existe aucune objection, pourra, avec l'approbation du ministre de la marine et des pêcheries, donner une licence sous la forme indiquée dans le présent règlement et portant la marque A, laquelle sera contresignée par l'inspecteur des pêcheries de la circonscription.

(b) Tout bateau, rets ou autre engin de pêche au homard employé avant que cette licence soit obtenue, et tout bateau, rets ou autre engin de pêche au homard employé en sus du nombre porté dans la licence, ou ne répondant pas à la description contenue dans cette licence, sera tenu pour illicite et pourra être saisi et confisqué, de même que le homard qui y sera pris ; et le propriétaire ou les propriétaires, ou la personne ou les personnes qui s'en serviront seront passibles des amendes et frais mentionnés dans l'acte concernant les pêches.

3. Tous bateaux, rets, ou bouées de fond, et tous réservoirs employés pour garder le homard en vie, porteront les noms, initiales ou marques du propriétaire ou des propriétaires lisiblement marqués au fer rouge ou autrement, et ces noms, initiales ou marques seront mentionnés dans la licence. Tous bateaux, rets, bouées de fond, ou réservoirs employés sans ces noms, initiales ou marques seront passibles de saisie et confiscation, de même que le homard qui y sera pris, et le propriétaire ou les propriétaires, ou la personne ou les personnes qui s'en serviront, seront aussi passibles des amendes et frais mentionnés dans l'Acte des Pêches.

4. Il sera perçu un droit de un centin sur chaque rets ou autre engin de pêche employé à la pêche du homard, et ce droit sera payé lors de la demande de la licence.

5.—(a) Sur cette partie de la côte de l'océan Atlantique qui s'étend vers l'ouest depuis le phare de Cranberry, à la hauteur du cap Canso, en suivant la côte de la baie de Fundy, jusqu'à la frontière des Etats-Unis, il sera illicite de pêcher le homard, d'en prendre, tuer, acheter, vendre ou en avoir en sa possession (sans excuse légitime), depuis le 1er juillet jusqu'au 31 décembre de chaque année, ces deux dates y comprises.

(b) Dans les eaux de la province de Québec (y compris les îles Madeleine et Anticosti), les eaux de l'Île du Prince-Edouard, les autres eaux de la province du Nouveau-

Brunswick, et les autres eaux de la province de la Nouvelle-Ecosse non comprises dans le paragraphe 5 (a) du présent règlement, il sera illicite de pêcher le homard, en prendre, tuer ou en avoir en sa possession (sans excuse légitime), du 15^e jour de juillet au 31^e jour de décembre, chaque année, inclusivement.

(c) Le homard pris en contravention du présent règlement sera passible de saisie et confiscation, ainsi que les bateaux, rets et autres engins de pêche qui auront été employés à le prendre, et toute personne qui violera le présent règlement sera passible des amendes et frais mentionnés dans l'Acte des Pêches.

6.—(a) Il sera en tout temps illicite de pêcher, prendre, tuer, acheter, vendre, exposer en vente ou avoir en sa possession du homard œuvé ou à test tendre, ou du homard de moins de *neuf pouces* de longueur, mesurés de la tête à la queue inclusivement, à l'exclusion des pinces et des antennes, et lorsque pareil homard se prendra dans les engins de pêche licitement employés il sera libéré vivant par le propriétaire, ou agent, locataire, occupant, associé ou personne en charge, soit en qualité d'occupant ou de serviteur, à chacun desquels appartiendra de prouver la libération, et chacun desquels, dans le cas d'une contravention du présent règlement, sera regardé comme conjointement et solidairement passible des amendes et frais mentionnés dans l'Acte des Pêches.

(b) Pourvu toutefois que le règlement qui précède ne s'applique pas aux homards œvés ou à test tendre livrés aux homarderies dont le propriétaire ou gérant tient à la satisfaction du ministre de la marine et des pêcheries, des incubateurs ou auges employés à l'incubation et l'éclosion des œufs enlevés de toutes les femelles ainsi reçues à la homarderie.

7. Sur chaque caisse de homard en conserve, sera appliquée à demeure et d'une façon voyante par le paqueur ou l'exportateur, une étiquette imprimée fournie par le département des pêcheries et signée par l'officier de pêche, attestant que le homard y contenu aura été pris et paqué en conformité de la loi; et toute caisse qui ne portera pas cette étiquette pourra être saisie et confisquée et le propriétaire, paqueur et exportateur sera passible des amendes et frais mentionnés dans l'Acte des Pêches.

8. Dans tous pièges, boîtes ou cages employés à prendre le homard, les lattes ou ais doivent être espacés de un pouce et quart ($1\frac{1}{4}$), de façon à permettre au petit homard de s'échapper. Et tout piège, boîte ou cage qui ne sera pas construit en conformité de ce règlement sera passible de saisie ou de confiscation, ainsi que tout le homard pris, et le propriétaire et toute personne qui s'en servira, sera passible des amendes et frais mentionnés dans l'Acte des Pêches.

En vue de provoquer des critiques, le projet de règlement a été communiqué aux paqueurs de homard, et autres personnes intéressées dans la conservation des pêcheries de homard. Ci-après se trouvent les résultats de cette enquête.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

MM. J. B. Hamblen et Cie, de Pictou, disent qu'ils sont en faveur d'un système de permis. Ils espèrent que les paqueurs seront protégés par des licences de même que les pêcheurs. Du côté nord de la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et dans l'Île du Prince-Edouard, les paqueurs sont les propriétaires de tous les engins de pêche. Ils n'approuvent pas que les pièges et engins de pêche soient marqués des initiales de leurs propriétaires. Ils se déclarent en faveur d'un droit spécifique de \$50. L'espacement de $1\frac{1}{4}$ pouce entre les ais des pièges n'est pas mal; mais comme les pièges ne sont pas tous construits sur le même modèle, il serait difficile d'appliquer exactement cette mesure. Dernièrement plusieurs petits industriels ont exploité ce que MM. Hamblen regardent comme leurs pêcheries et ont, suivant eux, produit un article inférieur.

M. J. H. Townsend, de Tangier, dit qu'il n'a personnellement pas d'autre intérêt dans cette industrie que celui de sa préservation au profit de la population au milieu de laquelle il réside. Il est en faveur du système de permis; mais ce sont les paqueurs ou les propriétaires de homarderies, et non les pêcheurs, qui devraient prendre des permis.

On devrait maintenir une surveillance effective de chaque homarderie ou groupe de homarderies, et après un certain nombre de contraventions à la loi, le permis devrait être retiré. A la fin de la saison la homarderie devrait payer en outre certains droits proportionnés au chiffre de ses opérations. M. Townsend prétend que si un homardier honnête refuse d'acheter la prise d'un pêcheur parce qu'elle contient quelques homards dont la loi ne permet pas la pêche, ce pêcheur ira à l'avenir porter son poisson à quelque autre industriel moins scrupuleux. Ceci pourrait être réprimé si on donnait au pêcheur raison de craindre la rencontre d'un officier de pêche chaque fois qu'il se présente à une homarderie. L'exportation du homard vif ne devrait se faire que par des vendeurs munis de permis. Les navires portant du homard vivant ne devraient pas être acquittés à la douane sans un certificat d'un officier de pêche qui établisse par qui ce homard est exporté, etc.

MM. Burnham et Morrill, de Portland, Maine, qui exploitent une homarderie dans la Nouvelle-Ecosse, sont en faveur de l'adoption du règlement, à l'exception du dernier paragraphe. La plupart de leurs pièges étant faits, ils croient qu'il serait très rigoureux pour eux d'être assujétis à ce règlement avant 1893, vu que les ais de quelques-uns de ces pièges ne sont pas espacés de $1\frac{1}{4}$ pouce. Ils s'opposent à l'extension de la saison de pêche. Il suffirait de maintenir avec rigueur la saison de prohibition pour conserver cette pêche. Ils ont remarqué progrès dans la taille et dans la quantité du homard partout où la saison de prohibition a été maintenue sérieusement.

MM. E. G. et C. Stayner, de Halifax, regardent le règlement projeté comme une mesure sage et de nature à faire du bien à la pêche. Ils sont d'avis que l'espacement des ais devrait être de $1\frac{3}{8}$ pouce. Les pêcheurs pourront trouver à redire au droit de un centin par piège. Les pêcheurs qui paquent leur propre homard produisent un article inférieur, et par là, font tort au commerce et au marché.

M. J. N. Gardner, de Yarmouth, dit que les pêcheries de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse sont les propriétaires des engins de pêche, et qu'il serait injuste de les frapper de droits sans y assujétir les paqueurs et les acheteurs. Dans l'article 5, paragraphe b, il recommande de remplacer par "à moins de licence spéciale" les mots "sans excuse légitime," dont le sens est trop étendu. Il approuve les autres dispositions du règlement pour le présent, mais il croit qu'avant longtemps il sera nécessaire de porter le minimum de la longueur à $10\frac{1}{2}$ pouces. Ce sera suivant lui le meilleur moyen de conserver l'industrie. On a remarqué que sur 10,000 homards 8,000 étaient œuvés, et qu'ils ne se sont libérés de leurs œufs qu'en septembre et octobre. C'était plus tard que d'ordinaire. La prise a été plus forte l'année dernière qu'elle n'a jamais été à Yarmouth et à Shelburne.

M. Henry T. d'Entremont, de Lower-East-Public, rapporte que le règlement projeté est acceptable aux pêcheurs, à l'exception de la saison de pêche. Il recommande qu'on donne le privilège de pêcher l'automne, vu qu'ils exportent presque tout leur homard aux Etats-Unis, vivant, et il suggère qu'on permette la pêche du 1er mars au 15 mai, et d'août à octobre. Le homard est alors dans le meilleur état et obtient de hauts prix. Le test du homard s'amollit en mai et juin; et en août, septembre et octobre, le test de presque tout le homard est dur.

M. H. B. Cann, de Yarmouth, est opposé au système des permis, et n'en attend rien que du mécontentement et de l'irritation pour les pêcheurs et de l'ennui pour les agents du département. Il désapprouve les quatre premiers paragraphes, tandis qu'il est favorable à l'adoption du reste. Il y a dix ans qu'il fait le paquage ou l'exportation

du homard vif. Il n'a pas d'objection sérieuse à la loi telle qu'elle est aujourd'hui, si ce n'est que les officiers de pêche sont revêtus de pouvoirs trop arbitraires relativement à l'imposition d'amendes pour la possession de poisson de taille non réglementaire.

MM. Hogg, Craig et Cie, de Pictou, approuvent le premier article du règlement projeté. L'article 2 causerait des ennuis aux paqueurs comme aux pêcheurs. Dans plusieurs cas les pêcheurs fournissent leurs propres bateaux, etc., et n'arrivent souvent à la homarderie qu'une journée ou deux avant le commencement des travaux. Il serait difficile de les inclure alors dans les demandes de permis. On regarde l'article 2 (b) comme non nécessaire et très difficile à garder, vu que les bateaux et les pièges sont souvent détruits durant la saison et ont à être remplacés. Il faudrait alors de nouvelles énumérations dans les licences. L'article 3 présente aussi des objections. L'article 4 serait d'application difficile, attendu qu'en certains cas les paqueurs sont les propriétaires des appareils et les prêtent aux pêcheurs. Il faudrait du reste une armée d'employés pour la perception de ce droit. L'article 5 (a, b, c) est satisfaisant. Si l'article 6 était mis à exécution, il faudrait fermer toutes les homarderies; les paqueurs devraient avoir certaine latitude. L'article 7 est regardé comme un embarras pour les homardiers, et peut causer des délais sérieux dans les envois aux marchés étrangers. L'article 8 ne saurait être mis à exécution d'ici à quatre ou cinq ans sans nécessiter la destruction totale de toutes les boîtes à pêcher qui sont maintenant construites. Comme les circonstances varient suivant les lieux, certains règlements peuvent être à désirer dans une localité et non dans une autre. Si on s'aperçoit que le homard diminue, on devrait raccourcir la saison de pêche, et après un certain temps, si la diminution continue, la raccourcir encore de quelques jours. Que l'on fixe la saison de pêche au moyen de la loi, afin que l'administration ne soit pas à même de la prolonger. Que les droits de licence soient de \$50 à \$100 pour chaque établissement, et qu'on refuse des permis à tous ceux qui à l'avenir voudront s'établir à moins de trois milles d'une homarderie déjà établie. Durant la saison de prohibition, que des pataches fassent la patrouille le long de la côte et détruisent tous les engins de pêche illicite trouvés à l'eau. Si quelqu'un est trouvé coupable de contravention, qu'on impose une forte amende. Qu'on confisque le homard en boîte lorsqu'on soupçonne quelque illégalité.

M. H. F. Baker, d'Ingonish, approuve entièrement le projet de règlement, à l'exception du temps fixé pour la pêche, qui ne convient pas bien au Cap-Breton. Il paierait volontiers un droit de licence de \$50. A ce chiffre ce droit pourrait empêcher l'établissement de petites homarderies. S'il était trop élevé, il pourrait y avoir danger de monopole. L'excès de pêche est suivant lui plus à craindre pour cette industrie que la prise du homard trop petit ou œuvé. Quant au homardier non autorisé, qui cherche des endroits éloignés pour cacher sa petite industrie illicite, il est difficile de l'atteindre.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

M. H. O'Leary, de Richibouctou, ne trouve rien à reprendre au règlement projeté. Il recommande qu'on exempte les bateaux-pêcheurs qui exercent en eau profonde, à plus de trois milles du rivage, par exemple. Cela encouragerait la pêche en eau profonde. L'année dernière il a fait l'expérience de cette pêche. Ses hommes allaient jusqu'à cinq ou six milles au large et prenaient un poisson meilleur et plus gros, sans mélange de homard œuvé. On ne devrait pour aucune considération prolonger la saison après le 15 juillet.

MM. Robertson et Cie, de Richibouctou, approuvent le nouveau règlement, mais espèrent que les homardiers déjà établis auront la préférence sur les nouveaux pour les

pêcheries qu'ils ont déjà exploitées. Si le règlement relatif à l'écartement de $1\frac{1}{4}$ pouce entre les ais vient en vigueur avant l'année prochaine, ils demandent qu'on leur permette encore un an de se servir des pièges qu'ils ont aujourd'hui. Ils s'opposent au prolongement de la saison.

M. John Windsor, du Petit-Rocher, objecte au règlement proposé. On devrait donner aux paqueurs des permis s'étendant à une certaine longueur de côte sans égard au nombre de pièges dont ils entendent se servir. Il considère comme une dépense inutile de marquer les bateaux et les engins. L'étiquetage des caisses de homard en conserve sera un nouvel ennui et une nouvelle charge pour une industrie déjà précaire.

M. A. W. Y. DesBrisay, du Petit-Rocher, dit que le homard n'est jamais molesté dans la baie des Chaleurs après la fermeture de la saison. Cela devrait être regardé comme suffisant. Le crustacé est aujourd'hui plus abondant et de plus belle taille qu'auparavant. Le seul espoir d'une bonne année repose sur les chances d'une saison hâtive. Il est bon de réglementer l'écartement des ais. On devrait rebuter l'établissement de nouvelles homarderies.

M. Joseph Poirier, de la Grand'Anse, exprime son approbation du règlement projeté et dit qu'il paiera volontier un droit de licence pour s'assurer la pêcherie qu'il exploite aujourd'hui. Il fournit aux pêcheurs leurs appareils de pêche, et leur donne tant la livre pour le homard qu'ils lui apportent.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

M. Geo. D. Longworth, de Charlottetown, ne saurait répondre au complet pour le moment. Cependant il recommande fortement qu'on empêche l'établissement de nouvelles homarderies dans les limites des pêcheries déjà exploitées.

M. Archibald J. Macdonald, de Georgetown, considère que les personnes adonnées à cette industrie d'une façon permanente, trouveront un avantage dans un régime de licences. On devraient autoriser les percepteurs des douanes à délivrer des licences, qui devraient être contresignées par les officiers de pêche à leur première visite à la homarderie. La seule peine possible à imposer serait l'annulation de la licence et la fermeture de la homarderie. Ceux qui font la pêche illicite tiennent leurs bouées sous les eaux et se ménagent des points de repère pour les retrouver. Il serait difficile de découvrir les contraventions qui se feraient dans ces conditions. Si les incubateurs sont bien conduits, et tous les œufs sauvés, on obtiendra ainsi, dans un an, plus de résultats désirables qu'on n'en a obtenu par le passé. Les paqueurs qui se refusent à l'accomplissement de cette partie de leurs devoirs devraient être privés de leurs licences. La saison de prohibition devrait être du 1^{er} juillet au 1^{er} mai, mais on ne devrait pas, pendant la saison de pêche, tenir compte de la taille du crustacé. La partie du règlement relative à l'espacement des ais condamnerait tous les pièges du golfe. Cela pourrait être fort bien pour la côte de l'Atlantique et Terre-Neuve, mais dans le golfe il suffit d'un écartement de 1 pouce ou $1\frac{1}{8}$ pouce.

MM. Robblee et Cie, de Miminegash, n'attendent pas grand bien du projet de ce règlement. Ce qu'il faut dans l'Île du Prince-Édouard, c'est commencer à pêcher aussitôt que possible après le 1^{er} mai et finir le 30 juin, sans exception. Ils en sont venus à la conclusion que ce qu'ils manqueront une année leur viendra l'année suivante; et 46 semaines de protection par année c'est de l'argent dans le gousset. Ils sont fortement opposés à une division des pêcheries au moyen de licences, vu que les Américains auraient bientôt accaparé toutes les eaux.

M. J. Hantz, de Pinette, s'exprime comme suit : pourquoi imposer des droits de licence aux pêcheurs de homard, quand vous payez une prime aux autres pêcheurs, qui ne courent pas plus de risques et n'ont pas plus de frais que les premiers ? La saison de prohibition convient à cette localité, à moins que le printemps ne soit très en retard. L'étiquette qu'on propose n'est pas nécessaire là où il y a un officier de pêche. L'écartement des ais que l'on propose présente des objections. Ce n'est pas pour retenir les petits homards que les ais sont espacés, mais pour empêcher de briser les pinces des gros, si elles sont sorties lorsque le pêcheur embarque les pièges dans le bateau.

M. J. H. Myrick, de Tignish, est en faveur du régime de licences, si on se propose de protéger les occupants actuels. Les articles 2 et 3 ne feront à personne assez de bien pour compenser la peine de s'y conformer. Le droit est raisonnable. La saison de prohibition, si on la fait bien observer, constituera la meilleure protection non seulement pour le poisson mais pour les paqueurs et les pêcheurs. L'article 6, relatif au petit homard, offre des objections parce qu'il a toujours été extrêmement difficile de faire observer pareil règlement. Les pêcheurs jettent à l'eau beaucoup de petits homards, mais jeter tous ceux qui n'atteignent pas 9 pouces est à peu près impossible. L'article concernant les étiquettes sur les caisses de homard en conserve sera d'application plus difficile qu'avantageuse. Si l'on donne avis assez longtemps d'avance, l'article 8 sera une bonne mesure et fera du bien.

QUÉBEC.

M. L. Z. Joncas, membre du parlement, approuve le règlement et a foi dans une protection rigoureuse pour cette industrie. Il suggère cependant que la licence soit prise par le paqueur et non par le pêcheur, et que le droit de un centin soit payé par le paqueur ou propriétaire de la homarderie. Cela produirait le même résultat et donnerait beaucoup moins d'ennui.

Le Dr Wm. Wakeham, inspecteur des pêcheries de la division du golfe, approuve ce règlement. Il suggère d'ajouter dans le premier paragraphe, après "ou autres endroits", les mots "pour être mis en conserve ou exporté." Suivant les termes de ce paragraphe, les particuliers qui ne tendent qu'un seul piège pour les besoins de leur propre table, où les touristes qui s'amuse sur la côte à gaffer le homard parmi les roches, auraient besoin d'une licence. La pêche au homard devrait être défendue dans les lagunes des îles Madeleine, vu qu'il est établi que le homard fréquente ces eaux peu profondes et chaudes pour frayer. La plupart des homardiens et des pêcheurs sont en faveur de l'abandon de la pêche dans les lagunes, et il est à désirer qu'un dispositif à cet effet soit ajouté au règlement suggéré.

EXPORTATION DU HOMARD VIF EN ANGLETERRE.

Le département ayant à cœur d'encourager par tous les moyens raisonnables toute entreprise nouvelle de nature à favoriser l'industrie de la pêche, ne peut faire autrement que prendre un grand intérêt dans les efforts que fait le capitaine Arthur McGray, pour arriver à transporter le homard vif en Angleterre.

Dès 1890 le capitaine McGray annonçait au département qu'il croyait avoir perfectionné un plan grâce auquel il pourrait exporter le homard vif à des distances considérables, et il demandait la permission d'en prendre quelques-uns pour mettre son plan à l'essai. La permission fut volontiers accordée, et après avoir pris les renseignements nécessaires, le département jugea l'entreprise digne d'être appuyée, et voulut demander au parlement un crédit de \$300 pour aider le capitaine McGray dans ses tentatives

d'exportation en Angleterre. Cette intention n'a cependant pas été mise à exécution, et un nouvel essai du plan du capitaine McGray a été en conséquence remis à plus tard. Quoiqu'il en soit, grâce aux services et à la coopération du haut-commissaire du Canada et de quelques-uns des plus grands poissonniers de Billingsgate, il a été fait des arrangements pour l'exposition et la vente aux étaux de ces derniers des homards ainsi expédiés à l'essai.

Par suite d'une série d'accidents, l'expérience n'a pas été aussi satisfaisante qu'on aurait voulu. Elle a cependant démontré que le transport en Angleterre du homard vif est chose possible. Aujourd'hui qu'on connaît les causes de l'insuccès et les moyens d'y remédier à l'avenir, il n'y a pas lieu de douter qu'il puisse s'établir, au grand avantage des pêcheurs de nos provinces maritimes, un commerce lucratif avec l'Angleterre.

L'article suivant, extrait de la *Canadian Gazette*, de Londres, contient les détails de l'expérience du capitaine McGray :—

IMPORTATION DU HOMARD DU CANADA.

“ Le homard du Canada est depuis longtemps connu et apprécié en Angleterre, mais seulement en conserve, dans les boîtes de fer blanc familières aux ménagères. Le crustacé est abondant et à bon marché au Canada, en Angleterre il est dispendieux au point d'être un mets de luxe. On vient de faire entre la colonie et la métropole l'expérience de l'importation du homard vif.

“ Des tentatives ont été faites à plusieurs reprises pour importer vif en Angleterre le homard du Canada ; mais aucune n'a réussi, par suite de différentes causes trop nombreuses pour être énumérées ici. L'idée était cependant trop bonne, trop tentante, pour être définitivement abandonnée. Finalement MM. Arthur et Harold McGray prirent avec soin dans les principaux districts à homard des renseignements qui les convainquirent que les méthodes adoptées par les exportateurs antérieurs avaient été défectueuses, par suite de leur ignorance des habitudes et des besoins de ce crustacé. Ces exportateurs s'étaient contentés de placer le homard dans de grandes auges et de renouveler l'eau salée à fréquents intervalles. Pareille précaution était clairement insuffisante, car invariablement le homard mourrait dès douze ou quinze heures.

“ Après avoir terminé leur enquête, et fait un tableau des renseignements obtenus, MM. McGray commencèrent à faire des expériences d'après un plan tout à fait différent imaginé par eux-mêmes.

L'appareil, qui paraît être simple en lui-même, est le fruit de patientes observations et études des habitudes du homard à différents endroits le long de la côte. Le nouvel arrangement permet au crustacé de continuer, pendant le transport, un mode de vie presque identique avec celui qu'il poursuit au fond de la mer. Le plan est le secret de l'inventeur, et nous ne saurions le dévoiler pour le moment.

“ Ils commencèrent avec dix homards qu'ils mirent dans leur récipient perfectionné, et réussirent à les garder quarante-huit heures en vie. C'était déjà un grand pas de fait sur les résultats obtenus par les autres marchands. Ainsi encouragés, ils continuèrent leurs expériences avec de successives séries de homards. Dans le cours de l'été 1891 ils réussirent à les garder vivants cinq, huit, onze, treize, et finalement dix-huit jours. Ces expériences, marquées par d'innombrables incidents, essais, insuccès, et succès partiels, ont été conduites à bord d'un phare flottant stationné en face de Barrington, et avec de l'eau toujours prise dans la baie et naturellement de température égale. Il était donc dès lors établi que le homard pouvait être gardé dix-huit jours à bord d'un bâtiment stationnaire.

“ Cette question se présentait alors : Pareils homards pourraient-ils vivre aussi longtemps à bord d'un bâtiment traversant l'Atlantique, et dans de l'eau changeant constamment de température ? MM. McGray étaient convaincus qu'ils le pourraient.

“ Ils s'arrangèrent donc pour expédier cinquante homards par le vapeur *Historian* (capitaine Wilson), qui va directement de Halifax, Nouvelle-Écosse, à Londres. On comptait que la traversée prendrait quatorze jours. C'était plus que suffisant pour un

essai concluant, attendu qu'on pourrait plus tard expédier par vapeurs qui feraient la traversée en dix jours.

“ Le steamer partit de Halifax à huit heures du matin, jeudi, 10 décembre, avec M. Harold McGray à son bord pour surveiller l'expérience. Les circonstances n'étaient pas très favorables, car les homards étaient déjà hors de l'eau depuis vingt-quatre heures.

“ La liste suivante donne un aperçu des pertes :

Le 1er jour il meurt	2	homards.
“ 5e “	il en meurt	4.
“ 6e “	“	1.
“ 7e “	“	3.
“ 8e “	“	1.
“ 9e “	“	1.
“ 12e “	“	2.

“ Le cinquième jour, pendant un ouragan du sud-ouest, un des récipients qui contenait 15 homards a été emporté à la mer.

“ La mort des deux premiers dépendait de ce que les crustacés n'étaient pas en bon état lorsqu'ils ont pris la mer. Quatre ont ensuite été tués par le changement rapide de la température au passage du *gulf-stream* ; deux sont morts de blessures infligées par d'autres plus gros et plus forts, tandis que les autres ont succombé par suite de quelque cause inconnue.

“ Au départ de Halifax, la température de l'eau était de 44° ; cette température s'est maintenue pendant quatre jours. Sur les bancs de Terre-Neuve elle a varié de 45° à 48°, tandis qu'en arrivant au *gulf-stream* elle s'est soudainement élevée à 65°. M. McGray était naturellement inquiet de l'effet que produirait sur son homard cette brusque élévation de la température. Quatre succombèrent, comme nous l'avons dit plus haut ; mais les autres restèrent en bonne santé.

“ Chose étrange, l'air froid et l'eau chaude exercent un effet également fatal sur ce poisson délicat, accoutumé à vivre à des profondeurs où l'air ne pénètre jamais, et où l'eau ne s'élève jamais au-dessus d'une certaine température. Autre détail curieux : ces crustacés ont parcouru toute la distance—2,800 milles—sans avoir besoin d'aucune nourriture. Au fond de l'océan ils se nourrissent de poisson, et quand ils sont montés à la surface pour y être gardés pendant quelque temps on peut leur donner de la farine d'avoine. Ils mangeraient bien certes du poisson, mais on a constaté qu'ils se battent pour cette nourriture comme des loups affamés, se mordant et se blessant sérieusement les uns les autres. Pour éviter tout risque possible, M. McGray résolut de ne leur donner rien à manger, et il a constaté qu'ils n'en restent pas moins ainsi en bon état.

“ Jusqu'à l'heure de l'arrivée de l'expédition dans les docks Victoria, à midi le 26 décembre, tout avait confirmé l'attente des expéditeurs. Malheureusement, cependant, les homards arrivèrent à Londres justement à l'époque où à l'occasion des fêtes de Noël, les marchés sont fermés pendant trois jours. Il fallut en conséquence les garder à bord près de deux jours—jusqu'à lundi matin, le 28 décembre—et se servir de l'eau du bassin. Cette eau, aidé du brouillard, les tua tous à l'exception de quatre. On admettra cependant que ces circonstances tout à fait exceptionnelles n'ôtent rien à la valeur de l'expérience ainsi faite, qui démontre qu'on peut importer en ce pays le homard vif et en bon état, et M. McGray a confiance qu'avec l'expérience qu'il a gagnée, le prochain envoi démontrera au delà de tout doute la possibilité d'établir avec succès ce commerce qui ne saurait manquer d'être profitable.

“ La possibilité de transporter le homard vif ayant été ainsi démontrée, MM. McGray feront plus tard l'acquisition d'un vapeur à 15 nœuds spécialement installé pour le transport du homard à travers l'Atlantique en grandes quantités. Cela permettra d'alimenter les marchés de Londres et de Paris de homards de première qualité livrés vifs à un prix au-dessous de la moitié de ce qu'on y paie aujourd'hui pour le homard anglais de même qualité. Le premier envoi se fera probablement vers le milieu de mai prochain.

“ La pêche au homard au Canada dure de janvier à juillet ; le reste de l'année est la saison réservée, durant laquelle il ne peut pas être pris de homard. Afin de se procurer les homards nécessaires à leurs expériences, les intéressés dans la présente entre-

prise ont été obligés d'avoir recours à l'honorable C. H. Tupper, ministre canadien de la marine et des pêcheries, pour obtenir la permission d'en pêcher. Le gouvernement canadien a volontiers accordé cette faveur exceptionnelle, dans l'espoir que ces expériences conduiraient finalement à l'établissement d'une nouvelle industrie profitable entre le Canada et la mère-patrie. Le résultat qu'on vient d'obtenir permet d'espérer que cette attente sera réalisée.

“ M. McGray est en ce moment à Londres, et repartira pour Halifax dans quelques jours pour terminer ses arrangements et faire breveter ses appareils.”

HUITRES.

Le rapport de l'an dernier contenait un article très complet sur les mesures qu'il était question d'adopter pour la conservation et l'amélioration de cette précieuse industrie, et comprenait un résumé de règlement pour la formation et le développement de bancs d'huitres grâce à certaines restrictions. Depuis lors il a été fait beaucoup de progrès dans cette direction, et aujourd'hui est en pleine opération le plan de réserver certaines étendues pour la restauration des bancs ouverts à la pêche publique, et de donner à des particuliers le privilège de certains lots, dans le but d'encourager la culture naturelle et artificielle.

A une conférence des inspecteurs de pêcheries, qui a eu lieu à Ottawa dans le cours du mois d'avril 1891, l'état de chose relatif à la pêche aux huitres au Canada, et les meilleurs moyens d'assurer le développement et l'amélioration de cette industrie, ont été discutés au complet, et les recommandations suivantes ont été adoptées.

(1.) Qu'il ne soit pas exigé de droit pour licences.

(2.) Que personne ne pêche, ne prenne, ni n'ait d'huitres du Canada en sa possession, du 1er mai au 31 septembre de chaque année, inclusivement, et que sur les bancs en partie dépeuplés la pêche d'hiver à travers la glace soit défendue; les différents inspecteurs devant fournir au département une liste de ces bancs, et le département devant faire les règlements nécessaires pour cette prohibition.

(3.) Que personne ne pêche, ne prenne ni n'ait en sa possession d'huitres rondes dont l'écaille n'ait pas au moins 2 pouces de diamètre, ni d'huitres longues dont l'écaille extérieure ne mesure au moins 3 pouces. On devra immédiatement jeter à l'eau toutes les huitres qui seront prises avant d'avoir atteint cette grosseur, sous peine d'amende et de confiscation de tout matériel, engins ou appareils employés, ainsi que de l'annulation de la licence.

(4.) Que tous les bancs d'huitres qui produisent aujourd'hui dans les eaux du Canada, soient divisés sous aussi court délai que possible, en trois sections, lesquelles ne seront exploitées qu'alternativement, d'année en année, sous le contrôle des officiers de pêche de l'endroit selon quelque plan général adopté par le département.

(5.) Que le département prenne des mesures pour repeupler autant d'huitrières que possible, et accorde des licences aux particuliers qui voudront faire l'ostréiculture là où il n'existe pas de bancs producteurs, dans certaines conditions que le département jugera à propos.

(6.) Aussi, que le creusage de la vase coquillière soit défendue dans un rayon de 200 verges de toute huitrière, et que hors de cette distance il ne soit permis qu'aux endroits approuvés par un proposé aux pêcheries.

APPEL AU PUBLIC.

Tout le monde sait que, dans les provinces maritimes, plusieurs endroits qui étaient autrefois renommés pour la qualité de leurs huitres de même que pour la fertilité de leurs huitrières, se sont appauvris et quelques-uns même épuisés depuis un certain nombre d'années, par suite de la pêche désordonnée poursuivie dans ces endroits, et en conséquence de l'absence complète de toute aide artificielle qui eût pu être apportée à la propagation de l'espèce ainsi que de toute protection et culture des fonds où elle était indigène.

Des renseignements ayant appris au département que les habitants des endroits où se trouvaient des bancs d'huîtres épuisés manifestaient beaucoup de contentement à la suite des mesures prises par le département, et que tout le monde sentait la nécessité de les laisser reposer pendant un certain nombre d'années afin de leur donner le temps de se repeupler, la pétition qui suit fut mise en circulation pour donner plus de force aux mesures administratives.

“ A Son Excellence le Très honorable sir FREDERICK ARTHUR STANLEY, etc., etc., gouverneur général du Canada.

“ Vos pétitionnaires ayant appris que le parlement a voté un crédit pour les frais du relèvement des huîtrières prennent la liberté d'exposer :

“ Qu'il existait autrefois en cette localité de considérables huîtrières dont l'exploitation ne fournissait pas seulement de l'emploi à plusieurs, mais donnait encore un produit de valeur considérable ; mais par suite de pêches trop persistantes, et pour autres causes, le rendement de ces huîtrières a depuis quelques années beaucoup diminué, jusqu'au point qu'elles sont aujourd'hui, si non tout à fait, au moins dans une grande mesure improductives.

“ Vos pétitionnaires croient que le repeuplement de ces huîtrières pourrait se faire avec succès, et qu'au moyen de règlements restrictifs, la fécondité de ces pêcheries pourrait en quelques années être rétablie.

“ Vos pétitionnaires représentent de plus que si quelques-uns des bancs de leur localité étaient choisis par le département pour l'application de pareilles restrictions, la prohibition de toute pêche aux huîtres dans ces endroits pendant un certain nombre d'années rencontrerait leur approbation.

“ Vos pétitionnaires désireraient qu'à l'expiration de la période pendant laquelle, selon la loi, des huîtrières peuvent être réservées pour la culture, le dragage ou la pêche de leurs produits ne fussent permis que selon des règles judicieuses et restrictives nécessaires à leur conservation.

“ Vos pétitionnaires prient donc humblement que le relèvement de soit fait et que les huîtrières soient réservées.

RÉPONSES.

En réponse à cet appel, des pétitions ont été reçues pour le relèvement, la réservation et le repeuplement des eaux suivantes :

Le port de Shédiac, la baie Verte et Tidnish, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Le port de l'Est, à Chéticamp ; Faders-Pond, du côté sud de la baie de Sainte-Anne ; la rivière Sydney, les baies de Lingan, de Mira, de Catalone, de l'Est, la Grande-Baie Glacée, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Le port de Summerside, la baie Orwell et la rivière Winter, dans la province de l'Île du Prince-Edouard.

MESURES PRISES.

Un crédit de \$5,000 ayant été voté par le parlement à la dernière session pour le relèvement des huîtrières, et pour favoriser la création de nouveaux bancs, M. Robert Simpson, ingénieur civil, fut chargé de relever le port de Shédiac, autrefois renommé pour l'excellente qualité de ses huîtres, mais dont les bancs ont été dragués jusqu'à épuisement ou à peu près. Une minute du conseil basée sur le relèvement ainsi fait fut adoptée le 1er septembre 1891, réservant dans cette localité une étendue d'eau d'environ 270 acres, que l'on consacrerait à la production naturelle et artificielle des huîtres, et autorisant le ministre de la marine et des pêcheries à faire les dépenses nécessaires.

On s'attendait qu'on pourrait commencer les opérations dès l'automne, mais il a été si difficile de se procurer les services d'un expert que l'expérience a dû être retardée

jusqu'au printemps 1892. Ce délai inévitable pourrait bien après tout avoir eu son avantage. Tandis que plusieurs autorités—européennes surtout—prétendent que l'automne est le meilleur temps pour la plantation des huîtres, plusieurs autres—particulièrement celles d'Amérique—sont pour le printemps, à raison de ce que les petits ont alors le temps de grossir assez pour se protéger et résister aux rigueurs de l'hiver. Le haut-commissaire du Canada à Londres et M. Fabre à Paris sont chargés de prendre des renseignements qui pourront conduire à l'emploi d'un expert en état de prendre la charge des opérations le printemps prochain. Quand il aura l'homme qu'il faut, le département l'emploiera à pousser l'entreprise d'une façon systématique.

Un rapport sur les huîtrières de Tidnish et de la baie Verte établit que ces bancs sont presque épuisés, et qu'il s'y fait très peu de pêche à présent. Cet épuisement est cependant attribué à des causes naturelles plutôt qu'à des excès de pêche. L'eau est peu profonde ; il y a accumulation de vieilles écailles et la glace qui se forme sur les bancs a, dit-on, pour effet de tuer les jeunes huîtres. Ceci paraît très plausible, mais on ne saurait bien déterminer ce qui en est que par un examen minutieux des fonds, ce qu'on se propose de faire faire au printemps de 1892 par un des officiers des croiseurs du service de protection. Cet examen soigné des fonds permettra au département de déterminer s'ils valent la peine d'être relevés et repeuplés.

Dans la Nouvelle-Ecosse.

Le département n'est pas encore suffisamment renseigné pour pouvoir prendre des mesures définitives en réponse aux pétitions reçues de différents endroits de cette province, et qui demandent le repeuplement des huîtrières ; mais si les choses vont bien, on s'attend qu'il sera possible de commencer les opérations dans ces endroits dans le cours de la saison prochaine.

Dans l'Île du Prince-Edouard.

Le port de Summerside, ci-devant fameux pour l'excellence de ses huîtres, s'est grandement détérioré sous ce rapport depuis quelques années. On le regarde comme extrêmement propre à l'ostréiculture, et avec cet objet en vue on a fait des arrangements pour le relèvement des fonds et la réserve de certaines étendues.

Plusieurs pétitions sont venues d'autres endroits de cette province, demandant que les huîtrières épuisées fussent réservées pour la culture artificielle, mais les renseignements obtenus ne sont pas encore suffisants pour permettre au département de prendre des mesures définitives, bien qu'il soit possible qu'il soit en état de commencer des travaux dans le cours de la saison prochaine.

Création d'huîtrières.

Pour le repeuplement des bancs épuisés, on se propose de n'employer que les huîtres de l'Île du Prince-Edouard les plus grosses et les plus soigneusement choisies. Et ces huîtres ne seront plantées qu'après un examen sérieux des fonds et l'enlèvement des dépôts de vase, de débris, etc., capables de nuire à leur croissance. Comme ces opérations se feront sous la surveillance d'un expert que le département espère bientôt pouvoir engager, il ne paraît pas y avoir lieu de douter que nos efforts seront aussi fructueux que l'ont été les entreprises similaires dans les grandes huîtrières de la Chesapeake et d'autres endroits des États-Unis. D'immenses étendues d'eaux qui par suite d'incurie ou de négligence étaient devenues stériles et sans valeur, ont pu en ces endroits être ramenées à leur fécondité naturelle, et il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas de même ici, si l'on prend les mesures nécessaires.

AVANTAGES DE L'OSTRÉICULTURE.

Jusqu'à présent les particuliers ou les compagnies privées ne se sont occupés que très peu de l'amélioration ou de la culture des huîtres au Canada. Cela est dû non pas tant à un manque d'esprit d'entreprise chez notre population qu'à l'absence d'un système régulier de location et de licence, de nature à assurer aux intéressés la jouissance des fruits de leur travail, et à les protéger contre les empiétements de voisins peu scrupuleux, traitant les richesses ainsi créées comme propriété commune. Naturellement il n'en fallait pas davantage pour empêcher les particuliers de cultiver l'ostréiculture, et la pêche se faisait partout au gré du pêcheur.

Le département se contentait de faire observer rigoureusement la saison réservée, ce qui n'était pas suffisant.

Le succès merveilleux obtenu par les particuliers dans l'ostréiculture, en France, en Angleterre et en Hollande, a attiré l'attention des Canadiens, et ils commencent à se rendre compte de l'avantage qu'il y a à protéger et encourager une industrie qui, entre les mains des particuliers, a dans l'ancien monde si largement payé le labeur, les soins et l'argent qu'on y a consacrés.

LICENCES DE PARCS D'HUITRES.

L'article 4 de l'Acte des pêcheries donne au ministre de la marine et des pêcheries le pouvoir d'accorder des baux de pêche ou licences pour une période ne dépassant pas neuf années, et l'article 21, sous-article 4, du même acte, prescrit que ces baux ou licences pourront être accordés aux personnes qui désireront entreprendre la plantation ou la création d'huîtrières dans les eaux des côtes du Canada. Se conformant à l'opinion du ministre de la justice, le département de la marine et des pêcheries décida d'accorder des licences aux personnes qui se conformeraient aux règlements pour telles étendues qui ne constituent pas à présent de pêcheries publiques. Les demandes se feront au moyen d'imprimés fournis par le département et seront accompagnés d'un plan préparé par un ingénieur compétent basé sur les cartes de l'amirauté. Cela fait, la demande est envoyée à l'inspecteur local, qui doit se renseigner et faire rapport. D'après ce rapport le département décide s'il y a lieu d'accorder la licence.

Comme cette industrie n'est qu'à son enfance dans notre pays, le département a cru qu'il ne serait pas sage de l'entraver par des droits élevés. En Europe le loyer des fonds pour l'ostréiculture est élevé, et va jusqu'à \$19 ou \$20 l'acre en Hollande, tandis qu'en France il varie de 35 à 45 francs l'hectare, et s'élève jusqu'à l'équivalent de \$7.60 l'acre sur les côtes de la Bretagne. En Angleterre, où le droit de pêche va avec la propriété, les intéressés se forment en puissantes compagnies avec de forts capitaux et achètent de grandes étendues dans les endroits les plus favorables. Dans les différents Etats de l'union américaine les loyers varient beaucoup. La Californie dispose de ses huîtrières à l'enchère et donne un titre perpétuel. Le prix nominal était d'abord de \$1.25 l'acre, mais la demande des lots de choix—dans la baie de San-Francisco, par exemple—est devenue si grande qu'il a été payé jusqu'à \$100 l'acre pour certains lots. New-Jersey vend ses huîtrières au plus haut enchérisseur tous les cinq ans, mais ne vend pas plus de 10 acres chacun aux particuliers et 30 acres aux compagnies. Dans la Géorgie le droit de \$1 l'acre exigé pour les lots réservés à l'ostréiculture, est affecté à l'entretien des écoles publiques. Le Rhode-Island loue ses lots à \$10 l'acre. Dans la baie de Chesapeake—e fond par excellence pour la pêche des huîtres aux Etats-Unis—l'une des plus belles huîtrières, appelé *The Beach*, se loue de 2 ou 5 cents par boisseau d'huîtres prises, selon

l'endroit. Dans l'Etat de New-York il n'existe pas de pratique uniforme à ce sujet, le contrôle des pêches appartenant à différentes corporations ou municipalités. Le loyer varie de 25 cents à \$10 l'acre, bien que la plus grande partie des loyers soient d'environ \$1 l'acre. Ni particulier ni compagnie ne peut posséder plus de 250 acres, et en certains endroits les concessionnaires sont limités à trois ou quatre acres.

Après avoir soigneusement pesé ces faits, le département a pris la décision suivante :

1. Le droit sera fixé à \$1 l'acre mesuré à marée basse d'après le plan de relèvement approuvé.

2. L'étendue des lots sera limitée à un certain maximum.

Le plan ci-dessus est aujourd'hui mis en pratique, et dans le cours de cette année il a été accordé des licences aux intéressés suivants, qui ont déjà commencé leurs opérations d'ostriculture.

MM. Halton et Cie, Montréal, 81 acres près de la rivière de la baie du Vin, dans le comté de Northumberland, N.-B., pour 15 ans.

M. Joseph Hayley, Ruskin, 2 acres dans la baie de Pownal, comté de Queen, Ile du Prince-Edouard, pour 9 ans.

M. Charles A. Hyndman, Charlottetown, Ile du Prince-Edouard 40 acres dans la North River et l'Ellen's Creek, comté de Queen, Ile du Prince-Edouard, pour 9 ans.

Plusieurs autres demandes de lots venues de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique, sont à l'étude, et on s'attend que la protection et le repeuplement de nos huîtres, si propicement commencés, et qui paraissent si bien vus du public intelligent, vont grandement augmenter et finalement atteindre le but que le département a en vue, c'est-à-dire mettre cette industrie canadienne sur une base de prospérité ferme et stable, de façon à constituer une nouvelle richesse pour le pays, et particulièrement pour la population maritime.

LA QUESTION DE LA BOITTE.

Suit le premier d'une série de bulletins qu'il a été décidé de publier de temps à autre dans l'intérêt de la pêche.

Parmi les questions dont l'heureuse solution ne saurait manquer d'améliorer l'état des pêcheurs tant de la côte que de l'eau profonde, se trouve surtout la difficulté qu'ils ont de se procurer de la boîte à leur besoin. A l'heure qu'il est, ils perdent une partie du meilleur temps de l'année à attendre la boîte.

Dans le cours du printemps, les premiers bancs de harengs sont abondants sur plusieurs points de la côte, et quand on peut conserver de ce poisson une quantité suffisante, en le faisant geler frais, et en le gardant dans des endroits où la température ne s'élève jamais au point de congélation, le poisson ainsi conservé peut être utilisé comme boîte, après que la provision ordinaire de hareng a été employée et avant que l'encornet ou l'autre boîte donne sur la côte.

Il y a trois questions à décider :—

1° Le hareng ainsi traité forme-t-il une bonne boîte ?

2° Cette boîte peut-elle être employée dans la pêche en bateau ?

3° Peut-elle être conservée en des quantités et à des prix qui la mettent à la portée du pêcheur, tout en donnant au marchand et au capitaliste qui s'y appliquent une assez bonne rétribution ?

1. Le hareng gelé, lorsqu'on sait s'y prendre, fait une boîte bien supérieure aux coquillages et autre boîte de réserve qu'on peut se procurer pour continuer la pêche après le départ du hareng du printemps, mais le poisson doit être gelé lorsqu'il est frais ; on ne peut s'attendre que du poisson gelé lorsqu'il est mou ou à demi-pourri, soit ferme lorsqu'on le dégèlera.

2. Cette boîte peut-elle être employée dans la pêche en bateau ?

Il est facile d'établir dans chaque hameau de petits congélateurs et réfrigérateurs, et l'expérience a démontré que le hareng gelé enveloppé dans un sac de toile ordinaire et placé sous des planches au fond d'un bateau de pêche reste gelé pendant vingt-quatre heures, après quoi il faut le mettre dégeler au soleil pour le couper et en amorcer les hameçons.

3. Quant aux quantités, prix, etc., s'il s'agit de la pêche côtière en bateaux, quelques pêcheurs pourraient facilement construire eux-mêmes et à peu de frais un petit bâtiment frigorifique, et pourraient, en y déposant le surplus de leur pêche du printemps, se ménager de la boitte gelée pour le temps où il n'y a pas de boitte fraîche. Pour les besoins de la pêche en eau profonde, on pourra construire de plus grands bâtiments en certains endroits où le hareng abonde d'ordinaire le printemps, et y déposer alors de grandes quantités de poisson qu'on pourra faire geler pour cinquante ou soixante-quinze cents le baril et revendre trois ou quatre piastres à l'époque de la rareté de la boitte. Après le coût de la manipulation et de la congélation, la marge est raisonnable et devrait tenter les capitaux.

Depuis plusieurs années la pratique se poursuit avec succès sur les grands lacs, et à l'heure qu'il est presque toute la pêche de ces eaux, qui se chiffre pour cinq ou six mille tonneaux, est traitée de cette façon, et les intéressés sont maintenant en mesure de mesurer l'offre à la demande.

Le présent bulletin est accompagné des plans d'un bâtiment contenant à la fois une glacière, des congélateurs et des chambres frigorifiques. Les plans peuvent être modifiés sous le rapport de la grandeur selon les besoins de l'endroit, mais ils présentent en général les conditions les plus favorables pour le manieiment du poisson.

On remarquera que, d'après les plans, les salles des congélateurs ne contiennent pas de cylindres frigorifiques. La raison en est que ceux qui se servent de ce mode ont constaté qu'il faut moins de glace et de sel pour geler le poisson si l'on se sert de plateaux; ainsi on recommande pour la rapidité de la congélation des auges métalliques de 4 pouces de profondeur et de grandeur convenable, 3 pieds sur 2 pieds, avec couvercles métalliques. Ces auges remplies de poisson sont superposées entre des couches de sel et glace, et on calcule que les congélateurs, selon les plans, peuvent geler dix tonneaux de poisson en quarante-huit heures; le poisson est ensuite mis dans les chambres froides où il est gardé jusqu'à ce qu'on en ait besoin.

La glace peut être introduite dans la glacière par une porte pratiquée dans le haut du pignon, mais qui n'est pas indiquée dans le plan.

Le sel est déposé au premier étage, et la glace passe directement de la glacière au concasseur qui se trouve au même étage, et, à l'aide d'une brouette, un homme peut, chaque jour, remplir tous les cylindres frigorifiques en très peu de temps, vu qu'une fois que la température est abaissée il y a très peu de perte tant que l'égouttement se fait parfaitement.

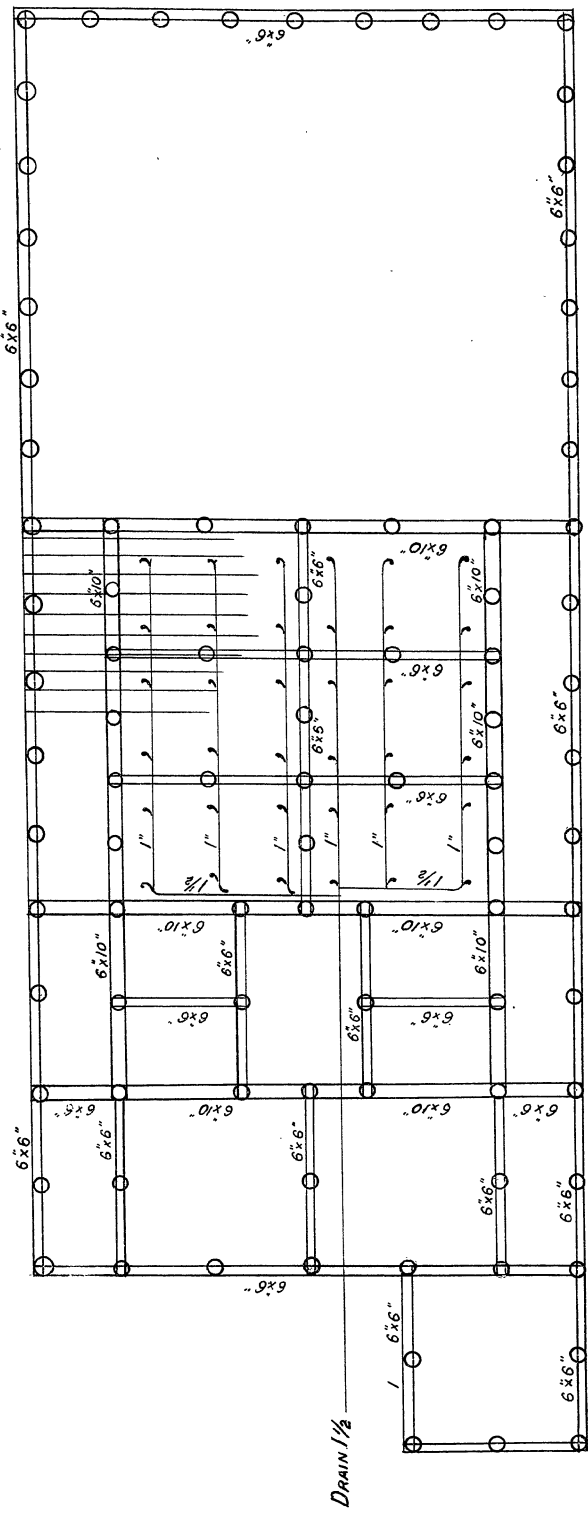
Si on le préfère, on peut mettre des cylindres dans les pièces de congélation, et le poisson pourrait alors être gelé sur des rayons à jour, entre les cylindres; la seule différence entre la pièce de congélation et les chambres froides serait alors que la première aurait, en proportion de ses dimensions, une plus grande étendue de surface soumise à l'action du froid.

À l'énorme perte qui résulte tant pour les pêcheurs que pour le pays, du chômage forcé qui se prolonge quelquefois, pour la pêche sur navires, pendant des semaines, est due la publication du présent bulletin, et tandis qu'il semble en dehors des attributions de ce département d'entreprendre des expériences étendues, il est à espérer que si le présent bulletin tombe sous les yeux de quelques hommes pratiques, il pourra en résulter quelques mesures de nature à diminuer les pertes que tout le monde déplore aujourd'hui.

Suivent les détails des travaux de construction du bâtiment selon les plans ci-annexés :—

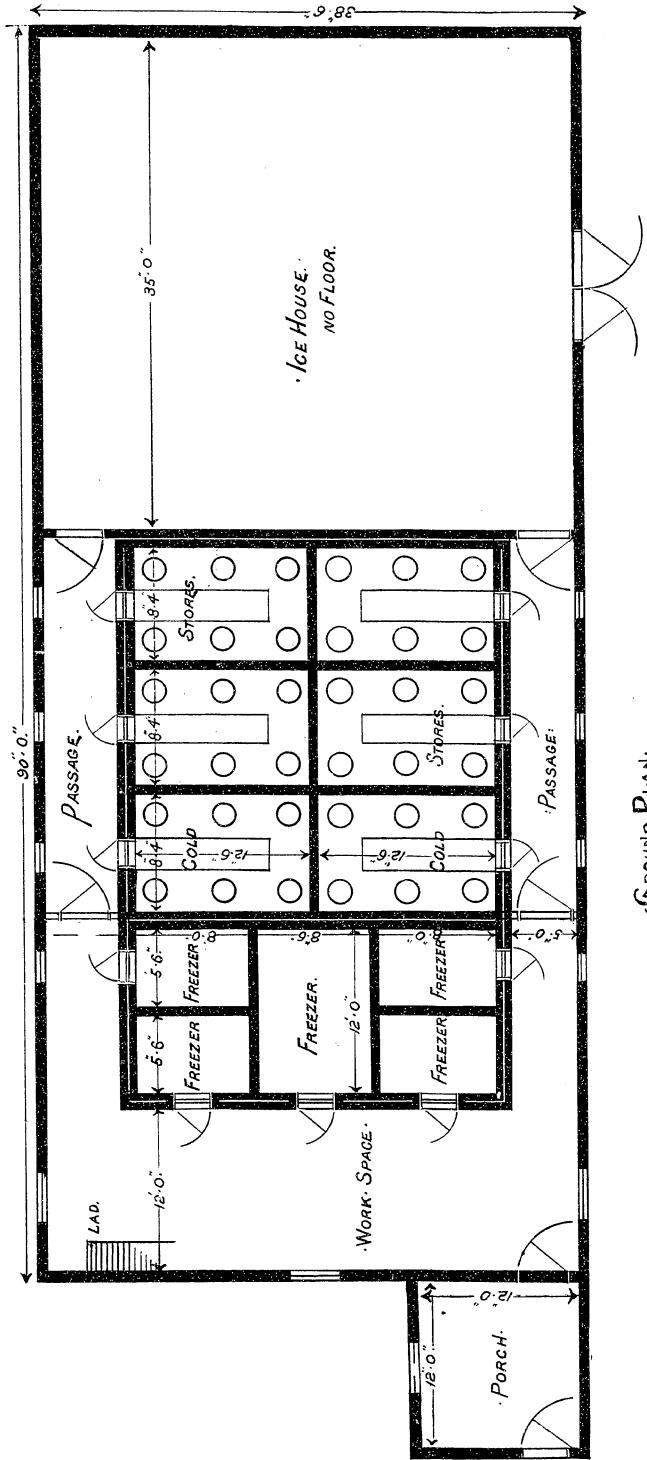
DEVIS DESCRIPTIF des matériaux nécessaires et des travaux à faire pour la construction de congélateurs et réfrigérateurs pour le poisson, pour le gouvernement fédéral, d'après les plans ci-annexés, et le présent devis, préparés par Denison et King, architectes, Toronto :—

Matériaux, main-d'œuvre, etc.—La charpente du bâtiment aura la forme d'une sphère et sera construite d'après les grandeurs, formes et dimensions marquées sur les



Plan of Foundations.

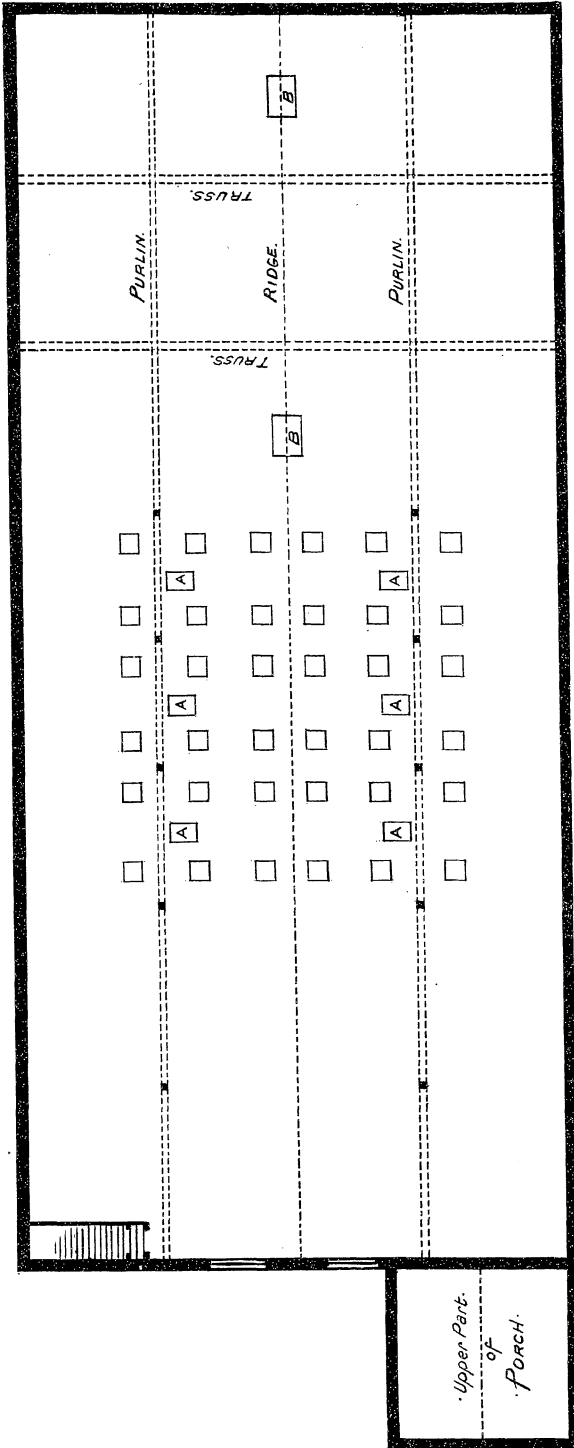
SCALE: 1/2 FT TO 1 INCH



GROUND PLAN:

Denison & King.
Architects.
TORONTO.

SCALE: 12 FT. TO 1 INCH.

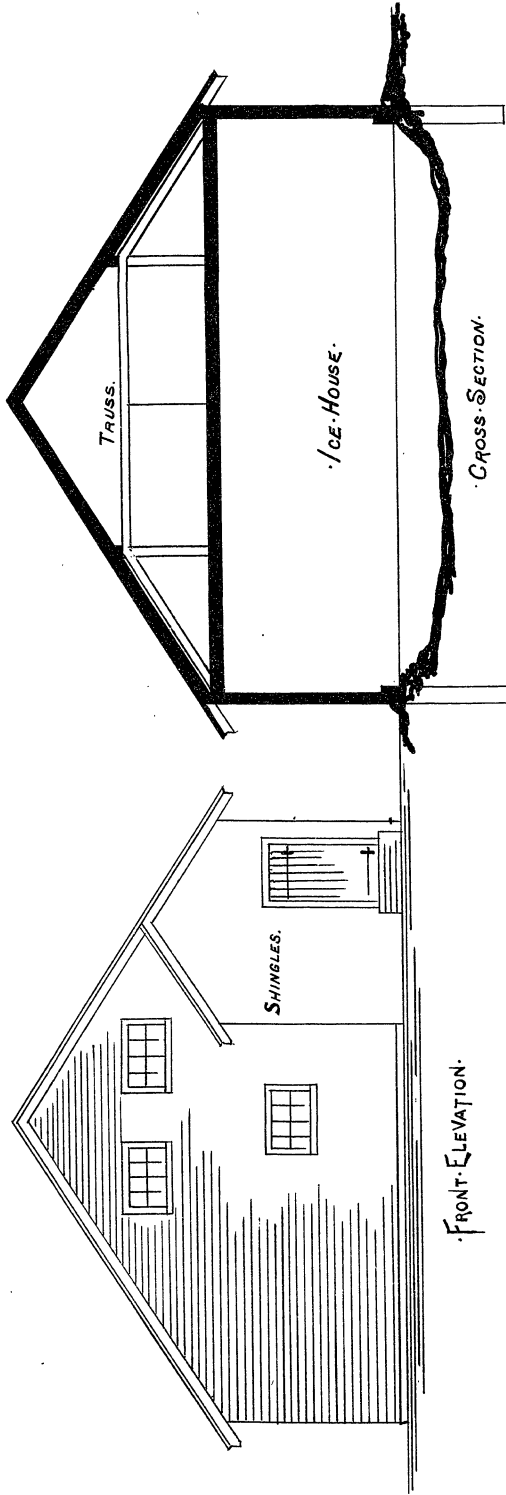


Note A & B are man holes.
 but the remainder are
 to supply Cylinders.

FIRST FLOOR

Denison & King.
 Architects.
 TORONTO.

SCALE: 12 FT. TO 1 INCH.



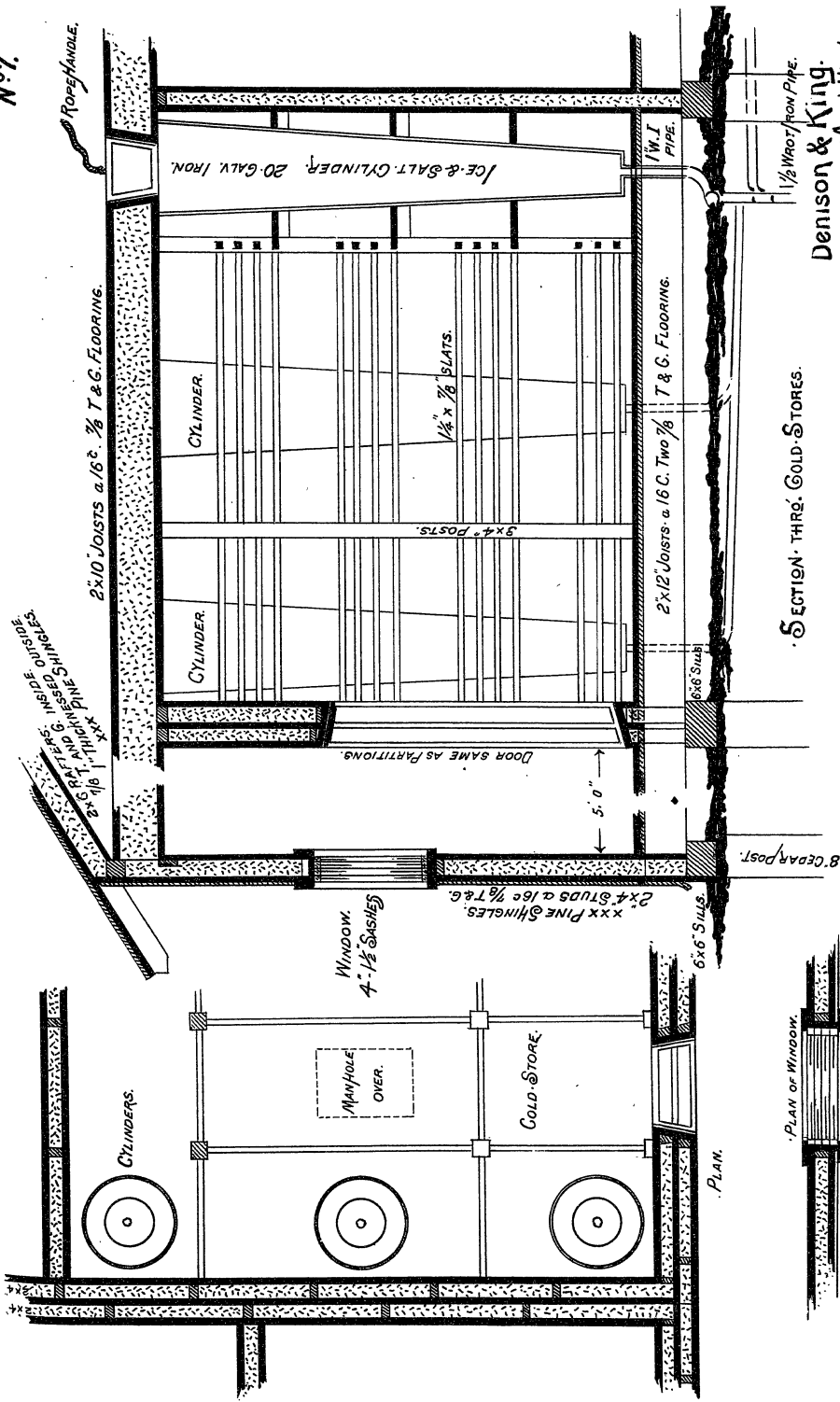
FRONT ELEVATION.

CROSS SECTION.

Denison & King.
Architects.
TORONTO.

SCALE: 12 FT. TO 1 INCH.

N^o. 7.



SECTION - THRU GOLD STORES.

PLAN.

Denison & King.
Architects.
TORONTO.

SCALE - 1/2 FT TO 1 INCH.

plans, en épinette sans flaches, ni gerçures, ni défauts qui lui ôtent de la solidité, sciée d'équerre aux dimensions ci-après spécifiées, bien et habilement assemblée.

Le tout sera cloué à chaque portée.

Poteaux et sablières.—Pratiquer l'excavation nécessaire et poser les poteaux (aux endroits marqués par un cercle sur le plan de la fondation), en les enfonçant bien de façon qu'ils reposent sur un support solide, avec remplissage en terre, bien tassée tout autour ; puis les scier parfaitement de niveau pour qu'ils reçoivent les sablières de 6 x 8 pouces, et de 6 x 10 pouces, ainsi qu'indiqué. Tous les angles et joints seront assemblés à mi-bois et tous les supports seront chevillés aux poteaux.

Charpente.—Construire les murs, cloisons et doubles cloisons avec des colombages de 2 x 4 pouces à 16 pouces d'axe en axe, les poteaux des coins et des ouvertures ainsi que les lisses, de 4 pouces par 4 pouces, avec chapeaux et semelles de 2 pouces par 4 pouces. Poser des moises de 1 pouce par 4 pouces pour recevoir les bouts des soliveaux du premier étage et des liens angulaires de 1 pouce par 6 pouces de long, les unes et les autres emboîtées. Tous les colombages seront d'une seule longueur et reposeront directement sur les poutres à l'exception d'un côté des cloisons doubles, qui devra porter sur les planchers.

Soliveaux.—Poser au rez-de-chaussée des soliveaux de 2 pouces par 12 pouces à 16 pouces d'axe en axe. Pratiquer les ouvertures nécessaires et poser les soliveaux d'entourage pour l'escalier et la trappe au-dessus de la glacière qui sera de 30 par 36. Pas de rez-de-chaussée à la glacière.

Fermes.—L'étage au-dessus de la glacière et la toiture qui le surmontera seront portés par deux fermes à double clef pendante, des dimensions suivantes :—

Arbalétriers, 8 x 12 pouces.

Poutres, 8 x 12 pouces.

Clef pendante, 8 x 8 pouces.

Contre-fiches, 6 x 6 pouces.

Entrait, 8 x 12 pouces.

Pannes, 6 x 8 pouces avec tirants de poinçon renversés de 1¼ pouce.

Poser des liens de fer forgé de ¾ x 2½ pouces, tous assemblés comme il faut.

Poser sous les extrémités de ces fermes des poteaux de 4 x 8 pouces, moisés des deux côtés, emboîtés à tenon et à mortaise dans les poutres et sablières et chevillés. Boulonner chaque côté des poutres, 2 x 4 pouces, au moyen de boulons de ¾ pouce, avec têtes, écrous et rondelles posés à 16 pouces d'axe en axe sur toute la longueur de ces poutres. Emboîter le bout des soliveaux dans les mêmes poutres de manière que ces soliveaux au-dessus de la glacière soient posés longitudinalement, tandis que le reste le sera transversalement.

Toit.—Poser des pannes de 4 x 6 pouces sur toute la longueur et les appuyer par des poteaux de 4 x 4 pouces reposant sur les soliveaux du plancher. Construire le toit avec des chevrons de 2 x 6 pouces à 16 pouces d'axe en axe, bien encochés et chevillés. Fattière de 1 x 10 pouces.

Entretoises.—Poser entre chaque portée des soliveaux de doubles entretoises en croix de Saint-André, de 2 x 3 pouces, soigneusement taillées et clouées des deux côtés à chaque bout.

Lambrissage.—Lambrisser tous les colombages et chevrons à l'extérieur et le centre des cloisons doubles en planches de 1 pouce d'épais et de 8 ou 10 pouces de large. L'intérieur des murs de chaque côté des cloisons, le plafond des congélateurs et des réfrigérateurs, et le dessous des chevrons ainsi que le plancher double du rez-de-chaussée et le plancher simple du premier étage, seront revêtus de planches de ¾ x 6 pouces, assemblées à rainure et languette.

Toutes les planches seront posées à joints contrariés sur les supports, dans le même sens, et clouées à clous perdus, après avoir été parfaitement ajustées et clouées à chaque portée.

Bardeau.—Couvrir tout le colombage extérieur et le toit en bardeaux de pin scié, de la meilleure qualité, posés 4½ pouces à découvert sur la toiture et 5 pouces à découvert sur les murs, et tous cloués avec chacun deux clous à couverture en tôle galvanisée. Poser au faite des planches de ¾ pouce avec rouleaux de 2 pouces au sommet.

Remplissage en sciure.—Remplir le vide entre tous les colombages et les murs extérieurs, les chevrons, les cloisons intérieures et les soliveaux du premier étage au-dessus des congélateurs et des réfrigérateurs avec de la sciure de pruche sèche fortement tassée.

Portes.—Construire toutes les portes, d'une seule et d'une double épaisseur, avec colombages de 2 x 4 pouces, la même épaisseur que les murs, et lambrissées des deux côtés en planches emboutées et à baguette de $\frac{7}{8}$ x 6 pouces, et à jambages écartés de $\frac{7}{8}$ pouce, toutes pendues par des pentures longues en fer forgé et fermées par un fort loquet à mentonnet et à poignée; aux portes des réfrigérateurs et à celle de devant on mettra de bonnes serrures à un seul pêne. La coupe des portes est indiquée sur le plan numéro sept. Mettre aux grandes portes de la glacière des pentures longues de 30 pouces avec des verrous en haut et en bas.

Clapets.—Au-dessus de chaque cylindre et au centre de chaque réfrigérateur, mettre en place un traversin entre les soliveaux, et y pratiquer un trou écarté aussi large que possible et de 16 pouces de long, une fois terminé. Le trou d'homme au centre et au-dessus de chaque réfrigérateur aura 24 pouces de longueur, le tout tel qu'indiqué. Faire les couvercles de la même épaisseur que le plancher et des mêmes matériaux, remplis de sciure. Mettre à chacun une poignée en corde; voir la coupe.

Fenêtres (quatre châssis à chacune).—Les fenêtres auront des cadres de $1\frac{3}{8}$ pouce, avec arrêteurs de $\frac{1}{2}$ pouce entre les quatre châssis de $1\frac{1}{2}$ pouce, tous fermant hermétiquement, et solides. Allèges de 3 pouces, bandeau de $1\frac{3}{8}$ pouce. Les cadres seront posés avant que le remplissage en sciure soit fait.

Escalier.—Construire l'escalier avec marches de $1\frac{1}{2}$ pouce, limons taillés de 3 pouces, noyau chanfreiné de 4 x 4 pouces, rampe moulurée en ome de 3 pouces. Lambrisser le chapeau au-dessus de l'escalier au premier étage en planches de $\frac{7}{8}$ pouce emboutées, avec porte pareille pendue par des couplets de 4 pouces en fer forgé et fermée par un loquet à mentonnet et à poignée.

Tablettes.—Les réfrigérateurs auront trois rangées de tablettes de $1\frac{1}{4}$ pouce, supportées par des poteaux et poutrelles de 4 x 3 pouces, et à mi-hauteur entre chaque tablette poser des ardoises de $1\frac{1}{2}$ x $\frac{7}{8}$ pouce; voir la coupe.

Fer galvanisé.—Les trente-six cylindres seront en fer galvanisé n° 20 à coutures soudées, et de 12 pouces de diamètre en bas avec l'extrémité façonnée pour recevoir un tuyau d'égout de 1 pouce en fer forgé, de 24 pouces de diamètre au sommet, solidement assujettis au lambrissage du plafond. Y river et souder huit supports d'angle en fer forgé pour soutenir les cylindres bien assujettis au plafond.

Tuyaux d'égout.—Poser à chaque cylindre un tuyau de 1 pouce en fer forgé relié à un autre de $1\frac{1}{2}$ pouce qui sera prolongé à une distance de 50 pieds du bâtiment. Le tuyau n'aura pas moins de 3 pieds dans le sol. Faire toute l'excavation et le remplissage nécessaires. Tous les tuyaux seront bien goudronnés à l'extérieur.

Peinture et vitrage.—Mettre aux châssis des vitres étoilées, pointées et mastiquées à double couche.

Cacher les nœuds, boucher avec du mastic, apprêter et donner trois couches de peinture aux portes extérieures et fenêtres, aux châssis et aux bandeaux suivant les indications. Rien autre chose à peindre.

DESSICATION ARTIFICIELLE DU POISSON.

M. Cathcart Thompson, d'Halifax, ayant donné connaissance au département d'un procédé de son invention, par lequel il prétendait qu'on pourrait faire sécher le poisson pour la vente, au moyen de bourrelets absorbants, obviant par là aux retards et aux dangers des méthodes actuelles, son système a été soumis à des employés experts du département pour en faire rapport, et sur leur rapport favorable, un crédit de \$500 a été obtenu pour en faire des expériences pratiques. Il a été acheté une certaine quantité de morue verte qui, après qu'on l'aura fait sécher sous la direction de M. Thompson, sera expédiée aux marchés des Antilles pour y être vendue, ce qui constituera pratiquement une épreuve complète de la valeur du procédé.

On procède actuellement à l'expérience et si elle réussit on publiera un bulletin décrivant le procédé et en donnant les résultats.

LÉGISLATION INTERNATIONALE.

La diminution du poisson marchand dans les eaux des frontières des Etats-Unis et du Canada demande qu'on s'en occupe sans retard.

Tandis que dans les limites de la juridiction canadienne certains règlements établis contrôlent les périodes et modes de pêche, il n'existe de fait pas de restrictions dans la région avoisinante ; partant, le bien que les lois de pêche du Canada sont destinées à accomplir se trouve en grande partie neutralisé au préjudice mutuel de ceux qui pêchent dans les eaux. S'il était possible d'engager les gouvernements d'Etat du Michigan, de l'Ohio, de la Pensylvanie, de New-York, du Vermont et du Maine à s'unir pour déterminer jusqu'à quel point, et de quelle manière, une législation judicieuse pourrait influencer sur les causes régnautes de détérioration, et pour mettre promptement en vigueur quelques restrictions modérées, les règlements existants que font observer les préposés de pêche canadiens pourraient y être assimilés autant que possible. Cela aurait un effet mutuellement avantageux, et l'on pourrait compter avec assurance sur une amélioration marquée dans les pêches internationales des eaux limitrophes.

Dès 1875, cette question a occupé l'attention du gouvernement, et d'énergiques représentations ont été faites alors aux autorités des Etats susnommés, leur signalant la nécessité de légiférer conjointement sur ce sujet. Mais ces appels n'ont été suivis d'aucun acte officiel. On a récemment renouvelé ces représentations, et l'on espère sincèrement qu'elles auront un meilleur sort que les précédentes.

A propos de ce qui précède, les observations suivantes ont paru, le 27 décembre 1891, dans le *Forest and Stream*, un des grands journaux de sport de New-York, relativement à la juridiction de l'Etat de la Pensylvanie sur les eaux du lac Erié, au sujet d'un jugement de la cour suprême déclarant que les pouvoirs législatifs de cet Etat sur les eaux du lac Erié étaient absolus :

“ Les seuls droits que les Etats ont cédés au gouvernement général s'étendent aux affaires d'amirauté et aux affaires maritimes. La pêcherie est réglementée par les Etats. Nous avons, en conséquence, le long de la chaîne des grands lacs, une masse d'eau contrôlée jusqu'à leur ligne médiane par les Etats, tandis que l'autre moitié est sous la juridiction du Canada ; mais une législation concurrente dans l'intérêt des pêcheries ne peut s'établir entre les Etats-Unis et le Canada conjointement, car nulle convention ne serait obligatoire pour ce dernier gouvernement parce qu'il n'a pas le pouvoir de conclure des traités. C'est là actuellement la cause de graves difficultés en ce qui concerne l'établissement et la mise en opération par les Etats-Unis d'une pisciculture dans l'Etat de New-York pour exempter les eaux du lac Ontario. Dans la résolution du Congrès

octroyant un crédit pour cette pisciculture, il a été stipulé que la commission ichthyologique des Etats-Unis devra être d'abord assurée que New-York a pris des mesures efficaces pour la réglementation des temps de pêche et pour la protection voulue du poisson pendant la saison du frai dans les eaux du nord de l'Etat. Il est difficile de voir comment New-York, ou tout autre Etat, peut arriver à agir de concert avec le Canada, sauf au moyen de l'intervention du gouvernement général ; mais il existe dans la plupart des Etats contigus au lac un sentiment public prononcé et parfaitement naturel contre la cession au gouvernement d'un contrôle sur la pêcherie comme celui qu'on peut juger nécessaire pour le succès du peuplement artificiel de ces eaux."

Parlant des pêches des grands lacs, le capitaine Collins dit au sujet de cette question dans le dernier rapport de la commission sur le poisson et les pêcheries :

" La diversité marquée dans les lois réglementant les pêches des Etats qui touchent aux grands lacs est une chose qui paraît mériter considération. Il est évidemment à désirer que ces divers Etats coopèrent, pour que les dispositions législatives aient une égale portée et une égale influence sur les pêcheries et les chances des pêcheurs. "

A une assemblée de représentants du Canada et de l'Etat de New-York pour prendre en considération et recommander des mesures tendant à l'adoption de lois uniformes pour la protection, la conservation et la multiplication de l'approvisionnement de poisson comestible dans les eaux internationales qui s'étendent entre ces deux pays, on a fait voir que cet approvisionnement dans les grands lacs a diminué rapidement dans les dernières années. Du côté new-yorkais du lac Ontario, où le saumon, la truite et le poisson blanc abondaient tellement autrefois que tous les marchés voisins en étaient abondamment approvisionnés à des prix à la portée des moyens de l'homme de peine, le rendement ne récompense guère maintenant le pêcheur au rets, et ces poissons naguère si abondants et si bon marché, ne se voient plus sur la table du pauvre, mais sont devenus des mets de luxe que les riches seuls peuvent se permettre.

Dans le lac Erié, du côté de l'Ohio, on constate une diminution presque égale des meilleures espèces de poisson, mais il y existe encore, vu la fécondité plus grande des espèces communes, une bonne réserve de celles qu'on appelle communément doré, brochet bleu, brochet, perche et achigan, qui approvisionnent encore suffisamment le marché et se vendent à des prix modérés.

Plus haut, les grands lacs offrent encore un approvisionnement abondant de poisson blanc.

On attribue la cause de cette rareté croissante à la rapide et énorme augmentation de la population dans tous les Etats et provinces confinant aux grands lacs, ce qui a déterminé un accroissement proportionnel dans la demande de comestibles de tout genre.

Les remèdes qu'on propose sont la protection et la multiplication du poisson ; et pour les faire réussir, il est nécessaire qu'il y ait concert et harmonie d'action entre tous les gouvernements intéressés. Les lois ne sont d'aucune utilité tant qu'elles restent lettres mortes. Si nous voulons avoir une protection efficace du poisson, nous devons avoir non seulement de sages dispositions législatives, mais encore les moyens de les mettre constamment à effet.

Les points ci-après ont été insérés dans un mémoire récent approuvé par Son Excellence en conseil, et on a suggéré qu'ils fussent portés à la connaissance des autorités des Etats-Unis quand s'ouvrira une conférence des représentants de ce pays et du Canada :—

1. SAISONS RÉSERVÉES.

La nécessité d'avoir des saisons réservées pour protéger le poisson dans le temps du rai est universellement admise.

Voici les saisons réservées en Canada :—Poisson blanc, du 15 octobre au 3 novembre ; truite saumonée, du 15 octobre au 30 novembre ; doré, du 15 avril au 15 mai ; achigan, du 15 avril au 15 juin.

Dans les Etats voisins, les saisons réservées pour les poissons ci-dessus énumérés sont comme suit :—Michigan, aucune ; Ohio, aucune ; New-York : achigan, du 1er janvier au 1er juillet ; Vermont : doré et achigan, du 1er février au 1er juin ; Maine, aucune.

2. PÊCHE AUX RETS À CHAMBRES.

Le gouvernement du Canada a eu pour politique de restreindre ce mode de pêche dans des limites aussi étroites que possible. On objecte à ce qu'il s'étende sans motifs légitimes parce qu'il est d'une nature destructive. Après avoir dépeuplé de poisson quantité de cours d'eau des Etats-Unis, il s'est petit à petit glissé dans les pêcheries canadiennes.

On voit les effets destructeurs de l'emploi des rets à chambres par l'appauvrissement des pêches des Etats qui touchent aux lacs, et des côtes des Etats du littoral nord-est de l'Atlantique. Ce mode de capture fait partout merveille pendant un temps, et quand il a épuisé la pêche dans une localité, on le transporte dans une autre. Exercé du matin au soir et du soir au matin, à temps et à contre-temps, en toute saison, pour toute espèce et toute taille de poissons, il ne cesse ses ravages que quand il y a dépeuplement. Tel est en substance ce qu'ont dit de son exercice aux Etats-Unis feu le professeur Baird et feu M. Milner, deux habiles fonctionnaires du gouvernement fédéral.

Au Canada, eu égard à la situation de nos pêcheurs des lacs, où les rets à chambres sont communément employés par leurs voisins américains, et à la position inégale dans laquelle ils se trouvent, quant au temps et aux modes de pêche, comparés à la pêche sans restriction qui se fait sous leurs yeux dans les eaux des Etats-Unis, et où les pêcheurs sont libres de prendre du poisson en tout temps et par tous les moyens, on a dû permettre l'emploi de ces rets avec des règlements spéciaux et en exigeant un fort honoraire pour la délivrance des permis. Il est donc possible de contrôler ce mode de pêche pour en empêcher l'extension, et pour en limiter les captures.

On projette d'établir des règlements additionnels par lesquels les mailles de ces engins de pêche seront fixées de manière à laisser échapper les poissons jeunes et non encore parvenus à leur complet développement, ce qui mettrait fin au gaspillage et à la destruction qui se font à présent.

3. SEINES EN BOURSES.

La destruction opérée par l'usage de cet engin dans la pêche du maquereau, tant sur les côtes des Etats-Unis que du Canada, a cessé d'être mise en doute ou d'être contestée.

Le tableau ci-après donne les importations de maquereau dans l'Etat du Massachusetts pendant trois décades—la première, de 1850 à 1859, lorsque la seine en bourses n'était pas en usage ; la deuxième, de 1863 à 1872, les dix années qui ont suivi l'introduction générale de cette seine ; la troisième, de 1880 à 1889, après qu'on l'eut continuellement employée pendant bien des années :—

BARILS de maquereau inspectés.

Années.	1ère qualité.	Pêche totale.
1850.....	88,401	242,572
1851.....	90,765	329,244
1852.....	84,030	198,120
1853.....	49,015	133,340
1854.....	30,595	135,340
1855.....	29,302	211,956
1856.....	89,333	214,312
1857.....	84,519	168,705
1858.....	75,349	131,602
1859.....	61,330	99,715
Total.....	682,637	1,864,915
Moyenne annuelle.....	68,263	186,491
1863.....	67,985	306,943
1864.....	103,383	274,357
1865.....	153,723	256,796
1866.....	150,332	231,696
1867.....	122,808	210,314
1868.....	93,091	180,056
1869.....	72,924	234,210
1870.....	66,046	318,521
1871.....	105,187	257,416
1872.....	71,866	181,856
Total.....	1,007,345	2,454,265
Moyenne annuelle.....	100,734	245,426
1880.....	20,453	243,958
1881.....	15,598	256,173
1882.....	39,045	258,382
1883.....	20,852	154,140
1884.....	22,377	283,794
1885.....	15,742	215,576
1886.....	19,574	66,042
1887.....	23,893	77,488
1888.....	14,545	50,907
1889.....	7,143	12,143
Total.....	198,222	1,618,603
Moyenne annuelle.....	19,822	161,860

RÉCAPITULATION.

Années.	Pêche totale.	Moyenne annuelle.	Qualité n° 1.	Moyenne annuelle.
1850-59.....	1,864,915	185,491	682,637	68,263
1863-72.....	2,454,265	245,426	1,007,345	100,734
1880-89.....	1,618,603	161,860	198,222	...

En comparant la capture de la dernière décade au moyen de cet engin de pêche perfectionné et destructeur, à celle de la première décade avec ses modes primitifs de pêche au rets à mailles et à la ligne, on constate une diminution moyenne par année de 23,631 barils dans la capture totale de maquereau, et de 48,441 barils dans celle du maquereau de première qualité.

Bien qu'on ne puisse pas affirmer positivement que cette diminution résulte uniquement de l'emploi des seines en bourses, ou que d'autres causes naturelles ou moindres n'aient pas pu affecter les mouvements des immenses bancs de maquereau à l'approche

des côtes, cependant, on a recueilli assez de preuves pour attribuer la décroissance continue en grosseur et en qualité du maquereau offert en vente, principalement à la destruction du maquereau dans sa période de croissance et à la rupture des bancs par les seines en bourses. Ces idées, dont on admet partout au Canada, sont en grande partie partagées par les gens compétents aux Etats-Unis.

Le professeur Brown-Goode, de la commission ichthyologique des Etats-Unis, dit :—

“ Depuis l'adoption de la seine en bourses, il ne s'est pas passé d'année sans qu'il y ait eu beaucoup de difficultés entre les pêcheurs employant cet engin de destruction en masse pour la pêche du maquereau et ceux qui se servent d'autres instruments. De part et d'autres des pétitions ont été présentées au Congrès et aux législatures d'Etat, et dans quelques cas des législatures d'Etats ont passé des lois prohibant l'usage de seines à hareng de la variété appelée *menhaden* dans des nappes d'eau spécifiées, comme la baie de Chesapeake. Ces lois, tout en étant particulièrement contrares à la pêche de ce hareng, visaient surtout la seine en bourses comme mode de capture, et auraient sans doute interdit, également la pêche du maquereau avec des seines en bourses, si on l'avait tentée dans les mêmes limites***. En 1875, une délégation de pêcheurs de Portland, Maine, et Gloucester, Massachusetts, alla à Washington pour obtenir le passage d'une loi défendant l'emploi de seines en bourses pour la pêche du maquereau.”

Le soussigné est informé que le secrétaire d'Etat des Etats-Unis s'est déclaré prêt à étudier soigneusement ce sujet, en vue de l'adoption de mesures conjointes pour diminuer le mal dont on se plaint.

Dans la prévision de cette action, le parlement du Canada a passé, pendant la présente session, un bill prohibant l'usage des seines en bourses dans les eaux territoriales du Canada, sous peine d'une amende d'au moins \$50 et d'au plus \$500, pour chaque contravention, avec confiscation du navire, bateau ou engin employé à cet effet.

4. SCIURE ET CONTAMINATION DES COURS D'EAU.

L'habitude de jeter les déchets de scieries dans les eaux publiques est un très grand mal, surtout quand cette coutume existe sur des cours d'eau fréquentés par le poisson ou sur des eaux navigables, au détriment de la navigation.

Il est quelquefois excessivement difficile de venir à bout d'oppositions provenant de puissants intérêts. Cependant, c'est un fait indéniable que les dommages causés aux pêcheries d'eau douce et à la navigation en infectant et obstruant les eaux de déchets de scieries et de manufactures, vont en augmentant. A moins, donc, qu'on ne prenne promptement des mesures pour faire cesser une incommodité qui menace de nuire toujours à la navigation et aux pêches, il peut en résulter de grands et irréparables dommages.

C'est une question de frais que les moyens à imaginer et à employer pour obvier à d'aussi graves inconvénients. Une dépense modérée et judicieuse, qui ne représenterait qu'une minime proportion des profits des propriétaires de scieries, remédierait efficacement, dans la plupart des cas, aux conséquences dommageables de la négligence dont on n'a pas cessé jusqu'ici de se rendre coupable à cet égard.

Les funestes effets de la sciure comme un des agents les plus actifs pour la contamination des eaux, et pour l'empoisonnement du poisson, ont fait faire dans différents pays des efforts pour en arrêter les progrès. Partout où l'on a construit des barrages au travers de cours d'eau, et où l'on a jeté des scieries et des manufactures des déchets et autres substances délétères dans les eaux, il s'en est invariablement suivi un amoindrissement, et bien souvent une destruction totale de toute espèce de poissons et de végétation. C'est ce qu'on remarque particulièrement parmi les poissons d'une qualité supérieure, spécialement le saumon, qui est un poisson migratoire, remontant les rivières et cours d'eau pour frayer. Ces eaux sont invariablement des plus pures, des plus froides et des plus limpides, et partout, des mieux appropriées à la propagation de cette espèce. Lors du premier établissement du Nouveau-Brunswick et du Maine, on voyait ce poisson fréquenter presque toutes les rivières et cours d'eau qui se déchargent dans la mer. Il foisonnait tellement dans beaucoup de ces eaux, avant que l'industrie du bois de sciage eut pris un si grand développement par la construction de barrages et des scieries avec ce résultat de nuire à l'existence du poisson, que le saumon était largement consommé par les habitants en général, et produisant de plus une somme considérable de trafic et

de richesse commerciale pour le pays. Mais comme les barrages et les scieries ont augmenté en nombre en développant leurs opérations, ils ont formé autant de barrières infranchissables pour le saumon et autres poissons qui ne pouvaient plus monter à leurs frayères naturelles situées au delà, et alors la sciure et les déchets de moulin qu'on jetait continuellement dans les cours d'eau ont empoisonné les frayères en aval, et arrêté la croissance de la végétation aquatique, faisant ainsi périr les insectes, qui constituent la principale nourriture du poisson dans les premières période de la vie.

A mesure que cette pratique, pleine d'imprévoyance, des scieries s'est étendue et multipliée, on a vu décroître toutes les espèces de poissons, jusqu'à ce qu'il soit arrivé parfois qu'après avoir dépouillé les environs de toute essence forestière et détruit tout le poisson, ces scieries sont tombées en ruines.

Par une stricte et impartiale application des lois réglementant les barrages pour que le saumon, l'alose et le gasparot montent aisément à leurs frayères naturelles ; par la mise en vigueur des actes qui défendent de laisser tomber ou de jeter dans les rivières de la sciure, des déchets de moulins et autres substances délétères ; par la fidèle observance de saisons de prohibition appropriées ; par l'interdiction de la torche et du dard mortels ; par la judicieuse mise à effet de règlements sur l'emploi et le jet des filets de toute sorte, et avec l'aide supplémentaire que donne la pisciculture, on croit qu'il suffira de quelques années pour qu'on observe une augmentation du rendement du saumon, de l'alose, du gasparot et d'autres poissons dans toute l'étendue des eaux entre le Nouveau-Brunswick et le Maine. On y trouve encore une quantité suffisante de ces poissons natifs des rivières en question, dont on pourrait aisément obtenir, par un système de protection convenable et une bonne direction, un immense approvisionnement de poisson comestible et de richesse commerciale pour l'avantage général des habitants. Toutes les autorités s'accordent sur ces points, que le mode le plus sûr d'assurer aux pêches une durée permanente est de conserver aux frayères leur condition naturelle, de faire en sorte que le poisson y ait librement accès, et d'empêcher qu'il ne soit molesté pendant qu'il est à se reproduire. Aucune de ces conditions ne peut se réaliser si les eaux sont infectées.

La question des dommages qui résultent du dépôt de sciure et de déchets de moulin dans la pêche de saumon de la rivière Saint-Jean, et particulièrement aux sources de cette rivière, a occupé l'attention du ministère des pêcheries. Dans une pétition des propriétaires de scieries établies sur cette rivière et ses tributaires, demandant qu'ils fussent exemptés de l'observance des statuts relatifs à la sciure et aux déchets de moulin, ils exposaient qu'il n'existait pas de lui sur ce sujet dans l'Etat du Maine, et que pour cette partie de la rivière Saint-Jean qui forme la frontière entre les Etats-Unis et le Canada, il y a au moins huit ou dix milles du côté américain contre un du côté canadien de cette rivière, et que comme toute la sciure provenant des scieries du côté du Maine se charrie dans ses eaux, sans restriction aucune, tout bénéfice qui pourrait résulter d'une stricte mise en vigueur de la loi au Nouveau-Brunswick serait de bien minime importance, et serait excédé au centuple par le tort qu'elle causerait aux intérêts de cette industrie dans cette province.

En conséquence de ces représentations, on a prié le gouvernement de l'Etat du Maine de considérer cette question pour que ce gouvernement et le gouvernement canadien puissent arriver à une unité d'action sous ce rapport, et l'on a eu la promesse que la législature de cet Etat s'en occuperait.

5. LÉGISLATION INTERNATIONALE.

A ceux qui s'occupent du développement des pêches de saumon de leur propre pays, il est toujours utile d'observer les mesures prises en d'autres contrées pour le même objet. La plus importante de ces mesures a été la signature, le 30 juin 1886, du protocole final de la convention conclue entre l'empire d'Allemagne, le royaume de Hollande et la Confédération suisse, pour la protection du saumon et autres poissons migratoires dans le Rhin. On s'attendait à l'adhésion du grand duché de Luxembourg.

La convention elle-même porte la date du 30 juin 1885, et analysée conjointement avec le protocole, elle contient les dispositions suivantes :—

Il est convenu que le fleuve à partir des chutes de Schaffhausen jusqu'à la mer, et y compris toutes les embouchures par lesquelles les eaux du Rhin en entier à Lobith peuvent arriver à l'océan, ne sera obstrué de façon à empêcher la montée du poisson migratoire par aucun appareil stationnaire s'étendant à plus de la moitié du fleuve à l'eau basse. Ce règlement s'applique aussi à ces affluents où le territoire des parties contractantes occupe les deux rives ; ou si l'affluent forme la frontière d'un Etat voisin où sont observées de semblables règlements. Il y a une clause de réserve pour concessions spéciales de droits de pêche dans les affluents.

Sur le fleuve et ses affluents où le territoire des parties contractantes occupe les deux rives, s'ils permettent la montée du saumon et de l'alose, on n'emploiera point de dérivette ni de chalut de plus de 8 pieds $\frac{3}{4}$ pouce de profondeur pour prendre du poisson. On ne se servira pas de dérivette ni de chalut en deçà d'une distance, d'un autre filet, de deux fois la longueur du plus long filet.

Sur le fleuve et ses affluents, toute pêche au saumon à l'aide de chaluts sera prohibée, chaque année, pendant deux mois, savoir : sur le territoire hollandais, du 16 août au 15 octobre, inclusivement ; en amont du territoire hollandais, du 27 août au 26 octobre, inclusivement.

On veillera à ce que pendant la saison réservée d'automne, la pêche d'autres poissons migratoires, et particulièrement du poisson blanc, ne servira pas de prétexte pour pêcher le saumon.

Sur le fleuve en aval du Bâle, et sur ceux de ses affluents qui permettent la montée du saumon ou de l'alose, il est établi pour le saumon et l'alose une suspension hebdomadaire de 24 heures, commençant le samedi, à 6 heures du soir ; mais sur les eaux hollandaises, cette suspension, pour les pêches à demeure, commencera à la première eau basse après 6 heures du soir, le samedi, pour continuer pendant deux marées.

Dans les parties des affluents du Rhin où se trouvent des frayères pour le saumon, et sur le fleuve depuis les chutes de Schaffhausen jusqu'à Maunheim, la pêche au saumon est interdite pendant au moins six semaines de la période allant du 15 octobre au 31 décembre, sauf sur permis des autorités ; ce permis ne devant être donné que sur garantie que les œufs et la laitance du saumon pris dans l'acte ou sur le point du frai seront employés à la propagation artificielle.

On rendra les frayères naturelles aussi accessibles que possible au saumon.

Le frai et la laitance du saumon qu'on pourra prendre seront utilisés autant que possible.

Chaque gouvernement a le droit de fixer la dimension au minimum du saumon à prendre ou à vendre dans les limites de son territoire, de dresser des règlements, et de nommer des fonctionnaires pour les faire exécuter. Il sera nommé des représentants des divers Etats pour communiquer entre eux, et pour se réunir de temps à autre dans le but de délibérer sur des mesures ayant pour objet l'amélioration des pêches de saumon du Rhin.

La convention restera en vigueur pendant dix années et ultérieurement, à moins qu'elle ne soit révoquée après douze mois d'avis.

Les dispositions ci-dessus sont basées sur des conditions semblables à celles qui ont influencé la législation britannique sur la protection et la conservation de la pêche de saumon.

En septembre 1890, une conférence de délégués de la France, de la Belgique et des Pays-Bas, s'est tenue à la Haye afin d'aviser aux moyens à prendre pour la restauration des pêches de saumon de la Meuse. Les recommandations adoptées, et soumises à l'acceptation des gouvernements respectifs pour en faire l'expérience pendant une période de cinq années, ressemblent beaucoup à la convention conclue entre les Pays-Bas et l'Allemagne en 1886. Elles établissent de toutes semblables saisons réservées, tant annuelles qu'hebdomadaires ; de pareilles restrictions, mais un peu plus nombreuses, pour l'usage des rets ; de plus grandes restrictions pour la pêche près des barrages ; et, allant plus loin que le traité du Rhin, elles se prononcent pour la construction de quelques passes migratoires importantes ; pour qu'on empêche la contamination des eaux ; et fixent à 14 $\frac{1}{2}$ pouces de longueur la dimension au-dessous de laquelle il sera défendu de prendre du saumon.

CHARLES H. TUPPER,

Ministre de la marine et des pêcheries.

LES PÊCHERIES DES GRANDS LACS.

LEUR IMPORTANCE.

L'immense valeur et l'importance des pêcheries de nos grands lacs ne sont pas généralement appréciées. On peut estimer ainsi toute l'étendue de la partie canadienne de ces grandes mers d'eau douce, qu'on appelle lacs Supérieur, Huron, Erié et Ontario, divisées par la ligne-frontière qui sépare le Canada des États-Unis :—

	Milles statutaires carrés.
Lac Supérieur.....	32,000
do Huron, y compris la baie Georgienne.....	24,000
do Erié.....	10,000
do Ontario.....	6,700
	72,700

Toutes ces eaux abondent en poisson blanc, en truite saumonée, en hareng, en esturgeon, en achigan, en doré, etc. La pêche au rets à chambres est la plus importante. Elle absorbe plus de capitaux, emploie plus d'hommes et rapporte plus de profits que toute autre pêche, et son importance augmente tous les ans.

La pêche au rets à mailles ne le cède en importance qu'à celle-là. Elle se fait sur un grand pied en des endroits où la pêche au rets à chambres est impossible, ou prohibée en vertu de règlements de ce département, et partout elle devient, dans ces localités, d'un intérêt de premier ordre. En sus des bateaux employés pour cette pêche, on se sert beaucoup aussi de remorqueurs à vapeur.

La campagne de pêche s'ouvre ordinairement en mai, et finit le premier novembre, où commence la saison réservée d'automne. Une grande partie du poisson qu'on prend se vend frais, conservé dans la glace, ou gelé, pour l'exportation aux marchés canadiens et américains.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau ci-après pour voir la valeur de ces pêches. La grande quantité de poisson blanc, truite saumonée, hareng, esturgeon et doré pêchée dans ces mers intérieures, étonnerait beaucoup de pêcheurs en eau salée ; et, malgré qu'elles soient continuellement mises à contribution grâce au perfectionnement des engins de pêche et à la plus grande rapidité de transport par remorqueurs à vapeur, ces pêches ne paraissent pas donner de signes alarmants de dépeuplement.

Le rendement de 1890, évalué à près de deux millions de piastres, accuse presque une aussi forte augmentation sur celui de 1885, que ce dernier sur celui de 1880. Le fait que, l'an dernier, on y a consacré 61 remorqueurs ou navires à vapeur, et 1,065 bateaux de pêche, montés par 2,845 hommes, non compris ceux à terre, employant 1,365,588 brasses de rets à mailles, 27,554 brasses de seines et 285 rets à chambres, qui représentaient un capital versé de plus d'un demi-million de piastres, sans compter la valeur des glacières, quais, jetées, réservoirs à poisson et autres appareils, est plus que suffisant pour démontrer l'importance commerciale de cette industrie qui, en même temps, donne des moyens d'existence à une nombreuse population.

POSITION RELATIVE DES PÊCHEURS CANADIENS ET AMÉRICAINS SUR LES GRANDS LACS.

On se plaint de temps à autre par la voie des journaux que, par suite des restrictions établies par le gouvernement canadien pour les temps et les modes de pêche, nos pêcheurs des grands lacs se trouvent placés dans une position désavantageuse par rapport

à ceux de la république voisine. L'effet de ces règlements nécessaires paraît à quelques-uns—et ordinairement à ceux qui sont au moins défavorables sinon opposés à toutes restrictions quelconques de leurs travaux de pêche—comparativement injuste à l'égard des pêcheurs canadiens par suite de leur rigoureuse mise à exécution, en ce qui regarde les temps et modes de pêche, tandis que leurs voisins moins entravés sont libres de prendre du poisson dans les eaux des États-Unis, presque sous leurs yeux, en tout temps et avec toute espèce d'engins de pêche, sans obstacle ni empêchement, dans les limites des mêmes districts géographiques. Le gouvernement est accusé ouvertement de protéger le poisson pour le profit des citoyens américains, et de priver les sujets britanniques de la réciprocité d'avantages par une stricte application des règlements.

On doit admettre que, à première vue, tout cela semble fort possible, et bien fait incontestablement pour attirer l'attention publique et gagner les sympathies locales. Mais n'est-ce pas pour une large part, au moins, fallacieux ? Tout observateur sans prévention, qui considère tant soit peu le sujet, sait que le poisson de nos grands lacs est attiré à l'intérieur et vers les îles et les hauts-fonds par les deux grands instincts naturels, le besoin de nourriture et de reproduction. La quantité d'aliments et les facilités de propagation sont en général tout aussi engageantes du côté canadien que du côté américain des lacs. Il n'est pas permis aux citoyens américains de pêcher dans la zone canadienne de la frontière internationale.

Puis, quant à la pêche en eau profonde, on ne peut regarder le poisson qui fréquente ces fonds autrement que comme une propriété en commun, d'un avantage réciproque, sans aucun égard aux rives auxquelles il peut se rendre pour se nourrir, ou pour se reproduire.

Il paraît donc évident, pour les esprits impartiaux, que notre système de protection, quelque patent qu'il semble en théorie, est bien plus imaginaire que réel. L'idée que dans des masses d'eau aussi vastes que le lac Supérieur par exemple, l'habitat de diverses espèces de poissons non migratoires s'étend par delà une frontière d'eau imaginaire, n'a rien de pratique. Cette idée a été répandue avec zèle à l'appui de demandes faites par des groupes de pêcheurs pour être exemptés de l'observance de règlements administratifs, mais c'est si évidemment une excuse ou un prétexte, que ceux qui y ont eu recours se sont toujours bornés à de simples assertions.

ÉTATS COMPARATIFS.

Une autre grande cause de plaintes de la part de ceux qui président en faveur de la liberté de la pêche, c'est l'énorme différence qu'ils prétendent exister entre les pêcheurs canadiens et ceux des États-Unis quant au produit de leurs opérations. Ils représentent que sans restrictions aucunes pour le nombre d'appareils de pêche et sans saisons prohibées d'aucune sorte, leurs voisins sont dans une bien meilleure position qu'eux sous ce rapport.

Pour en finir avec cette question longtemps controversée, on a fait des comparaisons dans le but d'établir si ces prétentions étaient fondées sur des faits. La publication récente du dernier rapport du commissaire sur le poisson et les pêcheries est ce qu'on a de plus intéressant à cet égard, d'autant qu'il donne le moyen de mettre le sujet à l'épreuve de l'expérience, et de montrer encore une fois l'immense valeur des pêches canadiennes des lacs, comparées à celles de l'autre côté.

Ce travail élaboré contient une revue des pêcheries des grands lacs en 1885, compilée par MM. Hugh M. Smith et M. M. Snell, avec une introduction et une description des navires et bateaux de pêche par le capitaine J. W. Collins.

La commission des Etats-Unis ayant pris les années 1880 à 1885 pour faire voir quels progrès se sont opérés dans l'industrie de la pêche sur les lacs d'eau douce, on a préparé un état semblable pour montrer l'accroissement relatif des pêcheries canadiennes, pendant la même période. Un fait digne de remarque, c'est que s'il y a rareté ou abondance d'un côté des lacs, les mêmes résultats se produisent de l'autre côté. Outre les pêcheurs de profession et ceux qui le sont à demi, les relevés des Etats-Unis comprennent les employés des rives et les préparateurs, tandis que les nôtres ne donnent que les hommes pêchant en bateaux ou en navires. Il est vrai que le nombre des pêcheurs américains a doublé pendant cette période, pendant que les nôtres n'ont augmenté que de 33 pour 100 ; mais si l'on déduisait ceux à terre aux Etats-Unis, ce nombre se trouverait réduit d'environ un tiers. Bien que la valeur de la flotte de pêche américaine sur les lacs, y compris celle des rets à chambres, des rets à mailler et des seines, fût de près de 400 pour 100 plus considérable que celle de la nôtre, la valeur de tout le poisson qu'elle a pris en 1880 ne s'est montée qu'à un peu plus de 100 pour 100 de plus que celle du nôtre, tandis qu'en 1885 elle avait baissé à moins de 50 pour 100.

TABLEAU

INDIQUANT les variations en quantité et en valeur des produits des pêcheries du côté canadien des grands lacs, de 1880 à 1885.

LACS.	POISSON BLANC.		TRUITE.		HARENG.		ESTURGEON.		TOUTES LES AUTRES ESPÈCES.		LIVRES AU TOTAL.		VALEUR TOTALE.	
	1880.	1885.	1880.	1885.	1880.	1885.	1880.	1885.	1880.	1885.	1880.	1885.	1880.	1885.
	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	\$	\$
Supérieur.	354,800 *2,257,000	606,160 4,371,947	312,800 1,464,750	911,570 3,488,177	34,000 324,000	41,500 182,760	116,000 60,000	83,000 258,216	782,800 3,816,625	1,642,280 8,825,780	85,879 118,370	111,871 291,523		
Huron....	2,113,200 *2,700,778	2,654,260 1,425,880	1,470,800 2,084,500	3,980,000 2,539,780	1,570,000 1,265,650	825,800 215,500	912,000 1,969,195	1,264,740 6,010,860	4,696,800 11,467,170	10,294,800 11,467,170	211,184 196,277	627,398 276,397		
St-Clair..	224,400 *77,922	56,800 41,125	7,000	107,300	151,200 250,700	76,200 998,500	50,000 227,780	289,600 708,740	1,019,800 1,850,927	3,347,900 2,185,795	28,728 36,273	98,405 40,193		
Erié.....	205,600 *3,333,800	186,080 3,531,855	26,200	106,000	854,000 11,774,400	213,400 1,970,000	459,260 4,727,950	1,073,160 23,734,912	2,008,600 29,087,300	7,653,900 51,556,517	48,577 474,886	242,774 1,109,086		
Ontario...	800,800 *1,064,000	365,300 90,711	252,200 569,700	330,100 20,510	1,526,600 403,585	20,200 546,283	55,600 386,974	2,161,750 1,496,686	2,965,000 3,640,000	4,439,350 2,398,466	92,423 159,700	188,103 95,869		
Totaux.	3,693,800 *9,433,500	3,868,600 9,661,018	2,042,800 4,145,150	5,328,970 6,155,367	1,448,400 12,917,117	314,800 3,717,783	1,432,160 5,740,964	3,969,000 15,385,700	11,473,000 45,600,125	27,378,180 76,423,728	416,791 984,500	1,268,551 1,813,078		

* Représente le côté américain.

TA

INDIQUANT en détail les changements dans le nombre des personnes, navires et bateaux, canadiennes des grands

LACS.	PERSONNES EMPLOYÉES.		REMOQUEURS ET BÂTIMENTS À VAPEUR.				BATEAUX.			
	Nombre.		Nombre.		Valeur.		Nombre.		Valeur.	
	1880.	1885.	1880.	1885.	1880.	1885.	1880.	1885.	1880.	1885.
					\$	\$			\$	\$
Supérieur	149 *414	214 914	2 4	4 15	3,000 9,400	6,500 68,100	62 157	90 504	3,310 16,840	8,235 32,635
Huron, y compris la baie Georgienne.	577 *470	1,075 892	9 3	15 10	9,700 7,000	53,800 41,300	199 108	339 551	24,103 13,905	43,700 31,646
Saint-Clair et ses tributaires.	311 *356	301 272 2	1 2 3,000	2,000 1,150	52 50	58 213	1,025 5,000	1,880 6,307
Erié.....	178 *1,620	346 4,298 9 53 38,400 178,200	85 593	185 1,483	4,820 45,480	50,296 120,557
Ontario.....	726 *612	594 600	7 1	3 2	4,600 3,600	3,000 4,800	294 166	251 465	10,393 9,500	11,390 15,648
Totaux.....	1,941 *3,472	2,530 6,976	18 19	23 82	17,300 61,400	65,300 293,550	692 1,074	923 3,216	43,651 90,725	120,501 206,793

*Les lignes de chiffres marquées *

N.B.—Le nombre d'hommes employés du côté américain comprend ceux sur terres et les préparateurs,

BLEAU

la quantité et la valeur des engins et des capitaux engagés dans l'exploitation des pêches lacs, de 1880 à 1885.

RETS À CHAMBRES.				RETS À MAILLER.				SEINES.			
Nombre.		Valeur.		Nombre.		Valeur.		Nombre.		Valeur.	
1880.	1885.	1880.	1885.	1880.	1885.	1880.	1885.	1880.	1885.	1880.	1885.
		\$	\$			\$	\$			\$	\$
2	5	500	1,850	251	1,298	5,604	19,696
43	230	14,950	67,520	4,630	7,557	25,280	78,082	32	43	2,010	2,920
.....	70	30,900	4,424	5,531	48,007	55,900	9	58	1,545	5,770
189	586	49,425	113,350	3,360	3,444	20,600	35,333	28	5,600
.....	4	800	67	62	6,610	5,213
.....	57	12,550	180	23	1,080	160	42	34	6,000	8,825
54	132	14,385	9,470	2	65	40	2,028	21	32	2,240	3,330
758	928	233,600	252,285	5,775	22,644	22,500	75,507	18	71	2,800	8,320
2	2	300	250	797	488	20,669	18,190	80	57	9,207	5,104
34	14	14,000	6,975	6,000	4,722	20,000	23,952	9	69	1,950	3,177
58	213	15,185	43,270	5,474	7,382	74,320	95,814	177	209	19,602	19,417
1,024	1,815	311,975	455,680	19,945	38,390	88,460	213,034	129	217	18,360	23,242

représentent le côté américain.

et au Canada uniquement les pêcheurs de profession employés dans les bateaux et les navires.

Les tableaux ci-dessus montrent que pendant les cinq années écoulées de 1880 à 1885, la quantité totale de poisson pris, du côté canadien des lacs, a presque triplé, tandis que celle des Etats-Unis n'a pas même doublé :

	1880. Lbs.	1885. Lbs.	Augmentation. Lbs.
Canada.....	11,473,000	27,378,180	15,905,180
Etats-Unis.....	45,600,125	76,423,728	30,823,603

Pour avoir exactement l'intelligence de l'état des choses, il faut ne pas perdre de vue que l'usage des rets à chambres est beaucoup plus répandu du côté américain que du nôtre. Tandis que, en 1885, il y avait 213 rets à chambres licenciés par ce département, de Port-Arthur, sur le lac Supérieur, à Port-Maitland, sur le lac Erié, les relevés des Etats-Unis en accusent 1,815, dont la moitié dans le lac Erié. Avec neuf fois autant de rets à chambres, et cinq fois autant de rets à mailler, les pêches américaines devraient donner un meilleur rendement, si le poisson était plus abondant de leur côté que du nôtre, comme le prétendent souvent des parties intéressées.

La compilation qui précède prouve aussi que nos progrès, durant ces cinq années, ont été plus rapides que les leurs. C'est ce que chacun comprendra en jetant un coup d'œil sur le tableau ci-après :—

	Proportion de l'augmentation.	
	Etats-Unis.	Canada.
Lac Supérieur	146 pour 100.	217 pour 100.
do Huron.....	41 do	200 do
do Saint-Clair.....	11 do	246 do
do Erié	133 do	404 do
do Ontario	40 (diminution)	103 do
Augmentation totale en moyenne..	84 pour 100.	204 pour 100.

Si maintenant nous en venons aux différentes espèces de poisson, nous voyons que, les cinq lacs pris ensemble, le poisson blanc ne donne que peu de signes d'amélioration. Quoique le rendement en ait augmenté de 100 pour 100 des deux côtés du lac Supérieur, il est resté à peu près stationnaire au lac Erié. Au lac Huron, nos relevés accusent un accroissement de 25 pour 100, tandis que la pêche américaine a déchu de 50 pour 100 ; et au lac Ontario, on constate de notre côté l'énorme diminution de 50 pour 100, et de 90 pour 100 du côté américain. De fait, la capture insignifiante de 90,000 livres, en 1885, tend à montrer que ce poisson délicieux disparaît rapidement des eaux américaines, car, pendant la même année, la nôtre s'est élevé à 365,000 livres.

La truite saumonée fait meilleure figure, la capture que nous en avons faite ayant augmenté dans une proportion de plus de 110 pour 100, tandis que les pêches des Etats-Unis accusent une augmentation de moins de 50 pour 100. Dans les eaux canadiennes des lacs Supérieur, Huron et Saint-Clair, le rendement de la truite saumonée a triplé de 1880 à 1885. Au lac Ontario, nos pêcheurs en ont pris 82,000 livres, tandis qu'il n'en a été pris que 20,000 du côté new-yorkais, ce qui accuse une décroissance très marquée, comparé au fort rendement de 570,000 livres en 1880.

C'est dans le lac Erié qu'on prend la plus grande partie du hareng et de l'esturgeon. La pêche américaine, de 1880 à 1885, n'a pas même doublé, tandis que nos statistiques accusent pour le hareng une augmentation de 800 pour 100 et de 400 pour 100 pour l'esturgeon.

PÊCHERIES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Pour protéger davantage les importantes pêcheries de la province du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, et pour empêcher le dépeuplement possible du lac Winnipeg et d'autres eaux, les règlements suivants ont été approuvés par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, après avoir été soumis aux représentants de la province en question et à l'inspecteur local des pêcheries, censés avoir une connaissance pratique du sujet, après avoir été de plus publiés dans les journaux, afin d'avoir les observations et les critiques des gens compétents :—

RÈGLEMENTS DE PÊCHE POUR LE MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

1. Il y aura dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest deux sortes de permis de pêche, qui seront respectivement désignés sous les noms de " permis de pêche pour le commerce " et " permis de pêche pour les besoins domestiques " ; lesquels ne seront délivrés qu'à des sujets britanniques, réellement propriétaires des engins de pêche compris dans le permis.

2. Toute compagnie, maison commerciale, commerçant, ou personne pêchant pour le commerce dans cette partie du lac Winnipeg ci-après spécifiée, aura un " permis de pêche pour le commerce, " et le solliciteur de tel permis donnera, dans sa demande à cet effet, le nombre de remorqueurs ou autres bateaux qui seront employés en vertu de tel permis, ainsi que la longueur, la dimension et la description des rets dont ils feront usage, en ajoutant que ce permis est demandé pour pêcher dans le lac Winnipeg seulement, et hors des limites exclues, comme l'indique la carte descriptive du lac Winnipeg, faisant partie du rapport annuel de 1890 sur les pêcheries.

3. Nul remorqueur de pêche ne pêchera avec plus de 10,000 verges de rets à mailler, et nul voilier ou bateau marchand ne pêchera avec plus de 3,000 verges de rets à mailler, et tous rets ainsi employés auront des mailles d'au moins cinq pouces d'extension.

4. L'honoraire à payer pour un " permis de pêche pour le commerce " aux rets à mailler sera, pour chaque remorqueur de pêche compris dans le permis, de \$20, et en sus, un autre honoraire de \$2 pour chaque millier de verges de rets compris dans le permis ; et pour tout voilier, bateau marchand ou autre bateau de pêche compris dans un " permis de pêche pour le commerce, " il sera payé un honoraire de \$10, fixant à 3,000 verges la limite de rets pour chaque bateau ; mais en aucun cas il ne sera accordé de " permis de pêche pour le commerce " à une compagnie, maison commerciale, commerçant, ou personne, pour l'usage de plus de 40,000 verges de rets en tout, et nulle compagnie, maison commerciale, commerçant ou personne n'aura plus d'un de ces permis, ou ne sera intéressé dans plus d'un de ces permis.

5. Pour empêcher la grande destruction de poisson, bien souvent non marchand ou non comestible, qu'entraîne la pêche au rets à mailler quand le temps n'est pas favorable, il ne sera pas donné de " permis de pêche pour le commerce " pour pêcher au rets à mailler dans le lac Winnipeg après la saison de 1893.

6. Tout cultivateur, colon, ou pêcheur de bonne foi, sauvage et métis, qui est effectivement résidant de la localité où il se propose de pêcher, aura droit à un " permis de pêche pour les besoins domestiques. " Le porteur d'un " permis de pêche pour les besoins domestiques " (sauf lorsqu'il s'agit d'un permis de pêche à la seine) aura droit d'employer au plus 300 verges de rets. Il sera payé un honoraire de \$2 pour chaque " permis de pêche pour les besoins domestiques. "

Les solliciteurs de " permis de pêche pour les besoins domestiques " indiqueront dans leurs demandes la localité, et les rets ou autres engins de pêche qu'ils veulent comprendre dans le permis, ainsi que les espèces de poissons qu'ils désirent être autorisés à prendre.

Les rets pour la pêche du poisson blanc, de la truite ou du tullipie, ou les rets tendus sur les fonds habituellement fréquentés par ces poissons, seront de mailles d'au moins 5 pouces d'extension ; mais si l'on demande un permis pour pêcher d'autres poissons que ceux-là dans un endroit non fréquenté par le poisson blanc, le tullipie, ou la truite, alors la maille ne sera pas moins de 4 pouces d'extension.

Un "permis de pêche pour les besoins domestiques" pourra être accordé pour n'importe laquelle des eaux du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest ; pourvu néanmoins qu'on n'emploie aucune espèce de rets, ou autres engins de pêche en vertu d'un permis de ce genre ou d'autres permis dans un rayon d'un demi-mille de l'embouchure ou issue d'une rivière, ou cours d'eau, se jetant dans un des lacs du Manitoba ou des territoires du Nord-Ouest, ou en sortant.

7. Le porteur d'un "permis de pêche pour les besoins domestiques" pour prendre de l'esturgeon au rets aura droit d'employer au plus 300 verges de rets à mailler, dont les mailles auront au moins 12 pouces d'extension.

Il sera payé un honoraire de \$2 pour chaque semblable permis.

8. Le porteur d'un "permis de pêche pour les besoins domestiques" pour pêcher à la seine aura droit de faire usage d'une seine ne dépassant pas 66 verges de longueur, avec mailles d'au moins 4 pouces d'extension.

Il sera payé un honoraire de \$25 pour chaque tel permis.

9. Il ne sera pas délivré de "permis de pêche pour le commerce" ou de "permis de pêche pour les besoins domestiques" avant paiement des honoraires à cet effet ; ces honoraires sont strictement payables d'avance.

10. La pêche au rets ou avec d'autres engins, sans baux ou permis, est prohibée dans les eaux du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest.

11. Voici quelles sont les saisons réservées pendant lesquelles personne ne pêchera, ne prendra, ne tuera, n'achètera, ne vendra ni n'aura en sa possession les divers poissons ci-mentionnés ;

1. Le poisson blanc, la truite saumonée ou truite des lacs, et le tullipie, du 5 octobre au 15 décembre de chaque année, ces deux jours inclusivement ;

2. Le doré, la laquèche, le brochet, le mullet et le maskinongé, du 15 avril au 15 mai, ces deux jours inclusivement.

3. La truite mouchetée de toute sorte, du 15 septembre au 1er mai, ces deux jours inclusivement.

4. L'esturgeon, du 15 mai au 15 juillet de chaque année, ces deux jours inclusivement.

12. Les seines, rets, ou autres engins, employés pour prendre du poisson seront levés ou déposés de façon à ce qu'il y passe, y entre ou en sorte librement, à partir de six heures du soir chaque samedi jusqu'au lundi suivant à six heures du matin, et pendant ce temps prohibé personne ne prendra de poisson d'aucune manière ; et tout poisson ainsi pris, ou tué, sera confisqué ainsi que les rets ou autres engins.

13. Tous permis seront délivrés annuellement et auront leur effet pour les périodes ci-après mentionnées, sujets néanmoins aux lois et règlements qui pourront au besoin être mis en vigueur quant aux saisons réservées, savoir : les "permis de pêche pour le commerce," du 1er mai au 4 octobre suivant, ces deux jours inclusivement ; les "permis de pêche pour les besoins domestiques," du 15 décembre au 4 octobre suivant, ces deux jours inclusivement.

14. Personne n'emploiera de rets à poche, de rets à enclos, ou de rets à chambres pour prendre du poisson dans les eaux du Manitoba ou des territoires du Nord-Ouest, sauf aux conditions suivantes :—

Le porteur d'un "permis de pêche pour le commerce" délivré pour cet objet, pourra faire la pêche au rets à chambres après la saison de 1893, dans les limites prescrites pour pêcher en vertu d'un tel permis dans le lac Winnipeg seulement :

Pourvu que nulle compagnie, maison commerciale, commerçant, ou personne n'emploie ou ne soit autorisé à employer plus de quatre rets à chambres ; et pourvu aussi que nulle compagnie, maison commerciale, commerçant ou personne ne soit en même temps porteur de permis pour l'emploi de rets à mailler et de rets à chambres.

Les mailles de rets à chambres ou à enclos de toute sorte n'auront pas moins de quatre pouces et demi d'extension, dans les "poches," "chambres," "follées," et "tonnelles," et pas moins de sept pouces à la "bride" ou tête : les rets à double tête sont par le présent prohibés.

L'honoraire à payer pour un "permis de pêche pour le commerce" sera de \$50 pour chaque rets à chambres compris dans le permis, avec en sus un honoraire de 10 centins pour chaque brasse de longueur de tête de ce rets.

15. On ne jettera, ni on ne laissera passer, ou abandonner ou séjourner de chaux, de substances chimiques, de drogues, de matières vénéneuses, de poisson mort ou gâté, d'issues de poisson, de sciure et de déchets de moulin, ni d'autre substance délétère, dans les eaux fréquentées par le poisson au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest; et toute personne contrevenant à ce règlement encourra une amende n'excédant pas 100 piastres.

16. Ces règlements s'appliqueront aux Sauvages et aux Métis, ainsi qu'aux colons et à toutes autres personnes, pourvu toujours que le ministre de la marine et des pêcheries puisse au besoin réserver pour l'usage exclusif des Sauvages, telles eaux qu'il jugera nécessaire, et puisse accorder à eux ou à leurs bandes, des permis gratuits de pêcher pendant les saisons réservées, pour eux-mêmes ou leurs bandes, pour leur propre alimentation, mais non pour la vente, l'échange ou le trafic.

17. L'emploi de toute espèce de matières explosives pour prendre ou tuer le poisson est prohibé dans les eaux du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest; et l'emploi de dards, harpons, nicogs, nisagans et armes à feu pour tuer le poisson est aussi prohibé.

Pourvu toujours qu'il puisse être délivré aux Sauvages ou à leurs bandes des permis spéciaux leur donnant la liberté de prendre ou tuer du poisson de la manière spécifiée dans tel permis uniquement pour leur consommation ou celle de leurs bandes.

18. Nul commerçant, colporteur, marchand ambulant, ni autre personne quelconque n'achètera, ne trafiquera, ni n'acquerra autrement ou n'aura en sa possession de poisson de quelque espèce que ce soit, pris ou tué par des Sauvages, Métis, ou autre personne quelconque, sur une réserve de Sauvages, ou ailleurs, pendant les saisons réservées fixées par la loi, et au cours desquelles les Sauvages sont autorisés par permis ou autrement à prendre du poisson uniquement pour leur consommation ou celle de leurs bandes.

19. Pour l'instruction des personnes obtenant des permis sous l'empire de ces règlements, ces derniers seront imprimés sur chaque permis.

20. Le ministre de la marine et des pêcheries ayant décidé que, dans l'intérêt public, il est nécessaire que tout barrage, glissoire, ou autre obstruction, pratiqué ou à pratiquer dans une rivière ou cours d'eau du Manitoba ou des Territoires du Nord-Ouest, sera muni de la passe migratoire nécessaire ainsi que le décrète l'article 15 de l'Acte des pêcheries, et il ne sera pas employé de rets ou autre engin pour prendre ou tuer le poisson, ou en obstruer le passage en amont ou en aval d'une rivière ou cours d'eau sur une distance de 200 verges de tout tel barrage, glissoire, écluse ou passe migratoire attenante; ni en aucunes autres parties de ces rivières et cours d'eau sans laisser au moins la moitié de leur chenal principal absolument hors des atteintes de tel rets ou autre engin comme susdit.

21. Ces règlements remplaceront tous les règlements antérieurs faits jusqu'ici sous l'autorité de l'Acte des pêcheries, qui concernent les pêches dans les eaux du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest canadien, et ces règlements antérieurs sont par les présents révoqués.

22. Tout matériel, instruments ou engins de pêche employés, et tout poisson pris ou tué, en contravention à ces règlements, seront saisis ou confisqués, et toute personne ou personnes enfreignant ces règlements encourront les pénalités imposées par l'acte des pêcheries.

LES PÊCHERIES EN MER PROFONDE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Ces pêches sont probablement les plus riches en même temps que les plus variées qu'il y ait au monde, mais jusqu'à présent on les a très peu développées. Les mers, golfes, baies, anses, rivières et lacs de la Colombie-Britannique fourmillent d'une quantité prodigieuse de beaux poissons comestibles. Parmi ceux-ci on distingue le saumon, l'esturgeon, la morue, le flétan, le hareng, l'oûlachan, le phoque à fourrure, etc., tous habitants des eaux du Pacifique, et qu'on trouve principalement dans les rivières et les côtes extérieures de la Colombie-Britannique ainsi que dans la mer de Behring. L'industrie des conserves de saumon a fait d'immenses progrès.

Les avantages qu'offre cette province pour l'exploitation de l'industrie de la pêche sont exceptionnels. Avec un littoral de 7,000 milles baignés par la mer, elle compte des îles, baies et anses innombrables, qui forment autant de ports sûrs et accessibles aux navires de toutes les dimensions ; et le long de cette côte, dans les eaux territoriales, se trouvent du poisson et des mammifères en grande variété, et en plus grand nombre qu'en aucune autre partie du globe. Ces avantages, et le développement de l'industrie de la pêche qui doit en résulter dans un prochain avenir, indiquent un élément des plus importants dans le commerce de la Colombie-Britannique.

Vu ce qu'a fait récemment le gouvernement impérial relativement à un projet de colonisation par des *crofters* et la suggestion de développer par là les pêches du littoral du Pacifique, ainsi que certaines observations de la Chambre de Commerce de la Colombie-Britannique dans son douzième rapport annuel sur le défaut de développement de ces pêches, il devient à propos de récapituler les efforts du ministère des pêcheries pour faire connaître l'immense richesse de ces pêches, et les grands encouragements ainsi offerts pour leur exploitation.

Dès 1872, le rapport annuel de ce département publiait des extraits d'une étude de sir H. L. Langevin, contenant une description des espèces variées de poissons de mer et mammifères que l'on trouve dans ces eaux. On réimprima aussi une brochure du révérend M. C. Lumsden sur le même sujet, et on donna de copieux extraits d'un essai de M. Alex. C. Anderson, qui avait remporté le prix, et qui devint par la suite inspecteur des pêcheries pour la province de la Colombie-Britannique. Outre une notice étendue sur les pêches du saumon, ce travail traite des diverses espèces de poissons de mer qui fréquentent les eaux du golfe de Géorgie et les côtes de l'île de la Reine-Charlotte. Il traite de la morue, du fétan, du hareng, des phoques, etc., et se termine par des remarques sur la pêche de la baleine.

En 1874, le rapport annuel du département reproduisait une étude de M. Matthew Macfie, M.S.R.C., décrivant les diverses espèces de poissons de mer qui fréquentent la côte de la Colombie-Britannique, et appelant l'attention sur les grandes facilités que possède la province pour la capture et la préparation du poisson.

Le rapport de 1876 appelle l'attention sur les pêches de baleine, de phoque à fourrures et de chien de mer.

Celui de 1880 traite à fond de la pêche du phoque à fourrure, et suggère l'adoption de moyens pour la conservation de cette importante industrie.

Le rapport annuel de 1881 fait la narration d'une croisière du vaisseau de Sa Majesté le *Rocket* par la voie du golfe de Géorgie, des îles de la Reine-Charlotte, des rivières Naas et Skeena, et du détroit de la Reine-Charlotte. Les différents modes de pêche mis en pratique aux différents endroits échelonnés sur cette route y sont décrits en détail.

Le rapport de 1883 traite au long de l'histoire naturelle du charbonnier (le *skil* ou la morue noire d'aujourd'hui), des fonds où on le trouve, et de son importance comme pêche de rapport. Les modes d'extraction et d'épuration des huiles de poisson y sont aussi exposés, ainsi que les meilleurs marchés pour l'écoulement de ces huiles. On y parle des efforts faits pour organiser une immigration considérable d'hommes pratiques qui désireraient se livrer à l'exploitation de ces pêches. On fournit des brochures et des renseignements à des gens de Terre-Neuve et de Norvège pour les induire à émigrer dans la Colombie-Britannique, et à fonder à des endroits favorables des établissements dans le but de faire la pêche en mer profonde.

En 1885, furent publiés les rapports d'une exploration autour des côtes des îles de la Reine-Charlotte, entreprise pour le gouvernement de la Colombie-Britannique par M. Newton H. Crittenden, lesquels contenaient des descriptions graphiques de leur position géographique et de leur étendue, la configuration générale de la côte, les passages, anses et chenaux, les baies, havres et détroits, les ressources en poisson, etc., etc.

En 1886, le ministère des pêcheries, organisé alors comme département séparé, monta, au prix de plus de \$3,000, une expédition pour déterminer la situation des fonds de pêche du *skil* et d'autres poissons de mer profonde autour des côtes de la Colombie-Britannique. La période de l'année où fut entreprise cette expédition était trop avancée pour qu'on pût la faire aussi complète qu'on l'eût désiré, mais on recueillit assez d'informations pour démontrer que le littoral de la Colombie-Britannique offre tout ce qui peut encourager l'établissement d'une colonie de pêcheurs.

Les demandes de renseignements qu'a reçues depuis le département montrent que l'intérêt public commence à s'éveiller sur ce sujet.

On rapporte qu'en 1888, pendant un voyage à la découverte du *skil*, la goélette *Theresa* prit 314 barils de poisson en huit jours de pêche, bien qu'elle fût munie d'un matériel très imparfait et qu'elle eût à essuyer du mauvais temps. Des lignes dormantes de 300 hameçons, tendues pendant deux ou trois heures seulement, ont donné 100 ou 150 poissons, pesant en moyenne environ 10½ livres chacun ; ce qui montre que dans des conditions favorables, cette pêche pourrait devenir fort rémunérative.

Un certain nombre de maisons commerciales ont examiné des stations de pêche sur différents points de la côte avec l'intention d'exploiter cette pêche en bateaux appropriés du rivage ; et le rapport annuel de 1888 dit que ce serait justement l'affaire pour les *crofters* écossais, car on ne saurait trouver de meilleur endroit pour la pêche en mer profonde que la côte ouest des îles de la Reine-Charlotte et Vancouver.

Dans le cours de l'année dernière, le colonel Engledue, I.R., en compagnie du major William Clarke, représentant un syndicat anglais intéressé dans la formation d'une compagnie pour la fondation, sur la côte occidentale de la Colombie-Britannique, d'un établissement de pêche qui serait composé de *crofters* écossais, a visité la Colombie-Britannique dans le but de recueillir des renseignements sur ses pêcheries. Afin de donner à ces messieurs toute l'assistance possible dans leur mission, le steamer fédéral *Sir James Douglas* a été mis à la disposition du gouvernement de la Colombie-Britannique pour faire un voyage d'exploration.

Le rapport publié plus tard par le colonel Engledue et le major Clarke sur le résultat de leurs investigations, rapport qui paraît très approfondi, traite au long de la question.

Après l'exposé de la nature de leur mission, et les détails du projet de colonisation des *crofters*, le rapport parle de l'œuvre que se propose d'entreprendre la compagnie, pourvu que le gouvernement de la Colombie-Britannique y coopère suffisamment. Son plan embrasse la construction de réfrigérateurs pour le poisson frais sur certains points contigus aux établissements de pêche et l'emploi de vapeurs spéciaux à grande vitesse contenant des appareils réfrigérants pour le transport du poisson des dépôts éloignés aux différentes villes de marché et centres de chemin de fer. Il faudrait aussi faire des arrangements pour conserver, par les meilleures méthodes connues, le surplus de la pêche, pour se pourvoir de l'outillage nécessaire à l'extraction de l'huile du poisson, pour la fabrication de l'huile de foie de morue, et celle du guano de poisson.

La croisière d'exploration du *Sir James Douglas* a duré à peu près trois semaines, parcourant une route de fait inhabitée sauf par quelques tribus sauvages disséminées.

Les havres sont décrits comme étant sûrs et en abondance, la plupart aisément à la portée des bancs de pêches. On a eu amplement la preuve qu'il y a du poisson dans ces eaux ; on a constaté que ce qui avait été publié sur la richesse ichthyologique de la Colombie-Britannique n'était nullement exagéré, et les commissaires sont d'avis qu'on ne peut trouver de meilleur établissement pour des pêcheurs exercés en mer profonde que la côte de cette province.

LES PÊCHES DE LA RIVIÈRE FRASER.

Le département a encore rencontré les difficultés qu'il a antérieurement éprouvées, quant à la mise en vigueur des règlements pour la protection de la pêche du saumon de la rivière Fraser.

Les membres de l'Association des fabricants de conserves ont envoyé une longue remontrance. Pour plus de commodité, leurs recommandations sont résumées et discutées sous des chefs distincts :

1. Qu'on supprime la limite des permis de pêche et qu'il soit octroyé à chaque fabrique de conserves actuellement en opération au moins vingt-cinq permis pour bateaux.

Les fabricants de conserves prétendent qu'avec le système actuel un grand nombre, sinon la totalité des fabriques existantes, auront si peu de bateaux qu'elles ne pourront pas continuer leurs affaires avec profit.

D'un autre côté, le département croit qu'acquiescer à la demande des fabricants de conserves, ce serait créer un monopole. Ça impliquerait aussi une augmentation du nombre collectif de 350 permis aux fabricants, nombre qui a été fixé par le département après consultation et accord avec les fabricants eux-mêmes. En prenant pour base l'année 1890, il y avait sur la Fraser dix-sept fabriques, qui, à vingt-cinq bateaux chaque, comme on le demande à présent, en porterait le nombre à un total de 425, au lieu de 350, ainsi qu'on l'a établi en 1889, et comme la limite totale des permis à la disposition des fabricants, geleurs et pêcheurs est de 500, il ne resterait que 75 permis disponibles, au lieu de 150 ; de la sorte, les fabricants gagneraient quelque 20 pour 100 et les autres pêcheurs perdraient 50 pour 100 du privilège des permis à eux accordé jusqu'ici.

2. Que les honoraires sur la Fraser soient uniformes, soit \$20 pour chaque bateau employé à la pêche, sans qu'il soit question de la manière de disposer du saumon ; et que pour les localités au nord, les permis soient fixés à \$5 pour chaque bateau.

3. Que la suspension hebdomadaire soit la même qu'auparavant, c'est-à-dire de 6 heures du matin, le samedi, à 6 heures du soir, le dimanche.

N'y ayant pas d'objection à cette demande, on y a accédé.

4. Que les restrictions relatives à l'usage des seines ne seront pas universelles, et que certaines eaux en seront exemptées.

Cela, jusqu'à un certain point, a été agréé, et certaines localités, telles que la baie Alert, l'anse Smith et l'anse Lowe, où l'on a fait voir qu'aucun autre mode de pêche que la seine ne pouvait être employé, ont été exemptées de la mise à effet du règlement en question.

5. Que l'on continue de suspendre la mise à effet de l'article du statut qui défend de jeter à l'eau les déchets de poisson.

Les fabricants de conserves prétendent que l'observation de cette prescription de l'Acte des pêcheries nuit à leur industrie, sans le moindrement conserver la source de l'approvisionnement. On a de plus représenté que ces déchets étaient aussitôt consommés par des millions de poissons voraces, comme les carpes, les chabots, etc., qu'ils ne contaminaient pas du tout la rivière, parce qu'ils n'y restaient pas comme déchets, et que même s'ils y séjournaient un per, l'eau était si froide qu'ils ne pouvaient faire de mal.

Que la défense de jeter des déchets dans les cours d'eau soit une sage disposition et presque universellement adoptée dans le monde entier, la chose est admise par tous ceux versés dans la question de la protection du poisson. Cette pratique est pernicieuse à quelque point de vue qu'on la considère, soit quant à la contamination des eaux, ou aux dommages qu'elle cause aux pêches, ou au bien-être et à la santé de ceux qui résident sur les bords des rivières où sont accumulés ces déchets.

M. Mowat, en son vivant inspecteur des pêcheries de la Colombie-Britannique, avait une opinion très prononcée sur ce point. Il estimait que dans une période de trente jours il tombe de 6,000,000 à 7,000,000 de livres de déchets de poisson dans la Fraser sur un espace de quinze milles, et il demande si quelqu'un a jamais calculé le nombre immense de petits poissons qu'il faudrait pour consommer tous ces rebuts ? On voit des meuniers et des carpes en grande quantité sous les quais des établissements de conserves, mais ces poissons ne se nourrissent que du sang et des fragments du saumon. Comme nul de ces poissons ne pèse plus d'une demi-livre, on peut imaginer combien de temps ça leur prendrait pour manger annuellement plus de 7,000,000 de livres de déchets. Les colons se servant de l'eau de la rivière se plaignent amèrement de l'infection que causent ces déchets, lesquels sont portés dans les creeks et les baies avec la marée, et déposés sur les rives près de leurs résidences. Ils disent que la puanteur qui s'exhale des rebuts stationnant sous les fabriques de conserves est insupportable, et qu'elle persiste pendant des mois après que le paquage est fini.

Au surplus, il est fort regrettable qu'on n'ait pas sérieusement songé à l'importance qu'il y a de convertir ces déchets en engrais. Leur valeur comme remplaçant le guano mérite considération. L'objection jusqu'ici invoquée est le manque de capitaux pour entreprendre cette industrie, joint à l'incertitude de trouver des débouchés profitables pour l'écoulement de l'article préparé ; mais on considère que si les chambres de commerce de la Colombie-Britannique et les compagnies de conserves prenaient l'initiative en cette affaire, elles pourraient faire beaucoup de bien, et feraient disparaître un usage qu'on qualifie justement de peste pour les résidants et de désastre pour les pêches.

L'emploi de poisson comme engrais est connu depuis longtemps. En France, comme dans quelques parties des Etats-Unis, les déchets de poisson, quand ils sont convertis en engrais portatifs, sont appliqués au sol avec grand profit ; et on ne peut avoir de doute que la fabrication de guano de poisson sur la rivière Fraser, et ailleurs dans la Colombie-Britannique, constituerait une source de bénéfices, que de grandes quantités d'un excellent engrais concentré pourraient être exportées à des prix rémunérateurs.

6. Qu'il soit institué par le ministère de la marine et des pêcheries un conseil de commissaires des pêcheries, résidant en cette province.

A propos de cette question de règlements de pêche pour la rivière Fraser, il ne serait pas mal à propos de citer ici un article paru récemment dans la *Fishing Gazette*, de New-York, qui fait voir l'absolue nécessité qu'il y a de mettre en vigueur de judiciaires restrictions pour assurer la protection de la pêche du saumon :

“ PÊCHE DE LA RIVIÈRE COLUMBIA.

“ Comme en d'autres parties du pays, les pêches de saumon de la rivière Columbia commencent à faire voir l'effet de la destruction qui s'est faite, avec autant de rapidité que d'insouciance, de ce prince des poissons. En 1883, la valeur du poisson mis en conserves était de \$3,147,000. En 1890, cette valeur était réduite à \$2,200,000, par suite du manque de poisson. Cela résulte de l'adoption des modes de pêche les plus épuisants. En 1890, il y avait 165 rets fixes construits de façon que peu de poisson pouvait

y échapper. Ils étaient tendus dans l'estuaire et occupaient plusieurs milles carrés de fonds de pêche. La pêche à la roue est adoptée au loin en amont de la rivière. Au rebord ou à la périphérie de la roue sont adaptés des parcs en rets en fil métallique de manière à engloutir tout le poisson, et ces parcs sont construits de telle sorte qu'ils conduisent le poisson à des auges qui vont jusqu'à une trappe. Ces parcs sont si destructifs que pas un poisson n'y échappe. Ils pompent littéralement le poisson hors de la rivière. La conséquence est que l'industrie a décliné d'un tiers depuis son apogée en 1883, et les gouvernements d'Etats n'interviennent pas comme il faudrait.

“ Il s'est formé une union protectrice dont l'objet est d'obtenir une loi par laquelle seront supprimés les rets et roues fixes, et de faire adopter des mesures pour que le saumon ne devienne pas, comme le bison, une espèce éteinte. L'union s'efforce de faire établir “ en outre ” les restrictions et la protection nécessaires pour l'établissement de piscifactures qui produiraient 30,000,000 d'alevins chaque année, et tiendraient ainsi en activité l'industrie par laquelle tout le pays et les nations étrangères seraient approvisionnés de bon poisson comestible.

“ Peu de gens connaissent l'importance de l'industrie de la pêche au saumon sur la côte du Pacifique. Il y a vingt-quatre établissements de conserves sur la rivière Columbia, dix sur la côte de l'Orégon, neuf en Californie, et trente-six dans l'Alaska. Il y en a aussi trente situés dans la Colombie-Britannique. Cette industrie, non compris la Colombie-Britannique, s'est développée dans un quart de siècle, a maintenant un capital de \$5,000,000, donne de l'emploi à 15,000 personnes, et a paqué et expédié par le monde 760,000,000 de livres. C'est une vaste addition à l'approvisionnement en comestibles de l'univers. Il est à espérer que les gouvernements locaux protégeront ces vastes pêches et les rendront ainsi encore plus productives. Nous dépendons à présent de la côte du Pacifique. Les pêches de saumon près de Terre-Neuve ne sont pas protégées, mais les pêcheurs aux rets enlèvent tout à l'embouchure des rivières, ce qui est un procédé ruineux. Nos creeks et rivières de l'intérieur, qui autrefois en contenaient en grande quantité, sont à cette heure dépeuplés, à cause des barrages qui excluent le saumon de ses frayères et aussi à cause des dépôts de substances chimiques provenant de fabriques établies sur les cours d'eau.

“ Il appartient incontestablement au gouvernement des Etats-Unis, qui agit noblement à cet effet dans l'étendue de sa juridiction, et en particulier aux gouvernements locaux, de protéger et encourager une si importante industrie, vu surtout que les limites du patronage à lui donner se restreignent et que le bœuf et le mouton augmentent de prix. La mer, qui fournit à l'alimentation de l'homme sans son aide, devrait être utilisée au moyen de la protection et des piscifactures. Il n'y a pas de comestibles qu'on puisse obtenir à meilleur marché que ceux qu'offre la mer, qui couvre les deux tiers de la surface du globe. Il faut se rappeler que la domination a été donnée à l'homme sur le poisson de la mer comme sur les animaux de la terre et les oiseaux de l'air. On a trop longtemps négligé le domaine de la mer, c'est pourquoi il importe d'appeler l'attention des individus et des gouvernements sur ce sujet, dont ils devraient s'occuper d'une manière toute particulière.

CONFÉRENCE DES INSPECTEURS DES PÊCHERIES.

On a jugé à propos d'assembler à Ottawa les différents inspecteurs et principaux officiers du service des pêcheries dans tout le Canada, pour conférer sur les nombreuses questions relatives à ce sujet. Le profit mutuel d'une conférence de ce genre, et pour le département et pour ses fonctionnaires, est évident. Les inspecteurs se sont réunis en conférence le 9 avril 1891.

En réponse à une demande de ce département, le ministère des chemins de fer et canaux a eu l'obligeance de donner des billets de passage gratuits à ceux des inspecteurs obligés de voyager par les chemins de fer de l'Etat pour se rendre à la capitale, et grâce aux bons offices du ministère des travaux publics, une grande et commode chambre de comité a été mise à la disposition de ces officiers. C'est là que, du 9 au 16 avril, la conférence s'est assemblée tous les jours pour délibérer sous la présidence du commandant

Wakeham, préposé de pêches, ayant charge de la division du golfe, province de Québec. Les fonctionnaires ci-après ont assisté à cette conférence :—

Le Dr W. Wakeman, préposé des pêches de la division du golfe, province de Québec, président.

Le lieutenant A. R. Gordon, M.R., commandant du service de protection des pêcheries dans les eaux maritimes de l'est ;

M. A. C. Bertram, inspecteur des pêches de l'île du Cap-Breton ;

M. Robert Hockin, inspecteur des pêches de la division de Pictou, Nouvelle-Ecosse ;

M. J. R. Kinney, inspecteur des pêches de la division d'Yarmouth, Nouvelle-Ecosse ;

M. Edward Hackett, inspecteur des pêches de la province de l'Île du Prince-Edouard ;

M. Robert A. Chapman, inspecteur des pêches de la division-nord du Nouveau-Brunswick ;

Le capitaine J. H. Pratt, inspecteur des pêches de la division-ouest du Nouveau-Brunswick ;

M. David Morrow, inspecteur des pêches de la division-centre du Nouveau-Brunswick ;

M. Alex. McQueen, inspecteur des pêches de la province du Manitoba ;

M. F. C. Gilchrist, inspecteur des pêches des Territoires du Nord-Ouest ;

Le capitaine E. Dunn, commandant du service de protection des pêches sur le lac Huron et la baie Georgienne ;

M. Charles Wilmot, directeur de la pisciculture de Newcastle.

A cause de la mort récente de M. Thomas Mowat, la province de la Colombie-Britannique n'était pas représentée à la conférence.

M. Samuel Wilmot, surintendant de la pisciculture du Canada, a fréquemment assisté aux séances de la conférence et participé à ses délibérations. Un employé de ce département y a servi de secrétaire et a dressé un compte-rendu sténographique des délibérations.

Voici les recommandations faites par la conférence :—

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS FAITES PAR LA CONFÉRENCE.

1. Les vues de M. le surintendant Wilmot, exprimées dans son rapport spécial sur les pêches de saumon de la Colombie-Britannique, ont reçu l'approbation unanime.

Une commission a été nommée dans le but de s'enquérir et de faire rapport sur les règlements de pêche de la Colombie-Britannique.

2. Qu'il soit établi pour l'alose une saison réservée, du 1er mars au 20 juin, dans la province de Québec, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince Edouard, avec une suspension hebdomadaire, comme à présent.

Le règlement maintenant en vigueur établit une suspension hebdomadaire, du vendredi soir, au coucher du soleil, à son lever, le lundi matin, pour l'alose et le gasparot ; les pêches du havre de Saint-Jean, N.-B., étant, néanmoins, exemptées de la mise à effet de cette disposition.

Beaucoup ayant étudié sérieusement cette question, sont d'avis que cette réserve est insuffisante pour protéger efficacement la pêche de l'alose ; et on prétend aussi que l'exemption du havre de Saint-Jean même de cette faible protection que donne la suspension hebdomadaire, est extrêmement nuisible à la pêche de l'alose en d'autres localités.

La baie de Fundy, avec ses rivières et cours d'eau tributaires, est par excellence le fonds de pêche de l'alose en Canada.

En 1890, le rendement en a été de 6,438 barils, évalués à plus de \$60,000. De cette quantité presque la moitié a été prise dans le comté de Saint-Jean, N.-B., presque entièrement dans le port de Saint-Jean.

Dans toute l'étendue du pays, la pêche de l'alose a donné en 1890 :—

Alose fraîche	108,103 livres,
Alose saumurée.....	6,728 livres,

représentant une valeur totale de plus de \$73,000.

A diverses périodes de ce siècle, l'état de la pêche de l'alose a fort inquiété les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Périodiquement, mais à des intervalles incertains, elle a complètement manqué, mais ensuite le poisson y revenait en abondance ; et ce n'est comparativement que depuis peu d'années que cette pêche paraît s'épuiser continuellement, et l'urgente nécessité de réglemens plus rigides s'est imposée à la conviction de tous les pêcheurs qui observent et réfléchissent.

En 1875, la valeur de la pêche à l'alose au Canada s'est montée à \$133,375. En 1880, elle était de \$89,429.15. En 1884, elle tomba à \$74,058.41, mais pendant la saison suivante, celle de 1885, elle s'éleva à la valeur phénoménale de \$149,174.90. En 1886, elle baissa à \$109,896.60 ; en 1888, à \$70,355, et en 1889, à \$58,364.80.

La rareté croissante de ce poisson en a fait hausser graduellement le prix au point que ce qui était, il n'y a pas encore bien longtemps, un article important d'alimentation parmi les classes pauvres de la population, est aujourd'hui devenu relativement rare. L'alose qui se vendait \$6, \$7 et \$8 le baril, est maintenant à \$12 et \$14.

L'alose est essentiellement un poisson d'eau salée. Ses migrations annuelles au nord et à l'embouchure de nos rivières ont été attribuées à des causes diverses ; la théorie la plus acceptable est qu'il existe une certaine température de l'eau dans laquelle le poisson doué d'instincts migratoires préfère vivre, et qu'il vise à occuper une aire hydrothermale de cette température spéciale ; de là le mouvement de ce poisson, au printemps et au commencement de l'été, des eaux chaudes de l'Atlantique à la hauteur de la Floride et de la Caroline du Sud vers le nord jusqu'au golfe Saint-Laurent.

L'alose entre dans la baie de Fundy vers le milieu de mai, remontant les rivières et cours d'eau et retournant à l'eau salée en août ou dans la dernière moitié de juillet. Elle est alors maigre, émaciée et faible, après le frai. Les jeunes descendent à la mer en septembre.

Le principal argument qu'invoquent les pêcheurs du havre de Saint-Jean pour être exemptés de l'observance des réglemens actuels est que le premier passage de l'alose ne dure que quelques semaines, et que s'il leur était défendu de la pêcher dans ce temps-là, ils en prendraient très peu, et qu'ils y perdraient beaucoup.

D'un autre côté, les pêcheurs de la baie de Fundy attribuent à cette même exemption les minces arrivées de l'alose qu'ils ont eues ces années dernières ; ils prétendent qu'on la capture en si grande quantité à Saint-Jean, et qu'on l'y effarouche tellement par des opérations sur un grand pied qu'il en reste peu pour atteindre le haut de la baie, et qu'ainsi leur pêche se trouve réduite considérablement. De plus, ils soutiennent que la pêche est si épuisée qu'un surcroît de protection est devenue absolument nécessaire, et qu'on devrait établir, en sus de la présente suspension hebdomadaire, une saison réservée régulière pendant laquelle il serait interdit de prendre de l'alose ou du gasparot, sans aucune exception pour aucune localité.

Dans un rapport spécial, daté d'avril 1890, sur l'état de la pêche de l'alose à l'entrée de la baie de Fundy, avec une revue particulière des comtés de Cumberland, Colchester et Hants, l'inspecteur Hockin dit :—

“ L'histoire de cette pêche depuis 1878 accuse une rapide décadence ; le rendement total des trois années 1878, 1879 et 1880 ayant été de 19,755 barils ; en 1881, 1882 et 1883, 13,037 barils ; en 1884, 1885 et 1886, 6,192 barils ; en 1887, 1888 et 1889, 1,777 barils.

“ Cette diminution est due à ce qu'on a trop pêché—à l'épuisement des fonds de pêche—ou à quelque obstacle dans la reproduction de ce poisson.”

L'inspecteur Venning, du Nouveau-Brunswick, disait en 1888 :—

“ La cause de cette décadence est la pêche excessive, qui se fait sans interruption du 1er juin au dernier d'octobre, et on ne saurait espérer d'amélioration tant que cet excès durera.”

Le garde-pêche James S. Miller, de Canning, N.-E., dit :—

“ En ce qui est de la décadence générale de la pêche de l'alose dans les eaux de la baie de Fundy, il existe une cause locale qui, je crois, doit opérer au détriment de cette pêche : je parle de la coutume de pêcher le hareng à la dérivette au travers de l'embouchure de la baie. D'ordinaire, tous les étés, de six à huit navires, ayant chacun au moins deux jeux de rets, les étendent à deux ou trois rangs d'épaisseur au travers de l'embouchure de la baie. Il me semble que cette coutume doit avoir pour effet de rompre les bancs, ou de leur faire rebrousser chemin, quand ils montent par le détroit ; ils sont ainsi perdus pour la baie.”

Le garde-pêche Burnham, de Windsor, N.-E., écrivant sur ce sujet dit :—

“ Je crois que la pêche à l'excès est la principale cause de la grande diminution de l'alose dans l'Avon.”

M. W. H. Rogers, en son vivant inspecteur des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse, a fait plusieurs rapports sur ce sujet ; l'essence de ses remarques et de ses conclusions, c'est qu'une pêche excessive est la cause réelle de la rareté de l'alose à l'heure actuelle.

Parmi les nombreux relevés authentiques présentés au département relativement à la décadence de la pêche en question dans la la baie de Fundy, on peut mentionner les suivants :—

Casimir Bourque, de Minudie, a pêché en

1882 avec	8	rets et a pris	150	demi-barils d'alose.
1883 do	8	do	100	do do
1884 do	8	do	70	do do
1885 do	16	do	60	do do
1886 do	16	do	30	do do

Wm. A. Downey, pêcheur, aussi de Minudie, dit qu'en 1882 il prenait en moyenne par filet à chaque marée, 55 aloses.

En 1883 il n'en a pris que	10
1884 do	6
1885 do	4
1886 do	3
1887 do	3

D'après les relevés et rapports ci-dessus, il est évident que la pêche de l'alose a beau coup rétrogradé dans ces dernières années, et il paraît fort à désirer qu'on adopte des mesures effectives pour l'entourer de la protection nécessaire. Cette question dans tous ses détails occupe encore sérieusement l'attention du département.

3. Qu'il soit fixé une saison réservée, du 1er septembre au 1er mars, pour la truite mouchetée, la truite de mer et le saumon de lac dans les provinces maritimes ; du 15 septembre au 1er mai dans les eaux où il n'y a pas de marée en la province de Québec, et du 1er octobre au 1er mars dans les eaux de la même province où monte la marée.

On appréhende que cela ne ferait que compliquer les choses, car il serait difficile, sinon tout à fait impossible de distinguer la truite prise dans les eaux où se fait sentir la marée de celle prise ailleurs.

C'est une question qui mérite considération que celle de savoir s'il ne vaudrait pas mieux pour toutes fins pratiques de rendre la saison réservée uniforme, soit du 15 septembre au 1er mai.

Voici quelles sont maintenant les saisons réservées pour la truite mouchetée (*salvelinus fontinalis*):—

Ontario, du 15 septembre au 1er mai; Nouveau-Brunswick, du 15 septembre au 1er mai; Manitoba et Territoires du Nord-Ouest, du 15 septembre au 1er mai; Québec, du 1er octobre au 31 décembre; Nouvelle-Ecosse, du 1er octobre au 1er avril; Ile du Prince-Edouard, du 1er octobre au 1er décembre; et celles pour la grosse truite grise, le "lançon," ou le saumon de lac: dans la province de Québec, du 15 octobre au 1er décembre; la Nouvelle-Ecosse, du 1er octobre au 1er avril; le Nouveau-Brunswick, du 15 septembre au 1er mai.

4. Que la saison réservée pour le poisson blanc, savoir: du 15 octobre au 30 novembre—soit appliquée à la province de Québec et aux provinces maritimes, et que celle pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest reste telle qu'elle est à présent, avec un temps prohibé spécial, du 1er novembre au 15 janvier, pour le lac Long dans Assiniboia.

La première partie de cette recommandation a déjà été mise à effet: la saison réservée étant du 15 octobre au 30 novembre. Il ne paraît pas y avoir lieu d'établir de disposition spéciale pour le lac Long.

Si, comme le prétend l'inspecteur Gilchrist, il faut là une plus longue période pour la protection du poisson, on pourra réaliser cet objet en refusant d'accorder des permis avant un certain temps.

5. Qu'il soit fixé pour le bar dans les provinces maritimes une saison réservée qui s'étendra du 1er mars au 1er octobre.

C'est la loi actuellement, en ce qui regarde la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick; elle devrait être appliquée à la province de Québec.

6. Que la saison réservée pour le doré dans l'Ontario, savoir:—du 15 avril au 15 mai, soit appliquée aux eaux du Canada.

C'est la loi dans la province de Québec comme dans celle d'Ontario. On ne prend pas beaucoup de doré dans les provinces maritimes.

7. Que la saison réservée pour le maskinongé, du 15 avril au 15 juin, soit appliquée au Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest.

Un rapport à ce sujet est maintenant à l'étude.

8. Qu'on établisse la suspension hebdomadaire pour le gasparot, depuis le jeudi soir au coucher du soleil jusqu'à son lever, le lundi matin, chaque semaine.

Cela est à l'étude.

9. Quel'emploi des seines en bourses soit prohibé dans les eaux territoriales canadiennes.

Les seines en bourses sont à présent prohibées par la loi.

10. Qu'on ne laisse pas tendus de rets pour la pêche au maquereau dans les eaux territoriales du Canada, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, à partir du 1er juin jusqu'au 1er septembre de chaque année; pourvu que le temps permette d'y voir.

On a adopté un règlement donnant effet à cette recommandation.

11. Qu'on ne permette pas l'emploi de lignes de fond ou lignes dormantes pendant a nuit dans les baies en un rayon de deux milles du rivage.

Les témoignages sur la nécessité de ce règlement se contredisent, et l'on a jugé plus opportun de suspendre toute action.

12. Que toutes bouées attachées à des engins de pêche dans les eaux canadiennes où se fait sentir la marée portent le nom du propriétaire ou quelque marque enregistrée au bureau d'un préposé de douanes.

A l'étude.

13. Qu'une zone décrite dans un rayon de 7 milles à partir du phare de Wedge Island, N.-E., soit réservée comme frayère pour le hareng; qu'on ne permette pas de

tendre de rets dans les limites de cette zone du 1er octobre au 15 novembre, sauf ceux pour lesquels on a accordé des permis aux pêcheurs résidants, avec au plus 1,000 brasses carrées de filet pour chaque bateau possédé par eux sur la côte de ce district.

On pourrait faire cet essai. Une semblable réserve de frayères à Grand-Manan a incontestablement produit les plus avantageux résultats.

14. LA PÊCHE AU RETS À CHAMBRES OPPOSÉE À LA PÊCHE AU RETS À MAILLER.

Rapport du comité sur le poisson d'eau douce.

Après avoir attentivement écouté la lecture du rapport de M. Charles Wilmot sur la question de la pêche au rets à chambres comparée à celle au rets à mailler (*voir p. 85, Rapport des pêches, 1890*) ; d'après son expérience personnelle à cet égard, et après une discussion approfondie sur les qualités relatives de ces engins, votre comité recommande ce qui suit :—

(1). " Qu'un rets à chambres de dimensions convenables—soit à mailles de 4 pouces pour la follée, de 6 pouces pour la tête—n'est pas aussi destructif que le mode actuel d'opération des rets à mailler.

(2). " Le rets à chambres est un engin stationnaire, tandis que le rets à mailler peut être aisément transféré des habitats aux frayères, et peut par là nuire sérieusement à la propagation naturelle. Le poisson, quand on le retire du rets à chambres, est vivant et dans le meilleur état, tandis qu'avec le rets à mailler, souvent on le laisse par nécessité dans l'eau trop longtemps, et il devient ainsi impropre à la consommation.

" Avec le rets à mailler, une grande quantité de truite saumonée trop jeune se trouve prise par les dents, tandis qu'elle passe saine et sauve à travers le rets à chambres.

" Le rets à mailler laisse passer à travers ses mailles les carpets et mulets, tandis que les rets à chambres prennent en grand nombre ces espèces inférieures de poissons."

N.-B.—Les carpets et mulets se nourrissent en grande partie d'œufs et d'alevins de poisson blanc et de truite saumonée.

Recommandations.

(a) Votre comité recommande qu'il soit accordé un nombre limité de licences pour rets à chambres aux pêcheurs de la province d'Ontario. Les mailles n'auront pas moins de 4 pouces d'extension dans la follée, chambre, milieu ou tonnelle, et de 6 pouces à la tête.

(b) Pour le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, où le poisson adulte et marchand est plus gras, les mailles de la follée, chambre, milieu, ou tonnelle ne seront pas de moins de 4½ pouces, et de celles de la tête, de 7 pouces.

(c) Que le nombre de licences à délivrer, et les localités où seront tendus les rets seront laissés à la discrétion des inspecteurs des districts respectifs.

(d) Que les rets à chambres ne seront pas fixés plus près d'un mille l'un de l'autre ; que la longueur de tête de chaque rets sera déterminée par l'inspecteur, et qu'il ne sera pas autorisé de rets à chambre à double tête.

(e) Que les pêcheurs au rets à mailler employant dans la province d'Ontario de 3,000 à 4,000 verges de filet paieront un honoraire annuel de \$10, et pour une quantité moindre un honoraire de \$5, et que la licence des remorqueurs de pêche restera comme à présent, c'est-à-dire à \$25.

(f) Que l'honoraire pour permis de bateau de pêche dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest (la limite de verges de rets étant fixée à 6,000) sera de \$10. L'honoraire sur licence de pêcheurs employant 400 verges, ou moins, de rets sera de \$2 par an, et pour chaque quantité additionnelle de 400 verges, \$2 de plus.

(g) Que les Sauvages (pêcheurs) du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest n'auront pas de privilèges supérieurs à ceux accordés aux blancs, quand ils pêcheront pour le marché.

(h) Le comité recommande aussi l'adoption d'un système d'enregistrement des rets, bouées et bateaux de pêche, et l'émission par le ministère des pêcheries de marques ou numéros pour cet objet. Qu'aucun pêcheur faisant usage de rets à mailler dans l'Ontario, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, ne reçoive de licence pour rets à chambres.

Il doit se restreindre à l'un ou l'autre de ces modes de capture pour la truite saumonée et le poisson blanc.

La plupart de ces recommandations se trouvent comprises dans les règlements s'appliquant à la pêche au Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest. Les autres sont encore à l'étude.

15. Que l'on retienne et protège certaines sections réservées pour la propagation naturelle du homard ; ces sections devant être déterminées et approuvées par les différents inspecteurs en chacun des districts concernés, mais ne devant pas dépasser 20 pour 100 de la côte.

Cette recommandation a besoin d'investigations spéciales et soignées avant d'être adoptée.

Quand les règlements projetés pour le homard seront en vigueur, on s'attend qu'une semblable mesure sera jugée nécessaire.

21.—PÊCHE AU HOMARD.

Recommandations en détail.

Le comité des pêches en mer profonde fait le rapport suivant :—

Ce comité a pris en considération plusieurs propositions soumises par des membres de la convention pour la réglementation de la pêche de homard, savoir :

Une proposition à l'effet de subdiviser les eaux côtières.

Il a été résolu de recommander que les limites de districts restent comme elles sont fixées à l'heure actuelle.

La proposition que le district n° 2 soit divisé, et les limites fixées par cette conférence, a été rejetée sur la division suivante :

Pour : MM. Gordon, Bertram et Pratt.

Contre : MM. Hackett, Chapman, Wakeham et Kinney.

Une proposition que : Dans chaque district, pendant la saison où il est loisible de paquer ou mettre en boîtes le homard, la dimension réglementaire ne s'appliquera pas au homard livré à quelque homarderie, mais que cette pêche soit réglementée en limitant la saison durant laquelle il sera permis de prendre du homard, a été rejetée sur la division suivante :

Pour : MM. Gordon, Chapman et Hockin.

Contre : MM. Wakeham, Pratt, Bertram, Kinney et Wilmot.

Il a été aussi recommandé que la saison réservée demeure telle qu'elle est à présent.

Il a été résolu de recommander qu'aucune personne, ou personnes, ou corps constitué, ne sera autorisé à paquer, mettre en conserves, ou préparer du homard sans prendre de permis.

Il a été résolu de recommander que tous bateaux et bouées à draguer employés à la pêche de homard, tous réservoirs pour conserver le homard vivant, porteront gravé d'une manière indélébile, ou étampé, le nom du propriétaire, ou une marque pour identification, laquelle marque sera enregistrée au bureau d'un proposé de pêches.

Il a été résolu de recommander que :

Dans chaque district, pendant la saison où il est permis par la loi de paquer, mettre en boîtes ou mettre autrement en conserves le homard, les règlements interdisant de prendre le homard femelle portant des œufs exsudés, ne s'appliqueront pas au homard livré à une homarderie, quand les propriétaires de cette homarderie arrangent et mettent en œuvre, à la satisfaction du département, des boîtes pour l'éclosion de ces œufs détachés des homards femelles, livrés à la homarderie ; les boîtes en question devant être du modèle approuvé par le surintendant de la pisciculture en Canada.

Il a été résolu :

Que l'amende pour avoir pêché pendant la saison réservée soit de cinquante piastres pour chaque contravention, et en sus, de une piastre pour chaque homard pris, et à défaut du paiement de l'amende, l'emprisonnement pour un terme ne dépassant pas trois mois.

Que l'amende pour avoir pêché, acheté, tué ou avoir en sa possession du homard au-dessous de la dimension réglementaire soit de vingt-cinq piastres, et en sus, de une

piastre pour chaque homard ; et à défaut de paiement, l'emprisonnement pour un terme n'excédant pas deux mois.

Que l'amende pour avoir en sa possession, etc., etc., des homards œuvés, soit de vingt-cinq piastres pour chaque homard œuvé, et à défaut de paiement, l'emprisonnement pour un terme de trois mois au plus.

Rien de ce qui précède ne sera considéré comme privant un préposé de pêches de son pouvoir discrétionnaire tel que défini dans l'article 18, paragraphe 1 de l'Acte des pêcheries.

Considérant que c'est l'habitude de certains fabricants de conserves d'exporter le produit de leurs fabriques soit sans étiquette ou étiqueté comme provenant des Etats-Unis ; que l'attention du département soit appelée sur cette irrégularité, et que le gouvernement soit prié de prendre les mesures les plus propres à mettre un terme à cette pratique.

Il a été résolu de recommander que les fabricants de conserves soient requis d'étiqueter toutes les caisses paquées par eux dans la saison avec une étiquette délivrée par le département, étamée par un préposé de pêches, signée de son nom et d'une lettre pour identifier la fabrique à laquelle elle est délivrée, ou que ces caisses soient marquées du fer chaud ou étamées et signées de telle sorte qu'on puisse les identifier comme étant paquées légalement, et que toutes caisses non ainsi étiquetées ou marquées soient passibles de confiscation.

Il a été résolu qu'afin de faire exécuter les règlements relatifs à la pêche du homard où c'est nécessaire, il soit employé des gardes ou gardiens additionnels, et que comme l'état ci-après est l'estimation des divers inspecteurs de pêches pour leurs districts respectifs, il est recommandé que l'aide spéciale demandée à cet effet soit accordée :—

Dans le district de M. Bertram.....	\$200
do du Dr Wakeham.....	200
do de M. Kinney.....	100
do M. Chapman.....	400
do M. Hockin.....	300
do M. Hackett.....	200
do Cap. Pratt.....	Nil.
do M. Morrow.....	Nil.
Total.....	<u>\$1,400</u>

Il a été résolu de recommander, comme étant le meilleur moyen de faire observer les règlements pour la pêche du homard, que la nomination de proposés de pêche spéciaux ou temporaires soit à la discrétion des inspecteurs.

Les règlements concernant la pêche du homard sont actuellement l'objet de la considération du département.

16. Qu'il soit établi sur le lac Winnipeg et les eaux qui s'y relient certaines sections particulières, pour lesquelles il ne sera pas délivré de licence de pêche pour le commerce, c'est-à-dire une étendue de trois milles sur trois vis-à-vis des embouchures de certaines rivières.

Cette recommandation a été mise à effet.

17. Que nul ne soit autorisé à pêcher au dard et à la torche dans ou près une rivière, cours d'eau, estuaire, ou canal, du 1er mai au 15 novembre de chaque année.

La pêche au dard de certains poissons est déjà prohibée par l'Acte des pêcheries. Cette recommandation avait pour objet d'empêcher la pêche au dard du saumon sous prétexte, par exemple, de prendre de l'anguille, comme à l'Île du Prince-Edouard.

18. Qu'à l'emploi du dard pour prendre le poisson soit interdit au Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest, pourvu que le ministre puisse le permettre aux Sauvages pour les besoins domestiques.

Les mêmes remarques que ci-dessus trouvent ici leur place. Dans les Territoires du Nord-Ouest, on pêche au dard le doré et la truite sous prétexte de tuer la carpe et le brochet.

19. Que l'honoraire sur permis pour enclos dans les eaux où se fait sentir la marée soit fixé à 50 centins par brasse de tête employée.

L'honoraire pour rets à enclos est fixé à 50 centins par brasse de tête.

20. Qu'il soit adopté un rets type pour la pêche au saumon, d'après l'esquisse ci-jointe, et que la licence indique la dimension des mailles, la longueur de la bride et des ailes.

M. Wilmot a. ce sujet à l'étude.

21. Cette recommandation traite de la question de la pêche de homard, et forme le sujet d'un paragraphe séparé dans le présent rapport.

22. Que toute pêche au rets soit prohibée dans les eaux de la rivière Sainte-Croix, où ne se fait pas sentir la marée, et dans les lacs du côté néo-brunswickois de la frontière internationale.

Une recommandation de cette nature ne saurait être mise à effet qu'avec la coopération des autorités de l'Etat du Maine. On a préparé un travail sur ce sujet et sur d'autres semblables.

23. Qu'il soit fixé une saison prohibée, du 15 avril au 1er juillet, pour le doré au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse et à l'Île du Prince-Edouard.

Même recommandation que celle du n° 7.

24. Qu'il ne soit pas tendu de rets à saumon dans les eaux canadiennes où se fait sentir la marée sans avoir obtenu au préalable un permis à cet effet.

A l'étude.

25. Que l'honoraire pour rets à saumon dans les eaux canadiennes où se fait sentir la marée sur les côtes de l'est soit de trois centins par brasse d'extension ; en mesurant et la bride et les ailes.

C'est maintenant la règle, en ce qui regarde la baie des Chaleurs.

26. Que le nouveau système de gardiens spéciaux inauguré par le département a eu d'heureux effets, et qu'il devrait être adopté autant que possible ; mais que tous gardiens ainsî nommés aient le rang de constables.

Pas n'est besoin d'observations particulières là-dessus.

27. Qu'on tienne rigoureusement dans tous les cas au système maintenant en vigueur, qui exige des certificats pour chargements de poisson pendant les saisons réservées, et qu'on l'étende de manière à l'appliquer, autant que possible, à tous les rouliers ordinaires.

Cette recommandation est opportune et ce département la met, autant qu'il le peut, rigoureusement en pratique.

28. Qu'il est à désirer qu'on fasse un arpentage de tous les bancs d'huîtres au Canada en conformité de règlements fournis par le ministère des pêcheries.

On y travaille.

29. Qu'il ne soit pas permis de pêche aux huîtres sans que les gens qui la font aient obtenu au préalable une licence à cet effet du ministre de la marine et des pêcheries.

On accorde à présent des licences pour droit exclusif de pêche aux gens qui veulent s'adonner à l'ostréiculture ; le public en général peut, cependant, prendre des huîtres sans permis spécial pendant la saison libre.

30.—PISCICULTURE.

La pisciculture artificielle a réussi pour le poisson blanc, la truite saumonée et l'alose ; elle a eu plus ou moins de succès pour le saumon. La conférence recommande la continuation du système actuel le long des lignes où il y a espoir de succès, mais qu'il ne soit déposé d'alevins dans aucunes eaux à moins qu'elles ne soient libres d'obstructions et dans une condition propre à perpétuer l'espèce.

C'est une très bonne suggestion, qu'on met actuellement à effet.

31.—PASSES-MIGRATOIRES.

Que partout où l'on peut maintenir une passe migratoire "naturelle," soit en construisant une digue en aile ou en pratiquant un chenal, on doit préférer une telle passe à toute passe migratoire en bois. La conférence ayant examiné la passe migratoire Hockin, la croit bonne en principe, et en recommande un essai sérieux.

Il ne saurait y avoir de doute que des moyens naturels sont préférables aux passes artificielles, quelque perfectionnées que puissent être ces dernières.

32.—CUEILLETTE D'ŒUFS DE SAUMON.

Que pour la cueillette d'œufs de saumon, on se procure la provision de reproducteurs autant que possible en les achetant des pêcheurs pendant la saison libre et qu'on les mette en étang jusqu'à maturité.

C'est ce qu'on fait toujours lorsque la chose est possible.

33. Sciure de bois dans les rivières et cours d'eau. Qu'il ne soit permis aucune exemption en vertu de l'article 15, paragraphe 2, de l'Acte des pêcheries.

Le bill pour y pourvoir n'a pas été adopté pendant la session de 1891.

34. Qu'il ne soit jeté ou qu'on ne laisse tomber dans aucun cours d'eau aucun fumier ou lessive ou excréments d'animaux sous les peines de l'article 15 de l'Acte des pêcheries.

L'Acte des pêcheries défend déjà de jeter ou de déposer dans les cours d'eau des substances délétères pour le poisson. Il incombe à la municipalité de prescrire relativement aux dépôts de fumier ou animaux morts. La recommandation en question devrait s'appliquer aux territoires du Nord-Ouest, où l'on a construit de vastes écuries sur le bord des cours d'eau.

35. Qu'on adopte un baril type pour le poisson salé au Canada (le maquereau excepté).

Les lois relatives à l'inspection du poisson et des huiles de poisson sont actuellement sous le contrôle du département du revenu de l'intérieur.

36. HUITRIÈRES.

Voici en détail les recommandations finales :—

(1) Aucun droit n'est imposé pour les permis.

(2) La saison défendue courra du 1er mai au 30 septembre, les deux jours compris, et la pêche de la saison d'hiver à travers la glace ne sera pas permise sur les bancs en partie épuisés.

(3) Défense de prendre les huîtres "rondes" de moins de deux pouces de diamètre, et "longues," dont la coquille aura moins de trois pouces à l'extérieur.

(4) Tous les bancs d'huîtres productifs seront divisés par sections et l'on y fera la pêche tour à tour.

(5) Le département prendra les mesures nécessaires pour repeupler les bancs épuisés, et des baux et permis seront accordés aux personnes qui voudront se livrer à l'ostréiculture.

(6) Il sera défendu de creuser la vase coquillière en deçà de 200 verges de toute huître, ce qui ne sera permis qu'aux endroits déterminés par un fonctionnaire des pêches.

La pêche des huîtres se fait en partie d'après le système des permis. La saison prohibée commence maintenant le 1er juin pour finir le 15 septembre. La pêche à travers la glace n'est plus permise. Quelque désirable que puisse être une grosseur minimum il serait difficile et coûteux d'appliquer un règlement de ce genre. Le département se propose de repeupler les bancs épuisés et d'encourager les opérations de même nature entreprises par des particuliers. Les règlements pourvoient au creusage de la vase coquillière.

37. Que tous les navires de pêches canadiens prenant un permis pour obtenir la prime doivent, avant de recevoir ce permis, posséder quelque marque distinctive, comme par exemple une croix Saint-André en toile tannée, cousue sur chaque côté de sa grande voile ; que cette toile n'ait pas moins de dix pouces de largeur et que les bras de la croix n'aient pas moins de 5 pieds de longueur.

Cette recommandation ne sera d'aucun avantage relativement à la prime, mais elle aura le plus grand prix pour le service de protection des pêcheries, car les commandants des croiseurs verront ainsi d'un seul coup-d'œil à quelle nationalité appartient le navire pêcheur, et cela leur évitera bien du travail et des ennuis.

38. Que les fonctionnaires chargés de distribuer les primes soient autorisés à faire prêter le serment aux réclamants.

Les fonctionnaires des pêcheries ont maintenant le pouvoir de faire prêter le serment aux réclamants en vertu du chapitre 42 des Statuts révisés. L'acte a été sanctionné le 28 août 1891.

39.—*Re* STATISTIQUE.

Qu'en fixant la valeur mentionnée dans les relevés de pêche du Canada on prenne le prix du poisson vendu par le marchand à l'endroit où il le reçoit du pêcheur.

De plus que chaque inspecteur de pêcheries fasse au département en août de chaque année un rapport spécial sur la valeur moyenne du poisson dans son district ; et le département devra, après avoir reçu ces rapports, fixer la valeur pour les relevés.

Le département prépare une liste pour servir de base à la compilation de la statistique du rapport annuel, laquelle est envoyée à chaque inspecteur pour la reviser. Il est bien possible cependant que le nouveau projet donne plus grande satisfaction,

40. Que l'on distingue dans les relevés des pêcheries du Canada la pêche faite par les navires enregistrés de celle faite par les autres embarcations.

Des instructions à cet effet pourraient être données aux inspecteurs, leur demandant en même temps d'enjoindre aux gardes-pêche de préparer la statistique dans leurs districts respectifs de façon à distinguer la pêche des navires de celle des embarcations. Il faudra changer en conséquence les blancs des formules.

41. Qu'il ne soit pris de hareng ou capelan pour les fins d'engrais.

C'est une très bonne recommandation.

42. Que l'on renvoie la question des règlements de province et de comté aux différents inspecteurs, avec la mission de s'enquérir et de faire ultérieurement rapport au département.

43. Que l'on fixe par la loi la saison pendant laquelle il sera défendu de pêcher.

Cette recommandation ne vaut rien. Les saisons sont nécessairement une affaire de plus ou moins d'essai.

44. Modifications à apporter à l'Acte des pêcheries.

Article 12, paragraphe 1. Que tous les mots après le mot *tué* dans la 3^{ème} ligne soient effacés et qu'on leur substitue le mot *illégalement*, et qu'on modifie dans le même sens la rédaction du paragraphe 2. Insérer de plus à la première ligne du paragraphe 2, avant les mots *fonctionnaire des douanes*, et après le mot *chaque*, les mots *fonctionnaire des pêcheries*.

Il ne paraît pas y avoir de nécessité de modifier le paragraphe 1 de l'article 12 ; il est suffisamment clair. Il n'est pas non plus nécessaire d'ajouter les mots *fonctionnaire des pêcheries*, car ces officiers sont déjà autorisés, par l'article 18, paragraphe 3, à saisir et à confisquer à *vue* tous les poissons pris illégalement.

Article 13, paragraphe 1.—Qu'on efface dans la dernière ligne les mots *fonctionnaire des pêcheries* pour y substituer les mots *inspecteur des pêcheries*.

Cela ne servira à rien, car il n'y a pas actuellement d'inspecteurs dans les provinces d'Ontario et de Québec ; de plus, un inspecteur n'est rien autre chose qu'un fonctionnaire des pêcheries.

Article 14, paragraphe 10.—Qu'on y ajoute les mots *et ceux pour l'esturgeon de pas moins de 13 pouces.*

Inutile et pas important.

Article 14, paragraphe 12.—Qu'on ajoute à ce paragraphe ce qui suit :—

“ Et toutes les pêches à claies autres que les boîtes, pêches en fascines ou nasses à anguilles devront être pourvues de portes n'ayant pas moins de 8 pieds de large et de la hauteur entière de la pêche, placées à l'endroit le plus profond.”

C'est une bonne recommandation que l'on pourrait suivre. L'appareil breveté d'O'Brien pour laisser passer le poisson donnerait probablement le résultat désiré.

Article 14, paragraphe 14.—Qu'on biffe la dernière clause, laquelle commence par les mots *pourvu toujours, etc.*

Il ne peut y avoir d'objection à ce que l'on observe cette recommandation. La protection des pêcheries en sera augmentée.

Article 15, paragraphe 2.—Qu'on biffe la dernière clause, commençant par *pourvu toujours, etc.*

Le bill projeté *re* sciure de bois et rebuts de scieries y pourvoira.

Article 18, paragraphe 3.—Qu'on insère le mot *embarcations* entre les mots *tous* et *matériaux*, dans la première ligne.

Bien inutile, il y a eu souvent des difficultés pour cette raison.

Article 21, paragraphes 8, 9 et 10.—Qu'on ajoute à cet article comme paragraphes 8, 9 et 10 les peines pour la pêche illégale du homard, etc.

Cela ne devrait être fait que s'il est décidé d'augmenter les peines portées contre ceux qui tuent ou possèdent illégalement du homard.

45. Qu'attendu que certains pêcheurs canadiens sur les grands lacs éprouvent des embarras sérieux à faire la concurrence à ceux des Etats-Unis par suite du droit de $\frac{3}{4}$ de centin par livre imposé sur le poisson, il est désirable de faire examiner la question comme de prendre les moyens pour placer nos pêcheurs sur le pied de leurs concurrents.

C'est une question qui se rapporte au tarif.

46. Qu'attendu que le poisson blanc abonde dans certains des petits lacs d'Ontario et qu'il n'est pas permis de les prendre au moyen de rets, il soit accordé des permis de pêche avec rets à mailles, à partir, disons, du 1er au 30 septembre, ces permis devant être accordés aux cultivateurs et autres habitants dans le voisinage immédiat de ces lacs.

Il a fallu déclarer nulle une circulaire récente à cet effet. On craint cependant que les dates proposées ne conviennent point, parce qu'elles sont trop à bonne heure.

47. Qu'il soit préparé un manuel de procédure légale qui sera fourni aux fonctionnaires des pêcheries pour leur gouverne lorsqu'ils rempliront les fonctions de magistrats, et qu'en attendant il soit donné à chaque inspecteur une copie du *Manuel des Magistrats de Clarke*.

Les inspecteurs des pêcheries reçoivent des exemplaires des Statuts révisés *re* Convictions sommaires. On pourrait donner à quelques-uns d'eux le manuel de Clarke.

Résolutions concernant les services rendus à la conférence par le secrétaire.

RAPPORT FINAL.

49. Réitérant l'espoir que l'on fixera par la loi les saisons prohibées, et témoignant de la valeur que tous les membres de la conférence placent dans des réunions comme la présente et qu'ils désirent voir se renouveler. Le secrétaire a bien rapporté les délibérations, et les membres de la conférence demandent qu'on imprime le tout pour la distribution, de façon à en donner un exemplaire à chacun d'eux.

Comme on peut le voir, la conférence s'est occupée de matières multiples comprenant tout ce qu'il y a d'important dans le département des pêcheries. La preuve que la grande majorité des recommandations faites à cette convention étaient bonnes et pratiques, c'est que le département en a adopté un bon nombre. D'un autre côté, bien qu'il soit

encore prématuré d'exprimer une opinion au sujet des bons résultats que la chose aura sur les pêcheries, on peut dire sans trop hasarder que le département a confiance d'améliorer les pêcheries en apportant quelques-uns des remèdes suggérés.

Le rapport final de la conférence se lit comme suit :—

OTTAWA, 16 avril 1891.

MONSIEUR,—A la demande unanime des membres de la conférence des inspecteurs des pêcheries, j'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant sur leurs travaux :—

Il est certain que la conférence a été d'une grande valeur en permettant non seulement aux inspecteurs des différents districts de se rencontrer et d'échanger leurs vues, mais encore de discuter différents sujets et d'augmenter ainsi la somme de connaissances de chacun d'eux. Les membres de la conférence ont tellement prisé les avantages de cette réunion qu'ils recommandent unanimement de renouveler aussi souvent que possible l'expérience qui a si bien réussi cette année. C'est l'opinion générale que les avantages provenant d'une assemblée annuelle compenseraient amplement les frais à encourir pour cela.

Notre secrétaire, M. Winter, du département des pêcheries, a admirablement rédigé le procès-verbal de la conférence, et l'on demande de faire imprimer ce procès-verbal pour le distribuer aux intéressés afin que chaque membre en ait un exemplaire.

La conférence s'est occupée des sujets soumis à l'étude, mais on a jugé que la question contenue dans l'article 2 du mémoire était tellement locale de sa nature que chaque inspecteur de district a été prié de s'en enquérir soigneusement après la conférence pour en faire directement rapport au département.

Parmi les autres sujets, celui que la conférence a considéré le plus important peut-être, a été les saisons réservées. C'est la recommandation de les fixer par une loi comme mesure de protection.

Comme le procès-verbal contient les délibérations en entier, il me sera inutile de rien ajouter relativement à la discussion des différentes matières en question.

C'est le désir de la conférence que je vous exprime les sentiments de reconnaissance de ses membres pour vos politesses à leur égard, ainsi que pour l'intéressant et érudit discours prononcé à l'ouverture des séances.

(Signé) W. WAKEHAM,
Président, conférence des pêcheries.

Il vaut la peine de considérer s'il ne serait pas sage de continuer ces réunions. Les frais ne sont pas excessifs, et en obtenant ainsi et faisant contraster les opinions des fonctionnaires de différentes parties du pays sur certains points et théories, le département peut faire les règlements convenables, etc., applicables à tous les endroits du Canada pour la protection et l'amélioration des pêcheries.

PISCICULTURE.

Des états détaillés des opérations de chacune des quatorze piscifacures ainsi que le rapport du surintendant de la pisciculture forment la partie II du supplément au rapport annuel de 1891.

ÉTANG À SAUMON DE CARLETON.

Depuis quelques années les opérations de la pisciculture de saumon de la rivière Saint-Jean ont été très restreintes par suite de la difficulté éprouvée pour avoir un nombre suffisant de reproducteurs, et par eux la quantité d'œufs nécessaire pour approvisionner la pisciculture. On a fait de nombreuses tentatives pour obtenir dans la rivière Saint-Jean et ses tributaires le nombre de reproducteurs requis, mais tous ont très peu réussi. En conséquence, il a été jugé nécessaire de faire venir l'approvisionnement d'œufs des autres piscifacures, de l'établissement de la Ristigouche principalement.

Cet état de chose peu satisfaisant demandait quelque remède, et le département a adopté, à titre d'expérience, la proposition du surintendant de la pisciculture d'utiliser

LE CLUB DES PÊCHEURS À LA LIGNE DE SAUMON DANS LA RISTIGOUCHE ET SES GRIEFS.

Ce club, composé presque exclusivement de capitalistes américains, a été constitué en corporation en 1884 par un acte de la législature du Nouveau-Brunswick. Ses membres ont acheté du gouvernement local certains privilèges de pêche, à part les droits riverains d'un grand nombre de colons. Actuellement, les membres du club possèdent le contrôle exclusif d'une grande proportion des endroits de pêche à la ligne sur les rivières Ristigouche et Matapédia.

Tout alla bien et le club n'eut aucun grief jusqu'à la saison de 1891, pendant laquelle le département reçut une lettre du président du club, se plaignant qu'un rets tendu vis-à-vis de la pointe à la Croix (*Cross Point*), dans le but de prendre des saumons pour la pisciculture de la Ristigouche, barrait complètement le chenal et empêchait le poisson de se rendre aux endroits d'amont où se faisait la pêche à la ligne. La lettre ajoutait que les rets n'étaient pas levés du samedi soir au lundi matin, ainsi que le prescrit la loi, et qu'ils restaient tendus pendant toute la saison de la migration du saumon. Le club donnait à entendre, en réalité, que la rareté du saumon sur les fonds de pêche du haut de la rivière Ristigouche cette année là provenait principalement de l'emploi de rets par le département, et il craignait d'être forcé, s'il n'y était pas apporté quelque remède, d'abandonner la rivière et de renoncer à la pêche à la mouche, pour laquelle il s'était dépensé tant d'argent.

M. Alex. Mowat, le fonctionnaire déposé à cette pisciculture, reçut instruction de faire rapport sur la matière. Suit un bref résumé de ce rapport :—

“ En mesurant les rets qui, au dire des pêcheurs à la ligne, barrait le chenal presque entier de la rivière, il a trouvé qu'il y avait 48 brasses d'eau libre de un à cinq pieds de profondeur, ce qui permettait parfaitement au saumon de monter jusqu'à la source de la rivière. De plus, il était parfaitement justifiable, d'après l'autorisation du ministre de la marine et des pêcheries, d'employer ce moyen pour obtenir promptement une quantité d'œufs suffisante pour la pisciculture de l'Etat. M. Mowat ajoute, par rapport aux griefs de ce club, qu'il n'a été pris que 56 saumons dans les rets de l'Etat, et qu'il a fallu acheter des pêcheurs de l'endroit la moitié au moins des poissons nécessaires pour se procurer les œufs et les retenir dans l'étang jusqu'à l'époque de la fraie, en sorte que le rets en question, que l'on a dit si dommageable aux intérêts du club, n'avait pas occasionné la rareté du poisson dans la partie supérieure de la rivière. Il est aussi bien raisonnable de supposer que si ces reproducteurs n'avaient pas été pris par les rets de l'Etat, d'autres pêcheurs les auraient pris et envoyés au marché, ce qui aurait privé d'un grand nombre d'alevins la Ristigouche et ses tributaires, tandis que certainement une forte proportion y croîtrait maintenant, assurant ainsi à la rivière pour l'avenir des saumons en abondance.

“ Les membres du club Ristigouche ont dû être trompés par des personnes qui essayaient délibérément à leur imposer des préventions contre la propagation artificielle du poisson, et s'ils avaient mieux approfondi la question, c'est probable qu'ils n'auraient pas fait un rapport si défavorable de la pisciculture et de ses appareils.

“ Il a été démontré assez clairement que le saumon n'a pas visité la Ristigouche au commencement de 1891, mais si les pêcheurs à la ligne étaient venus un peu plus tard, lors de la migration, ils n'auraient eu aucune raison de se plaindre.”

Depuis qu'on leur a parfaitement expliqué la chose, les pêcheurs à la ligne paraissent mieux disposés à l'égard des opérations de reproduction du poisson sur la Ristigouche, et ils parlent même d'y établir une pisciculture. Si la chose arrive il est à espérer que le club et le département feront ensemble des arrangements afin d'acheter des pêcheurs du bas de la rivière, dans les eaux de marée ou dans la baie des Chaleurs, la quantité de poisson pour les fins de manipulation et pour les retenir jusqu'à l'époque de la fraie, et l'on évitera ainsi tous les embarras provenant de la capture des reproducteurs en amont des eaux de marée.

LA QUESTION DE LA MER DE BEHRING.

Le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis en sont arrivés à une entente qui, on l'espère, amènera un règlement de cette importante question depuis si longtemps pendante.

Voici un court aperçu des principales phases de la question.

1886.

Durant l'été de 1886, le cutter du revenu des Etats-Unis le *Corwin*, a saisi dans la mer de Behring, à une grande distance de terre, les navires anglais faisant la pêche du phoque, *Carolena*, *Thornton* et *Onward*, puis donna aussi avis à la goélette anglaise *Favourite* d'avoir à quitter cette mer.

Les autorités des Etats-Unis ont défendu ces saisies de navires anglais en pleine mer, en alléguant qu'ils avaient violé les statuts des Etats-Unis prohibant la chasse de tout animal à fourrure, "dans les limites du Territoire de l'Alaska ou sur les eaux de ce territoire."

L'article particulier du statut se lit comme suit :—

Article 1956. Personne ne devra tuer aucune loutre, vison, martre, zibeline, phoque à fourrures ou autre animal à fourrure dans les limites du territoire de l'Alaska ou sur les eaux de ce territoire, et chaque personne qui s'en rendra coupable sera condamnée, pour chaque contravention, à une amende de pas moins de \$200 ni de plus de \$1,000, ou emprisonnée pendant une période de pas plus de six mois ou aux deux peines, et confiscation sera faite de tous navires, leurs manœuvres, appareils, meubles et cargaisons trouvés en contravention de cet article. Mais le secrétaire de la trésorerie aura le pouvoir d'autoriser la chasse de toute loutre, martre, zibeline ou autre animal à fourrure, les phoques à fourrure exceptés, d'après tels règlements qu'il pourra prescrire, et il sera du devoir du secrétaire d'empêcher la chasse de tout phoque à fourrure et de faire exécuter les dispositions du présent article, jusqu'à ce qu'il en soit autrement prescrit par la loi, et il ne devra non plus accorder aucuns privilèges spéciaux en vertu du présent article.

Des poursuites furent intentées devant la cour de district de l'Alaska contre les navires saisis. Condamnation fut prononcée et les capitaines et seconds durent payer l'amende et furent emprisonnés.

Le gouvernement du Canada fit des représentations au gouvernement des Etats-Unis, qui s'était arrogé cette autorité arbitraire sur la haute mer. Des réclamations d'indemnité pour pertes et dommages causés par l'action des cutters du revenu lui furent aussi dûment présentées.

Jusqu'à présent ces représentations n'ont pas eu de résultat en tant qu'il s'est agi de réparer les torts causés.

1887.

L'année suivante (1887) les autorités des Etats-Unis ont persisté dans leur attitude agressive à l'égard des navires canadiens. D'autres bâtiments furent saisis, ou on les a empêché autrement de se livrer à leur commerce au delà de la limite de juridiction territoriale.

Cette année là les navires anglais

W. P. Sayward,

Grace,

Anna Beck,

Dolphin,

Alfred Adams,

Ada,

furent tous saisis par le cutter du revenu des Etats-Unis *Richard Rush*, et la goélette *Triumph* reçut instruction du même navire de ne pas prendre la mer de Behring.

A l'exception de l'*Alfred Adams*, qui a pu retourner à Victoria, tous les navires saisis furent condamnés par la cour de district.

Le gouvernement canadien n'a perdu aucune occasion de représenter au gouvernement de Sa Majesté les effets désastreux pour les navires de pêche au phoque canadiens de cette action des autorités américaines.

On a également transmis des états précis des réclamations faites par les propriétaires des navires saisis en 1887.

1888.

PROPOSITION À L'EFFET D'ÉTABLIR UNE SAISON RÉSERVÉE.

En février 1888, le gouvernement des Etats-Unis proposa formellement à celui de Sa Majesté d'établir une saison réservée internationale pour les phoques, laquelle comprendrait la période du 15 avril au 1er novembre.

Quand la proposition fut soumise au gouvernement canadien, ce dernier fit observer que l'on aurait aussi bien fait de fixer, pour la saison réservée projetée, les dates du 1er janvier au 31 décembre, car si l'on devait accepter les dates précitées, cela entraînait nécessairement l'abandon complet de l'industrie de la pêche au phoque.

C'est un fait bien connu que les phoques ne fréquentent pas la mer de Behring avant le milieu ou la fin de mai, et qu'ils en partent vers la fin d'octobre. La saison réservée qui commencerait avant l'arrivée des phoques pour se terminer après leur départ—si c'eût été l'intention de l'appliquer sur les îles aux Phoques comme ailleurs—aurait eu naturellement pour effet d'empêcher entièrement la chasse des phoques à fourrure. Mais ce n'était pas l'intention. Cette saison réservée ne devait s'appliquer qu'à la chasse aux phoques désignée sous le nom de pélagiens, la seule que peuvent faire les navires pêcheurs du Canada.

D'autre part, les fermiers des îles aux Phoques (les seuls endroits de l'Alaska où les phoques se rendent à terre) devaient continuer les méthodes de pêche d'autrefois pendant quatre mois de la saison défendue projetée. Il est inutile d'ajouter que cet arrangement ne pouvait convenir aux pêcheurs de notre pays.

En conséquence, le gouvernement canadien ne manqua pas de fournir au gouvernement de Sa Majesté tous les renseignements en sa possession sur ces points, tout en lui montrant combien une saison réservée de cette nature serait désavantageuse au Canada.

Il n'y a pas eu de saisie de navires anglais dans la mer de Behring pendant l'année 1888, à raison de certaines négociations entamées à Washington.

1889.

En 1889, cependant, on molesta de nouveau les navires anglais sur la mer de Behring, et pas moins de huit navires furent ou saisis ou chassés de ces eaux.

C'étaient les suivants :—

Juanita, saisi ;

Pathfinder, saisi ;

Triumph, instruction de quitter ;

Black Diamond, saisi ;

Lily, saisi ;

Ariel, instruction de quitter ;

Kate, instruction de quitter ;

Minnie, saisi.

Dans chacun de ces cas comme pour les saisies précédentes des réclamations en bonne et due forme furent envoyées au gouvernement des Etats-Unis afin d'obtenir une indemnité pour pertes et dommages.

1890.

En 1890 le cutter du revenu des Etats-Unis *Thos. Corwin* fit la saisie de la goélette *Pathfinder* à Neah-Bay, territoire de Washington, car on l'avait reconnue pour le navire anglais saisi en 1889, qui s'était échappé.

La goélette ne subit que deux jours de détention.

POSITION DES NAVIRES À L'ÉPOQUE DE LA SAISIE.

Le tableau suivant indique la position de chaque navire lors de la saisie et le nom de celui qui l'a pratiquée :—

Navire.	Où saisi.		Par le steamer des Etats-Unis.
	Latitude nord.	Longitude ouest.	
Carolena.....	55 50	168 53	Corwin.
Onward.....	54 32	167 55	do
Thornton.....	55 45	168 44	do
Favourite.....	Hélé et averti de se retirer comme il se trouvait à peu près dans la position de l' "Onward".....		do
W. P. Sayward.....	54 43	167 51	Rush.
Grace.....	55 3	168 40	do
Anna Beck.....	54 58	167 26	do
Dolphin.....	54 38	167 3	do
Ada.....	A 15 milles au nord d'Ounalaska.....		Bear.
Alfred Adams.....	54 48	167 49	Rush.
Triumph.....	A environ 10 milles au sud de la passe d'Ouinimak.....		do
Juanita.....	55 42	170 40	do
(Certificat du capitaine Shepard.)			
Pathfinder.....	57 24	171 55	do
Triumph.....	50 5	171 23	do
Black Diamond.....	56 22	170 25	do
Lily.....	55 29	166 15	do
Ariel.....	Mer de Behring.....		do
Minnie.....	do.....		do
Kate.....	do.....		do
Pathfinder.....	Neah Bay, territoire de Washington..		Corwin.

CE QUE SONT DEVENUS LES NAVIRES SAISIS.

On a vu d'après ce qui précède que les autorités des Etats-Unis d'Amérique ont saisi dans la mer de Behring ou en ont chassé dix-neuf navires faisant la pêche aux phoques, pendant la période de 1886 à 1890.

Les navires saisis en 1886, après la condamnation, furent jetés sur la grève d'Ounalaska, et quand on eut vendu tout ce qui pouvait se vendre, on les offrit à leurs propriétaires. La détérioration qu'ils avaient subie par suite de l'action du temps et de la température leur avait enlevé pratiquement toute leur valeur, et les propriétaires ne pouvaient les enlever sans faire de pertes par suite de la grande distance à laquelle il se trouvaient.

Ils sont encore aujourd'hui sur la grève d'Ounalaska, et dernièrement un agent adjoint de la trésorerie des Etats-Unis les a évalués comme suit : *Thornton*, \$200 ; *Carolena*, \$25 ; *Onward*, \$200.

Quant aux navires saisis en 1887, l'*Alfred Adams* échappa à la détention en faisant voile vers Victoria, le *W. V. Sayward* fournit des cautions et interjeta appel à la cour Suprême des Etats-Unis, et les autres furent vendus.

Au lieu de faire voile pour les ports des Etats-Unis, comme le leur commandait le fonctionnaire saisissant, tous les navires saisis en 1889 se sont rendus à Victoria, évitant ainsi d'être détenus.

Le *Pathfinder*, saisi à Neah Bay, sur le territoire de Washington, n'a subi qu'une courte détention.

ARRANGEMENT PROJETÉ.

La Grande-Bretagne a proposé un arrangement à la conférence tenue à Washington au printemps de 1890.

Cette proposition pourvoyait à la nomination d'une commission mixte d'experts pour s'enquérir pleinement du sujet et faire rapport dans les deux ans sur les règlements nécessaires à l'industrie de la pêche aux phoques sur terre et sur mer.

On devrait inclure dans une nouvelle convention tous les règlements internationaux jugés nécessaires, puis demander à d'autres puissances d'y apporter leur concours. S'il arrivait qu'on ne s'entende pas au sujet des règlements, les différends seraient renvoyés à l'arbitrage d'un gouvernement impartial.

On adopterait en attendant le rapport et pendant une période de six mois après la date qu'il porterait, sans préjudice à la décision finale, la mesure temporaire suivante :—

Il serait tiré " une ligne pour les pêcheries de phoques " de la manière énoncée dans l'arrangement, et la chasse aux phoques sur terre ou sur mer serait défendue, du 1er mai au 30 juin et du 1er octobre au 30 décembre. Pendant la période d'intervalle, afin d'empêcher la maraude sur les îles où se fait la reproduction, il serait défendu aux navires s'occupant de la pêche des phoques de se rendre dans un rayon de dix milles des îles.

Il a été également pourvu à d'autres règlements temporaires que l'on pourrait juger nécessaires.

Cet arrangement donnait, à ce que l'on croyait, une ample protection à l'industrie de la pêche du phoque, parce qu'il comprenait les époques pendant lesquelles les phoques se rendent aux îles où la reproduction a lieu où les quittent. Mais le gouvernement des Etats-Unis rejeta la proposition, et des instructions furent données aux croiseurs américains de saisir les livres de loch ainsi que les peaux de phoques à bord des navires faisant la pêche dans la mer de Behring.

Le gouvernement de Sa Majesté a formellement protesté contre cette action des autorités américaines.

LE MODUS VIVENDI.

La question en était là en juin 1890, lorsqu'on a repris la correspondance diplomatique au sujet du droit provenant de l'acquisition de l'Alaska de la Russie par le gouvernement des Etats-Unis, et finalement le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis firent un arrangement pour l'établissement d'un *modus vivendi*. Cet arrangement fut signé à Washington le 15 juin 1891.

Il a été publié dans la *Gazette du Canada* du 20 juin 1891 et se lit comme suit :—

" Convention entre le gouvernement de Sa Majesté britannique et le gouvernement des Etats-Unis établissant un *modus vivendi* relativement aux pêcheries de phoques à fourrure dans la mer de Behring.

" Dans le but d'éviter des différends irritants et en vue d'amener un règlement à l'amiable des questions pendantes entre les deux gouvernements touchant leurs droits respectifs dans la mer de Behring, et pour la conservation de l'espèce des phoques, la convention est conclue sans préjudice des droits ou prétentions de l'une ou de l'autre :—

" (1) Le gouvernement de Sa Majesté défendra, jusqu'au mois de mai prochain, de tuer des phoques dans cette partie de la mer de Behring située à l'est de la ligne de démarcation décrite dans l'article n° 1 du traité de 1867 entre les Etats-Unis et la

Russie, et fera incessamment les plus grands efforts pour faire observer cette défense par les sujets et navires anglais.

“(2) Le gouvernement des Etats-Unis défendra de tuer des phoques pendant la même période, dans la même partie de la mer de Behring et sur ses rives et îles, appartenant aux Etats-Unis, (en sus des 7,500 qui peuvent être pris sur les îles pour la subsistance et le soin des naturels), et fera incessamment les plus grands efforts pour faire observer cette défense par les citoyens et navires américains.

“(3) Tout navire ou toute personne qui violera cette défense dans les dites eaux de la mer de Behring, en dehors des limites territoriales ordinaires des Etats-Unis, pourra être saisi et détenu par les officiers de marine ou autres officiers dûment commissionnés de l'une ou de l'autre Haute Partie contractante, mais ce navire ou cette personne seront délivrés, aussitôt que possible, aux autorités de la nation à laquelle ils appartiennent respectivement, qui seules auront juridiction pour juger l'infraction et imposer les peines encourues. Les témoins et preuves nécessaires pour établir l'infraction seront aussi envoyés en même temps que le prévenu.

“(4) Afin de faciliter les enquêtes que le gouvernement de Sa Majesté pourra désirer instituer dans le but de soumettre sa cause à des arbitres, et dans l'espoir qu'un arrangement d'arbitrage pourra être conclu, il est convenu que des personnes acceptables désignées par la Grande-Bretagne pourront en tout temps, sur demande à cet effet, visiter les îles aux phoques ou y demeurer pendant la présente saison de pêche, dans ce but.

“Signé et scellé en double à Washington, ce quinzisième jour de juin 1891, aux noms de leurs gouvernements respectifs, par sir Julian Pauncefote, G.C.M.G., C.B., envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. B., et William F. Wharton, secrétaire d'Etat intérimaire des Etats-Unis.

“(Signé) JULIAN PAUNCEFOTE. [L.S.]
“(Signé) WILLIAM F. WHARTON. [L.S.]

Plus bas se trouvent l'acte impérial et l'arrêté du conseil adoptés à la suite de l'arrangement établissant le *modus vivendi*, et qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* du 25 juillet 1891.

Supplément à la “London Gazette” de mardi, le 23 juin.

MERCREDI, 24 juin 1891.

AU CHATEAU DE WINDSOR, LE 23^E JOUR DE JUIN 1891.

Présents :

Sa Très Excellente Majesté le REINE.

Le lord président, Le comte de Limerick,
Le marquis de Salisbury, Lord Arthur Hill.

Considérant que par l'“Acte des pêcheries de phoques (mer de Behring), 1891,” il est statué que Sa Majesté la Reine pourra, par arrêté en conseil, prohiber la prise de phoques par des navires britanniques dans la mer de Behring ou telle partie d'icelle qui est définie par le dit arrêté, pendant la période limitée par l'arrêté :

Et considérant que l'expression “mer de Behring,” dans le dit acte, signifie les mers connues sous la désignation de mer de Behring dans les limites décrites dans un arrêté passé en vertu du dit acte—

Sachez donc qu'il plaît à Sa Majesté, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'acte précité, et par et avec l'avis et le consentement de son Conseil privé, ordonner et il est par le présent ordonné comme suit :—

1. Le présent arrêté pourra être cité sous le titre de Arrêté en conseil concernant les pêcheries de phoques (mer de Behring), 1891.

2. Dès et à compter du vingt-quatrième jour de juin mil huit cent quatre-vingt-onze, jusqu'au premier jour de mai mil huit cent quatre-vingt-douze, il est défendu aux navires britanniques de prendre des phoques dans la mer de Behring telle que ci-après définie.

3. Dans le sens de l'acte précité et du présent arrêté l'expression “mer de Behring” signifie telle partie de l'océan Pacifique appelée mer de Behring qui est située entre le parallèle du 65° 30' de latitude nord et la chaîne des îles Aléoutiennes et à l'est de la ligne de démarcation ci-dessous, savoir : Une ligne commençant à un point dans le détroit

de Behring sur le dit parallèle de 65° 30' de latitude nord, à son intersection par le méridien qui passe à mi-chemin entre les îles Krusenstern ou Ignalook et l'île de Ratmanoff ou Noonarbook, et s'étend, de là dans une direction presque sud-ouest à travers le détroit de Behring et les mers appelées Mer de Behring, de façon à passer mi-chemin entre la pointe nord-ouest de l'île Saint-Laurent et la pointe sud-est du cap Choukotski au méridien de 172° de longitude ouest, de là, à partir de l'intersection de ce méridien dans une direction sud-ouest de façon à passer mi-chemin entre l'île d'Attou et l'île de Cuivre du groupe Kormanorski dans l'océan Pacifique septentrional, jusqu'au méridien du 193° de longitude ouest.

CHAPITRE 19.

Acte à l'effet de permettre à Sa Majesté, par un arrêté en conseil, de faire des règlements spéciaux pour prohiber la prise de phoques dans la mer de Behring par les sujets de Sa Majesté, pendant la période nommée dans l'arrêté.

(11 juin 1891.)

Qu'il soit statué par Sa Très Excellente Majesté la Reine, par et avec l'avis et le consentement des Lords spirituels et temporels, et des Communes réunis en ce parlement, et par leur autorité, comme suit :

1.—(1.) Sa Majesté la Reine pourra, par arrêté en conseil, prohiber la prise de phoques par des navires britanniques dans la mer de Behring, ou telle partie d'icelle qui est définie par le dit arrêté, pendant la période limitée par l'arrêté.

(2.) Tant qu'un arrêté en conseil en vertu du présent acte sera en vigueur—

(a.) Nulle personne appartenant à un navire britannique ne tuera, ni ne prendra, ni ne chassera, ni ne tentera de tuer ou de prendre, aucun phoque dans la mer de Behring pendant la période fixée par l'arrêté ; et

(b.) Nul navire britannique, ni aucune partie de son équipage ne sera employée ou engagée dans telle tuerie, prise, chasse ou tentative.

(3.) S'il est commis quelque infraction au présent acte, toute personne commettant, procurant, aidant ou encourageant cette infraction sera coupable d'un délit dans le sens de l'Acte de la marine marchande, 1854, et le navire et son équipement, et toute chose à bord seront confisqués au bénéfice de Sa Majesté, de la même manière que si un délit avait été commis en vertu de l'article cent trois du dit acte, et les dispositions des articles cent trois et cent quatre, et la partie dix du dit acte (spécifiés dans l'annexe du présent) s'appliqueront au même degré que si elles étaient reproduites ici, et dans les termes applicables à un délit et à une confiscation en vertu du présent acte.

(4.) Tout officier commissionné en activité dans la marine de Sa Majesté aura le pouvoir, pendant la période limitée par l'arrêté, d'arrêter et d'examiner tout navire britannique dans la mer de Behring, et de le détenir, ou toute partie de son équipement, ou de son équipage, s'il est porté à croire que le navire est employé ou engagé ou se prépare à être employé ou engagé en contravention du présent article.

(5.) Si un navire britannique est trouvé dans la mer de Behring ayant à son bord des engins de pêche ou de chasse ou des peaux ou des carcasses de phoques, il incombera au propriétaire ou au capitaine de ce navire de prouver que le navire n'était pas employé ou engagé en contravention du présent acte.

2.—(1.) Sa Majesté la Reine en conseil pourra faire révoquer et modifier les arrêtés passés en vertu du présent acte, et tout tel arrêté sera sans délai soumis aux deux chambres du parlement et publiés dans la *London Gazette*.

(2.) Tout tel arrêté pourra contenir les limitations, conditions, qualifications et exceptions qui paraîtront à Sa Majesté en conseil convenables pour remplir le but du présent acte.

3.—(1.) Le présent acte s'appliquera à l'animal connu sous le nom de phoque à fourrure, et à tout animal marin spécifié à cet égard par un arrêté en conseil en vertu du présent acte, et l'expression "phoque" dans le présent acte sera interprété en conséquence.

(2.) L'expression "mer de Behring" dans le présent acte signifie les mers appelées Mer de Behring dans les limites décrites dans un arrêté passé en vertu du présent acte.

(3.) L'expression "équipement" dans le présent acte comprend tout bateau, agrès, engins de pêche ou de chasse, et autres choses appartenant au navire.

(4.)—Le présent acte pourra être cité sous le titre de Acte des Pêcheries de Phoques (mer de Behring), 1891.

L'annexe de l'Acte de la Marine Marchande, 17 et 18 Vict., chap. 104, dont il est question dans l'acte ci-dessus, n'est pas publié ici parce qu'il est un peu long et inutile d'ailleurs pour les fins qui nous occupent.

DÉPART DE LA FLOTTE DES NAVIRES DE PÊCHE AU PHOQUE.

Les navires de pêche avaient fait voile, comme d'habitude, pour l'océan Pacifique nord et la mer de Behring avant la signature du *modus vivendi*, qui n'a eu lieu que le 15 juin 1891, vu qu'ils n'avaient pas été inquiétés l'année précédente.

La flotte partie de Victoria se composait des navires suivants, qui tous avaient fait voile de ce port avant le 15 mai 1891.

NAVIRES de pêche au phoque canadiens partis de Victoria, C.-B., en 1891, après avoir rempli les formalités nécessaires.

Nom.		Valeur, y compris l'équipement	Tonneaux.	Sauvages dans l'équipage	Blancs dans l'équipage
Goëlette	Venture.....	\$ 5,000	48	18	4
do	Mascot.....	6,000	40	18	5
do	Maggie Mac.....	10,000	70	23
do	Lily.....	8,500	69	20	5
do	Triumph.....	14,000	98	23
do	Sea Lion.....	7,000	50	19
do	Beatrice.....	7,000	66	20	5
do	Aurora.....	8,000	41	20	4
do	Penelope.....	10,000	70	20
do	Carmolite.....	13,000	99	23
do	Ocean Belle.....	10,000	83	23
do	Katherine.....	5,500	82	20	5
do	Annie C. Moore.....	15,000	113	23
do	Mountain Chief.....	1,000	23	12	2
do	W. P. Sayward.....	8,000	60	22	5
do	Sapphire.....	14,000	124	28	6
do	Minnie.....	8,000	46	20	5
do	E. B. Marvin.....	12,000	117	24
do	Teresa.....	10,000	63	25
do	Martha.....	1,000	12	5
do	Ariel.....	9,000	90	24	8
do	Pioneer.....	10,000	66	23
do	Mary Ellen.....	7,250	63	24	8
do	Mary Taylor.....	8,000	43	18
do	Viva.....	12,000	93	23
do	Rosie Olsen.....	7,500	39	20	6
do	Wanderer.....	5,000	25	12	4
do	Kate.....	4,000	58	24	5
Vapeur	Thistle.....	22,000	147	27
Goëlette	Favourite.....	8,000	80	24	6
do	Walter L. Rich.....	7,000	76	22
do	C. H. Tupper.....	13,000	99	24
do	Oscar and Hattie.....	12,000	81	26	6
do	Carlotta G. Cox.....	13,000	76	20
do	Geneva.....	13,000	92	23
do	Letitia.....	1,000	28	11
do	Umbrina.....	14,000	98	23
do	Sierra.....	1,200	25	12	2
do	May Belle.....	10,000	58	21
do	Winifred.....	1,200	13	8
do	Sylvia Handy.....	10,000	68	22
do	Labrador.....	7,000	25	10
do	City of San Diego.....	7,500	46	17
do	Maud S.....	12,000	97	24
do	Laura.....	5,500	19	12	4
do	Henrietta.....	5,000	31	12	4
do	Borealis.....	8,000	37	18	5
do	Anioko.....	8,000	75	22	6
do	Annie E. Paint.....	11,000	82	20
Navires en 1891.....		425,150	3,203	439	643
do 1890.....		248,250	2,042	342	354
Navires, augmentation de 1891.....		176,900	1,161	115	289

A part ces derniers navires on a équipé à Vancouver plusieurs goélettes qui ont fait voile après les formalités voulues pour les pêches de phoque. C'était une nouvelle entreprise.

PROTESTATIONS CONTRE LE "MODUS VIVENDI."

Toutes les personnes intéressées dans l'industrie de la pêche du phoque, dans la province de la Colombie-Britannique, soumièrent de fortes protestations contre la fermeture de la mer de Behring, attendu particulièrement que la flotte avait fait voile depuis longtemps auparavant dans le but de participer à une industrie jusqu'alors légitime et profitable, et que le gouvernement de Sa Majesté n'avait donné aucun avis préalable de son intention de la défendre par une loi.

L'association des pêcheurs de phoque de la cité de Vancouver représenta que si le *modus vivendi* devait causer de grands torts aux propriétaires des navires de pêche de toute la province, c'était encore plus grave pour eux, vu que c'était une nouvelle entreprise pour Vancouver, et que tous les navires avaient été construits et équipés pendant l'année dans le seul but de se rendre à la mer de Behring.

Les capitaines de la flotte des navires de pêche au phoque n'ont appris l'existence du *modus vivendi* que par les croiseurs anglais et américains dans la mer de Behring ou dans le voisinage des passes qui y conduisent, des mois après leur départ.

ASSURANCE D'UNE INDEMNITÉ.

Tout en étant d'avis que la cessation complète de la pêche au phoque dans la mer de Behring augmenterait de beaucoup la valeur des pêcheries côtières, et tout en croyant que les pêcheurs anglais ne souffriraient pas grandement du fait d'être exclus de la mer de Behring, le gouvernement de Sa Majesté avait déjà donné l'autorisation de répondre aux protestations qu'il serait prêt à examiner tout cas de perte directe clairement établi qu'un sujet anglais aurait éprouvé par suite de l'application de la défense de faire la pêche au phoque dans la mer de Behring.

En conséquence, on a répondu dans ce sens à toutes les représentations des personnes s'occupant de l'industrie de la pêche au phoque.

RÉCLAMATIONS D'INDEMNITÉ POUR EXPULSION PAR SUITE DU "MODUS VIVENDI."

Il a été reçu et transmis au nom des propriétaires des navires mentionnés plus bas des protestations et réclamations d'indemnité en bonne et due forme pour expulsion de la mer de Behring, en vertu des termes de l'arrangement établissant le *modus vivendi*, et par suite pour l'interruption de leur voyage :—

<i>E. B. Marvin,</i>	expulsé le 6 juillet par le steamer des E.-U. le <i>Rush</i> .
<i>Thistle,</i>	do 12 juillet par le steamer des E.-U. le <i>Corwin</i> .
<i>Anioko,</i>	do 30 juin par le steamer des E.-U. le <i>Thetis</i> .
<i>Winnifred,</i>	do 15 juillet 1891 par le navire des E.-U. le <i>Thetis</i> .
<i>Annie E. Paint,</i>	do 29 juin 1891 par le navire des E.-U. le <i>Thetis</i> .
<i>Maggie Mac,</i>	do 1er juillet 1891 par le navire des E.-U. le <i>Thetis</i> .
<i>Minnie,</i>	do 15 juillet 1891 par le navire des E.-U. le <i>Thetis</i> .
<i>Walter L. Rich,</i>	do 29 juin 1891 par le navire des E.-U. le <i>Thetis</i> .
<i>Sea Lion,</i>	do 3 juillet 1861 par le navire de guerre de S. M. le <i>Nymph</i> .
<i>Geneva</i>	do 16 juillet 1891 par le navire de S. M. le <i>Pheasant</i> .
<i>Eliza Edwards</i>	do 7 juillet 1891 par le navire des E.-U. le <i>Thetis</i> .
<i>C. D. Rand,</i>	do 12 juillet 1891 par le steamer des E.-U. le <i>Rush</i> .
<i>Vancouver Belle,</i>	do 5 juillet 1891 par le steamer des E.-U. le <i>Corwin</i> .

L'*Hesperus* est revenu des îles Shénnaqui, abandonnant ainsi son voyage, après avoir appris pour la première fois, le 25 juillet 1891, qu'on expulsait les navires de la mer de Behring.

<i>C. H. Tupper</i> ,	expulsé le 1er juillet 1891 par le navire des E.-U. le <i>Thetis</i> .
<i>Rosie Oldsen</i> ,	do 24 juillet 1891 par le navire des E.-U. le <i>Alert</i> .
<i>Viva</i> ,	do 30 juillet 1891 par le navire des E.-U. le <i>Thetis</i> .
<i>May Belle</i> ,	do 22 juillet 1891 par le navire des E.-U. le <i>Mohican</i> .
<i>Wanderer</i> ,	* do 15 août 1891 par le navire des E.-U. le <i>Marion</i> .
<i>Venture</i> ,	do 7 août 1891 par le navire des E.-U. le <i>Thetis</i> .
<i>Triumph</i> ,	do 17 juillet 1891 par le navire de S. M. le <i>Pheasant</i> .
<i>Sapphère</i> ,	do 9 août 1891 par le navire de S. M. le <i>Porpoise</i> .
<i>Carlotta G. Cox</i> ,	do 8 août 1891 par le navire des E.-U. le <i>Thetis</i> .
<i>Teresa</i> ,	do 17 juillet 1891 par le navire des E.-U. le <i>Mohican</i> .
<i>Aurora</i> ,	do 7 juillet 1891 par le navire des E.-U. le <i>Richd. Rush</i> .
<i>Oscar & Hattie</i> ,	do par le navire des E.-U. le <i>Mohican</i> .

Le *W. P. Sayward* abandonna son voyage en apprenant les expulsions.

<i>Katherine</i> ,	expulsé le 18 juillet 1891 par le navire de S. M. le <i>Pheasant</i> .
<i>Mary Taylor</i> ,	do 4 août 1891 par le navire des E.-U. le <i>Corwin</i> .
<i>Beatrice</i> , (1)	do 23 juillet 1891 par le navire des E.-U. le <i>Mohican</i> .
<i>Maud S.</i>	do 23 juillet 1891 par le navire des E.-U. le <i>Mohican</i> .
<i>Laura</i> ,	do 17 juillet 1891 par le navire des E.-U. le <i>Mohican</i> .
<i>Labrador</i> ,	do par le navire de S. M. le <i>Pheasant</i> .
<i>Umbrina</i> ,	do 23 juillet 1891 par le navire des E.-U. le <i>Mohican</i> .
<i>Beatrice</i> , (2),	do 8 août 1891 par le steamer des E.-U. le <i>Alert</i> .
<i>Ocean Belle</i> ,	do 30 juin 1891 par le steamer des E.-U. le <i>Thetis</i> .
<i>Carmolite</i> ,	do 7 août 1891 par le steamer de S. M. le <i>Nymphe</i> .
<i>Annie C. Moore</i> ,	do 6 août 1891 par le steamer de S. M. le <i>Nymphe</i> .
<i>Penelope</i> ,	do 7 juillet 1891 par le steamer des E.-U. le <i>Rush</i> .
<i>Mary Ellen</i> ,	do 2 juillet 1891 par le steamer des E.-U. le <i>Thetis</i> .
<i>Walter A Earle</i> ,	do 7 août 1891 par le steamer de S. M. le <i>Pheasant</i> .

L'ENQUÊTE AU SUJET DES PHOQUES.

L'article 4 du *modus vivendi* cité plus haut pourvoit à ce que le gouvernement anglais puisse faire des enquêtes sur les phoques dans le but de soumettre sa cause à des arbitres, et dans l'espoir qu'un arrangement d'arbitrage pourra être conclu, et permet à des personnes acceptables, désignées par la Grande-Bretagne, de visiter, dans ce but, les îles aux phoques pendant la saison de 1891, ou d'y demeurer.

En conséquence, le gouvernement de Sa Majesté a nommé en juin dernier deux commissaires anglais, sir George Baden-Powell, G.C.M.G., F.O.R.G.S., M.P., etc., et M. George Mercer Dawson D.Sc., F.G.S., F.R.S., F.R.M.S., directeur-adjoint de la commission géologique du Canada. Ce dernier avait été désigné par le gouvernement canadien.

Les commissaires ont fait voile à Victoria sur le steamer *Danube*, affrété par le gouvernement de Sa Majesté pour les transporter aux champs de leurs travaux, et ils sont revenus à Victoria le 8 octobre 1891.

CAS DU " W. P. SAYWARD ".

Comme il a été dit précédemment ce navire, qui avait été saisi en 1887 par le cutter du revenu des Etats-Unis *Richard Rush*, a été relâché en fournissant un cautionnement à titre de garantie, et appel fut interjeté devant la cour Supérieure des Etats-Unis.

Le gouvernement canadien s'étant chargé, comme le lui avait suggéré le gouvernement impérial, de continuer la cause au nom des propriétaires, se décida à abandonner l'appel en question, et de concert avec le gouvernement impérial demanda à la cour Suprême des Etats-Unis un bref de prohibition adressé à la cour d'Alaska et défendant toute nouvelle procédure dans l'affaire, d'après le motif que la contravention s'il en existait une, avait été commise en dehors de la juridiction territoriale des cours municipales américaines.

La question fut inscrite devant la cour Suprême des Etats-Unis pour audition finale de la demande du bref de prohibition à la cour de district de l'Alaska pendant le terme d'octobre.

MM. Calderon Carlisle et Joseph H. Choate arguèrent le cas au nom des pétitionnaires, et M. le solliciteur général Taft et M. le procureur général Miller au nom des Etats-Unis, Le jugement rendu plus tard refusait la demande.

L'ACTE CONCERNANT LA BOITTE DE TERNEUVE.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

Il pourrait être à propos, relativement à ce sujet, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la cause qui a amené Terreneuve à prendre une attitude hostile à l'égard du Canada.

DÉCLARATION DE 1783.

La déclaration de Sa Majesté britannique, de 1783, contenait ce qui suit :—
 " * * * * Pour que les pêcheurs des deux nations ne fassent pas naître de querelles
 " journalières, Sa Majesté britannique prendra les mesures les plus positives pour obtenir
 " que ses sujets ne troublent en aucune manière par leur concurrence les pêches des
 " français pendant l'exercice temporaire qui leur est accordé sur les côtes de Terreneuve,
 " et elle fera retirer à cet effet les établissements sédentaires qui y seront formés. Sa
 " Majesté britannique donnera instruction de ne pas empêcher les français de couper le
 " bois nécessaire pour réparer leurs échafauds, cabanes et navires de pêche.

* * * * *

ARRANGEMENTS DE 1884-1885.

Des différends avec les Français s'étant produits, le gouvernement de Sa Majesté a envoyé à Paris, en 1884, en qualité de commissaires, pour en effectuer le règlement, M. Clare Ford, C.B., et M. E. B. Pennell.

Les commissaires signèrent au mois d'avril de la même année un arrangement provisoire, que l'on espérait faire accepter par la colonie de Terreneuve comme la solution satisfaisante de la question.

Cette proposition fut ensuite remplacée par une autre, signée le 14 novembre 1885.

L'arrangement soumis à l'exécutif de la colonie de Terreneuve d'alors parut à l'époque rencontrer l'approbation générale, mais l'on stipula certaines modifications qui devaient, si elles étaient faites, assurer l'appui de Terreneuve.

Ces modifications furent accordées en substance et l'on s'attendait à l'appui du gouvernement actuel de Terreneuve.

REJET DE L'ARRANGEMENT.

Sur les entrefaites, le gouvernement ayant été changé, celui qui l'a remplacé souleva des objections contre l'article XVII principalement, lequel se lit comme suit :—

“ Les pêcheurs français auront le droit d'acheter de la boitte et de harengs et de capelans à terre ou sur mer, sur les rivages de Terre neuve, sans aucuns droits ni restrictions après le 5 avril de chaque année et jusqu'à la fin de la saison de pêche.”

On prétendait que les primes accordées par le gouvernement français aux pêcheurs de la même nation, ainsi que le désavantage dans lequel se trouvaient les habitants de l'île sur les marchés de France et d'Espagne, menaçaient de détruire la plus importante industrie de Terre neuve, déjà malheureusement dans un état de stagnation.

C'était l'opinion générale à Terre neuve qu'en refusant de fournir la boitte aux Français on neutraliserait l'avantage qu'ils possédaient, et l'on se montrait en conséquence peu disposé à abandonner ce qui était considéré comme la clef de la situation. De là l'objection à tout arrangement contenant une clause de cette nature au sujet de la boitte.

On expliquât l'attitude favorable du gouvernement précédent par le prix du marché aux poissons assez bon à l'époque et par le peu d'effet relatif des primes, mais il était maintenant impossible de soutenir la concurrence.

ACTION DE LA FRANCE.

Le gouvernement français donna alors des instructions afin de faire observer rigoureusement les droits qui lui avaient été accordés par les traités.

OFFRE PROVISOIRE FAITE PAR TERRENEUVE.

Le gouvernement de Terre neuve offrit alors d'accepter la convention si le gouvernement français voulait donner des assurances :—

1° Qu'il ne renouvelerait point les primes d'exportations après l'expiration de la loi actuelle sur la matière ;

2° Qu'il accepterait une définition d'autorité également satisfaisante aux deux gouvernements de l'expression *interrompre en aucune manière* contenue dans la déclaration de 1783 et l'article VIII de la *convention* ; et

3° Qu'il permettrait aux pêcheurs anglais traduits devant les commandants de navires de guerre français de pouvoir donner leur témoignage par écrit dans leur propre langue, et de les annexer aux procédures.

L'OFFRE EST REFUSÉE PAR LA FRANCE.

La France, cependant, fit savoir qu'elle ne ferait aucun changement dans sa politique au sujet des primes de pêche.

L'ACTE CONCERNANT LA BOITTE, DE 1886.

A la suite de cet avis on a passé l'Acte concernant la boitte, de 1886, dont voici un résumé :—

“ Acte à l'effet de régler l'exportation et la vente du hareng, du capelan, de l'encornet et d'autres poissons servant de boitte.”

Article 1. Personne ne prendra des poissons employés à la boitte pour l'exportation sans obtenir un permis spécial préalable du receveur général.

Article 2. Le permis sera délivré en vertu de l'autorité du gouverneur en conseil et contresigné par le secrétaire de la colonie.

Article 3. Peine imposée contre celui qui contrefera ou imitera la signature du receveur général sur le permis prescrit par l'article 1.

Article 4. Peine pour la violation des dispositions du présent acte, \$400 pour la première contravention, et l'emprisonnement pendant 12 mois pour les contraventions subséquentes.

Article 5. Les infractions au présent acte pourront être poursuivies d'une manière sommaire devant un magistrat stipendiaire.

Article 6. Les personnes condamnées pourront interjeter appel à la cour suprême.

Article 7. Les droits accordés par traité aux nations amies de Sa Majesté ne seront pas affectés par le présent acte.

Article 8. La mise en vigueur du présent acte est remise au 31 décembre 1886.

On verra que l'objet de l'acte en question était d'empêcher les gens de prendre ou de vendre de la boîte pour l'exportation, s'ils n'avaient obtenu un permis au préalable.

ACTE RÉSERVÉ.

Le gouverneur de Terre-Neuve réserva l'acte pour la sanction royale.

DEMANDE DE LA SANCTION ROYALE.

Suivirent des difficultés provenant des instructions données aux croiseurs français, et des représentations furent faites par le gouvernement de Terre-Neuve afin d'engager Sa Majesté à sanctionner l'Acte concernant la boîte.

REVUE.

Cet acte inaugurerait un nouvel état de choses. Les documents indiquent en effet qu'à l'époque où l'on examinait la convention de 1857, un des motifs du rejet par Terre-Neuve était la clause concernant la boîte ; mais la clause qui permettait aux Français de prendre, dans certaines circonstances, de la boîte, et en outre d'en acheter, était bien moins avantageuse que celle de l'*arrangement* de 1885.

Dans les négociations qui ont eu lieu depuis 1857, ça été le projet invariable d'établir des dispositions pour la vente de la boîte aux Français, et les représentants de Terre-Neuve ont convenu de la chose dans plus d'une occasion ; d'un autre côté, l'exécutif de cette colonie avait inséré dans les résolutions de 1867 et de 1874 une clause permettant aux Français d'acheter de la boîte aux époques pendant lesquelles les sujets britanniques pouvaient légalement la prendre.

Aucune objection n'a été soulevée lors de la première phase de l'*arrangement* de 1884 ; cela n'a eu lieu que lors de l'*arrangement* révisé de 1885.

REFUS DE LA SANCTION ROYALE.

En présence de l'abandon d'une politique suivie depuis si longtemps, le gouvernement de Sa Majesté, qui était d'ailleurs d'avis qu'on pouvait y remédier d'une autre façon, n'a pas voulu conseiller à Sa Majesté de permettre l'application de l'acte pendant la saison de 1887.

L'ACTE CONCERNANT LA BOÎTE DE 1887.

Le 21 février 1887, le gouvernement de Terre-Neuve passa un autre acte concernant la boîte, dont voici le résumé :—

“ Acte à l'effet de réglementer l'exportation et la vente du hareng, du capelan, de l'encornet et d'autres poissons servant de boîte.”

Article 1. Personne ne pêchera, prendra, achètera ni ne vendra de la boîte avant d'en avoir au préalable obtenu le permis du receveur général.

Article 2. Les personnes trouvées à pêcher, prendre ou transporter des poissons servant de boîte, pourront être interrogées sous serment par un juge de paix ou autre fonctionnaire.

Article 3. Le permis sera délivré en vertu de l'autorité du gouverneur en conseil.

Article 4. Les personnes qui contreferaient ou imiteraient la signature du receveur général seront coupables d'une infraction au présent acte.

Article 5. Pénalité pour la première infraction et les suivantes.

Article 6. Mode de procédure.

Article 7. Les personnes condamnées pourront interjeter appel à la cour suprême.

Article 8. Les poursuites ne seront pas annulées pour cause de manque de forme.

Article 9. Pénalité additionnelle.

Article 10. Ce qui est compris par l'expression *navire*.

Article 11. Les droits des États vivant d'accord avec Sa Majesté ne sont pas affectés.

Article 12. Clause suspensive.

Cet acte ne devait pas être mis en vigueur avant d'avoir reçu la sanction royale.

REPRÉSENTATIONS FAITES PAR LE CANADA.

Le gouvernement canadien examina cet acte et fit observer au gouvernement de Sa Majesté que s'il avait force de loi :—

(1) Les Canadiens qui font la pêche sur les grands bancs ne pourraient plus se procurer librement de la boîte, soit en l'achetant ou en la prenant ;

(2) Les pêcheurs canadiens de la côte du Labrador seraient privés du privilège de la pêche du hareng et du commerce qu'ils en ont fait jusqu'ici librement.

(3) Les Canadiens ne pourraient plus poursuivre librement le commerce du hareng ou des poissons servant de boîte sur les côtes de Terre-Neuve.

On protesta avec vigueur contre la privation des droits accordés aux sujets anglais de pêcher dans les eaux britanniques.

ASSURANCES DONNÉES PAR TERRENEUVE.

Sir Robert Thorburn et sir Ambrose Shea donnèrent, au nom du gouvernement de Terre-Neuve, des assurances solennelles que les pêcheurs canadiens seraient placés, d'après les dispositions de cet acte, sur le même pied que ceux de Terre-Neuve.

Suit le télégramme du premier de ces messieurs au procureur général de Terre-Neuve :—

“ Le gouvernement canadien se méprend évidemment au but et à l'intention de notre Acte concernant la boîte. Veuillez lui donner sans délai par le télégraphe l'assurance que les pêcheurs canadiens jouiront des mêmes privilèges que nos propres pêcheurs, et que pratiquement il n'y aura aucune restriction au sujet de la boîte pour tous les sujets britanniques.”

Cela fut suivi du télégramme suivant adressé au haut commissaire du Canada par sir Robert Thorburn et sir Ambrose Shea :—

“ Vos pêcheurs sont sur le même pied que les nôtres dans le bill concernant la boîte, et il ne sera imposé en pratique de restrictions ni aux uns ni aux autres. Notre gouvernement donnera toutes les garanties nécessaires que c'est là sa manière d'interpréter l'acte en question. Veuillez avertir aussitôt que possible le bureau des colonies que l'explication est satisfaisante.”

Les délégués de Terre-Neuve donnèrent au gouvernement de Sa Majesté les mêmes assurances, et dans l'une d'entre elles je trouve le paragraphe suivant :—

“ Ceux-là seuls qui connaissaient bien les lieux pouvaient sagement rédiger l'acte de façon à en assurer la parfaite exécution, et je puis remarquer qu'il a été adopté principalement de manière à le faire observer par nos propres gens, lesquels devaient faire les plus grands efforts, à ce que l'on croyait, pour en enfreindre les dispositions.”

Les autorités de Terre-Neuve ont demandé d'accepter ces assurances des plus complètes et spontanées afin de “ faire disparaître les objections ” et d'obtenir la “ sanction royale.”

SANCTION DE L'ACTE.

Le gouvernement de Sa Majesté considéra que c'était une sauvegarde suffisante des intérêts canadiens, et le bureau des colonies écrivit au bureau des affaires étrangères une

lettre dans laquelle il disait :—Sir H. Holland est d'avis qu'en énonçant dans une déclaration comme celle préparée par sir A. Campbell les explications données par sir A. Shea le bill n'a besoin d'aucune modification, et il propose donc, du consentement de lord Salisbury, d'informer les délégués de Terre-Neuve que l'acte recevra la sanction de Sa Majesté.

Le bill fut en conséquence sanctionné.

Le gouvernement canadien demanda alors qu'on lui indiquât la nature du règlement d'après lequel les Canadiens devaient jouir de droits égaux à ceux des habitants de Terre-Neuve.

Aucune déclaration de cette nature n'a cependant été accordée.

L'ACTE CONCERNANT LA BOITTE DE 1889.

En 1889, le gouvernement de Terre-Neuve passa un acte à l'effet de modifier l'Acte concernant la boîte, et comme c'est là l'acte actuellement en vigueur et celui en vertu duquel se sont produites toutes les difficultés au sujet de la boîte entre les deux colonies, je le cite en entier.

Chapitre VI.—*Acte à l'effet de modifier et de réviser les lois relatives à l'exportation et à la vente des poissons servant de boîte.*

[Sanctionné le 1er juin 1889.]

Le Gouverneur, le Conseil législatif et l'Assemblée, réunis en conseil, décrètent ce qui suit :

1. Aucune personne ne devra—

- (1) Exporter, donner à exporter ou faire exporter, ou aider à l'exportation, ou
- (2) Pêcher, capturer, prendre ou avoir en sa possession dans le but de l'exportation, ou
- (3) Acheter ou recevoir par trafic ou échange dans un but d'exportation, ou
- (4) Emporter, expédier, mettre ou porter à bord ou aider à emporter, expédier, mettre ou porter à bord d'aucun navire ou bâtiment dans quelque but que ce soit, ou
- (5) Porter ou transporter à bord de quelque navire ou bâtiment dans quelque but que ce soit du hareng, du capelan, de l'encornet ou d'autres poissons servant à la boîte, de, sur, ou près d'aucune partie de cette colonie ou de ses dépendances, ou de ou dans aucune des baies, havres ou autres endroits de la colonie, sans en avoir un permis par écrit, qui sera accordé et délivré, ainsi qu'il est ci-après prescrit :—

2. Des permis pourront être accordés pour aucune des fins suivantes, viz. :

- (a) Afin d'exporter les poissons servant à la boîte à un pays étranger pour les fins de la boîte ;
- (b) Afin d'exporter les poissons servant à la boîte à un pays étranger pour l'alimentation et la consommation ;
- (c) Afin d'exporter les poissons servant à la boîte pour les fins d'exploitation des pêches en eau profonde ;
- (d) Afin de pêcher, capturer ou prendre des poissons servant à la boîte pour l'exportation.
- (e) Afin d'acheter des poissons servant à la boîte pour l'exportation, pour l'alimentation ou la consommation ;
- (f) Afin d'emporter, expédier ou mettre à bord d'un navire ou bâtiment, ou afin de porter ou transporter à bord d'un navire ou bâtiment des poissons servant à la boîte pour l'exportation, pour l'alimentation ou la consommation ;
- (g) Afin d'acheter des poissons servant à la boîte pour l'exportation pour les fins de la boîte ;
- (h) Afin d'emporter, expédier ou mettre à bord d'un navire ou d'un bâtiment, ou afin de porter ou transporter à bord d'un navire ou d'un bâtiment des poissons servant à la boîte pour les fins de la boîte ;
- (i) Afin d'emporter, expédier ou mettre à bord d'un navire ou d'un bâtiment, ou afin de porter ou transporter à bord d'un navire, le long de la côte, des poissons servant à la boîte, pour les décharger ou les mettre à terre, ou les transborder à quelque autre navire ou bâtiment, dans quelque port de cette colonie.

3. Aucun de ces permis ne sera délivré, sauf en vertu de l'autorisation du gouverneur en conseil, et il devra être contresigné par le secrétaire de la colonie.

4. Le gouverneur en conseil pourra de temps à autre suspendre ou limiter, par proclamation, la mise en vigueur du présent acte et la délivrance des permis y pourvue, relativement à tout district ou toute partie de cette colonie ou de ses côtes, et pendant telle période et relativement à la vente ou à l'exportation à ces endroits, ou pour telles fins et en telles quantités qu'il paraîtra à propos, et que la proclamation le déclarera et définira.

5. Il ne sera accordé à aucune personne de permis en vertu du présent acte à moins que cette dernière n'ait au préalable fait une déclaration assermentée en présence d'un sous-percepteur ou officier du service préventif des douanes, ou un magistrat stipendiaire, laquelle contiendra les détails suivants, viz :— le nom de la personne à laquelle le permis doit être accordé ; le nom du navire à bord duquel c'est l'intention de transporter ou exporter les poissons servant de boîtte ; la fin pour laquelle on se propose de transporter ou d'exporter ces poissons, si c'est pour l'alimentation ou la consommation, ou pour les fins de la boîtte ; le pays auquel on se propose d'exporter ces poissons, ou l'endroit dans lequel se feront les opérations de pêche qui nécessiteront l'emploi de cette boîtte.

6. Les demandes de permis en vertu du présent acte se feront devant un magistrat stipendiaire ou un fonctionnaire des douanes, lequel devra dans tous les cas exiger de la personne qui fera cette demande une déclaration assermentée énonçant les faits et particularités que doivent contenir le permis d'après les prescriptions du paragraphe 5 du présent acte, et il sera du devoir du magistrat stipendiaire ou du fonctionnaire des douanes de faire rapport au gouverneur en conseil de tout refus de la part de la personne qui fera la demande du permis de faire la déclaration assermentée requise ou de tout doute *bonâ fide* que ce magistrat stipendiaire ou ce fonctionnaire des douanes pourra avoir de la vérité des allégations mentionnées dans la déclaration assermentée ou d'aucune d'elles, ou encore si ce magistrat stipendiaire ou ce fonctionnaire des douanes croit que le permis est demandé dans le but d'éluder ou d'aider à éluder les dispositions du présent acte. Dans ce cas il sera du devoir du magistrat stipendiaire ou autre officier de refuser le permis en attendant de nouvelles instructions.

7. Chaque fois qu'il sera accordé un permis en vertu du présent acte la personne à laquelle il sera accordé devra aussi fournir un cautionnement au receveur général de cette colonie, avec deux cautions suffisantes pour une somme de pas moins de \$1,000 ou plus de \$2,000 chacune, lequel contiendra la condition que les termes du permis seront observés à tous égards, et dans le cas du permis d'exportation à un pays étranger, que preuve satisfaisante du déchargement de la cargaison dans ce pays étranger sera fournie dans une période mentionnée, et la confiscation de la somme pénale imposée par le cautionnement se fera en outre de toute autre peine, confiscation ou punition qui pourront être imposées pour la même contravention par le présent acte.

8. Le gouverneur en conseil établira quelles seront les formules du permis de la déclaration assermentée et des cautionnements requis plus haut.

9. Quiconque enfreindra quelqu'une des dispositions de l'article 1 du présent acte ou aucun de ses paragraphes, ou

(1) Emploiera, vendra ou débitera des poissons servant de boîtte autrement qu'en conformité des termes de la déclaration assermentée faite lors de la demande d'un permis ou des termes de ce permis, ou

(2) Fera quelque faux allégué dans une déclaration assermentée lors de la demande d'un permis conformément au présent acte, ou

(3) Obtiendra un permis en vertu du présent acte au moyen de quelque faux allégué, ou exposé inexact, ou par la suppression ou la non-révélation de quelque fait important, sera passible pour chaque première contravention d'une amende n'excédant pas \$1,000 dollars, ou de l'emprisonnement pendant une période n'excédant pas douze mois.

(4) Quiconque sera trouvé coupable d'une deuxième contravention ou de toute contravention suivante au présent acte sera passible, sur conviction, d'un emprisonnement aux travaux forcés pendant une période de pas moins de douze mois.

10. Outre la pénalité prescrite par l'article précédent, le magistrat qui aura déclaré le contrevenant coupable pourra ordonner la confiscation et la vente du hareng, capelan

encornet ou autres poissons servant à la boîte qui auront été vendus, achetés, pêchés, emportés, transportés ou exportés en contravention des dispositions du présent acte, ou des termes de tout permis accordé sous son autorité, ou du bâtiment ou navire à bord duquel il sera constaté que ces poissons servant de boîte auront été illégalement expédiés, transportés ou exportés, ainsi que la privation de tout permis obtenu par le contrevenant.

11. Quiconque vendra du hareng, du capelan, de l'encornet ou d'autres poissons servant de boîte, dans le but de les expédier ou de les charger à bord d'aucun navire ou bâtiment ou pour les exporter à quelque personne qui n'aura pas ou ne pourra montrer un permis sous l'autorité du présent acte, sera passible d'une amende n'excédant pas 500 dollars, ou d'un emprisonnement pendant une période n'excédant pas trois mois.

12. Dans toute poursuite instituée en vertu de l'article qui précède, l'accusé sera tenu de faire la preuve que les poissons servant de boîte ne devaient pas être expédiés ou exportés ; pourvu qu'il y ait preuve d'une vente dans des circonstances donnant tout lieu de présumer que c'était l'intention de les expédier ou exporter.

13. Le gouverneur en conseil pourra au besoin nommer des commissaires spéciaux pour faire observer les dispositions du présent acte.

14. Tout commissaire, ou juge de paix, sous-percepteur, officier du service préventif, garde-pêche ou constable, pourra se rendre à bord de toute embarcation ou de tout navire qu'il soupçonnera d'avoir à son bord ou de transporter ou exporter des poissons servant de boîte contrairement aux dispositions du présent acte ou d'aucun permis accordé sous son autorité, et d'y faire des perquisitions ; et si quelque commissaire, juge de paix, sous-percepteur, officier du service préventif, garde-pêche, constable ou l'équipage de quelque navire au service de l'Etat, fait un signal en hissant le pavillon international B. M. I., signifiant " Mettez panne, j'envoie une embarcation," en tirant un coup de canon ou en abaissant par trois fois le pavillon portant le signe de la colonie de la grande vergue, suivant que le prescrivent les règlements coloniaux, le propriétaire, le capitaine ou la personne qui aura la direction ou la charge de ce navire, devra mettre en panne jusqu'à ce que le commissaire, juge de paix, sous-percepteur, garde-pêche ou constable se soit rendu à bord et ait examiné le navire mentionné en dernier lieu ; et si le propriétaire, le capitaine ou la personne qui aura la direction ou la charge du navire, néglige de mettre en panne, ou suscite des obstacles ou néglige de procurer au commissaire, juge de paix, sous-percepteur, officier du service préventif, garde-pêche ou constable les facilités de se rendre à bord du navire et d'y faire des perquisitions, il sera passible d'une amende n'excédant pas 500 dollars, ou d'un emprisonnement pendant une période n'excédant pas trois mois. Le capitaine de tout navire qui refusera ou retardera, sans raison, à obéir à ce signal, pourra être arrêté et traduit devant un magistrat stipendaire, et son navire pourra être saisi et détenu par ce commissaire, juge de paix, sous-percepteur, officier du service préventif, garde-pêche ou constable jusqu'à ce que la plainte portée en vertu du présent article ait été jugée.

15. Quiconque sera trouvé à pêcher, prendre, emporter, acheter, vendre, expédier ou transporter des poissons servant de boîte, ou quiconque aura de ces poissons en sa possession, ou le capitaine, le propriétaire ou l'équipage de quelque bateau ou navire à bord duquel on pourra trouver de ces poissons servant de boîte, pourra être interrogé sous serment par un juge de paix, sous-percepteur, ou officier du service préventif, garde-pêche ou commissaire nommé sous l'autorité du présent acte, relativement à la quantité et à l'espèce de poissons servant de boîte qu'il aura en sa possession, ou qui se trouvent à bord de ce bateau ou navire, au but pour lequel c'est l'intention d'employer ces poissons ou à l'endroit auquel ils doivent être transportés ou exportés ; et sur ce refus de répondre, ou s'il répond contrairement à la vérité, ou s'il manque de produire un permis en vertu du présent acte, ou si, ayant ce permis, il est constaté qu'il a enfreint ou a manqué d'observer les dispositions de ce permis, ce juge de paix, sous-percepteur, officier du service préventif, garde-pêche ou commissaire, pourra saisir le bateau ou navire à bord duquel on aura pêché, ou pris, ou placé, gardé, expédié, emporté, transporté ou exporté ces poissons, ou on les aura trouvés, ainsi que ses manœuvres, apparaux nuisibles et équipement, et les poissons y trouvés, ainsi que mentionné plus haut, et il

pourra les détenir jusqu'à ce qu'il ait été adjugé au sujet de la plainte concernant la contravention alléguée.

16. Dans aucun des cas mentionnés dans l'article précédent tout officier autorisé à saisir quelque bateau ou navire, et tout constable ou officier de paix alors présent, aura le pouvoir, d'après les instructions de tout tel officier autorisé comme il est dit plus haut, et sans aucun mandat d'arrêt ou plainte assermentée, d'arrêter toute personne commettant ou négligeant de faire aucun des actes pour lesquels, ou à raison desquels, ce bateau ou navire pourra être saisi, et la détenir sous bonne garde jusqu'à ce qu'il en ait été adjugé ainsi que pourvu précédemment.

17. Dans toute poursuite instituée en vertu du présent acte, le fait d'expédier, de mettre ou d'avoir à bord d'un bateau ou navire des poissons servant de boîte constituera *primâ facie* la preuve qu'ils ont été ainsi expédiés, mis ou transportés, ou qu'ils étaient à bord pour les fins de l'exportation, et le refus de produire un permis quand demande en sera faite, sera la preuve *primâ facie* que ces poissons servant de boîte auront été expédiés, mis à bord, transportés ou exportés sans permis, et toute exportation, ou exportation projetée de poissons servant de boîte sera réputée, à défaut de preuve au contraire, être une exportation ou intention d'exporter pour les fins de la boîte.

18. Tous ceux qui enfreindront les dispositions du présent acte pourront être poursuivis et condamnés, et toutes les amendes, peines, instructions de confiscation et autres punitions imposées, recouvertes et données d'une manière sommaire par un magistrat stipendaire. Au cas d'une poursuite contre un contrevenant qui ne serait pas passible d'une amende, ou auquel il ne serait pas enjoint de la payer, le receveur général paiera au poursuivant, sur le certificat du magistrat qui aura jugé la cause, ses frais raisonnables, y compris un montant juste pour le temps et le travail consacrés à cette poursuite.

19. Si quelque personne trouvée coupable en vertu du présent acte se croit lésée par cette condamnation, elle pourra en appeler à la cour suprême de Sa Majesté, pendant son terme alors prochain dans l'endroit le plus rapproché de celui où elle aura été ainsi condamnée; pourvu qu'un avis par écrit de cet appel et de sa cause et sujet en ait été donné au magistrat qui aura prononcé la condamnation, dans les sept jours suivant cette condamnation, et la personne qui désirera interjeter appel devra également, dans les quatorze jours après cet avis, fournir et donner un cautionnement avec deux cautions approuvées devant le magistrat qui aura prononcé la condamnation pour la comparution de la personne convaincue à la prochaine réunion de la cour suprême, le premier jour de cette réunion, afin de poursuivre l'appel d'une manière effective, et se conformer sans délai au jugement rendu par la cour, ainsi que pour la livraison et remise de tout navire ou autre objet dont la confiscation sera ordonnée, et pour le paiement des frais suivant la décision du tribunal. Toute personne qui aura été convaincue et emprisonnée par quelque magistrat pour contravention au présent acte, et qui aura donné cet avis d'appel et fourni ce cautionnement avec deux cautions approuvés, pourra être élargie de prison, mais dans ce cas le cautionnement devra de plus contenir la condition que la personne trouvée coupable sera remise le premier jour du terme alors prochain de la cour suprême au shérif du district dans lequel cet appel pourra être décidé.

20. Aucune poursuite ou condamnation par quelque juge de paix ou autre officier nommé sous l'autorité du présent acte, ou ordre qu'il donnera ne sera annulé ou cassé pour quelque vice de forme, pourvu que cette poursuite, condamnation ou cet ordre soit en substance conforme au but et à l'intention du présent acte.

21. Dans le présent acte l'expression *navire* comprendra tout bateau ou navire enregistré ou non, yacht, esquif, bac ou chaloupe, mu par des voiles, des rames ou à vapeur.

22. Rien dans le présent acte n'affectera les droits et privilèges accordés par traité aux sujets de tout Etat en bonne intelligence avec Sa Majesté.

23. Pour les fins du présent acte les magistrats stipendiaires seront tous réputés des magistrats stipendiaires pour la colonie, et ils pourront exercer la juridiction établie par le présent acte dans aucune partie de la colonie. Tous les officiers chargés de l'application du présent acte, ainsi que les capitaines et les équipages de tous les navires employés à ce service, pourront être individuellement assermentés en qualité de constables spéciaux, et ils auront, pendant qu'ils seront ainsi chargés de l'application du présent acte, tous les pouvoirs, l'autorité et la protection des constables de police.

24. L'acte passé dans la cinquantième année du règne de Sa Majesté, chapitre 1, intitulé : "Acte à l'effet de régler l'exportation et la vente du hareng, du capelan, de l'encornet et d'autres poissons servant de boîte," ainsi que l'acte passé dans la cinquante-unième année du dit règne, chapitre 9, intitulé : "Acte à l'effet de modifier l'acte passé dans la cinquantième année du règne de Sa Majesté, intitulé : Acte à l'effet de régler l'exportation et la vente du hareng, du capelan, de l'encornet et des autres poissons servant de boîte," sont par le présent abrogés ; pourvu que cette abrogation n'ait pas l'effet de porter atteinte à aucune amende, confiscation ou obligation encourue en vertu de cet acte, ou à toutes poursuites qui auraient pu être intentées, faites, terminées ou qui seraient pendantes pour sa mise à exécution, à l'époque de cette abrogation, ou à toute charge, nomination, autorité du devoir créé, conféré ou imposé, ou à tout droit ou privilège acquis ou existant, ou à tout permis accordé sous l'autorité de ces actes ; et pourvu de plus que chaque personne qui possédera un permis en vertu de l'un ou de l'autre de ces actes, en fasse la remise aussitôt que possible après la sanction du présent acte, au magistrat ou officier des douanes autorisé à délivrer des permis en vertu du présent acte demeurant à l'endroit le plus rapproché ; et ce dernier devra alors accorder, pour le remplacer, un permis conforme aux dispositions du présent acte pour telles fins qu'il sera requis, et tout permis délivré sous l'autorité des dits actes, qui ne sera pas ainsi remis aussitôt que possible, ou dans un délai raisonnable, sera censé avoir pris fin et n'aura aucun effet ultérieur.

25. Le présent acte entrera en vigueur à la date que le gouverneur fixera par proclamation.

Cet acte renferme les dispositions de celui de 1887. Il défend l'exportation, la pêche, l'achat ou la possession d'aucuns poissons servant de boîte dans le but de les exporter de Terre-Neuve.

Disposition y est prise afin d'accorder des permis pour les fins mentionnées plus haut, d'après l'autorisation du gouverneur en conseil.

L'acte prescrit des peines extraordinaires et l'emprisonnement contre celui qui pêchera du hareng, du capelan, de l'encornet ou d'autres poissons servant de boîte dans les baies et ports ou autres endroits de Terre-Neuve, ou en possédera.

Le quatrième article autorise le gouverneur en conseil à suspendre ou limiter l'opération de l'acte.

Il pourvoit à ce que l'acte soit mis en vigueur par proclamation du gouverneur.

L'acte n'a pas été appliqué pendant 1889 aux sujets britanniques.

APPLICATION DE L'ACTE AU CANADA.

En 1890, le gouvernement de Terre-Neuve donna avis au Canada que l'acte serait appliqué aux pêcheurs de ce pays.

L'acte est entré en vigueur le huitième jour d'avril 1890, en vertu de la proclamation publiée dans la *Gazette Royale* de Terre-Neuve.

Le 9 du même mois le secrétaire de la colonie envoya les instructions suivantes au sujet de l'application de l'acte :—

INSTRUCTIONS aux magistrats, officiers de douanes, etc., relativement à l'application de l'Acte concernant la boîte, de 1889.

D'après la proclamation du gouverneur il ne sera permis de faire, sans une licence, aucune exportation, ou vente, ou achat, ou pêche de poissons servant de boîte d'aucune sorte.

Les permis qui sont de trois sortes seront accordés : un, gratuitement, aux marins de Terre-Neuve faisant la pêche en eau profonde ; un deuxième, aussi gratuitement, aux pêcheurs terre-neuviens pour pêcher en petit bac la boîte pour la vendre aux marins étrangers, ou en disposer autrement, et le troisième aux marins étrangers pour acheter la boîte.

Dans tous les cas de demande de permis (sauf par les pêcheurs terre-neuviens qui font la pêche en petit bac pour vendre la boîte aux marins étrangers) la personne qui

demandera le permis devra faire une déclaration assermentée énonçant tous les détails qui doivent être mentionnés dans le permis. (*Voir l'acte concernant la boîte de 1889.*)

Cette déclaration assermentée devra être faite, soit par le capitaine du navire pour lequel le permis sera demandé, soit par le propriétaire ou l'agent du propriétaire, soit au nom du capitaine. Des formules en blanc de ces déclarations de chaque sorte seront fournies. Les déclarations pourront être faites devant un magistrat ou officier des douanes.

Vous remarquerez que les permis ont été signés par le secrétaire de la colonie ; ils devront être également signés par la personne, soit l'officier des douanes ou le magistrat, qui délivrera le permis.

Un honoraire de permis de un dollar par tonne sera payé par les navires de toutes les nations (français, américains et canadiens) qui viendront aux ports de cette colonie en quête des poissons servant de boîte.

Tous ces navires étrangers seront limités à un baril de boîte par tonne, et ils devront prendre un nouveau permis et payer l'honoraire mentionné plus haut pour chaque déclaration dans un port de cette colonie, à part les droits ordinaires de phares.

Il ne sera pas accordé de deuxième permis dans les trois semaines qui suivront la date du premier.

En accordant un permis à un navire étranger vous avertirez les officiers des douanes des autres ports d'entrée ci-mentionnés, par télégramme ou lettre, que vous avez accordé ce permis, mentionnant la date à laquelle il a été délivré, afin d'empêcher ce navire d'obtenir un deuxième permis pendant la période mentionnée ci-dessus.

Dans le cas d'un navire étranger prenant de la boîte à votre port vous emploirez des officiers pour veiller à ce qu'on n'apporte à bord que la quantité mentionnée dans le permis.

Pendant la saison de pêche de 1890, les navires canadiens qui désiraient obtenir de la boîte sur la côte de Terre-Neuve, pour leurs opérations, ont été forcés de payer des honoraires s'élevant à \$1 la tonne enregistrée, et de fournir un cautionnement de \$1,000.

LE CANADA PROTESTE CONTRE LA RÉPUDIATION DES GARANTIES.

En présence des garanties qui avaient fait donner la sanction royale au bill de 1887, le gouvernement canadien s'attendait à ce que Terre-Neuve abandonnât la position prise, et il attira l'attention du gouvernement de cette colonie sur l'inconsistance de cette attitude hostile, avec les assurances solennelles données que les dispositions de la législation concernant la boîte ne porteraient aucune atteinte aux opérations des pêcheurs canadiens.

Aucune réponse n'a été faite à ces protestations, bien qu'elles aient été envoyées au gouvernement de Terre-Neuve depuis près d'une année. Le Canada avait toujours accordé à Terre-Neuve les droits et privilèges les plus grands sur les rivages canadiens, et maintenu sans frais pour la marine marchande le service des phares et signaux de brume. Il avait de plus exempté les navires marchands de Terre-Neuve de tous droits de port et de pilotage.

MODIFICATION DE L'HONORAIRE DU PERMIS.

Terre-Neuve apporta alors une légère modification dans l'honoraire du permis, qui fut fixé à un dollar par baril de boîte jusqu'à quarante barils, au lieu d'un honoraire suivant le tonnage, ce à l'option de celui qui demandait le permis.

Ce changement est contenu dans un extrait d'une minute du conseil de Terre-Neuve, en date du 20 juin 1890, laquelle se lit comme suit :—“ A partir de la date actuelle, les navires ayant besoin de capelan ou d'encornet pourront, au lieu de payer le permis suivant le tonnage, obtenir un permis d'acheter la quantité spéciale de boîte qu'il leur faut en payant un honoraire calculé au taux de un dollar par baril, mais aucun navire ne prendra plus de 40 barils. Vous observerez que, d'après le système qui précède, les navires peuvent venir aussi souvent qu'ils en ont besoin. Les navires qui préféreront prendre la boîte d'après le système actuel peuvent le faire.”

Cette modification ne faisait aucunement disparaître cependant les objections à l'acte.

PROCLAMATION DE TERRE-NEUVE DE 1891.

La *Gazette Royale* de Terre-Neuve, du 20 mars 1891, publiait la proclamation suivante :—

LA GAZETTE ROYALE.

ÉDITION EXTRAORDINAIRE.

Publiée par autorité.

SAINT-JEAN, TERRENEUVE, 20 mars 1891.

PROCLAMATION.

Lieutenant-colonel T. O'BRIEN, } Par Son Excellence le lieutenant-colonel sir J. Terence
gouverneur. } O'Brien, chevalier commandeur de l'ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, gouverneur en chef dans et sur l'île de Terre-neuve et ses dépendances.

Attendu que par ma proclamation du deuxième jour d'avril A. D. 1890, j'ai donné avis à tous ceux que cela concernait, qu'à partir et après le huitième jour d'avril de la même année, l'acte passé dans la cinquante-deuxième année du règne de Sa présente Majesté, intitulé : " Acte à l'effet de modifier et consolider les lois relatives à l'exportation et à la vente des poissons servant de boitte " serait mis en vigueur ;

Et attendu que le quatrième article de l'acte décrète que " le gouverneur en conseil pourra de temps à autre suspendre ou limiter, par proclamation, la mise en vigueur du présent acte et la délivrance des permis y pourvue relativement à tout district ou toute partie de cette colonie ou de ses côtes, et pendant telle période et relativement à la vente ou à l'exportation à ces endroits, ou pour telles fins et en telles quantités qu'il paraîtra à propos, et que la proclamation le déclarera et définira ; "

Et entendu que c'est l'intention d'après cet acte de délivrer des permis pour la pêche, la vente et l'achat de la boitte ;

Et attendu qu'il est à propos de limiter la quantité de boitte que tout navire ayant obtenu un permis pourra prendre ou acheter en vertu de l'acte, dans cette colonie, pour les fins de la pêche : A ces causes, je déclare par ma présente proclamation qu'aucun navire ne pourra prendre ou acheter plus de huit barils de hareng pour chaque dory employé par lui, ou dix barils de capelan pour chaque dory employé par lui, ou quatre barils d'encornets pour chaque dory employé par lui, et aucun navire ne pourra sans avoir obtenu une nouvelle licence prendre ou acheter un autre approvisionnement de hareng pour boitte pendant une période de dix-huit jours à partir de la date de la licence précédente, ou de capelans ou d'encornets servant de boitte, pendant une période de quatorze jours à partir de la date de la licence précédente.

Et tous les magistrats, officiers de douane, constables et tous autres officiers dans l'exécution de leurs fonctions à ce sujet, ainsi que toutes et chacune des autres personnes que cela concernera ou pourra concerner, sont par le présent requis de prendre dûment connaissance des présentes et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon seing et sceau au palais du gouvernement, Saint-Jean, ce dix-neuvième jour de mars A. D. 1891.

Par ordre de Son Excellence,

R. BOND,

Secrétaire de la colonie.

INSTRUCTIONS EXCLUANT LES CANADIENS.

Cette proclamation fut immédiatement suivie des instructions suivantes :

Instructions aux magistrats, officiers des douanes, etc., relatives à l'application de l'Acte concernant la boitte de 1889.

D'après la proclamation du gouverneur il ne sera permis de faire, sans une licence, aucune exportation, ou vente, ou achat ou pêche de poissons servant de boitte d'aucune sorte.

Les permis qui sont de trois sortes seront accordés : un, gratuitement, aux marins de Terre-neuve faisant la pêche en eau profonde à l'effet d'acheter, pêcher ou prendre des poissons servant de boitte ; un deuxième, aussi gratuitement, aux pêcheurs terre-neuviens pour pêcher en petit bac la boitte pour la vendre aux navires étrangers ou en disposer autrement, et le troisième gratuitement aux navires américains pour acheter la boitte.

Dans tous les cas de demande de permis (sauf par les pêcheurs terre-neuviens qui font la pêche en petit bac pour le commerce), la personne qui demandera le permis devra faire une déclaration assermentée énonçant tous les détails, qui doivent être mentionnés

dans le permis. (*Voir l'Acte concernant la boîte de 1889.*) Cette déclaration assermentée devra être faite soit par le capitaine du navire pour lequel le permis sera demandé, soit par le propriétaire ou l'agent du propriétaire, soit au nom du capitaine. Des formules en blanc de ces déclarations, de chaque sorte, seront fournies. Les déclarations devront être faites devant un magistrat ou un officier des douanes.

Vous remarquerez que les permis ont été signés par le secrétaire de la colonie ; ils devront être également signés par la personne, soit l'officier des douanes ou le magistrat, qui délivrera le permis.

Aucun permis ne sera accordé sauf aux navires de pêche de Terre-Neuve et des Etats-Unis, et avant d'accorder ce permis l'officier des douanes ou le magistrat devra exiger qu'on lui montre, dans le cas des navires de Terre-Neuve, le registre du navire, et dans le cas des navires des Etats-Unis le congé des douanes américaines.

Tous les navires seront limités à huit barils de hareng par dory, à dix barils de capelan par dory, et à quatre barils d'encornet par dory, et ils devront demander un nouveau permis lors de chaque déclaration dans aucun des ports de cette colonie.

Il ne sera pas accordé de deuxième permis pour acheter ou prendre du hareng dans les dix-huit jours qui suivront la date du permis précédent, et le deuxième permis pour acheter ou prendre du capelan ou de l'encornet ne sera pas accordé dans les quatorze jours qui suivront la date du permis précédent.

En accordant un permis à un navire américain vous avertirez les officiers des douanes des autres ports d'entrée ci-mentionnés par télégramme ou lettre que vous avez accordé ce permis, mentionnant la date à laquelle il a été délivré, afin d'empêcher ce navire d'obtenir un deuxième permis pendant la période mentionnée ci-dessus.

Dans le cas d'un navire prenant de la boîte à votre port vous veillerez à ce qu'on n'apporte à bord que la quantité mentionnée dans le permis.

S'il est constaté qu'un navire s'approvisionne de boîte en contravention des dispositions du présent acte, ce navire perdra immédiatement son permis.

Aucun navire américain ne pourra quitter le port dans lequel il se sera approvisionné de boîte avant que la boîte achetée n'ait été glacée.

(Signé) R. BOND,
Secrétaire de la colonie

Bureau du secrétaire, 20 mars 1891.

DIFFÉRENCE ÉTABLIE CONTRE LE CANADA EN FAVEUR DES ETATS-UNIS.

D'après ces instructions les permis qui devaient être délivrés gratuitement aux habitants de Terre-Neuve et citoyens des Etats-Unis, devaient être absolument refusés à tous les autres, les Canadiens compris, l'expression comportant *qu'aucun permis ne sera accordé sauf aux navires de pêche de Terre-Neuve et des Etats-Unis.*"

Jusqu'ici la seule chose que le Canada reprochait à Terre-Neuve relativement à la question de la boîte, c'était d'avoir imposé des droits sur les permis en violation directe et flagrante des garanties qu'on l'avait engagé à accepter pour aider Terre-Neuve à passer des lois ouvertement dirigées contre une nation étrangère. Or, le Canada ne peut positivement participer aujourd'hui sous aucun prétexte à la pêche des poissons servant de boîte dans les eaux britanniques, tandis que les citoyens d'une autre nation étrangère ont obtenu facilement les permis gratuits, bien que la même raison ostensible de refus s'appliquât avec une force égale.

Le gouvernement canadien ne connaissait nullement l'intention de Terre-Neuve de refuser aux navires canadiens les privilèges même restreints accordés par l'Acte concernant la boîte, et les navires se sont rendus aux fonds de pêche en s'attendant de pouvoir au moins obtenir des permis en vertu de l'acte, mais on les a empêchés de se procurer la boîte nécessaire.

CESSATION DU COMMERCE DU "HARENG CONGELÉ."

Mais ce n'est pas tout ce que Terre-Neuve a fait à l'égard du Canada. En interprétant rigoureusement les expressions *poissons servant de boîte* on a complètement

fait cesser un trafic considérable et rémunérateur du hareng congelé pour des fins commerciales, par le refus de permettre la pêche du poisson.

On a donc non seulement refusé au Canada de se procurer un approvisionnement de boitte pour pouvoir poursuivre ses opérations de pêche sur les bancs, mais encore le droit d'acheter du hareng pour quelque but ce soit.

Dans une lettre récente adressée au *Times* de Londres, l'honorable M. Harvey disait :— "Le gouvernement canadien a compris depuis longtemps que pour obtenir librement la boitte de Terreneuve, il doit au préalable passer un acte concernant la boitte semblable au nôtre contre les Français."

Le gouvernement de Terreneuve a également demandé au Canada de lui aider à appliquer son acte concernant la boitte contre les Français.

Il y a longtemps que le gouvernement canadien a offert de passer des lois pour empêcher toute infraction possible par les Canadiens à l'Acte concernant la boitte, et cela malgré qu'il n'ait pas été clairement démontré que des Canadiens avaient l'habitude de transgresser la loi.

VIOLATION DE L'ACTE PAR LES TERRENEUVIENS.

Au contraire, ce sont des pêcheurs de Terreneuve qui ont violé l'acte et levé le blocus en allant porter de la boitte aux îles de Saint-Pierre et de Miquelon. Quelques-uns sont allés même pêcher du hareng aux îles canadiennes de la Madeleine pour porter ce poisson aux Français.

La citation suivante de la lettre de sir Ambrose Shea au bureau des colonies, en date du 27 avril 1887, prouve que le gouvernement de Terreneuve était à l'époque parfaitement au courant :—Ceux-là seuls qui connaissaient bien les lieux pouvaient sagement rédiger l'acte de façon à en assurer la parfaite exécution, et je puis remarquer qu'il a été adopté principalement de manière à le faire observer par *nos propres gens*, lesquels devaient faire les plus grands efforts, à ce qu'on croyait, pour en enfreindre les dispositions." Cet extrait montre également de quelle source on attendait les violations à l'acte.

RAISONS ALLÉGUÉES POUR JUSTIFIER LA CONDUITE DE TERRENEUVE.

On a cherché à justifier l'hostilité de Terreneuve à l'égard du Canada à ce sujet, par les motifs qu'en vendant la boitte aux Français le Canada neutralisait l'effet de l'Acte concernant la boitte, et que le Canada avait gagné l'ambassadeur de Sa Majesté à refuser, dans l'intérêt de l'empire, l'approbation d'un traité destiné à placer les pêcheurs américains sur un pied avantageux dans les eaux britanniques, au détriment et à l'exclusion des sujets britanniques.

Le paragraphe qui précède montre que la première de ces raisons a été trouvée apparemment après coup.

ÉTAT DE LA CAUSE.

Le gouvernement de Terreneuve persiste encore à refuser de la boitte à nos pêcheurs, ainsi que les poissons servant à la boitte à nos commerçants.

Dans le cas de M. Henry Dicks, le capitaine de la goélette *Hattie*, qui prétend avoir été traité très durement et injustement par les fonctionnaires des douanes de Channel, Terreneuve, il a été transmis par la voie régulière une réclamation d'indemnité pour perte subie.

Les officiers en loi de la Couronne sont d'avis que le gouvernement de Terreneuve n'a pas été autorisé par l'acte de 1887, ni autrement, de refuser des permis aux Canadiens.

L'exécutif de Terreneuve a refusé de partager cette opinion.

On a donc préparé un état de la cause au point de vue du Canada et de Terreneuve, afin de soumettre le cas au comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté, comme le pourvoit l'article 4 des actes 3 et 4, 4e Vict., ch. 41.

Il a été aussi donné une opinion à l'effet : 1. Que l'action d'exiger des honoraires de permis des Canadiens était *ultra vires* et illégale.

2. Que l'on pouvait dans chaque cas en recouvrer les montants.

Avant de rien faire dans ce sens on a résolu de préparer un état de tous les droits payés par les navires de pêche canadiens, en vertu de l'Acte concernant la boîte.

L'avis suivant a été publié dans les journaux des provinces maritimes :—

AVIS À CEUX QUI FONT LA PÊCHE SUR LES BANCs.

Le soussigné est informé que le gouvernement de Terre-Neuve n'avait pas le droit d'exiger des honoraires pour les permis délivrés aux pêcheurs canadiens pendant la saison de pêche de 1890, et il se propose de prendre les mesures nécessaires afin d'obtenir réparation en leur nom. Dans ce but il demande respectueusement aux propriétaires ou capitaines de tous les navires de pêche qui ont eu à payer des honoraires de permis, de vouloir bien se mettre en rapport immédiat avec le plus proche percepteur des douanes, et lui donner tous les détails possibles sur la matière.

Département de la marine et des pêcheries.

Ottawa, 3 janvier 1892.

CHARLES H. TUPPER,

Ministre de la marine et des pêcheries.

D'un autre côté la lettre suivante a été envoyée à ceux qui avaient déjà écrit au département au sujet des honoraires de licence :—

LETRE AUX PORTEURS DE PERMIS.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli la présente formule afin d'obtenir un état du montant des honoraires, etc., que vous avez payé au gouvernement de Terre-Neuve pendant l'année 1890, pour les permis d'acheter de la boîte, etc., pour votre navire de pêche, et je dois vous demander de vouloir bien en remplir les blancs ainsi que signer l'autorisation qui se trouve à l'endos.

L'honorable ministre de la marine et des pêcheries ayant été informé que la demande des honoraires en question était illégale, se propose de prendre des mesures pour les recouvrer dans l'intérêt des pêcheurs.

Je demeure, monsieur, votre obéissant serviteur.

Le cas est actuellement à l'étude dans le département de la justice.

AMÉLIORATION DE L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE AU HARENG.

A l'appui du projet d'améliorer l'industrie de la pêche au hareng au moyen d'une inspection obligatoire qui engagerait les paqueurs et saleurs à faire plus de cas de l'état dans lequel se trouve l'article lorsqu'il est offert en vente, je cite l'extrait suivant d'un excellent article sur les pêcheries de Terre-Neuve, publié dans la *Gazette* de Montréal du 9 février 1892 :—

“L'assemblée annuelle de la commission des pêcheries a eu lieu il y a quelques jours. Le rapport de 1891 a démontré que la commission avait très bien réussi à protéger et à améliorer nos pêcheries. Les pêcheries de hareng, qui jusqu'ici étaient de peu de valeur, ont reçu, sous ses auspices, un nouvel élan, et elles promettent de prendre avant peu de si grandes proportions qu'elles rivaliseront avec notre grande pêche de morue.” Il n'y a peut-être jamais eu d'exemple plus frappant que dans le cas actuel de ce que l'on peut faire avec de l'habileté et de l'intelligence. Notre pêche du hareng a été exploitée d'une manière ignorante et sans soin. Le poisson était pour la plus grande partie mal salé et placé dans des barils de bois mou, en sorte que trop souvent la saumure coulait et le hareng se gâtait. En conséquence, le prix sur les marchés étrangers étaient si peu élevé que l'industrie ne payait pas. Rien n'était fait pour remédier à cet état de choses. On supposait que notre hareng était naturellement d'une qualité si inférieure que le poisson ne pouvait être envoyé au marché. Le hareng du Labrador, qui n'a peut-être pas de supérieur parmi les poissons de son espèce, ne pouvait trouver d'acheteurs, sauf à des prix peu élevés. Quelquefois même on ne pouvait le vendre. On ignorait l'art de saler

le hareng, et cependant il n'était pas fait recherche de la méthode convenable de le saler pour les différents marchés.

La commission des pêcheries s'occupa de la chose et trouva heureusement en M. Wilson, le surintendant des pêcheries, un homme parfaitement renseigné sur l'industrie du hareng et connaissant toutes les méthodes convenables de salaison pour les différents marchés. Ce dernier prépara une brochure sur "La salaison de la morue et du hareng," dont la commission fit imprimer et distribuer 2,000 exemplaires. L'impression créée fut considérable, mais il fallait plus que des instructions verbales. La commission demanda en conséquence à M. Wilson de se rendre à Sound-Island, dans la baie Placentia, et d'y faire emplit 100 barils sous sa propre surveillance. Ces barils furent ensuite expédiés à Hambourg, New-York et Chicago. La vente s'en fit de suite à sept et même huit dollars le baril. Les consignataires en commandèrent, par la ligne télégraphique, de nouveaux, salés et paqués de la même manière. Je puis mentionner que M. Wilson a placé le hareng dans des barils en bouleau avec cercles en fer.

Cette démonstration pratique de ce que pouvait produire notre hareng bien salé a fait pencher la balance. Cinq de nos principales maisons se livrèrent de suite à l'industrie du hareng, en adoptant la méthode de salaison de M. Wilson, et depuis le commencement de décembre les opérations de pêche dans la baie Placentia ont été actives et l'on a paqué des milliers de barils. Ce poisson s'écoule facilement tant aux Etats-Unis, où il se paie un droit de un dollar par baril, qu'en Allemagne, où le droit n'est que nominal. Il se compare avantageusement au meilleur hareng d'Ecosse et de Norvège, et dans plusieurs cas se vend plus cher. En effet, on obtient souvent jusqu'à huit et neuf piastres le baril. Un de nos marchands m'a aujourd'hui montré un échantillon du meilleur hareng de Norvège qui se vend aux Etats-Unis, et a mis à côté du hareng de la baie Placentia salé par lui. Le dernier avait décidément une meilleure apparence, il était plus gros, et en le coupant de façon à montrer la chair il avait certainement l'avantage relativement à la salaison.

Ces opérations seront rigoureusement poursuivies dans toutes nos autres baies, dans la baie Fortune principalement, où le hareng est en si grande abondance et si beau que l'endroit a été appelé "le pays du hareng." Les explorations faites par M. Wilson l'ont amené à la conclusion que toutes nos grandes baies sont également "le pays du hareng," et que l'on peut établir dans toutes une pêche de hareng. La migration du hareng, dit-il, est limitée, chaque baie conserve sa propre colonie, qui y vit toute l'année, allant de l'eau profonde en l'eau peu profonde, et *vice versa*, suivant la température, la nourriture et les fonctions de reproduction, mais ne quittant jamais les baies pour longtemps. Il en est ainsi sur les rivages est de l'île; mais à l'ouest le cas est un peu différent, car il y a trouvé des bancs où le hareng se rend en été et où l'on pourrait établir une pêche d'été au moyen de dérivettes.

Les Américains ont autrefois retiré d'immenses profits de notre hareng des baies Placentia et Fortune. Des centaines de leurs navires fréquentaient ces eaux pendant l'hiver et y prenaient des cargaisons de harengs congelés obtenus au prix de 50 à 70 centins le baril, ce qui, joint au fait que leurs mesures contenaient un baril et demi ordinaire, ne laissait que de maigres profits aux pauvres pêcheurs. Tout cela sera maintenant changé. La plus forte quantité de hareng sera salée et exportée. Les prix s'élèveront, il y aura plus de travail pour préparer le hareng, faire les barils, et nos navires trouveront du fret à transporter. Le commerce du hareng congelé avec les Etats-Unis diminuera. Il n'existe déjà aucun doute que notre pêcherie de hareng est habilement exploitée, et si elle est convenablement réglementée et soustraite aux abus, elle deviendra une industrie importante et profitable, ne le cédant qu'à celle de la morue. La commission a rédigé des prescriptions pour la réglementation de cette pêche que l'on soumettra à la législature. Sans les efforts des membres de la commission, tout cela aurait probablement dormi pendant plusieurs années à venir."

Cela doit résoudre la question de savoir s'il est possible d'améliorer la qualité du hareng salé que les saleurs et commerçants de Terre-Neuve et du Canada envoient aux marchés, car il est prouvé au delà de tout doute qu'avec des soins et de l'attention ces derniers pourront soutenir avantageusement la concurrence. En effet, la difficulté ne provient pas d'aucune infériorité du poisson, mais des méthodes de le saler.

Cette question a été discutée à fond dans les rapports du département des deux dernières années. On a imprimé dans celui de 1889 le rapport des délégués chargés de s'enquérir de l'entretien de la pêche du hareng dans la Grande-Bretagne et la Hollande.

PÊCHERIE DU MAQUEREAU.

Le lieutenant Gordon, commandant de la flotte de protection des pêcheries, rapporte que la pêche du maquereau a passablement réussi dans les eaux canadiennes pendant la saison de 1891. Sur les côtes des Etats-Unis il y a eu des signes d'amélioration, cependant l'on y a pris une quantité considérable de poissons trop jeunes.

Depuis qu'on a fermé les pêches cotières aux navires de pêche américains, les bateaux de pêche du maquereau de la Nouvelle-Angleterre sont moins nombreux, et 43 seulement se sont livrés à cette industrie dans le cours de la saison. Trente-six ont visité soit le cap Shore, soit la baie du Nord, et y ont pêché au large du rivage canadien 6,824 barils de maquereau. Bien que ce résultat soit au total moins considérable que celui de l'année précédente, il représente cependant une augmentation d'environ 60 barils pour chaque navire faisant la pêche.

Le tableau suivant, tiré du dix-septième rapport annuel du Bureau ichthyologique de Boston, indique les prix du maquereau de différente qualité, dans l'Etat du Massachusetts, de 1834 à date :—

PRIX DU MAQUEREAU DANS LE MASSACHUSETTS.

TABLEAU du prix de chaque qualité de maquereau mariné, par baril, pendant la première semaine de septembre, de 1834 à 1891.

Année.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	Année.	N° 1.	N° 2.	N° 3.	Pêche de la baie jusqu'au 1er sept.	Pêche du rivage jusqu'au 1er sept.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	Brls.	Brls.
1834.....	5 72	4 72	3 35	1870—baie....	21 20	11 00			
1835.....	7 00	6 00	4 00	rivage..	23 00	9 75			
1836.....	9 00	8 00	5 00	1871—baie....	10 50	7 50	5 50		
1837.....	7 75	6 50	4 12	rivage..	11 25	7 25	6 25		
1838.....	11 00	9 25	5 50	1872—baie....	11 50	9 25	7 00		
1839.....	12 50	10 50	7 00	rivage..	14 50	9 50			
1840.....	12 75	10 50	5 50	1873—baie....	14 75	12 25	9 00		
1841.....	12 00	10 00	6 00	rivage..	20 00	12 25			
1842.....	9 00	6 00	4 00	1874—baie....	15 00	8 00	7 00		
1843.....	10 12	8 12	6 00	rivage..	13 25	9 00	7 00		
1844.....	9 50	7 50	5 50	1875—baie....	14 00	11 00			
1845.....	13 00	10 50	6 87	rivage..	16 25	10 25	7 50		
1846.....	9 12	6 25	3 87	1876.....	15 00	6 75	5 50		
1847.....	12 75	8 25	4 25	1877.....	16 50	12 50	8 00		
1848.....	9 00	6 00	3 37	1878.....	18 00	8 00	5 00		
1849.....	12 00	7 00	3 50	1879.....	16 00	5 00	3 00		
1850.....	10 12	8 12	5 00	1880.....	14 00	7 00	4 00		
1851.....	10 00	6 50	5 12	1881.....	14 00	6 00	4 00		
1852.....	9 00	7 00	5 75	1882.....	18 00	11 00	8 00		
1853.....	11 50	9 50	7 50	1883.....	20 00	14 00	10 50		
1854.....	15 00	12 25	5 00	1884.....	14 00	19 00	3 50		
1855.....	19 00	11 00	6 25	1885.....	13 75	5 75	3 75		
1856.....	13 00	8 00	6 00	1836—baie....	16 00	11 50	9 50	30,000	
1857.....	15 00	12 50	8 50	rivage..	22 00	12 50			10,083
1858.....	15 50	12 50	8 50	1887—baie....	15 00	13 00	11 00	10,776	
1859.....	14 50	12 50	8 50	rivage..	17 50	14 00	11 00		28,629
1860.....	16 00	8 50	5 00	1888—baie....	20 00	18 50	16 00	9,992	
1861.....	8 50	4 50	2 75	rivage..	22 00	18 50	14 00		10,000
1862.....	8 25	6 00	4 50	1889—baie....	24 00	21 00	16 00	577	
1863.....	14 00	9 25	6 50	rivage..	28 00	25 00	17 00		6,443
1864.....	30 00	20 00		1890—baie....	19 00	17 00	10 00		
1865.....	22 00	15 00	9 75	rivage..	21 00	17 50	13 00		5,655
1866.....	22 75	13 25		1891—baie....					
1867.....	17 00	12 25	7 50	rivage..	18 00	13 00	8 00		20,147
1868.....	17 00	13 00							
1869.....	23 00	11 50							

PÊCHE AU FILET TRAINANT.

A la page 54 de la partie IV du rapport du département des pêcheries de 1889, qui renferme un rapport des délégués nommés pour s'enquérir au sujet de l'industrie de la pêche du hareng de la Grande-Bretagne et en Hollande, il est parlé de la pêche au filet traînant comme elle se pratique le long des côtes britanniques. La question a été examinée à fond, et l'on a cité des extraits de rapports de comités d'enquêtes du parlement et d'écrits d'autres autorités sur la matière. La conclusion à laquelle on est arrivé, c'est que cette méthode est des plus dommageables aux pêcheries de hareng, parce qu'elle effraie le poisson, chasse les bancs de hareng des fonds de pêche, et détruit le frai.

Le dix-septième rapport du Bureau ichthyologique de Boston, relate les expériences faites par le capitaine Alfred Bradford, au moyen du filet traînant au large de la côte du Massachusetts, au printemps de 1891, lesquelles ont si bien réussi qu'on a construit le chalutier *Resolute*. Ce navire est de la même description que ceux des pêcheurs anglais occupés sur le banc Dogger, dans la mer du nord. Le rapport constate que la pêche du *Resolute* a été extraordinairement grande, et il donne les chiffres suivants :—16,000 lbs d'égréfin, 1,000 lbs de merluche, 1,500 lbs de murène unicolore, 2,000 lbs de sorcière, 1,500 lbs de turbot, 500 lbs de morue, 300 lbs d'esturgeon, 600 lbs de murénoides, 160 lbs d'encornet, et 5,000 lbs de plie. Quelques poissons étaient dans un mauvais état après la pêche, ce que l'on a attribué à la grande quantité contenue à la fois dans les rets, cependant le poisson plat, dont il se fait de si fortes pêches au moyen du filet traînant, n'est pas endommagé de cette façon. Le bureau considère que cette méthode de pêche aura pour résultat de mettre sur le marché de Boston des espèces de poissons plats fort peu connues jusqu'à présent.

En présence des opinions exprimées en Angleterre, on peut se demander si en se servant de ces filets traînants dans les endroits où l'on exploite déjà d'autres pêcheries, l'avantage que retirera le marché de l'offre de nouvelles espèces de poissons plats compensera le dommage probable ainsi causé aux autres pêcheries.

Dans les localités, cependant, dans lesquelles cette méthode de pêche ne doit probablement faire tort à aucune autre pêcherie, ou dans lesquelles on n'exploite pas d'autres pêcheries, les avantages mentionnés par le bureau ichthyologique pourraient autoriser l'usage des filets traînants. Autrement, la propagation de ce mode de pêche mériterait d'être sérieusement étudiée.

HOMARDERIE DE BAYVIEW.

A l'article des homards, dans le rapport de l'an dernier, il était dit que le surintendant de la pisciculture avait visité Terre-neuve et s'était enquis personnellement des résultats des expériences de reproduction artificielle du homard ; on avait choisi un emplacement à la Nouvelle-Ecosse, et l'on s'attendait qu'une homarderie de première classe parfaitement installée y fonctionnerait pendant la présente saison.

Il me fait plaisir de rapporter que ces espérances se sont réalisées, et les opérations de reproduction artificielle du homard à la homarderie de Bayview, dans le comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse, ont magnifiquement réussi.

L'établissement est situé à Bayview, à une distance de cinq milles de la ville de Pictou, dans un endroit admirable pour toutes les fins de cette nouvelle industrie.

Le bâtiment proprement dit a 75 sur 35 pieds, et l'appareil d'incubation peut contenir à peu près 10 millions d'œufs.

La homarderie est pourvue d'une chaudière à vapeur de la force de 20 chevaux et d'une pompe à double effet pour amener l'eau salée de la baie à l'établissement. On a

construit un quai ou jetée se prolongeant dans la baie jusqu'à un endroit où l'eau a 20 pieds de profondeur. Cette jetée doit servir aux remorqueurs ou autres embarcations employés à recueillir ou distribuer les œufs de homard dans les établissements de conserves voisins, ou pour leur distribuer les alevins après l'éclosion.

Comme on a terminé assez tard le bâtiment et l'installation des machines, les opérations de reproduction du homard n'ont pas duré pendant plus de 18 jours.

Le surintendant de la pisciculture a lui-même conçu et fait exécuter les opérations avec l'aide de M. William Parker, de la piscifaculture de Sandwich, Ontario. On avait requis les services de ce dernier à cause de son expérience à manier les incubateurs automatiques en verre, ceux qui servent pour les opérations de reproduction du poisson blanc. Après le départ de M. Parker, c'est M. Alfred Ogden qui a pris la direction de la homarderie.

Nouveaux entièrement étaient les appareils employés dans cet établissement ainsi que les méthodes suivies relativement à la reproduction du homard ; car ce sont les premiers de leurs genres en Amérique, et le succès qui a couronné les opérations de la présente courte saison est très encourageant.

7,000,000 d'alevins de homard sont éclos et ont été distribués ; les œufs avaient été recueillis dans l'établissement de conserves de MM. Burnham et Morrel, situé à une courte distance de la fabrique de MM. Hamlin et Cie, de Caribou, MM. Hogg, Craig et Cie, et McCure, de l'île Pictou.

En employant des gens plus entendus pour recueillir les œufs, il y a toute raison de s'attendre à ce que la homarderie produise, pendant une saison complète, autant d'alevins qu'il sera obtenu d'œufs.

On trouvera d'autres détails concernant cet établissement dans le rapport du surintendant de la pisciculture et celui de M. Ogden, lesquels seront publiés comme annexes dans le supplément du présent rapport.

Je puis mentionner incidemment que, d'après des informations récentes, M. Neilson, qui avait charge des opérations des piscifacultures de Terre-Neuve, a réussi à faire éclore pendant la dernière année l'énorme quantité de 551,000,000 d'œufs de homard obtenus des fabriques et qui autrement se seraient perdus.

PRIME DE PÊCHE, 1890.

Les paiements se rattachant à ce service se font en vertu de l'acte de 1882 (chapitre 96 des statuts révisés) intitulé :—“ Acte pour encourager le développement des pêcheries maritimes et la construction de bâtiments de pêche,” lequel pourvoit au paiement d'une somme de \$150,000 chaque année, d'après des règlements que le gouverneur en conseil a le pouvoir de faire au besoin.

Le nombre total des demandes de primes de pêche reçues en 1890 a été de 18,071, contre 17,119 en 1889, une augmentation de 952 pendant l'année 1890. Sur ce nombre on en a rejeté 317 pour cause d'inobservance des règlements.

Le nombre total des réclamations payées, au cours de l'année 1890, a été de 17,959, y compris 213 réclamations de 1889 et des années précédentes rejetées et réservées pour examen, et dont l'exactitude a été admise, soit une augmentation de 881 réclamations comparativement à l'année 1889.

Le nombre total de primes payées en 1890, d'après l'échelle de \$1.50 par tonne aux navires, et de \$3 par homme aux pêcheurs en bateau, et de \$1 par bateau au propriétaire, s'est élevé à \$158,241.01, soit \$285.53 de moins que l'année précédente.

Le nombre des navires ayant reçu la prime en 1890 a été de 739, avec un tonnage de 28,268 tonneaux, soit une diminution de 94 navires et un tonnage de 4,448 tonneaux comparativement à l'année 1889.

Le nombre des bateaux pour lesquels on a payé la prime a été de 17,168; et celui des pêcheurs qui l'ont reçue a été de 33,245, soit une augmentation de 938 bateaux et 1,720 pêcheurs de plus que pendant l'année 1889.

Le nombre total des pêcheurs de navires et de bateaux ayant reçu la prime en 1890 a été de 39,080, contre 38,343 en 1889. Pour le détail des paiements aux navires et bateaux, voir l'annexe n^o 2.

L'état suivant, relatif aux paiements de primes de pêche depuis l'année 1882, indique :—

1. L'année où a été établie la prime, 1882.

2. Le nombre des réclamations payées chaque année comme suit :—

En 1882.....	11,972,	représentant	29,932	pêcheurs.
1883.....	13,086	do	33,399	do
1884.....	12,468	do	31,297	do
1885.....	14,124	do	33,564	do
1886.....	14,900	do	33,523	do
1887.....	15,416	do	34,387	do
1888.....	15,599	do	34,887	do
1889.....	17,078	do	38,343	do
1890.....	17,959	do	39,050	do
Total.....	<u>132,597</u>	do	<u>308,352</u>	do

3. Montant payé en primes chaque année, comme suit :—

En 1882.....	\$172,285 47	En 1887.....	\$163,757 92
1883.....	130,344 85	1888.....	150,185 53
1884.....	155,718 98	1889.....	158,526 54
1885.....	161,539 39	1890.....	158,241 01
1886.....	160,903 59		

Montant total payé en primes.....\$1,411,503 28

4. Proportion de prime par tête :—

En 1882 les navires ont été payés dans la proportion de \$2 la tonne, une moitié payable au propriétaire et l'autre moitié à l'équipage,

Les bateaux ont été payés \$5 par homme, dont un cinquième revenant au propriétaire et quatre cinquièmes aux pêcheurs.

En 1883 la part de prime aux navires a été de \$2 par tonne et payée comme en 1882. L'échelle de paiement aux bateaux a été de \$2.50 par homme, dont un cinquième payé au propriétaire et quatre cinquièmes aux hommes.

En 1884 les navires ont reçu \$2 par tonne, comme en 1882 et en 1883, et les propriétaires de bateaux ont été payés comme suit :—

Pour les bateaux de 14 à 18 pieds de quille.....	\$1 00
do 18 à 25 do	1 50
do 25 en montant.....	2 00

Et les pêcheurs de bateaux, \$3 chacun.

En 1885 on a donné aux navires \$2 par tonneau, comme les années précédentes. La part de prime aux bateaux a été la même qu'en 1884, et on a admis ceux mesurant 13 pieds de quille. Les pêcheurs en bateaux, \$3 chacun.

En 1886 et 1887 la proportion payée aux navires et bateaux est restée la même qu'en 1885.

En 1888 les navires ont été payés dans la proportion de \$1.50 par tonneau, dont moitié au propriétaire et moitié à l'équipage, comme auparavant. Les bateaux ont été payés comme en 1885-86-87, et les pêcheurs sur ces bateaux, \$3 chacun.

En 1889 le taux de prime pour les navires est resté le même qu'en 1888. Les propriétaires de bateaux ont reçu \$1 par bateau et les bateliers faisant la pêche \$3 par tête. Ces taux ont constitué également l'échelle des paiements pendant l'année 1890.

Le nombre total des navires payés s'élève à 7,434 (d'un tonnage collectif de 283,465 tonneaux), et le nombre des hommes d'équipage à 59,373.

Moyenne du nombre d'hommes par navire, 8.

Le nombre total de bateaux payés s'élève à 125,111, et celui des pêcheurs sur bateaux à 248,979. Moyenne du nombre d'hommes par bateau, 2.

5. La plus haute prime payée par tête aux pêcheurs de navires a été de \$17.50, la plus basse de 83 centins.

La plus haute prime payée par tête aux pêcheurs de bateaux a été de \$4, la plus basse, de \$2.

Moyenne générale payée par tête, \$4.58.

LOIS DE PÊCHE DU CANADA.

TABLEAU des saisons réservées en vigueur le 31 décembre 1891.

Espèces de poissons.	Ontario.	Québec.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Manitoba et les territoires du N.-Ouest.	Colombie-Britannique.
Saumon (pêche au rets).....	1er août au 1er mai.	15 août au 1er mars.	15 août au 1er mars.
Saumon (pêche à la ligne)...	15 août au 1er févr.	15 août au 1er févr.	15 août au 1er févr.
Truite mouchetée (<i>Salvelinus Fontinalis</i>).	15 sept. au 1er mai.	1er oct. au 31 déc.	1er oct. au 1er avril.	15 sept. au 1er mai.	1er oct. au 1er déc.	1er oct. au 1er janv.	15 oct. au 15 mars.
Truite saumonée.....	15 oct. au 30 nov.	15 oct. au 30 nov.	15 oct. au 30 nov.	15 oct. au 30 nov.	15 oct. au 30 nov.	15 oct. au 15 mars.
Grosse truite grise, lançon, touladi et saumon de lac.	15 oct. au 1er déc.	1er oct. au 1er avril.	15 sept. au 1er mai.	15 oct. au 15 mars.
Ouananiche.....	15 sept. au 1er déc.
Doré.....	15 avril au 15 mai.	15 avril au 15 mai.	15 avril au 15 mai.
Achigan et maskinongé.....	15 avril au 15 juin.	15 avril au 15 juin.
Bar.....	1er mars au 1er oct.	1er mars au 1er oct.
Poisson blanc.....	15 oct. au 30 nov.	15 oct. au 30 nov.	15 oct. au 30 nov.	15 oct. au 30 nov.	15 oct. au 30 nov.	5 oct. au 30 nov.
Eperlan.....	1er avril au 1er juillet.	1er avril au 1er juillet.	1er avril au 1er juillet.	1er avril au 1er juillet.
Homard.....	15 juill. au 31 déc.	1er juillet au 31 déc.	1er juillet au 31 déc.	15 juill. au 31 déc.	Défense de pêcher aux rets, sauf d'après un permis.	
.....	Sur la côte de l'Atlantique, du cap Canso à la frontière des U.-E., du 15 juill. au 31 déc., dans les autres eaux de la Nouv.-Ecosse et du N.-Brunswick.			
Esturgeon.....	15 mai au 15 juillet.	15 mai au 15 juillet.	15 mai au 15 juillet.	15 mai au 15 juillet.	15 mai au 15 juillet.	15 mai au 15 juillet.	15 mai au 15 juillet.
Huîtres.....	1er juin au 15 sept.	1er juin au 15 sept.	1er juin au 15 sept.	1er juin au 15 sept.
Hareng d'eau douce et cis-coes.	15 oct. au 30 nov.

RÉSUMÉ DES LOIS DE PÊCHE.

La pêche au rets d'aucune sorte dans les eaux publiques est défendue, sauf en vertu d'un bail ou d'un permis.

La dimension des rets est réglée de façon à empêcher la pêche des jeunes poissons. On ne peut tendre de rets ni employer de seines de façon à barrer le chenal ou les baies.

Une saison réservée générale de semaine est prescrite à part les saisons réservées spéciales.

L'emploi d'explosifs ou de substances délétères pour prendre ou tuer le poisson est illégal.

L'emploi d'armes à feu pour tuer le poisson est défendu.

Les barrages de moulins doivent être pourvus de passes migratoires approuvées, et le département en fournira les modèles ou dessins à demande.

Aux dispositions qui précèdent ainsi qu'aux saisons réservées on ajoute dans des cas spéciaux, en vertu de l'Acte des pêcheries, une prohibition totale de pêcher pendant des périodes déterminées.

CONCLUSION.

En terminant, je puis dire que les rapports et la statistique reçus, à l'époque ou j'écris le présent rapport, des différents fonctionnaires du Canada, et qui seront publiés comme annexes, m'autorisent amplement à prédire une forte augmentation de la production totale et de la valeur des pêches du Canada pendant l'année 1891.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. P. BAUSET,

Faisant fonctions de sous ministre des pêcheries.

PARTIE I.

ANNEXES.

ANNEXE No 1.

LISTE des employés des pêcheries du Canada pour l'année 1891.

PROVINCE D'ONTARIO.

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
Thomas A. Keefer	Garde-pêche	Port-Arthur	Les eaux du lac Supérieur et ses tributaires depuis la rivière au Pigeon jusqu'au Sault Sainte-Marie.
.....	do	Manitowaning	Cette partie des eaux de la baie Georgienne, de Manitowaning à et y compris la baie du Sud, aussi les eaux environnant les îles Club, Lonely, Fitz, William et autres dans le voisinage de l'île Manitouline.
J. K. McDonald	do	Toronto	Le lac Kagewong, île Manitouline.
Isaac Turner	do	Little Current	Cette partie des eaux du chenal nord du lac Huron, dans les environs du lac Little Current.
Robert Boyter	do	Gore Bay	Cette partie des eaux du chenal nord du lac Huron, dans les environs de la baie Gore, île Manitouline.
.....	do	Algoma-Mills	Cette partie des eaux du chenal nord du lac Huron, dans les environs d'Algoma Mills.
Frank Prout	do	Bruce-Mines	Cette partie des eaux du chenal nord du lac Huron, dans les environs des Mines de Bruce.
.....	do	Marksville	Cette partie des eaux avoisinant l'île Saint-Joseph et autres îles, dans le chenal nord du lac Huron.
D. Cameron	do	Killarney	Cette partie des eaux de la baie Georgienne, de Collin's Inlet à la rivière au Poisson-Blanc, y compris l'île à la Sauvagesse et les eaux environnantes.
.....	do	Victoria-Harbour	Cette partie des eaux de la baie Georgienne, de la pointe Marks à Collin's Inlet, avec les îles vis-à-vis, et y compris les embouchures des rivières Severn et Muskoka.
John Donaldson	do	Collingwood	Cette partie des eaux de la baie Georgienne, de la pointe Boucher à la pointe Marks, y compris les îles du Chrétien, Beckwith et autres îles et les eaux environnantes; aussi la rivière Nottawasaga.
G. S. Miller	do	Owen-Sound	Cette partie des eaux de la baie Georgienne, de la baie Colpoj à la pointe Boucher.
.....	do	Wiaraton	Cette partie des eaux de la baie Georgienne, du cap Hurd à et y compris la baie de Colpoj, aussi les eaux environnant les îles White Cloud, Griffith et Hay.
John Hoar	do	Lafontaine	18 milles à peu près des eaux de la baie Georgienne, aux environs de l'île du Chrétien.
R. H. Murray	do	Allenford	79 milles à peu près des eaux du lac Huron, depuis le cap Hurd jusqu'à Southampton, entre les eaux de l'intérieur du comté de Bruce au sud de la ligne de division entre Amable et Albermarle, comprenant une étendue d'environ 800 milles en superficie.
H. W. Ball	do	Goderich	60 milles à peu près des eaux du lac Huron, de Southampton à Goderich.
H. B. Quarry	do	Parkhill	65 milles à peu près des eaux du lac Huron, depuis Goderich jusqu'à la pointe Bleue.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
J. C. Pollock	Garde-pêche	Forest	45 milles à peu près des eaux du lac Huron et de la rivière Saint-Clair, depuis la pointe Bleue, sur le lac Huron, jusqu'à la pointe de Baby, sur la rivière Saint-Clair.
C. W. Raymond	do	Mitchell's Bay	30 milles à peu près des eaux du lac Saint-Clair, depuis le Petit Lac jusqu'à sa tête.
Joseph Boismier	do	Sandwich	Les eaux du lac Saint-Clair, depuis la ligne de division entre les townships de Dover ouest et est, jusqu'à l'embouchure de la rivière Détroit, et de là jusqu'à son débouché.
Wm. Prosser	do	Leamington	50 milles à peu près des eaux du lac Érié, à partir de l'embouchure de la rivière Détroit jusqu'à la pointe Pelée.
David Girardin	do	Pointe Pelée	50 milles à peu près des eaux du lac Érié aux environs de la pointe Pelée et des îles adjacentes.
Horace Bartlett	Gardien de pêche.	North Harbour Island.	20 milles à peu près des eaux du lac Érié aux environs de North-Harbour et des îles Middle-Sister.
John McMichael	Garde-pêche	Blenheim	110 milles à peu près des eaux du lac Érié faisant face aux comtés de Kent et Elgin.
David Sharp	do	Port-Ryerse	70 milles à peu près des eaux du lac Érié faisant face aux comtés de Norfolk, et à une partie de celui d'Haldimand jusqu'à Cayuga-Sud.
W. A. McCrae	do	Dunnville	10 m. à peu près des eaux du lac Érié, de Cayuga à la baie Moulton et la Grande-Rivière (30 milles), de son embouchure à Caledonia.
Charles W. Evans	do	Cayuga	Les eaux de la Grande-Rivière, depuis la ligne de division entre Cayuga-Nord et Canborough, à l'est, jusqu'à Caledonia, à l'ouest.
Geo. Price	do	St. Williams	30 milles à peu près des eaux du lac Érié, aux environs de l'île de la Longue-Pointe.
Fred. Kerr	do	Hamilton	50 milles à peu près des eaux du lac Ontario, de Brant-House, Burlington-Beach, à Niagara, y compris 50 milles de la rivière Niagara, 100 milles en tout.
Wm. Sargent	do	Bronte	20 milles à peu près des eaux du lac Ontario, depuis Port-Credit jusq. Burlington-Beach, à Brant-House.
Wm. Helliwell	do	Highland Creek	26 milles à peu près des eaux du lac Ontario faisant face au comté d'York.
Chas. Gilchrist	do	Port Hope	40 milles à peu près des eaux du lac Ontario faisant face au comté de Northumberland. Avec le lac du Riz et ses tributaires, cela forme 60 milles d'eau en superficie.
W. P. Clarke	do	Belleville	Baie de Quinté, comprenant environ 80 milles de la ligne côtière des comtés de Prince-Edouard et Hastings, depuis Carrying Place (<i>le Portage</i>) jusqu'à vis-à-vis Mill Point (<i>Pointe du Moulin</i>).
Joseph Redmond	do	Pictou	90 milles à peu près des eaux du lac Ontario faisant face au comté de Prince-Edouard.
A. D. Sills	do	Napanee	35 milles à peu près des eaux du lac Ontario faisant face aux comtés de Lennox et Addington, et de la partie d'en haut de l'île Amherst; aussi les eaux de l'intérieur des comtés de Lennox et Addington comprises dans un espace d'environ 1,000 milles en superficie.
R. R. Finkle	do	Bath	25 milles à peu près des eaux du lac Ontario en face du township d'Earnestown, dans les comtés de Lennox et Addington, et la partie d'en bas de l'île Amherst.
A. H. Crosby	do	Forest	Cette partie des eaux de la baie de Quinté, de l'île des Trois-Frères, près de Kingston, à Trenton, à la tête de la baie.
Peter Kiel	do	Wolfe Island	60 milles à peu près des eaux du lac Ontario, aux environs des îles Wolfe, Simcoe, Fer-à-Cheval et Pigeon.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
Thomas Merritt.....	Garde-pêche	Kingston.....	20 milles à peu près des eaux du lac Ontario, en face du township de Pittsburgh et Kingston, comté de Frontenac, y compris une partie de la baie de Quinté et du fleuve St-Laurent.
John Cox.....	do	Ile Howe.....	16 milles à peu près des eaux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, aux environs de l'île Howe.
Nassau Acton.....	do	Gananoque.....	6 milles à peu près des eaux du fleuve Saint-Laurent, depuis l'île Howe jusqu'au phare Jack-Straw, ainsi que les eaux avoisinant le groupe d'îles de l'Amirauté; aussi, la rivière Gananoque, comprenant 10 milles des eaux de l'intérieur.
J. G. Wallace.....	Gardien des pêcheries.	Ivy Lea.....	10 milles à peu près des eaux du fleuve Saint-Laurent, depuis le phare Jack-Straw jusqu'à Rockport, y compris les îles qui se trouvent sur ce parcours.
Henry Hunt.....	do	Rockport.....	— milles à peu près des eaux du fleuve Saint-Laurent avoisinant l'île LaRue.
John H. Davis.....	do	Gananoque.....	— milles à peu près des eaux du fleuve Saint-Laurent, depuis la pointe du Shérif jusqu'à la tête de l'île du Grenadier.
Wm. Pool.....	Garde-pêche	Rockport.....	32 milles à peu près des eaux du fleuve Saint-Laurent, depuis Rockport jusqu'à Prescott.
Sydney Pattison.....	Gardien des pêcheries.	do.....	32 milles à peu près des eaux du fleuve Saint-Laurent, depuis Gananoque jusqu'à Brockville.
John Mooney.....	Garde-pêche	Maitland.....	60 milles à peu près des eaux du fleuve Saint-Laurent, depuis Brockville jusqu'à Cornwall.
Robt. P. Boyd.....	do	Lyn.....	6 milles à peu près des eaux du fleuve St-Laurent, dans l'étendue située à 3 milles en amont et 3 milles en aval du phare de la batture de Cole.
T. McGarity.....	do	Cornwall.....	40 milles à peu près des eaux du fleuve Saint-Laurent, en face des comtés de Stormont et Glengarry.
Pierre St. Pierre.....	do	Saint-Eugène.....	40 milles à peu près des eaux de la rivière Ottawa, depuis la pointe Fortune jusqu'à Wendover, dans le comté de Prescott.
Olivier Miron.....	do	Plantagenet.....	Les eaux de la rivière de la Nation du Sud, comté de Prescott, comprenant environ 50 milles des eaux de l'intérieur.
W. W. Boucher.....	do	March-Sud.....	Les eaux de la rivière Ottawa et de ses tributaires, s'étendant de la rivière Ottawa à la ligne de division du township de Fitzroy, dans le comté de Carleton.
John Grant.....	do	Forester's Falls.....	La rivière Ottawa s'étendant de la tête des rapides des Allumettes à Mattawa.
Archibald, Acheson.....	do	Westmeath.....	25 milles à peu près de la riv. Ottawa, comprenant le bas de l'île aux Allum. et le lac Coulonge.
J. S. Richardson.....	do	Sturgeon Falls.....	Les eaux du lac Nipissingue, de la riv. Mattawa, de la riv. aux Français, et de leurs tributaires.
.....	do	Bracebridge.....	Les eaux de l'intérieur du township de Watt, Stephenson, Brunnel, Franklin, Monk, McAulay, McLean, Ridout, Muskoka, Draper, Oakley, Morrison et Ryde, dans le district de Muskoka, comprenant une étendue d'environ 1,000 milles en superficie.
Geo. R. Steele.....	do	Lac Lorimier.....	Les eaux de l'intérieur des townships de Cowper, Foley, Christie, McDougall, McKellar, Ferguson, Carling, Shawanaga, Burpee, Hagerman, Brown et Wilson, dans les districts de Muskoka et Parry-Sound, comprenant une étendue d'environ 1,000 milles en superficie.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
J. G. Rumsey...	Garde-pêche	Huntsville.....	Les eaux de l'intérieur des townships de Chaffey, Cardwell, Stisted, Sinclair, Bethune, Monteith, McMurrich, Ferry, Spence, Ryerson, Armour et Proudfoot, dans les districts de Muskoka et Parry-Sound, comprenant une étendue d'environ 1,000 milles en superficie.
Wm. Lockhart.....	do	Denville.....	Les eaux intérieures des townships de Croft, Chapman, Strong, Jolly, Ferries, Lount, Machar, Laurier, Mills, Pringle, Gurd et Himsworth, dans les districts de Muskoka et Parry-Sound, comprenant une étendue d'environ 1,000 milles en superficie.
Henry W. Gill.....	do	Ufford.....	Les lacs Rosseau et Skelton, dans le comté de Simcoe et les districts de Muskoka et Parry-Sound.
Henry Castle.....	do	Gravenhurst.....	Les lacs Muskoka et Joseph, dans le comté de Simcoe.
L. S. Sanders.....	do	Barrie.....	110 milles à peu près des eaux de la rive sud du lac Simcoe et ses tributaires, les rivières Couchiching et Holland.
Geo. Clarke.....	do	Orillia.....	Les eaux du lac Couchiching et la rivière Severn, dans les comtés de Simcoe, Muskoka et Ontario.
Wm. McDermot.....	do	Beeton.....	Les eaux intérieures de la division sud du comté de Simcoe, comprenant une étendue d'environ 900 milles en superficie.
H. McFayden.....	do	Durham.....	Le haut de la rivière Saugeen et ses tributaires, comprenant une étendue d'environ 1,000 milles en superficie.
Patrick McCarron.....	do	Wallaceburg.....	Les eaux de la rivière Sydenham et ses tributaires, comprenant environ 65 milles.
Orrie Bishop.....	do	Wilkesport.....	La branche nord de la rivière Sydenham, depuis sa jonction avec la rivière principale jusqu'à sa source, comprenant environ 20 milles.
Peter McCann.....	do	London.....	65 milles à peu près de la rivière Thames, depuis Wardsville jusqu'à London.
John Crotty.....	do	Bothwell.....	25 milles à peu près de la rivière Thames, depuis Wardsville jusqu'à Lewisville.
Timothy McQueen.....	do	Chatham.....	25 milles à peu près de la rivière Thames, depuis Lewisville jusq. l'embouchure de cette rivière.
W. P. Croome.....	do	Brantford.....	150 milles à peu près des eaux de la Grande-Rivière et de ses tributaires, de Brantford en montant.
W. B. Jelly.....	do	Mount Forest.....	Les eaux intérieures de la division nord du comté de Wellington, comprises dans une étendue d'environ 600 milles en superficie.
Andrew Hughson.....	do	Orangeville.....	25 milles à peu près des eaux de la rivière Crédit, d'Orangeville à Norval, ainsi que les eaux intérieures des townships de Mono, Garafraxa-Est, Amaranth, Albion et Luther, comprises dans une étendue d'environ 500 milles carrés.
Robert Stewart.....	do	Claude.....	Les eaux intérieures du comté de Cardwell comprises dans une étendue d'environ 400 milles carrés.
Wellington Hull.....	do	Erin.....	Les eaux intérieures des townships d'Eramosa, Erin, Caledon et Esquesing, comprises dans une étendue d'environ 400 milles carrés.
Alex. Blakely.....	do	Port-Crédit.....	Environ 1½ mille des eaux de la rivière Crédit—de Norval à son embouchure, dans le comté de Peel.
Nelson, Simmons.....	do	Meyersburg.....	Les eaux de la rivière Trent, dans les comtés de Northumberland et Hastings, comprenant environ 80 milles.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE D'ONTARIO—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
.....	Garde-pêche	Les eaux intérieures de la division Nord du comté de Victoria, situées au nord des chutes Fénélon, et comprises dans une étendue d'environ 800 milles carrés.
Geo. B. McDermott ...	do	Port-Perry	Environ 22 milles des eaux du lac Ontario, en face du comté d'Ontario, ainsi que le lac Scugog, y compris les rivières Lindsay et Scugog, dans les comtés de Durham, Victoria et Ontario, environ 50 milles.
J. C. Bowen.....	do	Marmora	Lac au Corbeau, lac Belmont et la riv. au Corb., dans les comtés de Hastings et Peterboro'.
Geo. W. Fitzgerald	do	Lakefield	Les eaux intérieures du comté de Peterboro', dans les townships de Harvey, Burleigh, Dummer, Douro, Smith et Ennismore.
David Breeze.....	do	Peterboro'	Rivière Otonabi, de Peterboro' au lac du Riz, dans le comté de Peterboro'.
Wm. Gainforth.....	do	Haliburton	Les eaux des riv. au Goëland et Brûlée, et leurs tribut., de même que les lacs Drag, à l'Aigle, à l'Original, à la Pierre Rouge, Croche et aut., situés dans la division Est du comté de Peterboro', et comprises dans une étendue d'environ 400 milles carrés.
B. H. Sweet.....	do	Bancroft	Les eaux intérieures des townships de Wollaston, Limerick, Cashel, Farraday, Dunganon, Mayo, Herschel, Monteagle, Carlow, McClure, Wicklow, Bangor, dans le comté de Hastings, et comprises dans une étendue d'environ 1,000 milles carrés.
H. R. Purcell	do	Colebrook	Les eaux intérieures des townships de Camden, Portland, Loughboro', Sheffield et Kennebec, dans les comtés d'Addington et Frontenac, comprises dans une étendue d'environ 500 milles carrés.
Robt. A. Gilbert.....	do	McLaren Depot	Les eaux intérieures des townships de Palmers-ton, Clarendon, Canonto-Nord, Canonto-Sud, et Miller, dans le comté de Frontenac, et comprises dans une étendue d'environ 500 milles carrés.
George Lake.....	do	Tichbourne	Les eaux intérieures des townships de Bedford, Hinchinbrooke, Olden et Oso, dans le comté de Frontenac, et comprises dans une étendue d'environ 400 milles carrés.
Samuel Boddy.....	do	Athens	Lac Beverley d'en haut, lac à l'Achigan, Petit lac, lac Witlse, et lac à la Vase, dans le comté de Leeds.
David W. Edgar.....	do	Morton	Lac Beverly d'en haut et ses tributaires jusqu'à Morton et Lyndhurst, et le lac Griffin, dans le comté de Leeds.
John Moorehead	do	Longue Pointe	Depuis Lyndhurst jusqu'à la ligne de division entre Leeds et Lansdowne, dans le comté de Leeds.
James Greer.....	do	Warburton	Rivière Ganaoquo depuis Marble-Rock jusqu'à la ligne de division entre le township de Leeds et Lansdowne, y compris Ganaoquo-Sud et le lac Rond et Cherry Pound, dans le comté de Leeds.
Wm. Hicks.....	do	Athens	Les eaux du lac Charleston, dans le comté de Leeds.
George Jeacle.....	do	Westport	Les eaux du Rideau, Rideau supérieur, Opénicon, Otty, et lacs avoisinants, dans le comté de Leeds, comprises dans une étendue d'environ 200 milles carrés.
John Murphy.....	do	Perth	Les eaux intérieures de la division sud du comté de Lanark, depuis le détroit entre les lacs Rideau supérieur et inférieur jusqu'à Smith's Falls, comprenant environ 25 milles.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
Eph. Deacon	Garde-pêche	Bolingbroke	Les eaux de la rivière Tay et ses tributaires et la rivière Fall Bay, dans le comté de Lanark, comprenant environ 35 milles.
Alexander Wilson	do	Carleton-Place	Environ 60 milles des eaux de la rivière et du lac Mississipi, dans le comté de Lanark.
R. O. Campbell	do	Kemptville	Rivière Rideau et ses tributaires depuis Ottawa jusq. rapides Burritt, y compris la riv. Jack, dans le comté de Carleton, compr. 55 milles.
Matthew Riddell	do	Mohr's Corners	La rivière Ottawa depuis la ligne de division de la partie est de Fitzroy jusq. la ligne de la partie est de McNab, compr. le lac des Chats
George Russell	do	Arnprior	La riv. Ottawa, s'étendant de la ligne de division de la partie est de McNab à la ligne de division ouest de Horton, ayant juridiction conjointe sur le lac des Chats.
M. L. Russell	do	Renfrew	Les eaux de la rivière Bonnechère et ses tributaires, dans le comté de Renfrew, comprenant environ 50 milles.
Hugh Gallagher	do	Sébastopol	Les eaux intérieures des townships de Sébastopol, Radcliffe, Lynedoch et Graton, dans le comté de Renfrew, comprises dans une étendue d'environ 400 milles carrés.
Geo. Douglas	do	Riv. aux Serpents	Les eaux du lac au Rat-Musqué et de la rivière aux Serpents, dans le comté de Renfrew, comprenant environ 25 milles.
Joseph Bélanger	do	High Falls	Les eaux du lac Calabogie et les eaux intérieures du township de Bagot, comté de Renfrew, comprises dans une étendue d'environ 100 milles carrés.
R. J. N. Pither	do	Portage du Rat	Lac des Bois. (Agent des Sauvages.)
James McCracken	do	Coutchiching	Lac LaPluie et lac Seul. do
J. McIntyre	do	Fort-William	Lac de l'Aigle. do
J. P. Donelly	do	Port-Arthur	Rivière Nipigon. do

PROVINCE DE QUÉBEC—DIVISION DES MARÉES—RIVE SUD.

Wm. Wakeham	Officiers en charge du v. "La Canadienne" pour la protection des pêcheries	Bassin de Gaspé	Bas du fleuve Saint-Laurent et golfe.
J. A. Verge	Garde-pêche	Cross Point	La division estuaire de la rivière Ristigouche s'étendant de la pointe Maguasha à la tête de marée, du côté de Québec, et de Dalhousie à la tête de marée, du côté du Nouveau-Brunswick, comprenant environ 60 milles.
Pierre Cyr	do	Nouvelle	35 milles à peu près des eaux de la baie des Chaleurs, depuis Maguasha en longeant la côte jusq'à la Grande-Caspédia, y compris son estuaire.
John Smith	do	New-Carlisle	40 milles à peu près des eaux de la baie des Chaleurs, depuis l'embouchure de la Grande-Caspédia en long. la côte jusq. Paspébiac.
John Phelan	do	Port-Daniel	30 milles à peu près des eaux de la baie des Chaleurs, depuis Paspébiac en longeant la côte jusq'à la pointe au Maquereau.
Henry Jones	do	Petite Riv. Ouest	Cette partie des eaux du comté de Gaspé depuis le coin de la Grève jusq'à la pointe au Maquereau, y compris l'île Bonaventure, Petit Pabos, Gr. Pabos et Grande-Rivière.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*
 PROVINCE DE QUÉBEC—DIVISIONS DES MARÉES—RIVE SUD.

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
Geo. T. Annett.....	Garde-pêche	Péninsule, Gaspé..	Cette partie des eaux du comté de Gaspé depuis le cap Rosier jusqu'au coin de la Grève, y compris Dartmouth, York, Saint-Jean et les rivières de la Malbaie.
Ant. Chevrier.....	do ..	Amherst.....	100 milles à peu près des eaux du golfe St-Laurent aux environs des îles de la Madeleine.
Joseph Lemieux.....	do ..	Montlouis.....	80 milles à peu près des eaux de la rive sud du fleuve Saint-Laurent en face du comté de Gaspé, et s'étendant du cap Rosier à Montlouis.
Jos. I. Letourneau..	do ..	Sainte-Anne des Monts.	80 milles à peu près des eaux de la rive sud du fleuve Saint-Laurent en face du comté de Gaspé, et s'étendant de la rivière Ste-Anne des Monts au cap Chatte.
Johnny Joncas.....	do ..	Matane.....	54 milles à peu près des eaux de la rive sud du fleuve Saint-Laurent en face du comté de Rimouski, et s'étendant du cap Chatte à la rivière Blanche, de même que la rivière Matane, comprenant environ 12 milles des eaux de l'intérieur.
L. E. Grondin.....	do ..	Rimouski.....	45 milles à peu près des eaux de la rive sud du fleuve Saint-Laurent en face du comté de Rimouski, et s'étendant de la rivière Blanche à Rimouski.
H. Martin.....	do ..	do ..	35 milles à peu près des eaux de la rive sud du fleuve Saint-Laurent en face du comté de Rimouski, et s'étendant de Rimouski à la ligne de division des comtés de Rimouski et Témiscouata.
Nap. Levesque.....	do ..	Ile Verte.....	30 milles à peu près des eaux de la rive sud du fleuve Saint-Laurent en face du comté de Témiscouata.
Xavier Pelletier.....	do ..	Sainte-Anne de la Pocatière.	45 milles à peu près des eaux de la rive sud du fleuve Saint-Laurent en face du comté de Kamouraska.
Eug. Pelletier.....	do ..	St-Roch des Aulnais.	70 milles à peu près des eaux de la rive sud du fleuve Saint-Laurent en face des comtés de L'Islet, Montmagny, Bellechasse et Lévis, s'étendant de Sainte-Anne de la Pocatière à la Pointe-Lévis.
L. P. Huot.....	do ..	St-Roch de Québec	50 milles à peu près des eaux des rives nord et sud du fleuve Saint-Laurent, aux environs de l'île d'Orléans.
U. Bhéreur.....	do ..	Malbaie.....	60 milles à peu près des eaux de la rive nord du fleuve Saint-Laurent en face du comté de Charlevoix, et s'étendant de la rivière du Gouffre à la ligne de division des comtés de Charlevoix et Saguenay.
L. N. Catellier.....	do ..	Tadoussac.....	80 milles à peu près des eaux de la rive nord du fleuve Saint-Laurent en face du comté de Saguenay, et s'étendant de la ligne de division des comtés de Charlevoix et de Saguenay à Bersimis; et les eaux de marée de la rivière Saguenay de son embouchure à Chicoutimi, comprenant 70 milles; 150 milles en tout.
Jos. Boily.....	Gardien des pêcheries.	Mille-Vaches.....	45 milles à peu près des eaux de la rive nord du fleuve Saint-Laurent faisant face au comté de Saguenay et s'étendant d'Escoumains à Bersimis.
N. A. Comeau.....	Garde-pêche	Godbout.....	115 milles environ des eaux de la rive nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent en face du comté de Saguenay, et s'étendant de Manicouagan à la baie des Rochers, y compris les estuaires des rivières Godbout, Trinité et Pentecôte.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC—DIVISIONS DES MARÉES—RIVE NORD.

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
T. Mignault.....	Garde-pêche	Montmagny	75 milles à peu près des eaux de la rive nord du golfe Saint-Laurent faisant face au comté de Saguenay, et s'étendant de la baie des Rochers à la pointe Saint-Charles, y compris les estuaires des rivières Marguerite et Moisie.
Geo. I. Duguay	do ..	Malbaie	105 milles environ des eaux de la rive nord du golfe Saint-Laurent faisant face au comté de Saguenay, et s'étendant de la pointe Saint-Charles à la pointe des Esquimaux, y compris les estuaires des rivières Saint-Jean et Mingan.
Geo. Gaudin.....	do ..	Natashquan	100 milles environ des eaux de la rive nord du golfe Saint-Laurent faisant face au comté de Saguenay, et s'étendant de la pointe des Esquimaux à la rivière Natashquan, y compris les estuaires des rivières Agwanus, Nabissipi et Natashquan.
G. Mathurin.....	do ..	Montmagny	100 milles à peu près des eaux de la rive nord du golfe Saint-Laurent faisant face au comté de Saguenay, et s'étendant de la rivière Natashquan au cap Whittle, y compris les estuaires des rivières Washeecoutai, Kegashca, Musquarro et Olomonosheebou.
Jean Legouvé.....	Gardiens des pêcheries..	Pacachoo	140 milles à peu près des eaux de la rive nord du golfe Saint-Laurent faisant face au comté de Saguenay, et s'étendant du cap Whittle à Chécatica.
W. H. Whitely.....	do ..	Bonne-Espérance..	65 milles environ des eaux de la rive nord du golfe Saint-Laurent faisant face au comté de Saguenay, et s'étendant de Chécatica à Blanc Sablon, frontière de Québec et Terre-neuve, sur la côte du Labrador, y compris l'estuaire de la rivière des Esquimaux.

PROVINCE DE QUÉBEC—DIVISIONS SANS MARÉES.

Alf. Blais.....	Garde-pêche	Causapsascal.....	30 milles à peu près des eaux du lac et de la rivière Métapédia, dans le comté de Bonaventure, depuis la tête du lac jusqu'à Causapsascal.
George Gagnon.....	Gardien des pêcheries.	Saint-Hubert.....	Les eaux intérieures, dans le comté de Témiscouata, comprises dans une étendue d'environ 2,000 milles en superficie.
Henri Côté.....	do ..	Baie Saint-Paul...	Les lacs en arrière de la Malbaie et de la baie St-
Edward Martin.....	do ..	do ..	do .. do .. [Paul.
Jos. Simard.....	do ..	Sainte-Agnès.....	do .. do ..
J. F. Picotin.....	do ..	Drummondville...	do .. do ..
N. A. Beach.....	Garde-pêche	Georgeville.....	Environ 60 milles de la rivière Saint-François, dans les comtés d'Yamaska et de Drummond, depuis son embouchure jusqu'à Richmond.
Horace Green.....	do ..	Bolton-Est... ..	La rive est du lac Memphrémagog, dans le comté de Stanstead, et les eaux s'étendant jusqu'au milieu du lac.
P. C. Bourke.....	do ..	Somerset	La rive ouest du lac Memphrémagog, dans le comté de Brome, et les eaux s'étendant dans le lac.
J. Laberge.....	do ..	Chateauguay	Les eaux intér. du comté de Mégantic comprises dans une étendue de 850 milles en superficie.
			Environ 40 milles des eaux du fleuve Saint-Laurent en face du comté de Chateauguay, y compris la rivière Chateauguay.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE DE QUÉBEC—DIVISIONS SANS MARÉES—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
John Kelly	Garde-pêche	Beauharnois	Environ 50 milles des eaux du fleuve Saint-Laurent en face des comtés de Beauharnois et Huntingdon, de même que 35 milles environ des eaux des rivières Chateauguay et à la Truite.
J. O. Dion	do	Chambly Canton	Environ 42 milles de la rivière Richelieu, de Sorel au village Richelieu.
J. B. Chevalier	do	Iberville	Environ 30 milles des eaux de la rivière Richelieu, de Saint-Jean au lac Champlain.
P. E. Luke	do	Philipsburg	Environ 15 milles des eaux de la baie Missisquoi et de la riv. au Brochet, d. le comté de Missisquoi.
P. W. Nagle	do	Sherbrooke	Les eaux intérieures du comté de Stanstead comprises dans une étendue d'à peu près 540 milles en superficie.
Joel Shurtleff	do	Compton	Les eaux intérieures du comté de Compton comprises dans une étendue d'à peu près 1,600 milles en superficie.
A. L. Darche	do	Sherbrooke	Environ 10 milles des eaux du lac Mégantic, dans le comté de Mégantic.
J. B. McDonald	do	Echo Vale	Environ 10 milles des eaux du lac Mégantic, dans le comté de Mégantic.
W. G. Greene	do	Lac Brome	Lac Brome.
John McCaw	do	Sherbrooke	Lacs dans les comtés de Mégantic et de Wolfe.
V. Veilleux	Gardien des pêcheries.	St-Ephrem de Tring	Les eaux intérieures du comté de la Beauce comprises dans une étendue d'environ 1,600 milles en superficie.
	Garde-pêche	Trois-Rivières	Environ 25 milles du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre faisant face au comté de Saint-Maurice.
Denis Shooner	do	Pierreville	Cette partie du lac Saint-Pierre faisant face au comté d'Yamaska, et la rivière St-François dans les limites du dit comté.
Geo. Boisvert	do	Bécancour	Environ 36 milles des eaux du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre faisant face au comté de Nicolet.
Joseph Charbonneau	do	St-Césaire	La rivière Yamaska et ses tributaires, de Farnham-Ouest à Saint-Hugues, y compris la rivière Noire.
S. A. Grant	do	Louiseville	Environ 35 milles des eaux du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre faisant face aux comtés de Maskinongé et de Berthier, y compris les îles situées vis-à-vis.
Jos. Boivin	do	Rivière Beaudet	Environ 20 milles des eaux du fleuve Saint-Laurent faisant face au comté de Soulanges, et s'étendant de la pointe Beaudet à Coteau Landing.
Narcisse Lavallée	Gardien des pêcheries.	Sorel	Cette partie des eaux de la rivière Saint-Laurent faisant face au comté de Richelieu, y compris les îles environnantes.
John Morris	Garde-pêche	St-Lambert	Environ 50 milles des eaux du fleuve Saint-Laurent faisant face aux comtés de Laprairie, Chambly et Verchères.
Wm. Ritchie	do	Chilton	Les eaux intérieures du comté de Montcalm.
André Robert	do	Lachine	Environ 15 milles des eaux du fleuve Saint-Laurent faisant face au comté de Jacques-Cartier.
Julien Montpetit	do	Ile Perrot	Environ 15 milles des eaux du fleuve Saint-Laurent aux environs de l'île Perrot.
Jos. Lauzon	do	Terrebonne	Les rivières Jésus et des Prairies, comprenant environ 50 milles.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE DE QUEBEC—DIVISIONS SANS MARÉES.—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Reesort.
Jos. Filiatrault.....	Garde-pêche	Sainte-Adèle.....	Les eaux intérieures des townships de Morin et Beresford, dans les comtés de Terrebonne et Wolfe, et de Salaberry et Grandison, dans le comté d'Argenteuil, comprises dans une étendue d'environ 500 milles en superficie.
Toussaint Cloutier.....	do	Piedmont.....	Les eaux intérieures des townships d'Abercrombie, Wexford et Kilkenny, dans les comtés de Terrebonne et Montcalm, comprises dans une étendue d'environ 300 milles en superficie.
R. W. Jones.....	do	Saint-André.....	Environ 15 milles des eaux de la rive nord de la rivière Ottawa s'étendant d'Oka à Carillon.
Théo. Sabourin.....	do	Rigaud.....	Environ 30 milles des eaux de la rive sud de la rivière Ottawa s'étendant des Cascades à Pointe Fortune.
Pierre St. Pierre.....	do	Pointe Fortune.....	Environ 40 milles des eaux de la rivière Ottawa s'étendant de Calumet à Carillon.
Jos. Marion.....	do	Hull.....	Les eaux de la rivière Ottawa faisant face au comté d'Ottawa, comprenant environ 75 milles.
Erwin Mohr.....	do	Onslow-Sud.....	Les eaux de la rivière Ottawa faisant face au comté de Pontiac depuis la ligne de division des comtés d'Ottawa et de Pontiac jusqu'à Fort-Coulonge, et comprenant environ 50 milles.
J. T. Coghlan.....	do	Chapeau.....	Les eaux de la rivière Ottawa faisant face au comté de Pontiac, du Fort-Coulonge à Des Joachins, et comprenant environ 75 milles.
Robt. Joynt.....	Gardien des pêcheries..	Joynt.....	Les eaux intérieures du township de Masham, dans le comté d'Ottawa, y compris le lac Bernard, comprises dans une étendue d'environ 90 milles en superficie.
Emiel Weisener.....	Garde-pêche	Blanche.....	Les eaux des townships de Mulgrave et Lathbury, comté d'Ottawa.
R. C. W. McCuaig.....	do	Ottawa.....	Les eaux intérieures du township de Wakefield, comté d'Ottawa.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

A. C. Bertram.....	Inspect. des pêcheries..	North-Sydney.....	Le district n° 1, comprenant l'île du Cap-Breton.
Robert Hockin.....	do	Pictou.....	Le district n° 2, comprenant les comtés de Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish, Guysborough, Halifax et Hants.
J. R. Kinney.....	do	Yarmouth.....	Le district n° 3, comprenant les comtés de Lunenburg, Queen, Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis et King.
Bailey, W. M.....	Garde-pêche	Round Hill.....	Le comté d'Annapolis.
		<i>Comté d'Antigonish</i>	
Aymer, J. R.....	Gardien des pêcheries..	Fourches Pomquet, Antigonish.....	De l'entrée du port aux Fourches; de là sur la rivière Pomquet aux moulins de V. Chisholm, et des Fourches, sur la rivière Noire, aux Chutes.
Cameron, Lochlin.....	do	Rivière Fraser, Antigonish.....	Depuis le pont McWilliam jusqu'à la tête du lac.
Chisholm, Hugh.....	do	Lower South River, Antigonish.....	Depuis le port d'Antigonish jusqu'au pont de McWilliam ou de St. Andrew's.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
		<i>Comté d'Antigonish</i> —Fin.	
Chisholm, Donald.....	Gardien des pêcheries.	Salt Springs, Antigonish.....	Depuis le ruisseau du moulin Trotter jusqu'au barrage de W. Thompson.
Dexter, John..	do	Antigonish.....	Depuis le port d'Antigonish (pied du marais) jusqu'au ruisseau du moulin Trotter ; de là en montant ce ruisseau jusqu'au moulin de Trotter, y compris les deux branches de la rivière de l'Ouest et le ruisseau de Baily.
Fraser, Duncan.....	do	Saint-Joseph.....	Depuis le pont Pinkeytown jusq. moulin de Stewart
Macadam, Alex.....	do	Rivière de l'Ouest.	Depuis le barrage de Thompson jusqu'au pont des Fourches Addington.
McDonald, John	Garde-pêche	Doctor's-Brook.....	Le comté d'Antigonish.
McDougall, Arch'd.....	Gardien des pêcheries.	McNair's Cove, Cap-George.....	Depuis John McDonald (Bun's) Cove, côté nord du cap George, jusqu'à Crebbing-Head, baie Saint-George.
Donald, McInnis.....	do	Fourch. Addington	Fourches Addington.
Randall, Albert.....	do	Bayfield.....	Depuis le rivage jusqu'au lac.
		<i>Comté du Cap-Breton.</i>	
Quinan, Francis.....	Garde-pêche	Sydney.....	Division n° 1.—La côte maritime et les eaux intérieures du comté du Cap-Breton, situées au nord de la ligne tirée depuis l'extrémité sud du lac aux Fourches jusqu'à False Bay, s'étendant à l'ouest jusqu'à la ligne tirée depuis le même point sur le lac aux Fourches jusqu'à la tête du bras nord-ouest du havre de Sydney ; comprenant le côté sud du bras nord-ouest, le bras sud, le côté sud du havre de Sydney jusqu'à Low Point, et toutes les eaux de la côte de Low Point à False Bay.
Hickey, Richard.....	do	Sydney-Nord.....	Division n° 2.—La côte maritime et les eaux intérieures du comté du Cap-Breton, situées au nord et à l'ouest de la ligne tirée de la tête du bras nord-ouest du havre de Sydney à l'extrémité sud du lac des Fourches ; de là au pont de Grand-Narrows.
Burke, Wm.....	do	Mira Ferry.....	Division n° 3.—La côte maritime et les eaux intérieures du comté du Cap-Breton situées au sud de la ligne tirée depuis l'extrémité sud du lac des Fourches à False Bay, et bornées au sud par une ligne tirée depuis le même point sur le lac des Fourches jusqu'au pont Marion, sur la rivière Mira ; de là à la Tête de l'Aigle, sur la baie Gabarous, comprenant cette partie de la rivière Mira à l'est du pont Marion ; aussi les eaux qui entourent l'île Scattarie.
McDonald, Alexander..	do	Baie de l'Est.....	Division n° 4.—La côte maritime et les eaux intérieures du Cap-Breton au sud de la ligne tirée depuis l'extrémité sud du lac des Fourches jusqu'au pont de Grand-Narrows, et bornées à l'est par une ligne tirée depuis l'extrémité sud du lac des Fourches jusqu'au pont Marion, comprenant toute cette partie de la rivière Mira située au sud-ouest du pont Marion ; aussi les baies Gabarous et Fourcher.
		<i>Comté de Colchester.</i>	
Gass, H.....	do	Tatamagouche....	Division nord, comté de Colchester, comprenant la baie Tatamagouche, les rivières French et Waugh.
Pollock, R. J.	do	Lower Stewiacke..	Rivière Stewiacke (partie d'en bas).

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
		<i>Comté de Cumberland.</i>	
Fowler, Elijah.....	Garde-pêche	Parrsboro'.....	Le comté de Cumberland, division ouest, y compris tous les cours d'eau qui se déchargent dans la baie de Fundy.
Gilroy, Geo. W.....	do	Oxford.....	Le comté de Cumberland, division est, comprenant tous les cours d'eau qui se déchargent dans le détroit de Northumberland.
Murphy, Wm.....	do	Wallace.....	La rivière Wallace.
Wills, A. M.....	do	Pugwash.....	Les pêches à l'éperlan et aux huîtres de Pugwash.
		<i>Comté de Digby.</i>	
Collins, J. A.....	do	Westport.....	La division ouest du comté de Digby, y compris les eaux de la baie Sainte-Marie. Îles Longue et aux Eglantiers.
Cosseboom, J. W.....	do	Rossway.....	La division est du comté de Digby, y compris les eaux du comté de Digby, excepté celles de la baie Sainte-Marie, et aux environs des îles Longue et aux Eglantiers.
Journey, Robt.....	Gard. des p.	Weymouth.....	La rivière Sissiboo.
McKay, Lochlin.....	do	Barton.....	La baie Sainte-Marie.
Potter, Chas. T.....	do	Rivière Joggins...	La rivière Joggins jusqu'à la rivière à l'Ours.
		<i>Comté de Guysboro'.</i>	
Bruce, J. R.....	Gard. des p.	Guysboro'.....	Depuis l'embouchure de la rivière Clan Harbour jusqu'aux Chutes d'en haut.
Cameron, Angus.....	do	Rivière de l'Est...	La rivière de l'Est, Sainte-Marie.
Cameron, D., aîné.....	do	Upper Caledonia..	La rivière de l'Ouest, Sainte-Marie, du pont de Wallace à la source de la rivière.
Cameron, Wm.....	Garde-pêche	Guysboro'.....	Le comté de Guysboro'.
Cross, John.....	Gardiens des pêcheries.	Riv. aux Sauvages.	La rivière aux Sauvages, de son embouchure à sa source, district de Sainte-Marie.
Gunn, Donald.....	do	Cross Roads.....	Depuis l'embouc. à la place de Scott jusqu'au lac Country-Harbour, y compris le ruisseau de Gunn, de la rivière princip. au lac de Hurley.
Henderson, Jas.....	do	Havre d'Isaac.....	Le port et la rivière Isaac.
Hudson, Samuel (fils de Lewis).....	do	Country-Harbour..	Country-Harbour et la rivière, du pont au Narrows jusqu'à son embouchure.
Jones, John.....	do	Embouchure de la riv. au Saumon..	L'embouchure de la rivière au Saumon.
Jordan, Wm.....	do	Glenelg.....	La rivière Sainte-Marie depuis chez Alex. Ross (en amont du point où cesse la marée) jusqu'à chez Hugh Halters, sur la rivière de l'Ouest.
Kenny, Chas.....	do	Rivière au Saumon, division ouest de Guysboro'.....	Du pied du lac de Neil au lac du Barrage du Castor inclusivement, et tous les lacs que ce cours d'eau traverse.
Manson, Alex.....	do	Lacs Lochaber.....	La rivière Sainte-Marie, du lac de Wallace au barrage du moulin de Fischer.
Mattie Frederick.....	do	Tracadie, comté d'Antigonish...	La rivière Tracadie jusqu'aux comtés de Guysboro' et d'Antigonish.
Munroe, W. M.....	do	Cole Harbour.....	La rivière de Cole-Harbour.
McKay, Robt.....	do	Guysborough, Intervale.....	Du point où cesse la marée jusqu'au même point d'Intervale, sur la branche nord, et jusqu'au moulin de Cameron, sur la branche de la Vallée.
McKeen, Thos.....	do	Melrose.....	Des Fourches à la limite du comté, y compris le moulin de McQueen et le ruisseau jusq. lac.
McEllum, Jas.....	do	Rivière au Saumon	Depuis la ligne ouest de Graham jusq. pied du lac de Neil, y compris la branche nord et le lac.
McGrath, Adam.....	do	Cross Roads, Ste-Marie.....	De la jonction de la branche d'Antigonish, riv. Sainte-Marie, à la tête du lac de Deux Milles.

LISTE des employés des pêcheries, etc—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
		<i>Comté de Guysboro'.</i> — <i>Suite.</i>	
McQuarrie, Allan	Garde-pêche	Sherbrooke.....	District de Sainte-Marie.
Pride, Wm.....	Gard. des p.	Sherbrooke, Sainte-Marie.....	Depuis l'embouchure de la rivière Sainte-Marie jusqu'à la pointe Sinclair, y compris le cours d'eau du Havre au Vin au Lac.
Sinclair, Robert.....	do ..	Goshen.....	Lac des Huit Iles, depuis le moulin de Sinclair jusqu'aux sources.
Smith, J. L.....	do ..	Cross Roads	Depuis le pont de Cross-Road, rivière du Havre du Comté, jusqu'au lac des Huit Iles.
Smith, J. P.	do ..	Rivière de l'Ouest.	De la ligne nord de la propriété de H. Hattie au ruisseau du Sauvage, y comp. tous les trib.
Sears, George.....	do ..	Sherbrooke.. . .	Sherbrooke.
		<i>Comté d'Halifax.</i>	
Blakely, Jas.	do ..	Havre au Navire..	Du Havre au Navire à Chezzetcook, inclusivem.
Coolen, Chas.....	do ..	Baie de l'Alose....	L'anse à Peggy jusqu'à la baie Torrence, y compris les rivières Prospect et Neuf-Milles.
Conrad, Chas.	do ..	Havre de Cole	Havre de Cole.
Crooks, Wesley	Garde-pêche	Anse à Peggy	L'anse à Peggy.
Fitzgerald, John.....	do ..	Anse au Portugais.	Havre d'Halifax jusqu'à la baie Marguerite, anse au Portugais.
Fraser, John.....	Gard. des p.	Rivière Moser	La rivière Moser et Ecum Secum et le ruisseau de Smith.
Fraser, O. P	do ..	Ecum Secum, Co. de Guysboro.....	La rivière Ecum Secum.
Henry, Chas. G.....	do ..	Haut de la rivière Musquodoboit ..	Le haut de la rivière Musquodoboit.
Hughes, P.....	do ..	Rivière Tangier....	La rivière Tangier.
Hemlaw, Joshua.....	do ..	R. des Neuf-Milles	Le haut de la rivière des Neuf-Milles.
Keizer, Geo.....	do ..	Lac Porter.....	Le Lac Porter et les cours d'eau.
	Garde-pêche	Baie Spry	Comté d'Halifax, des havres Pope et de l'Île à Ecum Secum.
Mason, Nath.....	Gard. des p.	Embouchure de la baie Marguerite.	De l'anse de Hubert à l'anse à Peggy, baie Marguerite, rivières Ingraham et du Sauvage.
Mosher, Dan.....	do ..	Baie des Vaches, Dartmouth.....	Cours d'eau de la baie des Vaches.
McKiel, Nath.....	do ..	Sheet-Harbour....	Sheet-Harbour.
McCleam, Donald.....	do ..	Riv. Chezzetcook	La rivière Chezzetcook.
McLeod, George.....	do ..	Petite Musquodoboit.....	Le milieu de la rivière Musquodoboit.
Rowlings, Geo.....	Garde-pêche	Havre Musquodoboit.....	Comté d'Halifax, division est, de Dartmouth aux Havres Pope et de l'Île.
Shatford, H. A.....	Gard. des p.	Anse Hubbard....	Rivière Hubbard.
Stevens, Robt.....	do ..	Havre Musquodoboit	La rivière Musquodoboit.
Walker, Wm. G.....	do ..	Petite riv. au Saumon, ch Preston.	La Petite rivière au Saumon.
Whitman, James E.	do ..	Rivière au Saumon	La rivière au Saumon.
		<i>Comté de Hants.</i>	
Burnham, P. S.....	Garde-pêche	Windsor	Comté de Hants, division Ouest, de la limite ouest du comté à Walton.
Colter, John B.....	do ..	Milford	La rivière Shubénacadie.
Horne, Arch.....	Gard. des p.	Enfield	L'extrémité sud de Shubénacadie et de la riv. des Neuf-Milles.
Mosher, Jas.....	do ..	Brooklyn	Les rivières Meander et Herbert, de leurs embouchures à leurs sources.
Mosher, Noah.....	do ..	Mosherville	La rivière Kennetcook, de son embouchure au point où cesse la marée.
O'Brien, Jas.....	do ..	Maitland	Les rivières Walton et Kennetcook.

LISTE des employés des pêcheries, etc—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
		<i>Comté de Hants.—</i> Fin.	
Smith, W. B.	Garde-pêche	Maitland	La rivière Shubenacadie, de la rivière des Cinq-Milles à son embouchure, et le côté sud de la baie Cobequid à Noël.
Snide, John	do	Shubenacadie.....	La rivière Shubenacadie, à partir de Shubenacadie jusqu'à la rivière de Cinq-Milles, cette dernière comprise.
		<i>Comté d'Inverness.</i>	
McLean, D. F.	do	Port-Hood.....	Division n° 1.—La côte maritime du côté d'Inverness au sud du havre de Mabou et les riv. Petite Mabou, Port-Hood, Seaside, Judique, Petite Judique, Longue-Pte, Cregnish, Low-Point, Port-Hastings et Port-Hawkesbury, et s'étendant à l'intérieur jusqu'au bras nord-ouest de la rivière des Habitants; aussi toute cette partie des eaux intérieures du comté d'Inverness située au côté nord de la ligne de division du comté de Victoria de chez James McKinnon à la baie Whyccomagh, et du côté ouest du chemin qui conduit de la baie Whyccomagh par Glencoe et de la hauteur sud-ouest de Mabou au pont de Mabou.
McEachern, Peter	do	Glendale	Division n° 2.—Cette partie du comté d'Inverness située du côté sud de la ligne de division du comté Victoria, depuis la tête de la baie Whyccomagh (Port-Hawkesbury et Port-Hastings exceptés) comprenant la riv. des Habitants et ses embranchements, la rivière Denis et ses embranchements, Malagawatch et Baie Ouest.
McLean, Lewis'	do	Mabou	Division n° 3.—Cette partie du comté d'Inverness située du côté nord du havre de Mabou, comprenant la rivière principale du même nom au nord de Whyccomagh et tous les cours d'eau se jetant dans la baie Whyccomagh du côté nord; aussi le côté nord de l'embouchure de la Mabou, Mines de Charbon; Pointe du phare de Mabou, Port-Ban, de la grève de la Grande-Anse à la Chapelle de la Grande-Anse, sur la côte maritime, et les eaux du lac Ainslie dans l'intérieur.
Coady, James	do	Margaree S. O.	Division n° 4.—Cette partie de la côte maritime d'Inverness s'étendant de la Chapelle de la G'de-Anse, comprenant le marais de la G'de-Anse, Chimney Corner, l'île Margaree, et l'anse Doucette, à l'anse Delaney; aussi les eaux de la partie est du lac Ainslie, et les cours d'eau qui s'y jettent, Lock Ban, la riv. Margaree S. O. et ses tribut., et la riv. princip. de Margaree des Fourches au hav. de Margaree.
Ross, David	do	Margaree N. E.	Division n° 5.—Cette partie de la côte maritime du comté d'Inverness s'étendant de l'anse Delaney dans la direction nord, comprenant Grand-Etang, Pointe Cheticamp, Havre de l'Est, Petite-Rivière, Cap-Rouge et Baie Plaisante à l'anse à la Viande; aussi cette partie nord-est de la rivière Margaree depuis les Fourches Margaree jusqu'à la source de Big Intervale, et tous les autres cours d'eau jusqu'à la ligne du comté de Victoria.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
<i>Comté de King.</i>			
Bishop, C. E.	Gard. des p.	Horton	Rivière au Gasparot.
Brown, Philip	do ..	Blomidon	Blomidon.
Miller, Jas. S.	Garde-pêche	Canning	Comté de King.
Murphy, L. A.	Gard. des p.	Gaspereaux	Rivière au Gasparot.
McIntyre, W.	do ..	Aylesford	Rivière Annapolis.
Reid, R. F.	Garde-pêche	Wolfville	Comté de King.
Thorpe, J. W.	Gard. des p.	Havre de Hall... ..	De la pointe de Hill au cap Fendu.
<i>Comté de Lunenburg</i>			
Boylan, Edward	Gard. des p.	New-Ross	La rivière d'Or, le haut.
Burns, Amon	do ..	La Have (le haut).	Depuis Cooks jusqu'à la source de la riv. La Have
Cooney, Wilbur	do ..	Chester	La branche est de la rivière du Centre.
Croft, Wm.	do ..	Bassin Chester...	La rivière d'Or, est, de la pointe Bongard à la branche de la rivière d'Or, de là aux lacs de Clarke, de Clinton et d'Henry.
Demon, David	do ..	Bas de la riv. d'Or.	Le bas de la rivière d'Or.
Evans, David	Garde-pêche	Chester	Comté de Lunenburg, division est, riv. d'Or du Milieu, Martin et Mushamush.
Godard, C. E.	do ..	Bridgewater.....	La rivière La Have.
Keating, Michael.....	Gard. des p.	Rivière de l'Est..	La rivière de l'Est.
Keddy, J. H.	do ..	New-Ross	La rivière de Larder.
Mossman, Josiah.....	do ..	Lunenburg	Depuis chez Henry Kook jusque chez Knock.
Meisner, Jacob	do ..	Chester	La rivière de l'Est.
Schmeisser, N.	do ..	Trav. LaHave, Est	La riv. La Have, de l'embouc. à l'anse de Wilkie.
Solomon, W. M.	Garde-pêche	Lunenburg.	Division ouest, comté de Lunenburg.
<i>Comté de Pictou.</i>			
McPhie, Allan	do ..	Avondale... ..	Division est, comprenant les eaux riveraines du havre de Pictou jusqu'aux lignes du comté d'Antigonish, y compris les rivières aux Français et Barney, le ruisseau Bailey et leurs tributaires.
McQueen, J. D.	do ..	Petit-Havre	Division sud, comprenant les rivières Sutherland, à l'Original, lac du Paradis Terrestre, riv. de l'Est, Sainte-Marie et leurs tributaires.
Pritchard, A. O.	do ..	New-Glasgow....	Division centrale, comprenant le havre de Pictou, l'île Pictou, les rivières de l'Est, Ouest et du Milieu de Pictou
Sutherland, Robert.	do ..	Rivière Jean.....	Division ouest, comprenant les eaux riveraines de la ligne du comté de Colchester jusqu'au rocher Cole, au havre de Pictou, et tous cours d'eau tombant dans ces eaux, sav. : riv. Jean et tributaires, rivières Toney, du Grand- Caribou et Petit-Caribou.
<i>Comté de Queen.</i>			
Day, Thos.	do ..	Liverpool	Comté de Queen.
Fitzgerald, John.....	do ..	Village d. Moulins.	Des moulins à vapeur aux chutes de Salter, sur la rivière de Port-Medway.
Ford, Theo.	Gard. des p.	Milton	Du pont Milton en mont. à la riv. du Port-Liverp.
Foster, I. C.	do ..	Port-Medway....	Depuis l'île Puddingpan jusqu'à l'île de Toby.
Freeman, David....	Garde-pêche	Kempt.....	Les eaux du haut des rivières Liverpool et Med- way, comprenant le lac Rossignol et les lacs Malaga, Séguin, Séga et autres lacs.
Miles, Barnabas.....	Gard. des p.	Greenfield... ..	Depuis les chutes de Salter jusqu'à Pawn Hook, sur la rivière de Port-Medway.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
<i>Comté de Richmond</i>			
Lenoir, Alfred.....	Garde-pêche	Arichat.....	Division n° 1. La côte maritime et les eaux avoisinant l'île Madame, comprenant la partie sud du passage Lennox.
Cameron, Duncan.....	do ..	Saint-Pierre	Division n° 2. Cette partie des eaux du comté de Richmond située à l'ouest du canal Saint-Pierre, comprenant la moitié nord des eaux du passage Lennox.
Murchison, John.. . . .	do ..	Grande-Rivière. . .	Division n° 3. Cette partie de la côte maritime, des lacs et des eaux intérieures située à l'est du canal Saint-Pierre.
<i>Comté de Shelburne.</i>			
Acker, Timothy... . . .	Gard. des p.	Birchtown.....	Rivière Birchtown.
Crowell, P.	do ..	Barrington.	Rivière Barrington.
Goudy, E. S.	Garde-pêche	Barrington.	Rivière Clyde, jusq. la ligne, comté de Yarmouth.
Holden, C. A.	Gard. des p.	Rivière Jourdain..	Ruisseau Ogden et rivière au Sauvage.
McGill, W. Jno.	Garde-pêche	Shelburne	Comté de Shelburne.
McKinney, Lewis.	Gard. des p.	Baie Ronde	Rivière de la Baie Ronde.
McLean, Wm.	do ..	Port-Saxon.. . . .	Port-Saxon.
Nichol, F. G.	do ..	Rivière Clyde.....	Rivière Clyde.
Ryer, George..... . . .	do ..	Shelburne	Rivière Roseway.
<i>Comté de Victoria.</i>			
McDonald, Duncan....	Garde-pêche	Baie Aspy	Division n° 1. La côte maritime et les eaux intérieures du comté de Victoria situées au nord de la ligne tirée depuis Middle Head qui divise les baies nord et sud d'Ingonish, jusqu'à la ligne du comté d'Inverness.
Bingham, Wm	do ..	Englishtown.....	Division n° 2. La côte maritime et les eaux intérieures du comté de Victoria depuis la ligne de comté du Cap-Breton, sur l'île Boularderie, jusq. lac du bur. de p. d'O'Law, près de la ligne du comté d'Inverness; de là à la frontière de la division n° 1, à Middle Head, Ingonish, compren. les eaux du ruiss. Clyburn.
McQuarrie, Donald.....	do ..	Rivière du Milieu.	Division n° 3. Cette partie du comté comprenant le lac Bras d'Or, ainsi que les eaux intérieures et les estuaires, depuis une ligne tirée de l'angle dans la ligne de comté du Cap-Breton, à l'île Boularderie, jusqu'au lac du bur. de p. d'O'Law.
<i>Comté de Yarmouth.</i>			
Hatfield, J. A.	do ..	Tusket	Comté de Yarmouth.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Pratt, J. H.	Inspecteur des pêches et commandant le croiseur <i>Dream</i>	Saint-André	District n° 1, comprenant le comté de Charlotte, y compris les îles de Campobello et Grand-Manan, et la baie Passamaquoddy.
Chapman, Robert A.	Inspecteur des pêches.	Moncton.....	District n° 2, comprenant les comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberland, Kent et Westmoreland.
Morrow, David..... . . .	do ..	Oromocto.....	District n° 3, comprenant les comtés d'Albert, Saint-Jean, King, Queen, Sunbury, York, Carleton et Victoria.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
<i>Comté d'Albert.</i>			
Dryden, J. W	Gardien	Hillsboro'	De l'embouchure de la rivière Petitcodiac à la
Oliver, Bartlet	do	Harvey, Petit-Rocher	baie de Dorchester.
Stewart, Suthd.	Garde-pêche	Alma	Baie du Rocher.
Taylor, Wallace	Gardien	Coverdale	Comté d'Albert.
Wilbur, Kinnear T.	do	Mi-chemin, Harvey	Rivière Petitcodiac.
			Lac Germantown et riv. Shepody.
<i>Comté de Carleton.</i>			
Burt, George R.	Garde-pêche	Woodstock (en h.)	Rivière Saint-Jean et ses tributaires, du Long-Creek à la riv. Tobique.
Lindsay, G. Alex	do	Highlands	R. Miramichi (S.O.) de la tête d. eaux aux fourch.
Scott, J. W.	Gardien	Canterbury	Riv. Saint-Jean, de la riv. à l'Anguille à Woodstock.
<i>Comté de Charlotte.</i>			
Ash, William	Garde-pêche	Havre au Castor	District Est du comté de Charlotte.
Barry, Thomas	Gardien	Chute d'en bas Magaguadavic	Chute d'en bas, riv. Magaguadavic.
Brown, Barth.	Garde-pêche	Campobello	Campobello et îles Ouest, avec les côtes et les ruisseaux dans le comté de Charlotte.
Campbell, D. F.	do	Saint-André	Baie intérieure, Passamaquoddy.
Carroll, Edward	Gardien	Grand-Manan	Ile Whitehead.
Dick, Samuel	do	La Tête	Baie intérieure, Passamaquoddy.
Dixon, Robert	do	Lepréaux	De l'anse de Seeley à Lepréaux.
Holmes, Thomas	do	Ile au Daim	Côte ouest, ile au Daim.
Lord, J. M.	Garde-pêche	do	Ile au Daim.
McLaughlin, W. B	do	Grand-Manan	Ile du Grand-Manan et frayères.
Todd, Frank	do	Saint-Stephen	Rivière Sainte-Croix et ses tributaires.
<i>Comté de Gloucester</i>			
Aché, Adolphe	Gardien	Shippegan	Shippegan.
Albert, Xavier D.	Garde-pêche	Caraquette	Bancs de harengs de Caraquette.
Boyd, Alex	do	Havre de Miscou	Du petit Shippegan à Miscou.
Brown, Gavin	Gardien	Riv. Tête-à-Gauche	Du moulin de Brown à l'embouchure.
Calnan, John, jeune	do	Kinsale	Cette partie de la rivière Tête-à-Gauche, du moulin de Brown à la source de la dite riv.
Comeau, Frédéric	do	Petit-Rocher	Petit-Rocher, de Belledune au ruis. du Moulin.
Dempsey, Miles	do	Grève-au-Saumon	La Grève au Saumon, de la rivière au Bar à la pointe de la Pierre-Meuilière.
Delegard, John	do	Shippegan	Shippegan.
Gibbs, Valentine	do	Pokemouche	Pokemouche.
Hache, J. L.	Garde-pêche	Caraquette	Bancs d'huîtres de Caraquette et Shippegan ainsi que le goulet et la riv. Saint-Cimon.
Hickson, James	do	Bathurst	Rivière Nipissiguit et ses tributaires, avec la côte maritime et les cours d'eau, de la riv. Belledune à la pointe de la Pierre-Meuilière.
Robichaud, Olivier	Gardien	Pointe Ferguson	Côte de la ligne du comté de Northumberland à la Pointe-Verte, y compris la Grande et la Petite rivière Tracadie.
Thériault, James D.	Garde-pêche	Grande-Anse	Baie des Chaleurs, de la Grande-Anse à la Pointe Mizzenette.
Walsh, William	do	Pokemouche	District de Pokemouche.
Whelton, Michael	Gardien	do	Pokeshaw.
<i>Comté de Kent.</i>			
Boudreau, Ed.	do	Petite rivière Bouctouche	La Petite rivière Bouctouche.
Collet, S. L.	do	Bouctouche	La baie de Bouctouche.
Cornier, Charles	Garde-pêche	Cocagne	La ligne côtière et les eaux intérieures de la paroisse de Dundas.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite*.
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Suite*.

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
<i>Comté de Kent— Fin.</i>			
Girouard, M. A.	Garde-pêche	Bouctouche.	La ligne côtière et les eaux intérieures des paroisses de Wellington et de Ste-Marie.
Hannah, William F.	do	Richibouctou.	La ligne côtière et les eaux intérieures des paroisses de Richibouctou et de Weldford.
Leblanc, A. T.	do	Legerville.	La ligne côtière et les eaux intérieures des paroisses de Harcourt et de Huskisson.
Mauzerolles, James.	Gardien.	Kouchibouquacis ..	La ligne côtière de la baie Kouchibougnac, s'étendant de la riv. Kouchibouquacis à la pointe au Sapin.
Richard, Pierre L.	Garde-pêche	Saint-Louis.	La ligne côtière et les eaux intérieures des paroisses de St-Louis, Carleton et Acadieville.
<i>Comté de King.</i>			
Belyea, J. A.	Garde-pêche	Westfield.	Rivière Saint-Jean et baie Belle-Ile et ses tributaires.
Fenwick, Edwin.	Gardien	Studholm.	Ruisseau du Moulin.
Gosline, Samuel.	Garde-pêche	Creek de Smith.	De l'embouch. du creek de Smith, en remontant.
Pearson, I. R.	Gardien	Établiss. anglais	Lac Washademoak et ses tributaires, dans les comtés de King et Queen.
Spragg, Z. S.	do	Belle-Isle.	Baie Belle-Ile.
<i>Comté de Northumberland.</i>			
Robichaud, Prudent.	Garde-pêche	Neguac, (en haut)..	District n° 1—La côte nord du comté de Northumberland, partant de la ligne de division du comté de Gloucester, remontant la baie et la riv. Miramichi jusq. la pointe du Chêne, à mi-chenal, y compris toutes les baies, goulets, îles, rivières et ruisseaux qui s'y jettent.
Williston, J. G.	do	Baie-du-Vin.	District n° 2—La côte sud du comté de Northumberland, partant de la ligne de division du comté de Kent, remont. la baie et lariv. Miramichi jusqu'à la pointe aux Carr, à mi-chenal, y compris toutes les baies, goulets, îles, rivières et ruisseaux qui s'y jettent.
Abbott, Lemuel.	do	Chatham.	District n° 3—Les deux rives de la rivière Miramichi, à partir d'une ligne tirée de la pointe aux Carr au sud à la Pte du Chêne, au nord, jusqu'à sa jonction avec les rivières Miramichi nord-ouest et sud-est, ainsi que toutes les îles qui s'y trouvent et les rivières et les ruisseaux qui s'y déversent.
Hogan, Patrick.	do	Newcastle.	District n° 4—La branche nord-ouest de la riv. Miramichi, avec tous ses tributaires, partant de sa jonction avec la rivière Principale jusqu'à sa source.
Parker, Thomas.	do	Derby.	District n° 5—La branche sud-ouest de la riv. Miramichi, avec tous ses tributaires, partant de sa jonction avec la rivière Principale jusqu'à sa source.
<i>Comté de Queen.</i>			
Hetherington, I. T.	Garde-pêche	Jenkins, Johnson..	De l'île de Cole au pied du lac Washademoak.
Langan, Isaiah.	Gardien	Chipman, Gaspe- reaux.	Rivière au Saumon.
Philips, Robert.	do	Rapides de Canaan	Tête des eaux, lac Washademoak.
<i>Comté de Ristigouche.</i>			
McPherson, Alex.	Garde-pêche	Rivière Charlo.	De Belledune à Dalhousie.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
		<i>Comté de Sunbury.</i>	
Griffith, Chas.....	Gardien.....	Sheffield.....	Rivière Saint-Jean, Indiantown à la limite du comté de York.
Hoben, G. W.....	Garde-pêche	Burton.....	do do do
		<i>Comté de St-Jean.</i>	
Cochrane, John.....	Garde-pêche	Gare de l'Inter-colonial, St-Jean	Cité de Saint-Jean, avec pouvoir de confisquer le poisson illégalement pris pour être expédié par chemin de fer.
O'Brien, Jos.....	do.....	Carleton, St-Jean..	Comté de Saint-Jean.
Rourke, E. V.....	do.....	St-Martin.....	Partie est du comté de Saint-Jean, de la tête de Quaco à la rivière aux Oies.
		<i>Comté de Victoria.</i>	
Ryan, Thos. D.....	Garde-pêche	Grandes-Chutes...	Comté de Victoria.
		<i>Comté de Westmoreland.</i>	
Cormier, D. T.....	do.....	Pré d'en haut.....	Baie Dorchester.
Deacon, W. B.....	do.....	Shédiac.....	Port de Shédiac et rivière.
Goodwin, Robt.....	do.....	Baie-Verte.....	Les paroisses de Sackville et Westmoreland.
		<i>Comté de York.</i>	
Orr, Robt.....	do.....	Frédéricton.....	Comté de York.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Edward Hackett.....	Inspect' des pêcheries.	Tignish.....	Ile du Prince-Edouard.
Patrick McBride... ..	Garde-pêche	Bédèque-Centre ..	Lot 26.—Le comté de Prince.

PROVINCE DU MANITOBA.

McQueen, Alex.....	Inspecteur..	Winnipeg.....	La province du Manitoba. Aussi la surintendance directe du district n° 3.
.....	1. District de Souris—Borné au nord par le 50e degré de latitude depuis la frontière ouest de la province allant à l'est, jusqu'au 99e méridien; à l'est par le 99e méridien, depuis le 50e degré allant au sud jusqu'à la frontière internationale; au sud par la frontière internationale à la frontière ouest de la province, et à l'ouest par la frontière ouest de la province depuis la frontière internationale allant au nord jusqu'au 50e degré de latitude nord.
.....	2. District du Portage-la-Prairie.—Borné au nord par le 50e degré de latitude, depuis le 99e méridien allant à l'est jusqu'au 1er méridien principal; à l'est par le 1er méridien principal depuis le 50e degré allant au sud jusqu'à la frontière internationale du 1er méridien principal allant à l'ouest jusqu'au 99e méridien; et à l'ouest par le 59e méridien depuis la frontière internationale jusqu'au 50e degré de latitude.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE DU MANITOBA—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
McQueen, Alex.	Inspecteur..	Winnipeg	3. District de Provencher—Borné au nord par le 50e degré de latitude depuis le 1er méridien principal jusqu'à la frontière est de la province; à l'est par la frontière est de la province depuis le 50e degré de latitude allant au sud jusqu'à la frontière internationale; au sud par la frontière internationale depuis la frontière est de la province allant à l'ouest jusqu'au 1er méridien principal, et à l'ouest par le 1er méridien principal depuis la frontière internationale allant au nord jusqu'au 50e degré de latitude.
.....	4. Premier lac, district de Winnipeg—Borné au nord par le 51e degré de latitude depuis le 1er méridien principal allant à l'est jusqu'à la frontière est de la province; à l'est par la frontière est de la province depuis le 51e degré de latitude allant au sud jusqu'au 50e degré de latitude; au sud par le 50e degré de latitude depuis la frontière est de la province allant à l'ouest jusqu'au 1er méridien principal; et à l'ouest par le premier méridien principal depuis le 50e degré de latitude allant au nord jusqu'au 51e degré.
.....	5. Lac d'en bas, district du Manitoba—Borné au nord par le 51e degré de latitude depuis le 99e méridien allant à l'est jusqu'au 1er méridien principal; à l'est par le 1er méridien principal depuis le 51e degré de latitude allant au sud jusqu'au 50e degré; au sud par le 50e degré de latitude depuis le 1er méridien principal allant à l'ouest jusqu'au 99e méridien; et à l'ouest par le 99e méridien depuis le 50e degré de latitude allant au nord jusqu'au 51e degré.
Muckle, J. A.	Garde-pêche	Birtle	6. District de la Petite-Saskatchewan—Borné au nord par le 51e degré de latitude depuis la frontière ouest de la province allant à l'est jusqu'au 99e méridien; à l'est par le 99e méridien depuis le 51e degré de latitude allant au sud jusqu'au 50e degré; au sud par le 50e degré de latitude depuis le 99e méridien allant à l'ouest jusqu'à la frontière ouest; et à l'ouest par la frontière ouest de la province depuis le 50e degré de latitude allant au nord jusqu'au 51e degré.
.....	7. District du lac Dauphin—Borné au nord par le 52e degré de latitude depuis la frontière ouest de la province allant à l'est jusqu'au 99e méridien; à l'est par le 99e méridien depuis le 52e degré de latitude allant au sud jusqu'au 51e degré; au sud par le 51e degré de latitude depuis le 99e méridien allant à l'ouest jusqu'à la frontière; et à l'ouest par la frontière ouest de la province depuis le 51e degré de latitude allant au nord jusqu'au 52e degré.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Suite.*PROVINCE DU MANITOBA—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
Martineau, H.	Garde-pêche	Manitoba-House ..	8. District du lac Manitoba en haut—Borné au nord par le 52e degré de latitude depuis le 99e méridien allant à l'est jusqu'au premier méridien principal ; à l'est par le premier méridien principal depuis le 52e degré de latitude, allant au sud jusqu'au 51e degré ; au sud par le 57e degré de latitude depuis le premier méridien principal ; et au nord par le 52e degré de latitude depuis le 99e méridien allant à l'est jusqu'au premier méridien principal.
.....	9. Deuxième lac du district de Winnipeg—Borné au nord par le 52e degré de latitude depuis le premier méridien principal allant à l'est jusqu'à la frontière est de la province ; à l'est par la frontière est de la province depuis le 52e degré de latitude allant au sud jusqu'au 51e degré ; au sud par le 51e degré de latitude depuis la frontière est de la province allant à l'ouest jusqu'au premier méridien principal ; et à l'ouest par le premier méridien principal depuis le 51e degré de latitude allant au sud jusqu'au 52e degré.
.....	10. Troisième lac du district de Winnipeg—Borné au nord par la frontière nord de la province depuis le 99e méridien allant à l'est jusqu'à la frontière est de la province ; à l'est par la frontière est de la province depuis la frontière nord du Manitoba allant au sud jusqu'au 52e degré de latitude ; au sud par le 52e degré de latitude depuis la frontière est de la province allant à l'ouest jusqu'au 99e méridien ; et à l'ouest par le 99e méridien depuis le 52e degré de latitude allant au nord jusqu'à la frontière nord de la province.
.....	11. District du lac Winnipegosis—Borné au nord par la frontière nord de la province depuis la frontière ouest d'icelle allant à l'est jusqu'au 99e méridien ; à l'est par le 99e méridien depuis la frontière nord de la province allant au sud jusqu'au 52e degré de latitude ; au sud par le 52e degré de latitude depuis le 99e méridien allant à l'ouest jusqu'à la frontière ouest de la province depuis le 52e degré de latitude allant au nord jusqu'à la frontière nord du Manitoba.
.....	12. District des Grands Rapides—Borné au nord par le 54e degré de latitude depuis une ligne en continuation de la frontière ouest du Manitoba allant à l'est jusqu'au 99e méridien ; à l'est du 99e méridien à partir du 54e degré de latitude allant au sud jusqu'à la frontière nord de Manitoba ; au sud par la frontière nord de la province depuis le 99e méridien allant à l'ouest jusqu'à la frontière ouest du Manitoba ; et à l'ouest par une ligne en continuation de la frontière ouest de la province allant au nord jusqu'au 54e degré de latitude.

LISTE des employés aux pêcheries.—*Suite.*PROVINCE DU MANITOBA—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Adresse de poste.	Ressort.
			13. Quatrième lac du district de Winnipeg—Borné au nord par le 54e degré de latitude depuis le 99e méridien allant à l'est jusqu'au 95e méridien; à l'est par le 95e méridien depuis le 54e degré de latitude allant au sud jusqu'à la frontière nord du Manitoba; au sud par la frontière nord du Manitoba depuis le 95e méridien allant à l'ouest jusqu'au 99e méridien; à l'ouest par le 99e méridien depuis la frontière nord du Manitoba allant au nord jusqu'au 54e degré de latitude.
Gunne, Robt	Gardien	Winnipeg.....	} Chacun dans les limites de son district comme garde-forestier. Dans les limit. de son dist., agent des bois de la C.
Toole, Wm	do	do	
Fee, Michael	do	do	
Stevenson, E. F.	do	do	

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Gilchrist, F. C.	Inspecteur ..	Fort Qu'Appelle..	Les Territoires du Nord-Ouest.
Foster, John	Garde-pêche	Silton	Le lac Long, T.N.-O.
Lucas, S. B.	do	Holbrooke	District des Buttes de la Paix.
McKenzie, R. S.	do	Stobart	do de Prince-Albert.
Johnston, A. E.	do	Edmonton	} Ces districts de pêche comprennent les limites du district de chacun des employés comme garde-forestier.
Thompson, J. R.	do	Calgary	
Cook, R. S.	do	Prince-Albert	
Aikman, T. H.	do	} Aux soins du commissaire des terres fédérales, Winnipeg.....	} Ces districts de pêche comprennent les limites du district de chaque employé comme inspecteur de homestead dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.
Rogers, John	do		
Park, R. S.	do		
Arsenault, J. J.	do		
Allison, John	do		
Allison, W. H.	do		
De Balinhard, W. C.	do		

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

McNab, John	Inspecteur ..	New-Westminster.	La province de la Colombie-Britannique.
McKay, J. W.	Garde-pêche	Kamloops	Le district de Yale.
Meason, W. C.	do	Lac William	L'étendue de son district comme agent des Sauv.
Phillips, Michael	do	Kootenay	do do do
Higginson, T. S.	do	New-Westminster.	do do agent des terres féd.

LISTE des employés des pêcheries, etc.—*Fin.*

PISCICULTURE.

Nom.	Emploi.	Adresse.
Samuel Wilmot.....	Surintendant de pisciculture du Canada.....	Ottawa.
Charles Wilmot.....	Préposé à la pisciculture du gouvernement.....	Newcastle, Ont.
William Parker.....	do do.....	Sandwich, Ont.
L. N. Catellier.....	do do.....	Tadoussac, Qué.
Henry Davis.....	do do.....	Bassin de Gaspé, Qué.
Alex. Mowat.....	do do.....	Campbellton, N.-B.
A. H. Moore.....	do do.....	Magog, Qué.
A. B. Wilmot.....	do do.....	Bassin de Bedford, N.-E.
C. A. Farquharson.....	do do.....	Sydney, C.-B., N.-E.
Isaac Sheasgreen.....	do do.....	Esk-Sud, N.-B.
Charles McCluskey.....	do do.....	Grandes-Chutes, N.-B.
John McNab.....	do do.....	New-Westminster, C.-B.
A. Ogden.....	Etablissement de reproduction du homard du gouvern.	Bay View, Pictou, N.-E.

RÉCAPITULATION.

Provinces.	Nombre d'employés.
Ontario.....	101
Québec.....	71
Nouvelle-Ecosse.....	134
Nouveau-Brunswick.....	69
Ile du Prince-Edouard.....	2
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	34
Colombie-Britannique.....	5
Pisciculture.....	13
Officiers et équipage des navires employés à la protection des pêcheries.....	166
Total.....	595

En sus du personnel régulier ci-dessus, 204 gardiens locaux temporaires ont été employés de temps à autre pendant l'année suivant que l'occasion le requerrait. Quarante et un de ces gardiens ont été employés dans l'Ile du Prince-Edouard.

ANNEXE No 2.

PRIMES DE PÊCHE.

ÉTAT GÉNÉRAL des réclamations reçues en 1890 pour primes de pêche.

Province.	Comté.	Nombre de réclamations reçues.	Nombre de réclamations rejetées.	Nombre de réclamations restées en suspens.	Nombre de réclamations payées.
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	145	3		142
	Antigonish	136			136
	Cap-Breton	553	3		557*
	Digby	311	12		300*
	Guysboro'	1,242	8		1,234
	Halifax	1,738	15		1,727*
	Inverness	662	1		661
	Kings	65	1		64
	Lunenburg	1,082	8		1,074
	Pictou	24	1		23
	Queen	305	1		304
	Richmond	1,209	24	1	1,362*
	Shelburne	824	1		823
	Victoria	816	15		801
	Yarmouth	225	5		221*
	Totaux	9,337	98	1	9,429
Nouveau-Brunswick	Charlotte	837	10		827
	Gloucester	1,320	51		1,282*
	Kent	299	2		297
	Northumberland	14			14
	Restigouche	1	1		
	Saint-Jean	47	2		45
	Westmoreland	4			4
	Totaux	2,522	66		2,469
Ile du Prince-Edouard	King	710	26	1	683
	Prince	494	65		429
	Queen	148	3		145
		Totaux	1,352	94	1
Québec	Bonaventure	1,824	12		1,812
	Gaspé	2,432	36		2,396
	Rimouski	28	1		27
	Saguenay	576	10		569*
		Totaux	4,860	59	

RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Ecosse	9,337	98	1	9,429
Nouveau-Brunswick	2,522	66		2,469
Ile du Prince-Edouard	1,352	94	1	1,257
Québec	4,860	59		4,804
	18,071	317	2	17,959

*NOTE.—Le nombre de réclamations de primes payées en 1890 comprend plusieurs réclamations de l'année 1888 et 1889 restées en suspens pour être examinées. C'est ce qui explique la différence entre les réclamations payées et celle reçues, déduction faite de celles rejetées et restées en suspens.

ÉTAT GÉNÉRAL des paiements faits sur réclamations pour primes de pêche aux
bateaux et navires, pour l'année 1890.

Province.	Comté.	Montant payé.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	1,033 58	
	Antigonish	895 75	
	Cap-Breton	4,351 19	
	Digby	3,108 05	
	Guysboro'	8,849 44	
	Halifax	13,218 57	
	Inverness	5,826 67	
	King	508 38	
	Lunenburg	20,563 09	
	Pictou	146 00	
	Queen	2,767 00	
	Richmond	10,971 30	
	Shelburne	7,767 27	
	Victoria	5,477 00	
Yarmouth	5,776 35	91,259 64	
Nouveau-Brunswick....	Charlotte	6,322 07	
	Gloucester	11,623 15	
	Kent	2,312 35	
	Northumberland	293 26	
	Saint-Jean	523 50	
	Westmoreland	37 00	21,111 33
Ile du Prince-Edouard ..	King	5,550 09	
	Prince	4,574 93	
	Queen	1,561 30	11,686 32
Québec.....	Bonaventure	11,945 76	
	Gaspé	17,290 51	
	Rimouski	145 00	
	Saguenay	4,829 45	34,210 72
	A DÉDUIRE—Remises, bateaux de la N.-E., \$24 ; bateaux du N.-B., \$3		158,268 01 27 00
	Grand total		158,241 01

LISTE des primes de pêche payées aux navires dans chaque comté, pour
l'année 1890.

Province.	Comté.	Nombre de navires.	Tonnage.	Moyenne du tonnage.	Equipage.	Montant payé. \$ cts.
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	6	176	29	28	234 58
	Antigonish	1	11	11	2	13 75
	Cap-Breton	17	320	19	66	455 19
	Digby	42	965	23	280	1,381 05
	Guysboro'	14	371	26	69	500 44
	Halifax	101	2,716	27	601	3,950 57
	Inverness	16	523	33	113	732 67
	King	6	101	17	12	147 38
	Lunenburg	149	10,716	72	1,864	15,957 09
	Queen	12	628	52	129	942 00
	Richmond	68	2,038	30	487	2,963 30
	Shelburne	52	2,132	41	500	3,087 27
	Yarmouth	56	3,258	58	784	4,771 35
	Totaux	540	23,955	44	4,935	35,136 64
Nouveau-Brunswick	Charlotte	71	1,176	17	222	1,678 07
	Gloucester	41	551	13	141	812 15
	Kent	3	51	17	9	76 50
	Northumberland	6	168	28	31	216 26
	Saint-Jean	12	183	15	44	274 50
	Totaux	133	2,129	16	447	3,057 48
Ile du Prince-Edouard	King	15	506	34	102	713 09
	Prince	14	447	32	87	633 93
	Queen	3	49	16	14	63 30
	Totaux	32	1,002	31	203	1,410 32
Québec	Bonaventure	2	37	18	6	51 76
	Gaspé	7	277	40	59	376 51
	Saguenay	25	368	35	155	1,287 45
	Totaux	34	1,182	35	220	1,715 72

RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Ecosse	540	23,955	44	4,935	35,136 64
Nouveau-Brunswick	133	2,129	16	447	3,057 48
Ile du Prince-Edouard	32	1,002	31	203	1,410 32
Québec	34	1,182	35	220	1,715 72
Grands totaux	739	28,268	38	5,805	41,320 16

LISTE des primes de pêche payées aux navires, pour l'année 1890.

Province.	Comté.	Nombre de navires.	Equipage.	Montant payé.
				\$ cts.
Nouvelle-Ecosse.....	Annapolis.....	136	221	799 00
	Antigonish.....	135	249	882 00
	Cap-Breton.....	540	1,119	3,896 00
	Digby.....	258	490	1,727 00
	Guysboro'.....	1,219	2,378	8,349 00
	Halifax.....	1,624	2,548	9,268 00
	Inverness.....	645	1,483	5,094 00
	King.....	58	101	361 00
	Lunenburg.....	925	1,228	4,606 00
	Pictou.....	23	41	146 00
	Queen.....	292	510	1,825 00
	Richmond.....	1,294	2,238	8,008 00
	Shelburne.....	771	1,303	4,680 00
	Victoria.....	801	1,549	5,477 00
	Yarmouth.....	165	280	1,005 00
		Totaux.....	8,886	15,738
Nouveau-Brunswick....	Charlotte.....	756	1,296	4,644 00
	Gloucester.....	1,229	3,193	10,811 00
	Kent.....	294	647	2,235 85
	Northumberland.....	8	23	77 00
	Saint-Jean.....	33	72	249 00
	Westmoreland.....	4	11	37 00
	Totaux.....	2,324	5,242	18,053 85
Ile du Prince-Édouard...	King.....	658	1,392	4,837 00
	Prince.....	392	1,180	3,941 00
	Queen.....	142	452	1,498 00
	Totaux.....	1,192	3,024	10,276 00
Québec.....	Bonaventure.....	1,810	3,360	11,894 00
	Gaspé.....	2,385	4,846	16,914 00
	Rimouski.....	27	38	145 00
	Saguenay.....	544	997	3,542 00
	Totaux.....	4,766	9,241	32,495 00

RÉCAPITULATION.

Nouvelle-Ecosse.....	8,886	15,738	56,123 00
Nouveau-Brunswick....	2,324	5,242	18,053 85
Ile du Prince-Édouard...	1,192	3,024	10,276 00
Québec.....	4,766	9,241	32,495 00
Grands totaux.....	17,168	33,245	116,947 85
A DÉDUIRE—Remises, navires de la N.-E., \$24 ; nav. du N.B., \$3.00.....			27 00
Total.....			116,920 85

LISTE des primes de pêche payées aux navires, pour l'année 1890.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

COMTÉ D'ANNAPOLIS.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant des primes payées.
							\$ cts.
90,667	Edward Everett...	Digby	57	Fred. W. Thorne.....	Victoria Beach..	11	81 94.
80,001	Florence.....	Saint-Jean, N.-B	15	Jno. Magranahan.....	Margaretville...	1	15 00
88,584	Index.....	Yarmouth.....	17	Robt. Magranahan....	do	2	21 25
94,693	John H. Kennedy	Digby.....	54	John S. Hayden.....	Victoria Beach..	5	69 44
75,594	Lizzie G.....	do	16	John Apt.....	do	5	24 00
83,253	Rescue.....	Annapolis	17	Josiah Burrell.....	Clementsport...	4	22 95

COMTÉ DANTIGONISH.

96,787	Benicia Boy.....	Halifax.....	11	Lawrence Hylan.....	Détroit de Canso	2	13 75
--------	------------------	--------------	----	---------------------	------------------	---	-------

COMTÉ DU CAP-BRETON.

92,609	Belle of the Bay	Sydney.....	11	Patrick Burke	Mira Bay.....	4	14 85
88,507	Belle of Rome	do	14	Wm. Mann	Gabarus.....	5	21 00
77,851	Buxom.....	do	11	Daniel McGrath.....	Petit Bras d'Or..	2	16 50
80,977	J. W. Ingraham.....	do	14	Francis Dixon	Catalone.....	3	18 38
74,039	James Henry	do	18	C. W. Dunn.....	Sydney-Nord...	3	21 60
77,844	May Flower.....	Halifax.....	19	John H. Burke.....	Petite Lorraine..	3	28 50
80,974	Mary Ann.....	Sydney.....	19	Thomas Hart.....	Main-à-dieu.....	4	28 50
5,577	Mary Ann Bell.....	Lunenburg.....	33	John Arseneault.....	Petit Bras d'Or..	6	43 32
72,047	Mary Moulton.....	Arichat.....	26	Joseph Jessome.....	do	4	39 00
73,021	Marie Anne.....	Iles de la Madel.	46	John Arseneault.....	do	8	62 10
92,600	Merit.....	Sydney.....	13	Alex. Leblanc, aîné..	do	3	19 50
85,340	Ocean Ranger.....	Lunenburg.....	11	James O'Neil.....	Bateston.....	3	14 44
80,973	Ocean Wave.....	Sydney.....	20	Samuel Moore.....	Petit Bras d'Or..	4	30 00
88,504	Quick Step.....	do	12	T., M. et F. Marsh...	Lingan.....	3	18 00
74,938	River Queen.....	do	32	Peter Desveaux.....	Petit Bras d'Or..	6	48 00
77,857	Sailor's Bride.....	do	11	Edward O'Brien.....	do	2	16 50
92,593	Thomas Parnell...	do	10	Wm. Anderson.....	Sydney-Nord...	3	15 00

COMTÉ DE DIGBY.

75,612	Alice.....	Yarmouth.....	17	Handley Bates <i>et al.</i> ...	Freeport.....	6	25 50
90,660	Alice May.....	do	18	Bradish Bailey.....	Westport.....	8	27 00
83,431	Acahian.....	Weymouth.....	32	Samuel Thurber.....	Freeport.....	10	48 00
83,258	Alfred.....	Annapolis.....	22	Amos H. Outhouse...	Tiverton.....	8	33 00
72,978	Annie Coggins.....	Digby.....	22	Livingstone Coggins..	Westport.....	6	28 88
94,696	Annie M. Sproule..	do	70	John W. Sproule.....	Litchfield.....	10	90 00
83,267	Bessie May.....	Saint-Jean, N.-B	23	Edgar McDormand.....	Westport.....	8	34 50
94,698	Carrie H.....	Digby.....	20	Angusles Haycock...	do	7	30 00
74,331	Condor.....	Yarmouth.....	11	Howard Titus.....	do	4	14 85
75,771	Dove.....	do	20	Joseph Ossinger.....	Tiverton.....	7	30 00
88,403	David Sprague.....	Digby.....	31	Collins Titus.....	Westport.....	2	31 01
80,797	Ella H.....	do	13	T. W. Whiteneck.....	Freeport.....	5	19 50
85,683	Edith L.....	do	16	Fred. Coggins.....	Westport.....	4	20 00
77,740	Elmer.....	do	15	Walter Coggins.....	do	6	22 50
75,757	Etta.....	Yarmouth.....	17	T. et J. W. C. Webber	do	6	25 50

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*

COMTÉ DE DIGBY.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							\$ cts.
90,662	Edward A. Horton	Digby	67	Joseph E. Snow	Digby	14	100 50
74,329	Fairy Queen	Yarmouth	13	Wallace Coggins	Westport	5	17 88
80,798	Freddie G.	Digby	18	George Gower	do	6	27 00
75,614	Fawn	do	17	Isaac Peters	do	4	20 04
75,601	Flash	do	10	James A. Titus	do	5	15 00
83,260	Gazelle	Annapolis	20	D. et O. Sproule	Digby	6	27 86
80,800	Helen Maude	Digby	20	Chas. McDormand	Westport	7	30 00
80,799	Hattie T.	do	16	F. P. Titus	do	4	24 00
80,604	Jennie C.	Yarmouth	16	Charles Hicks	do	6	24 00
97,026	James Farnham	do	31	John W. Snow	Digby	7	46 50
85,690	Lora T.	Digby	15	Joseph Thurber	Freeport	6	20 90
85,685	L. M. Ellis	do	35	Holland Outhouse	Tiverton	11	52 50
80,881	Lena May	Saint-André	18	Wilnot Benson	Westport	6	27 00
88,404	Live Yankee	Digby	57	Howard Anderson	Digby	9	74 82
80,794	Minnie C.	do	18	Charles Bailey	Westport	6	27 00
85,682	Malapert	do	22	James C. Glaven	do	8	33 00
83,257	Princess Lousie	Annapolis	21	John A. Smith	Tiverton	8	31 50
90,873	Primrose	Yarmouth	34	George Coggins	Westport	9	51 00
83,132	Restless	Digby	25	Jackson Coggins	do	8	37 50
85,558	S. A. Crowell	Yarmouth	23	Wallace Gower	Freeport	8	34 50
75,726	Thrush	do	13	Handley Outhouse	Tiverton	4	17 55
94,694	Utah Eunice	Digby	33	M. et E. Haines	Freeport	8	49 50
85,559	Willie	Yarmouth	12	S. Y. Haines et E. C. Thurber	do	6	18 00
72,980	Wave	Digby	11	Samuel Thurber	do	4	13 76
74,317	Willie	Yarmouth	21	Henry Glaven	Westport	8	31 50
75,722	Yuba	do	15	George Denton	do	6	22 50

COMTE DE GUYSBORO'.

90,844	Armada	Guysboro'	25	Wm. O'Hara	Havre Coddle	6	37 50
80,991	Atalanta	do	80	Stephen Sweet	Havre Isaac	11	101 25
90,736	Alert	Pt. Hawkesbury	11	W. A. Keating et John Fraser	Port-Mulgrave	3	16 50
47,771	Atalia	Guysboro'	34	Thos. H. Peeples	Havre du Pirate	4	51 00
80,992	Annie W.	do	10	Elijah Walters	do du Vin	3	15 00
80,990	Bonnie Doon	do	13	Thomas Munroe	White Head	3	14 64
64,914	Blooming Dale	Halifax	13	Charles Horn	Dover	4	16 26
35,622	George	do	30	Norman McLeod	New Harbour	5	36 57
80,999	Guardian Angel	Guysboro'	21	Joseph Fougère, jeune	Rivière Larry	5	28 88
57,715	John Laurance	Halifax	23	Alex. Henderson	New Harbour	5	31 63
80,840	Lettie May	Lunenburg	41	Enos. L. Munroe	White Head	6	49 21
69,964	Lizzie A.	Pt. Hawkesbury	20	J. F. et A. H. Reeves	Havre du Pirate	4	30 00
80,970	Orion	Halifax	24	Edward B. Pelrine	Rivière Larry	5	33 00
75,892	Peter Mitchell	Pt. Hawkesbury	26	W. et Wm. P. Power	Havre du Pirate	5	39 00

COMTÉ DE HALIFAX.

77,826	Abbie G.	Halifax	31	Walter Clawson	Havre Plaisant	4	38 76
61,625	Alpha	do	18	Lindsay Hubley	Village Français	4	24 30
57,727	Agnes	do	21	John Hayes	Anse au Hareng	4	31 50
74,020	Addie	do	16	Dennis Fagan	Havre Ketch	3	18 00
83,106	Annie Isabelle	do	23	Peter Bowser et al	H. Musquodob.	5	34 50
90,721	Brilliant Star	do	36	P. et J. Harting	Jeddore-Est	10	54 00
37,619	British Queen	do	20	Wm. Hubley	Baie Spry	6	30 00

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*

COMTÉ DE HALIFAX.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							§ cts.
94,680	Bonnie Glen	Halifax	17	Wm. Murphy	Owls Head	5	25 50
94,662	Bessie Florence	do	12	C. W. Twohig	Pennant	3	18 00
90,496	Black Prince	do	18	J. W. Slaunwhite	Baie Terrance	3	27 00
74,071	Condor	do	20	G. J. et E. Julien	Chezsetcook O.	5	27 50
64,872	Catherine	do	20	A. et D. Lapiere	do	3	30 00
75,806	Can't Help It	do	57	Henry Beazley	Halifax	9	85 50
85,981	Champion	do	17	Edward Morrison	do	3	25 50
96,799	Catherine A. C.	do	17	Hezekiah Cleveland	Havre des Sauv.	3	25 50
61,629	Carrie R.	do	17	John Jollimore	Baie Terrance	3	25 50
83,320	Dessie M.	do	80	James T. Thompson	Halifax	16	120 00
77,607	Dianthus	Lunenburg	45	Joshua Dauphiney	Anse au Hareng	5	67 50
85,655	Daisy	Halifax	16	Wn. et C. Johnson	Havre des Sauv.	4	24 00
85,663	Daring	do	18	Chas. Slaunwhite, aîné	Baie Terrance	3	27 00
96,785	Eva M. B.	do	45	Daniel Bonang <i>et al.</i>	Chezsetcook O.	13	67 50
92,564	Evangeline	do	23	Daniel Baker	Jeddore-Ouest	9	34 50
80,832	Ella May	Lunenburg	16	Amos Murphy	Village Français	3	24 00
74,091	Eastern Clipper	Halifax	35	John H. Fader	Hd. Margaret's B	4	52 50
90,481	Ella D.	do	32	Arch. Darrah	Anse au Hareng	7	48 00
90,726	Ellen Maud	do	16	George Schmare	Sambro	4	24 00
94,678	Extenuate	do	10	Alex. Tough	do	3	13 13
61,544	Emma Jane	do	21	Simon P. Slaunwhite	Baie Terrance	3	27 00
88,227	Fleetwing	do	32	Thos. Lapiere <i>et al.</i>	Chezsetcook O.	10	45 82
90,717	Florence	do	80	C. W. Anderson	Halifax	16	120 00
94,636	Fortuna	do	80	A. N. Whitman	do	18	120 00
83,180	Friend	do	17	Henry Fader	Dover-Est	3	25 50
85,644	Flora	do	42	P. A. Scallion	Anse au Hareng	8	63 00
55,836	Frank Newton	Sydney	40	Theo. Conrod	Havre Sheet	9	60 00
90,489	Greenleaf	Halifax	44	Patk. Julien <i>et al.</i>	Chezsetcook O.	12	66 00
57,760	Guardian Angel	do	36	John McCarthy	Baie Spry	7	54 00
85,382	G. H. Marryat	do	24	E. A. Creighton	Halifax	5	36 00
96,782	Glide	do	10	Geo. Burgoyne	Anse Hackett	2	15 00
94,963	Golden Seal	Lunenburg	32	Chas. W. Hart	Sambro	5	48 00
37,448	Gipsy Lass	Halifax	26	John P. Slaunwhite	Baie Terrance	5	39 00
88,220	Grandee	do	14	Aaron Martin	Sambro	3	21 00
92,574	H. W. Wentzel	do	36	John Ferguson	Chezsetcook O.	11	54 00
69,097	Highland Jane	do	32	George Hartlin	Jeddore-Est	10	48 00
77,788	Hesperus	do	16	Joseph Reyno	Anse au Hareng	3	24 00
83,134	Infant	do	15	John Reyno	do	3	22 50
83,306	Iona	do	26	Andrew Sullivan	do	7	39 00
74,080	J. A. Kirk	do	16	Geo. Boutilier	Mushaboon	3	19 20
54,132	John Franklin	do	18	Edward Dempsey	Anse au Hareng	4	27 00
94,665	Louis Luby	do	41	Wm. Lapiere <i>et al.</i>	Chezsetcook O.	14	61 50
96,789	Lydia A. Mason	do	39	Peter Mason	Tangier	8	58 50
74,099	Leading Breeze	do	15	D. F. et G. S. Covey	Anse Hackett	3	22 50
94,661	L. C. Tough	do	12	John Tough	Pennant	3	18 00
69,105	Lady of the Lake	do	20	Richard Christian	Prospect, en haut	4	25 00
96,790	Lilly C.	do	12	Wm. B. et Jno. Selig.	do	3	13 50
85,385	Minnie M.	do	27	J. D. Gates et W. Nieforth	Seaforth	9	40 50
46,498	Mariner	do	56	W. C. et J. H. Henley	Baie Spry	9	84 00
83,108	Maud	do	15	Joseph Reyno	Anse au Hareng	4	22 50
94,671	Mary A. W	do	13	Andrew Blakely	Havre des Sauv.	2	16 25
85,644	Mary E.	do	14	Andrew Twohig	Sambro	3	18 38
90,716	New Dominion	do	34	Jeremiah et Jos. Fillis	Chezsetcook O.	11	51 00
83,107	North Star	do	26	M. W. et G. M. Nieforth	Seaforth	7	36 57
80,841	Nina	do	13	Thos. O'Neal	Halifax	5	19 50
94,667	Nettie M. G.	do	32	S. Hubley et C. Garrison	Havre des Sauv.	9	48 00
80,843	Nettie B. H.	do	23	Jno. A. et Wm. Hearn	Prospect, en haut	3	28 76
85,665	Nellie D.	do	12	Daniel Smith	Sambro	3	18 00
37,608	Ocean Belle	do	68	John Allen et fils.	Halifax	5	87 44
64,018	Ocean Bride	do	23	Matthew Lynch	Anse Ferguson	5	34 50
92,571	Primrose	do	14	Jas. F. Slaunwhite	Baie Terrance	3	21 00
77,729	Royal Charlie	do	31	Alex. Jennex	Jeddore	7	39 54

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMTÉ DE HALIFAX—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.	
							\$	cts.
59,462	Rival	Halifax	18	Henry Falconer	Lakeville	7	27	00
77,787	Rescue	do	20	James Fader	Dover-Est	5	30	00
53,551	Roving Bird	do	24	John Brown	Anse au Hareng	4	36	00
92,575	Robinetta	do	14	Wm. S. Henneberry	Sambro	2	21	00
88,223	River Belle	do	11	Jno. D. Christian	Upper Prospect	4	16	50
75,575	Rising Dawn	Lunenburg	18	John W. Hurley	do	4	24	30
53,600	Starlight	Halifax	29	Thomas Cooper	Havre Musquodoboit	8	43	50
74,087	Sea Gem	do	30	Wm. Gennox	Jeddore-Est	8	45	00
37,519	Safe Guide	do	36	W. Chas. Henley	Baie Spry	7	54	00
94,675	Success	do	16	Isaac Prest	do	5	24	00
41,787	Silver Dart	do	30	John W. Hutt	do	6	41	79
83,114	Sailor's Fancy	do	16	Lawson Pace	Glen Margaret	3	24	00
85,390	Susan C.	do	21	Daniel Croucher	Anse Hackett	3	31	50
64,869	Sarah L. Oxner	do	33	Edward Hayes	Anse au Hareng	8	49	50
96,792	Success	do	21	Geo. J. Longard	Upper Prospect	5	31	50
90,494	Two Brothers	do	21	J. Ferguson et E. Roast	Chezzecook-Est	7	31	50
75,833	Twilight	do	14	Eli Baker	Jeddore-Est	5	19	25
90,490	T. W. Wolfe	do	31	Charles Wolfe et al.	Chezzecook-O.	9	46	50
77,836	T. W. Smith	do	35	Charles Beaver	Baie Spry	7	52	50
61,946	Union	do	22	Colin Mitchell	Jeddore-Est	7	33	00
57,662	Village Bride	do	24	Andrew Crawford	Chezzecook-Est	8	36	00
90,485	Violet West	do	36	Chas. Nieforth	Seaforth	11	54	00
88,609	Virgesco	Lunenburg	57	Geo. E. Boak et Cie.	Halifax	2	54	97
90,723	Winnie L.	Halifax	31	Daniel Manet et al.	Chezzecook-O.	10	46	50
83,042	Western Belle	do	23	John Thomas	Anse au Hareng	7	34	50
75,578	Wily	Lunenburg	13	James Morash, jr.	Dover-Ouest	4	19	50
92,578	Willetta	Halifax	12	Joseph Gray	Sambro	3	18	00
85,378	Zephyr	do	14	Robt. Slaunwhite	Baie Terrance	3	21	00
73,966	do	do	27	J. I. et S. Harpell	Jeddore-Ouest	6	40	50

COMTÉ D'INVERNESS.

90,731	Annie E. Paint	Pt-Hawkesbury	80	W. H. et F. L. M. Paint	Pt-Hawkesbury	8	100	00
90,739	Arizona	do	49	do	do	5	73	50
75,783	Crescent	Arichat	26	Camille White	Chéticamp	8	39	00
41,925	Euxine	do	38	Arsène Doucet	do	10	57	00
90,734	H. M. Crosby	Pt-Hawkesbury	64	Peter Paint, jeune	Détroit de Canso	14	90	00
96,763	Lelia Linwood	do	67	W. H. et F. L. M. Paint	Pt-Hawkesbury	8	83	78
92,313	Martha	Liverpool	10	Eusébe Chiasson	Chéticamp	5	15	00
69,125	May Flower	Halifax	11	Hyacinthe Chiasson	do	4	16	50
96,761	Quick	Pt-Hawkesbury	13	Dennis Burns	do	5	19	50
73,119	Royal	Halifax	12	Leonard Embree	Pt-Hawkesbury	5	18	00
83,094	St. Mary	Pt-Hawkesbury	15	D. Chesson	Margaree	5	22	50
90,733	St. Joseph	do	27	Jno. G. Crowdis	do	7	40	50
74,335	Safe	Yarmouth	35	David Doucet	Grand-Etang	10	52	50
92,567	Trial	Halifax	12	M. Chesson et P. Gallant	Margaree	4	16	20
64,718	Temperance	Pt-Hawkesbury	26	Jno. McFarlane	do	5	31	69
73,962	Willie B.	Liverpool	38	Win. Delaney	do	10	57	00

COMTÉ DE KING.

94,727	Aurelia	Windsor	21	H. et J. Parker	Hall's Harbour	2	31	50
75,430	Dolphin	Annapolis	11	Henry E. Ogilvie	Cornwallis	2	16	50
49,111	Ellen	Yarmouth	29	Arthur Ogilvie	do	2	43	50
92,486	Notilus	Windsor	11	Jos. Meisner	Chipman Brook	2	12	38
85,629	Unexpected	Parrsboro'	15	Fred. Parker	Hall's Harbour	2	22	50
85,508	Zelina	St-Jean, N.-B.	14	Jas. E. Ogilvie	Cornwallis	2	21	00

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMTÉ DE LUNENBURG.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							\$ cts.
94,783	Alaska.....	Lunenburg.....	80	Benj. Anderson, P.-G.	Lunenburg.....	14	120 00
83,176	Amazon.....	do.....	80	Jessen Anderson, P.-G.	do.....	12	109 50
90,864	Advance.....	do.....	80	L. Anderson et Cie, P.-G.	do.....	14	120 00
94,965	Alice B.....	do.....	66	Adnah Burns.....	LaHave.....	12	99 00
96,831	Argo.....	do.....	42	Leander Oxner.....	do.....	9	63 00
94,790	Abana.....	do.....	80	Jno. M. Ritcey, P.-G.	do.....	14	120 00
90,866	Alice.....	do.....	12	Solomon Richard, P.-G.	do.....	3	18 00
90,870	Arietis.....	do.....	80	Chas. Hewit.....	Lunenburg.....	17	120 00
94,778	Argosy.....	do.....	80	Chas. Smith, P.-G.	do.....	14	120 00
90,600	Acadia.....	do.....	79	David Smith.....	do.....	13	114 26
90,852	Athlete.....	do.....	78	Jno. B. Young, P.-G.	do.....	12	117 00
94,644	Angler.....	do.....	80	A. H. Zwicker, P.-G.	do.....	14	120 00
94,961	Altona.....	do.....	67	Emmanuel Zellers.....	do.....	13	100 50
92,637	Bertie C. H.....	do.....	80	Wm. Gilfoy, P.-G.	do.....	14	120 00
94,784	B. C. Smith.....	do.....	80	Joshua Hirtle.....	do.....	14	120 00
85,730	Beulah.....	do.....	80	Hibbert Lohnes, P.-G.	LaHave.....	14	120 00
94,647	Bonus.....	do.....	80	Jno. M. Ritcey, P.-G.	do.....	14	120 00
94,648	Batavia.....	do.....	80	Jas. Spearwater, P.-G.	do.....	14	120 00
96,823	Burnam H.....	do.....	80	Benj. Morash.....	Lunenburg.....	14	120 00
94,782	Bona Fides.....	do.....	80	J. Joseph Rudolph.....	do.....	14	120 00
96,828	Bonanza.....	do.....	80	Chas. Silver, P.-G.	do.....	14	120 00
94,658	C. A. Ernst.....	do.....	57	Abraham Ernst.....	Baie Mahone.....	11	81 93
94,645	C. A. Chisholm.....	do.....	80	do.....	do.....	12	120 00
97,084	Calla Lily.....	do.....	62	Edmund Hirtle, P.-G.	LaHave.....	12	93 00
97,081	Carrie.....	do.....	80	Albert McKean.....	Pleasantville.....	13	120 00
90,857	Capio.....	do.....	71	do.....	do.....	12	106 50
94,652	Cashier.....	do.....	80	W. N. Reinhardt, P.-G.	LaHave.....	16	120 00
90,856	Cleta.....	do.....	80	do.....	do.....	14	120 00
88,348	Cymbeline.....	do.....	80	J. N. Rafuse, P.-G.	do.....	15	120 00
96,825	Cecilia W.....	do.....	41	Robt. Walfield, P.-G.	do.....	8	61 50
94,643	Carrie M. C.....	do.....	39	Norman Chandler.....	Pte-au-Renard.....	9	58 50
94,653	C. U. Mader.....	do.....	80	C. U. Mader, P.-G.	Baie Mahone.....	14	120 00
85,642	Charlotte E. C.....	do.....	80	do.....	do.....	10	110 00
90,869	Clara E. Mason.....	do.....	80	David Smith.....	Lunenburg.....	12	120 00
94,646	Carrie C. W.....	do.....	80	Martin Westhaver.....	Martin's Brook.....	14	109 42
92,622	Coronet.....	do.....	80	A. H. Zwicker, P.-G.	Lunenburg.....	14	120 00
90,824	Ceto.....	do.....	80	James Conrad, P.-G.	LaHave.....	14	120 00
97,085	D. Cronin.....	do.....	59	Lewis Strum.....	Baie Mahone.....	11	88 50
88,355	D. A. Mader.....	do.....	80	C. U. Mader, P.-G.	do.....	10	110 00
90,855	Delta.....	do.....	24	Alex. Greek.....	Lunenburg.....	7	36 00
88,618	Darling.....	do.....	80	Jacob Sarty, P.-G.	LaHave.....	14	120 00
42,505	Delight.....	do.....	49	Abraham Ernst.....	Baie Mahone.....	8	69 42
97,089	Dictator.....	do.....	80	S. Watson Oxner, P.-G.	Lunenburg.....	14	120 00
96,826	Director.....	do.....	80	David Smith, P.-G.	do.....	14	120 00
88,358	Dolphin.....	do.....	80	Howard Wynaecht.....	do.....	14	120 00
85,736	Dominion.....	do.....	80	Wm. Young, P.-G.	do.....	14	120 00
75,569	Empress.....	do.....	47	Simon Pentz, P.-G.	LaHave.....	10	70 50
96,821	Edgar F. Richard.....	do.....	55	Elias Richard, aîné.....	do.....	11	82 50
94,960	Eureka.....	do.....	80	Reuben Smith, P.-G.	do.....	14	120 00
94,650	Elsie.....	do.....	47	Jno. Schmeisser, P.-G.	do.....	12	70 50
83,308	Ella.....	Liverpool.....	10	Hugh Stanford.....	Chester.....	2	15 00
85,731	Eva L. H.....	Lunenburg.....	62	Jacob Hiltz.....	Baie Mahone.....	10	93 00
88,356	Energy.....	do.....	80	C. U. Mader, P.-G.	do.....	14	120 00
94,659	Enterprise.....	do.....	80	Albert Cleversey, P.-G.	LaHave.....	14	120 00
90,584	Eldorado.....	do.....	75	Jno. Creaser, P.-G.	do.....	12	112 50
94,771	Florence M. Smith.....	do.....	80	Benj. Anderson.....	Lunenburg.....	14	120 00
85,361	Forest Belle.....	do.....	80	James A. Hirtle.....	do.....	11	120 00
94,656	Florin.....	do.....	58	Edwin Kaulbach, P.-G.	do.....	10	87 00
94,957	Feronia.....	do.....	77	Jno. H. Kaulbach.....	Baie Mahone.....	12	115 50
94,952	Finance.....	do.....	58	Jno. Hines, P.-G.	Bridgewater.....	9	82 65
88,357	Floresta.....	do.....	57	Stephen Mosher, P.-G.	Lunenburg.....	12	85 50

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMTÉ DE LUNENBURG.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
92,638	Florence M.	Lunenburg.	80	Alex. Silver.	Lunenburg.	11	115 00
96,836	Gleaner.	do	80	Wm. C. Acker, P.-G.	do	10	110 00
90,862	Grenada.	do	80	Reuben Romkey, P.-G.	La Have.	14	120 00
88,347	Geneva.	do	80	Henry Wilson, P.-G.	Lunenburg.	15	120 00
94,773	Galatea.	do	80	Jno. B. Young, P.-G.	do	14	120 00
90,582	G. A. Smith.	do	80	Wm. Young, P.-G.	do	14	120 00
97,088	Glendale.	do	38	Chas. Bell, P.-G.	La Have.	8	57 00
90,859	Hector W. McG.	do	80	Wm. McGregor, P.-G.	do	14	120 00
96,837	Irving G.	do	80	Henry Gerhardt, P.-G.	Lunenburg.	14	120 00
90,585	Iris.	do	80	David Smith, P.-G.	do	14	120 00
92,639	Jennie Miller.	do	80	Henry Adams, P.-G.	do	12	120 00
85,723	Jessie A. Loye.	do	80	James A. Hirtle.	do	15	112 94
94,770	Joseph O.	do	53	Thomas Oakley, P.-G.	La Have.	11	79 50
94,789	Joseph McGill.	do	80	David Ritcey, P.-G.	do	14	120 00
83,485	Jno. M. Inglis.	Liverpool.	79	J. S. Wolfe, P.-G.	Dublin-Ouest.	15	118 50
94,785	J. C. Schwartz.	Lunenburg.	80	Chas. Hewitt, P.-G.	Lunenburg.	14	120 00
94,654	J. W. Geldert.	do	80	S. Watson Oxner, P.-G.	do	14	120 00
96,830	J. A. Silver.	do	80	Chas. L. Silver, P.-G.	do	14	120 00
74,019	Jewel.	do	52	Leonard Young.	do	11	78 00
96,833	L. E. Young.	do	80	Benj. Anderson, P.-G.	do	15	120 00
88,352	Linaria.	do	80	U. W. Falt.	Petite Rivière.	14	120 00
94,788	Laura C. Zwicker.	do	80	Abraham Ernst.	Baie Mahone.	12	120 00
88,360	Lettie M. Hardy.	do	80	W. A. Pickels.	do	14	120 00
90,854	Latona.	do	80	S. Watson Oxner, P.-G.	Lunenburg.	14	120 00
96,838	La France.	do	80	do	do	14	120 00
90,867	Laura A. Smith.	do	80	do	do	14	120 00
83,351	Louisa J. Selig.	do	80	J. Moyle Rudolph, P.-G.	do	14	120 00
96,827	Leopold.	do	80	Charles Smith.	do	12	111 42
96,832	Lora M. Knock.	do	80	David Smith, P.-G.	do	14	120 00
94,781	Leonora B. Winter.	do	80	do	do	14	120 00
94,780	Laurence.	do	80	Wm. Zwicker.	do	14	116 00
94,772	Molega.	do	80	Benj. Anderson, P.-G.	do	14	120 00
92,640	Minerva.	do	80	Wm. C. Acker, P.-G.	do	13	120 00
94,777	Maurice C. Geldert.	do	80	Geo. Geldert, P.-G.	do	15	120 00
94,775	Malabar.	do	80	R. H. Griffiths.	do	14	120 00
83,173	Maggie Smith.	do	80	Reuben Smith, P.-G.	La Have.	10	120 00
90,823	Miletus.	Port-Medway.	80	Jno. Shankles, P.-G.	do	14	120 00
92,633	Magnolia.	Lunenburg.	80	Joshua Heckman, aîné, P.-G.	Lunenburg.	12	120 00
94,951	Maggie McNeil.	do	75	F. I. McNeil.	do	12	112 50
74,319	Merino.	do	46	J. Joseph Rudolph.	do	9	69 00
92,635	M. B. Smith.	do	80	Wm. C. Smith.	do	15	120 00
90,586	Morris Wilson.	do	80	J. H. Wilson.	do	13	115 71
92,632	Monarch.	do	80	do	do	14	120 00
88,342	Nova Zembla.	do	80	Freeman Anderson, P.-G.	do	12	120 00
88,603	Nokomis.	do	80	C. U. Mader, P.-G.	Baie Mahone.	14	120 00
92,634	Nellie B.	do	80	Alfred Heisler, P.-G.	Lunenburg.	12	108 00
94,966	Nicanor.	do	79	David Westhaver.	Martin's Brook.	12	118 50
92,636	Nonpareil.	do	80	Jno. Zinck.	Lunenburg.	14	120 00
94,655	Nevada.	do	46	James Bell.	La Have.	9	69 00
90,598	Osprey.	do	80	Christian Geldert.	Lunenburg.	14	120 00
88,346	Olive.	do	80	Daniel Getson, P.-G.	La Have.	14	120 00
90,587	Ornatu.	do	80	Albert McKean, P.-G.	Pleasantville.	12	120 00
94,641	Ovando.	do	80	Jeffrey Publicover, P.-G.	La Have.	13	120 00
94,954	Otto.	do	80	Abraham Ernst.	Baie Mahone.	12	120 00
94,786	Ontario.	do	80	W. A. Jefferson.	Lunenburg.	14	120 00
85,562	Oresa.	Barrington.	14	Arthur Mason.	do	5	21 00
94,779	O. P. Silver.	Lunenburg.	80	Chas. L. Silver.	do	14	120 00
94,774	Puritan.	do	80	James Kresser.	La Have.	14	120 00
85,647	Pembina.	do	80	L. Anderson et Cie.	Lunenburg.	14	120 00
85,331	Parisian.	do	80	Allan R. Morash, P.-G.	do	14	120 00

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Fin.

COMTÉ DE LUNENBURG—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							§ cts.
92,320	Rialto	Liverpool	46	L. B. Currie, P.-G.	New Dublin	10	69 00
90,593	Ralph	Lunenburg	51	Solomon Smith, P.-G.	La Have	10	76 50
97,087	Robt. C. Bruhm	do	61	Abraham Ernst	Baie Mahone	11	91 50
96,834	Robt. F. Masson	do	80	Martin Mason, P.-G.	Lunenburg	14	120 00
85,349	Rise Over	do	80	Wm. Smeltzer, P.-G.	do	12	120 00
94,962	Stella E	do	80	Reuben Ritcey, P.-G.	La Have	14	120 00
74,096	Silver Stream	Halifax	35	David Mills	Chester	5	52 50
92,629	Sea Queen	Lunenburg	21	Geo. Young, aîné	Anse du Moulin	3	31 50
88,349	Senovar	do	80	Nathan Hiltz	Rivière Martin	13	115 71
90,868	Sadie	do	79	Chas. Smith, P.-G.	Lunenburg	14	118 50
94,787	Sainoa	do	80	James Smith, P.-G.	do	14	120 00
94,657	T. W. Langille	do	71	Francis Conrad, P.-G.	do	12	106 50
92,623	Torridon	do	80	Wm. McGregor, P.-G.	La Have	14	120 00
97,086	Veria G.	do	53	J. Getson, P.-G.	do	12	79 50
94,956	Venezuela	do	80	Wm. Mossman, P.-G.	Kingsbury	14	120 00
83,164	Valiant	do	80	Ammon Ritcey, P.-G.	La Have	13	120 00
85,635	Vanilla	do	80	John M. Ritcey, P.-G.	do	14	120 00
94,649	Valenar	do	80	Nathan Hiltz	Rivière Martin	12	120 00
85,334	Valorus	do	57	Benjamin Lohnes	Lunenburg	13	85 50
85,735	Victory	do	80	Leonard Young, P.-G.	do	14	120 00
90,597	Vivian	do	80	A. H. Zwicker, P.-G.	do	13	115 71
94,776	Volunteer	do	80	Stannage Craeser, P.-G.	La Have	14	120 00
94,953	W. D. Richard	do	80	W. N. Reinhardt, P.-G.	do	12	120 00
96,829	Wisteria	do	80	Freeman Anderson, P.-G.	Lunenburg	14	120 00
94,642	Winnie C.	do	55	Edmen Walters, P.-G.	La Have	12	82 50
94,967	White Cloud	do	80	C. M. Mader, P.-G.	Baie-Mahone	14	120 00
83,174	W. E. Young	do	80	J. H. Wilson	Lunenburg	14	109 42
71,368	Zelu	do	20	Wm. Westhaver	Martin's Brook	6	30 00

COMTÉ DE QUEEN.

85,344	Donzella	Lunenburg	80	Adam Selig	Anse Vogler	14	120 00
90,825	Henry W. Batchelder	Port-Medway	80	S. E. Teel	do	14	120 00
83,316	Lottie	do	80	do	do	15	120 00
83,494	Lizzie Wharton	do	80	A. Y. Seely	do	16	120 00
92,330	Mary E. Leslie	Liverpool	80	A. W. Hendry	Liverpool	16	120 00
75,762	May Queen	do	17	Joseph Winter	do	4	25 50
80,838	Ocean Bride	Lunenburg	20	George Mack	Port Medway	7	30 00
69,187	Queen of the Fleet	do	45	John Hutt	Liverpool	8	67 50
92,325	Rattler	Liverpool	13	Wm. Rhynard	Brooklyn	5	19 50
83,500	Stella	do	10	Wm. J. Farquhar	Pointe Hunt	3	15 00
83,314	Spartan	Port-Medway	89	L. B. Cohoon	Port Medway	17	120 00
97,041	W. H. Smith	Liverpool	43	Willard P. Godfrey	Brooklyn	10	64 50

COMTÉ DE RICHMOND.

83,086	Adda M.	Pt-Hawkesbury	20	Wm. Burk	Riv. Bourgeois	5	30 00
77,544	Alpha	Arichat	41	Wm. LeVisconte	D'Escousse	10	58 71
64,713	Amelia M.	Pt-Hawkesbury	13	Andrew Boudreau	Gros-Nez	4	19 50
83,501	B. Weir & Co.	Arichat	25	Wm. J. Bissett	Riv. Bourgeois	7	35 15
35,996	Blue Bell	do	25	D. Gruchy et Fils	Poulaumont	8	33 76
75,561	Boreas	Lunenburg	41	John Collard	Port Richmond	5	56 38
72,061	C. P. M.	Arichat	22	Desiré Burk	Riv. Bourgeois	6	33 00
74,100	Candid	do	23	Desiré M. Burk	do	7	34 50
43,169	Chatham Head	Miramichi, N.-B.	24	Rémi Fougère	D'Escousse	8	36 00

Liste des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMTÉ DE RICHMOND—Suite.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
92,597	Dreadnot	Sydney	10	Fred. Manbourquette.	Upper L'Ardoise	3	\$ 15 00
69,190	Emma	Arichat	47	A. J. Boyd	Riv. Bourgeois.	10	70 50
38,477	Elizabeth	do	18	Placide Burk	do	6	27 00
77,843	Elizabeth	Halifax	30	Isidore Sampson	do	8	45 00
75,616	Eliza Jane	Shelburne	22	Alex. Vigneau	Arichat	2	33 00
77,822	Eliza Smith	Arichat	44	Patience Poirier	D'Escousse	11	66 00
83,395	Elerie	Halifax	29	Docité Fougère.	Riv. Bourgeois.	6	43 50
61,617	Eva May	Guysboro'	29	Daniel Samson	Riv. Bourgeois.	8	43 50
83,033	Emma Proctor	Pt-Hawkesbury.	41	James Proctor	R. des Habitants	10	61 50
61,606	Edmund Russell	Arichat	28	Joseph Walker	Bassin de la riv. des Habitants.	3	42 00
74,166	Fama	Halifax	43	Wm. LeVisconte	D'Escousse	8	55 71
83,399	Fanny R. C.	do	22	Peter Boudreau.	Riv. Bourgeois.	7	33 00
88,599	Guide	do	38	Joseph Poirier	D'Escousseinfér.	9	51 82
83,088	Good Intent	Pt-Hawkesbury.	22	John Walker	Bassin de la riv. des Habitants.	3	33 00
90,375	Hector	do	11	Joseph Catherine	Lakeside	2	16 50
85,577	Ilda	do	27	A. H. Bartol	Port-Richmond.	3	30 39
83,135	J. B. M.	Halifax	20	Abram Fougère, jeune	Riv. Bourgeois.	7	30 00
80,972	John Vincin	Sydney	17	David Sampson	do	6	25 50
88,454	Jubilee	Arichat	34	D. Gruchy et Fils.	Poulamond	9	48 45
83,486	Julia	do	20	Louis Burk	Riv. Bourgeois.	6	30 00
85,560	Jacques	Yarmouth	58	S. et F. Poirier	D'Escousse	11	80 32
85,724	Jumbo	Halifax	20	Henry Lindon	Torbay	7	30 00
83,091	Jennie	Pt-Hawkesbury.	11	P. C. Bosdet	Arichat-Ouest	2	16 50
72,071	Lumen Diei	Arichat	20	Urbain Samson	Riv. Bourgeois.	6	30 00
72,070	Lennox	do	46	D. Gruchy et Fils.	Poulamond	12	69 00
75,875	Lida & Lizzie	do	55	Wm. LeVisconte	D'Escousse	8	68 77
88,455	Laura Victoria	do	38	John Mauger	Cap LaRonde.	11	57 00
38,516	Lady of the Lake	do	25	Peter Landry, jeune.	Ans. des Français	7	37 50
38,522	Mary	do	23	Isaiah Boudrot	Riv. Bourgeois.	7	34 50
46,082	Mary	Pt-Hawkesbury.	43	D. Gruchy et Fils.	Poulamond	10	61 57
38,459	Mary Ann	Arichat	29	A. et P. Petipas	D'Escousse	8	41 09
88,431	Mayflower	Halifax	21	Stephen Dugas	Riv. Bourgeois.	6	31 50
72,063	Mayflower	Arichat	12	M. Burke et M. Fougère	Ans. des Français	5	18 00
69,969	Morning Light	Pt-Hawkesbury.	39	David Walker	Bassin de la riv. des Habitants.	5	58 50
38,413	Morning Star	Arichat	25	Amable Paté	Riv. Bourgeois.	8	35 42
83,100	Morning Star	Pt-Hawkesbury.	13	Abraham Gerroir	Port-Royal	2	19 50
38,417	Messenger	Arichat	29	Dominiek Fougère	Poulamond	9	43 50
72,048	Neptune	do	26	Henry Sampson	Riv. Bourgeois.	5	39 00
42,388	Nimble	Halifax	44	P. W. Gruchy	D'Escousse	10	63 00
74,365	Nova Stella	Arichat	53	Léonie Poirier	do	14	79 50
54,139	Ocean Belle	Halifax	20	A. J. Boyd	Riv. Bourgeois.	7	30 00
61,630	Olive J.	do	57	Peter Malcolm	Port-Malcolm.	10	85 50
72,067	Philomen D.	Arichat	22	Tranquille Digout.	Riv. Bourgeois.	7	33 00
38,462	Partners	do	26	Thomas Sampson	do	8	39 00
74,332	Proditor	Halifax	53	Alfred Poirier	D'Escousse	14	79 50
69,959	Quickstep	Pt-Hawkesbury.	35	Lewis Murray	Port-Richmond.	2	39 38
88,452	R. Ferguson	Arichat	24	A. J. McDonald	Anse du Soldat.	7	36 00
72,059	Richmond Queen	Halifax	37	Anselme Fougère	D'Escousse	10	55 50
64,033	Ripple	Pt-Hawkesbury.	34	J. W. et G. A. Cruickshanks	Port-Richmond	3	44 63
51,781	S. E. Cove	Arichat	54	Peter Campbell	Riv. Bourgeois.	12	81 00
36,521	Shooting Star	do	33	Wm. LeVisconte	D'Escousse	8	46 75
37,612	Sea Slipper	Lunenburg	40	Chas. Mauger	Cap LaRonde.	11	60 00
83,093	Swallow	Pt-Hawkesbury.	12	Joseph A. Walker	Bassin de la riv. des Habitants.	2	18 00
38,480	Two Brothers	Arichat	32	Simon Landry	Riv. Bourgeois.	8	48 00
92,599	Thistle	Sydney	11	A. Manbourquette.	Upper L'Ardoise	3	16 50
61,990	Union	Halifax	20	Felix Burke	Riv. Bourgeois.	7	30 00
85,523	Victoria	Arichat	24	H. et P. Burke	Lac Bras-d'Or.	6	36 00
71,034	Vanguard	Barrington	47	Dominique Boudreau.	Petit de Grat	10	70 50
61,921	W. E. Weir	Arichat	41	Chas. Fougère.	D'Escousse	12	61 50

Liste des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

COMTÉ DE SHELBURNE.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							\$ cts.
94,632	A. C. Greenwood.	Shelburne	14	Thos. D. Goodick.	Pointe de Sable.	6	21 00
90,655	Annina.	Yarmouth	11	Isaiah Smith.	Havre de Wood.	7	16 50
83,054	Ardella.	Shelburne	80	Jonathan Locke.	Lockeport.	16	120 00
88,552	Afton.	do	72	do	do	14	101 40
90,426	Amanda.	Barrington.	38	B. C. Newell.	Barrington.	10	57 00
75,721	Angeline.	Yarmouth.	67	Raymond Wilson.	do	12	87 94
88,551	Blanche M. Thorburn.	Shelburne	80	Jno. H. Thorburne.	Baie-Jordan.	18	114 00
85,490	Billy Brown.	do	80	Adam Firth.	Shelburne	16	120 00
90,900	Bertha Kelley.	Yarmouth	12	Wm. P. Snow.	Port La Tour.	2	18 00
66,722	C. Averett.	Liverpool	18	Alex. Goreham.	Havre de Wood.	6	27 00
94,942	Coronilla.	Shelburne	23	C. Locke et Cie.	Lockeport	7	32 35
61,905	Champion.	Liverpool	14	Joseph W. Hopkins.	Barrington.	6	21 00
75,624	Dwina.	Shelburne	52	Wm. Lloyd, jeune.	Lockeport	11	78 00
83,492	Dessie.	Liverpool	11	Alex. McIntosh.	do	3	13 20
96,963	Enterprise.	Shelburne	18	Edward Greenwood.	N. E. Harbour.	5	27 00
83,043	Ella A. Downie.	do	73	Enos Churchill.	Lockeport	15	106 08
77,603	Eldon C.	Barrington.	27	Colin C. Nickerson.	Havre de Wood.	8	40 50
90,645	Fly.	Yarmouth.	15	Robert Nickerson.	do	7	21 10
85,476	Fleetwing.	Shelburne	11	Edward Hammond.	Baie Jordan.	5	16 50
83,255	Floyd.	Annapolis	20	Thos. D. Crowell.	Shag-Harbour	8	28 34
85,503	G. P. Taylor.	St-Jean, N.-B.	14	James L. Purdy.	do	5	21 00
80,831	Glide.	Lunenburg.	16	Jacob Lloyd.	West-Head.	6	24 00
85,478	Glenora.	Shelburne	75	Jno. Locke.	Lockeport	13	99 28
85,568	Georgie Harold.	Barrington.	80	Uriah H. Lyons.	Barrington.	16	120 00
90,647	Hattie Emeline.	Yarmouth.	11	Charles Reynolds.	Green-Hill.	5	16 50
75,552	Hannah Eldridge.	Barrington.	57	Wm. B. Smith.	Ile du Cap.	16	77 49
94,941	John Purney.	Shelburne	80	John Purney.	Shelburne	19	117 00
88,554	Jersey Lily.	do	80	Enos Churchill.	Lockeport	16	120 00
85,566	J. Lyons.	Barrington.	15	Thos. L. Banks.	Barrington.	3	19 69
73,967	Katie.	Liverpool	14	Arthur Williams.	East Green Hbr.	6	21 00
90,642	Komaroff.	Yarmouth.	10	John B. Storms.	Baccaro-Ouest	3	15 00
77,761	Knight Templar.	Shelburne	80	Enos Churchill.	Lockeport	12	105 00
54,114	Lone Star.	Halifax	29	C. Locke et Co.	do	8	41 09
94,639	Libbie.	Shelburne	80	John A. McGowan.	Shelburne	15	120 00
75,550	Martino.	Barrington.	11	Theodore Nickerson.	Shag-Harbour	2	16 50
88,271	Magellan Cloud.	Shelburne	20	E. Greenwood.	N. E. Harbour.	7	28 13
85,488	Mabel Somers.	do	80	Enos Churchill.	Lockeport	16	116 48
85,477	Myrtle.	Barrington.	80	D. V. Kenney.	Ile du Cap.	14	116 00
83,256	Marquis of Lorne.	Annapolis.	26	Churchill Locke.	Lockeport	6	34 14
74,301	Minnihaha.	Barrington.	13	S. Countaway.	Ile du Cap-Sable	5	19 50
85,583	Mary O'Dell.	Yarmouth.	14	John Sholes.	Pointe-de-l'Ours	4	18 90
53,830	Oregon.	Shelburne	20	Jno. C. McGray.	Ile du Cap-Sable	4	30 00
96,962	Sunrise.	do	18	James B. Locke.	Baie-Jordan	4	21 22
90,431	Swan.	Barrington.	10	Geo. Smith.	Port La Tour.	2	11 26
90,690	Sandalphon.	Shelburne	80	C. Locke et Cie.	Lockeport	19	120 00
83,483	Sarah H. Seeton.	do	80	do	do	19	120 00
96,961	Tivoli.	do	24	Robt. J. Swansbury.	Little-Harbour.	6	33 43
85,542	Three Bells.	do	80	Sephorus Thorburn.	Rivière Jordan.	16	120 00
90,430	Will Carleton.	Barrington.	80	Geo. L. Nickerson.	Port La Tour.	15	116 25
77,744	Whip-poor-will.	Shelburne	15	Jno. Harding.	Ile Ragged	6	22 50
85,487	Willie McGowan.	do	80	Jno. A. McGowan.	Shelburne	21	120 00
85,541	Willie M.	Yarmouth.	24	Isaac Kendrick.	Shag Harbour	9	36 00

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

• COMTÉ DE YARMOUTH.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							\$ cts.
80,647	Annie M. Bell	Yarmouth	64	James Amiro	Pubnico-Ouest	20	96 00
75,733	Alfred	do	46	Parker, Eakins et Cie.	Yarmouth	13	66 54
94,980	Aurore	do	80	Leon D'Eon	Pubnico-Ouest	20	120 00
71,030	Arizona	do	80	Syl. D. D'Entremont	Pubnico	18	116 85
80,627	Annie D.	do	71	Arch. C. D'Entremont	Pubnico	14	90 54
85,549	Byron	do	80	Byron Hines	Pubnico-Est	18	120 00
97,028	Bertha	do	10	J. P. H. Eldridge	Yarmouth	1	9 38
80,605	Coral Leaf	do	71	Hervey Goodwin	Pubnico	18	106 50
85,536	Circassian	do	80	Jeremiah Gayton	Arygle	16	120 00
69,217	Chlorus	do	57	A. F. Stoneman et Cie.	Yarmouth	13	75 46
94,977	Civilian	do	80	David L. Amiro	Pubnico	18	120 00
66,679	Diploma	do	80	Louis D'Eon	do	16	120 00
90,883	Donald Cann	do	80	H. B. Cann	Yarmouth	16	113 34
90,871	Dora	do	63	A. F. Stoneman et Cie	do	20	94 50
88,552	Edith A.	do	80	Geo. D. D'Entremont	Pubnico	14	120 00
80,646	Enma S	do	80	Geo. Bates	Yarmouth	16	120 00
85,551	Ethel	do	80	J. H. Porter et Cie.	Tusket Wedge	18	120 00
90,654	Flora	do	64	David D'Entremont	Pubnico	20	96 00
85,550	Fairplay	do	11	Anthony Sollons	Port Maitland	3	14 44
90,885	Georgiana	do	80	Eli Leblanc	Tusket Wedge	16	120 00
80,643	Hazel Dell	do	80	Parker, Eakins et Cie.	Yarmouth	16	120 00
85,554	Hazel Glen	do	80	T. J. Perry	Arcadia	14	112 50
80,641	Jonathan	do	68	Chas. T. D'Entremont	Pubnico-Ouest	18	99 32
88,587	Jessie May	do	14	Arthur E. Allen	Pubnico	2	14 70
88,581	Kingsfisher	do	47	A. F. Stoneman et Cie	Yarmouth	17	70 50
90,887	L'Etoile	do	47	J. H. Porter et Cie.	Tusket Wedge	15	68 30
80,614	Louise	do	80	do	do	16	120 00
80,632	Lumen	do	30	do	do	7	45 00
90,888	Laura J.	do	54	Chas. M. Boudreau	do	18	81 00
80,624	Lima	do	12	H. et N. B. Lewis	Yarmouth	3	18 00
51,972	Lydia Ryder	do	57	Louis P. D'Entremont	Pubnico	21	85 50
80,648	Maria	do	80	Byron Hines	Pubnico-Est	17	116 66
88,596	M. A. Louis	do	64	Marc. A. Surette	Pubnico	20	96 00
61,510	Mausimalo	Shelburne	50	Isaac A. D'Entremont	Pubnico-Onest	17	72 92
94,635	Mildred J. McLean	Yarmouth	80	H. B. Cann	Yarmouth	18	120 00
74,339	Maitland	do	44	H. et N. B. Lewis	do	16	66 00
97,024	Mary Amanda	do	42	Frank G. Harris	Sandford	5	54 00
85,533	Minnie C.	do	12	Jacob E. Cann	Pubnico	4	18 00
85,539	Maggie Jane	do	12	Geo. Wyman	Sandford	3	13 50
97,022	M. et L. Chase	do	46	Chas. W. Bent	do	10	69 00
90,892	Nellie	do	59	J. H. Porter et Cie.	Tusket Wedge	18	88 50
90,659	N. A. Laura	do	59	Julien D'Entremont	Pubnico-Ouest	20	88 50
85,553	Onyx	do	80	Parker, Eakins et Cie.	Yarmouth	14	112 50
80,645	Opal	do	80	do	do	16	120 00
97,021	Onward	do	10	James M. Davis	do	7	50
80,628	Roseneath	do	80	Byron Hines	Pubnico-Est	14	112 50
75,724	Sea Foam	do	75	J. H. Porter et Cie.	Tusket Wedge	14	112 50
85,535	Sizefroi	do	40	do	do	10	60 00
88,589	Sandford	do	20	Abram Thurston	Sandford	3	22 50
90,894	Theresa	do	18	Hilaire Burque	Ruis. à l'Anguille	7	27 00
90,881	Tiger	do	57	G. G. Sanderson	Tusket	19	85 50
88,597	Uncle Sam	do	80	G. D. D'Entremont	Pubnico	16	120 00
90,882	Will-o'-the-Wisp	do	51	Ant. M. D'Entremont	Pubnico-Ouest	19	76 50
66,685	Wide Awake	do	77	A. F. Stoneman et Cie	Yarmouth	14	115 50
90,896	Wapiti	do	80	do	do	16	120 00
90,897	Wrasse	do	56	do	do	19	81 90

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

COMTÉ DE CHARLOTTE.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
92,517	Ada	Saint-André	10	Wm. Philips	Wilson's-Beach	2	15 00
88,270	Alice May	Saint-Jean	10	J. et D. Wenn	Mace's-Bay	3	13 13
92,487	Alice Maud	Windsor, N.-E.	12	James Barry	Havre du Castor	3	18 00
83,478	Argyle	Saint-André	10	Joseph Murphy	La Tête	3	15 00
83,469	Austin P.	do	12	D. L. Richardson	Ile au Cerf	2	9 00
80,888	B. R. Stevenson	do	17	Randolph Langman	Campobello	2	21 25
64,011	Bee	do	18	Nathaniel Sirls	Wilson's-Beach	3	27 00
59,311	Blooming Rose	do	19	Aaron Cook	Ile au Cerf	5	28 50
59,375	Cadet	do	19	Ethelbert Savage, P.G.	Campobello	3	28 50
80,409	Carrie	Digby, N.-E.	12	James McLeese	Back-Bay	2	18 00
88,387	Comet	Windsor, N.-E.	10	Thomas Carter	Anse de Seeley	3	15 00
35,338	Caroline	Saint-André	18	Henry Stuart	Ile au Cerf	3	27 00
92,503	Defiance	do	17	Frank Calder	Campobello	3	25 50
92,515	Dispute	do	13	Melville Patch	do	3	19 50
74,326	Dreadnought	Yarmouth, N.-E.	19	Alfred Stanley, aîné	North-Head, Grand-Manan	4	25 65
88,253	E. B. Colwell	Saint-Jean	19	S. McKay et E. Wadling	Havre du Castor	3	22 80
92,516	Emma	Saint-André	22	Wm., Robt. et Jas. Shaw	Lepreaux	4	33 00
80,882	Ella Mabel	do	14	Daniel Calder	Campobello	3	21 00
88,281	Eastern State	do	22	N. Dick et C. McMahon	La Tête	3	33 00
80,803	Exenia	Windsor, N.-E.	18	Wm. F. Parker	Havre du Castor	4	27 00
59,400	Foam Bell	Saint-André	10	Thomas Bright	Anse de Seeley	3	15 00
83,276	Falcon	do	12	James Brown	Wilson's-Beach	4	18 00
92,511	Fleetwing	do	11	Addison Mathews	White-Head, Grand-Manan	2	16 50
59,393	Fannie	do	12	James Greenlaw	Anse de Lord	3	15 75
77,963	Freeman Colgate	do	26	Geo. English	Ile au Cerf	5	35 75
92,508	Grey Eagle	do	13	Nehemiah Mitchell	Campobello	3	19 50
94,835	Georgie Linwood	do	25	J. Hawkins <i>et al</i>	Havre du Castor	5	37 50
59,396	Gurtie Westbrooke	do	16	James Cline	Ile au Cerf	3	24 00
59,394	Hattie	do	10	Chas. Harkins	Dipper-Harbour	3	15 00
75,587	Happy Return	Weymouth, N.-E.	13	Daniel Campbell	do	3	19 50
80,650	Happy Home	Yarmouth, N.-E.	14	Michael Nodding	Havre du Castor	3	21 00
94,839	Harrie	Saint-André	14	Howard Jackson	Campobello	2	17 50
83,463	Havelock	do	33	Wm. James	do	4	44 55
51,965	John E. Dennis	do	18	Alex. Simpson	do	3	27 00
83,472	Linden	do	12	Oliver G. Brown	Wilson's-Beach	2	18 00
68,407	Linnet	Digby, N.-E.	15	Alva Brown	do	3	22 50
77,965	Lydia B.	Saint-André	18	John M. Calder	Campobello	3	27 00
59,395	Little Minnie	do	11	Joseph McGee	Back-Bay	2	13 75
88,273	Lilian E.	do	13	Andrew McGee	do	3	19 50
83,464	Little Annie	do	19	J. et I. Holmes	La Tête	4	28 50
59,388	Letitia	do	10	George Lahey	North-Head, Grand-Manan	3	12 00
83,465	Look Out	do	48	A. W. Ingersoll	Grand-Manan	8	72 00
75,598	Lizzie Jane	Digby, N.-E.	18	Chas. A. Green	Ile au Cerf	3	27 00
59,356	M. P. Reed	Annapolis, N.-E.	30	A. T. et H. Craft	Mace's-Bay	5	45 00
88,277	Maggie Jane	Saint-Jean	18	F. et G. Campbell	Dipper-Harbour	5	27 00
92,514	Maggie Jane	Saint-André	10	Victoria Cook	Back-Bay	3	12 00
77,970	Mary Emeline	do	18	Calvados Brown	Wilson's-Beach	3	27 00
55,828	Minnie Ha! Ha!	Shelburne, N.-E.	19	Geo. R. Batson	Campobello	2	21 88
85,442	Mystery	Windsor, N.-E.	14	E. A. et S. Muuroe	Havre du Castor	3	21 00
59,326	Maud Holmes	Saint-André	21	Jacob Cook	North-Head, Grand-Manan	5	31 50
94,833	News Boy	do	16	Ernest Lank	Wilson's-Beach	3	21 00
77,967	Naomi	do	14	Wm. James	Campobello	3	21 00
75,716	Onward	Yarmouth, N.-E.	11	John Watt	North-Head, Gd- Manan	2	16 50

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouv.-Brunswick—Suite.

COMTÉ DE CHARLOTTE—Fin.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
94,837	Olga	Saint-André	11	Lincoln Richardson	Ile au Cerf	3	\$ cts.
59,383	Pilgrim's Progress.	do	16	Judson E. Porter	Wilson's-Beach	3	16 50
92,518	Peril	do	18	M. Eldridge et G. Dickson	Havre au Castor	3	27 00
75,591	Rise and Go	do	16	Wm. Sirls	Wilson's-Beach	3	24 00
75,547	River Rose	Barrington, N.-E.	13	Lewis E. Calder	Campbell's	3	19 50
59,357	Silver Bell	Saint-André	13	John Mallock	Wilson's-Beach	3	19 50
88,287	Satellite	do	26	M. Eldridge et E. Wadlin	Havre au Castor	5	39 00
59,347	Sea Gull	Annapolis, N.-E.	20	S. L. Justason	Pennfield	3	30 00
88,272	Simeon H. Bell	Saint-André	14	Charles Dixon	North-Head, Gd-Manan	3	16 80
88,284	Sea Foam	do	13	Geo. Moses	Ile du Sauvage	1	13 00
59,387	Telephone	do	19	Joseph McGee	Back-Bay	1	16 63
88,414	Trumpet	Saint-Jean	20	Geo. U. Wright	Havre au Castor	3	30 00
92,504	Tiger	Saint-André	15	James Nesbett	North-Head, Gd-Manan	3	22 50
94,832	Venus	do	42	Simon Brown	Wilson's-Beach	6	63 00
88,282	Veritas	do	10	Chas. Mathews	La Tête	3	15 00
83,468	Village Bell	do	15	Allen P. Dixon	North-Head, Gd-Manan	2	22 50
77,969	Wave Queen	do	11	Wm. McMahon	La Tête	2	13 75
92,512	Water Witch	do	11	B. H. Cosseboom	White Head, Gd-Manan	2	12 38

COMTÉ DE GLOUCESTER.

72,099	Adelina	Chatham	12	Auguste Poulin	Lamèque	4	18 00
92,419	Anna	do	12	D. Chiasson	Shippegan	3	18 00
96,739	Angeline	do	14	Octave Gionet	Carquette	3	21 00
61,431	Bee	Miramichi	11	Paul Noël	Shippegan	3	16 50
72,079	Betsy	Chatham	13	Sébastien Noël	Lamèque	3	19 50
96,725	Bessie T.	do	10	Colin C. Turner	Tracadie	3	15 00
96,730	Christina	do	11	Chas. DeGruchey	Carquette	3	16 50
92,412	Dollie Dutton	do	13	Richard Young	Shippegan	3	17 07
96,723	Emma	do	15	Ludger Duguay	do	3	22 50
61,446	Esperance	do	10	Auguste Noël	do	3	15 00
96,737	Elmina	do	11	Jacques Noël	do	3	16 50
92,417	Evangeline	do	11	Richard Young	do	5	16 50
61,437	Flying Fish	do	11	Elie Chiasson	Lamèque	3	16 50
61,445	Flavie	do	13	Théophile Duguay	Shippegan	3	19 50
96,736	Fly	do	14	Richard Young	do	4	21 00
85,699	Four Sisters	do	10	Marcel Caron	Carquette	3	15 00
96,733	Gem	do	12	Richard Young	Shippegan	4	18 00
92,418	Grip	do	12	James Davidson	Tracadie	4	18 00
61,425	Hope	do	13	C. Robin et Cie (limitée)	Carquette	4	19 50
96,724	Isabel	do	11	Pierre Noël	Lamèque	3	16 50
92,403	Maria	Miramichi	25	Ubalde Landry, aîné	Grande Anse	4	37 50
85,692	Mary	Chatham	11	J. N. LeBoutillier	Carquette	3	16 50
72,100	Marie	do	11	Onésime Chiasson	Shippegan	3	16 50
61,442	Marie Cécile	do	15	Olivier Duguay	Lamèque	4	22 50
92,420	Mary Louise	do	13	Wm. LeBreton	Pokemonche	3	19 50
33,652	Marie Louise	New-Carlisle, Q.	16	Napoléon Roy	Petit Rocher	3	24 00
92,413	Mary Jane	Chatham	14	Theodore Savry	Tracadie	3	18 38
88,669	Morning Star	do	12	Gustave Gionet	Pokemonche	2	15 00
61,447	Merida	do	13	André Aché	Lamèque	3	19 50
96,732	Providence	Chatham	11	D. Chiasson	Shippegan	3	16 50
72,076	Providence	Miramichi	12	Eutrope Duguay	do	3	18 00
96,729	Ryse	Chatham	11	Jérémie Aché	Lamèque	3	16 50
61,438	Rosane	do	13	Thomas Ahier	Shippegan	5	19 50

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Nouv.-Brunswick—*Suite.*COMTÉ DE GLOUCESTER.—*Fin.*

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
41,568	Ranger	Gaspé, Qué.	42	Joseph Poirier, P.-G. .	Grande-Anse. . .	4	\$ 56 70
61,406	Reward	Miramichi.	11	J. N. LeBoutillier. . .	Carquette.	3	16 50
74,401	Sara	Chatham.	11	Nazaire Noël.	Lamèque.	3	16 50
96,731	Sea Star	do	13	Joseph M. Savoy.	Shippegan.	4	19 50
92,408	Sarah A. W. . .	do	15	Robt. J. Wilson.	do	3	22 50
96,738	Three Brothers. .	do	12	James Godin, aîné. . .	Ile Shippegan. . .	4	18 00
72,091	Whitewing. . . .	do	19	Eugène Robichaud. . .	Shippegan.	6	28 50
96,735	White Fish.	do	12	Joseph J. Savoy.	do	3	18 00

COMTÉ DE KENT.

83,105	Katie Bell.	Richibouctou . . .	11	Jno. Bell.	Richibouctou . . .	3	16 50
83,104	Minnie Long. . . .	do	20	Wm. Long.	do	2	30 00
61,411	Telegraph.	do	20	Frank Hawes.	Kingston.	4	30 00

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

75,904	Empress.	Chatham.	26	Robt. R. Call.	Chatham.	4	35 10
75,891	May Queen.	do	23	do	do	4	28 76
61,373	Maria.	Miramichi.	28	Wm. S. Loggie et G. D. Lewis.	do	7	35 70
74,368	Maggie Roach. . .	Chatham.	44	Wm. S. Loggie.	do	4	46 20
78,044	Princess Louise. .	do	21	Robt. R. Call.	do	5	31 50
75,895	Two Brothers. . .	do	26	do	do	7	39 00

COMTÉ DE SAINT-JEAN.

72,192	Ada	Saint-Jean.	19	J. K. Ferguson <i>et al.</i> . .	Pisarinco.	4	28 50
80,093	Anna K.	do	14	Wm. Spence.	St-Jean, Nord. . .	3	21 00
74,308	Bald Eagle.	Yarmouth, N.-E. .	14	James Wilson.	do	3	21 00
85,972	Dove.	Saint-Jean.	11	Saml. Maguire, aîné. . .	Musquash.	3	16 50
83,259	Hettie May.	Annapolis, N.-E. .	15	John Butler.	do	5	22 50
57,181	Hattie.	Windsor, N.-E. .	13	S. et J. J. Galbraith. . .	Pisarinco.	4	19 50
88,261	Little Joe.	Saint-Jean.	18	Joseph O'Brien.	St-Jean, Ouest. . .	4	27 00
52,159	Mary E.	do	21	Fredk. Buchanan.	do	4	31 50
59,322	Sea Flower.	do	11	James Thompson.	Musquash.	3	16 50
72,973	Sea Breeze.	Digby, N.-E.	13	D. Tolan et J. Graham. .	do	5	19 50
59,156	Tom.	St-Jean.	14	James Boyle.	do	3	21 00
88,264	Walter J. Clarke. .	do	20	Geo. H. McAuley.	Carleton.	3	30 00

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—Suite.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

COMTÉ DE KING.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
66,428	Albert	Charlottetown...	40	James Herring.....	Murray-Harbour	7	\$ 56 25
69,132	Belle of the Bay...	Guysboro', N.-E.	20	Mathew Gosbee.....	do ..	5	30 00
74,141	Belle	do ..	31	Alex. Jackson.....	do ..	8	46 50
83,196	Ethel Blanche	Pictou, N.-E.....	17	Reuben Cahoon.....	do ..	4	25 50
71,412	Emerald	Charlottetown ..	25	James Burke.....	Georgetown.....	6	32 80
88,644	Hattie	do ..	18	Henry Dicks.....	Murray-Harbour	4	27 00
92,458	Jubilee	do ..	76	Malcolm McDonald...	Georgetown.....	12	99 72
75,882	Lord McDonald	do ..	15	David Cahoon.....	Murray-Harbour	3	22 50
83,095	Mary Margaret...	Pt-Hawkesbury.	17	John Cahoon.....	do ..	4	25 50
80,937	Montague	Charlottetown ..	16	Michael Jackson.....	do ..	4	24 00
90,639	Morell	do ..	16	Edward Delorey.....	Brudenell.....	1	14 00
69,109	Marcella Butler...	do ..	38	John Hemphill.....	Georgetown.....	10	57 00
92,469	Nutwood	do ..	80	John McLean.....	Souris	15	112 94
88,350	Orion	do ..	78	A. O. Cogswell.....	Georgetown.....	16	117 00
90,488	Wave	do ..	19	James Delorey.....	Brudenell.....	4	22 38

COMTÉ DE PRINCE.

72,081	Annie	Chatham, N.-B..	13	John McDonald	Campbellton	3	19 50
71,310	Black Watch	Charlottetown ..	23	Benjamin Perry.....	Kildare.....	6	34 50
64,867	Daring	do ..	38	Walter Matheson.....	Campbellton	3	35 07
88,642	Express	do ..	46	John Champion.....	Alberton	13	69 00
55,829	Emma McMillan...	Pictou, N.-E.....	20	John Coughlan	Campbellton	3	30 00
66,948	Lois	Charlottetown ..	66	John A. Matheson...	do ..	10	99 00
59,663	Lettie	do ..	57	J. H. Myrick et Cie...	Tignish.....	13	82 44
92,455	Mikado	do ..	38	Terrence Farrell	Alberton	6	52 92
77,619	Milford Guy	do ..	60	James S. Gordon.....	do ..	12	90 00
74,155	Maggie McBeth...	do ..	26	J. P. Thompson.....	Campbellton	4	39 00
72,087	Spy	do ..	18	Mme E. K. Brennan...	Alberton	3	27 00
83,096	St. Patrick.....	Pt-Hawkesbury.	11	John White	Cascumpec	5	16 50
83,089	St. Peter.....	Pictou, N.-E....	16	Edwin Gillis	Tignish	4	24 00
96,926	Sea Foam	Charlottetown ..	15	Wm. G. Ramsay.....	Malpeque.....	3	15 00

COMTÉ DE QUEEN.

92,464	Eliza M.	Charlottetown ..	17	Wm. Bell.....	New-London... ..	1	15 30
92,466	G. H. Gardiner...	do ..	17	J. H. Pursey	Rustico.....	5	25 50
71,334	Watchman	Barrington,N.-E	15	H. M. Churchill	Charlottetown ..	8	22 50

LISTE des primes de pêche payées aux navires, etc.—*Fin.*

PROVINCE DE QUÉBEC.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Nombre officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
							¢ cts.
70,715	Anna.....	New-Carlisle....	10	Wm. Buttler.....	New-Carlisle....	2	11 26
90,613	Julia Ann.....	Moncton, N.-B..	27	C. Babin et C. Buford.	Bonaventure... ..	4	40 50

COMTÉ DE GASPÉ.

73,495	Canadienne.....	Halifax, N.-E. ..	53	J. N. Arseneau.....	Pierre à Meule..	10	70 35
71,357	Emma Gidney....	do	47	Damien Devaux....	Aubert.....	11	70 50
77,604	E. D. Myra.....	Lunenburg, N.-E	43	P. P. Delaney.....	Hav.auxMaisons	7	54 81
73,029	F. P. T.	Iles de la Madel.	41	Camille Delaney ..	do	11	58 93
85,393	Formosa.....	do	43	P. P. Delaney.....	do	10	59 12
73,025	Marie Euphrosyne	do	39	John Binet.....	Etang du Nord ..	7	46 30
75,449	Marie Louise.....	Gaspé.....	11	Alfred Legouvie....	Sandy Beach....	2	16 50

COMTÉ DE SAGUENAY.

57,742	Acara.....	Halifax, N.-E....	30	Fred. Jomphe.....	Pte aux Esquim.	7	45 00
42,436	Amelia.....	Gaspé.....	50	P. Cormier et Frères..	do	9	75 00
74,270	Amarilda.....	Québec.....	24	L. Pineau.....	Bic.....	2	36 00
59,468	Busy.....	do	38	Vigneaux et Blais ..	Pte aux Esquim.	8	57 00
83,370	C. M. G. P.....	do	46	N. Picard.....	do	7	69 00
61,966	D. Cronan.....	Halifax, N.-E....	40	P. Lemarquand.....	do	8	60 00
66,028	Emerillon.....	Québec.....	13	Joseph Demeule ..	Québec.....	2	16 25
59,909	Elizabeth.....	do	27	Luc Cormier.....	Pte aux Esquim.	8	40 50
85,459	Florida.....	do	13	Wm. Michaud.....	Ile Verte.....	2	19 50
75,679	Gleaner.....	do	41	S. Landry et Frères..	Pte aux Esquim.	7	61 50
85,750	H. B.....	do	57	H. Boudreau.....	do	7	85 50
85,753	Java.....	do	46	Dom. Cormier.....	do	8	59 58
77,868	Leodore.....	do	38	Turgeon et Corriveau.	do	7	57 00
42,435	Labrador.....	Gaspé.....	43	Placide Doyle.....	do	7	64 50
55,869	Marie Adelmina..	Québec.....	13	C. Levesque.....	Ile Verte.....	3	19 50
69,584	Marie Louise.....	do	23	Pierre Ouellette ..	Québec.....	4	34 50
55,912	do	do	13	A. Létourneau.....	do	4	19 50
69,380	Marie Anne.....	Gaspé.....	35	E. Landry et Fils....	Pte aux Esquim.	9	49 87
42,434	Marguerite.....	do	27	Michel Giasson.....	do	5	40 50
69,382	Marie du Sacré Cœur.....	do	46	Turbis, Briand et Landry.	do	7	69 00
42,437	Progress.....	do	52	E. Leblanc <i>et al.</i> ..	do	7	78 00
83,360	Ste. Anne.....	Québec.....	13	Pierre Fraser.....	N.-D., Ile Verte.	3	19 50
75,680	Sea Star.....	do	52	Jude Poirier.....	Betchouan.....	8	78 00
80,753	Stella Maris ..	do	51	L. Cummings et Frères	Pte aux Esquim.	9	76 50
69,591	Ste. Marie.....	do	37	Alex. Scherrer.....	do	7	55 50

Les réclamations ci-dessous, pour navires, restées en suspens en 1889, ont été payées en 1890-91.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

COMTÉ DE DIGBY.

Numéro officiel.	Nom du navire.	Port d'enregistrement.	Tonnage.	Nom du propriétaire ou propriétaire-gérant.	Résidence.	Equipage.	Montant payé.
88,584	Index.....	Yarmouth.....	17	Nathaniel Allan	Richmond.....	4	\$ cts. 25 50

COMTÉ D'HALIFAX.

55,836	Frank Newton....	Sydney.....	40	Theo. Conrod.....	Sheet Harbour..	9	60 00
46,498	Mariner.....	Halifax.....	56	Wm. C. et J.H. Henley	Baie Spry.....	8	79 33
41,787	Silver Dart.....	do.....	30	John Hutt.....	Tangier.....	6	41 78

ÉTAT COMPARATIF des primes payées, de 1882 à 1890, inclusivement.

Numéro.	Province.	Comté.	1882.			1883.			1884.			Total.
			Navires.	Bateaux.	Total.	Navires.	Bateaux.	Total.	Navires.	Bateaux.	Total.	
			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1	Nouvelle-Ecosse.	Annapolis	472 00	1,998 00	2,470 00	838 00	1,207 50	2,045 50	648 00	1,503 50	2,151 50	1
2		Anigonish		840 00	840 00		482 50	482 50		799 50	799 50	2
3		Cap-Breton	294 00	5,167 00	5,461 00	436 00	2,853 50	3,289 50	383 00	3,909 00	4,292 00	3
4		Colchester									64 00	4
5		Cumberland		20 00	20 00					7 50	7 50	5
6		Digby	1,436 00	4,118 66	5,554 66	2,652 00	2,182 50	4,834 50	3,322 84	2,234 50	5,557 34	6
7		Guysboro'	2,380 73	7,917 75	10,298 48	2,914 00	4,645 00	7,559 00	3,371 90	6,485 50	9,857 40	7
8		Halifax	3,599 50	11,118 31	14,717 81	6,020 00	6,080 50	12,100 50	5,834 00	7,898 50	13,732 00	8
9		Iverness	950 00	5,432 00	6,382 00	572 00	3,422 50	3,994 50	1,208 00	4,522 00	5,730 00	9
10		King	46 00	125 00	171 00	146 00	157 50	303 50	136 00	70 50	266 50	10
11		Lunenburg	15,161 03	3,112 00	18,273 03	17,658 00	1,850 00	19,508 00	19,048 24	3,162 00	22,810 24	11
12		Pictou	202 00	95 00	297 00	202 00	120 00	322 00	177 76	107 50	283 26	12
13		Queen	1,638 00	1,917 00	3,555 00	1,826 00	810 00	2,636 00	2,408 00	836 50	3,244 50	13
14		Richmond	3,853 15	7,998 50	11,851 65	3,558 00	4,225 50	7,783 00	3,266 58	6,325 50	9,591 58	14
15		Shelburne	7,204 00	4,332 00	11,626 00	8,744 00	2,326 50	11,070 50	8,228 27	2,781 50	11,709 77	15
16		Victoria	284 00	4,861 00	5,145 00	492 00	2,830 50	3,322 50	60 00	4,045 50	4,105 50	16
17		Yarmouth	7,825 69	1,615 00	9,440 69	9,486 00	635 00	10,121 00	9,738 00	971 50	10,729 50	17
18		Totaux.....	45,435 50	60,653 22	106,098 72	55,544 00	33,888 50	89,432 50	59,274 59	45,659 50	104,934 09	18
19	Nouv.-Brunswick	Charlotte	2,140 00	5,641 00	7,781 00	2,380 00	2,830 00	5,210 00	2,792 00	3,035 00	5,827 00	19
20		Gloucester	422 00	5,368 00	5,790 00	492 00	3,568 50	4,060 50	508 00	4,799 00	5,307 00	20
21		Kent	768 00	365 00	1,133 00	266 00	1,197 50	1,463 50	246 00	764 50	1,010 50	21
22		Northumberland		45 00	45 00	68 00	52 50	120 50	66 00	68 00	134 00	22
23		Restigouche	28 00		28 00	52 00		52 00				23
24		Saint-Jean	984 00	591 00	1,575 00	861 20	587 50	1,448 70	956 00	260 00	1,216 00	24
25		Westmoreland		45 00	45 00			40 00		81 50	81 50	25
26		Totaux.....	4,342 00	12,655 00	16,997 00	4,119 20	8,276 00	12,395 20	4,568 00	9,008 00	13,576 00	26

ÉTAT COMPARATIF des primes payées, de 1882 à 1890, inclusivement.

Nombre.	Province.	Comté.	1882.				1883.				1884.			
			Navires.		Bateaux.		Navires.		Bateaux.		Navires.		Bateaux.	
			Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.	Montant.	\$ cts.
27	Ile du P.-Edouard.	King.....	252 00	5,276 00	293 14	2,790 50	475 44	3,083 64	3,503 44	3,028 00	475 44	3,503 44	27	
28		Prince..	316 00	7,025 00	418 00	3,429 50	520 00	3,847 50	4,162 00	3,642 00	520 00	4,162 00	28	
29		Queen.....	210 00	3,836 00	96 00	1,550 00	65 02	1,616 00	1,588 52	1,473 50	65 02	1,538 52	29	
30		Totaux.....	778 00	15,359 00	807 14	7,770 00	1,060 46	8,577 14	9,203 96	8,143 50	1,060 46	9,203 96	30	
31	Quebec..	Bonaventure.....	8,945 00	3,846 50	3,846 50	5,508 00	5,508 00	5,508 00	31	
32		Gaspé.....	2,070 00	17,809 75	2,152 00	9,302 50	11,454 50	15,785 50	13,879 50	1,906 00	15,785 50	32	
33		Rimouski.....	1,773 00	2,319 00	4,639 01	6,711 43	4,637 50	6,711 43	33	
34		Saguenay.....	2,350 00	4,123 00	2,320 01	2,023 09	34	
35		Témiscouata.....	15 00	35	
36		Totaux.....	4,420 00	28,632 75	4,472 01	15,468 00	19,940 01	24,075 00	28,004 93	24,075 00	3,929 93	28,004 93	36	
R É C A P I T U L A T I O N .														
37	Nouvelle-Ecosse..	45,435 50	60,063 22	55,544 00	33,888 50	89,432 50	59,274 59	104,934 09	45,659 50	4,568 00	104,934 09	37	
38	Nouv.-Brunswick.	4,342 00	12,655 00	4,119 20	8,278 00	12,395 20	4,568 00	13,576 00	9,008 00	1,060 46	13,576 00	38	
39	Ile du P.-Edouard.	778 00	15,359 00	807 14	7,770 00	8,577 14	1,060 46	9,203 96	8,143 50	3,929 93	9,203 96	39	
40	Quebec.....	4,420 00	28,632 75	4,472 01	15,468 00	19,940 01	3,929 93	28,004 93	24,075 00	28,004 93	40	
41		Totaux.....	54,975 50	117,309 97	64,942 35	65,402 50	130,344 85	68,832 98	155,718 98	86,886 00	155,718 98	41	

ÉTAT COMPARATIF des primes payées

Numéro.	1885.			1886.			1887.			Grand total.
	Navires.	Bateaux.	Total.	Navires.	Bateaux.	Total.	Navires.	Bateaux.	Total.	
	Montant.	Montant.		Montant.	Montant.		Montant.	Montant.		
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
1	430 08	1,180 00	1,610 08	431 60	1,063 50	1,495 10	305 27	1,162 00	1,467 27	
2	982 50	982 50	832 00	832 00	924 50	924 50	
3	210 00	4,012 50	4,222 50	392 00	3,765 00	4,157 00	374 14	3,600 00	3,974 14	
4	74 00	74 00	74 00	74 00	74 00	74 00	
5	
6	3,036 02	1,993 00	5,029 02	2,131 79	1,924 50	4,056 29	2,671 34	1,582 50	4,253 84	
7	3,312 53	7,129 50	10,442 03	2,936 90	7,521 00	10,457 90	2,210 58	7,963 50	10,174 08	
8	5,984 77	8,398 00	14,382 77	4,947 02	8,200 50	13,147 52	5,097 61	8,333 50	13,431 11	
9	844 00	4,913 50	5,797 50	1,294 12	5,265 00	6,559 12	1,582 88	5,091 00	6,673 88	
10	54 00	185 50	239 50	96 00	297 50	393 50	218 00	242 00	460 00	
11	17,315 34	2,947 00	20,262 34	16,755 64	3,122 00	19,877 64	16,154 33	3,751 50	19,905 83	
12	154 00	132 00	286 00	156 00	94 50	250 50	130 00	130 00	
13	1,854 00	1,190 50	3,044 50	1,814 60	957 00	2,781 00	1,650 00	1,212 50	2,867 50	
14	3,164 49	7,046 00	10,210 49	2,650 00	6,941 00	9,591 00	2,762 86	7,704 00	10,46 86	
15	9,198 00	3,201 50	12,399 50	7,880 67	3,072 00	10,952 67	6,678 62	3,687 00	10,365 62	
16	166 00	4,487 00	4,653 00	222 20	4,599 50	4,821 70	88 00	4,600 50	4,688 50	
17	3,415 50	968 50	10,384 00	8,513 60	829 00	9,342 60	8,539 40	1,230 50	9,769 90	
18	55,252 73	48,767 00	104,019 73	50,295 54	48,494 00	98,789 54	48,407 03	51,215 00	99,622 03	
19	2,508 25	3,937 00	6,445 25	2,579 67	4,246 00	6,825 67	3,292 65	4,681 50	7,974 15	
20	452 00	5,876 00	6,328 00	516 00	6,462 00	6,978 00	618 75	7,136 00	7,754 75	
21	184 00	1,309 50	1,493 50	206 00	1,473 50	1,679 50	370 00	1,728 50	2,098 50	
22	180 00	80 50	260 50	592 00	80 50	672 50	445 00	229 00	674 00	
23	28 00	7 00	35 00	
24	902 00	367 50	1,269 50	1,054 40	424 00	1,478 40	786 25	291 00	1,077 25	
25	111 50	111 50	225 50	225 50	121 00	121 00	
26	4,226 25	11,682 00	15,908 25	4,976 07	12,918 50	17,894 57	5,512 65	14,187 00	19,699 65	

de 1882 à 1890, inclusivement.

Numéro.	1888.			1889.			1890.			Grand total.
	Navires.	Bateaux.	Total.	Navires.	Bateaux.	Total.	Navires.	Bateaux.	Total.	
	Montant.	Montant.		Montant.	Montant.		Montant.	Montant.		
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
1	217 01	1,153 50	1,370 51	182 31	1,044 00	1,226 31	234 58	799 00	1,033 58	14,869 85
2	423 33	3,618 00	4,041 33	307 47	3,470 00	3,777 47	13 75	882 00	895 75	7,832 25
3	85 50	85 50	455 19	3,896 00	4,351 19	37,566 13
4	1,696 68	1,749 50	3,446 18	1,721 61	1,608 00	3,329 61	371 50
5	1,289 71	8,274 50	9,564 21	974 57	8,093 00	9,067 57	1,381 05	1,727 00	3,108 05	27 50
6	3,809 99	7,806 00	11,615 99	4,367 08	7,789 00	12,156 08	500 44	8,349 00	8,849 44	39,169 49
7	1,247 90	5,432 00	6,679 90	1,037 96	5,170 00	6,207 96	3,950 57	9,268 00	13,218 57	86,266 11
8	123 45	272 50	395 95	112 50	212 00	324 50	732 67	5,094 00	5,826 67	118,502 35
9	13,893 81	3,794 00	17,687 81	17,184 42	3,577 00	20,761 42	147 38	361 00	508 38	53,851 53
10	110 50	110 50	33 00	120 00	153 00	3,069 83
11	1,395 82	1,174 00	2,669 82	1,524 06	1,499 00	3,023 06	942 00	1,825 00	2,767 00	1,980 26
12	2,390 65	8,108 50	10,499 15	2,825 92	6,534 00	9,359 92	2,963 30	8,008 00	10,971 30	26,583 38
13	5,193 59	3,842 50	9,036 09	4,127 80	4,240 00	8,367 80	3,087 27	4,680 00	7,767 27	90,324 95
14	36 00	4,963 50	4,999 50	21 00	5,030 00	5,051 00	58,295 22
15	5,661 46	858 50	6,519 96	5,428 81	896 00	6,324 81	4,771 35	5,477 00	5,477 00	42,263 70
16	1,005 00	5,776 35	5,776 35	78,467 21
17	37,564 90	52,221 00	89,785 90	39,848 51	50,294 00	90,142 51	35,136 64	56,123 00	91,259 64	874,084 66
18	2,113 50	4,447 50	6,561 00	2,127 16	4,803 00	6,930 16	1,678 07	4,644 00	6,322 07	59,876 30
19	537 46	8,212 50	8,749 96	590 95	9,822 00	10,412 95	812 15	10,811 00	11,623 15	67,004 31
20	244 48	1,770 50	2,014 98	71 50	2,177 15	2,248 65	76 50	2,235 85	2,312 35	16,054 48
21	155 34	73 00	228 34	414 37	85 00	499 37	216 26	77 00	293 26	16,054 48
22	28 50	28 50	21 00	7 00	28 00	2,927 47
23	487 64	312 00	799 64	487 66	377 00	864 66	274 50	249 00	523 50	171 50
24	72 50	72 50	43 00	43 00	37 00	37 00	10,252 65
25	766 92	14,888 00	18,454 92	3,712 64	17,314 15	21,026 79	3,057 48	18,053 85	21,111 33	157,063 71
26	71 26

ÉTAT COMPARATIF des primes payées,

Numéro.	1885.			1886.			1887.			Navires. Montant. \$ cts.
	Navires.	Bateaux.	Total.	Navires.	Bateaux.	Total.	Navires.	Bateaux.	Total.	
	Montant.	Montant.	Montant.	Montant.	Montant.	Montant.	Montant.	Montant.	Montant.	
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
27	626 15	4,090 50	4,716 65	770 44	4,149 50	4,919 94	1,225 78	4,396 00	5,621 78	654 06
28	426 00	3,552 50	3,978 50	967 40	3,413 00	4,380 40	1,127 00	3,636 00	4,763 00	782 00
29	76 00	1,433 50	1,509 50	271 53	1,364 00	1,635 53	734 73	1,409 00	2,143 73	180 90
30	1,128 15	9,076 50	10,204 65	2,009 37	8,926 50	10,935 87	3,087 51	9,441 00	12,528 51	1,616 96
31	8,005 00	8,005 00	9,294 00	9,294 00	8,862 00	8,862 00
32	1,524 26	14,900 50	16,424 76	1,176 98	15,465 50	16,642 48	1,233 98	15,335 25	16,569 23	1,098 05
33
34	1,988 00	5,047 00	7,035 00	2,227 63	5,119 50	7,347 13	2,354 00	4,122 50	6,476 50	1,573 20
35
36	3,512 26	27,952 50	31,464 76	3,404 61	29,879 00	33,283 61	3,587 98	28,319 75	31,907 73	2,671 25

RÉCAPITU

37	55,252 73	48,767 00	104,019 73	50,295 54	48,494 00	98,789 54	48,407 03	51,215 00	99,622 03	37,564 90
38	4,226 25	11,682 00	15,908 25	4,976 07	12,918 50	17,894 57	5,512 65	14,187 00	10,699 65	3,566 92
39	1,128 15	9,076 50	10,204 65	2,009 37	8,926 50	10,935 87	3,087 51	9,441 00	12,528 51	1,616 96
40	3,512 26	27,952 50	31,464 76	3,404 61	29,879 00	33,283 61	3,587 98	28,319 75	31,907 73	2,671 25
41	64,119 39	97,478 00	161,597 39	60,685 59	100,218 00	160,903 59	60,595 17	103,162 75	163,757 92	45,420 03
	Moins remboursé.	58 00	161,539 39							

de 1882 à 1890, inclusivement.

Numéro.	1888.		1889.			1890.			Grand total. \$ cts.
	Bateaux.	Total.	Navires.	Bateaux.	Total.	Navires.	Bateaux.	Total.	
	Montant.	Montant.	Montant.	Montant.	Montant.	Montant.	Montant.	Montant.	
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
	2,067 00	2,721 06	1,045 02	6,672 00	7,715 02	713 09	4,837 00	5,550 09	43,017 62
	3,826 50	4,608 50	651 25	4,114 00	4,765 25	633 93	3,941 00	4,574 93	42,105 08
	1,582 50	1,763 40	69 26	1,445 00	1,514 26	63 30	1,498 00	1,561 30	17,148 24
	7,476 00	9,092 96	1,763 53	12,231 00	13,994 53	1,410 32	10,276 00	11,686 32	102,360 94
	9,891 50	9,891 50	10,689 00	10,689 00	51 76	11,894 00	11,945 76	76,986 76
	16,527 50	17,625 55	856 34	16,597 00	17,453 34	376 51	16,914 00	17,290 51	149,215 62
	27 50	27 50	160 00	160 00	145 00	145 00	332 50
	3,741 00	5,314 20	1,600 87	3,459 50	5,060 37	1,287 45	3,542 00	4,829 45	51,536 09
	30,187 50	32,858 75	2,457 21	30,905 50	33,362 71	1,715 72	34,495 00	34,210 72	278,085 97

LATION.

52,221 00	89,785 90	39,848 51	50,294 00	90,142 51	35,136 64	56,123 00	91,259 64	874,084 66
14,888 00	18,454 92	3,712 64	17,314 15	21,026 79	3,057 48	18,053 85	21,111 33	157,063 71
7,476 00	9,092 96	1,763 53	12,231 00	13,994 53	1,410 32	10,276 00	11,686 32	102,360 94
30,187 50	32,858 75	2,457 21	30,905 50	33,362 71	1,715 72	32,495 00	34,210 72	278,085 97
104,772 50	150,192 53	47,781 89	110,744 65	158,526 54	41,320 16	116,947 85	158,268 01	1,411,595 28
remb'sés ..	7 00					Moins remboursé.	27 00	92 00
	150,185 53						158,241 01	1,411,503 28

PARTIE II

RAPPORT

SUR LE

SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES

DU

CANADA

1891

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:

IMPRIME PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1892

	PAGE.
Homard, remarques sur le rendement du.....	14
“ incubateurs ou auges d'éclosion pour les homarderies.....	15
“ saison réservée pour le.....	15
Kent, capitaine W. H., de la goélette “ Agnes McDonald”.....	5
Knowlton, capitaine, C. T., de la goélette “ Vigilant.”.....	5
“ La Canadienne,” durée de la commission du vapeur fédéral.....	5
“ journal de bord, par le commandant Wakeham.....	40
Maquereau, pêche du, en 1885.....	10
“ liste des navires de pêche des Etats-Unis dans les eaux canadiennes	11
“ capture depuis 1885.....	12
“ rapport du bureau de renseignements des pêcheries sur le.....	37
Merluche, remarques sur cette capture dans le rapport du bureau de renseignements des pêcheries.....	35
Morue, remarques sur la, rapport du bureau de renseignements des pêcheries...	31
Navires, liste des navires de pêche des Etats-Unis pêchant en vertu de permis sous l'autorité du <i>modus vivendi</i>	7
Navires, liste des navires pêchant le maquereau dans les eaux canadiennes.....	11
“ “ croiseurs et de leurs commandants.....	5
“ nouveau vapeur construit pour le service de protection des pêcheries...	19
“ patrouille par les.....	21
Pêche sur les grèves.....	17
Permis en faveur des navires de pêche étrangers.....	6
“ liste des navires de pêches des Etats-Unis ayant des permis sous l'autorité du <i>modus vivendi</i>	7
“ système de permis projeté pour la capture du homard.....	14
Pilotage, droits de.....	10
Poisson, relevé du poisson frais expédié par le chemin de fer Intercolonial, depuis 1875.....	13
Pratt, capitaine J. H., commandant du vapeur fédéral “ Dream ”.....	5, 6
“ Prince Edward,” voilier, temporairement employé.....	6
Question de la boîte, système d'emmagasinage froid, etc.....	17
Rood, capitaine J. H., officier en service.....	5
Saisies, rapport sur les.....	6
“ bateaux de pêche sur le récif Coffins.....	6
“ goélette “ F. D. Hodgkins ”.....	6, 43
Saison réservée du homard, comment observée.....	16
Seiche, rapport du bureau de renseignements des pêcheries sur la.....	39
Seines en bourses, remarques sur les	12
“ Stanley,” durée de la commission du vapeur fédéral.....	5
“ St. Nicholas,” “ “ “	6
Statistique des pêches, remarques sur la,	19
Terreneuve, permis sous l'autorité du <i>modus vivendi</i> à	8
“ Vigilant,” goélette croiseur fédéral.....	6
Wakeham, Dr, commandant de “ La Canadienne.”.....	5, 6
“ livre de bord de “ La Canadienne.”.....	40

RAPPORT

SUR LE

SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES

DU

CANADA

1891

PAR LE LIEUT. ANDREW GORDON, M. R.

OTTAWA, 31. décembre 1891.

L'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les opérations des navires placés sous mes ordres pour la protection des pêcheries pendant la saison dernière.

Les vaisseaux dont se composait la flotte sont ceux indiqués au tableau suivant :—

Vaisseau.	Commandant.	Date de l'engagement.	Expiration de l'engagement.
Vapeur <i>Acadia</i>	Lieut. Gordon, M. R.	1er juin.....	24 octobre.
<i>La Canadienne</i>	Com. Wakeham.....	2 do.....	26 novembre.
<i>Stanley</i>	Capit. Finlayson.....	18 do.....	11 septembre.
<i>Dream</i>	do Pratt.....	1er janv.....	30 novembre.
Goél. <i>Vigilant</i>	do Knowlton.....	10 mai.....	décembre.
<i>Agnes Macdonald</i> ..	do Kent.....	1er juin.....	15 octobre.
<i>Prince Edward</i>	do Rood.....	Et hommes de l' <i>Acadia</i> employés durant une partie de la saison de pêche du homard, du 10 juin au 10 juillet.
Vapeur <i>St. Nicholas</i>	do Pratt.....	25 nov.....	31 décembre.

L'*Acadia* a été employé pendant la plus grande partie de la saison dans le golfe Saint-Laurent et sur la côte du Cap-Breton.

La *Canadienne*, comme par le passé, a été employée sur la côte de Québec, et durant les mois d'août et de septembre elle a croisé au large de la baie Miramichi et à l'extrémité est de l'île du Prince-Edouard.

Le *Stanley* a fait le service dans le golfe Saint-Laurent et sur la côte du Cap-Breton, mais son engagement s'est terminé le 11 septembre à Halifax, lorsqu'il est entré dans la cale pour y subir certaines réparations.

Le vapeur *Dream* a été employé dans la baie de Fundy jusqu'au 30 novembre, date à laquelle on l'a remis à ses propriétaires, la charte étant terminée après avis donné.

Le vapeur *St. Nicholas* a été frêté le 25 novembre pour remplacer le *Dream*, et a croisé dans la baie de Fundy et sur la côte nord de la Nouvelle-Écosse.

Le *Vigilant* a été principalement employé sur la côte de la Nouvelle-Écosse.

L'*Agnes Macdonald* a été construite spécialement pour le service par M. Joseph McGill, de Shelburne. Elle représente le type le plus récent de la goélette de pêche et a prouvé être un exceptionnellement fin voilier. Elle a été employée dans le golfe et sur la côte de la Nouvelle-Écosse pour protéger la pêche du maquereau.

Le *Prince Édouard* a pris ses officiers et son équipage sur l'*Acadia* et a été employé dans le détroit de Northumberland pour faire observer les règlements de pêche concernant le homard.

Dans mes rapports précédents j'attirais votre attention sur le fait qu'il était désirable de s'assurer d'une année à l'autre des services des meilleurs officiers de la flotte, et je puis ajouter que chaque année d'expérience ne fait qu'affermir mon opinion sur ce point. J'ai donc été très heureux de pouvoir donner avis aux officiers sous mes ordres qu'on était arrivé à une décision favorable à leur égard et qu'on leur allouerait une demi-solde pendant le temps où ils ne seraient pas en activité de service. Je suis certain que ces officiers apprécieront la libéralité du gouvernement et que puisque nous pouvons maintenant retenir les services d'hommes dignes de confiance et expérimentés, le service en bénéficiera considérablement.

La rareté de marins dans tous les ports des provinces maritimes a fait monter le taux des gages au printemps, de sorte que nous avons dû payer des gages plus élevés, les marins de 1ère classe obtenant dix-neuf piastres par mois et les marins ordinaires \$17 pour la campagne.

On reconnaît volontiers l'opportunité qu'il y a de s'assurer les services d'officiers expérimentés et dignes de confiance; mais il est également important de s'assurer les services d'un certain nombre d'hommes qui connaissent la routine des affaires et la discipline de la marine; quelques-uns de ces hommes sur chaque vaisseau dressent en peu de temps les nouveaux et tout marche sans entraves. Dans mon rapport de l'an dernier je recommandais de permettre aux marins de 1ère classe de recevoir jusqu'à vingt piastres par mois lorsqu'ils ont servi pendant trois ans dans notre marine, et je suis encore d'opinion que cette augmentation aiderait considérablement au fonctionnement du service.

SAISIES.

La seule saisie de navire de pêche faite durant la campagne a été celle de la goélette de pêche américaine *F. D. Hodgkins*, de Lemoine, Maine, un trois mâts de 169 tonneaux. Elle a été saisie par le commandant Wakeham, du vapeur fédéral *La Canadienne*, pour avoir fait la pêche dans la baie aux Renards, à Anticosti. Le patron a plaidé ignorance de la loi, croyant qu'il avait les mêmes droits au large d'Anticosti qu'aux îles de la Madeleine. Dans les circonstances, le vaisseau a été finalement relâché sur paiement d'une amende de deux mille piastres, et embarqua un nouvel équipage pour son voyage de retour. Le capitaine Pratt, du vapeur *Dream*, saisit aussi quelques petits bateaux qui pêchaient sur le récif Coffin, dans la baie de Passamaquoddy, mais en considération du fait que l'empiètement a pu avoir lieu sans intention, le brouillard étant épais à cette époque, les bateaux ont tous été remis à leurs propriétaires, qui ont signé une renonciation à tous droits de réclamer des dommages.

PERMIS AUX NAVIRES DE PÊCHE ÉTRANGERS.

Le parlement ayant sanctionné la continuation du système d'émission de permis inauguré en vertu du *modus vivendi* annexé au traité de Washington, 1888, de semblables permis ont été délivrés pour l'année 1891, et l'on a continué d'exiger le prix d'une piastre et cinquante centins par tonneau, antérieurement fixé. Le tableau suivant contient une liste des bâtiments qui ont demandé des permis durant l'année 1891:—

LISTE des bâtiments de pêche américains auxquels des permis ont été délivrés en vertu de l'acte intitulé: "Acte concernant les bâtiments de pêche des États-Unis d'Amérique," pendant l'année 1891.

Nom des bâtiments.	Port d'inscription.	Tonnageaux.	Où délivrés.	Honoraires.
				\$ cts.
Ella M. Doughty	Portland, Me.	71	Lockeport, N.-E.	106 50
John W. Bray	Gloucester, Mass.	79	Barrington	118 50
Laura Sayward	do	65	Port-Mulgrave	97 50
Lucille	do	99	Shelburne	148 50
Electa A. Eaton	do	73	do	109 50
A. A. Duncan	do	83	do	124 50
Mascot	do	77	Liverpool	115 50
Samuel V. Colby	do	95	do	142 50
Spencer F. Baird	do	74	do	111 00
Nellie Dixon	Boston, Mass.	106	Arichat	159 00
James and Ella	Gloucester, Mass.	86	do	129 00
Hereward	do	85	Canso	127 50
Willie M. Stevens	do	73	do	109 50
Hattie Evelyn	do	66	Port-Mulgrave	99 00
Penobscot	do	85	do	127 50
Abbie M. Deering	do	96	Arichat	144 00
Rigel	do	107	Port-Hawkesbury	160 50
Mabel Kenniston	do	78	Liverpool	117 00
Iolanthe	do	71	do	106 50
Elsie N. Smith	do	106	Sydney-Nord	159 00
Lizzie J. Greenleaf	do	88	do	132 00
Henry Longfellow	do	78	Liverpool	117 00
Bertha Nickerson	Booth Bay, Me.	136	do	204 00
Addie Emma	Gloucester, Mass.	35	Shelburne	52 50
Lucy W. Dyer	do	78	do	117 00
Golden Hind	do	70	Charlottetown, I. P.-E.	105 00
William Matheson	Provincetown	105	Arichat	157 50
Bertha May	Gloucester, Mass.	75	Yarmouth	112 50
Carrie E. Parsons	do	80	Iles de la Madeleine	120 00
Eliza B. Campbell	do	95	Sydney-Nord	142 50
Flora Dilloway	do	77	Canso	115 50
Ellen M. Adams	do	85	do	127 50
Gladiator	do	107	do	160 50
Lotta Bell	Provincetown	91	Arichat	136 50
Jesse T. Matheson	do	130	do	195 00
Marsdale	Gloucester, Mass.	76	do	114 00
Porter J. Roberts	do	72	Yarmouth	108 00
Addie Winthrop	do	73	Liverpool	109 50
William H. Oakes	do	67	do	100 50
Gardner W. Tarr	do	62	Yarmouth	93 00
Susie Hooper	do	73	do	109 50
Knight Templar	do	70	Arichat	105 00
John G. Whittier	do	99	Yarmouth	148 50
Abbie Dodge	do	56	do	84 00
Annie L. Sanborn	do	33	Barrington	49 50
Jennie B. Thomas	do	48	do	72 00
Mystic	do	78	Canso	117 00
Laurance A. Munroe	do	110	do	165 00
Mabel Leighton	do	71	do	106 50
Gladstone	do	97	do	145 50
E. F. Williard	Portland, Me.	55	Liverpool	82 50
Blanche	Gloucester, Mass.	79	Arichat	118 50
Farragut	do	48	Barrington	72 00
Flash	do	69	Yarmouth	103 50
David Sherman	do	68	do	102 00
Ada R. Terry	do	65	do	97 50
Vesta	do	75	do	112 50
Emma E. Witherell	Boston, Mass.	109	do	163 50
Willie A. Jewell	Provincetown	67	do	100 50
Conductor	Gloucester, Mass.	70	Shelburne	105 00
Parthia	do	105	Yarmouth	157 50
Annie H. Mason	do	29	do	43 50
Horace B. Parker	do	93	Arichat	139 50
Charles W. Parker	do	54	Yarmouth	81 00
Mary Story	do	60	do	90 00

LISTE des bâtiments de pêche améric. auxquels des permis ont été délivrés, etc.—Fin.

Nom des bâtiments.	Port d'inscription.	Ton- neaux.	Où délivrés.	Honoraires.
				\$ cts.
Daniel C. Baker.....	Salem, Mass.....	32	Yarmouth.....	48 00
New England.....	Gloucester, Mass.....	82	do.....	123 00
Octavia A. Dow.....	do.....	38	Barrington.....	57 00
D. A. Wilson.....	Beverly, Mass.....	87	Liverpool.....	130 50
Helen F. Fredick.....	Kennebunk, Me.....	37	do.....	55 50
Smuggler.....	Gloucester, Mass.....	64	Yarmouth.....	96 00
Augusta N. Johnston.....	do.....	62	Saint-André, N.-B.....	93 00
Alert.....	Portland, Me.....	24	Liverpool, N.-E.....	36 00
Mary E. Daniels.....	Gloucester, Mass.....	64	do.....	96 00
Oceanus.....	do.....	45	Barrington.....	67 50
Ralph E. Eaton.....	do.....	66	Liverpool.....	99 00
Tubal Cain.....	do.....	60	do.....	90 00
Christie Campbell.....	do.....	52	Yarmouth.....	78 00
Fannie A. Spurling.....	do.....	81	do.....	121 50
Gertie Evelyn.....	do.....	81	Arichat.....	121 50
A. M. Burnham.....	do.....	60	Liverpool.....	90 00
Lizzie.....	do.....	68	Barrington.....	102 00
Rapid Transit.....	do.....	80	Yarmouth.....	120 00
Wenona.....	do.....	103	Liverpool.....	154 50
Annie Wesley.....	do.....	89	Yarmouth.....	133 50
Polar Wane.....	do.....	86	do.....	129 00
Eliza.....	Salem, Mass.....	44	do.....	66 00
Brunhilde.....	Gloucester, Mass.....	90	Shelburne.....	135 00
Henrietta.....	do.....	74	Liverpool.....	111 00
Albert Woodbury.....	Beverly, Mass.....	31	do.....	46 50
William H. Jordan.....	Gloucester, Mass.....	86	Lunenburg.....	129 00
Margaret Mather.....	do.....	91	Yarmouth.....	136 50
Edgar S. Foster.....	Salem, Mass.....	94	do.....	141 00
Nereid.....	Gloucester, Mass.....	92	Liverpool.....	138 00
Samuel R. Crane.....	do.....	74	Sydney-Nord.....	111 00
Matthew Keany.....	do.....	66	Canso.....	99 00
A. T. Gifford.....	do.....	81	do.....	121 50
J. W. Campbell.....	do.....	79	do.....	118 50

SOMMAIRE.

Nombre total des bâtiments.....	98
Tonnage total.....	7,399
Montant total reçu en honoraires.....	\$11,098 50

Les conditions auxquelles ces permis ont été accordés, ont considérablement changé durant la dernière année. En 1888 et 1889, Terre-Neuve et le Canada se sont fait des concessions réciproques, les permis délivrés étant valables au Canada ou à Terre-Neuve. En 1890, sous prétexte que les goélettes des Etats-Unis avaient fourni aux navires français de la boîte qu'ils s'étaient procurée à Terre-Neuve, rendant ainsi négative l'opération de l'Acte concernant la boîte, le gouvernement de Terre-Neuve a refusé de prolonger le système du *modus vivendi* et adopta dès le début de la campagne un système de permis équivalant presque à la prohibition. En 1891, cependant, les colons ont apparemment oublié et pardonné les dommages qu'ils prétendaient, en 1890, leur avoir été infligés par les navires des Etats-Unis, et tandis qu'ils défendaient absolument aux pêcheurs canadiens d'obtenir de la boîte, et à la fin de la campagne défendaient aux navires de commerce canadiens d'acheter des cargaisons de hareng gelé comme article de commerce, ils accueillaient dans le même temps comme des bienvenues les goélettes des Etats-Unis sur leurs côtes, leur accordant gratuitement des permis de boîte et leur permettaient de vendre leur petit poisson dans les ports de Terre-Neuve.

Des privilèges semblables formaient un appas tentateur, et l'on prévoyait au début de la campagne que le gros de la flotte de pêche des Etats-Unis choisirait les côtes de Terre-Neuve comme base de leurs opérations de la saison, en évitant ainsi la nécessité de payer l'honoraire de permis exigé par le Canada.

Les résultats, cependant, sont aussi satisfaisants pour le Canada qu'ils étaient inattendus, et l'état suivant fait voir que bien que le nombre de permis délivrés ait diminué de vingt et un depuis 1890, ils dépassaient encore de vingt le nombre délivré en 1889, lorsque Terre-Neuve et le Canada délivraient des permis réciproques.

1889—nombre délivré....	78	—montants des droits....\$	9,589 50
1890 do	119	do	14,461 50
1891 do	98	do	11,098 50

Il y a eu, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, une demande constamment croissante de poisson frais. Cette demande a été créée grâce aux plus grandes facilités et aux modes améliorés de transport de poisson par les principales lignes de chemin de fer dans ces deux pays.

Cette demande continuera d'augmenter; et comme les pêcheries sur les côtes des Etats-Unis sont tout à fait impuissantes à fournir cet approvisionnement, le commerce du poisson frais a du employer des navires pontés.

Ces navires, pour faire des profits, sont obligés de faire de fréquents voyages, et rentrer à leur port d'attache avec de plus faibles quantités de poisson. Ils doivent par conséquent faire la pêche plus près de chez eux, et nous les tenons ainsi dispersés sur les bancs George, La Have et Brown et autres bancs sur les bords de nos côtes de la Nouvelle-Ecosse. Dans le cours de l'été, il leur faut de la boîte et de la glace, et ainsi la position géographique du Canada est telle que pour réussir dans leurs affaires ils doivent entrer librement dans nos ports, et comme ils ne peuvent le faire sous l'autorité du traité de 1818, ils prennent des permis pour s'aider à poursuivre avec succès leurs opérations. Bien qu'en n'admettant aucunement que l'honoraire payé pour les permis par les navires des Etats-Unis représente pour eux la pleine valeur de l'équivalent commercial qu'ils obtiennent, le système a réussi à ce point qu'il a diminué dans bien des cas la friction qui serait inévitable si l'on suivait rigoureusement les dispositions du traité de 1818.

Il y a encore des différences d'opinions parmi les pêcheurs canadiens sur l'effet que produit le système de permis sur leurs intérêts, un grand nombre de pêcheurs en eau profonde prétendant que les navires de pêches autorisés des Etats-Unis leur font concurrence pour ce qui a été depuis quelques années un approvisionnement restreint de boîte, et qu'ils souffrent autrement de grands désavantages.

Les pêcheurs sur les grèves et les propriétaires de pièges considèrent au contraire qu'ils bénéficient de la compétition que font ces gens, et qu'ils obtiennent comme conséquence de ce système de meilleurs prix pour leur poisson servant de boîte.

Le nombre de permis réellement délivrés n'indique cependant pas jusqu'à quel point les navires de pêche des Etats-Unis se servent de nos ports. La nomination, durant l'été dernier, d'un officier spécial chargé d'en faire rapport, à Sand Point, comté de Shelburne, a été pleinement justifiée, et a montré la nécessité de porter une attention spéciale à la protection de la partie sud de la Nouvelle-Ecosse. Du 25 mai au 31 décembre, 232 navires des Etats-Unis sont entrés dans ce port soit pour pêcher soit pour acheter du poisson. (Voir annexe B de ce rapport.)

Les rapports pour Canso ont été préparés par feu M. Young, le percepteur des douanes dans ce port. Ils forment l'annexe A de ce rapport, et sont faits sous la même forme que ceux publiés en 1890.

Le tableau indique 183 visites, 114 par des navires n'ayant pas de permis et 69 par des navires autorisés. Je regrette d'avoir à enregistrer la mort de cet officier et je désire rendre publiquement témoignage de son habileté et de sa fidélité comme employé; son tact toujours sûr lui permettait de remplir ses devoirs envers les navires de pêche étrangers et de gagner l'estime et l'amitié de tous ceux qui avaient des relations officielles avec lui.

Dans mon dernier rapport je recommandais de fournir aux percepteurs des douanes dans certains ports, des blancs de formules semblables à celles contenues dans l'annexe A. Je suis encore fortement d'opinion que ces rapports seraient d'une grande valeur, et nous permettraient de nous assurer d'une manière très exacte du

nombre de navires de pêche étrangers qui entrent dans nos ports. Voici les ports pour lesquels il serait désirable d'avoir des renseignements : Grand-Manan, Westport, Yarmouth, Sandy-Point (on les obtient maintenant), Shelburne, Pubnico, Argyle, Barrington, Lockeport, Liverpool, Halifax, Liscomb, Isaac's-Harbour, Whitehaven, Canso (on les obtient maintenant), Crow-Harbour, Port-Malcolm, Port-Mulgrave, Port-Hawkesbury, Port-Hood, Cheticamp, Aspy-Bay, Ingonish, North-Sydney, Louisburg, Arichat, Georgetown, I. P.-E., Souris, Malpèque, Cascumpèque, Bassin de Gaspé, Qué.

DOUANES.

Le système d'étamper les congés de navires de pêche, au lieu de les retenir et de délivrer de nouveaux congés chaque fois qu'ils entrent dans le port, continue à fonctionner d'une manière satisfaisante partout où on l'a essayé, et l'on devrait rendre cette pratique aussi générale que possible.

DROITS DE PILOTAGE.

Dans mon dernier rapport, je suggérais de modifier l'Acte concernant le pilotage de manière à exempter du pilotage obligatoire les vaisseaux de 120 tonneaux. C'est la limite établie par les commissaires d'Halifax ; elle est assez large pour embrasser tous les vaisseaux de pêche, et son adoption générale ferait disparaître une des questions qui s'élèvent parfois quant à l'obligation des vaisseaux de pêche des Etats-Unis de payer les droits de pilotage. En même temps on ne porterait aucune atteinte au tarif établi par les autorités de pilotage dans les cas où les services des pilotes sont demandés ou acceptés.

LA PÊCHE DU MAQUEREAU EN 1891.

La pêche du maquereau, cette année, dans les eaux canadiennes, a été passablement bonne, et sur la côte des Etats-Unis cette pêche a donné des signes d'amélioration, un grand nombre de petits poissons non encore arrivés à maturité y ayant été pris durant la campagne.

Découragés par plusieurs années consécutives d'insuccès depuis que le Canada a fermé ses eaux intérieures aux vaisseaux de pêche des Etats-Unis, un bien plus petit nombre de vaisseaux se sont grésés dans les ports de la Nouvelle-Angleterre pour la pêche au maquereau cette année qu'autrefois. De fait, 43 vaisseaux seulement en tout se sont grésés pour cette pêche. Sur ce nombre, trente-six ont visité soit la côte du Cap ou de la Baie-Nord, où ils ont pris 6,824 barils de poisson au large des côtes du Canada. C'est 1,600 barils de moins que le chiffre pris par la flotte américaine l'an dernier ; mais comme il n'y avait que trente-six vaisseaux cette année contre soixante-quatre l'an passé, le chiffre s'est élevé de 132 barils à près de 190 barils par vaisseau.

Le tableau suivant contient une liste des vaisseaux de pêche au maquereau des Etats-Unis qui ont pêché au large des côtes du Canada durant la saison de 1891:—

LISTE des vaisseaux de pêche des Etats-Unis qui ont fait la pêche au maquereau au large de la côte du Canada durant l'année 1891.

Nom du vaisseau.	Port d'inscription.	Capture.	Remarques.
		Brls.	
Alice Jordan	Gloucester	460	
Ambrose H. Knight	do	150	
Caroline Vooght	do	250	
Carl Schurz	do	290	
Carrier Dove	do	120	
Davy Crocket	do	210	
do deuxième voyage.	do	15	
Emma W. Brown	do	200	
Ellen Lincoln	do	125	
Ethel B. Jacobs	do	305	et 75 barils de hareng.
do deuxième voyage.	do	92	
Enola C.	do	6	
Eastern Queen	do	42	
Fredonia	do	205	
Governor Butler	do	180	
do deuxième voyage.	do	42	
Geo. F. Edmunds	do	200	
Grayling	do	215	
Herald of the Morning	do	14	
Herbert M. Rogers	do	200	
Hattie D. Linnell	do	20	
do deuxième voyage.	do	115	
Henrietta Francis	Portland	70	
Hattie M. Graham	Gloucester	125	
do deuxième voyage.	do	20	
Jeanie Severns	do	150	
Lillie B. Fernald	Portland	Rien.	Les rapports de Port-Mulgrave,
Laura Belle	Gloucester	do	donnent 70 barils.
Lizzie Maud	Portland	380	
Lizzie M. Center	Gloucester	360	
do deuxième voyage.	do	120	
Lizzie W. Hannum	do	350	
Laurel	do	35	
do deuxième voyage.	do	Non indiqué	
Marion Grimes	do	50	
Norunbega	do	500	
do deuxième voyage.	do	100	
Notice (hourque)	do	200	
Roulette	Boston	150	
S. F. Maker	Gloucester	206	
do deuxième voyage.	do	150	
Two-Forty	do	140	
Uncle Joe	Portland	150	
W. M. Gaffney	Gloucester	150	
Yosemite	do	24	
Total, capture		6,886	

Les mouvements de cette flotte cette année ont différé de ceux de toute autre année depuis le rétablissement d'un service de protection des pêcheries et la fermeture de nos eaux territoriales aux navires des Etats-Unis. Plus de trente voiles sont descendues à l'ouverture de la campagne le 1er juin, et dans les premières semaines elles ont pris près de cinq mille barils de poisson. Le gros de cette flotte est retourné chez eux avant le 1er juillet, en ne laissant que quatre ou cinq navires sur la côte; ces derniers suivirent ultérieurement les autres, et en septembre il n'y avait qu'un ou deux navires qui faisaient la pêche. Cinq autres sont venus en octobre pour la pêche d'automne, qui, par suite du mauvais temps, n'a que partiellement réussi.

Le tableau suivant indique la capture de maquereau faite par les vaisseaux des Etats-Unis au large de la côte canadienne pour les années 1888, 1889, 1890 et 1891 :—

1888—83 vaisseaux ; capture 10,418 barils ; moyenne, 126 barils par vaisseau.
1889—62 do 6,755 do do 109 do
1890—64 do 8,443 do do 132 do
1891—36 do 6,886 do do 191 do

La capture totale faite dans toutes les eaux par les vaisseaux des Etats-Unis a été de 35,528 barils, étant plus du double de la quantité prise l'an dernier, et si de ce chiffre nous soustrayons le chiffre pris au large des côtes du Canada, il nous reste 28,704 barils comme produit du maquereau dans les eaux situées au large des côtes de la Nouvelle-Angleterre, qui l'an dernier, bien qu'un plus grand nombre de navires y aient fait la pêche, n'ont produit que 7,697 barils, indiquant ainsi une amélioration remarquable des pêches dans nos eaux.

Le tableau suivant indique la capture faite par les pêcheurs canadiens et américains de 1885 et 1891 inclusivement. Comme les rapports canadiens ne sont pas encore prêts, la pêche canadienne n'est qu'une estimation, mais celle des pêcheurs des Etats-Unis est prise dans les rapports publiés par le bureau ichthyologique de Boston :—

Année.	Canada.	États-Unis.	Total.
1885	148,450	330,000	478,450
1886	152,292	80,000	232,292
1887	131,653	78,000	209,653
1888	65,777	40,000	105,777
1889	65,849	17,794	83,643
1890	101,513	16,140	117,653
1891	125,000	35,528	160,528

L'amélioration des pêches est très sensible, et l'examen des faits donne une grande force à la prétention que l'abolition temporaire de l'usage de la seine en bourse a été très avantageuse.

En 1888, la défense d'employer des seines en bourse est entrée en vigueur sur toutes les côtes de la Nouvelle-Angleterre. La défense se continuant jusqu'au 1er juin de chaque année protège, comme je l'ai démontré dans mes rapports antérieurs, le poisson œuvé sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre et jusqu'à un certain point aussi sur les côtes sud de la Nouvelle-Ecosse et dans la baie de Fundy.

Et maintenant nous trouvons, coïncidant avec l'expiration de la période où nous pouvions raisonnablement attendre certains effets de cette prohibition, qu'une amélioration remarquable s'est produite dans les pêcheries comprises dans le territoire protégé. Un autre fort argument en faveur de cette théorie, c'est qu'une très grande proportion du poisson pris dans ce territoire n'était pas arrivée à sa maturité, c'étaient de petits maquereaux, et c'était pour capturer ces poissons que la flotte des seineurs en bourse est restée au large de leurs propres côtes au lieu de venir dans le golfe. Dans cette pêche aussi l'effet de la demande croissante de poisson frais s'est fait sentir ; car dans bien des cas de petits chargements de ce poisson trop jeune ont été débarqués frais et vendus, au lieu d'être marinés et salés, le petit poisson rapportant proportionnellement un prix plus élevé frais qu'il n'en aurait rapporté après avoir été salé.

Vu le succès qui a couronné la suppression de l'usage de la seine en bourse, avant la saison du frai au large des côtes de la Nouvelle-Angleterre, il n'est que raisonnable d'espérer qu'il résultera un pareil bénéfice d'une action semblable dans d'autres endroits.

Au Canada, nous avons une loi qui défend absolument l'usage des seines en bourse dans les limites des eaux territoriales du Canada, mais pour protéger efficace

ment le poisson, la prohibition devrait s'étendre au delà de la limite conventionnelle de trois milles. Je désirerais attirer de nouveau votre attention sur la nécessité d'une coopération internationale pour restaurer cette pêche. J'ai toujours prétendu et je maintiens encore qu'à cause de la gradation du climat maritime dû à la latitude et à la nature physique des territoires, les saisons du frai varient, et par conséquent une période qui offrirait une ample protection au territoire de pêche du sud ou de la Nouvelle-Angleterre ne protégerait pas suffisamment les pêches de la Nouvelle-Ecosse ou du golfe.

Dans mon rapport de l'an dernier j'ai étudié à fond cette question, et les événements qui se sont produits durant cette saison démontrent tous d'une manière significative l'exactitude des conclusions que j'ai alors tirées. On remarquera que le seul territoire où il s'est produit une amélioration sensible dans la pêche est celui où la prohibition de la seine en bourse s'étend sur la haute mer, et est d'une assez longue durée pour protéger le poisson jusqu'à ce que la saison du frai soit terminée. Joignez à cela le fait observé qu'une très forte proportion de la capture croissante dans ce territoire particulier était du jeune poisson non encore arrivé à sa maturité, et la preuve est certainement assez remarquable pour justifier la conclusion que dans ce cas la prohibition et l'augmentation sont dans les mêmes rapports que la cause et l'effet.

Dans ces circonstances, je me sens justifiable de porter avec instance à votre attention l'opportunité de nous assurer de la coopération du gouvernement des États-Unis à quelque arrangement semblable à celui que je proposais dans mon rapport de l'an dernier, afin de pouvoir protéger le poisson dans les eaux du nord au même degré que sur la côte de la Nouvelle-Angleterre. La nécessité en paraîtra encore plus évidente lorsqu'on remarquera que la flotte de seineurs des États-Unis seule a pris dans nos eaux cotières de l'Atlantique, avant le 30 juin, près de cinq mille barils de poisson; cette quantité ayant été prise juste avant la saison du frai, cela a dû naturellement affecter l'approvisionnement que l'on admet être bien diminué. La manière la plus frappante peut-être de considérer la capture de ce poisson est de retourner la position et de penser combien l'on considérerait un triomphe de la part du pisciculteur si, pour le repeuplement de ces eaux épuisées, il pouvait dire qu'il y avait déposé pas moins d'un million de poissons œuvés adultes juste à point pour la reproduction naturelle; cependant, cette quantité de poisson justement dans cette condition, a été prise sur nos côtes comme il est dit plus haut. Le Canada a montré sa bonne foi par le bill prohibant l'emploi des seines en bourse, que le parlement vient de passer, et je suis convaincu que les pêcheurs américains, les plus éclairés du moins, ne s'opposent pas à une pareille loi de protection qui serait nécessaire pour protéger cette pêche et la remettre dans des conditions profitables.

Le mal que j'ai signalé dans mes rapports antérieurs de l'excès de pêche avec des rets à mailler, continue toujours sans relâche, et il est très à désirer, dans l'intérêt de cette pêche et des autres, de réglementer ce genre de pêche. Je traiterai cependant cette question dans une autre partie de ce rapport.

Au Canada, la demande croissante de poisson frais s'est aussi fait sentir, et a considérablement affecté cette pêche. On expédie maintenant en toutes saisons de l'année de grandes quantités de maquereau frais, que l'on salait autrefois; et dans la pêche d'automne à Canso, la presse a dit que bien que la capture du maquereau ait été passable et de belle qualité la proportion de poisson frais envoyée sur le marché avait été si grande qu'on ne salerait probablement pas plus de 100 barils de poisson provenant de la capture de l'automne.

L'état suivant fourni par la courtoisie du département des chemins de fer, est intéressant en ce qu'il montre la croissance du commerce du poisson frais. Et il faut remarquer qu'une très grande proportion du poisson exporté frais est expédié par mer à Boston—de Charlottetown, Halifax et Yarmouth—de sorte que les rapports, tout en indiquant la progression du commerce, n'en représentent nullement le volume.

Etat indiquant la quantité de poisson frais transporté par le chemin de fer Intercolonial durant les années qui suivent :—

	Tonneaux.
1875-76.....	1,249
1876-77.	1,429
1877-78.....	2,176
1878-79.....	2,638
1879-80.....	1,802
1880-81.....	2,085
1881-82.....	2,033
1882-83.....	2,723
1883-84.....	3,375
1884-85.....	3,643
1885-86.....	5,987
1886-87.....	4,400
1887-88.....	3,739
1888-89.....	5,034

PÊCHE AU HOMARD.

La pêche au homard en 1891 accuse une grande amélioration sur celle de 1890, l'augmentation étant en général évaluée à 40 pour 100 dans le golfe Saint-Laurent.

Le succès qu'ont obtenu les paqueurs dans leurs opérations durant la saison de 1890 les a engagé à augmenter très considérablement le nombre de leurs usines; et dans bien des cas, les anciens paqueurs, pour garder leur terrain, ont été obligés d'augmenter le nombre de pièges qu'ils employaient autrefois. Cette capture croissante, tout en admettant qu'elle est en partie due à une restauration de cette pêche, résulte grandement à mon avis de l'augmentation du nombre des engins de pêche dont on se sert.

Sur les îles de la Madeleine, la maladie soudaine qui a atteint en une seule nuit toute la population a mis fin à la pêche lorsqu'elle était en pleine activité et a causé de grands dommages aux habitants. Afin de leur permettre de profiter un peu de cette pêche on leur accorda une prolongation de la saison jusqu'au 31 juillet; et il est digne de remarque, comme preuve du revirement d'opinion chez ceux qui se livrent à ces opérations, qu'un grand nombre de paqueurs qui peu de temps auparavant auraient volontiers signé une pétition pour demander cette prolongation, ont protesté contre cette prolongation, bien qu'elle eût été accordée dans des circonstances si extrêmes qu'il était impossible de la considérer comme un précédent.

Dans mon dernier rapport, j'ai discuté longuement la question des règlements qu'il fallait pour conserver cette industrie, et à la conférence des inspecteurs des pêcheries le sujet fut pleinement discuté.

La première et la plus importante question est la mise en vigueur de la limite de la taille. Malgré le supplément d'aide donné aux inspecteurs il est admis que cette disposition n'a été qu'en partie observée, et je suis encore fermement d'opinion que la sévère mise en vigueur de cette loi ferait fermer chaque usine dans le détroit de Northumberland, et en rendrait un grand nombre d'autres peu profitables.

Durant la saison de 1891, il y avait une très forte demande de homard frais pour les marchés de Boston et de New-York. De grandes quantités ont été expédiées dans le cours ordinaire du commerce par les steamers de Yarmouth, mais en outre un bon nombre de petits voiliers américains, de vingt-cinq à quarante tonneaux, achetaient de nos pêcheurs ces homards vivants. Il faut que tous ces homards dépassent 10 pouces de longueur, et on les achète des pêcheurs à tant la pièce, et bien que le prix varie il est toujours beaucoup plus élevé que ce que les paqueurs pourraient en donner. A tous les points de vue c'est un mode de pêche bien à désirer et on devrait l'encourager, parce que puisqu'on ne prend que des homards adultes, qui doivent être à *test dur* et ne portant pas d'œufs, la pêche se protège pratiquement elle-même. Dans cette pêche on a fait des progrès considérables cette année, et l'on transporte maintenant des homards vivants pendant plusieurs jours avec très peu de risques de

les perdre; et en dépit d'une température comparativement chaude les voiliers restèrent sur notre côte sud de la Nouvelle-Ecosse jusqu'au 18 juin. Ces petits bateaux portaient de six à huit mille homards chacun, et comme le commerce s'est augmenté il est raisonnable de supposer qu'il est profitable. S'il est profitable à Boston, ce commerce le serait encore plus s'il était possible de transporter ces homards vivants sur le marché anglais, et avec une ligne de steamers rapides pouvant aller d'Halifax à Plymouth en six jours, je crois qu'avec le mode actuel de transport il serait possible de développer ce commerce.

La proposition d'exiger des permis pour tous les bateaux de pêche et engins servant à la pêche au homard, et d'exiger un permis pour toutes les usines où l'on met en boîte de la chair de homard, a été discutée assez vivement par les paqueurs, et le système de permis considéré dans son ensemble ne rencontrera pas, je crois, beaucoup d'opposition, bien qu'on considère nécessaire de modifier un certain nombre de détails.

Il ne semble pas qu'il soit désirable de décrire les bateaux dans le permis, parce qu'un pêcheur peut être obligé de se servir de différents bateaux durant la saison; à un bon nombre de homarderies les bateaux sont ancrés au large dans des endroits exposés pendant toute la saison, et quelquefois ils s'en vont à la dérive et subissent des avaries qui empêchent de s'en servir pendant un certain temps. Si, cependant, les bouées à dragues sont toutes marquées et qu'on rende obligatoire d'avoir deux bouées de lignes de fonds pour chaque cent pièges sur le fonds de pêche, et si cette marque est enregistrée dans le permis, la mise en vigueur de la loi serait rendue beaucoup plus facile.

Les deux mesures sérieusement protectives dans les règlements que je proposais dans mon rapport de l'an dernier sont la mise en vigueur d'une saison réservée spéciale pour le paquage, et l'utilisation des œufs pris à chaque homarderie au moyen d'auges ou boîtes d'incubation, car sauver une très faible proportion du montant colossal d'œufs maintenant détruits représentera une addition bien appréciable au rendement des jeunes homards.

Durant la dernière saison on a fait comme expérience quelques auges, et le système promettait un succès considérable. Il semble que tous les œufs qui sont presque murs éclosent facilement ainsi qu'une partie des autres, mais le succès ou l'insuccès du système dépendra toujours beaucoup de l'intelligence de celui qui remplira cette fonction. Les œufs doivent être soigneusement détachés du corps de la femelle avec des ciseaux aiguisés, en ôtant les œufs endommagés et en déposant immédiatement la masse dans de l'eau salée; puis il faut les travailler et ouvrir les masses agglutinées d'œufs afin qu'ils puissent reposer sur les cuvettes et remuer librement au balancement de l'auge.

On a eu beaucoup de difficulté cette année à se procurer un tissu métallique capable de résister à l'action de l'eau salée, mais si l'on donne un ordre pour un grand nombre d'auges il en coûterait bien peu de faire faire un tissu de la largeur exacte en fil de laiton nickelé. Ce tissu résisterait à l'action du sel pendant une saison au moins, et s'il se formait un trou dans l'auge on pourrait temporairement couvrir le trou avec une toile mince. Ceux des paqueurs qui se sont servis des auges même pendant les derniers jours de la saison, étaient très enthousiasmés du système projeté et ont consenti volontiers à coopérer avec le département de toute manière qu'il jugerait à propos. Je crois fermement moi-même que ce système, lorsqu'on le pratiquera convenablement, contribuera beaucoup à l'amélioration de cette pêche, et je considère que nous sommes maintenant en état de décider de faire une expérience sur une assez grande échelle pour en retirer un avantage pratique.

Les inspecteurs devraient recevoir instruction de s'efforcer de s'assurer de la coopération des plus grands paqueurs, et de leur remettre des auges au taux de dix par usine dont le paquage de la dernière saison a été de 1,000 caisses. Je suis d'opinion que l'on pourrait faire faire mille pièges avec vis en cuivre, gaze nickelée, etc., pour la somme de deux mille six cent piastres. Ils devront être complètement munis de cordes d'amarrage, de sorte qu'ils puissent être prêts à mettre à l'eau lorsqu'ils seront délivrés.

On pourrait les fournir aux paqueurs dans l'ordre de leur demande à l'inspecteur, et ils devraient s'engager à charger spécialement un homme de recueillir ces œufs et de surveiller ces auges, le département de son côté s'engageant, si l'ouvrage se fait fidèlement, à ne pas appliquer la loi prohibant la pêche des homards femelles portant des œufs aux usines auxquelles l'inspecteur délivrera un certificat qu'elles ont fidèlement entretenu les auges d'incubation.

La homarifactory de Caribou Harbour a été cette année en opération pendant une partie de la saison et a fait éclore avec succès un grand nombre de jeunes homards.

D'après la nature de cet ouvrage, on verra facilement que le territoire sur lequel les effets avantageux de la homarifactory peuvent s'étendre est nécessairement limité, et il serait impossible de construire un assez grand nombre de homarifactories pour sauver tous les œufs qui sont maintenant détruits; mais on peut le faire jusqu'à un point appréciable au moyen du système d'auges, et je porterai par conséquent à votre attention l'opportunité de faire de suite des préparatifs pour la construction de ces simples et cependant efficaces instruments.

LA SAISON RÉSERVÉE.

Généralement parlant, la saison réservée est bien observée sur nos côtes, bien que peut-être quelques-uns des petits paqueurs ou des pêcheurs aient continué leurs opérations pendant un certain temps après la fin de la saison; mais le principal endroit où l'on avait habitude de pêcher illégalement durant les mois d'automne se trouvant sur la côte est de la Nouvelle-Ecosse et Isaac's Harbour, et cette région a été durant l'automne surveillée de près par les inspecteurs et par les vaisseaux du service de protection des pêcheries, et l'on peut dire avec sûreté que la pêche illégale faite cette année n'atteindra pas un dixième de celle qui se faisait autrefois dans ce district. A ce propos le projet de règlement pour faire marquer les caisses est peut-être le seul moyen par lequel il soit possible d'assurer d'une manière absolue l'observance de la saison réservée. Les gens qui enfreignent cette loi ne sont pas les paqueurs respectables, mais quelques pêcheurs ici et là qui ayant obtenu de quelque marchand un approvisionnement de boîtes en fer blanc et de caisses, font bouillir le homard dans de petits vases de fer blanc près de leurs maisons ou dans les bois, et le mettent en boîtes d'une manière inférieure. Si le règlement est fait de manière à exiger que chaque caisse de homard soit marquée par le garde-pêche ou par un officier spécial, le paqueur ne pourra subir de grands inconvénients, et ce serait une garantie positive que toutes les caisses ainsi marquées ont été préparées en temps convenable.

Dans les autres genres d'affaires comme la manufacture des huiles d'éclairage, ce système de faire marquer chaque paquet séparément par un inspecteur a été en vigueur depuis plusieurs années sans faire dommage au commerce; et lorsqu'il ne paraît y avoir aucun autre moyen d'assurer l'observance absolue de cette saison réservée, on peut raisonnablement demander aux paqueurs de l'adopter dans l'intérêt des pêcheries, même si au début cela devait leur occasionner quelques inconvénients, et comme cela épargnerait au département une dépense considérable pour frais de voyage et dépenses se rattachant aux poursuites, je crois qu'il pourrait raisonnablement se charger des frais d'apposer les étampes ou marques au feu chaud.

Il y a un autre système de protection que j'ai porté avec insistance à votre attention depuis plusieurs années, savoir, l'établissement de réserves ou fonds de pêche nourriciers à homard, dans lesquels il ne serait permis à qui que ce soit de tendre des pièges. Ce système fut discuté à la conférence des inspecteurs de pêcheries tenue à Ottawa l'hiver dernier et fut vivement apprécié par eux. Après discussion on a considéré qu'on pourrait facilement disposer des réserves de manière à renfermer une proportion raisonnable de fonds nourriciers protégés sans nuire injustement aux usines existantes. Ce système de territoire protégé a de grands et nombreux avantages sur n'importe quel autre système qu'on pourrait imaginer pour la propagation de ces crustacés. Il n'est pas absolument nécessaire d'en avoir une quantité, mais on peut en choisir ici et là dans la proportion approximative de cinq milles de côte protégée par vingt milles de côte sur laquelle on peut faire la pêche. On peut établir

comme lignes de démarcation des caps convenables ou des clochers d'églises, etc., de sorte qu'il n'y aura pas de frais à faire lorsqu'on mettra le système en pratique.

Dans cette étendue protégée les jeunes alevins de homard éclore en grand nombre, et après s'être mis à nager ils seront emportés le long de la côte par le vent et la marée, peuplant ainsi les eaux où se fait la pêche.

Il y a une phase malheureuse dans les opérations homardières, en ce qui concerne leur réglementation, c'est le faible montant de capital qu'il faut pour établir une petite usine. La conséquence est que du moment que la pêche s'améliore ou que les prix montent, une foule de petites usines s'établissent dans chaque petite anse et crique de la côte, et pour soutenir leur concurrence, le grand paqueur, qui est dans ce genre d'affaire pour y rester, augmente le nombre de ses pièges et le fonds est pêché à l'excès, les opérations deviennent improfitables et le petit paqueur abandonne. Ce cycle d'événements se répétera avec une régularité immanquable et c'est peu à désirer pour beaucoup de raisons, surtout peut-être parce que le petit paqueur, en général, produit un article inférieur, et ainsi en abaissant la qualité fait baisser les prix et fait du tort à la réputation du district tout entier.

On a proposé deux méthodes de diminuer ce mal. La première est demandée par un bon nombre de paqueurs, savoir : leur louer le droit de pêcher le homard dans certaines étendues, et la seconde d'exiger un honoraire de permis d'un certain montant chaque année, soit cinquante ou soixante-quinze piastres par exemple, et comme le paiement d'avance de l'honoraire, en argent, formerait une partie très considérable de la mise de fonds totale, ce système semble se recommander comme devant probablement profiter davantage à cette industrie, parce que cela empêcherait un bon nombre de gens qui commencent ces opérations de tenter l'aventure, tandis que d'un autre côté le fonds ainsi créé compenserait les dépenses exceptionnelles encourues pour cette pêche.

En terminant je n'ai à dire que chaque année confirme mon opinion que sans système de permis, ou sans un mode de pénalités suffisantes, il sera toujours impossible de mettre convenablement en vigueur les dispositions favorisant la pêche du homard. Je recommande donc le système de permis comme étant celui qui peut être mis en vigueur avec le moins de friction, avec l'entente qu'une seconde offense entraînerait l'annulation du permis pour les endroits où la pêche illégale aurait été faite.

Ce permis devra s'appliquer aux pêcheurs et aux propriétaires d'usines, parce que sur la côte de la Nouvelle-Ecosse, surtout vers l'ouest, où le commerce se fait surtout en vue de l'exportation, les pêcheurs sont tous propriétaires de leurs propres agrès, et il est très à désirer que le département sache combien on emploie de pièges dans chaque district. Le marquage des bouées de pêche au homard est aussi une question de grande importance, parce qu'il est presque impossible à présent de constater l'identité des biens de ceux qui font la pêche hors de la saison.

PÊCHE CÔTIÈRE ET QUESTION DE LA BOITTE.

Cette question de la boîte se trouve la base de toute l'affaire, et signifie simplement succès ou insuccès pour le pêcheur. On peut généralement avoir du poisson d'une espèce ou d'une autre, mais souvent au beau milieu de l'été la boîte devient subitement rare et le pêcheur est obligé de suspendre ses opérations.

On peut juger jusqu'à quel point cette question affecte la pêche sur la côte par le fait que sur cinquante-deux stations qui font des rapports au bureau de renseignements des pêcheries onze assignent comme raison du peu d'importance de la capture la rareté de la boîte. Ces rapports sont comme suit :

Baie des Anglais, Anticosti.—Peu de bonnes captures ont été faites ici durant la campagne à cause surtout de la grande rareté de la boîte.

Baie des Renards, Anticosti.—En août, lorsqu'on a pu se procurer de la boîte, la capture a été généralement bonne.

Pointe du Sud-Ouest, Anticosti.—Le grand obstacle à la pêche paraît être le manque de boitte.

Grande Rivière, Québec.—Le mauvais temps et la rareté de la boitte paraissaient être les grands obstacles.

Faspébiac, Québec.—En août et septembre le poisson paraissait abonder, mais les captures n'ont pas réussi à cause du manque de boitte.

Arichat-Ouest, C.-B.—La pêche se termina le 10 octobre, la rareté de la boitte et l'infériorité des bateaux étant la cause principale.

Freeport, N.-E.—Il aurait été pris des centaines de quintaux de plus si les pêcheurs avaient pu se procurer de la boitte durant l'été.

Port-Hood, C.-B.—A l'exception de quelques captures d'encornet avec des trappes, la boitte de toute sorte a été rare depuis le départ du hareng du printemps.

Ingonish, C.-B.—On a fait rapport d'une grande rareté de boitte durant les mois d'août, septembre et octobre.

Sydney-Nord, C.-B.—Au printemps, lorsque la morue abondait, il n'y avait pas de boitte, et ensuite, lorsqu'on avait de la boitte, le temps n'était pas favorable.

Port-Medway, N.-E.—La rareté de la boitte et la présence du chien de mer ont nui considérablement à la capture.

De semblables rapports parlent par eux-mêmes, et confirment amplement qu'un approvisionnement continu et sûr de boitte est le secret des succès du pêcheur.

Dans mon rapport de l'an dernier j'ai parlé de l'opportunité d'adopter le système de réfrigérateurs et de glacières dans chaque centre de pêche, afin de conserver un approvisionnement de chaque sorte de boitte, à mesure que la saison arrivait.

Durant l'hiver, M. Tardiff, de la Pointe de Newport, Québec, adopta ce principe et arrangea un vieux bâtiment pour faire une expérience en petit. Lorsque le hareng du printemps donna, il en réserva une assez grande quantité qui se conserva parfaitement dans sa glacière.

Au début, les pêcheurs décrièrent quelque peu l'usage de cette boitte gelée, mais ils reconnurent bientôt sa valeur. Voici comment on fait la pêche ici : deux ou trois pêcheurs partent ensemble pour les fonds de pêche locaux, dans un grand bateau, en emportant des filets pour prendre de la boitte, et le jour de leur arrivée sur le fonds est toujours perdu, parce que n'ayant pas de boitte ils ne peuvent pêcher avant que leurs filets aient été tendus toute la nuit. Cependant, l'approvisionnement de hareng gelé qu'on leur avait fourni juste avant leur départ, leur permit de pêcher dès qu'ils arrivèrent sur les fonds; et l'expérience démontra que quelques harengs enveloppés dans un sac de grosse toile ordinaire, et gardés sous les planches du fond du bateau devaient encore le second jour être exposés à l'air ou être trempés dans l'eau pour dégeler complètement afin de pouvoir être coupés par morceaux pour amorcer les hameçons. La boitte a parfaitement réussi et a bien duré sur les hameçons.

Les pêcheurs en petits bateaux se servent aussi de cette boitte, parce qu'on a trouvé qu'un homme pêchant dans un petit bateau tout près de chez lui en comptant sur cet approvisionnement constant de boitte, réussissait presque aussi bien que ceux qui se rendaient plus au large dans de grands bateaux. Quand on se rappelle que depuis un bon nombre d'années il ne s'est fait pratiquement aucune pêche avec des petits bateaux à cet endroit, la signification de ce succès est bien remarquable.

On relève un autre exemple de ce système durant la dernière saison à Canso, N.-E. Dans ce cas, M. Whitman a parcouru toute la région des lacs et a soigneusement examiné le système en vigueur à ces endroits pour la conservation du poisson dans les glacières tel que décrit dans le bulletin n° 1 du département des pêcheries, mentionné plus loin dans ce rapport. A son retour à Canso M. Whitman construisit un appareil expérimental et se procura une quantité d'encornet qu'il conserva.

L'emploi de cette boitte fut très satisfaisant. Un navire faisant la pêche sur le banc de Canso et de Carouse appâta entièrement avec cette boitte, et tard dans la

saison il réussit à faire une bonne capture. D'autres vaisseaux en achetèrent de petites quantités et tous rendirent témoignage de l'excellente condition et de l'efficacité de cette boîte.

Pour la pêche en bateaux, dont ce paragraphe s'occupe plus particulièrement, les avantages ont été encore plus remarquables; les pêcheurs avaient un approvisionnement constant de bonne boîte; ils ont pu profiter de tous les temps favorables, et ont continué à pêcher jusqu'au 16 décembre, et à cette époque les bateaux pêchaient encore avec succès chaque belle journée. L'approvisionnement de boîte étant permanent, la campagne s'est prolongée bien au delà de la période ordinaire. De l'autre côté de la baie entre Canso et Arichat-Ouest, dans un endroit beaucoup plus abrité, le correspondant du bureau de renseignements des pêcheries dit que la pêche y a cessé le 10 octobre. Ainsi nous voyons que le fait seul d'avoir un approvisionnement abondant de boîte prolongea la saison pour les pêcheurs de Canso de deux mois de plus que celle de leurs concurrents du côté opposé de la baie.

Au commencement de la saison, le hareng du printemps est arrivé tard sur nos côtes, et les îles de la Madeleine furent pendant un certain temps inaccessibles à cause des glaces, juste à l'époque où la flotte de pêche du printemps sur les bancs était toute prête et n'attendait que la boîte pour partir. Les autorités de Terre-Neuve refusèrent absolument de vendre des permis de prendre de la boîte aux vaisseaux de pêche canadiens, causant ainsi des retards considérables et beaucoup d'inconvénients à notre flotte de pêche.

Dans cet incident, on trouve une leçon de choses pour nos pêcheurs sur la valeur du poisson anadrome, parce que le gasparot est au commencement de la campagne une très bonne boîte, et si la quantité de ce poisson n'avait pas été si terriblement réduite, ces mêmes banquiers auraient pu facilement s'approvisionner de boîte, parce que la rivière La Have seule dans son état naturel aurait pu fournir de la boîte à toute cette flotte. Un grand nombre des vaisseaux de cette flotte employèrent le gasparot comme boîte, mais il leur fut expédié des côtes du Nouveau-Brunswick dans la baie de Fundy, et envoyé par bateau à vapeur à Annapolis et de là par chemin de fer à Lunenburg.

Cet incident n'indique nullement que le Canada dépend de n'importe quel autre pays ou colonie même pour une partie de son approvisionnement de boîte; mais pour conserver notre indépendance et pour avoir en tout temps un approvisionnement continu de boîte, il faut soigner le poisson anadrome, il faut conserver les pêcheries de maquerreau, et il faut avoir des magasins pour garder un approvisionnement de poisson de boîte.

J'ai déjà discuté au long dans mes rapports antérieurs la question des pêches du poisson anadrome, et j'ai besoin de ne répéter ici que l'obstruction des cours d'eau est plus fatale que leur pollution. Un gasparot peut nager dans de l'eau remplie de sciure de bois pourrie, et tant qu'elle reste calme le poisson peut remonter en sûreté, mais lorsque le gasparot arrive au pied d'un barrage et n'y trouve pas de passe à poisson, ou peut-être une passe dont l'entrée est à 2 pieds au-dessus de l'eau, alors il est naturellement empêché de se rendre à ses frayères naturelles, et chaque cas de ce genre fait dommage aux pêcheries à un point que ne conçoivent pas facilement ceux qui n'ont pas soigneusement étudié le sujet.

Le dommage causé à cette pêche du gasparot n'est cependant pas entièrement dû soit à la pollution soit à l'obstruction des cours d'eau, mais aussi à la pêche excessive aux filets dans les eaux soumises à la marée, et aussi dans les estuaires jusqu'à la limite fixée par les règlements dans le district. Il faut voir comme cette pêche aux filets se fait avec excès dans certains endroits; toute description approchant de la réalité paraîtrait de l'exagération. La baie des Habitants, au Cap-Breton, et plusieurs autres endroits à certaines saisons sont littéralement barrés par une série de murs en filets comme un véritable labyrinthe, de sorte qu'il est impossible pour aucun banc de poisson, s'il est permis d'employer cette expression à propos du gasparot, d'atteindre les eaux du lac ou du cours d'eau qu'il cherche.

Le remède pour être salutaire doit être drastique, et je ne puis concevoir de moyen meilleur ou plus efficace que l'adoption d'une ancienne loi de l'Île du Prince-

Edouard, qui était aussi à une certaine époque la coutume sinon la loi dans la Nouvelle-Ecosse, savoir : la défense aux pêcheurs de tendre leurs filets ou de les laisser tendus entre certaines heures du jour, comme de 7 heures du matin à 5 heures du soir, et l'obligation de relever tous les filets le samedi matin pour ne les tendre de nouveau que le dimanche soir, donnant ainsi au poisson dix heures chaque jour et une journée par semaine pendant lesquelles il peut librement passer pour se rendre aux frayères.

Cette loi, bien que demandée spécialement ici pour la protection de la pêche du gasparot, est presque aussi nécessaire pour conserver les pêcheries du maquereau et du hareng ; et comme un grand nombre de pêcheurs voient déjà la nécessité de cette réforme, nous devrions avoir à la première mise en vigueur de la loi un grand nombre d'entre eux qui nous aideraient activement.

STATISTIQUE DES PÊCHERIES.

J'attirerais de nouveau votre attention sur la valeur d'une statistique bien préparée selon les localités comme je l'ai suggéré dans mon rapport de l'an dernier. Relativement au mouvement d'un grand nombre de nos poissons de haute-mer, nous sommes absolument dans les ténèbres ; dans le cas d'autres poissons, comme le maquereau, les mouvements apparents sont souvent trompeurs et donnent lieu à des théories erronées ; mais des rapports exacts, continuels, et locaux, de capture forment une base sûre pour arriver à une conclusion. Le système recommandé dans mon rapport de l'an dernier est encore en usage sur la côte d'Ecosse et a donné beaucoup de résultats excellents et dignes de confiance, et on ne peut douter que des résultats semblables découleraient de son adoption dans ce pays.

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BATEAUX À VAPEUR POUR LE SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES.

Durant la dernière année on a autorisé la construction de deux bateaux à vapeur composites à hélice pour le service de protection des pêcheries, et l'un d'eux est presque terminé, mais d'après la convention il restera sous les soins des constructeurs durant l'hiver.

Le contrat pour ce navire a été donné pour la somme de quarante mille piastres, trente et un mille piastres en argent, et les constructeurs consentirent à accepter le yacht à vapeur *Cruiser* pour la somme de neuf mille piastres, cette somme étant le prix d'achat constaté par les livres du département.

Le plan de ces deux nouveaux vaisseaux est le même ; ce sont de petits vaisseaux mais ils sont solides et résistantes à la mer. Ils sont construits en acier Siemens sur fond en orme franc, ils ont à l'avant un haut pont en dos de tortue et l'étravé courbée en saillie comme un torpilleur, tous les rouffes sont en fer et solidement fixées aux poutres du navire. Ils sont munis à l'arrière de gros poteaux de remorquage, de manière à prendre à leur suite tous vaisseaux en danger ou en détresse pour les mener en lieu de sûreté. Ils sont munis d'une machine ordinaire composée à condensation de surface et à double bielle avec chaudière en acier capable de supporter une pression de 110 lbs effective. Le contrat stipulait une vitesse de onze nœuds, mais on s'attend à ce que ces vaisseaux fassent aisément douze nœuds sur un mille mesuré. Leurs dimensions sont : longueur, 125 pieds ; largeur extrême, 19 pieds ; profondeur de cale, 11 pieds 3 pouces. Chargé—tirant d'eau en arrière, 9 pieds 6 pouces ; en avant, 8 pieds 6 pouces ; capacité des soutes à charbon—60 tonnes—quantité qui pour une vitesse ordinaire de croisière à huit nœuds à l'heure, suffira pour parcourir une distance de près de deux mille milles.

Ces vaisseaux sont spécialement destinés à agir comme côtes de police ou de revenu, et serviront aussi de remorqueurs de sauvetage des navires en détresse, lorsqu'il n'y aura pas d'autre moyen de sauvetage.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS POUR LES PÊCHERIES.

Ce bureau a été de nouveau organisé à l'ouverture de la saison, et on en a étendu l'opération à la côte nord du Saint-Laurent.

Un grand nombre de pêcheurs et autres personnes ont rendu témoignage de l'utilité pratique du système, et comme mesure de police je l'ai aussi trouvé d'une grande valeur en ce qu'il me faisait promptement rapport des mouvements du poisson et des vaisseaux.

La liste suivante contient le nom et la station des agents qui font des rapports, et montre jusqu'à quel point le système couvre nos côtes :

LISTE des agents du bureau de renseignements pour les pêcheries.

Résidence.	Nom.	Résidence.	Nom.
Alberton, I.P.-E.	J. P. Brennan.	Mabou, C.-B.	W. Grant.
Arichat, C.-B.	R. Benoit.	Margaree, C.-B.	M. A. Dunn.
Arichat (Ouest), C.-B.	C. P. Le Lacheur.	Iles de la Madeleine	J. Labourdois.
Bayfield, N.-E.	E. G. Randall.	Malpèque, I.P.-E.	J. M. McNutt.
Beaver Harbour, N.-B.	E. W. Cross.	Meat Cove, C.-B.	Alex. B. McDonald.
Bloomfield, I.P.-E.	Lawrence Doyle.	Musquodoboit Harbour	George Rowlings.
Canso, N.-E.	J. W. Young.	Newport Point, P.Q.	Mme. Meunier.
Campo Bello, N.-B.	Wellington Parker.	North Sydney, C.-B.	A. G. Hamilton.
Caraquet, N.-B.	Mlle Louise C. Blackhall.	Paspébiac, P.Q.	Mlle Laura Young.
Chéticamp, C.-B.	S. Aucoin.	Percé, P.Q.	Mlle A. Beck.
Digby, N.-E.	J. M. Viets.	Port-Hood, C.-B.	Edward D. Tremain.
Escuminac, N.-B.	H. W. Phillips.	Port la Tour, N.-E.	J. W. Taylor.
Freeport, N.-E.	Isaiah Thurber.	Port-Medway, N.-E.	E. E. Letson.
Gabarouse, C.-B.	R. McLean.	Port-Mulgrave, N.-E.	David Murray.
Gaspé, P.Q.	J. J. Annett.	Pubnico, N.-E.	J. A. D'Entremont.
Georgetown, I.P.-E.	Charles Owen.	Sand-Point, N.-E.	R. H. Bolman.
Grande Rivière, P.Q.	Mlle M. A. Carberry.	Salmon River, N.-E.	J. N. Whitman.
Hawkesbury, C.-B.	J. C. Bourinot.	Seven Islands, P.Q.	P. E. Vignault.
Ingonish, C.-B.	E. B. Burke.	South-West Point, Anti.	Mlle Grace Pope.
Isaac's Harbour, N.-E.	S. R. Giffin.	Shippegan, N.-B.	Mme A. Hamon.
L'Ardoise, C.-B.	Wm. Brymer.	Spry Bay, N.-E.	W. C. Henley.
Liverpool, N.-E.	J. N. Dunlop.	Souris, I.P.-E.	M. J. Foley.
Lunenburg, N.-E.	W. M. Solomon.	St. Ann's, C.-B.	D. McAulay.
Lockeport, N.-E.	George Stalker.	St. Peters, C.-B.	D. Urquhart.
Louisburg, C.-E.	P. O. Toole.	White Head, N.-E.	C. H. Feltmate.
Longue Pointe, P.Q.	John Vibert.	Yarmouth, N.-E.	F. L. Hatfield.

Le coût total du bureau est resté dans les limites de la somme prévue; et j'ai l'honneur de recommander d'en continuer les opérations durant la saison de pêche de 1892, à des frais ne dépassant pas \$2,500.

M. Alex. Fraser, B.A., qui avait rempli avec succès la charge de commis du bureau central de ce service depuis le printemps de 1890 a reçu, dans le cours de septembre 1891, l'offre d'une place aux Etats-Unis, offre qu'il s'est cru obligé d'accepter.

Il a eu pour successeur M. Hutchins, d'Halifax, qui a fait l'ouvrage jusqu'à la fin de la saison.

Le rapport de M. Hutchins sur les mouvements du poisson durant la saison, forme l'annexe "C" de ce rapport.

SERVICES DES VAISSEaux DE PATROUILLE.

Les vaisseaux de ce service sont, durant la saison de pêche, presque constamment en mer, et bien qu'ils jettent souvent l'ancre pour la nuit, cela ne donne aucune chance de repos aux hommes.

On ne peut donner de meilleure idée de l'ouvrage fait par ces vaisseaux qu'en parcourant le journal du commandant Wakeham, du vapeur *La Canadienne*. Ce monsieur, outre qu'il soit un officier commissionné pour le service des pêcheries, est aussi inspecteur des pêcheries de la division du golfe de Québec, et commissaire de police. Son journal forme l'annexe "D" de ce rapport.

Dans des rapports antérieurs j'ai demandé avec instance que nos vaisseaux de pêche portassent quelque marque distinctive qui puisse les faire reconnaître facilement de loin des navires des Etats-Unis. Faisons ce que nous voulons, nous ne pouvons amener nos vaisseaux à montrer leurs couleurs, et des côtes sont parfois obligés sous nécessité de dévier beaucoup de leur course à cause de leur négligence sous ce rapport. Comme ces navires reçoivent tous la gratification, ce ne serait pas trop demander que d'insister à ce qu'ils portent une marque qu'on puisse facilement distinguer.

Le tout respectueusement soumis.

ANDREW R. GORDON, M.R.

Commandant du service de protection des pêcheries.

ANNEXE A.

Liste des navires de pêche des Etats-Unis qui ont visité le port de Canso, N.-E., pendant l'année 1891.

Date de l'arrivée.	Noms des navires.	Ports d'inscription.	Tonnes.	Hommes.	Arrivés de	Avec permis "P" Sans permis "N"	Pourquoi ils sont entrés au port.
1891.							
2 janv.	Annie C. Hall	Gloucester.....	84	14	Banc de l'ouest	N	Brisé son câble et allé à terre.
9 do	Harry G. French....	do	95	7	Gloucester ...	N	Abri, à la recherche du hareng, Terre-neuve.
13 do	John H. Bray	do	79	7	do	N	do do
16 do	Mayflower.....	do	108	16	do	N	Abri, à destination des bancs.
26 do	Fanny W. Freeman.	do	90	14	do	N	do do
11 fév ..	Abbie M. Deering ..	do	96	7	do	N	do hareng, Terre-neuve.
31 mars.	Lizzie Griffin.....	do	101	16	La pêche.....	N	do
1er avril	John G. Whittier....	do	97	16	do	N	do
8 do	Annie Wealey	do	88	16	do	N	do
8 do	D. A. Wilson.....	do	86	14	do	N	do
13 do	Susie Hooper	do	73	13	Gloucester.....	N	do à destination de la Madeleine pour de la boitte.
13 do	Carl W. Baxter.....	do	70	13	do	N	do do
18 do	Gertie E. Foster....	do	83	16	do	N	do do
20 do	Triton	do	67	14	La pêche	N	do do
20 do	Oresa	do	82	14	do	N	do do
20 do	Laura Sayward.....	do	68	12	do	N	do do
20 do	Saml. R. Crane.....	do	74	14	do	N	do do
20 do	Henry Wilson.....	do	88	16	do	N	do do
23 do	G. P. Whitman.....	do	89	14	Gloucester.....	N	do do
25 do	Blue Jacket.....	do	110	16	do	N	do do
27 do	Willie M. Stevens...	do	76	16	do	N	do do
27 do	Hereward	do	85	11	do	N	Venu chercher un permis d'engager des hommes.

ANNEXE A.—Liste des navires de pêche des Etats-Unis, etc.—*Suite.*

Date de l'arrivée.	Noms des navires.	Ports d'inscription.	Tonnes.	Hommes.	Arrivés de	Avec permis "P" Sans permis "N"	Pourquoi ils sont entrés au port.
1891.							
28 avril.	Ella M. Doughty	Portland	71	14	La pêche	P	Abri et chercher de la boîte.
29 do	Edith S. Whalen	Gloucester	78	13	do	N	do Madeleine, rec. de la boîte.
29 do	Porter S. Roberts	do	72	14	do	N	do do
29 do	Reub. L. Richardson	do	92	18	Gloucester	N	do do
29 do	Emma E. Wetherell	Boston	109	18	La pêche	N	do do
1er mai.	Sarah B. Putnam	Salem	76	12	do	N	do do
1 do	Reigel	Gloucester	107	17	Gloucester	N	do do
1 do	Mascot	do	77	14	do	P	Boîte et glace.
1 do	Lucille	do	99	14	do	P	do do
1 do	Carrie E. Parsons	do	80	14	do	N	Abri, à destination de la Madeleine pour boîte.
2 do	Edgar S. Foster	do	99	16	do	N	do do
2 do	Stranger	do	92	14	do	N	do do
4 do	Abbie M. Deering	do	96	13	do	N	do do
4 do	Dora A. Lawson	do	119	18	do	N	do do
4 do	Spencer F. Baird	do	74	14	do	P	do glace, boîte et réparations.
4 do	Mabel W. Walford	do	104	18	do	N	do à dest. de la Madel. p. boîte.
4 do	Polar Wave	do	86	14	do	N	do do
4 do	John W. Plummer	Portland	95	14	La pêche	N	do do
4 do	Orient	Gloucester	89	14	Gloucester	N	do do
4 do	William H. Jordan	do	86	16	do	N	do do
4 do	Nereiad	do	92	16	do	N	do do
4 do	Abbie F. Morris	do	77	14	do	N	do do
4 do	Cecil H. Lowe	do	75	16	do	N	do do
4 do	Ada S. Babson	do	146	20	La pêche	N	do bois et eau.
4 do	Procyon	do	107	18	do	N	do à dest. de la Madel. p. boîte.
5 do	Orpheus	do	105	18	do	N	do do
5 do	Harry G. French	do	95	16	Gloucester	N	do do
5 do	Margaret Mather	do	91	16	do	N	do do
6 do	Joseph B. Maguire	do	88	18	La pêche	N	do et eau.
8 do	Flora Dilloway	do	77	16	do	N	do do
8 do	Ellen M. Adams	do	85	16	do	N	do p. débarq. un homme malade
8 do	Ella M. Doughty	Portland	71	14	do	P	do bois et autres provisions.
11 do	Willie M. Stevens	Gloucester	76	16	Georget'n, IPE	P	do à destinat. des bancs, boîte puisé à Georgetown.
14 do	Electa A. Eaton	do	73	14	do	P	do do
18 do	Mabel Kenniston	do	78	16	Gloucester	P	do boîte et glace.
19 do	Iolanthe	do	70	12	do	P	do do et eng. des homm.
21 do	Fredonia	do	109	17	Pêche au maq.	N	do et réparations.
21 do	Emma W. Brown	do	73	16	do	N	do do
21 do	Alice C. Jordan	Gloucester	81	18	do	N	do do
21 do	Norumbega	do	121	17	do	N	do et eau.
22 do	Gov. Butler	do	87	17	do	N	do do
22 do	Herald-of-the-Morning	do	68	16	do	N	do do
23 do	Carrier Dove	do	82	16	do	N	do et eau.
25 do	Marion Grimes	do	58	10	La pêche	N	do do
25 do	Jennie Severns	do	106	17	Pêche au maq.	N	do do
25 do	Arthur Clifford	Provincetown	80	14	La pêche	N	do et réparations.
27 do	Enola C.	Gloucester	62	15	Pêche au maq.	N	do do
27 do	Ethel B. Jacobs	do	125	17	do	N	do do
28 do	Emma W. Brown	do	73	16	do	N	do eau et soins de médecin pour le patron.
28 do	Marion Grimes	do	58	15	La pêche	N	do do
28 do	Jennie Severns	do	106	17	Pêche au maq.	N	do do
28 do	Ethel B. Jacobs	do	125	17	do	N	do do
28 do	Herbert M. Rogers	do	73	16	La pêche	N	do do
28 do	Caroline Vaught	Portland	79	17	Pêche au maq.	N	do do
28 do	E. F. Willard	do	54	12	La pêche	N	do do
29 do	Gladiator	Gloucester	107	17	do	N	Entré pour obtenir un permis de boîte et glace.
29 do	Thetis	do	91	16	do	N	Abri, bois et eau.
2 juin.	Martha C.	do	75	14	Pêche au maq.	N	do et eau.
3 do	Eastern Queen	do	57	15	do	N	do do
3 do	Ambrose H. Knight	do	87	17	do	N	do do

ANNEXE A.—Liste des navires de pêche des États-Unis, etc.—*Suite.*

Date de l'arrivée	Nom des navires.	Ports d'inscription.	Tonneaux.	Hommes.	Arrivés de	Avec permis, P. Sans permis, N.		Pourquoi ils sont entrés au port.
						P.	N.	
1891.								
3 juin..	Uncle Joe.....	Southport.....	63	15	Pêche au maq.	N		Port et eau.
3 do	Mantonamah..	Portland.....	73	17	do	N		do
8 do	Reub. L. Richardson	Gloucester....	92	18	La pêche....	N		do
8 do	Marsala.....	do	76	14	do	P		Port, boîte, glace et approvis.
8 do	Ella M. Doughty..	Portland.....	71	16	do	P		do
9 do	Gladstone....	Gloucester....	97	16	do	N		Venu p. permis, boîte et glace.
10 do	Mabel Leighton..	do	71	12	do	N		do
12 do	Enola C.....	do	62	15	Pêche au maq.	N		Port. [eng. d'hommes.]
12 do	Emma W. Brown..	do	73	16	do	N		do
13 do	Fredonia.....	do	109	17	do	N		do
13 do	Lilla B. Fernald..	Portland.....	78	15	do	N		do
13 do	Gov. Butler.....	Gloucester....	87	17	do	N		do
13 do	Carrier Dove....	do	82	16	do	N		do
13 do	George F. Edmunds.	do	141	18	do	N		do et eau.
13 do	Lizzie M. Center..	do	77	17	do	N		do
13 do	Davy Crockett....	do	89	17	do	N		do
13 do	Linnell.....	do	89	17	do	P		do do et transbordement de cargaison.
15 do	Mystic.....	do	78	16	La pêche....	N		Pour permis, boîte, glace, etc.
16 do	Marion Grimes..	do	58	15	Pêche au maq.	N		Pour abri..
18 do	Mystic.....	do	78	16	Recherche de la boîte....	P		Pour glace.
23 do	Marsala.....	do	76	13	La pêche....	P		Pour boîte et glace.
23 do	Mystic.....	do	78	16	do	P		do
2 juill.	A. T. Gifford....	do	81	14	do	N		Pour permis, boîte, glace, etc.
4 do	Nellie Dixon....	Boston.....	105	18	do	P		Pour boîte, glace et approvis.
4 do	A. T. Gifford....	Gloucester....	81	14	Recherche de la boîte....	P		Pour glace.
4 do	Matthew Keany..	do	66	12	La pêche....	P		Pour boîte et glace.
4 do	Mabel Leighton..	do	71	14	do	P		Transb., capture de boîte et de glace.
7 do	Gladstone.....	do	97	16	Gloucester..	P		Pour boîte et glace.
7 do	Mystic.....	do	78	14	La pêche....	P		Pour transbord. de capture, de
10 do	do	do	78	14	Recherche de la boîte....	P		boîte et glace.
15 do	Willie M. Stevens.	do	76	14	La pêche....	P		Pour glace.
15 do	Susan L. Hodge..	do	77	14	Gloucester..	N		Pour boîte et glace.
15 do	Gladiator.....	do	107	16	do	P		do
20 do	Winona.....	do	103	16	La pêche....	N		Pour débarq. un homme malade
20 do	Orient.....	do	89	16	do	N		Pour abri.
22 do	Reub. L. Richardson	do	92	18	do	N		do
1er août.	Gertie Evelyn....	do	81	14	do	N		do
1er do	E. R. Willard....	Portland.....	54	10	do	P		Pour boîte et glace.
1er do	Abbie M. Deering.	Gloucester....	96	14	do	P		do
1er do	Abbie F. Morris..	do	77	14	do	N		Pour abri et réparations.
1er do	Reigel.....	do	107	18	do	P		Pour boîte et glace.
3 do	William H. Oaks..	do	67	14	do	P		do
3 do	Mabel Leighton..	Gloucester....	71	14	do	P		do
4 do	Augusta H. Johnson	do	69	14	do	P		do
4 do	Knight Templar..	do	69	12	do	P		do
6 do	Flash.....	do	69	14	do	P		do
8 do	Ellen M. Adams..	do	85	16	do	P		do
11 do	Henry Wilson....	do	88	14	do	N		Abri.
11 do	A. T. Gifford....	do	81	16	do	P		Boîte et glace.
12 do	Spencer F. Baird.	do	74	14	do	P		do
12 do	J. W. Campbell..	do	79	8	do	P		Boîte, glace et engag. d'homme.
13 do	Hereward.....	do	85	16	do	N		Abri.
15 do	Flash.....	do	69	14	do	P		Boîte, glace et approvisionnement.
17 do	Emma E. Wetherell.	Boston.....	109	18	do	P		do do
17 do	Knight Templar..	Gloucester....	69	14	do	P		do do
19 do	William H. Oaks..	do	67	14	do	P		do sel.
19 do	Lucille.....	do	99	16	do	P		do approvisionnement.
19 do	Marathon.....	do	65	14	do	N		Abri.
21 do	Gardiner W. Tarr.	do	62	14	do	P		Boîte, glace et approvisionnement.

ANNEXE A—Liste des navires de pêche des Etats-Unis, etc.—Fin.

Date de l'arrivée	Noms des navires.	Ports d'inscription.	Tonneaux.	Hommes.	Arrivés de	Avec permis, P. Sans permis, N.	Pourquoi ils sont entrés au port.
1891.							
21 août.	Edgar S. Foster	Salem	94	16	La pêche	N	Port.
22 do	Susan L. Hodge	Gloucester	77	16	do	P	Boitte, glace et approvisionnement.
25 do	Fanny A. Spurling	do	81	16	do	P	do do
26 do	Electa A. Eaton	do	73	14	do	P	do do
3 sept.	J. W. Campbell	do	79	14	do	P	do do
8 do	Flora Dilloway	do	77	16	do	P	do do
8 do	Gertie Evelyn	do	81	14	do	P	do do
11 do	Penobscot	do	85	16	do	P	do do
11 do	Gladiator	do	107	16	do	P	do do
14 do	Mist	do	68	9	Islande	N	Voyage de retour.
14 do	Porter S. Roberts	do	72	16	La pêche	P	Boitte, glace et approvisionnement.
16 do	A. T. Gifford	do	81	14	do	P	do do
16 do	Bertha May	do	75	14	do	P	do do
16 do	Mabel Leighton	do	71	14	do	P	do do
16 do	Margaret Mathers	do	91	16	do	P	do do
18 do	Annie Wesley	do	88	16	do	P	do do
21 do	Edward Perkins	do	86	16	do	N	Réparations.
23 do	Flora Dilloway	do	77	16	do	P	Boitte, glace et approvisionnement.
23 do	Bertha May	do	75	14	do	P	do etc., et déb. mat. ual.
28 do	Bertha Nickerson	Baie Booth	136	21	do	P	Eau et approvisionnements.
29 do	Susan L. Hodge	Gloucester	77	14	do	P	Boitte, glace et approvisionnement.
30 do	Hereward	do	85	14	do	P	do do
1er oct.	Samuel R. Crane	do	74	14	do	N	Port et eau.
1er do	Penobscot	do	85	16	do	P	Boitte, glace et approvisionnement.
9 do	Senator Saulsbury	do	102	18	do	N	Port et eau.
13 do	Flora Dilloway	do	77	16	do	P	Boitte, glace et approvisionnement.
16 do	Gladstone	do	97	16	do	P	do réparations.
16 do	Stranger	do	82	14	do	N	Port, eau et déb. de mat. malade
19 do	Annie Wesley	do	88	16	do	P	Boitte, glace et approvisionnement.
22 do	Fanny Spurling	do	86	16	do	P	Boitte, glace, ancre et aut. appr.
22 do	Mist	do	68	9	Gloucester	N	Abri, recherche du har'g, Terren.
22 do	D. A. Wilson	Salem	86	16	La pêche	P	Boitte, glace, eau et approvision.
24 do	Wm. H. Jordan	Gloucester	86	14	do	P	do do do
27 do	Fanny Spurling	do	86	16	do	P	do do do
30 do	Magnolia	do	108	16	do	N	Port et eau.
31 do	Orion	do	89	16	do	N	do
2 nov.	Mary Storey	do	69	14	Pêche, grève de Canso	P	Boitte, glace et eau.
3 do	Zenobia	do	74	16	La pêche	N	Port et eau.
4 do	Electa A. Eaton	do	73	14	do	P	Boitte, glace et approvisionnement.
5 do	Knight Templar	do	69	7	Sydney	P	Transp. d'hom. p. arrêté de désert.
6 do	Mary Storey	do	69	14	Gr. de Canso	P	Port.
6 do	Henry Wilson	do	88	14	La pêche do	N	do
7 do	Samuel R. Crane	do	74	14	do	P	Boitte et glace.
17 do	Concord	do	93	7	Gloucester	N	Abri, à dest. de Terren. p. har'g.
18 do	Minnesota	do	90	16	La pêche	N	Abri et réparations.
20 do	Mary Storey	do	69	14	Grève de Canso	L	Boitte et glace.
21 do	Knight Templar	do	69	10	La pêche	P	do et approvisionn.
21 do	Annie Wesley	do	88	16	do do	P	do do do
23 do	Porter S. Roberts	do	72	14	do do	P	do do do
23 do	Mary Storey	do	69	14	Grève de Canso	P	Port.
23 do	Henry Wilson	do	88	14	do do	N	do
27 do	Knight Templar	do	69	12	do do	P	Boitte, glace et approvisionnement.
27 do	Porter S. Roberts	do	72	14	do do	P	Port.
28 do	Mary Storey	do	69	14	do do	P	Boitte et glace.
3 déc.	do	do	69	14	do do	P	Port.
7 do	Hattie M. Graham	do	134	8	Gloucester	N	Abri, à dest. de Terren. p. le har'g
8 do	Chas. Levi Woodbury	do	100	8	do	N	do do
9 do	Mary Storey	do	69	14	Grève de Canso	L	Glace, boitte et approvisionnement.
10 do	Dora A. Lawson	do	119	8	Gloucester	N	Abri, à dest. de Terren. p. le har'g
14 do	Mary Storey	do	69	14	Grève de Canso	P	do voyage de retour.

* Cette goélette a pêché pendant une partie de son voyage avec de la boitte fournie par le congelateur de A. N. Whiteman et Fils. La boitte était de l'encornet gelé dans des plats métalliques, et bien qu'un peu plus dispendieux au début, le poisson pris avec cette boitte a été un sage placement de fonds.

J. W. YOUNG.

ANNEXE B.

LISTE des navires de pêche des Etats-Unis qui ont visité Sand Point, comté de Shelburne, entre le 25 mai et le 31 décembre 1891.

Date de l'arrivée	Noms des navires.	Ports d'inscription.	Tonnes.	Hommes.	Arrivés de	Avec permis "P" Sans permis "N"	Pourquoi ils sont entrés au port.
1891.							
25 mai.	Davy Crockett	Gloucester	80	17	Gloucester ..	N	Abri, est, seigneur.
25 do	Lilla B. Fernald	Portland	78	17	Portland	N	do do
27 do	Adeline Adams	Boston	26	3	Côte	*	Pour ach. du hom. en vie, 6,000.
3 janv.	Unique	do	75	16	Banc La Have ..	P	Abri et eau; 20,000 poissons frais
3 do	Ella M. Doughty	Portland	71	14	Portland	N	A la recherche de boïtte.
3 do	Nellie G. Davis	Boston	36	3	Boston	*	Pour acheter du homard en vie.
3 do	Sea Fox	Gloucester	105	22	Roseway Ridge ..	N	25,500 poiss. frais; voy. de retour
8 do	Volunteer	do	102	15	Cap Nord	N	Soins de méd.; 40,000 poiss. salés.
8 do	Reub. L. Richardson ..	do	92	15	Gloucester	N	Abri, à dest. des bancs de l'ouest.
8 do	Coremba M. Kinquo- lant	New-York	32	3	Greenport	N	Pour acheter du homard en vie.
16 do	Ambrose H. Knight	Booth Bay	87	16	Louisburg, C.B	*	Seigneur; à dest. de l'ouest.
16 do	Coremba M. Kinquo- lant	New-York	32	3	New-York	*	Pour ach. du hom. en vie, 7,000.
16 do	Judith Ann	Boston	31	3	Boston	*	do do 7,000.
16 do	Mary H. Smith	do	31	3	do	*	do do 8,000.
22 do	Clara R. Harwoods	Gloucester	55	14	Banc Brown	N	Boïtte end., p. de per., v. de ret.
18 do	J. R. Atwood	Boston	41	3	Port-Matoon	*	A la recherche du homard en vie.
18 do	Mary H. Smith	do	31	3	Lockeport	*	do do
29 do	Nellie Dixon	do	105	17	Boston	P	A dest. des bancs de l'ouest. 1/2
4 juill.	Willie M. Stevens	Gloucester	76	17	Gloucester	P	A dest. de Canso p. de la boïtte.
7 do	Annie L. Sanborn	do	33	11	do	P	A destination de Roseway.
7 do	Conductor	do	69	17	Eastport	P	Eastport, b. end., à la rec. de b.
8 do	Agnes E. Downs	do	80	17	Roseway	P	Boïtte endom.; à la rech. de b.
9 do	Gardner W. Tarr	do	63	15	do	N	Pêche de poisson frais.
10 do	Edith L. Conley	do	55	13	do	N	do
10 do	M. S. Ayer	do	76	17	Gloucester	N	A destination de Roseway.
10 do	Rigel	do	107	17	Banc-Ouest	N	P Transb. de poi. fr., p. glace et b.
13 do	Willie H. Oakes	do	67	14	Gloucester	N	A la recherche de boïtte.
14 do	Iolanthe	do	76	15	Quero	N	Débarqué un matelot mort.
20 do	Addie Winthrop	do	75	15	Roseway	P	A la recherche d'un homme perdu
24 do	Lizzie I. Greenleaf	do	88	15	Gloucester	P	Boïtte pour prendre du flétan.
27 do	Conductor	do	69	15	Banc La Have ..	N	A la recherche d'un homme perdu
27 do	Addie Winthrop	do	73	15	Roseway	N	A la recherche de boïtte.
27 do	Tubal Cain	do	60	15	do	N	Eau.
29 do	Laurel	do	119	17	Baie Nord	N	Seigneur, voyage de retour.
29 do	Augusta H. Johnson	do	62	7	Gloucester	P	A la recherche d'un homme perdu
29 do	A. M. Burnham	do	60	13	Roseway	N	Abri.
29 do	Ella M. Doughty	Portland	71	14	La Have	N	Flétan frais; pour approv. d'eau.
8 août.	Eliza B. Campbell	Gloucester	95	15	Gloucester	P	do do à la rech. de boïtte.
10 do	Mathew Kenny	do	66	14	do	P	do do do
10 do	Golden Hind	do	70	16	do	P	do do do
10 do	Gladiator	do	107	16	do	P	do do do
11 do	Sea Fox	do	105	22	Eastport	N	Eau.
17 do	John Smith	do	62	12	Gloucester	N	A la recherche d'un dory perdu.
24 do	Conductor	do	69	9	do	P	Boïtte; glace et hommes.
24 do	Flora Dilloway	do	77	15	do	P	Boïtte.
28 do	Blanch	do	79	15	do	P	Boïtte; flétan frais.
29 do	Sea Fox	do	105	22	do	N	Pour acheter de l'huile de charbon
2 sept.	Susie Hooper	do	73	15	do	P	Boïtte, glace, pêche de poiss. frais
3 do	Mary Storey	do	60	13	do	P	do do do
3 do	Conductor	do	69	13	Liverpool	P	Boïtte et glace.
5 do	Penobscott	do	85	16	Gloucester	P	Boïtte et homme.
7 do	Lucy Devlin	do	44	11	do	N	Abri; pêchant à Roseway.
7 do	Annie Wesley	do	88	15	do	P	A la recherche de boïtte.
7 do	Sarah B. Putnam	Salem	76	12	Grand banc	N	Abri et eau.
9 do	Susie Hooper	Gloucester	73	13	La Have	N	Réparations.
7 do	Paul and Essie	do	63	13	Cap du Nègre ..	N	Naufragé, débarqué; voulait un permis de transb. son poisson.

ANNEXE B.—Liste des navires de pêche des États-Unis qui ont visité Sand Point, comté de Shelburne, entre le 25 mai et le 31 décembre 1891—*Suite.*

Date de l'arrivée	Noms des navires.	Ports d'inscription.	Tonnes.	Hommes.	Arrivés de	Avec permis ^(P) Sans permis ^(N)	Pourquoi ils sont entrés au port.
1891.							
11 sept.	Ernest F. Vonwood.	Gloucester...	70	15	Gloucester...	N	Réparations.
12 do	Gardner W. Tarr...	do	62	13	Banc Ouest...	N	do
12 do	Tubal Cain.	do	60	13	Gloucester...	P	Boitte et glace.
14 do	Polar Wave.	do	86	15	La Have.	P	do
14 do	Sarah	do	69	13	Gloucester...	N	Abri; pêche de poisson frais.
16 do	Grace L. Fears.	do	84	15	do	N	do
18 do	Lizzie M. Stanwood.	do	100	15	Gloucester	N	Flétan frais; a 50 tonnes de glace.
22 do	N. E. Simmonds	Bucksport, Me	125	18	Grand banc...	N	Pour débarquer un matel. malade
23 do	Smuggler.	Gloucester...	46	15	Banc Ouest...	P	Boitte et glace.
25 do	Elsie M. Smith	do	107	18	do	P	Pour acheter de l'huile.
28 do	Blanch	do	79	13	Gloucester	P	Boitte et glace; flétan frais.
28 do	Polar Wave	do	86	14	Banc La Have.	P	Boitte et glace.
29 do	H. B. Griffin	do	117	18	Cap Flamand.	N	Eau; 275,000 lbs morue sèche.
29 do	Harry L. Balden.	do	117	22	Gloucester...	N	Pêche de poisson frais.
30 do	Smuggler.	do	64	13	La Have.	P	Abri.
1 oct.	Conductor	do	69	14	do	P	Entré pour débarquer et licencier des homm.; pêche de poiss. fra.
1 do	Brunhilde	do	90	15	do	P	A la recherche de glace.
3 do	Norumbega.	do	120	17	Gloucester	N	Abri; à la reche. du maquereau.
5 do	Martha A. Bradley	do	72	13	do	N	do pêche de poisson frais.
6 do	Willie M. Stevens.	do	76	13	do	N	do do
6 do	Caviare	do	59	13	do	N	do do
8 do	Polar Wave.	do	86	14	Banc La Have	P	do
8 do	Willie H. Wellington	do	81	17	La Have	N	Pêche de poisson frais.
13 do	Wm. E. Macdonald	do	93	6	Gloucester.	*	A la rech. d'une carg. de hareng.
13 do	Sarah	do	69	15	Roseway.	N	Pêche de poisson frais; abri.
14 do	Abbie F. Morris.	do	77	12	La Have.	N	Réparations.
14 do	Wm. H. Wellington	do	85	15	do	N	Abri; pêche de poisson frais.
13 do	A. R. Crittenden	do	81	15	Gloucester.	N	do do
14 do	Midnight.	do	62	13	do	N	Réparations.
12 do	Ethel P. Boynton	do	76	14	do	N	Abri; pêche de poisson frais.
12 do	Rigel.	do	107	18	La Have.	P	do do
12 do	D. D. Winchester.	do	79	7	Gloucester.	*	do harrang salé, baie des Iles.
12 do	Abbie F. Morris.	do	77	13	La Have.	N	do et eau.
12 do	Sigfrid	do	72	14	do	N	do pêche de poisson frais.
12 do	Governor Butler	do	87	15	Gloucester	N	A la rech. du maquereau; abri.
12 do	Ethel B. Jacobs.	do	125	18	do	N	Abri; à la rech. du maquereau.
12 do	Commonwealth.	do	81	6	do	*	do p. ach. du har. salé de Terr.
12 do	W. H. Wellington	do	85	15	Roseway	N	do
12 do	Reub. L. Richardson	do	92	17	La Have.	N	Pêche de poisson frais; abri.
17 do	Grace L. Fears.	do	84	15	Banc Ouest.	N	Abri, pêche de poisson frais.
17 do	Ada M. Hall	do	95	16	La Have.	N	Abri; poisson frais et salé.
19 do	Henry G. French.	do	95	15	Gloucester.	N	Pour débarquer un mat. malade.
19 do	Helen F. Whittier.	do	127	22	La Have.	N	Abri; morue fraîche.
19 do	James G. Blaine.	do	98	17	do	N	do pêche de poisson frais.
19 do	Puritan	do	85	16	Gloucester.	N	do banc de l'ouest.
21 do	Gertie E. vlyn.	do	81	13	La Have.	N	Pêche de poisson frais; abri.
21 do	Quickstep.	do	99	19	Gloucester.	N	Abri; pêche de poisson frais.
22 do	Bluejacket	do	110	15	Grand banc.	N	do et eau.
23 do	Helen F. Whittier.	do	127	22	La Have et Roseway	N	do pêche de poisson frais.
23 do	Bessie M. Wells.	do	92	15	La Have.	N	Pêche de poisson frais; abri.
23 do	Carrie E. Parsons.	do	80	15	do	P	do do
23 do	Thos. F. Bayard	do	95	15	do	U	do do
23 do	Caviare	do	59	13	Gloucester.	N	do do
24 do	America	do	118	19	do	N	do do
24 do	Annie C. Hall	do	84	13	do	N	do do
24 do	A. R. Crittenden.	do	81	13	do	N	do do
24 do	Quickstep.	do	99	19	Roseway	P	do do
24 do	James and Ella.	do	85	17	Rive.	P	do do
24 do	Sea Fox	do	105	22	do	N	do do
26 do	Grace L. Fears.	do	84	15	Gloucester.	N	do do

*Commerçant.

ANNEXE B.—Liste des navires de pêche des États-Unis qui ont visité Sand-Point, comté de Shelburne, entre le 25 mai et le 31 décembre 1891—*Suite.*

Date de l'arrivée	Noms des navires.	Port d'inscription.	Tonnes.	Hommes.	Arrivés de	Avec permis "P" sans permis "N"	Pourquoi ils sont entrés au port.
1891.							
26 oct..	Brunhilde	Gloucester...	90	15	Banc La Have	N	Réparations et approvisionnement.
26 do	Robert J. Edwards..	do	80	14	do	P	Abri.
26 do	James and Ella.....	do	85	17	do	N	Pêche de poisson frais; abri.
27 do	Sea Fox.....	do	105	22	do	P	Abri; pêche de poisson frais.
27 do	Frank A. Rackliff..	do	99	17	Cap Flamand.	P	do eau et app. p. voy. de ret.
27 do	Hattie Evlyn.....	do	66	13	Gloucester	N	Pêche de poisson frais; abri.
27 do	Thos. F. Bayard.....	do	95	15	La Have.....	P	do do
27 do	Champion.....	do	64	13	Rive.....	P	do do
28 do	Sea Fox.....	do	105	22	do	P	do do
28 do	Champion.....	do	64	13	do	P	do do
28 do	Gerty Evlyn.....	do	66	13	do	P	do do
28 do	James and Ella.....	do	85	17	do	N	do do
28 do	Thos. F. Bayard....	do	95	15	do	P	do do
28 do	Robert J. Edwards..	do	80	14	Banc La Have.	P	Réparations.
28 do	America.....	do	118	19	do	P	Abri; pêche de poisson frais.
28 do	O. A. Whitten.....	do	127	22	do	P	do do
29 do	Sue A. Hooper.....	do	73	15	Banc Brown..	N	do et app.; pêche de poisson fr.
29 do	Bertha May.....	do	75	13	Banc Canso..	N	do bois et eau.
30 do	Margaret Mather....	do	91	15	Banc Quero..	N	do
30 do	Mystery.....	do	114	18	Grand banc	P	do et app. p. voyage de retour.
30 do	Annie R. Woods.....	do	84	15	Banc Brown..	P	do et réparations.
30 do	Golden Hind.....	do	101	18	Grand banc	P	do et app. p. voyage de retour.
31 do	Abbie F. Morris.....	do	77	13	La Have.....	P	do pêche de poisson frais.
31 do	Nellie G. Thurston..	do	81	13	Rive.....	P	do do
2 nov.	James and Ella.....	do	85	17	Roseway.....	N	do do
2 do	Champion.....	do	64	13	do	P	do do
2 do	Carrie E. Parsons....	do	80	15	La Have.....	P	do do
2 do	R. J. Edwards.....	do	80	14	Rive.....	P	do do
2 do	Thos. F. Bayard.....	do	95	15	Roseway.....	P	do do
3 do	A. R. Crittenden....	do	81	15	Gloucester..	P	do do
3 do	Margaret Mather....	do	91	15	Rive.....	P	do do
3 do	Howard Holbrook...	do	92	16	Grand banc	P	do pêche de poisson salé.
3 do	David A. Story.....	do	86	13	La Have.....	P	do do
3 do	H. B. Griffin.....	do	117	7	Gloucester..	*	Terreneuve, p. ach. du har. gelé.
3 do	Abbie F. Morris.....	do	77	13	Ridge.....	P	Abri, pêche de poisson frais.
7 do	Reportef.....	do	79	15	Cap Flamand.	P	do pêche de poisson salé.
7 do	Howard Holbrook...	do	92	16	Rive.....	P	do do
7 do	Penobscot.....	do	?	?	?	P	Entré au port seulem. p. la nuit.
11 do	Caviare.....	do	59	13	Rive.....	P	Abri, pêche de poisson frais.
12 do	Abbie F. Morris.....	do	77	13	La Have.....	P	do et rép. pêche de poisson frais
13 do	Electa A. Eaton.....	do	73	14	Scattarie....	N	Entré pour débarq. des hommes.
16 do	Ada M. Hall.....	do	95	15	Gloucester..	P	Débarquer un homme malade.
16 do	Caviare.....	do	59	13	La Have.....	P	Abri, pêche de poisson frais.
17 do	American.....	do	118	19	Cap du Nègre.	P	do do
17 do	Reub. L. Richardson	do	92	19	La Have.....	P	do do
18 do	Sam. R. Crane.....	do	74	14	do	N	Pour avoir des soins de médecin.
18 do	Nellie G. Thurston..	do	81	13	Gloucester..	P	Abri, pêche de poisson frais.
21 do	Joseph Rowe.....	do	127	7	do	*	Terreneuve, pour du hareng gelé
21 do	Nellie Dickson.....	Boston.....	105	7	Boston.....	*	do do
23 do	Mildred V. Lee.....	Gloucester...	102	7	Gloucester...	*	do do
23 do	Maria Theresa.....	Boston.....	52	6	Boston.....	*	do do
23 do	Fred P. Frye.....	Gloucester...	81	7	Gloucester...	*	do do
24 do	Roulette.....	do	79	15	La Have.....	P	Abri, pêche de poisson frais.
26 do	A. R. Crittenden....	do	81	15	do	P	do do
27 do	Davy Crockett.....	do	80	14	Cape-Breton.	P	do pêche au maquereau.
27 do	Norumbega.....	do	120	8	Gloucester..	*	A. dest. de Tern' ve p. du hareng
23 do	A. R. Crittenden....	do	81	11	La Have.....	P	Abri, pêche de poisson frais.
29 do	Sea Fox.....	do	105	22	Roseway.....	P	do dc
29 do	Abbie F. Morris.....	do	77	13	La Have.....	P	do do
1er déc.	Edith M. Prior.....	do	105	19	Roseway.....	P	do do
1er do	Roulette.....	do	79	15	Little-Hope..	P	do do

ANNEXE B.—Liste des navires de pêche des États-Unis qui ont visité Sand-Point, comté de Shelburne, entre le 25 mai et le 31 décembre 1891.—*F'in.*

Date de l'arrivée	Noms des navires.	Port d'inscription.	Tonnes.	Hommes.	Arrivés de	Avec permis "P" sans permis "N"	Pourquoi ils sont entrés au port.
1891.							
2 déc.	Sea Fox	Gloucester	105	22	Roseway	P	Abri, pêche de poisson frais.
2 do	Reub. L. Richardson	do	92	19	do	P	do do
2 do	Procyon	do	107	18	Brown's	P	do do
5 do	Caviare.	do	59	13	La Have.	P	do do
5 do	Thetis	do	92	18	do	P	do do
5 do	Hattie M. Graham	do	133	7	Gloucester	*	Terreneuve pour du hareng gelé, pour acheter du bois ici.
5 do	C. Levi Woodbury	do	100	7	do	*	En dest. de Terren. p. du har. gelé
5 do	Nellie W. Davies	do	89	18	La Have.	P	Pêche de poisson frais.
7 do	Nellie G. Thurston	do	81	13	do	P	Déb. un homme mal. pêc. de p. fr.
7 do	Caviare.	do	59	13	do	P	Abri, pêche de poisson frais.
7 do	Thetis	do	92	18	do	P	do
9 do	America	do	118	18	do	P	do
9 do	Edith Walen	do	78	15	Roseway	P	do
9 do	Edith M. Prior	do	105	20	Gloucester	P	do
11 do	Grace L. Fears	do	84	15	Banc ouest	P	do
12 do	John M. Plummer	Portland, Me.	95	18	Gloucester	P	do
12 do	James and Ella	Gloucester	85	17	Little-Hope	N	do
14 do	Nellie G. Thurston	do	81	13	Banc ouest	P	Réparation, voyage de retour.
14 do	Oresa	do	82	15	do	P	Abri, flétan frais.
14 do	Sarah	do	69	15	Gloucester	P	Abri, pêche de poisson frais.
14 do	America	do	118	19	do	P	do
15 do	James and Ella	do	85	17	do	N	do
16 do	Oresa	do	82	15	Banc ouest	P	do
16 do	Bertha May	do	75	15	Bancs delarive	N	Frais et salé, abri, glace et approvisionnement.
16 do	S. F. Maker	do	104	17	Roseway	P	Abri, pêche de poisson frais.
16 do	Edith M. Prior	do	105	20	La Have	P	do
16 do	Sarah	do	69	15	Bancs delarive	P	do
16 do	Lucy W. Dyer	Portland	78	15	Roseway	N	do
16 do	Reub. L. Richardson	Gloucester	92	18	La Have	P	do
17 do	Laura Belle	Portland	77	17	do	P	do
17 do	Sylvester Whalen	Boston	111	21	Gloucester	P	do
17 do	Mabel Kenniston	Gloucester	78	14	Roseway	N	do
18 do	Reub. L. Richardson	do	92	18	La Have	N	do
18 do	Lawrence Murdoch	do	63	12	Ridge	P	Poisson salé, trouvé du pois. et de l'encornet en abond. pêchait à la ligne de dessus le pont.
19 do	Sylvester Whalen	Boston	111	21	Rive	P	Abri, pêche de poisson frais.
20 do	Thetis	Gloucester	92	18	Gloucester	P	Soins de médecin.
24 do	J. H. Carey	do	95	17	Roseway	P	Abri et eau.
25 do	James and Ella	do	85	17	Rive	N	do pêche de poisson frais.
25 do	Thetis	do	92	18	do	P	do do
25 do	A. R. Crittenden	do	81	17	La Have	P	Abri, pêche de poisson frais.
25 do	Thurston	do	81	13	do	P	do
28 do	Gov. Butler	do	87	17	do	P	Entré pour débarq. un hom. mal.
28 do	Lillie Vorwood	do	78	15	do	P	do
28 do	Mabel Kenniston	do	78	14	do	N	Abri, pêche de poisson frais.
28 do	Sussie Hooper	do	73	15	do	N	do
29 do	Nellie M. Davis	do	89	17	do	P	Abri, pêche de pois. frais et salé
29 do	Abbie F. Morris	do	77	13	do	P	Abri, pêche de poisson frais.
29 do	A. R. Crittenden	do	81	15	do	P	do
30 do	W. E. Macdonald	do	98	5	Baie des îles.	*	1,025 brls de hareng salé, abri.
30 do	Gov. Butler	do	87	17	La Have	P	Abri, pêche de poisson frais.
30 do	Susie Hooper	do	73	15	do	N	do
30 do	Mabel Kenniston	do	78	14	do	N	do
30 do	M. S. Ayer	do	76	15	do	P	do
31 do	Ernest Vorwood	do	70	13	Gloucester	P	En dest. du banc ouest, réparat.
31 do	Edith M. Prior	do	105	20	do	P	Abri, pêche de poisson frais.

*Commerçant.

ANNEXE C.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS POUR LES PÊCHERIES,
HALIFAX, N.-E., 17 décembre 1891.

Au lieutenant A. R. GORDON, M.R.,
Département de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel du bureau de renseignements pour les pêcheries, pour la saison du 1er mai au 31 octobre 1891.

MOUVEMENTS DU POISSON—HOMARD.

ANTICOSTI.

Nous n'avons pu nous procurer d'agents pour ce district que dans la dernière partie de juin, vers lequel temps régnait une violente tempête, et le premier rapport annonçait une grande destruction de pièges sur toute la côte, et une suspension complète des opérations de pêche.

Dans la première semaine de juillet, cependant, les pêcheurs commencèrent à réparer leurs agrès de pêche, et firent quelques bonnes captures pendant la première partie du mois à la baie des Renards et à la baie d'Ellis.

QUÉBEC.

Percé.—Le homard, en général, paraissait abondant durant tout le mois de mai, passable dans la première moitié de juin, et nul dans la dernière partie à cause du mauvais temps.

Quelques homards apparurent de nouveau, cependant, vers le 1er juillet.

Grande Rivière.—Comme à Percé, excepté qu'il n'en a pas été pris en juillet.

Pointe New-Port.—On n'a eu d'agent qu'en juin, durant la première moitié duquel mois il a rapporté que le homard était passablement abondant. Aucun plus tard.

Paspébiac.—Il n'y a pas eu de homard durant la saison.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Caraquette.—Le rapport fait voir que la première apparition du homard a eu lieu le 14 mai, et à partir de cette date jusqu'à la fin du mois il resta passablement abondant. Dans la première semaine de juin il était très abondant, mais par suite de dommages causés aux agrès par les tempêtes pendant la dernière partie du mois il n'en a été pris que peu subséquemment.

Shippégan.—Première apparition vers le 16 mai, et continué en très grande abondance jusque vers le milieu de juin, lorsqu'il commença à diminuer tous les jours. Dans la dernière semaine de juin tous les pièges ayant été détruits par une tempête, la pêche fut suspendue.

En juillet certaines homarderies réparèrent leurs pièges, et quelques captures passables furent faites les 17, 18 et 19.

Escuminac.—Apparu pour la première fois vers le 11 mai, et resta en abondance jusqu'au milieu de juin, surtout vers la fin de mai et le 1er juin, lorsqu'on rapporta qu'un grand nombre de homarderies étaient encombrées.

Campobello.—Captures passables rapportées entre le 15 et le 30 mai.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Le homard a fait son apparition sur cette côte vers le 6 mai, alors qu'on en prit quelques-uns à Miminegash, au Cap-Nord, à Tignish et Alberton. Du 9 mai à la fin du mois la pêche du homard a très bien réussi sur toute la côte entre Miminegash et Alberton, surtout à ce premier endroit, d'où on a fait rapport qu'elle avait été meilleure qu'elle l'avait été depuis dix ans. Dans la première semaine de juin

les captures à ces stations ont été faibles; et après cette date on n'a presque rien fait.

Dans le voisinage de Malpèque la première apparition a été remarquée le 16 mai, la capture moyenne étant d'environ 700 homards par bateau; la pêche est restée à ce chiffre jusqu'au 20 mai, lorsqu'elle s'éleva à 1,200 par bateau; et resta ainsi jusqu'à la fin du mois. Dans le mois de juin et les deux premières semaines de juillet les captures ont été faibles, excepté pendant la semaine terminée le 30 juin, pendant laquelle elles ont atteint une moyenne de 1,200 par bateau.

Durant les deux dernières semaines de la saison la capture moyenne a été de 800 par bateau.

Quelques bonnes captures ont été faites au large de Panmure et aux Iles Boughton du 1er au 10 juin, et il en a été pris quelques-uns tous les jours du mois de juillet dans le voisinage de Georgetown.

En somme, les rapports tendent à montrer que la capture du homard de l'Île du Prince-Edouard pendant cette saison a été la plus heureuse qui ait été faite depuis dix ou douze ans.

CAP-BRETON.

Port-Hood.—Le homard a été signalé pour la première fois le 11 mai, et a continué d'être assez abondant jusqu'au 25, et après cette date jusqu'à la fin du mois il fut très abondant.

Durant les mois de juin et juillet la capture a été régulière et constante mais faible.

Mabou.—Quelques bonnes captures ont été faites dans la dernière semaine de mai et les deux premières semaines de juin. En juillet la capture moyenne a été passable.

Margaree.—Très peu de homards en mai, mais dans la première partie de juin et la dernière moitié de juillet la pêche a tout à fait bien réussi.

Chéticamp.—De bonnes captures ont été faites dans la première semaine de juin, mais après cette date la capture a été irrégulière et seulement passable.

Meat-Cove.—Aucune pêche en mai à cause de la présence des glaces. Il a été fait quelques bonnes captures de homards dans la première partie de juin et dans la première et la dernière semaine de juillet.

Ingonish.—Première apparition du homard le 20 mai, et bonnes captures faites durant le reste du mois. Dans les première et troisième semaines de juin la capture a été passable, mais en juillet elle a été médiocre et irrégulière.

Englishton.—Le homard a été très abondant pendant tout le mois de juin, mais il n'en a pas été pris en mai et très peu en juillet.

North-Sydney.—Il n'en a pas été signalé.

Louisbourg.—Le homard fit son apparition vers le 12 mai, et jusqu'au 21 la capture moyenne a été d'environ 400 par bateau, après cette date la capture a augmenté un peu, et est restée telle jusqu'à la fin du mois. Durant la première moitié de juin aussi, la capture a été passablement bonne, mais ensuite elle a été médiocre.

L'Ardoise.—Aucun homard signalé en mai. Dans la première semaine de juin la capture a été bien bonne, mais plus tard, bien qu'assez régulière, elle a été plutôt faible.

St. Peters.—Les rapports annoncent que le homard a été abondant pendant tout le mois de mai, bien que pendant la première partie la capture ait été souvent médiocre, à cause du manque de boitte. Dans la première semaine de juin la capture a été quelque fois bonne, et dans la seconde semaine de juillet passable; mais en somme, durant ces mois, elle a été très irrégulière et plutôt médiocre.

Port-Hawkesbury.—Le homard a été signalé pour la première fois le 11 mai, et à partir de cette date jusqu'à la fin du mois, les rapports disent qu'il a été passablement abondant.

Arichat.—Les rapports disent que la capture du homard pendant la saison a été passable. Du 1er au 13 mai, elle a été bien bonne, et le reste du mois elle a varié entre passable et bonne.

Arichat-Ouest.—On admet généralement que le homard a été plus abondant cette année que depuis huit ou neuf ans.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Bayfield.—La capture du homard a été bonne pendant la saison.

Canso.—Première apparition le 8 mai, et jusqu'au 10 juin on a fait de bonnes captures. Aucun homard signalé ensuite.

White-Head.—Le premier homard a été signalé vers le 6 mai et est resté en quantités passables jusqu'au 22 mai ; mais après cette date la capture a été irrégulière et médiocre.

Isaac's Harbour.—Le homard abonda pendant tout le mois de mai ; on a aussi fait quelques belles captures pendant la première et la troisième semaine de juin, mais les rapports ne signalent aucune capture en n'importe quel autre temps.

Spry Bay.—Première apparition signalée le 13 mai. Du 15 mai au dernier jour du mois, on en a pris chaque jour en quantité raisonnable. Pendant toute la première partie de juin la capture a été constamment bonne, mais très peu furent pris dans la dernière moitié du mois, et aucun en juillet.

Havre de Musquodoboit.—Quelques très bonnes captures ont été faites pendant la première et la troisième semaine de juin. Aucun autre rapport.

Lunenburg.—Aucun homard signalé, excepté quelques-uns vers le 19 et le 20 juin.

Port-Medway.—Les rapports font voir que le homard abondait le 12 mai, mais depuis cette date les rapports en signalent remarquablement peu. Dans la troisième semaine de juin la capture a varié entre passable et bonne.

Liverpool.—Le premier rapport reçu le 9 mai indiquait que le homard abondait dans ce voisinage ; mais durant le reste du mois les rapports disent que les captures n'ont été que passables. Du 11 au 18 juin la capture a été bonne de nouveau.

Lockeport.—Pendant toute la saison on a trouvé du homard en grand nombre, la capture de cette saison étant évaluée plus forte que pendant n'importe quelle année antérieure.

Sand Point.—Le homard, d'après les rapports reçus jusqu'à présent, abondait en général.

Port la Tour.—Les rapports reçus indiquent une bonne quantité de homard pendant la première semaine de mai, et une quantité raisonnable pendant la dernière. Quelques bonnes captures aussi en juin.

La capture de la saison entière est évaluée à environ 25 pour 100 de plus que celle de la saison précédente.

Pubnico et Ile Jean.—Les premiers rapports reçus signalent une abondance de homard dans la dernière semaine de mai. Il fut aussi très abondant pendant quelque temps vers le milieu de juin.

Yarmouth.—Les rapports constatent que le homard a été très abondant pendant tout le mois de mai et le 1er juin.

Digby.—Première apparition signalée le 9 mai, et après cette date le homard resta très abondant jusque vers le 18 juin, lorsqu'il commença à diminuer à Digby, mais on le signalait encore en très grande abondance entre l'Île aux Eglantiers et le Rocher Noir.

En somme, les rapports semblent indiquer que dans le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse, le succès de la pêche du homard pendant cette saison a été bien au-dessus de la moyenne, et n'est pas tombé au-dessous au Cap-Breton. Cela est spécialement vrai pour les fonds de pêche situés dans le voisinage de la Pointe Escuminac, de Miminegash et dans les comtés de Shelburne, Yarmouth et Digby, où l'on prétend que la capture a été la plus forte qu'on ait faite depuis dix ou douze ans, les plus vieux pêcheurs dans ces parages n'ayant aucun souvenir d'avoir vu le homard aussi abondant ni aussi gros.

MORUE.

ANTICOSTI.

Baie des Anglais.—Première apparition signalée le 25 juin, et captures passables faites jusqu'au 30.

A partir de cette date le poisson parut être rare jusqu'au 11 juillet, lorsqu'il reparut en nombres immenses mais ne voulut pas mordre à l'hameçon.

Il a été fait peu de bonnes captures durant la saison, surtout à cause du manque de boîte.

Baie des Renards.—En juillet, la pêche de la morue a très peu réussi, les bonnes captures qu'on a signalées ont eu lieu les 17 et 18. En août, lorsqu'on put se procurer de la boîte, la capture a été très bonne en moyenne. Aucune capture signalée en septembre et octobre.

Pointe du Sud-est.—Quelques bons coups de filets ont été faits dans la seconde semaine d'août, et des captures régulièrement médiocres pendant les deux premières semaines de septembre. Le grand obstacle à cette pêche paraît être le manque de boîte.

QUÉBEC.

On n'a pu obtenir que tard en juin des rapports sur les districts les plus au nord de Québec.

Rivière du Tonnerre.—On a signalé que la morue était bien abondante à partir du 30 juin; c'est le premier rapport reçu tard en août.

En septembre, la capture a été très irrégulière et en moyenne petite.

Rivière Saint-Jean.—A peu près le même rapport que pour la rivière du Tonnerre, excepté que le poisson est resté en abondance jusqu'au 17 septembre.

Longue Pointe.—Les rapports disent que la morue a été très-abondante pendant tout le mois de juillet; abondante du 1er au 21 août, passable du 21 août au 18 septembre, et rare depuis cette date jusqu'au 20 octobre, lorsqu'on a rapporté que la saison de la pêche était finie.

Sept-Iles.—Première apparition le 7 juillet. Du 9 au 18 juillet la capture de chaque jour a été très bonne; mais après cette date elle commença à être irrégulière et les meilleures captures n'ont été que passables.

Sheldrake.—Dans les seconde et quatrième semaines de juillet la capture a été très bonne, et pendant tout le mois d'août elle a été en moyenne passablement bonne, mais en septembre elle a été beaucoup plus irrégulière et seulement passable.

Moisie.—Durant la dernière partie de juillet et la première semaine d'août la capture a été très bonne, mais elle n'a été que passable durant le reste du mois d'août et jusqu'au 10 septembre, lorsque la pêche cessa.

Magpie.—Bonnes captures rapportées dans la dernière partie de juillet et la première semaine d'août; durant le reste du mois d'août et tout le mois de septembre elle n'a été que passable. Rien fait en octobre.

Percé.—Première apparition vers le 1er juin, et pendant la première moitié du mois elle a continué d'être assez abondante. En juillet et dans la première moitié d'août la capture moyenne a été passable.

En septembre elle a été passable et dans la première semaine d'octobre bonne; mais en tout autre temps, bien qu'assez irrégulière, elle a été plutôt faible.

Grande-Rivière.—Du 1er au 15 juin la pêche de la morue a été passable, mais à partir de ce jour on en a très peu pêché, soit sur la grève soit sur les bancs. Le mauvais temps et la rareté de la boîte paraissaient être le grand obstacle.

Pointe Newport.—Dans la première semaine de juin la pêche de la morue a bien réussi; mais elle a manqué pendant le reste du mois. Du 1er juillet au milieu d'octobre la moyenne de la capture a été passable.

Paspébiac.—Quelques bonnes captures du 11 au 17 juin, mais médiocres pendant le reste du mois et tout le mois de juillet.

En août et septembre le poisson paraissait abondant, mais le manque de boîte a empêché de faire de bonnes captures. Du 10 au 21 octobre la capture a été bonne.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Caraquette.—Durant la première moitié de juin les pêcheurs de Caraquette en général ont assez bien réussi, ayant fait deux ou trois exceptionnellement bonnes captures. En juillet la pêche a été extraordinairement médiocre. Du 8 au 15 août les rapports signalent que la morue abondait au large de Caraquette, et en septembre les pêcheurs ont fait quelques bons coups au large de l'île du Prince-Édouard.

Shippégan.—Les rapports constatent que la capture moyenne a dépassé d'à peu près un quart celle de la dernière saison.

Escuminac.—Les pêcheurs d'ici se livrant surtout à la pêche du maquereau, celle de la morue n'a pas été faite beaucoup, et en conséquence la capture n'a été que faible, bien qu'il n'y ait aucun doute que le poisson abondait sur les fonds.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Mimiginigash.—Les rapports font voir que la morue a été bien rare pendant toute la saison.

Alberton.—On a fait quelques bonnes captures vers le milieu de juin. En juillet elle a été médiocre, et en septembre elle varia entre passable et médiocre.

Malpèque.—La capture pour la saison entière a été extraordinairement petite. Les meilleures captures, qui n'ont été que passables, ont été faites dans la dernière semaine de juillet et pendant le mois d'août. En octobre, le mois sur lequel les pêcheurs de morue comptent le plus, la pêche a complètement manqué.

Souris.—Les rapports disent que la morue a été rare jusqu'au 24 juin, et qu'après cette date elle s'est montrée en très grand nombre et est restée ainsi jusque vers le 9 juillet, après cela il y en a eu très peu.

Georgetown.—La morue a donné le 3 juin, mais on ne signale aucune capture avant juillet, pendant la première semaine duquel la capture a été très bonne, mais elle a été médiocre pendant le reste du mois ainsi que pendant tout le mois d'août. Pendant le mois de septembre la capture a été habituellement meilleure.

CAP-BRETON.

Port-Hood.—Première apparition signalée le 25 mai, et à partir de cette date jusque vers le milieu de septembre la capture a été passable. Dans la dernière partie de septembre et en octobre le mauvais temps a empêché de pêcher.

Mabou.—La capture, d'après les rapports, a été bien au-dessous de la moyenne, mais c'est probablement dû au mauvais temps si fréquent et au fait qu'on ne s'est pas occupé de cette pêche.

Margaree.—La capture de la morue a été, en somme, médiocre, cependant la plupart des pêcheurs disent que pendant la majeure partie du temps le poisson abondait, et qu'on aurait fait de bonnes captures si le temps eut été favorable.

Chéticamp.—Première capture de morue le 19 mai. Moyenne de la capture pour la saison, médiocre.

Meat-Cove.—Pêche à la morue, très médiocre pendant toute la saison.

Ingonish.—Ici, la pêche a été aussi très médiocre; un des grands désavantages signalés étant la grande rareté de la boîte en août, septembre et octobre.

Sainte-Anne.—Pêche à la morue médiocre pendant toute la saison.

Sydney-Nord.—La pêche à la morue a manqué, à cause de ces deux faits: au printemps on ne pouvait se procurer de boîte, et ensuite, lorsqu'on put en avoir le temps était défavorable.

Louisbourg.—Première apparition vers le 1er juin pendant ce mois on a fait d'assez bonnes captures, mais médiocres ensuite.

L'Ardoise.—Les rapports font voir que la capture de morue pendant la saison a manqué. Elle a été bonne du 11 au 19 juin, et du 1er au 8 juillet; passable le reste de juillet et très médiocre ensuite.

Saint-Pierre.—La pêche de la morue dans cette localité a été médiocre, mais les pêcheurs en bateaux de cette localité disent qu'ils ont aussi bien, sinon mieux, réussi que l'an dernier.

Arichat.—Les rapports disent que la morue a donné le 8 mai, mais on n'en a pris que peu avant le mois de juin, pendant la moitié duquel la capture a été passable. En juillet, août et septembre la capture moyenne a été passable.

Arichat-Ouest.—La capture, bien que peu considérable, soutient favorablement la comparaison avec celle de l'an dernier.

En juin et juillet, si l'on pouvait s'occuper de cette pêche, la capture serait bonne; mais durant ces mois les pêcheurs sont très occupés à la pêche du homard et à la pêche au filet.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Canso.—Durant le mois de juin et la première partie de juillet la pêche de la morue a été passable; du milieu de juillet au dernier jour d'août, bonne, et pendant tout le mois de septembre, passable.

White Head.—Du 1er juin au milieu d'août, la capture moyenne a varié entre médiocre et passable, mais après cela il a été impossible de prendre de poisson à cause du mauvais temps.

Isaac's Harbour.—On a pris un peu de morue pour la première fois dans la dernière semaine de mai. Pendant toute la saison la capture a été très irrégulière, et la meilleure n'a été que passable.

Spry Bay.—Quelques captures passables ont été faites dans la dernière moitié de mai et la première moitié de juin, dans la dernière moitié de juillet et pendant toute le mois d'août la capture moyenne a été un peu meilleure, mais dans les parties intermédiaires et restantes de la saison on en a pris que très peu.

Havre de Musquodoboit.—La morue a paru dans la dernière partie de mai, et des captures passables ont été faites pendant la saison lorsque le temps le permettait.

Lunenburg.—La pêche de la morue sur la côte a été médiocre du 1er au 26 juin, et fut ensuite bonne pendant une semaine. En juillet elle fut de nouveau médiocre, mais pendant tout le mois d'août et de septembre elle fut bonne. Les rapports font voir que la capture totale des banquiers a été inférieure à celle de l'an dernier, bien que quelques-uns aient remarquablement bien réussi.

Port-Medway.—Le poisson paraissait abondant pendant toute la saison, surtout à 18 ou 20 milles au large de la côte; mais la rareté de la boitte et la présence du chien de mer ont très sérieusement nui à la capture.

Liverpool.—La pêche du bord n'a été que passable; mais en juin on a rapporté que le poisson était très abondant à 18 ou 20 milles au large.

Lockeport.—La morue a paru de bonne heure, vers le 6 mai, et a été capturée en quantités passables jusqu'à la fin du mois; mais jusqu'à la fin de la saison elle a été très rare, excepté en septembre, lorsqu'elle fut plus abondante. Les grands vaisseaux de la flotte de pêche sur les bancs ont mieux réussi que pendant les trois dernières saisons, et les plus petits vaisseaux se livrant à la pêche du bord ont passablement bien réussi, leurs captures étant toutes aussi bonnes que celle de la dernière saison.

Sand Point.—La pêche de la morue a passablement réussi jusqu'à la fin d'août. En septembre et octobre, à l'exception de très bonnes captures faites les 8, 9 et 10 octobre, la capture, d'après les rapports reçus jusqu'à présent, a été bien médiocre.

Port la Tour.—La morue est arrivée de bonne heure en mai, et on a fait de petites captures pendant toute la saison. L'évaluation de la capture de la saison entière est très médiocre, n'atteignant pas les deux tiers de la moyenne; et le manque de gros poisson a été particulièrement remarquable.

Pubnico.—La capture moyenne de la morue et du poisson écaillé pendant la saison est évaluée à 1,100 quintaux par vaisseau.

Cap Fleet.—Les rapports annoncent que les premières bonnes captures de morue ont eu lieu dans la dernière semaine de mai. En juin, juillet et pendant la première semaine d'août la moyenne de la capture a été très bonne.

Yarmouth.—La capture de la morue pendant toute la saison a été très irrégulière et très médiocre.

Digby.—Première apparition le 8 mai, et petites captures faites pendant toute la saison.

ILES DE LA MADELEINE.

Le poisson s'est montré pour la première fois vers le milieu de juin, mais "la grippe" qui sévissait à cette époque a empêché les pêcheurs de s'occuper de cette pêche. En juillet le poisson a donné de nouveau en très grande quantité, mais la capture n'a pas été proportionnellement aussi forte, à cause du mauvais temps.

On estime que la capture de la saison entière a été favorable.

ÉGREFIN.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Les rapports font voir que de petites captures ont eu lieu régulièrement en août à Georgetown.

CAP-BRETON.

Captures passables pendant toute la saison à Port-Hood, Margaree, Arichat et Arichat-ouest.

A Ingonish, avec le banc qui donne généralement ici en juin, on n'a pu prendre que la moitié d'une capture moyenne.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Les rapports font voir que la pêche de l'égreffin a été bonne à la baie Dover, à Whitehead, Lunenburg, Lockeport, Port la Tour et Digby, surtout à Digby, où pendant les mois de juillet et août on a fait d'excellentes captures.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

La capture de l'égreffin pendant la saison a été bonne à Campo-Bello et le havre aux Castors.

MERLUCHE.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Les rapports disent que la merluche abonda à Souris et à Georgetown, durant la dernière moitié de juillet, et à Georgetown du 10 au 23 septembre.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

A Digby la merluche a été très abondante depuis le milieu de mai jusqu'au dernier jour d'août, mais en septembre la capture a été plus irrégulière, bien que tout aussi forte peut-être.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

A Campo-Bello et au havre aux Castors la capture de la merluche pendant la saison a été bonne.

HARENG.

ANTICOSTI.

On a signalé un certain nombre de très bonnes captures aux baies des Anglais et des Renards, du 9 au 16 juillet, et quelques petites pêches du 1er au 7 août.

QUÉBEC.

Les seules stations de Québec dont les rapports sur le hareng ont été assez régulières pour être notées sont les suivantes:—

Percé.—On a signalé la présence du hareng dès le 1er mai, mais on ne fit pas de bonnes captures avant le 5, et à partir de cette date jusqu'à la fin du mois cette

pêche a pleinement réussi. Dans les mois de juin et juillet le hareng a été ordinairement rare, excepté du 18 au 21 de ce dernier mois, lorsqu'il fut très abondant et très gros; et durant le reste de la saison les captures ont été excessivement peu nombreuses.

Grande Rivière.—A peu près comme à Percé, excepté que les bonnes captures ont été moins nombreuses.

Paspébiac.—Des petites captures ont été assez régulières du 1er mai au 7 août. Un très grand banc donna de nouveau le 13 octobre et d'excellentes captures ont été faites chaque jour pendant environ une semaine.

Pointe-Neuport.—Des captures passables ont été faites pendant la première semaine de juin et la première moitié de juillet, mais en général la pêche a été médiocre.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Caraquet.—Le hareng a été signalé en abondance pendant la première moitié de mai, rare pendant la dernière moitié, et aucun ensuite.

Shippégan.—Quelques harengs se sont montrés pour la première fois le 30 avril; mais il n'a pas été fait de bonnes captures avant le 10 mai, et à partir de cette date jusqu'à la fin du mois, à l'exception de quelques jours de mauvais temps, on en a pris d'assez grandes quantités; aucun signalé ensuite.

Escuminac.—Depuis le 10 jusqu'à la fin de mai, la moyenne des captures a été passable.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Miméegash.—Le hareng a donné ici vers le 25 avril. De bonnes captures ont été faites sur la côte jusqu'à Alberton durant la première moitié de mai, mais seulement médiocres durant la dernière. Aucun signalé ensuite.

Malpègue.—Le hareng s'est montré vers le 10 mai, et durant le mois les pêcheurs ont pris tout ce qu'il leur fallait pour la boîte et pour leur usage domestique. Aucune exportation.

Souris.—Les seules captures signalées, qui était très bonnes, ont été faites du 1er au dernier juillet.

Georgetown.—Les rapports font voir que le hareng abondait du 1er au 22 mai. Le 8 mai et pendant quelques temps après, la quantité était sans précédent; une flotte de plus de 150 vaisseaux dans le havre ne pouvant prendre la moitié de la boîte de hareng offerte en vente. De nouveau, entre le 1er et le 10 juin, les rapports signalaient le hareng en abondance au large de Panmure et des îles Boughton, et de petites captures furent faites chaque jour en juillet.

CAP-BRETON.

Port-Hood.—Les rapports disent que la capture du hareng de printemps, qui a donné vers le 10 mai, a été bonne.

Mabou.—Capture de la saison, médiocre.

Margaree.—La capture du hareng cette année a été évaluée à 10 pour 100 environ de plus que celle de l'an dernier.

Chéticamp.—Les seuls rapports reçus au sujet du hareng annonçaient de petites captures chaque jour pendant la première moitié du mois de juillet.

Meat Cove.—Le premier hareng de la saison a été pris le 16 mai. Les rapports font voir que la capture totale n'atteint pas la moyenne.

Ingonish.—Ici également l'on rapporte que la pêche de hareng a manqué pendant cette saison.

Sainte-Anne.—Bonnes captures du 5 au 17 mai; médiocre du 17 au 30. Du 26 juin au 6 juillet, la capture a été passable; du 30 au 25 juillet, très bonne; médiocre du 25 au 31.

Sydney-Nord.—Très peu de hareng signalé durant la saison; les rapports disent seulement: Donné le 4 juillet et bonnes captures pendant quelques jours; donné de nouveau le 20 juillet et captures passables pendant quelques jours.

Louisbourg.—Capture du hareng pour la saison, médiocre; toute pêche au filet ayant été empêchée après le 15 août par la présence du chien de mer.

L'Ardoise.—La capture du hareng a complètement manqué pendant la saison.

Saint-Pierre.—Capture pour la saison considérablement au-dessous de la moyenne. Durant le mois de mai les rapports disent que le hareng était très abondant dans le lac Bras-d'Or.

Arichat.—Le hareng a donné de bonne heure en mai et on a fait d'assez bonnes captures tout le temps jusqu'à la fin de juillet. En août la capture a été tout aussi forte mais très irrégulière. Dans les trois premières semaines de septembre la pêche a de nouveau très bien réussi, surtout du 10 au 17, lorsque certains pêcheurs ont pris parfois jusqu'à 20 barils par bateau.

Arichat-Ouest.—La capture du hareng, en général, a varié de 10 à 30 barils par bateau, suivant les agrès dont ils se servaient. Les rapports font voir que le hareng d'été n'a pas abondé autant qu'il y a quelques années. En septembre on n'en a pas signalé ici, mais on dit qu'il en a été pris de grandes quantités à quatre ou cinq milles dans le sud.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Canso.—Le hareng est arrivé vers le 29 mai, et de bonnes captures ont été faites vers cette date, mais pendant tout le mois de juin les rapports en ont très peu signalé. En juillet on a fait de bonnes captures de gros hareng gras à Canso et à la baie Dover. Durant les trois premières semaines d'août la capture a été passable; et très bonne pendant la dernière semaine d'août et du 10 au 17 septembre.

White Head.—Le premier hareng a été pris vers le 15 mai, et les rapports n'annoncent que de légères captures pendant la saison.

Isaac's Harbour.—Durant la dernière partie de juillet on a rapporté des captures passables de hareng de très belle qualité, mais sous d'autres rapports la capture a été très légère.

Havre de Musquodoboit.—On estime la capture du hareng pour la saison au même chiffre environ que celle de l'an dernier.

Lunenburg.—La capture totale pour la saison est forte. Le poisson a fait son apparition vers le dernier de mai et est resté en plus ou moins grandes quantités jusqu'au dernier de septembre. Les meilleures captures ont été faites du 1er au 14 juin, du 1er au 16 juillet, du 7 au 14 août, et du 12 au 28 septembre.

Port-Medway.—Les rapports font voir que le hareng a donné pour la première fois le 3 juillet, et de bonnes captures ont été faites pendant la première moitié du mois. On a fait de nouveau de très bonnes captures du 10 au 17 septembre.

Liverpool.—Les rapports signalent du hareng en abondance sur le bord, le 30 mai, mais durant juin il n'y a pas de rapports. Quelques bonnes captures ont été faites dans la dernière partie de juillet et la première partie d'août avec des seines à dragner.

Lockeport.—Depuis juin, lorsque le poisson a été signalé pour la première fois jusqu'à ce jour, où on le trouve encore en abondance dans les baies, la pêche du hareng a été excellente, la capture, d'après les rapports, dépassant celle de toute autre année depuis 1885.

Sand Point.—Le hareng, autant que le signalent les rapports, paraissait abondant; mais le chien de mer a nuit jusqu'à un certain point au succès de la pêche. Le 5 août, le lendemain du départ du chien de mer, 1,000 barils ont été pris, et de très bonnes captures ont été faites pendant le reste du mois.

Port la Tour.—Le hareng paraissait assez abondant, mais la capture a été assez irrégulière et incertaine, parce que le poisson paraissait changer continuellement de place. Quelques-uns attribuent cela à l'excès de boitte à homard qui souille les fonds, et d'autres au fait que les filets restent dans l'eau jour et nuit pendant des semaines consécutives, ce qui chasse le poisson des endroits qu'il fréquente et l'empêche d'entrer dans les havres en bancs considérables.

Yarmouth.—Le hareng est arrivé vers le 19 mai, et de petites captures ont été faites en différents temps durant la saison.

Digby.—Hareng arrivé le 28 mai, et jusqu'à la fin de septembre on a fait des captures passables assez régulièrement.

ILES DE LA MADELEINE.

Le hareng a donné de bonne heure en mai et d'assez bonnes captures ont été signalées pendant toute la saison.

MAQUEREAU.

La division la plus au nord qui ait envoyé des rapports est le Nouveau-Brunswick.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Caraquette.—Le seul temps où l'on ait signalé du maquereau ici a été du 18 au 25 juillet, lorsqu'on a rapporté qu'il entraît par grands bancs dans le havre, mais qu'il ne prenait pas facilement l'hameçon, à cause des forts courants.

Shippégan.—La première bonne apparition du maquereau a été signalée le 7 juillet. Le 10, il donna en abondance et fourmilla le long du rivage, où l'on fit d'excellentes captures. Peu de rapports ont été reçus après cette date, mais on estime que la capture entière de la saison a été meilleure que depuis plusieurs années, de grandes quantités ayant été marinées et expédiées aux Etats-Unis, tandis que les glaciers sont restés pleines pour l'expédition en hiver.

Escuminac.—Le hareng a donné le 14 juillet, et a continué à prendre facilement l'hameçon jusqu'au milieu de septembre. La capture totale ici est mentionnée comme extraordinairement bonne, toutes les glaciers sont pleines et une grande quantité de hareng a été salée.

Campo-Bello.—Le maquereau a donné le 27 juillet et l'on signale de bonnes captures jusqu'en octobre.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Miminegash.—Le maquereau a paru aussi à bonne heure que le 23 juin, mais il n'a pris l'hameçon librement que vers le 6 juillet, et à partir de cette date jusqu'au 25 juillet on a rapporté chaque jour de bonnes captures. Dans la dernière semaine de juillet et la plus grande partie d'août, la capture a été bien médiocre, mais pendant tout le mois de septembre et jusqu'au 10 octobre elle a été beaucoup meilleure. On évalue comme passable la capture totale.

Tignish.—Le long de la côte de Miminegash, à Tignish, la pêche du maquereau à l'hameçon a été beaucoup semblable à celle du premier endroit, excepté qu'à ces stations elle a mieux réussi en août et que le poisson n'est pas resté aussi tard, ayant quitté ces côtes vers le milieu de septembre.

Alberton.—Ici également, la pêche du hareng mérite à peu près la même description qu'à Tignish, excepté peut-être que le poisson est arrivé plus à bonne heure, vers le 18 juin.

Malpèque.—Le premier maquereau a été signalé vers le 8 juillet, et à partir de ce jour jusqu'à la fin de la saison, vers le milieu de septembre, la capture quotidienne a été ordinairement médiocre. Les rapports font voir que la capture totale de la saison a atteint la moyenne, mais que le poisson était beaucoup plus petit.

Souris.—Le maquereau a donné pour la première fois le 13 juin, mais on n'a fait aucune bonne capture avant le mois de juillet, dans la première moitié duquel la pêche a bien réussi. Dans la dernière moitié de juillet, tout le mois d'août et la première semaine de septembre, on en a signalé très peu; mais du 10 au 18 août, qui a été la fin de la saison, la capture a été bonne.

Georgetown.—Le maquereau a donné vers le 1er juillet, et de légères captures ont été signalées chaque jour pendant les mois de juillet, août et septembre.

CAP-BRETON.

Port-Hood.—Le maquereau a paru dans la première semaine de juin, et de petites captures ont été signalées assez régulièrement jusqu'au 8 août. Ensuite,

durant les deux premières semaines de septembre de légères captures ont été faites tous les jours. La capture totale n'a pas atteint la moyenne.

Margaree.—Un très petit nombre de maquereau a été pris durant la saison.

Meat-Cove.—La pêche du maquereau ici a complètement manqué, malgré le beau temps et les vigoureux efforts des pêcheurs.

Ingonish.—Le maquereau a paru vers le 1er juin, mais a continué d'être très rare pendant toute la saison.

Sainte-Anne.—Première apparition signalée dans la dernière semaine de juin. Très peu pris durant la saison.

Sydney-Nord.—On a signalé excessivement peu de maquereau.

Louisbourg.—Légères captures signalées chaque jour pendant le mois de juin.

L'Ardoise.—Très peu de poisson signalé.

Saint-Pierre.—La première migration de maquereau de printemps a passé au large, dans l'eau profonde, et on en prit peu. En juillet, la capture quotidienne a été passable jusqu'au 28, date à laquelle tout le poisson disparut. Il revint de nouveau vers le 3 août, et de petites captures furent signalées en août et septembre.

Arichat.—Le maquereau est arrivé le 29 mai. Captures passables la première et la troisième semaine de juin, et la troisième semaine de juillet; mais à l'exception de quelques bancs de petits poissons, de temps à autres, il n'y eut aucun autre rapport.

Arichat-Ouest.—Aucun maquereau de printemps n'a paru dans ce district et le maquereau d'été fut rare, environ 150 barils seulement ayant été pris.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Canso.—Le 1er juin on a signalé de bonnes prises dans les pièges dans la baie Dover; on a aussi signalé la capture de quelques milliers de poissons entre Canso et Guysboro'. Pendant tout le mois de juillet les pièges dans la baie Dover ont eu ordinairement assez de succès. A Canso on a signalé, de temps à autres, quelques légères captures en août et septembre.

Whitehead.—Du 1er juin au milieu de juillet on a signalé de légères captures de petit maquereau, mais aucune ensuite.

Aucun rapport de capture de maquereau valant la peine d'être mentionné n'a été reçu d'aucune des stations entre Whitehead et Lunenburg.

Lunenburg.—Depuis le 1er juin jusqu'à la fin de la première semaine d'octobre le maquereau a été, règle générale, très abondant, et la capture totale de la saison a été en conséquence très forte.

Port-Medway.—La capture ici a été irrégulière et seulement passable. Le poisson a été signalé en très grande abondance dans la dernière partie de juin, mais il ne voulait pas se prendre dans les rets.

Liverpool.—Maquereau pris pour la première fois le 12 juin, et de bonnes captures ont été signalées pendant tout le reste du mois, les principales captures ayant été faite avec des dragues:

Comme suit: 80 barils le 16, 50 barils le 20, et 100 barils le 22.

Pendant le mois de juillet la capture a été passable; mais en août, bien qu'on ait signalé des bancs pendant la première semaine, on n'a fait rapport d'aucune capture.

Lockeport.—Le maquereau n'a pas paru dans les baies et havres en grande quantité cette année, et la capture a été en conséquence petite.

Sand Point.—La capture du maquereau d'après les rapports, a été légère.

Port-Latour.—Les rapports font voir que le maquereau passait très fréquemment en bancs, mais les captures ont été ordinairement légères.

Pubnico.—Le premier maquereau a été pris le 1er juin. Des pièges à Pubnico et à l'île Jean ont pris en moyenne 900 barils chacun; dans la baie des Homards la capture des pêcheurs à la ligne est évaluée à environ quatre barils par bateau.

Yarmouth et Digby.—A Yarmouth et à Digby la capture de maquereau pendant la saison a été légère.

ENCORNET.

ANTICOSTI.

Pointe-Heath.—Très abondante le 20 août.

Baie des Anglais.—Un petit nombre pris du 4 au 24 août.

QUÉBEC.

Baie des Renards.—Un petit nombre pris du 4 au 15 août, et très bonnes captures signalées du 25 au 22 août.

Percé.—Pris en petites quantités du 30 juillet au 12 août. Pêche passable du 12 au 17 août. Médiocre du 17 au 25 août. Passable du 25 au 30 août. Médiocre de 1er au 13 octobre, et passable du 13 au 20 octobre.

Grande Rivière.—Un petit nombre pris du 5 au 11 août et bonne pêche du 12 au 14; rare du 15 au 17 août, devenant passable jusqu'au 21 septembre; rare de nouveau depuis cette dernière date jusqu'à la fin du mois. Passable du 1er au 23 octobre.

Pointe New-Port.—Captures médiocres du 3 au 14 août, passable du 15 au 17, et médiocres depuis cette dernière date jusqu'au 22 septembre; s'améliorant jusqu'au 29, et bonne le 10 octobre. Du 10 au 14 octobre on en a pris peu.

Paspébiac.—Un petit nombre signalé le 31 juillet, après quoi aucun rapport n'a été reçu jusqu'au 1er octobre, lorsqu'on en a signalé une quantité passable.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Miscou.—Très abondant du 17 au 19 août.

Campo-Bello.—Très abondant du 31 juillet au 5 août, puis le poisson est resté rare jusqu'au 3 octobre, lorsque les rapports l'ont signalé en abondance.

CAP-BRETON.

Port-Hood.—Passable du 3 au 8 août.

Margaree.—Bonne capture du 5 au 26 août, et passable à cette dernière date.

Chéticamp.—Un petit nombre pris du 4 au 25 août et le 15 octobre.

Meat-Cove.—Un petit nombre signalé le 25 juillet.

Ingonish.—Plutôt rare du 21 au 23 juillet. Bonne le 24 juillet. Médiocre et irrégulière du 25 juillet au 15 août. Médiocre le 21 et le 22 septembre. Très bonne du 23 au 29 septembre. Passable du 29 septembre au 17 octobre.

Sainte-Anne.—Un petit nombre du 22 au 31 juillet et le 28 août.

Sydney.—Bonne pêche le 23 juillet.

Louisburg.—Très abondant du 25 au 28 août. Passable du 28 août au 18 septembre.

Arichat.—Un petit nombre pris du 25 juillet au 10 août.

Hawkesbury.—Un petit nombre pris le 8 août.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Canso.—Un petit nombre pris du 3 au 17 juillet. Abondant le 17 et médiocre du 18 au 27, lorsqu'il redevint abondant jusqu'à la fin du mois, 300 barils ayant été facilement pris dans les pièges et les turluttés, une grande flotte de banquiers s'étant approvisionnée à cette époque. Du 7 au 10 août, pêche passable, s'améliorant jusqu'au 14; la pêche s'étendait jusqu'au havre des Corbeaux, où un certain nombre de banquiers s'approvisionnèrent de boîtes. Médiocre du 14 au 15 août.

Havre aux Corbeaux.—Les rapports le signalent en abondance le 1er août.

Rivière au Saumon.—Pêche passable le 3 août, bonne le 4, passable le 15, et médiocre le 20.

Lunenburg.—On a constaté la présence d'une bonne quantité le 20 et le 21 juillet.

Lockeport.—Un petit nombre pris du 7 juillet au 18 août.

Shelburne.—Un petit nombre pris le 24 juillet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. M. HUTCHINS,

Commis du bureau de renseignements pour les pêcheries.

ANNEXE D—1891.

ANALYSE DU LIVRE DE BORD DU VAPEUR FÉDÉRAL POUR LA PROTECTION DES PÊCHERIES "LA CANADIENNE."

Mercredi, 13 mai.—Parti de Québec à 10.30 a.m. Descendu lentement le fleuve en emplissant d'eau fraîche les réservoirs de lestage, à 2.30 p.m. en amont de l'île aux Grues le graisseur sur le cylindre de haute pression se brisa; étant incapable de le réparer à bord, tourné et revenu à Québec, où nous jetâmes l'ancre dans le courant à 7.30 p.m. Envoyé le mécanicien à terre pour avoir un nouveau graisseur, et laissâ le vieux pour le faire réparer comme recharge; le mécanicien revient avec M. Hunter, qui posa le nouveau graisseur à 10 p.m.; nuit brumeuse, resté ici.

Mardi, 14.—Parti de Québec à 3.30 a.m. Passé le Bic à 7.30 p.m. Fort vent du N.-E. avec houle; aucune chance de débarquer à Matane; continué plus bas.

Vendredi, 15.—A 5 a.m., arrêté à la Pointe des Monts et débarqué les approvisionnements au phare pour le département de la marine; tout le monde bien au phare; médiocre chasse aux fourrures et aux phoques; un peu de hareng; il ne sera tendu aucun filet à saumon d'ici à trois semaines encore; à 5.30 a.m., parti de la Pointe des Monts pour la pointe ouest d'Anticosti; fort vent N.-E. avec froid. Jeté l'ancre et débarqué à la Pointe-Ouest à 4 p.m. Donné au Père Thibault les chèques de gratifications pour la Baie des Anglais et l'Anse aux Fraises. L'hiver avait été doux sur l'île; la population de la Baie des Renards avait été bien pauvre durant l'hiver, parce que le commerçant qui les approvisionnait n'est pas venu; on n'a pas entendu parler de lui depuis son départ d'Halifax l'automne dernier. A l'Anse aux Fraises, aussi, comme c'est d'habitude chez eux, la population a manqué de provisions, quelques-uns d'entre eux pendant plus d'un mois ont vécu avec des pommes de terre seulement. Huit homarderies doivent faire des opérations sur l'île cette saison. Une d'entre elles, celle de McMillan et McQuinn, a un bateau à vapeur qui va recueillir le homard chez les pêcheurs le long de la côte et le porter à l'usine à la Baie des Renards. Remonté à bord à 9 p.m.; soufflant frais de l'est, avec apparence de mauvais temps; décidé de rester ici; tout bien au phare.

Samedi, 16.—Parti à 4 a.m., pour la pointe du Sud-Ouest; fort vent d'est à 10.30 a.m., n'avancant pas contre le vent et la mer; décidé, vu que le temps fraîchissait, de mettre le cap sur la rive sud; navire trop léger, n'ayant pris que juste assez de charbon pour nous mener à Gaspé, pour faire une bonne course. Donné la route vers Ship Head; forte mer augmentant toute la journée jusqu'à une belle brise; passé le Cap des Rosiers à 6 p.m., doublé Ship Head à 10 p.m., et jeté l'ancre à Gaspé à minuit—soufflant en brise.

Dimanche, 17.—La brise continue, avec pluie et brouillard; premier saumon pris ici dans les filets, vendredi.

Lundi, 18.—A 6 a.m., accosté au quai d'Eden et commencé à prendre du charbon, brise modérant; la pluie et le brouillard continuent. Rencontré le garde-pêche Annett, qui dit que la pêche du homard a commencé de bonne heure et promet bien.

Mardi, 19.—Fini de prendre du charbon à 5 p.m.; poussé dans le courant et lavé le vaisseau; pris le garde-pêche Annett à bord; reçu cette après-midi par le télégraphe des instructions d'Ottawa de continuer la croisière ordinaire. N'ai reçu aucune réponse du percepteur Joncas, auquel j'avais télégraphié demandant en quel état étaient les affaires aux îles de la Madeleine.

Mercredi, 20.—Parti de Gaspé à 5 a.m.; à 6.30 p.m., jeté l'ancre et débarqué à l'anse du Cap Ozo; à la homarderie de O. R. Logie, je n'ai vu aucun petit homard ou de homard œuvé; l'usine commença ses opérations le 11 mai; 800 pièges tendus; elle a beaucoup mieux réussi que l'an dernier. Remonté à bord à 7.30 a.m., parti et arrêté à l'anse aux Phoques, où je jetai l'ancre et débarquai à 8.30 a.m. La homar-

derie de J. W. Windsor commença les opérations le 8 mai, avec 900 pièges; elle commença bien, mais un grand nombre de pièges furent détruit dans la tempête de samedi; les pêcheurs pour cette homarderie sont en dispute avec ceux qui font la pêche pour O. R. Logie à Bois Brûlé; descendu à la rame en suivant la côte jusqu'à Bois Brûlé, en envoyant le navire plus loin pour nous attendre; je rassemblai les pêcheurs qui se disputaient et leur ordonnai de pêcher à l'est et à l'ouest d'une ligne tirée en travers de la baie, depuis le ruisseau de Leggo jusqu'à l'anse Saint-Georges; tous les pièges maintenant tendus sur le mauvais côté de cette ligne devront être enlevés. Le garde-pêche Annett était déjà venu ici et leur avait donné les mêmes ordres, mais ils ne lui obéirent pas. La homarderie de A. R. Logie, au Bois Brûlé, avait commencé ses opérations le 13 mai avec 650 pièges; 25 pour 100 de ses pièges furent détruits samedi durant la tempête; donné instruction aux contremaîtres de ces fabriques de voir à ce que leurs pêcheurs obéissent aux instructions données, parce que tous les pièges trouvés sur le mauvais côté de la ligne seraient confisqués. Remondé à bord à midi; continué jusqu'à la Malbaie, où je jetai l'ancre et débarquai à 12.45 p.m. La homarderie de E. W. Heogg a commencé ses opérations le 8 mai, avec 450 pièges, dont un grand nombre furent perdus, dimanche dernier. Ces pièges n'ont pas été visités depuis vendredi dernier; avant cela ils avaient bien réussi. Remonté à bord à 1.30 p.m., et continué jusqu'au Coin de la Plage, où je jetai l'ancre et débarquai à 2.30 p.m.; débarqué à la homarderie de Maybe, Frères, 500 pièges; commencé les opérations le 4 mai; affluence passable de homard; ils ont mieux réussi que depuis des années. A bord à 3.45 p.m., et mis le cap sur Percé, où je jetai l'ancre et débarquai à 4.45 p.m.; entré à la homarderie de LeBas; opérations commencées le 1er mai; 1,300 pièges; ils ont bien réussi; mêmes agrès que l'an dernier; dans toute la saison ils ont préparé 213 caisses; cette année, ils ont, jusqu'à ce jour, préparé 245 caisses. Dans toutes les homarderries, visitées jusqu'à ce jour avec M. Annett, nous n'avons trouvé aucun homard illégal; aucune morue encore, et aucun saumon en dehors de la baie de Gaspé. Mis M. Annett à bord de l'*Admiral* à 6 p.m., pour retourner à Gaspé; lui donnai instruction d'être constamment en mouvement jusqu'à la fin de la pêche du homard et du saumon; nous avons affiché aujourd'hui dans toutes les homarderries des exemplaires imprimés de la loi, et tous les gérants ont promis en retour du demi-pouce supplémentaire dans la longueur du homard qu'on leur accorde cette année, de voir à ce que la loi soit complètement et soigneusement observée. Reçu cette après-midi un télégramme du sous-ministre, 20 mai, au sujet des vaisseaux des Etats-Unis aux îles de la Madeleine; demandé par le télégraphe des instructions au capitaine Gordon; revenu à bord à 8.30 p.m.; aucune réponse reçue lors de la fermeture du bureau; passé la nuit ici.

Jeudi, 21.—Débarqué à 10 a.m.; visité la homarderie; bateaux réussissant bien. Reçu à 10.45 a.m. des instructions du capitaine Gordon; télégraphié au département que je me rendais directement aux îles de la Madeleine; revenu à bord et parti de suite pour les îles; vent S.-S.-O.; 3.30 p. m. brume épaisse.

Vendredi, 22.—Aperçu le rocher des Trépassés à la pointe du jour; doublé l'île de l'Entrée à 7 a.m., et entré dans la baie de Plaisance; sous l'île de l'Entrée, approché et abordé la goélette de pêche des Etats-Unis *Arequipa*, de Gloucester, arrivée pour avoir de la boîte; continué à Amherst, où l'ancre fut jetée; et débarqué à 8 a.m.; environ 30 goélettes de pêche ici à la recherche du hareng. Passé à la douane; tout tranquille; la plus grande partie de la flotte est partie; on dit qu'un bon nombre de pêcheurs des Etats-Unis ont acheté de la boîte et de la glace, sans avoir obtenu de permis. La plupart des banquiers des Etats-Unis prennent leur propre boîte, ce qu'ils ont droit de faire ici; cependant, comme cela occasionne des retards, ils prennent de la boîte avec leurs propres filets et en achètent des indigènes. Il y a ici un grand nombre de vaisseaux d'Eastport, Maine, qui achètent du hareng pour le fumer; ces vaisseaux font le commerce et non la pêche, la pêche du hareng à Eastport et dans la baie de Fundy ayant manqué. Ces vaisseaux n'ont pas de permis de pêche des Etats-Unis; ils s'appellent des vaisseaux inscrits, ce qui veut dire, d'après eux, que se sont des marchands et non des pêcheurs. La pêche du hareng de printemps a été médiocre ici. Le hareng a donné de bonne heure, et n'est pas

resté longtemps dans la baie. La plupart des navires à destination d'ici pour y faire la pêche ont été pris dans les glaces au large de la pointe est de l'île du Prince-Edouard, et sont arrivés tard ici; un bon nombre sont allés à la Baie des Renards, île d'Anticosti; et d'autres à la Baie Saint-Georges, Terre-Neuve. Abordé tous les vaisseaux dans la baie.

Noms des vaisseaux.	Port d'enregistrement.	Tonn.	Nb. de l'équip.	Où abordés.	Observations.
Arequipa.....	Gloucester, E.-U.	68	12	Baie Plaisante..	Banq. entré p. avoir de la boîte.
F. D. Hodgkins.....	Lamoine, Maine do	170	11	do	Marchand ach. du har. p. fumer.
Golden Ball.....	Gloucester do	272	9	do	Pêcheur—une seine.
Etta.....	Eastport do	63	6	do	Marchand achetant du hareng.
West Side.....	Gloucester do	147	6	do	do
Andrew Burnham.....	Boston, do	86	7	do	do
Rattler.....	Eastport do	78	6	do	do
Teresa D. Baker.....	Provincetown do	87	14	do	Pêcheur—banquier.
John M. Ball.....	do do	82	14	do	do
Longwood.....	do do	62	13	do	do
S. E. Nightingale.....	Eastport do	65	5	do	Marchand achetant du hareng.
Venilla.....	do do	62	6	do	do
Huntress.....	Lubec do	75	5	do	do
Clara Jane.....	do do	118	6	do	do
G. P. Whitman.....	Gloucester do	89	14	do	Banq. entré p. avoir de la boîte.
Annie Wesley.....	do do	88	16	do	do
Margarett.....	Beverly do	131	18	do	do

Dans l'après-midi passé à la homarderie de R. G. Leslie; il ne fait que commencer à poser ses pièges; tant qu'on se sert de seines pour le hareng, il n'est pas possible de poser de pièges, et impossible aussi de se procurer des hommes pour cela, parce que tout le monde se livre à la pêche du hareng. La pêche du homard tout autour des îles a commencé tard, en partie à cause de la glace et en partie à cause de la difficulté de se procurer des hommes. Ce printemps le hareng, qui il y a quelques années ne rapportait que de 5 à 8 centins par baril en masse sortant de la seine, rapporte maintenant 45 centins, tandis que de petites quantités ont été vendues aux banquiers jusqu'à \$1.65 le baril. Remonté à bord à 5 p.m. A 6 a.m. le vent tourna au N.-E., avec pluie et brouillard. A 6.15 relevé l'ancre et cherché un abri sous l'île All-Right, où l'ancre fut jetée à 7.30 p.m. Toute la flotte nous a suivie.

Samedi, 23.—Nous avons eu une mauvaise nuit; fort N.-N.-E. Abordé ce matin les banquiers des Etats-Unis *George P. Whitman, Annie Wesley et Margarett*, qui disent que le poisson était rare sur les bancs; ils s'étaient tous approvisionnés de boîte à Terre-Neuve, où ils obtiennent un permis gratuit; mais ils sont obligés de donner un cautionnement de ne pas vendre de boîte aux Français; on ne leur permet de prendre de boîte que pour un voyage de pêche. Ils avaient donné un cautionnement de \$3,000 chacun; ce cautionnement leur est fourni par un marchand de Terre-Neuve; en retour ils s'obligent d'acheter leur boîte du marchand qui donne le cautionnement. Cela place la fourniture de la boîte entièrement entre les mains des marchands, et l'enlève aux pêcheurs qui la prennent et qui la fournissent directement aux vaisseaux, qui payaient argent comptant. Les pêcheurs sont naturellement très vexés de cela, parce que cela leur enlève leurs seules recettes en argent.

Dimanche, 24.—Brise fraîche toute la journée; modérant vers le soir; la flotte leva l'ancre et partit pour la Baie Saint-Georges, Terre-Neuve, le hareng étant fini ici.

Lundi, 25.—Parti à 4.30 a.m., pour la Grande Entrée, où je jetai l'ancre et débarquai à 6.45 a.m. Un banquier des Etats-Unis était au large d'ici pour essayer d'acheter de la boîte, lorsque nous arrivâmes, mais il leva l'ancre et s'éloigna immédiatement de nous; nous n'avons pu obtenir son nom: Il n'eût pas de boîte, vu qu'elle est rare ici, on n'en a pas même assez pris pour approvisionner les pêcheurs locaux de homard et de maquereau. Passé aux homarderies: Portland Packing

Co., 4,000 pièges ; Neil McPhail, 2,800 pièges ; Alfred Rankin, 1,600 pièges ; Claude Duclos, 700 pièges, et Wm. McPhail, 750 pièges. Ils n'ont commencé les opérations que jeudi dernier, et samedi un assez grand nombre de pièges furent détruits par la tempête ; très peu de pièges ont été visités. Le homard paraît abondant. Les gens paraissent tous approuver le changement à 9 pouces, et disent qu'avec cette limite extrême les pêcheurs seront moins portés à violer la loi.

Plusieurs banquiers des Etats-Unis sont venus ici pour avoir de la boitte, et ont offert jusqu'à \$1.60 le baril ; ils n'en ont pas eu, parce que les gens n'en ont pas assez pour eux-mêmes. A 9 a.m., parti pour la Plage-Sud, où je jetai l'ancre et débarquai à la homarderie Ballantyne ; 2,000 pièges ; homard très abondant. Continué jusqu'à la homarderie Arseneau à la Pointe Basse ; 1,000 pièges ; la pêche n'a commencé que ce matin ; bonnes apparences. Remonté à bord et continué jusqu'au Havre aux Maisons, où je jetai l'ancre et débarquai à midi. Les vaisseaux d'ici ont médiocrement réussi dans la chasse aux poques ; 6,000 seulement furent pris, et sur ce nombre 4,000 furent pris de la côte. Visité ici la homarderie de Binet et Giasson, 2,000 pièges, et celle de Nelson Arseneau, 2,500 pièges ; continué jusqu'au Cap aux Meules. La boitte de hareng pour les pièges est rare ici et au Havre aux Maisons. Remonté à bord à 2.45 p.m., et parti pour Amherst, où je jetai l'ancre et débarquai à 4 p.m. Passé à la douane ; pas de vaisseaux ici. Rien de neuf. Les vaisseaux partis d'ici samedi ne sont pas revenus mais sont allés jusqu'à Anticosti ou à la Baie Saint-Georges, Terre-Neuve Télégraphié à Ottawa et au capitaine Gordon ; vu ici le garde-pêche Chevreuil ; lui donnai des instructions complètes pour toute la saison ; remonté à bord à 6 p.m.

Mardi, 26.—Parti à 5.30 a.m. pour la Baie des Renards, Anticosti, dans l'intention d'arrêter à l'Étang du Nord, mais à 8.30 a.m. un brouillard épais s'élevant au large du Cap Ouest, je décidai de continuer directement jusqu'à Anticosti, et de ne pas essayer d'entrer dans l'Étang du Nord dans le brouillard ; brume épaisse toute la journée ; à 8.15 p.m. dirigé sur le canon d'alarme à la Pointe Heath.

Mercredi, 27.—A 12.10 a.m., arrêté le vaisseau pour attendre le jour pour entrer dans la Baie aux Renards ; à 3 a.m. dirigé vers la baie, mais à 4 a.m. un fort vent s'éleva du nord-ouest ; la houle grossit ; aucune chance de jeter l'ancre et de débarquer à la Baie aux Renards ; retourné en arrière et à 5.30 a.m. jeté l'ancre à l'abri de terre dans l'anse au Naufrage ; vent violent toute la journée ; débarqué au phare de la Pointe Heath ; tout le monde bien ; le temps se modéra vers la soirée.

Jeudi, 28.—Quitté le mouillage à 5.30 a.m., et parti pour la Baie des Renards ; jeté l'ancre au large du récif et débarqué à 8.15 a.m. ; passé en chaloupe parmi les vaisseaux ; avertissant ceux des Etats-Unis de ne pas pêcher ici, parce qu'ils n'avaient aucun droit de pêcher dans les limites d'Anticosti, comme ils l'avaient aux îles de la Madeleine. Je me rendis en chaloupe à la homarderie et je m'informai si aucun de ces vaisseaux avait fait la pêche ; on m'informa qu'ils avaient pêché, mais personne ne put me dire lesquels. La pêche de homard se fait passablement bien. Le bateau à vapeur recueillit les homards depuis la pointe Cormorant jusqu'à la Baie de l'Est, et les apporte tous les jours à la homarderie. Leur donnai avis de ne pas espérer une prolongation de la saison de pêche ; je me rendis en chaloupe jusqu'à la tête de la baie et passai au bureau du télégraphe ; on m'informa là aussi que quelques-uns des vaisseaux des Etats-Unis avaient fait la pêche, mais on ne put me dire lesquels. Je commençai à visiter les vaisseaux ; j'abordai d'abord les vaisseaux canadiens. On m'informa que le *F. D. Hodgins* avait une seine et avait pêché ; j'ai abordé les vaisseaux américains suivants :

Nom.	Port d'inscription.	Ton'x.	Hommes	Observations.
Sea Foam.....	Eastport, E.-U.....	75	5	Commerçant achetant du hareng p. fumer.
Sea Spray.....	do.....	76	5	do do do
Rattler.....	do.....	78	6	do do do
F. D. Hodgkins.....	Lamoine, E.-U.....	170	13	Pêcheur, fais. la pêche et achet. du hareng.

J'ai trouvé que ce dernier vaisseau, le *F. D. Hodgkins*, George A. Thompson, capitaine, bien qu'ayant des papiers comme commerçant ou navire marchand, et sous permis de pêche des Etats-Unis, avait un bateau de seine à ses côtés avec une seine dans le bateau prête à pêcher; j'examinai ses papiers, questionnai le capitaine, et découvrit qu'il avait pêché; appelai le patron de seine et trouvai que c'était un nommé Alcide Cormier, des îles de la Madeleine; il admit avoir pêché du hareng dans le bateau de seine du *F. D. Hodgkins* dans les eaux du havre de la Baie des Renards, Anticosti. J'attirai l'attention du capitaine sur le fait qu'il était censé être un commerçant, d'après son inscription, et qu'il n'avait pas de permis de pêche. Qu'après être parti de son port d'attache comme navire marchand il avait engagé des hommes dans le détroit de Canso et aux îles de la Madeleine, avec leurs bateaux. Que s'il était simplement un navire marchand ayant droit de faire le commerce, il n'avait aucun besoin d'avoir un équipage aussi nombreux qu'il avait maintenant, près du double du nombre qu'il avait lorsqu'il était parti de chez lui; qu'en qualité de navire marchand il n'avait aucun besoin d'avoir un gréement complet de pêche, seine, bateau-seineur, etc., bateaux de pêche, 3 doreys, 5 à bord et à ses côtés dans l'eau tous prêts à faire la pêche. D'un autre côté, s'il était un vaisseau de pêche il devrait avoir un permis de pêche des Etats-Unis comme la plupart des navires de pêche américains, mais qu'il n'aurait aucun droit, sans un permis canadien, d'acheter du poisson, comme il l'avait fait aux îles de la Madeleine, et comme il avait essayé de le faire ici, ni d'engager des hommes, ni de se trouver dans les limites prohibées dans un havre, prêt à pêcher comme il l'est maintenant, et en admettant qu'il avait pêché en dedans de la limite de trois milles. Qu'il fait le commerce ou la pêche sous de faux prétextes. Que pour toutes ces raisons, mais en particulier pour avoir été trouvé par moi, dans le havre de la Baie des Renards, Anticosti, prêt à pêcher, et pour avoir pêché le mardi, 26e jour de mai courant, et de nouveau le 27e jour de mai courant, dans les limites du havre de la Baie des Renards, Anticosti, je saisisais son navire, ce que je fis alors, en lui enlevant ses papiers de bord. J'ordonnai ensuite à huit hommes de son équipage de monter à bord de la *La Canadienne*, envoyant huit de mes hommes armés, à bord du *F. D. Hodgkins*, sous les ordres de mon premier officier, M. Bélanger, avec ordre de monter à bord les bateaux et la seine, de sortir le vaisseau du havre et de se rendre directement à Gaspé. Je leur donnai un pilote pour les sortir du havre; je me rendis au bureau du télégraphe et transmis un rapport à Ottawa et au capitaine Gordon, à Halifax. J'amenai le capitaine Thompson avec moi au bureau afin qu'il pût télégraphier à ses propriétaires et au consul des Etats-Unis. Remonté à bord de *La Canadienne* et levé l'ancre pour Gaspé à 5.30 p.m. A 6.30 p.m., au large des caps Sable; le vent s'étant calmé, je me rendis le long de la goélette, lui passai un câble, la pris à la remorque et continuai ma route.

Vendredi, 29.—Ancré à Gaspé à 1.30 p.m.; j'amenai le capitaine Thompson avec moi et le présentai à son consul, auquel je donnai avis des circonstances, lui demandant de se charger de l'équipage, ce qu'il fit de suite. Je fis rapport de notre arrivée et déposai les papiers de la goélette au bureau de la douane. Le *F. D. Hodgkins* avait à bord 700 barils de hareng en masse, tout pris ou acheté aux îles de la Madeleine.

Samedi, 30.—Désenvergué les trois grandes voiles de la goélette et les plaçai en lieu sûr; détaché son appareil de gouvernail, en enlevant une partie, mis notre patron de chaloupe et notre charpentier à bord du navire comme gardiens. A 12.30 p.m. envoyé *La Canadienne* à Pictou pour prendre du charbon et revenir ici de suite. Reçu moi-même ordre de me rendre à Québec avec les papiers du *Hodgkins*, et de les déposer entre les mains de MM. Casgrain, Angers et Laverie, agents du département de la justice.

Dimanche, 31.—Parti de Gaspé dans le vapeur *Admiral* pour Québec.

Lundi, 1er juin.—Arrivé à Dalhousie.

Mardi, 2.—Arrivé à Québec, et allé voir MM. Casgrain, Angers et Laverie; resté à Québec jusqu'à vendredi 5 juin, lorsque je quittai Québec pour retourner à Gaspé.

Samedi, 6 juin.—Rejoint *La Canadienne* à Gaspé. Elle était revenue à Gaspé le 3, mercredi.

Dimanche, 7.—Rencontré le garde-pêche Annett; il dit que la pêche du homard a été bonne, celle du saumon a manqué; la pêche de la morue a bien commencé. Parti de Gaspé pour la Baie des Chaleurs à 10 p.m.

Lundi, 8.—Jeté l'ancre à Paspébiac à 7.30 a.m. Pêche à la morue commencée; hareng passablement abondant; les rapports du reste de la côte font voir que la pêche de la morue est bonne partout. Remonté à bord à 11 h. a.m., et parti pour Carleton, où je jetai l'ancre à 4.45. Je quittai alors *La Canadienne* pour retourner à Québec, donnant au capitaine Bélanger instruction de visiter toutes les homarderies entre ici et Newport.

Mardi, 9.—Le capitaine Bélanger débarqua et visita la homarderie de Bernard Leclaire; opérations commencées le 23 mai; 225 pièges; quinze caisses paquées jusqu'à cette date; homard, gros, mais rare; pêche du saumon, médiocre. Continué jusqu'à Maria; jeté l'ancre et débarqué; visité ici la homarderie de J. W. Windsor; ouverte le 5 mai, 1,000 pièges; soixante et dix caisses paquées jusqu'à cette date; pas de petit homard, mais homard rare; pêche de saumon médiocre. Continué jusqu'à Capelin, où jeté l'ancre; débarqué et visité la homarderie de J. W. Windsor; ouverte le 5 mai; 809 pièges; 228 caisses paquées jusqu'à cette date; pêche de homard, bonne. Cette homarderie avait déjà été visitée par M. Smith, le garde-pêche local. Remonté à bord et continué jusqu'à Capelin-Est, où je débarquai et visitai la homarderie de Joseph Cyr; ouverte le 1er mai; 600 pièges; paqué jusqu'à ce jour 284 caisses; bonne pêche. Le garde-pêche Smith avait déjà visité cette usine. Continué à New-Carlisle, où je débarquai et inspectai la fabrique de Wm. Fauvel et Cie; ouverte le 1er mai; 1,000 pièges; paqué jusqu'à ce jour 230 caisses; bonne pêche. Le garde-pêche Smith est déjà venu ici quatre fois.

Mercredi, 10.—Descendu jusqu'à Nouvelle; débarqué à la homarderie de D. W. Hoegg et Cie; opérations commencées le 7 mai; 3,000 pièges; paqué jusqu'à ce jour 400 caisses. La dimension du homard ici est plus petite que n'importe où ailleurs sur la côte. Le garde-pêche Phalen a visité cette homarderie. Le capelan a donné ici et à Paspébiac; ce matin, continué jusqu'à Shigawake, où j'ai débarqué et suis allé à l'usine où l'on fait bouillir le homard appartenant à D. W. Hoegg et Cie. Les homards qu'on prend sont bouillis ici et transportés à Nouvelle pour être mis en boîte. Le homard ici est généralement petit. Continué jusqu'à Port-Daniel-Ouest, où je débarquai et visitai la homarderie d'Alexander, Frères; opérations commencées le 26 mai; 400 pièges; paqué jusqu'à ce jour 90 caisses. Homards de bonne grosseur. Le garde-pêche Phalen est venu ici. Continué jusqu'à la Baie de Port-Daniel, où je descendis à la homarderie de D. W. Hoegg et Cie; ouverte le 8 mai, 600 pièges; paqué jusqu'à ce jour, 350 caisses. Pêche du homard bonne; pêche à la morue passable; pêche du saumon médiocre. M. Phalen est venu ici quatre fois. Continué jusqu'à l'Anse à la Barbe, où je débarquai et visitai la homarderie de D. W. Hoegg et Cie; ouverte le 5 mai, 600 pièges; paqué jusqu'à ce jour, 284 caisses; doit fermer ses portes aujourd'hui. Descendu jusqu'aux Îlets Mahy, Newport, où je débarquai à la homarderie de W. Allis; ouverte le 27 avril, 900 pièges; paqué jusqu'à ce jour, 300 caisses. Le garde-pêche Jones est venu ici quatre fois. Homard abondant et de dimension passable. Pêche à la morue, bonne. Continué jusqu'à la homarderie de J. W. Jessop, Newport; ouverte le 1er avril, 600 pièges; paqué jusqu'à ce jour, 175 caisses. Le garde-pêche Jones est venu ici cinq fois. Homard de bonne grosseur. Pêche à la morue bonne. Remonté sur la côte jusqu'à Bonaventure où j'allai visiter la homarderie de D. W. Hoegg et Cie; ouverte le 10 mai, 750 pièges; paqué 300 caisses jusqu'à ce jour. Homards abondants et de bonne grosseur. Le garde-pêche Smith est déjà venu plusieurs fois ici.

Jeudi, 11.—J'ai rejoint *La Canadienne* à Dalhousie à 7 a.m. Rencontré ici le garde-pêche Vorge. Il dit que la pêche du saumon avec les filets a été médiocre. Les filets ont tous été raccourcis sans trouble. La pêche à la mouche est médiocre; il n'y a pas encore eu de crue dans la rivière, et tant qu'il n'y aura pas de grosses pluies le poisson n'entrera pas, parce que l'eau est trop basse et trop claire. Les pêcheurs aux

filets du côté de Québec se plaignent d'avoir à payer des droits sur le rets de barrage et les ailes tandis que sur le côté du Nouveau-Brunswick la plupart des emplacements ne paient que sur le rets de barrage.

Vendredi, 12.—A 5 a.m., parti pour Nouvelle, où je jetai l'ancre et débarquai à 6 a.m. Rencontré le garde-pêche Cyr; lui donnai instruction de percevoir les droits sur le saumon de suite et d'en faire la remise au département. Les sauvages ne font plus la pêche au dard dans la rivière Nouvelle, mais ils pêchent la truite à la ligne traînante dans l'estuaire, ce qu'ils ont droit de faire. Les cultivateurs à Carleton se plaignent qu'en les empêchant de seiner près de la coulée à Carleton, nous les empêchons de prendre du poisson commun pour l'engrais. M. Cyr a donné instruction aux gardiens de MM. Way et Maitland de surveiller les seines, et s'ils y trouvaient de la truite, de la remettre en liberté; ce n'est que juste pour ces gens. J'ai donné instruction à M. Cyr de visiter les homarderies. Remonté à bord à 8. a.m., et continué jusqu'à Carleton, où je jetai l'ancre et débarquai à 9 a.m. Passé à la homarderie de Leclair. C'est une petite fabrique, exploitée par deux hommes; ils pêchent une journée et font le pagage le lendemain. Leurs homards sont gros mais peu abondants. Rencontré ici Auguste Bernier, le gardien de M. Maitland, et Narcisse LeBlanc, pêcheur; je les amenai à la Coulée et après avoir entendu ce qu'ils avaient à dire de part et d'autre, j'ai fixé de chaque côté de l'embouchure de la coulée les limites en dedans desquelles il ne serait pas permis de seiner. Le hareng, ce printemps, n'a pas été aussi abondant que d'ordinaire. Le capelan a aussi été rare. La truite rentre dans cette coulée pour se nourrir du frai du capelan et du hareng; elle entre du 24 mai au 24 juin. Remonté à bord à 11 a.m., et parti pour Maria, où je jetai l'ancre et partis à 12.15 p.m. La pêche du saumon au filet ici et à Carleton est médiocre. Visitai la homarderie de M. Windsor. Le homard n'était pas abondant, mais ceux qu'on a pris était de grande taille. Remonté à bord à 2.15 p.m., et partis pour New-Richmond, où je jetai l'ancre et débarquai à 3.15 p.m. J'ai visité la scierie à vapeur appartenant à M. H. Montgomery. Les rebuts forment des quais ou caissons, dans lesquels la sciure tombe ou est charroyée à terre. Lady Stanley et son parti sont arrivés ici ce matin pour faire la pêche à la mouche dans la Grande Cascédia. Un certain nombre de messieurs américains font aussi la pêche sur la rivière.

Samedi, 13.—Parti à 5 a.m.; à 8.30 a.m. je débarquai à Carlisle-Ouest, et vis le garde-pêche Smith; il dit que la pêche du saumon a manqué. La pêche du homard et de la morue est bonne. Descendu à la rame jusqu'à la homarderie de Fauvel; ils ont dû renoncer à prendre du homard à Nouvelle, parce qu'il était trop petit; le garde-pêche lui a conseillé d'agir ainsi parce que le homard devenait dangereusement petit. Le homard pris à Carlisle est tout de bonne taille, mais au large de Nouvelle, seulement huit milles plus bas, il a toujours été petit. Le capelan a été plus abondant que d'ordinaire, et on a pris de la morue en abondance vers la tête de la baie. Rejoint le vaisseau au large de Carlisle à 11.45 a.m.; descendu jusqu'à Paspébiac, où je jetai l'ancre, et débarquai à 12.15 p.m. Les rapports de pêche de la morue entre Sheldrake et Natashquan sur la côte nord viennent d'arriver et font voir que la pêche a commencé en donnant de belles espérances. La pêche à Anticosti est médiocre. Une magnifique semaine de pêche sur cette côte entre Paspébiac et la Pointe Saint-Pierre.

Dimanche, 14.—A l'ancre dans la rade abritée de Paspébiac; équipage allé à l'église à terre.

Lundi, 15.—Parti à 5.45 a.m., pour Port Daniel; passé aux homarderies de Hoegg et Windsor à Shigawake et Port-Daniel. Ils ont tous deux mieux réussi que d'habitude, mais il est difficile de garder les pêcheurs à faire la pêche du homard, parce que les pêcheurs de morue réussissent tous bien, et que le levage des pièges à homard est un ouvrage plus difficile et plus monotone. Je suis allé voir le garde-pêche Phalen; il dit que la pêche du homard, quant à la quantité et à la taille, est la meilleure qui ait été faite depuis dix ans. La pêche du saumon jusqu'à présent est médiocre partout. Les propriétaires de scieries sont plus particuliers quant à la sciure de bois et aux rebuts. Abordé ici la goélette *Louise* de Yarmouth, banquier,

entrée pour avoir de la boîte; elle rapporte que le poisson abonde sur les bancs intérieurs. Parti à 1 heure pour Pabos; au large de l'Anse aux Gascons, à 1.45 p. m., aperçu une goélette traversant de Miscou à Port-Daniel; dirigé vers elle et reconnu que c'était le nouveau côtre *Agnes McDonald* cherchant de l'eau et du lest. Conseillé au capitaine Kent d'aller chercher du lest à la Grande-Grève. Continué jusqu'à Pabos, où je jetai l'ancre, et débarquai à 4.30 p.m. Je visitai la scierie de M.M. King, Frères; on n'y laisse pas aller à la dérive les rebuts et la sciure. Pêche de saumon médiocre; morue abondante. A bord à 6 p.m.; descendu sous vapeur jusqu'à la Petite-Rivière, ouest, où je débarquai chez le garde-pêche Jones; il est absent à visiter les homarderies à Newport; laissé ici des instructions pour lui. Descendu à la rame jusqu'à la Grande-Rivière; il n'y a pas de rets à saumon ici, M. Cabot, le propriétaire du droit de pêche à la mouche ayant loué les rets à saumon, de sorte que tout le poisson peut entrer dans la rivière. La pêche à la morue est deux fois meilleure ici qu'à cette même date l'an dernier. Le hareng pour la boîte est encore abondant. A bord à 9.45 p.m.; passé la nuit ici.

Mardi, 16.—Parti à 6 a.m.; brouillard et pluie; descendu avec la sonde jusqu'au Cap Désespoir, où je jetai l'ancre dans 6 brasses et descendu à la homarderie Windsor. Le homard devient rare; la pêche a été bonne; fermera ses portes dans quelques jours, parce que tous les pêcheurs partent pour la pêche à la morue; maintenant que le homard devient rare la pêche à la morue paie mieux. A bord à 9 a.m.; dirigé vers Percé; au large de Percé à 10 a.m.; fort vent de sud-est avec pluie et brouillard. Abordé ici la goélette *Bona Fides*, de Lunenburg, banquier, entrée pour avoir de la boîte; elle avait 200 quintaux; bon espoir sur les bancs intérieurs. Le vent fraîchit; entré à Gaspé, où je jetai l'ancre à 2 p.m. Le garde-pêche Annett dit que la pêche du homard a été bonne; la plupart des paqueurs ont intention de fermer leurs portes la semaine prochaine; il dit qu'on a bien observé la limite de la taille. Pêche à la morue, bonne. Abordé le *F. D. Hodgkins*; le hareng commence à sentir mauvais; ordonné de laisser ouvertes les écouteilles pendant la nuit pour laisser entrer l'air frais.

Mercredi, 17.—Repris nos propres officiers du navire et laissé Wm. Fingleton comme gardien; mis l'équipage à resaler le hareng et à verser de la saumure sur les bords; le gros du hareng se conserve assez bien; seulement un petit nombre que le sel n'a pas atteint commence à devenir mauvais.

Jeudi, 18.—Parti de Gaspé à 5 a.m., pour la Grande Grève, où je jetai l'ancre à 7.15 a.m. Le côtre *Agnes Macdonald* arriva et s'amarra à nous et commence à prendre du bardeau comme lest; pêche au saumon médiocre; la pêche à la morue a été bonne; mais la boîte devient rare. L'*Agnes Macdonald* lâcha ses amarres et se dirigea vers Gaspé; nous levâmes l'ancre et partîmes pour les îles de la Madeleine; fort vent de sud.

Vendredi, 19.—Nous avons eu une forte brise du sud pour traverser; jeté l'ancre dans la baie de Plaisance au large d'Amherst à 7.15 a.m.. La grippe a été bien mauvaise aux îles; la plupart des homarderies ont, ou fermé leurs portes ou n'ont employé que peu d'hommes pendant les trois dernières semaines. Le nommé Cormier, qui avait été engagé comme patron de seine à bord de la goélette *H. D. Hodgkins* est mort de la grippe; on n'a encore fait aucune pêche à la morue, et pas une goélette n'est partie pour les fonds de pêche, parce que des équipages complets sont atteints de la maladie. Le maquereau a donné pendant environ une semaine; jusqu'à présent il n'y en a que quelques petits dans les environs. Visité la homarderie de Leslie; il n'a tenu que la moitié de ses pièges, et la plus grande partie de ses hommes sont encore incapables de travailler. Le homard paraît très abondant; de grandes quantités de chair de homard prêtes à mettre en boîtes ont dû être jetées, parce qu'il était impossible de trouver des hommes pour les mettre en conserves. Les gens sont pauvres, parce qu'un grand nombre d'entre eux n'ont pu rentrer leurs moissons. Les homarderies au Havre aux Maisons, à la Grande Entrée, à South Beach et à l'Etang du Nord sont toutes soit fermées soit sur le point de reprendre les opérations après avoir été fermées pendant deux ou trois semaines. Je suis allé au bureau du télégraphe et fis rapport de cette condition des affaires à Ottawa; remonté à bord à 1.15

p.m., et parti pour la Grande-Entrée, où je jetai l'ancre et débarquai à 3.10 p.m. Même état d'affaires ici qu'aux autres stations. Visité un nombre de malades et leur donnai des remèdes, il y a eu 15 décès ici. Rencontré ici le garde-pêche Chevrier; il m'informe qu'en tout il y a eu environ 75 décès dans les trois dernières semaines. Remonté à bord à 6 p.m., et parti pour Anticosti, en passant entre les îles Bryon et les Rochers aux Oiseaux.

Samedi, 20.—Aperçu le phare de la Pointe Heath à 4 a.m.; jété l'ancre au large de la Baie des Renards et débarqué à 7.30 a.m. Visité la homarderie de McMillan et McQuin; il réussissent passablement bien maintenant, ayant paqué environ 800 caisses. Bien qu'ils aient ouvert en mai ils disent que la pêche n'a commencé à être passable que le 10 juin. Ils ont perdu 75 pour 100 de leurs pièges à la Pointe Cormorant dans une tempête du sud la semaine dernière. Ils exploitent en tout 3,000 pièges, et ils n'ont pas aussi bien réussi que l'an dernier, toutes proportions gardées. La pêche à la morue est commencée. Les trois vaisseaux des États-Unis que nous avons laissés ici le 28 mai, sont partis le lendemain; ils n'ont pas eu de hareng. Il n'en est pas venu d'autres ici depuis. La goélette de sauvetage *Florence*, capitaine Brown, de Québec, est ici à travailler sur l'épave du steamer *Brooklyn*. Trois banquiers de la Nouvelle-Ecosse sont ici dans le moment pour se procurer de la boîte. Il n'y a pas de hareng ici dans le moment, mais beaucoup de capelan. Remonté à bord à 9.30 a.m., et parti pour la Baie des Saumons en suivant le côté nord de l'île; à 11 a.m., brouillard épais; perdu la terre de vue; à midi nous nous sommes rapproché assez pour apercevoir la terre; rallié la terre; trouvé que nous étions un peu en aval de la Baie des Saumons; remonté un peu et à un 1 p.m. jété l'ancre et débarqué aux homarderies d'Innis et de Hemion; ils ne réussissent pas bien; ils ont débarqué ici le 10 mai; n'ont commencé à tendre leurs pièges que le 24, mais n'ont presque rien fait jusqu'au 10 juin. Ils ont environ 2,000 pièges, visités par 20 bateaux, et ont paqué environ 375 caisses. Il faut ici 3½ homards par boîte d'une livre. Allison réussi mal avec le saumon; il dit que les casiers à homards effraient et chassent le saumon. Ici comme à la Baie des Renards, tout le monde a été malade de la grippe, et ne font que commencer à se rétablir. Continué à 3 p.m. jusqu'à Mauzerole, où je jetai l'ancre et débarquai à 5 p.m. Visité la homarderie de Dawson; cet individu est venu ici ce printemps de Margaree, Cap-Breton; il a 500 pièges tendus, visités par 4 bateaux; et jusqu'à présent il n'a paqué que 35 caisses. C'est évidemment un pauvre fonds pour la pêche du homard, parce que l'eau devient profonde trop soudainement. Les bateaux de pêche de morue venus ici de Douglstown ne réussissent pas. Dawson a intention de démolir son usine et de retourner chez lui aussitôt que sa goélette viendra le prendre. A bord à 6 p.m. et parti pour la Pointe des Vaches, où je jetai l'ancre et débarquai à 7.20 p.m. Visitai la homarderie de Hubert et Thériault; ces gens sont venus ici de la Pointe aux Esquimaux; ils ont 1,300 pièges, 7 bateaux, et emploient 40 hommes en tout; ils ont commencé la pêche le 1er juin, n'ont rien fait jusqu'au 12, et n'ont paqué jusqu'à présent que 80 caisses; l'eau devient profonde dès le rivage et n'est pas convenable pour la pêche du homard. Deux bateaux font actuellement la pêche à la morue sur le côté nord de l'île à l'Anse des Vaches; deux bateaux à la Rivière aux Pommes de Terre; 2 bateaux à la Baie du Capelan; 11 bateaux à l'Anse MacDonald. Tous ces bateaux viennent de Douglstown, sur la côte sud. Remonté à bord à 8.20 p.m., et resté ici toute la nuit.

Dimanche, 21.—Parti à 3 a.m. pour la Pointe aux Esquimaux, où je jetai l'ancre à 7.45 a.m.; tous les vaisseaux sont encore ici; tous les équipages sont malades de la grippe, qui a été mauvaise ici; 13 décès dans le village; à cause de ce retard il est bien probable que les vaisseaux ont manqué la morue à Natashquan, qui est ordinairement le premier endroit où ils arrêtent en aval d'ici. On sait que le poisson y abonda pendant les deux dernières semaines. La chasse aux phoques a manqué; les vaisseaux ne sont pas sortis aussi à bonne heure qu'ils auraient dû le faire, et lorsqu'ils sont sortis ils ont pris la mauvaise direction et ont manqué les phoques. La goélette *Marie Arsenie*, naufragée sur l'île Saint-Charles l'autome dernier avec une cargaison complète de contrebande de Saint-Pierre Miquelon, a été complète-

ment perdue. Toute la cargaison a été débarquée et emmagasinée sur l'île. Son propriétaire, qui a passé l'hiver ici, a acheté la goélette *Busy*. Avec ce dernier navire, il a enlevé en deux voyages toute sa contrebande, et on rapporte qu'il a réussi à l'entrer. L'équipage a assisté à la messe ici à 11.45 a.m.; le vent tourna à l'est, avec brouillard et pluie; parti de suite pour Mingan, où je jetai l'ancre à 1.45 p.m. M. Dennistown et son parti sont débarqués ici du vapeur *Otter* pour faire la pêche dans la rivière Mingan. Le yacht à vapeur *Nooya*, de New-York, est ici; il a débarqué ses passagers, MM. Scuyler, Cadwallader et DeForrest, à la rivière Saint-Jean, et est descendu ici pour se mettre à l'abri pendant que ces messieurs font la pêche. Les rivières Mingan, Romaine et Saint-Jean sont trop hautes pour faire de bonnes pêches. La plupart des sauvages sont sortis des bois; ils ont fait une pauvre chasse; la grippe ne les a pas encore atteints. Le Père Armand, missionnaire chez les sauvages, dit qu'à Betsiamis les sauvages l'avaient eu, mais légèrement. J'ai vu le garde-pêche Duguay; il a été malade depuis son arrivée sur la côte, et ne pourra probablement pas faire son service cette année. Les collines sont encore couvertes de neige; temps froid et cru; fort vent d'est.

Lundi, 22.—Parti de Mingan à 7 a.m.; à 8 a.m. débarqué à la Longue-Pointe; les gens ici sont encore malades, trois décès; pêche à la morue médiocre; à bord à 9.30 a.m., et parti pour Magpie, où je jetai l'ancre et débarquai à 11.30 a.m. Pêche à la morue médiocre; les gens ne commencent qu'à se remettre de la grippe; trois décès ici; pêche au saumon médiocre dans la rivière Magpie; soigné un certain nombre de malades ici, et parti pour Sheldrake, où je jetai l'ancre et débarquai à 3.15 p.m. Morue en abondance, mais elle ne veut pas mordre, étant pleine de capelan; beaucoup de malades ici, entre autres trois familles sauvages. Revenu à bord à 4.45 p.m., et parti pour la pointe Ouest d'Anticosti, où je jetai l'ancre et débarquai à 8.30 p.m.; pêche médiocre. Homarderie ouverte dans la baie d'Ellis par Dogget et Cie, de Liverpool, N.-E.; 900 pièges; 19 hommes en tout; paqué jusqu'à ce jour 500 caisses; homard abondant dans la baie d'Ellis; ils ont commencé le 4 juin; pas de hareng; pêche du saumon avec les filets, médiocre. Remonté à bord à 10.30 p.m.; fort vent du sud-est avec grosse mer; resté ici ce matin à la Longue-Pointe. Suivant les instructions reçues du capitaine Gordon, j'ai nommé John Vibert, pêcheur et télégraphiste, agent du bureau des renseignements pour les pêcheries sur cette partie de la côte, avec mission d'envoyer des rapports quotidiens à Halifax; je lui donnai le code et des instructions sur ses devoirs.

Mardi, 23.—Parti à 3 a.m. pour la pointe du Sud-Ouest, où je jetai l'ancre et débarquai à 10 a.m.; vent sud-est avec forte mer; nommé mademoiselle Pope agent du bureau de renseignements des pêcheries; lui donnai un code, etc., tel qu'ordonné par le capitaine Gordon. Au phare de la Pointe-Ouest, hier soir, j'ai trouvé tout le monde malade de la grippe. Le gardien Malouin était très malade; on a rapporté ici, ce matin, que tout le monde était un peu mieux; parti de la pointe Sud-Ouest à midi; aucune chance de débarquer par un vent pareil à la Pointe aux Oies, où il y a une autre homarderie appartenant à MM. Innis et Hemion, la seule que je n'aie pas visitée. Rallié la côte sud et à 7 p.m. jeté l'ancre à l'abri de terre au Petit Gaspé; vent soufflant frais de l'est avec pluie et brouillard.

Mercredi, 24.—A 8 a.m. remonté jusqu'à Three Runs, dans le but de remplir les réservoirs d'eau fraîche, mais aucune chance de le faire, parce que la mer était trop forte. A 12.30 p.m. relevé l'ancre et entré à Gaspé; reçu des ordres de relâcher le *F. D. Hodgkins*, sur avis reçu de MM. Casgrain, Angers et Laverie que l'amende avait été payée.

Jeudi, 25.—Fort vent d'est avec brume; sorti de nouveau aujourd'hui pour faire de l'eau fraîche, mais il a fallu y renoncer; la mer est encore très grosse.

Vendredi, 26.—Le même temps continue; nous avons pu remplir les réservoirs aujourd'hui; MM. Casgrain et Cie ont donné avis que l'amende avait été payée; reçu aussi aujourd'hui d'Ottawa la permission pour le *Hodgkins* de prendre un nouvel équipage, parce que son premier équipage avait été renvoyé dans ses foyers.

Samedi, 27.—Mis des hommes pour renverguer les voiles sur le *Hodgkins* et rajuster le gouvernail à 4 p.m.; l'ai remis à son capitaine en présence du consul des Etats-Unis; fort vent du nord-est.

Dimanche, 28.—Le vent continue à souffler avec pluie et brume; à l'ancre à Gaspé.

Lundi, 29.—Même temps; vent se modérant, parti de Gaspé à 5 a.m., mais la brume s'abaissa de nouveau et il a fallu revenir jeter l'ancre en dedans de Sandy Beach, à 6.30 a.m.; 5 p.m., le temps s'éclaircit; reste en dehors de la baie; encore forte mer du nord-est; aucune chance de débarquer sur le bord de la rivière; jeté l'ancre à l'abri des terres à l'Anse au Sauvage à 7 p.m. Les bateaux rapportent n'avoir rien fait du tout pendant la dernière semaine à cause du gros temps constant; même rapport sur toute la côte sud.

Mardi, 30.—5 a.m., levé l'ancre et resté près du Cap des Rosiers; mer trop forte pour débarquer le long de cette côte; remonté la rivière à 9 a.m.; au large de la Pointe Renommée, brouillard épais; tenu au large de la côte et remonté plus haut; le temps s'éclaircit à 1 p.m.; resté à l'abri du Cap de la Madeleine; jeté l'ancre et débarqué au Cap à l'Ours; pêché ici du saumon et de la morue, deux pauvres pêches. Des messieurs pêchant à la mouche dans la rivière de la Madeleine n'ont rien pris; renoncé à la pêche et repartis pour chez eux; l'eau de la rivière a été trop basse; après la pluie de la semaine dernière la pêche s'améliorera, parce que le saumon remontera maintenant; à bord à 2 p.m. et parti pour Mont-Louis, où l'ancre fut jetée à 4.30 p.m.; débarqué et vu le garde-pêche Lemieux; pauvre pêche sur toute cette rive; à bord à 7 p.m.; resté ici toute la nuit.

Mercredi, 1er juillet.—Parti à 4.30 a.m. pour Sainte-Anne, où l'on jeta l'ancre et débarqua à 8 a.m.; visite au garde-pêche Letourneau, qui rapporta que M. Le Bouthillier avait tendu un filet pour le saumon dans la rivière sans permis; le filet a été enlevé de suite. Les propriétaires de deux petites scieries avaient été condamnés à \$20 d'amende chacun, pour avoir laissé tomber de la sciure de bois dans la rivière. La pêche au saumon à la mouche a manqué jusqu'à présent; se trouvent maintenant sur la rivière, le colonel Edgerton, le général Taylor et MM. Bonner, Gooderham et Hogan, il n'y a que deux filets à saumon tendus dans cette division, et ni l'un ni l'autre n'a fait grand'chose. Visité plusieurs scieries, et demandé avec instance aux propriétaires de prendre bien soin de leurs rebuts de bois et de leur sciure. Revenu à bord à 1.10 p.m., et parti pour Godbout. A la hauteur de la Pointe des Monts le gardien demanda par signaux le bateau du pilote (besoin immédiat d'aide); mis le cap sur le phare et débarqué; trouvé tout le monde atteint de la grippe et l'ex-gardien, M. L. F. Faffard, à l'extrémité; nous fîmes ce que nous pouvions pour eux; revenu à bord et continué vers Godbout, amenant avec nous le garde-pêche Comeau, qui était venu de Godbout pour aider au phare; jeté l'ancre dans la baie de Godbout à 8.30 p.m. Pêche au saumon bonne avec filets et dans la rivière où MM. Law, Robertson et Manuel font actuellement la pêche. Fait ici une enquête sur les plaintes faites par Bilodeau de la Trinité. M. Comeau a visité la division aussi souvent qu'il a pu. Si Bilodeau avait su quelque chose de mal il aurait dû en avertir Comeau de suite, ils gardent tous deux des bureaux de télégraphe et pouvaient facilement se mettre en communication.

Jeudi, 2.—Parti de Godbout à midi, à 2 p.m., débarqué au phare de la Pointe des Monts. M. L. F. Faffard est mort ce matin; les autres sont mieux. Continué à 3.30 p.m., vers la baie de la Trinité, où l'on jeta l'ancre à 4.30 p.m. Pêche au saumon bonne; la pêche à la morue commençait; arrêté à la Baie de la Trinité et vis M. Bilodeau, le gardien de la rivière; il ne connaissait lui-même personne qui n'eût pas relevé ses filets à saumon les dimanches, mais il dit qu'on lui avait rapporté que quelques pêcheurs ne l'avaient pas fait. Je lui répondis qu'en sa qualité de gardien de pêcheries, d'officier de douane et de juge de paix, il était de son droit et de son devoir de s'occuper de ces choses lui-même, et de faire des saisies chaque fois qu'il verrait qu'on viole la loi; et qu'à l'avenir lorsqu'il trouverait des filets illégalement tendus, il devrait les saisir et en faire rapport au garde-pêche Comeau ou à moi-même. Rencontré à la rivière Trinité MM. McNaughton, Gibb et Fitch, qui pêchaient à la mouche, mais ils ne prennent pas grand'chose parce que l'eau est trop basse. A bord à 9 p.m. Les remorqueurs *Conqueror, Florence, Dauntless* et *Lake* à l'ancre ici attendant des navires à remorquer.

Vendredi, 3.—Fort vent d'est. Parti à 5 a.m. pour l'est; aucune chance de débarquer le long du rivage; filé droit-sur la baie des Sept-Iles, où l'on jeta l'ancre à 2.30 p.m.; allé au bureau du télégraphe et donné instruction à P. E. Vigneault, le télégraphiste, d'agir comme agent pour le bureau de renseignements des pêcheries sur la côte depuis Sheldrake jusqu'à Godbout; lui donnai le code et les formules que m'avait envoyées le capitaine Gordon. Un bon nombre de personnes ici sont malades de la grippe (cinq décès). Les sauvages partis; chasse médiocre; tout le monde dans la misère. Le Père Armand ici pour commencer sa mission. Les sauvages n'ont pas encore pris la grippe. Pêche de la morue passable, pas de maquereau.

Samedi, 4.—Brume de bonne heure le matin. À 6.30 a.m. le temps s'éclaircit; levé l'ancre pour Moisie, où l'on jeta l'ancre et débarqua à 8.30 a.m. Vu le garde-pêche Mignault, qui dit que la pêche du saumon a été bonne; elle est presque terminée maintenant; on est à rentrer quelques filets aujourd'hui. Les sauvages ici sont bien pauvres, et menacent de tuer les saumon au dard; je les réunis et les avertis de ne pas tenter de le faire, parce qu'ils seraient sévèrement punis; leur conseillai de faire une pétition au département des sauvages exposant combien ils sont pauvres et demandant des secours. Ils n'ont pas tué de chevreuils durant l'hiver; ils manquaient de vivres et ne pouvaient chasser; un grand nombre ont été obligés de manger des peaux de castor en s'en allant. La pêche du saumon avec les filets dans l'estuaire a été une des meilleures qui se soient jamais faite. Le propriétaire de la pêche dans l'estuaire, M. Holliday, est sérieusement malade. Cinq personnes sont mortes de la grippe ici. La pêche de la morue est passable, mais les courants sont trop forts maintenant. Revenu à bord à 11.30 a.m. Grosse mer de nouveau et difficulté à atteindre le navire. Parti pour Sheldrake. Fort vent du S.-E. au large de Sheldrake à 5 p.m., aucun abri ici par ce temps, descendu plus bas, passé en dedans du phare au Perroquet à 9 a.m., et jeté l'ancre en dedans de l'île Bald dans 15 brasses d'eau à 10.20 p.m. Brouillard.

Dimanche, 5.—Soufflant une demi-brise avec brouillard, aucune chance de débarquer à la Longue Pointe à 8.30 a.m., entré à Mingan et jeté l'ancre. Débarqué au poste de la Baie-d'Hudson. Tous les sauvages malades de la grippe, environ 150 malades en tout. Le Dr Fiset, de Rimouski, envoyé ici par le gouvernement provincial pour soigner la population blanche de la côte. Il est venu de la Pointe aux Exquimaux pour visiter ces sauvages. Il y a eu cinq décès parmi eux. Le Dr Fiset rappelé à la Pointe hier. Le capitaine Pitts, commerçant d'Halifax, arrivé des Blancs Sablons, rapporte que toute la population y est malade de l'influenza. Il rapporte aussi que la glace a refoulé dans le détroit sous l'influence du vent d'est constant et qu'elle est appuyée sur le rivage tout le long jusqu'à Meccatina, mettant fin à toute pêche. Le garde-pêche Duguay encore malade, ayant eu une rechute. Visité tous les sauvages avec M. Scott, chef du comptoir de la Baie-d'Hudson. Le vent souffla en demi-brise toute la journée avec brouillard par intervalles.

Lundi, 6.—Toujours le même temps. Visité les sauvages deux fois aujourd'hui avec M. Scott, un autre décès hier soir; les autres prennent du mieux.

Mardi, 7.—Brouillard toute la matinée. Les sauvages et Duguay tous mieux aujourd'hui. Parti pour la Pointe aux Exquimaux à 11.30 p.m., où je jetai l'ancre et débarquai à 2.45 p.m. Tous les navires partis pour la pêche à la morue en aval, à l'exception de deux, qui n'avaient pu se procurer d'équipages. Quelques personnes sont revenues ici de la homarderie de Hubert et Thibault à la Pointe des Vaches, Anticosti, l'établissement étant sur le point de fermer à cause de la rareté du homard. Reudu visite à Monseigneur Bossé. Les sauvages d'ici prennent tous du mieux. Le Dr Fiset est parti pour Natashquan. Le Dr Tremblay nommé magistrat stipendiaire ici par le gouvernement provincial est arrivé; obtenu de lui un nouvel approvisionnement de médicaments pour m'en servir plus en aval, parce que tous les médicaments que possédait le vaisseau ont été distribués. Les vaisseaux de pêche à la morue avaient été retardés pendant trois semaines par la maladie, et lorsqu'ils sont partis, la plus grande partie des équipages n'était pas complètement guérie. A bord à 6 p.m., et parti pour la Baie Puffin, où je jetai l'ancre à 8 p.m. pour la nuit.

Mercredi, 8.—Parti à 2.45 a.m. pour Anticosti, mais trouvant le brouillard épais le long de la côte d'Anticosti avec un fort vent de S. O., mis le cap sur Natashquan, distance parcourue à 9 a.m., le brouillard s'élève un peu; gagné la Pointe aux Anglais; trouvé le vapeur *Otter* parti de la Pointe hier tout près de nous dans le brouillard. Jeté l'ancre à Natashquan à 11 a.m. Le Dr Fiset ici, les gens vont mieux, un décès. Pêche sur la morue bonne, le poisson donna à la fin de mai et a été très abondant depuis. Quelques-uns des meilleurs bateaux ont déjà pris plus de 150 quintaux, la moyenne aujourd'hui étant de 100½ quintaux; des bateaux rentrés cette après-midi après 6 heures de pêche avaient de 12 à 14 *drafts*. Il y a un immense banc de poisson au large de cet endroit, et si ce n'eût été la maladie, la capture aurait été beaucoup plus considérable. La pêche du saumon a été à peu près semblable à celle de l'an dernier. Les pêcheurs à la mouche ont bien réussi.

Le général Wade Hampton, de la Caroline du Sud, le sénateur McPherson, du Nouveau-Jersey et MM. Hawk, Chapman, Hodges et Pyke, de New-York, font la pêche sur la rivière. La chasse aux phoques faite par les quatre petits bateaux d'ici a été bonne. Deux banquiers des États-Unis, l'*Elsie M. Smith* et l'*Essex*, tous deux de Gloucester, sont venus ici pour avoir de la boitte, mais ils n'en ont pas eu. Les vaisseaux de la Pointe sont passés ici sans arrêter. Le garde-pêche Gaudin rapporte que tout est tranquille et dans l'ordre.

Jedi, 9.—Parti de Natashquan pour l'est à 3 a.m.; fort N.-E. à 10 heures; entré à Romaine et jeté l'ancre; rencontré le garde-pêche Mathurin; il avait été malade, ainsi que tous les autres ici, tous revenaient à la santé; donné des médicaments aux plus malades. Les sauvages qui étaient venus ici pour la mission étaient tous repartis; le Père Arnaud les avertit de retourner le plus tôt possible dans leurs bois. Ils étaient tous bien quand ils sont partis d'ici. La morue était très abondante. Les vaisseaux de la Pointe aux Esquimaux étaient ici depuis le 2 juillet; ils sont partis vers l'est ce matin. Ils ont pris en moyenne environ 30 quintaux chacun. Deux vaisseaux de la Nouvelle-Ecosse, venant de Jeddore, ayant à peu près le même tonnage et le même nombre d'hommes d'équipage, avaient pris ici, durant le même temps, 250 quintaux chacun. La pêche au saumon n'a commencé que cette semaine. Il n'y a pas de homarderies sur cette côte cette année. Celles qui étaient autrefois dans cette division ont été transportées à Anticosti. A bord à midi et parti pour l'est; passé au large de deux grands banquiers de la Nouvelle-Ecosse qui faisaient la pêche sur les bancs ou sur la côte, le *Beulah*, de La Have, et le *Eureka*, de Lunenburg; ils font la pêche sur les bancs sur environ 6 ou 8 milles de côte. A 4 p.m. jeté l'ancre à Yankee Harbour, Sainte-Marie; trouvé ici les bâtiments suivants qui furent tous abordés:

Nom du vaisseau.	D'où.	Tonnage.	Equipage.	Mode de pêche.	Remarques.
Sea Gem	Halifax	30	10	A la main et ligne	250 qtx.
Royal Charlie	do	31	11	do	250 do
Amélia	Pointe aux Esquimaux ..	50	8	Ligne flottante..	30 do
Marie du Sacré-Cœur	do	46	8	do ..	20 do
Acara	do	30	8	do ..	50 do
Eugénie	do	48	10	do ..	22 do
Ste-Marie	do	37	7	do ..	25 do
Marie-Anne	do	35	8	do ..	20 do
Gleaner	do	41	8	do ..	20 do
Elizabeth	do	27	5	do ..	15 do
Phoenix	do	28	4	do ..	40 do
Stella Maris	do	51	10	do ..	30 do

Les deux premiers de ces vaisseaux étaient partis depuis six semaines d'Halifax, ils n'étaient jamais venus sur la côte auparavant, ils font ordinairement la pêche au

large du cap Nord de l'Île du Prince-Edouard, il leur faut environ 100 quintaux chacun pour charger. Ils ont pris tout leur poisson durant les derniers dix jours à Romaine. Ils ont été induits à venir de ce côté aujourd'hui par les gens de la Pointe aux Esquimaux, qui leur ont laissé espérer une meilleure pêche dans l'est; mais comme ils trouvent que le poisson est rare ici, ils retournent directement à Romaine, où ils espèrent prendre un plein chargement dans quelques jours. Il y a à bord du *Royal Charlie* le Dr Morris, de Musquodoboit, Nouvelle-Ecosse, qui est venu passer ici quelques jours de congé pour faire la pêche et la chasse. Il a soigné tous les malades entre Sainte-Marie et Kegashka, et tous se rétablissent. Les vaisseaux de la Pointe aux Esquimaux sont partis de chez eux le 27 juin; ils font ici leur seconde halte; ils n'arrêtèrent pas à Natashquan, où le poisson abondait. Lorsqu'on leur en demanda la raison, ils répondirent que le havre était trop éloigné des fonds de pêche (de 3 à 6 milles) pour y aller avec leurs bateaux, et que leurs vaisseaux n'étant pas munis de câbles ils ne pouvaient jeter l'ancre sur les fonds. Resté ici.

Vendredi, 10.—Les vaisseaux de la Pointe aux Esquimaux tous partis vers l'est à 5 a.m. Les vaisseaux d'Halifax restèrent dans l'ouest. Je leur conseillai de retourner à Natashquan s'ils trouvaient que le poisson était parti de Romaine. Nous partîmes pour l'ouest à 6 a.m., et jetâmes l'ancre à Harrington à 9 a.m. Tout le monde malade ici, un décès, les autres se rétablissent; rien fait avec le poisson; le premier banc passa lorsque les gens étaient malades; pas beaucoup de poisson depuis; accosté ici:

Nom du vaisseau.	D'où.	Tonnage.	Equipage.	Mode de pêche.	Remarques.
Marcella.....	Baie Saint-George, Terr.	31	8	A la main et à la	Ici depuis deux semaines; rien fait, le poisson ne vent pas mordre.
Louie.....	Burgeo.....	32	8	ligne.....	
Extenuate.....	Baie Fortune.....	24	5	do ..	
Bertha M.....	do ..	20	5	do ..	
Rowland ..	Burgeo ..	23	6	do ..	

Ces vaisseaux sont nouveaux sur cette côte, ayant été autrefois occupés à fournir de la boitte aux banquiers et à en porter aux Français. Ils ont perdu leur emploi, et sont venus ici pour faire la pêche. Ils disent que la fourniture de la boitte a été enlevée aux petits pêcheurs et qu'elle est entièrement fournie par les gros marchands qui donnent le cautionnement. Cela concorde parfaitement avec tout ce que les banquiers américains qui s'approvisionnaient de boitte à Terre-Neuve m'ont dit aux îles de la Madeleine le 23 mai dernier. Partis à midi pour la Petite-Meccatina, où nous jetâmes l'ancre au large du Havre à la Croix à 1 p.m. Abordé ici les vaisseaux suivants:—

Nom.	D'où.	Ton ^x .	Equi- page.	Mode de pêche.	Remarques.
Notice.....	Burgeo, Terre-Neuve..	47	8	A la main et à la	A une seule exception près, ils s'occupaient tous du commerce de la boitte. Ils se plaignent amèrement de l'action du parlement et des marchands de Terre-Neuve.
Eagle.....	" ..	15	4	ligne.....	
Brothers.....	Placentia ..	21	6	Seine à morue.....	
Challenge.....	" ..	18	6	" ..	
You and I.....	" ..	23	6	" ..	
Three Brothers.....	Baie Bonne ..	21	6	A la m. et à la ligne	
Parsee ..	Green's Pond ..	21	8	Seine à morue.....	

Ces vaisseaux, de même que presque tous les vaisseaux de Terre-Neuve que j'ai abordés sur cette côte, s'attendaient naturellement à être chassés à raison de l'action de leur propre gouvernement envers nos pêcheurs en leur refusant de la boitte et en

nous faisant payer des droits sur le sel et les barils transportés à bord des vaisseaux purement de pêche, pour servir à la salaison du poisson, et non pour le commerce. A bord à 3 p.m. et resté autour de l'île, mais trouvé aucun vaisseau dans le havre de l'Est; continué notre route jusqu'à Whale Head, où nous jetâmes l'ancre au large de Sloop Harbour à 5 p.m.; trouvé ici les vaisseaux suivants:—

Nom.	D'où.	Ton.x.	Équi- page.	Mode de pêche.	Remarques.
Garland.....	Petite-Rivière, N.-E.	51	11	Pêche à la ligne et à la main et trappe.	Ici depuis deux jours.
Magic.....	Lunenburg	45	11	Trappe et seine....	
Bismark.....	Green's Pond, Terr.	53	10		

La flotte de la Pointe aux Esquimaux qui était partie de Yankee Harbour ce matin est toute dans ce havre maintenant. Je trouvai que la goélette *Bismark*, George Hand, patron, de Green's Pond, se servait d'une trappe à morue sans permis. Le capitaine Hand avait fait la pêche de cette manière l'an dernier dans la baie des Roches, et s'est échappé sans payer de droits; de fait il s'était moqué du garde-pêche Whitely lorsqu'il lui a dit qu'il ne pouvait tendre de trappe sans un permis. Les gens se plaignent aussi qu'avec sa seine il a dérangé les bateaux qui faisaient la pêche à la ligne. J'ai saisi sa trappe, qu'il évalué avec son agrès à £60, et l'ai averti que si j'avais encore des ennuis je saisirais également sa seine. J'ai dû lui donner quelques-uns des cordages attachés à sa trappe, parce qu'il ne lui restait rien pour remorquer son bateau seigneur.

Le poisson a bien donné aujourd'hui ici, 50 bateaux font la pêche tout près de la pointe du havre, tous réussissent bien avec la ligne flottante. Nos propres chaloupes occupées à relever les trappes et leurs amarres. Soigné ici un certain nombre de malades.

Samedi, 11.—Parti en chaloupe à 6 a.m. pour visiter des malades à l'Île au Chat, où un certain nombre de gens sont malades; envoyé le navire à Whale Head pour m'y rencontrer, et je l'y rejoignis à 9 a.m., et partis pour la Baie des Moutons, où je jetai l'ancre au large à 10 a.m. Abordé ici l'*Olive*, Wm Courtney, Rose Blanche, Terreneuve, 23 tonneaux, 6 hommes, hameçon et ligne, la *Bertha M.* et le *Rowland* déjà hélé dans l'ouest. Obligé de visiter ici un certain nombre de malades. Ils avaient tous été atteints de la grippe; un décès. Ils avaient déjà été visités et soignés par le Dr Have, d'Halifax, qui a passé l'été sur la côte pour s'amuser. Le Dr Have a parcouru toute cette côte depuis Harrington jusqu'à Blancs Sablons avec le missionnaire, et a visité et soigné tous les malades. De sorte que la population depuis Natashquan en descendant a été heureuse d'avoir les soins d'un médecin expérimenté dans un temps où ils en avaient le plus besoin. La pêche à la morue ici a été médiocre, et les gens sont à peine en état de faire la pêche, ils n'ont rien fait du tout pendant la première affluence du poisson. Descendu à la rame jusqu'au havre Meccatina, chez Léandre Michel; tout le monde malade ici. Michel, dans ces quelques derniers jours, a pris 200 quintaux de morue dans sa trappe. Rejoint le navire au large d'ici à 4 p.m., et resté à la hauteur de la Grande Île Meccatina, où nous jetâmes l'ancre dans le havre de la Grande Île à 5 p.m. Fort vent du sud-ouest; pêche à la morue médiocre ici. Abordé ici—

Le *Manitoba*, Coady, Baie Fortune, Terreneuve, 80 tonneaux, 10 hommes d'équipage, H. et L. et trappe; *Polar Bear*, Wakely, Bonne Baie, Terreneuve, 50 tonneaux, 10 hommes, H. et L. et seine; *Louise* et *Rowland*, déjà abordés à Harrington. Ces vaisseaux s'en iront vers l'est.

Dimanche, 12.—A l'ancre dans le havre de la Grande Île; fort vent de sud-ouest; à 8 p.m. le vent tourna à l'est avec brouillard et pluie.

Lundi, 13.—Parti à 6 a.m., et descendu avec la sonde jusqu'à Poacochoo, où l'ancre fut jetée à 9 a.m.; rencontré ici le garde-pêche LeGouvé, qui rapporte que la

morue abonde d'ici à Chicatica; la pêche au saumon ne fait que commencer; plus de navires de la Nouvelle-Ecosse ici que nous n'en avons eu depuis quelques années; ils réussissent tous bien;—abordé—

Nom.	Port.	Ton x.	Equi- page.	Mode de pêche.	Observations.
Cymbeline.....	Lunenburg, N.E....	103	20	H. et L. et trappe.	500 qtx à bord.
Beauty.....	La Have, N.E.	71	16	do	380 do
Capio.....	do	64	14	do	420 do

Les deux premiers arrivés ici le 25 juin, et le dernier le 5 juillet. Si la morue tient bien ils auront leur chargement samedi; à bord à midi et continué jusqu'à Saint-Augustin, où l'ancre fut jetée à 1.30 p.m. Abordé ici—

Nom.	Port.	Ton x.	Equi- page.	Mode de pêche.	Remarques.
Ovando.....	Lahave, N.-E.....	87	20	H. et ligne et trap.	500 quintaux.
Nicanor.....	Lunenburg, N.-E....	78	18	do	500 do
West-side.....	do	53	13	do	400 do
Florence.....	Bonne Bay, Terr....	17	5	Hameçon et ligne..	
Martyr.....	Cap Frail, do	15	5	do	
Young Brothers.....	Baie Bonne, do	15	5	do	
May Queen.....	do	23	6	do	

Les vaisseaux de la Nouvelle-Ecosse espèrent charger et partir dans une semaine; tous réussissent bien aujourd'hui; abordé de nouveau ici le *Parsee*, *Gleaner* et *Elizabeth*, déjà abordés dans l'ouest. Je fus appelé pour soigner le capitaine Westhaver, du *Nicanor*, qui est gravement malade. Parti dans la chaloupe à 3 p.m. pour passer par l'île Sablonneuse, et abordé quelques vaisseaux aperçus en dedans où les vaisseaux ne jettent pas ordinairement l'ancre; abordé—

Nom.	Port.	Ton x.	Equi- page.	Mode de pêche.	Remarques.
Guiding Star.....	Green Bay, Terr....	39	9	H. et ligne et seine.	Tous ces vaisseaux ont tous
Lady Ridout.....	Bonavista do	22	8	do	chargé ici parmi les îles en
Mayflower.....	do do	29	12	do	eau peu profonde, et se net-
Lilly.....	do do	34	12	do	toyèrent pour leur voyage
Hiawatha.....	Cap Frail do	40	12	do	de retour.
Olivette.....	Bonavista do	43	11	do	
Romeo.....	do do	44	11	do	
H. F. Green.....	Cap Frail do	15	7	do	

Lorsqu'ils seront rentrés, ils débarqueront leur poisson, et reviendront de suite pour continuer un second voyage sur la "côte nord du Labrador." Remonté à bord du vaisseau au large de la Pointe-à-Giroux à 6 p.m.; à 6.30 p.m. descendu en chaloupe dans le havre de Cumberland et abordé l'*Escort*, Baie Saint-George, Terre-Neuve, 59 tonneaux, 9 hommes, hameçon et ligne; il a fait la pêche dans l'ouest; n'a que 10 quintaux à bord; remonté à mon bord à 7.30 p.m., et descendu jusqu'à l'Anse à Portage; jeté l'ancre pour la nuit à 8.30 p.m. Deux vaisseaux de la Nouvelle-Ecosse étaient venus ici et sont partis aujourd'hui pour Saint-Augustin; aucun autre vaisseau dans ces parages. Vent frais du sud toute la journée avec ondées.

Mardi, 14.—Brouillard de bonne heure le matin—éclairci à 8.30 a.m., filé jusqu'à Chicatina, où l'ancre fut jetée à 9.30 a.m. Abordé ici—

Nom.	Port.	Ton ^x .	Equi- page.	Mode de pêche.	Remarques.
Virgesco ..	Halifax, N.-E.	57	10	Ham et ligne et trapp.	Il y a eu beaucoup de poisson ici, mais il y en a peu à présent.
Valliant ..	La Have, N.-E.	87	20	do do ..	
Hunter ..	Baie Notre-Dame, Terr.	45	11	do do ..	
Minnie E. Strong..	do do ..	58	8	do do ..	
Sea Bride.....	Green Bay, Terr ..	28	6	do seine.....	
Elizzie.....	do do ..	19	6	do do ..	
Stella.....	do do ..	36	11	do do ..	

Remonté à mon bord à 11 a. m. et continué vers l'est, et à midi entré dans la Baie Rocheuse, où j'abordai le *Jabez*, Bonavista, Terre-neuve, 50 tonneaux, 12 hommes; il y a encore passablement de poisson ici bien que le banc principal soit passé. Parti à 2 p. m., et à 3 p. m. venu jeté l'ancre en dedans des îles aux Chiens, et ramé jusqu'au havre extérieur, où l'on aborda—

Nom.	Port.	Ton ^x .	Equi- page.	Mode de pêche.	Remarques.
Ella Maud.....	Shelburne, N.-E.	54	14	Hameçon et ligne.....	Ils ont en moyenne 300 quintaux, n'ayant ni trappes ni seines ils n'ont pas réussi.
Mayflower.....	La Have, N.-E.	59	14	do ..	
Vanilla.....	do ..	102	20	do ..	
Bessie A.....	do ..	99	21	do ..	

Il n'y a pas de poisson ici maintenant; ces vaisseaux se proposent d'aller au nord pour continuer leur voyage, mais n'ayant pas de ficelle il n'est pas probable qu'ils fassent grand chose. En revenant au vaisseau, rencontré le *Valiant* qui venait de Chicatica; il essaiera ses trappes aux îles du Chien. Parti à 5 p. m. pour Bonne Espérance, où je jetai l'ancre et débarquai à 7.30 p. m.; pluie et brouillard; encore quelques morceaux de glace en dehors. Rencontré M. Whitely; il rapporte que les bonnes captures faites à travers la glace ont sérieusement nui à la pêche; les dernières glaces ne sont parties que la semaine dernière. Il y a eu beaucoup de poisson sur les grèves parce que la glace a refoulé la dernière fois, mais maintenant tout le poisson est parti pour l'eau profonde, et on ne fera plus rien avec la ligne flottante. Excepté au Bras d'Or, où la glace a fait dommage à la pêche, la chasse locale au phoque de printemps a été bonne. Remonté à mon bord à 9 p. m. Il y a encore quelques malades ici, bien que la majorité soit bien de nouveau.

Mercredi, 15.—Abordé les vaisseaux suivants:—

Nom.	Port.	Ton ^x .	Equi- page.	Mode de pêche.	Remarques.
Elizabeth	Cap Frail, Terr. ..	29	12	Hameçon, ligne et seine	Tous ces vaisseaux sont en route vers l'est; ils ont pêché dans l'ouest et à l'exception du <i>Jewel</i> tous ont bien réussi.
C. R. Ayer	Bonavista do	48	12	do do ..	
Brave	Catalina do	40	8	do do ..	
Lilly Joyce.....	Trinité do	20	7	do do ..	
Excel	do do	39	11	do do ..	
Rose Glee.....	do do	52	11	do do ..	
Island Bell.....	Bonavista do	49	12	do do ..	
Starlight.....	Trinité do	27	9	do do ..	
Mary Grace.....	do do	41	11	do do ..	
Larkspur	Ile Pinder, do	45	12	do do ..	
Maid of Valley.....	Bonavista do	41	10	do do ..	
Green Leaf.....	do do	53	12	do do ..	
Mary	Trinité do	68	12	do do ..	
Elizabeth	do do	57	12	do do ..	
Susanna	do do	50	11	do do ..	
Jewel	Lunenburg, N.-E.	52	11	do trappe.....	
Velox	Trinité, Terr.....				

Aussi le *Romeo*, le *Parsee* et le *Lily* abordés dans l'ouest.

Brouillard trop épais en dehors pour s'aventurer dans les glaces pour descendre à Bras-d'Or. Mis des hommes aujourd'hui avec des broussailles et des broses pour essayer de nettoyer la coque du navire, qui devient rapidement chargée et ralentit notre vitesse.

*Jeu*di, 16.—Parti à 5 a.m. pour l'est; à 7.30 a.m. jeté l'ancre au large de la Longue-Pointe; payé les chèques de gratifications pour cette localité et pour l'Anse des Dumas. L'action des glaces ici a grandement nui à la chasse du phoque de printemps et à la pêche de la morue. Les bâtiments qui font ordinairement la pêche de la morue à Gulch Cove ici sont tous partis pour le nord; à 9 a.m. entré dans le Bras-d'Or et jeté l'ancre. Brouillard toute la journée; payé les chèques de gratifications. Abordé ici :—

Nom.	Port.	Ton- neaux.	Equi- page.	Mode de pêche.	Observations.
O'Leander	Carbonnear, Terre...	64	14	Seine	Petits bateaux pêcheurs à la ligne n'ayant pas de papiers, et seulement en partie pontés.
Henry West	do do	67	17	do	
Francis	Bonavista do	12	6	Hameçon et ligne	
A. W. Dodd	Carbonnear do	75	18	Seine et trappe	
Pandora	Baie Bonne do		6	Hameçon et ligne	
Jessie	do do		5	do	
Penelope	do do		5	do	
Annie Laurie	do do		5	do	
Feronia	do do		6	do	

La glace est revenue dans le détroit le 12 juin et est restée sur la côte jusqu'au 8 juillet, de sorte qu'en réalité on n'a pu faire de pêche. Il y avait beaucoup de poisson sur la côte, mais il n'est venu sur la grève que le 12 juillet. Le poisson pris est extraordinairement petit. La plupart des vaisseaux actuellement sur la côte se rendront de suite au Labrador entre Saint-Charles et la colonie morave. J'ai été obligé de visiter un certain nombre de malades ici; il y a eu sept décès; même ceux qui sont bien sont pauvres et à moitié morts de faim. Cette population de la Longue-Pointe est la plus pauvre et la plus énermée parmi les habitants du Labrador; la plupart d'entre eux sont réellement imbeciles.

*Vend*redi, 17.—Le brouillard s'élève. Parti à 8 p.m. pour l'île Greenly, où l'ancre fut jetée à 8.45 a.m., et abordé les bâtiments suivants :—

Nom.	Port.	Ton- neaux.	Equi- page.	Mode de pêche.	Observations.
Royal Arch	Trinité, Terre-neuve..	50	11	Seine	Presque tous ces bateaux viennent d'arriver de l'est, où ils avaient été pris dans les glaces. Les seigneurs ont bien réussi cette semaine, mais les pêcheurs à la drague et à l'hameçon et à la ligne n'ont rien pris. Le poisson capturé était très petit.
Bay State	Hâvre de Grâce do	50	13	Drague	
Aaron Perkins	Burin do	43	7	Seine	
Jessie	Bonavista do	42	12	do	
Win. Mitchell	Baie Fortune do	41	5	Drague	
Esther Thibault	do do	51	5	do	
Lady Thorburn	Trinité do	60	10	Seine	
Nellie	do do	47	10	do	
Billow	do do	65	12	do	
Seaway	do do	50	10	do	
Water Lily	do do	40	10	do	
Jessie	Carbonnear do	48	12	do	
Maude	Hâvre de Grâce do	35	13	Main et ligne..	
Orange Lily	Trinité do	10	5	do	
Here I Am	Personne à bord			Drague	
City Point	Carbonnear, Terre-neuve..	48	12	Seine	
Jim	Hans Harbour do	38	9	do	
Mary Jane	Baie Fortune do	31	5	Drague	
Little Jem	Burin do	44	6	do	
Mervyn	do do	33	5	do	
Forrest Belle	Trinité do	40	10	Seine	
Kestrel	do do	38	11	do	
Starlight	do do	40	9	do	
M. Florence	Baie Fortune do	36	8	Drague	
Olivia	Conception do	48	11	do	

Sont ici également la *Rosina*, *Elizabeth*, *Brave*, *Parsee*, *Excel*, *Mary*, *Rose Clare*, *Susanna* et *Island Bell*, déjà abordées dans l'ouest; débarqué à l'île Greenly, au chantier de MM. Jobb, Frères; pêche médiocre jusqu'à présent; vu le gardien du phare, tout le monde en bonne santé au phare, cherché l'*Alert* chaque jour; traversé à l'île au Bois, d'où l'on m'avait envoyé chercher pour régler certaines difficultés parmi les pêcheurs de Penny, Frères, qui se sont mutinés; je débarquai et j'eus une entrevue avec les hommes, leur conseillant de garder la paix et de retourner à leur devoir. Comme c'est sur le territoire de Terre-neuve, je ne pouvais faire plus. Traversé à Blancs Sablons et arrêté aux fonds de pêche et chez le percepteur des douanes pour savoir ce que les autorités douanières de Terre-neuve avaient intention de faire cette année au sujet de nos pêcheurs. Le percepteur dit avoir reçu ordre de percevoir les droits sur le sel et les barils comme à l'ordinaire. Revenu à bord à 4.30 p.m.; trouvé un message du gardien du phare de Forteau, disant qu'ils avaient besoin de soins médicaux parce que tout le monde était malade; descendu jusqu'à Forteau, où je jetai l'ancre et débarquai à 6.40 p.m., trouvé un décès et les autres un peu mieux; leur donnai des médicaments et revins à bord à 8.30 p.m. Passé la nuit ici.

Samedi, 18.—Parti à 5 a.m. pour l'ouest; arrêté à Blancs Sablons pour les malles et télégrammes que nous délivrerons à la station de télégraphe la plus rapprochée. Continué jusqu'à Belles-Amours, où nous jetons l'ancre à 8.30 a.m. Abordé ici:—

Nom.	Port.	Tonneaux	Equipe.	Mode de pêche.	Observations.
Ernest	Trinité.....	45	8	Seine et trappe..	Ces bateaux ont bien réussi ces deux derniers jours; ils partiront lundi pour le Labrador.
Ocean Queen	Bonavista.....	38	11	Seine.	
Delta	Baie-Verte.....	67	9	do	
Queen of the Fleet.....	Green Pond.....	56	11	do	
Violet	Bonavista.....	25	11	do	

Sont également ici le *Bismark*, *Hiawatha* et *Dash* déjà abordés dans l'ouest; continué jusqu'à la baie du Milieu où je jetai l'ancre à 12.15 p.m. Abordé ici:—

Nom.	Port.	Tonneaux	Equipe.	Mode de pêche.	Observations.
Pearl	Trinité, Terre-neuve.	40	11	Seine.....	Bien réussi depuis deux jours; pas de poisson aujourd'hui; tous ces vaisseaux partiront pour le nord lundi.
Druid	do	70	14	Seine et trappe..	
Annie	do	68	14	do	
Speedy	Burin, Terre-neuve..	33	6	Drague	
Flying Cloud.....	do	18	5	do	
Ruby	Trinité, Terre-neuve.	30	9	Seine.....	
Sweet Briar.....	Burin, Terre-neuve..	30	7	do	
Juliette	Bonavista, Terren...	38	9	do	
Constance	Green Pond, Terr...	49	13	do	

Est également ici la *Maid of the Valley*, déjà abordée. Les pêcheurs de la localité ont passablement bien réussi, bien que gênés beaucoup par les glaces; à bord à 2 heures p.m. et parti pour Stick-Point, où l'ancre fut jetée à 3.30 p.m. Allé en chaloupe à Stick-Point, à la Baie du Saumon, à l'île aux Pigeons et à Bonne-Espérance, où je remontai à bord du navire à 6 p.m. A Stick-Point et à l'île aux Pigeons la pêche avait été médiocre, mais à la Baie du Saumon la pêche a été la meilleure qui ait été faite depuis 1881; toute la pêche se fait avec des seines. La pêche au saumon a été bonne dernièrement, mais lorsque la glace est arrivée il a fallu relever tous les filets. Débarqué chez M. Whitely; aucun poisson; la migration du capelan est passée; la pêche à partir de ce jour se fera au large, avec des bateaux en eau profonde, à l'hameçon et à la ligne, avec du lançon comme boîte; tous les vaisseaux partis d'ici.

Dimanche, 19.—A l'ancre toute la journée dans le havre-est, de Bonne-Espérance.

Lundi, 20.—Demi-brise du sud-ouest avec brouillard épais et grosse mer; obligé de jeter une seconde ancre.

Mardi, 21.—Le même temps continue cet avant-midi; à 1 heure p.m. le temps s'éclaircit, relevé les ancres et parti pour l'ouest. Dans notre course, vers 2 heures p.m., rencontré le *Valiant* à destination du nord du Labrador; il n'avait rien fait depuis que nous étions passés le 14. Toutes les goélettes à l'île aux Chiens partent pour le Grand-Labrador; leur conseil à toutes d'arrêter à la douane à Blancs Sablons et s'acquitter avec le percepteur, de prendre des papiers convenables, afin de n'avoir aucune difficulté plus tard; recueilli leurs malles et continué vers l'ouest; dirigé vers Chicatica. Quelques vaisseaux ici ont pris du poisson dernièrement, mais la migration du capelan est passée et il n'y aura plus de poisson sur la côte. Continué jusqu'à Saint-Augustin, où je jetai l'ancre à 6 p.m. Toute la flotte de la Pointe aux Esquimaux est ici maintenant, ils ont une moyenne d'environ 80 quintaux. Ils ne prendront plus de morue, parce que la pêche avec les rets en flotte est finie; ils ont tous intention d'aller au Bras-d'Or et d'attendre la pêche du hareng; abordé le *Lottie*, S. E. Teel, Port-Medway, N.-E., 81 tonneaux, 18 hommes, hameçon et ligne, et trappe à morue, il avait 550 quintaux. Le reste de la flotte de la Nouvelle-Ecosse ici a passablement bien réussi, ayant de 600 à 850 quintaux de poisson. Ces vaisseaux resteront ici encore quelque temps. Le *Garland* et le *Magic*, à bord desquels j'étais monté à Whale Head, sont ici maintenant. Plusieurs de ces vaisseaux ont des hommes malades de la grippe; le capitaine Westhover, du *Nicanor*, n'est pas mieux, le vaisseau retournera de suite (le capitaine Westhover est mort après être arrivé à Halifax). On a pris ici quelques harengs avec des filets, dernièrement; recueilli les malles des vaisseaux de la Nouvelle-Ecosse et de la Pointe aux Esquimaux; resté ici toute la nuit.

Mercredi, 22.—Parti à 5 a.m. pour Poacochoo, où j'arrivai à 7 a.m.; débarqué un détachement avec un cercueil fait à bord pour enterrer de nouveau le corps d'un homme qui était exposé sur une des îles. Les rapports sur la côte disent que c'est le corps d'un homme qui s'était enfui après la rébellion de 1837 et était venu ici pour ne pas être arrêté. Nous avons vu ici les mêmes goélettes de la Nouvelle-Ecosse que nous y avions vues en descendant; elles avaient environ 800 quintaux chacune. Le garde-pêche Le Gouvé rapporte que la pêche au saumon dans les filets intérieurs a été passable; ceux de l'extérieur ont mal réussi. Continué à 9 a.m. pour la Grande, Meccatina, où j'arrivai à midi; pas de vaisseaux ici, et aucun à l'ouest d'ici maintenant. Quelques harengs pris depuis quelques jours. Continué jusqu'à La Tabatière, où je jetai l'ancre à 1 p.m.; il n'y a pas eu beaucoup de pêche ici; les gens commencent seulement à pouvoir faire quelque chose; à bord à 2 p.m., et parti pour la Baie du Mouton, où je jetai l'ancre à 3.30 p.m.; tout le monde se rétablit; les bateaux ont maintenant en moyenne 55 quintaux pris avec l'hameçon et la ligne seulement, la plus grande partie prise en eau profonde. La pêche aurait été très bonne ici s'il n'y avait pas eu de maladie. J'arrêtai George Mainsbridge et lui fis subir son procès pour vol; le condamnai à 6 mois de prison à Percé. Parti à 6 p.m. pour Whale Head, où je jetai l'ancre à 7.30 p.m.; on a vu un peu de hareng ici dernièrement; aucune morue ou capelan; tous les malades guérissent.

Jeudi, 23.—Parti à 5 a.m. pour Harrington, où je jetai l'ancre à 7 a.m.; aucun vaisseau dans les environs; les malades sont tous mieux; un banc de gros hareng a été vu ici hier; quelques morues encore sur le récif, mais maintenant toute la pêche se fera en eau profonde avec du hareng ou des moules. Parti à 8.20 p.m. pour l'ouest. A 4 p.m. aperçu une grosse goélette, pas de pêche, se tenant en dehors de la baie Washeecootai. Elle filait trop vite pour que nous puissions la rejoindre; je décidai d'entrer à Washeecootai pour voir s'il y en avait d'autres, cette baie étant une de celles qui sont rarement visitées, où l'on dit que les contrebandiers de Saint-Pierre viennent transborder leurs cargaisons sur les vaisseaux de la localité. En entrant lentement dans la baie en sondant tout le temps, touché légèrement sur un rocher où nous nous attendions à trouver 12 brasses; le vaisseau n'a pas frappé fort, mais a simplement frotté de côté contre lui; nous allions lentement, la sonde indi-

quant 10 brasses ; pas de fond. Venu jeter l'ancre en dedans à 5 p.m., lorsque le capitaine Bélanger retourna en arrière avec la chaloupe pour chercher ce rocher. Nous sommes souvent entrés et sortis d'ici auparavant, et n'avons jamais trouvé de hauts-fonds. Il a trouvé une pointe de rocher recouvert de 6 pieds d'eau seulement et 10 brasses ; pas de fond tout autour ; il en a relevé la position et revint à bord à 7 p.m., lorsque nous sommes allés plus loin dans la baie pour la nuit, parce que le temps paraissait menaçant ; pas de vaisseaux dans la baie.

Vendredi, 24.—Fort vent du sud-est avec grosse mer ; vu distinctement le rocher briser la lame ; construit une balise au nord-est de laquelle il faudra se tenir pour passer le rocher. Resté ici toute la journée.

Samedi, 25.—Parti à 5 a.m. Fort vent du sud-sud-est avec pluie et brouillard ; gagné la pointe aux Anglais, et à 11.30 a.m. entré à Natashquan et jeté l'ancre. La pêche était finie, tous les hommes du chantier étaient retournés dans leurs foyers ; ils ont bien réussi, mais ils auraient dû rester plus longtemps, parce que les bateaux de la localité prennent encore du poisson ; 10 bateaux de la rive sud, en 28 jours de pêche, ont gagné en sus de toutes les avances et déboursés, la somme de \$2,426, tandis que 17 bateaux de la Pointe aux Esquimaux, ayant pêché en moyenne 22 jours, dans des circonstances semblables, ont gagné \$2,640. Les meilleurs bateaux de la Pointe aux Esquimaux ont pris 160 quintaux de poisson, la moyenne étant de 120 quintaux. Cela dans des bateaux n'ayant que deux pêcheurs, ou souvent un seul homme avec un garçon. Tandis que les bateaux ont fait une si bonne pêche, les vaisseaux qui sont passés ici il y a près d'un mois et que nous avons laissés à Saint-Augustin mardi dernier, n'avaient en moyenne que 80 quintaux avec des équipages de 8 ou 10 hommes. Si la flotte des goélettes était restée ici avec énergie elle aurait pu facilement prendre un chargement. Sur l'île à la Balise nous avons refait la balise qui était tombée ce printemps, et à la demande des pêcheurs de la localité nous avons posé une balise sur l'île Américaine ; pluie et brouillard toute la journée, avec fort vent du sud-est.

Dimanche, 26.—Même temps, brouillard toute la journée.

Lundi, 27.—Brouillard de bonne heure le matin, éclaircie vers 8 a.m., lorsque nous sommes partis pour la Pointe aux Esquimaux ; brouillard redevenu épais aussitôt que nous fûmes rendus en dehors ; parcouru notre distance à 4.30 p.m. ; arrêté le vaisseau ; sondé dans 35 brasses ; marché lentement vers terre ; la profondeur de l'eau diminue graduellement ; à 5.10 p.m. jeté l'ancre dans 13 brasses ; calme avec brouillard épais.

Mardi, 28.—Le brouillard s'éclaircit à 5 a.m. entré à la Pointe aux Esquimaux ; et jeté l'ancre à 5.30 a.m. ; débarqué à 7 a.m. ; tous les gens d'ici qui ont travaillé dans les homarderies, à Anticosti, sont revenus. Excepté à la Baie aux Renards et sur la côte-sud de l'île, la pêche du homard a manqué. Les bateaux d'ici, qui ont pêché à Natashquan, sont tous revenus, et sont sortis pour pêcher au large d'ici pour la première fois aujourd'hui. Il semble y avoir assez de poisson. Les malades sont tous convalescents ; délivré ici des télégrammes et lettres que nous avions apportés d'en bas ; appris ici le naufrage du steamer *Circe*, à la Pointe de l'Est, Anticosti. A 9 a.m. parti pour Mingan, où nous jetâmes l'ancre à midi ; les sauvages sont tous bien de nouveau ; les pêcheurs à la ligne ont tous quitté les rivières ; les rapports annoncent que la pêche à la morue est bonne partout ; le garde-pêche Duguay est mieux et est allé plus haut sur la côte ; à bord à 1 p.m. ; parti pour la Pointe de l'Ouest, à Anticosti, où je jetai l'ancre et débarquai à 5 p.m. ; tout le monde bien ; pêche médiocre ; trouvé ici une baleinière que l'*Albert* nous avait amenée de Québec ; je l'ai trouvée ici avec la coque défoncée, et endommagée à plusieurs endroits.

Elle était en bon état lorsque nous l'avons laissée à Québec. Nous ne savons rien ici de ce qui a pu lui arriver. Le dommage a été grossièrement raccommodé, et recouvert de mastic et de peinture de différentes couleurs. Revenu à bord à 6 p.m. et parti pour Sheldrake, où nous jetâmes l'ancre au large dans la rivière dans 8 brasses d'eau, à 9.45 p.m.

Mercredi, 29.—Débarqué à 6 a.m. ; visité tous les emplacements de pêche ; les bateaux ont en moyenne 80 *drafts* ; poisson abondant ; les pièges n'ont rien fait cette

année, parce que le poisson n'est pas venu sur le bord; remonté à bord à 9.15 a.m. et parti pour la rivière du Tonnerre, où nous jetâmes l'ancre à 10.10 a.m.; en laissant descendre l'ancre la chaîne se brisa à l'anneau de la 10e brasse; posé une bouée à cet endroit et descendu une autre ancre; laissé deux chaloupes pour chercher la chaîne à midi; les grappins saisirent l'ancre, qui fut remontée à bord avec la chaîne; pêche bonne ici; le rets à enclos tendu par MM. LeBoutellier, Frères avait pris 323 *drafts*; le rets est fourni par la maison, les pêcheurs prennent les trois quarts du poisson, l'autre quart reste pour le rets, et les pêcheurs paient leur quote-part des droits. A bord à 1.15 p.m. et parti pour Magpie, où nous jetâmes l'ancre et débarquâmes à 3 p.m.; tous réussissent bien; si la pêche tient encore pendant 10 jours comme elle est aujourd'hui, la capture sera très bonne; la pêche de la morue réussit bien aussi à la rivière Saint-Jean. Les pêcheurs de saumon au filet qui pêchent dans l'estuaire de la Saint-Jean sont retournés chez eux, ils n'ont pris que 27,000 livres, parce qu'ils sont arrivés deux semaines trop tard. Parti à 4 p.m. pour la Longue-Pointe, où j'ai jeté l'ancre et débarqué à 6 p.m.; les pêcheurs réussissent bien ici; je suis allé au bureau du télégraphe, où le télégraphiste dit qu'il fait son rapport régulièrement au bureau de renseignements pour les pêcheries, à Halifax; il dit que la pêche de la morue est bonne sur toute la côte vers l'ouest jusqu'à Godbout. A bord à 8 p.m. et parti pour la côte nord et est d'Anticosti

Jeudi, 30.—Attéri à la hauteur de Mauzerolle au point du jour; jeté l'ancre et débarqué à 5.30 a.m. La homarderie avaient été démolie et emportée ailleurs; Dawson n'a préparé que 47 caisses; il a fermé ses portes le 23 juin. A la Pointe aux Vaches, en amont, Hubert et Thériault ont fermé leurs portes dans la première semaine de juillet; il n'y a pas assez de homard sur cette partie de l'île pour qu'il vaille la peine de le pêcher. A la Baie d'Ellis, Dobbett et Cie ont bien réussi; avec seulement 19 personnes en tout ils ont fait 500 boîtes de conserves; malheureusement, dans la nuit du 18 juillet, l'usine fut détruite par un incendie et ils ne sauvèrent que 150 boîtes. Les autres usines sont toutes fermées. Celle de la Baie du Saumon n'a pas bien réussi; celle de la Baie des Renards a très bien réussi. Environ 75 pour 100 des pièges tendus ont été perdus, à cause du gros temps et du manque d'abri. Revenu à bord à 6.30 a.m., et parti pour la Baie du Saumon; à 6.45 a.m. le vent tourna au sud-ouest, avec brouillard et pluie; obligé de rester au large de la côte; redescendu dans l'intention d'arrêter au lieu du naufrage du steamer *Circe*, à midi; distance parcourue de manière à passer au large de la pointe de l'Est; fait route vers le sud, sondant de temps à autre; à 4.45 p.m. nous avions franchi le banc de la pointe de l'Est et nous nous trouvions en eau profonde; pris notre course vers la côte sud sur Percé; nous n'avons pas entendu le canon de la Pointe Heath.

Vendredi, 31.—Ancré dans la rade de Percé à 4.45 a.m.; débarqué à 8 a.m.; pêche faible; boîte rare; un peu d'encornet pris ces jours derniers; sur toute la côte sud la boîte est rare. A Newport, les MM. Robin ont construit un congélateur dans lequel ils conservent du hareng de printemps gelé; lorsqu'on ne peut se procurer d'autre boîte, ce hareng est fourni aux bateaux; ceux qui l'ont essayé trouvent qu'elle réussit bien, et quelques bateaux ont fait une assez bonne pêche sans aucune autre boîte. Je débarquai ici le prisonnier et le remis entre les mains du gégolier; à bord à 10.30 a.m., et parti pour la Grande Grève, où j'arrivai à 1.30 p.m.; la pêche depuis ici en remontant la rive sud jusqu'à Sainte-Anne est médiocre; boîte rare partout; le temps a été froid et orageux; à bord à 2 p.m. et entré à Gaspé, où je jetai l'ancre à 4 p.m.; à 6 p.m. vidé les chaudières; on a pris un peu de maquereau ici.

Samedi, 1er août.—Nettoyé les chaudières et gratté la coque du vaisseau.

Dimanche, 2.—A l'encre à Gaspé; commencé à minuit l'ouvrage sur les chaudières.

Lundi, 3.—Rempli les chaudières et commencé à chauffer; sous vapeur à 4 p.m.; reçu ici ordre de faire un rapport au capitaine Gordon, pour le mois d'août; télégraphié au capitaine Gordon, samedi, mais aucune réponse reçue; à 4.25 p.m. parti de Gaspé et jeté l'ancre au large de la Petite Gaspé à 6.10 p.m.; pêche à la morue médiocre; pas de boîte; un bon nombre de maquereau pris à l'hameçon dans la baie

aujourd'hui ; l'*Agnes Macdonald* est venue ici deux fois ; le vapeur fédéral *Acadia* venu ici une fois depuis notre départ aucun bateau américain de pêche dans les environs.

Mardi, 4.—Parti à 6 a.m. pour Percé, où l'ancre fut jetée à 10 a.m. ; pêche médiocre ; pas de boitte ; à bord à 12.20 p.m. et parti pour la Malbaie, où l'ancre fut jeté, et débarqué à 1.45 p.m. ; pêche médiocre ; plus de 50 bateaux de cette partie de la côte sont allés sur le lieu du naufrage du *Circe* pour recueillir les marchandises naufragées. L'officier de douane de Percé est ici pour attendre leur retour ; à bord à 4 p.m. ; à 6 p.m. parti pour Douglstown, où je jetai l'ancre à 12 p.m.

Mercredi, 5.—Entré à Gaspé et jeté l'ancre à 6 a.m. ; l'équipage prit part aujourd'hui aux régattes annuelles ; reçu des ordres du capitaine Gordon de me rendre à Pictou y prendre du charbon et de le rencontrer à Georgetown, lundi.

Jeudi, 6.—Parti de Gaspé à 6 a.m. pour Pictou ; traversé sur les bancs Orphan et Buadel ; n'ai pas vu de pêcheurs.

Vendredi, 7.—Doublé la pointe de l'Est, I.P.-E., à 7 a.m. ; quelques bateaux de pêche au large de la pointe de l'Est ; hélé le côtre *Agnes Macdonald* et navigué de conserve ; dirigé sur Pictou, où je jetai l'ancre à 3.30 p.m. Entré chez MM. Noonan et Davis ; nous aurons du charbon demain.

Samedi, 7.—Descendu sous vapeur jusqu'à la mine Acadia à 7 a.m. ; pris 63½ tonnes de charbon Acadia, et 54 tonnes Albion ; fini de prendre du charbon à 6.35 p.m. ; poussé dans le courant et jeté l'ancre à 7 p.m. Fort vent du N.-E avec pluie.

Dimanche, 9.—Même temps ; à l'ancre à Pictou.

Lundi, 10.—Nettoyé et lavé le navire ; l'*Acadia* arrivé à midi ; reçu du capitaine Gordon des ordres de croiser à partir du fleuve Saint-Laurent, du côté sud, le long de la côte du Nouveau-Brunswick, jusqu'à Richibouctou, y compris la côte ouest de l'île du Prince-Edouard. Quartier général pour les malles, Gaspé. Télégrammes à Port-David. Parti de Pictou à 1.30 p.m. ; à 4.30 p.m. apparence de mauvais temps ; entré à Georgetown et jeté l'ancre à 5.20 p.m. L'*Acadia* et l'*Agnes Macdonald* entrés à 8 p.m.

Mardi, 17.—Brouillard de bonne heure le matin ; s'éclaircissant à 7.10 a.m. ; parti pour le côté nord de l'île ; tourné la pointe de l'Est à 10.40 a.m. ; aucun grand vaisseau de pêche en vue ; à midi le brouillard devient très épais ; à 1 p.m. resté près du bord ; à 1.10 p.m. jeté l'ancre dans 10½ brasses ; brouillard épais toute la journée ; à 9 p.m. le brouillard s'éclaircit un peu ; aperçu un steamer ; bouées ancrées à quelques milles à l'ouest de nous.

Mercredi, 12.—Le steamer à l'ouest de nous est le vapeur fédéral *Stanley* ; à 4.10 a.m. allé nous mettre à côté de lui et délivré au capitaine Finlayson ses ordres ; continué vers l'ouest en suivant la côte. Le *Stanley* étant à l'est de nous ; calme toute la journée avec averses ; pas de vaisseaux ; aucun signe de maquereau ; tourné le cap Nord à 4.25 p.m. ; et continué en longeant la côte jusqu'à ce que nous jettâmes l'ancre au large du cap Wolf dans 7½ brasses ; à 7.45 p.m. rafales et pluie avec éclairs et tonnerre.

Jeudi, 13.—Levé l'ancre à 4.40 a.m. ; dirigé sur Richibouctou-Head, et tourné cette pointe jusqu'à la Pointe Escuminac, où je jetai l'ancre et débarquai à 8.50 a.m. Visite au phare ; le gardien dit que la pêche du maquereau s'est améliorée depuis quelques jours, les bateaux en prenant en moyenne de 200 à 300 ; ceux pris à la turlutte sont petits ; on en a pris un bon nombre de gros dans les filets. Pêche meilleure plus bas vers la pointe Richibouctou que dans la baie de Miramichi ; à bord à 10.30 a.m. et quitté la côte du Nouveau-Brunswick pour aller vers le nord ; doublé Miscou à 6 p.m. ; fort vent du nord-ouest toute la journée ; je n'ai vu aucun pêcheur de maquereau, seulement quelques petites embarcations qui pêchaient de la morue au large de Miscou ; jeté l'ancre dans la baie de Port-Daniel à 9.30 p.m.

Vendredi, 14.—Débarqué à Port-Daniel à 8 a.m. ; quelques maquereaux pris dans des filets à hareng ; pêche à la morue passable et celle du homard bonne. Il y a dans la baie maintenant un grand nombre d'éperlans gros et en bon état. L'encornet devient abondant ; à bord à 11 a.m. et parti pour Port-Daniel-Ouest, où je débarquai et vis le garde-pêche Phalen ; lui demandai de voir à ce que l'éperlan ne fut pas pris

avec la seine. Il dit qu'il y a un grand banc de maquereau au large de Paspébiac ; à bord à 1.30 p.m., et dirigé vers la côte du Nouveau-Brunswick, et remonté au delà de Caraquette ; quelques bateaux faisant la pêche au maquereau ici ; ils rapportent qu'il y a beaucoup de maquereau dans la baie, mais qu'il ne se réunit pas en banc et ne veut pas mordre ; revenu vers Paspébiac, où je jetai l'ancre à 6.10 p.m. Les rapports reçus aujourd'hui de la côte nord disent que la pêche de la morue est très belle partout. La moyenne sur la côte nord entre Natashquan et la Pointe des Monts est meilleure qu'elle l'a été depuis plusieurs années. A Percé la pêche est passable, mais depuis Percé jusqu'ici elle est au-dessous de la moyenne ; maintenant que l'encornet a donné, on espère que la pêche de la morue s'améliorera. Temps à grains toute la journée avec averses.

Samedi, 15. Parti à 4.45 a.m. ; légère gelée la nuit dernière ; doublé Miscou à 10 a.m., et dirigé le navire vers le Cap Nord, I. P.-E. Entre Miscou et le Cap Nord passé huit banquiers à l'ancre (pêcheurs à la ligne de fond.) Passé le Cap Nord à 5 p.m. ; fort vent du sud-est, la lame se forme ; resté à l'ouest du Cap-Nord et jeté l'ancre au large de Nail-Pond à 7.15 p.m. ; vaisseaux venant se mettre à l'abri de cette terre.

Dimanche, 16.—Dans la nuit le vent tourna au sud-sud-ouest avec grains et pluie ; le temps s'éclaircit et il fit beau toute la journée. Les bateaux ici ont passablement bien réussi ; quelques-uns ont 30 barils de maquereau. Bien que le maquereau ne soit pas aussi abondant qu'il l'était il y a trois semaines, il est plus gros et plus gras. L'équipage débarqua et se rendit à l'église, à Tignish.

Lundi, 17.—Parti à 4.40 a.m., et retourné à Miscou ; les bateaux étaient sortis et prenaient du maquereau lorsque nous sommes passés au Cap Nord à 4 a.m. ; au large de Miscou à 1 p.m. ; aperçu une grande goélette vers le détroit de Shippégan ; mis le cap sur elle, mais trouvé que c'était une grande goélette de transport ; tourné et mis le cap sur Newport, où j'arrivai et débarquai à 4 p.m. Pêche à la morue passable ; examiné le congélateur bâti par les MM. Robin. Les pêcheurs commencent à avoir meilleure opinion du hareng gelé. Quelques bateaux pêchant sur la grève n'ont pas employé d'autre boîte pendant toute la saison, et commencent à s'y habituer. Ils ont bien réussi avec cette boîte. On peut la conserver pendant 24 heures en la tenant couverte dans les bateaux. Elle réussit bien sur les lignes de fonds. Plusieurs banquiers de la Nouvelle-Ecosse sont venus ici pour en acheter. Ils disent qu'elle fera admirablement, et que s'ils étaient certains d'en avoir, ils ne perdraient pas leur temps à chercher d'autre boîte. Revenu à bord à 5 p.m. ; continué jusqu'au Grand Pabos, où je jetai l'ancre et débarquai à 6 p.m. Passé à la scierie de MM. King, Frères. Il n'y a plus aucune difficulté avec la scierie maintenant, parce que M. McNaughton s'est arrangé de manière à brûler tous les rebuts.

Mardi, 18.—Brouillard le matin de bonne heure ; s'éclaircissant vers 6.10 a.m. ; levé l'ancre et descendu vers Percé en longeant la côte ; brouillard par intervalles toute la matinée ; tourné au large de l'île Bonaventure ; le brouillard s'épaissit de nouveau ; dirigé vers la Plage du Sud, Percé, et jeté l'ancre ; abordé ici le *Henry C. Bachelder*, de Port-Medway, Nouvelle-Ecosse ; 99 tonneaux, 19 hommes ; pêchant sur les bancs de Miscou et Orphan ; entré pour avoir de la boîte ; pêchant depuis le 20 avril ; il avait 1,600 quintaux ; il rapporte que la pêche avait été passable. Remonté à bord à 4.10 p.m., et parti pour la baie de Gaspé pour y rencontrer le vapeur fédéral *Acadia* ; brouillard avec pluie et grains ; à 6.75 p.m. aperçu l'*Acadia* se dirigeant vers la baie ; arrêté le vaisseau pour l'attendre ; lorsqu'il approcha nous continuâmes de conserver jusqu'à Gaspé, où l'ancre fut jetée à 8.30 p.m. Allé rendre visite au capitaine Gordon à bord de l'*Acadia*.

Mercredi, 19.—*La Canadienne* partit de Gaspé à 6.30 a.m. pour Paspébiac. Je montai sur l'*Acadia*, partant de Gaspé à 9.30 a.m. Nous nous rendîmes à Newport où, à 3 p.m., je débarquai avec le capitaine Gordon, qui désirait prendre des renseignements sur la construction et le fonctionnement du congélateur bâti par les MM. Robin pour conserver le hareng de printemps pour la boîte. Nous remontâmes à bord de l'*Acadia* à 4.30 p.m., et continuâmes jusqu'à Paspébiac, où je remontai sur *La Canadienne*, et l'*Acadia* continua sa route jusqu'à Charlottetown.

Jeudi, 20.—Parti de Paspébiac à 4.45 a.m.; doublé Miscou à 10 a.m., et continué en suivant la côte du Nouveau-Brunswick jusqu'à la Baie de Miramichi, où je jetai l'ancre à 6.10 p.m.; n'aperçu aucune goélette de pêche.

Vendredi, 21.—Levé l'ancre à 5 a.m.; traversé la Pointe Escuminac, dans l'intention de chercher les pièges à homard que l'on rapportait être tendus dans la baie de Richibouctou; mais le vent soufflait avec trop de violence pour faire quelque chose; dirigé vers le Cap Wolf et le long de la côte jusqu'au Cap Nord, I.P.-E.; vent soufflant en grande brise du sud-ouest; tourné le Cap Nord à 1.30 p.m. et dirigé vers Tignish, où je jetai l'ancre à l'abri de terre à 4 p.m., dans $4\frac{1}{2}$ brasses d'eau; brise modérant vers le soleil couchant, avec pluie.

Samedi, 22.—Levé l'ancre à 4 a.m.; forte pluie; passé le Cap Nord à 4.45, a.m. et dirigé vers Miscou; fort vent du sud-ouest; Miscou devant nous à 2 p.m.; traversé à la baie de Port-Daniel, où je jetai l'ancre à 4.40 p.m. Aucune pêche faite ici depuis deux jours.

Dimanche, 23.—A l'ancre dans la baie de Port-Daniel; l'équipage se rend à l'église.

Lundi, 24.—Chaloupe allée à terre à 5 a.m., pour avoir des approvisionnements, revenue à 7 a.m.; parti pour le Cap Nord, I.P.-E.; au large de Miscou à 10 a.m.; demi-brise de nord-est avec forte mer; viré de bord et retourné à Paspébiac, où l'ancre fut jetée à 1.10 p.m.; chaloupes allées à terre faire de l'eau fraîche; à 2 p.m., brise fraichissante, obligé de jeter une seconde ancre.

Mardi, 25.—Le temps s'apaise; brouillard toute la matinée; s'éclaircissant à 12.35 p.m.; parti pour Miramichi à 1.30 p.m.; brouillard de nouveau; léger vent d'est; dirigé de manière à arriver au sifflet d'alarme de Miscou, ce que nous avons fait, et jeté l'ancre à 5.30 p.m. à l'ouest de la Pointe dans 10 brasses d'eau; brouillard toute la matinée; aperçu un grand banc de maquereau.

Mercredi, 26.—Le brouillard s'est éclairci vers 1 a.m. et le vent tourne au nord nord-ouest avec pluie et tonnerre à 4.45 a.m.; levé l'ancre; resté près de Miscou et longé la côte du Nouveau-Brunswick; aucune goélette de pêche; bateaux sortant des goulots de Shippegan et de Tracadie; passé la Pointe Escuminac à 2 p.m. et jeté l'ancre dans la baie Kouchibouguac dans 6 brasses d'eau au large dans l'embouchure de la rivière. Le capitaine Bélanger a continué dans la baleinière jusqu'au récif du Sapin, et je suis allé moi-même dans la yole jusqu'à la pointe Richibouctou à la recherche de pièges à homard que l'on disait être tendus dans la baie. Ni l'un ni l'autre de nous n'en trouva; remonté à bord à 7 p.m.; aperçu un banc de maquereau.

Jeudi, 27.—Parti à 4.50 a.m.; passé un bon nombre de bateaux de pêche de la pointe Richibouctou; ils disent que la morue et l'égréfin abondent, mais le maquereau est rare depuis le vent de vendredi dernier; dirigé le long de la côte ouest de l'île du Prince-Edouard; le Cap Nord en face de nous à 11.30 a.m.; dirigé le navire vers Miscou, dont nous doublâmes la côte à 7 p.m., et jetâmes l'ancre dans 6 brasses d'eau sous la Pointe Nord au large de Miscou; vu quelques petits bancs de maquereau.

Vendredi, 28.—Brouillard de bonne heure le matin; s'éclaircissant à 6 a.m.; parti pour Caraquette, où nous arrivâmes et jetâmes l'ancre à 9 a.m. Pêche à la morue au-dessous de la moyenne; un bon nombre de maquereaux pris entre ici et Bathurst. Les pêcheurs disent que le maquereau est très abondant mais qu'il ne mord pas facilement. Ce maquereau est vendu ici et expédié frais par chemin de fer. Revenu à bord à 1 p.m.; parti pour la baie de Port-Daniel, où l'ancre fut jetée à 4 p.m.; léger vent d'est, brouillard et pluie.

Samedi, 29.—Parti à 6 a.m.; brouillard de bonne heure le matin; fort vent du sud-ouest tournant à l'ouest; jeté l'ancre dans la Grande Rivière à 9.30 a.m.; pêche médiocre. Les bateaux de pêche sur les bancs de Miscou ont mal réussi, la boîte et le poisson étant rares parfois, et à cause de changements dans le Tickle les bateaux éprouvent de grandes difficultés à entrer et à sortir. Le quai a été laissé inachevé faute de fonds, et dans son état actuel une tempête du sud pourrait le détruire complètement, et causer des dommages aux vaisseaux en dedans de ce quai; les signaux d'alarme annoncent une tempête du sud; à 3.45 p.m. entré à Gaspé et jeté l'ancre.

Dimanche, 30.—A l'ancre à Gaspé; fort vent du sud-est; parti de Gaspé à 9.30 p.m. pour Miscou.

Lundi, 31.—Passé le phare de White Head, Percé; à 1.20 a.m.; à la hauteur de Miscou au point du jour; aucun vaisseau en vue; mis le cap sur le Cap Nord, I.P.-E.; jeté l'ancre et débarqué à Tignish à 1.30 p.m. La pêche du maquereau a été passable ici et à Nail Pond pendant la dernière semaine; quelques bateaux en ont pris 1,500 par jour. Pêche à la morue médiocre. Les pêcheurs de la localité se plaignent que les grands bateaux du Nouveau-Brunswick passent entre les jetées d'entrée à Tignish et ferment tellement l'entrée qu'ils (les pêcheurs) ne peuvent ni entrer ni sortir; ces vaisseaux étrangers refusent de se déranger et de faire place aux autres. Le capitaine de la goélette *Lavinia* se plaint aussi de ce que dans la soirée de lundi dernier, 24 du courant, il se dirigeait vers la baie de Miramichi, pendant un fort vent du nord-est avec brouillard, en essayant de reconnaître le sifflet d'alarme d'Escuminac; il continua sa route jusqu'à ce qu'il découvrit être proche du récif dans trois brasses d'eau, et trouva dans quelle position il se trouvait en voyant les récifs; en même temps il aperçut le phare et a pu se retirer à temps pour sauver son navire. Il se déclare prêt à jurer que le sifflet de brume ne sifflait pas. Quelque temps après, lorsqu'il se fût éloigné de la côte, le sifflet commença à siffler et il l'entendit distinctement. Il y avait à Miscou, à la date mentionnée, un fort vent du nord-est, avec brouillard et pluie. A bord à 2.30 p.m.; dirigé autour du Cap Nord en remontant la côte ouest, et jeté l'ancre au large du Cap Wolf à 7.10 p.m.

Mardi, 1er septembre.—Levé l'ancre à 4.45 a.m.; traversé jusqu'à la Pointe Escuminac et suivi la côte du Nouveau-Brunswick jusqu'à Miscou. Je n'ai aperçu aucun grand navire de pêche; un grand nombre de bateaux sortis pour pêcher la morue; traversé jusqu'au Cap Désespoir, et jeté l'ancre dans l'Anse du Cap à 6.15 p.m. Descendu à terre. La pêche de la morue ici, jusqu'à présent, est au-dessous de la moyenne. Remonté à bord à 8 p.m.

Mercredi, 2.—Parti à 4.45 a.m. Passé au large de l'île Bonaventure; pas de bateaux sortis; fort vent d'est avec assez de mer; continué jusqu'à l'île Plate, où j'arrétai à 8 a.m. Le gardien du phare rapporte que l'*Acadia* était passé; entré à Gaspé; jeté l'ancre à 10.45 a.m. Rendu visite au capitaine Gordon et fait mon rapport; et fus relevé du service; remonté à bord et donné instruction au mécanicien de vider la chaudière dans le but de faire quelques réparations nécessaires, parce que depuis quelques temps la chaudière coulait dans les deux fournaies. Le vapeur *Acadia* parti de Gaspé ce soir.

Jeudi, 3.—Démonté les fournaies; commencé à boucher et calfater les fissures.

Vendredi, 4.—Même ouvrage, l'équipage nettoyant et peignant le navire.

Samedi, 5.—Terminé le calfatage; fait les autels; rempli les chaudières et commencé à chauffer.

Dimanche, 6.—Fait monter la pression; la chaudière est étanche. Parti de Gaspé à 7.45 p.m. et dirigé vers la Baie des Chaleurs; fort vent du sud-est avec mer houleuse; apparence d'une mauvaise nuit; venu jeter l'ancre à Douglastown-Bank dans 7½ brasses à 9.30 p.m.

Lundi, 7.—Brise fraîche du sud-est avec brouillard et grosse houle; éclaircie à 11.30 a.m.; levé l'ancre et dirigé au large; forte mer; aucun débarquement nulle part; resté en dedans de l'île Bonaventure et remonté la baie jusqu'à Port-Daniel, où je jetai l'ancre à 8 p.m.; pas de bateaux sortis nulle part aujourd'hui.

Mardi, 8.—Forte houle la nuit; levé l'ancre à 4.30 a.m.; vent tourné au nord-ouest; pas moyen de descendre à terre; continué à remonter la baie jusqu'à Maguacha; jeté l'ancre au large de Nouvelle à 2.30 p.m. Débarqué et vu le garde-pêche Cyr. La pêche du saumon a été au-dessous de la moyenne; la pêche du homard bonne dans la baie de Carleton; elle a manqué à Maria; à bord à 4 p.m. et parti pour Dalhousie, où l'ancre fut jetée à 5 p.m. Fort nord-ouest.

Mercredi, 9.—Quitté le navire à 7 a.m. et allé par chemin de fer à Campbellton; traversé à la Pointe de la Croix et remonté le garde-pêche Verge; m'informai auprès de lui de l'affaire des rets à saumon à Ristigouche; parti à 1.30 p.m. et descendu en voiture jusqu'à Dalhousie; remonté à bord à 6 p.m.

Jedi, 10.—Parti de Dalhousie à 4.45 a.m.; descendu jusqu'à New-Carlisle, où je jetai l'ancre et débarquai chez le garde-pêche Smith à 10.45 a.m.; la pêche du saumon a été au-dessous de la moyenne; pêche du homard bonne; lui donnai des instructions au sujet des réclamations de gratifications; revenu à bord à midi et continué jusqu'à Paspébiac, où je jetai l'ancre et débarquai à 1 p.m. Les rapports les plus récents de la côte nord font voir que la pêche à la morue continue d'être bonne. La pêche depuis Percé en remontant est encore au-dessous de la moyenne. Temps mauvais récemment; les bateaux peuvent rarement sortir. À bord à 2.30 p.m.; continué jusqu'à Port-Daniel, où j'allai voir le garde-pêche Phelan à 4.10 a.m. Pêche tranquille dans le moment. À bord à 6 p.m. et parti pour les îles de la Madeleine. Le phare de Miscou devant nous à 9 p.m. Dirigé le navire vers le cap des Trépassés. Fort vent du sud-ouest et mer par le travers.

Vendredi, 11.—Forte brise et grosse houle toute la nuit. Passé le cap des Trépassés à 9 a.m.; tourné l'île de l'Entrée et jeté l'ancre au large d'Amherst. Vu M. Keating au sujet de sa plainte; ses filets n'ont pas été dérangés, parce qu'ils étaient dans l'eau durant le jour; plusieurs d'entre eux cependant ont été emportés et perdus, et ses bouées et amarres coupées. Il accuse le *Cora May* d'en avoir emporté quelques-uns, et il croit que certaines personnes d'Amherst ont trouvé les autres et les cachent. La pêche du maquereau a été bonne. Débarqué à Amherst à 3.30 p.m. On a eu ici lundi soir une tempête du nord-ouest extraordinairement forte; plusieurs bateaux ont été emportés et perdus. La pêche du homard a été bonne, bien que plusieurs homarderies n'aient pas rouvert leurs portes après la grippe. L'extension accordée n'a pas été bien utile, parce que les pêcheurs n'ont pas voulu se remettre à pêcher le homard après que le maquereau eût donné. La pêche de la morue a été bonne lorsque les bateaux ont pu sortir; le temps a été mauvais récemment; le rendement de la morue sera beaucoup plus considérable que l'an dernier. La pêche du maquereau a été bonne, à peu près semblable à celle de l'an dernier, mais le prix n'en est pas aussi élevé. Le hareng d'été n'a pas atteint tout à fait la moyenne. Le foin est court, mais les autres moissons promettent beaucoup, surtout les pommes de terre et l'avoine. Les pêcheurs de la localité, outre qu'ils ont passé une loi défendant de permettre de tendre des rets le jour, sont sur le point d'en passer une défendant l'usage des seines en bourse. Aucun vaisseau des Etats-Unis n'est passé à la douane depuis notre dernière visite. Il y a ici trois seineuses de maquereau de la Nouvelle-Ecosse, mais aucune des Etats-Unis. Remonté à bord à 6.30 p.m.

Samedi, 12.—Levé l'ancre à 5. h. a.m. et traversé jusqu'au Cap aux Meules, où je jetai l'ancre et débarquai à 6.30 a.m. Pêche au maquereau et à la morue bonne. On m'informa que des gens pêchaient du homard dans la lagune à la Grande-Entrée et le mettaient en boîte dans les bois. Parti de suite pour la Grande-Entrée, où je jetai l'ancre et descendis à terre avec deux chaloupes à 9 a.m. Personne dans la Grande-Entrée ne voulut me donner de renseignements. Je me rendis en chaloupe à l'extrémité est de la lagune; trouvé et détruit environ 400 pièges à homard, en sauvant la ligne de fond. La plupart de ces pièges avaient évidemment été laissés dans l'eau à la fin de la saison ordinaire de pêche. Ils n'étaient pas appâtés et ne contenaient pas de homard. Environ 100 pièges sur deux lignes de fond avaient été appâtés récemment et contenaient des homards. Ces homards étaient de bonne grosseur et en bon état. Descendu à terre avec l'équipage d'une des chaloupes, fouillé les bois et les maisons et bâtiments des habitants, mais je ne trouvai nulle part de traces d'opération de mise en conserves. Ces opérations doivent se faire dans les bois, et il n'y a pas de doute qu'elles se font avec l'aide et la connivence de quelques-uns des grands fabricants. Revenu à bord à 5 p.m.; parti pour retourner à Gaspé; doublé le Cap Nord à 8 p.m. et dirigé vers la baie de Gaspé.

Dimanche, 13.—Entré à Gaspé et jeté l'ancre à 1.45 p.m. Reçu des ordres par le télégraphe d'Ottawa, 9 septembre, de me rendre à la Pointe-Heath pour en ramener un blessé. Trouvé que dans l'intervalle cet homme avait été amené ici par la goélette à vapeur *Annie McGee*, et qu'il était mort presque aussitôt après avoir été débarqué.

Lundi, 14.—Parti de Gaspé à 8.30 a.m.; jeté l'ancre et débarqué au Cap des Rosiers à 9 a.m., pour régler une contestation entre John Rifon et George Bond au sujet d'un emplacement de pêche. Entendu les deux parties et fixé les limites des emplacements sur le rivage. Brouillard toute la matinée avec vent de mer venant du nord-est. Inutile d'aller à la Pointe-Heath pour m'informer de la cause de l'accident arrivé à cet endroit, et décidé de remonter la rivière jusqu'à la pointe Sèche. Parti pour la pointe Sèche à 11 a. m., mais à midi au large de l'anse Griffin la brise fraîchit et la mer devient grosse; aucun espoir de pouvoir débarquer là; viré de bord et retourné à la Petite Anse de Gaspé, où je jetai l'ancre pour me mettre à l'abri à 2 p. m.; fort vent de nord-est avec pluie, brouillard et grosse mer.

Mardi, 15.—Le temps s'éclaircissant à 3 a.m., parti pour la Pointe-Heath, Anticosti; fort vent d'est-nord-est avec forte houle de l'est; jeté l'ancre sous la Pointe-Heath, dans l'anse de l'Ouest, à 5.30 p.m.; débarqué au jour, je m'informai de la cause et de la manière dont l'accident était arrivé. Trouvé que dans la soirée du lundi, 7 du courant, Arthur Lemire, âgé de 22 ans, natif de Nicolet, Québec, depuis deux ans assistant de Gagné, le gardien du phare de la Pointe-Heath, en tirant le canon d'alarme, à 4.30 p.m., avait été blessé en recevant la charge sortant de la bouche du canon. Il avait chargé le canon, et après avoir tiré deux tubes de friction, le canon ne partant, il était sorti de la remise et était allé à la bouche du canon; il était occupé à refouler le canon lorsque le coup partit en le projetant par-dessus la falaise jusqu'à la plage au-dessous, une distance de 12 à 15 pieds; la main droite, qui tenait le refouloir, a été lacérée et l'avant-bras brisé et contusionné au poignet. Gagné, le gardien, était dans le porche de la tour à ce moment-là; il entendit le cri et sortit en courant; le blessé s'était relevé et remontait la falaise en soutenant son bras blessé lorsque M. Gagné le rejoignit. L'homme s'assit quelques instants au haut de la falaise, il se leva ensuite en entra dans la tour. Gagné télégraphia de suite à M. Gregory pour avoir de l'aide; M. Gregory lui répondit le lendemain matin, mardi (le 8), disant qu'il (M. Gregory) ne pouvait pas lui fournir d'aide. Gagné télégraphia alors au département, à Ottawa, disant qu'il avait une occasion d'envoyer le blessé à Gaspé par une goélette. A cette dépêche il reçut deux réponses le même après-midi, une du ministre disant que *La Canadienne* avait reçu ordre d'aller de suite à son secours, et l'autre du sous-ministre, M. Smith, lui disant d'envoyer le blessé à Gaspé de suite. Comme le blessé ne paraissait pas être très mal, et comme on attendait *La Canadienne*, ils n'ont pas envoyé cet homme de suite par la goélette. Le lendemain, mercredi, et le jour suivant, jeudi, c'est-à-dire le 9 et le 10, il venait frais et il ne fut pas possible de mettre cet homme à bord de la goélette. Le jeudi soir, à la brunante, le temps s'étant calmé, et n'ayant aucune nouvelle de *La Canadienne*, l'homme fut mis à bord de la goélette, qui partit de suite pour Gaspé. Cette goélette était la goélette à vapeur de sauvetage *Annie McGie*, capitaine Caouette. La goélette arriva à Gaspé le vendredi soir, 11, débarqua l'homme le même soir, et il mourut le lendemain à 9 a.m. M. Gagné, le gardien, et sa sœur affirmèrent positivement qu'il ne fut pas possible, entre le mardi soir et le jeudi soir, de mettre le blessé à bord de la goélette. Lorsqu'il est parti, le jeudi soir, il a pu marcher depuis la tour jusqu'au bateau sur la plage. Ils ont déclaré avoir fait tout ce qu'il était possible de faire pour ce jeune homme dans les circonstances. Cet homme avait tiré le canon des centaines de fois et connaissait le risque qu'il courait en agissant comme il l'a fait. J'ai cru qu'il était de mon devoir de m'informer de tous les faits dans le cas présent, parce que cet homme avait été blessé au service du département. M. Gagné s'est procuré un autre assistant compétent. Revenu à bord à 7.30 p.m.. Resté ici; houle trop forte pour débarquer à la Baie des Renards.

Mercredi, 16.—Laisse le mouillage à 5 a.m. pour la Baie des Renards et le côté nord de l'île. Tourné la pointe de l'Est; rencontré une forte houle de l'avant et un fort vent de l'ouest-nord-ouest. Aucun espoir de débarquer sur le côté nord de l'île, et le navire n'avance pas; à 6.15 a.m. viré de bord et remonté la côte sud de l'île. Fort vent de nord-ouest toute la journée avec grosse mer. Traversé dans la soirée vers la côte sud et jeté l'ancre sous le Cap des Rosiers à 9 p.m.

Jeudi, 17.—Levé l'ancre à 4.45 a.m. en allant vers la Pointe Sèche, où je jetai l'ancre et débarquai à 10 a.m. Pêche médiocre. Entendu les deux parties dans la contestation entre Bernache et Labrèque. Labrèque n'a pas besoin de déranger ses échafauds. La cause de la dispute entre Déry, de Saint-Thomas, et Thomas Labrèque, de cet endroit, a été réglée, et Déry est satisfait. C'est la cause que M. Choquette, M. P., a demandé de faire régler. A bord à midi. Descendu jusqu'au Grand Etang, où je jetai l'ancre et débarquai à 2 p.m. Pêche passable ici. A bord à 4 p.m. Resté ici.

Vendredi, 18.—Parti à 5.45 a.m. Descendu jusqu'à la rivière aux Renards, où je jetai l'ancre et débarquai à 9 a.m. J'avais été appelé ici par le conseil municipal pour décider une dispute relative au droit de passage jusqu'à la plage. C'était cependant une question entièrement en dehors de ma juridiction. Pêche meilleure que depuis plusieurs années. Les commerçants d'Halifax vont ici pour acheter du poisson séché et paient de \$4.50 à \$4.60 sans choisir. A bord à 12.30 p.m.; soufflant une forte brise de terre, avec pluie, tonnerre et éclairs. Parti pour l'anse aux Griffons à 1 p.m., mais je n'ai pu y débarquer. Tourné le cap des Rosiers. Forte mer jusqu'au cap de Gaspé; entré dans la baie. Au large du phare, on me demanda par signaux de venir en aide à la goélette *James Dwyer*, qui avait perdu ses deux ancres et ses chaînes. Pris son câble en passant, et je l'amenai à un endroit sûr en dedans. Jeté l'ancre à Gaspé à 6.15 p.m.

Samedi, 19.—Rempli les chaudières et les réservoirs.

Dimanche, 20.—Parti de Gaspé à 8.45 pour Anticosti et le Labrador.

Lundi, 21.—Jeté l'ancre et débarqué à la Pointe-Ouest, Anticosti, à 8 a.m. Pêche médiocre, pas de hareng; descendu en chaloupe jusqu'à la baie des Anglais; pêche médiocre ici; la plupart des bateaux sont allés sur la côte nord à la rivière du Tonnerre, où la pêche est bonne; ils reviendront ici lorsque la pêche sera finie. Remonté à bord du vaisseau à 12.30 p.m. et continué jusqu'à la Longue-Pointe, où j'arrêtai à 5 p.m. Bonne pêche ici, et sur toute la côte vers l'ouest. Le temps a été mauvais toute la semaine dernière. A bord à 5.30 p.m., et entré à Mingan, où je jetai l'ancre à 6.30 p.m. Depuis ma dernière visite l'état du garde-pêche Duguay avait empiré; il était devenu aveugle et incapable de rien faire, et avait dû être envoyé chez lui par l'*Otter*. Laissé un mot au poste de la Baie-d'Hudson d'arrêter. Le garde-pêche Gaudin était en route pour ici et lui fis recueillir les réclamations de gratifications de pêche et les statistiques pour la subdivision de Mingan. Les sauvages sont tous bien et sont partis pour l'intérieur.

Mardi, 22.—Parti à 5 a.m. pour la Pointe aux Esquimaux, où je jetai l'ancre et débarquai à 7.30 a.m. Les goélettes sont toutes revenues, elles ont mal réussi; moyenne, environ 100 quintaux de morue. Deux des vaisseaux avaient 230 barils de hareng, les autres n'en avaient pas. Ils ne sont pas allés sur la côte française de Terre-Neuve, parce qu'ils craignaient d'être obligés de payer de nouveau les droits; on m'envoya chercher pour visiter un certain nombre de malades au couvent. Monseigneur Bossé absent; il était attendu par l'*Alert*; à bord à 8.30 a.m., et parti pour Natashquan, où je jetai l'ancre à 6 p.m. La pêche ici est toute finie et les goélettes sont parties pour leur voyage d'automne à Québec. Pas de hareng cet automne. On a rapporté ici que James Dredge, le propriétaire de la station de pêche à l'île au Chien, dans la subdivision de Bonne-Espérance, avait été assassiné. Vu M. Gaudin et lui donnai instruction de débarquer à la Pointe aux Esquimaux en retournant chez lui, et de longer la côte jusqu'à Sheldrake, pour recueillir les réclamations de gratifications et les statistiques pour la subdivision de Mingan. Il devait resté à Sheldrake, et je le reprendrais en revenant.

Mercredi, 23.—Parti à 5 a.m. pour l'est. Fort vent de nord-est; jeté l'ancre dans le havre du Caribou à 6.30 p.m. Le vaisseau ne faisant pas maintenant plus de six nœuds.

Jeudi, 24.—Parti à 5 a.m., et resté en dedans des îles Sainte-Marie; les bateaux faisaient la pêche en eau profonde au large d'Harrington et de la Baie du Mouton; à 5.45 p.m. jeté l'ancre dans la Baie Saint-Augustin, ne pouvant atteindre le prochain havre avant la noirceur. Le navire, couvert de voiles exposées au bon vent, et en

eau calme, n'a fait que sept nœuds ; aucun vaisseau sur la côte ou dans les havres où on a passé aujourd'hui.

Vendredi, 25.—Brouillard toute la nuit, s'élevant vers 7.45 a.m. ; parti pour l'est ; fort vent du sud-ouest ; continué ma route en descendant et jeté l'ancre à Bonne-Espérance à 1.45 p.m. M. Whitely encore ici, mais la plus grande partie de l'équipage est partie. La pêche a été bonne ; il y a encore du poisson en eau profonde. Aucune vérité dans le rapport que l'individu Dredge ait été assassiné ; il s'est noyé en visitant ses filets. La pêche à la morue au Labrador a été la meilleure qui ait été faite depuis trente ans. Le hareng a manqué partout, il est resté au large de la côte ; le seul endroit connu où il ait donné sur la côte est à la Baie Blanche, sur la côte est de Terre-neuve. Brouillard épais toute la soirée.

Samedi, 26.—A 2 a.m. le vent tourna au nord-ouest, soufflant en tempête ; obligé de jeter une seconde ancre ; à 6 a.m. le vent se calmant, parti pour la Longue-Pointe ; au large de la Longue-Pointe à 9 a.m. ; n'ayant aucune chance de débarquer, continué jusqu'à Blancs Sablons. La pêche de la morue a été bonne ; sur le Grand emplacement (*Big room*) ils en ont pris 10,000 quintaux, et environ 3,000 sur l'île Greenly ; le poisson a donné en très grande abondance durant la première semaine d'août, et a disparu ensuite complètement. A bord à 3 p.m. et filé jusqu'à Bras d'Or, où je jetai l'ancre à 4.30 p.m. ; fort vent du nord-ouest ; descendu les deux ancres. Rempli les réclamations de gratification pour ce voisinage. Quelques-unes des familles ici sont bien pauvres ; ils ont eu la grippe au début de la pêche, mais tandis que les bateaux des frères Penny, depuis le 8 août, ont pris à la ligne et à l'hameçon de 30 à 40 quintaux, ces gens n'ont pas pris plus d'une couple de quintaux chacun. Ces familles de Jones qui, il y a quelques années, étaient riches, et dépensaient de l'argent d'une manière extravagante, sont si pauvres maintenant qu'elles n'ont pas même de bateaux pour faire la pêche ; ils possèdent la meilleure pêche sédentaire aux phoques sur la côte, mais ils n'ont pas les agrès nécessaires pour cette chasse.

Dimanche, 27.—A l'ancre dans le Bras d'Or. Soufflant une brise fraîche du sud-ouest. Temps lourd et nuageux.

Lundi, 28.—Brouillard toute la nuit. A 6 a.m. envoyé la chaloupe à l'île au Perroquet pour enlever le bâtiment construit pour se mettre à l'abri par ceux qui avaient tendu des rets sur la côte pour prendre des phoques au printemps, au grand dommage des pêcheurs de phoques sédentaires. Dans le cours de l'été j'avais donné avis aux propriétaires de ces bâtiments de les enlever avant le 15 septembre, ou que je les détruirais. Le temps s'éclaircit. Parti à 10 a.m., pour Bonne-Espérance, où je jetai l'ancre à 3.15 a.m. Un très grand iceberg au large d'ici. Reçu de M. Whitely les réclamations de gratifications pour la côte depuis la Baie du Milieu jusqu'à Chéticamp. Le vapeur *Neptune* est venu ici de Saint-Jean, Terre-neuve, pour chercher le reste des équipages qui étaient ici et à la Baie du Saumon. M. Whitely restera ici encore deux semaines.

Mardi, 29.—Pluie et brouillard, avec fort vent du sud-ouest. Resté ici toute la journée.

Mercredi, 30.—Même temps dans la matinée. S'éclaircissant à 12.45 p.m., parti pour l'ouest de la Baie Rocheuse ; à 3.10 p.m., vent soufflant en tempête avec grosse mer. Le navire n'avancant pas, vire de bord, cherche un abri sous les îles du Chien, où je jetai l'ancre à 3.40 p.m.

Jeudi, 1er octobre.—À 6 a.m. parti vers l'ouest ; arrêté à Chicatica à 9 a.m. Tout le monde prend ses quartiers d'hiver ; pas de vaisseaux dans les environs. Continué en remontant le Rigolet jusqu'à la Grande Meccatina, où j'arrivai à 3 p.m. Pas de vaisseaux dans le voisinage. Gaumont dit que la pêche en eau profonde est bonne, mais récemment le temps a été si orageux que les bateaux sont rarement sortis. Continué jusqu'à la baie des Moutons, où je jetai l'ancre à 4.30 p.m. Les gens ont bien réussi ; les bateaux ont pris en moyenne de 50 à 60 quintaux. Ils continueront à pêcher jusqu'à ce que la glace prenne. J'ai reçu ici un grand nombre de demandes de permis de trappes à morue. Maintenant que les droits sont baissés, ils ont tous intention de changer leur seines en rets. Je leur conseillai de se réunir afin de divi-

ser entre eux quelques permis de rets à enclos, parce qu'ils ne pouvaient pas tous espérer avoir des permis.

Vendredi, 2.—Parti à 5.20 a.m.; pluie et vent d'est. A 9 a.m. arrêté à Harrington. Les gens se mettent aujourd'hui dans leurs quartiers d'hiver en haut des rivières. Ils n'ont pas aussi bien réussi ici qu'à la Baie des Moutons, parce qu'ils ont tous manqué la meilleure migration du poisson. Les bateaux ont pris en moyenne 40 quintaux. Ici, comme à la baie des Moutons, ils désirent tous avoir des permis de tendre des rets à morue. Je leur ai donné le même conseil. On a pris un peu de hareng ici. Parti à 10 heures a.m. Passé le Cap Whittle à 3 p.m. Fort vent du sud, avec pluie; distance parcourue vers Natashquan. A 11.40 p.m. vent sud-est, avec pluie et brouillard. Forte houle; tourné la tête du navire vers la haute mer et attendu le jour.

Samedi, 3.—A 3 a.m., demi-brise et mauvais temps. Aucun espoir d'attérir à Natashquan, ou de débarquer à Anticosti, et filé jusqu'à la Pointe aux Esquimaux. A 9 a.m. aperçu l'île des Chasseurs et dirigé vers terre. Jeté l'ancre dans le havre de la Pointe aux Esquimaux à 1.30 p.m. Les vaisseaux ne sont pas encore partis pour Québec. La pêche à la morue faite ici en bateaux a été bonne depuis le 1er août. Cela savva ces gens, qui n'auront pas besoin d'aide de l'extérieur, bien qu'ils se préparent à en demander. Partout ailleurs sur la côte, les gens, en dépit de la perte causée par la maladie, sont à l'aise; cependant, il y en a qui sont très pauvres. Le fait est que leur voyage d'été au Labrador à la recherche de la morue est une farce. Ils croisent sur toute la côte et reviennent ici avec une moyenne de 100 quintaux par vaisseau, tandis que tous les autres vaisseaux, la plupart étrangers à la côte, ont fait de bons voyages; et à Natashquan, des bateaux montés par un homme et un jeune garçon ont pris en moins d'un mois une moyenne de 120 quintaux. Eu égard à ces faits, ces gens ne méritent aucune sympathie. Le garde-pêche Gaudin est venu ici et a continué vers l'ouest. A bord à 3 p.m. et parti pour Mingan, où je jetai l'ancre à 6 p.m. Nous avons intention de mettre le vaisseau à terre lundi et d'essayer de nettoyer sa coque, qui est devenue très sale.

Dimanche, 4.—A l'ancre à Mingan; examiné la plage pour trouver un endroit uni pour échouer le navire et planter des piquets pour le maintenir en position.

Lundi, 5.—Prêts à 2 a.m.; eau haute pour amener le navire sur la plage, mais il souffle une forte brise de l'est, avec une grosse houle entrant dans le havre; il n'est pas sûr d'échouer le navire; à 6 a.m. mis des hommes à gratter la coque aussi loin que nous pouvions atteindre, ayant mis le navire en carène autant que possible. Nous trouvons, si nous grattons trop fort, que toute la peinture s'enlève. Le rouge de plomb que nous avons mis sur la coque ce printemps n'a pas tenu, et il servirait de rien d'en mettre encore; nous devons employer de la peinture métallique brevetée, comme on s'en sert sur la plupart des vaisseaux en fer. Soufflant en tempête toute la journée avec pluie et brouillard. Pendant la dernière semaine nous avons tenu l'équipage à marteler l'intérieur du gaillard d'avant pour enlever la rouille; nous avons commencé aujourd'hui à le peindre. Nous avons trouvé que le tuyau de renvoi de l'évier de la cuisine était brisé juste à sa sortie à travers la coque; les mécaniciens l'ont réparé. Nous martelerons et peindrons autant de l'intérieur du navire que nous pourrions avant de retourner à Québec; télégraphié à Gaudin à Sheldrake que j'irais le prendre demain.

Mardi, 6.—Même temps jusqu'à midi, lorsque le temps s'éclaircit et le vent tourna à l'ouest; parti à 12.40 p.m. pour Sheldrake; en dehors de Paroquet le vent tourna à l'ouest-nord-ouest, et commença à souffler au large de Magpie; à 3 p.m., vent soufflant en tempête avec forte houle; aucun espoir de débarquer à Sheldrake, gardé le navire au large sous toile et vapeur; tourné la Pointe-Ouest, Anticosti, à 6.45 p.m. La Pointe Renommée devant nous à 11.40 p.m.; le navire se comportant mal à lamer parce qu'il est trop léger.

Mercredi, 7.—Tourné le cap de Gaspé à 3.20 a.m. et entré à Gaspé, où je jetai l'ancre à 6 a.m. Télégraphié au capitaine Gordon. Fini de peindre l'intérieur du gaillard d'avant; donné un faux côté au navire et peinturé la coque aussi bas que possible; signaux de tempête levés.

Jeudi, 8.—Brise du nord-ouest avec pluie et grésil.

Vendredi, 9.—Le temps se calmant; allé sous vapeur au quai Lowndes et pris à bord un chargement de poteaux de télégraphe pour les îles de la Madeleine.

Samedi, 10.—Parti de Gaspé pour les îles de la Madeleine à 6 a.m.; rencontré le vapeur fédéral *Alert* entrant à Gaspé; arrêté à Malbaie à 10 a.m.; pêche à la morue, médiocre; éperlan arrivant; encornet abondant. Continué à 11.30 a.m. vers les îles de la Madeleine; vent ouest-sud-ouest; à 4 p.m. fort vent nord-est.

Dimanche, 11.—Aperçu le Trépassé à 2 a.m.; resté dans les environs de la Pointe Ouest et de l'île de l'Entrée; jeté l'ancre à l'abri de terre sous l'île All Right; à 8 a.m. demi-brise du nord-nord-est; aucune chance de débarquer les poteaux aujourd'hui. Les vaisseaux de l'île partiront dans quelques jours pour Halifax avec du poisson et de l'huile, et en rapporteront des provisions d'hiver; aucun navire étranger dans les environs; pêche finie.

Lundi, 12.—Venté fort toute la nuit, modérant à 9 a.m.; ancré sous l'île de la Pierre-à-Meule; fait deux radeaux de poteaux de télégraphe et les tira à terre dans l'anse Leslie, au Cap aux Meules; tout rendu à terre à 12.15 p.m. et placé sous la garde de M. LeBourdais, surintendant de la ligne de télégraphe; parti de suite pour Pictou pour faire du charbon; la Pointe de l'Est de l'île du Prince-Edouard devant nous à 8 p.m.

Mardi, 13.—Jeté l'ancre à Pictou à 4.20 a.m.; à 8 a.m. je me rapportai à bord du vapeur fédéral *Acadia*, et reçus des ordres du capitaine Gordon de croiser autour du Cap-Breton et au large de la Pointe Est de l'île du Prince-Edouard; descendu sous vapeur jusqu'à la mine *Acadia* et pris 58 tonnes de charbon.

Mercredi, 14.—Finis de prendre du charbon; embarqué 178½ tonnes de charbon; poussé dans le courant et nettoyé le navire; demi-brise; vent sud-est avec brouillard et pluie; signaux de tempête levés; reste ici.

Jeudi, 15.—Le temps s'éclaircit; parti de Pictou à 5.45 a.m.; dirigé vers Chéticamp; à 8 a.m. vent frais du nord-ouest; rallié la terre sous la Pointe-Est, I.P.-E.; vent et mer augmentant, entré à Georgetown et jeté l'ancre à midi. Une goélette arrivée de Chéticamp rapporte que tous les pêcheurs de maquereau des Etats-Unis ont quitté cette partie de la côte.

Le temps modérant à 2.15 p.m., parti de Georgetown et descendu jusqu'à la Pointe de l'Est, où je jetai l'ancre à l'abri de terre à 6 p.m. Pas de vaisseau dans les environs. Vent sud-ouest avec pluie.

Vendredi, 16.—A 2.15 a.m. parti pour Chéticamp; aperçu l'île à 7 a.m. Brouillard, pluie et vent du sud-est à 8 a.m.; jeté l'ancre à l'abri de terre au sud de l'île Chéticamp; débarqué et visité l'emplacement de pêche des MM. Robin. Pas de vaisseaux des Etats-Unis dans les environs; ceux qui étaient ici sont partis mardi dernier pour tourner le Cap Nord. A bord à 10 a.m.; vent soufflant de l'ouest à 11 a.m.; parti pour la Baie Aspy à 12 a.m. Brouillard devenant épais, avec vent frais du nord-est; viré de bord pour traverser par le détroit, parce que nous aurons bien probablement du vent du nord-ouest, lorsque le temps s'éclaircira. L'île Wolfe devant nous à 2.15 p.m. L'île Henry à 5.15 p.m. Tourné autour de l'île Smith et remonté jusqu'à Port-Hood, où je jetai l'ancre à 7 p.m. Mauvais temps toute la journée; vent de tous côtés, avec bourrasques, forte pluie et tonnerre.

Samedi, 17.—Brise farîche du nord-est toute la journée avec pluie et brouillard.

Dimanche, 18.—Tempête finie; léger vent sud-est avec brouillard tout l'avant-midi; s'éclaircissant à midi; vent sud. Parti à 1 p.m. pour Port-Hawkesbury, où je jetai l'ancre à 4.30 p.m. Pas de pêcheurs dans les environs.

Lundi, 19.—Lévé l'ancre à 5.40 a.m., et descendu le détroit. Léger vent du sud-sud-est; au large du rocher Cerberus à 8.30 a.m. Vent tournant à l'est et fraîchissant; la mer se formant; apparence de mauvais temps; le navire n'avance pas. Aucun espoir d'atteindre Louisbourg avant la nuit; viré de bord et entré à Arichat, où je jetai l'ancre à 9.30 a.m. Fraîchissant à une brise de l'est, avec pluie et brouillard. A 4 p.m., une forte brise soufflant, il a fallu descendre la seconde ancre pour affermir le navire. A 10 p. m. obligé de maintenir la machine prête au cas où les chaînes se briseraient pendant les coups de vent.

Mardi, 20.—Brise modérant à 2 a.m.; levé les ancres et à 6 a.m. Parti pour Louisbourg. A 11 a.m. au large du Cap Rouge. Grosse mer de bout; vent fraîchissant de l'est; le navire n'avancant pas. Encore aucune chance d'attérir à Louisbourg. Renoncé à ce projet et retourné par le détroit. Tourné l'île Smith à 6.50 p.m., et rallié la terre au Cap Saint-Laurent. Vent d'est avec fortes bourrasques au large de la terre.

Mercredi, 21.—A 2 a.m., au large de la Grande Anse. Rencontré une forte mer du nord-est, vent soufflant en brise. A 2.30 a.m. vent soufflant en ouragan. Le navire n'avance pas du tout. La chaloupe partit à la dérive et emporta l'espar. Assujéti le bateau et attaché les autres avec les cordages supplémentaires; tout à fleur d'eau; lancé le navire au large et essayé de nous rendre à l'abri de terre; à 4.20 a. m. aperçu le phare de Chéticamp; à 8 a.m. tout près de l'île Wolf. Vent ne soufflant pas tout à fait aussi fort, et moins de mer. Resté tout près de terre jusqu'à 11 a.m., lorsque nous nous éloignâmes de terre et filâmes vers Georgetown, où nous jetâmes l'ancre à 5 p.m.

Jeudi, 22.—Procuré un nouvel espar pour la chaloupe. Temps couvert avec ondées; vent tournant au nord-ouest. Parti de Georgetown à 11.45 a.m. La Pointe de l'Est en face de nous à 4 p.m. Dirigé la course vers le Cap Saint-Laurent.

Vendredi, 23.—Le Cap Saint-Laurent devant nous à 12.10 a.m. Temps clair; forte houle de l'est. Doubé le Cap-Nord et continué en suivant la terre. A la pointe du jour aperçu plusieurs goélettes au large d'Ingonish; aucun vaisseau dans les environs du Cap Nord ou de la Baie Aspy. Passé tout près de *Norumbega*, du *Governor Butler* et du *Lizzie M. Center*, tous à l'ancre bien au large de la côte. Entré à Ingonish; jeté l'ancre et débarqué à 8.30 a.m. Passé à la douane. Toutes les espèces de pêche médiocres; ni les bateaux, ni les goélettes n'ont pu rien faire avec le temps que nous avons eu récemment. Une goélette venue de Terre-neuve rapporte avoir vu un grand banc de maquereau à environ 25 milles au large vers le sud-est; on pense que c'est le maquereau de la baie qui gagne le large. Une flotte de six goélettes des Etats-Unis dans les environs d'ici. La morue abonde mais la boîte est rare. A bord à 10 a.m., et parti pour Sydney. Léger vent d'est. A 11 a.m. un brouillard épais s'éleva avec pluie et vent frais de l'est. A 1.30 p.m. aperçu la Pointe Basse et entré dans le Vieux Sydney, et jeté l'ancre à 3 p.m. Signaux de tempêtes levés; demi-brise de l'est. Reçu ici des ordres du capitaine Gordon de rester dans ces parages jusqu'au 28, et le 31 de rencontrer le professeur Carpmael, venant par le vapeur *Admiral*, à Gaspé, et de le mener à Anticosti et de l'en ramener.

Samedi, 24.—Forte pluie; vent sud-ouest; à 7.30 a.m., parti pour Sydney-Nord, où je jetai l'ancre à 8.20 a.m.; à 9.10 a.m., parti pour monter à bord des vaisseaux de pêches dans le havre.

Nom.	Port.	Ton-nage.	Equi-page.	Mode de pêche.	Observations.
Nereid	Gloucester, E.-U.	92	18	Banq. pêc. la mor.	600 qtx.
Mascot	do	77	14	do ..	Assez bien.
Ethel M. Jacobs	do	125	17	Sein. de maquer.	18 brls.
John S. Preston	do	88	14	Banq. pêc. la mor.	
Nonumbega	do	120	17	Sein. de maquer.	40 brls.; 800 par saison.
Yosenuite	do	115	17	do ..	18 do
Hattie M. Graham	do	133	17	do ..	20 do
Lizzie M. Carter	do	77	17	do ..	18 do

Ces vaisseaux sont tous entrés hier soir; le *Laurel* et le *Governor Butler* sont entrés à Ingonish. A bord à midi. Les seineurs ne s'attendent pas à rester longtemps sur la côte; ils disent tous que le temps est trop mauvais pour faire quoi que ce soit. Le *Governor Butler* a passé à travers sa seine jeudi et l'a brisée. A 2 p.m., soufflant une demi-brise de l'ouest-sud-ouest, obligé de jeter une seconde ancre.

Les seineurs pensent tous que le gros maquereau gras de la baie se trouve au large entre le Cap Nord et l'île Flint, et gagne le sud.

Dimanche, 25.—Le même temps continue; s'éclaircissant vers le soir; vent soufflant de l'ouest-nord-ouest, avec bourrasques de neige.

Lundi, 26.—La flotte a quitté le port à 6 a.m., et est restée au large de la côte. A 9.30 a.m. nous levâmes l'ancre et sortîmes. La flotte de pêche au maquereau est dispersée sur une distance de 15 milles au large de la côte. Vent nord et nord-est de la Pointe Basse. Nous nous dirigeâmes vers l'est en tournant l'île Flint et descendîmes dans la direction de Scatterie; aucun navire de pêche dans cette direction. A 2 p.m. viré de bord et revenu vers le Vieux Sydney, où nous jetâmes l'ancre à 6 p.m.; vent frais du sud-est, pluie et brouillard.

Mardi, 27.—Même temps; à 9 a.m. sorti et jeté l'ancre; à 10 a.m. sous le phare sur le Spit; pluie et brouillard toute la journée; vent sud-sud-est.

Mercredi, 28.—Parti au point du jour à 5.45 a.m. pour Paspébiac; à 6.45 a.m. le vent nord et nord-est devient frais, avec pluie et grésil; à 11 a.m. au large d'Ingonish. N'avancant pas contre la mer, viré de bord et rentré à Sydney-Nord, où nous jetâmes l'ancre à 3.30 p.m. Toute la flotte de pêche au maquereau est à l'ancre à Ingonish en arrière de la barre.

Jeudi, 29.—Soufflant une forte brise du nord-nord-est; tous les vaisseaux qui étaient sortis sont rentrés, et rapportent que la mer est très forte en dehors. La flotte de pêche au maquereau est toute entrée à Ingonish aujourd'hui. Gros temps pour traverser. Le *Lizzie M. Carter* a eu son clin-foc emporté en dehors du havre; abordé—

Nom.	Port.	Tonnage.	Équipage.	Mode de pêche.	Observations.
Laurel.....	Gloucester, E.-U	119	17	Sein. de maquer.	2 mois ; 90 brils.
Governor Butler	do	87	16	do ..	3 semaines ; 25 brils.

Aucun d'eux n'a pris quoi que ce soit depuis qu'ils sont venus ici la dernière fois. Ils rapportent que le maquereau est à 20 milles au large, s'en allant vers l'est. Depuis une semaine il n'a pas été possible un seul jour de lever une seine. Neige par intervalles durant la journée.

Vendredi, 30.—Parti pour Gaspé à 5.45 a.m. Fort vent d'ouest. Laissé la flotte dans le havre. Passé le Cap Nord à 12.15 p.m. Pas de bateau dehors. Fort vent d'ouest et mer de l'avant jusqu'au Rocher aux Oiseaux, devant nous à 10.30 p.m.

Samedi, 31.—2 a.m. vent d'est et neige. Neige toute la journée avec forte brise. Aperçu l'île Bonaventure à 2 p.m., et entré à Gaspé et jeté l'ancre à 6 p.m. Brise de l'est.

Dimanche, 1er novembre.—Le steamer *Admiral* arrivé que ce soir, étant resté dans la baie de Port-Daniel hier. Rencontré le professeur Carpmael.

Lundi, 2.—A l'ancre dans le bassin de Gaspé à attendre de nouveaux ordres. Forte brise du nord-ouest; gelant dur, 18° au-dessous de zéro. Ordres d'attendre le prochain voyage de l'*Admiral*.

Mardi, 3.—Même temps. Bassin gelé.

Mercredi, 4.—Temps modéré.

Jeudi, 5.—Le steamer *Admiral* arrivé à 1 a.m. Rencontré M. Trudel, de la douane; je le pris à bord et partis à 1.45 a.m., pour la Pointe du Sud-Ouest, Anticosti. Jeté l'ancre à la Pointe du Sud-Ouest à 9.45 a.m.; débarqué M. Carpmael et un marégraphe. Parti à 11 a.m. pour la Pointe Ouest et la Baie des Anglais pour prendre les passagers et l'équipage naufragé du *Gleaner*. Doublé la Pointe Ouest à 5 p.m. Jeté l'ancre dans 11 brasses au large de la Baie des Anglais à 6.15 p.m. Pris les gens et le bagage à bord et parti à 8.05 p.m. pour revenir à la Pointe Sud-Ouest.

Vendredi, 6.—A l'ancre à la Pointe Sud-Ouest à 3.30 a.m. A 5 a.m. envoyé la chaloupe à terre pour chercher le professeur Carpmael, et à 6 a.m. parti pour la côte sud. Débarqué les 25 naufragés à l'île Bonaventure à 2 p.m.; à 2.15 p.m. parti pour Gaspé, où je jetai l'ancre à 6.10 p.m. Débarqué le professeur Carpmael. Bassin gelé. Thermomètre 9° au-dessus de zéro F. Parti à 8.30 p.m. pour le fleuve et la côte nord pour le service de la douane.

Samedi, 7.—Le Cap de la Madeleine devant nous à 9.10 a.m. Dirigé vers Cawees à 5.30 p.m. Ne pouvant pas atteindre Cawees à cause de la noirceur, changé de course et dirigé vers l'île aux Œufs. Jeté l'ancre en dedans du phare de l'île aux Œufs à 8.45 p.m., avec beau temps et mer calme ici. Depuis notre départ de Gaspé nous n'avons marché que six nœuds, d'après le loch. Vu aucun navire dans le fleuve aujourd'hui.

Dimanche, 8.—Parti de l'île aux Œufs à 4 p.m. et descendu à Cawees au jour, à 6.10 a.m. Resté en arrière des Cawees. Pas de vaisseaux dans les environs. Sorti de nouveau et parti pour Saint-Nicolas. La Pointe des Monts devant nous à 11 a.m.; à 12.45 p.m. à la hauteur de Saint-Nicolas. Vu un petit vaisseau en dedans; arrêté le navire et monté à bord avec M. Trudel. C'est la goélette *Java*, Luc Cormier, venant de Québec, à destination de la Pointe aux Esquimaux, avec des passagers et des provisions. Il rapporte que deux goélettes étrangères sont montées en dehors hier. A bord de nouveau à 2 p.m.; remonté jusqu'à Saint-Pancréas. Entré à 3 p.m.; pas de vaisseaux là. Passé autour des battures de Manicouagan. Le phare flottant devant nous à 5.10 p.m. Gouverné vers le Bic. Fort vent sud-est toute la journée. Devant le phare du Bic à 5.55 p.m. Orages de neige.

Lundi, 9.—Devant le phare de l'Île Verte à 3.45 a.m. Couru jusqu'à Saint-Denis et au Cap aux Outardes, sur la côte nord, à 10 a.m. Jeté l'ancre entre l'Île au Coudre et Les Eboulements. A bord de nouveau à midi et remonté jusqu'à la Baie Saint-Paul, où je jetai l'ancre à 1 p.m. Aucun signe de vaisseaux dans les environs.

Mardi, 10.—Parti au jour et descendu. A 9 a.m. aperçu une goélette remontant au large de Saint-Denis, l'examinai, et reconnu que c'était la goélette de commerce *Stadacona*, capitaine N. Blais, revenant de Blancs Sablons; continué à descendre; à 1.30 p.m. jeté l'ancre en aval des Brandy-Pots, afin de surveiller les deux chenaux; à 3 p.m. vu le vapeur fédéral *Druid* remontant près de l'Île Verte; levé l'ancre et traversé à la Rivière du Loup pour lui parler; jeté l'ancre au large du quai à 4.30 p.m.; monté à bord du *Druid*; le capitaine Demers était descendu au Bic; il revient de là ce matin, n'a vu aucun vaisseau en aval excepté le *Maria*, capitaine Ed. Joncas, commerçant, venant du Labrador, et rentrant; à 9 p.m. vu une goélette venant ici, en dehors, allé à sa rencontre à la rame avec M. Trudel, c'est le transport *Cardigan*, sortant. Le vapeur *Saguenay* est arrivé de Québec; il rapporte que le remorqueur *Dauntless* est aussi sorti au service de la douane; il a remorqué à Québec, sous saisie, lundi, la goélette *Marie Vigilante*, saisie au large du Cap aux Outardes. C'est un des vaisseaux que nous cherchions.

Mercredi, 11.—Parti au point du jour, à 5.45 a.m., et remonté en dedans de l'Île au Coudre jusqu'à la Baie Saint-Paul, où je jetai l'ancre à midi; en remontant nous avons rencontré le *Dauntless* qui descendait. M. Trudel descendit à terre et saisit un petit lot de contrebande. A 12.30 p.m. parti de nouveau pour descendre; à 5.30 p.m. rencontré le *Druid* à la hauteur des Pèlerins remontant en remorquant les bouées à gaz. Le capitaine Demers nous cria qu'une goélette remontait du côté nord de l'île au Lièvre. Continué à descendre au sud de Brandy-Pots, aperçu deux goélettes, les abordai, l'une est la *Maria*—capitaine Joncas—rentrant avec du poisson, de l'huile et des passagers du Labrador; l'autre, un autre des vaisseaux que nous cherchons, le *Willie*—capitaine Blouin; ce vaisseau était allé à Saint-Pierre, et en faisant des recherches M. Trudel n'a rien trouvé à bord si ce n'est quelques barils d'huîtres. Resté à l'ouest de Brandy Pots et jeté l'ancre à 6.30 p.m.; vent sud-est avec pluie et grésil. Le *Dauntless* à l'ancre près de nous; à 11 p.m. le vent tourna au sud-ouest; obligé de changer notre mouillage pour aller du côté est du Pot; le *Dauntless* fit de même.

Jeudi, 12.—Brouillard toute la nuit; à 6 a.m. vent d'ouest; parti pour descendre, le *Dauntless* nous suivant; en aval du phare flottant de l'Île Rouge aperçu une petite goélette se dirigeant vers la côte nord; dirigé sur elle, le *Dauntless* faisant deux milles contre nous un arriva avant nous; en l'abordant nous trouvâmes que c'était un petit baïeau de la rive sud à destination d'une station forestière sur la côte nord, avec de l'avoine et du bœuf. Continué notre route et passé le long du phare flottant de l'Île Rouge; il rapporte qu'une grande goélette chargée est passé hier en remontant le long de la côte nord; c'est le même vaisseau que vous a signalé le *Druid*. Aperçu le phare flottant de Manicouagan remontant en louvoyant bien loin en aval; descendu jusqu'à ce phare, le *Dauntless* nous suivant. Le capitaine Leblanc rapporte avoir vu deux goélettes, une, la grande goélette chargée est remontée hier en longeant la côte nord, l'autre une petite goélette qui arrive juste en vue au loin dans la direction du Bic. Le *Dauntless* fonda sur elle (c'était la *Marie-Rose* avec un plein chargement de contrebande); comme nous ne pouvons l'atteindre avant le *Dauntless*, nous décidâmes de revenir et de suivre celle qu'on a rapporté comme remontant par le nord. Couru jusqu'au nord de l'île Rouge, de l'île Blanche et de l'île au Lièvre; ici nous rencontrâmes une goélette qui descendait et qui rapporte qu'il y a au large de Kamouraska trois goélettes qui remontent en louvoyant. Ces goélettes doivent être les deux que nous avons abordées hier soir et celle que nous cherchons. A 7.15 p.m. hélé le phare flottant de la traverse d'en bas; il rapporte qu'il n'est pas passé de goélettes aujourd'hui vers l'intérieur. Sud-ouest orageux avec neige et grésil. Remonté jusqu'à l'Île aux Grues, où nous jetâmes l'ancre à minuit. Les goélettes, qui doivent être en aval de nous, devront probablement venir ici pour jeter l'ancre avec la marée montante, et rien ne peut passer sans être vu.

Vendredi, 13.—Au point du jour aperçu nos trois goélettes à l'ancre en aval de nous; descendu vers elles; les deux premières étaient la *Maria* et la *Willie*, déjà abordées, et l'autre une goélette chargée avec trois focs est la *P. Savard*, capitaine Savard, venant de la Baie des Vaches à destination de Montréal avec du charbon. Décidé ici comme nous l'étions près de Québec et que nous manquions d'huile et de provisions, de nous rendre jusqu'à la ville et de prendre des approvisionnements; ancré au large du quai de la Reine à 1.30 p.m. Pris à bord les approvisionnements nécessaires pour une semaine et parti à 4 p.m. pour redescendre.

Samedi, 14.—Neige. A l'ancre au large de Saint-Denis à 2 a.m. Le temps s'éclaircit à 6 a.m. avec fort vent d'ouest; continué à descendre. A 12.30 p.m. passé les Brandy Pots. Le *Dauntless* à l'ancre vers l'est. Après que nous fûmes passés, le *Dauntless* leva l'ancre et nous suivit. Se regeant à côté de nous, M. Robitaille, l'officier de douane à bord, nous héla et dit qu'il voulait me parler. Il dit qu'il savait où se trouvait la *Marie Rose*. Il était venu près d'elle, mais son équipage ne voulut pas lui permettre de monter à bord, et il voulait de l'aide pour monter à bord et la saisir. Je répondis à M. Robitaille que je croisais sous les ordres de M. Trudel, mais comme notre but était de saisir des contrebandiers, que s'il voulait me montrer la *Marie Rose*, je verrais à ce qu'il fut protégé lorsqu'il la saisirait. Il me répondit que c'était tout ce qu'il demandait. Il retourna à bord du *Dauntless*, qui s'éloigna alors de nous et descendit le fleuve en avant de nous, en marchant lentement pour nous attendre. Un peu en aval de l'Île Blanche le *Dauntless* mit le cap sur la côte nord. Nous ne l'avons pas suivi, parce que nous n'étions pas assez loin en aval pour éviter le récif de l'Île Blanche. Justement alors nous aperçûmes une goélette qui remontait en louvoyant au large de l'extrémité ouest de l'Île Verte. Il soufflait alors un fort vent du nord-ouest. Nous dirigeâmes vers la goélette, et le *Dauntless* changea sa course et se dirigea vers elle aussi, hissant son drapeau tout en marchant à pleine vitesse, en nous laissant bien loin en arrière. La goélette, voyant les deux bateaux à vapeur venir dans sa direction, descendit sa grande voile, vira vent arrière et se dirigea vers le bord sous sa misaine et son foc, passant entre l'Île Verte et la terre ferme. Nous continuâmes à marcher aussi loin que nous l'osâmes, et nous rencontrâmes le *Dauntless* qui revenait. Il ventait trop fort dans le temps, et la houle était trop forte pour envoyer les chaloupes. Nous virâmes de bord et restâmes au large, le *Dauntless* allant dans la direction de la Rivière-du-Loup. Nous continuâmes dans

la direction de l'Île Rouge, dans le but de jeter l'ancre à l'abri de l'Île Rouge, et aussi pour voir si la goélette que nous croyions être la *Marie Rose* était passée ou non juste en arrière de l'Île Verte. Voyant qu'elle n'était pas passée, nous arrivâmes à la conclusion qu'elle avait jeté l'ancre sous l'Île Verte, où elle échouerait lorsque la marée baisserait. L'eau était haute lorsqu'elle entra. Descendu à quelque distance. Pas de signe de goélette. Le vent et la mer grossissant, nous virâmes de bord et rentrâmes à l'abri de l'Île Blanche dans l'intention d'y rester jusqu'à ce que la brise s'apaisât. Jeté l'ancre à 3.30 p.m.; il gèle fort, la glace se forme partout où tombe l'embrun. Le *Dauntless* après un certain temps sortit de la Rivière-du-Loup et jeta l'ancre à l'abri de Brandy-Pots. A 7.30 p.m. le temps se calme; levé l'ancre et resté entre le récif ouest et l'Île Verte et la terre ferme de Cacouna dans 5 $\frac{3}{4}$ brasses d'eau, où nous jetâmes l'ancre à 8.45 p.m. Envoyé la baleinière avec le premier officier et M. Trudel, en arrière de l'Île Verte, à la recherche de la goélette.

Dimanche, 15.—Bateau revenu à 1.30 a.m., n'a vu aucun signe de goélette. Resté jusqu'au jour, à 6 a.m., lorsque nous sommes partis pour le phare flottant de l'Île Rouge, pour prendre de nouveaux renseignements. A 8 a.m., remarqué que le phare flottant avait quitté son poste. Retourné vers Trois-Pistoles, et jeté l'ancre en aval de l'île aux Basques, et envoyé la chaloupe avec M. Trudel pour accoster une goélette aperçue en arrière de l'Île au Basque. C'était une goélette de Sandy Bay, remontant avec du poisson, etc. Les gens de cette goélette rapportent avoir vu trois goélettes, une grande et deux petites, passer en arrière de l'Île Verte, hier soir, et se diriger loin dans le nord. Parti à 9.35 a.m., pour l'Île aux Coudres, par le chenal nord. Fort vent nord; forte gelée. Passé au havre aux Basques et à la rivière Noire, où j'ai vu deux goélettes. Ce sont des caboteurs de la localité débarquant des approvisionnements. Jeté l'ancre au large de la baie Saint-Paul à 10.30 p.m. Envoyé la chaloupe à terre, et appris que la goélette *Busy* était entrée jeudi soir sous l'Île au Coudre et avait débarqué sa cargaison. Remonté à bord à 11.30 p.m., et parti pour redescendre en suivant le chenal nord.

Lundi, 16.—A 4 a.m. le vent changea à l'est; à 8.10 a.m. fort vent du nord-est, avec grosse tempête de neige; alors au large du Bon-Désir, sur la côte nord. Viré de bord; inutile de descendre plus bas par un temps pareil. Traversé du côté sud pour se diriger vers le canon d'alarme de l'Île Verte. Entendu le canon et remonté à la Rivière-du-Loup. Le temps s'éclaircissant, jeté l'ancre au large de la Rivière-du-Loup à 12.30 p.m. Abordé ici deux petites goélettes à l'ancre. Elles appartiennent aux Escoumains et descendent avec des provisions et du charbon. A 3 p.m. levé l'ancre et filé sous le côté est de Brandy-Pots, où je jetai l'ancre à l'extrémité inférieure de l'Île au Lièvre à 4 p.m. A 7 p.m., vent d'est, avec pluie et grésil.

Mardi, 17.—Temps plus doux, vent nord-est avec brouillard et pluie; décidé de remonter et de rester près de l'Île au Coudre, en cas où la *Marie-Rose* essaierait de rentrer à la faveur du brouillard; traversé à la Rivière-du-Loup à 10 a.m.; passé au bureau du télégraphe pour savoir s'il y avait des nouvelles pour nous; rien à ce bureau; parti à 10.30 a.m., en amont de l'Île au Lièvre; hélé le phare flottant de l'Île Rouge qui remontait en louvoyant; il rapporte qu'il n'est passé aucun vaisseau dernièrement; il n'a pas vu le *Dauntless*; traversé à la côte nord, et à 2.30 p.m., jeté l'ancre sous la Pointe de la Poule, en aval de la Malbaie; envoyé la chaloupe à terre; chaloupe revenue à 4.30 p.m., apportant la nouvelle que le *Dauntless* avait été vu hier, remontant le fleuve en remorquant une goélette; à la réception de cette nouvelle je décidai, sur ordre de M. Trudel, de retourner à Québec; à 4.45 p.m., levé l'ancre pour Québec; à 5 p.m., forte brise avec bourrasques et pluie; le vaisseau n'avance pas; obligé de le maintenir contre la mer et le vent en allant vers Saint-Denis; marée baissante; jeté l'ancre en aval de Saint-Denis à 8 p.m., dans 9 brasses d'eau avec 60 brasses de chaînes; à 10 p.m. le navire allant à la dérive; jeté une seconde ancre.

Mercredi, 18.—A 1.15 a.m. levé les deux ancrs; parti pour Québec; forte gelée; à 9.30 a.m. rencontré l'*Alert* et le *Druid* qui descendaient; amarré au quai de la Reine à midi; débarqué M. Trudel.

Jeudi, 19.—Reçu ordre de me remettre à l'ouvrage et d'envoyer *La Canadienne* avec le capitaine Bélanger, en bas du fleuve, de nouveau au service de la douane; *La Canadienne* partie pour descendre à 8 p.m. avec MM. Cameron et Trudel et un certain nombre de constables spéciaux.

Vendredi, 20.—*La Canadienne* jeta l'ancre sous l'Île au Coudre; à 4 a.m. débarqua les officiers de douanes et leurs hommes; les reprit à bord à 1.40 p.m. et partit pour remonter à Québec; amarré au quai de la Reine à 9 a.m.; débarqué les officiers de douanes et leurs hommes. *La Canadienne* resta amarrée le long du quai de la Reine jusqu'au 25, lorsqu'elle alla prendre ses quartiers d'hiver dans le bassin Louise.

WM. WAKEHAM,

Commandant.

SUPPLEMENT N° 1 DU RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DES PÊCHERIES.

RELEVÉS DES PÊCHES

ET

RAPPORTS DES INSPECTEURS

ANNÉE 1891

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1892

MATIÈRES.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE DU SOUS-MINISTRE.

	PAGE.
Rapport sur la condition générale et le rendement des pêches en 1891.....	ix
Observations sur les pêches des différentes provinces—	
Nouvelle-Écosse.....	x
Nouveau-Brunswick.....	x
Ile du Prince-Édouard.....	xi
Québec.....	xi
Ontario.....	xii
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	xii
Colombie-Britannique.....	xii
Récapitulation générale—Rendement et valeur des pêches.....	xiii
Récapitulation de chaque province—Rendement et valeur des pêches.....	xiv à xx
Récapitulation par provinces—Valeur des bateaux et du matériel de pêche en 1891.....	xxi
Valeur des pêches, de 1870 à 1891, dans les provinces.....	xxii
Tableau général—Valeur du matériel de pêche, etc., de 1879 à 1890.....	xxiii
do Nombre d'hommes employés dans l'exploitation des pêcheries, de 1879	
à 1890.....	xxiv
Pisciculture.....	xxiv

1re PARTIE

ANNEXES.

ANNEXE A.—NOUVELLE-ÉCOSSE—

Rapport de M. A. C. Bertram, inspecteur des pêcheries du quartier n° 1, suivi d'un résumé des rapports des gardes-pêche.....	1
Rapport de M. Robert Hockin, inspecteur des pêcheries du quartier n° 2, suivi d'un résumé des rapports des gardes-pêche.....	11
Rapport de M. J. R. Kinney, inspecteur des pêcheries du quartier n° 3, suivi d'un résumé des rapports des gardes-pêche.....	19
Statistique des pêches du quartier n° 1, inspecteur Bertram.....	22
Récapitulation, quartier n° 1.....	30
Statistique des pêches du quartier n° 2, inspecteur Hockin.....	32
Récapitulation, quartier n° 2.....	42
Statistique des pêches du quartier n° 3, inspecteur Kinney.....	44
Récapitulation, quartier n° 3.....	58
Rendement total des pêcheries de la Nouvelle-Écosse.....	61

ANNEXE B.—NOUVEAU-BRUNSWICK—

Rapport du capitaine J. H. Pratt, inspecteur des pêcheries du quartier n° 1, suivi d'un résumé des rapports des gardes-pêche.....	63
Rapport de M. R. A. Chapman, inspecteur des pêcheries du quartier n° 2, suivi d'un résumé des rapports des gardes-pêche.....	69
Rapport de M. David Morrow, inspecteur des pêcheries du quartier n° 3, suivi d'un résumé des rapports des gardes-pêche.....	73

1RE PARTIE—ANNEXES—*Fin.*

ANNEXE B.—NOUVEAU-BRUNSWICK—

Statistique des pêches du quartier n° 1, inspecteur Pratt.....	77
Récapitulation, quartier n° 1.....	79
Statistique des pêches du quartier n° 2, inspecteur Chapman.....	80
Récapitulation, quartier n° 2.....	86
Statistique des pêches du quartier n° 3, inspecteur Morrow.....	87
Récapitulation, quartier n° 3.....	90
Rendement total des pêcheries du Nouveau-Brunswick.....	94

ANNEXE C.—ILE DU PRINCE-ÉDOUARD—

Rapport de M. Edward Hackett, inspecteur des pêcheries.....	96
Statistique des pêches.....	100
Rendement total des pêcheries de l'Île du Prince-Édouard.....	105

ANNEXE D.—QUÉBEC—

Rapport de M. Wm. Wakeham, préposé au service de la protection de pêcheries dans le golfe Saint-Laurent et le bas du fleuve, suivi d'un résumé des rapports des gardes-pêche.....	106
Statistique des pêches, golfe Saint-Laurent, commandant Wakeham.....	114
Rendement total des pêcheries, quartier du golfe.....	133
Résumé des rapports des gardes-pêche, côte sud, du Cap Chatte à la Pointe-Lévis.....	135
Résumé des rapports des gardes-pêche, côte nord, de Québec à Bersimis.....	136
Résumé des rapports des gardes-pêche, de Québec à l'Ottawa supérieur.....	136
Statistique des pêches, côte sud, du Cap Chatte à la Pointe-Lévis.....	140
Statistique des pêches, côte nord, de Québec à Bersimis.....	142
Statistique des pêches, de Québec à l'Ottawa supérieur.....	144
Rendement de la province, à l'exclusion du quartier du golfe.....	146
Rendement total de la province de Québec.....	148

ANNEXE E.—MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—

Rapport de M. Alexander McQueen, inspecteur des pêcheries, suivi d'un résumé des rapports des gardes-pêche.....	150
Récapitulation des pêches.....	161, 162
Rapport de M. F. C. Gilchrist, inspecteur, sur les pêcheries des Territoires du Nord-Ouest.....	163
Récapitulation.....	165

ANNEXE F.—COLOMBIE-BRITANNIQUE—

Rapport de M. John McNab, inspecteur des pêcheries.....	166
Saumon mis en conserves en 1891.....	168
Navires employés à la pêche aux phoques, 1891.....	170
Statistique des pêches.....	172
Rendement total et matériel.....	174
Résumé des rapports des gardes-pêche.....	175

ANNEXE G.—ONTARIO—

Résumé des rapports des gardes-pêche, par quartiers.....	177
Statistique des pêches, par quartiers.....	184
Rendement total et matériel.....	200

2e PARTIE.

OPÉRATIONS PISCICOLES.—Rapport de M. S. Wilmot, surintendant de la pisciculture (Index séparé.)

RAPPORT

SUR LES

PÊCHERIES DU CANADA

POUR L'ANNÉE 1891.

A l'honorable

CHARLES H. TUPPER,

Ministre de la marine et des pêcheries.

MONSIEUR,—Le rendement des pêcheries du Canada a produit, en 1891, une valeur de \$18,977,878.05, répartie comme suit :—

Nouvelle-Ecosse	\$ 7,011,300 53
Nouveau-Brunswick	3,571,050 70
Québec	2,008,378 74
Ile du Prince-Edouard	1,238,733 81
Colombie-Britannique	3,008,755 30
Ontario	1,806,389 68
Manitoba et les territoires du Nord-Ouest	332,969 29
	\$18,977,878 05

Soit un surplus d'un million et un quart de piastres sur l'année précédente.

Ces chiffres ne couvrent pas la consommation des sauvages de la Colombie-Britannique, du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, dont nous n'avons pas de données exactes, mais qui, croit-on, porterait certainement cette valeur à \$23,000,000.

A l'exception de la province d'Ontario, qui accuse une diminution d'environ \$200,000, dont le mauvais temps qui s'est fait sentir sur les grands lacs a été la cause principale, toutes les autres provinces ont donné une augmentation. Ce résultat est facile à constater par l'examen de la statistique.

DÉTAILS.

Le tableau suivant donne la valeur, se chiffrant par plus de \$100,000, des principales espèces de poissons qui entrent dans le commerce, ainsi que les augmentations et diminutions en valeur :—

Espèces de poissons.	Montant.	Augmentation comparée avec 1890.	Diminution comparée avec 1890.
	\$	\$	\$
Morue.....	3,827,708	394,128	
Hareng	2,294,914	336,422	
Saumon.....	2,256,248		780,321
Homard.....	2,252,421	604,077	
Maquereau.....	1,969,571	444,595	
Peaux de phoques.....	826,083	309,127	
Poisson blanc.....	791,185	23,528	
Truite.....	661,343	36,057	
Egrefin.....	525,595	6,473	
Huiles de poisson.....	353,668	43,634	
Merluche.....	315,555		61,885
Eperlan.....	277,035		6,408
Merlan.....	243,744		29,804
Flétan.....	215,469	94,797	
Gasparot.....	194,029	1,577	
Sardines.....	192,936	77,184	
Huitres.....	183,846	12,068	
Doré ...	134,130		39,290

NOUVELLE-ECOSSE.

Le rendement des pêcheries, dans cette province, a donné une augmentation de \$374,855.89, principalement produite par le maquereau, le flétan et l'aloise.

Dans le quartier n° 1, qui comprend l'île du Cap-Breton, la statistique accuse une diminution de près d'un million, dont la principale cause est attribuable au fait que la pêche a été bien moins exploitée dans le comté de Richmond, où les gens ont trouvé à s'employer dans des industries plus profitables, et à l'insuccès relatif de la pêche de la morue amené par le mauvais temps et la rareté de la boitte.

Dans le quartier du centre la capture a été bonne, au-dessus de la moyenne des quinze dernières années.

Le quartier ouest a donné une augmentation de plus de \$600,000. La pêche du saumon a été bonne ; de même celle du hareng et du gasparot. La pêche du maquereau a donné une augmentation de 50 pour 100. Celle du homard a été un véritable succès ; homards vivants et homards en conserves ont produit une plus-value de \$66,000. Malheureusement, la pêche de la morue accuse une diminution considérable.

On insiste beaucoup sur l'importance de conserver la boitte fraîche dans la glace, et les pêcheurs commencent à en comprendre les avantages.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les rapports qui nous viennent de cette province établissent le magnifique résultat d'une plus-value de \$871,995.65, créée par une augmentation de morue, maquereau, flétan, éperlan, sardine et homard.

Dans le quartier occidental, qui renferme le comté de Carleton, l'année a été réellement prospère : le rendement des pêcheries s'est chiffré par une plus-value d'au delà de \$200,000. La pêche du homard a été excellente, et les prix du marché étaient bons. La pêche de la sardine et du hareng a donné des rapports superbes. Les lois et règlements de pêche sont mieux observés que jamais, depuis que les pêcheurs se sont persuadés qu'il y va de leur avantage immédiat de ne pas les enfreindre. Grâce à la surveillance exercée par les autorités du Canada et des États-Unis, le saumon augmente, paraît-il, dans la rivière Sainte-Croix.

Dans le quartier n° 2, qui comprend la partie nord-est du Nouveau-Brunswick, le rendement des pêcheries accuse une augmentation de 40 pour 100. L'alose, le saumon, le hareng, l'éperlan, la morue, le flétan, le maquereau et le homard ont donné des rapports rémunérateurs. Un fait à noter a été la réapparition du maquereau en grande quantité.

Dans le quartier n° 3, qui comprend les comtés du centre et du nord-ouest du Nouveau-Brunswick, quoique les pêcheries n'aient pas autant de valeur commerciale que celles des deux autres quartiers, elles sont de la plus grande importance pour les habitants, car elles leur offre un ample approvisionnement de poissons alimentaires délicieux, tels que le saumon, le bar, l'alose, le hareng et le homard. Toutes ces pêcheries sont en excellente condition, sauf celle du bar, qui paraît diminuer.

QUÉBEC.

Les rapports de 1890 relevaient une moins-value de \$261,074 dans le rendement des pêcheries de la province de Québec, comparé à 1889 ; cette année la statistique établit une plus-value de près de \$400,000.

Dans le quartier du golfe Saint-Laurent la capture de poisson a été la plus considérable que l'on ait faite depuis huit ans. Dans la plupart des localités les opérations de pêche se sont continuées jusqu'à la fin même de décembre. Bien que l'augmentation ait été presque générale dans toutes les espèces de poisson, elle s'est accentuée principalement dans le rendement de la morue, qui a dépassé par près de 150,000 qtx celui de l'année dernière. Le homard, aussi, accuse une augmentation de 300,000 boîtes, et cet accroissement aurait été plus grand encore si la grippe n'était pas venue faire son apparition au moment où la pêche était dans son plein. La pêche du saumon a été très bonne sur la côte nord d'en haut. Sur la côte sud l'eau a baissé trop tôt au commencement de la saison, et le poisson n'est entré dans les rivières qu'après les grosses pluies de l'automne. La pêche des phoques a manqué. La pratique de geler du hareng pour servir de boîte se répand. On a constaté que cette boîte est excellente et peut se conserver fraîche pendant vingt-quatre heures sous les bancs des bateaux de pêche. Il est venu de Terre-Neuve sur la côte du Labrador un plus grand nombre de navires qu'à l'ordinaire. Les prix se sont maintenus élevés, bien que les marchés étrangers fussent bas.

Les pêcheries de l'intérieur ont donné une moins-value de plus de \$40,000, principalement dans les quartiers du haut du Saint-Laurent et de l'Ottawa. Le quartier de la côte sud, entre le Cap Chatte et Lévis, a fourni une augmentation de \$23,750, spécialement due à une énorme capture de hareng, tandis que la côte nord a subi un déficit de 20 pour 100. L'alose et l'anguille ont absolument manqué.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

La valeur des pêcheries de cette province accuse une augmentation de près de \$200,000, redevable en entier à la pêche du homard. La morue a donné une diminution, le maquereau et les huîtres un léger accroissement.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bien que la valeur totale des pêcheries de cette province établisse un surplus de \$472,677, le rendement du saumon accuse un énorme déficit de près de cinq millions de boîtes comparé à 1890, dû à un paquage moindre et à la baisse des prix sur le marché anglais. Quatre nouvelles homarderies ont été établies sur la rivière Fraser, et la flotte qui fait la pêche des phoques s'est augmentée de vingt-deux navires. Le capital placé dans les différentes pêcheries est estimé à \$1,679,520.

ONTARIO.

Déficit de plus de \$200,000 dans la valeur des pêcheries de la province. Ce résultat, toutefois, est plus apparent que réel, car la réduction de 1 centin par livre sur la cote du hareng représente une moins-value d'environ \$100,000, tandis que la quantité est à peu près la même que l'année dernière. Quoi qu'il en soit, le résultat de la pêche sur les lacs Huron et Érié s'est traduit par une diminution de plus de \$100,000, attribuée aux tempêtes de vent qui, dans la dernière période de la campagne, ont détruit une grande quantité d'engins de pêche.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Les relevés statistiques établissent, pour cette année, une magnifique augmentation de plus de \$100,000.

L'inspecteur McQueen, qui a charge des pêcheries de la province du Manitoba, rapporte que le poisson de toutes espèces était abondant et qu'il n'a manqué nulle part. Sur le lac Winnipeg, de grandes quantités de poisson blanc ont été capturées. Le poisson commercial a bien rémunéré, grâce aux nouveaux règlements. Quatre compagnies ont fait l'exploitation des pêcheries du lac Winnipeg, et la valeur du poisson qu'elles ont pris est estimée à \$130,038. Cinq remorqueurs à vapeur, 26 bateaux à voiles et 500 autres bateaux et canots ont été employés à la pêche dans les eaux du Manitoba. La valeur totale des captures est estimée à \$246,184.

L'inspecteur Gilchrist dit qu'il est très difficile de donner une estimation relativement exacte de la valeur du poisson capturé dans les Territoires, à cause de la vaste étendue de ce pays ; il en porte cependant la valeur à \$86,785. Le service de protection des pêcheries dans ces régions sauvages s'organise graduellement, et avant longtemps, espère-t-on, il sera complet.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Du rendement et de la valeur des pêches du Canada, en 1890 et 1891.

Espèces de poisson.	1890.		1891.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Morue	qtx. 857,734	3,433,580 00	849,838	3,827,708 00
Hareng, mariné	brls. 274,274	1,097,096 00	298,598	1,343,693 00
do fumé	boîtes. 1,354,161	340,290 25	2,386,920	596,732 25
do gelé, frais	lbs. 15,621,786	521,106 10	9,108,650	354,489 00
Homard, conserves en boîtes	“ 11,559,984	1,387,198 60	14,286,157	1,999,921 04
do dans sa carapace ou vivant	ton'x. 6,748	261,146 00	6,312 ¹ / ₂	252,500 00
Saumon, mariné	brls. 5,140 ¹ / ₂	70,652 00	2,557	35,500 00
do frais	lbs. 3,686,998	563,533 10	4,404,311	671,746 10
do conserves en boîtes	“ 19,910,304	2,389,666 44	15,206,328	1,522,508 80
do fumé	“ 63,592	12,718 00	132,472	26,494 40
Maquereau, conserves en boîtes	“ 283,474	35,032 92	165,981	19,917 76
do frais	“ 770,090	46,254 00
do mariné	brls. 96,246	1,443,690 00	139,261	1,949,654 00
Egrefin	qtx. 133,017	532,068 00	150,170	525,595 00
Merluche	“ 94,335	377,440 00	124,385	315,555 00
Merlan	“ 68,387	273,548 00	81,248	243,744 00
Truite	lbs. 5,829,466	584,166 60	6,287,643	628,763 80
do marinée	brls. 4,112	41,120 00	3,258	32,580 00
Poisson blanc	lbs. 11,176,582	767,657 90	11,763,841	791,185 40
Eperlan	“ 4,735,517	283,443 57	5,552,101	277,035 75
Sardine	boucauts.	115,752 00	192,936 50
Huitres	brls. 56,676	171,778 00	61,032	183,846 00
Noues de merluche	lbs. 67,554	62,624 00	86,075	64,554 75
Langues et noues de morue	“ 1,666	16,060 00	1,278	11,443 00
Gasparot	brls. 42,766	192,452 00	43,117	194,029 50
Alose, fraîche	lbs. 108,103	6,486 18
do saumurée	brls. 6,728	66,524 00	8,428	84,286 46
Anguille, saumurée	“ 7,389	73,890 00	4,284	42,840 00
do fraîche	lbs. 1,425,051	85,503 06	842,696	50,561 76
Flétan	“ 1,525,130	120,672 80	2,719,697	215,469 00
Esturgeon	“ 2,047,170	116,991 90	1,525,246	87,789 56
Maskinongé	“ 769,846	46,190 76	743,030	44,581 80
Achigan	“ 977,470	58,648 70	799,324	47,959 44
Doré	“ 3,142,189	173,420 13	2,990,679	134,130 07
Brochet	“ 1,691,702	62,262 64	1,811,357	62,831 98
Winnoniche	“ 100,000	6,000 00	100,000	6,000 00
Petite morue	“	34,244 88	21,767 50
Plie	“ 79,000	7,900 00	126,575	6,328 75
Encornet	brls. 13,138	52,452 00	8,348	33,392 00
Oolâhan	lbs. 114,600	7,780 00	281,700	12,505 00
Moules	16,180 00	16,024 20
Peaux de phoques à fourrure en C.-B.	nomb. 44,751	492,261 00	52,995	794,925 00
do lous marins, à pelage doux	“ 27,245	24,695 00	25,962	31,158 75
do loutres de mer	“ 102	10,200 00
do marsouins	“ 549	2,271 00	301	1,204 00
Huile de poisson	galls. 727,020	315,034 00	834,347	358,668 20
Poisson commun et mêlé	brls. 40,278	187,942 05	39,113	171,076 03
do mêlé, C.-B.	“	46,911 25	46,419 00
do employé comme boitte	“ 163,590	248,986 00	178,731	212,735 50
do employé comme engrais	“ 122,484	61,242 00	198,386	90,194 00
Guano	ton'x. 602	17,080 00	770	19,250 00
Crabes	nomb. 504,800	25,240 00	30,200 00
Consommation locale non comp. dans les rapports	327,809 50	284,647 00
Total	17,714,902 33	18,977,878 05

RÉCAPITULATION.

Provinces.	Valeur.		Augmentation.	Diminution.
	1890.	1891.		
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Nouvelle-Ecosse.....	6,636,444 64	7,011,300 53	374,855 89
Nouveau-Brunswick	2,699,055 02	3,571,050 70	871,995 68
Québec.....	1,615,119 76	2,008,878 74	393,758 98
Ile du Prince-Edouard.....	1,041,109 20	1,238,733 81	197,624 61
Colombie-Britannique	3,481,432 29	3,008,755 30	472,677 00
Ontario.....	2,009,637 37	1,806,380 68	203,247 00
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	232,104 05	332,969 29	100,865 24
Total.....	17,714,902 33	18,977,878 05
Augmentation sur 1890.....	1,263,175 72

TABLEAU COMPARATIF.

Du rendement de chaque pêche dans les différentes provinces du Canada, en 1890 et 1891.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Espèces de poisson.	1890.		1891.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Saumon.....brls.	2,042	32,672 00	716	11,456 00
do frais.....lbs.	287,722	57,544 40	358,697	71,739 80
do fumé....."	2,892	578 00	9,142	1,828 40
do en conserves.....boîtes.	8,032	1,205 40	10,600	1,590 00
Maquereau.....brls.	70,509	1,057,635 00	99,877	1,398,278 00
do en conserves.....boîtes.	91,408	11,985 00	11,800	1,416 00
do frais.....nomb.	770,090	46,254 00		
Hareng.....brls.	126,054	504,216 00	131,335	591,009 50
do fumé.....boîtes.	17,160	4,290 00	122,850	30,712 50
do frais ou en conserves.....lbs.	Cans 6,336	633 60		
Gasparot.....brls.	21,448	96,516 00	19,770	80,966 50
do fumé.....nomb.	130,000	1,040 00	120,100	960 00
Morue séchée.....qtx.	607,904	2,431,616 00	545,977	2,456,899 00
Langues et noues de morue.....brls.	1,355	13,550 00	942	8,083 00
Egrefin.....qtx.	110,174	440,696 00	121,721	426,023 50
do frais.....lbs.	400,000	16,000 00	740,000	14,800 00
do fumé.....boîtes.			10,030	26,472 00
Morue, fumée.....lbs.	158,000	12,640 00		
Merlan.....qtx.	49,428	197,712 00	56,866	170,598 00
Merluche....."	59,335	237,440 00	55,487	166,461 00
Noues de merluche.....lbs.	30,103	30,103 00	28,700	21,523 50
Flétan....."	687,657	68,765 50	1,120,641	112,063 40
Alose.....brls.	1,607	15,314 00	2,130	21,300 00
Bar.....lbs.	11,575	695 00	7,600	456 00
Truite....."	147,941	14,794 10	198,180	19,817 50
Encornet.....brls.	13,039	52,056 00	8,286	33,144 00
Eperlan.....lbs.	421,740	25,304 40	432,341	21,616 75
Anguille.....brls.	3,342	32,420 00	2,335	23,350 00
Poisson gelé.....			150	1,500 00
Pétoncles.....douz.			400	200 00
Huitres.....brls.	3,013	9,039 00	4,318	12,954 00
Homard, en conserves.....boîtes.	6,161,716	739,406 44	6,323,628	885,306 98
do expédié frais, vivant, etc.....ton'x.	5,632	211,016 00	5,390½	215,620 00
Huile de poisson.....galls.	269,418	107,766 80	253,182	101,272 20
Guano.....ton'x.	267	8,715 00	383	9,575 00
Poisson employé comme boîte.....brls.	57,554	86,332 00	61,969	49,352 50
do engrais....."	19,228	9,614 00	27,949	13,975 50
Quantité vendue sur le marché d'Halifax				
Consommation locale de différents comtés, d'après les relevés.....		59,600 00		
Moules.....		1,280 00		980 00
Total.....		6,636,444 64		7,011,300 53
Augmentation en 1891.....				374,855 89

TABLEAU COMPARATIF du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Espèces de poisson.	1890.		1891.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Morue.....	qtz. 77,689	311,362 50	86,850	390,825 00
Hareng.....	brls. 74,401	297,604 00	90,933	409,198 50
do fumé.....	boîtes. 1,314,136	330,284 00	2,247,735	561,933 75
do gelé.....	nomb. 13,700,000	82,200 00	1,000,000	7,500 00
Maquereau.....	brls. 3,877	58,155 00	17,379	243,306 00
do en conserves.....	lbs. 45,520	5,462 40	91,808	11,016 96
do frais.....	hhds.	242	1,936 00
Egrefin.....	qtz. 13,615	54,460 00	13,892	48,622 00
Merlan.....	“ 18,959	75,836 00	24,382	73,146 00
Merluche.....	“ 28,528	114,112 00	40,383	121,149 00
Morue fumée, en conserves.....	lbs.	20,000	2,400 00
Flétan.....	“ 103,250	10,325 00	382,275	38,227 50
Saumon, mariné.....	brls. 60	960 00
do frais, dans la glace.....	lbs. 1,084,805	219,996 00	1,317,420	263,484 00
do en conserves.....	“ 6,280	942 00	25,720	3,858 00
do fumé.....	“ 2,400	480 00	2,030	406 00
Gaparot.....	brls. 20,577	92,596 50	22,404	100,818 00
Truite.....	lbs. 74,900	8,710 00	109,928	10,992 80
Eperlan.....	“ 3,786,952	227,537 12	4,674,532	233,726 60
Alose.....	brls. 5,116	51,160 00	5,957	59,570 00
Anguille.....	“ 1,063	10,630 00	1,070	10,700 00
Sardine.....	boucauts 18,820	94,050 00	33,615	151,267 50
do en conserves.....	boîtes. 400	1,800 00	8,333	20,000 00
Bar.....	lbs. 81,600	4,896 00	26,009	1,560 54
Doré.....	“ 145,200	8,772 00	125,000	6,250 00
Perche.....	“ 26,200	786 00	15,020	450 60
Esturgeon.....	250	25 00
Huitres.....	brls. 16,710	50,130 00	14,934	44,802 00
Homard, en conserves.....	boîtes. 2,365,256	283,830 72	3,330,120	466,216 80
do.....	ton'x. 1,014	50,130 00	922	36,880 00
Langues et noues de morue.....	brls. 61	610 00	106	1,060 00
Noues de merluche.....	lbs. 27,591	27,591 00	42,300	31,725 00
Huile de poisson.....	galls. 97,181	38,872 40	64,471	25,788 40
Guano de poisson.....	ton'x. 335	8,375 00	387	9,675 00
Poisson employé comme engrais.....	brls. 33,740	16,870 00	36,307	18,153 50
do.....	boitte. 47,159	71,338 50	60,664	79,236 00
Encornet.....	“ 99	396 00	62	248 00
Poisson gelé.....	lbs. 224,672	9,244 88	255,350	12,767 50
Plie.....	“ 79,000	7,900 00	126,575	6,328 75
Moules.....	brls.	9,650 00	300	1,800 00
Poisson employé dans le district n ^o 1, non compris dans le relevé ci-dessus.....	64,000 00	64,000 00
Total.....	2,699,055 02	3,571,050 70
Augmentation en 1891.....	871,995 68

TABLEAU COMPARATIF du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE QUÉBEC.

Espèces de poisson.	1890.		1891.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Morue..... qtx.	153,709	614,836 00	201,622	907,299 00
Hareng, mariné..... brls.	19,892	79,568 00	31,637	142,366 50
do fumé..... boîtes	865	216 25	1,320	330 00
Maquereau..... brls.	5,023	75,345 00	4,518	63,252 00
Egrefin..... qtx.	1,298	5,192 00	1,923	6,730 50
Flétan..... lbs.	92,001	9,200 10	80,781	8,078 10
Saumon, mariné..... brls.	442½	7,080 00	488	7,808 00
do frais..... lbs.	570,756	114,151 20	633,717	126,743 40
Alose..... "	108,103	6,486 18	56,441	3,386 46
Anguille..... "	2,299,816	77,988 96	789,701	47,382 06
do marinée..... brls.	72	720 00	49	490 00
Sardines..... "	6,634	19,902 00	7,223	21,669 00
Esturgeon..... lbs.	330,370	19,822 20	269,001	16,140 06
Truite..... "	415,975	41,597 50	427,350	42,735 00
do..... brls.	153	1,530 00	85	850 00
Winnoniche..... lbs.	100,000	6,000 00	100,000	6,000 00
Poisson blanc..... "	178,668	14,293 44	115,562	9,244 96
Maskinongé..... "	118,440	7,106 40	87,535	5,252 10
Achigan..... "	105,300	6,318 00	114,370	6,862 20
Doré..... "	274,762	16,485 72	251,601	12,580 05
Brochet..... "	310,200	15,510 00	284,710	14,235 50
Petite morue..... boiss.	50,000	25,000 00	15,000	7,500 00
Langues et noues de morue..... brls.	183	1,830 00	219	2,190 00
Homard, en boîtes..... lbs.	616,218	73,946 16	960,995	134,539 30
Petit poisson et poisson mêlé..... brls.	21,610	87,612 00	16,597	68,799 00
Peaux de lous marins..... nomb.	17,045	17,045 00	20,787	25,983 75
Peaux de marsouins..... "	549	2,271 00	301	1,204 00
Huile de poisson..... galls.	206,796	82,718 40	253,806	101,522 40
Poisson employé comme boîte..... brls.	49,492	74,238 00	44,628	66,942 00
do engrais..... "	61,066	30,533 00	112,120	56,060 00
Eperlan..... lbs.	100,745	5,037 25	79,028	3,951 40
Poisson, consommation locale..... brls.	18,885	75,540 00	22,688	90,752 00
Total.....		1,615,119 76		2,008,878 74
Augmentation en 1891.....				393,758 98

TABLEAU COMPARATIF du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Espèces de poisson.	1890.		1891.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Morue	qtz. 16,432	65,728 00	14,520	65,340 00
Hareng	brls. 47,502	190,008 00	40,468	182,106 00
Maquereau	“ 16,837	252,555 00	17,487	244,818 00
do en conserves	boîtes. 146,546	17,585 52	46,240	5,548 80
Egrefin	qtz. 770	3,080 00	842	2,947 00
Merluche	“ 6,472	25,888 00	8,515	25,545 00
Saumon, frais	lbs. 4,700	940 00	3,624	693 60
Gasparot	brls. 511	2,299 50	730	3,285 00
Flétan	lbs. 5,422	542 20	6,000	600 00
Bar	“ 200	12 00		
Truite	“ 63,100	6,310 00	39,200	3,920 00
Eperlan	“ 326,330	19,519 80	285,200	13,691 00
Anguille	brls. 3,012	30,120 00	830	8,300 00
Huitres	“ 35,203	105,609 00	41,030	123,090 00
Homard, en conserves, en boîtes	lbs. 2,416,794	290,015 28	3,670,414	513,857 96
Noues de morue	brls. 7	70 00	11	110 00
Huile de poisson	galls. 11,361	4,544 40	13,388	5,335 20
Engrais	brls. 8,450	4,225 00	22,010	11,005 00
Boitte	“ 11,385	17,077 50	11,470	17,205 00
Alose	“ 5	50 00	3	30 00
Noues de merluche	lbs. 9,860	4,930 00	15,075	11,306 25
Total		1,041,109 20		1,238,733 81
Augmentation en 1891				197,624 61

TABLEAU COMPARATIF du rendement de chaque pêche, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Espèces de poisson.	1890.		1891.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Saumon..... brls.	2,994	29,940 00	1,353	16,236 00
do frais..... lbs.	1,739,015	173,901 50	2,090,853	209,085 30
do conserves en boîtes..... “	19,895,992	2,387,519 04	15,170,608	1,517,060 80
do fumé..... “	58,300	11,660 00	121,300	24,260 00
Hareng, frais et salé..... “	329,500	16,475 00	375,400	17,659 00
do fumé..... “	27,500	5,500 00	31,300	3,756 00
Truite, fraîche..... “	52,900	5,290 00	63,600	6,360 00
Esturgeon..... “	396,000	19,800 00	324,500	16,225 00
Flétan, frais..... “	636,800	31,840 00	1,130,000	56,500 00
Morue noire (<i>Skil</i>) salée..... brls.	290	3,480 00	137	1,644 00
Moules, sacs..... sacs.	3,000	5,250 00	5,500	9,625 00
do en boîtes..... lbs.	30,160	3,619 20
Moules..... sacs.	300	600 00	300	525 00
Huitres..... “	3,500	7,000 00	1,500	3,000 00
Oolâhan, mariné..... brls.	378	3,780 00	1,025	8,200 00
do fumé..... lbs.	1,000	200 00	4,700	705 00
do frais..... “	38,000	3,800 00	72,000	3,600 00
Peaux de phoques à fourrure..... nomb.	44,751	492,261 00	52,995	794,925 00
do à pelage doux..... “	10,200	7,650 00	5,175	5,175 00
Peaux de loutres de mer..... “	102	10,200 00
Huile de poisson..... galls.	162,264	81,132 00	249,500	124,750 00
Crabes et langoustes.....	30,240 00	30,200 00
Eperlan, frais..... lbs.	100,750	6,045 00	81,000	4,050 00
Poisson assorti et poisson mêlé..... “	426,025	21,301 25	411,500	20,575 00
Morue de roche..... “	200,750	10,037 50	146,900	7,345 00
<i>Tooshqua</i> (morue bleue) fraîche..... “	309,000	15,450 00	449,500	22,475 00
Produits de poissons.....	1,080 00	1,200 00
Poisson employé pour la consommation locale, main-d'œuvre chinoise..... lbs.	100,000 00	100,000 00
Total.....	3,481,432 29	3,008,755 30
Augmentation en 1891.....	472,677 00

TABLEAU COMPARATIF du rendement de chaque pêche, etc.—*Fin.*
PROVINCE D'ONTARIO.

Espèces de poisson.	1890.		1891.	
	Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.		\$ cts.
Poisson blanc..... bcls.	4,067	40,670 00	2,061	20,610 00
do..... lbs.	6,782,292	542,583 36	6,073,844	485,907 52
Truite saumonée..... brls.	3,959	39,590 00	3,173	31,730 00
do..... lbs.	5,074,650	507,465 00	5,449,385	544,938 50
Hareng..... brls.	6,425	25,700 00	4,225	19,012 50
do..... lbs.	8,435,950	421,797 50	8,233,250	329,330 00
Maskinongé..... "	651,406	39,084 36	655,495	39,329 70
Achigan..... "	778,795	46,727 70	651,345	39,080 70
Doré..... "	2,216,520	132,991 20	1,993,323	99,666 15
Brochet..... "	637,420	31,871 00	602,118	30,105 90
Esturgeon..... "	1,132,970	67,978 20	882,475	52,948 50
Anguille..... "	125,235	7,514 10	52,995	3,179 70
Poisson commun..... "	2,556,515	76,695 45	2,688,517	80,655 51
Poisson pour la consommation locale..... "	965,650	28,969 50	996,500	29,895 00
Total.....		2,009,637 37		1,806,389 68
Diminution en 1891.....				203,247 69

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Poisson blanc..... lbs.	3,402,222	170,111 10	5,162,235	275,422 92
Doré..... "	505,707	15,171 21	620,755	15,633 87
Brochet..... "	744,082	14,881 64	924,529	18,490 58
Esturgeon..... "	187,830	9,391 50	49,020	2,451 00
Tullibie..... "	178,700	3,574 00	246,240	5,574 80
Poisson mêlé..... "	948,730	18,974 60	1,539,612	15,396 12
Total.....		232,104 05		332,969 29
Augmentation en 1891.....				100,865 24

RÉCAPITULATION

INDIQUANT le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux; la valeur de tout le matériel de pêche, etc.; le nombre des pêcheurs en Canada, 1891.

PROVINCES.	PÊCHEURS.		NAVIRES.		BATEAUX.		RETS À MAILLER ET SEINES.		Valeur des rets à trappes et à charniers, nasses, etc.	Valeur des hardes.	Valeur approxi- mative des ré- frigérants et autres non dé- taillés.	Valeur totale.
	Navires.	Bateaux	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.				
Nouvelle-Ecosse.....	5,792	18,584	580	27,424	13,344	292,760	2,284,906	592,717	152,610	346,771	109,799	2,726,232
Nouveau-Bunswick.....	681	11,541	134	2,186	5,794	276,454	530,612	389,881	175,851	262,848	259,906	1,432,880
Ile du Prince-Edouard.	383	3,643	66	2,212	1,363	42,447	100,000	69,001	5,700	169,000	27,000	376,288
Québec.....	394	12,136	54	1,901	6,429	173,068	268,823	158,998	71,308	81,376	532,350
Ontario.....	273	2,647	*58	1,444	1,145	108,832	1,441,695	241,305	108,080	584,167
Colombie-Britannique..	†1,112	7,554	130	4,109	1,858	103,238	285,818	178,257	6,875	821,000	1,679,520
Manitoba.....	31	894	*5	101	504	11,016	102,225	14,733	44,749
	8,666	56,909										
Totaux.....	65,575	1,027	39,377	30,438	1,007,815	5,014,079	1,644,892	520,424	859,995	1,217,705	7,376,186

* Remorqueurs.

† Y compris les chasseurs de phoques.

NOTE.—Pour autres détails voir pages 62, 95, 105, 134, 149, 162, 175 et 200.

RÉCAPITULATION.

TABLEAU indiquant la valeur totale des pêches des provinces respectives du Canada de 1870 à 1891, inclusivement, telle que constatée dans les rapports annuels du département des pêcheries.

Années.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Québec.	Ontario.	Colombie-Britannique.	Maritoba et Territoires du Nord-Ouest.	Total pour le Canada.
1870.....	4,019,425	1,131,433	Anc. donnée.	1,161,551	264,982	Anc. donnée.	Anc. donnée.	6,577,391
1871.....	5,101,030	1,185,033	do	1,093,612	193,524	do	do	7,573,199
1872.....	6,016,835	1,965,439	do	1,320,189	267,633	do	do	9,570,116
1873.....	6,577,087	2,285,662	207,535	1,391,564	293,691	do	do	10,754,997
1874.....	6,652,302	2,685,794	288,863	1,608,660	446,267	do	do	11,681,886
1875.....	5,573,851	2,427,654	298,927	1,596,759	453,194	do	do	10,360,385
1876.....	6,029,050	1,953,380	494,967	2,097,668	437,229	do	do	11,117,000
1877.....	5,527,858	2,133,237	763,036	2,560,147	438,223	do	do	12,005,934
1878.....	6,131,600	2,305,730	840,344	2,694,055	348,122	do	do	13,295,678
1879.....	5,752,337	2,594,722	1,402,301	2,820,395	367,133	do	do	13,529,254
1880.....	6,291,061	2,744,447	1,675,089	2,631,536	444,491	do	do	14,409,979
1881.....	6,214,782	2,930,904	1,955,290	2,751,962	509,903	do	do	15,817,162
1882.....	7,131,418	3,192,339	1,855,687	1,976,516	825,457	do	do	16,958,192
1883.....	7,689,374	3,135,674	1,272,468	2,138,997	1,027,033	do	do	17,722,973
1884.....	8,763,779	3,730,494	1,083,519	1,694,561	1,133,724	do	do	17,766,404
1885.....	8,283,922	4,005,431	1,293,430	1,719,460	1,342,692	do	do	16,824,692
1886.....	8,415,362	4,180,227	1,141,991	1,741,382	1,435,998	do	do	16,824,692
1887.....	8,379,782	3,559,507	1,037,426	1,773,507	1,531,850	do	do	17,626,404
1888.....	7,817,030	2,941,863	876,862	1,860,012	1,830,869	do	do	18,679,288
1889.....	6,346,722	3,037,039	886,430	1,876,194	1,963,123	do	do	17,418,510
1890.....	6,636,444	2,699,055	1,041,109	1,615,119	2,009,637	do	do	17,655,256
1891.....	7,011,300	3,571,050	1,238,733	2,008,878	1,806,389	do	do	18,973,786
Totaux.....	146,362,951	60,436,163	19,656,167	42,002,804	19,379,564	25,629,629	1,229,403	314,792,487

TABLEAU COMPARATIF indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux engagés dans les pêcheries du Canada, ainsi que la valeur du matériel de pêche employé, depuis 1879 jusqu'à 1891.

Années.	Navires.			Bateaux.		Valeur des rets et seines.	Valeur d'autre matériel de pêche.	Total du capital placé.
	Nombre	Tonnage.	Valeur.	Nombre	Valeur.			
			\$		\$	\$	\$	\$
1879.....	1,183	43,873	1,714,917	25,616	854,289	988,698	456,617	4,014,521
1880.....	1,181	45,323	1,814,688	25,266	716,352	985,978	419,564	3,936,582
1881	1,120	48,389	1,765,870	26,108	696,710	970,617	679,832	4,113,049
1882.....	1,140	42,845	1,749,717	26,477	833,137	1,351,193	823,938	4,757,985
1883.....	1,198	48,106	2,023,045	25,825	783,186	1,243,366	1,070,930	5,120,527
1884.....	1,182	42,747	1,866,711	24,287	741,727	1,191,579	1,224,646	5,014,663
1885.....	1,177	48,728	2,021,633	28,472	852,257	1,219,284	2,604,285	6,697,459
1886	1,113	44,605	1,980,411	28,137	850,545	1,263,152	2,720,187	6,814,295
1887.....	1,168	44,485	1,989,840	28,092	875,316	1,499,328	2,384,356	6,748,840
1888.....	1,137	43,247	2,017,558	27,384	859,953	1,594,992	2,390,502	6,863,005
1889.....	1,100	44,936	2,064,918	29,555	965,010	1,591,085	2,149,138	6,770,151
1890.	1,069	43,084	2,152,790	29,803	924,346	1,695,358	2,600,147	7,372,641
1891.....	1,027	39,377	2,125,355	30,438	1,007,815	1,644,892	2,598,124	7,376,186

TABLEAU COMPARATIF indiquant le nombre d'hommes employés dans l'industrie de la pêche, dans des navires et bateaux, depuis l'année 1879 jusqu'à 1891.

Années.	Nombre d'hommes dans des navires.	Nombre d'hommes dans des bateaux.	Nombre total des pêcheurs.
1879.....	8,818	52,577	61,395
1880.....	8,757	51,900	60,657
1881.....	8,359	50,679	59,056
1882.....	8,498	52,785	61,283
1883.....	9,966	52,259	62,225
1884.....	9,968	51,854	61,822
1885.....	9,539	53,282	62,821
1886.....	8,927	53,073	62,000
1887.....	8,911	55,247	64,158
1888.....	9,574	53,109	62,683
1889.....	9,621	55,382	65,003
1890.....	8,726	55,000	63,726
1891.....	8,666	56,909	65,575

PISCICULTURE.

Un rapport complet des opérations piscicoles de 1891, par le surintendant de la pisciculture, forme la seconde partie du présent volume. On y trouvera le compte rendu des premiers travaux de la nouvelle homarderie établie à Bayview, Ile du Prince-Edouard.

CONCLUSION.

Les relevés ordinaires des dépenses et recettes du ministère, ceux des primes de pêche, ainsi que le rapport concernant le service de protection des pêcheries, se trouvent dans le rapport principal déjà publié.

Les états statistiques contenus dans celui-ci allant jusqu'au 31 décembre, il est impossible de les compiler à temps pour les inclure dans le rapport préliminaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. P. BAUSET,

Sous-ministre intérimaire des pêcheries.

ANNEXE A.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Quartier n° 1, comprenant les quatre comtés de l'île de Cap-Breton.—Inspecteur A. C. Bertram, Sydney-Nord.

Quartier n° 2, comprenant les comtés de Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish, Guysboro', Halifax et Hants.—Inspecteur Robert Hockin, Pictou,

Quartier n° 3, comprenant les comtés de King, Annapolis, Digby, Yarmouth, Shelburne, Queen et Lunenburg.—Inspecteur J. R. Kinney, Yarmouth.

QUARTIER N° 1.

RAPPORT ANNUEL DES PÊCHES DE L'ÎLE DE CAP-BRETON, 1891, PAR L'INSPECTEUR A. C. BERTRAM.

SYDNEY-NORD, C.-B., 31 décembre 1891.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon huitième rapport annuel sur les pêcheries du quartier n° 1, qui comprend les quatre comtés de l'île du Cap-Breton. Ce rapport est accompagné de tableaux statistiques faisant connaître en détail les captures de poisson dans chaque localité, et d'un résumé des rapports des gardes-pêche sur les opérations de l'année qui vient de finir.

Le principal événement de la dernière campagne a été, je regrette de le dire, une diminution considérable dans le rendement des pêches de l'île. De \$1,510,575.92 que la pêche avait produites en 1890, elle n'a rapporté en 1891 que \$1,086,721.90, c'est-à-dire un déficit de \$423,854.02. Cette moins-value provient en notable partie du comté de Richmond, où un grand nombre d'hommes qui avaient l'habitude de faire la pêche ont cherché et obtenu de l'ouvrage aux différents travaux publics. Les pêcheries n'ont pas été très rémunératives dans ces derniers temps, et quand nos gens ont trouvé moyen d'obtenir de l'ouvrage à la journée sans sortir des limites de leurs comtés, je les ai trouvés tous prêts à abandonner la pêche.

De fréquentes tempêtes empêchèrent, au commencement de la saison, l'exploitation de la pêche en grand, au point que si une prorogation de temps n'avait pas été accordée les pêcheurs de homard y auraient perdu. L'intérêt pris par le département au fumage du hareng a stimulé les pêcheurs et les paqueurs en général. A l'approche de la saison de pêche de hareng, des préparatifs considérables avaient été faits pour capturer et fumer cet excellent poisson en plus grandes quantités; malheureusement une succession de tempêtes de l'est et du sud-est vint contrarier ces plans, et comme résultat la capture fut petite comparée à celle des années précédentes.

La conservation de la boîte fraîche est une question dont nos pêcheurs doivent s'occuper sérieusement s'ils veulent ne pas être déçus dans leurs efforts à améliorer leur position, et bien que je leur aie recommandé à maintes reprises d'emmagasiner

de la glace dans des hangars à cet effet, je constate que bien peu d'entre eux ont profité de l'avantage que cette recette peu dispendieuse met à leur portée. Ici encore je crois que l'avantage se trouve dans les quartiers habités par les gros acheteurs, car ces derniers seuls feront la dépense nécessaire pour préserver la boîte : témoin, cette maison de Canso, N.-E., qui, sur le conseil du département, a adopté un nouveau mode de préserver la boîte et en retire de riches résultats.

Générales sont les louanges qui sont adressées au ministère à l'occasion des règlements qu'il a établis pour mettre fin à l'emploi des seines en bourses. Un monsieur de mon quartier qui pendant longtemps s'est servi de cet engin de pêche ne tarit pas d'éloges ; non seulement il a fait connaître son intention d'abandonner la seine, mais il a affirmé sa détermination de faire tout en son pouvoir pour seconder le ministère.

Il semble surprenant que, avec tous les avantages naturels dont nous jouissons, avec le bois qu'il est si facile de nous procurer pour construire des navires, avec le bon marché de la main-d'œuvre et la proximité des fonds de pêche sur lesquels viennent les pêcheurs des Etats-Unis et de la Nouvelle-Ecosse occidentale,—il est surprenant, dis-je, que nos hommes d'affaires ne se lancent pas plus dans la construction et l'équipement de bateaux de pêche semblables à ceux qui nous viennent du dehors. Lorsque j'en parle aux pêcheurs des quartiers septentrionaux de l'île, où le bois de construction est abondant, ils me montrent leur côte exposée, qui est certainement un désavantage pour eux ; mais je suis certain que s'il était fait des tentatives sérieuses dans ce sens, des havres de refuge de premier ordre pourraient être établis à Ingonish et Aspy-Bay. Il y a aussi un très bon havre à Sainte-Anne ; le lac Gros-Bras-d'Or n'est pas d'entrée difficile, tandis que le havre de Sydney et plusieurs autres sur la côte sud-est de l'île sont commodes et d'accès aisé. Je crains fort que, tant que nos pêcheurs de l'île n'auront pas suivi l'exemple de ceux de la Nouvelle-Ecosse occidentale et n'auront pas construit une classe de bateaux propres à la pêche, ils ne parviennent guère à améliorer leur condition. Les pêcheries du bord sont sujettes à des fluctuations, et souvent le poisson se rend en eau profonde, hors la portée des petits bateaux de classe inférieure que possèdent la plupart de nos pêcheurs. Ce donc que ces derniers ont à faire, c'est de construire des bateaux qui leur permettent de suivre le poisson. C'est ce que les pêcheurs de Lockport, de Lunenburg et d'autres endroits de la Nouvelle-Ecosse ont fait avec succès, et ce que nos pêcheurs de Cap-Breton pourraient accomplir avec plus de succès encore, grâce à leurs avantages naturels supérieurs. Il n'y a pas de doute que si les pêcheurs de certains quartiers s'unissaient ensemble pour remplacer partout les bateaux de pêche actuels par des goélettes de 50 à 100 tonneaux, ce changement amènerait un plus grand succès et une plus grande prospérité. Tant qu'ils n'en viendront pas là, je ne leur vois aucune chance d'améliorer notablement leur condition.

La bonne tenue des prix du marché a permis aux pêcheurs de réaliser des recettes satisfaisantes, ainsi que le démontre le tableau suivant :—

Comtés.	Hommes.		Augmen- tation.	Diminu- tion.	Rendement par homme.		Augmen- tation.	Diminu- tion.
	1890.	1891.			1890.	1891.		
Cap-Breton	1,502	1,652	150	126.54	118.73	7.81
Inverness	2,191	2,437	246	172.22	141.03	31.19
Richmond.....	3,052	2,150	902	211.22	138.91	72.31
Victoria	2,165	2,003	162	86.63	123.83	37.20

Le faible rendement des pêches a été racheté par les prix élevés que les pêcheurs ont obtenus pour presque toutes les espèces de poissons.

MORUE.

Dans cette importante partie de l'industrie piscicole, les rapports accusent une diminution de 62,366 qtx., comparativement à la quantité pêchée l'année dernière. Cette diminution s'est principalement produite dans le comté de Richmond, où un grand nombre d'hommes ont été employés sur le canal Saint-Pierre et à d'autres travaux publics. Une autre cause qui a contribué à la diminution a été la rareté de la boîte, et cette rareté s'est fait sentir dans presque tous les quartiers de l'île. Puis des tempêtes d'une grande violence qui se sont succédées sans interruption pendant les mois d'été n'ont pas peu contribué à ce mince résultat. En novembre et décembre il a été pris plus de morue que pendant les trois mois précédents, et il n'est pas impossible que les pêcheurs fassent en définitive une bonne moyenne de captures avant l'arrivée de l'hiver, car au moment où nous écrivons ces lignes le temps continue d'être extraordinairement doux; on dit que le poisson abonde sur les côtes, et la boîte ne manque plus. La pêche de la fin d'automne, lorsque la température s'y prête tant soit peu, rémunère mieux que la pêche d'été; le poisson paraît donner davantage sur la côte à cette époque, la boîte est plus abondante, et le poisson lui-même se conserve frais plus facilement.

HARENG.

Il y a une diminution de 6,446 barils dans la capture du hareng, décroissement à peu près restreint au hareng d'été. Au moment où ce poisson commençait à donner, il est survenu une tempête de l'est qui a duré plusieurs jours. Les rets des pêcheurs furent mis en pièces, et lorsque la tempête cessa le poisson le plus recherché était parti. On s'était préparé plus qu'à l'ordinaire pour cette pêche, mais le mauvais temps fut cause qu'une très petite quantité de hareng a été capturée. Vers la fin de la saison, cependant, un hareng d'excellente qualité fit son apparition dans les baies et les havres de la côte, et, favorisés par le beau temps, les pêcheurs en firent une capture plus que suffisante pour la consommation locale. La quantité ainsi pêchée ne pourra figurer que dans la statistique de la campagne suivante.

MAQUEREAU.

Comparaison faite avec la statistique de l'année dernière, on constate que la capture du maquereau a donné cette année 3,720 barils et 23,600 boîtes en moins. Ce déficit est uniquement dû à la rareté du maquereau sur notre côte. Pendant le printemps et l'automne il est venu en bien plus petit nombre qu'autrefois; nul doute que des changements de température ou de courants l'ont fait passer sans donner sur la côte comme d'habitude. Une chose à noter, les grands bancs de jeune maquereau qui ont visité notre côte à la fin de l'automne. Ce poisson abondait dans le lac Bras-d'Or, mais les pêcheurs n'en ont rien fait, parce qu'il était trop petit. Ils sont d'opinion que cette abondance de petit poisson fait présager une bonne pêche pour l'année prochaine.

SAUMON.

Diminution de 113 barils de saumon salé et de 9,252 lbs de saumon frais, mais augmentation de 3,524 lbs de saumon en conserves. Les tempêtes de juillet ont nui au succès de cette pêche; nombre de rets furent détruits par des coups de vent, et dans certains quartiers le temps s'est maintenu si mauvais que les pêcheurs n'ont pu visiter leurs filets durant plusieurs jours. Rien ne prouve cependant que le saumon n'a pas été aussi abondant que de coutume dans nos eaux côtières. Les rivières en étaient passablement remplies, et les pêcheurs à la ligne ont eu du bon temps sur la Margaree. Le saumon a remonté en beaucoup plus grand nombre que d'habitude les rivières Margaree, du Milieu, Baddeck, Denis et des Habitants. Les pêcheurs qui habitent les bords de la Margaree sont sous l'impression que le saumon vient deux fois dans cette rivière, en juillet et en octobre. Le saumon de juillet se rend aux sources, où il fraie, et retourne à l'océan vers la fin de l'automne. Le saumon d'octobre passe tout l'hiver dans les étangs et retourne à la mer

au mois d'avril ou de mai, lorsque la glace quitte les rivières. Ce poisson ne revient dans les rivières que l'automne suivant, et de mai à octobre il reste en eau profonde ; par conséquent il n'est d'aucun avantage pour les habitants. Il est aussi d'opinion que le frai destiné aux piscifacures devrait être pris du saumon de juillet, et non du saumon d'automne. On prétend que tant que ce changement ne sera pas fait, les rivières ne pourront retirer aucun bénéfice de l'élevage artificiel. Il n'y a pas de doute que le saumon qui entre dans la Margaree à l'automne passe tout l'hiver dans les étangs profonds et retourne à l'eau salée le printemps. Il est alors en faible état et impropre à la nourriture. Comme le saumon arrive sur la côte et entre dans la Margaree vers le dernier jour de juin ou le premier de juillet en une excellente condition, il n'est guère probable qu'il appartienne à la même catégorie. Et dans ce cas, il est évident que les reproducteurs pris parmi le poisson d'automne n'augmentent pas la quantité de celui qui entre dans la Margaree au commencement de l'été. Le directeur de la piscifacure de Sydney pourrait recevoir instruction de faire un essai avec le saumon de juillet, au lieu d'employer celui d'automne comme maintenant.

FLÉTAN.

Quoique les différents bancs qui entourent l'île soient reconnus pour être fréquentés par le flétan, nos pêcheurs ne se livrent pas à la pêche de ce poisson, pour deux raisons : la première parce qu'ils n'ont pas l'équipement qu'elle nécessite, la seconde parce que le marché local pour le flétan frais est très restreint. Ce qu'il faudrait pour faire de cette pêche un succès, ce serait une bonne classe de goélettes, et quelques congélateurs placés dans un ou deux quartiers, où le poisson pourrait être conservé frais et expédié dans la glace aux marchés des provinces supérieures.

GASPAROT.

Les rapports accusent une diminution de 1,124 barils dans le produit de cette pêche sur le rendement de l'année dernière. Quoique regardé comme un article de consommation inférieure, le gasparot est cependant très recherché. Il donne à l'époque où la boîte fraîche est le plus en demande. Les gens pauvres de la campagne en consomment de grandes quantités. La rareté du gasparot s'est fait vivement sentir le printemps dernier ; chaque année il paraît devenir moins nombreux sur la côte.

HOMARD.

La pêche du homard s'est notablement ressentie des grands vents qui se sont succédés cette année presque sans interruption. Les rapports donnent une diminution de 739,341 boîtes. Dans plusieurs quartiers les tempêtes ont totalement démoli casiers et lignes de fond, et certaines homarderies ont dû fermer leurs portes trois semaines avant le temps de cessation des opérations, afin d'éviter les déboursés considérables qu'elles auraient eu à faire pour remplacer les engins détruits ; d'autres ont perdu de 8 à 12 jours employés à réparer leur équipement. Le homard était très abondant, et, si le temps n'avait pas été aussi exceptionnellement mauvais, nous aurions à consigner un surplus au lieu d'un déficit. La courte prorogation accordée par le gouvernement a prévenu des pertes sérieuses. On s'attend à ce que plusieurs homarderies commencent des opérations pour la première fois l'année prochaine. Le département fait preuve de sagesse en prenant des mesures pour contrôler cette pêche au moyen de permis accordés aux homarderies. Si l'essai qu'on a fait en expédiant du homard vivant en Angleterre réussit, la partie est du Cap-Breton contribuera pour une bonne part à l'exportation. La proximité de notre île de ces marchés et la quantité, aussi bien que l'excellente qualité, de notre homard donnent au Cap-Breton un avantage sur les autres localités.

HUILE DE POISSON.

La statistique donne une augmentation de 10,733 gallons d'huile de poisson. Si l'on tient compte de la diminution qui s'est produite dans le rendement de la morue, cette augmentation d'huile peut paraître étrange ; mais nonobstant le déficit qui s'est

déclaré dans la capture de la morue, il a été fabriqué cette année plus d'huile de morue que l'année dernière. Cependant, cette grande augmentation ne se compose pas entièrement de l'huile de morue, mais de l'huile de perche noire. De grands bancs de perche noire sont venus sur nos fonds; depuis trente ans nos pêcheurs n'en avaient vu et pris autant. Toutefois ce poisson est un visiteur mal venu, car il chasse les autres poissons de la côte, particulièrement le maquereau et le hareng, sans compter ceux qu'il dévore. Nos pêcheurs considèrent qu'il fait plus de tort que de bien.

LES RIVIÈRES.

Aucun de nos cours d'eau ne possède de passes-migratoires. Les moulins y sont en si petit nombre que des passes-migratoires n'ont été jugées nécessaires qu'en une ou deux localités, et encore est-il douteux qu'il y ait assez d'eau en ces endroits pour qu'une passe puisse y être utile. Cependant, le ministère a demandé un rapport dans le but de placer une des passes-migratoires du modèle Hockin sur un cours d'eau du Cap-Breton. Il a aussi le projet de faire enlever certains obstacles naturels qui se trouvent dans la Grande-Rivière, comté de Richmond, afin de permettre au poisson d'atteindre les eaux supérieures; ces obstacles consistent en roc solide qu'il faudra faire sauter par la poudre. Une dépense d'environ \$900 sera nécessaire pour laisser le poisson arriver à d'excellentes frayères. On se propose de consacrer la même somme au ruisseau de l'Irlandais, comté du Cap-Breton, où de bonnes frayères deviendraient accessibles au saumon et à la truite. Les différents cours d'eau ont été bien protégés dans le cours de la dernière saison, et à l'exception de la rivière du Milieu, comté de Victoria, la truite de mer y abondait, à la grande joie des pêcheurs à la ligne qui visitent ces cours d'eau en été. Le cours de la rivière du Milieu (qui était autrefois remplie de truite de mer) ayant été changé par des crues et l'eau y étant peu profonde, cette rivière n'a pas été fréquentée par la truite en aussi grand nombre qu'auparavant. Dans ces dernières années, pendant les crues d'automne, le cours de la rivière a considérablement dévié, et les terres qu'elle traverse ont été fort endommagées. Les propriétaires de ces terres n'ont rien fait pour les protéger. Cette déviation de la rivière et l'absence d'étangs profonds, aux mois de juillet et d'août, ont été cause que la truite de mer n'y est pas venue. Le saumon ne visite cette rivière qu'à l'époque de la fraie, alors qu'il la remonte en très grand nombre.

Suivant instructions reçues du ministère, j'ai tenu des cours de pêcheries dans chacun des quatre comtés de mon quartier. Dans le comté de Cap-Breton, il y a eu cinq convictions; dans le comté d'Inverness, quatre; dans le comté de Richmond, six, et dans le comté de Victoria, une. Dans ce dernier comté le défendeur, après service de l'assignation, quitta le pays pour les Etats-Unis avant la date du procès; néanmoins, jugement fut rendu contre lui pour \$20 et les frais, ou quarante jours de prison. Dans Inverness deux jeunes gens, accusés d'avoir enfreint les règlements de pêche, s'enfuirent également aux Etats-Unis; l'un d'eux avait reçu un mandat de comparution devant la cour de pêcheries, et dans ce cas jugement fut aussi rendu contre lui pour \$20 et les frais, ou quarante jours de prison. Dans sept causes les défendeurs furent renvoyés faute de preuve, et dans trois autres les officiers sont en ce moment à recueillir la preuve.

Le procès des délinquants devant ce tribunal a eu un effet très salutaire, et il n'y a pas de doute que les règlements de pêche seront mieux observés à l'avenir.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE DE L'ÎLE DU CAP-BRETON.

Le garde-pêche Quinan rapporte que les apparences étaient bonnes au commencement de la saison pour toutes les pêches, mais que les grandes tempêtes qui ont sévi à partir de la mi-juin jusqu'à la première semaine d'août, ont considérablement gâté le succès des pêcheurs sur la côte. Malgré cela, cependant, le rendement du saumon

et du hareng a été, dans ce quartier, supérieur à celui de l'année dernière. Le paquage du homard commença le 23 mai, et la capture et la qualité de ce crustacé ont été bonnes jusque vers le 20 juin, alors que de violentes tempêtes occasionnèrent des désastres parmi les engins de pêche. Pendant le reste de la saison la capture n'a pas été aussi bonne que les années précédentes, car grand nombre de pêcheurs ont abandonné la pêche après avoir perdu leurs appareils. Au commencement de la saison la pêche de la morue fut bonne, mais de grosses tempêtes et l'absence de boîte militèrent sérieusement contre ceux qui s'étaient lancés dans cette pêche. M. Quinan regrette que les pêcheurs côtiers ne comprennent pas l'importance de garder de la glace pour conserver la boîte fraîche. Le saumon a fréquenté les rivières de ce quartier en plus grand nombre que les années dernières, ce qui démontre les bons résultats de la pisciculture de Sydney. Les règlements ont été bien observés. De temps à autre la rumeur de contraventions a circulé, mais après recherches on a constaté que cette rumeur n'était pas fondée.

Le garde-pêche Alex. McDonald dit que l'année 1891 ne peut pas être regardée comme ayant été une bonne saison de pêche; il en attribue la cause à des temps extraordinairement mauvais, et à la rareté de la boîte. Dès le début les pêcheurs se sont préparés, comme toujours, à pêcher le maquereau; mais à leur grand désappointement et détriment, cette pêche de printemps qui, jusque là avait été assez heureuse, a totalement manqué, le poisson de printemps n'ayant pas donné comme d'habitude. Le maquereau capturé au printemps sert ordinairement de boîte, et, comme il a fait défaut cette année, les pêcheurs se sont trouvés à manquer de boîte pour se livrer à d'autres pêches au commencement de la saison. Cette rareté de boîte a été très préjudiciable à la pêche de la morue; jointe aux mauvais temps, elle est la principale cause de la diminution du rendement. Le hareng de juillet, sur lequel les pêcheurs de l'endroit comptent tant, a aussi partiellement été une cause d'insuccès, car il n'a pas donné aussi abondamment qu'autrefois. La pêche du homard a été poursuivie avec vigueur dans cette division, plus que toutes les autres pêches; cependant, de violentes tempêtes ont détruit une grande partie des engins des pêcheurs. La prorogation accordée par le gouvernement a mis les pêcheurs à couvert des pertes, et en définitive la saison a été assez bonne pour eux. Cinq homarderies ont fait des opérations dans cette division, et leur nombre sera portée à six l'année prochaine. Il n'y a pas d'indices que les fonds de pêche se vident; on a constaté que le homard y est aussi abondant que les années précédentes. Plusieurs des pêcheurs de morue et de hareng se livrent maintenant en saison à la pêche du homard, qu'ils trouvent plus rémunérative. Il a été pris très peu de flétan dans la division; cette pêche n'est plus faite maintenant que sur une très petite échelle. Celle du saumon semble décroître constamment, et les pêcheurs disent que cela ne les paie pas de s'équiper pour cette pêche; cependant, les rivières paraissent bien remplies de saumons reproducteurs à l'époque de la fraie. Tous les pêcheurs de la division sont enchantés du règlement qui défend l'usage des seines en bourses. Les règlements de pêche ont été observés.

Le garde-pêche Wm. Burke rapporte que la capture du printemps (de toutes les espèces de poisson) dans sa division a été au-dessus de la moyenne; l'augmentation a été surtout appréciable dans le rendement de la morue et du homard. La capture du hareng d'été a été comparativement bonne, quoiqu'il y eut moins de poisson de pris que pendant la période correspondante d'il y a quelques années; à tout prendre, comparaison faite avec l'année dernière, il y a une augmentation notable dans cette division. Pendant l'automne le mauvais temps et la présence d'un nombre extraordinaire de chiens de mer ont fait que les pêcheurs n'ont pu prendre de poissons. Plusieurs filets ont été considérablement endommagés par des bancs de chiens de mer, et le hareng qu'on a sauvé des rets était impropre au marché. C'est la première fois depuis nombre d'années que ces rives sont visitées par des hôtes aussi mal venus. La qualité du maquereau pris à l'hameçon et aux rets ne peut pas être comparée favorablement avec celle du même poisson capturé les années dernières. En somme, la pêche, dans cette division, a été meilleure que l'année dernière, et sans les causes énumérées

plus haut, la campagne de 1891 serait une amélioration sensible sur les années précédentes.

Le garde-pêche Richard Hickey constate une diminution dans les principales pêches de sa division, le homard et le saumon exceptés. En comparant la valeur totale de la capture de 1891 avec celle de l'année précédente, il accuse un déficit absolu de \$172.82 seulement. Il est donc facile de voir que, quoiqu'il y ait eu diminution dans la capture, la dernière saison a été presque aussi profitable que la précédente; cela vient de ce que presque toutes les espèces de poissons ont obtenu des prix plus élevés. La diminution la plus appréciable est celle qui s'est produite dans la capture du saumon d'été; ce poisson a fait à peu près totalement défaut en plusieurs endroits. La morue accuse une diminution restreinte principalement au détroit du Petit Bras-d'Or, où la pêche du homard a pris la plus grande partie du temps des pêcheurs, au commencement de la saison. La rareté de la boîte a empêché plusieurs hommes du métier de se livrer à cette partie importante de l'industrie de la pêche, car ils ne pouvaient trouver même assez de boîte pour la pêche du homard. La capture du maquereau, qui est faible depuis quelques années, ne donne pas signe d'amélioration, et le nombre de barils obtenus cette année est même au-dessous de la capture de l'année dernière. Il y eu une augmentation dans le rendement du saumon. Cette pêche, quoique n'étant pas exploitée sur une grande échelle, est une des plus profitables de notre industrie et rapporte de l'argent aux pêcheurs qui vendent leur poisson frais sur les marchés locaux, où il est toujours en demande. L'augmentation la plus remarquable a été celle qu'a donnée la pêche du homard. Il n'y a qu'une seule homarderie dans cette division; elle est située au détroit du Petit Bras-d'Or. Ses propriétaires paient chaque année environ \$4,500 aux pêcheurs et autres employés de l'établissement. Un temps orageux et des tempêtes extraordinaires pendant la dernière partie de la saison du homard ont détruit un grand nombre de casiers, et, sans la prorogation accordée par le ministère, cette pêche aurait donné un déficit. La saison a été partout exceptionnellement orageuse, et les pêcheurs côtiers ont perdu beaucoup de temps, car il leur était impossible de s'aventurer sur les bancs avec leurs bateaux.

La notable diminution qui a signalé la pêche du hareng d'été doit son existence aux grands vents de l'est dont le mois de juillet nous a gratifiés, au moment même où le hareng commençait à donner. Plusieurs jours durant les pêcheurs n'ont pu visiter leurs rets, et lorsque la tempête eut cessé ils s'aperçurent que les bancs étaient partis; le poisson qu'ils retirèrent des filets était impropre à la salaison. Les pêcheurs ont aussi perdu plusieurs de leurs filets, qui furent emportés ou détruits par la tempête. Les règlements ont été bien observés.

COMTÉ D'IVERNESS.

Le garde-pêche D. F. McLean annonce une diminution dans la capture des différentes espèces de poissons, sauf le hareng, la merluche, l'égrefin, l'encornet et le homard. Le déficit accusé par le rendement de la morue a pour cause la rareté de la boîte, avec en plus les tempêtes comme seconde raison. La capture du maquereau paraît être chose du passé; c'est elle qui donne la plus grande diminution. M. McLean considère qu'elle est le résultat de l'énorme destruction de ce poisson par les seines en bourses. Heureusement que nous avons maintenant une loi qui défend ce mode de pêche. Néanmoins, il faudra plusieurs années de protection pour que nos pêcheurs en bateaux puissent faire une bonne moyenne. L'augmentation signalée dans la capture du homard est due à deux causes: 1°, l'élan donné à cette pêche par les prix rémunérateurs payés aux pêcheurs par les paqueurs qui d'avance vendent avec grand avantage leurs conserves aux marchés anglais et américains; 2°, les deux nouvelles homarderies établies dans cette partie du comté. Les saisons réservées et les règlements de pêche ont été bien observés. Aussi les gardes-pêche exercent une surveillance active, et en général les habitants sont des gens qui observent la loi. Le nouveau mode d'employer des gardiens spéciaux dans les endroits où c'est nécessaire, au lieu de l'ancien système de gardiens permanents, est une amélioration et un pas dans la bonne voie. Le saumon a été abondant à l'époque de la fraie, spéciale-

ment en octobre. Trois rets à enclos ont été tendus dans cette division avec la permission du ministère, deux à Port-Hood et un à Port-Hawkesbury. Voici ce qu'ils ont rapporté pendant la saison :

1. John H. Murphy, Port-Hood,

	Valeur.
Maquereau, 23½ bls.....	\$150 00
Hareng, 6 bls.....	30 00
Morue, 800 lbs.....	9 00
Maquereau, 2200 lbs.....	44 00
Encornet, 54 bls..	180 00
Valeur totale.....	<u>\$413 00</u>

2. A. W. Morrison, Port-Hood,

	Valeur.
Maquereau, 70 bls.....	\$600 00
Hareng, 30 bls.....	120 00
Encornet, 25 bls.....	75 00
Valeur totale.....	<u>\$795 00</u>

3. Langley et O'Brien, Port-Hawkesbury,

	Valeur.
Hareng, 10 bls.....	\$18 50
Maquereau, 4,000 lbs..	40 00
Encornet, 1 bl.....	3 75
Valeur totale.....	<u>\$62 25</u>

Le garde-pêche David Ross annonce une diminution dans le rendement de la morue, comparé à l'année dernière; il l'attribue surtout au mauvais temps qui a duré toute la saison. La morue a été assez abondante, et si le temps s'y était prêté il y aurait eu augmentation de capture. La pêche du saumon a été meilleure que depuis quelques années; le poisson lui-même n'était pas aussi gros qu'autrefois, ne pesant en moyenne que onze livres, mais il abondait et il a donné de bons profits. La pêche à la ligne sur la rivière Margaree a été passable; plusieurs touristes sont venus de l'étranger, particulièrement des Etats-Unis, faire la pêche sur cette rivière. Le garde-pêche Ross signale une notable diminution dans la capture du maquereau, qui a donné près de 700 livres de moins que l'année précédente. Il attribue ce résultat au mauvais temps qui sévissait lorsque le maquereau est venu sur la côte. Deux homarderies ont fait des conserves de homard, et toutes deux ont eu une saison assez prospère. Leur nombre sera porté à quatre l'année prochaine.

Le garde-pêche James Coady signale un déficit dans la valeur totale des pêches de la division orientale du comté d'Inverness; il l'attribue au mauvais temps, de grands vents ayant sévi depuis le mois d'août jusqu'à la fin de la campagne. Les pêcheurs de la division s'accordent à dire que ce temps est le pire qu'ils aient eu depuis trente ans. La morue accuse une diminution de 1,495 qtx, le maquereau une diminution de 516 livres, et l'égréfin une diminution encore. Le hareng, le gasparot et la truite ont donné un rendement moyen, et la pêche du saumon aux rets a montré une amélioration sur l'année dernière. La pêche à la mouche a été bonne sur le bras sud-ouest de la rivière Margaree. Les homarderies établies dans cette division ont fait de bonnes opérations; le crustacé était gros et abondant. Au mois de novembre le saumon est entré en très grand nombre dans la rivière pour y frayer.

Le garde-pêche Peter McEachan, dont la division se compose principalement d'eaux intérieures, rapporte que le saumon et la truite de mer abondaient dans la rivière aux Habitants et la rivière Dennis, et qu'il en a été pris un très grand

nombre pour la consommation locale. Le bruit ayant couru que les gardiens chargés de surveiller ces rivières avaient été relevés de leurs fonctions, des gens mal intentionnés tentèrent de violer la loi ; mais on employa immédiatement des gardiens spéciaux qui rendirent de bons services en protégeant les nombreuses rivières de la division.

Le garde-pêche Lewis McKeen accuse une diminution dans la valeur totale des captures. Ce résultat est dû principalement à la rareté du poisson, mais d'autres causes secondaires y ont aussi contribué. Au havre de Mabou on a construit une jetée publique qui a éloigné des pêcheries un grand nombre de pêcheurs en bateaux entre Mabou et la Grande-Anse. Aux houillères (*Coal Mines*) les habitants se livrent principalement à l'agriculture, et plusieurs n'ont fait la pêche que pour s'assurer d'une provision de poisson. Aussi la pêche n'a été exploitée que dans une limite très restreinte. Une seule homarderie a fait des opérations dans cette division, et elle a bien réussi. A Whycocomagh le saumon constitue la pêche la plus importante, et la capture cette année a dépassé celle des années précédentes.

COMTÉ DE RICHMOND.

Le garde-pêche Duncan Cameron constate une diminution dans toutes les pêches de sa division, sauf celles de la morue et du homard. La première a donné un surplus d'environ 500 quintaux, et le homard un surplus de 85,000 boîtes sur les chiffres de l'année précédente. Le maquereau et le hareng n'ont pas donné en aussi grand nombre qu'avant, ce qui a été la cause d'une diminution dans leur rendement. M. Cameron approuve hautement les mesures qui ont été prises pour faire protéger les pêcheries par des gardiens spéciaux ; ce mode protégera mieux, en particulier, la pêche du homard.

Le garde-pêche Alfred Lenoir dit que le maquereau de printemps a totalement manqué dans sa division. Il lui est difficile d'assigner une cause à cet état de choses, à moins que ce ne soit la présence de grands bancs de glaçons en dérive qui sont restés tard sur la côte et qui ont pu détourner le premier maquereau de sa route habituelle. Dans le cours de l'été il est venu du maquereau variant de 7 à 9 pouces, dont une certaine quantité fut capturée avec des seines et mise en boîtes. Il est heureux pour cette pêcherie que les seines en bourses aient été prohibées, car elles constituaient un engin extrêmement destructeur. La pêche de homard a pris de grandes proportions dans cette division depuis l'année dernière. Le nombre de homarderies établies sur l'île Madame a augmenté de 7 à 11, et la quantité de homard expédié cette année a atteint 279,040 boîtes. Grâce à la stricte surveillance exercée sur ces établissements, les règlements ont été bien observés. Comme le maquereau et le hareng étaient très rares, les pêcheurs de morue ont manqué de boîte, et ils ont dû se servir de moules pendant une partie de la campagne. La pêche de la morue en eau profonde a été plus fructueuse que toutes les autres, et dans les localités où elle s'est faite les pêcheurs sont relativement à l'aise. Le hareng d'été a manqué ; cependant, il en est venu beaucoup au mois de septembre, mais il n'était pas aussi gros que d'habitude, et il ne s'est pas bien vendu. Suivant les instructions de l'inspecteur, le garde-pêche Lenoir a visité toutes les parties de sa division pour recueillir des données aussi exactes que possible, et l'on peut s'en rapporter aux relevés statistiques qu'il fournit. Il a visité régulièrement les rivières de sa division, et les règlements ont été bien observés.

COMTÉ DE VICTORIA.

Le garde-pêche Wm. Bingham dit que la pêche du hareng a été fructueuse pendant la dernière saison, et qu'au moment où il écrivait son rapport le hareng d'hiver donnait et offrait une excellente boîte aux pêcheurs de morue, qui n'avaient pu faire régulièrement la pêche d'automne parce qu'ils en manquaient. Il dit aussi que la pêche du maquereau a été nulle, ce poisson ayant rarement visité les bancs et les baies de sa division pendant l'année. La pêche de la morue a été très médiocre, vu la rareté de la boîte et les grands vents. Les pêcheurs devenaient mal à l'aise et s'attendaient à passer un rude hiver, mais pendant les mois de novembre et de

décembre la pêche de la morue est devenue un peu meilleure et a plus que compensé les médiocres captures de l'été. Bref, il en est résulté une augmentation sur l'année dernière, et les pêcheurs de la division en sont bien approvisionnés pour l'hiver. La pêche de l'encornet a été assez bonne dans la baie et le havre d'Englishtown, et les bateaux ne sont pas lents à se pourvoir de boitte; l'encornet s'est vendu à raison de 25 centins le quintal. Le saumon paraît diminuer, et le garde-pêche Bingham recommande que la rivière du Nord soit peuplée avec des alevins provenant de la pisciculture de Sydney; il recommande aussi que le ruisseau Clyburns soit aussi approvisionné de cette façon: ces deux rivières se prêtent parfaitement à la propagation du poisson. La pêche du homard dénote une amélioration dans la grosseur du crustacé mais non dans la quantité produite par les homarderies. Cette industrie a employé un plus grand nombre d'hommes que l'année dernière, ce qui explique l'augmentation de la capture, augmentation qui aurait été plus grande encore sans le mauvais temps. Les grandes tempêtes qui se sont déchainées entre le 23 et le 30 juin ont détruit presque tous les engins de pêche, et si le gouvernement n'avait pas accordé une prorogation la pêche aurait été un fiasco complet.

Le garde-pêche Duncan McDonald signale une augmentation de 694 quintaux dans la capture de la morue, et cette augmentation aurait été plus grande si plusieurs des pêcheries n'avaient pas consacré la première partie de la saison à la pêche du homard. Les pêcheurs à pied se plaignent beaucoup de bateaux qui font la pêche à la drague sur la côte. Ce mode a un effet ruineux sur la pêche de la morue, et ils voudraient que le ministère en défendît l'usage, du moins tout près du bord. Les meilleures captures de morue ont été faites pendant le mois d'octobre, et sans le temps exceptionnellement orageux qu'il a fait la campagne de pêche aurait eu un résultat splendide. M. McDonald accuse une diminution de 200 barils de maquereau. Le maquereau de printemps était peu abondant, et les mauvais temps de septembre, joints à la très petite quantité de poisson qui s'est pris dans les rets à l'automne, ont produit cette diminution dans la capture. La seule fois où le maquereau est venu en abondance dans les baies a été en septembre, mais alors les tempêtes ont empêché le succès de sa pêche. La pêche du hareng a donné un rendement moyen, et les pêcheurs sont d'avis que les casiers à homard chassent ce poisson de la côte. Les relevés accusent une moyenne capture de saumon. Ce poisson était abondant, mais des tempêtes qui se sont succédées presque sans interruption pendant le mois de juin ont détruit les rets et gâté la pêche. La pêche du homard a été bonne, si l'on considère le retard que les homarderies ont mis à commencer leurs opérations et les tempêtes du mois de juin qui ont détruit les engins des pêcheurs. M. McDonald croit que la période de clôture est trop courte; les pêcheurs de sa division pourraient, sans faire de tort, poursuivre cette pêche jusqu'au 1er août.

Le garde-pêche Donald McQuarrie signale une augmentation dans le rendement des pêches de la morue et des huitres. Il s'est produit une légère diminution dans le rapport du maquereau, du hareng et du gasparot. La principale cause de l'augmentation de morue provient de ce qu'un plus grand nombre d'hommes se sont livrés à cette pêche depuis que le chemin de fer du Cap-Breton est terminé. On a constaté que les lacs Bras-d'Or étaient bien remplis de poisson, et avant longtemps l'expédition du poisson frais à l'étranger par voie ferrée sera sans aucun doute un facteur important de l'industrie piscicole du Cap-Breton. Cette année il a été pris moins de gasparot pour la boitte. La rivière du Milieu n'était pas très remplie de poisson; cela provient peut-être de la flottaison du bois. Une grande quantité de saumon a remonté les rivières Baddeck et du Milieu vers la fin d'octobre et de novembre, et il en a été pris un bon nombre pour fournir du frai à la pisciculture de Sydney.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

A. C. BERTRAM,

Inspecteur des pêcheries du quartier n° 1, Nouvelle-Ecosse.

QUARTIER N° 2.

RAPPORT ANNUEL DES PÊCHES DU QUARTIER N° 2 DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, 1891, PAR L'INSPECTEUR ROBT. HOCKIN.

PICTOU, 31 décembre 1891.

L'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur les pêches du quartier n° 2, province de la Nouvelle-Ecosse, en même temps qu'un résumé des rapports des différents gardes-pêche.

Joint à ce rapport sont des relevés tabulaires donnant la quantité et la valeur de chaque espèce de poisson prise, ainsi que des tableaux comparatifs qui indiquent l'augmentation et la diminution des pêches dans chaque comté, ainsi que l'augmentation et la diminution pour chaque espèce de poisson. Ces relevés ont été faits d'après les rapports des gardes-pêche et avec beaucoup de soin d'après le bordereau de chaque établissement, même lorsque l'établissement ne comprenait qu'un seul pêcheur qui faisait lui-même sa pêche, et préparait et vendait lui-même son poisson.

Un des résultats a été de démontrer que les rapports fournis d'année en année, et basés sur les quantités rapportées par les gardes-pêche aux inspecteurs, ont été assez exacts. Il n'est arrivé qu'une fois qu'il ait été nécessaire d'éliminer des quantités rapportées sans preuve suffisante de leur exactitude. Un autre résultat a été de démontrer qu'il est facile d'adopter un plan par lequel un homme sûr et assermenté, dans chaque endroit, pourrait se procurer de chaque établissement les relevés de l'année et les adresser aux gardes-pêche qui les mettraient sous forme tabulaire et les enverraient à l'inspecteur. Les renseignements ainsi obtenus seraient aussi exacts que possible ; et comme cette statistique sert de base à la législation, il est de haute importance qu'elle soit sûre. Ce plan ne coûterait guère plus que le système actuel.

La capture de 1891 a été bonne dans ce district, et a dépassé la moyenne des quinze dernières années. Le rendement de la pêche en haute mer a grandement augmenté. Bien que les prix du maquereau aient été réduits d'un dollar par baril, l'augmentation a été de \$29,000 ; aux prix de l'an dernier la valeur en eût été de \$52,000, ou environ 25 pour 100. La famille des morues, qui comprend l'égréfin, la merluche et le merlan, accuse une augmentation dans la valeur de la capture d'environ 33 pour 100, ou de \$106,810 sur celle de l'an dernier. Le hareng a nominalement diminué, mais cela est dû à ce que la quantité accusée l'an dernier comprenait 20,000 barils obtenus au Labrador et ne formant pas partie de la capture de nos établissements. Le poisson ainsi obtenu n'a pas été compris dans les rapports cette année, bien qu'il se peuve qu'il ne vous en soit pas rendu compte autrement. Après déduction de cette quantité du chiffre accusé l'an dernier afin de permettre la comparaison, on constaterait que la prise de cette année, au même prix que l'an dernier, serait de \$41,649 plus considérable, ou près de 50 pour 100 de plus.

HOMARD.

La valeur estimative du poisson de toute espèce, pris dans le quartier dans le cours de l'année, est de \$1,640,912. La valeur estimative de la seule prise du homard est de \$533,647, ou environ 33 pour 100 de la pêche totale ; elle dépasse de 20 pour 100 la valeur de la prise de toute la famille des morues et de ses produits ; elle dépasse aussi de 3 pour 100 la valeur de la prise du maquereau et du hareng à la fois.

Sur la côte de l'Atlantique la prise a cette année dépassé d'environ 6 pour 100 celle de l'an dernier, tandis que dans le détroit de Northumberland la prise a primé de 30 pour 100 celle de l'année précédente. Cela est en partie dû à ce que le temps de la pêche a été prolongé du 15 juillet au 1er août. Tandis que ce prolongement a allongé la saison d'environ 25 pour 100, la prise de l'année n'a pas augmenté dans la même mesure. Pendant la première partie de la saison le poisson était abondant et de grosse taille, tandis que plus tard la prise n'a pas été forte ni rémunérative pour les grands établissements. Le fait est que les plus grands homardiers n'ont pas continué leurs opérations après le 1er juillet, et parmi ceux qui ont continué plusieurs ont exprimé leur regret de ce que la saison avait été prolongée, parce que le poisson n'était pas assez abondant pour les opérations d'un établissement d'importance. Un des résultats du prolongement de la saison, je crois, c'est que les acheteurs d'Europe n'ont pas plus tôt appris que la saison avait été allongée qu'ils se sont alarmés à l'attente de plus grandes quantités de produit. Les prix sont tombés et ne se sont pas encore relevés. Les excellents prix obtenus, et peut-être l'augmentation du rendement, pendant les dernières années, le long du détroit de Northumberland, ont eu pour effet d'augmenter le nombre des homarderies, et il y en aura en 1892 dix de plus qu'en 1891. Cela entraînera probablement une vive concurrence, et il pourrait s'en suivre des dangers pour l'observation des règlements qui défendent la prise du homard cœuvé ou qui n'a pas atteint une certaine taille. La mise à exécution de ces règlements, comme je l'ai déjà dit dans mes rapports, doit nécessairement entraîner beaucoup de frais. Plusieurs des homarderies sont dans des endroits retirés, et quand on y voit poindre une patache ou un canot, tout ce qui pourrait révéler quelque contravention est aussitôt caché jusqu'à ce que le danger soit disparu; je suis d'avis que tant que les homarderies ne seront pas assujéties à un régime de permis, il sera impossible d'assurer l'observation complète des règlements. Le temps est donc arrivé où, dans l'intérêt public, et pour conserver la pêche au homard, le département devrait empêcher toute pêche non autorisée par un permis. C'est une chose sérieuse en tout temps que d'intervenir dans les affaires des particuliers, à moins que cela ne soit justifié par la nécessité de réprimer quelque tort fait au public, et la statistique de cette pêche pour l'année dernière ainsi que pour les deux années précédentes continue à prouver que là où l'on observe la saison réservée, le poisson ne diminue pas. Ce renseignement vient de tant de sources qu'il n'y a pas à y voir l'effet des efforts des personnes intéressées à représenter les choses sous un faux jour de crainte de restrictions. Et tant que les pêcheries ne souffrent pas, je ne crois pas qu'il soit judicieux d'appliquer de nouvelles mesures restrictives; d'autant plus que les résultats de la dernière saison ont fourni un fort argument à ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de nécessité de le faire. La contravention la plus importante à prévenir, sur une certaine partie de la côte, est celle qui consiste à ne pas tenir compte de la saison réservée. On prétend à l'appui de cette mesure préservatrice, que dans les pays où la pêche a été fermée sans restriction, les pêcheries ont été promptement ruinées. On prétend aussi que le poisson pris l'automne est aqueux et n'a pas la saveur de celui qui se prend au printemps; qu'il contient de l'alcali qui noircit les boîtes et puis le poisson, et que la présence de ce produit sur le marché est de nature à nuire à l'industrie, parce que le consommateur à qui l'on fournit ce produit inférieur s'en prend aux conserves en général. On prétend aussi qu'à l'automne trois poissons ne font pas autant que deux au printemps.

Or, il n'est guère un seul de tous ces arguments qui ne soit combattu par les pêcheurs, qui sont toujours prêts à faire valoir toute excuse capable de leur donner un semblant de raison de violer la loi; mais quelques-uns paraissent sincères et créent à leur profit, chez leurs voisins, une sympathie qui rend plus difficile la mise à exécution de la loi.

Ce que je veux faire voir, c'est que tous ces projets ont leur importance, et que le département devrait appuyer ses règlements sur quelque chose de mieux que des rumeurs ou des assertions. Il devrait être fait des investigations officielles qui pourraient établir ce qui en est de tout ce qu'on prétend. On devrait soumettre le poisson à des examens pour constater sa taille, son poids et sa qualité, à différentes

saisons, et en faire une analyse soignée au printemps et à l'automne. Ce serait encore un bon moyen d'instruire les intéressés que de publier et faire publier un travail où serait donné un aperçu de l'histoire de la pêche dans les autres pays, appuyé de la statistique, ainsi que l'histoire naturelle du poisson, et les expériences mentionnées plus haut. Si un travail comme celui-là était distribué dans les établissements de pêche, il mettrait fin à l'appui moral qui est aujourd'hui donné aux violeurs de la loi.

SAUMON.

Les relevés accusent une diminution dans la valeur du saumon pris ; cela est dû à ce qu'on a éliminé une quantité de poisson saumuré du Labrador, qui n'a pas été pris par nos pêcheurs. Il y a eu augmentation d'environ 4 pour 100 dans le saumon pris dans nos propres eaux. Les comtés de Guysborough et Halifax accusent une augmentation d'environ 50 pour 100. Les comtés de la baie de Fundy une augmentation de 25 pour 100, tandis que dans le détroit de Northumberland la diminution du rendement a été de 27 pour 100. Durant la saison du frai les rapports du garde-pêche ont constaté un plus grand nombre de saumons que d'ordinaire dans les rivières.

GASPAROT.

Le gasparot a donné environ 10 pour 100 de moins que l'année dernière. Il en a été à peu près de même de l'éperlan.

ALOSE.

La prise de l'alose cette année a été d'environ cinquante pour cent plus considérable que l'année dernière. On en a pris 1,178 barils en 1891, tandis qu'on n'en avait pris que 790 en 1890, 534 en 1889 et 447 en 1888. C'est la capture la plus abondante qui ait été faite depuis 1886. Auparavant on n'en prenait jamais moins que 2,000 barils, et on rapporte qu'il en a été une année pris huit mille dans ce district. On ne donne pas de raison satisfaisante de cette diminution, et je ne crois pas qu'il soit facile d'expliquer le progrès de 1891 sur 1890 ; mais il ne peut y avoir de doute que la destruction du poisson œuvé qui remonte la rivière Shubenacadie, dans le comté de Hauts, pour frayer, doit avoir grandement contribué à ruiner cette pêche.

Suit un tableau des prises depuis 1884 :

Année.	Barils.
1884.....	68
1885.....	8
1886.....	12
1887.....	10
1888.....	96
1889.....	136
1890.....	155
1891.....	19

Les dix-neuf barils pris en 1891 l'ont été par trente-quatre pêcheurs, en quantités variant d'un quart de baril à deux barils respectivement.

La question de protéger la pêche de l'alosé occupe l'attention du département depuis quelque temps. Tandis qu'il peut y avoir beaucoup de difficulté à rédiger une loi générale applicable aux différents modes de pêche, sans être trop rigoureuse pour certaines localités, il faudrait sur la Shubenacadie, qui est la seule rivière fréquentée par le saumon dans ce quartier, un règlement spécial prolongeant la saison réservée depuis le vendredi au coucher du soleil jusqu'au lundi matin au lever du soleil. De sorte que la période de la prohibition commencerait le mercredi soir au coucher du soleil et irait jusqu'au lundi matin au lever du soleil. Ceci permettrait la pêche deux nuits par semaine ; mais comme cela donnerait aux riverains de participer dans les bons effets de la conservation de cette pêcherie, la mise à exécution deviendrait plus praticable ; car fermer tout à fait la rivière à la pêche serait inviter à la résistance ; et basée qu'elle serait sur des droits établis elle réussirait probablement.

POISSON BLANC.

Je trouve dans un rapport du garde-pêche Rowlings, qu'à la Baie des Vaches et à Chezetcook-Ouest, dans le comté d'Halifax, il a été pris trois et quatre barils de "poisson blanc," respectivement. Or, il y a plusieurs espèces de poissons qui sont classés sous le nom de poisson blanc; mais comme le département a fait déposer nombres de *corregoni* dans les lacs de l'intérieur de la Nouvelle-Ecosse, et comme il est de ces poissons qui sont sujets à des migrations périodiques, il semble qu'il vaudrait la peine de s'enquérir si ces poissons ne sont pas de l'espèce lacustre, dont le gouvernement a déposé des alevins dans les lacs de l'intérieur, il y a quelques années.

PASSES-MIGRATOIRES.

Dans mon rapport de l'année dernière j'ai attiré l'attention sur le fait que sur vingt-sept rivières qui se jettent dans le détroit de Northumberland il n'en est que quatre où il n'y ait pas des barrages de moulins. La pêche au saumon est soutenue presque entièrement par les alevins des piscifactures, et cependant la pêche diminue, et l'un des plus vieux gardes-pêche, John McDonald, d'Antigonish, dit qu'il en est ainsi depuis 1887. J'ai depuis lors reçu instruction de faire construire des passes-migratoires dans toutes les rivières importantes du district, et il est à espérer que plusieurs de ces passes seront terminées cette année. La saison pendant laquelle on peut construire à meilleur marché est l'été, pendant environ dix semaines de l'année.

Durant l'année dernière il y a eu occasion de faire l'essai de la passe dont je suis l'inventeur, et dont la description se trouve dans mon rapport de l'an dernier. M. A. B. Wilmot, de la piscifacture de Bedford, ayant, d'après instructions du département, placé à l'extrémité supérieure un rets dans lequel aucun poisson ne pouvait s'introduire que par la voie de la passe on a trouvé dans ce rets trois saumons et un certain nombre de truites.

Je désire faire remarquer que c'était dans le mois de mai, à une époque de l'année où le saumon est loin de s'aventurer comme il le fait à l'époque du frai. Cette épreuve répond tout à fait à l'objection de quelques-uns qui disent que le saumon n'entrera pas dans un petit orifice, et démontre indubitablement que ce modèle constitue une bonne passe, que son bon marché et sa durée mettent à la tête de toutes ses rivales. D'autres expériences ont démontré qu'on peut construire des passes-migratoires d'une inclinaison de un pied dans deux. Cela est d'une grande importance, attendu que le prix s'en trouvera probablement réduit de cinquante pour cent.

Tandis que des avis ont été publiés pour la construction d'un certain nombre de passes-migratoires, ces passes n'ont pu être construites à l'époque de l'année où l'inspecteur les voulait, et quatre seulement ont été établies dans mon district. Mais conformément aux instructions reçues de votre département, j'ai fait construire des passes de ce modèle pour un certain nombre de barrages sur les rivières Chateauguay, Beaudet, au Raisin, Delisle et Outaouais, dans la province de Québec.

J'ajouterai que plusieurs des commissaires de pêches des Etats-Unis ont demandé et obtenu la permission de construire des passes d'essai, et à la demande du conseil des pêches de l'Ecosse j'en ai envoyé un modèle à Edimbourg.

GARDIENS SPÉCIAUX.

Dans les comtés de ce quartier où la charge de gardien des pêcheries a été abolie et des gardiens spéciaux ont été engagés pendant de courtes périodes, les résultats ont été des plus satisfaisants, et votre département a bien fait d'étendre l'application de ce système. Pour fournir les renseignements nécessaires sur les besoins des différentes localités, les espèces de poisson qui fréquentent les rivières, etc., et sur les parties des rivières qui ont besoin d'être protégées, les dates où le poisson entre dans les rivières, lesquelles varient considérablement, il a fallu beaucoup de temps et de voyages. J'espère cependant que tout cela ne sera pas sans bons résultats.

RETS À ENCLOSES.

On a fait certain bruit au sujet des rets à enclos, et le département a reçu des pétitions demandant la prohibition de ces engins de pêche sous prétexte qu'ils sont aussi nuisibles que les seines à bourses. Ces rets sont généralement mis dans des anses et des ports, l'enclos étant à une distance de cinquante à cent brasses du rivage, et la queue allant de l'enclos au rivage. Quoi qu'on puisse dire de ces engins dans certaines localités, il n'y a pas de doute que ce sont d'importants auxiliaires dans les pêches, et leur prohibition ferait un grand dommage aux banquiers. Par exemple, si l'on prend la baie de Chédabouctou, c'est avec ces rets qu'on se procure la boîte pour les goélettes qui font la pêche sur les bancs. Souvent l'encornet donne en cet endroit et se prend dans ces rets en quantités qu'on ne saurait obtenir autrement. Cependant, l'été dernier même, des goélettes ont dû attendre jusqu'à sept semaines pour un seul approvisionnement de boîte, et sans ces rets il est impossible d'imaginer comment on aurait pu s'en procurer du tout. Placés si près du rivage, le poisson de haute mer ne se prend pas souvent dans ces rets, et il est impossible qu'ils puissent désorganiser les bancs de poissons comme font les seines à bourses.

BOITTE GELÉE.

A propos des rets à enclos considérés relativement aux approvisionnements de boîte, on m'apprend qu'une maison de Canso, celle de MM. A. M. Whitman et Fils, sur le conseil du capitaine A. Gordon, du steamer fédéral *Acadia*, a construit un réfrigérateur pour garder de la boîte obtenue au moyen de rets à enclos. Pour la première fois dans l'histoire de la pêche, on a pu avoir de la boîte fraîche en janvier, et on pouvait voir partir les pêcheurs avec une mince tablette de glace contenant assez de boîte d'encornet pour une journée de pêche à la morue, et les résultats ont été des plus satisfaisants. En une seule journée 30,000 liv. de morue et d'égrefin ont été apportées à Canso. Deux hommes dans un canot ont, dans une journée, pris pour \$30 de poisson, et la pêche a continué jusqu'à l'épuisement de la boîte. Cet état de choses sans précédent était dû entièrement aux bâtiments frigorifiques qu'on n'aurait pas pu utiliser sans rets à enclos.

Le garde-pêche Cameron, de Guysboro', qui me donne ces renseignements, croit que cette industrie prendra de grandes proportions si la pêche avec les rets à enclos n'est pas défendue.

Dans l'accomplissement des devoirs de ma charge j'ai dû, dans le cours de l'année, faire de nombreux voyages, que je classe comme suit:—

En chemin de fer.....	8,850 milles.
En voiture ordinaire.....	2,037 “
En steamer.....	200 “
Total.....	11,087

Les rapports et la statistique que j'ai dû préparer, ainsi que la correspondance de mon bureau, couvrent 1,150 pages de livre à copier.

ANALYSE DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

COMTÉ D'ANTIGONISH

Le garde-pêche *John McDonald* dit que, dans le cours de décembre 1890, une tempête a détruit les bateaux et les appareils de plusieurs pêcheurs de son comté, et comme il y a eu moins de pêcheurs la prise, sous le rapport de la quantité et de la valeur, n'a pas été aussi considérable que les années précédentes. La pêche du homard, cependant, n'a pas diminué. Cela paraît prouver que les pêcheurs et les homardiers tirent le meilleur parti de cette pêche.

Le saumon a diminué comme presque tous les ans depuis 1887. Le maquereau a été rare, bien qu'il en ait été pris une assez grande quantité à la hauteur de l'île Pomquet, par les pêcheurs de Canso, qui avaient de grands bateaux et étaient bien munis de filets. La merluche a été abondante, mais on n'a pas pu se procurer de boitte dans le bon temps. Si les pêcheurs avaient de plus grandes embarcations ils pourraient faire de meilleures pêches. La morue a été rare; quelques bonnes prises ont été faites à l'automne. Le hareng a été abondant au commencement de la saison, mais de qualité inférieure. La pêche de l'anguille, de l'éperlan, de la truite et de l'autre poisson d'eau douce a été moyenne. Dans le cours de l'année le garde-pêche a visité la plupart des gardiens de pêcheries de sa division. Ils n'avaient à rapporter de violation ni de la loi ni des règlements, excepté le gardien Randall, qui avait trouvé dans la rivière, près de chez lui, un rets à saumon qu'il avait détruit. Des avis expliquant la loi et les règlements ont été affichés dans les homarderies, et autant qu'a pu le constater le garde-pêche on s'est conformé à la loi.

COMTÉ DE COLCHESTER.

Le garde-pêche H. Gass a toute raison de croire qu'il se faisait de la pêche illicite sur la rivière de Waugh avant la nomination d'un gardien spécial; mais aussitôt qu'il est entré en fonction, comme il était sur les lieux tous les soirs, cette pêche a été abandonnée. Le hareng a été très rare; des gens qui ont tendu cent brasses de rets n'ont pas pris un seul poisson. L'éperlan avait manqué il y a deux ans et peu de personnes ont essayé d'en prendre l'année dernière. Le maquereau ne s'est pas montré dans la baie.

Le garde-pêche R. J. Pollock rapporte que la rivière de Guy est complètement obstruée par un barrage dans lequel il n'y a pas de passe-migratoire. Cette rivière est assez considérable, et a à sa tête le lac Egmont. S'il y avait une passe, il n'y a pas de doute que le saumon abonderait, car le poisson se rend jusqu'au moulin. Dans le bas de la Stewiacke le saumon a paru abondant à l'automne. Ce poisson remonte jusqu'à huit milles en amont du village de Stewiacke.

Le garde-pêche J. W. Davison rapporte que la prise de l'alose a augmenté d'environ 25 pour 100 relativement à l'année précédente. Il dit que les pêcheurs ont l'espoir que l'alose va revenir en nombre suffisant pour rendre cette pêche profitable, vu qu'il semble y avoir une amélioration graduelle. On devrait prendre des mesures pour protéger ce poisson durant la saison du frai; autrement on ne peut s'attendre à beaucoup de progrès. Il recommande que toute la saison du frai soit réservée. Ceux qui font aujourd'hui la pêche à l'alose dans les rivières ont de meilleurs appareils que par le passé et prennent plus de poisson parce qu'il y a plus d'alose dans la baie. Il s'est élevé plusieurs disputes au sujet de nasses; plusieurs ayant négligé d'occuper leurs places, les délimitations étaient tombées en désuétude, et plusieurs fois le garde-pêche a été appelé à régler des différends. Depuis quelque temps on se sert de la dynamite, et il s'en suit une grande destruction de poisson. Les gardiens de rivières devraient être munis de lanternes sourdes, qui leur permettraient de reconnaître les délinquants. Il n'y a pas de passes dans les barrages de ce district, et le garde-pêche espère que l'année prochaine il pourra rapporter qu'il en a été construit.

COMTÉ DE CUMBERLAND.

Le garde-pêche William Murphy fait rapport que les opérations de homarderie ont commencé le 12 mai, et qu'à compter de cette date jusqu'au 15 juin le rendement a été abondant et le homard de bonne taille. Après cette date la pêche a diminué, et le manque de boitte a occasionné certaines pertes. Tous les homardiens se sont déclarés contre le prolongement de la saison. L'éperlan a été plus abondant que depuis qu'on a commencé à pêcher avec des rets à poches. Cela est attribué à ce que la rivière s'est de bonne heure prise de glace, ce qui a permis aux pêcheurs de prendre du poisson qui plus tard s'en retourne à la mer. Le gasparot a été abondant. Il y a des huîtres nouvelles qui commencent à être de taille, et la capture a beaucoup augmenté. Si on rendait à l'eau les petites huîtres au lieu de les laisser

geler sur la glace, on ferait beaucoup pour la conservation de cette pêche. La pêche au hareng a tout à fait manqué. Il n'a été pris que 100 barils environ, tandis que l'an dernier en avait donné 700. Le saumon a été abondant durant l'automne. A tout prendre la saison a été bonne pour les intéressés.

Le garde-pêche *George Gilroy* rapporte qu'on n'a pas fait autant d'efforts que d'ordinaire pour pêcher, bien que le poisson parût aussi abondant que de coutume. La quantité accusée est moins considérable. Il a été construit une nouvelle passe (modèle Hôckin) dans le barrage du moulin de Ross, à Oxford, dans la rivière Philippe. On a vu du saumon en avant du barrage depuis l'installation de la passe, mais il est possible qu'il ait passé par-dessus le barrage à l'époque de la crue des eaux. Les autres passes-migratoires sont hors de service, et il croit qu'on ferait mieux d'en construire de nouvelles; cela coûterait moins cher que de réparer les vieilles. Il n'a été nécessaire d'employer des gardiens spéciaux que pendant quelques nuits; très peu de braconniers ont été vus.

COMTÉ DE GUYSBOROUGH.

Le garde-pêche *William Cameron* dit que le saumon venait bien, mais qu'une tempête de l'est, qui a duré huit jours, a enroulé les rets et rendu la pêche impossible. Le poisson de toutes espèces a été rare dans la baie Chédaboutou jusqu'à l'arrivée du maquereau d'automne, dont il s'est fait une assez bonne capture. Ce maquereau a été exporté frais dans de la glace et a obtenu de bons prix. Cette venue de maquereau a causé une surprise générale; si on s'y était attendu, on en aurait pris une plus grande quantité; mais les vieux pêcheurs croient que ce poisson suit la même route plusieurs années de suite. L'encornet était excessivement rare; très peu de rets à enclos, et ceux seulement qui avaient été placés sur de bons fonds ont réussi. Quelques bateaux de la flotte de Lunenburg ont attendu jusqu'à sept semaines pour avoir de la boîte. La morue abondait à Canso. Là les pêcheurs ont des facilités exceptionnelles pour se procurer de la boîte, d'abord par les nombreux rets à enclos qui sont tendus dans cette localité, et ensuite par A. N. Whiteman et fils, qui ont en réserve un approvisionnement de boîte gelée. A Torbay la capture de morue a été passable, et considérable celle de l'égrefin et du hareng. Le hareng était si abondant qu'en bien des cas les rets se sont rompus sous le poids du poisson; toutefois, cette pléthore n'a duré que pendant une nuit ou deux. Il s'est fait très peu de pêche à New-Harbour après le mois d'août, en l'absence d'un brise-lames. L'entrée de ce havre est fermée par une barre; mais si l'on y construisait un brise-lames partant d'une pointe de rocs qui se trouve au dehors, ce serait un bon havre.

Le garde-pêche *Allan McQuarrie* rapporte que la capture des principales espèces de poisson a été pauvre, comme en font foi ses relevés, qu'il a préparés avec grand soin. La pêche qui requiert le plus d'attention est celle du homard, et il est d'opinion qu'une période de clôture allant du 1er juillet au 30 octobre sauverait cette pêche dans sa division. On dit qu'une grande maison de commerce de bois est sur le point de construire plusieurs barrages sur la rivière Sainte-Marie et ses tributaires, et que ces barrages seront munis de passes-migratoires.

COMTÉ D'HALIFAX.

Le garde-pêche *George Rowlings* rapporte que la capture a été moyenne, celle du hareng et du maquereau exceptée. Il a été pris très peu de hareng de juillet, et la capture du maquereau d'automne a été la plus faible que l'on ait eu depuis des années. La morue était abondante, mais le temps a été si mauvais en octobre que les pêcheurs n'ont pu rien faire. La capture de homard a été satisfaisante et a rapporté d'assez bons prix.

COMTÉ DE HANTS.

Le garde-pêche *J. B. Colter* dit qu'il a été pris moins de poisson que depuis nombre d'années. L'eau s'est maintenue très haute dans la rivière Shubénacadie. Il a été pris très peu de bar et de saumon, et il est probable que ces poissons sont arrivés

dans le Grand Lac en plus grand nombre qu'à l'ordinaire. Le poisson était si rare que pas plus que les trois quarts du nombre ordinaire de pêcheurs ont fait la pêche.

COMTÉ DE PICTOU.

Le garde-pêche Robert Sutherland rapporte que la campagne a été assez fructueuse. La capture de homard a été extraordinairement considérable et des homards de bonnes dimensions ont été pris pendant la première partie de la saison ; mais ils ont diminué plus tôt que d'habitude, en sorte que la quantité acquise par quelques homarderies a été moindre que l'année dernière. Le homard constitue la principale pêche de cette division, car du poisson de mer il n'en est pris que pour la consommation locale. M. Sutherland appelle l'attention du ministère sur la culture des huîtres qui, dans cette division, pourrait être faite à peu de frais et compenserait les dépenses. On devra mettre des alevins de saumon dans les rivières Caribou, John et Toney, après y avoir construit une passe-migratoire.

Le garde-pêche A. O. Pritchard, dont les fonctions consistent à protéger les pêcheries, dit que la quantité de poisson prise dans sa division a été petite. Le saumon n'entre dans les rivières que très tard en automne, alors que la loi en défend la capture. Les braconniers ont été très actifs cette année, mais comme plusieurs ont été arrêtés et condamnés à l'amende, cela aura un bon effet. Ils avaient probablement présumé que parce que le gardien qui surveillait la rivière depuis plusieurs années avait été relevé de ses fonctions ils pourraient violer la loi avec impunité, mais cette présomption leur a coûté cher.

Le garde-pêche John D. McQueen fait rapport qu'il a condamné plusieurs personnes à l'amende pour violation des règlements concernant le saumon.

Le garde-pêche McPhie rapporte que la capture du saumon a été très petite, une violente tempête de l'est ayant détruit plusieurs rets ; mais à l'automne on a vu un grand nombre de saumons dans les rivières. Une quarantaine de saumons ont été capturés dans la rivière au Français pour la pisciculture de Bedford.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ROBERT HOCKIN,
Inspecteur des pêcheries, quartier n° 2, Nouvelle-Ecosse.

QUARTIER N° 3.

RAPPORT ANNUEL DES PÊCHES DU QUARTIER N° 3 DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE, 1891, PAR L'INSPECTEUR J. R. KINNEY.

YARMOUTH, N.-E., 31 décembre 1891.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre la statistique des pêches de ce quartier pour l'année qui expire aujourd'hui, et en ce faisant il m'est agréable de signaler, pour le produit total, une augmentation de plus de \$600,000 répartie comme suit :

Comtés.	Augmentation.	Diminution.
Annapolis.....	120,910 80	
Digby.....		40,345 20
King.....	41,899 00	
Lunenburg.....	165,195 05	
Queen.....	35,469 70	
Shelburne.....	65,667 80	
Yarmouth.....	289,470 26	
	651,158 11	40,345 20
	40,345 20	
Augmentation	610,812 91	

Les rapports révèlent une légère diminution de 1,780 tonneaux dans la flotte qui est allée faire la pêche au large. Cette diminution vient de ce que trois ou quatre goélettes ont transféré leurs opérations de Lunenburg à la Colombie-Britannique.

SAUMON.

La capture de ce poisson a donné une augmentation de 77,000 lbs, dont près de la moitié est portée au crédit du comté de King. Shelburne et Yarmouth accusent aussi des surplus de 11,000 et 15,000 lbs. Sur la rivière Clyde, dont le barrage a été démoli en 1890, on n'a pas encore signalé d'augmentation appréciable, car on ne pourra voir avant deux ans au moins les bons résultats de la disparition de cet obstacle.

HARENG.

L'augmentation de hareng s'est chiffrée par plus de 20,000 lbs. Cette augmentation s'est faite en dépit de l'assertion réitérée que les casiers à homard avec leur boîte puante étaient la cause de la baisse de cette industrie. Ceci coïncide avec l'opinion que j'exprimais dans mon dernier rapport annuel, " que tous les casiers à homard de la Nouvelle-Ecosse ne pourraient polluer un mille carré de l'océan Atlantique."

Le bassin d'Annapolis avait produit 6,020 boîtes de hareng fumé en 1890; en 1891, la même localité a donné un surplus de 14,000 boîtes. Et c'est de là, cependant, que sont venues les plus vives récriminations contre les casiers à homard. Nous avons dans ce fait une preuve présomptive que les griefs des pêcheurs de homard sont plus imaginaires que réels.

GASPAROT.

Ce poisson fournit une excellente boîte à ceux qui pêchent la morue sur le bord ; aussi son arrivée est-elle toujours attendue avec hâte. La capture de l'année dernière a un peu dépassée celle de 1890.

MAQUEREAU.

Ce poisson a merveilleusement contribué à grossir la valeur totale des produits de l'année dernière, car en dépit de la baisse des prix, cette valeur s'est chiffrée par \$326,000, et l'excédent de la capture a été de 24,000 lbs. Près de 50 pour 100 de cette quantité provient de localités où l'on prétendait que la mortelle boîte à homard ruinaient les pêches aux rets.

HOMARD.

Cette importante industrie mérite plus qu'une observation en passant. Les comtés de Digby, Yarmouth et Shelburne se trouvent à quelques heures seulement des marchés américains où s'écoule le homard vivant ; il s'en suit que le changement qu'on a fait aux règlements et qui permet de commencer la pêche du homard avec l'année est une concession importante. Il a été exporté de ces trois comtés seulement pendant les trois mois expirés le 30 mars—époque où la pêche était à peine commencée dans d'autres quartiers—pour plus de \$20,000 de homard. Le rendement de l'année dernière excède de 478 tonnes de homard vivant et de 340,000 boîtes de homard en conserves celui de l'année précédente, ce qui représente une plus-value de \$66,000.

Les règlements ont été observés lorsque les transactions entre acheteurs et paqueurs se faisaient à proximité d'un officier des pêcheries. Je recommanderais encore l'existence de règlements très rigoureux pour forcer le paqueur à être honnête.

MORUE.

La capture totale de morue a été d'environ 15,000 quintaux de moins que l'année précédente. Cette diminution provient en grande partie de ce qu'il a été extrêmement difficile de se procurer de la boîte à Terre-Neuve.

Ci-joint un résumé des rapports des différents gardes-pêche que je me permets de signaler à votre attention.

COMTÉ D'ANNAPOLIS.

Le garde-pêche W. M. Bailey est d'opinion que l'augmentation qui s'est produite dans la capture de la morue est due à ce que le barrage qui existait à Lawrencetown a été emporté il y a quelques années. La grande demande de gasparot devant servir de boîte pour pêcher la morue a induit quelques pêcheurs à se consacrer avec plus d'énergie à cette pêche.

COMTÉ DE DIGBY.

Le garde-pêche James A. Collins rapporte que l'extraordinaire rareté de boîte a forcé les pêcheurs à faire venir du gasparot du Nouveau-Brunswick à des prix ruineux,—ce qui a considérablement écourté leurs recettes. Il dit que les pêcheurs à la ligne attribuent cette rareté de boîte aux casiers à homard.

COMTÉ DE KING.

Le garde-pêche James S. Miller rapporte que les criques et havres de sa division fourmillaient de petit maquereau, et que l'augmentation de capture d'alose est très encourageante. Il ajoute que les pêcheurs aux rets se plaignent des casiers à homard.

Le garde-pêche R. F. Reid dit que les pêcheurs de gasparot ont bien réussi, et qu'un grand nombre de jeunes poissons de cette espèce sont descendus la rivière Gaspareaux pendant l'automne. Aucune infraction n'est venue à la connaissance de M. Reid.

COMTÉ DE LUNENBURG.

Le garde-pêche David Evans croit que l'augmentation de la capture de saumon n'est pas une preuve de son accroissement, mais qu'elle signifie simplement que les pêcheurs se livrent à cette pêche avec plus d'énergie. Il considère que l'usage des rets à enclos rend la pêche du maquereau plus fructueuse.

Le garde-pêche W. M. Solomon dit que la diminution de la capture du poisson sur les bancs provient de la difficulté que l'on a de se procurer de la boîte de Terre-neuve. La pêche du Labrador promet beaucoup. L'augmentation de la capture du maquereau est due à l'emploi des rets à enclos, et il ajoute que cette circonstance a été très heureuse pour les pêcheurs de morue, car le maquereau a fourni la boîte et apporté beaucoup d'argent aux pêcheurs de l'endroit.

COMTÉ DE QUEEN.

Le garde-pêche Thomas Day rapporte que le jeune saumon a été plus abondant qu'à l'ordinaire dans les eaux navigables de la rivière Liverpool. Il suggère une prorogation de la période de clôture hebdomadaire.

Le garde-pêche John Fitzgerald fait observer que le seul poisson de sa division qui accuse une diminution est la morue, et que si la capture n'en a pas été plus considérable c'est que le nombre de bateaux pêcheurs était moindre. Il croit que les règlements ont été bien observés, et à cette circonstance il attribue le fait que les pêches du saumon et du gasparot donnent des signes d'amélioration. Il recommande une prorogation de la période de clôture hebdomadaire sur la rivière Medway.

COMTÉ DE SHELBURNE.

Le garde-pêche E. S. Goudey rapporte que la pêche de la morue sur le bord a comparativement manqué, en raison de la rareté de la boîte. Les pêcheurs de homard ont fait une campagne fructueuse, et des préparatifs considérables se font pour exploiter davantage cette pêche l'année prochaine.

Le garde-pêche W. J. McGill dit que l'excellente capture de gasparot a été des plus opportunes, car elle est venue au moment où toute autre boîte était extrêmement rare. Il attache une grande importance à l'enlèvement des obstructions dans les cours d'eau qui conduisent aux frayères du gasparot. L'insuccès relatif des pêches à pied est attribué au manque de boîte. La capture de saumon sur la rivière Jordan a été sans précédents. Les périodes de clôture ont été bien observées.

COMTÉ DE YARMOUTH.

Le garde-pêche John A. Hatfield rapporte que la pêche du saumon, qui avait diminué depuis plusieurs années, accuse cette année une augmentation considérable sur la capture de l'année dernière. Les pêcheurs attribuent cet excellent résultat au saumon élevé dans la pisciculture temporaire établie à la source de la rivière Tusket. Bien que la capture de gasparot accuse une légère diminution, le surcroît de valeur reçue par les pêcheurs fait plus que compenser la diminution de quantité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. R. KINNEY,

Inspecteur des pêcheries, quartier n^o 3, Nouvelle-Ecosse.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Haveng, barils.	
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.						Haveng, barils.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.										
<i>Comté d'Inverness.</i>			\$		\$		\$											
Port-Hood.....	1	26	400	4	102	2500	280	16300	5600	300	80	840						
Petite Mabou.....					16	160	42	1600	620		8	90						
Sea Side.....					18	270	68	4500	1400		25	250						
Petite Judique.....					34	440	102	4800	1800		15	2200						
Judique.....					42	420	105	5000	1900		21	700						
Longue Pointe.....					22	300	51	2200	800	1500	20	450						
Creignish.....					18	180	25	800	440	1200	22	150						
Pointe Basse.....					25	250	40	1000	450		25	250						
Port-Hastings.....	2	47	1200	11	31	465	51	2480	1240		12	372						
Port-Hawkesbury.....	3	180	3600	35	35	875	70	1800	880		871	620						
Mabou-Harbour.....					5	100	15	288	120	200	5	20						
Houillères.....					6	120	12	144	50	800	7	8						
Port-Bain.....					8	160	24	575	195		15	20						
Pointe Marsh.....					17	340	51	1200	400	360	60	100						
Whycocomagh.....					7	98	14	144	50	4000								
Baie de l'Ouest.....					17	255	36	800	450			1000						
North-Mountains.....					40	600	90	5000	2000		40	700						
Malagawatch.....					42	630	95	3000	1000		20	200						
Boom.....					30	450	65	2200	800			120						
Bassin, rivière Dennis.....					14	210	35	600	200			100						
Rivière des Habitants.....					4	48	8	300	125									
Whycocomagh, côté sud.....					7	100	20	700	290			50						
Rivière Dennis.....					5	75	10	200	80									
Orangedale.....					22	330	50	1440	300			60						
Anse au Loup-marin.....					6	90	12	360	137			30						
Anse Delaney.....					7	175	21	875	284			42						
Anse Doucett.....					6	210	18	690	197	496	21	40						
Margaree-Est.....	5	94	2805	31	27	1432	92	4560	3720	762	48	394						
Margaree-Ouest.....	1	26	950	6	26	212	21	1980	1470	31546	32	140						
Rivière Margaree.....										490								
Pourches Margaree.....										1268		12						
Ile Margaree.....					22	612	51	1540	396		380	338						
Marais de la Grande-Anse.....					8	240	22	560	132		63	94						
Port-Bain.....					5	150	11	420	138		12	86						
Rive de la Grande-Anse.....					10	230	20	690	294		20	112						
Houill. et Anse à la Baleine.....					4	78	8	280	240		8	18						
Débouché du lac et lac Bain.....																		
Ruiss. à la Truite et lac Est.....																		
Baie Plaisante.....					25	500	65	2000	1100		4000	375	200	20				
Cap Rouge et Havre-Est.....	4	69	1950	25	97	9700	356	4000	2000	8000	325							
Pointe Chéticamp.....					45	3000	135	400	2000		105							
Grand Etang.....					24	2000	74	2400	1200	4000	350	200						
Friar-Head.....					20	1600	60	2000	1000			150						
Margaree, N.-E.....										500								
	16	442	10905	112	879	29605	2325	79926	33898	57422	4000	3215	200	9976				

la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, etc.—N.-Ecosse—Suite.

ESPECES DE POISSON.	PRODUITS DU POISSON.												VALEUR.							
	Gaspardot, barils.	Morue, quintaux.	Langues et notes de morue, barils.	Merlan et merluche, quintaux.	Notes de merlan, lbs.	Egrefin, quintaux.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huîtres, barils.		Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.			Guano de poisson, tonneaux.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.
															Guano de poisson, tonneaux.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.			
																			\$	cts.
.....	2400	1200	1800	600	500	240	2000	32	67803	2500	600	35,632	42							
.....	160	60	240	48	100	20	500			80	30	1,957	00							
.....	240	160	400	80	100	40	300			500	150	11,460	48							
.....	200	80	100	40	800	30	1800	45	51682	120	120	12,433	00							
.....	160				2500	10				40574	80	250	10,721	36						
.....	140	20	20	20	1000					8255	10	100	5,054	70						
.....	50					15					20	1,530	50							
.....	100					20					40	2,055	00							
.....	25	500			200	100	20	2500	35		30	170	5,736	50						
.....	5	230			60	500	50	1000			1600	230	17,536	50						
.....	50					12		2000	10	10709	30	30	2,253	26						
.....	60				40	14		2400		2400	35	24	2,739	12						
.....	80				20	15		4000		13758	35	50	1,024	50						
.....	10	160				40		2000			100	20	4,187	16						
.....	75							2000	20	12144	35	5	1,739	00						
.....	80	1			3000	2800	45	400			45	75	8,938	00						
.....	20	1340	20		2000	40	4000	70			400	160	11,907	50						
.....	400	10			3000	10	5000	80	400		100	150	6,063	00						
.....	320	9			2000	3000	50	200			90	20	3,811	00						
.....	300	8			4000	5000	100	300			70	1100	4,648	00						
.....	20	260	5		6000	4000	70						1,500	00						
.....	25	200			2000	4000	50					10	2,452	50						
.....	50	2			7000	8000	60	20					1,872	50						
.....	30	1										10	2,140	00						
.....	50	2										10	200							
.....	30	1			1000							5	522	50						
.....	412					18					40	26	2,576	00						
.....	318				32						100	21	2,347	00						
.....	46	2098			202	648	640	42	12		526	92	13,717	60						
.....	132	1204	24	60	154		280	34	5		1234	84	14,888	80						
.....	465	1204					1490						2,419	50						
.....	122						430						974	00						
.....	21	216	18		46	976		90			186		8,724	30						
.....	28	134			28			21		13608	46	43	4,172	52						
.....	103				26			10			31	16								

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Dragues.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
<i>Comté de Richmond.</i>			\$		\$		\$		\$		
Arichat.....	4	113	2260	20	40	240	102	1540	625	1000	595
Cap Hogan.....					50	550	55	3600	900	1200	600
Petit-de-Grat.....	2	67	1340	14	118	1180	153	19800	4950	6200	3100
Baie Rocheuse.....					34	340	45	10200	2550	1600	800
Cap-LeRond.....	1	40	800	11	26	260	43	1300	325	1100	550
Lower d'Escousse.....	6	284	5680	67	70	700	90	600	179	975	450
D'Escousse.....	9	361	7220	88	88	880	134	1880	592	540	270
Poulimand.....	3	89	1780	27	21	210	28	155	30		
Rivière des Habitants bassin et port Malcolm.....	11	405	8100	55	118	1180	134	14600	4130	11850	2365
Arichat-Ouest.....	1	13	260	2	67	670	67	360	60	4100	2058
Rivière-Noire.....					40	400	40	8000	200		
Fourchu.....					23	795	61	5840	1172		
Framboise.....					14	350	34	1652	364		
Saint-Esprit.....					6	120	12	1820	271		
L'Archevêque.....					11	220	24	2212	450		
Grande-Rivière.....					25	500	53	8200	1590		
Pointe-Michaud.....					14	200	30	2000	600		
L'Ardoise.....	2	23	500	10	150	2600	320	13550	6200		
Ile Saint-Pierre.....	2	30	600	10	60	1250	120	8000	4280		
Rivière Bourgeoise.....	25	624	11600	180	17	150	20	3200	1000		
Saint-Pierre.....	3	73	1400	21	40	600	80	12000	1750		
Totaux.....	69	2122	31540	505	1032	13395	1645	120009	32218	28565	10788

la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, etc.—N.-Ecosse—Suite.

	ESPÈCES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.				
	Saumon, barils.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Gasparot, barils.	Morue, qtx.	Nonnes de merluche, lbs.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, en boîtes.		Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boîtes, barils.		
.....	158	552	4	1375	275	\$ cts.		
.....	50	300	300	500	3	13000	21200	580	15,726 00	
.....	240	377	1900	720	3000	150	9,410 00	
.....	40	140	440	130	93200	680	29,462 50	
.....	60	137	3	600	25	200	3,705 00	
.....	42	93	5	3961	53	3600	48000	240	11,073 50	
.....	110	80	4089	95	38400	1750	25,475 00	
.....	5	11	875	600	18	2535	21,647 00	
.....	398	1974	1060	80	232	4,662 80	
.....	112	665	151	720	80	5	180	19,577 00	
.....	5	600	400	300	15,371 10	
.....	84	84	1260	200	4,660 00	
.....	44	88	140	220	16,720 00	
.....	30	60	60	132	1,694 80	
.....	55	88	330	24	969 60	
.....	100	250	288	43200	110	8,743 00
.....	60	800	100	10	125	40	75	3,851 00	
.....	5	500	500	180	1400	900	60000	40	10,549 50
.....	450	260	40	600	400	900	19,950 00	
.....	15	40	10	7000	200	150000	400	33,022 50
.....	100	25	600	6	26400	4200	38,161 00
.....	11	2653	800	6424	403	27523	600	3441	3600	3	13000	21	625840	13448	35	4,332 50	
Totaux.....	11	2653	800	6424	403	27523	600	3441	3600	3	13000	21	625840	13448	35	298,763 80	

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.												SAUMON, barils.	SAUMON, frais, dans la glace, lbs.	SAUMON, fumé, lbs.	SAUMON, en boîtes, lbs.	MAQUEREAU, barils.	MAQUEREAU, en boîtes.	HARENG, barils.	HARENG, fumé, en boîtes.															
	Navires.		Bateaux.		Rets.																																		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.																														
<i>Comté de Victoria.</i>			\$		\$			\$																															
Englishtown.	1	26	300	4	30	420	56	4415	1954	48					55						628																		
Black Head.					12	200	20	1430	644	18					30						250																		
Ile aux Oiseaux.					6	120	12	850	340						12						180																		
Barachois.					18	396	28	1810	748	4					42						210																		
Indian Brook.					17	238	34	2550	1020						68						340																		
Petite Rivière.					17	394	22	1925	770						44						275																		
Black Rock, rive nord.					9	230	10	750	300						15						125																		
Breeding Cove.					28	756	28	2450	980						28						280																		
Rivière Française.					28	574	42	3150	1260						84						525																		
Anse au Naufrage.					24	648	24	2400	960						24						144																		
Path End.					6	162	6	600	240						9						45																		
Smoky.					10	270	10	872	350						10						75																		
Baie-S., Ingonish.					190	3960	280	21500	8832	27					280						140																		
Baie-N., Ingonish.					180	1820	260	22750	9100						65						130																		
Ile Ingonish.					10	140	20	1750	700						5						10																		
Rocky Side St. Ann's.					10	192	16	980	464	10					32						160																		
South Gut.					3	42	6	200	80						6						45																		
North Gut.					8	112	16	1000	400						16						96																		
Pointe Munroe.					15	288	24	1980	864	12					36						144																		
Anse aux Oies.					6	84	12	900	360						12						60																		
Rivière du Nord.					33	370	50	2620	1096	8					25						250																		
Graplin.					10	140	20	1250	500						40						150																		
Cap Dauphin.					24	544	32	2400	960						48						192																		
New-Campbellton.					28	652	36	3150	1260						9						216																		
Grand Bras-d'Or, côté N.					24	696	28	2800	1120						7						168																		
Grand Bras-d'Or, côté S.					40	950	50	4250	1700						20						300																		
Big Harbour.					8	112	16	600	240												80																		
Anse à l'Anguille.					19	396	28	2800	1120						56						350																		
Meat Cove.					16	320	36	704	400						50						45																		
Anse au Naufrage.					8	160	18	640	384						19						23																		
Baie St-Laurent, étang.					42	840	98	2600	1560	6					98						50																		
Havre du Nord.					32	640	72	1920	1152	10					125						45																		
Pointe Blanche.					50	1000	118	4000	2400	25					209						75																		
New-Haven.					35	1400	70	2560	1295						20						80																		
Havre de Neil.					40	1600	80	2900	1450						7						80																		
Anse Verte.					30	600	60	1700	820	7					20						70																		
Grand Narrows, nord.	1	45	500	3	70	1120	166	2945	1045	3					27					442																			
Baddeck.					9	124	15	870	287	24					8						88																		
Washabuck.					11	227	20	470	217						5						74																		
Little Narrows, côté S.					28	203	39	1878	247	1					5						76																		
Little Narrows, côté N.					13	107	18	2265	132						3						10																		
Totaux.	2	71	800	7	1197	23247	1996	119584	49751	203					1668					6726																			
Grands totaux pour le district n° 1.	95	2783	4515	662	3919	88625	7580	382609	142838	228					71662					50	9560																		

la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, etc.—N.-Ecosse—Suite.

	ESPÈCES DE POISSON.														PRODUITS DU POISSON.				VALEUR. \$ cts.																																									
	Gaspardot, barils.	Morue, qtx.	Langues et notes de morue, brls.	Merlan et merluche, qtx.	Notes de merlan, lbs.	Égrenif, qtx.	Fletan, lbs.	Alose, barils.	Bar, lbs.	Truite, lbs.	Encornet, brls.	Eperlan, lbs.	Anguille, brls.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton x.	Poisson employé comme boîtes, barils.		Poisson empl. comme engrais, brls.																																								
																					Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton x.	Poisson employé comme boîtes, barils.	Poisson empl. comme engrais, brls.																																				
.....	208	90	360	120	204	132	75	140	250	168	33	60	7000	6500	500	40	12	24	24	250	150	140	15	250	12	250	6	20	12	24	12	12	125	75	400	450	700	625	8	140	263	96	920	450	1600	1800	3000	1130	94	6	18	98	86	302	31958	56	1572	3290	8481	2

RÉCAPITULATION

De la production et de la valeur des pêches dans l'île du Cap-Breton, pour l'année 1891.

Espèces de produits.	Quantités.	Taux.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Saumon, mariné..... brls.	228	16	00	3,648	00
do frais, dans la glace..... lbs.	71,662	0	20	14,332	40
do fumé..... lbs.	50	0	20	10	00
do en conserve..... boîtes.	9,560	0	15	1,434	00
Maquereau, mariné..... brls.	8,128	14	00	113,792	00
do..... boîtes.	1,000	0	12	120	00
Hareng, mariné..... brls.	31,326	4	50	140,967	00
do fumé..... boîtes.	100	0	25	25	00
Gasparot..... brls.	1,956	4	50	8,802	00
Morue, séchée..... qtx.	107,699	4	50	484,645	50
Langues et noues de morue..... brls.	56	10	00	560	00
Merlan et merluche..... qtx.	1,572	3	00	4,716	00
Noues de merlan..... lbs.	3,290	0	75	2,467	50
Egrefin..... qtx.	8,481	3	50	29,683	50
Flétan..... lbs.	24,124	0	10	2,412	40
Alose..... brls.	6	10	00	60	00
Bar..... lbs.	200	0	06	12	00
Truite..... lbs.	83,160	0	10	8,316	00
Encornet..... brls.	4,384	4	00	17,536	00
Eperlan..... lbs.	101,120	0	05	5,056	00
Anguille..... brls.	1,174	10	00	11,740	00
Huîtres..... brls.	3,608	3	00	10,824	00
Homard..... boîtes	1,339,565	0	14	187,539	10
Huile de poisson..... galls.	55,055	0	40	22,022	00
Guano..... ton'x.	150	25	00	3,750	00
Poisson employé comme boîte..... brls.	7,856	1	50	11,784	00
do engrais..... brls.	935	0	50	467	50
Total.....				1,086,721	90

ÉTAT COMPARATIF de la valeur des pêches dans les quatre comtés de l'Île du Cap-Breton, pour les années 1890 et 1891.

Comtés.	1890.		1891.		Diminution.		Augmentation.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Cap-Breton	190,051	26	196,222	66			6,171	40
Inverness	337,339	12	343,701	48	33,637	64		
Richmond	755,732	36	298,763	80	456,968	56		
Victoria	187,453	18	248,033	96			60,580	78
Total	1,510,575	92	1,086,721	90	490,606	20	66,752	18
Diminution					423,854	02		

TABLEAU du nombre et de la valeur des navires et bateaux, rets et nasses, etc., employés aux pêches de l'Île du Cap-Breton, et estimation approximative de la valeur du matériel de pêche non compris dans les relevés de 1891.

Matériel.	\$	\$
95 navires, 2,783 tonneaux	45,515	276,978
3,919 bateaux	88,625	
382,609 brasses de rets	142,838	
Fabriques de conserves	60,000	222,800
Seines	6,000	
Trappes à homard	41,600	
Lignes à la main, lignes traînantes, etc	38,200	
Vapeurs, semailles, bateaux plats, canots, etc	14,500	
Quais de pêche, maisons et divers	59,500	
Trappes à poisson	3,000	
		499,778

NOUVELLE-ÉCOSSE—

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, et du nombre total des hommes employés, etc.—

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses						
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.					
<i>Comté d'Antigonish.</i>															
Havre Bouché et Petite Tracadie.....	1	15	200	3	29	410	49	13740	1013	743	137	602	
Grande Tracadie et Bayfield-Est.....	37	461	50	12708	53	158	
Bayfield, Havre d'Antigonish et Morristown.....	27	362	33	8133	2288	17600	47	90	
Lakeville, Anse Ballentine et Cap George.....	29	546	52	10500	1785	6400	101	154	
Georgeville et Anse Maligne.....	26	401	51	17350	949	3800	31	203	
Ruisseau du Docteur, Arisaig, Moidart Knoydart.....	19	324	36	8640	704	3050	25	107	
Totaux.....	1	15	200	3	167	2504	271	71071	7482	30850	404	1314	
Valeurs.....\$	6170	5656	5913	
<i>Comté de Colchester.</i>															
Sterling.....	6	71	11	535	290	32	
Stewiacke.....	30	180	44	330	210	2280	
Cinq-Îles.....	6	188	12	485	98	2	500	375	
Economie.....	14	455	28	4125	645	16	4700	2000	
Petite rivière à l'Achigan et Highland Village.....	12	435	24	4035	635	2	525	3245	
Grand Village et Pointe du Grand Village.....	6	210	12	1975	340	1730	
Petit Goulet.....	
Masstown.....	
Princeport.....	13	360	26	3610	525	5000	
Totaux.....	87	1899	157	15095	2743	20	5725	14630	32	
Valeurs.....\$	2926	144	

No 2.

à la pêche, des qualité et valeur du matériel de pêche, des espèces et quantité de dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1891.

Hareng, fumé, en boîtes.	ESPÈCES DE POISSON.												PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.
	Gaspardot, barils.	Morue, qtx.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, galls.	Rogues de poisson, brls.	
.....	143	196	167	64	1000	50	82000	176	144	19,243 00
.....	27	72	121	2000	5000	40	200	36	150	4,091 00
.....	8	40	1300	3000	10000	30	20	36000	13	57	11,098 00
.....	40	185	525	123	1330	5000	76400	219	1003	205	18,580 00
.....	4	182	839	173	35600	510	751	147	12,040 00
.....	23	87	280	55	450	36000	181	219	90	8,409 00
.....	245	722	1972	415	3080	6000	20000	120	220	266000	1135	1973	787
.....	1103	3250	5916	1452	185	600	1000	1200	660	37240	454	1480	1181	73,461 00
.....	40	28	500	3400	5000	394 00
.....	2400	127	21	1800	31	165	82	12	1,286 00
.....	84	16	1075	368	45	5	1,278 00
.....	5,247 00
.....	182	2,469 00
.....	87	1,216 00
.....	130
.....	2400	40	211	37	2875	826	500	3565	5000	127	17	2,300 00
.....	600	180	950	130	287	8260	30	356	250	51	26	14,190 00

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.							
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nas-ses.		Saumon frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Gasparot, barils.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.				
<i>Comté de Cumberland.</i>			\$		\$			\$	\$					
Pugwash, Port Philippe et rive du Golfe.....	35	1220		17	1320	845		260			2	3		
Wallace.....	58	1116		65	2080	520		2225			5	100	395	420
Rivière Philippe.....	4	70		8	250	305								
Rivière Laplanche.....	2	45		3	127	75								
Minudie et r. aux Pommes.....	2	150		10	2302	1400		1310						
Advocate.....	2	135		17	94	65					99	65		
Ile Spencer.....	4	110		8	38	25					48	40		
Port-Greville.....	7	125		14	77	55	1	100			37	55		
Parrsboro.....	3	70		6	72	50	1	100	400			15		
Totaux.....	131	3041		148	6360	3340	2	200	4195	191	278	815		
Valeur.....\$										769	2674	1251	3668	

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.												PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.	
Merue, qtx.	Merlan, qtx.	Merluce, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Achigan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, boîtes.	Homard, tonneaux.	Poisson employé comme boîte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.		\$
							63658			205905	1½	200	32,263 00		
					2	1000	28100			196196		420	175	33,378 00	
						1300	1200	15	450					2,755 00	
5			5											2,577 00	
78	59	182	132	392										3,253 00	
41	42		59	215										1,390 00	
95	2		87	1075										1,612 00	
27	11		30	650										472 00	
246	114	187	316	2332	235	2300	92958	17	450	402101	1½	420	375	77,700 00	
1107	342	561	1006	233	2150	230	4647	170	1350	5629	60	630	188		

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE									
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.							
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Saumon, barils.	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.
<i>Comté de Guysboro.</i>			¢		¢			¢	¢							
Du côté est de Beckerton, havre du Pêcheur, havre du Pays à New-Harbour.....	5	103	2050	23	205	6329	246	21122	4598	1	12	100	960	505
De N.-Harbor à White-Head De White-Head à Canso, et Tittle.....	3	61	1450	16	246	8987	474	53541	10893	1160
De là à la Riv. au Saumon. De là, savoir : anse de Cook, Guysborough, rive Nord, et détroit de Canso, à la ligne de comté.....	1	29	750	4	109	4956	227	19719	5147	10	3140	789
Beckerton, havr. de Holland, des Sauvages, havre du Vin et Barachois.....	1	79	3000	12	251	3185	269	81236	7190	26	3067	1	2615	1058
Rivière Ste-Marie et baie..	7	215	4000	41	404	5908	475	58815	12101	34	2855	...	6220	2297
Havre Gegoggin.....	4	179	2900	21	131	2596	123	7525	2595	1	140	487	3135	180	80	460
Baie Liscomb et d. Espagnols	1	16	400	6	43	790	44	3390	970	15920	1170	80
Marie-Joseph.....	1	24	300	6	99	1772	134	2470	755	1875	1420	54
Ecum Secum.....	56	1320	80	960	245	3390	100	155
Totaux.....	23	706	14850	129	1630	36963	2160	200528	96154	72	9214	488	34655	2970	1040	6722
Valeur.....	7808	6931	594	156	94248

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.														PRODUITS UD POISSON.			VALEUR.
Hareng, barils.	Gasparot, barils.	Morue, quintaux.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Egrefin, quintaux.	Flétan, lbs.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boîtes, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	s	
2040	30	2831	101	466	3350	1000	17	10900	3	187392	1404	216	106		59,474 00
4934	1351	7308	19	4897	2815	2500	6	409200	5506	154,687 00	
2359	5328	13	2712	1577	116000	3532	79,130 00	
955	62	2126	7	38	976	600	1224	2	50000	1263	274	36	45,932 00	
7257	529	2732	59	816	622	4900	1171	422	10	87,606 00	
1785	32	1495	291	1960	40325	10990	39	88500	8564	1506	54,070 00	
233	30	311	36	730	1750	4670	1	124	227	8,139 00	
113	17	270	48	1050	1950	3430	4	2600	145	260	4,706 00	
192	262	1890	16	244	6850	8275	9650	122100	950	1230	162	35,713 00	
11	1232	245	1050	46240	660	621	30	15,726 00	
42	300	329	51	825	6000	100	37	59200	170	461	14,554 00	
19921	2613	25852	156	97	10782	18630	600	61800	3440	44640	92	1081232	23489	5217	364	559,737 00	
89645	11759	116334	468	291	37737	1863	36	6180	13760	2232	920	151372	9395	7826	182	559,737 00	

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS. À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.					Valeur.
<i>Comté d'Halifax.</i>													
Côté Nord.....	1	16	90	3	227	2689	220	24095	14522	1952	4115
Sainte-Marguerite-Est.....	1	18	500	5	211	2237	182	26815	9208	2057	2332
Havre aux Sauvages.....	4	72	2425	15	115	1708	96	20755	5415	990	1084
Anse à Peggy.....	2	25	300	8	51	1315	47	8965	2935	1114	565
Dover.....	3	48	1235	13	148	2386	119	20505	11336	700	1230
Prospect à l'Anse Ferguson, y compris Pennant, Sambro, havre de Ketch, l'anse au Portugais et l'anse au Hareng.....	38	766	21175	217	776	12635	679	103192	52049	8590	8523
Halifax à Bedford.....	3	82	2050	20	12	108	14	2433	1481	1524	382	6000
Passage de l'est au havre de Trois-Brasses.....	147	1844	136	43800	2825	4336	191
Seaforth à Chezetcook-Est.....	15	483	16850	155	276	4052	118	66305	3616	210
Chezetcook-E. au hav. aux Moules	12	317	7850	88	281	5667	207	44130	3198	1927	1465	156
Hav. aux Moules au hav. de Pope.	5	119	3050	25	153	3175	128	34198	2228	240	247
Hav. de Pope à la Tête de Taylor.	5	179	3800	31	86	1812	60	32070	1912	122
Tête de Taylor à la Pte au Castor.	2	29	600	7	119	2704	91	26660	1776	2684	69
Pointe au Castor à Ecum Secum.	1	31	700	5	122	2163	142	11086	2300	385	120	496
Totaux.....	92	2185	60625	592	2714	44490	2239	465009	114801	26494	1585	19722	6000
Valeur.....	5299	317	276108	720

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouv.-Ecosse.—Suite.

ESPECES DE POISSON.														PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.	
Hareng, barils.	Gasparot, barils.	Morue, quintaux.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Nonues de merluche, lbs.	Egrefin, quintaux.	Flétan, lbs.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Homard, tonneaux.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme botte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.		
297	2	131	1	125	189	24	1000	2	6
896	9	704	33	465	788	301	40	200	103	16	60722
982	29	838	44	1466	2760	285	2600	5	584	82	43877
235	3	291	33	426	705	162	100	1532	164	10	32372
327	25	607	55	462	733	398	1	318	31	15180
.....	513	101	25526
2407	135	21478	1121	2761	5033	2965	69600	5112	526	10	267526
44	51	847	25	1000	169648	155	230	13	40863
536	53	1093	154	17	758	4665	700	562	286	16537
556	347	7255	59	5	169	1712	550	4750	12	2460	381	42591
693	95	6166	304	222	212	349	8815	1250	16000	45	181440	2192	565	180	66587
704	6	1954	2	90	94	200	2000	13	80352	756	324	80	28471
824	863	5	318	820	94	200	88800	362	140	85	24062
487	893	11	161	540	77768	359	280	75	19852
110	962	7	5	7	75	2188	8	399400	360	226	350	68998
9104	755	44082	1829	6272	11337	5884	91080	5200	10	42750	89	1017408	155	15443	3141	790
40969	3397	198370	5487	18816	8501	20594	9108	520	40	2137	890	142437	6200	6177	4712	395	751194

STATISTIQUE DU nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.									
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Saunon, barils.	Saunon, frais, dans la glace, lbs.	Saunon, fumé, lbs.	Saunon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspard, en boîtes.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.										Valeur.
<i>Comté de Hants.</i>																				
Rivière Shubénacadie, Mariland à Shubénacadie.																				
Shubénacadie au Grand-Lac Hants-Ouest.			\$																	
Totaux.	103	633	105	103	633	105	5394	1450												
Valeur.											1809								833	
<i>Comté de Picton.</i>																				
Picton-Ouest.	1	12	250	2	99	1995	611	264												
Ile Picton.					52	1115	661	140												
Division Centrale.					20	432	29	1766												
Division Sud.					13	250	27	930												
Ile Merigomish.					5	80	6	780												
Grève Nord.					21	395	46	1130												
Etangs.					4	65	560	280												
Lismore.																				
Totaux.	1	12	250	2	214	4332	350	6468	3014											
Valeur.											1809								833	
Grands totaux, dist. n° 2.	117	2018	75925	726	5046	68922	5430	766925	229584	94	15139	488	150173	4555	1040	27124	6000	306952	2400	4663

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite.

District.	ESPECES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.				
	Morue, qtx.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Nouede merluche, lbs.	Egrefn, qtx.	Pletan, lbs.	Alose, barils.	Achigan, lbs.	Truite, lbs.	Encornef, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Hutres, barils.	Homard, boîtes.		Homard, tonnes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.
<i>Comté de Hauts.</i>																			
Riv. Shubenacadie, Mainland à Shubenacadie.....																			2,135 00
Gr. Lac à Shubenacadie.....					2		19	220	300										640 00
Hauts-Ouest.....	10						98	500	800										1,242 00
Total.....	10				2		117	720	1100										4,017 00
Valeur.....\$	45				7		1170	43	110									
<i>Comté de Pictou.</i>																			
Pictou-Ouest.....									300		10000	5	10	467144			295	361	67,256 00
Ile Pictou.....	4								1000		11000	10	30	264000			302	250	37,906 00
Division Centrale.....												6							840 00
Division Sud.....	58										1648			131886			100	125	4,254 00
Ile Merigomish.....																			20,259 00
Grève Nord.....														182000			231	175	724 00
Bland.....	460																		28,084 00
Lisnore.....																			390 00
Totaux.....	522								1300		22648	21	40	1045030			928	911	100,613 00
Valeur.....	2949								130		1132	210	120	146304			1392	456
Grands totaux, dist. n° 2.	71645	2069	8528	13310	17436	114917	1178	4900	81263	3450	227996	339	710	8811771	156½	40194	10510	2440	1,640,912 00

RÉCAPITULATION

Du rendement des pêches dans le district n° 2, Nouvelle-Ecosse.

Produits du poisson.	Quantités.	Taux.		Valeur.	Total.	Aug- menta- tion.	Dimi- nution.
		\$	cts.	\$	\$	Quan- tité.	Quan- tité.
Saumon, mariné Brls.	488	16	00	7,808	1,213
do frais, dans la glace. Lbs.	150,173	0	20	30,035	3,273
do fumé do	4,555	0	20	911	2,653
do en boîtes do	1,040	0	15	156	966
					38,910		
Maquereau, mariné Brls.	27,124	14	00	379,736	3,985
do en boîtes Boîtes	6,000	0	12	720	26,978
					380,456		
Hareng, mariné Brls.	30,952	4	50	139,286	9,472
do fumé Boîtes	2,400	0	25	600	540
					139,886		
Gasparot, mariné Brls.	4,663	4	50	20,985	483
Morue, séchée Qtx.	71,645	4	50	322,405	10,561
Merlan, séché do	2,099	3	00	6,297	2,069
Merluche, séchée do	8,528	3	00	25,584	2,111
Noues de merluche Lbs.	13,310	0	75	9,981	5,831
Egrefin Qtx.	17,436	3	50	61,026	9,021
					425,293		
Flétan Lbs.	114,917	0	10	11,491	73,405
Alose Brls.	1,178	10	00	11,780	422
Achigan Lbs.	4,900	0	06	294	4,171
Truite do	81,265	0	10	8,126	29,895
Encornet Brls.	3,450	4	00	13,800	4,264
Eperlan Lbs.	227,996	0	05	11,399	39,996
Anguille Brls.	339	10	00	3,390	910
Huiles do	710	3	00	2,130	82
Homard Boîtes	3,811,771	0	14	533,647	537,992
do frais Ton'x	156½	40	00	6,260
					539,907		
Huile de poisson Galls.	40,194	0	40	16,077	*9,497
Poisson empl. comme boîte. Brls.	10,510	1	50	15,767	10,510
do do engrais. do	2,440	0	50	1,221	2,440
					1,640,912		

*L'année dernière 20,000 gallons sont entrés à Halifax, mais furent obtenus par le commerce du Labrador.

ETAT COMPARATIF de la valeur des pêches dans chaque comté du district n° 2,
Nouvelle-Ecosse, pour les années 1890 et 1891.

Comté.	Valeur en 1890.	Valeur en 1891.	Augmenta- tion.	Diminution.
	\$	\$	\$	\$
Antigonish	81,720	73,461		8,259
Colchester	10,206	14,190	3,984	
Cumberland	48,115	77,700	29,585	
Guysborough	457,682	559,737	102,055	
Halifax	728,246	751,194	22,948	
Hants.	6,870	4,017		2,853
Pictou	120,176	160,613	40,437	
Totaux	1,453,015	1,640,912	199,009	11,112

TABLEAU du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., employés aux
pêches du district n° 2, de la Nouvelle-Ecosse, avec une valeur approxima-
tive d'autre matériel de pêche, pour l'année 1891.

	Valeur.
	\$
117 navires, 2,918 tonneaux	75,925
5,046 bateaux	93,922
769,925 brasses de rets	229,584
94 nasses	15,139
Etablissements de conserves	\$109,541
Trappes à homard	53,160
Quais et jetées	162,701
Lignes de fond, lignes à main et engins de pêche	20,229
	22,496
	619,996

NOUVELLE-ECOSSE,

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés
poisson, et du nombre total des hommes employés, etc.—

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.							
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.				
<i>Comté d'Annapolis.</i>			\$			\$			\$		\$			
Margaretville.	4	92	2760	20	14	920	28	2100	1050	1	200	140	45	600
Port-George.	1	15	450	3	15	300	30	1600	800	1	200	2100	70	740
Port-Lorne et Hampton.	1	16	480	3	27	540	40	4000	2000					900
Phinney's Cove					14	280	20	1600	800					395
Parker's et Young Cove.					34	680	50	2500	1250					1320
Litchfield et Hillsboro'	1	76	2280	14	19	380	46	1140	570					400
Thorne Cove et Gut.	6	234	7250	66	45	900	70	2700	1350					50
Thorne Cove jusq. Traverse					15	300	30			5	500		200	45
Côte sud du bassin.	2	30	900	10	40	800	50	500	250	8	1600		1000	100
Côte est du bassin.					45	250	250	250	3	300		4000	540	10
Rivière Lequille.						20						410		
Rivière Round Hill.														
Lacs intérieurs														
Totaux.	15	463	14120	116	223	5100	429	16390	8320	17	2600	7190	1315	4560
														21000

DISTRICT N° 3.

à la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, des espèces et quantité de
dans la province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1891.

Gaspardot, barils.	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.	
	Morue, qtx.	Langues et nonces de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluce, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Achigan.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonneaux.	Poisson employé comme boîte, barils.		Poisson employé com. engrais, brls.
360	4	205	55	65	2940						205	27	512		7,332 50	
180	2	105	49	80	2500						108	25	410		7,425 00	
425	4	195	175		3675						124	32	465		8,562 00	
152	2	48	51	75	980						100	15	341		3,724 50	
325	4	162	200	168	500						120	24	420		10,024 70	
510	7	193	500	1000	4000						540	40	510		11,615 00	
3000	14	690	312	3114	14500						800	40	1500		31,290 00	
20		9		85							10	10	10		5,747 00	
540	4	250	100	540	5100						250	20	2500	500	25,470 00	
100						10	2000	1000	1400	10					1,785 00	
500								350		6					2,453 00	
10						2	500	500							227 00	
								6800							680 00	
610	5512	41	1857	1442	5077	34195	12	2500	8650	1400	16	2247	233	6668	500	116,335 80

Noues de merluce, 2,900 lbs, à 75c. 2,175 00
 Homard vivant expédié aux Etats-Unis, 60 ton'x, à \$40 2,400 00
 120,910 80

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.							MATÉRIEL DE PÊCHE.					
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Nasses.		Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
<i>Comté de Digby.</i>			\$			\$		\$		\$			930
Digby	14	622	12600	146	5	150	9	300	150				84
Broad Cove					10	250	18	400	240				135
Gulliver's Cove					6	150	13	360	170				
Shelving Cove					6	180	11	400	200				
Centreville					13	490	26	740	370				210
Sandy Cove					6	150	12	360	180	3	150	175	150
Mink Cove					8	240	16	420	211	1	1000		680
Petite-Rivière					18	540	36	1440	720				
White's Cove					4	120	8	320	160				
Whale Cove					8	240	16	480	240				150
Traverse-Est.					6	180	12	360	185	1	100		750
Smith's Cove					2	25	3	180	72	13	1105		1300
Baie Sainte-Marie					15	450	30	500	200	4	4500		1365
Weymouth					25	750	50	900	360	1	2500		710
White Cove					6	120	12	420	168				140
Church Point	2	26	550	10	14	420	28	500	200				150
Belliveau's	1	10	100	5	13	390	26	460	180	2	150		450
Metagan					12	420	30	480	192				15
Cap Sainte-Marie					4	100	8	160	80				3000
Bay View					30	900	75	15000	7500				2000
Westport	24	490	19000	165	60	1200	120	10000	500				400
Freeport	10	185	6000	60	40	50	6000	3000					
Tiverton	5	120	3500	50									
Totaux	56	1453	41750	436	291	7865	609	40480	29399	34	10225	604	12040

la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Ecosse—Suite

ESPECES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.
Harang, barils.	Harang, fumé, en boîtes.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, barils.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Noues de merl., lbs.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé com. boîte, barils.	Poisson empl. com. engrais, etc.	
350		5429		105	9570	6352	223500	150		27680	3546	1775	1050	\$ 120,838 60
		115		42	1301	153					320	85	240	5,389 30
		188		80	407	164					487	180	250	3,317 80
		202		22	335	183					344	150	255	2,960 60
		364		11	2177	325					960	780	1300	10,528 00
		90		50	155	135					550	60	475	4,115 00
		480		25	498	296					1069	200	640	15,129 00
		1116		54	408	1560					2880	270	2000	14,155 00
		120		12	228	144					320	60	375	2,109 50
		240		30	278	358					650	110	750	3,947 00
		150		120	334	330					480	72	575	5,807 50
100	15000							6						14,760 00
35								40						18,757 50
		75		156		175						30	375	20,730 50
		125				625						125	750	13,127 50
		245		80		30					75	25	150	1,835 00
		70			25	250					150	75	200	3,422 50
		520		130							260	75	325	9,334 00
		300				350					300	100	300	3,555 00
		200		620	263	265					320	60	250	4,782 00
1500		27400	55	19300	12300	21500	68000		6300		35000	4300	700	370,675 00
950		15100	28	11250	8600	13800	37000		2400		16500	2900	850	222,330 00
225		3600	10	4200	2200	2500	11000		500		3800	1600	200	54,457 50
3225	15000	36129	93	56437	39079	49495	339500	196	9200	27680	68002	12432	12010	926,063 80

Homard vivant exporté, 756 tonnes à \$40..... 30,240 00
 Merluche fumée, 10,830 boîtes à \$2.40..... 25,992 00
 Egrefin frais 740,000 lbs à 2c..... 14,800 00
 Total..... 997,095 80

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saum. frais, dans la glace, lbs.	
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.			
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.		Valeur.
<i>Comté de King.</i>												
Avonport				12	200	12	4000	2000			1000	
Aylesford											700	
Gasperot								2200	500	1	400	
Kentville							2750	750	2	750		
Bout Island							3000	1000	3	900		
Ile Longue								100				
Starr's Flats								180				
Kingsford	2	34	800	5	1	30	2	170	80			
Medford	1	7	150	2	2	85	4	200	110	1	150	
Blomedon								3060	1100	1	200	
Havre Baxter	2	24	600	5	20	300	40	5000	1500	2	2000	
Havre de Hall								750	300	1	400	
Hunting Point								750	300	1	200	
Chipman's Brook								12	240	24	1600	
Rocher Noir								16	320	32	1500	
Harbourville									350	175	2	
Morden									4000	1000	3	
Baie de Scott												
Totaux	7	116	2200	18	88	1675	156	29440	11065	31	8000	
											41850	

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouvelle-Écosse—Suite.

Maquereau, barils.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspardot, barils.	Morue, qtx.	Merlan, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.
												Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boîtes, barils.	
												Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	
			1000						800					\$ cts.
			1000						1200	4000	6			4,500 00
								100		1000				280 00
								75						5,020 00
								180						50 00
														1,000 00
14	100			36	15									750 00
4	100	50		200	10		1200							1,800 00
67	52	1800		116	100	30						20	100	853 00
60	250	500		510	500	200		4				60	250	1,628 50
200	750	10000		750	500	100		10				200	300	2,646 50
20	100	2000		40	30	20						40	100	7,179 00
40	200			240	60	40						90	50	2,286 00
40	400	50000		120	100	40						60	120	100
100	1500	12000		400	100	50	2000					500	150	3,138 50
56	141			50	60							20	20	16,024 00
50	150	8000		20	10	40		232				20	200	14,770 00
651	3743	84350	2000	2482	1485	520	3200	601	2000	5000	6	970	1035	2,203 50
														2,203 50
														6,073 00
														91,082 00
														280 00
														91,362 00

Homard exporté vivant, 7 tonnes à \$40

280 00

91,362 00

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.		
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Nasses							
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.		Nombre.					Valeur.	
<i>Comté de Queen.</i>			\$		\$		\$		\$					
Liverpool.....	1	99	4500	16	15	234	17	2320	1265	2	1000	1608	1073	244
Port-Mouton.....	1	40	2000	10	27	1505	44	1440	360				100	1055
South West.....					36	909	36	3600	900				70	1083
Ile Mouton.....					7	210	12	1200	300				3	380
Brooklyn.....	3	70	2620	17	24	450	43	4300	1075			765	58	235
Port-Joli.....					29	1172	36	200	60					181
Port-Hébert.....	1	14	400	4	6	100	9	180	50					83
Somerville.....					6	100	15	900	225					230
Pointe de Hunt.....					13	200	20	1200	600				10	271
Pointe de White.....					10	225	14	1800	900				25	450
Meadows.....					4	50	6	220	66				5	38
Ile Coffin.....					12	225	16	960	240				15	151
Eagle Head.....					6	200	8	640	160			350		60
Berlin-Ouest.....					17	210	17	1020	255				53	228
Berlin-Est.....					16	435	18	1080	270			600	7	80
West Head.....					38	671	51	3060	765				150	611
Moose Harbour.....					5	100	8	480	120				10	101
Black Point.....					7	110	7	420	105				9	53
Milton.....					5	50	5	84	24			1660		
Ile au Goëland.....					8	160	9	340	105				3	105
East Head.....					7	120	9	360	110			75	44	133
Village du Moulin.....					50	420	50	1850	672			3050	850	
Port-Medway.....	5	361	16700	73	64	1350	85	8950	1900			10000	1700	365
Ponhook.....					6	48	35	175	115			2500	1000	
Totaux.....	11	584	26220	120	418	13245	560	36779	16642	2	1000	20608	3550	2000

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouv.-Ecosse.—Suite.

Gaspardot, barils.	Morue, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Merlan, qtx.	Merluche, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.		
													Huile de poisson, gallons.	Poisson empl. comme boîte, brls.	Pois. empl. comme engr. brls.			
32	876	10		10	115							20	400	410	125	\$	cts.	
5	872	10		200	150	1000						10	48384	436	320	300	21,864	70
	189			94	95	2000						3	2640	190	140	100	18,777	16
	76			38	38								12000	75	250	100	8,104	10
50	1278	10		300	500	8700							639	10	400		4,171	00
10	162			81	81			1000		500		30	162	10	400		12,199	10
	108			35	40								639		25		2,397	30
	73			36	36								11040	100			2,690	10
	150			75	75									75	25	50	1,665	00
	67			39	39	1000								100	20	75	2,629	50
	13													70	30	100	3,123	00
	38			19	18	500								20	5	12	316	00
	45			22	23								57600	40	25	400	9,523	00
31	33			16	16									45	5	12	715	50
15	37			19	18									33	5	25	2,288	20
	234			117	117	1100								37	5	20	959	30
	12			5	6									234	50	450	7,116	50
	18													12	5	25	704	30
216				10	9								38400	18	10	250	6,020	20
	18															50	1,329	00
	28			1	10	7								20	5		663	50
2630													8784	15	5	20	2,594	76
1300	7800	20	40	500	200	6000	25	1850		17400		13					11,350	00
575								16	350	50	8000	20	40742	4050	300		67,668	58
								2600				7					3,617	50
4264	12127	50	41	1626	1583	20300	41	5800	50	25900	103	219320	6821	1745	2539		192,487	30
													Homard vivant expédié aux Etats-Unis, 130 ton'x à \$40....			5,200	00	
													Moules, 20 barils à \$7.....			140	00	
																197,827	30	

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				
	Navires.				Bateaux.		Rets.		Nasses.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Comté de Shelburne.</i>											
Barrington	4	153	4600	40	48	1120	48	12000	1100
Havre de Wood	4	87	3200	42	116	1900	100	19000	1725	1	2000
Havre Shag	5	100	2750	25	35	850	34	16000	1300
Bear Point	1	13	300	6	55	978	32	9600	995
Ile du Cap	4	159	4975	36	350	6720	400	37000	5000	6	11900
Port Latour et Baccaro	1	88	4000	16	225	2900	115	47880	5150
Upper Port Latour	1	10	400	4	40	375	40	5280	600
Cape Negro et Blanche	70	750	63	12000	850
Ile du Cap Negro	50	1000	55	6000	1000	1	1200
Port Clyde	4	30	4	500	30
Havre Nord-Est	2	38	1200	13	9	900	18	6300	900
Black Point et Red Head	34	2500	79	16900	1350
Roseway et Ile McNutt	45	3100	82	15750	1600
Gunning Cove et Birchtown	34	1500	56	5000	500
Shelburne et Pointe de Sable	5	409	15000	82	45	1250	75	18750	2000
Baie Jordan	3	201	8500	45	27	1200	40	7500	700
Jordan Ferry	29	1000	40	5000	500
Lockeport	21	1250	58000	260	45	4000	80	11000	3000
	51	2508	102925	569	1262	30773	1359	250560	28300	8	15100

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouv.-Ecosse—Suite

	ESPÈCES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.		
	Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	Gasparot, barils.	Morue, quintaux.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Egrefin, quintaux.	Flétan, lbs.	Traite, lbs.	Esperlan, lbs.	Anguille, barils.		Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.
475	70	...	300	675	2450	155	...	500	3100	450	...	50	...	1750	2020	\$ cts.
446	175	...	500	...	600	48	...	98	1600	395	3500	21,267 50
...	200	15	985	103	...	326	6500	200	...	10	...	414	3170	31,758 60
...	21	4800	150	25	...	80	1600	300	414	10,397 00
...	2250	...	2507	...	5974	147	...	2750	78900	50	418	10,519 20
...	306	...	979	...	2997	2270	...	994	3200	5000	5300	100,468 90
...	20	...	180	...	425	300	...	310	1800	5518	1105	35,544 70
...	80	...	650	...	350	100	...	225	1700	25	...	600	375	5,845 00
...	200	...	1500	340	2600	300	...	890	3500	500	500	375	7,265 00
2250	20	2800	700	28,615 00
800	81	...	181	20	440	170	270	...	500 00
...	55	...	990	...	725	20	...	700	10	...	917	...	4,981 50
...	108	...	970	28	482	134	...	480	700	...	11,364 30
300	49	...	865	65	130	82	...	196	700	...	10,534 00
900	80	...	843	112	7751	14	...	220	...	6000	252	40	4,318 80
...	86	...	564	...	4203	20	...	290	65228	3100	300	52,410 92
10000	74	...	553	60	67	174	...	2500	5000	...	60000	1750	50	32,255 00
700	500	...	2300	25	20168	570	1680	1120	25000	2000	60	...	7,229 00
15425	4601	4800	14104	1340	50517	4288	1680	9523	126900	11650	5000	94	370508	27962	14797	125,678 50

Maquereau, exporté, dans la glace, 5,070 brls à \$14..... 70,980 00
 Homard, exporté vivant, 2,311 tonneaux à \$40..... 92,840 00
 665,463 42

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.			Saumon, frais, dans la glace, lbs.	Maquereau, barils.	Hareng, barils.				
	Navires.		Bateaux.		Rets.	Nasses.								
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.							
<i>Comté de Yarmouth.</i>			\$				\$							
Sanford	3	73	2920	22	28	280	56	3000	900	2	3000	10000	400	1250
Port-Maitland	6	50	2000	20	20	200	40	2000	600	1	1500	10000	1030	1000
Pubnico-Est	6	290	11600	74	20	200	40	400	120	1	1000	10000	160	40
Pubnico-Ouest	13	778	31020	234	30	300	60	1960	588	3	1800	1722	1722	275
Argyle	3	5	200	24	20	200	28	4000	1200	3	4600	5000	10503	7420
Yarmouth	14	989	39560	221	10	100	25	1500	450	3	4600	5000	10503	7420
Tusket Wedge	6	423	16020	98	35	350	60	5400	1620	6	900	3720	300	600
Tusket	3	25	1000	15	16	160	32	5000	1500	1	100	8000	300	120
Sluice	1	35	1400	6	50	500	100	2500	750	1	150	1000	100	100
Lac et ruisseau à l'Anguille.	1	35	1400	6	70	700	100	5000	1500	1	150	1000	100	100
Bras des riv. del'Est et de l'O.	1	35	1400	6	30	300	40	3000	900	1	150	1000	100	100
Rivière au Saumon.	1	35	1400	6	30	300	40	3000	900	1	150	1000	100	100
Arcadie et Petite Rivière	4	95	3800	17	40	400	85	2500	750	1	150	1000	150	1400
Totaux	59	2763	110520	741	494	4940	791	51260	15378	17	12050	34000	18485	12255

la pêche, des quantité et valeur du matériel de pêche, etc.—Nouv.-Ecosse—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.													PRODUITS DE POISSON.			VALEUR.		
Gasparot, barils.	Morue, quintaux.	Langues et notes de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Merluche, quintaux.	Égrefin, quintaux.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Encornet, barils.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Rogues de poisson, barils.	Poisson employé comme boîte, barils.		Poisson employé comme engrais, barils.	\$
100	1250	5	500	200	10000	10	10000	10000	100	100	120	20,700	100	100	120	20,700	00	
100	4000	4	600	500	25000	10	25000	10	25000	10	1000	46,820	2000	500	1000	46,820	00	
100	2580	4	600	985	2400	50	2400	50	2400	50	2000	20,853	625	191	1000	20,853	00	
200	7935	13	1365	2300	16200	50	16200	50	16200	50	2125	76,631	2125	191	300	76,631	00	
200	184	13	1365	2300	16200	50	16200	50	16200	50	2125	15,373	2125	191	300	15,373	00	
100	13255	12	3750	6010	168300	50	168300	50	168300	50	48000	310,735	4300	1750	1500	310,735	26	
100	5000	12	450	300	3720	50	3720	50	3720	50	128184	84,822	2980	1500	1500	84,822	00	
1825	5000	12	450	300	3720	50	3720	50	3720	50	128184	13,292	2980	1500	1500	13,292	50	
100	125	12	450	300	3720	50	3720	50	3720	50	128184	6,355	20	1500	1500	6,355	50	
350	200	12	450	300	3720	50	3720	50	3720	50	128184	6,625	20	1500	1500	6,625	00	
835	200	12	450	300	3720	50	3720	50	3720	50	128184	4,257	20	1500	1500	4,257	50	
700	200	12	450	300	3720	50	3720	50	3720	50	128184	3,860	20	1500	1500	3,860	00	
35	200	12	450	300	3720	50	3720	50	3720	50	128184	23,227	20	1500	1500	23,227	50	
4345	34729	34	6685	310	10515	80	4100	120	59200	435	261184	633,552	12150	191	4861	3620	633,552	26
Homard vivant exporté, 1,960 tonneaux à \$40																	78,400	00
Merluche fumée, 200 caisses à \$2.40																	480	00
Gasparot fumé, 120,000, à 80c par 100																	960	00
Poisson gelé, 150 barils, à \$10																	1,500	00
Total																	714,892	26

RÉCAPITULATION

Du rendement des pêches pour le district n° 3, Nouvelle-Ecosse, 1891.

Espèces de produits.	Quantité.	Taux.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Gasparot, mariné.....brls.	13,151	4	50	59,179	50
do fumé.....nomb.	120,100	80 c. p.	100	960	00
Achigan.....lbs.	2,500	0	06	150	00
Moules.....brls.	20	7	00	140	00
do en conserves.....boîtes.	7,000	0	12	840	00
Morue, sèche.....qtz.	366,633	4	50	1,649,848	50
do rogues.....brls.	191	3	00	573	00
Anguilles....."	822	10	00	8,220	00
Huile de poisson.....galls.	157,933	0	40	63,173	20
Guano de poisson.....ton'x.	233	25	00	5,825	00
Poisson employé comme boitte.....brls.	43,603	0	50	21,801	50
do do engrais....."	24,574	0	50	12,287	00
Poisson gelé....."	150	10	00	1,500	00
Egrefin, sec.....qtz.	95,804	3	50	335,314	00
do frais.....lbs.	74,000	0	02	14,800	00
do fumé....."	11,030	2	40	26,472	00
Merluche, sèche.....qtz.	45,387	3	00	136,161	00
do noues de.....lbs.	12,100	0	75	9,075	00
Flétan.....	981,600	0	10	98,160	00
Hareng, mariné.....brls.	69,057	4	50	310,756	50
do fumé.....boîtes.	120,550	0	25	30,087	50
Homard, en conserves....."	1,172,292	0	14	164,120	88
do expédié vivant.....tonn'x	5,234	40	00	209,360	00
Maquereau, mariné et frais.....brls.	64,625	14	00	904,750	00
do en conserves.....qtz.	4,800	0	12	576	00
Merlan, sec....."	54,767	3	00	164,301	00
Saumon, vendu frais.....lbs.	136,862	0	20	27,372	40
do fumé....."	4,537	0	20	907	40
Pétoncles.....douz.	400	0	50	200	00
Alose.....brls.	946	10	00	9,460	00
Eperlan.....lbs.	103,235	0	05	5,161	75
Encornet.....brls.	452	4	00	1,808	00
Langues et noues....."	695	10	00	6,950	00
Truite.....lbs.	33,755	0	10	3,375	50
Total.....				4,283,666	63

TABLEAU indiquant le nombre et la valeur des navires et bateaux, rets et nasses employés aux pêches du district n° 3 de la Nouvelle-Ecosse, et estimation approximative de la valeur du matériel de pêche non compris dans les relevés.

Articles.	Valeur.		Total.
	\$	\$	
368 navires, 21,723 tonneaux.....	1,110,135		1,494,818
4,379 bateaux.....	110,213		
1,092,372 brasses de rets.....	200,695		
171 nasses et trappes.....	73,775		
Fabriques de conserves.....	43,970		111,640
Seines.....	13,600		
Trappes à homard.....	38,500		
Vapeurs et sémaques.....	13,600		
Boucan, etc.....	1,970		
Total.....			1,606,458

RÉCAPITULATION par comtés, donnant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, la quantité et la valeur du matériel de pêche, la nature et la quantité du poisson, et le nombre total d'hommes employés, etc., dans toute la province de la Nouvelle-Ecosse, pour l'année 1891.

Comtés.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.							
	Navires.			Bateaux.			Rets.	Nasses.	Saumon, barils.	Saumon, frais, sur la glace, lbs.	Saumon, fumé, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, barils.	Maquereau, boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gaspard, barils.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.												Hommes.
Cap-Breton.....	8	148	2270	38	811	22378	1614	63000	26371	14	14240	50	5560	592	8200	100	248	
Inverness.....	16	442	10905	112	879	29605	2325	79026	33898	11	57422	200	4000	3215	9976	1003	1003	
Richmond.....	69	2122	31540	505	1032	13395	1645	120000	32218	208	119584	285865	800	2653	6424	403	403	
Victoria.....	2	71	800	7	1137	23247	1396	113984	49751	208	119584	285865	800	1668	6726	302	302	
Antigonish.....	1	15	200	3	167	2504	271	71071	7482	20	30850	404	404	404	1314	245	245	
Colchester.....	56	1453	41750	436	87	1899	157	15095	2743	20	14630	32	32	278	32	2400	40	
Cumberland.....	23	706	14850	129	131	3041	148	6360	3340	2	4195	191	191	191	278	815	815	
Guysboro.....	92	2185	60625	592	1630	38963	2160	200328	96154	72	34655	2970	1040	6732	19921	2613	2613	
Halifax.....	1	12	250	2	103	693	105	405009	114801	488	26494	1585	6000	19722	9104	755	755	
Hants.....	1	12	250	2	103	693	105	405009	114801	488	26494	1585	6000	19722	9104	755	755	
Pictou.....	15	463	14120	166	223	5100	429	6468	3614	17	30305	75	75	75	303	10	10	
Annapolis.....	56	1453	41750	436	201	7865	609	16390	8820	34	7190	1315	1315	1315	4560	610	610	
Digby.....	7	116	2260	18	88	1675	156	20440	11065	31	41850	604	12040	12040	3225	15000	2000	
King.....	169	13836	812400	2344	1003	46615	1670	607463	91591	62	24800	17185	651	20463	3743	84350	502	
Lanenburg.....	11	584	26220	120	418	13245	560	36779	16942	2	1000	20008	2000	2000	7437	4284	4284	
Queen.....	51	2508	102925	569	1262	30773	1359	250560	28800	8	15425	15425	4601	4601	14109	1340	1340	
Shelburne.....	59	2763	110520	741	494	4940	791	51250	15378	17	34000	34000	18485	18485	12255	4345	4345	
Yarmouth.....	580	27424	1231575	5782	13344	292760	18384	2244906	573117	265	88914	716358697	9142	10600	94807	11800	19770	
Totaux.....																		

* Dragués.

RÉCAPITULATION par comtés, donnant le nombre, le tonnage et la valeur des navires, etc.—Nouvelle-Ecosse—Fin.

Comtés.	ESPECES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.				Valeur. \$ cts.						
	Morne, qtx.	Langues et morne de morne, brls.	Merlan, qtx.	Merluques, qtx.	Noues de merluque, lbs.	Egrem, qtx.	Pletan, lbs.	Alose, brls.	Bar, lbs.	Truite, lbs.	Encornet, brls.	Iperlan, lbs.	Anguille, brls.	Huitres, brls.		Homard, cans.	Homard, ton x.	Huille de poisson, gallons.	Guano de poisson, tonneaux.	Poisson employé comme boitte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.
Cap-Breton.....	17506			10	2090	2424	18000	9	200	7290	23	24300	278	12	311424		8172	75	2091		196,222 66
Inverness.....	30712	56		1562	2172	2172	1624			71940	1038	55800	760	1900	275677		16911	75	4272	935	343,701 48
Richmond.....	27523			600	3441	3441	3600			4000	2720	8020	21		625840		13448		35		298,763 80
Victoria.....	31958				444										126624		16524		1458		248,083 96
Antigonish.....	722			1972	1973	415		3080		6000		20000	120	220	266000		1135		787		73,461 00
Colchester.....	211					37	2875	826	500	3565		5000					127		17		14,190 00
Cumberland.....	246		114	187		316	2332	235	2300	92958	17	450		450	402101	13	23489		420	375	77,700 00
Guysboro.....	26852		156	97	10782	18630	600	61800	3440	44940	92				1081232				5217	364	559,737 00
Halifax.....	44082		1829	6272	11337	5884	91080		5200	10	42750	89			1017408	155	15443		3141	790	751,194 00
Hants.....	10					2		117	720	1100											4,017 00
Pictou.....	522								1300			22648	21	40	1045030				928	911	160,613 00
Annapolis.....	5512	41	1857	1442	2900	5077	34195	12	2500	8650		1400	16			60	2247	233	6068	500	*120,911 80
Digby.....	56129	93	36437	38079	9200	49495	339500	196							27680	756	68002		12432	12010	*997,095 80
King.....	2482		1485			520	3200	601		2000		5000	6			7	970		1035	2955	91,362 00
Lunenburg.....	205137	477	3974	1250		19091	221355	16	1555	282	6735	167			238600				2065	2950	*1,496,115 05
Queen.....	12197	50	41	1626		1583	20300	41	5800	50	25900	103			219320	130	6821		1745	2539	**1,97,827 30
Shelburne.....	50517		4288	1680		9523	126000		11650		5000	95			370508	2321	27962		14797		665,463 42
Yarmouth.....	34729		6085	310		10515	236150	80		4100	120	59200	435		261184	1960	12150		4861	3620	*714,892 26
Totals.....	543977	751	56866	55487	28700	121721	1120641	2130	7600	198180	8286	432351	2335	4318	6323028	5390½	253182	383	61969	27949	7,011,300 53

* La valeur de ces comtés comprend aussi la valeur du poisson non énuméré dans ces colonnes. Voir Rapports de comtés.

RÉCAPITULATION.

RENDEMENT et valeur des pêcheries dans toute la province de la Nouvelle-Écosse,
pour l'année 1891.

Espèces de poisson.	Prix.	Quantité.	Valeur.		Total.
			\$	cts.	
Saumon, salé..... brls.	16 00	716	11,456	00	
do frais..... lbs.	0 20	358,697	71,739	80	
do fumé..... do	0 20	9,142	1,828	40	
do en conserves..... do	0 15	10,600	1,590	00	
					86,614 20
Maquereau..... brls.	14 00	99,877	1,398,278	00	
do en conserves..... lbs.	0 12	11,800	1,416	00	
					1,399,694 00
Hareng, mariné..... brls.	4 50	131,335	591,009	50	
do fumé..... boîtes.	0 25	122,850	30,712	50	
					621,722 00
Gasparot, salé..... brls.	4 50	19,770	88,966	50	
do fumé, par 100..... nomb.	0 75	120,100	960	00	
					89,926 50
Morue, séchée..... qtx.	4 50	545,977	2,456,899	00	
do langues, noues et rogues..... brls.		942	8,083	00	
					2,464,982 00
Egrefin..... qtx.	3 50	121,721	426,023	50	
do frais..... lbs.	0 02	74,000	14,800	00	
do fumé..... caisses	2 40	10,030	26,472	00	
					467,295 50
Merluce..... qtx.	3 00	55,487	166,461	00	
do noues..... lbs.	0 75	28,700	21,523	50	
					187,984 50
Merlan..... qtx.	3 00	56,866			170,598 00
Flétan..... lbs.	0 10	1,120,641			112,063 40
Alose..... brls.	10 00	2,130			21,300 00
Bar..... lbs.	0 06	7,600			456 00
Truite..... do	0 10	198,180			19,817 50
Eperlan..... do	0 05	432,341			21,616 75
Encornet..... brls.	4 00	8,286			33,144 00
Anguille..... do	10 00	2,335			23,350 00
Huîtres..... do	3 00	4,318			12,954 00
					980 00
Moules, en conserves et en barils.....					
Homard, en conserves..... lbs.	0 14	6,323,628	885,306	98	
do vivant, etc..... ton'x.	40 00	5,390½	215,620	00	
					1,100,926 98
Petite morue..... brls.	10 00	150			1,500 00
Pétoncles..... douz.	0 50	400			200 00
Huile de poisson..... galls.	0 40	253,182			101,272 20
Poisson em' loyé comme boîte..... brls.	1 50	61,969			49,352 50
do do engrais..... do	0 50	27,949			13,975 50
Guano de poisson..... ton'x.	25 00	383			9,575 00
Total pour 1891.....					7,011,300 53
do 1890.....					6,636,444 64
Augmentation.....					374,855 89

TABLEAU du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, etc., employés aux pêches de la Nouvelle-Ecosse, avec une valeur approximative d'autre matériel de pêche, pour l'année 1891.

Articles.	Valeur.	Total.
	\$	\$
580 navires, 27,424 tonneaux.....	1,231,575	
13,344 bateaux.....	292,760	
2,244,906 brasses de rets.....	573,117	
265 nasses et rets à trappes.....	91,914	
Seines.....	19,600	
Lignes de fond.....	60,696	2,279,662
Homarderies.....	213,511	
Trappes à homard.....	133,260	346,771
Vapeurs, semaques, etc.....	28,100	
Boucans, etc.....	1,970	
Jetées et quais.....	79,729	109,799
Total.....		2,726,232

ETAT du nombre d'hommes employés dans l'industrie de pêche de la Nouvelle-Ecosse.

Description.	Nombre.
Voiliers.....	5,792
Pêcheurs.....	18,584
Total.....	24,376

ANNEXE B.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Quartier n° 1, composé du comté de Charlotte.—Inspecteur, J.-H. Pratt, St. Andrews.

Quartier n° 2, composé des comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberland, Kent et Westmoreland.—Inspecteur, R. A. Chapman, Moncton.

Quartier n° 3, composé des comtés d'Albert, Saint-Jean, King, Queen, Sunbury, York, Carleton et Victoria.—Inspecteur, D. Morrow, Oromocto.

QUARTIER No. I.

RAPPORT ANNUEL DES PÊCHES DU QUARTIER N° 1, NOUVEAU-BRUNSWICK, 1891, PAR L'INSPECTEUR J. H. PRATT.

ST. ANDREWS, N.-B., 31 décembre 1891.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport annuel sur les pêcheries du quartier n° 1, Nouveau-Brunswick, pour l'année 1891, accompagné de la statistique de leurs produits et valeur, et d'un résumé des rapports des gardes-pêche.

Avec plaisir je me vois en mesure de consigner ici, en valeur, un surplus de \$217,281.09 sur l'année dernière. Voici les chiffres :—

Valeur, en 1890.....	\$1,062,756 10
“ en 1891.....	1,280,037 19

Augmentation..... \$ 217,281 09

L'année dernière a été une année de prospérité pour les pêcheurs du quartier n° 1. Ils ont eu un temps favorable qui leur a permis de faire de bonnes captures ; ils font actuellement les préparatifs nécessaires pour la pêche du hareng et du homard d'hiver, et on espère que leurs efforts seront couronnés de succès. Toutes les espèces de poissons ont été en demande et ont rapporté de bons prix.

A très peu d'exceptions près, les pêcheurs ont bien observé les règlements, et chaque année les officiers des pêcheries ont moins de misères à faire suivre les règlements. Les pêcheurs s'aperçoivent que ces règlements n'ont pas été établis pour les officiers, mais bien dans le but de préserver et de faire fructifier les pêcheries, qui sont la source d'une véritable richesse. Les étrangers qui visitent les villages de ce quartier sont surpris à la vue des jolies résidences de la grande majorité des pêcheurs ; elles sont construites et meublées avec un bon goût remarquable qui leur fait le plus grand honneur.

IMPÔTS SUR LE POISSON DESTINÉ AUX MARCHÉS DES ETATS-UNIS.

En mettant à effet leur tarif qui impose des droits sur le poisson canadien, expédié à leur marché, les Etats-Unis ont singulièrement embarrassé les opérations de nos

pêcheurs, spécialement en percevant l'impôt qui frappe le hareng fumé. La tenue des prix sur le marché a été bonne pour toutes les espèces de poissons ; mais le marché du hareng fumé est continuellement encombré, ce qui tient la demande et les prix à la baisse. Le mauvais effet ne s'en ferait pas sentir autant, car la plupart des pêcheurs sont portés à voir les choses du bon côté ; mais lorsqu'on exige un droit de 3 $\frac{3}{4}$ centins pour chaque boîte de hareng fumé expédié de l'autre côté de la frontière, on tue cette industrie. Les navires américains qui viennent sur nos rives acheter du hareng frais pour le fumer chez eux ont un grand avantage sur nos pêcheurs, car les douaniers des Etats-Unis laissent ce poisson passer en franchise comme *produits des pêcheries des Etats-Unis*. Cela, tout en portant préjudice à nos pêcheurs, font hausser le prix du poisson aux nasses, et grâce à cette concurrence les propriétaires de nasses reçoivent de meilleurs prix pour leur poisson. On a essayé de diverses manières à parer la difficulté et à mettre les nôtres sur un pied d'égalité avec leurs concurrents américains, mais le problème est aussi loin de la solution qu'auparavant. Après examen on a constaté que plusieurs des remèdes suggérés étaient proposés, non dans l'intérêt général, mais bien dans celui de particuliers. Les pêcheurs les ont envisagés avec soupçon, et toute la question devra être débattue davantage avant que l'on en arrive à une solution qui soit favorable à la population entière des pêcheurs.

HARENG.

Nos pêcheurs ont subi des pertes considérables par le fait que le gros hareng n'est pas venu dans la baie de Fundy l'hiver dernier. Les engins de pêche de toutes sortes avaient été mis en ordre, les navires visités et équipés, des bateaux de pêche et de commerce étaient rendus sur les fonds avec l'argent nécessaire pour acheter la capture ; mais le long hiver s'est écoulé sans qu'un seul banc de hareng ait fait son apparition. Comme je viens de le dire, il en est résulté des pertes pour une classe de la population qui n'est pas en mesure de les supporter ; et, naturellement, lorsque le hareng est rare, on ne trouve jamais le poisson de ligne en grand nombre. Plusieurs théories ont été émises pour expliquer la diminution ou la disparition totale des bancs de hareng d'hiver, mais la raison vraie reste enveloppée de mystère.

Le jeune hareng, qui est employé aux fins de la sardine, a fréquenté les baies et les anses de ce quartier en grands nombres durant la dernière campagne. Depuis deux ans il a été plus abondant qu'on ne l'avait vu pendant vingt ans, en dépit de la prédiction qu'il serait totalement exterminé avant longtemps. Pour le moment il ne paraît pas y avoir de cause d'alarme sur l'extinction absolue de ce poisson, et il ne semble pas y avoir nécessité de prendre des mesures harassantes.

PÊCHERIES DE LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE.

Comme d'habitude, les pêcheries à saumon de cette rivière ont eu à subir les attaques de quelques hardis braconniers, bien qu'un gardien vigilant ait fait, comme autrefois, la patrouille sur les bords de la rivière. Toutefois, cette vigilance incessante semble décourager les gens sans foi ni loi qui naguère contrôlaient presque les pêcheries de la rivière Sainte-Croix. Ils voient aujourd'hui que le braconnage est une entreprise entourée de grands risques pour leurs bateaux, leurs engins de pêche et même pour leur liberté personnelle. Cependant, pour y mettre fin complètement, il serait d'absolue nécessité de faire patrouiller la rivière par un gardien spécial, à l'époque du saumon. Les pêcheurs et autres qui s'intéressent à cette rivière et qui l'ont surveillée de près n'hésitent pas à dire que c'est en grande partie dû aux louables efforts déployés par les gardiens si le saumon y augmente et si les pêcheurs à la mouche en ont pris un plus grand nombre.

PASSES-MIGRATOIRES.

Cette importante question a été l'objet d'une attention plus qu'ordinaire pendant la dernière saison. Votre ministère a établi un certain nombre de passes-migratoires coûteuses dans ce quartier, et l'on s'attend naturellement à ce qu'elles soient entre-

tenues de façon à donner les meilleurs résultats possibles. A l'exception des deux qui se trouvent aux chutes d'aval de la rivière Magaguadavic et les neuves établies sur la rivière Nouvelle, ces passes sont en bon ordre et remplissent admirablement le but pour lequel elles ont été construites. Celles de la rivière Magaguadavic n'auront aucune utilité tant que les améliorations qu'il était question de faire au barrage qui a été emporté par les crues du printemps dernier n'auront pas été exécutées. La visite de l'inspecteur Hockin l'été dernier a produit beaucoup de bien, et les habitants de la division Saint-George espèrent vivement que les améliorations promises seront faites au plus tôt. Le saumon et le gasparot sont entrés en abondance dans les rivières de ce quartier l'année dernière, et à l'exception de la Magaguadavic et de un ou deux autres cours d'eau, ils ont facilement monté de là aux frayères.

HOMARD.

La capture de homard a été excellente durant la dernière saison, et ceux qui se sont livrés à cette industrie ont eu à s'en réjouir, car la demande était bonne et les prix rémunérateurs. L'augmentation de cette capture est aussi due à ce que les règlements ont réduit à 9 pouces la taille du crustacé. Les acheteurs qui désiraient expédier du homard frais aux différents marchés ont payé jusqu'à 14 centins la pièce. L'importance croissante de cette pêche exige que les règlements qui la contrôlent soient mis en vigueur aussi strictement que possible, et l'intérêt que les pêcheurs eux-mêmes prennent maintenant à ce que cette pêche soit protégée est remarquable. Durant les années passées ils paraissaient rivaliser dans leurs efforts à la détruire le plus tôt possible.

MAQUEREAU.

L'augmentation considérable de ce poisson qui a visité la baie de Fundy en bancs nombreux durant la dernière saison a réjoui beaucoup de nos pêcheurs. La plupart des captures ont été de la meilleure qualité et le poisson était plus gros que l'année dernière, et il a obtenu de bons prix. La vente en a été active surtout sur les marchés américains.

MERLIN, ÉGREFIN ET MERLUCHE.

On a remarqué une augmentation dans la capture de ces poissons; c'est dû en partie à ce que nos gens se sont livrés plus activement à cette pêche et au grand nombre de bancs qui ont visité nos eaux. Les acheteurs ont été nombreux, et nos pêcheurs ont réalisé de notables profits.

TRUITE ET SAUMON.

La pêche de la truite et du saumon s'est faite avec beaucoup d'activité par les pêcheurs du quartier et ceux de l'étranger, et on rapporte de bonnes captures. Les périodes de clôture ont été bien observées. Je n'ai entendu parler d'aucune violation de la loi, si ce n'est un ou deux cas de braconnage sur la rivière, à St. Stephen.

En somme, les affaires ont progressé graduellement, et tout ce que je demande c'est de pouvoir à l'avenir faire un rapport annuel qui indique que nos importantes pêches sont aussi avantageuses qu'elles l'ont été durant la dernière saison.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

COMTÉ DE CHARLOTTE.

Le garde-pêche Lord dit : Nonobstant la rareté du hareng l'hiver dernier, l'année a été bonne pour les pêcheurs de cette division. La rareté du hareng a obligé un grand nombre de pêcheurs qui dépendaient ci-devant de la pêche d'hiver de se livrer à la pêche au homard, ce qui explique la grande augmentation dans la capture de ce crustacé, laquelle a presque doublé celle de l'an dernier. De bons prix en ont été

facilement obtenus. La pêche du homard durant la saison froide se fait maintenant par nos gens en eau beaucoup plus profonde. On a commencé à faire cette pêche en eau profonde lorsqu'on a permis l'ouverture de la saison plus à bonne heure. Il y a eu augmentation dans la capture de toute espèce de poissons, ce qui fait que nos pêcheurs sont prospères. La quantité de hareng fumé qui a été mis en boîtes est de beaucoup plus considérable que l'an dernier, presque cinq fois plus considérable. Il y a aussi eu augmentation dans la capture du hareng à sardines à des prix quelque peu plus élevés. La capture du maquereau a été telle qu'il ne s'est vu depuis des années. La plus grande partie du poisson a été salée, et le surplus vendu à l'état frais. Une partie a été mise en conserve à Eastport, et nombre de barils ont été paqués dans la glace et expédiés sur les marchés de Boston, où ils ont obtenu de bons prix. M. Lord éprouve beaucoup de misère à obtenir un relevé exact des captures de chaque pêcheur. Il propose que l'on trouve quelque moyen de les obliger à tenir un compte correct, et qu'il ne leur soit payé aucune prime tant qu'ils n'auront pas procuré un état complet de leurs captures, des prix obtenus, ainsi que de tous autres détails que ce fonctionnaire pourrait exiger. On pourrait alors avoir une statistique à peu près correcte.

Le garde-pêche Wm. Ash fait rapport que toutes les espèces de poissons ont été plus abondantes cette année que l'année dernière, si ce n'est le gros hareng et le homard. Tandis que l'an dernier il a été capturé cinq millions de gros hareng d'hiver, qui se sont vendus gelés, il n'y en a pas eu de capturé du tout dans sa division cette année. Le homard a été abondant, mais si la capture en a diminué, c'est dû à ce que moins de gens en ont fait la pêche, et chaque pêcheur se servait de moins de casiers. Le pêche à la ligne et à la drague a été bonne, de fait meilleure que d'habitude. Ce progrès est dû, suivant l'opinion de M. Ash, au fait que les pêcheurs étrangers ont été empêchés de faire le braconnage dans nos eaux. Le hareng à sardines a été très abondant durant la dernière partie de l'année, mais les prix étaient peu élevés. Bon nombre de nasses dans la partie ouest de cette division ont très bien fait, mais la part du lion des profits de la pêche est allée dans les goussets des paqueurs de Eastport. Le maquereau est venu en bancs beaucoup plus considérables que depuis nombre d'années, mais il était de petite taille. Cette augmentation est attribuée à ce que l'on a arrêté la pêche à la seine en bourse au large, ce qui a permis au maquereau de venir à la côte. Depuis que le gouvernement a envoyé un côtre à vapeur dans les eaux de ce quartier, les règlements de pêche ont été bien observés, et l'on éprouve comparativement peu d'ennuis de la part de pêcheurs qui ne s'y conforment pas.

Le garde-pêche Thomas Barry dit que les fortes crues du printemps dernier, ainsi que la glace, ont emporté une des passes-migratoires fixées à la chute d'aval de la Magaguadavic, de même que le barrage dans lequel elle était construite. Elle devrait être reconstruite aussitôt que possible le printemps prochain, avant que le gasparot n'arrive. Il serait nécessaire de prolonger de quinze pieds l'extrémité inférieure de l'échelle d'aval, vu que le poisson ne peut actuellement entrer dans la passe si ce n'est durant les grandes marées. Le poisson était abondant au pied des chutes durant la saison. La truite abondait dans les lacs et les cours d'eau de cette division, mais elle n'a presque exclusivement servi qu'à la consommation locale et a procuré du plaisir à un grand nombre d'amateurs du sport. Aucune trace de jeune saumon n'a été vue des milliers d'alevins déposés dans les eaux de la rivière Magaguadavic il y a plusieurs années. Les passes-migratoires d'Upper-Mills et du ruisseau Linton étaient en bon ordre lorsqu'ils furent inspectées la dernière fois.

Le garde-pêche Barth. Brown rapporte qu'il y a eu une légère diminution dans la capture de toutes les espèces de poisson, à l'exception de la merluche et du merlan, qui accusent une augmentation considérable. Il attribue cette augmentation en grande partie à ce que les Américains ont été strictement tenus éloignés des fonds de pêche, et n'ont pu détruire le poisson comme ils avaient l'habitude de faire au temps où la pêche était libre. Les pêcheurs à la ligne n'ont jamais aussi bien fait; ils sont enchantés des opérations de la saison. Le gros hareng à mariner a été très rare, et pour des causes inconnues les bancs de hareng d'hiver n'ont pas visité les eaux de

cette division. La capture du hareng à sardines a été très faible, mais on a tiré de bons coups de filets de hareng destiné à être fumé. Cependant, par suite des droits élevés imposés sur ce poisson lorsqu'il est expédié aux marchés américains, les pêcheurs ont réalisé très peu d'argent de ce côté. Le homard a donné un rendement moyen avec un peu moins de pêcheurs qu'au paravant. Le maquereau a été assez abondant durant l'automne, et plusieurs nasses ont donné de bons rapports. Le poisson était de bonne grosseur et a rapporté de bons prix. Les saisons réservées ont été bien observées. Les fonds de pêche de cette division sont tellement près de la frontière qu'ils étaient autrefois épuisés par les pêcheurs américains; mais il n'en est plus ainsi maintenant; les étrangers sont tenus à l'écart, et le résultat en est évident. Les fonds de pêche ne sont pas encombrés de navires et de bateaux, et tous les pêcheurs font de bonnes captures.

Le garde-pêche Duncan F. Campbell fait rapport qu'en somme la campagne a été médiocre. Vu le manque de bancs de hareng d'hiver, les pêcheurs ont eu à souffrir quelque peu, surtout ceux qui n'ont pas de nasses à sardines. Les piètres résultats obtenus durant les deux dernières années par les nasses ont fait qu'on en a employé et réparé beaucoup moins que pendant les saisons précédentes. Il y en a peu qu'on ait employées avec beaucoup de succès, non à cause de la rareté du poisson, car le hareng de petite taille n'a jamais été plus abondant, mais à cause des captures considérables qui ont été faites de petit hareng autour des îles Campo-Bello et Ouest. Quand le poisson se montre près de Eastport et qu'on y fait de bonnes captures, les pêcheurs ne viennent pas à St.-Andrew. D'après les apparences de la dernière campagne, il ne semble pas que la pêche de la sardine ait diminué d'une manière appréciable l'approvisionnement du hareng. Le maquereau de petite taille a donné considérablement durant la dernière saison, mais il était de pauvre qualité. La plus grande partie en a été vendue à l'état frais pour mettre en boîtes, et le reste a été salé. La pêche du homard n'a pas été aussi bonne qu'en 1890, mais il était beaucoup plus gros et a rapporté de meilleurs prix. Beaucoup de pêcheurs de la division s'objectent à la pêche du homard pendant l'hiver, prétendant que cette pratique est nuisible à la pêche. D'autres disent que pendant l'hiver un plus grand nombre de homards femelles sont détruits que durant l'été. Ils s'accordent tous, cependant, à dire que le nombre de captures diminue en raison de l'augmentation de la taille du poisson. C'est l'opinion générale que cette pêche profiterait si on en prohibait l'exploitation durant l'hiver, et si la campagne s'étendait du 1er mars au 31 juillet. La pêche à la ligne a été bonne et les captures en ont servi à la consommation locale. Le saumon des lacs semble augmenter dans les lacs Chamcook, mais il est peureux et difficile à prendre. Durant les mois de mai et de juin, les amateurs de sport ont eu du bon temps. On a eu très peu de misère avec les pêcheurs de cette division et on a connu peu d'infractions à la loi. La présence d'un steamer croiseur, qui fait la patrouille dans ces eaux, tient à l'ordre les pêcheurs turbulents et rend plus facile la tâche du garde-pêche.

Le garde-pêche W. B. McLaughlin rapporte qu'il y a eu de bonnes captures de toutes sortes de poisson dans sa division. La morue, le merlan, la merluche, le hareng et le flétan abondaient, et bien qu'il y eût moins de gens que précédemment à faire la pêche, la capture a égalé celle de l'année précédente, et les prix obtenus ont été meilleurs. La pêche du homard a été de beaucoup plus fructueuse que celle de la saison dernière, bien qu'on n'ait tendu qu'une petite quantité de casiers et que moins de gens se soient livrés à cette pêche, qui a rapporté des prix très élevés et des ventes actives. La ré-apparition des bancs de maquereau dans les eaux de Grand-Manan a rapporté de superbes profits aux pêcheurs à nasses. Plus de 2,000 barils de beau maquereau ont été capturés et ont rapporté de bons prix sur les marchés. La pêche du hareng a été très heureuse, excepté à North-Head. Toutes les nasses ont extrêmement bien fait et on a rempli près de 2,000,000 de boîtes de conserves. Bon nombre de barils ont été vendus frais aux usines de sardines, et des cargaisons en ont été transportées à Gloucester et à Eastport pour être fumé. Le gros hareng a fait son apparition aux Trois Îles de bonne heure en septembre, et une flotte considérable venue du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse a fait de

splendides captures de gros poisson gras jusque tard en novembre. Après être passé aux Trois Iles, le poisson s'est montré à White-Head, où on en fit de fortes captures qui se sont vendues à \$5 le boucaut. Le garde-pêche attire l'attention sur la funeste et négligente habitude qu'ont les pêcheurs de laissé leurs rets à mailler jour et nuit dans l'eau. On a déjà plusieurs fois fait mention de ce sujet, et l'attention continuelle qu'y a portée le garde-pêche McLaughlin le convainc davantage que cette pratique a le plus pernicieux effet sur les fonds de pêches. Le hareng fait son apparition sur les fonds de bonne heure en septembre, se choisit ses frayères, et reste au fond pour se reposer et non pour chercher la nourriture. Les vents d'hiver le font partir de Grand-Manan pour aller se mettre à l'abri près de la terre ferme, où il passe l'hiver au fond de l'eau jusqu'au printemps pour s'en retourner alors en pleine mer en très pauvre condition. Durant son hivernement, le hareng ne mange rien, et quand il n'est pas dérangé il remue à peine jusqu'au printemps. Ayant étudié les habitudes de ce poisson depuis plus de cinquante ans, le garde-pêche McLaughlin recommande que l'on réserve les frayères du Grand-Manan ainsi que la baie Saint-André, afin de permettre au hareng d'y hiverner, et de prohiber l'usage de rets à mailler dans ces deux endroits. Dans le cours de l'année dernière, les Américains ayant eu la permission de pêcher dans nos eaux, une flotte considérable s'est servi de rets à mailler, et a tellement fait la chasse au hareng qu'il a quitté la baie de Fundy, où il n'est pas revenu depuis, si ce n'est en petits bancs. Les rets à mailler brisent les grands bancs de hareng, les éloigne de leurs endroits favoris, et les tiennent en dehors des fonds de pêche. Cela n'empêche que les pêcheurs à rêts accuseront invariablement les nasses d'être la cause de la disparition du hareng. On recommande donc fortement que l'emploi des rets à mailler soit prohibé pendant le jour. Les réglemens de pêche ont été bien observés dans cette division. Ceci est surtout dû à la présence d'un croiseur armé qui fait continuellement le service dans ces eaux. Les pêcheurs à nasses font maintenant leur demande de permis de pêche et de reconstruction d'avance, ce qui facilite la tâche d'un garde-pêche. Un bon nombre de pêcheurs ont quitté cette île pour aller s'établir aux Etats-Unis, où la plupart ont tombé de mal en pis.

La garde-pêche Frank Todd rapporte peu de changements dans sa division. Le saumon a été abondant, et la pêche à la mouche a été bonne. Ce garde-pêche a remonté presque tout le cours de la rivière en canot, et a trouvé les étangs apparemment bien garnis de saumon. Il n'y a pas eu de braconnage en amont de l'endroit où la marée se fait sentir et très peu en cet endroit même; mais afin d'empêcher complètement cette pratique illégale, on recommande fortement d'employer les services d'un gardien de nuit à la tête de la marée durant la saison de pêche. Le hareng à sardines a été abondant aux nasses de Oak-Bay, mais il y en a eu peu d'expédié sur les marchés vu l'éloignement des usines de Eastport. M. Todd est d'avis que la capture de jeune hareng en si grande quantité aura un effet très désastreux pour nos pêches de hareng dans un avenir peu éloigné. Les passes-migratoires sont en bon ordre, et ont été tenues ouverte durant la saison de pêche.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant seiviteur,

JOAN H. PRATT,

Inspecteur de pêche du quartier n° 1.

QUARTIER N° 2.
RAPPORT ANNUEL DES PÊCHES DU QUARTIER N° 2, COMPRENANT LES COMTÉS DE RISTIGOUCHE, GLOUCESTER, NORTHUMBERLAND, KENT ET WESTMORELAND, ANNÉE 1891, PAR L'INSPECTEUR R. A. CHAPMAN.

MONCTON, 31 décembre 1891.

 A l'honorable CHARLES TUPPER,
 Ministre de la marine et des pêcheries,
 Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de 1891 sur les pêches du quartier n° 2, dans la province du Nouveau-Brunswick, avec des extraits de rapports de mes gardes-pêche, ainsi que des états tabulaires donnant le produit et les valeurs du poisson par divisions et par comtés, et les capitaines engagés dans l'exploitation des pêches. Ces rapports accusent une augmentation considérable sur les années précédentes, et, comparés avec l'année dernière, les chiffres sont les suivants :

1891.....	\$2,075,392 47
1890.....	1,445,194 82

Soit une augmentation de..... \$630,197 65

ou plus de 40 pour 100. Bien qu'il y ait eu augmentation dans presque chaque branche de l'industrie, la plus considérable qui s'est manifestée sur la côte, spécialement quant au maquereau et au homard. Le paquage du crustacé s'est monté à près d'un demi-million de piastres, malgré les fortes tempêtes qui ont sévi à la fin de juin, et qui ont fait tant de tort à cette pêche.

ALOSE.

Il y a eu augmentation considérable dans cette pêche, mais on n'obtiendra pas d'amélioration permanente pour ce poisson tant qu'il ne sera pas protégé durant sa migration aux frayères par un règlement qui en défend la capture avant le 20 juin.

SAUMON.

Les rapports indiquent une augmentation dans la capture de ce poisson, surtout sur la rivière Miramichi. Elle aurait été beaucoup plus considérable, surtout à l'estuaire de la rivière, sans la tempête de juin qui a brisé les rets et a considérablement nui à la pêche. Les gardes-pêche et les gardiens sur toutes les rivières au saumon rapportent que de grandes quantités de ce poisson ont remonté aux frayères, et l'augmentation sensible qui s'est produite sur la Miramichi, depuis les deux dernières années, fait voir que les dépenses qui ont été faites pour la surveillance ne sont pas perdues.

HARENG.

Le hareng a été abondant, comme d'habitude, aussitôt que la glace est disparue de la côte au printemps, et on en a pris de grandes quantités, tant pour la table que pour la boîte. On se livre peu à la pêche d'automne dans ce quartier, ou l'on pourrait et l'on devrait capturer une beaucoup plus grande quantité de bon poisson.

ÉPERLAN.

On a pris une très grande quantité de ce poisson, près de 900,000 lbs de plus que l'année dernière. Il était de bonne taille, et la température a favorisé son expédition sur les marchés. Le revient de la vente de l'éperlan constitue une bonne fortune pour les habitants de plusieurs localités, vu que cette vente se fait l'hiver alors qu'il y a peu ou pas d'ouvrage.

MORUE.

Il a été fait une bonne capture de cet article de commerce, malgré le gros temps et la rareté de la boîte dans quelques localités. On dirait que cette pêche peut se faire sans limites.

MERLUCHE.

Le produit de la merluche a été plus que le double de l'année dernière.

FLÉTAN.

On signale une augmentation phénoménale dans la capture de ce poisson, tellement que j'ai pensé qu'il y avait erreur. J'ai écrit au garde-pêche qui avait accusé a plus grande quantité, et il m'a répondu que son rapport était exact.

MAQUEREAU.

Ce poisson a été très abondant sur nos côtes, et la capture en a été six fois plus considérable que l'année dernière, et cela malgré très peu de préparations de la part des pêcheurs.

TRUITE.

La truite accuse aussi un rendement considérable cette année, et bien que la pêche en ait été beaucoup meilleure que d'habitude, je suis d'avis que cette augmentation est en partie due à ce que les relevés sont plus complets.

HOMARD.

J'ai encore à constater une augmentation sensible dans le paquage de ce crustacé, qui a donné presque un million de boîtes, et qui a presque doublé le produit de 1889. Comme il y a un très grand nombre de nouvelles homarderies qui sont en opération tout le long de la côte cet automne, il est à craindre que la pêche du homard ne devienne excessive; c'est pourquoi aucune prorogation de temps ne devrait être accordée.

HUITRES.

Il y a eu une diminution dans le rendement de ces mollusques depuis l'année dernière, surtout sur les bancs de Caraquette, qui se couvrent de débris et de boue. Ceci empêche les bancs de s'étendre, et il se perd beaucoup de poisson.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

COMTÉ DE RISTIGOUCHE.

Le garde-pêche J. A. Verge rapporte que la capture du saumon, dans la division de la Rivière, a été à peu près la même que l'année dernière, en proportion du nombre de rets tendus. La clôture du dimanche a été généralement bien observée.

Le garde-pêche A. McPherson n'a pas d'augmentation à constater dans la capture du saumon. Bien qu'il y ait eu plus de poisson de pris dans quelques localités, le poids total des captures est quelque peu moindre que l'année dernière. La pêche du homard a été bonne, et comme les prix obtenus étaient meilleurs, cette pêche a été profitable tant aux pêcheurs qu'aux paqueurs.

COMTÉ DE GLOUCESTER.

Le garde-pêche Fred. Comeau rapporte que la pêche du saumon dans sa division a été à peu près la même que l'année dernière. Celle du homard, un peu meilleure, ce qui est dû, sans doute, à la rigoureuse observance des règlements durant les quelques dernières années. Il y a eu une augmentation considérable dans la capture de la morue, en raison de ce que l'on se livre plus activement à cette pêche.

Le garde-pêche James Hickson dit que la saison a été rigoureuse sur la côte de sa division. La capture du saumon a été à peu près la même que l'année dernière. Le maquereau a donné plus que la moyenne. La morue et le hareng sont les principaux articles de consommation, et il ne faudrait qu'un peu plus de déboursés et d'activité pour en doubler ou tripler la capture. Les pêcheurs à la ligne ont eu un bon temps de sport sur la Nipissiguit. Le raccourcissement de la saison de pêche aura un bon effet.

Le garde-pêche J. D. Thériault dit que la pêche a été assez bonne dans sa division.

Le garde-pêche Joseph L. Haché rapporte que la pêche a été bonne dans sa division. Il y a eu cependant une forte baisse dans le rendement des huîtres.

Le garde-pêche X. D. Albert dit que la pêche a été très bonne; il y a eu une grande augmentation dans le produit de la morue, et la capture du hareng a été plus considérable que l'année dernière.

Le garde-pêche Adolphe Aché dit que la pêche de la morue a été meilleure que l'an dernier. Les prix aussi ont été plus rémunérateurs qu'auparavant, en sorte que les pêcheurs se sont très bien tirés d'affaire. La morue a été abondante, mais la boîte était rare. Le maquereau a été beaucoup plus abondant que depuis quelque temps passé, et les prix étaient plus élevés. Le homard a été très abondant jusqu'à la dernière semaine de juin, mais alors une violente tempête est venue détruire un très grand nombre de casiers, mettant virtuellement fin à la saison de pêche sur les fonds extérieurs ou côte du golfe. Sur les fonds intérieurs, la pêche a été abondante jusqu'à la fin de la campagne, et le homard était de bonne taille. Les prix obtenus ont été assez bons.

Le garde-pêche Wm. Walsh rapporte que le hareng du printemps a été très abondant et de bonne qualité. Il y avait beaucoup de morue, mais le mauvais temps ainsi que la rareté de la boîte ont nui considérablement à la pêche. Le maquereau s'est montré en abondance, et toutes les embarcations disponibles ont été employées. La pêche du gasparot a dépassé celle de l'année précédente, et il était de très bonne qualité. M. Walsh recommande que la période de clôture commence le 20 juin au lieu du 30, comme à présent, vu qu'après le 20 ce poisson est épuisé et de très peu de valeur, et que la truite arrivant alors de la mer est exposée à se prendre dans les rets. Il recommande aussi que les rets soient cotés, afin que l'officier de pêche puisse savoir qui en est propriétaire. La capture de l'éperlan se compare favorablement avec celle des années précédentes; le poisson lui-même était de bien meilleure taille. Les règlements de pêche ont été en somme bien observés.

Le garde-pêche Olivier Robichaud dit que la pêche dans la division a été bonne, sauf vers la fin de juin et le commencement de juillet, alors que la température est devenue tellement orageuse que les paqueurs de homard ont presque tous perdu leurs casiers, ce qui eut pour résultat de clore virtuellement la pêche le 24 juin. Cependant il y a un excédent sur le produit de 1890. L'éperlan a été abondant et de grosse taille, mais il y a eu moins de gens que de coutume à s'occuper de cette pêche. Le hareng abondait, et il en a été pris de grandes quantités. L'éperlan aussi s'est montré en grand nombre. Il y eut de bonnes captures de saumon durant la première partie de la saison, mais les tempêtes de la fin de juin ont détruit un très grand nombre de rets, ce qui n'a pas empêché un excédent de se produire dans les captures. Le maquereau a été très abondant et s'est tenu sur les fonds intérieurs pendant plus de trois mois, de sorte qu'il en a été pris une quantité considérable.

COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

Le garde-pêche Robichaud rapporte que le hareng a été abondant ce printemps, et que de grandes quantités en ont été capturées tant pour l'usage domestique que pour la boîte. La pêche du saumon a été très bonne, mais par la grosse tempête de juin les pêcheurs ont perdu une grande quantité de rets et beaucoup de temps. La pêche du homard a été très bonne, de fait meilleure que depuis plusieurs années. Les premiers homards capturés étaient de bonne taille, mais durant la tempête de juin les pêcheurs ont perdu la majeure partie de leurs casiers. Le maquereau a fait son apparition de bonne heure et en abondance. On en a fait de bonnes captures, qui ont rapporté des prix rémunérateurs. La pêche de l'éperlan a été bonne; ce poisson était de plus grosse taille que l'année précédente.

Le garde-pêche J. G. Williston dit que le saumon a été plus nombreux qu'en 1890. Cependant les relevés n'indiquent pas une très grande augmentation à cause de la tempête si désastreuse qui a sévi à la fin de juin: les congélateurs d'Escuminac en sont tous remplis. Le gasparot a fait son apparition en bandes nombreuses. Ce poisson a toujours augmenté en quantité depuis que la pêche à la seine a été prohibée. L'éperlan a paru en grands nombres, et il était de taille beaucoup plus grosse que l'année d'avant. Les huîtres sont encore très productives, mais il est venu moins de monde qu'auparavant d'autres localités pour les exploiter. La période de clôture devrait s'étendre du 1er mai au 1er octobre. La pêche d'automne faite à bonne

heure n'est d'aucun profit pour les gens, et il se gaspille des quantités considérables d'huîtres. Le homard est venu en nombre peu ordinaire; il était de taille splendide. Il est très consolant de voir que cette pêche revient à l'état prospère où elle était autrefois. Cependant il a été fait très peu de captures après la grande tempête de juin qui a tant avarié les casiers et les gréments. Les paqueurs croient à la nécessité de mettre strictement en force la période de clôture et les autres règlements. Les gardiens à la baie du Vin et à la rivière Noire ont rendu des services signalés en protégeant le saumon dans les frayères durant le mois d'octobre, alors que ces rivières abondaient de poisson. Les règlements et les saisons réservées ont été bien observés.

Le garde-pêche L. H. Abbott signale une augmentation dans la capture du saumon, qui est le principal poisson de sa division.

Le garde-pêche Thomas Parker fait aussi rapport qu'il y a eu une quantité beaucoup plus considérable de saumon de capturé dans la partie sud-ouest de la rivière Miramichi, une des plus grandes frayères de ce beau poisson.

Le garde-pêche Patrick Hogan dit que dans le bras nord-ouest de la Miramichi la capture a été double de celle de l'année dernière, et plus considérable que pendant les cinq ou six précédentes années. Il fait aussi rapport que de grandes quantités de saumon remontent, cet automne, la rivière principale et ses tributaires. Ceci dit beaucoup en faveur de la surveillance qui a été faite depuis deux ou trois ans.

COMTÉ DE KENT.

Le garde-pêche P. L. Richard rapporte que la pêche de toutes les espèces importantes de poisson a été considérable dans sa division. Mais comme c'est la première année qu'il exerce ces fonctions, il n'est pas en état de faire de comparaisons avec les années précédentes.

Le garde-pêche W. F. Hannah dit que la moyenne du produit de sa division a été beaucoup meilleure que celle de l'an dernier. Le maquereau était très abondant et a trouvé des prix rémunérateurs. Le homard a donné d'excellentes captures, et était de bonne taille. La prorogation de la saison n'a pas fait grand bien dans cette division, vu qu'un nombre considérable de casiers ont été détruits par la tempête qui a sévi à la fin de juin.

Le garde-pêche M. A. Girouard signale une bonne campagne, avec une augmentation sensible dans la capture du homard et du maquereau. La récolte d'huîtres, dans la baie de Bouctouche, a été meilleure que d'habitude cet automne.

Le garde-pêche Charles Cormier écrit que la pêche dans sa division est généralement fructueuse. Le maquereau et le gasparot ont été plus abondants que l'an dernier, et les périodes de clôture ainsi que les règlements ont été bien observés.

COMTÉ DE WESTMORELAND.

Le garde-pêche W. B. Deacon fait le rapport suivant: "En 1888 il y avait treize homarderies en opération dans ma division; en 1889, quinze; en 1890, 35; cette année, 58, et on en con-truit nombre d'autres pour les opérations de l'an prochain. La capture a été passable cette année, mais je crois que la pêche de l'année prochaine se sentira de l'écoulement considérable qui s'est fait cette année. L'éperlan a bien rapporté."

Le garde-pêche Robert Goodwin rapporte que le poisson de toutes sortes a été abondant dans les eaux de sa division, bien que les captures ne paraissent pas avoir été considérables pour la raison que la population ne tire pas avantage de cette branche d'industrie si rémunérative. Le maquereau a été abondant à la baie Verte durant les mois d'août et de septembre. Le gasparot augmente en nombre dans toutes les rivières et les cours d'eau de cette division.

Le garde-pêche Denis T. Cormier constate une augmentation dans la capture de l'aloise, mais il prétend qu'on ne pourra améliorer cette espèce qu'en prorogant jusqu'au 25 juin la période de clôture de façon à donner à ce poisson le temps de frayer avant de le prendre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. A. CHAPMAN,

Inspecteur des pêcheries, quartier n° 2, N.-B.

QUARTIER N° 3.

RAPPORT ANNUEL DES PÊCHES DU QUARTIER N° 3, COMPRENANT
LES COMTÉS DE VICTORIA, CARLETON, YORK, SUDBURY, QUEEN,
KING, SAINT-JEAN ET ALBERT, ANNÉE 1891, PAR L'INSPECTEUR
DAVID MORROW.

OROMOCTO, 31 décembre 1891.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les pêcheries du quartier n° 3, Nouveau-Brunswick, pour l'année 1891, ainsi que des extraits des rapports de mes gardes-pêche, et des relevés statistiques du produit des pêches et de leur valeur. Le rendement de l'année se chiffre par une augmentation en valeur de \$24,516.94, comparé avec les rapports de 1890. Les prix s'étant maintenus élevés, les pêcheurs ont fait une bonne année, et dans la plupart des endroits ont fait voir qu'ils étaient disposés à observer les règlements de pêche.

SAUMON.

Les rapports indiquent une augmentation de 161,402 lbs dans la capture du saumon sur l'année dernière. Les pêcheurs établis sur la rivière Saint-Jean signalent une différence entre le saumon originaire de la rivière même et celui provenant des alevins déposés dans cette rivière mais originaire d'autres eaux. Ceci établit une ample preuve du succès qu'obtient le dépôt d'alevins dans les rivières et les lacs de ce quartier. Depuis que l'emploi des rets pour la capture du saumon a été prohibé dans les eaux non soumises à la marée, il arrive que quelques pêcheurs le long de la rivière Saint-Jean enfreignent les règlements lorsqu'ils en ont la chance. C'est ce qui a occasionné plusieurs saisies de rets durant la dernière campagne. Une protection efficace et l'observation stricte de la saison réservée conformément aux règlements actuels produiront bientôt des résultats avantageux.

BAR.

Il y a eu diminution constante dans la capture de ce poisson depuis quelque temps. Pendant des années elle provenait presque entièrement du comté de King. Cette année, la pêche à Digby, qui était autrefois si fructueuse, a manqué. Le seul moyen de ramener cette pêche à son ancienne valeur serait une prohibition complète pendant nombre d'années.

GASPAROT.

Il y a eu augmentation dans cette pêche comparée à l'année dernière. La clôture du vendredi au lundi matin a évidemment eu un excellent effet.

ALOSE.

Il y a eu augmentation de 325 barils dans la capture de l'alose sur l'an dernier. La pêche faite dans les baies a plus rapporté que pendant les trois dernières années. Le comté d'Albert a produit 120 barils contre 10 barils en 1890, et 25 barils en 1889. Il est probable que dans la rivière Saint-Jean et ses tributaires, la pêche a atteint toute son expansion, et l'on devra faire attention, autant que la chose sera possible, à ce que la capture du poisson n'exécède pas sa production. L'augmentation constante de ce poisson a engagé les pêcheurs à augmenter le nombre de leurs rets. Cette année

sur la Washademoak, sur une distance de vingt milles, il y avait 300 rets, lorsqu'auparavant le plus grand nombre était de 100 à 200.

DORÉ ET PERCHE.

La capture de ces poissons accuse une légère diminution, due à ce que la pêche ne se fait pas aussi activement qu'auparavant. Le doré et la perche sont abondants et obtiennent de bons prix.

MORUE, MERLAN, MERLUCHE ET ÉGREFIN.

En somme, il y a eu augmentation dans le produit de ces poissons.

HARENG.

La capture du hareng continue à diminuer. En 1890, dix-huit navires de Saint-Jean ont fait cette pêche qui a manqué; cela découragea les pêcheurs. Cette année cinq navires seulement ont fait la pêche. Le hareng semble avoir déserté la rive nord de la baie de Fundy, en amont de la pointe L'Épreaux.

HOMARD.

Les rapports accusent une légère augmentation sur les chiffres de l'an dernier. Cette pêche, qui était épuisée, donne maintenant signe d'amélioration. Elle se fait avec beaucoup de soin.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

COMTÉ D'ALBERT.

Le garde-pêche S. Stewart dit que le poisson a été plus abondant dans la baie que depuis quelque temps. On a pris en quantité du maquereau de petite taille. L'alose a été très abondante, mais on n'en a pas fait la pêche aussi activement que par le passé. La période de la clôture a été bien observée. La passe-migratoire à la rivière au Saumon d'en haut a été tenue ouverte, et le saumon ainsi que la truite y ont monté. Le saumon s'est montré tard dans les rivières de cette division, et M. Stewart suggère que la période de clôture pour la partie supérieure de la baie ne commence que le 15 septembre, au lieu du 15 août.

COMTÉ DE CARLETON.

Le garde-pêche A. G. Lindsay rapporte que la capture du poisson, dans sa division, a été moindre que d'habitude. Des 126 milles d'eau que renferme sa division, la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique en possède environ 100 milles des plus poissonneuses. Elle y a mis un percepteur de ses droits de pêche, qui en éloigne les pêcheurs, et il en résulte naturellement qu'il y a eu moins de captures que d'habitude, attendu que chaque partie de cette division n'est qu'une succession de chenaux dans lesquels le saumon et la truite viennent frayer. Tout ce qui tend à diminuer la capture sur les frayères ne peut que contribuer à rendre à cette rivière son ancienne valeur comme l'un des meilleurs cours d'eau pour le saumon. Un pêcheur à la mouche expérimenté et enthousiaste, qui a passé deux saisons sur ces eaux, a assuré le garde-pêche que ce quartier ne peut être surpassé pour la truite et le saumon.

COMTÉ DE YORK.

Le garde-pêche Robert Orr rapporte que la rivière Sainte-Croix, qui forme la frontière entre l'Etat du Maine et le Nouveau-Brunswick, est aussi sur une partie de sa longueur, la ligne de division ouest du comté de York. Les Américains ne permettent pas la pêche aux rets de leur côté, mais le côté canadien est le lieu de rendez-vous des Américains et des provinciaux qui viennent y faire cette pêche. Cet état de choses produit du mécontentement, et il serait mieux d'adopter le système américain en ce qui concerne cette rivière, et de prohiber la pêche aux rets dans les eaux non soumises à la marée. Sur la rivière Saint-Jean, l'alose et le saumon ont été

abondants. Cette quantité inaccoutumée de saumon a occasionné une pêche illicite considérable, et il y a eut bon nombre de saisies de rets dans les eaux non soumises à la marée. Il y a eu beaucoup de braconnage dans la partie sud-ouest de la Miramichi qui traverse le comté de York. Le club "Burnt Hill Salmon" est le seul qui emploie des gardiens. La seule manière d'empêcher le braconnage serait de nommer un ou deux gardiens qui aideraient ceux employés par les clubs. Le garde-pêche devrait aussi faire une tournée une fois au moins par mois jusqu'à la ligne de division du comté.

Il y a actuellement en liberté deux individus contre lesquels des mandats d'amener ont été décernés pour avoir violé la loi sur cette rivière. Il y a plus d'un an que ces mandats sont lancés, et aucune arrestation n'a encore été opérée. La rivière Cains, à partir de son confluent avec la Miramichi, sur un parcours de près de 40 milles, se trouve dans le comté de Northumberland, le reste dans York. Le saumon n'entre dans cette rivière pour y frayer qu'au commencement de septembre; tous les automnes un certain nombre de saumons y sont pris avec le dard ou le filet. C'est un fait connu qu'autrefois des individus venaient de la rivière Saint-Jean pour seiner les étangs ici. L'année dernière le garde-pêche a voulu faire des investigations à ce sujet, mais lorsqu'il y est allé, l'eau était haute et il gela. Néanmoins, les informations qu'il a prises l'ont convaincu qu'il se fait beaucoup de pêche illégale en cet endroit. La rivière Texas, à partir de son confluent avec la Miramichi sud-ouest, sur une distance d'un mille, se trouve dans le comté de Northumberland, le reste dans York. La pêche au dard se fait ouvertement à l'embouchure de cette rivière. On devrait y placer un gardien.

COMTÉ DE SUNBURY.

La garde-pêche G. W. Hoben rapporte que l'alose et le gasparot augmentent. Celui-ci surtout a été cette année beaucoup plus abondant que durant les années ordinaires. La capture pour l'exportation a été beaucoup plus considérable. L'exploitation des pêches augmente dans cette division et devient une industrie importante. Ce dont on se plaint le plus, c'est de la période de clôture. Le havre de Saint-Jean a sa période de clôture, et les campagnes en ont une autre. Il est très difficile de faire observer la clôture du vendredi soir sur tout le parcours de la rivière Saint-Jean; partout ailleurs la loi est bien respectée. Le saumon augmente, et il devrait recevoir toute la protection nécessaire lorsqu'il est rendu aux frayères. Le bar se fait très rare par suite de la pêche excessive pratiquée dans la baie de Belle-Ile, où il se réunit et demeure pendant l'hiver.

COMTÉ DE QUEEN.

Le garde-pêche I. T. Hetherington rapporte que l'alose et le gasparot ont été à peu près aussi abondants que l'année précédente, bien que la capture n'en ait pas été aussi forte, mais la campagne a duré plus longtemps. Il y a eu une crue d'eau dans la rivière Canaan pendant la pêche de l'alose, ce qui a permis à une grande quantité de poisson d'atteindre les frayères en sûreté. Le doré n'est pas aussi abondant ni aussi gros qu'auparavant. Il est évident qu'on épuise ce poisson. On ne devrait permettre de pêcher ce poisson avec des rets à mailles de moins de trois pouces. La truite paraît augmenter. L'anguille est toujours abondante, mais on ne l'a pas pêchée cette année. Le saumon a été plus abondant dans le lac Washademoak et la rivière Canaan que depuis nombre d'années. Le gardien Phillips dit qu'il est très abondant dans la rivière Canaan, et plusieurs cultivateurs qui vivent sur les bords de la rivière et qui ne font pas la pêche rapportent qu'ils n'en ont jamais vus en aussi grand nombre dans la rivière depuis bien des années. Il se prend maintenant dans ces eaux un nouveau poisson qu'on ne peut nommer. D'après ce qu'on m'en a dit, c'est sans doute du poisson blanc. La pêche à l'alose s'épuise évidemment, si l'on considère l'étendue d'eau que ce poisson parcourt pour déposer son frai; on devrait imposer quelques réserves à la capture de ce poisson. La pêche aux filets dérivants devrait être défendue dans l'anse Washademoak ainsi que dans les détroits.

COMTÉ DE KING.

Le garde-pêche Samuel Gosselin rapporte que le gasparot abonde dans la baie ainsi que dans le lac Darling pendant le mois de mai, et la capture en accuse une légère augmentation sur celle de l'année précédente. La capture de l'alose a été à peu près la même que l'an dernier, mais ni l'alose ni le gasparot ne sont venus en aussi grand nombre qu'auparavant. On attribue ce fait à l'eau basse et aux vents froids qui ont régné en mai et en juin. Le saumon ne s'est rendu à ses frayères qu'après que les grandes pluies de la fin d'août lui en eussent donné la chance, et il n'était pas aussi nombreux que l'année dernière. L'alevin de saumon dans les cours d'eau, cette année, a été près du double de celui des cinq dernières années. Il n'y a pas eu de différence sensible dans les autres espèces de poisson. Les principaux abus, dans cette division, proviennent de la sciure de bois et des rebuts de scieries. On se sert de rets très longs comme seines dans le lac Darling pour balayer les ânes et amener le poisson sur la rive. Cette frayère devrait être protégée contre la pêche durant la saison.

COMTÉ DE SAINT-JEAN.

Le garde-pêche Jos. O'Brien signale une augmentation dans presque toutes les espèces de poisson de sa division. Le saumon a abondé, et les pris étaient bons, ce qui a été une bonne affaire pour les pêcheurs. Le gasparot a mieux donné que l'année dernière; 1,500 barils en ont été vendus comme boitte. Ce poisson s'est bien vendu. La pêche de l'alose a été bonne. Le homard a donné une augmentation sur l'année dernière, et les prix ont été meilleurs. Les pêcheurs se conforment mieux aux règlements qu'auparavant; ils en comprennent les avantages. La pêche à la ligne a été bonne, bien que la boitte fût rare. La pêche du hareng a manqué tout à fait durant les saisons d'hiver et d'été. Les apparences ne sont pas rassurantes pour l'hiver qui vient. La destruction du jeune poisson en bas de la baie ainsi que les taux élevés d'inspection ont éloigné de ces eaux la belle flotte des navires pêcheurs. Il est à espérer que le département va passer quelque règlement pour empêcher la destruction en masse du hareng, ou ce poisson sera bientôt une chose du passé. Un règlement qui empêcherait les nasses de détruire le jeune gasparot serait très désirable.

Le gardien Splane, de Pisarinco, dit que le nombre de bateaux pêcheurs au saumon installés depuis l'île aux Perdrix jusqu'à Dipper-Harbour est d'environ 80. Ils ont fait une bonne moyenne de captures pendant cette saison. La pêche de l'alose d'automne commence vers le 1er août; il y a de 12 à 15 bateaux qui se livrent à cette pêche depuis l'île jusqu'à Musguash. Cet automne a été bon pour la pêche de l'alose, et les bateaux en ont capturé de 40,000 à 50,000 tout le temps qu'a duré la pêche. C'est l'opinion des pêcheurs qu'il ne se prend pas d'alose le printemps lorsqu'elle s'en revient de ses frayères, on la reconnaîtrait aisément vu qu'elle serait grêle et maigre; tout le poisson d'automne est gros et gras.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

DAVID MORROW,

Inspecteur des pêches du quartier n° 3.

NOUVEAU-BRUNSWICK—Quartier N° 1.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, des espèces et quantités de poisson, et du nombre total des hommes employés dans le quartier n° 1, dans la province du **Nouveau-Brunswick**, pour l'année 1891.

N°	QUARTIER N° 1.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPÈCES DE POISSON.													
		Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Trappes à honard.		Saumon, frais, dans la glace, lbs.		Maquereau, bris.		Maquereau, en boîtes.		Hareng, bris.		Hareng, gelé, par 100.		Hareng, fumé, en boîtes.			
		Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
<i>Comté de Charlotte.</i>																											
1	Iles-Ouest	7	126	3050	31	246	9840	268	6800	3400	79	85550	2256	1128	445	400	669	89585	20	1500	1000	28850	1000000	10000	1854000	228100	
2	Sainte-Croix					5	450		60	75	5	1000			111	400	20	1500									
3	Maguadavic																										
4	Passamaquoddy	1	18	300	3	70	2100	80	300	150	28	8400	858	858	233												
5	Havre du Castor	21	250	10500	84	157	3925	200	17400	12000	76	8000	2260	1695	532												
6	Grand-Mannan	14	270	5000	40	450	40000	565	17000	8500	33	33000	3000	3000	2000												
7	Campo-Bello	21	339	8700	82	140	6259	206	8766	6719	31	12400	866	389	513												
Totaux		64	1063	27550	240	1068	62574	1319	50326	30844	252	98350	9240	7070	3884	400	3834	7000	15341	1000000	1000000	2202985					

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, etc., quartier n^o 1, dans la province du Nouveau-Brunswick, pendant l'année 1891.—*Fin.*

		ESPÈCES DE POISSON.													PRODUITS DU POISSON.				VALEUR. \$ cts.	OÙ EXPÉDIÉ.			
		Morue, qtx.	Langues et noues de morue, brls.	Merlan, qtx.	Merluque, qtx.	Noues de mer-luche, lbs.	Régelm, qtx.	Flétan, lbs.	Traite, lbs.	Petite morue, lbs.	Phe, lbs.	Eperlan, lbs.	Dore, lbs.	Anguille, brls.	Sardine, boucauts.	Homard, ton x.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gall.			Gruau de poisson, ton x.	Poisson employé com. boîte, brls.	Poisson employé com. engrais, brls.
105	20095	12	22764	25892	27280	8730	132000	7000	2300	11000	4900	1500	5	33615	553	31056	33669	92	11760	7407	1,189,841	19	Marchés du Canada, des Indes-Occidentales et des Etats-Unis.
1221	12000	12	3326	9845	11758	3133	22000	1500	1500	10000	400	1500	5	919	39	31056	9054	75	1310	207	158,409	69	
5945	12000	12	2812	5360	5000	2010	10000	1000	1500	10000	1000	1500	5	3000	260	21000	21000	75	8000	5600	149,733	50	
30	100	100	100	30	75	2500	10000	10000	10000	10000	400	1500	5	2243	47	4855	4855	75	2000	2000	18,338	00	
75	1229	4526	3137	3021	1462	3700	500	300	500	1000	300	1500	5	178	70	300	3460	8	450	200	140,662	50	

Moules et poisson pour la consommation locale.....

Valeur totale.....

90,136 00

1,279,977 19

**RÉCAPITULATION du rendement et de la valeur des pêches dans le quartier n° 1,
Nouveau-Brunswick, pour l'année 1891.**

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Saumon, frais, dans la glace lbs.	400	0	20	80	00
Maquereau, frais boucauts.	242	8	00	1,936	00
do mariné brls.	3,834	14	00	53,676	00
do en boîtes boîtes.	7,000	0	12	840	00
Hareng, gelé, par 100 nomb.	15,341	4	50	69,034	50
do fumé boîtes.	1,000,000	0	75	7,500	00
do en boîtes boîtes.	2,202,985	0	25	550,746	25
Gasparot brls.	105	4	50	472	50
Morue qtx.	20,095	4	50	90,427	50
do langues et noues de morue brls.	12	10	00	120	00
Merlan qtx.	22,764	3	00	68,292	00
Merluce " "	25,872	3	00	77,616	00
Noues de merluce lbs.	27,280	0	75	20,460	00
Egrefin qtx.	8,730	3	50	30,555	00
Filetan lbs.	132,000	0	10	13,200	00
Truite " "	7,000	0	10	700	00
Petite morue " "	2,300	0	05	115	00
Plie " "	11,000	0	05	550	00
Eperlan " "	4,900	0	05	245	00
Doré " "	1,500	0	05	75	00
Anguille brls.	5	10	00	50	00
Sardine boucauts.	33,615	4	50	151,267	50
do en boîtes boîtes.	400,000	0	05	20,000	00
Egrefin fumé, en boîtes " "	20,000	0	12	2,400	00
Homard ton'x.	533	40	00	22,120	00
do en boîtes boîtes.	31,056	0	14	4,347	84
Huile de poisson galls.	38,669	0	40	15,467	60
Guano de poisson ton'x.	92	25	00	2,300	00
Poisson employé comme boitte brls.	11,760	0	50	5,880	00
do engrais " "	7,407	0	50	3,703	50
Poisson consommé dans chaque quartier moules.	16,000	4	00	64,000	00
Moules brls.	300	6	00	1,800	00
Total, 1891				1,279,977	19
do 1890				1,062,756	10
Augmentation				217,221	09

**NOMBRE et valeur des navires, bateaux, rets, nasses, trappes, etc., employés dans les
pêcheries du quartier n° 1, Nouveau-Brunswick.**

Matériel.	Valeur.		Total.	
	\$	cts.	\$	cts.
64 navires, 1,003 ton'x	27,550	00		
1,068 bateaux	62,574	00		
50,326 brasses de rets	30,844	00		
252 nasses	98,350	00		
9,240 trappes à homard	7,070	00		
				226,388 00
2 fabriques de conserves de sardines et de homard	4,000	00		
1 fabrique d'engrais chimiques	40,000	00		
3 glacières	750	00		
965 boucans avec appareils	148,261	00		
84 presses à l'huile avec appareils	5,295	00		
327 lignes de fond	13,760	00		
218 seines en nasses	70,500	00		
				282,566 00
Valeur totale				508,954 00

NOUVEAU-BRUNSWICK—Quartier N° 2—Suite.
 STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, etc.—Suite.

QUARTIER.	ESPÈCES DE POISSON.													PRODUITS DU POISSON.				VALEUR. \$ cts.						
	Merluche.	Noues de merluche, lbs.	Egrem, qtx.	P létam, lbs.	Esturgeon, lbs.	Alose, barils.	Bar, lbs.	Truite, lbs.	Petite morue, lbs.	Encorne, barils.	P lie, lbs.	Eperlam, lbs.	Doré, lbs.	Perche, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, ton x.		Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Gruano de poisson, ton x.	Poisson employé comme boîtes, barils.	Poisson employé c. engrais, barils.	
<i>Comté de Risiyouche</i>																								
Dalhousie à la tête de la marée.....							10000										6	70500				400	200	8,816 00
Dalhousie à Belle- dune.....							1000					10000										400	200	38,710 00
Totaux							11000					10000					6	70500				400	200	42,526 00
<i>Comté de Gloucester.</i>																								
Petit-Rocher.....							3000					6000										1600	7000	71,440 00
Bathurst, etc.....							5000					200000										2600	1200	173,271 70
Grande-Anse.....												14000										1200	500	72,196 60
Caraque, en haut.....							500					5000			15	1150	45					2600	1500	53,644 00
Caraque, en bas.....	1138	500	200	1000								48000										1700	5000	167,034 22
Shippagan.....	2266	1000	310	240000			1000			10		5000										3000	1700	51,338 00
Ile Shippagan.....	2000	3200	100	1000								3720										42000	200	104,216 00
Miscou.....	430	800	207									96000										1500	3280	66,439 36
Pokemouche.....	20	120	125	575								58000										1100	120	57,917 00
Tracadie.....	780	420	1060	1200	250	30	220	2800	1400	12	2500	58000		20	70						45	1100	54,072 20	
Totaux	6741	6040	2002	243775	250	30	6220	10200	8000	22	2500	430720		20	110	1174	45	909987			22260	45	23300	871,629 08

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêches dans le quartier n° 2, Nouveau-Brunswick, pour l'année 1891.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Saumon, frais.....lbs.	1,087,360	0	20	217,472	00
do fumé....."	2,030	0	20	406	00
do en conserves....."	25,720	0	15	3,858	00
Maquereau.....brls.	13,505	14	00	189,070	00
do.....lbs.	84,808	0	12	10,176	96
Hareng.....brls.	73,522	4	50	330,849	00
do fumé.....boîtes.	4,650	0	25	1,162	50
Gasparot.....brls.	7,971	4	50	35,869	50
Morue.....qtx.	65,617	4	50	295,276	50
Langues et noues de morue.....brls.	76	10	00	760	00
Merlan.....qtx.	178	3	00	534	00
Merluche....."	13,066	3	00	31,198	00
Noues de merluche.....lbs.	15,020	0	75	11,265	00
Egrefin.....qtx.	3,947	3	50	13,814	50
Flétan.....lbs.	250,075	0	10	25,007	50
Esturgeon....."	250	0	10	25	00
Alose.....brls.	1,235	10	00	12,350	00
Bar.....lbs.	10,920	0	06	655	20
Truite.....lbs.	58,228	0	10	5,822	80
Poisson gelé.....lbs.	253,050	0	05	12,652	50
Encornet.....brls.	62	4	00	248	00
Pie.....lbs.	115,575	0	05	5,778	75
Eperlan....."	4,669,632	0	05	233,481	60
Doré....."	8,000	0	05	400	00
Perche....."	2,520	0	03	75	60
Anguille.....brls.	940	10	00	9,400	00
Huîtres....."	14,934	3	00	44,802	00
Homard.....ton'x.	253	40	00	10,120	00
do en conserves.....boîtes.	3,299,064	0	14	461,868	96
Huile de poisson.....galls.	25,154	0	40	10,061	60
Guano de poisson.....ton'x.	295	25	00	7,375	00
Poisson employé comme boitte.....brls.	47,404	1	50	71,106	00
do engrais....."	28,900	0	50	14,450	00
Total.....				2,075,392	47

NOMBRE et valeur des navires, bateaux, rets, nasses, trappes, etc., employés dans les pêcheries du quartier n° 2, Nouveau-Brunswick, pour l'année 1891.

Matériel.	Valeur.		Total.	
	\$	cts.	\$	cts.
63 navires (tonnage collectif, 1,059).....	38,140	00		
3,892 bateaux.....	196,030	00		
251,086 brasses de rets.....	177,837	00		
44 nasses.....	8,280	00		
1,481 rets à éperlan.....	42,911	00		
127,198 trappes à homard.....	113,198	00		
2 trappes à maquereau.....	2,000	00		
			578,396	00
8 établissements de conserves de saumon et de maquereau.....	3,500	00		
143 homarderies.....	138,500	00		
40 congélateurs.....	40,000	00		
80 glacières.....	15,000	00		
10 boucans avec appareils.....	2,500	00		
5 presses à l'huile avec appareils.....	600	00		
			200,100	00
Total.....			778,496	00

NOUVEAU-BRUNSWICK—Suite—Quartier N° 3.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, des quantités et valeur du matériel de pêche, des espèces et quantités de poisson, et du nombre total des hommes employés dans le quartier n° 3, dans la province du **Nouveau-Brunswick**, pour l'année 1891.

QUARTIER.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.		ESPÈCES DE POISSON.					VALEUR. \$ cts.				
	Navires.			Bateaux.			Rets.	Saumon frais, dans la glace, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Doré, lbs.	Perche, lbs.	Anguille, barils.					
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.									Hommes.	Brasses.	Valeur.	
<i>Comté de Victoria.</i>			\$		\$			\$										
	Rivières Saint-Jean, Madawaska et Tobique...			50	500	75	240	240	2,000	25	8,000	1,000	1,000	1,000	10	1,630	00	
<i>Comté de Carleton.</i>																		
	Tête des eaux de la Miramichi			14	280	28	500	250	1,000	40	10,000	8,000	10,000	8,000	5	1,200	00	
	Ligne du comté de Victoria à la lig. du c. de York			25	300	50	500	250	6,000	40	8,000	8,000	8,000	8,000	5	2,450	00	
Totaux				39	580	78	500	250	7,000	40	18,000	18,000	18,000	5	3,650	00		
<i>Comté de York.</i>																		
	Rivière Sainte-Croix et lacs.			45	1,300	90	2,000	800	4,000		6,000	7,500	5,000	10	2,025	00		
	Ruisseau de la Magagnodavic et lacs.			50	1,000	100	2,500	1,000	15,000	110	1,000	1,000	1,000		100	00		
	Ligne du co. de York à la lig. du co. de Sumbury			10	200	30	3,500	1,000	3,500		4,000	1,000	1,000		4,150	00		
	Miramichi, sud-ouest.			105	2,500	220	4,500	1,800	22,500	110	11,000	8,500	5,000	10	1,100	00		
	Totaux				105	2,500	220	4,500	1,800	22,500	110	11,000	8,500	5,000	10	7,975	00	

RÉCAPITULATION du rendement et de la valeur des pêches dans le quartier n^o 3—
Nouveau-Brunswick.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Saumon, frais	lbs. 229,660	0	20	45,932	00
Maquereau	brls. 40	14	00	560	00
Hareng	" 2,070	4	50	9,315	00
do fumé	boîtes. 40,100	0	25	10,025	00
Gasparot	brls. 14,328	4	50	64,476	00
Morue	qtx. 1,138	4	50	5,121	00
Langues et noues de morue	brls. 18	10	00	180	00
Merluche	qtx. 1,440	3	00	4,320	00
Merlan	" 1,445	3	00	4,335	00
Egrefin	" 1,215	3	50	4,252	50
Flétan	lbs. 200	0	10	20	00
Alose	brls. 4,722	10	00	47,220	00
Bar	lbs. 15,089	0	06	905	04
Truite	" 44,700	0	10	4,470	00
Doré	" 115,500	0	05	5,775	00
Perche	" 12,500	0	03	375	00
Anguille	brls. 125	10	00	1,250	00
Homard	ton'x. 116	40	00	4,640	00
Huile de poisson	galls. 648	0	40	259	20
Boitte	brls. 1,500	1	50	2,250	00
Total, 1891.....				215,681	04
do 1890.....				191,104	10
Augmentation.....				24,576	94

RÉCAPITULATION par comtés, donnant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—
Nouveau-Brunswick—Suite.

COMTÉS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPÈCES DE POISSON.				
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Nasses.		Rets à éperlan.		Trappes à homard.		Saumon frais, dans la glace, lbs.	Saumon fumé, lbs.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.		
			\$			\$			\$		\$		\$		\$		
Misipouche	47	653	27200	167	132	1980	182	23000	2	100	5	3500	3000	126880			
Gloucester	10	303	7940	44	1818	126835	4520	81687	2	5000	210	4680	44690	469606			
Northumberland	6	103	3000	24	880	29000	740	68644	40	3200	641	20835	9600	437496	2030		
Kent.....					809	24325	1663	53355	2	80	460	14036	32928	49000			
Westmorland					753	12390	1517	24400	2	50	165	3800	30000	4378			
Albert.....					3	150	6	500	2	175	2	50	4080	600			
Saint-Jean.....	5	100	2000	200	268	9320	535	132120	28	10500				180360			
King.....					56	560	71	3040		1175				15300			
Queen.....	1	12	120	3	255	3600	505	15300		6300				1000			
Sunbury.....	1	12	130	3	58	640	110	2500		1700				900			
York.....					105	2500	220	4500		1800				22500			
Carleton.....					39	580	78	500		250				7000			
Victoria.....					50	500	75	240		500				2000			
Charlotte.....	64	1003	27550	240	1068	62574	1319	50326	252	98350			9240	400			
Totaux.....	134	2186	67940	681	5794	276454	11541	460112	326	117180	1481	42911	140518	124348	1317420	2030	

RÉCAPITULATION par comtés, donnant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—
Nouveau-Brunswick—Suite.

Comtés.	ESPÈCES DE POISSON.																
	Saumon, en boîtes, lbs.	Maguereau, barils.	Maguereau, boîtes.	Hareng, barils.	Hareng, gelé, par 100.	Hareng, fumé, en boîtes.	Gasparot, barils.	Morne, quintaux.	Langues et morue, de morue, barils.	Merlan, quintaux.	Merluche, quint'x.	Noues de merluche, lbs.	Egrem, quintaux.	Pletan, lbs.	Esturgeon, lbs.	Alose, barils.	Bar, lbs.
Ristigouche	22000	4885	60820	200			1355	120			6741	6040	2002	243775	2400	30	6220
Gloucester	3720	1096	4409	36519		3850	2686	58002	20		540	540	100	2400	125		
Northumberland		7349	10068	19844			3230	1210	56	178	5785	8980	1845	3900	25		3000
Kent		175	1920	12550		800	700	50							1055		1700
Westmorland		40		35		100	10500	10	18	1440	1400		1215	200	120		
Albert				2035		40000	10500	1128			45				3200		14089
Saint-Jean							1235								302		1000
King							1385								845		
Queen							1198								110		
Sunbury															40		
York															25		
Carleton																	
Victoria		3834	7000	15341	1000000	2202985	105	20065	12	22764	26572	27280	8730	132000			
Charlotte		17379	91808	90933	1000000	2247735	22404	86850	106	24382	40383	42300	13892	362275	250	5957	20069
Totaux	25720	17379	91808	90933	1000000	2247735	22404	86850	106	24382	40383	42300	13892	362275	250	5957	20069

RÉCAPITULATION par comtés, du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux employés à la pêche, etc.—
Nouveau-Brunswick—Fin.

Comtés.	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.				VALEUR. \$ cts.	
	Truite, lbs.	Petite morne.	Encornet, barils.	Pile, lbs.	Eperlan, lbs.	Dore, lbs.	Perehe, lbs.	Anguille, barils.	Sardine, barils.	Hutres, barils.	Homard, ton'x.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Guano de poisson, ton'x.		Poisson employé c. boîtes, barils.
Restigouche.....	11000	8900	22	2500	10000	..	20	110	..	6	70500	200	42,525 00
Gloicester.....	10200	8900	..	59000	430720	226	1174	45	909887	22260	45	23300	20500	871,629 08
Northumberland.....	13600	210000	..	59000	2057045	226	10700	..	133840	640	250	4200	6500	340,260 05
Kent.....	20528	23150	..	52075	1627250	8000	2500	448	3010	..	1150673	2254	..	11150	1300	559,048 53
Westmorland.....	20'0	11000	40	2000	544617	156	50	202	974064	8354	1300	261,928 81
Albert.....	2000	95	..	116	..	648	..	1500	..	2,307 50
Saint-Jean.....	1600	32000	500	5	14,392 84
King.....	1100	53000	5000	17,917 50
Queen.....	1300	21000	1000	7,621 00
Sunbury.....	1700	8500	5000	10	7,875 00
York.....	11000	5	3,650 00
Carleton.....	18000	1000	1000	10	1,630 00
Victoria.....	8000	1500	..	5	1,273,977 19
Charlottet.....	7000	2300	..	11000	4900	38615	553	31056	38669	92	11760	7407	..
Totaux.....	109928	255350	62	126575	4674532	125000	15020	1070	33615	14934	3330120	64471	387	60664	36307	3,571,050 70

RÉCAPITULATION du rendement des pêcheries dans toute la province du Nouveau-Brunswick, 1891.

Espèces de poisson.	Prix.	Quantité.	Valeur.	Total.
	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Saumon, frais.....lbs.	0 20	1,317,420	263,484 00	
do fumé....."	0 20	2,030	406 00	
do en boîtes....."	0 15	25,720	3,858 00	
Maquereau.....lbs.	14 00	17,379	243,306 00	267,748 00
do en boîtes....."	0 12	91,808	11,016 96	
do frais.....bouc.	8 00	242	1,936 00	
Hareng, salé.....brls.	4 50	90,933	409,198 50	
do frais, gelé.....p. 100	0 75	1,000,000	7,500 00	
do fumé.....boîtes	0 25	2,247,735	561,933 75	
Gasparot.....brls.	4 50	22,404	100,818 00	
Morne.....qtx.	4 50	86,850	390,825 00	
do langues et noues.....brls.	10 00	106	1,060 00	
Egrefin.....qtx.	3 50	13,892		391,885 00
Merlan....."	3 00	24,382		48,622 00
Merluche....."	3 00	40,383	121,149 00	73,146 00
do noues.....lbs.	0 75	42,300	31,725 00	
Merluche, fumée, en boîtes....."	0 12	20,000	2,400 00	
Flétan....."	0 10	382,275		155,274 00
Esturgeon....."	0 10	250		38,227 50
Alose....."	10 00	5,957		25 00
Bar.....lbs.	0 06	26,009		59,570 00
Truite....."	0 10	109,928		1,560 54
Petite morue....."	0 05	255,350		10,992 80
Encornet.....brls.	4 00	62		12,967 50
Plie.....lbs.	0 05	126,575		248 00
Eperlan....."	0 05	4,674,532		6,328 75
Doré....."	0 05	125,000		233,726 60
Perche....."	0 03	15,020		6,250 00
Anguille.....brls.	10 00	1,070		450 60
Sardine.....bouc.	4 50	33,615	151,267 50	10,700 00
do en boîtes.....lbs.	0 05	400,000	20,000 00	
Huitres.....brls.	3 00	14,934		171,267 50
Moules....."	6 00	300		44,802 00
Homard, en boîtes.....lbs.	0 14	3,330,120	466,216 80	1,800 00
Homards, vivants ou frais.....ton'x.	40 00	922	36,880 00	
Huile de poisson.....galls.	0 40	64,471		508,096 80
Poisson comme boitte.....brls.		60,664		25,788 40
do engrais....."	0 50	36,307		79,236 00
Guano de poisson.....ton'x.	25 00	387		18,153 50
Poisson employé dans le quartier n° 1, non inclus ci-haut.....				9,675 00
Total pour 1891.....				64,000 00
do 1890.....				3,571,050 70
Augmentation.....				2,699,055 02
				871,995 68

NOMBRE et valeur des navires, bateaux, rets, etc., employés dans les pêcheries du **Nouveau-Brunswick**, avec valeur approximative d'autre matériel de pêche non inclus dans le rapport statistique, 1891.

ARTICLES.	Valeur.		Valeur totale.	
	\$	cts.	\$	cts.
134 navires, 2,186 tonneaux.....	67,940	00		
5,794 bateaux.....	276,454	00		
460,112 brasses de rets.....	319,381	00		
326 nasses.....	117,180	00		
2 trappes à maquereau.....	2,000	00		
1,481 rets à éperlan.....	42,911	00		
140,518 trappes à homard.....	124,348	00		825,866 00
143 fabriques de conserves de homard.....	138,500	00		
8 fabriques de conserves de poisson.....	3,500	00		
2 fabriques de conserves de sardines.....	4,000	00		
327 lignes de fond.....	13,760	00		
218 seines.....	70,500	00		
40 congélateurs.....	40,000	00		
83 glacières.....	15,756	00		
965 boucans avec appareils.....	150,761	00		
89 presses à l'huile avec appareils.....	5,895	00		
1 fabrique d'engrais chimique.....	40,000	00		
				344,166 00
Total.....				1,432,880 00

ÉTAT DU NOMBRE D'HOMMES EMPLOYÉS AUX PÊCHERIES DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK.

Voiliers.....	681
Pêcheurs en bateaux.....	11,541
Total.....	12,222

ANNEXE C.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

RAPPORT SUR LES PÊCHES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD, ANNEE 1891,
PAR M. L'INSPECTEUR ED. HACKETT.

TIGNISH, I.P.-E., 31 décembre 1891.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pêches de l'Île du Prince-Édouard pour l'année 1891, avec des états statistiques de leur produit et de leur valeur par comtés. Ces relevés portent la valeur totale des captures durant la campagne qui vient de finir à la somme de \$1,238,733.81, soit une augmentation de \$197,624.61 sur l'année 1890. Il y a eu une augmentation constante de la valeur depuis les quatre dernières années dans ce quartier, comme l'indique le tableau suivant:—

Année.	Valeur des captures.
1888.....	\$ 876,862 74
1889.....	886,430 84
1890.....	1,041,169 20
1891.....	1,238,733 81

Cette augmentation appréciable est une preuve indubitable que les importantes pêcheries de nos côtes sont soumises à de sages règlements et à une protection attentive qui les ont ramenées à leur valeur primitive.

Malgré le rigoureux hiver de 1891, la campagne du printemps s'est ouverte à bonne heure, et sur plusieurs points de la côte des pêcheurs tendirent leurs casiers et le homard arriva la dernière semaine d'avril, ce qui est considéré très à bonne heure pour commencer cette pêche.

La pêche du homard s'est faite avec beaucoup de vigueur, et accuse une augmentation de 1,253,620 lbs sur la campagne précédente.

Le hareng est venu sur la côte vers le milieu de mai, mais en différents endroits il ne s'est pas montré en aussi grande abondance que d'habitude, et il en est résulté qu'en bien des cas les pêcheurs ne purent se procurer de boîte, qui a été très rare pendant la campagne. La pêche de la morue ne s'est pas faite avec vigueur pour deux causes—la rareté de la boîte et la rareté de la morue. Ce poisson n'a pas abondé, et la capture accuse une diminution de 1,912 qtx, comparée avec 1890.

Le maquereau a donné une augmentation de 650 barils sur l'année précédente. Ce poisson n'était pas aussi gros ni aussi gras qu'en 1890, et les prix obtenus n'ont pas été aussi élevés. Les huîtres accusent une augmentation de 5,827 barils. Cette pêche, bien que faite avec beaucoup d'activité, continue d'être très productive, et les huîtrières de la baie de Richmond ne donnent aucun signe d'épuisement. Je donne plus loin des détails plus complets se rapportant aux différentes pêches pratiques sur nos côtes et dans l'intérieur.

HARENG.

Quoique la pêche du hareng ne représente pas, dans ce quartier, une grande valeur commerciale, elle est cependant très importante, car elle fournit un ample approvisionnement de boîte pour la pêche du homard et du maquereau. Cette année le hareng n'a pas été aussi abondant qu'autrefois sur certaines parties de la côte septentrionale, et, conséquence naturelle, la boîte était rare et difficile à obtenir. La pêche du homard s'en est nécessairement ressentie, et plusieurs paqueurs ont dû fermer leurs établissements vers la fin de juin, ne se trouvant pas en mesure de payer les prix élevés demandés pour la boîte. Le hareng de printemps est petit et maigre, et on n'en prépare pas pour l'exportation.

Des bancs de gros harengs viennent sur la côte à l'automne, mais les pêcheurs le dédaignent, ou à peu près, pour se consacrer au maquereau, etc.

HOMARD.

La pêche du homard a été extrêmement fructueuse dans les eaux de ce quartier pendant la campagne qui vient de clore.

Ce crustacé de valeur était en grande abondance sur tous les points de la côte. Dans les premiers temps de la saison il était de bonne taille et en excellente condition pour le paquage, mais vers le 15 juillet il devint d'une qualité inférieure. La glace quitta la côte de bonne heure, et quelques homards furent débarqués à Miminigash, sur la côte nord, le 29 avril. La plupart des homarderies commencèrent le paquage vers le 10 mai, ce qui est très tôt pour le golfe. Les prix élevés et la perspective d'une bonne campagne de pêche engagèrent les gens à faire des préparations considérables et à ajouter à leur outillage. Cent quarante homarderies ont fait des opérations contre 98 en 1890, c'est-à-dire 44 de plus que l'année dernière. Près de 138,000 casiers ont été employés, augmentation de 42,000 sur l'année précédente. La quantité de conserves de homard mise en boîtes a été de 3,670,414 lbs, contre 2,416,494 en 1890; augmentation de 1,253,620 lbs. Le rendement par casier a été égal à 26½ boîtes de 1 lb, ou à peu près 1¼ boîte de 1 lb, de plus par casier qu'en 1890. Cette légère augmentation est due sans aucun doute à la prorogation de quinze jours de pêche, dont 80 paqueurs environ ont pris avantage sur la côte sud. Il est évident que si les homarderies avaient fermé leurs portes le 15 juillet, comme la chose a eu lieu en 1890, le rendement par casier aurait été bien moindre que l'année précédente. Ceci démontre que la pêcherie, quoique s'améliorant sous le double effet d'une saison de pêche raccourcie et d'une protection plus grande, ne peut résister à l'énorme épuisement auquel l'expose l'emploi d'un aussi grand nombre de casiers. Il se fait actuellement des préparatifs considérables pour la prochaine campagne, et j'estime qu'il y aura en opération en 1892 au moins cinquante homarderies de plus qu'en 1891; cela en portera le nombre à 200 usines qui emploieraient collectivement à peu près 200,000 casiers. Comme il faut en moyenne six homards pour remplir une boîte de 1 lb, on estime que 22,000,000 de homards ont été tirés pendant la campagne qui vient de clore, pour faire le paquage total. Avec les nouveaux engins qui seront mis en usage en 1892, et en supposant que chaque casier capture le même nombre de homards qu'en 1891, il faudra au moins 30,000,000 de homards pour approvisionner les usines l'année prochaine.

La fécondité du homard est étonnante: chaque femelle produit de douze à vingt mille œufs dans une saison en sorte, que chaque année voit éclore 10,000,000 de petits homards sur nos côtes. En présence de ce fait on pourrait croire qu'il est impossible que la pêcherie s'épuise. Cependant l'expérience a démontré le contraire, et comme les pêcheries de homard du golfe Saint-Laurent ont été notablement diminuées par une pêche excessive il y a quelques années, il faut prendre les plus grands soins pour que la même chose ne se renouvelle pas à l'avenir. Et à ce propos je salue avec plaisir les nouveaux règlements qu'il est question d'établir pour mettre l'importante pêche du homard sous le contrôle direct des officiers de votre département.

MORUE.

La morue a donné 1,912 qtx de moins que l'année précédente. Elle s'est fait rare dans ce quartier pendant toute la saison. On peut attribuer cette circonstance à l'absence de boîte, mais la morue elle-même n'était pas aussi abondante qu'à l'or-

dinaire, ce qui explique le déficit de la capture. Cette pêche n'est pas exploitée avec activité, les pêcheurs préférant s'attaquer au maquereau et à d'autres poissons.

MAQUEREAU.

Rien de particulier à noter au sujet de cette pêche, dont le rendement n'a été que faiblement supérieur à celui de l'année dernière. Il y a eu diminution des quantités pêchées dans les comtés de Queen et de King, mais le comté de Prince a donné une augmentation. Le maquereau est un poisson très instable, et il est difficile d'expliquer sa présence en grands corps dans un endroit donné. Cette année il n'était pas aussi gros ni aussi gras qu'en 1890, et les prix qu'il a obtenus étaient plus faibles. Le maquereau ne vient pas en bancs à la surface, et il en résulte que la seine a manqué. Les pêcheurs à la ligne ont été assez heureux, particulièrement dans les alentours de Tignish et de Nail-Pond, comté de Prince, où quelques bonnes captures ont été faites. Le déclin rapide de cette pêcherie a fait faire bien des suppositions sur les causes qui l'ont déterminé. Des pêcheurs et autres personnes qui ont étudié la question attribuent la diminution à l'emploi des seines en bourses et des rets à mailler. L'acte passé par le parlement à sa dernière session à l'effet de proscrire l'usage des seines en bourses sur nos eaux territoriales est bien vu par la plupart des intéressés, et on espère que l'emploi des rets à mailler pour la pêche du maquereau sera bientôt restreint.

HUITRES.

Les huîtres accusent un surplus de 5,827 barils sur l'année dernière. Cette pêche a été vigoureusement faite et a eu plein succès. Vers la fin d'octobre des tempêtes ont interrompu la pêche pendant quelques temps, mais cela a eu pour effet d'accroître la demande, et les pêcheurs en ont tiré profit. La pêche des huîtres n'a pas changé depuis quelques années, les huîtrières de la baie de Richmond, la Grande Rivière et des Narrows produisent la quantité ordinaire, quoiqu'elles soient incessamment draguées pendant la saison de pêche. Leur produit est vendu dans les autres provinces du Canada, principalement dans Ontario et Québec.

La pêche à travers la glace est en train de devenir une industrie, et si on la laisse continuer elle aura de très mauvais résultats pour la pêcherie. Elle n'a commencé que dans ces dernières années, et ses pernicieux effets ne sont pas encore apparents, mais tous ceux qui ont intérêt à la préservation des huîtrières la condamnent énergiquement.

M. Venantius S. Gillis, l'un des plus intelligents gardiens préposé à la baie de Richmond, m'écrivait à ce sujet, il y a quelques jours :—

“J'ai à vous dire que dès que la glace a été assez solide sur la baie de Richmond pour porter une personne, des foules s'y sont rendues pour pêcher les huîtres.

“Le mode suivi dans la pêche d'hiver détruit les huîtrières, en ce qui concerne les huîtres, pour un grand nombre d'années, sinon pour toujours. Ce mode consiste dans l'emploi d'un instrument qui ressemble à un râteau à mains ordinaire, muni de dents de fer recourbées au bout d'un manche d'une quarantaine de pieds de long. Avec cet instrument les pêcheurs râclent le fond en cercle tout autour du trou pratiqué dans la glace et amènent vase, huîtres, etc., en tas directement au-dessous de l'ouverture, où ils tirent les huîtres avec des pincettes ordinaires. Lacérer le fond de cette façon c'est détruire les huîtres. Les huîtrières devraient être rigideusement protégées, car leur produit constitue une source de revenus importants pour les pauvres et autres. La saison de pêche est trop longue, et avant longtemps elle épuisera les bancs. D'après ce que je puis voir, le seul moyen de sauver les huîtrières serait d'abolir la pêche d'hiver et de proroger la période de clôture jusqu'au 1er octobre, chaque année. J'en ai parlé à plusieurs pêcheurs, et ils abondent dans mon sens.”

A part la destruction dont se plaint M. Gillis, de grandes quantités d'huîtres précoces sont détruites chaque année. Ces petites huîtres sont amenées à terre par les pêcheurs; impropres à l'exportation, elles sont rejetées par les acheteurs, qui les laissent pourrir en tas. Je recommande vivement au ministère de faire un règlement fixant le minimum de la taille des huîtres qu'il est permis de prendre et prohibant la pêche d'hiver.

Plusieurs des plages de baies et rivières de cette province où il existait autrefois des huîtres, mais où il ne se fait plus de pêche publique, pourraient être utilisées

pour la culture. Dernièrement le ministère a pris le parti de donner à bail ou à permis ces terrains à des particuliers pour y pratiquer l'ostréiculture, et il est probable que de nombreuses demandes seront faites pour des étendues de ce genre.

Il est extrêmement difficile de bien protéger les huîtrières pendant les périodes de clôture. Durant les mois d'été il y a toujours une grande demande d'huîtres dans les buvettes, et des gens sans principes font de grands efforts pour y faire droit. Généralement ils se rendent sur les huîtrières la nuit, et ils y font des provisions d'huîtres qu'ils vont porter dans des boîtes à leurs clients. Cet abus qu'il est très difficile de prévenir, peut être commis dans le voisinage immédiat de la résidence des gardiens. Toutefois les huîtrières ont été assez bien protégées l'année dernière, et quoiqu'il ait pu y avoir un peu de contrebande, la maraude ouverte a été évitée.

SAUMON.

Le saumon ne fréquente pas les rivières de ce quartier pendant la saison de pêche; la quantité qui est portée aux relevés a été prise par des rets tendus sur la côte. Cependant le saumon remonte les principaux cours d'eau pendant le mois d'octobre pour y frayer, et revient, croit-on, aux eaux de marée avant l'arrivée de l'hiver. L'automne dernier, il a été vu en grandes quantités dans les rivières Dunk, Morell, Winter et Ouest, et les gardiens ont eu beaucoup de peine à le protéger contre les maraudeurs, qui sont toujours en haleine pour le capturer, si possible.

TRUITE.

La truite accuse une diminution considérable, comparée à l'année 1890. La truite ne s'exporte pas, et on ne tient pas note des quantités pêchées; les chiffres donnés dans la statistique ne sont qu'approximatifs. Il y a de la truite de mer dans tous les cours d'eau quelque peu importants de cette province, et pendant la saison les sportsmen de la province et du dehors viennent s'y en donner à cœur-joie. Cette année la truite était assez abondante, et les pêcheurs à la ligne ont paru satisfaits.

MERLUCHE.

La capture de merluche a excédé de 2,048 qtx celle de 1890, ce qui a un peu compensé pour la diminution de morue. L'égrefin, le flétan et autres poissons de terre n'accusent pas de changement sensible; la capture en a été à peu près la même que l'année dernière.

ÉPERLAN.

Cette pêche a donné un rendement considérablement affaibli—résultat principalement dû à la grande difficulté que les expéditeurs ont eue de faire parvenir le produit aux marchés. L'hiver ayant été exceptionnellement rigoureux, le steamer *Hanley* n'a pu faire ses voyages réguliers à la terre ferme, et les pêcheurs craignant de subir des pertes par suite des retards de la traversée, ont abandonné la pêche de bonne heure.

La campagne qui vient de clore peut être considérée, en somme, comme fructueuse. Les plus importants de nos poissons de commerce étaient en assez grande abondance, et les pêcheurs ont réussi à faire de bonnes captures. D'un autre côté, les prix étaient satisfaisants et ils se sont bien maintenus pendant toute la saison. Ces conditions favorables ont grandement encouragé les pêcheurs; aussi font-ils des préparatifs en grand pour la prochaine campagne. Mais ici se présente la question: Nos pêcheries, tant fécondes qu'elles soient, pourront-elles résister à l'énorme épuisement que devra nécessairement amener l'emploi d'un armement aussi considérable? L'expérience a démontré qu'elles ne le peuvent pas; par suite de causes naturelles et de la destruction que fait l'homme avec ses engins ingénieux et meurtriers, la production suffit à peine à sauver quelques-unes des variétés de poissons alimentaires d'une destruction absolue. Il faut absolument une protection sérieuse pour maintenir l'équilibre. Les principaux remèdes sont: de sages règlements, rigoureusement appliqués; la continuation d'études statistiques sur les conditions des pêcheries, et le développement de la pisciculture comme moyen d'ajouter à la production naturelle. Ces méthodes ont toutes été adoptées par le Canada, et elles ne demandent qu'à être strictement appliquées pour préserver nos eaux côtières et nos pêcheries de l'intérieur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDOUARD HACKETT,

Inspecteur des pêcheries, Ile du Prince-Edouard.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux engagés dans les pêches, ainsi que de la quantité et de la valeur du matériel de pêche, des espèces et quantités de poisson, et du nombre total d'hommes employés, &c., dans la province de l'Île du Prince-Édouard, pour l'année 1891.

	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.										
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.		Trappes.		Saumon, en boîtes,		Maquereau, barils.		Maquereau, en boîtes.		Hareng, barils.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			\$			\$			\$		\$		\$		\$						
<i>Comté de Prince.</i>																					
De Cap Nord à Black-Pond.....	5	136	1360	25	59	1770	211	2800	1400	13	3900	4	1200	1984	4000	1800	6240	2000	500	4000	
De Black-Pond à la Pointe du Loup-Marin.....	2	48	1000	9	45	1800	180	800	400	800	500	300	
De la Pointe du Loup-Marin à la Rivière Brae.....	1	24	480	3	6	300	12	300	150	20	300	20	
De Rivière Brae au Quai de Higgins.....	63	1930	128	2423	2423	1211	375	4147	
Quartier de la Baie Egmont.....	150	
Summerside et Baie Richmond.....	1	35	600	3	10	300	20	600	300	70	2800	900	
De Sea Cow Head à la ligne ouest, comté de Queen.....	
District des Narrows.....	
De Casumpec au Cap Nord.....	8	371	10300	80	164	5335	367	6550	3223	12	4580	1	700	624	1508	5300	38339	
District de la Grande Rivière.....	
District de Malpeque.....	1	30	600	4	20	1000	60	200	100	
Rivières, savoir :—Dunk, Lot 10, et autres.....	1	18	300	4	3	60	6	80	40	
Totaux.....	19	662	14640	128	510	17385	1400	20454	10124	32	10880	1	700	624	7096	41740	17566	

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux engagés dans les pêches, etc.—Ile du Prince-Edouard.—Suite.

QUARTIER.	ESPÈCES DE POISSON—Suite.													PRODUITS DU POISSON.		VALEUR. \$ cts.	
	Casparot, barils.	Morne, qtx.	Langues et noues de morne, barils.	Merluche, qtx.	Noues de merluche, lbs.	Breftin, lbs.	Pletan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Bperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huitres, barils.	Homard, en boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boîte, barils.		Poisson employé comme engrais, barils.
<i>Comté de Prince.</i>																	
Du Cap Nord à Black-Pond.....	50	450	600	1000	3000	25	274464	700	200	2500	91,324 96
De Black-Pond à la Pointe au Loup-Marin.....	150	100	80	1000	1000	1200	15	192528	100	700	4500	66,587 72
De la Pointe au Loup-Marin à la Rivière Brae..	400	8	700	10	400	500	500	2	212000	300	400	1000	48,450 00
De la Rivière Brae au Quai Higgins.....	20	1100	8500	2000	270	42000	100	9,095 00
Quartier de la Baie Richmond.....	4000	25000	426924	2320	87,260 86
Summerside et Baie Richmond.....	20	10	10	4000	3000	3	50736	10	850	5000	84,848 04
De Sea Cow Head à Ligne Ouest, comté de Queen	250	130	70	40	3000	8000	3	252422	45,229 08
Quartier des Narrows.....	600	405	7275	1200	1000	40500	56	20	212500	790	3116	25,316 30
De Cascumpec au Cap Nord.....	180	100	200	10000	30	5400	83,009 35
District de la Grande Rivière.....	200	150	4000	60000	200	750	43448	500	300	400	17,862 00
District de Malpeque.....	18,977 72
Rivières, sav., Dunk, Lot 10, et autres.....	10	8,430 00
Totaux	100	2240	8	2095	8525	50	1200	3	14700	179800	331	35190	1758742	2400	4870	16510	586,391 03

STATISTIQUE du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux engagés dans les pêches, etc.—Ile du Prince-Edouard—Suite.

QUARTIER.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.												PRODUITS DU POISSON.		VALEUR. \$ cts.
	NAVIRES.		BATEAUX.		RETS.		SEINES.		Langues et noues de morue, barils.	Merluche, qtx.	Noues de merluche, lbs.	Egrem, qtx.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anquille, barils.	Huîtres, barils.	Homard, en boîtes.	Huile de poisson, galls.	Poisson employé comme boîtes, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.			
	Tonnage.	Nombre.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.															
	\$		\$		\$		\$																
<i>Comté de Queen.</i>	District de la Pointe Prin.	6 135	4300 14	60 1200	94	1000	500 20	6000	15	500	400	150	1 100	70 10	500	100	1	275504	120	1500	42,576 06		
	District de Charlottetown	13 123	68			5000	2500 13	4000	2400	50	2000	200	200	100	400	3000	1900	51312	400	2000	13,123 68		
	District de Rustico	65 464	00			5000	2500 13	4000	2400	50	2000	200	200	100	400	3000	1900	51312	400	2000	65,464 00		
	District de New-Glasgow	3 575	00			2600	1300 3	900	600	4000	780	400	20	10	600	1500	180	38400	250	200	3,575 00		
	Clifton et New-London	1 17	500 5	25 1200	75	2600	1300 3	900	600	4000	780	400	20	10	600	1500	180	38400	250	200	22,458 50		
	De la ligne sud-ouest du comté de Prince à l'île Saint-Pierre.	2 60	2000 10	75 1000	106	1500	750 1	300	90	1000	10	20	2500	60000	20 2000	489660	88,897 40						
	De la ligne sud-est du comté de King à Rustico.					9300	4650	1000	1240	1240												88,897 40	
	Baies, rivières, etc., gov., Baie Pownal, Vernon, Loup-Marin et rivières Orwell	3 45	500 12	30 600	60	305	152	12	12	20					3200	14300	23 1800					6,923 00	
	Totaux.	22 701	17300 91	316 9140	745	19395	9997 37	11200	4267	4500	6080	60 3070	1 320	180 10	9300	90000	439 5840	968492	1570	2000	2500	274,719 88	

RÉCAPITULATION du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux engagés dans les pêches, de la quantité et de la valeur du matériel de pêche, des espèces et quantités de poisson, et du nombre total d'hommes employés, etc., dans la province de l'île du Prince-Edouard, pour l'année 1891.

COMPTÉS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS AUX PÊCHES.										MATÉRIEL DE PÊCHE.						ESPÈCES DE POISSON.				
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.		Trappes.		Saumon, frais, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Maquereau, bris.	Maquereau, en boîtes.	Hareng, barils.	VALUEUR.	\$	cts.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.									
Prince.....	19	662	14,640	128	510	17,885	1,400	20,454	32	10,880	1	700	624	7,096	41,740	17,568					
Queen.....	22	701	17,800	91	316	9,140	745	19,905	37	11,200	4,267	4,500	6,080					
King.....	25	849	31,200	164	537	15,422	1,498	47,550	8	2,500	6,124	16,820					
Total.....	66	2,212	63,140	383	1,363	42,447	3,643	87,999	77	24,580	1	700	624	17,487	46,240	40,468					

COMPTÉS.	ESPÈCES DE POISSON.—Suite.															PRODUITS DU POISSON.			VALUEUR.	\$	cts.
	Gasparot, bris.	Morne, qtx.	Langues et noues de morue, bris.	Merluche, qtx.	Noues de merluche, séchées, barils.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Alose, barils.	Truite, lbs.	Eperlan, lbs.	Anguille, barils.	Huîtres, barils.	Homard, boîtes.	Huile de poisson, gallons.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.					
																	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Prince.....	100	2,240	8	2,095	8,525	50	1,200	14,700	179,800	331	35,190	1,738,742	2,400	4,870	16,510	586,391	08				
Queen.....	60	3,970	1	320	180	10	4,800	9,800	90,000	439	5,840	968,492	2,000	2,000	2,500	274,719	88				
King.....	570	8,310	2	6,100	6,370	782	4,800	15,200	15,400	60	963,180	4,600	4,600	3,000	577,622	90				
Total.....	730	14,520	11	8,515	15,075	842	6,000	39,200	285,200	830	41,030	3,670,414	13,338	11,470	22,010	1,288,733	81				

RÉCAPITULATION.

RENDEMENT et valeur des pêches dans la province de l'Île du Prince-Édouard, durant l'année 1891.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.	Valeur.	Augmen- tation.	Diminu- tion.
				Quantité.	Quantité.
		\$ cts.	\$ cts.		
Saumon, frais.....lbs.	3,000	0 20	600 00		1,700
do en boîtes....."	624	0 15	93 60	624	
Maquereau.....brls.	17,487	14 00	244,818 00	650	
do en boîtes.....lbs.	46,240	0 12	5,548 80		100,306
Hareng.....brls.	40,468	4 50	182,106 00		7,034
Gasparot....."	730	4 50	3,285 00	219	
Morue.....qtx.	14,520	4 50	65,340 00		1,912
Langues et noues de morue.....brls.	11	10 00	110 00	4	
Merluche.....qtx.	8,515	3 00	25,545 00	2,043	
Noues de merluche, séchées.....lbs.	15,075	0 75	11,306 25	5,215	
Egrefin.....qtx.	842	3 50	2,947 00	72	
Filetan.....lbs.	6,000	0 10	600 00	578	
Alose.....brls.	3	10 00	30 00		2
Truite.....lbs.	39,200	0 10	3,920 00		23,800
Eperlan....."	285,200	0 05	13,691 00		40,180
Anguille.....brls.	830	10 00	8,300 00		2,182
Huitres....."	41,030	3 00	123,090 00	5,827	
Homard, conserves.....lbs.	3,670,414	0 14	513,857 96	1,253,620	
Huile de poisson.....galls.	13,388	0 40	5,335 20	2,027	
Poisson comme boitte.....brls.	11,470	1 50	17,205 00	85	
Poisson pour engrais....."	22,010	0 50	11,005 00	13,560	
Valeur totale du produit des pêches, I.P.-E., 1891.....			1,238,733 81		
do do do 1890.....			1,041,109 20		
Augmentation en 1891.....			197,624 61		

ESTIMATION

Du capital placé dans le matériel des pêcheries de la province de l'Île du Prince-Édouard durant l'année 1891.

	Valeur.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.
66 navires, 2,212 tonneaux.....	63,140 00	
1,363 bateaux.....	42,447 00	
77 seines.....	24,580 00	
87,999 brasses de rets.....	44,421 00	
1 trappe.....	700 00	
90,000 brasses de lignes de fond.....	4,000 00	
50 rets à éperlan.....	1,000 00	
138,000 trappes à homard.....	69,000 00	
142 fabriques de homard.....	100,000 00	
Echafauds et appareils.....	15,000 00	
600 bateaux huîtres.....	9,000 00	
Dragues et pinces pour huîtres.....	3,000 00	
		376,288 00

ANNEXE D.
 ———
 QUÉBEC.
 ———

RAPPORT DE L'OFFICIER COMMANDANT LE NAVIRE FÉDÉRAL "LA
 CANADIENNE," PRÉPOSÉ À LA PROTECTION DES PÊCHERIES
 DU GOLFE SAINT-LAURENT, POUR L'ANNÉE 1891.

GASPÉ, P.Q., 31 décembre 1891.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,
 Ministre de la marine,
 Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les pêches du quartier du golfe, pour l'année qui vient de finir, avec un résumé des rapports des gardes-pêche et une statistique du produit et de la valeur des pêches.

Cette statistique établit une augmentation considérable dans le rendement des pêcheries sur l'année précédente; de fait, la campagne de 1891 a été la meilleure que nous ayons eue depuis 1883. Au mois de juin le mauvais temps a fait passablement de tort aux pêcheurs de homard et de saumon, tandis que l'épidémie de la grippe, qui a sévi pendant les mois de juin et de juillet sur la côte du Labrador et aux îles de la Madeleine, où elle a duré trois semaines, pendant le meilleur temps de la pêche, a occasionné des pertes sérieuses aux habitants de ces localités. La saison a été remarquablement belle, et la pêche du hareng et de la morue a pu être poussée, sur la plus grande partie de la côte méridionale, jusqu'à la fin de décembre.

SAUMON.

Le produit total de la pêche du saumon est évalué à 638,777 livres, contre 591,079 livres en 1890; l'augmentation la plus considérable a été fournie par la côte septentrionale. Autour de Moisie, dans l'estuaire de la rivière, la pêche a été une des plus fructueuses que nous ayons jamais vues. Sur la côte méridionale, la capture, quoique supérieure à celle de 1890, a été au-dessous de la moyenne. L'insuccès est dû aux basses eaux des rivières. Le printemps a commencé tôt et sec; les rivières étaient extraordinairement basses lorsque le poisson est arrivé sur la côte au mois de mai; il n'a pas essayé d'entrer dans les rivières, mais il s'est tenu au large jusqu'à ce que les grosses pluies de la fin de juin et du commencement de juillet les eussent assez grossies pour lui permettre de les remonter sans obstacles. Les pêcheurs à la ligne qui sont allés de bonne heure sur les rivières de la côte méridionale ont médiocrement réussi, mais ceux qui y sont allés juste à la fin de la saison ont eu plus de bonheur. Sur la côte septentrionale, la pêche, quoique meilleure que l'année dernière, a été pauvre, à cause des glaçons en dérive qui y sont passés pendant les mois de juin et juillet. Les rets tendus au large ou dans des endroits exposés n'ont rien fait, ou à peu près.

MORUE.

La pêche de la morue commença vers la dernière semaine de mai, et les relevés, qui ont été faits avec un soin tout particulier, établissent qu'elle a été bonne—la meilleure depuis 1883.

Année.	Morue.		Année.	Morue.	
1882.....	198,523	qtx.	1887.....	164,100	qtx.
1883.....	215,097	"	1888.....	171,631	"
1884.....	168,165	"	1889.....	185,803	"
1885.....	164,529	"	1890.....	153,709	"
1886.....	161,050	"	1891.....	201,622	"

Quoique la pêche ait pu parfois faire relâche en certains endroits parce que la boîte manquait, elle a été régulière et ferme dans le quartier du golfe, spécialement sur la côte septentrionale. A l'Anse-au-Gascon, Baie des Chaleurs, le meilleur bateau (monté par un homme et un jeune garçon) a capturé 150 qtx de morue sèche, tandis qu'à Natashquan, sur la côte du nord, un bateau du même genre a pris pendant la saison qui a duré seulement du 8 juin au 11 juillet, 350 qtx de morue verte. Pendant quatre années de suite il y a eu de bonnes pêches à la morue sur la baie des Chaleurs, tout au fond. L'automne étant doux la pêche s'est continuée très tard, et le 28 décembre il se prenait encore de la morue dans la baie de Gaspé et sur d'autres points abrités de la côte, avec du petit hareng gras qui abondait. La morue que l'on prend tard à l'automne, après la clôture de la navigation, est mise dans le sel pour tout l'hiver; dès que les journées sont chaudes et que l'on peut enlever la neige des échafauds, elle est lavée, séchée et préparée. Plus tard elle est prise à l'automne, meilleure elle est.

Il est venu sur la côte du Labrador un plus grand nombre que d'habitude de pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse; ils ont assez bien réussi, quoique ceux qui avaient des rets à enclos aient été les seuls à faire des chargements complets. Depuis quatre ans, en effet, la pêche de la morue s'améliore sensiblement sur la côte, et si nous en jugeons par l'expérience du passé, cette amélioration va continuer d'ici à quelques années. On croit que la flotte de la Nouvelle-Ecosse sera beaucoup nombreuse sur la côte l'année prochaine.

La flotte qui nous est venue de Terre-Neuve était aussi plus considérable, et l'augmentation était formée par un certain nombre de petits navires de la baie Fortune et des alentours. Avant la mise en vigueur de l'Acte concernant la boîte, ces gens-là étaient employés à pêcher de la boîte. N'ayant plus cet emploi, et comme la pêche de la morue sur la côte méridionale de Terre-Neuve est pauvre, et comme ils n'osaient pas s'aventurer sur la côte française, ils se sont vus forcés de venir au Labrador. La plupart d'entre eux n'y étaient jamais venus auparavant, ils doutaient qu'on leur permit de pêcher dans les eaux canadiennes, et s'attendaient à en être chassés, en retour de la condnité de leur gouvernement à l'égard des pêcheurs canadiens. Le fait qu'on les a laissés pêcher tranquillement a créé beaucoup de mécontentements; les patrons de navires de la Nouvelle-Ecosse proclamaient qu'on devait les chasser.

Le prix de la morue et de l'huile de morue était bon, car il y avait plus de concurrence que d'habitude pour la morue sèche, bien que les prix élevés payés pour la morue ne fussent pas justifiés par l'état des marchés à l'étranger. La masse du poisson de Gaspé est vendue au Brésil où, par suite des agitations révolutionnaires, le marché était très incertain et le taux des échanges ruineusement bas.

La flotte de goélettes venue de la Pointe-aux-Esquimaux pour pêcher la morue sur la côte du Labrador a mal réussi; mais à leur retour chez eux, en août et septembre, ces pêcheurs firent une excellente capture de morue à leurs portes mêmes, à la Pointe. Le poisson a abondé tout l'automne, et les bateaux ont bien fait. La masse de la morue prise ici a été salée; elle a trouvé un bon écoulement à Québec et Montréal. Si ces pêcheurs avaient de plus grands bateaux, comme ceux qui servent sur la côte, ils feraient bien mieux d'abandonner la pêche en navires au Labrador, où ils perdent leur temps, et se livrer à la pêche en bateaux où elle existe, chez eux.

HARENG.

Les bancs de hareng du printemps sont entrés dans la baie Plaisante, Iles de la Madeleine, vers le 1er mai. Ils ne sont cependant pas restés longtemps à la côte: dès le 20 ils avaient disparu. Comme la pêche du hareng du printemps avait manqué dans la baie de Fundy et à la hauteur d'Eastport, Maine, les navires des Etats-Unis sont venus en plus grand nombre que d'habitude chercher du hareng aux Iles de la Madeleine. La plupart de ces navires étaient des marchands achetant le poisson plutôt que des pêcheurs. Ils étaient venus par le détroit de Canso, et comme la glace avait refoulé entre le Cap-Breton et l'Île du Prince-Edouard, ils ne purent arriver aux îles à temps pour la pêche du hareng. Comme je viens de le dire la

plus grande partie de ces navires d'Eastport et de Québec se composait de marchands qui ont acheté près de 20,000 barils de hareng. Il y a quelques années on pouvait se procurer, pour 6 à 10 centins le baril, ce poisson capturé par des seines. Cette année le prix a été de 45 centins en moyenne, et des banquiers qui ont acheté du hareng pour en faire de la boitte l'ont payé jusqu'à \$1.65 le baril. Le hareng de printemps était assez abondant à la baie des Chaleurs, où on estime qu'il en a été pris près de 80,000 barils pour servir d'amendement marin. Ce poisson est gros et en bonne condition, rempli d'œufs, et on a certainement tort d'en faire de l'engrais. Dans la baie de Gaspé, une certaine quantité du même poisson a été salée et mise en barils, et lorsqu'il a été expédié aux marchés à l'automne il a rapporté jusqu'à \$5 le baril. Le hareng d'été était rare. La pêche du hareng d'automne a manqué au Labrador, mais le petit hareng gras abondait sur les côtes de Gaspé au mois de décembre.

MAQUEREAU.

Le maquereau était assez abondant autour des îles de la Madeleine, mais il s'est fait rare partout ailleurs. On en a vu quelques petits bancs dans la baie des Chaleurs et en haut du Saint-Laurent, entre Cap-Chatte et la Pointe-de-Monts. On s'est plaint, aux îles, de la pratique de laisser les rets à mailler dans l'eau toute la journée. Cette pratique est suivie par les pêcheurs des États-Unis et de la Nouvelle-Écosse, mais non par les nôtres, qui la condamnent, au contraire. Ils prétendent que ces immenses files de rets interceptent complètement le passage du poisson vers les côtes et l'empêchent d'aller dans les eaux où se fait la pêche à la ligne et à la main. Il ne saurait y avoir de doute que les rets à mailler ne devraient être tendus que la nuit, soit pour le hareng ou le maquereau.

HOMARD.

La pêche du homard accuse un rendement de 344,773 lbs de plus qu'en 1890. Sur cette quantité 153,324 lbs sont dues à l'ouverture de nouvelles homarderies sur l'île d'Anticosti. Toutefois, cette pêche a donné la preuve d'une amélioration positive dans tout le quartier; le homard était non seulement plus abondant, mais partout d'une plus grande taille. Sur la terre ferme la pêche commença vers le 1er mai; aux îles de la Madeleine elle n'a pu commencer réellement que le 20 du même mois, parce qu'il était impossible de tendre les casiers pendant que la pêche du hareng se poursuivait. Outre qu'elles se sont trouvées à commencer leurs opérations très tard, les homarderies des îles de la Madeleine ont eu encore à souffrir des conséquences de la grippe, qui s'est abatue sur ces îles vers le 1er juin. Cette maladie est arrivée si soudainement et fut si générale, qu'une grande partie de la viande de homard qui était prête à être mise en conserves fut perdue et qu'une partie de celle qui l'a été était de qualité inférieure. Quelques-unes des fabriques ont dû fermer leurs portes, et ne les ont pas rouvertes. Quoiqu'une prorogation du temps de la pêche jusqu'au 1er août ait été accordée, elle est loin d'avoir compensé les pertes occasionnées par l'épidémie qui a sévi au moment même où la pêche était dans son plein. Le maquereau étant arrivé vers le mi-juillet, il a été impossible de retenir les pêcheurs à la pêche du homard. A l'île d'Anticosti la pêche commença vers le 26 mai. Un certain nombre de nouvelles homarderies avaient été établies; celles de l'extrémité est et de la côte méridionale de l'île ont bien réussi. Comme c'est un fond de pêche tout à fait nouveau, le homard y abonde.

PHOQUES.

La pêche aux phoques de printemps par la flotte des îles de la Madeleine et de la Pointe aux Esquimaux a manqué. Les phoques abondaient dans le golfe, et les navires de Terre-Neuve qui ont fait la pêche en dedans ont bien réussi. Ceux de Nata-shquan, qui étaient restés sur la côte du Labrador, ont rejoint les phoques à la hauteur de Meccatina, où ils ont fait leurs chargements. La pêche sédentaire avec rets sur la côte du Labrador, aux mois de décembre et de mai, a donné à peine la moyenne ordinaire.

BOITTE.

Le hareng servant de boitte a été passablement abondant en mai et juin, mais rare pendant l'été et au commencement de l'automne. Plus tard, après la clôture de la navigation, aux mois de novembre et décembre, le petit hareng gras abondait, et

la pêche de la morue a pu se poursuivre, dans les endroits abrités, jusqu'à la dernière semaine de l'année.

La grande maison de pêche Robin, Collas et Cie a établi, à Newport, dans le comté de Gaspé, un congélateur dans le but de geler une certaine quantité de hareng de printemps destiné à approvisionner ses bateaux de boitte aux époques de la campagne de pêche où il est impossible de se procurer d'autre boitte. On a constaté que ce hareng gelé, qui peut être conservé toujours à petits frais, fait admirablement comme boitte. De prime abord les pêcheurs de l'endroit étaient préjugés contre son emploi, et il n'a pas été en usage autant qu'il aurait dû l'être. Quelques-uns des bateaux qui font la pêche sur la côte ne se sont pas servi d'autre boitte que celle-là pendant la campagne, et ils ont bien réussi. On a constaté que dans les bateaux de pêche non pontés cette boitte, enroulée dans des sacs placés sous les bancs traversiers, reste gelée pendant 24 heures, même sur la baie des Chaleurs pendant le mois d'août. Un certain nombre de banquiers de la Nouvelle-Ecosse, apprenant que l'on pouvait se procurer du hareng gelé à Newport, sont venus en chercher. Ils ont déclaré que cette boitte est excellente et qu'elle vaut, lorsque la boitte ordinaire de poisson est rare ou manque totalement, de \$4 à \$5 le baril, et que s'ils étaient certains de pouvoir s'en procurer toujours, ils ne perdraient pas leur temps à en chercher d'autre. Quelques pêcheurs de Port-Daniel se proposent de faire geler une certaine quantité de hareng le printemps prochain pour fournir de la boitte aux banquiers qui font souvent escale en cet endroit. Avec de bons congélateurs, de grandes quantités de hareng de printemps pourraient être gelées en bloc à peu de frais.

L'encornet est arrivé au commencement d'août, mais il n'a jamais été très abondant. Le capelan, maintenant si rare sur la côte méridionale, abondait sur la côte septentrionale et sur celle du Labrador.

Avant de terminer mon rapport, je tiens à vous dire qu'il serait nécessaire d'avoir un steamer plus fort et plus rapide que le service que fait aujourd'hui *La Canadienne*. Ce navire n'est pas assez fort de la coque pour combattre la glace; il n'est pas assez rapide non plus pour le service qu'il est appelé à remplir, car il ne file que 7 nœuds.

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE.

COMTÉ DE RISTIGOUCHE—DIVISION DE RISTIGOUCHE.

Le garde-pêche J. A. Verge rapporte que la capture de saumon, sur la côte nord de l'estuaire, s'est chiffrée par 33,989 lbs, contre 33,465 lbs l'année dernière. La longueur des rets a été diminuée conformément aux nouveaux règlements, et 19 fonds seulement ont été pêchés. Les détenteurs de permis, sur le côté de Québec, se plaignent d'avoir à payer des taxes sur le nombre total de brasses pêchées avec les guideaux et les ailes, tandis que sur le côté du Nouveau-Brunswick la plupart des stations ne paient que pour les guideaux. La pêche à la mouche a manqué au commencement de la campagne parce que l'eau était basse, mais elle est devenue meilleure vers la fin, après de grosses pluies. Tout de même, elle a été au-dessous de la moyenne. On dit que le saumon est très abondant sur les frayères. Il ne s'est pas fait beaucoup de pêche à l'éperlan, à cause du mauvais temps.

SUBDIVISION DE CARLETON.

Le garde-pêche P. Cyr signale une légère amélioration dans la pêche du saumon aux rets, bien que le rendement de cette pêche soit encore loin d'atteindre la moyenne ordinaire. Deux homarderies ont été ouvertes dans cette division: une à Carleton et l'autre à Maria, où la pêche avait cessé il y a plusieurs années. Le homard, quoique de bonne taille, était rare. La pêche de la morue a été fructueuse, en dépit de la rareté de la boitte. Le hareng de printemps n'a pas été aussi abondant que d'habitude.

SUBDIVISION DE BONAVENTURE.

Le garde-pêche J. L. Smith dit que la pêche du saumon a été un fiasco: beaucoup de rets n'ont pas même fait leurs frais, et la capture n'a rapporté que 10,310 lbs en

1890. Les pêcheurs de Cascapédia attribuent ce revers aux fortes crues qui ont détruit le frai sur les frayères il y a quelques années. 215 saumons ont été pris à la mouche sur la Grande Cascapédia par 17 pêcheurs. La pêche du homard a commencé vers le 1er mai; quatre homarderies furent ouvertes, et, en tenant compte du nombre de casiers tendus, on peut dire que la capture a été bonne. La capture du hareng de printemps a été moyenne. Le capelan abondait à Paspébiac et New-Carlisle, mais il était rare partout ailleurs. La morue d'été a donné un rendement passable, mais la boîte était rare et les pêcheurs ont dû recourir aux moules. Les pêcheurs de Bonaventure ont été obligés de traverser à Bathurst pour s'en procurer. La pêche de la morue d'automne a été bonne tant que les pêcheurs ont pu avoir du petit hareng pour boîte.

SUBDIVISION DE PORT-DANIEL.

Le garde-pêche *John Phalen* constate une diminution considérable dans la capture du saumon, de la morue et du homard, comparée à l'année dernière. La pêche du saumon commença le 26 mai, et eut de maigres résultats pendant les trois premières semaines; mais elle s'améliora vers le 15 juin, et à la fin de la campagne la capture excédait de 4,400 lbs celle de l'année précédente. Le gros temps qui eut lieu vers la fin de juin nuisit beaucoup à cette pêche; souvent il fut impossible d'arriver aux rets, et nul doute que plusieurs saumons furent ainsi perdus, car plus tard on ramassa un grand nombre de poissons morts tout le long de la côte. La pêche de la morue commença le 20 mai, ce qui est tôt comparé aux années dernières. La pêche fut bonne jusqu'au 15 juin, alors qu'elle commença à ralentir. En juillet et août la capture fut faible, vu la rareté de la boîte, mais elle devint meilleure en septembre, octobre et novembre, avec le petit hareng. Un bateau, monté par un homme et un jeune garçon, a pris 150 qtx de morue pendant la saison, ce qui prouve que la morue a dû être abondante. Le hareng de printemps est arrivé vers la fin d'avril, et il en a été pris de grandes quantités destinées à l'amendement. La baie de Port-Daniel est aujourd'hui beaucoup fréquentée par les pêcheurs de morue à la recherche de boîte, et les habitants de l'endroit construisent des glacières pour conserver ce poisson, afin de pouvoir en tout temps fournir de la boîte aux pêcheurs. Maintenant que le quai est terminé, les navires peuvent toujours trouver un abri sûr dans la baie de Port-Daniel. Le hareng d'été était encore rare, et il n'a été pris que peu de maquereau. La pêche du homard a commencé le 4 mai. La capture a été la meilleure que nous ayons eue de longtemps, elle a excédé de 19,000 lbs celle de l'année dernière. Durant les trois premières semaines le homard était très abondant, autant que dans les premières années de la pêcherie. Il y a eu beaucoup de concurrence entre les homarderies rivales, et les prix payés aux pêcheurs ont considérablement haussé. La saison a été exceptionnellement douce; les opérations de pêche ont commencé au mois d'avril et se sont continuées jusqu'à la fin de décembre. Bien que le temps ait été mauvais vers la fin de juin et que plusieurs casiers à homard aient été perdus, la saison a été très favorable, car il n'y a pas eu de gros coups de vent.

COMTÉ DE GASPÉ—SUBDIVISION DE LA GRANDE-RIVIÈRE.

Le garde-pêche *Jones* rapporte que la pêche du saumon aux rets a totalement manqué. Le poisson est arrivé tard, et, vers la fin de juin le temps était si mauvais que les pêcheurs n'ont pu veiller à leurs rets. La pêche du homard, commencée de bonne heure, a donné des résultats assez satisfaisant. Cinq homarderies ont produit 101,232 lbs de homard mis en boîtes; l'année précédente, les opérations de six usines n'avaient donné que 67,800 lbs. La pêche de la morue a aussi commencé tôt; mais comme la boîte manquait souvent, même pendant plusieurs semaines de suite, les opérations n'ont pas été ce qu'elles auraient pu être. Cependant elles ont donné 50,750 qtx, contre 36,000 en 1890.

SUBDIVISION DE GASPÉ.

Le garde-pêche *George Annett* fait rapport que la campagne a été fructueuse. La pêche du saumon commença de bonne heure; mais comme l'eau était basse dans les rivières, le saumon n'y est entré que vers la fin de la saison. La capture se chiffre par 53,785 lbs, contre 46,456 lbs en 1890. La pêche du homard commença dans la première semaine de mai et continua sans interruption jusqu'à la fin de la saison.

Cinq homarderies ont fait 102,148 lbs de conserves ; l'année dernière, les mêmes usines n'avaient produit que 47,376 lbs. Les pêcheurs s'accordent à dire que le homard est aussi abondant qu'aux premiers temps. Au mois de mai le hareng de printemps abondait dans la baie de Gaspé ; une quantité considérable en a été salée et exportée à Québec et Montréal, où elle s'est vendue \$4.50 et \$5 le baril. La pêche de l'éperlan a commencé tard ; cependant, la capture en a été à peu près la même que l'année dernière. Cette pêche a fini avec le dernier voyage de l'*Admiral*, le 20 novembre. Vu la bonne tenue des prix du marché pour toutes les espèces de poissons, les pêcheurs ont lieu de se féliciter de la campagne qui vient de finir. Au moment où M. Annett préparait son rapport, le 28 décembre, on pêchait encore de la morue et du hareng.

SUBDIVISION DE LA RIVIÈRE MADELEINE.

Le garde-pêche *Joseph Lemieux* dit que la pêche du saumon a commencé tard et n'a jamais été bien fructueuse ; de fait, plusieurs des fonds ont dû être abandonnés, car la plus grande partie des côtes ne sont pas faites pour la pêche du saumon aux rets. À l'est la pêche de la morue a été bonne jusqu'à très tard dans l'automne. La division entière a donné une augmentation de 3,295 qtx sur l'année dernière.

SUBDIVISION DE SAINTE-ANNE DES MONTS.

Le garde-pêche *J. I. Letourneau* dit que la pêche de la morue a été meilleure qu'il ne l'a vue depuis nombre d'années. Cependant les pêcheurs l'abandonnent graduellement, et la capture a été loin d'être aussi considérable qu'elle aurait pu l'être s'ils avaient eu un meilleur équipement. Les marsouins blancs n'ont pas été aussi incommodes que d'habitude. La pêche du saumon aux rets ne se fait pas beaucoup sur cette partie de la côte, où l'on ne compte que deux rets, l'un à la Rivière-Martin et l'autre à Cap-Chatte. La pêche à la mouche sur la rivière Sainte-Anne a manqué, parce que la sécheresse d'un printemps hâtif avait fait baisser l'eau avant l'arrivée du poisson, et lorsque ce dernier est venu la saison de pêche était close. Les gardiens des rivières rapportent qu'elles étaient remplies de poisson en août et septembre. Le hareng abondait au printemps ; il a complètement disparu pendant l'été pour revenir aussi nombreux à l'automne.

SUBDIVISION DES ILES DE LA MADELEINE.

Le garde-pêche *A. Chevrier* dit que la pêche de la morue a été bonne : rendement, 14,685 qtx., contre 9,025 l'année dernière. Très peu de navires avaient été équipés pour la pêche de la morne qui se fait maintenant à peu près exclusivement par des bateaux de l'Étang-du-Nord et de la Pointe-Ouest. La capture de maquereau faite exclusivement avec la turelutte par des bateaux de la côte a donné 535 barils de moins que l'année dernière. Les pêcheurs de maquereau des îles de la Madeleine se plaignent vivement de l'habitude que les pêcheurs des États-Unis et de la Nouvelle-Écosse ont de laisser les rets à mailler dans l'eau pendant le jour. Cette pratique est très préjudiciable à la pêche à la main et à la ligne, et a pour effet de tenir le maquereau éloigné de la côte. La pêche du homard a commencé tard, parce qu'il a été impossible de tendre les casiers, ou même d'avoir des hommes pour tendre les casiers, tant que la pêche du hareng de printemps a duré ; ce n'est que le 20 mai que la plus grande partie des casiers ont été sortis. La pêche commença très abondante et promettait un rendement énorme, mais vers le 26 presque toute la population des îles fut atteinte de la grippe. Cette maladie dura trois semaines, pendant lesquelles toutes les opérations de pêche furent suspendues. Une prorogation de la saison de pêche fut accordée jusqu'à la fin de juillet. Toutefois quelques-unes des homarderies ne rouvrirent pas leurs portes, et le maquereau étant arrivé avant la fin de juillet, il fut impossible de tenir les pêcheurs à la pêche du homard. Cette prorogation a donc été loin de compenser des pertes occasionnées par l'épidémie. En dépit de ces désavantages cependant, il a été fait 391,104 lbs de conserves de homard, contre 341,088 en 1890. Le hareng de printemps est arrivé vers la fin d'avril et le commencement de mai. Il n'a pas été aussi abondant que d'habitude, et il n'est pas resté longtemps dans la baie Plaisante. La pêche du hareng ayant manqué dans la baie de Fundy et à Eastport, une flotte extraordinairement nombreuse de navires

de pêche et de commerce des Etats-Unis s'est rendue au îles aux mois de mai pour avoir du hareng ; mais la glace obstruant le passage entre le Cap-Breton et l'île du Prince-Edouard, la plupart de ces navires sont arrivés trop tard et ont manqué le hareng. La pêche des phoques du printemps a encore manqué : la capture a été considérablement au-dessous de la moyenne.

COMTÉ DU SAGUENAY—SUBDIVISION DE LA POINTE DE MONTS.

Le garde-pêche Napoléon Comeau rapporte que la pêche a été bonne dans sa division. Quoique pas aussi fructueuse que l'année dernière, la pêche du saumon aux rets a été au-dessus de la moyenne. La capture de morue a donné le double de celle de l'année dernière, et les prix étaient aussi plus élevés. Le hareng abondait à l'automne, et l'insuccès de cette pêche sur la côte du Labrador ayant créé une grande demande de ce poisson, il s'est vendu bon prix. La chasse aux phoques d'hiver a été bonne ; on a capturé 602 de ces animaux marins, contre 314 en 1890.

SUBDIVISION DE MOISIE.

Le garde-pêche Théotime Mignault rapporte que le premier saumon pris dans les rets à Moisie l'a été le 19 mai. La capture totale a donné 13 barils de saumon salé, et 225,539 lbs de saumon frais : c'est de beaucoup la meilleure pêche de saumon qui ait été faite ; ce poisson a surtout abondé entre le 2 juin et le 8 juillet. La pêche de morue d'été et d'automne a été bonne : rapport, 5,592 quintaux. La pêche de hareng n'a pas été aussi fructueuse qu'en 1890, mais cela dépend de ce que moins de pêcheurs s'y sont livrés. La boîte a été abondante tout le temps.

SUBDIVISION DE MINGAN.

Vu la maladie du *garde-pêche Duguay*, les relevés de cette division ont été faits par le garde-pêche Gaudin, de Natashquan. Gaudin constate une diminution dans la capture du saumon. Ce résultat est en grande partie dû au fait que les pêcheurs de la rivière Saint-Jean ont mis un retard de quinze jours à tendre leurs rets ; le saumon avait cessé d'abonder lorsque tous les rets furent sortis. La pêche de la morue a été bonne ; les relevés accusent 20,990 quintaux, comparés à 17,600 en 1890. La pêche du hareng d'automne, qui est ordinairement faite par la flotte des goélettes de la Pointe-aux-Esquimaux, a de nouveau manqué ; la flotte a dû s'en retourner avec 260 barils seulement. La pêche des phoques du printemps sur la glace, en mars et avril, a aussi manqué. Les gens de la Pointe-aux-Esquimaux ont été sauvés de la misère par une abondante capture de morue qu'ils ont faite, à la Pointe même, à partir du mois d'août jusqu'au mois d'octobre. Si ces pêcheurs étaient mieux équipés en bateaux et engins de pêche, ils auraient eu plus de succès en de hors des îles de Mingan qu'en descendant au Labrador dans leurs goélettes.

SUBDIVISION DE NATASHQUAN.

Le garde-pêche George Gaudin dit que la pêche des phoques du printemps a été bonne ; quatre petites goélettes en ont capturé 1,173. La pêche du saumon, sur les différentes rivières de cette division, n'a pas été aussi fructueuse qu'à l'ordinaire, par suite des crues qui ont tellement grossi les rivières que les rets ont dû être serrés pendant le meilleur temps de la pêche, vers le milieu de juin. Les rets du dehors, ou rets de côte, ont passablement réussi — le premier saumon fut pris le 1er juin. Les pêcheurs à la ligne ont eu du bon temps ; ils ont pris 316 saumons à la mouche sur la Natashquan. La morue et le capelan arrivèrent le 8 juin et continuèrent à abonder jusqu'au 11 juillet, alors qu'ils disparurent tout à coup. Dans cet espace de temps la plupart des pêcheurs ont bien réussi ; l'équipage d'un bateau a pris, pour sa part, 360 quintaux de morue verte. Plusieurs pêcheurs furent malheureusement empêchés par la grippe de prendre part à cette bonne aubaine. On peut dire que, sans cette maladie, la capture aurait pu être double de ce qu'elle a été. Un seul décès a été occasionné par la grippe : celui du capitaine Paul Vigneault, l'un des plus anciens et des plus respectés habitants de la côte septentrionale. Quelques barils de hareng ont été pris au printemps ; mais pendant l'été et l'automne, rien.

SUBDIVISION DE WASHEECOOTAI.

Le garde-pêche G. Mathurin écrit que la pêche du saumon commença le 20 juin pour finir le 15 juillet. Des banquises sont restées sur la côte pendant presque tout le mois de juin et ont beaucoup nui à la pêche. La morue est arrivée vers le 10 juin, venant de l'ouest. Les pêcheurs déclarent que depuis vingt-cinq ans ils n'ont pas vu la morue aussi abondante. Deux navires de la Nouvelle-Écosse sont entrés dans la rivière Romaine le 18 juin, et, à la hauteur de ce havre, ils ont fait leur chargement en douze jours. La morue n'est pas resté plus de quinze jours sur cette partie de la côte, mais elle est descendue à l'est. La pêche du homard a été abandonnée dans cette division, deux homarderies ayant transporté leurs opérations à Anticosti.

SUBDIVISION DE SAINT-AUGUSTIN.

Le garde-pêche John Legouvé constate une amélioration dans toutes les pêches de sa division. Celle du saumon a été en partie entravée par des banquises qui sont restées sur la côte pendant le mois de juin et ont empêché de tendre les rets au large. La morue est arrivée vers la fin de juin et a passé graduellement sur la côte, se dirigeant vers l'est, en même temps que le capelan; à la fin de juillet la pêche avait cessé. Une flotte considérable de navires de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve a pêché la morue sur cette partie de la côte. Tous ces navires ont bien réussi, la plupart faisant leur chargement en deux semaines. La pêche à pied des phoques a été bien meilleure que l'année dernière, bien qu'elle n'ait pas tout à fait atteint la moyenne des années précédentes. La grippe a passé par cette partie de la côte pendant le mois de juillet. Tous les habitants en ont été atteints, et ce au meilleur moment de la pêche de la morue.

SUBDIVISION DE BONNE-ESPÉRANCE.

Le garde-pêche W. H. Whitely fait observer que la campagne de 1891 a été, en somme, meilleure que celle de 1890. La pêche des phoques du printemps a été passable, et elle aurait été meilleure si la glace n'avait pas entravé les opérations. La pêche du saumon s'est aussi ressentie du retour de la glace en juin et en juillet; cependant son rendement a été supérieur à celui de l'année dernière. La pêche de la morue a égalé celle de la campagne précédente, et, sans la glace du mois de juillet, elle aurait été la plus abondante pêche de morue que l'on aurait vu depuis plusieurs années. Le hareng abondait au large, mais il ne s'est pas assez approché de la côte pour les seines. Le capelan et le lançon ont aussi abondé pendant la pêche de la morue. La grippe a fait beaucoup de tort aux pêcheurs, mais il n'y a pas eu de mortalités dans cette subdivision à l'ouest de Bras-d'Or. A Longue-Pointe cinq personnes sont mortes. La plus grande partie de la morue a été prise par des rets à enclos et par des seines; elle ne mordait pas à l'hameçon.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. WAKEHAM,

Officier en charge des pêches de la division du golfe et du bas Saint-Laurent.

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux et matériel de pêche,
Comté de Bonaventure, province

SUBDIVISION DE RISTIGOUCHE

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.						
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Seines.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.
Tête de marée à Maguasha.			\$		20	\$ 300	20	5492	\$ 5492		\$

SUBDIVISION DE CARLETON

Maguasha et Nouvelle.....					60	1200	170	3400	1020	300	150
Carleton					86	1720	257	4640	1452	400	200
Maria.....					95	1900	283	5400	1800	800	400
Totaux					241	4820	710	13440	4272	1500	750

SUBDIVISION DE BONAVENTURE

New-Richmond					32	320	35	960	480		
Black Capes.....					27	260	30	1800	1180		
Capelin.....					180	2000	160	5900	2655	150	90
Bonaventure.....					220	2950	200	7500	3500	1150	715
New-Carlisle.....	1	10	100	3	50	525	50	750	625	550	448
Paspébiac.....					90	1600	150	1200	900	250	175
Totaux.....	1	10	100	3	599	7655	625	18110	9340	2100	1428

SUBDIVISION DE PORT-DANIEL

Portage Paspébiac.....					35	1900	80	1100	550	120	150
Nouvelle.....					40	2400	100	1400	600	400	400
Shegawacke.....					37	1000	70	1200	500	40	50
Pointe du Loup-Marin.....					70	840	120	1400	560	60	75
Baie du Port-Daniel.....	1	26	500	3	45	2200	90	1400	600	100	150
L'Anse à la Barbe.....					25	1500	65	1200	500	40	50
L'Anse à Gascon.....					60	3600	160	3000	1200	240	300
Totaux.....	1	26	500	3	312	13440	685	10700	4510	1000	1175

TOTAL POUR LE COMTÉ

Subdivision de Ristigouche.....					20	300	20	5492	5492		
do Carleton.....					241	4820	710	13440	4272	1500	750
do Bonaventure.....	1	10	100	3	599	7655	625	18110	9340	2100	1428
do Port-Daniel.....	1	26	500	3	312	13440	685	10700	4510	1000	1175
Totaux.....	2	36	600	6	1172	26215	2040	47742	23614	4600	3353

du nombre d'hommes employés, et des espèces et quantités de poisson, etc, dans le
de Québec, pour l'année 1891.

(De la tête de la marée à Maguasha.)

Espèces de poisson.	PRODUITS DU POISSON.											Valeur.					
	Espeplan, lbs.	Sturgeon, frais, lbs.	Morne, qtx.	Égrefin, qtx.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, boîtes.	Maquereau, barils.	Anguille, barils.	Langues et queues de morue, barils.	Homard, en boîtes, lbs.	Peaux de loup-marin, nombre.		Huile de loup-marin, galls.	Huile de morue, galls.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.
4800	33989																\$ 7,037 80

(Maguasha à la Grande Cascapédia.)

.....	12500	50	100	50	15
.....	8000	122	240	250	6	12	8200
.....	10000	1099	229	200	15	10	9800
.....	30500	1271	569	500	23	37	18000

(De la Grande Cascapédia à la Pointe Paspébiac.)

.....	5000	75	150
.....	4230	100
.....	700	1000	120	29616
.....	300	2800	50	200	10	14400
.....	80	600	50	14400
.....	2200	75	100
.....	10310	6775	125	620	10	58416

(De la Pointe Paspébiac à la Pointe au Maquereau.)

.....	1600	10	20
.....	1000	20
.....	600	10
.....	500	10	7000
.....	23000	1600	15	26271	3	6	1400	300	500	200	17,611 59
.....	1200	800	4000	700	300	500	80
.....	530	3000	30	2500	600	800	300
.....	24730	9100	30	115	72271	3	6	7900	2020	4300	1380	70,602 59

DE BONAVENTURE.

4800	33989
.....	30500	1271
.....	10310	6775	125	58416
.....	24730	9100	30	115	72271	3	6	7900	2020	4300	1380	70,602 59
4800	99529	17146	155	684	1120	33	37	10	148687	3	6	13377	4812	88652	10466	219,216 43	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux et matériel de pêche,
Comté de Gaspé, province

SUBDIVISION DE GRANDE-RIVIÈRE

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.
Newport.....				64	2,820	140	2,390	960	120	120	
Pointe Newport.....				45	3,150	135	2,700	1,900	60	80	
Anse aux Canards.....				26	1,150	55	1,000	430	60	70	
Pabos.....				29	1,160	72	700	300	40	40	
Petit Pabos.....				30	1,750	70	1,500	550	30	40	
Grande Rivière.....				165	6,475	387	7,060	2,478	250	215	
Anse du Cap.....				80	3,570	222	3,500	1,650	330	250	
L'Anse à Beauvils.....				28	1,400	56	1,120	560			
Percé.....	1	66	1,600	10	123	6,200	346	7,020	3,630	170	
Ile Bonaventure.....				52	2,500	104	2,800	1,560	40	60	
Totaux.....	1	66	1,600	10	636	30,175	1,587	29,790	13,318	1,100	

SUBDIVISION DE GASPÉ

Coin du Banc.....				25	560	17	645	412	175	140
Barachois.....				120	2,100	120	1,200	600	125	200
Belle Anse.....				32	700	24	480	193	25	25
Malbaie.....				67	3,972	108	2,900	1,130	56	90
Pointe Saint-Pierre.....				87	2,335	160	2,390	630	180	260
Chien Blanc.....				56	900	56	1,100	450	90	60
Bois Brûlé.....				22	440	21	660	297	25	30
Anse à Brillant.....				10	240	10	200	40		
Anse au Loup-Marin.....				30	570	30	765	360		
Douglastown.....				190	4,680	200	6,942	5,180	240	160
Haldimand.....				13	224	12	369	200		
Anse au Sable.....				24	375	39	1,986	2,000		
Gaspé et Sud-Ouest.....				32	320	32	2,723	1,410	500	500
L'Anse aux Cousins.....				13	114	13	1,019	910	150	150
Péninsule.....				36	484	47	2,442	2,298		
Cap aux Os.....				32	484	34	868	575		
Rocher aux Phoques.....				10	124	12	222	101		
Petit Gaspé.....				11	176	11	546	391		
Grande Grève.....				34	572	50	1,119	820	104	100
Anse Saint-George.....				9	178	9	310	255		
Anse au Sauvage.....				15	138	9	310	255	32	34
Tête de Lisière.....				36	560	25	736	519		
Totaux.....				904	20,246	1,039	29,932	19,026	1,702	1,749

du nombre d'hommes employés, et des espèces et quantités de poisson, etc., dans le
de Québec, pour l'année 1891.

(Pointe au Maquereau au Coin du Banc.)

Espèces de poisson.	ESPECES DE POISSON.								PRODUITS DU POISSON				VALEUR.				
	Eperlan, lbs.	Saumon, frais, lbs.	Morue, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Anguille, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Homard, en boîtes, lbs.	Huile de morue, gall.		Poisson employé comme boîte, brls.	Poisson employé comme engrais, brls.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.	
																\$	cts.
	500	3,200	26	300	140					1,500	2,800	350	1,110	270		18,741	00
	150	4,200	40	900	80					1,000	4,000	600	400	200		23,210	00
	800	2,000	14	350	80						1,300	300	350	70		11,229	00
	3,200	3,000	21	128	116				20		2,100	195	100	200		17,800	80
	1,300	2,500	20	400	40						2,000	200	500	100		13,550	00
	1,050	10,430	50	500	1,040				2		7,500	1,730	1,250	570		60,570	00
		8,000	45	540	475					75,000	5,300	780	150	190		52,974	00
		2,400			50						1,900	175		100		12,447	50
		11,500	150		395					23,232	7,666	1,600		412		64,419	38
		3,500	35		80						2,500	200		75		17,832	50
	7,000	50,730	401	3,118	2,496				127	101,232	37,066	6,130	3,860	2,187		292,774	18

(Coin du Banc au Cap Gaspé.)

	4,620	700			24					21,648	350	140		31		7,686	72
	10,631	7,500	4,800		80						2,400	900		230		27,221	55
		1,350	720		50					36,720	360	150		25		9,344	80
		591	3,520		58						2,250	440		98		18,171	20
		590	3,250		24						1,600	400		100		16,491	00
			1,170		14						610	250		75		6,247	00
			660		33					13,200	330	180		33		5,500	50
			200		5						100	80		20		1,162	50
		576	600		6					19,200	300	120		45		6,010	20
		3,820	3,820		778						1,910	2,000		400		26,819	00
		1,050	160		20						80	50		20		1,207	00
		5,628	200		150	2	1				100	100		30		3,048	60
	63,597	10,425			30		12							55		5,739	85
		6,031			20									10		1,336	20
		8,413	26		53		2				15	10		46		2,263	10
		550	487		46					11,380	164	120		73		4,639	30
			165		18						80	65		15		1,013	00
			146		27						110	70		10		967	50
		1,531	1,092		46						662	153		64		6,177	50
			265		30						115	60		22		1,551	50
		1,110	475		44						323	80		24		2,902	70
			600		20						300	320		50		3,390	00
	74,228	53,785	23,056		1,576	2	3	12		102,148	12,159	5,688		1,476		159,090	72

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux
SUBDIVISION DE LA RIVIÈRE MADELEINE

NOM DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.				Saumon, barils.	Saumon, frais, lbs.	
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Seines.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.			Valeur.
Cap des Rosiers.			§						§		
Anse au Jersiais.					280	3650	290	6500	2500	180	100
Anse à Louise.											
Trois Ruisseaux.					165	2850	160	3800	1500	140	140
Anse à Grisfonds.											
Rivière au Renard.											
Anse à Fougère.											
Petite Rivière.											
Petit Cap.					244	5057	244	5060	3100	180	230
Grande Anse.											
Echourie.											
Pointe Jaune.											
Anse à Valeau.											
Pointe Sèche.											
Grand Etang.											
Chlorydorme.					152	3025	151	3500	2135	274	84
Petite Anse.											5
Pointe de la Frégate.											
Petite Vallée.					36	600	37	1000	400		1
Grande Vallée.											
Manche d'Epée.											
Gros Mâle.											
Anse Pleureuse.					100	1400	120	2000	1200	80	65
Monts Louis.											4074
Rivière à Pierre.											
Rivière de la Madeleine.					20	1400	120	650	125	105	60
Totaux.					997	17982	1122	22510	10960	959	679
											6
											5074

et matériel de pêche, etc., dans le Comté de Gaspé, etc.—Suite.
(Cap-Rosier à Rivière à Pierre).

	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.			
	Morue, qtx.	Egrefin, qtx.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Langues et notes de morue, barils.	Honard, en boîtes, lbs.	Poisson commun et poisson mélé, barils.	Peaux de loups-marins, nombre.	Peaux de marsouins, nombre.	Huile de loup-marlin, galls.	Huile de marsouin, galls.	Huile de morue, galls.		Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.
5000			3000	150										3500	1800	600	350	29,275 00
3500			2000	75										2700	1200	300	150	19,917 50
7500			2500	500			8							4500	2000	500	455	43,200 00
3300			7600	45		5								1800	1200	200	400	20,162 50
900			2000	20		4	2							500	200	75	100	5,353 50
1800			400	30										1200	400	200	250	11,269 80
300			500	12										200	200	40	50	2,254 00
22300			18000	832		4	15							14400	7000	1915	1755	131,432 30

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux

SUBDIVISION DE SAINTE-ANNE DES MONTS

NOM DES STATIONS.	NAVIRES ET BATRAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.					Eperlan, barils.	Saumon, barils.	Saumon, frais, lbs.	
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Seines.		Rets à pièges.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.				Valeur.
Claude			\$	20	800	40	450	320	106	90			
Marsouis.....				8	300	16	225	150	140	96			
Rivière-Martin.....				9	250	18	340	290				1	
Sainte-Anne.....				71	2800	128	1250	914					1770
Cap Chatte.....				25	900	50	971	612				2	
Totaux				133	5050	252	3236	2286	246	186		8	1770

SUBDIVISION DES

Ile de l'Entrée.....				6	180	12	500	432					
Ile Amherst.....	3	102	2500	25	145	3950	367	15480	10080	1550	1960		
Ile de la Meule.....	9	383	9300	108	116	9650	327	4000	3200	450	900		
Ile Allright.....	6	300	9000	46	66	1650	185	800	1040				
Ile Wolf.....				35	875	90	100	75					
Ile de la Grande Entrée.....				23	490	49	300	225		1	300		
Grosse-Ile.....				30	825	74	200	125					
Ile Bryon.....				20	500	54							
Totaux	18	785	20800	179	441	18120	1158	21380	15177	2000	2860	1	300

TOTAL POUR LE

Subdivisions.	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Eperlan, barils.	Saumon, barils.	Saumon, frais, lbs.
Grande Rivière.....	1	66	1600	10	636	30175	1587	29790	13318	1100	1045		7000
Baie de Gaspé.....					904	20246	1039	29932	19026	1702	1749		53785
Rivière Madeleine.....					997	17982	1122	22510	10960	959	679		5074
Sainte-Anne.....					133	5050	252	3236	2286	246	186		1770
Ile de la Madeleine.....	18	785	20800	179	441	18120	1158	21380	15177	2000	2860	1	300
Totaux	19	851	22400	189	3111	91573	5158	106848	60767	6007	6519	1	300

et matériel de pêche, dans le Comté de Gaspé.—Fin.

(Rivière Claude au Cap Chatte).

ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.		
Morue, qtx.	Egrefin, qtx.	Fletan, lbs.	Hareng, barils.	Maquereau, barils.	Truite, barils.	Anguille, barils.	Langues et noues de morue, lbs.	Homard, en boîtes, lbs.	Nombre de peaux de loups-marins.	Huile de loup-marin, galls.	Huile de marsouin, galls.	Huile de mcruce, galls.	Poisson employé comme boîte, barils.		Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.
850			59									425	40	250	150	\$ cts.
750			25									375	40	150	56	5,125 50
715	600		33									357	40	130	33	3,996 50
2948	1000		290	10			1		15	45	60	1474	160	91	347	3,851 80
996	1560		202	8						45		498	60	180	240	17,468 85
6259	3160		609	18	3				15	45	105	3129	340	801	826	37,458 85

ILES DE LA MADELEINE.

45	12		60	72				150	750		30	25		30	2,179 50
8750	600	4000	600	396		13	65368	5430	23500		5833	621	500	658	81,734 72
5060	565	1526	500	1055			127636	3450	16550		3740	1600	1400	850	78,717 64
130	35	2000		1700			27188				78	700	310	700	32,550 02
150	50			450			3888	40	200		100	360	310	50	8,604 32
50	5			30			128624	80	400		33	30		150	19,588 06
250	60			480			16800	160	800		166	240		100	11,613 40
250	40			310			21600	160	800		166	200		75	9,815 40
14685	1367	7526	1160	4483	13	391104	9470	43000	10146	3776	2210	2613		244,803 06	

COMTÉ DE GASPÉ.

50730	401	3118	2496			127	101232				37066	6130	3860	2187	292,774 18	
23056			1576	2	3	12	102148				12159	5688		1476	159,090 72	
22300		18000	832								14400	7000	1915	1755	131,432 30	
6259	3160	609		18		3		15	45	105	3129	340	801	326	37,458 85	
14685	1367	7526	1160	4483	13	391104	9470	43000	10146	3776	2210	2613		244,803 06		
117030	1768	31804	6673	4485	25	12	158	594484	9485	43045	105	76900	22934	8786	8857	865,559 11

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux et matériel de pêche, et dans le comté de Saguenay, SUBDIVISION DE LA POINTE DES MONTS

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.							MATÉRIEL DE PÊCHE.					
	Navires.				Bateaux.			Rets.		Seines.		Rets à pièges.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$			\$			\$		\$		\$	
Manicouagan.....	1	12	300	2			150	75					
Godbout.....	1	24	600	2	17	340	17	880	880	300	300	1	300
Pointe des Monts.....					3	300	5	250	250	100	100		
Baie de la Trinité.....					9	380	16	690	690				
Islets du Caribou.....	3	39	1500	7	27	540	26	1000	950	60	40		
Ile aux Œufs.....					2	40	2	150	100	40	45		
Pointe aux Anglais.....					36	720	43	1110	1075	45	50		
Pentecôte.....					3	150	5	150	150				
Cailles Rouges.....					3	60	9	150	150		70		
Totaux.....	5	75	2400	11	100	2530	123	4530	4320	590	605	1	300

SUBDIVISION DE MOISIE—

Jambons.....	1	9	200	2	11	360	15	745	553	92	101		
Sainte-Marguerite.....					2	80	4	785	700	40	37		
Sept-Iles.....	2	36	1200	10	25	620	51	2671	2463	208	197		
Moisie.....	1	54	300	4	23	1900	48	4087	3950	525	525		
Pigou.....					4	120	6	250	250	200	200		
Totaux.....	4	99	1700	16	65	3080	124	8538	7916	1065	1060		

du nombre d'hommes employés, avec les espèces et quantités de poisson, etc., province de Québec, pour l'année 1891. (Manicouagan à Jambons).

Saumon, lbs.	ESPÈCES DE POISSON.							PRODUITS DU POISSON.					VALEUR.		
	Saumon, frais, lbs.	Morue, qtx.	F'létan, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, boîtes.	Truite, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Nombre de peaux de loups-marins.	Huile de loup-mar., gal.	Huile de marsoin, gal.	Huile de morue, galls.	Poisson employé comme boîte, barils.		Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.
															\$ cts.
		15		15			210	630		7	5	10	12		712 80
	13745	390	300	185		6	178	890	70	195	10	5	18		6,214 00
	4445	72	850	39		1	140	700		36	3	3	6		1,982 40
	11040	353	550	96		3	5	110		176	9	9	15		4,578 00
	12633	2672	3000	105		2	40	200		1336	115	115	21		16,264 90
		50	100	2			5	25		25	1	1	2		306 75
	13647	5307	4450	132		3	15	1		2654	110	6	66		29,353 75
		227	100	6		1		3		113	3	3	75		1,420 65
		217	750	41			5	15		109	6	3	10		1,342 35
	55510	9303	10100	636		16	20	602	2578	70	4651	262	26	225	62,175 60

(Jambons à Pigou).

		602	5507	239	200		10			482	45		14		4,801 50
2	8139	162	200	8		2	1	4	20	100	8		5		2,559 80
1	20200	2255	2020	82		1	13	47	316	104	1483	210	50	160	16,714 45
10	197200	2273	17000			5	6	33	188		1515	345		120	53,358 45
		300	500					10	50		150	20		5	1,542 50
13	225539	5592	25227	329	200	8	30	94	574	104	3730	628	50	304	78,976 70

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux,

SUBDIVISION DE MINGAN

NOM DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						
	Navires.			Bateaux.			Rets.		Seines.		Rets à pièges.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
			\$			\$			\$		\$		\$
Chaloupe.....				6	120	10				30	30		
Petite Rivière.....				7	300	14				60	60		
Sheldrake.....				39	1560	91	300	150	220	400	4	1200	
Rivière du Tonnerre.....	1	20	200	7	46	1900	92	80	40	120	220	1	380
Dock.....				20	800	42	20	10	30	26			
Pointe Ridgé.....				14	500	28			30	30	10		
Jupitagan.....				3	75	6	100	50	30	25			
Magpie.....				60	2400	130	700	300	210	240			
Rivière Saint-Jean.....				52	2080	120	1600	1550	80	250			
Longue Pointe.....				10	400	22	150	200	140	150			
Mingan.....				1	20	2	100	75					
Romaine.....				1	30	1	75	50					
Pointe aux Esquimaux.....	17	682	17000	120	100	1400	180	1420	750	500	300		
Cornelle.....				4	120	5	420	250					
Totaux.....	18	702	17200	127	363	11705	743	4965	3425	1450	1710	5	1580

SUBDIVISION DE NATASHQUAN

Nabisippi.....				3	100	6	500	200					
Agwanus.....	1	18	400	7	9	300	15	600	250	24	20		
Isle à Michon.....				1	20	1	100	50					
Havre de Natashquan.....				28	1080	56	1240	620	120	200			
Petite Natashquan.....	4	80	1400	28	16	640	37	1200	500	75	100		
Rivière Natashquan.....				3	150	6	3200	1000					
Totaux.....	5	98	1800	35	59	2290	121	6840	2620	219	320		

rets, etc., dans le Comté du Saguenay, etc.—Suite.

(Pigou à Watsheeshoo).

ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.
Saumon, barils.	Saumon, frais, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Morue, qtx.	Filetan, lbs.	Harang, barils.	Truite, barils.	Nombre de peaux de loup-marins.	Huile de loup-marins, galls.	Huile de morue, galls.	Poisson employé comme boîte, barils.	Poisson employé comme engrais, barils.	Poisson employé pour la consommation locale, barils.		
			250						200	150		15	\$ cts.	
			400						400	180		20	1,490 00	
			3200						3000	900	60	80	2,310 00	
			3000				60	250	3000	1300	200	160	17,428 00	
			1800						1800	500		20	9,650 00	
			1200						1200	300		15	6,390 00	
12			240						200	100		12	1,550 00	
20			4500						4500	2400		250	26,970 00	
9	36000		3700	200					3500	2000	300	150	29,020 00	
20	1510		700				25	100	700	120	15	40	3,992 75	
	2860						60	250				25	897 00	
			2000	750	260	2	1500	4500	1500	500		400	608 50	
10							35	100				4	16,890 00	
79	40370		20990	950	260	2	1690	5240	20000	8450	575	1193	259 75	
													135,021 00	

(Watsheeshoo à la Pointe des Anglais).

18			70				10	40	60	40		20	795 50
21			420			2	12	50	400	130		30	2,756 00
5			417										163 40
			200	1700	100	5			1700	400		60	9,240 50
3	11370		840	400	10		1173	5325	800	240	25	60	10,715 75
2	25013		70	100	10	3	10	40	60	40		12	5,595 10
49	37000		3100	600	25	5	1205	5455	3020	850	25	182	29,268 25

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux,
SUBDIVISION DE WASHEECOOTAI

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.					
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Seines.		Rets à pièges.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		¢		¢		¢		¢		¢
Kegashka.....	3	132	3	120	120	20	25			
Pointe Mistassini.....	2	110	2	100	100					
Pointe Curlew.....	2	21	2	60	40					
Rivière Washeecootai.....	3	37	2	100	100					
Rivière Romaine.....	2	12	2	100	100					
Rivière Coacoachoo.....	1	20	2	40	20					
Totaux.....	13	332	13	520	480	20	25			

SUBDIVISION DE SAINT-AUGUSTIN

Baie du Loup.....	3	75	4	150	100	40	20			
Etamamu.....	1	20	2	150	120					
Pointe à Mourier.....	1	100	2	150	120					
Harrington.....	29	700	34	100	80	280	280	1	250	
Petite Meccatina.....	4	80	7	80	50	60	40	1	80	
Tête de la Baleine.....	21	450	25	550	350	200	128	2	350	
Baie du Mouton.....	29	575	36	360	318	500	500	2	500	
Grande Meccatina.....	3	75	6	100	94	200	200	1	200	
La Tabatière.....	9	180	13	300	218	600	400	1	200	
Ile Grande Meccatina.....	2	50	2	150	136					
Kikapoe.....	4	97	4	467	347					
Poacoachoo.....	1	35	1	200	185					
Rigolet.....	3	60	3	340	245					
Rivière St-Augustin.....	3	130	5	183	150					
Baie St-Augustin.....	2	50	2	200	108					
Cawcasippi.....	2	60	3	308	154					
Ile de Sable.....	2	75	3	171	180					
Pointe à Giroux.....	1	30	1	150	100					
L'Anse à Portage.....	1	30	1	180	150					
Canso.....	1	40	1	150	100					
Chicatica.....	3	75	4	150	100	30	15			
Totaux.....	125	2987	159	4589	3405	1910	1583	8	1580	

rets, etc., dans le comté du Saguenay, etc.—*Suite.*

(Pointe des Anglais à Coacoachoo).

Saumon, barils.	ESPÈCES DE POISSON							PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.	
	Saumon, frais, lbs.	Saumon, en boîtes, lbs.	Morue, qtx.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Truite, barils.	Langues et noues de morue, barils.	Nombre de peaux de loup-marins.	Huile de loup-marin, galls.	Huile de morue, galls.	Poisson employé comme boîte, barils.		Poisson employé pour la consommation locale, barils.
13			68	150			1	10	20	40	15	4	\$ 614 00
11			10				1			5	3	1	241 50
3			8							4	2	1	92 60
6												1	100 00
6								10	20			15	176 50
1								14	28			3	56 70
40			86	150			1	1	34	68	49	20	1,281 30

(Coacoachoo à Chicatica).

1			120					9	27	100	24	5	\$ 674 05
20												2	328 00
2			40					100	300	28	8	2	488 20
5			1213		135					768	222	58	7,018 20
10			260					500	1500	200	52	12	2,601 00
8			1473					1250	3750	1000	294	42	10,860 00
2			2980					400	1200	2715	580	68	16,746 00
1			212					40	120	175	42	6	1,241 00
7			223					1000	3000	183	45	20	3,786 20
1			33					100	300	20	6	4	442 50
7			48					178	534	30	10	8	823 10
3												2	56 00
5												6	104 00
2								18	54			6	100 10
3			65							50	13	4	396 00
12												4	208 00
3			46							31	9	4	296 90
4			47					35	105	32	9	2	395 55
6			25							16	4	2	228 90
2												2	40 00
8			240							160	48	8	1,376 00
111			7025		135			3630	10890	5508	1366	267	48,209 70

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux,
SUBDIVISION DE BONNE-ESPÉRANCE

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.						MATÉRIEL	
	Navires.				Bateaux.		Rets.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Rets.
		\$			\$		Brasses.	Valeur.
								\$
Nabitiippi.....	1				40	2	240	140
Anse du Taureau.....	2				100	2	440	240
Baie du Rocher.....	6				500	12	200	100
Anse Lydia.....	2				140	4	300	190
Ile au Chien.....	2				140	4	600	500
Pêche à Lizotte.....	2				60	2	220	120
Ile du Vieux Fort.....	14				600	30	300	200
Rivière Saint-Paul.....	3				150	4	1200	620
Bonne Espérance.....	1	40	1500	10	75	5000	148	400
Ile Brulée.....	10				600	20	150	90
Ile au Pigeon.....	10				700	15	250	150
Pointe au Bâton.....	6				400	2	600	300
Baie au Saumon.....	40				3000	120	100	100
Petite Pêcherie.....	3				150	2	350	200
Cinq-Lieues.....	4				200	4	500	400
Baie du Milieu.....	20				1200	50		
Belles Amours.....	2				60	2	100	100
Baie de Bradore.....	20				800	30	1300	1500
Longue Pointe.....	20				700	30	3000	3000
Ile Verte.....	50				2000	100	500	500
Blancs Sablons.....	5				200	8	1000	500
Totaux.....	1	40	1500	10	297	16740	597	11750
								9150

rets, etc., dans le comté du Saguenay, etc.—Suite.
(Chicatica aux Blanc Sablons.)

DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.				PRODUITS DU POISSON.				VALEUR.	
Seines.		Rets à pièges.		Saumon, barils.	Morue, qtx.	Hareng, barils.	Truite, barils.	Nombre de peaux de loup-marin.	Huile de loup-marin, galls.	Huile de morue, galls.	Poisson employé comme boîte, barils.		Poisson employé pour la consommation locale, barils.
Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.										
	\$		\$										
												\$	
												cts.	
				2			3	10	40			5	110 50
				22	100		4	10	40	100	10	4	941 50
300	500	1	300	11	750			12	48	750	100	40	4,195 20
				13	50			15	60	50	10	4	526 75
				4	20			210	1050	20	10	8	891 50
				5								2	88 00
				55	400		10	45	225	400	400	20	2,786 25
1600	3000	4	800	6	5000			15	75			10	1,068 75
300	300			1	1000	20				5000	1000	300	27,386 00
400	600			5	600			40	200	1000	200	20	5,426 00
100	200	1	200	10	100					600	200	10	3,360 00
1200	2000	1	200	10	4000		6	27	162	100	40	6	892 55
				10	60			43	215	60	50	5	22,100 00
200	200			7	50	250		180	900	50	100	5	688 75
1200	2000	1	200		2000			20	110	2000	500	100	2,237 00
					30			10	60	30	20	4	11,019 00
800	1000			1	2200			600	3000	1200	250	50	229 50
300	300	1	200		600			1500	7500	600	200	70	12,921 00
600	600	1	300		2000			500	2500	2000	500	100	8,395 00
200	300				200			540	2700	200	50	10	12,575 00
7200	11000	10	2200	152	19160	270	23	3777	18885	18160	4640	1023	120,688 25

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux,

SUBDIVISION DE

NOMS DES STATIONS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires.		Bateaux.		Rets.		Seines.		Rets à pièges.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Baie au Renard			\$		20	600	50	600	300	200	100		
Rivière au Saumon					15	450	33	300	150				
Mauzerolle					6	180	20	200	100				
Anse au Naufrage					10	250	40	100	75				
Baie du Capelan					2	80	4	200	100				
Anse Macdonald					18	540	30	300	150				
Rivière à l'Huile					2	50	3						
Baie des Anglais					10	300	20	400	200				
Anse aux Fraises					20	240	30	250	175				
Rivière Beescie					1	20	1	50	25				
Rivière Jupiter													
Creek Shallop					1	50	2	150	100				
Baie Ellis					4	75	10	150	100				
Pointe aux Oies					10	120	25	150	100				
Pointe Sud-Ouest					1	25	1	50	50				
Totaux					120	2980	269	2900	1625	200	100		

RÉCAPITULATION POUR LE

SUBDIVISIONS.	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Pointe des Monts	5	75	2400	11	100	2530	123	4530	4320	590	605	1	300
Moisie	4	99	1700	16	65	3080	124	8538	7916	1065	1060		
Mingan	18	702	17200	127	363	11705	743	4965	3425	1450	1710	5	1580
Natashquan	5	98	1800	35	59	2290	121	6840	2620	219	320		
Washecootai					13	332	13	520	480	20	25		
Saint-Augustin					125	2987	159	4589	3405	1910	1583	8	1580
Bonne-Espérance	1	40	1500	10	297	16740	597	11750	9150	7200	11000	10	2200
Anticosti					120	2980	269	2900	1620	200	100		
Totaux	33	1014	24600	199	1142	42644	2149	44632	33936	12654	16403	24	5660

rets, etc., dans le comté de Saguenay, etc.—Suite.

L'ILE D'ANTICOSTI.

Saumon, barils.	ESPÈCES DE POISSON.							PRODUITS DU POISSON.					VALEUR.			
	Saumon, frais, lbs.	Morue, q.tx.	Flétan, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, boîtes.	Truite, barils.	Langues et notes de morue, brls.	Honard, en boîtes, lbs.	Nombre de peaux de loup-marins.	Huile de loup-marins, gal.	Huile de marsouin, gal.	Huile de morue, gal.		Poisson employé comme boitte, barils.	Poisson employé com. engrais, brls.	Poisson employé pour la consommation locale, brls.
2																
10		250	1000	50				86400	20	60	200	150	10	35	14,077 00	
		300	500	40				38400	190	570		100	10	8	6,188 50	
		160						1440			210	25	5	5	1,923 10	
2		80	250	40				5184			100	60	5	5	1,595 76	
3		700	1000	60							55	10	2	2	642 00	
2		50									470	70	20	20	3,941 00	
		250	3200	25					32	96	35	6	2	2	366 40	
		400	6000	40							170	50	25	25	1,813 00	
											300	75	25	30	2,945 00	
	500								10	30				2	32 50	
9									5	15				2	150 00	
								28800						4	164 00	
2								57600				40		4	4,108 00	
									10	30		80		4	8,200 00	
														2	64 50	
30	500	2190	11950	255				217824	267	801	1540	666	70	146	46,211 01	

COMTÉ DE SAGUENAY.

55510	9303	10100	636	16	20											
13 225539	5592	25227	329	200	8	30		602	2578	70	4651	262	26	225	62,175 60	
79 40870	20990	950	260	2				94	574	104	3730	628	50	304	78,976 70	
49 37000	3100	600	25	5				1690	5240		20000	8450	575	1193	135,021 00	
40	86	150						1205	5455		3020	850	25	182	29,263 25	
111	7025	135		1	1			34	68		49	20		25	1,281 30	
152	19160	270		23				3630	10890		5508	1366		287	48,209 70	
30	500	2190	11950	255	5			3777	18885		18160	4640		1023	120,688 25	
								267	801		1540	666	70	146	46,211 01	
471	358919	67446	48977	1910	200	60	51	217824	11299	44491	174	56658	16882	746	3365	521,831 81

**RENDEMENT et valeur des différentes pêcheries du quartier du golfe,
province de Québec, pour l'année 1891.**

Description.	Quantité.	Prix.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Eperlan, frais	lbs. 79,028	0	05	3,951	40
Saumon do	do 526,077	0	20	105,215	40
do salé	brls. 488	16	00	7,808	00
Morue, séchée	qtx. 201,622	4	50	907,299	00
Egrefin, séché	do 1,923	3	50	6,730	50
Flétan	lbs. 80,781	0	10	8,078	10
Hareng, salé	brls. 9,267	4	50	41,701	50
do fumé	boîtes. 1,320	0	25	330	00
Maquereau, salé	brls. 4,518	14	00	63,252	00
Truite, salée	do 85	10	00	850	00
Anguille do	do 49	10	00	490	00
Langues et noues de morue	do 219	10	00	2,190	00
Homard, en boîtes	lbs. 960,995	0	14	134,539	30
Peaux de loups-marins	pièces 20,787	1	25	25,983	75
Huile de loup-marin	galls. 87,542	0	40	35,016	80
do marsouin	do 279	0	40	111	60
do morue	do 146,935	0	40	58,774	00
Poisson, comme boîte	brls. 44,628	1	50	66,942	00
do engrais	do 93,184	0	50	46,592	00
do pour la consommation locale	do 22,688	4	00	90,752	00
Valeur totale en 1891				1,606,607	35
do 1890				1,174,948	96
Augmentation pour 1891				431,658	39

ETAT indiquant le nombre, la valeur, etc., des établissements de conserves
de homard du quartier du golfe, saison de 1891.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Nombre.	Division.	Nombre de trappes.	Valeur des trappes, bateaux, etc.		Valeur des bâtimens et de l'outillage.		Valeur totale
			\$	cts.	\$	cts.	
2	Subdivision de Carleton	720	780	800	1,580		
4	do Bonaventure	3,100	3,100	1,925	5,025		
5	do Port-Daniel	2,700	3,600	3,350	6,950		
11	Total	6,520	7,480	6,075	13,555		

COMTÉ DE GASPÉ.

5	Subdivision de la Grande-Rivière	4,000	4,000	3,750	7,750		
5	do de Gaspé	3,050	3,071	3,500	6,571		
18	do des Îles de la Madeleine	25,100	25,000	14,500	39,500		
28	Total	32,150	32,071	21,750	53,821		

COMTÉ DE SAGUENAY.

7	Île d'Anticosti	8,500	10,000	4,000	14,000		
---	-----------------------	-------	--------	-------	--------	--	--

TOTAL DES ÉTABLISSEMETS DE CONSERVES DE HOMARD, QUARTIER DU GOLFE.

11	Comté de Bonaventure	6,520	7,480	6,075	13,555		
28	do Gaspé	32,150	32,071	21,750	53,821		
7	do Saguenay	8,500	10,000	4,000	14,000		
46	Totaux	47,170	49,551	31,825	81,376		

VALEUR du matériel employé dans les pêches du golfe, saison de 1891.

Description.	Valeur.
	\$ cts.
Navires, 54 de 1,901 tonneaux.....	47,600
Bateaux, 5,425.....	160,432
Rets, 199,222 brasses.....	118,317
Seines, 23,261 do.....	26,275
Trappes et rets, 25 brasses.....	5,960
46 établissements de conserves de homard et outillage.....	81,376
Total.....	439,960

NOMBRE d'hommes employés dans les pêches du golfe, saison de 1891.

Description.	Nombre.
Matelots.....	394
Pêcheurs et gréviers.....	9,347
Total.....	9,741

RÉSUMÉ DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, A L'EXCEPTION DU QUARTIER DU GOLFE, 1891.

CÔTÉ SUD DU FLEUVE SAINT-LAURENT, DE CAP-CHATTE À LA POINTE-LÉVIS.

Le garde-pêche J. Joncas constate une augmentation générale dans la valeur des pêches de sa division. Il l'attribue au plus grand nombre d'hommes qui ont fait la pêche et qui ont employé plus de rets qu'auparavant. La pêche du saumon s'est ouverte sous des auspices favorables, le poisson paraissait abondant; mais de violents coup de vent du nord-est qui ont duré toute une quinzaine ont avarié plusieurs rets et gâté les chances d'une bonne capture. Quarante saumons ont été pris à la mouche sur la rivière Matane. A l'exception des alentours de la scierie, où il est possible que quelques saumons aient été tués au dard, il n'y a pas eu de braconnage sur la rivière. La seule manière possible de prévenir ce sacrifice illégal du saumon serait de placer un rets de fil métallique à l'entrée du conduit de la vanne du moulin pour empêcher le poisson d'approcher de la scierie. Une barrière de ce genre coûterait une centaine de piastres. L'Acte concernant la sciure a été assez bien observé en général; M. Joncas n'a reçu, à cet égard, qu'une seule plainte qui fait en ce moment l'objet d'une investigation. La valeur totale des pêches de cette division est portée à \$12,148,—soit une plus-value de plus de 70 pour 100 sur les résultats de l'année dernière.

Le garde-pêche L. S. E. Grondin constate un insuccès complet dans la capture des sardines et autres petits poissons, et il ne peut l'expliquer. Cependant, ses relevés accusent une augmentation de saumon et de hareng, de ce dernier surtout; une seule pêcherie, à Métis, a produit plus de 10,000 barils. Cet officier n'a pas entendu dire que les lois de pêche aient été violées. La valeur des pêches de sa division est inscrite à \$63,339, presque le double du dernier rendement.

Le garde-pêche Herm. Martin signale une augmentation dans la capture de presque tous les poissons, spécialement dans celle du saumon et du hareng: ce dernier a donné un surplus de 100 pour 100 sur 1890. La pêche de l'alose a totalement manqué. Impossible d'assigner une cause raisonnable à la disparition de ce poisson de la côte. La rivière du Bic sud-ouest devrait être mieux surveillée par ses locataires, surtout pendant la fraie. On dit qu'il n'a été pris que trois saumons à la mouche sur ce cours d'eau l'été dernier. Sur la rivière Rimouski 24 saumons, pesant en moyenne une quinzaine de livres chacun, ont été capturés. La pêche illégale de la truite se fait sur une grande échelle dans les lacs en arrière, non seulement dans cette division, mais aussi dans les alentours. On devrait prendre des mesures pour mettre fin à cet abus. Le rendement des pêches de cette division a presque doublé, il s'est chiffré par \$28,117.

Le garde-pêche Napoléon Levesque rapporte que, par suite de vents défavorables, les pêches de sa division ont moins produit que l'année dernière. Ça été plus spécialement le cas pour l'alose et les sardines. La capture du saumon accuse une légère amélioration sur l'année dernière. Les différentes périodes de clôture ont été bien observées. La valeur des pêches de cette division ne s'est élevée qu'à \$39,564, soit une diminution de 35 pour 100 sur le rendement de 1890.

Le garde-pêche Xavier Pelletier dit que la pêche de l'anguille est la plus importante industrie de sa division. Les nasses à anguille sont construites avec des broussailles ou avec des lattes; quelques-unes ont des guideaux, d'autres n'en ont pas. A la Rivière-Ouelle il a été pris près de 26,000 lbs d'anguille. Vingt marsouins ont été capturés, contre 141 l'année dernière. La valeur des pêches de cette division a atteint \$25,000, soit un surplus de près de \$5,000 sur l'année dernière.

M. Eugène Pelletier constate un nouvel insuccès dans la capture de l'alose, et ajoute qu'aucune raison plausible ne peut-être assignée au déclin constant de cette pêche depuis quelques années. L'éperlan était si abondant qu'on aurait pu, à un moment donné, en prendre au seau, tant le fleuve en fourmillait. Le saumon a donné une légère diminution. Les autres pêches se sont bien maintenues ou ont donné des signes d'amélioration. Une rets à mailler et une nasse à anguilles ont été confisqués

et détruites. La valeur totale des pêches de cette division a été de \$18,000,—diminution de 40 pour 100.

COTE NORD DU FLEUVE SAINT-LAURENT, DE QUÉBEC À BERSIMIS.

DIVISION DE QUÉBEC ET MONTMORENCY.

Le garde-pêche L. P. Huot signale une diminution générale dans les pêches de sa division. La rareté du poisson ne s'est pas fait sentir seulement dans cette division, mais encore dans toute celles du voisinage de Québec. Les plus anciens pêcheurs ne peuvent pas s'expliquer la disparition de l'alose. Dans des endroits où l'on prenait autrefois de 6,000 à 7,000 aloses, il n'en a été capturé que 148 cette année. Le faible rendement d'anguilles s'explique par le beau temps qu'il a fait cet automne, car il est maintenant établi que les plus abondantes captures d'anguilles se font dans les saisons pluvieuses et venteuses. M. Huot n'a pas eu connaissance que la loi ait été violée. Tout le poisson capturé dans cette division et dont la valeur s'est chiffrée par \$9,000, a été vendu sur les marchés de Québec.

Le garde-pêche Ulysse Bthéur accuse aussi une diminution considérable dans le rendement des pêches de sa division. La capture de saumon a été à peu près la même qu'en 1890. Au grand désappointement et détriment des pêcheurs de l'Île aux Coudres pas un seul marsouin n'a été tué, quand il y a quelques années il s'en prenait jusqu'à 145 dans ces pêcheries. La sardine et le capelan abondaient, et il en a été pêché de grandes quantités pour la consommation locale. Aucune violation des règlements n'a été portée à la connaissance de M. Bthéur. La valeur totale des pêches de la division de la Malbaie, y compris les lacs en arrière de la baie Saint-Paul, s'est chiffrée par \$13,000,—soit une diminution d'environ 50 pour 100.

Le garde-pêche L. N. Catellier dit que les pêcheurs de sa division sont satisfaits de la dernière campagne. La pêche du saumon aux rets a été très fructueuse. Les pêcheurs à la ligne et les gardiens rapportent que les tributaires du Saguenay sont plus remplis que jamais de saumons reproducteurs. Il a été tué 280 marsouins et 25 requins à la pêcherie à la Pointe à la Carriole. La passe-migratoire établie sur la rivière Saint-Jean a été entretenue en bon état; celle qui est pratiquée dans le barrage du moulin de M. Tremblay sur la rivière à Mars ayant été trouvée défectueuse, a été remplacée par une meilleure. Deux pêches en fascines ayant été trouvées leurs portes fermées le dimanche, furent détruites, et leurs propriétaires condamnés à l'amende. Un rets à saumon tendu sans permis fut aussi détruit. Le produit des pêches de la division du Saguenay est évalué à \$27,682.

DE QUÉBEC À L'OTTAWA SUPÉRIEURE.

DIVISION DE SHERBROOKE ET MÉGANTIC.

Le garde-pêche P. W. Nagle signale une légère amélioration dans les pêches du comté de Mégantic; l'ouverture de la rivière Magog et du Petit Lac à la pêche de la truite a contribué à ce résultat. Les passes-migratoires ont été tenues en bon état, et le poisson ne rencontre plus aucun obstacle en remontant les rivières de cette division. Les différentes périodes de clôture ont été bien observées, et le garde-pêche ne connaît pas d'abus. Il estime à \$3,000 la valeur du poisson, truite ou touladi capturé dans sa division.

Le garde-pêche Joel Shurthleff rapporte que, pour cause de passes-migratoires défectueuses et une accumulation de sciure, les eaux du comté de Compton accusent une diminution dans le rendement des pêches. Chaque barrage de moulin devrait être pourvu d'une passe-migratoire. Il y a maintenant cinq ou six passes qui sont bien entretenues. On est à prendre des moyens pour disposer de la sciure l'année prochaine, et le garde-pêche espère que la loi concernant la sciure sera mieux observée à l'avenir. On dit que les périodes de clôture sont assez bien suivies.

Le garde-pêche A. L. Darche accuse une diminution de truite et d'achigan, mais une assez bonne capture de doré dans la division de Mégantic. La sciure est la seule nuisance. Les quatre passes-migratoires ont été bien entretenues.

Le garde-pêche P. C. Bourk dit que la sciure empêche les cours d'eau du comté de Mégantic de s'améliorer. La pêche à la ligne est en vogue sur ces eaux, et tout le poisson capturé est affecté à la consommation domestique. Il n'y a pas de passes-migratoires dans cette division, et il en recommande la construction de deux, afin de permettre au poisson d'arriver aux lacs d'en haut. Les lois de pêche sont bien observées. La valeur totale des pêches des divisions de Sherbrooke et de Mégantic est portée à \$11,404.

MAGOG ET BROME.

Le garde-pêche N. A. Beach estime à 18,000 lbs la capture de truite des lacs (touladi) sur le lac Memphrémagog; à 6,000 lbs celle de l'achigan; 2,000 lbs de doré, et 40,000 lbs de poisson commun. Quelques pêcheurs qui ont l'habitude depuis des années de vendre du poisson aux hôtels sont d'opinion qu'il est capturé annuellement de 50 à 60 tonnes de truite dans le lac plus haut nommé. Mais M. Beach croit cette évaluation très exagérée.

Le garde-pêche W. G. Greene dit que la truite, l'achigan et le doré sont les principales espèces de poisson que l'on trouve dans le lac Memphrémagog. La truite a paru être abondante sur les frayères l'année dernière. Pour bien protéger cette partie du lac, M. Greene aurait besoin d'aide temporaire. La période de clôture pour le touladi devrait commencer le 1er octobre, au lieu du 15 comme aujourd'hui, car on le voit en grandes quantités sur les battures avant le 12 de ce mois. La première partie de la période de clôture n'a pas été bien observée; mais quelques confiscations opérées entre les mains d'acheteurs aussi bien que de pêcheurs, ont eu l'effet désiré de mettre fin à la pêche illégale. Une cinquantaine de personnes ont été condamnées à des amendes de \$5 à \$10 pour infractions à la loi; deux bateaux, une seine et trois rets à mailler qui avaient servi à la pêche illégale ont été confisqués. La valeur du poisson capturé dans cette division est estimée à \$3,000.

DIVISION DE LA BAIE DE MISSISQUOI.

Le garde-pêche P. E. Luke signale une diminution dans la capture du poisson, spécialement dans celle de l'alose; ce résultat est attribué à l'eau basse. Les périodes de clôture ont été bien observées. La passe-migratoire d'aval avait été considérablement avariée par la glace le printemps dernier, mais on l'a complètement réparée depuis. Le barrage appartient maintenant à des personnes responsables, et M. Luke ne pense pas avoir de la misère à y faire placer une bonne passe-migratoire. La valeur totale des pêches de cette division ne s'est élevée qu'à \$3,700, tandis que l'année dernière elle avait atteint \$5,000.

DIVISION D'IBERVILLE, RENFERMANT LA RIVIÈRE RICHELIEU.

Le garde-pêche J. B. Chevalier dit que, quoique la saison de pêche ait duré jusqu'à la fin de décembre, le rendement a été au-dessous de celui de 1890. La rareté de poisson est attribuée à l'usage excessif des verveux dans cette partie de la rivière Richelieu. L'anguille est le principal poisson de cette division; la principale nasse de l'endroit en a capturé 18,000 qui ont rapporté des prix rémunérateurs sur les marchés des Etats-Unis. Grâce à la proximité des marchés, les pêcheurs vendent toujours profitablement leur poisson, même le plus commun. La valeur totale des pêches de cette division n'a pas atteint \$5,000.

Le garde-pêche J. O. Dion rapporte que, à l'exception du doré, les autres espèces de poisson deviennent de plus en plus rares. La nasse de Chambly n'a pas produit autant que d'habitude, elle n'a capturé que 4,240 anguilles. Dans le cours de l'été les gens se sont excités en voyant des centaines de poissons morts, la plus grande partie des carpes et des barbus, rejetés sur la grève. Aucune cause plausible n'est assignée à cette circonstance. M. Dion recommande encore une fois la construction d'une bonne passe-migratoire dans le barrage de Saint-Ours. Les règlements de pêche ont été généralement bien observés, et on espère que des poursuites récemment intentées auront un effet salutaire. La valeur totale des pêches de cette division n'arrive pas à \$1,200.

DIVISION DE CHATEAUGUAY.

Le garde-pêche Joachim Laberge signale une diminution dans le rendement de l'esturgeon et de l'anguille; mais que la capture dans les autres espèces de poissons a été bonne. Plusieurs de ceux qui avaient coutume de pêcher avec des seines et des rets ont adopté la pêche à la ligne, et ils ont tout aussi bien réussi avec moins de dépenses et de travail. De grandes quantités de carpe ont été pêchées par des cultivateurs lorsque l'eau était très basse. M. Laberge recommande la prohibition de toutes espèces de pêche dans la rivière Chateauguay entre le 15 avril et le 15 juin de chaque année. La capture totale, évaluée à \$17,680, a été toute vendue à de bons prix, sur les marchés de Montréal et de Lachine.

DIVISION DE BEAUHARNOIS.

Le garde-pêche John Kelly dit que la capture du poisson, dans sa division, a été tout aussi bonne qu'en 1890. Les périodes de clôture ont été assez bien observées, et les passes-migratoires tenues en bonne ordre. Il recommande la prohibition absolue des seines et des rets à mailler pendant un certain nombre d'années afin de donner aux rivières de la division la chance de se rempoissonner, sans quoi il craint qu'avant longtemps la pêche à la ligne devienne nulle. La valeur totale des pêches de cette division s'est élevée à près de \$11,000.

DIVISION DE LAPRAIRIE ET VERCHÈRES.

Le garde-pêche John Morris écrit que l'eau est restée très basse, et à cette cause il attribue la diminution de l'achigan, du doré et du maskinongé, et, par contre, l'abondance de poisson commun. L'anguille accuse un déficit considérable sur la capture de l'année dernière. M. Morris ajoute que jamais encore les règlements n'ont été aussi bien observés. La valeur totale des pêches de cette division s'est chiffrée par \$18,150,—diminution de plus de 50 pour 100.

DIVISION DE NICOLET.

Le garde-pêche George Boisvert constate un insuccès complet dans la pêche de l'alose et une diminution dans toutes les espèces de poisson franc, mais une augmentation de poisson commun. Il est porté à croire que les pêcheurs font intentionnellement une estimation inférieure à la valeur réelle de leurs captures, afin d'obtenir la cessation du mode des permis. Les pêcheurs abusent du privilège de capturer le poisson mou pendant la période de clôture; aucuns ne remettent l'achigan ou le doré en liberté lorsqu'ils en prennent, mais ils le cachent pour aller ensuite le vendre à demeure. On éviterait cet abus si toutes les pêches étaient défendues jusqu'au 15 mai. La valeur totale des pêches de cette division approche \$6,000.

DIVISION DE BERTHIER ET MONTCALM.

Le garde-pêche S. A. Grant se plaint de la misère qu'il a d'amener les pêcheurs à lui donner un relevé exact de leurs captures et de leurs engins de pêche. Il accuse une capture supérieure à celle de l'année dernière. La valeur totale du poisson capturé, estimée à \$8,515 comprend de la truite dont il a été pris 34,000 lbs dans les eaux intérieures de Montcalm.

DIVISION DE TERREBONNE.

Le garde-pêche Joseph Lauzon écrit que, à l'exception de l'alose, le poisson dans sa division a été plus abondant que l'année dernière. Les règlements de pêche ont été bien observés; cependant, quelques maraudeurs de Boucherville ont été pris en flagrant délit et condamnés à l'amende.

Les gardes-pêche Cloutier et Filiatrault rapportent que la truite mouchetée est aussi abondante que jamais dans les lacs de Terrebonne. La capture faite par les amateurs de pêche et les habitants est estimée à 53,000 lbs, ce qui est autant que l'année dernière. La valeur totale des pêches de la division est portée à \$6,663.

DIVISION DU LAC DES DEUX-MONTAGNES ET DE L'ÎLE PERROT.

Le garde-pêche Théo. Sabourin n'a pas envoyé de rapport. Il estime à environ 40,000 lbs la capture totale dans la division de Rigaud.

Le garde-pêche Julien Montpetit écrit que, d'après certains pêcheurs de sa division, le poisson est plus abondant qu'à l'ordinaire ; d'autres, craignant qu'on n'élève l'honoraire des permis, diminuent à dessein le chiffre des captures. Cet officier a entendu dire que certaines gens seinaient illégalement la nuit et tuaient du poisson avec des matières explosives, mais il n'a pu en trouver la preuve. La valeur totale des pêches de cette division atteint \$4,364,—augmentation de plus de \$1,000 sur l'année dernière.

DIVISION DE L'OTTAWA INFÉRIEURE.

Le garde-pêche Robt W. Jones signale une diminution dans le produit des pêches de l'Ottawa inférieure. Cela vient autant de ce que la pêche a été faite avec moins d'activité que de la rareté du poisson. Comme il se construisait un chemin de fer dans la localité, plusieurs pêcheurs ont préféré des gages réguliers à un rendement incertain des eaux. Il n'y a pas de passes migratoires dans cette division. Les périodes de clôture ont été bien observées. La valeur totale des pêches est inscrite à \$3,900,—déficit d'a peu près 12 pour 100.

DIVISION DE L'OTTAWA SUPÉRIEURE ET DES LACS DE LA GATINEAU.

Le garde-pêche Joseph Marion écrit que le rendement a été le même à peu près que celui de l'année dernière. Le tort que la sciure de bois fait au poisson franc étant toujours le même, il lui est inutile de répéter ce qu'il a dit à ce sujet dans ses rapports précédents. Les pêcheurs soupirent après le jour où cette nuisance sera totalement supprimée. Le barrage de Carillon n'est pas encore pourvu d'une passe-migratoire ; c'est un grand empêchement au succès des pêcheurs de cette division. Cinquante et un pêcheurs ont fait la pêche cette année pour les marchés de la localité, et leurs captures se sont composées principalement de maskinongé, doré, brochet, esturgeon, carpe, barbue, etc. Ces poissons sont vendus sur les marchés d'Ottawa pour 10 centins l'enfilade de 2 lbs. A Rockland et Buckingham une grande quantité de poisson est débitée dans les rues des villages. Sur le lac des Chênes il n'est permis de pêcher qu'à la ligne. Près de 10,000 lbs de poisson capturé par cet engin ont été vendues à Aylmer, Hull, etc.

Sur les lacs de la Gatineau la pêche a été bonne. Sur les lacs Trente-et-Un-Milles et Pemichogan il a été pris 5,750 lbs de truite grise, 3,500 lbs d'achigan, 6,200 lbs de poisson blanc, et 2,650 lbs de brochet : tout ce poisson a trouvé des acheteurs sur les marchés d'Ottawa. Huit personnes qui ont fait une pêche de six semaines sur les lacs des Cèdres et de la Mer-Bleue ont pris, en moyenne, 300 lbs de truite grise par semaine. Sur le lac Rond un pêcheur a pris, à lui seul, 4,500 lbs de truite rouge et grise, de doré, d'achigan et de brochet. La pêche de la truite mouchetée, à la ligne, a été très fructueuse : résultat, pour la majeure partie, de la création un peu partout de clubs de pêcheurs qui se font une loi de protéger le poisson pendant la fraie. Quelques-uns des fermiers de ces lacs ont établi des constructions coûteuses qu'ils ont entourées de toutes les commodités possibles et amélioré les chemins qui y conduisent ; ils ont aussi tout un personnel de gardiens qui protègent poisson et gibier et font échec à la maraude. Au nombre des eaux qui sont les mieux protégées se trouvent : les lacs Saint-Germain et Plombs dans Denholm, le lac Echo-Beach dans Villeneuve, Graham et autres lacs dans Mulgrave, le lac de Meache dans Hull, etc.

Le gardien Joynt écrit que les membres du club qui a affermé le lac Bernard ont fait très peu de pêche ; leur pêche est évaluée à 600 lbs d'achigan et 250 lbs de truite seulement. Cependant, le poisson augmente. Environ 1,800 lbs d'achigan et de truite ont été pêchées dans le lac Long, 1,600 lbs dans le lac Mahon, 2,200 lbs dans le lac Sinclair, même quantité dans le lac Nelson, et 1,200 lbs dans le lac Wolfe. Dans chacun des autres petits lacs de sa division il a été pris à peu près 400 lbs de truite. Les périodes de clôture ont été bien observées.

STATISTIQUE DES PÊCHES DE LA PROVINCE DE QUÉ

STATISTIQUE donnant les stations de pêche, le nombre et la valeur des rets, ainsi que Laurent, depuis le Cap Chatte jusqu'à

NOMS DES STATIONS.	BATEAUX DE PÊCHE.		Nombre de pêcheurs.	MATÉRIEL DE PÊCHE.							
	Nombre.	Valeur.		Rets à mailler.			Pêches en fascines.		Pêches à l'anguille.		
				Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
		\$			\$		\$		\$		
Capucins.....	16	240	32	1	40	40					
Méchins.....	53	800	79	3	125	125	1	20			
Grosses Roches.....	6	90	13	1	45	45					
Sainte-Félicité.....	29	455	49				7	140			
Matane.....	17	255	31	2	65	65	11	220			
Rivière Blanche.....	5	75	12				3	60			
Baie du Sable.....	11	220	11								
Métis.....			8				8	200			
Sainte-Flavie.....	4	80	4								
Sainte-Luce.....			14	1	80	25	13	340			
Pointe-au-Père.....			14				14	365			
Rimouski.....			3				3	65			
Sacré-Cœur.....	12	240	26				10	535	4	80	
Rivière Hâtée.....	10	75	27				14	465			
Cap à l'Original.....	5	35	16	1	150	40	9	280			
Saint-Simon.....	1	10	16				5	135	7	62	
Saint-Fabien.....			10				7	123	2	18	
Eaux de l'intérieur de Rimouski, do comté de Témiscouata, y compris Touladi.....							22	2400			
Notre-Dame des Sept-Douleurs.....	9	1000	36				1	75			
Ile aux Pommes.....	1	100	2				10	1000			
Trois-Pistoles.....			11				12	1200	2	50	
Ile Verte.....	2	300	28				17	2200	3	75	
Cacouna.....			19				3	300	4	100	
Rivière-du-Loup.....			7				4	300	9	125	
Notre-Dame du Portage.....			9				7	840	11	198	
Saint-André.....			18				5	400	6	142	
Kamouraska.....			11				5	250	14	350	
Saint-Denis.....			19				1	160	44	1275	
Rivière-Ouelle.....			45				1	50	23	680	
Sainte-Anne de la Pocatière.....			24								
Eaux de l'intérieur, comté de L'Islet.....							1	150	39	3000	
Saint-Roch.....			40						50	3860	
Saint-Jean.....			50						3	160	
Trois-Saumons.....			3						42	3360	
L'Islet.....			35						6	560	
Anse à Gilles.....			4						9	460	
Cap Saint-Ignace.....			16				7	630	24	2400	
Ile aux Grues.....			24						1500	14	660
Saint-Thomas.....			21						1650	17	550
Berthier.....	1	12	21						1500		
Saint-Valier.....	4	40	20						1650		
Saint-Michel.....	6	170	2						4000		
Beaumont.....	5	55	5						2800		
Pointe-Lévis.....	9	240	4						2200		
	11	400	7						3050		
Totaux.....	217	4872	825	9	505	340	228	28103	333	18165	

BEC, NON COMPRISES CELLES DU GOLFE SAINT-LAURENT.

le rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc., sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, pendant l'année 1891.

ESPÈCES DE POISSON.											PRODUITS DU POISSON.			VALEUR.
Saumon, lbs.	Truite, lbs.	Alose, lbs.	Hareng, brls.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Sardine, brls.	Poisson blanc, lbs.	Doré, lbs.	Poisson commun et petit poisson, brls.	Poisson pour engrais, brls.	Peaux de marsoin.	Huile de marsoin, galls.		
													\$ cts.	
1650	400		50						410				1,455 00	
375			300						608				3,544 00	
	600		60						90				615 00	
1500	4000		350			150			220	100		375	2,945 00	
300			150			200			75	450			2,581 00	
			135			50			21	75			1,008 00	
			125										562 50	
900			10720										48,420 00	
55									20				71 00	
6210			792			20				300			5,016 00	
2310			1480			10				200			7,252 00	
255			437										2,017 50	
1320		220	1150	11600		165			24	900			7,165 20	
3600		125	2860			28			18	730			13,700 50	
2970		174	700			35			13	300			4,048 44	
1050		33	205	3210		12			4	325			1,537 58	
3900		108	30	2400						1200			1,665 48	
	10000												1,000 00	
	12000												1,200 00	
1600		1500	1500		400	200			3000	80			16,824 00	
			6			7			2000	10			6,053 00	
525			300		600	20			500	50			3,076 00	
500		55	200	500	200	110			200	60			2,005 30	
2500		1000	400	1000	400	307			900	200			6,165 00	
2200		200	180	600	600	200			1000	120			4,994 00	
				5700		4			30	6			447 00	
60			7110	3200	2750					230			8,995 60	
400		1075	5250	1600	2180					2200	9	540	8,447 50	
1040		3750	11550	2200	400					150			2,538 00	
500		1500	56000	600						100	11	660	3,944 00	
20			14430	200						250	1	60	1,034 80	
	5000												500 00	
				11000	600								696 00	
				21011					110				1,590 66	
				310					5				33 60	
				16070						95			1,249 20	
				1860									111 60	
				2740	11200		2300	1300	23				1,154 40	
				31660					19				1,956 60	
100		70	6000	28500		8420	683	24					1,873 95	
240		774	14260	2976		9950	650	13					1,996 10	
350		1750	20200	5425		9900	250	14					2,358 95	
800		1720	15000	2050		3900	1050	16					1,698 70	
430		3279	7200	3600		2400	1220	12					1,219 74	
950		3600	12600	1500		2700	550	18					1,549 50	
38610	32000	20933	22130	279261	65851	6848	39570	5703	9482	8036	21	2250	189,912 45	

STATISTIQUE donnant les stations de pêche, le nombre et la valeur des rets, ainsi que le rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc., dans les districts sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, depuis Québec jusqu'à

NOMS DES STATIONS.	BATEAUX DE PÊCHE.		MATÉRIEL DE PÊCHE.							
	Nombre.	Valeur.	Nombre de pêcheurs.	Rets à mailier.			Pêches en fascines.		Pêches à l'anguille.	
				Nombre.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Ile d'Orléans.</i>										
Saint-Laurent		\$	6	6	2100	1520				
Saint-Jean			6	5	970	665			1	50
Saint-François (côté sud)			16	2	600	600			14	900
Argentenay			9						9	500
Saint-François (côté nord)			6				6	180		
Sainte-Famille			12				10	290	2	80
Saint-Pierre			5	5	1100	1000				
<i>Côte nord.</i>										
Iles Madame et aux Réaux			4	3	600	360			1	100
Saint-Joachim			25						25	2200
Sainte-Anne			5				1	20	4	70
Château-Richer			4	1	300	600	3	60		
Baie Saint-Paul et lacs environnant du comté de Charlevoix			27						43	1040
Ile aux Coudres			41				20	110	75	300
Saint-Irénée			15				19	200		
Les Eboulements			24				27	240	30	150
Malbaie	5	50	22	2	170	40	20	280		
Saint-Fidèle	3	25	17	1	80	20	6	60		
Saint-Siméon	3	24	10	2	130	50	5	70		
<i>Division du Saguenay.</i>										
Rivière aux Canards	2	30	2				2	40		
Anse Sainte-Catherine	2	30	2				2	50		
Tadoussac	3	45	5	1	100	40	1	30		
Pointe Rouge	1	50	3	2	200	200				
Moulin Baude	1	20	1	1	80	50				
Anse Puante	1	15	1	1	150	75				
Pointe à la Carriole	1	20	1	1	100	50				
Anse aux Pilotes	2	40	2	2	200	125				
Escoumains	4	50	8	3	300	150	5	100		
Baie des Bacons			2				2	50		
Sault au Mouton			2				2	50		
Mille Vaches			3				3	70		
Pointe à Boisvert	1	15	4	1	160	80	3	75		
Portneuf	2	30	2	1	150	75	1	20		
Sault au Cochon	1	15	1	1	120	60				
Colombier	2	300	5	4	400	200				
Iles Jérémie	1	20	1	1	140	70				
Bersimis	1	15	2	1	160	80	1	20		
Eaux intérieures										
<i>Division du lac Saint-Jean.</i>										
Saint-Joseph d'Alma à Roberval			175	175	7000	1000				
Totaux	36	794	476	222	15310	7110	139	2015	204	5390

* Y compris 100,000 livres de winnosh dans cette estimation.

rendement, la valeur et les espèces de poisson, etc., dans les districts sur la rive nord Bersimis, pendant l'année 1891.

	ESPÈCES DE POISSON.										PRODUITS DU POISSON.		VALEUR.			
	Saumon, lbs.	Truite, lbs.	Alose, lbs.	Hareng, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Sardine, brls.	Poisson blanc, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun et petit poisson, brls.	Poisson pour engrais, barils.		Peaux de marsoin, nombre.	Huile de marsoin, gallons.	
	590		255		10600			2520	792						\$	cts.
	760		210		10000			2640	1800						1,010	50
	250		66		16100			1200	840						1,065	80
					9800										1,157	96
					1300			732	600		36				588	00
					1430		4	1920	1476		109				322	56
					7800		1	3840	2280						748	20
	120		33												927	18
	550		150		7000		12	2220	1080						914	60
					22560										1,353	60
					2250			720	480		2				222	60
	20		4		1320		18	2880	1920		31				718	84
		51000			18600										6,216	00
					4000						10	400			620	00
											5	2500			1,610	00
							10				10	1800			1,344	00
	700				56		4	1600			11	2700			1,985	00
	400				17			70				700			566	50
	700				20			35				500			585	00
	600										10	100			200	00
	360										15	300	105	6300	3,207	00
	400						40					800	50	3000	2,060	00
	13000														2,600	00
	5000														1,000	00
	600														120	00
	9000												125	7500	5,300	00
	6760														1,352	00
	5820				15						10	400			1,461	50
	540				25						5	200			335	50
	200				5						3	100			121	50
	440				13						16	150			269	50
	4760				30						4	200			1,199	00
	4100				5						3	50			876	50
	2980														596	00
	5800														1,160	00
	3600														720	00
	980														196	00
	37000														3,700	00
		10000														
	69030	98000	718	240	114360	44	375	38672	59268	24000	500	10900	280	16800	62,130	84

* 8,300 00

STATISTIQUE donnant les stations de pêche, le nombre et la valeur des bateaux et des dans le district s'étendant de Québec au

DIVISIONS.	BATEAUX DE PÊCHE.		Nombre de pêcheurs.	MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Nombre.	Valeur.		Rets à mailler.			Seines.		Pêches en fascines — Verveux.		Pêches à l'anguille.	
				Nombre.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$			\$		\$		\$		\$	
Sherbrooke et Mégantic.....			60									
Magog et Brome.....			30									
Baie de Missisquoi.....	14	150	35			2332	600					
Iberville (y compris la rivière Richelieu).....	35	470	38			410	350	76	1370	6	9000	
Châteauguay.....	91	1630	150	4	280	80	460	360				
Beauharnois.....	46	590	90			520	820					
De LaPrairie à Verchères (y compris Montréal et les environs).....	32	320	101			960	600					
Comté de Richelieu (y compris la riv. Saint-François).....	76	500	76	25	500	100	750	500		67	930	
Comté et riv. Yamaska.....	100	430	134			1300	160			7	125	
Nicolet.....	47	310	49	30	570	50	480	150		36	90	
Trois-Rivières*.....	17	170	17									
Berthier, Joliette et Montcalm.....	106	600	106	8	120	10	42	25				
Terrebonne.....	50	400	50	10	150	85	176	176		21	50	
Lac des Deux-Montagnes (y compris l'île Perrot).....	37	330	50	33	465	120			37	110		
Rivière Beaudet.....			8	2	30	25	120	100				
Ottawa inférieure.....	10	180	11	10	760	325						
Ottawa supérieure.....	90	890	89	580	20100	2320						
Lacs de la Gatineau.....												
Totaux.....	751	6970	1094	702	22975	3145	7550	3841	113	1480	137	10195

* Estimation. La valeur totale comprend \$7,500 pour 15,000 boisseaux de petite morue.

rets, le nombre de pêcheurs, le rendement, la valeur et les espèces de poissons, etc., haut de l'Ottawa, pendant l'année 1891.

ESPÈCES DE POISSON.										VALEUR.
Traite, lbs.	Alose, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Poisson blanc, lbs.	Mashinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doté, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun et petit poisson, lbs.	
										\$ cts.
37350	12150	14300	7000	2000	17800	19100	21350	19250	41950	11,404 50
30000	3000			3000		14000	10000		70000	6,860 00
	12340						32440		44400	3,694 40
		57300				1020	1800	5050	69800	5,935 70
		20000	60000		8000	40000	30000	50000	200000	17,680 00
		37500	41000		4160	6500	11400	23000	129000	10,939 60
	500	100000	25000	10000	35000	2000	18000	50000	140000	18,150 00
		80300	1200		320	400	5850	2100	14000	5,750 70
		9560	2520	100	2600	1000	2850	12300	127200	5,522 30
	600	14750	5340	520	100	500	1500	1200	150000	5,954 00
20000	1000	15000	5000				10000	20000	25000	13,010 00
34300	1000	4750	2250	1000	735	20	4210	8510	128150	8,515 80
53000	900	4520	1840		1400	5900	5300	4500		6,663 60
	900	7400	10700		11120	7730	11930	11700	30400	4,364 50
		25000	7000		700	600	600	600	1000	2,088 00
1200	2400	2100	16000	7200	1100	750	6000	10000	36000	3,917 00
		3600	9500		4500		13400	7500	60200	3,907 00
121500				13500		14850		35000		15,871 00
297350	34790	396080	194350	37320	87535	114370	186630	260710	1267100	150,228 10

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des différentes pêches depuis le Cap Chatte jusqu'à la Pointe-Lévis, en 1890 et 1891.

Espèces de poisson.	Prix pour 1891.	1890.		1891.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Alose	lbs. 0 06	26,998	1,619 88	20,933	1,255 98
Anguille	" 0 06	425,980	25,558 80	279,261	16,755 66
Hareng	brls. 4 50	12,730	50,920 00	22,130	99,585 00
Esturgeon	lbs. 0 06	57,770	3,466 20	65,851	3,951 06
Sardine	brls. 3 00	6,164	18,492 00	6,848	20,544 00
Truite	lbs. 0 10	35,300	3,530 00	32,000	3,200 00
Saumon	" 0 20	24,630	4,926 00	38,610	7,722 00
Poisson blanc et bar.	" 0 08	54,000	4,320 00	39,570	3,165 60
Doré	" 0 05	6,330	379 80	5,703	285 15
Poisson commun et mêlé.	brls. 3 00	13,108	39,324 00	9,482	28,446 00
Peaux de marsouin	nomb. 4 00	318	1,272 00	21	84 00
Huile do	galls. 0 40	19,080	7,632 00	2,250	900 00
Poisson pour engrais	brls. 0 50	9,020	4,510 00	8,036	4,018 00
Peaux de loups-marins	nomb. 1 00	42	42 00		
Huile do	galls. 0 40	420	168 00		
Valeur totale du produit des pêches.			166,160 68		189,912 45
Augmentation					23,751 77

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des différentes pêches, depuis Québec jusqu'à Bersimis, en 1890 et 1891.

Espèces de poisson.	Prix pour 1891.	1890.		1891.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
	\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.
Alose	lbs. 0 06	4,300	250 80	718	43 08
Anguille	" 0 06	198,036	11,882 16	114,360	6,861 60
Hareng	brls. 4 50	385	1,540 00	240	1,080 00
Esturgeon	" 0 06	14,800	888 00	8,800	528 00
Sardine	" 3 00	470	1,410 00	375	1,125 00
Saumon	lbs. 0 20	65,672	13,134 40	69,030	13,806 00
Truite	" 0 10	128,675	12,867 50	98,000	9,800 00
Doré	" 0 05	72,772	4,366 32	59,268	2,963 40
Brochet	" 0 05	25,000	1,250 00	24,000	1,200 00
Poisson blanc.	" 0 08	87,868	7,029 44	38,672	3,093 76
Winnoniche	" 0 06	100,000	6,000 00	100,000	6,000 00
Poisson commun et mêlé.	brls. 3 00	802	2,406 00	780	2,340 00
Poisson pour engrais	" 0 50	16,110	8,055 00	10,900	4,450 00
Peaux de marsouin	nomb. 4 00	156	624 00	280	1,120 00
Huile do	galls. 0 40	8,280	3,312 00	16,800	6,721 00
Valeur totale du produit des pêches.			75,022 82		62,130 84
Diminution					12,891 98

RÉCAPITULATION COMPARATIVE

DE la quantité et de la valeur des différentes pêches, depuis Québec jusqu'à l'Ottawa supérieure, en 1890 et 1891.

Espèces de poisson.	Prix.	1890.		1891.	
		Quantité.	Valeur.	Quantité.	Valeur.
			\$ cts.		\$ cts.
Alose..... lbs.	0 06	76,805	4,608 30	34,790	2,087 40
Anguille..... do	0 06	675,800	40,548 00	396,080	23,764 80
Esturgeon..... do	0 06	257,800	15,468 00	194,350	11,661 00
Truite..... do	0 10	252,000	25,200 00	297,350	29,735 00
Poisson blanc..... do	0 08	36,800	2,944 00	37,320	2,985 60
Maskinongé..... do	0 06	118,440	7,106 40	87,535	5,252 10
Achigan..... do	0 06	105,300	6,318 00	114,370	6,862 20
Doré..... do	0 05	195,660	11,739 60	186,630	9,331 50
Brochet..... do	0 05	285,200	14,260 00	260,710	13,035 50
Poisson mêlé..... do	0 03	1,526,500	45,795 00	1,267,100	38,013 00
Petite morue..... boiss.	0 50	50,000	25,000 00	15,000	7,500 00
Valeur totale des pêches.....			198,987 30		150,228 10
Diminution.....					48,759 20

RÉCAPITULATION.

RENDEMENT et valeur des pêches dans la province de Québec (à l'exclusion du quartier du golfe) pour 1891.

Espèces de poisson.	Quantité.	Valeur.
		\$ cts.
Alose..... lbs.	56,441	3,386 46
Anguille..... do	789,701	47,382 06
Hareng..... brls.	22,370	100,665 00
Esturgeon..... lbs.	269,001	16,140 06
Sardine..... brls.	7,223	21,669 00
Truite..... lbs.	427,350	42,735 00
Saumon..... do	107,640	21,528 00
Doré..... do	251,601	12,580 05
Brochet..... do	284,710	14,235 50
Poisson blanc..... do	115,562	9,244 96
Maskinongé..... do	87,535	5,252 10
Achigan..... do	114,370	6,862 20
Petite morue..... boiss.	15,000	7,500 00
Winnoniche..... lbs.	100,000	6,000 00
Poisson mêlé..... brls.	16,597	68,799 00
Poisson pour engrais..... do	18,936	9,468 00
Peaux de marsouin..... nomb.	221	884 00
Huile de marsouin..... galls.	9,120	3,648 00
Total en 1891.....		397,979 39
do 1890.....		440,170 80
Diminution.....		42,291 41

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

RENDEMENT et valeur des pêches dans toute la province de Québec pour 1891.

Espèces de poisson.	Quantité.	Valeur.	
		\$	cts.
Morue.....	qtz. 201,622	907,299	00
Hareng, saumuré.....	brls. 31,637	142,366	50
do fumé.....	boîtes. 1,320	330	00
Maquereau.....	brls. 4,518	63,252	00
Egrefin.....	qtz. 1,923	6,730	50
Flétan.....	lbs. 80,781	8,078	10
Saumon.....	brls. 488	7,808	00
do.....	lbs. 633,717	126,743	40
Alose.....	do 56,441	3,386	46
Anguille.....	do 789,701	47,382	06
do.....	brls. 49	490	00
Sardine.....	do 7,223	21,669	00
Eperlan.....	lbs. 79,028	3,951	40
Esturgeon.....	do 269,001	16,140	06
Truite.....	brls. 85	850	00
do.....	lbs. 427,350	42,735	00
Winnoniche.....	do 100,000	6,000	00
Poisson blanc.....	do 115,562	9,244	96
Maskinongé.....	do 87,535	5,252	10
Achigan.....	do 114,370	6,862	20
Doré.....	do 251,601	12,580	05
Brochet.....	do 284,710	14,235	50
Petite morue.....	boiss. 15,000	7,500	00
Langues et noues de morue.....	brls. 219	2,190	00
Homard.....	boîtes. 960,995	134,539	30
Poisson commun et mêlé.....	brls. 16,597	63,799	00
Peaux de loups-marins.....	nomb. 20,787	25,983	75
Peaux de marsouin.....	do 221	884	00
Huile de poisson.....	galls. 243,876	97,550	40
Poisson pour boîte.....	brls. 44,628	66,942	00
do engrais.....	do 112,120	56,060	00
Poisson pour la consommation locale non comprise.....	do 22,688	90,752	00
Total pour 1891.....	2,004,586	74
do 1890.....	1,615,119	76
Augmentation.....	389,466	98

TABLEAU du nombre et de la valeur des bateaux, rets et autre matériel de pêche employés dans la province de Québec (à l'exclusion du quartier du golfe).

Articles.	Valeur.
	§
1,004 bateaux.....	12,636
33,790 brasses de rets.....	10,565
7,550 do seines.....	3,841
480 nasses en fascines.....	31,598
674 nasses à anguille.....	33,750
Total.....	92,390

NOTE.—Le nombre d'hommes engagés pour la pêche est de 2,395, mais ils ne peuvent être considérés comme pêcheurs réguliers, la plupart d'entre eux ne pêchant qu'à une certaine époque de l'année.

TABLEAU de la valeur des navires et bateaux et du matériel de pêche employés dans toute la province de Québec, 1891.

Articles.	Valeur.
	§
54 navires de 1,901 tonneaux.....	47,600
6,429 bateaux et chalans.....	173,068
238,012 brasses de rets.....	128,882
30,811 do seines.....	30,116
1,154 nasses en fascines et à anguille.....	65,348
25 rets à trappes.....	5,960
46 homarderies et outillage.....	31,825
47,170 trappes à homard.....	49,551
Total.....	532,350

NOMBRE d'hommes employés dans les pêcheries de Québec, 1891.

Matelots dans le quartier du golfe.....	394
Pêcheurs et gréviers do.....	9,347
do dans les divisions de l'intérieur.....	2,395
Total.....	<u>12,136</u>

ANNEXE E.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RAPPORT ANNUEL DES PÊCHES DU MANITOBA, 1891, PAR L'INSPECTEUR ALEXANDER McQUEEN.

WINNIPEG, 31 décembre 1891.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,

Ministre de la marine et des pêcheries, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon huitième rapport annuel sur les pêcheries de la province du Manitoba pour l'année expirée le 31 décembre 1891.

Je dois dire, dès le début, que le champ de ma juridiction a été changé, la surveillance des territoires du Nord-Ouest ayant été transférée à un nouvel officier. Pour faciliter les opérations, j'ai subdivisé le territoire placé sous ma juridiction en treize quartiers de pêche, de façon à délimiter clairement l'étendue de chaque division assignée aux gardes-pêche et aux gardiens. Il me fait plaisir d'avoir à constater que le poisson de toutes sortes, y compris le poisson blanc, a abondé cette année. De grandes quantités de poisson blanc ont été capturées, tant par les Sauvages que par les Islandais, dans la partie sud du lac Winnipeg, où l'on entretenait des craintes de dépeuplement. Les commerçants ont aussi été heureux cette année dans leurs captures, qui ont été aussi considérables qu'en aucune année précédente, en moins de temps et malgré les restrictions imposées par les règlements de pêche.

LES NOUVEAUX RÈGLEMENTS.

Les nouveaux règlements concernant la pêche d'été, promulgués le 8 juin dernier, ont été mis en vigueur et strictement observés par les pêcheurs qui font le commerce de poisson et qui ont pris des permis rendus obligatoires par ces règlements. Vers la fin de la saison deux compagnies ont grandement souffert par la perte de leurs rets, causée par les tempêtes qui sont si fréquentes sur le lac Winnipeg. Elles attribuent cet accident à ce qu'elles ont été exclues des endroits où elles avaient habitude de se mettre à l'abri. La pêche avec rets à enclos ayant été prohibée par les nouveaux règlements, les compagnies n'ont pas pêché l'esturgeon cette année. A part les trois compagnies qui font le commerce de poisson, il n'y a eu qu'une autre licence de commerce accordée durant cette saison à un commerçant qui fait la pêche avec un voilier et 1,500 brasses de rets à mailler. Il est résulté beaucoup de malentendus, à l'émission des nouveaux règlements, sur la signification des mots "licences domestiques." On a d'abord cru que ces licences ne s'appliquaient qu'à la consommation domestique, et que les colons qui prenaient ces licences ne pouvaient vendre le surplus de leurs captures; mais maintenant qu'on s'est assuré que les licences accordent à leurs porteurs les privilèges du commerce, on les accepte plus volontiers. Les pêcheurs qui font le commerce se plaignent cependant de ce qu'ils sont exclus des endroits où ils se mettaient à l'abri durant les époques orageuses de septembre, alors qu'ils sont exposés aux grandes tempêtes qui sévissent sur le lac Winnipeg.

LA CAPTURE DE 1891.

Il est consolant de constater que malgré les craintes qui existaient au sujet du dépeuplement des rivières, le poisson a été excessivement abondant l'année dernière dans les eaux du Manitoba. Près de l'embouchure de la rivière Rouge, une bande de sauvages de Saint-Pierre a capturé en deux semaines, l'automne dernier, 40,000 lbs de poisson blanc, capture que l'on dit avoir été sans précédent depuis au moins trente ans. Le total des captures de cette année, y compris la consommation locale, s'est élevé à 6,612,391 livres, évaluées à \$246,184. Il faut remarquer que ces chiffres ne couvrent pas, comme auparavant, les captures des territoires du Nord-Ouest.

LA SURINTENDANCE DU MANITOBA.

Les territoires du Nord-Ouest ayant été séparés du Manitoba, et placés sous la direction de l'inspecteur Gilchrist, j'ai fait préparer une carte de la surintendance du Manitoba, qui a été divisée en quartiers de pêche de façon à ce que les gardes-pêche et tous les intéressés puissent connaître l'emplacement exact des différents quartiers. Voici une description de ces quartiers avec leur délimitation et leur étendue.

QUARTIER N^o 1.—ÉTENDUE D'ENVIRON 7,500 MILLES CARRÉS.

Ce quartier est situé dans la partie sud-ouest de la province, et est borné comme suit :—

A l'ouest,—par la frontière ouest de la province, à partir de la frontière internationale, en allant au nord jusqu'au 50e degré de latitude nord.

Au nord,—par le 50e degré de latitude, à partir de la frontière ouest de la province, en allant à l'est jusqu'au 99e méridien.

A l'est,—par le 99e méridien à partir du 50e degré, allant au sud jusqu'à la frontière internationale.

Au sud,—par la frontière internationale, à partir du 99e méridien, allant à l'ouest jusqu'à la frontière ouest de la province.

Ce quartier n'est pas très important pour le commerce; la pêche qui s'y fait fournit surtout à la consommation locale.

Les espèces de poisson qu'on prend sont le doré, le brochet, la laquéche et la carpe.

QUARTIER N^o 2.—ÉTENDUE D'ENVIRON 5,000 MILLES CARRÉS.

Ce quartier est situé à l'est du quartier n^o 1 et est borné comme suit :—

A l'ouest,—par le 99e méridien, à partir de la frontière ouest, allant au nord jusqu'au 50e degré de latitude.

Au nord,—par le 50e degré de latitude, à partir du 99e méridien, allant à l'est jusqu'au premier méridien principal.

A l'est,—par le 1er méridien principal, à partir du 50e degré, allant au sud jusqu'à la frontière internationale.

Au sud,—par la frontière internationale, à partir du 1er méridien principal, allant à l'ouest jusqu'au 99e méridien.

Il ne se fait de pêche dans ce quartier que pour la consommation locale.

Les espèces de poisson sont, le doré, le brochet, la barbue, la carpe, la laquéche, et quelquefois l'esturgeon.

QUARTIER N^o 3.—ÉTENDUE D'ENVIRON 6,500 MILLES CARRÉS.

Ce quartier est situé dans la partie sud-est de la province à partir de Winnipeg, et est borné comme suit :—

A l'ouest,—par le 1er méridien principal, à partir de la frontière internationale, allant au nord jusqu'au 50e degré de latitude.

Au nord,—par le 50e degré de latitude, à partir du 1er méridien principal, jusqu'à la frontière est de la province.

A l'est,—par la frontière est de la province, à partir du 50e degré de latitude, allant au sud jusqu'à la frontière internationale.

Au sud,—par la frontière internationale, à partir de la frontière est de la province, allant à l'ouest jusqu'au 1er méridien principal.

Dans ce quartier les captures consistent en poisson blanc, doré, esturgeon, brochet, sargue tête de mouton, laquéche, barbue, poisson-bison, perche, carpe et tullipie. La pêche pour le commerce est peu de chose, et elle se fait exclusivement pour le marché local.

QUARTIER N^o 4.—ÉTENDUE D'ENVIRON 6,500 MILLES CARRÉS.

Ce quartier comprend l'extrémité sud du lac Winnipeg, et est borné comme suit :—

A l'ouest,—par le 1er méridien principal, à partir du 50e degré de latitude, allant au nord jusqu'au 51e degré.

Au nord,—par le 51e degré de latitude, à partir du 1er méridien principal, allant à l'est jusqu'à la frontière est de la province.

A l'est,—par la frontière est de la province, à partir du 51e degré de latitude, allant au sud jusqu'au 50e degré.

Au sud,—par le 50e degré de latitude, à partir de la frontière est de la province, allant à l'ouest jusqu'au 1er méridien principal.

Dans ce district la pêche se fait principalement en hiver et par les colons qui, en outre de pêcher pour leur propre consommation, en font aussi le commerce. Les espèces de poisson sont les mêmes que dans le quartier n° 3.

QUARTIER N° 5.—ÉTENDUE D'ENVIRON 5,000 MILLES CARRÉS.

Ce quartier comprend la partie sud du lac Manitoba, et est borné comme suit:—

A l'ouest,—par le 99e méridien, à partir du 50e degré de latitude, allant au nord jusqu'au 51e degré.

Au nord,—par le 51e degré de latitude, depuis le 99e méridien, allant à l'est jusqu'au 1er méridien principal.

A l'est,—par le 1er méridien principal, à partir du 51e degré de latitude, allant au sud jusqu'au 50e degré.

Au sud,—par le 50e degré de latitude, depuis le 1er méridien principal, allant à l'ouest jusqu'au 99e méridien.

La pêche pour le commerce s'y fait exclusivement en hiver par les colons seulement. Les espèces de poisson sont le poisson blanc, le doré, le brochet et la carpe, etc.

QUARTIER N° 6.—ÉTENDUE D'ENVIRON 7,000 MILLES CARRÉS.

Ce quartier est situé à l'ouest du n° 5, et borné comme suit:—

A l'ouest,—par la frontière ouest de la province, depuis le 50e degré de latitude, allant au nord jusqu'au 51e degré.

Au nord,—par le 51e degré de latitude, à partir de la frontière ouest de la province, allant à l'est jusqu'au 99e méridien.

A l'est,—par le 99e méridien, à partir du 51e degré de latitude, allant au sud jusqu'au 50e degré.

Au sud,—par le 50e degré de latitude, depuis le 99e méridien, allant à l'ouest jusqu'à la frontière ouest de la province.

Il ne se fait pas de pêche pour les fins du commerce dans ce district. Les espèces de poisson sont le doré, le brochet et la carpe.

QUARTIER N° 7.—ÉTENDUE D'ENVIRON 7,000 MILLES CARRÉS.

Ce quartier est situé dans le voisinage du lac Dauphin, et borné comme suit:—

A l'ouest,—par la frontière provinciale, à partir du 51e degré de latitude, allant au nord jusqu'au 52e degré.

Au nord,—par le 52e degré de latitude, depuis la frontière ouest de la province, allant à l'est jusqu'au 99e méridien.

A l'est,—par le 99e méridien, depuis le 52e degré de latitude, allant au sud jusqu'au 51e degré.

Au sud,—par le 51e degré de latitude, à partir du 99e méridien, allant à l'ouest jusqu'à la frontière ouest de la province.

Les colons de ce quartier y font la pêche l'hiver pour le commerce. Il devient une station des plus importantes pour le développement des pêcheries dans le lac Winnipegosis.

Les espèces de poisson consistent en poisson blanc, doré, brochet, laquèche et carpe.

QUARTIER N° 8.—ÉTENDUE D'ENVIRON 5,000 MILLES CARRÉS.

Ce quartier, connu sous le nom de quartier de Fairford, sur le lac Manitoba, est borné comme suit :—

A l'ouest,—par le 99^e méridien, à partir du 50^e degré de latitude, allant au nord jusqu'au 52^e degré.

Au nord,—par le 52^e degré de latitude, depuis le 99^e méridien, allant à l'est jusqu'au 1^{er} méridien principal.

A l'est,—par le 1^{er} méridien principal, depuis le 52^e degré de latitude, allant au sud jusqu'au 51^e degré.

Au sud,—par le 51^e degré de latitude, depuis le 1^{er} méridien principal jusqu'au 99^e méridien.

C'est un quartier de pêche important pour la consommation locale. Les Sauvages et les colons vendent une quantité considérable de poisson en hiver.

Les espèces de poisson qu'on y prend sont le poisson blanc, le doré, la truite, l'esturgeon, le brochet, le tullepie, la barbue, la laquèche, la sargue tête de mouton, le poisson-bison, la perche et la carpe.

QUARTIER N° 9.—ÉTENDUE D'ENVIRON 7,000 MILLES CARRÉS.

Ce quartier, connu sous le nom de "Narrows" du lac Winnipeg, est borné comme suit :—

A l'ouest,—par le 1^{er} méridien principal, depuis le 51^e degré de latitude, allant au nord jusqu'au 52^e degré.

Au nord,—par le 52^e degré de latitude, depuis le 1^{er} méridien principal, allant à l'est jusqu'à la frontière est de la province.

A l'est,—par la frontière est de la province, depuis le 52^e degré de latitude, allant au sud jusqu'au 51^e degré.

Au sud,—par le 51^e degré de latitude, depuis la frontière est de la province, allant à l'ouest jusqu'au 1^{er} méridien principal.

La pêche pour les fins du commerce, dans ce quartier, se fait principalement en hiver. Les espèces de poisson qu'on y prend sont les mêmes que dans le quartier n° 8.

QUARTIER N° 10.—ÉTENDUE D'ENVIRON 10,850 MILLES CARRÉS.

Ce quartier, le plus important de la province, est situé au nord des "Narrows" du lac Winnipeg, et borné comme suit :—

A l'ouest,—par le 99^e méridien, depuis le 52^e degré de latitude, allant au nord jusqu'à la frontière nord de la province.

Au nord,—par la frontière nord de la province, depuis le 99^e méridien, allant à l'est jusqu'à la frontière est de la province.

A l'est,—par la frontière est de la province, depuis la frontière nord du Manitoba, allant au sud jusqu'au 52^e degré de latitude.

Au sud,—par le 52^e degré de latitude, depuis la frontière est de la province, allant à l'ouest jusqu'au 99^e méridien.

Les trois compagnies de pêche ainsi qu'un petit commerçant sont les seuls commerçants ayant des licences qui font la pêche dans ce quartier durant l'été.

Les espèces de poisson qu'on y prend sont les mêmes que celles énumérées dans le quartier n° 8.

QUARTIER N° 11.—ÉTENDUE D'ENVIRON 7,800 MILLES CARRÉS.

Ce quartier est situé à l'angle nord-ouest de la province, et borné comme suit :—

A l'ouest,—par la frontière ouest de la province, depuis le 52^e degré de latitude, allant au nord jusqu'à la frontière nord de la province.

Au nord,—par la frontière nord de la province, depuis la frontière ouest, allant à l'est jusqu'au 99^e méridien.

A l'est,—par le 99^e méridien, depuis la frontière nord de la province, allant au sud jusqu'au 52^e degré de latitude.

Au sud,—par le 52^e degré de latitude, depuis le 99^e méridien, allant à l'ouest jusqu'à la frontière ouest de la province.

Il n'y a pas encore de stations de pêche dans ce district, si l'on excepte le peu de pêche que font les sauvages et les métis aux baies du Canard et Dawson. Le poisson qu'on y prend sert à la consommation locale.

QUARTIER N^o 12.—ÉTENDUE D'ENVIRON 7,000 MILLES CARRÉS.

Ce quartier est situé immédiatement au nord-ouest de la partie nord-ouest de la province, dans la région de la Saskatchewan, et est borné comme suit:—

A l'ouest,—par une ligne qui est la continuation de la frontière du Manitoba, allant au nord jusqu'au 54^e degré de latitude.

Au nord,—par le 54^e degré de latitude à partir de la dite ligne, allant vers l'est jusqu'au 99^e méridien.

A l'est,—par le 99^e méridien, à partir de 50^e degré de latitude, allant vers le sud jusqu'à la frontière nord du Manitoba.

Au sud,—par la frontière nord de la province, à partir du 99^e méridien, allant à l'ouest jusqu'à la frontière ouest du Manitoba.

La pêche pour les fins du commerce s'est faite depuis les deux dernières années par les compagnies dont il vient d'être question. Elles font leurs opérations l'automne pendant six semaines à l'île Selkirk. Les espèces de poisson que l'on capture ici sont les mêmes que celles énumérées dans le quartier n^o 8.

QUARTIER N^o 13.—ÉTENDUE D'ENVIRON 14,000 MILLES CARRÉS.

Ce quartier est situé immédiatement au nord de la partie nord-est de la province de Manitoba, dans la région de Keewatin, et est borné comme suit:—

A l'ouest,—par le 99^e méridien, depuis la frontière nord du Manitoba, allant au nord jusqu'au 54^e degré de latitude.

Au nord,—par le 54^e degré de latitude, à partir du 99^e méridien, allant à l'est jusqu'au 95^e méridien.

A l'est,—par le 95^e méridien, à partir du 54^e degré de latitude, allant au sud jusqu'à la frontière nord du Manitoba.

Au sud,—par la frontière nord du Manitoba, depuis le 95^e méridien, allant à l'ouest jusqu'au 99^e méridien.

Il n'a pas encore été fait, dans ce quartier, de pêche pour les fins du commerce. Les espèces de poisson qu'on y trouvent sont les mêmes que dans le quartier n^o 8.

PÊCHE POUR LE COMMERCE.

Cette pêche est restreinte au lac Winnipeg et ne se fait que durant l'été, du 1^{er} juin au 5 octobre, date où commence la période de clôture pour le poisson blanc et le tullipie. Il n'a été donné que quatre licences de commerce durant l'année. Ceux qui les ont prises sont la Compagnie de pêche du Manitoba, la Compagnie de pêche de Selkirk, Wm Robison et Cie. et Stephen Raymond. La pêche d'été du poisson blanc a été meilleure qu'on ne l'a vue depuis des années sur le lac Winnipeg. Les opérations de pêche se sont faites en dedans des nouvelles limites.

LA COMPAGNIE DE PÊCHE DU MANITOBA.

Cet établissement a fait des opérations aux îles Berens, de l'Élan et Selkirk, dans le lac Manitoba, a employé 25,000 brasses de rets à mailler, et capturé 1,223,550 lbs de poisson de toutes sortes. Presque tout ce poisson a été exporté en Ontario et aux États-Unis.

Ci-suit une liste des remorqueurs, navires et bateaux, ainsi que du nombre d'hommes que cette compagnie a employés durant la dernière campagne:—

	Hommes.	Valeur.
Steamer "Glendevon".....	7	\$ 8,000
do "Miles".....	4	6,000
do "Angler".....	6	3,000
do "Hazel".....	5	2,000
Barge "Berens River".....	3	5,000
do "New Brunswick".....	2	3,000
13 bateaux à voiles.....	39	3,900
25,000 brasses de rets à mailler.....	...	3,360
Congélateurs, glacières et autres outillages à terre.....	...	16,000
	<u>66</u>	<u>\$50,260</u>

La compagnie a, de plus, employé 35 hommes à terre pour sécher et préparer le poisson. Elle a payé aux hommes en salaires, y compris la pension, environ \$20,000 pendant la campagne.

Les captures ont été comme suit:—

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	1,099,530	\$60,475
Doré.....	107,440	3,225
Brochet.....	16,560	232
	<u>1,223,530</u>	<u>\$63,932</u>

W. ROBINSON ET CIE.

Cette maison a fait ses opérations aux mêmes stations que la Compagnie de pêche du Manitoba. Elle a employé 14,850 brasses de rets à mailler et capturé 797,365 lbs de poisson de toutes sortes. Son poisson a été expédié aux Etats-Unis.

Elle a employé les remorqueurs, navires et bateaux ci-après énumérés, pendant la campagne:—

	Valeur.
Steamer "Ogema," 4 hommes.....	\$ 6,000
do "Lady Ellen," 3 hommes.....	1,500
do "Colville," 6 do.....	8,000
Barge "North Star," 2 do.....	9,000
7 bateaux à voiles, 14 do.....	1,800
14,850 vgs de rets à mailler.....	2,800
Congélateurs, glacières, etc.....	14,000
	<u>29 hommes.</u>
	<u>\$43,100</u>

Elle a, en outre, employé à terre 26 hommes pour ses congélateurs et le séchage du poisson. Les captures ont été comme suit:—

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	754,799	\$41,500
Doré.....	41,417	1,242
Brochet.....	1,089	28
	<u>797,305</u>	<u>\$42,770</u>

COMPAGNIE DE PÊCHE DE SELKIRK.

Cette compagnie a fait des opérations de pêche à l'île Selkirk, sur le lac Winnipeg. Elle s'est servi de 5,000 brasses de rets à mailler, évalués à \$900; a pris 386,000 lbs de poisson blanc et 40,000 lbs de doré, représentant en totalité une valeur de \$22,950. Ce poisson a été principalement exporté aux Etats-Unis. La compagnie avait un petit remorqueur, une barge à vapeur et quatre bateaux à voiles, évalués à \$16,000. Ses congélateurs, glacières et autres outillages utilisés à terre sont évalués à \$6,000. Elle avait 20 hommes à son emploi.

STEPHEN RAYMOND.

M. Raymond a pris une licence pour faire la pêche avec 1,500 brasses de rets à mailler, et a opéré à l'île Berlen. Il ne s'est servi que d'un bateau à voiles évalué à \$150, et avait un homme à son emploi. Ses captures ont été entièrement de poisson blanc et ont donné 12,875 lbs, évaluées à \$386.25. Tout son poisson a été vendu à Winnipeg.

GARDIENS DE PÊCHE.

Je vais maintenant donner un résumé des rapports des différents gardiens. Ces employés ont été diligents à remplir leurs devoirs. La charge de gardien, sur les lacs Winnipeg et Manitoba, n'est pas seulement ardue, mais est accompagnée de beaucoup de misère, car les gardes ont à faire leurs courses en canots ou en petits bateaux pendant une saison orageuse, et en hiver ils ont à voyager en traîneaux attelés de chiens. La nomination de gardiens faite par le ministère des sauvages ou autres départements, sans rémunération, n'a pas été un succès. Ces employés ont d'autres devoirs à remplir et ne prennent aucun intérêt aux affaires de pêche. Les intérêts des sauvages et ceux des pêcheurs sont; aussi, souvent en conflit, et je crois qu'il vaudrait mieux que d'autres employés que ceux du département des sauvages eussent charge des pêcheries.

SAINT-LAURENT, LAC MANITOBA.

Le gardien D. Devlin, qui a charge des stations de pêche à l'extrémité sud du lac Manitoba, ayant sa résidence au village Saint-Laurent, rapporte que le poisson de toutes sortes a été abondant l'année dernière. Cependant, à cause de l'incertitude qui régnait au sujet de l'émission des licences pendant la mise en vigueur des nouveaux règlements, la capture a été moindre que l'année précédente. M. Devlin a visité, pendant la période de clôture, toutes les stations entre Saint-Laurent et Totogan au sud, et Saint-Laurent et Longue-Pointe, à l'est du lac, et il a trouvé partout que les règlements relatifs aux périodes de la fraie étaient scrupuleusement observés. Il n'a pas été tendu de rets pour le poisson blanc entre le 5 octobre et le 30 novembre. Je relève comme suit les ventes du poisson pour fins de commerce qui ont été faites dans son quartier :—

	Lbs.	Value.
Poisson blanc	36,870	\$1,474 80
Doré	75,000	2,250 00
Brochet	125,000	1,562 50
Tullipie	10,000	200 00
	<u>246,870</u>	<u>\$5,487 30</u>

En plus, pour la consommation locale.

	Lbs.	Value.
Poisson blanc	20,000	\$800 00
Doré	10,000	300 00
Brochet	10,000	100 00
Poisson mêlé	20,000	200 00
	<u>60,000</u>	<u>\$1,400 00</u>

Ce qui donne pour le poisson de toutes sortes un grand total de 306,870 lbs, évaluées à \$6,887.30. Il évalue à 8 le nombre des personnes qui ont fait la pêche de toute sorte de poisson. Il attribue la diminution sur l'année précédente au fait que les gens ont trouvé d'autres occupations, telles que la chasse et les travaux de la terre, où la moisson était abondante. Les commerçants qui ont acheté du poisson des pêcheurs sur le lac Manitoba l'année dernière ont été MM. Hepworth, Blackwood Frères, J. McKenny, D. Amit, Philion et Cie, H. Armstrong, Richard Frères et Joseph Hamelin. Sept mille brasses de rets à mailler de six pouces, évalués à \$1,200, ont été employés à pêcher le poisson blanc.

Le gardien Fraser, qui a la surveillance du lac Plat, à l'est de Saint-Laurent, rapporte que seize pêcheurs ont pris, avec 450 brasses de rets à mailler, 107,200 lbs de brochet pour consommation locale.

“NARROWS”—LAC MANITOBA.

Le gardien H. Martineau dit que la période de clôture a été bien observée aux stations de pêche dans les environs des “Narrows” du lac Manitoba. Les opérations de pêche pour fins de commerce se font principalement l'hiver, les colons ne pêchant le reste de l'année que pour leur propre usage. Ils sont incapables de faire la pêche l'été pour le commerce, à cause des dépenses qu'ils seraient obligés de faire pour équiper des bateaux, des remorqueurs, ainsi que des congélateurs, comme le font les grands commerçants sur le lac Winnipeg.

La vente du poisson aux commerçants a été comme suit dans son quartier :—

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	89,850	\$2,690 50
Doré.....	22,175	443 50
Brochet.....	89,650	449 25
Tullipie.....	140	3 20
Laquèche.....	16,820	168 20
	<u>218,635</u>	<u>\$3,754 65</u>

Il signale, en outre, une capture de 111,290 lbs de poisson de toutes sortes, évaluée à \$2,225.80, et qui a servi à la consommation locale. Il ajoute que par suite des changements apportés aux règlements de pêche et qui leur sont parvenus trop tard, les pêcheurs étaient indécis sur ce qu'ils devaient faire; cependant, il y avait lieu de s'attendre à une bonne saison de pêche. Il constate que le poisson de toutes sortes abondait. Il y a bien des années que le poisson n'a pas été aussi abondant que l'automne dernier, ce qui indique que les lacs sont loin d'être épuisés. Chose étonnante, cependant, depuis la température rigoureuse que nous avons eue récemment, il n'y a presque pas eu de captures, le poisson ayant sans doute cherché une température plus chaude en l'eau profonde.

M. Martineau donne une estimation aussi approximative que possible de la pêche faite pour la consommation locale, parce que les sauvages en général sont hostiles au système des licences, et refusent de dire la vérité sur leurs captures de l'année.

FAIRFORD, LAC MANITOBA.

Le gardien Wm Archer, qui a la surveillance des stations de pêche de Fairford, du lac Saint-Martin et de la Petite-Saskatchewan, rapporte que l'observation des règlements a été satisfaisante cette année. Bien que l'eau dans la Petite-Saskatchewan ait été plus basse cette année qu'auparavant, le poisson blanc était plus abondant que depuis plusieurs années. La prohibition de la pêche dans la baie de l'Esturgeon à l'embouchure de la Petite-Saskatchewan, pour les fins de commerce, et l'apparence que l'eau de la rivière sera plus haute à l'avenir, auront sans doute pour résultat de faire venir le poisson blanc en aussi grande abondance que par le passé. M. Archer dit qu'il est difficile d'obtenir un rapport correct des captures dans ce quartier. La pêche de toutes les espèces de poisson qui s'est faite cette année, pour toutes fins quelconques, s'est élevée à 632,000 lbs, et se répartit comme suit :—

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	223,000	\$4,460 00
Doré.....	32,300	323 00
Brochet.....	21,080	310 80
Poisson mêlé.....	346,020	3,460 20
	<u>632,400</u>	<u>8,554 00</u>

Toute la cepture a servi à la consommation locale, sauf 50,000 lbs de poisson blanc et 3,000 lbs de doré qui ont été vendues aux commerçants.

Le poisson est la principale nourriture des sauvages et des métis, l'été et l'hiver. Beaucoup de familles vivent presque exclusivement de poisson pendant des semaines entières. Il y a 92 familles de sauvages et de métis dans ce quartier. Chaque famille consomme huit poissons par jour, ce qui donnerait l'estimation faite plus haut pour toutes fins quelconques. M. Archer suggère qu'il soit fait quelque chose pour les métis qui ont abandonné le traité. On pourrait leur permettre, comme aux sauvages, de faire la pêche pour leur propre compte pendant la période de clôture. Si on ne leur accorde pas ce privilège, ils auront à souffrir, vu qu'ils n'ont pas d'autres moyens de subsistance. Comme les hommes sont souvent absents ils ne laissent personne derrière eux pour subvenir à la subsistance de leurs femmes et de leurs enfants.

RIVIÈRE DE LA POULE-D'EAU, LAC WINNIPEGOSIS.

Le gardien *J. H. Adams*, qui a la surveillance des stations de pêche de la partie sud du lac Winnipegosis et du lac Dauphin, rapporte que les pêcheries se développent graduellement dans ce quartier avec l'avancement de la colonisation. Le gros de la pêche est fait par les sauvages, qui forment la majeure partie de la population. La période de clôture a été bien observée par les blancs, les métis et les sauvages. Quelques-uns de ces derniers ont obtenu la permission de pêcher pendant la fraie, vu qu'ils n'avaient que le poisson pour nourriture et la subsistance de leurs familles.

La capture a été comme suit :—

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	305,000	\$ 6,100 00
Doré.....	53,000	530 00
Brochet.....	82,000	820 00
Poisson mêlé.....	445,000	4,450 00
	<u>885,000</u>	<u>\$11,900 00</u>

Sur cette quantité, 150,000 lbs de poisson blanc, 10,000 lbs de doré et 5,000 lbs de brochet ont été vendues aux commerçants. Les captures pour le commerce se font toutes en hiver.

Le nombre de personnes employées à la pêche a été de 100, dont 30 avaient des licences pour vendre leurs produits aux commerçants. Le nombre de petites barques et de canots employés par les pêcheurs a été de 70, évalués collectivement à \$700. Les pêcheurs se sont servi de 7,900 brasses de rêts à mailler, évalués à \$1,152.

QUARTIER DE GIMLI, LAC WINNIPEG.

Le gardien *Stefan Jonsson* dit que la pêche faite par les Islandais a été bonne cette année, la capture du poisson blanc ayant dépassé de 40 pour 100 celle de l'année précédente. Il rapporte aussi que la période de clôture a été scrupuleusement observée par les pêcheurs à la Grande-Ile, à l'île du Daim, à Gimli et aux autres stations. Il a visité la scierie de Drake et Cie à l'île Noire, et ayant vu qu'on laissait échapper dans le lac quelques rebuts du moulin, il en a averti les propriétaires, qui ont de suite remédié à la chose.

La capture dans ce quartier a été comme suit :—

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	81,986	\$2,459 58
Doré.....	58,520	1,170 00
Brochet.....	21,900	219 00
Barbue.....	8,600	172 00
Tullipie.....	114,200	1,142 00
Poisson mêlé.....	179,600	1,796 00
	<u>464,806</u>	<u>\$8,102 58</u>

Sur cette quantité, 81,986 lbs de poisson blanc, 23,120 lbs de doré et 56,400 lbs de tullipie ont été vendues aux commerçants.

Selkirk est le marché principal pour le poisson pris dans ce quartier. Il y a eu 116 hommes employés à faire la pêche cette année, dont 54 étaient des pêcheurs qui avaient des licences. Ils ont employé en tout 13,386 brasses de rets à mailler, évalués à \$1,370, avec environ 100 bateaux évalués à \$1,800.

FORT ALEXANDER, LAC WINNIPEG.

Le gardien John Wood, qui est chargé de la surveillance du bord est du lac Winnipeg, depuis le détroit du Huard jusqu'à l'embouchure de la rivière Rouge, signale une baisse considérable dans la capture du poisson. Il l'attribue en partie à ce qu'il y a eu moins de rets à mailler employés, et à ce que les pêcheurs pour le commerce ont été empêchés de se servir de rets à enclos à l'île du Cerf, comme les années précédentes.

La capture a été comme suit :—

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	268,000	\$8,040 00
Doré.....	115,050	2,301 00
Brochet	78,790	787 90
Esturgeon.....	29,020	870 00
Tullipie	56,900	1,138 00
Poisson mêlé	140,182	1,482 82
	<u>687,942</u>	<u>\$14,619 72</u>

Sur cette quantité, 61,725 lbs de poisson blanc, 9,240 lbs de doré et 13,225 lbs de brochet ont été vendues aux commerçants, et expédiés à Selkirk et à Winnipeg. La pêche a été faite par 128 hommes qui ont employé 128 bateaux et 8,375 brasses de rets à mailler. La valeur des bateaux est portée à \$1,102, et celle des rets à \$1,084.

RIVIÈRE BERENS—LAC WINNIPEG.

Le gardien J. B. Johnston, qui a la surveillance de cette importante division du lac Winnipeg, dit que les pêcheurs pour le commerce se sont entièrement conformés aux nouveaux règlements concernant la pêche d'été. Leurs opérations durant l'année ont été couronnées d'un grand succès, bien que la campagne ait été courte, ce qui est dû à ce que le poisson blanc a abondé d'une façon exceptionnelle. La pêche d'hiver n'a pas été aussi bonne que l'année précédente, vu la rareté du poisson, et parce qu'il y a eu moins de lignes d'employées, les sauvages s'étant occupés d'autres choses. La pêche d'automne faite par les sauvages à la Pointe Moosy, à Tête-Plate et dans la baie de la Tourte, peut se comparer favorablement avec celle de l'année précédente ; mais à la Pointe du Lapin, à l'Anse du Castor et autres endroits plus au sud, la capture n'a pas été aussi bonne qu'auparavant. La capture totale dans le quartier est comme suit, y comprise celle destinée au commerce :—

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc... ..	1,541,800	\$46,254 00
Doré.....	141,619	2,832 28
Brochet.....	27,074	270 74
Esturgeon.....	20,000	600 00
Poisson mêlé.....	105,000	1,050 00
	<u>1,835,493</u>	<u>\$51,007 02</u>

Sur cette quantité, 220,000 lbs de poisson blanc, 10,000 lbs de doré, 20,000 lbs d'esturgeon, 10,000 de brochet et 105,000 lbs de poisson mêlé, ont été affectées à la consommation locale ; le reste a été expédié sur les marchés par les commerçants.

Le nombre et la valeur des navires et bateaux ainsi que des rets employés par les compagnies commerciales ayant déjà été donnés, il ne reste plus qu'à présenter la statistique de la pêche ayant pour objet la consommation locale. Pour celle-ci, 56 hommes ont été employés, qui se sont servis de 18 bateaux évalués à \$180, et de 7,240 brasses de rets à mailler évalués à \$811.

AUTRES QUARTIERS.

A part des quartiers ci-dessus qui sont sous la surveillance directe de gardiens réguliers, il y en a plusieurs autres sous la surveillance de gardiens temporaires et de moi-même, et qui sont situés comme suit :—

A l'île Selkirk, dans la partie nord-ouest du lac Winnipeg, non loin de l'embouchure de la Grande-Saskatchewan, il y a trois compagnies commerciales qui y font des opérations de pêche : la Compagnie de pêche du Manitoba, Wm Robinson et Cie, et la Compagnie de pêche de Selkirk. Les deux premières ont opéré ici pendant environ deux mois, après y avoir transporté leur équipement du quartier de la rivière Beren ; mais la dernière a fait sa campagne de pêche dans cette localité durant toute la saison. La capture par les trois compagnies a été comme suit :—

	Lbs.	Valeur.
Poisson, blanc.....	991,529	\$ 29,745 87
Doré.....	67,241	1,344 82
Brochet.....	575	5 75
	<u>1,059,345</u>	<u>\$ 31,096 44</u>

La Compagnie de pêche de Selkirk a employé un remorqueur évalué à \$3,000, quatre bateaux à voiles évalués à \$1,000, et 5,000 brasses de rets à mailler évalués à \$900. Les autres compagnies se sont servi du même matériel qu'elles avaient dans le quartier de la rivière Beren.

Le quartier de la rivière Rouge accuse sur l'année précédente une augmentation de capture qui se chiffre comme suit :—

	Lbs.	Valeur.
Poisson, blanc.....	3,200	\$ 160 00
Doré.....	22,850	571 75
Brochet.....	28,150	577 00
Poisson mêlé.....	136,100	1,361 00
	<u>190,300</u>	<u>\$2,669 75</u>

Sur cette quantité 118,200 lbs ont été vendues aux commerçants, à Winnipeg et à Selkirk.

Dans le quartier du lac du Rocher, qui était sous la surveillance du gardien W. J. Cooper, maintenant hors du pays, la capture a été à peu près la même que l'année dernière. Les lacs du Rocher, du Pélican et du Cygne sont d'un grand avantage pour les pêcheurs des alentours, particulièrement pour les *crofters*, qui aiment la pêche. Les seules espèces de poisson qu'on y prend sont le brochet et la carpe. Lorsque la pisciculture sera établie et en opération, ces lacs pourront être fournis de poissons plus propres à la nourriture. Quelques charges de poisson ont été vendues sur le marché d'ici, de Brandon et d'autres villes rurales. La pêche se fait à la ligne. Ci-suit une estimation de la capture :

	Lbs.	Valeur.
Brochet.....	105,000	\$ 1,725
Carpe.....	8,000	80
	<u>113,000</u>	<u>\$ 1,805</u>

Le Pilot Mound *Sentinel*, parlant des pêcheries de cette localité dit : " Il y a quelques années, le lac du Rocher, le lac du Cygne et le lac du Pélican, aussi bien que la rivière Pembina qui les unit, abondaient en poisson, principalement en carpe et en brochet et un peu de doré. Il n'y a maintenant que très peu de poissons, comparés avec les millions qui fourmillaient alors dans ces eaux. En outre de l'excellente nourriture que fournissent les eaux des rivières bien garnies de poissons, tout le monde aime à faire la pêche. Une belle journée, une bonne ligne et une rivière bien poissonneuse font des heureux pour quelques temps ; mais la pêche à la ligne

dans la rivière Pembina n'est pas aussi bonne qu'elle était jadis. Depuis quelques années, la pluie a tellement diminué que les rivières sont maintenant beaucoup plus basses qu'auparavant, et il en est résulté que les lacs et les rivières ont diminué en étendue aussi bien qu'en profondeur, et la glace l'hiver a non seulement diminué l'approvisionnement de l'eau, mais a aussi diminué la quantité d'air contenu dans l'eau. Le poisson ne peut pas vivre sans oxygène. Durant l'hiver de 1887, quelques ruisseaux provenant de sources d'eau qui coulent dans la Pembina fournissaient de poisson, et bien souvent les colons et autres en ont emporté des charges dans leurs traîneaux pour vendre ou pour en nourrir leurs cochons. Lorsqu'on faisait une ouverture dans la glace sur la rivière le poisson, attiré par la lumière et pour avoir de l'air, s'y précipitait. Il y a sur la terre de M. A. E. Esplin une grosse source qui a toujours été un endroit favorable pour la capture du brochet en hiver, et les habitants des environs en ont pris par milliers à travers les ouvertures qui ne gèlent jamais."

CONCLUSION.

Le commerce de la pêche au Manitoba croît rapidement en importance, et si des restrictions inutiles ne viennent pas en entraver trop le développement, ce commerce est destiné à devenir une des principales industries de la province. Nos rivières et nos lacs sont nombreux et abondent en poisson de différentes sortes, et en mettant strictement en vigueur l'observance de la période de clôture, avec l'aide de la pisciculture projetée, le danger que l'on appréhende d'un dépeuplement de nos eaux aura complètement disparu. Le lac Winnipegosis n'a encore été que partiellement exploité, mais il promet de devenir une des sources les plus fécondes de poisson blanc. On peut prédire en toute sûreté qu'il y aura assez de poisson non seulement pour la consommation locale, mais aussi pour en faire le commerce avec les États-Unis, où notre poisson est en grande demande. Le commerce donne maintenant de l'emploi à un grand nombre de gens durant l'hiver, qui probablement seraient inoccupés sans cela, et les sauvages ainsi que les colons des environs de nos grands lacs trouvent assez de poisson pour se nourrir, de même que pour en faire le commerce en échange d'autres provisions. Il y a cinq remorqueurs à vapeur, et quelques 26 bateaux de pêche réguliers employés à faire la pêche dans le lac Winnipeg pour les fins du commerce de poisson, à part 478 bateaux plus petits et de canots employés dans toutes nos eaux par les sauvages et les colons qui font la pêche pour la consommation locale. L'industrie de la pêche a aussi amené l'établissement d'un service de transport du poisson sur les marchés, ce qui a nécessité l'emploi de steamers et d'un grand nombre d'hommes. En somme, on peut dire que cette industrie ne sera dans quelques années surpassée que par celle de la culture du sol dans le Manitoba et les grands territoires du Nord-Ouest.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEXANDER McQUEEN,

Inspecteur des pêcheries du Manitoba.

RÉCAPITULATION.

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	3,561,235	\$ 195,867 92
Doré.....	597,755	14,943 87
Brochet....	706,529	14,130 58
Esturgeon.....	49,020	2,451 00
Tullipie.....	181,240	3,624 80
Poisson mêlé.....	1,516,612	15,166 12
Total.....	6,612,391	\$ 246,184 29

TABLEAU du nombre et de la valeur des navires, bateaux et matériel de pêche, du nombre d'hommes employés, et des espèces et quantités de poissons, etc., dans la province du Manitoba.

DISTRICT.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCES DE POISSON.						VALEUR. \$ cts.
	Navires ou remorqueurs.			Bateaux.			Rets à maillet.		Seines.		Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Esturgeon, lbs.	Tulhbi, lbs.	Poisson mâle, lbs.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.						Valeur.	
Saint-Laurent.....				85		7,000	1,200			56,870	85,000	135,000	10,000	20,000	8,352 85		
Lac Plat.....				16		4,450	90			107,200	22,175	107,200			2,144 00		
Narrows, lac Manitoba.....				41	472	4,585	635			89,850	32,300	89,850	140	198,110	8,573 02		
Fairford do.....				92	552	4,300	800			223,000	31,080	31,080		346,020	17,154 30		
Rivière à la Poulle-d'Eau.....				70	700	7,900	1,152			305,000	53,000	82,000	114,200	445,000	24,100 00		
Gimli, Lac Winnipeg.....				100	1,000	13,386	1,376			81,986	58,520	21,900	56,900	188,200	10,576 23		
Fort-Alexander do.....				128	1,102	8,575	1,084			268,000	115,050	78,900	29,020	140,182	23,185 07		
Rivière Berens do.....				38	5,880	47,000	6,571			1,541,800	141,619	27,074	20,000	105,000	90,930 96		
Ile Selkirk do.....				4	1,000	5,000	500	64	140	991,529	67,241	28,150			56,226 61		
Rivière Rouge.....				5	3,310	3,875	725			3,200	22,850	105,000			2,671 25		
Lac au Rocher.....				31										136,100	2,180 00		
Totaux.....	5	101	19,000	31	504	102,161	14,593	64	140	3,501,235	597,755	706,523	49,020	1,516,612	246,184 29		

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RAPPORT ANNUEL DES PÊCHES DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, 1891, PAR L'INSPECTEUR F. C. GILCHRIST.

FORT QU'APPELLE, ASSINIBOIA, T. N.-O., 31 décembre 1891.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,

Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année expirée le 31 décembre 1891.

J'ai été chargé de l'inspection de ce quartier en mai dernier, et depuis lors j'ai parcouru le pays sur un grand nombre de milles. Mon rapport est très incomplet, et ne donne qu'une idée imparfaite des pêcheries du pays. L'immense étendue ainsi que l'état comparativement inculte des territoires, la nature des eaux, la manière d'y faire la pêche, qui n'a pas le commerce pour but—le poisson ne servant qu'à la consommation locale—et l'état non organisé du service des pêcheries, me mettent dans l'impossibilité de donner aucune estimation de la capture, si ce n'est pour une partie de l'Assiniboine et de quelques lacs dans le nord.

Au sud et au centre d'Alberta il n'y a pas de lacs qui contiennent de poisson des meilleures espèces, excepté quelques lacs petits, mais très beaux, dans les montagnes Rocheuses, où l'on trouve du poisson blanc et de la truite des lacs et autre truite. Presque tous les cours d'eau de cette région tombent dans le bras nord de la Saskatchewan, et dans leurs parties supérieures on trouve différentes espèces de truites de lac et de rivière, ce qui peut permettre le plaisir de la pêche à la ligne d'une manière illimitée et presque sans égale; les parties inférieures de ces cours d'eau renferment en grande quantité le brocheton, la laquèche, l'esturgeon, la barbe, etc.; mais il est impossible de se procurer des chiffres sur lesquels on puisse baser une estimation de la quantité totale des captures tant des parties inférieures que des parties supérieures de ces cours d'eau. La pêche de la truite sur la rivière à l'Arc, dont il a été fait tant d'éloges, décroît indubitablement. L'expérience de la pêche à la truite dans les États de l'ouest de l'Union américaine, ainsi que dans l'Ontario, tend à établir que c'est la pêche la plus difficile à protéger et à maintenir dans l'état de son abondance primitive; ce sera la même chose ici, et il est urgent de prendre les mesures les plus énergiques pour protéger avec succès la truite des Rocheuses contre la guerre d'extermination qu'on lui fait actuellement.

Le nord d'Alberta, spécialement le bras nord de la rivière Saskatchewan, renferme plusieurs beaux lacs qui abondent en plus ou moins grande quantité de poisson blanc. Le garde-pêche intérimaire A. E. Johnston, d'Edmonton, Alberta, rapporte que les règlements ont été assez bien observés; qu'après que la période de clôture eut été passée, il a examiné quantité de poisson blanc capturé qui contenait très peu de frai, et que ses devoirs réguliers de garde-forestier, etc., lui donnant beaucoup d'occupation, il n'a pu visiter que trois des plus grands lacs de son quartier; qu'il ne peut évaluer la capture opérée dans les autres lacs, notamment dans le lac La Biche et le lac du Poisson-d'Or.

Voici son évaluation:—

Lac Sainte-Anne	20,000
Lac de la Baleine-Blanche.....	40,000
Lac du Pigeon.....	30,000
Nombre total de captures.....	90,000
Valeur du poisson.....	\$6,400
Valeur des rets et des bateaux.....	2,105
Total.....	<u>\$8,505</u>

Cette estimation ne couvre que le poisson blanc. Il ne donne aucune évaluation de la capture du brochet et de la laquèche.

D'Alberta vers l'est, au nord de la rivière, le pays est parsemé de centaines de lacs, dont la plupart sont ou ont été autrefois remplis de la plus belle qualité de poisson blanc et de truite des lacs, sans compter le brochet, le doré et autres sortes de poisson. Dans cette région il n'y a pas encore de colonies agricoles, mais il y a une population considérable de sauvages, de métis et de gens appartenant à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui, en très grande partie, subsistent avec le poisson pêché dans ces eaux. Malheureusement, la plus grande partie de la pêche s'est toujours faite dans le temps de la fraie, ce qui a produit le déplorable résultat que plusieurs des lacs qui fournissaient jadis d'immenses quantités de poisson en sont aujourd'hui dépeuplés ou à peu près. Il reste cependant encore de grandes ressources en poisson, et maintenant que les chemins de fer ont commencé à ouvrir le pays, cette partie des territoires devra bientôt ajouter son contingent à la prospérité générale de ces contrées.

Le quartier de Prince-Albert renferme, au nord de la rivière Saskatchewan, plusieurs lacs dont l'étendue varie de quelques acres à des centaines de milles carrés, et dont la plupart sont bien fournis de poisson, spécialement de poisson blanc et de truite des lacs. Ce quartier a été sous la surveillance du garde-pêche intérimaire R. S. Cook, de Prince-Albert, qui donne une évaluation de la capture de poisson blanc faite par les gens de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, les blancs et les métis, dans quatorze lacs, laquelle s'est élevée à 964,000 lbs, et celle faite par les sauvages à 326,000 lbs, soit un total de 1,290,000 lbs. Je ne donne pas ces chiffres comme une évaluation, mais simplement comme une indication de l'immense richesse que contient le bras nord de la Saskatchewan. Jusqu'à présent, tout le poisson n'a servi qu'à la consommation locale; mais maintenant que le chemin de fer a atteint Prince-Albert on devra faire dans un avenir rapproché un commerce considérable d'exportation de poisson. Le principal poisson qui se prend dans la partie du quartier située au nord de la rivière, dont une grande étendue est fortement boisée, consiste en poisson blanc, truite des lacs, brochet, doré et esturgeon; le poids de ce dernier atteint jusqu'à 200 lbs. Au sud de la rivière le pays est en prairies et ne renferme que peu de lacs, dont aucun ne contient de poisson de grande valeur; mais ils abondent en brochet, doré, perche et carpe. Dans la rivière il y a du brochet, de l'esturgeon et de la laquèche, mais les gens font très peu de chose pour en tirer profit.

L'Assiniboia, le plus peuplé des territoires, est tout en prairies, et ne renferme pas autant de lacs fournis de poisson que le nord d'Alberta ou de la Saskatchewan, mais possède cependant une valeur piscicole considérable qui lui est propre. Plus de 100 milles de la rivière du Daim-Rouge et 500 milles de la Saskatchewan-Sud traversent la partie nord-ouest d'Assiniboia, mais il ne s'y fait, ni dans l'une ni dans l'autre, aucune espèce de pêche, bien que ces eaux abondent, la Saskatchewan surtout, en brochet, doré, esturgeon, laquèche et barbe.

La rivière Qu'Appelle, qui n'est qu'un petit cours d'eau, et les lacs qui en sont les tributaires, sont les seules eaux de l'Assiniboia où il se fait un peu de pêche. Voici un résumé du rapport du garde-pêche John Foster, quartier du lac Long:—La saison de pêche a commencé très favorablement, la quantité de poisson blanc capturée étant beaucoup plus considérable qu'à la même époque l'année dernière; le poisson blanc pris au commencement de l'année était de très petite taille, mais ensuite il est devenu d'une taille plus qu'ordinaire, chaque pièce pesant de six à huit livres. Cet employé est d'opinion que le poisson blanc du lac Long fraye entre le 15 octobre et la fin de l'année. Il évalue la capture comme suit:—

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	10,000	\$ 500 00
Doré.....	6,000	180 00
Brochet.....	13,000	390 00
Total.....	29,000	\$1,070 00

La capture totale faite par les sauvages est d'environ 30,000 lbs.

Le nombre de rets employés a été de 100, évalués à \$400.

Je donne l'état suivant comme une évaluation approximative de la capture du poisson dans d'autres lacs de l'Assiniboïa :—

Nom des lacs.	Poisson blanc.	Tullibie.	Brochet.	Doré.	Carpe, etc.
	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.	Lbs.
Lac de la pêche			5,000		
Lacs dans la région de la réserve du Sable Blanc.			100,000		
Quartier du lac Rond		1,000	4,000	1,000	
Quartier du lac Croche	1,000	4,000	6,000	1,000	3,000
Lacs Qu'Appelle	20,000	60,000	75,000	15,000	20,000
Lacs de la Plume-d'Aigle, S.S.O. de Courant-Rapide	10,000		15,000		
	31,000	65,000	205,000	17,000	23,000
Valeur	\$ 1,705 00	1,950 00	4,100 00	510 00	230 00
Valeur totale					\$ 8,495 00

	Lbs.	Valeur.
Capture totale dans les lacs ci-dessus de l'Assiniboïa.....	370,000	\$ 9,565 00
Capture des sauvages	326,000	6,520 00
Total	696,000	\$16,085 00

Les règlements ont été bien observés dans le quartier de Qu'Appelle, je n'ai eu connaissance d'aucune infraction, et sauf au lac Long, rien n'a été fait pour protéger les pêcheries des autres eaux de l'Assiniboïa.

J'espère que le nouveau système de réorganisation du service dans les Territoires du Nord-Ouest, que vous avez commencé depuis quelque temps, sera bientôt complété, de manière à permettre à vos officiers de prendre les moyens de faire une campagne active pour mieux protéger les importantes pêcheries de ce pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. C. GILCHRIST,

Inspecteur des pêcheries, T.N.O.

RÉCAPITULATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	1,601,000	\$79,555 00
Tullibie.....	65,000	1,950 00
Brochet.....	218,000	4,360 00
Doré.....	23,000	690 00
Carpe.....	23,000	230 00
Total.....	1,930,000	\$86,785 00

RÉCAPITULATION TOTALE DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

	Lbs.	Valeur.
Poisson blanc.....	5,162,235	\$275,422 92
Doré.....	620,755	15,633 87
Brochet.....	924,529	18,490 58
Esturgeon.....	49,020	2,451 00
Tullibie.....	246,240	5,574 80
Poisson mêlé.....	1,539,612	15,396 12
Total.....	8,542,391	\$332,969 29

ANNEXE F.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RAPPORT ANNUEL DES PÊCHES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, 1891,
PAR L'INSPECTEUR JOHN McNAB.

NEW-WESTMINSTER, C.-B., 31 décembre 1891.

A l'honorable CHARLES H. TUPPER,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les pêcheries de la Colombie-Britannique, pour l'année 1891, accompagné de relevés statistiques et comparatifs du rendement et de la valeur des captures, et d'un résumé des rapports des gardes-pêche.

Les relevés accusent une diminution dans la valeur, comparée avec celle de l'an dernier, comme suit :—

Valeur totale, 1890	\$3,481,432 29
“ 1891	2,999,755 10
Diminution	<u>\$ 481,677 19</u>

Cette diminution est due à un moindre paquage du saumon sur presque toutes les rivières de la province, ainsi qu'à une réduction dans la valeur de 12 centins par boîte qu'elle était en 1890, à 10 centins qu'elle est à présent. Cette réduction seule constitue un déficit de \$30,161.

Le capital investi dans les différentes branches de l'industrie des pêches de la Colombie-Britannique en 1891 excède celui de 1890 par la somme considérable de \$168,241.

Capital investi, 1890	\$1,679,520
“ 1891	1,511,279
Augmentation.....	<u>\$ 168,241</u>

Cette augmentation s'explique par l'établissement de quatre nouvelles fabriques de conserves sur la rivière Fraser, et par le fait que la flotte de chasse aux phoques a été renforcée de 22 navires qui constituent ensemble un tonnage de 1,336 tonneaux.

Le nombre d'hommes employés à faire la pêche et à chasser le phoque est comme suit, en le comparant avec celui de la dernière saison :—

Saison 1891.....	8,686
“ 1890.....	8,223
Augmentation	<u>443</u>

Le paquage du saumon mis en conserves et salé en 1891 est de 100,320 boîtes et de 1,641 barils moindre que celui de 1890. Cette diminution s'explique par le fait que le paquage de la rivière Fraser a donné 60,000 et celui de la côte 33,340 boîtes de moins que l'année précédente.

A.

LISTE des fabriques de conserves du saumon dans la Colombie-Britannique pendant la saison de 1891.

Nom du propriétaire.	Nom de la fabrique.	Première année en exploitation.	Boîtes, 48 lbs.	Boîtes, 48 lbs.	Nombre de bateaux licenciés.	Nombre d'hommes employés.	Total de boîtes de 1 lb paquées.
<i>Rivière Fraser.</i>			1891.	1890.			1891.
Bon Accord Fishing Co.	Bon-Accord.....	1879	7,824	12,343	26	144	375,552
J. Laidlaw et Cie...	Sapperton.....	1878	6,756	13,542	29	186	324,228
Alex. Ewen.....	Ewen, n° 1.....	1876	25,000	28,600	27	320	1,200,000
do	do n° 2.....	1891			20		
T. Ladner et Cie.....	Wellington.....	1880	7,275	13,000	23	180	349,200
J. H. Todd et Fils.....	Richmond.....	1889	12,093	14,380	30	194	580,464
do	Beaver.....	1890	12,985	14,500	29	190	623,280
Bon Accord Fishing Co.	Sea-Island.....	1890	11,240	14,450	34	164	339,520
J. A. Laidlaw et Cie.....	Delta.....	1878	6,771	13,542	29	176	325,008
H. E. Harloch et Cie.....	Harloch.....	1882	5,697	10,250	24	178	273,456
J. A. Laidlaw et Cie.....	Laidlaw, n° 2.....	1891	6,750		29	170	324,000
Cie de paq. de l'île Lulu.	Île Lulu.....	1891	11,458		29	250	549,984
	Wadhams.....	1887	11,790	13,000	24	236	565,920
	Colombie-Britannique.....	1887	8,318	13,340	27	210	383,264
	Amérique Britannique.....	1887	4,191	16,000	23	165	201,168
Anglo-British Columbia Packing Co. (limitée), Bell, Irving et Patterson, agents.....	Passe du Canot.....	1889	4,030	11,000	25	150	193,440
	Phoenix.....	1887	7,824	14,062	30	200	375,552
	Britannic.....	1890	6,595	12,753	25	178	316,560
	Pointe Garry.....	1889	8,192	17,570	25	180	393,296
	Annamdale.....	1891	200		20	80	9,600
	Dumfries.....	1891	5,000		20	120	240,000
M. Johnson, agent.....	Fabrique de la riv. Fraser	1876	8,000	12,000	25	165	384,000
	Total.....						8,527,552
<i>Rivière Skeena.</i>							
Cie de paquage C.-B. (lim.)	Windsor.....	1878	9,700	12,850	48	226	465,600
A. B. Columbia Pac. Co.	Pacifique Nord.....	1889	11,200	15,000	44	190	537,600
do	British-American.....	1883	13,659	14,100	51	240	655,632
Turner, Beeton et Cie.....	Inverness.....	1878	9,875	13,750	42	184	474,000
Cuthbert et Byrnes.....	Balmoral.....	1886	10,000	12,845	46	280	480,000
Cunningham et Fils.....	Fabrique Skeena.....	1883	11,800	12,500	48	220	566,400
Laidlaw et Cie.....	Standard.....	1890	10,823	10,600	43	206	519,504
<i>Rivière Naas.</i>							
Fabrique de J. McLellan	Fabrique McLellan.....	1888	5,477	12,500	48	134	262,896
Cie de paq. C.-B. (limitée)	Colombie-Britannique.....	1889	2,581	5,200	31	158	123,888
Laidlaw et Cie.....	Cascade.....	1889	3,000	7,000	40	146	144,000
<i>River-Inlet.</i>							
Cie de paquage, C.-B., M. Johnson, agent.....	Fabrique de la riv. Inlet	1882	15,000	13,500	40	180	720,000
McDowell et McNeil.....	Victoria.....	1882	10,000	10,000	35	160	480,000
	Warnoch.....	1884	11,500	10,000	32	162	552,000
<i>Lowe's-Inlet.</i>							
Cunningham et Rood.....	Fabrique de Lowe's-Inlet	1890	8,057	6,000	8	54	386,736
<i>Gardner's-Inlet.</i>							
H. Price et Cie.....	Fabrique Price.....	1890	3,200	3,721	18	80	153,600
A. S. Spencer.....	Fabrique de la baie Alerte	1881	650	7,339	8	46	31,200
	Total, côte.....						6,553,056
	Total, rivière Fraser.....						8,527,552
	Grand total.....						15,080,608

L'augmentation la plus appréciable sur la campagne précédente a été celle du flétan et de l'huile de poisson. Voici :—

1891—Flétan.....	1,130,000	lbs.	Huile.....	249,500	galls.
1890— “	636,800	“	“	162,264	“
Augmentation...	493,200	“		87,236	“

La pêche du flétan et l'exploitation de l'huile de poisson forment deux industries susceptibles de prendre un développement presque illimité. Avant longtemps le flétan gelé constituera une de nos exportations les plus importantes.

Toutes les autres sortes de poissons pêchés dans notre province n'ont eu jusqu'à présent de valeur que pour la consommation locale. Déjà leur abondance est énorme, elle augmentera encore avec l'accroissement de la population. Nonobstant l'interruption de la pêche du phoque dans la mer de Behring, la flotte de la province n'en a pas rapporté moins de 52,955 peaux. Le tableau suivant donne le nombre de navires, bateaux et hommes qui ont fait la pêche des phoques, et le rendement et la valeur des captures opérées pendant la campagne de 1891 :—

B.—RELEVÉ du nombre de navires, bateaux et hommes qui ont fait la

Noms des navires.	Noms des armateurs.	Tonnage.	Valeur du navire.
			\$
W. P. Sayward..	Lang et Moss	59	8,000
Sierra		35	6,000
Leticia	P. Quachynne	28	1,000
Annie C. Moore..	Hackett et Cie.	113	15,000
Minnie..	V. Jacobson..	46	8,000
Ocean Belle..	R. Hall et Cie.	83	10,000
Sapphire..	Marvin et Cie.	124	14,000
Triumph..	do	98	14,000
Maggie Mac	Dodd et Cie.	71	10,000
Walter A. Earle	Thos. Earle	68	9,000
City of San Diego	(Américain)	48	7,000
Mary Taylor	Carne et Munsie.	43	8,000
Sea Lion..	S. Collins	50	7,000
Geneva..	Hall et Goptell.	92	12,500
Rosie Olsen..	Dempster, Cook et autres	38	2,000
Pioneer	Carne et Munsie.	66	7,500
Aurora	T. Harold	42	7,000
Beatrice	W. Grant	66	7,000
Thistle (str.)..	M. Manson	147	25,000
E. B. Marvin..	Marvin et Cie.	117	12,000
Oscar and Hattie..	J. L. Penny..	81	10,000
Wanderer	H. Paxton et Cie.	25	3,500
Mascot	do	40	6,000
Mountain Chief.	Nowausune.	23	1,000
Mary Ellen..	M. Moss..	69	7,000
Penelope	do	70	8,000
Kate..	Charles Spring..	58	4,000
Favorite..	do	80	8,000
Winnifred	do	13	800
Maud S.	Brown, Frères	97	9,000
Walter F. Rich	Cameron et Munro	79	7,000
Hesperus..	McAlpin et autres	20	2,000
Charlotte G. Cox	Marvin et Cie.	76	8,000
Katherine	J. L. Penny..	81	10,000
Umbria..	J. W. Pepett.	98	12,000
Carmelite..	Hackett et Cie.	99	11,000
May Bell..	Capit. Douglass.	58	6,000
Theresa..	Babington et Cie.	63	9,000
C. H. Tupper..	Walker et Cie.	99	12,000
Ainoko	Capit. Grant	75	10,000
Viva..	Carne et Munsie.	92	11,000
Labrador	Whibly et Cie.	25	3,500
Borealis	do	37	5,000
Annie E. Paint..	Bisset et Cie.	82	10,000
Laura	Williams et Jones	19	1,800
Ariel	S. W. Buknam	91	9,000
Venture	D. Urquhart.	48	5,000
Otto	Muir	85	10,000
C. D. Rand	Burrard Inlet Sealing and Trading Co.	51	9,000
Vancouver Belle.	Vancouver Sealing and Trading Co.	73	10,000
Eliza Edwards (str.)	P. Trading and Navigation Co.	37	10,000
Canots			
		3,378	418,606
Estimation des peaux de phoques à fourrure achetées par des commerçants et non comprises ci-dessus.....			

pêche du phoque, et du rendement et de la valeur, pendant la saison de 1891.

NOMBRE D'HOMMES.		Nombre de bateaux.	Valeur des bateaux.	PRISE.			Nombre total.	Valeur totale.
Blancs.	Sauvages.			Côte.	Pointe au Sable.	Mer de Behring.		
			\$					\$
6	25	13	1,250	187	734	801	1,722	50,495
	12	6	550	886			886	13,290
	12	6	550	4			4	60
23	7	7	650	46	442	1,588	2,076	31,140
6	20	12	1,150	308	373	22	703	10,530
23		7	650	170	568	1,170	1,908	28,590
20		8	750	50	974	2,435	3,459	51,585
23		7	650	176	666	171	1,013	15,135
24		7	650	137	548	3	688	11,320
20		6	550	198	848	1,021	2,067	31,140
17		5	450	96	418	641	1,155	17,325
18		5	450	54	445	264	763	11,445
19		6	550	354	584	82	1,020	15,300
23		6	550	3	224	267	494	7,430
3	16	9	550	40	176	52	268	4,020
21		6	550	162	712	1,484	2,358	35,370
5	15	11	1,050	53	340	47	440	6,600
5	22	12	1,150	59	136	876	1,071	16,565
26		7	650	9	294	82	385	5,775
23		7	650	216	462		678	10,120
29		5	450	54	409	1,062	1,525	22,875
4	12	6	550	7	20	330	537	8,055
5		2	150	7		79	86	1,290
	12	6	550	21			21	315
12	24	16	1,550	21	609	65	695	10,425
20		7	650	229	410	691	1,330	18,950
5	20	9	850	32		1,100	1,132	16,980
6	20	12	1,000	35	337	2,581	2,953	44,295
2	8	2	150	7		98	105	1,575
24		7	650		394	1,030	1,424	21,360
22		7	650		519	21	540	8,100
8		3	250	2			2	
20		6	500		517	1,519	2,036	
5	16	9	800		191	1,224	1,415	
23		7	650		405	504	909	
23		7	650		751	1,639	2,390	
19		5	450		701	241	942	
23		7	650		307	985	1,292	
24		7	650		235	374	609	
5	23	12	1,000		406		406	
6	23	6	500		1,261	731	1,992	
11		5	450		374	216	590	
5	25	13	1,100		473	1,547	2,020	
21		6	350			154	154	
6	14	6	350			61	61	
7	16	10	900			1,082	1,082	
4	20	15	1,200			659	659	
7	6	5	450			48	48	
23		5	450					
27		8	750					
15		5	450		1	49	50	
	35	16	1,750		404		404	
716	336	385	57,900	3,925	17,443	29,146	50,495	
							2,500	
							52,995	794,925

C.—RELEVÉ du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux, du nombre d'hommes employés dans les pêcheries, de la quantité et de la valeur du matériel de pêche, des espèces et quantités de poissons, etc., dans la province de la Colombie-Britannique, pour l'année 1891.

LOCALITÉ.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS.						MATÉRIEL DE PÊCHE.				ESPÈCE DE POISSON ET PRODUITS DU POISSON.										
	Navires.			Bateaux.			Rets à mailier.		Seines.		Lignes de fond.		Saumon, frais, lbs.		Saumon, fumé, lbs.		Saumon, en boîtes.		Esturgeon, lbs.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.
		\$				\$			\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$
Riv. Fraser et au sud jusqu'à la front. américaine	10	180	56500	23	767	38248	4441	119025	73420	450	1450	100	1203853	48200	8527552	2595500					
De la rivière Fraser au détroit Howe	4	82	20300	16	16	860	32	1740	1300	1000	1500	520	550000	13100	17893200	65000					
Du détroit Howe à River's-Inlet	1	20	4000	3	125	2500	750	16000	13000	250	400	50	92000	10000	4829072						
De River's-Inlet à la rivière Skeena	7	184	55000	21	346	1450	1652	108200	55000	300	725	250	90000	10000	530784						
De la rivière Skeena à la frontière d'Alaska	3	22	4600	6	135	4800	448	28763	19862	250	350	1500	73	10000	18000						
Côté est des îles de la Reine-Charlotte					12	1580	60	2000	2000	200	250	175	50	1000	2000						
Côté ouest des îles de la Reine-Charlotte					2	400	10			200	250										
Du Cap Scott à Comox					8	700	16	300	200	300	450	600	15000	5000							
De Comox à Victoria	51	203	10150	150	45	3000	90	1040	600	4100	6100	4000	60	118000	10000						
De Victoria à San-Juan					10	600	25			500	600	1500									
De San-Juan au Cap Beale	2	40	1000	6	9	600	18			500	650	6000									
Du Cap Beale au Cap Scott					6	600	12			300	400	1000									
Totaux	78	713	151550	205	1478	68388	7550	17668	165482	7156	12475	15400	2080853	121300	15170608	824500					
La flotte de pêche des phoq. à f. de Victoria, C.-B.	48	3197			358	32900	998														
do Vancouver	4	181			22	2000	73														

C.—RELEVÉ du nombre, du tonnage et de la valeur des navires et bateaux, etc.—Province de la Col.-Britannique—Suite.

LOCALITÉ.	ESPÈCES DE POISSON ET PRODUITS DU POISSON.											VALEUR.				
	Piletan, lbs.	Hareng, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, fumé, lbs.	Oolachan, salé, bris.	Oolachan, frais, lbs.	Oolachan, fumé, lbs.	Traite, lbs.	Poisson assorti ou mélange, lbs.	Eperlan, lbs.	Morue de roche, lbs.		Tooshqua, lbs.	Morue noire, barils.	Peaux de phoques à fourrure, nombre.	Peaux de loups marins, nombre.
Rivière Fraser et au sud jusqu'à la frontière américaine de la rivière Fraser au détroit Howe.	96000	53000	52	2300	25	23000	2700	10000	9500	16000	5900	25000	25000	1000	1000	1017,805
De la rivière Howe à River's-Inlet.	622000	85000	25	10000	250	10000	1000	24000	50000	50000	4000	250000	82	10500	130,766	
Du détroit Howe à River's-Inlet.	2000	1000			100	1000	1000	1000	1000	1000		5000	25	2500	192,670	
De River's-Inlet à la rivière Skeena.	5000	5000		2000	100	1000	1000	600	10000	10000				75	453,157	
De la rivière Skeena à la frontière d'Alaska.	10000	5000		2000	525	13000	2000	600	10000	10000		30		55000	67,579	
Côte Est des îles de la Reine-Charlotte.	25000	20000	125	2000					50000	15000		50		100	34,512	
Côte Ouest des îles de la Reine-Charlotte.	5000	10000		2000					10000	15000		100		8000	10,440	
Du Cap Scott à Comox.	4000	10000		1000	25	25000		10000	25000	8000		19000		250000	23,270	
De Comox à Victoria.	250000	130000		12000				12000	240000	8000				15000	63,450	
De Victoria à San-Juan.	16000	10000						5000	12000	10000		5000		9500	6,350	
De San-Juan au Cap Beale.	10000	10000						10000	4000	10000		2000		100000	11,750	
Du Cap Beale au Cap Scott.	6000	2000							4000						50,800	
Totaux.	1130000	335000	202	31300	1025	72000	4700	63600	411500	81000	146900	449500	137	2175	249500	2,062,561
La flotte de pêche aux phoques de Vict., C.-B.														50013		750,195
do Vancouver.														78		1,170
Peaux de phoques à fourrure pris par les sauvages et vendues à Victoria.														404		6,060
Estimé des peaux de phoques à four et de loups-mar. achetées p. des comm. et non compr. ci-d.														2500	3000	40,500
Huîtres, 1,500, à \$2 le sac, \$3,000; moules, 5,500, à \$1.75, \$9,625; coques, en boîtes, 30,160 lbs, \$3,619.20.																16,244
Mollusques, 300, à \$1.75 le sac, \$525; crevettes et salicocques, \$5,000.																5,525
Crabes, 504,000, à 5c. chacun, \$25,200; albalones, 3,000 lbs, à 20c. la lb, \$750; colle de poisson, 1,500, à 30c., \$450.																26,300
Estimé des diverses espèces de poissons consommés dans l'intérieur de la province, mais non compris ci-dessus.																100,000
Grand total.														52995	5175	3,008,755

On avait coutume les années précédentes d'ajouter une estimation du poisson consommé par la population sauvage. Il est très difficile d'avoir une approximation du montant. L'année dernière, M. Mowat l'a estimé à \$3,257,000; ce montant est aussi exact cette année que l'an dernier.

D.

ETAT comparatif du rendement et de la valeur des pêches de la Colombie-Britannique, pour les années 1890-91.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Saumon, en boîtes d'une lb.	15,170,608	0	10	1,517,060	80
do frais lbs.	2,090,853	0	10	209,085	30
do salé brls.	1,353	12	00	16,236	00
do fumé lbs.	121,300	0	20	24,260	00
Esturgeon, frais "	324,500	0	05	16,225	00
Flétan, frais "	1,130,000	0	05	56,500	00
Hareng, frais "	335,000	0	05	16,750	00
do fumé "	31,300	0	12	3,756	00
do salé brls.	202	4	50	909	00
Oolâchan, frais lbs.	72,000	0	05	3,600	00
do fumé "	4,700	0	15	705	00
do salé brls.	1,025	8	00	8,200	00
Truite, fraîche lbs.	63,600	0	10	6,360	00
Poisson assorti et mélangé "	411,500	0	05	20,575	00
Eperlan, frais "	81,000	0	05	4,050	00
Morue de roche, fraîche "	146,900	0	05	7,345	00
Tooshqua, frais "	449,500	0	05	22,475	00
Morue noire, salée brls.	137	12	00	1,644	00
Phoques à fourrure nomb.	52,995	15	00	794,925	00
Loups-marins "	5,175	1	00	5,175	00
Huile de poisson galls.	249,500	0	50	124,750	00
Huitres sacs.	1,500	2	00	3,000	00
Moules "	5,500	1	75	9,625	00
do boîtes	30,160	0	12	3,619	20
Mollusques sacs.	300	1	75	525	00
Crabes nomb.	504,000	0	05	25,200	00
Abelones lbs.	3,000	0	25	750	00
Colle de poisson "	1,500	0	30	450	00
Estimation des crevettes et salicoques				5,000	00
Estimation du poisson consommé dans la province et non estimé dans le tableau ci-dessus				100,000	00
				3,008,755	10

E.

NOMBRE et valeur des navires, bateaux, rets, lignes de fond, etc., employés dans les pêcheries de la province de la Colombie-Britannique, pendant la saison de 1891.

Matériel.	Valeur.		Total.	
	\$	cts.	\$	cts.
130 navires, 4,109 tonneaux.....	570,150	00		
1,858 bateaux.....	103,238	00		
277,668 brasses de rets à mailler.....	165,382	00		
8,150 do seines.....	12,875	00		
31,750 lignes dormantes pour la pêche du chien de mer et du fletan.....	6,875	00		
				858,520 00
38 fabriques de conserves, complètes.....	760,000	00		
14 fabriques d'huile.....	38,000	00		
2 glacières.....	20,000	00		
6 stations de salaison.....	3,000	00		
				821,000 00
Saison de 1890.....				1,679,520 00
Revenu de 1891.....				1,511,279 00
				168,241 00
Matelots et chasseurs.....	1,112			
Pêcheurs et employés de fabriques de conserves.....	7,554			
				8,666

Le service de la protection des pêcheries sur la rivière Fraser a été très bien fait. La chaloupe à vapeur a rendu possible la protection efficace des biefs supérieurs de la rivière, ainsi que des lacs et des cours d'eaux où le poisson va frayer. La rapidité de ses mouvements à tout état de la marée a rendu le braconnage et la pêche illicite trop hasardeux pour qu'il s'en fasse beaucoup. L'endroit le plus important à protéger, après les frayères, est l'embouchure de la rivière. C'est le point faible du système actuel. Pendant la nuit, à l'époque de la fabrication des conserves, alors qu'il se prend au moins la moitié du saumon, cet endroit important n'a jamais reçu de protection, pour la raison qu'un homme ou même deux hommes dans un petit bateau, ne peuvent rien faire parmi le grand nombre de bateaux et de rets qui font, de nuit, la pêche à la dérivette; et même s'il se trouve parmi ceux qui font la pêche des bateaux qui n'ont pas de permis, il est presque impossible de les surprendre, ou, lorsqu'ils sont surpris, d'identifier les coupables. C'est pourquoi je recommande respectueusement qu'une autre chaloupe à vapeur soit accordée pour faire le service entre Ladner's et l'embouchure de la rivière.

RAPPORTS FAITS PAR LES GARDIENS DE PÊCHE À L'INSPECTEUR DES PÊCHERIES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RIVIÈRE FRASER INFÉRIEURE.

Le gardien C. F. Green envoie le rapport suivant sur la pêche du saumon, qui a commencé le 1er avril et fini le 31 octobre dernier.

La migration du saumon du printemps a été assez bonne, mais il y en eut peu de paqué dans les fabriques, le commerce d'exportation ayant accaparé le surplus, car les pêcheurs obtenaient de meilleurs prix des exportateurs que des fabricants de conserves; et si j'en juge par la quantité qui en a été exportée je suis heureux de voir que ce commerce grandit graduellement. J'ai raison de croire que ce commerce va prendre de plus grandes proportions tous les ans en raison de l'augmentation de la demande à l'étranger. Je dois dire qu'on a expédié en Allemagne un wagon chargé

de saumons gelés. Durant cette migration il y a eu cent bateaux et rets qui ont fait la pêche dans mon quartier.

La migration du saumon "Sâw-quai" a de beaucoup dépassé celle de l'année correspondante de 1887. Je pourrais dire qu'un bon tiers de plus a été paqué cette année, ce qui, je crois, indique clairement que la pisciculture fait bien son œuvre, et que les fabriques commencent à en réaliser les profits par l'augmentation du paquage. Pendant cette campagne il y a eu au delà de 400 bateaux et de rets employés à la pêche dans la rivière inférieure sous ma juridiction.

Les dernières migrations du gros saumon et du *cohoes* ont été médiocres. Il y a eu une trop grande quantité de gros saumon blanc, et comme ce poisson n'a aucune valeur commerciale, il est généralement salé par les pêcheurs pour la consommation locale.

Je désire attirer votre attention sur la nécessité d'avoir une chaloupe à vapeur pour l'usage du garde-pêche de ce quartier, maintenant que l'industrie de la pêche au saumon prend de si grandes proportions. En 1887 il y avait sept fabriques, et durant cette saison il y en a eu quatorze en opération. Les fonds de pêche couvrent au delà de vingt milles, comprenant les Sand-Heads, et le fait qu'il y a tant de bateaux qui font la pêche rend impossible, pour un seul homme avec une petite chaloupe à rames, la tâche de prévenir complètement la pêche illicite et de bien contrôler les bateaux.

Je crois que la pêche de l'oolahan et de l'esturgeon devrait se faire sur un plus grand pied. Ces poissons ne sont aujourd'hui pêchés que pour la consommation locale, mais je suis certain qu'on pourrait en prendre en grande quantité, et que leur exportation paierait autant que celle du saumon.

RIVIÈRE NAAS.

Le gardien Thomas McNaish me communique le rapport suivant :

Je suis arrivé à la Naas le 6 juin, et j'y ai trouvé tous les intéressés prêts à commencer la pêche; ils se sont mis à l'œuvre le 8. La campagne a été peu fructueuse, mais les pêcheurs ont religieusement observé les règlements, malgré leur insuccès. Le bateau qui a été acheté pour mon usage l'année dernière, mais qui était arrivé trop tard, a eu sa pleine utilité cette année, car il m'a grandement facilité l'inspection de mon quartier. Avant de partir, je l'ai placé à la fabrique de M. McLennan, et je suggère qu'il reçoive une couche de peinture avant la prochaine campagne.

Je me permettrai de rappeler la recommandation que je faisais l'année dernière relativement au changement de la période de clôture hebdomadaire: c'est-à-dire que la pêche devrait être discontinuée depuis l'étable la plus rapprochée du midi le samedi, jusqu'à l'étable la plus près de six heures, le lundi matin suivant. La raison de cette recommandation est que les règlements actuels causent des pertes et des inconvénients considérables aux pêcheurs, à raison du très court espace de temps pendant lequel la pêche peut se faire le lundi, parce que, vu la rapidité et la force de la marée, il n'est possible de pêcher que pendant l'étable de haute ou de basse marée.

RIVIÈRE SKENNA.

Le gardien M. K. Morrison fait rapport que les règlements ont été généralement bien observés, et que bien que la capture de 1891 ait été très faible comparée à la capture extraordinaire de l'année précédente, elle n'a pas été beaucoup en dessous d'une bonne moyenne. M. Morris me dit aussi que le saumon abonde dans le haut de la Skenna.

M. C. H. Gesner rapporte que les trois fabriques de River's-Inlet avaient à peu près complété leur paquage lorsqu'il y est arrivé, le saumon ayant monté à bonne heure et en grande abondance.

Le gardien Lomas, de Cowichan, rapporte que la pêche a été bonne dans son quartier et que les pêcheurs sont prospères. Ils travaillent principalement pour le marché de Victoria. On a fabriqué de l'huile en plus grande quantité qu'auparavant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN McNAB,

Inspecteur de pêche, C.-B.

ANNEXE G.

ONTARIO.

RESUMÉ DES RAPPORTS DES GARDES-PÊCHE DE LA PROVINCE D'ONTARIO, 1891.

DIVISION DU LAC SUPÉRIEUR.

Le garde-pêche Thos. A. Keefer, dans son premier rapport annuel au sujet des pêches du lac Supérieur, dit qu'il a eu beaucoup de misère à se procurer des données certaines pour établir la statistique. Les pêcheurs étaient incapables de donner la quantité de leurs captures; il lui a fallu obtenir ces renseignements d'employés subalternes, des acheteurs, des expéditeurs de poisson, etc. Les intéressés semblent craindre que l'on restreigne leurs privilèges, ou que l'on augmente les droits sur leurs licences, au cas où leurs captures paraîtraient trop élevées; d'autres, qui auraient fait la pêche avec plus de rets que leur licence leur permettait, ne voulaient pas non plus fournir de rapports corrects. Le seul remède que M. Keefer suggère serait de forcer les pêcheurs et les acheteurs à tenir compte de leurs captures et d'en faire rapport à l'officier de pêche le plus rapproché. Il s'est fait plus de pêche durant cette saison que l'année précédente; on a employé un plus grand nombre de rets, et bien que les droits perçus sur les licences aient dépassé de \$2,215 ceux de l'année 1890, il s'est fait cependant beaucoup de pêche sans licence. On a imposé des amendes au montant de \$160; plusieurs rets et bateaux ont été confisqués, et les rets ont été détruits suivant les instructions reçues. Ces saisies ont contribué à faire observer la période de clôture mieux qu'auparavant. Les mauvais temps du mois de novembre ont beaucoup contribué aussi à faire observer la loi. M. Keefer recommande que la période de clôture pour la truite saumonée et le poisson blanc ait lieu entre le 1er et le 30 novembre, jusqu'à ce que l'on en arrive à des arrangements avec les Etats voisins de l'Union, tels qu'uniformité dans les périodes de clôture, réserve de certains fonds de pêche pour la propagation du poisson, et l'établissement de piscifactoreries dans chaque pays. Il existe actuellement autour de l'île Pie, un fond réservé qui contribue grandement à maintenir l'approvisionnement de poisson dans le voisinage, et le gardien recommande que l'on en réserve dans les autres autour des îles au Léopard et à l'Ardoise. Ces excellents fonds et frayères ayant été grandement détériorés par des excès de pêche qu'y commettaient les premiers porteurs de licences, sont maintenant abandonnés temporairement. Il recommande aussi de disperser les pêcheurs à des distances données le long de la côte, au lieu d'accorder des licences sur de grandes étendues d'eau à de puissantes compagnies qui ne s'occupent pas de l'épuisement que leurs captures actuelles peuvent occasionner, pourvu qu'elles en retirent de suite tous les profits.

Il paraît y avoir une tendance à augmenter l'emploi des rets à enclos contre celui des rets à mailler. La dimension des mailles des rets devrait être fixée par règlement. Les rets à petites mailles dont on se sert pour capturer le doré prendront aussi le poisson blanc et la truite saumonée non encore parvenus à maturité. A la pêche avec rets à mailler, deux hommes par bateau peuvent manipuler une moyenne de 3,625 brasses de rets chacun. Le droit à percevoir devrait être fixé par bateau suivant un maximum d'étendue de rets, au lieu de tant par brasse comme mainte-

nant. Les sauvages, sans aucun doute, abusent de leur privilège de faire la pêche pour leur propre usage durant la période de clôture, et leurs agents devraient les avertir spécialement de ne pas vendre de poisson sans permis. On devrait aussi rendre responsables ceux qui achètent du poisson des sauvages. Il n'y a pas de passes-migratoires dans cette division. La valeur totale des pêches qui ont été faites cette année est portée à \$177,681,—soit une augmentation de \$27,000.

DIVISIONS DE L'ÎLE MANITOULINE ET DE LA BAIE GEORGIENNE.

Ces divisions, qui étaient ci-devant sous la surveillance des gardes-pêche Shackleton, Brinkman et Fraser, ont été placées sous celle du capitaine E. Dunn, du steamer *Cruiser*, qui a fait la patrouille des eaux jusqu'à la fin de la période de clôture. Il signale une diminution de 20 pour 100 dans le rendement des pêches autour de l'île Manitouline, et d'une augmentation de \$28,000 dans la division de la baie Georgienne proprement dite. La diminution peut être due aux excès de pêche commis dans le passé, vu que la plupart des pêcheurs se servent de plus de rets que ne leur permet leur licence; mais à présent il est presque impossible de vérifier la quantité exacte de rets employés par chaque porteur de licence. Si l'on établissait un mode de marques d'enregistrement et de plaques métalliques, il serait d'une grande utilité pour les officiers des pêcheries. Quelques pêcheurs ont jusqu'à trois rets constamment à l'eau, et un autre sur la grève à sécher ou en réparation. Les rets sont rarement visités plus qu'une fois la semaine. Il en résulte qu'un grand nombre de poissons meurent et pourrissent, et doivent être jetés avec les rebuts. Le capitaine Dunn recommande de mettre de côté certaines étendues d'eau pour l'usage exclusif des sauvages, vis-à-vis leurs réserves, en dehors desquelles ni sauvages ni métis ne pourraient faire la pêche sans payer une licence, et de rendre passibles de confiscation tous les rets qui ne seraient pas munis d'une plaque métallique. Beaucoup de métis qui emploient d'aussi bons engins de pêche que les blancs se dispensent de payer les droits en se donnant comme sauvages.

La période de clôture pour l'achigan et le doré a souvent été violée. La côte nord-est de la baie Georgienne étant très irrégulière, il est impossible d'en faire la surveillance d'une manière efficace sans l'aide d'une petite chaloupe à vapeur, qui serait attachée au croiseur, ne tirant pas plus de 24 pouces d'eau, afin de permettre à l'officier de pénétrer dans les milles chenaux de cette côte avec assez de rapidité pour surprendre les rusés braconniers trop bien organisés pour être rejoints par une chaloupe à rames ordinaires. La période de clôture pour le poisson blanc et la truite saumonée a été mieux observée que par le passé. Le capitaine Dunn est d'opinion que si tous les remorqueurs étaient tenus à désarmer pas plus tard qu'une semaine après l'ouverture de la période de clôture, il serait beaucoup plus facile de faire observer la loi. Les relevés fournis par les gardiens G. S. Miller, de Owen-Sound, et John Donaldson, de Collingwood, sont inclus dans ses tableaux statistiques. La valeur des pêches de la baie Georgienne proprement dite est portée à \$558,551, et la valeur de celles des eaux de l'île Manitouline à \$233,719.

DIVISION DU LAC HURON.

Le garde-pêche R. H. Murray dit que la campagne a été très fructueuse, excepté pour les sauvages de Sauble-Beach, dont la capture du hareng a été la plus faible qu'ils aient faite depuis des années. A Southampton, la pêche a été la meilleure qu'il y ait eu depuis trois ans. Aux îles de la Pêche, la capture du hareng a aussi été exceptionnellement bonne. Les pêcheurs comprennent maintenant l'importance d'observer la période de clôture, et ils rentrent dans leurs bateaux le 3 novembre. Ils ne s'objectent pas à ce qu'elle commence le 1er novembre, mais ils sont opposés à toute période de clôture pour le hareng. La valeur totale des pêches de cette division est portée à \$38,180.

Le garde-pêche Hugh McFayden dit que la pêche de la truite a été aussi bonne que l'année dernière à la rivière Saugeen. Les amateurs de pêche campés sur les bords de cette rivière ont été aussi nombreux que jamais.

Le garde-pêche W. H. Ball constate une augmentation dans le rendement du poisson, principalement autour de Goderich, et il l'attribue à l'amélioration des fonds de pêche. A Kincardine et à Inverhuron les opérations n'ont pas été profitables, et les bateaux sont allés plus au nord. Cet officier soupçonne que la période de clôture est souvent violée, et il recommande que celle de l'automne comprenne le mois de décembre aussi bien que novembre; alors les pêcheurs n'auront plus d'excuse pour tenir leurs rets sur dévidoirs, et leurs bateaux prêts à faire voile après le 1er novembre; ils disent maintenant qu'ils pourraient faire la pêche le mois suivant. Souvent les pêcheurs tendent leurs rets à la fin de novembre dans l'intention de les lever en décembre, mais il arrive que le mauvais temps les en empêche, et il en résulte que les rets restent à l'eau jusqu'à ce que le poids du poisson mort les brise, et ce poisson reste là pour souiller les fonds. M. Ball est d'opinion qu'on ne devrait donner aucune protection à l'esturgeon, non plus qu'à aucune espèce de carpes, car l'expérience a démontré que ces sortes de poissons vivent presque entièrement sur les frayères des autres poissons. La valeur totale des pêches de cette division est portée à \$61,000.

Le garde-pêche H. B. Quarry rapporte encore qu'il a eu beaucoup de difficulté à obtenir des pêcheurs un relevé de leurs captures, et il a dû envoyer son rapport avant de recevoir des réponses de plusieurs d'entre eux. C'est ce qui explique jusqu'à un certain point le faible chiffre des captures, qui n'ont donné que \$12,000, lorsqu'en 1880 elles avaient rapporté plus de \$26,000. Le mauvais temps a aussi avarié nombre de rets, tout a contribué à faire de cette saison une pauvre campagne de pêche.

Le garde-pêche J. C. Pollock rapporte que la pêche, dans sa division, a été inférieure à celles des années précédentes; mais il pense que les relevés ont été amoindris par les pêcheurs. A l'ouest de Sarnia, où, il y a quelques années, un seul coup de seine pouvait amener jusqu'à quinze mille poissons, on considère maintenant un panier plein comme une assez bonne capture. On n'y prend plus de poisson blanc et très peu de doré. Au nord de la Pointe-Edouard la rareté du poisson est attribuée à la grande quantité de rets à enclos tendus entre les pointes de la Chaudière et Bleue et appartenant à des pêcheurs américains. On ne décharge presque pas de poisson sur le côté canadien; des remorqueurs passent régulièrement et emportent tout le poisson de l'autre côté. Le rendement total n'est évalué qu'à \$6,150.

DIVISION DU LAC SAINT-CLAIR.

Le garde-pêche Chas. W. Raymond dit que le poisson a été aussi abondant que l'année dernière, mais les prix se sont maintenus plus bas, à cause de la distance à parcourir (16 milles) pour transporter le poisson en voiture à partir de la baie Mitchell. Peu d'amateurs de pêche sont venus au lac Saint-Clair l'année dernière. Il est venu un bateau des Etats-Unis, mais il est retourné aussitôt qu'il en a été notifié par M. Raymond. La période de clôture a été bien observée, et aucune violation des règlements de pêche n'est venue à sa connaissance.

RIVIÈRE THAMES.

Le garde-pêche Timothy McQueen dit que vingt-deux stations de pêche ont été exploitées par 110 hommes dans sa division pendant la dernière saison. Le doré est le poisson principal, il en a été capturé près de 50,000 lbs. Plus de 100,000 lbs de poisson commun, tel que mullet, barbue et ablette, ont été à de bons prix expédiés sur les marchés américains, sans compter la quantité affectée à la consommation locale. L'amélioration appréciable survenue dans le rendement du poisson est due à la température douce de la saison d'hiver ainsi qu'au courant modéré de la Thames, qui ont permis aux pêcheurs de prolonger leurs opérations plus tard que d'habitude. Les pêcheurs de cette division sont des gens qui observent la loi et qui comprennent parfaitement l'importance des mesures de protection tendant à développer cette branche d'industrie. Pas une seule infraction aux règlements n'est venue à sa connaissance.

Le garde-pêche Peter McCann dit que la pêche a été bonne, surtout la pêche à la ligne. Il a obtenu trois condamnations pour infractions à l'acte concernant les pêcheries : une pour négligence de tenir une passe-migratoire en bon ordre et les deux autres pour pêcher au dard. On se livre considérablement, dans le haut de la rivière, à la pêche au dard, mais cet officier n'a pas encore pu obtenir suffisamment de preuves pour établir une condamnation. Tous les barrages, dans cette division, sont maintenant munis de passes-migratoires, la dernière ayant été construite l'été dernier.

RIVIÈRE DÉTROT.

Le garde-pêche Joseph Boismier rapporte que la pêche décroît rapidement dans la rivière Détroit. Il attribue ce fait aux égouts de Détroit et de Windsor, qui souillent l'entrée de la rivière à tel point que le poisson blanc et le hareng n'y pénètrent pas. Le fait que la pêche aux îles de la Bataille et Bois-Blanc est aussi bonne qu'autrefois le confirme dans son opinion. La pêche d'automne ne vaut plus maintenant la peine qu'on s'y livre. Les pêches de cette division sont actuellement évaluées à \$3,000, lorsqu'en 1890 elles étaient portées à \$11,200.

DIVISION DU LAC ÉRIÉ.

Le garde-pêche David Girardin signale une diminution dans la capture de toutes les espèces de poisson, et il l'attribue plus à la température orageuse qu'à toute autre cause. De fortes bourrasques ont sévi depuis le 1er octobre jusqu'au 17 novembre, avariant les rets à un point qu'il n'était plus possible de s'en servir. Il y a eu une forte migration du hareng d'automne, et les pêcheurs, eussent-ils été prêts, en auraient fait de belles captures. L'esturgeon se fait rare. L'achigan blanc a été plus nombreux que depuis quelques années. M. Girardin est d'avis que la pêche de toutes les espèces de poisson devrait être prohibée entre le 20 juin et le 10 septembre. Les pêcheurs se soumettraient volontiers à cette défense. Il a pris connaissance des plaintes qu'on lui a portées à propos de sciure de bois et de rebuts de moulins jetés dans le lac à South-Bay, et a fait cesser cette pratique. Les sarments de vignes jetés sur la grève deviennent une véritable nuisance pour les pêcheurs aux rets. La valeur totale de pêches de l'île Pelée ne s'est élevée qu'à \$26,735, tandis qu'il y a deux ans elle était d'au delà de \$66,000.

Le garde-pêche Wm Prosser dit que malgré les gros vents qui vers la fin de la saison ont détruit les rets, la moyenne de la capture égale celle de 1890. Des captures considérables de hareng ont été faites en octobre; elles ont donné près d'un million et demi de livres. La capture de l'esturgeon a été faible, l'eau étant trop claire lorsque ce poisson s'approchait du rivage. Le rendement total de cette division s'est élevé à \$82,500,—à peu près le même que l'année dernière.

Le garde-pêche John McMichael signale une forte baisse dans le rendement des pêches de sa division. Il ne sait trop comment l'expliquer; il ne peut l'attribuer à la rareté du poisson seulement, de bonnes captures ayant été faites lorsque la température et l'eau étaient favorables. Pendant un certain temps durant l'été l'eau est devenue très chaude et tellement limpide qu'on pouvait distinguer les objets à trente pieds de profondeur. Le hareng d'automne a été abondant et de bonne qualité, et les pêcheurs qui avaient des rets en bon ordre ont fait de fortes captures. A l'exception d'un seul individu qui s'est vu condamner à \$20 d'amende pour pêche illégale, les périodes de clôture ont été bien observées. La valeur totale des pêches dans les divisions de Kent et d'Elgin est portée à environ \$100,000 chacune; l'année dernière cette valeur totale s'était élevée à \$250,000,—soit pour cette année une diminution de 20 pour 100.

Le garde-pêche D. Sharp constate une légère baisse dans les pêches de sa division, bien que de fortes captures aient été faites par quelques pêcheurs, surtout en amont de Turkey-Point, même aussi tard que le 20 décembre. Il parle des dommages causés par les fortes tempêtes qui ont sévi en octobre et en novembre. C'est à cela qu'on peut attribuer la diminution du rendement. Un seul pêcheur a perdu pour \$400

de rets. La capture totale est évaluée à près de \$30,000, c'est-à-dire environ \$5,000 de moins qu'en 1890.

DIVISION DU LAC ONTARIO.

Le garde-pêche Fred. Kerr rapporte que le hareng ordinaire a été aussi abondant que jamais; à Burlington-Beach les captures ont été plus considérables que depuis des années. Cette migration a duré environ six semaines, à partir du 1er octobre. C'est un fait remarquable qu'il n'a pas été vu de hareng à Niagara, où il avait coutume d'être si abondant.

Le cisco ne s'améliore pas; il en a été pris un peu, tard dans l'automne. Ce poisson devrait être protégé pendant la fraie, et on devrait adopter pour le capturer des seines à mailles d'une certaine dimension. Le poisson blanc a été rare. On en a cependant pris de belles pièces au mois de juin à Burlington-Beach, mais à raison des vents contraires le poisson n'est pas demeuré là longtemps. La truite saumonée a donné plus que la moyenne; on en a fait de bonnes captures, surtout à Grimsby et à Winona. La pêche de l'esturgeon sur la rivière Niagara n'a pas été aussi fructueuse que les années précédentes. A Ridgeway, lac Erié, on a levé des rets à enclos qui contenaient jusqu'à 150 gros poissons à la fois; mais à Fort Erié le poisson paraît avoir totalement disparu.

Deux passes-migratoires ont été construites à York et à Caledonia, sur la Grande-Rivière, sous la direction de M. Kerr. Il verra, le printemps prochain, si elles sont bonnes. La période de clôture a été assez bien observée. Quelques rets qui avaient été tendus illégalement dans la baie Burlington ont été saisis. Quelques rets à mailler de petite dimension appartenant à des pêcheurs de Buffalo qui avaient coutume de venir pêcher dans les eaux canadiennes ont aussi été confisqués. Un petit remorqueur qui ferait le service dans les alentours de Port-Dalhousie serait d'un grand secours pour éloigner les maraudeurs américains. La valeur totale des pêches s'est élevée à \$38,152, dont environ \$4,500 provenant de la partie de la division qui se trouve dans le lac Erié—soit une diminution de 40 pour 100 sur l'année dernière.

Le garde-pêche Wm. Sargent enregistre la meilleure migration du hareng commun qui se soit vue depuis les vingt dernières années. Le cisco, le principal poisson de cette division, a aussi été abondant. La pêche du cisco commence généralement vers le milieu de septembre et se poursuit jusqu'au 1er avril. Les pêcheurs vont jusqu'à 15 ou 20 milles dans le lac, pour pêcher le cisco, à une profondeur de 50 à 65 brasses d'eau; mais M. Sargent ne croit pas que ce poisson fraie à une telle profondeur, parce qu'en juillet et août on le trouve en eau peu profonde, à un ou deux milles. L'achigan s'améliore graduellement. La truite et le poisson blanc ont donné un rendement moyen. La capture totale du poisson est évaluée à \$40,590.

Le garde-pêche Wm. Helliwell signale une diminution de captures dans les eaux placées sous sa surveillance; il l'attribue à ce qu'on a fait la pêche avec moins de vigueur plutôt qu'à la rareté du poisson, car quelques-uns des principaux pêcheurs se sont livrés à d'autres industries. Il éprouve beaucoup de difficulté à obtenir des pêcheurs des rapports exacts de leurs captures, et il croit que le renouvellement des licences ne devrait être accordé qu'à la condition qu'on soit mieux disposé à fournir à l'officier les renseignements qu'il croit devoir demander pour les fins de la statistique. On devrait accorder quelque protection à la carpe qui fréquente les cours d'eau pendant la fraie, car ce poisson ne pourra pas longtemps résister à la destruction que l'on en fait actuellement. Autrefois le mulot, un poisson supérieur à la carpe, avait coutume de venir le printemps pour frayer, mais il a été de même entièrement exterminé. La valeur totale des pêches est portée à \$7,000.

Le garde-pêche Charles Gilchrist dit que la pêche de la truite saumonée sur le lac Ontario a été meilleure que depuis nombre d'années. Plusieurs pêcheurs ont résolu de se préparer à faire cette pêche sur une grande échelle l'année prochaine. Cette année a donné 10,000 livres de truite, contre 600 livres en 1890.

Au lac du Riz, le rendement de l'achigan et du maskinongé a été plus considérable qu'auparavant. Le poisson a été abondant, et le garde-pêche fait de son mieux pour

poursuivre les maraudeurs, afin d'assurer toute la protection possible à ces eaux. La capture de toutes sortes de poissons a été de 250,000 livres. Il n'y a eu que onze étrangers qui ont pris des permis de pêche à la ligne au lac du Riz durant cette saison. Les propriétaires de scieries, sur la rivière Otonabi, ont été surveillés de près. Plusieurs furent traduits devant le magistrat de police, et quelques-uns condamnés à l'amende. M. Gilchrist espère que la loi sera mieux respectée l'année prochaine. Le rendement total de cette division est estimé à environ \$20,000,—soit une plus-value de 10 pour 100 sur 1890.

Le garde-pêche Nelson Simmons constate une légère amélioration dans le rendement de l'achigan et du maskinongé. Un seul individu a pris 500 achigans, pesant en moyenne 3 livres la pièce. Il croit que les pêcheurs amoindrissent intentionnellement la quantité de leurs captures, qui en totalité devraient dépasser de beaucoup 50,000 livres. On a poursuivi la pêche du doré et du brochet jusqu'à la fin de décembre. Il y a eu diminution dans la capture de l'esturgeon et autres poissons communs, vu qu'il n'est pas permis de faire la pêche avec des rets dans la rivière Trent. La valeur totale des pêches de cette division s'est élevée à \$10,576, à peu près comme en 1890.

DIVISION DE PRINCE-ÉDOUARD ET DE LA BAIE DE QUINTÉ.

Le garde-pêche W. P. Clarke rapporte que bien que la pêche n'ait pas été poussée aussi vigoureusement que par le passé, le résultat a été à peu près le même. Le poisson blanc est venu tard dans la baie de Quinté, mais il était de forte taille et plus abondant que l'année précédente. On en a pris plus de 70,000 livres dans cette division. On a bien observé la loi concernant la sciure de bois. M. Clarke a visité huit passes-migratoires sur la rivière Moira, dont quatre étaient en assez bonne condition; les propriétaires des quatre autres ont promis de les réparer sans retard. Il a fait condamner quatre individus pour pêche illégale et six pour violation de la période de clôture. Les pêches sont évaluées à \$26,000.

Le garde-pêche Joseph Redmond signale une augmentation considérable dans le rendement de toutes les espèces de poisson, excepté le hareng, et il l'attribue à ce que l'industrie de la pêche a été poursuivie avec plus de vigueur. La pêche du poisson blanc s'améliore, la capture ayant excédé de 80 pour 100 celle de 1890. On l'attribue à une meilleure observation des périodes de clôture et autres mesures de protection adoptées, ainsi qu'aux alevins qui ont été déposés dans le voisinage. Le doré et le brochet accusent une augmentation énorme. Les lois de pêche ont été bien observées, et M. Redmond n'a pas découvert d'abus dans sa division. Il n'est pas en faveur d'accorder une protection au brochet et autre poisson commun, parce que ce poisson détruit les espèces supérieures. La valeur totale des pêches de sa division s'élève à \$51,000, soit une plus-value de 80 pour 100 sur l'année dernière.

DIVISION DE LENNOX, ADDINGTON ET FRONTENAC.

Le garde-pêche A. D. Sills rapporte que la capture faite dans sa division a excédé celle des années précédentes, spécialement la capture du poisson blanc, qui a plus que triplé celle de 1890, la pêche s'étant prolongée jusqu'à la fin de décembre. Les différentes périodes de clôture ont été bien observées. Il se plaint que des citoyens américains viennent en yachts dans la baie au Foin, et massacrent notre poisson par centaines sans être molestés. On devrait faire quelque chose pour protéger et conserver nos pêches pour nos nationaux, qui se plaignent fortement d'une telle destruction du poisson dans les eaux canadiennes par des étrangers. La capture totale a été évalué à \$13,000, plus que le double du rendement de l'année dernière.

Le garde-pêche R. R. Finkle signale une légère augmentation dans la capture sur celle de 1890, et dit que la période de clôture a été bien observée. Le rendement total de sa division est évalué à \$13,000.

Le garde-pêche George Lake rapporte qu'il y a eu plus de poisson pris dans les eaux intérieures sous sa surveillance que l'année dernière. Il a été fait plusieurs saisies pour violation des lois; quatre verveux ont été confisqués au lac Dépot, et

onze rets à hareng dans la baie Verte. Il n'y a pas encore de passes-migratoires dans cette division, mais il recommande d'en construire une au pied du lac Bob. Il recommande aussi d'accorder des permis de pêche aux rets aux résidents pendant un mois de l'automne pour leur propre usage. On ne peut pas capturer le hareng autrement.

Le garde-pêche Robert A. Gilbert évalue la capture du poisson qui s'est faite dans sa division à environ 10,000 lbs, presque tout de la truite, qui a servi exclusivement à la consommation locale. En raison de la belle récolte de cette année, il s'est fait moins de pêche qu'auparavant. Il n'y a pas de passes-migratoires dans cette division. Les périodes de clôture sont assez bien observées.

Le garde-pêche H. R. Purcell rapporte qu'on ne s'est pas servi d'autres engins de pêche que la ligne et l'hameçon dans les eaux intérieures placées sous sa surveillance. Bien que la capture ait été faible, il n'a jamais vu l'achigan aussi abondant que l'année dernière. Plusieurs causes d'infraction à la loi concernant la sciure de bois lui ont été soumises. Deux propriétaires de scieries ont été condamnés à \$20 d'amende chacun, mais la preuve n'était pas suffisante pour condamner les autres. Les amateurs de pêche américains qui visitent les eaux canadiennes devraient payer un permis d'au moins une couple de piastres pour le privilège d'y faire la pêche à la ligne, et à la ligne traînante.

DIVISION DE WOLFE ET KINGSTON.

Le garde-pêche Thomas Merritt dit que la pêche de l'achigan à la ligne a été remarquablement bonne. On s'est tout occupé de l'achigan que le poisson commun a été négligé et n'a rapporté que de très faibles captures. Les périodes de clôture ont été bien observées. Il n'y a pas de passes-migratoires dans cette division, et il n'y en a pas besoin. On devrait prohiber la capture de l'achigan de moins d'une demi-livre, et lorsqu'on le prend accidentellement il devrait être libéré vivant.

Le garde-pêche Peter Niel dit que l'industrie de la pêche n'est plus rémunérative dans sa division, et les anciens pêcheurs ont cherché d'autres occupations. Les marchés de Kingston sont maintenant approvisionnés par les grands lacs de l'ouest ou par les eaux du bas du fleuve Saint-Laurent. Seuls, la truite saumonée et le poisson blanc viennent à l'eau basse quelque temps avant l'époque de la fraie, et après novembre la température orageuse empêche qu'on le recherche. Il n'y en a presque pas eu de pris dans sa division l'année dernière. La loi prescrit la même dimension de mailles pour les rets à pêcher le poisson blanc et la truite saumonée (mesure de $4\frac{1}{2}$ pouces). Cette mesure devrait être d'au moins $6\frac{1}{2}$ pouces pour la truite saumonée, qui pèse en moyenne 8 lbs, tandis que le poisson blanc ne pèse que 2 lbs. Des amateurs américains visitent nos eaux avec les amorces les plus attrayantes, soit artificielles ou avec le véron vivant, et la quantité de doré et d'achigan qu'ils capturent est étonnante. La valeur totale des pêches de tout le quartier de Kingston n'atteint pas maintenant \$3,000.

DIVISION DE ROCKFORD, BROCKVILLE ET CORNWALL.

Les gardes-pêche Wallace, Hunt, Poole, McGarity et Mooney ont la surveillance des divisions ci-dessus. Ces divisions sont presque exclusivement visitées par des amateurs venant chercher du plaisir, et qui donnent de l'emploi à grand nombre de bateliers. Les rapports de ces officiers n'accusent que 23,000 lbs d'achigan, 49,000 lbs de brochet et environ 7,500 lbs de doré. Le rendement total est évalué à \$6,500, —soit une diminution de plus de 75 pour 100 comparé à 1890.

DIVISION DE PRÉSCOTT, RUSSELL ET CARLÉTON.

Les gardes-pêche P. St. Pierre, O. Miron et W. Boucher signalent une capture d'environ la moyenne. Le brochet et le maskinongé, qui sont les principales espèces de poisson, ont donné ensemble 25,000 lbs. Le poisson commun même diminue sensiblement, et il n'en a été pris que 63,000 lbs, contre 90,000 lbs en 1890. La valeur totale de ce poisson est estimée à \$4,436.

DIVISION DU LAC NIPISSINGUE.

Le garde-pêche J. S. Richardson constate une faible baisse dans le rendement de sa division; il l'attribue à la température chaude de l'automne, vu qu'au temps où il écrivait son rapport, en décembre, la glace ne s'était pas encore suffisamment formée pour permettre qu'on fit la pêche. Les périodes de clôture ont été assez bien observées, et il n'enregistre aucune violation des lois de pêche.

DIVISION DE PARRY-SOUND ET DE MUSKOKA.

Le garde-pêche George R. Steele dit qu'il a visité presque toutes les eaux mises sous sa surveillance durant les mois d'été. Trois cas de pêche illégale de doré pendant la période de clôture sont venus à sa connaissance, mais il n'a pas cru la preuve suffisante pour en justifier la poursuite. Les scieries ont aussi été inspectées, mais il n'y a pas trouvé d'infractions à la loi, si ce n'est en deux cas où les rebuts avaient été déposés trop près du bord de l'eau. Il recommande qu'on accorde des permis de pêcher à la ligne aux résidents à un taux nominal, et aux non-résidents à raison de \$1.00 chacun. On pourrait aussi accorder des permis de pêcher avec des rets aux colons de bonne foi pour leur propre usage, avec l'entente qu'au premier abus de ce privilège la licence sera supprimée.

Le garde-pêche Henry W. Gill dit qu'on peut trouver dans sa division quelques-uns des meilleurs fonds de pêche à la ligne d'Ontario; ils ont été visités cette année par un grand nombre d'amateurs et de personnes cherchant du plaisir. Il a fait un exemple d'un certain individu de qui il ne pouvait percevoir une amende qui lui avait été imposée, en le faisant condamner à huit jours de prison. La nouvelle s'en est répandue comme une traînée de feu, et a complètement fait disparaître toute maraude dans cette partie de sa division. Les propriétaires de scieries ont en général consenti à accepter ses recommandations quant à tenir les rebuts hors de l'eau, et il n'a plus de difficulté sous ce rapport maintenant.

Le garde-pêche J. R. Ramsay dit que le nombre habituel de touristes et d'amateurs a été moindre que durant la saison précédente. L'usage des rets étant prohibé dans sa division, il n'a pas été capturé de hareng ni de poisson blanc. La pratique nuisible de la pêche au dard a considérablement diminuée, ce qui est dû en grande partie à l'aide volontaire donnée par les colons, et il espère pouvoir finalement la supprimer complètement. Il a saisi un couple de rets à mailles, mais il n'a pu découvrir les propriétaires. Les propriétaires de scieries font maintenant attention à la sciure de leurs moulins. Deux d'entre eux, à Burk's-Falls, ont été poursuivis et condamnés à l'amende. Un autre individu a été condamné à l'amende pour avoir pris de la truite mouchetée pendant la période de clôture. On doit construire une passe-migratoire à Burk's Falls aussitôt que l'eau le permettra; les matériaux sont rendus sur les lieux.

DIVISION DU LAC SIMCOE ET DE COUCHICHING.

Le garde-pêche L. S. Sanders dit que, comme le lac Simcoe est réservé pour la propagation naturelle du poisson, la seule pêche qu'on y fait est la pêche à la ligne et à la ligne traînante. La pêche à la ligne n'a pas été aussi fructueuse que les années précédentes, mais la pêche à la ligne traînante a été meilleure en eau profonde. On offrait en vente dans les villes et les villages de si grandes quantités de poisson, que des gens étaient sous l'impression que la pêche était faite avec des rets, mais après investigation M. Sanders a trouvé que ce poisson était pris avec des lignes dormantes. Il ne semble pas y avoir arrêté de poisson dans le lac Simcoe; il y est aussi abondant que jamais, mais il paraît être difficile à prendre. La période de clôture a été bien observée.

Le garde-pêche Wm McDermott rapporte que les lois de pêche ont été mieux observées que jamais dans sa division. Il espère que cet état de choses va continuer. Les passes-migratoires sont en bon ordre. Les propriétaires de scieries en sont venus à la conclusion qu'ils ne peuvent pas continuer avec impunité à jeter les rebuts

de leurs moulins dans les cours d'eau. Il croit que les nombreuses condamnations qu'il a prononcées en 1890 ont eu un effet salutaire. On s'est bien conformé aux périodes de clôture. La pêche au rets et au dard est réduite au minimum. Il a été rapporté qu'on avait fait la pêche illégalement sur la rivière Holland, mais sans preuve suffisante pour justifier une condamnation. Le maskinongé et l'achigan abondent encore dans la rivière Holland. La truite mouchetée abonde près de la tête des sources de grands cours d'eau, plus que dans leurs petits tributaires, où l'on dit que les froids rigoureux des hivers passés gelaient l'eau jusqu'au fond. A mesure que l'on ouvre et que l'on colonise le pays, les rivières qui arrosaient les terres couvertes de forêts deviennent de simples ruisseaux après que la civilisation y a passé.

DIVISION DU COMTÉ DE PETERBOROUGH.

Le garde-pêche G. W. Fitzgerald signale une bonne capture d'achigan et de maskinongé, mais une rareté de truite saumonée. On ne permet pas l'usage des rets dans ces eaux intérieures. Il se fait encore beaucoup de pêche aux filets durant l'hiver. Il se propose de surveiller de près ce mode de pêche l'hiver prochain, vu qu'il sait mieux où surprendre les maraudeurs. Il lui faut tout une semaine pour parcourir toute sa division en canot. Il n'y a pas encore de passe-migratoire, mais il devrait y en avoir une à Onemee, sur le creek au Pigeon. Les propriétaires de scieries font de leur mieux pour observer les règlements concernant le dépôt des rebuts de moulins. Il a visité dix moulins, dont quelques-uns déposaient la sciure de bois trop près du bord de l'eau ; les propriétaires la déposent maintenant plus loin. Un propriétaire de moulin à planer a été condamné pour avoir laissé les rebuts de son moulin tomber dans la rivière Otonabi.

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des navires, bateaux, rets, ainsi que du l'année

NOM DU QUARTIER.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS.							MATÉRIEL	
	Navires.				Bateaux.			Rets à mailler.	
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.
<i>Division du lac Supérieur.</i>			\$			\$			\$
Division supérieure—Y compris la baie du Tonnerre et toutes les stations de la riv. au Pigeon jusqu'à l'île Lamb.	6	230	10700	24	41	3925	75	30000	5250
Division centrale—Jackfish, Port-Caldwell et Péninsule.	1	14	800	4	11	950	24	10000	2250
Division inférieure—De la rivière Pic au Sault Sainte-Marie, y compris Michipicoten et l'île au Caribou.	1	125	4000	4	22	2150	43	22500	4050
Totaux	8	369	15500	32	74	7025	142	62500	11550
<i>Iles Manitoulines et les environs.</i>									
Grande Bature.	1	28	4000	6	5	700	12	10000	1000
Cap Roberts.	2	40	6000	10	8	2000	24	50000	900
Île Verte.	2	800	4000	4	2	400	5	9000	1000
Îles au Canard.	2	400	2000	4	2	400	4	2000	5000
Île Brûlée.	3	400	2000	5	3	400	5	2000	200
Île Saint-Joseph.	2	400	2000	4	2	400	5	2000	5000
Île à la Seine.	2	300	400	4	2	300	4	2000	200
Île Cockburn.	3	500	2000	6	3	500	6	2000	2000
Baie Meldrum.	2	200	2000	2	1	200	2	40750	1750
Baie Gore.	5	1000	15000	15	5	1000	15	9000	1750
Baie Sud.	3	70	6000	15	34	6800	75	135000	1500
Île à la Sauvagesse.	6	1200	18000	15	6	1200	15	18000	21000
Killarney.	1	50	1500	4	1	50	4	1500	1500
Havre au Serpent-à-Sonnettes.	8	196	18000	47	74	14350	176	273750	32850

rendement et de la valeur du poisson dans la province d'Ontario, pendant 1891.

DE PÊCHE.	ESPECES DE POISSON.											POISSON employé pour la consommation locale, lbs.	VALEUR.		
	Rets à enclos.		Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Truite, barils.	Hareng, frais, lbs.	Esturgeon, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.				
	Nombre.	Valeur.													
		\$												\$	cts.
52	10400		185	702265	350840	200	30000	41560	65536	50000	103,585	60	
1	200		1000	25000	50	5000	3,230	00	
21	4200		120	202200	391460	1300	2400	6000	3000	25000	70,866	00	
74	14800		305	905465	767300	1550	30000	43960	71536	3000	80000	177,681	60	
8	3200		18000	14000	65000	32000	900	8,367	00	
7	2800		40000	18000	10000	20000	1500	6,645	00	
.....	8000	10000	700	1,661	00	
5	2000		180000	340000	20000	4000	49,720	00	
2	800		30000	20000	10000	280	4,908	40	
4	1200		25000	12000	1500	1000	5700	300	3,520	00	
2	1000		50	22000	250	500	600	250	4,327	50	
2	800		23000	12000	300	100	3,058	00	
3	1300		30000	35000	500	300	5,939	00	
4	1600		69800	87700	38700	16,676	00	
5	3000		35	129500	105000	9	5000	1000	30000	23,060	00	
.....		80	621000	385000	52	89,500	00	
.....	75600	5000	6,548	00	
.....	25500	70000	5000	9,290	00	
42	17700		165	1297400	1113700	311	5000	137200	98900	5700	8330	233,719	90	

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

NOM DU QUARTIER.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS.						MATÉRIEL DE PÊCHE.		
	Navires.				Bateaux.		Rets à mailler.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.
<i>Division de la Baie Georgienne</i>									
Iles aux Outardes.....	2	45	6000	10	22	4400	60	95000	18000
Byng Inlet.....	1	20	2500	5	21	4200	54	85000	17000
Pointe au Baril.....	1	25	3000	5	17	3400	41	66000	6100
Ile au Vison.....					12	2400	27	36000	3000
Rocher de Campbell.....					3	600	11	9000	650
Waubashene.....	1	15	700	3	14	1000	27	42000	2800
Midland.....					14	2800	35	42000	2800
Collingwood.....									
Thornbury.....	5	75	3500	25	92	21700	275	336000	67200
Rivière Nottawasaga.....									
Meaford.....	2	40	3500	8	8	1200	18	3000	450
Pointe de Vail.....					5	750	10	2000	300
Leith.....					5	350	10	1500	200
Owen Sound.....	1	15	2500	4	6	500	12	2000	300
Presqu'île.....					3	200	6	800	150
Cap Commodore.....					3	200	6	800	150
Grande-Baie.....					3	200	9	6000	330
Cap Croker (sauvages).....									
Lion's-Head.....					2	175	4	3500	200
Tobermoray.....	4	60	12000	24	3	600	7	33000	10000
Totaux.....	17	295	33700	84	233	44675	612	763600	129680

navires, bateaux, rets, etc., province d'Ontario, etc.—Suite.

Espèces de poisson.	ESPECES DE POISSON.											Poisson employé pour la consommation locale, lbs.	VALEUR.			
	Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Truite, brls.	Hareng, brls.	Hareng, frais, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.			Poisson commun, lbs.		
	65	439300	332600	19						22000					\$	cts.
	50	285150	247700	34						21000						
		251200	100500							50000						
		150200	101100											325000		
		42000	19110							1000						
		63110	26200			30000	7000	10640	10300	87700	25300	22000				
		154720	80600			4600				40000						
	514	1000000	937600	400			43820		3410	247500	75813	25000	248000		210,089	45
	10	5000	120000	25						500		1000	2000		12,865	00
		1000	130000	20								1200	1000		13,346	00
			20000	10								1000	1000		2,160	00
			50000	12	10	150000				1000		15000	5000		11,815	00
			10000			50000				100		5000	2000		3,215	00
			1000			60000				200		300	1000		3,729	00
		5000	11000												1,500	00
	50	25000	100000	150											14,000	00
		5100	20000												2,408	00
	64	323100	269800	42											54,288	00
	753	2755880	2588210	712	10	294600	50820	10640	13710	471000	101113	70500	585000		558,551	25

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

NOM DU QUARTIER.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS A LA PÊCHE.						MATÉRIEL DE PÊCHE.						
	Navires.				Bateaux.		Rets à mailler.		Seines.		Rets & enclos.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	
<i>Division du lac Huron.</i>			\$			\$		\$		\$		\$	
Iles à la Pêche				3	450	10	900	2200					
Sauble Beach				12	300	60			2400	1800			
Southampton				40	4000	120	100000	11500					
Rivière Saugeen													
Port-Elgin													
Inverhuron				2	90	4	400	100					
Kincardine				3	360	7							
Goderich	3	81	5500	18	1050	14	45000	7500			7	1700	
Bayfield, Grand Coude et Pointe Bleue	2	46	5500	8	14	1280			120	25	51	8840	
De Pointe Bleue à la Pointe-Edouard.					12	420			466	1450			
Totaux	5	127	11000	26	91	7950	304	146300	21300	2986	3275	58	10540
Total, baie Georgienne. do îles Manitouline.	17	295	33700	84	233	44675	612	763600	129680			42	17700
Grand total du lac Huron	30	618	62700	157	398	66975	1092	1183650	183830	2986	3275	100	28240

navires, bateaux, rets, etc., province d'Ontario, etc.—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.												VALEUR.	
Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Truite, barils.	Hareng, barils.	Hareng, frais, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Bar, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Pois. commun, lbs.		Poisson employé pour la consommation locale, lbs.
													\$ cts.
	100000	40000		20	33500								12,000 00
750			600	2500									1,430 00
		50000											24,750 00
													5,000 00
					12000				2000		10000	24000	1,600 00
					8000								560 00
		33000			10000				1200		5000	49200	5,386 00
	5000	483000			12000	5900		11000	3200	200	25000	81000	53,544 00
	12900	3300			20100	106000					2255	35700	12,914 05
		550		20	51440	28300			45100				6,155 60
750	117900	609850	600	2540	147040	140200		11000	116500	200	42235	197900	123,339 65
753	2755880	2588210	712	10	294600	50820	10640	13710	471000	101113	70500	585000	558,551 25
165	1297400	1113700	311		5000	137200			98900		5700	8330	233,719 90
1668	4171180	4311760	1623	2550	446640	328220	10640	24710	686400	101313	118435	791230	915,610 80

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

QUARTIERS	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS À LA PÊCHE.				MATÉRIEL DE PÊCHE.										
	Navires.		Bateaux.		Rets à mailier.		Seinès.		Rets à enclos.		Verveux.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Division du lac Sainte-Claire y compris les tributaires.</i>			\$		\$			\$	\$		\$	\$		\$	
Pointe Edouard à la Pte Baby.	15	345	46	634	940										
Pointe Mitchell	12	300	22	1240	650										
Rivière Thames	22	222	110	752	600										
Stony-Point à Windsor.	24	880	74	720	1760			4	950						
Rivière Détroit, y compris les îles Bois Blanc et Bataille	16	450	56	13	1500								2	120	
Totaux	89	2197	308	3359	5450			4	950				2	120	
<i>Division du lac Erié.</i>															
Pointe Pelée (île)	26	1830	54						28	5560					
do (terre ferme)	59	4603	80						46	15100					
En face du comté de Kent	1	123	12000	11	48	4730	63	300	90	110	180	55	8550		
do do d'Elgin	7	96	15200	42	38	3225	25	1700	190	100	75	50	18300		
De Houghton à Rainham, y compris les baies intérieures et extérieures et Turkey-Point	6	100	7050	9	42	2515	120	6850	1875	4105	1840	21	5500		
Ile de la Longue Pointe	12					240	21	6400	1240						
Cayuga à Low Banks, y compris la Grande Rivière	1	22	4000	4	21	435	30	6560	1860	312	355				
Low Banks	18			27	2300	500	650	350							
Pointe Colborne à Fort Erié	1	16	1000	3	8	725	8	3500	530	150	5	6	2100		
Totaux	16	357	39250	69	272	18928	428	27610	6285	5427	2875	206	55110		

navires, bateaux, etc., dans la province d'Ontario, etc.—Suite.

ESPÈCES DE POISSON.												VALEUR.
Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Hareng, barils.	Hareng, frais, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maslinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.	Poisson employé pour la consommation locale, lbs.		
		10	6500	10000		150	38940	850	2300		\$	cts.
						14975	325	4080	40264	2300		2,972 50
33200	50000	697	87100	2060	170	4000	65960	5150	104580	6250		2,395 67
3700			6600	31000	1060	6100	39400	6200	138000	1700		21,530 70
18625			6800	1925	100	400	2900	4900	24000			9,320 60
55525	50000	707	107000	44985	1330	25625	147525	21180	309144	10250		3,017 50
												39,236 97
41300			384900	31170		25222	52300		67565			26,725 47
62730			1462560	79760		24640	55800		332000			82,534 80
47552			1988000	61170	380	30538	112976		262480			102,372 64
152225			1300000	85620		3300	560570	1272	51311	67220		101,166 23
33257	200		294900	83660	660	8110	81464	34353	89582	36700		29,601 67
				21000						1500		1,305 00
6650		267	30550	2000	800	3725	22700	7300	45000	9600		6,485 00
6050			15000	3050		400	2500	175	11800			1,778 75
110	50		13500	20200		1000	6250		18000			2,678 30
349874	250	267	5489410	387630	1840	96935	894660	43100	877738	115020		354,647 86

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

DISTRICTS.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS.				MATÉRIEL DE PÊCHE.								
	Navires.		Bateaux.		Rets à mailles.		Seines.		Rets à enclos.				
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Lac Ontario (y compris la division de Niagara).</i>			\$		\$			\$		\$		\$	
Rivière Niagara	17	980		32	9200	1310	675	375		*3	600		
Port-Dalhousie et Jordan	5	1565		11	7200	875	25	25					
Beamsville	10	350		18	6600	775	100	50					
Grimby et Winona	2	300		6	7000	600							
Burlington Beach	22	1420		40	19900	2550		600					
Bronte	15	2100		50	43500	4800		400					
Port-Credit à Port-Union	11	1525		17	3500	2000		537					
Havre de Pickering	3	600		8	2000	2200		400					
Brighton	5	87		10	1000	100							
Cobourg	5	285		10	2500	575		90					
Port-Hope	2	230		3	2000	200		75					
Newcastle	1	30		2	500	75							
Bowmanville	4	75		8	1000	100		135					
Township de Murray	1	20		2				90					
Lac du Riz et tributaires													
Rivière Trent													
Totaux	103	9567		217	105900	16160	2347	1495		3	600		
<i>Division du comté de Prince-Ed. et de la Baie de Quinté.</i>													
Wellington Beach, Weller's Beach et baie Smith	4	100	8500	15	50	1000	90	5000	3500	10000	400		
Baie de Quinté, de Carrying-Place à Mill-Point					67	1250	206	4126	490	3165	2970		
Totaux	4	100	8500	15	117	2250	296	9126	3990	13165	3370		

* Machines.

navires, bateaux et matériel de pêche, etc., province d'Ontario—Suite.

Ver-veux.	ESPÈCES DE POISSON.													VALEUR.			
	Ver-veux.		Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Hareng, brls.	Hareng, frais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.		Poisson commun, lbs.		
	Nombre.	Valeur.															
		\$													\$	cts.	
				100	100		124	174500	100	28400		500	15300	1100	177200	15,414	00
								114700	200	200		3100		26000	5,565	00	
								73000				700	1000	2100	15700	3,588	00
					3000	8500		27000							2,170	00	
					1300	2000		163900	500	300				1000		6,958	00
						2000		999000	400			600		1000	10800	40,594	00
					13100	350	210	86600	2220			200	1000	3500	41000	7,092	20
								200000								8,000	00
6	90				3000									16000	22000	1,760	00
					4000									22000	26000	2,280	00
					900	1400		4600	100					500	20300	1,036	00
						2000									1000	230	00
					500			200							3000	198	00
															1200	208	50
															2000	15,000	00
									8000	1000	48100	50000	30000	25000	40000	10,576	00
6	90				18900	25350	334	1843500	11520	29900	198100	152600	51450	76400	382000	120,669	70
	90	2000			260000	140000	100	40000	10000					100000	300000	51,450	00
	77	2895	88	71530			257	243800	3285	760	1770	3000	18550	25330	197500	26,158	80
	167	4895	88	331530	140000		357	283800	13285	760	1770	3000	18550	125330	497500	77,608	80

STATISTIQUE du nombre et de la valeur des

QUARTIER.	NAVIRES ET BATEAUX EMPLOYÉS.			MATÉRIEL DE PÊCHE.					
	Bateaux.			Rets à mailier.		Seines.		Verveux.	
	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
<i>Division de Lennox, Addington et Frontenac.</i>									
Côte du lac en face de Lennox et Addington, y compris—		\$			\$		\$		\$
Rivière Napanee.....	43	793	77	9385	1190	60	65	32	700
Ile Amherst.....	24	360	48	9760	900			5	50
Eaux intérieures, comté de Frontenac.....									
Totaux.....	67	1153	125	19145	2090	60	65	37	750
<i>Division de l'île Wolfe et Kingston.</i>									
Grande Baie.....	1	35	2					4	100
Ile Wolfe.....	1	20	2	275	50			4	100
De l'île Amherst à Pitt's Ferry.....	8	280	13	991	360			10	80
Ile Howe.....	6	126	6	1594	120			2	80
Gananogue.....									
Totaux.....	16	461	23	2860	530			20	360
<i>Division de Rockport, Brockville et Cornwall.</i>									
Fleuve St-Laurent, de Rockport à la ligne de c. de Glengarry.....								102	1200
<i>Division des comtés de Prescott, Russell et Carleton.</i>									
Rivière Ottawa, en face de ces comtés et les eaux intérieures.....									

* Estimé.

navires, bateaux et matériel de pêche, etc., province d'Ontario, etc.—*Suite.*

ESPECES DE POISSON.											VALEUR.	
Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Hareng, lbs.	Hareng frais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Doré, lbs.	Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.		Poisson employé pour la consommation locale.
												\$ cts.
110000		10						29800	27400	57550		13,431 50
125000	6000		6000				6500	30000	8000			13,130 00
	13300		3700				6700	1600	2000	10100		2,363 00
235000	19300	10	9700				13200	61400	37400	67650		28,924 50
				800					1500	5000		273 00
				500					700	3000		155 00
				180					11200	14000		990 80
				200	750	40	900	115	3370	900		314 65
				2000	5100	1500	4200		6200	6000	*	1,258 00
				3680	5850	1540	5100	115	22970	28900		2,991 45
				9400	3500	2125	23350	7450	48900	47870		6,556 10
400				5360	5070	12050	7250	7400	13125	53050		4,436 55

RÉCAPITULATION du nombre et de la valeur des navires, bateaux et matériel de pêche, etc., avec les espèces, qualité et valeur du poisson dans la province d'Ontario, pour l'année 1891.

NOMS DES DIVISIONS.	REMORQUEURS, NAVIRES ET BÂTEAUX EMPLOYÉS.						MATÉRIEL DE PÊCHE.											
	Navires ou remorqueurs.			Bateaux.			Rets à mailier.			Seines.			Rets à enclos.			Vêreux.		
	Nombre.	Tonnage.	Valeur.	Hommes.	Nombre.	Valeur.	Hommes.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
Division du lac Supérieur	8	369	13500	32	74	7025	142	11550	62500	11550	2986	74	14800	100	28240	2	120	
do du lac Huron, y compris l'île Manitouline et division de la baie Georgienne.	30	618	62700	157	398	66975	1092	183830	1183650	183830	3359	4	950	4	950	2	120	
do du lac Saint-Claire, y compris ses tributaires.	16	357	39250	69	272	18928	428	6285	27610	6285	5427	3	600	3	600	6	90	
do du lac Érié	4	100	8500	15	117	2250	296	9126	3890	13165	60	65	20	360	37	730	20	360
do du lac Ontario, y compris le district de Niagara.																		
do du comté de Princes-Edouard et de la baie de Quinté.																		
do de Lennox, Addington et Frontenac.																		
do de l'île Wolfe et Kingston.																		
do de Rockport, Brockville et Cornwall.																		
do des comtés de Prescott, Russell et Carleton.																		
do de Leeds et Lanark.																		
do du comté de Renfrew.																		
do du lac Nipissingue.																		
do de Parry-Sound et Muskoka.																		
do du comté de Wellington et rivière Credit.																		
do du lac Simcoe.																		
do du lac et de la rivière Scougog.																		
do du comté de Victoria.																		
do du comté de Peterboro.																		
Totaux.	58	1444	125050	273	1145	108832	2647	1414351	224775	27344	16530	387	99700	380	8580			

RÉCAPITULATION du nombre et de la valeur des navires, bateaux et du matériel de pêche, etc.—Province d'Ontario—Fin.

NOMS DES DIVISIONS.	ESPÈCES DE POISSON.											VALEUR. \$ cts.			
	Poisson blanc, brls.	Poisson blanc, lbs.	Truite, lbs.	Truite, barils.	Hareng, barils.	Hareng, trais, lbs.	Anguille, lbs.	Esturgeon, lbs.	Maskinongé, lbs.	Achigan, lbs.	Dore, lbs.		Brochet, lbs.	Poisson commun, lbs.	Pour la consommation locale, lbs.
Division du lac Supérieur.....	305	905465	767300	1550		30000		43960			71536	3000		80000	177,681 60
Division du lac Huron, y compris la division de l'île Manitouline et de la baie Georgienne.	1698	4171180	4311760	1623	2550	446640		328220	10640	24710	686400	101313	118435	791230	915,610 80
Division du lac St-Clair, y comp. ses tribut.		55525	50000		707	107000		44985	1330	25625	147525	21180	309144	10250	39,236 97
Division du lac Érié.....		349874	250		267	5489410		387630	1840	96935	894660	43100	877738	115020	354,647 86
Division du lac Ontario, y compris le district de Niagara.....		18900	25350		334	1843500	11520	29990	198100	152600	51450	76400	382000		120,669 70
Division du comté de Prince-Edouard et de la baie de Quaté.....	88	331530	140000		357	283800	13285	760	1770	3000	18550	125330	497500		77,608 80
Division de Lennox, Addington et Frontenac.		235000	19300		10	9700		3680	1540	5100	61400	37400	67560		28,924 50
Division de l'île Wolfe et Kingston.....								9400	3500	2125	7450	48900	28900		2,991 45
Division de Rockport, Brockville et Cornwall.								5360	5070	12630	7400	13125	47870		6,556 10
Div. des comtés de Prescott, Russell et Carleton.		400	7000			1000				1700	1000	9100	53150		4,436 55
Division de Leeds et Lanark.....								300	2250	4600	19800	3100	11150		4,887 90
do du comté de Renfrew.....		2070	4525			6600			10100	1800	10587	36000	1000		3,280 60
do du lac Nipissingue.....		3900	30300						500	3450	3350	1000	14000		3,649 35
do de Parry-Sound et Muskoka.....										4000		1000	8000		5,250 00
do du comté de Wellington, y compris la rivière Crédi.....						10000		28000		45000	7000	53000	29000		11,270 00
Division du lac Simcoe.....								3500	245000	98000			150000		25,290 00
do du lac et de la rivière Seugog.....						5000		1000	35000	20000	4500		6200		4,071 00
do du comté de Victoria.....								500	131000	107000			8000		16,362 00
do do Peterboro'.....															
Totaux.....	2061	6073844	5449385	3173	4225	8233250	52995	8892475	655495	651345	1993323	602118	2688517	996500	1,806,389 68

RÉCAPITULATION

Du rendement et de la valeur des pêcheries dans la province d'Ontario, pendant l'année 1891.

Espèces de poisson.	Quantité.	Prix.		Valeur.	
		\$	cts.	\$	cts.
Poisson blanc.....	brls. 2,061	10	00	20,610	00
do	lbs. 6,073,844	0	08	485,907	52
Truite	“ 5,449,385	0	10	544,938	50
do	brls. 3,173	10	00	31,730	00
Hareng.....	“ 4,225	4	50	19,012	50
do	lbs. 8,233,250	0	04	329,330	00
Anguille.....	“ 52,995	0	06	3,179	70
Esturgeon.....	“ 882,475	0	06	52,948	50
Maskinongé.....	“ 655,495	0	06	39,329	70
Achigan.....	“ 651,345	0	06	39,080	70
Doré.....	“ 1,993,323	0	05	99,666	15
Brochet.....	“ 602,118	0	05	30,105	90
Poisson commun.....	“ 2,688,517	0	03	80,655	51
Consommation locale.....	“ 996,500	0	03	29,895	00
Total pour 1891.....				1,806,389	68
do 1890.....				2,009,637	37
Diminution.....				203,247	69

ÉTAT indiquant le nombre des navires, remorqueurs et bateaux, etc., dans Ontario, pendant l'année 1891.

Articles.	Valeur.
	\$
58 remorqueurs ou navires (tonnage, 1,444).....	125,950
1,145 bateaux.....	108,832
1,414,351 brasses de rets.....	224,775
27,344 do seines.....	16,530
387 rets à chambres.....	99,700
380 verveux.....	8,380
Total, nombre d'hommes employés, 2,920.....	584,167

PARTIE II.

RAPPORT

SUR LES

OPÉRATIONS PISCICOLES

DU

CANADA

1891

INDEX.

RAPPORT SUR LA PISCICULTURE.

RAPPORT DU SURINTENDANT SUR LES OPÉRATIONS PISCICOLES DE 1891.

INTRODUCTION.

	PAGE
1. Pisciculture du Manitoba.....	5
2. Opérations piscicoles en général.....	5
3. Homarderie, Bay-View, N.-E.....	6
4. Vivier de saumon de Carleton.....	6
5. Distribution d'œufs et d'alevins en 1891.....	8
6. Production des alevins de toutes espèces en 1891.....	8
7. Alevins et œufs sémi-éclos sortis de chaque pisciculture.....	9
8. Total des œufs de toutes espèces cueillis en 1891.....	9
9. Grand total des alevins éclos à chaque pisciculture depuis qu'on a commencé à exploiter cette industrie.....	11
10. Sommaire des opérations à chaque pisciculture en 1891.....	12
11. Résultats de la pisciculture.....	18

ANNEXES.

1. Rapport sur la pisciculture de la rivière Fraser, C.-B., par John McNab....	23
2. " " de Sydney, N.-E., par C. A. Farquharson.....	24
3. " " do Bedford, N.-E., par A. B. Wilmot.....	26
4. " " de la rivière Dunk, I.P.-E., (Pas en exploitation).	30
5. " " " St-Jean, N.-B., Chas. McCluskey....	30
6. " " de Miramichi, N.-B., par Isaac Sheasgreen.....	34
7. " " de Ristigouche, Qué., par Alexander Mowat....	37
8. " " de Gaspé, Qué., par Henry Davis.....	40
9. " " de Tadoussac, Qué., par L. N. Catellier.....	41
10. " " de Magog, Qué., par A. H. Moore.....	43
11. " " de Newcastle, Ont., par C. Wilmot.....	44
12. " " de Sandwich, Ont., par Wm. Parker.....	50
13. " " d'Ottawa, Ont., par Philip Veal.....	53
14. " " de Bay View, N.-E., par Alfred Ogden.....	54
15. " " " par Wm. Parker.....	57

RAPPORT

DE

M. SAMUEL WILMOT

Surintendant de la pisciculture pour le Canada,

POUR L'ANNÉE 1891.

L'honorable

CHARLES H. TUPPER,

Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

Le rapport suivant, avec ses annexes, présente des détails complets au sujet des opérations qui se rattachent à la pisciculture et à la reproduction artificielle du poisson, telles qu'elles sont poursuivies actuellement dans les diverses provinces du Canada.

Cette industrie, sous la direction de votre département des pêcheries, a atteint une position des plus florissantes, étendant sa sphère d'action de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, et présentant dans chacune des provinces, sauf celle du Manitoba, plusieurs piscifactories permanentes et commodes, qui s'élèvent à l'heure qu'il est au nombre de treize, et dont toutes sont pourvues des appareils d'incubation les plus récents et les plus perfectionnés qui soient connus ou qui soient employés par les pisciculteurs scientifiques et pratiques de nos jours.

PISCIFACTURE DU MANITOBA.

La province du Manitoba est la seule où l'on ne trouve pas de piscifactorie, mais il n'en sera pas longtemps ainsi ; on fait actuellement des arrangements pour construire un vaste établissement piscicole à Selkirk, sur la rivière Rouge, près du pied du lac Winnipeg. Cette piscifactorie sera surtout destinée à la reproduction du poisson blanc, en vue de promouvoir le rendement de cet important poisson qui, dans une certaine mesure, par suite de la pêche excessive poursuivie par les grandes compagnies de pêche et de commerce, a montré dans une certaine partie du lac Winnipeg des signes d'épuisement.

Cette piscifactorie de Selkirk ne servira pas exclusivement à la reproduction du poisson blanc, mais aussi à celle des autres poissons commerciaux, tels que la truite saumonée et la truite de lac, et des autres espèces que l'on pourra juger à propos de cultiver et de distribuer dans les lacs et les rivières du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

OPÉRATIONS DES PISCIFACTURES EN GÉNÉRAL.

Si l'on considère les opérations dans leur ensemble, on peut dire qu'elles ont été des plus satisfaisantes. L'aquaculture n'est pas différente de sa sœur, l'agriculture : elle est comme elle soumise à des variations de plusieurs espèces. Les éléments empêchent quelquefois l'agriculteur de réaliser une bonne récolte ; il en est de même pour le pisciculteur lorsqu'il est en voie de capturer des poissons reproducteurs et de récolter des œufs pour en alimenter sa piscifactorie. L'inclémence du temps, les tempêtes et les inondations dérangent fréquemment les filets ; souvent, aussi, au moment même où les poissons reproducteurs auraient dû être pris et étaient le mieux adaptés à servir dans les piscifactories, il est survenu des contre-temps de cette nature à quelques-uns des endroits où la récolte d'œufs a été poursuivie dans le cours de la dernière saison. En conséquence, la provision d'œufs a, dans une certaine mesure, diminuée à ces endroits.

Dans le cours de l'année dernière, il a été construit deux nouvelles piscifactures,—une pour la reproduction du saumon de mer, à Tadousac, sur le Saguenay, dans la province de Québec ; et une autre pour la reproduction du homard (la première de ce genre), à Bay-View, près de Pictou, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

La piscifacture du saumon à Tadousac a été construite pour remplacer l'ancien établissement, qui, par suite du long espace de temps pendant lequel il avait été en opération,—c'était un vieux bâtiment lorsqu'il a été acheté pour servir à la pisciculture,—était devenu tellement détérioré qu'il menaçait ruine et ne pouvait pas contenir le nombre d'œufs requis pour alimenter d'alevins le district du Saguenay. Par conséquent, la bâtisse actuelle a été construite sur un plan vaste et commode. Son présent emplacement est bien préférable à son ancien site, d'abord parce qu'il rend plus économique sa mise en opération, et ensuite parce que le petit lac qui lui est contigu offre un approvisionnement d'eau sûr et permanent. Un des principaux avantages que l'on a ainsi obtenu consiste en ce que l'eau arrive à la piscifacture au moyen d'un court tuyau souterrain qui aboutit directement au lac ; tandis que jus qu'ici l'eau du lac parvenait à l'ancienne piscifacture après avoir traversé trois réservoirs et trois digues séparés, construits à grands frais, ainsi qu'un long canal en bois disposé sur la surface de la formation rocheuse ; tout cela exigeait, tous les ans, des dépenses considérables pour son entretien ; de plus, les digues étaient sans cesse exposées à se rompre et le canal à geler.

HOMARDERIE DE BAY-VIEW.

L'homarderie en question, avec ses dépendances, comprend la bâtisse proprement dite, qui a environ 45 pieds de longueur sur 35 pieds de largeur, avec un appareil incubateur situé à l'intérieur et pouvant contenir environ quatre-vingt-dix millions d'œufs ; un engin de 20 chevaux-vapeur et une pompe double destinée à amener l'eau de la baie dans la piscifacture ; et un quai s'étendant à une profondeur de 20 pieds d'eau dans la baie, qui a été érigé pour permettre aux remorqueurs et aux autres navires de recueillir les œufs de homard dans les établissements de conserve voisins, et aussi de distribuer les alevins de homard, après leur éclosion, dans cette partie immédiate du détroit de Northumberland.

La période pendant laquelle la culture du homard a été poursuivie à cette piscifacture a été très courte, à peu près 15 jours seulement, par suite du retard que l'on a apporté à mettre la bâtisse et les machines en bon ordre. Votre surintendant a projeté et a conduit les opérations, avec l'aide de M. Parker, de la piscifacture de Sandwich, Ontario, dont l'expérience à l'égard du maniement des incubateurs en verre automatiques a été des plus utiles. M. Alfred Ogden a été nommé directeur de cet établissement après le départ de M. Parker. Les rapports spéciaux que ces deux officiers ont faits à ce sujet se trouvent aux annexes ci-jointes.

Je me contenterai de dire ici que cette homarderie et ses accessoires parfaitement nouveaux, avec son *modus operandi* relativement à l'incubation des œufs de homard, sont les premiers de ce genre sur ce continent, et bien que l'expérience et la méthode de son application fussent originales et n'eussent pas encore été tentées, le succès qui a couronné les opérations de cette première et très courte saison a été des plus satisfaisants.

Bien qu'il n'ait pas été éprouvé de difficultés sérieuses dans l'incubation même des œufs de homard, qui furent soigneusement recueillis et placés dans les jarres automatiques, ni dans la conservation et dans la distribution subséquentes des alevins, cependant pour assurer des résultats plus satisfaisants lorsque les opérations seront conduites sur une plus vaste échelle dans les années à venir, il faudra adopter quelque méthode systématique en vue d'obtenir facilement le nombre d'œufs nécessaire pour répondre aux besoins de cette piscifacture.

Comme la grande difficulté consiste à extraire avec soin les œufs du corps du homard aux phases convenables de leur maturité, et comme les fabriques de conserve se trouvent à une distance considérable les unes des autres, il faudra absolument que des experts ou des personnes bien au fait de la nature de la femelle du homard soient placés à chacune des fabriques et soient chargés d'examiner avec soin les homards à mesure

qu'ils seront apportés par les pêcheurs, et de choisir, pour être transmis à la pisciculture, ceux d'entre eux dont les œufs se trouveront à la phase convenable de maturité. Il sera parfaitement inutile d'anticiper des résultats satisfaisants, à la pisciculture, tant que l'on permettra aux pêcheurs ou aux employés des fabriques d'extraire ces œufs de la femelle du homard. Ils ont leurs propres affaires dont ils doivent s'occuper, et l'on ne peut du tout compter sur eux ni pour extraire avec le soin voulu les œufs du corps du poisson, ni pour apprécier l'état de maturité où les œufs devraient être ainsi recueillis. L'expérience de la dernière saison démontre cela pleinement, car des millions et des millions d'œufs recueillis de cette manière aux fabriques voisines et envoyés à la pisciculture, ont été parfaitement inutiles et n'ont donné comme résultat qu'une masse mêlée de matière morte, après avoir causé aux employés de la pisciculture une grande perte de temps et des dépenses considérables en les forçant de surveiller et de manier avec soin ces œufs dans les jarres automatiques.

Une quantité suffisante d'œufs ont été déposés dans les jarres à la pisciculture de Bay-View, s'ils avaient été convenablement récoltés aux diverses fabriques voisines pour rapporter de soixante-dix à quatre-vingt millions d'alevins de homard ; et il en est résulté qu'il n'en a été produit qu'environ sept millions, dont les quatre cinquièmes sont provenus des œufs qui avaient été directement récoltés par les employés de la pisciculture à la fabrique de conserves de MM. Burnham et Morrel, située à environ une jetée de pierre de la pisciculture, dont les officiers ont rendu de grands services en surveillant avec soin la récolte de ces œufs.

VIVIER DE SAUMON DE CARLETON.

Une autre entreprise dans le domaine de la pisciculture a été inaugurée dans le cours de l'année dernière : on a capturé et enfermé dans un vivier des saumons reproducteurs destinés à alimenter d'œufs la pisciculture de la rivière Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick. Cet établissement a été en butte à des circonstances adverses depuis sa construction primitive au Rapide des Femmes, sur la rivière Saint-Jean, et l'on a tenté presque en vain de se procurer des saumons reproducteurs dans la rivière Saint-Jean ou dans ses tributaires, près de la pisciculture. Le massacre auquel on s'était livré à l'égard du saumon au moyen du harpon et par d'autres voies illégales avait tellement réduit le nombre des poissons qu'il était devenu presque impossible de capturer une quantité suffisante de saumons, et qu'il ne valait pas la peine de continuer ce mode de s'assurer des œufs pour la pisciculture. On décida en conséquence d'y transférer une légère proportion des œufs de saumon qui se trouvaient dans quelques-unes des autres piscicultures des provinces maritimes et des œufs de truite saumonée et de poisson blanc qui se trouvaient dans les piscicultures d'Ontario.

Enfin, l'entreprise du vivier de Carleton, dont on parlait depuis longtemps, a été pratiquement commencée dans le cours de l'année dernière. Le vivier de Carleton ou le présent réservoir à saumon est une vaste nappe d'eau située sur le port du côté de Carleton, en la cité de Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick. L'étendue de sa surface est accrue et diminuée par l'action de la marée qui y descend à travers une étroite entrée, qui, à eau haute, couvre 6 ou 8 acres de surface ; à eau basse, un grand bassin d'environ 15 pieds de profondeur s'étend à une distance d'à peu près $\frac{1}{4}$ d'acre, et la surface de ce bassin peut être réglée à plaisir au moyen de portes mobiles situées à l'entrée du lit de la marée.

Plusieurs personnes doutèrent que ce vivier fut propre à conserver le saumon, vu les eaux d'égout et les autres matières qui s'y écoulaient des bâtisses environnant le vivier ; on craignait que pour cette raison le saumon ne tombât malade et ne mourût. Cette théorie fut vite abandonnée lorsque l'on constata qu'au delà de 300 saumons adultes, qui avaient été pris aux rets tendus dans le port voisin durant les mois de juin et de juillet, après avoir été déposés dans ce vivier s'étaient maintenus dans un état des plus vigoureux et des plus sains. Aucun de ces poissons ne mourut des suites d'une maladie quelconque ; mais il en périt quelques-uns à raison des blessures qu'ils s'étaient faites en se prenant dans les filets ou en étant trop fortement pressés par la marée contre les bar-

reaux en fer de la porte. Les œufs furent extraits de ces poissons en excellent état, et furent transportés sur la rivière Saint-Jean jusqu'à la piscifacure du Rapide des Femmes. On trouvera dans le rapport des officiers McClusky et O'Brien, ci-annexé, des détails complets concernant la capture de ces poissons, leur sauve rétion dans le vivier et la récolte de leurs œufs.

DISTRIBUTION DES ALEVINS ET RÉCOLTE DES ŒUFS EN 1891.

On trouvera dans ce rapport les détails suivants, savoir :—

(1.) Un état général de la production des alevins obtenus artificiellement dans les différentes piscifacures du Canada dans le cours de la dernière année, ainsi que leur nombre, description et espèce, soit un grand total de 115,771,800.

(2.) Des états tabulaires spécifiant le nombre et l'espèce du fretin et des œufs fécondés sortis de chacune des piscifacures du Canada dans le cours de la dernière saison, ou qui y ont été reçus.

(3.) Un tableau contenant les quantités particulières des différentes espèces d'œufs de poisson recueillis et déposés dans chacune des piscifacures du Canada, au cours de la saison de 1891, soit un total brut de 127,973,500.

(4.) Un autre état général indiquant le chiffre brut des alevins de toutes sortes reproduits artificiellement et sortis des différentes piscifacures pour être distribués dans les eaux du Canada depuis le commencement des opérations à chacune des piscifacures jusqu'à cette date, soit un grand total de 911,529,700 alevins, comprenant les espèces supérieures de poisson et les mieux adaptées aux besoins commerciaux et domestiques du pays.

(5.) Un sommaire des opérations particulières à chacune des piscifacures qui ont été exploitées durant l'année dernière, avec une courte description de la somme d'ouvrage accompli à chacune sous le rapport de la production des alevins, de la récolte des œufs et de la situation actuelle de ces établissements et leurs besoins, ainsi que d'autres observations d'une nature générale au sujet de ces institutions.

ÉTATS TABULAIRES.

1.—ÉTAT GÉNÉRAL DE LA PRODUCTION DES ALEVINS DE TOUTES ESPÈCES AUX DIFFÉRENTES PISCIFACURES EN 1891.

Le chiffre total des alevins sortis des différentes piscifacures pour être distribués dans les diverses eaux du Canada, en 1891, a été de 115,771,800, comme suit :—

Saumon de l'Atlantique (<i>Salmo Salar</i>)	6,133,000
Saumon du Pacifique (<i>Sockeye Oncorhynchus nerka</i>).....	3,603,300
Truite saumonée, grands lacs (<i>Naymacush</i>).....	9,990,000
Truite mouchetée ou de ruisseau (<i>Fontinalis</i>)	440,500
Poisson blanc des grands lacs (<i>Corigoni</i>).....	73,605,000
Brocheton, doré, brochet à l'œil vairon (<i>Luciopercha</i>).....	15,000,000
Homard (<i>Homarus</i>).....	7,000,000
Grand total, 1891.....	<u>115,771,800</u>

2.—Tableau indiquant dans des colonnes séparées le nombre et le nom de chacune des piscifactures, la production des alevins à chacune d'elles, les quantités d'œufs fécondés qui ont été envoyées des piscifactures et qui y ont été reçues, et les espèces particulières d'alevins et d'œufs ainsi distribués :—

TABLEAU TEL QUE DÉCRIT.

Nombre.	Nom de la piscifacture.	Production des alevins.	Œufs semi-éclos envoyés à d'autres piscifactures.	Œufs semi-éclos et reçus d'autres piscifactures.	Description du poisson.
1	Rivière Fraser, C.-B..	3,603,300			Saumon "sockeye."
2	Sydney, N.-E.	1,000,000			do "salar."
3	Bedford, N.-E.	300,000			do do
	do	250,000		750,000	Truite saumonée.
	do	2,000,000		2,500,000	Poisson blanc.
4	Rivière Dunk, I.P.-E.	Non en	opération		
5	Rivière Saint-Jean, N.-B.	2,000,000		2,500,000	Poisson blanc.
	do	1,165,000		1,500,000	Truite saumonée.
6	Miramichi, N.-B.	783,000			Saumon "salar."
	do	720,000		750,000	Truite saumonée.
7	Ristigouche, Qué.	1,750,000			Saumon "salar."
8	Gaspé, Qué.	1,000,000			do do
9	Tadoussac, Qué.	1,300,000			do do
10	Magog, Qué.	1,725,000		2,500,000	Truite saumonée.
	do	1,325,000		2,500,000	Poisson blanc.
11	Newcastle, Ont.	4,750,000	7,000,000		Truite saumonée.
	do	2,700,000		2,500,000	Poisson blanc.
	do	357,500	110,000		Truite mouchetée.
12	Sandwich, Ont.	60,000,000	16,000,000		Poisson blanc.
	do	15,000,000			Brocheton.
13	Ottawa, Ont.	5,580,000		6,000,000	Poisson blanc.
	do	1,380,000		1,500,000	Truite saumonée.
	do	83,000		110,000	do mouchetée.
14	Bay-View, N.-E.	7,000,000			Homard.
	Totaux	115,771,800	23,110,000	23,110,000	

ŒUFS DE POISSON RÉCOLTÉS ET DÉPOSÉS DANS LES PISCIFAC-
TURES EN 1891.

Le tableau suivant fait connaître la quantité et l'espèce d'œufs de poisson récoltés et déposés dans les auges et incubateurs des différents établissements du Canada en 1891. Les piscifactures de Magog, de la rivière Saint-Jean et d'Ottawa reçoivent en temps convenable leur part d'œufs fécondés des établissements de Newcastle et de Sandwich, Ontario; quant aux œufs de saumon pour la piscifacture de la rivière Saint-Jean ils viennent de l'établissement de Ristigouche, Québec. Le chiffre total des œufs récoltés, ainsi qu'indiqué plus bas, s'élève à 127,973,500.

Nombre	Piscifacture.	Province.	Nombre d'œufs.	Espèces.
1	Rivière Fraser.....	Colombie-Britannique.....	6,485,500	Saumon "sockeye."
2	Sydney, C.-B.....	Nouvelle-Ecosse.....	1,500,000	do "salar."
3	Bedford.....	do.....	600,000	do do
4	Rivière Dunk.....	Ile du Prince-Edouard.....		Non en opération.
5	Rivière-Saint-Jean.....	Nouveau-Brunswick.....	1,600,000	Saumon "salar."
6	Miramichi.....	do.....	1,625,000	do
7	Ristigouche.....	Québec.....	1,416,000	do
8	Gaspé.....	do.....	1,002,000	do
9	Tadousac.....	do.....	1,800,000	do
10	*Magog.....	do.....		
11	Newcastle.....	Ontario.....	5,445,000	Truite saumonée.
	do.....	do.....	500,000	Truite de ruisseau.
	do.....	do.....	3,000,000	Poisson blanc.
12	Sandwich.....	do.....	75,000,000	do
	do.....	do.....	19,000,000	Brocheton, doré.
13	*Ottawa.....	do.....		
14	Bay-View.....	Nouvelle-Ecosse.....	9,000,000	Œufs de homard.
	Total des œufs, 1891.....		127,973,500	

* Ces piscifactures se procureront leurs œufs semi-éclos pendant les mois de janvier et février prochains des établissements de Newcastle et Sandwich.

GRAND TOTAL D'ALEVINS DE TOUTES ESPÈCES SORTIS DES DIFFÉ-
RENTES PISCIFACTURES CANADIENNES DEPUIS LE COMMENCE-
MENT DES OPÉRATIONS JUSQU'À DATE, 1891.

Le tableau suivant indique la production brute des alevins de toutes espèces dans chaque piscifacture, le nom de la piscifacture, celui de la province dans laquelle elle est située, ainsi que l'année de son établissement. La production totale des alevins de toutes espèces s'élève à 917,529,700 :—

État indiquant les localités où les diverses piscifactures ont été placées et l'année où elles ont commencé leurs opérations; ainsi que le nombre d'alevins distribué annuellement par chacune d'elles depuis qu'elles sont établies.

AN- NÉE.	ONTARIO.				QUÉBEC.			NOUVEAU-BRUNSWICK.			NOUVELLE-ÉCOSSE.			ILE DU PRINCE-ÉD.	COLON- DIE-BAR- TANIQUE	TOTALX.
	Newcastle.	Sandwich.	Ottawa.	Magog.	Tadoussac.	Gaspé.	Ristigouche.	Miramichi.	Rivière Saint-Jean.	Bedford.	Sydney.	Bay-View. *Homarderie.	Rivière Dunk.			
1868-73	Alevins. 1,070,000	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins.	Alevins. 1,070,000
1874	350,000				60,000	100,000	600,000	150,000	60,000	395,000						1,570,000
1875	650,000				110,000	600,000	300,000	60,000		1,000,000						9,655,000
1876	700,000	8,000,000			150,000	50,000	600,000	320,000		1,000,000						13,451,000
1877	1,300,000	8,000,000			1,051,000	1,180,000	600,000	665,000		1,400,000						27,042,000
1878	2,605,000	20,000,000			707,000	650,000	1,015,000	1,470,000		1,740,000						21,684,700
1879	2,602,700	12,000,000			1,250,000	1,597,000	1,470,000	1,025,000		1,730,000						21,013,600
1880	1,923,000	13,500,000			1,155,000	730,000	1,500,000	805,000	170,800	730,000						22,949,000
1881	3,300,000	16,000,000			334,000	500,000	740,000	770,000	50,000	680,000						375,000
1882	4,841,000	44,000,000			600,000	530,000	1,400,000	640,000	588,000	850,000						1,060,000
1883	6,053,000	72,000,000			820,000	300,000	300,000	925,000	72,600	800,000						1,210,000
1884	8,800,000	37,000,000			985,000	940,000	940,000	735,000	811,000	1,000,000						1,000,000
1885	5,700,000	68,000,000			1,000,000	290,000	660,000	900,000	135,000	670,000						1,800,000
1886	6,451,000	57,000,000			1,400,000	576,000	1,380,000	945,000	2,181,000	960,000						1,800,000
1887	5,130,000	56,500,000			1,627,000	630,000	1,500,000	900,000	2,479,000	4,230,000						1,800,000
1888	8,079,000	51,000,000			3,475,000	850,000	1,200,000	1,290,000	3,570,000	4,142,000						1,800,000
1889	5,846,500	21,000,000			2,800,000	450,000	1,280,000	850,000	3,492,000	3,860,000						1,800,000
1890	7,365,000	52,000,000			2,875,000	806,000	2,308,000	1,022,000	3,492,000	3,860,000						1,800,000
1891	7,807,500	75,000,000			3,050,000	1,000,000	1,750,000	1,508,000	3,165,000	2,550,000						1,800,000
Totaux	80,941,500	616,000,000	12,776,000	16,100,000	116,118,000	11,149,000	13,625,000	20,867,200	29,105,000	11,739,500	7,000,000	7,000,000	145,000	29,308,300	911,529,700	

Les espèces particulières des alevins énumérés ci-dessous étaient comme suit :—

- Salmonides*—Saumon de l'Atlantique et du Pacifique, truite saumonée des grands lacs et truite moucheée des ruisseaux. 221,983,800
- do Poisson blanc de la région des grands lacs (*Corygonus*) 451,380,000
- Percidés*—Doré (*Lacoperca*) et achigan 231,215,900
- Alevins de homard (*Homarus Americannus*) 7,000,000

Grand total de toute espèce. 911,529,700

NOTE.—En sus des 80,941,500 alevins sortis de l'établissement de Newcastle, il est envoyé, tous les ans, de cette institution aux piscifactures des provinces de l'est de grandes quantités d'œufs fécondés de diverses espèces.

La pisciculture de Bay-View envoie de même, tous les ans, de grandes quantités d'œufs fécondés à d'autres établissements, à l'exclusion des 616,000,000 d'alevins produits. *La pisciculture de Bay-View, N.-E., est consacrée entièrement à l'élevage du homard. Cet établissement, ayant été achevé à une époque avancée de la saison, n'a été en opération que pendant quelques jours, en 1891.

5.—SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DE CHACUNE DES PISCIFACTURES PENDANT L'ANNÉE 1891.**1.—PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE FRASER, COLOMBIE-BRITANNIQUE.**

Il est éclos à cette piscifactory, dans le cours de la saison de 1891, 3,603,500 alevins de saumon *Nerka* ou *Sockeye*. Ils ont été déposés en bon état dans la rivière Harrison, dans la rivière Coquitlam, dans la rivière Nicomiki, dans le creek d'Argent (*Silver Creek*), dans les rapides Chiliwack et à d'autres endroits. La capture des saumons reproducteurs fut commencée au mois d'octobre, au creek Morris, une branche de la rivière Harrison. Le 5 octobre, le premier lot d'œufs fut recueilli et envoyé à la pisciculture. Le 20 octobre, la dernière cargaison fut transmise à la piscifactory, soit en tout 6,485,500 œufs, quantité que l'on jugea suffisante pour les dimensions de l'établissement. Il a été impossible de tenir un état du nombre des saumons reproducteurs dont les œufs ont été extraits. Il n'en a été obtenu aucun de l'espèce *Quinnat*. Le saumon *Nerka* ou *Sockeye*, qui est beaucoup apprécié pour le commerce, est presque exclusivement reproduit à la piscifactory de la rivière Fraser.

L'érection projetée d'une plus vaste piscifactory, au creek Morris, et la construction d'un grand réservoir sur ce cours d'eau, où le saumon, lors de sa migration montante, entrerait et serait enfermé, n'ont pas été exécutées cette année. Le directeur est d'avis que l'on continue à se servir de la présente piscifactory à New-Westminster pendant une autre saison, mais que l'on choisisse un nouveau site et que l'on construise, en leur donnant les dimensions voulues, les bâtiments et les accessoires nécessaires de manière à ce qu'ils puissent être mis en opération dans le cours de l'année 1893. L'établissement actuel ne répond pas du tout aux exigences de la situation et ne peut pas contenir la quantité d'œufs suffisante pour peupler de jeunes saumons les nombreuses rivières qui en ont besoin.

Il faudra faire beaucoup de réparations à la bâtisse actuelle et se procurer d'autres incubateurs ; par conséquent, il serait plus économique d'ériger sur une grande échelle un établissement tout à fait nouveau pour la reproduction artificielle du poisson dans la Colombie-Britannique.

2.—PISCIFACTURE DE SYDNEY, C.-B., NOUVELLE-ÉCOSSE.

A cet établissement il a été déposé environ 1,055,000 alevins de saumon dans les principales eaux des comtés de Victoria, d'Inverness, de Richmond et Cap-Breton, ainsi que dans quelques creeks et étangs. On rapporte qu'ils sont sortis dans le meilleur état. Le nombre de saumons reproducteurs qui ont été capturés dans le cours de l'automne de 1881 s'est élevé à 345, qui ont donné 1,200,000 œufs. Ces poissons ont été obtenus principalement dans la rivière du Milieu et dans la rivière Sydney ; il n'en a guère été pris dans la rivière Margaree, qui était dans ces dernières années la principale source d'alimentation. Cela est dû aux efforts qu'ont tentés les pêcheurs pour ne pas se conformer aux arrangements qui avaient été faits antérieurement.

Le directeur rapporte qu'il n'a jamais été pris de saumon en plus grandes quantités que l'année dernière, dans la rivière Sydney et dans les lacs Bras-d'Or. Les engins de pêche dont on s'est servi étaient très rudimentaires, vu que les pêcheries au saumon de ces endroits étaient presque éteintes. La piscifactory a été peinte à l'extérieur et à l'intérieur ; on rapporte que les bâtisses et les terrains sont en bon état et peuvent soutenir la comparaison avec les autres piscifactories du Canada.

3.—PISCIFACTURE DE BEDFORD, PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Pendant la dernière saison, il a été déposé à cette piscifactory plus de trois millions et demi d'œufs de toutes espèces. Sur ce nombre il y avait 400,000 œufs de saumon de mer ; le reste se composait d'œufs de truite saumonée et de poisson blanc, qui avaient été transférés des piscifactories de Newcastle et de Sandwich, à Ontario. Les alevins de diverses espèces qui sont éclos ont été distribués dans les eaux des comtés de Halifax, de Cumberland, de Pictou, d'Annapolis et d'autres localités de la province. On s'est départi de l'ancien système qui consistait à capturer des saumons reproducteurs dans la rivière Musquodoboit et dans d'autres rivières, et on a concentré les opérations sur cer-

tains cours d'eau qui entrent dans la baie de Méricomish, près de Pictou. Cette entreprise était nouvelle et n'a pas été aussi heureuse qu'on l'avait espéré, vu l'époque avancée de la saison où l'ouvrage a été commencé : il n'a été pris que 77 saumons, principalement sur la rivière Française. On se propose, une autre année, d'acheter du saumon des pêcheurs qui exercent leur industrie le long de la côte, ou de permettre aux officiers de la pisciculture de prendre des saumons au filet et de les garder dans l'anse à eau salée voisine, qui a été disposée à cette fin. Par ces moyens, on espère pouvoir alimenter la pisciculture de Bedford d'œufs de saumon en quantité suffisante pour peupler d'alevins à l'avenir les rivières de la Nouvelle-Ecosse. Les 77 saumons ci-dessus mentionnés ont donné 700,000 œufs, qui furent transmis à la pisciculture de Bedford. Ces œufs, d'après les derniers rapports, étaient en bon état. De nouvelles quantités d'œufs de truite saumonée et de poisson blanc seront transférées en temps voulu des piscicultures d'Ontario à Bedford, comme dans les années passées.

4.—PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE DUNK, PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Le digue et les bâtisses à cet endroit ont été détruites et n'ont pas encore été reconstruites.

5.—PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN, PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

La tentative que l'on avait faite jusqu'ici de capturer des saumons reproducteurs sur la rivière Tobique ayant été abandonnée, le projet que l'on avait en vue depuis longtemps de se les procurer des pêcheurs, au havre de Saint-Jean, a été heureusement exécuté. Le réservoir de moulin de Carleton, situé le long du havre, a été disposé en vivier, où environ 300 saumons furent tenus enfermés jusqu'à l'époque de la fraie, alors que 1,600,000 œufs furent récoltés et transportés par chemin de fer à la pisciculture de Saint-Jean, au Rapids des Femmes. Le succès qui a couronné la capture des saumons et leur sauve rétention dans le réservoir revient en grande partie au directeur de la pisciculture, Joseph O'Brien. Il est éclos à cette pisciculture, l'année dernière, 2,000,000 d'alevins de poisson blanc et 1,165,000 alevins de truite saumonée. Ils ont été déposés dans une quinzaine de lacs des divers comtés de la province. On rapporte que le poisson a considérablement augmenté dans les eaux qui ont été ainsi peuplées. Le saumon a été vu en abondance dans la rivière au Saumon, où il a été déposé des alevins dans le cours de l'année dernière. Ce qui fait voir que pour la même raison le saumon a beaucoup augmenté dans la Tobique, c'est qu'elle est devenue le rendez-vous des pêcheurs à la ligne, dont quelques-uns ont pris jusqu'à 57 saumons et d'autres un peu moins, ce qui ne s'était jamais vu avant le peuplement de la rivière avec des alevins reproduits artificiellement. On rapporte aussi qu'il a été pris de la truite saumonée et du poisson blanc dans des eaux de la province où ils étaient complètement inconnus avant l'établissement de la pisciculture. La bâtisse est en parfait ordre. Le peinturage qui avait été autorisé, l'année dernière, n'a pas été fait et a été retardé à l'année prochaine. Le service d'eau de la pisciculture aura besoin de réparations. Il faudra aussi clôturer l'emplacement.

6.—PISCIFACTURE DE MIRAMICHI, PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Le nombre d'alevins de saumon sortis de cette pisciculture et déposés dans la Miramichi et ses branches s'élève à 783,000 ; ils ont été distribués en excellent état. En outre, et ce qui ne s'était pas encore fait, il a été reproduit à cette pisciculture et déposé dans les eaux de la Miramichi à peu près 720,000 alevins de truite saumonée. Ces alevins provenaient des œufs semi-éclos obtenus de la pisciculture de Newcastle, à Ontario. Il a été aussi reçu de la pisciculture de Ristigouche et déposé dans la branche nord-ouest de la rivière Miramichi environ 20,000 alevins de saumon de la Ristigouche.

Le nombre de saumons reproducteurs qui ont été capturés, l'automne dernier, a été de 435 ; sur ce nombre, il y avait 250 femelles, qui ont donné 1,625,000 œufs, soit une moyenne de 6,500 chacune. C'est plus que la pisciculture peut sûrement contenir à l'époque de la fraie. Il faudra transférer une partie de ces œufs à un autre établisse-

ment. Plusieurs de ces poissons reproducteurs dépassaient de beaucoup le poids moyen des saumons ordinaires de la Miramichi, ce qui fait croire qu'ils étaient le produit des œufs extraits des gros saumons, natifs de la rivière Ristigouche, où on se les avait procurés.

On se propose d'abandonner la pratique que l'on a suivie jusqu'ici de prendre des saumons reproducteurs dans le haut de cette rivière, durant la saison réservée, et d'adopter la méthode poursuivie aux établissements de Ristigouche et de Tadoussac, en les prenant et en les enfermant dans un parc lors des premières migrations aux mois de juin et de juillet. Ce projet sera mis à l'épreuve dans le cours de la prochaine saison ; des plans pour un site convenable à ces opérations ont été soumis et seront tout probablement suivis à l'avenir.

Durant la dernière saison, on a dû de toute nécessité réparer les barrages et le réservoir d'alimentation ; il faut une nouvelle citerne alimentaire, vu que l'ancienne s'est détériorée. Il est à désirer que le plafond et les murs latéraux de la piscifactory soient voligés : par suite de la moisissure le plâtre des murs se détache et la chaux tombe dans les incubateurs. Il faudra peut-être faire d'autres menues réparations pour faire de l'établissement une piscifactory sûre et confortable, ce qui entraînera une dépense, comparativement parlant, légère. On trouvera dans ce rapport sous le titre de "Résultats de la pisciculture artificielle" (voir page 19) des lettres très satisfaisantes de pêcheurs pratiques et d'autres personnes sur les heureux résultats qui ont couronné la distribution régulière des alevins de cet établissement dans la rivière Miramichi et ses divers tributaires.

7.—PISCIFACTURE DE RISTIGOUCHE, PROVINCE DE QUÉBEC.

Les œufs déposés ici en 1890 ont produit 1,750,000 jeunes saumons, qui ont été distribués dans la rivière Ristigouche et ses tributaires ; il en a été aussi déposé quelques-uns dans les rivières Nipissiguit et Bonaventure. Cet heureux résultat n'a pas lieu de surprendre si l'on considère le succès qui a couronné la distribution d'alevins dans les rivières Nipissiguit et Miramichi ces années passées, où des saumons de la Ristigouche adultes ont été pris par des pêcheurs à la ligne et d'autres. Il a été capturé et enfermé dans le réservoir qui se trouve à la tête de la marée environ 320 saumons reproducteurs. De ceux-ci on a obtenu 1,416,500 œufs, qui ont été transportés sur la rivière à la piscifactory de Dee Side. A l'heure qu'il est, les embryons sont bien visibles. Les œufs ont été récoltés entre le 20 octobre et le 10 novembre. On a eu beaucoup de difficultés à induire les pêcheurs au filet ordinaires à capturer des saumons et à les conserver vivants au prix courant, à raison de l'obligation qui leur était imposée de se servir de rets à petites mailles pour empêcher le poisson de se mailler, ce qui lui cause des blessures et même la mort. Les rets à petites mailles sont plus facilement vus par le poisson et l'empêchent de s'y prendre, tandis que avec les rets à grosses mailles il tente de passer à travers et se maille, devenant ainsi impropre à répondre au besoin de la piscifactory. Les pêcheurs ne veulent pas en conséquence s'engager à fournir du saumon, vu qu'ils y perdraient. Il en est résulté que les saumons reproducteurs sont presque entièrement pris dans les rets tendus par le département et par les employés de la piscifactory.

On rapporte que la piscifactory est en bon état ; elle a été peinturée à l'intérieur, blanchie et affermie avec des baguettes en fer destinées à empêcher les murs de s'étendre. Il faudra quelques rets neufs pour remplacer les vieux ainsi que des pieux pour les fixer. On devra réparer le réservoir si l'on veut garder en sûreté les saumons reproducteurs. Le tout coûtera environ \$300. Les plaintes qui ont été faites par certains pêcheurs à la ligne touchant le décroissement du saumon dans la rivière sont non fondées, car le nombre qui en a été capturé dans ces dernières années excède beaucoup le rendement de la pêche des années antérieures ; on en a pris jusqu'à 2,000 et 2,500 (excepté la saison dernière), tandis que, dans les années précédentes, il n'en a jamais été pris autant. C'est un fait universellement connu qu'il se produit des irrégularités dans la pêche du saumon et des variations dans leurs migrations vers le haut des rivières, à certaines périodes de l'année ; ainsi, en supposant que les pêcheurs à la ligne qui ont exercé leur industrie au commencement de la dernière saison aient constaté un décroissement dans leur pêche, on ne peut en conclure que le poisson diminue dans la rivière. Les rapports ci-annexés feront voir que beaucoup des pêcheurs la mouche ont fait une bonne pêche. La migra

tion pour la saison ne peut être dépréciée lorsque l'on considère que quelques trappes tendues en aval de Dalhousie ont pris de 90 à 100 saumons par jour.

Le rets du département tendu à Pitt-Creek a fait une bonne capture de poissons reproducteurs pour le réservoir. Ce poste devrait être maintenu et employé pour les besoins de la pisciculture.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les locataires des fonds de pêche ne protègent pas efficacement la rivière en retirant leurs gardiens des rivières le 1er août. Les gardiens ne sont pas nécessaires jusqu'à cette époque, vu que les pêcheurs à la ligne se trouvent constamment sur la rivière et sont les plus intéressés à empêcher la pêche illégale. Les soi-disant gardiens remplissent les fonctions de courriers et de messagers au lieu d'accomplir leurs devoirs en temps voulu. C'est après que les pêcheurs à la ligne ont quitté la rivière et jusqu'à la fin de novembre, alors que le saumon a déposé son frai, que les services réels des gardiens sont requis. En les déchargeant le 1er août, on n'en arrive à rien moins qu'à ouvrir la rivière à la pêche illégale sous toutes ses formes et à favoriser le massacre du saumon sur ses frayères aux mois d'octobre et de novembre. Si ce système insensé continue il faudra bientôt, sous peine de voir s'éteindre les riches pêcheries côtières et d'estuaire de la rivière Ristigouche, adopter les mesures nécessaires pour y conserver une quantité suffisante de saumons reproducteurs.

Le nombre considérablement accru des pêcheurs à la ligne qui exercent actuellement leur industrie sur la rivière devra tendre à détruire une trop grande quantité des poissons reproducteurs qui auront échappé aux nombreux filets tendus sur le lit de la marée. Si cet extrême désir de la part des pêcheurs à la ligne de donner cours à leurs inclinations soi-disant de *sport* n'est pas réprimé, les autorités du Canada n'auront pas d'autre alternative que de raccourcir la saison de pêche pour permettre à un plus grand nombre de poissons reproducteurs d'échapper au pêcheur à la ligne et d'atteindre leurs frayères, afin d'y déposer leurs œufs, et de pourvoir ainsi par des mesures décisives au maintien du rendement commercial du saumon dans les eaux de marée inférieures, ce qui bénéficiera aussi, à un degré raisonnable, aux pêcheurs à la ligne eux-mêmes.

On trouvera sous le titre de "Résultats de la pisciculture artificielle (*voir page 20*), quelques lettres très intéressantes et très instructives d'hommes éminents, qui traitent de l'importance d'adopter des mesures convenables pour protéger les riches pêcheries de saumon de la Ristigouche.

8.—PISCIFACTURE DE GASPÉ, PROVINCE DE QUÉBEC.

La distribution d'alevins de saumon a commencé le 15 juin et s'est terminée le 16 juillet, alors qu'il a été déposé en bon état 1,000,000 de jeunes poissons dans les rivières York, Saint-Jean et Dartmouth; il en a été transporté de grandes quantités à une grande distance en amont des chutes dans les branches de la Dartmouth.

On a commencé, le 6 juin, à tendre les rets pour capturer des poissons reproducteurs sur la rivière Dartmouth, où il a été pris soixante-douze saumons. Il en a été acheté de propriétaires de rets à \$2 chacun. Ces poissons furent gardés dans les réservoirs jusqu'au 30 octobre, où soixante-quatre femelles donnèrent 1,002,000 œufs. Ces œufs progressent d'une manière satisfaisante.

La pisciculture est en bon état. Les pêcheurs à la ligne ne se sont pas plaint de la pêche au filet qui a été poursuivie, cette saison, en vue d'obtenir des saumons reproducteurs. Il sera nécessaire de tendre prochainement un autre rets du département ou d'acheter plus de poisson des pêcheurs au filet régulier, vu que les moyens actuellement employés sont insuffisants pour assurer une provision complète de poisson et pour emplir d'œufs la pisciculture. La pêche du saumon sur la côte a été aussi abondante que celle de l'année dernière.

9.—PISCIFACTURE DE TADOUSSAC, PROVINCE DE QUÉBEC.

Dans le cours de la dernière saison, 1,300,000 alevins de saumon sont sortis de cette pisciculture et ont été déposés dans les cours d'eau tributaires de la rivière Saguenay ainsi que dans quelques petits lacs, qui paraissent être d'excellents viviers pour les alevins jusqu'à ce qu'ils descendent le Saint-Laurent et atteignent la mer. Les alevins déposés dans les lacs Monats ont donné les résultats les plus satisfaisants. Les rivières qui ont reçu leur part d'alevins sont la Shipshaw, à Mars, la Saint-Jean et quelques cours d'eau

moins importants. Les deux rets du département ont pris 650 saumons, dont 300 ont été mis dans le réservoir pour les fins de la reproduction ; les 350 qui restaient et qui étaient les plus petits ont été déposés dans le Saguenay. De ceux qui furent retenus il a été récolté 1,800,000 œufs, qui furent déposés dans les auges de la nouvelle pisciculture.

Une nouvelle et commode pisciculture a été construite ici dans le cours de l'année dernière ; ses dimensions sont très considérables ; son étendue est de 102 x 32 pieds, et elle est située sur un site bien plus favorable que l'ancienne. L'eau y arrive directement du Petit-Lac, à une faible distance en amont, au moyen de tuyaux en fer souterrains, au lieu de passer, comme auparavant, par divers barrages, réservoirs et canaux en bois.

L'augmentation remarquable qui a été signalée, ces années passées, dans la division du Saguenay relativement à la pêche du saumon, s'est accusée encore plus fortement, l'année dernière ; et les rivières, d'après les rapports des gardiens, ont montré d'une manière décisive qu'elles étaient bien peuplées de poissons reproducteurs. Ils attribuent cela en grande partie aux alevins de saumon qui ont été élevés et distribués avec tant de succès par la pisciculture de Tadoussac. Cette pisciculture, vu le développement qu'on lui a donné, aura besoin, l'année prochaine, d'autres auges incubateurs perforés. Il faudra aussi une nouvelle allège, l'ancienne s'étant détériorée, pour transporter les saumons reproducteurs des rets au réservoir.

Ci-annexées se trouvent des lettres exposant les opinions de personnes éminentes concernant le succès qui a couronné les opérations de la pisciculture.

10.—PISCIFACTURE DE MAGOG, PROVINCE DE QUÉBEC.

Cet établissement est alimenté d'œufs de truite saumonée à l'état semi-éclos par la pisciculture de Newcastle, à Ontario ; elle obtient des œufs de poisson blanc dans la même condition de la pisciculture de Sandwich. 1,800,000 œufs de truite saumonée et 1,500,000 œufs de poisson blanc ont été transférés de ces endroits et déposés dans l'établissement de Magog, au mois de février 1890. Ces œufs paraissent avoir donné de très bons résultats, car le directeur rapporte qu'il a été déposé en sûreté dans plusieurs des lacs des Cantons de l'Est 1,725,000 alevins de truite et 1,325,000 alevins de poisson blanc. Les pêcheurs et les autres personnes auxquels il a été demandé des renseignements disent que l'augmentation de ces poissons dans leurs eaux est très perceptible.

11.—PISCIFACTURE DE NEWCASTLE, PROVINCE D'ONTARIO.

Les alevins de truite saumonée, de poisson blanc et de truite mouchetée éclos à cette pisciculture ont été distribués avec beaucoup de succès. Le directeur recommande qu'il en soit distribué de plus grandes quantités dans un nombre moins considérable d'endroits afin d'en arriver à des résultats plus satisfaisants. Si quelques-unes des eaux importantes étaient plus densément peuplées, il serait encouru moins de dépenses et il en résulterait un plus grand bien.

Le grand total d'alevins et d'œufs semi-éclos sortis de cet établissement piscicole a été de 14,917,500, dont 11,750,000 de truite saumonée, 2,700,000 de poisson blanc, et 467,000 de truite mouchetée. Sur ce, il en a été transféré jusqu'à 7,110,000 à d'autres piscicultures dans les provinces maritimes ; le reste en a été déposé dans les nombreux lacs et cours d'eau d'Ontario. La distribution et le transfert des alevins et des œufs semi-éclos ont été couronnés d'un grand succès.

Le déclin général dans la capture du poisson sur le lac Ontario qui avait été signalé dans ces dernières années par suite de la pêche inconsidérée poursuivie lors de l'établissement du pays, ne s'accuse plus aussi fortement, et il y a maintenant des signes de récupération dans certaines parties du lac. Il a été pris de la truite saumonée et du poisson blanc en grandes quantités avec des rets à mailler le long des rives vis-à-vis de Bowmanville, de Newcastle, de Port-Hope, de Brighton, de Pictou et de Belleville dans le cours de l'année dernière. On dit que quelques-uns des pêcheurs de la baie Georgienne, trouvant que leur pêche y diminue, se proposent d'exercer de nouveau leur industrie sur le lac Ontario. Cette preuve de l'amélioration de la pêche sur le lac Ontario doit être attribuée en grande partie, dit-on, aux grandes quantités de jeunes poissons qui, dans ces derniers temps, ont été distribués tous les ans de ces endroits dans le lac.

La récolte des œufs de truite, à Wiarton, sur la baie Georgienne, n'a pas été aussi heureuse que dans ces dernières années. Ceci s'explique par le nombre très réduit de poissons reproducteurs qui sont entrés dans la baie de Colpoj, l'automne dernier, et aussi par le fait qu'il a été permis aux sauvages de Cap Croker de pêcher pendant la saison réservée sur leur réserve, à l'entrée de la baie, ce qui a eu pour effet de tuer de grandes quantités de poissons reproducteurs et de les empêcher d'atteindre leurs frayères à l'intérieur de la baie.

Ces poissons reproducteurs ne devraient pas être admis sur le marché dans cet état—œuvés et malsains,—et il ne devrait pas non plus être permis aux Sauvages de les prendre pendant la saison réservée. Pour les raisons que je viens de mentionner, il n'a été obtenu, en 1891, que 5,500,000 œufs, contre 13,000,000 en 1892. On attribue aussi la faible récolte des œufs au temps extrêmement mauvais qui a prévalu durant la période ordinaire de pêche du mois de novembre; les vents d'est qui se sont fait sentir dans la baie l'ont rendu si orageuse qu'il a fallu plusieurs jours pour relever les filets, et, dans quelques cas, on a constaté qu'ils ne pouvaient plus servir.

Le premier lot de poissons reproducteurs a été pris le 20 octobre. Le premier lot d'œufs a été recueilli le 28 octobre, alors qu'il en a été récolté 400,000, et le dernier lot en a été obtenu le 29 novembre, date à laquelle les opérations ont cessé.

Quelques-uns des pêcheurs et des marchands sont mécontents de ce que la "saison réservée" a été prolongée de manière à inclure les 15 derniers jours d'octobre, soit 45 jours au lieu des 30 jours de novembre, comme auparavant. L'expérience tend à démontrer que c'est là une mesure sage et propre à protéger toutes les pêcheries du Canada. En quelques endroits, une plus courte saison suffirait peut-être,—mais, en somme, et pour mettre tous les pêcheurs sur le même pied et repeupler plusieurs des sections de pêche presque épuisées à l'heure qu'il est par suite d'une pêche excessive, la saison réservée nouvellement établie, du 15 octobre au 30 novembre, devrait être rigoureusement maintenue. La règle logique que "la minorité doit céder à la majorité" est applicable ici, car si on établissait une saison réservée propre à favoriser les intérêts avides de quelques-uns des pêcheurs et des marchands de poissons d'aujourd'hui, non seulement on ferait un tort aux nombreuses et dignes personnes qui désirent que l'industrie de la pêche subsiste au delà du temps présent, mais encore il serait des plus impolitiques de la part du gouvernement de permettre que les sources de la richesse que représentent les eaux canadiennes soient perdues pour les futurs habitants du pays.

12.—PISCIFACTURE DE SANDWICH, PROVINCE ONTARIO.

Les opérations de cette pisciculture, pendant l'année 1891, ont été des plus satisfaisantes. Il en est sorti de grandes quantités d'alevins et d'œufs semi-éclos—76,000,000 d'alevins de poisson blanc et 15,000,000 d'alevins de brochet, soit un grand total de 91,000,000 de jeunes poissons.

Il a été transféré aux piscicultures des provinces maritimes environ 16,000,000 des œufs fécondés de poisson blanc ci-dessus mentionnés—et le reste des œufs de poisson blanc et de doré a été distribué dans plusieurs des principaux lacs et autres eaux d'Ontario. Toute cette considérable distribution s'est faite d'une manière très satisfaisante et les pertes ont été très légères.

La récolte des œufs de poisson blanc a été beaucoup moindre en 1891 qu'en 1890, soit une différence de 15,000,000. Cette diminution a été occasionnée par la violence des tempêtes, à raison desquelles on n'a pu s'assurer la provision ordinaire de poissons reproducteurs, et qui ont dévasté les parcs et les viviers où les poissons étaient enfermés,—causant la fuite ou la mort de beaucoup d'entre eux et, par suite, la perte de quelques millions d'œufs. Il faudra prévenir, à l'avenir, les accidents de cette nature, qui ont été éprouvés plus ou moins dans ces dernières années, en construisant un brise-lames permanent pour parer l'action des tempêtes et la violence de l'eau contre les parcs et les viviers où les poissons sont gardés jusqu'à ce qu'ils soient tout prêts à frayer. Les plans et devis de ce brise-lames qui ont été soumis, l'année dernière, devraient être adoptés, et cette amélioration devrait être terminée au moment des opérations de l'année prochaine, alors que se fera la récolte d'œufs à

Bois-Blanc, sur la rivière Détroit. Il faut un bateau pêcheur neuf; ceci, avec le brise-lames projeté, coûtera environ \$300. La pisciculture a aussi besoin de quelques légères améliorations, qui s'élèveront à à peu près \$50. Le directeur recommande que le poste de pêche de l'Île Bataille soit occupé et exploité par les employés de la pisciculture, avec l'outillage et les appareils nécessaires, qui devront appartenir au département et être prêts pour les opérations de l'année prochaine.

13.—PISCICULTURE D'OTTAWA, PROVINCE D'ONTARIO.

Cet établissement, situé au siège du gouvernement, à Ottawa, reçoit toute sa provision d'œufs des piscicultures de Newcastle et de Sandwich. Les œufs de truite saumonée, de truite mouchetée et de poisson blanc sont transférés à l'état semi-éclos, aux mois de janvier et de février, à cette pisciculture d'Ottawa, où ils sont incubés et ensuite distribués dans les eaux du district d'Ottawa qui sont jugées les mieux adaptées pour les recevoir. C'est ainsi qu'il est éclos ici, l'année dernière, environ 5,580,000 jeunes poissons, comme suit : 1,380,000 truites saumonées, 83,000 truites mouchetées, et 4,117,000 poissons blancs. Les truites mouchetées ont été remises à des clubs de pêche à la ligne et à diverses personnes, sur paiement d'un faible honoraire par mille, suffisant pour couvrir les frais de la récolte des œufs.

Les truites saumonées et les poissons blancs ont été distribués dans les eaux publiques gratuitement, comme à toutes les autres piscicultures du gouvernement en Canada.

Les spécimens vivants de poissons éclos et cultivés dans les aquariums en verre ont ajouté beaucoup d'intérêt à l'ensemble de l'exposition. On a constaté que quelques-uns des plus gros spécimens ne peuvent vivre dans la haute température de l'eau atteinte durant les jours extrêmement chauds de l'été.

La proposition faite par le gardien d'abaisser la température pendant ces mois chauds par l'application de glace devrait être adoptée, si l'on veut maintenir cette intéressante exposition de poissons vivants, qui permet d'étudier leur nature, leurs mœurs et leur croissance, et qui développe les connaissances, en matière d'ichthyologie, des nombreuses personnes qui visitent, tous les jours, cet établissement, et dont le nombre s'est élevé à près de 50,000 dans le cours de l'année dernière.

14.—HOMARDERIE DE BAY-VIEW, NOUVELLE-ÉCOSSE.

Cette nouvelle entreprise de la culture du homard par les méthodes artificielles de reproduction a été inaugurée au Canada dans le cours de l'année dernière, et c'est la première œuvre publique de son importance dans le Canada ou dans la république voisine des États-Unis. Une homarderie, la première de son genre en Amérique, a été exploitée avec soins à Terre-Neuve, en 1890; c'est d'elle que l'établissement actuel de la Nouvelle-Ecosse a été originairement conçu, mais le *modus operandi* et les appareils en usage dans cette homarderie canadienne sont tout différents. C'est de l'incubateur en verre automatique (invention originale brevetée de Wilmot), avec quelques légères modifications, qu'on s'est servi, et il a répondu admirablement à tous les besoins. La vapeur est le pouvoir propulseur qui fait fonctionner toutes les machines. Vu l'époque avancée de la saison où la bâtisse a été construite, on n'a eu que quinze jours pour exécuter la nouvelle entreprise. Beaucoup de difficultés et d'obstacles ont été rencontrés et surmontés, et il en est résulté l'heureuse éclosion et la distribution d'environ 7,000,000 d'alevins de homard sains dans les eaux voisines du détroit de Northumberland.

ANNEXES.

Les annexes mentionnées dans ce rapport général sur les opérations piscicoles dans le Canada, en 1891, se trouveront à la page 23, où les détails particuliers à chaque établissement seront plus minutieusement décrits par le directeur de chacune des piscicultures.

Le tout respectueusement soumis par

SAMUEL WILMOT,

Surintendant général de la pisciculture du Canada.

SUPPLÉMENT.

RÉSULTATS DE LA PISCICULTURE ARTIFICIELLE.

EXTRAIT DU RAPPORT DE L'OFFICIER SHEASGREEN.

“La pisciculture artificielle a cessé d'être considérée par le peuple de cette rivière comme une expérience, vu que les preuves de ses avantages se montrent trop clairement pour être niées. Ceci n'est pas une simple assertion.

Si on laisse de côté les vues des pêcheurs à la mouche, qui ont, généralement parlant, été en faveur de la pisciculture artificielle dès sa conception, et si l'on ne considère que les opinions exprimées par les principaux pêcheurs au filet, qui ont été la classe la plus sceptique et dont les préjugés contre cette œuvre ont été les plus difficiles à vaincre, on verra qu'indépendamment de la politique et de l'esprit de parti tous s'accordent à dire que la pisciculture a été le remède qui a sauvé les eaux de cette rivière du dépeuplement. Parmi ceux avec qui j'ai conversé à ce sujet se trouvent au premier rang M. John Betts, le principal marchand et expéditeur de poisson de la branche sud-ouest de la Miramichi; et MM. John McCullum et Jared Tozer, qui représentent les intérêts de pêche de la branche nord-ouest de la Miramichi. Ces messieurs s'accordent à dire que la pêche du saumon, pendant la saison qui vient de finir, a été la meilleure depuis des années. Ils attribuent la condition rémunérative de la pêcherie à la culture artificielle, et affirment que s'il n'y avait que la source naturelle pour faire face aux nombreux engins de destruction dont se servent les pêcheurs, tous les ans, la vie de l'industrie de la pêche du saumon serait vite éteinte.”

On remarquera que ces messieurs représentent les intérêts de pêche des deux principales branches de la Miramichi supérieure. J'ai aussi écrit à quelques-uns des principaux marchands de la baie de Miramichi, leur demandant leurs opinions sur la pêche et au sujet de la pisciculture. En réponse à mes lettres j'ai reçu plusieurs réponses, et je reproduis ci-après copie des trois d'entre elles qui contiennent le plus d'informations:—

BAIE-DU-VIN, 26 décembre 1891.

M. I. SHEASGREEN,

Directeur de la pisciculture de Miramichi.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 21 courant. En réponse, nous vous transmettons ci-inclus un relevé de cinq postes de pêche pour les quatorze dernières années, qui fait voir que le saumon est loin de diminuer. Le nombre des saumons indiqués dans ce relevé ont été pris, chaque année, dans les mêmes rets, tendus aux mêmes endroits, et absolument de la même manière. La culture artificielle favorise la pêcherie; mais, en même temps, nous croyons que si une certaine somme d'argent était judicieusement appliquée à protéger les frayères contre les maraudeurs, cela aurait aussi pour effet d'améliorer beaucoup la pêcherie. Nous sommes convaincus que le maraudage s'exerce sur une grande échelle, tant avec des dards qu'avec des rets, sur les rivières Bartibogue et Tabusintac, bien que, peut-être, pas autant qu'auparavant.

Vos respectueux serviteurs,

J. W. ET J. ANDERSON.

Voici le relevé de la pêche aux cinq postes ci-dessus mentionnés :

	Saumons.
1878.....	1,023
1879	990
1880.....	643
1881.....	320
1882.....	496
1883.....	819
1884.....	1,051

	Saumons.
1885.....	1,098
1886	490
1887.....	777
1888.....	1,074
1889.....	564
1890.....	706
1891.....	1,065

Les saisons de 1886 et 1889 ont été très orageuses, ce qui a empêché les pêcheurs de la baie de se servir de leurs rets avec avantage; de là le faible rendement qu'accusent ces années.

CHURCH POINT, N.-B., 24 décembre 1891.

M. ISAAC SHEASGREEN,

Directeur de la pisciculture.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 20 décembre. Je constate, en considérant la pêche du saumon pour les quatorze dernières années, que le rendement des sept dernières années a augmenté de 38 pour 100 sur les années précédentes. En tenant compte du fait que notre rivière a été le siège, depuis des années, d'une pêche exercée avec les rets les plus destructeurs, tendus illégalement, ainsi que de la manière inconsidérée dont les frayères ont été dévastées par les maraudeurs, de la destruction des œufs par les radeaux, etc., je crois sincèrement que le saumon de la Miramichi serait à l'heure qu'il est presque exterminé si ce n'eût été de la pisciculture que l'on a établi dans ces dernières années. En présence de ces faits ainsi que de l'augmentation graduelle du saumon, je crois que nous avons une preuve concluante que la pêcherie du saumon de cette baie a beaucoup bénéficié de la culture artificielle, et je suis convaincu que le rendement peut en être augmenté, par le même moyen, à un degré illimité.

Votre respectueux serviteur,

JAS. D. MORRISON,

NÉGUAC, N.-B., 28 décembre 1891.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 20 courant, et en réponse je vous dirai que le nombre des saumons que j'ai pris avec mes rets a augmenté d'environ 35 pour 100 dans le cours des six dernières années. Je constate, en examinant mes livres, que le nombre ordinaire des saumons qui ont été pris dans chaque filet s'élève en moyenne à 350.

Comme le saumon n'a pas maintenant la chance de déposer ses œufs à l'abri des radeaux et des autres agents destructeurs, je désire sincèrement que les opérations de la culture artificielle se continuent.

Votre dévoué serviteur,

ANTHONY ADAMS.

On voit donc que les pêcheurs dans toute cette section du pays constatent que les migrations du saumon se maintiennent—tandis que quelques-uns jubilent et attendent des résultats encore plus brillants de la culture artificielle. Ces hommes ne sont plus découragés comme ils l'étaient, il y a quelques années, par les faibles profits de leur industrie, mais c'est un fait des plus éloquentes qu'ils saisissent toutes les occasions qui s'offrent à eux de placer de l'argent dans l'industrie de la pêche.

Un autre fait qui peut être clairement attribué aux piscicultures est l'apparence de quantités de gros saumons dans la rivière. Les pêcheurs employés à récolter des poissons reproducteurs, l'année dernière, ont capturé jusqu'à soixante et un poissons—différant beaucoup en grosseur et dans l'apparence générale des saumons indigènes. Ces poissons provenaient évidemment des alevins de la Ristigouche qui avaient été déposés dans ses eaux supérieures. J'ajouterai ici que, par mon observation personnelle, j'ai constaté que la rivière fourmille de saumoneaux et d'éperlans,

et en récoltant des saumons reproducteurs, l'automne dernier, les pêcheurs et moi-même avons quelquefois observé jusqu'à cent de ces petits poissons dans un seul étang. Nous prenons aussi dans les éperviers de grandes quantités de saumoneaux, que nous libérons toujours. C'est une expérience qui ne s'est jamais rencontrée depuis environ cinq ans, et qui tend à prouver que nos rivières qui étaient, à cette époque, à un doigt du dépeuplement, ont à l'heure qu'il est presque recouvré la richesse dont la Providence les avait si abondamment pourvues à l'origine, mais que la main avaricieuse et exterminatrice de l'homme aurait entièrement détruite si les sources naturelles n'avaient pas été secondées par un moyen artificiel.

EXTRAIT DU RAPPORT DE L'OFFICIER MOWAT,

CAMPBELLTON, N.-B., 26 décembre 1891.

M. ALEX. MOWAT,
Pisciculture de Ristigouche.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre me demandant mes vues au sujet des rendements de la pêche au saumon avec le filet pour l'année dernière, et pourquoi j'ai discontinué de capturer des saumons reproducteurs pour la pisciculture, j'ai l'honneur de vous dire que j'exploite trois emplacements de pêche à condition de recevoir une part des profits, et que la pêche de l'année dernière n'a pas été tout à fait égale à celle de 1890. J'attribue cela à deux causes : (1) le poisson est arrivé dans la rivière deux semaines plus tard que d'habitude ; (2) l'eau était basse et claire, et le limon commença à s'accumuler sur les rets, ce qui en éloigna le poisson. De plus, la rivière et la côte sont le siège d'une pêche excessive : il y a trop de pêcheurs à la ligne, et les seineurs qui exercent leur industrie en amont de Dalhousie n'observent aucune saison réservée—they pêchent le dimanche et le samedi. Comment est-il possible que la rivière maintienne, dans ces circonstances, son approvisionnement de poisson ?—J'ai pêché du poisson vivant pour la pisciculture pendant deux saisons ; la saison dernière je n'ai pris que 17 saumons. J'ai constaté que le poisson ne voulait pas entrer dans les rets à petites mailles que j'étais forcé d'employer afin que le poisson pût se conserver vivant et sans se blesser. J'ai en conséquence discontinué de pêcher du poisson vivant parce que cette industrie résultait pour moi en une perte financière et me causait un surplus considérable de travail et de trouble.

BROADLANDS, 23 décembre 1891.

M. ALEX. MOWAT,
Campbellton.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 8 courant, me demandant mes vues sur les pêcheries au saumon, et en réponse à cette lettre, j'ai l'honneur de vous dire que ma pêche de l'année dernière n'a pas atteint la moyenne, surtout en fait de poisson vivant, bien que je fusse bien outillé. J'avais des rets à enclos neufs et je les tendis dans les premiers jours du printemps pour prendre les premiers poissons ; mais le poisson n'arriva en quantité appréciable que plus tard, alors que l'eau était basse et claire, ce qui rend plus difficile la pêche du saumon en général et surtout du saumon vivant, vu qu'il n'entre dans les enclos que lorsque le courant est fort et que l'eau est quelque peu sale. A eau basse, lorsqu'elle est toujours claire, je ne puis prendre de poisson vivant pour les fins de la reproduction. J'ai observé que lorsqu'une crue, quelque faible qu'elle fût, se faisait sentir dans les eaux pendant la saison de pêche, il se produisait une augmentation correspondante dans la quantité du poisson vivant, pourvu que le courant fût fort et l'eau trouble. C'est un fait bien connu de tous ceux qui ont fait la pêche du saumon vivant, que ce poisson n'entre pas aussi facilement dans les rets à petites mailles que dans les filets ordinaires. C'est tellement le cas que diverses personnes, qui s'étaient mises en frais de capturer du saumon pour la pisciculture, n'ont exercé leur industrie que pendant une ou deux saisons, et la raison qu'elles m'ont donnée c'est qu'elles n'en retiraient aucun profit,

vu qu'elles pouvaient prendre deux fois plus de saumons dans leurs rets à grosses mailles que dans leurs petits à petites mailles. Je constate qu'il en est ainsi. Si je n'avais que des rets à petites mailles, je n'en retirerais aucun profit—sauf pendant un court temps, à l'ouverture de la pêche, alors que l'eau serait haute. J'ai fait de mon mieux pour me procurer du poisson vivant dans le cours de la dernière saison ; les résultats que j'ai obtenus ont été moindres que jamais jusqu'ici, et j'exerce cette industrie depuis 1886. Vous dites que vous n'avez pris que 177 poissons dans le rets tendu à l'île Murray. Considérant combien l'eau a été basse pendant toute la saison, je ne crois pas que vous devriez vous plaindre ; vous en avez obtenu autant en proportion que tous les pêcheurs en aval de Campbellton. Un filet rapportera une pêche abondante une année, et une pêche médiocre l'année suivante, bien que la pêche moyenne soit la même. Personne ne peut l'expliquer, mais il en est ainsi.

Mais si le saumon doit être préservé dans la rivière, il faudra imposer des restrictions au pêcheur à la ligne. Un homme prend souvent avec une ligne plus de poisson en deux ou trois semaines qu'un filet peut en prendre pendant toute la saison. Je sais qu'il est difficile de remédier à cet état de choses ; mais il devrait y avoir une limite à la quantité de poissons que chaque ligne pourrait prendre—disons 30 ou 35 ; cela devrait être assez pour les pêcheurs—et on ne s'attend pas qu'ils en retirent un profit, comme quelques-uns d'entre eux semblent le faire en vendant leur poisson.

En outre, les pêcheurs qui tendent leurs rets dans la baie, en amont de Dalhousie, devraient être forcés d'observer la saison réservée, et de lever leurs rets le dimanche. J'ai pleine confiance qu'il est possible de le faire. Il a toujours été possible de le lever sur la baie, du côté de Québec, qui est plus exposé que le côté sud, et il n'est que juste que tous soient soumis à la même loi. Espérant que la prochaine saison sera meilleure pour vous et pour moi,

Je demeure, votre très dévoué serviteur,

MELVIN ADAMS, J.P.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES PÊCHERIES AU SAUMON DE LA RIVIÈRE RISTIGOUCHE
ET DE LA BAIE DES CHALEURS, AVEC DES SUGGESTIONS POUR LA MEILLEURE
CONSERVATION ET L'AMÉLIORATION DE LA RIVIÈRE, LE TOUT
EXTRAIT DU RAPPORT D'ALEX. MOWAT.

“ On a poussé le cri que la pêcherie du saumon déclinait. Lorsque le Club du Saumon de la Ristigouche fut organisé, il y a quelques années, la souscription s'élevait à \$1,000 ; à l'heure qu'il est pour être admis membre de ce club il faut payer \$7,500, et toutes les propriétés de pêche ont augmenté dans la même proportion. Lorsque messieurs Brydges et Fleming étaient locataires de la rivière, avant que les droits riverains fussent établis, ils se trouvaient très heureux si un parti de cinq ou six pêcheurs avait pris de 70 à 80 poissons dans le cours de la saison, bien que toute la rivière fût à eux. Maintenant si un propriétaire riverain, possédant une petite étendue d'eau (non pas un ruisseau) ne prend pas plusieurs poissons par jour, pendant un mois ou à peu près, le bruit se répand qu'il n'y a pas de poisson dans la rivière et que la pêcherie décline.

“ Y a-t-il une autre rivière sur le continent d'Amérique comparable à la Ristigouche, et où la pêche soit exercée sur une aussi grande échelle par les pêcheurs à la ligne, et même par les seineurs dans l'estuaire et la baie extérieure ? Prenez la pêche au filet : il y a environ 300 à 400 postes de pêche sur une étendue de 175 milles, depuis l'embouchure de la Baie des Chaleurs jusqu'à la tête des eaux de marée, avec un rendement annuel d'un million de livres de poisson. On peut voir 100 lignes sur la rivière à un moment donné, et toutes les parties disponibles de l'eau sont mises à contribution depuis la tête de la marée jusqu'à l'embouchure de la Kedgwick. On en est ainsi arrivé à prendre de 2,000 à 2,500 poissons pendant ces dernières années, jusqu'à la saison passée. Cependant, les seineurs et les pêcheurs à la ligne ne peuvent comprendre pourquoi l'on fait courir le bruit que cette importante pêcherie décline.

“ Il semble y avoir eu un déclin, la saison dernière. Le poisson est entré dans la rivière deux ou trois semaines plus tard que d'habitude ; l'eau était très basse et très chaude, et le poisson ne voulait pas mordre à la mouche ; cependant, la pêche a été assez bonne. Un parti sur la rivière Upsalquitch (3 lignes en 8 jours) a tué 53 poissons. Ce cours d'eau s'améliore tous les ans ; on prend maintenant du poisson dans divers ruisseaux où, il y a quelques années, on n'aurait pas songé à tenter une expérience. Les habitants sur la rivière croient que c'est le résultat des alevins distribués par la piscifaculture de Ristigouche. M. A. Alford a tué, sur une faible étendue d'eau privée, 30 poissons ; M. McAndrew a tué 44 saumons, et beaucoup d'autres personnes ont pris de 25 à 40 poissons. On a prétendu qu'un homme avait apporté plusieurs barils de saumon salé, qui avait été capturé à l'embouchure de la Kedgwick, avec la mouche. Quelques-uns des rets à pièges tendus en aval de Dalhousie (où les pêcheurs sont favorisés au point de n'observer aucune saison réservée), ont pris chacun jusqu'à 96 à 100 saumons en un seul jour, vers le 17 juin.

“ On se plaint que les rets du gouvernement nuisent à la rivière en prenant de 300 à 400 saumons pour les fins de la reproduction artificielle. Le fait est qu'une portion de ces poissons est achetée de M. Adams, un pêcheur muni d'un permis. Si le gouvernement ne tendait pas de rets sur l'île Murray, tout le saumon qui est pris à cette station pour les fins de la reproduction serait capturé par le filet établi, en vertu d'un permis, immédiatement en amont. En conséquence, tout le saumon qui s'y prend est un profit clair pour la rivière, vu que les œufs sont tous sauvés et que le poisson en ressort vivant. Afin de pêcher sur le côté nord, ou à *Pitt's Creek*, le département a d'abord aboli le filet de la station de la pointe de la Mission, dont il se servait auparavant. Sous le présent système, si les 300 à 400 poissons ci-dessus mentionnés n'étaient pas pris pour les fins de la reproduction et conservés, ils seraient capturés et totalement perdus pour la rivière.

“ Le gouvernement local et les locataires des fonds de pêche font un grand tort à la rivière en congédiant les gardiens, le 1^{er} août, et en laissant la rivière libre et libre au braconnage, comme elle l'a été, juste au moment où il faut le plus de surveillance. Il n'a été donné aucune raison valable pour cet acte, mais on suppose généralement que l'agitation contre les rets du gouvernement ainsi que le renvoi des gardiens ont été provoqués en vue de déprécier la rivière, afin que le Club du Saumon de la Ristigouche puisse obtenir un renouvellement de son bail, aux prochaines ventes du mois de mars 1892, à un taux moins élevé que celui qu'il a payé jusqu'ici.”

ANNEXES.

RAPPORTS DES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS PISCICOLES DES DIFFÉRENTES PROVINCES DU CANADA, POUR 1891.

1.—PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE FRASER.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE FRASER.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les opérations de la piscifaculture de la rivière Fraser pendant l'année 1891.

Je constate, par les états et les relevés qui se trouvent à mon bureau, qu'il a été déposé 3,161,000 œufs *sockeye* dans la piscifaculture de la rivière Fraser, au cours de l'automne de 1890, et qu'il en a été laissé 257,500 pendant l'hiver, ce qui laissé 3,603,500 jeunes poissons, qui ont été distribués comme suit :—

14 mars... ..	Lac Pitt.....	500,000
17 do	Creek d'Argent, lac Harrison..	716,000
19 do	Bourbier Wicomea.	557,000

1er avril.....	Rivière Nicomkel.....	50,000
7 do	Rapides Chiliwack.....	782,000
11 do	Rivière Coquitlam.....	260,000
— do	Rivière Harrison.....	738,500
		3,603,500

Le 21 septembre 1891, je commençai à faire réparer et mettre en ordre la pisciculture pour les opérations de la saison, et, le 27 de mai, je dépêchai M. Thos. McNeish avec deux hommes au creek Morris pour faire les préparatifs nécessaires à la récolte des poissons reproducteurs. Le 5 octobre, je suis allé au creek Morris; j'ai constaté que les parcs étaient terminés et que plusieurs centaines de saumons, qui n'étaient pas encore assez mûrs pour être dépouillés, s'y trouvaient enfermés. Comme la structure des parcs paraissait faible, nous avons employé les matériaux que nous avons pu trouver pour la réparer et la renforcer. Avant mon arrivée, McNeish avait envoyé à la pisciculture la première consignment de 328,000 œufs, et le 7 octobre, nous y en avons expédié 2,170,000. Le 20 octobre, nous en avons envoyé à la pisciculture 1,252,000, le dernier lot, soit en tout 6,485,500 œufs, ce qui, à mon avis, est la pleine capacité, sans encombrement, de la pisciculture de la rivière Fraser.

Je ne suis pas en état d'indiquer le nombre de poissons reproducteurs qui ont été dépouillés. J'ai dit que lorsque nous avons commencé les opérations, un grand nombre des poissons reproducteurs n'étaient pas mûrs, et il en a été ainsi de beaucoup d'entre eux au moment même de procéder avec le dernier lot. Il n'a été employé aucune violence; lorsque les œufs ne sortaient pas sous une faible pression, on remettait les poissons dans le creek, et ils ne paraissaient pas s'en porter plus mal. Comme les hommes avaient à manier tant de poissons, ils n'ont pas tenu compte du nombre de ceux qui ont été dépouillés de leurs œufs. Lorsque nous avons dépouillé le dernier lot de saumons au creek Morris, le 19 octobre, il y avait encore dans le lac Morris, du saumon *sockeye* en très grandes quantités, et plusieurs des femelles, à cette date avancée, n'étaient pas prêtes à frayer. Les Sauvages qui demeurent sur la rivière Harrison, ainsi qu'un grand nombre de pêcheurs blancs sur la Fraser, considèrent ces poissons tartifs comme un type particulier de poisson dû à la pisciculture. Bien que je ne puisse adopter cette opinion sans plus ample preuve, cependant je ne vois rien d'improbable dans cette explication, surtout vu que dans tous les autres creeks et rivières que je connaisse, dépendant de la rivière Fraser, le saumon *sockeye* dépose son frai plusieurs semaines avant de le faire dans le creek Morris.

La pisciculture que je dirige sera, avec de légères réparations, bonne pour une autre année, après quoi elle aura besoin de considérables réparations et d'un assortiment presque complet d'auges neufs, etc. Ce sera, en attendant, au département de considérer l'opportunité de construire une nouvelle et plus commode pisciculture dans une localité plus convenable. La grande dépense que l'on encourt et les accidents auxquels on est exposé dans le transport des œufs à la présente pisciculture ainsi que dans la distribution des alevins—dont une considérable proportion retourne dans le voisinage de l'endroit où les œufs ont été obtenus—m'auraient induit à recommander instamment au département de construire une nouvelle pisciculture à temps pour les opérations de la prochaine saison. Mais je ne suis pas, dans le moment, prêt à recommander un site, et une erreur dans ce sens doit être évitée, si possible. Je désirerais beaucoup visiter plusieurs des principales frayères dépendant de la rivière Fraser inférieure, dans les premiers jours du mois de septembre prochain, pour voir par moi-même le nombre de saumons qui déposent alors leurs œufs et les facilités pour capturer les poissons reproducteurs, et je chercherai à obtenir le consentement du ministre à ce projet. Après cette visite, je serais dans une bien meilleure position pour recommander un nouveau site.

La très grande valeur de la pisciculture de la rivière Fraser, comme auxiliaire des frayères naturelles pour obtenir un approvisionnement de saumon considérable et régulier est aujourd'hui universellement reconnue, et toute interruption de ses opérations serait regardée comme une sérieuse calamité par les dix-huit vingtièmes

des fabricants de conserves et des autres personnes intéressées dans l'industrie de la pêche au saumon de la rivière Fraser. Les propriétaires des établissements réfrigérants, les marchands de poisson frais et les fabricants de conserves sont tous en faveur du développement des opérations piscicoles, de manière à inclure les œufs du saumon printanier, ou quinnat, et du *sockeye*, dans les deux creeks, à l'époque de leur maturité.

Pour ces raisons, et tirant mes conclusions de la considération des meilleures données à ma disposition, j'ai l'honneur de suggérer que la présente pisciculture de la rivière Fraser continue à être exploitée le plus avantageusement possible pendant une autre année, et que, dans l'intervalle, un site convenable soit choisi et que la nouvelle bâtisse soit terminée à temps pour être mise en opération dans le cours de la saison de 1893-94. Vu la demande toujours croissante pour le saumon frais, destiné à l'exportation, il serait à propos de prendre en considération les premières migrations dans les futurs arrangements que l'on fera relativement à la reproduction artificielle.

Ci-inclus vous trouverez une lettre que j'ai reçu de M. D. J. Munn. Ce monsieur, qui a étudié avec soin les mœurs du saumon, a visité la rivière Lillooet supérieure ainsi que les lacs Seeton et Anderson, au mois d'octobre dernier. Ces eaux constituent les précieuses et vastes frayères du saumon en rapport avec la rivière Fraser. M. Munn dit qu'un grand nombre de saumons œuvés se dirigeaient vers le lac Seeton, lors de sa visite à cet endroit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,
 JOHN McNAB,
Directeur.

2.—PISCIFACTURE DE SYDNEY.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Rapport du directeur pour l'année 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel touchant les opérations de cette pisciculture pendant l'année dernière.

Sur les 1,218,000 œufs déposés dans les auges incubateurs pendant la saison de 1890, 1,055,000 sont éclos et ont été distribués, dans la plus saine condition, comme suit, savoir :—

Rivière du Milieu, comté de Victoria.....	150,000
do Baddeck do	50,000
do Margaree, comté d'Inverness.	100,000
do Mabou do	25,000
do Tein, comté de Richmond.....	25,000
do Sydney, comté du Cap-Breton.....	300,000
do Benacadie do	50,000
Creek de Ball do	50,000
Ruisseau à la Truite, comté du Cap-Breton.....	100,000
Rivière au Saumon do	50,000
do George do	50,000
Grand Etang do	20,000
Ruisseau de Leitch do	50,000
Ruisseau Noir do	30,000
Ruisseau de la pisciculture do	5,000
Total.....	<u>1,055,000</u>

Tous ces œufs, il me fait plaisir de le dire, ont été distribués dans la meilleure condition. Le nombre d'œufs qui ont été déposés dans la rivière Mabou a été peu considérable, mais comme c'était mon premier voyage dans ces parages et que l'endroit était difficile d'accès, j'ai cru que ce serait assez pour commencer.

J'ai réusé, cette année, à m'assurer 345 saumons reproducteurs, dont 205 femelles. J'en ai recueilli 1,200,000 œufs, comme on le verra par le tableau suivant :—

Nom de l'endroit.	Mâles.	Femelles.	Total.	Nombre d'œufs.
Margaree (Etablissement supérieur).	(N'ont pas frayé.)		6	(Aucun.)
Rivière du Milieu do	53	107	160	749,000
Rivière du Milieu (Etablissement inférieur).	30	20	50	120,000
Rivière Sydney	42	60	102	280,000
Rivière au Saumon	9	18	27	51,000
Totaux	134	205	345	1,200,000

On remarquera que la rivière Margaree accuse un déclin qui peut être attribué à l'échec qu'ont subi les pêcheurs l'année dernière. Ils n'ont réusé, l'année dernière, qu'à capturer 30 poissons, à cause de la prédominance des hautes eaux; cette pêche ne leur a donné droit à rien pour la surveillance qu'ils avaient exercée. Ils ont évidemment cru que je ne pourrais peupler la piscifaculture sans leur poisson, mais je suis heureux de dire que les rivières qui avoisinent l'établissement augmentent dans leur production et qu'à l'avenir je pourrai me procurer assez de poissons reproducteurs et d'œufs pour approvisionner cette piscifaculture indépendamment de la Margaree, ce qui rendra la dépense moins considérable. La rivière Sydney accuse une augmentation dans le nombre des poissons qu'on y a pris chaque année.

Quant à l'augmentation, je dirai que dans la rivière Sydney il n'a jamais été pris de saumon en plus grandes quantités que cette année; on peut dire la même chose des lacs du Bras-d'Or. Avec les agrès dont se servent les pêcheurs, il est étonnant qu'ils en prennent du tout, leur attirail de pêche ayant baissé avec la diminution qui s'est fait sentir il y a environ quatre ans. La pêche sur la Margaree a aussi été bonne, cette saison, sinon au-dessus de la moyenne. Dans la rivière Sydney, en amont des confluent, il a été pris deux saumons à la mouche, au mois de juillet, un par le docteur Kenorall et l'autre par un officier d'un des navires de Sa Majesté. Dans le dernier cas, le poisson se prit assez bien à l'hameçon, mais s'échappa au bout de quelque temps. Ne serait-ce pas là un pas de fait en vue de rendre cette rivière le siège d'une nouvelle industrie: celle de la pêche à la mouche.

À la demande de M. D. G. Kinnelly, gérant de la Compagnie de houille et de chemin de fer de Sydney et Louisbourg, j'ai déposé à peu près 3,000 alevins dans un étang, à Louisbourg, au cours du printemps de 1888. L'été suivant, il m'écrivit pour me dire que les alevins progressaient à merveille et qu'ils avaient de 3 à 4 pouces de taille. Il y a quelques jours, il m'informa qu'ils progressaient toujours bien et qu'il pourrait en être pris des quantités avec la mouche. Il en avait pris lui-même, mais il les avait laissés s'échapper; ils avaient alors environ 8 pouces de taille. Il est fortement d'avis que l'on devrait peupler un cours d'eau qui se jette dans le havre de Louisbourg. L'étang ci-dessus mentionné est séparé des eaux du havre par une étroite plage et n'a d'autre issue qu'à travers le sable et les cailloux.

La piscifaculture a été peinte à l'extérieur; l'intérieur de la chambre de l'établissement a été aussi peint et le plafond blanchi. La clôture qui entoure les terrains a aussi été blanchie à la chaux, et les pavillons ainsi que les portes ont été peints. La bâtisse et les terrains environnants présentent maintenant une très belle apparence, et je crois qu'ils peuvent soutenir favorablement la comparaison avec toute autre piscifaculture du Canada.

L'année prochaine, il faudra un tuyau neuf allant du barrage à la piscifaculture, et la citerne de réception aura besoin de légères réparations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,
 C. A. FARQUHARSON.

3.—PISCIFACTURE DE BEDFORD.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PISCIFACTURE DE BEDFORD, 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport au sujet des opérations de cet établissement piscicole pendant l'année passée.

Comme je le disais dans mon dernier rapport, le nombre des œufs déposés dans les auges incubateurs de cette piscifactory, au cours de l'automne de 1890, s'est élevé à 400,000 de l'espèce *salmo salar*, ou saumon d'eau salée. L'approvisionnement d'œufs de cette piscifactory a été subséquemment augmenté par la réception d'une consignation des piscifactories d'Ontario, consistant en 400,000 œufs de truite saumonée et 25,000,000 d'œufs de poisson blanc.

On s'était proposé de faire transporter la plus grande partie des œufs de poisson blanc, avant leur éclosion, à quelques-unes des piscifactories subsidiaires, dans le voisinage desquelles se trouvent des lacs plus considérables et plus convenables que dans cette partie de la province; mais la phase avancée d'incubation de ces œufs, à leur arrivée ici, a empêché de mettre ce projet à exécution. Un grand nombre de ces œufs étaient déjà éclos sur les auges dans lesquels ils avaient été apportés ici, et le reste sont éclos très peu de temps après avoir été placés dans les incubateurs. Malgré leur éclosion prématurée, une grande proportion des jeunes poissons ont très bien progressé, et aussitôt que la bourse alimentaire eût été absorbée, ils furent déposés dans les divers lacs qui ont été peuplés dans ces dernières années. Ces eaux étaient dans le moment encore solidement gelées, et il fut jugé nécessaire de percer des trous dans la glace pour déposer les alevins dans l'eau. Je considère cet incident comme des plus défavorables, et je crois qu'il affectera sérieusement le succès de l'entreprise que l'on poursuit actuellement en vue d'introduire ces poissons dans les eaux de cette province.

La basse température de l'eau dans ces lacs, lorsqu'ils sont encore couverts de glace, l'absence conséquente de toute vie végétale à cette époque, ainsi que la condition dormante de toutes les espèces d'insectes alimentaires, empêchent ces jeunes poissons d'obtenir la subsistance nécessaire, et, en toute probabilité, une certaine proportion d'entre eux meurent avant de pouvoir se procurer une nourriture naturelle.

La date avancée où ces œufs sont transférés des piscifactories d'Ontario peut être la cause de cette éclosion prématurée. Après avoir considéré les circonstances qui accompagnent la récolte de ces œufs et leur traitement subséquent, je suis porté à conclure que tous les œufs destinés à ces provinces devraient être expédiés dès le premier janvier au lieu de la fin de février, comme on l'a fait dans ces dernières années.

La rétention des œufs à la piscifactory de Sandwich, dans des eaux d'une température comparativement élevée, jusqu'à la fin de février, produit un plus rapide développement de l'embryon qu'il n'est à désirer, lorsque les œufs doivent être subséquemment déposés dans les eaux plus froides de cette province. En outre, le manieement et le mouvement auxquels sont soumis les œufs lorsqu'on les enlève des incubateurs pour les mettre dans les auges sur lesquels ils sont expédiés, et ensuite lorsqu'on les reprend dans ces auges pour les déposer dans les incubateurs de cette piscifactory, favorisent leur éclosion prématurée. En conséquence, quelques-uns des poissons éclosent prématurément très peu de temps après leur arrivée ici, et la plupart du temps la bourse ombilicale est absorbée longtemps avant que les lacs soient ouverts.

D'après les observations que j'ai faites, je suis porté à croire que l'embryon est suffisamment avancé, le premier janvier, pour qu'on puisse transférer les œufs à cette piscifactory en sûreté, et je suggérerais que cette ligne de conduite soit adoptée à l'avenir.

Les deux cinquièmes de cette province sont couverts de lacs de toutes grandeurs et d'une considérable profondeur, qui abondent en nourriture végétale et animale, et je ne vois rien pour empêcher qu'ils soient densément peuplés de poisson blanc. On

créerait ainsi une vaste et importante pêcherie intérieure que pourraient exploiter les habitants qui demeurent à des distances éloignées de la mer.

Quant au succès qui a couronné les efforts que l'on a mis en œuvre dans le passé pour peupler ces eaux, il est difficile de donner des renseignements précis, vu qu'il n'a été fait aucune tentative pour capturer ce poisson. Ce n'est pas un poisson de surface ou gibier, et il ne peut être pris que par des rets tendus au fond des lacs; voilà sans doute ce qui explique l'absence de toute preuve de leur existence dans ces lacs. Mais afin de constater le progrès des travaux, le département devrait adopter, l'été prochain, des mesures qui lui permettront de résoudre cette question.

Les faibles quantités d'œufs dont on a disposé ces dernières années, pour réaliser cette idée, ne font guère espérer que l'on obtiendra des preuves formelles de succès. Les difficultés que l'on éprouve à déterminer les endroits où ce poisson se nourrit dans les divers lacs, et les chances adverses qui accompagnent les travaux, pourront empêcher, d'ici à quelque temps, que l'on se procure les preuves voulues.

Si l'on augmentait, à peu de frais, la capacité de la pisciculture pour l'incubation du poisson blanc, ce qui, j'espère, sera accordé l'année prochaine, leurs futures expéditions pourraient s'accroître dans une mesure correspondante.

Lé succès qui a couronné l'incubation de la truite saumonée a été aussi satisfaisant que les années précédentes, bien qu'il soit impossible d'en faire éclore une forte proportion dans les eaux qui alimentent la pisciculture centrale. Comme par le passé la plus grande partie des œufs ont été distribués parmi les piscicultures subsidiaires, où d'excellents résultats ont été obtenus. Sur le nombre de ceux qui ont été retenus à cette pisciculture, il n'en est pas éclos plus de 10 pour 100. La cause de cet échec ne peut être attribuée qu'à la nature de l'eau qui alimente cette pisciculture.

Vers le 1er avril, il a été transféré aux diverses piscicultures secondaires les quantités suivantes d'œufs semi-éclos de saumon et de truite saumonée:—

	Œufs de saumon.	Truite saumonée.
Pisciculture de Lochaber	30,000	50,000
do Kempt.....	30,000	50,000
do Tusket.....	30,000	50,000
do Sheet Harbour.....	30,000	50,000
do Kentville.....	50,000
Total.....	120,000	250,000

Soit un total de 120,000 œufs de saumon et 250,000 œufs de truite saumonée qui ont été distribués à cette date. Ces œufs sont subseqüemment éclos avec succès et ont été déposés dans les rivières et les lacs qui leur convenaient le mieux dans le voisinage des diverses piscicultures secondaires. Le reste de la production, qui a été gardé ici, s'est élevé à 100,000 œufs de truite saumonée et 180,000 œufs de saumon. Comme je l'ai déjà dit, l'incubation de la truite saumonée a été loin de réussir; presque tous les alevins sont morts, vu la nature de l'eau où ils se trouvaient, au moment de sortir de l'écaille. Les œufs de saumon ont donné de bons résultats et ont été distribués, en temps voulu, parmi les rivières suivantes:—

Rivière Musquodoboit, comté d'Halifax.....	40,000
do Indienne, do do	20,000
do Philippe, comté de Cumberland.....	40,000
do Wallace, do do	40,000
do de l'Ouest, comté de Pictou.....	40,000
	180,000

L'incubation du poisson blanc a assez bien réussi et les alevins ont été déposés dans les lacs de ce voisinage, comme suit :—

Lac Hubley, comté d'Halifax.....	250,000
do Grand do do	500,000
do Sandy do do	250,000
do Williams do do	250,000
do Paradis, comté d'Annapolis.....	500,000
do George, do do	250,000
	<u>2,000,000</u>

Soit une distribution totale des diverses espèces, comme suit :—

Saumon.....	300,000
Traite saumonée.....	250,000
Poisson blanc.....	2,000,000
	<u>2,550,000</u>

Cette production, lorsqu'on la compare à celle des années précédentes, est peu satisfaisante. Il n'y a que les alevins de saumon qui accusent une diminution, et elle est due aux résultats malheureux de la récolte des poissons reproducteurs.

Capture de poissons reproducteurs et récolte d'œufs.

Comme ce travail est la première et la plus importante partie des opérations piscicoles et que tous les travaux et tous les résultats subséquents y sont subordonnés, il exige la plus grande énergie et la plus sérieuse attention de la part de ceux qui le dirigent. Lorsque le nombre voulu de poissons reproducteurs, destinés à fournir la récolte d'œufs, a été obtenu, leur soin et leur traitement subséquents sont régis par des principes clairs et définis, et on peut prévoir les résultats avec assez de certitude; d'un autre côté, comme l'absence de tout degré de certitude affecte toutes les opérations qui tendent à la capture des poissons reproducteurs, c'est une source de vive anxiété pour ceux qui sont responsables de ce travail.

La probabilité d'une rareté de poisson et des conditions défavorables des rivières pendant les mois d'automne, soit par suite de grosses crues, qui empêchent de tendre des rets, ou, au contraire, par suite de la faible hauteur des eaux, qui empêche le poisson d'entrer dans la rivière, ne permet pas d'anticiper quelque succès que ce soit, et pour cette raison il arrive quelques fois que, malgré l'adoption des appareils les plus perfectionnés et les plus efficaces, et l'emploi des plus habiles et des plus fidèles pêcheurs, on obtient que de piètres résultats pour la dépense qui a été encourue et pour les efforts qui peuvent avoir été mis en œuvre.

Le système qui a été adopté et suivi jusqu'ici à cette pisciculture a été celui de chercher à capturer le poisson au moment où il tente d'entrer dans les rivières, à l'automne, dans le but de déposer ses œufs, et si l'on prend toute la série d'années depuis l'ouverture de cet établissement, on devra admettre qu'il a été récolté une bonne moyenne d'œufs, mais la dépense encourue à cet égard a été plus élevée qu'il n'était à désirer.

Un autre inconvénient qui se rattache à ce système consiste dans l'antagonisme qui existe contre nos travaux parmi les pêcheurs qui demeurent sur les rivières où nous avons essayé de prendre des poissons reproducteurs. Comme la loi leur défend de capturer eux-mêmes ces poissons, ils ne peuvent voir ou comprendre la justice de cette pêche par les officiers et les employés du département, bien qu'ils sachent que ces poissons servent uniquement aux fins de la reproduction et sont libérés vivants après avoir été dépouillés de leurs œufs.

Ils mettent en jeu toutes les ressources de leur imagination pour voir un péché et un acte de cruauté dans le fait d'enlever ces poissons au moment où ils sont sur le point de déposer leurs œufs sur les frayères naturelles. Dans plusieurs cas, ils nous

ont fait une opposition des plus violentes et des plus déterminées, et il a été jugé nécessaire d'employer des gardiens et d'encourir une forte dépense pour protéger le poisson contre leurs déprédations; pour le mettre hors de leurs atteintes, on a dû le déposer dans les citernes ou réservoirs.

Les faits ci-dessus ayant été exposés au département, et l'adoption d'un système pour obtenir un approvisionnement de poisson lui ayant été suggérée, je reçus instructions de faire les démarches préliminaires à l'introduction de ce système. Le plan suggéré était comme suit: il était proposé de se procurer un approvisionnement de saumon pendant la saison légale de la pêche de ce poisson, alors qu'on le prend pour le vendre sur le marché, soit en achetant le poisson vivant à un certain prix la livre ou par tête des pêcheurs côtiers, soit en établissant et en exploitant certaines stations de pêche en rapport avec la pisciculture. Lorsque les poissons auraient été obtenus, on les conserverait, pendant les mois d'été, et jusqu'à ce qu'ils fussent prêts à frayer, dans des anses ou réservoirs d'eau salée, où la marée descendante et la marée montante pourraient s'écouler librement.

Conformément à ces instructions, je m'efforcerais de choisir une localité où, étant donnée l'existence de conditions favorables, ce système pourrait être appliqué et où les opérations pourraient être conduites à l'avenir à peu de frais et avec un raisonnable degré de certitude quant aux résultats. Cette tentative réussit parfaitement, et je recommandai que les stations de pêche situées du côté du golfe de la Grosse-Isle, Mérigomish, dans le comté de Pictou, fussent choisies comme base des opérations. Cet endroit possède beaucoup d'avantages sur tous les autres que j'ai inspectés. Il est d'un accès facile soit par eau de Pictou, soit par chemin de fer de New-Glasgow. La pêche moyenne par filet à cet endroit, ainsi que je l'ai constaté en consultant le rapport annuel des pêcheries, est plus abondante qu'à tous les autres endroits d'accès facile; en conséquence, pour obtenir un complet approvisionnement de poisson il faudra moins d'emplacements de pêche et moins d'employés. Avant de faire un choix à cet égard, il a fallu considérer bien des choses et bien des points:

1^o Proximité à la pisciculture, en ce qui concerne la distance ou le temps requis, et facilités de transport;

2^o Le prix auquel le poisson pouvait être obtenu;

3^o La proximité du fond de pêche à quelque anse ou petite baie, qui pût être utilisée comme un réservoir où les poissons reproducteurs seraient tenus enfermés jusqu'à ce qu'ils fussent prêts à frayer.

Après avoir choisi l'endroit ci-dessus comme base des opérations piscicoles, il était nécessaire de trouver l'anse ou la baie voulue. Cette anse fut heureusement découverte sur la terre ferme, à Mérigomish, et à une distance par eau de pas plus de deux milles et demi des fonds de pêche. Cette anse, que j'ai trouvée, offre toutes les conditions requises et pourra servir, à peu de frais, aux fins que l'on se propose.

Cette anse est coupée dans la baie et est entièrement protégée contre les tempêtes et les grosses mers par un chemin public qui, à cet endroit, traverse son embouchure sous forme de remblai, tandis que la marée descendante et la marée montante s'écoulent librement à travers un petit pont ou ponceau construit dans le remblai. De ce pont à la tête de l'anse, à un endroit qu'atteignent les marées ordinaires, la distance est d'environ 40 perches, et en largeur, à la marée moyenne, la distance d'une rive à l'autre est de quatre perches. A eau basse, cette anse se dessèche, et afin de la rendre propre aux fins voulues, il a été nécessaire de construire un parapet imperméable à l'intérieur du chemin, à la hauteur de la marée moyenne, et de placer dans le pont des écluses pouvant, en tout temps, retenir au moins trois pieds d'eau. Ces écluses, tout en empêchant que la marée descendante baisse au-dessous de la profondeur voulue, permettent à la marée montante d'entrer librement dans l'anse, vu qu'elles atteignent une hauteur de cinq pieds, soit deux pieds de plus que la hauteur de l'eau qui se trouve enfermée, en tout temps, dans l'anse, ce qui assure le rafraîchissement et le renouvellement partiel de ces eaux deux fois toutes les vingt-quatre heures. Pour faciliter la capture et le manement du poisson, lors de la récolte des œufs, une vaste citerne et une frayère ont été érigées à l'extrémité supérieure de l'anse, qui est alimentée d'eau froide par un ruisseau qui s'y décharge.

D'après les instructions reçues du département, les travaux ci-dessus ont été faits et cette anse est maintenant prête à recevoir un complet approvisionnement de saumon pour les opérations de l'année prochaine.

On a entamé des négociations et on a fait des arrangements pour l'usage du nombre requis de postes de pêche. Il ne reste plus au département qu'à confirmer ces arrangements et à autoriser l'achat des appareils nécessaires, tels que rets, bateaux, etc., pour nous permettre de poursuivre les travaux l'année prochaine.

Comme j'ai déjà fait connaître au département, dans mes précédents rapports, le coût estimé de ces appareils, le loyer annuel des postes de pêche, et tous les détails relatifs aux opérations, il ne devrait plus être apporté de retard, afin que l'on soit en état de commencer la pêche dès l'ouverture de la prochaine saison, qui, dans cette localité, aura lieu vers le 15 mai.

La pêche du saumon, cette année, a été restreinte à la rivière des Français et à la rivière Sutherland, qui entrent dans la baie Mérigomish à de courtes distances du réservoir ci-dessus décrit. Des résidents de cette localité m'avaient informé qu'il entrerait encore de grandes quantités de saumons dans ces rivières, pendant les mois d'octobre et de novembre; sur la foi de ces représentations et comme elles se trouvaient contiguës à l'anse qui était alors mise en état d'exploitation et qui pourrait être utilisée, cet automne, j'ai cru qu'il était à propos d'opérer sur ces cours d'eau.

Comme j'étais anxieux de m'assurer le plus grand nombre de poissons possible, la pêche a été commencée le 1er octobre et continuée jusqu'au 23 novembre; mais les résultats en ont été médiocres: on n'a réussi qu'à prendre 73 poissons sur la rivière des Français et 4 sur la rivière Barney, soit un total de 77 poissons, dont 56 femelles, qui ont produit 600,000 œufs.

Cette production est bien au-dessous de la capacité des auges incubateurs de cet établissement; en conséquence, on devrait prendre des mesures pour obtenir un nouvel approvisionnement d'œufs de saumon de quelques-unes des piscifabriques des provinces maritimes, où les opérations ont été, d'après ce que l'on rapporte, des plus heureuses, et qui se plaignent de l'encombrement des œufs dans leurs incubateurs.

Je m'attends à recevoir d'Ontario, comme d'habitude, la quantité ordinaire de truites saumonées et de poissons blancs.

Il n'a pas été fait de réparations importantes dans le cours de l'année dernière, vu que presque tout notre temps a été consacré aux travaux de Mérigomish; mais il sera nécessaire d'y voir l'année prochaine.

Les réparations au toit des bâtisses et à la fondation de la cloison, telles que mentionnées dans mon dernier rapport, sont urgentes; il faudra aussi enlever la clôture qui entoure l'établissement. Je vous soumettrai plus tard l'estimation détaillée du coût de ces travaux.

Le peinture de l'intérieur de la salle d'incubation lui donnerait une meilleure apparence, et j'espère qu'il me sera permis de faire cette amélioration l'année prochaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. B. WILMOT,

Directeur.

4.—RIVIÈRE DUNK.

Elle n'a pas fait d'opérations.

5.—PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PISCIFACTURE DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN, POUR 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus un rapport détaillé des opérations de la piscifabrique de la rivière Saint-Jean, dans le comté de Victoria, et la province du Nouveau-Brunswick.

Pendant l'année 1890, il n'a été fait aucun effort pour capturer des saumons reproducteurs ou pour récolter des œufs sur la rivière Tobique ni ailleurs, pour cette pisciculture, vu que le département avait subi trop d'échecs jusqu'ici en essayant de se procurer de cette source l'approvisionnement voulu. En conséquence, un autre plan depuis longtemps projeté et consistant à acheter le saumon des pêcheurs du havre Saint-Jean, a été adopté et suivi avec succès. Les résultats de ce plan seront longuement décrits dans une autre partie de ce rapport.

Œufs semi-éclos.

Le 23 février dernier, il a été déposé à cet établissement, par M. Charles Wilmot, de la pisciculture de Newcastle, Ontario, une certaine quantité d'œufs de poisson semi-éclos des espèces suivantes, savoir : 2,500,000 œufs de poisson blanc de Sandwich, Ontario, et 1,500,000 œufs de truite saumonée, de Newcastle. Ces œufs furent placés en bon état dans les auges et les incubateurs en verre ; ils progressèrent bien et donnèrent, en temps voulu, une bonne proportion d'alevins, qui furent déposés dans les divers lacs et rivières des comtés situés dans les sections inférieures de cette province. On en distribua aussi une partie dans le comté de Témiscouata, province de Québec, comme le fait voir le tableau de distribution ci-annexé :—

Distribution d'alevins de poisson blanc.

13 avril, déposés dans le lac Oromocto, comté d'York.....	240,000
20 " " Harvey, "	240,000
23 " " Magaguadavic "	240,000
1er mai " Jones, comté de Carleton....	180,000
4 " " Harvey, comté d'York	240,000
12 " " Foster, comté de Charlotte...	240,000
16 " " Portage, comté de Victoria..	180,000
21 " " Squatook, comté de Témis-	
couata, P.Q.....	360,000
Remis à diverses personnes de la localité.....	20,000
Echappés de la pisciculture à la fin de la saison.....	60,000
	<u>2,000,000</u>

Distribution d'alevins de truite saumonée.

17 juin, déposés dans le lac Jones, comté de Carleton.....	80,000
22 " " Harvey, comté d'York.....	80,000
24 " " Skiff, comté de Carleton.....	80,000
26 " réservoir du ruisseau Quaker,	
comté de Victoria.....	70,000
29 " " lac Oromocto, comté d'York.....	80,000
1er juillet " Foster, comté de Charlotte..	80,000
6 " " Magaguadavic, comté d'York.	80,000
8 " " Harvey, comté d'York.....	80,000
6 " " les lacs Squatook, comté de Témis-	
couata, P.Q.....	120,000
14 " " le lac George, comté d'York.....	70,000
17 " " Long, comté de Victoria.....	65,000
18 " " Portage "	60,000
18 " " le réservoir de Muniac "	40,000
19 " " le lac Meadow "	60,000
Remis à diverses personnes qui en ont fait la demande...	30,000
Echappés de la pisciculture durant la saison.....	80,000

Nombre total d'alevins distribués..... 3,165,000

Cette partie des opérations a été accomplie avec beaucoup de soin, de diligence et d'attention, sans pertes appréciables, bien que les distances où un certain nombre

de ces alevins aient été transportés fussent très éloignées, ainsi qu'on le verra en consultant les noms des endroits où ils ont été déposés. Pendant le reste des mois d'été, on s'est occupé, comme d'habitude, à nettoyer l'établissement et à mettre tout en ordre pour les travaux de l'hiver. Les robinets métalliques neufs que votre surintendant a eu la bonté de commander pour l'usage de cette piscifaculture n'ont pu être mis en place à temps pour servir cette année, mais ils seront posés pour les opérations de l'année prochaine. Relativement au peinturage de l'extérieur de la piscifaculture, la saison était beaucoup trop avancée lorsque l'ordre fut donné de faire cette amélioration ; on y verra le printemps prochain. Le toit devrait aussi être peinturé en même temps, vu que cela contribuerait beaucoup à la durabilité des bardeaux.

Récolte des œufs de saumon.

Dans les premiers jours du mois d'octobre dernier, je reçus instruction du surintendant de la pisciculture de faire les préparatifs nécessaires pour me rendre à Carleton, au havre de Saint-Jean, dans le but de dépouiller les saumons reproducteurs, vu qu'il en avait 300 dans le réservoir de Carleton, et aussi de me mettre en communication avec M. Joseph O'Brien, garde-pêche, qui en avait le soin. Je me conformai à ces instructions, mais M. O'Brien m'informa qu'il ne savait pas quand les poissons seraient prêts à frayer, vu qu'il n'en avait jamais manié aucun depuis le moment où ils avaient été mis dans le réservoir. Le 24 octobre je partis de Grand Falls pour Saint-Jean ; le 25 j'arrivai à Carleton et j'allai voir M. O'Brien. Nous visitâmes le réservoir où le saumon était enfermé. A eau haute c'est une vaste nappe d'eau, et à eau basse il y reste encore assez d'eau pour sustenter un grand nombre de saumons. A l'issue du réservoir, où une grille en fer a été posée pour empêcher le saumon de s'échapper, il y a un grand étang d'environ vingt-cinq pieds de profondeur, à eau basse. Lors de notre arrivée, les arrangements pour capturer et dépouiller le poisson n'étaient pas encore complétés, mais dans une couple de jours tout fut mis dans le meilleur ordre qu'il était possible dans les circonstances. Le temps était alors très froid. M. O'Brien se mit entièrement à ma disposition et se montra anxieux de voir les opérations se terminer rapidement et heureusement. Il nous rendit un service précieux par les conseils sages et pratiques qu'il nous donna pendant tout le cours des travaux. Nous commençâmes à dépouiller le poisson, le 28 octobre, et nous terminâmes le 10 novembre. Le nombre total des saumons qui furent enlevés du réservoir et manipulés s'éleva à 319—234 femelles et 85 mâles. Ces poissons produisirent environ 1,600,000 œufs, qui furent tous soigneusement emballés dans des boîtes ou caisses faites expressément à cette fin. Voici la méthode qui fut adoptée : aussitôt qu'il avait été extrait une quantité suffisante d'œufs pour remplir trois caisses, on les expédiait à la piscifaculture. Le 31 octobre j'en expédiai trois boîtes sous les soins de mon fils ; le 7 novembre je me chargeai moi-même de trois boîtes, et le 11 je partis avec le dernier lot. Les œufs furent tous déposés en excellent état dans les auges incubateurs de la piscifaculture. Les saumons capturés dans le réservoir étaient en excellente condition, sains, vigoureux, et paraissaient exempts de toute maladie ; ils furent libérés dans une condition apparemment aussi bonne qu'à leur sortie de l'eau, et pas un seul poisson ne fut perdu pendant tout le cours des opérations. Les œufs avaient une belle apparence lors de leur extraction, mais ils étaient d'une couleur beaucoup plus foncée que ceux que l'on avait obtenu des saumons d'eau fraîche. Comme c'était ma première expérience en fait d'œufs extraits de saumons qui avaient été continuellement conservés dans l'eau salée, je ne pourrai exprimer d'opinion à leur égard avant qu'ils se soient suffisamment développés. J'espère qu'ils progresseront assez bien pour justifier le département de suivre, à l'avenir, la même méthode pour alimenter d'œufs cet établissement. Ce sera le moyen de mettre fin aux échecs déplorables et réitérés que l'on a subi jusqu'ici lorsqu'il s'est agi de peupler convenablement cette piscifaculture et d'éviter en même temps les fatigues et les souffrances qu'il a fallu endurer dans ces tentatives. On m'a rapporté que le saumon augmentait dans la rivière Tobique, et je n'ai aucun doute que l'on pourrait à l'avenir s'y procurer des œufs avec plus de succès que par le passé, si l'on jugeait à propos de faire de nouvelles tentatives dans cette direction.

Réparations à la pisciculture.

La pisciculture a exigé ou reçu, l'année dernière, très peu de réparations. Le peinturage de la pisciculture que j'avais été autorisé à faire faire, cette année, a dû être remis au printemps prochain, vu qu'il était trop tard lorsque les instructions finales me sont parvenues. On est à peindre l'intérieur de l'établissement : c'est une amélioration qui était beaucoup à désirer. La peinture est à notre disposition et payée depuis l'été. J'insisterai encore pour que le toit de la pisciculture soit aussi peinturé; les bardeaux commencent à se détériorer, et une bonne couche de peinture à l'épreuve de l'eau les conserverait pour plusieurs années à venir. Il sera peut-être nécessaire de faire quelques réparations, cet été, au barrage principal. Il est probable que la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique contribuera aux frais qu'il faudra encourir à cet égard; elle y est également intéressée, vu que c'est de là qu'elle tire l'eau qui alimente sa citerne, située près de la pisciculture.

Il serait beaucoup à désirer que le lopin de terre qui dépend de la pisciculture fût clôturé, afin que les gens qui transportent des billots à la rivière, tous les ans, ne puissent y déposer de bois ni d'autres encombrements, et aussi pour empêcher les bestiaux de circuler autour de la bâtisse et de couvrir le terrain de leurs ordures. En érigeant une clôture, on établirait les droits du département et on légitimerait sa prétention à la propriété.

Augmentation du poisson.

Relativement à l'augmentation du poisson dans les eaux adjacentes à cette pisciculture et dans les comtés voisins, je dois dire que plusieurs des pires sceptiques sont aujourd'hui forcés de reconnaître que les poissons incubés artificiellement, qui ont été distribués par cette pisciculture, ont beaucoup contribué à produire l'augmentation marquée du poisson dans nos eaux, surtout à l'égard du saumon, qui a accusé une forte augmentation dans le cours des deux ou trois dernières années, particulièrement l'année dernière. Afin de me faire mieux comprendre, je vais citer un ou deux exemples à l'appui de cette assertion. A environ sept milles en aval de cette pisciculture, il y a un cours d'eau appelé rivière au Saumon, qui, dans ces dernières années, abondait en saumon, comme l'indique son nom, mais, par suite de l'excès de pêche et d'autres causes illégales, il se dépeupla. Depuis les six ou sept ans que cette pisciculture est établie, il a été déposé dans cette rivière à peu près trois cent mille alevins de saumon, et à l'heure qu'il est de grandes quantités de poissons mûrs retournent ou tentent de retourner à leurs eaux natives; mais malheureusement pour les pauvres saumons, les intentions de l'homme sont intervenues et un barrage de moulin a été construit à travers ce cours d'eau, à environ trois milles de son embouchure. L'été dernier, les saumons étaient rassemblés en grandes quantités en aval du barrage, et à plusieurs autres endroits entre le barrage et le confluent du cours d'eau en question avec la rivière Saint-Jean, essayant de remonter ce cours d'eau où, sous forme d'alevins, ils avaient été originairement déposés par cette pisciculture. Dans cette situation, ils devinrent une proie facile pour les maraudeurs, qui ne tardent jamais à profiter de leur position désespérée à eau basse. J'ai déjà fait connaître cet état de choses au département, et j'ai recommandé qu'il fût construit un passe migratoire dans le barrage dont je viens de parler. Si je ne me trompe, les autorités ordonnèrent de prendre les mesures voulues pour protéger le poisson, mais plus tard l'ordre fut contremandé, ce qui est beaucoup à regretter. De même dans la rivière Tobique, où il a été déposé plusieurs centaines de milliers d'alevins de saumons depuis quelque temps, si l'on en excepte les deux dernières années, le saumon est devenu extraordinairement abondant. M. Allan, le garde-pêche en chef du locataire, rapporte que, d'après la meilleure approximation qu'il peut faire, il a vu, l'été dernier, plus de cinq mille saumons dans la rivière Tobique. Et afin d'être en position de donner aux locataires une réponse correcte à la question de savoir si le saumon se prendrait à la mouche, il apporta son attirail de pêche sur la rivière Tobique, à un endroit appelé Etang des Sept Milles, et dans l'espace de cinquante-cinq minutes, à compter du moment où il eût ajusté ses mouches, il captura deux beaux saumons. Plus tard, le major——, des environs de Saint-Jean, en captura quarante-sept à la mouche dans le même étang; le plus gros poisson pesait dix-huit livres, et le plus

petit treize livres et demi. M. Cram et d'autres membres du club en prirent subséquemment trente-sept dans la même localité; il n'y a pas de doute qu'il a été fait d'autres captures. L'exposé de faits ci-dessus accuse un changement extraordinaire dans la pêche au saumon sur la rivière Tobique. D'après mon expérience de quatre jours de pêche à la ligne, avant qu'il eût été déposé dans la Tobique des saumons reproduits artificiellement, c'était un complet échec. Une autre preuve des bons résultats qui sont découverts de l'introduction des alevins de saumon de cette piscifaculture dans les diverses rivières de cette localité, se trouve dans l'accroissement reconnu qu'accuse la taille du poisson. Jusqu'ici le poids moyen du saumon était de dix livres; aujourd'hui, d'après tous les renseignements que j'ai pu me procurer, le poids moyen en serait d'environ quatorze livres. Cet accroissement de taille doit être attribué aux œufs de saumon que nous ont envoyés les piscifacultures de Ristigouche et de Tadoussac ainsi que d'autres établissements piscicoles, où le poisson est plus gros qu'ici.

Relativement aux alevins de poisson blanc et de truite saumonée qui ont été distribués par cet établissement dans les divers lacs, il n'est pas facile d'obtenir de preuves suffisantes pour démontrer parfaitement ce que l'augmentation a réellement été, vu que la majorité des lacs sont possédés comme propriété privée ou sont loués par quelque compagnie pour les fins de la pêche, et, règle générale, l'on ne permet à personne de pêcher autrement qu'à la mouche. En conséquence, pêcher ce poisson à la ligne serait inutile. Mais il existe des preuves suffisantes pour établir hors de tout doute que le poisson blanc et la truite saumonée progressent bien et se multiplient. Un homme du nom de Holland, demeurant à la station de Harvey, m'a informé qu'un monsieur de Saint-Jean, alors qu'il était occupé à pêcher sur le lac Oromocto, avait vu des poissons qui ne voulaient pas s'élever jusqu'à la mouche ni prendre l'appât; déterminé à savoir ce qu'ils étaient, il se rendit chez lui, se munit d'un filet, revint et en captura un grand nombre: c'étaient des poissons blancs, classe de poisson qui n'avait jamais été vue jusque-là dans ce lac. De même, un monsieur était à pêcher sur le passage entre le lac Magaguadavic et la rivière du même nom, lorsqu'il prit de très belles truites saumonées. M. Patrick Mulherin rapporte que pendant qu'il pêchait la truite sur le lac du Portage, il captura une douzaine de grosses truites saumonées. Je n'ai aucun doute que ce poisson abonde dans la majorité des lacs où il en a été déposé. J'ai appris qu'il avait été pris de la truite saumonée dans les lacs Chamcook et Skiff, qui ont été peuplés par la piscifaculture.

J'ajouterai que cet établissement est dans le meilleur état pour reproduire toutes les classes de poisson que nous avons été dans l'habitude de cultiver jusqu'ici, et offre des facilités qui peuvent favorablement soutenir la comparaison avec celles de toutes les autres piscifacultures de son importance dans le Canada.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

CHAS. McCLUSKEY,

Directeur.

GRAND-FALLS, N.-B., 31 décembre 1891.

6.—PISCIFACTURE DE MIRAMICHI.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PISCIFACTURE DE MIRAMICHI POUR L'ANNÉE 1891.

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel des opérations de cet établissement piscicole pour l'année 1891.

En consultant mon rapport de l'année 1890, vous verrez qu'il fut déposé à cette piscifaculture, dans le cours de l'automne de cette année, 810,000 œufs de saumon, qui avaient été extraits des saumons indigènes de cette rivière. Je suis heureux de pouvoir faire rapport que l'éclosion et la distribution des alevins provenus de ces œufs ont été couronnées de succès.

Dans le cours du mois de février je reçus 750,000 œufs de truite saumonée, ou grosse truite de lac, de la piscifaculture de Newcastle, Ontario. Ces œufs furent

déposés en bon état dans les auges incubateurs de cet établissement. Sauf quelques-uns d'entre eux qui se gelèrent sur les auges glacés au fond de chacune des boîtes dans lesquelles ils furent expédiés, on n'en perdit qu'à peu près 30,000. Les autres sont éclos avec succès, et les alevins qui en sont provenus furent distribués dans les eaux recommandées par le département. Le travail de distribution commença le 4 juin et se prolongea jusqu'au 20 de ce mois.

La récolte du saumon de l'Atlantique a été déposée avec le plus grand succès dans les cours d'eau suivants :—

Petite Miramichi nord-ouest et ses petits tributaires.....	300,000
“ sud-ouest.....	225,000
Branche principale de la Miramichi sud-ouest et ses petits tributaires.....	145,000
Ruisseau de Stewart.....	13,000
Total.....	<u>783,000</u>

Les alevins de truite saumonée ou des grands lacs furent aussi déposés avec succès dans les eaux suivantes, qui étaient les plus faciles d'accès :—

Lac Crocker.....	650,000
Haut de la Miramichi nord-ouest.....	70,000
Total.....	<u>720,000</u>

Soit une production de 1,583,000 alevins distribués par cette pisciculture dans le cours de la dernière saison.

En outre, je reçus de la pisciculture de Ristigouche, à la demande de l'honorable M. Adams, 20,000 alevins de saumon, qui furent déposés dans la rivière Miramichi nord-ouest. Lorsqu'il s'est agi pour moi de recommander les cours d'eau les plus propres à recevoir les alevins, je mentionnai le ruisseau de Pierre, mais par suite du temps chaud qu'il a fait pendant la saison de distribution, je ne pus les y déposer, vu que les petits cours d'eau le long du “Chemin du Portage,” où nous avons coutume de nous procurer de l'eau fraîche, s'étaient complètement desséchés. Les alevins qui avaient été réservés pour ce cours d'eau furent subséquemment expédiés à Boiestown, à la demande de M. J. Steadman, de Frédéricton, mais comme il fit défaut d'envoyer un expert pour recevoir les alevins, à Boieston, ainsi qu'il avait été préalablement convenu, il fut impossible de les garder à la gare du chemin de fer et ils furent distribués dans la rivière Texas, petit tributaire de la branche principale de la Mimarmichi sud-ouest.

La tentative de notre part d'introduire la truite saumonée des grands lacs de l'ouest dans les lacs intérieurs du Nouveau-Brunswick, est beaucoup appréciée par les gens qui demeurent à une distance éloignée des rivières; en conséquence la distribution des alevins de ce poisson dans le lac Crocker, cette année, sera surveillée avec soin par les gens du voisinage, surtout par les plus intéressés. Si cette expérience réussit—ce qui arrivera sans doute—il sera fait des demandes considérables pour peupler les nombreux lacs situés dans le haut des rivières de cette section de la province.

Réparations.

Immédiatement après la distribution des alevins, on commença à réparer les tuyaux d'alimentation, où venaient de se produire plusieurs petites fissures, qui diminuaient beaucoup l'approvisionnement d'eau dans les incubateurs. Les barrages des réservoirs d'alimentation et de rétention furent complètement examinés et réparés, ainsi que le réservoir pour contenir les poissons reproducteurs, qui fut en outre agrandi. On a beaucoup amélioré l'intérieur de la pisciculture en peignant la boiserie et en blanchissant les murs et les plafonds. Quelques autres réparations seront requises l'été prochain. Il faudra placer une nouvelle citerne d'alimentation dans la pisciculture avant d'y déposer d'autres œufs. Le plafond de la salle d'incubation, qui est

plâtre, devra être couvert de planches de sapin, vu que le plâtre se détache et nuit aux œufs qui se trouvent au-dessous. Les murs à partir du fond des auges incubateurs jusqu'au plancher auront besoin d'être couverts de la même manière, car l'humidité, en faisant tomber tout le plâtre, leur donne une mauvaise apparence et les empêche d'être à l'épreuve de la gelée. Une grosse tempête de pluie s'est déchaînée sur cette région dans le cours de ces derniers jours, et a causé de grandes crues dans tous les cours d'eau. La glace, qui avait environ un pied d'épaisseur, s'est brisée dans ce ruisseau, et de grosses masses de glace, en traversant le réservoir de rétention, ont enlevé une partie de la clôture dont on se servait pour enfermer le poisson et ont frappé avec une grande force la partie supérieure du barrage, qui a été considérablement endommagée. Le barrage d'alimentation n'a pas encore subi de sérieuse détérioration, mais on ne pourra constater toute l'étendue des dommages que lorsque l'eau, qui est encore à son plus haut point, sera descendue à son niveau ordinaire. Sauf ce que je viens de dire, cette pisciculture et son outillage sont en bonne condition.

Capture de saumons reproducteurs.

À la suite de l'échec que l'on avait subi lorsqu'il s'était agi de peupler d'œufs cette pisciculture, il a fallu considérer le moyen de se procurer des saumons reproducteurs durant la saison d'été. Conformément aux instructions que j'avais reçues, je consultai M. Alex. Mowat à ce sujet, et comme ils avaient beaucoup d'expérience dans ce genre d'opérations lors de la récolte des premiers œufs de saumon pour les fins de la reproduction artificielle, il me rendit de grands services. D'après son expérience dans cette matière et d'un commun accord nous concluâmes que l'endroit situé juste en aval du pont et du barrage, dont il avait déjà été question, n'était pas du tout propre à conserver le poisson après sa capture. Je me mis alors à chercher sur la section supérieure de la rivière une situation à peu près semblable à celle qu'occupe le réservoir de Ristigouche, et après avoir trouvé ce qui me paraissait être un endroit des plus convenables, j'envoyai au département des ébauches de plans, de la localité, indiquant l'endroit où pourrait être placé un réservoir, les emplacements de pêche, ainsi que l'outillage requis pour réussir. Je lui transmis en même temps un état estimatif de la dépense qu'il aurait fallu probablement encourir pour mettre tout en bon état. N'ayant reçu aucunes instructions de procéder à ces travaux, je me mis en frais de me procurer des saumons reproducteurs, comme les années précédentes; le 1er septembre les opérations commencèrent, et se terminèrent vers le 25 octobre avec les meilleurs résultats. La rivière fourmillait de poisson, et comme l'eau était à une hauteur moyenne, les rets purent être employés presque tous les jours de la saison. C'est à cet état favorable de l'eau ainsi qu'à la protection efficace de la pêcherie contre les braconniers que doit être attribué en grande partie le succès qui a couronné nos efforts. Les années précédentes, lorsque l'eau de la rivière se trouvait à une hauteur où la pêche pouvait se faire, les braconniers opéraient sur tous les étangs et nous empêchaient d'obtenir une quantité suffisante de poissons reproducteurs pour la pisciculture.

Le nombre total des saumons qui ont été pris a été de 435. Avec les rets tendus sur la Miramichi nord-ouest, on a capturé 190 femelles et 110 mâles; on a pris dans la Petite Miramichi sud-ouest 70 femelles et 65 mâles, soit un total de 260 femelles et 175 mâles. Dix femelles, qui avaient reçu de légères blessures dans les rets, ont dû être libérées avant l'époque du frai, ce qui nous en a laissé 250 pour faire notre récolte d'œufs.

Récolte d'œufs.

Le dépouillement du poisson commença le 22 octobre et continua jusqu'au 10 novembre. On observa qu'environ soixante des poissons qui avaient été enfermés dans le réservoir différaient beaucoup des autres dans leur taille et leur apparence générale. La différence était si marquée que l'on n'hésita pas à exprimer l'opinion que c'étaient des saumons de la Ristigouche et qu'ils provenaient des alevins qui avaient été déposés par la pisciculture de Ristigouche dans le haut de la Miramichi. Les femelles de cette catégorie rapportèrent une moyenne d'environ 9,000 œufs, tandis

que les autres n'en donnèrent qu'une moyenne de 6,000. La moyenne générale de la récolte s'éleva à 6,500 œufs, soit un total de 1,625,000 œufs qui furent déposés dans la pisciculture en bonne condition.

Bien que cet état de choses n'offre rien d'anormal pendant les mois d'été, plus tard, à l'époque du frai, il sera presque impossible d'incuber avec succès une si grande quantité d'œufs dans l'espace limité de cet établissement. La salle d'incubation sera complètement remplie lorsque 1,200,000 alevins y seront éclos. Il sera donc nécessaire d'en transférer, à l'époque convenable, environ 400,000 aux autres piscicultures qui n'ont pas leur provision complète.

En terminant, j'ajouterai que les œufs sont dans un état très sain, et comme cette pisciculture et son outillage sont en bon ordre, la distribution des alevins, l'année prochaine, ne manquera pas d'être abondante et satisfaisante.

Ci-annexées se trouvent des lettres de quelques-uns des principaux marchands de poisson de la Miramichi, ainsi que d'autres preuves démontrant les heureux résultats de la culture artificielle du saumon à cet établissement. (*Voir page 19.*)

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ISAAC SHEASGREEN.

Directeur de la pisciculture de Miramichi.

7.—PISCIFACTURE DE RISTIGOUCHE.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PISCIFACTURE DE RISTIGOUCHE, 1891.

J'ai l'honneur de vous présenter un rapport détaillé des opérations de la pisciculture de Ristigouche pour l'année 1891.

Comme je le disais dans mon dernier rapport, il fut récolté pendant l'automne de 1890 et transporté en sûreté à la pisciculture de Dee Side 1,800,000 œufs, qui produisirent 1,650,000 alevins. Ces alevins furent déposés avec succès, d'après les instructions que j'avais reçues, dans les diverses eaux, comme suit:—

24 juin—Rivière Kedgwick.....	400,000
29 juin—Ristigouche Principale, depuis Indian-House jusqu'à Kedgwick.....	200,000
2 juillet—Rivière Principale, depuis la pisciculture jusqu'à Indian-House.....	260,000
6 juillet—Rivière Upsalquitch, en amont des Grandes-Chutes.....	200,000
6 juillet—Rivière Principale, dans le voisinage de la pisciculture.....	200,000
17 juin—Rivière Bonaventure, P.Q.....	100,000
1er juillet—Rivière Miramichi.....	20,000
3 juillet—Rivière Nipissiquit.....	100,000
6 juillet—Lac Parker.....	20,000
7 juillet—Rivière Métapédia.....	150,000
Total.....	<u>1,650,000</u>

Ces alevins furent tous déposés dans une saine condition. Lorsqu'il s'est agi de peupler les rivières Nipissiquit et Bonaventure, les locataires, MM. W. H. Thorne et J. De Wolf Spurr, de Saint-Jean, me prêtèrent leur concours en mettant à ma disposition, pendant que je dirigeais les opérations, des hommes et des canots.

M. Spurr est convaincu qu'il tire déjà profit des alevins qui ont été déposés, ces dernières années, dans la rivière Nipissiquit, vu qu'il a été pris, cette année, une quantité de gros saumons de l'espèce Ristigouche.

Je regrette d'avoir à constater que, cette année, la pêche dans les filets du gouvernement, qui se trouve indiquée en détail dans le tableau ci-après, a été peu abondante.

PÊCHE dans les filets du gouvernement.

Date.	Filet de l'île Murray. — Nombre de poissons.	Filet du creek de Pitt. — Nombre de poissons.	Filet de Melvin Adams — Nombre de poissons.	Nombre de poissons vendus et portés au crédit du dépt.
6 juin	1			
7 do	5			
8 do	1			
9 do	1			
10 do	3		3	
11 do	1		1	
12 do				
13 do	4			
14 do	3			
15 do	4			
16 do	4			
17 do	2			
18 do	6	8	5	
19 do	3	3	18	
20 do	5	13	9	2
21 do	14	16	4	
22 do	12	9		
23 do	16	2	2	4
24 do	15		1	3
25 do	16	5		4
26 do	9			
27 do (Samedi. Il n'a pas été levé de rets)		2	1	
28 do				
29 do	8	2		1
30 do	6	2		
1er juillet	1	1		3
2 do	6	4		
3 do	7	6		
4 do		3		4
5 do		3		
6 do				
7 do	2		1	
8 do	2			
9 do	5			
10 do	4			
11 do	5			
12 do			1	
13 do			1	
14 do				
15 do				
16 do				
17 do				
18 do				
19 do			1	
20 do				
21 do		3		
22 do	1	1	1	
23 do	2	2	1	
24 do		3	1	
25 do	1	2		1
26 do	1			
27 do		1		
28 do				
29 do				
30 do	1	1		
31 do				
Total	177	92	51	22

On observera par le tableau ci-dessus qu'il a été pris un total de 320 poissons dans les deux filets du gouvernement, y compris 51 achetés de M. Adams. Déduction faite de ceux qui ont été perdus et vendus, il est resté un total de 295 poissons reproducteurs, 131 femelles et 165 mâles, qui ont produit 1,416,500 œufs. Ces œufs furent déposés dans des auges et transportés à la piscifacure sans pertes. Les embryons sont très visibles à l'heure qu'il est, et indiquent clairement que l'incubation ne manquera pas d'être heureuse. Le dépouillement du poisson commença le 20 octobre et continua jusqu'au 10 novembre.

On remarquera aussi par le tableau ci-dessus qu'il a été acheté, au prix de \$127.50, 51 poissons de M. Adams, dont le filet se trouve situé dans le chenal du nord adjacent aux rets du gouvernement. Bien que nous payions à M. Adams \$2.50 par poisson, environ deux ou trois centins la livre de plus que le prix courant, il n'a pu nous en fournir plus de 51. Comparons cela avec la pêche des filets du gouvernement. Le filet de l'île Murray prit 179 saumons. Le filet du creek de Pitt en prit 94. Cependant aucun de ces filets ne se trouvait dans une situation aussi favorable que celui de M. Adams, qui est tendu en aval de ceux-ci et occupe une partie du chenal du nord. Mais M. Adams ne se sert pas de rets à mailles de deux pouces. Il prétend que s'il en agissait ainsi il ruinerait sa pêcherie, vu que le poisson ne veut pas s'y prendre. En conséquence, il ne retire qu'une partie de sa pêche. Il en est de même des rets du gouvernement : lorsqu'on ne se sert que de rets à petites mailles, le rendement est de 50 pour 100 moindre que si l'on employait les filets à grosses mailles dont font usage les seineurs munis d'un permis. J'ajouterai qu'en 1887 nous avons fait des arrangements avec neuf seineurs pourvus de permis pour nous procurer des poissons reproducteurs, en leur payant \$2 et \$2.50 par poisson. Après avoir pêché pendant une saison avec des rets à petites mailles, ils abandonnèrent tous ce mode de pêche pour la raison que le poisson ne voulait pas entrer dans ces rets et que leur rendement était de 50 pour 100 moindre qu'auparavant.

Relativement au nombre de poissons qui peuvent se perdre, toute personne qui est au fait de la pêche au filet sait que lorsque 300 ou 400 poissons sont pris vivants, il s'en trouve quelques-uns qui s'entortillent dans les filets et y meurent, bien que l'on ne se serve que de rets à petites mailles, et cela arrive invariablement à l'époque d'une forte tempête. Lorsque ces poissons morts sont découverts, ils sont vendus aux marchands et portés au crédit du département.

La piscifacure est dans le meilleur état; l'intérieur a reçu une couche de peinture et les murs ont été blanchis dans le cours de la dernière saison. La bâtisse a été renforcée avec des tringles en fer, pour l'empêcher de s'étendre, et tout a été mis en ordre pour recevoir les œufs à l'automne.

Le réservoir de la piscifacure.

Comme j'ai décrit dans mes précédents rapports l'étendue et la condition de ce petit réservoir pour conserver les alevins de saumon, je me contenterai de dire que les premiers alevins y furent déposés au printemps de 1888. Cet été, on y voyait des centaines de saumons âgés de deux et de trois ans; ceux de trois ans mesuraient 7 pouces de longueur, étaient parfaitement développés, et prêts à émigrer vers la mer. J'ai déjà dit que ce serait un travail très incertain et très dispendieux de retenir de grandes quantités de ces poissons jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de trois ans. Je suis d'opinion que la plus sérieuse destruction du poisson n'a pas lieu à son état d'alevin, mais lorsque les petits poissons quittent la rivière et émigrent vers la mer, où ils demeurent deux ans ou plus avant de retourner, et comme c'est un fait bien connu qu'ils circulent en bancs dans la mer les poissons d'une nature vorace en font leur principale nourriture. Cependant, comme le Club de Saumon de la Ristigouche se propose de construire un réservoir, à Métapédia, l'année prochaine, dans le but d'essayer de retenir une certaine quantité d'alevins pendant six mois ou plus, je suggérerais que l'on fournisse à ce club des alevins de la piscifacure de Ristigouche pour les fins de l'expérience.

Réparations aux rets et au réservoir, 1892.

Il sera nécessaire, cette année, de renouveler les rets, ce que l'on n'a pu faire l'année dernière; de plus, il faudra 300 ou 400 pieux neufs pour fixer les rets; le

réservoir aura besoin de quelques réparations et des rets neufs seront requis : le tout coûtera environ \$250 à \$300.

Suggestion pour la meilleure protection de la rivière.

Restreignez le nombre des lignes sur la rivière, et limitez les pêcheurs à la ligne à un nombre de poissons—c'est-à-dire ne permettez à personne de tuer plus qu'un certain nombre de saumons, ou bien portez le terme de la saison de pêche au 15 de juillet au lieu du 15 d'août.

Abolissez les pièges destructeurs que tendent certains pêcheurs en aval de Dalhousie. Ces rets sont une imposition pour le public en général et injustes pour tous les autres seineurs et pêcheurs à la ligne qui exercent leur industrie en amont de cet endroit. Ces gens devraient être forcés d'observer la loi qui défend de pêcher le dimanche, ce qui les mettrait sur le même pied que leurs frères pêcheurs sur la rive de la baie, du côté de Québec.

Le garde-pêche qui est de service ici devrait avoir à sa disposition un petit yacht à vapeur pour voir à ce que ces règlements de pêche soient respectés. Avant que l'on ait pris des mesures de ce genre, il ne faut pas s'attendre à ce que la pêcherie de la rivière s'améliore sensiblement.

J'annexe à ce rapport des lettres de quelques seineurs, exposant leurs opinions et les résultats de pêche du poisson vivant. (*Voir page 20.*)

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEX MOWAT,

Directeur.

8.—PISCIFACTURE DE GASPÉ.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Rapport du directeur, 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur les opérations de la piscifactory ci-dessus pendant l'année passée.

Les opérations sur la rivière Dartmouth furent commencées le 11 mai, alors que l'on se prépara pour l'été. Les chalans et les radeaux ont été réparés, et les autres travaux nécessaires ont été effectués.

La sphère de nos opérations embrasse les trois rivières—Saint-Jean, York et Dartmouth, qui se jettent toutes dans le bassin au sud et à l'ouest de la baie de Gaspé. Nos opérations ne portent que sur le saumon, et tous ont été mis en liberté en excellente condition. La distribution fut commencée le 16 juin et terminée le 16 juillet. Ci-suit un relevé de la quantité d'alevins de saumon incubés et distribués durant l'année.

Rivière York.....	200,000
Rivière Saint-Jean.....	200,000
Rivière Dartmouth {	
En amont des chutes.....	450,000
En aval des chutes.....	150,000
Total	<u>1,000,000</u>

Malgré le fait que la plus grande partie des alevins de la Dartmouth dûrent être transportés, au prix de beaucoup de travail, en amont des chutes, la chose réussit. Cette opération fut ordonnée par le surintendant. Bien qu'elle ait entraîné une dépense au delà des déboursés précédents, elle paraît être justifiée par ses résultats plus effectifs.

Les filets du département furent tendus du 6 juin au 16 août dans la rivière Dartmouth, et capturèrent 82 saumons reproducteurs. Suivant mes instructions, j'en achetai 30 de plus de William Stanley, au prix courant de \$2 chacun, soit 102

en tout. Lorsqu'on retira le poisson du réservoir, le 30 octobre, il en restait 95, dont 31 mâles et 64 femelles. La fraie continua du 1er octobre au 4 novembre, et les 64 femelles donnèrent le produit suivant:—

30 ayant donné en moyenne	17,000.....	510,000
16 do	do 15,000.....	240,000
18 do	do 14,000.....	252,000

Total.....1,002,000

Nous avons ainsi obtenu un total de 1,002,000 œufs, qui furent placés dans la piscifactory en bonne condition.

Etat de la piscifactory.

La piscifactory elle-même est en excellent état. J'ai fait peindre l'extérieur de la bâtisse, au mois de septembre, ce qui a coûté \$29.

Les plateaux et les auges ont été vernis, et subséquemment l'intérieur de la piscifactory a été peinturé, nettoyé et aéré, et les appareils ont été complètement préparés pour les travaux de l'hiver.

Le dommage causé à notre rets et à notre estacade sur la rivière Dartmouth, dans le cours du mois d'août, a été réparé pour la somme de \$15; le barrage situé en arrière de la piscifactory a été aussi réparé à peu de frais. Le rets du département a été tendu, cette année, comme l'année dernière. Les pêcheurs à la ligne sont très satisfaits du rets. La saison réservée, d'après ce que m'ont rapporté les gardiens et d'autres personnes, est observée.

Les rivières Saint-Jean, York et Dartmouth sont bien peuplées de saumon dans leurs eaux supérieures. En autant que j'ai pu le constater, le nombre des saumons capturés, cette année, dans les rets à mailles tendus sur la côte de la mer et aux embouchures des rivières est égal à celui de l'année dernière.

J'ai acheté de M. F. Eden 8 tonneaux de charbon, à \$5 le tonneau, pour les besoins de la piscifactory.

Je trouve notre mode actuel de capturer des saumons reproducteurs pour la piscifactory de Gaspé trop limité. J'aimerais à voir un plus grand nombre de saumons achetés tous les ans.

En conséquence, je suggérerais et je recommanderais au département d'occuper le poste de pêche de William Stanley, à l'embouchure de la rivière Dartmouth, et d'y tendre un autre rets pour l'usage de notre piscifactory. Ce second rets nous donnerait probablement toute la quantité de poissons dont nous avons besoin.

Quelques saumons ont été enlevés de notre réservoir, le 28 juin, par les braconniers, qui ont opéré cette année sur la rivière Dartmouth. Pour rendre le réservoir plus sûr et protéger nos poissons, je recommanderais que tous les arbres et les arbrisseaux qui se trouvent du côté sud du réservoir soient enlevés, afin que les gardiens puissent voir facilement le réservoir pendant la nuit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY DAVIS,

Directeur de la piscifactory de Gaspé.

9.—PISCIFACTURE DE TADOUSSAC.

PROVINCE DE QUÉBEC.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PISCIFACTURE DE TADOUSSAC, 1891.

MONSIEUR,—Conformément à la circulaire que vous m'avez envoyée, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel des opérations de la piscifactory de Tadoussac pendant l'année dernière.

Les œufs de saumon récoltés pendant l'automne de 1890 produisirent environ 1,300,000 alevins, qui furent distribués dans les lacs et les tributaires du Saguenay, à l'aide d'un remorqueur appartenant à MM. Price, Frères et Cie.

Ci-suit une liste des rivières et des lacs où des alevins ont été distribués; je ne puis donner que des chiffres approximatifs, vu que tout nos livres ont été détruits, au mois d'août dernier, lors de l'incendie de ma demeure :—

Rivière Shipshaw.....	250,000
Rivière à Mars.....	250,000
Rivière Saint-Jean.....	200,000
Lacs Mowat.....	550,000
Lacs de la pisciculture	50,000
	<u>1,300,000</u>

Comme d'habitude, nos deux rets du département furent tendus au mois de mai et prirent 650 saumons. Sur ce nombre, 300 saumons reproducteurs furent gardés dans le réservoir et les autres (350), qui étaient plus petits, furent mis en liberté. Les 200 femelles formant partie des saumons reproducteurs produisirent 1,800,000 œufs, qui se trouvent à l'heure qu'il est dans les auges de la nouvelle bâtisse construite cet automne. Ce nouveau bâtiment, 102 pieds sur 32, est agréablement situé sur la côte et est bien éclairé. Nous obtenons notre approvisionnement d'eau directement du lac de la pisciculture au moyen d'un tuyau en fer, ce qui nous épargne la dépense de deux barrages, comme c'était le cas avec l'ancienne bâtisse. Ce nouveau bâtiment, avec tout son outillage, ne laisse assurément rien à désirer.

La pêche du saumon a été, cette année, encore meilleure de quelques milliers de livres que l'année dernière, malgré qu'à cette époque la pêche au filet ait été considérée comme exceptionnellement bonne. Toutes les rivières au saumon, tributaires du Saguenay, sont bien peuplées de saumon reproducteurs, ainsi que le font voir tous les rapports des gardiens. C'est aujourd'hui l'opinion générale que cette augmentation doit être en grande partie attribuée à la pisciculture de Tadoussac. Il n'y a pas de doute que l'incubation du saumon est passée de l'état d'expérience à celui de succès incontestable. De grandes quantités d'alevins de saumon ont été distribuées par cette pisciculture, dans le cours des dix dernières années, et le sensible accroissement qu'accuse, depuis quelques années, la pêche du saumon, témoigne de l'efficacité de ce travail. J'espère donc que le département des pêcheries fera tout en son pouvoir pour continuer cette bonne œuvre et augmentera le nombre des établissements piscicoles dans la province de Québec et par tout le pays. A ce sujet, votre département pourrait employer avec avantage les fenêtres et les portes ainsi qu'une partie de l'outillage de l'ancienne bâtisse pour ériger une petite pisciculture auxiliaire sur l'un des beaux cours d'eau du Haut-Saguenay, ce qui épargnerait beaucoup d'argent dans la distribution des alevins au printemps. Un grand nombre d'alevins pourraient ainsi être déposés à une grande distance dans le haut de la rivière à très peu de frais. Je recommanderais pour cette pisciculture auxiliaire deux magnifiques cours d'eau de la plus pure eau—l'un s'appelle la rivière de l'Ours et l'autre la rivière Des Aulnets, qui se jettent toutes deux dans le Saguenay, à environ quinze milles en amont de Chicoutimi. Ces deux rivières sont navigables pour les canots à une distance d'à peu près cinquante milles, et chacune d'elle présente de petites chutes, qui pourraient alimenter la pisciculture à très peu de frais. De la rivière de l'Ours ou de la rivière Des Aulnets, si on le désirait, la distribution pourrait se faire en une couple d'heures dans deux grandes rivières au saumon, les rivières Shipshaw et Caribou. Une dépense de \$300 suffirait pour construire une bonne bâtisse pouvant contenir un million d'œufs. Il en coûtera autant, tous les ans, pour distribuer avec succès dans le Haut-Saguenay les alevins de la pisciculture de Tadoussac.

Comme je vous le disais dans mon dernier rapport, nous avons déjà enlevé un nombre considérable de mauvais œufs; la maladie qui sévit parmi les œufs est absolument la même que celle dont je vous parlais l'année dernière.

Pour remplir d'œufs notre nouvelle bâtisse, la saison prochaine, nous aurons besoin d'autres plateaux; nous avons assez de vernis paraffine pour en appliquer deux bonnes couches aux auges. Il nous faudra aussi, l'année prochaine, un long bateau pour remorquer les chalans des stations de pêche et des rets neufs; un bon long bateau pourrait être construit sur le même modèle que l'ancien pour \$90. Le bateau en question devra être très résistant.

J'ajouterai qu'en prenant l'eau directement du lac, au moyen du tuyau en fer, il y a une différence de trois degrés dans la température de l'eau des réservoirs qui se trouvent dans cette nouvelle piscifaculture. Elle était de 34 degrés, l'hiver dernier, dans l'ancienne piscifaculture, et cet hiver elle est de 37 degrés. Ce changement est occasionné par le fait que l'eau arrive par un plus court tuyau souterrain directement du lac, tandis que jusqu'ici elle avait à parcourir un long conduit exposé au froid.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. N. CATELLIER,

Directeur.

J'annexe à ce rapport des extraits de lettres qui m'ont été envoyées.

M. L. N. CATELLIER,
Tadoussac.

MONSIEUR,—Il vous fera probablement plaisir d'apprendre que nous voyons un grand nombre de jeunes saumons d'environ quatre à cinq pouces de longueur sur la rivière Deschênes, où vous avez déposé quelques jeunes poissons, l'été dernier. Malheureusement les petits garçons de l'endroit s'amuse beaucoup à en prendre plusieurs; il vaudrait la peine d'employer un gardien pour les protéger.

CORRIE PEDNAULD.

M. L. N. CATELLIER,
Tadoussac.

MONSIEUR,—La pêche du saumon à la mouche a été abondante, cette année. J'en ai pris moi-même un bon nombre dans une petite section de la rivière à Mars m'appartenant. Les messieurs Price et leurs amis, qui viennent tous les ans faire la pêche au saumon dans cette rivière, ont pris beaucoup plus de saumons que dans ces dernières années. C'est un fait bien connu dans cette région que, depuis quelques années, les jeunes saumons de 4 à 10 pouces de longueur ont considérablement augmenté dans la rivière; il est évident que cette importante augmentation est due aux alevins de saumon qui ont été déposés, tous les ans, dans cette rivière par votre établissement de Tadoussac. Il est à désirer que le département des pêcheries continue à l'avenir comme par le passé une œuvre aussi louable.

O. COTÉ, *M.P.P.*

M. L. N. CATELLIER,
Tadoussac.

MONSIEUR,—Maintenant que vous avez une bonne et vaste bâtisse pour l'incubation des œufs de saumon, j'espère que vous ferez de votre mieux avec le département des pêcheries pour remplir les deux étages de votre établissement d'œufs de saumon. Il n'y a plus de doute à l'égard des bons résultats de votre pisciculture. J'ai très souvent occasion de parler avec les seineurs de la pêche au saumon, et ils s'accordent à dire que la sensible augmentation qu'accuse la pêche du saumon, depuis quelques années, est due à votre travail et parle hautement en faveur de la piscifaculture de Tadoussac. En maintenant ces établissements piscicoles, le gouvernement fait une grande œuvre dans l'intérêt public.

Votre dévoué serviteur,
OMER BOULIANNE.

10.—PISCIFACTURE DE MAGOG.

PROVINCE DE QUÉBEC.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PISCIFACTURE DE MAGOG, 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel des opérations de la pisciculture de Magog pendant l'année 1891.

Le 26 février dernier, il a été reçu de la pisciculture de Newcastle, Ontario, et déposé en très bon état dans la pisciculture de Magog, 1,500,000 œufs de poisson blanc et 1,800,000 œufs de truite saumonée. Ils sont éclos avec succès et ont été distribués comme suit:—

	Truite saumonée.	Poisson blanc.
Lac Mégantic, comté de Compton.....	200,000	100,000
Lac Oxford, comtés de Compton et Brome	200,000	200,000
Lac Brome, comté de Brome.....	150,000	100,000
Lac Massawippi, comté de Stanstead.....	200,000	200,000
Lac Memphrémagog, comtés de Stanstead et de Brome.....	700,000	470,000
Réservoir de Baldum, comté de Stanstead..	200,000	200,000
Réservoir de Lovering.....	75,000	50,000
	<u>1,725,000</u>	<u>1,325,000</u>

Les alevins sont sortis pleins de force et de santé et la mortalité a été moindre que jamais. On laissa les alevins de truite saumonée dans les réservoirs jusqu'à ce que la bourse eût été complètement absorbée—vu la basse température de l'eau.

J'ai demandé aux pêcheurs des renseignements au sujet de l'augmentation de la truite saumonée et du poisson blanc dans les diverses nappes d'eau où il en a déposé, et ils m'assurent que dans plusieurs cas l'accroissement est très perceptible, surtout en fait de truite saumonée et de perche, dans le lac Memphrémagog. Je les ai priés de me remettre des relevés pas écrit, et lorsque je les aurai reçus je vous les enverrai.

Le tout respectueusement soumis,

Votre obéissant serviteur,

A. H. MOORE,

Directeur.

11.—PISCIFACTURE DE NEWCASTLE.

PROVINCE D'ONTARIO.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PISCICULTURE DE NEWCASTLE, 1891.

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport des opérations piscicoles de l'établissement de Newcastle pour l'année dernière.

Les diverses espèces d'alevins éclos à cette pisciculture, le printemps dernier, savoir, truite saumonée, poisson blanc et truite mouchetée, ont été distribués avec le plus grand succès. Il n'est survenu aucune perte digne de mention. Je suis d'opinion, cependant, qu'il serait sage de la part du gouvernement d'ordonner qu'il soit déposé de plus grandes quantités d'alevins dans moins de localités, ce qui aurait pour effet de diminuer le nombre des points de distribution. Non seulement ce plan épargnerait de la dépense, mais encore il contribuerait beaucoup à faire ressortir davantage l'importance de la pisciculture. A diverses reprises, dans mes rapports annuels, j'ai suggéré l'opportunité d'en agir ainsi. Si quelques eaux importantes étaient peuplées avec, disons, plusieurs millions d'alevins pendant trois années consécutives, je suis convaincu qu'il se produirait une amélioration sensible et marquée dans l'industrie de pêche de ces eaux; mais la méthode que l'on suit actuellement, qui consiste à plaire à tout le monde et à ne déposer que quelques milliers de pois-

sons dans de nombreux lacs, situés quelquefois à des distances éloignées de la pisciculture, est loin d'offrir à cette industrie l'occasion de montrer au département et au public en général les résultats pratiques qui pourraient autrement être obtenus dans le cours de quelques années.

Le tableau suivant indique les points de distribution ainsi que le nombre et les espèces d'alevins qui ont été déposés dans chaque localité, le printemps dernier :—

Truite saumonée.

Lac Ontario, Kingston.....	300,000
do Toronto.....	300,000
do Newcastle.....	400,000
do Bowmanville ..	300,000
do Cobourg	200,000
do Hamilton	200,000
do Consecon.....	200,000
do Colborne.....	200,000
Baie de Quinté, Colborne.....	300,000
Baie Georgienne, Warton.....	500,000
do Meaford.....	300,000
do Collingwood.....	300,000
do Owen-Sound.....	300,000
Baie Matchdash, Waubashene..	100,000
Lac Simcoe, Barrie....	100,000
do Orillia	200,000
Lac Couchiching, Orillia.....	100,000
Petit Lac, à quatre milles au nord de Colborne..	50,000
Lac Joseph, Muskoka...	200,000
Lac de Carscallen, Marmora.....	100,000
Lac Wilson, Holloway.....	100,000
Total.....	4,750,000

Poisson blanc.

Lac Ontario, Toronto.....	500,000
do Port-Hope.....	150,000
do Cobourg	150,000
do Newcastle.....	250,000
do Bowmanville	250,000
Baie de Quinté, Belleville	500,000
Lac Simcoe, Orillia.....	300,000
do Barrie	300,000
Baie Matchdash, Waubashene.....	300,000
Total.....	2,700,000

Truite mouchetée.

R. Williamson, Ingersoll.....	5,000
Juge Chadwick, Club de la Pointe Shelburne.....	60,000
R. Hulme, Belleville	10,000
Charles Armstrong, Hamilton.....	5,000
C. A. Bowman, London.....	5,500
Cyrus Teal, Wooler.	5,500
Henry Crozier, Orangeville.....	15,000
W. Rittenhouse, Beamsville.....	5,500
Thomas Ford, Credit-Forks	40,000

H. McWilliams, Guelph.....	10,000
Thomas Goldie do	10,000
E. H. Berdan, Talbotville.....	5,000
R. J. McCormack, Waterford.....	10,000
R. Von Puch, Berlin.....	2,000
H. H. Collier, Ste-Catherine.....	5,000
Z. A. Lash, Club de la Pointe Shelburne..	50,000
Z. A. Lash, Club d'Orangeville.....	50,000
David Martin, Guelph.....	15,000
A. White, dépt des terres de la Couronne, Toronto.....	20,000
F. Wright, London.....	20,000
Réservoir de la pisciculture de Newcastle.....	10,000
Total.....	357,500

ŒUFS SEMIS-ÉCLOS EXPÉDIÉS À D'AUTRES PISCIFACTURES.

Truite saumonée.

Pisciculture d'Ottawa, Ottawa, Ont.....	1,500,000
do de Magog, Magog, Qué.....	2,500,000
do de Miramichi, Esk-Sud, N.-B.....	750,000
do de Bedford, Bedford, N.-E.....	750,000
do de Saint-Jean, Rapide des Femmes, N.-B....	1,500,000

Truite mouchetée.

Pisciculture d'Ottawa, Ottawa, Ont.....	100,000
Total.....	7,110,000

Nombre total d'alevins éclos et d'œufs fécondés expédiés de Newcastle à d'autres piscicultures.

Alevins de truite saumonée.....	4,750,000
do poisson blanc.....	2,700,000
do truite mouchetée.....	357,500
Œufs de truite saumonée.....	7,000,000
Œufs de truite mouchetée.....	100,000
Grand total.....	14,917,500

Etat général des réparations à la pisciculture.

Malgré que cet établissement existe depuis un grand nombre d'années, la bâtisse principale est en très bonne condition. Le réservoir de la salle d'incubation inférieure devrait être réparé, l'été prochain. Le bois s'est beaucoup détérioré et il s'y est produit des fissures qui permettent à l'eau de s'échapper et de se répandre sur le plancher, ce qui cause une humidité continue dans la salle. L'extérieur de la bâtisse devrait aussi être peinturé aussitôt que le temps le permettra. En arrière de la pisciculture se trouve un long hangar de 75 pieds sur 20, où l'on dépose le charbon, les appareils d'incubation, etc. Ce bâtiment est très vieux et en mauvais état et devrait être démoli. Un hangar beaucoup plus petit pourrait être érigé pour y déposer le charbon, etc., et ne coûterait pas plus de \$200. Il faudra faire quelque chose à ce bâtiment, de bonne heure, le printemps prochain. Dans son état actuel, il est imprudent de s'en servir.

Les terrains et les réservoirs dépendant de cet établissement ont été tenus en bon ordre durant l'été dernier. L'automne dernier, je reçus instructions d'aban-

donner toute tentative de cultiver de la perche noire et de ne pas dépenser d'argent à l'entretien des terrains dépendant de la pisciculture. Cette décision de la part du département des pêcheries sera, j'en suis sûr, profondément regrettée par le grand nombre de personnes qui visitent cet endroit pendant les mois d'été. Les terrains ont toujours été bien tenus et l'herbe régulièrement coupée dans le but d'induire tous les visiteurs à s'intéresser aux pêcheries.

Les terrains sont très pittoresques et ne devraient pas être laissés à l'abandon, étant donné surtout que leur entretien ne coûte presque rien. Des employés réguliers de l'établissement ont toujours tenu ces terrains en bon ordre.

Augmentation marquée de la truite saumonée et du poisson blanc dans le lac Ontario.

Ce lac important, qui pendant longtemps semblait presque dépeuplé des meilleures classes de poisson, manifeste maintenant des signes d'une amélioration marquée. Il a été pris avec des rets à mailler, l'été dernier, du poisson blanc et de la truite saumonée en plus grandes quantités à la hauteur de Bowmansville, de Newcastle, de Port-Hope, de Cobourg, de Brighton, de Pictou et de Belleville, au point que c'est l'intention d'un certain nombre des pêcheurs de la baie Georgienne et du lac Huron de demander des permis pour pêcher dans le lac Ontario, le printemps prochain, aux endroits ci-dessus mentionnés, où ils considèrent qu'ils peuvent mieux réussir qu'aux anciens postes de pêche presque dépeuplés sur les lacs supérieurs. Cette augmentation marquée du poisson dans le lac Ontario doit être au moins partiellement attribuée aux grandes quantités d'alevins qui y ont été déposés, tous les ans depuis les 8 ou 10 dernières années, dans un état des plus sains, par la pisciculture de Newcastle. Si le département le désire, je pourrai faire confirmer ce que je viens de dire par des pêcheurs et d'autres personnes intéressées qui sont bien au courant de ces faits.

Récolte d'œufs de truite saumonée à Wiarton, l'automne dernier.

Le travail a été accompli sous ma surveillance personnelle, et je regrette de dire qu'il y a eu cette année un déclin considérable dans la récolte des œufs comparée à celle des deux années précédentes. La principale cause de cette diminution doit être en grande partie attribuée à la grande rareté des poissons reproducteurs qui sont entrés dans les rets à enclos. On a pris au moins quatre fois plus de poissons en 1889 et en 1890 que cette année. Je suis informé que les sauvages du Cap Croker ont joui, l'automne dernier, du privilège de pêcher avec des rets à mailler pendant la saison réservée, et comme leur réserve comprend les îles Hay, Griffith et White Cloud, qui sont situées à l'embouchure même de la baie Colpoy, les nombreux rets dont se sont servi ces pêcheurs sauvages ont non seulement capturé plusieurs poissons reproducteurs, mais encore en ont autrement empêché un grand nombre d'entrer dans la baie Colpoy dans le but exprès de frayer. Il est donc naturel de supposer que plusieurs des poissons qui avaient quitté les eaux plus profondes du lac avec l'idée instinctive de retourner à leurs anciennes frayères dans la baie Colpoy, ont été empêchés de le faire, surtout étant donné qu'ils ont dû contourner et traverser ces îles pour entrer dans la baie où les rets du département étaient tendus. Je regrette d'avoir à faire rapport que ces pêcheurs sauvages abusent beaucoup du privilège qui vient de leur être conféré "de prendre du poisson pendant la saison réservée pour leur propre usage," et que non seulement ils s'approvisionnent de poisson pour l'hiver, mais encore qu'ils salent pour le marché et vendent à l'état frais et gelé de grandes quantités de poissons reproducteurs qu'ils prennent pendant la saison réservée ou la période du frai. Si des mesures sévères ne sont pas adoptées pour empêcher ce massacre inconsidéré, auquel on s'est certainement livré, l'automne dernier, dans le voisinage de ces îles et à une distance d'un ou deux milles seulement de l'endroit où les rets à enclos du gouvernement sont tendus pour la récolte des œufs, il sera presque impossible de se procurer une provision suffisante d'œufs aux postes de pêche actuels, près de Wiarton, pour peupler les diverses piscicultures du Canada. En examinant le "relevé quotidien" ci-joint, on verra que les rets à enclos ont été tendus, cette année, à une date beaucoup plus avancée, et ont été en outre laissés

dans l'eau plus longtemps que dans ces dernières années. On devrait naturellement s'attendre qu'il y entrerait un plus grand nombre de poissons; cependant, il n'en a pas été ainsi. Nous avons fait tout en notre pouvoir pour récolter la quantité ordinaire d'œufs, mais vu la rareté des poissons reproducteurs et le massacre auquel se sont livrés les sauvages à leur égard, nous n'avons pu y parvenir. Pour faire voir dans quelle position difficile nous nous trouvions, je mentionnerai le fait que nous avons été forcés de recueillir les œufs, tous les dimanches, pendant le cours de la saison. Cependant, il a été impossible de réaliser une complète récolte. Nous n'avons obtenu que 5,545,000 œufs, cette année, contre 11,000,000 en 1890, et 13,000,000 en 1891.

Les rets dont on se sert sont situés dans le bas de la baie, à une distance de neuf milles de Wiarton, mais lorsque le temps est mauvais et qu'il vente on ne peut les atteindre. Je suggérerais, en conséquence, qu'il soit construit une cabane convenable vis-à-vis de l'endroit où les rets sont tendus pour loger les hommes pendant la période où l'on fixe les rets et où on récolte les œufs. On épargnerait ainsi une dépense considérable. Par exemple, les hommes qui aident à la récolte des œufs pourraient alors agir alternativement comme gardiens de jour et de nuit, ce qui épargnerait les gages de deux hommes et réduirait les frais de pension pendant la saison. Tout le personnel des employés pourrait être pensionné là à bien meilleur marché qu'à un hôtel de Wiarton. L'item du loyer d'un remorqueur (il s'élève, cette année, à \$160) pourrait de cette façon, je crois, être réduit à \$100, vu qu'on n'en aurait besoin que lorsqu'il s'agirait de tendre les rets, au commencement de la saison, et disons, une fois par semaine, pour apporter les œufs à Wiarton lorsqu'ils seraient prêts à être expédiés à Newcastle. Outre la diminution des dépenses, qui serait considérable, les hommes seraient toujours dans le voisinage des rets à les lever et à enlever les œufs de bonne heure, le matin, et à toutes les heures de la journée, à un moment d'avis, lorsque le temps et la mer le permettraient.

Situés comme nous le sommes à l'heure qu'il est, à une distance de neuf milles des terrains, nous partons souvent, le matin, par un beau temps, et au moment où le remorqueur atteint les rets, le vent change et la mer devient tellement grosse qu'il est tout à fait impossible, ce jour-là, de lever les rets. J'insisterai donc fortement auprès du département pour qu'il prenne mon projet en considération et qu'il l'adopte l'automne prochain. Une cabane convenable pourrait être érigée à l'endroit dont je viens de parler pour \$250, et cette dépense serait plus que couverte, la première année, par la réduction qui s'opérerait relativement à la pension des hommes, au loyer du remorqueur et au nombre d'employés dont on aurait besoin pour poursuivre les travaux.

Rapport des opérations à la baie Georgienne.

Je donnai instructions, l'automne dernier, de tendre les rets à enclos et de les préparer à capturer de la truite saumonée dès le 15 octobre, afin de constater si oui ou non ce poisson frayait dans la dernière partie de ce mois.

Le relevé annexé à ce rapport fait voir les opérations quotidiennes pendant toute la saison réservée de 45 jours, moins le temps employé à tendre les premiers rets, et on remarquera que peu d'œufs étaient mûrs ou prêts à être imprégnés avant le 28 octobre. Il en fut récolté à cette date 400,000. On a toujours constaté dans le voisinage de Wiarton et de Meaford, où il a été manipulé de grandes quantités de poissons reproducteurs dans le cours des 10 dernières années, que très peu d'œufs pouvaient être obtenus avant le 29 ou 30 octobre, et que les poissons, règle générale, ne frayaient pas complètement avant le 5 ou le 6 novembre. C'est un fait, cependant, que la truite saumonée et le poisson blanc frayent plus tard dans quelques localités qu'ils ne le font dans d'autres.

Comme la chose pourra intéresser le département, je vais exposer ici mon opinion au sujet de la meilleure saison réservée à adopter, opinion basée sur une expérience d'environ 12 années que j'ai acquise à récolter des œufs sur le lac Ontario et la baie Georgienne. J'en suis venu à la conclusion qu'une saison réservée peut être convenable et efficace dans un endroit et ne pas l'être suffisamment dans un autre. C'est ainsi sans doute qu'en a jugé le département des pêcheries, et, afin de couvrir la

période du frai dans toutes les eaux importantes, le gouvernement a sagement étendu la période protectrice de trente à quarante-cinq jours, savoir, du 15 octobre au 30 novembre. Dans le lac Ontario, le plus grand nombre des truites saumonées frayent entre le 15 et le 30 octobre, tandis que dans les parties supérieures de la baie Georgienne et du lac Huron, elles commencent à frayer même avant le 15 octobre et finissent vers le 15 novembre. Mais dans cette partie de la baie Georgienne qui s'étend de Collingwood à Wiarton, et même plus loin dans le haut de la baie, presque toutes les truites saumonées déposent leurs œufs au mois de novembre. Il existe à l'heure qu'il est une grande diversité d'opinion parmi les pêcheurs au sujet de la période la plus juste et la plus convenable à adopter comme saison réservée. Leur seul objet, cependant, à l'heure qu'il est, est d'induire le gouvernement à abandonner entièrement toute protection, tandis que d'un autre côté, le département des pêcheries cherche à en arriver à une saison réservée générale qui couvrira toute l'époque du frai pour ces importants poissons par tout le Canada, savoir, 45 jours. Cette mesure a provoqué de la part des pêcheurs en général beaucoup de mécontentement et de sérieuses protestations. Dans les localités où les poissons ne frayent pas avant le mois de novembre, ils prétendent qu'il est injuste de raccourcir la saison ouverte, ou surtout qu'ils ne peuvent atteindre les fonds de pêche avant que la glace ne soit partie du lac, au printemps, et qu'en conséquence ils n'ont qu'environ cinq mois pour opérer.

Je suggérerais donc, pour en arriver à constater si les plaintes des pêcheurs sont bien ou mal fondées, que le département envoie, l'automne prochain, quelques personnes compétentes et pratiques pour faire une investigation complète à cet égard.

Certaines classes de pêcheurs sont unanimement d'opinion qu'une saison réservée de quarante-cinq jours est trop longue, vu qu'on leur enlève ainsi quinze jours, ce qui nuit beaucoup à leur industrie. D'après la longue expérience que j'ai acquise en rapport avec la récolte des œufs de poisson et les intérêts des pêcheries en général par toute cette province, je suis convaincu que ce serait une mauvaise politique d'abandonner la saison réservée et de répondre ainsi aux désirs d'un certain nombre de nos pêcheurs. Une saison réservée convenable et sévère devrait être mise en vigueur et maintenue malgré les nombreuses protestations qu'elle ne manquerait pas de provoquer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. WILMOT,

Directeur de la pisciculture de Newcastle.

RELEVÉ de la récolte quotidienne d'œufs de truite saumonée à Wiarton, pendant la saison de 1891.

Date de la levée des rets.	Nombre de rets levés.		Nombre de poissons qui ont donné du frai et ont été remis en liberté.		Nombre de poissons qui av. frayé av. de se pr. aux rets et qui ont été rem. en lib.		Nombre de poissons trouvés blessés ou morts dans les rets.		Nombre d'œufs récoltés.	Observations.
	Mâles.	Femelles.	Poisson blanc.	Truite saumonée.						
15 oct.										Enfonçons le reste des pieux pour le rets n° 1. Achevons de tendre les rets n° 1 et chargeons les pieux pour le rets n° 2.
16 do										Partons pour aller enfoncer les pieux du rets n° 2, mais le temps est trop mauvais.
17 do										Dimanche.
18 do										Ne pouvons travailler ; le vent souffle du nord-est. Kenefick me télégraphie que les poissons ne sont pas encore mûrs.
19 do										Levé le rets n° 1 ; il contient 300 poissons. Il n'y a que quelques-uns des poissons qui soient prêts à frayer.
20 do										Achevons d'enfoncer les pieux pour le rets n° 2 et le préparons à la pêche.
21 do										Tendu le rets n° 2 et essayons les poissons dans le rets n° 1 ; trouvons qu'ils ne sont pas complètement mûrs.
22 do										Partons pour aller reconstruire la cabane entre les rets.
23 do										Achevons de construire la cabane. Essayons les poissons dans les rets n° 1 ; ils ne sont pas assez mûrs.
24 do										Dimanche.
25 do										Les poissons dans les rets ne sont pas mûrs.
26 do										Gros vent du N.-E. Ne pouvons lever les rets.
27 do	2	44	102	7	7	9	440,000			Belle journée chaude ; le reste des poissons ne sont pas prêts à frayer.
28 do										
29 do										Allons examiner les rets, mais ne pouvons les lever ; grand vent et grosse mer.
30 do										Ne pouvons lever les rets ; gros vent du sud. Beau temps chaud.
31 do	2	41	120	11	5	10	400,000			Les poissons dans les rets ne sont pas mûrs ; réparons le chalan.
1er nov.										Levé rets n° 1 ; les poissons ne sont pas mûrs, et, en conséquence, ne levons pas le rets n° 2.
2 do	1	3	10	5	1	3	20,000			Les poissons ne sont pas prêts à frayer ; ne levons pas les rets.
3 do										Mauvais temps ; ne pouvons lever les rets.
4 do	2	191	309	17	5	19	1,100,000			Beaucoup de frai ; peu de mâles. Beau temps. Les poissons ne sont pas prêts à frayer.
5 do	2	100	237	41	6	17	575,000			Temps chaud ; le plus grand nombre des poissons dans les rets ne sont pas mûrs.
6 do										Les pois. laissés dans les rets ne sont pas mûrs.
7 do										Gros vent ; ne pouvons lever les rets.
8 do										Vent terrible. La plus grosse mer qu'on ait vue ici depuis six ans ; ne pouvons lever les rets.
9 do	2	102	279	37	4	17	600,000			Temps modéré.
10 do										Les poissons dans les rets ne sont pas mûrs.
11 do	2	27	43	21	3	41	130,000			Levé les rets, mais les poissons ne sont pas mûrs. Ils paraissent ne devoir pas frayer d'ici à une semaine. Il neige toute la journée.
12 do										Dimanche.
13 do										Il neige ; ne levons pas les rets ; les poissons ne sont pas mûrs. Grand vent et grosse mer.
14 do										
15 do										
16 do										

RELEVÉ de la récolte quotidienne d'œufs de truite saumonée à Warton, pendant la saison de 1891—*Fin*.

Date de la levée des rets.	Nombre de rets levés.	Nombre de poissons qui ont donné du frai et ont été remis en liberté.		Nombre de poissons qui av. frayé av. de se pr. aux rets et qui ont été rem. en lib.	Nombre de poissons trouvés blessés ou morts dans les rets.		Nombre d'œufs récoltés.	Observations.
		Mâles.	Femelles.		Poisson blanc.	Truite saumonée.		
17 nov. . .	2	123	209	41	7	73	700,000	Plus de frai; il neige, temps froid; un peu moins de poissons dans les rets qu'à la même date l'année dernière.
18 do . . .								Les poissons laissés dans les rets ne sont pas mûrs; il neige presque toute la journée.
19 do . . .								Grand vent de l'ouest et grosse mer; ne pouvons aller examiner les rets.
20 do . . .	2	98	142	37	3	29	440,000	Temp. chaud et dégel. Peu de poissons, s'il en est, sont entrés dans les rets depuis la dernière fois qu'ils ont été levés.
21 do . . .								Forte pluie et gros vent toute la journée; ne pouvons lever les rets.
22 do . . .	2	112	103	41	7	37	380,000	Temps chaud; eau parfaitement calme; peu de poissons, s'il en est, sont entrés dans les rets depuis la dernière date.
23 do . . .								Forte pluie toute la journée et toute la nuit; gros vent.
24 do . . .	2	29	40	19	3	21	160,000	Il neige toute la journée; la région est inondée; les trains sont arrêtés, etc.
25 do . . .								Il neige et il vente beaucoup toute la journée.
26 do . . .								Descendons la baie pour lever les rets, mais avons dû nous en retourner; temps trop mauvais.
27 do . . .	2	48	103	28	6	37	450,000	Il neige et il gèle. La récolte des œufs est une opération pénible et désagréable. Enlevons le rets n° 1.
28 do . . .								Temps froid, vent et gelée; il neige toute la journée.
29 do . . .	1	27	49	20	3	21	150,000	Gelée très forte et neige. La mouvé du poisson est terminée; enlèverons le rets n° 2 demain.
30 do . . .								
.....		945	1,746	325	60	334	5,545,000	

Je n'ai pas fait enlever le rets n° 2 avant le 4 décembre, à cause du mauvais temps et du vent.

C. WILMOT.

12.—PISCIFACTURE DE SANDWICH.

PROVINCE D'ONTARIO.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PISCIFACTURE DE SANDWICH, 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport des opérations de cet établissement piscicole pour l'année dernière.

Mon dernier rapport comportait qu'il avait été déposé 90,000,000 d'œufs dans la piscifactory: j'indiquerai ici les résultats de leur incubation et la manière dont on en a disposé. Ces œufs produisirent 76,000,000 d'alevins, qui furent distribués en saine condition aux divers endroits ci-après mentionnés:—

Newcastle (œufs embryonnaires).....	2,500,000
Bedford, N.-E. do	2,500,000
Magog, Qué. do	2,500,000
Saint-Jean, N.-B. do	2,500,000
Ottawa do	6,000,000
Meaford, baie Georgienne.....	1,000,000
Warton do	1,000,000
Kincardine, lac Huron	1,000,000
Rivière Saint-Clair, Port-Lambton.....	1,000,000
Lac Saint-Clair, baie de Mitchell....	3,000,000
do île des Pêches.....	2,000,000
Belle Isle, rivière Détroit.....	2,000,000
Ile de la Bataille do	6,000,000
Dans la baie à la hauteur de l'île de la Bataille, riv. Détroit	3,000,000
Ile de Pierre, rivière Détroit.....	2,000,000
Ile du Bois-Blanc do	4,000,000
Baie du Pigeon, lac Erié.....	2,000,000
Dans le lac en aval de l'île du Bois-Blanc.....	4,000,000
Pointe de la Barre, lac Erié.....	2,000,000
Colchester do	2,000,000
Kingsville do	1,000,000
Leamington do	1,000,000
Port-Stanley do	1,000,000
Hamilton, lac Ontario	1,000,000
Niagara do	1,000,000
Toronto do	1,000,000
Dans la rivière de la pisciculture.....	15,000,000
Soit un total de.....	<u>76,000,000</u>

Récolte des œufs de doré.

Après avoir terminé la récolte du poisson blanc, on fit tout les préparatis nécessaires pour recevoir les œufs de doré.

Voici le nombre de ces œufs que nous nous sommes procurés et les fonds qui nous les ont fournis :—

Wees, Frères, Lac Huron.....	4,000,000
Joseph Leazeau do	5,000,000
Hitchcock et Steed, Pointe-Edouard.....	10,000,000

Total..... 19,000,000

Je dois dire ici que malgré notre faible récolte, cette année, les pêcheurs ont fait tout en leur pouvoir pour assurer le succès de nos opérations, surtout Steed et Hitchcock, qui retinrent tout leur poisson, pour nous permettre d'obtenir le plus grand nombre d'œufs possible. Les œufs ci-dessus indiqués rapportèrent 15,000,000 d'alevins de doré, qui furent distribués comme suit :—

Pointe-Edouard, lac Huron.....	2,000,000
Port Lambton, rivière Saint-Clair....	1,000,000
Baie de Mitchell, lac Saint-Clair...	2,000,000
Ile des Pêches do	1,000,000
Ile de la Bataille, rivière Détroit.....	2,000,000
Ile du Bois-Blanc do	1,000,000
Baie du Pigeon, lac Erié.....	1,000,000
Dans le lac, en dehors de Bois-Blanc.....	2,000,000
Dans la rivière de la pisciculture.....	3,000,000

Total..... 15,000,000

Récolte des œufs de poisson blanc.

L'année dernière, nous avons effectué la plus abondante récolte qui eût jamais été réalisée depuis l'établissement de cette pisciculture ; mais, cette année, nous n'avons pas aussi bien réussi. Le vent et le temps nous ont été si défavorables que nous n'avons pu obtenir une récolte complète. Voici le nombre d'œufs qui ont été recueillis :—

Ile du Bois-Blanc.....	20,000,000
Ile de la Bataille.....	55,000,000
Total.....	<u>75,000,000</u>

Pêche du poisson blanc.

La pêche du poisson blanc a été un peu moins abondante, cette année, que l'année dernière, surtout à cause des tempêtes et de la faible hauteur de l'eau causée par les vents qui éloignaient l'eau des rivages. A la pêcherie de l'île du Bois-Blanc il y a eu quelquefois des jours où l'eau s'éloignait du rivage à une distance de 200 à 290 pieds : les pêcheurs ne pouvaient alors du tout opérer. A l'île de la Bataille, les vents soufflèrent, pendant quelque temps, avec tant de violence que les pêcheurs ne purent manœuvrer leurs bateaux, ce qui explique pourquoi ils ont pris moins de poisson que d'habitude. En cette circonstance la tempête fut si forte qu'au delà de 100 poissons purent s'échapper, et nous perdîmes ainsi au moins un million d'œufs.

Pêche du doré.

La saison réservée ayant été bien observée et nos opérations n'ayant commencé que tard, notre récolte d'œufs a été moins forte que d'habitude. Les pêcheurs disent que la pêche a été très bonne. Le rets à enclos que le département nous avait autorisé à tendre n'a pas réussi, cette année ; mais si on le tendait de nouveau, l'année prochaine, près de la rivière Thames, au moment de la débâcle, il ne manquerait pas de donner de bons résultats. Il faudrait pour cela envoyer des hommes au commencement du printemps, lors de la débâcle ; il n'y a pas de doute qu'à ce moment il est facile de recueillir de grandes quantités d'œufs à cet endroit.

Améliorations.

La seule amélioration importante dont ait besoin la pisciculture consiste à enlever le vieux tuyau pour le trop plein d'eau et à le remplacer par un conduit neuf, ce qui devra se faire cet été et coûtera à peu près \$50.

Il est absolument nécessaire de faire des améliorations à l'île du Bois-Blanc, à cause de la variabilité incertaine des eaux causée par les tempêtes. Il y a, du côté est de l'île, un vieux dock que l'on pourrait acheter à bon marché ; c'est le meilleur endroit où l'on pourrait parquer le poisson en sûreté. Il faudra faire quelque chose dans ce sens pour nous prémunir contre les pertes de poisson et d'œufs pendant les tempêtes ou à eau basse. La construction d'un nouveau bateau pour transporter le poisson du côté ouest au côté est de l'île est aussi nécessaire. La construction de ce bateau et la préparation des terrains pour recevoir les claies à l'endroit dont je viens de parler coûteront en tout \$300. Il faudra absolument s'assurer d'autres fonds de pêche afin que nous puissions remplir l'établissement d'œufs avec certitude. Il n'est pas sage de laisser la pisciculture avec une récolte insuffisante d'œufs lorsqu'on peut se procurer d'autres fonds. Malgré nos revers, cette année, nous avons mieux réussi avec les quatre postes que nous avons exploités que les Américains, qui avaient à leur disposition sept fonds de pêche. Maintenant que le département s'est assuré les fonds de pêche de l'île de la Bataille, je recommande fortement qu'ils soient exploités par le gouvernement avec les appareils de ses propres employés. Tout l'outillage de la pisciculture est en très bon état et n'a besoin, pour le moment, d'aucune autre amélioration.

Le tout respectueusement soumis.

Votre obéissant serviteur,
WM PARKER.

13.—PISCIFACTURE D'OTTAWA.

PROVINCE D'ONTARIO.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA PISCIFACTURE D'OTTAWA, 1891.

Je vous présente mon rapport des opérations de la pisciculture d'Ottawa pour l'année 1891. Voici les œufs que l'on a reçu des diverses piscicultures:—

Œufs de truite saumonée reçus de la pisciculture de Newcastle, Ontario.....	1,500,000
Œufs de truite mouchetée reçus de la pisciculture de Newcastle, Ontario.....	100,000
Œufs de poisson blanc reçus de la pisciculture de Sandwich, Ontario.....	6,000,000

Les alevins de cette pisciculture furent distribués, le printemps dernier, en excellente condition. Ils furent déposés dans les eaux suivantes:—

Alevins de truite saumonée.

M. Kerkwood, station Lavant.....	50,000
Lac Brading, Qué.....	12,000
Lac Rideau, Portland, Ont.....	180,000
Lac Beloer, Qué.....	50,000
M. Dunlop, Pembroke, Ont.....	24,000
Lac Meache, Qué.....	65,000
Lac Charleston, Ont.....	140,000
Lac Charbot, Ont.....	120,000
Lac Rideau, Ont.....	85,000
Lac Charleston, Ont.....	85,000
Lac de la Perche, Ont.....	45,000
Petit Lac, Ont.....	45,000
Lac Duchêne, Aylmer, Qué.....	200,000
Lac Meache, Qué.....	35,000
Lac Moseau, Qué.....	35,000
Lac Deschênes, Qué.....	85,000
Lac à la truite du Fort Coulonge, Qué.....	50,000
Lac Shawville, Qué.....	24,000
Lac Chilcott, Qué.....	50,000
Total.....	1,380,000

Alevins de truite mouchetée.

Lacs de John Graham, Qué.....	15,000
Lac Bernard, Qué.....	25,000
Lac de Brading et Cie., Qué.....	8,000
Lac de Charles Magee, Qué.....	5,000
Lac à la Truite, Qué.....	20,000
Lac Pembroke, Ont.....	10,000
Total.....	83,000

Alevins de poisson blanc.

Lac Meache, Qué.....	420,000
Lac Consecon, Ont.....	1,000,000
Lac Meache, Qué.....	420,000
Lac Mississippi, Ont.....	420,000
Lac Sudbury, Ont.....	280,000
Belleville, baie de Quinté, Ont.....	1,000,000
Lac Consecon, Ont.....	1,200,000
Lac Deschênes, Ont.....	840,000
Total.....	5,580,000

Observations.

Il serait à propos de déposer à l'avenir la plus grande partie des alevins de poisson blanc aux endroits suivants, savoir:—à Concecon, dans la baie de Quinté, dans les lacs Deschênes et Meache. A l'exception des lacs Deschênes et Meache, les gens de cette région ne paraissent pas rechercher le poisson blanc, vu que ce n'est pas un poisson de sport et qu'il ne leur est pas permis de pêcher avec des rets.

Alevins de truite saumonée.

Le plus grand nombre de ces alevins devraient être déposés dans les lacs suivants:—Rideau, Charleston, Sharbot, Deschênes et Meache. Ces eaux sont bien adaptées à la truite saumonée et y sont aussi d'un accès facile.

Alevins de truite mouchetée.

Cent mille de ces alevins sont maintenant prêts à être distribués aux personnes qui en ont demandé à Ottawa et dans les environs, et la demande ira en augmentant.

L'année dernière, au lac de la Truite, on a pris quelques truites mouchetées qui y avaient été déposées, il y a trois ans, par cette pisciculture. Des résultats plus importants se feront sentir d'ici à un an ou deux. Dans le cours du printemps prochain, je me procurerai de plus amples renseignements des gens qui connaissent les lacs où les alevins ont été déposés.

La pisciculture aura besoin d'être peinte après que les travaux de la prochaine saison auront été terminés. Il faudra aussi réparer et peindre vingt-quatre boîtes à poisson. On devrait nous procurer une glacière et faire poser des tuyaux au-dessous de l'escalier. Cela aurait pour effet d'abaisser la température de l'eau pendant l'été. Dans le cours de la dernière saison l'eau s'éleva à une température de 75°, ce qui fit mourir, aux mois de juillet et d'août, un grand nombre des truites âgées de trois ans.

Le nombre des visiteurs, l'année dernière, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre, s'est élevé à vingt-cinq mille cinq cent cinquante-trois. Il y en a eu presque autant qui n'ont pu enregistrer leurs noms dans le livre, lorsque de nombreux partis d'excursion sont venus à la ville et aussi pendant le temps de l'exposition. Je n'exagère pas en disant que cinquante mille personnes ont visité la pisciculture dans le cours de l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PHILIP VEALE,

Directeur de la pisciculture.

14.—HOMARDERIE DE BAY-VIEW.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA HOMARDERIE DE BAY-VIEW, 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de la homarderie de Bay-View pendant l'année dernière.

Le 1er juillet dernier, j'arrivai à la homarderie; elle était alors sous la direction du surintendant de la pisciculture pour le Canada, qui demeura avec moi jusqu'à ce que tout fût en bon ordre.

Par suite du retard apporté au transport des appareils dans la bâtisse, les opérations ne commencèrent que le dernier jour de juin, où quelques œufs furent récoltés et déposés dans les incubateurs. On obtint environ 5,000,000 d'œufs de la fabrique des messieurs Burnham et Morril, Bay-View, et à peu près 4,000,000 de plus de messieurs Hamblin et Cie, Caribou; Hogg, Craig et Cie, et de M. Clure, Ile de Pictou. Les propriétaires et les gérants de ces fabriques se sont montrés des plus courtois à notre égard et ont tout fait en leur pouvoir pour assurer le succès de nos opérations. Sur les 9,000,000 d'œufs que nous avons reçus, il est éclos avec succès 7,000,000 de jeunes homards, et lorsqu'ils eurent atteint l'âge de six jours, on les déposa près des mêmes fonds où les femelles avaient été prises.

On a beaucoup de difficulté à obtenir des œufs en bonne condition; comme le temps était chaud et que nous manquions d'hommes expérimentés pour les récoltes aux diverses piscifactories, nous constatâmes, en arrivant à la piscifactorie, qu'il s'en était perdu un grand nombre. On pourra surmonter cette difficulté à l'avenir en faisant stationner, à chacune des fabriques, un homme fiable chargé de prendre soin des homards et de les surveiller lors de leur débarquement. Il faudra un petit vapeur pour visiter les différentes fabriques, recueillir les œufs et distribuer les alevins après leur éclosion.

Quelques-uns des œufs sont restés dans les jarres sept à quatorze jours avant d'éclore, mais une partie de ceux qui avaient été récoltés dans un état plus mûr sont éclos au bout de vingt-quatre heures.

Lorsque le jeune homard sort de sa coquille, il s'élève à la surface de l'eau et nage çà et là pendant six à huit jours; il plonge ensuite au fond de l'eau et cherche un abri sous les roches.

Les homards que l'on reproduit artificiellement et que l'on garde jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de six ou huit jours avant de les mettre en liberté, sont moins exposés à périr que ceux qui se reproduisent naturellement, car ceux-ci sont à la merci des marées et des tempêtes, qui peuvent les conduire vers des fonds défavorables et nuisibles avant qu'ils ne plongent au fond de l'eau, et pendant le temps qu'ils demeurent à la surface ils sont une proie facile pour les autres poissons. Les homards reproduits artificiellement échappent, au contraire, à tous ces dangers jusqu'à ce qu'ils soient capables de se protéger eux-mêmes, et une fois remis de cette façon dans leur élément naturel, rien ne s'oppose à ce qu'ils puissent presque tous venir à maturité comme s'ils s'étaient reproduits naturellement.

Dans le cours de la dernière saison de pêche, il a été empaqueté aux sept fabriques situées dans un rayon de seize milles de la piscifactorie 600,000 boîtes d'une livre, ce qui représente 3,500,000 homards, et comme il a été déposé 7,000,000 d'alevins de homard dans les mêmes fonds, cela devrait certainement contribuer à maintenir la pêcherie de cet endroit.

Le 15 juillet, quelques-unes des fabriques fermèrent et les pêcheurs n'apportèrent plus de homards femelles; en conséquence, je dus fermer la piscifactorie le 17, après qu'elle n'eût été en opération que 18 jours.

En commençant les opérations dans les premiers jours de la saison, on pourrait facilement, vu la capacité de la piscifactorie, produire 150,000,000 de homards.

Depuis le 17 juillet jusqu'au 19 septembre, j'ai employé tout mon temps à nettoyer les appareils et à mettre tout en ordre pour l'hiver: un charbonnier et un cabinet ont été construits, le réservoir a été couvert, les tuyaux d'aspiration et à eau ont été élevés, les auges, la pompe à vapeur et les tuyaux ont été peints, les escaliers ont été entourés de rampes, etc.

Les auges et les tuyaux d'aspiration pour l'eau salée ont besoin de quelques améliorations.

Pour se prémunir contre les dommages que pourrait causer la glace, l'hiver prochain, il sera nécessaire de faire enfoncer des pieux autour de l'extrémité extérieure du quai et de faire placer de la pierre sur les plateformes et autour des pieux qui se trouvent à l'intérieur du canal. L'approvisionnement d'eau fraîche a été insuffisant pour la chaudière à vapeur. Il a été jugé nécessaire de construire une citerne de 12 pieds carrés sur 8 de profondeur qui, après avoir été remplie par l'eau qui s'écoulera du toit, répondra à tous les besoins.

Environ deux mille personnes des différentes parties du Canada, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis ont visité la homarderie pendant qu'elle était en opération, et ont été charmées de voir des millions de jeunes homards nager çà et là dans les réservoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALFRED OGDEN, -

Directeur.

RAPPORT DE M. PARKER, DIRECTEUR PROVISOIRE DE LA
HOMARDERIE DE BAY-VIEW, 1891.

M. SAM. WILMOT,

Surintendant de la pisciculture pour le Canada,
Ottawa.

MONSIEUR,—Le département m'ayant donné instructions, à votre demande, de me rendre à Pictou pour prêter mes services lors de l'ouverture de la homarderie de Bay-View, Nouvelle-Ecosse, j'ai l'honneur de faire rapport sur la partie du travail que vous m'avez chargé d'accomplir, savoir, sur la récolte et l'incubation des œufs de homard à cet établissement.

Bien que, depuis plusieurs années, je me sois occupé, sous votre direction, de la récolte et de l'incubation des œufs de poisson blanc, à la piscifacure de Sandwich, et de truite saumonée, à celle de Newcastle, le travail se rattachant à l'élevage du homard était tout à fait nouveau pour moi. Mais comme vous m'aviez appelé à Pictou à cause de ma longue et pratique connaissance du fonctionnement de vos incubateurs en verre automatiques brevetés, qui ont si bien réussi dans l'élevage du poisson blanc et du doré, et comme ces incubateurs devaient être employés sous une forme modifiée à l'incubation des œufs de homard, j'ai cru qu'il s'agissait surtout pour moi de vous donner le bénéfice de mon expérience relativement à leur application et de prouver qu'ils pouvaient parfaitement servir à la production artificielle du homard.

Je quittai Sandwich, Ontario, le 22 juin, et j'arrivai à Pictou le 25; je me rendis, ce jour-là, à la homarderie de Bay-View pour me mettre à votre disposition. Comme vous étiez alors occupé à outiller l'établissement, je n'entrerai dans aucuns détails au sujet de la bâtisse et de ses appareils, et je me contenterai de dire que j'ai trouvé la bâtisse plus vaste que je ne m'y attendais, et que le système des machines et des incubateurs m'a paru des plus complets.

Tout ce qui se rapporte à la récolte et à l'incubation des œufs de homard était une nouveauté pour moi, vu qu'on ne les obtient pas du tout de la même manière que ceux du poisson blanc et des autres poissons que je connais, mais je compris vite la chose; je me suis d'abord occupé avec vous à récolter les œufs d'un certain nombre de homards qui avaient été apportés à la fabrique de Bay-View, située tout près de la homarderie. Ces œufs furent déposés dans les jarres dans une condition parfaitement saine.

Il s'est ensuite agi pour moi de me rendre avec vous et quelques-uns de vos employés à l'île de Pictou, à bord du remorqueur *Shannon*; la fabrique de M. Hogg, établie à cet endroit, nous fournit une abondante récolte d'œufs. Il fallut user de beaucoup de précautions pour obtenir ces œufs des homards reproducteurs. On les transporta à la piscifacure et on les déposa avec soin dans les incubateurs. Comme vous m'aviez chargé de surveiller directement l'incubation de ces œufs ainsi que de tous ceux que l'on pourrait se procurer subséquemment, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport à leur égard et de vous exposer mes vues en général au sujet de la praticabilité de reproduire artificiellement le homard.

Les œufs de homard exigent plus d'attention et de soin que tous les autres œufs que j'aie jamais manipulés. On doit apporter le plus grand soin au dépouillement des homards reproducteurs; lorsqu'il s'agit de séparer les œufs, il faut les laver à grande eau et les débarrasser de toute l'ordure qui peut y être attachée ainsi que de toute la matière fibreuse qui y adhère lors de leur extraction. J'ai constaté que cette opération devait être conduite avec la plus sérieuse attention sous peine d'insuccès. L'incubation des œufs de homard s'effectue dans les jarres de la même manière que celle des œufs de doré et de poisson blanc, mais comme ceux-là sont beaucoup plus petits et plus légers, il faut les surveiller de plus près pour les empêcher d'être rejetés par l'eau hors des jarres. Mais comme vous aviez prévu des difficultés en posant des appareils destinés à sauver ces œufs, on s'en est tiré mieux que je ne m'y attendais. Vous ferez sans doute prochainement d'autres améliorations dans ce sens.

Les premiers œufs obtenus à la fabrique de Bay-View et à l'île de Pictou ont produit une bonne moyenne d'alevins, et en autant que j'ai pu le calculer, il en a été

récolté environ *trois millions* dans les divers réservoirs. Plusieurs de ces alevins ont été déposés, avant votre départ pour Ottawa, dans la baie intérieure en une condition des plus saines. Une grande quantité d'œufs ont été recueillis par les employés de la fabrique ainsi que par les pêcheurs, et ont été apportés par le remorqueur à vapeur tous les jours que vous êtes demeuré là. Ces œufs n'ont pas donné des résultats satisfaisants. Le manque de soin et le séjour dans de grands seaux pendant toute la nuit ont sans doute, causé du tort aux œufs et les ont surchauffés à tel point qu'ils se sont presque tous perdus après votre départ.

Nous nous sommes procuré d'autres œufs à la fabrique de Bay-View, et comme j'ai pu surveiller personnellement leur récolte et leur incubation, ils ont donné d'excellents résultats; aussi je suis en état de faire rapport qu'à la date de mon départ de la homarderie, le 17 courant, il était éclos environ trois millions de plus d'alevins, soit un total d'au delà de six millions d'alevins de homards qui ont été produits jusqu'à la date de mon départ. Il a été aussi laissé dans les jarres un nombre considérable d'œufs sous les soins spéciaux du directeur Ogden. S'il y donne son attention d'une manière particulière, la production des jeunes homards à la homarderie de Bay-View ne manquera pas d'être, cette année, encore plus abondante.

En somme, je puis faire rapport sans crainte de me tromper que la reproduction artificielle du homard par le système que vous avez introduit peut être considérée comme une entreprise facile. Mais il ne faut pas croire que l'on pourra réussir sans apporter aux travaux un soin spécial et une attention sérieuse. Ma longue expérience dans la pisciculture me porte à conclure que l'élevage du homard exige, pour être couronné de succès, beaucoup plus d'attention que celui des autres poissons.

Avec les améliorations que vous vous proposez de faire prochainement à la homarderie de Bay-View, je ne vois rien qui s'oppose à ce qu'elle remplisse parfaitement le but pour lequel elle a été établie. La bâtisse est en bon état; la chaudière à vapeur et la pompe fonctionnent bien, malgré qu'on ait éprouvé beaucoup de difficulté à mettre tout en ordre. Mais avec l'expérience que possède maintenant et l'exécution des améliorations projetées, il ne devrait y avoir aucune raison pour mettre en doute la possibilité de produire à la homarderie de Bay-View, dans les années à venir, plusieurs centaines de millions de jeunes homards.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM PARKER,

Directeur de la pisciculture de Sandwich, Ontario.

RAPPORT

II

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES POSTES

POUR

L'ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN

1891.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.

OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS
EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.

1892.

A Son Excellence le Très-honorable SIR FREDERICK ARTHUR STANLEY, BARON STANLEY DE PRESTON, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne, chevalier grand-croix du Très-honorable ordre du Bain, gouverneur général et vice-amiral du Canada, etc.

MILORD,—

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport ci-joint du ministère des Postes du Canada pour 1891, qui est respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Milord,

De Votre Excellence le très obéissant serviteur,

ADOLPHE P. CARON,

Directeur général des postes.

MINISTÈRE DES POSTES,

OTTAWA, 29 mars 1892.

ANNEXE.

ETATS annexés à ce rapport :—

	PAGE.
Etat des recettes et des dépenses des postes du Canada, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	xix
Détail des paiements et des frais occasionnés par le transport ordinaire des malles pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891 :—	
Division postale de Barrie	11
id. de la Colombie-Britannique	19
id. de Kingston	22
id. de London	28
id. du Manitoba	36
id. de Montréal	45
id. du Nouveau-Brunswick	54
id. de la Nouvelle-Ecosse	64
id. d'Ottawa	80
id. de l'Ile du Prince-Edouard	88
id. de Québec	92
id. de Stratford	100
id. de Trois-Rivières	107
id. de Toronto	111
Etat indiquant les bureaux de mandats-poste en activité ; le revenu brut des postes ; le nombre et le montant des mandats délivrés et payés ; les commissions, la rémunération, appointements et allocations payés au directeur de poste à chaque bureau respectivement, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891 :—	
Province de l'Ontario	118
id. de Québec	132
id. de la Nouvelle-Ecosse	137
id. du Nouveau-Brunswick	141
id. de l'Ile du Prince-Edouard	144
id. du Manitoba	145
Territoires du Nord-Ouest	147
Province de la Colombie-Britannique	148
Etat des opérations des caisses d'épargne des postes pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, et du montant total dû aux déposants à cette date.	150
Résumé des opérations relatives aux mandats-poste en Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1891.	151
Relevé des pertes subies dans la perception du revenu des postes et l'administration de la division des mandats-poste et des caisses d'épargne postales du Canada portées en compte pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	152
Etat indiquant tous les cas arrivés pendant l'exercice clos le 30 juin 1891, de soustraction ou de perte de lettres contenant de l'argent, pendant leur transmission par la poste au Canada, avec les détails de chaque cas et le résultat des enquêtes faites par le département.	153
Récapitulation.	187
Etat des lettres de rebut :—	
Tableau I.—Indiquant le nombre total des lettres de toute espèce reçues par le bureau des rebuts, et ce qu'on en a fait	188
Tableau II.—Indiquant le nombre des lettres reçues contenant de l'argent ou autres valeurs, et ce qu'on en a fait	194
Division des impressions et des fournitures :—	
Rapport annuel	200

MINISTÈRE DES POSTES,

OTTAWA, 7 mars 1892.

A l'honorable sir A. P. CARON, C.C.M.G.,

Directeur général des postes.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter les états annuels ordinaires indiquant en détail les opérations des postes du Canada pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891 ; à cette date, le nombre de bureaux de poste au Canada était de 8,061, soit une augmentation de 148 sur le nombre de bureaux en activité le 1er juillet 1890.

On a augmenté de 767 milles l'étendue des routes postales, et le parcours annuel se chiffre maintenant par un total de 27,152,543 milles, contre 26,498,497 l'an dernier. Les territoires du Nord-Ouest et le Manitoba accusent la plus forte augmentation de routes postales ; le nombre de milles de routes postale dans ces provinces s'est augmenté de 6,653 à 7,480. La Colombie britannique accuse aussi une forte augmentation ; le parcours en 1890 étant de 5,668 et en 1891 de 5,991 milles.

TABLEAU indiquant le nombre de bureaux de poste, le parcours postal, le nombre approximatif de lettres et journaux, et autres colis de poste, au Canada, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Provinces et Territoires.	Nombre de bureaux de poste le 1er juillet 1891.		Parcours postal.		Nombre approximatif de lettres, cartes postales, journaux, etc., transportés par la poste en 1891.						
	Nombre de milles de route postale.	Nombre de milles parcourus.	Nombre de lettres.	Cartes postales.	Lettres chargées.	Lettres qui ont été en franchise.	Nombre de journaux et publications périodiques, livres, circulaires, échantillons et patrons, etc.	Nombre de paquets de manuscrits, d'imprimerie, photograph., titres, polices d'assurances, etc.	Nombre de paquets contenant des nat. postales de classe, des march. ord., ouv. p. pouvoir être exam.	Nombre de colis expédiés par la messagerie postale.	Nombre de paquets formés pour le Royaume-Uni et autres pays.
Ontario.....	18,675	12,356,220	53,000,000	13,175,000	1,833,000	3,100,000	15,700,000	800,000	360,000	190,000	4,500
Québec.....	11,584	5,845,075	23,100,000	3,950,000	770,000	420,000	7,400,000	400,000	210,000	55,000	2,750
Nouvelle-Ecosse.....	8,563	3,142,111	7,100,000	1,330,000	166,000	165,000	850,000	70,000	33,500	21,000	730
Nouveau-Brunswick.....	5,312	2,483,745	5,300,000	860,000	129,000	142,000	680,000	70,000	28,500	15,000	300
Ile du Prince-Edouard..	1,297	521,936	1,125,000	150,000	32,000	29,000	160,000	14,000	5,000	3,500	40
Colombie-Britannique....	167	958,079	2,450,000	175,000	82,000	72,000	300,000	42,000	20,500	6,500	1,080
Manitoba.....	389	1,845,377	5,900,000	660,000	280,000	150,000	800,000	65,000	24,500	24,500	1,060
Territoires du Nord-Ouest	182										
Total.....	58,905	27,152,543	97,975,000	20,300,000	3,292,000	4,078,000	25,890,000	1,461,000	682,000	315,500	10,460

SERVICE POSTAL PAR CHEMIN DE FER.

Depuis le rapport de l'an dernier jusqu'à octobre 1890, on a établi la circulation postale sur un parcours de 309 milles de nouvelles voies ferrées, comme le montre l'état ci-après :—

Nom du chemin de fer.	Points entre lesquels les chemins de fer ont été utilisés depuis octobre 1890.	Milles.
Colombie et Kootenay	Nelson et Sproat.....	28
Manitoba et Nord-Ouest,	Prolongement de Saltcoats à Yorkton.....	17½
Pacifique Canadien.	Prince-Albert et Régina.	247
Montréal et Ottawa	Jonction de Vaudreuil et Rigaud.....	16½
		309

Il était dit, dans le rapport annuel pour 1890, que le transport des malles s'était fait sur un parcours de plus de 11,849 milles de chemin de fer ; après revision, ce chiffre a été réduit à 11,812 milles. Cette année le nombre de milles est de 12,121, soit une augmentation de 309 milles.

ÉTAT indiquant la distance parcourue quotidiennement par les malles sur chaque ligne de chemin de fer en Canada, en juin 1891.

Nom du chemin de fer.	Longueur de la voie, milles.	Service quotidien par les bureaux ambulants.		Service quotidien par les sacs confiés aux employés des compag.
		Nombre de bureaux ambulants.	Parcours, milles.	Distance en milles.
Alberta.....	109			218
Baie de Quinté.....	4			34 $\frac{2}{3}$
Boston et Maine.....	33 75	1	76	70
Atlantique-Canadien.....	131 7	1	158	422
Canada-Eastern.....	117			234
Pacifique-Canadien.....	5,588 5	51	10,682 $\frac{3}{8}$	4,200 $\frac{3327}{3337}$
Caraquette.....	65			103 $\frac{3}{8}$
Ontario-Central.....	104	2	208	30
Vermont-Central.....	65	2	190	374 $\frac{1}{2}$
Colombie et Kootenay.....	28			39 $\frac{3}{8}$
Cumberland.....	32			74
Elgin, Petitcodiac et Havelock.....	27			54
Erié et Huron.....	67	2	134	72
Esquimalt et Nanaimo.....	78	2	156	
Grand-Tronc.....	2,916 11	60	8,125 $\frac{5467}{5477}$	7,033 $\frac{1}{2}$
Great-Eastern.....	42			90
Intercolonial.....	919	16	3,881 $\frac{1}{2}$	1,087 $\frac{3}{8}$
Joggins.....	8			16
Kent-Northern.....	27			54
Kingston, Napanee et Ouest.....	56	2	182	30
Kingston et Pembroke.....	104	2	208	108
Lac Erié et Rivière Détroit.....	38	2	76	
L'Assomption.....	3 5			14
Maine-Central.....	6 7			106
Manitoba et le Nord-Ouest.....	234 2	1	205 $\frac{1}{2}$	62 $\frac{2}{3}$
Michigan-Central (Canada-Southern).....	355 8	6	630 $\frac{2}{3}$	412
Montréal et Ottawa.....	16 $\frac{1}{2}$			34
Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.....	36			72
Pontiac et Jonction du Pacifique.....	59 3	1	118	
Ile du Prince-Edouard.....	207 8	3	234 2	459
Québec et lac Saint-Jean.....	185 2	2	380	
Québec-Central.....	138	2	286	
Pont de Saint-Jean.....	1 5	2	10 6	8
Salisbury et Harvey.....	48	1	96	
Ligne Courte.....	82			165
Mille-Iles.....	3 5			30 $\frac{1}{2}$
Comtés de l'Ouest.....	67	2	134	
Windsor et Annapolis.....	116	2	402	
	12,121 06	165	26,573 $\frac{588}{589}$	15,706 $\frac{63}{64}$

TABLEAU COMPARATIF du service des malles par chemins de fer en juin 1891 et sept. 1890.

Date.	Milles de chemins de fer exploités sur lesquels ont circulé les malles.	Service quotidien par bureaux ambulants.		Service quotidien des dépêches en sacs confiés au personnel des compagnies.	Parcours total.	
		Nombre des bureaux ambulants en activité.	Parcours, milles.		Quotidien.	Annuel.
En juin 1891.....	12,121	165	26,573	15,706	42,280	13,233,878
En septembre 1890.....	11,812	125	24,410	15,711	40,122	12,558,326
Augmentation.....	309	40	2,163	5 (Diminution.)	2,158	675,552

Le fait le plus remarquable à noter en rapport avec le transport des malles du Canada durant le dernier exercice, est l'extension très considérable du transport des malles par chemin de fer dans la Nouvelle-Ecosse. Durant cette période quatre nouveaux chemins de fer ont été mis à la disposition du ministère; et ont été utilisés pour le transport des malles. Ce sont les chemins de fer Oxford et New-Glasgow, Central de la Nouvelle-Ecosse, Annapolis et Digby, et Cap-Breton; et le directeur général des postes a pu ainsi mettre sur le meilleur pied possible le transport des malles dans les districts traversés par ces lignes, alors que les moyens dont disposait le département auparavant ne pouvaient manquer de laisser beaucoup à désirer. Le chemin d'Oxford et New-Glasgow court entre le chemin de fer Intercolonial et la côte nord de la province, et fournit un excellent échange de malles sur toute l'étendue des établissements situés sur le détroit de Northumberland. Grâce au chemin de fer Central de la Nouvelle-Ecosse, les villes de Lunenburg et Bridgewater, dont jusqu'à présent les malles devaient faire un trajet de douze heures en voiture pour se raccorder aux chemins de fer soit à Halifax soit aux villes situées sur la ligne du chemin de fer Windsor et Annapolis, sont maintenant en communication directe avec le service des malles sur les chemins de fer du Canada. Une autre heureuse amélioration semblable s'est effectuée dans le service postal dans l'Ile du Cap-Breton, par l'usage du chemin de fer du Cap-Breton, et l'on a donné ainsi à Sydney et aux autres localités importantes de la côte est et du côté nord des lacs du Bras-d'Or, les meilleurs moyens modernes de transmission de correspondances. La ligne de Digby et Annapolis, connue non sans raison sous le nom de *Missing Link*, complète le raccordement par chemin de fer entre Digby et Yarmouth et autres endroits de l'extrémité ouest de la Péninsule et Halifax. L'achèvement de ce chemin fait disparaître la nécessité du service par bateau à vapeur au moyen duquel on faisait ce raccordement.

Dans le Manitoba, on se servait du chemin de fer du Nord du Pacifique, qui part de Winnipeg et court vers le sud jusqu'à la frontière des Etats-Unis, et à partir de Morris à mi-chemin environ de cette ligne, jusqu'à Brandon, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique; et en se servant de la section du chemin de fer Canadien du Pacifique actuellement en voie de construction entre Brandon et les houillères du sud-ouest, le ministère a pu améliorer d'une manière très sensible le service postal dans les parties centrale et sud de la province. L'embranchement de Colonisation du Sud-Ouest du chemin de fer Canadien du Pacifique a été prolongé de Glenboro à Nesbitt, distance de 27 milles, et il y a eu sur cette ligne une extension correspondante du service postal par chemin de fer.

Dans les territoires du Nord-Ouest le seul chemin de fer dont le ministère se soit servi durant l'année a été celui de Calgary à Edmonton. Cette route mérite une mention

spéciale sous un autre rapport. Grâce à ce chemin, les malles sont enfin transportées par chemin de fer jusqu'au terminus ouest de la grande route postale par voiture qui, partant de Winnipeg, passait bien au nord du présent chemin de fer Canadien du Pacifique et se terminait à Edmonton, touchant en route à Prince-Albert, à Carleton, au Fort-Saskatchewan et au Fort-Pitt. Telle qu'originellement établie, cette route avait 900 milles de long, mais la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique vers l'ouest a permis de rapprocher beaucoup ces établissements des communications ferroviaires, et Portage-la-Prairie, Brandon et Qu'Appelle ont été successivement les points de départ de cette route. A mesure que le chemin de fer s'avavançait vers l'ouest, la route par diligence a été coupée en trois divisions, Prince-Albert et le district environnant conservant leur correspondance avec Qu'Appelle; Fort-Saskatchewan et le Fort-Pitt étant desservis par Swift-Current; et Edmonton recevant ses malles de Calgary. L'achèvement du chemin de fer de Prince-Albert et Régina a fait disparaître les deux premiers services, et maintenant Edmonton possède sa propre correspondance directe avec la ligne-mère du chemin de fer Canadien du Pacifique à Calgary. Mais aussitôt que les anciens établissements sont pourvus des meilleurs modes de service, de nouvelles routes sont établies vers le nord, un service par diligence ayant déjà été organisé entre Prince-Albert et Cumberland-House, situé à 230 milles vers le nord-est.

Dans la Colombie-Britannique on s'est servi de plusieurs courts chemins de fer durant l'année. La région du lac Kootenay a maintenant son chemin de fer, et durant la saison de navigation les malles sont transportées entre Nelson, le principal bureau de poste de la région, et le débarcadère sur la rivière, où se fait l'échange des malles avec les bateaux à vapeur qui naviguent sur la rivière Colombia entre Revelstoke, une station du chemin de fer Canadien du Pacifique, et la frontière des Etats-Unis. L'embranchement de la Mission du chemin de fer Canadien du Pacifique transporte les malles destinées au sud de la frontière, où il se raccorde à un embranchement du chemin de fer du Pacifique Nord, assurant ainsi une communication directe avec Tacoma. Le chemin de fer Shuswap est le dernier que le ministère ait mis à contribution. De même que le premier, il court au sud du chemin de fer Canadien du Pacifique, mais dans le district d'Okanagan.

SERVICE POSTAL OCÉANIQUE SUR L'ATLANTIQUE.

Le contrat fait avec la Compagnie de steamers océaniques de Montréal, représentée par les MM. Allan, expira le 11 avril 1891, et aucun arrangement satisfaisant n'ayant été fait pour le continuer, le service direct des malles pour le Royaume-Uni fut discontinué, et toutes les malles canadiennes à destination de l'Europe furent transmises *via* New-York.

Le 21 mai, un service direct a été en partie repris et un arrangement fut fait avec les MM. Allan pour le transport des malles jusqu'à Liverpool, par le *Parisian* et le *Sardinian*, au même taux de compensation que celui reçu par les compagnies de steamers de New-York, savoir, cinquante centins par livre pour les lettres et cinq centins par livre pour les journaux, livres, etc. Le 13 septembre et depuis ce jour, on a employé d'autres steamers des lignes Allan et Dominion pour le transport des malles d'Europe. Lorsque la navigation du Saint-Laurent s'est fermée les malles ont été transportées, aux mêmes conditions (du 26 novembre au 22 décembre), par les lignes Allan et Dominion de Portland, Maine.

Le 24 décembre un contrat fut fait avec les MM. Allan pour la reprise du service direct entre le Canada et la Grande-Bretagne, et depuis cette date les malles ont été expédiées *via* Halifax comme autrefois.

SERVICE POSTAL OCÉANIQUE SUR LE PACIFIQUE.

Le tableau suivant montrera jusqu'à quel point on s'est servi du service postal entre le Canada, la Chine et le Japon, pour la transmission de correspondance entre ces pays et le Canada.

MONTANT des colis de poste passant entre Vancouver et les bureaux de poste en Chine et au Japon, entre le 17 janvier 1891 et le 26 janvier 1892, inclusivement.

Bureaux.	Lettres.	Poids.		Journaux.	Poids.		Divers.	Poids.
		lbs.	onces.		lbs.	onces.		
Hong-Kong	17,154	674	13	4,017	946	04	2,912	1,019 12
Shanghai	6,295	311	07	1,444	452	08	800	295 12
Yokohama	37,926	1,197	09	14,651	3,143	09	10,552	2,979 06
Total	61,375	2,183	13	20,112	4,542	05	14,264	4,294 14

674 sacs de malles fermées pour l'Europe ou en venant, ont aussi été transportés par les steamers canadiens du Pacifique durant la même période.

Par l'arrivée à Vancouver, le 28 avril 1891, du magnifique steamer *Empress of India* avec des malles de Hong-Kong et de Yokohama, on a inauguré le service postal avec la Chine et le Japon, pour lequel la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique avait fait un contrat avec le ministère des postes impériales.

Les navires employés à ce service postal sont l'*Empress of India*, l'*Empress of Japan* et l'*Empress of China*. Ces trois steamers ont été construits à Barrow, en Angleterre, ont été terminés de bonne heure en 1891, et sont semblables sous tous rapports. Leur longueur est de 485 pieds, largeur 51 pieds, profondeur 36 pieds, tonnage brut, 5,700 tonneaux, force 10,000 chevaux-vapeur. Au cours de leurs voyages d'essai ils ont développé une vitesse de plus de 19 nœuds à l'heure. Ces steamers sont éclairés à l'électricité et aérés au moyen d'une série d'éventails électriques.

Les officiers qui les commandent sont tous membres de la réserve de la marine royale.

La route suivie par cette ligne entre Vancouver, la Chine et le Japon est de 300-milles plus courte que toute autre route venant du continent américain; et comme le contrat pour le transport des malles exige une grande vitesse, le temps qu'on prenait jusqu'à présent pour atteindre la Chine et le Japon s'est trouvé considérablement diminué.

SERVICE POSTAL AVEC LES ANTILLES.

En janvier 1890, on a inauguré un service postal direct entre Saint-Jean, N.-B., et Damerara et certaines des îles des Antilles, par des steamers subventionnés par le gouvernement canadien. Bien que jusqu'à présent ce service ait été un peu espacé et irrégulier, comparé à celui qui se fait *via* New-York, on a transporté à chaque voyage une quantité considérable de correspondances. On espère que grâce à l'augmentation du trafic, que l'établissement de cette ligne de steamers développera sans doute rapidement, on aura bientôt un service plus fréquent; et que, dans ce cas, la majeure partie de cette augmentation de correspondance avec les Antilles s'échangera directement au lieu de passer par les Etats-Unis.

On se sert déjà considérablement de la poste aux paquets directe avec ces îles, que cette nouvelle ligne a rendue possible, et on l'emploiera indubitablement encore plus lorsque l'on augmentera la fréquence et la régularité de ce service.

DISTRIBUTION GRATUITE PAR FACTEURS.

La distribution de toutes sortes de colis de poste par les facteurs accuse une augmentation dans toute l'étendue du Canada. Les lettres de ville, dont le port a été doublé il y a quelques années, accusent maintenant un excédent sur le nombre distribué avant cette augmentation. Voici les chiffres :

1888.....	211,156	lettres de ville et cartes postales.	
1889.....	194,346	do	do
1890.....	210,779	do	do
1891.....	216,966	do	do

TABLEAU du nombre moyen hebdomadaire de lettres, cartes-poste et journaux distribués gratuitement par facteurs, dressé en octobre 1891.

Bureau.	Cartes-poste de ville.	Autres cartes-poste.	Lettres de ville.	Lettres chargées.	Autres lettres.	Total des lettres et cartes-poste.	Journaux.	Total des lettres, cartes-poste et journaux.	Facteurs	
									Nombre employé à la distribution.	Compris les surintendants et les trieurs.
Halifax.....	1,362	743	5,617	185	13,399	21,306	9,795	31,101	16	17
Hamilton.....	5,228	4,745	8,729	682	22,136	41,520	16,033	57,553	35	37
Kingston.....	1,342	2,899	3,910	466	10,398	19,015	8,825	27,840	9	9
London.....	2,167	4,071	4,777	755	19,455	31,225	11,900	43,125	17	21
Montréal, y compris Hochelaga, Pointe Saint-Charles, St-Jean-Baptiste et St-Gabriel...	8,479	6,900	37,448	2,538	59,820	115,185	43,237	158,422	68	79
Ottawa.....	1,779	3,108	6,284	729	18,482	30,382	21,320	51,702	37	39
Québec et St-Sauveur.....	3,487	3,384	5,963	895	18,373	32,102	11,763	43,865	19	20
St-Jean.....	1,654	2,093	2,925	173	14,587	21,432	12,364	33,796	18	20
Toronto.....	21,442	20,292	85,312	6,391	156,600	290,037	67,805	357,842	98	112
Victoria.....	552	266	1,592	52	4,435	6,897	5,924	12,821	7	8
Winnipeg.....	1,466	1,239	5,451	316	14,700	23,172	16,653	39,825	16	17
Totaux.....	48,958	49,740	168,008	13,182	352,385	632,273	225,619	857,892	340	379
Totaux en 1890.....	45,964	45,256	164,815	12,833	340,945	609,793	217,176	827,019	327	367
	2,994	4,484	3,193	349	11,440	22,480	8,443	30,873	13	12

D'après ces moyennes, le total de la distribution annuelle est :—

	Lettres et cartes-poste.	Journaux.	Total des lettres, cartes-poste et journaux.
En 1891.....	32,878,196	11,732,188	44,610,384
En 1890.....	31,709,236	11,293,152	43,002,388
Augmentation en 1891.....	1,168,960	439,036	1,607,996

LETTRES CHARGÉES.

On estime que 3,292,000 lettres chargées ont été transportées par la poste en Canada dans le cours de l'exercice clos le 30 juin 1891.

On calcule que le nombre de lettres chargées, expédiées chaque année par la poste depuis 1882, est comme suit :—

En 1883	2,659,000
1884	3,000,000
1885	3,000,000
1886	3,400,000
1887	3,560,000
1888	3,580,000
1889	3,649,000
1890	3,280,000
1891	3,292,000

Il y a eu durant l'exercice terminé le 30 juin 1891, 155 cas de vol de contenu ou de partie de contenu de lettres, ou de perte de lettres chargées contenant de l'argent, expédiées par les postes du Canada. C'est une augmentation de six seulement sur l'an dernier et est une forte preuve de l'efficacité des mesures spéciales prises en 1889 pour augmenter la sécurité de la correspondance chargée en cours de transmission par les malles.

Sur ces 155 cas, le contenu ou partie du contenu de ces lettres a été recouvré des employés responsables, ou remboursé autrement, dans 42 cas où la perte avait eu lieu pendant qu'elles étaient à la garde de bureaux de poste. Dans 33 cas on n'a pu obtenir aucune explication du prétendu détournement. Dans 27 cas, la perte a été remboursée par les employés responsables. Le contenu ou partie du contenu a été recouvré ou remboursé dans 24 cas où les lettres avaient été volées ou supposées avoir été volées dans les bureaux de poste, ou dans les sacs de malles en route ; et il y a eu 13 cas semblables dans lesquels le contenu n'a pas été recouvré.

Les enquêtes instituées par le ministère au sujet de prétendues pertes par la malle seraient bien facilitées si les personnes qui reçoivent des lettres chargées avaient soin de ne pas détruire les enveloppes avant d'avoir complètement vérifié l'exactitude du prétendu contenu.

Dans bien des cas de pertes rapportées toutes les recherches des employés du ministère ont été sans résultats parce que les destinataires avaient détruit les enveloppes avant de s'assurer que le contenu était intact.

TIMBRES-POSTE.

Les plaintes que les timbres ne collent pas bien seraient beaucoup moins fréquentes si le public se rappelait que c'est l'enveloppe de la lettre ou le *couvert* d'un paquet et *non pas le timbre-poste* qu'on devrait mouiller lorsque l'on appose des timbres pour payer le port. Lorsqu'on passe la langue sur un timbre, on en enlève souvent presque toute la colle.

RELEVÉ des quantités de timbres-poste, bandes timbrées, cartes postales et enveloppes timbrées reçus et distribués pendant l'exercice clos le 30 juin 1891.

	Timbres-poste de 1 centin.	Timbres-poste de 2 centins.	Timbres-poste de 3 centins.	Timbres-poste de 5 centins.	Timbres-poste de 6 centins.	Timbres-poste de 10 centins.
Solde des approvisionnements de timbres-poste, fin de l'exercice dernier.....	91,500	6,880,800	3,560,600	19,916,100	1,620,450	187,450
Reçu des fabricants.....	525,000	36,300,000	7,450,000	53,500,000	1,500,000	450,000
Antérieurement émis à des directeurs sur lettres de crédit, mais ensuite portés en compte pour perception.....		68,800	12,200	108,700	6,400	1,450
Timbres-poste hors de service renvoyés par les directeurs de poste.....	510	16,091	7,206	31,482	928	145
Timbres-poste en bon état ainsi renvoyés.....	1,000	105,300	29,200	157,900	8,750	3,900
	618,010	43,370,991	11,059,206	73,714,182	3,136,528	642,945

DISTRIBUÉS.

	Timbres-poste de 1 centin.	Timbres-poste de 2 centins.	Timbres-poste de 3 centins.	Timbres-poste de 5 centins.	Timbres-poste de 6 centins.	Timbres-poste de 10 centins.
Distribués au directeurs de poste pendant l'exercice.....	564,800	36,838,700	10,764,600	70,334,600	2,708,700	444,700
Émis à des directeurs de poste sur lettres de crédit durant l'année.....		159,400	38,900	228,200	13,800	1,250
Timb.-poste gâtés qu'on a détruits.....	510	16,091	7,206	31,482	928	145
Solde au 30 juin 1881.....	52,700	6,356,800	248,500	3,119,900	413,100	196,850
	618,010	43,370,991	11,059,206	73,714,182	3,136,528	642,945

Valeur des distributions effectuées pendant l'exercice, jusqu'au 30 juin 1891, \$3,226,386.10. La valeur exercice est par conséquent en augmentation de \$180,960.95.

l'opposés timbrées reçus et distribués pendant l'exercice clos le 30 juin 1891.

Timbres-poste de 15 centins.	Timbres de chargement de 2 centins.	Timbres de chargement de 5 centins.	Bandes postales.	Cartes-poste de 1 centin.	Cartes-poste de 2 centins de l'U.P.	Cartes-reponse de 2 centins.	Enveloppes de 1 centin.	Enveloppes de 3 centins n° 1.	Enveloppes de 3 centins n° 2.	Valeur.
106,250	200	969,650 1,500,000	79,100 472,000	895,000 19,848,000	18,900 40,000	43,800 81,000	20,500 40,000	4,900 103,000	18,100 130,000	\$ cts. 916,876 30 2,526,699 00
	14,850	2,250		26,400						5,273 50
68	1,656	1,671	741	1,601	250	24		4		1,497 09 ³ / ₄
	1,250	2,400	100	23,800	400					7,447 75
106,318	17,956	2,475,971	551,941	20,794,801	59,550	124,824	60,500	107,904	148,100	3,457,793 64 ³ / ₄

BUÉS.

75,200	14,850	2,154,350	514,200	19,897,300	55,100	116,400	51,600	85,300	110,400	3,215,087 10
68	1,050 1,656	15,800 1,671	741	50,500 1,601	250	24		4		11,299 00 1,497 09 ³ / ₄
31,050	400	304,150	37,000	845,400	4,200	8,400	8,900	22,600	37,700	229,910 45
106,318	17,956	2,475,971	551,941	20,794,801	59,550	124,824	60,500	107,904	148,100	3,457,793 64 ³ / ₄

totale de la distribution de timbres-poste, pendant l'exercice précédent, s'élevait à \$3,045,425.15; le dernier

LETTRES DE REBUT.

973,530 lettres, circulaires, cartes postales, etc., sont passées par la poste et ont été envoyées à la division des rebuts du ministère des postes du Canada, pendant l'exercice, comme l'indique la classification suivante :—

Lettres d'origine canadienne renvoyées par les postes du Royaume-Uni.....	11,159
Lettres d'origine canadienne renvoyées par l'administration des postes des Etats-Unis pour la même cause.....	99,383
Lettres d'origine canadienne renvoyées par les colonies anglaises et les pays étrangers pour la même cause....	1,538
	112,080
Moins—les lettres chargées comprises dans le total et reportées à la classe des lettres chargées.....	1,662
	110,418
Lettres de rebut, circulaires, cartes postales, etc., reçues des postes du Canada.....	771,458
Lettres de rebut chargées qui contenaient des valeurs.....	14,252
Lettres, circulaires, cartes postales, etc., envoyées à la division des rebuts pour des causes spéciales, telles que vices d'adresse, défaut d'affranchissement, etc.....	*77,402
	973,530

LETTRES PORTANT PRIÈRE DE RETOURNER.

Comme il paraît exister quelque malentendu au sujet des *lettres portant prière de retourner*, il est bon de dire que seulement les lettres mises à la poste au Canada et adressées à des localités canadiennes sur lesquelles est imprimée une prière de les retourner à l'adresse donnée, si elles ne sont pas délivrées dans un espace de temps spécifié, peuvent être considérées comme des *lettres portant prière de retourner* et renvoyées aux expéditeurs avant d'aller au bureau des lettres de rebut.

Les lettres portant l'adresse imprimée de l'expéditeur, mais ne portant pas une prière spéciale de les retourner si elles ne sont pas délivrées dans un certain temps ne peuvent être traitées comme des *lettres portant prière de retourner*; ces lettres seront cependant retournées *sans être ouvertes* par le bureau des lettres de rebut.

*NOTE.—Sur ce nombre, 3,225 étaient des lettres chargées ou contenant des valeurs; le reste, 74,177, étaient des lettres ordinaires, etc.

IMPRESSIONS ET FOURNITURES.

On trouvera dans les annexes des états détaillés donnant les opérations de cette division du service des postes.

Le coût total de toutes les espèces d'impressions, papeterie, sacs de malle, uniformes de facteurs, timbres, balances et poids distribués pour l'usage du ministère à Ottawa, et pour le service extérieur dans les différentes provinces par l'entremise de la division des impressions et des fournitures du 1er juillet 1890 au 1er juin 1891, a été de \$114,960.31, contre \$102,975.73 pour l'exercice clos le 30 juin 1890, de sorte qu'à première vue il paraîtrait y avoir une augmentation considérable de dépenses cette année ; mais, comme on l'a fait remarquer dans le rapport de l'an dernier, il s'est produit des circonstances exceptionnelles qui ont grossi la dépense de cette année-là et qui ne se reproduiront probablement plus. Les frais pour l'exercice clos le 30 juin 1889, étaient de \$111,593.93, de sorte que les déboursés du dernier exercice, lorsqu'on tient compte de l'augmentation des opérations, montrent que le contrôle sur cette division du service des postes a été si parfait qu'on a maintenu les dépenses au point le plus bas que le permettait l'efficacité du service public.

RECETTES ET DÉPENSES.

ÉTAT du revenu du ministère des postes du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1891.

	\$	cts.	\$	cts.
Bal. dues par les direct. de poste sur anc. comptes du revenu le 30 juin 1890.....				24,840 19
Timbres-poste, cartes-poste, etc., vendus.....	3,185,965	89		
Moins—Perte par incendie sur le chemin de fer en route pour la C.-Britannique.	4,317	50		
			3,181,648	39
Port payé en argent sur lettres.....				16,006 76
do do journaux.....				2,442 03
Montant perçu par les facteurs.....				344 32
Loyers des boîtes aux lettres et tiroirs.....				23,121 59
Frais de transit des îles Turques, du 1er janvier 1890 au 31 décembre 1890.....				15 12
Port sur colis postaux de la Grande-Bretagne, du 1er janvier 1889 au 31 déc. 1890.....				21,094 22
Diverses recettes.....				1,782 31
Commissions reçues sur mandats-poste.....				99,487 49
Profit sur le change dans les transactions de mandats-poste avec d'autres pays.....				2,179 46
Mandats-poste annulés, c'est-à-dire, mandats-poste émis entre le 1er juill. 1889 et le 30 juin 1890, dont le paiement n'avait pas été réclamé au 30 juin 1891.....				1,925 78
Revenu brut.....			3,374,887	66
DÉDUCTIONS.				
Appointem., allocat. pour expéditions en passe, allocat. pour loyer, combust. et éclair., et compensat. aux direct. de poste sur transact. de mandats-poste.....	777,575	00		
Escompte aux vendeurs de timbres-poste.....	16,040	66		
Lettres mal expédiées et de rebut.....	2,109	94		
Divers déboursés.....	662	22		
Montant payé pour le rachat de timbres.....	2,330	77		
Frais de port sur colis pour l'Angleterre, du 1er janvier 1889 au 31 déc. 1889.....	777	82		
do do Terre-neuve, du 1er janvier 1890 au 31 déc. 1890.....	23	90		
Frais de transit sur matière postale passant entre Terre-neuve et le Canada, du 1er janvier 1890 au 31 décembre 1890.....	2,824	44		
Frais de transit sur matière postale passant par les États-Unis pour d'autres pays, du 1er janvier au 31 décembre 1890.....	28,991	56		
Bal. de commission payée à d'autres pays sur transactions de mandats-poste.....	3,457	95		
Coût de remises aux États-Unis sur transactions de mandats-poste.....	67	98		
Pertes par incendie, effraction, etc.....	392	26		
Bal. dues par les direct. de poste sur anc. comptes du rev., jusq. 30 juin 1891.....	23,809	72		
				859,064 22
Revenu net.....			2,515,823	44

ETAT de la dépense du ministère des postes du Canada pour l'exercice terminé le 30
juin 1891.

	Payé par chèques à même le crédit parlementaire.
	\$ cts.
Transport des malles par terre.....	769,302 47
do bateaux à vapeur, etc.....	76,778 86
do chemins de fer.....	1,041,992 40
Confection et réparation de sacs de malle et serrures.....	30,124 56
Total.....	1,918,198 29
Appointements payés par chèques.....	1,056,399 88
Frais de voyages.....	19,792 81
Mémoires de fournisseurs.....	70,801 98
Loyers et taxes.....	1,968 33
Papeterie, impressions et annonces.....	53,422 85
Divers déboursés payés par chèques.....	41,091 58
Total, dépenses par chèques.....	3,161,675 72
Montant payé à même les recettes.....	835,254 50
Balance due sur l'ancien compte du revenu.....	23,809 72
	4,020,739 94

Les recettes brutes des postes pour l'exercice clos le 30 juin 1891, se sont élevées à \$3,374,887.66, soit une augmentation de \$151,273.03 sur les recettes de l'année précédentes.

Les dépenses de l'exercice ont été de \$4,020,739.94, augmentation de \$80,044.35 sur l'année précédente.

Il résulte des états ci-dessus que pendant que les recettes ont augmenté d'environ $4\frac{1}{2}$ pour 100, les dépenses n'ont augmenté que d'environ 2 pour 100, de sorte que les recettes ont augmenté dans une bien plus grande proportion que les dépenses.

La différence entre les recettes et les dépenses de l'exercice terminé le 30 juin 1891 a été de \$645,852.28, tandis que la différence pour l'exercice terminé le 30 juin 1888 s'élevait à \$782,258.00.

Le tableau suivant indique le développement extraordinaire des opérations postales durant les vingt dernières années :

Année finissant le	Revenu.	Dépenses.
30 juin 1871.....	\$ 765,059 77	\$ 837,406 95
do 1881.....	1,767,162 70	2,332,398 80
do 1891.....	3,374,887 66	4,020,739 94

MANDATS D'ARTICLES D'ARGENT.

Les bureaux de mandats-poste ouverts le 30 juin 1891, étaient au nombre de 1,080, soit une augmentation de 53 pendant l'exercice, répartis comme suit :

Ontario	560
Québec	171
Nouvelle-Ecosse	147
Nouveau-Brunswick	97
Ile du Prince-Edouard	11
Manitoba	36
Territoires du Nord-Ouest	24
Colombie-Britannique	34
	1,080

Les tableaux ci-annexés donnent les opérations de ce service, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, jusqu'au 30 juin 1891.

On y voit que l'échange des mandats-poste avec les autres pays s'est fait comme suit :—

PAYS.	DÉLIVRÉS EN CANADA.		PAYABLES EN CANADA.	
	Nombre.	Montant.	Nombre.	Montant.
		\$		\$
*Royaume-Uni	75,776	975,378	23,688	381,452
Etats-Unis	134,605	1,469,819	87,686	1,465,904
France	3,465	38,275	968	22,983
Allemagne	2,076	31,265	377	10,462
Italie	1,736	48,061	31	939
Suisse et Roumanie	371	5,090	128	2,963
Belgique	709	11,474	289	8,654
Terreneuve	1,776	28,265	3,138	73,545
Jamaïque	82	1,722	208	5,344
Japon	180	5,069	55	996
Colonies de l'Australie et Nouvelle-Zélande	443	9,708	494	11,118
Total	221,219	2,624,126	117,062	1,984,360

* Y compris toutes les colonies anglaises et quelques pays étrangers avec lesquels le Canada n'échange pas directement de mandats-poste.

On remarquera que tandis que le nombre total de mandats-posts délivrés en Canada durant l'année a légèrement augmenté, le chiffre total est un peu moins élevé. Le nombre de mandats payés au Canada dépasse de beaucoup le nombre de mandats payés l'an dernier, et il y a augmentation correspondante dans la valeur des ordres payés.

RELEVÉ des opérations du service des mandats-poste entre le Canada et les autres pays, par exercice, depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 30 juin 1891.

Exercice terminé le 30 juin.	ÉTATS-UNIS.		ROYAUME-UNI.		FRANCE.		ALLEMAGNE, DANEMARK, SUÈDE ET NORVÈGE.		ITALIE.		SUISSE ET ROUMANIE.		BELGIQUE.		TERRENEUVE.		JAMAÏQUE.		JAPON.		COLONIES AUSTRALES ET NOUVELLE-ZÉLANDE.	
	Montants des mandats-poste délivrés en Ca-nada.	Montants des mandats-poste payables en Ca-nada.	Montants des mandats-poste délivrés en Ca-nada.	Montants des mandats-poste payables en Ca-nada.	Montants des mandats-poste délivrés en Ca-nada.	Montants des mandats-poste payables en Ca-nada.	Montants des mandats-poste délivrés en Ca-nada.	Montants des mandats-poste payables en Ca-nada.	Montants des mandats-poste délivrés en Ca-nada.	Montants des mandats-poste payables en Ca-nada.	Montants des mandats-poste délivrés en Ca-nada.	Montants des mandats-poste payables en Ca-nada.	Montants des mandats-poste délivrés en Ca-nada.	Montants des mandats-poste payables en Ca-nada.	Montants des mandats-poste délivrés en Ca-nada.	Montants des mandats-poste payables en Ca-nada.	Montants des mandats-poste délivrés en Ca-nada.	Montants des mandats-poste payables en Ca-nada.	Montants des mandats-poste délivrés en Ca-nada.	Montants des mandats-poste payables en Ca-nada.	Montants des mandats-poste délivrés en Ca-nada.	Montants des mandats-poste payables en Ca-nada.
1868																						
1869																						
1870																						
1871																						
1872																						
1873																						
1874																						
1875																						
1876																						
1877																						
1878																						
1879																						
1880																						
1881																						
1882																						
1883																						
1884																						
1885																						
1886																						
1887																						
1888																						
1889																						
1890																						
1891																						

* Opérations de neuf mois seulement, à partir du 1er oct 1883. + Opérations de huit mois seulement, à partir du 1er nov. 1884. † Opérations de neuf mois seulement, à partir du 1er oct. 1889. ‡ Opérations de neuf mois seulement, à partir du 1er oct. 1889. § Opérations de neuf mois seulement, à partir du 1er oct. 1889.

TABLEAU des opérations générales du service des mandats-poste en Canada, par exercice, depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 30 juin 1891.

Exercice terminé le 30 juin.	Nombre de bureaux autorisés à délivrer des mandats-poste.	Nombre total de mandats-poste.		Montant total des mandats-poste en livres.		Où PAYABLES.		Montant des mandats-poste d'autres pays en Canada.		Receite brute provenant des droits sur les mandats-poste, le change étranger, etc.		Dépenses pour appointements aux directeurs de poste, impôts, papiers, etc.		Pertes dans le service des mandats-poste.		
		Nombres.	Livres.	Livres en Canada.	En Canada.		En d'autres pays.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
					\$	cts.	\$	cts.								
1868	515	90,163	3,352,881 40	2,959,762 80	368,118 60	90,579 92	29,942 57	30,655 65	2,355 55							
1869	550	96,627	3,563,644 95	3,193,305 77	370,339 18	100,822 84	30,935 12	32,594 17	3,169 99							
1870	558	110,921	3,910,249 95	3,480,610 00	430,639 95	117,913 89	33,477 71	31,746 97	1,584 74							
1871	571	120,921	4,546,433 85	4,067,735 17	478,698 68	126,694 06	38,495 55	33,252 68	478 35							
1872	644	136,422	5,194,120 13	5,573,019 76	581,100 37	147,230 16	44,682 25	40,366 85	2,036 92							
1873	644	161,096	6,289,505 86	5,569,298 00	670,206 86	160,695 80	53,019 45	42,271 89	118 94							
1874	662	179,851	6,797,427 17	6,090,172 61	697,254 56	177,501 49	59,263 36	47,362 18	796 64							
1875	687	181,091	6,711,538 98	6,132,094 67	573,444 31	181,091 07	54,300 22	49,416 12	4,239 21							
1876	736	238,668	6,806,618 24	6,137,813 48	708,805 06	335,314 21	54,809 59	56,269 25	6,166 49							
1877	734	253,962	6,896,821 13	6,164,825 99	691,995 14	408,285 99	56,847 03	51,740 06	6,656 68							
1878	760	269,417	7,130,895 77	6,412,576 78	718,318 99	458,745 80	55,008 42	49,112 00	286 00							
1879	772	281,725	6,788,733 26	6,086,521 05	702,212 20	505,833 69	58,276 28	46,287 42	147 00							
1880	775	306,088	7,207,337 66	6,385,210 86	822,126 20	698,651 87	60,835 25	52,449 62	110 78							
1881	806	338,238	7,725,212 66	6,679,547 44	1,045,665 22	1,002,734 96	65,392 04	47,722 80	58 85							
1882	828	372,248	8,354,153 57	7,018,596 04	1,335,627 53	1,194,028 92	65,485 20	52,449 62	295 59							
1883	828	419,613	9,490,899 62	7,694,735 27	1,856,164 35	1,262,867 31	67,870 31	67,870 31	4,295 59							
1884	865	463,502	10,067,884 85	7,971,919 70	2,095,965 15	1,236,27 4	73,592 86	68,321 35	2,959 59							
1885	865	499,243	10,384,210 99	8,254,003 12	2,130,207 87	1,185,750 92	71,734 83	76,216 09	1,170 14							
1886	910	529,450	10,281,189 39	8,146,095 87	2,085,093 52	1,245,367 32	73,323 86	76,845 15	3,112 85							
1887	983	574,809	10,328,984 51	8,093,886 92	2,285,097 59	1,495,673 58	81,077 98	53,369 21	..							
1888	944	630,968	10,916,617 83	8,520,775 78	2,395,842 05	1,726,011 45	92,047 98							
1889	990	673,813	11,265,919 95	8,692,418 91	2,573,501 04	1,756,944 74	96,067 40							
1890	1,027	780,503	11,997,861 62	9,339,434 48	2,638,427 14	1,851,058 76	100,065 80							
1891	1,080	855,619	12,478,178 46	9,884,032 46	2,634,126 00	1,984,360 46							

a. Cette augmentation dans les frais de gestion vient de ce que, pour la première fois, les appointements des commis de bureaux de poste urbains, exclusivement préposés au service des mandats-poste, sont portés au débit de ce service; elle provient aussi des dépenses préliminaires occasionnées par l'organisation de l'échange des mandats-poste avec plusieurs autres pays, comme le mentionne le rapport de l'exercice terminé le 30 juin 1883.

b. Y compris le montant des mandats-poste "nuls" des exercices précédents; depuis cette date les mandats-poste "nuls" continuent de figurer, tous les ans, dans cette colonne.

c. Y compris les sommes payées pour des services en partie imputables sur l'exercice précédent.

* D'après le système de comptabilité récemment adopté, il n'est plus possible de donner ces items séparément.

CAISSES D'ÉPARGNE POSTALES.

Les facilités de transmission des malles avec sûreté et rapidité au bureau principal et du bureau principal sont toujours la première considération à étudier dans l'établissement et la distribution des caisses d'épargne. Leur multiplication dans les parties les plus éloignées du Canada dépend donc largement de l'extension du système de chemins de fer. On a établi dans le cours de l'exercice 140 caisses d'épargne postales, ce qui en porte le nombre total à 634 en activité le 30 juin 1891. Il n'a été nécessaire à aucun endroit d'arrêter ou de suspendre les opérations—les dépôts à chaque bureau, autant qu'on le sait, ont été promptement et fidèlement rapportés.

Les dépôts ont été de 147,672, et leur montant collectif de \$6,500,372; les retraits ont été de 84,963, et leur montant total de \$7,875,977.57. La moyenne de chaque dépôt a été de \$44.02, et la moyenne de chaque retrait, de \$92.67. Il s'est ouvert 29,791 nouveaux comptes, et il s'en est clos 32,006. Les comptes restant ouverts à la clôture de l'exercice étaient au total de 111,230, et le montant total dû aux déposants, de \$21,738,648.09; le solde moyen au crédit de chaque déposant était de \$195.44

On a classifié les dépôts reçus durant l'exercice et on est arrivé au résultat suivant :—

53,217	de \$	1 à \$	10.
26,427	"	11 "	20.
37,561	"	21 "	50.
17,685	"	51 "	100.
7,965	"	101 "	200.
4,091	"	201 "	400.
407	"	401 "	600.
147	"	601 "	800.
172	"	801 "	1,000.

Comme dans les rapports annuels précédents, le tableau ci-joint indique le mouvement et le progrès des caisses d'épargne postales depuis leur établissement en 1868.

Les agences des caisses d'épargne de l'Etat à Antigonish, N.-E., et à Nanaimo, C.-B., ont été fermées et les comptes des déposants transportés à la caisse d'épargne postale. Le nombre de comptes par là transportés était de 1,124, avec un montant collectif de \$389,169.28.

L'intérêt alloué joint aux frais de gestion montre que l'argent déposé dans les caisses d'épargne coûte au gouvernement $3\frac{1}{2}\%$ pour 100.

ETAT des opérations des caisses d'épargne postales, Canada, par exercice, du 1er avril 1868 au 30 juin 1891.

PÉRIODE.	Nombre de caisses d'épargne postales, fin de chaque période.	Nombre de dépôts reçus pendant la période indiquée.	Montant total de ces dépôts, même période.		Montant moyen de chaque dépôt, même période.	Montant des comptes des déposants transférés des caisses d'épargne de l'Etat, pendant la période.	Nombre des retraits, même période.	Montant total des retraits, même période.		Moyenne de chaque retrait, même période.	Nombre de comptes ouverts, même période.	Nombre des comptes des déposants transférés des caisses d'épargne de l'Etat, pendant la période.	Nombre des comptes clos durant la même période.	Comptes restant ouverts à la fin de la période.	Entretien du service des caisses d'épargne postales.					Montant total restant à l'avoir de tous comptes ouverts, intérêt compris, à la fin de la période.	Montant moyen au crédit de chaque compte ouvert à la fin de la période.
			\$	%				\$	%						\$	%	\$	%	\$		
Trois mois expirés le 30 juin 1868	81	3,247	213,507	65.44	166	8,857.48	53.35	2,146	44	2,102	8,389.43	0.23 $\frac{1}{10}$	0.67	939.37	204,588.89	97.33					
Exercice clos le 30 juin 1869	213	16,653	927,885	55.71	4,787	296,754.35	61.99	6,429	1,319	7,212	5,808.14	0.23 $\frac{1}{10}$	0.67	21,094.72	856,814.26	118.80					
Exercice clos le 30 juin 1870	226	24,994	1,347,901	53.93	9,478	664,555.51	70.11	7,823	2,857	12,178	8,128.12	0.20 $\frac{1}{10}$	0.51	48,689.08	1,588,848.83	130.41					
Exercice clos le 30 juin 1871	230	33,256	1,917,576	57.66	15,148	1,093,438.86	72.10	9,424	4,449	17,153	11,108.40	0.20	0.44	84,273.68	2,497,259.65	145.59					
Exercice clos le 30 juin 1872	235	39,489	2,261,631	57.27	20,154	1,778,565.19	81.33	10,846	6,940	21,059	12,242.34	0.20 $\frac{1}{10}$	0.39	116,174.55	3,096,500.01	147.04					
Exercice clos le 30 juin 1873	239	44,413	2,306,918	51.94	23,800	2,323,299.32	86.91	11,995	9,528	23,526	15,093.78	0.22 $\frac{1}{10}$	0.47	126,932.88	3,207,051.57	136.32					
Exercice clos le 30 juin 1874	266	45,329	2,340,284	51.63	25,814	2,468,643.42	86.04	12,048	10,606	24,968	14,442.71	0.20 $\frac{1}{10}$	0.45	126,273.31	3,204,965.46	128.36					
Exercice clos le 30 juin 1875	268	42,508	1,942,346	45.69	25,954	2,341,979.04	82.88	10,516	11,190	24,294	12,539.59	0.18 $\frac{1}{10}$	0.42	120,758.06	2,926,090.48	120.44					
Exercice clos le 30 juin 1876	279	38,647	1,726,204	44.66	24,152	2,021,457.97	77.11	10,218	10,097	24,415	14,662.14	0.23 $\frac{1}{10}$	0.53	110,116.08	2,740,952.59	112.27					
Exercice clos le 30 juin 1877	287	36,126	1,521,000	42.10	22,484	1,726,082.98	70.49	8,971	9,312	24,074	15,149.13	0.26 $\frac{1}{10}$	0.57	104,067.86	2,639,937.47	109.60					
Exercice clos le 30 juin 1878	295	40,097	1,724,371	43.00	21,944	1,713,658.73	70.55	10,058	8,597	25,535	15,266.08	0.25	0.55	6,126.67	103,834.29	2,754,484.03	107.87				
Exercice clos le 30 juin 1879	297	43,349	1,973,243	45.52	23,226	1,733,443.79	66.07	10,755	8,845	27,445	16,100.03	0.24 $\frac{1}{10}$	0.51	110,912.56	3,105,190.80	113.14					
Exercice clos le 30 juin 1880	297	56,031	2,720,216	48.55	26,716	2,015,813.16	69.89	14,407	10,487	31,365	19,134.14	0.23 $\frac{1}{10}$	0.49	136,075.47	3,945,669.11	125.80					
Exercice clos le 30 juin 1881	304	71,747	4,175,042	58.19	28,510	2,097,389.15	73.56	18,731	10,491	39,605	23,223.99	0.23 $\frac{1}{10}$	0.37	184,904.81	6,208,226.77	156.75					
Exercice clos le 30 juin 1882	308	97,380	6,435,989	66.09	35,859	3,461,619.31	96.53	25,778	13,920	51,463	29,245.68	0.21 $\frac{1}{10}$	0.31	391.00	291,065.07	9,473,661.53	184.08				
Exercice clos le 30 juin 1883	330	109,489	6,826,266	62.35	45,253	4,730,995.39	104.54	27,127	17,531	61,059	31,180.03	0.20 $\frac{1}{10}$	0.26	407,305.17	11,976,237.31	196.13					
Exercice clos le 30 juin 1884	343	109,388	6,441,439	58.88	56,026	5,649,611.13	100.84	26,562	20,939	66,682	34,168.95	0.20 $\frac{1}{10}$	0.26	477,487.46	13,245,552.64	198.63					
Exercice clos le 30 juin 1885	355	116,576	7,098,459	60.89	59,714	5,793,031.84	97.01	27,591	20,951	73,322	35,751.23	0.20 $\frac{1}{10}$	0.24	539,560.51	15,090,540.31	205.81					
Exercice clos le 30 juin 1886	392	126,322	7,645,227	60.52	62,205	6,183,470.60	99.40	29,103	21,555	80,870	41,358.11	0.21 $\frac{1}{10}$	0.24	341.49	607,075.38	17,159,372.09	212.18				
Exercice clos le 30 juin 1887	415	143,076	8,272,041	57.81	65,853	6,626,067.51	100.62	31,874	22,585	90,159	43,661.25	0.20 $\frac{1}{10}$	0.22	150.00	692,404.57	19,497,750.15	216.26				
Exercice clos le 30 juin 1888	433	155,978	7,722,330	49.51	217,385.10	78,229	7,514,071.78	96.05	37,515	723	26,704	101,693	44,348.93	0.19	0.21	765,639.15	20,689,032.62	203.44			
Exercice clos le 30 juin 1889	463	166,235	7,926,634	47.67	1,085,979.72	84,572	7,532,145.56	89.06	38,049	2,962	29,581	113,123	51,954.46	0.20 $\frac{1}{10}$	0.22	841,921.79	23,011,422.57	203.41			
Exercice clos le 30 juin 1890	494	154,678	6,599,896	42.67	167,501.53	90,151	8,575,041.98	95.12	32,127	570	33,499	112,321	51,132.07	0.20 $\frac{1}{10}$	0.23	3,653.37	786,875.37	21,990,653.49	195.78		
Exercice clos le 30 juin 1891	634	147,672	6,500,372	44.02	389,169.28	84,963	7,875,977.57	92.67	29,791	1,124	32,006	111,230	60,193.65	0.25 $\frac{1}{10}$	0.27	200.00	734,430.89	21,738,648.09	195.44		

Le quatrième congrès de l'union postale universelle s'est réuni à Vienne, Autriche, le 20 mai 1891, et a continué à siéger pendant six semaines. A ce congrès le Canada était habilement représenté par le haut commissaire de Londres, l'honorable sir Charles Tupper, bart., C.B., G.C.M.G.

Les principales mesures sur lesquelles on est tombé d'accord et qui intéressent particulièrement le Canada ont été (1) l'admission des colonies australiennes dans l'union postale; (2) l'émission de cartes postales à réponse par chaque pays de l'union; (3) l'augmentation de dimension des paquets d'échantillons, (4) le traitement comme lettres non affranchies des cartes postales d'un pays, mises à la poste dans un autre pays; (5) l'arrangement en vertu duquel les lettres mises à la poste à bord des steamers portant la malle lorsqu'ils sont en mer devront être affranchies au moyen de timbres-poste du pays auquel le steamer appartient ou sous le drapeau duquel il navigue; mais lorsqu'un steamer de la malle est au port les lettres mises à la poste à bord devront être affranchies au moyen de timbres du pays dans les eaux duquel il se trouve.

On a aussi fait des arrangements au sujet (1) de l'échange de malles fermées avec les navires de guerre dans les stations étrangères; (2) du traitement des lettres non délivrées; (3) de l'établissement d'un bureau de liquidation central pour établir les comptes des frais de port en transit entre les pays de l'union; (4) de la répression des tentatives de fraude au moyen de timbres forgés ou nettoyés.

Il fut convenu que la réunion du prochain congrès aurait lieu à Washington, D.C., Etats-Unis.

Un échange direct de colis de poste fut inauguré avec le Japon le 18 octobre 1890; et avec les Barbades le 18 avril 1891. Les règlements généraux gouvernant ces échanges sont pratiquement semblables à ceux qui s'appliquent à ces échanges avec le Royaume-Uni. On est en négociations pour l'établissement d'une poste aux paquets directe avec les autres îles des Antilles et avec Hong-Kong.

Dans un vaste ministère comme celui des postes, faisant des opérations non seulement sur les grandes lignes de chemins de fer entre l'Atlantique et le Pacifique, mais jusque dans les établissements les plus éloignés dans les bois de l'intérieur, et presque jusqu'aux bords de l'océan Arctique, il est bien évident que le succès des opérations dépend en grande partie de la cordiale coopération de ceux à qui l'on confie le contrôle de ces opérations, et pour cette cordiale coopération, dans son sens le plus large, je désire offrir mes sincères remerciements aux employés des services intérieur et extérieur.

WILLIAM WHITE,

Sous-directeur général des postes.

DIVISION POSTALE DE BARRIE.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Barrie, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Ahmie Harbour et Pary Sound	T. W. Quinn	32	3	12 mois (moins amende)..	450 00
Ahmie Harbour et quai	S. Paul	1	3	Saison 1890	22 27
Ahmie Lake et Spence	J. McCartney	9	1	12 mois	60 00
Allandale et Barrie	A. McCarthy			Voyages spéciaux ; interruption de la voie ferrée.	2 10
Allandale et Holly	W. Armstrong	3	6	12 mois	115 00
Allandale et Painswick	W. Thompson	3½	6	9 do (au 31 déc. '90)..	112 50
do do	C. T. Hunter	3½	6	3 do du do	37 50
Allandale et station de chem. de fer.	M. J. Hamlin		36	12 do	120 00
Allensville et poteau-malle	J. McNicol		6	12 do	78 25
Allensville et Utterson	do	4	3	12 do	54 95
Alliston et Elm Grove	S. Berridge	14 a.r.	6	6 do (au 30 sept. '90)..	150 00
do do	M. Tebo	14 a.r.	6	6 do du do	99 50
Alliston et Rosemont	T. Langley	9	6	12 do	270 00
Alliston et station de chemin de fer.	do		12	6 do (au 30 sept. '90)..	24 50
do do	do		24	6 do du do	49 00
Alport et Bracebridge	H. F. Bickmore	4	3	12 do	117 75
Angus et Baxter	J. M. Coulson	6	2	12 do	90 00
Angus et station de chemin de fer.	W. J. Smith		12	9 do (au 31 déc. '90)..	45 00
do do	H. L. Tar Bush		12	3 do du do	15 00
Anten Mills et station de ch. de fer.	J. McLaughlin		6	12 do	110 00
Antioch et Grassmere	F. Widdess	10	1	12 do	52 00
Apto et Phepston Station	H. O'Neill	6	6	12 do	180 00
Ardtree et Orillia	W. Blair	9	2	12 do	160 00
Ashdown et Bear Cave	H. Bishton	8	1	12 do	40 00
Ashdown et Edgington	W. Bond	14	1	12 do	100 00
Ashdown et West Grove	M. E. West	4	1	12 do	40 00
Atherley et station de chemin de fer	E. Lanigan	1	12	12 do	160 00
Athlone et Tottenham	S. E. Turner	17½ a.r	6	12 do	220 00
Auguston et Horning's Mills	W. August	3	2	12 do	23 00
Avening et station de chemin de fer.	J. Pingle		12	6 do (au 30 sept. '90)..	60 00
do do	do		24	6 do du do	120 00
Axe Lake et Charlinch	J. McPherson	7	1	4 do (au 31 juill. '90)..	13 33
Axe Lake et Sprucedale	do	10½	1	8 do (du 1er août '90..	53 33
Badjeros et McIntyre	N. D. McKinnon	3½	3	5 do (au 31 août '90)..	25 00
Bala et Glen Orchard	I. White	8	2	9 do (au 31 déc. '90)..	54 40
Bala et Sahanatian	L. Sahanatian	9	1	12 do	50 00
Baldwin et station de chemin de fer	L. Grylls	½	6	12 do	52 00
Balsam Grove et Fenelon Falls	J. Copp	6	2	12 do	85 00
Balsam Lake et Victoria Road	J. W. Cunningham		4	2 12 do	72 00
Banbury et Sprucedale	J. Barry	7	1	4 do (au 31 juill. '90)..	15 00
Banda et Glencairn	J. D. Carveth	2½	6	12 do	170 00
Banks et Collingwood	W. Johnson	8	2	12 do	130 00
Bardsville et Falkenburg	C. Bard	6½	2	9 do (au 31 déc. '90)..	47 25
Barkway et Washago	R. C. Benn	20	2	12 do	130 00
Barkerton et Commanda	R. Barrett	16	3	7 do (au 31 oct. '90)..	230 41
Barkerton et station de chem. de fer.	M. Corkery	½	6	7 do do m. l'am.	28 66
Barrie et Hillsdale	C. Davis	16	6	12 do	275 00
do do	J. Bailey			Voyages spéciaux	10 00
Barrie et Josephine, etc	G. G. Smith			Voyages spéciaux ; interruption de la voie ferrée.	7 00
Barrie et Midhurst	do	5	3	12 mois	93 00
Barrie et Phepston, etc	H. O'Neill			Voyages spéciaux ; interruption de la voie ferrée.	19 00
Barrie et station de chemin de fer.	W. H. Crosby	½	66	12 mois	206 58
Barrie et boîtes aux lettres	M. Murphy	5	18	12 do	250 00
Batteau et station de chemin de fer.	W. Bouchier	½	12	12 do	46 95
Battle Hall et Cooper's Falls	A. Cooper	10	1	12 do	50 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Barrie, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Baysville et Bracebridge.....	F. Sander	16	6	6 mois (au 30 sept. '90)..	150 00
do do	H. McQuarrie	16	6	6 do du do	199 50
Baysville et Dorset.....	G. F. Marsh.....	16	1	12 do	100 00
Baysville et Maple Ridge.....	J. Garrison.....	8	1	5 do 9 jours (au 29 nov. '90).....	24 00
Baysville et Menomonee.....	G. Utting	5	1	12 do	45 00
Bayview et Morley.....	J. Lennon.....	11	2	12 do	140 00
Beatrice et Falkenburg.....	M. Moore.....	4	3	Partie des saisons '89-90 et 1890-91.....	16 80
do do	R. Lance.....	4	3	Partie de la saison '90-91.....	26 00
Beaverton et station de ch. de fer.....	A. Hamilton.....	24	12	12 mois	160 00
Beeton et station de chemin de fer.....	H. E. Kinsey.....	12	12	12 do	131 36
Bell Fwart et Lefroy Station.....	F. McKay.....	1	12	12 do	80 00
Bell Ewart et Roach's Point.....	T. Ellis.....	2	6	Saison 1890.....	51 00
Berriedale et Denville.....	J. A. Crawford.....	5	3	12 mois	117 00
Berriedale et Hartvell.....	J. B. Duke.....	8	2	12 do	149 00
Berriedale et station de ch. de fer.....	J. A. Crawford.....	1 1/2	3	12 do	39 00
Black Bank et Lisle.....	N. Duffin.....	10	3	12 do	200 00
Blackwater et station de ch. de fer.....	J. Ruddy.....	1 1/2	24	3 do (au 30 juin '90).....	15 65
do do	J. H. Chant.....	1 1/2	24	9 do du do	46 95
Blount et Glen Cross.....	W. Woods.....	2 1/2	3	12 do	39 00
Bobcaygeon et Lindsay.....	H. Workman.....	22	6	12 do	900 00
Bourdeau et Sprucedale.....	W. H. Rhamney.....	4	2	12 do	50 00
Bracebridge et Fraserburg.....	J. Clark.....	12	1	12 do	77 00
Bracebridge et Gravenhurst.....	F. Sander.....	11	6	1 do (au 31 août '90).....	39 00
do do	T. Woods.....	11	6	5 do 29 jours (au 2 mai '91).....	186 00
Bracebridge et Muskoka Falls.....	A. R. Cameron.....	3	3	12 mois	89 85
Bracebridge et Point Kaye.....	C. Kay.....	20	2	Partie des saisons 1889-90 et 1890-91.....	84 00
Bracebridge et station de ch. de fer.....	F. Sander	1 1/2	12	12 mois	75 00
do do	R. P. Perry.....	1 1/2	12	12 do	75 00
Bracebridge et quai	F. Sander.....	1 1/2	12	Saison 1890.....	36 62
Bracebridge et Ziska.....	J. Killen.....	6	2	do	44 10
Brackenrig et Port Carling.....	F. J. Davidson.....	4	2	do	31 47
Bradford et Newton Robinson.....	J. McDermott.....	9	6	12 mois	400 00
Bradford et station de chem. de fer.....	do	24	12	do	75 00
Braie Lake et Uplands.....	W. J. Taylor.....	8 1/2	1	12 do	56 00
Bramley et poteau-malle.....	J. Gordon.....	12	12	do	50 00
Brechin et Dalrymple.....	E. Vickers.....	9	3	12 do	186 00
Brechin et Evansvale.....	S. Luck.....	5 1/2	3	3 do (au 30 juin '90).....	25 00
Brechin et Udney.....	do	5 1/2	3	9 do du 1er juill. '90.....	75 00
Brechin et station de chemin de fer.....	M. O'Neil.....	1	12	do	100 00
Betwood et station de chemin de fer.....	J. O'Connell.....	12	12	do	64 00
Brown Hill et station de ch. de fer.....	J. Brown.....	12	12	do	30 00
Burk's Falls et Chetwynd.....	J. A. Rumohr.....	5	1	7 do (au 31 oct. '90).....	32 08
Burk's Falls et Dunchurch.....	D. McMillan.....	29	3	Partie des saisons 1889-90 et 1890-91.....	133 00
Burk's Falls et Sand Lake.....	J. Hunter.....	16	1	5 mois (du 1er nov. '90).....	33 34
Burk's Falls et station de ch. de fer.....	H. Varcoe.....	1	12	12 do	156 50
Burnt River et Rettie's Station.....	R. Moore.....	6	7	do (au 31 oct. '90).....	46 66
do do	do	12	5	do du do	41 67
Bury's Green et Fell's Station.....	J. Fell.....	2 1/2	2	12 do	46 80
Byng Inlet et French River.....	J. Lamondin.....	25	1	Partie des saisons 1889-90 et 1890-91.....	100 00
Byng Inlet North et Parry Sound.....	do	65	2	do do	460 00
Callander et station de chem. de fer.....	T. Steele.....	1 1/2	6	12 mois	39 00
Callander et Wisawasa.....	R. Graham.....	2 1/2	3	12 do	78 00
Cambray et Lindsay.....	W. Jackson.....	9	6	12 do	270 00
Cameron et station de chem. de fer.....	J. Bryson.....	12	12	do	120 00
Camilla et Granger.....	W. Dynes.....	6 1/2	2	12 do	78 00
Camperdown et poteau-malle.....	J. Barclay.....	4 per.	12	12 do	20 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Barrie, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant. \$ cts.
Cannington et Pefferlaw.....	G. Newton.....	10	6	12 mois	300 00
Cannington et station de ch. de fer.	W. Cassidy.....	$\frac{1}{2}$	24	12 do	60 00
Cape Rich et Meaford.....	R. Cox.....	10	2	12 do	120 00
Carden et Horncastle.....	G. Sharp.....	4	2	6 do (au 30 sept. '90).	25 00
do do	P. McCarty.....	4	2	6 do du do	22 50
Cashtown et Creemore.....	W. Cotton.....	2	6	12 do	100 00
Cecebe et quai.....	W. A. Cowan.....	$\frac{1}{2}$	3	Saison 1890.....	22 75
Charlinch et Novar.....	L. Robinson.....	$\frac{1}{2}$	2	12 mois	100 00
Cheney et Kearney.....	L. Perron.....	5	1	12 do	25 00
Christian Island et Lafontaine.....	A. McCue.....	7	1	12 do	75 00
Churchill et station de Lefroy.....	J. Sloan.....	$2\frac{1}{2}$	12	12 do	220 00
Clarksburg et Heathcote.....	S. C. Rowe.....	5	6	12 do	188 00
Clarksburg et Redwing.....	J. L. G. Conklin.....	$13\frac{3}{4}$	3	12 do	217 00
Clarksburg et station de ch. de fer.	W. T. Muller.....	$1\frac{1}{2}$	24	12 do	195 00
Cley et Juddhaven.....	R. Fullerton.....	1	2	Saison 1890.....	24 80
Cley et Ullswater.....	do	4	1	Partie des saisons 1889-90 et 1890-91.....	16 80
Clover Hill et Cookstown.....	H. Coleman.....	$2\frac{1}{2}$	6	12 mois	126 12
Cloverport et Port Carling.....	M. Collins.....			Saison 1890.....	27 00
Coboconk et Fenelon Falls.....	C. Bowins.....	16	3	12 mois	234 00
Coboconk et Lorneville.....	A. Hume.....	28	6	6 do (au 30 sept. '90)..	487 50
do do	C. Bowins.....	28	6	6 do du do	469 50
Coboconk et Minden.....	W. Leary.....	24	6	12 do	700 00
Coldwater et Lovering.....	S. D. Eplett.....	6	2	12 do	100 00
Coldwater et Moonstone.....	J. Craig.....	6	3	12 do	110 00
Coldwater et station du ch. de fer.	S. D. Eplett.....	1	24	12 do	200 00
Collingwood et Gibraltar.....	J. Glenn.....	10	1	12 do	52 00
Collingwood et station de ch. de fer.	D. Darroch.....		36	12 do	250 00
Collingwood et boîtes aux lettres.	J. Ferguson.....	$3\frac{1}{2}$	18	12 do	200 00
Colwell et station de ch. de fer.....	J. Campbell.....	$2\frac{1}{2}$	12	12 do	62 60
Commanda et Loring.....	R. W. Brooks.....	26	1	12 do	200 00
Commanda et Restoule.....	A. O. Smith.....	9	1	12 do	75 00
Commanda et Trout Creek.....	R. Barrett.....	16	3	5 do (du 1er nov. '90).	164 59
Connor et station de Palgrave.....	J. Fleming.....	7	6	12 do	219 00
Cookstown et station de ch. de fer.	H. Coleman.....	12	6	6 do (au 30 sept. '90)..	37 50
do do	do	24	6	6 do du do	75 00
Cooper's Falls et Lewisham.....	W. Lowe.....	12	2	12 do	120 00
Corbetton et station de ch. de fer.....	J. Corbett.....	30 vgs	6	12 do	35 00
Corson's Siding et Head Lake.....	W. Maxwell.....	12	3	6 do (au 30 sept. '90)..	87 50
do do	W. A. Maxwell.....	12	3	6 do du do	80 00
Coulson et Orillia.....	W. Edgerton.....	16	6	12 do	450 00
Craigie Lea et Gregory.....	T. Waters.....	5	26, 1h.	12 do	102 50
Craigleith et station de ch. de fer.	A. Fleming.....	$\frac{1}{2}$	6	12 do	48 00
Creemore et Lavender.....	R. W. Lackie.....	7	3	5 do (au 31 août '90)..	56 25
do do	do	13	6	7 do du do	156 33
Creemore et station de ch. de fer.	A. Gillespie.....	$\frac{1}{4}$	12	12 do	126 80
Creswell et station de ch. de fer.....	T. Pearn.....	$\frac{1}{8}$	12	12 do	30 00
Crossland et Phepston.....	J. Mahoney.....	15	3	12 do (et voyag. spéc.).	277 50
Dalston et Orillia.....	J. Harvie.....	40 a. r.	6	12 do	548 00
Dartmoor et Sebright.....	A. et W. Dunn.....	4	3	12 do	69 00
Deerhurst et Gilford.....	R. Baynes.....	$4\frac{1}{2}$	3	12 do	100 00
Dewé et Parry Sound.....	J. Wright.....	11.	1	Saison 1890.....	36 25
Doe Lake et Spence.....	M. Gilmour.....	14	2	12 mois	100 00
Doe Lake et Utterson.....	N. Hanes.....	32	3	12 do	800 00
Dufferinville et Omemeé.....	B. Downey.....	$5\frac{1}{2}$	6	12 do	160 00
Downey Bridge et Emsdale.....	W. Brooks.....	26	3	12 do	589 00
Dufferin Bridge et Waubanick.....	do	26	1	12 do	218 00
Duncan et Heathcote.....	A. McKeown.....	5	1	12 do	44 00
Dunchurch et Glenila.....	W. McAmmond.....	$7\frac{1}{4}$	2	12 do	90 00
Dundalk et Hopeville.....	R. Scott.....	9	3	12 do	123 24
Dundalk et Kingscote.....	J. Phelan.....	12	2	12 do	129 75
Dundalk et McIntyre.....	N. D. McKinnon.....	$13\frac{1}{2}$	3	5 do (au 31 août '90)..	83 33
do do	W. J. Robins.....	$13\frac{1}{2}$	6	7 do du do	210 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Barrie.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Dundalk et Maple Valley.....	J. McKenzie.....	12 $\frac{1}{2}$	3	5 do (au 31 août '90).	\$ 70 83
Dundalk et station de ch. de fer.....	G. W. Parsons.....	24	12	do do	90 00
Duntroon et Maxwell.....	E. Linley.....	14	6	12 do	405 00
Duntroon et station de ch. de fer.....	J. Russell.....	12	12	do do	156 48
Dwight et Huntsville.....	G. F. Marsh.....	13 $\frac{1}{2}$	2	6 do (au 30 sept. '90).	97 50
do do	D. Kernaghan.....	13 $\frac{1}{2}$	2	6 do du do ..	95 00
Eden Valley et grande route postale.....	E. Sanderson.....	2	3	12 do	50 00
Egbert et poteau-malle.....	E. A. Gibson.....	3	6	12 do	75 00
Elder et Rosemont.....	C. Conn.....	7 $\frac{1}{2}$	2	12 do	88 00
Elmvale et Gibson.....	J. P. Dean.....	9	3	12 do	148 00
Elmvale et station de ch. de fer.....	G. Hunt.....	3	6	12 do	31 30
Emberson et Huntsville.....	H. Farnsworth.....	10	1	8 do 27 jours (du 5 juillet '90).....	66 52
Emberson et Port Sydney.....	do	12	1	3 do 4 jours (du 4 juill. '90).....	23 48
Emsdale et Fern Glen.....	C. H. Elliott.....	6	2	12 do	80 00
Emsdale et station de ch. de fer.....	J. W. McDonald.....	12	12	do do	62 47
Ennis te Loretto.....	J. O'Leary.....	3 $\frac{1}{2}$	2	12 do	50 00
Ennismore et Frankhill.....	C. Lowes.....	6	1	12 do	60 00
Ennismore et King's Wharf.....	J. C. Leary.....	9	2	12 do	100 00
Epping et Flesherton.....	G. Mathewson.....	15 $\frac{1}{2}$	6	12 do	399 00
Epping et Meaford.....	W. J. Cann.....	14	6	12 do	320 00
Erskine et Markdale.....	J. E. Guy.....	6	2	9 do (au 31 déc. '90).....	55 50
do do	do	10	2	3 do du do ..	32 00
Everett et station du ch. de fer.....	W. M. Lockhart.....	1 $\frac{1}{2}$	12	do do	60 00
Fair Valley et Warminster.....	R. C. Hipwell.....	4	3	12 do	72 00
Falkenburg et poteau-malle.....	M. Moore.....	1	6	12 do	31 30
Falkenburg et Port Carling.....	F. Foreman.....	16	3	Partie des saisons 1889-90 et 1890-91.....	90 89
Falkenburg et Ullswater.....	M. Moore.....	12 $\frac{1}{2}$	3	Saison 1890.....	164 50
Fawkham et poteau-malle.....	W. Carrick.....	2	6	12 mois.....	125 00
Fawn et poteau-malle.....	A. Gaudaur.....	3	3	12 do	34 00
Fenelon Falls et station de ch. de fer.....	E. Lansfield.....	12	12	do do	80 00
Fesserton et station de ch. de fer.....	R. Jancowski.....	12	12	do do	65 00
Feversham et Flesherton.....	R. Meldrum.....	14	6	12 do	299 00
Feversham et Lady Bank.....	J. Poole.....	5	1	12 do	40 00
Fingerboard et Sonya.....	T. Moase.....	2 $\frac{1}{2}$	3	12 do	80 00
Foxmead et station de ch. de fer.....	J. Hadden.....	1	6	12 do	40 00
Frank's Bay, North Bay et Sturgeon Falls.....	J. M. Smith.....	2	15 h, 20 é.	12 do	70 00
Gamebridge et station de ch. de fer.....	W. M. Stewart.....	11 $\frac{1}{2}$	12	do do	98 00
Georgina Island et Sutton West.....	C. Bigcanoe.....	8	2	12 do	50 00
Germania et Uffington Road.....	W. Stamp.....	2 $\frac{1}{2}$	3	12 do	75 00
Gilford et station de ch. de fer.....	J. A. Blain.....	24	12	do do	60 00
Glandine et station de ch. de fer.....	E. Pogue.....	2	3	12 do	70 00
Glenarm et Woodville.....	J. H. Pethick.....	22 a. r.	6	12 do	350 00
Glencairn et station de ch. de fer.....	W. Grieve.....	1	12	do do	100 00
Glen Huron et station de ch. de fer.....	J. Hamilton.....	1 $\frac{1}{2}$	6	12 do	115 00
Glen Orchard et Redwood.....	J. Nixon.....	3	1	Partie des saisons 1889-90 et 1890-91.....	10 50
Goring et Rocklyn.....	J. Sparling.....	4	2	6 mois (au 30 sept. '90).....	25 00
do do	T. Muxlow.....	4	2	6 do du do ..	25 00
Gravenhurst et Leg Lake.....	J. Paterson.....	11	1	12 do	65 00
Gravenhurst et Port Carling.....	W. Foreman.....	30	2	Partie des saisons 1889-90.....	26 00
do do	E. R. Foreman.....	30	2	do 1890-91.....	136 00
Gravenhurst et station de ch. de fer.....	N. Ferran.....	36	12	mois	223 11
do do	do	6	9	do (au 31 déc. '90) et arrages.....	34 46
Gravenhurst et Uffington.....	T. Fielding.....	11	3	3 do (au 30 juin '90).....	48 50
do do	R. Fielding.....	11	3	9 do du do ..	103 50

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Barrie, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Gravenhurst et Walker's Point.....	W. Walker.....	14	1	Partie des saisons 1889-90 et 1890-91.....	60 00
Gravenhurst et Gravenhurst-Ouest..	W. McDivitt....	2	6	12 mcis.....	140 00
Grenfel et station de chemin de fer.	H. Parr.....	24	2	12 do.....	60 00
Guthrie et Oro Station.....	D. Livingston..	3	2	12 do.....	48 00
Harkaway et Markdale.....	J. Logan.....	7	1	12 do.....	52 00
Hatherton et McIntyre.....	E. Sciley.....	4½	2	10 do (du 1er juin 1890)	41 66
Hawkstone et station de ch. de fer.	W. Hodges.....	12	12	do.....	88 00
Hillsdale et Hobart.....	K. Kennedy.....	8	3	12 do.....	184 00
Hillsdale et Wybridge, etc.....	N. McRae.....			Voyage spécial; interruption de la voie ferrée.....	4 00
Hockley et Mono Centre.....	R. Colwell.....	11	6	12 mois (moins l'amende).	366 45
Holland Landing et stat. de ch. de f.	W. Luck.....	24	12	do.....	75 12
Holt et Mount Albert.....	J. Roseman.....	3	6	12 do.....	125 00
Honeywood et Horning's Mills.....	J. Ostic.....	6	6	12 do.....	198 00
Hoodstown et Huntsville.....	G. A. Hutchins.	9	2	12 do.....	120 00
Hopeville et Swinton Park.....	J. Martin.....	4	2	12 do.....	50 00
Horning's Mills et Shelburne Station.....	J. Ostic.....	6	6	12 do.....	197 75
Hotham et Nipissing.....	W. W. Rodgers.	6	1	10 do (du 1er juin 1890)	33 33
Huntsville et Peninsula Lake.....	J. G. Henderson	10½	1	4 do (du 1er déc. 1890)	13 33
Huntsville et stat. de ch. de fer.	D. Kernaghan..	12	12	do.....	125 20
do do	M. Kinton.....	12	7	do 14 jours (du 18 août 1890).....	77 60
Hutton House et quai.....	J. Hutton.....	3	3	Partie de la saison 1890..	4 00
Innisfil et Stroud.....	G. Barclay.....	3	3	12 mois.....	125 00
Ivy et Thornton.....	T. Brown.....	4½	6	12 do.....	119 00
Juddhaven et Port Carling.....	F. E. Judd.....	14	1	Partie des saisons 1889-90 et 1890-91.....	50 00
Katrine et poteau-malle.....	J. Mawhinney..	1½	6	12 do.....	117 50
Katrine et Orange Valley.....	R. White.....	6	1	5 do (du 1er nov. 1890)	16 66
Katrine et Sand Lake.....	J. Hunter.....	14	1	7 do (au 31 oct. 1890).	46 66
Kearney et Emsdale Station.....	D. Thomas.....	6	3	12 do.....	110 00
Kearney et Ravensworth.....	T. Switzel.....	7	1	9 do (au 31 déc. 1890).	30 00
do do	S. M. Garrioch..	7	1	3 do du do.....	10 00
Keldon et Shelburne.....	W. Bryon.....	9½	2	12 do.....	90 00
Kells et Powassan Station.....	H. Anderson.....	8½	1	12 do.....	60 00
Keswick et Roach's Point.....	J. Cake.....	3	6	12 do.....	115 00
Kilgorie et Whitfield.....	J. Gallagher.....	4½	2	9 do (au 31 déc. 1890).	37 50
do do	J. H. Lloyd.....	4½	2	3 do du do.....	12 50
Killyleagh et Thornton.....	J. Hicks.....	3	2	12 do.....	39 75
Kilworthy et poteau-malle.....	G. A. Lehmann..	200 vgs	6	12 do.....	30 00
Kilworthy et Sparrow Lake.....	A. Wiancko.....	4½	2	12 do.....	60 00
Kinmount et station de ch. de fer.	J. Wilson.....		12	12 do.....	40 00
Kirkfield et Roballion.....	T. Strachan.....	6	1	12 do.....	50 00
Kolapore et Ravenna.....	G. Wilson.....	5	3	12 do.....	65 00
Lafontaine et Penetanguishene.....	P. Brosseur.....	8	3	12 do.....	115 00
Layton et Blackwater Station.....	C. Ferguson.....	4	2	12 do.....	65 00
Leaskdale et Sunderland Station.....	A. St. John.....	13	6	12 do.....	340 00
Lefroy et station de chemin de fer.	J. G. Douse.....	17	12	do.....	31 28
Lindsay et station de chemin de fer.	H. Workman.....	48	12	do (moins l'amende)	293 00
Lindsay et boîtes aux lettres.....	B. Cook.....	5½	18	12 do.....	192 36
Lindsay et Sturgeon Point.....	G. Crandell.....	4	1	6 do (du 1er oct. 1890)	75 00
Lisle et station de chemin de fer.....	R. H. Little.....	1	12	6 do (au 30 sept. 90).	25 00
do do	do.....	24	6	do du do.....	50 00
Little Britain et stat. de ch. de fer.	H. Mills.....	2	12	12 do.....	100 00
Little Britain et Valentia.....	J. Moffatt.....	5½	3	12 do.....	77 00
Longford Mills et stat. de ch. de fer.	W. Thomson.....	24	12	do.....	40 00
Lorimer Lake et McKellar.....	F. B. Ferris.....	8	1	12 do.....	60 00
Lorneville et station de ch. de fer..	C. Morison.....	1	12	12 do.....	60 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Barrie, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Magnetawan et Nipissing	A. H. McLachlan	34	3	12 mois	749 00
Magnetawan et Seguin Falls	H. Irwin	21	3	9 do (au 31 déc. 1890).	216 00
do do	W. Fry	21	3	3 do du do	75 00
Malta et Severn Bridge	T. White	4	2	12 do	75 00
Manilla et Jonction	S. Harper	14	12	12 do	144 00
Maple Island et Whitestone	G. Montgomery	5	1	12 do	50 00
Meaford et station de chemin de fer.	M. Paul	24	12	12 do	100 00
Meaford et Walter's Falls	J. Murray	22 a. r.	2	12 do	159 00
Mecunoma et South River	W. Adams	15	3	9 do (au 31 déc. 1890).	216 00
do do	W. Gemmell	15	3	3 do du do	59 75
Mecunoma et Wattenwyl	A. Egger	3	2	12 do	40 00
Melancthon et station de ch. de fer.	J. Brown	4	6	12 do	68 64
Melissa et poteau-malle	H. Mason	3	6	12 do	24 00
Midland et station de ch. de fer...	T. B. J. Gladstone	1/2	24	12 do	120 00
Midland et Penetanguishene Station.	J. Smith	5	6	12 do	123 36
do do	J. Dubeau			Voyages spéciaux.	7 75
Millington et Uptergrove Station	A. P. McDonald	3	3	12 mois	74 00
Minden et Gelert Station	D. J. Hartle	7 1/2	12	12 do	300 48
Minesing et Russellton	W. H. Sissons	6	3	12 do	115 00
Minesing et station du ch. de fer	J. Young	2	6	12 do	84 51
Mono Centre et Orangeville	T. Sanderson	11	6	3 do (au 30 juin 1890).	142 13
do do	M. Sanderson	11	6	9 do du do	426 38
Mortimer's Point et Port Carling...	W. Mortimer	1/2	12	Partie des saisons 1889-90 et 1890-91.	20 00
Mount Albert et stat. de ch. de fer.	J. Roseman	1/2	12	12 mois	74 00
Mount Horeb et Reaboro'	W. Elliot	5	3	12 do	100 00
Muskoka Mills et Penetanguishene..	A. H. Campbell	20	1	12 do	208 00
Nantoya et poteau-malle	S. Spillet	3/4	6	12 do	40 00
Newholm et Port Sydney	D. Ferguson	6	1	12 do	35 00
New Lowell et station de ch. de fer.	R. Paton	1/2	12	12 do	24 00
Newmarket et Sutton-Ouest	C. Newburn	22	6	12 do	892 00
Nipissing et Powassan Station	H. A. Steele	12	3	12 do	230 00
Nottawa et Pretty River Valley	M. Gillis	6	2	6 do (au 30 sept. 1890)	30 00
Nottawa et Rob Roy	T. Stephens	10	2	6 do du do	44 50
Nottawa et station du chemin de fer.	G. Gemmell	1/2	12	12 do	88 00
Novar et station du chemin de fer	R. W. Nicholls	1/4	12	12 do	82 10
Novar et Swindon	J. Large	5	2	12 do	52 00
Oakwood et station de ch. de fer...	W. H. McLachlan	11 1/2	12	12 do	93 60
Oramsee et station de ch. de fer.	R. Grandy	1 3/4	24	12 do	250 00
Oranmore et Spence	H. Nelson	5	2	12 do	80 00
Orillia et station de chemin de fer	W. Jackson	1/4	24	12 do	184 67
do do	A. Fraser	1/4	24	12 do (moins l'amende)	121 70
Orillia et Sebright	R. R. Young	16	6	12 do	374 00
Oro Station et station de ch. de fer.	A. Douglas	1/4	6	12 do	55 00
Parkersville et poteau-malle	T. H. Osborne	50 p.	6	12 do	25 00
Parry Sound et Rosseau	T. W. Quinn	24	6	12 do (moins l'amende)	489 00
Parry Sound et Shebashekong	W. R. Hamilton	14	1	12 do	80 00
Pearceley et Sundridge	T. G. Pearce	8	1	12 do	65 00
Penetanguishene et s. de ch. de fer.	C. Charlebois	1/4	12	12 do	59 00
Penville et Tottenham	W. Armstrong	19 a. r.	6	12 do	269 00
Perm et Rosemont	W. Arnold	8	6	12 do (moins l'amende)	259 00
Phepston et station du ch. de fer	D. Gallagher	1/10	6	12 do	46 95
Port Cockburn et Trout Lake	H. Fraser	4	2	P. d. saisons '89-90 et '90-91	25 00
Port Perry et Scugog	J. Burke	7	2	3 mois (au 30 juin, '90).	25 00
do do	A. Earle	7	2	9 do du do	75 00
Port Severn et Waubashene	J. Hanly	5	3	12 do	156 48
Port Sydney et Utterson	H. G. Ladell	2 1/2	6	12 do	156 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Barrie, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Powassan Station et station de chemin de fer.....	J. G. Duncan.....	1 1/2	6	12 mois	46	95
Powles Corners et Halls Crossing...	W. H. Powles.....	1	6	1 do (du 1er mars '91)	5	83
Primrose et Whitfield.....	P. D. Henry.....	4 1/2	6	12 do	156	00
Proton Station et stat. de ch. de fer.	F. Freeman.....	6	6	12 do	50	00
Purbrook et Uffington.....	J. Crockford.....	6	2	12 do	50	00
Rama et Longford Station.....	J. McPherson.....	1 1/2	6	12 do	80	00
Ravenshoe et station de ch. de fer..	W. D. Smith.....	4	6	12 do	150	00
Reaborv' et station de chemin de fer	J. Greer.....	1 1/2	12	12 do	70	00
Redickville et Singhampton.....	J. Richards.....	10	3	5 do (au 31 août '90)..	81	25
Riverview et station de ch. de fer..	H. Jordan.....	3 1/2	2	12 do	62	40
Rob Roy et Singhampton.....	R. Shields.....	6	2	6 do (au 30 sept. '90)..	42	00
Rosemont et Shelburne.....	G. Barber.....	12	6	12 do	520	00
Rosseau et Rosseau Falls.....	P. Mutchener.....	4	3	Par. sai. des '89-90 et '90-91	40	00
Rosseau et Shannonhall.....	W. Fletcher.....	12 1/2	1	12 mois	78	00
Rosseau et Stanley House.....	W. B. Maclean.....	8	1	4 do (du 1er déc. '90)..	15	00
Rosseau et Utterson.....	J. Cook.....	22	6	Part. de la saison '89-90..	30	33
do do.....	N. Hanes.....	22	6	Part. de la saison '90-91..	147	63
St. Patrick et poteau-malle.....	J. Langdon.....	1	3	12 mois	38	00
Sadowa et Sebright.....	J. H. Vanvlack.....	5 1/2	1	12 do	31	20
Saurin et station de chemin de fer..	D. A. Cooper.....	12	12	12 do	20	00
Scotia et poteau-malle.....	A. L. Dafeo.....	6	6	12 do	62	60
Severn Bridge et sta. de che. de fer.	J. H. Jackson.....	24	24	12 do	120	00
Shanty Bay et station de ch. de fer..	J. Graham.....	12	12	12 do	60	00
Shelburne et station de chem. de fer.	E. Berwick.....	24	24	12 do	125	20
Smithdale et station de chem. de fer.	C. Smith.....	12	12	12 do	30	00
Sonya et station de chemin de fer..	A. Black.....	6	6	12 do	40	00
South River et stat. de chem. de fer.	W. Holditch.....	12	12	12 do (moins amende)..	155	00
Stanleydale et Yearleys.....	J. Boulter.....	2 1/2	3	12 do	39	00
Stayner et station de chemin de fer.	E. R. Sanders.....	24	24	12 do	96	00
Stayner et Sunnidale.....	J. Sherrick.....	3	3	12 do	123	51
Stroud et Craigvale Station.....	R. G. McCraw.....	1	1	12 do	120	00
Sturgeon Bay et stat. de ch. de fer..	J. Playfair.....	12	12	12 do	80	00
Sunderland et station de ch. de fer..	N. Steffins.....	24	24	12 do	59	50
Sundridge et station de chem de fer.	J. Carter.....	12	12	12 do	93	90
Sundridge et Vavasour.....	M. Colville.....	10	1	12 do	64	00
Sutton West et station de ch. de fer.	W. D. Townley.....	10 1/2	12	12 do	100	00
Sutton West et Vachell.....	do.....	14 a. r.	2	12 do	120	00
Thompsonville et stat. de ch. de fer.	J. T. Schmietsdorf.....	1 1/2	12	12 do	110	00
Thornton et station de chem. de fer..	R. Power.....	12	12	6 do (au 30 sept. '90)..	29	74
do do.....	do.....	24	3	3 do (au 31 déc. '90)..	29	75
do do.....	H. Power.....	24	3	3 do du do	29	75
Tioga et station de chemin de fer...	G. Fitzsimmons.....	12	3	3 do (au 30 juin '90)..	11	25
do do.....	B. Collins.....	12	6	6 do (au 31 déc. '90)..	22	50
do do.....	G. Fitzsimmons.....	12	3	3 do du do	11	25
Tottenham et station de ch. de fer..	M. J. Casserly.....	12	6	6 do (au 30 sept. '90)..	34	50
do do.....	do.....	24	6	6 do du do	65	30
Trout Creek et station de ch. de fer.	M. Corkery.....	4	6	5 do (du 1er nov. '90)..	20	84
Uffington et Vankoughnet.....	J. Meyers.....	9	2	12 do	40	00
Uthoff et station de chemin de fer..	J. Lynes.....	1 1/2	12	12 do	80	00
Uphill et Victoria Road.....	G. Sharp.....	12	3	9 do (au 31 déc. '90)..	120	00
do do.....	J. Gilmour.....	12	3	3 do du do	56	25
Uptergrove et station de ch. de fer..	T. Mulvihill.....	1 1/2	24	12 do	180	00
Utopia et Station.....	P. Connor.....	1 1/2	12	12 do	50	00
Utterson et station de chem. de fer.	E. Hanes.....	1 1/2	12	12 do	125	20
Utterson et Windermere.....	N. Hanes.....	15	2	12 do	200	00
Vasey et Waverley.....	J. Loney.....	4	3	12 do	89	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Barrie, etc.—*Fin.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Victoria Harbour et station de chemin de fer.....	M. Vasey.....	1	24	12 mois.....	125 00
Vine et station de chemin de fer....	V. P. Keleey....	1	12	12 do.....	56 00
Wareham et Proton Station.....	J. M. Burk.....	7	3	12 do.....	140 00
Washago et station de chem. de fer.	J. C. Marshall..	1	24	12 do.....	156 00
Waubashene et station de ch. de fer.	W. H. Russell..	24	12	do.....	60 00
Waverley et station de chem. de fer.	T. French.....	9	6	12 do.....	275 00
Woodville et station de ch. de fer....	H. Ferguson....	24	12	do.....	100 00
Wyebridge et Wyevale Station.....	N. McRae.....	5	6	12 do.....	134 00
Wyevale et station de chem. de fer.	W. T. Stewart..	1	6	12 do.....	30 00
Zephyr et station de chemin de fer..	J. N. Dafoe....	3	6	12 do.....	160 00
				Total.....	\$ 45,909 79

WILLIAM WHITE,

Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,

Comptable.

DIVISION POSTALE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Colombie-Britannique, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Agassiz et station de chemin de fer.	L. A. Agassiz...	$\frac{3}{4}$	12	12 mois	60 00
Ainsworth et Marcus, E.-U.	W. J. Wilson...	140	1	18 voyages	900 00
Albemi et Sayward Albemi.	C. Taylor...	2	2	12 mois	50 00
Aldergrove et Mount Lehman.	T. H. Lehman...	9	1	12 do	97 00
Alkali Lake et Clinton.	J. S. Place...	95	1	12 do	1,200 00
Anthracite et station de chem. de fer	A. Morgan...	$\frac{75}{100}$	12	9 do (au 31 déc. '90)	75 00
do do	S. Carrick...	200 vgs	12	3 do du do	25 00
Ashcroft et Ashcroft Station.	H. P. Cornwall...	2	2	12 do	75 00
Ashcroft Station, Clinton, Barkerville et Lillooet.	B. C. Express Co	32, 250 et 47	3 et 1	12 do	23,541 66
Ashcroft Station et station de chemin de fer	W. B. V. Bailey	200 vgs	12	12 do	180 00
Banff et station de chemin de fer.	R. G. Brett...	23	12	12 do	260 00
Barkerville et Quesnelle Forks.	F. Littler...	50	2 p.m.	12 do	700 00
Beaver et station de chemin de fer.	W. G. Neilson...	200 vgs	12	13 do (du 1er mars '90)	65 00
Beaver Creek, French Creek et Parksville.	N. Parks...			2 do 25 jrs (au 18 mars '91)	39 00
Beaver Creek et Sayward Albemi	W. Armstrong.	6	2	9 do (du 1er juill. '90)	52 50
Beaver Point et Burgoyne Bay.	A. McLennan...	10	1	12 do	150 00
Burgoyne Bay et quai.	S. Maxwell...	$\frac{1}{2}$	T. q. r.	12 do	50 00
Burrard Inlet et station de ch. de fer	G. Black...	200 vgs	12	12 do	60 00
Canmore et stat. de chemin de fer.	J. Chenier...	$\frac{1}{8}$	12	12 do	60 00
Cedar et Nanaimo.	J. Hill...	10	1	12 do	80 00
Chenainus et station de ch. de fer.	H. Hagne...	$\frac{1}{4}$	12	9 do (au 31 déc. '90)	90 00
do do	E. J. Palmer...	$\frac{1}{4}$	12	3 do do	30 00
Chilliwack et stat. de chem. de fer.	J. F. Harrison...	$6\frac{1}{2}$	5	12 do	691 65
Chilliwack et Sardis.	A. S. Vedder...	3	3	12 do	100 00
Chilliwack et Sumas.	W. McGillivray.	6	5	12 do	261 00
Clayoquot et Sayward Albemi.	J. L. Penney...	65	1, et 2	p. m. 12 do	225 00
Cobble Hill et station de ch. de fer.	H. T. Porter...	40 vgs	6	12 do	24 00
Cochrane et Mitford.	D. W. Crowley...	3	6	2 do (au 31 mai '90)	20 00
do do	do	3	12	10 do du do	180 00
Cochrane et station de ch. de fer	J. Johnson...	$\frac{1}{2}$	12	12 do	240 00
Comox et Grantham.	W. C. Smith...	7	1	12 do	100 00
Comox et quai.	S. Creech...	$\frac{1}{2}$	2	12 do	50 00
Corfield et station de chemin de fer	G. T. Corfield...	$14\frac{1}{2}$	6	12 do	180 00
Cowichan et Genoa.	W. B. Baker...	$2\frac{1}{2}$	3	5 do (du 1er nov. '90)	50 00
Cowichan et station de chem. de fer	G. B. Ordano...	2	3	12 do	120 00
Cowichan Lake et Duncan's Station	A. C. Fraser...	20	1	3 do (du 1er janv. '91)	37 50
Cranbrook et Golden.	F. P. Armstrong	200	1 et 2	p. m. 12 do	990 00
Dog Creek et Empire Valley.	T. Boyle...	18	1	12 do	250 00
Donald et station de chemin de fer.	G. H. Preswell...	$\frac{1}{2}$	12	3 do (au 30 juin '90)	60 00
do do	R. W. Patmore...	$\frac{1}{2}$	12	9 do du do	90 00
Douglas Lake et Quilchena.	J. B. Greaves...	22	1	12 do	150 00
Duck et Pringle et Grande Prairie.	W. H. Jones...	18	1	12 do	129 00
Duck et Pringle et station de chemin de fer	O. S. Batchelor...	300 vgs	6	12 do	60 00
Duncan's Station et chemin de fer.	J. Macdonald...	200 vgs	6	12 do	60 00
Duncan's Station et Sutton Green.	A. Fraser...	20	1	6 do (au 31 déc. '90)	75 00
East Sooke et grande route postale.	J. H. Dales...	10	2	12 do	160 00
East Wellington et Nanaimo.	W. S. Chandler...	3	6	12 do	180 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Colombie-Britannique, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant.
						\$ cts.
Elgin et New Westminster.....	B. Stevenson.....	12	2	12	mois	290 00
Emory et Yale	K. Geisler.....	5	1	1	do (au 30 avril '90).	4 16
Esquimalt et Victoria.....	C. J. King.....	4	24	12	do	300 00
Field et station de chemin de fer...	H. G. Parson.....	120 vgs	12	12	do	60 00
French Creek et paquebot	H. Lee			4	voyages	6 00
Fry et Kootenai Station.....	S. W. Smith.....			3	do	15 00
Gabriola Island et quai.....	J. Gray.....	2 $\frac{1}{2}$	2	12	mois	60 00
Golden et station de chemin de fer.	C. A. Warren.....	400 vgs	12	12	do	120 00
Goldstream do	J. Phair.....	3	6	12	do	120 00
Granite Creek et Lower Nicola.....	W. T. Thompson	65	1 p.m.	12	do	240 00
Granite Creek et Princeton.....	do	12	1 p.m.	12	do	60 00
Hall's Prairie et New Westminster..	H. T. Thrift.....	23	1	12	do	275 00
Hanceville et Soda Creek.....	R. Graham.....	75	1 et 2	12	do	600 00
Harrison Hot Springs et station de chemin de fer.....	L. A. Agassiz.....	5	6	2	do (au 31 mai '90).	40 00
do do	J. R. Brown.....	5	6 et 12	10	do do do	158 33
Harrison River et stat. de ch. de fer	C. W. Menten.....	3	4	12	do	60 00
Hatzic Prairie et Matsqui.....	L. Thompson.....	6	2	12	do	100 00
Hope et station de chemin de fer...	J. Wardle.....	2	6	12	do	156 50
Illicillewaet et station de ch. de fer.	W. T. Atherton.	$\frac{1}{2}$	12	12	do	40 00
Johnson's Landing et poteau-malle	A. W. Presley.....	30 vgs	6	9	do (au 31 déc. '90).	37 50
do do	A. W. McIntosh	30 vgs	6	3	do do do	12 50
Johnson's Landing et Nocomin.....	W. Brown.....	5	2	5	do (du 1er nov. '90)	31 25
Kamloops et stat. de chemin de fer.	E. H. Jones.....	1	12	12	do	365 00
Kamloops et Spence's Bridge.....	J. Clark.....	100	1	12	do	1,800 00
Kananaskis et poteau-malle.....	J. A. Walker.....	100 vgs	12	12	do	45 00
Koksilah et station de chemin de fer	C. Crosier.....	30 vgs	6	12	do	40 00
Langley et Langley Prairie.....	H. Davidson.....	6	2	12	do	150 00
Langley et station de chemin de fer.	O. J. J. Wilkie..	3	5	12	do	350 00
Lytton do do	A. Stevenson.....	$\frac{3}{4}$	12	12	do	120 00
McPherson Station et station de chemin de fer.....	G. Jones.....	70 vgs	6	12	do	40 00
Maple Bay et stat. de chem. de fer	J. Kier.....	6	3	12	do	180 00
Matsqui et Mount Lehman.....	T. H. Lehman.....	5	3	12	do	220 00
Matsqui et station de chemin de fer.	J. Tretheway.....	$\frac{1}{4}$	12	12	do	180 00
Metchosin et Victoria.....	J. Parker.....	25	1	12	do	250 00
Millward et station de chemin de fer	J. McDougall.....	3	2	12	do	100 00
Morley do do	R. Scott.....	100 vgs	12	12	do	40 00
Mount Lehman et Upper Sumas.....	H. Johnson.....	14	1	11	do (du 1er mai '90)	115 20
Nanaimo et Nanoose Bay.....	J. Knight.....				Voyages spéciaux.....	72 00
Nanaimo et station de chem. de fer.	J. Ganner.....	$\frac{1}{4}$	24	12	mois	300 00
Nanaimo et Sayward Alberni.....	W. Armstrong.....	54	1	12	do	619 00
Nanaimo et quai	W. Rogers.....	300 vgs	6	1	do 11 jours (au 11 août '90).	13 50
do do (vapeur Comox).....	A. H. Horne.....	100 vgs	2	8	do 9 jrs (du 23 juillet '90).	34 51
do do (do Vancouver)	A. P. W. Gold-smid.....	300 vgs	6	7	do (du 1er sept. '90)	70 00
Nelson et Sproat.....	J. Wilson.....	28	1	7	do 8 jours (au 8 déc. '90).	670 00
New Westminster et stat. de ch. de f.	W. Smith.....	$\frac{1}{4}$	16	12	do	333 40
New Westminster et boîtes aux lettres	W. G. Cross.....	4	6	3	do (du 1er janv. '91)	73 50
North Bend et stat. de chem. de fer	H. Fink.....	100 vgs	6	12	do	24 00
Northfield do do	A. Clarkson.....	5	6	5	do (du 1er nov. '90)	83 33

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Colombie-Britannique, etc.—*Fin.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
North Saanich et Victoria	H. Simpson.....	24	2	12 mois	445	00
Okanagon Mission et Osoyoos	J. Brent.....	85	1 p. m.	12 do	414	00
Okanagon Mission, Sicamous et Vernon	P. Ellison.....	90 et 56	2 et 1	12 do	600	00
Osoyoos et Rock Creek	J. Brent.....	27	p. m.	12 do	240	00
Otter Point et Victoria	Gordon et Floyer	30	1	12 do	280	00
Plumper Pass et paquebot	W. T. Collinson.	400 vgs	4	7 do (du 1er sept. '90).	58	33
Port Hammond et stat. de ch. de fer.	W. J. Harris	100 vgs	12	3 do (au 30 juin '90)..	15	00
do do	A. L. Lazenby.	100 vgs	12	9 do do	45	00
Port Haney et stat. de ch. de fer...	D. Docksteader.	50 vgs	12	12 do	60	00
Port Moody et poteau-malle.	J. Tays	21	12	12 do	60	00
Quadra et quai	R. T. Swan.....	1/2	1	12 do	32	00
Quamichan et station de ch. de fer.	W. P. Jaynes...	1 3/4	6	12 do	180	00
Revelstoke et station de ch. de fer.	J. Liberty	2	12	12 do	365	00
Revelstoke et quai	do	1	T. q. r.	Saison, 1890	57	00
Roger's Pass et stat. de ch. de fer ..	J. M. Carroll...	150 vgs	6	12 mois	60	00
Salmon Arm et station de ch de fer.						
Salt Spring Island et quai	C. A. Maguire..	300 vgs	12	5 do (du 1er nov. '90).	25	00
Savona's Ferry et stat. de ch. de fer.	J. Broadwell...	3	T. q. r.	12 do	150	00
Sea Island et Vancouver	J. H. Macnab...	30 vgs	12	12 do	40	00
Shuswap et station de chemin de fer	H. C. Magee...	10	3	12 do	240	00
Sicamous et station de ch. de fer....	A. M. Bryan...	200 vgs	6	12 do	60	00
Somenos et station de ch. de fer.....	S. Appleby.....	400 vgs	12	12 do	180	00
Spence's Bridge et stat. de ch. de fer	J. Kier.....	1 1/2	6	12 do	180	00
Sproat et quai	J. Murray	1 1/2	12	12 do	100	00
Sumas et Upper Sumas	T. A. Sproat...	100 vgs	T. q. r.	Saison, 1890	40	00
do	E. T. Hall.....	14	1	1 mois (au 30 avril '90)..	10	40
Union et quai						
Vancouver et station de ch. de fer..	Union Colliery Co. (Ld.).....	12	1	12 do	240	00
do do	H. A. Berry.....	12	12	12 do	365	00
Vancouver et boîtes aux lettres.....	O. Burritt.....	9	9	12 do	120	00
Vancouver et quai.....	do	6	7	12 do	136	87
do do	W. Rogers.....	6	1	do 11 jours (au 11 août '90)	13	50
do do	A. P. W. Goldsmid	1	6	7 do (du 1er sept. '90).	35	00
do do	H. A. Berry.....	12	12	12 do	184	00
Vancouver et stat. de ch. de f. et quai	J. W. Moore....	50 vgs	5	12 do	51	25
Vernon et White Valley	C. Christian	15	1	12 do	187	00
Victoria et station de ch. de fer	W. G. Bowman.	12	12	12 do	313	00
Victoria et boîtes aux lettres	J. Smith.....	6	12	12 do	500	00
Victoria et quai	Victoria Transfer Co.	12	12	do (et voy. spéciaux)	361	50
Wellington et station de ch de fer..	E. W. Bickle	12	6	do (au 30 sept. '90)..	36	00
do do	J. Carstairs.....	12	6	do du do	36	00
Westholme et station de ch. de fer.	E. Barkley.....	3	4	do (du 1er déc. '90).	13	33
Whonnock et station de ch. de fer...	G. A. Smith....	12	12	do	60	00
Yale et station de chemin de fer...	J. W. Lowes....	100 vgs	12	12 do	60	00
				Total.....	\$48,047	17

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

DIVISION POSTALE DE KINGSTON.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Kingston, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Addison et Bell's Station	H. S. Moffatt.	8 $\frac{1}{2}$	6	12 mois	200 00
Adolphustown et Bath	J. Horner	14	6	12 do	359 80
Adolphustown et Napanee.	E. Gallagher.	25	6	12 do	585 00
Albert et Marysville.	P. Sullivan.	10	3	5 do (au 31 août '90)..	75 00
do do	do do	10	6	7 do du do	175 00
Albury et Rednersville	G. Rose	4	3	12 do	75 00
Alderville et Franklin's Corners.	W. Stevenson.	48perc	6	12 do	25 00
Allisonville et Consecon	G. Pine	8	3	12 do	125 00
Allsaw et Minden.	R. McKnight.	10	2	12 do	120 00
Ameliasburg et Belleville.	G. W. Tice.	10	6	12 do	400 00
Anson et station de chemin de fer.	A. McMullen.	50vgs.	6	12 do	25 00
Apsley et Cheddar.	A. Graham	21	1	12 do	175 00
Apsley et Lasswade.	T. Eastland	11	1	3 do (au 30 juin '90)..	13 00
Apsley et Peterboro	P. Kennedy	40	3	12 do	500 00
Arden et Dead Creek.	J. Arney	7	1	9 do (du 1er juill. '90)	30 00
Arden et station de chemin de fer.	J. Babcock.	1	6	12 do	75 00
Arden et Tanworth	do	20 $\frac{1}{2}$	3	12 do	190 00
Athens et Mallorytown	S. L. Hogeboom.	13 $\frac{1}{2}$	6	12 do	480 00
Athens et Oak Leaf	W. S. Johnson.	9	3	12 do	149 48
Athens et Plum Hollow	V. W. O. Sherman	6	2	12 do	58 00
Ballantyne's Station et station de chemin de fer	J. Hysop.	$\frac{1}{2}$	2	12 do	26 00
Bancroft et Cheddar.	B. H. Sweet.	21	1	9 do (au 31 déc. '90)..	93 75
do do	J. Derry.	21	1	3 do du do	26 00
Bancroft et Wood.	J. McLellan	11	1	12 do	50 00
Bannockburn et stat. de ch. de fer.	S. McEwen.	12	12	12 do	60 00
Barriefield et Kingston.	J. Ryan	13	6	12 do	75 00
Bath et Ernestown Station.	C. Mills	13	12	12 do	140 00
Bath et Stella.	A. Stevenson.	6 $\frac{1}{2}$	6	12 do (moins amende).	353 11
Battersea et Kingston.	A. Ferguson	16	3	6 do (au 30 sept. '90)..	69 74
do do	W. J. Arthur	16	6	6 do du do	139 74
Bayside et Belleville.	A. Aselstine	7	3	12 do	50 00
Bedford Mills et Newboro'.	J. Woodman.	6	3	12 do	70 00
Belleville et Albert College.	H. W. Cronk	13	6	8 do (au 30 nov. '90)..	16 66
Belleville et Belleville Station.	do	14	12	12 do	75 00
Belleville et Madoc.	W. Wooley	27	6	12 do	460 00
Belleville et station de ch. de fer	H. W. Cronk.	14	24	12 do	313 00
Belleville et Sidney Crossing.	W. Vandervoort	6 $\frac{1}{2}$	2	5 do (au 31 août '90)..	33 33
do do	W. R. Vander-voort.	6 $\frac{1}{2}$	3	7 do du do	61 25
Belleville et boîtes aux lettres	H. W. Cronk	5	12	12 do	250 00
Belleville et Tweed.	J. Campbell	25	6	12 do	666 68
Belleville et Wallbridge.	F. B. Prior.	9	3	12 do	110 00
Bellrock et Verona	F. Clark.	4	6	12 do	120 00
Bensfort et South Monaghan.	E. Stirton	5	3	12 do	75 00
Bethel et The Corners	R. H. Robinson.	6	3	12 do	40 00
Bewdley et Millbrook.	H. Atkins	11	6	12 do	350 00
Birdsalls et station de chemin de fer.	J. Lancaster	1	6	3 do (au 30 juin '90)..	1 00
do do	R. E. Birdsall.	1	6	9 do du do	30 00
Bird's Creek et New Carlow.	J. Carmichael.	15	1	12 do	100 00
Black River Bridge et Picton.	G. McGuire.	7 $\frac{1}{2}$	3	12 do	98 00
Blairhampton et Minden.	W. Blair.	10	1	12 do	52 00
Blairton et Havelock.	M. J. Peters.	8	3	12 do	141 68
Blairton et Wariston.	J. A. Allen.	9	2	12 do	100 00
Bloomfield et station de ch. de fer.	A. B. Saylor.	14	12	12 do	75 12
Bobcaygeon et Peterboro'.	W. H. Bottum.	22	6	12 do	700 00
Boskung et Minden	J. Beatty.	14	1	12 do	65 00
Boulter et Combermere	J. Lynch.	18	3	12 do	300 00
Boulter et L'Amable.	E. T. Lumb	22 $\frac{1}{2}$	3	6 do (au 30 sept. '90)..	151 00
do do	A. Stewart.	20	3	6 do du do	137 50

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Kingston, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Brighton et Campbellford	J. A. Robinson.	20	6	12 mois	\$ 480 00
Brighton et Smithfield	O. Davies.	5½	6	12 do	175 00
Brockville et Sherwood Springs	W. Kihnury	8	1	12 do	40 00
Brockville et Westport	R. W. et J. Cope- land.	44½	12	do	2,005 00
Bronson et L'Amable	G. Payne.	4	6	do (du 1er oct. '90)	45 00
Burnbrae et station de ch. de fer	A. T. Donald.	5	6	9 do (au 31 déc. '90)	119 25
do do	W. B. Ketcheson	5	6	3 do du do	85 00
Burnbrae et Stanwood	C. Lawrence.	11½	2	12 do	84 48
Burnley et Castleton	E. Richardson.	8	3	12 do	108 00
Campbellford et Godolphin.	C. Aggett.	5	2	12 do	68 00.
Campbellford et station de ch. de fer	Mulhearn et Lo- gan.	½	12	6 do (au 30 sept. '90)	47 10.
do do	Mulhearn et Drennan.	½	12	6 do du do	46 80
Centreton et Grafton.	W. Roberts.	13½	3	12 do	161 00
Centreville et Tamworth.	S. Fleming.	8	6	12 do	207 00.
Chaffey Locks et Elgin.	M. Doyle.	6	2	12 do	100 00.
Chandos et Coe Hill Mines	R. H. Wadding- ton.	17	1	12 do	100 00.
Chantry et Philipsville.	W. Elliot.	5½	6	12 do	150 00.
Chapman et Lost Channel.	A. Fluke.	2	3	12 do	52 00
Chatterton et Foxboro'	E. Mott.	34	2	3 do (au 30 juin '90)	15 00
do do	S. P. Morden.	34	2	9 do do	45 00.
Cheddar et Gooderham.	W. M. Patterson	19	1	6 do (au 30 sept. '90)	75 00
do do	A. Southworth.	19	1	6 do du do	75 00.
Cherry Valley et Point Petre.	A. Gibson.	6	1	12 do	37 00
Cherry Valley et Salmon Point.	J. M. Bently	6	2	12 do	44 48
Clairview et Erinsville.	R. T. McDonnell	4	2	12 do	60 00
Cloyne et Denbigh.	J. Flake.	28	2	10 do 14 jours (au 14 fév '91).	358 75
do do	J. Quackenbush.	28	2	1 do 14 jours du do	51 25
Cloyne et Harlowe.	A. M. Campbell.	13	2	12 do	125 00
Cloyne et station de ch. de fer	G. Deline.	13½	6	12 do (moins amende).	468 00
Cobourg et Harwood.	T. O'Neill	16	6	12 do	400 00
Cobourg et Roseneath.	T. McCutcheon.	20	6	12 do	595 00
Cobourg et boîtes aux lettres	W. Sykes.	3	12	12 do	200 00
Coe Hill Mines et station de ch. de fer	R. H. Wadding- ton.	½	12	12 do	50 00
Coe Hill Mines et Faraday	G. Orr.	8	1	9 do (au 31 déc. '90)	30 00
do do	W. Neal.	8	1	3 do du do	10 00
Coe Hill Mines et The Ridge	R. H. Wadding- ton.	27½ a. r	1	12 do	100 00
Colborne et Dundonald	G. Goodrich	7	6	12 do	135 00
Colborne et Lakeport	E. Redfern	2½	12	12 do	175 00
Colborne et Warkworth	C. Richards.	16	6	6 do (au 30 sept. '90)	200 00
do do	H. Wolfraim.	16	6	6 do du do	200 00
Collin's Bay et station de ch. de fer.	J. J. Losee.	25	12	12 do	42 00
Combermere et Maynooth.	J. Poff.	25	1	12 do	190 00
Consecon et station de ch. de fer.	J. G. German.	4½	12	12 do	68 00
Cooper et Madoc	J. Best.	11	3	12 do	195 00
Cooper et The Flats.	W. Golway	5	2	12 do	70 00
Cottesloe et Norwood.	C. Griffin.	8½	2	1 do (au 30 avril '90)	5 00
do do	A. Kidd.	8½	2	11 do du do	62 33
Cranworth et Portland.	R. Hart.	5½	1	9 do (au 31 déc. '90)	18 75
do do	T. Hart.	5½	1	3 do du do	6 25
Cressy et Picton	C. Storms	19	3	12 do	300 00
Crofton et Rossmore.	J. Belnap.	9	6	12 do	275 00
D'Arcy et Howe Island	C. Sughrue.	6	2	12 do	60 00
Deloro et station de ch. de fer	M. O'Connor.	1½	6	12 do	96 00
Demorestville et Fish Lake.	W. Baker.	4	2	12 do	49 48
Denbigh et Griffith	W. H. Blakley.	12	1	12 do	62 00.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Kingston, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Denbigh et Plevna.	P. et G. Stein (rep. légaux) ..	28	2	10 mois 14 jrs. (au 14 fév. 1891) ..	218	75
do do	J. Quackenbush ..	23	2	1 do 14 jrs. du do ..	31	25
Desert Lake et Sydenham	W. Snook ..	11	1	12 do ..	69	00
Dufferin et Kingston Mills	S. Donaldson ..	3½	3	12 do ..	40	00
Egan Creek et L'Amable	J. A. Smith ..	6	2	6 do (au 30 sept. '90) ..	26	00
Eldorado et Empey	L. Empey ..	3	1	12 do ..	30	00
Ellisville et Seely's Bay	J. MacMillan, jr. ..	5	2	12 do ..	55	00
Enterprise et Trafford	M. Whelan ..	9	1	12 do ..	45	00
Enterprise et Wilkinson	C. Lockwood ..	8	2	3 do (au 30 juin '90) ..	20	00
do do	J. Finn ..	8	2	9 do du do ..	36	75
Erinsville et Napanee	J. Grange ..	21	6	12 do ..	475	00
Flinton et Tweed	R. E. Jones ..	16	6	12 do ..	456	72
Fowler's Corners et Peterboro'	A. Reid ..	7½	2	12 do ..	90	00
Frankford et station de ch. de fer	J. Chapman ..	200 v's	12	12 do ..	78	00
Frankford et Stockdale	do ..	2	3	12 do ..	45	00
Frankville et station de ch. de fer	W. Dowsley ..	11	6	12 do ..	239	00
Fuller et Thomasburg	M. Mitts ..	4½	2	12 do ..	48	00
Gananoque et Seely's Bay	W. Kenny ..	14	2	12 do ..	145	00
Gananoque et boîtes aux lettres	E. Keating ..	1	12	2 do (au 31 mai '90) ..	26	50
do do	do ..	2½	13	10 do du do ..	152	06
Gananoque et Wilstead	N. Gardner ..	4	3	12 do ..	94	00
Gananoque Station et jonction du ch. de fer G. T.	B. Barber ..	3½	26	3 do (au 30 juin '90) ..	6	25
do do	R. C. Carter ..	3½	26	9 do du do ..	18	75
Gelert et station de ch. de fer	W. F. Ritchie ..	3	12	12 do ..	50	00
Gilbert's Mills et Picton	A. J. Ryckman ..	10½	3	3 do (au 30 juin '90) ..	30	00
do do	J. D. Gilbert ..	10½	3	9 do du do ..	78	00
Gilmour et station de ch. de fer	J. Caverly ..	20 p.	12	12 do ..	20	00
Glanmire et Millbridge	J. Lummiss ..	8	1	12 do ..	52	00
Glastonbury et Kaladar	A. A. Dunham ..	4½	2	12 do ..	39	00
Glenburnie et The Corners	W. Shurtleff ..	3	6	3 do (au 30 juin '90) ..	15	00
do do	S. Shurtleff ..	3	6	9 do du do ..	45	00
Glen Millar et Trenton	O. Weston ..	3½	6	12 do ..	125	00
Glen Ross et station de ch. de fer	G. T. Iveson ..	20 vgs	6	9 do (au 31 déc. '90) ..	22	50
do do	D. McMurchy ..	20 vgs	6	3 do du do ..	7	50
Glenvale et Sharpton	G. D. Hann ..	3	2	12 do ..	60	00
Godfrey et Mayburn	T. Buckley ..	7	1	2 do (du 1er fév. '91) ..	5	00
Gooderham et Kinmount	W. H. Davis ..	21	2	3 do (au 30 juin '90) ..	37	50
do do	W. J. Wilson ..	21	2	9 do du do ..	112	50
Gooderham et Ursa	S. Kettle ..	6	1	12 do ..	30	00
Grafton et station de ch. de fer	G. Lumley ..	1	7	3 do (au 30 juin '90) ..	22	43
do do	J. Cochran ..	1	7	9 do du do ..	67	29
Green Point et Picton	C. Reynolds ..	12	2	Saison 1890 ..	67	00
Gunter et station de ch. de fer	J. H. Gunter ..	6	2	12 mois ..	80	00
Haliburton et Kennaway	J. E. Holmes ..	38	1	12 do ..	285	00
Haliburton et station de ch. de fer	J. Dover ..	½	12	12 do ..	50	00
Haliburton et Wickstead	D. H. Anderson ..	10	1	12 do ..	40	00
Hartsmere et Hermon	G. A. Bremner ..	8½	2	12 do ..	90	00
Havelock et Oak Lake	S. Hubble ..	16	1	3 do (du 1er jan. '91) ..	20	00
Havelock et station de ch. de fer	A. V. Fuller ..	50 vgs	18	12 do ..	56	34
Havelock et Tilton	M. J. Peters ..	6	3	12 do ..	138	00
Hay Bay et Napanee	N. Woodcock ..	19	2	12 do ..	163	00
Hayburn et Parana	E. Loyst ..	2	3	12 do ..	50	00
Hiawatha et Peterboro'	O. A. Cragg ..	11	2	12 do ..	145	00
Hillier et station de ch. de fer	H. Palmer ..	½	12	12 do ..	93	90
Hillier et Rosehall	R. McCartney ..	2½	3	12 do ..	106	00
Hinch et Newburg	B. Lewis ..	6	2	12 do ..	70	00
Howe Island et Pitts Ferry	A. O'Brien ..	4	3	12 do ..	150	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Kingston, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Indian River et station de ch. de fer	M. Guerin.....	3	2	12 mois.....	\$ 80 00
Indian River Station et station de chemin de fer.....	J. Duff.....	$\frac{1}{15}$	6	12 do.....	25 00
Ivy Lea et Lansdowne.....	J. Ivey.....	4	2	12 do.....	55 00
Jellyby et station de chemin de fer.....	A. Wing.....	300 vgs	3	12 do.....	25 00
Jermyn et Lang.....	G. English.....	4	3	12 do.....	70 00
Jones' Falls et Morton.....	A. Scott.....	3	3	12 do.....	63 00
Keene et station de chemin de fer.....	R. McIntyre.....	$1\frac{1}{2}$	12	12 do.....	119 00
Kingston et Kingston Station.....	T. C. Wilson.....	2	6	12 do.....	31 30
Kingston et camp militaire.....	F. A. Birch.....			Voyages spéciaux.....	6 00
Kingston et Newboro'.....	R. W. Copeland.....	41	6	12 mois.....	1,094 00
Kingston et Newburgh.....	C. H. Finkle.....	27	6	12 do.....	600 00
Kingston et Perth Road.....	J. Miller.....	18	6	12 do (moins amendes).....	433 48
Kingston et Portsmouth.....	T. C. Wilson.....	$2\frac{1}{2}$	12	12 do.....	225 00
Kingston et boîtes aux lettres.....	E. McConville.....		15	do (au 30 juin '91).....	641 50
Kingston et Willetsholme.....	N. F. Darling.....	16	3	12 do.....	225 00
Kingston Station et Grand Trunk Junction.....	T. Hanley.....	2	26	12 do.....	36 00
Kinnmount et Mount Irwin.....	T. Peacock.....	7	1	12 do.....	35 00
Lakefield et Lakehurst.....	A. Johnston.....	19	3	12 do.....	239 00
Lakefield et station de ch. de fer.....	J. Cooper.....		18 et 12	12 do.....	112 05
Lake Opinicon et Perth Road.....	L. Johnson.....	10	3	do (au 30 juin '90).....	34 00
do do.....	S. Sears.....	10	3	do du do.....	67 50
Lang et station de chemin de fer.....	A. Colville.....	1	12	12 do.....	90 00
Lansdowne et Sand Bay.....	W. H. Fodey.....	$8\frac{1}{2}$	3	12 do.....	109 20
Lansdown et Tilly.....	H. Bradley.....	$3\frac{1}{2}$	1	12 do.....	30 00
Latimer et Wolf's Corners.....	B. S. Wartman.....	1	3	12 do.....	70 00
Lavant et Plevna.....	W. C. P. Plotz.....	23	3	12 do (moins amende).....	388 00
Leinster et Roblin.....	F. Paul.....	2	2	12 do.....	67 00
Lime Lake et Marlbank.....	J. Henderson.....	4	3	12 do.....	78 50
Long Lake et Mountain Grove.....	J. Bender.....	7	2	12 do.....	84 00
Lonsdale et Marysville.....	J. Whiteman.....	4	3	5 do (au 31 août '90).....	41 66
Lyn et station de chemin de fer.....	J. Baird.....	1	6	12 do.....	62 60
Lyndhurst et Seeley's Bay.....	W. D. Wetherel.....	8	6	12 do.....	168 00
McKenzie Lake et Maynooth.....	J. Cannon.....	13	1	12 do.....	88 00
McLean et Mountain Grove.....	D. C. McLean.....	8	1	12 do.....	52 00
Madoc et stat. de ch. de fer (C.O.).....	R. S. Allt.....	7	12	12 do.....	313 00
do do (Mid'd).....	S. Barnum.....	$\frac{1}{2}$	12	12 do.....	62 60
do do (C.C.P.).....	W. Hulín.....	$6\frac{1}{2}$	14	11 jours (au 18 déc. '90).....	5 97
Madoc et Queensboro'.....	W. Wiggins.....	8	6	12 mois.....	200 00
Madoc et Tweed.....	W. Hulín.....	13	6	12 do.....	312 00
Mallorytown et Poole's Resort.....	G. E. Andress.....	5	6 et 3	12 do.....	90 00
Mallorytown et Rockfield.....	J. Herbison.....	5	2	12 do.....	80 00
Mallorytown et Rockport.....	J. Dickey.....	$12\frac{1}{2}$	6	12 do.....	248 00
Mallorytown et Yonge's Mill.....	B. Burnham.....	4	2	12 do.....	60 00
Malone et station de chemin de fer.....	C. Thompson.....		3	11 do (au 28 fév. '91).....	35 75
do do.....	do.....		6	1 do du do.....	6 50
Maple Lake et Minden.....	C. E. Melville.....	20	1	12 do.....	80 00
Marble Rock et Gananogue Station.....	B. S. Bradley.....	$4\frac{1}{2}$	2	12 do.....	60 00
Marmora et station de ch. de fer.....	N. McWilliams.....	$2\frac{1}{2}$	12	12 do.....	125 00
Marmora et Stirling.....	do.....	16	6	12 do.....	400 00
Maynooth et Ormsby.....	W. H. Jarman.....	31	6	12 do.....	1,100 00
Melrose et Read.....	I. Ray.....	24	6	12 do.....	249 80
Milford et Picton.....	E. H. Thibault.....	10	6	3 do (au 30 juin '90).....	35 00
do do.....	T. M. Martin.....	10	6	3 do (au 30 sept. '90).....	78 25
do do.....	W. Ogden.....	10	6	6 do du do.....	96 00
Milford et Pointe Traverse.....	J. J. Vandusen.....	$9\frac{1}{2}$	2	6 do (au 30 sept. '90).....	41 90
do do.....	do.....	$10\frac{1}{2}$	2	6 do du do.....	46 32
Millbridge et station de ch. de fer.....	D. Hogan.....	$1\frac{1}{4}$	6	12 do.....	100 00
Moira et Plainfield.....	W. H. Dean.....	8	3	12 do.....	125 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Kingston, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Money more et Roslin.....	J. Thompson.....	6½	1	12 mois.....	30	00
Mountain Grove et stat. de ch. de fer	A. McDonald.....	100 vgs	12	12 do	20	00
Murray et station de ch. de fer.....	S. Homan	1	12	12 do	90	00
Napanee et boîtes aux lettres.....	G. Bogart	1½	18	12 do	75	00
Napanee et Switzerville.....	P. E. R. Miller.....	6	3	12 do	90	00
Naphan et Plainfield.....	J. D. Naphan	13	1	11 do (au 28 fév. '91) ..	45	02
do do	do	13	2	1 do du do	7	91
Newboro' et Smith's Falls.....	J. W. Preston	27 et 29	6	12 do	593	00
New Dublin et station de ch. de fer.	N. E. Brown	3½	3	12 do	65	00
Norwood et station de ch. de fer.....	E. Gould.....	20	12	12 do	156	45
Norwood et Warkworth, etc.....	do	16 et 6	6	12 do	500	00
Norwood et Round Lake.....	H. Gerow.....	15	1	9 do (au 31 déc. '90) ..	60	00
Odessa et station de ch. de fer.....	A. Wycott.....	5	12	12 do	220	00
Odessa et Violet.....	J. N. Storms.....	6	6	12 do	100	00
Ompah Station et stat. de ch. de fer	A. Wright.....	20 vgs	3	12 do	12	00
Ormsby et station de ch. de fer.....	G. L. Jarman	1½	12	12 do	50	00
Ormsby et Thanet.....	M. Murphy.....	5	2	12 do	70	00
Oso Station et Zealand.....	W. Armstrong.....	3½	2	12 do	45	00
Overton et Roblin	W. M. Paul	3½	2	12 do	60	00
Perth et Westport.....	A. P. Palmer.....	23	2	12 do	175	00
Perth Road et Wilmur.....	J. S. Roberts.....	2	3	12 do	48	48
Peterboro' et station de ch. de fer	J. Buller.....	½	60	12 do	391	25
do do (O. et Q)	do	½	31	12 do	202	12
Peterboro' et boîtes aux lettres.....	H. C. Rogers.....	4½	12	12 do	200	00
Peterboro' et Warsaw.....	D. McIntosh.....	16	6	12 do	276	00
Picton et station de chemin de fer.....	J. B. Sherriff.....	¾	18	12 do	125	00
Picton et Sand Banks.....	J. Hicks.....	10	6 et 2	3 do (au 30 juin '90) ..	33	75
do do	H. Hicks.....	10½	6 et 2	9 do du do	90	79
Picton et Solmesville.....	H. Goodwin.....	17	6	12 do	349	00
Picton et boîtes aux lettres.....	T. Shannon.....	1	12	12 do	78	25
Precious Corners et The Corners.....	J. R. O'Neill.....	300 vgs	6	12 do	22	50
Railton et Murvale Station.....	J. O'Reilly.....	4½	6	12 do	156	00
Roblin et West Plain.....	A. Sedore.....	3	2	12 do	21	25
St. Lawrence et Wolfe Island.....	S. D. Woodman.....	12	1	12 do	100	00
St. Ola et station de ch. de fer.....	P. P. Clark.....	2	6	3 do (au 30 juin '90) ..	12	50
do do	J. Baker.....	2	6	9 do du do	60	00
Sharbot Lake et station de ch. de fer	M. Avery.....	1½	14	12 do	146	00
Springville et station de ch. de fer.....	W. Bidgood.....	3	6	12 do	138	00
Stirling et station de ch. de fer.....	W. Gould.....	½	12	6 do (au 30 sept. '90) ..	31	20
do do	H. S. Ferguson.....	½	12	6 do du do	28	08
Stony Lake et Warsaw.....	H. Bell.....	12	1	6 do (au 30 sept. '90) ..	37	50
do do	C. Bell.....	12	1	6 do du do	37	50
Thwaites et station de ch. de fer.....	D. W. Thwaites.....	3	1	12 do	20	00
Trenton et station de ch. de fer.....	J. S. Dyer.....	½	30	12 do	195	00
Trenton et Wooler.....	H. Sharp.....	9	6	12 do	175	00
Trenton Junction—Ch. de fer C. O. et ch. de fer G. T.....	G. W. Dench.....	½	T.q.r.	12 do	156	50
Tuftsville et North Hastings Junction	S. Tufts.....	1½	6	12 do	20	00
Tweed et station de chemin de fer.....	W. J. Bowell.....	1½	20	12 do	156	45
Villiers et station de chemin de fer.....	W. Weir.....	2	3	12 do	75	36
Wellington et station de ch. de fer.....	M. Pettit.....	½	12	1 do 14 jours (au 14 mai '90).....	7	86
do do	D. E. Clarke.....	½	12	10 do 17 jrs du do ..	57	14
Wellman's Corners et stat. de ch. de f.	P. Hubble.....	2	3	12 do	75	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Kingston, &c.—*Fin.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant.	
						\$	cts.
Westport et station de chem. de fer.	J. H. Whelan...	20	6	12	mois	492	00
Westwood et station de chem. de fer.	J. S. Comstock..	2 $\frac{1}{2}$	6	9	do (au 31 déc. '90)...	93	75
do do	J. Esson.....	2 $\frac{1}{2}$	6	3	do du do	30	03
Total.						\$39,453	27

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

DIVISION POSTALE DE LONDON.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de London, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant.	
						\$	cts.
Aberarder et station de ch. de fer...	D. N. Sinclair ..	7	6	12	mois	40	00
Adare et Maguire ..	A. Tod ..	2½	3	12	do	50	00
Adelaide et Strathroy ..	J. Harris ..	8½	6	12	do	225	00
Ailsa Craig, Denfield et s. de ch. de f.	J. Edwards ..	6	6 et 12	12	do	220	00
Ailsa Craig et station de ch. de fer.	E. Shannon ..	6	6	12	do	50	00
Albuna et Cottam ..	E. S. Irwin ..	6½	2	3	do (au 30 juin '90)...	18	18
do do	J. E. Hillier ..	6½	2	9	do du do	60	00
Aldboro' et Rodney ..	N. Gray ..	6	6	6	do (au 30 sept. '90)...	72	00
do do	A. Ruthven ..	6	6	6	do du do	70	00
Alvinston et station de chem. de fer	G. Temple ..	12	12	12	do	112	00
Amherstburg et Oxley ..	A. Fox ..	19	6	2	do (au 31 mai '90)...	145	75
Amherstburg et station de ch. de fer	do	1	12	12	do	195	60
Amherstburg et Windsor, etc.	do	18	6 et 3	12	do	460	00
Amiens et Lobo ..	R. Sharpe ..	12½	3	12	do	116	96
Appin et Glen Willow ..	J. Reilly ..	5½	3	12	do	90	00
Appin et Mayfair ..	J. E. Campbell ..	4½	3	12	do	100	00
Appledore et station de ch. de fer...	O. B. Arnold ..	2½	2	12	do	64	48
Arkona et Keyser ..	W. J. Evans ..	5½	2	12	do	75	00
Arkona et Thedford ..	W. Hester ..	7½	2	12	do	140	00
Arkona et Watford ..	F. Hooper ..	12	6	12	do	450	00
Arner et station de chemin de fer	S. Acla ..	3	3	9	do (au 28 fév. '91)...	15	21
do do	do	3	6	1	do du do	3	38
Arva et Ballymote ..	J. H. Shoebottom	3	2	12	do	65	00
Atherton et Delhi ..	A. Wilson ..	3	2	12	do	45	00
Aughrim et Bothwell ..	W. McAlpine ..	10	6	12	do	249	00
Aughrim et Mosside ..	J. McCabe ..	4½	3	12	do	100	00
Aughrim et Tancred ..	G. Hand ..	2	2	12	do	39	00
Avon, Putnam et stat. de ch. de fer.	J. A. Kinnee ..	6	6 et 12	12	do	350	00
Avonry et Wilkesport ..	J. Burden ..	2½	2	12	do	40	00
Aylmer et Dorchester Station ..	D. S. Treadwell ..	20	6	12	do	365	00
Aylmer et Dunboyne ..	W. L. Pierce ..	31	6	12	do	500	00
Aylmer et station de chemin de fer.	do	3	24	12	do (moins amende)..	312	00
Aylmer et Seville ..	R. C. Wright ..	4	2	12	do	48	00
Baby's Point et Port Lambton ..	W. H. McDonald	1	3	1	do (au 30 avril '90) ..	4	17
Bayham et Ingersoll ..	W. H. Cook ..	20	6	12	do	395	00
Beachville et Embro ..	J. B. Johnson ..	6	6	12	do	140	00
Becher et Wallaceburg ..	J. A. McLean ..	5	3	12	do	95	00
Beech Lane et Tilsonburg ..	E. Gale ..	20	6	3	do (au 30 juin '90)...	99	75
do do	do	21½	6	5	do (au 30 nov. '90)...	226	56
do do	do	23½	6	4	do du do	193	75
Belle River et Byrnedale ..	W. Byrne ..	5½	1	12	do	55	00
Belmont et London ..	C. W. Barrows ..	13	6	12	do	145	00
Belmont et station de chemin de fer	J. Evans ..	3	12	3	do (au 30 juin '90)...	17	25
do do	J. Charles ..	3	12	9	do du do	49	50
Belton et station de chemin de fer ..	J. Gibson ..	3	12	12	do	40	00
Belton et St. Ives ..	H. Powell ..	9½	2	12	do	117	76
Bentpath et Dresden ..	J. McLachlin ..	7	2	12	do	89	00
Bickford et station de chemin de fer	F. W. Johnson ..	100	12	3	do (au 30 juin '90)...	7	50
do do	J. Baxter ..	100	12	9	do du do	30	00
Big Point et Dover South ..	A. Cheff ..	7½	2	11	do (au 28 fév. '91)...	55	00
do do	do	7½	3	1	do du do	7	50
Birr et Devizes, etc ..	J. Lambourne ..	5 et 7	6 et 2	12	do	220	00
Blackwell Station et st. de ch. de fer	P. Wellington, jr	1	2	12	do	26	00
Blandford Station et st. de ch. de fer	A. Church ..	1	12	3	do (au 30 juin '90)...	7	00
do do	E. Eaton ..	1	12	9	do du do	21	00
Blenheim et Leanington ..	J. Minnis ..	38½	6	6	do (au 30 sept. '90)...	597	50
do do	J. McGaw et J. Watson (cautions)	38½	6	6	do du do (ms. am.)	595	50

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de London, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Blenheim et Morpeth.....	M. C. Dexter.....	10	6	12 mois.....	275 00
Blenheim et station de chem. de fer.	G. A. Breeze.....		12	do.....	50 08
Blenheim et Rondeau, etc.....	J. M. Burk.....		3 et 6	6 do (au 30 sept. '90).....	68 00
do do.....	J. B. Reynolds.....		3 et 6	6 do du do.....	67 50
Blytheswood et Goldsmith.....	W. Ogle.....	5	3	12 do.....	80 00
Blytheswood et station de ch. de fer.	H. P. Jeffery.....		6	12 do.....	112 68
Bornish et Sable.....	A. McDonald.....	3	2	12 do.....	45 00
Botany et Thamesville.....	P. M. McBrayne.....	5½	2	12 do.....	84 00
Bothwell et Clachan.....	A. McArthur.....	6	3	12 do.....	106 25
Bothwell et Florence.....	J. G. Armstrong.....	9	6	12 do.....	260 00
Bothwell et Moravian Town.....	W. Gooding.....	4	2	12 do.....	65 00
Bradshaw et Bridgen.....	W. Bradshaw.....	5	2	12 do.....	65 00
Brandy Creek et station de ch. de fer.	J. Wintermute.....		6	12 do.....	40 00
Brantford et Eagle's Nest.....	Hunt et Colter.....		6 3	do (du 1er janv. '91).....	7 50
Brantford et Harley.....	R. Cavin.....	14	6	12 do.....	364 00
Brantford et Langford.....	W. Reed.....	8	6	12 do.....	234 00
Brantford et Mohawk, etc.....	R. Cavin.....	12 et 4	3 et 6	12 do.....	247 00
Brantford et station de ch. de fer.	Hunt et Colter.....	1	54	12 do.....	366 21
Brantford et Simcoe.....	A. Hiller.....	24	6	12 do.....	840 00
Brantford et boîtes aux lettres.....	Hunt et Colter.....	6	12	11 do (au 28 fév. '91).....	256 67
do do.....	do.....	7	12	1 do du do.....	26 25
Brewster et Parkhill.....	S. Gratton.....	16	3	12 do.....	149 00
Bridgen et station de chemin de fer.	J. Armstrong.....		12	12 do.....	86 00
Bright et Washington, etc.....	A. Gatzka.....	6 et 1	6 et 12	12 do.....	255 00
Burford et Cathcart, etc.....	R. Cavin.....	5 et 3½	3 et 6	12 do.....	168 00
Burgessville et Newark.....	J. Heath.....	5	6	12 do.....	180 60
Burgessville et Oriel.....	W. B. Somerville.....	8	3	12 do.....	130 00
Burgessville et stat. de chem. de fer.	E. W. Burgess.....		12	12 do.....	50 08
Byron et London.....	J. Charles.....	6	6	12 do.....	150 00
Calder et station de chemin de fer.	H. G. Jones.....	2½	2	12 do.....	49 00
Caledonia et Cayuga.....	E. Wigg.....	11	6	12 do.....	410 00
Caledonia et Conboyville.....	S. Arrell.....	6	2	12 do.....	70 00
Caledonia et North Seneca.....	F. Dawson.....	3	6	10 do (au 31 janv. '91).....	102 66
Caledonia et station de chem. de fer.	P. McMullen.....		36	12 do.....	159 63
Caledonia et Six Nations.....	J. A. Beaver.....	4	2	11 do (au 28 fév. '91).....	55 00
do do.....	do.....	4	3	1 do du do.....	7 50
Camlachie et Hillsborough.....	C. L. Hill.....	9	2	12 do.....	140 00
Campbellton et West Lorne.....	J. Martin.....	6½	3	12 do.....	190 00
Canfield et station de chem. de fer.	J. Switzer.....	1½	12	6 do (au 30 sept. '90).....	31 40
do do.....	T. Brown.....	1½	12	6 do du do.....	31 20
Cassels et station de chemin de fer.	J. McDonald.....	8½	3	12 do.....	149 76
Cayuga et Deans Station.....	E. Wigg.....	1½	6	12 do.....	87 64
Cayuga et Gypsum Mines.....	M. Thompson.....	3½	6	12 do.....	115 00
Cayuga et Kohler.....	J. Booker.....	4½	3	12 do.....	80 00
Cayuga et Upper.....	J. Everts.....	12	3	12 do.....	145 00
Centralia, Crediton et st. de ch. de f.	J. Clark.....	6½	12	12 do.....	200 00
Centralia et Mooresville.....	R. Handford.....	3½	6	12 do.....	200 00
Charing Cross et Doyles.....	M. Doyle.....	4½	2	12 do.....	70 00
Charing Cross et station de ch. de fer.	J. Hunter.....	1½	12	12 do.....	72 00
Charing Cross et Tilbury Centre.....	H. W. Howell.....	25	3	12 do (moins l'amende).....	593 00
Chatham et Dover South.....	G. W. Bourdeau.....	6	6	12 do.....	199 00
Chatham et Irwin.....	T. Irwin.....	5	2	12 do.....	50 00
Chatham et Louisville.....	H. J. Merritt.....	6	3	12 do.....	120 00
Chatham et station de chemin de fer.	J. R. Reid.....		36	12 do.....	328 65
Chatham et boîtes aux lettres.....	P. O. Flynn.....	6½	18	12 do.....	419 56
Chatham et Van Horn.....	J. Zink.....	6	2	12 do.....	70 00
Chatham et Williams.....	R. Williams.....	9	2	12 do.....	80 00
Cheapside, Jarvis et stat. de ch. de f.	W. Atkinson.....	16	6 et 12	12 do.....	449 00
Chevalier et Stony Point.....	O. Marion.....	1	12	9 do (au 31 déc. '90).....	75 00
do do.....	A. Lenire.....	1	12	3 do du do.....	25 00
Christina et Mount Brydges.....	T. Pearce.....	4	2	11 do (au 28 fév. '91).....	41 25
do do.....	do.....	6½	2	1 do du do.....	6 25
Cianbrasil et station de ch. de fer.	J. Cossar.....	2	6	12 do.....	60 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de London, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Clandeboye et West McGillivray	W. H. Weir	7 $\frac{3}{4}$	6	12 mois	139	00
Clear Creek et Cultus	S. Tansley	5 $\frac{5}{8}$	2	9 do (au 31 déc. '90)	48	75
do do	W. N. Buck	5	2	3 do du do	18	75
Cobble Hill et Evelyn	A. J. Kernohan	2 $\frac{3}{4}$	2	12 do	49	48
Comber et station de chemin de fer.	J. Kaufman	12	12	do	149	94
Comber et Windfall	W. Owens	9	2	12 do	100	00
Comet et Vereker	D. Graveline	4	2	12 do	80	00
Copleston et Petrolia	N. Henriod	3 $\frac{1}{2}$	6	12 do	170	00
Corinth et station de chemin de fer.	R. Evans	25 per.	12	12 do	78	00
Corunna et station de chemin de fer.	H. J. Miller	3 $\frac{1}{2}$	12	12 do	76	00
Cottam et Essex Centre	C. Wible	5	6	6 do (au 30 nov. '90)	125	00
do do	J. C. Hicks	5	6	4 do du do	65	00
Courtland et Port Rowan	W. Smith	19	6	12 do	575	00
Courtland et station de ch. de fer.	do	1	12	12 do	80	00
Courtright et St. Clair Branch St'n.	W. A. Cathcart	1	12	12 do	78	25
Courtright et station du chemin de fer Erié et Huron	do	1	12	12 do	76	00
Cowal et Iona Station	G. McCallum	6	2	12 do	79	00
Cranston et station de chem. de fer.	J. King	4 $\frac{3}{4}$	6	12 do	140	00
Crinan et West Lorne	A. McIntyre	4 $\frac{3}{4}$	2	12 do	75	00
Croton et Dawn Mills	L. Philips	8	3	12 do	87	00
Currie's Crossing et stat. de ch. de f.	W. D. Smith	1	6	12 do	60	00
Darrell et station de chemin de fer.	S. Duncan	20 per.	6	12 do	10	00
Dashwood et Parkhill	J. S. Witzel	16 $\frac{3}{4}$	6	12 do	439	00
Dawn Mills et Dresden	L. Philips	4	6	12 do	148	00
Deans, Cayuga et stat. de ch. de fer.	J. Shipway	2 et $\frac{3}{4}$	6 et 12	12 do	230	00
Decewsville et station de ch. de fer.	J. Heaton	300 vgs	12	12 do	60	00
Delaware et London	F. Blasdale	12	6	8 do (au 30 nov. '90)	96	00
do do	J. Sharp, jun.	12	6	4 do du do	48	00
Delhi et Lynedoch	J. Powell	5	6 et 12	12 do	149	00
Delmer et Tilsonburg	J. H. Young	4 $\frac{3}{4}$	3	12 do	115	00
Denfield et Duncreiff	J. Hodgins	6 $\frac{1}{2}$	3	12 do	125	00
Denfield et station de chemin de fer.	J. Edwards	6 per.	12	12 do	38	00
Dereham Centre et Mount Elgin	W. Short	3	2	11 do (au 28 fév. '91)	53	17
Dereham Centre et Mitchell's Corners	do	2	6	1 do du do	8	33
Dexter et Sparta	C. M. Pettit	4 $\frac{1}{2}$	3	12 do	85	00
Dolsen et station de chemin de fer.	B. Daly	3	1	12 do	25	00
Dresden et station de chemin de fer.	D. Turnbull	7 $\frac{1}{4}$	24	12 do	137	00
Drumbo et station de chemin de fer.	H. W. Burgess	12	12	12 do	160	00
Duart et Palmyra, etc.	W. M. Curtis	8 et $\frac{3}{4}$	6 et 12	12 do	345	00
Dunnville et Selkirk	A. Hedden	18	6	12 do	540	00
Eagle et West Lorne	J. Martin	4 $\frac{1}{8}$	12	12 do	199	55
Ealing et The Gore	P. Ackland	3	3	12 do	60	00
Eberts et station de chemin de fer.	A. Robertson	10 vgs	12	12 do	21	00
Edgar's Mills et stat. de ch. de fer.	E. Roadhouse	3	6	12 do	40	00
Elford et Essex Centre	I. Elford	4 $\frac{1}{2}$	1	12 do	50	00
Elmstead et Tecumseh	J. S. Austin	3 $\frac{1}{2}$	2	1 do (du 1er mars '91)	4	17
Embro et Harrington, etc.	W. S. Vannatter	25	6	12 do	340	00
Erie et Jarvis	A. Finch	5	2	12 do	80	00
Essex Centre et Gesto	R. Hamilton	6 $\frac{1}{2}$	6	12 do	139	00
Essex Centre et Leamington	C. Wible	22	12	2 do (au 31 mai '90)	116	67
Essex Centre et stat. de ch. de fer.	T. Rush	1	18	8 do (au 30 nov. '90)	78	37
do do	do	1	12 et 17	4 do du do	35	25
Etrick et Ilderton, etc.	J. Little	6 et $\frac{1}{2}$	3 et 12	12 do	144	00
Evelyn et London	A. J. Kernohan	13	6	12 do	335	00
Exeter et station de chemin de fer.	C. Snell	1	24	12 do	187	80
Falkland et station de chem. de fer.	W. T. Walker	9	6	12 do	224	00
Fargo et station de chemin de fer.	H. B. Lowe	300 vgs	44	12 do	500	00
do do (transfert)	do	...	12	12 do	12	00
Fernhill et Poplar Hill	D. R. Owen	4 $\frac{1}{2}$	3	12 do	100	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de London, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Fingal et Port Talbot.....	J. Brown.....	7	3	12 mois.....	125 00
Fingal et St. Thomas.....	G. Penwarden.....	7	6	12 do.....	149 00
Fingal et Shedden, etc.....	J. Church.....	3 $\frac{1}{2}$	6 et 12	12 do.....	190 00
Fisherville et Nelles Corners, etc.....	J. Orth.....	4 $\frac{1}{2}$	6 et 12	12 do.....	137 00
Fletcher et station de chemin de fer.....	A. G. Robertson.....	4 $\frac{1}{2}$	12	9 do (au 31 déc. '90).....	33 75
do do.....	R. Sainsbury.....	4 $\frac{1}{2}$	12	3 do du do.....	12 50
Florence et Oakdale.....	A. Lowrie.....	6	2	12 do.....	55 00
Florence et Ruthford.....	S. Hubbard.....	6	3	12 do.....	95 00
Forest et station de chemin de fer.....	P. Smith.....	400 vgs	6	12 do.....	43 82
Forest et Ravenswood.....	P. McCallum.....	9	3	12 do.....	100 00
Forestville et station de ch. de fer.....	H. C. Gifford.....	3 $\frac{1}{2}$	12	12 do.....	125 00
Frome et station de chemin de fer.....	J. Arnold.....	6	6	9 do (au 31 déc. '90).....	59 00
do do.....	W. F. Silcox.....	6	3	do du do.....	19 25
Garnet et station de chemin de fer.....	T. Sullivan.....	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do.....	40 00
Gladstone et Harriettsville.....	L. McMurray.....	3	6	12 do.....	88 00
Glanworth et station de ch. de fer.....	J. Turnbull.....	4	6	12 do.....	62 60
Glencoe et Kilmartin.....	D. B. McIntyre.....	4 $\frac{1}{2}$	3	12 do.....	85 00
Glencoe et Strathburne.....	J. Smith.....	2 $\frac{1}{2}$	6	12 do.....	120 00
Glencolin et Springfield.....	S. T. Young.....	3	3	12 do.....	80 00
Glendale et White Oak.....	C. Flawn.....	2 $\frac{1}{2}$	3	9 do (au 31 déc. '90).....	37 50
do do.....	J. A. Dwyer.....	2 $\frac{1}{2}$	3	3 do du do.....	13 75
Glennmeyer et Kinglake.....	H. Walsley.....	3	3	12 do.....	80 00
Glengoak et Longwood.....	L. J. Hixon.....	8	2	12 do.....	69 00
Glenshe et station de ch. de fer.....	A. Sutherland.....	50 vgs	12	9 do (au 31 déc. '90).....	15 00
do do.....	O. Jansohn.....	50 vgs	3	3 do du do.....	5 00
Glenshee et Lynedoch.....	O. Jones.....	11 $\frac{1}{2}$	6	12 do.....	300 00
Gordon et station de ch. de fer.....	J. C. Duff.....	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do.....	50 00
Granton et Whalen.....	J. H. Millson.....	1 $\frac{1}{2}$	2	12 do.....	70 00
Granthurst et St. Mary's.....	J. Finnie.....	5	2	9 do (du 1er juillet '90).....	45 00
Hagersville et station de ch. de fer.....	S. Fleming.....	3 $\frac{1}{2}$	36	6 do (au 30 sept. '90).....	70 00
do do.....	D. Spears.....	3 $\frac{1}{2}$	36	6 do du do.....	70 00
Hagersville, Selkirk et station de ch. de fer.....	M. Hess.....	14	6	12 do.....	313 00
do do.....	J. Holbrook.....	4	6	12 do.....	60 00
Hagersville et Springvale.....	S. Skenner.....	4	6	12 do.....	70 00
Harley et Hatchley Station.....	B. Powell.....	4	2	12 do.....	75 00
Harley et New Durham.....	R. Cavin.....	5	6	12 do.....	132 00
Harrow et station de ch. de fer.....	C. J. Pastorins.....	3	6	10 do (du 1er juin '90).....	33 33
Hartford et Waterford.....	D. Kitchen.....	10	6	12 do.....	200 00
Harwich et station de ch. de fer.....	M. O'Brien.....	7	6	6 do (au 30 sept. '90).....	108 50
do do.....	I. Secor.....	7	6	6 do du do.....	127 00
Hawtrej et Northfield Centre, etc.....	J. W. Hamer.....	12	6 et 12	12 do.....	394 00
Hawtrej et station de ch. de fer.....	C. J. Treffry.....	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do.....	30 00
Heather et Walkers.....	D. McIntyre.....	3	2	12 do.....	50 00
Hendrick et Mount Brydges.....	T. Pearce.....	6	1	7 do (au 31 oct. '90).....	22 75
Hickson et station de ch. de fer.....	L. Elsley.....	1 $\frac{1}{2}$	12	3 do (au 30 juin '90).....	5 00
do do.....	T. J. Loveys.....	1 $\frac{1}{2}$	12	9 do du do.....	15 00
Highgate et station de ch. de fer.....	D. Teetzel.....	1	12	12 do.....	144 00
Highgate et Turin.....	5	3	12 do.....	100 00
Hillman et Leamington.....	R. Manery.....	6	2	12 do.....	75 00
Hubrey et station de ch. de fer.....	W. Duguid.....	2 $\frac{1}{2}$	3	1 do (au 30 avril '90).....	3 75
do do.....	J. Elliot.....	2 $\frac{1}{2}$	3	11 do du do.....	55 00
Hyde Park Corners et station de ch. de fer.....	L. McNames.....	1	3	12 do.....	40 00
Ingersoll et Lakeside.....	J. Judge.....	16	6	12 do.....	439 00
Ingersoll et Peebles.....	G. Corey.....	61 $\frac{1}{2}$	2	12 do.....	75 00
Ingersoll et Port Burwell.....	E. Gray.....	32	6	12 do.....	855 00
Ingersoll et station de ch. de fer.....	J. Shannon.....	12	12	9 do (au 31 déc. '90).....	84 96
do do.....	W. McIntosh.....	12	3	do du do.....	26 25
Ingersoll, boîtes aux lettres.....	J. Moon.....	4	18	12 do.....	225 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de London, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Innerkip et station de chemin de fer.	G. Hotson	1	12	9 mois (au 31 déc. '90)	81 00
do do	L. Edwards	2	12	3 do du do	24 64
Inwood et station de chemin de fer.	J. M. Courtright	25	12	12 do	32 50
Iona et station de chemin de fer	W. Fletcher	2	12	12 do	125 00
Jaffa et Orwell	W. Faunt	3	2	1 do 15-jours (au 15 mai '90)	5 56
do do	L. Ferguson	3	2	5 do (du 1er nov. '90)	16 67
Jarvis et station de chemin de fer.	E. Lea	24	12	12 do	238 50
Jura et Thedford	J. McCordic	7	3	12 do	111 40
Keith et Tupperville.	R. Killins	4	2	12 do	45 00
Kent Bridge et Thorncliffe.	G. B. Shaw	3	2	12 do	50 00
Khiva et Shipka.	W. Holt, jun.	2	2	12 do	39 49
Kimball et station de chemin de fer.	B. Gerow	1	6	12 do	25 00
Kimball et Seckerton	W. Gray	3	3	12 do	62 40
Kingscourt et station de ch. de fer.	R. H. Wilson	1	3	12 do	47 25
Kingsmill et Mapleton.	L. Johnson	4	6	12 do	163 00
Kingsmill et station de chemin de fer	J. O. Robertson	40	12	12 do	43 84
Kingsville et Oxley	A. Elliott	10	3	2 do (au 31 mai '90)	20 00
Kingsville et Pelee Island	H. T. Lidwell	20	1	3 do (au 30 sept. '90)	142 50
do do	S. Graham	20	1	6 do du do	280 00
Kingsville et station de ch. de fer.	W. Pastorins	1	12	7 do (au 31 déc. '90)	14 58
do do	W. Black	1	12	3 do du do	17 50
Knapdale et Newbury	J. McDonald	6	1	12 do	40 00
Lambeth et Raper	J. Howlett	4	2	12 do	48 00
Langton et Marston	E. Long	5	2	12 do	44 12
La Salette et station de ch. de fer.	J. Gibbons	1	24	12 do	60 00
Lawrence Station et stat. de ch. de f.	A. Widdifield	5	6	12 do	154 94
Leamington et station de ch. de fer.	L. Wigle	24	10	do (au 31 janv. '91)	41 67
do do	S. C. Wigle	12	10	do du 1er juin '90.	70 83
Leesboro et Thorndale.	E. Hopkins	3	3	10 do do	39 00
Lidcote et station de chemin de fer.	S. Duncan	1	2	10 do (au 31 janv. '91)	25 00
Littlewood et Talbotville Royal.	J. Wait	6	2	6 do du 1er oct. '90.	47 00
Littlewood et Tempo	W. H. May	3	2	6 do (au 30 sept. '90)	20 00
London et terrains de l'Exposition.	A. G. McWhinney (à payer)			Voyage spécial.	1 75
London et London Est.	H. Keys	1	24	12 mois	140 00
London et London-Ouest	J. R. Gurd	1	12	12 do	80 00
London et Lucan	J. W. Orme	16	6	12 do	399 00
London et station du ch. de fer P. C.	T. R. Parker	4	6	2 do 15 jours (au 15 juin '90)	16 25
do do	do	4	12	17 jours (au 3 juillet '90)	7 00
do do	Dominion Transfer Co				116 50
London et stat. de ch. de f. L. H. et B.	Hendrie et Cie.	1	12	8 do 29 jours du do	
do do	The Shedden Co. (Limited)	1	24	9 do (au 31 déc. '90)	150 00
do do	do	1	12	3 do du do	50 00
London et station de ch. de fer M. C.	do	1	12	12 do	200 00
London et Nairn	D. Sells	21	3	12 do	375 00
London et Odell	T. Tomlinson	2	3	9 do (au 31 déc. '90)	41 25
do do	do	3	3	3 do du do	15 00
London et boîtes aux lettres.	M. O'Mara	4	12	12 do	78 25
Lowlands et Wanstead.	W. J. Morris	5	1	2 do du 1er fév. '91	8 33
Lucan, Clandeboye et sta. de ch. de f.	J. Hodgins	3	12	9 do du 1er juillet '90.	218 40
Lucan, McGillivray et sta. de ch. de f.	do	3	18	3 do (au 30 juin '90)	117 00
Lucan et station de chemin de fer.	W. Porte	4	6	12 do	75 00
Lynn Valley et station de ch. de fer.	E. Edmonds	1	12	12 do	25 00
Lynnville et station de ch. de fer.	W. Axford	2	6	12 do	99 00
McCready et Newbury	D. Ross	6	2	12 do	60 00
McGregor et station de ch. de fer.	F. A. Reaume	3	12	12 do	53 16

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de London.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.		Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant
Maidstone et station de ch. de fer.	I. Halford	1	1/4	12	12	mois	\$ 125 20
Mandanin et Vyner.	T. Carrick	5	1/4	3	12	do	156 00
Maple Lodge et station de ch. de fer.	G. Windsor	14	1/4	3	12	do	60 00
Melbourne et Middlemis.	J. Greaves	4	1/4	6	12	do	150 00
Melbourne et station de ch. de fer.	I. M. Cady	1	1/4	12	12	do	50 00
Mitchell's Bay et Oungah	A. P. Akins	8	1/4	2	12	do	120 00
Moore et station de ch. de fer	J. Morrison	15	1/4	12	12	do	50 00
Morpeth et Thamesville	R. S. Walters	15	1/4	6	12	do	239 00
Mull et station de chemin de fer	N. Watson	1	1/4	6	12	do	50 00
Muncey et station de chemin de fer.	A. McGregor	15	perc	12	12	do	35 00
Napier et Rokeby.	A. Campbell	4	1	2	10	do du 1er juin '90	41 67
Napier et Strathroy.	W. W. Bowlby	11	1	6	12	do	350 00
Newbury et Wardsville.	J. Wilson	3	1	6	6	do (au 30 sept. '90)	74 50
do do	J. H. Cady	3	1	12	6	do do	75 00
New Sarum et station de ch. de fer.	G. W. Cloes	3	1	12	12	do	156 50
Nixon et station de ch. de fer.	J. Bannister	100	vgs	12	12	do	62 60
Nober et station de ch. de fer	J. Lemon	100	vgs	12	2	do (au 31 mai '90)	4 17
do do	G. Barlow	100	vgs	12	10	do do	20 83
Normandale et Vittoria	S. Otley	4	3	3	12	do	68 00
North Buxton et station de ch. de fer	G. B. Shreve	1	3	12	12	do	40 00
Norwich et station de ch. de fer	J. Lawrason	3	3	24	12	do	117 50
Oakland et Windham Centre.	G. Taylor	13	6	12	12	do	372 00
Oshweken et Tuscarora	J. Porter	3	3	3	3	do (au 30 juin '90)	25 00
do do	S. J. McKelvey	3	3	3	9	do do	71 25
Oil City et Wheeler	J. Gallaway	6	1	2	12	do	100 00
Oil City et station de ch. de fer.	R. S. Grant	1	1	12	12	do	93 90
Oil Springs et station de ch. de fer.	T. Smith	200	vgs	12	12	do	62 60
Oldcastle et station de ch. de fer	M. McCarthy	4	3	2	2	do (au 30 juin '90)	23 33
do do	do	100	vgs	12	10	do do	41 67
Olinda et Ruthven	F. A. Wigle	2	3	6	12	do	150 00
Oliver et Thorndale.	J. G. McLeod	6	2	2	12	do	100 00
Oneida et station de ch. de fer.	J. A. Munny	1	1	6	12	do	125 00
Onodago et station de ch. de fer	L. Buckwell	6	1	6	12	do	109 55
Orwell et station de ch. de fer	W. J. Gegan	1	1	12	12	do	117 00
Ossian et Sarnia	M. Nesbitt	17	3	3	12	do	318 28
Otterville et station de ch. de fer	P. Mitchell	1	1	12	12	do	100 16
Oungah et Wallaceburg	D. McLean	11	6	6	12	do	300 00
Oxley et station de ch. de fer.	A. Elliott	6	3	6	10	do (du 1er juin '90)	241 67
Paris et station de ch. de fer.	H. Oliver	1	36	12	12	do	375 60
Paris et boîtes aux lettres.	G. Stanton	2	12	12	12	do	96 00
Parkhill et station de ch. de fer	G. Simpson	1	12	12	12	do	85 00
Parkhill et Strathroy	H. McKone	18	3	3	12	do	265 00
Patillo et station de chemin de fer.	D. Coutts	1	6	12	12	do	25 00
Pelée Island et Pelée Island East.	G. Gow	11	1	1	12	do	70 00
Perch Station et station de ch. de fer	T. Irwin	2	2	9	9	do (au 31 déc. '90)	37 50
do do	R. Bright	2	2	3	3	do do	12 50
Petrolia et station de ch. de fer.	P. Barclay	1	24	12	12	do	100 00
Petrolia et Wilsoncroft.	J. L. Wilson	4	2	2	12	do	93 75
Pike Creek et Tecumseh	G. Bedell	2	3	3	12	do	60 00
Pond Mills et station de ch. de fer.	J. Gilmore	3	3	3	12	do	75 00
Port Burwell et Port Rowan.	J. Thompson	22	6	6	12	do	470 00
Port Dover et stations de ch. de fer.	R. Evans	1	6	6	12	do	89 00
Port Dover et Victor	W. R. Reid	4	3	9	9	do (au 31 déc. '90)	56 25
do do	H. W. Ansley	4	3	1	1	do (du 1er mars '91)	9 17
Port Franks et Thedford.	G. Kipp	6	3	3	1	do (au 30 avril '90)	9 58
do do	G. Burley	6	3	11	11	do do	105 42
Port Lambton et station de ch. de fer	W. H. McDonald	12	12	12	12	do	50 00
Port Rowan et station de ch. de fer.	R. W. Meadows	12	12	12	12	do	100 00
Port Ryerse et Simcoe	P. McCoy	6	6	12	12	do	169 00
Port Stanley et station de ch. de fer.	M. Payne	1	24	12	12	do	160 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de London.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en Milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Ratho et station de ch. de fer.	G. Steedsman.		6	12 mois	52 00
Renton et station de ch. de fer.	W. Renton.		12	do	78 00
Renton et Tyrrell.	W. Blanchard.	1	3	12 do	52 00
Richwood et station de ch. de fer.	W. Taylor.	1	6	do	78 25
Ridgetown et station de ch. de fer.	L. S. Hancock.	1	18	8 do (au 30 nov. '90)	100 32
do do	do	1	12 et 17	4 do du do	44 64
Rockford et station de ch. de fer.	R. Russell.	4	6	12 do	150 00
Rodney et station de ch. de fer.	A. Humphrey.	30 vgs	12	do	62 60
Round Plains et Waterford.	B. H. Rammage.	4	3	do	95 00
Rowan Mills et Walsingham Centre.	S. Bresseau.	7	3	do	114 00
Ruscom Station et station de ch. de f.	J. D. Mathers.	50 vgs	12	do	10 00
Ruthven et station de ch. de fer.	F. A. Wigle.		12	7 do (au 31 déc. '90)	35 00
do do	T. H. Wigle.		12	3 do du do	19 50
St. George et station de ch. de fer.	W. O. Vanatter.	1	24	9 do (au 31 déc. '90)	188 80
do do	J. Woodley.	1	24	3 do du do	61 60
St. Joachim, Rivière Ruscom et station de ch. de fer.	J. Bacon.	3	6	12 do	135 00
St. Thomas et station de ch. de fer.	M. A. Boughner.	1	72	12 do	544 62
St. Thomas et Sparta.	W. Gregory.	11	6	12 do	185 00
St. Thomas et boîtes aux lettres.	F. E. Ermatinger.	3	12	do	175 00
St. Thomas et Talbotville Royal.	J. Wait.	3 1/2	6	12 do	120 00
St. Williams et station de ch. de fer.	J. H. Cope.	3 1/2	12	do	100 00
Sandwich et Windsor.	S. Page.	2	6	12 do	180 00
Sarnia et station de ch. de fer.	J. J. Ross.	100 vgs	12	do	93 90
Sarnia Station et Point Edward.	T. Symington.	2	6	6 do (au 30 sept. '90)	78 50
do do	H. W. Mills.	2	6	6 do du do	78 00
Sarnia et Port Huron, E.-U.	J. P. Dawson.	2	12	do	150 00
Sarnia et boîtes aux lettres.	do		12	do	137 33
Shetland et Sutherland's Corners.	J. W. McKeown.	5	3	12 do	90 00
Silver Hill et Tain.	M. A. Richards.	2 1/2	2	4 do (du 1er déc. '90)	6 93
Simcoe et Air Line Station.	H. W. Pursel.	1	12	do	146 00
Simcoe et stations de ch. de fer.	do		12	do	155 12
Sombra et station de ch. de fer.	J. Mullins.		12	9 do (au 31 déc. '90)	37 50
do do	J. Whiteley.		12	3 do du do	12 50
Sombra et Thornyhurst.	H. G. Waybrant.	6	2	8 do (au 30 nov. '90)	40 00
do do	R. McNeil.	6	2	4 do du do	20 00
Sombra et Wilkesport.	W. Micks.	8	6	12 do	180 00
Springfield et station de ch. de fer.	J. Dennis.	1/2	12	do	88 00
Springford et station de ch. de fer.	A. Leach.	3	6 et 12	do (moins amende)	173 00
Staples et station de ch. de fer.	R. F. Staples.	30 perc	6	12 do	25 00
Strathallan et Woodstock.	R. Langdon.	14	6	9 do (au 31 déc. '90)	288 75
do do	G. Teetzel.	14	6	3 do	75 00
Strathroy et boîtes aux lettres.	H. McColl.	220 vgs	18	12 do	50 00
Sweaburg et Woodstock.	H. McCully.	6	3	6 do (au 30 sept. '90)	47 50
do do	W. H. Barton.	6	3	6 do du do	43 00
Sylvan et Widder.	W. Randall.	3	6	12 do	140 00
Talbotville Royal et Tempo.	J. Wait.	2 1/2	2	6 do (au 30 sept. '90)	25 00
Tavistock et station de ch. de fer.	G. Matheson.	1/2	12	do	50 00
Theford et station de ch. de fer.	J. G. Brown.	300 vgs	6	12 do	50 00
The Grove et station de ch. de fer.	T. A. Robinson.		12	do	50 00
The Mattawas et station de ch. de f.	C. J. Stodgell.		12	3 do (au 30 sept. '90)	1 25
Tilbury Centre et station de ch. de f.	J. Bartley.	1/2	12	do	125 20
Tilsonburg et station de ch. de fer.	W. Parker.	1	12	do	140 85
do do	do	2	12	3 do (au 30 juin '90)	29 64
do do	E. et C. Becker.	2	12	9 do du do	141 00
Townsend Centre et Waterford.	D. Kitchen.	3	3	12 do	75 00
Tupperville et station de ch. de fer.	J. J. Sutor.	30 vgs	6	12 do	25 04
Turnerville et station de ch. de fer.	W. Turner.		6	12 do	25 00
Tuscarora et station de ch. de fer.	S. J. McKelvey.		6	12 do	109 55
Tyrconnell et Wallacetown.	W. Hall.	4	6	12 do	105 00
Uttoxeter et Wanstead.	N. K. Nesbitt.	6	3	12 do	100 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de London, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Vandecar et Woodstock.....	N. Schooley.....	9	3	12 mois		115 00
Vereker et station de chem. de fer.	J. Bondy.....	3	6	9 do 25 jours (du 6 juin 1890)		135 20
Villa Nova et stat. de chem. de fer	M. McAlpine...		6	12 do		50 00
Vittoria et station de chemin de fer	F. A. Finch.....		12	12 do		80 00
Vittoria et Walsh.....	S. Ottley.....	4	6	12 do		126 00
Wabuno et station de chem. de fer	B. D. Varnum..	4	6	12 do		148 00
Walkers et station de chemin de fer	J. Greaves.....		12	12 do		30 00
Walkerville et station de ch. de fer	G. W. Busch....	10	24	12 do		120 00
do do	do					
(L. E. E. et D. R.).....	do	125	6	10 do (du 1er juin '90)		24 58
Wallaceburg et stat. de ch. de fer.	J. B. McDougall		24	12 do		75 00
Wallacetown et stat. de ch. de fer.	C. McGregor....	2	12	3 do (au 30 juin '90)		39 00
do do	W. Hall.....	2	12	9 do do do		112 50
Walnut et Watford.....	P. E. Willoughby	6	2	9 do (au 31 déc. '90)		75 00
do do	A. Black.....	6	2	3 do do do		25 00
Warwick et station de chem. de fer	J. Smith.....	8	6	12 do		195 00
Waterford et station de chem. de fer	H. Dochstader..		12	3 do (au 30 juin '90)		23 47
do do	B. H. Rammage.		12	9 do do do		54 75
Weidman et station de ch. de fer.	O. Jansohn.....	50	12	12 do		15 00
Weldon et station de chemin de fer.	J. E. Weldon...		6	9 do (au 31 déc. '90)		30 00
do do	R. Warwick....		6	3 do do do		10 00
Whitebread Station et station de chemin de fer	F. H. McDonald	50	12	11 do (du 1er mai '90)		36 67
Wilton Grove et stat. de ch. de fer	P. Murray.....		6	12 do		33 75
Windsor et Détroit, E.-U.	S. D. Huff.....	2	24	12 do		500 00
Windsor et stat. de ch. de fer (C.S.)	do	1	24	12 do		214 37
Windsor et stat. de ch. de fer (L. E. E. et D. R.).....	J. Egan.....	1½	6	4 do (au 30 sept. '90)		31 20
do do	M. H. McCarthy	1½	6	8 do do (et voyage add.)		48 30
Windsor et boîtes aux lettres	W. H. Offett....			12 do		300 00
Wolverton et station de ch. de fer.	S. Clans.....	1	12	12 do		114 00
Woodslee et station de chem. de fer	J. P. Henry.....	1½	12	12 do		156 50
Woodstock et station de ch. de fer.	J. A. McKenzie.	1 et ½	12 et 24	12 do		315 65
Woodstock et boîtes aux lettres	A. McCleneghan	3½	18	3 do (au 30 juin '90)		57 50
do do	R. Kerr.....	3½	18	9 do do do		105 00
Wyton Station et stat. de ch. de fer	G. Scatcherd....		12	12 do		20 00
Yarmouth Centre et station de chemin de fer.....	G. A. Parlee...	½	6	12 do		100 00
Total.....						\$52,133 97

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

DIVISION POSTALE DU MANITOBA.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale du Manitoba, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant.
						\$ cts.
Adelpha et Killarney.....	H. Mason	20	2	12	mois	240 00
Aikenside et Chater.....	12 ³ W. Curle.....		1	12	do	122 20
Alameda et Coalfields.....	M. McKay.....	28	1	8	do (du 1er août '90)	106 67
Alameda et Glen Ewen.....	T. Ewen.....	9	1	5	do (du 1er nov. '90)	45 83
Alexander Station et stat. de ch. de f.	J. F. Walker.....	9 ¹	12	12	do	30 00
Almasippi et Campbellville.....	G. Gray.....	8	1	12	do	75 00
Alvena et Batoche.....	J. Caron.....	22	1	4	do 16 jours (du 15 nov. '90)	40 10
Arden Station et Glenholm.....	J. Hockin.....	8	1	8	do (du 1er août '90)	40 00
Arden Station et stat. de ch. de fer	M. E. Boughton.....	1	8	12	do	50 00
Ardpatrick et Assissippi.....	R. H. Marshall.....	36	2	9	do (au 31 déc. '90)	82 50
Argyle et Stonewall.....	H. McLeod.....	9	1	12	do	80 00
Armstrong's Lake et stat. de ch. de f.	J. Sharp.....	1 ³	1	3	do (du 1er janv. '91)	13 00
Arnaud et Dominion City.....	J. M. Martineau.....	9	2	12	do	208 00
Arrochar et stat. de chemin de fer.	R. McDonald.....	3	3	12	do	32 00
Arrow River et Beulah.....	J. Evans.....	22	1	12	do	180 00
Assissippi et Russell.....	W. Duncan.....	15	1	3	do (au 30 juin '90)	75 00
do do	J. Muir.....	15	2	9	do du do	219 75
Assissippi et Tumbell.....	J. Edwards.....	14	2	3	do (du 1er janv. '91)	9 00
Ash Creek et Moropano.....	R. Johnston.....	5	1	12	do	52 00
Assiniboine et Poplar Point.....	G. M. Jackson.....	4	2	12	do	100 00
Aubigny et Ste-Agathe.....	A. Bernier.....	7	2	12	do	80 00
Austin et station de chemin de fer.	W. Clifford.....	12	4	4	do (au 31 juillet '90)	10 00
do do	E. C. Wheeler.....	12	8	8	do du do	66 67
Aweme et Deux-Rivières.....	C. Bellhouse.....	5	1	12	do	60 00
Baie St. Paul et stat. de ch. de fer.	C. A. D. Têtu.....	12	9	9	do (au 31 déc. '90)	60 00
Baie St. Paul et St. Eustache.....	J. H. Lavoie.....	7	1	9	do do	60 00
Belcarres et Indian Head.....	J. Balfour.....	27	1	12	do	250 00
Balgoinie et Davin.....	G. W. Elliott.....	12	1	12	do	65 00
Balgonie et Loon Creek.....	B. Woolhouse.....	31	1	7	do (au 31 oct. '90)	151 66
do do		37	1	5	do du do	130 00
Balgonie et stat. de chem. de fer.	P. Dickson.....	12	12	12	do	80 00
Balnerino et Binscarth.....	A. Fletcher.....	4	2	6	do (au 30 sept. '90)	40 00
do do	J. Fletcher.....	4	2	6	do du do	40 00
Balmoral et Pleasant Home.....	R. Rutherford.....	18	1	12	do	148 00
Balmoral et Stonewall.....	do	8	2	2	do (au 31 mai '90)	21 33
do do	do	8	3	10	do du do	160 00
Barnsley et station de ch. de fer.	J. Glenn.....	4	4	12	do	52 00
Batoche et Boucher.....	P. Parenteau.....	23	1	12	do	125 00
Batoche et Saskatoon.....	J. Caron.....	55	2	7	do 14 jours (au 14 nov. '90)	155 57
Batoche et Stobart.....	A. Fisher.....	6	1	4	do 16 jours (du 15 nov. '90)	29 46
Battleford, Fort Pitt et Swift Current, etc	Leeson et Scott.....	90, 198 et 218	1	7	do 10 jours (au 10 nov. '90)	12,266 07
Battleford et Onion Lake.....	do	102	2	4	do 20 jours du do	684 77
Battleford et Saskatoon.....	do	90	2	4	do do do	2,739 23
Beausejour et Brokenhead.....	E. A. Dugard.....	14	1	12	do	130 00
Belcourt et Reaburn.....	T. Brown.....	4	2	7	do (du 1er sept. '90)	35 00
Bellevue et Virden.....	A. Mooney.....	35 ³	1	3	do (au 30 juin '90)	76 09
do do	do	42	1	9	do du do	267 27
Belses et Pipestone.....	F. A. Williams.....	7 ¹	1	1	do 7 jours (au 7 sept. 1890)	5 26
do do	W. Crothers.....	7 ³	1	6	do 23 jours du do	33 75
Benbecula et Wapella.....	D. Miller.....	8	1	12	do	40 00
Bertha, Brandon et Minnewawa.....	R. Crompton.....	33 et 27	1	9	do (du 1er juill. '90)	429 00
Beulah et Elkhorn.....	G. W. Marsh.....	25	2	12	do	468 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale du Manitoba, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant.
Binscarth et Binscarth Farm.....	J. Fletcher.....	6	2	12	mois	\$ 100 00
Binscarth et Lidford.....	W. H. Gwillam.....	8	1	8	do (au 30 nov. '90)...	40 00
do do.....	do.....	7	1	1	do (au 31 déc. '90)...	4 37
do do.....	E. W. Ham.....	7	1	3	do du do.....	13 12
Binscarth et station de chemin de fer.....	E. H. Williams.....	$\frac{1}{16}$	6	3	do (au 30 juin '90, et arrérages).....	20 83
do do.....	do.....	$\frac{1}{16}$	7	9	do du do.....	65 61
Binscarth et Spy Hill.....	H. V. Bailey.....	21	1	12	do.....	200 00
Binscarth Farm et Snake Creek.....	C. Hamilton.....	12	1	12	do.....	125 00
Birds Hill et station de ch. de fer.....	G. Chudleigh.....	6	2	12	do.....	125 20
Boisvein et Moosomin.....	G. F. Dunn.....	37	2	12	do.....	570 00
Birtle et station de chemin de fer.....	W. G. Porteous.....	6	3	3	do (au 30 juin '90)...	28 43
do do.....	do.....	8	9	9	do du do.....	97 50
Birtle et Seeburn.....	A. Swainson.....	20	1	12	do.....	130 00
Birtle et Warleigh.....	J. C. Dudley.....	8	1	12	do.....	60 00
Blackwood et Indian-Head.....	J. A. O. Blackwood.....	13	1	4	do (au 31 juil. '90)...	24 66
Blythfield et Starbuck.....	W. H. Mellow.....	9	1	12	do.....	80 00
Boharn et Mâchoire-d'Original.....	B. Smith.....	11	1	9	do (du 1er juil. '90)...	56 25
Boisvein et Desford.....	A. McKnight.....	24	2	12	do.....	125 00
Boisvein et Heaslip.....	G. F. Brown.....	18 $\frac{1}{2}$	2	3	do (au 30 juin '90)...	75 00
Boisvein et Langvale.....	H. Hammond.....	23	2	3	do (au 30 juin '90)...	78 46
do do.....	G. F. Brown.....	32	2	9	do du do.....	381 00
Boisvein et station de ch. de fer.....	A. McKnight.....	6	3	3	do (au 30 juin '90)...	12 50
do do.....	do.....	12	9	9	do du do.....	75 00
Boisvein et Wapaha.....	J. Sheppard.....	14	1	12	do.....	145 60
Boscurvis et Moosomin.....	F. H. Stephenson.....	113	1	12	do.....	913 64
Bradwardine et Logoch.....	T. Levins.....	14	1	9	do (au 31 déc. '90)...	67 50
do do.....	W. Beamish.....	14	1	3	do du do.....	27 50
Brandon et Minnewawa.....	R. Crompton.....	27	2	3	do (au 30 juin '90)...	130 00
Brandon et Olivedale.....	D. Reed.....	12	2	5	do (au 31 août '90)...	54 16
Brandon et Pendennis.....	W. J. Sargent.....	20	1	12	do.....	192 00
Brandon et Rapid City.....	A. Stewart.....	20	6	12	do.....	750 00
Brandon et station de chemin de fer.....	A. Munroe.....	$\frac{1}{16}$	14	12	do.....	334 80
Brandon et Souris.....	R. B. Kirohoffer.....	25 $\frac{1}{2}$	6	2	do (au 31 mai '90)...	141 67
do do.....	A. C. Douglas.....	25 $\frac{1}{2}$	2	1	do (au 30 juin '90)...	70 83
do do.....	J. B. Roberts.....	25 $\frac{1}{2}$	3	8	do (au 28 fév. '91)...	400 00
do do.....	do.....	26 $\frac{1}{2}$	3	1	do du do.....	52 45
Brandon et Deux-Rivières.....	W. Telford.....	32	2	6	do (au 30 sept. '90)...	324 76
do do.....	J. Little.....	32	2	6	do du do.....	325 00
Bredenburg et station de ch. de fer.....	J. J. Buchanan.....	$\frac{1}{16}$	1	6	do (au 31 déc. '90)...	13 00
do do.....	do.....	$\frac{1}{16}$	1	3	do du do.....	6 50
Bridge Creek et station de ch. de fer.....	J. Tortington.....	$\frac{3}{16}$	1	12	do.....	95 00
Brierwood et Roden.....	D. Aitken.....	6	1	12	do.....	50 00
Broadview et station de ch. de fer.....	J. Clementson.....	12	6	6	do (au 30 sept. '90)...	50 00
do do.....	R. Patterson.....	11	6	6	do du do.....	70 00
Brookdale et Carberry.....	H. Glass.....	20	1	12	do.....	90 00
Bru et Cypress River.....	W. Josephson.....	7 $\frac{1}{2}$	2	9	do (du 1er juil. '90)...	75 00
Burnbank et Two-Creeks.....	A. Grant.....	6	1	8	do (du 1er août '90)...	42 00
Burnside et station de chemin de fer.....	W. A. McIntosh.....	5 $\frac{1}{2}$	2	12	do.....	180 00
Butterfield et Workman.....	W. A. W. Smith.....	23 $\frac{1}{2}$	1	9	do (au 31 déc. '90)...	140 19
do do.....	A. A. Johnstone.....	23 $\frac{1}{2}$	1	3	do du do.....	59 50
Cadurcis et Minnedosa.....	W. A. Smith.....	6	2	12	do.....	156 00
Calf Mountain et Thornhill.....	F. Bolton.....	6	2	12	do.....	130 00
Calgary et Fort McLeod.....	W. H. Ford.....	102	1	12	do.....	1,200 00
Calgary et Fort Saskatchewan.....	Leeson & Scott.....	218	1	4	do 20 jours (du 11 nov. '90)...	3,317 51
Calgary et station de chemin de fer.....	G. C. King.....	$\frac{1}{16}$	12	12	do.....	300 00
Calgary et Spring Bank.....	W. Mickle.....	12	1	3	do (du 1er jan. '91)...	26 00
Camille et station de chemin de fer.....	W. H. Smith.....	10	2	12	do.....	208 00
Carberry et station de chemin de fer.....	M. Wise.....	14	14	12	do.....	175 00
Carberry et Wellwood.....	G. R. Black.....	14 $\frac{1}{2}$	2	12	do.....	229 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale du Manitoba, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Carlingville et Rivière du Chêne	J. L. Fraser	17	1	6 mois 9 jours, (au 9 oct. '90)	91 78
do do	do	15	1	5 do 21 jours, (du do)	73 33
Carman et Pomeroy	J. Sutton	8	1	12 do	80 00
Carman, Lintrathen et Roseisle	J. Bruce	13 2/3	2	12 do	325 00
Carman et Salterville	R. Squires	4	2	12 do	104 00
Carnduff et Sourisford	J. D. Bride	40	1	12 do	396 00
Caron et station de chemin de fer	A. H. Powell	2 1/2	6	12 do	30 00
Carssdale et Lumsden Station	E. Carss	22	2	3 do (du 1er jan. '91)	6 50
Carssdale et Regina	do	22	1	9 do (au 31 déc. '90)	156 00
Cartwright et station de ch. de fer	T. S. Menary	2	6	3 do (au 30 juin '90)	13 00
do do	do	2	12	9 do du do	78 00
Cash City et Poplar Grove	C. G. Ross	7	1	2 do 21 jours, au 21 juin '90)	23 42
do do	L. M. Sage	7	1	8 do 25 jours (au 21 mars '91, période irrégulière)	108 83
Castleberry et Shellmouth	J. Dugan, jr	14	1	12 do	117 00
Chater et station de chemin de fer	P. Dickson	30	12	12 do	62 60
Churchbridge et Clumber	W. Lister	30	1	9 do (du 1er juil. '90)	108 75
Churchbridge et station de ch. de fer	B. D. Westman	30	2	3 do (au 30 juin '90)	12 50
do do	do	30	3	9 do du do	56 25
Clandeboye et Selkirk	S. H. Ward	6	2	12 do	130 00
Clarkleigh et Lundar	H. Johnson	6	1	1 do (du 1er mars '91)	3 33
Clarkleigh et Lundyville	J. Clark	18	1	12 do	130 00
Clarkleigh et Reaburn	D. Boyer	40	2	12 do	409 00
Clarkleigh et Seamo	T. Seaman	5	1	12 do	39 00
Clearwater et station de ch. de fer	R. Rogers	6	6	3 do (au 30 juin '90)	19 50
do do	do	6	12	9 do du do	117 00
Cold Springs et Minnewakan	W. A. Fidler	46	1	4 do (du 1er déc. '90)	11 00
Clumber et Whitewood Station	F. G. Lyons	6	3	3 do (au 30 juin '90)	78 66
Cook's Creek et Winnipeg	G. P. Bliss	22	2	6 do (au 30 sept. '90)	150 00
do do	W. J. Buxton	22	2	6 do du do	182 00
Craigie Lea et Rosebery	A. Kelso	12	1	12 do	104 00
Craven et Reynoldton	L. H. Hoskins	5	1	4 do (au 31 déc. '90)	17 33
Craven et Tregarva	do	8 1/2	1	3 do du do	18 75
Creeford et Neepawa	W. R. Dunlop	22	2	12 do	365 00
Crescent Lake et Saltcoats	D. J. O'Keefe	18	1	9 do (au 31 déc. '90)	101 25
do do	E. Salisbury	18	1	3 do du do	33 75
Crewe et Fort Ellice	J. Ellis	6	2	12 do	123 75
Crystal City et station de ch. de fer	R. Rollins	6	6	3 do (au 30 juin '90)	15 00
do do	do	6	12	9 do du do	90 00
Cypress River et station de ch. de fer	A. Creighton	4	4	12 do	29 50
Cypress River et Saint-Alphonse	D. Jeanotte	8	2	12 do	200 00
Dalton et poteau-malle	J. McLeod	1	12	12 do	30 00
Daly et Virden	A. Mooney	13	1	12 do	88 60
De Clare et Welwyn	W. Ray	7	1	12 do	74 00
Deloraine et station de ch. de fer	R. D. Martin	1 1/2	6	3 do (au 30 juin '90)	12 50
do do	do	1 1/2	12	9 do du do	75 00
Deloraine et Sourisford	T. Cochlan	28	2	12 do	514 80
Deloraine et Waneche	A. Stewart	20	1	12 do	156 00
Deloraine et West Brenda	S. Leach	32	1	12 do	300 00
Dennington et Percy	W. D. Kisbey	26	1	9 do (au 31 déc. '90)	141 00
do do	R. C. Kisbey	26	1	3 do du do	62 50
Dominion City et Emerson	C. Whitman	10	3	12 do	312 00
Donore et station de chemin de fer	C. Wheatland	1 1/2	2	12 do	57 20
Douglas Station et Madford	A. Colquhoun	2 1/2	2	9 do (du 1er juil. '90)	36 75
Douglas Station et stat. de ch. de fer	T. E. Greenwood	8	12	6 do 14 jours (au 14 oct. '90)	32 28
do do	do	8	1	14 5 do 17 jours, du do	27 72
Drumconnor et stat. de ch. de fer	E. Brown	10 1/2	3	12 do	54 95
Dunbow et Grierson	J. Grierson	10 1/2	1	2 do (du 1er fév. '91)	17 33

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale du Manitoba, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Dunbow et Harrisborc'.....	T. Harris.....	3	1	8 mois 17 jours, (du 14 mai '90).....	0 71
Dunbow et Okotoks.....	R. A. Begg.....	13½	1	10 do (au 31 jan. '91)...	137 50
Dunmore Junction et Josephsburg. do do	J. H. Kern..... do	23 20½	1 1	4 do (au 30 sept. '90).. 6 do do	60 00 80 20
Dunmore Junction et station de chemin de fer	W. A. Killien..	¾	24	12 do	108 00
Edgeley Farm et Qu'Appelle Station	W. C. Cameron..	8½	2	12 do	200 00
Edmonton et Saint-Albert..	S. Moran.....	9½	1	12 do	200 00
Elkhorn et Kola.....	J. T. Madge.....	15	1	12 do	104 00
Elkhorn et Lippentott.....	W. F. Longman..	12	1	12 do	87 00
Elkhorn et station de chemin de fer.	J. McLeod.....	12	12	12 do	78 00
Elphinstone et lac Dauphin	D. McIntosh....	65	2	p.m. 2 do (au 31 mai '90)...	52 00
Elphinstone et Strathclair Station..	A. R. Sutherland	9½	2	12 do	123 76
Elva et Melita.....	J. A. A. Paisley	7	1	7 do (du 1er sept. '90).	37 91
Emerson et Gretna.....	C. Whitman.....	18	6	12 do	858 00
Emerson et Saint Joseph	Z. Robert.....	15½	2	12 do	300 00
Emerson et Stuartburn.....	J. H. Vanwhort..	20½	1	12 do	338 00
Erinview et Stonewall.....	W. E. Crawford..	27	1	11 do (au 28 fév. '91)...	173 25
do do	do	30	1	1 do du do	17 50
Esterhaz et Ohlen.....	J. Vass.....	7	1	3 do (au 30 juin '90)...	12 50
Eunola et Melita.....	J. A. A. Paisley	12	1	12 do	78 00
Fairfax et Souris.....	R. King.....	9	1	12 do	100 00
Fairmede et Wapella.....	H. A. Hall.....	16	1	12 do	125 00
Fannystelle et station de ch. de fer.	A. Veronneau...	¾	6	12 do	5 83
Fernon et Winnipeg	C. F. Bridgman..	4	3	12 do	125 00
Fleming et station de chemin de fer.	B. B. Gilbert....	¾	12	12 do	100 00
Forest Farm et Whitewood Station..	Taylor et Wilson	12	1	3 do (du 1er jan. '91)...	22 75
Fort Alexander et Peguis.....	M. Fontaine....	50	2	p.m. 12 do	182 00
Fort Francis et Portage du Rat.....	F. B. Nicolle....	160	2	p.m. 5 do (au 31 août '90)...	341 67
do do	H. C. Ritson....	160	2	p.m. 7 do du do	554 16
Fort McLeod et Lethbridge.....	E. R. Cowen, Ex.	30	3	3 do (au 30 juin '90)...	187 50
do do	J. B. Smith....	30	3	9 do du do	900 00
Fort McLeod et Pincher Creek.....	M. Brouillette..	32	2	12 do	475 00
Fort Pelly et Wallace.....	J. C. Murray....	49	2	p.m. 12 do	182 00
Fort Saskatchewan et Pakan.....	Borwick et Erasmus				
	A. Laycock.....	55	2	p.m. 12 do	650 00
Fox Warren et station de ch. de fer. do do	do	¾	5	3 do (au 30 juin '90)...	7 50
	do		6	9 do du do	37
Geysir et Icelandic River.....	S. Eyolfson.....	10	2	p.m. 9 do (du 1er juil. '90)...	16
Gladstone et Golden Stream.....	D. McConnell....	8	1	12 do	78
Gladstone et Mekiwin.....	J. McGregor....	15	2	12 do	225 00
Gladstone et Plumas.....	J. L. Logie.....	20	1	12 do	200 00
Gladstone et station de chem. de fer	do	1	8	12 do	100 00
Gladys et Okotoks.....	C. W. S. Harkness	7	1	12 do	75 00
Gleichen et station de chemin de fer	V. J. Beaupre..	¾	12	12 do	60 00
Gleichen et Strangmuir	A. W. Strange..	15	1	12 do	120 00
Glenboro' et Grund.....	S. Christopher-son	9½	2	12 do	156 00
Glenboro' et station de chem. de fer.	J. Duncan.....	¾	4	12 do	32 50
Glenboro' et Stockton.....	A. F. Andrews..	9	2	12 do	156 00
Glendinning, Pilot Mound et Roseberry do do	J. M. Fraser.... do	29½, 22 32½, 22	1 1	9 do (au 31 déc. '90).. 3 do du do	337 50 119 05
Glenora et Pasadena.....	G. Graham.....	5½	1	8 do (du 1er août '90)...	26 00
Gonor et station de chemin de fer...	J. Gunn.....	3½	2	12 do	100 00
Grande Clairière et Melgund.....	T. Gaboriault..	8	1	7 do (du 1er sept. '90).	30 33
Grandin et Stobart.....	J. Nolin.....	7	1	4 do 16 jours (du 15 nov. '90).....	24 55
Grenfell et station de chemin de fer.	R. Routh.....	1	12	12 do	78 00
Gretna et station de chemin de fer..	J. R. Hoffman..	¾	14	12 do	219 00
Gretna et Reinland.....	W. Esau.....	17	2	12 do	165 00
Griswold et station de chemin de fer.	G. Lindsay....	¼	12	12 do	80 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale du Manitoba, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Griswold et Viola Dale	P. R. Brown	42½	1	6 mois 9 jours (au 9 oct. '90).	\$ 298 95
do do	do	40½	1	2 do 22 jours (au 31 déc. '90).	122 50
do do	W. Beamish	40½	1	3 do du do	135 79
Gull Lake et station de chem. de fer	R. W. Caswell	40½	12	12 do	25 00
Hanlan et Meadow Lea	J. Macdonald	6½	1	11 do (au 28 fév. '91)	47 66
do do	do	8½	2	1 do du do	7 66
Harrowby et station de chem. de fer	S. Blane	3	3	3 do (au 30 juin '90)	9 37
do do	do	4	9	9 do du do	37 50
Haviland et Sheppardville	G. F. Brown	8	2	4 do (au 31 oct. '90)	41 67
do do	do	11½	2	5 do du do	52 08
Hayward et Qu'Appelle	H. H. Hayward	12	1	12 do	80 00
Hecla et Icelandic River	G. Arnason	24	2 p.m.	7 do (au 31 oct. '90)	33 33
High Bluff et station de ch. de fer	J. A. K. Drummond	18	14	12 do	70 00
High River et Pekisko	M. G. Stinson	25	2 p.m.	12 do	52 00
Holland et station de chemin de fer	J. F. Holland	4	9	9 do (au 31 déc. '90)	30 00
do do	J. R. Holland	4	3	3 do du do	12 50
Holmfeld et station de chem. de fer	T. S. Young	6	3	3 do (au 30 juin '90)	15 00
do do	do	12	9	9 do du do	86 00
Huns Valley et Minnedosa	M. Ruby	18	1	12 do	129 00
Icelandic River et Manigotagan	T. Thorarinson	44	2 p.m.	5 do (du 1er nov. '90)	62 50
Icelandic River et Peguis	S. Sigurdson	60	2 p.m.	1 do (au 30 avril '90)	28 75
Icelandic River et Selkirk	F. Sigurdson	68	1	5 do (au 30 sept. '90)	208 33
do do	do	68	1	6 do du do	250 00
Ignace et station de chemin de fer	W. H. Cobb	12	12	12 do	80 00
Indianford et Treherne	H. Sturton	12	1	12 do	78 00
Indian Head et Kenlis	J. Glenn	19	1	8 do (du 1er août '90)	83 33
Indian Head et station de ch. de fer	R. Crawford	12	12	12 do	200 00
Isle des Chênes and Saint-Boniface	E. Genthon	19	1	3 do (du 1er jan. '91)	31 25
Joly et Sainte-Agathe	A. Lafrance	15	2	4 do (au 31 juil. '90)	41 67
Joly et Steinbach	J. Cadotte	36	1	12 do	120 00
Kalidea et Manitou	N. Morrison	13½	1	12 do	85 00
Kaministiquia et stat. de ch. de fer	F. W. Whitfield	12	12	12 do	25 00
Keewatin et station de chem. de fer	J. A. Fletcher	12	12	12 do	295 00
Kelloe Station et stat. de ch. de fer	C. F. Nixon	4	12	12 do	52 00
Kemnay et station de chemin de fer	J. A. Scott	6	12	12 do	30 00
Killarney et station de chemin de fer	C. Bate	6	3	3 do (au 30 juin '90)	13 00
do do	do	12	9	9 do du do	78 00
Killarney et Rowland	J. Russell	10	2	12 do	234 00
Kinbrae et Riversdale	J. P. Minhinick	9	1	3 do (au 30 juin '90)	13 75
Kinistino et Prince Albert	R. Pritchard	48½	1	12 do	525 00
Kinosota et Westbourne	C. Anderson	65	2 p.m.	12 do	248 00
Kirkpatrick et Willoughby	J. Smith	10	1	4 do 16 jours (du 15 nov. '90)	39 28
Kutawa et Qu'Appelle Station	Leeson et Scott	72	2 p.m.	3 do 3 jours (au 13 fév. '91)	367 69
Kutawa et Qu'Appelle	do	54	1	1 do 15 jours du do	204 44
LaBroquerie et Winnipeg	J. B. Desautels	47	2	12 do	574 00
Lake Dauphin et Strathclair Station	D. McIntosh	75	2 p.m.	10 do (du 1er juin '90)	260 00
Langdon et station de chem. de fer	J. Hastings	2	4	4 do (du 1er déc '90)	10 00
Langenburg et station de ch. de fer	P. Ulrich	3	3	3 do (au 30 juin '90)	9 37
do do	do	4	9	9 do du do	37 50
Langvale et Ninette	J. Overend	8	1	12 do	104 00
Larivière et station de chem. de fer	W. H. Swales	6	3	3 do (au 30 juin '90)	13 00
do do	do	12	9	9 do du do	78 00
Larivière et Silver Spring	R. Armstrong	3½	2	3 do (du 1er jan. '91)	32 50
Lebret et Qu'Appelle	J. P. Magnon	4½	2	12 do	104 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale du Manitoba, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.		Nouveau de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
						\$	cts.
Lennox et Montefiore	H. Mantz	8		2	12 mois	130	00
Lethbridge et station de ch. de fer	J. D. Higinbotham			12	12 do	250	00
Lower Fort Garry et Pigeon Bluff	J. E. Harriott	5 ¹ / ₂		1	1 do (du 1er mars '91)	2	50
Lumsden Station et Marieton	A. Jamieson	26		1	3 do (du 1er janv. '91)	78	00
Lyleton et Sourisford	J. W. Henderson	12		1	10 do (du 1er juin '90)	43	33
McGregor Station et st. de ch. de fer	J. Watson		1	8	1 do (au 30 avril '90)	3	33
do do	M. Gray		12	11	do du do	91	67
McGregor Station et Rosehill	E. C. Hamblin	10		1	12 do	45	00
McGregor Station et Wellington	F. Atkinson	12 ¹ / ₂		1	12 do	104	00
Manitogagan et Selkirk	S. Jonasson	75	2	4	do (au 31 oct. '90)	20	00
Manitou, Mowbray et Windygates	J. Shields	26 et 33 ¹ / ₂		1	3 do (au 30 juin '90)	158	75
do do	R. F. Handford	26 et 33 ¹ / ₂		1	9 do du do	431	25
Manitou et Mussellboro'	W. Pole	15		1	12 do	128	00
Manitou et Norquay	G. Moorhead	44		2	12 do	640	00
Manitou et station de ch. de fer	W. C. Kennedy			12	12 do	150	00
Maple Creek et station de ch. de fer	J. Dixon			12	12 do	156	00
Marieton et Régina	S. Beach	41		1	7 do (au 31 oct. '90)	264	27
do do	J. A. Whitmore	41		1	2 do (au 31 déc. '90)	100	00
Marieton et Strassburg	A. Christoph	16		1	12 do	125	00
Marlborough et Mâchoire-d'Orignal	J. G. Beesley	14		1	12 do	104	00
Marney et Newdale	S. B. Baxter	7		1	12 do	46	80
Marquette et station de ch. de fer	W. A. Moore			12	3 do (du 1er janv. '91)	20	00
Marquette et Saint-Eustache	J. H. Lavoie	7		1	3 do do	20	00
Marringhurst et Otenaw	W. Playfair	15		1	12 do	124	80
Medicine Hat et station de ch. de f.	T. Tweed			12	12 do	181	80
Medora et Princess	W. Cosgrove	5		1	12 do	52	00
Melgund et Souris	W. A. Dolmage	20		2	9 do (au 31 déc. '90)	300	00
do do	J. H. Hartney	20		2	3 do du do	86	25
Menota et Napinka	F. B. Warren	6		1	12 do	75	00
Miami et Morden	J. G. Blair	19		2	12 do	217	80
Millbrook et Queen's Valley	J. Davies	7 ¹ / ₂		1	12 do	46	80
Minnedosa et station de ch. de fer	T. Boyd			8	12 do	78	25
Minnedosa et Scandinavia	C. A. Johnson	20		1	12 do	200	00
Moffat et Wolseley	E. A. Banbury	9		2	12 do	124	00
Moline et Rapid City	D. McNaught	8		1	12 do	117	00
Montgomery et Whitewood Station	T. B. O'Donohoe	20		1	12 do	182	00
Moose Jaw et Point Elma	D. Taylor	15		1	3 do (du 1er janv. '91)	18	75
Moose Jaw et station de ch. de fer	C. A. Gass			12	12 do	156	00
Moosomin et Redpath	J. Deavitt	41		1	9 do (au 31 déc. '90)	186	75
do do	do	42		1	3 do du do	85	00
Moosomin et station de ch. de fer	J. Daniel			12	12 do	125	00
Morden et Roland	W. H. Lowe	18		1	12 do	180	00
Morden et station de ch. de fer	J. H. Dunsford			12	12 do	125	20
Morden et Stodderville	J. Stodders	10		2	12 do	194	20
Morris et station de ch. de fer	W. A. Russell			12	9 do (au 31 déc. '90)	45	00
do do	G. F. Birney			12	3 do du do	15	00
Morris et Saint-Jean-Baptiste	P. Parenteau	6		3	12 do	135	00
Neepawa et Oberon	S. Farrell	13		2	12 do	208	00
Neepawa et Orange Ridge	S. Chatwin	20		1	12 do	171	84
Neepawa et station de ch. de fer	A. M. Dalton			8	12 do	109	55
Neepawa et Salisbury	E. Jasper	7		2	9 do (au 31 déc. '90)	93	00
do do	D. Hamilton			2	3 do du do	30	00
Nelson et Opawaka	P. Angers	8 ¹ / ₂		1	12 do	75	40
Newdale et station de ch. de fer	J. L. Cook	8		8	12 do	67	00
Newdale et Raven's Glen	C. A. Rea	7		1	12 do	52	00
Ninga et station de ch. de fer	W. McKnight			3	3 do (au 30 juin '90)	7	50
do do	do			6	5 do (au 30 nov. '90)	25	00
do do	do			12	4 do du do	30	00
Niverville et Royal	W. Gallie	9 ¹ / ₂		2	4 do (au 31 juillet '90)	52	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale du Manitoba, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant.
Norman et station de ch. de fer.	J. B. Davis.	100 vgs	7		12 mois	\$ 178 84
Oak Bluff et station de ch. de fer (La Salle).	W. West.	7	1	1	do (du 1er mars '91)	5 83
Oakburn et Shoal Lake.	J. A. Hamilton.	9	2	12	do	156 00
Oak Lake et station de ch. de fer.	G. D. Miller.	9	12	12	do	78 00
Oakland et Portage-la-Prairie.	T. Huddleston.	14	1	12	do	125 00
Oak River et Totouka.	J. H. Stewart.	8	1	6	do 9 jours (au 9 oct. '90)	47 20
do do	do	10	1	5	do 22 jours du do	53 49
Olivedale et Routhwaite.	D. Reed.	5	2	7	do (du 1er sept. '90).	60 66
Orrwold et Raven Lake.	A. H. Scouten.	12	1	7	do (au 31 oct. '90).	55 41
Orrwold et Shoal Lake.	M. W. Thompson	16½	2	5	do du do	92 08
Ossowo et Poplar Point.	F. Wagner	7	2	12	do	150 00
Parkin et Wapella.	W. Archibald.	12	1	12	do	75 00
Parklands et Qu'Appelle.	T. Murray	11	1	12	do	70 00
Pasqua et station de ch. de fer.	H. N. Rorison.	6	6	9	do (au 31 déc. '90).	54 00
do do	D. Robb.	6	3	3	do du do	21 00
Peguis et Poplar Park.	J. Morrey.	8	1	3	do (au 30 juin '90).	14 30
Peguis et Selkirk.	D. McIvor.	6½	2	12	do	98 00
Penrith et Virden.	W. F. Scarth.	18	1	12	do	166 64
Pense et station de chemin de fer.	A. Blair.	12	12	12	do	78 00
Pheasant Forks et Wolseley.	J. Franks.	39	2	12	do	374 00
Pigeon Lake et Winnipeg.	T. Faulds.	25	2	12	do	465 00
Pilot Mound et station de ch. de fer.	J. M. Fraser.	6	3	3	do (au 30 juin '90).	15 00
do do	do	12	9	3	do du do	90 00
Plumas et Tupper.	G. Saunders.	5	1	12	do	25 00
Plum Coulee et station de ch. de fer.	J. I. Bergen.	6	6	8	do (du 1er août '90)	33 33
Poplar Park et Selkirk.	D. Morrison.	15	1	9	do (du 1er juillet '90)	48 75
Poplar Point et station de ch. de fer.	G. M. Jackson.	12	12	12	do	84 00
Portage-la-Prairie et station de chemin de fer.	W. W. Miller.	1½	12	14	12 do	450 11
Portage-la-Prairie—Chemins de fer C.P. et M. et N.-O. (transfert).	do	150 vgs	6	6	do (au 30 sept. '90).	25 00
Prince-Albert et Qu'Appelle Station.	Leeson et Scott.	253	1	7	do 10 jours (au 10 nov. '90).	4,830 16
Prince-Albert et station de ch. de fer.	J. M. Campbell.	1	4	4	do 20 jours du do	40 41
Qu'Appelle et Qu'Appelle Station.	R. Johnston.	18	6	9	do (au 31 déc. '90).	352 50
do do	Leeson et Scott.	18	6	3	do du do	162 50
Qu'Appelle Station et station de chemin de fer.	E. W. Warner.	1	12	12	do	140 40
Rathwell et station de ch. de fer.	T. Adair.	4	4	12	do	39 00
Rat Portage et station de ch. de fer.	W. Oliver.	24	12	3	do	272 50
Raven Lake et Shoal Lake.	A. H. Scouten.	4½	2	7	do (au 31 oct. '90).	75 83
Reaburn et station de ch. de fer.	W. J. Paterson.	14	12	12	do	182 75
Reaburn et Woodlands.	M. Slater.	13	2	12	do	150 00
Régina et station de ch. de fer.	J. Whitmore.	4½	12	12	do	312 00
do do (division de Prince-Albert).	do	4	4	4	do 20 jours (du 11 nov. '90).	40 41
Régina et Wascana.	C. Martin.	13½	1	3	do (du 1er janv. '91)	28 60
Reinland et Schauenfeldt.	B. Loewen.	9	1	12	do	70 00
Richland et Winnipeg.	P. Blondin.	37½	2	12	do	500 00
Rosburn et Solsgirth.	R. R. Ross.	16	2	3	do 11 jours (au 11 juillet '90).	60 76
do do	J. Broadfoot.	16	2	8	do 20 jours (du do)	187 22
Rosser et station de ch. de fer.	P. E. Todd.	12	3	3	do (au 30 juin '90).	7 50
do do	H. J. Beachell.	12	9	9	do du do	37 50
Routhwaite et Stratherne.	G. Stewart.	4	2	12	do	100 00
Routledge et station de ch. de fer.	R. E. Campion.	1	6	12	do	52 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale du Manitoba, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Russell et station de chemin de fer.	J. DuPré.....	1	4	4 mois (au 31 juill. '90)..	14 16
do do	do	5	5	5 do (au 31 déc. '90)..	53 08
do do	A. Clee.....	5	3	3 do du do ..	25 00
Russell et Shellmouth.....	J. G. Langford..	13	2	2 do (au 31 mai '90) ..	49 83
do do	R. Yeates.....	13	2	10 do du do ..	281 66
Sainte-Agathe et Winnipeg.....	A. Bernier.....	25½	2	10 do (au 31 janv. '91)..	237 50
do do	do	25½	2	2 do du do ..	48 19
Saint-Boniface et Winnipeg.....	M. Petrin	1	12	12 do ..	350 00
Saint-Malo et Winnipeg.....	A. Lafrance.....	45	2	2 do (au 30 sept. '90)..	86 67
do do	E. Vinette	45	2	5 do 14 jours (au 14 mars '91).....	247 81
do do	N. H. Houde... ..	41	2	17 jours du do ..	32 26
Saltcoats et station de chem. de fer.	W. Walley.....	2	2	3 mois (au 30 juin '90)..	10 00
do do	do	3	3	9 do du do ..	45 00
Saltcoats et Wallace.....	J. Sharp	32	1	9 do (au 31 déc. '90)..	234 00
do do	W. Wright.....	20	1	2 do (au 28 fév. '91)..	25 00
Saskatchewan et stat. de ch. de fer.	R. J. Molloy....	5	1	4 do 16 jours (du 15 nov. '90).....	29 46
Saskatchewan Landing et Swift Current	Lesson et Scott..	30	1	4 do 20 jours (du 11 nov. '90).....	456 52
Saskatoon et station de ch. de fer.	do ..	1	4	4 do 20 jrs. du do ..	40 41
Selkirk et station du chemin de fer de Selkirk-Est.	H. B. Hodgins..	22½	12	12 do ..	149 00
Selkirk et Winnipeg.....	Peebles et Braden	22½	3	12 do ..	600 00
Sewell et station de chemin de fer.	D. A. McVicar..	12	12	12 do ..	30 00
Shadeland et Thornhill.....	H. C. Sweet	3	2	12 do ..	160 00
Shoal Lake et station de ch. de fer.	J. T. Dandridge.	6	12	12 do ..	78 00
Sidney et station de chemin de fer.	T. Babb	2	12	12 do ..	52 00
Silver Spring et station de ch. de fer.	R. Armstrong... ..	3	2	9 do (au 31 déc. '90)..	97 50
Sintaluta et station de chem. de fer.	C. G. Booth.....	13	3	9 do do ..	75 00
do do	J. R. Carphin... ..	3	3	3 do du do ..	25 00
Solsgrith et station de chem. de fer.	J. C. Anderson..	8	12	12 do ..	50 00
Starbuck et station de chem. de fer.	J. Powers	2	12	12 do ..	60 00
Stobart et station de chemin de fer.	A. Fisher.....	4	4	4 do 20 jours (du 11 nov. '90).....	14 14
Stobart et Wingard.....	do	19	1	12 do ..	153 00
Stonewall et station de chem. de fer.	A. J. Bell.....	6	12	12 do ..	39 00
Stonewall et Wavy Bank	G. Vincent.....	8	1	12 do ..	70 00
Stony Mountain et stat. de ch. de fer.	A. Perry.....	1	12	12 do ..	100 00
Strathclair Station et st. de ch. de fer.	W. L. McInnes..	8	12	12 do ..	40 00
Summerberry et stat. de ch. de fer.	J. Linnell	6	12	12 do ..	70 00
Sumner et Whitewood Station.....	T. G. Lyons	40	1	6 do (au 31 déc. '90)..	136 80
do do	F. W. Chamberlain	30	1	3 do du do ..	69 82
Swift Current et stat. de ch. de fer.	W. G. Knight ..	12	12	12 do ..	96 00
Taché Station et stat. de ch. de fer.	J. McDonald....	1	12	12 do ..	25 00
Thornhill et station de chem. de fer.	W. Bradley.....	12	12	12 do ..	39 00
Touchwood Hills et Wishart.....	J. Hall	10	1	7 do 14 jours (au 14 nov. '90).....	49 79
do do	do	10	2 p.m.	2 do 29 jours (au 13 fév. '91).....	9 99
do do	do	10	1	1 do 15 jrs. du do ..	10 22
Turtle Mountain et st. de ch. de fer.	P. S. Keller.....	4	3	11 do (au 28 fév. '91)..	143 00
do do	do	4	3	1 do du do ..	13 00
Vermillion Bay et stat. de ch. de fer.	J. A. Crawford..	1½	12	12 do ..	24 00
Viriden et station de chemin de fer.	W. F. Scarth....	12	12	12 do ..	78 00
Wallace et Yorkton.....	W. J. Mann.....	14	1	1 do (du 1er mars '91)..	8 66
Wapella et station de chemin de fer.	E. P. Benoit	12	12	12 do ..	96 00
Westbourne et station de ch. de fer.	Smalley et Chandler.	1	12	12 do ..	100 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale
du Manitoba, etc.—*Fin.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Whitemouth et station de ch. de fer.	J. S. Corregan...	12	12	12 mois	130 00
Whitewater et station de ch. de fer.	F. D. Peters ...	6	3	do (au 30 juin '90)	10 00
do do	do	12	9	do du do	60 00
Whitewood Station et st. de ch. de f.	T. G. Lyons	12	12	do	78 00
Willoughby et station de ch. de fer.	A. Cameron	1	1	4 do 16 jours (du 15 nov. '90)	19 64
Winnipeg et station de chem. de fer.	J. Sheppard	12	74	12 do	1,063 16
Winnipeg—Transfert des malles à la station de chemin de fer.	do			12 do	440 00
Winnipeg et la Douane	do		6	12 do	125 00
Winnipeg et boîtes aux lettres.	C. H. Robinson.	26	21	12 do	696 00
Wolsley et station de chemin de fer	J. P. Dill.		12	12 do	200 00
Wood Bay et station de ch. de fer.	M. Campbell		3	12 do	65 00
Woodlands et Woonona.	J. Hallett	6	1	12 do	52 00
Woodside et station de ch. de fer.	N. Morrison	12	1	12 do	30 00
Yorktown et station de ch. de fer.	J. Reaman		4	3 do (du 1er janv. '91).	13 00
				Total..	\$81,261 91

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

DIVISION POSTALE DE MONTRÉAL.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Montréal, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Abercorn et station de ch. de fer...	E. R. Shepard..	3 $\frac{1}{2}$	12	12 mois	75 00
Abbotsford et Pauline.....	A. Lasnier.....	3	3	12 do	60 00
Abbotsford et station de ch. de fer..	D. Sharkey.....	3 $\frac{1}{2}$	12	12 do	60 00
Acton Vale et station de ch. de fer..	Cie C. C. P.....	4	12	12 do	40 00
Acton Vale et Sainte-Christine.....	F. X. Legrand..	9	3	4 do (du 1er déc. '90).	33 33
Acton Vale et Saint-Théodore d'Acton.....	A. Fortier.....	4	6	12 do	100 00
Adamsville et station de ch. de fer..	D. Larivé.....	4	12	12 do	80 00
Agnes et Piopolis.....	H. Ryan.....	11	6	22 jours (au 30 juin '90)..	24 17
Agnes et station de ch. de fer.....	J. S. Wilson.....	3	12	12 mois	36 00
Agnes et Sainte-Cécile de Whitton..	A. Loubier.....	9	3	12 do	96 00
Aird, Clarenceville et Miranda.....	M. J. Burwort..	6 et 4	3	12 do	96 00
Allan's Corners et Cairnside.....	J. Bryson.....	4	2	12 do	52 00
Allan's Corners et stat. de ch. de fer.	do	1	6	12 do	40 00
Anderson's Corners et Dewittville..	J. Anderson.....	4	2	12 do	75 00
Ange Gardien de Rouville et station de ch. de fer	P. Lajoie.....	3	12	12 do	50 00
Angeline et St.-Alphonse de Granby.	A. Côté.....	4	3	12 do	75 00
Antoinette et Lost River.....	C. Boon.....	22	2	12 do	150 00
Antoinette et Saint-Jovite.....	do	7	2	12 do	56 00
Armstrong, station de ch. de fer de, et Sorel.....	S. Valois.....	3	12	9 do 5 jours (au 24 fév. '91).	57 42
Ascot Corner et station de ch. de fer	A. Stacey.....	3	12	12 do	50 00
Ascot Corner et Westbury.....	J. P. Woodrow..	4	3	12 do	50 00
Athelstan et Powerscourt.....	A. Montgomery..	2	3	12 do	50 00
Avoca et Pointe au Chêne.....	J. McCallum.....	7	3	12 do	108 00
Ayer's Flat et Kingscroft.....	C. E. Cartier.....	6	2	11 do (au 28 fév. '91)..	67 83
do do	do	6	3	1 do du do	9 25
Ayer's Flat et station de ch. de fer..	H. G. Ayer.....	3	12	12 do	40 00
Baldwin's Mills et Barnston.....	W. K. Baldwin..	5	3	12 do	84 00
Beaconsfield, station de ch. de fer de, et Sainte-Geneviève.....	A. Legault.....	3	6	3 do (du 1er janv. '91)	32 50
Beauharnois et Laberge.....	C. Primeau.....	5	2	12 do	50 00
Beauharnois et Melocheville.....	J. B. LeBœuf...	3	6	12 do	90 00
Beauharnois et station de ch. de fer.	O. Duquette.....	3	24	12 do	125 00
Beauharnois et Saint-Etienne de Beauharnois.....	do	5	6	12 do	162 00
Beauvoir et Sainte-Marthe.....	J. E. Poirier...	3 $\frac{1}{2}$	3	12 do	50 00
Bedford et Pearceton.....	J. Briggs.....	8 $\frac{1}{2}$	6	12 do	210 00
Beebe Plain et station de ch. de fer.	C. H. McClintock.....	1	12	12 do	75 00
Beleil Village et station Saint-Hilaire.....	P. Authier.....	1	12	12 do	150 00
Béranger et Dunham.....	S. Cook.....	4	2	12 do	50 00
Berthier et Sorel.....	S. Valois.....	5	14 et 7	12 do	444 00
Birchton et station de ch. de fer.....	R. Bridgette...	10	12	12 do	26 00
Birchton et Sand Hill.....	C. F. Caswell...	4	3	12 do	54 00
Blue Bonnets et station de ch. de fer	A. Doré.....	3	6	12 do	52 00
Bois de Filion et Sainte-Thérèse..	O. Chapeau.....	4	2	12 do	40 00
Bolton Centre, Knowlton et Knowlton Landing.....	G. Bice.....	9	6	12 do	475 00
Bolton Forest et Eastman.....	C. J. Fortin...	2	3	12 do	50 00
Bordeaux et station de ch. de fer.....	G. Picard.....	1	12	12 do	10 00
Bordeaux et Sault au Récollet.....	J. B. Prevost...	2 $\frac{1}{2}$	6	12 do	120 00
Boscobel et Roxton Falls.....	J. Hackwell...	8	1	12 do	30 00
Botreaux et Ormstown.....	O. Bergevin...	4 $\frac{1}{2}$	2	12 do	42 00
Boucherville et station de ch. de fer.	A. Bemeur.....	133vgs	12	9 do 5 jours (au 24 fév. '91).	55 50

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Montréal, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Boulogne et Saint-Eugène de Grant-ham.	G. Tanguay.	4 $\frac{1}{2}$	3	12 mois	72 00
Boynton et Fairfax.	R. Towle.	44 $\frac{3}{4}$	3	9 do (au 31 déc. '90)..	56 25
do do	V. W. Eaton.	44 $\frac{3}{4}$	3	3 do du do	20 00
Boynton et station de ch. de fer.	J. Crosbie.	12	9	9 do (au 31 déc. '90)..	37 50
do do	A. W. Brown.	12	3	3 do du do	12 50
Brigham et Farnham Centre.	P. E. O'Connor.	2	6	12 do	98 00
Brigham et station de ch. de fer.	J. Harrison.	1	12	12 do	48 00
Britannia Mills et station de ch. de fer	H. Guilbert.	60 vgs	12	12 do	20 00
Britonville et Saint-Sauveur.	J. Hamilton.	8	3	12 do	100 00
Brome et station de ch. de fer	E. S. Chapman.	4	6	12 do	60 00
Brompton et Brompton Falls.	H. Addison.	4	3	12 do	80 00
Brookbury et Robinson.	R. Rowe.	5	2	12 do	48 00
Brosseau et station de ch. de fer.	A. Lefebvre.	3	12	12 do	26 00
Brownsburg et Mount Maple.	J. Warwick.	3 $\frac{1}{2}$	1	12 do	24 00
Bulwer et station de ch. de fer.	A. Sanborn.	30 vgs	12	12 do	20 00
Calumet et station de ch. de fer.	H. Burch.	100 v's	12	12 do	26 00
Canaan, Vt., Clifton-Est et Sawyer-ville.	W. W. Sawyer.	28 et 6	2 et 1	12 do	250 00
Canterbury et Scotstown.	R. Groom.	4	2	12 do	42 00
Capelton et Eustis.	J. Blue.	1	12	12 do	52 00
Capelton et station de ch. de fer.	S. L. Spafford.	1	12	6 do (au 30 sept. '90)..	20 00
do do	do	1	24	6 do du do	40 00
Carillon et Lachute	M. Campeau.	10 $\frac{1}{2}$	6	12 do	320 00
Carillon et Pointe Fortune	J. Laroque.	1	12	4 do 22 jours (au 4 oct. '90).	37 20
Carillon et Rigaud.	O. Clermont.	8	6	2 do (du 1er fév. '91).	59 50
Carillon et Vaudreuil Station.	D. Rochon.	25 $\frac{1}{2}$	6	4 do 19 jours (période irrégulière)	521 25
Carmel et Drummondville.	F. Dionne.	9	6	12 do	200 00
Cedars et station de ch. de fer	E. Bissonnette.	3	12	12 do	180 00
Chambly Basin et stat. de ch. de fer.	G. E. Mayrand.	12	12	12 do	80 00
Chambly Canton et stat. de ch. de fer	M. Hackett.	12	3	3 do (au 30 juin '90).	20 00
do do	P. Ulric.	12	9	9 do du do	60 00
Channell et Millington.	I. Thomson.	3	3	12 do	60 00
Charlemagne et Montréal.	M. Archambault	16 $\frac{1}{2}$	6	12 do	500 00
Chartierville et La Patrie.	A. Labbé.	9	2	12 do	75 00
Chatboro et Saint-Philippe d'Argenteuil.	W. Douglas.	2 $\frac{1}{2}$	3	3 do (au 30 juin '90)..	9 75
do do	J. Donaldson.	2 $\frac{1}{2}$	3	9 do du do	29 25
Chateaufort et station de ch. de fer de Caughnawaga.	A. Desparois.	7 $\frac{1}{2}$	6	12 do	200 00
Cherry River et Magog.	R. A. Buzzell.	4 $\frac{3}{4}$	3	3 do (au 30 juin '90)..	25 00
do do	G. S. Buzzell.	4	3	9 do du do	45 00
Clarenceville et station de ch. de fer de Lacolle.	M. J. Burwort.	4	6	12 do	240 00
Clarenceville et Wolfe Ridge.	do	4	3	12 do	40 00
Coaticook et Canaan, E.-U.	M. Trihey.	19	2	12 do	200 00
Coaticook, Compton et Saint-Edwidge.	G. Boulay.	9 et 10	3	9 do (au 31 déc. '90)..	225 00
Coaticook et Saint-Edwidge.	do	9	6	3 do du do	75 00
Coaticook et North Coaticook.	J. Meade.	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do	79 72
Coaticook et Rock Island.	H. A. Channelle	20	6	12 do	450 00
Coaticook et Saint-Malo.	C. Breault.	30	2	12 do	380 00
Como et stat. de ch. de fer Hudson.	A. Arnsbury.	1 $\frac{1}{2}$	12	2 do (du 1er fév. '91)..	16 66
Como et Oka.	C. Chaurette.	1	6	6 do 19 jours (au 31 mars '91; période irrégul.)	66 15
Compton et Martinville.	J. Parsons.	6	6	1 do (au 30 avril '90).	15 00
do do	F. Pierce.	6	6	11 do du do	165 00
Compton et station de ch. du fer.	S. Todd.	1 $\frac{1}{2}$	6	9 do (du 1er juil. '90).	11 25
Contrecoeur et station de ch. de fer.	J. Hurteau.	4	12	9 do 5 jours au 24 fév. '91)	34 68

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Montréal, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Contrecoeur et Varennes ..	X. Handfield ..	18	12	1 mois 18 jours (au 10 mai '90) et service spécial)...	\$ cts. 231 84
Cookshire et Island Brook ..	J. Miller ..	10	6	12 do ..	225 00
Cookshire et station de ch. de fer ..	S. J. Osgood ..	12	12	do ..	52 00
Cooper's Corners et Laguerre ..	T. Cooper ..	12	12	do ..	100 00
Corbin et Frontier ..	E. A. Roberts ..	6	6	12 do ..	60 00
Cornwall et Saint-Régis ..	J. Angus ..	6	2	12 do ..	75 00
Coteau du Lac, Coteau-Landing et station de chemin de fer ..	N. Deguire ..	3 et 3	6 et 12	12 do ..	130 00
Coteau-Landing et stat. de ch. de fer ..	G. Gauthier ..	2	19	12 do ..	200 00
Coteau-Landing et Sainte-Zotique ..	O. D. Prieur ..	2	6	12 do ..	60 00
Coteau Station et Saint-Clet ..	J. Lalonde ..	6	6	12 do ..	200 00
Côte Saint-Louis, Mile End et Montréal ..	N. Lachance ..	2½ et 2½	6 et 12	11 do (du 1er mai '90)..	385 00
Côte Saint-Paul et stat. de ch. de fer ..	E. Latour ..	1	12	12 do ..	96 00
Covey Hill et Vicars ..	W. Orr ..	2	6	12 do ..	52 00
Cowansville et station de ch. de fer ..	J. E. O'Halloran ..	1	12	12 do ..	72 00
Crossbury et Robinson ..	W. Ross ..	3	2	12 do ..	30 00
Dalesville et Edina ..	J. Tomalty ..	6	1	12 do ..	30 00
Dalesville et Lachute ..	P. McArthur ..	6	6	12 do ..	180 00
Dalesville et Louisa ..	W. Watchorn ..	5	2	12 do ..	44 00
Dalesville et Saint-Michel de Wentworth ..	P. Froidevaux ..	9	1	12 do ..	42 00
Dalhousie Mills et Peveril ..	A. Morrison ..	2	6	12 do ..	60 00
Danby et station de chemin de fer ..	S. D. McGee ..	50vgs.	12	3 do (au 30 juin '90)..	3 00
do ..	W. Duff ..	50vgs.	12	9 do du do ..	9 00
Dell et Scotstown ..	M. J. McDonald ..	5½	1	12 do ..	50 00
Derby Line, Rock Island, Stanstead et station de chemin de fer ..	H. A. Channelle ..	1 et 1½	6 et 18	12 do ..	180 00
Dewittville et station de ch. de fer ..	J. Holiday ..	12	12	do ..	75 00
Dillontan et Eastman ..	F. P. Dufresne ..	3	3	12 do ..	63 00
Dixville et station de chemin de fer ..	B. R. Baldwin ..	12	12	do ..	60 00
Dorval et station de chemin de fer ..	D. Descary ..	12	12	do ..	100 00
do ..	do ..	6	4	do (au 30 sept. '90)..	16 66
Douglasburg et Napierville ..	P. Paré ..	2	3	12 do ..	40 00
Drummondville et Melbourne ..	P. Duguay ..	24	6	12 do ..	500 00
Drummondville et stat. de ch. de fer ..	J. F. Picotin ..	12	12	do ..	48 00
Dufresne's Mills et South Durham ..	J. O. J. Dufresne ..	4	6	do 23 jours (au 23 oct. '90)..	28 12
Dufresne's Mills et Sainte-Christine ..	X. Legrand ..	2½	3	do do ..	22 50
Dunboro', Scotsmore et station de chemin de fer ..	F. E. Scott ..	2½ et 2	3 et 6	12 do ..	125 00
Dundee et station de chemin de fer ..	J. Tyo ..	12	12	do ..	100 00
Dunham et East Dunham ..	J. Call ..	3	6	12 do ..	115 00
Dunham, Stanbridge East et Stanbridge Station ..	J. H. Martin ..	13 et 7	6	4 do (au 31 juill. '90)..	122 66
do ..	W. Turnbull ..	13 et 7	6	8 do du do ..	328 66
East Angus et Linda ..	D. B. Hall ..	1½	3	12 do ..	50 00
East Angus et station de ch. de fer ..	F. P. Buck ..	100vgs	12	3 do (au 30 juin '90)..	4 00
do ..	J. F. Wilson ..	100vgs	12	9 do du do ..	19 50
East Farnham et stat. de ch. de fer ..	C. H. Mansfield ..	1	12	do ..	150 00
Eastman et station de ch. de fer ..	S. Daignault ..	1	12	do ..	93 75
Eastman, station de ch. de fer d', et Saint-Étienne de Bolton ..	L. Paulin ..	5	6	9 do 20 jours (du 11 juin '90)..	108 66
Eaton et station de chemin de fer ..	A. Taylor ..	3	12	do ..	100 00
Echo Vale, station de chemin de fer de, et Piopolis ..	H. Ryan ..	8½	6	11 do 8 jours (au 31 mars '90; période irrégulière)	277 16
Echo Vale et station de ch. de fer ..	J. P. Jones ..	33 vgs	12	do do ..	16 91
Egypte et Saint-Ephrem d'Upton ..	E. Chaput ..	8½	6	12 do ..	165 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Montréal, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Emileville et Saint-Pie.	M. Gauthier....	1	6	12 mois	\$ 52 00
Farnboro' et West Shefford	J. Enright....	2 $\frac{1}{2}$	2	12 do	52 00
Farnon et station de ch. de fer	S. Paquette....	14perc	6	12 do	25 00
Farnham et Magenta.	J. Fournier....	5	2	12 do	50 00
Farnham et station de ch. de fer	L.E.S. Choquette	4	30	2 do 8 jours (au 8 juin '90)	21 79
do do	do	4	36	9 do 22 jours do	105 31
Farnham et Stanbury.	M. J. Beattie....	9	2	12 do	100 00
Farnham et Saint-Sabine	C. Lague	6	3	12 do	75 00
Fontenoy et Melbourne.	S. Fraser	6	2	12 do	48 00
Foster et station de chemin de fer.	C. B. Inglis....	9 $\frac{1}{2}$	24	12 do	40 00
Franklin Centre et Hemmingford	C. McGinnis....	16	6	3 do (au 30 juin '90)	102 50
do do	M. Fleming....	16	6	9 do du do	375 00
Franklin Centre et Huntingdon	W. D. McCallum	16	6	3 do (au 30 juin '90)	105 00
do do	A. S. Beaune....	2	6	9 do du do	300 00
Franklin Centre et Starnsboro'	S. Huet	2	6	12 do	64 00
Frelignsburg et North Pinnacle	G. C. Chadburn.	6 $\frac{1}{2}$	3	12 do	89 48
Frelignsburg et Saint-Armand Station.	A. Shelters....	10	6	12 do	397 00
Frelignsburg et Sweetsburg.	P. Pickle.	13 $\frac{3}{4}$	6	9 do (au 31 déc. '90)	277 50
do do	J. H. Church....	13 $\frac{3}{4}$	6	3 do du do	92 50
Frost Village et Waterloo.	G. Moynan....	2 $\frac{1}{2}$	6	12 do	94 00
Fulford et station de chemin de fer.	J. B. Hubert....	6 $\frac{1}{2}$	12	11 do (du 1er mai '90)	45 83
Galson et Gould.	M. L. McIver....	5 $\frac{1}{2}$	2	12 do	42 00
Garland et Saint-Chrysostôme.	F. Z. Delisle....	4	3	12 do	48 00
Gasparine et Holton.	F. Delage.	3 $\frac{1}{2}$	2	12 do	34 00
Genoa et Saint-Hermas.	J. Gordon	3	2	12 do	48 00
Georgeville et Knowlton Landing	D. A. Bullock....	2	3	12 do	78 50
Georgeville et Magog	C. A. Rexford....	10	6	12 do	260 00
Georgeville et Magoon's Point.	W. H. Brevoort.	5 $\frac{1}{2}$	2	12 do	52 00
Georgeville et Stanstead Junction	W. H. Rediker.	13	6	9 do (au 31 déc. '90)	251 25
do do	P. D. Longeway.	13	6	3 do du do	83 75
Geraldine et Stockwell.	C. Newman....	3 $\frac{1}{2}$	2	12 do	26 00
Girard et station de chemin de fer.	T. Girard....	24	12	12 do	24 00
Glen Iver et Sherbrooke	J. McIver	7 $\frac{3}{4}$	2	12 do	64 00
Gould et North Hill.	D. W. McDonald	4 $\frac{3}{4}$	2	12 do	42 00
Gould et Red Mountain.	C. Smith	5	2	12 do	40 00
Gould et Scotstown.	D. Morrison	7 $\frac{1}{2}$	6	6 do (au 30 sept. '90)	166 50
do do	A. Morrison	7 $\frac{1}{2}$	6	6 do du do	166 50
Gould Station et station de ch. de fer	R. H. Cowan....	4	12	12 do	40 00
Granboro' et Granby.	G. Vittie	6	3	9 do (au 31 déc. '90)	85 50
do do	do	6 $\frac{1}{2}$	3	3 do du do	24 00
Granby et Milton	A. Clow	9	6	12 do	223 00
Granby et station de chemin de fer.	S. Page	12	12	12 do	75 00
Granby et Shefford Mountain	F. W. Barr	8	3	12 do	97 00
Grenville et Lost River.	A. McPhee	19	2	12 do	200 00
Grenville et station de ch. de fer	T. Cummings....	1 $\frac{1}{2}$	6	12 do	48 00
Hallerton et Hemmingford.	T. Kenney....	4 $\frac{3}{4}$	5	12 do	75 00
Hardwood Flat et Robinson.	W. R. Todd	3 $\frac{1}{2}$	2	12 do	26 00
Hatley et station de chemin de fer.	B. Martin	3 $\frac{1}{2}$	6	9 do (au 31 déc. '90)	93 75
do do	do	3 $\frac{1}{2}$	6	3 do du do	50 00
Heathton et South Barnston.	W. W. Heath....	9 $\frac{1}{2}$	6	12 do	40 00
Helena et White's Station.	T. Salen	4	6	12 do	147 00
Hemmingford et Roxham.	W. C. Kingsbury	6	2	12 do	35 00
Henrysburg et Lacolle	G. Giroux	8 $\frac{1}{2}$	3	12 do	120 00
Henryville et Stanbridge Station	P. Girard	8	6	12 do	189 00
Hochelega et Longue Pointe.	N. Richard....	3 $\frac{3}{4}$	6	12 do	250 00
Hochelega et Montréal.	N. Racine	2 $\frac{1}{2}$	18	12 do	450 00
Holton et Sainte-Clothilde de Chateauguay	C. B. Bergevin..	2	3	10 do (au 31 janv. '91)	28 33
do do	F. Dextraz....	2	3	2 do du do	8 33
Howick et station de ch. de fer	L. Parent....	4	18	12 do	73 48

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Montréal, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Howick et Saint-Chrysostôme	T. Herbert.	9	6	12 mois.	240 00
Huntingdon et station de ch. de fer.	J. Paulman	1 $\frac{1}{2}$	18	12 do	105 00
Iron Hill et Sweetsburg.	W. Moffatt.	8	3	12 do	120 00
Island Brook et New Mexico.	W. H. Taylor.	4	3	3 do (au 30 juin '90)..	13 00
do do	E. Dawson.	4 $\frac{1}{2}$	3	9 do do	43 86
Isle Bizard et Sainte-Geneviève.	E. Roussin.	4 $\frac{1}{2}$	6	10 do 15 jours (au 15 fév. '91).	43 88
do do	do	1 $\frac{1}{2}$	12	1 do 13 jours du do	12 22
Isle Perrot et Sainte-Anne de Bellevue.	J. Monpetit.	5 $\frac{1}{2}$	6	12 do	156 00
Johnville et station de ch. de fer.	E. P. Smith	1 $\frac{1}{2}$	6	12 do	28 00
Katevale et North Hatley.	H. B. Ayers	4 $\frac{1}{2}$	3	12 do	70 00
Kelso et st. de ch. de fer. de la r. à la Truite	D. McFarlane.	3 $\frac{1}{2}$	6	12 do	144 00
Keith et Robinson.	J. McLennan.	5 $\frac{1}{2}$	3	12 do	96 00
Knowlton et station de ch. de fer.	A. E. Kimball.	1 $\frac{1}{2}$	24	12 do	100 00
Knowlton et St-Etienne de Bolton.	L. Paulin.	9	3	2 do 10 jours (au 10 juin '90).	26 33
Knowlton et West Bolton.	J. Dubois.	3	3	9 do 20 jours du do	36 22
L'Acadie et station de ch. de fer.	N. Piladeau.	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do	52 00
L'Acadie et St-Jacques la Mineur.	E. F. Poirier	5	6	12 do	160 00
Lachine Locks et station de ch. de fer	F. X. Gariépy.	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do	60 00
Lachine Rapids et stat. de ch. de fer	D. Dunberry.	2	6	12 do	100 00
Lachine Station et boîtes aux lettres	J. O'Flaherty.	12	12	do	30 00
Lachute et Lachute Mills.	J. Fish.	1	12	do	62 00
Lachute et Lakefield.	F. Rogers.	9	3	12 do	111 00
Lachute et station de ch. de fer.	G. L. Meikle.	1 $\frac{1}{2}$	12	do	36 00
Lachute et Shrewsbury.	J. Chambers.	14 $\frac{1}{2}$	3	12 do	155 00
Lac Masson et Saint-Jérôme.	M. Piché	22	3	12 do	250 00
Lac Masson et Sainte-Lucie de Doncaster	N. Forget.	10	3	12 do	156 00
Lacolle et Odelltown.	J. H. Clarkson.	3	3	11 do (au 28 fév. '91)..	44 00
do do	J. Gray	3	3	1 do du do	4 00
Lacolle et Saint-Bernard-Sud	J. B. Bedard	2	3	2 do (au 31 mai '90)..	5 00
Lac Mégantic et stat. de ch. de fer.	I. N. Thibodeau.	275 vgs	12	12 do	36 00
Lambton et Stornoway.	E. Belanger.	9	6	12 do	212 00
Landreville et Ormstown.	V. Brault.	4	2	7 do (au 31 oct. '90)..	29 16
do do	A. Lemieux.	4	2	5 do du do	20 84
La Patrie, Scotstown et West Ditton	S. Rolin	9 et 3	6 et 3	12 do	225 00
La Plaine et station de ch. de fer.	C. Gauthier.	80 vgs	12	do	20 00
Laprairie et station de ch. de fer.	A. Lamarre.	1 $\frac{1}{2}$	12	do	70 00
La Présentation et Saint-Hyacinthe	H. Auger.	6	6	3 do (au 30 juin '90)..	50 00
do do	M. Leclaire.	6	6	9 do du do	150 00
Laurel et Lost River	M. McCluskey.	6	1	12 do	36 00
Lawrenceville et North Stukely	C. Colin.	4	3	12 do	100 00
Lennoxville et Milby	A. Aldrich.	5	6	12 do	124 00
Lennoxville et station de ch. de fer.	E. W. Abbott.	1 $\frac{1}{2}$	24	12 do	101 00
do do (C.C.P.) do	do	70 vgs	6	9 do 22 jours (du 9 juin '90)	20 27
Leopold et Shrewsbury.	J. Thompson	6	2	12 do	60 00
Lineboro' et station de ch. de fer.	J. Wood.	1 $\frac{1}{2}$	12	do	26 00
Longueuil et station de ch. de fer.	G. Brisette.	3	12	1 do 18 jours (au 18 mai '90).	9 75
do do	do	1 $\frac{1}{2}$	24	8 do 23 jours (au 10 fév. '91).	102 47
do do	do	1 $\frac{1}{2}$	18	1 do 18 jours (du 10 fév. '91).	14 29
Magog et station de ch. de fer.	L. N. Allard.	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do	100 00
Malmaison et Notre Dame de Stanbridge.	I. Hebert.	3	6	12 do	120 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Montréal, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant.
Mansonville et station de ch. de fer.	W. B. Manson...	2 $\frac{1}{2}$	6	12	mois	\$ 125 00
Mansonville et Vale Perkins	J. M. Alex.....	5 $\frac{1}{2}$	3	12	do	60 00
Mansonville, station de ch. de fer de, et Potton-Ouest.	S. L. Elkins....	3	3	12	do	60 00
Maple Leaf et Sawyerville.	J. W. Planche..	4 $\frac{1}{2}$	6	12	do	125 00
Marsden et Notre-Dame des Bois.	C. Demers.....	14	3	12	do	225 00
Marsden et station de ch. de fer.	J. D. Morrison..	1 $\frac{1}{2}$	2	12	do	24 00
Marsden et Whitwick.	J. R. McDonald.	3	2	12	do	36 00
Melbourne et New-Rockland	M. Delaney....	7 $\frac{1}{2}$	6	12	do	240 00
Melbourne et Upper Melbourne.	N. Coburn.....	3	13	12	do	100 00
Melbourne et Waterloo	S. Jamieson....	33	3	12	do	500 00
Milletta et station de ch. de fer.	M. A. Murray..	143 vgs	6	12	do	10 00
Mille-Isles et Saint-Jérôme.	T. Taylor.....	12	3	12	do	122 00
Minton et North Hatley.	A. E. Fish.....	2 $\frac{1}{2}$	3	12	do	52 00
Mirabel et station de Saint-Hermas.	L. Lacroix.....	1 $\frac{1}{2}$	6	12	do	56 00
Mongenais, Ste-Justine de Newton et station de chemin de fer.	A. Labelle....	3 et 1 $\frac{1}{2}$	6 et 12	12	do	235 00
Montfort et Morin Flats.	M. Boulaire...	6	2	12	do	52 00
Montreal et Mount Royal Vale.	O. F. Lilly....	4 $\frac{1}{2}$	12	12	do	240 00
Montreal et Outremont.	B. T. Cooke....	3 $\frac{1}{2}$	6	1	do (au 30 avril '90)	3 33
do do	W. F. Johnston.	3 $\frac{1}{2}$	6	9	do (au 31 janv. '91)	30 00
do do	J. Gauthier....	3 $\frac{1}{2}$	6	2	do du do	6 67
Montréal et stat. de ch. de f. (C.C.P.)	C. A. Dumaine..	3 $\frac{1}{2}$	60 et 48	1	do (au 30 avril '90)	192 15
do do	P. Jones.....	3 $\frac{1}{2}$	10 et 6	11	do du do	2,036 83
Montréal—Stations des ch. de fer C.P. et G.T. (transfert).	C. A. Dumaine..	450 vgs	5	1	do (au 30 avril '90)	16 25
Montréal, bureau de réception et boîtes aux lettres.	P. Kennedy....		49	12	do	4,031 00
Montréal et Saint-Eustache.	S. Munier.....	21	6	12	do	1,000 00
Montréal et St-Gabriel de Montréal	P. Doyle.....	2	18	3	do (au 30 juin '90)	62 50
do do	J. Turner.....	2	18	9	do du do	180 00
Montréal et Saint-Léonard de Port Maurice	J. Gervais....	8 $\frac{1}{2}$	6	12	do	306 00
Montréal et Sault au Récollet	F. St. Vincent..	7	6	12	do	150 00
Montréal et Varennes	H. Dubois....	15	6	1	do 18 jrs (au 18 mai '90 et service spécial).	221 33
do do	A. Dumaine....				Voyage spécial.	5 00
Montréal et quai.	P. Jones.....	1 $\frac{1}{2}$	12	12	Saison 1890.	126 00
Moore's Station et station de ch. de f. Morin Flats et Saint-Adolphe de Howard.	P. C. Moore....	1 $\frac{1}{2}$	12	12	mois	24 00
Mount Johnson et Versailles	H. Paquet....	9	1	12	do	45 00
	A. T. Moquin..	4	6	12	do	150 00
Napierville et Stottville.	F. Hetier.....	7	6	12	do	140 00
New-Glasgow et station de ch. de f.	F. Langlois....	1	12	12	do	52 00
North Georgetown et st. de ch. de f.	L. Turcot.....	1	6	12	do	40 00
North Hatley et station de ch. de f.	B. LeBaron....	1	6	12	do	30 00
North Sutton et West Brome.	O. Sweet.....	2	3	12	do	50 00
Norton Creek et Saint-Rémi.	J. B. Boyer....	9 $\frac{1}{2}$	6	12	do	298 00
OrNSTOWN et station de ch. de fer.	T. H. Paling...	1 $\frac{1}{2}$	18	12	do	144 00
Philipsburg et station de ch. de fer de Saint-Armand.	F. Cadorette...	2	12	12	do	195 00
Pincourt et Terrebonne	L. Lebeau....	4	2	1	do (du 1er mars '91).	4 00
Pointe au Chêne et stat. de ch. de fer Pointe aux Trembles et Rivière des Prairies	T. Mathews....	33 vgs	12	12	do	30 00
Pointe Claire et station de ch. de fer	F. Roy.....	6	6	12	do	180 00
Pont Viau et Pont du Sault.	F. Lanthier...	1	6	12	do	50 82
Port Lewis et Saint-Anicet	T. Bélanger...	5	6	12	do	48 00
	S. Dupuis....	5	3	12	do	74 00
Ricards et Saint-Herménégilde.	L. Letourneau..	1	2	12	do	30 00
Rigaud et station de ch. de fer.	J. Charlebois..	1 $\frac{1}{2}$	12	2	do (du 1er fév. '91).	8 33

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Montréal, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Rigaud et Saint-Rédempteur.	B. Lalonde.	6½	3	12 mois	84 00
Rivière des Fèves et Saint-Urbain.	Z. Bergevin.	2½	3	12 do	32 00
Robinson et station de ch. de fer.	L. Pope.	12	12	do	60 00
Rock Forest et station de ch. de fer.	S. Simpson.	6	12	do	32 00
Rock Forest et Suffield.	do	1½	3	do	52 00
Rougemont et station de ch. de fer.	J. Bachelder.	12	12	do	52 00
Roxton East et Roxton Falls.	E. Dalpe.	5	2	do	40 00
Roxton Falls et station de ch. de fer.	J. Wood.	12	9	do (du 1er juillet '90)	24 00
Roxton Pond et South Roxton.	L. Nadeau.	3½	6	do	87 00
Russelstown et Saint-Chrysostôme.	A. Beaudin.	3	6	do	70 00
Sainte-Adèle et Sainte-Agathe.	R. Charbonneau.	17	6	do	230 00
Sainte-Adèle et Saint-Jérôme.	G. Valiquette.	12	6	do	450 00
Sainte-Agathe et Saint-Jovite.	E. St. Aubin.	19	3	do 15 jours (au 15 fév. '91).	395 00
do do	do	19	6	do 13 jours du do	110 00
Sainte-Agnès de Dundee et station de chemin de fer.	T. Rowley.	1	6	do	48 00
Saint-Aimé et Saint-Hyacinthe.	A. Dannais.	23½	6	do	500 00
Saint-Aimé et Yamaska.	J. Parenteau.	6½	6	do	140 00
Saint-Alexandre et stat. de ch. de fer.	L. Pouliot.	1	12	do	72 00
Sainte-Angèle de Monnoir et station de chemin de fer.	B. Loisselle.	½	12	do 23 jours (au 31 oct. '90).	19 10
Sainte-Angèle de Monnoir et stat. de ch. de f. de Ste-Marie de Monnoir.	P. Bedard.	5	6	do 8 jours (au 8 juin '90)	28 43
do do	P. Brodeur.	5	6	do 28 jours (au 3 nov. '90)	61 54
Saint-Anicet et White's Station.	S. Dupuis.	10	6	do	300 00
Sainte-Anne de Bellevue et station de chemin de fer.	A. St. Denis.	1	6	do 16 jours (au 30 sept. '90).	6 60
Sainte-Anne des Plaines et station de chemin de fer.	D. D. Gaudette.	½	12	do	32 00
Sainte-Anne de Sorel et Sorel.	E. Latraverse.	3	6	do	75 00
Saint-Antoine et Saint-Denis.	A. Lacroix.	1	6	do	70 00
Saint-Athanase et stat. de ch. de fer.	H. Malhiot.	1	24	do	100 00
Saint-Augustin et stat. de ch. de fer.	A. Filiartault.	1	6	do	56 00
Ste-Barbe et St-Stanislas de Kostka.	A. Benoit.	4½	3	do	67 48
Saint-Bazile le Grand et station de chemin de fer.	E. Lalumière.	120 vgs	6	do	40 00
Saint-Bonaventure et Saint-Guillaume d'Upton.	J. Lavallée.	7½	3	do (au 31 janv. '91).	72 50
do do	I. Tessier.	7½	6	do du do	29 60
Sainte-Brigide et stat. de ch. de fer.	J. Donnelly.	3	6	do	110 00
Saint-Bruno et Ste-Julie de Verchères.	A. Hébert.	5	6	do	170 00
Sainte-Camille et Sherbrooke.	Z. Manseau.	26	1	do	77 00
Saint-Césaire et station de ch. de fer.	F. Garceau.	½	12	do	50 00
Saint-Charles et Saint-Marc.	H. Desjournin.	1½	7	do	60 00
Saint-Columbin et Ste-Scholastique.	M. Phelan.	14	6	do	380 00
Saint-Constant et station de ch. de fer.	O. Robert.	1	12	do	24 48
Sainte-Cunégonde et stat. de ch. de f.	G. N. Ducharme.	1	24	do	100 00
Saint-Damase et Saint-Hyacinthe.	J. B. Després.	7½	6	do	235 00
Saint-Dominique et Ste-Hyacinthe.	do	7	6	do	185 00
Saint-Dominique des Cèdres et station de chemin de fer.	S. Trottier.	2	3	do	40 00
Saint-Edouard et Saint-Michel.	E. Hamelin.	4½	6	do	118 00
Saint-Ephrem d'Upton et Sainte-Hélène de Bagot.	A. Massé.	7	6	do	124 00
Saint-Eustache et stat. de ch. de fer.	J. M. Goulet.	1	6	do	48 00
Saint-Eustache et St-Joseph du Lac.	J. B. Laurin.	11	3	do	150 00
St-François de Salles et Terrebonne.	C. Gascon.	½	6	do	58 33
Saint-François-Xavier de Brompton et Windsor Mills.	J. Levesque.	4	3	do	90 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Montréal, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Sainte-Geneviève et stat. de ch. de fer.	A. Legault	3	6	9 mois (au 31 déc. '90)..	\$ 97 50
Saint-Germain de Grantham et station de chemin de fer.....	E. Paré.....	$\frac{1}{2}$	12	12 do	60 00
Saint-Guillaume et stat. de ch. de fer.	A. René.....	$\frac{1}{2}$	12	12 do	100 00
Saint-Guillaume et St-Pie de Guire.	I. Dauplaise.....	$11\frac{1}{2}$	3	10 do (au 31 janv. '91).	116 66
Saint-Henri de Montréal et station de chemin de fer.	A. J. Bissonnette	$\frac{1}{10}$	24	12 do	90 00
Saint-Hermas et station de ch. de fer.	P. E. Clairoux..	4	6	12 do	160 00
Saint-Hilaire Station et st. de ch. de f.	F. Martin	100 vgs	36	12 do	100 00
Saint-Hilaire Station et Saint-Jean-Baptiste de Rouville.....	R. E. Meunier..	5	6	12 do	156 00
Saint-Hilaire Station et Sorel.....	S. et J. Valois..	33	6	12 do	1,050 00
Saint-Hubert et station de ch. de fer.	F. Robert	$\frac{1}{2}$	7	12 do	70 00
Saint-Hugues et Saint-Hyacinthe..	A. Guertin	14	6	12 do	495 00
Saint-Hugues et Saint-Marcel	T. Forcier	7	6	12 do	179 00
Saint-Hyacinthe et Saint-Thomas..	A. Girouard....	6	2	1 do (du 1er mars '91).	5 00
Saint-Isidore et station de ch. de fer.	J. Primeau....	$\frac{1}{2}$	12	12 do	72 00
Saint-Isidore Junction et. de ch. de f.	F. Baillargeon..	17 vgs	12	12 do	16 00
Saint-Janvier et station de ch. de fer.	J. Jérôme	$\frac{1}{2}$	12	12 do	40 00
Saint-Jérôme et station de ch. de fer.	E. Marchand....	$\frac{1}{10}$	12	12 do	52 00
Saint-Jérôme et Sainte-Thérèse ..	E. Ouimet	14	6	12 do	300 00
Saint-Joachim et Warden	J. Bachand	7	6	12 do	168 00
Saint-Jean et stat. de ch. de fer (C. P.)	W. Moore	$\frac{1}{2}$	18	2 do 8 jours (au 8 juin '90)	37 91
do do do (C. P.) do	do do	$\frac{1}{2}$	24	9 do 22 jours du do	202 60
do do do (C. Vt.) do	do do	$\frac{1}{2}$	12	12 do	100 00
Saint-Jean et Saint-Luc.....	M. Marsan.....	6	3	12 do	80 00
Saint-Joseph de Sorel et Sorel.....	A. Bouvier.....	$1\frac{1}{2}$	6	12 do	48 00
Saint-Louis de Gonzague et station de chemin de fer Saint-Timothé..	C. Trepanier....	4	6	12 do	144 00
Saint-Louis Station et st. de ch. de f.	A. Lalonde.....	50 vgs	12	12 do	20 00
Sainte-Madeleine et st. de ch. de fer.	J. D. Rainville..	$\frac{1}{2}$	12	12 do	50 00
Sainte-Marie de Monnoir et station de chemin de fer.....	M. Bessette....	$\frac{1}{2}$	12	12 do	49 00
Sainte-Marthe et Vaudreuil	E. Gauthier....	15	6	12 do	500 00
Sainte-Martine et stat. de ch. de fer.	J. Marchand....	$\frac{1}{2}$	12	5 do (au 31 août '90)..	29 16
do do do	do do	$\frac{1}{2}$	18	7 do du do	61 25
Sainte-Martine Stat. et st. de ch. de f.	J. Beaudreault..	$\frac{1}{2}$	12	12 do	25 00
Sainte-Martine Station et St-Urbain	Z. Bergevin....	4	6	12 do	130 00
Saint-Mathias et Village Richelieu.	O. Darche	$3\frac{1}{2}$	6	12 do	140 00
Saint-Monique et station de chemin de fer (Saint-Augustin).....	D. Léonard.....	2	6	12 do	78 00
Saint-Nazaire et St-Théodore Acton	D. Rondeau....	$6\frac{1}{2}$	3	6 do (au 31 oct. '90)..	39 99
do do do	M. Lepine	$6\frac{1}{2}$	3	5 do du do	33 32
Saint-Ours et St-Roch de Richelieu.	J. B. Paquette..	$\frac{1}{2}$	6	12 do	40 00
Saint-Philippe de Laprairie et station de chemin de fer.....	F. C. Larose....	$\frac{1}{2}$	12	12 do	47 00
Saint-Philippe, station de chemin de fer, et Stonefield.....	R. Chambers....	9	6	12 do	280 00
Sainte-Philomène et stat. de ch. de f.	J. B. D'Amour..	$2\frac{1}{2}$	6	12 do	145 00
Saint-Pie et station de chemin de fer.	M. Drolet	$\frac{1}{2}$	12	3 do (au 30 juin '90)..	9 50
do do do	J. B. Gendreau..	$\frac{1}{2}$	12	9 do du do	27 00
Saint-Placide et Sainte-Scholastique.	A. Grattion....	$13\frac{1}{2}$	6	12 do	300 00
Saint-Polycarpe et stat. de ch. de fer.	F. Lavergne....	$\frac{1}{2}$	12	12 do	58 99
Saint-Polycarpe et Saint-Télesphore.	do	5	6	12 do	180 00
Saint-Rémi et station de ch. de fer..	J. B. Boyer.....	$\frac{1}{2}$	12	12 do	98 00
Saint-Robert et station de ch. de fer.	A. Plante	2	6	12 do	100 00
Sainte-Rose et station de ch. de fer..	A. E. Léonard..	$\frac{1}{2}$	12	12 do	72 00
Sainte-Scholastique et st. de ch. de f.	A. Grattion....	$\frac{1}{2}$	12	12 do	40 00
Saint-Sébastien et Venice	A. T. Hunter....	$3\frac{1}{2}$	2	12 do	48 00
Sainte-Sophie de Lacorne et station de chemin de fer.....	M. Levesque....	$\frac{1}{2}$	12	12 do	48 00
Saint-Stanislas de Kostka et Valley-field	E. Cardinal.....	9	6	12 do	195 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Montréal, etc.—*Fin.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Saint-Théodosie et Verchères	L. N. Handfield.	6	3	12 mois	78 00
Ste-Thérèse et station de ch. le fer.	N. Boismenu	24	12	do	80 00
St-Timothé et stat. de chemin de fer	J. E. Daoust	12	6	do (au 30 sept. '90)..	24 50
do do	C. Létourneau	12	6	do du do	24 50
Saint-Valentin et Stottville	F. Hetier	3	6	12 do	72 00
St-Vincent de Paul et stat. de ch. de f.	C. E. Germain	12	12	do	40 00
Sabrevois et Saint-Jean	A. M. White	8	3	1 do (au 30 avril '90).	9 00
do do	do	8	6	11 do du do	172 33
Savages Mills et stat. de ch. de fer	H. T. Tamlin	6	12	do	48 00
Sawyerville et stat. de chemin de fer	R. Cairns	12	12	do	50 00
Scotstown et station de chem. de fer	R. B. Scott	12	12	do	40 00
Sheffington, West Shefford et station de chemin de fer	J. Harris	24	6 et 12	12 do	100 00
Sherbrooke et stat. de c. de f. (C.C.P.)	C. H. Foss	12	12	do	75 00
Sherbrooke et stat. de chemin de fer	C. H. Foss, extr.	12 et 24	12	do	200 00
Sherbrooke, Sherbrooke-Est et boîtes aux lettres	R. A. Biron	18 et 7	12	do	350 00
Sherbrooke et Stoke Centre	M. Biron	2	12	do	104 00
Sherrington et station de ch. de fer	B. Vautrin	24	6	12 do	115 00
Smith's Mills et stat. de chem. de fer	W. T. Knight	12	12	do	16 00
Sorel et station de chemin de fer	B. Leclair	12	12	do	83 00
Sorel et Sainte-Victoire	H. Paulhus	9	3	12 do	140 00
South Durham et Sainte-Christine	F. X. Legrand	6½	3	1 do 9 jours (au 30 nov. '90)..	8 47
South Durham et Valcourt	E. J. Duffy	15	3	12 do	187 20
South Stukely et staf. de ch. de fer.	L. H. Knowlton	6	12	do	60 00
Springhill et stat. de chem. de fer.	D. K. Macdonald	12	12	do	40 00
Spring Hill et Stornoway	E. Belanger	9	6	12 do	300 00
Stanstead Junction et st. de ch. de f.	C. H. Gordon	60 vgs	12	do	30 00
Staynerville et stat. de chem. de fer.	J. M. Dorion	12	10	do (au 31 janv. '91).	10 00
do do	H. Paquin	30 vgs	12	do du do	2 00
Stornoway et Tolsta	A. Morrison	4	2	12 do	40 00
Sutton et station de chemin de fer	R. A. Shephard	12	12	do	60 00
Sutton Junction et stat. de ch. de fer	A. W. Westover	12	12	do	30 00
Sweetsburg et station de ch. de fer.	G. T. Batchelder	12	12	do	64 00
Terrebonne et stat. de chem. de fer.	E. Brière	6	12	do	80 00
Valleyfield et stat. de c. de f. (C.A.)	L. Leduc	12	12	do	100 00
do do (G.T.)	do	24	12	do	49 00
Valleyfield et boîtes aux lettres	D. Dion	12	12	do	72 00
Valois et station de chemin de fer	P. G. Valois	150 vgs	12	do	50 00
Varennés et station de chem. de fer	A. Malo	300 vgs	12	9 do 7 jrs (au 24 fév. 1891).	46 24
Verchères et stat. de chemin de fer	W. Forget	12	9	do 7 jrs (au 24 fév. 1891).	46 24
Versailles et station de chem. de fer	T. Lacombe	30 vgs	12	do	20 00
Village Richelieu et stat. de ch. de f.	N. D. D. Bessette	12	12	do	48 00
Warden et station de chemin de fer	L. E. Richardson	46 perc	12	do	60 00
Waterloo et station de chem. de fer	A. E. J. Beaulne	30	2	do 8 jrs (au 8 juin 1890)..	28 24
do do	do	36	9	do 22 jrs du do	140 20
West Brome et stat. de chem. de fer	N. Scott	12	12	do	50 00
Westbury Basin et stat. de c. de f.	O. Lepitre	30 vgs	12	do	35 00
Wickham-Ouest et stat. de ch. de fer	M. Léonard	12	6	do (au 30 sept. '90)..	16 00
do do	F. Cormier	12	6	do du do	16 00
				Total	\$53,351 64

W. H. SMITHSON,
Comptable.

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

DIVISION POSTALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale du Nouveau-Brunswick, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant.	
						\$	cts.
Acadie, Acadie Siding et station de chemin de fer	S. Legere	10	2	12	mois	99	00
Adamsville et stat. de chem. de fer	J. M. Kennedy	7 ¹ / ₂	12	12	do	40	00
Albert et Elgin	J. Garland	26 ¹ / ₂	1	12	do	208	00
Albert et Lumsden	B. W. Fillmore	7	1	12	do	38	00
Albert et Pointe Wolf	A. R. Copp	20	6	6	do (au 30 sept. '90)	312	00
do do	J. E. Boyle	20	6	6	do du do	300	00
Albert et station de chemin de fer	R. C. Atkinson	12	12	12	do	75	00
Albert Mines et stat. de ch. de fer	E. Woodworth	4 ¹ / ₂	12	12	do	40	00
Aldouane et Richibouctou	P. Richard	8	2	9	do (au 31 déc. '90)	34	86
do do	J. Daigle	8	2	3	do du do	20	00
Alexander's Point et Lamèque	C. Chiasson	3 ¹ / ₂	1	12	do	25	00
Alexander's Point et phare de Mis- cou	C. Vibert	26	2	12	do	285	00
Alexander's Point et Shippigan	R. Dugue	3	3	9	do (au 31 déc. '90)	112	50
do do	E. DeGrace	3	3	3	do du do	28	75
Alexandrina et Notre-Dame	A. L. Hebert	4	1	12	do	20	80
Alison et Moncton	W. T. Jones	9	1	12	do	55	00
Allandale et Poquiock	D. Connelly	6	1	12	do	35	00
Alma et Hastings	J. E. McQuaid	4	1	12	do	26	00
Alma et Sinclair Hill	B. Conner	3	1	8	do (du 1er avril '90)	13	33
Ammon et Jonction de la Route de Moncton	D. E. Wilbur	2 ¹ / ₂	1	5	do (du 1er nov. '90)	4	16
Anagance et Corn Hill	S. L. Stockton	6	2	6	do (au 30 sept. '90)	34	00
do do	R. McCrossion	6	2	6	do du do	32	50
Anagance et Elgin	E. A. Robinson	18	2	12	do	144	00
Anderson et Upper Sackville	D. Wheaton	15 et 22	1	12	do	93	00
Andover et Carliford	R. S. Sloat	4	2	6	do (du 1er oct. '90)	27	42
Andover et Fort Fairfield	do	7	2	6	do (au 30 sept. '90)	48	00
Andover et station de chem. de fer	J. A. Perley	1	12	12	do	50	00
Annidale et English Settlement	J. H. Langley	4	2	12	do	47	00
Apoahqui et Case Settlement	G. N. Parlee	10	1	12	do	50	00
Apoahqui et Erb Settlement	H. E. Sinnott	4 et 9	1	12	do	44	20
Apoahqui, Collina et Pearsons	J. Wiles	11, 14 et 17	3	2	do	273	00
Apoahqui et stat. de chemin de fer	J. A. Sinnott	100 vgs	12	12	do	62	60
Armstrong et Waterford	J. Gray	8	1	12	do	45	72
Armstrong's Brook et station de la rivière Jacquet	W. Barclay	1	12	12	do	50	00
Armstrong's Brook et rivière Loui- son	do	3	6	12	do	175	00
Armstrong's Corner et Round Hill	A. Graham	20	2	12	do	168	00
Aroostook Junction et station de chemin de fer	D. B. Hopkins	1 ¹ / ₂	12	12	do	50	00
Aroostook Portage et California	D. Murchison	2	1	12	do	25	00
Back Bay et Saint-George	A. J. Seely	11	3	12	do	224	88
Baie Verte et chemin de Baie Verte	A. F. Copp	4	2	12	do	40	00
Baie Verte et stat. de chem. de fer	A. C. A. Wells	1 ¹ / ₂	12	12	do	60	00
Bairdsville et Beaconsfield	H. Baird	11	1	12	do	55	00
Barachois et Lower Abougoggin	H. Gallang	11 et 8	1	12	do	44	48
Barnaby River et stat. de ch. de fer	J. O. Quilty	1 ¹ / ₂	12	12	do	10	00
Bartibog et Chatham	J. Doyle	12	1	12	do	40	00
Bartlett's Mills et stat. de ch. de fer	J. Bartlett	1 ¹ / ₂	6	12	do	90	00
Bass River et South Branch	J. A. Campbell	16	3	12	do	269	00
Bath, Johnville et Kilfoil	G. Giberson	8 et 3 ¹ / ₂	2 et 1	3	do (au 30 juin '90)	21	25
do do	H. McGuire	8 et 3 ¹ / ₂	2 et 1	9	do du do	56	25
Bath et station de chemin de fer	T. Bohan	12	12	12	do	60	00
Bathurst et station de chem. de fer	J. Sivewright	2	21	3	do (au 30 juin '90)	49	33
do do	do	2	24	9	do du do (et voyages spé.)	186	64

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale du Nouveau-Brunswick, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Bathurst Village et Dunlop	J. Nicol	9	1	12 mois	\$ 46 48
Bathurst Village et Tête à Gauche					
River (côté sud)	A. Branch	10 et 8	1	12 do	39 48
Bathurst Village et Youghall	R. Anderson	5	3	12 do	50 00
Baie du Vin et Chatham	H. Sinclair	25½	2	6 do (au 30 sept. '90)	110 86
do	T. White	25½	2	6 do du do	125 00
Baie du Vin et Point Escuminac	E. Nowlan	21	2	12 do	220 00
Baie du Vin Mills et Upper Baie du Vin	W. Dickins	5	1	12 do	40 00
Bayfield et station du ch. de fer	F. Harper	1½	6	12 do	75 00
Bayside et St. Andrews	J. Richardson	7	2	12 do	100 00
Bear Island et Scotch Lake	J. Elliot	4	1	12 do	29 48
Beaufort et Bristol	J. Boyer	20	3	6 do (du 1er oct. '90)	153 00
Beaufort et Highlands	H. Harvey	9	3	6 do (au 30 sept. '90)	55 00
Beaver Dam et Rusagornis	W. Haining	5	1	12 do	26 00
Beaver Harbour et Black's Harbour	E. W. Cross	3	1	12 do	50 00
Beaver Harbour et Pennfield Ridge	F. Eldridge	4	3	12 do	149 48
Belledune et Belledune River	P. Lannon	4	3	12 do	69 72
Belledune et station de ch. de fer	do	1	12	12 do	79 00
Belleisle Creek et Norton Station	J. M. Huggard	7	2	12 do	57 00
Belliveau Village et St. Joseph	S. Bourgeois	7	2	12 do	70 00
Belyea's Cove et Heustis Landing	J. B. Mott	3	2	12 do	39 00
Benton et station de ch. de fer	A. J. Teed	50 vgs	12	12 do	20 00
Benton et Speerville	W. Speer	5	2	9 do (du 1er juill. '90)	48 75
Beresford et station de chemin de fer	J. Aubé	100 vgs	6	12 do	35 00
Biggar Ridge et Foreston	W. H. Staten	4	1	12 do	29 00
Birch Ridge et Red Rapids	C. Roberts	4	1	6 do (au 30 sept. '90)	17 50
Black Brook et Chatham	A. Manderson	6	4	9 do (au 31 déc. '90)	97 50
do	do	6	4	3 do du do	43 75
Black Lands et River Charlo	W. Cook	3	3	12 do	38 00
Black Point et New Mills	P. Devereux	4	3	12 do	57 48
Black Rock et Three Brooks	L. Reed	1½	2	12 do	25 00
Blackville et Coughlan	D. A. Coughlan	4	1	12 do	26 00
Blackville et Shinnickburn	W. T. Underhill	18	1	12 do	120 00
Blackville et Underhill	do	2	3	12 do	52 00
Blair Athol et Dalhousie	J. McIntyre	17	1	12 do	90 00
Blakely et Enniskillen Station	J. Blakely	3	2	12 do	45 00
Bloomfield et station de ch. de fer	N. Wetmore	¾	12	12 do	56 00
Bloomfield Ridge et Boiestown	A. Fairley	10	1	12 do	59 00
Bloomfield Ridge et Hayesville	D. Bruce	2	1	12 do	15 00
Bloomfield Station et Central Norton	N. Wetmore	3½	3	12 do	65 00
Bloomfield Station et stat. de ch. de f.	A. Taylor	9½	12	12 do	20 00
Bocabec et St. Andrews	P. McLaughlin	7	3	12 do	195 00
Boiestown et Parker's Ridge	J. W. Parker	5	1	12 do	25 00
Bon Accord et Kincardine	D. Burns	5	2	12 do	80 00
Bonny River Station et Elmcroft	G. F. Williams	6	1	12 do	45 00
Bonny River Stat. et sta. de ch. de f.	G. Matheson	1	12	12 do	50 00
Boundary Creek et stat. du ch. de f.	R. B. C. Weldon	¾	12	12 do	30 00
Boundary Creek et Steeves Mountain	do	3½	1	12 do	38 00
Bourgeois, Grandique et Poirier	R. Poirier	4 et 2	1 et 3	12 do	90 00
Breadalbane et station du ch. de fer de New Mills	A. McNair	1	12	12 do	50 00
Briggs Corner et Sheffield	H. L. Bailey	38	2	9 do (au 31 déc. '90)	255 00
do	J. McKay	39	2	3 do du do	85 00
Bristol et Highlands	S. J. Rogers	11	3	6 do (au 30 sept. '90)	98 50
Bristol et station de ch. de fer	J. J. Hayward	½	12	12 do	45 00
Brownsville et Stewarton	A. McGregor	5	1	12 do	25 84
Buctouche et McLaughlan Road	T. Roberts	16 et 30½	2	12 do	182 84
Buctouche et Richibucto	do	18	3	12 do	228 00
Buctouche et St. Castin	L. Sawyer	6½	1	12 do	30 00
Buctouche et St. Jean-Baptiste	F. X. J. Michaud	1½	6	12 do	30 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale
du Nouveau-Brunswick, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Buctouche et Shédiac	J. D. Weldon	22	6	12 mois.	494	00
Bull Moose Hill et Springfield	W. E. Benson	5	1	12 do	24	00
Bunfrac, Mineral et stat. de ch. de f.	A. J. Kearney	5 et $\frac{1}{2}$	1 et 2	12 do	70	00
Burnt Church et Church Point	F. H. McKnight	4	3	12 do	40	00
Butternut Ridge et Carsonville	H. F. Price	15	1	12 do	93	00
Butternut Ridge, New Canaan et Forks	B. Perry	12 et $\frac{1}{2}$	2 et 1	12 do	128	00
Butternut Ridge et stat. de ch. de f.	A. E. Killam	$\frac{1}{2}$	6	9 do (au 30 sept. '90).	10	00
do do	H. H. Keith	$\frac{1}{2}$	6	6 do du do	10	00
Caledonia, Turtle Creek et station de chemin de fer	G. D. Reid	17 et $\frac{1}{2}$	2	12 do	97	96
Calhoun et station de ch. de fer	T. B. Calhoun		12	12 do	25	00
Cameron's Mills et St. Louis de Kent	A. Babineau	10	2	9 do (au 31 déc. '90).	71	25
do do	H. Landry	10	2	3 do du do	15	00
Campbell Settlement et Lower Southampton	J. C. Munro	6	2	6 do (au 30 sept. '90).	22	74
do do	S. H. Stairs	6	2	6 do du do	24	86
Campbellton et station de ch. de fer	G. Cummings	1	13	12 do (et voyages spéc.)	207	69
Campo Bello et Wilson's Beach	J. Brown	7	1	9 do (au 31 déc. '90).	56	25
do do	B. Brown	7	1	3 do dn do	18	75
Canaan Station et stat. de ch. de fer	J. J. Bernard	$\frac{1}{2}$	12	12 do	20	00
Canaan Station et Sweenyville	J. P. Bernard	8 et 12	2	12 do	80	00
Canobie et Clifton	W. Glendinning	3	1	12 do	30	00
Canterbury et Fredericton	R. H. Rainsford	51	3	10 do (du 1er juin '90)	539	67
Canterbury et Woodstock	J. W. Scott	12	2	2 do (au 31 mai '90).	24	67
do do	do	12	6	7 do (au 31 déc. '90).	259	00
do do	G. W. Porter	12	6	3 do du do	70	00
Canterbury Station et North Lake	J. W. Dickinson	22	2	9 do (au 31 déc. '90).	187	50
do do	H. Falconer	22	2	3 do du do	57	50
Canterbury Stat. et stat. de ch. de fer	J. S. Law	100 vgs	12	12 do	50	00
Cape de Moisselle Creek et station de chemin de fer	J. Wilson	$\frac{1}{2}$	12	12 do	25	00
Cape Spear et station de ch. de fer	A. Seamon	5	2	7 do (du 1er sept. '90)	24	26
Cape Tormentine et stat. de ch. de f.	J. R. Barry	200 p's	12	8 do (du 1er août '90)	10	00
Caraquet et Lower Caraquet	A. Lantaigne	4	3	12 do	34	00
Caraquet et St. Simon	J. R. LeBoutillier	9	1	12 do	30	00
Caraquet et Tracadie	P. Theriault	22	6	12 do	344	00
Carleton et St-Jean	D. O'Connell	1	36	12 do	138	00
Carleton et boîtes aux lettres	W. Lane		12	12 do	78	00
Carlisle et Lower Windsor	A. Albright	2	3	12 do	48	68
Central Blissville et Fredericton Junction	J. Shehan	4	2	12 do	55	00
Central Hampstead et Hibernia	D. Gardner	3	2	12 do	40	00
Central Waterville et Temperance Vale	G. T. Pinder	5	1	6 do (au 30 sept. '90).	15	00
Centreville, Florenceville et station de ch. de fer	I. N. Boyer	5	6	12 do	74	00
Centreville, Tracey's Mills et Greenfield	G. Gregg	2, 12				
Chamber's Settlement et Foster's Croft	T. Morisey	et 6	3 et 2	12 do	115	00
Chambord et Grand Falls	I. Michaud	5	1	12 do	29	00
Chance Harbour, Lepreaux et Little Lepreaux	U. J. Hope	4 et 6	2 et 6	3 do (au 30 juin '90).	60	40
do do	A. Hope	19 et 4	2 et 6	9 do du do	135	00
Charleston et Middle Simonds	M. Mulhern	11	1	12 do	50	00
Charlo Station et Upper Charlo	P. Laviolette	2 $\frac{1}{2}$	6	12 do	54	00
Chatham et Douglasfield	T. King	5	1	12 do	20	00
Chatham et Kouchibouguac	R. McNaughton	26	2	12 do	258	00
Chatham et station de ch. de fer	A. S. Ullock	1	24	12 do	200	00
Chatham et Tracadie	W. G. Ferguson	52	6	4 do (au 31 juill. '90).	426	66
do do	J. C. Coughlan	52	6	8 do du do	843	33

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale du Nouveau-Brunswick, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Chipman et Harley Road	J. G. Brown	5	1	12 mois	45 00
Chipman et Welford Road	D. Robertson	40	1	12 do	235 00
Church Hill et Riverview	A. Bayley	2	2	12 do	26 00
Clarendon et Gaspereaux Station	W. H. Jones	6	2	12 do	59 00
Clarendon Station et station de chemin de fer	G. S. Lacy	1 ¹ / ₂	6	12 do	40 00
Clifton et Grey's Mills	J. Rodgers	10	6	12 do	244 00
Clifton et Lands End	O. M. Flewelling	22	2	12 do	272 80
Clinch's Mills et Gooseberry Cove	J. Ferguson	4	2	12 do	65 00
Clinch's Mills et Little Musquash	G. Wayne	5	2	12 do	40 00
Clinch's Mills et traverse de ch. de f.	C. F. Clinch	1 ¹ / ₂	12	12 do	26 00
Clover Hill et Sussex Vale	J. McLaughlin	15 ¹ / ₂	2	12 do	130 20
Coal Branch Station et station de chemin de fer	J. T. Swift	100vgs	12	12 do	30 00
Coal Creek et Coal Mines	J. Brown	4	2	12 Jo	44 00
Coal Creek et Upper Coal Creek	M. E. Weaver	4	1	12 do	25 00
Cocagne et Cocagne Cape	J. S. Lucas	4	1	12 do	17 88
Cocagne et Notre-Dame	E. Bilodeau	6	2	12 do	59 00
Coldbrook et station de ch. de fer.	E. Ryder	1 ¹ / ₂	12	12 do	30 00
Cole's Island et Narrows	J. Cole	12	3	12 do	200 00
Cole's Island et New Canaan	A. Corey	23	1	12 do	98 00
College Bridge et stat. de ch. de fer.	D. F. Richard	1	12	12 do	75 00
Collins et Springfield	J. Kellier	14et10	1	12 do	42 00
Cork Station et station de ch. de fer	M. A. Murphy	10 vgs	3	12 do	16 00
Cormier's Cove et Saint-Joseph	D. A. Cormier	2	2	12 do	30 00
Corn Hill et Petitcodiac	W. W. Price	11 et 7	1	12 do	52 00
Cox's Point et Cumberland Bay	T. H. Branscombe	5	1	12 do	20 80
Cross Creek et Green Hill	W. Waugh	4	1	8 do (du 1er août '90).	21 33
Curryville et station de chem. de fer	J. A. Beaumont	1 ¹ / ₂	12	12 do	30 00
Dalhousie et Pointe La Mim	P. Stewart	3	3	12 do	45 00
Dalhousie et station de ch. de fer.	H. A. Johnson	1 ¹ / ₄	24	12 do	250 40
Dalhousie et quai	do	1 ¹ / ₄	2	Saison 1890	39 50
Dalhousie Junction et station de chemin de fer.	W. Jamieson	1 ¹ / ₂	12	12 mois	52 00
Dawson Settlement et Hillsborough	P. Broney	8	2	12 do	83 00
Debeck et station de chemin de fer.	A. Harron	1 ¹ / ₂	12	12 do	30 00
Doaktown et Shinnickburn	J. McDuff	18	1	12 do	100 00
Donegal, Waterford et Sussex Vale.	F. C. Buchanan	10 et 8	1 et 2	12 do	189 56
Dorchester et Fairview	A. Crossman	3 ¹ / ₂	1	12 do	26 00
Dorchester et Middleton	R. W. Colpitts	2	6	12 do	65 00
Dorchester et station de ch. de fer.	S. W. Lingley	1 ¹ / ₂	36	12 do et voyages spéc.	452 50
Dorchester et Rockport	J. Read	12	3 é, 2h	12 do	159 00
Dorchester et Woodhurst	B. Card	5	1	12 do	20 00
Dorchester Crossing et station de chemin de fer	P. L. Belliveau	1 ¹ / ₂	2	12 do	8 00
Dorchester Crossing et Scadouc	P. S. Pellerain	2 ¹ / ₂	1	6 do (du 1er oct. '90)..	7 50
Dorn Ridge et emb. de la Keswick.	J. Pugh	14	2	12 do	87 00
Douglastown et Newcastle	R. H. Gremley	5	6	12 do	125 00
Dover et Moncton	W. A. McFarlane	18	2	12 do	124 00
Downeyville et Springfield	W. Kellier	11	2	12 do	80 00
Downeyville et Tooleton	V. Vanwart	11 et 3	4	12 do	71 00
Doyle Settlement et Rivière Louison	T. Hayes, jr.	3	1	12 do	20 00
Dumbarton Station et station de chemin de fer	W. Sanders	1 ¹ / ₄	3	12 do	20 00
Dundee et Shannon Vale	W. Wright	5	1	12 do	25 00
Dungiven et Memramcook	E. W. Toole	4	1	12 do	25 00
Dupey's Corner et Saint-André de Shediac	R. Hebert	3 ¹ / ₂	1	12 do	32 00
Edmundston et Grand Falls	M. Hartt	37	3	4 do 15 jours (au 15 août '90).	523 12
do do	do	37	6	7 do 16 jrs. de do	934 38

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale du Nouveau-Brunswick; etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant.	
						\$	cts
Edmundston et embouchure de la Saint-François	I. Leveque.....	37	3	3	mois (au 30 juin '90) ..	128	47
do do	B. Leveque.....	37	9	9	do du do	367	50
Edmundston et Upper Madawaska..	D. Sirois.....	3	6	12	do	24	00
Eel River Crossing et station de chemin de fer	W. McNair.....	1 ¹³ / ₃₂	12	12	do	40	00
Elgin et Prosser Brook	W. P. Robinson..	13	2	12	do	192	00
Elgin et station de chemin de fer ..	J. D. Steeves ..	1 ¹³ / ₃₂	6	12	do	39	88
Elmsville et station de chem. de fer.	J. H. Dyer.....	1 ¹³ / ₃₂	6	12	do	40	00
Emigrant Road et stat. de ch. de fer.	M. Mulrine.....	1 ¹³ / ₃₂	3	12	do	30	00
Ennishore et Grand Falls	C. O'Regan.....	3 ¹³ / ₃₂	1	12	do	30	00
Enniskillen Station et station de chemin de fer	B. McAloon.....	1 ¹³ / ₃₂	6	12	do	25	00
Fairhaven et Lord's Cove.....	T. McLaughlin ..	10	3 ⁶ / ₃₂	2h. 12	do	195	00
Fairhaven et vapeur	do	1	3 ⁶ / ₃₂	2h. 12	do	100	00
Fairville et station de chemin de fer.	C. J. Tilton.....	13	18	12	do	75	00
Fenwick et McKnight	J. R. Gamblin ..	13	2	12	do	15	00
Fenwick et Sheba	A. Simpson.....	4 ¹³ / ₃₂	2	12	do	33	00
Ferguson's Point et intersection de la route Caraque et Chatham ..	W. Ferguson	1 ¹³ / ₃₂	6	12	do	31	20
Flatlands et station de chem. de fer.	J. Steeves	1 ¹³ / ₃₂	6	12	do	50	00
Florenceville et station de ch. de fer	W. McMullin ..	1	12	12	do	185	00
Florenceville East et Riverbank ..	W. W. Boyer	4	3	6	do (au 30 sept. '90) ..	28	00
do do	I. N. Boyer.....	4	3	6	do du do	28	50
Flume Ridge et Magaguadavic.....	M. Noonan	6	1	12	do	30	00
Forks et Ida	S. S. Clark	5	1	12	do	45	00
Four Falls et Ortonville	W. Downing.....	11	1	12	do	70	00
Frédéricton et Hanwell	P. Lucy.....	10	1	6	do (au 30 sept. '90) ..	29	74
do do	M. Curry.....	10	1	6	do du do	27	00
Frédéricton et boîtes aux lettres ..	H. J. Phair.....	12	12	12	do	101	24
Frédéricton et Lower St. Mary's ..	B. Dunphy.....	6	2	12	do	90	00
Frédéricton et Marysville	T. Niles.....	4	6	12	do	149	00
Frédéricton et Nasonworth	S. K. Nason.....	9 ¹³ / ₃₂	1	12	do	52	00
Frédéricton et station de ch. de fer.	P. D. McKenzie..	24	12	12	do	234	00
Frédéricton et St. Mary's Ferry ..	M. W. Ryan.....	12	6	6	do (au 30 sept. '90) ..	40	00
do do	do	12	6	6	do du do	53	32
Frédéricton et Tay Settlement	G. I. Gunter.....	27	1	3	do (au 30 juin '90) ..	50	00
do do	S. Cook.....	27	1	9	do du do	142	50
Fredericton et Wisely	G. I. Gunter	4	2	12	do	50	00
Frédéricton et Woodstock, Est.	J. Phillips	70	2	6	do (au 30 sept. '90) ..	275	00
do do	N. Urquhart.....	70	2	6	do du do	275	00
Frédéricton et Woodstock, Ouest.	R. H. Rainsford..	63	3	2	do (au 31 mai '90) ..	133	33
Frédéricton Junction et station de chemin de fer	J. Shehan.....	25 vgs	24	12	do	40	00
French Village et stat. de ch. de fer.	C. Stephenson ..	4	2	12	do	50	00
Gagetown et embouch. de la Nerepis	S. Cameron.....	45 ¹ / ₂	3	12	do	692	25
Gagetown et Narrows	F. E. Wilson.....	19	3	12	do	270	00
Gagetown et Upper Gagetown.....	G. W. Allingham ..	8	3	12	do	100	00
Gagetown et Welsford	H. Johnston	28	3	12	do	470	00
Gagetown et White's Cove	W. Hamilton	13	3	12	do	250	00
Galley et Thomas Gallands	J. White.....	2	2	12	do	30	00
Gaspereaux Station et station de chemin de fer	P. W. Mooney..	1	6	12	do	40	00
Gaythorne et Tabusintac	E. McCullum.....	4	1	12	do	30	00
Gillespie et Grand Falls Portage ..	J. McCallan.....	2	1	12	do	25	00
Gladstone et Kintore	T. Watt.....	8 ¹ / ₂	3	12	do	120	00
Glassville et Ruther Glen	E. D. Martin.....	4	3	12	do	42	90
Golden Ridge et Knowlesville.....	G. Campbell.....	6	1	12	do	34	00
Goose Creek et Shepody Road	J. Prescott.....	13	1	12	do	60	00
Gouldville et Memramcook	J. Richard.....	2 ¹ / ₂	2	12	do	35	00
Grafton et Woodstock	A. G. B. Stone..	1 ¹ / ₂	6	12	do	48	00
Grainfield et North Renous	M. Hayes.....	4	1	12	do	40	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale du Nouveau-Brunswick, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Pé iode.	Montant.
					\$ cts.
Grande Anse et Mizonette	S. Theriault	8	2 é, 1 h	12 mois	75 00
Grande Baie et station de ch. de fer	D. Hamm		6	12 do	20 00
Grandes Chutes et stat. de ch. de fer	J. J. Kelly		12	12 do	75 00
Grandes Chutes et Undine	F. Petit	16 et 11	2	12 do	133 00
Grandes Chutes et Woodstock	J. A. Perley	74	6	12 do	2,700 00
Grand Harbour et White Head	E. A. Daggett	6	2 é, 1 h	12 do	94 00
Grand Manan et Seal Cove	G. E. Latton	12	3 et 2	12 do	119 00
Grattan et Upper Neguac	P. Grattan	34	2	10 do (du 1er juin '90).	33 33
Great Shemogue et Little Cape	J. S. Leger	4	1	12 do	25 00
Great Shemogue et Shédiac	J. H. Hébert	24	6	12 do	400 00
Green Point et Petit-Rocher	J. Morrison	3½	1	12 do	35 00
Halcomb et Lyttleton	E. Somers	5	1	12 do	39 00
Hammond Vale et Shepody Road	W. Fowler	12	1	12 do	104 00
Hampstead et Wickham	I. S. Van Wart	2	2	12 do	40 00
Hampton et Ossekeag	S. W. Sprague	1	6	12 do	60 00
Hampton et Urquharts	J. McLauchlan	13	2	12 do	130 00
Hardingville et Quaco Road	F. J. Johnston	4	1	12 do	29 00
Harewood et Salisbury	N. Wilson, jun.	13	1	12 do	46 80
Hainsville et Lewisville	C. F. Vincent	3	2	5 do (du 1er nov. '90).	8 33
Hartland et Knowlesville	W. Macey	20	3	12 do	270 60
Hartland et station de ch. de fer	A. Nevers, exécutrice		12	12 do	60 00
Harvey et Midway	R. Smith	3½	1	12 do	37 00
Harvey et station de ch. de fer	L. F. West	13½	6	12 do	130 00
Harvey et Waterside	R. Smith	11	3	6 do (au 30 sept. '90).	60 00
do do	R. Mulligan	11	3	6 do do	73 50
Harvey Station et Magaguadavic	T. Craig	18	2	12 do	149 00
Harvey Station et station de ch. de f.	D. Glendinning	50 vgs	12	12 do	30 00
Harvey Station et Yoho	J. F. Petty	8	1	6 do (au 30 sept. '90).	14 38
do do	R. Coffey	8	1	6 do do	24 00
Hatfield Point et West Scotch Settlement	W. A. S. Perkins	4	1	12 do	22 00
Head of Millstream et Perry Settlement	B. B. Hayes	5	1	12 do	30 00
Head of Millstream et Sussex Vale	do	19	2	12 do	175 00
Head of Tide et station de ch. de f.	J. Gillis	1½	6	3 do (au 30 juin '90)	12 50
do do	H. C. Gillis		6	9 do do	60 00
Head of Tide et Robinsonville	D. Duncan	19½	1	12 do	99 25
Heron Island et New Mills	W. Maxwell	3	1	12 do	32 00
Hillsborough et Lower Cape	S. S. Calhoun	9	6	12 do	200 00
Hillsborough et station de ch. de fer	R. E. Steves	1½	12	12 do	78 00
Hillsborough et Rose Vale	H. J. Stevens	13	13	9 do (au 31 déc. '90).	105 00
do do	W. J. Bayley	13	3	3 do do	33 00
Hillsdale et Mackville	J. McIntyre	3	1	12 do	23 68
Hillsdale et Sussex Vale	R. Brewing	17	3	9 do (au 31 déc. '90)	180 00
do do	W. P. Buchanan	17	3	3 do do	59 25
Hopewell Cape et stat. de ch. de fer	W. E. Calhoun	3½	6	12 do	90 00
Hopewell Hill, Hopewell et station de chemin de fer	C. L. Peck	1 et 1½	6 et 12	12 do	80 00
Hopewell Hill et Memel	W. Hunt	7 et 5	1	12 do	50 00
Hopper et Salisbury	J. McGee	18	1	12 do	82 00
Hoyt Station et Juvenile Settlement	J. E. Patterson	12 et 9	2	12 do	75 88
Hoyt Station et station de ch. de fer	A. W. Mersereau	½	12	12 do	50 00
Indian Mountain et Moncton	A. M. Bunnell	14	1	12 do	78 00
Indiantown et Saint-Jean	D. O'Connell	2	12	12 do (et arrérages)	206 00
Inkerman et station de ch. de fer	W. Gibbs	3	6	12 do	45 00
Irishtown et Shédiac	C. Sullivan	20	1	12 do	126 00
Jenkins et Thornetown	M. B. Perry	2	3	12 do	38 00
Jolicure, Westmoreland Point et station de ch. de fer	C. Wry	7 et 1	6 et 12	12 do	225 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale
du Nouveau-Brunswick, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Jordan Mountain et Newtown.....	S. H. Snider.....	4	1	3 mois (au 30 juin '90).	9 50
do do	E. W. Marr.....	4	1	9 do du do ..	21 00
Keats et Petitoodiac.....	R. F. Keith.....	7	3	12 do ..	117 00
Kerry et New Ireland Road.....	J. Garland.....	5	1	12 do ..	49 48
Keswick Ridge et Millville.....	J. Harrigan.....	27 et 30	2	12 do ..	295 87
Kilburn et Kintore.....	D. Watt.....	6	3	12 do ..	80 00
Kilburn et station de ch. de fer.....	B. Kilburn.....	6	12	12 do ..	32 50
Kingsclear et New Market.....	J. W. Howard.....	5	1	12 do ..	36 00
Kingston (Kent) et stat. de ch. de fer	E. Harnett.....	1/2	12	12 do ..	100 00
Kingston (Kent) et Richibucto Vil-					
lage.....	P. McCaie.....	7	2	12 do ..	60 00
Kingston (Kings) et Perry's Point	J. Hill.....	2 1/2	2	12 do ..	35 00
Kingston (Kings) et Rothesay.....	S. Cosman.....	10	6	12 do ..	449 00
Knoxford et Upper Knoxford.....	R. Langstaff.....	4	1	12 do ..	26 00
Kouchibouguac et Kouchibouguac					
Beach.....	J. Potter, jeune.	9	2	12 do ..	60 00
Kouchibouguac et Pointe Sapin.....	do	20	1	12 do ..	65 00
Kouchibouguac et Richibouctou.....	J. McLane.....	12	6	12 do ..	290 00
Lac George et Prince William					
Station.....	P. Carr.....	22	2	12 do ..	157 00
Lakeview et Narrows.....	R. Black.....	3	3	12 do ..	50 00
Lakeville Corner et Jonction de					
Briggs Corner et Sheffield Route.....	F. McGowan.....	1/2	2	9 do (au 31 déc. '90)..	7 50
Lakeville Corner et Newcastle					
Creek.....	T. L. Simmons.....	28	2	9 do (au 31 déc. '90)..	129 00
do do	G. W. Byno.....	28	2	3 do du do ..	42 75
Landry et Pockmouche.....	M. Landry.....	5	1	12 do ..	23 00
Lawrence Station et stat. de ch. de f.	J. Taylor.....	200 vgs	12	12 do ..	52 00
Ledge et Saint-Stephen.....	J. Greene.....	4	36, 1h	12 do ..	75 00
Légère et Portage River.....	L. Mauzerall.....	2	3	12 do ..	30 00
Lepreaux et Pocologan.....	S. T. Anderson.....	10	2	12 do ..	75 00
Lepreaux et station de ch. de fer.....	H. P. Reynolds.....	1/2	12	12 do ..	25 00
Lewis Mountain et Petitoodiac.....	W. W. Price.....	12 et 1/3	1	12 do ..	72 80
Lime Hill et Jonction de Springhill					
Road.....	T. Scribner.....	2	1	12 do ..	15 00
Limekiln et Stanley.....	H. Turnbull.....	2	1	12 do ..	25 00
Lincoln et Oromocto.....	A. E. Bulley.....	4	3	12 do ..	65 00
Little Lake et Tracey Station.....	J. Steen.....	11	1	12 do ..	58 00
Little Salmon River Mills et She-					
pody Road.....	G. J. Vaughan.....	8	1	12 do ..	80 00
Loch Lomond et St. Martins.....	Fownes et Tabor.....	20	1	12 do ..	100 00
Lochwick et Jonction de Perth					
Centre et Tilley Route.....	H. Dougherty.....	3/4	1	12 do ..	5 92
Long Point et Springfield.....	W. Kellier.....	7 et 10	1	12 do ..	35 44
Long Settlement et Woodstock.....	J. R. Tupper.....	26	2	12 do ..	204 88
Lower Brighton, Newburgh et					
Pembroke, etc.....	J. Downey.....	3, 1/2 et 2	6, 3 et 2	12 do ..	129 17
Lower Nappan et Point au Car.....	A. McKnight.....	5	2	12 do ..	47 48
Lower Southampton et Norton Dale	J. C. Munro.....	10	2	6 do (au 30 sept. '90)..	44 24
do do	H. Stairs.....	10	2	6 do du do ..	57 50
Lower Turtle Creek et Turtle Creek.	G. A. Fillmore.....	3	1	12 do ..	15 00
Lower Woodstock et Speerville.....	A. W. Hay.....	6	1	3 do (au 30 juin '90)..	14 55
Lyttleton et Red Bank.....	E. Somers.....	5	3	12 do ..	90 00
McGinley et Memramcook.....	G. C. Charters.....	1 1/4	3	12 do ..	40 00
Maple Green et station de ch. de fer.	J. Fraser.....	1	3	12 do ..	45 00
Maplehurst, Upper Kent et station					
de chemin de fer.....	A. Hawthorn.....	3 et 1/2	2 et 12	12 do ..	100 00
Maple Ridge et Millville.....	G. Russell.....	3	1	12 do ..	20 00
Maplewood et Millville.....	H. Palmer.....	5	1	12 do ..	40 00
Mars Hill et Rivière de Chute.....	J. B. Porter.....	5	1	6 do (du 1er oct. '90).	12 50
Martin's Head et Salmon River.....	W. J. Davidson.....	15	2	Saison, 1890.....	50 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale
du Nouveau-Brunswick, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Maugerville et Upper Maugerville.	P. McCluskey	5	3	Saison, 1890.....	45 00
Meadows et station de ch. de fer.	G. F. Beach	20 vgs	12	12 mois	10 00
Melrose et station de ch. de fer.	B. Corrigan	1	6	12 do	26 00
Memramcook et station de ch. de fer.	G. C. Charters	1	36	12 do	150 00
Midgic Station et stat. de ch. de fer.	C. Hicks	40 vgs	6	12 do (et arrrages)....	10 83
Milford et station de ch. de fer.	J. Irvine	1	12	12 do	75 60
Milledgeville et Saint-Jean	D. O'Connell	4	2	12 do	65 00
Millstream et Mountain Dale	W. E. Fenwick	6 et 7	1	12 do	46 28
Millstream et Mount Hebron.	G. D. Fenwick	5	1	12 do	41 08
Milltown et St. Stephen	Keys Frères	2	12	12 do	148 48
Milltown et Upper Mills.	J. M. McDonald	3	1	12 do	50 00
Miscou Harbour et Wilson's Point.	J. A. Wilson	6	2é. 1h.	12 do	60 36
Mispec et Saint-Jean	D. O'Connell	9	1	12 do	59 76
Moncton et camp de brigade.	W. G. Cochrane.			Service spécial.....	6 00
Moncton et O'Neil	J. McQuade	15	1	9 mois (au 31 déc. '90)...	44 25
do do	R. Lowry.	15	1	3 do du do	16 25
Moncton et station de ch. de fer.	G. McSweeney.	1	48	12 do (et voyages spéc.)	517 50
Moncton et Stony Creek	J. Scott.	8	2	12 do	115 00
Moncton et boîtes aux lettres.	J. Gallagher	1	12	12 do	150 00
Moncton et Upper Coverdale.	E. L. Goodhall	14	2	12 do	105 00
Moncton Road et Shédiac	W. G. Bateman.	6	1	12 do	40 00
Monument Settlement et Richmond Corner	N. Turney	27 et 20	2	12 do	228 00
Moore's Mills et station de ch. de fer	A. Connick	100 vgs	12	12 do	52 00
Mount View et Upper Sackville.	J. Wheaton	3	1	12 do	20 00
Mountville et station de ch. de fer.	J. Wilbur	100 vgs	12	9 do (au 31 déc. '90)...	15 00
do do	J. T. Wilbur	300 vgs	12	3 do du do	5 00
Mouth of Nerepis et stat. de ch. de f.	J. M. Nase.	1	12	12 do	50 00
Musquash et station de ch. de fer.	L. D. Carman	1	12	12 do	26 00
Narrows, Norton Station et Springfield	W. Linden	9 et 21	6 et 3	12 do	512 36
Narrows et Upper Gaspereaux	J. B. Wiggins	50	3	12 do	700 00
Narrows et Wickham	G. W. Day	24	3	12 do	350 00
Nauwigawuk et station de ch de fer	W. W. Dodge	1	12	12 do	25 00
Nerepis Station et stat. de ch. de fer.	D. McKenzie	1	12	12 do	20 00
Nerepis Station et Round Hill	do	12	1	12 do	100 00
Newcastle et station de ch. de fer.	R. H. Gremley.	1	24	12 do (et voyages spéc.)	217 00
Newcastle et Red Bank	J. C. Millar	15	3	12 do	295 00
Newcastle et Renous Bridge	J. C. Brown	17	3	12 do	275 00
Newcastle et Sevogle	do	25	1	12 do	145 00
Newcastle et South Nelson.	J. Doolan, jeune	2	6	12 do	199 00
New Mills et station de ch. de fer.	A. McNair	1	12	12 do	49 88
Newtown et Sussex Vale	J. Rogers	12 et 10	3	9 do (au 31 déc. '90)...	85 86
do do	J. Cotter	10 et 12	3	3 do du do	45 00
Newtown et White's Mountain.	H. Jamieson	3	1	12 do	30 00
Nictau et Riley Brook	E. P. Ross.	6	1	12 do	30 00
Nigado et Petit Rocher	F. Walsh	5 1/2	1	12 do	40 00
Nixon et Turtle Creek	L. A. Wilson	4	2	12 do	31 25
North Forks Salmon Creek et Salmon Creek	S. P. Fowler	4	1	12 do	37 40
North River Platform et station de ch. de fer	T. Jones	1/2	12	12 do	25 00
Notre Dame et Poirier	F. Cyr	6	1	12 do	30 00
Oak Bay et station de ch. de fer.	R. W. Wilson	1/4	12	12 do	65 00
Oakham et Thornetown	E. Perry.	4	2	12 do	42 48
Oak Hill et St. Stephen	Keys Frères.	22	1	12 do	159 00
Oak Point et Round Hill	D. D. Flewelling	3	6	Saison, 1890	34 00
Oakville et Richmond Corner	L. S. Purinton	10	1	12 mois	80 00
Olinville et Speights Corner	A. F. Speight.	2 1/2	2	12 do	15 00
Oromocto, Sheffield, Upper Gagetown et Swan Creek	J. Malone	10, 21 et 12	6 et 3	12 do	320 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale
du Nouveau-Brunswick, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Oromocto et Waasis Station.....	J. Malone.....	6	6	12 mois	190	00
Oromocto et Woodside.....	W. Rutledge.....	18	2	12 do	109	00
Ossekeag et Upperton.....	R. W. Barnes.....	19½	2	12 do	180	00
Painsec Settlement et st. de ch. de fer	E. Babin.....	1	2	12 do	32	00
Passekeag et station de ch. de fer	G. R. Campbell.....	150 vgs	12	12 do	50	00
Passekeag et She-lock.....	J. McVey.....	5	1	12 do	40	00
Pearson's et Starkeys.....	J. H. McLeod.....	9 et 12	2	12 do	150	00
Pennfield Ridge et stat. de ch. de fer	S. McKay.....	2	6	12 do	60	00
Penobscuis et Roxburgh.....	J. J. Haslam.....	21	2	12 do	177	48
Perth Centre et station de ch. de fer	G. W. Larlee.....	½	12	12 do	50	00
Perth Centre et Riley Brook.....	W. Inman.....	64 et 8	2 et 1	6 do (au 30 sept. '90).	300	60
do do		72	2	6 do du do	318	10
Perth Centre et Tilley.....	N. Demerchant.....	16	2	12 do	127	00
Petersville et Welsford.....	P. Lingley.....	10	2	12 do	96	00
Petersville Church et South Clones.....	J. Chittick, aîné	4	1	12 do	30	00
Petit Rocher et station de ch. de fer	J. Morrison.....	13	12	12 do	75	00
Pioneer and Woodstock.....	J. R. Tupper.....	25	3	12 do	297	00
Pisarinco et Spruce Lake Station.....	E. McCarthy.....	4	3	12 do	40	00
Pleasant Ridge et Rolling Dam Station.....	N. McDermott.....	10	2	12 do	75	00
Pointe du Chêne et stat. de ch. de fer	E. McDonald.....	1	12	12 do	25	00
Pollett River do	T. W. Colpitts.....	100 vgs	3	12 do	19	48
Port Elgin do	G. Siddall.....	4	12	12 do	40	00
Port Elgin et Spence.....	J. H. Grant.....	17 et 15	3	12 do	273	00
Prince of Wales et trav. de ch. de fer	J. Cairns.....	½	6	12 do	31	00
Prince William Station et station de ch. de fer.....	W. G. Hatch.....	1/8	12	12 do	80	00
Prince William Station et York Mills.....	W. Murray.....	3	2	12 do	93	00
Queenstown et Upper Otnabog.....	A. C. Fox.....	2½	3	1 do 13 jrs. (du 16 fév. '91)	2	75
Read et station de ch. de fer.....	E. Read.....	2½	2	12 do	31	20
Renous Bridge et South Renous.....	J. Singleton.....	5	2	9 do (au 31 déc. '90)	31	50
do do	W. Hogan.....	5	2	3 do du do	13	75
Reynolds et South Nelson.....	B. Reynolds.....	7	2	12 do	50	00
Richibouctou et station de ch. de fer	J. C. Vantour.....	½	6	12 do	75	00
Richibouctou, Weldford et station de ch. de fer.....	L. J. Wathen.....	27 et 1	6 et 24	12 do	901	00
Rivière Charlo et station de ch. de f.	W. R. Jamieson.....	1	12	12 do	100	00
Rivière Louison et Sunnyside.....	J. Miller.....	7	1	3 do (au 30 juin '90)	11	50
do do	W. D. Miller.....	7	1	9 do du do	25	50
Riverside et station de ch. de fer	M. Daley.....	1	12	3 do (au 30 juin '90)	6	00
do do	S. Edgett.....	1	12	9 do du do	26	25
Rockland, Rockland Station et station de ch. de ch. de fer.....	J. Sutherland.....	4, et 1/8	6 et 12	12 do	262	04
Rockport et Sackville.....	A. Tower.....	16	1	12 do	65	00
Rogerville et station de ch. de fer	D. Fontaine.....	100 vgs	12	12 do	25	00
Rogerville et Rogerville East.....	J. Hache.....	4½	1	12 do	43	88
Rogerville et Vienneau.....	F. McCaile.....	5	1	12 do	35	00
Rolling Dam Station et st. de ch. de f.	W. Goodill.....	1/8	12	12 do	40	00
Rosedale et Upper Woodstock.....	W. E. Hoyt.....	8 et 6	2	12 do	80	00
Rusagornis et Waasis Station.....	A. Grass.....	3	3	12 do	40	00
St. Andrews et station de ch. de fer	J. Cummings.....	½	t. q. r.	12 do	78	80
St. Andrews et quai.....	R. Storr.....	1	4 et 6	12 do	32	00
St. Croix et station de ch. de fer.....	J. E. Casey.....	1	6	12 do	45	00
St. George et station de ch. de fer	M. Parks.....	1	12	12 do	68	00
St. Isidore et Tracadie.....	P. LeBreton.....	11	2	12 do	70	00
St. Jean et stations de chem. de fer	D. O'Connell.....	1	30 et 48	12 do (et voyages spéc.)	1,370	80
St. Jean et st. du ch. de f. Shore Line	J. Moulson.....	1	6	12 do	125	00
St. Jean et St. Martins.....	Fownes et Tabor.....	30	6	12 do	1,429	40

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale
du Nouveau-Brunswick.—*Fin.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en Milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
St. Jean et Sand Point Road.....	D. Peacock.....	3	3	12 mois	40 00
St. Jean et boîtes aux lettres.	D. O'Connell.....		18	12 do	489 00
St. Jean et Wells.....	do	19 et 11	1	12 do	95 00
St. Jean et quai.....	M. Crowley.....			Voyages spéciaux.....	1 40
St. Joseph et station de ch. de fer... St. Leonard Station et Van Buren. E.-U	J. E. Gaudet	1	12	12 mois	84 00
St. Martins et Salmon River.....	A. L. Coombes..	1	6	12 do	50 00
St. Norbert et West Branch.....	A. W. Fownes..	9	3 et 2	12 do	168 29
St. Stephen et Calais, E.-U	D. Gallant.....	5	1	12 do	19 48
St. Stephen et station de chemin de fer canadien du Pacifique	Keys Frères	1	12	12 do	110 00
St. Stephen et station du chemin de fer Shore Line.....	Hardy et Bridges	1/8	12	12 do (et arrérages)...	218 70
St. Stephen et quai	J. Greene.....	1	6	12 do	69 00
Sackville et station de chemin de fer Intercolonial.....	Hardy et Bridges	1	Tel q. req.	12 do (et voyag. addit.)	78 50
Sackville et station de ch. de fer du N.-Brunswick et de l'Île du P.-E.	J. I. Wheaton ..	1	36	12 do	300 00
Sackville et Second Westcock	Cie de ch. de fer N.-B. et I.P.-E.	2 1/2	6	12 do	25 00
Sackville et Upper Sackville	C. Doo	2	1	12 do	49 00
Sackville et Wood Point.....	J. I. Wheaton...	5	6	12 do	118 72
Salisbury et station de ch. de fer	E. Snowden	6	1	12 do	24 48
Salt Springs et Titusville.....	G. W. Gaynor...	600 vgs	36	12 do	225 00
Sargent et Jonction de la Baie du Vin et route de la Pte Escuminac.	H. O'Brien	6	2	12 do	56 00
Shédiac et station de ch. de fer	H. Sargent	1	2	12 do	20 00
Shediac Road et station de ch. de fer	C. W. Smith.....	42	12	do	219 10
Shippigan et Shippigan Island.....	G. Rodgerson...	14	3	12 do	36 50
South Bay et station de ch. de fer	J. Goodin	12	2 1/2	12 do	60 00
South Nelson et South Nelson Road. do	W. Roxborough.	100 vgs	12	12 do	30 00
do	W. Gorman.....	3	2	9 do (au 31 déc. '90) ..	41 25
do	H. Getchele....	3	2	3 do du do	13 75
South New Bridge et Woodstock	W. Tompkins...	4 1/2	2	12 do	50 00
Spruce Lake et traverse de ch. de fer	J. Robinson	1 1/2	6	12 do	30 00
Spruce Lake Station et st. de c. de fer	E. McCarthy	1/8	6	12 do	20 00
Stanley et st. de c. de fer Cross Creek.	T. Coughlan	6	6	12 do	156 00
Stanley et Williamsburgh.....	T. Sanson	6	1	4 do (au 31 juil. '90) ..	20 00
Starkeys et Young's Cove.....	S. J. Thorne....	11	1	12 do	36 00
Stymast Settlement et Upper Né- guac.....	P. Grattan.....	5	2	2 do (au 31 mai '90) ..	9 58
Summerfield et Upper Wicklow	A. Gee.....	3	2	3 do (au 30 juin '90) ..	6 25
do	D. Gee.....	3	2	9 do du do	26 25
Sussex Corner et Sussex Vale.....	J. Rogers.....	2	6	12 do	43 68
Sussex Vale et station de ch. de fer.	R. D. Boal	250 vgs	42	12 do	210 00
Tapley's Mills et traverse de c. de fer	M. Murray.....	1 1/2	2	12 do	35 00
The Range et Wiggins.....	A. F. Barton	2 1/2	1	12 do	28 00
Three-Tree Creek et stat. de c. de fer	J. McQuestion..	1 1/4	6	12 do	15 00
Tower Hill et station de ch. de fer	J. Irons	2	2	12 do	50 00
Tracey Station et station de ch. de fer	D. S. Duplisea..	50 vgs	12	12 do	30 00
Tracey Station et Traceyville.....	do	4	1	12 do	30 00
Upper Cape et station de ch. de fer	A. Raworth.....	3	3	12 do	39 00
Waweig et station de ch. de fer.....	M. J. Greenlaw.	1 1/2	6	12 do	60 00
Welsford et station de ch. de fer	H. W. Wood	12	12	do	100 00
Woodstock et station de ch. de fer	J. R. Tupper	36	12	do	231 60
Woodstock et Houlton, E.-U	F. A. Glidden ..	14	6	12 do	400 00
				Total.....	\$55,336 86

W. H. SMITHSON,
Comptable.

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

DIVISION POSTALE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Aberrombie et New Glasgow.....	R. Dunbar.....	5	2	12 mois	68 00
Acadia Mines et Bass River.....	J. W. Davidson.	14	3	12 do	197 48
Acadia Mines et Londonderry Station.	A. J. Gough.....	2 $\frac{3}{4}$	24	12 do	175 00
Addington Forks et Keppoch.....	D. Campbell.....	7	1	12 do	60 00
Advocate Harbour et Apple River..	J. W. Ward.....	10	6	12 do	345 00
Afton et Bayfield.....	M. Connor.....	2 $\frac{3}{4}$	6	12 do	100 00
Afton et stat. de c. de fer de Bayfield	do.....	12	12	do	65 00
Afton et Guysboro' Intervale.....	A. Chisholm.....	15	1	6 do (au 30 sept. '90)..	27 50
do do.....	D. S. Ferguson..	15	1	6 do du do	28 48
Albert Bridge et Horn's Road.....	H. Horn.....	4	1	12 do	20 00
Alderney et Petit De Grat.....	W. Landry.....	2 $\frac{3}{4}$	3	12 do	62 48
Alder Point et Petit Bras d'Or.....	P. H. Stubbert..	6	1	6 do (au 30 sept. '90)..	17 50
do do.....	C. Stubbert.....	6	1	6 do do	17 50
Alder River et grande route postale	J. Chisholm.....	4	12	do	12 00
Alton et station de chemin de fer..	B. Lindsay.....	75 vgs	6	12 do	20 00
Amherst et Amherst Point.....	I. B. Stewart.....	4 $\frac{1}{2}$	3	12 do	67 00
Amherst et Fenwick.....	W. Pipes.....	6	1	12 do	32 00
Amherst et Hastings.....	E. Chapman.....	6	1	12 do	40 00
Amherst et Linden.....	K. Hunter.....	20	3	12 do	210 00
Amherst et Little River.....	G. A. Purdy.....	22 $\frac{1}{2}$	2	12 do	240 00
Amherst et station de chemin de fer	C. T. Hillson.....	16	T. q. r.	12 do	506 88
Amherst et Tishish.....	W. Blair.....	16	3	12 do	225 00
Amherst Station—Boîte aux lettres et wagons-poste.	C. T. Hillson.....	30 vgs	36	12 do	25 00
Annapolis et Dalhousie-Ouest.....	J. Gornley.....	16	1	12 do	100 00
Annapolis et Digby.....	R. H. Hardwick	21	6	12 do	522 00
Annapolis et Granville Ferry.....	W. H. Weather- spoon.....	1	6	12 do	250 00
Annapolis et Liverpool.....	G. et E. Stailing.	67	6	12 do	2,399 00
Annapolis et Perrott Settlement.....	N. Dargie.....	9	1	6 do (au 30 sept. '90)..	22 50
do do.....	T. Goldsmith....	9	1	6 do du do	27 50
Annapolis et station de ch. de fer..	A. W. Corbitt....	1	12	12 do	112 00
Annapolis et Saw Mill Creek.....	R. Harris.....	3 $\frac{1}{2}$	3	12 do	70 00
Antigonishe et Arisaig, etc.....	McDonald et Gil- lis.....	7 et 10	2 et 1	12 do	145 00
Antigonishe et Brophy's.....	T. Brophy.....	14	2	12 do	132 00
Antigonishe et Cloverville.....	J. Thompson.....	5	1	12 do	40 00
Antigonishe et Georgeville.....	R. McDonald.....	44 a. r.	4	12 do	398 00
Antigonishe et Lower West River..	T. McAnnis.....	3 $\frac{1}{2}$	2	12 do	52 00
Antigonishe et station de ch. de fer.	W. G. Cunning- ham.....	3 $\frac{1}{4}$	12	12 do	106 66
Antigonishe et Sherbrooke.....	M. McGrath.....	40	3	12 do	1,119 28
Antigonishe et Williams' Point....	D. McDonald....	2 $\frac{1}{2}$	2	12 do	40 00
Antigonishe Harbour (côté sud) et Lower Settlement South River.....	J. Kiely.....	4 $\frac{1}{2}$	2	12 do	100 00
Antigonishe Station—Boîte aux lettres et wagons-poste.....	W. G. Cunning- ham.....	20 vgs	12	8 do 20 jours (du 12 juil. '90).....	14 40
Anthony's Line et Scotch Village...	S. Cochran.....	11 a. r.	2	12 do	55 00
Antrim et Gay's River.....	W. Blades.....	16 a. r.	2	12 do	75 00
Apple River et East Apple River..	J. H. Copp.....	3	6	12 do	50 00
Arcadie et East Chebogue.....	W. W. Coffrin..	4	2	12 do	40 00
Ardrnes et Lismore.....	A. McDonald....	3	3	12 do	50 00
Ardoise Hill et Newport Station...	M. Harvey.....	19 a. r.	6	12 do	135 00
Argyle et Argyle Head.....	A. J. Nickerson.	2	3	12 do	50 00
Argyle Sound et Lower Argyle.....	E. Murphy.....	3 $\frac{1}{2}$	1	12 do	19 00
Arichat et Lennox Ferry.....	A. Martell.....	5	4	Saison 1890.	50 00
Arichat et Petit de Grat.....	A. McDonald....	3	3	12 mois	90 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Arichat et Robins.	F. L. Malzard.	4	6	12 mois	\$ 70 00
Arichat et West Arichat.	A. McDonald.	3	6	Saison 1890.	18 75
Arlington et Canning.	R. Wood.	5	2	12 mois	30 00
Ashfield et Whycomagh.	H. McDonald.	6	1	do	24 00
Aspen et Glenelg	J. McGrath	4	3	do	42 48
Aspen et New-Glasgow	J. Fraser.	43	3	do	694 00
Athol et station de chemin de fer.	E. Donkin.	1	12	do	100 00
Auburn et Greenwood.	G. W. Eaton.	6½ a. r.	1	do	30 00
Auburn et station de chemin de fer.	J. M. Smith	12	6	do (au 30 sept. '90)..	21 50
do do	G. O. Jacques.	12	6	do du do	35 00
Auld's Cove et station de ch. de fer.	H. McMillan.	1½	6	do	55 00
Avondale Station et stat. de ch. de f.	A. F. Robertson	12	12	do	25 00
Avonport et Avonport Station.	J. B. Newcomb.	1½	6	do	100 00
Avonport Station et stat. de ch. de fer.	do	12 vgs	12	do	30 00
Aylesford et Bridgewater.	M. N. Graves.	60	1	do	224 00
Aylesford et Harmony.	A. D. Nichols.	20 a. r.	1	do	57 00
Aylesford et Morden.	W. J. Balcom.	22 a. r.	2	do	108 00
Aylesford et station de ch. de fer.	C. A. Williamson	¾	12	do	60 00
Baccaro et Port La Tour.	W. P. Snow.	3	2	12 do	39 00
Back Meadows et Poplar Hill.	G. Clark.	4	2	12 do	40 00
Baddeck et Big Bras d'Or	A. Matheson.	26	3	12 do	523 00
Baddeck et Grand Narrows.	F. H. S. McNeil	15	1	12 do	65 72
Baddeck et New Campbellton.	M. D. McInnis.	32	3	12 do	425 60
Baddeck et Rear Baddeck Bay.	M. A. McKay.	8	1	12 do	52 00
Baddeck et Upper Settlement, Baddeck Bay.	D. N. Morrison.	16	2	12 do	69 72
Baddeck et Upper Settlement, Middle River.	A. G. Crowdis.	19	2	12 do	143 00
Baddeck Bay et Plaister Mines	H. Fraser.	4	2	12 do	27 00
Baddeck River, North Branch, et Forks Baddeck.	D. Buchanan.	2½	2	12 do	28 00
Baie Verte et Linden.	S. Moore.	16 et 5	3 et 2	12 do	230 00
Bailey's Brook et stat. de ch. de fer.	A. McLean.	4½	6	12 do	125 24
Baker Settlement et Greenfield.	A. Baker.	8 et 5	3 et 1	12 do	115 00
Balmoral Mills et The Falls.	A. McKay.	2½	3	12 do	56 00
Banks Broad Cove et Strathlorne.	L. McDougall.	4	1	12 do	15 00
Barney's River et Marsh.	G. Campbell.	18 a. r.	1	3 do (au 30 juin '90)..	9 74
do do	J. McIver.	18 a. r.	1	9 do du do	36 75
Barney's River et stat. de ch. de fer.	D. R. McKenzie	4½	6	12 do	133 88
Barney's River et Rossfield	G. Campbell.	4	1	12 do	20 00
Barrington et Port Clyde.	G. K. Hogg.	30 a. r.	6	12 do	330 00
Barrington et Pubnico Beach	do	22	6	12 do	530 00
Barrington et Shelburne.	T. E. Ryer.	23	6	6 do (au 30 sept. '90)..	237 50
do do	J. K. Hogg.	23	6	3 do 2 jours (au 2 janv. 1891)..	255 55
do do	D. Wentzel.	23	6	2 do 29 jours du do	180 84
Barrington et Yarmouth.	O. L. Davison	48	6	12 do	1,600 00
Barrington Passage et ile du Cap Sable.	T. W. Robertson	1½	6	12 do	275 00
Barr Settlement et Shubenacadie.	J. W. Dunsmore	32 a. r.	1	12 do	97 00
Barrio's Beach et Big Tracadie.	A. F. Bowden	4	3	12 do	30 00
Barss' Corner et Chesley's Corner.	A. Tretheway.	17 a. r.	2	6 do (au 30 sept. '90)..	35 00
do do	E. Woodworth.	17 a. r.	2	6 do du do	37 24
Barss' Corner et Mahone Bay	I. DeLong.	18	1	12 do	79 00
Barton et station de chemin de fer.	W. A. Gavel.	3	12	12 do	115 00
Basin River Inhabitants et Lower River Inhabitants.	J. A. McCarthy.	3	2	9 do (au 31 déc. '90)..	21 00
do do	P. McCarthy.	3	2	3 do du do	9 00
Basin River Inhabitants et McNamara's Island.	E. McNamara	2	2	9 do (au 31 déc. '90)..	33 75
do do	E. J. McNamara	2	2	3 do du do	11 00
Battery Hill et New Gairloch.	R. McLeod.	8	3	12 do	120 00
Battery Hill et station de ch. de fer.	F. H. Matheson.	¾	12	12 do	60 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Baxter's Harbour et Sheffield Mills.	W. E. Harris . . .	9 $\frac{1}{2}$	1	12 mois	59 16
Baie Saint-Laurent et Ingonish . . .	D. McLeod . . .	40	2	12 do	430 00
Baie Saint-Laurent et Meat Cove . .	H. McDonald . .	7	2	12 do	48 00
Bear Cove, Cheticamp et Meteghan.	G. L. Comeau . .	4	2	12 do	40 00
Bear River, côté ouest, et Deep Brook, etc.	J. H. McClelland	5 et 6	10 et 2	6 do (au 30 sept. '90)..	115 00
do do do do do do	W. Lent . . .	5 et 6	10 et 2	6 do du do	75 00
Bear River, côté ouest, et Digby. . .	R. M. McClelland	10	6	12 do	134 65
Beauy et Black River	C. Grant . . .	2 $\frac{1}{2}$	1	12 do	15 00
Beaver Bank et Middle Sackville. . .	R. Emmerson . .	13 a. r.	6 et 3	12 do	275 00
Beaver Bank et North Beaver Bank. .	W. Lively . . .	8	2	12 do	80 00
Beaver Bank et station de ch. de fer.	D. Hallisay . . .	12 vgs	12	12 do	93 00
Beaver Cove et Rear Beaver Cove. . .	A. Gillis . . .	3	1	5 do (du 1er nov. '90).	8 33
Beaver Harbour et Salmon River. . .	J. Hartling . . .	4	2	12 do	40 00
Beaver River Corner et Cedar Lake.	A. Porter . . .	18 a. r.	1	12 do	40 00
Bedford Basin et English Corner . . .	N. Melvin . . .	9 $\frac{1}{2}$	3	12 do	159 00
Bedford Basin et stat. de ch. de fer.	W. Mackenzie . .	100 vgs	42	12 do	130 00
Beechmont et North-West Arm. . . .	M. McLeod . . .	4	2	12 do	25 00
Belmont et Debort Station.	C. McDormand . .	15 a. r.	2	12 do	104 00
Belmont et station de ch. de fer. . . .	T. Lindsay . . .	1	12	12 do	120 00
Berwick et Buckley's	S. C. Parker . . .	22 $\frac{1}{2}$ a. r.	2	12 do	110 00
Berwick et Morristown	S. H. Nichols . .	14 a. r.	1	12 do	40 00
Berwick et station de chemin de fer.	E. C. Foster . . .	4 $\frac{3}{4}$	6	12 do	50 00
Big Harbour Island et Malagawatch	M. McIntosh . . .	3	2	10 do (du 1er juin '90)..	20 83
Big Intervale Margaree et Margaree Forks	D. Campbell . . .	17	3	12 do	175 00
Big Island et Merigomishe	D. Cameron . . .	16	2	12 do	85 00
Big Lorraine et Sydney	R. Martin . . .	31	3 et 2	12 do	310 36
Big Marsh et Maryvale	D. J. McDonald . .	3	1	12 do	16 00
Big Pond et Glengarry Valley	M. McNeil . . .	4	1	12 do	20 00
Big Pond et Rear of Ben Eoin.	A. Gillis . . .	6	1	12 do	25 00
Big Pond et Salem Road	H. D. Munro . . .	12	2	12 do	68 00
Big Port le Bear et Sable River. . . .	G. Harding . . .	12	1	12 do	90 00
Big Tracadie et Mattie.	E. Coty . . .	8	1	12 do	40 00
Big Tracadie et station de ch. de fer	W. Gerrior . . .	100 vgs	12	12 do	40 00
Birchtown et Clyde River	F. G. Nicoll . . .	29	3	12 do	400 00
Bishopville et Hantsport	R. E. Bishop . . .	6	2	12 do	80 00
Black Rock et Parrsboro'	M. Phinney . . .	6	1	12 do	42 00
Blanchard Road et New Glasgow. . . .	J. J. Webster . . .	14	2	12 do	158 00
Blanche et Cape Negro.	M. Slate . . .	4	3	3 do (au 30 juin '90)..	18 75
do do do do do do	A. D. Perry . . .	4	3	9 do du do	51 00
Blandford et Hubbard's Cove.	W. A. Mitchell . .	17	3	12 do	270 00
Blandford et Ile Tancook	J. Pearl . . .	4	1	12 do	38 00
Blomidon et Canning	P. Brown . . .	7 $\frac{1}{2}$	6	12 do	199 04
Blomidon et Lower Blomidon.	A. Kennedy . . .	2 $\frac{1}{2}$	2	12 do	25 00
Bloomfield et route postale	H. R. Jones . . .	8	12	12 do	25 00
Blue Rock et Lunenburg.	J. E. Hunt . . .	5	1	2 do (au 31 mai '90)..	6 66
do do do do do do	do do do do do do	5	2	4 do (au 30 sept. '99)..	26 67
do do do do do do	do do do do do do	5	1	6 do du do	20 00
Boom et Lower Washabuck.	R. Palmer . . .	50 a. r.	2	12 do	250 00
Boom et Whyccomagh.	H. A. McDougall . .	15	1	12 do	51 00
Boularderie et Petit Bras d'Or.	D. Broderick . . .	20	3 et 2	12 do	265 00
Boularderie et Point Clear.	J. Munro . . .	7	2	12 do	76 36
Boylston et Milford Haven Bridge. . .	J. R. Atwater . . .	2 $\frac{1}{2}$	12	12 do	100 00
Boylston et Ragged Head.	J. Tory . . .	5	3	12 do	119 00
Brazil Lake et station de ch. de fer.	I. Crosby . . .	1	6	3 do (au 30 juin '90)..	5 00
do do do do do do	M. Iram . . .	1	6	9 do du do	15 00
Brenton et South Ohio	S. Pennell . . .	4	1	12 do	20 00
Bridgetown et Dalhousie West	L. A. Dickie . . .	28 a. r.	1	12 do	90 00
Bridgetown et Granville Ferry	J. E. Reid . . .	14	3	12 do	194 00
Bridgetown et Lawrencetown	W. E. Poole . . .	18 a. r.	1	12 do	75 00
Bridgetown et Middleton.	E. Poole . . .	17	2	12 do	147 00
Bridgetown et Parker's Cove.	I. F. Hall . . .	27 a. r.	2 et 1	12 do	149 48
Bridgetown et station de ch. de fer.	F. Croskill . . .	1	12	12 do	100 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant.	
						\$	cts.
Bridgewater et Halifax.....	G. Blair.....	91	6	12	mois	4,550	00
Bridgewater et Lawrencetown.....	C. W. Phinney..	56	2	3	do (au 30 juin '90),	99	00
do do	A. P. Phinney..	56½	2	9	do du do	517	50
Bridgewater et Mill Village.....	R. McDonald	37	3	9	do (au 31 déc. '90)..	352	50
do do	B. A. Maek	37	3	3	do du do	117	00
Bridgewater et New Canada.....	W. J. Cronin..	26 a. r.	1	12	do	70	00
Bridgewater et Pleasant River.....	J. Whitman	10	3 et 2	12	do	239	00
Bridgewater et Shelburne.....	J. K. Hogg.....	89	6	12	do (moins l'amende)	4,830	40
Brighton et stat. de chemin de fer.	E. Spittle.....	4	12	12	do	150	00
Briley's Brook et stat. de ch. de fer.	R. Chisholm ..	1	6	1	do (au 30 avril '90)..	3	33
do do	A. McKinnon ..	1	6	11	do du do	36	67
Brookfield et Forest Glen.....	W. S. Hamilton.	13 a. r.	2	12	do	65	00
Brookfield et Pleasant River.....	J. Hardy.....	8	3	12	do	149	00
Brookfield et station de ch. de fer.	J. Graham.....	100 vgs	18	12	do	150	00
Brookfield et Upper Stewiacke.....	J. J. Brenton..	18	6	12	do	524	72
Brookland et Salt Springs.....	W. Grey.....	3	1	2	do (au 31 mai '90)..	4	00
do do	do	3	2	10	do du do	25	00
Brooklyn et Yarmouth.....	J. D. Morrill..	4	2	12	do	40	00
Brown's Brook et Halfway River Station	S. S. Brown ..	4	1	12	do	40	00
Brown's Mountain et Marshy Hope.	A. McDonald ..	5½	1	12	do	25	00
Brule et Denmark Road.....	J. W. McLeod..	3	3	12	do	50	00
Brule et Forbes.....	J. Forbes.....	2	1	12	do	30	00
Buckfield et route postale.....	M. Winot.....	1	1	12	do	10	00
Buckley's et Kentville.....	E. H. Fuller ..	34½ a. r.	5	12	do	418	00
Burlington et Victoria Harbour	A. B. Hall.....	16 a. r.	1	12	do	39	48
Burntcoat et Noël.....	I. A. O'Brien..	4½	3	12	do	52	00
Cain's Mountain et McKinnon's Harbour	D. McKenzie ..	3	1	12	do	20	00
Caledonia Corner et Malaga Gold Mines.	J. H. McClelland	9	3	1	do (au 30 avril '90).	13	33
do do	do	9	6	11	do du do	229	17
Caledonia Corner et West Caledonia.	J. McGinty.....	3	3	7	do (du 1er sept. '90)	49	58
Caledonia Corner et Whiteburn Mines	M. Chivers.....	6½	3	12	do	75	00
Cambridge Station et Condon Settlement	J. Caldwell.....	10½ a. r.	1	12	do	45	00
Cambridge Station et station de chemin de fer	A. Neily.....	50 vgs	12	3	do (au 30 juin '90)	6	50
do do	J. P. Neily.....	50 vgs	12	9	do du do	30	00
Camden et Truro.....	E. Logan.....	9	2	12	do	80	00
Cameron Settlement et Pictou Road	D. M. Cameron.	22 a. r.	2 et 1	12	do	89	00
Campbell's Mountain et Whycomagh	J. McAskill ..	7	1	12	do	35	00
Canaan et Kentville.....	J. B. DeWolf..	6	6	12	do	173	00
Canaan et Tusket.....	A. Hurlburt..	26 a. r.	1	12	do	70	00
Canada Creek et Waterville.....	E. Thomas.....	9½	2	3	do (au 30 juin '90)..	16	75
do do	W. B. Thomas..	9½	2	9	do du do	48	75
Canard et Lower Canard.....	E. H. Lockwood	2	12	12	do	125	00
Cannes et Rivière Bourgeoise.....	C. Sampson.....	2½	3	12	do	54	60
Canning et Kentville.....	A. C. Reid.....	12	6	12	do	280	00
Canning et Medford.....	W. West.....	5	6 et 3	12	do	150	00
Canning et North Medford.....	B. Weaver.....	4	1	12	do	20	00
Canning et Port William Station.....	J. L. Bishop ..	7	6	12	do	247	00
Canning et Scott's Bay.....	W. H. Jess.....	16	3	12	do	176	00
Canoe Lake et Gaberouse.....	A. Munro.....	4	1	12	do	20	00
Canso et Guysboro'.....	G. W. Scott ..	31	6	12	do	1,000	00
Cap George et Georgeville.....	L. McIsaac.....	20 a. r.	1	12	do	40	00
Cap La Ronde et Rocky Bay.....	C. Doyle.....	3	2	12	do	29	00
Cape Negro Island et Purgatory Point	A. D. Perry.....	3	2	12	do	55	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Cape North et Dingwall.....	J. McPherson...	4 $\frac{1}{2}$	2	12 mois.....	38 00
Cape Sable Island et Clark's Harbour	J. K. Hogg.....	20 a. r.	6	12 do.....	380 00
Carriboo Gold Mines et Upper Musquodoboit.....	A. Burnett.....	8	3	12 do.....	156 00
Carroll's Corner et Elmsdale.....	J. Carroll.....	19 $\frac{1}{2}$ a. r.	2	12 do.....	64 00
Catalone et Catalone Gut.....	A. McDougall.....	3 $\frac{1}{2}$	1	7 do (au 31 oct. '90).....	14 00
do do.....	do.....	4 $\frac{1}{2}$	1	5 do du do.....	12 85
Catalone et Little Lorraine.....	H. McIntyre.....	8 et 4	3 et 1	12 do.....	149 00
Catalone et New Boston.....	J. McDonald.....	4	2	12 do.....	29 00
Centredale et Hopewell.....	J. H. Grant.....	8	2	6 do (au 1er oct. '90).....	30 50
Centreville et Hall's Harbour.....	S. E. Roscoe.....	18 a. r.	1	12 do.....	94 00
Chance Harbour et Pictou Landing.....	S. Fraser.....	4	1	12 do.....	26 00
Chapman Settlement et Head of Amherst.....	L. Greeno.....	6	1	12 do.....	30 00
Charlos Cove et Larry's River.....	E. Pelrine.....	4	2	6 do (du 1er oct. '90).....	26 00
Chebogue Point et Yarmouth.....	W. Cain.....	12 a. r.	3	12 do.....	111 75
Chelsea et Pleasant River.....	H. Dexter.....	9	1	12 do.....	55 00
Chester et Kentville.....	J. L. Bishop.....	46	2	12 do.....	650 00
Chester et Windsor.....	J. E. Millett.....	35	2	12 do.....	369 00
Cheverie et Kennetcook.....	M. Sandford.....	8	1	12 do.....	38 00
Cheverie et Newport.....	R. M. Wilcox.....	17	6	12 do.....	515 00
Cheverie et Walton.....	R. Pratt.....	12	3	12 do.....	175 00
Chignecto et Maccan.....	M. B. Harrison.....	3 $\frac{1}{2}$	3	12 do.....	140 00
Chimney Corner et Dunvegan.....	L. M. McPherson.....	7	1	12 do.....	28 00
Chipman's Brook et Lakeville.....	C. N. Porter.....	18 a. r.	2	12 do.....	80 00
Christmas Island et East Bay.....	J. McAdam.....	31	3	12 do.....	400 84
Churchville et Mountville.....	J. Urquhart.....	3	1	12 do.....	20 00
Churchville et New Glasgow.....	W. West.....	6	3	12 do.....	75 00
Claremont et Rivière Philip.....	M. Chapman.....	3	2	12 do.....	29 00
Clark's Harbour et The Hawk.....	R. W. Stephens.....	3 $\frac{1}{2}$	6	12 do.....	58 00
Clark's Road et Louisburg.....	A. McLean.....	4 $\frac{1}{2}$	1	12 do.....	39 00
Clementsport et Clementsvale.....	G. G. Hicks.....	4	3	12 do.....	58 00
Cloverdale et Middle Steviacke.....	W. W. Winton.....	7	2	12 do.....	60 00
Clyde River et Upper Clyde River.....	J. K. Hogg.....	25	1	12 do.....	98 00
Cogmagun River et Kennetcook.....	J. Reynolds.....	5	1	12 do.....	16 00
Coldbrook Station et station de chemin de fer.....	H. Porter.....	60 vgs	12	12 do.....	28 00
Coldstream et Gay's River.....	C. Gay.....	5	1	12 do.....	30 00
Cole Harbour et Port Felix.....	G. D. Jamieson.....	4	3	6 do (du 1er oct. '90).....	30 00
College Grant et Collegeville.....	T. J. Sears.....	3	2	8 do (du 1er août '90).....	33 33
Collegeville et Lochaber.....	do.....	1 $\frac{1}{2}$	3	12 do.....	50 00
Comeauville et stat. de chem. de fer.....	A. P. Thériau.....	2	12	12 do.....	140 00
Concession et stat. de chem. de fer	J. L. Boudreau.....	2	3	12 do.....	38 00
Conquerall Bank et Conquerall Mills.....	A. Snyder.....	5	1	12 do.....	40 00
Corberrie et Weymouth Bridge.....	W. Weaver.....	14	2	12 do.....	190 00
Cow Bay et Mira Gut.....	J. Martel.....	25 a. r.	1	12 do.....	75 00
Cow Bay et Sydney.....	J. O'Callaghan.....	26 $\frac{1}{2}$	6	12 do.....	575 00
Coxheath et Sydney.....	R. Martin.....	3	2	12 do.....	25 00
Cranton Section et Middle Section					
North-East Branch Margaree.....	J. F. Phillips.....	3	3	12 do.....	25 00
Creigneish Rear et Port Hastings.....	C. McNeil.....	10	1	12 do.....	40 00
Cross Roads Country Harbour et Goshen.....	J. G. Sinclair.....	10	1	12 do.....	35 48
Cross Roads Ohio et Ireland.....	P. W. Murphy.....	5	1	12 do.....	26 00
Cross Roads Ohio et Janes' River Station.....	H. A. McDougall.....	10	6	12 do.....	296 00
Crousetown et Pont de la Petite Rivière.....	S. Hilton.....	3	1	12 do.....	20 00
Culloden et Digby.....	C. E. Turnbull.....	17 a. r.	1	12 do.....	47 00
Cummings Mountain et Sunnybrae.....	D. McIntosh.....	3	1	12 do.....	20 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Dalhousie Settlement et Durham...	H. McKay...	11	2	12 mois	81 50
Dartmouth et Halifax...	J. E. Leadley...	14	19	12 do	120 00
Dartmouth et Montague Gold Mines	F. W. Cooper...	7	3	12 do	120 00
Dartmouth et South-East Passage...	J. A. Shiers...	6	1	12 do	52 00
Dartmouth et West Chezzetcook...	W. H. Isnor...	48 a. r.	1	12 do	150 00
Dean et Shubenacadie...	T. Cox...	36	6	12 do	1,100 00
Debert Station et Folly Mountain...	R. English...	17 3/4 a. r.	3	12 do	285 36
Debert Station et Masstown...	E. G. Fraser...	4	3	12 do	62 00
Delap's Cove et Granville Ferry...	W. W. Hardy...	12	1	12 do	60 00
Dennistown et Judique...	A. Gillis...	7 1/2	1	12 do	30 00
Descouse et Lennox Ferry...	N. McDonald...	3	6	12 do	194 00
Descouse et Rocky Bay...	do	3	2	12 do	30 00
Devon et Goffs...	T. Cox...	5 1/2	1	12 do	30 00
Digby et station de chemin de fer...	G. P. Burton...	20 vgs	12	12 do	100 00
Digby et Thornville...	H. Sederquist...	8	2	9 do (au 31 déc. '90)	75 00
do do	J. W. Mussels...	8	2	3 do du do	12 25
Digby et Westport...	G. et E. Stailing...	43	6	12 do	1,199 00
Digby Wharf et station de ch. de fer...	G. P. Burton...	200 vgs	6	3 do (au 30 juin '90)	12 50
do do	do	1/2	12	9 do du do	93 75
Doherty Creek et Street's Ridge...	W. K. Peers...	10	3	12 do	108 00
Dover East et Peggy's Cove...	W. Baker...	4	2	12 do	60 00
Dufferin Mines et Salmon River...	A. Gallagher...	3 1/2	3	12 do	60 00
Dunmaglass et McArra's Brook...	A. McGillivray...	3	3	12 do	50 00
East Bay et McAdam's Lake...	J. McDonald...	6 1/2	2	12 do	59 00
East Bay et Sydney...	J. McKinnon...	14	5	Saison 1890.	201 60
East Bay et Sydney Mines...	J. W. Peppitt...	19	6	12 mois	696 00
East Chezzetcook et Head of Chezzetcook	J. Smith...	3	1	12 do	25 00
Eastern Harbour et Little River, Cheticamp	L. LeBlanc...	2 1/2	2	12 do	25 00
Eastern Harbour et Pleasant Bay...	J. G. McIntosh...	24 3/4	1	3 do (au 30 juin '90, et arrérages)	27 75
do do	E. Poirier...	24 1/2	1	9 do du do	104 25
Eastern Harbour et Port Hastings...	H. A. Archibald...	101	6	12 do	7,100 00
East Jeddore et Jeddore Oyster Ponds	D. Mitchell...	3 1/2	2	12 do	65 00
East Mapleton et East Southampton...	E. Brown...	6	2	12 do	100 00
East Margaree et route postale...	D. McInnis...	2	6	12 do	65 00
East Mines Station et Folly Village...	D. L. Urquhart...	4 1/2	12	12 do	225 00
East Mines Station et sta. de ch. de f.	C. Morrison...	20 vgs	6	12 do	50 00
East Mountain et Valley Station...	G. E. Johnson...	2	2	12 do	40 00
East River, St. Mary's et Green's Brook	M. Green...	5 1/2	1	12 do	20 00
East Side Pubnico Harbour et Forbes Point	J. McComisky...	10 1/2	3	12 do	183 00
East Side Ragged Island et Wall's Corner	W. P. Hupman...	3	2	12 do	40 00
East Southampton et stat. de c. de f.	W. F. Lewis...	1/2	12	12 do	45 00
East Southampton et South Brook...	A. H. Brown...	5	2	3 do (au 31 janv. '91)	9 00
do do	W. F. Lewis...	5	2	2 do du do	6 00
Eastville et Upper Stewiacke...	S. Ellis...	10	6	12 do	400 00
Economy Point et grande route post.	J. F. Vance...	1	6	12 do	80 00
Eel Cove et grande route postale...	M. McLeod...	1 1/2	2	12 do	10 00
Eel Creek et Linden...	K. Hunter...	9 a. r.	3	12 do	77 12
Ellershouse et Newport...	W. Woodroffe...	6	2	12 do	60 00
Ellershouse et station de ch. de fer.	J. McDonald...	50 vgs	24	12 do	50 00
Elmsdale et Nine Mile River...	J. Urquhart...	8	1	12 do	44 80
Elmsdale et station de ch. de fer...	E. Thompson...	80 vgs	12	12 do	50 00
Eternal et grande route postale...	T. Tompkins...	3 1/2	1	12 do	20 00
Endfield et Oldham...	G. H. Dowell...	3	6	12 do	100 00
Endfield et station de ch. de fer...	H. F. Donaldson...	20 vgs	12	12 do	50 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Endfield et Renfrew	J. McKenzie.....	7	1	12 mois	48 00
Englishtown et Ingonishe.....	M. Morrison.....	34	2	12 do	680 00
Erinville et Roman Valley	P. A. Farrell	7	1	12 do	20 80
Eureka et station de ch. de fer.....	H. Grant.....	$\frac{1}{2}$	12	12 do	50 00
Fairview Station et station de chemin de fer de Rockingham.....	E. McDonald.....	1	3	12 do	65 00
Falkland et Herring Cove.....	T. Hayes.....	3	2	12 do	45 00
Falkland Ridge et Springfield.....	D. D. Starratt.....	5	1	12 do	29 48
Falmouth Station et stat. de ch. de f.	W. Armstrong.....	12 vgs	12	12 do	47 00
Falmouth Station et Upper Falmouth	L. Aker	10a.r.	3	12 do	116 00
Farmington et West Branch River Philip	M. Chapman	12 $\frac{1}{2}$ a.r	3	12 do	150 00
Fauxburg et Lunenburg.....	E. Steverman.....	6 $\frac{1}{2}$	1	12 do	65 00
Fifteen Mile Stream et Trafalgar.....	J. Nelson.....	16 $\frac{1}{2}$	1	12 do	143 00
Fletcher's Station et Wellington Station	E. Largie.....	$\frac{3}{4}$	6	12 do	75 00
Folly Lake et station de ch. de fer	N. McPherson.....	100vgs	12	12 do	40 00
Fort Lawrence et stat. de ch. de fer.	C. E. Baker	$\frac{1}{4}$	12	12 do	100 00
Fort Lawrence et Upper Fort Lawrence.....	M. Chapman	2 $\frac{1}{2}$	3	12 do	60 00
Fosters et Newburn	J. E. Jodrey.....	5 $\frac{1}{2}$	1	12 do	24 00
Fouchie et Gaberouse.....	W. McDonald	12	3	12 do	175 00
Fouchie et Grande Rivière.....	J. Morrison.....	30	3	12 do	299 00
Four Mile Brook et West River.....	J. McKay	5 $\frac{1}{2}$	2	12 do	24 00
Fox Harbour et Pugwash	S. P. Borden.....	11 $\frac{1}{2}$	3	12 do	150 00
Framboise et West Framboise.....	A. McQueen.....	5	1	12 do	30 00
Fraser's Grant et Heatherton.....	A. McDougall	5	1	12 do	46 00
French River et McGrath's Mountain.....	D. Cameron	6	1	12 do	28 00
Frenchvale et North-West Arm.....	B. Gouthro.....	7	1	12 do	27 00
Gaberouse et Gaberouse Barachois.	T. Bagnell	1 $\frac{1}{2}$	2	12 do	12 00
Gaberouse et Gull Cove.....	A. Hardy.....	4	1	12 do	20 00
Gaberouse et Sydney.....	R. Martin.....	28	3	12 do	370 36
Gaspereaux et Gaspereaux (route circulaire).	R. Westcott.....	19a.r.	1	12 do	63 00
Gaspereaux et Newtonville.....	do	4	1	12 do	20 00
Gaspereaux et Wolfville.....	E. A. Davison.....	2 $\frac{1}{2}$	6	12 do	94 48
George's River et Petit Bras d'Or	L. Day	5	1	12 do	32 00
Georgeville et Glebe Road.....	M. McDougall.....	15a.r.	1	12 do	55 00
Gilbert Cove et station de ch. de fer.	L. N. Thibeau.....	3 $\frac{1}{4}$	12	12 do	144 00
Gillander's Mountain et Middle River.....	C. McLennan.....	4	1	12 do	20 00
Glen Bard et station de ch. de fer.....	J. McLean.....	1 $\frac{1}{2}$	2	12 do	30 00
Glendale et Mabou	A. Boyd.....	24	2	12 do	393 00
Glendale et River Inhabitants Bridge	do	14	3	12 do	230 00
Glendyer et Mabou.....	W. McDonald.....	3	3	12 do	40 00
Glennel et Waternish.....	R. McKenzie.....	4	1	12 do	20 00
Glengarry et Port Hood	S. Campbell.....	8	1	12 do	48 72
Glengarry Station et Pleasant Valley.....	A. McKay.....	27a.r.	3	9 do (au 31 déc. '90) ..	176 58
do do	R. Fraser.....	28 $\frac{1}{2}$ a.r	3	3 do du do ..	51 45
Glengarry Station et stat. de ch. de f.	D. Graham.....	100vgs	12	12 do	50 00
Glen Margaret et Tête de la Baie Sainte-Marguerite.....	G. Dauphine.....	12	6	12 do	340 00
Glen Margaret et Peggy's Cove.....	J. Miller.....	9	6	12 do	208 00
Glenshee et Merigomishe.....	D. Campbell.....	9	2	12 do	75 00
Goffs et Waverley.....	J. E. McDonald.....	11	1	6 do (au 30 sept. '90) ..	24 50
do do	M. D. Goff.....	11	1	6 do du do ..	26 00
Goldenville et Sherbrooke	M. McGrath.....	2 $\frac{1}{2}$	6	12 do	135 00
Gore et Maitland.....	M. Tucker.....	20	3	12 do	375 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Gore et Mount Uniacke.....	J. Trider.....	27	3	12 mois (moins l'amende).	\$ 340 00
Gore et Newport.....	J. W. Hennessy.	41 a. r.	3	12 do	320 00
Gore et Shubenacadie (viâ chemin Blois).....	A. Densmore....	40 a. r.	1	12 do	119 00
Gore et Shubenacadie (viâ North Salem).....	do	42 a. r.	1	12 do	127 00
Goshen et North End de Lochaber.	A. Manson.....	7	2	12 do	80 00
Goshen et St. Andrews.....	D. B. Sinclair....	17½	3	12 do	156 00
Grand Anse et Grandique Ferry.....	N. McDonald....	3	6	12 do	94 00
Grandique Ferry et Lennox Ferry.....	G. M. Shaw.....	3½	6	12 do	600 00
Grandique Ferry et West Arichat.....	A. McDonald....	10	6	12 do	490 00
Grand Lake Station et station de chemin de fer.....	G. Nichols.....	100 vgs	12	12 do	20 00
Grand Narrows et Grand Narrows Rear.....	M. A. J. McDonald				
	ald	5	1	12 do	40 00
Grand Pré et Long Island.....	A. Fullerton....	2½	3	12 do	80 00
Grand Pré et station de ch. de fer.....	A. Borden.....	2	12	12 do	100 00
Grand Pré et Wallbrook.....	A. Mitchell.....	5	1	12 do	20 00
Grand River et St. Peters.....	A. Morrison....	17	6	9 do (au 31 déc. '90)...	450 00
do do	do	17	6	3 do du do	99 75
Granton et Westville.....	J. Robertson....	7	2	12 do	99 00
Granville Ferry et Victoria Beach.....	W. A. Piggott..	17	6	12 do	367 08
Great Village et Londonderry Station	A. S. Kent.....	4	12	12 do	300 00
Great Village et Lower Five Islands.....	J. W. Davison..	29½	6	12 do	620 00
Green Cove et Ingonish.....	M. Timmins....	6	2	12 do	48 00
Greenfield et Middlefield.....	J. E. Tibert....	5	2	12 do	48 00
Greenfield et Valley Station.....	R. McKenzie....	5½	2	12 do	52 48
Green Harbour et route postale.....	A. E. Enslow, jun	2	3	12 do	50 00
Green Hill et Westville.....	R. McCaul.....	6	3	12 do	112 00
Green's Creek et Lower Stewiacke.....	A. Bigelow....	30 a. r.	1	12 do	80 00
Greenville et Westchester.....	S. A. Purdy....	16 a. r.	2	12 do	110 00
Greenville Station et Tête de la Baie Wallace (côté nord).....	J. Dotten.....	17	3	12 do	188 00
Greenville Station et North Greenville.....	G. Rushton....	5	1	12 do	50 00
Greenville Station et stat. de c. de f.	J. S. Forshner..	50 vgs	12	12 do	60 00
Greenville Station et Wallace.....	B. Betts.....	17	6	12 do	280 00
Grindstone Island, House Harbour et Etang du Nord.....	J. Patton.....	4 et 2	1	12 do	48 00
Grosses Coques et station de ch. de f.	A. C. Melancon..	4	12	12 do	240 00
Grosvenor et station de ch. de fer.....	M. O'Neill.....	5	3	12 do	100 00
Guysboro' et Heatherton.....	D. D. Harrington	26	6	12 do	1,378 00
Guysboro' et Salmon River Lake Settlement	T. O'Connor....	13	3	12 do	185 00
Guysboro', Tor Bay et New Harbour.....	J. Tory.....	27	2	12 do	285 00
Hainsville et North Range Corner.....	W. H. Hains....	2	2	12 do	31 00
Half Island Cove et grande route postale.....	W. S. Horton....	1½	6	12 do	60 00
Half Island Cove et Port-Félix.....	W. Digdon.....	29 a. r.	3	12 do	165 00
Halfway River Station et Harrison Settlement.....	J. Harrison....	7	2	12 do	94 00
Halfway River Station et station de chemin de fer.....	J. Davison.....	1½	12	12 do	60 00
Halifax et Lower Prospect.....	G. H. Slaughenwhite	22½	1	12 do	84 00
Halifax et Prospect.....	J. Walsh.....	21	2	12 do	125 00
Halifax et station de ch. de fer.....	E. Fishwick....	1½	2	9 do	1,000 00
Halifax et Sambro.....	P. Scallion....	21½	2	3 do (au 30 juin '90) ...	41 25
do do	J. Smith, jun..	21½	2	9 do du do	82 50

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Halifax et West River Sheet Harbour	H. W. Quinn	80	3	12 mois	1,387 60
Halifax, bureau de poste de, et quai	S. Cunard & Co.			Saison 1890-91	435 00
do do	W. J. Conlon			do	54 00
do do	Sundry persons			Voyages spéciaux	3 50
Hansford et Streets Ridge	A. D. Lockhart	14 a. r.	6	6 mois (au 30 sept. '90)	100 00
do do	A. Crowley	14 a. r.	6	6 do du do	95 00
Hansford et West Hansford	W. Sutherland	1½	2	12 do	25 00
Hantsport et Lochartville	B. Nason	3	3	12 do	74 00
Hantsport et station de ch. de fer	S. H. Michner	1½	24	12 do	68 00
Harbourville et station de chemin de fer (Berwick)	G. Collins	11¾	2	12 do	100 00
Harbour au Bouche et stat. de c. fer.	V. Levangie	2	12	12 do	78 00
Harmony Mills et Westfield	R. Johnson	4	1	12 do	25 00
Hazel Hill et Little Dover	P. Sampson	4	1	12 do	20 00
Head of Indian Harbour Lake et Sherbrooke	M. McGrath	41 a. r.	3	12 do	224 64
Head of Jeddore et West Jeddore	J. A. Blakeney	6	2	6 do (au 30 sept. '90)	37 50
do do	do	6	3	6 do du do	56 24
Head of River Hébert and rivière Hébert	B. Baird	5	3	12 do	120 00
Head of South River Lake et Salmon River Lake Settlement	R. Flynn	15	1	12 do	44 00
Head of Tatamagouche Bay et Tatamagouche	W. Dobson	5	3	12 do	130 00
Heatherton et station de ch. de fer.	C. Landry	½	12	12 do	80 00
Heatherton et Summerside	D. Boudroit	3	1	12 do	27 72
Hebron et station de chemin de fer.	G. F. Moses	½	12	12 do	34 00
Hectanooga et station de ch. de fer.	D. D. McQuarrie	50 vgs	12	3 do (au 30 juin '90)	10 00
do do	E. E. Archibald	50 vgs	12	9 do du do	30 00
Hedgeville et grande route postale	H. Holmes	1	2	9 do (au 31 déc. '90)	15 75
do do	N. B. Ross	1	2	3 do du do	7 50
Heinford et Pleasant River	J. Venot	7	1	3 do (au 30 juin '90)	7 50
do do	H. Dexter	7	1	9 do du do	24 00
Holland Harbour et Port Hillford	G. Flick	3	3	3 do (au 30 juin '90)	10 00
Horneville et South Head of Cow Bay	H. Spencer	9	1	12 do	57 84
Hopewell et Melrose	J. McDonald	32½	6	10 do (au 31 janv. '91)	640 76
do do	H. E. Stewart	32½	6	2 do du do	128 15
Hopewell et station de ch. de fer.	E. McLean	8	12	12 do	49 00
Hopewell et Trafalgar	J. H. Grant	16 et 2	2 et 1	12 do	170 00
Horton Landing et stat. de c. de f.	F. G. Curry	¼	12	12 do	90 00
Indian Point et Mahone Bay	J. Ernst	5	1	12 do	30 00
Iron Ore et Sunnysbrae	J. McDonald	4	1	12 do	25 00
Isaac's Harbour et Isaac's Harbour, côté est.	S. McMillan	4	3	12 do	62 87
Isaac's Harbour et Melrose	M. H. Grant	28	3	6 do (au 30 sept. '90)	114 00
do do	H. Stewart	28	3	6 jours (au 6 oct. '90)	10 00
do do	J. D. Cameron	28	3	5 mois 25 jours du do	116 72
Isaac's Harbour, côté est, et New Harbour	A. McDonald	12	1	12 do	74 88
Jackson's et bras ouest de la rivière Philip	M. Chapman	6½	3	12 do	180 00
James River et James River Station	J. Chisholm	3	2	12 do	50 00
James River Station et st. de c. de fer	J. McDonald	100 vgs	12	12 do	60 00
John's Harbour et West Arichat	P. Dorey	7	2	12 do	85 00
John's Crossing et st. du ch. de f.	G. Riese	¼	12	12 do	50 00
Jordan Bay et Shelburne	W. G. Swinesburg	22 a. r.	6 et 3	12 do	195 00
Judique et Upper South-West Mabou	D. McDonell	11	1	12 do	50 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Kempt et New Grafton	L. Kathrens	3½	1	12 mois.	28 00
Kempt Head et Upper Kempt Head	M. McKenzie	3	2	12 do	42 00
Kennetcook Corner et Noël	I. A. O'Brien	20 a.r.	2	12 do	72 00
Kennington Cove et Louisburg	J. McLean	6	1	12 do	40 00
Kentville et station de ch. de fer.	J. E. Eaton	200 vgs	24	12 do	150 00
Kerrowgare et Low Moor	J. McDonald	4	1	12 do	20 00
Kerrowgare et Sunnybrae	D. K. McDonald	4	2	12 do	46 00
Kewstoke et Whycomagh	A. McQuinn	7½	1	12 do	35 00
Kingsbury et Lunenburg	J. E. Hunt	31 a.r.	2 et 1	12 do	322 60
Kingston Station et Malvern Square	W. Gates	2½	6	3 do (au 30 juin '90)	24 50
do do	T. H. Walker	2½	6	9 do du do	67 50
Kingston Station et stat. de ch. de fer	A. C. Vanbuskirk	100 vgs	12	12 do	36 00
Kingston Station et Rhodes	T. Walker et J. Randall	14 a.r.	2	6 do (au 30 sept. '90)	20 00
do do	T. Walker	15 a.r.	2	6 do du do	39 00
Kingston Station et Tremont	A. C. Vanbuskirk	16 a.r.	2	12 do	125 00
Kolbeck et Oxford	T. R. Smith	16 a.r.	1	12 do	52 00
L'Anse à la Cabane et Iles de la Madeleine	W. Cormier	8½	1	6 do (au 30 sept. '90)	80 00
La Have Island et West Dublin	J. Remby	5	1	12 do	85 00
Lake Ainslie, côté sud, et Lewis Mountain	N. Martin	4	1	12 do	16 00
Lake Ainslie, côté sud, et Strathlorne	D. E. McLean	17	2	12 do	142 00
Lake Annis et station de ch. de fer.	A. Whitman	40 vgs	6	12 do	20 00
Lakelands et station de ch. de fer.	J. E. Brown	½	6	12 do	60 00
Lake Ramsay et New Ross	G. Ross	5	2	12 do	40 00
Lakevale et West Lakevale	A. J. McGillivray	3	4	9 do (au 31 déc. '90)	36 00
do do	J. Wallace	3	4	3 do du do	17 00
Lapland et Newcombe	S. Demon	18 a.r.	1	12 do	51 00
Larry's River et Port Félix	C. DeYoung	11	2	6 do (au 30 sept. '90)	50 00
Lawrencetown et Mineville	J. Conrad	5	1	12 do	24 00
Lawrencetown et Mount Hanley, etc.	J. Balcom	38 a.r.	1	3 do (au 30 juin '90)	27 50
do do	A. P. Phinney	38 a.r.	1	6 do (au 31 déc. '90)	49 50
Lawrencetown et Outram	do	11½	2	3 do du do	24 75
Lawrencetown et stat. de ch. de fer.	H. T. James	¼	12	12 do	74 00
Lawrencetown et Torbrooke	J. Balcom	23 a.r.	2	12 do	100 00
Lawrencetown et West Inglisville	G. C. Banks	8	1	12 do	30 00
Lawrencetown et West Lawrence-town	M. Hiltz	44	1	3 do (au 30 juin '90)	5 00
do do	S. J. Hiltz	4	1	9 do du do	15 00
Leamington et Spring Hill Mines	G. Nelson	4	1	12 do	26 24
Leitche's Creek et Upper Leitche's Creek	M. Beaton	5	1	12 do	25 00
Lewis Bay et Marion Bridge	D. J. McKeagan	31½	3	12 do	231 00
Lingan et Sydney	D. McDonald	35 a.r.	6	12 do	450 00
Linwood et station de ch. de fer	T. W. Kinney	2	12	12 do	100 00
Little Bass River et Pleasant Hills	R. R. Elliott	5	2	6 do (au 30 sept. '90)	22 50
do do	D. McLaughlin	5	2	6 do du do	21 50
Little Bras d'Or et Long Island Main	N. O'Handley	6	1	12 do	50 00
Little Bras d'Or et Pointe Aconi	D. J. Walker	7	1	12 do	50 00
Little Bras d'Or et Sydney	J. McKinnon	18	1	Saison 1890	66 00
Little Harbour et New Glasgow	M. McKenzie	6	3	12 mois	74 00
Little Harbour et Reidway	J. R. Reid	4	1	9 do (au 31 déc. '90)	15 00
do do	S. J. Reid	4	1	3 do du do	5 00
Little Judique et Rear Little Judique	D. McMillan	4	1	12 do	20 00
Little River et Oxford	H. S. Smith	4	2	12 do	47 00
Liverpool et Milton	A. L. West	3	12	12 do	180 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant.
						\$ cts.
Liverpool et Port Medway	A. L. West	13	3	12	mois	360 00
Liverpool et Western Head	A. A. Shand	7	3	12	do	195 00
Loch Broom et station de ch. de fer.	R. McLeod	100 vgs	2	12	do	20 00
Loch Lomond et Red Islands	M. McKenzis	15	2	12	do	98 80
Loch Lomond et Stirling	J. Patterson	7	1	12	do	29 00
Loganville et West Branch River John	S. Williamson	2	6	12	do	60 00
Louisburg et South Louisburg	M. McRury	2½	3	12	do	50 00
Lourdes et station de chemin de fer.	A. McDonald	3	12	12	do	50 00
Lovat et West River	J. W. Fraser	5	3	12	do	109 00
Lower Cove et Rivière Hébert, côté ouest	L. McDonald	7	6	12	do	469 00
Lower Five Islands et Lynn	G. H. Lewis	6	2	12	do	40 00
Lower Five Islands et Parrsboro	J. W. Broderick	13	6	12	do	340 00
Lower L'Ardoise et Pointe Michaud	T. McGrath	4	1	12	do	19 00
Lower Meagher's Grant et Meagher's Grant	W. McCurdy	2½	3	12	do	50 00
Lower Meagher's Grant et Musquodoboit Harbour	G. Rowlings	14	1	12	do	70 00
Lower Onslow et Truro	A. Doggett	22 a.r.	3	12	do	220 00
Lower River Hébert et Maccan	C. Carter	9½	3	12	do	141 08
Lower River Inhabitants et Port Hawkesbury	J. McLean	13	3	12	do	150 00
Lower Ship Harbour East et grande route postale	T. Keating	2	3	7	do (du 1er sept. '90)	17 50
Lower South River Station et St. Andrews	D. D. McDonald	5	6	12	do	195 00
Lower Stewiacke et stat. de ch. de fer	W. I. Boomer	½	12	12	do	80 00
Lower Stewiacke et Ramsay	W. Ramsay	5	1	12	do	25 00
Lower Stewiacke et Wittenburg	E. H. McGregor	23 a.r.	2	12	do	117 00
Lower Wentworth et Wentworth Station	B. Stevens	8	3	12	do	69 00
Lower West Jeddore et West Jeddore	L. Blakeney	3	1	12	do	20 00
Lower West Pubnico et Pubnico Harbour	N. A. D'Entremont	7	3	12	do	170 00
Lunenburg et Second Peninsula	E. Mason	5	1	12	do	40 00
McCallum Settlement et Upper North River	A. McCallum	3	3	12	do	40 00
McCarthy's et Spry Bay	P. Flaherty	2½	3	12	do	45 00
McPherson's et Pinedale	J. McDonald	5	2	12	do	40 00
Mabou et Mabou Harbour Mouth	D. McDonald	5	2	12	do	28 00
Mabou et Sight Point	A. McQuarrie	16	1	12	do	51 30
Maccan et station de ch. de fer.	R. D. Roach	100 vgs	24	12	do	100 00
Mahone Bay et Northfield	A. C. Zwicker	16	1	12	do	98 00
Main-à-Dieu et Scatarie Island	N. McQuish	9	1	12	do	150 00
Maitland et Noël	J. Woodworth	12	6	12	do	274 00
Maitland et Shubenacadie	A. S. Smith	20	6	12	do	800 00
Malagash Point et Wallace	A. McInnis	30 a.r.	3	6	do (au 30 sept. '90, moins amende)	41 00
do do	B. S. Seaman	31 a.r.	3	1	do (au 31 oct. '90)	30 00
do do	J. A. Harvey	31 a.r.	3	5	do do	82 88
Malagawatch et River Dennis	K. McKenzie	8 et 5	3 et 2	12	do	91 16
Malagawatch et West Bay	M. McLeod	16	3	12	do	205 48
Malignant Cove et Merigomishe	M. McNeil	22	6	12	do	1,000 00
Manganese Mines et Valley Station	J. Irving	6½	2	12	do	50 00
Margaree Forks et Upper Settlement Middle River	N. McDaniel	18	2	12	do	130 00
Margareville et Middleton	R. Woodbury	22 a.r.	3	12	do	149 00
Margareville et Morden	J. Redgate	14	1	12	do	59 00
Marion Bridge et Trout Brook	D. Lamond	5	1	12	do	33 32
Marshalltown et stat. de ch. de fer.	W. Marshall	1½	12	12	do	97 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale
de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Marshy Hope et station de ch. de f.	A. McDonald...	100 vgs	3	12 mois	30	00
Marydale et St. Andrews.	D. Forbes	4	1	12 do	32	00
Mattattall's Lake et Tatamagouche.	A. Patriquin	9	1	12 do	40	00
Mavilette et Yarmouth.	N. Bishop	20	6	8 do (au 30 nov. '90)	249	33
do do	A. Bain	20	6	4 do du do	124	66
Meiklefield et Sutherland's Mills.	W. McDonald	4	1	9 do (au 31 déc. '90)	28	50
do do	D. Holmes	4	1	3 do du do	9	50
Merigomish et station de ch. de fer	J. W. Dunn	12	12	12 do	96	00
Meteghan et station de ch. de fer.	E. E. Sheehan	5 1/2	12	12 do	200	00
Meteghan Station et stat. de ch. de f.	F. Geddry	1/2	12	12 do	40	00
Middle Musquodoboit et Moose River Gold Mines.	J. Jennings	14	2	12 do	115	00
Middle Musquodoboit et Murchy- ville	W. McCurdy	5	2	12 do	49	00
Middle Musquodoboit et New- comb's Corners	G. McLeod	9	1	12 do	48	00
Middle Musquodoboit et Wyse's Corner.	W. McCurdy	27 a. r.	3	12 do	180	00
Middleton et Nictaux Falls.	W. H. Nixon	13 a. r.	6	12 do	157	44
Middleton et Port George.	R. G. Anderson	8	3	12 do	125	00
Middleton et station de ch. de fer	L. Gullivan	1/2	12	12 do	60	00
Milford Station et stat. de ch. de fer	G. L. Colter	1/2	12	9 do (au 31 déc. '90)	15	00
do do	E. Currie	1/2	12	3 do du do	30	00
Mill Road et New Ross	G. Ross	5	1	12 do	40	00
Minudie et Rivière Hébert, côté ouest	T. Mack	7	6	12 do	315	00
Monk's Head et Pomquet Chapel.	F. Boudroit	2 1/2	3	12 do	45	00
Mooseland et Tangier.	G. H. Cameron	13	1	12 do	48	00
Morden et Victoria Harbour.	S. Balcom	3	1	12 do	24	00
Moser's River et West River, Sheet Harbour	J. H. Dimock	35	3	12 do	600	00
Mountain Road et Rivière John.	R. Holt	3	2	12 do	36	00
Mount Cusack et Sydney.	H. Cusack	7	1	12 do	35	00
Mount Denson et station de ch. de f.	M. J. Shaw	1/2	6	12 do	80	00
Mount Thom Settlement et Salt Springs	A. McKay	6	2	12 do	70	00
Mount Uniacke et Mount Uniacke Gold Mines	J. Patriquin	4	3	12 do	80	00
Mount Uniacke et Oland	E. Pentz	22 a. r.	2	12 do	120	00
Mount Uniacke et station de ch. de f. Musquodoboit Harbour et Petpes- wick Harbour.	J. McLearn	135 vgs	12	12 do	50	00
Musquodoboit Harbour et Pleasant Point.	B. Young	6	3	12 do	65	00
Nappan Station et stat. de ch. de fer	R. J. Stevens	11	2	12 do	110	00
New Campbellton et New Harris.	A. C. Barry	75 vgs	12	12 do	80	00
New Campbellton et North Sydney.	D. Morrison	5	1	12 do	30	00
New Cumberland et West La Have Ferry	L. Kehoe	20	3	12 do	340	00
New Edinburgh et Weymouth Bridge	H. Corkum	9 1/2 a. r.	1	12 do	38	48
New Glasgow et stat. de ch. de fer.	A. Deveaux	5 1/2	2	12 do	55	00
New Glasgow et Thornburn.	J. W. Church	1/2	42	12 do	437	48
New Glasgow et Trenton.	R. P. Fraser	5	6	12 do	200	00
Newport et Newport Landing.	J. W. Church	1 1/2	6	12 do	100	00
Newport et Newport Station.	J. Wier	17 a. r.	4 et 2	12 do	225	00
do do	W. Gibson	5	6	16 jours (au 16 avril '90)	7	91
do do	do	5	12	5 mois 14 jours (au 30 sept. '90)	130	62
do do	J. F. Rathbun	5	12	6 do du do	125	00
Newport et South Rawdon.	J. W. Hennessey	24 a. r.	1	12 do	73	00
Newport et Upper Newport.	do	10 1/2 a. r.	1	12 do	35	00
Newport et Walton.	E. A. Bancroft	20	6	12 do	778	64
Newport Station et stat. du ch. de f.	L. H. Sweet	12 vgs	24	12 do	50	00
New Ross et Stoddarts.	G. Ross	26	2 et 1	12 do	73	00
New Ross et Vaughans	R. Boylan	15	2	12 do	139	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Newville et station du ch. de fer...	D. P. Young...	20 vgs	12	12 mois	\$ 10 00
Noël et Shubénacadie	J. W. Singer...	32	1	12 do	153 00
Noël et Walton	J. Murray	14	6	12 do	284 00
North End Lochaber et West Side Lochaber	J. A. Stewart...	3	3	12 do	50 00
North Range Corner et st. du ch. def.	C. B. McNeill	1 1/2	2	12 do	60 00
North Range et South Range	J. E. Marshall...	3	2	12 do	40 00
North River Bridge et South Gut St. Ann's.	A. G. Morrison.	14	2	12 do	108 16
North River Bridge et Tarbut	A. Morrison....	3	3	12 do	26 00
North Side Grand Narrows et South Side Grand Narrows	H. A. Archibald	1	6	12 do	400 00
North Sydney et Port Hastings	do	87	6	12 do	5,005 04
North-West Arm et Rear Ball's Creek	M. McMillan...	3	1	12 do	20 00
Norwood et station de chemin de f.	D. A. Saunders.	100 vgs	6	12 do	50 00
Nyanza et West Side Middle River	A. McLennan...	4	2	12 do	35 00
Oakfield et station de ch. de fer	H. D. McLeod	1 1/2	12	9 do (au 31 déc. '90)	30 00
do do	S. C. Thompson.	1 1/2	12	3 do du do	10 00
Oban et St. Peter's	R. Morrison....	16 a.r.	2	12 do	70 00
Odin et Stewiacke Cross Roads	S. Deyarmond...	7 1/2	2	12 do	110 00
Old Bridgeport Mines et grande route postale.	F. J. Mitchell...	1	6	12 do	50 00
Onslow Station et stat. du ch. de fer	A. McCurdy....	1/4	12	12 do	60 00
Outer Island Port Hood et Port Hood	W. D. Smith...	3	3	12 do	30 00
Oxford et station du ch. de fer	N. S. Thompson.	3 1/2	12	12 do	400 00
Oxford et Rocky	W. E. Burnside.	16	2	12 do	90 00
Paradise Lane et station de ch. de f.	W. F. Morse...	3/4	12	12 do	80 00
Paradise Lane et Roxbury	W. Gormley...	7	1	12 do	35 00
Parrsboro' et Partridge Island	E. A. Jenks....	2	6 et 2	3 do (au 30 juin '90)	25 00
do do	J. Gilbert	2	5 et 2	9 do du do	56 25
Parrsboro' et station de ch. de fer	E. A. Jenks...	3 1/2	12	12 do	50 00
Parrsboro' et Three Sisters	E. D. Fullerton.	45	6	12 do	1,166 64
Parrsboro' et Two Islands	T. W. McKay...	6 1/2	2	12 do	65 00
Pictou et Pictou Island	J. Currie...	12	1	12 do	260 00
Pictou et Pictou Landing	G. J. Christie...	1 1/2	6	12 do	235 00
Pictou et station de chemin de fer	W. McDonald...	1	36	12 do	225 00
Pictou et Rivière John	W. Gammon...	20	6	12 do	475 00
Pictou et Rivière John (vid rivage).	D. M. Geldert...	29	2	12 do	350 00
Pictou et Tyuro	W. Gammon...	50 1/2	3	12 do et arrérages.	932 27
Pictou et West River Station	T. G. Anderson.	25 1/2	3	12 do	342 56
Pictou et vapeur (malles I.P.-E.).	E. McPhail....	Saison 1889-90	50 00
do do	B. Flynn	Saison 1890-91	23 40
Piedmont Valley et stat. de ch. de f.	J. A. McDonald	1/4	3	12 mois	24 00
Pine Tree et station de ch. de fer.	R. Mitchell...	1 1/2	3	12 do	60 00
Pirate Harbour et stat. de ch. de fer	R. Péeples	1 1/2	12	12 do	80 00
Pirate Harbour et St. Francis Harbour	H. Whooten	18	3	12 do	220 00
Pleasant Valley et station de ch. def.	L. Craig	1 1/2	2	12 do	50 00
Plympton et station du ch. de fer.	J. L. Warner...	3	12	12 do	140 00
Point Edward et Sydney	D. Beaton...	8	1	12 do	40 00
Pomquet Chapel et stat. du ch. de f.	C. Duong...	2	6	12 do	70 00
Port Acadie et station du ch. de fer.	V. Thibodeau...	2 1/2	12	12 do	150 00
Port Beckerton et Port Hillford	G. S. Taylor...	8	1	12 do	52 00
Porter's Lake et West Chezzetcook.	C. H. Richey...	3	3	9 do (au 31 déc. '90)	45 00
do do	J. T. Bishop...	4 1/2	3	3 do du do	20 00
Port Hastings et Point Tupper	A. McDonald...	5 1/2	Service spécial	14 00
do do	H. A. Archibald	5 1/2	do	334 00
Port Hastings et Port Hawkesbury.	A. McDonald...	3 1/2	12	12 mois	220 00
Port Hastings et quai du ch. de fer.	H. A. Archibald	1 1/2	12	12 do	156 50
Port Hawkesbury et quai du ch. def.	A. McDonald...	1 1/2	12	12 do	156 50
do do	A. A. Beaton...	1 1/2	T. q. r.	Saison 1890	26 80
Port Hawkesbury et Sydney	J. Morrison....	100	6	12 mois	9,000 00
Port Hawkesbury, quai du ch. de f. et Pointe Tupper.	A. McDonald...	1 1/2	Voyages spéciaux..	218 00
Port Hood et Port Hood Island	J. Smith	1 1/2	2	12 mois.	45 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					§ cts.
Port Joli et rivière Ste-Catherine...	L. Robertson...	5	1	12 mois	40 00
Port Matoon et South-West Port Matoon...	C. Thériau...	4	1	12 do	25 00
Port Mulgrave et quai de ch. de fer.	R. Tritts...	4 $\frac{1}{2}$	12	do	80 00
Port Philip et Pugwash...	G. A. King...	4 $\frac{1}{2}$	3	12 do	60 00
Port Royal et West Arichat...	A. McDonald...	3	3	12 do	100 00
Port Williams et Port Williams Station...	J. L. Bishop...	1	6	12 do	70 56
Port Williams et Town Plot...	E. Burbidge...	2 $\frac{1}{2}$	3	12 do	55 00
Port Williams Station et station de chemin de fer	F. E. Forsyth...	12 vgs	24	12 do	62 60
Port Williams Station et White Rock Mills...	J. L. Bishop...	4 $\frac{1}{2}$	3	12 do	67 00
Preston et grande rue postale	D. Deloughrey...	4	6	12 do	60 00
Princeport et Truro...	J. D. Nelson...	16 a. r.	6 et 2	12 do	240 00
Pugwash et Thompson's Mills...	J. R. Lamy...	15 $\frac{1}{2}$	6	12 do	461 88
Quinan et Tusket...	L. Porter...	12	2	12 do	90 00
Rear Black River et West Bay...	M. Morrison...	4 a. r.	2	12 do	70 00
Rivière Bourgeoise et Rivière Tear...	J. Murphy...	3	6	7 do (au 31 oct. '90)	69 41
do do	J. Morrison...	3	6	5 do du do	40 41
Riversdale et Weymouth Bridge...	J. H. Sabeau...	10	1	12 do	40 00
Rivière Hebert et River Hebert Station...	T. A. Lowther...	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do	200 00
Rivière Hebert, côté ouest, et Shulie River Inhabitants Bridge et West Bay	B. Baird...	14	3	12 do	273 00
Rivière John et Tatamagouche...	P. McFarlane...	5	6	12 do	145 00
Rivière John et Welsford	J. McLeod...	13	6 et 3	12 do	400 00
Riversdale et station de ch. de fer	J. A. McKay...	3	3	12 do	40 00
do do	B. A. Wall...	1 $\frac{1}{2}$	12	7 do (au 31 oct. '90)	25 66
Riversdale et Upper Kempton...	D. Fraser...	1 $\frac{1}{2}$	12	5 do du do	18 33
Rockingham and South Ohio...	K. J. McLean...	8 $\frac{1}{2}$	2	12 do	163 20
Rockingham Stat. et stat. de ch. de f.	J. E. Allen...	11 et 9	3 et 2	12 do	225 00
Roman Valley et Saint-André...	L. E. Smith...	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do	80 00
Round Hill et station de ch. de fer.	W. A. McDonald...	15	3	12 do	177 00
St. Andrews et Vernal...	C. E. Spurr...	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do	75 00
St. Peters et West Bay...	L. Cameron...	5	2	12 do	53 00
Sable River et Swansburg...	A. McDougall...	28	3	12 do	285 00
Salem et Stanley...	W. Herkins...	10 $\frac{1}{2}$	3	12 do	200 00
Salt Springs Stat. et stat. de ch. de f.	H. Logan...	2	2	8 do (du 1er août '90)	26 66
Sandford et Yarmouth...	J. W. Black...	20 vgs	12	12 do	20 00
Sand River et Shulie...	N. L. Trefry...	20 a. r.	2	12 do	123 72
do do	E. J. White...	7	2	1 do (au 30 avril '90)	9 58
Saulnierville et stat. de ch. de fer	do do	7	3	11 do du do	158 11
Saulnierville Stat. et stat. de ch. de f.	T. H. Saulnier...	13 $\frac{1}{2}$	12	12 do	100 00
Scott Village et Woodville...	B. Comeau...	10	6	10 do (du 1er juin '90)	20 83
Shad Bay et Whites (Prospect Road)...	S. Cochran...	10	1	12 do	45 00
Shelburne et Upper Ohio...	M. Burke...	2	4	12 do	45 00
Sherbrooke et West River, Sheet Harbour...	W. G. Swinesburg...	38 r.t.	1	12 do	82 32
Ship Harbour Lake et Ship Harbour Lake (route circulaire)	J. S. Cameron...	60	3	12 do	750 00
Shubenacadie et stat. de ch. de fer.	J. W. Webber...	23 a. r.	1	12 do	100 00
Six Mile Brook et West River...	A. Kirkpatrick...	106 vgs	36	12 do (et arrérages)	164 03
Six Mile Road et Wallace Grant...	J. McKay...	6	2	12 do	30 00
do do	C. Cook...	5	3	2 do (au 31 mai '90)	10 00
Skye Mountain et Whycomagh...	do do	5 $\frac{1}{2}$	3	10 do du do	55 00
Sluice Point et Surette Island...	A. G. Nicholson...	6 $\frac{1}{2}$	1	12 do	30 00
Sluice Point et Tusket...	J. J. Surette...	2	1	12 do	25 00
	A. J. Lent...	6	1	12 do	40 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Sober Island et Watt Section, Sheet Harbour	D. Logan	6	3	12 mois	80	00
Somerset et stat. de ch. de fer (Berwick).....	G. W. Kinsman	2 $\frac{1}{2}$	4	12 do	70	00
Southampton et stat. de ch. de fer	G. S. Davison	12	12	do	75	00
South Branch et Upper Stewiacke.....	G. Cox	19 a. r.	3	12 do	98	00
South Farmington et stat. de ch. de f.	A. W. Randall	1 $\frac{1}{2}$	12	do	36	00
South Harbour et White Point.....	J. McPherson.....	9	2	12 do	95	00
South Merland et Tracadie.....	M. Delorey.....	8	1	12 do	34	00
South Ohio et station de ch. de fer	W. Crosby	9	12	do	40	00
South West Margaree et Upper Margaree.....	J. S. McDonald.....	4	2	12 do	34	48
Spring Hill Junct. et stat. de ch. de f.	J. A. Dunn.....	12	12	do	40	00
Spring Hill Mines et stat. de ch. de f.	J. Anderson.....	13	24	do	240	00
Spring Hill Mines et Windham Hill.....	A. A. Schurman.....	7	2	12 do	80	00
Stellarton et station de ch. de fer.....	J. Bartley.....	26	36	12 do	225	00
Strathlorne et Whycomagh.....	J. A. McKinnon.....	26	2	12 do	228	00
Tatamagouche et Waugh's River	J. Lombard.....	12 a. r.	3	12 do	140	00
Tatamagouche et Wentworth Station	A. Purdy	20	6	12 do	440	00
The Falls et West New Annan.....	D. C. Byers	9 $\frac{1}{2}$	3	12 do	172	04
Thompson's Mills et stat. de ch. de f.	S. Jones	12	5	do (au 28 fév. '91) ..	16	66
do do	J. S. Ross	1	1	do do	3	33
Thompson's Mills et Westchester.....	E. J. Purdy	13	2	12 do	150	00
Thorburn et Merigomishe Station.....	A. Weir	5	6	12 do	239	30
Torbrook et Tremont	W. Brown	5	1	12 do	50	00
Tracadie et station de ch. de fer	P. Delorey.....	1	12	do	60	00
Truro, station de ch. de fer et boîte aux lettres.....	C. B. Archibald.....	$\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{2}$	60 et 18	12 do	400	00
Truro, boîte aux lettres de la station du chemin de fer et wagon poste.....	do	50 vgs	36	12 do	25	00
Tupperville et station de ch. de fer.....	D. S. Chipman.....	1	12	do	50	00
Tusket Wedge et Yarmouth.....	B. LeBlanc.....	12	6	12 do	200	00
Upper Musquodoboit et West River, Sheet Harbour.....	J. S. Stewart.....	26	3	12 do	394	00
Upper Newport et Woodville.....	E. Sweet.....	1 $\frac{1}{2}$	1	12 do	13	44
Valley Station et stat. de ch. de fer.....	M. A. Johnson	600 vgs	12	12 do	40	00
Waterville et station de ch. de fer	J. S. Pineo.....	70 vgs	12	12 do	50	00
Waterville et South Waterville.....	F. Parrish.....	11 a. r.	1	12 do	32	00
Waverley et Windsor Junction.....	J. Otto	3	6	12 do	130	00
Wentworth Creek et Windsor.....	J. Trider, sen.....	2 $\frac{1}{2}$	3	12 do	70	00
Wentworth Stat. et stat. de ch. de f.	A. Barelay	135 vgs	12	12 do	60	00
West Branch River Philip et River Philip Station	M. Chapman	5	6	12 do	180	00
Westbrook et station de ch. de fer	J. C. Taylor	1	12	do	104	00
Westbrook Mills et stat. de ch. de f.	S. Roscoe	1	12	do	100	00
West Merigomisheet stat. de ch. de f.	J. R. McDonald.....	1	6	12 do	40	00
West River Stat. et stat. de ch. de f.	D. Graham.....	75 vgs	12	do (au 30 juin '90) ..	10	00
do do	M. B. Fraser	75 vgs	12	do do	30	00
Westville et station de ch. de fer	J. Maxwell.....	24	12	do	120	00
Weymouth et station de ch. de fer	C. D. Jones.....	1 $\frac{1}{2}$	12	do	156	00
Weymouth Bridge et stat. de ch. de f.	G. J. Hoyt.....	1	12	do	40	00
Wilmot et station du chemin de fer.....	E. Cumming.....	1	12	do	95	00
Windsor et station de chemin de fer.....	P. S. Burnham.....	24	12	do	280	00
Windsor Junct. et stat. de ch. de fer	P. Hessian.....	36	12	do	80	00
Windsor Junction — transfert de wagons-poste.....	do	20 vgs	6	9 do 20 jours (du 10 juin '90).....	48	60

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de la Nouvelle-Ecosse, etc.—*Fin.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Windsor Junction—transfert de wagons-poste	W. Herbert	20 vgs	6	12 mois	60 00
do do	A. Gammon	20 vgs	6	2 do 7 jours au 7 juin '90)	11 16
Wolfville et station de chemin de fer	G. V. Rand.	1 $\frac{1}{2}$	24	12 do	100 00
Woodbourne et station de ch. de fer	D. Ballentyne	1 $\frac{1}{2}$	2	12 do	50 00
Yarmouth et station de ch. de fer . .	A. Bain	2	12	12 do	149 00
Yarmouth et boîtes aux lettres	A. J. Hood	2	12	12 do	120 00
				Total	\$130,302 72

WILLIAM WHITE,

Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,

Comptable.

DIVISION POSTALE D'OTTAWA.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale d'Ottawa, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Alexandria et McCrimmon.....	D. McCrimmon.....	9	6	12 mois	240	00
Alexandria et station de ch. de fer.	A. J. McDonald.....	1	24	12 do	112	68
Alexandria et Saint-Raphaël-Ouest.	J. McDougall.....	17	6	12 do	325	00
Alexandria et Vankleek Hill.....	A. Mercier.....	19	6	12 do	350	00
Alfred et Montebello.....	L. Larocque.....	9	6	12 do	200	00
Allumettes, Ile aux, et Pembroke...	J. J. McGuire.....	7	2	12 do	85	00
Almonte et Carleton Place.....	J. Miller.....	8	6	2 do	3 jrs (au 14 juin '90)	35 72
Alnonte et Clayton.....	A. Barnett.....	10 et 12	6	12 do	225	00
Almonte et station de chemin de fer	E. Dowdall.....	1	24	12 do	164	63
Almonte et West Huntley.....	B. Manion.....	12	3	12 do	196	00
Althorpe et Maberly.....	J. Norris.....	9	2	12 do	84	49
Angers et station de chemin de fer.	L. Moncion.....	4	6	12 do	60	00
Annesley et North Onslow.....	P. Killoran.....	4	1	12 do	35	00
Appleton et Carleton Place.....	J. N. Eastwood.....	4 1/2	12	12 do	195	00
Archer et Bouck's Hill.....	J. Cramer.....	9	3	12 do	112	00
Arnprior et Fitzroy Harbour.....	H. Somerville.....	12	6	12 do	274	00
Arnprior et station de chemin de fer	H. Hatton.....	1/2	24	12 do	175	28
Arnprior et White Lake.....	P. Doolan.....	33	6	12 do	515	00
Arundel et Rockway Valley.....	C. Sinclair.....	5	1	12 do	30	00
Ashton et Prospect.....	W. Burrows.....	11	3	12 do	235	00
Ashton et station de chemin de fer.	H. S. Conn.....	2	6	12 do	100	00
Aultsville et Bush Glen.....	G. Bush.....	9	2	12 do	100	00
Aultsville et East Williamsburg.....	G. A. Summers.....	3	6	12 do	72	00
Aylmer et Ottawa.....	A. M. Holt.....	9	Voyage spécial.	1	50
Aylmer et station de chemin de fer.	do.....	1/2	24	12 mois	208	66
Baie-des-Pères et Haileybury.....	C. C. Farr.....	14	1	12 do	50	00
Baie-des-Pères et Lac Témiscamingue	J. Mann.....	3	1	12 do	30	00
Baie-des-Pères et Témiscamingue-Nord	A. McBride.....	22	1	12 do	200	00
Bainsville et station de ch. de fer.	D. McCuaig.....	1/2	12	12 do	60	00
Ballinville et South March.....	P. Orchard.....	4	2	12 do	40	00
Bark Lake et Brudenell.....	M. et J. Billings.....	22	1 et 2	12 do	190	00
Bark Lake et Murchison.....	B. Reynolds.....	17	1	12 do	120	00
Barryvale et station de chemin de fer	P. Barry.....	150 vgs	6	12 do	15	00
Basin Depot et Eganville.....	R. Reeves.....	49	2	12 do	525	00
Bassin du Lièvre et stat. de ch. de fer	F. X. Nanaville.....	1/2	6	12 do	66	00
Beachburg et Gower Point.....	T. M. Carswell.....	9	2	12 do	110	00
Beachburg et Westmeath.....	H. A. O'Brien.....	7	6	6 do (au 30 sept. '90)	90	00
Bearbrook et Canaan.....	R. Bowden.....	19	3	6 do du do	200	00
Bearbrook et traverse de ch. de fer.	do.....	3	6	12 do	100	00
Beckstead et Dunbar.....	A. J. Colquhoun.....	13	3	12 do	116	00
Beechgrove et Quyon.....	S. Mohr.....	4 1/2	3	12 do	100	00
Bell Mount et Otter Lake.....	G. Palmer.....	6	2	12 do	55	00
Benoit's Mills et Nosbonsing.....	E. Benoit.....	6	3	12 do	50	00
Billerica et station de chemin de fer	E. A. Pritchard.....	1/2	6	12 do	20	00
Biscotasing et station de ch. de fer.	P. J. Finlan.....	50 pds	12	12 do	15	65
Bishop's Mills et Prescott.....	C. W. Knapp.....	16	3	12 do	255	00
Bisset's Creek et station de ch. de fer	C. Carmichael.....	20 vgs	12	12 do	24	00
Blackburn et Orleans.....	R. Dagg.....	3	2	12 do	50	00
Blanche et Thurso.....	M. McAndrews.....	16	3	12 do	180	00
Bois Franc et Mattawa.....	C. Rankin.....	40	1	12 do	400	00
Booth et Dumoine.....	J. Lafrenier.....	46	1	12 do	300	00
Boromee et Orleans.....	A. Chartrand.....	4	1	12 do	25	00
Bouck's Hill et Froatsburn.....	W. Lapointe.....	4	2	12 do	40	00
Bowesville et station de ch. de fer..	P. Nelligan.....	2	3	12 do	60	00
Braeside et station de chemin de fer	J. Gillies.....	1/2	12	12 do	50	00
Bray's Crossing et stat. de ch. de fer.	C. Bray.....	20 vgs	2	12 do	10	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale d'Ottawa, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant
					\$ cts.
Breadalbane et Vankleek Hill.....	C. Campbell.....	5	3	12 mois	60 00
Bristol et Glengyle.....	G. Morrison.....	10	6	12 do	200 00
Britannia Bay et stat. de ch. de fer.	C. Hand.....	4	12	6 do (au 30 sept. '90)..	20 00
Brockville et station de ch. de fer.	W. Curry.....	1	18	12 do	211 28
do do	J. Cavanagh.....	1	14	12 do	91 25
Brockville, transfert des ch. de fer C.P. et G.T.....	do	20 vgs	T.q.r.	12 do	370 00
Brockville Junct.—Transf. du G. T. do	do			3 do (du 1er janv. '91)	9 00
Brockville et Morristown, E.-U.....	T. Burns.....	2	6	12 do	148 00
Brockville et boîtes aux lettres.....	J. McKenny.....	34	T.q.r.	12 do	100 00
Brockville et Wemyss.....	B. McKeracher.....	3	2	12 do	65 25
Brudenell et Castile.....	E. Bennet.....	9	1	12 do	80 00
Brudenell et Emmett.....	E. Ring.....	13½	2	12 do	127 40
Bryson et Portage du Fort.....	J. Murtagh.....	8	6	12 do	200 00
Bryson et station de chemin de fer.	do	5	12	12 do	195 00
Buckingham et High Rock.....	C. W. Pearson.....	23½	6 et 3	12 do	600 00
Buckingham et station de ch. de fer	do	4 et 4	12	12 do	97 00
Burnstown et Springtown.....	A. Wilson.....	5	3	12 do	80 00
Burrirt's Rapids et North Montague	J. A. Ormrod.....	7	1	12 do	52 00
Cache Bay et station de ch. de fer.	J. Jessup.....	5½	12	12 do	44 57
Cahore et Crysler.....	G. S. Johnstone.....	4	3	12 do	62 00
Calabogie et High Falls.....	T. Dillon.....	7	1	12 do	43 08
Calabogie et station de ch. de fer	D. Dillon.....	4	6	12 do	58 00
Caldwell et Glengyle.....	R. Horner.....	1	6	12 do	50 00
Caldwell's Mills et stat. de ch. de fer	W. Reid.....	2	6	12 do	40 00
Caledonia Springs et L'Original.....	I. Lalonde.....	9	3	12 do	155 00
do do	do	9	3	Saison, 1890	63 00
Calumet et Saint-Remi d'Amherst	L. Champagne.....	30	1	12 mois	280 00
Calumet Island et Campbell's Bay.	J. E. Cahill.....	1½	13	12 do	93 33
Calumet Island et Dunraven.....	C. Barsalou.....	5	3	12 do	78 00
Camertonown et stat. de ch. de fer.	E. Cameron.....	200 vgs	12	3 do (au 30 juin '90)	12 48
do do	J. A. Cameron.....	200 vgs	12	9 do du do	37 60
Camertonown et Summerstown.....	A. Cameron.....	3	6	12 do	96 00
Campbell's Bay et stat. de ch. de fer	P. McNally.....	40 vgs	6	12 do	10 00
Cantley et Kirks Ferry.....	M. Reid.....	3	3	12 do	90 00
Cantley et Lucerne.....	R. Blackburn.....	19	1	12 do	125 00
Cardinal et Hyndman.....	J. Hyndman.....	13	3	12 do	200 00
Cardinal et station de chemin de fer.	W. Stitt.....	1	14	12 do	73 00
Carleton Place et stat. de ch. de fer.	P. P. Salter.....	3	36	12 do	416 40
Carleton Place et Scotch Corners.....	D. Sinclair.....	7	1	12 do	40 00
Carp et Elm.....	W. Falls.....	3	3	12 do	75 00
Carsonby et North Gower.....	A. Eastman.....	3½	3	12 do	75 00
Carswell et station de chemin de fer.	D. Carswell.....	3	2	12 do	53 00
Cartier et station de chemin de fer.	C. B. McTague.....	20 pds	12	3 do (au 30 juin '90)	2 50
do do	E. Fry.....	20 pds	12	9 do du do	7 50
Cashion's Glen et Cornwall.....	J. J. Cashion.....	15	3	12 do	268 89
Casselman et station de ch. de fer	B. Coriar.....	11	6	6 do (au 30 sept. '90)..	98 50
do do	A. Goulet.....	11	6	6 do du do	122 50
do do	R. R. McLeod.....	½	12	12 do	34 00
Castleford et station de ch. de fer...	J. B. Dickson.....	200 vgs	12	12 do	10 00
Cawood et Danford Lake.....	G. Tanner.....	9	1	12 do	52 00
Cedar Hill et Pakenham.....	S. Connery.....	5½	2	12 do	80 00
Chalk River et station de ch. de fer.	T. Field.....	26	12	12 do	100 00
Chapeau et Fort Coulonge.....	J. G. Poupore.....	21	3	12 do	345 00
Chapeau, Pembroke et Fort William	A. S. Moloney.....	22	6 et 3	3 do (au 30 juin '90)	124 75
Chapleau et station chemin de fer	T. A. Austin.....	½	12	3 do (au 30 juin '90)	18 75
do do	J. M. Austin (exécuteur).....	1	12	9 do du do	56 25
Chard et Pendleton.....	W. J. Brown.....	4	2	12 do	56 00
Charteris et North Clarendon.....	J. Ralph.....	3	3	12 do	40 00
Chelsea et Old Chelsea.....	G. Edmonds.....	1½	6	12 do	60 00
Chelsea et Ottawa.....	R. Hastey.....	9	6	12 do	200 00
Cheneville et Duhamel.....	F. D. Larose.....	13	1	4 do (du 1er déc. '90)	17 33

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale d'Ottawa, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Cheneville et Namur	F. Farant	9	3	6 mois (au 30 sept. '90)	65 00
do do	J. Binda	9	3	6 do du do	65 00
Cheneville et Papineauville Station.	H. N. Raby	23	6	12 do	230 00
Chesterville et Connaught.	P. Jordan	5	2	6 do (au 30 sept. '90)	40 00
do do	J. Jordan	5	2	6 do du do	45 00
Chesterville et Morewood	H. Dillabough	8	6	12 do	142 00
Chesterville et Morrisburg	J. S. Marselis	18½	6	12 do	550 00
Chesterville et station de ch. de fer.	P. Heveran	4	12	3 do (au 30 juin '90)	30 00
do do	F. A. Durant	4	12	9 do du do	67 50
Chichester, Pembroke et Fort William	A. S. Maloney	22	6 et 3	9 do (du 1er juill. '90)	374 25
Chute aux Iroquois et L'Annonciation	P. Marinier	16	1	12 do	75 00
Chute aux Iroquois et Saint-Jovite.	do	20	2	12 do	180 00
Clarence Creek et Le Lac	S. Ouellette	5	2	12 do	50 00
Clarence Creek et station de chemin de fer de Thurso	F. Laflamme	8	6	12 do	225 00
Clayton et Halpenny	I. Halpenny	5	1	12 do	30 00
Clayton et Rosetta	G. McFarlane	6	2	12 do	100 00
Clayton et Tatlock	P. Guthrie	14	3	12 do	168 00
Clontarf et Foymount	H. R. McDonald	8	3	12 do	156 00
Cobden et station de chemin de fer.	J. Ross	¼	12	12 do	62 50
Cobden et Westmeath	G. Pettigrew, sen	20	6	6 do (du 1er oct. '90)	250 00
Collfield et station.	M. Hughes	1	6	12 do	50 00
Combermere et Eganville	M. Furlong	35	6	12 do	300 00
Cornwall et station de chemin de fer.	J. McFarlane	1	1	12 do	13 00
Cornwall et St. Andrews West.	J. Rivier	7	3	12 do	195 00
Cornwall et boîtes aux lettres	D. McCracken	13½	12	12 do	281 70
do do	A. McGillis	13	12	12 do	281 70
Cornwall et Tayside	D. J. Rivier	24	3	12 do	360 00
Cornwall Centre et Milleroches.	W. M. Myers	2½	3	12 do	68 00
Cornwall et Wales	S. E. Onderkirk	23	6	12 do	499 00
Cumberland et station de ch. de fer.	J. Winsor	24	12	12 do	150 00
Curry Hill et rivière Beaudette.	M. C. Curry	5	3	12 do	100 00
Cushing et Little Rideau	J. Little	4½	6	12 do	170 00
Dacre et Esmonde	P. Curry	6	2	12 do	60 00
Dacre et Griffith	C. Holmes	20	2	12 do	200 00
Dacre et Renfrew	D. Brownlee	22	3	12 do	375 00
Dalkeith et Glen Robertson	M. Robinson	8	6	12 do	196 00
Danford Lake et Kazabazua	H. Heeney	9	3	12 do	135 00
Danford Lake et Otter Lake	do	19	1	12 do	127 00
Davis Mills et Pembroke	R. Davis	8	1	12 do	45 00
Deux Rivières et stat. de ch. de fer.	T. Legge	¼	12	12 do	100 00
Diamond et Kinburn	D. McMillan	4	3	12 do	80 00
Dickinson et traverse de ch. de fer.	L. E. Wood	3	3	12 do	70 00
Dirleton et Fitzroy Harbour	J. Drummond.	7½	2	6 do (au 30 sept. '90)	30 00
do do	J. Drummond, sr.	7½	2	6 do du do	30 00
Dixon's Corner's et Dundela	J. E. Tuttle	4	3	12 do	75 00
Dixon's Corners et Pleasant Valley.	G. Gilmer	10½	3	12 do	134 00
Dominionville et Morrisonville.	R. Morrison	2½	2	12 do	45 00
Douglas et Burgess' Corners.	J. Biledo	5	6	12 do	140 00
Douglas et Grattan	M. B. McFarlane	7	2	12 do	70 00
Doyle et Sheenboro	J. Bush	12	1	12 do	70 00
Duclos et East Aldfield	C. V. Casault	6	1	9 do (du 1er juil. '90)	26 25
Duclos et Wakefield	S. F. Gatignol	15	2	12 do	95 00
Dunbar et Grantley	J. C. Munro	5	3	12 do	70 00
Dunmoee et Spence's Corners	L. McIntomney	3	3	12 do	60 00
Dunrobin et South March	P. Orchard	18	3	12 do	150 00
Dunrobin et Woodlawn	W. H. Wilson	4	3	12 do	80 00
Eardley et station de chetuin de fer.	W. H. Maclean	¾	6	12 do	60 00
Eastman's Spring's et stat. de c. de f.	R. J. Kyle	½	12	12 do	40 56
East Nemphton et Perkins	C. Robitaille	9	2	12 do	100 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale d'Ottawa, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant.	
						\$	cts.
East Templeton et stat. de ch. de fer.	P. Devost	1	12	12	mois	110	00
Eauclair et station de ch. de fer...	W. Mackey.....	$\frac{1}{4}$	6	12	do	40	00
Eganville et st. de ch. de f. de Cobden	N. O'Shaughnessy	18	12	12	do	1	00
Eganville et Golden Lake.....	S. Sunstrum, sr.	15	2	12	do	180	00
Eganville et Pembroke.....	M. J. McCann.....	26	3	12	do	324	00
Elliott et Manion.....	J. DeWitt.....	7	2	12	do	50	00
Elmside et Bristol Mines.....	R. Campbell.....	3	3	12	do	75	00
Elmside et station de ch. de fer	do	$3\frac{1}{2}$	6	12	do	125	00
Emmett et Wilno.....	J. O'Grady.....	5	1	12	do	50	00
Fairfield East et station de ch. de fer.	A. C. Johns.	$\frac{1}{16}$	3	12	do	31	20
Farran's Point et Osnabruck Centre, etc.	G. Kerr.....	6 et $1\frac{1}{4}$	12 et 6	12	do	313	00
Farrelton et Stagsburn.....	A. McDonald.....	6	1	12	do	40	00
Felton et Russell.....	C. York.....	4	2	12	do	50	00
Fenaghvale et Saint-Amour.....	M. Poirier.....	$2\frac{1}{2}$	2	12	do	27	47
Ferguson's Falls et Perth.....	J. Foy.....	18	6	12	do	363	51
Flower Station et station de ch. de f.	S. M. Lyon.....	$\frac{1}{16}$	12	12	do	15	00
Forrester's Falls et trav. de ch. de fer.	G. Pettigrew.....	17	6	6	do (au 30 sept. '90).	272	50
Fort Coulonge et stat. de ch. de fer.	J. G. Bryson.....	$\frac{3}{4}$	6	12	do	70	00
Fournier et Routhier.....	J. O. Poirier.....	6	6	12	do	189	00
Franktown et station de ch. de fer	J. Lightbody.....	$1\frac{1}{4}$	12	2	do 17 jours (au 17 juin '90)	32	15
do do	J. Edwards.....	$1\frac{1}{4}$	12	9	do 13 jours, du do	117	85
Galbraith et Middleville.....	R. J. Penman.....	$6\frac{1}{2}$	2	12	do	52	00
Galgyle et station de ch. de fer.....	G. Morrison.....	50 vgs	6	12	do	10	00
Glennmore et Maitland.....	E. Coville.....	9	3	12	do	145	00
Glen Robertson et North Lancaster.	M. Besner.....	25	6	12	do	300	00
Glen Robertson et stat. de ch. de fer.	M. Robinson.....	$\frac{1}{2}$	24	12	do	60	00
Glen Robertson et Sainte-Anne de Prescott	A. Pilon.....	7	6	12	do	115	00
Glen Roy et Munro's Mills.....	M. Munroe.....	4	3	12	do	88	62
Glen Small et Spencerville.....	E. Ellis, jun.....	3	2	12	do	50	00
Goldfield et South Finch.....	M. McLean.....	$2\frac{1}{2}$	3	12	do	55	00
Goodstown et Richmond.....	T. H. Mills.....	3	2	12	do	40	00
Greenfield et station de ch. de fer	A. McDougall.....	1	24	12	do	125	00
Greer Mount et Thorne Centre.....	G. McDowell.....	6	3	12	do	78	00
Griffith et Metawatchan.....	J. McGregor.....	13	1	12	do	67	60
Groveton et Spencerville.....	J. McAuley.....	3	2	12	do	48	00
Hallville et Kemptville.....	J. Dickinson.....	13	3	12	do	235	00
Halverson et Martin's Lake.....	J. C. Martin.....	5	1	12	do	40	00
Halverson et Masham Mills.....	J. Moore.....	11	2	12	do	100	00
Hathaway et station de ch. de fer.	W. Cosgrove.....	$1\frac{1}{2}$	6	12	do	50	00
Hazledean et Stittsville.....	A. Abbott.....	$3\frac{1}{2}$	3	12	do	75	00
Henry et L'Original.....	S. Buchan.....	$4\frac{1}{2}$	3	12	do	76	00
Heyworth et station de ch. de fer	H. McVeigh.....	2	6	12	do	80	00
High Rock et Notre-Dame de Laus.	D. Vincent.....	$31\frac{1}{2}$	1	12	do	271	54
High Rock et Poltimore.....	J. H. Bonsall.....	6	3 et 2	9	do (au 31 déc. '90).	56	25
do do	J. Robinson.....	1	3 et 2	3	do du do	17	50
Hintonburgh et Mechanicsville.....	W. J. White.....	6	3	10	do (au 31 janv. '91).	29	17
Holland Mills et Chalifoux Point	G. Gowan.....	$2\frac{1}{2}$	3	12	do	60	00
Hopetown et Lanark.....	W. Maguay.....	7	3	12	do	75	00
Hopetown et White.....	R. Jordan.....	12	1	12	do	55	00
Hull et Ottawa.....	J. Goodman.....	2	12	15	do	312	00
Hull, Ottawa et stat. de ch. de fer	B. D'Arpentigny	2 et 1	18 et 30	13	do (au 30 juin '91).	541	68
Hull et boîtes aux lettres.....	M. LeBlanc.....	$3\frac{1}{2}$	12	12	do	144	49
Hurtubise et Casselman Station.....	E. N. Hurtubise	2	12	12	do	30	00
Inkerman et Iroquois.....	A. Serviss.....	23 et 17	6	3	do (au 30 juin '90)..	89	23
do do	F. H. McKnight	23 et 17	6	9	do du do	243	00
Irena et Rowena.....	T. S. Carter.....	3	3	12	do	80	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale d'Ottawa, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Jockvale et Ottawa	J. Clothier.	15	3	12 mois	\$ 215 01
Joynt et North Wakefield.	R. Joynt.	12½	2 et 3	12 do	231 24
Kazabazua et Lake St. Mary.	B. Emond.	5	2	9 do	66 00
Kazabazua et Venosta.	J. McCaffrey.	7	1	12 do	50 00
Kemptville et Merrickville.	C. W. Putnam.	18	6	12 do	557 64
Kemptville et North Rideau.	A. W. Powell.	5½	2	8 do	40 00
Kemptville et station de ch. de fer.	W. Dickinson.	1	18	12 do	272 31
Kemptville et South Gower.	A. W. Tomkins.	11	3	12 do	173 00
Kenmore et North Branch.	P. A. Harrison.	4	6	12 do	75 00
Killaloe et Ruby.	J. Rankin.	7	2	12 do	90 00
Kilmarnock et Smith's Falls.	W. G. Halliday.	8½	2	12 do	105 00
Klock's Mills et stat. de ch. de fer.	J. B. Klock.	8	12	12 do	10 00
Lac Rond et Namur.	B. Corbeil.	7	1	12 do	40 00
Lake St. Mary et Kazabazua.	X. Neveille.	5	2	3 do (au 30 juin '90).	25 00
Lac Talon et station de ch. de fer.	F. McDonald.	100vgs	6	12 do	20 00
Lac Témiscamingue et Mattawa.	E. J. Smith.	140	1	12 do	1,363 64
Lalonde et Plantagenet.	W. H. McKay.	5	1	9 do (au 31 déc. '90).	18 75
do do	W. A. McKay.	5	1	3 do du do	8 75
Lammermoor et Watson's Corners.	W. R. Gibson.	7	1	12 do	45 00
Lanark et Middleville.	C. G. Jackson.	7	6	12 do	170 00
Lanark et Perth.	R. Hogan.	12	6	12 do	64 00
Lanark et Watson's Corners.	J. McFarlane.	7	3	12 do	90 00
Lancaster et Martintown.	D. McPherson.	12	6	3 do (au 30 juin '90).	78 00
do do	J. Ross.	12	6	9 do du do	217 50
Lancaster et South Lancaster.	W. Gillespie.	1	12	12 do	125 00
L'Annonciation et Nounique.	V. Martineau.	12	1	12 do	80 00
Lavant et Watson's Corners.	A. Browning.	13	2	12 do	100 00
Leuniv et South Casselman.	A. Chesser.	6½	3	6 do (au 30 sept. '90).	50 00
do do	D. McCormick.	6½	3	6 do du do	50 00
Letter Kenny et Rockingham.	J. Gallagher.	6	1	12 do	46 00
Lime Bank et Manotick Station.	F. Hardy.	3½	3	12 do	60 00
Loch Garry, Maxville et st. de ch. de fer.	A. J. Kennedy.	11 et ½	6	12 do	494 00
Loch Winnoch et stat. de ch. de fer.	R. Storie.	6	4	do (au 31 juillet '90)	20 00
do do	do	1½	6	5 do (au 31 déc. '90).	77 08
do do	do	1½	3	3 do du do	22 50
L'Orignal et Calumet Station.	J. Lee & C. Seguin.	3	6	3 do (au 30 juin '90).	78 25
do do	J. Lee.	3	6	9 do du do	234 75
Low et Maniwaki.	W. Brooks.	54	3	12 do	1,700 00
Low et North Wakefield.	do	54 et 11	6	12 do	1,900 00
Luskville et station de ch. de fer.	F. Desbiens.	2	6	12 do	50 00
McDonald's Corners et McLaren's Depot.	S. Burns.	11	6	12 do	239 00
Maberly et station de ch. de fer.	J. Morrow.	13	6	12 do	80 00
Muckie's Station et stat. de ch. de f.	J. Dunlap.	12	12	do	25 04
Malakoff et North Gower.	A. Johnson.	4	3	12 do	75 00
Maniwaki et Montcerf.	P. Paradis.	15	1	12 do	95 00
Maniwaki et Rivière Joseph.	T. White.	8	1	12 do	54 00
Maniwaki et Saint-Boniface.	C. Gauthier.	7	1	12 do	60 00
Manotick et station de ch. de fer.	T. McCorkhill.	3½	6	12 do	62 60
Maryland et station de ch. de fer.	M. T. Bell.	10 pds	6 et 12	12 do	10 00
Masham Mills et Wakefield.	P. Bertrand.	7	1	12 do	50 00
Mattawa et station de ch. de fer.	E. J. Smith.	1	12	12 do	133 32
Maxville et station de ch. de fer.	D. McArthur.	1	18	12 do	75 00
Maxville et Riceville.	W. H. Metcalfe.	17½	6	12 do	447 00
Merrickville et stat. de ch. de fer.	M. Fitzgerald.	10	12	12 do	85 00
do do (Irish Creek)	D. Crozier.	9	6	12 do	300 00
Metcalfe et Ottawa.	R. L. Hornidge.	21	6	12 do	495 00
Monland et Strathmore.	D. McIntosh.	3	3	12 do	40 00
Montebello et station de ch. de fer.	F. X. Major.	1	12	12 do	40 00
Montebello et Saint-Amédé.	E. McCluskey.	6	2	4 do 23 jours du 8 nov. '90	29 75

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale d'Ottawa, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Montpellier et Ripon.....	L. Montpellier..	7	1	12 mois	50 00
Moose Creek et Moulinette.....	T. D. Stark.....	20	6	3 do (au 30 juin '90)...	123 25
do do	S. Flanagan.....	20	6	9 do du do	371 25
Moose Creek et station de ch. de fer.	T. Dorey.....	1	12	12 do	50 00
Morehead et station de ch. de fer..	W. Clarke.....	1	6	12 do	10 00
Morewood et station de ch. de fer..	J. Cochrane.....	18	6	12 do	398 00
Morrisburg et Waddington, E.-U..	W. J. Murphy..	3	6	12 do	50 00
Morrisburg et Winchester.....	J. S. Ross.....	17	6	12 do	450 00
Moulinette et Milleroches Station..	S. Forsyth.....	1	12	12 do	120 00
Mountain et Vancamp.....	R. Shaver.....	3	6	12 do	109 20
Mount Sherwood et Ottawa.....	A. Ardley.....	3	6	12 do	300 00
Mud Creek et Smith's Falls.....	W. Sheridan....	6	2	9 do du 1er juillet '90.	60 00
New Edinburgh, Ottawa et boîtes aux lettres.....	J. W. Proctor..	1½ et ¾	18	12 do	160 00
Nipissing Jonction et st. de ch. de f.	M. H. Ritchie..	1½ et 1/16	12 et 6	12 do	125 04
North Augusta et Bellamy's Station	S. J. B. Whaley.	4½	6	6 do (au 30 sept. '90)...	100 00
do do	W. Pear.....	4½	6	6 do du do	60 00
North Bay et station de ch. de fer..	W. McDonald..	4½	12 et 3	12 do	160 00
Northcote et Renfrew.....	J. Vaughan....	14	2	12 do	130 00
North Gower et station de chemin de fer Osgoode	A. Haggins.....	8	6	12 do	198 00
North Gower et Reeve Craig.....	T. Salter.....	3	1	12 do	25 00
North Nation Mills et st. de ch. de f.	D. Landriau..	3½	6	12 do	156 25
North Onslow et O'Connell.....	J. Murphy.....	7	2	12 do	80 00
North Onslow et Quyon.....	W. Richardson.	7	3	12 do	100 00
North Valley et Osnabruck Centre..	W. N. Dunbar..	4	3	3 do (au 30 juin '90)...	15 00
do do	D. Alguire.....	4	3	3 do (au 30 sept. '90)...	37 50
do do	M. Dunbar.....	4	3	4 do (du 1er déc. '90).	23 33
North Wakefield et Ottawa.....	R. Hastey.....	26½	6	3 do (au 30 juin '90)...	127 41
do do	do	26	6	9 do du do	375 00
North Williamsburg et Strader's Hill	W. C. Strader..	5	1	12 do	26 00
Nosbonsing et station de ch. de fer.	M. Cahill.....	1	6	12 do	100 00
Notre-Dame-du-Laus et Saint-Gérard de Montarville	B. Grenier.....	37	1	9 do (au 31 déc. '90)...	180 00
do do	P. Filiatrault..	37	1	3 do du do	45 00
Oliver's Ferry et station de ch. de f.	W. McCue.....	5½	6	12 do	240 00
Oliver's Ferry et Rideau Centre.....	A. Smith.....	13½	1	12 do	35 00
Orléans et Ottawa.....	H. Dupuis.....	12½	6	12 do	280 00
Osceola et Stafford.....	D. Childerhose.	8	3	12 do	140 00
Osgoode Station et stat. de ch. de fer	J. Buckels.....	40 vgs	6	12 do	15 00
Ottawa et terrains de l'Exposition..	W. Goodman..	18	voyages	13 50
Ottawa et Ottawa est.....	C. M. Garrow..	13½	6	12 mois	80 00
Ottawa et ministère des Postes.....	E. Batterton..	1/16	18	13 do (au 30 juin '91)...	625 60
Ottawa et stations de ch. de fer.....	P. McKenna....	1	T. q. r.	13 do do	3,785 04
Ottawa et Ramsay's Corners.....	R. Ramsay.....	7½	3	12 do	175 00
Ottawa et Richmond.....	H. Rielly.....	20	6	12 do	725 00
Ottawa et quai.....	P. McKenna....	¾	12	Saison, 1890	62 00
Otter Lake et Shawville.....	C. R. Morrison..	24	3	12 mois	275 00
Otter Lake et Thornby.....	J. Hill.....	7	2	12 do	87 00
Oxford Station et station de ch. de f.	G. L. Cook.....	½	3	12 do	32 00
Pakenham et Panmure.....	G. McClinton..	20	6	12 do	279 00
Pakenham et station de ch. de fer.	D. Shaw.....	½	18	12 do	187 80
Palmer Rapids et Rockingham.....	W. Mahon.....	8	1	12 do	50 00
Palmer Rapids et Wingle.....	J. Wingle.....	6	1	12 do	45 00
Papineauville et Saint-Amédé.....	R. Robinson....	7½	2	7 do 7 jrs (au 7 nov. 90)	41 49
Pembroke et station de ch. de fer..	M. Belaire.....	¼	24	12 do	400 00
Pendleton et station de ch. de fer..	H. Roy.....	16	7	12 do	500 00
Perreton et trav. du ch. de l'Etat..	L. Matheson....	4	6	6 do (du 1er oct. '90).	61 31
Perth et station de ch. de fer.....	J. Allan.....	½	29	12 do	272 25

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale d'Ottawa, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Perth et Stanleyville.....	P. McParland	9½	4	12 mois.....	170 00
Perth et Tennyson.....	W. Devlin.....	10	1	12 do.....	84 00
Petawawa et station de ch. de fer.....	S. Devine.....	1½	3	12 do.....	90 00
Playfair et Perth.....	G. C. Mills.....	14	6	12 do.....	400 00
Point Alexander et stat. de ch. de f.	T. McNulty.....	6	3	12 do.....	100 00
Pointe Gatineau et Quinnville.....	J. Gahagan.....	6½	1	3 do (du 1er jan. '91).	10 00
Pointe Gatineau et st. de ch. de fer.	T. Gagnon.....	1½	12	12 do.....	120 00
Portage-du-Fort et stat. de ch. de fer	D. M. Rattray.....	7	18	12 do.....	312 00
Portage-du-Fort et Ross.....	D. McLaren.....	3	3	12 do.....	70 00
Port Coldwell et stat. de ch. de fer.	R. Jackson.....	50 pds	12	9 do (au 31 déc. '90)..	7 50
Prescott et Ogdensburg, E.-U.....	C. Plumb.....	2	18	12 do.....	578 24
Prescott et station de ch. de fer.....	E. Leslie.....	½	18	12 do.....	140 85
Prescott et boîtes aux lettres.....	J. Dowsley.....	2	18	12 do.....	144 00
Prescott et Throoptown.....	P. Bulger.....	16	2	12 do.....	99 48
Quinnville et Templeton.....	J. Gahagan.....	6½	1	9 do (au 31 déc. '90)..	30 00
Quyon et station de chemin de fer...	W. Richardson..	1	6	12 do.....	75 00
Radford et Shawville.....	J. A. Armstrong	3	3	12 do.....	50 00
Rapides des Joachims et Mackie's Station	J. Dunlap.....	8	3	12 do.....	180 00
Rapides des Joachims et Rowanton..	A. McDougall..	20	3	12 do.....	350 00
Renfrew et stat. de ch. de fer (C.P.)	D. Brownlee.....	24	12	12 do.....	313 00
do do (K. et P.)	J. Russell.....	12	12	do.....	62 60
Richmond West et Stapledon.....	T. H. Stapledon	3½	3	12 do.....	40 00
Rigaud et Saint-Eugène.....	F. Jarry.....	9	6	1 do (du 1er mars '91).	32 50
Ripon et stat. de ch. de fer Thurso.	G. Dalaire.....	18	6	12 do.....	400 00
Rockland et station de ch. de fer...	A. Campbell.....	2½	6	12 do.....	198 92
Rockliffe et station de ch. de fer...	W. H. McIntyre	300 vgs	12	12 do.....	20 00
Rosspport et station de ch. de fer...	J. J. Morrow..	50 vgs	12	12 do.....	15 00
Russell et st. de ch. de fer Osgoode.	P. Levia.....	2½	6	12 do.....	480 00
Russell et st. de ch. de f. South Indian	R. Young.....	10	6	12 do.....	225 00
Saint-Eugène et Vankleek Hill.....	X. Proulx.....	10	6	12 do.....	290 00
Sand Point et station de ch. de fer..	E. De Renzy.....	1½	12	12 do.....	73 10
Shanrock et Whelan.....	S. Whelan.....	7	2	12 do.....	50 00
Shawville et station de ch. de fer...	W. McGuire.....	½	12	12 do.....	75 00
Sheedy et stat. de ch. de f. Ashdad.	M. Sheedy.....	9½	3	12 do.....	150 00
Skye et stat. de c. de fer (Greenfield)	H. McLean.....	8	6	12 do.....	245 00
Smith's Falls et station de ch. de fer.	H. Carley.....	½	36	12 do.....	400 00
Snake River et station de ch. de fer.	G. Douglas.....	3½	3	12 do.....	96 24
South Casselman et st. de ch. de fer.	J. St. Denis.....	1	6	6 do (au 30 sept. '90)..	12 50
do do do	X. Denis.....	1	6	16 jours (au 16 oct. '90)..	1 74
do do do	A. Lalonde.....	1	6	5 mois 15 jours du do	18 26
South Indian et station de ch. de fer.	J. K. Meredith..	1	12	12 do.....	50 00
South March et station de ch. de fer.	P. Orchard.....	15½	6	12 do.....	400 00
Spencerville et station de ch. de fer.	A. Carmichael..	1½	6	12 do.....	75 00
Stittsville et station de ch. de fer...	S. Mann.....	6	12	do.....	21 91
Sturgeon Falls et station de ch. de fer	J. Stillar.....	1	12	9 do (au 31 déc. '90)..	56 25
do do do	J. Hewis.....	1	12	3 do do do	16 25
Sudbury et station de ch. de fer...	S. Fournier.....	1	12	12 do.....	93 90
The Brook et station de chemin de fer (South Indian).	A. Lefebvre.....	10	6	12 do.....	200 00
Toye's Hill et Winchester Springs...	J. B. McQuigg..	3	3	12 do.....	60 00
Vankleek Hill et station de ch. de fer.	W. Lawlor.....	12	6	12 do.....	626 00
Vars et traverse du chemin de fer...	S. T. Cheney.....	1	12	9 do (au 31 déc. '90)..	22 50
do do do	J. M. Bell.....	1	12	3 do do do	7 50
Ventnor et station de ch. de fer.....	E. J. Gilroy.....	5½	6	12 do.....	130 00
Verner et station de ch. de fer.....	J. L. Michaud..	1	6	12 do.....	20 00
Vinton et station de chemin de fer..	W. Gilchrist.....	1	13	12 do.....	91 00
Wahnapiatè et station de ch. de fer.	D. McLaren.....	1	12	12 do.....	54 39
Wales et station de ch. de fer.....	W. Alguire.....	1	12	12 do.....	80 00
Waller et Harney's Crossing.....	P. Harney.....	1½	2	12 do.....	30 00
Warnock et station de ch. de fee.....	J. Warnock.....	2	6	12 do.....	200 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale d'Ottawa, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Warren et station de ch. de fer	G. M. Warren	100vgs	12	12 mois	\$ cts. 80 00
Wemyss et station de ch. de fer	R. Ritchie	3	6	12 do	15 00
Wendover et station de ch. de fer	J. B. Malette, a'é	3	6	12 do	170 00
White River et station de ch. de fer	W. E. McLaughlin	3	12	12 do	30 00
Winchester et station de ch. de fer	A. Campbell	22	6	12 do	625 00
Osgoode	A. Kendrick	1	12	12 do	75 00
Winchester et station de ch. de fer	A. Kendrick	1	12	12 do	75 00
Wylie et station de ch. de fer	J. Lyons	2	3	12 do	73 62
				Total	\$62,502 66

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

DIVISION POSTALE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de l'Île du Prince-Édouard, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					§	cts.
Albany et Tryon <i>via</i> North Tryon.	C. Crawford	2 et 6 $\frac{1}{2}$	1 et 2	3 mois (au 30 juin '90)..	25	00
Albany et station de ch. de fer.	H. Terrell	1 $\frac{1}{2}$	12	9 do du do	23	47
Albany et Victoria	G. Francis	10 $\frac{1}{2}$	6	9 do du do	161	25
Alberton et Kildare	R. Tuplin	10	2	12 do	60	00
Alberton et Lot 6	W. Hardy	6	2	12 do	50	00
Alberton et station de ch. de fer	T. Keefe	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do	60	00
Alma et station de chemin de fer	J. Mountain	2	2	12 do	20	80
Appin Road et Bonshaw	J. Smith	4	1	6 do (au 30 sept. '90).	11	24
do do	do	4	2	6 do du do	21	24
Argyle Shore et Bonshaw	A. Morrow	3	2	12 do	30	00
Armadale et station de ch. de fer	H. A. McPhee	1 $\frac{1}{2}$	3	12 do	20	00
Auburn et Pownal	W. J. Carver	10 $\frac{1}{2}$	2	10 do (du 1er juin '90).	94	83
Augustine Cove et Lansdowne Hotel	D. Howatt	3	3	9 do (du 1er juillet '90)	57	75
Baldwin's Road et Perth Station	J. A. Moar	1 $\frac{1}{2}$	2	12 do	20	80
Bangor et Morell Station	J. McGregor	4	2	12 do	43	00
Bay Fortune et Souris East	J. McKie	10 $\frac{1}{2}$	3	12 do	132	00
Beach Point et Montague Bridge	J. Kennedy	22	3	12 do	346	00
Bear River et Clear Springs	C. McDonald	8	3	12 do	120	00
Bear River et station de ch. de fer	D. Costello	1	3	12 do	15	60
Bedeque et Charlottetown	B. Toole	41	3	3 do (au 30 juin '90)..	193	50
Bedeque et Lansdowne Hotel	W. S. Newsom	8	3	9 do (a do	78	75
Bedeque et Sea Cow Head	W. A. Noonan	4 $\frac{1}{2}$	2	12 do	46	80
Bedeque et Summerside	G. M. Price	11	3	3 do (au 30 juin '90)..	30	00
do do	P. DeLeod	9 $\frac{1}{2}$	6	9 do du do	191	25
Belfast et Charlottetown	G. O'Neill	24	6	12 do	950	00
Belfast et Garfield	A. A. Martin	3	2	12 do	30	00
Belfast et High Bank	E. W. Martin	22 $\frac{1}{2}$	3	12 do	397	32
Belfast et Point Prim	M. Martin	6 $\frac{1}{2}$	2	12 do	50	00
Bloomfield et station de ch. de fer	J. O'Halloran	2	3	12 do	55	00
Bloomfield Station et station de ch. de fer	F. Peters	1	6	12 do	25	00
Blooming Point et Tracadie Cross	J. B. McDonald	4 $\frac{1}{2}$	2	12 do	47	68
Bonshaw et Nine Mile Creek	N. H. McNevin	12	2	12 do	69	00
Bradalbane et New London	G. W. Bell	12	6	12 do	398	00
Bradalbane et station de ch. de fer	M. Matheson	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do	64	89
Brown's Creek et Whinn Road Cross	J. McDonald	1 $\frac{1}{2}$	3	12 do	26	00
Caledonia et Iris	A. Beaton	3	2	12 do	32	00
Caledonia et Orwell	J. N. McLeod	10 $\frac{1}{2}$	3	12 do	120	20
Caledonia et Rona	J. McLeod	4	2	12 do	32	00
Cap Egmont et Fifteen Point	L. D. Gallant	5	2	12 do	41	60
Cap Traverse, abri de bateaux et terminus du ch. de fer	J. A. Strang	1 $\frac{1}{2}$	T. q. r.	Voyages spéciaux	55	20
Cap Traverse et Summerside	do	15	do	do	120	70
Cap Wolfe et Lot 4	J. J. Fish	6	2	12 mois	62	00
Cardigan Bridge et Corraville	J. Sigsworth	6	2	12 do	52	00
Cardigan Bridge et Head of Cardigan	M. McAulay	4	2	12 do	41	60
Cardigan Bridge et Lot 56	J. McDonald	13 $\frac{1}{2}$	3	12 do	170	00
Cardigan Bridge et Mitchell River	H. McPhee	3	2	12 do	40	00
Cardigan Bridge et station de ch. de fer	J. McVean	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do	40	00
Cardigan Road et stat. de ch. de fer	J. Smith	3	3	12 do	18	72
Cavendish et Hunter's River	J. Crew	31	3	12 do	148	00
Charlottetown et stat. de ch. de fer	R. K. Brace	1	T. q. r.	12 do	313	94
Charlottetown et Rocky Point	J. Smith	2 $\frac{1}{2}$	2	12 do	42	64
Charlottetown et boîtes aux lettres	R. K. Brace	2	18	12 do	117	37

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de l'Île du Prince-Édouard, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Charlottetown et Victoria	J. J. Vishey	21½	3	9 mois (du 1er juillet '90)	210	00
Cherry Valley et China Point	D. McGillivray	3½	2	12 do	40	00
Clermont et Kensington	P. McKinnon	3	2	6 do (au 30 sept. '90)	17	00
do do	A. Campbell	3	2	6 do du do	17	00
Clinton et New London	G. McKay	2½	2	12 do	28	00
Clyde Station et stat. de ch. de fer.	E. Crabbe	1½	3	12 do	14	00
Coleman et station de ch. de fer	A. McKinnon	1½	6	12 do	30	00
Commercial Road et Peter's Road	W. Johnston	2½	2	12 do	30	00
Covehead Road et Grande Tracadie	T. Kelly	5	2	12 do	49	40
Darlington et Kelly's Cross	J. Keegan	11	3	12 do	115	00
Darlington et New Wiltshire	D. L. McLeod	1	2	4 do (au 31 juillet '90)	5	66
Darlington et Princetown Road	do	3	2	12 do	18	00
Darlington et station de ch. de fer.	do	3½	6	12 do	35	00
Darlington et Rose Valley	do	8	3	12 do	85	00
Darnley et Kensington	J. Glover	12	3	12 do	190	00
DeBlois Station et stat. de ch. de fer.	C. Perry	3½	3	12 do	20	00
DeGros Marsh et Newport	M. McPhee	4½	1	12 do	25	00
Dromore et station de ch. de fer	J. McCabe	2	2	12 do	40	56
Dundas et Mount Hope	F. McDonald	6½	2	10 do (du 1er juin '90)	59	17
Dundas et Upton	do	5	2	2 do (au 31 mai '90)	6	33
East Baltic et Red Point	D. McEachern	4	2	12 do	30	00
East Point et Souris East	J. Kennedy	15	2	12 do	130	00
Ebenezer et Wheatley River	A. McCallum	2½	2	12 do	32	00
Elliott's Mills et stat. de ch. de fer.	R. Elliott	1½	3	12 do	15	60
Elliottvale et Peake's Station	J. Edmonds	2	2	12 do	27	00
Elmira et South Lake	L. McDonald	3½	2	12 do	23	92
Elmsdale et station de ch. de fer.	J. Adams	1½	6	12 do	22	00
Emerald et Graham's Road	R. McDonald	1½	3	12 do	100	00
Emerald et Kinkora	W. Clarke	16 a. r.	2	12 do	75	00
Emerald et station de ch. de fer.	P. A. Hughes	1	12	6 do (au 30 sept. '90)	45	91
do do	F. P. Murphy	1	12	6 do du do	37	36
Farmington et Head of St. Peter's Bay	E. Power	5	2	12 do	50	00
Farmington et Mansfield	T. Boling	3½	2	3 do (au 30 juin '90)	6	50
do do	P. Gorman	3½	2	9 do du do	16	50
Fifteen Point et Miscouche	J. N. DesRoches	9	2	12 do	67	00
Fitzgerald Stat. et stat. de ch. de fer.	J. Lawlor	1½	3	12 do	5	00
Flat River et Selkirk Road	J. Callaghan	6½	2	12 do	40	00
Forest Hill et Head of St. Peter's Bay	R. Matheson	4	2	12 do	48	00
Fortune Cove et O'Leary Station	T. E. Hogan	7	1	12 do	32	48
Fredericton et station de ch. de fer.	J. Weeks	1	3	12 do	18	00
Freetown et Lower Freetown	T. Taylor	2½	2	7 do (au 31 oct. '90)	16	92
do do	do	2½	3	5 do du do	18	53
Freetown et station de ch. de fer.	R. B. Auld	3	6	12 do	46	93
French Village et Mount Stewart	C. McIntyre	5	2	12 do	64	00
Georgetown et Murray Harbour North	R. Thornton	30	3	12 do	265	00
Georgetown et Newport	P. McIntyre	2½	3	12 do	68	00
Georgetown et stat. de ch. de fer.	R. R. Jenkins	½	12	12 do	107	91
Georgetown et Steamer "Stanley"	do	1	T. q. r.	Voyages spéciaux	8	20
Glencorrodale et Priest Pond	J. McPhee	3½	2	12 mois	23	92
Glengarry et station de ch. de fer.	P. Griffin	5½	1	12 do	25	00
Glen William et Murray River	J. Martin	3½	2	12 do	33	28
Gowan Brae et Souris East	J. E. Manning	3	3	3 do (au 30 juin '90)	7	54
do do	J. Mallard	3	2	9 do du do	22	50
Greenwich et Head of St. Peter's Bay	F. McEwen	3½	2	3 do (au 30 juin '90)	7	50
do do	A. B. Hyndman	3½	2	9 do du do	30	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale dans l'Île du Prince-Édouard, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Harrington et Winsloe Road.....	R. Lawson.....	1½	2	12 mois	32 00
Hazel Green et Peake's Station ...	H. R. Mooney..	6	2	12 do	57 48
Head of Hillsboro' et Mount Stewart	D. D. Coffin....	4½	2	12 do	46 80
Head of St. Peter's Bay et Monticello	J. McInnis.....	8½	2	12 do	61 00
Head of St. Peter's Bay et station de chemin de fer.....	A. McAulay....	½	12	12 do	100 00
Higgins Road et Wellington Station	D. McNeill.....	13	3	12 do	156 00
Hopefield et Murray River.....	A. McPhee.....	4	2	12 do	40 00
Hunter's River et North Rustico....	J. Crew.....	16	3	12 do	146 00
Hunter's River et stat. de ch. de fer.	P. McGrath.....	16	12	12 do	65 07
Inverness et station de ch. de fer...	P. J. Kilbride..	2½	2	12 do	51 25
Johnston's River et Southport.....	W. J. Brazil....	12½	2	12 do	75 00
Kensington et Park Corner.....	H. McLeod....	16½	3	12 do	164 00
Kensington et station de ch. de fer.	G. Glover.....	12	12	12 do	65 07
Kildare Capes et Tignish.....	J. DesRoches..	4	2	12 do	41 60
Kildare Station et stat. de ch. de fer.	H. Gaudet.....	1½	2	12 do	12 48
Kinkora et station de ch. de fer.....	J. Farmer.....	½	12	12 do	43 68
Kinross et Lyndale.....	A. Lamont.....	3	1	12 do	24 00
Kinross et Orwell.....	J. Murchison...	1	3	12 do	55 00
Lansdowne Hotel et stat. de ch. de fer	J. A. Strang....	16	6	12 do	5 00
Launching et Newport.....	A. Morrison....	8	2	12 do	65 00
Little Tignish et Tignish.....	J. J. Buote....	4	2	12 do	25 00
Little York et Marshfield.....	R. Lawson.....	1½	2	12 do	35 00
Little York et station de ch. de fer.	T. H. Lawson...	16	12	12 do	62 40
Little York et Union Road.....	R. Lawson.....	24	3	12 do	212 00
Lot 4 et Miminegash.....	J. Doyle.....	5	2	12 do	67 60
Lot 4 et station de chemin de fer.....	J. M. O'Halloran	4	6	12 do	124 80
Lot 10 do	H. Ritchie.....	1½	2	12 do	26 00
Lot 11 do	T. Bulger.....	5½	3	12 do	58 00
Lot 12 do	R. Hayes.....	2	12	12 do	87 64
Lot 14 do	G. Smith.....	5	3	12 do	63 96
Lot 35 do	M. Lawler.....	1½	2	12 do	35 28
Lot 40 do	A. H. McEwen..	1	6	12 do	48 48
Lot 56 et Sailor's Hope.....	F. McDonald....	5½	2	12 do	45 00
Marie Bridge et Milburn.....	P. Long.....	3½	3	3 do (au 30 juin '90)...	5 00
do do	T. Mullin.....	3½	2	9 do du do	18 36
Marie Bridge et Morel Road.....	A. Webster.....	1	3	12 do	15 00
Midgell et Morel Station.....	P. Long.....	5	3	12 do	45 00
Mill Cove et station de ch. de fer.	B. Hughes.....	2	2	12 do	20 00
Mill River et station de ch. de fer.	F. Peters.....	½	2	12 do	15 00
Mill View et Vernon River Bridge.	F. Storey.....	2	6	12 do	76 00
Milton Station et North Milton.....	W. McNeill....	2	2	12 do	26 00
Milton Station et stat. de ch. de fer.	do	½	3	12 do	31 00
Miscouche et station de ch. de fer.	J. N. DesRoches	12	12	12 do	36 00
Miscouche et South West Lot 16...	S. McNeill.....	9	2	12 do	76 00
Monaghan et Pownal.....	W. J. Carver...	8½	2	2 do (au 31 mai '90)...	15 00
Montague Bridge et stat. de ch. de fer	J. McNeill....	5½	6	12 do	325 00
Montague Bridge et Valleyfield.....	W. McLeod....	5	3	12 do	93 73
Montague Bridge et Victoria Cross.	J. Dewar.....	3	3	12 do	57 00
Montague Cross et Murray Harbour Road	J. McLean.....	2½	3	12 do	26 40
Morell Rear et Morell Station.....	R. D. Sterns...	4½	2	12 do	37 00
Morell Station et stat. de ch. de fer.	M. Coffin.....	17½	12	12 do	15 60
Mount Herbert et Southport.....	R. Wood.....	6½	2	12 do	50 00
Mount Pleasant et stat. de ch. de fer.	H. N. Robinson.	3½	2	12 do	41 60
Mount Stewart et stat. de ch. de fer.	H. McEachern..	½	12	12 do	20 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de l'Île du Prince-Edouard, etc.—*Fin.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Murray Harbour South et White Sands.....	H. J. Brehaut ..	3	2	12 mois	\$ 46 00
New Acadia et station de ch. de fer.	P. Gallant.....	1	2	12 do	10 00
New Haven et Riverdale.....	D. McFadyen...	3	2	12 do	36 00
Newton Cross et Orwell.....	D. Cody.....	2	2	12 do	32 48
New Wiltshire et stat. de ch. de fer.	C. Easter.....	6	8	do (du 1er août '90)..	11 33
New Zealand et stat. de ch. de fer....	J. Cantwell....	3	12	do	15 60
Northam et station de ch. de fer.....	H. J. Folland....	6	12	do	20 00
North Lake et Souris East.....	W. McLaren....	24	3	12 do	213 00
North River et South Wiltshire.....	T. Yeo.....	4	3	12 do	50 00
O'Leary Station et stat. de ch. de fer	R. Ellis.....	1	6	12 do	15 64
O'Leary Station et West Cape	W. Ellis.....	9	2	12 do	83 48
Orwell et Orwell Cove	D. E. Clarke....	2	3	12 do	49 00
Palmer Road et station de ch. de fer	W. Kinch	3	2	12 do	35 00
Palmer Road et Waterford.....	do	4	2	12 do	20 00
Peakes Station et stat. de ch. de fer.	J. F. McDonald	1	3	12 do	15 60
Pisquid et station de ch. de fer.....	A. McDonald....	1	2	12 do	33 28
Pisquid et Webster's Corner.....	P. McNally.....	6	3	12 do	52 00
Pisquid Road et Vernon River.....	E. O'Keefe.....	3	2	12 do	46 00
Piusville et station de ch. de fer.....	A. Wedge.....	2	2	12 do	26 00
Port Hill et station de ch. de fer....	L. Yeo.....	4	12	12 do	187 80
St. Andrews et stat. de ch. de fer....	J. McDonald....	2	3	12 do	25 00
St. Eleanors et Summerside	H. Mills.....	2	6	12 do	74 00
Scotchford et station de ch. de fer....	J. McDonald....	2	2	12 do	12 48
Sea Cow Pond et Tignish	T. Bernard.....	7	2	12 do	50 00
Skinner's Pond et Tignish	P. Aylward.....	16	2	12 do	58 00
Souris East et stat. de ch. de fer.....	L. Cheverie....	1	12	12 do	75 45
Suffolk Station et stat. de ch. de fer.	J. A. Ferguson	1	2	12 do	20 80
Summerside et station de ch. de fer.	R. Glover.....	3	T. q. r.	12 do	150 88
Summerside et boîtes aux lettres	do	3	14	12 do	25 00
Summerville et Vernon River.....	E. Fraser.....	4	3	12 do	54 00
Ten Mile House et stat. de ch. de fer	J. Fitzpatrick ..	1	2	12 do	20 00
Tignish et station de ch. de fer.	D. Villard.....	12	9	do (au 31 déc. '90)..	30 00
do do	F. Gallant.....	12	3	do do	10 00
Tracadie Cross et stat. de ch. de fer.	A. Johnston....	3	3	12 do	28 08
Traveller's Rest et stat. de ch. de fer	T. Townsend....	1	3	12 do	39 00
Wellington et Wellington Station....	J. A. Arsenaull.	1	2	12 do	21 48
Wellington Stat., et stat. de ch. de fer	F. J. Arsenaull.	1	12	12 do	20 00
Western Road et stat. de ch. de fer....	P. Reid.....	1	2	12 do	25 00
West Point et station de ch. de fer....	P. McPhee.....	13	2	12 do	104 00
West St. Peters et stat. de ch. de fer.	J. McDonald....	2	2	12 do	40 00
Wilmot Valley et stat. de ch. de fer.	W. B. Bowness.	4	2	12 do	66 85
Winsloe Station et stat. de ch. de fer	J. Burrows....	1	3	12 do	15 00
Wood Islands et Wood Islands North.....	D. Crawford....	2	3	12 do	45 00
Voyages spéciaux ; obstruction du chemin de fer par la neige.....	14 00
Total.....					\$13,279 27

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

DIVISION POSTALE DE QUÉBEC.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Québec, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Adderley et Saint-Pierre-Baptiste.	P. A. Drolet.	3	3	12 mois	60 00
Adstock et Robertson Station.	R. Bolduc.	9	2	12 do	105 00
Agnès et Nadeau's Crossing.	P. Roy.	4½	1	12 do	25 00
Agnès et Trois-Lacs.	H. W. Albro.	10	1	12 do	49 00
Allard Settlement et Nouvelle.	J. Keays, jun.	3	1	12 do	20 00
Amqui et station de ch. de fer.	T. Ross.	60 vgs	12	12 do	48 00
Ancienne Lorette et Champigny.	N. Alain.	2	6	12 do	60 00
Armagh et Saint-Raphaël.	T. Roy.	15	3	12 do	130 00
Aubert Gallion et St-George Beauce.	W. M. Pozer.	4½	6	3 do (au 30 juin '90).	8 75
do do	M. G. Pozer.	4½	6	9 do du do	26 25
Avignon et Métapédia.	L. Blaquière.	7	6	12 do	164 00
Bagotville et Chicoutimi.	E. Leveque.	10	T. q. r.	Saison 1890	12 00
Bagotville et Grande-Baie.	J. Savard.	3	do	do	33 00
Bagotville et L'Anse Saint-Jean.	R. Gagnon.	58	2	24 voyages	60 00
Bagotville et quai.	E. Leveque.	3	T. q. r.	Saison 1890.	20 00
Baillargeon et station de ch. de fer.	B. Huot.	3	3	12 mois	40 00
Barachois de Malbaie et quai.	T. S. Vardon.	4	T. q. r.	Saison 1890.	74 10
Barrière Saint-Valier et Saint-Sauveur de Québec.	E. Emond.	1	12	8 mois (du 1er août '90).	26 67
Beauce, Jonct. de, et Saints-Anges.	C. Drouin.	8	3	9 do (au 31 déc. '90).	90 00
Beauce, Jonct. de, et Jersey Mills.	A. Lessard.	26½	6	12 do	678 00
Beauce, Jonct. de, et stat. de ch. de f.	V. Bilodeau.	60 vgs	12	12 do	25 00
Beauce, Jonct. de, et Saints-Anges.	C. Drouin.	8	3	3 do (du 1er janv. '91).	30 00
Beaudet et station de ch. de fer.	F. Petitclerc.	3	6	12 do	20 00
Beaupré et Saint-Féréol.	F. Michel.	7	3	12 do	100 00
Bennett et Maple Grove.	J. Bennett.	3	3	12 do	50 00
Bergerville et Québec.	J. Drolet.	3	6	12 do	90 00
Bersimis et Moisie.	R. H. M o n t-gomery.	280		Saison 1890-91	715 00
Bersimis et Pointe-du-Paradis.	do			Voyage spécial.	38 00
Bersimis et Sault-au-Cochon.	S. Miller.	26	2	3 mois (au 30 juin '90).	137 50
do do	J. et E. Miller.	26	2	6 do (au 31 déc. '90).	275 00
do do	E. Miller.	26	2	3 do du do	137 50
Berthier et station de ch. de fer.	V. Guilmet.	2½	12	12 do	78 00
Bic et station de ch. de fer.	J. R. Colclough.	10 vgs	12	12 do	34 20
Bic et Saint-Valérien de Rimouski.	J. Moisan.	3½	6	12 do	100 00
Bishop's Crossing et East Dudswell.	H. R. Bishop.	3	3	12 do	40 00
Black Cape et Quarry.	A. Quarry.	4½	3	12 do	60 00
Blanchet et Saint-Lambert.	J. Paquet.	3	12	12 do	35 00
Bonaventure, Ile, et Percé.	P. Bossey.	3	3	12 do	60 00
Bourg Louis et stat. de ch. de fer.	P. Russell.	3	6	12 do	75 00
Broughton Station et East Broughton.	L. Beaudin.	5½	6	12 do	150 00
Broughton Station et station de chemin de fer.	J. McGee.	50 vgs	12	12 do	24 00
Broughton Station et West Broughton.	M. Rousseau.	6½	6	12 do	140 00
Buckland et Saint-Lazare.	L. Kemner.	15	3	12 do	195 00
Buckland et Saint-Magloire.	P. Tanguay.	18	3	12 do	177 00
Cacouna et station de ch. de fer.	J. B. Beaulieu.	5	12	12 do	250 00
do do (Messageries).	do	2½	6 et 12	12 do	70 22
Campbellton et Paspébiac.	A. Cyr.	88	6	12 do	4,001 00
Cap à L'Aigle et Malbaie.	P. Savard.	3	T. q. r.	Saison 1890.	61 50
Cape Cove et quai.	E. Bourget.	3	do	do	57 00
Cap Rouge et Québec.	J. Drolet.	9	6	12 mois	199 00
Cap Saint-Ignace et stat. de ch. de fer.	H. C. LaRue.	13½	12	12 do	90 00
Cap Santé et Les Escureuils.	O. Gauvreau.	4½	6	12 do	218 00
Cap Santé et Portneuf.	E. Marcotte.	5	6	12 do	150 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Québec, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Casault et station de ch. de fer.....	J. Ouellet	2	3	12 mois	40 00
Castlebar et Danville	J. Jarvis	5	6	12 do	150 00
Castor et Hamilton Cove	L. E. Aubé	3½	3	6 do (au 30 sept. '90)..	35 00
Causapsal et station de ch. de fer...	R. A. Blais	250 vgs	12	12 do	50 00
Cedar Hall et station de ch. de fer...	J. Smith	60 vgs	6	12 do	12 00
Chambord et Métabechouan	C. Gagnon	9	6	12 do	350 00
Chambord et station de ch. de fer...	J. Bilodeau	1	12	12 do	125 20
Champigny et station de ch. de fer...	H. Robitaille	1	12	12 do	80 00
Channay et Piopolis	P. B. Keens	9	1	6 do (au 30 sept. '90)..	30 00
do	F. Paulin	9	1	6 do du do	30 00
Charlesbourg et Charlesbourg West.	E. Lefebvre	2½	2	12 do	25 00
Charlesbourg et Québec	do	5	2	12 do	125 00
Chaudière Curve et stat. de ch. de fer	A. Lemieux	30 vgs	12	4 do (au 1er juill. '90).	6 66
do	E. Fontaine	30 vgs	12	8 do du do	26 66
Chaudière Mills et stat. de ch. de fer	A. Lemieux	3½	6	3 do (au 30 juin '90)..	25 00
do	G. Breakey	3½	6	9 do du do	75 00
Chaudière Station et station de chemin de fer	A. McTeer	300 vgs	6	9 do (au 31 déc. '90)..	26 25
do	A. McTeer, jun.	300 vgs	6	3 do du do	8 75
Chemin Taché et Saint-Cyprien	G. Dallaire	6	1	6 do (au 30 sept. '90)..	17 50
Chemin Taché et Saint-François-Xavier de Viger	F. April	6	2	12 do	80 00
Chicoutimi et Grande Baie	U. Gobeil	13	6	9 do (au 31 déc. '90)..	234 00
do	M. Tremblay	13	6	3 do du do	70 00
Chicoutimi et Hébertville	J. B. Bouchard	49	6	12 do	875 00
Chicoutimi et Laterrière	D. Simard	10	6	12 do	284 96
Chicoutimi et Tremblay	N. Laforge	2	6	12 do	80 00
Chicoutimi et quai	A. Guimond	½	T.q.r.	Saison 1890	33 00
Clairvaux et Saint-Cassien des Caps.	J. Guay	6	3	2 mois (du 1er février '91)	10 00
Clairvaux et baie Saint-Paul	E. Gauthier	7½	2	10 do (au 31 janv. '91).	60 00
Clapham et Inverness	J. Forbes	13½	3	12 do	156 00
Coleraine Station et stat. de ch. de f.	J. Roberge	67 vgs	12	12 do	40 00
Coleraine Station et Sanborn	F. Hagerly	14	3	6 do (au 30 sept. '90)..	98 00
do	P. Devlin	14	3	6 do du do	87 00
Coleraine Station et Wolfestown	N. Roy	9	3	6 do (au 30 sept. '90)..	64 00
do	M. Bilodeau	9	3	6 do du do	44 50
Craig's Road Station et Frechette	N. Frechette	2½	3	6 do (au 30 sept. '90)..	25 00
Craig's Road Station et station de chemin de fer	N. Fourmier	10 vgs	12	12 do	20 00
Cranbourne et Culdaff	W. Wilson	5	3	12 do	67 48
Cranbourne et Frampton	V. Lacroix	8	3	12 do	120 00
Cross Point et Sainte-Anne de Restigouche	C. Guay	2	6	12 do	100 00
Cross Point et Sellarville	J. Hume	10½	2	12 do	76 00
Cumberland Mills et rivière Gilbert.	T. J. Taylor	8	1	12 do	50 00
Dablon et station de chemin de fer.	G. Larouche	½	3	12 do	25 00
Danville et station de chemin de fer	T. B. Curtus	1	5	12 do	38 00
Danville et Saint-Camille	U. Painchaud	17	3	9 do (au 31 déc. '90)..	187 50
do	U. Nauer	17	3	3 do du do	61 25
Danville et Saint-George de Windsor	J. Godbout	10	3	12 do	120 00
Danville et South Ham	L. A. Turcotte	24	3	12 do	370 00
Delisle et Saint-Joseph d'Alma	T. Maltais	8	2	12 do	104 00
Denison's Mills et Richmond East	J. R. Denison	7	2	12 do	125 00
Dequen et station de chemin de fer.	O. Couture	2	3	12 do	50 00
Deschambault et stat. de ch. de fer.	O. Perreault	2½	12	12 do	99 00
Desjardins et station de ch. de fer.	A. Blondeau	100 vgs	12	12 do	20 00
D'Israeli et station de ch. de fer	J. E. Rheault	120 vgs	12	12 do	32 00
Douglastown et quai	C. Kennedy	1	T.q.r.	Saison 1890	57 50
Dudswell Centre et stat. de ch. de f.	C. Lothrop	2½	12	12 mois	200 00
East Angus et South Dudswell	E. F. Orr	4½	3	12 do	60 00
East Magdala et Lyster	A. Rousseau	4	1	12 do	26 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Québec, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Edmunston et Rivière du Loup.....	J. Turner.....	79	6	12 mois	3,999 00
Elgin Road et station de ch. de fer.	F. Belanger.....	1	3	12 do	40 00
Escuminaac et Fleurant.....	J. Doherty.....	8	1	12 do	37 00
Esquimaux, Pointe des, et Lourdes du Blanc Sablon	J. V. LeGresley.	420	3		350 00
Esquimaux, Pointe des, et Moisiac.	C. Ahier.....	125		Saison 1890-91.....	420 00
Etchemin et Lévis.....	F. Joncas.....	6	12	12 mois	400 00
Etchemin et Saint-Jean Chrysostôme	A. Pichet.....	3	6	12 do	112 00
Etchemin et Saint-Nicholas.....	M. Carrier.....	9	6	12 do	375 00
Etchemin et Québec-Sud.....	P. E. Bourassa..	4	6	12 do	100 00
Father Pt. (Pte au Père) et st. de c. de f.	J. Heppel.....	2	12	12 do	119 00
Fleurian et station de Sainte-Luce.	A. Caron.....	18	3	12 do	180 00
Fontenelle et Bassin de Gaspé.....	J. Stanley.....	8	1	12 do	32 00
Fortin et Matane.....	N. Fortin.....	6	1	12 do	30 00
Fox River et Grande Grève.....	E. Tapp.....	20	3	12 do	285 00
Fox River et Petite Madeleine.....	J. B. Jalbert.....	51	2	9 do (du 1er juill. '90).	455 70
Fox River et Sainte-Anne des Monts.	J. Philibert.....	107	2	3 do (au 30 juin '90)..	274 52
Frampton et Sainte-Hénédiène.....	J. Audette.....	13	6	12 do	250 00
Frampton et Springbrook.....	J. Clark.....	4	3	12 do	60 00
Fréchette et Saint-Nicholas.....	M. Demers.....	5	3	6 do (du 1er oct. '90)..	39 00
French Village et Richmond Est.....	Z. Houle.....	15	6	12 do	300 00
Garthby Station et stat. de ch. de fer	T. Jacques.....	34	12	12 do	73 32
Gaspé, Bassin de, et Baie Sud, Gaspé	J. H. Eden.....	43	3	12 do	60 00
Gaspé, Bassin de, et Grande Grève.	A. G. Annett.....	15	3	12 do	230 00
Gaspé, Bassin de, et Paspébiac.....	W. P. Ramier.....	103	6	9 do (du 1er juill. '90).	3,750 00
Gaspé, Bassin de, et Percé.....	D. Grant.....	36	6	3 do (au 30 juin '90; moins amende)	473 75
Gaspé, Bassin de, et quai.....	J. Davis.....	4	T.q.r.	Saison 1890	55 50
Grande Baie et L'Anse Saint-Jean.	R. Gagnon.....	54	2	12 mois	230 00
Grande Baie et Saint-Urbain.....	A. Fortin.....	63	3	12 do	533 00
Grande Cascapédia et New Richmond.	W. Robertson..	43	2	12 do	80 00
Grandes Coudées et Jersey Mills	M. Cahill.....	14	3	12 do	180 00
Grand Métis et Pointe des Métis...	W. E. Page.....	6	6	3 do (au 15 sept. '90)..	59 25
Grand Métis et station de ch. de fer	do.....	3	12	12 do	187 50
Grand Pabos et Sainte-Adélaïde de Pabos.	T. Soucy.....	4	T.q.r.	Saison 1890	57 00
Grand River et quai.....	T. A. Boudin.....	4	do	do	57 00
Green River et Saint-Antoine.....	C. April.....	3½	6	12 mois	60 00
Green River et Saint-Modeste.....	C. Chouinard.....	5	6	12 do	115 00
Greenshields et Saint-Cyr.....	R. E. Dyson.....	4½	1	12 do	25 00
Grondines et station de ch. de fer	L. Côte.....	3½	12	12 do	204 00
Harvey Hill Mines et Broughton-Ouest.	J. MGee.....	3	6	6 do (au 30 sept. '90)..	40 00
do do	A. McCallum.....	3	6	6 do do do	40 00
Hebertville et Metabechouan.....	E. Girard.....	12	6	12 do	390 00
Hebertville et Saint-Joseph d'Alma.	C. Hebert.....	12	6	12 do	400 00
Hedleyville et St-Roch de Québec.	J. DeBlois.....	3	12	12 do	62 60
Hemison et Saint-Malachie.....	T. Smith, jun.....	9	3	12 do	25 00
Inverness et Kinnear's Mills.....	J. Quan.....	9½	3	12 do	115 00
Inverness et Leeds.....	J. McKeage.....	12	6	12 do	355 00
Inverness et New Ireland.....	J. Jamieson.....	17	3	9 do (au 31 déc. '90)..	133 50
do do	J. Neagle.....	17	7	3 do do do	42 50
Inverness et station Sainte-Julie...	W. Johnston.....	11	7	12 do	312 00
Isle aux Coudres et Baie Saint-Paul	J. Dufour.....	9	2	12 do	334 17
Isle aux Coudres et quai.....	E. Dufour.....	6	2	Saison 1890.....	46 50
Isle aux Grues et Montmagny.....	N. LeBel.....	6	2	12 mois	250 00
Isle Verte et Notre-Dame de L'Isle Verte	P. T. Fraser.....	6	1	12 do	80 00
Isle Verte et station de ch. de fer...	L. A. Bertrand..	1	12	12 do	80 00
Isle Verte et Saint-Paul de la Croix.	A. Boucher.....	10	2	12 do	102 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Québec, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Jersey Mills et Marlow.....	M. Cahill.....	13	3	12 mois.....	\$ 230 00
Kamouraska et station de ch. de fer.	J. B. Pelletier..	5	24	12 do.....	375 00
Kingsey Falls et Lorne.....	M. Morin.....	4	12	12 do.....	230 00
Kingsey Falls et Robson.....	H. Gagnon.....	7	2	12 do.....	60 00
Kinnear's Mills et Leeds.....	J. McCutcheon..	9	3	12 do.....	160 00
Kiskisink et station de ch. de fer...	J. Bernier.....	4	6	12 do.....	20 00
La Beauce et station de ch. de fer...	J. B. Grégoire..	3	12	12 do.....	50 00
La Beauce et Saint-Elzéar.....	F. Guay.....	3	6	12 do.....	92 00
Lac Edouard et station de ch. de fer.	D. F. Johnson..	15 vgs	12	12 do.....	20 00
Lachevrotière et station de ch. de fer.	V. Portelance..	6	6	12 do.....	12 00
Lac St-Joseph et stat. de ch. de fer.	R. Sissons.....	4	12	12 do.....	24 00
La Décharge et Tremblay.....	B. Bouchard...	21	1	12 do.....	75 00
Lac Aylmer et Lac Weedon.....	L. A. Boisvert..	12	6	12 do.....	139 75
Lac Beauport et Québec.....	P. Brown.....	13	2	12 do.....	150 00
Lac Etchemin et Langevin.....	L. Mercier.....	12	6	12 do.....	290 00
Lac Etchemin et Sainte-Rose de Watford...	A. Chabot.....	12	1	12 do.....	50 00
Lac Etchemin et Standon.....	J. Fortin.....	12	6	12 do.....	270 00
Lac Weedon et station de ch. de fer. do do	F. Brère.....	60 vgs	6	3 do (au 30 juin '90)...	6 00
do do	J. Beaupré.....	60 vgs	12	9 do du do	56 25
Lamartine et station du ch. de fer.	P. Cloutier.....	3	4	12 do.....	50 00
Lambton et station de ch. de fer...	C. Fortier.....	14	6	12 do.....	350 00
Lambton et Valletort.....	N. Boutin.....	3	6	12 do.....	194 48
Landvilla et station de ch. de fer...	C. Lavallée....	2	6	12 do.....	48 00
L'Anse à Giles et stat. de ch. de fer.	J. F. Giasson..	2	6	12 do.....	80 00
L'Anse au Poin et Tremblay.....	F. Tremblay...	8	4	12 do.....	156 00
La Petite Rivière Québec et station de ch. de fer.....	C. R. Roy.....	6	6	12 do.....	35 00
La Petite Rivière Saint-François-Xavier, et Saint-Cassien des Caps.	P. Bouchard...	7	6	12 do.....	220 00
Lauzon et Lévis.....	J. B. Carrier...	2	12	12 do.....	95 00
Lauzon et St-Joseph de Lévis.....	E. Ruel.....	14	12	12 do.....	140 00
Laval et Québec.....	T. Keough.....	17	2	12 do.....	100 00
Lazy Bogan et New Richmond.....	R. Brash.....	45	6	42 voyages.....	273 00
Leeds et Wilson's Mills.....	H. McCutcheon..	2	6	12 mois.....	100 00
Les Eboulements et Settrington.	T. Audet.....	8	3	12 do.....	82 48
Les Eboulements et Quai des Eboulements.....	J. Dufour.....	3	3	8 do 13 jours (période irrégulière).....	55 50
Les Eboulements et quai.....	F. Tremblay et N. Degagné...	3	t. q. r.	Saison, 1890.....	132 00
Les Escoumains et Sault au Cochon.	J. Boissonneault	35	3	12 mois.....	675 00
Les Escoumains et Tadoussac.....	F. Brisson.....	27	4	12 do.....	505 00
Lévis et Notre-Dame de Lévis.....	E. Bedard.....	13 et 19	9	do (au 31 déc. '90)...	157 50
do do	M. Gagnon.....	13 et 19	3	do du do	52 50
Lévis et Québec.....	W. Moore.....	1	18 et 12	12 do.....	350 00
do do	S. T. Green, (Sous L. des P. à payer)			Voyages spéciaux.....	4 00
Lévis et station de ch. de fer Interc. do do (Q.C.).....	H. Martin.....	4	24	12 mois.....	90 00
do do	F. Bégin.....	4	12	12 do.....	45 00
Lévis et Saint-Anselme.....	do	34		Voyages spéciaux.....	5 10
Lévis et Saint-Michel.....	M. Guay.....	15	6	9 mois (au 31 déc. '90)...	183 75
do do	E. Poiré.....	15	6	3 do du do	75 00
Lévis et boîtes aux lettres.....	M. Gagnon.....	4	18	12 do.....	356 75
Linière et Metgermette.....	J. Morin.....	13 1/2	2	6 do (au 30 sept. '90)...	48 50
Linière et Saint-Zacharie.....	T. Gagné.....	9 1/2	3	6 do du do	48 50
L'Islet et station de chemin de fer.	M. E. Ballantyne	24	12	12 do.....	140 00
Lorette et station de chemin de fer.	C. Boutet.....	2	12	12 do.....	168 00
Lorne et station de chemin de fer.	E. D. Adams...	200 vgs	12	12 do.....	40 00
Lourdes et Somerset.....	J. B. G. Nadeau	8	1	12 do.....	50 00
Maple Grove et Richardville.....	J. Neagle.....	7	3	9 do (au 31 déc. '90)...	72 00
do do	G. Smith.....	7	3	3 do du do	23 75

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Québec, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Maple Grove et Wolfestown.....	R. Boulanger.....	6½	2	12 mois.....	75 00
Marbleton et stat. de ch. de fer, etc.	O. Coté.....	3½	12	12 do.....	250 00
Maria et Maria East.....	J. Beijold.....	5	3	12 do.....	75 00
Marlow et ligne frontière des E.-U.	J. Farley.....	14½	3	12 do.....	120 00
Matane et station de chemin de fer.	I. Bélanger.....	32	6	9 do (au 31 déc. '90)...	356 25
do do	G. Levesque.....	32	6	3 do du do.....	162 50
Matane et Sainte-Anne-des-Monts.	J. Labrie.....	57	3	12 do.....	790 00
Matapedia et Runnymede.....	J. Lawlor.....	12	1	12 do.....	70 00
Matapedia et station de ch. de fer.	E. Dorton.....	200 vgs	12	12 do.....	45 00
Melbourne et Richmond Station.....	J. Largie.....	1½	12	12 do.....	100 00
Mercier et Notre-Dame-du-Rosaire.	I. Mercier.....	6	3	11 do (du 1er mai '90)...	73 33
Metabechouan et Saint-Gédéon.....	T. Duchaine.....	8	6	12 do.....	300 00
Mont Carmel et station de ch. de fer.	R. Lavoie.....	3	4	12 do.....	65 00
Montmagny et station de ch. de fer.	L. P. Gendreau.....	1	12	12 do.....	120 00
do do	C. Larcher.....	1	12	12 do.....	100 00
Montmorency, chutes de, et Québec	L. Tessier.....	8	6	12 do.....	280 00
Murray Bay et Sainte-Agnès.....	T. Lapointe.....	9	3	12 do.....	68 00
Murray Bay et Baie St. Paul.....	A. Bouchard.....	30	6	12 do.....	1,170 00
Murray Bay et Saint-Siméon.....	H. Savard.....	20	4 et 3	12 do.....	272 00
Murray Bay et quai.....	F. Tremblay.....	3	T. q. r.	Saison, 1890.....	95 00
Newbois et Scott Jonction.....	C. Genest.....	9	6	12 mois.....	300 00
New-Carlisle et quai.....	T. Caldwell.....	3½	T. q. r.	Saison 1890.....	46 50
Newport et Paspébiac.....	W. P. Ramier.....	32	6	3 mos. (au 30 juin '90)...	270 00
Newport et Percé.....	N. G. Tremblay.....	36	6	3 do do.....	320 82
Newport et quai.....	J. Jessop.....	¾	T. q. r.	Saison 1890.....	40 00
Newport Point et quai.....	do.....	do	do	do.....	68 00
New Richmond et Stanley House.....	R. Brash.....	1½	12	do.....	79 20
Normandin at Saint-Félicien.....	N. Picard.....	20	3	12 mois.....	195 00
Notre-Dame de Rimouski et station de chemin de fer.	A. Parent.....	½	6	12 do.....	40 00
Notre-Dame des Anges et St-Ubalde.	X. Marcotte.....	11	3	9 do (au 31 déc. '90)...	70 50
do do	U. Hebert.....	11	3	3 do du do.....	36 00
Notre-Dame du Portage et station de chemin de fer.	A. Nadeau.....	7	6	12 do.....	139 00
Old Lake Road et stat. de ch. de fer.	P. Caron.....	¼	6	12 do.....	25 00
Painchaud et Somerset.....	J. O. Huard.....	4	3	12 do.....	75 00
Paspébiac et quai.....	P. D. Loisel.....	¾	T. q. r.	Saison 1890.....	57 00
Percé et quai.....	T. E. Flynn.....	¾	do	do.....	60 50
Perthus et station de ch. de fer.....	E. L. Sewell.....	200 pd	12	12 mois.....	25 00
Petite Madeleine et Ste-Anne des Monts	A. J. Sasseville.....	56	2	9 do (du 1er juillet '90)	415 02
Pointe-aux-Orignaux et Rivière Quelle	J. B. Hudon.....	2½	12 et 6	12 do.....	58 32
Pointe-aux-Trembles et Québec.....	F. Voyer.....	22	6	12 do.....	598 00
Pointe Bleue et Roberval.....	L. E. Otis.....	5	3	12 do.....	85 00
Pointe Saint-Pierre et quai.....	P. Bond.....	¾	T. q. r.	Saison 1890.....	45 60
Pointe Sèche et Saint-Paschal.....	A. Desjardins.....	11	3	12 mois.....	120 00
Pont Rouge et station de ch. de fer.	J. Denis.....	¾	12	12 do.....	88 00
Port Daniel Centre et quai.....	J. Lawrence.....	3	T. q. r.	Saison 1890.....	152 60
Portneuf et station de chemin de fer	E. Marcotte.....	1	12	12 mois.....	100 00
Quai de Rimouski et Rimouski.....	C. Grosse.....	2	6	12 do.....	80 00
Québec et stations de chemin de fer.	G. Hough.....	½	12	12 do.....	960 00
Québec, bureau de poste de, et boîte aux lettres de l'immigration.....	E. Corneil.....	¾	T. q. r.	Saison 1890.....	20 00
Québec, St-François et Saint-Jean d'Orléans.....	A. Maranda.....	27	6	12 mois.....	780 00
Québec, faubourg Saint-Jean et boîtes aux lettres.....	M. Gingras.....	3	30	12 do.....	363 73
Québec et Saint-Sauveur de Québec.	J. L. Saucier.....	1½	31	12 do.....	646 36
Québec et Saint-Tite des Caps.....	F. Cloutier.....	33	6	12 do.....	1,000 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Québec, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Québec et Spencer Cove.....	A. Cullin.....	5	12	12 mois.....	220	00
Québec et vapeur.....	G. T. Ry. Co.....			Service spécial.....	15	00
Québec et Stoneham.....	J. Corrigan.....	17	2	12 mois.....	145	00
Québec et quai.....	G. Hough.....			T.q.r. 12 do.....	1,534	63
do do.....	J. Chanbesten.....			Saison 1890.....	120	00
Reedham et Robertson Station.....	J. Savage.....	4	1	12 mois.....	30	00
Richmond Station et Saint-Cyr.....	R. E. Dyson.....	6½	1	12 do.....	50	00
Rimouski et station de ch. de fer.....	L. Lavoie.....	3	12	12 do.....	174	50
Rimouski et Sainte-Blandine.....	P. Proulx.....	9	2	12 do.....	60	00
Rivière Gilbert et River Gilbert Gold Mines.....	J. Quirion.....	3½	6	12 do.....	140	00
Rivière à L'Ours et La Fourche des Chemins.....	J. B. Gaudin.....	4	1	12 do.....	40	00
Rivière à Pierre et st. de ch. de fer.....	J. S. Murphy.....	2	12	12 do.....	20	00
Rivière aux Pins et station de chemin de fer (Saint-Gabriel).....	P. Hayes.....	6½	2	12 do.....	52	00
Rivière du Loup et stat. de ch. de fer.....	M. L. Marchand.....	1½	49	12 do.....	773	78
Rivière du Loup et quai.....	L. T. Pinze.....	2½		T.q.r. Saison 1890.....	45	00
Rivière Ouelle et stat. de ch. de fer.....	N. Anctil.....	5	12	12 mois.....	200	00
Rivière Ste-Marguerite et Tadoussac.....	J. Brisson.....	21	1	12 do.....	125	00
Rivière Trois-Pistoles et st. de ch. de fer.....	J. G. Seton.....	½	12	3 do (au 30 juin '90).....	15	00
do do.....	A. Rioux.....	½	12	9 do from do.....	45	00
Robertson Station et st. de ch. de fer.....	A. Talbot.....	60	12	12 do.....	25	00
Robertson Station et Sacré-Cœur de Marie.....	J. Vallière, jun.....	6	6	12 do.....	134	00
Roberval et station de ch. de fer.....	C. Potvin.....	½	12	12 do.....	60	00
Roberval et Saint-Prime.....	J. Fradette.....	10	6	12 do.....	320	00
Sainte-Adélaïde de Pabos et quai.....	R. Manger.....	½		T.q.r. Saison 1890.....	57	00
Saint-Adrien et Wotton.....	F. X. Charland.....	8	3	6 mois (au 30 sept. '90).....	45	00
do do.....	N. Dubois.....	8	3	6 do du do.....	45	00
Saint-Alban et station de ch. de fer.....	A. Frenette.....	7	6	12 do.....	104	00
Saint-Alexandre et stat. de ch. de fer.....	R. Fortin.....	400	12	12 do.....	40	00
Saint-Alexandre et Saint-Elleuthère.....	A. Rousseau.....	24	1	12 do.....	92	00
Saint-Anaclet et station de ch. de fer.....	C. Rousseau.....	2½	6	12 do.....	47	00
Saint-André et station de ch. de fer.....	E. Michaud.....	4½	8	12 do.....	200	00
Sainte-Angèle de Rimouski et Sainte-Flavie Station.....	N. Beaulieu.....	8	3	12 do.....	80	00
Sainte-Anne la Pocatière et station de chemin de fer.....	J. O. Ouellet.....	1	12	12 do.....	230	00
Sainte-Anne la Pocatière et Saint-Onésime.....	C. Ouellet.....	6	3	12 do.....	63	00
Saint-Anselme et station de ch. de fer.....	F. Lamontagne.....	1	12	12 do.....	80	00
Saint-Anselme et Sainte-Clair.....	do.....	7	6	12 do.....	175	00
Saint-Anselme et Sainte-Hénédiène.....	D. Blais.....	16		Voyage spécial.....	2	40
Saint-Arsène et Viger.....	O. Gagnon.....	6	6	12 mois.....	150	00
Saint-Aubert et station de ch. de fer.....	C. Dube.....	1½	12	12 do.....	100	00
Saint-Aubert et Saint-Pamphile.....	O. Morault.....	31	2	9 do (au 31 déc. '90).....	137	50
do do.....	P. St. Pierre.....	31	2	3 do du do.....	40	00
Saint-Bazile et station de ch. de fer.....	F. Paquet.....	2½	6	12 do.....	80	00
Saint-Bazile Station et sta. de ch. de fer.....	C. A. Delage.....	120	6	12 do.....	12	00
Saint-Bruno et Saint-Paschal.....	P. Côté.....	7	1	12 do.....	50	00
Saint-Casimir et stat. de ch. de fer.....	L. Martin.....	4½	12	12 do.....	216	00
Saint-Casimir et Saint-Ubalde.....	J. Soular.....	11	3	12 do.....	145	00
Sainte-Catherine et stat. de ch. de fer.....	P. Julien.....	1	6	12 do.....	70	00
Saint-Charles et station de ch. de fer.....	E. Bilodeau.....	1	6	12 do.....	25	00
Sainte-Claire et Saint-Malachie.....	P. Turgeon.....	10	6	12 do.....	190	00
Saint-Clément et Saint-Cyprien.....	G. Dallaire.....	5	2	6 do (du 1er oct. '90).....	20	00
Saint-Clément et Saint-Eloi.....	A. Boutot.....	12	3	12 do.....	125	00
Saint-Cyrille et station de ch. de fer.....	J. B. Cloutier.....	7½	2	12 do.....	104	00
Saint-Cyrille et Saint-Marcel.....	P. Dancause.....	15	1	11 do (du 1er mai '90).....	68	75
Saint-Damase de Rimouski et station de chemin de fer.....	A. Langlais.....	7	3	12 do.....	80	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Québec, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Saint-David de Lévis et Hadlow Cove Road.	J. Halle.	1	6	12 mois	50 00
Saint-Denis et station de ch. de fer.	F. Thibeault.	4	12	12 do	125 00
Saint-Edmond et Stoneham	J. Corrigan.	5	2	12 do	50 00
Saint-Eloi et station de ch. de fer.	P. Langelier.	3	6	12 do	100 00
Saint-Etienne du Saguenay et Tadoussac.	H. P. Blair.	10	2	12 do	234 00
Saint-Evariste de Forsyth et station de chemin de fer.	F. St. Pierre.	26	6	12 do	524 72
Saint-Evariste de Forsyth et Saint-Honoré.	J. Jobin, sen.	7	6	12 do	120 00
Saint-Fabien et station de ch. de fer.	E. Jean.	1	12	12 do	47 00
Sainte-Famille et St-Pierre d'Orléans	A. Maranda.	8	3	12 do	120 00
Saint-Félicien et Saint-Prime	P. Rousseau.	9	3	12 do	152 16
Saint-Félicien et Ticonabé.	O. Perreault.	5	3	6 do (au 31 oct. '90).	45 00
Ste-Flavie et st. de c. de fer (Messag.)	P. Chouinard.	3	12	6 do (au 36 sept. '90)..	74 74
do do do	P. E. Chouinard	3	12	6 do du do	87 37
do do do (Local)	P. Chouinard.	3	12	6 do (au 30 sept. '90)..	74 74
do do do	P. E. Chouinard	3	12	3 do (au 31 déc. '90)..	37 37
do do do	P. Chouinard.	3	12	3 do du do	37 37
Saint-François de Montmagny et station de chemin de fer.	E. C. Boulet.	1½	6	12 do	72 00
Saint-François-Xavier de Viger et Viger	P. Dionne.	6	3	9 do (au 31 déc. '90)..	49 50
do do do	J. Martin.	6	3	3 do du do	25 00
Saint-Frédéric et stat. de ch. de fer.	J. Baillargeon.	2	6	12 do	100 00
Saint-Frédéric et Saint-Séverin de Beauvillage	F. X. Plante.	6	3	12 do	100 00
Saint-Gabriel Station et st. dech. de f.	A. W. Landrigan	10 vgs	6	12 do	16 00
Saint-George Est et Saint-Prosper de Dorchester	J. Parent.	12½	1	12 do	55 68
Saint-Gervais et stat. de ch. de fer.	F. Roy.	5½	6	12 do	112 50
Saint-Gervais et Saint-Lazare.	J. Belanger.	6	6	12 do	179 00
Saint-Gervais et Saint-Nérée.	J. Goulet.	9	3	12 do	100 00
Sainte-Hélène et stat. de ch. de fer.	J. B. Berubé.	½	12	12 do	28 00
Sainte-Hénédine et stat. de ch. de f.	J. Mercier.	¼	12	12 do	50 00
Sainte-Hénédine et Scott Junction.	D. Grenier.	14		Voyage spécial	2 10
Saint-Henri et station de ch. de fer.	T. Couet.	½	12	12 mois	70 00
Saint-Henri et Saint-Isidore.	A. Samson.	10	6	3 do (au 30 juin '90)..	38 00
do do do	M. Fortin.	10	6	9 do du do	150 00
Saint-Henri et Saint-Lambert.	P. Lacasse.	10	6	6 do (au 30 sept. '90)..	99 50
do do do	A. Boucher.	10	6	3 do (au 31 déc. '90)..	45 00
do do do	Z. Bateau.	10	6	3 do du do	50 00
Saint-Henri Station et st. de ch. de f.	G. Demers.	¼	12	12 do	75 00
Saint-Jean de Dieu et Trois-Pistoles	M. D'Auteuil.	17	3	12 do	188 00
Saint-Jean Port-Joli et st. de ch. de f.	G. Poitras.	1½	12	12 do	160 00
Sainte-Louise et stat. de ch. de fer.	A. Ancill.	1½	12	12 do	50 00
Sainte-Luce et station de ch. de fer.	I. St. Laurent.	2	12	12 do	112 72
Saint-Malachie et Standon.	N. Hebert.	13	6	12 do	176 00
Saint-Mathieu et Saint-Simon	A. D'Anjou.	3	3	12 do	79 00
Saint-Moise et station de ch. de fer.	J. Smith.	2½	6	12 do	90 00
Saint-Moise Station et st. de ch. de f.	J. Vaillancourt.	60 vgs	12	12 do	24 00
Saint-Pacôme et station de ch. de fer.	P. Hudon.	1½	12	12 do	112 00
Saint-Patrick et station de ch. de fer	T. C. Picard.	4	24	2 do 6 jours (au 6 sept. '90).	236 00
Saint-Paul du Buton et Saint-Pierre Montmagny	A. B. Cloutier.	17	3	9 do (au 31 déc. '90)..	142 50
do do do	E. Proulx.	17	3	3 do du do	68 75
Saint-Paul, Baie, et St-Tite des Caps	F. Bouchard.	26	6	12 do	1,248 00
Saint-Paul, Baie, et Saint-Urbain.	T. Fortin.	9	6	12 do	215 97
Saint-Paul, Baie, et quai.	C. Bouchard.	3	T. q. r.	Saison 1890.	176 00
St-Philippe de Néry et st. de ch. de f.	F. Dechene.	2	12	12 mois	40 00
Saint-Pierre Montmagny et station de chemin de fer.	N. Samson.	2	12	12 do	100 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Québec—*Fin.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Saint-Raphaël et stat. de ch. de fer.	P. Gauthier.	6	6	12 mois.	150 00
Saint-Raymond et stat. de ch. de fer.	P.A.H. Pelletier	12	3	do (au 30 juin '90)..	10 00
do do	J. Beaupré.	12	9	do du do	49 50
Saint-Samuel de Gayhurst et Vallertort.	J. Dallaire.	8	4	12 do	100 00
Saint-Sauveur de Québec et boîtes aux lettres.	J. L. Saucier.	2	24	12 do	196 00
Saint-Simeon et Tadousac.	F. Bouliane.	22	4 et 3	12 do	460 00
Saint-Simon et station de ch. de fer.	J. B. Martin.	1	12	12 do	48 00
Sainte-Sophie de Mégantic et Somerset, etc.	S. Belleau	7 et 13	6 et 3	12 do	320 00
Sant-Valier et station de ch. de fer.	J. Corriveau.	3	6	12 do	80 00
Sayabec et station de chemin de fer.	H. Boulay	60 vgs	12	12 do	18 00
Scott Junction et jonct. de Beauce.	G. Garon.			Voyage spécial	1 80
Scott Junction et stat. de ch. de fer.	do	60 vgs	12	12 mois.	50 00
Sillery Cove et Spencer Cove.	M. A. McCormick.	1½	6	12 do	42 00
Somerset et station de ch. de fer.	J. B. Lemieux.	1	6	1 do (du 1er mars '91)	4 16
South Ham et station de ch. de fer.	L. P. A. Darche	12	6	12 do	273 00
South Quebec et stat. de ch. de fer.	J. Ritchie	200 vgs	36	12 do	150 00
Stoneham et Tewkesbury.	X. Deschamps.	7½	2	12 do	50 00
Tadousac et quai	P. Marquis.	1	T. q. r.	Saison 1890	26 40
Thetford Mines et stat. de ch. de fer.	S. Blondeau.	150 vgs	12	11 mois (au 28 fév. '91)..	27 50
do do	N. S. Larochelle	150 vgs	12	1 do du do	2 50
Trahan's Mills et Weedon Station.	A. Trahan.	1½	12	10 do (au 31 janv. '91).	62 50
do do	A. Tanguay	1½	12	2 do du do	12 50
Tring Station et stat. de ch. de fer.	E. Vallée.	12	12	12 do	40 00
Trois-Pistoles et stat. de ch. de fer.	T. P. Pelletier.	12	12	12 do	80 00
Trois-Saumons et stat. de ch. de fer.	B. Gaumond.	2	6	12 do	68 00
Valcartier et station de ch. de fer.	J. McBain.	6	6	12 do	185 00
Village des Aulnais et st. de ch. de fer.	J. B. Sirois.	5	12	12 do	225 00
Weedon Centre et stat. de ch. de fer.	L. Geguière.	2	12	12 do	110 00
				Total.	\$68,231 86

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

DIVISION POSTALE DE STRATFORD.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Stratford, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Aberdeen et Durham.....	L. Eldridge.....	11	3	12 mois.....	73 00
Aberdour et station de ch. de fer.....	G. Christie.....	5 $\frac{1}{4}$	6	12 do.....	70 00
Allan Park et Hampden.....	H. Byers.....	5	2	12 do.....	75 00
Allan Park et Lamplash.....	E. Earls.....	5	3	12 do.....	110 00
Allenford et Owen-Sound.....	T. N. Williamson.....	13 $\frac{3}{4}$	6	12 do.....	120 00
Allenford et Southampton.....	W. Gilbert.....	11	6	12 do.....	245 00
Allenford et station de ch. de fer.....	J. Dean.....	11	12	9 do (au 31 déc. '90).....	99 27
do do.....	do.....	11	18	3 do du do.....	44 95
Allenford et Skipness.....	J. Davidson.....	4 $\frac{1}{2}$	3	12 do.....	78 75
Alma et station de chemin de fer.....	J. H. Walker.....	8 $\frac{1}{2}$	12	12 do.....	110 00
Alma et Winfield.....	J. Hattin.....	8	3	12 do.....	125 50
Alsfeldt et station de ch. de fer.....	H. Ziegler.....	1 $\frac{1}{2}$	6	12 do.....	100 00
Amaranth Station et station de chemin de fer.....	J. Lacon.....	4 $\frac{1}{2}$	6	12 do.....	40 00
Amberley et Lurgan.....	J. W. Gamble.....	4 $\frac{1}{2}$	3	12 do.....	80 00
Arkwright et Mount Hope.....	W. F. Sithes.....	3 $\frac{3}{4}$	2	12 do.....	70 00
Armow et Kincardine.....	G. Stirling.....	11	3	12 do.....	167 00
Arnott et station de chemin de fer.....	W. S. Murray.....	3 $\frac{1}{2}$	12	12 do.....	60 00
Arthur et Fergus.....	W. E. Draper.....	12	6	12 do.....	190 00
Arthur et Metz.....	J. A. Smellie.....	6	2	12 do.....	80 00
Arthur et Monck.....	W. Hamilton.....	13	2	12 do.....	195 50
Arthur et station de chemin de fer.....	J. Buschlen.....	1	24	12 do.....	125 00
Ashley et Rockford Station.....	G. Follis.....	1 $\frac{1}{2}$	3	12 do.....	50 00
Atwood et Mitchell.....	J. McKay.....	17	6	9 do (au 31 déc. '90).....	324 00
do do.....	G. Kort.....	17	6	3 do du do.....	106 25
Atwood et station de chemin de fer.....	D. Gordon.....	1	6	12 do.....	52 00
Auburn, Blyth et Fordyce.....	M. A. Moore.....	6 et 12	6 et 3	12 do.....	395 72
Ayr et station de chemin de fer.....	W. Hilborn.....	3	24	9 do (au 31 déc. '90).....	151 04
do do.....	C. D. Green.....	3	24	3 do du do.....	50 00
Ayton et station de chemin de fer.....	H. Ringel.....	4	12	3 do (au 30 juin '90).....	22 50
do do.....	A. O'Farrell.....	4	12	4 do 23 jours (au 23 nov. '90).....	37 71
do do.....	do.....	3 $\frac{1}{4}$	18	4 do 7 jours du do.....	49 48
Baden et Wellesley.....	C. Harefeld.....	9	6	12 do.....	350 00
Badenoch et Mildmay.....	A. Kleist.....	4 $\frac{1}{2}$	1	12 do.....	30 00
Balaclava et Johnson.....	T. P. Johnstone.....	2	3	12 do.....	35 00
Ballinafad et Georgetown.....	J. W. McKee.....	6	6	12 do.....	250 00
Bamberg et St. Agatha.....	F. Walter.....	5 $\frac{1}{2}$	2	12 do.....	72 00
Bayfield et Clinton.....	R. Beattie.....	12 $\frac{1}{2}$	6	12 do.....	270 00
Beechwood et Seaforth.....	G. K. Holland.....	6 $\frac{1}{2}$	2	12 do.....	107 50
Belfast et Lane's.....	J. Mullin.....	4 $\frac{1}{2}$	2	12 do.....	80 00
Belfast et St. Helen's.....	do.....	2 $\frac{1}{2}$	6	12 do.....	150 00
Belgrave et Bushfield.....	J. Newcombe.....	6	2	12 do.....	75 00
Belgrave et Marnoch.....	P. Porterfield.....	3 $\frac{1}{2}$	3	12 do.....	60 00
Belgrave et station de ch. de fer.....	S. Morley.....	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do.....	132 00
Belmore et Wroxeter.....	A. Orr.....	3 $\frac{1}{2}$	6	12 do.....	174 00
Belwood et Craigsholme.....	J. Hanna.....	3	3	12 do.....	60 00
Belwood et Dracon.....	do.....	7 $\frac{1}{2}$	2	12 do.....	71 00
Belwood et station de ch. de fer.....	do.....	3	12	12 do.....	65 00
Benmiller et Goderich.....	J. Miller.....	6	3	12 do.....	150 00
Berkley et Glascott.....	R. English.....	6	2	12 do.....	84 00
Berkley et station de ch. de fer.....	J. Lund.....	1 $\frac{1}{2}$	6	12 do.....	80 00
Berlin et Crosshill.....	J. T. Wilford.....	16 $\frac{1}{2}$	6	9 do (au 31 déc. '90).....	292 50
do do.....	W. Wilford.....	16 $\frac{1}{2}$	6	3 do du do.....	87 50
Berlin et boîtes aux lettres.....	H. Bachmann.....	4	18	12 do.....	200 00
Berlin et West Montrose.....	H. Witcher.....	14 $\frac{1}{2}$	6	12 do.....	500 00
Berlin et Yatton.....	T. Hunt.....	19	6	12 do.....	315 00
Binkham et Erin.....	W. Wansbrough.....	4 $\frac{1}{2}$	2	12 do.....	70 00
Black's Corners et Laurel.....	J. Graham.....	4	1	12 do.....	48 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Stratford, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant.		
						\$	cts.	
Blair et station de chemin de fer...	J. Renshaw...	1	6	12	mois	20	00	
Bluevale et station de chem. de fer	J. Gardner...	12	7	do		139	00	
Blyth et station de chemin de fer...	L. H. Shaw...	24	4	do	(au 31 oct. '90)...	102	08	
do do	R. et S. Beattie.	24	1	do	(au 28 fév. '91)...	58	34	
do do	W. Bell...	24	4	do	do	14	58	
Bognor et Woodford...	H. Atcheson...	6	3	12	do	88	00	
Bornholm et Brodhagen...	G. Leonhardt...	4	3	12	do	122	50	
Bosworth et Riverbank...	J. G. Hollis...	3	2	12	do	50	00	
Bowling Green et station de chemin de fer de Laurel.	R. Banks...	5	6	12	do	159	00	
Breslau et Weissenburg...	A. Hoch...	8	6	12	do	227	50	
Brisbane et Coningsby...	J. W. Burt...	4	2	12	do	40	00	
Briton et Hammond...	M. A. Alexander	13	3	12	do	45	00	
Briton et station de chemin de fer...	do	1	6	12	do	60	00	
Brookholm et Owen Sound...	J. Mills...	2	3	3	do (au 30 juin '90)...	18	75	
do do	W. Johnston...	2	3	9	do du do	33	75	
Brookholm et Shouldice...	W. Doherty...	7	1	12	do	55	00	
Brotherston et Newbridge...	W. Chapman...	2	2	12	do	41	72	
Brucefield et station de ch. de fer...	W. Dixon...	12	12	do		128	34	
Brunner et station de chemin de fer.	J. Attridge...	6	6	12	do	30	00	
Brussels et Cranbrook...	V. Gramm...	5	6	12	do	160	00	
Brussels et station de chemin de fer.	R. et S. Beattie.	1	12	do		150	00	
Calderwood et station de chemin de fer (Alsfeldt)...	A. Calder...	3	3	12	do	80	00	
Camilla et Whittington...	T. Sanderson...	4	3	3	do (au 30 juin '90)...	18	75	
do do	M. Sanderson...	4	3	9	do du do	56	25	
Cape Croker et Colpoys Bay...	E. Cross...	15	2	3	do (au 30 juin '90)...	50	00	
do do	L. Spragge...	15	2	9	do du do	97	50	
Cargill et station de chemin de fer...	C. W. Keeling...	12	7	do	23 jours (au 23 nov. '90)...	62	09	
do do	do	18	4	do	7 jours du do	44	15	
Carlingford et Sebringville...	R. Crawford...	8	3	3	12	do	148	16
Carlsruhe et traverse de ch. de fer...	C. Lobsinger...	11	12	3	do (au 30 juin '90)...	27	50	
do do	G. Bruder...	11	12	9	do du do	101	25	
Carmunock et Moncton...	A. Campbell...	4	2	12	do	60	00	
Carthage et Tralee...	B. Donegan...	2	3	9	do (au 31 déc. '90)...	30	00	
Chatsworth et Chesley...	J. Edgar...	23	3	12	do	390	00	
Chatsworth et Durham...	N. McIntyre...	20	6	12	do	435	00	
Chatsworth et station de ch. de fer...	D. Rae...	24	12	do		125	20	
Chatsworth et Watters' Falls...	E. Wickham...	12	3	12	do	200	00	
Chepstowe et Dunkeld Station...	J. T. Lacey...	6	6	12	do	115	00	
Chesley et station de chemin. de fer.	T. R. Reed...	12	3	do	(au 30 juin '90)...	20	00	
do do	T. Trelford...	12	4	do	23 jours (au 23 nov. '90)...	31	74	
do do	do	18	4	do	7 jours du do	38	86	
Chesley et Scone...	D. M. Halliday.	1	3	12	do	40	00	
Cheviot et Riversdale...	A. McLean...	3	2	12	do	65	00	
Clavering et station de chem. de fer.	A. Bennett...	12	12	do		60	00	
Clifford et Huntingfield...	J. Gordon...	7	2	12	do	75	00	
Clifford et Lakelet...	W. J. Halladay.	6	6	12	do	156	00	
Clifford et station de chemin de fer.	K. M. Walton...	6	12	do		100	00	
Clinton et station de chemin de fer.	J. Cunningham...	48	3	do	(au 30 juin '90)...	93	60	
do do	J. Beattie...	48	9	do	do	225	00	
Clinton et Summerhill...	G. M. Kilty...	1	2	12	do	50	00	
Colpoys Bay et Wiarton...	L. Hyatt...	3	6	12	do	115	00	
Conroy et St. Paul's Station...	J. Grady...	2	2	12	do	60	00	
Corwhin et Nassagaweya...	A. McKenzie...	6	2	12	do	96	00	
Cotswood et Elora...	J. McEachern...	23	6	12	do	420	00	
Cranbrook et Moncrieff...	C. Dahms...	4	1	12	do	27	00	
Crawford et Elmwood...	D. McRae...	9	3	6	do (au 30 sept. '90)...	75	00	
do do	G. T. Shewell...	9	3	6	do du do	57	50	
Crewe et Dungannon...	M. Shackleton...	5	1	12	do	26	00	
Crieff et Puslinch...	J. McDonald...	3	6	12	do	100	00	

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Stratford, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Cruikshank et Owen Sound.....	W. T. Barfoot...	6	3	6 mois (au 30 sept. '90) ..	50 00
do do	C. Barfoot.....	6	3	6 do du do ..	50 00
Dashwood et Exeter.....	W. Reynolds	8½	6	12 do	160 00
Deemerton et Mildmay.....	A. Kneneman.....	2½	6	12 do	90 00
Derby Mills et Tara.....	J. T. Hall.....	3½	1	9 do (du 1er juill. '90) ..	26 25
Derrynane et Kenilworth.....	J. Hayes.....	5½	2	12 do	60 00
Desboro' et Marmion.....	R. M. Clements.....	4	3	2 do 2 jours (au 2 juin '90) ..	11 94
Dobbinton et Marmion.....	W. J. Turner.....	5½	3	9 do (du 1er juill. '90) ..	51 75
Dobbinton et station de ch. de fer.....	J. Douglas.....	1½	9	9 do (au 31 déc. '90) ..	71 25
do do	T. H. Rolston.....	1½	9	3 do du do ..	12 00
Dobbinton, station de chemin de fer et Willisroft	B. Talbot.....	41	3 et 2	9 do (au 31 déc. '90) ..	97 50
do do	J. Foster.....	4½	6 et 2	3 do du do ..	28 75
Donegal et stat. de c. de f. d'Atwood.....	A. Buchanan.....	4½	6	12 do	135 00
Doon et station de chemin de fer.....	J. H. Thompson.....	1½	6	12 do	20 00
Dorking et Newton.....	B. Donegan.....	13	6	9 do (au 31 déc. '90) ..	225 00
do do	W. True.....	13	6	3 do du do ..	62 00
Drayton et Glen Allan.....	W. Stubbs.....	10	6	12 do	290 00
Drayton et station de chemin de fer.....	H. Gordon.....	½	24	12 do	144 00
Drew et station de chemin de fer.....	W. Cardwell.....	2	6	12 do	70 00
Dromore et Greenside.....	R. Legate.....	2½	2	12 do	40 00
Dromore et Holstein.....	J. Henderson.....	9	6	3 do (au 30 juin '90) ..	53 75
do do	G. Sackett.....	9	6	9 do du do ..	160 86
Drysdale et Kippen.....	W. J. Howard.....	10	3	12 do	121 00
Dublin et Farquhar.....	J. Kay.....	11	6	12 do	238 00
Dublin et station de chemin de fer.....	J. Myers.....	½	24	12 do	106 42
Dumblane et Paisley.....	J. McNeil.....	5½	3	2 do (au 31 mai '90) ..	14 16
Dunkeld et station de chem. de fer.....	J. B. Tschirhardt.....	½	6	12 do	90 00
Durham et Flesherston Station.....	J. H. Stuart.....	14	6	12 do	360 00
Durham et station de chemin de fer.....	H. J. Middaugh.....	12	12	12 do	60 00
Durham et Walkerton.....	G. Crittenden.....	16½	6	12 do	297 00
Dyer's Bay et Lion's Head.....	W. Channon.....	16	2	12 do	273 00
Eden Mills et Guelph.....	R. Middleton.....	16	6	12 do	288 00
Egerton et Mount Forest.....	J. Hunter.....	16½	3	3 do (au 30 juin '90) ..	75 00
do do	J. Devine.....	16½	3	9 do du do ..	168 75
Egmondville et Seaforth.....	D. Hay.....	1	6	12 do	80 00
Elmwood et Malcolm.....	A. B. Kerr.....	2½	3	12 do	59 00
Elmwood et station de chem. de fer.....	F. Haller.....	1	12	12 do	50 00
Elora et Inverhaugh.....	R. Ariss.....	4½	2	12 do	60 00
Elora et Rutland.....	D. S. Frey.....	5	2	10 do 6 jours (au 6 fév. '91) ..	51 17
Elora et stat. de ch. de fer (C. V.) ..	T. Biggar.....	½	12	12 do	75 00
do do (W. G. & B.) ..	M. Salvidge.....	1	36	12 do	137 48
Elora et Salem.....	J. R. Wissler.....	1	6	12 do	40 00
Elsinore et French Bay.....	H. Shannon.....	5	1	12 do	40 00
Erbsville et Waterloo.....	J. Simmermacher.....	5	1	12 do	45 00
Erin et Guelph.....	W. L. T. Moore.....	20	6	12 do	450 00
Erin et station de chemin de fer.....	R. Wood.....	1	12	12 do	50 00
Eskdale et Tiverton.....	G. H. Ord.....	5	3	12 do	90 00
Ethel et station de chemin de fer.....	W. Spence.....	5	6	8 do (au 30 nov. '90) ..	53-33
do do	do	5	4	4 do du do ..	50 00
Exeter et St. Marys.....	D. Spicer.....	24	6	12 do	724 00
Fairview et Stratford.....	W. Bell.....	9	3	12 do	156 00
Farewell et Kenilworth.....	P. McIntosh.....	6	6	9 do (au 31 déc. '90) ..	100 50
do do	W. Bailey.....	6	6	3 do du do ..	33 50
Farewell et Wagram.....	C. Bailey.....	3	2	12 do	25 00
Farquhar et Lumley.....	J. Pollen.....	4½	2	12 do	65 00
Fergus et Living Springs.....	F. J. Armstrong.....	6	2	12 do	75 00
Fergus et stat. de ch. de fer (C. V.) ..	J. C. Morrow.....	12	12	12 do	100 00
do do (W., G. & B.) ..	do	12	36	12 do	150 00
Fish Creek et Granton.....	W. Blatchford.....	5	2	12 do	60 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Stratford, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Flesherton et station de ch. de fer.	P. Munshaw....	1 $\frac{1}{2}$	24	9 mois (au 31 déc. '90,		
do do	W. P. Crossley .	1 $\frac{3}{4}$	24	3 do du do	116	00
Flesherton et Vandeleur	J. Warling.....	6 $\frac{1}{2}$	3	12 do do	39	00
Fordwich et Newbridge	W. Chapman....	4 $\frac{1}{2}$ et 8	2 & 6	12 do	159	72
Fordwich et station de ch. de fer.	R. Mahood.....	3	12	12 do	112	00
Freeborn et Peffer's Crossing	J. Freeborn....	60 per.	6	6 do (au 30 sept. '90).	15	00
do do	H. Freeborn....	60 per.	6	6 do du do	15	00
Fullarton et Gowrie	W. H. Woodley	3	3	12 do	57	00
Fyfield et Teeswater	A. Gibson.....	5	2	12 do	60	00
Galt et Glen Morris	T. Scott.....	7	6	12 do	240	00
Galt et st. de ch. de fer. (V.C.)	G. Hancock....	3	24	12 do	200	00
do do (G.T.)	do	4	6	12 do	25	00
Garry Owen, Johnson et Owen Sound	H. Lemon.....	10 et 13	3	12 do	369	00
Glamis et Pinkerton Station	J. McKeeman .	9	6	12 do	268	00
Glamis et Willow Creek	G. Kidd.....	4 $\frac{1}{2}$	2	12 do	45	00
Glen Annan et station de ch. de fer.	A. Anderson....	4	12	12 do	48	00
Glen Edden et Mount Forest	C. Hunt.....	5	6	12 do	150	00
Glen Farrow et Wingham	W. Mackersie .	6	2	12 do	75	00
Goderich et Kintail	M. Whitty.....	16 $\frac{1}{2}$	6	12 do	450	00
Goderich et Lucknow	J. Mullin.....	23	6	12 do	398	00
Goderich et station de ch. de fer	do	1	24	12 do	187	84
Goldstone et station de ch. de fer.	M. Waind.....	1 $\frac{1}{2}$	6	12 do	100	16
Gorrie et station de ch. de fer.	H. J. Besanson.	1 $\frac{1}{2}$	12	12 do	160	00
Gorrie et Seaforth	S. Walsh.....	28 $\frac{1}{2}$	6	12 do (moins l'amende)	517	00
Gowanstown et Kurtzville	M. Mennear... .	5	3	12 do	100	00
Gowanstown et station de ch. de fer	H. Markle....	1	6	12 do	58	00
Gowanstown et Wallace	do	3 $\frac{1}{2}$	6	12 do	100	00
Grand Valley et Monticello	H. Mills.....	11	2	12 do	114	86
Grand Valley et Peepabun	J. Loree.....	3 $\frac{1}{2}$	2	12 do	37	00
Grand Valley et station de ch. de fer	S. McDonald .	1	12	12 do	39	00
Gresham et Paisley	Trelford et Flack	20	2	12 do	148	48
Grimston et Keady	R. Keys.....	4	2	12 do	50	00
Guelph et Ponsonby	J. L. Halley... .	12	3	12 do	250	00
Guelph et Shiloh	T. Hamilton....	15 $\frac{1}{2}$	2	12 do	194	00
Guelph et boîtes aux lettres.	J. D. Johnston .	5	13	12 do	250	00
Hanover et station de ch. de fer	R. Pace.....	1	12	7 do 23 jrs. (au 23 nov. '90).	58	03
do do	do	3	18	4 do 7 jrs. du do	35	23
Harlock et Seaforth	T. Neilands....	13	3	12 do	280	00
Harriston et st. de ch. de f. (G.T.)	C. H. Ward....	1	36	12 do	84	51
do do (T., G. et B.)	do	2	12	12 do	28	17
Hawkesville et Macton	J. McCormick, jr.	7	6	12 do	156	00
Haysville et New Hamburg	R. Blatchford .	3 $\frac{1}{2}$	6	12 do	148	00
Henfryn et station de ch. de fer.	J. H. Thompson.	3	6	12 do	40	00
Hensall et station de ch. de fer.	J. Sutherland .	4	12	12 do	100	16
Hensall et Rodgerville	H. Doan.....	9 $\frac{1}{2}$	6	12 do	200	00
Hensall, Zurich et stat. de ch. de fer	T. Murdock... .	6 $\frac{1}{2}$	12	12 do	320	00
Hepworth et station de ch. de fer.	T. Kemp.....	6	12	12 do	160	00
Hereward et station de ch. de fer.	J. Hanna.....	4	6	12 do	130	00
Hillsburgh et station de ch. de fer.	J. Carmichael .	3	6	12 do	80	00
Hoath Head et Owen Sound	M. Dealy.....	7	1	10 do 6 jrs. (au 6 fév. '91).	51	17
do do	G. Currie.....	7	2	1 do 20 jours (du 9 fév. '91)	15	58
Holland Centre et Lily Oak	J. T. Kelly....	4 $\frac{1}{2}$	1	12 do	50	00
Holland Centre et st. de ch. de fer.	C. Price.....	1 $\frac{1}{2}$	24	12 do (moins l'amende).	107	00
Holmesville et Porter's Hill	A. Knox.....	4	3	12 do	75	00
Holmesville et station de ch. de fer.	do	1	12	12 do	50	00
Holstein et Murdoch	G. Pollock... .	4	3	12 do	74	72
Holstein et Nenagh	T. Stephenson .	8 $\frac{1}{2}$	6	12 do	234	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Stratford, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		Période.	Montant.	
						\$	cts.
Holstein et station de ch. de fer....	S. Seaman		12	3	mois (au 30 juin '90) ..	13	25
do do	A. Doupe.....		12	9	do du do	36	00
Huston et s. de c. de f. de Moorefield	R. Shera.....	1	12	9	do (au 31 déc. '90) ..	45	00
Huston et Treacastle	D. Callaway.....	4	3	9	do do	72	00
Inverhuron et Tiverton	D. McKenzie.....	3	3	12	do	60	00
Invermay et station de ch. de fer....	A. Neelands.....	4 1/2	12	12	do	156	50
Johnson's Mills et Zurich	D. Spencer	4	2	12	do	49	00
Kemble et Wolseley	J. Hearn	5	1	12	do	40	00
Kenilworth et Petherton	M. Enright.....	3	6	12	do	125	00
Kenilworth et station de ch. de fer.	C. J. Gordon	12	12	12	do	80	00
Kenneyville et Mitchell Road	J. Kenney.....	2 1/2	2	12	do	80	00
Killean et Leslie Station	A. Wilkinson.....	1 1/2	6	9	do (au 31 déc. '90) ..	56	25
do do	J. A. Wilkinson.	1 1/2	6	3	do du do	22	50
Kincardine et Kintail	Bayne et McIn- tyre.....	17	6	12	do	497	48
Kincardine et Port Elgin	J. Gentles	24	6	12	do	617	00
Kincardine et station de ch. de fer.	J. Harkin	4	30	12	do	300	00
Kincardine et Walkerton	N. Bushell.....	28	6	12	do	698	00
Kingarf et Kinloss	B. Moulton.....	4	2	12	do	60	00
Kinghurst et Mooresburg	J. A. King.....	5 1/2	2	12	do	52	00
Kinkora et Sebringville	J. Fletcher.....	12	3	12	do	160	00
Kinloss et Lucknow	J. Brownscombe	10	6	12	do	200	00
Kinlough et Westford	A. W. Haldenby	3 1/2	2	12	do	55	00
Kippen et station de ch. de fer.....	R. Mellis.....	12	12	12	do	100	16
Kossuth et Preston	H. Sohrt	5 1/2	2	12	do	70	48
Lake Charles et Oxenden	J. Davidson	5	1	12	do	40	00
Langside et Lucknow	F. Greer.....	2	2	12	do	90	00
Lebanon et Moorefield	J. Sinclair.....	3	3	12	do	150	00
Lindenwood et Presqu'Isle	G. Shaw.....	5	1	12	do	43	00
Linwood et Saint-Jacob's	P. Toole.....	12	6	12	do	365	00
Lion's Head et Wiarton	C. Williams.....	55 a.r.	3	4	do (au 31 juillet '90).	116	67
do do	do	22	3	8	do du do	266	66
Lisbon et Wellesley	P. Glebe.....	2	2	12	do	60	00
Lisburn et Ripley	D. Teskey.....	2 1/2	2	12	do	25	00
Listowel et Molesworth	E. Terry.....	11	6	12	do	248	00
Listowel et s. de c. de f. (G., B. et L. E.)	C. Hacking.....	18	9	do	(au 31 déc. '90) ..	82	50
do do do	J. A. Hacking..	12	3	do	du do	15	00
do do do (W., G. et B.)	J. Shank.....	12	12	do	do	100	00
Lochlash et Ripley	J. McRitchie..	8 1/2	3	12	do	144	00
Londesborough et stat. de ch. de fer.	J. Bell.....	12	12	do	do	156	50
Lucknow et station de ch. de fer....	W. Mellis.....	30	12	do	do	313	00
Mar et Red Bay	J. McFarlane ..	7	2	12	do	77	00
Markdale et station de ch. de fer....	W. J. Manley ..	24	9	do	(au 31 déc. '90) ..	66	75
do do	W. Turner.....	24	3	do	du do	22	25
Markdale et Traverston	T. Edwards.....	8 et 9 1/2	2 et 3	12	do	127	00
Marsville et Hillsburgh Station	J. Hanna.....	7 1/2	6	12	do	325	00
Meaford et Owen Sound	M. Leavens.....	20	12	12	do	250	00
Merritt et Varney	J. G. Wilson	5	2	12	do	75	00
Mildmay et station de ch. de fer....	G. Herrington ..	1 1/4	5	12	do	100	00
Milverton et station de ch. de fer....	W. H. Dorland ..	1	12	12	do	124	80
Mimosa et Orton	I. Cawthra.....	4 1/2	3	12	do	72	00
Mitchell et station de ch. de fer....	W. W. Hicks.....	4 1/2	24	12	do	150	24
Mitchell et Russeldale	J. Cole.....	8	6	12	do	200	00
Molke et Neustadt	K. Lanz.....	2 1/2	3	12	do	71	25
Moorefield et station de ch. de fer....	R. Shera.....	12	9	do	(au 31 déc. '90) ..	36	00
do do	do	12	3	do	du do	24	00
Moorefield et Treacastle	do	3	6	3	do (du 1er janv. '91)	18	00
Morningdale Mills et Millbank Station.....	J. Lintick.....	5	12	12	do	275	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Stratford, etc.—Suite.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Mossborough et station de ch. de f.	J. I. Hobson...	10	12	12 mois	60 00
Motherwell et St. Mary's	J. R. Pettapiece.		3	12 do	150 00
Mount Forest et stat. de ch. de fer. (G., B. et L. E.)	J. H. Coyne		12	12 do	54 75
Mount Forest et stat. de ch. de fer (T., G. et B.)	do		24	12 do	109 55
Musselburg et Poole.	W. Burgman		6	12 do	30 00
Neustadt et station de ch. de fer...	W. T. Glendingning.....		12	3 do (au 30 juin '90)..	25 00
do do	L. Hümmler		12	4 do 23 jours (au 23 nov. '90)....	29 36
do do	do		18	4 do 7 jours du do	35 32
Nithburg et Stratford.	H. Kumpf.	16	6	12 do	400 00
North Bruce et Queen Hill.	D. McKinnon.	23	3	12 do	89 00
North Keppel et Owen Sound.	W. Johnston	21	3	12 do	291 25
Olivet et Rothesay	J. Tremain.....	4	2	12 do	60 00
Orangeville et station de ch. de fer.	R. Mann.		42	12 do	230 04
Orangeville et Vanatter.	W. J. Glover	5	2	12 do	88 00
Orton et station de ch. de fer	W. Mooney.....		12	12 do	50 00
Owen Sound et station de ch. de fer	W. Bridget.....	1	24	12 do	200 00
Owen Sound et boîtes aux lettres.	do	23	18	12 do	148 00
Owen Sound et Tara.	J. Hamilton	20	6	12 do	610 00
Oxenden et Warton.	J. Crandon.....	3	6	12 do	120 00
Paisley et station de ch. de fer....	Trelford & Flack		24	12 do	131 40
Paisley et Vesta.	R. Cruikshank..	16	6	3 do (au 30 juin '90)..	97 50
do do	W. Cruikshank..	16	6	9 do du do	202 50
Palmerston et station de ch. de fer..	J. Taggart..		36	7 do 23 jours (au 23 nov. '90)....	108 65
do do	do		48	4 do 7 jrs, du do	64 64
Parkhead et station de ch. de fer...	F. Pattison.....		12	12 do	75 00
Petersburg et Roseville.	F. Kramel	10 et 14	6 et 3	12 do	418 25
Petersburg et St. Agatha.	J. Kaiser.	2	6	12 do	125 00
Pinkerton et station de ch. de fer	J. Connor	2	6	12 do (moins amende)..	94 00
Pomona et Priceville.	D. Black.	5	2	12 do	95 00
Port Elgin et station de ch. de fer.	J. Bowes..	4	24	12 do	95 00
Port Elgin et Tara.	F. Monkman	16	6	12 do	320 00
Preston et Strasburg.	F. C. Cornell.	8	6	12 do	330 00
Preston et Waterloo.	J. S. Bechtel.	10	12	12 do	469 00
Priceville et Flesherston Station.	J. Cairns.	4	6	12 do	120 00
Purple Grove et Ripley	J. N. Logan.	5	1	12 do	45 00
Puslinch et station de ch. de fer.	H. Leslie.		12	9 do (au 31 déc. '90).	26 25
do do	H. W. Ironside..		12	3 do du do	10 00
Ripley et station de ch. de fer....	P. D. McInnes..		12	6 do (au 30 sept. '90).	42 00
do do	J. McInnes.		12	6 do du do	42 00
St. Paul's Station et stat. de ch. de f.	A. Thom.	1	12	12 do	62 60
Sauble Falls et Warton	H. Crandon	12	2	12 do	130 00
Seaforth et station de ch. de fer.	S. Dickson		24	12 do	187 80
Sebringville et station de ch. de fer.	J. R. Paton.		12	12 do	90 00
Solway et Walkerton	J. McCallum.	6	3	12 do	144 00
Southampton et station de ch. de f.	T. Lee.		18	12 do	155 59
Spry Stokes Bay	J. Shute	6	3	4 do (au 31 juil. '90).	38 33
Stokes Bay et Tobermory	D. Butchart	26	1	12 do	192 00
Stokes Bay et Warton.	H. Crandon.	31	3	8 do (du 1er août '90)	330 00
Stratford et station de ch. de fer.	A. Hirst.		48	9 do (au 31 déc. '90).	272 24
do do	T. A. Johns		48	3 do du do	87 78
Stratford et boîtes aux lettres.	T. Stoney			12 do (au 30 juin '91).	441 24
Stratford, bureau de poste et camp militaire	do			11 jrs (au 28 juin '90).	11 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Stratford, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Tara et station de ch. de fer.....	J. Hamilton.	12	7	do 23 jours (au 23 nov. '90).....	\$ 76 91
do do	do	18	4	do 7 jours, du do	55 26
Teeswater et station de ch. de fer..	W. Zinger.....	18	12	do (moins amende)..	147 00
Teeswater et Walkerton.....	L. Zettel.....	16	6	12 do	459 60
Topping et station de ch. de fer....	E. Taylor.....	6	6	12 do	225 00
Varney et station de ch. de fer.....	F. Eden.	8	12	12 do	64 00
Waldemar et station de ch. de fer..	D. Jenkins.....	1	12	9 do (31 au déc. '90).	48 00
do do	do	1	12	3 do du do ..	21 25
Walkerton et station de ch. de fe...	A. McLean.....	14	24	12 do	313 00
Waterloo et station de ch. de fer...	F. Sass.....	2	30	12 do	375 00
Whitechurch et station de ch. de fer	H. D. Henderson	1	12	12 do	80 00
Wiarion et station de ch. de fer....	I. Post.....	4	12	7 do 23 jrs (au 23 nov. '90).....	80 84
do do	do	4	24	1 do 7 jours (au 31 déc. '90).....	23 23
do do	L. Hyatt.....	4	24	3 do du do ..	51 25
Wingham et stat. duch. de f. (C.P.)	W. Black.....	4	12	6 do (au 30 sept. '90).	35 00
do do (C.P.)	A. Roe.....	4	12	6 do du do ..	35 00
do do (G.T.)	D. Campbell....	4	24	12 do	200 32
Woxeter et station du ch. de fer....	A. Paulin.....	1	12	12 do	80 00
Total.....					\$45,636 21

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

DIVISION POSTALE DE TROIS-RIVIÈRES.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Trois-Rivières, pour l'année finissant le 30 juin 1891.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Arthabaskville et North Ham.	J. Côté.....	21	6	12 mois.	\$ cts. 396 00
Arthabaskville et stat. de ch. de f.	F. Perreault ...	2½	12	10 do (du 1er juin '90) .	91 66
do do	G. A. Bourgeois, à payer.....			Voyages spéciaux.	2 18
Arthabaskville et Victoriaville.	P. Bergeron.....	2½	12	6 mois (au 30 sept. '90)	45 00
do do	P. Lavigne.....	2½	6	6 do du do	39 50
Arthabaskville, Victoriaville et station de ch. de fer.	F. Perreault.....	¼ et 2½	6 et 12	2 do (au 31 mai '90) .	9 66
Aston Station et stat. de ch. de fer.	A. Ouellette.....	120 vgs	6	12 do	20 00
Aston St'n et Saint-Leonard d'Aston	N. Doucette.....	9	6	12 do	250 00
Aston Station et Saint-Sylvere.	J. Taillon.....	5½	3	12 do	80 00
Batiscan et stat. de ch. de fer.	T. Laguerre.....	1¼	12	12 do	100 00
Batiscan of Saint-Pierre les Becquets	F. Maguy, jun. .	3	6	12 do	150 00
Beaurivage et Parkhurst.	T. Walker.....	3	6	3 do (au 30 juin '90) .	14 50
do do	J. Machell.....	3	6	9 do du do	43 50
Bécancour et Sainte-Gertrude.	A. Roy.....	10½	6	12 do	244 00
Bécancour et Saint-Grégoire.	N. Vigneault ...	9	6	12 do	197 16
Berthier et Isle Dupas.	P. Moreau.....	2½	3	12 do	60 00
Berthier et station de ch. de fer.	F. Plante.....	2½	13	12 do	162 50
Berthier Junction et Saint-Félix de Valois.	S. Tessier.....	13	6	12 do	480 00
Blandford et Stanfold.	N. Brule.....	* 9	4	6 do (au 30 sept. '90) .	58 37
do do	T. Leblanc.....	9	4	6 do du do	62 24
Cap Magdeleine et stat. de ch. de f.	O. Toupin.....	5	12	12 do	180 00
ChAMPLAIN et stat. de ch. de fer.	N. Abel.....	2	12	12 do	90 00
Chantelle et Rawdon.	M. Crepeau.....	17	3	12 do	200 00
Charlemagne et L'Assomption.	J. Belhumeur .	9	6	12 do	250 00
Chatillon et Saint-Zéphirin.	C. Castonguay .	5½	3	9 do (au 31 déc. '90) .	48 00
do do	E. Beliveau.....	5½	3	3 do du do	24 75
Chaumont et Saint-Agapit.	T. Paquet.....	3	3	12 do	40 00
Cocococache et La Tuque.	T. A. Reynolds.	48	1	12 do	50 00
Craig's Road Station et St. Sylvestre-Est.	M. Vaillancourt.	24	6	12 do	492 00
D'Auteuil et Kingsy Falls.	J. D. Morin ...	6½	2	12 do	80 00
East Arthabaska et Larochelle.	L. D. Boulanger.	4	3	12 do	60 00
East Arthabaska et Saint-Fortunat.	P. Juneau.....	17	3	12 do	214 00
East Arthabaska et Stanfold.	B. Poisson.....	5	6	12 do	125 00
Fortierville et St-Jean d'Eschaillons.	J. B. Fortier....	11	3	12 do	130 00
Gentilly et Leclercville.	N. Beauchaine..	25	6	12 do	570 00
Gentilly et Trois-Rivières.	do	16	6	12 do (moins amende)..	391 00
Grand'Mère et Lac à la Tortue.	G. A. Bourgeois, à payer.....	2½	6	3 do (au 30 juin '90) .	15 00
do do	R. Pincombe.....	2½	6	9 do du do	45 00
Grand'Mère et Sainte-Flore.	J. Deziel.....	4	6	12 do	136 00
Grandes Piles et La Tuque.	P. Chandonnet..	72	1	12 do	237 00
Grand Saint-Esprit et Sainte-Monique de Nicolet.	J. A. Pinard....	2¾	3	12 do	50 00
Hunterstown et Louiseville.	H. Durand.....	17	6	12 do	299 00
Joliette et station de chemin de fer.	J. Mirault.....	8	12	12 do	544 00
Joliette et Saint-Liguori.	A. B. Desy.....	9	6	12 do	225 00
Joliette et Sainte-Melanie.	C. Etu.....	14	6	12 do	285 00
Joliette et Saint-Paul d'Industrie.	F. Perreault....	4	6	12 do	72 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Trois-Rivières, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Kildare et Saint-Alphonse	G. E. Trudeau..	12	3	12 mois	156	00
La Baie et Nicolet.....	T. Vigneau	9	6	12 do	249	00
La Baie et Saint-Zéphirin	do	8	6	12 do	220	00
La Baie et Yamaska.....	do	24½	6	12 do	750	00
Lac à la Tortue et stat. de ch. de fer	J. Brunelle.....	8 perc.	12	6 do (au 30 sept. '90, et arrérages)...	20	83
do do	J. Buisson	8 perc.	12	6 do du do	12	50
Lachenaie et Terrebonne.....	C. Pauze	4½	6	12 do	123	00
Lanoraie et stat. de chemin de fer..	M. Delisle.....	6	6	12 do	89	50
L'Assomption et Saint-Sulpice	J. Royal.....	5	6	3 do (au 30 juin '90)	43	75
do do	P. H. Royal	5	6	9 do du do	131	25
Laurentides et stat. de ch. de fer...	J. M. V. Latour	½	12	12 do	75	00
Laurentides et Saint-Calixte de Kil-	P. Chartrand.....	10	3	12 do	120	00
kenny	A. Lavolette.....	8	6	12 do	192	00
Lavaltrie et station de ch. de fer...	L. Langlois.....	18	6	12 do	600	00
Leclercville et stat. de ch. de fer ..	E. Leblanc.....	3	12	12 do	100	00
L'Épiphanie et stat. de ch. de fer ..	G. Forest.....	12½	6	12 do	325	00
L'Épiphanie et Sainte-Julienne.....	T. Belle	18	6	12 do	480	00
Lotbinière et Rivière Boisclair	F. X. Beaudet..	6	3	12 do	78	00
Louiseville et Nancy	R. Caron.....	6	2	12 do	60	00
Louiseville et stat. de ch. de fer ..	P. Lefebvre.....	½	12	12 do	99	00
Louiseville et Sainte-Ursule.....	A. Sevignie	5½	6	12 do	99	00
Maddington Falls et stat. de ch. de f.	M. Crochetière..	4½	6	9 do (au 31 déc. '90)	60	00
do do	A. Trudel.....	4½	6	3 do du do	23	75
Mascoucheet Rapides de Mascouche.	G. Alexander	3½	3	6 do (au 30 sept. '90)	37	50
do do	J. Carmichael..	3½	3	6 do du do	37	50
Mascouche et station de ch. de fer ..	P. Robert	1¼	6	12 do	79	00
Mastigoche et St-Gabriel de Brandon	I. O. Heimault..	9	1	12 do	36	00
Méthot's Mills et Ste-Agathe de L.	L. L. Ratté.....	8	6	12 do	180	00
Méthot's Mills et Saint-Flavien	do	4	6	12 do	125	00
New Armagh et Saint-Sylvestre.....	J. Orr.....	4½	2	12 do	50	00
Nicolet et Saint-Grégoire	J. Page.....	8	12	12 do	374	00
Nicolet et Sainte-Monique.....	H. Beaudry.....	8	6	12 do	150	00
Pierreville et Saint-Elphège	J. Boivin.....	7	6	12 do	190	00
Pointe du Lac et stat. de ch. de fer.	A. Biron.....	¾	12	12 do	80	00
Ponte de Maskinongé et stat. du ch. de f.	A. Lafrenière..	¾	12	12 do	50	00
Pont de Maskinongé et Saint-Justin.	E. M. Chapde-					
	laine.....	5	6	12 do	240	00
Proulxville et Saint-Tite.....	J. R. Lafontaine	6	3	2 do (au 30 juin '90).	14	16
do do	J. Rancourt.....	6	3	9 do du do	55	50
Rawdon et Saint-Liguori.....	E. Rowan.....	9	6	12 do	147	00
Repentigny et Saint-Paul l'Ermitte..	A. Perrault.....	2	6	12 do	80	00
Rivière David et stat. du ch. de fer.	O. Houde.....	½	12	12 do	60	00
Rivière David et Saint-Pie de Guire.	I. Dauplaise	8	6	2 do (1er fév. '91)	33	33
Rivière Noire et stat. du ch. de fer..	A. E. Beauchemin		10	12 do	20	00
Rivière Noire et Saint-Valère de Bul-	do	4½	6	12 do	160	00
strode.....						
Saint-Agapit et stat. de ch. de fer..	J. Paquet.....	½	12	12 do	75	00
St-Alexis des Monts et Saint-Paulin	J. B. Drolet.....	10	6	12 do	350	00
Saint-Alphonse et Ste. Beatrix.....	E. Riopel.....	4	3	12 do	75	00
Saint-Alphonse et Saint-Come.....	A. Labine.....	12	2	12 do	112	00
Ste-Angèle de Laval et stat. de ch. de f.	M. B. Desilets..	½	12	9 do (au 31 déc. '90).	18	00
do do	J. Coulombe.....	¼	12	3 do du do	6	00
Sainte-Anne de la Pérade et station	J. U. Marcotte..	½	12	12 do	105	00
de chemin de fer.....						

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Trois-Rivières, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.	
					\$	cts.
Sainte-Anne de la Pérade et Saint-Prosper	J. Cossette	7	6	12 mois	108	00
Saint-Antoine et Saint-Apollinaire	J. H. Lambert	5	3	12 do	75	00
Saint-Barnabé et Saint-Eli	A. Melançon	9	6	12 do	195	00
Saint-Barnabé et Yamachiche	C. Gelinat	12	6	12 do	190	00
St-Barthélémi et stat. de ch. de fer.	J. B. Joinville	1½	12	11 do (au 28 fév., '91)	82	50
do do	do	½	12	1 do du do	5	75
Sainte-Brigitte des Saunts et Sainte-Monique	H. St. Pierre	13	3	12 do	150	00
Saint-Célestin et stat. de ch. de fer.	D. Arseneau	1½	6	6 do (au 30 sept. '90)	30	00
do do	E. Arseneau	1½	6	6 do du do	30	00
Sainte-Clothilde et Victoriaville	P. Lavigne	18	6	12 do	214	00
Sainte-Croix et Saint-Nicholas	F. Marion	18	6	12 do (moins l'amende)	501	00
Saint-Cuthbert et stat. de ch. de fer.	D. Langevin	3	6	6 do (au 30 sept. '90)	34	50
do do	E. Tellier	3	6	3 do (au 31 déc. '90)	17	25
do do	I. Grandchamp	3	6	3 do du do	17	25
St-Cuthbert Station et stat. de ch. fer	J. Marchand	300 vgs	12	12 do	12	00
Saint-Damien de Brandon et Saint-Gabriel de Brandon	L. Peltier	6	4	12 do	190	00
Saint-Didace et Saint-Gabriel de Brandon	E. Germain	6	6	12 do	140	00
Saint-Donat de Montcalm et Saint-Théodore de Chertsey	W. Ritchie	29½	1	12 do	140	00
Sainte-Emelie de l'Energie et Saint-Jean de Matha	G. Clermont	12	2	12 do	190	00
Sainte-Emelie de l'Energie et Saint-Michel des Saints	A. Basinai	33	2	12 do	400	00
Sainte-Kulalie et stat. de ch. de fer.	E. Prince	4	6	12 do	110	00
Saint-Félix de Valois et Saint-Jean de Matha	E. Léssard	8	6	12 do	200	00
Saint-Gabriel de Brandon et Saint-Norbert	D. Prevost	10½	6	12 do	285	00
Sainte-Genève de Batiscan et station de chemin de fer	O. Prenevost, jr.	4	12	12 do	97	50
Sainte-Genève de Batiscan et Saint-Stanislas	A. Despins	8	6	12 do	171	25
Sainte-Gertrude et Sainte-Marie de Blandford	D. Beauchesne	6	3	12 do	45	00
Saint-Jacques et Ste-Marie Salomé	A. Mireault	4	2	12 do	50	00
Saint-Narcisse et Trois-Pistoles	C. Hamelin	19	6	12 do	380	00
Saint-Norbert et stat. de ch. de fer.	S. Carpentier	9	6	12 do	290	00
Saint-Pierre les Becquets et Sainte-Sophie de Lévrard	D. Fournier	12	3	12 do	125	00
Saint-Rémi de Tingwick et Warwick	N. Champagne	13	6	12 do	396	00
Sainte-Thécle et Sainte-Tite	F. Boutet	9	6	12 do	140	00
Saint-Tite et station de ch. de fer.	G. Lahaye	6	6	12 do	139	00
Shawenegan et Trois-Rivières	J. B. H. Lapolice	21	6	12 do	390	00
Stanford et station de chemin de fer.	P. Nadeau	240 vgs	12	12 do	25	00
Trois-Rivières, et stat. de ch. de fer.	H. C. Godin	1½	37	6 do (au 30 sept. '90)	240	50
do do	J. P. Marineau	¾	31	6 do du do	132	60
Trois-Rivières et boîtes aux lettres.	do	2	18	12 do	300	00
Trois-Rivières et Valmont	H. Sigman	15	3	12 do	160	00
Vincennes et station de ch. de fer	M. Dessureault	3	6	12 do	150	00
Walker's Cutting et stat. de ch. de fer	S. Labrecque	120 vgs	12	12 do	24	00
Warwick-Est et stat. de ch. de fer.	E. Martet	180 vgs	6	12 do	18	00
Yamachiche et station de ch. de fer.	H. Decoteau	¾	12	12 do	58	00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Trois-Rivières, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Yamaska et station de ch. de fer...	L. H. Lafleur...	35 vgs	12	12 mois	\$ cts. 32 00
Yamaska-Est et stat. de ch. de fer..	L. Leveillé.....	180 vgs	12	11 do 10 jours (au 10 mars '91).....	28 25
				Total	\$21,115 94

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

DIVISION POSTALE DE TORONTO.

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Toronto, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.		Période.	Montant.
		Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		
Abingdon et Canfield.....	W. Young.....	12	3	12 mois.....	\$ 155 00
Abingdon et Winona.....	J. Williams.....	15½	3	12 do.....	239 00
Acton et Knatchbull.....	T. Wilson.....	5	2	12 do.....	75 00
Acton et Speyside.....	do.....	5	2	12 do.....	75 00
Agincourt, ch. de fer du Pacifique Canadien et ch. de fer Midland.....	W. Lawton.....	12	12	do.....	125 00
Agincourt et station de ch. de fer.....	do.....	6	12	do.....	30 00
Air Line Junction et stat. de ch. de f.....	M. Minnes.....	6	12	do.....	40 00
Allerton et Lynden.....	B. Dunham.....	7½	6	12 do.....	188 00
Albion, Castleberg et Mount Wolfe.....	S. J. Snell.....	6 et 5	6 et 3	12 do.....	260 00
Albion et station de chemin de fer.....	T. D. Elliott.....	24	12	do.....	60 00
Aldershot et Waterdown.....	W. Prudham.....	3½	12	do.....	120 00
Algoma Mills et stat. de ch. de fer.....	H. F. McQuire.....	12	12	do.....	125 20
Allanburg et station de ch. de fer.....	W. Livingstone.....	12	12	do.....	106 40
Alloa et Edmonton.....	W. Goulding.....	6	3	9 do (au 41 déc. '90).....	67 50
do do.....	R. Campbell.....	6	3	do do.....	22 50
Alton et station de chemin de fer.....	A. Menzies.....	1	12	do.....	100 16
Amigari et station de chemin de fer.....	A. B. Hurrell.....	12	12	do.....	65 00
Ancaster et Hamilton.....	J. Phillips.....	7	12	do.....	238 00
Appleby et station de chemin de fer.....	J. Prescott.....	6	12	do.....	82 00
Armadales et Unionville.....	M. R. Hemming-way.....	5½	3	12 do.....	89 48
Ash et station de chemin de fer.....	J. Allan.....	6	12	do.....	44 00
Ashgrove et Georgetown.....	E. Nixons.....	4	6	12 do.....	218 75
Attercliffe Station et stat. de ch. de f.....	J. Sundry.....	11	12	do.....	100 00
Aurora et Schomberg.....	W. Pinkerton.....	15	6	12 do.....	445 00
Aurora et station de chemin de fer.....	D. W. Doan.....	24	12	do.....	120 00
Aurora et White Rose.....	do.....	12 a. r.	3	12 do.....	150 00
Ballantrae et station de ch. de fer.....	R. Hill.....	½	12	12 do.....	60 00
Barrie Island et Gore Bay.....	W. N. Runnalls.....	12	1	12 do.....	100 00
Bar River, Echo Bay et s. de ch. de f.....	W. Findlay.....	8 et 1	1 et 6	12 do.....	75 00
Beamsville et Rosedene.....	C. McKay.....	11	6	12 do.....	355 00
Bedford Park et Toronto.....	J. Hendry.....	5½	6	1 do 19 jrs (du 10 fév. '91).....	45 83
Belfountain et station de ch. de fer.....	N. Herring.....	13	6	9 do (au 31 déc. '90).....	56 25
do do.....	C. Byam.....	13	6	3 do du do.....	28 75
Bellingham et Ironbridge.....	D. Bell.....	11	1	11 do (du 1er mai '90).....	45 83
Bendale et Woburn.....	J. Yeoman.....	2	6	6 do (au 30 sept. '90).....	40 00
do do.....	W. L. Larway.....	2	6	6 do du do.....	40 00
Bethany et station de chemin de fer.....	N. M. Kelly.....	15	12	12 do.....	90 00
Binbrook et Glandford Station.....	J. Henderson.....	5	6	12 do.....	170 00
Black Creek et station de ch. de fer.....	L. H. Allen.....	½	12	12 do.....	62 60
Blackstock et Cadmus.....	T. W. Robertson.....	2½	6	12 do.....	100 00
Blackstock et Purple Hill.....	W. Bartley.....	4	2	12 do.....	55 00
Blind River et station de ch. de fer.....	W. R. Lawton.....	½	6	12 do.....	62 60
Blizzard Mine et Sudbury.....	J. Ferguson.....	6½	6	1 do (du 1er mai '91).....	20 83
Bowmanville et Caesarea.....	J. McCrea.....	19	6	3 do (au 30 janv. '90).....	125 00
do do.....	E. Gifford.....	19	6	7 do (au 30 janv. '91).....	282 33
do do.....	do.....	24½	6	2 do du do.....	93 41
Bowmanville et Courtice.....	C. W. Lent.....	4½	3	12 do.....	80 00
Bowmanville et Tyrone.....	J. Moore.....	7	6	3 do (au 30 juin '90).....	35 75
do do.....	R. Hodge.....	7	6	9 do du do.....	112 50
Brampton et Huttonsville.....	J. Hyatt.....	4	6	12 do.....	110 00
Brampton et Nortonville.....	J. Norton.....	3	3	12 do.....	50 00
Brampton et station de ch. de fer.....	A. J. Hood.....	23	12	12 do.....	108 75
Bronte et station de chemin de fer.....	J. S. McDonald.....	1½	12	12 do.....	125 20
Brookfield Station et stat. de ch. de f.....	M. Popp.....	2	6	12 do.....	50 00
Brooklin et station de chemin de fer.....	R. D. Hay.....	1½	12	12 do.....	70 00
Brougham et Markham.....	S. G. Reesor.....	13	6	12 do.....	400 00
Brougham et Whitby.....	J. Scott.....	12	6	12 do.....	400 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Toronto, etc.—*Suite.*

Non de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Bruce Mines et Cloudslee	N. McEwan	5	1	12 mois	40 00
Bruce Mines et Cockburn Island	C. Hendrickson	42	1	Partie des saisons '89-90 et '90-91.	200 00
Bruce Mines et MacLennan	do	24½	2	do do	211 50
Bruce Mines et Rydal Bank	W. R. Smyth	6	2	12 mois	104 00
Bruce Mines et station de ch. de fer.	W. Fleming	2	12	12 do	313 00
Brunswick et station de ch. de fer.	L. C. Patterson	1½	6	12 do	60 00
Burlington et Port Nelson	W. Bamford	1½	6	12 do	90 00
Burlington et station de ch. de fer.	do	1½	6	12 do	90 00
Burlington Beach et stat. de ch. de f.	J. Hughes	1	12 3/4	Partie des saisons '89-90 et '90-91.	44 40
Burnaby et station de ch. de fer	W. A. Kinnard	2	3	12 mois	50 00
Caldwell et Caledon	N. Patterson	4½	6	12 do	208 12
Caledon et station de chemin de fer.	do		18	12 do	81 00
Caledonia et Sinclairville	S. Arrell	15	6	2 do (du 1er fév. '91).	70 00
Campbellcroft et stat. de ch. de fer.	A. Smith	70 pds	6	12 do	35 00
Campbell's Cross, Cheltenham et station de chemin de fer	A. S. Campbell	½ et 21 a. r.	12 et 6	12 do	339 00
Campbellville et stat. de ch. de fer.	S. R. Lister	6	6	12 do	50 00
Canboro' Canfield et Warner, &c.	I. Swayze	6 et 2½	6 et 3	12 do	197 16
Carleton West et stat. de ch. de fer.	J. Hayes		12	12 do	50 00
Carluke et Hamilton	W. Young	13½	6	3 do (au 30 juin '90).	100 00
do do	W. J. Walker	13½	6	9 do du do	240 00
Carville et Sherwood	J. Coombs	2	6	12 do	80 00
Castlemore et Kleinburg Station	J. Hugill, jun.	14 a. r.	6	12 do	250 00
Cataract et station de chemin de fer.	J. Howard		12	12 do	67 50
Cedar Dale et station de ch. de fer.	W. Coleman		25	12 do	125 00
Chelmsford et station de ch. de fer.	E. Belanger	1½	3	12 do	30 00
Cherrywood et Whitevale	W. R. Summerfeldt	3½	3	3 do (au 30 juin '80).	23 75
do do	A. McPherson	3½	3	9 do du do	75 00
Chippawa and Chutes Niagara	J. C. Hull	6	12	12 do	500 00
Cherryville et station de ch. de fer.	T. A. Fogarty	1	6	12 do	80 00
Claremont et station de ch. de fer.	E. Derusha		12	12 do	109 55
Claremont et Stouffville	J. Sellers	19 a. r.	6	6 do (au 30 sept. '90).	156 50
do do	J. Yake, jun.	19 a. r.	6	6 do du do	135 00
Clarke et Kendal	M. Stanton	6½	6	12 do	181 52
Clarke et station de chemin de fer.	J. Pethick	5½	12	12 do	278 57
Clarkson et station de chemin de fer	W. W. Clarkson	1½	6	12 do	25 00
Clyde et station de chemin de fer.	E. McNichol	1½	6	12 do	95 00
Coleman et station de chemin de fer	T. Gibson	1½	12	12 do	120 00
Collins' Inlet et Killarney	D. De Lamorandière	18	1	12 do	153 40
Cook's Mills et station de ch. de fer.	C. E. Smith	¼	12	12 do	125 20
Cooksville et station de ch. de fer	C. R. Colwell	1	12	12 do	147 50
Copetown et Orkney	D. Barnard	3	6	12 do	180 00
Copper Cliff et Sudbury	W. Gilfoy	5	6	9 do (au 31 déc. '90).	93 75
do do	T. Smiles	5	6	3 do du do	31 25
Credit Forks et station de ch. de fer	G. G. Smith	¼	12	12 do	78 00
Crowland et Welland	J. McQueen	4	3	12 do	109 05
Davenport et Fairbank	D. McComb	21	6	12 do	93 60
Davenport et station de ch. de fer.	W. Rowntree	50	12	12 do	20 00
Desert et Stobie Station	J. W. Alderson		2	12 do	62 40
Don et Toronto	A. Hogg	8	6	12 do	360 00
Dovercourt et Yorkville	H. W. Hancock	4½	6	12 do	125 00
Downview et station de ch. de fer.	J. E. Clarke		6	12 do	87 50
Drumquin et Milton	J. McIntosh	18 a. r.	6	12 do	300 00
Dunbarton et Frenchman's Bay Station	W. Pizer		13	6 do (au 30 sept. '90).	62 50
do do	B. Pizer		13	6 do du do	62 50

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Toronto, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
Dunbarton et Liverpool Market...	W. Pizer	1	6	6 mois (au 30 sept. '90)	\$ 38 00
do do	B. Pizer	1	6	6 do du do	38 00
Dundas et Hamilton	J. Herriman	5	6	12 do	125 00
Dundas et Sheffield	J. Moore	14 $\frac{1}{2}$	6	12 do	449 00
Dunnville et station de chem. de fer	M. Culleton	4 $\frac{1}{2}$	18	12 do	127 76
Dunnville et Wellandport	L. Durham	12	6	12 do	312 00
Edgeley et Thornhill Station	A. Winger	2	6	3 do (au 30 juin '90)	31 20
do do	J. Burkholder	2	6	9 do du do	91 50
Edmonton et stat. de chemin de fer	W. Goulding	$\frac{3}{4}$	6	12 do	30 00
Eglington et Toronto	J. Hendry	4 $\frac{1}{2}$	6	10 do 9 jrs (au 9 fév. 1891).	232 50
Elcho et Smithville	E. Evans	8	2	12 do	69 48
Elder's Mills et stat. de ch. de fer.	D. Elder	$\frac{1}{2}$	6	12 do	60 00
Elia et station de chemin de fer	S. T. Brooks	$\frac{1}{2}$	6	12 do	75 00
Elizabethville et Port-Hope	T. Roberts	32 a. r.	6	6 do 14 jours (au 14 oct. '90).	269 00
do do	J. F. Beatty	30 a. r.	6	5 do 17 jours do	217 11
Elmbank et Malton	I. Sanders	25 a. r.	6	12 do	367 00
Emery et station de chemin de fer	J. Watson	$\frac{1}{2}$	6	12 do	50 00
Enfield et Oshawa	W. J. Fisher	14	3	12 do	124 80
Fleetwood et Franklin	W. Stacy	2	4	12 do	70 00
Fonthill et North Pelham	J. A. McQueen	10	3	12 do	220 00
Fort Erié et station de chem. de fer	H. C. Lewis	1 $\frac{1}{2}$	48	12 do	360 00
Fort William et stat. de ch. de fer.	J. Livingstone	$\frac{1}{2}$	12	12 do	245 00
Fort William-Ouest et st. de ch. de f.	A. McLaren	$\frac{1}{2}$	12	12 do	120 00
Franconia et Perry Station	A. Clark	7	6	12 do	137 00
Franklin et stat. de chemin de fer	J. Hadden	100 pd	12	12 do	70 00
Freelton et Mountsberg	B. B. Johnson	3 $\frac{1}{2}$	3	12 do	100 00
Freeman et station de chem. de fer	E. B. Freeman	1 $\frac{1}{2}$	30	12 do	93 90
Garden River et stat. de ch. de fer	W. R. Cunningham	1	3	12 do	78 50
Garrison Road et Stevensville	J. D. Gilmour	10	2	12 do	120 00
Georgetown et station de ch. de fer	McCollum & Watson	$\frac{1}{2}$	18	12 do	125 00
Georgetown et Terra Cotta	J. H. Orr	6	6	12 do	172 00
Glamorgan et Millbrook	J. Kennedy	6	2	12 do	100 00
Glanford Station et stat. de ch. de fer	H. Clark	$\frac{1}{2}$	6	12 do	50 08
Glen Major et Myrtle	W. R. Derby	7	6	12 do	224 00
Goodwood et station de ch. de fer	M. Chapman	$\frac{1}{2}$	12	12 do	60 00
Gore Bay et Kagawong	W. H. Baxter	12	1	Partie des saisons '89-90 et '91-92	46 00
Gore Bay et Meldrum Bay	R. T. Hall	58	1	6 mois (au 30 sept. '90)	182 50
do do	R. Porter	58	1	6 do do do	162 50
Gore Bay et Perivale	R. T. Hall	17	1	12 do	115 00
Gore Bay et Spanish River Station	W. H. Baxter	24 et 33	2	Partie des saisons '89-90 et '90-91.	480 00
Gormley et Unionville	J. Lunan	25 a. r.	6	12 mois	380 00
Goulais' Bay et station du Sault Sainte-Marie	A. McAuley	26	1	12 do	234 00
Grassy's Corners et Smithville Road	R. H. Walker	2	2	12 do	35 00
Greenbank et Blackwater Junction	E. Dusty	6 $\frac{1}{2}$	6	12 do	165 00
Green Bay et Little Current	C. Skippen	12	1	12 do	70 00
Green River et stat. de ch. de fer	F. Burgess	14 $\frac{1}{2}$	12	9 de (au 30 déc. '90).	75 00
do do	R. Stephenson	11 $\frac{1}{2}$	12	3 do do do	23 50
Grimsby et Smithville	J. H. McCollum	8	12	3 do (au 30 juin '90).	99 75
do do	G. H. Merritt	8	12	9 do du do	375 00
Grimsby Park et stat. de ch. de fer	N. Phelps	$\frac{1}{4}$	24	Saison 1890.	36 00
Grimsthorpe et Providence Bay	S. Grimes	5	1	12 mois	28 00
Guelph et Hamilton	J. Herriman	31 $\frac{1}{2}$	6	12 do	1,000 00
Hamilton et Lowville	T. Langton	19	6	12 do	413 50

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Toronto, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Hamilton et North Barton	A. W. Swanzie	2½	6	12 mois	50 00
Hamilton et station de ch. de fer	C. Armstrong	1 et 1¼	6, 18 et 30	12 do	1,082 75
Hamilton et Stony Creek	G. Gibbons	7	6	12 do	258 32
Hamilton et boîtes aux lettres	J. Brundle			6 do (au 30 sept. '90).	412 50
do do	E. S. Waterman			6 do do do	409 50
Hampton et Solina	E. B. Cryderman	2½	3	12 do	50 00
Harrisburg et Troy	M. O'Riley	4	6	12 do	200 00
Harrisburg et Weir	W. O. Williamson	2½	3	12 do	45 00
Hayesland et Mill Grove	E. Young	3½	6	12 do	136 00
Hewitt et station de chemin de fer	J. B. Hewitt	4	6	12 do et voyage spécial	48 00
Humber et Weston	C. R. Dade	8	6	3 do (au 30 juin '90)	75 00
do do	M. et J. Harris	8	6	9 do du do	225 00
Humber Bay et station de ch. de fer	W. T. Duck	150 vgs	24	12 do	80 00
Humberstone stat. de chem. de fer	V. Hopf	½	24	12 do	124 80
Ingl-wood et station de ch. de fer	J. Graham	¼	12	9 do (au 31 dée. '90).	39 00
do do	J. M. Scott	¼	12	3 do du do	13 00
International Bridge et station de chemin de fer	G. Graham	¼	24	12 do	150 00
Ironbridge et Thompson	F. Baker	8	2	2 do (au 31 mai '90)	25 00
do do	R. Arnill	8	2	10 do du do	108 33
Islington et stat. de chem. de fer	T. Musson	½	6	12 do	93 90
Jackfish Bay et stat. de ch. de fer	S. A. Eakins	¼	12	12 do	130 00
Janetville et Pontypool	J. Chambers	29 a. r.	6	12 do	440 00
Jefferson et King Station	G. Harper	10½	6	12 do	353 68
Jocelyn et Marksville	C. Young	12½	1	12 do	90 00
Jordan et Pelham Union	H. N. Cosby	4	2	12 do	60 00
Kelso et Christie's Siding	D. Smith	½	6	12 do	50 00
Killarney, Manitowaning et Little Current	Riddell et McLaughlin	25 et 24	2	20 jours (au 20 avril '90).	89 07
do do	J. J. Taylor	25 et 24	2 et 3	4 mois et 15 jours du 16 nov. '90)	466 28
Kilmanagh et Mona Road	H. McTaggart	3	3	12 do do	90 00
King et Nobleton, etc.	D. O. Crossly	10 et 4½	6 et 3	3 do (30 juin '90)	92 00
do do	W. Alcox	10 et 4½	6 et 3	6 do do do	262 50
King et station de chemin de fer	T. Harker	½	6	12 do	50 00
Kirkwall, Rockton et Valens	J. Harper	15 a. r.	6 et 2	12 do	195 00
Kleinburg et station de ch. de fer	J. Cairns	1¼	12	12 do	150 00
L'Amaroux et Agincourt Station	A. Mason	4	3	12 do	100 00
Lambton Mills et stat. de ch. de fer	J. Lynn	½	18	12 do	162 00
Langstaff et Thornhill	H. Horne	1¼	6	12 do	60 00
Lemonville et Stouffville	J. McConnochie	5½	6	12 do	190 00
Leskard et Newcastle	J. M. Jackson	10	6	6 do (au 30 sept. '90).	150 00
do do	M. Jackson	10	6	6 do du do	150 00
Leskard et New Park	R. Fuller	4	2	12 do	52 48
Lily Lake et Manitowaning	H. McLaughlin	7	1	12 do	70 00
Linton et Lloydtown	W. Rolling	3¾	6	12 do	150 00
Lisgar et Trafalgar Station	W. J. Marshall	1	6	12 do	81 36
Little Current et Massey Station	W. Peters	26	3	5 do 8 jours (période irrégulière)	582 00
Little Current et Sheguindah	W. Caughill	8	2	Saison 1890	50 00
Little Rapids et Thessalon	J. B. Dobie	3	1	12 mois	26 00
Lockton et Centreville Station	D. Horan, jun.	1¼	6	12 do	95 00
Lowbanks et Boulton Ditch Crossing	I. Michener	¾	6	12 do	80 00
Lowville et Milton	M. Griffith	7	6	12 do	200 00
MacLennan et Port Finlay	MacLennan	2	2	Saison 1890	45 00
Macville et station de ch. de fer	J. Archdekin	¼	6	12 mois	55 00
Malton et Sandhill	S. Scales	12	6	12 do	321 00
Malvern et Scarboro' Junction	R. Bell	23¾ a. r.	6	12 do	410 00
Manchester et stat. de ch. de fer	J. Tennyson	1¼	12	12 do	95 00

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Toronto, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Manitowaning et Providence Bay	J. Robinson	34	2	12 mois	408 00
Manitowaning et Wikwemikong	J. B. Flamand	6	2	1 do (du 1er mars '91)	9 00
Mansewood et station de ch. de fer.	I. Wooding		6	12 do	50 00
Manvers Station et stat. de ch. de fer	H. McCullough		6	12 do	39 11
Maple et Purpleville	J. Rupert	13a.r.	6	12 do	219 00
Maple et station de chemin de fer.	J. Hood		12	12 do	136 00
Markham et station de ch. de fer	F. G. Percy		24	12 do	156 50
Marksville et Tenby Bay	B. P. Fuller	13	1	12 do	65 00
Marshville et station de ch. de fer.	W. McOuet	3½	12	12 do	200 00
Massey Station et stat. de ch. de fer.	D. G. McDonald	20per.	6	12 do	62 00
Meadowvale et station de ch. de fer.	C. W. Switzer		6	12 do	123 43
Melville Cross et stat. de ch. de fer.	H. Scott		6	12 do	30 00
Michipicoten, rivière, et Grassetts Station	W. Spence	55	2	12 do	288 00
Millbrook et boîtes aux lettres	W. Williams		6	12 do	50 00
Millbrook et Mount Pleasant	J. McLean	8	6	12 do	263 00
Millbrook et station de ch. de fer.	W. Vance		30	12 do	281 70
Milton et stations de ch. de fer.	J. McIntosh	½ et	12 et 18	12 do	130 00
Mindemoya et Tehkummah	H. Cowan	27	1	12 do	140 00
Mono Mills et Mono Road Station	R. Arlow, jun.	9	6	12 do	343 03
Mono Road Stat. et stat. de ch. de fer	J. Judge	1½	6	12 do	25 00
Montrose et Port Robinson	A. Welstead	5	3	12 do	120 60
Mount Albion et Rymal Station	C. Stewart	1½	3	6 12 do	103 00
Mulgrave et Ridgeway	C. J. Bitner	4	3	12 do	78 00
Murilla Station et Silver Mountain	McKenzie Bros.	24	3	12 do	400 00
Murilla Station et stat. de ch. de fer.	J. McLean		12	12 do	175 00
Myrtle et Midland Station	W. R. Derby		12	12 do	60 00
Nassagaweya et Campbellville Station	J. Easterbrook	5½	6	12 do	200 00
Nepigon et station de chemin de fer	N. Flanagan		6	6 do (au 30 sept. '90)	39 25
do do	J. A. McDonald		6	6 do du do	39 00
Netherby et station de ch. de fer.	A. House		6	3 do (au 30 juin '90)	11 25
do do	J. W. Current		6	9 do du do	56 25
Newcastle et Orono	J. M. Jackson	5	6	6 do (au 30 sept. '90)	77 50
do do	M. Jackson	5	6	6 do du do	77 50
Newmarket et Pine Orchard	C. Ganton	4½	3	6 do (au 30 sept. '90)	50 00
do do	T. Somerville	4½	3	6 do du do	44 50
Newmarket et station de ch. de fer	do		24	12 do	114 00
Niagara et Niagara Falls	W. J. Sheppard	15	6	12 do	525 00
Niagara et station de chemin de fer.	R. Warren		12	12 do	60 00
do do	do		6	Saison 1890	10 00
Niagara et St.-Catharines	J. Abbott	12	6	12 mois	448 00
Niagara Falls et stat. de ch. de fer.	W. W. Woodruff		12	12 do	52 00
do do	do		6	Saison 1890	8 67
Niagara Falls et Pont Suspendu, États-Unis	do	½	6	12 mois	84 00
Norval et station de chemin de fer.	T. Hewson	1½	6	12 do	100 00
Oakville et Trafalgar	E. Hillmer	4	6	12 do	225 00
Oshawa et Raglan	J. S. Yeomans	9	6	12 do	245 00
Oshawa et boîtes aux lettres.	W. H. Thomas		12	12 do	65 00
Palermo et Bronte Station	A. Coffee	3	6	12 do	190 00
Parkdale—ch. de f. du G.-T. et C. P.	T. W. Todd	1½	6	12 do	100 00
Peninsula Harbour et st. de ch. de f.	H. Wilson	1½	6	12 do	75 00
Pine Grove et Woodbridge	G. Elliston	1½	6	12 do	42 00
Pointe-aux-Pins et Sault Ste-Marie.	H. Wood	9	1	3 do (au 30 juin '90)	13 75
Pontypool et station de ch. de fer.	T. Stanton	1½	12	12 do	70 00
Poplar Grove et Rydal Bank	W. R. Smyth	13	1	12 do	104 00
Port Arthur et station de ch. de fer.	F. S. Wilely		12	12 do	250 00
Port Colborne et stat. de ch. de fer.	W. Armstrong		36	3 do (au 30 juin '90)	29 25
do do	J. Saurin		36	9 do du do	109 50

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Toronto, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.	Période.	Montant.
					\$ cts.
Port Colborne, station de chemin de fer, et boîtes aux lettres.	W. Armstrong.			3 mois (du 1er janv. '91)	2 50.
Port Coldwell et stat. de ch. de fer.	R. Jackson	20 pds	12	3 do du do	2 50
Port Credit et stat. de chemin de fer	J. Hamilton		6	12 do	46 95
Port Dalhousie et stat. de ch. de fer.	F. W. Smith.		30	12 do	200 00
Port Hope et Midland Station.	C. R. Adamson.		36	12 do	200 00
Port Hope et Ross Mount.	S. Lill.	7	2	12 do	70 00
Port Hope et boîtes aux lettres.	J. Caldwell.	4½	12	12 do	200 00
Port Lock et Stobie Station	R. Crebo	1½	2	7 do (au 28 fév. '91)	17 50
do do	P. Stobie	1½	2	1 do du do	2 50
Port Maitland et Stromness.	H. Siddall	2½	3	12 do	70 00
Port Perry et Shirley	T. Espin.	5	2	12 do	80 00
Port Perry et station de ch. de fer.	W. M. Jamieson		18	12 do	74 00
Port Perry et Uxbridge	M. M. Hardy.	12	6	3 do (au 30 juin '90)	90 75
do do	J. H. Wegg	12	6	9 do du do	270 00
Port Robinson et stat. de ch. de fer.	J. McCoppen.	½	24	12 do	140 00
Prince Albert et station de ch. de fer	C. Fallis.	½	12	12 do	80 00
Richard's Landing et Sea Gull.	W. Young	6	1	12 do	55 00
Richmond Hill et stat. de ch. de fer.	W. R. Proctor.	3½	12	12 do	237 85
Richmond Hill et Toronto.	J. Palmer	16	6	12 do	1 00
Ridgeway et station de ch. de fer.	P. W. Anthony.	½	12	12 do (au 31 janv. '91)	75 12
Rockside et Terra Cotta.	L. Harber.	3½	2	12 do	69 00
Rouge Hill et Toronto.	R. H. Crew.	17	6	12 do	399 00
St. Catharines et boîtes aux lettres.	J. J. Richardson			12 do	323 00
St. Catharines et Welland Station.	M. Iveson.	1	24	12 do	250 40
Sault Ste-Marie et Sault Ste-Marie, E.-U.	M. C. Pim	1½	6	12 do	150 00
Sault Ste-Marie et stat. de ch. de fer.	do	1½	12	12 do	187 80
Schreiber et station de ch. de fer	J. E. Walker	200 vgs	12	12 do	75 00
Scotch Block et station de ch. de fer.	J. McKennzie	1	6	12 do	78 00
Seagrave et station de ch. de fer.	E. Wanes.		6	12 do	59 88
Sheridan et Cooksville Station.	W. H. Falconer.	8	6	12 do	279 00
Skerkston et station de ch. de fer.	B. F. Sherk		12	12 do	75 00
Shrubmount et Vivian.	F. Stevens	2½	3	12 do	65 00
Siloam et Uxbridge.	J. Smith.	16 a.r.	3	12 do	146 00
Sinclairville et Glanford Station.	J. R. Wilson	13	3	10 do (au 31 janv. '91)	167 90
Smithville et Wellandport.	J. Wilson	9	6	3 do (au 30 juin '90)	67 25
do do	B. Atkinson	9	6	9 do du do	186 75
Snyder et station de ch. de fer.	T. Snyder	1½	6	12 do	125 00
South Bay Mouth et Tehkummah	S. Sloan	8	1	3 do (du 1er janv. '91)	25 50
Sowerby et Dayton Station.	G. Hendry	6	2	12 do	112 75
Spanish River Station et station de chemin de fer	W. Kennedy.	½	6	6 do (au 30 sept. '90)	30 00
do do	M. Donovan.	½	6	6 do du do	30 00
Stevensville station de ch. de fer	C. Tytherleigh.		12	12 do	80 00
Stoney Creek et Woodburn	J. Cowan	15 a.r.	3	12 do	149 00
Stouffville et station de ch. de fer	M. Yake.		30	12 do	78 95
Streetsville et station de ch. de fer.	J. Johnston, sen.		30	9 do (au 31 déc. '90)	93 75
do do	T. W. Robinson.		30	3 do du do	30 00
Stromness et station de ch. de fer.	H. Siddall.	2	12	12 do	120 00
Sudbury et station de ch. de fer	S. Fournier	12	12	12 do	187 80
Summersville et Cooksville Station.	P. McLaughlin	6	6	12 do	225 00
Swansea et station de ch. de fer	J. Worthington.	100 vgs	24	12 do	78 00
Tehkummah et The Slash.	J. I. Young	4	1	9 do (au 31 déc. '90)	37 50
Thessalon et station de ch. de fer.	McCrea & Moore	3	12	3 do (au 30 juin '90)	98 60
do do	J. Glancy	3	12	9 do du do	206 25
Thessalon et Wharnclyffe.	W. Taggart.	17	1	12 do	120 00
Thompson et station de ch. de fer	R. Tyner	30 pds	6	12 do	25 00
Thornhill et station de ch. de fer.	J. T. B. Lindsay	3	12	12 do	219 10
Thornhill et Toronto.	J. Thompson	12	6	12 do	250 00
Thorold et station de ch. de fer.	J. Dale.	¾	24	12 do	187 80

DÉTAILS des paiements faits pour le transport des malles dans la division postale de Toronto, etc.—*Suite.*

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur.	Distance en milles.		Période.	Montant.
		Distance en milles.	Nombre de voyages par semaine.		
Toronto et bureaux de poste auxil.	R. Bond			12 mois	\$ cts. 2,450 00
Toronto et station de chemin de fer.	F. Middleton	1	24 et 30	12 do (moins l'amende)	861 41
do do	J. R. Hendry	$\frac{1}{2}$ et 1	26 et 48	12 do (moins l'amende)	942 70
do do	S. Saulter			Voyage spécial	0 25
Unionville et station de ch. de fer..	M. R. Hemingway	$\frac{1}{2}$	24	12 mois	81 12
Uxbridge et station de ch. de fer...	J. Kimmerly	$\frac{1}{2}$	24	12 do	90 00
Uxbridge et Victoria Corners	J. Wegg	19 a. r.	3	12 do	145 00
Vivian et station de chemin de fer.	N. L. McCormack	$\frac{1}{2}$	12	12 do	60 00
Walford Station et stat. de ch. de fer	A. G. Walford	$\frac{1}{2}$	6	12 do	46 95
Webbwood et stat. de chemin de fer	J. McLandress	$\frac{1}{2}$	6	1 do (au 30 avril '90)	6 50
do do	G. McLandress	$\frac{1}{2}$	6	11 do du do	71 75
Welland et station de chemin de fer.	J. McQueen	$\frac{1}{2}$	12	12 do	100 16
Welland et boîtes aux lettres.	G. H. Burgar	500 vgs	18	12 do	80 00
Welland et Wellandport	L. Durham	15	6	12 do	395 00
Welland et Welland Station	O. H. Garner	$\frac{1}{2}$	24	12 do	175 28
Wesleyville et station de ch. de fer.	J. Barrowclough	$1\frac{1}{2}$	6	12 do	93 90
West Toronto Junction et station de chemin de fer	J. S. Kirkwood	$\frac{1}{2}$	24	12 do	100 00
Whitby et station de chemin de fer.	J. Scott	$\frac{1}{2}$	18	12 do	103 28
Whitefish et station de ch. de fer...	F. Summerby	$\frac{1}{2}$	6	12 do	41 57
Woodbrige et station de ch. de fer...	G. Elliston	$\frac{1}{2}$	24	12 do	72 00
Zimmerman et Burlington Station.	C. F. Cartwright	9	6	12 do	280 00
Péages du Pont Suspendu	W. G. Swan, surintendant			12 do	40 00
Total					\$52,739 20

WILLIAM WHITE,

Sous-mâitre général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

NOTE.—L'état de la dépense pour le transport des malles par chemins de fer, vapeurs et voiliers, la confection et la réparation des sacs de malle, les appointements, frais de voyage, papeterie, impressions et annonces et divers déboursés, qui autrefois était publié dans le rapport du Maître général des Postes, se trouve maintenant dans le rapport de l'Auditeur général.

PROVINCE D'ONTARIO.

État indiquant les bureaux comptables en opération ; les recettes postales brutes ; le nombre et le montant des mandats-poste émis et payés, et le produit des droits de commission sur iceux ; et la compensation, les appointements et les allocations payés au maître de poste de chaque bureau respectivement, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats-poste émis.	Total des mandats-poste émis.		Total des commissions requises du public.		Total des mandats-poste payés.	Commission allouée aux maîtres de poste.		Allocation pour l'expédition en passe.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.		
		\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$
Aberfoyle.....	Wellington.....	173	52	150	1,696	92	12	57	287	73	4	13	65	00	80	00
Acton.....	Halton.....	1,947	11	757	9,288	66	71	38	4,698	30	24	13	670	00	80	00
Adolphustown.....	Lennox.....	213	25	125	1,612	34	11	11	126	83	4	02	60	00	40	00
Ailsa Craig.....	Middlesex.....	1,014	66	709	6,389	59	54	46	2,270	75	17	10	400	00	60	00
Albion.....	Cardwell.....	1,271	64	440	14,846	34	89	20	4,546	88	38	18	408	00	36	00
Albion.....	Elgin.....	81	33	45	497	55	3	28	24	61	1	28	30	00	80	00
Aldborough.....	Glengarry.....	2,371	07	453	7,437	04	53	64	8,152	42	27	71	640	00	120	00
Algona.....	Algona.....	365	00	218	6,502	03	42	14	991	56	16	67	216	00	40	00
Algona Mills.....	Simcoe.....	1,218	49	461	4,840	62	39	90	1,087	63	12	57	320	00	10	00
Allendale.....	Algona.....	407	49	435	6,158	93	41	07	745	65	15	94	150	00	12	00
Allenford.....	Bruce.....	244	88	214	2,376	70	16	48	651	71	6	25	80	00	8	00
Allensville.....	Simcoe.....	442	36	787	7,787	04	58	48	4,086	73	21	00	720	00	8	00
Alliston.....	Simcoe.....	2,616	49	820	17,425	01	13	50	5,016	32	3	90	1,270	00	57	00
Alma.....	Wellington.....	4,324	59	221	1,529	21	13	50	9,617	41	48	37	1,270	00	200	00
Almonte.....	Almonte.....	615	81	350	4,523	53	34	22	9,454	31	11	54	96	00	230	00
Alvinston.....	Cardwell.....	1,464	97	713	8,087	18	62	05	2,937	06	21	28	480	00	60	00
Amherstburg.....	Lambton.....	2,001	02	1,468	17,471	90	138	03	7,121	98	49	71	45	00	710	00
Amherstburg.....	Essex.....	663	20	508	17,471	90	138	03	1,208	13	19	80	24	00	200	00
Angus.....	Bruce.....	473	47	145	7,737	70	55	44	1,907	55	8	50	213	00	12	00
Angus.....	Simcoe.....	433	00	339	3,269	64	20	35	669	77	32	62	299	00	180	00
Appin.....	Middlesex.....	938	41	842	12,369	23	62	19	3,300	04	16	92	354	00	40	00
Arkwright.....	Lambton.....	183	12	70	587	35	4	72	1,618	88	1	53	80	00	4	00
Arnprior.....	Bruce.....	3,500	98	1,753	23,301	94	178	04	9,256	46	63	16	1,040	00	115	00
Arthur.....	Wellington.....	2,037	60	1,182	17,874	62	116	33	8,514	02	48	48	1,556	00	298	00
Arva.....	Cardwell.....	127	05	101	1,335	07	10	09	232	95	3	87	60	00	24	00
Ashworth.....	Middlesex.....	105	72	110	1,325	09	7	65	589	33	3	57	40	00	60	00
Athens.....	Leeds.....	1,556	71	560	7,199	57	53	24	2,825	62	18	77	500	00	12	00
Athens.....	Leeds.....	377	80	580	13,696	53	85	32	1,063	85	34	47	190	00	8	00
Aulsville.....	Huron.....	662	78	319	3,012	81	23	39	1,395	07	8	56	240	00	36	00
Aurora.....	Stormont.....	2,225	54	764	8,967	99	62	29	14,433	65	24	04	720	00	80	00

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats-poste émis.	Total des mandats-poste émis.		Total des commissions requises du public.		Total des mandats-poste payés.	Commission allouée aux maîtres de poste.		Allocation pour l'expédition en passe.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.		
		\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$
Avening.....	Simcoe.....	171	30	216	2,916	01	18	96	265	68	7	43	107	00	45	00
Aylmer, West.....	Elgin.....	4,147	02	2,182	21,634	84	168	49	12,700	56	59	96	1,126	00	180	00
Ayr.....	Wentworth.....	1,969	70	1,273	11,713	55	92	64	19,739	90	31	62	9	00	100	00
Ayr.....	Quebec.....	1,863	46	250	4,384	46	35	21	904	48	11	51	660	00	40	00
Baden.....	Wentworth.....	1,265	57	416	4,854	95	41	06	1,855	06	12	63	356	00	40	00
Bainboro'.....	Peterboro'.....	297	69	207	2,291	60	18	04	1,613	72	6	42	100	00	40	00
Bancroft.....	Hastings.....	352	49	632	11,872	70	74	88	2,589	72	20	04	130	00	12	00
Barrie.....	Simcoe.....	10,347	20	2,774	26,743	58	229	49	32,562	48	79	70	2,600	00	160	00
Bath.....	Lennox.....	616	12	306	5,325	73	35	36	1,691	12	14	92	250	00	50	00
Bathurst St. (Toronto).....	York.....	2,714	30	341	30,341	33	332	20	4,238	10	80	41	112	55	240	00
Bayfield.....	Huron.....	487	65	679	12,125	43	78	62	2,848	35	31	60	240	00	12	00
Baysville.....	Ontario.....	292	64	242	2,094	89	14	57	848	88	6	43	108	00	12	00
Beachburg.....	Renfrew.....	528	31	195	2,246	93	16	20	982	83	6	15	216	00	11	00
Beachville.....	Oxford.....	385	20	333	4,531	10	31	99	952	09	11	90	150	00	48	00
Beausville.....	Lincoln et Niagara.....	1,294	65	1,284	17,187	26	131	45	2,126	35	43	81	31	52	410	00
Beaverton.....	Ontario.....	1,639	83	483	6,949	74	49	97	4,049	83	18	53	11	09	490	00
Beeton.....	Simcoe.....	1,102	35	382	4,627	76	32	42	3,379	04	11	86	450	00	40	00
Belhaven.....	York.....	269	21	114	2,613	66	15	64	554	52	7	21	106	00	60	00
Belle River.....	Essex.....	495	54	415	7,859	56	5	90	920	69	2	27	180	00	8	00
Belleville.....	Hastings.....	16,032	55	4,636	52,716	11	456	15	21,132	36	3	32	52	00	120	00
Bell's Corners.....	Carleton.....	143	44	56	1,307	07	8	54	226	95	8	88	52	00	40	00
Belmont.....	Middlesex.....	584	89	341	3,990	51	32	97	1,838	07	10	70	230	00	60	00
Belwood.....	Wellington.....	555	69	742	11,267	48	79	09	936	72	28	54	16	00	80	00
Berth.....	Wentworth.....	9,104	00	3,116	25,778	18	252	41	33,747	85	74	82	2,100	00	400	00
Bethany.....	Durham.....	477	98	638	16,278	69	101	16	1,160	98	41	46	205	00	100	00
Biscacasing.....	Algona.....	306	95	26	7,706	19	5	63	47	48	4	48	120	00	80	00
Bishop's Mills (Toronto).....	York.....	185	72	190	1,501	43	10	87	1,320	46	22	20	750	00	120	00
Blenheim.....	York.....	1,657	84	875	15,995	66	125	49	4,376	67	41	00	35	94	100	00
Bloor Street (Toronto).....	York.....	2,407	84	1,676	1,352	41	16	30	3,269	69	3	88	2	52	750	00
Bloor Street (Toronto).....	York.....	473	03	85	1,402	37	9	04	818	38	3	62	192	00	60	00
Blyth.....	Huron.....	1,515	04	732	7,525	07	59	50	4,961	18	19	70	492	00	60	00
Bobbygeon.....	Victoria.....	1,490	14	898	17,112	59	115	83	3,004	96	43	82	20	17	42	00
Bonhead.....	York.....	472	22	131	1,648	30	13	11	1,013	30	4	23	8	40	80	00
Bothwell.....	Bothwell.....	1,749	80	1,212	15,429	71	117	65	4,270	90	39	87	46	73	615	00
Bowmanville.....	Durham.....	4,630	97	1,653	14,155	71	123	91	14,409	89	39	96	24	62	360	00
Bradford.....	Ontario.....	2,703	87	1,078	13,758	87	107	32	10,432	82	38	15	36	26	860	00
Bradford.....	York.....	1,705	59	705	10,746	15	74	10	2,597	13	28	62	16	84	590	00
Brampton.....	Peel.....	4,979	41	1,444	17,999	13	149	57	20,391	67	51	32	4,300	00	200	00
Brampton.....	Brant.....	23	17	81	50,089	74	440	47	135,892	97	149	39	105	54	400	00
Brechin.....	Ontario.....	478	15	272	3,530	48	23	63	907	04	9	69	170	00	10	00
Bridgewater.....	Hastings.....	249	25	220	3,575	18	23	18	1,095	90	10	49	114	00	24	00
Bright.....	Lambton.....	1,047	56	656	6,320	54	53	67	2,489	17	17	10	37	80	40	00
Bright.....	Oxford.....	637	60	412	4,337	86	33	07	1,609	71	11	10	24	84	20	00
Brockton.....	Northumberland.....	2,047	67	1,467	12,249	88	95	35	6,650	74	35	74	9	10	680	00
Brockville.....	York.....	1,806	71	585	5,653	74	53	82	1,607	63	15	28	14	10	460	00
Bronte.....	Leeds.....	12,243	15	3,802	36,418	04	312	91	57,435	63	106	17	3,400	00	480	00
Brooklin.....	Halton.....	137	31	84	36,309	86	2	91	57,719	33	1	10	82	00	73	00
Brooklin.....	Ontario.....	819	81	635	8,844	12	59	21	2,278	78	23	41	3	09	250	00

* Ouvert, 2 janvier 1891 ; appointements, etc., entrés dans le rapport de l'Auditeur général.

Appointements, etc., entrés dans le rapport de l'Auditeur général.

État indiquant les bureaux comptables en opération, etc., dans Ontario—Suite.

Nom du bureau.	Comité.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats postaux émis.	Total des mandats postaux payés.		Total des commissions reçues du public.	Total des mandats postaux payés.		Commissionnaire pour service de lettres de poste.	Commissionnaire pour service de lettres de poste.	Appointements.	Allocation pour l'entretien en passe.		Allocation pour l'entretien des bureaux.	
		\$	cts.		\$	cts.		\$	cts.				\$	cts.	\$	cts.
Brougham	Ontario	466	00	106	2,612	98	18	61	682	24	6	208	24	00	24	00
Brussels	Huron	2,550	41	1,887	23,230	97	163	14	7,550	50	61	800	55	00	140	00
Burford	Brant	654	15	467	12,984	40	86	57	3,459	32	34	230	22	50	200	00
Burk's Falls	Muskoka & P. Sound	7,011	40	682	7,011	40	50	83	3,302	03	19	380	40	00	40	00
Burlington	Halt	1,208	65	590	6,220	63	52	61	3,853	21	17	420	12	00	40	00
Byng Inlet, North.	Muskoka & P. Sound	237	43	272	7,114	36	44	22	928	21	17	96	00	00	00	00
Cache Bay	Nipissing	363	78	51	7,113	88	3	71	117	00	1	172	50	00	00	00
Caistorville	Westworth	133	74	61	1,391	98	8	15	870	43	3	50	00	00	00	00
Caledonia	Cardwell	407	89	203	4,117	94	26	59	3,518	703	10	150	00	00	60	00
Callender.	Faldmanand	1,426	20	719	10,408	30	72	40	3,083	85	2	70	00	00	10	00
Camden.	Victoria	271	42	169	742	45	24	02	812	55	9	132	00	00	00	00
Camden, East.	Addington	374	65	280	3,658	10	30	03	1,069	12	11	160	00	00	00	00
Camphellford	Leambling	473	71	150	4,439	60	11	14	2,538	72	4	134	00	00	00	00
Camphellville.	Northumberland	3,417	45	1,811	21,537	91	163	36	6,848	88	57	820	00	00	120	00
Canfield	Halt	311	94	367	4,070	78	28	03	554	75	10	120	00	00	00	00
Canmington.	Haldimand	1,742	84	758	8,273	72	59	08	5,906	81	12	480	00	00	80	00
Cardinal	Ontario	1,286	80	621	10,934	91	81	73	2,033	15	29	500	00	00	00	00
Carleton Place	Brace	384	27	243	2,306	61	18	35	3,297	71	7	136	00	00	00	00
Castleton.	Leambling	4,530	12	1,718	19,731	48	158	37	10,675	70	51	1,100	00	00	160	00
Cayuga.	Northumberland	495	15	3,036	33,554	72	368	61	4,327	55	130	50	00	00	00	00
Cedar Dale.	Faldmanand	1,186	15	1,020	11,441	91	83	88	5,077	85	16	500	00	00	60	00
Chapleau.	Ontario	1,142	11	568	10,512	52	12	69	1,017	76	26	320	00	00	40	00
Charing Cross.	Algona	503	48	80	1,252	54	8	95	292	92	3	216	00	00	00	00
Chatham	Kent	730	84	368	4,137	75	405	00	40,063	43	131	300	00	00	240	00
Chatsworth.	do	2,449	52	687	7,071	01	33	80	3,977	28	19	240	00	00	48	00
Chesterley	Brace	1,237	52	237	7,737	57	33	09	10,585	09	23	700	00	00	80	00
Chesterville.	Dundas	622	54	153	4,000	54	13	57	2,501	25	6	400	00	00	40	00
Chippawa	Welland	236	99	71	1,573	07	10	63	714	07	4	160	00	00	20	00
Chlandsboye	Middlesex	632	16	280	8,153	79	53	24	1,731	64	20	200	00	00	24	00
Claremont	Ontario	425	06	120	2,169	95	17	49	1,083	18	6	140	00	00	36	00
Clarke	Russell	389	52	179	2,320	82	15	41	448	00	0	126	00	00	00	00
Clarke	Durham															

Clarksburg	Grey	805	55	598	8,920	18	03	11	5,516	49	24	300	00	00	60	00
Cliffville.	Elgin	232	30	308	4,122	69	26	17	735	61	10	80	00	00	80	00
Clinton	Wellington	1,093	38	544	7,186	26	142	24	5,189	88	13	420	00	00	60	00
Coblen	Huron	4,003	30	2,287	17,297	02	142	24	17,035	37	48	1,272	00	00	150	00
Coburn	Renfrew	1,017	48	285	4,438	25	29	65	1,646	52	11	340	00	00	40	00
Coburn	Northumberland	6,714	43	2,284	24,160	08	125	99	22,388	83	71	1,824	00	00	240	00
Colebourne	do	6,714	43	2,284	16,451	77	64	91	14,293	46	42	800	00	00	240	00
Coltwater.	Simcoe	904	07	674	9,350	17	26	63	2,354	86	24	332	00	00	24	00
Coman.	do	634	42	234	3,624	31	26	63	1,291	32	8	140	00	00	00	00
Collingwood	Simcoe	6,187	80	2,655	19,329	77	159	70	31,305	86	5	1,550	00	00	280	00
Colpoys Bay.	Brace	121	10	10	1,731	34	13	41	694	48	5	50	00	00	00	00
Coltwood.	Ontario	287	34	92	2,315	78	13	70	1,361	93	5	108	00	00	00	00
Comber.	Essex	1,106	40	113	2,315	80	13	76	788	28	5	400	00	00	6	00
Conestogo	Waterloo	230	00	550	2,702	85	20	11	540	25	6	84	00	00	00	00
Consecon.	Prince-Edouard	469	59	462	4,753	04	34	11	692	70	12	200	00	00	12	00
Cookstown	Simcoe	938	16	310	5,356	43	36	51	1,574	54	13	336	00	00	12	00
Cookville	Peel	918	01	104	1,735	15	12	16	1,191	02	4	120	00	00	00	00
Corinth	Elgin	252	31	277	3,674	05	23	00	684	10	9	84	00	00	00	00
Cornwall	Stormont	8,173	32	1,932	24,093	00	205	04	28,302	82	74	1,950	00	00	115	00
Corunna	Leambling	257	08	206	2,444	00	18	37	1,126	54	14	100	00	00	24	00
Courtright.	do	612	23	337	4,659	88	32	80	3,738	24	7	234	00	00	24	00
Craigshurst	Simcoe	681	13	246	4,315	07	35	30	1,255	49	11	240	00	00	40	00
Crediton.	Middlesex	1,205	28	859	11,195	08	76	00	3,740	10	28	150	00	00	24	00
Creemore.	Simcoe	376	77	318	12,282	32	77	26	7,077	83	38	150	00	00	00	00
Crysler	Stormont	574	98	236	4,154	89	30	93	1,304	04	18	180	00	00	00	00
Cumberland	Russell	387	77	151	1,626	09	13	22	420	49	16	206	00	00	40	00
Deer Park	do	473	62	450	6,302	10	46	23	3,253	73	26	400	00	00	00	00
Delaware	Middlesex	1,293	58	967	10,123	33	78	31	1,547	36	26	276	00	00	25	00
Delhi	Norfolk	833	00	616	10,354	99	70	71	4,945	94	19	108	00	00	00	00
Delta.	Leeds	384	83	438	7,419	63	47	89	833	47	17	100	00	00	00	00
Deseronto.	Grey.	4,234	94	1,582	15,305	95	126	05	4,948	94	41	1,100	00	00	160	00
Dundas	Hastings	375	37	171	4,101	77	26	11	881	73	10	136	00	00	70	00
Dundas, Landing.	Stormont	490	17	309	3,883	61	27	85	2,969	43	8	180	00	00	00	00
Dorchester Station.	Middlesex	234	09	60	1,048	80	4	48	173	93	2	76	00	00	00	00
Dovercourt.	York	1,410	33	615	5,442	56	41	94	3,543	55	13	500	00	00	60	00
Drayton.	Wellington	2,479	65	1,845	23,036	87	174	64	6,251	24	60	600	00	00	24	00
Dresden.	Brantwell	652	81	560	7,587	23	53	63	1,952	66	20	348	00	00	16	00
Drumbo.	do	337	91	63	412	72	4	30	182	24	1	126	00	00	00	00
Duart.	Elgin	632	26	164	6,380	05	37	27	1,830	69	18	240	00	00	32	00
Dublin	Perth	109	16	22	1,001	57	4	12	391	36	1	67	00	00	00	00
Dundas	Ontario	283	19	286	5,370	91	34	07	573	29	14	140	00	00	10	00
Dundas, et P. Sound	Muskoka et P. Sound	1,492	08	706	14,482	74	96	48	4,476	14	36	1,200	00	00	60	00
Dundalk	Grey	3,857	82	1,440	13,847	92	120	18	10,778	34	41	1,200	00	00	120	00
Dundas	Westworth	496	25	1,911	10,761	57	114	06	2,551	96	23	170	00	00	00	00
Dundas St. (Toronto).	York	3,101	97	1,653	17,577	74	135	64	1,982	93	23	800	00	00	24	00
Dundasville.	Monck	2,100	47	1,337	7,577	74	46	80	14,538	20	46	800	00	00	72	00
Dunham.	Glenagarry	2,100	47	1,337	2,355	00	18	33	2,355	00	8	140	00	00	120	00
Durham.	Grey	389	52	179	15,540	10	105	67	6,652	63	42	680	00	00	110	00

+ Ouvrez le 2 janvier 1891.

* Appointements, etc., entrés dans le rapport de l'auditeur général.

Etat indiquant les bureaux comptables en opération, etc., dans Ontario—Suite.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats poste émis.	Total des mandats poste émis.		Total des commissions requises du public.		Total des mandats poste payés.		Commission aux mandats de poste.		Commission aux mandats de poste.		Appointements.		Allocation pour l'expédition en passe.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.	
		\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Dutton	Elgin	1,515	36	724	11,145	02	72	12	3,190	16	28	92	9	33	460	0	60	00	60	00
Eganville	Renfrew	1,908	37	387	13,104	83	83	30	2,563	25	34	24	16	17	460	00	40	00	40	00
Elmira	Waterloo	1,064	27	625	9,517	08	48	27	2,910	27	10	67	0	16	328	00	40	00	40	00
Elmvalle	Simcoe	1,006	40	248	4,250	78	28	78	2,910	27	10	67	0	16	288	00	20	00	20	00
Elmwood	Bruce	535	70	309	4,280	01	31	69	1,841	89	45	78	89	03	200	00	100	00	120	00
Elora	Wellington	2,204	53	1,394	17,200	06	131	63	8,478	69	11	57	89	03	672	00	40	00	40	00
Ennalsdale	Oxford	862	71	636	8,202	28	63	86	4,800	42	22	16	4	48	320	00	16	00	16	00
Enterprise	Muskoka et P. Sound	477	72	302	5,983	04	40	28	2,400	30	7	01	5	72	144	00	12	00	12	00
Essex Centre	Essex	1,106	89	1,455	13,999	05	99	12	2,828	34	36	30	52	00	360	00	40	00	40	00
Fenton Falls	Victoria	2,836	12	1,795	21,129	83	153	58	5,492	37	54	48	23	16	900	00	135	00	160	00
Festerville	Middlesex	2,250	65	1,449	15,213	47	113	88	9,201	56	40	23	60	32	680	00	84	00	110	00
Fergus	Wellington	1,832	03	744	13,303	49	88	94	4,045	62	34	68	23	67	480	00	6	00	60	00
Fisherston	Elgin	2,922	50	1,694	20,021	04	146	79	9,129	62	52	59	27	40	820	00	180	00	120	00
Florence	Grey	799	81	231	3,478	46	25	28	2,575	72	9	18	4	78	260	00	70	00	40	00
Fonthill	Wellington	1,015	58	719	12,362	06	82	59	2,745	35	31	38	5	00	400	00	40	00	40	00
Fordwich	Wellington	708	15	426	9,210	12	65	60	3,576	15	25	07	5	83	270	00	16	00	16	00
Formosa	Middlesex	493	43	315	8,821	34	30	35	2,100	79	24	53	0	00	180	00	16	00	16	00
Fort Erie	Welland	607	51	426	9,801	85	61	47	2,624	98	20	75	5	83	280	00	16	00	16	00
Frankford	Huron	2,511	82	928	10,812	63	98	56	11,062	80	32	46	4	59	780	00	16	00	16	00
Freemantle	Lambton	288	71	200	2,340	37	18	22	981	19	7	01	11	90	119	00	38	37	40	00
French River	Bruce	943	59	500	5,923	69	106	50	3,054	75	33	98	25	17	300	00	40	00	40	00
Galt	Welland	783	49	767	13,101	05	106	50	3,054	75	33	98	25	17	300	00	40	00	40	00
Gananoque	Algonquin	616	28	546	8,079	21	56	20	1,235	51	20	78	1	20	250	00	8	00	8	00
Georgetown	Wellington	285	99	175	2,325	49	15	69	1,407	01	5	94	3	08	100	00	8	00	8	00
Glenora	Wellington	408	75	83	1,114	32	9	27	1,001	65	3	08	3	08	144	00	7	00	7	00
Glencoe	Wellington	173	82	42	1,060	25	6	58	1,119	25	11	30	6	65	72	00	7	00	7	00
Goderich	Wellington	11,505	54	4,032	38,867	34	342	83	50,043	31	113	60	111	71	2,700	00	60	00	120	00
Gorr Bay	Algonquin	5,054	72	2,115	22,834	06	202	67	12,421	34	61	41	34	00	1,320	00	24	00	24	00
Georgie	Huron	2,795	84	1,372	15,221	62	126	19	7,041	13	6	73	45	73	808	00	108	00	120	00
	Huron	395	06	297	2,436	89	17	38	1,453	74	6	73	45	73	140	00	16	00	16	00
	Wellington	418	23	297	6,106	45	38	17	748	34	15	31	2	42	150	00	16	50	120	00
	Middlesex	2,307	64	1,241	15,562	36	115	85	6,623	24	40	16	15	89	710	00	16	50	120	00
	Huron	5,620	94	3,178	34,998	12	282	45	20,248	28	101	00	16	09	1,600	00	160	00	81	69
	Algonquin	820	72	1,158	29,488	75	183	02	8,437	59	76	45	6	00	360	00	300	00	300	00
	Huron	672	96	451	6,929	53	47	03	2,040	13	17	53	6	00	300	00	300	00	300	00

Grafton	Northumberland	705	48	285	4,321	13	30	91	3,506	48	12	80	2	40	240	00	30	00	40	00
Grand Valley	Wellington	1,208	24	601	6,483	49	88	32	2,803	46	16	53	6	18	360	00	16	00	16	00
Granton	Middlesex	593	42	185	3,003	06	18	45	4,206	78	6	18	2	62	210	00	12	00	12	00
Gravenhurst	Simcoe	2,651	55	839	8,148	18	65	02	4,250	98	22	50	27	54	840	00	32	00	150	00
Greenwood	Ontario	254	53	179	2,626	61	17	70	1,226	14	6	62	10	31	95	00	60	00	80	00
Grimsby	Wentworth	2,254	50	643	11,877	00	82	11	8,838	74	32	56	18	84	620	00	40	00	40	00
Guelph	Wellington	18,011	73	5,805	63,511	88	561	48	72,003	63	182	20	129	84	4,600	00	600	00	80	00
Hagersville	Haldimand	1,715	73	612	6,689	28	63	06	3,096	33	17	68	7	25	516	00	20	00	20	00
Haldimand	Peterboro'	757	07	357	3,141	89	25	06	2,026	55	10	05	7	25	240	00	12	00	12	00
Hamilton	Peterboro'	74,597	03	10,300	145,500	13	1,438	81	348,256	26	10	32	112	00	112	00	20	00	20	00
Hampton	Durham	858	44	266	4,086	63	27	25	847	69	23	91	6	43	550	00	40	00	40	00
Hanover	Grey	1,867	68	817	8,664	43	70	67	6,558	79	23	91	6	43	900	00	60	00	60	00
Harrison	Wellington	3,136	63	1,330	14,033	43	110	28	9,566	69	38	50	41	33	900	00	60	00	150	00
Harrow	Essex	743	69	809	13,642	28	94	44	1,887	88	35	11	5	83	200	00	20	00	20	00
Hastings	Northumberland	1,636	47	470	5,293	14	40	90	2,023	21	14	02	5	83	520	00	20	00	60	00
Havelock	Peterboro'	840	22	234	3,752	20	24	84	1,155	25	9	35	9	04	188	00	28	00	28	00
Hawkesbury	Prescott	1,219	80	384	7,252	33	50	50	4,239	40	21	43	44	20	380	00	20	00	40	00
Headville	Waterloo	328	94	184	2,014	44	22	30	1,118	83	7	61	4	20	135	00	20	00	20	00
Heathcote	Grey	935	24	162	3,675	42	23	18	575	41	9	24	6	17	112	00	16	00	16	00
Hensall	Huron	985	00	633	8,491	36	60	43	3,645	06	21	27	6	17	320	00	20	00	20	00
Hepworth	Grey	570	20	272	4,373	43	31	79	2,049	50	11	16	46	74	600	00	60	00	80	00
Hespeler	Waterloo	2,302	69	979	10,329	84	83	54	5,017	44	28	41	46	74	600	00	200	00	200	00
Highgate	Elgin	705	82	248	3,273	97	22	42	697	48	8	36	28	00	280	00	80	00	80	00
Highland Creek	York	143	07	66	1,429	48	9	56	1,151	98	12	44	12	44	60	00	24	00	24	00
Hillsburgh	Wellington	641	41	272	4,905	86	33	40	1,824	70	5	80	2	05	204	00	24	00	24	00
Hillsdale	Simcoe	527	05	171	2,965	89	15	54	1,843	81	1	36	35	00	35	00	40	00	40	00
Holland Landing	York	204	42	84	595	90	5	74	848	41	2	02	100	00	100	00	20	00	20	00
Hollen	Wellington	304	40	81	729	30	42	40	1,401	15	16	73	1	45	186	00	40	00	40	00
Hornby's Mills	Grey	678	14	383	6,649	44</														

ÉTAT indiquant les bureaux comptables en opération, etc., dans Ontario—Suite.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats poste émis.		Total des mandats poste émis.		Total des commissions reçues du public.		Total des mandats poste payés.		Commissaires de poste aux mandats de service de poste.		Commissaires de poste aux mandats de service de poste.		Appointements.		Allocation pour l'expédition en passe.		Allocation pour loyers, combustible et éclairage.		
		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
Kingsville	Essex.	1,554	40	754	8,440	19	75	71	3,680	03	22	41	6	96	490	00	15	00	60	00	40	00
Victoria	Victoria.	817	57	383	3,987	66	29	20	1,750	69	10	75	6	96	330	00	30	00	30	00	60	00
Kimnount	Huron.	304	36	119	1,393	82	10	31	389	77	5	94	8	40	100	00	20	00	20	00	0	50
Kirkfield	Victoria.	560	71	113	2,269	94	14	44	1,452	64	9	84	3	02	216	00	0	50	0	50	0	50
Kleinburg	York.	284	75	165	3,819	94	26	00	1,729	46	1	95	2	14	120	00	0	00	0	00	0	00
Klock's Mills	Nipissing.	313	85	70	782	76	7	23	44	14	3	28	11	22	100	00	20	00	20	00	80	00
Konoka	Middlesex.	276	66	101	1,197	46	8	23	349	10	3	65	89	84	00	00	30	00	30	00	48	00
Lakefield	Peterboro'.	1,684	07	118	9,266	15	68	40	297	37	3	02	10	00	84	00	00	00	00	00	60	00
Lakeport.	Northumberland.	227	56	118	1,207	49	17	07	237	40	7	10	4	78	132	00	60	00	60	00	179	97
L'Anable	Hastings.	338	95	149	2,803	66	10	21	1,054	35	38	49	39	81	384	00	60	00	60	00	179	97
Lambton Mills	York.	1,395	06	830	14,827	32	93	35	3,175	70	8	93	13	80	300	00	24	00	24	00	100	00
Lancaster.	Lanark.	1,484	43	631	13,511	60	25	07	1,398	80	8	93	11	60	300	00	10	00	10	00	100	00
Lancaster.	Glenagary.	802	49	246	3,447	85	25	07	1,398	80	8	93	11	60	300	00	10	00	10	00	100	00
Lancaster.	Leeds.	2,612	18	1,650	15,680	16	130	30	8,105	14	43	53	9	40	720	00	100	00	100	00	100	00
Lancaster.	Essex.	2,920	20	1,733	2,988	94	20	42	2,000	00	5	84	10	00	107	00	16	00	16	00	80	00
Le Breton Flats	Carleton.	331	25	158	1,232	37	10	40	768	57	3	38	45	43	107	00	200	00	200	00	380	00
Le Roy	Simcoe.	8,370	14	2,503	27,051	04	220	01	27,768	98	78	35	83	53	2,100	00	200	00	200	00	200	00
Listowel	Perth.	4,077	55	2,049	19,329	53	160	00	12,134	33	52	86	8	53	1,200	00	120	00	120	00	200	00
Little Britain	York.	685	90	270	5,270	34	36	87	1,061	83	13	40	7	77	300	00	40	00	40	00	40	00
Little Current	Algona.	1,085	11	142	16,270	89	105	30	5,120	60	4	14	2	83	394	00	0	00	0	00	0	00
Lloydtown	York.	54	37	00	91,511	72	825	33	370,220	71	5	81	5	81	100	00	80	00	80	00	80	00
+London.	Middlesex.	1,795	52	1,290	13,237	41	117	48	5,163	00	39	05	0	08	540	00	40	00	40	00	40	00
London, East.	do	958	84	393	10,110	33	69	41	4,458	21	27	24	14	11	42	00	48	00	48	00	40	00
London, Ouest.	Prescott.	1,490	10	431	4,399	58	36	09	3,797	00	0	00	0	00	450	00	160	00	160	00	67	50
L'Original	Muskoka et P. Sound	2,883	55	1,311	23,747	73	170	39	10,944	11	65	37	59	47	740	00	72	00	72	00	100	00
*Loring	Middlesex.	717	15	331	3,691	32	27	80	2,075	39	9	77	11	93	160	00	0	00	0	00	0	00
Lucean	Leeds.	514	02	132	3,601	86	21	66	682	15	15	81	23	92	130	00	32	00	32	00	110	00
Lynn	Wentworth.	439	49	375	6,225	91	44	76	1,451	88	32	82	9	02	168	00	36	00	36	00	0	00
Lynedon	Norfolk.	2,180	45	1,049	13,832	19	92	63	7,454	31	9	02	8	59	600	00	80	00	80	00	0	00
Madoc	Hastings.	507	07	161	2,101	84	16	78	3,434	31	5	50	2	25	168	00	0	00	0	00	0	00
Magallowan.	Muskoka et P. Sound	374	91	146	2,101	84	16	78	1,633	91	5	50	2	25	168	00	0	00	0	00	0	00
Manilla	Victoria.	696	31	689	20,679	80	126	10	4,332	92	54	86	2	25	330	00	48	00	48	00	48	00
Manitowaning	Algona.																					

Manotick	Carleton.	549	66	351	9,272	99	56	98	554	86	23	90	17	28	192	00	24	00	24	00	0	00
Maple	York.	378	33	92	2,577	55	19	70	1,130	72	6	57	9	28	140	00	20	00	20	00	60	00
Maréchal	Grey.	1,668	18	835	11,969	65	79	70	7,639	00	31	95	15	78	520	00	90	00	90	00	80	00
Marlbank	York.	1,875	76	644	8,216	11	65	44	8,353	66	0	44	6	44	40	00	0	50	0	50	0	00
Marlbank	Hastings.	136	19	90	4,959	41	35	85	1,930	87	14	00	1	59	340	00	12	00	12	00	40	00
Marmona	Hastings.	267	81	129	1,605	85	10	84	2,394	99	4	01	17	64	850	00	80	00	80	00	0	00
Marshallville	Monck.	2,334	48	530	12,202	07	81	35	2,597	25	31	87	17	64	850	00	80	00	80	00	0	00
Mattawa	Nipissing.	332	32	410	8,469	38	55	35	1,879	80	21	67	14	00	100	00	4	00	4	00	0	00
Maxwell	Grey.	274	74	252	3,783	22	25	67	1,68	87	9	45	134	00	148	00	0	00	0	00	0	00
McKellar	Muskoka et P. Sound	3,011	79	2,216	15,510	37	12	53	17,969	75	65	96	37	54	890	00	60	00	60	00	150	00
Meadowdale	Peel.	520	83	302	3,846	95	27	31	6,023	66	30	63	33	20	540	00	45	00	45	00	40	00
Melbourne	Middlesex.	1,537	57	753	11,190	02	51	59	2,506	27	15	97	14	90	360	00	40	00	40	00	0	00
Merrickville	Leeds et Grenville.	1,082	34	573	6,178	09	84	59	1,521	11	20	45	18	49	220	00	20	00	20	00	0	00
Metcalf	Russell.	635	28	336	7,866	32	49	00	4,09	99	2	84	16	08	66	00	0	00	0	00	0	00
Middleville	Leamark.	378	90	131	1,125	73	9	42	7,075	08	33	56	14	83	720	00	20	00	20	00	100	00
Milford	Simcoe.	2,507	54	1,583	12,672	23	95	15	4,416	30	24	28	1	00	370	00	12	00	12	00	40	00
Milford	Bruce.	1,009	10	569	8,337	16	56	83	4,416	30	24	28	1	00	370	00	12	00	12	00	40	00
Milbank	Perth.	375	22	395	7,239	38	50	35	1,069	68	18	36	0	32	155	00	0	00	0	00	0	00
Milbrook	Durham.	1,707	48	738	5,832	33	49	36	7,031	37	16	14	16	37	575	00	110	00	110	00	80	00
Millie Roches.	Cornwall.	2,508	46	1,711	5,371	27	20	06	5,511	89	45	06	25	83	700	00	45	00	45	00	110	00
Milton West	Halton.	836	68	404	16,794	20	130	66	8,511	89	45	06	25	83	700	00	45	00	45	00	110	00
Minden	Perth.	810	12	319	5,720	35	42	05	1,600	68	14	87	6	93	280	00	12	00	12	00	0	00
Mitchell	Perth.	3,247	26	1,352	16,008	92	127	22	2,337	11	11	63	5	98	372	00	60	00	60	00	150	00
Mohawk	Brant.	369	50	144	1,374	26	11	09	1,349	82	47	70	50	45	160	00	20	00	20	00	0	00
Moore	Cardwell.	242	23	106	1,796	49	11	31	530	46	3	56	0	48	114	00	0	00	0	00	0	00
Moore	Lambton.	332	96	138	1,241	72	10	22	87													

ÉTAT indiquant les bureaux comptables en opération, etc., dans Ontario—Suite.

Nom du bureau.	Comité.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats-poste émis.	Total des mandats-poste émis.		Total des commissions reçues du public.		Total des mandats-poste payés.		Commission allouée aux mandats-poste.		Appointements.		Allocation pour l'expédition en passe.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.	
		\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
New Germany	Waterloo	114 30		156	2,443 06	20 07	939 85	0 85	6 11	52 00	52 00	24 00	610 00	90 00	24 00	90 00		
New Hamburg	Waterloo	1,747 08		526	3,463 24	40 15	5,463 48	4 46	16 31	4 12	4 12	21 00	610 00	150 00	21 00	150 00		
Newmarket	Ontario	3,583 64		1,413	14,565 23	121 24	12,102 43	86 75	40 32	42 01	42 01	14 98	690 00	72 00	72 00	690 00		
Niagara	Lincoln et Niagara	2,076 29		958	11,013 43	86 75	8,739 12	110 20	31 41	38 84	38 84	43 06	1,370 00	200 00	200 00	60 00		
Niagara Falls	Welland	3,866 89		1,902	13,086 06	92 39	8,834 12	92 39	38 84	38 84	29 72	530 00	60 00	4 00	84 00			
Niagara Falls South	Welland	1,300 85		1,902	12,316 94	14 51	3,870 84	14 51	5 39	7 00	7 00	7 00	84 00	4 00	4 00	84 00		
Nobleton	York	244 07		118	2,161 97	2 46	661 49	2 46	0 85	0 85	0 85	7 01	144 00			144 00		
Norland	Victoria	231 10		35	334 56	50 86	1,657 47	50 86	23 04	23 04	23 04	54 86	780 00	120 00	8 00	120 00		
North Augusta	Grenville	462 07		324	8,359 92	153 00	7,006 94	153 00	54 62	54 62	14 58	240 00						
North Bay	Nipissing	3,328 59		1,135	20,547 94	26 70	2,475 99	26 70	10 48	10 48	2 23	132 00						
North Gower	Carleton	514 75		146	3,812 10	35 20	606 30	35 20	12 81	12 81	6 81	150 00						
North Port	Prince-Edouard	260 83		266	4,978 87	19 21	908 77	19 21	6 81	6 81	17 98	672 00						
Norval	Halton	411 37		218	17,773 70	140 67	8,730 46	140 67	26 12	26 12	15 82	580 00						
Norwich	Oxford	2,425 37		1,782	17,773 70	73 02	5,414 03	73 02	4 42	4 42	29 75	700 00						
Norwood	Peterboro	2,218 33		770	11,743 37	12 13	81 20	12 13	8 88	8 88	11 88	180 00						
Oakland	Oxford	2,909 81		1,185	16,115 03	123 66	9,616 68	123 66	44 19	44 19	29 75	700 00						
Oakville	Halton	469 54		308	3,550 86	26 62	877 28	26 62	3 16	3 16	11 88	180 00						
Oatfield	Victoria	469 54		308	3,550 86	42 07	3,161 01	42 07	16 59	16 59	15 81	384 00						
Oatton	Lennox	1,470 06		590	9,720 49	69 08	2,498 00	69 08	26 21	26 21	5 81	380 00						
Oil Springs	Lambton	1,173 07		704	10,204 02	68 95	2,498 00	68 95	47 33	47 33	31 00	1,236 00						
Orangeville	Wellington	5,125 77		1,585	17,683 93	130 20	16,459 07	130 20	80 00	80 00	65 90	1,900 00						
Orillia	Simcoe	7,907 22		2,334	25,986 01	21 93	23,188 50	21 93	20 85	20 85	22 89	3,900 00						
Orono	Durham	1,062 20		716	8,083 51	59 35	4,151 24	59 35	2 49	2 49	3 81	150 00						
Oroville	Elgin	133 93		90	997 06	7 09	748 86	7 09	7 82	7 82	8 00	8 00	42 00					
Oseola	Renfrew	380 48		115	2,945 28	17 71	2,945 28	17 71	4 46	4 46	28 32	1,490 00						
Oshawa	Ontario	5,492 57		2,016	17,066 37	152 86	20,188 12	152 86	6 41	6 41	2 16	340 00						
Ottawa	Carleton	49,351 93		12,422	184,532 41	1,651 51	190,690 04	1,651 51	126 50	126 50	73 82	2,420 00						
Otterville	Oxford	1,028 74		315	2,076 92	18 80	2,662 06	18 80	23 42	23 42	14 47	840 00						
Oven Sound	Grey	9,696 54		4,155	43,238 65	356 84	10,204 09	356 84	23 42	23 42	7 03	400 00						
Paisley	Brant	2,688 98		748	9,310 95	61 88	1,569 24	61 88	23 42	23 42	1 68	80 00						
Pakenham	Lennox	216 55		276	3,602 03	26 55	557 99	26 55	29 23	29 23	10 29	660 00						
Palmerston	Halton	1,913 98		1,214	10,912 70	86 00	4,787 43	86 00	42 00	42 00	34 66	1,225 00						
Paris	Wellington	3,743 95		1,684	15,107 36	127 89	8,507 08	127 89	8 00	8 00	8 00	80 00						
Paris Station	do	1,124 70		386	3,752 44	29 24	689 49	29 24	9 67	9 67	360 00							

Parkeale	York	5,614 97		1,607	18,963 03	182 82	10,985 03	182 82	53 70	53 70	1,200 00								
Park Hill	Middlesex	2,921 53		1,306	11,661 86	93 21	9,305 05	93 21	33 57	33 57	1,850 00								
Parry Sound	Muskoka et P. Sound	1,560 84		1,839	39,255 17	267 81	9,333 34	267 81	102 22	102 22	580 00								
Pelee Island	Wentworth	45		45	360 11	4 46	276 60	4 46	0 65	0 65	84 00								
Penbrooke	Essex	250 00		310	2,015 67	32 92	1,936 99	32 92	11 03	11 03	84 00								
Penetanguishene	Renfrew	5,954 68		2,494	29,615 62	254 80	19,336 99	254 80	81 25	81 25	1,680 00								
Perry	Simcoe	2,284 22		1,036	10,312 45	80 52	6,007 14	80 52	29 89	29 89	660 00								
Peterboro	Lennox	4,978 04		1,644	17,021 94	141 38	15,614 76	141 38	49 32	49 32	1,470 00								
Peter Street (Toronto)	Peterboro	15,393 95		5,209	51,930 73	464 84	50,502 72	464 84	155 20	155 20	3,650 00								
Petrolia	York	6,648 11		2,485	28,825 58	307 05	2,945 80	307 05	76 45	76 45	83 30								
Pheasant	Lambton	286 37		69	2,759 18	221 04	14,942 74	221 04	79 38	79 38	1,540 00								
Pickering	Simcoe	767 64		353	3,699 40	4 24	581 19	4 24	1 71	1 71	0 99	132 00							
Pickton	Ontario	5,693 92		2,415	20,573 50	178 56	18,212 90	178 56	10 40	10 40	330 00								
Plantagenet	Prince Edward	630 40		214	8,449 81	51 49	3,639 10	51 49	62 84	62 84	12 61	1,350 00							
Plattsville	Brant	1,085 01		731	9,921 82	73 16	2,215 17	73 16	25 79	25 79	210 00								
Plevna	Aaddington	230 19		97	1,277 08	8 53	262 28	8 53	3 41	3 41	90 00								
Point Edward	Lambton	1,096 01		581	8,252 82	65 92	1,579 18	65 92	21 20	21 20	440 00								
Point Pelee	Algonia	494 07		245	2,252 82	51 53	207 06	51 53	6 63	6 63	180 00								
Port Arthur	Algonia	5,693 69		3,741	60,012 86	531 26	11,163 31	531 26	155 50	155 50	61 50								
Port Burwell	Elgin	571 20		427	9,371 69	61 86	2,928 06	61 86	26 13	26 13	180 00								
Port Carling	Simcoe	416 57		230	2,674 08	19 22	3,382 14	19 22	1 73	1 73	182 00								
Port Colborne	Welland	469 10		45	673 82	4 75	167 80	4 75	16 68	16 68	560 00								
Port Dalhousie	Welland et Niagara	1,791 84		482	5,400 47	41 30	4,945 81	41 30	20 12	20 12	560 00								
Port Dover	Norfolk	635 00		307	4,203 78	34 76	2,852 37	34 76	14 23	14 23	250 00								
Port Hope	Norfolk	1,593 57		1,414	15,361 67	121 42	4,678 10	121 42	28 18	28 18	1,000 00								
Port Perry	Bruce	2,252 50		1,527	12,984 20	109 49	7,886 00	109 49	37 23	37 23	684 00								
Port Robinson	Durham	7,222 10		2,817	26,414 97	235 15	30,621 74	235 15	76 22	76 22	2,000 00								
Port Rowan	Ontario	2,854 06		1,095	11,729 05	92 10	9,778 04	92 10	33 47	33 47	855 00								
Port Stanley	Welland	1,405 02		1,229	1,905 95	14 24	1,202 99	14 24	5 30	5 30	200 00								
Port Sydney	Norfolk	89 17		642	7,319 95	58 74	4,764 92	58 74	21 81	21 81	400 00								
Preston	do	93 17		142	1,229 87	9 02	178 90	9 02	3 20	3 20	40 00								
Priceville	Elgin	820 05		308	3,544 07	28 25	1,330 12	28 25	7 42	7 42	280 00								
Princeton	Muskoka et P. Sound	253 80		298	3,561 84	26 53	2,939 18	26 53	11 29	11 29	1,200 00								
Prud'homme	Welland	4,710 88		2,057	19,993 85	170 55	13,640 41	170 55	112 01	112 01	1,400 00								
Queen Street East (Toronto)	Queen	2,310 23		860	8,502 18	76 20	7,764 30	76 20	24 14	24 14	300 00								
Queensville	do	656 22		260	4,339 83	27 05	2,210 53	27 05	3 98	3 98	210 00								
Ratho	Oxford	740 40		344	4,660 98	33 70	1,990 21	33 70	13 52	13 52	230 00								
Rat Portage	Algonia	200 86		254	4,307 18	30 49	1,104 42	30 49	4 55	4 55	60 00								
Renfrew	Renfrew	311 12		2,011	20,357 39	230 88	1,950 40	230 88	55 40	55 40	80 00								
Riceville	Oxford	130 88		57	1,004 11	7 15	534 79	7 15	2 66	2 66	120 00								
Richmond West	Algonia	3,053 08		1,811	34,182 86	20													

Etat indiquant les bureaux comptables en opération, etc., dans Ontario—*Suite.*

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats poste émis.	Total des mandats poste émis.		Total des commissions reçues du public.		Total des mandats poste payés.		Commissaires aux lettres de poste.		Commissaires aux lettres de poste.		Appointements.		Allocation pour l'expédition en passe.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.		
		\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$
Ridgeway	Welland	768	98	492	4,947	85	84	74	11	33	35	49	232	00	32	00	220	00			
1 Kinley	Bruce	1,178	85	216	2,132	75	13	06	6	21	81	00	360	00	1	00	40	00			
Riversdale	do	189	24	106	2,074	30	12	78	5	77	99	00	51	00	1	00	80	00			
Riverside	York	2,794	76	735	8,741	24	25	20	23	33	99	00	540	00	45	00	30	00			
Rockingham	Renfrew	218	61	138	3,844	79	34	72	7	41	5	64	256	00	30	00	60	00			
Rockwood	Wentworth	634	35	135	2,923	66	38	25	19	57	84	00	450	00	10	00	40	00			
Rochester	Wellington	236	23	473	5,122	25	38	25	38	25	1,984	82	3,036	47	6	65	2	75	144	00	
Rosemont	Elgin	1,301	17	910	9,146	45	17	34	6	65	2	75	144	00	40	00	80	00			
Roseton	Simcoe	430	30	160	2,594	57	17	34	10	86	3	04	180	00	114	00					
Roseton	Muskoka et P. Sound	509	06	240	3,697	72	26	46	5	91	235	04									
Roseton	Wellington	320	47	77	843	44															
138 *Rusholme Road (Toronto)	York			89	939	88	10	36	2	35	10	00									
Russell	Russell	714	53	126	5,351	47	36	60	14	81	2,139	50	240	00	24	00					
Ruthven	Essex	312	27	495	5,711	25	41	66	0	88	128	00	12	00							
St. Ann's	Monck	123	26	34	353	64	2	41													
St. Catharines	Lincoln et Niagara	13,704	26	3,710	37,562	47	326	77	65	536	81	134	61	3,500	00	96	00	40	00		
St. George (Brant)	Brant	1,083	00	425	4,549	70	38	04	11	95	2,408	36	3	11	170	00	8	00			
St. Jacob's	Waterloo	463	07	204	2,653	05	19	98	17	53	17,192	55	37	69	1,480	00	50	00	220	00	
St. Mary's	Perth	5,541	99	2,499	41,984	71	369	56	139	316	23	128	35	3,800	00	120	00				
St. Thomas West	Elgin	400	00	235	3,335	35	23	02	7	71	748	77	8	71	125	00					
St. Williams	Essex	728	65	330	3,634	95	36	32	4	870	45	13	51	310	00	20	00				
Sandwich	Essex	3,351	52	8407	37,866	45	315	55	34	069	69	107	54	2,180	00	200	00	360	00		
Sarnia	Lambton	3,000	05	2,070	32,926	37	243	82	14	847	99	84	82	10	92	690	00	80	00	140	00
Saint Ste. Marie	Algoma	39	10	45	1,353	15	10	39	4	70	45	3	73	10	80	45	00				
Scarboro	York	759	82	144	2,220	20	15	40	1	707	98	5	69	8	20	300	00				
Schoenberg	do	708	84	310	6,540	14	54	60	267	63	16	39	12	51	108	00	180	00	200	00	
Schreiber	Algoma	233	89	287	4,462	85	30	90	1,139	99	201	82	18,185	45	4	00	6	00			
Scotland	Huron	4,955	73	2,300	24,731	35	70	91	3,132	17	27	93	185	00	4	00					
Seakirk	Faldimand	500	91	442	10,972	23	7	71	627	50	147	00	200	00	24	00					
Seymour Bridge	Ontario	421	96	234	2,927	64	19	65	1,948	74	559	16	13	44	72	00					
Shakespeare	Oxford	524	87	304	5,318	13	32	48	3	58	490	82	51	84	680	00					
Shannonville	Hastings	508	98	350	3,895	08	136	35			6,711	21									
Sharon	York	178	77	54	19,988	97															
Shelburne	Grey	2,222	42	1,543																	

Simcoe	Norfolk	5,363	66	1,917	16,847	38	146	99	14,745	84	47	76	1,480	00	275	00	1,480	00	220	00
Singhampton	Simcoe	326	73	270	4,908	69	33	22	1,303	38	12	49	1,280	00	58	00	1,280	00	240	00
Smith's Falls	Leeds et Grenville	6,206	40	1,644	18,274	63	154	24	29,750	38	49	85	53	88	18	00	53	88	40	00
Smithville	Wentworth	1,066	44	1,088	31,433	66	203	90	4,064	85	79	96	43	76	8	00	390	00	20	00
Sombra	Bracewell	385	62	436	7,611	77	66	32	1,708	01	20	89	100	00	20	00	370	00	40	00
Souhampton	Bruce	1,363	99	584	8,986	39	69	82	2,607	95	23	25	15	53	80	00	166	00		
South Bay	Muskoka et P. Sound	466	34	161	1,579	00	11	35	307	61	4	07	132	00						
South Woodville	Essex			2,898	4,022	65	26	68	109	29	10	12	166	00						
Spadina Av. (Toronto)	York			265	32,667	67	349	97	10,683	84	88	37	95	44						
Spenceville	Essex	347	94	268	3,965	99	27	13	1,468	65	11	04	144	00						
Spring Brook	Grenville	485	34	468	8,590	62	58	56	1,591	66	23	37	29	92	20	00				
Springfield	Hastings	688	70	730	7,584	72	47	79	3,354	67	18	92	100	00						
Springfield	Middlesex	302	08	102	10,946	17	75	05	1,856	87	27	58	250	00						
Springfield-on-the-Credit	Peel	302	51	102	1,324	11	10	97	1,550	86	3	40	96	00						
Springford	Oxford	2,000	20	1,014	11,761	54	86	82	5,916	86	31	83	108	00	10	00	606	00	80	00
Stayner	Simcoe	230	02	194	4,000	08	27	02	1,738	15	11	93	90	00						
Stella	Lennox			332	248	52	2	34			0	62	136	00	6	00				
Stevens St. (Hamilton)	Wentworth	307	57	351	3,026	25	23	93	836	63	7	88	10	70	36	00	40	00		
Stevensville	Welland	1,277	64	973	11,672	95	84	71	3,777	25	31	35	40	00	32	00	40	00		
Stratford	Hastings	1,035	28	92	1,166	48	7	92	110	10	2	91	46	00	32	00				
Stratford	Wellington	242	24	149	3,013	83	32	23	1,004	09	10	11	46	00	80	00				
Stony Creek	Wentworth	1,474	15	827	11,579	36	85	14	5,209	24	30	12	480	00	60	00				
Stratford	Ontario	149	49	38	1,452	14	12	11	718	35	5	06	56	00						
Stratford	Wentworth	1,138	23	3,620	34,188	29	313	45	46,663	09	105	57	2,960	00	166	00	2,960	00	100	00
Stratford	Perth	4,700	37	2,278	20,251	10	164	59	16,468	58	55	20	44	74	1,340	00	1,340	00	40	00
Stratford	Middlesex	961	93	651	9,182	67	65	12	3,038	42	24	13	35	88	240	00	240	00	80	00
Streetsville	Peel	748	05	182	3,009	30	20	72	2,070	19	7	93	0	02	200	00	200	00	20	00
Streetsville	Nipissing	3,603	71	2,076	50,244	05	383	83	5,974	37	127	04	75	99	600	00	600	00	40	00
Sudbury	Algoma	1,810	56	1,051	1,077	33	8	36	2,215	92	3	48	360	00	16	00	360	00	80	00
Sudbury	Ontario	1,080	78	432	4,301	46	32	42	1,169	85	11	91	380	00	40	00	380	00	40	00
Sunderland	Muskoka et P. Sound	968	31	339	17,536	90	109	91	2,301	50	20	53	400	00	30	00	400	00	40	00
Sutton West	York	536	17	339	8,093	32	42	85	1,213	69	14	70	190	00	12	00	190	00	40	00
Sydenham	Aldington	1,142	71	353	6,267	02	42	85	2,077	13	16									

Etat indiquant les bureaux comptables en opération, etc., dans Ontario—Fin.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats poste émis.	Total des mandats poste émis.		Total des commissions reçues du public.		Total des mandats poste payés.		Commission al. pour service de mandats poste.		Commission al. pour service de lettres de poste.		Appointements.		Allocation pour expedition en passe.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.			
		\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Tilsonburg	Norfolk	4,051	40	1,642	17,374	63	130	76	15,313	59	49	36	14	91	1,080	00	320	00	160	00	40	00
Tiverton	Bruce	944	11	425	3,182	10	39	91	3,957	07	15	64	13	44	340	00	8	00	40	00	40	00
Toronto	York	365,175	32	26,058	887,851	90	3,337	53	1,801,212	72	14	96	14	53	420	00	40	00	40	00	40	00
Toronto	Simcoe	1,128	23	492	5,845	51	125	29	13,615	82	43	00	46	16	1,300	00	200	00	200	00	40	00
Trenton	Hastings	5,122	78	1,586	14,944	35	13	52	32,296	40	16	67	40	00	420	00	60	00	60	00	40	00
Tribunore	Peel	77	89	76	2,291	60	6	75	521	92	3	30	3	00	40	00	10	00	10	00	40	00
Uxbridge	Hastings	1,327	41	519	6,536	05	46	75	2,296	40	16	67	40	00	420	00	60	00	60	00	40	00
Underwood	Bruce	352	54	72	1,126	07	7	86	363	38	3	30	3	00	40	00	10	00	10	00	40	00
Union	Ontario	298	97	107	10,539	40	66	74	2,601	48	26	86	11	00	152	00	152	00	152	00	40	00
Unionville	York	561	93	176	2,397	77	16	83	659	93	2	79	5	14	114	00	80	00	80	00	40	00
Vankleek Hill	Ontario	3,504	74	1,329	17,240	24	127	79	1,474	61	6	63	12	75	210	00	32	00	32	00	160	00
Varna	Prescott	1,869	58	469	7,512	31	57	45	9,549	07	30	69	56	23	500	00	24	00	24	00	60	00
Victoria Harbour	Huron	390	96	243	2,700	34	20	38	657	75	7	02	4	59	174	00	3	00	3	00	160	00
Vienna	Simcoe	456	59	194	2,305	36	17	09	866	83	5	91	14	54	156	00	16	00	16	00	40	00
Vienna	Elgin	355	22	877	15,291	89	99	14	2,432	42	39	54	14	54	156	00	16	00	16	00	40	00
Wales	Norfolk	481	05	758	8,951	28	66	69	1,888	25	22	93	4	70	198	00	200	00	200	00	40	00
Walkerton	Stormont	475	97	48	1,035	74	8	18	849	08	3	61	29	19	140	00	200	00	200	00	40	00
Walkerville	Bruce	4,735	97	1,970	21,649	12	168	42	16,638	70	58	63	29	19	1,400	00	200	00	200	00	40	00
Waterloo	Essex	2,207	20	655	5,860	04	60	06	4,158	08	15	90	4	15	580	00	54	00	54	00	80	00
Waterloo West	Bothwell	4,785	46	1,057	10,512	93	96	26	8,743	74	60	60	11	48	840	00	16	00	16	00	120	00
Watford	Elgin	2,688	98	1,842	22,171	25	166	93	6,743	74	60	60	11	48	840	00	16	00	16	00	120	00
Waubesaette	Middlesex	973	92	364	4,543	36	35	61	1,732	19	12	07	12	07	320	00	32	50	32	50	40	00
Waverley	do	208	95	250	3,149	79	20	93	114	18	7	88	15	02	950	00	100	00	100	00	140	00
Welland	Welland	3,405	00	923	10,547	00	79	05	10,583	01	30	81	15	02	950	00	100	00	100	00	140	00
Welland Port	Monck	396	77	643	13,582	64	83	17	933	34	34	34	2	99	144	00	8	00	8	00	40	00
Wellesley	Waterloo	713	78	605	8,277	33	62	54	2,810	47	20	89	14	06	312	00	312	00	312	00	40	00
Wellington	Princes-Edmond	731	38	642	8,188	24	59	53	1,799	37	22	36	22	36	324	00	324	00	324	00	40	00

West Lorne	Elgin	1,041	34	477	5,475	16	41	28	1,590	54	13	90	1	34	376	00	18	00	18	00	40	00
Weston	York	921	81	471	6,671	86	70	67	3,726	53	19	22	22	32	320	00	16	00	16	00	40	00
Westport	Leeds	1,038	97	468	10,156	49	119	81	2,834	94	36	78	10	25	360	00	12	00	12	00	40	00
West Toronto Junction	York	3,679	45	1,173	12,515	37	109	12	9,368	23	38	13	4	03	700	00	200	00	200	00	40	00
Whiteby	Ontario	4,116	05	1,517	13,186	94	109	12	15,234	26	38	13	11	63	1,370	00	200	00	200	00	40	00
Whitevale	do	258	96	50	777	30	5	72	777	30	2	03	6	35	36	00	75	00	75	00	120	00
Wiaraton	Bruce	2,839	87	1,784	24,022	18	169	36	8,594	30	61	60	6	35	36	00	3	00	3	00	80	00
Wilketon	Richwell	239	01	442	7,734	09	50	36	1,402	83	19	79	10	82	260	00	24	00	24	00	40	00
Wilkeson	Glenarry	697	01	133	2,697	72	18	25	5,584	75	10	54	9	82	540	00	60	00	60	00	180	00
Winchester	Dundas	1,986	01	501	5,338	23	297	32	46,230	35	53	18	45	39	1,080	00	60	00	60	00	180	00
Windsor	Essex	11,512	85	2,921	35,605	05	146	41	15,437	24	5	47	30	01	1,556	00	36	00	36	00	40	00
Wingham	Huron	4,13	51	1,721	19,203	78	14	54	2,674	47	21	64	30	01	400	00	4	00	4	00	40	00
Winona	Wentworth	1,062	01	98	1,681	31	57	50	2,674	47	21	64	30	01	400	00	4	00	4	00	40	00
Woodbridge	York	1,065	31	516	8,413	69	12	70	4,623	25	8	65	11	24	76	00	160	00	160	00	40	00
Woodham	York	208	20	133	1,746	91	22	56	1,160	42	8	65	11	24	90	00	500	00	500	00	40	00
Woodman	Perth	244	52	165	3,446	11	22	56	3,382	20	140	17	76	70	340	00	32	00	32	00	40	00
Woodsee	Essex	15,399	32	4,829	48,774	75	407	81	92,398	17	42	75	11	92	350	00	180	00	180	00	40	00
Woodstock	Oxford	915	74	889	16,502	86	165	26	3,173	13	25	74	24	37	340	00	18	00	18	00	40	00
Woodville	Victoria	917	65	567	8,721	54	65	63	4,425	03	25	74	24	48	440	00	4	50	4	50	60	00
Wroxeter	Huron	1,216	05	616	16,665	16	120	91	4,874	11	44	37	24	48	440	00	1	50	1	50	60	00
Wyoming	Leambton	567	42	186	16,665	20	12	91	2,013	56	4	17	94	53	220	00	220	00	220	00	40	00
Yarker	Addington	313	61	153	3,749	62	24	88	1,134	06	10	64	136	10	1,200	00	240	00	240	00	40	00
York	Haldimand	6,972	32	2,278	26,132	90	287	77	6,943	17	70	47	0	28	240	00	240	00	240	00	40	00
Yorkville	York	777	36	425	9,044	45	59	18	1,616	75	24	30	24	30	240	00	240	00	240	00	40	00
Zurich	Huron	129	41	425	9,044	45	59	18	1,616	75	24	30	24	30	240	00	240	00	240	00	40	00
Bar. des lettres de rente																						
Bureau de poste ne rendant pas compte.																						
Total		243,140	11	477,424	6,036,988	44	48,398	85	6,075,426	38	14,004	51	9,031	71	352,866	88	22,834	81	22,834	81	22,554	06

* Ouvert le 1er octobre 1890, WILLIAM WHITE, Sous-maitre général des postes.

W. H. SMITHSON, Comptable.

PROVINCE DE QUÉBEC.

ÉTAT indiquant les bureaux comptables en opération; les recettes postales brutes; le nombre et le montant des mandats-poste émis et payés, et le produit des droits de commission sur ceux; et la compensation, les appointements et les allocations payés au maître de poste de chaque bureau respectivement, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats-poste émis.	Total des mandats-poste émis.		Total des commissions reçues du public.		Total des mandats-poste payés.		Commission allouée aux maîtres de poste de mandats-poste.		Commission allouée aux maîtres de poste de lettres de service de caisse d'épargne.		Appointements.		Allocation pour l'expédition en passe.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.	
		\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Albercorn.....	Brome.....	137	48	129	1,278	79	10	47	748	41	3	40	2	63	80	00	150	00	40	00
Acton Vale.....	Bagot.....	1,207	80	120	2,743	52	19	18	4,261	01	12	63	12	30	360	00	150	00	40	00
Agrès.....	Beauce.....	1,402	61	394	5,609	15	42	01	1,947	34	15	90	12	30	295	00	18	00	60	00
Arthabaska.....	Arthabaska.....	1,433	28	573	5,949	30	54	28	6,338	02	23	42	0	16	480	00	40	00	60	00
Bas-Étymon Est.....	Ottawa.....	1,248	75	590	10,779	30	75	24	3,725	90	28	61	29	04	498	00	81	00	60	00
Bas-Étymon Est.....	Chicoutimi.....	1,253	94	199	3,696	45	62	40	139	15	12	81	3	41	30	00	10	00	40	00
Beauharnois.....	Beauharnois.....	1,054	12	590	9,469	00	62	83	5,449	96	25	89	3	41	420	00	60	00	40	00
Beaucourt.....	Nicolet.....	416	19	15	968	27	4	47	5,933	20	2	90	0	12	190	00	90	00	60	00
Bedford.....	Missisquoi.....	1,314	56	559	5,706	28	49	79	5,398	11	16	80	23	99	420	00	100	00	80	00
Beebe Plain.....	Stanstead.....	231	07	42	1,052	96	7	62	3,299	56	3	28	3	28	150	00	100	00	80	00
Berthier (en haut).....	Berthier.....	1,332	24	669	11,251	96	82	37	4,527	80	31	44	10	85	510	00	100	00	80	00
Black Cape.....	Bonaventure.....	359	01	191	4,092	13	25	42	1,637	51	4	28	5	67	147	00	20	00	60	00
Bolton Centre.....	Brome.....	1,347	26	236	1,347	26	11	33	1,021	04	4	28	5	67	147	00	20	00	60	00
Bryson.....	Buckingham.....	465	03	286	3,694	70	239	95	893	46	9	42	4	28	135	00	60	00	40	00
Buckingham.....	Ottawa.....	2,627	65	776	18,614	42	129	78	5,192	80	54	16	74	38	720	00	48	00	100	00
Caumca.....	Teniscouata.....	765	72	66	1,447	65	11	57	3,340	60	4	50	1	27	300	00	11	50	80	00
Caplaney.....	Ottawa.....	1,290	72	54	1,119	80	7	34	89	97	2	80	4	00	40	00	11	50	80	00
Caplaney.....	Sherbrooke.....	603	19	412	6,025	00	62	44	827	28	15	90	13	90	204	00	200	00	80	00
Cap Santé.....	Portneuf.....	273	19	54	2,662	82	16	63	587	66	6	70	0	55	100	00	100	00	80	00
Chambly Canton.....	Chambly.....	573	98	154	3,189	88	26	17	1,968	37	9	51	11	32	222	00	222	00	80	00
Chapman.....	Pontiac.....	306	60	133	1,835	62	12	56	484	93	4	64	4	64	120	00	120	00	80	00
Chelsea.....	Ottawa.....	383	14	212	2,524	68	20	47	772	62	6	97	2	47	100	00	100	00	80	00
Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	1,726	72	206	11,891	45	10	133	54	54	88	17	4	85	480	00	32	00	60	00
Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	382	85	206	3,581	41	26	40	2,467	14	13	54	3	40	240	00	16	00	40	00
Clarendville.....	Missisquoi.....	3,468	85	1,382	13,253	12	126	34	7,083	15	39	32	23	89	690	00	100	00	40	00
Coadcook.....	Stanstead.....	824	83	211	2,723	60	20	28	2,749	04	8	80	1	33	336	00	52	00	40	00
Cookshire.....	do.....	1,450	68	651	8,427	60	77	32	3,364	72	23	24	21	25	420	00	48	00	80	00
Coteau Landing.....	Soulanges.....	450	06	139	7,445	05	46	39	1,422	16	19	56	3	13	240	00	240	00	80	00
Cowansville.....	Missisquoi.....	2,117	75	639	6,873	12	53	78	13,895	60	19	13	33	03	616	00	600	00	80	00
Danville.....	Richmond.....	2,228	39	603	7,457	32	67	78	6,101		25	32	33	03	600	00	32	00	100	00

Deschambault.....	Portneuf.....	418	07	63	1,263	66	9	51	660	56	3	79	35	72	132	00	15	00	60	00
Drummondville, Est.....	Drummond.....	1,832	90	220	2,069	61	10	30	2,271	39	7	23	20	54	220	00	16	00	60	00
Dunham.....	Missisquoi.....	496	45	425	7,727	64	53	71	1,922	78	20	91	68	78	84	00	24	00	80	00
East Farmham.....	Brome.....	1,905	81	201	9,559	39	10	40	968	70	9	95	39	75	550	00	12	00	80	00
Eichenn.....	Missisquoi.....	1,068	58	973	14,086	93	114	29	3,809	03	39	75	37	66	104	00	16	00	40	00
Farmham.....	Missisquoi.....	287	50	49	517	11	4	01	950	87	10	62	19	23	260	00	16	00	40	00
Franklin Centre.....	Huntington.....	581	84	309	3,673	85	30	55	2,322	60	29	50	15	60	370	00	36	00	80	00
Freilshsburg.....	Missisquoi.....	823	85	561	10,714	31	94	03	5,638	98	31	78	2	38	560	00	36	00	80	00
Gaspé, Bassin de.....	Gaspé.....	2,014	31	1,018	11,604	31	10	03	1,688	62	53	74	7	28	320	00	32	00	40	00
Granby.....	Shefford.....	825	33	232	21,020	23	113	43	1,680	72	18	98	1	06	50	00	10	00	40	00
Grenville.....	Argenteuil.....	501	45	121	7,891	65	44	67	936	30	4	18	8	36	168	00	10	00	40	00
Grindstone Island.....	Gaspé.....	201	08	232	1,804	30	16	88	2,088	12	4	18	17	04	174	00	10	00	40	00
Hady.....	Stanstead.....	372	69	21	4,466	23	2	80	2,368	70	10	90	8	36	288	00	60	00	40	00
Hoberville.....	Chicoutimi.....	849	49	87	3,178	06	20	10	2,491	03	4	77	21	12	580	00	80	00	40	00
Hemmingford.....	Huntington.....	351	72	59	1,715	47	13	30	2,104	94	17	31	21	12	580	00	80	00	40	00
Henryville.....	Hochelaga.....	2,416	99	473	6,988	05	5	76	944	52	1	74	13	26	200	00	16	00	40	00
Hochelaga.....	Hochelaga.....	618	63	55	698	05	5	76	944	52	1	74	13	26	200	00	16	00	40	00
Hovick.....	Chateauguay.....	2,909	82	752	13,010	93	92	86	9,507	18	36	27	59	73	1,500	00	64	00	80	00
Hull.....	Ottawa.....	2,178	07	673	7,569	44	64	73	7,793	70	23	81	67	57	600	00	160	00	80	00
Inverness.....	Huntington.....	2,178	97	258	7,176	23	49	24	3,501	65	19	98	25	18	280	00	32	00	40	00
Inverness.....	Mégantic.....	2,630	03	701	13,106	15	94	42	3,747	84	41	60	3	83	649	66	70	00	40	00
Joliette.....	Joliette.....	477	00	60	1,752	19	12	82	1,013	32	6	77	238	00	238	00	80	00	40	00
Kamouraska.....	Kamouraska.....	223	31	195	2,245	29	16	32	382	01	5	80	9	31	90	00	10	00	40	00
Kingsbury.....	Richmond.....	488	94	87	1,584	48	24	42	882	01	4	68	210	00	210	00	60	00	40	00
Kingsy Falls.....	Drummond.....	280	26	68	1,584	48	24	42	1,061	97	5	10	13	18	120	00	24	00	60	00
Kingsey Mills.....	Mégantic.....	1,540	26	899	12,790	77	98	20	4,190	19	35	40	24	59	456	00	16	00	40	00
Knowlton.....	Brome.....	2,426	42	1	12,790	77	98	20	1,17	95	0	15	22	02	510	00	120	00	100	00
La Beauce.....	Beauce.....	856	75	312	4,695	05	46	48	4,453	15	19	25	54	07	600	00	16	00	40	00
Lachine.....	Jacques-Cartier.....	1,959	58	500	9,176	21	72	77	8,812	20	26	75	10	67	800	00	16	00	40	00
Lacolle.....	Beauce.....	469	95	49	5,746	36	39	38	1,861	27	16	69	10	67	224	00	16	00	40	00
Lambton.....	Beauce.....	453	16	195	1,659	16	12	73	1,493	40	9	19	4	00	292	00	20	00	40	00
Laprairie.....	Laprairie.....	989	21	182	3,297	69	23	12	2,040	06	5	88	400	00	400	00	12	00	40	00
L'Assomption.....	L'Assomption.....	537	81	132	2,019	84	16	12	2,040	06	5	88	400	00	400	00	12	00	40	00
Laurentides.....	do.....	567	50	212	2,241	84	16	12	5,063	63	20	04	310	00	310	00	6	00	40	00
Lawrenceville.....	Levis.....	285	01	139	4,729	36	34	72	5,063	63	20	04	310	00	310	00	6	00	40	00
Leeds.....	Mégantic.....	2,013	66	729	3,813	80	28	26	1,145	83	11	88	8	32	294	00	6	00	40	00
Lennoxville.....	Sherbrooke.....	470	43	13	1,817	48	13	95	2,289	34	6	60	12	62	600	00	120	00	80	00
Les Éboulements.....	L'Assomption.....	365	38	217	7,725	41	73	85	5,933	18	22	87	12	62	600	00	120	00	80	00
Les Éboulements.....	Charlevoix.....	1,563	80	587	532	53	3	50	822	18	1	55	0	05	200	00	100	00	80	00
Little Métis.....	Levis.....	346	96	150	11,255	53	38	71	10,900	82	20	43	34	00	134	00	16	00	40	00
Littonville.....	Chambly.....	356	19	69																

État indiquant les bureaux comptables en opération, etc., dans Québec—Fin.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats poste émis.	Total des mandats poste émis.		Total des commissions reçues du public.		Total des mandats poste payés.		Commission allouée aux mandats poste.		Commission allouée aux mandats poste de service de caisse d'épargne.		Appointements.		Allocation pour l'expédition en passe.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.		
		\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$
Sutton.....	Brome.....	904	24	4,754	90	40	25	2,029	54	16	14	11	73	320	00	40	00	16	00	40	00
Sweetsburg.....	Missisquoi.....	691	57	8,741	18	30	59	1,477	88	9	72	1	31	280	00	40	00	14	00	40	00
Terrebonne.....	Terrebonne.....	713	48	4,868	99	34	06	5,638	25	13	35	1	31	310	00	40	00	14	00	40	00
Trois-Rivières.....	Saint-Maurice.....	6,579	76	14,877	79	129	15	19,365	48	54	38	11	24	1,700	00	40	00	360	00	40	00
Thurso.....	Ottawa.....	794	15	3,335	36	25	10	1,399	51	9	78	4	47	300	00	40	00	16	00	40	00
Trois-Pistoles.....	Témiscouata.....	944	59	7,004	65	48	57	2,473	54	19	02	1	60	320	00	40	00	12	00	40	00
Uxvecourt.....	Drummond.....	294	22	1,546	47	8	49	1,873	08	3	55	120	00	40	00
Valleyfield.....	Shefford.....	226	71	458	22	3	15	361	10	1	24	80	00	40	00
Victoriaville.....	Beauharnois.....	2,549	05	8,835	02	71	17	5,731	61	26	57	5	46	680	00	40	00	40	00	40	00
Waterloo-Est.....	Arthabaska.....	1,232	77	1,014	07	9	04	1,114	05	3	39	0	12	400	00	200	00	96	00	120	00
Windsor Mills.....	Shefford.....	2,295	64	12,509	46	104	85	9,189	95	36	51	10	83	780	00	120	00	200	00	60	00
Yamachiche.....	Richmond.....	1,673	00	5,158	68	46	28	2,015	67	14	46	0	45	460	00	60	00	8	00	8	00
Bureaux qui ne rendent pas compte.....	Saint-Maurice.....	726	65	775	12	6	35	1,254	78	4	04	280	00	24	00
		147,104	19	64,866	83	3,488	50
Total.....		697,804	39	1,440,009	01	12,305	05	1,760,308	58	2,773	76	1,242	46	123,078	22	8,938	00

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

État indiquant les bureaux comptables en opération ; les recettes postales brutes ; le nombre et le montant des mandats-poste, émis et payés, et le produit des droits de commission sur ceux ; et la compensation, les appointements et les allocations payés au maître de poste de chaque bureau respectivement, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats-poste payés.	Total des mandats-poste émis.		Total des commissions reçues du public.		Total des mandats-poste payés.		Commission allouée aux maîtres de poste.		Appointements.		Allocation pour l'expédition en passe.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.	
		\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Acadia Mines.....	Colchester	1,020	86	1,744	21,929	36	180	34	4,721	20	58	09	500	00	12	00	60	00
* Advocate Harbour.....	Cumberland	296	35	16	547	25	4	44	498	50	1	37	120	00	32	00		
Amherst.....	do	7,362	50	4,058	48,919	39	410	81	62,252	64	136	27	1,760	00	150	00		
Annapolis.....	Annapolis	2,484	50	1,932	22,032	57	173	04	18,741	93	63	29	600	00	300	00	120	00
Antigonish.....	Antigonish	2,970	57	1,639	19,428	92	157	44	68,117	09	104	43	34	48	800	00	104	00
Arichat.....	Richmond	837	73	1,482	44,388	51	273	88	20,290	04	144	91	380	00	60	00	40	00
Athol.....	Cumberland	181	42	116	1,781	24	11	51	725	19	5	63	90	00	60	00		
Auburn.....	King's	339	86	236	2,420	38	18	76	845	71	6	13	240	00	40	00		
Aylesford.....	do	622	13	788	8,353	81	70	59	4,375	81	26	24	2	07	400	00		
Baddeck.....	Victoria	1,150	63	816	28,442	36	170	71	11,811	56	86	70	350	00	135	00	20	00
Barrington.....	Shelburne	598	91	616	11,995	08	82	55	14,464	22	53	53	330	00	100	00		
Bass River.....	Colchester	352	82	219	2,267	14	20	08	3,479	96	9	81	12	10	2	00		
Bayfield.....	Antigonish	129	10	174	3,977	40	25	50	1,007	95	10	60	50	00	2	00		
Bay River (côté ouest)	Digby	888	63	954	14,240	91	100	41	4,583	38	42	04	320	00	40	00		
Berwick.....	King's	1,297	53	1,689	16,418	22	129	67	9,307	04	50	10	37	78	84	00	40	00
Boylston.....	Guy'sboro'	184	73	126	2,019	95	14	57	1,662	31	7	56	84	00	84	00		
Bridgport.....	Cap-Breton	1,983	31	315	7,356	24	47	65	848	70	19	56	520	00	72	00		
Bridgetown.....	Annapolis	1,964	62	1,447	18,844	58	149	10	25,675	32	58	46	830	00	120	00	80	00
Bridgewater.....	Lunenburg	2,702	34	2,241	32,156	78	243	46	11,060	58	90	45	840	00	60	00	120	00
Calcutonia Corner.....	Queen	492	27	1,073	31,597	83	193	62	4,147	56	83	00	8	86	50	00	40	00
Canning.....	King	1,027	58	1,068	11,270	16	86	43	4,785	34	33	65	18	18	390	00	40	00
Canso.....	Guy'sboro'	1,107	13	1,770	31,359	11	245	70	4,169	43	83	27	19	11	372	00	40	00
Chester.....	Lunenburg	753	44	312	8,297	62	54	67	3,363	82	24	01	0	40	22	00	20	00
Cheticamp Chapel.....	Lunenburg	14	00	172	7,250	22	40	88	1,989	84	18	87	96	00	96	00		
Cheverie.....	Inverness	237	87	181	2,114	40	16	73	810	79	6	96	50	00	50	00		
Christmas Island.....	Hants	78	20	73	1,568	06	10	25	1,130	05	4	69	50	00	50	00		
Clarke's Harbour.....	Cap-Breton	227	07	309	9,269	78	58	56	3,020	10	28	53	84	00	84	00		
Clementsport.....	Annapolis	343	19	295	3,853	19	27	74	1,852	61	12	15	138	00	138	00		

* Ouvert le 1er avril 1891.

ÉTAT indiquant les bureaux comptables en opération, etc., dans la Nouvelle-Ecosse—Suite.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats-poste émis.	Total des mandats-poste émis.		Total des commissions recues du public.		Total des mandats-poste payés.		Commission allouée aux mandats-poste.		Commission allouée aux mandats-poste.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.
		\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
Clyde River	Shelburne	209 25	88	190	3,217	88	20 53	2,880	21	94	72 00	24 30			
Cow Bay	Cap-Breton	786 87	01	1,419	29,543	01	198 83	8,746	05	78 54	270 00				
Cross Roads (C. H.)	Cap-Breton	983 89	60	60	3,239 46	60	18 02	4,394	94	8 21	126 00				
Dartmouth.	Halifax	2,019 19	81.5	81.5	10,102 52	81.5	87 84	5,150	21	31 56	540 00				80 00
Descoussé.	Richmond	820 15	206	206	5,410 32	206	34 85	6,421	21	28 86	114 00				
Digby	Richmond	2,049 74	1,817	1,817	24,212 72	1,817	180 13	11,736	47	71 72	620 00				100 00
Doctor's Cove.	Shelburne	76 53	185	8	3,008 88	185	20 14	244	75	7 05	32 00				
+East Southampton.	Cumberland	50 40	8	8	132 88	8	1 14	228	63	0 35	6 00				
Englishtown.	Colchester	393 53	223	223	3,720 08	223	27 78	2,489	85	13 35	208 00				
Five Islands	Victoria	750 06	95	95	1,212 28	95	3 06	3,489	85	9 01	180 00				48 00
Fourchle	Colchester	234 78	278	278	6,424 73	278	43 63	3,405	93	22 27	120 00				
Freeport.	Richmond	190 25	153	153	1,805 10	153	13 19	1,725	38	7 44	40 00				
+Frisleton	Richmond	131 12	88	88	1,296 17	88	9 05	707	03	3 89	74 00				
Galaxus	Inverness	189 98	112	112	2,771 73	112	19 38	993	52	8 82	40 00				
Grand Pré	Cap-Breton	81 08	251	8	351 70	251	2 46	862	21	0 88	50 00				
Grand Pré	Inverness	62 10	8	8	267 30	8	1 55	1,594	33	19 27	16 00				
Gravelle Ferry.	King	259 49	182	182	4,405 97	182	27 70	1,902	60	12 45	115 00				
Guyboro'	Annapolis	667 19	797	797	11,350 00	797	80 86	8,374	21	32 01	210 00				40 00
Hantsport	Colchester	817 44	295	295	18,611 86	295	92 57	4,553	91	17 50	320 00				40 00
Hebron	Guyboro'	979 70	893	893	18,511 86	893	92 57	6,620	04	41 82	430 00				
Hopewell.	Halifax	59 887	18	12,001	183,387	88	1,081	587	510	55	360 00				40 00
Hubbard's Cove.	Hants	1,122 42	1,298	1,298	14,154 75	1,298	108 81	7,121	45	41 38	115 00				
Kennebec.	King	393 60	287	287	7,439 51	287	51 97	4,794	76	29 93	180 00				
Kingsport	do	529 03	408	408	8,495 62	408	58 94	4,094	23	24 77	215 00				
Laurenceston.	do	610 30	408	408	9,240 64	408	47 40	7,901	71	28 42	145 00				
Ligue des d'Or.	do	406 37	171	171	1,757 94	171	1 25	0 51	1,325	06	6 00				
Litlé Glace Bay	do	204 05	354	354	3,297 49	354	24 43	2,686	51	6 71	16 00				
	do	238 20	354	354	6,314 13	354	43 98	1,958	80	20 65	80 00				
	do	2,207 53	2,169	2,169	27,443 36	2,169	223 58	19,588	80	43 81	446 13				31 61
	do	181 15	228	228	5,628 65	228	33 43	3,251	18	14 35	36 00				
	do	613 61	807	807	13,808 30	807	96 17	7,295	22	24 00	240 00				
	do	593 29	764	764	13,502 26	764	12 15	4,858	49	36 43	251 00				
	do	72 45	24	24	538 56	24	3 63	325	64	1 44	33 00				
	do	178 18	165	165	4,612 83	165	29 40	1,788	42	14 31	72 00				
	do	718 02	1,059	1,059	32,097 08	1,059	197 80	1,958	39	80 77	180 00				

Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats-poste émis.	Total des mandats-poste émis.		Total des commissions recues du public.		Total des mandats-poste payés.		Commission allouée aux mandats-poste.		Commission allouée aux mandats-poste.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.
	\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
Liverpool	2,947	66	2,273	30,746	88	229	80	13,300	18	91 77	610 00	100 00		80 00
Lochaber	251 09	95	95	2,674	66	16 14	130	2,866	01	12 78	72 00			40 00
Loonport	897 10	1,353	1,353	18,165	77	180	73	8,789	01	55 27	307 00			
Louisbourg	277 90	433	433	10,167	82	68 19	26 30	2,691	08	6 21	92 00			
Lower Argyle.	197 86	81	81	1,137	68	9 82	2 16	2,146	89	6 21	58 00			
Lower L'Ardoise.	144 47	195	195	3,723	68	25 08	15 79	3,425	15	10 96	180 00			
Lower Steviacke.	563 54	378	378	5,620	51	41 47	3,089	22	15 96	15 96	600 00			80 00
Lunenburg.	2,053 20	1,593	1,593	21,867	09	173 10	58 21	8,329	65	58 21	200 00			
Maceau.	462 89	693	693	11,612	33	74 50	7,749	69	40 12	172 00				
Main-d-Dieu.	406 08	279	279	3,069	86	31 84	1,101	15	9 84	46 00				40 00
Mainland Hants.	123 20	162	162	8,069	45	100	96	6,683	38	44 05	388 00			
Marceau Harbour.	814 56	849	849	13,616	45	100	96	6,683	38	44 05	388 00			
Marquesville.	241 89	247	247	6,787	14	89	02	6,912	84	21 78	93 00			
Marysville.	198 71	140	140	7,506	25	45	61	1,969	12	21 61	70 00			
Meteghan.	81 32	184	184	2,610	07	1 06	2,003	74	5 47	36 00				
Middleton.	241 52	114	114	1,959	63	80	88	2,712	15	5 77	56 00			
Milville.	102 25	453	453	13,163	06	40 41	2,712	15	5 77	56 00				
Milton.	519 66	275	275	5,237	52	4 00	3,892	31	19 73	120 00				
Mill Village.	113 19	73	73	508	15	4 00	10,714	66	60 44	200 00				
Mt. Allison.	921 68	298	298	3,531	76	24 16	2,319	68	20 36	154 00				
New Glasgow.	512 63	2,610	1,362	21,538	49	152	03	36,976	01	17 75	200 00			40 00
Newport.	559 08	420	420	9,778	72	68 17	4,216	49	38 06	384 00				
Newport Landing.	261 87	282	282	3,913	86	31	91	700	27	10 50	90 00			
New Ross.	144 00	118	118	2,303	43	17	51	1,249	02	19 38	44 00			
New Victoria.	121 40	269	269	4,316	32	29	72	1,888	80	6 56	32 00			
North Sydney.	2,096	22	1,827	28,876	36	3 74	211	731	49	83 92	75 00			
Old Barnes.	99 35	43	43	800	93	8 74	137	95	137	95	65 00			
Oxford.	1,445	92	1,335	21,674	92	148	30	9,621	01	61 92	468 00			60 00
Parsalov.	2,104	37	2,015	28,794	73	202	37	8,888	68	77 17	568 00			80 00
Pictou.	5,213	06	2,903	32,785	84	200	49	45,082	30	114 49	1,200 00			180 00
Port George.	271 30	76	76	2,727	21	19 38	8 81	914	27	8 81	100 00			40 00
Port Hawkesbury.	660 72	268	268	5,014	16	81	61	15,882	09	36 42	320 00			40 00
Port Hood.	1,081	04	609	12,696	70	84	14	10,881	63	41 91	200 00			
Port Louis.	60 24	103	103	1,315	07	9 26	1,477	06	3 54	20 00				40 00
Port Matland.	201 07	56	56	1,364	84	9 10	1,162	00	5 80	66 00				
Port Mulgrave.	396 50	352	352	6,979	86	48	38	3,382	83	26 73	100 00			
Port Williams.	890 05	286	286	4,693	36	33	04	2,844	36	33 30	196 00			
Pugwash.	416 70	331	331	11,716	02	73	64	3,574	41	51 63	130 00			
River Bourgeoisie.	181 40	417	417	7,955	38	54	83	3,719	89	27 35	156 00			
River John.	871 84	60	60	17,460	80	122	81	8,003	78	51 80	88 00			40 00
Round Hill.	107 83	144	144	4,516	32	20	77	1,397	32	12 23	90 00			40 00
	148 93	60	60	1,395	32	10	80	1,397	32	4 09	94 00			
	747 50	888	888	16,555	30	112	68	6,267	98	48 73	300 00			
	312 71	280	280	2,573	16	20	07	726	36	6 65	120 00			

§ Appointements, etc., entrés dans le rapport de l'auditeur général.

† Ouvert le 2 janvier 1891.

† Ouvert le 1er avril 1891.

État indiquant les bureaux comptables en opération, etc., dans la Nouvelle-Écosse—Suite.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.	Nombre de mandats poste émis.	Total des mandats poste émis.	Total des commissions reçues du public.	Total des mandats poste payés.	Commission à l'égard des lettres de poste pour service de route aux mailles.		Appointements.		Allocation pour l'expédition en passe.	Allocation pour loyer, combustible et éclairage.
							\$	cts.	\$	cts.		
St. Andrew's.	Antigonish	148 24	98	1,208 57	\$ 9 14	1,470 81	5 67	1 25	60 00	30 00	30 00	
St. Peter's.	Richmond	636 25	398	9,125 85	58 45	4,892 16	28 31	1 25	292 00	80 00	80 00	
Sandy Cove.	Digby	163 12	169	1,412 65	11 80	1,685 53	5 89		76 00			
Shelburne.	Shelburne.	1,214 40	1,842	42,715 04	275 58	8,859 78	115 02		370 00	12 00	40 00	
Sherbrooke.	Guy'sboro'	486 25	566	15,259 93	93 75	3,462 74	42 54		315 00		40 00	
Shubenacadie.	Hants.	775 83	378	8,036 09	57 90	5,592 32	27 55	1 25	260 00	250 00		
South Farmington.	Antigonish	271 77	666	19,422 87	120 72	1,103 04	49 06		735 00	2 00	100 00	
Spring Hill Mines.	Cumberland.	2,587 60	2,291	28,411 64	225 27	12,057 36	79 06	24 02	780 00	12 50	60 00	
Stellarton.	Pictou.	1,604 30	1,171	12,338 81	104 59	14,229 58	36 36	9 73	520 00	200 00	120 00	
Strathlorne.	Inverness.	3,168 70	1,129	3,072 47	19 31	1,522 37	9 98		76 00			
Sydney.	Cap-Breton.	3,368 94	2,064	30,079 24	287 39	22,154 41	114 51		820 00	30 00		
Sydney Mines.	do	473 35	403	4,238 81	35 45	2,277 17	13 80		170 00			
Tatamagouche.	Colchester.	895 36	789	14,337 92	96 56	10,710 58	54 25	0 75	325 00			
Thorburn.	Pictou.	354 00			21 10				160 00			
Truro.	Cumberland.	201 22	255	7,483 53	63 36	317 70	18 73		90 00			
Tracadie.	Antigonish	167 35	306	4,845 50	34 45	5,646 41	25 05		131 00	2 00		
Tsuro.	Yarmouth	9,251 56	3,698	47,146 01	403 45	99,017 06	152 31		2,000 00	55 00		
Tusket.	Colchester	176 54	182	2,504 77	20 52	3,112 68	13 01		98 00	10 00		
Upper Musquodobit.	Halifax	210 60	182	4,675 04	30 00	1,521 48	13 74		90 00	10 00		
Upper Stewiacke.	Colchester	416 12	263	3,126 87	36 99	6,022 00	22 78	1 48	180 00	30 00		
Wallace.	Cumberland.	680 74	692	12,853 53	88 07	3,575 89	45 31		277 00			
Wallon.	Hants.	140 09	106	1,522 23	11 52	2,048 25	5 62		72 00			
Waterville.	King.	846 07	821	13,209 43	88 21	3,241 74	36 36	0 17	332 00	4 00		
West Bay.	Inverness	472 33	205	3,973 91	26 94	2,315 52	12 38		140 00			
Westport.	Digby	492 46	398	8,398 14	54 16	1,669 95	22 56	3 62	170 00	42 00		
West River Sheet Harbor.	Halifax	744 39	308	9,033 12	56 80	2,667 34	23 92		270 00	10 00		
Westville.	Pictou	1,241 34	1,158	18,790 87	136 81	7,512 37	51 13	24 67	380 00	10 00	40 00	
Weymouth.	Digby	874 15	224	2,830 50	21 85	3,333 43	11 90		335 00	16 00	40 00	
Weymouth Bridge	do	1,154 20	570	7,661 86	58 56	7,715 01	22 23	4 11	260 00			
Whyconnaugh.	Inverness	567 77	351	12,342 42	73 64	6,855 37	40 34		60 00			
Winnit.	Antigonish	169 19	145	1,868 37	13 75	1,792 99	6 22		60 00			
Wine Harbour.	Guy'sboro'	203 39	43	216 78	8 06	216 78	3 29		46 00			
Windsor.	Hants	4,780 80	1,916	26,778 99	216 51	29,586 20	78 32	88 88	1,152 00	36 00	120 00	
Wolfville.	King	3,172 40	1,770	24,197 00	198 13	23,564 51	68 28	1 45	780 00	340 00		
Yarmouth.	Yarmouth	8,095 08	3,400	43,416 81	362 35	86,222 41	148 20		1,980 00			
Bureaux qui ne rendent pas compte		58,601 45							29,123 16	1,232 00		
Total.		251,215 66	111,742	1,826,962 78	13,608 11	1,698,274 35	4,963 42	490 60	70,211 29	6,218 96	2,351 61	

WILLIAM WHITE, sous-maire général des postes.

W. H. SMITHSON, comptable.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

ÉTAT indiquant les bureaux comptables en opération ; les recettes postales brutes ; le nombre et le montant des mandats-poste émis et payés, et le produit des droits de commission sur iceux ; et la compensation, les appointements et les allocations payés au maître de poste de chaque bureau respectivement, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats-poste émis.	Total des mandats-poste émis.		Total des commissions reçues du public.		Total des mandats-poste payés.		Commission allouée aux maîtres de poste.		Commission allouée aux maîtres de poste de carrosse départ.		Appointements.		Allocation pour l'expédition en passe.		Allocation pour loyer, combustibles et éclairage.	
		\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Albert	Albert	494	14	858	13,309	71	93	75	4,922	18	37	84	228	00	60	00				
Alma	do	299	97	401	7,444	91	50	05	2,278	51	19	72	100	00						
Amagance	King	123	66	182	2,484	97	15	82	1,990	73	7	97	60	00						
Andover	Victoria	300	56	272	5,921	66	41	02	2,333	86	16	53	230	00	20	00				
Apoahqui	King	280	45	196	2,532	67	18	81	1,163	85	7	48	110	00	45	00				
Armstrong's Brook	Restigouche	329	49	429	6,131	18	43	17	1,717	45	16	70	110	00	8	00				
Baie Verte	Westmoreland	437	56	701	17,320	60	135	00	3,010	67	46	65	173	00	20	00				
Bathurst	Gloucester	1,929	48	1,040	16,192	14	111	41	10,329	93	44	62	550	00	150	00				
Bathurst Village	do	592	75	471	8,011	13	53	72	2,834	98	21	35	260	00	6	00				
Bayfield	Westmoreland	230	23	400	8,267	96	55	97	793	56	20	87	80	00						
Blackville	Northumberland	286	31	88	1,191	31	9	10	433	59	3	43	96	00						
Bristol	Carleton	449	89	205	4,573	35	34	87	2,546	39	14	55	136	00	44	00				
Bucouche	Kent	851	56	430	9,209	25	61	82	3,337	35	27	52	324	00	28	00				
Butternut Ridge	King	456	45	508	10,041	33	67	62	2,485	54	26	78	168	00	12	00				
Campbellton	Restigouche	2,159	45	1,530	27,091	59	193	45	10,440	68	71	36	650	00	100	00				
Campo Bello	Charlotte	90	00	72	1,173	51	8	06	498	67	3	30	38	00						
Canterbury Station	York	486	58	577	8,548	86	58	42	1,037	31	22	29	156	00	8	00				
Caracquet	Gloucester	408	20	406	12,325	95	75	30	864	12	31	17	130	00	50	00				
Carleton	Saint-Jean	1,376	55	474	5,744	58	52	16	5,783	85	20	51	500	00						
Centreville	Carleton	704	64	2,098	4,284	56	34	57	3,330	61	17	60	200	00	14	00				
Chatham	Northumberland	4,106	17	1,899	31,592	95	243	71	14,919	52	92	50	1,300	00	200	00				
Chipman	Queen	283	15	189	3,323	07	26	78	2,480	82	11	24	78	00	12	00				
Clifton, King's	King	117	02	56	739	38	6	86	523	52	2	20	40	00	34	00				
Cocagne	King	245	02	132	3,848	96	23	79	725	80	10	62	80	00	16	00				
Dalhousie	Restigouche	1,071	77	690	14,056	39	96	01	6,017	75	38	35	450	00	80	00				
Debec	Carleton	217	04	206	2,876	31	22	20	1,235	79	7	83	84	00	40	00				
Dorchester	Westmoreland	1,718	17	1,348	16,545	25	123	61	11,276	20	46	21	620	00	64	00				
Edmundston	Victoria	846	08	441	10,379	39	68	91	2,817	71	26	99	240	00	30	00				
Elgin	Albert	314	46	345	6,089	08	41	11	3,749	58	16	33	128	00	16	00				
Fairville	Saint-Jean	825	87	252	2,903	90	24	26	3,749	48	8	20	220	00						

ÉTAT indiquant les bureaux comptables en opération, etc., dans le Nouveau-Brunswick—Fin.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats poste émis.	Total des mandats poste émis.		Total des commissions reçues du public.		Total des mandats poste payés.		Commission al. pour service de lettres de poste.		Commission al. pour service de lettres de poste.		Appointements.		Allocation pour expedition en passe.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.	
		\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Florenceville.....	Carleton	259	33	174	4,561	00	20	55	1,794	24	12	35	236	00	20	00
*Fredericton.....	York	11,551	86	631	35,527	61	300	84	60,933	68	3	05
Fredericton Junction.....	Sunbury	230	35	52	800	96	6	85	8,827	07	95	00	8	00
Gagetown.....	Queen	280	55	370	8,192	35	52	73	3,067	62	283	00	48	00
Grand Falls.....	Victoria	719	82	370	8,407	44	37	32	1,685	61	250	00	52	00
Grand Manan.....	Charlotte	431	26	424	8,691	53	61	08	2,402	11	160	00	16	00
Hampstead.....	Queen	82	94	62	1,359	04	14	15	2,402	11	45	00
Hampton.....	King	378	42	322	4,737	03	36	66	3,144	44	150	00
Hartland.....	Carleton	565	75	314	4,978	06	36	66	1,923	37	228	00	24	00
Harvey Station.....	Alb.ert	140	38	357	8,154	75	55	08	2,674	95	245	00
Hillsborough.....	York	345	94	191	3,137	74	22	59	1,400	16	120	00	10	00
Hoyt Station.....	Alb.ert	592	36	902	15,332	48	113	24	4,559	56	309	00
Hopewell Cape.....	do	275	78	218	2,621	11	21	62	3,429	14	100	00
Indian Town.....	Sunbury	119	15	69	1,309	41	8	78	309	20	60	00	12	00
Jacksonville.....	Saint-Jean	1,562	08	591	10,302	22	80	26	2,914	84	575	00
Kingsclear.....	Carleton	122	67	159	2,823	90	19	18	702	62	32	00
Kingston, Kent.....	York	82	60	114	1,362	14	10	17	415	27	38	00
Kingston, King's.....	Kent	1,082	86	779	14,174	60	63	69	7,913	36	410	00
Kintore.....	King	92	26	43	1,011	32	9	36	489	77	102	00
Kouchibouguac.....	Victoria	68	05	85	1,224	30	6	15	518	17	24	00	4	00
Léopards.....	Kent	169	67	40	4,226	63	9	48	678	05	76	00
Léopardsville.....	King	183	67	30	306	24	2	35	718	00	84	00	10	00
Memramcook.....	King	107	82	21	432	65	3	19	273	86	44	00
Middle Stockville.....	Westmoreland	268	88	254	5,417	07	36	32	5,976	09	114	00	14	00
Millerton.....	do	265	61	197	2,489	63	47	12	270	53	144	00
Milltown.....	Charlotte	702	17	327	3,174	87	33	03	982	82	36	00
Millville.....	York	234	99	98	1,823	45	9	05	559	21	340	00
Moncton.....	Westmoreland	10,404	25	6,207	80,006	48	642	13	59,755	29	2,400	00	100	00
Narrows.....	Queen	1,629	75	1,660	3,772	53	25	74	993	63	240	00	100	00
Newcastle.....	Northumberland	2,983	75	1,918	28,615	75	216	88	10,613	93	850	00	150	00
New Mills.....	Restigouche	482	46	118	1,505	67	11	19	1,154	91	132	00	10	00
Norton Station.....	King	313	70	103	2,317	22	16	04	1,346	47	180	00	80	00
Oak Point.....	do	53	29	75	1,153	01	7	65	796	72	30	00
Oromocto.....	Sunbury	296	02	119	1,787	78	13	47	907	23	116	00	48	00
Ossikeag.....	King	519	25	467	5,260	61	42	19	1,715	41	200	00	60	00

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats poste émis.	Total des mandats poste émis.		Total des commissions reçues du public.		Total des mandats poste payés.		Commission al. pour service de lettres de poste.		Commission al. pour service de lettres de poste.		Appointements.		Allocation pour expedition en passe.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.	
		\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Penobscuis.....	do	306	43	255	4,270	55	32	09	3,259	60	140	00
Petitcodiac.....	Westmoreland	1,354	22	887	23,064	60	12	02	9,474	08	465	00	80	00
Petit Rocher.....	Gloucester	355	78	292	6,064	66	37	87	910	22	205	00
Port Elgin.....	Westmoreland	798	68	237	4,206	86	86	46	796	58	220	00	60	00
Portland.....	Saint-Jean	1,794	34	582	10,149	17	32	30	2,260	98	480	00
Richibucto.....	Kent	903	14	801	14,749	34	100	88	3,682	71	360	00	40	00
Richmond Corner.....	Carleton	91	38	81	448	20	5	37	420	02	36	00	8	00
River Charles.....	Restigouche	234	40	150	1,888	00	13	02	573	17	43	00
River Louisbourg.....	do	124	07	206	3,200	68	21	24	610	79	36	00
Rockland.....	Westmoreland	74	85	26	215	35	2	19	435	89	35	00
Rogersville.....	Northumberland	415	97	8	1,554	07	1	41	37	45	160	00
Rothessy.....	King	524	28	114	1,554	60	14	46	703	30	180	00
St. Andrews.....	Charlotte	1,778	20	801	11,915	81	100	67	8,259	03	4	88	24	00
St. George.....	do	1,063	07	1,011	18,946	71	132	31	6,241	97	956	76	176	75
*St. John.....	Saint-Jean	45,208	75	9,723	150,757	91	1,318	31	470,961	84	462	00
St. Martin's.....	do	657	22	405	11,959	31	82	59	6,379	85	7	35	240	00
St. Stephen.....	Charlotte	4,687	13	1,880	23,613	60	186	95	18,195	25	88	82	120	00
Sackville.....	Westmoreland	3,014	08	2,046	23,981	89	190	59	34,003	75	270	00	110	00
Salisbury.....	do	583	33	508	6,393	83	47	43	2,886	57	4	34	900	00
Shediac.....	do	2,000	38	872	14,462	20	102	14	15,024	85	10	01	500	00
Shippagan.....	Sunbury	110	00	222	7,363	63	44	10	4,633	47	180	00
Springfield.....	Gloucester	189	68	87	1,590	60	13	87	1,876	92	100	00	40	00
Stanley.....	King	257	64	197	4,435	06	32	44	1,876	92	80	00
Sussex Vale.....	York	222	69	244	3,254	06	24	01	1,652	67	80	00
Theriac.....	King	2,180	67	1,690	22,023	06	174	44	18,433	07	66	16	100	00
Upland.....	Gloucester	369	20	191	3,962	36	26	43	639	71	140	00
Upper Cagetown.....	King	416	52	59	1,609	46	10	35	401	60	40	00
Valford.....	Queen	110	02	284	4,787	27	31	68	514	76	350	00	12	00
Waldford.....	Kent	784	93	905	17,101	59	113	72	2,112	10	108	00	10	00
Waldford.....	Westmoreland	470	02	196	3,545	50	24	96	1,898	36	1,200	00	400	00
Woodscook.....	Carleton	5,049	38	2,367	27,805	68	240	59	26,289	47	84	35
Bureaux qui ne rendent pas compte.....	35,776	66	18,897	53	582	00
Total.....	170,586	49	61,703	978,129	70	7,447	63	941,931	15	45,044	23	3,673	75

* Ouvert le 1er avril 1890.

† Ouvert le 1er octobre 1890.

* Appointements, etc., inclus dans le rapport de l'auditeur général.

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

ÉTAT indiquant les bureaux comptables en opération ; les recettes postales brutes ; le nombre et le montant des mandats-poste émis et payés, et le produit des droits de commission sur ceux ; et la compensation, les appointements et les allocations payés au maître de poste de chaque bureau respectivement, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats-poste émis.		Total des mandats-poste émis.		Total des commissions reçues du public.		Total des mandats-poste payés.		Commission allouée aux maîtres de poste pour service de mandats-poste.		Commission allouée aux maîtres de poste pour service de caisse d'épargne.		Appointements.		Allocation pour l'expédition en passe.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.				
		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
Alborton	Prince.	1,090	64	3,809	446	8,708	50	60	97	8,541	76	37	03	0	25	360	00	17	50	40	00			
*Charlottetown.	Queen.	13,290	11	3,809	270	53,720	60	484	68	78,866	60	27	34	0	59	370	00	87	50	40	00			
Georgetown.	King.	862	50	189	52	7,018	68	52	03	5,666	72	10	65	0	98	220	00	75	00					
Kensington.	Prince	558	81	189	564	3,545	35	25	33	1,454	51	55	14	0	83	320	00	100	00					
King.	do	785	06	564	232	14,991	39	96	10	10,151	63	11	78			110	00	4	00					
Montague Bridge.	do	250	19	472	7,195	74	55	25		10,384	48	37	80			420	00	90	00					
Murray Harbour	do	1,203	36	201	4,137	39	29	49		1,383	18	11	77			84	00	80	00					
South	Queen.	258	21	1,313	20,807	64	162	90		28,321	62	77	71	0	18	1,100	00	250	00					
Souris East.	do	3,817	19	273	4,922	42	34	40		1,432	31	14	22	0	33	90	00	15	00					
Stanley Bridge.	do	680	05	255	7,749	86	48	75		2,221	83	21	30			6,404	90	578	50					
Summerside	Prince.	225	33	8,084	13,824	29	13,824	29								6,404	90	578	50					
Victoria.	do	860	05	273	4,922	42	34	40								1,100	00	250	00					
Tignish	Queen.	225	33	255	7,749	86	48	75								90	00	15	00					
Bureaux qui ne rendent pas compte.																								
Total		38,845	74	8,084	137,792	57	1,081	03		149,450	08	304	83	3	62	9,728	90	1,047	50					

* Appointements, etc., entrés dans le rapport de l'auditeur général.

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

PROVINCE DU MANITOBA.

ETAT indiquant les bureaux comptables en opération ; les recettes postales brutes ; le nombre et le montant des mandats-poste émis et payés, et le produit des droits de commission sur ceux ; et la compensation, les appointements et les allocations payés au maître de poste de chaque bureau respectivement, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats-poste émis.		Total des mandats-poste émis.		Total des commissions reçues du public.		Total des mandats-poste payés.		Commission allouée aux maîtres de poste.		Commission allouée aux maîtres de poste de service de catise de départ.		Appointements.		Allocation pour l'expédition en passe.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.	
		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Arden Station.....	Marquette.....	524	50	498	9,306	27	61	84	1,606	13	25	38	120	00
Beniah.....	do.....	469	53	177	5,594	24	33	64	1,636	17	14	70	140	00
Binscarth.....	do.....	471	72	262	5,827	26	41	82	1,384	85	16	40	200	00
Birtle.....	do.....	1,377	97	640	12,281	74	91	78	11,080	44	39	90	3	58
Boissevain.....	Selkirk.....	1,821	59	665	13,118	14	84	84	8,884	03	35	63	3	49
Brandon.....	do.....	12,222	24	3,118	55,332	40	433	56	44,043	16	107	01	2	69
Carberry.....	Marquette.....	2,639	43	701	10,137	31	75	42	2,221	97	26	08	47	47
Carman.....	Selkirk.....	1,296	80	705	18,630	58	120	05	6,567	57	47	47	50	38
Delorme.....	do.....	2,281	58	839	19,633	34	131	34	5,665	40	24	31	3	04
Donnison City.....	Provencher.....	519	35	402	9,209	44	60	97	2,409	68	24	31	130	00
Elkhorn.....	Selkirk.....	1,207	80	505	9,199	74	67	11	5,389	57	31	24	440	00
Emerson.....	Provencher.....	1,200	77	790	16,629	00	115	86	3,886	31	42	99	365	00
Gladstone.....	Marquette.....	1,110	61	898	24,519	78	152	63	4,837	16	64	00	8	88
Glenboro.....	do.....	1,126	69	399	8,089	95	55	35	3,566	64	20	86	360	00
Grenna.....	Selkirk.....	1,168	86	349	4,324	17	43	65	1,280	56	11	75	380	00
* Griswold.....	do.....	1,211	71	330	11,286	31	69	65	1,566	06	28	61	350	00
Holland.....	Marquette.....	848	87	166	5,769	49	39	44	3,089	96	15	89	240	00
Killarney.....	Selkirk.....	1,057	05	772	14,285	68	94	48	5,627	87	38	08	560	00
Manitou.....	do.....	1,879	74	1,090	19,672	80	135	36	8,213	83	56	69	1	23
+ McGregor Station.....	Marquette.....	840	98	17	312	76	2	19	87	09	0	78	250	00
Minnedosa.....	do.....	2,420	54	1,155	17,348	63	135	90	12,203	71	55	92	680	00
Morden.....	Selkirk.....	3,089	82	1,875	26,003	91	197	07	12,582	19	71	29	3	64
Morris.....	Provencher.....	826	06	358	7,391	78	52	95	3,920	70	21	63	320	00
Neepawa.....	do.....	2,650	05	1,186	33,609	29	215	74	13,327	87	92	07	630	00
Newdale.....	Marquette.....	403	40	248	6,234	06	38	99	834	39	16	24	120	00
* Ninga.....	Selkirk.....	451	18	151	5,300	99	31	05	429	05	13	32	90	00
Pilot Mound.....	do.....	1,547	43	495	9,893	49	71	10	9,758	34	28	95	420	00
Portage la Prairie.....	Marquette.....	8,115	49	2,484	39,553	56	316	68	25,972	88	109	60	1,760	00

+ Ouvert le 2 janvier 1891.

+ Ouvert le 1er avril 1891.

* Ouvert le 1er octobre 1890.

Etat indiquant les bureaux comptables en opération, etc., dans le Manitoba—Fin.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats poste émis.	Total des mandats poste émis.		Total des commissions reçues du public.		Total des mandats poste payés.		Commission aux mandats poste.		Commission aux mandats poste.		Appointements.		Allocation pour l'expédition en passe.		Allocation pour loyer, combustible et éclairage.		
		\$	cts.		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$
Rapid City	Marquette	1,469	20	18,290	40	127	09	6,305	10	52	69	465	00	60	00						
Russell	do	741	02	8,438	31	59	54	2,822	46	22	31	240	00	25	00						
Selkirk	Lisgar	1,248	64	12,305	90	88	27	3,779	71	34	81	390	00	30	00						
Shoal Lake	Marquette	1,096	52	3,695	58	25	29	1,920	31	10	11	312	00	6	00						
Souris	Selkirk	2,094	30	32,679	27	204	57	5,081	74	83	87	430	00	27	00						
Stonewall	Lisgar	993	83	8,751	19	66	87	4,542	64	24	56	320	00	24	00						
Virden	Selkirk	3,220	41	32,922	83	214	62	12,536	72	88	87	740	00	30	00						
Winnipeg	Lisgar	73,377	63	184,798	13	1,705	01	387,697	54			11,765	31	440	00						
Bureaux qui ne rendent pas compte		29,218	69																		
Total		168,302	00	721,877	66	5,464	72	636,710	89	1,484	39	28,807	31	2,038	00						

\$ Appointements, etc., entrés dans le rapport de l'auditeur général.

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

État indiquant les bureaux comptables en opération ; les recettes postales brutes ; le nombre et le montant des mandats-poste émis et payés, et le produit des droits de commission sur ceux ; et la compensation, les appointements et les allocations payés au maître de poste de chaque bureau respectivement, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom du bureau.	Territoire.	Recettes postales brutes.	Nombre de mandats-poste émis.	Total des mandats-poste émis.	Total des commissions reçues du public.	Total des mandats-poste payés.	Commission allouée aux maîtres de poste.		Appointements.	Allocation pour l'expédition en passe.	Allocation pour loyer, combustible et éclairage.
							\$ cts.	\$ cts.			
Banff	Alberta	1,051 00	695	17,011 09	120 18	2,467 32	43 58	515 00	70 00	40 00	
Battleford	Saskatchewan	911 13	649	12,622 05	85 42	1,833 26	31 98	310 00	320 00	300 00	
Broadview	Assiniboia	656 62	162	3,826 61	28 76	4,043 87	13 91	1,920 00	300 00	300 00	
Calgary	Alberta	9,103 71	3,263	56,639 42	472 97	40,002 49	164 37	1,920 00	20 00	50 00	
Cannington Manor	Assiniboia	673 04	255	4,243 56	37 38	2,057 63	12 48	450 00	40 00	80 00	
Edmonton	Alberta	1,217 02	657	9,972 83	72 73	4,623 04	25 35	570 00	40 00	80 00	
Fort-McLeod	do	1,736 34	1,195	27,888 37	200 05	6,217 95	73 63	108 00	19 50	40 00	
Fort-Saskatchewan	do	987 45	260	6,572 01	40 56	513 73	16 62	400 00	80 00	80 00	
*Greenfell	Assiniboia	1,126 10	119	2,377 60	18 17	1,221 19	7 96	660 00	80 00	60 00	
Lethbridge	Alberta	3,781 20	3,452	73,509 46	602 11	8,045 31	188 17	390 00	70 00	80 00	
Maple Creek	Assiniboia	1,159 35	369	9,426 81	62 25	2,550 07	24 75	450 00	8 00	100 00	
Medicine Hat	do	1,688 82	985	20,082 42	156 88	5,583 53	53 51	640 00	200 00	100 00	
Moose Jaw	do	1,899 08	749	16,032 68	111 46	11,560 70	43 57	740 00	24 00	70 00	
Moosomin	do	2,725 21	885	18,248 16	133 69	12,978 72	57 30	180 00	24 00	40 00	
Pincher Creek	do	620 62	283	5,143 40	39 93	1,619 29	13 77	560 00	40 00	40 00	
Prince-Albert	Saskatchewan	2,057 80	863	20,734 88	140 34	7,448 26	54 51	600 00	255 00	820 00	
Qu'Appelle	Assiniboia	873 09	373	7,567 87	56 86	3,920 87	23 41	400 00	210 00	35 00	
Qu'Appelle Station	do	1,543 61	482	6,654 22	59 26	6,580 36	23 10	1,900 00	305 00	74 00	
Regina	do	7,284 43	1,578	33,447 17	253 90	25,531 57	94 28	800 00	180 00	16 00	
Saltcoats	do	954 78	285	6,006 39	41 19	3,399 95	20 44	500 00	400 00	46 25	
Swift Current	do	504 76	233	3,578 65	32 01	184 38	9 18	226 00	100 00	40 00	
*Wapella	do	729 46	171	3,009 02	20 00	336 46	7 91	300 00	46 25	135 00	
Whitewood Station	do	1,162 22	515	14,319 80	96 21	7,345 60	45 44	5,271 63	1,562 75	1,550 00	
Wolsley	do	623 54	214	4,333 82	31 24	4,758 83	18 43	800 00	135 00	40 00	
Bureaux qui ne rendent pas compte	do	14,161 58	
Total	58,547 35	18,634	383,507 69	2,913 55	166,823 98	1,067 65	65 45	17,987 63	1,562 75	1,550 00

*Ouvert le 1er octobre 1890.

+Ouvert le 2 janvier 1891.

W. H. SMITHSON, comptable.

WILLIAM WHITE, sous-maître général des postes.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

État indiquant les bureaux comptables en opération; les recettes postales brutes; le nombre et le montant des mandats-poste émis et payés, et le produit des droits de commission sur ceux; et la compensation, les appointements et les allocations payés au maître de poste de chaque bureau respectivement, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

Nom du bureau.	Comté.	Recettes postales brutes.		Nombre de mandats-poste émis.	Total des mandats-poste émis.		Total des commissions reçues du public.	Total des mandats-poste payés.		Commission allouée aux mandats-poste de service de poste.	Commission allouée aux mandats-poste de service de poste de départ.	Appointements.		Allocation pour l'expédition en passe.	Allocation pour loyer, combustible et éclairage.
		\$	cts.		\$	cts.		\$	cts.			\$	cts.		
Ashcroft Station	Yale	642 04		648	18,151 47	118 38	10,119 13	46 84	1 42	270 00	120 00				
Barkerville	Cariboo	285 00		890	22,645 54	147 31	1,238 35	56 67		130 00	16 00				
Burgoyne Bay	Vancouver	110 45		76	1,103 83	10 38	829 72	2 76		40 00					
Chenamus	do	414 86		329	6,371 79	49 91	1,572 63	17 06		148 00					
Chilliwack	New-Westminster	1,085 68		1,229	36,966 86	231 41	8,426 82	94 04	5 34	300 00	60 00				
Clinton	Cariboo	530 84		435	11,891 60	85 09	2,575 46	29 84	2 81	270 00					
Concox	Vancouver	353 57		1,006	20,507 14	152 13	3,271 35	3 52		175 00					
Corried	do	91 90		120	1,355 21	13 61	653 20	6 31		30 00					
Contlee	Yale-Kootenay	144 04		120	2,523 49	17 88	1,186 29	6 31		50 00					
Donald	do	1,389 46		752	17,951 78	149 68	2,390 99	45 98		460 00					
*Enderby	do	1,495 06		237	2,669 84	56 78	1,627 24	19 28		84 00					
+Esquimalt	Victoria	1,376 60		193	2,664 03	31 46	1,109 73	6 89		480 00					
Hope	Yale	175 67		43	1,193 25	7 94	788 64	4 39		72 00					
Kamloops	New-Westminster	2,744 36		1,522	32,797 12	248 86	7,806 47	83 75	19 53	670 00	120 00				
Ladner's Landing	do	397 09		854	21,632 10	155 20	7,988 40	55 11	0 06	300 00					
Langley	New-Westminster	346 47		224	3,767 74	64 24	3,752 83	25 49		144 00					
Lulu Island	do	179 61		224	4,428 02	31 39	1,168 84	22 10		90 00					
Lytton	Yale	271 36		335	8,834 37	57 16	1,047 53	3 07		115 00					
+Matsqui	New-Westminster	807 36		56	1,210 12	8 55	1,047 53	3 07		160 00	40 00				
Nanaimo	Vancouver	4,972 37		5,445	101,463 37	971 21	13,735 32	262 25	240 66	1,080 00					
New-Westminster	New-Westminster	10,897 72		5,253	98,549 37	820 07	58,746 70	236 78	78 32	1,900 00	425 00				
Nicola Lake	Yale	571 88		262	5,680 94	37 86	1,875 32	15 42		140 00					
Port Hammond	Vancouver	203 68		199	1,551 87	15 93	312 87	4 04		52 00					
Plummer Pass	New-Westminster	283 96		342	4,545 95	36 89	1,765 79	12 06	1 09	100 00					
Quamichan	Victoria	278 47		264	3,346 19	31 57	2,693 43	11 20	0 12	152 00					
Queenselle	do	251 74		565	14,619 10	92 39	1,884 47	36 79		119 00					
Revelstoke	Cariboo	1,186 30		282	8,257 32	64 90	1,984 23	21 59		295 00	60 00				
Soda Creek	Yale-Kootenay	142 09		140	4,360 11	30 62	700 98	20 90		66 00					
Spence's Bridge	Yale	147 51		435	8,054 58	58 57	647 93	20 36		94 00	40 00				
Sumas	New Westminister	134 94		302	6,792 62	45 06	1,346 05	16 99		57 00					
Vancouver	do	21,588 99		9,533	783,519 24	1,589 73	86,381 13	505 71	103 93	2,500 00	120 00				
Victoria	Victoria	36,757 51		13,942	232,527 05	2,262 96	159,894 80	100 65	76 76	300 00					
Wellington	Vancouver	883 59		1,520	30,044 94	405 23	2,585 86	27 80		140 00					
Yale	Yale	397 81		400	10,948 36	78 20	1,289 17			4,928 00	148 00				
Bureaux qui ne rendent pas compte		15,737 57													
Total		106,873 09		48,732	452,940 61	8,178 55	391,908 88	1,889 16	580 64	15,911 00	1,161 50		400 00		

* Ouvert le 1er octobre 1890. + Ouvert le 2 janvier 1891.

§ Appointements, etc., entrés dans le rapport de l'auditeur général.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

TABEAU (en conformité de l'acte 52 Vic., chap. 20, art. 12) des transactions de la caisse d'épargne des postes durant l'exercice expiré le 30 juin 1891, et du montant total dû aux déposants à la fin de cette période.

	\$	cis.	\$	cis.
Balance due aux déposants au 30 juin 1890.....	21,990,653	49		
Dépôts reçus durant l'année.....	6,500,372	00		
Montant des comptes des déposants transférés d'agences fermées de la caisse d'épargne de l'État durant l'année.....	389,169	28		
Intérêt alloué aux déposants durant l'année, en conformité du statut.....	734,430	89		
	29,614,625	66		
			Remboursements aux déposants durant l'année.....	7,875,977
			Balance due aux déposants au 30 juin 1891.....	21,738,648
				09
				29,614,625
				66

DAVID MATHESON,
Surintendant, division de la caisse d'épargnes.

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

RÉSUMÉ des opérations relatives aux mandats-poste en Canada, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

	Nombre de mandats.	\$ cts.	\$ cts.
Montant total des mandats émis dans Ontario	477,424		6,036,938 44
do do Québec	90,900		1,440,009 01
do do la Nouvelle-Ecosse	111,742		1,826,982 78
do do le Nouveau-Brunswick	61,703		978,129 70
do do le Manitoba	38,380		721,877 66
do do les Territoires du N.-O.	18,634		383,507 69
do do la Colombie-Britannique	48,752		952,940 61
do do l'Île du Prince-Edouard	8,084		137,792 57
Nombre et montant total des mandats émis	855,619		12,478,178 46
Montant total des mandats payés dans Ontario		6,078,426 38	
do do Québec		1,760,308 58	
do do la Nouvelle-Ecosse		1,698,274 35	
do do le Nouveau-Brunswick		941,931 15	
do do le Manitoba		636,710 89	
do do les Territoires du Nord-Ouest		166,823 98	
do do la Colombie-Britannique		391,908 88	
do do l'Île du Prince-Edouard		149,450 68	11,823,834 89
Total des émissions et paiements.			24,302,013 35

WILLIAM WHITE,

Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,

Comptable.

ÉTAT indiquant les pertes encourues dans la perception du revenu postal, et dans l'opération des mandats-poste et de la caisse d'épargnes, en Canada, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.

	\$. cts.
Timbres-poste détruits par le feu à Minden, Ont., le 28 juillet 1890.....	6 44
Timbres-poste détruits par le feu à Victoriaville, Qué., le 25 juillet 1889.....	8 00
Timbres-poste détruits par le feu à Elmsdale, Ont., le 18 août 1890.....	5 00
Timbres-poste détruits par le feu à Wheatley, Ont., le 13 juillet 1890.....	19 10
Timbres-poste détruits par le feu à Fargo, Ont., le 29 septembre 1890.....	18 00
Timbres-poste détruits par le feu à Bullock's-Corners, Ont., le 19 janvier 1891.....	15 00
Timbres-poste détruits par le feu à Eversley, Ont., le 23 janvier 1891.....	13 30
Timbres-poste détruits par le feu à Starkville, Ont., le 18 janvier 1891.....	6 00
Timbres-poste dérobés à Myrtle, Ont., juillet 1890.....	44 00
Timbres-poste dérobés à Powassan, Ont., le 20 juillet 1890.....	3 60
Timbres-postes dérobés à Murvale, Ont., juillet 1890.....	9 00
Timbres-poste dérobés à Coben, Ont., le 7 octobre 1890.....	8 72
Timbres-poste dérobés à Willowdale, Ont., le 21 octobre 1890.....	3 80
Timbres-poste dérobés à Sundridge, Ont., le 11 février 1891.....	57 37
Fonds des postes perdus pendant leur transmission du bureau de poste de Brockton, Ont., à la banque Fédérale, Toronto, le 8 juillet 1890.....	67 00
Timbres-poste dérobés à Burlington, Ont., mars 1891.....	5 00
Timbres-poste dérobés à Ravenswood, Ont., mars 1891.....	4 50
Timbres-poste détruits par le feu à Bracebridge, Ont., mars 1891.....	1 09
Fonds des postes dérobés à Brussels, Ont., le 3 mai 1891.....	40 86
Fonds des postes détruits par le feu à Alliston, Ont., le 8 mai 1891.....	56 48
Total.....	\$392 26

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

W. H. SMITHSON,
Comptable.

Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs en cours de transmission par la poste en Canada ; indiquant les détails de chaque cas, et mentionnant les résultats des procédures instituées par le département.

I.

LÉTTRES CHARGÉES.

Numero.	Nom de l'envoyeur.	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle l'a été.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de perte ou de spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
1	La Banque Union du Canada.	Lethbridge...	1890. 5 juillet...	50 00 \$ cts.	Rév. J. W. Douglas	Banff.....	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	La preuve porta à la conclusion que cette lettre avait disparu dans le bureau de poste de Banff. Le maître de poste fut requis d'en rembourser le contenu, mais il y manqua, et quelque temps après il fut congédié pour d'autres irrégularités.	4
2	William Fisher...	Kagawong.....	7 do ..	3 00	Charles Stark...	Toronto.....	do	Le maître de poste de Kagawong étant incapable de montrer que cette lettre a été expédiée de son bur., en a remboursé le contenu.	3
3	A. E. Henderson..	Lockport, N.-Y.	12 do ..	7 00	Mme A. E. Henderson.	Brantford.....	do	Livrée à une fausse adresse par un com. du b. de poste de Brantford. Contenu remb. par le maître de p.	3
4	J. Maguire..	Coe Hill Mines.	18 do ..	5 65	Hart Frère et L'azier.	Belleville... ..	On a déclaré n'avoir reçu que \$5. 15.	Perte remb. par un commis du bur. de poste de Belleville, qui avait négligé d'examiner le paquet enregistré contenant la lettre reçue au bureau de Belleville.	5
5	H. Locas.....	Cheneville	12 do ..	15 00	Grenier et Co.	Montréal.	On a déclaré n'avoir reçu que \$10.	La preuve porta à la conclusion que ces spoliations furent commises au bureau de poste de St-André Avelin. Contenu remboursé par le maître de poste de ce bureau. Voir les cas nos 12 à 20, classe I.	5
6	S. Cloutier.....	Ottawa.....	17 do ..	5 00	Moïse Cloutier..	St-André Avelin	On a déclaré l'avoir reçue sans son contenu.		

I. LETTRES CHARGÉES.—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par la poste en Canada—Suite.

Numéro.	Nom de l'envoyeur.	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle l'a été.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de perte ou de spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
7	F. Lafontaine.	Cheneville	1890.	\$ 45 00	Loacelle et Cie.	Montréal.	On a déclaré n'avoir reçu que \$35.	La preuve portait à la conclusion que ces spoliations furent commises au bureau de poste de St-André Avelin. Contenu remboursé par le maître de poste de ce bureau. Voir les cas nos 12 à 20, classe I.	5
8	F. Frisit.	do	19 do	10 00	A. Sabourin.	Cassehman.	On a déclaré n'avoir reçu que \$5.		
9	H. Lucas.	do	26 do	15 00	J. McCready et Cie	Montréal.	On a déclaré n'avoir reçu que \$10.		
10	D. McGregor.	Caledonia	29 do	34 13	Coulteret-Goodman	Cayuga	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	On dit que ces deux lettres ont été expédiées de Caledonia à Cayuga à la date de la mise à la poste. L'enquête n'a pu établir d'une manière satisfaisante où repose la responsabilité pour ces pertes.	2
11	C. Morgan	Port-Dover	29 do	33 00	Grand River Plas-Gypsum Mines. ter Co.				
12	E. S. Belisle.	Norman	5 août.	20 00	S. A. Belisle.	St-André Avelin	On a déclaré n'avoir reçu que \$10.		
13	D. Duchesneau.	Hull.	8 do	5 00	T. Traigner.	Nanour.	On a déclaré l'avoir reçue sans son contenu.		
14	A. T. Smith	Ste-Cunégonde	8 do	5 00	Mme A. T. Smith.	do	On a déclaré n'avoir reçu que \$1.		
15	J. Farant.	Cheneville	9 do	2 00	L. Duhamel.	Hull.	do		
16	Mlle C. Couillard.	Ottawa	20 do	5 00	Jos. Major.	St-André Avelin.	On a déclaré l'avoir reçue sans son contenu.	La preuve portait à la conclusion que ces spoliations furent commises au bureau de poste de St-André Avelin. Contenu remboursé par le maître de poste de ce bureau. Voir les nos 5 à 9, classe I.	5
17	Banq. de Montréal	Québec.	21 do	124 00	J. A. Danvissant.	Sainte-Emilie de Suffolk.	On a déclaré n'avoir reçu que \$116.		

154

18	H. Lucas.	Cheneville	23 do	26 00	McLary Mfg. Co.	Montréal.	On a déclaré n'avoir reçu que \$16.		
19	P. Rodier.	Rockland	23 do	1 00	W. Corbeille.	St-André Avelin	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.		
20	E. F. King.	Montréal.	29 do	5 00	C. T. Flannodon.	Saint-André de Kamouraska.	On a déclaré n'avoir reçu que \$1.		
21	Hannah McIntyre.	Lewisston, Me.	8 août.	7 00	Angus D. McIntyre	Tignish, I. P. E.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Cette lettre a été délivrée à une fausse adresse dans le bureau de poste de Tignish, et le maître de pos. de ce bur. en a remb. le mont.	3
22	E. H. Powell.	Baie Verte, N.B.	14 do	25 00	C. R. Patrish et Cie	Toronto	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	Aucune preuve pour expliquer le prétendu détournement.	7
23	Mlle C. E. Parker.	Oak Hill, N.-B.	15 do	1 70	Wm. Briggs	Toronto.	Les destinataires a déclaré ne pas l'avoir reçu.	Ces lettres étaient renfermées dans un paquet chargé expédié de St-Stephen au bureau de poste du chemin de fer de Saint-Jean, et Vancebono dans la nuit du 15 août 1890, et qu'on a déclaré n'être pas parvenues à ce dernier bureau. Deux employés du bur. de poste qui avaient négligé le se contorner à la routine présentée au sujet de ces lettres ont été tenus responsables et en ont conjointement remboursé le contenu.	8
24	M. Russell.	do	15 do	1 30	Family Herald	Montréal.			
25	M. Church.	Jonesport, Me.	15 do	5 00	W. E. Church	Shulte, N. E.			
26	G. R. McWha	St. Stephen, N.B.	15 do	2 00	D. C. Church	St-Jean, N.-B.			
27		Montréal.	16 do	13 00	Mlle J. L. Rooney	Melbourne.	do	Cette lettre fut dérobée par des voleurs entrés par effraction dans le bur. de poste de Melbourne dans la nuit du 20 septembre 1890. Le maître de poste de Melbourne n'ayant pas mis cette lettre sous clef en a remboursé le montant.	7
28	W. E. Tookey	Sundridge	18 do	220 00	Plewes et Spence.	Creechmore.	On a déclaré n'avoir reçu que \$210.	Aucune preuve pour expliquer le prétendu détournement.	7
29	Direct. des Postes.	Hornings Mills.	26 do	10 00	Banq. de Montréal.	Ottawa.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Comme il n'y a aucune preuve que cette lettre soit partie de Hornings Mills, le maître de poste de ce bureau en a remboursé le montant.	3
30	W. E. Tookey	Sundridge	27 do	297 30	Plewes et Spence.	Creechmore.	On a déclaré n'avoir reçu que \$285.30.	Aucune preuve pour expliquer le prétendu détournement.	7

I. LETTRES CHARGÉES.—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par la poste en Canada.—*Suite.*

Numéro.	Nom de l'envoyeur.	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle l'a été.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de la perte ou spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
31	W. Eager.	Morrisburg.	28 août.	1,030 \$ cts.	John Stewart.	Felton.	On a déclaré n'avoir reçu que \$1,015.40.	Aucune preuve pour expliquer le prétendu détournement. L'argent avait été placé dans une enveloppe très mince, qui était en mauvais état lorsqu'on l'a reçue.	7
32	W. W. Pickett.	St. Hyacinthe.	30 do	232 32	Luc Gosselin.	St-Fortin.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçu.	On croit que cette lettre a été volée dans les sacs pendant qu'ils étaient sous les soins du commis de la malle sur le chemin de fer de Montréal à Island Pond. Le commis qui était envoyé dans cette occasion, a été renvoyé du service. La somme a été remise par le voleur sous le sceau de la confession.	3
33	H. Bouthilliet.	Ironville, Ohio.	2 sept.	12 00	Dr H. Bouthilliet.	St-Sauveur.	Les destinataires ont déclarés ne pas l'avoir reçues.	Volé par Arthur Saucier, fils du maître de poste de Saint-Sauveur. Saucier fut arrêté, jugé et condamné à 5 ans de pénitencier. Contenu remboursé en partie avec l'argent recouvré du prisonnier, et en partie par le maître de poste de Saint-Sauveur.	3
34	Geo. Ray.	Penther en laot.	6 do	40 00	J. H. Botterell.	do			
35	Cleophas Gagné.	Hochelaga.	6 do	5 00	Dame C. Gagné.	do			
36	Anna Brunelle.	Archibaskaville.	6 do	5 00	Dame W. Bourré.	do			
37	Mlle E. Ramsay.	Montréal.	3 do	3 00	Mlle Mary McLeod.	Dunvegan.	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	Aucune preuve du prétendu détournement.	7
38	James Irwin.	Annapolis, N. B.	5 do	50 00	Mde A. Fournier.	Grande Vallée.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	La responsabilité de la perte de cette lettre paraissait retomber sur le maître de poste de la riv. au Renard, qui en a remb. le contenu.	3
39	James Irwin.	Ravenna.	12 do	120 00	Joseph Best.	Tone Bay.	On a déclaré n'avoir reçu que \$100.	Aucune preuve du prétendu détournement.	7

40	Maître de poste.	Halifax.	17 do	2 00	Maître de poste.	Riv. John Road.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçu.	Le maître de poste de Tatamagouche ayant négligé de continuer le changement de contenu, lettre en a remboursé le contenu.	3
41	Richmond.	Richmond.	18 do	Bague éva. Inval \$1.50. 60 00	Mlle J. Dumboro.	Melbourne.	do	Ces lettres ont été dérobées par des voleurs entrés par effraction dans le bureau de poste de Melbourne dans la nuit du 20 septembre 1890. Contenu remboursé par le maître de poste qui avait négligé de mettre ces lettres sous clef.	8
42	P. Parent.	Notre Dame du Sacré Cœur.	19 do	25 00	Mme Otis Hastings.	Waterville, Qué.	do	Le contenu de cette lettre fut remboursé par le commis de la malle sur le chemin de fer, qui paraissait être responsable de sa perte.	3
43	W. A. Ross.	Wetzell, Mich.	30 do	15 00	Mme W. A. Ross.	Annuree, Ont.	do	Le maître de poste de Stratford, ayant négligé de continuer le changement de cette lettre, en a remboursé le contenu.	3
44	R. B. Stryker.	Parkdale.	30 do	1 00	Mlle Lizzie Stryker.	East Trenton, N. J.	A déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	On n'a obtenu aucune explication de cette perte, mais la somme contenue dans la lettre a été remboursée par un commis du bureau de poste de Toronto, qui avait causé sa défection, et l'avait ainsi exposé à des risq. inutiles.	5
45	Alex. Duff.	Auburdale, Mass.	8 oct.	50 00	Mlle M. B. Duff.	Namur.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Le changement de cette lettre ayant cessé au bureau de poste de St-André-Avelin, le maître de poste du bureau en a remboursé le contenu.	3
46	Wm. Reid.	Lorneville, Ont.	10 do	13 00	Alex. Lazarus.	Montréal.	do	Contenu remboursé par un commis de la malle sur le chemin de fer qui paraissait être responsable de la perte de la lettre.	3
47	T. J. Andette.	rétre d'Etat, Ottawa.	10 do	1 00	A. A. Andet.	do	A déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	Aucune preuve du prétendu détournement.	7
48	A. S. McPherson.	Wittenburg, N.E.	16 do	5 00	K. W. Blackwell.	do	do	Aucune preuve du prétendu détournement.	7
49	Owen-Sound.	Owen-Sound.	21 do	10 00	Chas. Burrows.	Woodstock, Ont.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Cette lettre a été faussement déliée au bureau de poste de Woodstock. Contenu remboursé par la personne à qui on avait délivré cette lettre par erreur.	3

I. LETTRES CHARGÉES.—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par la poste en Canada.—*Suite.*

Numéro.	Nom de l'envoyeur	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle l'a été.	Contenu déclaré	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de la perte ou spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
51	Joseph Staples	Victoria Road.	21 oct.	3 30 \$ cts.	Thomas Morton.	Sadowa.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	On a déclaré qu'elle avait été expédiée de Sebright à Sadowa, mais qu'elle n'était pas arrivée à ce dernier bureau. Le maître de poste de Sadowa, ayant, cependant, négligé de faire rapport de la non-reception de la lettre d'avis de Sebright, en a remboursé le contenu.	3
52	John Hodgson	St. Andrews, Man.	22 do	5 00	Singer Sawing Machine Co.	Winnipeg	do	Contenu remboursé par le maître de poste de St. Andrews qui a négligé d'inscrire la lettre sur la lettre d'avis de la malle destinée à Winnipeg, par laquelle on a déclaré qu'elle av. été expédiée.	3
53	Samuel Arthur	Sherbrooke	28 do	4 00	Mlle Emily Arthur	Hamilton.	A déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	Aucune preuve du prétendu détournement.	7
54	Mme A. McArthur	Warton	31 do	10 00	Irwin Rusk	Southampton, O.	A déclaré n'avoir reçu que \$6.	Aucune preuve du prétendu détournement.	7
55	A. Leblanc	Sudbury	1er nov.	25 00	M. Thos. Leblanc	St-Albert, Ont.	A déclaré n'avoir reçu que \$20.	On croit que cette soustraction a été faite par un assistant mal-honnête dans le bureau de poste de St-Albert qui s'enfuit du pays avant qu'on ait pu l'arrêter. Perte payée par le maître de poste de St-Albert.	5
56	H. Derecho	Waterbury	3 do	10 00	Jos. Lafrance	Ste-Brigide.	A déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	Ces soustractions on été faites par l'ex-commis de la malle sur ch. de fer, Albert Hoté, qui, ayant	5
57	A. McKenzie	South Finch	4 do	38 79	Granby Rubber Works.	Granby, Qué.	do		

58	J. Trahan	Ste. Brigitte	10 do	25 00	Caroline Soutière	Chicopee Falls, Mass.	do	placé coupable de larcin, a été condamné à 23 mois de prison. Perte remboursée à même les fonds remis par Houle. Voir les cas n° 74 et 76, classe 1.	3
59	J. D. Landry	Manchester, N.H.	10 do	25 00	Mme E. P. Rollins	Frost Village	On a déclaré n'avoir reçu que \$40.		
60	E. Vallancourt	St. Roch de Québec	18 do	170 00	Payne fils et McFarlane.	Granby, Qué.	On a déclaré n'avoir reçu que \$70.		
61	H. Bennett	Desjardins	4 do	25 00	C. J. et F. W. Odell	Sherbrooke	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Comme il n'y avait aucune preuve de l'expédition de cette lettre, le bureau de poste de Desjardins, le maître de poste en a remboursé le contenu.	3
62	Mme C. J. Brown	Anten Mills	8 do	13 65	William Hessin	Toronto	On a déclaré n'avoir reçu que \$10,65.	Aucune preuve du prétendu détournement. L'enveloppe de la lettre n'a pas été conservée.	7
63	John Tanguay	St. Jean, Qué.	11 do	50 00	J. P. Cleary	Savage's Mills	On a déclaré n'avoir reçu que \$40.		
64	F. Charbonneau	Roxton Pond	16 do	20 63	Eastern Townships Bank.	Granby	On a déclaré n'avoir reçu que \$13,63.	On croit que ces soustractions ont été faites par un commis mal-honnête de la malle sur chemin de fer, qui n'est plus au service. Voir les cas n° 74 à 76, clause 1.	6
65	F. W. Wallace	Warden	17 do	37 00	Goodyear Rubber Co.	Montréal	On a déclaré n'avoir reçu que \$7.		
66	L. Paradis	L'Acadie	18 do	22 00	John Doyle	Granby	On a déclaré n'avoir reçu que \$10.		
67	C. E. Bonne	Jarvis	25 do	2 00	F. D. Suter	Dundas	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	Aucune preuve du prétendu détournement.	7
68	Joseph Morency	Btchemin	27 do	4 00	D. Drolet	Saint-Roch	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Comme il n'y a aucune preuve que cette lettre ait été expédiée du bureau de poste d'Etchemin, le maître de poste de ce bureau en a remboursé le contrat.	3
69	Mary Lumsden	Carman, Man.	2 déc.	15 00	G. Lumsden	Saint-Eustache, Man.	do	Le contenu de cette lettre a été remboursé par le maître de poste de la Baie Saint-Paul qui par accident a jeté cette lettre dans le feu avec quelques papiers de rebut.	3
70	George Lake	Titchborne	do	23 85	London Mutual Fire Ins. Co.	London	do	Dérobée par le maître de poste de Titchborne qui s'est enfui aux E.-Unis. Contenu remboursé par la femme du maître de poste.	3

I. LETTRES CLARÇÈES—Liste de tous les cas, pendant l'exercice expiré le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par la poste en Canada—*Suite.*

Numéro.	Nom de l'envoyeur.	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle l'a été.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de perte ou de spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
71	J. Jamieson	Holland, Man.	1890.	\$ 10 00	Massey Mfg. Co.	Winnipeg.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçu.	Comme il n'y a aucune preuve que cette lettre ait été expédiée du bureau de poste de Holland, le maître de poste de ce bureau en a remboursé le contenu.	3
72	A. C. Gillissie	Chesterville	16 do	28 12	John A. Paterson et Cie.	Montréal.	On a déclaré n'avoir reçu que \$16.12.	Aucune preuve du prétendu détournement. L'enveloppe de la lettre n'a pas été conservée.	1
73	F. Vaudrey	Roxton Pond.	17 do	16 50	Banque de Saint-St. Hyacinthe.	Hyacinthe.	On a déclaré n'avoir reçu que \$6.50.	On croit que cette soustraction a été faite par un malhonnête commis de la maille sur chemin de fer, qui n'est plus au service du départ. Voir les cas nos 74 à 76, classe I.	6
74	F. D. Whitehead.	Waterloo.	17 do	25 00	Beardmore et Cie.	Toronto	On a déclaré n'avoir reçu que \$15.	Ces soustractions ont été faites par l'ex-commis de la maille sur chemin de fer, Albert Houle, qui fut arrêté, subit son procès et fut condamné à 28 mois de prison. Pertes remb. avec les fonds recouvrés de Houle. Voir les cas nos 56 à 60, 63 à 66 et 73.	5
75	Rev. J. A. Foisy	Roxton Pond.	17 do	20 00	N. Beauregard.	St. Hyacinthe.	On a déclaré n'avoir reçu que \$10.		
76	G. Roussin	Roxton Falls.	18 do	337 50	Chas. R. Cousins.	St. Jean, Qué.	On a déclaré n'avoir reçu que \$327.50.		
77	James Kidd	Deloraine	20 do	10 00	Robert Wynne.	Bauff	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçu.	On croit que cette lettre a été égarée au bureau de poste de Bauff. Contenu remboursé par le maître de poste de ce bureau.	3
78	Miss E. McVicar	Boston, Mass.	23 do	10 00	Donald McVicar.	Enon, N.-E.	do	Le maître de poste de St. Pierre, N.-E., ayant négligé de continuer le chargement de cette lettre, en a remboursé le contenu.	3

79	L. W. J. Payment	Grande Prairie	27 do	20 00	Davis et Lawrence	Montréal	do	Cette lettre fut perdue à Montréal, par un facteur qui en remboursa le contenu.	3
80	Lowell	Lowell, Mass.	27 do	15 00	Charles F. Orris.	Pearcecton, Qué.	do	Cette lettre a été délivrée par erreur au bureau de poste de Pearcecton. Le contenu fut cependant subseqüemment recouvert et remis au destinataire.	3
81	M. Surprenant	Southbridge, Mass.	27 do	15 00	Joseph Surprenant	St-Bernard Sud.	do	La preuve dans ce cas indiquait que cette lettre avait été perdue ou égarée au bureau de poste de St-Bernard-sud. Le maître de poste de ce bureau en a remboursé le contenu.	3
82	Vernon, C.-B.	Vernon, C.-B.	1er janv. 1891.	15 00	W. F. Sheard.	Livingstone Mont.		On croit que ces lettres ont été dérobées du steamer <i>Olympion</i> , en route vers Victoria et Port-Townsend, par un employé des entrepreneurs du service de la maille par ce bateau entre ces points, qui s'enfuit avant qu'on eût pu l'amener devant la justice. Les entrepreneurs en remboursèrent le contenu.	8
83	R. Mason	Victoria, C.-B.	3 do	10 00	J. W. Adams.	Seattle, Wash.			
84	G. B. Trites	do	3 do	30 00	B. Trites.	Roswell, N. M.			
85	J. Levy	Vancouver, C.-B.	3 do	15 00	F. W. Cook.	Stumas, Cité			
86	J. E. Mercille	Acton Vale	2 do	18 03	Isidore Thibaulteau	Montréal.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçu.	Cette lettre disparut dans la division des lettres chargées du bureau de poste de Montréal. Contenu remboursé par un commis qui paraissait être responsable de cette perte.	3
87	John Halliday	Lynn	3 do	100 00	Robertson, Linton et Cie.	do	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	Aucune preuve du prétendu détournement.	7
88	Edward Lucas	Argyle	2 do	10 00	Noxon Mfg. Co.	Ingersoll	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçu.	Le maître de poste d'Ingersoll n'ayant pu justifier de la disposition de cette lettre, en a remboursé le contenu.	3
89	W. G. Robinson et Cie.	Rivière Boisclair	5 do	48 75	Wm. Biggar et Fils	Tal, Ont.	On a déclaré n'avoir reçu que \$40.25.	Aucune preuve du prétendu détournement.	7
90	Le maître de poste.	Rivière Boisclair	10 do	8 80	P. G. Bessière	Québec	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçu.	La responsabilité de la perte de cette lettre paraissait être imputable au bureau de poste de Lotbinière. Le maître de poste de ce bureau en a remboursé le contenu.	3

I. LETTRES CHARCÉES—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par la poste en Canada.—Suite.

Numéro.	Nom de l'envoyeur.	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle a été émise.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de la perte ou spoliation.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.		
91		Ottawa.	14 janv. 1891.	\$ 10 00	E. McConnell.	Mattawa.	Cette lettre, ainsi qu'un certain nombre d'autres (voir les cas 117 à 124) ont été déposées de leur contenu par des voleurs qui foragèrent le bureau de poste de Mattawa, dans la nuit du 9 avril 1891. Contenu remboursé par le maître de poste de Mattawa, qui avait négligé de mettre ces lettres sous clef.	8
92	J. W. Adams.	Centreville.	16 do	10 00	MM. Vroom, Frères.	St. Stephen, N.B.	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	7
93	J. Cormaughy.	Frankford.	17 do	37 00	J. H. Smith.	Sundridge.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	9
94	J. Hurilbert.	Bark's Falls.	23 do	10 00	Alex. Wilson.	do	Cette lettre ayant été délivrée à une fautive adresse dans le bureau de poste d'Amprior, le maître de poste de ce bureau en a remboursé le contenu.	3
95	A. Wilson.	Tranmore.	24 do	15 00	T. Fleming.	Sumnerberry, Assa.	Cette lettre a été régulièrement reçue au bureau de poste de Sumnerberry. Le maître de poste n'ayant cependant pu expliquer comment il en avait disposé, en a remboursé le contenu.	3
96	Wm. Clarke.	Pense, Assa.	25 do	4 25	John Prany, Van Mear et Bagshaw, Co.	Sundridge do	Ces lettres ont été volées par des voleurs qui ont enfoncé le bureau de poste de Sundridge, dans la nuit du 11 février 1891.	9
97	John Reid.	Ehivale.	2 fév.	0 75	M. Moffatt.	Warminster.		
98	Bank of E. N. A.	Toronto.	9 do	5 23	Singer Mfg. Co.	Barrie.		
99	F. A. Barr.	Sundridge.	10 do	1 00	W. F. Stewart.	Toronto.		
100	A. Moffatt.	do	10 do	28 00	E. Hancy.	Emsdale.		
101	Henry Reaburn.	do	11 do	6 00				
102	J. C. Faulkner.	do	11 do	1 75				
103	C. Cunningham.	do	11 do	2 00				

104	A. Modeste.	Warren.	25 do	4 00	B. Modeste.	St. Alexis des Monts.	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	7
105	M. McLaren.	Bassin du Lièvre.	2 mars	2 50	M. Albert Cooke.	North Nation Mills.	do	7
106	Philias Frédéric.	Fault, St-Jean.	3 do	1 00	S. E. Lefebvre.	Montréal.	do	7
107	Moïse Pregent.	Thurso.	7 do	27 00	J. E. Fontaine.	Ormstown.	Cette lettre n'a pu être suivie au-delà du bur. de poste de Montréal. L'enquête, cependant, ne peut déterminer lequel des employés était responsable de sa perte.	4
108	E. J. Carter.	Bond Head.	13 do	21 00	J. D. King et Cie.	Toronto.	On a déclaré que \$16 seulement av. été reç.	7
109	Mlle D. M. Moray.	Ottawa.	20 do	1 00	S. E. Lefebvre.	Montréal.	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	7
110	D. A. Ferguson.	Meaford.	20 do	10 00	Rév. J. Ferguson.	Richard's Landing.	On a déclaré n'avoir reçu que \$5.	7
111	Alex. McCrea.	Sault Ste-Marie.	21 do	27 00	J. P. Rutherford.	Rydal Bank.	On a déclaré n'avoir reçu que \$17.	7
112	Boyd Frères.	Bobcaygeon.	21 do	22 30	Daniel Sullivan.	Kinnount.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	3
113	do	do	24 do	32 24	Wm. Miller.	Haliburton.	do	9
114	Banque du Peuple d'Halifax.	Launenburg, N.-E.	25 do	1,500 00	Banque du Peuple d'Halifax.	Bas-Mahone.	La preuve porte à la conclusion que cette lettre, qui a été régulièrement inscrite sur la lettre d'avis de la maille de Lunenburg pour le baie Mahone, le 29 mars, a probablement été dérobée dans le bureau de poste de Lunenburg avant l'expédition de la maille.	9
115	Rév. O. Manseau.	L'Avenir.	26 do	20 00	Rév. F. A. St. Germain.	Nicolet.	Cette lettre était renfermée dans un sac de maille volé à la station de chemin de fer Richmond dans la nuit du 27 mars 1891.	9
116	John A. Rice.	Binscearth.	26 do	63 80	Ephraim Rice.	London, Ont.	Aucune preuve pour expliquer le prétendu détournement.	7
117	L'Original.	L'Original.	4 avril	3 00	D. Filion.		Ces lettres ont été dérobées par des voleurs qui ont forcé le bureau de poste de Mattawa, dans la nuit du 9 avril dernier. Le maître de poste de Mattawa, qui avait négligé de mettre ces lettres sous clef, en a remboursé le contenu.	8
118	Bate des Pères.	do	5 do	11 50	P. Pigeon.			
119	do	do	5 do	3 50	J. E. Benoit.			
120	Station Walford.	do	7 do	14 00	J. M. Deacon.			
121	Pembroke.	do	7 do	24 00	J. Commandante.			
122	Portage du Fort.	do	7 do	10 00	Eric McConnell.			
123	Bas Nord.	do	9 do	13 50	John Hayman.			
124	Chapleau.	do	9 do	15 00	D. H. Dunlop.			

I. LETTRES CHARGÉES.—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par la poste en Canada—*Suite.*

Numéro.	Nom de l'envoyeur.	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle l'a été.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de perte ou de spoliation.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.		
125	V. B. Whipple	Hamilton	1891. 7 avril	\$ cts. 10 00	Miller et Richards, Toronto	Toronto	Les destinataires ont déclaré ne pas l'avoir reçue.	3
126	C. H. Witham	Heyworth	8 do	3 70	Kilgour Freres	do	On a déclaré n'avoir reçu que \$4.65.	7
127	P. Shea	Gravenhurst	11 do	44 65	James Robinson	Montréal	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	7
128	Thomas Rogers	Portland, Ont.	21 do	21 47	William Campbell	Tweed	On a déclaré n'avoir reçu que \$41.	7
129	W. R. Armstrong	Cookstown	22 do	51 00	Bark et Graham	Alliston	On a déclaré n'avoir reçu que \$65.	7
130	R. C. Brooks	Ufracombe	27 do	70 00	Thomas Lowe	Barrie	On a déclaré n'avoir reçu que \$12.80.	7
131	Thomas Hinton	Pincher Creek	28 do	13 80	Sherlock, Freeman et Cie.	Leithbridge	Aucune preuve pour expliquer le prétendu détournement.	8
132	W. T. Whitey	Clinton	1er mai	13 10	George Quinn	Auburn	Ces lettres ont été dérobées par des voleurs qui ont forcé le bureau de poste d'Auburn dans la nuit du 6 de mai dernier. Le maître de poste, n'ayant pas tenu ces lettres sous clef, en a remboursé le contenu.	9
133	do	do	1er do	12 80	George Rutledge	do		
134	M. J. Wagner	Auburn	4 do	105 50	Jacob H. Wagner	do	Ces lettres ont été dérobées par des voleurs qui ont forcé le bureau de poste de Brussels dans la nuit du mois de mai 1891. Deux hommes furent arrêtés accusés d'être impliqués dans ce vol, mais ils furent acquittés après avoir subi, <i>proc.</i>	
135	Alex. Gonill	Brussels	3 do	13 00	Samuel Gonill	Vanderbilt, Mich	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	
136	Malcolm Black	do	3 do	29 00	Canada Permanent Loan Co.	Toronto		

137	W. F. Hatheway	St-Jean, N.-B.	5 do	4 00	B. Meek	Varden, Man.	Ces lettres étaient contenues dans un sac préparé à Montréal pour les courriers de la maille de Port-Arthur à Winnipeg, le 8 mai 1891, et qui fut détruit dans l'incendie du wagon-postal, près du lac Straight, dans la nuit du 9 mai 1891.	10
138	S. E. Lefebvre	Montréal	8 do	10 00	R. Gibson	Nanaimo	Aucune preuve pour expliquer le prétendu détournement.	7
139	B. des Marchands	do	8 do	1,000 00	Ban. Commerciale	Winnipeg	Contenu remboursé par un commis du bureau de poste de Montréal, qui paraissait être responsable de la perte de cette lettre.	3
140	Ban. de Montréal	do	8 do	10,000 00	Ban. de Montréal	Vancouver	L'enquête se continue	11
141	John White	Eastwood	8 do	8 00	Ed. Daly et Cie.	Napanee	On a déclaré qu'elle avait été reçue sans son contenu.	7
142	L. H. Keating	Barrie	9 do	2 00	S. E. Lefebvre	Montréal	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue	7
143	Mlle Charlebois	Montréal	9 mai	5 00	O. Charlebois	Namur	On a déclaré qu'elle avait été reçue sans son contenu.	7
144	Rév. H. MacLellan	Bruce Mines	28 do	111 34	D. H. MacLellan	Montréal	On a déclaré que \$101.34 seulement avaient été reçus.	5
145	E. Tink	Myrtle	30 do	14 00	George Gerow	Clarendon	On a déclaré que \$10 s. avaient été reçues	7
146	do	Boston, Mass.	14 do	10 00	Kenneth Brown	Georgetown	On a déclaré qu'elle avait été reçue sans son contenu.	5
147	Maggie McInnis	Roxbury, Mass.	16 juin	22 00	Mme John McInnis	do	do	8
148	Nicholas Delaney	Hyde Park, Mass	16 do	15 00	Mme N. Delaney	North-Grant	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	8
149	do	Newton Lower Falls, Mass.	16 do	15 00	do	do	do	11
150	Jessie Chisholm	Boston	18 do	8 00	Colin Chisholm	do	do	2
151	W. J. H. Adams	Ottawa	18 do	50 00	Charles Kennedy	Toronto	On a déclaré qu'elle avait été reçue sans son contenu.	
1	Edward Smith	Port-Alma	25 do	150 00	C. G. Fox	Kingsville	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	

I. LETTRES CHARGÉES.—LISTE de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs en cours de transmission par la poste en Canada.—*Suite.*

Numéro.	Nom de l'envoyeur.	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle l'a été.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de perte ou de spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
153	R. B. Radmore	Port-Almo.	25 juin. 1891.	0 50	Cie d'imprimerie de l'Empire.	Toronto	On a déclaré qu'elle avait été reçue sans son contenu.	Aucune preuve pour expliquer ce prétendu détournement.	7
154	Goldwin Smith	Toronto	27 do	2 00	D. Deansmore	Grand Valley	Le bureau de poste de Grand Valley fut forcé par des voleurs dans la nuit du 28 juin 1891, et ces lettres furent volées. Le maître de poste n'ayant pas fermé à clef la caisse de sûreté contenant ces lettres en a remboursé le contenu.		8
155	J. Godfrey	Belwood	27 do	3 75	J. et J. Graham	do			

Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par la poste en Canada.—*Suite.*

I I.

LETTRES NON CHARGÉES.

Numéro.	Nom de l'envoyeur	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle l'a été.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de la perte ou spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
1	Edouard Fluet...	St. Ferdinand..	1890.	\$ cts.	R. et J. McKenzie	Inverness	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Aucune trace faite de chargement.	1
2	H. Munton.....	Guelph.....	2 do	7 29	J. D. Wells.....	Toronto	do	do	
3	R. W. Stuart.....	Hanover.....	3 do	4 00	Mme R. W. Smart	Port-Hope	do	do	
4	Mme Bindock.....	Peterboro	4 do	4 00	Mlle M. McMann	Toronto	do	do	
5	A. R. Finlayson.....	Localsh.....	4 do	50 15	Jas. Witham & Co.	Montréal.	do	do	
6	Mme S. M. Bartley.....	Bridle.....	5 do	1 19	Mme H. Fooks.....	Winnipeg.	do	do	
7	Mme L. Lebel.....	Beaufeu.....	5 do	2 00	Mme Ledoux.....	St-Sauveur	do	do	
8	A. Hunter.....	Calgary.....	6 do	10 00	T. S. Taylor.....	Richwood	do	do	
9	E. A. McAdso.....	Cobourg Station.	6 do	2 00	Mlle C. E. Wilkin-	Kingson.....	do	do	
10	Alex. Vandette.....	St. J. B. de Mont-	6 do	5 00	Mme A. Vandette.	Verner.....	do	do	
11	E. Laframboise.....	Montréal.....	7 do	10 00	Mme Laframboise	Billings Bridge.	do	do	
12	R. C. George.....	Kingson.....	7 do	5 00	Laidlaw Mfg. Co.	Hamilton	do	do	
13	Lizette-Beal.....	Pembroke.....	7 do	5 00	Mme C. Beal.....	Perth.....	do	do	
14	Jas. H. Bennett.....	Almonte.....	7 do	1 00	Mlle Watson.....	Leitrim.....	do	do	
15	R. M. Brown.....	Windshester.....	7 do	4 00	Mme R. M. Brown	Cummings Bridge.	do	do	
16	Mlle McClenaghan	London Est..	7 do	1 00	Mlle M. McCleane-	Granton	A déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	On croit que ces soustractions ont été commises par un jeune garçon employé comme assistant dans le bureau de poste de London East contre lequel cependant la preuve ne suffisait pas pour justifier une poursuite. Perte remboursée par le m. de p. de London E.	5
17	Mlle Armstrong.....	do	7 do	2 00	Mme W. S. Green-	Mitchell	do	do	
18	J. G. Crewes.....	Matlawa.....	9 do	2 00	R. Philip et Cie.	Toronto	Les destinataires ont déclaré ne pas l'avoir reçue.	Aucune trace faite de chargement.	1

II. LETTRES NON CHARGÉES.—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par la poste en Canada.—*Suite.*

Numéro	Nom de l'envoyeur	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle a été émise.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de la perte ou spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
19	George Chown	Frankford	1890.	\$ cts.	Edwin Chown	Kingston	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Aucune trace faite de chargement.	1
20	John Courtney	Brampton	9 do	3 00	Mme J. Courtney	Dracon	do	do	1
21	Payne Bros. & McFarlane	Granby	9 do	3 00	T. Craté	Kingston	do	do	1
22	Mlle Jennie Bower	Montreal	10 do	5 00	Mlle L. Bower	Toronto	do	do	1
23	Mme F. Bartels	St-Hyacinthe	11 do	25 00	Renaud, King & Patterson	Montréal	do	do	1
24	Thos. Gaviller	Beeton	11 do	1 33	Philip Brown	Toronto	do	do	1
25	Wm. McEvoy	Woodburn	11 do	8 00	Professor Shaw	Guelph	do	do	1
26	G. Belanger	Ottawa	12 do	3 00	Josephine Daoust	Bassin du Lievre	do	do	1
27	K. Brennan	North Bay	13 do	3 00	Mlle Josie Brennan	Merrickville	do	do	1
28	J. B. Wetmore	Bloomfield Sta.	14 do	3 00	The Mutual Relief Society	Yarmouth, N.-E.	do	do	1
29	Brown Wallis	Ottawa	15 do	1 50	Vivian Wallis	Toronto	do	do	1
30	W. B. Robinson	Kingston	15 do	3 00	Allert Pay	Ste-Catherine	do	do	1
31	Alexandre Grenier	Ste-Philomène	15 do	15 00	Alexandre Grenier	St-Sauveur	do	do	1
32	S. Solomon	Brantford	15 do	3 00	Mme S. Solomon	Toronto	do	do	1
33	Mary Evans	Qu'Appelle Sta.	16 do	12 00	Mme Evans	Winnipeg	do	do	1
34	Mme F. St. Laurent	Québec	16 do	8 00	Homes St. Laurent	Québec	do	do	1
35	Wm. Dolson	Sundridge	16 do	6 00	R. F. Kilhaly	Toronto	do	do	1
36	W. H. Ryerse	Port Ryerse	16 do	6 00	Canadian Patent Brush Co.	Windsor	do	do	1
37	Narcisse Papineau	St-Fimothée	17 do	15 00	Mme F. A. Mathieu	Montréal	do	do	1
38	S. M. Davis	Montréal	17 do	4 23	Mme S. M. Davis	Toronto	do	do	1
39	W. L. Massales	Erin	17 do	16 05	F. W. Flett	do	do	do	1

40	Neil Kay	Wallerston	18 do	13 00	W. L. Kay	Red Bay	Aucune trace faite de chargement.	do	1
41	J. Redmond	Lansdowne	19 do	12 01	R. Carson	Kingston	do	do	1
42	T. S. Gray	Beausjour	20 do	25 00	W. D. Pettigrew	Winnipeg	do	do	1
43	C. Edwards	Halifax	21 do	1 00	"Deineator" Pub. Co.	Toronto	do	do	1
44	R. McFaul	Kingston	21 do	9 60	Central Agency	Montréal	do	do	1
45	Mlle Mary Scott	Pitt's Ferry	22 do	2 00	Mlle E. Scott	Mallorytown	On a déclaré l'avoir tenu sans son contenu.	Aucune preuve pour expliquer le prétexte de dénonnement.	7
46	Mme Eliza Mead	Thamesville	23 do	12 00	A. R. Mead	Windsor	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Aucune trace faite de chargement.	1
47	H. W. Hunt	Sharbot Lake	24 do	7 48	Chase Bros. & Co.	Colborne	do	do	1
48	Dr. Harris	Winnipeg	25 do	20 00	Mlle E. A. Harvie	Windsor, Ont.	do	do	1
49	James Nesbitt	Ross Mount	25 do	5 00	Margaret Nesbitt	Blairstown	do	do	1
50	H. Vernon	Kingston	26 do	13 00	Mme H. Vernon	Hamilton	do	do	1
51	W. H. Huck	Mildmay	27 do	1 10	R. Meek	Kingston	do	do	1
52	E. Briere	Montréal	27 do	1 00	Mme X. Viger	St-Sauveur	do	do	1
53	A. Berthelot	Saint-Laurent	28 do	10 00	A. Renaud	Sainte-Rose	do	do	1
54	J. H. Smith	Morden	28 do	4 00	Mlle A. Smith	do	do	do	1
55	John Witton	St-Jean-Baptiste	28 do	3 00	A. R. McNichol	Mahone Bay	do	do	1
56	Sammuel Boreham	Halifax	28 do	3 00	Mme A. Boreham	do	do	do	1
57	W. McDermott	Gagetown	28 do	3 00	J. et A. McMillan	Saint-Jean	do	do	1
58	R. Hutchison	Chatham, N.-E.	29 do	10 70	John Mackay	do	do	do	1
59	Mary Pyncheon	Montréal	29 do	6 00	Mme E. Pyncheon	Betchemin	do	do	1
60	J. M. Gulp	Guelph	30 do	1 00	A. E. Sinasco	Harrow	do	do	1
61	Michael Coffey	Saint-Jean	31 do	10 00	Paul Villeneuve	Montréal	do	do	1
62	Mme Hende	Montréal	31 do	2 05	A. J. Boncher	Malbaie	do	do	1
63	Marie Demers	Stanford	1er août	1 35	Jeanotte et Hébert	do	do	do	1
64	L. D. Morin	Québec	2 do	2 00	Mlle Mabel Abbott	Kingston	do	do	1
65	S. W. Abbott	Toronto	2 do	2 00	"Free Press"	London	do	do	1
66	James Gordon	Station de ch. de fer de Clavering	2 do	3 00	Mme J. J. John Meaford	Meaford	do	do	1
67	J. J. Johnston	Station de ch. de fer de Wallerton	4 do	35 00	W. A. Murray & Cie	Toronto	do	do	1
68	Mlle F. Bate	Cayuga-South	4 do	1 00	"Free Press"	London	do	do	1
69	C. J. Kent	Jocelyn	4 do	4 00	Printing Co.	Winnipeg	do	do	1
70	Mme Boyd	Morden	4 do	4 00	Mme C. Jarvis	Winnipeg	do	do	1
71	Wm. Boyd	Leamington	5 do	5 00	Burns et Bayly	London	do	do	1
72	J. W. A. Piper	Cannington	6 do	17 82	Burgoyne et Cie.	Fenelon Falls	do	do	1
73	E. Thompson	Wagon-poste de Québec et Trois-Rivières	6 do	200 00	H. L. Thompson	Peterboro	do	do	1
74	Mme Martha Carroll	Car-Anthracte	6 do	12 00	J. F. Carroll	Calgary	do	do	1

II.—LETTRES CHARGÉES.—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs en cours de transmission par la poste en Canada.—*Suite.*

Numéro.	Nom de l'envoyeur.	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle l'a été.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de perte ou de spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
75	Rév. N. S. Burwash	Allenford.	1890.	\$ 5 00	Mlle Eva Burwash	Barrie.....	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	Aucune preuve pour expliquer le prétendu détournement.	7
76	Mary Knechtel	Hanover.....	7 do	10 00	J. S. Knechtel	Marieville, Qué.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Aucune trace faite de chargement.	1
77	Elizabeth Conway	Huntsville.....	7 do	7 00	John Taylor	Warsaw.....	do	do	do
78	R. Woodton	Mount Brydges.	7 do	1 00	"Free Press" Printing Co.	London.....	do	do	do
79	P. Hammill	Bell's Corners.	7 do	8 00	S. Burns	do	do	do	do
80	Mme Challes	Napaue.....	7 do	0 50	Geo. Jellowe	Waterloo.....	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	Aucune preuve pour expliquer le prétendu détournement.	7
81	John Burrell	Montréal.....	8 do	10 00	Rév. W. Wells	Shawville.....	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Aucune trace faite de chargement.	1
82	Mme E. de Bellefeuille	Saint-Eustache.	8 do	5 00	Mme D. McDonald	Prescott.....	do	do	do
83	H. Schlegel	Bamberg.....	8 do	2 70	Cie manufacturière J. B. Armstrong	Guelph.....	do	do	do
84	F. Hassold	Portsmouth.....	11 do	2 50	Pittaway et Jarvis	Ottawa.....	do	do	do
85	M. A. Connell	Saint-Hyacinthe	12 do	10 00	E. O. Rondeau et Cie.	Sorel.....	do	do	do
86	J. B. Lankieroff	Trois-Rivières	12 do	7 00	Denisse Bessette	Montréal.	do	do	do
87	A. T. Kilburn	West Shefford.	12 do	42 00	C. R. Cousins	Saint-Jean	do	do	do
88	G. Badgley	Toronto (wagon-poste)	12 do	4 00	Mme G. Badgley	Stirling.....	do	do	do
89	B. Hare	Kingston.....	12 do	4 00	Mlle Mabel Hare	Fenwick.....	do	do	do
90	J. A. McTaggart	Mardstone	12 do	20 00	A. McTaggart	Appin.....	do	do	do
91	Chas. Laliberté	Acton Vale (stat. de cheu. de fer)	13 do	4 70	L. H. Bernard	Drummondville.	do	do	do
92	Luella Fairbairn	Spencerville.....	13 do	1 70	W. H. Billings	Toronto.....	do	do	do
93	H. McLean	Hawkesbury.....	13 do	8 25	R. Scott	Galt.....	do	do	do

94	D. Gillis	Muirkirk.....	13 do	16 35	Hobbs, Osborn et Hobbs	London.....	do	do	do
95	Mlle Skerratt	Toronto.....	14 do	5 00	Thos. Skerratt	Park Hill.....	do	do	do
96	Alfred Fortin	Montréal.....	14 do	10 00	Mme A. Fortin	Baie St-Paul.....	do	do	do
97	W. R. Baker	Owen Sound.....	14 do	1 00	D. A. Jones	Beaton.....	do	do	do
98	J. James Breen	Brockton.....	15 do	5 00	Mary Bywood	Barrie.....	do	do	do
99	L. G. Ramsay	Stuarburn.....	15 do	2 00	Mme L. G. Ramsay	Winnipeg.....	do	do	do
100	Elizabeth Forbes	Winnipeg.....	16 do	1 00	A. A. Audet	Montréal.....	do	do	do
101	Lizabette Whelan	Belleville.....	16 do	2 00	Mme Cassidy	Kingston.....	do	do	do
102	R. B. Linton	Port-Elgin.....	17 do	0 50	Mlle Flor. Linton	Toronto.....	do	do	do
103	Mme J. F. Cross	Toronto.....	18 do	1 30	J. F. Cross	Ottawa.....	do	do	do
104	B. C. Munro	Aimherst, N. E.	19 do	1 00	"Delineator" Pub. Co.	Toronto.....	do	do	do
105	Mme Donovan	Hamilton.....	19 août.	5 15	S. du Bon-Pasteur	Ottawa.....	do	do	do
106	Dr White	Toronto.....	20 do	0 25	Johanne Otto	Haliburton.....	do	do	do
107	A. Gilchrist	Jonction de Toronto-Ouest.	20 do	0 25	do	do	do	do	do
108	J. Murphy	Sarnia.....	20 do	1 00	Cie d'imprimerie du "Free Press"	London.....	do	do	do
109	Donald Clark	St. Andrews, N. B.	21 do	9 06	Joseph Bullock	St-Jean, N. B.	do	do	do
110	Mme W. R. Howland	Beauséjour (wagon-poste)	21 do	2 00	H. S. Rogers	Winnipeg.....	do	do	do
111	John Blacklock	Vernonville.....	22 do	10 00	J. Muckleston et Cie.	Kingston.....	do	do	do
112	F. F. Brunneau	Joliette.....	22 do	3 00	Mme F. Brunneau	Merrickville.....	do	do	do
113	Mme D. C. Firth	Campbellton, N. B.	25 do	1 00	"Delineator" Publishing Co.	Toronto.....	do	do	do
114	P. Bates	Southampton (wagon-poste.)	25 do	20 00	Mme F. M. Bates	do	do	do	do
115	Mme R. Robinson	Preston.....	25 do	20 00	Mme S. B. Clark	do	do	do	do
116	E. Manley	Aliston.....	25 do	2 00	Robert Robinson	do	do	do	do
117	N. H. Greenway	Tidnish, N. E.	25 do	1 00	Mme J. Manley	Kingston.....	do	do	do
118	L. Weller	Crystal City.....	25 do	0 15	C. F. Stubbs	St-Jean.....	do	do	do
119	S. S. Pendygrasse	Zephyr.....	26 do	20 00	John Douglas	Toronto.....	do	do	do
120	Le direct. de poste	Prince-Albert.....	26 do	20 00	Mme Pendygrasse	Saskatoon.....	do	do	do
121	Mlle L. West	Hornung's Mills	26 do	10 00	Ban. de Montréal	Ottawa.....	do	do	do
122	James Walkley	Toronto.....	27 do	5 00	Mlle Lucy West	Sarnia.....	do	do	do
123	Mlle Sarah Cluff	Selkirk.....	27 do	3 50	W. D. Pettigrew et Cie.	Winnipeg.....	do	do	do
124	Mlle Sarah Cluff	Seaforth (wagon-poste)	27 do	10 00	N. T. Cluff	Toronto.....	do	Probablement volée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, classe II.	4
125	Jos. W. Parker	Toronto (avenue Spadina)	30 do	1 00	H. Walker	do	do	Aucune trace faite de chargement.	1
126	W. R. Ward	Magog.....	1 sept.	10 00	W. S. Druess	Shebrooke.....	do	do	do
127	R. Lynch	Montréal.....	1 do	2 50	B. J. Leubsdorf	St-Catharines.....	do	do	do
128	C. F. Bridgman	Winnipeg (stat. de ch. de fer)	1 do	16 00	S. DesBrisay	Toronto.....	do	do	do
129	S. E. Slaght	Waterford.....	1 do	25 00	Mme S. E. Slaght	do	do	do	do

II. LETTRES CHARGÉES.—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par la poste en Canada.—*Suite.*

Numéro.	Nom de l'envoyeur.	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle l'a été.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de la perte ou spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
130	J. Gibson	Spruce, C.-B.	1890.	\$ 5 00	Mme John Allingham.	Winnipeg.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçu.	Aucune trace faite de chargement.	1
131	D. Inoney	Belleville	1 do	5 00	Mme D. Inoney	Kingston.	do	do	3
132	S. W. Bodley	Victoria, C.-B.	2 do	20 00	Mme Bodley	Toronto.	do	do	
133	François Martel	Baillargeon.	2 do	13 00	Thomas Drolet	Ancienne Lorrette	do	Déposée pour être chargée, mais le maître de poste de Baillargeon ayant omis le chargement en a remboursé le contenu.	
134	J. W. Fullbrook	Stonewall	3 do	25 35	M. Hughes et Cie.	Winnipeg.	do	Aucune trace faite de chargement.	1
135	J. C. Dunlop	Toronto	5 do	5 00	Rév. J. Senior	Lac Dauford	do	do	
136	R. McLeod	Tilbury Centre	6 do	5 00	Mme McLeod	Toronto	do	do	
137	do	do	6 do	2 00	do	London.	do	do	
138	John McPherson	Ridgetown	8 do	10 94	D. M. Ferry	Windsor.	do	do	
139	E. G. Brown	Headingley	9 do	4 00	Mlle Lottie Brown	Winnipeg.	do	do	
140	T. E. Anderson	Napanee	9 do	3 00	J. L. Nicol	Cataraugui	do	do	
141	Levi Weese	Belleville	10 do	0 25	Mme Weese	Kingston	do	do	
142	T. S. Gray	Beauséjour	10 do	2 00	Mlle Mabel Gray	Winnipeg	do	do	
143	Mme R. Gibson	Lethbridge	10 do	2 00	C. Wellband	do	do	do	
144	Frank Jackson	St-Thomas	10 do	10 00	Jas. Jackson	Windsor	do	do	
145	W. Kealey	Ashtcroft Station	10 do	10 00	Hon. J. Davie	Victoria, C.-B.	do	do	
146	Hafete Reising	Elmira	10 do	2 00	Mlle Rose Reising	St-Sauveur	do	do	
147	J. L. Drainie	Fergus	12 do	6 60	Sanderson, Peavey et Cie.	Toronto	do	do	
148	D. J. Smith	Toronto	12 do	9 00	Mme D. J. Smith	Kingston	do	do	
149	Mme W. Hutchison	LeBreton Flats	12 do	4 50	H. Morgan et Cie.	Montreal	do	do	
150	R. B. Herriman	Portage-du-Rai (wagon-poste)	13 do	7 00	Mme R. B. Herriman	Winnipeg	do	do	
151	Alfred Fortin	Montreal	14 do	10 00	Dame A. Fortin	Baie St-Paul	do	do	
152	McCabe & Co.	Toronto	14 do	10 00	Jessie Devany	Montreal	do	do	
153	Mlle Ada Robb	Wyoming	16 do	5 00	Mlle Annie M. Lancaster	Toronto	do	do	
154	W. F. Green	Brandon	16 do	10 00	Mme W. F. Green	Winnipeg	do	do	

155	George Evans	Bright	16 do	25 00	Sanderson, Peavey et Cie.	Toronto	do	Probablement volée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, classe II.	4
156	T. Redmond	Portage du Rat	17 do	40 00	Mme Mary Redmond	Winnipeg	do	Aucune trace faite de chargement.	1
157	Mde G. Hamby	Campbellford	18 do	10 00	Mlle Rockefeller	Toronto	do	do	
158	John Jones	Sudbury	18 do	5 00	Mde C. Jones	Kingston	do	do	
159	J. Diet	Westport	18 do	2 00	Guelph Carriage & Goods Co.	Guelph	do	do	
160	T. S. Armstrong	Fergus	19 do	4 40	E. T. Corset Co.	Toronto	do	Probablement volée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, classe II.	4
161	J. H. Steele	do	19 do	8 50	Olafsted et Cie.	do	do	do	1
162	D. Valentine	Coe Hill Mines	20 do	3 00	Mlle J. Simpson	Lavant	do	Aucune trace faite de chargement.	1
163	Sam Kavanagh	North Bay	22 do	10 00	Mde S. Kavanagh	Toftenhau	do	do	
164	F. Jellis	Kingston	22 do	5 00	Mde F. Jellis	Ottawa	do	do	
165	Thos. Langrill	Ottawa	23 do	15 00	Mde Kerr	Bensford	do	do	
166	Mde R. A. Mathe son.	Maxville	25 do	1 00	Mde N. Connist	Toronto	do	Probablement volée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, class II.	4
167	Mde Sylvester	Rosenfeld Junction (wagon-poste)	24 do	15 00	M. Honc	Winnipeg	do	Aucune trace faite de chargement.	1
168	Mde R. A. Mathe son.	Maxville	24 do	2 06	Mde T. O. Cornish	Toronto	do	Probablement volée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, classe II.	4
169	Mde J. McIlroy	Blythe	24 do	13 00	Jas. Lambers	do	do	do	1
170	Emma Tipling	Clinton	25 do	3 00	Geo. H. Tipling	Toronto	do	Aucune trace faite de chargement.	4
171	D. Fraser	Kingston	26 do	9 00	Mde D. Fraser	do	do	do	
172	Cap. Vandusen	do	26 do	10 00	Mde Vandusen	Point Traverse	do	do	
173	Scarr Marie Eudoxie.	Sainte-Anne des laines	26 do	27 24	A. Archambault	Montreal	do	do	
174	Peter Bennett	Toronto	27 do	10 00	Mde C. Willoughby	Almonte	do	do	
175	John Brisbois	Ottawa	27 do	15 00	J. B. Brisbois	Indian River	do	do	
176	do	do	27 do	3 00	Samuel Clarke	Windsor	do	do	
177	Mlle S. Clarke	Granton	27 do	20 00	Loren Belour	Stirling	do	do	
178	Joseph Belcour	Port-Arthur	28 do	5 04	Mde C. Merrain	Harwood	do	do	
179	C. Merrain	Huntsville	28 do	10 00	Mde M. Fox	Ogilla	do	do	
180	J. G. Ramsay	do	28 do	5 00	Mde Geo. Hughes	Toronto	do	do	
181	George Hughes	Mount Forest	29 do	4 00	Mde L. Filadelfe	Laurentides	do	do	
182	E. Barrette	Montreal	29 do	3 20	Mlle L. Gouling	Hayton	do	do	
183	Mlle Côté	Peterborough	30 do	8 25	McColl Freres	Toronto	do	Probablement volée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, classe II.	4
184	Mde M. A. Corbett	Mount Forest	30 do	5 00	Mde Jno. Cullen	Fenelon Falls	do	do	1
185	J. M. Cullen	Huntsville	03 do	5 00	Mde D. Morrison	Ottawa	do	Aucune trace faite de chargement.	4
186	D. Morrison	Wakefield	1 oct.	5 00	do	do	do	do	1

II. LETTRES CHARGÉES.—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par la poste en Canada—Suite.

Numéro.	Nom de l'envoyeur.	On la lettre a été chargée mise à la poste.	Quand elle fut ée.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de la perte ou spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
187	Wilson Cook	Varna	1890. 1 oct.	3 60	W. O. Martin	Parkhill.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Aucune trace faite de chargement.	
188	Mme Gacken	Toronto	1 do	3 30	Mrs G. McEachern	Bolsover.	do	do	1
189	Kate Enright	do	2 do	2 00	Mme Thos Enright	Kingsville.	do	do	
190	Jas. Baggot	London.	2 do	1 00	Honre Knowledge	Toronto.	do	do	
191	George Comper	Guelph.	3 do	2 00	Association	Kingsston.	do	do	
192	Jno. F. McKinley	Ridgctown	4 do	8 00	Mme G. Comper	Lobo.	do	do	
193	Geo. Thomson	Brussels.	4 do	2 80	Wm. Kerstead	Toronto.	do	do	
194	M. E. Doyle	North Bay.	5 do	10 00	Mlle Katie Doyle	Prescott.	do	do	
195	Dr Jolley	Port Dover	6 do	1 00	Coatsworth, Hort	Toronto.	do	do	
196	J. F. Lynch	Fournier	6 do	2 00	Crathern et Caver	Montréal.	do	do	
197	J. R. Rousel	Montreal.	6 do	6 00	Mme J. R. Rousel	Québec	do	do	
198	E. Viau	Farnham	7 do	3 00	A. J. Bouchier	Montréal.	do	do	
199	M. M. Staebler	Hanover Station	7 do	1 00	Simpson Publishing Co.	Toronto.	do	do	
200	Mme H. Clappison	Hamilton.	8 do	1 00	Henry Clappison	Stratford.	do	do	
201	Bank of Toronto	Gaanacoque.	8 do	20 00	A. J. Love	Lyndhurst.	do	do	
202	Alf. Jackson	Caampbellford	8 do	8 00	W. Bushell	Toronto.	do	do	
203	J. B. Taylor	Welland.	7 do	3 37	Fleischmann et Cie	do	do	do	4
204	G. S. Wilgress	Huntsville	9 do	1 00	Protective Coll.	Toronto	do	do	4
205	J. F. Walker	Montreal.	9 do	2 00	Mlle Thomson	Parkdale	do	do	1
206	R. S. Peniston	Toronto	9 do	5 00	Geo. Carslake.	Montréal.	do	do	4
207	A. W. Disher	Sarnia	10 do	3 00	Mme A. W. Disher	Toronto	do	do	

208	Geo. Curle	Milfmay	10 do	20 40	Sanderson, Peary et Cie.	do	do	do	
209	Dr Reedy	Montréal	10 do	2 00	Mde Hiann	Hudson	do	Aucune trace faite de chargement.	1
210	Joseph Malo	Notre Dame de Lévis	12 do	5 00	Mde J. Malo	Montréal	do	do	
211	R. Adams	Londesborough	13 do	12 82	W. H. Storey & Son	Acton	do	do	
212	Mary McCracken	Spadina Avenue	14 do	2 00	Jane McCracken	Roblin	do	do	
213	W. F. Tisardi	St-Thomas.	14 do	9 58	A. N. Pettit	Windsor.	do	do	
214	Jacob George	Morven	14 do	2 50	"Free Press"	Winnipeg.	do	Doctée dans le bureau de poste de Winnipeg par un jeune garçon nommé Willie Mulligan, qui subit un procès pour cette offense, fut trouvé coupable, et condamné à 5 ans à la maison de réfor. de Man.	8
215	Mde A. J. Andler-Delorange	sonl.	14 do	5 00	Jos. Tees et Cie	do	do	Aucune preuve pour expliquer le prétendu détournement.	7
216	Asa Lehar	Waterford	14 do	0 50	"Fireside Weekly"	Toronto	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	Aucune trace faite de chargement.	1
217	Mde Swift	Toronto	15 do	2 50	Mde Playter	Ottawa	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	do	1
218	O. E. Murphy	Québec	15 do	5 00	P. J. Murphy	Montréal	do	do	1
219	Mde Esdras Rivière	Quelle	17 do	20 00	A. J. Turcotte	St-Roch de Québec.	do	do	1
220	Jacob Wolf	Montréal	17 do	10 00	Mde J. Wolf	Carleton Place.	do	do	4
221	N. Pointer	Victoria, C-B.	17 do	5 00	Mde E. Jones	Chatham, Ont.	do	do	
222	Jane Hyde	Enfitegh.	18 do	3 00	M. Olinphant	Belleville.	do	do	
223	A. Brown	Enfitegh.	20 do	3 00	J. S. McCaughey	Alameda, T.N.O.	do	do	
224	Phos Marr	Forks Road.	21 do	14 00	McMillan, Kirtidge et Cie	Petrolen.	do	do	
225	Joseph Leblanc	Montréal	22 do	2 00	Joseph Leblanc	Saint-Jacques	do	Problème, volée par un com. malhonnête dans le bur. de poste de Welland. Voir cas n° 445, clas. II	4
226	M. H. Palmer	Buckingham	22 do	3 00	Graham et Cie	Montréal.	do	do	1
227	J. J. Devlin	Perth.	22 do	20 00	Wm. Hands	Manotick	do	do	
228	Henry Mallette	Toronto	23 do	10 00	Caroline Mallette.	Montréal	do	do	
229	M. Nosworthy	Hanover	23 do	5 00	Mlle A. Nosworthy	Dashwood	do	do	
230	James Coulton	Seeley's Bay	25 do	3 06	W. H. Cole	Brookville.	do	do	
231	Mde W. Cavanaugh	Palger	26 do	3 00	Mlle Jean Richards	Toronto	do	do	
232	F. D. Harrington	Hanover	26 do	10 00	Mde F. D. Harrington	Owen Sound	do	do	
233	Rev. Jno. Crombie Smith's Falls	sonl.	27 do	3 00	Simpson Pub. Co.	Toronto	do	Problème volée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, classe II.	4
234	A. W. Graham	St-Thomas	27 do	12 75	Stone & Wellington	Welland	do	Problème, volée par un com. malhonnête dans le bur. de poste de Welland. Voir cas n° 445, clas. II	4
235	Phos Marr	Forks Road	28 do	13 76	McCull Bros. & Co.	Toronto	do	do	

II.—LETTRES CHARGÉES.—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par la poste en Canada.—*Suite.*

Numéro	Nom de l'envoyeur	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle l'a été.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de la perte ou spoliation.	Résultat de l'enquête parlementaire.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
236	F. Garnett.....	Montréal.....	1890.	5 00	Mlle M. Shephard.....	Toronto	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue	Aucune trace faite de changement.	1
237	P. W. Richards.....	Quinn.....	28 do	2 70	D. M. Ferry et Cie.....	Windsor	do	do	4
238	Geo. McLeod.....	North River.....	28 do	2 25	Weekly "Empire".....	Poronto	do	do	4
239	Enos Marr.....	Bridgo, N.-B.....	28 do	13 76	McCall Frère et Cie.....	do	do	Probablement volée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, classe II.	1
240	M. Farley.....	St-Thomas.....	29 do	5 00	Mde Farley.....	Kingston.....	do	Aucune trace faite de changement.	4
241	John Stibbs.....	Bradford.....	30 do	0 40	Fleischmann et Cie.....	Toronto	do	Probablement volée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, classe II.	1
242	Mde Donaldson.....	Mount Healy.....	31 do	20 00	Mde Llewellyn.....	do	do	Aucune trace faite de changement.	4
243	Alex. Wilson.....	Caletonia.....	31 do	10 00	W. M. Ramsay.....	Montréal.....	do	do	1
244	Edward Major.....	North Bay.....	31 do	5 00	Edward Young.....	Porth.....	do	do	4
245	Mde Geo. Phillips.....	Porage-du-Rat.....	31 do	2 00	Mde Penreath.....	Winnipeg.....	do	do	1
246	John Lindsay.....	Holtbrook.....	31 do	20 00	A. C. Steyer.....	Fonthill.....	do	Probablement volée par un com. malhonnête dans le bur. de poste de Welland. Voir cas n° 445, clas. II.	4
247	Alex ^r Leith.....	Dorchester St.n.....	1 ^{er} nov.....	8 00	W. et G. Grey.....	Toronto	do	Aucune trace faite de changement.	1
248	Jas. Twitcheell.....	Clinton.....	1 do	3 00	W. J. Shannon.....	Seaforth.....	do	do	1
249	Hutchison, Dig.....	Toronto.....	3 do	50 00	A. G. McIntosh.....	St-Jean, N.-B.....	do	do	1
250	A. Stevenson.....	Chayuga.....	3 do	3 00	Mde Kirkpatrick.....	Chippawa.....	do	do	1
251	Geo. Edwards.....	Omnemie.....	3 do	6 00	Wm. Radian Mt.....	Toronto	do	do	1
252	W. F. Latimer.....	Cananogue St.n.....	3 do	5 00	W. K. Latimer.....	Kingston.....	do	do	1
253	D. McSorley.....	Port Dallousie.....	4 do	4 00	Mde D. McSorley.....	do	do	do	1
254	W. White.....	Winnipeg.....	4 do	2 00	R. B. Gordon.....	do	do	do	1
255	Smith Bros.....	Churchville St.n.....	5 do	12 00	T. B. Willans.....	Guelph.....	do	do	1
256	P. G. Savage.....	Richmond Hill.....	5 do	7 60	Watts et Cie.....	Brantford.....	do	do	1

257	C. Cremer.....	Parkdale.....	5 do	5 00	Mme C. Cremer.....	Orillia.....	do	do	1
258	G. Salmon.....	Campbellton, N.-B.....	6 do	8 00	Mme G. Salmon.....	Montréal.....	do	do	1
259	John Peterson.....	Internationals Bridge.....	6 do	6 00	John Edgeworth.....	Stevensville.....	do	Prob. volée par un commis malhonnête, dans le bureau de Welland. Voir le cas n° 446, classe II.	4
260	G. S. Pearse.....	do	10 do	2 00	Maclem's Bank.....	Chippawa.....	do	do	1
261	A. F. Stevenson.....	Cayuga.....	13 do	5 00	Mme Kirkpatrick.....	do	do	do	1
262	D. H. Rines.....	Fonthill.....	14 do	3 00	R. Radcliffe.....	Goderich.....	do	do	1
263	Jos. Rudd.....	Nagarra Falls, Sud.....	14 do	6 00	Rev. S. Wilson.....	Fonthill.....	do	do	1
264	H. de La Motte.....	Colborne.....	18 do	20 00	Mme M. de La Motte.....	do	do	do	1
265	John Harper.....	Fonthill.....	20 do	2 00	Makler, Northrop, Lyman et Cie.....	Toronto	do	do	1
266	R. J. Knowlton.....	Toronto.....	7 do	4 00	S. E. Lefebvre.....	Montréal.....	do	Aucune trace, faute de changement.	1
267	E. Huber.....	Berlin.....	7 do	1 37	Strangs et Cie.....	Toronto	do	do	1
268	P. McCrea.....	Prescott.....	9 do	1 40	C. B. Pevam.....	Merrickville.....	do	do	1
269	N. Deisle.....	Montréal.....	9 do	10 00	Mde. N. Deisle.....	St. Hyacinthe	do	do	1
270	Mme Spencer.....	Kingston.....	10 do	1 00	W. Fwing et Cie.....	Montréal.....	do	do	1
271	Mlle Liddell.....	Stanstead.....	10 do	1 37	J. H. Glover.....	do	do	do	1
272	Wm. Thoms.....	Doon.....	10 do	2 50	L. C. Peake.....	Toronto	do	do	1
273	J. C. Lander.....	Toronto.....	10 do	5 21	James Barnum.....	Gratton	do	do	1
274	A. G. Masters.....	Church Street.....	10 do	10 00	Mme A. G. Masters.....	Moncton, N.-B.....	do	do	1
275	Maggie Alexander.....	Strathroy.....	11 do	15 00	J. Green et Cie.....	London.....	do	do	1
276	W. B. Tallis.....	Grand Bend.....	11 do	22 00	W. E. Huston.....	Essex.....	do	do	1
277	Milo E. Clarke.....	Moose Jaw.....	11 do	5 00	Mlle Clarke.....	Winnipeg.....	do	do	1
278	Wm. Horne.....	Castro.....	11 do	5 00	E. Ridd.....	Windsor.....	do	do	1
279	H. L. Stewart.....	Bac St. Paul.....	12 do	30 00	Mme H. L. Stewart.....	Winnipeg.....	do	Aucune trace, faute de changement.	1
280	J. M. Fwing.....	Toronto.....	13 do	3 25	Mme C. J. Brown.....	Auten Mills ridge.....	do	do	1
281	C. E. Lindop.....	Tilsenburg, N.-B.....	13 do	14 00	C. M. Gritton.....	St. Catharines.....	do	do	1
282	Rev. E. Roberts.....	Douglas, N.-B.....	13 do	1 00	Simpson Publishing Co.....	Toronto	do	Prob. volée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, classes II.	4
283	Mme Hayward.....	Cananogue Station.....	14 do	5 00	R. P. Byers.....	Kingston.....	do	Aucune trace, faute de changement.	1
284	J. Simpson et fils.....	Hamilton.....	15 do	10 00	A. M. Smith et Cie.....	London.....	do	do	1
285	Mme H. Isman.....	Churchbridge.....	16 do	20 00	Sarah Stevenson.....	Winnipeg.....	do	do	1
286	Achille Lecours.....	St. Michel.....	16 do	5 00	Mte P. Gammond.....	Quebec.....	do	do	1
287	John Flood.....	London Station.....	16 do	5 00	Wm. Flood.....	Toronto	do	Probablement volée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, classe II.	4

II. LETTRES NON CHARGÉES.—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par la poste au Canada.—*Suite.*

Numéro.	Nom de l'envoyeur	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle l'a été.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de perte ou de spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
288	Francis Moisan	St-Sauveur	1890.	\$ cts. 23 00	Jean Belanger	Isle-Verte	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Aucune trace faite de changement.	1
289		Indiantown, N. B.	17 do	2 00	Roger Flanagan	Chatham, N. B.	do	On croit qu'elle a été dérobée dans le bur. de poste de Chatham par un jeune garçon nommé Patrick Anderson. Preuve insuff. p. just. une pous. Contenu recouvert de la mère du jeune garçon.	8
290	A. R. Shevan	Toronto	18 do	1 75	W. H. Wadsworth	Montréal	do	Aucune trace faite de changement.	1
291	G. H. Hutchinson	Waterloo	19 do	1 55	W. C. J. Gill	London	do	do	7
292	A. D. Young	Seaford Station	24 do	30 00	H. Ellis	Toronto	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	Aucune preuve pour expliquer le prétendu détournement.	1
293	Mme E. Meek	Yorkville	24 do	1 00	Mlle M. McBrite	London	do	Aucune trace faite de changement.	7
294	Jas. R. Kidd	Amherst	24 do	6 00	Mme J. R. Kidd	O'Neills, N. B.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Aucune trace faite de changement.	1
295	G. F. Thonger	Waskada	25 do	5 00	Mme G. F. Thonger	Toronto	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	Aucune preuve pour expliquer le prétendu détournement.	7
296	Lily Brewster	Hesperet	27 do	0 40	L. C. Peake	Toronto	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Aucune trace faite de changement.	1
297	Maggie Wright	Ullswater	29 do	5 00	Mme Thos. Wright	Ufford	do	do	4
298	Chas. Lions, sen.	Montréal	29 do	40 00	Chas. Lions, jeu.	Templeton Est.	do	do	4
299	Wm. August	Hornings Mills	29 do	1 00	Alice August	Toronto	do	Probablement volée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, classe II.	4
300	Wm. Nicholson	Dunville	1er déc.	6 50	E. Trux	Walkerton	do	Aucune trace faite de changement.	1
301	Wm. Gerrard	International Bridge	1er do	2 00	Helen Gerrard	St-Catherine	do	do	1

176

302	M. A. Macdonald	Sydney	1 do	1 00	Martin Battle	Ottawa	do	do	4
303	Rev. R. C. Burton	Ednwood	2 do	2 00	Jas. Miller	Greenbank	do	do	4
304	F. W. Stull	Glaph	4 do	0 50	P. Jamieson	Toronto	do	Probablement volée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, classe II.	1
305	A. Raymond	Sainte-Julienne	5 do	7 50	Mde. A. Raymond	Montréal	do	Aucune trace faite de changement.	1
306	Geo. Cross	Station de Jasper	5 do	10 00	Green et Fils	do	do	do	4
307	A. Learned	Cookshire	5 do	279 00	Banque des Townships de l'Est.	Sherbrooke	do	do	4
308	Mme Colgan	Effingham	6 do	16 00	Robt Colgan	Toronto	do	do	4
309	John A. Booth	Toronto	6 do	60 00	Mrs. Geo. B. Booth	Bellefleur	do	do	4
310	Mme Bungeyne	Clont. de l'Acadon	6 do	5 00	C. Bungeyne	Bellefleur	do	do	4
311	Mary Turner	Hanover	8 do	7 00	Annie Turner	Toronto	do	Probablement dévolée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, classe II.	4
312		Listowel	10 do	7 37	Dameau Stewart	Stratford	do	Aucune trace faite de changement.	1
313	Revéle-Sœur Supérieure du Convent	St. Cathbert	13 do	5 00	Rev. F. Daniel	Montréal	do	do	1
314	Mme Harvey	Station de Ross	14 do	5 00	E. Gadbraith et Cie	Winnipeg	do	do	1
315	W. B. Armstrong	Rosseau	14 do	3 50	F. W. Ness	Montréal	do	do	1
316	Angus McKeown	Victoria, C. B.	14 do	5 00	Mme S. Robinson	Centerville	do	do	1
317	C. J. Walker	Saint-Thomas	15 do	30 00	Mme Dr. Massie	Colborne	do	do	1
318	Pierre Brassard	Roberval	15 do	18 00	Joseph Dugal	Saint-Roch	do	do	1
319	George Veasy	Québec	15 do	12 00	Mme Woods	Saint-Ferdinand	do	do	1
320	Veuve Giffet et Goulet	Stat. de Roberts	16 do	20 00	J. W. Brayley	Montréal	do	do	1
321	Mlle M. Davison	Toronto	16 do	1 00	A. A. Audet	do	do	do	1
322	Mlle M. Athens.	Waterloo	16 do	2 50	L. C. Peake	Toronto	do	do	1
323	H. H. Smith	Belwood	16 do	2 00	Thos. Blanchfield	Minosa	do	do	1
324	J. Blanchfield	Toronto	17 do	10 00	Green et Fils	Ottawa	do	do	1
325	George Cross	Stat. de Jasper	17 do	2 00	N. S. Garland	Ottawa	do	do	1
326	Atwater et Mackie	Montréal	18 do	25 00	Mlle McCallum	Québec	do	do	1
327	Mlle Harper	do	18 do	5 00	Mlle H. Farby	Toronto	do	Probablement volée par un facteur malhonnête à Toronto. Voir le cas n° 406, classe II.	4
328	Mlle Sadlier	Lacan	18 do	21 00	R. S. Wilde	do	do	do	1
329	Mlle W. Doherty	Napanee	19 do	14 00	Joseph Vandry	Québec	do	Aucune trace faite de changement.	1
330	Thos. Fortin	Base Saint-Paul	19 do	6 00	Anna Owens	Toronto	do	do	1
331	Jas. Owens	Victoria, C. B.	19 do	5 00	Geo. P. Murphy	Montréal	do	do	1
332	Mlle Alice Murphy	Cayuga	22 do	5 00	R. A. Farquhar	do	do	do	4
333	A. K. Farquhar	Stat. de Schreiber, C. C. P.	22 do	5 00	Sœur Eucleria	Toronto	do	do	4
334	Mme McCarthy	London	23 do	2 00	Mlle McPherson	do	do	do	4
335	Mlle Mary Carey	Hamilton	23 do	2 00	Mlle McPherson	do	do	do	4

I. LETTRES CHARGÉES—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par la poste en Canada—Suite.

N ^o de l'envoi.	Nom de l'envoyeur.	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle a été envoyée.	Contenu de la lettre.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de la perte ou spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
336	W. D. Masson	Strathallan	23 déc. 1890.	6 cts.	Harry Rimes	Portlith	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Probablement volés par un commis malhonnête dans le B. F. Welland. Voir le cas n ^o 445, classe II.	4
337		Kelly's Crossing	24 do	2 00	Martin Monaghan	Montréal	do	Aucune trace faite de chargement.	do
338	Ashurst Bradley	Guanarone	27 do	5 00	Mme Joseph King	Kingston	do	do	do
339	A. W. Bivette	Hespeler	29 do	10 00	Mme A. W. Bodie	Peterboro	do	do	do
340	Mme Goudison	Montréal	30 do	2 00	Edward Onslow	Québec	do	do	do
341	C. R. Commanader	London	30 do	1 00	Cie d'imprimerie du "Globe"	Toronto	do	do	do
342	Kate Teale	Victoria, C.-B.	30 do	5 00	J. W. Kneeshaw	Montréal	do	do	do
343	Rév. T. Macpherson	Stratford	31 do	2 00	"Presbyterian Re-view"	Toronto	do	do	do
344	Mme S. E. Allen	London	31 do	5 00	Louis C. Peake	do	do	do	do
345	Mme S. B. Foster	Montréal	31 do	5 00	Mme M. C. Coy	St-Jean, N.-B.	do	do	do
346	Thomas Jebb	Cookstown	31 do	2 50	Éditeurs du "Bea-ton World"	Bea-ton	do	do	do
347	S. Cloutier	Saint-Octave	2 janv. 1891.	14 00	Turney, St. Pierre	Montréal	do	do	do
348	Jno. Patterson	Denfield	2 do	17 00	et Cie.	do	do	do	do
349	A. B. Owen	Toronto	3 do	10 00	Bang. du Commer.	Parkhill	do	do	do
350	W. Acheson	Milverton	6 do	50 00	C. Botwright, Bowman, Kennedy	London	do	do	do
351	John Herd	Victoria, C.-B.	6 do	10 00	et Cie.	do	do	do	do
352	John Ballard	Montréal	6 do	2 00	Mlle Minnie Herd	Stratford	do	do	do
353	Mme K. Storey	Milton	9 do	16 00	B. G. Ballard	Toronto	do	do	do
354	Wm. Arthur	Kingston	9 do	4 00	A. Grummel	do	do	do	do
355	John Herd	Victoria, C.-B.	9 do	20 00	Mme Wm. Arthur	do	do	do	do
356	H. C. Aylwin	Toronto	10 do	8 00	Mlle Aylwin	Port-Elgin	do	do	do
357	McClary Mfg. Co.	Montréal	12 do	2 50	B. T. Smith	Creston	do	do	do
358	G. A. Ferry	Riv. Beauport	12 do	10 00	E. Cloum et Fils	Kingston	do	do	do
359	J. A. Upper	Victoria, C.-B.	12 do	30 00	Emeline Upper	Alpenburg	do	do	do
360	George Hunter	Winnipeg	12 do	5 00	Mme G. Hunter	Campbellford	do	do	do

361	Parnur Merritt	Smithville	13 do	6 00	Peter Lane	Portlith	do	Probablement volés par un commis malhonnête dans le bureau de poste de Welland. Voir le cas n ^o 445, classe II.	4
362	Canon Davis	London	do	35 25	W. H. Merry	Stratford	do	Aucune trace faite de chargement.	do
363	James Drake	Selkirk	do	7 00	Mme Jas. Drake	Winnipeg	do	do	do
364	John Duncan	Montréal	do	0 75	Wm. Pardon	McDonald's Corners	do	do	do
365	Lumina Rouleau	Saint-Ubalde	do	15 00	Mme veuve F. Saint-Roch	do	do	do	do
366	C. Otis	Seagrave	do	11 00	Soney	Udney	do	do	do
367	Wm. Burke	Ottawa	do	19 00	Mme A. Beatty	Sine	do	do	do
368	T. J. Shaubs	Belleville	do	3 00	Mme Shaubs	Kingston	do	do	do
369	O. Robillard	St-Dominique des Cedres	do	5 00	Paul Robillard	Montréal	do	do	do
370	Minnie Forber	Lindsay	do	2 10	C. F. Forber	Toronto	do	do	do
371	Thos. Austin	Woodstock	do	5 00	W. Ruisen	London	do	do	do
372	Rév. F. D. Holden	Hamilton	do	5 00	Mde Jno. Richards	Montréal	do	do	do
373	H. K. Parsons	Guelph	do	5 00	H. M. Giles	do	do	do	do
374	Thos. O'Brien	Newmarket	do	2 00	Mme Thos O'Brien	Stayner	do	do	do
375	Mme McKee	Toronto	do	3 00	John Hill	Peterboro	do	do	do
376	John Lippert	Khiva	do	18 00	H. L. Lippert	Petersburg	do	do	do
377	A. Hall	London	do	5 00	Jas. Crouch	Toronto	do	do	do
378	W. B. Blackhall	Montréal	do	10 00	Mme W. B. Blackhall	do	do	do	do
379	Bigouette et frs	do	do	0 41	H. B. Rosseau	Québec	do	do	do
380	F. Shackleton	Victoria, B.C.	1 fév	6 00	F. Shackleton	Hamilton	do	do	do
381	Sieur St. Raphael	Roberval	1 do	4 00	Mme P. J. O'Sullivan	Saint-Roch	do	do	do
382	P. Bureat	Trois-Rivières	1 do	3 00	Gervais et Hurdon	do	do	do	do
383	Rév. A. Bouvier	Saint-Joseph de Sorel	2 do	4 00	J. P. Tardivel	do	do	do	do
384	H. L. Maltby	Montréal	2 do	2 25	W. P. Kenny	Aylmer	do	do	do
385	Sieur St-Raphael	Roberval	2 do	1 00	Mlle Kate Hawkins	Saint-Roch	do	do	do
386	H. Westbrook	Station de ch. de fer de Stratford	2 do	5 00	G. Utting	Woodstock	do	do	do
387	W. J. Wilson	Greenway	3 do	15 00	A. M. Wilson	Greenbush	do	do	do
388	John Beattie	Goderich	3 do	3 00	Mme Thos Widens	Lindsay	do	do	do
389	Mlle L. Servais	North Bay	4 do	5 00	Mlle E. Servais	Ottawa	do	do	do
390	John Herd	Victoria, B.-C.	4 do	10 00	Mlle Minnie Ford	Stratford	do	do	do
391	W. R. Clayton	Ingersoll	5 do	10 00	Mme W. R. Clayton	Listowel	do	do	do
392	Rév. H. J. Miller	Mines de Coe Hill	5 do	0 50	"Witness"	Montréal	do	do	do
393	J. H. Wismer	Port-Bélgin	5 do	2 00	W. W. Vanston	Pointe-Résort	do	do	do
394	Jesse Gamble	Kingston	6 do	10 00	Kahe Hayward	Toronto	do	do	do
395		Montréal	7 do	4 00	Mme R. Gamble	St-Roch de Québec	do	do	do
396	John Fohsbee	Strathroy	7 do	8 00	Mlle K. Allen	London	do	do	do
397	Jean Pageau	Windsor	7 do	2 00	J. E. Pageau	Toronto	do	do	do

III.—**LETTRES CHARGÉES**—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs en cours de transmission par la poste en Canada.—*Suite.*

Nombre	Nom de l'envoyeur.	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle l'a été.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de la perte ou spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
398	H. Hilyard	Saint-Jean, N.-B.	1891.	5 00	G. A. Hilyard	Lennoxville	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçu.	Aucune trace faite de charge ni de décharge.	1
399	Mme Raymur	Victoria, C.-B.	9 do	5 00	Mlle Bessie Lawson	Halifax, N.-E.	do	do	1
400	M. Brazean	Montreal	10 do	5 00	S. Brazean	Chutea Blondeau	do	do	1
401	A. McClay	Woodstock	10 do	10 00	W. S. McClay	Toronto	do	do	1
402	H. W. Lockwood	Westport	10 do	2 00	Christian Guard Jan.	do	do	do	1
403	Mme Anderson	Troquois	10 do	10 00	W. J. Anderson	Kingston	do	do	3
404	Ella Martin	Rapid City	10 do	4 00	Arthur Martin	Winnipeg	do	do	3
405	W. Walker	Brandon	10 do	10 00	Mme J. F. Kinley	Campbellford	do	do	3
406		Sebringville	10 do	4 00	Jos. Mutchmore	Toronto	do	do	3
407	Mrs. S. J. Gardiner	Warton	12 do	5 00	S. J. Gardiner	do	do	do	1
408	M. Slaver	St. de ch. de fer de Cardinal	21 do	5 75	Jno. Dougal et Fils	Montréal	do	do	1
409	S. Ruggles	Tiverton, N.-E.	18 do	1 00	S. E. Lefebvre	do	do	do	1
410	Mrs. O. Richardson	London	18 do	6 00	W. H. Jessy	Toronto	do	do	1
411	David Guenther	Victoria, C.-B.	18 do	6 00	Mme D. Guenther	Hespelet	do	do	1
412	T. W. Lemanoux	Whitevale	19 do	6 00	Asa Booth	Toronto	do	do	1
413	Mme M. Dougal	Corfield, C.-B.	19 do	5 00	H. Rogers	Victoria, C.-B.	do	do	1
414	J. R. Deforge	Kingston	22 do	2 00	Mlle C. Deforge	Coteau-Station	do	do	1
415	Mme McLay	Woodstock	23 do	5 10	W. S. McLay	Toronto	do	do	1
416	J. A. Roberge	Stat. de Ridout	24 do	7 00	Cadieux et Derome	Montréal	do	do	1
417	J. O. Hughes	Peterboro	25 do	1 00	Mme R. W. Sharpe	London	do	do	1
418	J. O. Blanchard	Saint-Hyacinthe	25 do	1 00	S. E. Lefebvre	Montréal	do	do	1
419	Rév. Geo. Côté	Sainte-Croix	26 do	1 00	Henri Boisvert	Québec	do	do	1

420	J. B. Lathier	Hall's Stream	27 do	1 00	S. E. Lefebvre	Montréal	do	do	7
421	E. G. Chamberlain	Parkhill	27 do	10 00	Mlle Chamberlain	Châtillon	A déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	Aucune preuve pour expliquer le préjudice dénoncé. L'enveloppe n'a pas été conservée.	7
422	Thos. Holt	Quebec	28 do	1 00	F. W. Holt	Toronto	do	do	7
423	Wm. Burgmann	Milverton Sta ⁿ	28 do	17 00	London Boot and Shoe Co.	London	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçu.	Aucune trace faite de chargement.	1
423	Anthony Tryon	Otaawa	1er mars.	3 00	Mme R. Tryon	Kingston	do	do	1
425	M. Croxly	Hamilton	2 do	10 00	E. A. Croxly	Toronto	do	do	1
426	K. B. Knight	Woodford	2 do	46 00	J. F. Kirk	do	do	do	1
427	M. Kee	Ormsdown	2 do	1 00	Jno. Douglas et Son	Montréal	do	do	1
428	J. R. Wright	Peterboro	3 do	5 00	Mme J. R. Wright	do	do	do	1
429	Wm. Tesser	Belfountain	3 do	8 40	Robt. King	Marshville	do	do	1
430	E. G. Chamberlain	Park Hill	5 do	2 00	"Journal of Con- merce."	Montréal	do	do	1
431	A. Paquet	Ste-Thérèse	6 do	8 32	Poirier et Bessette,	do	do	do	1
432	E. A. Manningham	Sainte-Julie	6 do	8 20	Class. Saak et C ^o .	Toronto	do	do	1
433	Auguste Helbert	St. Paschal	7 do	11 50	Théophile Beland,	Québec	do	do	1
434	T. S. C. Lee	Calgary	7 do	2 00	Le-Gouv. L'oyal	Régina	do	do	1
435	Frank Pilton	Victoria, C.-B.	9 do	7 00	L. Leigh	Victoria, C.-B.	do	do	1
436	Mlle Gilmore	Goldsboro, C.-B.	10 do	0 30	W. H. Billing	Toronto	do	do	1
437	F. C. Austin	Portland, Ont.	10 do	15 00	E. Chown et Fils	Kingston	do	do	1
438	R. J. Donnelly	Murilla	10 do	10 00	M. Donnelly	do	do	do	1
439	Mme Kirk	Montreal	11 do	5 00	Mlle Kirk	do	do	do	1
440	Elizabeth Daggett	Elmwood Rail- way Station	12 do	12 00	Teresa Daggett	Toronto	do	do	1
441	John Laugdon	St. Patrick	13 do	10 00	Janus Turner	Hamilton	do	do	1
442	Lucy Hurd	Kingston	16 do	3 00	Mrs. A. Hurd	Oxford Mills	do	do	1
443	Mrs. McDougall	Calabogie	17 do	6 00	W. H. Kennedy	Brookville	do	do	1
444	H. H. Gougle	Beulah	17 do	0 25	Mlle Vaux	Winnipeg	do	do	1
445		Welland Railway	19 do	4 00	Nellie Simpson	Fonthill	do	do	1
446	T. Warren	Ste-Catherine	20 do	3 75	W. J. Wollard	Kingston	do	do	1
447	Francis Gorins	Bluevale	20 do	1 00	"Advertiser" Printing Co.	London	do	do	1
448	Maggie Anderson	Brewer's Mills	21 do	1 00	"Grip" Publish- ing Co.	Toronto	do	do	1
449	Geo. Whiteley	Allandale	23 do	1 00	Mme Whiteley	do	do	do	1
450	Hudson Bay Co.	Winnipeg	23 do	2 00	R. B. Gordon	Régina	do	do	1
451	Mme E. McIntyre	Annerstburg	24 do	0 60	W. H. Billing	Toronto	do	do	1
452	Mme McGregor	Forest	25 do	2 00	Mme W. C. Ash- down.	do	do	do	1

II. LETTRES NON CHARGÉES—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par le poste en Canada—Suite.

N ^o	Nom de l'envoyeur	Où la lettre a été mise à la poste, la date.	Quand elle a été reçue.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de la perte ou spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Nom.	Lieu.			
453	John Spence.	Morris.	1891. 26 mars.	\$ cts. 7 30	W. W. Home.	Winnipeg.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Aucune trace faite de chargement.	1
454	Wm. Lewis.	Collingwood.	27 do	20 00	Nellie Cunningham.	Toronto	do	do	
455	Wm. Glenfield.	Toronto.	27 do	8 00	Mme W. Glenfield.	Oxenden.	do	do	
456	Joseph Pournier.	Montmagny.	27 do	50 00	L. A. Compagnie	Québec.	do	do	
457	Townville & Co.	Montréal.	28 do	25 00	Cap. P. Lacroix.	Sorel.	do	do	
458	Rev. M. Babin.	Caracuffe, N. B.	30 do	2 00	F. D. Babin.	Montréal.	do	do	
459	Mme C. Bois.	St-Aubert.	30 do	5 00	Mme E. Beclard.	Québec.	do	do	
460	M. L. Poole.	Ingersoll.	31 do	1 00	Mme M. L. Poole.	London.	do	do	
461	D. Ferrault.	Montréal.	1er avril.	4 50	M. Le Curé.	Lavaltrie.	do	do	
462	Wm. Chapman.	Victoria, C. B.	1er avril.	50 00	Mme W. Chapman.	Corwall.	do	do	
463	R. S. C. Mowat.	Elkhorn, Man.	1 do	2 00	Mme C. J. Mitchell.	Kingson.	do	do	
464	T. H. Gilmour.	Winnipeg.	3 do	30 00	Land Titles Office.	Portage-la-Prairie.	do	do	
465	John O'Shea.	Frankford.	3 do	3 00	W. C. Martin.	Kingson.	do	do	
466	Octave Brochu.	St-Gervais.	3 do	10 00	Jos. Almyot et frère.	Québec.	do	do	
467	C. S. Riddell.	Brookville.	3 do	50 00	L. S. Gurley.	Cobourg.	do	do	
468	G. E. Labbé.	Montréal.	4 do	5 00	D. R. Nelson.	North Bay.	do	do	
469	Margaret Vaunston.	Kincardine.	5 do	5 00	Mme J. W. Millard.	Hamilton.	do	do	
470	Ellen Clarence.	Toronto.	5 do	2 00	Mme H. Thomas.	Cedar Dale.	do	do	
471	J. B. Richard.	Montréal.	5 do	4 00	Louis Martel.	St-Roch de Québec.	do	do	
472	Mme Singer.	do	6 do	0 25	Mlle M. L. Singer.	Rigaud.	do	do	
473	Mme R. Conlan.	Guelp.	7 do	3 00	Thos. Conlan.	Toronto.	do	do	
474	L. Stillman.	Campbellford.	7 do	1 00	" " " " " " " "	London.	do	do	
475	Geo. Stevenson.	Lanark.	8 do	8 13	Wm. Coates & Bro.	Brookville.	do	do	
476	Mme G. S. Cowan.	Gananoque.	9 do	4 00	Mlle A. H. Cowan.	Kingson.	do	do	
477	Jane A. Hewton.	Wendary.	10 do	3 00	Charles Boisford.	Toronto.	do	do	
478	Jane W. Bain.	Wintaby.	10 do	3 00	Thos. R. Bain.	do	do	do	
479	Mme L. N. Ross.	Napanee.	11 do	6 00	D. D. Pury.	Kingson.	do	do	
480	J. W. Bertram.	Harrowsmith Rail'y Station.	11 do	25 00	A. Chown et Cie.	do	do	do	

481	John Sproat, ahé.	Seaforth.	13 do	1 00	Cie d'imprimerie	Toronto	do	do	
482	Mme J. A. Uppen.	Vancouver.	13 do	5 00	Mme Ecueston.	Montréal.	do	do	
483	C. E. Johnson.	Elgin.	14 do	2 00	C. W. Coates.	do	do	do	
484	Le maître de poste.	Stanleydale.	14 do	0 48	Le maître de poste.	Toronto.	do	do	
485	Mlle Annie Inches.	Strathroy.	14 do	2 00	Mary Inches.	Saint-Thomas.	do	do	
486	Batterssea.	Batterssea.	14 do	10 00	A. A. Fuller.	Boston, E.-U.	do	do	
487	H. Snow.	Toronto.	15 do	16 00	Consumers Gas Co.	Toronto	do	do	
488	B. Miller.	Prédéricton, N. B.	15 do	2 00	D. Breeze.	St-Jean, N.-B.	do	do	
489	J. C. Labrie.	St-Charles, Riv.	16 do	15 00	F. Kirouack et Fils	Québec.	do	do	
490	Cyprien Angers.	Saint-Raymond.	18 do	10 00	Joseph Angers.	do	do	do	
491	Alex. Doran.	Woodford.	18 do	2 00	A. S. Melville.	Dundas.	do	do	
492	Mlle M. Finlay.	Rockland.	19 do	5 00	Mlle Lilly O'Reilly.	Ottawa.	do	do	
493	C. Stenerragel.	Waterloo.	20 do	2 54	E. A. Fournier et Cie.	Toronto.	do	do	
494	Mme M. Staudish.	Georgetown.	20 do	5 00	Mme Wm. Welsh.	Amblerley.	do	do	
495	Mlle W. E. Skinner.	Glen Orelard.	20 do	3 00	C. C. Skinner.	Seabrook.	do	do	
496	E. Horsey.	Kingson.	21 do	3 00	John Chapman.	Picton.	do	do	
497	Z. St. Louis.	Nicolet.	21 do	8 00	O. L. Richardson	Montréal.	do	do	
498	H. McCraw.	Hamilton.	22 do	1 00	S. E. Lefebvre.	do	do	do	
499	Mlle O. Wilson.	Wellington, C. B.	23 do	10 00	Mme John Wilson.	Edginton.	do	do	
500	Mlle Cary.	London.	25 do	5 00	Mme Cary.	Mont Carmel.	do	do	
501	Jr. W. C. McNeill.	Little Britain.	25 do	11 50	Gowan, Kent et Cie.	Toronto.	do	do	
502	Jr. Habig.	Victoria, C. B.	26 do	9 00	Vannevar et Cie.	do	do	do	
503	A. Gancher.	Montréal.	27 do	5 00	A. Malenfant.	Trois-Pistoles.	do	do	
504	N. Meggy.	Maskinonge, st.	29 do	5 00	A. Gancher.	Québec.	do	do	
505	Mlle L. Oliver.	Glenboro (wa- gon-poste).	ter mai.	5 00	Mme M. Meggy.	Winnipeg.	do	do	
506	J. C. Lake.	Belleville.	ter mai.	5 00	Mary Oliver.	Toronto.	do	do	
507	W. Johnson et Cie.	Montréal.	ter do	17 00	National Life Assoc.	do	do	do	
508	F. B. Cope.	Ottawa.	2 do	6 00	G. Crawford.	St-Jean, N.-B.	do	do	
509	Mlle Papst.	Victoria, C. B.	3 do	5 00	Mlle Rita Papst.	Brandon.	do	do	
510	M. Carlisle.	Nanticoke.	4 do	10 00	Mme N. Carlisle.	Bridgenord.	do	do	
511	Mlle S. L. Bryning.	Springfield.	4 do	5 00	John Green et Cie.	do	do	do	
512	Mlle A. E. Skinner.	Whiteside.	4 do	15 00	C. C. Skinner.	London.	do	do	
513	A. Pelletier.	Ottawa.	5 do	10 00	Jean Vilieux.	Peterboro.	do	do	
514	J. M. Ballantyne.	North Bay.	8 do	1 00	S. E. Lefebvre.	Montréal.	do	do	
515	Phanien et Frère.	Rivière-du-Loup (en bloc.)	9 do	11 17	Hart et Thékwell.	do	do	do	

Cette lettre disparait dans le bureau de poste de Kingson. Un commis qui fut soupçonné de l'avoir volée fut amené devant les tribunaux, mais acquitté.

Aucune trace faite de chargement.

II. LETTRES NON CHARGÉES.—Liste de tous les cas, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, de spoliation ou de perte de lettres contenant des valeurs, en cours de transmission par le poste en Canada.—Suite.

Numéro.	Nom de l'envoyeur.	Où la lettre a été mise à la poste.	Quand elle l'a été.	Contenu déclaré.	ADRESSE DE LA LETTRE.		Déclaration de perte ou de spoliation.	Résultat de l'enquête départementale.	Classe dans la récapitulation.
					Non.	Lieu.			
518	W. A. Anderson.	Pont International.	12 mai 1891.	\$ cts. 1 00	W. Britt.	Toronto.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Aucune trace faite de changement.	1
519	A. Piché.	Bord à Plouffe.	13 do	3 00	Moïse Desjeu.	Saint-Henri de Montréal.	do	do	1
520	Mme C. Bois.	St. Aubert.	13 do	5 00	Mme Elzéar Dechêne.	Québec.	do	do	1
521	Mlle Papst.	Coblenz.	15 do	10 00	S. W. Papst.	Montréal.	do	do	1
522	R. A. Furness.	London.	16 do	1 00	D. English et Cie.	St. Pétronille d'Orléans.	do	do	1
523	Rév. E. O. Plante.	St. Fortunat.	16 do	10 00	Capit. René Plante.	Acton Vale.	do	do	1
524	A. E. Bessette.	Montréal.	20 do	2 00	Arthur Vien.	Acton.	do	do	1
525	Mme H. Stoddart.	Beaverton.	22 do	5 00	Amie Stoddart.	Acton.	do	do	1
526	H. Scheyer.	Toronto (boîte à lettres s. les rues).	22 do	15 00	H. Scheyer.	Montréal.	do	do	1
527	Mlle Deane.	Lindsay.	22 do	7 00	Mlle T. Deane.	Park Hill.	do	do	1
528	Jennie G. McKen.	Pointe Edward.	23 do	1 00	Mme Arthur Johnston.	Guelph.	do	do	1
529	zic. Wyatt.	London.	25 do	3 00	J. Wyatt.	Peterboro.	do	do	1
530	C. T. de Preston.	Quebec.	26 do	2 00	A. Dupuis.	Village des Aulnaies.	do	do	1
531	A. Dumontier.	Pre St-Charles.	28 do	2 00	Mlle G. Dumontier.	Hull.	do	do	1
532	G. W. Wright.	Fareday.	30 do	1 40	C. G. Wilson.	Madoc.	do	do	1

On croit qu'elle a été volée dans le bureau de poste de Park Hill par un assistant malhonnête qui s'enfuit du pays avant qu'on ait pu l'arrêter. Contenu remboursé par le maître de poste de Park Hill. Aucune trace faite de changement.

On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.

Cette soustraction a été commise par un jeune garçon nommé R. K. Waddington, assistant dans le bureau de poste des mines de Coe Hill, qui fut amené devant la justice, trouvé coupable et condamné à pénit. Contenu remboursé par le m. de p. des mines de Coe Hill.

533	Rév. L. Dauglade.	La Petite Rivière St-François.	1 juin	7 50	Archange Racine.	Québec.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Aucune trace, faute de charge.	1
534	A. Dumontier.	Pointe-St-Charles.	2 do	3 00	Mlle G. Dumontier.	Hull.	do	do	1
535	Rév. C. Quinney.	Oak Lake.	4 do	2 50	"Free Press".	Winnipeg.	do	do	1
536	George Reedy.	Barrie.	4 do	2 00	Mme Joliffe.	Toronto.	do	do	1
537	Nonan et Ellis.	Montréal.	6 do	2 00	J. Bruce.	Port-Hope.	do	do	1
538	Jane Cumming.	Colborne.	6 do	15 00	Mme Crutch.	Vancouver.	do	do	1
539	R. H. Payne.	Nasau.	7 do	1 00	Edmund Payne.	Toronto.	On a déclaré l'avoir reçu sans son contenu.	Aucune preuve expliquant le prétendu détournement.	7
540	Thos. More.	Roger's Pass Station, C.-B.	9 do	2 00	Lieut.-Gouverneur.	Régina.	Le destinataire a déclaré ne pas l'avoir reçue.	Aucune trace, faute de charge.	1
541	W. B. Sheppard.	Qu'Appelle Station.	15 do	4 00	R. J. E. Scott.	Port-Hope.	do	do	1
542	R. J. E. Scott.	Perth.	15 do	3 00	Mme Joseph Pelletier.	St-Roch de Québec.	do	do	1
543	Joseph Pelletier.	Montréal.	18 do	2 48	Jas. Popham et Cie.	Montréal.	do	do	1
544	J. A. Cole.	Wardsville.	18 do	3 00	F. N. Waldie.	Toronto.	do	do	1
545	Wm. Waldie.	Victoria Harbour (stat. de c. de l.).	19 do	2 00	F. X. Nadeau.	St-Roch de Québec.	do	do	1
546	Geo. Nadeau.	Montréal.	20 do	2 25	John H. Dunlop.	Toronto.	do	do	1
547	S. S. Potten.	Belleville.	21 do	2 00	Alphonse Giroux.	St-Roch de Québec.	do	do	1
548	A. Boucher.	Montréal.	26 do	4 00	Mme Jos. Jacob.	Angé Gardien.	do	do	1
549	Joseph Jacob.	do	27 do	1 00	Mlle Grant.	Ste-Catherine.	do	do	1
550	Mme J. Grant.	Kingson.	27 do	11 00	Norman Bryce.	Forster's Falls.	do	do	1
551	Mme Martha Lett.	Piganville.	29 do	3 00	F. L'Heureux.	St-Roch de Québec.	do	do	1
552	Mme Lavoie.	Montréal.	29 do	3 00	F. L'Heureux.	St-Roch de Québec.	do	do	1

R É C A P I T U L A T I O N.

Classification des cas.		Char-gés.	Non charg.
1.	Lettres que les destinataires ont déclaré n'avoir pas reçues, et dont, faite d'enregistrement, on n'a pu retrouver de trace, non plus qu'établir la perte à la poste.	3	487
2.	Lettres contenues dans des malles ou paquets que l'on dit n'être pas parvenues aux bureaux de destination, sans qu'il ait pu en découvrir la cause.	42	5
3.	Lettres portées, détournées ou dérivées à d'autres que les destinataires à la p. ste, et dont le contenu a été remboursé en tout ou en partie par les employés responsables.	27	46
4.	Lettres portées, détournées ou dérivées à d'autres que les destinataires à la poste, et dont le contenu n'a pas été recouvert.	5	3
5.	Lettres dont le contenu a été perdu en tout ou en partie, et remboursé par les officiers responsables.	53	8
6.	Lettres dont le contenu a été déclaré manquant en tout ou en partie sans qu'il ait été apporté de preuve du fait allégué.	24	3
7.	Lettres dont le contenu a été déclaré manquant en tout ou en partie sans qu'il ait été apporté de preuve du fait allégué.	13	3
8.	Lettres volées ou supposées avoir été volées à la poste ou soustraites aux malles en cours de transmiss., et dont le cont. a été recouvert en tout ou part.	4	3
9.	Lettres volées à la poste ou soustraites des malles en cours de transmission, et dont le contenu n'a pas été recouvert.	2	2
10.	Lettres accidentellement détruites en cours de transmission.	155	552
11.	Encore sous enquête.		
Totaux.....		487	552

W. D. LESUEUR, secrétaire.

WM. WHITE, sous-maître général des postes.

TABLEAU des lettres reçues par le bureau des lettres de rebut, pendant ou autre chose, et de la

ÉTAT N^o 1.—Indiquant le nombre de lettres de toute

Nombre de lettres reçues.	—	—	—	—
LETTRES DE REBUT :—				
En main, 30 juin 1890; (étaient chargées 33)		1,026		
Renvoyées de la Grande-Bretagne (do 339)		10,133		
do des États-Unis (do 1,273)		99,383		
do de Terre-Neuve (do 1)		585		
do de Victoria (do 5)		173		
do de Barbades (do —)		146		
do de la Nouvelle Galles du Sud (do 4)		119		
do de Mexico (do 6)		104		
do d'autres colonies et pays étrangers; (étaient chargées... 1)		411		
	1,662	112,080		
MOINS—Les lettres chargées ci-dessous.....		1,662		
Lettres renv. de bur. de poste du Can., dont suit le détail :			110,418	
Lettres chargées disponibles le 30 juin 1890	809			
do en la possession de maîtres de poste le 30 juin 1890.	171			
do reçues durant l'exercice expiré le 30 juin 1890 (y compris celles d'origine étrangère.....)	9,093	10,073		
Lettres contenant des valeurs portées au registre, disponibles le 30 juin 1890.....	379			
Lettres contenant des valeurs portées au registre, en la possession de maîtres de poste au 30 juin 1890.	100			
Lettres contenant des valeurs portées au registre, reçues durant l'exercice expiré le 30 1890.....	3,700	4,179		
			14,252	
Rebuts ordinaires, originaux du Canada :—				
Disponibles le 30 juin 1890.....				
Reçus durant l'exercice expiré le 30 juin 1891.....	217,756	217,756		
Rebuts ordinaires, originaux des autres pays, reçus durant l'exercice expiré le 30 juin 1891.....		109,809		
Rebuts avec adresses imprimées des envoyeurs.....		37,158		
Rebuts revêtus d'un affranchissement officiel.....		11,877		
Lettres retournées, c'est-à-dire re-expédiées par le bureau des rebuts et retournées faute d'avoir pu être délivrées.....		61,924		
Rebuts de livres, paquets, etc :—				
Disponibles le 30 juin 1890.....	363			
Reçus durant l'exercice expiré le 30 juin.....	33,073	33,436		
			471,960	
			299,498	
Circulaires, cartes-poste, etc.....				896,128
A reporter.....				896,128

l'exercice clos le 30 juin 1891, avec indication de leur contenu, soit argent manière dont on en a disposé.

espèce reçues par le bureau des rebuts, et ce qui en a été fait.

Ce qu'on en a fait.	—	—	—	—
LETTRES DE REBUT :—				
Renvoyées en Angleterre, y compris les lettres étrangères non mentionnées ci-dessus; (dont il y avait de chargées..... 514)	19,394			
Renvoyées aux États-Unis; (dont il y avait de chargées 401)	59,632			
do à Terre-Neuve (do 10)	833			
do au Mexique (do —)	277			
do à Victoria (do 3)	96			
do à la Nouv.-Galles du Sud (do 2)	59			
do au Japon (do 3)	59			
do à la Nouv.-Zélande (do —)	61			
do aux Bermudes (do —)	53			
do à d'autres colonies et pays étrangers; (dont il y avait de chargées... 8)	378			
	941			
Lettres de la Gr.-Bretagne, des col. ou d'orig. étrang. rest. en poss. au 30 juin '89; (dont avait de charg. 78)	88		80,930	
Livres, cartes-postales, etc., de la Gr.-Bretagne et d'origine étrangère, aussi retournées.....			28,879	109,809
Lettres chargées, retournées aux envoyeurs, y compris celles d'origine étrangère.....	7,360			
do en la possession de maîtres de poste.....	55			
do qui n'ont pu être rendues aux envoy., par suite du refus de les retirer, de l'absence d'adr. des env., etc., et qui, ne contenant pas de valeurs, ont été détruites Lett. charg., conserv. au bur. des rebuts en attend. réclame.	1,505			
	173		9,093	
Lettres cont. des val. qui ont été rendues aux envoyeurs.....	3,415			
do do en la possession de maîtres de poste.....	12			
do do étant trouvées, d'après examen, d'être d'aucune valeur, détruites.....	3			
do do cons. au b. des rebuts attend. réclame	270		3,700	
Lettres chargées et de valeurs en la possession de maîtres de poste ou au bureau des rebuts, le 30 juin 1890, et depuis disposées comme suit :—				
Délivrées.....	281			
Détruites.....	1,127			
Au bureau des rebuts.....	51		1,459	
				14,252
Lettres de rebut ordinaires, rendues aux envoyeurs.....			199,038	
do do portant des adresses imprimées, et renvoyées aux envoyeurs.....			37,158	
do do rendues aux divers départements du gouvernement.....			11,877	
do do sans signature ni marque de poste, comptes, etc., détruits.....	129,136			
Lettres de rebut revenues au bureau et détruites.....	61,924		191,060	
Livres, paq., etc. tombés en rebut et rendus aux envoy.....	29,511			
do sans valeurs qui ont été détruits.....	2,698			
do conservés au bureau des rebuts.....	1,227		33,436	
Circulaires, cartes-postales, etc., détruites ou autrement disposées.....			299,498	
				772,067
A reporter.....				896,128

TABLEAU des lettres reçues au bureau des lettres de rebut,

TABLEAU N° 1—Indiquant le nombre de lettres de toutes espèces

Nombre de lettres reçues.	—	—	—	—
Report.....				896,128
LETRES SPÉCIALES, classifiées comme suit :—				
Lettres chargées restant le 30 juin 1890.....	41			
do en la poss. de maît. de poste, 30 juin 1890.....	88			
do reçues p. rectific. d'adr., droit de port, etc.....	2,027	2,156		
Lettres contenant des valeurs et portées au registre :—				
Restant le 30 juin 1890.....	57			
En la possession de maîtres de poste le 30 juin 1890.....	16			
Reçues pour rectification d'adresse, droit de port, etc.....	996	1,069		
Lettres ordinaires restant le 30 juin 1890.....	381		3,225	
do reçues pour raison de port.....	15,509			
do do rectification d'adresse.....		15,840		
		12,530		
Lettres locales, reçues pour raison de port.....			28,370	
do pour pays étrangers, restant le 30 juin 1890.....		257	5,317	
do do reç. com. non pay. ou insuff. pay.....		13,236		
Lettres de rebut renvoyées au bureau.....			13,493	
Cartes-postales reçues pour raison de port.....		5,772	2,408	
do do rectification d'adresse.....		5,037		
Circulaires reçues pour raison de port.....		2,857	10,809	
do do rectification d'adresse.....		1,777		
Livres, paquets, etc. :—			4,634	
Restant le 30 juin 1890, reçus durant cette année et les années précédentes.....		1,586		
Reçus pour raison de port, rectification d'adresse, ou non réclamés (de ceux-ci, 1,376 contenaient des incluses contrairement à la loi).....		7,560		
			9,146	
			77,402	
A reporter.....				973,530

Canada, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, etc.—*Suite.*reçues au bureau, et ce qu'on en a fait.—*Suite.*

Ce qu'on en a fait.	—	—	—	—
Report.....				896,128
LETRES SPÉCIALES :—				
Lettres chargées, renvoyées aux auteurs ou expédiées aux adresses.....	1,974			
do en la possession de maîtres de poste.....	10			
do sans signature et sans valeur, qu'on a détruites, parce que le département ne pouvait les retourner ni les délivrer.....	20			
do dép. au b. des rebuts en att. qu'on l. récl.....	23	2,027		
Lettres contenant des valeurs qui ont été renvoyées aux auteurs ou expédiées.....	942			
Lettres contenant des valeurs en la poss. des m. de poste.....				
Lettres contenant des valeurs conservées au bureau des rebuts en attendant qu'on les réclame.....	54		996	
Lettres spécialement enregistrées et valeurs en la possession de maîtres de poste ou au bureau des rebuts au 30 juin 1890, et depuis disposé comme suit :				
Délivrées.....	168			
Bureau des rebuts.....	5			
Détruites.....	29		202	
			3,225	
Lettres ordinaires, reçues pour raison de port :—				
Renvoyées aux auteurs.....	7,922			
Expédiées à leurs adresses.....	6,577			
Détruites parce que le département ne pouvait les retourner ni les délivrer.....	952			
Restant au 30 juin 1891.....	389	15,840		
Lettres ordinaires reçues pour rectification d'adresse :—				
Renvoyées aux auteurs.....	9,595			
Expédiées à leurs adresses.....	649			
Détruites parce que le département ne pouvait les retourner ni les délivrer.....	2,286		12,530	
Lettres locales reçues pour raison de port :—				28,370
Renvoyées aux auteurs.....		4,071		
Expédiées à leurs adresses.....		462		
Détruites parce que le département ne pouvait les retourner ni les délivrer.....		784		5,317
Lettres pour des pays étrangers :—				
Renvoyées aux auteurs.....		4,714		
Expédiées à leurs adresses.....		8,000		
Détruites parce que le département ne pouvait les retourner ni les délivrer.....		304		
Restant au 30 juin 1891.....		475		13,493
Lettres de rebut revenues et détruites.....				2,408
Cartes-postales reçues pour raison de port, renvoyées aux auteurs ou expédiées à leurs adresses.....	1,657			
Cartes-postales détruites en conséquence de l'impossibilité du département de les retourner ou de les délivrer.....	4,115		5,772	
Cartes postales reçues pour rectification d'adresse, renvoyées aux auteurs ou expédiées aux adresses.....	2,086			
Cartes-postales détruites en conséquence de l'impossibilité de les retourner ou de les délivrer.....	2,951		5,037	
			10,809	
A reporter.....				63,622
				896,128

TABLEAU des lettres reçues au bureau des lettres de rebut,

TABLEAU n° 1.—Indiquant le nombre de lettres de toute espèce

Nombre de lettres reçues.	—	—	—	—
Report.....				973,530
Grand total.....				973,530

S O M

Lettres restant au bureau le 30 juin 1890, en la possession de maîtres de poste.....	4,861
do de rebut reçues.....	891,267
do spéciales reçues.....	77,402
	<u>973,530</u>

JOHN WALSH,
Surintendant.

Canada, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891, etc.—Fin.

reçues au bureau, et ce qu'on en a fait—Fin.

Ce qu'on en a fait.	—	—	—	—
Report.....			63,622	896,128
LETTRES SPÉCIALES—Fin.				
Circulaires reçues pour raison de port, renv. aux auteurs....	2,508			
do do détruites.....	349			
		2,857		
do reçues pour rectification d'adresse, renvoyées aux auteurs ou expédiées aux adresses.....	636			
do reçues pour rectification d'adresse, détruites....	1,141			
		1,777		
			4,634	
Livres, paquets, etc., retenus pour raison de port, rectifi- cation d'adresse, etc., ou non réclamés, qui ont été rendus aux envoyeurs.....		1,553		
Livres, paquets, etc., retenus pour raison de port, rectifi- cation d'adresse, on non réclamés, renvoyés à leurs adresses.....		3,701		
Livres, paquets, etc., retenus pour raison de port, rectifi- cation d'adresse, etc., ou non réclamés, détruits parce qu'ils étaient sans valeur et que le département ne pouvait les délivrer ni les retourner.....		2,080		
Livres, paquets, etc., retenus pour raison de port, rectifi- cation d'adresse, etc., ou non réclamés, restant au bureau (y compris la balance des années précédentes) le 30 juin 1891.....		1,812		
			9,146	
				77,402
Grand total.....				973,530

M A I R E.

Lettres de rebuts dont on a disposé.....	894,251
do spéciales do.....	74,635
do restant au bureau le 30 juin 1891, y compris celles entre les mains de mai- tres de poste.....	4,644
	<u>973,530</u>

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

TABLEAU N° 2.—Indiquant le nombre de lettres reçues qui contenaient de l'argent ou autres articles de valeur ; le montant et la nature de leur contenu ; combien de lettres ont été distribuées pendant l'exercice, et combien il en reste.

Nombre de lettres reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nature du contenu.	Valeur du contenu des lettres reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.		Nombre de lettres délivrées sur celles reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nombre de lettres non délivrées au 30 juin 1891, qui sont au bureau des rebus.	Nombre de lettres non délivrées au 30 juin 1891, qui sont en la possession de maîtres de poste.
		\$	cts.			
3,295	Argent (y compris \$6.05 contenus dans des lettres sous d'autres chefs)	18,278	82	3,064	198	33
51	Lettres de change	8,357	74 ³ / ₈	51		
5	Obligations	20,600	00	4		
491	Chèques	50,503	16	481	9	1
2	Coupons	10	71	2		
284	Traites	31,753	25	280	4	
1	I. O. U.	50	00	1		
625	Mandats-poste	11,638	56	610	3	7
69	Ordres	3,738	36	64	5	
8	Certificats de passage	505	15	7	1	
372	Billets à ordre	78,956	35	361	10	1
668	Reçus	65,873	61	639	27	2
14	Certificats d'actions	4,400	00	14		
31	Divers certificats	7,770	36	29	2	
514	Lettres chargées envoyées au bureau des lettres de rebut à Londres, Angleterre			514		
401	Lettres chargées envoyées au bureau des lettres de rebut à Washington, États-Unis			401		
26	Lettres chargées envoyées aux bureaux des lettres de rebut d'autres pays			26		
60	Titres			58	1	1
1	Documents, non signés			1		
74	Documents de valeur			72	1	1
1	Certificats—société A. O. F. F.			1		
5	do A. O. U. W			5		
2	do Army and Navy Burial Society			2		
1	do Band of Hope			1		
8	do de baptême			8		
1	do B. C. Marine Engineers Ass'tion			1		
1	do de boni			1		
1	do de constructeurs			1		
49	do de meurs			43	6	
2	do de permis d'immigration chinoise			1	1	
18	do de membre de l'église			18		
1	do d'association			1		
3	do de membre de la C. M. A.			3		
3	do C. O. F.			3		
2	do d'examen de collège			1	1	
7	do Collegiate Institute			7		
7	do de voyageurs de commerce			7		
1	do confirmation			1		
1	do de la cour d'Appel			1		
4	do décès			4		
1	do d'examen départemental			1		
1	do d'acquiescement			1		
1	do de dotation			1		
2	do d'ingénieurs			2		
1	do Bons Templiers			1		
1	do de santé			1		
1	do de la ligue impér. de la fédération			1		
20	do I. O. O. F.			20		
1	do de l'union des mouleurs en fer			1		
2	do des chevaliers du travail			1	1	
1	do des chevaliers de Pythias			1		
2	do loi			2		
2	do de mécaniciens			1	1	

TABLEAU N° 2.—Indiquant le nombre de lettres reçues contenant de l'argent ou autres articles de valeur, etc.—*Suite.*

Nombre de lettres reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nature du contenu.	Valeur du contenu des lettres reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nombre de lettres délivrées sur celles reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nombre de lettres non délivrées au 30 juin 1891, qui sont au bureau des rebuts.	Nombre de lettres non délivrées au 30 juin 1891, qui sont en la possession de maîtres de poste.
		¢ cts.			
15	Certificats, de mariage.....		14	1	
7	do de francs-maçons.....		7		
1	do du grand chapitre maçonnique.....		1		
8	do de médecins.....		8		
2	do d'examen médical.....		2		
1	do d'instruction militaire.....		1		
5	do de naturalisation.....		3	2	
1	do de la com. des Métis du N.-O.....		1		
9	do de loge orangiste.....		8	1	
1	do de propriétaire.....		1		
1	do des peintres et décorateurs de l'Amérique.....			1	
1	do de passagers de paquebot.....		1		
1	do de cantonnier.....		1		
1	do des patrons de l'industrie.....		1		
3	do de généalogie.....		3		
6	do de préemption (document).....		6		
1	do de registre.....		1		
2	do de société de secours mutuel.....		2		
2	do du club de canotage.....		2		
1	do d'union des matelots et chauffeurs.....			1	
1	do d'étudiants.....		1		
1	do rapports scolaires.....		1		
1	do de marins.....		1		
3	do de congé de marins.....		2	1	
1	do Select Knights.....		1		
1	do de shérifs.....		1		
1	do des fils de la tempérance.....		1		
2	do d'inspection de bateau à vapeur.....		2		
1	do cour Suprême.....		1		
3	do de taxes.....		3		
18	do de professeurs.....		18		
2	do de bois de construction.....		2		
1	do du chefs de convois.....		1		
1	do de carte de transfert.....		1		
1	do de l'union typographique.....		1		
1	do de l'université de Toronto.....		1		
1	do des poids et mesures.....		1		
4	do de travaux exécutés.....		3	1	
3	Extraits de titres.....		2	1	
1	Livre de compte.....		1		
21	Affidavits.....		20	1	
1	Livres de recouvrement d'agents.....		1		
29	Conventions.....		26	3	
3	Demandes d'affiliation C.O.F.....		3		
3	Tabliers.....		3		
1	Pipes d'asbeste.....		1		
1	Papiers de cotisation.....			1	
5	Cessions.....		5		
1	Crayon automatique.....		1		
2	Contre-marques de bagage.....		1		1
1	Baromètre.....		1		
1	Chaîne en rassades.....		1		
1	Bible.....		1		
2	Actes de vente.....		2		
3	Billets pour club de canotage.....		3		
1	Agenda.....		1		
18	Livres.....		17	1	
3	Bottes.....		3		
1	Bracelet (pièce de monnaie).....		1		

TABLEAU N^o 2.—Indiquant le nombre de lettres reçues contenant de l'argent ou autres articles de valeur, etc.—*Suite.*

Nombre de lettres reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nature du contenu.	Valeur du contenu des lettres reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.		Nombre de lettres délivrées sur celles reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nombre de lettres non délivrées au 30 juin 1891, qui sont au bureau des rebutés.	Nombre de lettres non délivrées au 30 juin 1891, qui sont en la possession de maîtres de poste.
		\$	cts.			
1	Épinglette (en nacre de perle)			1		
1	do (plaqué en or)				1	
1	Pipe en racine d'églantier			1		
4	Broches (dorées)			4		
1	Carte (de fantaisie)			1		
1	do (de Noël)			1		
1	Catalogue (fruits)			1		
1	Calice			1		
1	Livret de chèques			1		
1	Robe d'enfant			1		
1	Ressort d'horloge			1		
3	Toile			3		
2	Habits			1		1
2	Contrats			2		
1	Collet au crochet			1		
4	Concessions de terres de la couronne			4		
1	Crucifix			1		
3	Boutons de manchettes (dorés)			3		
1	Débuture			1		
3	Déclarations			3		
1	Épingle de diamants			1		
1	Diamant de vitrier			1		
9	Diplômes			9		
7	Congés			7		
1	Décharge de succession			1		
1	Poupée			1		
5	Tympans			5		
4	Boucles-d'oreilles (dorées)			2		2
1	Electrotype			1		
1	Émeraude				1	
1	Lorgnon				1	
1	Barbe postiche			1		
1	Dents do			1		
1	Eventail				1	
2	Ouvrage de fantaisie			2		
1	Ligne de pêche			1		
2	Plumes-fontaines			2		
2	Bonnets de fourrure			2		
7	Gants			6		1
1	Amalgame			1		
10	Bijouterie en or—bracelets			9		1
9	do broches			7		2
8	do chaînes			7		1
1	do pièce commémorative					1
1	do boutons de manchettes			1		
3	do boucles-d'oreilles			1		2
75	do anneaux			63		12
1	do crochets à gants			1		
6	do médaillons			6		
1	do médaille			1		
1	do crayon					1
9	do épinglettes			6		3
1	do do (emblème)					1
3	do do de cravate			2		1
1	do tour de boîtier de montre			1		
1	do sceau			1		
3	do lunettes			2		1
7	do boutons			5		2
1	do cure-dents			1		
13	do montres			13		

TABLEAU N° 2—Indiquant le nombre de lettres reçues contenant de l'argent ou autres articles de valeur, etc.—*Suite.*

Nombre de lettres reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nature du contenu.	Valeur du contenu des lettres reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nombre de lettres délivrées sur celles reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nombre de lettres non délivrées au 30 juin 1891, qui sont au bureau des rebuts.	Nombre de lettres non délivrées au 30 juin 1891, qui sont en la possession de maîtres de poste.
		§ cts.			
1	Paillette d'or.....		1		
1	Porte-plumes en or.....		1		
5	Plumes en or.....		5		
1	Graisse.....		1		
1	Gomme.....		1		
2	Peignes en cheveux (de fantaisie).....		2		
2	Mouchoirs.....		2		
1	Chapeau de dame.....		1		
2	Contrats.....		2		
109	Polices d'assurances.....		107	2	
1	Insigne I. O. O. F.....		1		
4	Clefs.....		2	2	
1	Chaussures en chevreau.....		1		
1	Genouillère.....		1		
3	Couteaux.....		1	2	
1	Lacet.....		1		
11	Baux.....		11		
111	Documents judiciaires.....		104	6	1
1	Obligation de licence.....		1		
4	Licences.....		4		
3	Licences de pêche.....		3		
2	Mouchoirs de toile.....			2	
42	Billets de loterie.....		42		
1	Microscope.....		1		
1	Sucre d'érable.....		1		
1	Sirap do.....		1		
1	Peau de vison.....		1		
2	Médailles.....		1	1	
4	Médecine.....		1	3	
2	Pipes d'écume de mer.....		2		
1	Livres protectifs des marchands.....			1	
1	Mica.....		1		
5	Minéraux.....		4	1	
1	Mocassins.....		1		
1	Modèle de ruche d'abeille.....		1		
20	Hypothèques.....		20		
3	do de fourniture.....		3		
2	do rémission d'.....		2		
4	Journaux.....		4		
1	Peinture à l'huile.....		1		
1	Vieille monnaie.....		1		
1	Vieille lettre.....		1		
4	Ornements pour extrémité des essieux.....		4		
1	Cadenas.....		1		
1	Peinture sur satin.....		1		
1	do sur velours.....		1		
5	Passes.....		5		
13	Livrets.....		13		
34	do de banque.....		34		
2	do de comp. de construction et de prêts.....		2		
5	do de caisses d'épargnes.....		4	1	
2	Brevets d'invention.....		2		
1	Modèle.....		1		
3	Reconnaisances de mont-de-piété.....		2	1	
1	Papiers de pension.....		1		
22	Permis.....		22		
6	Photographies.....		6		
1	Sac en peluche.....		1		
4	Agendas.....		4		
14	Timbres-poste (annulés).....		14		

TABLEAU N^o 2—Indiquant le nombre de lettres reçues contenant de l'argent ou autres articles de valeur, etc.—*Suite.*

Nombre de lettres reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nature du contenu.	Valeur du contenu des lettres reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.		Nombre de lettres délivrées sur celles reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nombre de lettres non délivrées au 30 juin 1881, qui sont au bureau des rebuts.	Nombre de lettres non délivrées au 30 juin 1891, qui sont en la possession de maîtres de poste.
		§	cts.			
9	Cartes-poste.....			9		
1	Poudre.....			1		
1	Bouteille à poudre.....			1		
12	Procurations.....			12		
4	Chapelets.....			4		
2	Vérifications de testaments.....			2		
27	Passes de chemin de fer.....			11	16	
76	Billets do.....			43	33	
1	Billets de rabais.....			1		
3	Lettres chargées.....			3		
2	Rubans.....			2		
1	Mire de carabine.....			1		
2	Anneaux (cuivre).....			1	1	
11	do (dorées).....			8	3	
1	Racines.....			1		
2	Caoutchouc.....			2		
1	Carte marine.....			1		
2	Documents de l'armée du salut.....			2		
2	Scapulaires.....			2		
1	Cravattes.....			1		
2	Epingles (dorées).....				1	1
1	Graines (de jardin).....				1	
1	Veste en serge.....			1		
1	Machine à coudre Tucker.....			1		
1	Châle.....			1		
1	Agraffe en nacre de perle.....				1	
3	Souliers.....			3		
1	Navette.....			1		
18	Mouchoirs de soie.....			17	1	
1	Bas en soie.....			1		
1	Tapis de table en soie.....			1		
1	Fil de soie.....			1		
2	Cravattes en soie.....				2	
1	Sucrier en argent.....			1		
1	Couteau pour fruits en argent.....			1		
1	Bijouterie en argent, scarabée.....			1		
2	do bracelets.....			2		
5	do broches.....			4	1	
2	do chaînes.....			2		
1	do croix.....			1		
2	do anneaux.....			1	1	
3	do épingles.....			2	1	
1	do hochet.....			1		
3	do dés.....			2	1	
21	do montres.....			20	1	
1	Couteau en argent.....			1		
7	Anneaux en argent pour serviette.....			3	4	
1	Rivet en argent.....			1		
4	Cuiller en argent.....			3	1	
1	Basques.....			1		
4	Lunettes.....			3	1	
1	Niveau.....			1		
1	Cuiller (plaquée).....			1		
3	Eperons.....			3		
1	Plaque découpée.....			1		
5	Sommations.....			5		
1	Nappe.....				1	
1	Joyau de Templier.....			1		
3	Certificats.....			3		
2	Sacs à tabac.....			2		

TABLEAU N° 2—Indiquant le nombre de lettres reçues contenant de l'argent ou autres articles de valeur, etc.—*Fin.*

Nombre de lettres reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nature du contenu.	Valeur du contenu des lettres reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nombre de lettres délivrées sur celles reçues pendant l'exercice terminé le 30 juin 1891.	Nombre de lettres non délivrées au 30 juin 1891, qui sont au bureau des rebus.	Nombre de lettres non délivrées au 30 juin 1891, qui sont en la possession de maîtres de poste.
		₯ cts.			
1	Petit compas.....			1	
2	Transferts.....		2		
1	Pantalon.....		1		
1	Bandage.....		1		
10	Lettres, non ouvertes.....		10		
2	Paquets non ouverts.....		2		
1	Veste.....		1		
1	Chaîne de montre dorée.....		1		
1	do do en soie.....		1		
1	Montre, charme.....		1		
1	do en cuivre.....		1		
1	do en nickel.....		1		
1	do jouet.....		1		
3	Mouvements de montres.....		3	1	
2	Perruques.....		2		
5	Testaments.....		3	2	
1	Laine.....		1		
3	Vestes en laine.....		2	1	
1	Chemise en laine.....		1	1	
7	Chaussons en laine.....		5	2	
3	Laine filée.....		3		
4	Brefs.....		4		
8,400		302,436 07 $\frac{3}{4}$	7,923	427	50
9,077	A ajouter les lettres ordinaires enregistrées, et les lettres contenant des valeurs, non énumérées ci-dessus, et qui ont été rendues, expédiées ou traitées autrement, ainsi qu'il est indiqué au tableau n° 1.....		8,901	149	27
	Grand total des lettres contenant des valeurs dont on a pu disposer.....		16,824	576	77
	Grand total des lettres non réclamées au bureau des lettres tombées au rebut.....		576		
	Grand total des lettres en la possession de maîtres de poste.....		77		
17,477			17,477		

375 lettres restaient en la possession de maîtres de poste au 30 juin 1890, et on a rendu compte de toutes ces lettres avec satisfaction.

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

JOHN WALSH,
Surintendant.

ÉTAT ANNUEL, 1890-91.

MINISTÈRE DES POSTES DU CANADA,
DIVISION DES IMPRESSIONS ET DES FOURNITURES,
OTTAWA, 15 août 1891.

A l'honorable

MAÎTRE GÉNÉRAL DES POSTES.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de soumettre pour votre information l'état annuel, avec les tableaux qui l'accompagnent, indiquant toutes les opérations de cette division durant l'exercice 1890-91.

Pour établir la comparaison, on a donné ci-après sous les titres respectifs dont on distingue les divers genres d'opérations sous le contrôle de cette division, l'augmentation et la diminution de quantité et de coût dans chaque cas, pour 1889-90 et pour 1890-91.

Impressions, reliure, lithographie, etc.

	Quantité.		Coût.
1889-90	23,753,654	1889-90	\$45,955.70
1890-91	20,424,114	1890-91	45,120.21
Diminution, 1890-91	3,329,540	Diminution, 1890-91	\$ 835.49

La diminution de quantité sous ce chef s'explique surtout par la diminution dans le nombre des feuilles d'avis distribuées, une "distribution générale" ayant été faite de ces formules à tout le service extérieur lorsque l'on a introduit les nouvelles formules de feuilles d'avis de lettres en 1889-90, tandis qu'en 1890-91, on n'avait eu à fournir qu'aux demandes courantes ordinaires de ces formules.

Il faut aussi remarquer qu'en 1890-91, il y avait eu moins de changements que l'année précédente dans le service du système postal, qu'avait exigé l'introduction des nouvelles formules, livres, enveloppes, etc.

Les résultats de l'année sous ce chef accusent cependant une augmentation de quantité sous le rapport des enveloppes et livres (surtout des livrets de banques d'épargnes qu'on ne gardait pas en magasin auparavant) qui bien que nombreux, n'étaient pas coûteux.

Une somme de \$2,416.95 pour impressions pour les banques d'épargnes des bureaux de poste (service intérieur) forme une nouvelle charge à inscrire dans cet état, ces impressions antérieurement au 1er septembre 1890, ayant été commandées et obtenues directement de l'imprimerie nationale, par cette division.

Le crédit de 1890-91 étant épuisé, les comptes de juin (\$6,254.37) ont été en conséquence payés à même le crédit de 1891-92, d'où il résulte pour 1890-91 une diminution de \$835.49, au lieu de ce qui aurait dû être une augmentation de \$5,418.88.

Papeterie.

	Quantité.		Coût.
1889-90	489,746	1889-90	\$14,467.24
1890-91	474,172	1890-91	12,987.94
Diminution, 1890-91	15,574	Diminution, 1890-91	\$ 1,479.30

L'adoption de l'étui à étiquette permanentement fixée aux sacs de malle, avec l'étiquette accessoire en carton, dont on peut se servir un nombre indéfini de fois et qui est destiné à remplacer toutes les autres sortes d'étiquettes en usage jusqu'à présent, fut le principal moyen de réduire la quantité sous ce chef, une forte diminution étant remarquable dans la consommation des étiquettes d'expédition et autres qui ne pouvaient servir à ces fins qu'une seule fois.

A cause du paiement des comptes de papeterie, comme dans le cas de ceux des impressions, pour juin (\$2,368.48) à même le crédit de l'exercice courant au lieu de les prendre sur celui de l'exercice précédent, les frais ont diminué de \$1,479.30, au lieu de la légère augmentation de \$889.18 pour l'année, comme la chose aurait eu lieu autrement.

Il est bon de faire remarquer que la papeterie pour la division des banques d'épargnes, qui auparavant se la procurait directement du bureau de la papeterie fut, à partir du 23 septembre 1890, commandée et délivrée par l'entremise de cette division-ci, le coût de cette papeterie s'élevant à \$212.45, et formant, pour l'exercice sous examen, une nouvelle charge à inscrire dans cet état.

Sacs de malles, étiquettes, etc.

	Quantité.		Coût.
1890-91	47,738	1890-91	\$29,737.28
1889-90	28,767	1889-90	17,707.41
Augmentation, 1890-91	18,971	Augmentation, 1890-91	\$12,029.87

Afin de satisfaire complètement aux besoins présents du département des douanes en rapport avec les matières postales sujettes aux droits, on a fait faire et fournir à ce département 753 sacs spéciaux en toile bleue, coûtant \$1,395.38.

L'adoption des nouvelles fermetures (dites *wax seal cup and bolt padlock*) avec étui à étiquettes, en fer, dans le but d'augmenter la sûreté—parce qu'on a trouvé que les anciennes fermetures permet-

taient de manipuler les malles—des sacs pour les matières postales ordinaires et des sacs rayés rouge servant au nouveau système de chargement, nécessite l'emploi d'œillets spéciaux. Les entrepreneurs n'ont pu se les procurer avant le commencement du nouvel exercice, de sorte qu'un item de \$3,685.92 pour sacs commandés avant le 1er juillet 1890, se trouve inscrit pour l'année 1890-91.

Des sacs de malles munis des nouvelles fermetures, ont été fournis durant l'année, aux provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, et les sacs ancien modèle ont été retirés, ces deux provinces ayant pris 1,490 sacs, coûtant \$1,946.90, les autres provinces absorbant la balance livrée.

Le nombre total de sacs de grosse toile de l'ancien modèle qui sont revenus à cette division durant l'année, et auxquels on a enlevé les anciennes fermetures pour y substituer les nouvelles, avec étui à étiquettes, en fer, a été de 3,893, coûtant \$4,009.79.

L'usage des fermetures avec étui à étiquettes (slip label case) dans les postes des Etats-Unis depuis plusieurs années, ayant prouvé leur supériorité sur la simple corde pour attacher les sacs à journaux, on a décidé de les adopter aussi au Canada, l'inspecteur en chef des bureaux de poste ayant fortement recommandé ce changement. On s'en est donc procuré trois milles dans le cour de l'année, au prix de \$810.00.

Les réparations des sacs de toutes classes en 1890-91, accusaient une augmentation de \$773.50 sur l'exercice précédant, les détails de cet item se décomposant comme suit :

	Cuir.		Grosse toile.		Toile (rayée rouge pour lettres chargées.)		Jute.		Sacoches et pochettes de facteurs.	
	Quantité.	Prix.	Quantité.	Prix.	Quantité.	Prix.	Quantité.	Prix.	Quantité.	Prix.
1890-91.....	50	\$45.00	3,983	\$1,672.86	154	\$64.98	9,954	\$3,981.60	99	\$41.58
1889-90.....	31	27.90	3,212	1,349.04	9,122	3,648.80	16	6.72
Augmentation..	19	\$17.10	771	\$323.82	154	\$64.98	832	\$332.80	83	\$34.86

Le nombre de sacs de toutes classes condamnés après inspection, comme irréparables ou impropres à tout usage ultérieur, et brûlés, durant les deux dernières années, a été de :

	Cuir.	Grosse toile.	Jute.	Sacoches et pochettes.
1889-90.....	19	1,172	665	23
1890-91.....	15	948	601	50
Total.....	34	1,120	1,266	78

Uniformes des facteurs.

	Quantité.	Prix.
1890-91.....	5,187	1890-91..... \$14,469.21
1889-90.....	3,914	1889-90..... 14,043.93

Augmentation 1890-91..... 1,273 Augmentation 1890-91..... \$ 425.28

Dans le cours de l'année on a augmenté le personnel de 52 facteurs, portant à 393 le nombre total de facteurs auxquels le département fournit des uniformes à ses frais, ce qui montre que l'augmentation de la quantité et du coût indiqués n'était pas plus que normale.

On peut conclure que l'ouvrage fait et les matériaux fournis par les entrepreneurs ont donné satisfaction, par le fait, qu'aucune plainte n'a été reçue durant l'année relativement à aucune partie de l'uniforme accepté par la division, après inspection.

Il devint cependant nécessaire dans un ou deux cas de refuser les bottes fournies parce qu'elles n'étaient pas conformes au type des échantillons, mais les articles défectueux ont été dans chaque cas remplacés par d'autres répondant aux exigences du département.

Matériel d'étampe, balances, poids, etc.

	Quantité.	Prix.
1889-90.....	195,759	1890-91..... \$12,645.67
1890-91.....	53,396	1889-90..... 10,283.55

Diminution, 1890-91..... 142,363 Diminution, 1890-91..... \$ 2,362.12

L'attention du département ayant été attirée par le timbre défectueux des lettres, etc, presque général dans les bureaux de poste, une circulaire générale fut adressée aux maîtres de poste les priant de fournir des impressions de leurs timbres de bureau, et de dire s'ils avaient besoin de nouveaux timbres, pour assurer une définition par la fourniture, lorsqu'il en serait besoin, de timbres ou de matériaux d'étampage, le timbrage lisible et efficace de toutes les matières postales à l'avenir. Il en résulta une demande de nouveau timbres de toutes les parties du Canada, à laquelle on fit droit dans tous les cas nécessaires.

Il est bon de faire remarquer ici qu'on croit que l'effet de cette circulaire a été de faire renvoyer au département les derniers timbres de bureau des anciennes dénominations "U.C." et "C.W." (Upper Canada et Canada West), et "L.C." et "C.E." (Lower Canada et Canada East).

L'item de cadenas de malle accuse une diminution de \$712.00 pour l'exercice, parce que les anciens cadenas déjà en usage ont été maintenus en circulation à la suite de la circulation générale sur le sujet adressée aux inspecteurs et maîtres de poste en 1889-90, en vertu de laquelle il est devenu inutile d'acheter et de distribuer un aussi grand nombre de nouveaux cadenas que les années précédentes.

La substitution des nouvelles fermetures des sacs des matières postales chargées est déjà si avancée qu'elle nous a permis de discontinuer pour toujours l'emploi du sceau à rivet de plomb employé à cette fin jusqu'à présent, la quantité consommée étant tombée de 170,000 (\$680.00), en 1880-90 à 16,250 (\$80.00), en 1890-91, ce qui explique principalement la diminution de quantité ci-dessus indiquée.

Les dépenses pour les boîtes aux lettres dans les rues se sont élevées à \$1,096.90, 140 boîtes ayant été distribuées durant l'exercice, contre 52 boîtes coûtant \$629.70 distribuées en 1889-90. Les points les plus importants où se sont produites les augmentations ont été la cité d'Hamilton (20 boîtes), et la cité de Winnipeg (12 boîtes), les nouvelles boîtes améliorées ayant été substituées aux anciens modèles défectueux dans ces deux citées. De nouvelles boîtes aux lettres ont aussi été fournies et posées à New-Westminster (6), et à Nanaimo, C.-B. (6), pour répondre aux exigences croissantes du service.

Quatre nouveaux items paraissent dans cet état, savoir : Paniers pour la poste aux paquets \$277.69, paniers de triage (\$136.40), et poteaux pour attrapper les malles (\$132.04), qui n'étaient pas inscrit dans cet état auparavant. On se procura vingt-quatre de ces paniers au ministère des postes à Londres, dont 6 furent distribués pour le nouveau service de la poste aux paquets entre le Japon et le Canada, le reste étant gardé en réserve ici pour faire face à toutes les éventualités possibles.

Il n'est peut-être pas mal à propos de constater ici le fait que l'exposition des postes du Canada préparée avec votre autorisation sous votre direction pour le Musée Postal à Washington et pour l'exposition de la Jamaïque respectivement, a été honorablement distinguée, dans le cas de cette dernière par la remise au département d'un certificat d'Honneur de la part des autorités de l'Exposition, et dans le premier cas par les remerciements spéciaux que le directeur général des Postes des Etats-Unis vous a personnellement adressés et appuyés par les commentaires hautement élogieux de la presse, dont la tenue est indiquée par l'extrait suivant d'une dépêche de la presse associée de Washington :—

“ÉQUIPEMENTS POSTAUX DU CANADA.”

“WASHINGTON, 23 mai.—Conformément à la demande du directeur général des Postes Wana-maker, les autorités postales du Canada, à Ottawa, ont envoyé au département de Washington une très belle collection d'équipements de facteurs de lettres. Elle consiste en casques pour l'été, habillements d'hiver, vêtements pour les temps pleuvieux, grandes guêtres, sacs, boîtes aux lettres, sceau et fermoirs de boîtes. Elle sera placée ici dans le Musée Postal avec d'autres collections déjà offertes. La collection reçue aujourd'hui fait honneur au Canada, et tout ceux qui l'ont vue en ont vivement loué la beauté et la durabilité. Le directeur général des postes présentera en temps utile des remerciements convenables aux autorités canadiennes pour cette belle collection.

“Le tout respectueusement soumis,

“SYDNEY SMITH,

“*Surintendant.*”

SOMMAIRE du coût des impressions, de la papeterie, des sacs de malle, uniformes de facteurs, timbres à date, balances et poids, etc., fournis au département à Ottawa, ainsi qu'aux différentes provinces du Dominion, par la division des impressions et fournitures du ministère des postes, du 1er juillet 1890 au 30 juin 1891.

	\$	cts.	\$	cts.
<i>a</i> Impressions, reliure, lithographie, etc. :—				
Compte de l'imprimeur de la reine, <i>gouvernement civil, (dépenses imprévues, service intérieur)</i>	9,258	36		
Compte de l'imprimeur de la reine, <i>(service extérieur)</i>	35,685	55		
Le Sun, de St-Jean, table horaire pour service des malles au N.-Brunswick.	176	30		
			45,120	21
<i>b</i> Papeterie :—				
Compte du bureau de la papeterie, <i>gouvernement civil, (dépenses imprévues, service intérieur)</i>	2,586	96		
Comptes du bureau de la papeterie, <i>(service extérieur)</i>	10,400	98		
			12,987	94
Sacs de malle, étiquettes, etc.			29,737	28
Uniformes de facteurs.			14,469	21
Timbres à date, cachets, etc.			7,016	12
Balances et poids, etc.			1,350	00
Cadenas de sacs de malle, clés and cachets en plomb			875	25
Boîtes à lettres des rues			1,947	24
Paniers de triage, boîtes en fer blanc pour commis de malle et divers autres articles.			1,457	06
Total			114,960	31
<i>a b</i> Non indiqué ci-dessus				
<i>Impressions, etc., pour la division des mandats-poste, gouvernement civil, (dépenses imprévues, service intérieur), obtenu de cette division par requisition à l'imprimeur de la reine.</i>				
	\$	1,121	30	
<i>Impressions, etc., div. de la caisse d'épar.</i> do do		698	70	
				\$ 1,820 00
<i>Papeterie, div. des mandats-poste</i> do bur. de la papet. do		102	16	
<i>Papeterie, div. de la caisse d'épargne</i> do do do		43	69	
				145 85
				<u>\$ 1,965 85</u>

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

SIDNEY SMITH,
Surintendant.

ETAT indiquant les transactions en rapport avec les impressions, reliure, etc.,
du 1er juillet 1890 an 30 juin 1891.

	Formules.	Enve- loppes.	Livres.	Cartes et étiquettes.	Papier à écrire, (rames).	Divers.	Valeur.
							\$ cts.
Balance de marchandises en maga- sin, le 30 juin 1890.....	5,611,644	1,661,302	53,434	802,145	160	14,078 93
Reçu de l'imprimeur de la reine....	14,617,153	2,691,790	80,256	2,886,238	263	148,414	*45,120 21
Total	20,228,797	4,353,092	133,690	3,688,383	423	148,414	59,199 14
Emis au département à Ottawa....	796,221	590,650	2,750	39,756	89	117,727	6,870 60
do différentes provinces.....	13,761,752	1,997,388	48,362	2,871,416	196	30,687	43,897 00
Total émis.....	14,557,973	2,588,038	51,112	2,911,172	285	148,414	50,767 60
Vieux articles détruits.....	68,428	500	608	275 00
Balance de marchandises en maga- sin, le 30 juin 1891.....	5,602,396	1,764,554	81,970	777,211	138	8,156 54

*Le compte de juin pour impressions se montant à \$6,254.37, a été payé à même le crédit de 1891-92.

SIDNEY SMITH,
Surintendant.

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

ÉTAT indiquant les transactions concernant la papeterie, du 1er juillet 1890 au 30 juin 1891.

	Livres.	Brouillons.	Almanachs.	Enveloppes.	Papier à écrire (rammes).	Papier buvard (rammes).	Papier à envelopper (rammes).	Bandes à journaux.	Bandes élastiques (boîtes).	Plumes (boîtes).	Porte-plumes.	Crayons de mine.	Mine à crayon (boîtes).	Encres (bouteilles).	Encres (fontaines).	Muclage (bouteilles).	(tonne arabique (lbs).	Fontaines à muclage.	Pinceaux à muclage.	Bougies de cire.
Balance en magasin, le 30 juin 1890	26	60			2	9	5	2,500		2,152	3,344	10,624	738	68	258	9	3	48	92	587
Papeterie reçue durant l'année.....	1,773	1,595	94	21,400	90 $\frac{1}{2}$	50 $\frac{1}{2}$	619 $\frac{5}{8}$	7,600	730	2,152	3,344	10,624	738	351	258	363	239 $\frac{1}{2}$	48	92	49
Total.....	1,799	1,655	94	21,400	92 $\frac{1}{2}$	50 $\frac{1}{2}$	624 $\frac{5}{8}$	10,100	730	2,152	3,344	10,624	738	1,019	258	372	242 $\frac{1}{2}$	48	92	636
Emis au ministère à Ottawa.....	469	48	90	12,137	36 $\frac{1}{2}$	16 $\frac{1}{2}$	65 $\frac{1}{2}$	9,050	156	546	443	1,275	46	250	78	53	104	10	15	2
do aux différentes provinces.....	1,300	1,263	2	100	54 $\frac{1}{2}$	40 $\frac{1}{2}$	555 $\frac{1}{2}$		574	1,006	2,901	9,305	692	699	180	310	127 $\frac{1}{2}$	38	77	481
Total de la distribution.....	1,769	1,311	92	12,237	90 $\frac{1}{2}$	56 $\frac{1}{2}$	620 $\frac{1}{2}$	9,050	730	2,152	3,344	10,580	738	949	258	363	231 $\frac{1}{2}$	48	92	483
Balance en magasin, le 30 juin 1891	30	344	2	9,163	2	2 $\frac{1}{2}$	3 $\frac{1}{2}$	1,050				44		70		9	11			153

Suite.

	Papier commun-ncatif (feuilles).	Ficelle (lbs).	Cire à cacheter (lbs).	Couteaux.	Grattoirs.	Ciseaux.	Eponges.	Soucoupes à éponge.	Galons rouges (échevaux).	Epingles (paquets).	Serre-papier (boîtes).	Ferrets, cartes et étiquettes.	Sceaux officiels (boîtes).	Mécanographes.	Tampons.	Hmecteurs d'enveloppe.	Divers.	Valeur.
Balance en magasin, le 30 juin 1890		105	52															\$
Papeterie reçue durant l'année.....	1,817	16,47 $\frac{1}{2}$	3,845	391	637	161	475	108	112	550	200	390,402	181	7	146	224	5,628	276 88
Total.....	1,817	16,579 $\frac{1}{2}$	3,897	391	637	161	475	108	112	550	200	390,402	181	7	155	224	5,748	*12,987 94
Emis au ministère à Ottawa.....	100	504 $\frac{1}{2}$	187	62	86	35	78	10	61	150	75	572	7	3	19	6	2,333	2,609 84
do aux différentes provinces.....	1,382	16,032 $\frac{1}{2}$	3,700	329	551	126	397	98	51	400	125	389,830	174	4	128	218	3,315	10,400 98
Total de la distribution.....	1,482	16,537 $\frac{1}{2}$	3,887	391	637	161	475	108	112	550	200	390,402	181	7	147	224	5,648	13,010 82
Balance en magasin, le 30 juin 1891	335	42 $\frac{1}{2}$	10												8		100	254 00

* Juin 1891, compte pour la papeterie, \$2,368.48, payé à même le crédit pour 1891-92.

WILLIAM WHITE, sous-maître général des postes.
SIDNEY SMITH, Surintendant.

ÉTAT indiquant les transactions en rapport avec les sacs de malle et étiquettes, du 1er juillet 1890 au 30 juin 1891.

	Sacs de malles réparés.										Valeur.														
	Cuir.	Toile de coton.	Toile (rayée rouge en- registrée).	Sacs en jute pour journaux.	Sacoches.	Sacs rayés rouges ajustés avec verrons.	Sacs munis de verrons et cadenas.	Sacs en toile de coton munis de verrons et de sceau en cire.	Étiquettes en bois.	Émis à étiquette.															
											\$	cts.													
Balance en magasin, le le 30 juin 1890.....												1,725	00												
Reçu durant l'année.	144	2,688	3,025	969	200	258	122	792	4,882	50	267	3,342	170	50	3,983	154	9,954	99	2,172	3,893	48	5,781	3,000	29,737	28
Total.....	144	2,688	3,025	969	200	258	122	792	6,882	50	267	3,342	170	50	3,983	154	9,954	99	2,172	3,893	48	5,781	3,000	31,462	28
Émis durant l'année.	144	2,688	3,025	969	200	258	122	792	4,882	50	267	3,342	170	50	3,983	154	9,954	99	2,172	3,893	48	5,781	1,208	29,245	44
Émis du magasin du- rant l'année.....									500															431	00
Total.....	144	2,688	3,025	969	200	258	122	792	5,382	50	267	3,342	170	50	3,983	154	9,954	99	2,172	3,893	48	5,781	1,208	29,676	44
Balance en magasin, le 30 juin 1891.....									1,500														1,992	1,785	84

SIDNEY SMITH,

Surintendant.

WILLIAM WHITE,

Sous-maître général des postes.

Etat indiquant les transactions relatives aux fournitures, etc., pour les uniformes des facteurs, du 1er juillet 1890 au 30 juin 1891.

	HABILLEMENTS.		MONOGRAM'S		PARDessus IMPERMÉABLES.		Valeur.
	Pardessus.	Pantaloons.	Petits pour dr. et bon. casque de Grand's pour casques d'été	Numéros en cuivre.	Neuts.	Condammés.	
Balance en magasin, 30 juin 1890	1	1	172	206	162	1	1,712 30
Reçu durant l'année.	155	634	669	144	111	200	6 14,469 21
Total	156	635	841	350	273	1 354	6 16,181 51.
Distribué durant l'année.	156	634	788	56	102	168	6 14,119 26
Vendu						1	1 83
Total	156	634	788	56	102	169	6 14,121 09
Balance en magasin, 30 juin 1891		1	616	294	171	1 185	2,060 42

WILLIAM WHITE,
Sous-maître général des postes.

SIDNEY SMITH,
Surintendant.

RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

POUR

L'ANNÉE 1891

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE

1892

A Son Excellence le Très honorable lord STANLEY de PRESTON, gouverneur général du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport des opérations du département de l'intérieur pour l'exercice terminé le 31 octobre 1891.

Respectueusement soumis,

E. DEWDNEY,

Ministre de l'intérieur.

OTTAWA, 23 mars 1892.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
Rapport du sous-ministre de l'intérieur	ix
PARTIE I.—TERRES FÉDÉRALES.	
Papport de H. H. Smith, commissaire des terres fédérales.....	1
do Wm. Pearce, surintendant des mines	6
do J. M. Gordon, inspecteur des agences des terres fédérales.....	14
Etat annuel donnant un aperçu du travail exécuté dans les diverses agences des terres dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique.....	15
do G. U. Ryley, commis aux bois, mines et pâturages.....	16
Tableau faisant connaître les noms des fermiers de pâturages et l'étendue des terres afferméés.....	18
Nombre des bêtes à cornes, chevaux et moutons dans les régions à pâturages d'Alberta et d'Assiniboïa.....	19
A.—Recettes provenant des bois de la Couronne.....	21
B.—Recettes provenant des pâturages, des terres à foin et des terrains miniers.....	22
C.—Recettes provenant des terres des écoles, à compte de droits sur les bois et le foin.....	23
D.—Recettes provenant des bois, pâturages, terres à foin et terrains miniers, depuis l'exercice 1872-73 jusqu'au 30 juin 1891.....	24
E.—Recettes provenant des bois, pâturages, terres à foin et terrains miniers, depuis l'année administrative 1872-73 jusqu'au 31 octobre 1891.....	25
F.—Quantité de bois de service, de bardeaux et de lattes fabriqués de bois coupé sur le "territoire en litige," avec la permission du gouvernement, pendant la période comprise entre 1872 et le 31 décembre 1888.....	26
G.—Quantité de bois de service, de bardeaux et de lattes fabriqués de bois coupé sur les terres fédérales dans le Manitoba, avec la permission du gouvernement, pendant la période comprise entre 1871 et le 31 décembre 1890.....	26
H.—Quantité de bois de service, de bardeaux et de lattes fabriqués de bois coupé sur les terres fédérales dans le district d'Assiniboïa, avec la permission du gouvernement, pendant la période comprise entre 1872 et le 31 décembre 1890.....	27
I.—Quantité de bois de service, bardeaux et lattes fabriqués de bois coupé sur les terres fédérales dans le district d'Alberta, avec la permission du gouvernement, pendant la période comprise entre 1872 et le 31 décembre 1890.....	28
J.—Quantité de bois de service, bardeaux et lattes fabriqués de bois coupé sur les terres fédérales dans le district de Saskatchewan, avec la permission du gouvernement, pendant la période comprise entre 1872 et le 31 décembre 1890.....	28

	PAGE.
K.—Quantité de bois de service, bardeaux et lattes fabriqués de bois coupé sur les terres fédérales dans la zone du chemin de fer, dans la Colombie-Britannique, pendant la période comprise entre 1884 et le 31 décembre 1890.....	29
L.—Sommaire des états précédents, indiquant la quantité totale des bois de service, bardeaux et lattes fabriqués de bois coupé sur les terres fédérales.....	29
Rapport de l'agent des bois de la Couronne, Winnipeg.....	30
Recettes du bureau des bois de la Couronne, Winnipeg.....	32
Scieries en opération dans le Manitoba et l'Assiniboïa, en vertu de licences.....	33
Sommaire de la correspondance et des transactions du bureau des bois de la Couronne, Winnipeg.....	35
“ de l'agent des bois de la Couronne, Edmonton.....	36
Recettes du bureau des bois de la Couronne, Edmonton.....	37
Scieries en opération dans l'agence d'Edmonton, en vertu de licences.....	38
Sommaire de la correspondance et des transactions du bureau des bois de la Couronne, Edmonton.....	39
“ de l'agent des bois de la Couronne, Prince-Albert.....	39
Recettes du bureau des bois de la Couronne, Prince-Albert.....	40
Scieries en opération dans l'agence de Prince-Albert, en vertu de licences.....	41
Sommaire de la correspondance et des transaction du bureau des bois de la Couronne, Prince-Albert.....	42
“ de l'agent des bois de la Couronne, Colombie-Britannique.....	42
Recettes provenant des bois de la Couronne, C.-B.....	43
Scieries en opération sur les terres fédérales, C.-B.....	44
Sommaire de la correspondance et des transactions du bureau des bois de la Couronne, C.-B.....	45
Recettes du bureau des bois de la Couronne, Calgary.....	45
Scieries en opération dans l'agence de Calgary, en vertu de licences.....	46
Sommaire de la correspondance et des transaction du bureau des bois de la Couronne, Calgary.....	47
“ de Wm. Mills, chargé de l'administration des terres de l'artillerie et de l'amirauté.....	48
Ventes faites pendant l'exercice.....	50
Localités dans lesquelles des paiements ont été faits.....	50
Recettes provenant des terres de l'artillerie et de l'amirauté.....	51
“ J. A. Pinard, comptable de département.....	52
A.—Recettes provenant des terres fédérales.....	54
B.—Recettes provenant des terres de l'artillerie.....	55
C.—Recettes provenant des terres des écoles.....	55
D.—Honoraires reçus des régistres.....	56
E.—Recettes provenant d'amendes et confiscations dans les Territoires du Nord-Ouest.....	56
F.—Recettes provenant du revenu casuel.....	57
G.—Recettes provenant des terres fédérales de différentes sources de revenu.....	58
Annexe A.—Entrées faites au bureau principal et à l'agence de la société de colonisation.....	59
do B.—Lettres patentes émises, et nombre d'acres.....	60
do C.—District d'enregistrement pour lesquels des listes de lettres patentes ont été préparées.....	61
do D.—Actes de transfert enregistrés au bureau principal, et honoraires reçus pour ces actes.....	61

PARTIE II.—ARPENTAGES DES TERRES FÉDÉRALES.

	PAGE.
Rapport de E. Deville, arpenteur général.....	3
“ de W. F. King, astronome en chef.....	7
des arpenteurs fédéraux employés pendant l'année... ..	8
des travaux lithographiques de l'année.....	9
“ de J. S. Dennis, inspecteur en chef des arpentages.....	10
“ de J. J. McArthur, A.F., lever photo-topographique dans les Montagnes Rocheuses.....	13
“ de A. Driscoll, A. F., arpentages dans le district de New-Westminster, C.-B.....	16
“ J. Vicars, A.F., arpentages de subdivision dans le district de Kamloops, C.-B.....	17
“ Otto. J. Klotz, A.F., lever topographique de gisements d'ambre... ..	18
“ J.-I. Dufresne, A.F., délimitation de townships près du lac au Brochet.....	28
“ W.-S. Drewry, A.F., triangulation dans les Montagnes Rocheuses	32

PARTIE III.—TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Rapport du lieutenant-gouverneur Royal concernant l'administration des Territoires du Nord-Ouest en 1891.....	3
Liste des permis d'importation de boissons enivrantes.....	11

PARTIE IV.—KÉWATIN.

Rapport du lieutenant-gouverneur Shultz, pour l'année 1891.....	3
---	---

PARTIE V.—PARC DES MONTAGNES ROCHEUSES.

Rapport du surintendant du parc des Montagnes Rocheuses du Canada.....	3
Tableaux météorologiques.....	7
Tableaux statistiques.....	11

PARTIE VI.—HISTOIRE ET THÉORIE DES ARPENTAGES DES TERRES FÉDÉRALES.

Section I.—Histoire succincte des arpentages exécutés en vertu du système des terres fédérales, 1869 à 1889, par J.-S. Dennis, A.T.F., inspecteur en chef des arpentages.....	1
Section II.—Théorie du système adopté pour les arpentages des terres fédérales, avec tableaux géodésiques et notes sur leur usage, par W. F. King, B.A., A.T.F., astronome en chef du département de l'Intérieur... ..	99

RAPPORT ANNUEL
DU
DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
POUR L'ANNÉE 1891.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

OTTAWA, 21 mars 1892.

A l'honorable EDGAR DEWDNEY,
Ministre de l'intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel du département de l'Intérieur pour l'année 1891. Ce rapport couvre les opérations du département dans toutes ses agences au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et à la Colombie anglaise, de même qu'au bureau principal, jusqu'au 31 octobre dernier. Ce rapport constate aussi tous les événements d'importance accomplis pendant l'année civile en rapport avec les affaires du département.

SERVICE INTÉRIEUR.

J'ai le regret d'avoir à enregistrer depuis mon dernier rapport la mort de M. F. H. Cowper Cox, de la division des lettres patentes ; c'était l'un des plus anciens employés du département.

SERVICE EXTÉRIEUR.

M. P. V. Gauvreau, agent des terres fédérales à Edmonton, est mort le 7 mai 1891, et, suivant la pratique adoptée depuis quelques années, les agences des terres et bois de la couronne à cet endroit, ont été réunies sous un seul chef. M. Thomas Anderson, agent des bois de la Couronne à cet endroit, a maintenant charge des deux bureaux.

L'achèvement du chemin de fer de Calgary à Edmonton a engagé un grand nombre de personnes à s'établir dans cette partie du pays, le long de la ligne, et l'on a trouvé nécessaire d'établir une sous-agence temporaire au Daim-Rouge, juste à mi-chemin entre Calgary et Edmonton. A cette fin, la partie nord du district de Calgary et la partie sud du district d'Edmonton ont été détachées de ces districts respectifs pendant la période d'établissement des colons, et les inscriptions de terres ont été faites à la sous-agence établie au Daim-Rouge. Cet arrangement sera continué cette année. On a aussi ouvert un bureau temporaire pendant les mois d'été dans le district du lac Dauphin, où les terres pour homesteads avaient été en grande demande depuis quelque temps. Une colonie prospère a été établie à cet endroit. Dans ces deux circonstances les officiers mis en charge de ces sous-agences étaient des membres du service extérieur, et ont repris leurs travaux réguliers à la fin de la saison d'immigration.

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE.

Nous avons opéré à Calgary une fusion semblable à celle d'Edmonton, et l'agence des bois de la couronne a été unie à celle des terres fédérales sous la direction de M. Amos Rowe, agent des terres fédérales, sans augmentation d'appointements.

LETTRES PATENTES.

L'état tabulaire suivant montre le nombre de lettres patentes émises par le département chaque année depuis 1874 :

ANNÉE.	LETTRES PATENTES.	
	Accordées.	Annulées.
Exercice terminant 31 octobre 1874.	536	6
do do 1875.	492	4
do do 1876.	375	4
do do 1877.	2,156	13
do do 1878.	2,597	32
do do 1879.	2,194	57
do do 1880.	1,704	41
do do 1881.	1,768	11
do do 1882.	2,866	11
do do 1883.	3,591	16
do do 1884.	3,837	24
do do 1885.	3,257	18
do do 1886.	4,570	17
do do 1887.	4,599	26
do do 1888.	3,275	34
do do 1889.	3,282	30
do do 1890.	3,273	20
do do 1891.	2,449	35

Ci-suit un tableau comparatif des inscriptions et ventes de homesteads et préemptions dans les différentes agences du département pendant les années 1890 et 1891.

	1890.	Acres.
Homesteads.		471,040
Préemptions.		57,600
Ventes.		139,030
	1891.	
Nombre d'inscriptions de 160 acres chaque.		563,680
Ventes.		189,704

Ces chiffres montrent sur l'année précédente une augmentation très satisfaisante dans la quantité de homesteads pris par des colons de bonne foi. Il y aussi une augmentation considérable dans les ventes, et au moment où j'écris tout indique que l'augmentation se continuera pendant la prochaine saison. Le système de préemption, on s'en rappellera, a pris fin avec l'année civile de 1889, et à en juger par les résultats obtenus depuis cette date, l'intérêt public a bénéficié du changement. Si un colon désire posséder plus de 160 acres et qu'il donne la preuve qu'il peut utiliser plus que cette quantité, il peut alors acheter un quart de section du gouvernement; mais les paiements de ce quart de section additionnel doivent se faire concurremment avec le paiement des charges de homesteads; de cette façon l'on conserve les avantages du

système de préemption sans ses défauts. Un colon peut toujours aussi augmenter la grandeur de sa terre en achetant des compagnies de chemins de fer qui possèdent les sections à nombre impair et les vendent à des prix très raisonnables.

Le tableau suivant montre le nombre d'inscriptions de homesteads et préemptions chaque année depuis 1874, et le nombre et la proportion de telles inscriptions qui ont été annulées par défaut d'exécution des conditions imposées :—

ANNÉE.	HOMESTEADS.			PRÉEMPTIONS.		
	Inscriptions.	Annulées	Proportion pour cent.	Inscriptions.	Annulées	Proportion pour cent.
1874.	1,376	873	·63	643	602	·93
1875.	499	299	·60	391	226	·57
1876.	347	147	·42	263	132	·50
1877.	845	448	·53	594	343	·57
1878.	1,788	1,353	·75	1,580	903	·57
1879.	4,068	1,994	·49	1,729	1,423	·82
1880.	2,074	661	·32	1,004	466	·46
1881.	2,753	914	·33	1,649	685	·41
1882.	7,883	3,296	·44	5,654	2,582	·45
1883.	6,063	1,583	·26	4,120	1,149	·27
1884.	3,753	930	·24	2,762	720	·26
1885.	1,858	457	·24	653	270	·41
1886.	2,657	546	·20	1,046	285	·27
1887.	2,036	326	·16	585	125	·21
1888.	2,655	414	·15	454	93	·20
1889.	4,416	853	·19	1,355	228	·16
1890.	2,955	249	·08	371		
1891.	3,523	49	·01			

CORRESPONDANCE.

Le tableau suivant donne le nombre de lettres expédiées et reçues par le département, chaque année, depuis son établissement :—

ANNÉE.	Lettres reçues.	Lettres expédiées.	Total.
1874.	3,482	4,150	7,632
1875.	1,974	2,189	4,163
1876.	2,256	3,097	5,353
1877.	3,137	3,677	6,814
1878.	4,642	6,009	10,651
1879.	5,526	6,179	11,705
1880.	8,222	9,940	18,162
1881.	13,665	15,829	29,424
1882.	25,500	30,300	55,800
1883.	27,180	33,500	60,680
1884.	27,525	33,386	60,911
1885.	33,970	43,997	77,967
1886.	60,964	67,973	128,937
1887.	47,845	60,890	108,735
1888.	43,407	52,298	95,705
1889.	49,316	50,500	99,816
1890.	36,200	36,008	72,208
1891.	38,000	37,267	75,267

Le volume de la correspondance du département a augmenté de telles proportions qu'il est devenu très difficile avec le nombre limité de commis attachés à ce service de classer les lettres reçues et expédier les réponses, et il y a deux ans des mesures ont été prises pour en réduire le nombre au minimum. Le système adopté a permis de réduire considérablement le nombre de lettres échangées principalement entre le département, les sous-agences et les employés du service extérieur.

Dans le tableau précédent sont comprises jusqu'en 1890 les lettres reçues et envoyées par le bureau géologique, qui faisait alors partie de ce département.

La correspondance volumineuse des années 1886 et 1887 a été causée principalement par le paiement des primes militaires, du scrip, et d'autres réclamations résultant de l'insurrection dans le Nord-Ouest en 1885.

ÉTAT DES RECETTES.

Ci-suit le tableau ordinaire des recettes. Ce tableau montre que les recettes sont à peu près les mêmes qu'en 1889-90.

ÉTAT indiquant le revenu provenant des terres fédérales, à compter du 1er juillet 1872 jusqu'au 30 juin 1891.

Exercice.	Honoraires de homestead.		Honoraires de préemption.		Améliora-tions.		VENTES.		Ventes de cartes, hono-raires de bureau et d'enregis-trement, etc.		Honoraires d'examen des arpenteurs.		Divers.		Honoraires d'inspec-tion, de radiation et autres.		Droits sur le bois.			
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	Comptant.	Scrup, etc.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.		
1872-73.	6,960	00					19,170	20									109	25		
1873-74.	7,310	00					19,834	75									2,710	55		
1874-75.	11,510	00					13,666	90									2,335	25		
1875-76.	4,680	00					8,478	94									387	00		
1876-77.	2,250	00					1,085	86	320	00							320	00		
1877-78.	14,540	00					2,734	86									1,620	00		
1878-79.	17,690	00					4,998	39												
1879-80.	41,255	00					45,708	97												
1880-81.	20,450	00	10,241	43			71,170	17												
1881-82.	54,155	00	10,801	75	269	00	1,240,328	27												
1882-83.	73,015	00	39,843	90	1,758	00	424,092	21												
1883-84.	41,580	00	28,510	00	2,596	11	424,983	36												
1884-85.	23,645	00	17,100	00	2,328	75	193,275	32												
1885-86.	26,110	00	14,371	00	1,101	50	76,140	41												
1886-87.	19,614	00	6,887	93	1,971	55	48,175	76												
1887-88.	33,691	00	4,830	00	1,918	35	333,522	67												
1888-89.	39,400	00	10,550	00	4,128	48	57,513	16												
1889-90.	35,920	00	8,580	00	3,250	54	228,744	47												
1890-91.	29,164	10			6,302	61	91,664	98												
Totaux.....	494,999	10	206,741	01	32,739	80	2,943,097	72	2,376,107	22	20,037	61	5,508	00	203,734	26	87,147	88	951,966	80

ÉtAT indiquant le revenu des terres fédérales—*Vin.*

Exercice.	PATURAGES.		PERMIS DE COUPE DE FOIN, HONORAIRES POUR MINES, PIERRE, ETC.		Parc des Montagnes Rocheweuses.		TERRES DE COLONISATION.		Revenu brut.	Remises.	Revenu net.	
	Comptant.	Scrip.	Comptant.	Scrip.	Comptant.	Scrip.	Comptant.	Scrip.				
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1872-73.									26,239 45		26,239 45	
1873-74.									29,980 80		29,980 80	
1874-75.									27,641 15		27,641 15	
1875-76.									8,865 94		8,865 94	
1876-77.									140,755 02		140,755 02	
1877-78.									139,584 40		139,584 40	
1878-79.									234,732 93		234,732 93	
1879-80.									206,801 37	4,636 08	202,165 29	
1880-81.									206,990 54	5,038 22	201,952 32	
1881-82.	2,245 00				40 00				1,805,734 87	10,687 55	1,795,047 32	
1882-83.	22,844 43				913 91				1,051,403 60	8,746 05	1,042,657 55	
1883-84.	11,370 60				640 90				1,001,776 67	9,220 50	992,556 17	
1884-85.	17,089 75				815 63				451,564 65	12,070 85	439,493 80	
1885-86.	23,562 51				1,284 88				457,973 95	63,389 12	394,584 83	
1886-87.	14,242 77				1,570 40				588,532 80	19,543 16	568,989 64	
1887-88.	5,922 47				2,273 73				539,986 68	6,277 66	533,709 02	
1888-89.	2,207 69				3,946 55				594,088 04	5,226 23	588,861 81	
1889-90.	1,305 57				9,242 08				462,536 26	8,209 74	454,326 52	
1890-91.	3,079 55				8,628 44				460,990 76	7,195 27	453,795 49	
Totaux.....	109,879 34				29,356 47			857,461 08	8,466,179 88	160,240 43	8,305,939 45	

TERRES BOISÉES, TERRAINS MINIERES ET PATURAGES.

Le revenu tiré de ces sources pendant le dernier exercice s'est élevé à \$129,902.67, ce qui accuse une augmentation de \$4,024.55 sur celui de 1890. Les droits sur le bois, qui, cette année, s'élèvent à \$104,700.14, excèdent de \$1,749.38 ceux de 1890. Sur le revenu provenant du bois, \$45,994.31 représentent des primes, rentes foncières, droits de coupe et autres redevances pour bois abattus sur des terres de la zone de chemin de fer dans la Colombie anglaise, ce qui est une augmentation de \$509.22 en comparaison de l'année précédente.

Les terres à pâturage ont donné un revenu de \$16,505.10, ce qui montre une augmentation de \$3,952.42. Le revenu des coupes de foin est de \$7,701.58, ce qui accuse une diminution de \$2,063.36, comparativement à l'année précédente.

Pour les minéraux autres que la houille les recettes ont été de \$1,259.90, ce qui donne une augmentation de \$638.90 sur l'année précédente. La superficie totale des terrains houilliers vendus jusqu'à ce jour est de 13,301.86, et le montant total en provenant de \$137,708.57.

PRIX DU BOIS.

Suit un état comparatif de la moyenne des prix du bois aux différentes agences de la couronne pendant les six dernières années. Les prix que paie le colon pour cet article ont beaucoup baissé pendant cette période, et je ne crois pas qu'on puisse raisonnablement s'attendre à ce qu'ils baissent davantage, sauf dans les endroits éloignés.

—	1885.	1887.	1889.	1891.
	Par M.	Par M.	Par M.	Par M.
Edmonton.....	\$25 à \$30	\$15 à \$23	\$20 à \$23	\$10 à \$20
Calgary.....	25 à 30	17	12 à 18	12 à 18
Fort Macleod.....	30	20 à 40	15 à 43	17 à 40
Prince-Albert.....	30 à 45	21 à 42	20 à 42	20 à 42
Winnipeg.....	13.50 25	10 à 40	12.50 40	9 à 19
Buttes-du-Cyprès.....	10 à 15	10 à 12	13	10
Lethbridge.....		30	30	
Columbia anglaise.....			9 à 10	9 à 10

PRIX DU COMBUSTIBLE.

L'agent des bois de la couronne à Winnipeg rapporte que le combustible n'a pas beaucoup varié de prix depuis l'année dernière, le coût du bois de chauffage étant en moyenne de \$2.25 à \$4.25 la corde pour le peuplier et l'épinette blanche respectivement, et \$9 la tonne pour l'antracite américain sur le wagon. Le charbon anthracite canadien venant des veines d'Antracite, Territoires du Nord-Ouest, gagne rapidement la faveur publique ; pendant les derniers trois mois on n'en a pas vendu moins de cinquante charges de wagons à \$8.00 la tonne à Winnipeg. Le charbon mou américain n'est plus offert en vente sur le marché de Winnipeg, le charbon canadien de Lethbridge et autres localités dans le Nord-Ouest l'a remplacé et se vend à \$7 la tonne. On en a tiré de la mine de Souris 632 tonnes pour l'approvisionnement des colons, auxquels on l'a vendu à \$1 la tonne pris à la sortie des puits.

L'agent dit de plus qu'en vertu d'un arrangement conclu entre le gouvernement et la Compagnie du Pacifique, cette dernière fournira tous les approvisionnements de houille

à un prix fixe, \$1.75 la tonne sur les wagons à la mine ; le prix sera le même pour tous les points de la province, avec le prix du transport en plus. A Winnipeg le prix se trouvera être de \$4 la tonne sur le wagon et à Brandon \$3.50. Cet arrangement est basé sur la subvention en terres accordée par le gouvernement du Canada.

BÉTAIL.

D'après les déclarations des rancheros et les renseignements puisés à d'autres sources, le nombre total des bêtes bovines, chevaux et moutons dans ce qui est présentement connu sous le nom de régions de pâturages d'Alberta et d'Assiniboia, est ainsi qu'il suit :

Bêtes bovines.....	121,116
Chevaux.....	16,463
Moutons.....	<u>61,491</u>

Le département de l'agriculture, cependant, fait rapport que suivant le recensement de 1890, le nombre total d'animaux dans ce district est comme suit :—

Bêtes bovines.....	215,078
Chevaux.....	55,419
Moutons.....	<u>60,433</u>

Le même rapport donne les chiffres suivants pour le district de Saskatchewan :—

Bêtes bovines.....	16,144
Chevaux.....	5,220
Moutons.....	<u>4,487</u>

Le département n'a naturellement aucun moyen à sa disposition pour connaître le nombre d'animaux sur les homesteads et les fermes des particuliers. Les renseignements que nous avons se rapportent seulement aux terres à pâturages louées par le gouvernement.

BOIS D'ÉQUARRISSAGE.

A cause des dommages causés par le feu sur de grandes étendues, ôtant au bois toute valeur à moins qu'on ne l'utilise d'ici à quelques années, il a été jugé à propos de réduire le taux des redevances sur le bois brûlé afin d'encourager les propriétaires de scieries à le couper et ainsi conserver le vert. Par un arrêté du conseil en date du 27 juin 1891, la redevance de cinq pour cent a été réduite à deux et demi. Ce changement a eu l'effet désiré, et depuis ce temps on constate que la majeure partie du bois d'équarrissage vient de bois endommagé par le feu.

Les règlements concernant l'érection de scieries ont été modifiés par un arrêté du conseil en date du 20 janvier 1892. Au lieu d'être obligés de construire une scierie dans les douze mois après l'obtention de leur licence, les porteurs de licences n'y sont obligés qu'après qu'ils en ont reçu avis du département, et dans ce cas ils ont encore douze mois pour construire leur scierie et la mettre en activité. Ces règlements obligeant les porteurs de licences à construire une scierie dans un temps déterminé avaient en vue d'augmenter le nombre de scieries en faveur des colons éloignés des chemins de fer ou d'autres modes de s'approvisionner de bois. Dans ce temps là les permis de coupe de bois étaient accordés sans compétition. Il en est résulté l'établissement d'un grand nombre de scieries, et aujourd'hui presque tous les établissements de colonisation dans le Manitoba.

le Nord-Ouest, et la zone de chemin de fer de la Colombie, ont toutes les facilités désirables de se procurer du bois de service à un prix raisonnable. Non seulement on a pourvu aux demandes locales, mais le commerce d'exportation était dans un état tel que l'augmentation dans la production aurait produit des résultats peu désirables.

MINÉRAUX AUTRES QUE LA HOUILLE.

En vertu de l'arrangement entre les gouvernements provincial et fédéral, pourvoyant à ce que tous les minéraux, autres que la houille, des terres fédérales dans la Colombie anglaise, soient administrés sous l'autorité des lois minières de la province, 136 demandes d'emplacements de mines ont été reçues par le gouvernement provincial, et ce gouvernement a accordé trois baux de loyer.

Vu que les règlements pour la vente ou location des terres fédérales contenant des minéraux autres que la houille étaient inapplicables quant aux emplacements d'exploitation de pétrole, et en retardaient le développement, le gouverneur en conseil a rescindé, par arrêté du conseil en date du 26 août 1891, les clauses qui s'appliquaient aux terres à pétrole, à l'exception des loyers déjà accordés.

OPÉRATIONS DE LA DIVISION D'ARPENTAGE TOPOGRAPHIQUE.

Vu la longueur de la dernière session du parlement et des retards qui s'en sont suivis, quelques arpentages seulement ont été faits ; la balance du crédit qui n'a pas été employée nous permettra de commencer les opérations de la saison prochaine plus à bonne heure au printemps, et de faire les travaux avec plus d'économie que d'habitude.

ARPENTAGES TOPOGRAPHIQUES.

La triangulation des montagnes Rocheuses a été continuée sous la direction de M. W. S. Drewry, et a presque atteint le sommet des Selkirks. Une autre saison le portera au delà de la rivière Columbia à Revelstoke. En opérant cette triangulation M. Drewry et ses hommes ont eu l'occasion d'explorer un pays complètement inconnu entre la rivière Columbia et le sommet des Selkirks. La carte qui en sera tracée, sera de très grande utilité.

En outre de son ouvrage régulier, M. Drewry a fait le tracé du chemin depuis Canmore jusqu'à la ligne du Parc des Montagnes Rocheuses.

M. McArthur a continué le levé topographique et a parcouru environ 500 milles de pays en superficie. Ses opérations ont embrassé le rang Palliser depuis la montagne Tête-du-Diable jusqu'à la tête de la rivière du Daim-Rouge, et aussi au sud de la passe Simpson, le long de la ligne de division continentale. Il a exploré les deux côtés du chemin de fer depuis Castle Mountain à l'ouest jusqu'au sommet des montagnes Rocheuses.

Nous avons publié jusqu'à présent huit feuilles de ces arpentages, et nous espérons en avoir dix autres à la fin de l'hiver.

ARPENTAGES DE SUBDIVISION.

Deux contrats d'arpentages de subdivision ont été accordés, un au nord de Prince-Albert à M. J. L. Reid, arpenteur fédéral, et un autre au sud-est du lac Dauphin, à M. A. F. Martin, arpenteur fédéral. Dans les deux cas les subdivisions étaient très urgentes, des colons étant déjà établis sur les terres.

Dans la Colombie anglaise, M. Driscoll a continué la subdivision du district de New-Westminster. L'ouvrage a été lent, mais on s'y attendait vu la nature du pays, et les longues distances à parcourir entre chaque arpentage. Il en a été de même dans le district de Kamloops, où M. John Vicars a fait des arpentages de subdivision dans la vallée de Spellamacheen, et en d'autres endroits.

ARPENTAGES DE SUBDIVISION COMPLÉTÉS JUSQU'À CE JOUR.

Voici le tableau ordinaire des terres subdivisées, arpentées et livrées à la colonisation, chaque année, depuis le commencement des arpentages, avec, en plus, les résultats des opérations de la dernière saison :—

	Acres.	Nombre de fermes de 160 acres chacune.
Antérieurement à juin 1873.....	4,792,292	29,952
En 1874.....	4,237,864	26,487
1875.....	665,000	4,156
1876.....	420,507	2,628
1877.....	231,691	1,448
1878.....	306,936	1,918
1879.....	1,130,482	7,066
1880.....	4,472,000	27,950
1881.....	8,147,000	50,919
1882.....	9,460,000	59,125
1883.....	27,000,000	168,750
1884.....	6,400,000	40,000
1885.....	391,680	2,448
1886.....	1,379,010	8,620
1887.....	643,710	4,023
1888.....	1,131,840	7,074
1889.....	516,960	3,231
1890.....	817,075	5,106
1891.....	76,560	476
	<u>77,220,607</u>	<u>451,379</u>

EXPLORATION.

M. Wm. O'Gilvie a exploré le pays entre les rivières au Liard et de la Paix, sur le côté est des montagnes Rocheuses. Son but principal était d'atteindre le haut de la rivière au Liard, ce qu'il a fait en se rendant par terre à Edmondson et Athabaska-Landing, ensuite en descendant la rivière Athabaska, la Grande rivière de l'Esclave et la Mackenzie jusqu'au fort Simpson, et ensuite en remontant la rivière au Liard, et la branche est de la rivière Nelson. Entre la rivière Nelson et le fort Saint-Jean le voyage est d'environ 140 milles et a été fait par terre, le retour s'effectuant par la rivière de la La Paix, le Petit lac et la Petite rivière de l'Esclave, et la rivière Athabaska jusqu'au débarquement. La distance parcourue couvre 1,800 milles en canot et 600 milles à pied.

A tous les principaux points on a fait des observations pour en déterminer la latitude et longitude, et aussi souvent que la température le permettait. On a obtenu des connaissances précieuses concernant la navigation de la rivière Mackenzie, l'emplace-

ment et la profondeur des hauts-fonds et des rapides, des données certaines sur le delta et l'estuaire, et des renseignements intéressants concernant les cours d'eau et le pays environnant la partie est du Grand lac de l'Esclave.

Le but de l'expédition était d'explorer cette partie du pays entre les rivières de la Paix et au Liard dans le voisinage du 120 méridien à l'ouest de Greenwich, et d'obtenir telles informations qu'il serait possible. Cela nécessitait un voyage de 250 milles à travers un pays très peu connu auparavant. Environ les deux tiers de la distance ont été parcourus en canot, et le reste à pied. Sur presque tout le parcours le pays est bien boisé, et en plusieurs endroits fournira, lorsque le temps sera arrivé, du bois d'excellente qualité. Malheureusement les rivières dans cette partie du pays se jettent dans l'océan Arctique, ce qui pratiquement empêche ce bois d'être utile aux marchés actuels.

La nature du sol est généralement passable ; une grande partie en est bonne ; il y a cependant de grandes savanes couvertes d'une épaisse couche de mousse et de petit bois, ce qui nuit à la valeur du pays généralement. M. Ogilvie croit que ces savanes peuvent être drainées pour la plus grande partie, lorsque ce sera nécessaire, et une fois ce travail accompli, il est probable que ces terres seront, comme on l'a vu ailleurs, aussi bonnes sinon meilleures que celles du reste du pays.

Conditions climatiques à part, le caractère général de cette zone ressemble beaucoup à celui du pays sur les rivières Athabaska et de la Paix. M. Ogilvie y est passé dans un temps de l'année (octobre) défavorable, et un simple relevé de la température ne serait pas une base juste pour juger de ses qualités au point de vue de l'agriculture ; mais à en juger par la flore, il croit que le pays est aussi favorable que celui de latitude semblable sur la rivière Athabaska et le haut de la Mackenzie, qui offrent un champ plus favorable à l'agriculture qu'on serait porté à le croire vu la latitude, mais pas assez favorable cependant pour permettre de conseiller d'aller au delà des millions d'acres de belles terres à culture déjà arpentées dans cette région.

Des spécimens géologiques ont été recueillis, mais malheureusement, vu les difficultés du transport, presque tous ont dû être abandonnés sur les bords de la rivière Nelson, latitude 57° 31'.

On a découvert à plusieurs endroits le long du voyage de minces veines de lignite, et quelques spécimens de ce minerai ont été apportés. On a aussi trouvé un peu de minerai de fer argileux.

On a pris plusieurs photographies de choses et points intéressants, mais on a dû aussi les laisser sur la route. A la plupart des postes visités on a recueilli tous les renseignements possibles concernant la température et les moissons pendant plusieurs années passées. On a apporté des spécimens de grains du district de la rivière de la Paix, et M. Ogilvie se propose de discuter au long les avantages que ce pays offre au point de vue agricole. On a recueilli des informations concernant les minéraux situés en dehors de notre route, et ces informations permettent de compléter et corriger beaucoup les cartes géographiques de ce district.

Ceux qui composaient le parti d'exploration ont eu à souffrir beaucoup de misère et de privations, beaucoup plus que dans aucune autre exploration faite par M. Ogilvie pour le département. Comme il était impossible d'avoir ce rapport à temps pour l'inclure dans ce volume il sera publié en monographie. J'espère que l'aperçu que j'en donne ici,

servira à augmenter au lieu de diminuer l'intérêt que le public portera au dernier travail de M. Ogilvie.

DÉPÔTS D'AMBRE SUR LE LAC DES CÈDRES.

Pendant l'été 1890, M. Roderick Macfarlane et Cornwallis King, résidents dans le Nord-Ouest, ont demandé permission d'explorer les rives et le lit du lac des Cèdres, sur la rivière Saskatchewan, à la recherche d'ambre ; en même temps que leur demande ils déposèrent au département des échantillons qu'ils disaient être des échantillons d'ambre trouvés sur les terrains qu'ils demandaient permission d'explorer. Des échantillons semblables avaient été montrés vers le même temps à M. J. B. Tyrrell, du Bureau géologique, et M. Tyrrell fit rapport au chef du département en donnant une estimation de l'étendue du dépôt. M. Otto J. Klotz, un arpenteur de très grande expérience attaché au département, fut envoyé pendant la saison dernière pour visiter ce district, subdiviser les rives du lac en lots miniers, et faire rapport sur la question déjà soumise par M. Tyrrell. Il est impossible, cependant, d'après les explorations faites par M. Tyrrell et M. Klotz, de donner approximativement l'étendue des dépôts d'ambre, que l'on ne pourra connaître qu'après avoir de nouvelles explorations du terrain et le dragage du lac.

Quant à la valeur de cet ambre, le docteur Selwyn, directeur du Bureau géologique, dit qu'il est impossible d'en parler avec assurance à présent, mais le professeur Harrington, de l'Université McGill, Montréal, a fait un examen sérieux de sa composition et de ses propriétés. Il a déjà publié une étude préliminaire sur ce sujet dans la revue "*American Journal of Science*." Je vois dans cet écrit que le professeur Harrington appelle cette espèce d'ambre, de la résine ; il dit que les plus gros morceaux pourraient, peut-être, être employés à faire des ornements, des perles, etc. ; les fabricants de vernis pourraient, peut-être, aussi utiliser cette substance. M. Macfarlane a aussi produit des lettres de commerçants d'ambre dans les Etats-Unis, auxquels il avait envoyé des échantillons ; tous s'accordent à dire que cet ambre ne peut servir à fabriquer des tiges de pipe, mais pourrait être utilisé à faire du vernis, et un des correspondants dit que comme il n'y avait pas de fabrique de vernis d'ambre aux Etats-Unis on n'y trouverait pas de marché pour cet article.

Il paraîtrait donc, d'après les renseignements obtenus au département, que l'ambre trouvé jusqu'à présent n'aurait pas grande valeur ; en creusant davantage on en trouvera peut-être qui soit de meilleure qualité. On ne peut arriver là, cependant, qu'en faisant de grandes dépenses pour se procurer les machines nécessaires pour le creusage et la séparation des matières étrangères retirées de l'eau en même temps que l'ambre. Même si l'on trouvait de l'ambre de qualité marchande, il faudrait prendre en considération la grande distance qui sépare le lac des Cèdres des endroits où l'ambre pourrait être vendu, pour calculer les profits que donnerait l'exploitation de ces dépôts.

Messieurs MacFarlane et King, qui sont les véritables découvreurs, ont obtenu la permission d'occuper un lot deux fois la grandeur ordinaire, et le reste sera offert en vente au public.

BUREAU LITHOGRAPHIQUE.

Ce bureau a été organisé en 1882 pour l'impression des plans d'arpentages de cantons qu'il fallait fournir aux agents des terres et aux différents bureaux du département ; aussi pour être vendus à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à la Compagnie du chemin

de fer Canadien du Pacifique, et au public en général. Antérieurement à l'établissement de ce bureau les plans étaient imprimés au dehors par la photo-lithographie, et bien que le nombre de plans que nous faisons imprimer fut comparativement petit, l'impression était de plusieurs mois en retard. Il était évident que ce procédé était trop lent pour suffire aux besoins des vastes arpentages en vue alors. On organisa alors un petit atelier lithographique avec quelques presses à bras qui remplirent parfaitement l'objet en vue ; on s'en est très bien trouvé de beaucoup d'autres manières, vu que cet atelier n'a pas servi seulement à l'impression des plans d'arpentages mais aussi de cartes géographiques, circulaires, blancs, etc.

La diminution des travaux d'arpentages l'an dernier a amené une diminution correspondante dans la somme d'ouvrage requis des ouvriers lithographes. Afin de les tenir toujours employés vous m'avez autorisé à faire un arrangement avec l'imprimeur de la Reine, qui a fait exécuter à notre atelier les ouvrages de lithographie que nous étions en position d'entreprendre.

LA RÉCOLTE DU BLÉ.

Le système de bulletins de la moisson et de la température inauguré il y a deux ans nous a permis de recueillir des renseignements importants sur la croissance et le rendement des divers grains. J'ai cru qu'il était désirable, cependant, de se baser plutôt sur les statistiques publiées par le gouvernement du Manitoba dans nos calculs de la moisson. Le bulletin provincial montre que la récolte du blé dans le Manitoba dépasse 23,000,000 de minots, et d'après les renseignements qu'il est possible d'obtenir, j'apprends que la récolte du blé dans les Territoires s'élèvera à 7,000,000 de minots. En calculant que l'exportation s'élèvera à 22,000,000 de minots, et que la moyenne des prix soit de 55 cents (je crois cette évaluation plutôt basse qu'élevée), et plaçant le nombre des cultivateurs à 22,000 dans le Manitoba et les Territoires, cela donnerait à chacun d'eux un revenu de \$550 en argent pour la récolte du blé seule. Outre cela le cultivateur a sa récolte d'orge, d'avoine, pommes de terre, etc., de même que ses bêtes bovines, chevaux et autres animaux, dont il m'est impossible d'obtenir une statistique. Je puis dire cependant que dans le Manitoba la récolte d'avoine a été de 14,762,605 minots ; orge, 3,197,876 minots ; pommes de terre, 2,291,982 minots. Il est certain que l'agriculture dans le Nord-Ouest est dans un état très florissant, et que jamais dans aucun pays la culture n'a offert autant d'avantages et d'engagements aux colons.

Il est regrettable que nous ne possédions aucun moyen de connaître le montant dépensé par les cultivateurs pour l'amélioration de leurs habitations, la construction de leurs granges et autres travaux augmentant la valeur de leurs propriétés, de même que pour la construction des églises et écoles, parce que la publication de ces chiffres montrerait, j'en suis sûr, un état de confort et de progrès dont les étrangers au Nord-Ouest ne se font pas d'idée.

PARC DES MONTAGNES ROCHEUSES.

M. Stewart fait rapport que les travaux sur les chemins ont été continués pendant la saison dernière, que l'Avenue Buffalo a été terminée, le chemin continué autour de la montagne du Tunnel, et trois milles environ complétés jusqu'à "Hoodooos."

On a aussi travaillé à l'avenue Sundance, fait un chemin d'embranchement depuis Anthracite jusqu'à Hoodoos, et tracé un autre en partie pour se relier à l'avenue Buffalo.

Un bon trottoir fait de scories et de cendres, de 2,400 pieds de longueur et 6 de largeur, a été aussi construit depuis la station du chemin de fer du Pacifique jusqu'au village.

Le surintendant fait rapport que l'on a utilisé de différentes manières une grande quantité de bois mort, ce qui nettoie beaucoup le parc. On a aussi retiré un revenu considérable des permis de coupe de traverses de chemin de fer sur la réserve.

Nous n'avons eu qu'un feu de quelque conséquence dans le parc pendant la dernière saison, et l'on espère que la disparition graduelle du bois mort et des broussailles, de même que la construction de coupe-feu additionnels, réduiront au minimum les dangers de nouveaux feux.

Suivant vos instructions le musée a été préparé pour y recevoir des spécimens de formation géologique, botanique et naturelle. Le professeur Macoun a consacré plusieurs mois l'été dernier à recueillir dans le parc des spécimens qui, sans aucun doute, offriront beaucoup d'intérêt aux visiteurs.

La température ayant été favorable nous avons fait une excellente récolte de foin dans les prairies du parc.

L'exposé des observations météorologiques de M. McLeod est annexé au rapport du surintendant. Vous observerez, cependant, que cet exposé ne comprend seulement que les indications du thermomètre et l'état général de la température, et il est, je crois, désirable que le cercle des observations soit étendu, vu les avantages naturels du parc pour cet objet, et son importance comme station sanitaire.

Le nombre des visiteurs a augmenté d'une manière satisfaisante l'année dernière, les livres du *Canadian Pacific Railway Hotel* montrant une augmentation de 822 ; ceux du Sanitarium, de 1,170, et ceux de la Cave et du Bassin de 1,385. Le nombre total des visiteurs pendant l'année a été de 7,250, et il n'y a aucun doute que le nombre continuera à s'accroître à mesure que la réputation du parc s'étendra, et que ses beautés naturelles seront rendues plus accessibles par l'ouverture de nouvelles routes de promenade en voiture et à cheval, et autres améliorations qui se feront de temps à autre.

RÉCLAMATIONS DES MÉTIS DU NORD-OUEST.

Un arrêté du conseil en date du 30 mars 1885, nommait des commissaires pour faire le recensement des Métis résidant dans les Territoires du Nord-Ouest en dehors des limites du Manitoba avant le 15 juillet 1870, et de faire rapport de temps à autre au ministre de l'intérieur des personnes tombant sous le paragraphe "f" de l'article 81 de l'Acte des Terres Fédérales, 1883 (49 Vict., chap. 54, paragraphe "f" de l'article 90, S. R. C.), et aussi du montant auquel ils avaient droit. Les commissaires étaient : M. Street, C.R., London, Ontario (maintenant M. le juge Street de la cour du banc de la Reine, Ontario), président ; M. Roger Goulet, arpenteur fédéral, de Saint-Boniface, Manitoba ; et M. Amédée E. Forget, de Régina, greffier du conseil du Nord-Ouest (maintenant sous-commissaire des Sauvages pour les Territoires du Nord-Ouest).

La commission a siégé à tous les principaux établissements de Métis dans les Territoires, et a fait rapport sur 1,815 réclamations qui leur ont été soumises.

Par un deuxième arrêté du conseil en date du 1er mars 1886, M. Roger Goulet, qui

était membre de la commission ci-dessus mentionnée, fut nommé seul commissaire pour faire enquête et rapport sur les réclamations de ceux qui n'avaient pu comparaître devant la commission l'année précédente, et résidant au lac La Biche et autres endroits dans cette partie des Territoires cédés par les Sauvages en vertu de traités. M. Goulet reçut aussi, par arrêté du conseil du 19 avril 1886, pouvoir d'enquêter sur les réclamations des "premiers colons blancs" établis dans les Territoires généralement entre les années 1813 et 1835, inclusivement, et dont les titres sauvages ont été éteints, ou des enfants de ces premiers colons, n'étant pas des métis, nés ou vivants le 26 mai 1874. M. Goulet a examiné 1,414 réclamations pendant l'été et l'automne 1886, et 256 dans les mois de janvier et février 1887, ces dernières réclamations venant de la part des Métis résidant à divers endroits sur les lacs Manitoba et Winnipegosis; mais vu que la saison était si avancée, M. Goulet n'a pas pu, après avoir terminé son enquête à Prince-Albert, visiter les établissements de Métis sur le lac Winnipeg et la rivière Sakatchewan. En conséquence on jugea expédient la saison suivante de compléter l'ouvrage aussitôt que possible. Avec cet objet en vue M. Goulet fut nommé président de la commission par arrêté du conseil en date du 9 mai 1887, et M. Omer Côté, autrefois secrétaire de la commission, en devint membre, pour faire enquête sur les réclamations des premiers colons blancs. Les commissaires reçurent 565 réclamations aux divers endroits qu'ils visitèrent pendant cette saison; la plus grande partie de ces réclamations (comme celles reçues l'année précédente) venaient de Métis qui faisaient en conséquence partie des tribus de Sauvages sous traité, et qui comme tels recevaient des allocations annuelles et autres subventions accordées aux Sauvages.

A la fin des négociations au lac Montréal à la fin de février 1889, que le lieutenant-colonel Irvine et M. Goulet avaient été autorisés, par arrêté du conseil en date du 29 novembre 1888, de conduire avec les Sauvages du Lac Vert au sujet de la cession par eux d'une certaine étendue de terre, M. Goulet, en vertu d'un arrêté du conseil du 14 décembre 1888, reçut et décida 56 demandes de part à l'octroi de scrip ou terre métis. A cela il faut ajouter 669 réclamations reçues par le commissaire et les agents des terres fédérales, et qui ont été réglées par le département sur le rapport du commissaire dans chaque cas, en vertu de l'arrêté du conseil du 14 juin 1889, formant en tout 4,775 réclamations de Métis du Nord-Ouest présentées et réglées jusqu'à ce jour.

TERRES D'ÉCOLES DU MANITOBA.

Le paragraphe 3 de l'article 25 de l'Acte des terres fédérales décrète que tous deniers provenant de la vente des terres d'écoles sera converti en bons du Canada pour former un fond des écoles, et que l'intérêt de cette somme, après déduction du coût d'administration, sera payé annuellement au gouvernement de la province ou territoire dans les limites duquel seront situées les terres.

L'étendue de terres d'écoles arpentées dans le Manitoba est d'environ 897,000 acres, et l'étendue approximative de celles non arpentées est évaluée à 1,000,000, en déduisant un certain chiffre pour les lacs et rivières, ce qui forme un total de 1,897,000. Jusqu'au 31 décembre 1891, 21,717 acres de terre arpentées ont été vendues, produisant \$158,620, ou près de \$7.30 de l'acre.

Outre cela la vente de lots dans la subdivision de la moitié sud de la section d'école 29, rang 19, à l'ouest du 1^{er} méridien, à Rapid-City, a produit la somme de \$2,598, ce qui porte le total à \$161,218.

L'Acte des terres fédérales décrète qu'un cinquième au moins du prix des terres d'écoles sera payé comptant le jour de la vente par encan et la balance en quatre paiements annuels successifs, portant intérêt à 6 pour 100 par année sur les balances restant impayées.

Les paiements annuels provenant de ces ventes s'élevaient au 31 décembre 1891 à \$150,777.76, laissant à cette date un capital non payé de \$22,174.92. Le gros de cette somme est formé de paiements venant dus en janvier de cette année, dont la plus grande partie est maintenant payée.

On a porté aussi au crédit de ce fonds le revenu provenant de la vente du foin, du bois et de la pierre pris sur les terres d'écoles dans la province ; ce revenu s'est élevé à \$10,408.33.

Le montant total venant des terres d'écoles du Manitoba jusqu'au 31 décembre 1891 est de \$166,889.43.

Au débit du compte est portée la somme de \$30,000 avec intérêt, somme avancée à la province sur garantie de ses terres d'écoles et en vertu de l'acte 41 Victoria, chap. 13. Cet acte autorise le Gouverneur en conseil à avancer à la province pour fins scolaires une somme n'excédant pas \$10,000 pour chacun des exercices 1878-79, 1879-80 et 1880-81. En 1878-79 et 1879-80 la somme autorisée a été avancée à la province ; il n'y a pas eu d'avance en 1880-81, mais par un arrêté du conseil en date du 1er janvier 1884, la somme autorisée par la cité pour 1880-81 a été créditée à la province pour l'exercice 1883-84.

L'acte 41 Vict., chap. 13, décrétrait de plus que les sommes ainsi avancées à la province seraient remboursées au gouvernement par la vente des terres d'écoles dans la province, et dans l'intervalle le produit de ces ventes porterait 5 pour 100 d'intérêt par année. Le ministre des finances en réglant le compte a accordé cet intérêt sur toutes les sommes portées au compte tant que la balance était contre la province. Lorsque cependant cette balance a tournée à son crédit, l'intérêt à partir de cette date, 3 janvier 1889, a été compté au taux payé par le gouvernement dans les caisses d'épargnes, savoir : 4 pour 100 à partir du 3 janvier 1889 jusqu'au 1er octobre 1889, et 3½ pour 100 après cette date.

Au débit du compte ont été portées les dépenses encourues pour les ventes de terres à l'encan et au crédit les recettes des ventes ; ces dépenses consistent en annonces, impressions, commission d'encanteur, etc., et évaluation faite des terres, le chiffre total des dépenses était de \$6,090.01 au 1er juillet 1890. C'est là tout ce qu'a coûté l'administration des terres des écoles depuis l'achat du pays par le Canada jusqu'au 1er juillet dernier ; le coût de l'administration au bureau principal n'est pas inclû dans ce montant. Le mode de computer le coût de l'administration au bureau principal a fait le sujet d'une conférence entre nous, le député du ministre des finances et moi-même, et il fut finalement décidé que pour le présent le mode le plus équitable était de porter au débit du fonds des écoles du Manitoba la somme de \$5,895.43, étant la moitié des appointements du commis chargé des terres des écoles à Ottawa, à partir du 22 janvier 1880, date de sa nomination à ce devoir officiel, jusqu'à la fin de la période couverte par le compte.

L'autre moitié a été portée au débit du compte des écoles des Territoires du Nord-Ouest.

En vertu de cet arrangement le compte au 31 décembre 1891 se trouve comme suit :—

TERRES DES ÉCOLES DU MANITOBA.

Av.	\$ cts.	
Ventes, du commencement au 30 juin 1891.....	150,777 76	166,889 43
Coupe de bois, foin, etc., au 31 décembre 1891.....	10,408 33	
Intérêt au 30 juin 1891.....	5,703 34	
Dt.		
Frais d'administration à Ottawa.....	6,945 43	58,657 14
Dépenses pour examens, évaluations, commissions d'encanteurs, impressions, annonces, etc.	8,149 77	
Avance à la province en vertu de 41 Vic., chap. 13.....	30,000 00	
Intérêt au 30 juin 1891.....	13,561 94	
		108,232 29

TERRES DES ÉCOLES DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Av.	\$ cts.	
Ventes, du commencement au 31 décembre 1891—		
Alberta.....	46,620 49	56,656 64
Assiniboia.....	4,199 04	
Saskatchewan.....	169 10	
Bois, foin, etc.....	3,230 71	
Intérêt au 30 juin 1891.....	2,437 30	
Dt.		
Frais d'administration à Ottawa.....	6,945 43	7,666 78
Annonces, etc.....	303 46	
Intérêt au 30 juin 1891.....	417 89	
		48,989 86

Vous remarquerez que le gros de la somme portée au débit du fonds est formé de \$30,000 avancés à la province et de l'intérêt sur cette somme, et que les \$15,095.20 portés pour frais d'administration et dépenses, couvrent une période de plus de onze ans, ce qui est une preuve d'économie dans l'administration.

Lé 20 juillet 1891 un état de compte a été soumis à Son Excellence le gouverneur général en conseil qui l'a approuvé; une copie de ce compte a été envoyée au gouvernement du Manitoba. Dans le même temps, conformément au paragraphe 3 de l'article 25 de l'Acte des terres fédérales, Son Excellence autorisa le paiement au gouvernement du Manitoba, pour les fins de l'éducation, de l'intérêt accru depuis le 3 janvier 1889, lorsque la balance passa au crédit de ce fonds, jusqu'au 30 juin 1890. Depuis cette date la balance du compte a été établie le 30 juin et le 31 décembre de chaque année, et les deniers retirés, de temps en temps des ventes de terre dans la province ont été convertis en bons du Canada, tel que le veut l'Acte des terres fédérales, et l'intérêt payé semi-annuellement à la province sur la balance à son crédit au même taux que les dépôts dans les caisses d'épargnes.

On a continué pendant l'année l'inspection et l'évaluation des terres pour lesquelles des demandes ont été ou seront faites en toute probabilité.

Les travaux d'inspection ont été commencés en mai et continués jusqu'au mois de décembre. Les listes de terres offertes en vente furent préparées d'après les rapports des inspecteurs ; dans ces listes ne sont pas entrés de lots valant moins de \$5 l'acre, et l'étendue offerte en vente comprenait en chiffres ronds 250,000 acres.

Vu que quelques terres avaient été inspectées en 1889, et que la valeur de la propriété dans la province avait augmenté depuis cette date, on décida, afin de se garantir contre tout sacrifice possible de propriété, de faire faire, à part l'évaluation des inspecteurs, une évaluation par un estimateur compétent ; cette évaluation fut faite, et comme résultat on éleva considérablement les prix de départ pour l'encan.

Les ventes eurent lieu en janvier et février de cette année, et bien que les dates soient subséquentes à la période mentionnée dans le rapport du département, on a jugé à propos, vu l'importance que l'on attache à ces ventes comme un indice de la propriété et du progrès du Manitoba, d'en faire connaître le résultat, et dans ce but j'ai retardé mon rapport jusqu'à la réception de ces états, que j'ai mis dans le tableau suivant :—

ÉTAT tabulaire montrant le résultat des ventes de terres d'écoles dans le Manitoba pendant les mois de janvier et février 1892.

Lieu de vente.	Date.	Nombre d'acres.	Montant réalisé.		Moyenne par acre.
			Comptant.		
	1892.		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Morden	13 janv.	11,973 40	106,962 77	21,399 80	8 93
Pilot-Mound	15 do	1,585 00	9,624 00	1,931 20	6 07
Glenboro'	22 do	5,255 24	48,997 66	9,799 32	9 32
Portage-la-Prairie	27 do	1,282 00	10,450 00	2,098 00	8 15
Minnedosa	29 do	4,960 00	38,304 00	7,660 80	7 72
Brandon	3 fév.	15,675 07	127,105 93	25,426 85	8 11
Winnipeg	5 do	6,382 88	35,374 40	7,422 88	5 54
Deloraine	10 do	5,917 00	44,699 00	8,939 80	7 55
		53,030 59	421,517 76	84,678 65	7 95

Par le tableau ci-dessus on voit que 53,030.59 acres ont réalisé \$421,517.76, ou une moyenne de \$7.95 par acre, prix très satisfaisant si l'on tient compte de la grande étendue mise en vente. Un certain nombre de quarts de sections furent vendus à des prix variant de \$10 à \$15 de l'acre ; une section a réalisé \$25 de l'acre. Mais dans le cas des lots plus petits de quatre ou cinq acres chacun, comme avait été divisée la moitié nord de la section 11, township 10, rang 19 ouest, les prix ont encore été plus élevés, variant de \$20 à \$65 de l'acre.

LONGUEUR DES CHEMINS DE FER DU MANITOBA, DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET
DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

On trouvera de quelque intérêt le tableau suivant, dont les données ont été révisées jusqu'à date :—

	Milles.	Construits antérieurement à 1891.	Total.
<i>Manitoba.</i>			
Ligne-mère du chemin de fer Canadien du Pacifique.....	313		
Embranchements do do	523.1		
Chemin de fer Pacifique Nord et Manitoba.....	265.6		
do Manitoba et Nord-Ouest.....	250		
do de la Baie-d'Hudson.....	40		
do Grand-Central du Nord-Ouest.....	50		
		1,441.7	
<i>Territoires du Nord-Ouest.</i>			
Ligne-mère du chemin de fer Canadien du Pacifique.....	752		
Chemin de fer de Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan.....	246.8		
Cies de ch. de fer d'Alberta et de charbon. et navigation du Nord-Ouest..	173		
Chemin de fer de Calgary et Edmonton—achevé.....	93		
do (en construction jusqu'à Edmonton).....	97		
		1,361.8	
<i>Colombie anglaise.</i>			
Ligne-mère du chemin de fer Canadien du Pacifique.....	519		
Embranchement de New-Westminster, C.C.P.....	9.2		
Vancouver à Coal Harbour do	1.2		
Embranchement de la Mission do	11		
Chemin de fer Columbia et Kootenay do	28.5		
do Shuswap et Okanagan (en construction).....	50		
		618.9	
LONGUEUR DES EMBRANCHEMENTS.			3,422.4
<i>Manitoba.</i>			
Embranchement de Souris—Kenney à Hartney.....	34.7		
En construction de Hartney au sud-ouest et presque achevé.....	37.8		
Extension de Glenboro'	27.5		
		100.0	
<i>Territoires du Nord-Ouest.</i>			
Chemin de fer Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan.....	246.8		
do Calgary et Edmonton	93		
		339.8	
<i>Colombie anglaise.</i>			
Embranchement de la Mission	11		
Chemin de fer Columbia et Kootenay (C.C.P.).....	28.5		
do Shuswap et Okanagan (en construction).....	50		
		89.5	
			529.3
Total.....			3,951.7
CHEMINS CONSTRUITS EN 1891.			
<i>Manitoba.</i>			
Embranchement de Souris—De Hartney à la frontière de la province, près de Gainsboro', complété en 1891.....		46.8	
Deloraine à Napinka (en construction).....		18.	
<i>Territoires du Nord-Ouest.</i>			
Embranch. de Souris—De la frontière prov. près Gainsboro' jusqu'à Oxbow.....		33.5	
Oxbow aux houillères (en construction).....		152.8	
Calgary et Edmonton.....		40.0	
<i>Colombie anglaise.</i>			
Chemin de fer Shuswap et Okanagan (en construction).....		50.	
			341.1
Total construit.....			4,292.8

CONSTRUCTION PROJÉTÉE PENDANT 1892.

<i>Manitoba.</i>		Milles.
D'un point près de Souris vers l'ouest à Pipestone Valley.		30
Achèvement de l'embranchement Deloraine.....		18
Prolongement de l'embranchement Glenboro'.....		18
Achèvement du prolongement, Oxbow aux houillères.....		40
<i>Territoires du Nord-Ouest.</i>		
Chemin de fer Calgary et Edmonton, à compléter jusqu'à la rivière du Vieux près de Fort Macleod.....		56
<i>Colombie anglaise.</i>		
Revelstoke à la tête du lac La Flèche, C.P.R.....		25
Total		187

Il se fait actuellement une exploration du prolongement proposé de l'embranchement de la Souris vers l'ouest et le nord-ouest afin de le relier avec la ligne-mère à ou près de Régina, ou la Mâchoire à l'Original. On en commencera la construction pendant l'année 1890. La distance est d'environ 140 milles.

On a aussi en vue la construction d'un embranchement à travers la passe du Nid-de-Corbeau, et l'on procède actuellement à l'exploration.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

La partie III de ce rapport a trait au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Royal parle de l'abondante récolte de la saison dernière qui a été sauvée en bon état ; il dit aussi que la quantité de terre en culture a augmenté de même que le nombre des colons qui se sont établis dans les Territoires cette année.

Il est aussi fait mention de l'achèvement récent du chemin de fer Calgary et Edmonton, et des avantages qu'en retireront les colons de ce dernier endroit et du pays en général. On y parle de plus des embranchements construits entre Calgary et MacLeod, et de ceux que l'on se propose de construire dans le sud-est de ce district ; la Compagnie du Pacifique y reçoit des compliments pour cet esprit d'entreprise qui lui fait mettre ces parties reculées des Territoires en communication avec les marchés de l'univers.

Le 8 décembre dernier, conformément à l'acte passé à la dernière session du Parlement du Canada, accordant à l'Assemblée législative des Territoires le contrôle de certains fonds territoriaux et crédits spécialement spécifiés, un arrêté du conseil fut adopté donnant le contrôle de certains fonds votés pour l'exercice 1891-92 au lieutenant-gouverneur, qui doit les appliquer suivant l'avis de l'Assemblée législative ou d'un de ses comités.

Afin d'obtenir une exécution plus satisfaisante de ces nouveaux devoirs on a jugé bon de nommer par ordonnance en date du 24 décembre un comité composé de quatre membres de l'Assemblée pour aider et aviser le lieutenant-gouverneur. Ce comité choisi subséquemment se compose de messieurs F. W. G. Haultain, député de MacLeod ; James Clinskill, député de Battleford ; J. R. Neff, député de Moosomin ; et Thomas Tweed, député de Medicine-Hat.

M. Clinskill a depuis donné sa démission et a été remplacé par M. H. S. Cayley, de Calgary.

Relativement au rappel des articles de l'Acte des Territoires concernant les liqueurs enivrantes, Son Honneur dit ce qui suit :—

“ En réponse à des pétitions nombreuses de la législature des Territoires, le Parlement du Canada à sa dernière session a donné pouvoir à l'Assemblée législative des Territoires de légiférer sur les liqueurs enivrantes, en exceptant cependant les parties des Territoires qui ne sont pas représentées dans la législature.

“ L'Assemblée passa en conséquence à sa session qui vient de finir une ordonnance réglant la vente des liqueurs et l'octroi des permis de vente ; cette ordonnance entrera en vigueur le 1er mai 1892.

“ Par cette ordonnance les articles concernant les liqueurs de l'Acte des Territoires sont abolies et le système de permis si longtemps en vogue a été aboli.

“ C'est le désir sincère de tous ceux qui ont pris part à cette grave question que l'action de la législature favorisera et assurera la haute réputation d'ordre et de moralité que possède la population des Territoires.”

Le nombre d'écoles a augmenté de 15 dans les Territoires pendant l'année, celui des instituteurs de 32, et des élèves de 1,079, et il y a encore des demandes pour la formation de vingt autres districts scolaires.

DISTRICT DE KÉWATIN.

La partie IV de ce rapport contient un court mémoire par le lieutenant-gouverneur Schultz sur l'état des affaires dans le district de Kéwatin.

La loi concernant l'importation des liqueurs enivrantes dans ce district a été fidèlement observée, et il n'y a pas eu de crime sérieux ni de maladie contagieuse parmi les Sauvages, à l'exception de la grippe.

La chasse et la pêche ont été meilleures dans ce district cette année et les Sauvages ont moins souffert de la faim que d'habitude. Au sujet de la distribution future des vivres aux Sauvages qui ne sont pas sous traité, Son Honneur attire l'attention sur les rapports faits par lui d'expériences satisfaisantes de culture de blé, avoine et autres grains dans les districts d'Oxford-House et Norway-House, ainsi que dans les parties plus à l'est et au sud de Kéwatin.

Il y est aussi parlé des opérations illégales des baleiniers américains le long des côtes de la mer au nord de ce district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. M. BURGESS.

N^o 1.

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE.

BUREAU DU CONSEIL DES TERRES DE LA COURONNE,
WINNIPEG, 1er novembre 1891.

A l'honorable EDGAR DEWDNEY,
Ministre de l'intérieur, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année qui s'est terminée le 31 octobre 1891, ainsi que les rapports de MM. William Pearce, surintendant des mines, et J. M. Gordon, inspecteur des agences des terres de la Couronne, concernant les affaires de leurs bureaux.

L'état ci-annexé indique les affaires transigées dans mon bureau, autant qu'il est possible de les présenter sous forme de tableau.

Vous observerez que la correspondance paraît être moins considérable. La diminution dans le nombre des lettres reçues, comparé avec celui de l'an dernier, est due à ce que les agences ont abandonné la pratique d'envoyer des lettres accompagnant les demandes de patentes ou autres papiers qui s'expliquent d'eux-mêmes, et celle d'accuser réception d'instructions envoyées de ce bureau.

En ce qui regarde les demandes de patentes, je dois dire ici que beaucoup d'entre elles ont été retenues à mon bureau ou renvoyées aux agences non approuvées. Dans quelques cas j'ai dû refuser mon approbation parce que les conditions requises pour l'obtention d'un *homestead* n'avaient pas été remplies conformément à la loi; dans d'autres cas, parce que les obligations contractées par les colons pour des avances faites en vertu de l'Acte de 1883, n'ont pas encore été exécutées, ou encore parce que des dettes contractées en faveur du ministre de l'intérieur par des colons à qui les *homesteads* ont été accordés pour du grain de semence n'ont pas encore été payées.

Le nombre de rapports reçus des inspecteurs de *homesteads* maintenant employés est moins considérable qu'il était l'an dernier, mais le temps de ces inspecteurs a été beaucoup plus occupé qu'auparavant par la besogne assez difficile et assez longue d'examiner les témoignages présentés au support des demandes de patentes pour *homesteads*. Les frais dans les cas où l'inspecteur doit visiter le colon prenant un *homestead* sont à présent de \$5, au lieu de \$2.50 comme autrefois. Cette somme est destinée à payer le travail et le temps de l'inspecteur, non seulement pour la demande du postulant lui-même, mais encore pour l'examen du témoignage des deux témoins qui appuient telle demande. Ces frais ne sont pas regardés comme trop élevés, de fait la création de ce service d'inspection est considérée comme un avantage pour les colons. Bien que ces inspecteurs n'aient été originairement employés que pour faciliter l'annulation des inscriptions pour *homesteads* dans les cas où les demandeurs ne remplassaient pas les conditions requises par la loi, il a été sagement décidé qu'ils seraient de plus autorisés à recevoir les demandes pour patentes. D'abord aucun honoraire n'était imposé pour ce service, mais lorsque cette nouvelle méthode a été appréciée comme elle le devait par les colons, les inspecteurs se sont trouvés si occupés qu'il a fallu en augmenter le nombre et imposer un honoraire pour défrayer en partie cette division du service. J'ajouterai que cet honoraire de \$5 est presque toujours moins considérable que ce que le colon aurait à payer s'il lui fallait se transporter avec ses témoins au bureau des terres du district pour une demande personnelle. S'il le préfère, cependant, il est parfaitement libre de le faire, rien ne l'empêche d'agir à son choix, et de se servir de l'inspecteur ou de l'agent pour obtenir des terres.

Le nombre d'entrées pour *homesteads* dans l'année fiscale qui vient de s'écouler est de 3,525, tel qu'indiqué par le rapport de M. Gordon; ce qui donne une augmentation de 570 sur le nombre accordé dans l'année finissant le 31 octobre 1890. Ce résultat est très satisfaisant. L'augmentation est due aussi un peu à ce que par la permission du ministère, les colons qui ont droit à de seconds *homesteads* peuvent présenter leurs demandes pour ces seconds lots (*pre-emptions*). Je constate 185 demandes de cette nature enregistrées. Elle est aussi due en grande partie aux efforts qu'a faits le ministère pour attirer des immigrants dans le pays. L'achèvement du chemin de fer atteignant Prince-Albert et Edmonton, de même que l'extension du chemin de fer du Manitoba et du Grand-Occidental, ont largement favorisé l'établissement des terres sur ces deux chemins respectivement. Les rapports indiquent une augmentation considérable des établissements dans les districts d'Edmonton, de Birtle, de la Petite-Saskatchewan (y compris le Lac Dauphin) et de Touchwood.

RÉCOLTES.

Le bulletin n° 31, publié par le ministère provincial de l'agriculture et de l'immigration, indique que 1,324,841 acres de terre ont étéensemencées dans le Manitoba pendant la saison dernière; le rendement a été approximativement comme suit: Blé, 23,291,982 boisseaux; avoine, 14,762,604 boisseaux; orge, 3,197,876; pommes de terre, 2,291,982 boisseaux. Il est probable que le rendement des Territoires du Nord-Ouest va augmenter la récolte du Manitoba et des Territoires de six ou sept millions de boisseaux de blé, de cinq à six millions de boisseaux d'avoine, d'un à deux millions de boisseaux d'orge, et disons, d'un demi-million de boisseaux de pommes de terre. L'estimation faite concernant les produits des Territoires, cependant, n'est basée sur aucun rapport officiel.

La qualité du blé, de l'orge et de l'avoine récoltés au Manitoba est satisfaisante. On dit que le blé récolté dans les Territoires est presque entièrement exempt des effets de la gelée et de toute autre cause de détérioration, et qu'il sera presque tout mis au rang du blé dur n° 1.

La quantité de pluie qui a tombé au Manitoba dans les mois de juin, juillet et août, respectivement, est de 5.57, 2.95 et 2.59 pouces. L'abondante humidité de même que les autres conditions climatiques expliquent la récolte abondante qu'on a remarqué partout, le rendement de tous les grains ayant excédé la moyenne ordinaire.

Le rapport des rapports de la récolte au Manitoba, dont j'ai parlé, indique que 3,795,193 lbs de ficelle à lier ont été employées pendant la saison de la récolte. Ce rapport attire aussi l'attention sur la disette d'employés capables pendant les récoltes.

On y voit que dans presque tous les cantons les employés de fermes étaient extrêmement rares, et que les inconvénients et les pertes occasionnées simplement par cette cause sont très sérieux. Le rapport dit: "Le double du nombre des garçons de ferme qui nous sont arrivés dans la dernière saison auraient pu trouver plusieurs mois de travail dans la province à partir du commencement de la récolte."

Les tarifs d'excursion accordés par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien aux jeunes gens travaillant sur les fermes ont induit beaucoup de gens à venir prendre part aux travaux des récoltes. Je crois que ces excursions sont à peu près le meilleur moyen d'offrir aux gens qui ont l'idée de s'établir, qu'ils viennent de l'est du Canada ou des Etats-Unis, de se procurer les meilleurs renseignements touchant le Nord-Ouest, et cela certainement de la manière la plus économique et la plus avantageuse.

APPROVISIONNEMENT DE COMBUSTIBLE.

L'exploitation du district de houille de Souris va probablement donner du combustible peu coûteux à tout le Manitoba.

Tout l'ouest, à l'exception des districts de Prince-Albert et de Battleford, est riche en dépôts de houille. Dans ces deux derniers districts, il y a, à présent, un ample approvisionnement de bois de chauffage. Je crois pouvoir dire qu'à l'avenir ou que plus tard, les colons de ces districts obtiendront toute la houille dont ils auront besoin, à bas prix, en la faisant venir de la Rivière Saskatchewan.

TERRES DES ÉCOLES.

L'examen et le rapport concernant ces terres ont été exécutés pendant l'année qui vient de se terminer par MM. George D. Bedford et H. Elliott, le premier de ces messieurs ayant consacré toute la saison à ce travail, et le dernier n'y ayant été employé que depuis le 17 août seulement.

Le nombre de rapports présentés par ces inspecteurs est de 666.

IMMIGRATION.

Comme il est démontré par l'état annexé à ce rapport, mon bureau a déboursé, pour le ministère de l'agriculture, \$10,187 pour le service d'immigration. Tout cet argent a été dépensé dans le but de favoriser les travaux commencés par le ministère de l'agriculture dans le but de servir à l'établissement, dans ce pays, des colons du nord et du sud du Dakota et du Minnesota, qui, dit-on, ne sont pas satisfaits de leurs établissements actuels. Beaucoup des cultivateurs dont il est question sont canadiens. Un grand nombre de ces gens ont cultivé des terres au Dakota pendant des années avec si peu de succès, qu'il est reconnu, aujourd'hui, qu'ils sont décidés à chercher de meilleurs établissements. Plusieurs partis d'explorateurs ont visité ce pays pendant les deux dernières années, et cette année, un nombre considérable de colons des deux États du Dakota ont immigré ici avec leurs familles, leurs instruments d'agriculture et leurs animaux. Je crois que 300 ou 400 au moins ont pris des *homesteads* ou acheté des terrains sur lesquels ils se proposent de s'établir d'une manière permanente. Il y a tout lieu de croire que l'immigration des deux Dakotas sera très considérable l'an prochain. On m'informe que la classe de colons qui nous vient de là est des plus satisfaisantes; qu'ils possèdent en général beaucoup d'animaux, d'instruments d'agriculture et d'approvisionnements généraux, et qu'ils sont parfaitement propres, par leur connaissances générales en agriculture, à réussir partout dans la localité où ils se sont établis et où ils résident maintenant, le long de la ligne du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, dans l'ouest de la province, et dans le district d'Edmonton. Ceux d'entre eux qui ont occupé leurs fermes pendant assez longtemps pour pouvoir juger du résultat probable de leurs travaux envoient, j'ai lieu de le croire, des rapports très encourageants à leurs amis du Dakota. Les conditions climatiques ici sont à peu près les mêmes que celles de la contrée d'où ils viennent. Les avantages qu'ils ont surtout remarqués à leur arrivée ici, sont l'abondance du bois de construction, de l'eau courante, et l'excellente qualité du sol. Je crois que l'hiver, au Manitoba et au Nord-Ouest, n'est pas aussi dur pour les colons qu'il l'est dans les régions non boisées du Dakota.

Les ventes de terrains par les compagnies de chemins de fer et autres corporations qui en ont à leur disposition, sont en général plus considérables que celles de l'an dernier. On m'informe que ces ventes sont surtout faites à des personnes possédant des terres et qui ont l'intention de faire de l'agriculture sur une plus grande échelle, ou à des colons nouvellement arrivés, mais qui préfèrent ces terrains à ceux qu'ils pourraient obtenir comme *homesteads*, parce qu'ils offrent de plus grandes facilités pour les transports, grâce à leur proximité des chemins de fer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. H. SMITH,

Commissaire.

ÉTAT du travail exécuté au bureau du

Années fiscales.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Ordres d'anulation du conseil des terres.			Demandes de patentes.		Rapports reçus des inspecteurs de homesteads.	Remboursements pour grain de semence.	
			Homesteads.	Préemptions.	Refusés.	Accordés.	Sous considération.		Hypothèques pour avances faites aux colons en 1876.	Aide pour grain de semence accordé en 1886, 1887, 1888 et 1890.
1890-91	25,441	29,031	104	91	63	1,366	*300	3,593	\$ cts. 5,053 23	\$ cts. 5,045 99

* Approximativement.

Commissaire des terres du Canada.

Recettes.	Comptes des agences—Fidél-commiss.		Recettes.		Compte—Lettre de crédit.				Ministère de l'agriculture.		Salaires annuels.	
	Nombre d'entrées.	Dé-boursés.	Nombre de chèques émis.	Honoraires sur demandes de lettres patentes.	Cartes, certificats, etc.	Service d'inspection des homesteads.	Service spécial.	Dépenses imprévues.	Nombre de chèques émis.	Dé-boursés.		Nombre de chèques émis.
\$ cts. 20,990 09	1,070	\$ cts. 20,339 57	964	\$ cts. 2,782 00	\$ cts. 214 75	\$ cts. 6,555 81	\$ cts. 4,089 21	\$ cts. 1,591 81	293	\$ cts. 10,187 18	204	\$ cts. 20,122 27

N° 2.

RAPPORT DU SURINTENDANT DES MINES.

BUREAU DU SURINTENDANT DES MINES,

CALGARY, 1er décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter, pour l'information de l'honorable ministre de l'intérieur, mon rapport concernant le travail exécuté dans mon bureau pendant les douze mois finissant le 31 octobre 1891.

Vers le milieu de novembre 1890, j'ai commencé l'inspection d'une partie de l'octroi de terres que le chemin de fer du Manitoba et du Sud-Ouest prétendait n'être pas "tout à fait propre à être établi." Je suis revenu à Calgary, après avoir exécuté ce travail dans les premiers jours de décembre.

Les 18, 19 et 20 de décembre, j'ai visité Canmore pour fixer l'emplacement d'une aiguille à travers les terrains du gouvernement, pour donner accès, dans la ville, au chemin du Syndicat de Houille et Bois de construction du Nord-Ouest (à responsabilité limitée).

Le 28 décembre, je quittai Calgary pour remplacer le commissaire pendant son absence, et je suis revenu le 1er février.

Entre le 9 et le 18 mars, j'ai visité Winnipeg et Lethbridge.

Le 1er avril je suis parti pour Ottawa, et j'étais revenu chez moi le 20 mai.

Dans l'intervalle du 29 mai au 2 juin, j'ai été occupé à l'inspection du pays compris entre les Collines du Porc-épic et les Montagnes Rocheuses.

Entre le 3 et le 8 de juin, j'ai été occupé à faire quelques changements dans l'arpentage de lots de terrains dans Canmore, et à l'inspection des améliorations faites par la Cie Canadienne de Colonisation du chemin de fer du Pacifique à Queenstown, au sud de la réserve des Pieds-Noirs.

Le 9 juin, j'ai été à Winnipeg pour remplacer le commissaire, et je suis revenu à Calgary le 30 du même mois. Pendant ce laps de temps j'ai travaillé deux jours à des arpentages, à Selkirk.

Du 2 au 15 de juillet, je me suis occupé à inspecter certaines parties des sections des écoles traversées par le chemin de fer de Régina et Prince-Albert, dans le but d'en faire l'évaluation, et j'ai aussi évalué une section d'école, dont une partie sera requise pour l'embranchement projeté reliant Saskatchewan au coude de la Saskatchewan du Nord.

Entre le 18 et le 20 juillet, je me suis rendu jusqu'au canon d'Albert pour prendre des informations sur divers sujets entre ce point et ici.

Dans l'intervalle compris entre le 9 et le 16 août, j'ai visité Revelstoke, Kamloops, Enderby et Vernon, afin de régler certaines demandes de terrains dans la première de ces localités, et des réclamations de *squatters* le long de la rivière Spallumcheon.

Du 3 septembre au 9 octobre, j'ai visité les lacs Ste-Anne et la Biche, et examiné des témoins dans des cas de réclamations de terrains situés sur ces deux lacs. J'ai aussi fait quelques arpentages dans ces deux localités.

Depuis le 17 jusqu'au 30 octobre, mon temps a été occupé par un voyage que j'ai fait dans le sud de l'Alberta à propos de certains terrains à pétrole et de quelques autres affaires.

Des rapports concernant les matières dont il est question ci-dessus ont été de temps à autre adressés au commissaire, à Winnipeg.

Houille.

Le produit des houillères du Nord-Ouest cette année n'a pas été aussi considérable qu'on l'espérait.

A Lethbridge ce résultat dépend de la compétition très active des États-Unis. Il semble que les propriétaires de hauts-fourneaux, dont les gérants paraissent désireux d'employer cette houille, ne s'en servent pas pour la raison que ces industriels sont en même temps intéressés dans des houillères.

A Canmore et à Anthracite, W. H. McNeill et Cie (à resp. limitée) ont pris possession de leurs mines en juin, et les travaux de développement sont poussés aussi rapidement que possible. A Canmore, la Cie a construit un bout de voie ferrée de 6,500 pieds de longueur pour ouvrir une communication avec sa houillère, et elle espère pouvoir bientôt extraire 100 tonnes de houille par jour. Cette houille est dit-on de la meilleure qualité pour la génération de la vapeur, à cause de la quantité de carbone fixe qu'elle contient et du peu de matières incombustibles ou délétères qu'on y observe.

Je donne ci-dessous de plus amples rapports sur les différentes houillères que j'ai inspectées durant l'année dernière.

Mines de houille de Canmore.

La Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien vient de terminer la construction d'un embranchement entre celui qui relie la ligne-mère à la houillère du "Syndicat de Houille et de Bois de construction du Nord-Ouest du Canada" (à responsabilité limitée), sur la rive sud-ouest de la rivière de l'Arc; cette voie de raccordement suit la rivière jusqu'à un point qui se trouve sur le $\frac{1}{4}$ N.-O. de la section 29, à la section du Défilé de l'Homme-Blanc (*White Man's Pass*). Cet embranchement a une longueur de 6,500 pieds. A l'endroit en question, H. W. McNeill et Cie (resp. limitée), ont ouvert un plan incliné de 268 pieds de longueur pour atteindre une veine de houille. A cette profondeur, ils construisent actuellement des galeries horizontales; ils croient bientôt pouvoir extraire 100 tonnes de houille par jour. Ils en extrairont davantage si les demandes l'exigent. La veine en question a une épaisseur de 4 à 6 pouces. Au centre de cette veine, il y a environ 6 pouces de matière broyée qu'on laissera dans la mine. Cette matière broyée sera d'un grand avantage pour les opérations, car elle facilitera l'extraction et la rendra considérablement moins coûteuse. Cette houille est très bitumineuse, elle est considérée comme éminemment propre à la production de la vapeur. La compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien en fait grand cas pour cette qualité, et si cette houille est telle qu'on l'a jugée, elle sera employée en grande quantité sur les locomotives de cette compagnie. La maison McNeill et Cie a installé ses appareils d'élevage et doit tout probablement expédier aujourd'hui de la houille en quantité considérable. Il y a maintenant plus de deux semaines que j'ai visité cette localité. Tout près de cette veine se voient plusieurs autres veines de diverses épaisseurs qui pourraient facilement être coupées par un tunnel qui partirait du bas du plan incliné et au moyen duquel on pourrait amener la houille à la surface. Des expériences ont été faites pour la conversion de cette houille en coke. Les résultats ont été encourageants. M. McNeill annonce qu'aussitôt qu'il aura mis la mine sur un bon pied, c'est-à-dire, au printemps prochain probablement, il se propose de construire un four à coke, et que, si ce produit est satisfaisant, il en fabriquera autant qu'il en faudra pour répondre aux exigences du marché. Si l'extension du chemin de fer de Calgary et d'Edmonton vers le sud devient un fait accompli, et si nous pouvons ainsi avoir accès au système de chemins de fer des États-Unis et obtenir des tarifs de fret favorables, M. McNeill pense que nous aurons un marché splendide chez nos voisins pour le coke et l'anthracite.

Le long et tout près de cette pente coule un cours d'eau qui sort du Défilé de l'Homme-Blanc. Cette eau est abondante et coule hiver et été dans une gorge étroite qu'on peut barrer solidement et à peu de frais au moyen d'une digue; on aurait ainsi un pouvoir d'eau considérable; la glace couvrirait cette écluse, de sorte que le *frasil* qui cause tant d'embarras en hiver n'existerait pas du tout ici. Au moyen de ce cours d'eau, l'électricité qui paraît en voie d'obtenir un grand succès comme pouvoir moteur pour les machines en usage dans les mines, pourrait être produite au plus bas prix possible, de sorte que l'extraction de la houille à Canmore ne coûterait que très peu.

Syndicat de houille et de bois de construction du Nord-Ouest du Canada.

Au courant du printemps dernier, un M. Dickinson a été mis à la tête de cette mine, son prédécesseur, M. Howe, étant retourné en Angleterre. M. Dickinson trouvant le pouvoir moteur, pour l'élévation de la houille à la surface, beaucoup trop faible, a installé en conséquence les machines nécessaires pour remplacer celles qu'il désapprouvait; ce qui a occasionné au délai considérable. Un pouvoir moteur considérable pour l'élévation de la houille et le fonctionnement des appareils de ventilation paraît être le seul *disideratum* dans cette mine. Cet administrateur a aussi introduit des changements considérables dans la voie ferrée qui relie la houillère au chemin de fer. Un four à coke a été construit par M. Howe, mais il n'a pas réussi. M. Dickinson, toutefois, annonce que la compagnie se propose de construire au printemps des fours à coke qui, la houille étant soumise d'abord à un lavage, produiront une qualité excellente de coke. Il dit aussi qu'elle se propose de continuer le percement d'un tunnel, commencé depuis plus d'un an, jusqu'à l'intersection de la veine qu'elle exploite aujourd'hui. Il a encore changé le mode d'opération de son prédécesseur, et sera bientôt capable de laisser les déchets dans la mine au lieu de les faire monter à la surface, ce qui va réduire les dépenses considérablement et améliorera en même temps beaucoup la qualité de la houille. La tendance générale, aujourd'hui, est de s'efforcer un peu trop de passer une houille de qualité inférieure avec la bonne. La veine est assez épaisse pour donner encore un bon profit, quand bien même on en éliminerait sa moitié comme produit de qualité inférieure. La moitié qu'on amènerait à la surface serait une houille de qualité tout à fait supérieure. La compagnie extrait entre 40 et 60 tonnes par jour en employant environ 25 hommes.

La mine de H. W. McNeill, à Anthracite.

M. McNeil a pris possession de cette mine en juin dernier. La compagnie précédente avait creusé un puits incliné conduisant à la veine "n° 1" à 382 pieds de profondeur: M. McNeill s'en sert pour la ventilation de la mine et pour élever la houille à la surface. Ce plan incliné à la surface descend à un angle de 45 degrés, à une distance d'un peu plus de 200 pieds, et se continue à un angle de 56 degrés jusqu'au point qu'il atteint à présent. Cette compagnie n'a pas l'intention d'exploiter les mêmes veines que la compagnie précédente; elle pense qu'il y a trop d'ardoise dans la houille pour que l'exploitation en soit profitable, ou plutôt que d'autres veines immédiatement au sud de celles qu'on a ouvertes pourrout être exploitées à moins de frais. D'après les affleurements, M. McNeil avait calculé qu'il atteindrait ce qu'il appelle sa veine "A" à une distance d'environ 101 pieds, je crois. Il a, en effet, frappé cette veine à la distance désignée, ce qui prouve que les veines "n° 1" et "A" sont parallèles. Il comptait rencontrer la veine "B" à 100 pieds plus loin. Il a poussé son tunnel sur une longueur d'environ 200 pieds sans l'avoir trouvée encore, mais à en juger par la roche qu'il traverse à présent, il croit que la stratification change, et que la veine "B" maintient une inclinaison constante d'à peu près 45 degrés à partir de la surface. Il ne pousse pas très activement les travaux sur ce tunnel, où il emploie peu de monde, mettant toute son énergie à développer la veine "A" de manière à en extraire une quantité de houille considérable. Deux causes l'ont empêché d'en sortir autant qu'il l'espérait: d'abord, le délai dans le transport des appareils destinés à la ventilation de la mine et à l'élévation de la houille; et puis, après l'installation de cet outillage, il avait jugé que, pendant qu'il mettrait les veines "A," "B" et "C" en état d'être travaillées facilement et à peu de frais, il pourrait extraire de la houille en quantité considérable en dépouillant les galeries déjà exploitées, ce qui n'avait pas été fait, dit-il, d'après les informations qu'il avait reçues; mais il trouva que ses prédécesseurs avaient passé là avant lui. Il a été grandement désappointé en cela, de même que beaucoup de personnes qui voulaient acheter ses produits, au moins pour en faire l'essai; mais il sera bientôt en position d'en fournir une quantité considérable. Si rien d'extraordinaire n'arrive, il pense que dans un an la mine produira 1,000 tonnes par jour, si les demandes l'exigent. La mine "A" qu'il exploite actuellement, a une épaisseur d'environ 10 pieds. A un peu plus de trois pieds du fond de la veine, il y a un lit d'ardoise variant de 3 pouces à un pied d'épaisseur. Au-dessus de ceci, on trouve 6 pieds de houille. Les parois inférieures

et latérales de cette mine sont solides et unies, de sorte que le boisage pour les supporter sera très peu coûteux. Il a percé une galerie d'environ 300 pieds à l'est de cette veine et une d'à peu près 200 pieds à l'ouest. Il se propose de travailler de la manière suivante: on opérera sur une largeur de 30 pieds en laissant des piliers de 30 pieds de largeur; on enlèvera la couche supérieure ou les 6 pieds de houille au-dessus de la couche d'ardoise, puis, en revenant on nettoiera ce qui restera sur la couche d'ardoise, puis on enlèvera l'ardoise, que l'on jettera en arrière, et enfin on extraira la couche inférieure de houille. On voit donc que tous les déchets resteront dans la mine. Les galeries ont 8 x 10 pieds, et les conduits à ventilation, 6 x 6 pieds. Lors de ma récente visite à cette mine, deux intervalles entre piliers étaient prêts pour les travailleurs, c'est-à-dire que les circuits pour assurer la ventilation des galeries étaient en état de fonctionner. La ventilation se fait au moyen de soufflets refoulant l'air dans la mine. Cette veine, jusqu'à présent, offre un pourcentage très élevé de carbone fin, et très peu d'humidité, qualités sur lesquelles on se base pour déterminer si une mine contient de l'antracite ou une autre sorte de houille. Celle de cette veine, classée A, est cependant friable et difficile à manier, mais cela ne dépend pas de l'action de l'atmosphère. Il résulte de ceci que si on la soumettait à l'action d'une machine à briser à la mine même, et si on l'y assortissait avant de la transporter, une proportion considérable serait réduite en poudre et conséquemment perdue. La compagnie se propose d'obvier à ce défaut en l'extrayant en aussi gros blocs que possible qu'elle expédiera aux diverses cours à charbon où elle les fera broyer et assortir. Les dépenses additionnelles causées par la division de ces blocs, nécessairement faite à la main, seront bien des fois compensées par la différence résultant de la perte causée par cette méthode comparée à celle de briser la houille à la mine même; de plus, il est probable que 50 pour 100 de la houille consommée en bien des endroits peut l'être sans qu'il soit nécessaire de la briser, si l'on enseigne aux gens comment on doit la brûler. Le produit de cette mine est d'environ 50 tonnes par jour. Tout paraît y être dans un ordre parfait, et tous ceux qui ont rencontré M. McNeill paraissent persuadés de son habileté comme ingénieur de mines et hautement satisfaits de son affabilité. Il a été employé dans des houillères depuis nombre d'années.

Houillère de Lethbridge.

Cette mine n'a pas produit autant de houille qu'on l'avait espéré. Ce résultat est attribuable à plusieurs causes. D'abord, l'usine Anaconda, au Montana, a été fermée; on y consommait une énorme quantité de houille que la compagnie de Lethbridge s'attendait à fournir en partie. La cessation des travaux d'Anaconda a privé la ligne courte de l'Oregon (*Oregon Short Line*) de beaucoup de fret qu'elle transportait auparavant, et qui a dû en conséquence, laisser inactifs de nombreux wagons à charbon et à minerai surtout. Ensuite, la mine de Rock Springs appartenant au chemin de fer "Union Pacific," qui possède aussi l'"Oregon Short Line," a commencé à expédier ses rebuts à Butte, où elle les vend aux fonderies au même prix, la tonne, que celles-ci payaient autrefois pour le fret de la houille, ce qui a diminué la consommation de la houille ordinaire à Butte de 50 pour 100 probablement. La compagnie qui contrôle le "Great Northern" ainsi que la ville de "Grand Falls," par ses fondeurs, possède la mine de "Sand Coulée"; bien qu'il faille deux tonnes de la houille provenant de cette mine pour donner la même quantité de vapeur et les mêmes résultats que produirait une tonne de houille de Lethbridge, on en a tiré de la houille, en quantité telle, et on l'a vendue à si bas prix, que les Galts n'ont pas pu soutenir la compétition avec les droits qu'ils avaient à payer. On prétend que cette houille a été livrée aux fonderies, beaucoup au-dessous des frais d'extraction, seulement dans le but de détruire, s'il était possible, la compétition de la mine Galt. La mine de Lethbridge, lorsque les travaux allaient bien, produisait environ 600 tonnes par jour, mais jusqu'à dernièrement on n'y travaillait que deux, trois et quelquefois quatre jours par semaine. On m'informe, cependant, que les travaux, aujourd'hui, se continuent sans interruption, par suite de la grève des mineurs de "Sand Coulée". A Lethbridge les ouvrages d'exploitation sont assez avancés pour permettre à la compagnie, en très peu de temps, de sortir de la mine 2,000 tonnes de houille par jour.

Houillère Christie.

Cette mine a été ouverte et exploitée par un nommé Christie, elle est située sur le $\frac{1}{4}$ N.O., de la section 10, canton 5, rang 1, 5e méridien ouest. La mine est à une élévation considérable, sur une colline escarpée ou presque dans le flanc d'une montagne. Le sommet de la colline est d'environ 300 pieds plus haut que l'affleurement de la houille.

M. Christie a ouvert un tunnel de 8 pieds de longueur, et lui a donné une courbe telle qu'à une distance de 40 pieds il forme un angle de 90 degrés. Il l'a ensuite continué parallèlement à la face de la colline; ce tunnel a 275 pieds de longueur totale. Il a ouvert 3 chambres de 15 pieds carrés environ. Il dit qu'il se propose d'ouvrir un autre tunnel au moyen duquel il veut travailler cette veine.

La veine, d'après ce qu'en dit M. Christie, varie en épaisseur de 8 à 12 pieds, mais il n'y a pas encore eu assez de travaux de faits pour connaître exactement son épaisseur ou même son inclinaison. Il n'a pas pénétré dans la veine à une profondeur de plus de 40 pieds, et la stratification générale du district indique une inclinaison de 45 à 60 degrés, plus que ce qu'il donne, savoir, un pied sur huit, ce qui équivaldrait à sept degrés seulement. Il est probable qu'exactement au point où elle se brise, la veine doit s'amincir, et qu'en la travaillant du front de la colline, on trouvera que l'inclinaison augmente. Les $2\frac{1}{2}$ pieds du fond de la veine donnent la meilleure houille. On rencontre beaucoup de houille *Peacock*, dont la couleur, cependant, se perd après une courte exposition à l'air. Au-dessus de ceci, on trouve une couche de deux à six pouces qui contient probablement beaucoup de fer. Je vais en envoyer un échantillon pour en faire faire l'essai. Entre cette couche et la surface supérieure de la veine, il y a plusieurs lits irréguliers de pierre à sable et d'ardoise, d'une épaisseur d'un à deux pouces seulement. Cette houille s'écrase facilement, ce qui occasionnera beaucoup de perte quand il faudra la mouvoir; sa couleur est terne. J'ai demandé à M. Christie quelle quantité de carbone fixe elle avait donné à l'essai. Il m'a dit qu'il ne se rappelait pas du pourcentage, mais qu'on l'avait considéré comme élevé. Il m'a informé cependant, que la Commission Géologique en avait essayé des échantillons. Immédiatement au-dessus de cette veine, qui se trouve exposée à la vue sur une étendue considérable par un éboulement qui s'est produit sur le flanc de la colline et a découvert la roche, la crête de la colline paraît considérablement s'abaisser au-dessous de la ligne générale, comme s'il existait un affaissement dans les couches qui se trouvent au-dessus de la veine exposée, ce qui explique probablement le peu d'inclinaison de la veine. Cette houille a parfaitement satisfait ceux qui en ont fait usage.

Développement du pétrole.

Au mois dernier j'ai visité le sud de l'Alberta pour m'assurer de ce qui s'y faisait pour le développement de l'industrie du pétrole. Une compagnie seulement, la Compagnie de développement des terres du Sud de l'Alberta, à responsabilité limitée, s'occupait de cette exploitation. Son capital visible est, je crois, de \$50,000. Elle prétend avoir dépensé environ \$10,000. Elle a une machine à vapeur de la force de 15 chevaux et une bouilloire d'une puissance de 20 chevaux, avec une chèvre et les agrès nécessaires. Tout cela coûte \$3,600, livré à Lethbridge. La compagnie possède encore plusieurs paires de chevaux, trois wagons, des camions, etc., une forge, un couple de petites maisons pour les travailleurs, une étable et un enclos (*corral*) en pieux debout, pour les chevaux; toutes ces constructions ont coûté très peu. Le premier essai a été tenté sur le $\frac{1}{4}$ S.-O. 21-3-29, 4e M. ouest. La compagnie a fait creuser jusqu'à une profondeur de 250 pieds; on n'a rencontré jusque-là que du caillou paraissant avoir été entraîné et entassé par l'action des eaux; ce puits se trouve dans la vallée d'un cours d'eau que les gens de l'endroit nomment le Ruisseau des Pins (*Pine Creek*). A cette profondeur, on rencontra une veine d'eau assez considérable pour remplir entièrement le tube (d'environ 6 pouces de diamètre) et lancer un jet à plusieurs pieds au-dessus de la surface du terrain. Cet écoulement d'eau déplaça sans doute les cailloux voisins du tube, car celui-ci se trouva tellement serré de tous côtés qu'il devint impossible de l'enfoncer ou de l'élever. Après en avoir enlevé tout ce qu'elle a pu, la compagnie transporta tout son outillage sur le $\frac{1}{4}$ N.-O. 34-2-30,

4e M. ouest, et quand j'ai passé là, le 23 octobre 1891, elle avait percé, me dit-on, à une profondeur de 190 pieds. Le foret travaillait alors dans la pierre à sable, mais cette pierre est-elle là naturellement ou par suite d'éboulements du flanc de la montagne (le forage est pratiqué au pied de la montagne et à une élévation considérable), c'est ce qui est difficile à décider. On avait alors que très peu de tuyau en mains, mais on m'a dit qu'il en devait arriver bientôt, et que l'outillage permettrait de creuser à une profondeur de 3,000 pieds. Si même on ne trouvait pas de pétrole à cette profondeur, je ne pense pas qu'on doive en conclure qu'il n'y en a pas plus bas, parce que ce puits est à une élévation considérable. On m'a informé que cette compagnie avait suspendu ses opérations, probablement par suite d'embarras financiers. Personne ne paraît connaître ce que M. Grant se propose de faire. On m'a appris que de petits forêts à main fonctionnaient encore, mais seulement pour faire les travaux nécessaires pour empêcher l'annulation des droits que la compagnie possède sur beaucoup de lots à pétrole. D'après ce qu'on m'avait dit, je devais rencontrer ces partis sur la route que je suivais, mais je n'en ai vu aucun. La valeur de ces travaux de rigueur pour le développement d'un lot à pétrole est absolument nulle.

Fonderies.

La fonderie de Revelstoke a été en opération pendant un court espace de temps cette année. Celle de Golden est en état d'être opérée; on espère qu'elle aura à sa disposition pendant la prochaine saison une bonne quantité de minerai, parce qu'il se fait cet hiver d'importants travaux de développement dans les régions qui lui sont tributaires; si les résultats sont tels qu'on l'espère et que l'état des travaux permet d'en juger, on ne peut douter que des quantités considérables de minerai pourront être extraites ici. A ce sujet, je puis dire que tout indique pour un avenir prochain, que les opérations minières vont prendre un développement extraordinaire tout le long des Selkirks, depuis le lac Kootenay jusqu'à la ligne du Pacifique Canadien.

A propos de ceci, je suggérerais respectueusement au gouvernement l'avantage qu'il y aurait à attirer l'attention des mineurs des Etats-Unis sur les ressources minérales de cette contrée. Je suis convaincu que s'il était possible de les leur présenter sous une forme telle qu'elle ne pourrait manquer d'attirer leurs regards, surtout en ce qui concerne les richesses minérales du Nord-Ouest; et si on faisait accompagner ces renseignements d'un précis des clauses les plus importantes des règlements de la Puissance concernant l'exploitation des mines (lesquels ont été fausement interprétés, j'ai raison de le croire, par des gens intéressés, dans les centres miniers des Etats-Unis), beaucoup d'explorateurs seraient induits à diriger leurs recherches de ce côté de la ligne internationale. L'impulsion que ceci donnerait à un de nos plus importants intérêts du Nord-Ouest, surtout dans cette partie des territoires, ferait plus que compenser les faibles dépenses causées par l'adoption de la présente suggestion.

Irrigation.

Mes devoirs d'inspection m'ayant amené dans le voisinage de l'établissement des Mormons, j'en ai profité pour visiter une section de la contrée que je n'avais pas encore vue, c'est-à-dire le canton à l'est de la rivière Sainte-Marie jusqu'à Lethbridge. J'y ai trouvé une étendue considérable de terrains un peu onduleux offrant un sol fortement argileux. Je pense qu'on pourrait irriguer cette région à peu de frais par le moyen de la rivière Sainte-Marie, et ces terres alors deviendraient aussi fertiles que les meilleures du Canada. Tandis que je suis sur ce sujet, je me permettrai d'attirer spécialement votre attention sur un plan que les gens du chemin de fer du Grand-Nord (*Great Northern Railway*) ont en vue, si les lois internationales leur permettent de l'exécuter; ce projet consiste à barrer la rivière Sainte-Marie par des digues au sud de la ligne internationale, à couper un canal au-dessus de ce barrage, pour conduire les eaux de la rivière Sainte-Marie à la rivière du Lait (*Milk Creek*), et à irriguer les terres tout le long du chemin de fer du Grand-Nord, dans le Montana. Le coût du barrage est évalué à un quart de million de dollars, et celui du canal à une pareille somme, formant en tout un demi-million de dollars. Cela nous permettrait d'irriguer les terres qui bordent la rivière du Lait sur notre territoire, mais la vallée, en Canada, est étroite, et peu de terrain pourrait être irrigué avec succès, tandis qu'on m'informe qu'en bas du Fort Belknap, dans le Montana, la vallée, sur une

longue distance, a plus de quatre milles de largeur. Si la compagnie intéressée à ce projet trouve qu'il lui serait profitable de dépenser un demi-million pour amener l'eau dans la rivière du Lait, ne serait-il pas beaucoup plus profitable d'employer cette eau à l'irrigation des terrains dont j'ai parlé plus haut, c'est-à-dire de la région située à l'est de la rivière Sainte-Marie, au nord de la ligne internationale, surtout si l'on considère que cela peut-être exécuté avec la dixième partie de l'argent que coûterait l'autre entreprise ? Et les lois internationales n'interdisent-elles pas la déviation des eaux d'une rivière commune à deux pays ?

Chemins de fer.

L'achèvement du chemin de fer de Calgary et d'Edmonton, entre cette ville et Edmonton, et la construction d'une portion considérable de celui de Calgary et Macleod (l'extension vers le sud de la ligne Calgary et Edmonton), ont été des facteurs importants pour le développement de la partie ouest des territoires, et la construction projetée et prochaine d'autres voies ferrées dans l'Alberta donnera une nouvelle impulsion aux établissements dans cette section du pays. Beaucoup d'immigrants se sont établis dans l'Alberta pendant la saison dernière, et la plupart d'entre eux appartiennent à la classe la plus désirable. Un bon nombre ont émigré du Dakota au nord-ouest canadien, et ces colons ont été beaucoup plus nombreux cette année. D'autres parties des territoires qui ne se sont pas trouvées aussi directement sous mon observation que l'Alberta ont aussi, me dit-on, vu leur population s'accroître considérablement pendant l'année.

Gaz naturel.

Aucune tentative n'a été faite pour obtenir du gaz naturel l'an dernier, sauf à Medicine-Hat, où l'on a réussi. On parle de faire un essai à Calgary ; les travaux vont probablement commencer bientôt. Il n'y a aucune raison de croire que le succès ne suivra pas cette tentative.

Élevage du bétail.

L'hiver a été un des plus favorables que nous ayons eus pour le bétail depuis des années ; si bien qu'un nombre considérable de consignations de bœuf de première qualité ont été dirigées vers les côtes en mars dernier.

Élevage des moutons.

L'élevage des moutons dans l'ouest des territoires continue à croître en importance, et les colons paraissent y porter beaucoup d'intérêt depuis ces derniers temps. La région la plus propre à cette industrie est celle qui se trouve entre Swift-Current (*Courant Rapide*) et le Creek de l'Érable (*Maple Creek*), quoique ces animaux soient profitablement élevés en d'autres endroits. Un grand troupeau a été dernièrement placé sur un ranche acheté de la Compagnie du chemin de fer et de houille d'Alberta dans les environs du ruisseau de Lee. Ce troupeau sera, pense-t-on, considérablement augmenté l'an prochain, et sera très probablement suivi de plusieurs autres en d'autres localités.

Chevaux.

Les efforts des éleveurs pour l'amélioration de la race chevaline dans les districts à élevage, efforts dont j'ai fait mention dans mon dernier rapport annuel, se continuent encore aujourd'hui. L'importation d'étalons de classe supérieure qui se fait continuellement, ne saurait manquer d'exercer, en peu d'années, une influence très marquée sur les chevaux élevés dans le pays. Cependant on peut dès à présent prévoir qu'il y aura, avant peu, un encombrement de cette classe d'animaux qui, bien que possédant assez de valeur dans leur ligne, n'est pas de classe assez élevée pour être exportée, car ils ne paieraient pas les frais de transport. A ce sujet il est à propos de remarquer que les commerçants de chevaux font des efforts pour l'imposition de droits élevés sur cette classe de chevaux, pour la protection du marché national. Aujourd'hui beaucoup de ces chevaux sont amenés dans le Nord-Ouest du Montana et de l'Oregon où, l'approvisionnement dépassant de beaucoup la demande, on peut les obtenir à très bas prix.

Produits laitiers.

Une crèmerie a été établie dernièrement dans le voisinage de Calgary, sur une grande échelle, et elle a eu jusqu'ici assez de succès pour qu'on puisse raisonnablement

espérer que ce n'est que le commencement d'une très grande industrie que nous verrons bientôt établir au Nord-Ouest. Les produits de cette crèmerie se sont vendus à bon prix. Ce qui n'est pas nécessaire à la consommation locale est expédié à la côte du Pacifique.

Récoltes.

Pratiquement parlant, les céréales ont donné un excellent rendement, partout dans le Nord-Ouest, à la dernière récolte.

Feux de prairies.

Je me permettrai d'attirer encore une fois votre attention sur la nécessité d'établir parmi les colons quelque organisation systématique pour la prévention des feux de prairie qui, chaque année, causent de si grands dommages dans tout le pays. Dans les districts à ranches, où la population est éparse, il est certainement très difficile de combattre ces feux ; mais une organisation même un peu défectueuse vaudrait toujours mieux que rien.

Exportation d'animaux.

Les exportations de bétail sur pied vers les côtes ont beaucoup augmenté pendant l'année. Plusieurs consignations ont été envoyées en Angleterre.

Depuis mon dernier rapport, quelques chevaux des ranches d'Alberta ont été montrés aux expositions dans l'est du Canada, et ont probablement été conduits en Angleterre. Ces expéditions ne consistaient qu'en chevaux Clydes et Shires ; et elles n'ont été faites que dans le but de faire connaître à l'étranger ce que le pays peut faire dans cette ligne d'élevage.

Tanneries.

Je suis surpris de voir que jusqu'à présent, l'établissement de tanneries au Nord-Ouest, surtout dans l'Alberta, dont j'ai parlé dans mes rapports précédents, n'ait pas été tenté d'une manière pratique ; ces tanneries n'ouvriraient pas seulement un champ profitable à l'emploi des capitaux, elles seraient encore directement et indirectement d'un grand avantage pour les éleveurs.

Mormons.

Pendant le voyage dont j'ai parlé, j'ai profité de l'occasion pour visiter l'établissement mormon, qui se compose de 70 familles ou 400 âmes ; avec les gentils des environs, il comprend 500 âmes. Ces gens se plaignent d'avoir été maltraités sous le rapport des facilités postales, ils n'ont pas encore de bureau de poste. L'établissement possède une petite scierie ; un moulin à farine est en voie de construction. Un fossé au moyen duquel les terrains bas où le village est bâti peuvent être irrigués, a été fait, et les explorations nécessaires sont faites pour le creusage d'un autre fossé qui permettra, à peu de frais, l'irrigation de 3,000 ou 4,000 acres des terrains en plateaux à un niveau plus élevé. Ces mormons disent que, vu la nature du sous-sol, il faudra trois ou quatre fois plus d'eau que dans les terres où ils avaient recours à l'irrigation dans l'Utah ; mais que par ce moyen ils pourront récolter du miel de première qualité. La moitié environ des mormons résident dans le village, le reste est dispersé sur une distance d'environ quinze milles à l'ouest et de six milles à l'est. MM. Card et Pillings possèdent un troupeau de 600 à 700 têtes de bétail, et MM. Card et Douglas environ 5,000 moutons ; ces messieurs se proposent d'augmenter considérablement le nombre de ces animaux au printemps prochain. Ces colons ont acheté la plus grande partie de leurs terres de la Cie de chemin de fer et de houille d'Alberta, et si la largeur de la zone de quarantaine pouvait être réduite à six milles, sur un point, les gens de Salt Lake seraient prêts à acheter 50,000 acres de la même compagnie, pour y mettre des animaux ; une partie de ces terres pourrait probablement être irriguée au moyen des eaux de la rivière du Lait.

Filature de laine.

Cette fabrique, dont j'ai parlé dans mon dernier rapport, et qui se trouve dans le voisinage de Calgary, est encore en opération, et paraît avoir réussi à manufacturer, avec la laine du pays, une bonne qualité d'étoffes de diverses espèces.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

WM. PEARSE, *inspecteur des mines.*

Le secrétaire

du ministère de l'intérieur, Ottawa.

N° 3.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DE L'INSPECTEUR DES AGENCES,
WINNIPEG, MAN., 31 octobre 1891.

A. M. H. H. SMITH,
Commissaire des terres fédérales,
Winnipeg, Man.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter au ministre de l'intérieur, par votre entremise, mon rapport concernant les affaires transigées à mon bureau pendant l'année qui vient de s'écouler.

En novembre 1890, une enquête a été faite à Fort-Qu'Appelle, au sujet des accusations portées contre l'inspecteur des *homesteads*, M. Park, et plus tard, dans le même mois, le bureau des terres fédérales et des bois de la couronne à Calgary, a été inspecté.

En décembre, des inspections des bureaux des terres fédérales et des bois de la couronne à New-Westminster, et de ceux des terres fédérales à Kamloops, Lethbridge et Deloraine, ont eu lieu.

Le mois de janvier a été occupé au règlement de questions affectant les agences, dans la cité d'Ottawa.

Pendant votre maladie, à la fin de février et au commencement de mars, j'ai pris la direction de votre bureau.

En avril, lors de l'inspection que j'ai faite du bureau des bois de la couronne, à Calgary, j'ai découvert des irrégularités de la part de l'agent, qui a subséquemment été poursuivi pour cette cause.

Je suis revenu à Winnipeg de bonne heure en mai, pour vous remplacer pendant votre absence à Ottawa. Plus tard, dans le même mois, j'ai inspecté le bureau des terres fédérales à Deloraine, puis j'ai retourné à Calgary pour y terminer certains ouvrages non achevés.

En juillet, j'ai fait l'inspection des bureaux des terres fédérales et des bois de la couronne à New-Westminster, et celle du bureau des terres fédérales à Kamloops; puis j'ai pris des arrangements pour le transfert des bureaux des terres et des bois à New-Westminster, afin de donner un local plus spacieux au bureau de poste. J'ai visité Victoria dans ce but, afin de me concerter avec l'ingénieur local des travaux publics.

En revenant de New-Westminster, j'ai inspecté le bureau du surintendant au parc des Montagnes Rocheuses; en même temps, et de concert avec M. le surintendant Pearce, j'ai examiné comment fonctionnaient les appareils fournissant l'eau du "Sanitarium Hotel" dans le parc.

En août, j'ai été appelé à Calgary au sujet de la poursuite intentée contre l'agent des bois de la couronne. Pendant le mois, j'ai fait l'inspection des bureaux des terres et des bois de la couronne à Edmonton, et celle des bureaux des terres à Lethbridge et à Régina.

En septembre, j'ai inspecté les bureaux des terres fédérales et des bois de la couronne, à Prince-Albert, et le bureau des terres à Cannington Manor; j'ai aussi examiné les accusations portées contre les inspecteurs de *homesteads* Park et Arsenault, et dressé un rapport à ce sujet.

En octobre, j'ai été à Ottawa pour affaires concernant les agences.

Outre ces travaux sur les lieux, la préparation de mes rapports et la vérification des rapports (2,244) reçus des agents ont occasionné une quantité considérable de travail de bureau.

Un état présentant un aperçu du travail exécuté dans les différentes agences pendant l'année qui s'est terminée le 31 octobre 1891, accompagne le présent rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. GORDON,

Inspecteur des agences des terres fédérales.

État donnant un aperçu du travail exécuté dans les diverses agences des terres fédérales pendant l'année qui s'est terminée le 31 octobre 1891.

AGENCES.	Home- steads demandés.	VENTES.		DEMANDES ANNULÉES.		Emplacements de mines enre- gistrées.	Permis de coupe de ton.	PATENTES DEMANDÉES		LETTRES.		Rapports.
		Pré- emptions.	Générales.	Home- steads.	Pré- emptions.			Accordées	Refusées.	Reçues.	Envoyées.	
Battleford	18	3	13	8	70	7	1	315	616	60
Birds	496	17	4	132	196	233	114	76	3,694	2,802	54
Calgary	218	15	31	56	9	7	121	78	4	1,724	1,178	69
Coteau	84	1	5	39	23	63	20	3	1,304	1,145	108
Edmonton	419*	14	55	25	7	2	90	44	3	1,385	904	54
Kamloops	62	7+	47	3	6	11	1	1,426	907	54
Lac Dauphin	121	40	1,354	1,217	54
Lethbridge	57	1	10	35	2	129	22	2	2,427	55
Petite-Saskatchewan	212	19	15	110	46	203	104	2,857	1,969	51
New-Westminster	98	90+	62	69	3	114	2,514	1,881	58
Prince-Albert	56	3	3	11	8	49	22	6	945	4,653	55
Qu'Appelle	494§	23	31	145	114	302	147	16	4,738	4,653	55
Dain Rouge (Red Deer)	90	1	3	23	5	17	4	485	387
Souris	353	83	26	114	81	387	235	26	5,511	5,025	66
Courant-Rapide (Swift Current)	13	3	2	5	229	378	47
Buttes-du-Tondre (Touchwood)	265	1	16	6	92	20	1	1,243	742	46
Mont-Tortue (Turtle Mountain)	235	51	29	97	73	88	146	6	2,207	2,007	51
Winnipeg	234	29	97	112	40	531	265	23	6,469	7,058	61
Totaux	3,525	355	424	1,002	613	141	2,279	1,371	168	38,490	34,446	943

§ Deux-préemptions. || Pour 6 mois.

+ Homesteads.

+ Homesteads.

* Et une pour préemption.

J. M. GORDON,
Inspecteur des agences.

WINNIPEG, 31 octobre 1891.

N° 4.

. TERRES À BOIS, TERRES MINÉRALES ET À PÂTURAGE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 23 février 1892.

M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le douzième rapport du bureau des terres minérales, à bois et à pâturage. Des états préparés par M. F. Loyer, teneur de livres du bureau, et indiquant un revenu s'élevant à \$129,902.67, donné par les terres à bois, à pâturage et minérales, mais sans y comprendre le produit des ventes de terres minérales, pour l'année administrative qui s'est terminée le 31 octobre dernier, sont annexés au présent rapport. J'y joins également les rapports des agents des bois de la couronne à Winnipeg, Edmonton, Calgary, Prince-Albert et New-Westminster, C.-B. Le revenu total mentionné ci-dessus comprend les droits payés pour la coupe du bois et du foin sur les terres des écoles.

Le revenu montre une augmentation de \$4,024.55 sur celui de l'an dernier, savoir : Droits sur la coupe du bois, \$1,749.38; terres à pâturage, \$3,952.42; carrières de pierre, \$19.10; et honoraires se rattachant aux mines, \$551.30; mais il y a une diminution de \$2,063.36 sur les terres à foin; de \$24.29 sur les terrains à houille, et de \$160.00 sur les emplacements de moulins.

Afin de faciliter les références ou les comparaisons, des états indiquant le revenu perçu depuis 1872 jusqu'au 31 octobre dernier, ont été préparés pour chaque année fiscale et administrative; ces états, cependant, ne comprennent pas les ventes de terres minérales; on trouvera ces tableaux à la fin du rapport.

Le revenu total du bureau de Winnipeg s'élève à \$34,855.62, c'est une diminution de \$3,200.94 sur celui de l'an dernier.

Le prix du bois de construction dans les limites de l'agence de Winnipeg a varié entre \$9.00 et \$19.00 par mille pieds, M. P., suivant la qualité et l'espèce de bois. Il y a en opération dans l'agence vingt et une scieries, coupant du bois en vertu de licences du gouvernement.

Le revenu à l'agence des bois de la couronne, dans la Colombie-Britannique, a été de \$45,994.31, une augmentation de \$509.22. Sur ce montant, \$19,275.62 ont été reçus pour *bonis* sur des limites offertes à la compétition publique. La superficie totale acquise de cette manière est d'environ 205 milles carrés, ce qui donne une moyenne de \$94.02 par mille carré. La quantité totale de bois de construction manufacturé pendant l'année s'est élevée à 30,507,439 pieds, M. P., comparée à 13,546,943 pieds l'an dernier; le bois s'est vendu de \$9.00 à \$10.00 le mille. Quatorze scieries coupent bu bois dans cette agence en vertu de licences du gouvernement. Leur capacité, etc., est indiquée dans la cédule "B" annexée au rapport de l'agent.

Le montant des droits perçus dans l'agence de Calgary pendant l'année, a été \$11,906.04, une augmentation de \$3,693.12 sur l'année précédente. Le bois se vendait à Calgary de \$12 à \$18, à Cochrane \$16, à Macleod de \$17 à \$40, et aux Collines du Cyprès \$10. Dix scieries étaient en opération l'an dernier, avec licences du gouvernement, et plusieurs scieries portatives coupaient aussi du bois en vertu de permis du gouvernement.

La totalité des droits perçus dans les limites de l'agence d'Edmonton a été de \$6,567.80, augmentation de \$1,592.38 sur l'année précédente. Le prix du bois de construction variait à Edmonton entre \$10 et \$20 le mille pds., M. P. L'agent a rapporté qu'il y avait trois scieries en opération dans l'agence.

La totalité des droits perçus sur le bois, dans l'agence de Prince-Albert, a été de \$6,124.84, soit une diminution de \$1,237.97 comparativement à l'exercice précédent. Le bois s'est vendu à Prince-Albert à un prix variant de \$20' à \$42 le mille pieds. Il n'y a qu'une seule scierie dans cette agence, qui scie en vertu d'un permis de l'État, savoir : celle de Prince-Albert érigée par MM. Moore et Macdowell en 1876. Cependant il y a plusieurs scieries à Prince-Albert et à Battleford qui scient en vertu de permis.

Les états reçus au bureau principal indiquent les quantités suivantes de bois de construction manufacturé et vendu durant l'exercice dans les cinq agences.

	Manufacturé.	Vendu.
Bois de sciage.....	52,530,530	50,749,240
Bardeaux.....	4,797,000	3,948,216
Lattes.....	967,350	1,200,200

Annexés au présent rapport se trouvent des états de la quantité du bois manufacturé, de 1872 au 31 décembre 1890, et marqués par les lettres "F," "G," "H," "I," "J," "K" et "L."

Quatre-vingt-douze permis de coupes de bois comprenant une étendue de 2,435.66 milles en superficie ont été émis pendant l'année. Suit la superficie qu'embrassent les permis accordés dans la province du Manitoba, dans les trois districts provisoires et sur les terres fédérales de la Colombie-Britannique :

	Milles.
Manitoba	569.52
Alberta.....	1,435.72
Assiniboïa.....	59.75
Saskatchewan	197.83
Colombie-Britannique.....	172.84

Dans le cours du dernier exercice il a été reçu 83 demandes de permis de coupes de bois ; sur ce nombre 58 étaient des demandes de permis de coupes de bois au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, et le reste était pour obtenir la permission de couper du bois sur les terres fédérales de la Colombie-Britannique. Le nombre de demandes reçues l'année précédente avait été de 88. Dans le cours de l'année il a été annulé 24 permis de coupes de bois parce que les personnes auxquelles ils avaient été accordés n'avaient pas rempli les conditions du règlement. L'étendue totale de ces coupes de bois était approximativement de 1,200 milles en superficie. Le nombre de coupes de bois actuellement sans permis, dans la province et les territoires, est de 152 et de 116 sur les terres fédérales de la Colombie-Britannique.

Terrains miniers autres que les houillères.

Les rapports des agents des terres fédérales font voir que, dans le cours du dernier exercice, on a reçu cent cinquante-huit demandes de terrain miniers autres que les houillères. Les recettes provenant de ces terrains miniers ont été, pendant l'année, de \$1,992.20, et sur cette somme \$732.30 étaient en paiement d'honoraires d'inscriptions et d'enregistrement de concessions. L'étendue totale des terrains miniers rendus jusqu'à date est de 1,571.19 acres, qui ont produit \$7,939.65.

Tous les minéraux, à l'exception de la houille, qui se trouvent sur les terres fédérales dans la zone du chemin de fer de la province de la Colombie-Britannique, sont maintenant régis par les lois de cette province concernant les mines. Ce résultat a été obtenu à la suite d'un arrangement interrompu entre le gouvernement fédéral et celui de la province et ratifié par des arrêtés du conseil en date du 11 et du 28 février 1890. L'un ou l'autre des gouvernements peut mettre fin à cet arrangement en tout temps.

Le gouvernement provincial a enregistré sous ce régime 136 lots et vendu trois terrains miniers.

L'arrêté du conseil daté le 25 août 1891 a exempté de l'effet des règlements concernant les terrains miniers les terres à pétrole. Cependant les dispositions de ces règlements sont observées relativement à toutes les inscriptions pour terrains à pétrole faites antérieurement au 8 octobre dernier. Il n'y a pas eu d'inscription postérieurement à cette date.

Terrains houillers.

Le nombre de demandes reçues dans le cours de l'année a été de 47, et 22 des solliciteurs ont obtenu le privilège d'acheter, dans un délai fixe, les terrains houillers qu'ils demandaient. Trois ont eu la permission d'y exploiter et quatre autres ont acheté des terrains ou partie de terrains qu'ils demandaient.

Les recettes provenant de la vente des terrains houillers, cette année, ont été de \$2,200, soit une diminution de \$6,698.75 comparativement à l'année précédente. La superficie totale des terrains houillers vendus jusqu'à date est de 13,299.76 acres, et le produit de ces ventes se chiffre par \$137,270.07.

Pâturages.

Le nombre total de baux accordés par le département jusqu'au 31 octobre 1891 est de 235. Un certain nombre de ces baux ont été annulés. Le nombre de baux actuellement en vigueur est de 139, couvrant une superficie totale de 2,213,677.11 acres.

Le tableau suivant donne les noms des fermiers de pâturages, les numéros et l'étendue des terrains affermés :—

N ^o du ranche.	Nom du locataire.	Superficie en acres.	N ^o du ranche.	Nom du locataire.	Superficie en acres.
1	North-West Cattle Co.	44,000	153	Cap. W. Thorburn	2,835
2	do do	58,925	154	D. McEachran	16,640
11	Alex. Begg	320	160	J. K. Kerr	42,700
16a	D. McEachran	16,391	167	Glengarry Ranche Co.	52,320
16b	do	29,332	176	McDermid et Ross	36,588
22	Stewart Ranche Co.	23,000	189	Greely et Wood	4,480
25	Cochrane Ranche Co.	73,500	193	Cypress Cattle Co.	38,750
28	A. B. Few	100,000	195	Riddell et Green	13,400
33	New Oxley (Canada) Ranche Co.	7,000	197	W. C. Skrine	6,938
34	Cochrane Ranche Co.	33,000	201	A. Adzit	1,920
35	North-West Cattle Co.	55,000	206	H. D. et F. E. Beveridge	3,675
35a	Moore et Martin	33,700	207	D. Macpherson	18,800
36	C. W. Martin	59,270	217	W. Carter	5,120
38	Alfrey et Brooke	10,000	240	W. G. Conrad	32,580
42	Bow River Horse Ranche Co.	34,788	244	W. Tait	960
45	Wells et Brown	12,000	247	Geo. Alexander	2,232
48	New Oxley (Canada) Ranche Co.	80,000	248	A. E. Cross	11,000
55	Winder Ranche Co.	50,000	256	H. H. Bailey et ses associés	2,880
56	Bell Frères	5,000	264	Geo. Alexander	2,250
59	New Oxley (Canada) Ranche Co.	62,934	265	Jonathan Henderson	1,280
59a	C. W. Martin	37,066	268	F. W. et J. W. Ings	7,040
62	Brunskill et Geddes	8,606	281	F. E. Beveridge	22,000
65	Bell et Patterson	6,000	287	S. L. Bedson	880
74	Sir J. Walrond	100,000	288	O. Greig	5,000
77	New Oxley (Canada) Ranche Co.	100,000	289	Canadian Pacific Colonization Corporation	44,000
82	Walrond Ranche Co.	100,000	290	A. Casewell	1,920
92	W. G. Conrad	100,000	295	C. W. Martin	14,666
93	Garnett Frères	20,000	305	J. C. Slater	320
94	F. W. Godsal	4,061	308	J. et R. Mitchell	2,400
96	W. T. N. Scobie	12,000	309	Canadian Pacific Colonization Corporation	11,000
101	Alberta Ranche Co.	25,510	310	Joseph Fisher	2,327
104	W. B. Irving	5,280	311	Boright et Parsons	6,400
108	D. McDougall	6,000	315	H. T. Morton	640
111	J. Walter Ings	1,920	316	J. H. Willoughby	2,560
116	N. Boyd	5,120	317	Francis White	34,529
120	M. Oxarart	11,000	318	T. W. Peacock	1,120
122	Geo. Alexander	40,800	319	Sir John Lister Kaye	1,920
123	W. C. Skrine	8,200	320	Chas. Carey	1,920
124	B. M. Godsal	720	321	James Fidler	2,240
126	W. H. Somerton	9,700	322	W. et A. Blakely	1,440
129	Rev. J. McDougall	8,260	325	E. Fearon	480
135	D. Macpherson	41,400	326	R. Mitchell	2,240
137	Brown Ranche Co.	33,500	327	P. Byrne	480
140	J. B. Boustead	88,000	328	J. Mitchell	2,240
141	P. McLaren	7,500	329	Lachlan Collie	306
143	T. P. McHugh et Cie	9,700	331	E. Murray-Honey et Lewis Parsons	5,280
146	Canadian Agricultural, Coal and Colonization Co.	32,062			

TABLEAU donnant les noms des fermiers de pâturages, les numéros et l'étendue des terrains affermés—*Fin.*

N ^o du ranche.	Nom du locataire.	Superficie en acres.	N ^o du ranche.	Nom du locataire.	Superficie en acres.
332	C. P. Ohlson	1,280	357	F. W. Peacock	513
333	R. G. Robinson	1,120	358	J. et R. Mitchell	960
334	Wm. Collie	160	360	L. Copeland (loyer de pré)	40
335	Thos. J. Spence	427	361	H. Anticknap do	160
336	John Walter	1,445	363	D. C. Stewart do	40
337	Chas. McCarthy	480	364	J. C. M. Davis do	40
338	Frank Ward	160	365	Neil Hanson	640
340	Robert McKernan	1,920	367	Geo. Anderson	640
341	Geo. J. Gagon et W. A. H. a Court.	5,760	368	Thos. Johnson	1,920
342	Samuel Perry (5 ans de loyer de pré)	40	369	Grier et Smith	741
343	Walter R. Johnson	2,400	370	C. P. Ohlson	640
344	A. F. Wallace	1,920	372	G. P. Ashe	213
345	M. H. Boulais	321	373	John Covil	1,280
346	T. O. Davis	320	374	L. C. Brown	640
347	Jeremiah M. J. Mulvihill	259	375	D. H. Gillespie (loyer de pré)	149,61
348	Leeson et Scott	1,920	377	John Cheeseman	320
349	John G. Collins	1,280	378	J. R. Greig	2,560
350	L. G. McDonald	320	379	T. L. Engman (loyer de pré)	25
351	Samson et Harford	27,200	380	R. G. Robinson	800
352	Thos. Johnson	2,560	381	Cochrane Ranche Co	60,000
353	W. W. Stuart	2,080	384	G. A. McCarthy	2,404,50
354	Sibbald et Alford	1,280	385	W. N. Adsit	1,120
355	Alfred Chevigny	960			
356	Wm. Grahame	477			
				Total, acres	2,213,677.11

Ces terrains sont situés principalement dans le district d'Alberta et la partie sud de l'Assiniboia, mais il y en a aussi quelques-uns dans le district de la Saskatchewan et la province du Manitoba.

Le nombre de demandes pour baux de pâturages reçues dans le courant de l'année a été de 105.

La somme perçue pour le loyer des terrains à pâturages a été de \$16,550.10, contre \$12,597.68 pour l'exercice terminé le 31 octobre 1890.

L'état suivant indique approximativement le nombre total des bestiaux, chevaux et moutons qu'il y a dans la région désignée actuellement sous le nom de districts à pâturages d'Alberta et d'Assiniboia, d'après les relevés fournis par les fermiers de ranches, et d'après les renseignements puisés à d'autres sources :—

Bestiaux.....	121,116
Chevaux.....	16,463
Moutons.....	61,491

Etat de l'ouvrage fait durant l'année :—

Nombre de lettres envoyées.....	3,197
Nombre de pages de mémoires et d'annexes.....	1,012
Nombre de plans et de croquis préparés.....	311
Nombre d'avis demandant des soumiss. pour coupes de bois	4,800

Bois :—

Nombre de demandes de coupes de bois.....	83
Nombre de coupes de bois acquises par enchères publiques	61
Nombre de permis de coupes de bois rédigés	93
Instructions données pour arpentages de coupes de bois.	18
Nombre de rapports d'arpentage de coupes de bois reçus et examinés	27
Nombre de relevés de scieries reçus et examinés.....	141
Nombre de permis de coupes de bois accordés par les agents, ainsi qu'enregistrés et vérifiés à ce bureau....	3,621
Nombre de saisies de bois enregistrées et vérifiées à ce bur.	382

Pâturages :—

Nombre de demandes de pâturages.....	105
Nombre de baux de pâturages dont l'émission est autorisée	29
Nombre de baux de pâturages accordés.....	27
Nombre de baux de terres à foin accordés.....	6
Nombre de demandes de terres à foin.....	20
Nombre de permis de coupes de foin donné par les agents des terres fédérales ainsi qu'enregistrés et vérifiés à ce bureau.....	2,433
Nombre de saisies de foin enregistrées et vérifiées à ce bureau.....	85

Mines :—

Nombre de demandes de terrains houillers reçues.....	47
Nombre de concessions houillères de 320 acres et moins vendues.....	4
Nombre de demandes de concessions minières autres que les houillères.....	325
Nombre d'inscriptions pour terrains miniers données par des agents de terres fédérales.....	158
Nombre de concessions minières autres que houillères vendues.....	5
Nombre de demandes de carrières.....	9
Nombre de demandes d'emplacements de moulins.....	3
Nombre de demandes de pouvoirs d'eau.....	6

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. U. RYLEY,

Commis des bois, mines et pâturages.

A.

RECETTES provenant des bois de la couronne, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1891.

Mois.	Boni.	Fermages.	Droit régalien sur les ventes.	Permis, honoraires et amendes.	Saisies, honoraires et amendes pour empiétement.	Remboursement des déboursés.	Divers.*	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1890.								
Novembre.....	1,729 75	3,100 00	1,274 95	1,103 20	495 14	7,703 04
Décembre.....	10,332 00	483 50	1,000 20	2,464 65	140 22	14,420 57
1891.								
Janvier.....	2,097 00	387 04	422 13	1,972 37	215 71	5,094 25
Février.....	85 00	321 30	5,986 50	162 01	6,554 81
Mars.....	1,492 70	1,327 52	47 62	5,211 22	305 47	8,384 53
Avril.....	4,269 92	868 86	670 23	1,457 04	439 67	7,705 72
Mai.....	939 40	1,617 72	278 09	4,134 47	165 11	62 25	7,197 04
Juin.....	20 00	1,446 44	2,628 34	1,465 37	44 70	5,604 85
Juillet.....	973 96	6,025 49	1,208 41	32 44	3 00	8,243 30
Août.....	278 01	1,259 19	5,643 58	320 49	45 38	7,546 65
Septembre.....	1,000 00	1,195 64	1,569 17	880 16	105 54	4,750 51
Octobre.....	380 00	2,349 40	9,757 45	7,751 04	933 77	6 80	2 00	21,180 46
	22,345 77	14,349 39	24,932 86	39,278 01	3,360 27	117 43	2 00	104,385 73
Revenu provenant de la coupe de bois sur les terres des écoles								314 41
Total.....								104,700 14

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

BUREAU DES BOIS ET DES MINES,

OTTAWA, 21 novembre 1891.

B.

RECETTES provenant des pâturages, des terres à foin et des terrains miniers, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1891.

Mois.	Pâturages.		Droits provenant des permis de faucher le foin.	Honoraires provenant des mines.	Droit régalien sur terrains houillers.	Droit régalien sur carrières.	Loyer d'emplacements de moulins— <i>scrip.</i>	Totaux.
	En espèces.	<i>Scrip.</i>						
1890.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Novembre.....	55 46	800 00	490 37	5 00	1,350 83
Décembre.....	156 43	1,337 77	199 80	10 00	1 00	9 00	1,714 00
1891.								
Janvier.....	59 92	114 60	250 00	424 52
Février.....	308 60	480 00	109 26	10 00	10 00	917 86
Mars.....	63 80	1,200 00	36 20	85 00	1,385 00
Avril.....	49 90	423 60	25 00	498 50
Mai.....	53 70	3,596 00	882 30	57 00	12 00	4,601 00
Juin.....	302 82	4,980 00	604 10	55 30	160 00	6,102 22
Juillet.....	440 36	402 60	917 60	42 00	1,802 56
Août.....	131 15	1,369 80	105 00	1,605 95
Septembre.....	383 63	1,400 00	444 25	66 00	1 50	2,295 38
Octobre.....	347 96	252 70	22 00	25 05	647 71
	2,353 73	14,196 37	5,844 58	732 30	174 50	44 05	23,345 53
Terres des écol.	1,857 00	1,857 00
	2,353 73	14,196 37	7,701 58	732 30	174 50	44 05	25,202 53

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

BUREAU DES BOIS ET DES MINES,

OTTAWA, 21 novembre 1891.

C.

RECETTES provenant des terres des écoles, à compte de droits sur les bois et terres à foin, pour l'année terminée le 31 octobre 1891.

Mois.	Droits sur les bois.		Terres à foin.	Totaux.	Province du Manitoba	Territoires du Nord-Ouest.			Totaux.	
	\$	cts.				Assiniboia.	Alberta.	Saskatchewan.		
1890.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Novembre.....	*	34 85	71 90	106 75	104 25	2 50	106 75
Décembre.....	*	42 50	22 90	65 40	61 85	0 30	0 50	2 75	65 40
1891.										
Janvier.....	*	28 50	61 90	90 40	41 15	20 00	0 25	29 00	90 40
Février.....	*	44 36	32 35	76 71	71 41	2 30	3 00	76 71
Mars.....	*	94 75	15 70	146 95	103 25	36 50	7 20	146 95
do.....	†	36 50
Avril.....	*	22 15	261 10	283 25	253 65	26 60	3 00	283 25
Mai.....	0 25	353 70	353 95	245 10	82 40	22 75	3 70	353 95
Juin.....	229 90	229 90	196 90	17 50	11 50	4 00	229 90
Juillet.....	328 90	328 90	301 20	12 20	10 00	5 50	328 90
Août.....	382 55	382 55	265 65	82 10	15 10	19 70	382 55
Septembre.....	*	9 25	66 40	75 65	53 70	17 00	1 70	3 25	75 65
Octobre.....	*	1 30	29 70	31 00	19 20	11 80	31 00
Total.....		314 41	1,857 00	2,171 41	1,717 31	245 60	127 40	81 10	2,171 41

Montants perçus au bureau des bois de la couronne, Winnipeg, indiqués comme suit, *
do do do Edmonton, indiqués comme suit, †

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES BOIS ET DES MINES,
OTTAWA, 21 novembre 1891.

N^o.—Etat des recettes provenant des bois, des pâturages, des terres à foin et des terrains miniers, à compter de l'exercice 1872-73, et se terminant le 30 juin 1891.

Exercice.	Droits sur les bois.		Pâturages.		Terres à foin.		Redevances et bonis provenant des charbonnages.	Honnaires venant des mines, carrières et moulins.	Loyer des emplacements de moulins --Scrip.	Revenu brut	Remboursements.	Revenu net.
	\$ cts.	\$ cts.	En espèces.	Scrip.	En espèces.	Scrip.						
1872-73.....	109 25	109 25	109 25
1873-74.....	2,710 55	2,710 55	2,710 55
1874-75.....	2,335 25	2,335 25	2,335 25
1875-76.....	387 00	387 00	387 00
1876-77.....	320 00	320 00	320 00
1877-78.....	1,620 00	1,620 00	1,620 00
1878-79.....	325 00	325 00	325 00
1879-80.....	95,121 46	25,121 46	8 50	25,112 96
1880-81.....	32,028 16	32,028 34	21 00	32,007 34
1881-82.....	58,753 14	2,247 00	61,038 14	30 00	61,008 14
1882-83.....	90,066 46	22,844 43	113,824 80	3,462 80	110,362 00
1883-84.....	147,983 10	11,370 60	23 00	159,394 60	716 50	159,278 10
1884-85.....	87,474 99	17,089 75	207 25	105,380 37	140 92	105,239 45
1885-86.....	64,820 31	29,562 51	966 05	98,798 73	4,009 53	94,789 20
1886-87.....	65,111 74	14,242 77	1,429 40	80 00	120,492 58	13,471 07	107,021 51
1887-88.....	94,964 55	3,922 47	2,043 52	80 00	126,264 03	10 02	126,254 01
1888-89.....	90,290 00	2,207 69	3,621 10	113,246 87	1,110 68	112,136 19
1889-90.....	84,642 95	1,305 57	8,832 06	104,212 23	1,296 80	102,915 43
1890-91.....	102,902 71	3,079 55	7,809 39	130,964 47	79 76	130,884 71
Totaux, revenu brut.....	951,966 80	109,870 34	24,931 77	160 00	2,022 99	1,944 20	457 51	160 00	1,199,173 67	24,357 58	1,174,816 09
Déquie les remboursements.....	23,867 63	131 60	173 35	160 00	25 00	24,357 58
Totaux, revenu net.....	928,099 17	109,738 74	24,758 42	160 00	1,862 99	1,919 20	457 51	160 00	1,174,816 09

[PARTIE I]

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES BOIS ET DES MINES, OTTAWA, 21 novembre 1891.

F.—ÉTAT indiquant la quantité de bois de service, de bardeaux et de lattes fabriqués de bois coupé sur ce qui est connu sous le nom de "territoire en litige," avec la permission du gouvernement, pour la période depuis 1872 jusqu'au 31 décembre 1888.

Folio du journal.	Noms.	Bois de service, pieds, M.P.	Bardeaux.	Lattes.	Observations.
1	The Rainy Lake Lumber Co.....	6,151,142	498,187	250,000	
2	do do	17,766,247	2,588,500	2,033,450	
3	Keewatin Lumbering and Mfg. Co....	34,070,636	11,324,750	5,478,550	10,887 traverses de chemin de fer.
4	Dick, Banning et Cie	12,152,474	3,863,750	2,750,850	
5	F. T. Bulmer et Cie.	1,150,276	261,000	
6	do do	2,837,369	
	Total.....	74,128,144	18,277,187	10,773,850	

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES BOIS ET DES MINES,
OTTAWA, 21 novembre 1891.

PROVINCE DU MANITOBA.

G.—ÉTAT indiquant la quantité de bois de service, de bardeaux et de lattes fabriqués de bois coupé sur les terres fédérales dans la province du Manitoba, avec la permission du gouvernement, pour la période depuis 1872 jusqu'au 31 décembre 1890.

Folio du journal.	Nom.	Bois de service, pieds, M.P.	Bardeaux.	Lattes.	Traverses de chemin de fer.	Observations.
10	W. J. M. Pratt.	661,626	809,250	47,000	Arrêté, 31 oct. 1883.
11	E. Shore et Cie	1,961,429	1,054,100	do 30 sept. 1883.
12	Dick et Banning.	1,543,789	do 30 juin 1881.
13	Walkley et Burrows..	4,574,716	866,300	do 31 août 1883.
14	N. W. Lumber Co. et Jas. Corcoran.....	7,434,058	235,250	229,550	do 9 nov. 1888.
15	Macaulay et Jarvis... .	4,960,868	385,700	do 31 déc. 1879.
16	D. E. Sprague.. . . .	14,512,854	1,046,450	
17	David Ross.	18,891,244	124,451	
18	Jarvis et Berridge....	5,359,901	do 27 juillet 1881.
19	Banq. Imp. du Canada	1,619,284	693,000	22,600	34,561	
20	Mitchell et Byers . . .	804,503	473,000	do 31 déc. 1886.
21	} Alex. Cameron	1,163,740	8,364	
22						
23	Jas. Jermyn.	2,252,011	1,640,155	546,345	19,667	
24	R. Z. Rogers.	137,248	do 31 déc. 1881.
25	W. H. Whimster.....	4,879,747	2,531,500	
26	Geo. J. Brouse et Cie.	1,081,294	2,491,750	166,000	do 30 sept. 1888.
27	C. A. Brouse	1,298,266	10,000	27,000	
28	} Miller et Patton....	7,381,462	2,483,375	185,250	189,443	
29						
30						
31	Jas. McKay.	371,289	462,500	do 28 fév. 1886.
32	Dick et Banning.	5,430,857	25,000	66,000	do 30 oct. 1885.
33	Miller et Patton (Gunn)	377,237	25,000	do 31 août 1883.
34	Brown, Rutherford et Neilson	1,947,935	do 31 juillet 1883.
35	Brown, Rutherford et Neilson	10,151,582	

G.—ETAT indiquant la quantité de bois de service, de bardeaux et de lattes fabriqués, etc., depuis 1872 jusqu'au 31 décembre 1890.

Folio du journal.	Nom.	Bois de service.	Bardeaux.	Lattes.	Traverses de chemin de fer.	Observations.
36	Alfred Watts.....	528,374	1,076,000	Arrêté, 30 sept. '87.
37	Jermyn et Bolton...	1,286,234	729,250	141,000	do do '85.
38	Williams et Harrison..	603,223	1,104,500	22,353	do do '87.
39	Peter McArthur.....	850,000
40	E. T. Smart et Cie....	69,964	151,000
41	Cie Baie d'Hudson....	607,441	452,500	6,000	do 31 déc. '85.
42	Samuel Smith.....	1,273,591	1,188,000	43,100	do 28 fév. '88.
43	Thomas L. Fox.....	326,163	425,250	do 31 oct. '84.
44	Dick et Banning.....	5,934,112	do juillet '87.
45	C. A. Boulton.....	480,000	200,000	do 30 avril '86.
46	Shields et Cie.....	4,258,918	87,000	16,157	do 31 mars '86.
47	Jonasson, Fredrickson Frères.....	2,081,669	576,350	do 30 juin '87.
48	Mitchell et Bucknall..	3,603,245	768,000	156,300	156,744
49	Selkirk Lumber Co....	9,508,988	229,300
50	James Jermyn.....	478,911	219,500	56,900	do 5 nov. '89.
51	Manitoba et Cie de ch. de fer du N.-O.....	451,774	7,440	76,212	do 30 sept. '88.
52	Banque Fédérale du Canada.....	5,065,926	20,000	25,200
53	Wells Frères.....	142,457	do 14 mars '89.
54	David McFadyen.....	1,249,000	1,339,000
55	George Morton.....	454,500	225,000
	George Morton.....	77,000	60,000
56	Sigt. Jonasson.....	3,881,545	4,030,500	255,150
57	Woods et Cie (prob.)..	745,030	400,440	do 31 oct. '89.
58	Drake et Cie.....	351,490
59	Alfred S. Wells.....	398,219
60	George Hancock.....	45,000	do 31 mars '90.
	Totaux.....	143,549,714	24,363,160	6,230,360	549,387

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES BOIS ET DES MINES,
OTTAWA, 21 novembre 1891.

DISTRICT D'ASSINIBOIA.

H.—ETAT indiquant la quantité de bois de service, de bardeaux et de lattes fabriqués de bois coupé sur les terres fédérales dans le district d'Assiniboia, avec la permission du gouvernement, depuis 1872 jusqu'au 31 décembre 1890.

Folio du journal.	Nom.	Bois de service, pieds, M.P.	Bardeaux.	Lattes.	Observations.
120	John Stewart.....	595,665	19,000	Arrêté, 31 mai 1887.
121	Louis Sands.....	1,350,272	893,000	134,200	
		1,945,937	912,000	134,200	

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES BOIS ET DES MINES,
OTTAWA, 21 novembre 1891.

DISTRICT D'ALBERTA.

I.—ÉTAT indiquant la quantité de bois de service, de bardeaux et de lattes fabriqués de bois coupé sur les terres fédérales dans le district d'Alberta, avec la permission du gouvernement, depuis 1872 jusqu'au 31 décembre 1890.

Folio du journal.	Nom.	Bois de service, pieds, M.P.	Bardeaux.	Lattes.	Traverses de chemin de fer.	Observations.
150	James Walker.....	3,341,844	1,043,000	452,500	Alberta-Sud.
151	Peter McLaren.....	2,407,635	332,625	40,633	do
152	do do.....	2,785,566	500,250	19,700	do
153	Eau-Claire and Bow River Lumber Co..	8,429,786	1,719,050	3,305	do
154	Alberta Lumber Co..	do
155	Cie houillère et de nav. du Nord-Ouest	4,195,044	317,000	do
156	Calgary Lumber Co..	930,023	237,750	558,600	do
157	Donald Morrison....	237,386	Arrêté, 31 oct. '87.
158	Jno. Lineham.....	450,000	104,000	8,500	do do
159	W. D. Lineham.....	do do
180	Sa Grâce l'évêque de Saint-Albert.....	335,811	273,500	Alberta-Nord.
181	Cie Baie-d'Hudson...	1,405,635	334,000	do
182	Moore et Macdowall..	2,260,732	891,000	261,400	do
183	Lamoureux, Frères...	1,807,510	1,440,166	354,750	do
184	Richard Hardisty....	619,090	500,333	24,975	do
		29,206,062	5,973,624	3,440,108	3,305	

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES BOIS ET DES MINES,
OTTAWA, 21 novembre 1891.

DISTRICT DE LA SASKATCHEWAN.

J.—ÉTAT indiquant la quantité de bois de service, de bardeaux et de lattes fabriqués de bois coupé sur les terres fédérales dans le district de la Saskatchewan, avec la permission du gouvernement, depuis 1872 jusqu'au 31 décembre 1890.

Folio du journal.	Nom.	Bois de service, pieds, M.P.	Bardeaux.	Lattes.	Observations.
200	Moore et Macdowall.....	6,269,656	4,690,465	3,260,700	

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES BOIS ET DES MINES,
OTTAWA, 21 novembre 1891.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

K.—ETAT indiquant la quantité de bois de service, de bardeaux et de lattes fabriqués de bois coupé sur les terres fédérales, dans la zone du chemin de fer, pour la période depuis 1884 jusqu'au 31 décembre 1890.

Folio du Journal.	Nom.	Bois de service, pieds, M.P.	Bardeaux.	Lattes.	Observations.
210	Palliser Lumber Co.....	5,270,053			
211	W. C. McDougall.....	2,472,659			
212	Columbia River Lumber Co.....	8,054,480	137,000		
213	Royal City Planing Mills Co.....	57,262,972			
215	Otter Tail Lumber Co.....	1,034,285	20,000	
216	Knight Frères.....	119,575			
217	John McDonald.....	1,100,000			
218	Henry West.....	495,809			
219	Brunette Saw Mill Co.....	9,593,962			
220	Grant et Kerr.....	3,423,094			
221	S. F. McKay.....	800,000			
222	G. O. Buchanan.....	115,500			
223	Shuswap Milling Co.....	930,100			
224	Stein et Robinson.....				Pas de coupé.
225	H. V. Edmonds.....	3,609,150			
226	MacLaren Ross Lumber Co.....	3,924,947			
227	Genelle, Frères.....	152,000			
	Totaux.....	98,358,586	137,000	20,000	

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES BOIS ET DES MINES,
OTTAWA, 21 novembre 1891.

SOMMAIRE.

L.—ETAT indiquant la quantité de bois de service, de bardeaux et de lattes fabriqués de bois coupé sur les terres fédérales.

Etat lettré.	Province ou district.	Bois de service, pieds, M.P.	Bardeaux.	Lattes.	Traverses de chemin de fer.
F	Ce qui était connu comme "territoire en litige".....	74,128,144	18,277,187	10,773,850	
G	Province du Manitoba.....	143,549,714	24,363,160	6,230,360	549,387
H	District d'Assiniboia.....	1,945,937	912,000	134,200	
I	do d'Alberta.....	28,968,676	5,973,624	3,440,108	3,305
J	do de Saskatchewan.....	6,269,656	4,690,465	3,260,700	
K	Province de la Colombie-Britannique.....	98,358,586	137,000	20,000	
	Totaux.....	353,220,713	54,353,436	23,859,218	552,692

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
BUREAU DES BOIS ET DES MINES,
OTTAWA, 21 novembre 1891.

AGENCE DES BOIS DE LA COURONNE DE WINNIPEG.

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
WINNIPEG, 22 février 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon troisième rapport annuel accompagné comme d'habitude par un relevé complet des affaires de ce district pendant l'exercice terminé le 31 octobre 1891.

Les scieries de l'agence ont produit pendant l'année un total de 16,133,988 pieds de bois.

Pour les fins de la comparaison ainsi que pour montrer la quantité des opérations des scieries de la province du Manitoba pendant ces années respectives, j'ai compilé le tableau suivant que l'on peut tenir pour à peu près exact:—

	Pieds de bois.
1879	3,002,007
1880	9,118,311
1881	9,890,134
1882	14,811,843
1883	26,720,091
1884	13,667,317
1885	7,750,029
1886	8,449,454
1887	9,574,599
1888	8,509,187
1889	13,826,827
1890	13,943,973
1891	16,133,988
Total	155,400,760

Quant à la production du bois par les scieries exploitées antérieurement à l'année 1888, dans le territoire contesté, avant qu'il ne fit partie de la province d'Ontario, on en trouvera le compte dans mon relevé annuel.

J'ai omis cette quantité en préparant l'état ci-dessus, jugeant que ce bois n'avait pas été à proprement parler manufacturé dans la province du Manitoba.

C'est l'opinion générale de nos commerçants de bois qu'il devra y avoir une diminution graduelle de la quantité de bois d'épinette manufacturé au Manitoba, et ils en donnent deux raisons. La première c'est que l'on a déjà coupé tout le bois de qualité convenable qui se trouvait à peu de distance du marché, en sorte qu'il est plus coûteux maintenant de s'en procurer. La deuxième raison c'est que l'épinette, qui compose à peu près tout le bois de cette région, ne peut soutenir la concurrence avec le pin expédié de l'est et du sud et les produits des forêts de la Colombie-Britannique de l'ouest, qui se vendent maintenant très peu plus cher que l'épinette et en si grande quantité qu'il y en a pour tous les besoins.

La production du bois aux scieries exploitées sur le lac Winnipeg pendant l'année 1888 a été de 12,400,706 pieds. Il ne sera exploité l'été prochain que trois des neuf scieries qui existent sur ce lac, et l'on évalue qu'il sera scié moins de 3,000,000 de pieds.

Les opérations au sud et à l'est des montagnes du Dauphin et sur le côté ouest de la montagne du Canard sont actives.

Des feux ont considérablement dévasté les bois dans cette localité, et celui qui s'y coupe est en grande partie de cette classe, mais le commerce en a été fortement encouragé par la réduction des droits régaliens de cinq à deux et demi pour cent sur les prix de vente.

Les prix du combustible sont à peu près les mêmes que ceux donnés l'année dernière.

Le bois de chauffage, dont il s'est brûlé environ 35,000 cordes pendant l'année à Winnipeg, s'est vendu en moyenne de \$2.25 à \$4.25 la corde de tremble et d'épinette respectivement.

27,000 tonnes à peu près de houille anthracite américaine ont été expédiées au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest pendant la dernière année, et sur cette quantité 18,000 tonnes ont été mises sur le marché de Winnipeg. Cette houille se vend \$9 la tonne sur le wagon.

La demande de la houille anthracite canadienne, minée à Anthracite, T. N.-O., augmente, et il en a été vendu pas moins de 50 wagons à Winnipeg pendant les derniers trois mois. Le prix est de \$8 la tonne sur le wagon.

Le charbon bitumineux américain ne se trouve pas sur le marché, il a été remplacé par l'article indigène pris dans nos houillères de l'ouest.

La houille de Galt, minée à Lethbridge, T. N.-O., se vend sur les wagons à \$7 la tonne.

Des opérations minières se pratiquent dans plusieurs parties des Territoires du Nord-Ouest pour la consommation locale.

La production aux puits des townships 1 et 2, rang 6, à l'ouest du 2^e méridien, pour l'usage des colons des environs, s'est élevée pendant l'année à 632 tonnes, et le prix est de \$1 la tonne au puits.

Le prolongement de l'embranchement Brandon et Souris du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'aux houillères de Souris offre de nouvelles facilités pour approvisionner de houille toutes les parties du Manitoba, l'endroit est aussi à près de 600 milles plus rapproché que tout autre contenant cette substance minérale.

Comme résultat direct de l'arrangement intervenu entre le gouvernement provincial du Manitoba et le chemin de fer Canadien du Pacifique, il s'y fera l'année prochaine des opérations considérables, car la compagnie s'est engagée à faire face à toutes les commandes de houille au prix de \$1.75 sur les wagons aux mines, et à ce même taux, plus le prix du fret, dans toutes les parties de la province. Le prix sera à Winnipeg de \$4 la tonne sur les wagons, et à Brandon de \$3.50.

Bien qu'il existe présentement dans toutes les parties du Manitoba assez de bois pour les fins de chauffage, il fait plaisir de savoir que la question du combustible pour l'année est résolue, sans l'ombre d'un doute, par le développement des mines mentionnées en dernier lieu.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

E. F. STEPHENSON,

Agent des bois de la couronne.

A. M. A. M. BURGESS,

Sous-ministre de l'intérieur,

Ottawa.

ANNEXE A.

État des recettes de l'agent des bois de la couronne, Winnipeg, pour l'année expirée le 31 octobre 1891.

Mois.	Boni.	Rente foncière.	Droit régalien.	Permis.	Saisies, droits et amendes pour empiétement.	Droits sur les bois des terres des écoles.	Droits sur la pierre des terres des écoles.	Mines de charbon bon.	Foin coupé illégalement.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1890.										
Novembre..	100 00	476 14	220 45	34 85	52 00	42 90	935 34
Décembre..	84 42	1,162 04	124 72	42 50	17 25	1 00	56 65	2,005 37
1891.										
Janvier.....	52 50	169 60	1,674 60	159 01	28 50	4 40	2,037 19
Février.....	10 00	1,834 63	132 46	44 36	25 15	31 10	2,130 20
Mars.....	770 26	47 62	1,542 33	285 47	82 75	7 50	5 50	1,981 17
Avril.....	288 94	1,062 14	480 67	22 15	55 00	4 00	2,592 16
Mai.....	219 01	813 60	165 11	0 25	5 20	12 00	1,215 16
Juin.....	808 20	1,020 92	1,122 06	36 70	4 90	25 90	3,014 28
Juillet.....	250 00	582 55	1,146 49	8 75	3 40	1,991 19
Août.....	340 14	942 41	630 09	123 83	2 00	1,698 33
Septembre.....	1,282 49	5,061 00	2,580 54	876 94	9 25	1 50	1,802 08
Octobre.....	3,693 01	9,381 09	14,850 23	2,688 15	265 91	169 00	44 05	14 50	9,839 42
Perçu au bureau principal.....	596 40	1,049 58	12 00	31,241 89
Totaux.....	4,289 41	10,430 67	14,850 23	2,688 15	277 91	169 00	44 05	14 50	3,613 73
										34,855 62

E. F. STEPHENSON,
Agent des bois de la couronne.BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
WINNIPEG, 22 février 1892.

CÉDULE B.—Indiquant le nombre de scieries en opération dans la province du Manitoba et dans le district d'Assiniboia, en vertu de licences du gouvernement, pendant l'année finissant le 31 octobre 1891.

Nom du propriétaire ou du propriétaire et syndic.	Scierie, où située.	Pouvoir moteur.	Mues par des chevaux.	Capacité par 12 heures.	En opération.	Espèce de bois.	Emplacement des réserves.
1. Alex. Cameron.	Minnedosa.	Vapeur.	25	Pieds. 6,000	1878	Epin. blanche et rouge.	Montagne du Dauphin.
2. James Jermyn.	do	do	50	15,000	1880	do	do
3. Sigfr. Jonsson.	Rivière Bad Throat.	do	40	12,000	1886	do	Lac Winnipeg.
4. Backnall, Frères.	Millwood.	do	75	30,000	1885	do	Creek Little Bogy.
5. W. H. Whinister.	Strathclair.	do	25	6,000	1880	do	Montagne du Dauphin.
6. Banque Fédérale du Canada.	Lac du Flux et Reflux.	do	75	20,000	1883	do	Lac Winnipeg.
7. David McFadyen.	Elden.	do	16	3,000	1884	do	Montagne du Dauphin.
8. Daniel Sprague.	Winnipeg.	do	75	25,000	1882	Pin rouge et blanc.	Rivière aux Roseaux.
9. David Ross.	Winnemouh.	do	35	10,000	1880	Epin. blanche et rouge.	Rivière Whitemouth.
10. Brown, Rutherford et Cie.	Bate Fisher.	do	30	10,000	1884	do	Lac Winnipeg.
11. Cie de bois de const. de Selkirk.	Rivière Fisher.	do	75	30,000	1880	do	do
12. Miller et Patton.	Creek Bird Tail.	do	50	20,000	1880	do	Montagne du Dauphin.
13. George Morton.	Boissevain.	do	40	12,000	1882	do	Montagne de la Tortue.
14. Alfred Wells.	Balmoral.	do	16	3,000	1884	do	Grindstone Point, Lac Winnipeg.
15. Banque Impériale.	Brandon.	do	80	35,000	1880	do	Cantons 20 et 21, rang 21, O.
16. C. A. Brouse et Cie.	Rivière Bad Throat.	Eau.	20	7,000	1879	do	Lac Winnipeg.
17. Cie manufacturière d'Assissippi.	Rivière aux Coquilles.	Vapeur.	10	5,000	1889	do	Rivière aux Coquilles.
18. Drake et Cie.	Black Island.	do	20	3,000	1889	do	Black Island, Lac Winnipeg.
19. Suaw, Frères.	Rivière de la Vallée.	do	16	20,000	1890	do	Lac du Dauphin.
20. George Kerr.	Franklin.	do	16	3,000	1891	do	Montagne du Dauphin.
21. Peter McArthur.	Rivière Fairford.	do	35	12,000	1880	do	Lac Manitoba.

[PARTIE I.]

CÉDULE B—Indiquant le nombre des scieries, etc., pour l'année finissant le 31 octobre 1891.—Fin.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	Remarques.	
																						Pds M.P.
1	588,567	11,160	7,350	720,000	190,250	523,750	2,350	125 traverses de chemin de fer en mains.														
2	1,670,611	1,688,611	128,000	489,000	229,750	808,500	2,350	301 courbes de navires en mains.														
3	1,109,100	1,590,511	881,587	469,000	229,750	808,500	2,350	6,100 cordes de croftes, et 2,352 traverses en mains.														
4	914,688	730,716	662,072	285,250	189,250	120,000	192,900	430 perches en mains.														
5	1,047,475	1,322,475	170,000	170,000	170,000	170,000	192,900	1,234 cordes de croftes en mains.														
6	1,228,000	228,000	1,154,306	702,979	953,049	384,451	600,000	3,175 cordes de croftes, et 91,477 traverses en mains.														
7	1,200,000	702,979	1,154,306	702,979	953,049	384,451	600,000	Environ 5,000 pds de bois de qualité infér. en mains.														
8	800,000	800,000	1,350,000	600,000	1,350,000	600,000	20,500	500 cordes de croftes en mains.														
9	4,781,483	2,500,333	2,500,333	421,039	315,968	80,000	46,250	50,000 bardeaux inférieurs en mains.														
10	1,127,000	103,415	58,884	80,000	57,750	80,000	120,000	Voir rapport envoyé le 8 septembre 1891.														
11	394,798	394,798	394,798	394,798	394,798	394,798	124,500	4,944 traverses en mains.														
12	990,220	990,220	990,220	990,220	990,220	990,220	225,000															
13	53,548	53,548	53,548	53,548	53,548	53,548	500,142															
14	3,759	3,759	3,759	3,759	3,759	3,759	3,011,250															
15	516,490	391,990	124,500	960,000	810,000	150,000	315,250															
16	84,000	70,500	13,500	225,000	225,000	225,000	353,700															
17	1,824,274	894,132	500,142	500,142	500,142	500,142	315,250															
18	16,134,008	14,169,797	7,938,399	3,011,250	1,963,500	1,170,000	8,450															
19																						
20																						
21																						

E. F. STEPHENSON,
Agent des bois de la couronne.

CÉDULE C.

RAPPORT général du bureau pour les 12 mois finissant le 31 octobre 1891.

Description des rapports, etc.	Nombre.	Comparaison avec l'an dernier.		Remarques.
		Augmen- tation.	Diminu- tion.	
Lettres écrites et circulaires.....	{ Lettres, 7,058 Circulair., 4,000 }	}	}	Comprenant celles du bureau des terres. do
do reçues.....	{ Lettres, 6,469 Circulaires, 324 }			
Permis gratuits, émis.....	1,249	636		
do émis, avec droits.....	1,597		772	
Saisies faites.....	{ Foin, 83 Bois, 364 }		411	
Rapports de scieries reçus et vérifiés.....	57	27		

E. F. STEPHENSON,
Agent des bois de la couronne.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,
WINNIPEG, 22 février 1892.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, WINNIPEG, 31 octobre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus des états annuels des affaires transigées dans mon bureau; vous verrez qu'il y a eu une augmentation considérable, et dans le nombre des permis accordés et dans le total des recettes. 159 permis ont été accordés cette année de plus que l'an dernier; cette année, il a été donné 286 permis contre 127 l'année dernière.

Les recettes pour ces permis s'élèvent cette année à \$3,913.19, contre \$512.72, augmentation encore plus considérable que la précédente.

Les dépenses du bureau, malgré l'augmentation de la besogne, indique une diminution de \$88.06 comparées à celles de l'an dernier.

A présent que nous avons le chemin de fer qui part de Calgary, de nombreux colons et des personnes en quête de terres sont venus ici, et tous sans exception se sont montrés très satisfaits des excellentes récoltes que nous avons eues, de même que du magnifique climat qu'ils ont pu observer; ils sont retournés chez eux pour amener ici leurs amis; nous pouvons donc nous attendre à une forte immigration pour l'an prochain, et nous devons faire des préparatifs pour la recevoir.

Le bois de construction de toute description est aujourd'hui tellement en demande que l'approvisionnement en main dans les scieries ne peut y suffire.

Je vous félicite sincèrement de cette remarquable amélioration, car je suis certain que ce n'est que le commencement d'une immense immigration.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. ANDERSON,

Agent des bois de la couronne.

A. M. BURGESS, écr,
Sous-ministre de l'intérieur,
Ottawa.

CÉDULE A.

ÉtAT des recettes pour bois de la couronne, etc., pendant l'année finissant le 31 octobre 1891.

Mois.	Boni.	Rente du terrain.	Droit régalien.	Permis.	Saisies, droits et amendes pour violation du droit de propriété.	Déboursés remis.	Terres à foin.	Terres des écoles.	Total à Edmonton.	Total au bureau principal.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1890.											
Novembre.....			105 27	5 55	28 00		392 57		503 39		503 39
Décembre.....				70 81					98 81		98 81
1891.											
Janvier.....	250 00		142 39	42 61	25 68				460 68		460 68
Février.....		122 50		2,302 85					2,302 85		2,302 85
Mars.....			58 54	1,141 48	20 00		36 50		1,320 48		1,320 48
Avril.....			27 77	43 20					101 74		101 74
Mai.....				23 82		62 25			113 84		113 84
Juin.....				77 54	4 26	3 00			84 80	264 26	349 06
Juillet.....			339 81	52 55		1 50			393 86		393 86
Août.....	230 00			24 78	154 46	43 88			453 12		453 12
Septembre.....				102 50	2 50	6 80			111 80		111 80
Octobre.....			312 67	25 50	20 00				358 17		358 17
Perçu au bureau principal.....	602 50		986 45	3,913 19	254 90	117 43	392 57	36 50	6,303 54	264 26	6,567 80
Totaux.....	264 26	866 76	986 45	3,913 19	254 90	117 43	392 57	36 50			

THOMAS ANDERSON,
Agent des terres de la couronne.

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
EDMONTON, 31 octobre 1891.

CÉDULE B.

ÉTAT indiquant les scieries en opération en vertu de licences du gouvernement dans l'agence d'Edmonton, pendant l'année finissant le 31 octobre 1891.

Numéro.	Nom du propriétaire ou du propriétaire et syndic	Scierie, ou située.	Espèce de pouvoir moteur.	Mues par des chevaux.	Capacité par 12 heures.	En opération.	Espèce de bois.	Emplacement des réserves.	Bois.		Bardéau.		Lattes.		Remarques.
									Manufacturé.	Vendu.	Manufacturé.	Vendu.	Manufacturées.	Vendues.	
1	Moore et Macdowall.	Rivière "White Mud".	Vapeur.	40	10,000	1885	Épinette.	Rivière "White Mud".	Pieds. 540,671	Pieds. 277,000	15,000	60,100	60,100	Dernier rapport, 30 sept. 1890.	
2	Frazier et Cie.	Edmonton.	do	30	10,000	1880	do	Côté sud N.S.R.	744,499	302,651	56,000	56,000	do	do	
3	Lamoureux, frères.	Stony Plain.	do	20	5,000	1883	do	Stony Plain.	232,210	140,019	170,000	151,333	do	do	
4	Mission St-Albert.	St-Albert.	Eau.	20	5,000	1883	do	Lac des Œufs.	976,709	983,341	241,000	484,333	60,100	Pas de bois coupé.	
	Total														

N^o 2. Cette maison coupe du bois sur des terres tenues sous licence par la Cie de la Baie-d'Hudson.
N^o 4. Scierie brûlée. Pas reconstruite.

THOMAS ANDERSON,

Agent des bois de la couronne.

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
EDMONTON, 31 octobre 1891.

CÉDULE C.

RAPPORT GÉNÉRAL du bureau pour les douze mois finissant le 31 octobre 1891.

Description des rapports, etc.	Nombre.	Comparaison avec l'année précédente.	
		Augmentation.	Diminution.
Lettres écrites.....	529	186
do reçues.....	280	7	
Permis émis, gratuits.....	222	} 159	
do sujets à des droits.....	64		
Saisies faites.....	1	3
Rapports de scieries reçus.....	13	1	

THOMAS ANDERSON,
Agent des bois de la couronne.

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
EDMONTON, 31 octobre 1891.

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
PRINCE-ALBERT, 11 novembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus mon rapport annuel des affaires transigées dans les limites de ce district pendant l'année qui s'est terminée le 31 octobre dernier, avec les cédulas suivantes, savoir :—

- (A.) Etat du revenu provenant des droits sur la coupe de bois et d'autres sources.
(B.) Etat indiquant les scieries en opération en vertu de licences et permis du gouvernement dans les limites du district, ainsi que les quantités d'articles manufacturés, vendus et en mains par celles qui sont pourvues de licences.
(C.) Contenant d'autres renseignements touchant le travail exécuté dans le bureau.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN McTAGGART,
Agent des bois de la couronne.

Le secrétaire du
Ministère de l'intérieur,
Ottawa.

CÉDULE A.
État des recettes provenant des bois de la couronne pour l'année finissant le 31 octobre 1891.

Mois.	Boni.	Rente du terrain.	Droits sur permis.	Droit régalien.	Saisies, droits et amendes pour violation du droit de propriété.	Total à Prince-Albert.	Total au bureau principal.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1890.								
Novembre.....			531 81		196 69	757 69	3,000 00	3,757 69
Décembre.....			29 19*		37 80	367 09		367 09
			46 85*		5 50*			
1891.								
Janvier.....			231 55		3 87	359 27		359 27
Février.....			123 85*			257 96		257 96
Mars.....			42 25					
Avril.....			215 71*			150 35		150 35
Mai.....			44 35			297 12	115 00	412 12
Juin.....			106 00*			115 98		115 98
Juillet.....			239 44			160 32		160 32
Août.....			57 68*			54 05		54 05
Septembre.....			96 28			416 39		416 39
Octobre.....			19 70*			65 37		65 37
			150 57			8 25		8 25
			1 75*					
			25 70					
			14 15*					
			382 47					
			5 92*					
			34 77					
			4 50*					
			6 25					
			2 00*					
Perçu au bureau principal.....	115 00	3,000 00	2,689 68		320 16	3,009 84	3,115 00	6,124 84
Totaux.....	115 00	3,000 00	2,689 68		320 16			

* Perçu à Battleford.

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
PRINCE-ALBERT, 31 octobre 1891.

JOHN McTAGGART,

Agent des bois de la couronne.

CÉDULE B.

INDIQUANT les scieries en opération en vertu de licences du gouvernement dans l'agence des bois de la couronne de Prince-Albert; pendant l'année finissant le 31 octobre 1891.

Numéro.	Nom du propriétaire ou du propriétaire et syndic	Où situées.	Pouvoir moteur.	Mues par chev.	Capacité par 12 heures.	En opération.	Espèce de bois.	Emplacement de réserves.	Bois.		BARDEAU.		LATTES.		Date du dernier rapport de scierie envoyé au bureau principal.	
									Manu-facturé.	Vendu.	Manu-facturé.	Vendu.	Manu-facturé.	Vendu.		
1	Moore et Macdowall	Prince-Albert.	Vap.	75	35,000	1876	Epinette, pin et peuplier.	An Nord de la Saskatchewan-Nord	Pieds.	761,423	912,578	456,000	469,333	167,100	57,000	Oct. 31, 91.
2	James Sanderson	do	do	25	5,000	1890	do	do	*
3	Shannon et Mack	do	do	20	2,000	1891	do	do	+
									Pieds.	761,423	912,578	456,000	469,333	167,100	57,000	

* Coupant en vertu d'un permis. + Coupant avec permis. C 113, McGhee.

JOHN McTAGGART,
Agent des bois de la couronne.

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
PRINCE-ALBERT, 31 octobre 1891.

CÉDULE C.

RAPPORT général du bureau pour les douze mois finissant le 31 octobre 1891.

Description des rapports, etc.	Nombre.	Comparaison avec l'an dernier.	
		Augmentation.	Diminution.
Permis émis sujets à des droits, Prince-Albert.....	149	} 163	
do gratis, Prince-Albert.....	52		
do sujets à des droits, Battleford.....	78		
do gratis, Battleford.....	14		
Rapports de scieries reçus.....	3		
Saisies faites—Battleford, 6; Prince-Albert, 11.....	17		25

JOHN McTAGGART,

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE.

Agent des bois de la couronne.

PRINCE-ALBERT, 31 octobre 1891.

NEW-WESTMINSTER, C.-A., 1er novembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus un état des affaires de mon bureau pour l'année administrative passée. Je suis heureux de pouvoir dire que la dépression générale qui existe dans le commerce du bois sur la partie américaine de la côte du Pacifique n'a pas affecté notre commerce, comme on le verra par l'état ci-joint; les recettes pour l'an dernier s'élèvent à \$45,944.31, une augmentation de \$509.22. Nous avons raison, avec une amélioration des affaires avec l'Australie, et le rétablissement de l'ordre au Chili, de nous attendre à de meilleur temps pour notre commerce de bois, même en attendant l'établissement de notre ligne de steamers à grande vitesse avec le premier de ces pays, ligne qui va sans doute augmenter considérablement nos exportations de bois de même que notre commerce en général. Dans l'intervalle nos scieries de l'intérieur font des affaires profitables, le bois trouvant partout un marché facile et se vendant à des prix rémunératifs; avec l'immigration au Manitoba qui augmente beaucoup ainsi que dans les Territoires, ces scieries ne sauraient manquer d'obtenir un accroissement d'affaires qui seront certainement très profitables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. S. HIGGINSON,

Agent fédéral des bois de la couronne pour la Colombie anglaise.

M. A. M. BURGESS.

Sous-ministre de l'intérieur,

Ottawa.

CÉDULE A.
Étât des recettes provenant des bois de la couronne pour les douze mois finissant le 31 décembre 1891.

Mois.	Boni.	Rente du terrain.	Droit régalien.	Droits de permis.	Saisies, amendes pour violation des droits de propriété.	Divers.	Total, New-Westminster.	Total au bureau principal.	Totaux.
1890.									
Novembre.....		53 08	120 10		52 50		172 60	941 00	1,113 60
Décembre.....			602 46				656 14	10,386 15	11,042 29
1891.									
Janvier.....								1,347 04	1,347 04
Février.....				3,911 01			3,911 01	50 00	3,961 01
Mars.....								2,024 23	2,024 23
Avril.....								4,148 52	4,148 52
Mat.....		100 88	310 48	3,172 30			3,583 66	1,150 21	4,733 87
Juin.....			491 37	29 00			520 97	46 09	567 06
Juillet.....		588 97	4,063 30		11 43		4,623 70	10 00	4,633 70
Août.....		58 81	316 78	1,060 98			1,426 57	130 04	1,436 57
Septembre.....		695 23	978 01				1,673 24	1,649 84	1,812 28
Octobre.....		58 82	2,378 90	5,061 25	54 83	2 00	7,554 80		9,204 14
Perçu au bureau principal.....		1,525 80	9,252 00	13,224 54	118 20	2 00	24,122 69		
Totaux.....	19,275 02	2,245 85	350 75						
Grand total.....	19,275 02	3,771 74	9,602 75	13,224 54	118 26	2 00			45,994 31

T. S. HIGGINSON,
Agent général des bois de la couronne, C. A.

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
NEW-WESTMINSTER, C. A., 31 octobre 1891.

CÉDULE B.

INDIQUANT les scieries en opération en vertu de licences du gouvernement, dans la zone de chemins de fer, dans la province de la Colombie anglaise, pour l'année finissant le 31 octobre 1891.

Numéro.	Noms des propriétaires, ou des propriétaires et syndics.	Scierie, où située.	Pouvoir moteur.	Capacité par 12 heures.	Espèce de bois.	Emplacements des réserves.	Quantité coupée dans l'année finissant le 31 octobre 1891.	Date du dernier rapport de scierie envoyé au bureau principal.	Remarques.
1	Cie Royal City Planning Mills.	New-Westminster.	Vapeur.	Pieds. 100,000	Pin Douglas, cèdre rouge, épicéa netté, aulne et if.	District de New-Westminster.	Pieds M.P. 12,549,070	30 sept. '91.	
2	Cie de bois de la riv. Colombie.	Beaver.	do	75,000	do	Rivière Beaver.	6,657,704	30 do '91.	
3	Cie de scieries Brunette.	New-Westminster.	do	100,000	do	District de New-Westminster.	211,186	30 do '91.	
4	Cie de bois McLaren-Ross.	do	do	200,000	do	do	4,197,574	1er juill. '91.	Pas de bois coupé.
5	H. V. Edmonds.	Port-Moody.	do	25,000	do	do	30 sept. '91.	Pas de bois coupé, sauf 10,119 bardeaux versés de chemins de fer.
6	Knight, Frères	Popcorn.	Eau	30,000	do	do	177,250	30 do '91.	
7	Henry West.	Langley	Vapeur.	15,000	do	do	348,832	30 do '91.	
8	Cie de scieries de Shuswap.	Kamloops	do	20,000	do	Spallumcheen.	30 do '91.	30 do '91.	Pas de bois coupé.
9	Cie de bois de Palliser.	Palliser	do	25,000	do	Palliser	1,423,900	30 do '91.	
10	Stein et Robinson.	Revelstoke.	do	15,000	do	Revelstoke.	905,893	30 do '91.	500,000 bardeaux ont été coupés.
11	Cie de bois d'Ottetail.	Ottetail.	do	15,000	do	Ottetail.	1,080,000	30 do '91.	20,000 bardeaux ont été coupés.
12	Grant et Kerr	Ladner's Landing.	do	15,000	do	District de New-Westminster.	1,577,386	30 do '91.	
13	Genelle, Frères.	Tappin Siding	do	25,000	do	Tappin Siding	1,428,694	30 do '91.	
14	Cie de bois de Huntingdon.	Huntingdon	do	15,000	do	District de New-Westminster.	30 do '91.	Pas de bois coupé.
						Total.	30,507,439		

T. S. HIGGINSON,
Agent fédéral des bois de la couronne pour la Colombie anglaise.

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
NEW-WESTMINSTER, 31 octobre 1891.

CÉDULE C.

RAPPORT GÉNÉRAL du bureau pour les douze mois finissant le 31 octobre 1891.

Description des rapports, etc.	Nombre.	Comparaison avec l'an dernier.	
		Augmentation.	Diminution.
Lettres écrites.....	635		
do reçues.....	830		
Permis de coupe de bois émis.....	2		
Rapports de scieries reçus.....	40		

T. S. HIGGINSON,

*Agent fédéral des bois de la couronne pour la Colombie anglaise.*BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
NEW-WESTMINSTER, 31 octobre 1891.

CÉDULE A.

ÉTAT des recettes provenant des bois de la couronne, etc., à Calgary, pour l'année finissant le 31 octobre 1891.

Mois.	Boni.	Rente du terrain.	Droit régalien.	Permis.	Saisies, droits et amendes pour violation de droits de la propriété.	Total à Calgary.	Total au bureau principal.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1890.								
Novembre.....				6 25		6 25		6 25
Décembre.....				9 00		9 00	1,166 02	1,175 02
1891.								
Janvier.....				28 63		28 63		28 63
Février.....		17 05		6 75		23 80	251 75	275 55
Mars.....				7 70		7 70	88 34	96 04
Avril.....			372 75	1 00		373 75		373 75
Mai.....		1,102 60		14 60	8 00	1,125 20	257 60	1,382 80
Juin.....		298 72	836 28	2 00		1,137 00		1,137 00
Juillet.....		164 99	1,049 83	2 91		1,217 73		1,217 73
Août.....		0 43		3,494 66		3,495 09		3,495 09
Septembre.....				2 25	24 30	26 55	1,000 00	1,026 55
Octobre.....			22 50	2 50		25 00	1,666 63	1,691 63
		1,583 79	2,281 36	3,578 25	32 30	7,475 70	4,430 34	11,906 04
Perçu au bureau principal.	1,000 00	837 69	1,631 63	961 02				
	1,000 00	2,421 48	3,912 99	4,539 27	32 30			

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
CALGARY, 31 octobre 1891.AMOS ROWE,
Agent des bois de la couronne.

CÉDULE B.

MONTRANT le nombre de scieries en opération en vertu de licences du gouvernement dans l'agence de Calgary, pendant l'année finissant le 31 octobre 1891.

Nom du propriétaire, ou du propriétaire ou syndic.	Où situées.	Pouvoir moteur.	Par chevaux.	Capacité par 12 heures.	En opération.	Espèce de bois.	Emplacement des réserves.	Bois.		BARDEAU.		LATTES.		Date du dernier rapport de scierie envoyé au bureau principal.
								Manu-facturé	Vendu.	Manu-facturé.	Vendu.	Manu-factur.	Ven-dues.	
1 Peter McLaren.....	Mill Creek....	Eau.	20	5,000	1882	Épinette, pin rouge et pin.	Mill Creek.....	Pieds.		183,250	162,250	3,000	3,000	31 oct. '91
2 Peter McLaren.....	Fort McLeod.	Vap.	25	10,000	1888	"	Branchesud riv. du Vieil-Homme..	258,104	285,330	29,250	53,800	11,250	10,400	do
3 James Walker.....	Kananskis.....	"	60	15,000	1887	Épinette, pin et cyprès	Rivière de l'Arc..	909,351	659,527		10,000	40,000	20,000	30 juin '91
4* Cie de bois de Calgary et de la riv. de l'Arc	Cochrane.....	"	75	20,000	1885	Épinette et pin	Cochrane.....	879,813	471,780					30 sept. '91
5 Cie de b. d'Eau Claire et de la riv. de l'Arc	Calgary.....	"	75	25,000	1887	Pin, épinette et pin Douglas.....	Rivière de l'Arc..	781,433	2 038 958			357,000	684,650	1er juil. '91
6 Louis Sands.....	Col. du Cyprès	"	30	18,000		Pin et épinette....	Collines du Cyprès							31 oct. '91
7 Cie de houille et de nav. du Nord-Ouest	Lethbridge...	"	20	5,000	1885	Épinette.....	Branchesud riv. du Vieil-Homme..							do
8 D. Morrison.....	Sheep Creek..	"				"	Canton 21, R. 4 et 5, M. 4 ouest.							do
9 Cie de bois d'Alberta	Dain Rouge..	"			1891	"	Riv. du Dain Rouge	372,000	171,523	190,000	162,250			do
10 John Linehan.....					1891	"	Sheep Creek.....	950,250	548,967	166,250	122,750	73,750	11,350	do
								4,150,951	4,176,085	568,750	511,050	485,000	729,400	

* 11,802 traverses de chemin de fer ont été coupées sur la réserve, d'après les rapports des scieries du 31 mars et du 30 juin 1891.

AMOS ROWE,

Agent des bois de la couronne.

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
CALGARY, 3 novembre 1891.

CÉDULE C.

RAPPORT général du bureau pour les douze mois écoulés le 31 octobre 1891.

Description des rapports, etc.	Nombre.	Remarques.
Lettres écrites.....	350	
do reçues.....	568	
Permis émis, sujets à des droits.....	16	
do gratis.....	178	
Rapports de scieries reçus.....	28	

AMOS ROWE,
Agent des bois de la couronne.

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
CALGARY, 31 octobre 1891.

N° 5.

TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ.

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ.

OTTAWA, 31 décembre 1891.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un rapport des opérations de la division des terres de l'artillerie et de l'amirauté, du ministère de l'intérieur, pour l'exercice finissant le 30 juin 1891.

Les cédules (3) ci-annexées et désignées respectivement par les lettres A, B et C, indiquent sommairement les recettes pour l'année, et les diverses localités où se trouvent les propriétés dont la vente ou la location a produit le revenu dont il est rendu compte.

(A.)—Etat des ventes. Total, \$12,769.83.

Les propriétés suivantes ont été vendues pendant l'année:—

(1.) A Grand Falls, dans le comté de Victoria, Nouveau-Brunswick, 10 lots comprenant une superficie de 76 acres ont été vendus \$360 (\$4.74 par acre, en moyenne); sur cette somme \$90, le quart du prix de vente, ont été payés comptant le jour même de la vente.

(2.) Au même endroit, un emplacement pour moulin, formant 7 acres de terrain, avec pouvoir d'eau, a été vendu \$1,161 comptant. Cette vente a été faite au bureau de M. Bertram Currier, agent des terres de l'artillerie, le 25 août, et j'ai moi-même surveillé la vente.

(3.) A Edmundston, dans le comté de Madawaska, Nouveau-Brunswick, 28 lots comprenant une superficie de 12a., 1r. et 32p. ont été vendus pour une somme de \$4,789 (moyenne par acre, \$384.66); \$2,693 ont été payés comptant.

(4.) Dans la cité de Kingston, Ontario, 4½ lots, formant partie de la propriété connue sous le nom de Ferme Herchmer, et comprenant 2 acres en superficie, ont été vendus au prix de \$2,100 (une moyenne de \$1,050 de l'acre). En même temps un petit morceau de terrain au coin des rues Barrack et Bagot, contenant 2,347 pieds en superficie, a été vendu \$700 (ou à 29½ centins, le pied). Dans ces deux cas, le premier versement, un cinquième du prix d'achat, s'élevant à \$560 en tout, a été payé au moment de la vente. Cette transaction a été faite en ma présence dans les salles du commissaire-priseur, M. William Murray, le 29 juillet.

(5.) A Jones' Falls, 5 parcelles de terrain, formant partie du lot 5, dans la 6e concession du canton de South-Crosby, et mesurant 2 acres, 3r. et 15p., ont été vendues au prix de \$156 (ou une moyenne de \$54.85 par acre); sur cette somme \$87.20 ont été payés comptant.

(6.) Le même jour un lopin (n° 10) du lot 25 dans la 8e concession du canton de Pittsburg, ayant une superficie de 1.53 acre, a été vendu \$30, sur lesquels \$6 ont été payés comptant. Ces ventes ont été faites le 6 août sous ma surveillance.

(7.) Dans le canton Nepean, un petit morceau de terre de forme irrégulière et contenant $\frac{67}{100}$ acre, a été vendu en vertu d'un arrêté du Conseil, à Thos. F. Wallace, au prix de \$75 comptant.

(8.) Dans le canton de Vespra, le lot 13 dans la 11e concession, mesurant 200 acres, a été vendu pour une somme de \$500 (\$2.50 par acre); sur cette somme, \$125, le quart du prix d'achat, a été payé comptant.

(9.) A la cité d'Ottawa, 13½ lots de ville ordinaire, autrefois loués, sont maintenant tenus en franc-alleu, les locataires respectifs de ces lots ayant payé une somme de \$2,898.83 conformément aux baux primitifs que leur avaient accordés les principaux officiers de l'artillerie de Sa Majesté.

(B.)—Est un état indiquant la localité des diverses propriétés de l'artillerie pour lesquelles des paiements ont été faits.

Au mois de décembre 1875, une partie des casernes d'Hochelaga a été détruite par le feu; d'après l'estimation de M. John W. Hopkins, de Montréal, cet incendie a causé une perte de \$21,925. A cette époque, cette propriété était occupée par M

Duncan McDonald, qui la tenait à loyer et qui était tenu, au terme de son bail, d'avoir constamment une assurance de \$24,000 en faveur du gouvernement fédéral, couvrant les dites casernes en entier. Il paraît, cependant, que lors de l'incendie la propriété n'était pas assurée. Subséquentement, une action a été instituée contre lui pour le recouvrement des dommages, et le 19 décembre 1878, la cour suprême du Bas-Canada a rendu un jugement en faveur de la couronne pour \$10,402.50, somme fixée par la cour comme valeur de la propriété détruite. En décembre dernier, cette somme, avec une addition de \$8,824.19 pour intérêt accru depuis le 26 novembre 1876 jusqu'à date, et \$128.95 pour frais, formant un total de \$19,415.65, a été payée, tel qu'on le voit par l'état B.

(C.)—Etat des sommes d'argent reçues (mensuellement) pendant l'exercice. Recettes totales, \$54,229.69, excédant de \$24,308.08 celles de l'an dernier.

Depuis le 1er juillet, des ventes de terres de l'artillerie ont été faites à Montréal et à Chambly, province de Québec; à Amherstburg, Ont.; et à Grand Falls, Nouveau-Brunswick; les prix obtenus ont été satisfaisants. Les détails de ces transactions paraîtront dans le rapport des affaires de cette division pour l'exercice actuel.

Le bail de la ferme du gouvernement à Longueuil, ayant expiré le 1er novembre 1890, il a été décidé que des soumissions seraient demandées, par avis public, pour la location de cette propriété sous certaines conditions pour un terme de 5 ans. Quatre soumissions ont été reçues en réponse à l'avis publié; l'offre de \$750 par année faite par M. G. N. Parent, de la cité de Montréal, a été acceptée par le ministère. Le bail datant du 1er juin 1891, et la rente est payable d'avance. La ferme comprend une superficie de 190 acres; elle était louée au dernier occupant pour \$525 par année.

Conformément aux instructions que j'avais reçues et à un arrêté du conseil (C.P., n° 1650) approuvé par Son Excellence le gouverneur général, le 5 juillet 1890, m'autorisant à visiter la Pointe Pelée, lac Érié, dans le comté d'Essex, afin d'examiner les réclamations de divers *squatters* établis sur la Réserve Navale, dans cette localité, je me suis transporté sur la dite réserve au mois d'octobre suivant, et j'ai inspecté les terrains occupés par ces *squatters*, ainsi que ceux encore inoccupés et sur lesquels aucuns travaux n'ont été faits. J'ai été ensuite occupé pendant plusieurs jours à examiner les parties intéressées et les papiers qu'ils ont en leur possession à l'appui de leurs réclamations respectives touchant les terrains qu'on leur a permis à eux et à leurs pères d'occuper sans interruption depuis bien des années sans exiger d'eux aucune redevance et par pure tolérance. La superficie totale des terrains alloués à ces *squatters* est de 523½ acres, tel que montré par le plan dressé par G. McPhillips, arpenteur fédéral, et daté à Windsor le 30 juillet 1889. Le coût de cet examen, et celui d'un arpentage antérieur des lots occupés par ces gens, a été évalué à \$840.91—une moyenne de \$1.60½ par acre—pour le remboursement desquels il a été décidé de fixer le prix de ces terres à \$1.70 par acre. Sur paiement en entier des terrains à ce taux, les diverses personnes dont les réclamations ont été prouvées à la satisfaction du ministère, recevront des lettres patentes leur conférant un titre (en tenure simple) à la portion ou aux portions de terre qu'elles n'occupent actuellement que comme simples *squatters*.

Pendant l'année, le bureau a reçu 466 et envoyé 907 lettres (y compris de nombreux longs rapports), et au delà de 500 avis et états de comptes ont été préparés et envoyés aux locataires ou aux acheteurs arriérés; 24 cessions ont été enregistrées; 42 projets de lettres patentes ont été préparés; et 109 mandats (*warrants*) ont été émis pour autoriser la Banque de Montréal à recevoir de l'argent. En sus, environ 1,000 comptes ouverts avec les divers acheteurs et locataires de terres de l'artillerie dans les provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, ont été soigneusement tenus dans ce bureau.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM MILLS,

Chargé de l'administration des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

A. M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'intérieur.

[PARTIE I]

A.

ÉTAT des ventes faites pendant l'exercice qui s'est terminé au 30 juin 1891.

Localité.	Nombre de lots vendus ou commués.	Prix de vente.		Montant reçu à compte.	
		\$	cts.	\$	cts.
Crosby, Sud.....	5 lots (2a. 3r. 15p.).....	156	00	87	20
Edmundston, N.-B.....	28 lots.....	4,789	50	2,693	50
Grandes Chutes.....	10 lots (76 acres).....	360	00	90	00
do.....	7 acres et pouvoir d'eau.....	1,161	00	1,161	00
Kingston.....	5 $\frac{1}{2}$ lots.....	2,800	00	560	00
Nepean.....	1 $\frac{1}{2}$ acre.....	75	00	75	00
Ottawa.....	13 $\frac{1}{2}$ lots commués.....	2,898	83	2,898	83
Pittsburg.....	1 lot.....	30	00	6	00
Vespra.....	200 acres.....	500	00	125	00
	Total.....	12,769	83	7,696	53

WILLIAM MILLS,

Chargé des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,
OTTAWA, 31 décembre 1891.

B.

ÉTAT indiquant les diverses localités dans lesquelles des paiements ont été faits à ce bureau pendant l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 1891.

Localité.	Montant.		Localité.	Montant.	
	\$	cts.		\$	cts.
Amherstburg.....	187	90	Report.....	44,830	61
Grève de Burlington.....	120	00	Niagara.....	121	92
Chambly.....	700	00	Chutes de Niagara.....	100	00
Crosby, Sud.....	87	20	Oxford.....	1	60
Chatham, Qué.....	765	00	Ottawa.....	6,531	12
Elmsley.....	9	70	Pittsburg.....	6	00
Edmundston, N.-B.....	2,693	50	Prescott.....	908	61
Fort Erié.....	41	00	Pointe-Pelée.....	400	00
Grandes Chutes, N.-B.....	1,385	71	Québec.....	345	00
Hochelega.....	19,415	64	Sorel.....	664	03
Kingston.....	3,220	34	Sarnia.....	40	00
Longueuil.....	1,075	00	Rivière du Sud.....	25	00
Montréal.....	15,052	87	Ile Sainte-Marie.....	40	00
Nouvelle-Ecosse.....	1	00	Vespra.....	125	00
Nouveau-Brunswick.....	0	75	Wolford.....	38	80
Nepean.....	75	00	Honoraires de bureau.....	52	00
A reporter.....	44,830	61	Total.....	54,229	69

WILLIAM MILLS,

Chargé des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,
OTTAWA, 31 décembre 1891.

C.

ÉTAT indiquant les recettes provenant des terres de l'artillerie et de l'amirauté pendant l'exercice finissant le 30 juin 1891.

Date.	Honoraires d'enre- gistrement.	Rente ou intérêt.	Principal.	Total.
1890.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Juillet.....	10 00	2,098 80	5,790 61	7,899 41
Août.....	8 00	1,273 11	5,650 40	6,931 51
Septembre.....		237 08	2,065 90	2,302 98
Octobre.....		1,261 09	1,678 40	2,939 49
Novembre.....	8 00	599 31	632 50	1,239 81
Décembre.....	2 00	9,097 91	11,465 90	20,565 81
1891.				
Janvier.....		156 25	811 75	968 00
Février.....	22 00	641 25	100 00	763 25
Mars.....		184 67	200 00	384 67
Avril.....	2 00	738 52	1,286 12	2,026 64
Mai.....		1,407 48		1,407 48
Juin.....		1,230 53	5,570 11	6,800 64
Totaux.....	52 00	18,926 00	35,251 69	54,229 69

WILLIAM MILLS,

Chargé des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,
OTTAWA, 31 décembre 1891.

No 6.

DIVISION DU COMPTABLE.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DU COMPTABLE,

OTTAWA, 29 février 1892.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant, touchant les comptes de ce ministère, pour l'année qui s'est terminée le 31 octobre 1891.

Pendant ces dernières années l'auditeur général a donné, dans son rapport annuel, les détails des dépenses de chaque ministère, il me suffira donc de dire ici que les comptes de dépenses deviennent plus élevés, d'année en année.

Affaires générales du ministère.

Plus de trente officiers du service extérieur présentent chaque mois leurs comptes de dépenses en sus de leurs rapports hebdomadaires concernant le revenu ; tous ces rapports doivent être examinés et vérifiés dans ce bureau et envoyés à l'auditeur général pour vérification finale. 4,000 documents ont passé par ce bureau pendant la dernière année administrative. Plus de 4,000 lettres ont été écrites par le commis chargé de la correspondance financière de cette division, où il a été transféré de la division du secrétaire.

Tout paiement d'argent par ce ministère est fait par l'entremise de ce bureau ; au delà de 40,000 entrées ont été faites dans nos livres pendant l'année. Le *scrip* de toute dénomination est émis dans ce bureau ; des livres spéciaux sont tenus pour l'enregistrement non seulement du *scrip* émis mais aussi du *scrip* racheté, de sorte qu'en peu de temps il est possible de trouver la trace de tout *scrip* émis. Le *scrip* racheté est annulé ici et gardé comme partie de nos archives. On peut se faire une idée de l'énormité du travail occasionné par le *scrip* quand on saura qu'il en a été émis de différentes descriptions pour près de \$3,000,000. On remarquera dans l'état indiquant les recettes, que la quantité de *scrip* présentée au ministère en paiement de redevances diminue constamment et que les versements en argent vont en augmentant.

Depuis mon dernier rapport, mes officiers ont été pourvus de meilleurs bureaux, et l'ouvrage se fait maintenant d'une manière plus satisfaisante. Le personnel de cette division comprend sept commis permanents et un commis surnuméraire qui tous ont à remplir des devoirs distinctement définis. L'épreuve qu'a subi le nouveau système de comptabilité depuis juillet 1883, est suffisante pour me permettre de dire qu'il a produit les bons résultats que vous en attendiez.

Les salaires annuels de cette division ne s'élèvent pas à \$9,000 ; c'est une dépense modérée, considérant la masse du travail et la manière dont il est exécuté. Pendant l'année, les comptes des terres des écoles ont été ajustés à partir du jour où le gouvernement a commencé la vente de ces terres. Ce revenu est affecté à l'avancement de l'éducation dans la province ou le district où ces terres sont situées, dans le Manitoba ou les Territoires du Nord-Ouest. Les comptes ont été ajoutés jusqu'au 30 juin 1891 ; un livre séparé est maintenant ouvert pour ces comptes.

Les états ci-annexés montrent que le revenu en argent des terres fédérales s'est accru de près de \$35,000 ; celui des terres de l'artillerie de près de \$10,000 ; celui des terres des écoles de près de \$10,000, et celui des honoraires d'enregistrement dans les Territoires du Nord-Ouest de près de \$2,000.

Les états du revenu perçu pendant la dernière année administrative sont au nombre de sept; ils ont été préparés sous forme tabulaire et sont marqués "A," "B," "C," "D," "E," "F" et "G."

"A" indique l'argent reçu pendant l'année administrative des diverses agences du service extérieur et celui qui a été reçu ici au bureau, à Ottawa.

"B" indique le revenu des terres de l'artillerie, mois par mois, pendant l'année administrative et s'élevant à un total en argent de \$50,932.71.

"C" indique les recettes provenant de la vente des terres des écoles pendant l'année administrative, pour chaque district scolaire du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest; le total s'élève à \$55,339.45.

"D" indique le revenu provenant des honoraires d'enregistrement pour chaque district d'enregistrement dans les territoires du Nord-Ouest, pendant l'année administrative; total, \$13,645.27.

"E" présente les recettes divisées des amendes et confiscations dans les territoires du Nord-Ouest pendant l'année administrative; elles s'élèvent à \$1,187.40.

"F" donne le revenu casuel pendant l'année administrative; le total est de \$136.

"G" indique le revenu provenant des terres fédérales pendant l'année administrative. Ce revenu est donné, mois par mois, sous chaque sous-titre.

Le montant total reçu en argent est de \$276,107.11.

Le montant total du *scrip* reçu est de \$157,547.73; ce qui forme un grand total de \$433,654.84.

Respectueusement soumis,

J. A. PINARD,
Comptable.

A. M. BURGESS, écr.,
Sous-ministre de l'intérieur,
Ottawa.

A.

ÉTAT des recettes provenant des terres fédérales pour l'année commençant le 1er novembre 1890, et finissant le 31 octobre 1891.

	Argent.	Scrip et mandats.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Agences des terres fédérales—			
Winnipeg.....	16,918 59	36,806 98	53,725 57
Souris.....	14,925 50	33,658 94	48,584 44
Calgary.....	8,063 32	14,117 80	22,181 12
Montagne de la Tortue.....	9,263 48	21,638 11	30,901 59
Qu'Appelle.....	15,633 77	4,706 37	20,340 14
Petite-Saskatchewan.....	8,520 13	4,292 93	12,813 06
Birtle.....	10,927 72	3,031 34	13,959 06
Touchwood.....	2,837 00	306 66	3,143 66
Edmonton.....	10,592 58	3,777 77	14,370 35
Lethbridge.....	2,338 11	2,632 00	4,970 11
Prince-Albert.....	1,132 73	2,422 46	3,555 19
Battleford.....	717 64	717 64
Côteau.....	2,353 05	1,620 00	3,973 05
Swift-Current.....	553 00	553 00
New-Westminster.....	23,399 34	9,880 00	33,279 34
Kamloops.....	20,724 72	20,724 72
Agents des bois de la couronne—			
Winnipeg.....	34,164 21	34,164 21
Edmonton.....	6,180 98	6,180 98
Prince-Albert.....	6,142 69	6,142 69
Calgary.....	11,903 54	11,903 54
New-Westminster.....	45,944 31	45,944 31
Cie de Colonisation de Tempérance.....	65 28	4,460 00	4,525 28
Parc des Montagnes Rocheuses du Canada.....	3,911 33	3,911 33
Terres à pâturage.....	2,353 73	14,196 37	16,550 10
Permis de coupe de foin.....	5,844 58	5,844 58
Honoraires, mines.....	732 30	732 30
Carrières de pierre.....	44 05	44 05
Terres à houille.....	174 50	174 50
Vente de cartes du pays et honoraires de bureau.....	1,264 37	1,264 37
Honoraires pour examens d'arpenteurs.....	70 00	70 00
do pour demandes de patentes.....	2,802 50	2,802 50
Emplacements de ville.....	5,050 00	5,050 00
Compte de fidéicommiss.....	426 06	426 06
Divers.....	82 00	82 00
Total.....	276,107 11	157,547 73	433,654 84

J. A. PINARD,

Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DU COMPTABLE,
OTTAWA, 29 février 1892.

B.

ÉTAT des recettes provenant des terres de l'artillerie pour l'année commençant le 1er novembre 1890 et se terminant le 31 octobre 1891.

Mois.	Montant.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.
1890.		
Novembre.....	1,339 81	
Décembre.....	20,665 81	
1891.		
Janvier.....	990 00	
Février.....	541 25	
Mars.....	384 67	
Avril.....	2,032 64	
Mai.....	1,407 48	
Juin.....	6,800 64	
Juillet.....	7,918 57	
Août.....	1,335 65	
Septembre.....	86 80	
Octobre.....	7,429 39	
		50,932 71

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DU COMPTABLE,
OTTAWA, 29 février 1892.

C.

ÉTAT des recettes provenant des terres des écoles commençant le 1er novembre 1890 et se terminant le 31 octobre 1891.

District scolaire.	Montant.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.
Manitoba.....	35,575 48	
Assiniboia.....	551 33	
Alberta.....	18,962 44	
Saskatchewan.....	250 20	
		55,339 45

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DU COMPTABLE,
OTTAWA, 29 février 1892.

D.

ÉTAT des honoraires reçus des régistres, pour l'année commençant le 1er novembre 1890 et finissant le 31 octobre 1891.

District d'enregistrement.	Montant.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.
Assiniboia.....	5,332 39	
Alberta-Sud.....	5,585 28	
do Nord.....	893 77	
Saskatchewan-Est.....	1,746 66	
do Ouest.....	87 17	
		13,645 27

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DU COMPTABLE,
OTTAWA, 29 février 1892.

E.

ÉTAT des recettes provenant des amendes et confiscations dans les Territoires du Nord-Ouest, pour l'année commençant le 1er novembre 1890 et se terminant le 31 octobre 1891.

Date.	Par quelle entremise payé.	Montant.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.
1891.			
17 janv....	Son Honneur le lieut.-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest....	270 00	
14 avril...	do do do	580 40	
21 août...	do do do	337 00	
			1,187 40

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DU COMPTABLE,
OTTAWA, 29 février 1892.

F.

ÉTAT des recettes provenant du revenu casuel pour l'année commençant le 1er •
novembre 1890, et finissant le 31 octobre 1891.

Date.	Nom.	Détails.	Montant.	Total.
1890.			\$ cts.	\$ cts.
20 déc....	McIntyre et Codé.....	Remb. de dépenses de l'année précédente....	136 00	136 00

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DU COMPTABLE,
OTTAWA, 29 février 1892.

G.

État des recettes provenant des terres fédérales pour l'année commençant le 1er novembre 1890 et finissant le 31 octobre 1891.

Mors.	Honoraires—Homesteads.		Honoraires—Pré-emptions.		Améliorations.		Ventes générales de terres.		Droits de coupe de bois.		Rentés de terres à pâturages.		Droit régalian—Carrrières de pierre, permis de coupe de bois, honoraires de mines, etc.		Honoraires d'inspections et de demandes de lettres patentes, etc.		Honoraires—Examen des arpenteurs.		Fédicommis—Comptes de.		Pare Canadien des Montagnes Rocheuses.		Ventes de cartes, honoraires de bureau et d'enregistrement.		Divers.		Total.									
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.								
1890.																																				
Novembre.....	1,830 00		487 92	11,626 29	7,703 04	55 46	495 37	1,035 00																												
Décembre.....	2,900 10		503 50	7,600 83	14,420 57	136 43	219 80	1,442 50																												
1891.																																				
Janvier.....	1,870 00		679 80	9,908 58	5,094 25	59 92	364 60	1,120 00																												
Février.....	1,420 00		605 10	11,431 85	6,554 81	308 60	129 26	912 50																												
Mars.....	1,160 00		312 50	2,793 40	8,384 53	63 80	121 20	742 50																												
Avril.....	3,200 00		725 75	9,480 36	7,705 72	49 90	448 60	1,245 00																												
Mai.....	3,200 00		711 00	7,346 10	7,197 04	53 70	951 30	1,580 00																												
Juin.....	4,370 00		395 50	7,832 34	5,604 85	302 82	819 40	1,460 00																												
Juillet.....	4,320 00		364 05	8,970 72	8,243 30	440 36	359 60	2,117 50																												
Août.....	3,670 00		557 35	7,067 91	7,546 65	131 15	1,474 80	1,805 00																												
Septembre.....	3,500 00		487 00	8,019 37	4,750 51	383 63	511 75	1,882 50																												
Octobre.....	3,120 00		670 20	5,931 79	21,180 46	347 96	289 75	1,700 00																												
Script et mandats.....	34,530 10		20 00	6,587 67	98,000 54	104,385 73	2,353 73	6,795 43																												
Total.....																																				

J. A. PINARD,
Comptable.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DU COMPTABLE,
OTTAWA, 29 février 1892.

ANNEXE A.

État des entrées affectant les terres fédérales faites au bureau principal à Ottawa et à l'agence de la Cie de Colonisation sous-mentionnée, pendant l'année commençant le 1er novembre 1890, et finissant le 31 octobre 1891.

Où faites.	Homesteads.		Octrois spéciaux.		Cie de la Baie-d'Hudson.		Ch. de fer Pacif. Canad.		Chemin de fer Manitoba et Nord-Ouest.		Chemin de fer Manitoba et Sud-Ouest.		Cie de Houille et de Navigation Nord-Ouest.		Cie de c. de f. et de navigation Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan.		Totaux.	
	N ^{bre} .	Acres.	N ^{bre} .	Acres.	N ^{bre} .	Acres.	N ^{bre} .	Acres.	N ^{bre} .	Acres.	N ^{bre} .	Acres.	N ^{bre} .	Acres.	N ^{bre} .	Acres.	N ^{bre} .	Acres.
Bureau principal à Ottawa.....			101	8,230	7	61,734	220	48,063	2	311	10	2,216	2	1,280	1	320	343	123,154
Société de colonisation de tempérance.....	8	1,246															8	1,246
Totaux.....	8	1,246	101	8,230	7	61,734	220	48,063	2	311	10	2,216	2	1,280	1	320	351	123,400

WM. M. GOODEVE,
Premier commis, division des lettres patentes.

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES LETTRES PATENTES,
OTTAWA, janvier 1892.

ANNEXE B.

RELEVÉ des lettres patentes pour terres fédérales situées dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie anglaise, émises par le ministère de l'intérieur, entre le 1er novembre 1890 et le 31 octobre 1891.

Numéro.	Nature de l'octroi.	1890-91.		1889-90.	
		Nombre de lettres patentes.	Acres en superficie.	Nombre de lettres patentes.	Acres en superficie.
1	Homesteads.....	1,149	179,127	1,385	212,405
2	Ventes.....	549	106,184	813	114,238
3	Homesteads, Colombie anglaise.....	63	9,197	41	6,470
4	Ventes do.....	128	3,371	84	11,314
5	Chemin de fer Pacifique Canadien.....	285	64,958	294	99,296
6	Homesteads militaires.....	59	18,825	88	27,603
7	Allocations aux Métis.....	25	5,920	49	11,760
8	Octroi aux Métis du Nord-Ouest.....	11	2,289	32	5,721
9	do en vertu de l'Acte du Manitoba.....	18	1,427	16	1,595
10	Octrois spéciaux.....	76	5,747	169	9,354
11	Chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest.....	2	311	27	12,183
12	do de Colonis. du Manitoba et du N.-O.	10	2,130	24	5,217
13	Comm. de droits de commune et de coupe de foin..	17	1,326	22	1,786
14	Compagnie de la Baie-d'Hudson.....	4	1,253	8	22,182
15	Cie de houille et de navigation du Nord-Ouest.....	6	3,587	178	80,677
16	Ventes de terres des écoles.....	16	1,883	4	640
17	Terrains pour la voie et les gares du ch. de fer P. C....	7	224	11	501
18	Droits sur terres minérales.....	7	4
19	Ventes paroissiales.....	7	2,002	3	45
20	do de terres à houille.....	3	805	17	2,792
21	Terres pour culture forestière (demandes de).....	1	160
22	Ventes pour exploitation minière.....	2	185	3	80
23	Terrains loués.....	2	2
24	Cessions d'hypothèques.....	2
25	Cie de chemin de fer et de vapeurs de Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan.....	1	320
	Totaux.....	2,449	411,073	3,273	626,019

WM. M. GOODEVE,

Premier commis, division des lettres patentes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES LETTRES PATENTES,

OTTAWA, janvier 1892.

ANNEXE C.

ÉTAT indiquant le nombre de lettres patentes envoyées aux divers régistres des districts d'enregistrement des Territoires du Nord-Ouest, et le nombre d'avis envoyés par la poste aux personnes à qui des lettres patentes ont été accordées, depuis le 1er novembre 1890 jusqu'au 31 octobre 1891.

District d'enregistrement.	Nombre de lettres patentes envoyées aux régistres.	Nombre d'avis envoyés aux personnes ayant reçu des lettres patentes.
Assiniboia.....	565	545
Saskatchewan-Est.....	144	136
do Ouest.....	32	53
Alberta-Nord.....	87	135
do Sud.....	437	416
Total.....	1,265	1,285

WM. M. GOODEVE,

Premier commis, division des lettres patentes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES LETTRES PATENTES.

OTTAWA, janvier 1892.

ANNEXE D.

ÉTAT indiquant le nombre d'actes de transfert enregistrés au bureau principal à Ottawa, entre le 1er novembre 1890 et le 31 octobre 1891, et le montant reçu comme honoraires pour ces actes.

Nombre d'actes enregistrés.....	285	Montant des honoraires reçus.....	\$ cts. 566 00
---------------------------------	-----	-----------------------------------	-------------------

WM. M. GOODEVE,

Premier commis, division des lettres patentes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES LETTRES PATENTES,

OTTAWA, janvier 1892.

PARTIE II.

ARPENTAGES DES TERRES FÉDÉRALES.

N^o 1.

RAPPORT DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
SERVICE TECHNIQUE,
OTTAWA, 8 février 1892.

M. A. M. BURGESS,
Sous-ministre de l'intérieur.

MONSIEUR—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant sur les travaux de la division technique du département, pour l'année 1892.

Comme le crédit de 1890-91 avait été épuisé pour des arpentages faits pendant l'été de 1890, il a fallu attendre que le parlement en eut voté un autre avant d'entreprendre de nouveaux travaux; et lorsque cet autre crédit fut voté la saison était trop avancée pour commencer des opérations, de sorte que très peu d'arpentages ont été faits l'été dernier.

MANITOBA.

Le seul arpentage, dans le Manitoba, a été la subdivision de trois townships, au lac Dauphin, faite par M. A. F. Martin, arpenteur fédéral. Le besoin s'en faisait sentir d'une manière pressante, à cause de la nombreuse colonie qu'il y avait sur la rivière à la Tortue.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Il n'a été signé qu'un seul contrat d'entreprise de subdivision pour les Territoires du Nord-Ouest. Cette entreprise comprenait un township et demi sur la rivière aux Coquilles, au nord-ouest et près de Saint-Albert. Il y avait déjà deux colons dans la localité, et l'on s'attendait à ce qu'il en vint d'autres dès que l'arpentage serait achevé.

MONTAGNES ROCHEUSES ET COLOMBIE ANGLAISE.

Le lever topographique de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique à travers les montagnes Rocheuses et la Colombie anglaise a été continué.

La triangulation principale était, comme auparavant, sous la direction de M. W. S. Drewry, assisté de M. St-Cyr, qui était à la tête du détachement chargé des observations.

L'objet de cette opération est d'avoir un certain nombre de points de repère auxquels puissent être rattachés les arpentages postérieurs, ce qui économise le temps et les frais de tirer de longues lignes à travers les montagnes dans le but de se raccorder avec la ligne de chemin de fer. Ces points de repère sont des sommets de montagnes que choisit M. Drewry, et sur lesquels lui-même, ou une équipe dirigée par un topographe, établit des signaux. Après eux vient M. St-Cyr, qui relève les angles.

Ce mode d'opération exige que les trois partis parcourent une vaste étendue de pays; ce faisant ils recueillent quantité de renseignements qui servent à la confection des cartes préliminaires de la contrée explorée. C'est ainsi qu'au cours de la dernière campagne ils ont examiné une région presque entièrement inconnue entre la rivière Colombia et le sommet des Selkirks, et qu'ils ont trouvé la topographie entièrement différente de celle que représentent les cartes publiées jusqu'ici. Par suite de l'intérêt que réveillent les mines, une nouvelle carte de la région se trouvera des plus utiles. L'exploitation des mines de quartz a fait de rapides progrès dans le district

de la Spallumcheen. Il paraît que plus d'une centaine de lots miniers ont été jalonnés, et que quatre compagnies sont à l'œuvre cet hiver. Le minerai est principalement une galène argentifère de qualité moyenne.

La saison n'a pas été favorable aux opérations d'arpentage; les grandes tempêtes de septembre et d'octobre 1890 avaient laissé tant de neige sur les montagnes que l'ouvrage s'est trouvé difficile jusqu'au milieu de juillet.

En outre de ses travaux réguliers, M. Drewry a, au commencement de la saison, arpenté le chemin allant de Canmore à la limite du parc des montagnes Rocheuses.

M. J. J. McArthur a travaillé, comme d'habitude, à son lever topographique; il a opéré des deux côtés de la rivière de l'Arc, entre le pied et le sommet des Montagnes Rocheuses. Il a arpenté environ 500 milles en superficie, fait 43 ascensions de montagnes dont la hauteur est de 8,000 à 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et parcouru plus de 400 milles de chemin avec ses chevaux et son attirail dans des "passes" de montagnes.

Il a été publié huit feuilles de cet arpentage; il y en aura encore dix de prêtes pour l'impression à la fin de l'hiver.

Dans le district de New-Westminster, Colombie anglaise, M. A. Driscoll a continué les arpentages de subdivision qu'il avait déjà entrepris. Naturellement, dans un pays si boisé les travaux avancent lentement, et l'on perd beaucoup de temps en voyageant d'un endroit à l'autre. M. Driscoll a aussi levé le plan de terrains dont le département des pêcheries a besoin pour la reproduction du saumon.

M. J. Yicars a subdivisé des terres dans le district de Kamloops, particulièrement dans la vallée de la Spallumcheen. Il rapporte que la contrée est bien établie et la récolte magnifique.

EXPLORATIONS.

M. Wm. Ogilvie reçut instruction d'explorer le pays entre les rivières du Liard et de la Paix, sur le versant oriental des montagnes Rocheuses, où le Dominion doit prendre 3,500,000 acres de terres publiques dans la province de la Colombie anglaise, conformément aux dispositions que porte à cet égard le chapitre 6 du statut de 1884. M. Ogilvie se rendit à Fort-Simpson par la voie d'Edmonton, d'Athabasca-Landing, de la rivière Athabasca, de la Grande rivière de l'Esclave et du fleuve Mackenzie. Il remonta ensuite la rivière du Liard et le bras sud de la rivière Nelson, où il lui fallut quitter son canot pour se rendre par terre à Fort-St. John, sur la rivière de la Paix—voyage de 140 milles. Il revint par la rivière de la Paix, le Petit lac et la Petite rivière de l'Esclave et la rivière Athabasca au Landing et à Edmonton, où il arriva le 14 décembre dernier. Dans cette tournée il recueillit beaucoup de renseignements précieux qui verront le jour dans son rapport.

M. Klotz a examiné les gisements d'ambre du lac des Cèdres, et partagé en lots la grève sur laquelle ils se trouvent. L'ambre y est à la surface, par petits fragments, et mêlé de petits morceaux de bois partiellement décomposé. Il est allé voir, dans les environs, plusieurs endroits où l'on disait qu'il y avait des quantités d'ambre, mais il n'a rien trouvé nulle part.

INSPECTION ET RECTIFICATION D'ARPENTAGES.

L'inspecteur en chef des arpentages a passé une partie de l'été dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest à prendre des mesures pour faire arpenter à nouveau une partie du district de Saint-Albert. Il s'est également occupé d'affaires de moindre importance, relativement aux chemins, à la vente d'équipements d'arpentage, etc. Au lac Dauphin il a inspecté les travaux de subdivision de M. A. F. Martin.

OUVRAGE DE BUREAU.

La correspondance donne le relevé suivant :—

Lettres reçues.....	807
Lettres expédiées.....	1,585

Relevé des comptes examinés et payés :—

Comptes examinés et ordonnancés.....	195
Montant des comptes.....	\$80,456.75
Chèques envoyés.....	1,094

L'astronome en chef a surveillé les calculs nécessaires pour tracer les limites de la zone de chemin de fer dans la Colombie anglaise. Il lui a fallu préparer et revoir une nouvelle édition du *Manual of Survey*, comprenant beaucoup de nouvelles tables. La vérification et compilation des observations prises par les arpenteurs était aussi sous sa direction.

Dans le cours de l'été, il est allé à la Colombie anglaise pour y inspecter les arpentages, visitant la côte nord avant son retour.

Voici un aperçu de l'ouvrage fait par le bureau des dessinateurs :—

Subdivisions.....	65
Délimitations.....	19
Etablissements et emplacements de villes.....	3
Arpentages de correction et divers.....	101
Plans de townships compilés.....	130
Plans et diagrammes divers exécutés.....	100
Calques divers.....	198
Plans complétés pour l'impression.....	175
Epreuves lithographiques examinées.....	229
Déclarations de colons reçues.....	94
Croquis provisoires reçus.....	91

La carte de la zone de chemin de fer dans la Colombie anglaise, à l'échelle de 3 milles au pouce, a été achevée et imprimée en huit morceaux. Un plan de la région de Calgary et une petite carte des Territoires du Nord-Ouest, avec indication des districts électoraux, ont été préparés pour la photo-lithographie.

L'été dernier, il a été dressé une liste des townships arpentés, pour notification à la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Des renseignements ont été fournis à M. Johnston pour une nouvelle édition de la grande carte du Manitoba et du Nord-Ouest.

Parmi d'autres travaux divers sont comprises la revision des rapports d'arpenteurs, la transcription des notes d'arpentages et déclarations, la préparation de descriptions pour les lettres patentes, la rédaction de contrats d'entreprises d'arpentages, etc. Nous avons reçu les épreuves de huit feuilles du lever topographique fait dans les montagnes Rocheuses, savoir : de Banff, d'Anthracite, de la Montagne à la Selle (*Saddle Mountain*), du Creek de Quarante-Milles, de la Montagne du Château (*Castle Mountain*), de la Gorge (*Gap*), et de Canmore.

La liste ci-annexée des travaux lithographiques de l'année accuse un total de 55,261 copies imprimées.

Voici celle des travaux du photographe, savoir :—

Pour la division technique du département :

Négatifs développés	360
Négatifs pour la photo-lithographie.....	42
Transparents	45
Agrandissements.....	370
Epreuves au bain d'argent.....	100

Pour la commission géologique :

Négatifs développés.....	570
Epreuves au bain d'argent.....	668
Agrandissements.....	6

Le photographe a aussi été employé à faire des photographies de mines, de coupes de rocher et d'arbres canadiens pour la commission géologique.

Le bureau d'examineurs des arpenteurs fédéraux s'est vu enlever par la mort l'un de ses plus anciens membres, le major A. C. Webb, qui en faisait partie depuis son organisation en 1875.

Le bureau s'est réuni en février et août 1891. Les gentlemen suivants ayant passé l'examen voulu ont obtenu des commissions d'arpenteurs fédéraux, savoir :—

James Gibbons, arpenteur provincial, Ottawa, Ont.
 Joseph Edmund Ross do Beachburg, Ont.
 Louis Valentine Rorke do North-Bay, Ont.

La correspondance du bureau donne le relevé suivant :—

Lettres reçues.....	116
Lettres expédiées.....	128

On trouvera ci-joint les documents suivants, savoir :—

Rapport de l'astronome en chef.

Liste des arpenteurs fédéraux employés dans le cours de l'année.

Tableau indiquant les travaux lithographiques de l'année.

Rapports des arpenteurs sur les opérations de l'année.

Rapport de J. I. Dufresne sur les délimitations de townships faites en 1889.

Ce dernier document avait été reçu trop tard pour être inséré dans les rapports annuels antérieurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. DEVILLE,

Arpenteur général.

No 2.

RAPPORT DE L'ASTRONOME EN CHEF.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
SERVICE TECHNIQUE,

OTTAWA, 5 février 1892.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel sur la partie du service de ce bureau qui tombe immédiatement sous ma surveillance personnelle et consiste principalement en calculs astronomiques et géodésiques.

Depuis la date du dernier rapport annuel, peu de travaux astronomiques ont été faits, et les calculs astronomiques ont consisté principalement à supputer les observations prises l'année précédente, aussi bien qu'à vérifier les résultats des opérations des années antérieures et à les arranger dans une forme commode pour la consultation.

En travaillant à son exploration des gisements d'ambre, M. Klotz a fait, sur le terrain, un essai pratique de la méthode consistant à reconnaître la latitude par les azimuths de deux étoiles à leurs plus grandes elongations. Les résultats de différentes observations prises de cette manière sont remarquablement d'accord et indiquent une erreur probable bien moindre que celle qu'offrirait le même nombre d'observations par la méthode des élévations méridiennes avec un cercle de même dimension que le cadran azimutal dont s'est servi M. Klotz. La méthode est très simple en pratique, et il semble qu'elle soit la meilleure à employer pour les arpenteurs munis d'instruments du modèle adopté par nous. On se propose de calculer, pour l'usage des explorateurs, des tables qui faciliteront la préparation des observations.

Une table des facteurs, communément connus sous le nom de facteurs A. B. C., pour les observations des passages, a été préparée dans une forme quelque peu différente de celle ordinairement employée. Dans la forme ordinaire il y a deux arguments. Afin d'éviter la double inscription, qui est incommode et une fréquente source d'erreurs, j'ai fait calculer les facteurs, pour les déclinaisons, d'assez près ensemble pour éviter les différences de secondes, et ce pour chaque cinq degrés de latitude entre certaines. Pour les latitudes intermédiaires on a recours à une légère correction. Cette table a été imprimée.

Il a été fait une collection de toutes les observations prises par les arpenteurs fédéraux pour la déclinaison, l'inclinaison et la densité magnétiques. Les calculs ont été vérifiés et les observations arrangées suivant les districts, et ils sont maintenant prêts à être publiés lorsqu'on le voudra.

Les tables géodésiques annexées au *Manual of Surveys* ont été recalculées, agrandies et beaucoup augmentées.

Les instructions données aux arpenteurs ont été modifiées de manière à s'adapter aux conditions nouvelles, maintenant que les opérations sont rendues dans le pays boisé et dans la zone de chemin de fer de la Colombie anglaise. Il a donc fallu récrire tout le *Manual of Surveys* en y introduisant les modifications nécessaires. Le manuscrit en est achevé et vous a été soumis.

On est actuellement à rectifier les relevés au micromètre en dehors de la contrée qu'embrassent les arpentages de townships de manière à arriver aux latitudes et longitudes exactes de points intermédiaires pour les fins de cartographie.

La latitude et la longitude de beaucoup de points des montagns Rocheuses ont été déterminées par le lever topographique. Ces points sont marqués sur le terrain à l'aide d'amas de pierres ou de poteaux, d'où une personne chargée de délimiter des terrains miniers, etc., pourra partir son arpentage. Comme la simple latitude et longitude d'un pareil point serait de peu d'utilité pour un arpenteur qui voudrait faire accorder son opération avec le système rectangulaire que la loi prescrit pour

l'arpentage des terres fédérales, on fait, dans le bureau, un autre calcul par lequel peuvent être trouvées les coordonnées de ces points rattachés aux lignes de sections. La manière de calculer ces coordonnées est la même que celle adoptée pour le relevé de la ligne de chemin de fer. J'ai décrit cette méthode dans mon rapport pour 1886.

La plupart des cairns, ou amas de pierres en question, étant sur des sommets de montagnes, il est impossible d'y rattacher un arpentage autrement que par la triangulation. Le meilleur procédé dans la plupart de ces cas sera la méthode dite des "trois points." Je me propose de préparer des tables des longueurs et des azimuths des côtés des triangles, qui faciliteront l'application de cette méthode.

Dans cette opération j'ai l'aide de M. J. I. Dufresne, comme calculateur, et de M. Klotz, qui est actuellement à faire le calcul des limites de la zone de chemin de fer de la Colombie anglaise. L'ouvrage de mon bureau est maintenant bien avancé.

En sus de tout l'ouvrage dont il est question plus haut, nous avons eu à faire pas mal de travaux divers, tels que la préparation de tarifs pour les entreprises d'arpentages de subdivision, la vérification des plans et descriptions des terrains affectés au passage des chemins de fer, etc., etc.

En juillet dernier je me suis rendu à la Colombie anglaise pour y examiner les arpentages, et dans l'accomplissement de ce devoir j'ai visité plusieurs parties de la vallée de la Fraser inférieure. Les arpentages y sont généralement avancés dans le voisinage immédiat des établissements, mais les colons s'emparent vite des terres plus en arrière, et fondent de nouveaux établissements dans la forêt, de sorte qu'avec le personnel à notre disposition (c'est-à-dire, un arpenteur avec ses hommes) il est impossible d'avancer autant qu'il serait désirable. Un grand nombre des difficultés de ces arpentages de la Colombie anglaise proviennent de l'oblitération des anciennes lignes. Le rétablissement de ces lignes n'est pas à proprement parler du ressort de ce gouvernement, et généralement il n'est pas opportun de s'en mêler.

Au bout d'à peu près un mois employé de cette manière je reçus instruction de visiter la côte nord. J'ai déjà fait un rapport de ce voyage, en sorte qu'il est inutile d'y revenir ici.

En revenant de ce voyage, au mois d'octobre, j'arrêtai quelque temps à Kamloops pour me consulter avec M. Nash, l'agent des terres, et M. Vicars qui était à faire les arpentages de subdivision dans la zone de chemin de fer de ce voisinage. Il reste à faire beaucoup d'ouvrage là, mais les opérations ne sont pas aussi compliquées par d'anciens arpentages que dans le district de New-Westminster.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. F. KING,

Astronome en chef.

LISTE des arpenteurs fédéraux employés dans le cours de l'année expirée
le 31 octobre 1891.

Arpenteur.	Domicile.	Service.
Dennis, J. S.	Ottawa, Ont.	Inspecteur en chef des arpentages.
Driscoll, A.	New-Westminster, C.A.	Arpentages de subdivisions et autres dans la Colombie ang.
Drewry, W. S.	Belleville, Ont.	Triangulation de la zone du chemin de fer dans la Col. ang.
Klotz, O. J.	Preston, Ont.	Explor. de gisem. d'ambre et calcul de zone de ch. de f., C. A.
Martin A. F.	Saint-Boniface, Man.	Subdivision de townships.
McArthur, J. J.	Ottawa, Ont.	Lever topographique des montagnes Rocheuses.
Ogilvie, Wm.	Ottawa, Ont.	Exploration dans le district d'Athabasca.
Pearce, Wm.	Calgary, Alta.	Arpentages au lac La-Biche, au lac Sainte-Anne et Canmore.
Reid, J. L.	Prince-Albert, Sask.	Subdivision de townships.
Vicars, John	Cannington, Ont.	Arpentages de subdivision et autres dans la Colombie angl.

TRAVAUX lithographiques de l'année.

Mois.	Cartes.		Townships.		Circulaires.		Formules.	
	Nombre de cartes.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de townships.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de circulaires	Nombre d'exemplaires.	Nombre de formules.	Nombre d'exemplaires.
1890.								
Novembre	1	75	12	660	1	100	12	7,307
Décembre	2	185	16	880	4	5,550
1891.								
Janvier.....	8	860	10	550	2	82	12	16,109
Février.....	9	995	8	440	1	30	5	1,150
Mars.....	10	1,335	8	440	1	50	3	800
Avril.....	6	615	4	220	2	60	7	1,224
Mai.....	12	1,461	8	440	1	65	4	574
Juin.....	4	495	34	1,870	3	135
Juillet.....	5	620	46	2,530	1	150
Août.....	4	475	18	990	2	900
Septembre.....	5	586	14	770	1	20	5	651
Octobre.....	10	1,127	16	880	3	805
Total	76	8,829	194	10,670	9	407	61	35,355

RÉCAPITULATION.

Nombre de cartes	76	Nombre d'exemplaires	8,829
do townships	194	do	10,670
do circulaires	9	do	407
do formules	61	do	35,355
	340		55,261

N^o 3.

RAPPORT DE J. S. DENNIS, INSPECTEUR EN CHEF DES ARPENTAGES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
SERVICE TECHNIQUE,

OTTAWA, 26 janvier 1892.

A M. E. DEVILLE,

Arpenteur général.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel des travaux faits sous mon contrôle, tant sur le terrain que dans le bureau, au cours de la dernière année.

Au commencement de l'année il fut pris des mesures préliminaires, dans le bureau, en vue des arpentages de correction qu'on se proposait alors de poursuivre dans le district de Prince-Albert, ainsi que sur d'autres points du Manitoba, des territoires et de la Colombie anglaise, pendant la saison propre à ces opérations. Ces mesures nécessitèrent la préparation d'un grand nombre de plans, diagrammes, tableaux et memoranda pour que les opérations pussent être exactement et promptement faites sur le terrain,

Vu que, plus tard, il fut décidé qu'il ne serait pas fait grand travaux pendant la saison, je n'eus pas besoin de partir avant le 9 août pour ma tournée d'inspection annuelle dans le Manitoba et les territoires. Conformément à vos instructions, je partis d'Ottawa ce jour-là et me rendis par le chemin de fer Canadien du Pacifique à Calgary, où j'arrivai le 17 au matin. J'y restai jusqu'au 24, à terminer des arrangements pour la vente des chevaux et des attirails de l'année précédente qui avaient passé l'hiver là. Cette vente eut lieu le 31.

Quittant Calgary le 24 au matin, je me rendis en voiture au creek du Mouton, et examinai les différentes réserves de chemin qui avaient été arpentées pour permettre à la route de Macleod de franchir ce cours d'eau. Je traçai et marquai aussi une réserve de chemin jusqu'à une source sur la section 2, dans le township 20, rang 29, à l'ouest du 4^e méridien, après quoi je revins à Calgary le 29. Des rapports détaillés vous ont été envoyés, dans le temps, au sujet de ces choses.

Le 1^{er} septembre j'accompagnai M. l'arpenteur Nelson, du département des affaires indiennes, jusqu'à l'école d'industrie, à l'embouchure de la rivière Haute, dans le but d'examiner une modification projetée du tracé de la grande route à travers cette réserve et les sections attenantes. Il a déjà été présenté un rapport de cet examen.

Je revins à Calgary le 3, et puis je me rendis par Régina à Saint-Albert, où j'arrivai le 6. En allant à ce dernier endroit j'avais pour but d'inspecter les arpentages dans différentes parties du district, et de faire consentir les colons et les propriétaires de terrains aux modifications et corrections projetées.

Avant de procéder à cette besogne je fis un court voyage à la rivière aux Coquilles—environ 35 milles nord-ouest de Prince-Albert—et y examinai des townships dont la subdivision était vivement sollicitée par les colons et les autorités municipales. Un rapport de cet examen vous a été envoyé dans le temps, et la subdivision de quelques-uns de ces townships a plus tard été donnée à l'entreprise à M. Reid, arpenteur fédéral.

J'ai été agréablement surpris de l'aspect de la contrée confinant à la rivière aux Coquilles. Après avoir voyagé à travers des bois et des marais et par une étendue considérable de buttes de sable et de mauvaise terre pendant les premiers 25 milles du chemin allant de Prince-Albert au nord-ouest, on entre presque inopinément dans une contrée découverte et ressemblant à un parc, où l'on voit que le sol est bon, l'eau et le combustible abondants, et les conditions pour la culture et l'élevage apparemment des meilleures.

J'examinai là une étendue de pays couvrant à peu près cinq townships, que je trouvai propre aux fins agricoles; et d'après les renseignements obtenus je suis porté à croire qu'il y a, à l'ouest de cette contrée, une autre étendue de terre considérable qui est très propre à la culture et à l'élevage. Jusqu'à tout récemment la plus grande partie de cette région a été regardée comme se trouvant dans les limites de la contrée boisée et marécageuse, et, par conséquent, comme de peu de valeur.

Après avoir complété mon examen à la rivière aux Coquilles, je partis pour le creek aux Roches (*Stony Creek*), situé à environ 70 milles est de Prince-Albert, et fis un soigneux examen des arpentages primitifs des townships 44, rang 20, le tout à l'ouest du 2e méridien. J'obtins aussi des colons qui possédaient de la terre ou s'étaient inscrits pour avoir des établissements dans ces townships leur consentement à ce que nous fissions les corrections voulues.

Ces townships font partie de la région de la rivière aux Carottes, qui pour ainsi dire embrasse la contrée située entre les buttes Pasquia et la rivière Saskatchewan, du rang 13 au rang 25, à l'ouest du 2e méridien. Avec d'autres townships qui les avoisinent et qui ne sont pas encore subdivisés, ils attirent sur cette partie du pays l'attention des immigrants, notamment de ceux du Dakota, dont un grand nombre y ont pris ou demandé des établissements gratuits.

Il est certain, selon moi, que la partie des territoires connue sous le nom de région de la rivière aux Carottes est destinée à devenir l'un des districts les plus peuplés et les plus riches de l'ouest. Dès 1876 ce qu'on disait de sa fertilité et de sa beauté éveillait déjà l'attention du public. Les arpentages et les explorations sont venus, depuis, confirmer les enthousiastes descriptions de la beauté de cette région et de la richesse de son sol, et l'expérience des colons établis là semble prouver au delà de tout doute la merveilleuse fécondité de ce dernier. La région a grand besoin d'un chemin de fer qui lui donnât un débouché pour ses produits, avec un prompt moyen d'entrée et de sortie—besoin auquel il sera sans doute bientôt subvenu par le prolongement du chemin de fer du Manitoba au Nord-Ouest.

J'allai ensuite dans les townships 46 et 46a, rang 24, à l'ouest du 2e méridien, et j'y examinai le réarpentage de ces townships qui avait été fait l'été précédent. Après cet examen je passai, avec les colons établis là, des conventions par lesquelles ils consentirent au remplacement de l'ancien arpentage par le nouveau.

Je me rendis de là sur les points des rivières Saskatchewan nord et sud où il est question de modifier la présente manière de clore les différents ensembles d'arpentage dans le district de Prince-Albert, et je fis les examens nécessaires pour démontrer la praticabilité de la modification projetée. Ces examens et le temps passé à obtenir le consentement des personnes intéressées aux changements en question me tinrent occupé jusqu'à la fin de septembre, époque à laquelle je revins à Prince-Albert. Des rapports détaillés de mes examens ont été régulièrement envoyés de temps à autre, avec les différents actes de consentement mentionnés plus haut.

Pendant mon séjour à Prince-Albert j'ai fait vendre aux enchères les chevaux et équipements des deux campagnes précédentes, qui avaient été laissés là.

Je revins à Calgary le 3 octobre pour me présenter à la cour en qualité de témoin dans une cause concernant l'obstruction de la grande route tracée par les soins du département entre Calgary et Morleyville.

Le 6 octobre je quittai Calgary pour Yorkton, voyageant par le chemin de fer Canadien du Pacifique et celui du Manitoba et Nord-Ouest. A Yorkton je vendis des chevaux et des attirails qui avaient passé l'hiver au lac du Diable, près de là, et le 10 je revins dans l'est par le chemin de fer du Manitoba et Nord-Ouest jusqu'à Neepawa.

A Neepawa je me procurai deux chevaux et une barouche (*buckboard*) avec lesquels je me rendis au lac Dauphin—situé à environ 80 milles nord—où je vendis des chevaux et des attirails qui avaient passé l'hiver là. Je fis aussi une inspection des travaux de l'entreprise de subdivision n° 1 de 1891, dont les townships sont contigus au lac Dauphin au sud et à l'est.

Cette partie de la province du Manitoba a attiré considérablement d'attention dans le cours des quelques dernières années ; les colons n'ont pas cessé d'y affluer, et la région attenante au lac, des côtés sud et ouest, est fort peuplée.

La contrée a fait une profonde impression sur moi. Son sol est de première qualité, et l'on y trouve du bois et de la bonne eau en abondance. Les récoltes que j'y ai vues prouvent qu'avec l'établissement de communications par chemin de fer ce district marchera à grands pas dans le progrès.

Aux extrémités sud et sud-est du lac l'élevage du bétail se fait sur une grande échelle, et j'y ai vu de beaux troupeaux de bêtes bovines de bonne race.

J'étais de retour à Neepawa le 18 octobre, et après avoir terminé mes opérations de la saison je me mis en route pour Ottawa, où j'arrivai le 22.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. S. DENNIS,

Inspecteur en chef des arpentages.

N° 4.

RAPPORT DE J. J. McARTHUR, ARPENTEUR FÉDÉRAL.

LEVER PHOTO-TOPOGRAPHIQUE DANS LES MONTAGNES ROCHEUSES,

OTTAWA, 1er février 1892.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport du lever photo-topographique que j'ai fait dans les montagnes Rocheuses pendant la dernière saison.

Je partis d'Ottawa le 16 juin pour Morley (45 milles ouest de Calgary), où j'avais laissé mon attirail l'automne précédent ; j'y trouvai mes chevaux et tout le reste en excellent état. Le 29 nous nous mîmes en route pour les sources de la rivière du Revenant et de la Petite rivière du Daim, entrant dans les montagnes par la "passe" de la Tête-du-Diable. Au nord de la réserve des Assiniboïnes il y a un beau pays de pâturages, et bon nombre d'éleveurs y sont déjà établis. Nous suivions la branche mitoyenne de la rivière du Revenant, traversant et retraversant son large lit de galets. C'est là un assez singulier cours d'eau. Il sort en torrent des montagnes, et après avoir coulé une couple de milles il disparaît sous le gravier pour reparaître quelques milles plus loin. Le matin de notre deuxième jour de marche nous franchîmes la limite sud-est du parc des Montagnes-Rocheuses. L'escarpement oriental est très imposant, attendu que les contre-forts de la haute chaîne de Palliser se terminent brusquement en précipices de plus de mille pieds. A environ quatre milles de la limite du parc on arrive au Col-du-Diable (*Devil's Gap*), qui est l'issue du bassin dans lequel dort le lac Minnewanka. Il a l'aspect d'un large canyon bordé de rochers escarpés de près 1,500 pieds de hauteur. Environ trois milles plus loin un coudé brusque nous amène tout près de murailles gigantesques dont nous suivons le pied jusqu'à l'entrée du canyon. La parole est impuissante à donner une idée de la sauvage grandeur et de l'extrême solitude de cette forteresse de montagnes. La rivière coule dans une vallée très étroite, presque franc est et ouest, et de chaque côté les rochers s'élevaient à une telle hauteur qu'ils interceptent presque les rayons du soleil.

Nous dressâmes la tente à l'embouchure d'un affluent considérable venant du nord, et fîmes deux ascensions. Nous tentâmes d'escalader la Tête-du-Diable, cette montagne de forme singulière, si connue de ceux qui voyagent dans les plaines ; mais nous n'y réussîmes pas, vu qu'elle ne présentait aucun point abordable et n'était que précipices de tous côtés. Nous continuâmes notre route à l'ouest presque jusqu'au pied du mont Aylmer, qui s'élève à 10,300 pieds dans les airs. De là la vallée s'étend et prend la direction du nord. Deux milles plus loin, à peu près, survient de l'ouest un défilé le long duquel un sentier conduit au lac Minnewanka. Nous suivîmes la vallée jusqu'au sommet, faisant six ascensions en route. J'espérais de pouvoir traverser jusqu'à la Petite rivière du Daim, qui prend sa source dans la même montagne, mais nous trouvâmes la ligne de faite trop haute, et nous dûmes revenir sur nos pas jusqu'au défilé du mont Aylmer, vu que le seul moyen de nous rendre à la contrée de la rivière du Daim était de passer par ce défilé jusqu'au lac Minnewanka et de remonter la vallée de la rivière Cascade.

Il y a 1,200 pieds d'ascension jusqu'au sommet, mais la distance est de trois milles et la route est bonne. En quittant la région boisée, nous entrâmes dans une magnifique vallée alpestre qui se continuait jusqu'à la ligne de partage des eaux et étincelait de fleurs. Nous fîmes lever plusieurs couvées de ptarmigans et vîmes un certain nombre de marmottes.

A peu de distance au delà du sommet le ravin était rempli par un immense banc de neige qu'il nous fallut traverser, et en bas duquel nos bêtes de somme durent se laisser glisser sur leurs hanches, faisant de comiques évolutions dans leurs efforts pour s'empêcher de dégringoler. Nous campâmes au pied de ce banc de neige dans un jardin de fleurs qui eût fait les délices d'un botaniste. Jamais je n'en avais vu une pareille variété ni une si grande profusion.

Nos chevaux étant venus à avoir les pieds très sensibles, à force d'avoir marché sur les battures de gravier de la rivière du Revenant, je décidai d'aller les faire ferrer

à Banff, où nous arrivâmes le 13 juillet. Le 17 nous nous engageâmes dans la vallée de la Cascade, remplaçant, chemin faisant, les poteaux de bois que nous avons établis aux points de repère la saison précédente, par des barres de fer entourées d'amas de pierres.

A environ 16 milles en montant arrive du nord un creek le long duquel une route mène en travers de la rivière à la Panthère, ou bras sud de la rivière du Daim. A ce confluent nous érigeâmes une barre de fer dans un amas de pierres (M. VI). Après avoir quitté la Cascade nous remontâmes la vallée, qui, sur la distance d'une couple de milles est bordée de collines boisées peu élevées. Cette vallée s'élargit à mesure qu'on approche du sommet, qui est à environ six milles de la Cascade. Le pays est superbe dans ce voisinage; les montagnes sont éloignées de quelques milles, et l'on descend par des collines antérieures plus ou moins boisées dans la vallée, qui est tout à fait découverte. Cette partie du pays a dû un jour fourmiller de gibier, mais aujourd'hui on y rencontre à peine un signe de vie animale. L'élévation de ce sommet est de 6,560 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il a été accordé une charte pour la construction d'un chemin de fer qui partira d'Anthracite, passera par ce défilé, et descendra aux gisements houillers. Nous occupâmes trois stations géodésiques et cinq stations photographiques, puis nous descendîmes le bras sud de la rivière à la Panthère, qui prend sa source près de ce sommet, jusqu'à la rivière elle-même, située à environ quatre milles de là. Le bras nord se présente à quelques centaines de pieds plus haut, et près de son point de jonction. Je plantai une barre de fer vis-à-vis une série de ravissantes cascades.

Le cours d'eau principal vient de l'ouest, et j'ai poussé mes opérations environ dix milles dans cette direction. J'ai aussi remonté le bras nord jusqu'à la ligne de faite à franchir pour arriver à la Grande rivière du Daim, et planté une barre de fer à environ un demi-mille sud du sommet. Nous descendîmes ensuite la rivière à la Panthère à la recherche d'un défilé qui nous permit d'aller à la Petite rivière du Daim. A environ un mille est de son confluent la rivière coupe une haute chaîne de montagnes au delà desquelles la vallée se déploie et coule à travers une contrée de collines pendant plusieurs milles, après quoi elle se fraie un passage dans une autre chaîne et entre de nouveau dans une contrée de collines. A partir du confluent son cours est un peu au nord-est.

Nous eûmes quelque difficulté à franchir l'espace qui nous séparait de la Petite rivière du Daim—espace d'environ 4 milles—vu qu'il n'y avait pas de défilé, et que les montagnes intermédiaires étaient hautes et difficiles. A partir de sa source, près de celle de la branche mitoyenne de la rivière du Revenant, la Petite rivière du Daim suit une direction un peu nord-ouest pendant à peu près sept milles, après quoi elle se détourne pour sortir des montagnes et coule vers l'est. Nous fîmes quatre ascensions le long de cette vallée, et achevâmes l'ouvrage que j'avais projeté de faire dans ces environs.

Il me fallait clore ma triangulation sur le pic du Bonnet, qui est la section 15 de la triangulation principale, et pour cela nous dûmes revenir à la rivière de la Cascade, que nous suivîmes jusqu'à sa source. Outre celle du pic du Bonnet nous fîmes trois ascensions pour terminer notre besogne dans cette localité. Depuis notre départ de Banff la pluie et le brouillard nous avaient beaucoup retardés, et le 6 août nous eûmes une tempête de neige dont, du reste, il ne resta plus trace au bout de quelques jours.

Nous eûmes ensuite à opérer en haut de la passe Simpson, au sud de la rivière de l'Arc, et nous voyageâmes par le creek des Quarante-Milles et le défilé du Mont Edith, remplaçant, chemin faisant, les monuments en bois de l'année dernière par des barres de fer et des amas de pierres. Nous traversâmes Banff le 18 août.

J'ai décrit la passe de Simpson dans mon rapport de l'année dernière. A son sommet, où est la ligne de partage des eaux, je plantai une barre de fer. A l'ouest et au nord de ce point il y a de bons indices de minerai. Nous occupâmes six stations, et nos opérations s'étendirent à quelque distance dans la Colombie anglaise.

Comme nous devions ensuite opérer à l'ouest de la Montagne du Château (*Castle Mountain*), le côté nord de la rivière de l'Arc, nous revînmes à Banff, qui

était le seul point où nous pussions traverser commodément cette rivière. Nous la passâmes le 29 août et arrivâmes à Laggan le 3 septembre. A cause d'une épaisse fumée nous ne pûmes pas faire grand chose pendant les deux semaines qui suivirent.

Pendant que nous étions à Laggan j'eus occasion d'aller voir le lac Louise, qui est devenu un point attrayant pour les touristes en excursion par le chemin de fer du Pacifique. La compagnie a fait une route carrossable, et construit un chalet près du bord de l'eau pour la commodité des visiteurs. Cet admirable lac alpestre dort entre deux contre-forts de la chaîne de faite, à quelques centaines de pieds seulement de la limite des neiges perpétuelles, et par les calmes soirées ses ondes tranquilles réfléchissent avec une merveille netteté l'image des sapins et des rochers dénudés qui l'entourent.

A l'extrémité sud du lac le mont Lefroy élève au-dessus des nuages son front couronné de glace, et regarde avec un froid dédain le monde à ses pieds, pendant que comme d'un gigantesque bras son long glacier étroit le paysage qui l'entoure. Nous traversâmes le lac sur un petit bateau et fîmes environ un mille le long d'un ruiseau jusqu'au pied du glacier.

La nature offre peu de spectacles si propres à inspirer l'effroi que ces rivières de glaces. Dans leur surface, parsemée de nombreux fragments de différentes espèces de rocher, s'entrouvrent d'immenses crevasses, par lesquelles monte le sourd grondement de cours d'eau subglaciaux, et il semble qu'on en perçoive le mouvement quand on entend la masse craquer et travailler sous ses pieds.

Un tributaire vient de l'est et sa jonction avec le cours d'eau principal est marquée par une crête de débris—une moraine médiane. Entre les deux s'élève le mont Lefroy, qui les domine de près de 6,000 pieds. Au sud-ouest est une crête neigeuse s'élevant de 11,400 pieds au-dessus de la mer, et qui est le sommet des montagnes Rocheuses, comme l'est aussi le mont Lefroy. Entre eux se trouve un défilé qui est le "névé" de ce glacier et d'un autre dont les eaux s'écoulent vers le Pacifique. Le bruit causé par la chute des masses de glace qui se détachent des glaciers est assourdissant, et les faces des montagnes sont rayées de bandes bleues et vertes qui marquent la place des récentes fractures. Le contraste est d'un grand effet lorsque la vue se détourne de cette scène de désolation pour se reposer sur le beau lac qu'il y a en bas et sur les vertes forêts des environs. Il y a deux lacs pittoresques mais plus petits sur les haute plateaux à l'ouest du lac Louise; un sentier y conduit, et de celui qui est le plus haut en même temps que le plus grand, et qui est près de la limite des bois, la vue embrasse une vaste étendue de la vallée de la rivière de l'Arc. Le 17 et le 18 septembre nous eûmes de la pluie qui eut pour effet d'éclaircir l'atmosphère, et nous nous mîmes à remonter le creek Baker le 19. La route est très bonne. Nous suivîmes ce cours d'eau jusqu'à sa source et traversâmes à la Petite rivière du Daim, qui prend sa source près du même point de partage. Le paysage est ravissant dans les alentours d'ici, les vallées sont larges et presque prairie, et les montagnes sont très hautes. Un bras du creek de la Pierre-à-Pipe prend sa source ici et coule vers l'ouest. Nous le suivîmes environ 6 milles jusqu'à son point de jonction avec le cours d'eau principal, près du confluent duquel nous érigeâmes une barre de fer. A cet endroit la vallée du creek de la Pierre-à-Pipe a environ un demi-mille de largeur. Nous fîmes environ 6 milles vers le sud, le long du creek, puis nous obliquâmes à l'ouest, à travers la crête boisée intermédiaire, jusqu'à la rivière de l'Arc, que nous remontâmes jusqu'à mi-chemin entre les deux lacs. Nous eûmes vers ce temps-là plusieurs tempêtes qui laissèrent une épaisse couche de neige sur les montagnes. Avec peine nous vîmes à bout d'occuper trois stations, dont l'une fut la station 16 de la triangulation principale, et nous revînmes à Laggan, où nous arrivâmes le 11 octobre.

J'avais espéré pouvoir pousser mes opérations de l'autre côté des montagnes et m'étais rendu à Hector, mais le mauvais temps continuant je résolus d'en rester là, et le 17 octobre nous nous mîmes en route pour Morley par le vieux chemin ayant autrefois servi à la construction du Pacifique. Nous arrivâmes le 23 à Morley, où je mis mes chevaux et mon attirail sous les soins de M. T. E. Wilson.

Mes opérations de l'année embrassent 500 milles en superficie, dont j'espère faire la carte cet hiver.

Nous avons fait 43 ascensions de montagnes variant en hauteur de 8,000 à plus de 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et avec nos attirails nous avons fait plus de 400 milles de route muletière.

J'ai pris 300 photographies, qui, je suis heureux de pouvoir le dire, sont très réussies.

Je suis arrivé à Ottawa le 29 octobre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,
J. J. McARTHUR, *arpenteur fédéral.*

N° 5.

RAPPORT DE A. DRISCOLL, ARPEN TEUR FÉDÉRAL.

ARPENTAGES DANS LE DISTRICT DE NEW-WESTMINSTER, C. A.

NEW-WESTMINSTER, C. A., 31 décembre 1891.

M. E. DEVILLE,

Arpenteur général, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que, conformément à vos instructions en date du 14 avril dernier, j'ai commencé les opérations de la saison par l'achèvement du réarpentage du township 15, à l'est du méridien de la côte, laissé inachevé l'année dernière. Bien que les bornes de certains terrains de ce township aient été considérablement modifiées, je puis dire, je crois, que les colons sont satisfaits des nouvelles lignes qui ont été tirées.

Pendant les deux semaines qui ont suivi l'achèvement de l'ouvrage dans le township 15, j'ai opéré à Lytton, dans les townships 14 et 15, rang 26, à l'ouest du 6^e méridien, où j'avais à arpenter les terres contiguës à plusieurs préemptions provinciales, et aussi à faire d'autre ouvrage de moindre importance.

Revenu à Lytton je commençai l'arpentage des collines antérieures dans le township 2, rang 29, à l'ouest du 5^e méridien, et le township 26 à l'est du méridien de la côte. Dans ces collines, aussi bien que sur la montagne de Sumass, où j'allai peu après, il y a une grande quantité de bonne terre arable, en partie déboisée par le feu, et qui pourrait être mise en culture à peu de frais. Mais bien que cette terre soit de première qualité les pentes en sont si raides en certains endroits qu'elle paraît moins propre à la culture des céréales qu'à l'élevé du bétail, surtout celui des moutons, qui est l'une des branches d'industrie les plus lucratives dans cette partie du pays.

Du township 26 à l'est du méridien de la côte, je me rendis au township 3, rang 30, à l'ouest du 6^e méridien, où je reliai les réseaux d'arpentage fédéral et provincial en traçant le 7^e méridien à travers la partie accessible du township.

Je me rendis ensuite à la montagne de Sumass, et là ainsi que dans les vallons du voisinage je fus activement occupé pendant deux mois à prolonger les lignes de townships et de sections. Des colons s'étaient établis depuis quelque temps dans les vallons, mais ces derniers n'étaient qu'en partie arpentés.

Avec cet ouvrage finirent les arpentages de la subdivision de la saison.

L'avant-dernière opération a été le renouvellement des bornes à de certains points du relevé du chemin de fer Canadien du Pacifique, entre le 7^e méridien et celui de la côte. Comme ces bornes sont les points de départ de tous les arpentages de terres fédérales dans la Colombie anglaise, il importe beaucoup qu'on ne les perde pas; elles disparaissaient rapidement dans ce district, et j'avais en conséquence reçu instruction de marquer les points en question de la même manière que les angles de sections, c'est-à-dire, au moyen de barres de fer assujéties dans des amas de pierre. Je terminai cet ouvrage au commencement de décembre, après quoi je me rendis à la rivière Harrison et fis un relevé de sa rive gauche jusqu'au creek Morris, dans le but de déterminer la situation d'un petit lac appelé "Lac Morris," pour le service du département des pêcheries, qui est sur le point de construire des ouvrages pour mieux protéger le saumon et favoriser sa reproduction. Ce fut ma dernière opération, et quand je l'eus finie je revins à New-Westminster et congédiai mes hommes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

A. DRISCOLL, *arpenteur fédéral.*

N° 6.

RAPPORT DE J. VICARS, ARPENTEUR FÉDÉRAL.

ARPENTAGES DE SUBDIVISION DANS LE DISTRICT DE KAMLOOPS, C. A.

CANNINGTON, 5 janvier 1892.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant sur les arpentages que j'ai faits dans le district de Kamloops au cours de la dernière saison.

Aussitôt que j'eus reçu vos instructions en date du 31 juillet, je partis pour Kamloops, où j'arrivai le 8 août. Après avoir consulté M. Nash, l'agent des terres fédérales, pour savoir où les arpentages pressaient le plus, je me rendis au township 18, rang 9, à l'ouest du 6e méridien, où je retraçai les contours de certains lots provinciaux situés dans la partie nord-est du township. Cet ouvrage fini, je me transportai dans la partie ouest du township, où je subdivisai la plupart des terres des environs du creek Creux. Cette section est occupée par des *squatters* qui étaient impatients de voir faire la subdivision. J'allai ensuite au township 22, rang 16, à l'ouest du 6e méridien, et j'en subdivisai une petite partie, puis je continuai les travaux de subdivision dans le township 19, rang 13, à l'ouest du 6e méridien, jusqu'à ce que le temps devint trop froid pour pouvoir opérer davantage sur le terrain.

A l'égard de la nature du district dans lequel j'ai été envoyé, je puis dire qu'exception faite de la vallée de la Spallumcheen, le sol n'est pas de première qualité pour les fins agricoles. Il y a, il est vrai, de la bonne terre dans les vallées, et même sur les collines, mais l'étendue en est restreinte, et elle ne donne que le fourrage nécessaire pour nourrir le bétail pendant l'hiver. Le district de Kamloops est, et, selon moi, sera toujours essentiellement un pays d'élevage. Au contraire de la plupart de celles que j'ai visitées dans la Colombie anglaise, les collines et les vallées du district de Kamloops sont, dans une grande mesure, boisées d'une manière éparsée seulement, de sorte qu'elles sont très propres aux fins de pâturage.

Le long de la rivière Spallumcheen et du bas du creek Creux, aussi bien qu'à l'ouest vers Okanagan, se voit une grande étendue de terre cultivable de premier ordre, comme il n'y en a pas de meilleure dans le Manitoba ni dans les Territoires du Nord-Ouest, et supérieure à la plupart des terres d'Ontario. La plus grande partie de ce territoire a été prise il y a des années, et est aujourd'hui en excellent état de culture.

Je n'ai pas vu de minéraux dans le voisinage des endroits où j'ai opéré.

Le gibier abonde; il y avait des perdrix, des poules de prairie, des lièvres et des canards en abondance, et nous avons vu des cerfs presque tous les jours.

Sous le rapport des exploitations forestières, ce district ne peut pas se comparer à la côte ou à d'autres parties de la Colombie anglaise pour ce qui est de la qualité et de la dimension des arbres; tout de même, il y a une immense quantité de bois disponible qui tôt ou tard prendra la route des marchés de l'est.

Le commerce de bois de la Colombie anglaise n'est encore que dans son enfance; néanmoins, il est évident qu'avant longtemps ce commerce y prendra des proportions gigantesques, et que cette ressource morte en apparence, se développera en une industrie dont les produits formeront l'un des principaux articles d'exportation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN VICARS,
Arpenteur fédéral.

N° 7.

RAPPORT DE M. OTTO J. KLOTZ.

LEVER TOPOGRAPHIQUE DE GISEMENTS D'AMBRE.

PRESTON, 4 novembre 1891.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant au sujet de mon exploration et lever topographique des gisements d'ambre du lac des Cèdres :—

ITINÉRAIRE.

Deux jours après avoir reçu mes instructions, en date du 25 juillet 1891, je me mettais en route pour le champ de mes opérations. Avant mon départ j'avais fait faire un canot de 19 pieds à Peterboro' et l'avais expédié en grande vitesse à Prince-Albert.

A Winnipeg, j'achetai certaines choses nécessaires pour notre voyage, et j'arrêtai un domestique.

Nous arrivâmes le 4 août au soir à Prince-Albert, où nous nous procurâmes des vivres et retînmes les services d'un nocher. Avant de quitter cet endroit je fis une observation du temps pour la comparer avec celles que je devais faire le long de la Saskatchewan, afin de déterminer approximativement mes longitudes.

Le mardi soir, 6, nous partîmes par une pluie battante pour notre voyage de 400 milles en bas de la Saskatchewan. Notre canot était assez chargé, puisqu'il portait 1,200 livres.

Le lendemain, notre nocher donna un échantillon de son savoir-faire en engageant le canot de côté dans les rapides de la chute de Cole, qui sont les plus dangereux de la rivière, à l'exception peut-être des Grands rapides. Comme nous n'avions pas encore entamé notre besogne la campagne n'était pas assez avancée pour que nous courussions le risque de nous noyer; le pilote en question fut donc congédié en arrivant à Cumberland-House, et remplacé par un guide plus capable. Il tomba de la pluie plusieurs jours de suite, mais cela ne nous empêcha pas de continuer notre voyage, bien que cela fût cause qu'on ne put faire autant d'observations de nuit.

En moyenne, nous faisons à peu près 50 milles par jour. Nous arrivâmes dimanche matin, le 16, au poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à Chemahawin, près de l'endroit où la Saskatchewan entre dans le lac des Cèdres. Le lendemain je me rendis sur le point initial de l'exploration au creek Pesim, qui fait partie de la limite sud-est de la réserve indienne située entre le lac des Cèdres et le lac à la Vase. L'irrégularité du lac, la hauteur de l'eau (de deux pieds plus haute qu'au printemps), et les obstacles qu'offrait une bordure de saules, furent autant de choses qui empêchèrent la rapide exécution de nos travaux. Néanmoins, le 31 août, les douze lots de terrain ambrifère, ayant 1,500 pieds de front au midi, étaient tracés, et le lever poussé quelque distance au delà jusqu'à des terrains de lignite absolument stériles en ambre.

Revenu à Chemahawin je cherchai l'ambre sur les bords de la réserve indienne, tant du côté du lac des Cèdres que de celui du lac à la Vase. J'explorai ensuite certains lacs au nord de la Saskatchewan, où l'on disait que les Sauvages en avaient vu, et fit un lever à la boussole et astronomique de la route suivie. Je retournai à Chemahawin par différents chenaux et lacs au sud de la rivière, explorant et traçant la carte du pays chemin faisant.

J'ai aussi fait des observations de latitude à Chemahawin et près du point où finissait l'exploration sur le lac des Cèdres.

Après avoir achevé les opérations prescrites, je me mis en route pour revenir. Afin d'économiser du temps et de l'argent j'avais d'avance fait des arrangements pour qu'un steamer de pêche vînt me prendre aux Grands Rapides afin de me transporter à Selkirk, au lieu de faire le voyage de 15 jours qu'il faut pour remonter la rivière jusqu'à Prince-Albert. J'arrivai ainsi à ce dernier endroit quelques jours avant le temps fixé, et j'y pus prendre des observations de temps et de latitude.

Je me procurai ici quelques morceaux de poterie brisée que les indiens avaient trouvés, avec des squelettes et des instruments de corne de cerf, en creusant un trou pour y serrer leurs pommes de terre de semence. L'origine de ces débris doit être assez ancienne, car la génération actuelle des indiens d'ici ne connaît rien, même par tradition, de l'art de la poterie.

Le bateau à vapeur que j'attendais aurait dû arriver le 20 septembre, mais il n'arriva pas ce jour-là, chose non surprenante peut-être pour quiconque sait ce que c'est que la navigation du lac Winnipeg. Ce bateau était de neuf jours en retard lorsqu'il se montra enfin. Il avait été cinq jours sur les perfides rochers du lac Playgreen, avait perdu une ancre, et s'était écarté de sa route en venant de Warren's-Landing aux Grands-Rapides à cause d'un compas affolé ou non ajusté, que je trouvais "dérangé" d'environ deux points, c'est-à-dire de plus de 20 degrés.

Des Grands-Rapides à Selkirk le trajet prend environ 40 heures, mais nous fûmes près d'une semaine à errer sur le lac par des tempêtes de neige, donnant sur des roches, déplaçant le gouvernail, et éprouvant d'autres désagréables accidents de même nature.

Nous arrivâmes à West-Selkirk le 6 octobre, et comme le train de ce jour-là était parti et que, le lendemain, il ne devait y en avoir ni d'un côté de la rivière ni de l'autre, je me fis conduire en voiture à Winnipeg. Le lendemain fut consacré aux affaires officielles, dans Winnipeg, d'où je me mis en route le surlendemain pour Preston, où j'arrivai le dimanche, 11 octobre.

LE LEVER TOPOGRAPHIQUE.

Mes instructions étaient de faire un lever de partie du lac des Cèdres, et, de 1,500 pieds en 1,500 pieds, planter des poteaux sur le bord, à l'endroit où sa ligne se coupe avec celles de l'est et de l'ouest—les lots devant avoir 1,500 x 600 pieds.

Le point de départ du lever fut marqué par un poteau planté dans un amas de pierres au bout de la pointe rocheuse située entre le creek Pesim et le lac des Cèdres. La réserve indienne est de l'autre côté du creek.

Le lever a été fait à l'aide d'un théodolite de 6 pouces, modèle *Dominion Lands*, et d'un chronomètre Frosdsham pour les observations du temps, en rapport avec des observations de la polaire au moyen d'azimuts, à tout angle horaire. Quant aux mesurages linéaires, ils ont été faits avec un ruban type de 100 pieds, en acier.

A cause de la hauteur de l'eau et, par conséquent, de l'étroitesse de la grève, on s'aperçut bientôt qu'il serait impossible de faire le lever sans pratiquer des percées dans les saules et les roseaux, et même dans les bois, afin de ne pas avoir des lignes trop courtes ou insatisfaisantes.

La plus grande partie de la rive du lac des Cèdres comprise dans les limites du lever a une grève rocheuse d'une pente douce, et est parsemée de pierres calcaires anguleuses, avec ici et là des cailloux ayant quelques-uns des caractères du gneiss. Le pied prend très mal sur l'argile marneuse blanchâtre dans laquelle ces pierres sont incrustées, attendu qu'elle se comporte à peu près comme le sable mouvant.

L'action des vagues porte sur la rive à une hauteur d'environ trois pieds au-dessus du niveau actuel de l'eau. A cette hauteur nous trouvons échoués, presque partout sur le lac, de grosses branches et des troncs d'arbres charriés de centaines de milles par la Saskatchewan. Le lit des baies est généralement couvert de roseaux et de joncs. A l'endroit où la Saskatchewan entre dans le lac des Cèdres il s'est formé, surtout du côté sud du courant, des dépôts d'alluvion sur lesquels les roseaux croissent dans 4 ou 5 pieds d'eau. A l'ouest de ces roseaux s'étend une vaste baie dont l'eau est limpide, tandis que celle de la Saskatchewan est boueuse, ce qui montre que les roseaux font l'office de filtre. Dans cette étendue de roseaux le dragage révélera probablement un dépôt de débris d'ambre, dont il sera plus amplement question ci-après.

Il y a, le long de la limite orientale de la réserve indienne—Chemahawin—une dépression qui met le lac des Cèdres en communication avec le lac à la Vase, et qu'on dit être un ancien cours d'eau. Il s'y trouve du débris d'ambre.

[PARTIE II]

Comme j'emploierai fréquemment l'expression "débris," je crois bon d'expliquer dans quel sens je me sers de ce mot.

D'après ce que j'ai observé sur le lac des Cèdres et dans ses environs, j'ai invariablement trouvé l'ambre associé à un débris de bois, bien qu'il se rencontre du débris contenant peu d'ambre ou qui n'en contient pas du tout. Ce débris consiste en une matière ligneuse (et non pas végétale) d'un volume allant du bran de scie à des bouts d'allumettes d'à peu près un pouce de longueur, et mêlée parfois à de plus gros morceaux. C'est cette matière que j'appelle "débris" et que je désignerai désormais sous ce nom.

La couleur du débris, lorsqu'il est dans l'eau, est noire; mais lorsqu'il se trouve sur la grève et à sec il est de couleur claire.

Comme ni l'ambre ni le débris qu'on trouve sur la grève ou sur le fond du lac contigu n'est *in situ*, leur association persistante est indubitablement due à l'égalité de leur poids spécifique (lorsque le débris est mouillé), chacun étant un peu plus lourd que l'eau. A environ un demi-mille du point initial du lever se rencontre le premier ambre dans une baie peu profonde. Le dépôt de débris a très peu d'étendue—environ 175 pieds sur 100, et 9 pouces d'épaisseur; il n'offre qu'un très faible pour cent d'ambre et tout par grains. Les bois—pour la plupart marécageux—contigus au lac des Cèdres sont bas et ne dominant guère que de quelques pieds le niveau du lac. Nous avons creusé des trous sur différents points de ces bois, et sous quelques pouces de terre végétale nous avons invariablement trouvé une argile blanchâtre marneuse contenant de petites pierres calcaires pointues, et parfois des cailloux granitiques arrondis.

Du creek Pesim à la Pointe Charlotte—distance de 2½ milles le long du bord du lac—on ne trouve ni ambre ni débris, exception faite du gisement dont je viens de parler. Entre ces deux points le lac a peu de profondeur à l'eau basse, et une partie considérable du fond est couverte d'un dépôt de débris d'un pied ou plus. Actuellement ce dépôt est recouvert d'une mince couche de vase grise bleue, qui, dit-on, change de place avec le vent. Les Sauvages appellent cette vase "nourriture d'esturgeon," vu que ce poisson y trouve sa vie. En hiver l'eau se congèle jusqu'au fond dans cette partie du lac, et le printemps la glace soulève deux pieds de débris gelé qui flotte sur l'eau pendant un certain temps après la fonte de cette glace, puis va de nouveau au fond. Le débris qu'on trouve sur la grève ou la rive a été jeté là par les vents et les vagues, et les mêmes forces le renvoient au lac, entretenant ainsi un continuel mouvement d'usure et de pulvérisation, qui, avec l'exposition à l'air et au soleil, explique dans une grande mesure pourquoi on trouve l'ambre réduit en menues particules.

Pendant ma visite (le 18 août) une tempête emporta probablement 100 tonnes de débris de la Grève d'ambre que je décrirai plus loin.

A la Pointe Charlotte l'eau est très peu profonde, et une petite baie en forme de fer à cheval divise la pointe. Il y a, le long de cette baie, un dépôt de débris de 180 pieds de longueur sur 60 de largeur, et d'une épaisseur de 2½ pieds sous laquelle on rencontre la roche. Tout ce débris est aussi meuu que du gros bran de scie—ce qui paraît naturel, attendu que la baie est très peu profonde et que les plus petits et les plus légers morceaux de bois et d'ambre seulement sont emportés par l'eau jusqu'à terre. La quantité d'ambre que contient le débris paraît être égale à celle qu'on trouve sur la Grève d'ambre. Sur les trois quarts de mille suivants, à partir de la Pointe Charlotte en allant vers le sud, la rive est comparativement stérile en débris; on n'en trouve pour ainsi dire que des poignées parmi les pierres dont l'étroite grève est parsemée. Nous trouvons ensuite de petites baies contiguës dont la grève et le fond sont couverts de débris. La grève de débris a ici 1,000 pieds de longueur, 100 pieds de largeur, et, en moyenne, 2 pieds d'épaisseur. Le fond contigu du lac est complètement couvert de débris jusqu'à la distance d'au moins 500 pieds de la rive. Ce débris est continuellement le jouet du vent et de la vague.

Un trou fut creusé dans cette grève de débris, à 60 pieds nord-est du poteau entre les lots de terrain ambrifère nos 4 et 5. A la profondeur de 3 pieds 3 pouces nous atteignîmes une argile sablonneuse bleuâtre, et l'eau entra dans le trou, parce qu'il était plus bas que le niveau du lac. Les premiers 14 pouces étaient un mélange de

débris houilleux, menu, avec de minces couches de sable ; puis venaient 2 pouces de charbon en poudre et 16 pouces de débris de couleur claire, ayant l'air de fumier pourri ; le bois était fort comprimé et ressemblait à des brins de paille, mais exposés à l'air les morceaux renflaient et redevenaient ronds. Nous trouvâmes des grains d'ambre à partir de la surface jusqu'au fond du trou, mais pas de gros morceaux. Un autre trou creusé dans les bois attenants n'accusa que l'argile blanchâtre avec de la roche sous une mince croûte de terre végétale.

A un peu plus d'un demi-mille au delà des baies dont il est question plus haut nous arrivons à la Grève d'Ambre, qui est de beaucoup le plus gros dépôt du lac des Cèdres, et, de fait, le seul qui paraisse avoir quelque valeur commerciale, si tant est qu'il en ait une.

Cette grève de débris a une longueur de 3,000 pieds, et elle incline légèrement vers le sud-ouest ; sa largeur est d'environ 100 pieds et elle a une berge (de débris) de 2 pieds à son extrémité nord, au creek Pegu. La berge diminue graduellement vers le sud, jusqu'à ce qu'elle disparaisse près de la limite méridionale de la grève de débris. En dehors de la berge il y a une grève de débris, plate et humide, d'une largeur de 20 à 30 pieds, qui varie presque tous les jours selon l'action des vagues.

La berge elle-même se laisse emporter par l'eau, se referme, et est toujours à la merci des changements de ligne de bord. Sur la distance de 350 pieds au moins à partir de la rive (autant que j'ai pu le voir de mon canot) le fond du lac est couvert du même débris. La grève de débris s'élève doucement vers l'ouest, où sa crête se frange de saules derrière lesquels il y a une dépression—marécage—d'environ 300 pieds de largeur, et allant jusqu'au marais d'épinette blanche qui était autrefois la ligne de bord. Ce bas-fond est rempli de débris, mais il ne s'en trouve pas dans le marais d'épinette.

La ligne d'eau de cette grève d'ambre ou de débris n'est pas du sable, mais du débris. Sur la grève le dépôt de débris a au moins $3\frac{1}{2}$ pieds d'épaisseur. Nous avons creusé des trous jusqu'à cette profondeur, mais comme l'eau du lac n'était pas lente à les remplir il nous a été impossible d'aller plus bas ; encore un pied, où à peu près, et nous aurions sans doute atteint l'argile.

Le débris offre plus ou moins de satisfaction, ainsi qu'on le voit par la berge ou en creusant un trou, mais cela provient tout simplement de l'action de l'eau, la force ou la grandeur des vagues déterminant l'espèce particulière de couches. J'ai remarqué que les vagues douces et légères qui venaient lécher la rive déposaient une matière menue et de la poussière de charbon. On trouve parfois une étroite bande de sable dans le débris, mais elle ne s'étend pas loin. On voit toujours plus d'ambre à la surface que lorsqu'un ou plus d'un pouce du débris en a été enlevé. Cela provient de l'exposition à l'air et du vent qui emporte la menue matière ligneuse et laisse les grains d'ambre. Quelquefois on trouve de petits sillons d'un quart de pouce presque exclusivement composés de granules d'ambre qui sont presque tous plus petits qu'un pois. La couleur dominante de l'ambre est brune ou orange foncée, bien qu'il s'en rencontre aussi de couleur paille. La plupart des morceaux sont transparents ; mais il y en a d'opakes et fendillés qui s'émiettent facilement sous la pression des doigts, chose qui n'arrive jamais quand les morceaux sont transparents. Sans doute qu'une longue exposition au soleil et au mauvais temps, jointe au mouvement continu que leur imprime les vagues, contribue à leur désagrégation. Par un ordre inverse de raisonnement, si on examine une poignée de granules d'ambre nous arrivons à la conclusion que beaucoup ou la plupart d'entre eux ont dû faire partie de plus gros ou de gros morceaux. On se demande alors naturellement s'il y a encore de ces gros morceaux d'ambre, à quel endroit ils sont, et où se trouvaient leurs gisements primitifs.

Je ne pouvais pas résoudre ces questions dans le court espace de temps que j'avais à ma disposition, et dont j'ai employé la plus grande partie à exécuter les travaux géographiques prescrits.

Que l'ambre et le débris trouvés jusqu'ici ne soient pas *in situ*, cela est évident, et que la Saskatchewan soit l'agent qui les a transportés paraît ne pas faire de doute non plus.

Parmi les petits grains d'ambre se trouvent beaucoup de globules, quelquefois ayant encore leur fragile queue; c'est la résine telle que sortie de l'arbre. Ces globules, ou "gouttes," sont de la grosseur d'un pois allongé.

Dans la houille grasse et le lignite, on trouve de la résine fossile sous une forme compacte, et les spécimens de houille (d'autres localités) contenant de la résine fossile qui ont été examinés n'offrent pas d'indications des globules dont je viens de dire un mot. Pour que l'ambre du lac des Cèdres provint des gisements de houille ou de lignite de la Saskatchewan supérieure, il faudrait que cette houille se désagrègeât pour que l'eau pût en emporter l'ambre. Mais cette désagrégation exposerait la houille elle-même à être emportée, et jusqu'à présent il n'en a pas encore été trouvé en bas de la rivière. Il semble donc fort improbable que l'ambre du lac des Cèdres provienne de quelque gisement houiller ou ligneux que ce soit.

Si on examine le plan du lever partiel que j'ai fait du lac des Cèdres, il saute aux yeux que la configuration de la rive à la Grève d'ambre ne paraît pas faite pour y favoriser la formation d'un dépôt de débris. A partir de la Pointe Charlotte le courant du lac se dirige un peu au sud-est, et il faut un vent du nord-est pour apporter du débris à la grève en question. Il n'a pas encore été fait d'observations positives dans cette région isolée pour établir la direction des vents dominants pendant la belle saison.

Un fait significatif c'est qu'il n'a été trouvé ni débris ni ambre sur la rive nord du lac des Cèdres.

La Grève d'ambre a été découverte en 1889 par M. W. C. King, employé de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui, de concert avec M. R. Macfarlane, facteur en chef à Cumberland-House, s'est, depuis cette époque, appliqué à recueillir des échantillons d'ambre de cette grève en vannant le débris à l'état sec, puis le lavant, séchant et sassant de nouveau pour dégager l'ambre des petites parcelles de bois. Ces messieurs sont les seuls qui aient encore opéré au lac des Cèdres pour voir s'il y a moyen de tirer parti de ses gisements d'ambre. Leur mode d'opération est primitif, lent et dispendieux, mais c'est le seul qui, dans les circonstances, pouvait leur permettre de recueillir l'ambre sans outils ni machines.

Ils ont aussi creusé deux puits dans le marais d'épinette blanche, à l'ouest de la Grève d'ambre, dans l'espoir d'y découvrir de l'ambre, mais jusqu'à présent ils n'y ont pas encore réussi, et je ne crois pas qu'ils en trouvent là.

Ces deux puits sont à environ 800 pieds ouest du lac; et à 350 pieds l'un de l'autre. Le premier a 9 pieds de diamètre et 20 pieds de profondeur, et—exception faite de quelques pouces de mousse et de terreau—descend à travers de l'argile compacte blanchâtre contenant des pierres calcaires anguleuses de toutes grosseurs avec quelques cailloux granitiques—justement les mêmes matières qu'on rencontre sur la grève et la rive actuelles du lac. Ce puits s'est rempli d'eau jusqu'à environ 8 pieds de la surface, qui est d'à peu près autant au-dessus du niveau du lac. A cause de l'eau, les travaux de ce puits furent abandonnés, et l'on en commença un autre du même diamètre. A l'époque de ma visite ce dernier était rendu à 7 pieds, et l'on y trouvait les mêmes matières que dans le premier. Il a aussi été trouvé de petits morceaux d'ocre jaune dans chacun de ces deux puits.

Non contents d'opérer sur la grève d'ambre et de creuser des puits, MM. Macfarlane et King ont aussi essayé de draguer l'avant-terre. Leur drague consiste en un châssis de fer de $9\frac{1}{2}$ x 27 pouces, auquel est attaché un filet conique de $5\frac{1}{2}$ pieds de longueur. On emporte la drague dans un canot à environ 120 milles du bord, distance à laquelle il y a environ 5 pieds d'eau, puis cinq indiens la tirent avec peine à terre. Les plus gros morceaux d'ambre qui aient encore été trouvés (et ils ne sont pas si gros puisqu'ils pèsent à peine une demi-once) ont été obtenus au moyen de la drague.

Pendant que je me trouvais aux Grands-Rapides, en m'en revenant, il arriva là, pour MM. Macfarlane et King, une tarière à rallonges avec laquelle ils ont l'intention de pratiquer des sondages en différents endroits, dans le but de trouver la couche d'ambre qu'ils cherchent.

Deux lignes de lots aboutissent à la Grève d'ambre. Aux endroits où s'élèvent

les amas de pierres qu'entourent les poteaux de bornage des lots, il a été creusé des trous dans le débris jusqu'à la profondeur de cinq pieds, au delà de laquelle il était impossible d'aller à cause de la filtration de l'eau du lac qui nous gagnait. En creusant ces trous nous sommes tombés sur des branches et des troncs d'arbres semblables à ceux qu'on voit sur la grève tout le long du lac.

Que le débris soit les restes d'une forêt résinifère, quelle est l'espèce d'arbres qui l'a produit, et quelle histoire révèlent les impressions trouvées sur quelques-uns des morceaux d'ambre, ce sont là des questions auxquelles je n'ai pas pu m'arrêter parce qu'il me fallait présenter mes plans et mon rapport sans retard.

Après avoir fait le tour de la petite presqu'île rocheuse au sud de la Grève d'Ambre, nous arrivons à une baie enfermée dans les terres dont les côtés nord, ouest et sud sont pleins de débris ; mais ce débris est d'une toute autre nature que le véritable débris d'ambre. On y voit très peu de matière ligneuse ; il est spongieux et se compose presque exclusivement de roseaux et de joncs hachés et brisés. Je n'ai trouvé là que deux grains d'ambre.

Les bords de cette baie, sur un espace de 150 à 200 pieds (jusqu'aux saules), sont très vaseux et se composent de ce même débris spongieux.

A environ un mille au delà ou sud de cette baie nous atteignons la limite sud des douze lots qui ont été tracés. Le relevé fut continué jusqu'à environ deux milles plus loin. Dans cette distance de trois milles le lac est excessivement peu profond et plein de récifs ; on n'y trouve pas de débris d'ambre pour la peine d'en parler, mais sur la rive immédiatement au sud du lot n° 12 il y a tout un dépôt du débris spongieux auquel l'ambre n'est pas associé.

EXAMEN DE LA RÉSERVE INDIENNE.

J'ai fait un soigneux examen le long de la réserve indienne à Chemahawin. La carte de cette réserve à la main j'ai suivi la rive pied à pied, creusant des trous où il paraissait que nous dussions trouver du débris, et j'ai pris note de la nature de la grève entre les points d'exploration désignés et indiqués sur la carte en question.

Sans entrer dans les détails monotones qu'il faudrait donner pour décrire l'exploration de point en point, je puis dire qu'il n'y a pas de dépôt bien considérable de débris le long de la réserve. Le fond de la baie entre les points d'exploration 24 et D est rempli de débris ; sur la rive il y en a peu, mais ce qui s'y trouve offre une assez belle "couleur" ; pas de poussière, mais tout des granules un peu plus petites que des pois. La grève de débris à sec a ici environ 300 pieds de longueur sur 25 de largeur, et une épaisseur moyenne de 10 pouces, sous laquelle nous trouvons des pierres et de l'argile.

Du côté de la réserve donnant sur le lac à la Vase il n'y a, pratiquement, pas d'ambre du tout.

Les Sauvages ont actuellement une idée très exagérée de la valeur de cet ambre ; quand l'un d'eux trouve la moindre poignée de granules il s'imagine qu'on lui doit pour cela une forte récompense.

L'indien a appris, lui aussi, l'art de "saler" une mine. Il éparpillera de l'ambre dans quelque nouvelle localité, puis viendra montrer des échantillons de la nouvelle "trouvaille." Moyennant un cadeau de bacon, de farine ou de tabac il révèle l'endroit aux "manias," et le tour est joué. Je parle par expérience. Jusqu'aux vieilles femmes qui s'en mêlent.

Sur le côté nord de la Saskatchewan, à Chemahawin, on trouve de la poudre d'ambre disséminée sur le bord marécageux, et aussi un peu sur quelques-unes des îles comprises dans les limites de la réserve.

L'EXPLORATION.

Lorsque mon lever topographique et l'examen de la réserve indienne furent achevés, je partis de Chemahawin en canot, avec deux Sauvages, et remontai la Saskatchewan jusqu'à la rivière du lac l'Original, dont nous remontâmes le cours jusqu'aux Fourches, après quoi je pénétrai dans un inextricable réseau de cours d'eau et de passes, d'élargissements et de lacs, faisant mon lever en notant les indications

de la boussole à réflexion, et les intervalles de temps que je convertissais ensuite en mesure linéaire à raison d'une minute pour quatre chaînes et d'une heure pour trois milles. La région est extrêmement triste et solitaire, le firmament, l'eau et les joncs composant seuls le paysage ou plutôt la marine. Parfois on aperçoit quelques arbres ou le plus souvent du saule à l'horizon. Nous sommes ici dans l'aire d'alluvion de la Saskatchewan, dont l'étendue est de plusieurs centaines de milles en superficie, et que j'ai décrite dans mon rapport de 1884 au sujet d'une exploration à la baie d'Hudson.

Ce fut dans la baie, ou lac, Lobstick—élargissement irrégulier de plusieurs milles—que je trouvai le premier débris; il contenait très peu d'ambre. La presqu'île qui sépare les deux grandes baies est, dit-on, dans l'ancien lit de la Saskatchewan. Au nord ce lac ne communique pas avec la rivière du lac l'Original, comme on serait naturellement porté à le croire.

A un mille au delà du lac Lobstick nous entrons dans le lac Dewdney, dont j'ai examiné les bords. Du côté nord-ouest du lac il y a une grève de débris d'environ un mille de long et de 70 pieds de large, qui a aussi été découverte par W. C. King. La nappe d'eau contiguë est également pleine de débris. Plusieurs trous furent creusés sur la grève. A deux pieds de la surface du débris nous rencontrâmes un sol gelé composé d'argile et de roseaux (8 septembre). Près de la ligne d'eau le débris paraît moins vieux que celui qui est en arrière sur la grève; ça a l'air d'être en grande partie de l'écorce d'une teinte rougeâtre et ressemble à du tan. En quelques endroits de la grève l'ambre est assez dru pour être vanné à la main; d'ailleurs le débris n'est pas riche en ambre, rendant environ 25 pour 100 de celui du lac des Cèdres. Les Sauvages disent que le lac Dewdney occupe l'ancien lit de la Saskatchewan. On ne rencontre pas une seule pierre sur ses bords.

Une demi-heure de pagayage nous mène d'ici à l'embouchure d'une rivière sinueuse que nous remontons pendant un peu plus d'une heure; puis nous entrons dans le lac Macdowall. Près de l'entrée nous trouvons du débris, mais pas d'ambre. Nous cotoyons le bord et l'examinons jusqu'à la vaste grève de débris derrière une lisière de 300 pieds de roseaux et de joncs dans la partie nord-ouest du lac. Ici le débris est de bois net, et il promet beaucoup à l'œil, mais ce n'est qu'après de persistantes recherches que j'ai fini par trouver trois grains d'ambre. Cette grève à près d'un mille de longueur; derrière c'est un marais.

L'endroit que je visitai ensuite en était un dont on attendait merveille, le vieux conseiller indien m'ayant dit que, sept ans auparavant, il y avait trouvé des morceaux d'ambre dont la grosseur variait de celle d'un fourneau de pipe à celle du poing. Après l'avoir beaucoup pressé et lui avoir fait toutes sortes de promesses, pourvu qu'il me fit voir de pareils gros morceaux sur le terrain, il finit par m'indiquer la localité; je lui donnai du papier avec un crayon, et il traça un plan grossier de sa situation par rapport à notre campement. Il ajouta quelque chose de surprenant à savoir, qu'à l'endroit en question il n'y avait pas de débris, mais seulement de la vase. C'était du nouveau, car jusque là on n'avait trouvé d'ambre qu'associé à du débris de bois. Le lendemain matin nous nous mîmes en route pour l'Eldorado, remontant rivières et creeks, traversant lacs et élargissements, et enfin nous engageant dans une passe de cinq pieds de largeur à travers des roseaux, au bout de laquelle nous trouvâmes une batture de boue en partie couverte de mousse et de touffes d'herbe des marais. C'était le lieu. Nous nous mîmes tous à chercher, fouillant avec les mains et la bêche, mais personne ne trouva ni ne vit rien, à l'exception du vieux sauvage, qui trouva trois morceaux d'ambre de la grosseur d'un pois.

Ce n'est pas un plaisir que de douter de la parole d'un homme, mais des preuves de circonstance m'encouragèrent à croire que ces trois grains d'ambre reposaient auparavant dans la poche de l'indien. Je ne fus pas beaucoup désappointé, car j'avais déjà vu démontrer la fausseté d'histoires à peu près semblables.

En remontant la rivière Macfarlane nous atteignîmes de nouveau la Saskatchewan, que nous descendîmes jusqu'à la passe conduisant dans la direction du sud, à environ un mille de l'île de la Chaudière (*Kettle Island*). Nous errâmes par un réseau de nappes d'eau jusqu'au lac à la Vase, sur la rive nord duquel nous trou-

vâmes, à environ 2½ milles ouest de Chemahawin, une autre grève de débris accusant un assez bon pour cent d'ambre en grain et en poudre.

Ici finit ma tournée d'exploration, dans laquelle je n'ai pas trouvé de grève qui égalât la Grève d'ambre sous le rapport du volume du débris ou de la quantité de la substance résineuse.

Cette exploration a fait découvrir que le débris ambrifère est disséminé sur un très grand espace, et a assez bien établi la croyance que l'ambre du lac des Cèdres a été charrié par la Saskatchewan.

Il a été trouvé des grains d'ambre sur le lac de l'île des Pins, en plein poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à Cumberland-House, et aussi sur le lac de l'Original près de la rivière du lac de l'Original. On dit que le chef indien sait un endroit de ce dernier lac où il y a de très gros morceaux d'ambre, mais l'expérience m'a enseigné à croire—avec prudence.

L'exploration, si elle n'a pas trouvé de dépôt d'ambre de grande valeur, a du moins recueilli des faits, et ajouté à nos cartes des détails géographiques jusqu'ici inconnus.

LA VALEUR COMMERCIALE.

La valeur de l'ambre dépend de ses propriétés et qualités physiques—grosseur, couleur et dureté, et non de sa composition chimique.

Depuis les vingt derniers siècles l'ambre de commerce a été tiré du sud-est de la Baltique (bien qu'il s'en trouve dans d'autres parties du monde).

L'ambre de la Baltique s'obtient par la mine, le dragage ou les plongeurs. Les mines sont situées près du bord de la mer, à Palmnicken, dans le voisinage de Fischhausen, tandis que le dragage se fait plus au nord—à Schwarzort. Ces mines sont exploitées jour et nuit toute l'année, et la couche ambrifère, connue sous le nom de "Blauë Erde," et qui a environ quatre pieds d'épaisseur, est au-dessous du niveau de la mer. Comme les puits et les galeries passent entièrement dans des matières sablonneuses, les mines sont solidement étançonnées ou boisées. Une fois sortie du puits la *blauë erde*, qui contient aussi du débris ligneux, est jetée dans une "chute" en travers de laquelle sont étendus des filets à mailles de différentes grandeurs. C'est ainsi que se fait un premier triage de l'ambre, dont les morceaux varient de la grosseur d'un pois à celle du poing. Les mines ont à peu près 100 pieds de profondeur. Les matières obtenues par le dragage, auquel prennent part vingt à trente bâtiments-dragueurs, sont traitées de la même manière que celles provenant des mines. Quant aux plongeurs, ils sont pourvus d'appareils appropriés à leur besogne, et en sus de leur salaire régulier ils touchent une prime pour chaque morceau d'ambre rapporté par eux qui se trouve à peser plus d'un certain nombre de grammes.

La couleur dominante de l'ambre de la Baltique est jaune; il y en a qui est aussi transparent que du cristal, et d'autre veiné ou opaque. L'ambre veiné est la variété la plus estimée par le temps qui court, mais il doit sa fortune à la fantaisie du public.

Le produit annuel des gisements de la Baltique est d'environ 350,000 livres. Le gouvernement prussien a constaté par des siècles d'expérience que les intérêts du public sont mieux servis lorsque l'industrie entière de l'ambre est entre les mains d'une seule maison (aujourd'hui Stantien et Becker, de Königsberg), qui paie une redevance ou un droit déterminé sur le produit obtenu. L'exploitation entière y est sous la surveillance directe du gouvernement.

Sur le marché l'ambre se vend à la livre, mais son prix dépend particulièrement de la grosseur des morceaux. Actuellement, on paie \$15 la livre pour l'ambre de 4 morceaux à la livre, et ainsi de suite jusqu'à 90 centins pour celui de 160 morceaux à la livre. Ce dernier et le plus menu qui soit employé pour les fins de fabrication. L'ambre de rebut ou granulaire se vend 9 centins la livre.

Les Etats-Unis n'importent que de l'ambre propre à la fabrication. L'ambre granulaire ou qui n'est pas pur est grillé en Allemagne et vendu aux fabricants de vernis.

Il a été découvert un procédé par lequel les petits morceaux d'ambre transparent et les fragments produits par la fabrication peuvent être comprimés en tablettes. Ces tablettes, telles qu'on les trouve sur le marché, sont de 6½ x 3½ x 1½ pouces, et valent

\$10 la livre. On dit que ce mélange, appelé *ambroid* par les fabricants allemands et *amberine* par les fabricants américains est, sous tout rapport, d'aussi bonne qualité que l'ambre en morceaux naturels. Une difficulté de sa production est l'exclusion de tout air de la matière à comprimer; cela produit, dans l'intérieur de la tablette, des fissures difficiles à voir du dehors, ce qui explique pourquoi cet ambre vaut moins cher la livre que l'ambre en gros morceaux naturels.

En estimant la valeur approximative de l'ambre sur la partie du lac des Cèdres que j'ai explorée, il faut tenir compte des frais nécessaires pour séparer l'ambre du débris, car autrement l'estimation serait tout à fait de nature à induire en erreur, et le jeu pourrait bien ne pas valoir la chandelle.

Des trous creusés jusqu'à la profondeur de quatre pieds sur la grève d'ambre nous avons retiré plusieurs boisseaux de débris, et aussi plusieurs boisseaux de scories sèches de surface.

C'est une opération un peu malaisée et longue que de déterminer la quantité d'ambre en livres par volume de débris. Si l'ambre était par morceaux au lieu d'être en très petits grains et en poudre, la tâche serait comparativement facile.

Mon examen donne les résultats suivants:—

1 pied cube de débris sec de surface.....	pèse 18 lbs.
1 " de granules d'ambre.....	" 41·7 "
1 " de débris de surface contient 4·7 lbs de granules et de poudre.....	4·7 "
1 pied cube de débris, des trous creusés dans le débris, contient de 10 à 40 pour 100 de l'ambre contenu dans le débris de surface, soit, en moyenne.....	1·2 "

Si nous appliquons ces chiffres aux dépôts, nous avons—

	Volume en pieds cubes.	Ambre.	Valeur.
Dépôt de la Pointe Charlotte, 180' x 60' x 2'	21,600	25,920 liv.	\$2,333
" Station 10-16, 1,000 x 100 x 2	200,000	240,000	21,600
" Grève d'ambre, 3,000 x 100 x 4	1,200,000	1,440,000	\$129,600
Total.....			\$153,533

Et c'est évaluer l'ambre au plus bas prix du marché—celui qu'en donnent les fabricants de vernis qui l'utilisent dans leur industrie.

Le débris que nous voyons au fond du lac, dans le voisinage immédiat de la Grève d'ambre, pourrait facilement doubler ou tripler ce volume et cette valeur, mais pour l'avoir il faudrait draguer, et, ainsi, dépenser davantage.

La susdite somme de \$150,000 représenterait la valeur de l'ambre une fois livré au marché, mais au lieu de cela il est enfoui sur les bords du lac des Cèdres.

Par la méthode primitive actuelle un homme peut—pourvu que le temps soit beau et le débris sec—vanner et nettoyer, par jour, de 8 à 10 livres d'ambre représentant une valeur de moins d'une piastre.

Dans la Baltique, de l'ambre aussi menu n'est qu'un produit indirect, et jusqu'à tout récemment on l'utilisait peu ou pas du tout, tandis qu'au lac des Cèdres c'est le produit; il n'y a pas encore été trouvé de gros morceaux, bien qu'un pour cent de l'ambre actuellement trouvé puisse peut-être donner des morceaux utilisables pour les plus petites fabrications.

La couleur dominante de l'ambre du lac des Cèdres n'est pas celle que le marché recherche actuellement.

Bien que l'ambre granulaire soit et puisse être comprimé en tablettes d'*ambroid* et d'*amberine*, celui du lac des Cèdres ne s'y prête pas, attendu qu'il est trop menu, qu'il est mêlé à des impuretés, et que sa couleur n'est pas uniforme. C'est pour cela qu'en fin de compte il ne peut servir qu'à la fabrication du vernis, après avoir été grillé. L'expérience seule pourrait nous dire s'il vaudrait mieux griller l'ambre ici ou l'expédier aux fabriques d'Allemagne et d'Angleterre. Il y a plus: personne, je le crois, n'est en mesure d'affirmer que l'ambre, tel qu'on le trouve aujourd'hui au lac des Cèdres, puisse être exploité avec succès comme entreprise commerciale.

De ce qui précède on ne peut pas dire que la découverte du lac des Cèdres soit une "bonanza."

Il ne saurait guère y avoir de doute qu'il existe quelque part une couche contenant de l'ambre par gros morceaux, bien que, d'après le grand nombre de petits morceaux trouvés—qui ont conservé la forme dans laquelle il sont sortis de l'ambre—il ne soit pas probable que les arbres résinifères aient fourni d'exsudations aussi considérables que celles de la Baltique.

Du capital, de l'audace et une connaissance particulière de l'industrie de l'ambre, voilà autant de choses absolument nécessaires pour résoudre les questions qui se rattachent aux gisements du lac des Cèdres et de ses alentours.

La région dans laquelle se rencontre l'ambre n'est d'aucune valeur pour l'Etat. On peut y arriver soit en allant à Prince-Albert par chemin de fer, puis descendant de là la Saskatchewan en canot la distance de 400 milles, soit en allant en bateau à vapeur de Selkirk à Grand-Rapids (distance d'environ 300 milles), et faisant les soixante et quelques autres milles en canot.

C'est sans conteste le meilleur pays du continent pour les rats musqués, dont il a fourni jusqu'à 200,000 peaux par année. Il serait donc fort opportun qu'il pût y être créé une industrie qui contribuât directement au trésor fédéral. Une telle industrie soulagerait probablement aussi le gouvernement d'une partie du fardeau que lui impose le soutien des Sauvages de la localité, attendu qu'un certain nombre d'entre eux trouveraient sans doute de l'ouvrage aux travaux d'exploitation de l'ambre.

Sans même tenir compte de l'expérience du gouvernement prussien, qui concède à une seule et même compagnie le droit de chercher et exploiter l'ambre, l'état de choses qui règne à l'île des Cèdres suggère que si l'on veut exhumer ces trésors apparents pour le profit commun de l'Etat, du public et de la compagnie ou personne en entreprenant la tâche, il faut que le droit de chercher et exploiter tout gisement d'ambre soit donné exclusivement à une seule maison sûre et solvable qui paierait un pourcentage ou droit sur la quantité d'ambre obtenue chaque année, sous la réserve des règlements que le gouvernement pourrait juger à propos de faire.

Les gisements d'ambre ne peuvent pas être traités comme des mines de surface et partagés en petits lots. Le matériel d'exploitation qu'exigent les premiers est beaucoup plus dispendieux que celui qu'il faut pour les dernières. En outre les essais nécessaires pour voir s'il y a réellement là quelque chose ayant une valeur commerciale ne peuvent pas se faire avec succès sur une petite échelle, de sorte qu'il ne faut pas s'attendre à ce que des capitalistes entreprennent un projet entouré de restrictions de nature à étrangler une nouvelle industrie dès sa naissance.

En tant que l'Etat se trouve intéressé, il n'y a aucune perte pécuniaire à faire à concéder le droit en question à une seule et même compagnie, au lieu de le partager entre plusieurs. Le fait est qu'il serait plus facile de s'entendre avec une seule et d'obtenir d'elle le paiement de ses redevances, et il est probable qu'une seule et même compagnie travaillerait plus au développement de la nouvelle industrie que ne le feraient plusieurs compagnies dont les opérations seraient restreintes à des territoires dont elles ne pourraient pas dépasser les limites.

Si l'ambre pouvait faire naître une industrie dans cette région aujourd'hui improductive et sans valeur, le fret que cela créerait contribuerait à l'alimentation de la marine marchande du lac Winnipeg, aussi bien qu'à celle du chemin de fer de la Baie d'Hudson qui, s'attend-on, doit traverser la Saskatchewan aux Grands-Rapides, à 35 milles est du lac des Cèdres (Pointe-aux-Lièvres).

Pour me résumer, je dirai qu'il y a des tonnes d'ambre granulaire d'enfouies sur les bords du lac des Cèdres. Il reste à prouver que cela paierait de le recueillir, mais s'il était fait d'amples concessions exclusivement à une seule et même personne ou compagnie, il y aurait lieu d'espérer au moins qu'il se rencontrerait des capitalistes et des hommes entreprenants pour explorer à fond cette région d'ailleurs improductive.

Le calcul des observations prises pour déterminer la latitude et la longitude de la région n'est pas encore fait. On en trouvera les résultats dans le rapport final.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

OTTO J. KLOTZ,

Ingénieur topographe fédéral.

N° 8.

RAPPORT DE J. I. DUFRESNE, TOPOGRAPHE FÉDÉRAL.

DÉLIMITATION DE TOWNSHIP, PRÈS DU LAC AU BROCHET.

MONTMAGNY, 2 juillet 1890.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport général suivant sur mes opérations pour la campagne de 1889.

Je partis de Montmagny le 8 mai et arrivai à Winnipeg le 13, avoir passé une journée à Ottawa pour faire compléter mes instructions.

Je quittai Winnipeg pour Moose-Jaw le 17 mai, et le 27, quand mon attirail fut au complet, je partis de ce dernier endroit pour le champ de mes opérations.

De Moose-Jaw à Carlton la route traverse un pays très aride, et mes ponies ayant une très lourde charge à tirer (1,200 à 1,300 lbs dans chaque charrette) ce ne fut que le 5 juillet que nous arrivâmes à Saskatoon.

Le 8 nous atteignîmes Carlton, et le 11 le lac Muskeg.

Le lendemain je commençai l'arpentage de la limite nord du township 45, rang 8, à l'ouest du 3e méridien.

Voici maintenant quelques notes descriptives des townships que j'ai en partie délimités.

Township 45, rang 8.

Ce township paraît être, pour la plus grande partie, couvert d'une épaisse venue de tremble ayant de 6 à 12 pouces de diamètre.

Toutefois les sections numérotées de 1 à 12 ne sont qu'en partie ainsi boisées.

Le sol est une terre glaise sablonneuse d'assez bonne qualité, mais il est tellement accidenté dans la partie nord que là il prend rang dans la classe 2 à 2½.

Township 46, rang 8.

Je n'ai exploré que la partie méridionale de ce township.

La nature du pays et la qualité du sol et du bois paraissaient être les mêmes que dans le township précédent.

Townships 45 et 46, rang 9.

Environ un tiers de ces townships est couvert de bois rabougri et de bouquets de tremble.

Le sol est de meilleure qualité que le précédent, et le pays n'est pas aussi tourmenté.

Une partie de ces townships se compose de bonne terre à foin.

Dans le township 45, rang 9, se trouvent deux lacs d'assez grandes dimensions.

Townships 45 et 46, rang 10.

Du bois rabougri et des broussailles sèches avec du petit tremble couvrent un tiers de ces townships.

Le sol n'est pas très bon. On voit de la pierre de surface au sommet des collines, et l'on remarque de la terre sablonneuse très légère ici et là.

Townships 45 et 46, rang 11.

Ces townships ressemblent beaucoup aux précédents, à cette différence près que les pierres de surface y abondent davantage.

Le sol est très bon en certains endroits, tandis qu'ailleurs il est très pauvre.

La contrée est ondulée, et l'on y voit épars çà et là des bouquets de tremble et de bois rabougri.

Townships 45 et 46, rang 12.

La plus grande partie de ces townships se trouve entre deux chaînes de collines et forme un beau plateau. Dans les collines le sol se compose de terre sablonneuse très pauvre et est stérile ou à peu près.

Du côté est du plateau il y a une grande coulée qui offrirait un bon abri aux bestiaux en hiver, attendu que la dépression est couverte d'une revenue de tremble et de saule. Un joli ruisseau passe dans cette coulée.

Du côté ouest du plateau on rencontre un grand marais (*muskeg*).

Le sol du plateau se compose de bonne terre noire; il y a là très peu de bois rabougri et quelques bouquets de tremble.

Townships 45 et 46, rang 13.

Ici le pays est très accidenté; les collines ont de 40 à 100 pieds de hauteur et leurs sommets sont en partie couverts de pierres de surface.

Un fait remarquable c'est que le côté nord-est de presque toutes les collines est couvert de trembles, tandis que le reste est nu. Il y a du bois rabougri dans les creux. Néanmoins, il y aurait de la terre propre à la culture dans ces townships.

Dans la partie sud du township 46, rang 13, un joli creek coule à travers un plateau de très bonne terre.

Townships 45 et 46, rang 14.

Ces townships sont très accidentés, et les collines y ont de 40 à 100 pieds de hauteur.

Le sol se compose d'une maigre terre sablonneuse avec du sable pour sous-sol. Ça et là se voient quelques bouquets de tremble.

Township 47, rang 13.

La partie sud de ce township est presque toute du pays montagneux découvert. Les collines qui n'ont pas plus de 100 pieds de hauteur sont couvertes de pierres.

La partie nord est ondulée et accidentée; elle est partiellement couverte de trembles et de saules secs. Il y a très peu de bois vert; le prochain incendie déboisera complètement le pays dans cette région.

Le sol, qui se compose de terre sablonneuse, est bon dans la partie nord, et pauvre ailleurs.

Township 47, rang 14.

La portion méridionale de ce township est en partie du terrain plat et en partie de la prairie accidentée.

Il y a des bouquets de petits trembles sur le côté est des collines.

Il y a une bonne étendue de terrain plat allant dans la direction du nord à partir des sections 4 et 5. Le sol est sablonneux et n'est propre à la culture qu'ici et là.

La portion occidentale est ondulée et accidentée, et elle est en partie couverte de tremble sec et vert. Le sol y est quelque peu plus riche qu'au sud.

Township 48, rang 13.

Ici le pays est généralement ondulé, bien qu'il y ait des collines en certains endroits. Le sol se compose d'assez bonne terre sablonneuse reposant sur un sous-sol de sable.

Ce township est en partie couvert de tremble et de saule secs. Il y a très peu de bois vert; le prochain incendie ouvrira complètement le pays.

Township 48, rang 14.

Le pays a ici le même aspect général que dans le précédent township, à cette différence près que les bouquets de bois vert y sont plus nombreux.

On traverse, dans la section 4, un joli ruisseau qui coule vers le sud.

Townships 47 et 48, rang 15.

Même pays que dans le précédent township. Il y a un beau lac d'eau douce dans la section 1 du township 48 et la section 36 du township 47.

Dans la section 33 du township 47 et la section 4 du township 48 on traverse un creek qui coule vers le sud. Ce creek a deux ou trois pieds de profondeur, et sa largeur est d'environ une demi-chaîne.

Nous avons aussi vu quelques bouquets de gros trembles.

Townships 47 et 48, rang 16.

Ici le pays est montueux, et le sol se compose de terre sablonneuse.

On voit ça et là des pierres de surface en quantité, et il y a un peu partout des bouquets de petits trembles et de saules.

Townships 47 et 48, rang 17.

Le lac au Brochet couvre la plus grande partie de ces townships.

La ligne de la rive du lac coupe la limite nord du township 47, rang 17, à un mille et trente chaînes de l'angle nord-est du township.

L'eau du lac est bonne, nette et douce. Du côté est ses bords se composent de beau sable fin. La partie du township 48 non couverte par le lac paraît très montueuse.

Township 49, rangs 17 et 18.

On traverse le creek au Brochet vers le milieu de la limite est de la section 12, township 49, rang 18. Ce creek a environ 30 à 40 chaînes de largeur, et sa profondeur est de 2 à 3 pieds; il coule à travers un plateau découvert, d'un mille de large.

Ce plateau, dont le sol est de premier ordre, gît entre deux élévations et se dirige vers le nord-ouest.

Le brochet abonde dans le creek; il y en a qui pèse jusqu'à 3 livres.

L'eau du creek est limpide et douce.

Township 50, rangs 17 et 18.

Ces townships sont plans mais coupés par de nombreuses coulées, au fond de chacune desquelles coule un petit ruisseau. La partie est du township 50, rang 18, et la partie ouest du township 50, rang 17, sont dans une certaine mesure couvertes de gros bouquets de tremble, de quelques groupes d'épinettes, et de beaucoup de saule rabougri.

Township 49, rangs 16 et 17.

La partie est du township 49, rang 17, et la partie ouest du township 49, rang 16, sont beaucoup plus boisées que les townships précédents.

Sur la limite est de la section 12 on traverse une coulée de 100 pieds de profondeur, au fond de laquelle coule un beau ruisseau. Le reste est terrain plat. Le sol est bon, et, pour la plus grande partie, couvert de tremble sec et d'une épaisse venue de jeune tremble.

Township 50, rangs 16 et 17.

Pays plat, plus d'à moitié couvert de tremble de 2 à 12 pouces de diamètre, de bois rabougri et de broussailles sèches. En différents endroits on rencontre du tremble un peu plus gros.

La contrée qui s'étend de chaque côté de la ligne tirée paraît être aride sur une bonne distance. Le sol est de bonne qualité.

Township 49, rang 15.

Dans la partie nord de ce township la terre—sablonneuse—est bonne, tandis que dans la partie sud le sol est mauvais.

Le terrain est ondulé, et plus de la moitié en est couverte de bouquets de tremble et de saule.

Les plus gros arbres ont de 20 à 24 pouces de diamètre, et la moyenne est de 6 à 10 pouces.

Township 49, rang 14.

Ici le pays est beaucoup plus uni que dans le rang 15 ; le bois est plus fort, et le sol se compose d'une bien meilleure espèce de terre sablonneuse.

Township 50, rang 15.

Ce township est pour la plus grande partie plat et uni. Plus de la moitié est couverte de tremble de 6 à 15 pouces de diamètre, de bois rabougri et de broussailles. Le sol se compose de bonne terre sablonneuse.

Township 48, rangs 6 et 7.

Je n'ai exploré que la partie nord de ce township, et l'ai trouvée ondulée, accidentée et toute couverte de petit bois d'un diamètre variant de 8 à 15 pouces, et consistant en pin gris, tremble et épinette.

Maintenant, pour en revenir à mes opérations, je dois ajouter les notes suivantes :
Vers le 6 août la fumée devint si épaisse que je ne pouvais pas voir mon bâton de pavillon à la distance de trois ou quatre chaînes.

A cause du même inconvénient, j'avais eu beaucoup de peine à achever, la veille, l'arpentage de la limite est du township 49, rang 14.

Le 19, qui était un lundi, il y avait pour le moins autant de fumée, mais le temps était à la pluie, de sorte que dans l'espérance de la voir se dissiper après la pluie nous attendîmes jusqu'au lendemain. Le 20 il n'était pas tombé de pluie, et il n'y en avait plus apparence, de sorte que la fumée étant devenue pire que jamais nous quittâmes la région afin de ne pas rester à rien faire plus longtemps, et revînmes au lac Muskeg.

Le feu faisait rage là aussi, mais la fumée n'y était pas si épaisse.

Nous continuâmes nos opérations avec la détermination de les pousser plus que jamais. Les mouches ayant disparu l'ouvrage marchait d'une manière satisfaisante lorsque, le 29 août, je me coupai très sérieusement le pied avec une hache. A cause de cet accident, aggravé par le manque de traitement médical, j'ai été obligé de renoncer à l'arpentage, et je n'ai pu rien faire du tout jusqu'au 22 mars dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. I. DUFRESNE, *I.T.F.*

No 9.

RAPPORT DE W. S. DREWRY, A.F.

TRIANGULATION DANS LES MONTAGNES ROCHEUSES.

OTTAWA, 5 mars 1892.

MONSIEUR, J'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur la triangulation de la zone de chemin de fer dans les montagnes Rocheuses, et de soumettre la carte ci-jointe qui embrasse environ 2,000 milles en superficie des montagnes Rocheuses et des Selkirks—étendue dont une portion considérable y figure pour la première fois.

Conformément à vos instructions en date du 1er juin, je partis d'Ottawa et me rendis à Calgary, où les additions nécessaires furent faites à notre équipement de l'année précédente, et quelques hommes embauchés. J'allai ensuite à Morley, pris à gages les hommes nécessaires pour compléter mon expédition, et reçus les chevaux qui avaient été laissés là après la campagne de l'année précédente.

Nous nous engageâmes dans les montagnes par la Passe de la rivière de l'Arc, que nous suivîmes jusqu'à Canmore. En arrivant là je divisai mon personnel comme les années précédentes, plaçant l'équipe chargée des observations sous la direction de M. Saint-Cyr, arpenteur fédéral, et l'envoyant en avant dans les montagnes.

Le premier ouvrage fait par l'équipe restée sous mes ordres immédiats fut l'arpentage d'un chemin depuis Canmore jusqu'à la limite du parc des montagnes Rocheuses. A cause du mauvais temps cet ouvrage prit cinq jours, y compris une journée employée à parcourir la route avec l'agent voyer pour le district de Calgary.

Nous campâmes ensuite à la montagne du Château et observâmes un programme de passages d'étoiles pour trouver l'azimut en rapport avec la triangulation. Nous suivîmes la Passe de la rivière de l'Arc depuis la montagne du Château jusqu'à Laggan, où nous la quittâmes pour descendre la Passe Hector.

Je dois faire remarquer ici le grand changement qui s'opère dans la Passe de la rivière de l'Arc; j'ai observé ce changement de près dans le cours des cinq dernières années, et j'en avais entendu parler avant. Il n'y a pas plus de dix ans ils étaient comparativement rares les lieux de campement qui offrirent une bonne nourriture pour les chevaux, tandis qu'aujourd'hui on en trouve presque partout. Il paraît que c'est le résultat de grands incendies, qui, balayant le pays, ont apparemment été assez violents pour détruire et la semence et la venue du pin noir, d'épinette blanche et de tremble; et l'herbe aurait graduellement pris leur place. Une grande partie du bois encore debout est mort et sec, de sorte que lorsque le feu passera de nouveau dans la vallée il en fera pratiquement de la prairie.

Nous avons eu considérablement de peine à traverser les différents cours d'eau qui nous barraient la route. Le fait est que les grandes tempêtes de septembre et d'octobre 1890 avaient laissé sur les montagnes une quantité de neige assez grande pour rendre les opérations périlleuses jusque vers le 15 juillet 1891, et la fonte de ces neiges tint les cours d'eau à une hauteur si anormale que des gués d'ordinaire faciles à passer se trouvèrent impraticables, de sorte qu'il fallut courir pas mal de danger et perdre un temps considérable pour en trouver d'autres.

Pendant que nous pousions en avant dans les montagnes le parti chargé des observations occupa les stations de la montagne de la Fatigue et du pic du Bonnet, mais il dut suspendre ses travaux à la première de ces stations, parce qu'à la deuxième le signal, bien qu'ayant environ 9 pieds de hauteur, était encore enfoui dans la neige, et qu'on ne pouvait par conséquent le voir de la montagne en question.

Il occupa ensuite les stations du mont Hector et de la montagne des Tempêtes, pendant que nous remontions la vallée de la Patte-de-Castor à partir de Leanchoil, et établit un signal sur la chaîne du Brisco.

Avant cette année, il n'avait encore été fait qu'un réseau ou canevas simple de triangles, mais, afin d'embrasser la zone de chemin de fer dans les montagnes peu

connues de Selkirk, je jugeai opportun, au point de vue de l'économie, d'effectuer une double chaîne de triangulation à partir du sommet des montagnes Rocheuses en allant vers l'ouest. Cela fit que nous parâmes aller un peu moins vite en besogne, mais mit l'ouvrage en tel état qu'une autre campagne accusera sans doute un gain pour les deux. Car après que les deux premiers signaux d'une chaîne de triangles simple sont en place chaque signal établi ensuite fait un triangle de plus, tandis qu'avec une double chaîne, les trois premiers signaux établis ensuite donnent quatre triangles, de sorte qu'un tiers plus d'espace se trouve couvert et le prix de revient par mille carré diminué en proportion.

De la station du Brisco nous retournâmes à Leancoil, et nous gagnâmes la vallée de la Columbia par le canyon de la Wapta. Comme aucun convoi n'était passé par cette route depuis huit ans, le trajet fut extrêmement difficile. Près du tunnel de Muir, sur le chemin de fer du Pacifique, force nous fut de grimper haut sur le flanc de la montagne en suivant l'ancien chemin qui avait été taillé souvent dans les parois de précipices, mais que des éboulements de rocher et de terre avaient emporté en quelques endroits. Partout où cela était arrivé nous dûmes prendre le pic et pratiquer un sentier d'environ un pied de large pour y faire passer les chevaux. Il était facile de voir que ces derniers avaient parfaitement conscience du danger qu'ils couraient, mais tous se comportèrent comme il faut, et nous arrivâmes sans encombre à Golden, situé à l'entrée du canyon.

VALLÉE DE LA COLUMBIA.

La rivière Columbia sort des lacs du même nom vers la latitude 50° 30' nord et coule dans la direction du nord-ouest pendant plus de 150 milles, puis, tournant brusquement au sud-ouest, décrit une courbe qui l'amène dans le territoire des Etats-Unis par le sud-est. C'est dans le "grand coude de la Columbia," comme on l'appelle, que se trouvent les montagnes de Selkirk, lesquelles s'étendent vers le sud.

Le chemin de fer Canadien du Pacifique entre du canyon de la Wapta dans la vallée à Golden, à 70 milles environ des lacs Columbia. Il longe ensuite pendant 17 milles le côté est de la rivière jusqu'à Donald, près duquel endroit il franchit la rivière Columbia; puis, côtoyant la rive ouest, il passe par le canyon de la Columbia, sortant à Beavermouth. Le chemin de fer fait alors un détour pour remonter la vallée du creek du Castor et la suit dans la direction du sud-ouest jusqu'au creek de l'Ours, qu'il remonte jusqu'au sommet des Selkirks, où il entre dans la vallée de l'Illecillewaet qu'il franchit à son embouchure, près de Revelstoke. Là, le chemin de fer traverse de nouveau la vallée de la Columbia et entre dans la Passe de l'Aigle.

Des bateaux à vapeur font un service régulier sur la rivière, entre Golden et les lacs, et le gouvernement provincial est à faire une bonne route charretière entre les mêmes points. Le gouvernement a aussi fait de bonnes routes muletières jusqu'à plusieurs points où l'on s'attend à un développement de richesse minière.

De Golden nous descendîmes pendant dix milles la vallée de la Columbia, jusqu'au creek Blackberry, beau cours d'environ 25 verges de largeur qui prend sa source avec la rivière Saskatchewan dans la chaîne culminante des montagnes Rocheuses. Sa vallée est la passe Howse, qui acquit de la notoriété au temps où furent faites les études du tracé de notre chemin de fer du Pacifique. Nous la suivîmes pendant environ 12 milles à partir de l'entrée, et établîmes deux signaux—l'un sur la chaîne voisine de la Columbia, et l'autre à l'extrême distance où nous pûmes nous rendre. Les premiers six milles de ce trajet sont assez faciles, mais plus loin le bois chablis est empilé à une telle hauteur qu'il est difficile d'avancer, même à pied, sans faire usage de la hache.

Il y a eu une très grande quantité de bois de prix dans le voisinage de ce cours d'eau, mais il en a été considérablement coupé ou détruit par le feu.

Nous avons vu sur les montagnes, le long du Blackberry, de nombreuses chèvres qui, contrairement à notre attente, ne se montrèrent pas très farouches, quelques-unes se laissant approcher jusqu'à moins de 200 verges.

Après avoir terminé nos travaux dans cette localité nous revînmes sur nos pas jusqu'à Golden, où je détachai un homme et l'envoyai à M. Saint-Cyr, qui avait besoin

d'aide pour faire les dures escalades de la vallée de la Wapta. Mon propre parti remonta ensuite la vallée de la Columbia et établit un signal sur la chaîne du Brisco, plus au sud que celui qui avait été placé à la Patte-de-Castor.

Dans la partie de cette vallée de la Columbia que nous avons traversée, et qui s'étend de Beavermouth l'espace d'environ 60 milles en remontant la rivière, il y a comparativement peu de terre arable. Il y a des plateaux assez étendus le long du cours d'eau, mais ils sont inondés jusqu'à une époque avancée de l'été ou de l'automne — ce qui n'empêche que quelques-uns produisent des herbes en abondance. Il semble douteux que ces terrains puissent être dignés avec succès, à cause de filons d'une espèce de sable mouvant qui s'enfoncent à une profondeur inconnue. Néanmoins en examinant de près, il peut se trouver que tel ne soit pas le cas partout; s'il en est ainsi la terre ainsi desséchée deviendrait tout probablement d'une grande valeur pour les fins agricoles.

Dans le voisinage de Golden sont plusieurs fermes (appelées ici ranches) sur lesquelles, m'informe-t-on, on cultive avec succès, sans irrigation, différentes sortes de grain, ainsi que des choux, des navets, des betteraves, des oignons, etc. J'ai vu plusieurs chargements de wagon de très beaux choux expédiés par chemin de fer sur différents points, et aussi des échantillons d'autres produits. Il m'est venu à l'idée que les fruits qui supportent le mieux le froid pourraient pousser là avec une saveur approchant plus des fruits de l'est que ceux produits à une moindre altitude et dans un climat plus doux. Il me parut aussi qu'il pourrait être profitable pour des personnes versées dans la culture de la vigne d'examiner les terrasses ou banquettes et les pentes le long du côté est de la vallée de la Columbia, et en même temps d'étudier la question de la température, dans le but de voir si cette région ne serait pas propre à la production du raisin. S'il n'y avait rien à redire au climat ou à la température, le terrain en question me semblerait admirablement propre à cette industrie.

Dans la vallée de la Columbia et les vallées plus élevées qui y aboutissent nous avons remarqué différentes espèces de baies sauvages. Nulle part ailleurs je n'ai vu de fraises si grosses et si délicieuses. Il me parut curieux que nous n'eussions trouvé ce fruit qu'après être arrivés à une hauteur de 5,000 au-dessus du niveau de la mer. Quelqu'un suggéra que plus bas, probablement, les broussailles étaient assez épaisses pour arrêter la croissance des fraisières, ce qui expliquerait l'apparente anomalie.

La plus grande partie du bois de prix dans cette vallée paraît être à l'ouest de la Columbia, et la coupe en est déjà concédée, je crois. Il y a en outre une très grande quantité de ce que l'on appelle du "bois à traverses," et nous n'avons guère rencontré autre chose sur notre route.

Les travaux confinant à cette partie de la vallée étant finis nous fîmes passer la Columbia à la nage par nos chevaux, à Carbonate Landing, environ 17 milles plus haut que Golden; puis nous transportâmes notre attirail de l'autre côté au moyen d'une embarcation, et nous entrâmes dans les Selkirks. Une description de la topographie d'une partie de cette étendue de pays pourra aider le lecteur à suivre nos mouvements.

MONTAGNES DE SELKIRK.

Commencant à la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique près de l'embouchure du creek du Castor, la chaîne de montagnes de la Dent-de-Chien s'étend vers le sud-est en une muraille presque continue sur la distance d'environ trente milles le long du côté ouest de la vallée de la Columbia, jusqu'à environ quatre milles sud de Golden.

Le creek au Quartz, long d'environ 12 milles, coule vers le nord le long de la base de cette chaîne, et se jette dans la rivière Columbia, à environ un mille et un quart en amont de l'embouchure du creek du Castor. Le creek du Canyon prend sa source au sud-est du creek au Quartz, mais coule vers le sud-est et décrit une courbe autour de l'extrémité de la chaîne de la Dent-de-Chien, où il reçoit un tributaire de l'ouest; puis il se jette dans la Columbia à environ sept milles en amont de Golden.

À l'ouest du creek au Quartz, entre lui et le creek du Castor, est une chaîne de

montagnes s'élevant à une hauteur de 7,500 à 9,000 pieds au-dessus de la mer, laquelle chaîne, après avoir pris la direction de l'est en contournant la source du creek au Quartz, reprend celle du sud-est, et, partageant les eaux du creek de l'Ours-Gris et du bras nord de la Spillimacheen à l'ouest, de celles du creek du Canyon à l'est, forme ensuite la limite occidentale de la vallée de la Columbia pendant plus de 30 milles. Cette chaîne s'abaisse peu à peu à partir du creek du Canyon presque jusqu'à l'embouchure de la rivière Spillimacheen, où elle s'élève de nouveau et forme la montagne du Jubilé, qui a acquis considérablement de renom comme localité minière. Retournant à l'endroit où la chaîne en question fait un coude autour de la source des creeks au Quartz et du Canyon, les branches du creek de l'Ours-Gris prennent leur source à environ 2 milles l'une de l'autre, et, après s'être dirigées, l'une vers le nord et l'autre vers le nord-ouest, se réunissent et ne forment plus qu'un cours d'eau qui coule vers l'ouest et va se jeter dans le creek du Castor à environ un mille et demi plus haut que le creek de l'Ours. Une chaîne de montagnes surgit entre ces branches du creek de l'Ours-Gris, mais elle fait brusquement un coude en contournant la source de la branche orientale et rejoint la chaîne précédemment mentionnée dans une direction presque franc-ouest de Golden.

À l'ouest est la vallée du bras nord de la rivière Spillimacheen, au delà de laquelle se trouve une haute chaîne de monts portant le nom de "montagne Chauve" (*Bald Mountain*). Elle s'étend quelque dix milles vers le sud à partir du creek de l'Ours-Gris, entre les eaux de la Spillimacheen et le creek du Castor. À l'exception de quelques sommets qui s'élèvent au-dessus des limites de la végétation, le dessus de cette crête est couvert d'herbe. Sa structure géologique semble différer quelque peu de celle du pays environnant, les rochers qui la composent paraissent consister en granit et aussi en une roche localement connue sous le nom de granit porphyrique, aussi bien qu'en schistes et en quartz. Nulle part ailleurs dans les montagnes ai-je remarqué d'aussi vastes couches de quartz exposées à la vue; on en connaît qui sont aurifères. Leur direction est nord-ouest, s'inclinant à un angle élevé vers le sud-ouest. En même temps que je ne puis pas exprimer d'opinion comme expert, il me semble que la roche connue dans la localité sous le nom de granit porphyrique n'est pas du granit, mais bien une roche métamorphique.

Au sud de la montagne Chauve s'étend une région triangulaire de montagnes couvrant une surface d'environ 180 milles en superficie, bornée à l'ouest par le creek du Castor, au nord-est par le bras nord de la Spillimacheen, et au sud par le bras mitoyen de la même rivière. Plusieurs des pics dépassent 10,000 pieds de hauteur, et il y a là quelques glaciers d'assez grande étendue, avec un grand nombre de plus petits. Les vallées de deux creeks considérables, qui coulent vers le nord-est et se jettent dans le bras nord de la Spillimacheen, entrecoupent cette masse qui est en outre arrosée par de nombreux ruisseaux se jetant dans les cours d'eau dont je viens de parler.

À partir de l'extrémité sud-est de ce triangle une haute crête boisée s'étend vers le sud-est, entre les bras nord et mitoyen de la Spillimacheen, presque jusqu'à l'endroit où ces bras se réunissent aux autres branches de cette rivière. Le bras mitoyen de la Spillimacheen, presque jusqu'à l'endroit où ces bras se réunissent aux autres branches de cette rivière. Le bras mitoyen prend sa source dans la chaîne culminante, ou de partage, des Selkirks, dans la latitude 50° 58' nord, d'où il coule vers le nord-est, mais décrit peu à peu une courbe pour se diriger ensuite au sud-est. À environ 17 milles de sa source, ce cours d'eau se réunit avec le bras sud, qui vient aussi de la chaîne culminante, mais considérablement au sud de la source du bras mitoyen. Les eaux réunies continuent leur cours sud-est pendant quelques milles, puis elles tournent à l'est, et, recevant le tribut du bras nord, prennent la direction de l'est pour aller se jeter dans la rivière Columbia à environ 40 milles au-dessus de Golden. L'étendue de pays ainsi sommairement décrite, embrassant environ 800 milles en superficie, est celle dans laquelle nous avons opéré après avoir quitté la vallée de la Columbia.

De Carbonate-Landing nous suivîmes la route jusqu'au bras mitoyen de la Spillimacheen, et franchîmes la chaîne après la Columbia, le bras nord et la haute

chaîne se trouvant entre ce cours d'eau et le bras mitoyen. Nous explorâmes ce dernier jusqu'à sa source, et en fîmes un arpentage à la marche, aussi bien que de la contrée environnante, sur la distance d'environ 30 milles par la route à partir de Carbonate-Landing. Cette vallée a, pour la plus grande partie, la forme d'un V étroit, et la rivière s'y précipite par des canyons rocheux, où parfois y coule doucement à travers des plateaux de peu d'étendue. Des avalanches se sont précipitées au bas de chaque côté, emportant une grande partie du bois maintenant remplacé par une herbe luxuriante qui fournit une excellente nourriture pour les chevaux.

Pour accomplir notre tâche, il nous fallut gravir six hautes montagnes, et faire en outre plusieurs ascensions moindres pour arriver à des positions dominantes. Pendant que nous opérions dans cette localité nous établîmes un signal primaire et un signal secondaire. Nous nous étions attendu à terminer là nos travaux en quelques jours, mais il s'écoula trois semaines avant que nous eussions fini de faire la carte du pays et d'établir nos repères. La cause en fut moins due aux difficultés naturelles du pays qu'aux tempêtes presque incessantes de pluies et de neige qui passèrent sur nos têtes. Il semble que ces perturbations aient été locales, attendu que pendant toute cette période il y eut très peu de mauvais temps dans la vallée de la Columbia. Au nord-ouest, à l'ouest et au sud de nous s'étendait une immense surface de glace, et je pense que c'est à elle que nous dûmes nos épreuves. Souvent nous vîmes les nuages se former de l'évaporation de ces glaciers et de ces plaines de glace, puis se promener parmi les pics, laissant parfois tomber en pluie ou en neige une partie de l'humidité en suspension dans l'atmosphère.

Nous avons remarqué que les nuages formés dans les montagnes s'en détachaient rarement, mais déchargeaient leur contenu dans un rayon comparativement restreint du lieu de leur formation. Nous avons aussi remarqué que les chutes générales de pluie ou de neige, en automne, provenaient de nuages chargés d'humidité qui venaient de l'ouest—probablement de l'océan Pacifique, et planaient très haut dans l'air, rasant les sommets des montagnes. En frappant les Selkirks la couche inférieure épuisait son humidité et laissait des lambeaux de nuages flottant à l'entour des pics et dans les vallées, ce qui semblait avoir pour effet de créer de forts courants d'air inférieurs qui suivaient la direction de la tempête et chassaient les lambeaux de nuages dans les montagnes Rocheuses et par-dessus leur faite.

Immédiatement avant notre départ du bras mitoyen de la Spillimacheen, dans la dernière partie de septembre, il tomba un peu plus d'un pied de neige, qui disparut pendant les quelques jours de beau temps que nous eûmes ensuite. Nous retournâmes sur nos pas jusqu'au sommet de la chaîne qui domine la vallée de la Columbia, et là prîmes la direction du nord-ouest en remontant la vallée du bras nord de la Spillimacheen. Au contraire de celles des autres branches de cette rivière, cette vallée est très large, les plateaux et les pentes s'élevant peu à peu à partir du cours d'eau pendant plus d'un mille en beaucoup d'endroits avant qu'on arrive aux pentes de montagnes plus à pic. Comme dans d'autres parties des montagnes, le feu a détruit beaucoup de bois de prix, bien qu'il en reste encore une grande quantité propre à faire des traverses de chemin de fer. Des chercheurs de mines avaient passé par là avec des bêtes de somme plusieurs années auparavant, mais il ne restait guère d'autres traces de leur passage que des arbres entaillés ci et là. Nous fîmes d'abord environ $3\frac{1}{2}$ milles dans une direction un peu sud du franc ouest jusqu'au lac au Huard, petite nappe d'eau située dans la vallée, non loin du bras nord et à environ 1,000 pieds plus bas que le sommet d'où nous étions partis.

A partir du lac au Huard nous suivîmes le côté oriental pendant environ $15\frac{1}{2}$ milles, au bout desquels nous traversâmes le cours d'eau qui avait environ 20 verges de large. Exception faite d'environ quatre milles, nous n'eûmes à couper que de petits arbres et des broussailles pour rendre la route praticable, mais sur les quatre milles en question les gros arbres étaient tellement entassés qu'il ne restait pas d'autre chose à faire que de se frayer un chemin au travers. Après cela la route suit la rive ouest pendant $3\frac{1}{10}$ milles, au bout desquels elle traverse de nouveau la rivière et passe dans un chablis qui donna fort à faire aux bras des bûcherons comme aux jarrets des chevaux. Cet état de choses règne sur la distance d'un peu plus de

3 milles, jusqu'à ce qu'on traverse encore une fois la rivière près de l'embouchure d'un creek considérable qui vient du sud-ouest. En aval de son embouchure, et sur la distance de plusieurs milles, s'étendent d'assez grandes prairies de castors. A un certain endroit nous trouvâmes un canal d'environ 200 pieds de longueur, creusé jusqu'à plus de 2½ pieds de profondeur, et reliant un étang avec la rivière dont le courant ici est lent et qui a de 8 à 12 pieds de profondeur en beaucoup d'endroits. A en juger par la tranchée et les pistes récemment faites dans la boue il était évident que les industriels animaux, après avoir amassé leurs provisions d'hiver, avaient pris ce moyen de les faire passer de l'étang aux eaux plus profondes de la rivière.

En amont de l'embouchure du creek en question on suit la rive ouest du principal cours d'eau pendant un peu plus de 10½ milles, dont environ 6 passent dans du bois vert, tandis que le reste de la distance traverse du bois sec clairsemé dont il n'y a pas encore une grande quantité de tombée. Pendant environ 3½ milles après cela la vallée se déploie en plateaux herbeux parsemés de groupes d'arbres.

Vient ensuite un mille et demi de pentes herbeuses qui s'élèvent rapidement jusqu'au faite entre la branche ouest du creek de l'Ours-Gris et le bras nord de la Spillimacheen, dont les sources ne sont pas éloignées de plus de 30 verges l'une de l'autre.

Nous dressâmes notre camp à moins de cinq milles du sommet, et établîmes un signal à la hauteur de 9,100 pieds au-dessus de la mer, entre le bras nord et le creek du Canyon. Accompagné d'un homme, j'allai explorer à pied jusqu'à la source du bras nord et à la distance d'environ trois milles en bas du creek de l'Ours, dans le but de reconnaître la topographie de la contrée et de trouver une route courte pour aller au chemin de fer. J'avais été informé que quelqu'un avait déjà franchi la montagne Chauve avec des chevaux, descendu la vallée du Castor et atteint la station du creek de l'Ours, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique. D'après ce que j'ai vu, je suis porté à croire qu'il n'y aurait pas grand difficulté à la faire; mais ce n'était pas là notre objectif. Nous essayâmes de trouver une route qui pût conduire de la source du bras nord à l'embouchure du creek au Quartz. Je pense qu'il n'y aurait pas de difficulté insurmontable à descendre dans la vallée du creek de l'Ours-Gris près des fourches, puis, suivant la branche ouest pendant à peu près un demi-mille, de grimper jusqu'à un point de partage assez élevé, pour ensuite soit descendre le côté est du creek au Quartz jusqu'au chemin public venant de Donald, soit suivre les sommets des montagnes situées entre le creek du Castor et le creek au Quartz, et descendre l'éperon de la chaîne entre ces deux cours d'eau.

A l'époque de notre visite il y avait de la neige jusqu'à la hauteur du genou sur les sommets et sur une partie du parcours en descendant les pentes des montagnes, et la mi-octobre était presque arrivé. Cela rendait l'entreprise d'un pareil trajet, avec des chevaux, extrêmement périlleuse, parce qu'à tout moment la neige pouvait nous immobiliser pour l'hiver. Nous résolûmes donc de revenir sur nos pas jusqu'à la vallée de la Columbia. Toutefois, avant de partir, je voulus faire une course d'exploration à travers la montagne Chauve jusqu'aux pentes de la vallée du Castor. D'un point avantageux de la montagne, je pus jouir d'un coup-d'œil d'une solennelle grandeur. J'avouerais que le sentiment de crainte et d'impuissance inspiré par ce spectacle ne sortira de longtemps de mon esprit. En face de nous et s'étendant à notre droite était la sombre masse du mont Sir-Donald s'élevant à 10,625 pieds au-dessus de la mer, avec 5 milles presque continus de falaises hautes de 3,000 pieds. A notre gauche, et à l'ouest du Castor, de gigantesques pics s'élançant l'un après l'autre à plus de 10,000 pieds de hauteur sur une distance de plus de 20 milles, et tous enveloppés de glace et de neige depuis le sommet jusqu'à la base. Rien de vivant ne se voyait en ce lieu et le sentiment de désolation et d'affreuse solitude qu'il inspirait était écrasant. Nulle part ailleurs dans les montagnes ai-je vu d'aussi immenses masses de glaciers et champs de glace, et je crois que bien peu de l'espace qu'ils couvrent a encore été foulé par le pied de l'homme. On pourrait y arriver en construisant environ 18 milles de chemin en haut de la vallée du Castor à partir de la station du creek de l'Ours sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, et je crois que cela ferait un véritable pays de merveilles.

De notre campement sur le bras nord nous atteignîmes Carbonate-Landing en cinq jours de marche, et nous allâmes de ce dernier endroit à Golden en une journée. Pendant tout le voyage nous n'eûmes que onze jours où il ne tomba ni pluie ni neige, mais dont huit seulement pouvaient être regardés comme des jours de temps clair.

Nous étions alors au 18 octobre, et il était trop tard pour retourner dans les montagnes avec les chevaux qui furent en conséquence expédiés à Morley par le chemin de fer, que nous prîmes aussi pour nous transporter jusqu'à Beavermouth. De ce point, nous fîmes l'ascension de la chaîne de montagnes située entre le creek au Quartz et le Castor et y établîmes un signal.

Nous nous étions proposés de faire l'ascension du mont Bonney, haut de 10,620 pieds et situé dans la chaîne culminante à environ 5 milles sud de Glacier sur le chemin de fer du Pacifique, mais il était tombé tant de neige qu'il aurait été à la fois inutile et dangereux de l'essayer. Les hommes furent en conséquence envoyés à Calgary et congédiés.

Pendant que nous opérions dans les Selkirks, le parti chargé des observations avait remonté la branche nord de la rivière Wapta jusqu'au pic du sommet et occupé cette station. Il retourna ensuite à la chaîne Van Horne, près du chemin de fer, expédia une tente à la limite des bois, et se prépara à faire des observations. Mais le temps fut loin de lui être favorable, en ce que les tempêtes de neige survenues de bonne heure avaient rendu invisible l'un des signaux de la Spillimacheen.

La station de la chaîne du Brisco fut aussi occupée, mais le temps était trop rigoureux pour qu'on pût opérer avec succès. On avait alors de la neige jusqu'au genou dans la vallée, et il n'était plus sûr de rester dans les montagnes, de sorte que l'on s'en retourna à la station d'Ottertail, sur le chemin de fer du Pacifique, d'où les chevaux furent expédiés à Morley et les hommes envoyés à Calgary, où ils touchèrent leur argent et furent congédiés.

Bien que la dernière partie de la saison nous ait été grandement défavorable, nous avons fait autant d'ouvrage que nous l'avions espéré, sauf l'ascension du mont Bonney. Mais ceci se trouve sur la route d'une autre campagne et n'occasionnera pas beaucoup de retard.

Le 3 décembre, ayant réglé les affaires relatives au lever, je quittai Calgary pour Ottawa afin de préparer le rapport des opérations de la saison.

RESSOURCES NATURELLES.

La richesse de la partie du district minier de la Kootenay-Est que nous avons traversée consiste principalement en bois de construction et en gîtes métallifères.

Le bois des vallées de la Columbia et du Castor a déjà fait l'objet d'un rapport, de sorte que je n'ai pas besoin d'en parler ici, si ce n'est pour rappeler qu'une partie très considérable de ce bois s'étend en haut du creek du Castor environ 15 milles au delà de tout fonds dont la coupe ait encore été concédée.

Quant à la richesse minière, c'est un facteur encore inconnu ; mais les renseignements qu'on possède sur elle sont suffisants pour faire espérer qu'elle se développera probablement sur une grande échelle avant longtemps.

Jusqu'à présent, exception faite de la mine "Monarch," près de Field, il n'a pas été fait d'exploitation réelle des mines. Quand je dis cela il ne faut pas comprendre qu'il ne se fait pas de travaux, car tel n'est pas le cas. L'histoire de presque chaque étendue de mines de quartz démontre que le développement d'un tel district prend des années, et c'est par cette phase que passe actuellement la région dont je parle. Les difficultés à surmonter sont grandes, et ceux-là seulement à qui les pays montagneux sont familiers peuvent apprécier ces difficultés.

Les moyens de communication actuels entre le chemin de fer Canadien du Pacifique et les localités dont j'aurai à parler sont en partie par eau et en partie par route muletière. A partir de Golden, sur la ligne du chemin de fer, des bateaux à vapeur font un service régulier sur la rivière Columbia, et passent à Carbonate-Landing, 17 milles plus haut. A partir de ce dernier point le gouvernement provincial a fait, à travers le pays, une route muletière qui va jusqu'à la branche mitoyenne de la Spillimacheen. Pendant les premiers cinq milles cette route monte de 2,250 pieds, puis,

après avoir descendu de 1,000 pieds dans la distance d'un mille et demi, elle gravit un autre sommet ayant 1,000 pieds de hauteur au-dessus de la vallée.

A partir de ce point la bifurcation conduisant en haut de la branche mitoyenne serpente le long du flanc des montagnes jusqu'à ce qu'elle atteigne le fond de la vallée presque au même niveau que le sommet en dernier lieu mentionné. De la bifurcation dont je viens de parler une autre route descend de plusieurs centaines de pieds jusqu'à l'embouchure du bras sud qu'elle longe en le remontant.

Il faut que tous les approvisionnement et l'outillage nécessaires à un camp de mineurs soient transportés sur les lieux à dos de cheval—transport qui coûte de 2 à 3 cents la livre. J'ai su que du minerai avait été ainsi sorti et transporté jusqu'à la rivière, à raison de \$1.50 la tonne. Cela implique une dépense de \$30 par tonne, de sorte que si on y ajoute les autres frais on voit combien devait être riche le minerai qui pouvait rémunérer le producteur dans de pareilles circonstances.

Lorsque le développement des mines aura fait suffisamment de progrès il sera sans doute construit une route charretière, et après cela un chemin de fer, si la production en vaut la peine.

Sur les sommets de montagnes à l'est de la Columbia, j'eus une belle vue de la contrée à l'ouest. Il me parut que le meilleur tracé pour une route charretière serait de partir de la rivière, à environ 28 milles en amont de Golden, de gagner l'ouest puis le sud en contournant l'extrémité de la chaîne entre les bras nord et mitoyen de la Spillimacheen, et enfin de remonter ce dernier cours d'eau jusqu'à son point de jonction avec le bras sud. De ce dernier point on pourrait se rendre aux mines en longeant les vallées à l'intérieur ou dans le voisinage desquelles elles se trouvent.

J'avais été informé qu'une immense veine de quartz aurifère existait vers la source du bras nord de la Spillimacheen, où un chercheur d'or s'était marqué un lot il y a quelques années. Je constatai que ce filon était connu de plusieurs autres, et vis par la suite ce que, d'après la description donnée, je suppose devoir être la couche en question. Le résultat de plusieurs essais démontra qu'il contenait de 5 à 6 piastres d'or par tonne. Ce n'était pas assez pour que le découvreur pût l'exploiter, et c'est pourquoi le lot fut abandonné. Les grands perfectionnements récemment apportés aux méthodes d'exploitation des minerais d'ordre inférieur sembleraient indiquer que ce filon pourrait être aujourd'hui travaillé avec profit par une forte compagnie, vu que c'est la quantité extraite qui permet de s'occuper de pareils minerais.

Les recherches des mineurs n'ont pas beaucoup porté sur le quartz dans la région du bras nord, les quelques hommes qui l'ont visitée ayant été attirés là par les mines de surface. Il y a moyen de "laver" de l'or sur presque n'importe quel plateau le long des cours d'eau, mais pas qu'on sache en quantités rémunératives. J'ai déjà fait allusion au nombre immense de veines de quartz qu'il y a là en décrivant la montagne Chauve. Un grand nombre sont sans doute stériles, mais on en a remarqué plusieurs contenant des sulfures de fer qui, dans cette région, portent généralement de l'or. La difficulté d'arriver à cette localité est sans doute l'une des principales raisons pour lesquelles elle est restée inexplorée, mais on peut maintenant y entrer par la route que nous nous sommes frayée à la hache, et elle est, je crois, digne de l'attention du chercheur d'or.

J'ai su que dans l'étendue de pays arrosée par la rivière Spillimacheen il avait été jalonné plus de 100 lots de terrain minier, et qu'on était en train d'en fouiller ou développer près d'un quart au delà de ce qu'exige la loi relative à la tenure de ces lots.

Il y a sur le bras mitoyen plusieurs propriétés où des sommes considérables ont été dépensées. L'une d'elles, connue sous le nom de "Robbie Burns," est une mine d'or qui a été découverte par M. Archie McMurdo, et que M. John E. Askwith, d'Ottawa, est en train de développer. La surface paraît se composer d'un minerai d'excellente qualité; le fait est que du quartz extrait par nous de ce terrain montrait de l'or visible à l'œil nu. D'autres échantillons, pris à une profondeur d'environ huit pieds, étaient des sulfures, mais je ne sais pas quelle quantité d'or ils contenaient. Les nombreux mineurs avec qui j'ai conversé étaient unanimes à dire que ce terrain minier donnait de belles espérances. Il a été érigé à cette mine un bocard à cinq

pilons dont la machinerie a été transportée de Golden à Carbonate-Landing par bateau à vapeur, et de là à dos de cheval jusqu'à l'emplacement du bocard—distance de 28 milles par la route.

Il a été marqué d'autres lots contigus à la "Robbie Burns," et à environ trois milles plus loin en remontant le cours d'eau. M. McMurdo a établi la position géographique d'un autre lot de terrain aurifère appelé *The Chief of the Selkirks*. Inutile de dire que plusieurs autres lots ont depuis été jalonnés dans la même localité.

Ces terrains aurifères sont situés sur le côté septentrional et occidental du bras mitoyen; mais de l'autre côté du cours d'eau, environ deux milles en aval de la "Robbie Burns," neuf lots connus sous le nom de "*Carbonate Mine*" sont en cours de développement. Je n'ai pas visité cette mine ni vu de son minerai, mais un expert bien connu s'est, m'informe-t-on, prononcé pour la défense d'une forte somme en développement. Le piqueur des travaux m'a dit qu'on venait d'achever 315 pieds d'un tunnel que l'on est à percer pour couper le filon.

Autant que j'ai pu le savoir les opérations sur d'autres lots du voisinage paraissent avoir été limitées principalement à la somme de travail—de \$100 par année—nécessaire pour pouvoir rester en possession du terrain. J'ai vu extraire des échantillons de minerai par les propriétaires de ces lots, et ils m'ont certainement paru riches; il y avait du cuivre gris portant de 200 à 300 onces d'argent à la tonne, et encore plus de galène argentifère que l'on disait contenir de 100 à 200 onces du précieux métal. De petits morceaux de ce dernier minerai produisirent un bouton d'argent considérable sous l'action du chalumeau.

Plusieurs lots de terrain minier produisant des minerais de cuivre et de galène argentifère ont été jalonnés sur le creek au Cuivre, entre les bras mitoyen et sud, mais il n'y avait pas de travaux en train à l'époque où nous nous trouvions dans les environs.

Un grand nombre de lots ont aussi été marqués le long de la vallée du bras sud, et c'est là que se fait le gros des travaux de développement. Mais cette localité est située en dehors de la zone du chemin de fer, et nous n'en avons pas fait le lever. Quatre différentes compagnies ont des mineurs occupés à développer les filons, ce qui leur coûte plusieurs milliers de piastres. On m'informe que le principal minerai est une galène argentifère d'ordre supérieur, et l'on suppose qu'il en existe des quantités très considérables. Il a été élevé à Golden et à Revelstoke des fonderies pour réduire le minerai de galène en "matte."

Des ingénieurs et des experts avec qui j'ai eu l'avantage de converser étaient unanimes à dire que les apparences superficielles de toute la région de la Spillimacheen sont extrêmement bonnes, et que si elle tient ce qu'elle promet cette localité deviendra l'une des plus riches régions de mines de quartz connues. Naturellement, cela est largement spéculatif, mais sert à démontrer ce que peut devenir le pays. Seuls une forte dépense de deniers et un travail suivi et persistant peuvent déterminer quelle richesse cachée existe dans les montagnes.

AIDE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MINES.

Lorsqu'on songe que presque n'importe lequel de ces lots de 20 acres chacun peut rendre de l'or et de l'argent pour des centaines de milliers de piastres et même pour des millions, on comprend facilement que l'encouragement à la dépense est grand. Il est probable qu'une féconde source de retards pour l'ouverture du pays est le fait que les chercheurs de mines en possession de lots non développés en demandent souvent un prix si énorme que cela empêche les capitalistes d'y placer des fonds. Ils paraissent oublier qu'avant que la plupart des mines donnent de gros profits il faut dépenser des sommes de plusieurs milliers de piastres en travaux de développement et en matériel d'exploitation, tout en courant le risque de s'apercevoir plus tard que le filon supposé n'était qu'un nid.

D'un autre côté, je crois qu'il n'est pas d'hommes qui endurent autant de misère que les chercheurs de mines, et que ces derniers ne sont pas toujours équitablement traités par les capitalistes. L'agiotage des mines et des actions de mines n'est pas tout à fait étranger au public, et c'est une féconde source de défiance pour le mineur.

S'il y avait moyen d'imaginer quelque méthode simple et sûre d'assurer aux deux partis ce qui leur appartient légitimement, il ne me semble pas douteux que cela contribuerait largement à un plus rapide développement de nos ressources minières.

A ce sujet il peut n'être pas hors de propos de parler de l'aide très essentielle dont seraient de bonnes cartes topographiques. La valeur de pareilles cartes a été si bien établie qu'on en fait dans presque tous les pays civilisés, notamment dans la plupart des Etats-Unis d'Amérique, y compris le Nevada, le Colorado, l'Utah, le Nouveau-Mexique, le Montana, l'Idaho et une partie de l'Arizona.

La colonie anglaise de la Nouvelle-Zélande, qui a à peu près le huitième de la population du Canada, poursuit l'exécution de grands levés trigonométriques et topographiques.

Il y a huit ans la partie des Selkirks dont j'ai traité était un désert totalement inconnu d'après montagnes, de profondes vallées et d'épaisses forêts. C'est alors qu'un petit nombre de hardis chercheurs d'or commença à pénétrer dans les retraites fortifiées de ces montagnes. De l'or en petites quantités fut trouvé dans les cours d'eau et servit à attirer de nouveaux chercheurs. De riches minerais furent trouvés dans différentes localités, mais un grand nombre des découvreurs gardèrent pour eux leurs connaissances topographiques, dans l'espérance d'en tirer parti. Ceux qui donnèrent des renseignements au public se trouvèrent en désaccord sur plusieurs faits géographiques importants, de sorte que les étrangers venus dans l'intention de poursuivre des explorations ou de placer des fonds en mines furent découragés par les obstacles naturels à surmonter, et par la nature totalement inconnue du pays au delà des chaînes de montagnes confinant à la vallée de la Columbia.

Si nous avions eu les cartes dont il est question plus haut elles auraient servi de guide aux chercheurs de minéraux en leur permettant de faire le plan de leurs opérations d'une manière intelligente, et d'indiquer sur des cartes approuvées la position de leurs lots ainsi que la meilleure route pour s'y rendre. Même aujourd'hui où des milliers et des milliers de piastres sont placés en lots de terrain minier, la région à distance des routes muletières et du voisinage immédiat des terrains miniers dont la position géographique a été établie est peu connue.

Il est donc évident que la publication de pareilles cartes épargnerait des milliers de piastres en explorations de routes, et en pertes que les chercheurs d'or (de qui dépend grandement le développement futur) éprouvent par suite de ce que le manque de connaissances topographiques du pays leur fait souvent manquer leur objectif.

Dans la province de la Colombie anglaise, où nous avons opéré pendant la dernière saison, il sera bientôt nécessaire de déterminer exactement la position géographique de beaucoup de lots miniers actuellement en cours de développement, en prévision de la délivrance de lettres patentes de la couronne aux intéressés. A part de l'opération trigonométrique dont j'ai eu l'honneur d'être chargé, le seul moyen de le faire est de rattacher tout lot de terrain minier à concéder au relevé du chemin de fer Canadien du Pacifique fait par autorité du ministre de l'intérieur, ou d'y procéder par des déterminations astronomiques précises. L'une ou l'autre de ces méthodes entraînerait une dépense de plusieurs centaines de milliers de piastres, et ne servirait que pour les lots du voisinage de celui dont la position serait ainsi déterminée. Il serait nécessaire de faire un lever distinct de chaque vallée, ce qui multiplierait les frais. Pour les propriétés voisines des bords de la zone du chemin de fer il y a moyen d'épargner des centaines de piastres dans chaque cas où il est possible de se rattacher avec un de nos points de triangulation, puisqu'un relevé poussé à l'intérieur à partir du chemin de fer coûterait de \$50 à \$150 par mille, et qu'un détour de 30 à 70 milles serait très probablement nécessaire.

Pour donner pleine valeur à la triangulation principale, il faudrait que les grands triangles de 20 milles de côté fussent découpés en plus petits triangles de 3 à 6 milles de côté, avec des monuments laissés à toutes ces stations secondaires, et que des repères additionnels fussent établis dans les vallées partout où ce serait possible. L'application de la méthode photo-topographique—que vous avez élaborée vous-même—relativement à la triangulation secondaire, permettrait de faire une carte topographique complète qui coûterait peu de chose en comparaison des frais auxquels un

pareil résultat à jamais pu être obtenu dans n'importe quel pays. De fait, il semble probable que tout emploi des méthodes d'arpentages ordinaires dans cette région montagneuse amènerait un très grand surcroît de dépense avec des résultats moins complets.

En face de l'immense économie qui serait effectuée dans le lever des terrains miniers, il semble évident que les opérations de triangulation secondaire et de lever topographique devraient être immédiatement étendues aux districts miniers situés dans les limites de la zone du chemin de fer, ou qui y sont contigus. Il y a peu de doute qu'en agissant ainsi on donnerait une impulsion considérable aux explorations privées ainsi qu'au développement des mines, et que toute dépense serait amplement compensée par les valeurs imposables que créerait ce développement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. S. DREURY,

Arpenteur fédéral.

M. E. DEVILLE,

Arpenteur général, Ottawa.

PARTIE III.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

PARTIE III.

**RAPPORT CONCERNANT L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES DU
NORD-OUEST POUR L'ANNÉE 1891.**

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

RÉGINA, 25 janvier 1892.

A l'honorable

Ministre de l'intérieur,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant concernant l'administration des Territoires du Nord-Ouest pour l'année 1891.

Je suis heureux de pouvoir faire encore cette année un rapport favorable sur la prospérité continue et croissante du pays.

L'habitant des Territoires du Nord-Ouest a lieu cette année de se féliciter et de remercier la Providence de l'abondante récolte qui a récompensé son labeur.

Non seulement notre blé a été engrangé en bon état, mais il est même de meilleure qualité que celui des autres années qui s'est cependant acquis une réputation universelle.

A mesure que la richesse et la fécondité du sol des Territoires deviennent plus généralement connues, on constate une augmentation correspondante dans le nombre des colons et dans l'étendue des défrichements, en même temps que dans le degré de confort et de contentement qui règne en tous les lieux de cette terre promise.

Depuis la prorogation de la dernière assemblée, l'un des plus riches districts du Nord-Ouest a été ouvert grâce à la construction d'une ligne de chemin de fer d'à peu près 190 milles de longueur, entre la florissante ville de Calgary et celle d'Edmonton, qui est le grand centre de distribution pour la partie non organisée du nord des territoires.

Il y a lieu de féliciter la Compagnie du chemin de fer du Pacifique sur la sagesse et la prévoyance dont elle fait preuve dans les efforts qu'elle fait pour mettre en communication avec les marchés du monde les parties de notre pays qui n'attendent que le labeur de l'immigrant pour devenir de rians champs de blé.

Il se construit en ce moment une autre ligne de chemin de fer qui n'est pas sans importance entre Calgary et l'active ville de Macleod. Cette ligne, une fois finie, traversera à l'ombre des majestueuses montagnes Rocheuses, les herbeux plateaux et vallées des districts à pâturages du Sud-Ouest. La Compagnie du chemin de fer du Pacifique est sur le point de construire dans la partie sud-est des Territoires un nouvel embranchement qui attirera l'attention de l'immigrant et donnera l'accès des marchés à une vaste et fertile région.

Un acte passé à la dernière session du parlement du Canada a donné à l'Assemblée législative des Territoires, le pouvoir de passer des ordonnances, sauf certaines restrictions, sur certains sujets, entre autres, l'emploi des fonds territoriaux et l'argent voté par le parlement pour les territoires que le lieutenant-gouverneur est autorisé à dépenser suivant l'avis de l'Assemblée législative ou d'un comité de cette assemblée.

En exécution de cet acte, Son Excellence le gouverneur général en conseil a passé un arrêté, en date du 8 décembre 1891, qui donne au lieutenant-gouverneur

sauf l'avis de l'Assemblée législative ou d'un comité de cette assemblée le contrôle de certaines parties y spécifiées des crédits votés par le parlement pour l'usage des Territoires pour l'exercice 1891-92.

Pour permettre à l'Assemblée de remplir d'une façon plus satisfaisante les nouvelles fonctions qui lui ont été ainsi conférées, on a jugé à propos de nommer un comité exécutif composé de quatre membres de l'Assemblée pour prendre part au gouvernement des territoires dans les limites du cadre d'action du lieutenant-gouverneur et de l'Assemblée législative.

Il a conséquemment été passé une ordonnance que j'ai approuvée le 24 décembre 1891 et qui décidait que ce conseil exécutif serait nommé.

Ce comité a été subséquemment choisi et se compose de MM. F. W. G. Haultain, représentant de Macleod; James Clinkskill, représentant de Battleford; J. R. Neff, représentant de Moosomin, et Thomas Tweed, représentant de Medicine-Hat.

J'espère que cette façon de mettre à exécution les intentions du parlement relatives à l'emploi de ces fonds sera en tout satisfaisante.

En réponse à maints mémoires de la législature des territoires le parlement du Canada a, à sa dernière session, donné à l'Assemblée législative le pouvoir de faire des lois relatives aux boissons enivrantes, excepté en ce qui regarde les parties des territoires non représentées dans la législature.

Dans le cours de la session qui vient de finir, la législature a conséquemment passé une ordonnance réglant la vente des boissons enivrantes et l'établissement de licences pour ce débit. Cette ordonnance aura effet le 1er mai 1892.

Par cette ordonnance les dispositions de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest relatives aux boissons sont révoquées, et le système des permis si longtemps en vogue est aboli.

Tous ceux qui ont eu à prendre part à la solution de cette grave question ont sincèrement l'espoir que l'action de la législature à cet égard tendra à sauvegarder la haute réputation de la population des territoires sous le rapport de l'ordre et de la moralité.

Je suis bien aise de pouvoir faire rapport que les affaires qui se rattachent à l'éducation continuent à progresser dans les territoires.

Dans le cours du trimestre terminé le 30 septembre dernier il y avait 222 écoles, 267 instituteurs, et 5,352 élèves, ce qui accuse une augmentation de 15 écoles, 32 instituteurs et 1,079 élèves sur le trimestre correspondant de 1890.

Il y a en ce moment devant le gouvernement des demandes pour l'établissement de vingt nouveaux districts scolaires. Cela seul tend à corroborer les rapports qui constatent une augmentation dans l'immigration qui se porte vers les territoires.

SESSION DE L'ASSEMBLÉE.

La première session de la seconde Assemblée législative a été ouverte le 10e jour de décembre 1891, et s'est terminée le 25 janvier 1892.

LÉGISLATION.

Les ordonnances qui suivent ont été passées pendant cette session, savoir :

1. Ordonnance relative au gouvernement exécutif des territoires.
2. Ordonnance relative aux recettes et aux dépenses.
3. Ordonnance à l'effet de modifier l'ordonnance relative à l'interprétation.
4. Ordonnance à l'effet de modifier l'ordonnance n° 27 de 1889, intitulée : Ordonnance à l'effet de constituer en corporation l'hôpital général de Medicine-Hat.
5. Ordonnance à l'effet de révoquer l'ordonnance n° 2 de 1889.
6. Ordonnance établissant le serment à prêter par les membres du comité exécutif.
7. Ordonnance à l'effet de constituer en corporation la ville d'Edmonton.
8. Ordonnance à l'effet de légaliser le règlement n° 144 du conseil municipal de la ville de Prince-Albert.

9. Ordonnance à l'effet de modifier les ordonnances n° 5 de 1888 et n° 14 de 1890, concernant la profession de la médecine et de la chirurgie.
10. Ordonnance concernant les députés des greffiers et les députés des shérifs.
11. Ordonnance à l'effet de modifier l'ordonnance n° 11 de 1890, modifiant l'ordonnance concernant la chasse.
12. Ordonnance à l'effet de modifier l'ordonnance n° 19 de 1890, intitulée : Ordonnance modifiant l'ordonnance révisée concernant la profession d'avocat.
13. Ordonnance à l'effet d'amender le chapitre 20 des ordonnances révisées de 1888, intitulé : Ordonnance concernant les incendies des prairies et des bois.
14. Ordonnance à l'effet de révoquer le chapitre 42 des ordonnances révisées de 1888, intitulé : Ordonnance concernant les honoraires dans les procès sommaires.
15. Ordonnance à l'effet d'autoriser la formation d'une association sous le nom de *Dairymen's Association of the North-West Territories*.
16. Ordonnance à l'effet de modifier et consolider l'ordonnance relative aux districts d'incendie.
17. Ordonnance à l'effet de modifier de nouveau le chapitre 30 des ordonnances révisées de 1888, intitulé : Ordonnance des compagnies.
18. Ordonnance concernant la vente des boissons enivrantes et l'établissement de licences pour ce débit.
19. Ordonnance relative aux sociétés de bienveillance, de prévoyance et autres.
20. Ordonnance à l'effet de modifier le chapitre 58 des ordonnances révisées de 1888, intitulé : Ordonnance judiciaire, et l'ordonnance n° 21 de 1890 modifiant de nouveau l'Ordonnance judiciaire.
21. Ordonnance pour la protection des intérêts publics dans les rivières et cours d'eau.
22. Ordonnance concernant les pharmaciens et les droguistes.
23. Ordonnance à l'effet de modifier le chapitre 19 des ordonnances révisées, intitulé : Ordonnance relative aux marques au fer chaud.
24. Ordonnance pour modifier et consolider telle que modifiée l'ordonnance concernant les troupeaux.
25. Ordonnance à l'effet de modifier le chapitre 8 des ordonnances révisées de 1888, intitulé : Ordonnance concernant les municipalités.
26. Ordonnance à l'effet de modifier et consolider les ordonnances concernant les clôtures.
27. Ordonnance concernant la protection de la propriété.
28. Ordonnance à l'effet de modifier de nouveau le chapitre 59 des ordonnances révisées de 1888, concernant les écoles.
29. Ordonnance concernant les arbitrages.
30. Ordonnance reconnaissant Joseph Henry Wrigley comme étudiant en droit.
31. Ordonnance reconnaissant comme valide la constitution en corporation de la *Saltcoats Dairy Association*.
32. Ordonnance à l'effet de légaliser l'achat de certaines terres fait par le conseil de la municipalité de la ville de Calgary, et pour autres fins.
33. Ordonnance à l'effet de constituer en corporation le synode du diocèse de Calgary et les paroisses du dit diocèse.
34. Ordonnance à l'effet de constituer en corporation le *Ranchmen's Club* de Calgary.
35. Ordonnance reconnaissant Edward Arthur Craven McLory comme étudiant en droit.
36. Ordonnance permettant à William Laurie d'être reçu avocat pour les territoires.
37. Ordonnance à l'effet de constituer en corporation l'*Assiniboia Club*.
38. Ordonnance à l'effet d'accorder au lieutenant-gouverneur certaines sommes pour défrayer les dépenses publiques des territoires pour le semestre qui prendra fin le 30 juin mil huit cent quatre-vingt-douze, et pour autres fins congénères.

NOMINATIONS.

Suit une liste des nominations faites pour les territoires depuis mon dernier rapport:—

Juges de paix.

Nom.	Adresse.
Terance H. G. O'Brien	Victoria, Alberta.
Nels. H. Neilson.....	Yorktown, Assiniboïa.
William P. Hopkins	do do
Percy R. Neale	Lethbridge, Alberta.
George W. Gairdner	Saint-Albert, do
George M. Hunt.....	Langenburg, Assiniboïa.
John C. Slater.....	Prince-Albert, Saskatchewan.
James Balfour.....	Hill Farm, Assiniboïa.
John Starling	do do
John T. Stemsborn.....	Régina do
Andrew R. Dickson.....	Dunmore do
Finlay Kennedy	Montgomery do
William McCaw	Sunnymeade do
William Sanders	Swift-Current do
James H. Young.....	Moosomin do
John King.....	Whitewood do
Peter M. Gillis	do do
Richard H. Williams.....	Régina do
Alexander McArthur.....	Welwyn do
Henry W. Aylesworth	Pense do
John Burke	Fairmede do
Ronald Stewart	Welwyn do
Thomas Moore	Dongola do
John McCarthy	Balgonie do
William Rowland.....	Riversdale do
George Balfour.....	Grenfell do
James Baxter	Loon Creek do
James B. Hawkes.....	Balgonie do
James W. Reynolds.....	Reynoldton do
George A. E. Hyde	Grenfell do
Leslie H. Hoskins	Craven do
Peter Prudent	Lac-la-Biche, Alberta.
Inspecteur Snyder	Police à cheval du Nord-Ouest.
Edward Bolton	Saltcoats, Assiniboïa.
William H. Rooke	do do
Arthur Dingwall.....	do do
David Robb.....	Mâchoire d'Original, Assiniboïa.
John Duncan.....	Cash City, Alberta.
Robert P. Wood	Daim-Rouge do
Joseph Callin	Whitewood, Assiniboïa.
Inspecteur Starnes.....	Police à cheval du Nord-Ouest.
William Braithwaite	Indian-Head, Assiniboïa.
Ernest C. Clarke.....	Fort-Pelly do
Benjamin Burke	Elmore do
Robert Porter	Mâchoire d'Original, Assiniboïa.
Henry L. Toms.....	do do
John J. Porter.....	do do
Hugh Noble	Fort-Qu'Appelle do
John R. S. North	Edgely Farm do
Thomas W. Harris.....	Battleford, Saskatchewan.

Nom.	Adresse.
Thomas E. Donelly.....	Indian-Head, Assiniboia.
John H. Fraser.....	Edgely Farm do
Walter B. Sheppard.....	Station de Qu'Appelle, Assiniboia.
Ronald C. McDonald.....	Battleford, Saskatchewan.
Hubert A. Donovan.....	Creek de Lee, Alberta.
George F. Guernsey.....	Fort-Qu'Appelle, Assiniboia.
Joseph Lake.....	Anthracite, Alberta.
Samuel Jackson.....	Kinistino, Saskatchewan.
Patrice Fourmond.....	Anse aux Poissons, Saskatchewan.
Hugh Rogers.....	Saint-Louis de Langevin, Saskatchewan.
Herbert Martin.....	Lethbridge, Alberta.

Notaires publics.

Peter M. Morrison.....	Calgary, Alberta.
Alexander G. Thorburn.....	Broadview, Assiniboia.
Thomas S. Barwis.....	Calgary, Alberta.
Rudolph H. Wyssman.....	Moosomin, Assiniboia.
James Sumner.....	Sumner do
Leonard C. Fulmer.....	Banff, Alberta
James Muir, C. R.....	Calgary do
Adolphe A. Ringuette.....	Saint-Albert do
Richard Peake.....	Calgary do
Patrick L. McNamara.....	do do
Joseph V. Kildahl.....	Edmonton do
Patrick L. Nolan.....	Calgary do
Thomas W. Clark.....	Lethbridge do
Hedley C. Taylor.....	Edmonton do
Sidney C. Fisher.....	Saltcoats, Assiniboia
Norman McKenzie.....	Régina do

Commissaires pour administrer le serment.

Hilton Percy Barrand.....	Londres, Angleterre.
Robert William Regge.....	do do
Frederick Hague.....	Montréal, P. Qué.
Alexander James Murray.....	Londres, Angleterre.
John Proffitt.....	do do
Alfred Heales.....	do do
Edwin H. Bissett.....	Montréal, P. Qué.

Coroners.

Richard J. Molloy.....	Traverse de Clark, Saskatchewan.
Dr Herbert C. Wilson.....	Edmonton, Alberta.
Dr Joseph Potvin.....	do do
Percy R. Neale.....	Lethbridge do
Dr Harry G. MacKid.....	Calgary do
Richard C. Kisbey.....	Dennington, Assiniboia.

Préposés aux licences de mariage.

John James Heaslip.....	Alameda, Assiniboia.
Alexander D. Dickson.....	Station de Qu'Appelle do
Arthur B. Lander.....	Saltcoats do
William Smith.....	Station de Qu'Appelle do
Rév. Leonard Dawson.....	Régina do
W. P. Hopkins.....	Yorkton do
Finlay Kennedy.....	Montgomery do
William Rowland.....	Riversdale do

Garde-incendies.

Nom.	Adresse.	
Sous-officier d'état-major, Keenan.....	Police, à cheval du Nord-Ouest.	
Brigadier Doyle	do	do
do Kelly.....	do	do
Constable Anderson.....	do	do
do Brown.....	do	do
do Kembry.....	do	do
do McKenzie	do	do
Maréchal des logis Bierd	do	do
Sous-officier d'état-major McGinnis.....	do	do
Brigadier Parrot.....	do	do
do Williams	do	do
Constable Williams	do	do
do Holmes	do	do
do Bates	do	do
do Burrett.....	do	do
do Alexander.....	do	do
do Boake	do	do
do Fanning.....	do	do
do Noice.....	do	do
do Mackie.....	do	do
do Raven.....	do	do
do Nelson.....	do	do
do Simmonds.....	do	do
do Wright.....	do	do
do Stodart.....	do	do
Inspecteur Morris.....	do	do
do Baker.....	do	do
Maréchal des logis chef Spicer.....	do	do
Sous-officier d'état-major Davis.....	do	do
do do Hilliard	do	do
do do Evans.....	do	do
Maréchal des logis Murison	do	do
do do Roby	do	do
do do Cotter	do	do
do do Turnbull.....	do	do
do do Watson	do	do
do do Brown.....	do	do
do do Wilde	do	do
Brigadier Brown	do	do
do Browne.....	do	do
do Bullock.....	do	do
do Featherstone.....	do	do
do Whitehead.....	do	do
do Kirkman.....	do	do
do Provost.....	do	do
Constable Dowling.....	do	do
do Alexander.....	do	do
do Mathiew.....	do	do
do Richardson.....	do	do
do Harvey.....	do	do
do Jarvis.....	do	do
do Forde.....	do	do
do Quick.....	do	do
do Holmer.....	do	do

Nom.	Adresse.
Constable Percival.....	Police à cheval du Nord-Ouest
do Currie.....	do do
do Hinchcliffe.....	do do
do Conway.....	do do
do Jamieson.....	do do
do McGarth.....	do do
do Blair.....	do do
do Eden.....	do do
do Jackson.....	do do

Médecin vétérinaire.

Sous-officier d'état-major Wm. Mitchell.....Police à cheval du Nord-Ouest.

Avocats inscrits.

Harry Symons.....	Toronto, Ontario.
Hugh St. Quentin Cayley.....	Calgary, Alberta.
Rudolph Henry Wyssman.....	Moosomin, Assiniboïa.
Lawrence J. Clarke.....	Prince-Albert, Saskatchewan.
Patrick L. McNamara.....	Calgary, Alberta.
Thomas William Clarke.....	Lethbridge, Alberta.
Bertram Tennyson.....	Moosomin, Assiniboïa.
John Alexander McCaul.....	Macleod, Alberta.
Norman MacKenzie.....	Régina, Assiniboïa.
Hedley Clarence Taylor.....	Edmonton, Alberta.

Dentistes inscrits.

William Charles Kaake.....	Portage-la-Prairie, Manitoba.
James Johnson White.....	Winnipeg do
Robert Hutchison Robertson..	Portage-la-Prairie do
Alexander Hooper Goodwin.....	Edmonton, Alberta.

Constitution en corporation par lettres patentes.

The Regina Electric Light and Power Company.
 The Calgary Woollen Manufacturing Company.
 The Alberta Hotel Company (Limited).
 The Alberta Petroleum Land Development Company (Limited).
 The Moose Jaw Electric Light and Power Company.
 The High River Trading Company.
 The Western Milling Company (Limited).
 The Regina District Elevator Company (Limited).
 The Edmonton Electric Lighting and Power Company.
 The Moosomin Elevator Company (Limited).
 Boorne et May.

Compagnies inscrites sous l'empire de l'ordonnance concernant les compagnies.

The Canadian Alliance Farming Company (Limited).
 The Canadian Homestead Settlement Company (Limited).
 The Canadian Agricultural Coal and Colonization Company (Limited).
 Calgary and Medicine Hat Land Company (Limited).
 The Dominion Building and Loan Association.
 Canadian Mutual Loan and Investment Company.
 The North-West Trading Company of Canada (Limited).

[PARTIE III]

Compagnies constituées en corporation sous l'empire de l'ordonnance pour la constitution en corporation des associations de beurrerie et de fromagerie.

The East Moose Mountain Dairying Association.

Pour administrer le serment et recevoir les déclarations sous l'empire de l'ordonnance n^o 14 de 1889.

John Henry Knowler..... Whitewood, Assiniboïa.

En conformité de l'article 93 de l' "Acte des territoires du Nord-Ouest," j'annexe ici une liste de tous les permis de boissons que j'ai accordés dans le cours de l'année 1891.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. ROYAL,

Lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest.

Liste des permis d'importation de boissons enivrantes dans les territoires du Nord-Ouest accordés durant l'année 1891, en conformité de la 49^e Victoria, ch. 50, art. 93.

PERMIS.	QUANTITÉ (EN GALLONS) DE CHAQUE BOISSON COMPRISE DANS CHAQUE PERMIS.							QUANTITÉS TOTALES.							OBSERVATIONS.		
	Whisky.	Eau-de-vie.	Vin.	Genièvre.	Rhum.	Alcool.	Bière.	Porter.	Whisky.	Eau-de-vie.	Vin.	Genièvre.	Rhum.	Alcool.		Bière.	Porter.
25	1																
273	2																
3	1																
5	2 ³ / ₄																
42	3																
131	4																
730	5																
5	6																
45	10																
7	15																
8	1	1															
13	1	1	1														
4	1	1	5														
10	1	1	1														
60	2	2	2														
120	2	2	2														
10	3	3	3														
3	5	5	3		5												
2	5	5	2		5												
3	2	2	2		2												
1	2	1	1		1												
1	1	1	1		1												
10	5	5	2		2												
1	5	5	3		3												
4	5	5	2		2												
2	4	2	2		2												
2	5	2	2		2												
1	6	2	2		2												
1	10	1	1		1												
1	1	2	1		2												
1	1	2	1		2												
3	1 ³ / ₄	1	3		3												
1	1 ³ / ₄	1 ³ / ₄	1 ³ / ₄		1 ³ / ₄												
3	9	9	3		9												

LISTE des permis d'importation de boissons enivrantes dans les territoires du Nord-Ouest, etc.—*Fin.*
RÉCAPITULATION.

Spiritueux—	Galls.
Whisky.....	12,251
Eau-de-vie.....	1,203
Génévre.....	457
Rhum.....	102
Alcool.....	328
	<hr/>
Total.....	14,341
Vin.....	1,025
Bière.....	18,652
Porter.....	281
Bière importée pour la vente—limitée à 4 pour 100 d'alcool.....	86,926½
	<hr/>
Grand total.....	121,825½

Boissons vendues dans les wagons-buffets du chemin de fer Canadien du Pacifique, en vertu de permis de vin et de bière en date du 30 juillet 1886, du 25 janvier au 25 décembre 1891. Vin, 70 gallons; bière, 673 gallons.

PARTIE IV.

RAPPORT DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU KÉWATIN.

PARTIE IV.

RAPPORT DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE KÉWATIN.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, WINNIPEG, 31 décembre 1891.

A l'honorable
Ministre de l'intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—En commençant mon rapport final pour l'année 1891, je m'aperçois que je fais mieux de citer tout d'abord une partie de celui que je vous ai adressé pour l'an dernier et qui a été publié comme partie VI du rapport annuel du département de l'intérieur pour 1890. Les observations qui doivent suivre y gagneront en clarté et en concision.

“ Les différents rapports très circonstanciés que je vous ai faits, pendant l'été et l'automne derniers, sur les différents sujets concernant le gouvernement du district de Kéwatin, rendent inutile dans ce rapport de fin d'année 1890 de vous écrire autre chose qu'un court résumé de l'état du district actuellement.

“ Après mon installation en 1888, je vous ai parlé de la difficulté qu'il y aurait, en conséquence de la grande étendue du territoire—plus de trois quarts de million de milles carrés, avec 3,500 milles de côtes de la mer, dont une partie seulement est accessible, et 250 milles de côtes de lacs—de maintenir l'ordre et faire respecter la loi sans avoir un conseil judiciaire, une police en nombre suffisant, ou des communications postales ou télégraphiques; et ces difficultés augmentaient encore par le fait que l'on ne pouvait compter que sur un crédit annuel de \$5,000, dont les trois quarts étaient dépensés pour l'habillement et l'entretien des aliénés que l'on disait appartenir à ce district.

“ Dans ces circonstances, il était évident qu'il n'était pas possible d'établir et maintenir une bonne administration du pays qu'avec l'aide volontaire et la coopération active de tous ceux qui possédaient de l'influence sur la population sauvage; et bien qu'il soit du devoir du lieutenant-gouverneur de se renseigner plus intimement, par une inspection personnelle ou autrement, de la condition exacte des différentes parties du district, il est forcé cependant de compter pour une large part sur les bons offices de ceux qui y résident.

“ Il me fait plaisir de pouvoir dire que j'ai reçu le même appui et des renseignements précieux des missionnaires du district, et de ceux qui sont à la tête de ces missions; de la part des employés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, dans le district, et de leur chef respecté, M. Wrigley, qui réside ici.

“ Le choix des juges de paix devient facile avec ce concours, et je désire exprimer ici ma satisfaction la plus entière au sujet de la manière avec laquelle cette magistrature, non rétribuée, s'est efforcée de créer et de maintenir un sentiment de loyauté à l'égard de notre Souveraine, et le respect pour ses lois.

“ J'avais toute raison d'espérer qu'avec cet appui, l'administration des affaires de ce district serait peu coûteuse et effective, au moins quant aux difficultés à l'intérieur. Cependant, ayant été témoin, depuis trente ans, de l'effet dégradant et dangereux des boissons enivrantes sur la population sauvage (l'ivresse fait, en moins d'une heure, d'un sauvage paisible un être sans raison, aussi dangereux que son ancêtre mongol enivré de saki), j'ai senti, et je vous ai communiqué mes vues à ce sujet en 1888, qu'il faudrait, pour maintenir la loi et le bon ordre dans ce district, faire observer d'une manière très rigide les clauses de l'Acte du Kéwatin au sujet de la prohibition des boissons enivrantes.

“ Malheureusement pour la facilité avec laquelle on pouvait faire observer cet acte, c'était par la voie d'eau que l'on devait naturellement faire entrer les boissons enivrantes dans le district, et la principale dépense que nous avons eu à faire l'a été pour l'achat de bateaux, chaloupes, canots, accessoires, etc., pour le service d'une patrouille sur les lacs et rivières.

“ C'est donc avec le plus grand plaisir que je puis, grâce à l'aide qui m'a été accordée, faire rapport qu'il n'y a pas eu de crimes dans ce district depuis deux ans et demi.

“ Les mesures prises pour empêcher l'introduction de boissons enivrantes ont été couronnées de succès. Trente permis ont été accordés depuis l'ouverture de la navigation, chaque permis étant pour deux gallons et demi de spiritueux ou leur équivalent en vin ou bière.

“ Il n'y a pas eu de maladie contagieuse, la vaccination étant générale sous la régie du département des Sauvages de votre ministère.

“ Je dois aussi faire rapport que les animaux à fourrure continuent à décroître près des rives sud de la baie d'Hudson, les Cris des Plaines étant ceux qui en ont souffert davantage dans ce district; il y a eu aussi diminution de phoques et baleines vers l'est et le nord-est de la côte de la mer. On en attribue la cause aux efforts croissants et sans relâche des baleiniers dans le détroit de Fox, et autres chenaux du nord.”

Je suis bien aise de pouvoir dire relativement à l'année 1891, que jusqu'aux derniers renseignements qui me sont venus de l'intérieur, il y a également eu absence de crimes sérieux; qu'en somme l'administration de la justice a été satisfaisante; et qu'il ne m'a été rapporté aucune contravention de l'acte du Kéwatin en ce qui concerne les spiritueux.

J'ai à rapporter que les personnes dont je parle dans le rapport cité ci-dessus ont continué en général à faciliter l'œuvre du gouvernement; et je dois reconnaître et reconnais volontiers les services ainsi rendus en tout désintéressement et sans rémunération.

Somme toute, il y a eu lieu d'être satisfait de l'absence de maladie contagieuse dans le district. Cependant à la suite de l'épidémie de grippe au Manitoba l'année dernière, et après la date de mon dernier rapport, cette maladie s'est propagée vers le nord et ses effets y ont été à peu près les mêmes que dans cette province.

Tandis que les animaux à fourrures n'ont pas augmenté, il paraît y avoir eu certain accroissement parmi les animaux comestibles; la pêche d'eau douce en somme a été bonne, et en conséquence, on ne m'a rapporté aucune souffrance, excepté dans les parties du district qui baigne la mer, où le danger de cet état de chose ne disparaîtra que lorsqu'au moyen de la protection on aura repeuplé ces régions des animaux et des poissons mentionnés dans mes rapports de 1890 et de cette année.

Quant à ce que je disais dans mon rapport final pour 1890, j'ai depuis reçu de Churchill et autres endroits des renseignements plus complets, et je vous ai informé que les baleinières américaines ont cessé de fréquenter la partie de la côte du Kéwatin qui s'étend au sud de l'embouchure du Fort de Chesterfield, mais que ce n'est que parce qu'elles ont dépeuplé ces eaux, et qu'elles concentrent leurs efforts sur les eaux du nord, des chenaux de Fox et autres, de Rowe's-Welcome et du fiord Lyon, abandonnant ainsi les eaux du sud, où elles ont jusqu'à présent poursuivi leur occupation sans le moindre égard à la distance qui les séparaient des côtes; tandis qu'afin de se soustraire aux difficultés de la navigation du détroit d'Hudson à la fin de la saison, elles hivernaient souvent, comme je vous en ai informé, dans un des havres de Marble Island, où elles trafiquaient avec les Esquimaux des produits sur lesquels elles n'avaient payé aucun droit, violant ainsi les lois fiscales du Canada, et nuisant au commerce d'une compagnie anglo-canadienne dont le trafic se fait avec des produits acquittés de droits.

L'hiver 1890-91 paraît avoir été rigoureux dans la partie nord du district. Les deux voiliers annuels de la Compagnie de la Baie d'Hudson ont été forcés de passer l'hiver dans la baie de James, le bâtiment de Churchill et de York, parti de ce dernier endroit le 11 octobre 1890, ayant dû revenir du détroit à son hivernage. Ce froid

dans les régions du nord a eu pour heureux effet de pousser le caribou, le daim rouge du nord et l'orignal plus au sud que d'ordinaire, ce dernier étant revenu jusqu'à l'extrémité sud du lac Winnipeg et dans Kéwatin, ce qui a permis aux Sauvages d'augmenter grandement leurs provisions de vivres.

A propos des moyens de subsistance des Sauvages du district avec lesquels il n'a pas été passé de traité, si c'est votre désir de conseiller à ces tribus de quitter les districts arides de la côte pour une région où elles pourront suppléer à l'insuffisance des produits de la chasse et de la pêche par la culture du grain et des pommes de terre ou autres racines, j'attire particulièrement votre attention sur les lettres qui vous ont été en différents temps adressées au sujet de l'agriculture dans les districts d'Oxford-House et de Norway-House et les régions de l'est et du sud du Kéwatin, où le rendement et la qualité des légumes ont été très satisfaisants. Les autorités de la ferme expérimentale ont aussi déclaré satisfaisants les essais que j'ai fait faire pour le département de l'agriculture, du blé de Ladoga et de certaines espèces étrangères d'avoine et d'orge. Le dernier rapport que j'ai reçu et que je vous envoie aujourd'hui, contient les lignes suivantes sous la signature du professeur Saunders au sujet de l'essai du blé de Ladoga, et de l'avoine dite Prize-Cluster dans la partie sud-est de ce district :

" J'ai reçu votre lettre du 22 décembre, accompagnée d'une autre du lieutenant-gouverneur Schultz, ainsi que des échantillons mentionnés dans cette dernière. Je constate que l'avoine Prize-Cluster est un très bel échantillon, pesant $45\frac{1}{2}$ livres au boisseau, ou $11\frac{1}{4}$ de plus que le type. C'est un poids très extraordinaire pour un pareil climat, et j'y vois un indice que le district sera probablement favorable à la culture de l'avoine. L'échantillon de blé n'est pas assez considérable pour nous permettre de constater le poids du boisseau, mais le grain nous paraît avoir à peu près le poids du type."

Tout en étant bien aise de pouvoir faire un rapport aussi favorable sur l'état de choses, tel que je l'ai constaté par mes derniers renseignements, ainsi que sur les succès que rencontrent le dévouement des missionnaires dans ce district, je vous ai cependant fait observer qu'il me paraît nécessaire de conférer avec vous sur les mesures à prendre pour le maintien de cet état de choses qui est sérieusement menacé de plusieurs côtés. C'est pourquoi j'ai beaucoup regretté que l'état de ma santé depuis le commencement du mois m'ait empêché d'avoir avec vous cette conférence lors de votre récente visite dans l'ouest. Si la session de la législature du Manitoba ne m'en empêche pas, j'espère maintenant aller examiner ces questions avec vous à Ottawa aussitôt qu'il me sera possible de partir après le 15 du mois prochain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SHULTZ,

Lieutenant-gouverneur.

PARTIE V

PARC DES MONTAGNES ROCHEUSES.

PARTIE V.

RAPPORT DU SURINTENDANT DU PARC DES MONTAGNES
ROCHEUSES.PARC DES MONTAGNES ROCHEUSES,
BANFF, 31 décembre 1891.L'honorable Edgar Dewdney,
Ministre de l'intérieur, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur le parc des montagnes Rocheuses pour la dernière saison.

CHEMINS.

A l'époque où je terminais mon rapport de l'année dernière, les travaux étaient en voie sur l'avenue Buffalo, et ils ont été continués durant le mois de novembre, décembre et janvier.

Ces travaux, consistant en excavation dans le roc, ont pu être poussés avec avantage durant les gelées, et comme il n'y avait que peu ou point de neige, il a été possible de terminer ces excavations avant le printemps. Les travaux ont été suspendus pendant les mois de février et de mars; un ou deux hommes seulement ont de temps à autre été employés à enlever des chaussées la glace et la neige dont les recouvre le débordement ordinaire de la rivière Spray.

Les travaux réguliers ont été repris en avril, et on a occupé une petite équipe à terminer le roquetage de l'avenue Buffalo, pousser la chaussée autour de la montagne Tunnel, sur le plateau en arrière, et jusqu'aux Houdous, sur une distance de trois milles.

Comme c'était là tout ce qu'il y avait à faire de ce côté pour le présent, les hommes ont ensuite été mis sur l'avenue Sundance, qui est un prolongement de l'avenue Cave vers l'ouest.

Ce chemin est de la plus grande importance, non seulement parce qu'il conduit au cañon, qui est un endroit d'un grand intérêt, mais principalement en ce qu'il constitue une barrière contre l'incendie. Presque tous les incendies qui arrivent dans le parc prennent naissance à l'ouest et se propagent vers l'est.

S'il est quelque possibilité d'arrêter le progrès de ces incendies, c'est à un endroit qui se trouve immédiatement à l'ouest de la Cave et du Bassin; mais la quantité de bois chablis qui se trouve sur les lieux fournit non seulement de l'aliment aux flammes, mais encore empêche les gens d'arriver avec les pompes et autres appareils employés pour combattre l'élément destructeur.

Ainsi, non seulement ce chemin formera une barrière contre le progrès des incendies, mais il permettra d'arriver jusqu'à l'endroit le plus favorable pour arrêter leur marche vers l'est.

En juin dernier le Dr R. G. Brett, membre de l'Assemblée législative, vous a adressé une lettre dans laquelle il représentait comme nécessaire de faire certains travaux sur le chemin entre Banff et Canmore, et demandait qu'il fut dépensé quelque argent sur la partie du chemin qui se trouve dans les limites du parc.

Cette lettre m'a été soumise, et on m'a demandé de faire rapport sur l'à-propos d'accorder la demande du Dr Brett.

J'ai fait rapport que "le chemin actuel de Banff à Anthracite a été construit par l'*Anthracite Coal Company*, et longe sur une partie de son parcours la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique. L'endroit est très dangereux et il peut arriver des accidents sérieux d'un moment à l'autre. Je ne saurais conséquemment recommander qu'on y dépense des deniers publics.

“ D'Anthracite à Canmore le chemin est mieux situé, mais est très rude et ne saurait convenir au commerce public. Six milles environ de ce chemin sont dans les limites du parc.

“ Si le ministre se décidait à consacrer à ce chemin une partie du crédit affecté au parc, je recommanderais fortement que les travaux fussent faits indépendamment de fonds de toute autre provenance, ou du contrôle de toute autre autorité. Voici le plan que je suggérerais :

“ Je suis maintenant à construire le chemin de pourtour de la montagne Tunnel, qui sera prolongé jusqu'aux Houdous, et plus tard sera conduit au delà des Houdous, sur le haut plateau, puis dans la vallée de l'Arc, et, après avoir passé la rivière, relié au chemin de ceinture actuel.

“ Un rameau de ce chemin pourrait s'en détacher à l'endroit où il passe les Houdous et être poussé jusqu'à Anthracite. Ce rameau n'aurait qu'un mille de longueur et traverserait un sol passable ; puis un rameau d'un demi-mille communiquant avec l'avenue Banff, compléterait le chemin de Banff à Anthracite, par la route la plus courte possible et la meilleur marché, traversant une région très pittoresque, exempté des dangers qui résultent de la proximité du chemin de fer, ne nécessitant la construction d'aucun pont et n'offrant aucune autre source de dangers ou de dépenses.

“ Ces travaux seraient à peu près dans les limites du parc. et de cette façon l'argent que serait disposé à dépenser le gouvernement du Nord-Ouest pourrait être placé sur le chemin entre Anthracite et Canmore.”

J'ai reçu avis de bonne heure en septembre que vous approuviez ce plan. A cette époque mes hommes étaient occupés sur l'avenue Sundance. Aussitôt que la chose a pu se faire avec avantage, je les ai envoyés à Anthracite, et dans le cours d'octobre le chemin d'Anthracite à l'avenue des Houdous était terminé. Au mois de novembre, le rameau de communication avec l'avenue Banff était praticable, mais n'était pas terminé.

L'avenue Sundance a été terminée jusqu'à l'embouchure du ruisseau Sundance, et sera complétée au printemps. Le reste de ce chemin jusqu'au cañon peut être construit sans grands frais. La partie dispendieuse est terminée, et quand le reste du bois chablis sera enlevé, les dangers d'incendie dans le parc seront beaucoup moindres.

Il se construit un trottoir de 2,400 pieds de longueur et 6 pieds de largeur et reliant la station du chemin de fer du Pacifique aux trottoirs du village. La chose était nécessaire pour les piétons, qui autrement avaient à prendre le chemin des voitures souvent boueux ou rempli de poussière.

Ce trottoir a été nivelé, puis recouvert de cendres fournies par la compagnie. Cela fait un chemin de piétons durable et peu dispendieux, en même temps qu'exempt des dangers des trottoirs en bois ordinaires.

D'année en année, durant la construction des chemins du parc, il avait été enlevé une quantité de pierres qu'on avait empilées sur les bords. Ces tas de pierres finissaient par être très laids et devaient disparaître. J'ai alors décidé de les utiliser à un objet qui, non seulement rendrait leur enlèvement moins dispendieux, mais qui ajouterait aux beautés du parc.

Immédiatement en contre-bas des chutes de l'Arc, avait été formé, lors de la construction du chemin qui conduisait au pont du Spray, un petit lac d'ornement qu'on avait eu l'intention d'alimenter au moyen du cours d'eau de l'avenue Glen, et de faire décharger dans la rivière, en aval de la chute. Le plan n'avait pas été tout exécuté et l'espace entre le chemin et le pied de la chute était très laid pendant les eaux basses, lorsque se découvraient les lits de sable et les amoncellements de débris apportés par la rivière et logés dans cette baie. On a remédié à tout cela en construisant, avec la pierre provenant des chemins, un mur qui sépare la rivière de ces petits lacs, et cela sans frais, vu que cette pierre avait à être enlevée, et que nulle part on n'aurait pu trouver un endroit plus rapproché où la déposer. L'eau sera à l'avenir maintenue à un niveau uniforme dans les lacs, au lieu de disparaître quand la rivière est basse.

Dans le cours de la visite que vous avez faite ici, en 1890, vous aviez exprimé le désir de voir un pont de piétons jeté sur la rivière à l'Arc, en aval de la chute. J'ai cru qu'un pont flottant répondrait au besoin.

Je prévoyais que la construction d'un pont de cette nature présenterait des difficultés à cause de la glace de l'hiver et du printemps. J'ai donc observé le mouvement de la glace l'hiver dernier, et d'après ces observations et l'expérience des hivers précédents, je suis arrivé à la conclusion qu'un pont flottant dans cet endroit ne saurait tenir.

Plusieurs fois, chaque hiver, d'immenses poussées de glaces se produisent sur la rivière Spray et celle de l'Arc, et il n'y a pas de pont flottant qui résisterait.

Plus tard, il pourra devenir à propos de construire un pont de piétons suspendu ou à fermes, mais pour le présent de pareils ponts sont trop dispendieux.

BOIS.

On a abattu quantité de bois mort le long des chemins, comme d'ordinaire.

On a permis à M. James Ross de faire des traverses l'hiver dernier au lac Manniwanka. Une grande quantité de traverses ont été coupées, et il en a été retiré un revenu considérable.

On a aussi disposé d'une certaine quantité de menu bois pour clôture dans les prairies, ou pour les mines. De cette façon le bois mort est graduellement éliminé, et sa disposition complète ajoutera beaucoup à la beauté du parc.

INCENDIES.

Le parc a été raisonnablement exempt d'incendies cette année. Il n'en est arrivé qu'un seul de quelque importance, vers la fin de mai. Les flammes, qui avaient pris naissance à l'ouest du parc, sur la voie du chemin de fer, n'ont pas tardé à se propager vers l'est jusqu'aux lacs Vermillion, détruisant sur leur passage quantité de beaux bosquets naturels.

Tous les hommes au service du gouvernement furent mis à l'œuvre, et après beaucoup d'efforts réussirent à arrêter l'incendie à environ un demi-mille à l'ouest de la Cave. C'est cet incendie et ceux qui l'ont précédé qui m'ont porté à hâter la construction de l'avenue Sundance, pour que cet avenue pût former une barrière contre l'incendie au passage étroit qui se trouve entre la rivière de l'Arc et la base de la montagne du Soufre.

Ce chemin a été fait tard dans l'automne, et quand les débris en seront enlevés cet hiver et le printemps prochain, on aura là une barrière efficace contre les incendies.

J'ai correspondu avec certains officiers de la Compagnie du Pacifique au sujet des incendies qui prennent naissance sur la voie ferrée, et ils m'ont assuré que les instructions données à ce sujet à leurs employés sont très strictes. Je suis sûr que la compagnie du chemin de fer sent quelle responsabilité pèse sur elle en cette matière. S'il eût fait un fort vent de l'ouest lors de l'incendie du mois de mai dernier, je crains que les conséquences eussent été désastreuses pour tous les bâtiments du voisinage, y compris le magnifique hôtel de la compagnie.

Je sais que la compagnie comprend parfaitement les dangers que court la région de la part des incendies qui s'allument sur sa voie, et j'espère qu'au printemps je pourrai lui aider à enlever les débris qui se trouvent le long de la voie.

MUSÉE.

En conformité de vos désirs le bâtiment destiné au musée a été installé pour recevoir les spécimens géologiques, botaniques et d'histoire naturelle qu'on a l'intention d'y placer. On ne s'est occupé que de l'étage supérieur du bâtiment. Le rez-de-chaussée sera terminé selon la destination qu'on lui assignera plus tard dans l'arrangement du musée.

Le professeur Macoun a passé quelques mois ici l'été dernier à collectionner des spécimens de la flore et de l'histoire naturelle du parc, et quand sa nombreuse collec

tion sera placée dans le musée, la réputation de ce naturaliste distingué lui donnera une valeur d'un grand prix pour le parc.

Le professeur, comme on devrait s'y attendre, a fait une exploration des plus minutieuses, et je suis sûr que son rapport et son catalogue seront d'un grand intérêt pour les visiteurs qui nous viendront à l'avenir.

FOIN.

La hauteur uniforme à laquelle se sont tenues les eaux des rivières et le temps favorable de la saison ont eu pour résultat une excellente récolte de foin dans les prairies du parc, ce qui a donné le démenti aux théories des personnes qui prédisaient la destruction du foin par suite des coupes annuellement répétées.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

J'annexe à mon rapport celui de M. McLeod sur les observations qu'il a prises durant l'année.

On verra que ces observations ne contiennent que la température et l'état du temps. Il est évident qu'il faudrait des renseignements plus étendus sur le climat.

Il est bien établi par le peu d'observations qui ont été faites que le faible degré d'humidité de l'atmosphère qui règne ici est très propice aux invalides ou aux personnes de constitution délicate, et si la chose était plus généralement connue cela ajouterait beaucoup à la réputation de l'endroit au point de vue sanitaire.

VISITEURS.

Je suis bien aise de pouvoir faire remarquer l'accroissement annuel du nombre des visiteurs, surtout cette année. Il est à remarquer que plusieurs reviennent d'année en année et en amènent d'autres avec eux pour en jouir de ce qu'ils regardent comme la nature la plus pittoresque et l'atmosphère la plus salubre qu'ils aient jamais rencontrés.

Les additions faites aux chemins du parc pour en parfaire le régime et donner accès, soit en voiture soit à cheval, aux différents points d'attrait, ont ajouté beaucoup à la réputation de l'endroit, et retiennent les visiteurs plus longtemps qu'auparavant. Quand on aura construit d'autres routes, par lesquelles le sportman pourra se rendre à cheval aux endroits de chasse et de pêche, au delà des limites du parc, on aura ajouté au parc un attrait de plus pour les personnes de loisir.

Le nombre des visiteurs inscrits à l'hôtel du Pacifique accuse une augmentation de 822, tandis qu'au Sanitarium l'augmentation a été de 1,170.

Les hôtels moins considérables du voisinage des eaux thermales accusent 915 visiteurs. Le total des visiteurs du parc a été de 7,250.

Les inscriptions à la Cave et au Bassin ont été de 5,066, soit de 1,385 plus nombreuse que l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. A. STEWART,

Surintendant.

PARC DES MONTAGNES ROCHEUSES—Observations du thermomètre et de l'état général du temps, prises à Banff, Territoires du Nord-Ouest, du 1er novembre au 31 octobre 1891.

Date.	Température.			Temps.	Date.	Température.			Temps.
	7 a.m.	2 p.m.	9 p.m.			7 a.m.	2 p.m.	9 p.m.	
1890.	o /	o /	o /		1890.	o /	o /	o /	
1er nov.	33·2	54·0	39·0	Beau.	29 déc...	31·0	41·8	29·8	Beau.
2 do	30·0	53·0	39·8	do	30 do	19·0	34·2	19·0	do
3 do	31·0	53·0	36·0	do	31 do	17·2	30·0	20·2	do
4 do	26·8	50·2	34·2	Nuages.	1891.				
5 do	20·2	44·5	31·0	Nuages; légère neige.	1er janv.	15·0	34·0	19·3	do
6 do	9·8	25·0	11·5	Beau.	2 do	16·2	34·8	17·5	do
7 do	11·3	29·8	26·0	do	3 do	16·0	31·2	28·5	do
8 do	28·0	35·0	32·5	do	4 do	26·8	33·5	21·0	do
9 do	22·8	36·2	36·0	do	5 do	17·8	30·0	18·2	do
10 do	32·2	35·8	32·5	Nuages; légère neige.	6 do	8·8	31·8	11·0	do
11 do	13·2	34·2	31·5	Beau.	7 do	— 1·1	19·4	13·4	do
12 do	31·8	37·0	33·5	do	8 do	— 3·9	15·2	7·3	do
13 do	30·2	34·5	31·5	do	9 do	3·8	20·0	10·0	do
14 do	17·0	33·0	35·5	do	10 do	— 4·4	23·1	6·0	do
15 do	30·2	42·8	41·2	do	11 do	— 0·9	23·4	18·0	do
16 do	33·5	44·8	42·0	do	12 do	9·8	24·0	30·0	do
17 do	37·2	44·8	31·5	do	13 do	18·5	31·2	24·8	do
18 do	38·2	45·0	48·2	do	14 do	21·8	13·5	— 4·8	Nuages.
19 do	44·8	52·0	49·2	do vent.	15 do	15·0	31·5	19·2	do
20 do	34·0	49·8	42·5	do	16 do	29·8	36·8	30·2	do
21 do	19·5	42·0	31·0	do	17 do	31·8	38·0	37·0	do
22 do	23·0	47·0	40·0	do	18 do	36·8	45·8	41·5	do
23 do	39·0	44·5	41·5	do	19 do	39·0	44·2	42·5	Beau.
24 do	28·8	47·0	28·5	do	20 do	31·8	44·5	32·8	do
25 do	21·5	36·2	30·0	do	21 do	22·8	38·0	22·5	do sans nuages.
26 do	20·5	44·2	30·0	do	22 do	6·0	31·2	26·5	do do
27 do	26·0	38·8	26·0	do	23 do	15·2	31·8	28·5	do
28 do	25·8	44·0	40·0	do	24 do	24·8	33·8	29·0	do do
29 do	35·2	51·5	42·0	do vent; gros vent pendant la nuit.	25 do	27·8	33·5	30·2	do do
30 do	44·0	40·2	29·5	Nuages; légère neige.	26 do	16·0	31·0	21·0	do do
1er déc.	26·2	29·5	26·0	Couvert.	27 do	8·8	26·5	14·0	do do
2 do	14·0	25·5	9·2	Beau.	28 do	7·5	26·0	21·0	do do
3 do	— 1·0	15·0	13·5	do	29 do	12·2	32·5	26·2	Nuages; neige, 0·75 pce
4 do	7·0	18·2	16·0	do	30 do	17·0	27·5	3·2	do 0·75 pce
5 do	— 2·5	19·0	13·0	do	31 do	— 15·9	— 12·9	— 23·4	Couvert; neige, 2 pce
6 do	8·5	24·0	25·2	do	1er fév.	— 43·9	— 9·5	— 15·2	Couvert.
7 do	36·0	42·0	42·0	do	2 do	— 8·4	12·2	7·8	do
8 do	39·2	46·5	41·5	do; vent.	3 do	4·8	22·8	20·8	Nuages.
9 do	25·2	36·2	24·8	Couvert; légère pluie.	4 do	17·0	25·8	22·0	Beau.
10 do	25·2	22·2	13·8	Nuages; neige.	5 do	12·0	25·8	20·0	do
11 do	9·8	17·0	33·5	Couvert.	6 do	6·5	24·2	18·8	Nuages; neige, 0·25 pce
12 do	24·5	29·2	28·2	do neige.	7 do	1·5	17·8	— 0·7	Beau.
13 do	24·5	27·2	24·2	Nuages.	8 do	— 13·9	18·2	18·0	do
14 do	16·8	26·0	23·5	Nuages; neige,	9 do	16·0	18·8	18·5	Nuages.
15 do	20·0	26·2	25·2	do	10 do	— 2·9	20·0	4·0	Beau.
16 do	29·8	35·0	38·5	do	11 do	— 0·9	25·5	22·5	Nuages; neige, 0·25 pce
17 do	34·0	40·5	32·8	Nuages.	12 do	3·0	12·0	— 0·5	Beau.
18 do	34·0	42·2	39·2	Beau.	13 do	— 13·2	6·0	— 9·2	Nuages.
19 do	31·2	38·0	30·2	do	14 do	— 20·9	— 6·9	— 11·9	Beau; sans nuages; 3 pce neige pendant la nuit.
20 do	35·8	48·5	32·2	Nuages.	15 do	— 12·9	4·3	— 13·6	do do
21 do	32·2	39·5	30·0	Beau.	16 do	— 30·0	10·0	— 0·2	Beau.
22 do	19·2	40·5	28·0	do	17 do	— 15·7	11·0	12·2	do
23 do	18·2	30·0	19·8	do	18 do	4·0	22·0	11·2	do
24 do	19·0	33·0	21·0	Couvert.	19 do	3·0	6·0	— 3·4	Nuages; neige, 0·50 pce
25 do	24·0	35·8	22·8	do neige, 8·25 pce.	20 do	— 15·9	— 9·0	— 12·6	do do 1·00 pce
26 do	23·0	37·2	26·0	Nuages.	21 do	— 28·7	— 4·1	— 17·0	do
27 do	31·8	40·0	33·0	do	22 do	— 23·0	7·0	2·5	do
28 do	22·2	37·8	32·8	Beau.	23 do	— 3·0	1·0	— 4·4	Couvert.
					24 do	— 14·9	3·1	— 15·0	do neige, 2·50 pce

OBSERVATIONS du thermomètre et de l'état général du temps, prises à Banff, etc.—*Suite.*

Date.	Température.			Temps.	Date.	Température.			Temps.
	7 a.m.	2 p.m.	9 p.m.			7 a.m.	2 p.m.	9 p.m.	
1891.	° /	° /	° /		1891.	° /	° /	° /	
25 fév. .	-31.0	14.5	8.5	Nuages ; neige, 0.50 pce	27 avril.	41.2	53.2	40.5	Nuages ; pluie.
26 do	-12.0	8.5	-14.0	do	28 do	39.0	40.0	35.5	do do
27 do	-27.0	15.0	7.5	Beau.	29 do	27.2	44.0	28.0	Couvert ; neige et pluie ; neige, 0.25 pce.
28 do	-20.5	8.5	4.0	Nuages.	30 do	28.5	42.2	35.0	Beau.
1er mars	-14.8	9.5	12.0	Beau.	1er mai.	24.0	40.2	24.0	Nuages.
2 do	-32.9	12.0	10.0	do	2 do	22.2	30.5	22.0	Couvert ; neige pendant la nuit, 1.75 pce.
3 do	-17.0	18.0	9.5	do	3 do	20.0	40.0	32.0	Beau.
4 do	-16.0	20.0	0.0	do	4 do	31.2	56.0	45.8	do
5 do	-16.0	22.0	5.0	do	5 do	40.8	67.2	47.0	do pluie pendant la nuit.
6 do	-13.0	26.0	21.0	do	6 do	39.2	64.0	44.0	do do
7 do	0.0	26.2	22.0	do	7 do	39.8	43.2	46.2	Couvert ; pluie.
8 do	3.0	31.8	32.0	do	8 do	35.2	44.2	38.2	Nuages.
9 do	23.8	25.2	20.0	Nuages ; neige, 0.50 pce	9 do	40.0	49.0	34.8	Beau.
10 do	-8.7	22.3	10.0	Beau ; sans nuages.	10 do	26.8	51.8	33.2	do sans nuages.
11 do	-6.8	30.0	22.0	do	11 do	28.2	60.0	36.0	do do
12 do	3.0	32.8	15.0	do.	12 do	32.0	65.5	46.5	do do
13 do	3.8	39.8	35.0	Beau.	13 do	33.2	58.0	48.0	do pluie.
14 do	33.5	42.2	36.5	Nuages.	14 do	35.8	61.8	47.8	do
15 do	34.0	45.2	40.8	do	15 do	33.0	71.5	51.0	do
16 do	36.5	45.2	37.2	do	16 do	37.2	72.2	53.2	do
17 do	27.0	45.0	33.8	Beau ; sans nuages.	17 do	41.0	50.0	47.2	Nuages ; pluie.
18 do	28.2	45.0	33.5	Beau.	18 do	34.0	43.0	38.2	do ondées.
19 do	32.0	42.0	36.0	Nuages.	19 do	33.8	40.0	34.0	Nuages ; légère neige sur le matin.
20 do	29.0	34.8	28.5	Beau.	20 do	33.5	55.2	46.0	Beau do
21 do	27.2	39.0	30.0	do	21 do	34.0	59.8	50.2	do sans nuages.
22 do	23.0	34.2	19.8	do	22 do	32.8	73.8	52.0	do do
23 do	5.0	36.0	22.5	do sans nuages.	23 do	38.0	71.0	50.0	do fumée d'incendie de forêt.
24 do	20.0	43.5	37.0	do	24 do	39.5	78.0	53.0	do do
25 do	26.0	41.0	30.0	do	25 do	39.2	72.5	50.2	do do
26 do	28.2	40.2	30.2	Nuages ; neige, 0.25 pce	26 do	41.8	80.0	52.5	do
27 do	24.2	40.8	28.5	do do 0.30 pce	27 do	43.0	66.2	49.2	Nuages.
28 do	15.2	41.8	37.2	Beau.	28 do	39.8	44.2	37.2	Couvert ; pluie.
29 do	29.2	34.0	25.8	Nuages.	29 do	36.0	54.0	42.0	Nuages ; ondées.
30 do	15.2	41.0	24.2	do neige, 1.25 pce	30 do	39.8	55.0	42.8	Beau.
31 do	5.0	34.8	15.0	Beau.	31 do	44.2	60.0	45.0	Nuages.
1er avril	5.5	34.8	19.0	do sans nuages.	1er juin.	41.0	66.0	50.5	Beau.
2 do	15.0	39.2	22.0	do	2 do	42.2	62.2	39.2	do
3 do	19.8	43.5	29.2	do	3 do	40.0	66.2	60.2	do
4 do	22.0	48.0	29.8	do	4 do	44.0	76.0	58.8	do
5 do	35.0	50.5	39.0	do ondée.	5 do	58.8	53.0	42.2	Nuages ; tonnerre ; pluie
6 do	33.2	52.0	35.0	do	6 do	43.5	50.0	38.0	Nuages ; fréquentes bourrasques de neige.
7 do	35.0	54.8	39.8	do	7 do	41.0	52.0	40.0	Beau.
8 do	33.0	45.0	34.0	do	8 do	40.0	59.8	38.2	do
9 do	36.2	49.8	35.0	do	9 do	38.8	64.0	48.0	do pluie.
10 do	34.8	53.0	37.0	do L'anémone est en fleur.	10 do	40.2	57.2	45.0	do
11 do	36.2	43.5	33.2	do ondée.	11 do	42.2	62.0	47.2	do
12 do	30.0	48.5	30.0	do	12 do	48.0	56.2	48.2	do pluie.
13 do	34.5	56.2	40.2	do premier papillon.	13 do	48.0	56.2	48.2	Nuages ; pluie pendant la nuit.
14 do	23.0	53.5	33.0	do	14 do	45.0	58.0	40.0	Nuages ; pluie.
15 do	27.2	52.8	31.8	do	15 do	46.2	61.0	51.0	Beau.
16 do	26.5	57.0	40.0	do	16 do	45.8	63.0	47.0	do
17 do	28.0	58.5	35.0	do	17 do	50.2	70.0	52.5	do pluie pendant la nuit.
18 do	25.2	61.0	37.2	do	18 do	47.2	54.0	46.5	Couvert ; pluie.
19 do	25.0	58.5	42.5	do ondée.	19 do	42.2	61.0	47.2	Beau.
20 do	34.2	51.2	34.2	do					
21 do	28.2	51.8	49.2	Nuages.					
22 do	46.5	54.0	46.2	do pluie.					
23 do	43.0	39.8	33.5	do do					
24 do	27.0	37.0	29.2	do neige, 0.75 pce					
25 do	28.0	42.8	29.0	Beau.					
26 do	28.5	49.2	40.2	do					

OBSERVATIONS du thermomètre et de l'état général du temps, prises à Banff, etc.—*Suite.*

Date.	Température.			Temps.	Date.	Température.			Temps.
	7 a.m.	2 p.m.	9 p.m.			7 a.m.	2 p.m.	9 p.m.	
1891.	° /	° /	° /		1891.	° /	° /	° /	
20 juin.	39·8	60·5	43·0	Nuages; pluie.	12 août.	44·0	69·2	55·2	Beau; pluie dans la
21 do	40·2	61·0	45·0	do pluie durant					matinée.
				la nuit.	13 do	40·2	64·8	59·2	Beau.
22 do	42·2	56·0	45·5	Couvert; pluie.	14 do	45·0	73·5	58·0	do pluie durant la
23 do	49·2	60·2	48·0	Nuages; pluie.					nuit.
24 do	47·2	60·0	49·2	do do durant	15 do	44·0	71·8	57·0	Beau; pluie dans la
				la nuit.					soirée.
25 do	48·0	62·0	48·0	Beau.	16 do	45·8	66·5	56·2	Beau.
26 do	40·0	67·0	46·2	do pluie dans la soirée	17 do	40·0	72·8	65·2	do
27 do	49·2	59·8	47·2	Nuages; pluie.	18 do	41·0	66·8	57·0	do forte pluie et ton-
28 do	46·0	61·0	44·2	do do durant					nerre pendant la ma-
				la nuit.					tinée; s'éclaircit à
29 do	42·2	62·0	43·5	Nuages; orage; neige	19 do	32·2	61·8	54·2	Beau.
				dans les montagnes.	20 do	41·2	75·5	58·0	do
30 do	48·2	60·0	58·2	Nuages; ondées.	21 do	36·0	78·8	58·2	do
1er juil.	46·6	68·8	47·8	Beau.	22 do	33·0	72·2	54·2	do
2 do	41·8	73·2	50·5	do	23 do	36·2	78·8	56·0	do
3 do	47·0	78·8	56·0	do	24 do	37·0	72·0	52·0	do
4 do	52·2	68·0	47·0	do	25 do	41·0	72·8	52·2	do
5 do	50·0	60·0	47·0	do	26 do	36·0	74·0	53·0	do sans nuages.
6 do	41·0	62·0	39·0	do	27 do	40·2	78·8	55·8	do
7 do	39·0	58·0	53·2	Nuages; ondées.	28 do	40·0	81·8	52·0	do
8 do	51·0	61·8	50·0	do	29 do	41·2	84·2	55·0	do
9 do	42·8	66·0	49·8	Beau.	30 do	46·2	78·0	54·8	do fumée.
10 do	40·0	61·5	51·8	do	31 do	46·0	65·0	54·0	do
11 do	47·2	61·8	52·0	do ondées.	1er sept.	34·0	67·0	52·0	Sans nuages.
12 do	49·0	64·0	49·2	do pluie durant la	2 do	30·0	76·2	55·0	do
				nuit.	3 do	38·0	71·8	52·0	Ciel obscurci par la
13 do	40·0	71·0	49·8	do					fumée; incendies de
14 do	43·5	72·0	51·8	do					forêt.
15 do	42·2	68·0	49·5	do	4 do	39·8	62·8	45·0	Beau; beaucoup de
16 do	49·0	78·0	51·8	do					fumée.
17 do	41·2	81·8	52·0	do	5 do	36·0	69·8	45·2	do
18 do	48·2	74·8	49·8	do	6 do	32·8	74·2	62·0	do
19 do	47·8	71·0	51·8	do	7 do	36·8	75·0	60·0	do
20 do	46·2	53·8	47·2	Nuages; pluie et vent.	8 do	47·2	70·5	52·0	do
21 do	47·8	65·5	46·2	Beau.	9 do	35·0	71·0	56·0	do
22 do	43·8	71·0	52·0	do	10 do	39·0	55·0	48·0	Nuages.
23 do	49·8	76·0	60·0	do sans nuages.	11 do	42·0	53·0	43·0	do pluie durant la
24 do	49·5	77·0	58·5	do					nuit.
25 do	51·2	79·8	61·8	do	12 do	40·0	55·2	51·0	Beau; ondées.
26 do	52·0	78·0	51·0	do tonnerre; gros	13 do	35·2	64·8	47·0	Sans nuages.
				vent.	14 do	33·8	66·8	48·0	do
27 do	45·0	77·8	59·2	Beau.	15 do	43·8	56·2	48·0	Beau.
28 do	43·2	81·0	58·8	do	16 do	33·2	53·0	58·8	Nuages.
29 do	44·5	78·0	59·0	do tonnerre.	17 do	53·0	55·0	60·0	do fort vent de
30 do	50·0	70·0	54·2	do					l'ouest.
31 do	48·8	72·2	50·8	do	18 do	61·0	56·0	45·2	do do
1er août	40·0	76·5	52·0	do	19 do	30·0	47·8	29·5	Nuages; pluie durant
2 do	45·0	79·0	54·2	do					la nuit.
3 do	45·8	74·2	55·5	do	20 do	29·2	48·8	38·2	Beau.
4 do	48·2	62·2	59·2	do sans nuages.	21 do	27·2	57·0	40·0	do
5 do	45·2	57·2	53·0	Nuages; pluie.	22 do	33·8	57·8	41·0	Nuages; pluie dans la
6 do	47·5	57·0	50·0	do do					soirée.
7 do	45·0	47·0	45·0	do do dans la	23 do	32·0	51·0	37·0	Sans nuages.
				soirée.	24 do	32·8	48·8	52·0	Nuages.
8 do	45·0	61·0	56·8	Nuages; pluie durant	25 do	46·8	64·0	50·8	do vent dans la
				la nuit.					soirée.
9 do	42·5	71·0	54·2	Beau; pluie durant la	26 do	42·2	53·0	32·2	Beau; pluie durant la
				nuit.					nuit.
10 do	44·2	61·0	50·0	Beau.	27 do	33·0	44·0	32·2	Beau.
11 do	45·0	66·2	57·5	do					

OBSERVATIONS du thermomètre et de l'état général du temps, prises à Banff, etc.—*Fin.*

Date.	Température.			Temps.	Date.	Température.			Temps.
	7 a.m.	2 p.m.	9 p.m.			7 a.m.	2 p.m.	9 p.m.	
1891.	o /	o /	o /		1891.	o /	o /	o /	
28 sept.	24·8	42·2	34·5	Nuages ; légère neige dans la soirée.	17 oct.	26·0	45·8	43·5	Nuages.
29 do	33·0	40·0	36·5	Nuages do	18 do	43·2	58·8	57·5	do vent.
30 do	30·0	35·5	28·5	do légers coups de neige dans la soirée.	19 do	45·0	37·8	32·2	do
1er oct.	20·0	45·0	28·2	Sans nuages.	20 do	23·0	47·0	31·0	Beau.
2 do	24·0	46·8	42·0	Beau.	21 do	25·5	52·8	31·0	do
3 do	32·5	49·8	42·0	do	22 do	36·5	57·0	54·0	Nuages.
4 do	24·5	52·2	50·2	do	23 do	46·5	53·8	51·0	do pluie de bonne heure et dans la soirée.
5 do	34·2	64·5	49·2	Sans nuages.	24 do	41·2	49·8	45·2	Nuages ; pluie de bonne heure.
6 do	42·2	61·5	38·2	do	25 do	37·0	45·0	32·2	do do
7 do	26·8	65·8	39·0	do	26 do	26·8	52·8	43·0	do pluie dans la soirée.
8 do	27·0	65·5	43·0	do	27 do	36·8	53·2	40·0	Nuages.
9 do	27·2	65·5	40·0	do	28 do	33·0	43·5	38·5	do pluie de bonne heure.
10 do	30·0	52·5	41·0	Nuages ; pluie.	29 do	34·2	35·8	26·8	Couvert ; pluie durant la nuit ; légère neige durant la soirée.
11 do	36·2	43·0	32·2	Couvert ; pluie durant la nuit.					
12 do	23·0	41·0	30·0	Sans nuages.					
13 do	23·8	49·8	32·2	do					
14 do	26·0	56·0	39·2	Beau.	30 do	17·5	25·8	19·8	Beau.
15 do	26·8	44·2	34·2	Nuages.	31 do	8·8	26·5	14·0	do
16 do	24·8	45·2	35·2	Beau.					

JOHN MACLEOD,
Observateur.

BANFF, 8 décembre 1891.

TEMPÉRATURE et précipitation au Parc des Montagnes-Rocheuses, Banff, T.N.-O.,
de novembre 1890 à octobre 1891.

Mois.	Température de l'air.			Précipitation.		Observations.
	Moyenne.	Maxi- mum.	Minimum.	Montant.	Nombre de jours.	
1890.				In.		
Novembre.....	34·8	54·3	9·0	2	
Décembre.....	27·5	49·5	- 3·4	0·94	7	
1891.						
Janvier.....	20·9	46·0	-23·1	0·35	3	
Février.....	- 0·9	26·2	-45·2	0·70	6	
Mars.....	21·7	45·0	-32·9	0·23	7	
Avril.....	36·8	61·3	- 2·0	1·08	9	
Mai.....	43·6	80·2	16·5	1·37	10	
Juin.....	49·1	77·4	27·1	2·69	15	6, vent et neige.
Juillet.....	55·1	82·7	30·4	1·29	5	
Août.....	55·3	84·2	29·9	1·43	11	
Septembre.....	46·5	77·2	23·4	0·36	10	28, légère neige.
Octobre.....	38·5	66·0	8·0	2·07	8	

FRAIS DES TRAVAUX.

Application des fonds.	Montant.
	\$ cts.
Chemins.....	8,635 78
Bâtiments.....	938 22
Arpentages.....	14 00
Service d'eau.....	136 90
Salaires de concierges.....	180 00
Défrichement.....	271 00
Dépenses contingentes.....	472 49
Total.....	10,648 39

CANADIAN PACIFIC HOTEL, BANFF.

RELEVÉ des visiteurs, du 1er novembre au 3 décembre 1890, et du 20 avril 1891 au 31 octobre 1891. Du 4 décembre 1890 au 19 avril 1891 l'hôtel a été fermé.

D'où.	Nombre.
Royaume-Uni.....	494
Canada.....	861
Indes.....	5
Australie et Nouvelle-Zélande.....	41
Antilles.....	1
Etats-Unis.....	1,887
Chine.....	44
Japon.....	25
Allemagne.....	4
France.....	11
Italie.....	2
Danemark.....	2
Belgique.....	2
Hollande.....	2
Amérique Centrale.....	1
Iles Hawaïennes.....	7
Total.....	3,389

SANITARIUM.

RELEVÉ des visiteurs, du 1er novembre 1890 au 31 octobre 1891.

D'où.	Novembre 1890.	Décembre 1890.	Janvier 1891.	Février 1891.	Mars 1891.	Avril 1891.	Mai 1891.	Juin 1891.	Juillet 1891.	Août 1891.	Septembre 1891.	Octobre 1891.	Totaux.
Canada.....	213	305	304	256	179	192	198	197	282	278	209	161	2,774
Etats-Unis.....	17	16	3	11	2	4	6	5	16	10	23	12	125
Angleterre.....	4	1	2	5	1	1	1	2	12	8	5	42
Chine.....	1	1	1	2
Indes.....	1
Nouvelle-Zélande.....	2	2
Totaux.....	234	322	309	273	182	196	205	203	300	300	241	181	2,946

FAIR-VIEW HOTEL, EAUX THERMALES, BANFF.

RELEVÉ des visiteurs, du 1er novembre 1890 au 31 octobre 1891.

D'où.	Novembre 1890.	Décembre 1890.	Janvier 1891.	Février 1891.	Mars 1891.	Avril 1891.	Mai 1891.	Juin 1891.	Juillet 1891.	Août 1891.	Septembre 1891.	Octobre 1891.	Totaux.
Canada	19	15	16	9	19	33	35	41	76	75	60	17	415
États-Unis				1		1	5	5	3	13	17	2	47
Angleterre										3	1	2	6
France	1												1
Allemagne									2				2
Totaux	20	15	16	10	19	34	40	46	81	91	78	21	471

BEATTIE'S HOTEL, EAUX THERMALES, BANFF.

RELEVÉ des visiteurs, du 1er novembre au 31 octobre 1891.

D'où.	Novembre 1890.	Décembre 1890.	Janvier 1891.	Février 1891.	Mars 1891.	Avril 1891.	Mai 1891.	Juin 1891.	Juillet 1891.	Août 1891.	Septembre 1891.	Octobre 1891.	Totaux.
Canada	37	35	35	42	41	37	34	32	36	46	21	24	420
États-Unis				7		2		10	3				22
Angleterre										1			1
Nouvelle-Zélande							1						1
Totaux	37	35	35	49	41	39	35	42	39	47	21	24	444

CAVE ET BASSIN.

NOMBRE de personnes inscrites du 1er novembre 1890 au 31 octobre 1891.

D'où.	Novembre 1890.	Décembre 1890.	Janvier 1891.	Février 1891.	Mars 1891.	Avril 1891.	Mai 1891.	Juin 1891.	Juillet 1891.	Août 1891.	Septembre 1891.	Octobre 1891.	Totaux.
Canada.....	226	106	66	50	93	186	315	453	505	683	447	279	3,409
Etats-Unis.....	15	5	5	3	11	56	167	331	201	202	62	1,058
Angleterre.....	16	3	2	4	1	9	40	46	87	46	75	24	353
Ecosse.....	3	2	6	3	13	17	6	7	55
Irlande.....	1	2	2	3	2	1	11
Indes.....	2	5	9	3	2	1	22
Australie.....	4	3	4	2	2	12	4	5	36
Chine.....	1	4	9	2	2	7	7	30
France.....	1	3	4	1	4	1	4	1	1	20
Japon.....	8	6	6	2	4	4	1	2	29
Pays de Galles.....	1	1	2	2	6	1	2	15
Allemagne.....	3	4	7	5	19
Java.....	3	4	1	4	12
Hollande.....	5	5
Italie.....	2	2
Totaux.....	264	114	77	57	162	226	438	691	983	984	752	388	5,076

PARTIE VI

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIVISION DES ÉTUDES TOPOGRAPHIQUES

RAPPORT GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS

DE

1869 à 1889

SUIVI D'UNE

EXPOSITION DU SYSTÈME D'ARPENTAGES DES TERRES FÉDÉRALES

PAR

W. F. King, B.A., A.T.F., astronome en chef du ministère de l'Intérieur.

ET

J. S. DENNIS, A.T.F., inspecteur en chef des arpentages.

FÉVRIER 1892.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES ARPENTAGES TOPOGRAPHIQUES,
OTTAWA, 12 février 1892.

MONSIEUR,—Les arpentages accomplis par la division des arpentages topographiques du ministère de l'Intérieur ont été d'une nature variée. Ils ont eu pour objet principal de diviser les terres devant servir aux établissements, ce qui fait que les travaux ont consisté pour la majeure partie en tracés de blocs et de townships, en arpentages de subdivision, et en arpentages de paroisses et de lots de ville. En rapport avec ces travaux, d'autres sont devenus nécessaires de temps à autres, tels que arpentages de route, arpentages de réserves indiennes, explorations et arpentages au micromètre, études de triangulation et photo-topographiques, déterminations de latitudes et longitudes, etc.

Bref, une somme très considérable d'ouvrage a été exécutée, et quoiqu'une bonne partie des renseignements qui s'y rattachent soit contenue dans les rapports que le ministère de l'Intérieur publie annuellement, la nécessité d'un rapport général de toutes les opérations, qui pourrait servir de livre de consultation, est devenue apparente.

Avec l'espoir que nous répondons à ce besoin, nous avons l'honneur de vous soumettre les deux premières sections d'un rapport de ce genre.

La première contient un historique des arpentages, accompagné de relevés faisant connaître les noms de tous les arpenteurs qui ont été employés et le travail accompli par chacun d'eux, les arpentages de routes, les réserves arpentées pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson, les réserves indiennes arpentées d'après les instructions du ministère de l'Intérieur, les arpentages au micromètre et les explorations, les arpentages de corrections, le nombre d'acres de terres fédérales arpentées chaque année, tous les arpentages de paroisses, de lots de ville, et divers autres travaux. Elle contient aussi une liste complète des arpenteurs de terres fédérales et des ingénieurs topographes.

La deuxième section traite de la théorie du système adopté pour l'arpentage des terres fédérales, et contient un certain nombre de tables géodésiques pouvant servir aux calculs qui se rattachent aux arpentages exécutés d'après le système, et des notes sur leur usage.

Nous avons préparé ce rapport avec la pensée qu'il aura son utilité dans toutes les matières se rapportant aux arpentages, et pour cela nous l'avons fait aussi complet que possible dans le cadre indiqué.

Nous nous proposons de publier, de temps à autres, d'autres sections qui donneront de plus amples détails des diverses opérations.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos obéissants serveurs,

W. F. KING,
Astronome en chef.

J. S. DENNIS,
Inspecteur en chef des arpentages.

Monsieur E. DEVILLE,
Arpenteur général.

TABLE DES MATIÈRES.

SECTION I.

	PAGE
Acquisition de la Terre de Rupert par le Canada	1
Arpentages exécutés avant le transport	1
Commencement des arpentages par le gouvernement canadien	1
Méthode proposée	2
Faits présentés à l'appui de cette méthode	2
Adoption de lignes comme point de départ	2
Changement survenu dans le système et raisons qui l'ont motivé	3
L'administration des terres fédérales donnée au secrétaire d'Etat	3
Élévation du col. Dennis à la charge d'arpenteur général	3
Publication du Manuel des arpentages et explication du 2e système	4
Commencement des arpentages d'après le 2e système	4
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1869	4
Arpentage du méridien de Winnipeg ou méridien d'origine	6
Création de la province du Manitoba	6
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1871	6
Élévation de Lindsay Russell à la charge d'inspecteur des arpentages	6
Liste des prix adoptés pour les arpentages	6
Commencement des arpentages dans la zone d'établissements	7
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1872	7
Commencement de l'arpentage des réserves pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson	8
Adoption d'une règle de paiement par jour pour les arpenteurs	8
Publication de la première carte des arpentages	8
Adoption de l'Acte des terres fédérales	8
Commencement de l'arpentage de la frontière internationale	9
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1873	9
Création du ministère de l'Intérieur, et transfert de la division des terres fédérales à ce ministère	9
Commission géologique attachée au ministère de l'Intérieur	9
Administration des affaires indiennes transférée au ministère de l'Intérieur	9
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1874	9
Arpentage de deux milles extérieurs dans la zone d'établissements	9
Lindsay Russell nommé arpenteur général-adjoint	9
Commencement de "l'arpentage spécial"	9
Appareil spécial pour le mesurage des lignes de base	15
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1875	15
Opérations de l'arpentage spécial de 1875	15
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1876	16
Comparaison du coût de la subdivision de townships	17
Opérations de l'arpentage spécial en 1876	17
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1877	18
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1878	19
Arpentage de l'établissement de Saint-Albert	19
Détermination de la latitude par W. F. King en 1878	20
Le col. Dennis promu sous-ministre de l'Intérieur	20
Lindsay Russell promu arpenteur général	20
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1879	21
Changements proposés dans le mode d'arpentage des lignes de blocs	21
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1880	22
Exploration de la vallée de la rivière Souris et de la région voisine par le professeur Macoun	22
La division des sauvages détachée du ministère de l'Intérieur et créée en département séparé	22
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1881	22
Changements dans la méthode d'arpentage, et publication de la 2e édition du manuel	22
E. Deville et W. F. King nommés inspecteurs des arpentages	22
Exploration du versant occidental des montagnes du Canard et de la région voisine par le professeur Macoun	23
Opérations de la section astronomique de l'arpentage spécial, avec listes des déterminations de latitude	23
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1882	23
Lindsay Russell promu sous-ministre de l'Intérieur	24
E. Deville nommé inspecteur en chef des arpentages	24
Indication des arpentages au moyen de piquets en fer et de plaques de ferblanc	24
Boni de 15 pour 100 aux arpenteurs pour présenter leurs rapports sans retard	24
Etablissement d'un atelier de lithographie	24
Division des Territoires du Nord-Ouest en districts	24
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1883	24
A. M. Burgess nommé sous-ministre de l'Intérieur	25
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1884	25
Commencement du relèvement des anciennes routes	25
Système des terres fédérales appliqué à la zone du chemin de fer dans la Colombie-Britannique	26
Commencement de l'arpentage des terres fédérales dans la Colombie-Britannique	26
Retraite de M. Lindsay Russell, arpenteur général	26

Arpentages exécutés pendant la campagne de 1885.....	26
Commencement des travaux de détermination des longitudes.....	26
Traverse de la ligne de chemin de fer Canadien du Pacifique dans la Colombie-Britannique.....	27
E. Deville promu arpenteur général.....	27
Commencement des travaux de correction des arpentages.....	27
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1886.....	27
Opérations astronomiques pendant la campagne de 1886.....	27
Commencement des travaux de topographie des montagnes Rocheuses.....	27
Premier essai de la photographie dans les arpentages.....	27
Promotion de W. F. King à la charge d'inspecteur en chef.....	28
Changements dans le mode de marquer les arpentages dans les districts à pâturages.....	28
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1887.....	28
Déterminations de latitudes et de longitudes en 1887.....	28
Opérations photo-topographique pendant cette campagne.....	28
J. S. Dennis nommé inspecteur des arpentages.....	29
Etablissement d'un atelier de photographie.....	29
Travaux de corrections en 1887.....	29
Expédition envoyée à l'Alaska.....	29
Arpentages exécutés pendant la campagne de 1888.....	29
Déterminations de latitudes et de longitudes en 1888.....	29
Explorations pendant la campagne de 1888.....	29
Correction des arpentages.....	30
Notes sur les arpentages, etc.....	30

ANNEXE.

Liste n° 1.—Arpenteurs employés et travail accompli par eux en 1869.....	32
do 2.—do do do 1871.....	32
do 3.—do do do 1872.....	34
do 4.—do do do 1873.....	38
do 5.—do do do 1874.....	43
do 6.—do do do 1875.....	44
do 7.—do do do 1876.....	46
do 8.—do do do 1877.....	47
do 9.—do do do 1878.....	48
do 10.—do do do 1879.....	49
do 11.—do do do 1880.....	51
do 12.—do do do 1881.....	56
do 13.—do do do 1882.....	62
do 14.—do do do 1883.....	66
do 15.—do do do 1884.....	70
do 16.—do do do 1885.....	73
do 17.—do do do 1886.....	74
do 18.—do do do 1887.....	75
do 19.—do do do 1888.....	76
do 20.—Chemins arpentés dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.....	78
do 21.—Réserves arpentées pour la Cie de la Baie-d'Hudson.....	80
do 22.—Réserves des sauvages arpentées d'après les instructions de l'arpenteur général.....	81
do 23.—Arpentages au micromètre et explorations.....	83
do 24.—Arpentages de correction exécutés jusqu'au 31 décembre 1888.....	84
N° 25.—Nombre d'acres de terres fédérales arpentées chaque année, 1869 à 1889.....	90
N° 26.—Arpentages d'établissements, de lots de ville et divers.....	91
N° 27.—Arpenteurs des terres fédérales et ingénieurs topographes.....	93

SECTION II.

CHAPITRE I.

Aperçu général du système.

Dimensions des townships.....	101
Lignes principales—Méridiens d'origine et lignes de base.....	101
Bornes méridiennes.....	101
Lignes de correction.....	101
Bornes septentrionales et méridionales des townships.....	101
Forme et dimensions des townships.....	102
Divers systèmes d'arpentage.....	102
Différences entre les trois systèmes.....	102
Position des poteaux par rapport aux réserves de route.....	102
Quatrième système d'arpentage dans la zone du chemin de fer.....	103
Cinquième système d'arpentage.....	103
Avantages du système adopté.....	103
Observations générales au sujet des tables.....	104
Limites des différents systèmes d'arpentage.....	104

CHAPITRE II.

Construction et usage des tables.

TABLE I.—Longueur des arcs de méridien, parallèles, etc., à diverses latitudes	105
TABLE II.—Corrections à faire aux données de la table I quand les éléments de figure de la terre changent.....	107
TABLE III.—Latitudes des lignes de base et de correction, et longueurs des arcs de méridien, parallèles, etc., applicables aux 1er et 2e systèmes d'arpentage.....	107
TABLE IV.—Latitudes des lignes de base et de correction, etc., applicables aux 3e et 4e systèmes d'arpentage.....	109
TABLE V.—Cordes-azimuts, etc., pour le levé des lignes de base, 1er et 2e systèmes d'arpentage.....	109
TABLE VI.—Cordes-azimuts, etc., pour le levé des lignes de base, 3e et 4e systèmes d'arpentage.....	110
TABLE VII.—Cordes-azimuts, ressauts, etc., pour les lignes de correction, 1er et 2e systèmes d'arpentage.....	110
TABLE VIII.—Cordes-azimuts, ressauts, etc., pour les lignes de correction, 3e et 4e systèmes d'arpentage.....	112
TABLE IX.—Latitudes et largeurs en chaînes des frontières septentrionales des sections, 1er et 2e systèmes d'arpentage.....	112
TABLE X.—Latitudes et longueurs en chaînes des frontières septentrionales des sections, 3e et 4e systèmes d'arpentage.....	112
TABLE XI.—Réduction des chaînes en parties décimales du côté d'un township.....	112
TABLE XII.—Corrections à faire à la longueur des routes adjacentes aux lignes de correction, à cause de la courbure de la surface.....	112
TABLE XIII.—Différence de latitude entre les angles de township et les angles de section et de quart de section.....	113

CHAPITRE III.

Problèmes relatifs aux systèmes d'arpentage.

Correction pour l'altitude—Latitudes et longitudes de certains points du système :—	
Latitude.....	115
Longitude, 3e système.....	115
Longitude, 1er système.....	116
Longitude, 2e et 4e systèmes.....	116
Effets des erreurs d'arpentage.....	116
Etant données la longitude et la latitude d'un point, trouver sa position par rapport à l'ensemble du levé :—	
2e, 3e et 4e systèmes.....	116
1er système.....	117
Township fractionnaire, ou rang entre deux étendues de pays arpentées d'après deux systèmes différents :—	
Township fractionnaire.....	117
Rang fractionnaire.....	117
Exemple.....	118
Second exemple.....	120
Sections fractionnaires adjacentes à un méridien d'origine :—	
Longitudes du méridien d'origine.....	120
Exemple du calcul.....	120

CHAPITRE IV.

Solution de quelques problèmes de géodésie pratique.

Etant donnée la latitude et la longitude d'un point, et l'azimut du premier vu du second, trouver la latitude et la longitude du deuxième point et l'azimut du premier vu du second :—	
Solution sphérique (pour les petites distances).....	121
Correction due à la forme sphéroïdale de la terre.....	122
Formules en fonctions de coordonnées rectangulaires.....	122
Etant donnée la latitude et la longitude de deux points, trouver la longueur et la direction de la ligne qui les unit.....	123
Connaissant la latitude de deux points et l'azimut de l'un des points vu de l'autre, trouver la distance.....	123
Etant donnée la latitude d'un point, l'azimut de ce point à un autre, et la différence de longitude, trouver la distance :—	
Nivellement trigonométrique.....	124
Trouver l'élévation d'une station au-dessus d'une autre pour l'observation de l'angle d'élévation ou de l'angle de dépression.....	124

ANNEXE.

Tables.....	125
-------------	-----

SECTION I.

HISTOIRE SUCCINCTE DES ARPENTAGES EXÉCUTÉS

EN VERTU DU

SYSTÈME DES TERRES FÉDÉRALES

1869 à 1889

PAR

J. S. DENNIS, A.T.F., inspecteur en chef des arpentages.

SECTION I.

HISTOIRE SUCCINCTE DES ARPENTAGES EXÉCUTÉS EN VERTU DU
SYSTÈME DES TERRES FÉDÉRALES, DE 1869 À 1889.

EXPOSÉ NARRATIF.

L'histoire des arpentages accomplis en vertu du système des terres fédérales commence en l'année 1869, peu de temps après l'acquisition de la terre de Rupert par le Canada, à la suite de l'achat des droits de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Avant cette date les seuls arpentages autres que les explorations effectuées dans le territoire acheté comprenaient une étroite zone de lots aboutissant aux rivières Rouge et Assiniboine, et s'étendant à une courte distance en montant et en descendant ces cours d'eau, depuis leur jonction à Fort Garry. MM. Sabine et Goulet avaient fait ces arpentages, d'après les instructions de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, dans le but de délimiter les fermes concédées par cette compagnie aux colons habitant le long de ces rivières.

Comme l'on croyait qu'une grande partie du territoire nouvellement acquis se composait de bonnes terres arables bien adaptées aux opérations d'agriculture, et qu'on s'attendait à une affluence considérable d'immigrants à la suite du transfert du pays au Canada, on a jugé qu'un des premiers devoirs du gouvernement était d'imaginer et d'adopter un plan ou système substantiel, d'après lequel se ferait les arpentages du pays, et de commencer l'arpentage des parties dont on aurait probablement besoin immédiatement pour la colonisation. Cet important devoir incombait au département des travaux publics, et le 10 juillet 1869 l'honorable ministre des travaux publics donnait instruction au lieutenant-colonel J. S. Dennis, l'arpenteur des terres provinciales, de se rendre dans le district de la Rivière-Rouge pour examiner le pays dans le voisinage de Fort-Garry, et de proposer un plan ou système d'après lequel on baserait les arpentages à entreprendre. Il lui fut donné des lettres l'accréditant dans les départements des terres de la couronne du Canada et des Etats-Unis pour lui permettre de s'y procurer tous les renseignements et conseils possibles, afin de l'aider à préparer le plan ou le système que le gouvernement devait adopter.

Parvenu à Fort-Garry au mois d'août de la même année, M. Dennis examina le pays sur les bords des rivières Rouge et Assiniboine et dans les environs, et après avoir dûment considéré les renseignements obtenus des personnes en état de lui donner des conseils sur la matière, il inventa un système d'arpentage du pays d'abord en townships puis en fermes, qu'il transmit avec des croquis au gouvernement le 28 août 1869. Le système projeté fut approuvé et mis en vigueur par un arrêté du Conseil daté le 23 septembre 1869, lequel était basé sur un mémoire de l'honorable Wm. McDougall, alors ministre des travaux publics, expliquant le système proposé et recommandant son adoption.

Le système adopté contenait plusieurs points différents de celui qui a cours aujourd'hui, et comme il peut avoir un certain intérêt au point de vue historique je le cite *in extenso*.

" MÉTHODE PROPOSÉE POUR L'ARPENTAGE DES TERRES PUBLIQUES DANS LES TERRITOIRES DU
NORD-OUEST.

" 1. Le système sera rectangulaire ; tous les townships devront être tracés de l'est à l'ouest ou du nord au sud.

" 2. Les townships seront numérotés dans la direction nord, à partir du 49^{ème} parallèle de latitude, et les rangs des townships seront numérotés est et ouest à partir d'un méridien donné. Ce méridien sera tiré du 49^{ème} parallèle, à un point situé, disons à dix milles à l'ouest de Pembina, et sera désigné sous le nom de méridien de Winnipeg.

" 3. Les townships se composeront de 64 carrés de 800 acres chacun et contiendront en outre 40 acres ou cinq pour cent en superficie, dans chaque section, comme réserves pour établir des chemins publics.

" 4. Les townships des rivières Rouge et Assiniboine, où des rangs de lots de ferme ont été tracés par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, seront arpentés, les sections irrégulières aboutissant en arrière de ces rangs, de manière à ne pas les morceler et à les laisser comme lots indépendants."

En soumettant le système qui précède on représenta qu'il était bien adapté au pays à arpenter. Les opinions des personnes versées dans les opérations d'arpentage, tant au Canada qu'aux États-Unis, avaient été suivies dans la préparation du système, et l'on alléguait les faits suivants à l'appui du plan projeté.

En comparant le système avec celui qui était alors en vigueur dans la plupart des États et territoires de l'ouest des États-Unis, on remarquait que le dernier ne pourvoyait aucunement aux chemins publics, et en conséquence l'étendue de terres nécessaires pour cette fin devait être obtenue par expropriation à même l'étendue acquise par les colons.

Il a été également suggéré que les townships étaient sans nécessité de peu d'étendue d'après le système américain, et l'on faisait remarquer que les facilités de communications dans un pays découvert ou de prairies sont de beaucoup plus grandes que dans un pays accidenté ou boisé. On demandait donc de grands townships en alléguant l'économie qui devait en résulter dans l'administration des affaires municipales.

Le numérotage des townships dans une direction nord à partir de la frontière internationale, et le numérotage des rangs à l'est et à l'ouest d'un méridien principal ont été recommandés à cause de leur simplicité, et pour la facilité de la description lors de la vente de terres appartenant à la couronne.

Dans l'intervalle entre la date de l'envoi du système projeté et celle de la réception d'autres instructions de la part de l'État relativement à son adoption ou autrement, on décida d'établir le méridien principal ou de Winnipeg mentionné dans le plan soumis. En ce faisant, c'était anticiper l'approbation d'un projet qui pouvait être refusé, mais on jugeait sans doute que tout autre plan qui pourrait être adopté ressemblerait, dans ses principaux traits, à celui proposé, et autoriserait l'arpentage du pays en townships rectangulaires.

La ligne que l'on proposait d'établir devait servir de méridien de base ou initial pour tout système que l'on aurait arrêté, et en l'absence d'arpentages de quelque sorte sur lesquels on pourrait commencer un arpentage d'après un système défini, il fallait bien adopter et établir quelque ligne comme point de départ.

En l'absence de renseignements sur la matière il est impossible de dire pourquoi l'on a adopté la situation particulière du méridien de Winnipeg, mais si l'on en juge par la connaissance que nous avons maintenant du pays que traverse ce méridien il a été ainsi établi sans doute afin d'éviter la zone de forêts le long de la rivière Rouge, et en même temps pas trop à l'ouest de la rivière, afin de pouvoir s'en servir pour les arpentages que l'on projetait de faire dans le voisinage du fort Garry. C'était l'intention, il semble, en attendant les instructions relativement à l'adoption du système projeté, d'arpenter et marquer le méridien de Winnipeg à partir de la frontière jusqu'au township 11 du système projeté dans une direction nord, puis de projeter la ligne à l'est entre les townships 6 et 7, et de subdiviser une petite étendue de terres dans le voisinage de la Pointe-du-Chêne. C'est ce qui a été fait, et l'on peut dire que ça été le premier arpentage accompli sans l'autorité du gouvernement fédéral dans le territoire de la terre de Rupert.

Dans l'automne de 1869 se produisit ce que l'on a appelé l'insurrection de la Rivière-Rouge, laquelle a mis fin pour le moment aux arpentages.

En 1870 rien n'a été commencé en arpentages, mais on s'est beaucoup occupé des arpentages futurs et du système à suivre, et vers la fin de l'année il fut pris des mesures pour modifier le système autorisé par l'arrêté du conseil de septembre 1869. Il est certain que le gouvernement s'est en grande partie décidé à changer le système par suite des avis de l'honorable (maintenant sir) Adams Archibald, le lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba récemment créée. Le lieutenant-gouverneur exposait très clairement ce qu'il pensait dans sa dépêche au secrétaire d'État, en date du 20 septembre 1870. Les notes suivantes tirées de cette dépêche, avec autorisation, expliquent le changement très important qui allait s'accomplir sous peu dans le système en vigueur.

Le lieutenant-gouverneur faisait observer que, tout en approuvant le principe général de l'arpentage du pays en townships rectangulaires, il trouvait d'un autre côté les townships d'une trop grande étendue, et il notait que le gouvernement amé-

ricain faisait depuis très longtemps les arpentages de terre en vertu d'un système prescrivant des townships de six milles carrés, divisés en 36 sections de 640 acres chacune, et que ces sections étaient à leur tour subdivisées en quarts de sections de 160 acres chacune. Le mémoire attirait encore l'attention sur le fait que plusieurs des Etats de l'Union avaient été arpentés et peuplés d'après ce système, et comme l'Etat du Minnesota et le territoire du Dakota, qui devaient être arpentés de la même manière, avoisinaient nos territoires et que les deux systèmes seraient continués, il alléguait en outre qu'il y avait de fortes raisons pour nous d'adopter un système quelque peu analogue au leur. Les émigrants du monde entier connaissaient le système américain, et comme il était reconnu qu'un lot de 160 acres suffisait pour une ferme, tout système qui apporterait quelque changement serait défavorable à notre pays. Relativement à la proportion de 5 pour 100 de l'étendue de chaque lot réservée pour les chemins, d'après le système autorisé, le lieutenant-gouverneur exposait que ce système serait d'une application injuste, car tandis que le chemin pourrait morceler la ferme de quelqu'un, celle du voisin, qui serait nominale ment soumise à la même charge, pourrait échapper entièrement, et il recommandait en conséquence d'établir une proportion fixe pour les chemins, ce qui devait être la méthode la plus juste de pourvoir aux voies publiques.

En janvier 1871 le colonel Dennis soumit un mémoire relativement à la modification projetée du système en vigueur; il recommandait, "tout en conservant le principe rectangulaire, de modifier le système d'arpentage de façon à faire les townships de six milles carrés, avec proportion fixe sur toute section et lignes de township de 1-50 chaîne de largeur." Ce mémoire contenait quelques autres recommandations au sujet des limites de la nouvelle province du Manitoba et de la manière de disposer de certaines terres dans cette province—ces dernières recommandations, cependant, n'avait aucun rapport avec la question des arpentages.

Le 7 mars 1871 le colonel Dennis fut nommé l'arpenteur général des terres fédérales, et dans le cours du mois le contrôle et l'administration des terres fédérales furent transférés au département du secrétaire d'Etat. L'on créa dans ce ministère une division appelée la "division des terres fédérales."

Nous sommes arrivés à ce que l'on peut appeler le point de départ de l'importante œuvre de l'arpentage du vaste pays acquis par le Canada, et depuis cette époque les travaux se sont régulièrement continués chaque année. Le premier point important à examiner et régler était la question du changement projeté du système; les recommandations du lieutenant-gouverneur et du colonel Dennis semblent avoir été approuvées, car nous voyons qu'en avril 1871, à la recommandation de l'honorable secrétaire d'Etat, il a été passé un arrêté du conseil appliquant le nouveau système, et le 1er mai de la même année, l'arpenteur général publia un manuel des arpentages expliquant le système adopté et pour la gouverne des arpenteurs-adjoints, comme on les appelaient alors, qui devaient être employés à arpenter les terres fédérales. Ce manuel fut suivi pendant quelques années, et comme une grande partie du pays a été arpentée d'après ses dispositions, et qu'il a servi de base aux nouveaux manuels ou manuels modifiés publiés depuis, je mentionnerai brièvement les principaux points auxquels il pourvoyait:—

"(1) Les terres publiques du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest seront arpentées en townships rectangulaires contenant trente-six sections d'un mille carré chacune, ainsi qu'une proportion pour chemin entre tous les townships et sections d'une chaîne et cinquante chaînons de largeur.

"(2) Les townships mesureront donc, sauf ce qui pourra manquer ou y avoir de surplus à raison des méridiens convergents ou divergents suivant le cas, de chaque côté, du centre au centre de la partie réservée pour les chemins qui les bornent, quatre cent quatre-vingt-neuf chaînes.

"(3) Les townships seront numérotés par ordre régulier dans une direction nord à partir de la frontière internationale ou du quarante-neuvième parallèle de latitude, ils se trouveront par rangs, numérotés au Manitoba, à l'est et à l'ouest d'un certain méridien principal établi en l'année 1869 et appelé le "méridien de Winnipeg," lequel part du dit quarante-neuvième parallèle et va jusqu'à un point situé à dix milles ou environ, à l'ouest de l'embina.

"(4) Le quarante-neuvième parallèle ou la frontière internationale est la première base ou celle des townships un et deux; la deuxième base se trouvera entre les townships quatre et cinq; la troisième entre les townships huit et neuf; la quatrième entre les townships douze et treize; la cinquième entre les townships seize et dix-sept, et ainsi de suite dans une direction nord dans un ordre régulier.

“(5) Les lignes de correction ou celles d’après lesquelles se déterminera l’écartement (*jog*) provenant du défaut de parallélisme des méridiens seront comme suit, c’est-à-dire, sur la ligne entre les townships deux et trois, sur celle entre les townships six et sept, sur celle entre les townships dix et onze, et ainsi de suite. En d’autres mots, ce seront ces lignes de township à l’est et à l’ouest placées à équidistance des bases.

“(6) Dans l’arpentage de tous les townships et de chacun d’eux, on assignera et déterminera le manque ou le surplus provenant de la convergence ou de la divergence des méridiens dans le rang des quarts de sections avoisinant la frontière occidentale, et les erreurs au nord et au sud en terminant sur les lignes de correction du nord et du sud, seront déterminés dans les rangs des quarts de sections avoisinants, et au nord ou au sud respectivement de ces lignes de correction.

“(7) L’arpenteur devra, dans tous les cas, rapporter les dimensions et l’étendue des quarts de sections irréguliers provenant des causes mentionnées ci-dessus, qu’ils soient en moins ou en plus, d’après leurs mesures et contenus réels.

“(8) Avant la subdivision en townships et sections d’aucune partie donnée du pays que l’on projette d’arpenter pour la colonisation, on devra la disposer en blocs de quatre townships chacun en projetant les lignes nord et sud (qui seront désignées comme “méridiens extérieurs”).

“(9) On devra marquer sur ces lignes, à l’époque de cet arpentage, tous les angles de township, section et quart de section, lesquels serviront respectivement de base dans la subdivision subséquente du bloc.

“(10) Il ne sera placé sur toute ligne d’arpentage (sauf ce que pourvu ci-après) qu’une seule rangée de poteaux ou bornes pour indiquer les angles de townships ou de sections. Ces poteaux ou bornes devront être placés comme règle invariable (sauf l’exception mentionnée plus haut) dans la limite ouest de la partie réservée pour les chemins sur les lignes nord et sud, et dans la limite sud de la partie réservée pour les chemins sur les lignes est et ouest, et ils fixeront et régleront, dans tous les cas, la position des angles de délimitation des deux townships voisins, sections ou quarts de section sur le côté opposé de la partie réservée pour les chemins.

“(11) L’exception mentionnée plus haut se rapporte aux angles de township, section ou quart de section sur les lignes de correction qui seront, dans tous les cas, marqués indépendamment par un poteau ou une borne de chaque côté. Les poteaux ou bornes pour les townships au nord de la ligne seront placés dans la limite nord de la partie réservée pour les chemins, et pour les townships au sud, dans la limite sud.”

Le manuel contenait des instructions détaillées pour la gouverne des arpenteurs adjoints employés à arpenter les terres fédérales en vertu du système ci-dessus, ainsi que beaucoup d’informations générales au sujet des arpentages.

Le présent rapport traite si au long du système et de la manière de faire les arpentages qu’il est inutile de rien ajouter sur ce point ici.

L’arpentage de terres fédérales a été commencé activement aussitôt après la publication du manuel, et c’est l’intention de donner dans les pages qui vont suivre un court état de ce qui a été fait depuis cette date.

On traitera séparément des arpentages de chaque saison, en commençant par ceux de la saison de 1869, ce qui en rendra la consultation plus commode, et c’est d’ailleurs la plus prompte méthode d’écrire l’histoire des arpentages accomplis depuis.

SAISON DE 1869.

Il a déjà été question du commencement des arpentages pendant la première partie de cette année. Le rapport au sujet du système que l’on projetait de suivre pour les exécuter fut transmis de Fort Garry vers la fin d’août, et de suite l’on se mit à l’œuvre en faisant à Pembina une série d’observations de latitude afin de déterminer la position du 49^{ème} parallèle.

Ces observations ont placé la frontière entre les Etats et les territoires à environ 200 pieds plus au nord que celle déterminée quelques années avant par le général Pope, de l’armée des Etats-Unis.

Du point établi par ces observations l’on prolongea le 49^{ème} parallèle sur un parcours de dix milles à l’ouest de la rivière Rouge, et c’est de là que l’on commença l’arpentage du méridien de Winnipeg ou principal.

En établissant cette partie du 49^{ème} parallèle on constata que la ligne arpentée par des arpenteurs américains du poste du général Pope traversait la ligne établie au poste du colonel Dennis, et que les poteaux et monticules marquant les sections dans les townships au sud de la frontière se trouvaient sur le côté nord de cette dernière ligne.

Ce fait fut rapporté au gouvernement et l’on attira son attention sur la nécessité de nommer une commission mixte afin d’établir la position de la frontière internationale à l’ouest du lac des Bois.

Le 28 septembre le méridien principal était terminé jusqu'à la rivière Assiniboine et on l'avait marqué au moyen de poteaux et monticules, conformément au système soumis.

Le prolongement du méridien à partir de ce point fut assigné à M. Hart, A.T.P., et il fut organisé un deuxième parti, sous le contrôle du major Webb, A.T.P., qui s'en alla faire l'arpentage de la ligne de base entre les townships 6 et 7, depuis le méridien dans une direction est jusqu'à la Pointe-du-Chien.

Le colonel Dennis retourna alors à Winnipeg et commença à compiler une carte de cette partie du pays entre le lac des Bois et le fort Ellice, et depuis la frontière jusqu'à cent vingt-cinq milles au nord. Cette carte devrait indiquer les townships projetés conformément au système approuvé, et de quelle manière on déterminerait la convergence des méridiens, etc. Le 30 octobre on a dû cesser les travaux de cette carte alors presque terminée par suite des troubles politiques qui se déclarèrent.

M. Hart avait continué le méridien principal jusqu'au township 21 au nord, puis tourné à l'ouest sur la base entre les townships 10 et 11, dans le but de le prolonger à l'ouest jusqu'au Portage-la-Prairie. Toutefois, à peu de distance, la ligne frappait le lac Plat.

Il s'en revint alors au méridien, et commençant à la ligne séparant les townships 9 et 10 il le prolongea à l'ouest à travers le rang 1, puis tournant au nord entre les rangs 1 et 2, jusqu'au lac Plat. Revenu à la ligne de base il continua à la prolonger à l'ouest, et il avait fini la plus grande partie du rang 2 quand l'insurrection éclata.

Le parti quitta alors l'endroit et passa le reste de la saison à établir les lignes extérieures des townships situés entre le méridien principal et la rivière Rouge, au nord du township 8.

Le major Webb avait entrepris le prolongement de la ligne de base entre les townships 6 et 7 à partir du méridien principal est, et touchait presque à la rivière Rouge quand il fut arrêté le 11 octobre par un parti des Métis mécontents. Les arpenteurs furent rapportés et passèrent le restant de la saison à dilimenter les lignes extérieures du township au nord de la rivière Assiniboine et à l'est du méridien principal, ainsi qu'à arpenter les lots de la zone réservée pour la colonisation, le long de l'Assiniboine.

Les opérations de la campagne cessèrent finalement le 1er décembre, les arpenteurs et plusieurs membres de leurs partis s'étant enrôlés parmi la troupe qui devait chercher à rétablir l'ordre dans le pays.

Le 21 décembre cette troupe fut licenciée, et l'on a ensuite fait des efforts pour continuer les arpentages, mais sans y réussir cependant, et rien de plus n'a été fait.

Suit un extrait du rapport du colonel Dennis au sujet des travaux accomplis à la date à laquelle on a cessé les arpentages :

- “Lignes méridiennes est et ouest,—limites des townships tracées sur le terrain et marquées par des poteaux et talus à chaque quart de section..... 182 milles.
 “Arpentage des établissements à l'ouest de la rivière Rouge et en aval de la paroisse de Saint-Jean, ainsi qu'en remontant la rive nord de l'Assiniboine entre Fort-Garry et Silver-Heights (où un peu au delà de ce dernier point près du creek à l'Esturgeon), déterminant les limites actuelles (sans faire aucun changement), la position des bâtiments, celle des chemins et de la traverse de la rivière en avant..... 20,000 acres.

TRAVAIL DE BUREAU.

“1. Carte, sur une grande échelle, de la région entre le lac des Bois et Fort-Ellice, et du 49^{ème} parallèle à 125 milles au nord.

“2. Plan à l'échelle de 60 chaînes au pouce, indiquant la concession de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sur les rivières Rouge et Assiniboine, d'après les cartes de la compagnie, indiquant les points où les townships extérieurs—d'après le système adopté—viendront couper ces concessions.

3. Un plan complet de township à l'échelle de 40 chaînes au pouce.

4. Deux copies des cartes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, indiquant les concessions telles que notées.

Beaucoup de travail a été aussi fait afin de préparer les copies des registres des terres de la Compagnie de la Baie-d'Hudson ayant trait aux lots concédés le long des rivières Rouge et Assiniboine.

SAISON DE 1870.

L'acte réservant une partie du territoire de la terre de Rupert pour former la province du Manitoba fut sanctionné le 20 mai de cette année, mais par suite des troubles existant dans la province il n'a rien été fait sous le rapport des arpentages.

SAISON DE 1871.

Il a déjà été question de l'adoption d'un meilleur système d'arpentages et de la nomination d'un arpenteur général au commencement de l'année.

L'arpentage en townships et sections commença aussitôt après l'établissement de la division des terres fédérales dans le département du secrétaire d'Etat et la publication du manuel des arpentages.

Des instructions furent envoyés à vingt-un arpenteurs adjoints qui devaient travailler aux arpentages de la saison; quinze d'entre eux devaient être occupés à arpenter les lignes extérieures de bloc et à faire les subdivisions. Les six autres ont fait l'arpentage de la zone réservée à la colonisation le long des rivières Rouge et Assiniboine.

Il a fallu nommer un inspecteur par suite du nombre d'arpenteurs employés et du vaste pays qu'ils avaient à délimiter.

La charge fut offerte à M. Lindsay Russell, qui avait visité le pays de la Rivière-Rouge en 1858-59, et en juillet on le nomma inspecteur des arpentages. Il devait contrôler les arpentages sur les lieux, et il visita pendant la saison plusieurs partis.

Tous les arpentages pendant cette saison furent faits à l'entreprise à tant par mille. Le taux des prix payés à l'entreprise a été comme suit:—

LISTE DES PRIX.

Nature de l'arpentage.	1re classe.	2me classe.	3me classe.
	Prairie découverte.	Trembles.	Autres bois — Gros bois, bois chabli, ou broussailles entremêlées de plantes grimpan-tes, etc.
	Par mille.	Par mille.	Par mille.
Arpentage de bloc.....	\$9 00	\$15 00	\$25 00
Arpentage de subdivision.....	7 00	11 00	18 00

Les arpentages ont été beaucoup retardés pendant la saison par suite des grands feux et de la fumée qui en est résultée. Plusieurs des partis ont passé au feu et tout perdu, et dans un ou deux cas les gens ont eu de la difficulté à s'échapper.

L'invasion fénienne au Manitoba dans l'automne de l'année retarda également les opérations, mais en dépit de tous ces obstacles il a été fait une somme d'ouvrage très passable, comme l'indique le rapport de l'inspecteur des arpentages:—

“ Voici approximativement la somme totale des opérations de la saison en milles:—

	Milles.
Arpentages de bloc.....	1,207
“ de subdivisions.....	1,406
“ d'établissements, équivalent à la ligne de subdivision qui précède.....	1,200
Total.....	3,813

En lots de fermes la ligne arpentée représenterait une superficie de 1,535,530 acres.”

Les travaux accomplis par les arpenteurs dans la zone d'établissements étaient d'une nature quelque peu ennuyeuse et non satisfaisante. Leur arpentage, d'une nature préliminaire seulement, avait pour but d'obtenir les renseignements nécessaires à la compilation de plans d'après lesquels on devait déterminer les limites

exactes des propriétés individuelles, et il a alors fallu marquer ces limites sur le terrain.

Comme les personnes qui réclamaient des lots dans la zone d'établissements avaient construit leurs bâtiments et fait des améliorations dans des endroits dispersés, le travail de délimitation de leurs fermes a été nécessairement lent.

Les arpenteurs employés à ces derniers arpentages ont reçu \$13.60 par jour, ce qui comprenait tous les frais de salaire et de la subsistance de l'arpenteur et des membres de son parti.

SAISON DE 1872.

Les arpentages ont pris beaucoup d'expansion pendant cette saison, comparativement à l'année précédente.

On employa quarante-six arpenteurs outre l'inspecteur M. Lindsay Russell et MM. Milner Hart et A. H. Whitcher nommés inspecteurs-adjoints.

Les partis nécessaires à ce personnel se composaient d'environ 400 hommes, outre 100 chevaux et voitures pour le service de transport. Bon nombre des immigrants nouvellement arrivés ont trouvé ainsi de l'emploi rémunérateur, sans compter qu'ils ont eu l'occasion, dans le cours des arpentages, de se renseigner sur le pays qui leur conviendrait le mieux lorsqu'ils auraient à choisir la localité ou s'établir.

Afin d'être bien certain que ces nombreux partis ne perdraient pas de temps par suite de la difficulté d'obtenir des approvisionnements suffisants et de bonne qualité, on se procura et on envoya au Manitoba de grandes quantités de provisions telles que bacon, biscuits, fruits séchés, légumes, etc., que les arpenteurs y détaillèrent au prix coûtant. Cela, naturellement, donna beaucoup de travail à ceux qui devaient surveiller les arpentages, mais on espérait que les affaires dans le Manitoba augmenteraient bientôt de façon à ce que des particuliers pussent fournir des approvisionnements suffisants à un prix raisonnable.

Les arpenteurs employés cette année ont été répartis comme suit :—Huit s'occupèrent de tracer les lignes extérieures de blocs ; vingt-trois firent les arpentages des subdivisions de townships ; cinq les arpentages des établissements, et cinq allèrent explorer à différents endroits avant de procéder à l'arpentage.

On devait arpenter les réserves accordées d'après l'acte de cession à la Compagnie de la Baie-d'Hudson à certains de leurs postes. Des instructions furent données à M. W. S. Gore, A.T.P., (maintenant sous-commissaire des terres et des travaux publics de la Colombie-Britannique) d'accomplir ce travail, et on le chargea également de recueillir tous les renseignements possibles en voyageant d'un poste à l'autre. Ces travaux devaient occuper, croyait-on, M. Gore pendant deux années.

Suit le nombre de milles d'arpentage pendant la saison :—

	Milles.
Lignes de bloc.....	1,019.22
Lignes de subdivision.....	10,147.00
Arpentages d'établissements.....	532.00
Total.....	<u>11,698.22</u>

Comme en 1871, les arpentages pendant cette saison ont tous été faits à l'entreprise, à tant par mille, mais vers la fin de la saison les arpenteurs employés à la délimitation des blocs représentèrent à l'inspecteur qu'il leur était difficile de continuer ces arpentages à l'entreprise aux prix par mille stipulés précédemment, et que la méthode de paiement la plus équitable probablement et pour le gouvernement et pour l'arpenteur, serait celle du paiement quotidien et des allocations.

L'inspecteur fit le rapport suivant, d'après leurs représentations :—

Le système des adjudications à l'entreprise convenait bien aux conditions pour lesquelles s'opéra le commencement de la plupart des arpentages de blocs, en ce qui regarde la nature des terrains et les facilités de transport, conditions qui entrent dans les prévisions lors de la détermination des prix ; mais il s'est trouvé que le caractère des régions à arpenter n'est pas aussi uniforme, ni la prairie ouverte aussi étendue, à beaucoup près, qu'on l'avait supposé. Devant les pas des explorateurs se sont présentés des obstacles : vastes marécages, bois épais ou renversés par le vent, etc., plus ou moins difficiles, plus ou moins longs à passer, et pour lesquels il serait impossible d'établir une gradation de

prix. Quelques arpenteurs, ayant eu la bonne fortune d'avoir en partage des localités avantageuses, ont tiré un raisonnable bénéfice de leur marché ; quant aux autres, leur bénéfice sera nul, à moins qu'on ne leur accorde quelque compensation, en sus de ce qui est porté dans leurs contrats, à raison des difficultés inattendues qu'ils ont rencontrées. De prime-abord, il peut paraître facile de remédier à cela en accordant de plus hauts prix par mille pour les lignes tirées dans telles ou telles conditions topographiques ; mais la difficulté de le faire d'une manière équitable pour les deux parties au marché, git dans l'impossibilité de déterminer à l'avance, quand la région est inconnue, quels obstacles l'opération aura à surmonter, et partant quel est au juste le surcroît de dépenses qu'ils devront occasionner. Ce n'est qu'en fixant un prix par mille assez élevé pour dépasser la valeur des opérations d'une difficulté moyenne, que l'on peut assurer à l'arpenteur qu'il gagnera en toutes circonstances une somme quotidienne honnête. Un prix moyen, quoique suffisant relativement à la totalité des arpenteurs, peut se trouver excessivement injuste dans des cas individuels. Entre le cas des arpenteurs de blocs et celui des arpenteurs de subdivisions, la différence est grande. Les premiers, outre qu'ils sont les pionniers des seconds, opèrent sur des étendues quelquefois de cent mille et plus, et éprouvent conséquemment, au cours du mesurage de la ligne et du transport des provisions, tous les embarras que peut causer la diversité d'accidents du pays traversé. C'est ainsi, par exemple, qu'un arpenteur a été obligé, pendant sa campagne, de percer un chemin de trente milles dans les bois pour que les chariots chargés de ses vivres pussent le suivre. Un autre, pas très loin de là, a opéré tout l'été sur une plaine ouverte, où ses attelages n'avaient presque jamais à dévier de la ligne qu'il tirait. Ainsi, tandis que, par le retardement de la marche, l'un a perdu durant plusieurs semaines la valeur des gages et de la nourriture de tout son monde, l'autre n'a pas éprouvé la plus petite perte de temps. Le prix porté au marché n'a donc pas été également avantageux aux deux arpenteurs ; mais il était difficile, avant que l'ouvrage fût fait et la dépense effective connue, d'assigner, par mille mesuré, une différence de prix qui put convenir exactement aux circonstances.

La situation des arpenteurs chargés de la délimitation des blocs, exposée de la sorte par eux, est bien représentée. Il est une autre raison que je veux ajouter à celles qu'ils donnent en faveur de la proposition d'adopter pour les rétribuer le mode des paiements quotidiens et des allocations : c'est que, sous le système des marchés à forfait, les circonstances contraires telles que le mauvais temps, la rencontre d'endroits difficiles à passer, etc., jettent l'arpenteur dans la nécessité de faire son travail à la hâte dans ses efforts pour regagner le temps perdu. Quelquefois il arrive qu'aux points de gouverne, où il est tenu, par les règles qui lui sont prescrites, de vérifier ses positions au moyen d'observations astronomiques avant de passer outre, il lui faut attendre plusieurs jours avec tout son monde dans l'inaction le temps clair dont il a besoin. En pareil cas, à la vue de la perte sèche des sommes qu'il débourse durant ce temps pour les gages et les dépenses d'une troupe nombreuse et coûteuse, comme de son temps à lui-même, il est tenté de passer par-dessus ses instructions et de continuer à tracer sa ligne, en la supposant juste, au risque de tomber dans les erreurs mêmes que la règle avait pour but de prévenir. Au contraire, comme la subdivision d'un township n'embrasse de chaque côté qu'une distance de six milles, et que les conditions dans lesquelles elle doit s'opérer sont en grande partie connues d'avance, puisqu'elle est précédée par l'arpentage des blocs, le système des adjudications à l'entreprise peut s'appliquer avantageusement aux arpentages de subdivisions."

Les représentations des arpenteurs, appuyées fortement sans doute par le rapport de l'inspecteur, semblent avoir eu le résultat désiré, car on adopta pour règle de faire faire tous les arpentages futurs de blocs et de lignes extérieures à tant par jour avec allocations, et les seuls arpentages de subdivision à l'entreprise. Cette règle a toujours été appliquée depuis, et il y a toute raison de supposer que l'ouvrage a été accompli avec beaucoup plus de soins que s'il avait été fait à l'entreprise.

Le rapport de l'arpenteur général de l'année publiait une carte des arpentages terminés au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest. Cette carte accompagnera le présent rapport, car elle peut être intéressante vu qu'elle est la première carte indiquant les résultats des arpentages des terres fédérales ainsi que la première carte officielle de la province du Manitoba.

En avril il fut passé un acte intitulé *l'Acte des terres fédérales*, lequel pourvoyait à l'administration des terres au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest et expliquait le système des arpentages. L'acte pourvoyait également à la formation d'un conseil d'examineurs pour interroger les candidats à la charge d'arpenteurs-adjoints, ainsi qu'à l'admission à la pratique des arpenteurs de différentes provinces.

Les personnes employées à arpenter les terres fédérales recevront après la sanction de cet acte le titre distinctif d'arpenteurs-adjoints. On a depuis changé ce titre, et de nombreuses modifications ont été faites à la loi concernant les qualités requises pour être admis à la pratique.

Dans l'automne de la même année une commission mixte anglaise et américaine commença l'arpentage de la frontière internationale entre les territoires du

Nord-Ouest et les Etats-Unis, à partir de l'angle nord-ouest du lac des Bois jusqu'au sommet des montagnes Rocheuses.

SAISON DE 1873.

Trente-quatre arpenteurs ont été employés pendant cette saison. Ils ont été divisés comme suit : quatre ont été engagés à l'arpentage des blocs, un à l'arpentage des réserves de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et vingt-neuf aux arpentages de subdivision.

Les représentations de l'inspecteur au sujet du paiement des arpenteurs de blocs, à tant par jour au lieu de à l'entreprise, ayant été approuvées, nous constatons que tous les arpenteurs, à part ceux employés aux arpentages de subdivision, furent payés tant par jour, et le système de paiement alors adopté est toujours demeuré en vigueur depuis.

Le bill créant le département de l'intérieur fut sanctionné au mois de mai, et le 30 juin l'administration et le contrôle des terres fédérales furent transférés du département du secrétaire d'Etat au nouveau département de l'intérieur. La division de la commission géologique fut également attachée à cette époque au département de l'intérieur, qui fut encore chargé de l'administration des affaires indiennes.

SAISON DE 1874.

Les arpentages ordinaires ont été faits pendant cette saison sur une échelle un peu plus limitée que pendant les deux années précédentes.

Dix-huit arpenteurs ont été employés aux arpentages des blocs et des subdivisions ; sur ce nombre deux s'occupèrent à tracer les lignes extérieures des blocs, et les autres aux arpentages de subdivision et d'établissements.

L'arpentage en détail de toutes les fermes dans les différentes paroisses le long des rivières Rouge et Assiniboine fut complété.

La décision prise en septembre 1873 de concéder les terres à foin et le privilège des biens communaux dans les "deux milles extérieurs" aux propriétaires de lots riverains dans certaines paroisses le long des rivières Rouge et Assiniboine, nécessita l'arpentage des "deux milles extérieurs" pour les faire correspondre aux lots riverains.

Un parti d'arpenteurs sous la direction de M. Whitcher l'un des inspecteurs des arpentages, fut chargé de ce travail, et la plus grande partie des opérations de la campagne se trouvaient terminées avant la fin de la saison.

Les terres réservées à la Compagnie de la Baie-d'Hudson, en vertu de l'acte de cession, aux différents postes du district du Lac-la-Pluie, ont été arpentées par M. Miles, A. T. F.

On a commencé pendant cette saison les premiers arpentages des réserves indiennes. Six arpenteurs se sont occupés de la chose et ils ont délimité des régions à plusieurs endroits du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest.

ARPENTAGE SPÉCIAL.

En février il fut rendu un arrêté du conseil autorisant un arpentage spécial des bases et méridiens dans les territoires du Nord-Ouest jusqu'à la rivière à la Paix. C'étaient les travaux les plus importants faits par l'Etat depuis l'acquisition du territoire, et il sera peut-être intéressant de donner une courte description de leur objet, ainsi que les opérations accomplies pendant la saison.

Cet arpentage avait pour objet :—

1. D'établir une base pratique pour le prolongement des arpentages de townships à tout endroit le long de la ligne projetée du chemin de fer canadien du Pacifique, ce qui tendra à systématiser la colonisation et le développement du pays.

2. De contribuer à la construction du chemin de fer en facilitant la localisation des concessions gratuites le long de la ligne.

3. D'obtenir des renseignements sur la nature et les ressources du sol, des forêts et des mines, ainsi que sur la flore et la faune des territoires que couvriront ces arpentages.

Il est possible qu'on obtienne de plus des données de valeur pour estimer la longueur d'un degré du méridien dans la région en question. Cela se comprendra quand

on saura que le travail devait se prolonger à plus de douze degrés de latitude, et que l'on devait tendre à toute la précision possible en exécutant l'ouvrage.

Dans ce but l'on devait, à part d'établir les lignes réelles des méridiens et bases dans le pays, ce qui serait fait par un parti séparé sous la surveillance du chef de l'arpentage spécial, vérifier définitivement la position de ces bases et méridiens de temps à autre au moyen d'une triangulation continue qui serait accomplie simultanément dans la zone du pays la plus favorable à cette fin.

Cette triangulation devait se prolonger au nord à partir du 49^{me} parallèle, tel que fixé par la commission de la frontière internationale, et à l'ouest à partir du méridien principal au Manitoba, jusqu'à la rivière Mackenzie, près de l'issue du lac Athabasca.

Cet important arpentage a été confié à M. Lindsay Russell, arpenteur général adjoint, qui envoya au commencement de l'année la commande des instruments nécessaires. Les opérations de la campagne furent cependant quelque peu retardées, les instruments n'ayant pas été reçus de suite; cependant on commença le travail vers la fin de juillet. L'extrait suivant du rapport de l'arpenteur général adjoint sur les opérations de la saison servira à indiquer ce qui a été fait de cet ouvrage important:—

“ Vers la fin de juillet, il nous arriva à Ottawa un certain nombre d'instruments qui me permirent de donner instruction à M. A. L. Russell, A. T. F., mon premier assistant, de commencer l'ouvrage de campagne, en reliant par un arpentage fait avec soin, la limite marquée avec une borne en fer, à l'intersection du méridien principal ou du méridien de Winnipeg et la quatrième ligne de base, avec la station astronomique de Pembina, dont la longitude avait été établie par télégraphe.

“ C'est ce qu'il fit de la manière suivante. Parti de la quatrième base, il fit un arpentage du méridien de Winnipeg, qu'il vérifia par des mesurages faits avec soin par double chaîne et en répétant sur tout le parcours des observations azimutales jusqu'au 49^{ème} parallèle ou ligne de frontière internationale.

“ De là il mesura le long de ce parallèle à l'est, en passant trois fois la chaîne sur chaque mille, la section qui se trouve entre le méridien de Winnipeg et la station astronomique ci-dessus mentionnée. Il fit, à la fin de chaque mille, une comparaison soigneuse, au moyen du vérificateur, des chaînes en acier dont il se servit.

“ Je quittai Ottawa le 29 août avec le reste du parti, accompagné d'un nombre d'instruments suffisant pour pouvoir exécuter la principale partie de l'ouvrage de triangulation à l'ouest du point indiqué par M. A. L. Russell, la limite marquée avec une borne en fer ci-dessus mentionnée.

“ Nous éprouvâmes du retard dans notre voyage au Manitoba, vu qu'il nous fallut descendre la rivière Rouge en bateau à vapeur, nos instruments, chronomètres, l'appareil de la ligne de base, etc., ne pouvant être transportés par les voitures de la diligence.

“ Ces bateaux à vapeur n'ont pas de jour de départ fixe et se laissent guider par les circonstances. Arrivés malheureusement trop tard, il nous fallut attendre quatre jours avant de pouvoir partir à bord du prochain bateau à vapeur. Comme l'eau était basse, le trajet se fit ensuite lentement, ce qui nous empêcha de nous mettre à l'œuvre à notre ligne de base de triangulation avant le 18 septembre.

“ Nous fûmes rejoints quelques jours plus tard par M. A. L. Russell et son détachement. Comme il avait terminé l'arpentage ci-dessus décrit, je lui donnai instruction de se rendre à l'ouest près de la petite rivière de la Terre Blanche, afin de faire la triangulation d'une section.

“ Le niveleur, M. H. B. Smith, I.C., avait été déjà très utile pour trouver les rapports des niveaux d'eau en bas des rapides à Saint-André, sur la rivière Rouge, l'embouchure de l'Assiniboine et la rivière Rouge à Pembina, et pour tracer un profil le long des lignes arpentées par M. A. L. Russell.

“ Considérant que la région que devrait comprendre notre triangulation pour le reste de la saison avait déjà été parfaitement examinée et nivelée par les ingénieurs attachés à l'exploration du chemin de fer du Pacifique, je crus désirable d'employer notre parti de niveleurs à une occupation plus utile que celle de vérifier des faits bien connus. Je lui donnai donc instruction, au lieu de diriger sa ligne de niveaux à l'ouest sur notre voie, de l'utiliser le long de la rivière Assiniboine en amont, et de faire en même temps des observations sur la nature de ce cours d'eau, et sur les obstacles qu'il offre à la navigation, afin de pouvoir faire rapport d'une manière approximative sur les avantages qu'il peut ainsi présenter, ainsi que sur les améliorations qui pourraient être nécessaires.

“ Je lui donnai encore instruction de faire une exploration et de trouver un profil entre la rivière Assiniboine et l'extrémité sud du lac Manitoba, par voie du lac Long, de faire des sondages sur ce dernier lac, et de là, suivre le terrain le plus bas qu'il pourrait trouver, en vue de la possibilité de relier plus tard par un canal le lac Manitoba aux eaux de l'Assiniboine.

“ M. Hermon, A.T.F., n'avait déjà fait rapport, durant une saison précédente, que dans le cours d'un arpentage dans le voisinage, il avait pu voir la possibilité de ce projet, vu que le sol était bas sur tout le parcours, depuis le lac Long jusqu'au lac Manitoba, et qu'il était très favorable à des travaux de colonisation.

“ Les résultats ont prouvé que M. Hermon avait raison. M. Smith trouva une ligne praticable pour relier la navigation des deux lacs, et constata que le niveau relatif de leurs eaux était tel qu'on pouvait faire affluer celles du lac Manitoba dans l'Assiniboine, régulariser la profondeur du canal, et créer des pouvoirs d'eau qui seraient d'une grande importance pour la localité en question.

“ Pour revenir à l'occupation principale des arpenteurs, je dois dire que les deux partis s'occupèrent de tracer une série de triangles depuis le méridien de Winnipeg à l'ouest, jusqu'à ce que la température devint trop rigoureuse pour nous permettre de faire une observation exacte des angles.

“ Le 10 novembre, le détachement dont j'avais la direction immédiate, atteignit la section de M. A. L. Russell. Tout le parti se rendit alors dans le voisinage du creek à l'Esturgeon, et profitant des plus beaux jours, je fis faire la triangulation depuis le méridien de Winnipeg à Winnipeg, reliant sa position géographique par des stations sur Fort Garry, la cathédrale de Saint-Jean, et la limite du township marquée avec une borne en fer, en arrière de la ville.

“ Cela termina notre ouvrage de cette nature pour l'hiver, de sorte que toute la distance parcourue par les arpenteurs, depuis la station astronomique à Pembina jusqu'à l'extrémité occidentale de la triangulation faite par A. L. Russell, y compris la région qui se trouve entre le méridien et Fort Garry, a été de cent soixante milles.

“ A mon retour à Winnipeg, je reçus instructions par télégraphe de voir à ce que le parti s'occupât durant l'hiver, sous la direction de M. A. L. Russell, à tracer les méridiens et les lignes de base pour les townships situés à l'est du lac des Bois et le long de la rivière La Pluie, et je pris les arrangements nécessaires pour faire mettre des approvisionnements en dépôt dans ces localités.

“ Cela ne s'est pas fait sans difficultés, car personne ne passant sur le chemin du lac des Bois à l'est de ses premiers trente milles, il fallut ouvrir la route tout le long ainsi que sur la glace du lac des Bois, sur un parcours de 150 milles. L'absence complète de fourrage le long de la route était aussi un sérieux inconvénient.

“ Après avoir placé des vivres pour le parti pour l'hiver au centre de ses opérations et lui avoir donné les effets de campement appropriés à la saison—raquettes, chiens et traîneaux pour chiens—je leur donnai ordre de partir, le 8 décembre, pour le lac des Bois, et je me mis en route le même jour pour Ottawa.

“ Après avoir donné un aperçu des opérations du parti, je vais maintenant vous donner quelques détails sur le mode d'arpentage, sur les procédés et instruments dont nous sommes servis.

“ Le 49ème parallèle de latitude, tel qu'établi par la commission internationale de la frontière, étant le plan de niveau à travers le continent, auquel notre système de base et de méridien doit continuellement se rattacher, il était nécessaire que l'arpentage actuel fut basé sur quelque point bien déterminé.

“ Il était aussi nécessaire, dans le but d'établir d'une manière précise la position géographique de localités importantes, ainsi que le caractère topographique du pays à traverser, qu'on trouvât la longitude absolue du lieu où a commencé l'arpentage.

“ A la demande de la section anglaise de la commission internationale de la frontière et de la section des arpentages des terres fédérales, le capit. Anderson, I.R., astronome en chef de la commission anglaise à Pembina détermina, conjointement avec moi à Chicago, au moyen de la méthode électro-télégraphique, la différence de longitude entre l'observatoire à Chicago et la station astronomique ci-dessus mentionnée. Cela joint à la position relative bien connue de Chicago et Greenwich, donnera, par rapport à la station de Pembina, la liaison nécessaire de tous nos futurs arpentages avec Greenwich.

“ Voilà pourquoi on a adopté la station astronomique sur le 49ème parallèle à Pembina, comme le point de départ de l'arpentage actuel.

“ On peut toujours vérifier l'exactitude de la position, relativement au 49ème parallèle, par des latitudes astronomiques observées avec soin, c'est pourquoi il n'est pas nécessaire que le mesurage actuel sur les méridiens, du nord ou du sud, soit fait avec autant de précision que celui qu'on doit effectuer le long des lignes de base dans la direction est et ouest, qu'on ne saurait vérifier par aucune observation astronomique directe.

“ Tant que des lignes télégraphiques ne seront pas construites à travers la région traversée, l'exactitude des différences de longitude dépendra exclusivement des mesurages faits par les arpenteurs.

“ Il a été nécessaire pour cette raison d'adopter la méthode de triangulation pour faire l'arpentage à l'ouest. On a cru, pour vérifier l'arpentage du méridien de Winnipeg, que le double mesurage à la chaîne fait avec soin serait suffisant. La section de dix milles entre le méridien et la station de Pembina n'a pas été triangulée, vu que le terrain était favorable au mesurage à la chaîne, que la distance était peu considérable, et que trois mesurages de cette manière devaient donner des résultats suffisamment exacts; l'erreur probable devant être très faible proportionnellement à la longitude absolue du point de rapport.

“ J'ai lieu de croire, vu la similitude des rapports des différentes mesures de chaque mille, que la longitude du méridien de Winnipeg, depuis la station astronomique de Pembina, a été déterminée, sans qu'il y ait erreur de plus d'une couple de pieds, ou d'une manière aussi précise que possible avec le mesurage ordinaire par la chaîne. L'égalité du sol—du terrain de prairie bien nivelé—a considérablement contribué à l'exactitude de ce résultat.

“ Comme la computation des triangles et des observations astronomiques n'est pas encore terminée, je ne puis indiquer pour toutes les opérations l'exactitude comparative de la triangulation, mais nous avons pu constater les différences suivantes pour la section que l'on a pu calculer.

“ Depuis la base initiale, au moyen d'une chaîne de vingt-huit triangles, dont les côtés avaient une moyenne d'environ deux milles, jusqu'à la base de vérification, l'étendue de la dernière telle que constatée par le calcul différait de celle que l'on avait trouvée par le mesurage direct d'un pouce et demi; ou bien comme la base de vérification avait environ 69½ chaînes de longueur, il y avait une erreur faite d'environ $\frac{1}{100000}$.

“ On comparait comme suit les doubles mesures de ces bases au moyen de notre appareil de base : différence du premier et du second mesurage de la base initiale, trois dixièmes d'un pouce.

“ L'azimut de la base de vérification en question, déduit de la base initiale, sur un côté de la susdite chaîne de triangle, différait de celui qu'on a trouvé par l'autre côté de quatre secondes l'arc. Dans les autres séries, de vingt-deux triangles, les azimuts tracés de la même manière depuis le commencement jusqu'à un côté commun à l'extrémité de la chaîne, différait d'une seconde et un quart.

“ Quand on mesure les angles horizontaux sur les prairies, l'erreur la plus incontrôlable est celle qui provient de la mobilité de l'image produite par la réfraction irrégulière. Cet inconvénient se fait sentir au point qu'il y a souvent un déplacement latéral apparent de la station sous observation qui dure plusieurs secondes.

“ Il n'y a pas d'autre chose à faire dans ces cas que d'attendre un changement atmosphérique plus favorable. De là beaucoup de perte de temps. Nous avons perdu aussi deux ou trois semaines dans l'automne par suite des grands feux de prairies dans notre voisinage, dont la fumée obscurcissait complètement l'horizon.

“ On pourrait peut-être diminuer considérablement la difficulté que présente la réfraction latérale en faisant les observations du haut d'une charpente en bois, ayant de 20 à 30 pieds au-dessus de terre. On pourra faire quelque essai au commencement des travaux de la prochaine saison dans le but de constater si les avantages que l'on pourrait obtenir de cette manière, joints à la plus grande vue sur la prairie que l'observateur pourrait obtenir en se plaçant à une très faible hauteur, compenseraient suffisamment le coût du transport de cette charpente portative.

“ Les signaux de station dont on se sert sont semblables aux mâts de pavillon, et sont surmontés de cônes en fer-blanc luisant, avec une brosse au-dessous; ils sont assujétis par trois cordes de retenue, une cheville en fer est fixée au pied du mât là où est la marque de la station, et un poteau en chêne avec un trou central dans la tête est descendu au besoin jusqu'à la surface du sol.

“ Les angles sont pris avec des théodolites de dix pouces, au moyen desquels cinq secondes peuvent être lues. Afin d'obtenir une grande précision, en déterminant la moyenne d'un grand nombre d'observations, on prend un certain nombre de séries de lectures de direction à chaque station.

“ Une série comprend plusieurs lectures successives, depuis la station désignée comme zéro et à l'entour de chaque station jusqu'à 360 degrés en arrière de la station zéro. La différence entre la première et la seconde lecture de direction sur cette station est l'erreur finale de cette série.

“ Afin de faire disparaître les erreurs causées par la ligne de collimation, l'inclinaison du cercle horizontal sur l'axe vertical, et pour diminuer celles qui proviennent de la graduation et du jeu des clamps et des vis de pointage, on a disposé les séries comme suit :

“ La “ face droite ” et la “ face gauche ” sont les positions des verniers et de l'axe du télescope différant de 180 degrés, ou une demi-révolution de l'azimut.

“ Le “ mouvement de l'avant ” indique que l'instrument a fait sa révolution dans l'azimut avec un mouvement de gauche à droite, dans la même direction que les aiguilles d'une montre.

“ C'est le contraire pour le “ mouvement d'arrière.”

“ Les deux mouvements devant amener l'objet observé en parfaite coïncidence avec l'intersection des fils du télescope, la vis de pointage sera toujours tournée de sorte que le mouvement se continue en avant dans la même direction.

“ Les positions 1, 2, 3 signifient respectivement que la position fixe ou graduée de l'instrument est tellement changée pour chacune que, si A est la ligne de graduation dirigée vers la station zéro en position 1, alors les lignes A + 120, A + 240 viennent occuper successivement vis-à-vis de cette station les positions 2 et 3.

“ Voici quelle est alors leur disposition :—

“ 1ère série, position 1, face droite, mouvement de l'avant,	
“ 2de “ “ “ “ “ “ l'arrière,	
“ 3ème “ “ “ face gauche “ “ l'avant,	
“ 4ème “ “ “ “ “ “ l'arrière,	

et ainsi de suite pour chacune des deux autres positions, ce qui produit douze séries en tout, et pour chaque position huit lectures du vernier; donc, vingt-quatre pour n'importe quelle direction, et quarante-huit pour n'importe quel angle.

“ On vérifie l'azimut des côtés des triangles à certains intervalles en observant les étoiles circumpolaires, la méthode d'observation étant semblable à celle que l'on a déjà exposée pour les angles horizontaux de la triangulation; seulement on note de plus les lectures du cercle et le temps du chronomètre.

“ On se sert d'un indicateur qui consiste en une boîte d'environ 9 pouces cubes, fermement appuyée sur un support, et placée à une distance suffisante pour qu'on puisse la voir facilement à travers le champ du télescope sans altérer son foyer stellaire. Sur la face de l'avant de la boîte il y a une fente verticale d'environ un quart de pouce; à l'intérieur se trouve une lampe, et entre cette dernière et l'ouverture il y a un fond ou un carreau vitré, peinturé en blanc, qui empêche l'irradiation et produit une définition précise des côtés de la fente qui assure la précision lorsqu'il y a intersection avec les fils du télégraphe.

“ Voici quelle est la méthode des observations azimutales :—

“ POSITION 1.

“ Face droite.

“ Mouvement de l'avant—marque,	_____	lecture du niveau, lecture du cercle.
“ “ étoile,	“ “	“ “
“ Mouvement de l'arrière—étoile,	“ “	“ “
“ “ marque,	“ “	“ “

“ Face gauche.

“ Mouvement de l'avant—marque,	_____	lecture du niveau, lecture du cercle.
“ étoile,	“	“
“ Mouvement de l'arrière—étoile,	“	“
“ marque,	_____	“

et ainsi de suite pour chacune des deux positions.

“ Lorsqu'on prend la mesure d'un angle horizontal, le renversement de l'instrument lorsque l'inclinaison de son axe vertical est regardée comme constante, réduit l'angle à sa projection sur un plan traversant l'instrument à angles droits sur son axe vertical de rotation, et il y a en conséquence une nouvelle correction à faire pour le réduire à sa projection sur le plan horizontal. On obtient ce résultat par les lectures du niveau.

“ Les stations que l'on observe dans les prairies sont d'ordinaire presque de niveau, et si l'on maintient l'axe de rotation de l'instrument dans une position verticale, cette correction est inappréciable. Il ne faut noter les lectures du niveau que lorsque les stations diffèrent beaucoup de hauteur, et que l'on craint un changement d'inclinaison ou lorsque l'un des objets est une étoile, comme c'est le cas pour le système d'observations azimutales, mentionné plus haut.

“ On vérifie aussi ces azimuts en les comparant avec un signe du méridien que l'on détermine en observant le passage des étoiles circompolaires et du sud.

“ Voici quelles sont les méthodes que l'on emploie pour déterminer la latitude des stations astronomiques.

“ 1. On observe les distances zénithales de Polaris et autres étoiles polaires importantes dans les positions renversées de l'altazimut, avec le chronomètre pour mesurer le temps; on détermine aussi un nombre égal de mesures de distances zénithales circom-mériennes des étoiles principales du sud, et la moyenne de leurs altitudes correspond à celle des étoiles polaires.

“ 2. On déduit la latitude en observant l'intervalle de temps qui s'écoule entre le passage à l'est et à l'ouest des étoiles à travers le prisme vertical.

“ 3. On mesure directement, au moyen d'un micromètre à vis, la différence entre la distance zénithale du méridien des groupes d'étoiles au nord et au sud du zénith, d'après la méthode de Talcott.

“ La construction spéciale de l'altazimut facilitant l'application également soignée de toutes ces méthodes, elles servent en quelque sorte, vu le principe différent de leur construction ou de leur application, à se vérifier indépendamment l'une par l'autre.

“ La méthode n° 3 a sur les autres l'avantage de la rapidité d'observation, la simplicité de construction de l'instrument, et elle n'est pas exposée aux erreurs qui proviennent de la graduation ou du changement de forme de cercles gradués; mais elle offre un inconvénient, dans la position actuelle des étoiles, car pour se conformer à la restriction d'une altitude presque égale de l'étoile du nord et du sud—les cas de pareille coïncidence étant rares parmi les étoiles de moindre grandeur (les mieux connues), il est nécessaire d'observer les étoiles de la catégorie la plus nombreuse, celles dont les positions sont moins bien déterminées.

“ Au moyen de la première méthode, si l'on augmente le nombre de points lorsque le cercle de mesurage est lu—c'est-à-dire le nombre de lectures du microscope—et si l'on choisit avec soin les étoiles de façon que les moyennes des altitudes nord et sud ne diffèrent pas considérablement, les erreurs résultant des irrégularités qu'on n'a pas observées dans la graduation et le changement de forme peuvent devenir presque inappréciables. La condition de l'égalité d'altitude nord et sud est tellement modifiée par cette méthode qu'on peut trouver facilement l'altitude d'étoiles de n'importe quelle grandeur.

“ La seconde méthode est des trois celle dont l'application est la moins satisfaisante en pleine campagne; mais elle est surtout précieuse parce qu'elle peut servir à vérifier les deux autres, vu que les données sur lesquelles elle s'appuie pour déterminer la latitude sont jusqu'à un certain point indépendantes des autres. Cette méthode aurait plus de succès dans un observatoire, où l'instrument est plus stable, et où les faibles changements dus à la fixité de position arrivent plus lentement et sont proportionnés d'une manière plus uniforme aux intervalles durant lesquels ils se font sentir. On peut obtenir, toutefois, des résultats satisfaisants en campagne, au moyen d'un instrument bien dirigé et placé avec soin, si on ne dépend pas trop longtemps, sans égard aux étoiles, de sa stabilité dans l'azimut.

“ Une erreur commune aux trois méthodes, et qui se fait sentir dans une égale mesure, est celle qui provient de l'irrégularité de l'action des niveaux, laquelle est occasionnée par des altérations dans la courbure des tubes qui ont été exposés à l'air dans le cours des observations, ou qui ont subi l'action de la température. Si l'on fait attention à certains points en les montant et en les enveloppant, autant que la chose est possible avec des matériaux non-conducteurs, on pourra prévenir beaucoup de ces changements rapides qui ont le plus mauvais effet.

“ Voici quelle est le mode d'observation pour la première méthode :

“ L'altazimut ayant été ajusté et nivelé avec soin, de façon que les déviations instrumentales extérieures ne se fassent que très peu sentir, le télescope et le cercle vertical sont solidement ajustés et pointés approximativement vers l'altitude de l'étoile polaire à observer.

“ L'instrument azimutal ayant été ajusté, et l'étoile étant arrivée dans le champ de vue du télescope, les quatre microscopes de cercle sont lus et notés, ainsi que les trois niveaux du microscope. On fait alors une série de mesurages entre l'étoile et le fil horizontal fixe du milieu du diaphragme, au moyen du fil mobile du micromètre, le temps du chronomètre étant noté à chaque mesure, alors les lectures des niveaux de cercle et des microscopes sont répétés par ordre, mais dans le sens inverse des premières lectures.

“La moyenne entre les lectures avant l'observation et celles qui sont notées en dernier lieu, forme la lecture du cercle qui est adoptée, et l'on doit y rapporter chacune des séries intermédiaires de mesures micrométriques de la différence de la distance zénithale.

“L'instrument est alors renversé, et l'on répète la même opération, avec la différence que l'on fait une double série de mesurages micrométriques et trois lectures de microscopes et niveaux.

“L'instrument est alors placé dans sa position originaire, et les premières séries sont répétées, ce qui donne en définitive un nombre égal de distances du zénith dans les deux positions—face droite et face gauche.

“Afin d'obtenir l'interpolation exactes des changements de réfraction dans tout le cours des observations, la température thermométrique et la hauteur du baromètre sont lues au commencement et à la fin de chaque position. Pour faire disparaître l'effet des erreurs dans les déclinaisons adoptées ou des ascensions à droite des étoiles circompolaires, on répète les observations sur ces mêmes étoiles lorsqu'elles se trouvent à des points diamétralement opposés à ceux qu'elles occupaient durant leur mouvement diurne.

“On observe les étoiles du sud de la même manière, près et sur le méridien, l'instrument étant renversé, avec la faible différence que la rapidité de leur marche nécessitant le changement de l'azimut du télescope pour les faire arriver dans le champ de vue durant les séries de mesurages micrométriques, il est nécessaire de lire les niveaux à chaque mesure afin de parer l'effet d'un changement d'inclinaison qui pourrait produire le mouvement dans l'azimut.

“La moyenne des résultats obtenus par cette méthode, de l'observation des étoiles nord et sud alternativement, permet de déterminer une latitude exempte des effets de la courbure ou d'autres causes d'erreur connues ou inconnues.

“Pour l'application de la troisième méthode ou celle de Talcott, dont le principe est semblable à la première, mais dont le procédé est différent, un très bon niveau additionnel est mis directement en rapport avec le télescope de l'altazimut, quelquefois à la mode du niveau attaché au zénith du télescope, l'instrument dont on se sert d'ordinaire pour cette méthode.

“Voici les procédés que l'on suit pour l'observation. Le télescope ayant été pointé vers la moyenne du méridien des hauteurs des deux étoiles à observer, on veut obtenir l'azimut de l'étoile qui arrivera la première à sa culmination, car l'étoile qui traverse le méridien fait intersection, par un mouvement de l'avant du micromètre à vis, avec le fil mobile. Le niveau du télescope est lu sur le champ et noté, puis vient la lecture du micromètre.

“L'instrument est alors tourné 180 degrés dans l'azimut, et on répète le même procédé pour l'autre étoile.

“Comme l'instrument est placé de très près sur le plan du méridien, le temps de bisection du chronomètre est noté seulement lorsque l'observation n'a pu le marquer exactement au transit, ce qui nécessite une réduction au méridien.

“Lorsque certaines étoiles ont été observées plusieurs fois du haut d'observatoires, les résultats que l'on y constate, vu la plus grande certitude de leur déclinaison, ont plus qu'une valeur ordinaire, et il importe alors de répéter sur elles les mesurages micrométriques et dénoter le temps du chronomètre comme pour la méthode des distances circom-méridiennes du zénith ; mais cela arrive rarement pour les étoiles groupées par deux, qui sont généralement de moindre grandeur, et parmi lesquelles se présente rarement la coïncidence fortuite de l'égalité de hauteur, du peu de durée de l'intervalle entre le passage de chacune, et de la certitude de position.

“La seconde méthode par laquelle on détermine la latitude en observant le transit des étoiles à travers le cercle vertical Est et Ouest, s'applique comme suit :

“On choisit deux groupes d'étoiles dont les déclinaisons sont d'environ un degré moindres que celui de leur latitude, et il y a un intervalle suffisant entre les groupes pour en permettre l'observation de la manière suivante :—

“La lecture du méridien du cercle azimutal de l'instrument ayant été vérifiée au moyen du signe du méridien déjà terminé, sa partie supérieure ou mobile est ajustée lors de la lecture qui place le fil central de son télescope sur le plan du prisme vertical, puis le temps du chronomètre indiquant les transits des étoiles du premier groupe sur les différents fils est noté pour leur passage à travers le cercle vertical de l'est. Le niveau de l'axe est lu avec soin pour chaque étoile, et il reste sur l'axe durant le cours des observations.

“On consulte encore la marque du méridien dans le cas où il y aurait quelque léger changement azimutal dans la position de l'appui sur lequel repose l'axe. L'instrument est renversé, les extrémités de l'axe du télescope font leur révolution avec exactement 180 degrés de l'azimut, et sont de nouveau ajustées sur le plan du prisme vertical, puis on constate de la même manière le temps du transit du premier groupe d'étoiles sur le cercle vertical ouest. On a pour ce groupe d'étoiles une série d'observations dans chaque position—face nord et face sud de l'instrument.

“On observe dans cette position le passage à l'est du second groupe d'étoiles, puis dans la position—face nord—les passages à l'ouest du même groupe.

“Au moyen de ce procédé, la ligne de collimation n'a aucun effet sur le résultat de ces observations.

“On n'a pas fait d'observations météorologiques pour la raison que nous n'avions pas les instruments nécessaires lors de notre départ pour le lieu de nos opérations, de plus on ne crut pas bon de faire des observations partielles, car dans quelques mois ce travail sera fait au complet par l'observatoire météorologique du gouvernement—qui est en rapport avec l'observation magnétique de Toronto—et qui donnera tous les renseignements nécessaires. L'enregistrement systématique des observations de cette nature durant les arpentages, commencera avec les premiers travaux en campagne de la prochaine saison.”

Les besoins de cet arpentage nécessitaient un appareil pour le mesurage des lignes de base, tenant un juste milieu, en fait d'exactitude relative et de rapidité des travaux, entre le mesurage expéditif mais seulement approximatif de la chaîne ordinaire, et l'appareil à lignes de base généralement employé dans les triangulations primaires,—lequel donne des résultats précis, mais est compliqué et d'un usage très lent.

M. Russell inventa un appareil spécial pour le mesurage des lignes de base qui devait servir pour cet arpentage. Suit une courte description de l'appareil tirée du rapport de l'arpenteur général :—

“L'appareil de M. Russell se compose de baguettes de sapin bien sec, jointes bout à bout par des ferrures combinées de la manière suivante : Chaque charnière repose sur un cylindre en métal dur bien tourné dont l'axe est horizontal et transversal à la ligne de mesurage ; sur ce cylindre, à l'un des bouts d'une baguette s'applique un V rectangulaire renversé, espèce d'agrafe en métal fixée à l'un des bouts d'une autre baguette. La ligne de bissection de l'agrafe rectangulaire, quelle que soit l'inclinaison relative des deux baguettes, traversant toujours le centre du cylindre de support, la distance d'un centre de cylindre à un autre, à part les variations causées par la température, est donc toujours la même quelle que soit l'inclinaison des baguettes. Le défaut de tout appareil de mesurage fonctionnant d'après le principe de contact est que les points de contact s'usent, ce qui altère la mesure. Dans l'appareil qui nous occupe on a considérablement obvié à cette objection en disposant le cylindre de manière à pouvoir être tourné régulièrement pour distribuer également l'usure et, autant que possible, la faire porter d'une manière symétrique sur toute la circonférence du cylindre. Il est évident que celui-ci pourrait être presque entièrement usé, et malgré cela si sa circonférence continue à être parfaite, la distance entre le centre des deux cylindres de l'appareil reste la même.

“On tient compte des effets de la température d'une manière approximative en adoptant la moyenne de plusieurs données relatives à la dilatation du sapin. On espère que les circonstances pourront permettre d'employer la méthode plus correcte encore de déterminer, au moyen d'expériences, les effets tant de la température que de l'humidité sur les baguettes dont on se sert, et appliquer au mesurage les corrections indiquées par les résultats de ces expériences.

“Dans un intéressant rapport sur les baguettes à mesure en sapin, écrit par le gardien des Etalons en Angleterre, ce fonctionnaire démontre que les expériences qu'on en a faites en mesurant une importante ligne de base dans la triangulation de l'Angleterre par l'artillerie, ne peuvent pas, comme on l'a cru, servir d'argument bien convaincant contre l'usage de ces baguettes. En cette occasion, leur dilatation causée par l'humidité, ne fut, pour une distance de 5 milles, que d'environ 4 pouces, au lieu de près de deux pieds comme on avait d'abord calculé.

“En employant ces baguettes dans l'arpentage dont il est question, on vérifiera fréquemment leur longueur en les rapportant à une mesure étalon en acier au moyen d'un comparateur micrométrique, tenant compte toutefois de l'état atmosphérique au moment de ces vérifications.

“Les résultats obtenus avec cet appareil dans le cours de la dernière saison nous justifient de croire que, dans une région d'un niveau ordinaire, on pourra mesurer un mille par jour avec une précision remarquable.

“Par exemple, on avait mesuré deux lignes de base, l'une de 60 chaînes, l'autre, qui était une ligne de base de vérification, de 66 ch. 25 chaînons. Un second mesurage donna une différence respective, dans le premier cas, de trois dixièmes de pouce, et de deux dixièmes de pouce pour le dernier.

SAISON DE 1875.

Trente townships ont été subdivisés pendant cette saison. On a aussi tracé et marqué 1,020 milles de lignes de blocs. Ce service a occupé vingt-un arpenteurs, dont dix aux arpentages de blocs et les autres onze à la subdivision des townships.

A part les arpentages de terres ordinaires, quatre arpenteurs ont établi des réserves indiennes à différents endroits du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, et deux autres ont terminé les arpentages de la zone de paroisses de deux milles extérieurs, le long des rivières Rouge et Assiniboine.

On a également arpenté parties des lignes côtières et des îles voisines du lac Winnipeg et du lac des Bois ; ces travaux ont été exécutés en même temps que se faisait l'arpentage des coupes de bois.

L'emplacement de la ville appelé *Selkirk*, sur le côté est de la rivière Rouge, au point de traverse de la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique, et celui de la ville appelée *Alberton*, sur la rivière La-Pluie à Fort Frances, ont été tracés pendant la présente année.

ARPENTAGE SPÉCIAL.

Ces travaux ont été un peu retardés par suite de l'accident arrivé au chef, M. Lindsay Russell, qui se fractura la jambe au commencement de la saison, devenant ainsi incapable de surveiller personnellement les opérations.

En dépit de ce sérieux obstacle le travail a fait des progrès satisfaisants. L'extrait suivant du rapport de l'arpenteur général adjoint sur les opérations de la saison indiquera les résultats obtenus:—

“ ARPENTAGES DE BLOCS À L'EST DU LAC DES BOIS.

“ Il y avait dans la province du Manitoba, entre les lignes extérieures de blocs déjà tirées et le lac des Bois, un espace de terrain qui n'avait pas encore été arpenté. En conséquence, en prolongeant les lignes méridiennes et les lignes de base, à l'est de ce lac, pour obtenir une position conforme aux arpentages qui avaient déjà été faits dans la direction ouest, il fut nécessaire de continuer la 49^{me} ligne parallèle établie par la Commission Internationale des Frontières à travers le lac pour servir de lien et de base de projection pour tous les blocs situés à l'est.

“ La parallèle traversait de 30 à 40 milles en plein lac. Toutes ces opérations à une saison de l'année où le thermomètre descendait quelquefois à 40 degrés au-dessous de zéro entraînaient des dépenses pour faire les transports et pour se procurer le bois de chauffage au lieu du campement, et de plus elles étaient assujéties à certaines inexactitudes qui se produisent ordinairement lorsqu'on se sert des instruments pour opérer par un froid aussi rigoureux. En conséquence on crut qu'il serait préférable d'établir la position de la parallèle sur le côté est du lac par le mode plus indirect d'une ligne de raccordement diagonale en partant du point de la commission déjà mentionnée à l'angle nord-ouest, et devant traverser une partie du lac passablement abritée çà et là par quelques îles couvertes de bois propre au chauffage.

“ Dans le calcul du triangle qui se présentait alors on a calculé la différence de la latitude et de la longitude d'après la 'Seconde Méthode de Gauss,' et on a vérifié à différentes reprises et avec beaucoup de soin, en se servant de l'azimut, la ligne de raccordement que l'on a mesurée deux fois. En conséquence, il est à présumer que l'intersection de la 49^{ème} parallèle avec le rivage est du lac a été établie avec presque autant d'exactitude que par le prolongement direct de la ligne, comme il est probable que la seule différence sensible qui aurait pu se produire serait venue de ce qu'on aurait pu ne pas se guider, dans cette région, d'après la configuration de la terre, en opérant comme on vient de l'indiquer, et de ce que la ligne en faisant ce détour aurait eu une plus grande longueur.

“ Nous n'avons pas sur les lieux les instruments nécessaires pour prendre des observations astronomiques, mais quand même nous les aurions eues, on aurait à peine pu compter sur un résultat satisfaisant, vu la rigueur de la saison.

“ TRIANGULATION DEPUIS WESTBOURNE JUSQU'AU 102^{ÈME} MÉRIDIEN.

“ De Westbourne à la Petite-Saskatchewan, la meilleure route qu'on ait pu trouver pour la triangulation est assez boisée pour nuire considérablement à cette opération en pays plat. Pour cette raison les travaux ont progressé lentement.

“ A l'ouest de la Petite-Saskatchewan, le sol est moins couvert de bois, en sorte que nous n'avons pas été souvent retardé et que l'ouvrage a avancé avec plus de rapidité, mais la surface de ce pays est si unie que nous avons rencontré partout les mêmes difficultés pour déterminer les points triangulaires.

“ Comme dans les travaux de la saison précédente, la réfraction latérale a été une cause continue de perte de temps et nuisible à la précision. C'est à cette cause qu'on doit attribuer principalement toutes les erreurs de raccordement les plus considérables qui paraissent dans la réduction des triangles et dans les différences qui en résultent entre le mesurage et le calcul des lignes latérales.

“ Depuis le premier méridien ou celui de Winnipeg jusqu'au 102^{ème} degré de longitude ouest, nous avons mesuré six lignes de base à des intervalles aussi égaux que les circonstances ont pu le permettre. La différence en moyenne entre les lignes de base calculées et mesurées après vérification faite a été d'un peu moins de $\frac{1}{100000}$ de leur longueur.

“ L'instrument pour mesurer les lignes de base nous a donné cette année comme l'année dernière autant de satisfaction qu'on pouvait en attendre, et bien qu'il soit nécessairement de beaucoup inférieur, quant à la précision, aux appareils plus compliqués et plus délicats dont on se sert ordinairement pour les grands arpentages trigonométriques internationaux, il permet cependant de faire les opérations avec plus de rapidité et des résultats suffisamment précis pour la triangulation de second ordre. La différence ordinaire entre la moyenne de différentes mesures de même distance donne à peu près $\frac{1}{75000}$ de la longueur.

SAISON, DE 1876.

Le mauvais état général des affaires et la diminution qui s'en est suivie dans l'immigration, ajoutés à la plaie des sauterelles, qui avait désolé le Manitoba pendant les trois années précédentes, ont tous eu pour effet de retarder les opérations d'arpentage. Les travaux pendant la saison ont été assez limités.

A part du personnel occupé à l'arpentage spécial, on employa dix-huit arpenteurs aux travaux suivants: Cinq s'occupèrent des arpentages de blocs, six de la subdivision des townships, cinq de l'arpentage des réserves indiennes, un à l'arpentage de la zone d'établissements, et un à travers la voie principale.

Dans son rapport de l'année, l'arpenteur général donne le relevé du nombre total d'acres de terre arpentées jusqu'à la fin de la saison d'arpentage, ainsi qu'un état du coût par acre, et la comparaison des prix dans l'Ontario et Québec.

Suit le relevé, qui offre beaucoup d'intérêt:—

“ Depuis la fondation du bureau des terres générales en mars 1871 jusqu'à la date de ce rapport, 10,574,915 acres ont été arpentées soit pour townships, sections et quarts de sections, et 341,666 acres,

comprenant toutes les anciennes paroisses colonisées sur la rivière Rouge et la rivière Assiniboine ont été arpentées et mises sur la carte géographique.

“ Il faut ajouter à cela les travaux de l'arpentage spécial, ainsi que le tracé de plusieurs réserves pour les Sauvages, un nombre d'explorations, et finalement la subdivision de grands terrains à bois en lots pour les colons.

“ C'est l'intention de faire connaître le coût par acre, jusqu'à la présente date, de l'arpentage des terres fédérales, et à ce propos il ne suffira que de mentionner les principaux points de ce système.

“ L'arpentage des townships se fait d'abord en disposant le territoire en blocs de douze milles carrés, ou quatre townships, compris entre les méridiens et les lignes d'alignement ou de rectification.

“ La disposition de ces blocs est faite à la journée par un arpenteur, aidé d'un parti, et quand la chose est jugée nécessaire ces blocs sont divisés en townships qui, à leur tour sont subdivisés en sections et en quarts de sections—telle subdivision devant être faite par contrat au taux de tant par mille, tel qu'approuvé précédemment par un arrêté du conseil.

“ Le coût de ces lignes extérieures de blocs arpentés jusqu'à présent est en moyenne de \$36.83 par mille.

“ Le coût par acre pour la subdivision de blocs de quatre townships en sections et quarts de section a été de 2.91 centins, et en ajoutant à cela le coût des lignes de blocs au prix par acre ci-dessus, le coût total des terres des townships arpentés jusqu'à cette date est de 3.83 centins l'acre.

“ L'arpentage des terres colonisées dans les paroisses situées sur les rivières Rouge et Assiniboine a été plus dispendieux, et a coûté jusqu'à 27 $\frac{1}{10}$ centins par acre.

“ On ne peut pas cependant considéré ceci comme un prix exorbitant, parce qu'il faut se rappeler qu'une grande partie de ces travaux ont été employés à arpenter et à mettre sur la carte géographique le terrain des différentes paroisses, indiquant toutes les tenures avec l'exatititude requise pour permettre d'en donner une description dans des lettres patentes.

“ En ajoutant le coût des arpentages de la zone des établissements à celui de la subdivision des terres des townships, l'on trouve que la moyenne du coût de toutes les terres de fermes arpentées jusqu'à cette date est de 4.57 centins par acre.

“ Que l'on compare le taux ordinaire de l'arpentage des townships, c'est-à-dire, 3.83 centins, avec le coût relatif des arpentages des townships de Québec et d'Ontario.

“ Il serait à propos de dire qu'avant l'union du Haut et du Bas-Canada, en 1841, les arpentages des deux provinces étaient faits au moyen du compas d'arpenteur ordinaire, les lignes étaient tracées au moyen de l'aiguille magnétique et étaient sujettes à de graves erreurs, provenant de l'effet de l'attraction locale sur l'aiguille; aussi de ce que les arpenteurs ne s'assuraient pas des variations de celle-ci en faisant leurs arpentages; et de plus on ne traçait aucune ligne de rectification dans aucun de ces arpentages avant l'année 1829, ce qui avait pour résultat que les terres n'avaient pas la forme et l'étendue que l'on désirait, les lignes des concessions ou des rangs étaient tellement crochées qu'elles réduisaient quelques-uns des lots à un quart de l'étendue que l'on avait l'intention de les faire et d'augmenter les autres en proportion, ce qui a donné lieu à une suite de procès sans fin entre les propriétaires des terrains voisins l'un de l'autre.

“ De plus, les arpentages faits au moyen de l'aiguille ne comportaient pas la continuation de lignes en faisant abattre les arbres, etc.; et les arpenteurs pouvaient en conséquence tirer une ligne avec plus de rapidité qu'avec la méthode astronomique, laquelle demande que tous les obstacles disparaissent.

“ Depuis 1841 les arpentages des terres de la couronne ont été faits par la méthode astronomique, et des lignes de rectification ont été tracées, ce qui assurait l'exactitude de la forme et de l'étendue des lots ou des sections.

“ En indiquant la moyenne du coût par acre des premiers arpentages des terres de la couronne dans le Haut et le Bas-Canada, la somme de travail fait dans l'arpentage n'est pas spécifiée, en sorte qu'on ne peut pas en justice comparer les taux d'alors avec ceux d'aujourd'hui. Dans le premier cas on arpentait qu'un seul côté du lot, la façade; à présent, les lignes sont tracées sur les quatre côtés. Ainsi, dans les anciens arpentages le parcours d'un mille de ligne donnait 800 acres; à présent il n'en donne que 160.

“ Le coût en moyenne des terres de la couronne arpentées dans le Haut et le Bas-Canada, de 1841 à 1875, a été de 6 $\frac{1}{10}$ centins par acre, chaque mille servant de borne à 200 acres.

“ L'arpentage des townships des terres fédérales, d'un autre côté, a été fait pour 3.83 centins par acre, chaque mille servant de borne à 160 acres.

ARPENTAGE SPÉCIAL.

Conformément à la recommandation de l'arpenteur général-adjoint, la triangulation faite par ce parti d'arpentage fut arrêtée au 2e méridien initial, car c'était l'intention d'établir d'autres méridiens initiaux au moyen de la ligne de télégraphe électrique, ou en traçant des méridiens types et des parallèles.

Pour obtenir ces fins on a réparti les arpenteurs comme suit :

M. A. D. Russell, A.T.F., qui avait le contrôle de la principale division du parti, reçut instruction de continuer la délimitation des méridiens et des parallèles, et M. W. F. King, l'astronome-adjoint, se rendit à Battleford pour coopérer avec le chef à Winnipeg à établir la longitude au moyen d'un échange de signaux télégraphiques. La ligne télégraphique entre le fort Pelly et Winnipeg n'a jamais été cependant

durant l'été en assez bon état pour faire les signaux, et en conséquence la tentation d'établir la longitude de Battleford a échoué.

M. King s'occupa pendant son séjour à Battleford à déterminer exactement la latitude de l'endroit ainsi qu'à faire l'arpentage de l'établissement et l'exploration du district.

La principale division du parti d'arpentage s'occupa d'abord de relier la 5e base au 2e méridien initial. Le méridien fut alors mesuré et marqué (on l'avait tracé l'automne précédent) sur une distance d'à peu près 81 milles au nord de la 5e base.

Tournant à l'ouest du méridien initial sur la 8e base, le parti s'occupa pendant le restant de la saison à arpenter les bases et méridiens jusqu'au lac à la Pêche dans la direction ouest. 180 milles à peu près de méridiens et de parallèles ont été ajoutés et marqués durant la saison, on a fait des observations pour la latitude à un certain nombre de points, et beaucoup d'explorations. M. Russell, qui avait charge de cette division, soumit un rapport très précieux sur les ressources d'une vaste partie du pays à l'ouest et au sud-ouest de Fort Pelly.

SAISON DE 1877.

Il n'a été entrepris que peu d'arpentages comparativement pendant cette saison, car le surplus de terres des townships arpentées précédemment rendrait la chose inutile pour le moment.

Dix-sept arpenteurs furent occupés aux opérations d'arpentages, de la manière suivante:—deux avaient charge des divisions de l'arpentage spécial, un de l'arpentage des chemins, six de l'arpentage des réserves pour les Sauvages, cinq des arpentages des subdivisions, et trois des arpentages de la zone d'établissement ou des "deux milles extérieurs."

Comme le personnel était peu nombreux, il n'a été fait qu'une quantité limitée d'ouvrage. Indépendamment des opérations de l'arpentage spécial et des arpentages des chemins et d'établissements, on a subdivisé sept townships et délimité treize réserves pour les Sauvages.

L'arpentage spécial a fait des progrès très satisfaisants, ainsi qu'on le verra par la description suivante des opérations de l'année. L'arpentage a été divisé en deux sections, la section de l'est se trouvait sous le contrôle de M. A. L. Russell, et celle de l'ouest était confiée à M. W. F. King.

Les arpenteurs de la section de l'est se sont occupés à prolonger le 102e méridien (2e méridien initial) dans une direction nord jusqu'au tracé de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique et de la ligne télégraphique, car on se proposait d'utiliser ce point en établissant les longitudes au moyen de signaux télégraphiques. Ils ont ensuite projeté un système de lignes de base et de méridiens jusqu'à un point à l'ouest du 106e méridien (le 3ème méridien initial), qui fut établi avec soin et prolongé à 72 milles au nord du bras nord de la Saskatchewan. Une partie de la 12e ligne de correction fut ensuite tracée à l'est du méridien; on traça également quelques lignes méridiennes et extérieures dans le voisinage de l'établissement de Prince-Albert et de l'établissement sauvage sur le bras sud de la Saskatchewan, puis on explora et l'on fit l'ébauche de plan de quelques-unes des routes dans le voisinage.

Ce parti d'arpentage a arpenté et marqué environ 300 milles de la ligne pendant la saison et a aussi fait beaucoup d'explorations dans le voisinage. A leur retour en automne M. Russell fit, en compagnie d'un Sauvage, un voyage rapide dans le district de la rivière aux Carottes, et cela lui a permis de faire rapport sur un district que l'on a trouvé depuis excellent.

Le parti chargé de la station ouest s'est rendu à Edmonton après avoir établi en route, au moyen d'observations astronomiques, la latitude de certains points. Il a également pourvu, pendant le trajet, à indiquer les routes aux voyageurs futurs en marquant au moyen de poteaux avec planchettes indicatrices les principales voies conduisant du Manitoba à Battleford, à leur croisement avec d'autres routes importantes.

C'était l'intention de faire faire par M. King l'arpentage des établissements dans le voisinage d'Edmonton et de lui faire fixer et arpenter le 114e ou le 115e méridien initial, pour lequel on espérait se servir de la ligne télégraphique afin d'échanger des

signaux, et par ce moyen déterminer la longitude. Mais de même que dans toutes les autres tentatives de faire usage de cette ligne télégraphique plus qu'inutile on échoua complètement et M. King dut établir le méridien initial en se servant de la longitude d'Edmonton, suivant que déterminée par le tracé du chemin de fer canadien du Pacifique.

Ce parti d'arpentage passa l'hiver à Edmonton, et pendant son séjour à cet endroit termina l'arpentage préliminaire de plusieurs des établissements voisins. Les travaux accomplis par cette division sont rapportés plus au long dans la suite du rapport.

La commission géologique, en vertu des modifications apportées à l'acte la concernant, est devenue une division du département de l'intérieur dans le cours de cette saison, et le musée fut transporté de Montréal à Ottawa.

SAISON DE 1878.

Dans son rapport de l'année, l'arpenteur général dit en parlant des arpentages :—

“ Dans la province du Manitoba et dans le territoire avoisinant, la grande étendue de terrain déjà arpentée et divisée en cantons a suffi jusqu'ici aux besoins toujours croissants de la colonisation.

“ Mais des établissements s'étant formés dans les parties reculées du territoire du Nord-Ouest, il a fallu pourvoir à ces colonies en faisant des arpentages isolés de cantons et de lots le long des rivières.

“ L'établissement spécial de méridiens et de parallèles principaux se poursuit depuis plusieurs années, dans le but d'établir par ce moyen des rapports entre ces arpentages et les arpentages déjà existants, et afin que l'on puisse être certain que les cantons ainsi arpentés, avant que le système général des arpentages soit completé et dans des localités éloignées des terres fédérales arpentées, occuperont la place qu'ils doivent occuper dans ce système lorsqu'il s'étendra du Manitoba à la Colombie-Britannique.

“ L'exploration dont il s'agit comprend aussi l'établissement de la latitude et de la longitude de certains endroits de ce territoire, dans le but de rendre plus exacte la cartographie du pays, et pour contrôler les arpentages.

“ Les opérations d'arpentages s'étendent depuis la frontière internationale à West Lynne, sur la rivière Rouge, en remontant la vallée de cette rivière et les vallées de l'Assiniboine et de la Saskatchewan, jusqu'à un endroit situé à 15 milles à l'ouest du fort Edmonton ou près du 115^e degré de longitude ouest de Greenwich, et dans le voisinage du commencement des montagnes Rocheuses.

“ A part les travaux d'arpentage, on a obtenu naturellement beaucoup de renseignements concernant la nature des régions explorées.”

Vingt arpenteurs en tout ont été employés pendant la saison, en y comprenant le personnel occupé de l'arpentage spécial.

Ils étaient répartis comme suit pour les travaux :—

Quatre avaient la direction des divisions de l'arpentage spécial.

Neuf arpentaient les réserves pour les Sauvages.

Trois subdivisaient les townships.

Un arpentaient les frontières du Manitoba.

Un remplissait les fonctions d'inspecteur des arpentages.

Les arpentages de subdivision n'ont été faits que dans six townships, tous situés dans le voisinage de la colonie de Prince-Albert.

L'établissement d'une partie de la frontière de la province du Manitoba a été terminé et on l'a marquée convenablement.

Il a été arpenté treize réserves pour les Sauvages dans les traités 2, 3 et 4.

Les quatre divisions de l'arpentage spécial ont accompli une somme considérable de travaux importants, dont voici un court résumé :

La première division se trouvait placée comme depuis le commencement de l'arpentage sous la direction de M. A. L. Russell, A.T.F. La plus grande partie des travaux de la saison a consisté à préparer la voie pour les arpentages de subdivision dans le district de Prince-Albert et il a été établi et marqué 133 milles de lignes extérieures. A part cela, M. Russell a fait des explorations considérables dans certaines parties du pays qui sont encore en dehors des arpentages.

La deuxième division, qui était plus convenablement appelée la division astronomique, était sous la direction de M. W. F. King, I.T.F. Ainsi qu'il a déjà été dit, cette division s'était rendue, l'été précédent, à Edmonton, dans le but d'y établir la longitude avec la coopération de M. Lindsay Russell, au moyen de la ligne télégraphique et pour y fixer la position du 114^e ou 5^e méridien initial.

En se rendant à Edmonton, en 1877, M. King avait déterminé la latitude de plusieurs endroits, ainsi que placé des planchettes indicatrices aux lieux suivants :

(1.) Près du lac Plat (station de la police à cheval) pour indiquer la route conduisant à Fort Pelly et aux casernes de la Rivière-au-Cygne.

(2.) Sur le côté nord de la rivière Qu'Appelle, au delà du fort Ellice, pour indiquer la route allant à Fort-Pelly.

(3.) Sur la plaine du Faisan, à l'endroit où la route de Fort-Pelly à Fort-Qu'Appelle traverse la voie principale.

(4.) Près du poste de traite des Buttes-du-Tondre pour marquer la route conduisant à Fort-Qu'Appelle.

(5.) Aux "Fourches du chemin" (*Humboli*), où les routes conduisant aux différentes traverses du bras sud de la Saskatchewan se séparent.

(6.) Sur la route de Gabriel à la ligne télégraphique où commence une nouvelle route qui traverse la branche sud à l'endroit où la ligne télégraphique la traverse.

(7.) Sur la colline à l'ouest de la route de Gabriel, où il y deux poteaux dont un indique la route qui conduit à Carlton, et l'autre à l'endroit où la route conduisant à Battleford et celle qui conduit aux Buttes-du-Cyprès se bifurquent.

(8.) Dans la vallée du creek de l'Aigle, à la jonction des routes de la prairie et de la rivière conduisant à Battleford.

Parvenus à Edmonton, les membres du parti commencèrent une série d'observations pour la latitude faites avec grand soin, après quoi ils établirent la 14e ligne de base en prolongeant le méridien au nord à partir du point d'observation jusqu'à la latitude de la base, puis à partir de ce dernier point il fut tiré un système de cordes à l'ouest jusqu'à une distance d'environ 13 milles, et l'on établit le 114e ou 5e méridien initial. Pour déterminer la situation de ce méridien on s'est servi de la longitude d'Edmonton, suivant que fixée par l'arpentage du chemin de fer canadien du Pacifique.

M. King a alors établi un partie du méridien initial.

Cette division passa l'hiver jusqu'à février à Edmonton, et pendant ce dernier mois fit la levée du plan de l'établissement du Grand-Lac. A la fin de février il fut fait une nouvelle et dernière tentative pour déterminer la longitude en échangeant des signaux télégraphiques avec Winnipeg ou le Fort-Pelly, mais la tentative échoua comme les précédentes à raison du mauvais état de la ligne télégraphique.

Le parti s'occupa depuis cette date jusqu'au mois de mai d'explorations et des arpentages d'établissements.

Le 25 mai le parti se mettait en route pour revenir, mais peu de temps après avoir quitté Edmonton il lui est arrivé des instructions de retourner à Edmonton et d'y terminer les arpentages des établissements. L'ouvrage du district d'Edmonton terminé le parti se rendit à Prince-Albert et quelques membres descendirent la rivière dans un bateau, emportant avec eux les chronomètres, afin de relier la longitude au 3ème méridien initial à Prince-Albert.

Le restant de la saison se passa à arpenter les lignes extérieures dans le voisinage de Prince-Albert, et le parti revenait à Winnipeg en novembre après une absence de 18 mois.

La troisième division se trouvait sous les ordres de M. J. S. Dennis, jeune, A.T.F., et fut employée à établir le 4ème méridien initial. Cela fut fait en prolongeant les 10e et 11e lignes de base à l'ouest à partir du 3e jusqu'au 4e méridien initial. En accomplissant ce travail on a fait le raccordement avec le poteau de latitude établi précédemment à Battleford par la division astronomique. Le prolongement de cette ligne jusqu'à Battleford prouva que l'erreur dans la longitude de cet endroit, telle que fixée par les arpentages du chemin de fer canadien du Pacifique, était d'à peu près onze milles.

La division n° 4 fut employée pendant la saison à arpenter sous la direction de M. M. Aldous, I.T.F., les établissements de Prince-Albert et de Saint-Laurent.

Un des premiers changements importants au sujet de l'administration des arpentages eut lieu pendant l'automne de cette année. En novembre, l'arpenteur général, le colonel Dennis, fut promu au poste de sous-ministre de l'intérieur, et M. Lindsey Russell, l'arpenteur général adjoint, devint arpenteur général.

SAISON DE 1879.

Les opérations d'arpentage furent faites sur une échelle un peu plus importante pendant cette saison que pendant les deux ou trois années précédentes. On occupa trente-deux arpenteurs. Sur ce nombre vingt firent l'arpentage des lignes extérieures et la subdivision des townships. Neuf tracèrent les réserves pour les Sauvages, et trois furent employés à localiser et arpenter les coupes de bois.

Beaucoup de travaux ont été terminés et l'on a subdivisé 57 townships, ainsi qu'arpenté et marqué 875 milles de lignes extérieures.

Le 5e méridien initial fut établi pendant la saison par une division de l'arpentage spécial, placée sous la direction de M. M. Aldous, I.T.F. Ce dernier prolongea le 4e méridien initial au nord à partir de la 11e base, le point jusqu'où il avait été établi pendant la saison précédente, et de là le traça à l'ouest sur la 14e base et les lignes voisines jusqu'au 5me méridien initial.

Comme les années précédentes, M. W. F. King, I.T.F., était chargé de la division astronomique de l'arpentage spécial. La saison s'est passée à aller d'un endroit à l'autre et à établir soigneusement la latitude au moyen d'observations astronomiques. Les stations suivantes ont été établies de cette façon :—

N° 7, près du coin nord-est de la section 25, township 35, rang 17, à l'ouest du 2e méridien initial.

N° 8, près du coin nord-est de la section 32, township 46, rang 20, à l'ouest du 2e méridien initial.

N° 9, près d'un poteau sur la 10e ligne de base, 58½ sections à l'ouest du 3e méridien initial.

N° 10, sur la 11e ligne de base, près de son intersection avec le 4e méridien initial.

N° 11, sur la 14e ligne de base, à environ 64 sections du 4e méridien initial.

Ces observations ont été faites dans le but de vérifier les arpentages en cours, et l'on a fait de temps à autre des corrections dans les positions des poteaux sur les méridiens initiaux et les lignes de base intermédiaires, afin de les faire correspondre aux latitudes astronomiques.

Outre la détermination des latitudes aux stations mentionnées plus haut les travaux de la saison ont compris un certain nombre de relevés au micromètre et de levés expédiés dans le but de mieux indiquer la configuration topographique du pays. Plusieurs de ces levés expédiés, le long des voies principales, ont été compris dans les listes indiquant les distances d'un point à l'autre, et cela a été par la suite d'une grande commodité aux personnes voyageant sur ces routes.

Les explorations faites en outre des arpentages en général ont beaucoup contribué à fournir des renseignements sur la configuration topographique et le climat du pays, et chaque année les opérations prouvent que l'évaluation de la quantité des terres arables dans plusieurs parties des territoires était bien au-dessus de la réalité.

A la vérité on n'a bien connu toute l'étendue des terres propres à la culture et aux fins du pâturage à l'ouest des montagnes Rocheuses et au nord de la Saskatchewan qu'après y avoir fait les arpentages. L'idée que l'on avait en général à cette époque que de grandes parties des territoires se composaient de terrains dénudés ou de déserts a été trouvée faussé, et l'on peut dire que les arpentages et explorations ont démontré la possibilité de cultiver avantageusement la plus grande partie du pays.

Dans son rapport de l'année l'arpenteur général parle des documents projetés dans le mode d'arpentage des lignes extérieures de blocs afin de diminuer, s'il est possible, le coût moyen par acre de l'arpentage des terres. Il fut suggéré de comprendre dans le carré que les arpenteurs de blocs devaient délimiter onze townships au lieu de quatre, comme cela avait été la règle jusqu'alors.

Cette proposition fut approuvée et des mesures préliminaires ont été prises pour la mettre à exécution dans le cours de la saison suivante. Dans ce but on prépara un mémoire énonçant en détail les modifications apportées à la manière d'arpenter suivie jusqu'à ce jour pour donner effet au nouveau système et contenant en outre des instructions aux arpenteurs sur la nouvelle méthode.

Annexée à ce mémoire se trouvait une série de tables géodésiques compilées par M. W. F. King, ainsi qu'une série de tables azimutales, celles-là préparées par l'ar-

penteur général, pour l'usage des arpenteurs employés à l'arpentage de blocs, d'après le nouveau système.

Ces tables de même que le mémoire ont été par la suite publiés dans le nouveau manuel des arpentages. Il en sera toutefois question ailleurs en temps et lieux.

SAISON DE 1880.

Il a été employé pendant cette saison plus d'arpenteurs qu'en toute autre auparavant.

Cinquante-cinq arpenteurs ont complété 3,418 milles de lignes de base méridiennes ou parallèles et de limites de townships, et 11,220 milles de subdivisions de townships.

Ce résultat a été excessivement satisfaisant, la saison ayant été d'ailleurs défavorable aux opérations d'arpentage par suite des pluies continuelles et du mauvais état des chemins.

Parmi les plus importantes lignes tracées pendant l'année se trouvait le 5^e méridien initial, qui a été tiré au sud depuis Edmonton jusqu'à Fort-MacLeod, distance de 350 milles. Cette ligne sur une grande partie de son parcours traversait le pays le long du versant est des montagnes Rocheuses, et l'arpentage a fourni des renseignements recommandables au sujet d'une magnifique étendue de pays tant pour les fins de la culture que du pâturage, et dans laquelle on a trouvé un bon sol ainsi que du bois et de l'eau en abondance.

Le professeur John Macoun, à qui on avait donné pour mission d'examiner avec soin la vallée de la rivière Souris et la région voisine, à l'ouest et au nord, a fait pendant l'année des explorations importantes. Ce dernier a parcouru une grande partie du pays, et son rapport a fortement contribué à détruire bien des idées fausses sur les ressources agricoles de ce district, sans parler des précieux renseignements botaniques et ornithologiques recueillis.

Il a été opéré pendant l'année un changement important dans le département. La division des Sauvages a été créée comme département distinct, et a pris le contrôle des arpentages des réserves pour les Sauvages dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, ce qui avait été fait jusqu'alors par l'inspecteur général.

SAISON DE 1881.

Les arpentages pendant cette saison accusent de nouveau une augmentation considérable comparativement à ceux de l'année antérieure, et ils dépassent en conséquence ceux de toute année précédente.

Il a été employé soixante-treize arpenteurs, qui ont délimité et marqué l'énorme quantité de 6,435 milles de lignes de base méridiennes, parallèles et lignes extérieures de townships, ou un total de 23,300 milles de lignes.

On a fait cette année d'importants changements dans la méthode d'arpenter les terres fédérales. Les réserves de chemins ont été partout réduites d'une chaîne et demie à une chaîne, ou soixante pieds de largeur, et trois des chemins de l'est à l'ouest ont été discontinués. Ce changement a eu pour effet de mettre sur le marché et d'offrir à la colonisation, sans que les moyens de communication en souffrent, une très grande étendue de terres, ainsi que de réduire tellement le coût de l'arpentage d'un township que l'on économisera probablement dans l'arpentage des territoires deux millions et demi de dollars.

Il a aussi été fait des modifications et améliorations incidentes dans le système des arpentages, et il a fallu publier une nouvelle édition du manuel des arpentages dans le courant du mois de mars. Ce manuel contenait des instructions très complètes et détaillées aux arpenteurs, ainsi que des explications sur le changement du système et plusieurs tables utiles préparées par M. King et M. Deville.

Au mois de juin de cette année, M. Deville et M. W. F. King furent nommés inspecteurs des arpentages. M. A. H. Whitcher, l'un des inspecteurs des arpentages jusqu'à cette date, devint l'agent des terres fédérales à Winnipeg, et M. Milner Hart, l'autre inspecteur, avait démissionné.

Ces deux messieurs avaient accompli un long et fidèle service dans la division des arpentages, et l'on doit à leurs efforts et à leur expérience une grande partie du succès des opérations sur le terrain.

Bien que d'importants établissements eussent alors pris naissance dans plusieurs parties des territoires, et qu'on eût un pressant besoin des arpentages dans ces localités, la construction rapide du chemin de fer canadien du Pacifique dans les territoires nécessita l'emploi de tous les arpenteurs disponibles dans le pays situé le long de la ligne projetée. Néanmoins on ne négligea pas complètement l'arpentage des districts extérieurs, et à l'automne il fut donné de grandes entreprises pour la subdivision des townships dans le voisinage d'Edmonton.

Des arrangements furent également faits dans l'automne pour employer deux partis d'arpenteurs de blocs, dans le cours de l'hiver, à prolonger les 5 et 6 méridien initiaux dans la contrée de la rivière de la Paix. Comme l'attention s'était portée sur cette partie de nos territoires, très désirable comme champ d'immigration, on voulait se préparer à faire les arpentages et subdivisions dès que la chose serait nécessaire en déterminant et marquant les méridiens initiaux dans la localité.

Le professeur Macoun a exploré pendant cette saison le versant occidental des montagnes du Canard et du Porc-Epic et la vallée de la rivière du Daim-Rouge. Cette exploration a fourni beaucoup de renseignements précieux sur une partie du pays presque inconnue jusqu'alors.

M. King s'est occupé au commencement de la saison à continuer les travaux de vérification de la position des lignes directrices des arpentages au moyen d'observations astronomiques. On trouvera plus loin une table indiquant les résultats des observations faites dans ce but.

Dans la dernière partie de la saison M. King a surveillé, en sa qualité d'inspecteur des arpentages, les opérations de son parti sur le terrain.

STATIONS ASTRONOMIQUES PRINCIPALES.

Date des observations.	Numéro de la station.	Endroit.	Latitude.	Erreur probable de latitude.	Longitude.
Août 1875	1	Près de la barre de fer sur la 4e lig. de cor., à 12 milles à l'est du 1er mérid.	49 53 06.40		97 10 41.51
Juillet 1876	2	Sur le 102e mérid., près de la 5e base..	50 22 21.85	0.38	102 00 00.00
Août et sept. 1876.	3	Battleford.....	52 42 38.69	0.21	108 16 59.02
Août 1877	4	Sur le 106e mér. sur le ch. de Carlton.	52 34 32.69	0.26	106 00 00.00
Sept. et oct. 1877..	5	Ft Edmonton, sur la côte près du fort	53 31 59.16	0.16	113 30 28.60
Juillet 1878	6	Sur le bord de la riv. près de Fort Pitt	53 34 05.28	0.19	109 47 10.00
Juillet 1879	7	Au nord du lac la Plume.....	52 04 55.88	0.16	104 18 14.02
Août 1879	8	Sur la 12e ligne de correction, près de la rivière aux Carottes.....	53 04 02.38	0.17	104 52 28.33
Août 1879	9	Sur la 10e ligne de base, près du creek des Buttes-à-l'Aigle	52 11 07.45	0.17	107 24 06.24
Août et sept. 1879.	10	Pr. du coin de la 11e base et du 110 mé.	52 32 15.46	0.21	109 58 39.45
Sept. 1879	11	Sur la 14e ligne de base, à l'ouest du 110e méridien.....	53 35 58.30	0.19	111 34 58.53
Mai 1880	12	Au 102e méridien, sur la route d'Ellice aux Buttes-de-Tondre....	50 42 29.74	0.09	101 59 56.77
Juin 1880	13	Aux casernes de la Rivière-du-Cygne	51 54 21.51	0.16	101 57 16.75
Juin 1880	14	Près de la rivière au Sable-Blanc, au nord des Buttes-du-Castor	51 38 40.70	0.26	103 07 57.58
Juillet 1880	15	Près du Fort-Qu'Appelle, d. la vallée	50 46 15.51	0.08	103 48 02.69
Août 1880	16	Aucr. d. Saules, pr. de Fort MacLeod	49 45 20.64	0.21	113 24 00.04
Sept. 1880	17	Sur le 114e méridien, près de Calgary	51 01 55.71	0.29	114 00 00.00
Octobre 1880.....	17	A Edmonton, dans la vallée.....	53 32 02.49	0.27	113 30 39.95
Juin 1881	18	Près de la miss. des Buttes-de-Tondre	51 18 31.27	0.25	104 15 35.17
Juillet 1881	19	Dans la vallée de la Qu'Appelle, près du 106e méridien.....	50 52 59.58	0.23	105 59 21.55
Juill. et août 1881.	20	A deux milles au nord des fourches du Daim-Rouge.....	50 57 57.62	0.22	109 56 04.08
	21				

SAISON DE 1882.

D'immenses préparatifs ont été faits pour continuer les arpentages pendant cette saison, mais le commencement des opérations a été beaucoup retardé au printemps

par les inondations dans le Manitoba et les dégâts ainsi causés sur le chemin de fer canadien du Pacifique et les chemins de fer américains.

Il a été employé quatre-vingt-douze arpenteurs répartis dans les trois divisions ordinaires des arpentages de blocs, de townships et ceux faits à l'entreprise.

Les travaux exécutés couvraient une très grande étendue du pays, car l'on a tiré les lignes délimitatives de 800 townships, dont 430 à peu près ont été ensuite subdivisés en sections.

M. Deville fut nommé l'inspecteur en chef des arpentages au mois de mai de cette année, et il prit la direction de cette division du département. Le changement avait été nécessité par la promotion, le 1er janvier, de l'arpenteur général, M. Lindsay Russell, au poste de sous-ministre du département, le colonel Dennis ayant été mis à la retraite à raison du mauvais état de sa santé.

Le département a perdu par la retraite du colonel Dennis un fonctionnaire qui était à son service non seulement depuis le commencement des arpentages, mais aussi depuis la création de la division des terres. Homme d'une très grande expérience et portant un profond intérêt à tout ce qui concernait l'avancement du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, il avait travaillé de toutes ses forces et avec grand succès à ces fins.

M. King, l'inspecteur des arpentages, a eu la direction des opérations sur le terrain, et il a établi un bureau principal pendant une partie de la saison aux fourches des rivières du Daim-Rouge et du bras sud de la Saskatchewan.

A cause du manque de bois dans la partie ouest des territoires et de la difficulté par suite de se procurer des poteaux en bois il a fallu prendre d'autres dispositions pour marquer les arpentages. Pour y obvier on a substitué des jalons de fer aux piquets en bois pour marquer les angles des sections. Ces jalons se composaient de tuyaux à gaz d'un demi-pouce et de 3 pieds 8 pouces de long avec plaque de fer-blanc carrée sur laquelle on a étampé les numéros employés pour indiquer la section, le township et le rang.

Avant le commencement des opérations de la saison on avait fait fabriquer à Montréal et expédier à Winnipeg pour la distribution un grand nombre de ces jalons.

Comme on avait éprouvé jusqu'alors beaucoup de retards par suite du fait que les arpenteurs négligeaient de terminer la subdivision des townships qu'ils devaient faire à l'entreprise, ainsi que de préparer les plans de leurs arpentages après l'achèvement des travaux sur le terrain, il a été adopté deux règlements dans le but de faire cesser ces retards. Le premier accordait un boni de 15 pour 100 aux arpenteurs qui présenteraient au département avant la fin de l'année les plans et notes de tous leurs arpentages. L'autre exigeait que tous les arpenteurs donnassent, à une certaine date, avis de leur présence sur le terrain, et prescrivait de partager l'ouvrage des arpenteurs absents entre ceux qui se trouvaient sur les lieux.

Ces règlements ont tous deux eu un très bon effet, et leur application a beaucoup contribué à faire terminer heureusement les nombreux travaux entrepris cette année, ce qui a permis de faire des cartes complètes des townships, lesquelles seront envoyées aux agents des terres dans tous les territoires.

Afin de préparer les copies des plans de townships à l'usage des agents de terre et du département, et par suite du grand nombre de ces plans dont on avait besoin, il a fallu ajouter à la division des arpentages pendant cette année un atelier de lithographie.

Par suite de l'augmentation de la population et pour la plus grande commodité du service postal et pour d'autres raisons, un arrêté du conseil rendu le 8 mai de la présente année divisait les territoires du Nord-Ouest en quatre districts provisoires, désignés respectivement sous les noms d'Assiniboia, Saskatchewan, Alberta et Athabaska.

SAISON DE 1883.

Les arpentages de cette saison ont été exécutés sur ce que l'on peut appeler une échelle gigantesque.

On a employé cent dix-neuf arpenteurs, classés comme suit :

Dix arpenteurs de lignes de base, vingt-un délimitateurs de townships, quatre inspecteurs des arpentages donnés à l'entreprise, quatre-vingt-deux entrepreneurs d'arpentages de subdivision, un arpenteur d'établissement, un arpenteur d'emplacements de ville.

Ce grand nombre d'arpenteurs ainsi que les aides nécessaires, journaliers, conducteurs d'attelages, cuisiniers, etc., formaient une petite armée, et il fallait pour leur transport un grand nombre de chevaux, chariots, barouches, etc.

Les immenses opérations d'arpentages de cette saison et de la précédente avaient été nécessitées par la construction rapide du chemin de fer canadien du Pacifique, lequel atteignait à l'automne de cette année les montagnes Rocheuses.

Il a été arpenté pendant l'année 11,300 milles de lignes de townships. 1,221 townships ont été de plus subdivisés, ce qui entraînait l'arpentage d'environ 70,000 milles de lignes. Aussi le résultat des opérations de la saison, qui livraient à la classe agricole environ 27,000,000 d'acres de terre, est probablement unique dans l'histoire de la subdivision des terres en tout autre pays.

Les arpentages embrassaient le pays entre les buttes de Tondre et les montagnes Rocheuses, et s'étendaient au nord depuis la deuxième ligne de base jusqu'au bras nord de la Saskatchewan. Un des effets immédiats des renseignements obtenus par les arpentages de cet immense district a été d'acquérir la preuve qu'une bien faible partie était impropre à la colonisation.

Les affaires du département de l'intérieur avaient pris tant d'importance que l'on a dû au commencement de l'année séparer les bureaux du sous-ministre de ceux de l'arpenteur général. M. Lindsay Russell, qui avaient jusqu'alors rempli les fonctions de ces deux charges garda la surveillance de la division technique, en qualité d'arpenteur général, et M. A. M. Burgess fut nommé sous-ministre.

La surveillance des arpentages dans le département fut confiée à M. Deville, l'inspecteur en chef des arpentages, et M. King, l'inspecteur des arpentages, eut la conduite des opérations sur le terrain.

M. King établit son bureau à Medicine-Hat, sur le bras sud de la Saskatchewan, ce qui a été d'une grande commodité pour les arpenteurs, parce qu'ils pouvaient ainsi conférer avec un officier du département, sans avoir à subir les délais d'une correspondance avec Ottawa. En outre de cet avantage on a d'ailleurs continué le système mis en pratique l'année précédente d'organiser un corps de facteurs pour distribuer les lettres, etc., aux différents partis d'arpentages et transporter les dépêches du bureau principal sur le terrain, et *vice versa*.

Il a été publié en mai une troisième édition du Manuel des arpentages, qui renfermait des instructions très complètes aux arpenteurs des terres fédérales au sujet de tous les travaux qu'ils devaient accomplir, ainsi que plusieurs tableaux précieux destinés à les aider.

SAISON DE 1884.

L'immense étendue de terres arpentées et livrées à la colonisation par les opérations des saisons de 1882 et 1883 suffisaient amplement aux besoins immédiats, et l'on a jugé à propos de restreindre les opérations sur le terrain, d'autant que l'expérience avait montré que les poteaux et monticules dans les localités non colonisées étaient exposés pour différentes causes en danger de destruction, et qu'il avait fallu quelquefois même recommencer l'arpentage des townships.

Les arpentages de la campagne ont eu lieu principalement dans les districts situés entre Carlton et Fort-Pitt, entre Edmonton et Calgary, et dans le voisinage de Fort-Walsh. Il a été subdivisé en tout environ 300 townships.

Soixante-onze arpenteurs ont été employés, et sur ce nombre quarante-huit ont travaillé aux arpentages de subdivision, treize à l'établissement des lignes extérieures de townships, deux à l'examen des arpentages exécutés à l'entreprise, et les huit autres à des arpentages divers à différents endroits.

Parmi les arpentages autres que ceux qui avaient pour but de subdiviser la terre en fermes, et que le département avait entrepris de temps à autre, je puis mentionner le relèvement des anciens chemins ou routes que l'on a commencé pendant cette saison, et c'est l'intention de continuer ainsi, en temps utile, pour toutes les routes importantes des territoires.

Ces routes ont été arpentées et localisées d'une manière permanente à la demande du lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, et conformément aux dispositions de l'Acte des territoires du Nord-Ouest.

On trouvera dans l'annexe une liste complète des routes ajoutées dans les territoires et dans le Manitoba.

Pendant la saison de 1883, les lignes de townships avaient été poussées jusqu'au district de la rivière de la Paix, mais à cause de l'éloignement de la voie principale de communication les travaux étaient devenus si coûteux que l'on dut les suspendre, mais on entreprit des explorations afin d'obtenir des renseignements généraux sur cette contrée. Dans ce dessein on a fait faire pendant la saison un levé au micromètre des rivières de la Paix et Athabasca, ainsi que de la Saskatchewan et de la Nelson, de Prince-Albert à la factorerie d'York.

On trouvera également dans l'annexe une liste complète des relevés au micromètre, etc., exécutés par le département pendant la période comprise dans cette histoire.

L'adoption de l'Acte de règlement par la législature de la Colombie-Britannique, et le transport d'après ses dispositions au gouvernement fédéral d'une zone de terres de 20 milles de profondeur des deux côtés du chemin de fer canadien du Pacifique dans cette province, ont nécessité l'établissement d'un bureau à Victoria, C.-B., afin de disposer des terres ainsi acquises, et pour commencer l'arpentage des terres situées dans cette zone.

L'on a commencé ces arpentages dans le voisinage de Port-Moody et de la mission Sainte-Marie, en employant deux arpenteurs à la subdivision dans ces endroits; deux autres s'occupèrent à déterminer et tracer comme base générale pour tous les arpentages la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique, de Port-Moody en gagnant l'est.

Il sera parlé plus au long plus loin des arpentages des terres fédérales dans la Colombie-Britannique, ainsi que des modifications apportées au système en vigueur dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, ce qu'il avait fallu faire pour l'appliquer dans ce pays montagneux.

Le 30 juin de cette année M. Lindsay Russell, l'arpenteur général, prit sa retraite parce que sa santé déclinait.

Par la retraite de M. Russell le département a perdu un homme dont tout le monde reconnaissait les hautes capacités et l'habileté professionnelles; de leur côté les arpenteurs des terres fédérales perdaient un chef toujours prêt à aider et encourager tous les efforts tentés afin de perfectionner les méthodes en usage et pour acquérir des connaissances.

M. Russell avait été employé à l'arpentage des terres fédérales depuis l'époque presque où l'on a entrepris ce travail, et ses connaissances ainsi que ses efforts infatigables ont beaucoup contribué à l'heureux accomplissement des arpentages qui ont également pris, grâce à lui; leur véritable caractère scientifique.

SAISON DE 1885.

Les arpentages ont été poursuivis sur une échelle bien restreinte comparative-ment à ceux des deux années antérieures.

Les troubles survenus dans la partie nord des territoires, au printemps de cette année, ont nui quelque peu aux opérations projetées, qui auraient été probablement limitées dans tous les cas, parce qu'on avait déjà amplement pourvu aux besoins des immigrants et à la demande des arpentages de subdivision pendant les trois années précédentes.

Il n'a été employé que treize arpenteurs aux travaux suivants :

Deux astronomes, un arpenteur de la ligne de chemin de fer dans la Colombie-Britannique, un arpenteur chargé de faire les subdivisions dans la Colombie-Britannique, un arpenteur de routes, un explorateur, trois arpenteurs occupés à la délimitation d'emplacements de villes, et quatre employés à l'entreprise.

Les deux astronomes, MM. O. J. Klotz et Thomas Drummond, ingénieurs topographes fédéraux, ont travaillé pendant la saison à l'important ouvrage de déterminer au moyen d'un échange de signaux télégraphiques, les longitudes des différents

endroits le long de la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique, dans la Colombie-Britannique, ainsi que les latitudes de ces points par l'observation astronomique. Ces endroits devaient servir pour fixer les positions des méridiens initiaux de la zone du chemin de fer. En même temps, M. William Ogilvie levait le plan du chemin de fer, ce qui devait servir de base pour la subdivision des terres aux endroits le long de la ligne.

Il peut être à propos de parler ici brièvement du système adopté pour l'arpentage des terres dans la zone du chemin de fer ainsi que la méthode projetée de faire les arpentages sur le terrain.

Vu la nature montagneuse de la zone du chemin de fer, on avait constaté qu'il fallait modifier le système en vigueur dans les territoires pour pouvoir l'appliquer à ce district. La principale modification avait trait aux réserves faites pour les chemins auxquelles on pourvoyait, au lieu de sur certaines lignes comme dans le système général, par une réserve dans le nombre d'acres de chaque section.

Ce serait une entreprise impossible que d'essayer à suivre la méthode ordinaire de prolonger les lignes extérieures des townships dans un pays montagneux. En conséquence, on a dû trouver quelques autres bases pour les opérations d'arpentage dans cette zone, et comme le tracé du chemin de fer canadien du Pacifique nous offrait une route facile, l'on a adopté un levé de plan exact au moyen d'instruments le long de cette ligne, comme la méthode la plus commode et la plus exacte d'établir des points fixes, pour de là commencer les arpentages aux différents endroits de la zone. M. Ogilvie termina pendant cette saison, ainsi que je l'ai mentionné plus haut, la partie de cet arpentage de Port-Moody à Revelstoke.

Les méthodes suivies pour exécuter cet arpentage et pour en disposer les résultats sous une forme qui en rende la consultation facile lors des arpentages dépendants, sont très intéressants; mais il est hors de propos d'en faire une description ici. Les deux sujets sont traités d'une manière habile dans la deuxième partie du présent rapport.

M. Thos. Fawcett, I.T.F., a fait pendant la dernière partie de la saison une exploration du lac des Bois au lac du Chat *via* les rivières aux Anglais, Albany et du lac du Chat. Son rapport contient des renseignements précieux sur cette partie du territoire non arpenté.

Le poste d'arpenteur général est devenu vacant à la suite de la retraite de M. Lindsay Russell, dont il a déjà été parlé. Cette vacance fut remplie en mars par la promotion de M. Deville, l'inspecteur en chef des arpentages.

M. Dennis fut chargé à l'automne de faire les travaux de corrections nécessaires aux arpentages, à la suite d'erreurs commises à différents endroits. Il sera parlé plus longuement plus loin du travail accompli à ce sujet.

SAISON DE 1886.

Il a été employé quarante-trois arpenteurs pendant cette saison. Ces derniers étaient répartis comme suit:—

Deux astronomes, un topographe, un arpenteur aux sources thermales de Banff, trois arpenteurs pour faire les subdivisions dans la Colombie-Britannique, deux pour celles des territoires du Nord-Ouest, quatre arpenteurs pour corriger d'anciens arpentages et examiner les arpentages à l'entreprise, vingt entrepreneurs de subdivisions et neuf arpenteurs de routes.

Les astronomes MM. Klotz et Ogilvie ont continué le travail de déterminer les latitudes et les longitudes de divers points le long de la ligne du chemin de fer Canadiens du Pacifique et dans les territoires du Nord-Ouest. Outre ce travail M. Klotz a complété l'arpentage de la ligne du chemin de fer depuis Revelstoke jusqu'au sommet des montagnes Rocheuses, travail qui, comme cela a déjà été expliqué, devait servir de base à l'extension du système d'arpentage des terres fédérales dans la Colombie-Britannique.

M. McArthur, A. T. F., a commencé pendant la présente saison à faire la topographie du pays des Deux côtés de la ligne du chemin de fer dans la Colombie-Britannique. Il a fait la carte du pays, de Canmore à Revelstoke, mais la fumée épaisse

des feux de forêts a beaucoup retardé ses opérations. Ce travail était très ardu et dangereux, parce qu'il fallait escalader le sommet des plus hautes montagnes.

Neuf partis d'arpenters ont été employés pendant l'année à arpenter un grand nombre des anciennes routes du Manitoba et des territoires. Ces routes avaient été définies et marquées en vertu des dispositions de l'Acte des territoires du Nord-Ouest, et l'on a éprouvé beaucoup de difficultés à les arpenter parce que les colons avaient clôturé les routes primitives. Ces difficultés ont été réglées en soumettant la question au lieutenant-gouverneur des territoires.

Les seuls autres arpentages en dehors du cours ordinaire des opérations d'une saison exécutés pendant l'année, comprenaient le relevé au micromètre des rives du lac Winnipeg accompli par M. Wilkins, I.T.F., le commencement des explorations topographiques des sources thermales de Banff par M. G. A. Stewart, A.T.F., et le travail de correction des arpentages dans les endroits où la chose était nécessaire.

On a tenté pendant l'année un essai pour l'introduction de la photographie dans les arpentages, et un certain nombre d'arpenters ont été pourvus de chambres-noires. C'était l'intention d'illustrer de vues photographiques les rapports des arpenters, et l'on désirait éprouver l'utilité des photographies pour l'obtention de renseignements topographiques.

Au mois de juillet M. W. F. King, l'inspecteur des arpentages, fut promu au poste d'inspecteur en chef, lequel était devenu vacant lors de la promotion de M. Deville.

Comme l'on avait constaté que dans les districts à pâturages des territoires, le bétail et les chevaux détruisaient les marques des arpentages en jetant à bas les poteaux ou en défaisant les monticules avec leurs pieds, il a été décidé d'essayer pendant cette saison d'empêcher la destruction de ces marques à ces endroits en cessant d'élever des monticules pour employer de gros poteaux en fer solidement plantés, tout en creusant les quatre tranchées habituelles, mais la terre en provenant a été jetée çà et là au lieu d'être placée de manière à former monticule.

SAISON DE 1887.

Il y a eu pendant la saison une diminution des opérations d'arpentages comparativement à l'année précédente.

Trente-neuf arpenters en tout ont été employés, et le travail fait a été le suivant :

La détermination des latitudes et des longitudes de certains endroits a été confiée à M. W. F. King, l'inspecteur en chef des arpentages, auquel on a adjoint M. O. J. Klotz, I.T.F. Ces derniers ont fixé exactement dans le cours de la saison les positions de Wapella, Kalmar et Port-Arthur.

Cinq partis ont été occupés à faire des arpentages de subdivision dans la Colombie-Britannique, dans les districts de New-Westminster, de Kamloops; de la rivière Thompson, du lac Little-Shuswap et Spellumcheen, et M. l'arpenteur des terres fédérales Bélanger avait instruction de planter des poteaux marquant les sections et quarts de sections dans le voisinage de la ligne du chemin de fer à partir du sommet des montagnes Rocheuses, dans une direction ouest.

M. J. J. McArthur et M. W. S. Drewry ont continué les explorations topographiques dans le voisinage de la ligne du chemin de fer. Ce travail a été accompli d'après un système un peu différent de celui en vogue jusqu'alors. A part les instruments d'arpentage ordinaires on a fourni à chaque arpenteur une petite chambre noire afin de prendre des vues de différents endroits dont les positions étaient fixées au moyen d'une triangulation approximative. Les détails topographiques fournis par la photographie serviront à faire la carte du district exploré.

Ce système photo-topographique d'arpentage a donné de bons résultats et il a permis de faire exactement à très peu de frais la carte de vastes districts qu'on n'aurait pu arpenter au moyen des méthodes ordinaires à raison de leur nature montagneuse.

Le développement, agrandissement, etc., d'un grand nombre des vues photographiques prises dans ces arpentages photo-topographiques ont nécessité l'emploi au

département d'un photographe, et M. H. N. Topley fut nommé à cette charge en avril.

Sept arpenteurs ont travaillé pendant la saison sous la direction de M. Dennis, qui avait été nommé, le 7 mai, inspecteur des arpentages, à faire les corrections nécessaires aux arpentages de différents endroits des territoires ainsi qu'à examiner les entreprises de subdivisions.

Dix contrats de subdivision ont été accordés. Bien que peu considérable ce nombre suffisait pour tous les besoins immédiats; en effet les arpentages de subdivision étaient bien en avant de la colonisation.

Jusqu'à l'année précédente la partie des territoires du Nord-Ouest qui avoisine l'Alaska n'avait jamais été visitée par des expéditions sous le contrôle du gouvernement, et les informations sur ce vaste district provenaient des rapports des voyageurs ou de sources étrangères et étaient nécessairement bien vagues.

Il a été décidé pendant l'année d'envoyer une expédition mixte géologique et d'arpentage afin d'examiner les ressources du pays. L'expédition était sous la conduite du Dr Dawson, sous-directeur de la commission géologique, auquel on avait adjoint M. W. O'gilvie, A.T.F., lequel devait d'après les instructions de l'arpenteur général explorer les rivières Pelly et Yukon, ainsi que définir l'endroit où le 141^e méridien (la frontière internationale entre l'Alaska et le Canada) traversait cette rivière.

M. Ogilvie reçut l'ordre de passer l'hiver à la frontière afin de terminer les observations astronomiques nécessaires à cet endroit, et il devait, au printemps de 1888, partir pour l'embouchure de la rivière Mackenzie *via* la rivière du Porc-Epic et le Fort-McPherson, puis monter la rivière Mackenzie jusqu'au fort Chippewayan, où il ferait le raccordement avec son exploration des rivières La Paix et Athabasca faite, comme la chose a déjà été mentionnée, en 1884.

M. Ogilvie est parvenu en juin à Chilkoot-Inlet, dans l'Alaska, et il a commencé ses opérations à l'une des stations d'arpentage du côté des Etats-Unis. Il traversa ensuite la passe Taiya, longue de 18 milles, jusqu'au lac Lyndeman, source de la rivière Lewes, et de là continua l'arpentage en descendant le cours d'eau jusqu'à la frontière internationale.

Cette exploration était la plus importante et la plus considérable que le département avait jusqu'alors entreprise, et l'on attendait les résultats avec beaucoup d'intérêt.

Pendant la saison M. l'arpenteur des terres fédérales St. Cyr a été employé à définir les bornes du parc des montagnes Rocheuses à Banff. M. l'arpenteur fédéral Miles localisa et arpenta les réserves de la police à cheval dans différents endroits des territoires, et M. l'arpenteur fédéral Wilkins fut envoyé pour arpenter certaines terres occupées par la Société des missionnaires de l'Eglise méthodiste et situées dans le voisinage ou dans les réserves attribuées aux Sauvages.

SAISON DE 1888.

Les opérations faites pendant cette année accusent une diminution, tant sous le rapport du nombre des arpenteurs employés que sous celui des travaux entrepris, comparativement à l'année 1887.

Trente-cinq arpenteurs ont été employés et répartis comme suit :—

TRAVAUX ASTRONOMIQUES.

La détermination des latitudes et des longitudes a été continuée par M. King, l'inspecteur en chef des arpentages, avec l'aide de M. Klotz, comme par le passé. On s'était procuré pendant l'hiver une grande lunette méridienne ainsi qu'une horloge astronomique munie d'accessoires électriques de la célèbre fabrique de MM. Cooke et Fils, et au printemps ces instruments ont été installés à Winnipeg, où se trouvait M. King. M. Klotz a occupé pendant l'été les stations d'Edmonton et de Fort-Pitt.

EXPLORATIONS.

M. Ogilvie a continué son exploration dans le district Mackenzie.

Au commencement du printemps il traversa de l'endroit où il avait passé l'hiver sur la Yukon pour se rendre à la rivière Mackenzie *via* la Porc-Epic, et il commença

son exploration de la Mackenzie, à partir du fort McPherson. A l'automne il était au fort Simpson.

L'autre parti, sous la conduite de M. l'A. T. F. Fawcett, quitta Athabasca-Landing en mai pour l'embouchure de la rivière à l'Eau-Claire; le but à atteindre était de relier entre eux les levés des rivières Athabasca et Nelson par un tracé le long de la rivière Churchill.

M. Fawcett ne put se rendre à la rivière Nelson. Il atteignit définitivement la Saskatchewan par Cumberland, puis il descendit ce cours d'eau jusqu'aux Grands-Rapides, et de là partit pour Winnipeg par le lac Winnipeg.

CORRECTION DES ARPENTAGES.

Cinq partis ont travaillé pendant cette saison, sous la direction de l'inspecteur des arpentages à faire la vérification des opérations, et parmi les travaux les plus importants peut se mentionner le nouveau tracé de la plus grande partie du 5e méridien initial par M. l'arpenteur des terres fédérales Bélanger.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

MM. Fawcett, Dufresne, Garden et Cotton ont complété le rétablissement des bornes du tracé du chemin de fer canadien du Pacifique dans la Colombie-Britannique, et marqué les angles des sections et quarts de sections les plus rapprochés.

M. McLatchie et son parti ont été employés à faire les subdivisions dans la vallée de la rivière Spellumcheen, l'un des meilleurs districts agricoles de cette province.

M. Cotton a fait différents arpentages de subdivision et nouveaux arpentages dans le district de New-Westminster, et il a de plus au moyen d'un relevé établi la limite de la zone du chemin de fer sur les lacs Pitt et des Esclaves.

M. St. Cyr, qui a terminé au commencement de la saison l'arpentage des limites du parc des montagnes Rocheuses ainsi que d'autres arpentages de moindre importance dans la passe de l'Arc fit, pendant la dernière partie de la saison, la levée hydrographique de la rivière Colombie, dans le but de déterminer la limite sud de la zone du chemin de fer.

MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Quatorze contrats de subdivision dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest ont été accordés pendant cette saison, et le plus grand nombre des townships subdivisés se trouvaient au nord-est de Calgary.

M. Lestock Reid a localisé le chemin de la Rivière-aux-Carottes, dans le district de Prince-Albert, ainsi que tracé un grand chemin sur le côté sud de la Saskatchewan.

M. John Bourgeois a fait un tracé de la route de Carlton au lac Vert.

M. Green a terminé le tracé des routes plus importantes du district de Calgary et refait la subdivision de quelques townships dans le sud du Manitoba.

Le grand chemin conduisant de Westbourne à Gladstone, le long de la ligne du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, a été localisé par M. C. P. Brown.

M. M. McArthur et Drewry ont continué le relevé photo-topographique des montagnes Rocheuses, le premier a travaillé dans la passe de l'Arc depuis la montagne de Cuivre en gagnant l'est et le deuxième dans la passe du Nid-de-Corbeau.

On a beaucoup amélioré les méthodes d'arpentage pendant cette saison, et les instruments employés étaient meilleurs. En conséquence il a été arpenté avec exactitude une vaste étendue de pays.

OBSERVATIONS.

Dans l'histoire qui précède des arpentages exécutés d'après le système des terres fédérales, on a essayé à réunir tous les renseignements concernant et que l'on ne pouvait trouver jusqu'à présent, que dans les rapports annuels ou les documents conservés dans le département. On comprendra que cet exposé n'est rien autre chose qu'une compilation très sommaire de renseignements pour l'utilité des personnes s'occupant des opérations d'arpentage ou s'y intéressant.

Il n'est peut-être pas hors de propos de parler brièvement de quelques points se rattachant à ces arpentages, et des avantages provenant de leur exécution.

Lorsque le Canada a acquis le vaste pays désigné maintenant sous le nom de Manitoba et Territoires du Nord-Ouest, on avait de très vagues renseignements sur sa topographie, son sol et son climat. Il est bien vrai que les hardis pionniers des compagnies de la Baie-d'Hudson et des fourrures du Nord Ouest en avaient exploré la plus grande partie, et que les explorations faites par le capitaine Palliser et d'autres avaient fourni de précieux renseignements, mais le gouvernement ne possédait pratiquement aucunes données ou statistiques recommandables de nature à encourager l'immigration.

Pour assurer la prospérité future du pays, le premier point à considérer était d'imaginer un système promettant de subdiviser rapidement et exactement le pays en lots de ferme. Les pages qui précèdent ont traité du système adopté ainsi que de la manière de le mettre en pratique.

Les arpentages ont servi non seulement à subdiviser le pays d'une manière parfaite et exacte, mais encore à acquérir une masse de renseignements précieux qui nous ont permis d'affirmer que le Canada possédait dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest un héritage qui, sous les rapports de la salubrité du climat, de la richesse du sol et des ressources générales, se compare avantageusement avec tout autre pays du globe.

La manière d'après laquelle on a fait les arpentages, tant sous le rapport de la quantité du travail accompli que sous celui de l'initiative, fait le plus grand honneur aux personnes chargées de l'administration de cette division, et l'on peut dire avec orgueil que dans aucun pays il ne s'est fait une aussi grande quantité d'ouvrage dans le même espace de temps, et que nos subdivisions de terres, d'après le système fédéral, ne sont nulle part surpassées sous le rapport de l'exactitude et de la durée des marques.

On trouvera dans l'annexe une liste donnant les noms et demeures des arpenteurs employés pendant chaque saison, la nature du travail accompli par chacun d'eux, et les détails de l'ouvrage terminé.

On trouvera également des listes indiquant les routes tracées, les réserves arpentées pour le compte de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, les réserves que le département de l'intérieur a créé pour les Sauvages, les relevés au micromètre, et les explorations, les corrections d'arpentages ou nouveaux arpentages, le nombre d'acres arpentées chaque année, ainsi que tous les arpentages d'établissements et emplacements de ville, etc.

ANNEXE.

LISTES.

LISTE (N^o 1) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1869.

Nom.	Demeure.	Description du travail accompli.
Dennis, lt.-col. J. S., A.P.	Toronto, Ont	Surveillance et direction des opérations d'arpentage.
Hart, Milner, A.P.	Ste-Marie, Ont	Arpentage d'une partie du méridien de Winnipeg et des lignes extérieures, à l'est de ce méridien.
Webb, A. C	Brighton, Ont	Arpentage d'une partie du méridien de Winnipeg et des lignes extérieures, à l'est et à l'ouest de ce méridien; aussi arpentage d'établissements sur le côté nord de la rivière Assiniboine.

LISTE (N^o 2) des arpenteurs employés ainsi que le relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1871.

Beatty, W	Delta, Ont	Limite sud du township 3, rangs 1 à 14, inclusivement. do nord do 4 do 1 à 14 do do nord do 6 do 1 à 8 do do est des townships 3 et 4, rang 13. do est do 3 et 4 do 11. do est do 3, 4 et 5, rang 9. do est do 3, 4, 5 et 6, rang 7. do est do 3, 4, 5 et 6, rangs 3 et 5. do est do 3 et 4, rang 15. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Brabazon, S. L	Portage-du-Fort, Qué.	Subdivision des townships 11 et 12, rang 2. Limite est do 11 et 12 do 5. do nord du township 11, rang 5. (Tous à l'est du méridien principal.)
Beaudry, J. H		Partie des paroisses de Saint-Vital et de Saint-Norbert.
Doupe, Jos.	Angus, Ont.	Limite sud du township 7, rangs 1 à 6, inclusivement. do nord do 8 do 1 à 6 do do nord do 10 do 1 à 4 do do est des townships 7, 8, 9 et 10, rang 3. do est do 7 et 8, rang 5. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
D'Auteuil, L. J		Levée de la rivière Rouge, de la ferme de Dean à Pembina.
Doucet, G. A		do partie de la rivière Rouge.
Hart, Milner	Ste-Marie, Ont	Méridien principal, townships 1 à 16, inclusivement. Limite est des townships 15, 16 et 17, rang 3. Partie de la limite est du township 17, rang 5. do do do 15 do 5. Limite est des townships 12 et 13, rang 7. do est do 12, 13 et 14, rang 9. do est du township 15, rang 11. Partie de la limite nord du township 17, rang 4. Limite nord du township 16, rangs 1 à 4, inclusivement. do sud do 15 do 1 à 5 do do sud do 15 do 9 à 12 do (Tous à l'ouest du méridien principal.)

LISTE (n° 2) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1871.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Hermon, R. W....	Listowel, Ont. ...	Limite nord du township 13, rang 6. do est des townships 12 et 13, rang 6. Subdivision do 12 et 13 do 6. do du township 12, rang 5. do de la moitié sud du township 13, rang 5. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Limite nord du township 11, rangs 1 et 2. do est des townships 11 et 12, rangs 1 et 2. Subdivision do 11 et 12, rang 3. (Tous à l'est du méridien principal.)
Johnston, J. ..	Hull, Qué.....	Limite nord du township 8, rangs 1 à 8, inclusivement. do nord do 10 do 3 à 4 do do est des townships 7, 8, 9 et 10, rangs 2 et 4, inclusivement. do est do 9 et 10, rang 6. do est do 11 et 12 do 4. (Tous à l'est du méridien principal.)
Kennedy, L.....	Toronto, Ont.	Limite sud du township 3, rangs 1 à 4 inclusivement. do nord do 4, do 1 à 6 do do nord do 6, do 1 à 6 do do est des townships 3, 4, 5 et 6, rangs 2 et 4. do est do 5 et 6, rang 6. (Tous à l'est du méridien principal.)
Magrath, B.....	Aylmer, Qué.....	Limite nord du township 12, rangs 1 à 6 inclusivement. do nord do 14, do 4 et 6. do est des townships 13 et 14, rangs 4 et 6. Partie de la limite est du township 13, rang 2. (Tous à l'est du méridien principal.)
McLatchie, John	Templeton, Qué...	Subdivision du township 12, rang 7. Partie de la subdivision du township 14, rang 9. Limite ouest du township 12, rang 7. do sud do 12, do 7. do est do 13, do 8. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Subdivision de la moitié sud du township 10, rangs 1 et 2. Limite nord du township 9, rangs 1 à 4 inclusivement. do est des townships 9 et 10, rangs 1 et 3. Partie de la limite est du township 10, rang 2. (Tous à l'est du 1er méridien.)
McPhillips, Geo., ainé.	Winnipeg, Man...	Arpentage de Saint-François-Xavier, Baie Saint-Paul et Headingly.
McFadden, M....	Newry, Ont.	Dans les établissements.
Staunton, F. H. L.	Dundas, Ont.	Limite nord-est du township 13, rang 10. Limite est du township 14, rang 10. Partie de la subdivision du township 14, rang 10. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Subdivision des townships 9 et 10, rangs 3 et 4. (Tous à l'est du méridien principal.)
Sinclair, Donald ..	Winnipeg, Man...	Subdivision des townships 13 et 14, rang 7. do du township 14, rang 8. Limite nord do 13, rangs 7 et 8. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Subdivision du township 11, rang 3. do des townships 11 et 12, rang 4. Limite nord du township 11, rangs 3 et 4. do est des townships 11 et 12, rang 3. (Tous à l'est du méridien principal.)
Sadler, David....	Dalhousie, N.-B..	Subdivision du township 9, rangs 1 et 2. Limite est do 9, rang 3. (Tous à l'est du méridien principal.)
Wagner, William	Toronto, Ont.	Subdivision du township 13, rang 3, à l'ouest du méridien principal. Subdivision du township 12, rang 8. do do 13 do 9. Limite sud do 12 do 8. do nord do 13 do 9. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Subdivision des townships 11 et 12, rang 1, à l'est du méridien principal.

LISTE (n° 2) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1871—Fin.

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Webb, A.C.	Brighton, Ont.	Limite nord du township 12, rangs 1 à 10 inclusivement. do do 14 do 1 à 5 do do do 14 do 9 à 12 do do est des townships 11, 12, 13 et 14, rang 3. do do 13 et 14, rang 5. do do 13 et 14 do 11. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Sinclair, Duncan..	Ottawa, Ont.	Arpentage de partie des paroisses Saint-Jean, Kildonan et St-Paul.

LISTE (n° 3) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1872.

Bray, Edgar	Oakville, Ont.	Subdivision des townships 9 et 10, rang 5. Limite nord du township 9, rang 5. do est des townships 9 et 10, rang 6. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Limite nord du township 10, rangs 5, 6, 7 et 8. do sud do 11 do 5, 6, 7 et 8. do nord do 12 do 7, 8 et 9. do est des townships 11 et 12, rangs 6 et 8. (Tous à l'est du méridien principal.)
Beatty, W.	Delta, Ont.	Limite nord du township 6, rangs 9 à 14 inclusivement. do est do 6, rang 9. do do des townships 5 et 6, rang 11. do do do 5 et 6 do 13. do do do 5 et 6 do 15. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Beatty, W. et D. . .	do	Subdivision du township 2, rangs 1 à 14 inclusivement. do do 5 do 3 et 4. do do 5 do 11, 12, 13 et 14. do do 6 do 3, 4, 11, 12, 13 et 14. Limite nord du township 1, rangs 1 à 14 inclusivement. do do do 2 do 1 à 14 do do do do 5 do 3, 4, 11, 12, 13 et 14. do est do 2 do 2 à 15 inclusivement. do est do 5 do 4, 12 et 14. do est do 6 do 4, 12 et 14. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Brown, C. P.	Frédéricton, N.-B.	Subdivision du township 15, rangs 11 et 12. do do 16 do 11 et 12. Limite est des townships 15 et 16, rang 12. do nord du township 15, rangs 11 et 12. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Burke, W.	Cobourg, Ont.	Subdivision du township 3, rangs 3 et 4. do do 4 do 3 et 4. Limite nord du township 3, rangs 3 et 4. do est do 3 et 4, rang 4. (Tous à l'ouest du méridien.)
Bouchette, C. J. . .	Montréal, Qué. . .	Subdivision du township 4, rang 5. do do 5 do 5. Limite est des townships 3, 4, 5 et 6, rang 5. do nord du township 3, rang 5. (Tous à l'est du méridien principal.) Subdivision du township 4, rangs 5 et 6. do do 3, do 5 et 6. do do 10, rang 8.* Limite nord du township 3, rangs 5 et 6 do est des townships 3 et 4, rang 6. do est du township 10, rang 8. (Tous à l'ouest du méridien principal.)

* Le township a été complété par Bouchette en 1873.

LISTE (n° 3) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1872—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Bayne, G. A.	Pictou, N.-E.	Subdivision des townships 13 et 14, rang 6. do de partie des townships 13 et 14, rang 5. Limite est des townships 13 et 14, rang 5. do nord des township 13, rang 6. Partie de la limite nord du township 13, rang 5. (Tous à l'est du méridien principal.)
Campbell, D. S.	Mitchell, Ont.	Subdivision du township 9, rang 2. Limite nord du township 9, rang 2. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Cooper, T. W.	Guelph, Ont.	Subdivision des townships 9 et 10, rangs 3 et 4. Limite nord du township 9 do 3 et 4. do est des townships 9 et 10, rang 4. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Chapman, C. F.	Preston, Ont.	Subdivision du township 11, rangs 3 et 4. do de la moitié sud du township 12, rang 4. do de la partie nord-est du township 12, rang 3. Limites est des townships 11 et 12, rang 4. do nord du township 11, rangs 3 et 4. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Cheeseman, Thos.	Mitchell, Ont.	Subdivision des townships 7 et 8, rangs 5 et 6. Limite nord du township 7, rangs 5 et 6. Limite est des townships 7 et 8, rang 5. Subdivision du township 14, rang 4. do de partie du township 13, rangs 3 et 4. Limite est des townships 13 et 14, rang 3. do nord des township 13, rangs 3 et 4. do sud do 7 do 5 et 6. (Tous à l'est du méridien principal.)
Caddy, E. C.	Cobourg, Ont.	Subdivision du township 15, rang 1. do do 14, rangs 2 et 3. do do 13, rang 3. do des townships 9 et 10, rangs 5 et 6. Limite nord du township 9, rangs 5 et 6. do est des townships 9 et 10, rang 5. do nord du township 15, rang 1. do est do 15 do 1. do est do 14 do 2. Partie de la limite nord du township 13, rang 3. (Tous à l'est du méridien principal.)
Davidson, O. B.	Amherst, N.-E.	Subdivision du township 5, rangs 9 et 10. do do 6, rang 10. Limite nord du township 5, rangs 9 et 10. do est des townships 5 et 6, rang 10. Subdivision des township 9, rang 1. Limite nord et ouest du township 9, rang 1. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Doupe, Joseph.	Angus, Ont.	Limite nord du township 8, rangs 7 à 14, inclusivement. do est des townships 7 et 8, rang 7. Partie de la limite est du township 8, rang 15. Limite est do 9 do 9. do sud do 7, rangs 7 et 8. do nord do 10 do 9 et 10. do sud do 11 do 9 et 10. do sud do 11 do 1, 2, 3 et 4. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Dennis, John.	Weston, Ont.	Exploration—Vallée de la rivière à la Tête-Ouverte et de la contrée vers le pied du lac des Bois.
Grant, John.	Winnipeg, Man.	Subdivision des townships 3 et 4, rangs 1 et 2. Limite nord du township 3 do 1 et 2. do est des townships 3 et 4, rang 2. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Subdivision du township 14, rang 1. Limite est do 14 do 1. Subdivision do 4 do 6. (Tous à l'est du méridien principal.)
Harris, M.	Baie du Tonnerre, Ont.	Exploration—Montagne du Canard, lac Dauphin, rives ouest du lac Manitoba, au sud de Manitoba-House.

LISTE (n^o 3) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1872—*Suite.*

Nom.	Residence.	Description du travail accompli.
Hermon et Bolton.	Listowel, Ont.	Subdivision des townships 13 et 14, rangs 3 et 4. do du township 14, rang 5. do de la moitié nord du township 13, rang 5. Limite nord du township 13, rangs 3, 4 et 5. do est des townships 13 et 14, rang 4. Subdivision do 13 et 14, rangs 11 et 12. Limite nord du township 13, rangs 11 et 12. do est des townships 13 et 14, rang 12. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Johnston, John...	Hull, Qué.	Subdivision du township 13, rang 7. Limite est do 13 do 7. do sud do 7 do 1, 2, 3 et 4. do nord do 8 do 9 et 10. do est do 7 et 8, rangs 6, 8 et 10. do est do 9 et 10 do 8 et 10. (Tous à l'est du méridien principal.)
Kennedy, L.	Toronto, Ont.	Subdivision du township 2, rangs 1, 3 et 4. Limite nord do 1 do 1, 3 et 4. do nord do 2 do 1, 3 et 4. do est do 2 do 1, 2, 3 et 4. do ouest do 2 do 1. do sud do 3 do 5, 6 et 7. do nord do 6 do 7 et 8. do est do 3 et 4, rang 6. (Tous à l'est du méridien principal.)
Lawe, Henry.....	Dunnville, Ont....	Subdivision du township 13, rang 1. Limite nord do 13 do 1. do est do 13 do 1. Subdivision do 11 do 5. do do 11 et 12, rang 6. Limite est do 11, rang 5. do nord do 11 do 6. (Tous à l'est du méridien principal.)
Lippé, A. W.	Acton, Qué.	Subdivision du township 7, rang 3. do do 7 et 8, rang 4. Limite nord do 7, rangs 3 et 4. do est do 7 et 8, rang 3. Subdivision do 7, rang 5. Limite nord do 5 do 5. (Tous à l'est du méridien principal.)
LeBer, Charles. .	Montréal, Qué....	Subdivision des townships 5 et 6, rangs 3 et 4. Limite nord du township 5, rangs 3 et 4. do est do 5 do 3. (Tous à l'est du méridien principal.)
LeBer, H.	St-Wenceslas, Qué.	Subdivision des townships 3 et 4, rangs 11 et 12. Limite nord du township 3, rangs 11 et 12. do est des townships 3 et 4, rang 12. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Morris, John.....	Perth, Ont.	Subdivision du township 13, rang 2. Limite nord et est, township 13, rang 2. (Tous à l'est du méridien principal.) Subdivision des townships 5 et 6, rangs 1 et 2. Limite nord du do 5, rangs 1 et 2. do est des do 5 et 6, rang 2. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Martin, A. F.	Bic, Qué.....	Subdivision des townships 7 et 8, rang 7. do du township 7, rang 8. Limite nord do 7 do 7 et 8. do sud do 7 do 7. do est des townships 7 et 8, rang 7. (Tous à l'est du méridien principal.)
McGuin, S. O.	Loughboro, Ont....	Subdivision des townships 3 et 4, rangs 3 et 4. Limite nord du township 3, rangs 3 et 4. do est do 3 do 3. do est do 4 do 3. (Tous à l'est du méridien principal.)

LISTE (n° 3) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1872—*Suite*.

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
McLatchie, John.	Templeton, Qué...	Subdivision des townships 15, 16, 17 et 18, rangs 13 et 14. Limite sud du township 15, rangs 15 et 16. do nord do 15 do 13 et 14. do nord do 16 11, 12, 13, 14, 15 et 16. Partie de la limite nord du township 16, rang 17. Limite nord du township 17, rangs 13 et 14. do nord do 18 do 13, 14, 15 et 16. do est do 15, 16, 17 et 18, rangs 13, 14 et 15. do est do 15 et 16, rang 17. 5 milles dans le township 17, rang 11. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McFadden, M....	Newry, Ont.....	Arpentage de partie des paroisses de la Baie-Saint-Paul, Pointe-aux-Trembles, High-Bluff et Portage-la-Prairie.
McArthur, Jas. ...	Aylmer, Qué.....	Subdivision des townships 3 et 4, rangs 7 et 8. Limite nord du do 3, rangs 7 et 8. do est do 3 et 4, rang 8. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McPhillips, G., aîné	Seaforth, Ont.....	Arpentage de partie des paroisses de Saint-Charles, Headingly, de Sainte-Anne et Saint-François-Xavier.
Newcomb, Geo. F.	Cté de King, N.-E.	Exploration des rives ouest du lac Winnipeg, y compris les îles et rivières au nord jusqu'aux Narrows.
Otty, W. et J. McG.	Saint-Jean, N.-B..	Subdivision des townships 5 et 6, rangs 5 et 6. do do 3 et 4 do 13 et 14. Limite nord do 5 do 5 et 6. do est do 5 et 6 do 6. do nord do 3 do 13 et 14. do est do 3 et 4 do 14. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Reid, J. Lestock..	Bowmanville, Ont.	Limite nord du township 10, rangs 5, 6, 7 et 8. do est do 9 et 10, rangs 5 et 7. do est do 10 9. do est do 9 et 10 do 11. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Limite nord, township 14, rangs 1 et 2. Partie est do 13 do 2. 6 milles du township 14, rang 2. (Tous à l'est du méridien principal.)
Rainboth, G. C....	Aylmer, Qué.....	Exploration de la rive est du lac Winnipeg, y compris les rivières au nord jusqu'à la rivière de Beren.
Richard, J. B....	Wotton, Qué.....	Subdivision des townships 3 et 4, rang 1. do do 7 et 8 do 1 et 2. do do 5 do 6. Limite nord, township 3 do 1. do nord do 7 do 1 et 2. do est do 7 et 8 do 1. (Tous à l'est du méridien principal.)
Russell, A. L....	Ottawa, Ont.....	Limite sud, township 11, rangs 5, 6, 7 et 8. do est do 11 et 12, township 5. do est do 11 do 7 et 9. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Sinclair, Duncan..	Winnipeg, Man...	Partie des paroisses de St-James, Saint-Charles, Saint-Jean, Kildonan, Saint-Paul, Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.
Snow, John A....	Hull, Qué.....	Subdivision des townships 7 et 8, rangs 1, 2, 3 et 4. Limite nord do 7 do 1, 2, 3 et 4. Limites est do 7 et 8 do 2 et 4. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Subdivision des townships 5 et 6, rangs 1 et 2. Limite nord do 5 do 1 et 1 mille dans le rang 2 à l'est. (Tous à l'est du méridien principal.) Limite est du township 6, rang 1. do est do 5 do 1. (Tous à l'est du méridien principal.)

LISTE (n° 3) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1872—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Sadler, Dav.d....	Dalhousie, N.-B..	Subdivision des townships 13 et 14, rangs 1 et 2. Limite nord do 13 do 1 et 2. do est do 13 et 14 do 2. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Subdivision du township 6, rang 6. Limite sud do 6 do 6. do est do 12 do 5. Subdivision do 12 do 5. (Tous à l'est du méridien principal.)
Staunton, F. H. L.	Dundas, Ont.....	Subdivision des townships 7 et 8, rang 5. Limite nord do 7 do 5 et 6. do est do 7 et 8, do 6. Subdivision de parties du township 14, rangs 9 et 10. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Svenkernd, H.....	Ottawa, Ont.....	Exploration du lac des Bois et du lac Roseau.
Smith, H. B.....	Ottawa, Ont.....	Explorations sur les lacs Winnipeg, Manitoba et Winnipegosis, et levé de plan pour un canal aux port. la Prairie et à la Mousse.
Vaughan, A. H...	Bury, Qué.....	Subdivision du township 10, rangs 1 et 2. Limite est do 10 do 2. do nord do 10 do 2. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Warren, J.....	Acton, Ont.....	Subdivision du township 9, rang 7, à l'est du méridien principal. Subdivision de parties des townships 11 et 12, rangs 1 et 2. Limite est do 11 et 12 do 2. do nord do 11 do 1. Subdivision do 11 et 12 do 9. Limite nord do 11 do 9. do est do 11 et 12 do 10. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Webb, A. C.....	Brighton, Ont....	Limite nord du township 12, rangs 11, 12, 13 et 14. do nord do 14 do 13 et 14. do est do 11 et 12 do 11. do est do 11, 12, 13, et 14, rangs 13 et 15. do sud do 15, rangs 13 et 14. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Wagner, W.....	Toronto, Ont.....	Subdivisions des townships 15, 16 et 17, rangs 1, 2, 3 et 4. do de partie du township 15, rang 5. Limite nord du township 15, rangs 1, 2, 3 et 4. do nord do 17 do 1, 2, 3 et 4. do est do 17 do 1 (2 milles.) do est do 15 et 17 do 2. do est do 15, 16 et 17 do 4. do est do 15 do 5. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Rives est du lac Manitoba, des front. de la province aux Narrows. Partie de l'établissement de la Pointe-du-Chêne. do Saint-Laurent.

LISTE (n° 4) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1873.

Albright, G. N...	Portage-la-Prairie, Man.	Subdivision des townships 9 et 10, rang 6. do do 11, rang 5, et partie du tp. 11, rang 6. Limite nord, township 9, rang 6. do nord, do 11 do 5. do est do 11 do 6. do est do 11 do 7. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Beatty, W. et D...	Delta, Ont.....	Subdivision des townships 7 et 8, rangs 13 et 14. do do 11 et 12 do 13 et 14. do do 13, 14, 15 et 16, rang 17. do do 13, 14, 15 et 16 do 19. do do 15 et 16, rangs 21, 22, 23, 24, 25 et 26.

LISTE (n° 4) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1873—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Beatty, W. et D.	Delta, Ont.	Limite sud, township 7, rangs 13 et 14.
		do nord do 8 do 13 et 14.
		do sud do 11 do 13 et 14.
		do nord do 11 do 13 et 14.
		do est des townships 7, 8, 9, 10, rang 13.
		do est do 7 et 8, rangs 14 et 15.
		do est do 11 et 12, rang 14.
		do nord du township 13, rang 17.
		do nord do 15 do 17.
		do est des townships 13, 14, 15 et 16, rang 18.
		do nord du township 15, rang 19.
		do est do 16 do 19.
		do nord do 15, rangs 21, 22, 23, 24, 25 et 26.
		do est des townships 15 et 16, rangs 22, 24 et 26.
(Tous à l'ouest du méridien principal.)		
Bayne, G. A.	Pictou, N.-E.	Subdivision des townships 11 et 12 et partie de 13, rang 10.
		Limite nord, township 11, rang 10.
		Subdivision du do 20 do 16.
		Limite sud du do 20 do 16.
		(Tous à l'ouest du méridien principal.)
		Subdivision des townships 9, 10, 11 et 12, rang 7.
		do do 11 et 12 do 8.
		Limite est des townships 9, 10, 11 et 12 do 7.
		do nord du township 9, rang 7.
		do nord do 11, rangs 7 et 8.
(Tous à l'est du méridien principal.)		
Burke, W.	Winnipeg, Man. ...	Subdivision des townships 17 et 18, rang 17.
		Limite est do 17 et 18 do 18.
Bouchette, C. J. ...	Montréal, Qué. ...	(Tous à l'ouest du méridien principal.)
		Subdivision des townships 9 et 10, rang 7.
Bray, E.	Oakville, Ont.	do du township 9, rang 8.
		do do 11 do 8.
		Limite nord do 9, rangs 7 et 8.
		do est do 9, rang 8.
		do est do 11 do 8.
		Subdivision des townships 17 et 18, rang 15.
		Limite nord du township 17, rang 15.
		do est des townships 17 et 18, rang 16.
		(Tous à l'ouest du méridien principal.)
		Limite sud du township 19, rangs 11, 12, 13 et 14.
do nord do 20 do 11, 12, 13 et 14.		
do nord do 22 do 13 et 14.		
do est des townships 19 et 20, rang 11.		
do est do 19, 20, 21 et 22, rang 13.		
(Tous à l'ouest du méridien principal.)		
Brown, C. P.	Winnipeg, Man. ...	Subdivision des townships 15, 16, 17 et 18, rang 9.
		do do 15, 16, 17, 18, 19 et 20, rang 10.
		do do 17 et 18, rangs 11 et 12.
		Limite nord du township 15, rangs 9 et 10.
		do des townships 16, 17, 18, rangs 9 et 10.
		do du township 17, rangs 11 et 12.
		do do 18 do 11 et 12.
		do des townships 19 et 20, rang 10.
		Partie de la limite est des townships 16 et 17, rang 9.
		Limite est des townships 15, 16, 17, 18, 19 et 20, rang 10.
		do du township 18, rang 11.
		do des townships 17 et 18, rang 12.
		Partie de la subdivision des townships 16 et 17, rang 8.
Limite nord du township 16, rang 8.		
(Tous à l'ouest du méridien principal.)		
Caddy, E. C.	Cobourg, Ont.	Subdivision du township 16, rang 1.
		do des townships 15 et 16, rangs 2 et 3.
		do de la moitié est du township 14, rang 3.
		Limite nord du township 16, rangs 1 et 2.
		do do 15 do 2 et 3.
		do do 14 do 2 et 3.
		Limite est do 16, rang 1.
		do des townships 15, 16, rang 2.
Limite sud du township 15, rang 2.		
(Tous à l'est du méridien principal.)		

LISTE (n° 4) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1873—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Davidson, O. B...	Winnipeg, Man...	Subdivision du township 5, rang 7. do des townships 5 et 6, rang 8. do du township 6, rang 9. do de partie du township 6, rang 10. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Doupe, Jos... ..	Winnipeg, Man...	Subdivision du township 8, rang 7. Limite ouest et sud du township 8, rang 7. Limite est des townships 21 et 22, rang 15. do nord du township 22, rangs 15 et 16. do nord do 10 do 15, 16, 17 et 18. do nord do 8 do 15 et 16. do est des townships 9 et 10, rangs 15 et 17. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Eaton, W. Case,..	St-Jacques, Man..	Subdivision des townships 19 et 20, rang 15. Limite nord du township 19, rang 15. Limite est des townships 19 et 20, rang 16. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Gore, W. S.....	Gore's Landing, Ont.	Arpentage des réserves de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à— Fort-Ellice, Fort-Pelly, Fort-Qu'Appelle, Buttes-de-Tondre, Mission Fairford, Carlton-House, Prince-Albert, Fort-la- Corne, Bois-de-l'Original, Rivière-à-la-Bataille, Fort-Pitt, Saint-Paul, Fort-Victoria, Fort-Edmonton, Lac-la-Biche, Lac-aux-Pigeons, Rocky-Mountain-House, Fort-Assini- boine, Old-White-Mud-Fort, Lac-la-Nonne, Lac-Sainte- Anne, Cumberland-House, Lac-à-l'Original, Grands-Rapides ouest, Grands-Rapides est, Rivière-Plate, Saint-Albert.
Grant, John.....	Winnipeg, Man...	Subdivision des townships 3 et 4, rang 2. do do 2 et 3, rangs 5 et 6. Limite nord du township 3, rang 2. do nord des townships 1 et 2, rangs 5 et 6. do nord du township 3, rang 6. do est do 2, rangs 5 et 6. (Tous à l'est du méridien principal.)
Hermon et Bolton.	Listowell, Ont....	Subdivision des townships 13 et 14, rang 20. do do 11 et 12 do 12. do do 13 et 14, rangs 23, 24, 25 et 26. Limite nord du township 13, rang 20. do sud des townships 13 et 14, rang 20. do sud du township 11, rang 12. do nord do 11 do 12. do est do 12 do 12. do nord do 13, rangs 23, 24, 25 et 26. do est des townships 13 et 14, rangs 24, 26 et 27. do nord du township 12, rang 26. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Holmes, J	Subdivision du township 13, rang 14. do do 16 do 20. do do 11 do 16. do do 14 do 21. do do 15 do 20. do do 13 do 21. do do 14 do 14. do do 12 do 16. Limite nord du township 13, rang 14. do nord do 15 do 20. do nord do 13 do 21. do sud do 12 do 16. do est des townships 15 et 16, rang 20. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Johnston, John...	Hull, Qué	Subdivision du township 13, rang 8. do do 14, rangs 7 et 8. Limite est des townships 13 et 14, rang 8. do est du township 14, rang 7. do nord do 13, rangs 7 et 8. do nord do 14 do 7 et 8. (Tous à l'est du méridien principal.)

LISTE (n° 4) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1873—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Johnston, John....	Hull, Qué	Subdivision du township 15, rang 18. do do 15 et 16, rang 15. Limite nord du township 15 do 15. do do 15 do 18. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Kennedy, L	Toronto, Ont.....	Limite est des townships 3, 4, 5 et 6, rang 10. do do 3, 4, 5 et 6 do 8. Limite sud do 3 do 8, 9 et 10. Limite nord do 4 do 7, 8, 9 et 10. do do 6 do 9 et 10. (Tous à l'est du méridien principal.) Limite nord du township 11, rang 11. est do 11 do 12. est do 12 do 12. sud do 11 do 11. Subdivision des townships 11 et 12, rang 11. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Lloyd, Geo.	Subdivision des townships 15 et 16, rang 16. do do 17 et 18 do 16. do do 17 et 18 do 18. Limite nord, townships 15 et 17 do 16. do nord do 17 do 18. do est do 15 et 16 do 16. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
LeBer, H.	St-Wenceslas, Qué.	Subdivision des townships 15 et 16, rang 4. Limites nord du township 16, rangs 3 et 4. do do 15, rang 4. Limites sud do 15 do 4. do est do 15 et 16, rangs 3 et 4. (Tous à l'est du méridien principal.) Subdivision des townships 19 et 20, rangs 13 et 14. do do 13 et 14, rang 13. Limite nord du township 19, rangs 13 et 14. do do 13, rang 13. Limite est des townships 19 et 20, rang 14. do do 13 et 14 do 14. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McLatchie, J. ...	Ottawa, Ont	Limite sud du township 15, rangs 17 à 28, inclusivement. do nord des townships 16 et 18, rangs 17 à 28, inclusivement. do est do 17 et 18, rang 17. do do do 15, 16, 17 et 18, rangs 19, 21, 23, 25 et 27. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Martin, A. F.	Emerson, Man....	Subdivision du township 8, rangs 3 et 8. do de partie du township 2, rang 2. Partie des limites nord et sud du township 2, rang 2. (Tous à l'est du méridien principal.) Levé de partie de la rivière Rouge.
McFadden, M....	Newry, Ont.....	Subdivision du township 8, rang 8. do des townships 9 et 10, rangs 9 et 10. Limite est du township 8, rang 9. do des townships 9 et 10, rang 10. Limite nord du township 7, rang 8. do do 9, rangs 9 et 10. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McArthur, J.....	Aylmer, Qué.....	Subdivision du township 6, rang 7. do des townships 3 et 4, rangs 9 et 10. Limite nord du township 5, rang 7 et 8. do do 3 do 9 et 10. Limite est des townships 5 et 6, rang 8. do do 3 et 4 do 10. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Otty, Wm.....	St-Jean, N.-B.....	Subdivision des townships 7 et 8, rang 12. do do 11 et 12 do 18. do do 11 et 12 do 20. Subdivision du township 11, rang 22.

LISTE (n° 4) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1873—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Otty, Wm.....	St-Jean, N.-B.....	Limite est des townships 7 et 8, rang 12. do du township 12, rang 18. do do 12 do 20. do do 11 do 22. Limites nord du township 7, rang 12. do 11 do 20. do 11 do 18. Limites sud du township 7 do 12. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Otty, J.	St-Jean, N.-B.....	Subdivision des townships 7 et 8, rang 11. do 11 et 12 do 19. Subdivision du township 12, rang 22. do 21 do 16. do 11 do 23. Subdivision des townships 11 et 12, rang 17. Limite nord du township 7, rang 11. do 11 do 19. do 21 do 16. do 11 do 17. do 11 do 23. Limites sud du township 7 do 11. do 12 do 22. Limites est des townships 7 et 8, rang 11. do du township 12, rang 22. do des townships 21 et 22, rang 16. do du township 11, rang 20. do do 11 do 18. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Reid, J. L.....	Port-Arthur, Ont.	Limite sud du township 19, rangs 15, 16, 17 et 18. do nord do 20 do 15, 16 et 17. do est des townships 19 et 20, rang 15. do 19, 20, 21 et 22, rang 17. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Reiffenstein, J. H.	Ottawa, Ont ...	Subdivision des townships 13 et 14, rang 16. do du township 12, rang 25. do des townships 13 et 14, rang 22. Limite est des townships 13 et 14, rang 16. do 13 et 14 do 22. Limite nord des township 13, rang 16. do 13 do 22. Limite sud du township 12 do 25. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Richard, J. B.....	Wotton, Qué.....	Subdivision des townships 13 et 14, rang 15. do du township 12, rang 23. do des townships 13 et 14, rang 18. do do 11 et 12 do 24. Limite nord du township 13, rangs 15 et 18. do 11, rang 24. Limite est des townships 11 et 12, rang 24. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Russell, A. L.....	Port-Arthur, Ont.	Subdivision du township 1, rangs 3 et 4. Limites est du township 1, rangs 3 et 4. do sud do 1 do 3 et 4. (Tous à l'est du méridien principal.)
Sinclair, Duncan..	Winnipeg, Man...	Subdivision du township 5, rang 8. Limite nord do 5 do 8. (Tous à l'est du méridien principal.)
Vaughan, A. H...	do ...	Subdivision du township 17, rang 2. do do 17, rangs 3 et 4. do do 18 do 3 et 4. Limite est do 17 do 1, 2 et 3. Limite est do 18 do 2 et 3. do nord do 17 do 2, 3 et 4. do do do 18 do 3 et 4. do sud do 17, rang 3. (Tous à l'est du méridien principal.)
		Arpentage de partie de l'établissement de la Rivière-Rouge et des Sauvages, dans la paroisse de Saint-Pierre. Arp. de partie de la ligne de la rés. sauvage dans la par. de St-Pierre.

LISTE (n° 4) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1873—*Fin*.

Nom.	Résidence.	Description des opérations.
Webb, A. C.	Brighton, Ont.	Limite sud du township 11, rangs 15 à 25. do nord do 12 do 15 à 25. do nord do 14 do 15 à 26 do est do 11, 12, 13 et 14, rangs 17, 19, 21, 23 et 25. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Warren, J.	Kincardine, Ont.	Subdivision des townships 11 et 12, rangs 15 et 21. Limite est do 11 et 12, rang 16. do nord do 11, rangs 15 et 21. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Wagner, Wm.	Ossowa, Man.	Subdivision des townships 19 et 20, rang 5. do du township 20, rang 6. do de partie du township 18, rang 5. do do do 19 do 6. do do do 20 do 7. Limite nord des townships 19 et 20, rangs 5 et 6. Partie des limites nord du township 18, rang 5. Limite nord du township 20, rang 7. do est des townships 18, 19 et 20, rang 5. do est du township 20, rang 7. Partie de la limite est du township 19, rang 6.

LISTE (n° 5) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1874.

Albright, G. N. ...	Portage-la-Prairie.	Subdivision des townships 7 et 8, rang 6. Limite nord du township 7, rang 6. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Bolton, L.	Listowell, Ont.	Subdivision du township 8, rangs 9 et 10. Limite nord do 7 do 9 et 10. do est do 8, rang 10. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Burke, W.	Winnipeg, Man.	Subdivision du township 17, rang 20. do do 18 do 19. Limite nord do 17, rangs 19 et 20. do est do 18, rang 20. do est do 17 do 20. Subdivision do 17 do 19. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Brown, C. P.	do ...	Subdivision des townships 19 et 20, rangs 9, 11 et 12. Limite nord du township 19, rangs 9, 11 et 12. do est des townships, 19 et 20, rang 12. do sud du township 18, rang 9. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Doupe, Jos.	do ...	Subdivision du township 7, rang 7. do de partie du township 7, rang 8. Limite est du township 7, rang 8. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Grant, John.	do ...	Subdivision du township 10, rang 8. Limite nord do 10 do 8. (Tous à l'est du méridien principal.)
Harris, J. W.	Port-Arthur, Ont.	Partie des 2 milles extérieurs dans les paroisses de Saint-Jean, Saint-Jacques, Saint-Charles (nord), Kildonan et Saint-Paul (ouest)
Johnston, J.	Hull, Qué.	Subdivision du township 16, rang 18. (A l'ouest du méridien principal.) Subdivision des townships 15 et 16, rangs 6 et 7. do du township 17, rangs 7 et 8. Limite nord do 15, do 6 et 7. do nord do 16, rang 7. do nord do 17, do 7. do est do 15, do 5. do est, des townships 15 et 16, rangs 6 et 7. (Tous à l'est du méridien principal.)

LISTE (n° 5) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1874—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Description des opérations.
Kennedy, L.....	Toronto, Ont.....	Subdivision du township 1, rangs 1 et 2. Limite sud do 1, do 1 et 2. do est do 1, rang 1. do ouest do 1, do 1. (Tous à l'est du méridien principal.)
McPhillips, Geo..	Winnipeg, Man...	Subdivision de partie du township 11, rang 7. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Martin, A. F.....	Emerson, Man....	Partie de la paroisse de Ste-Agathe, 2 milles de lignes dans les paroisses de Headingly, St-Vital, Baie St-Paul, St-François-Xavier
Pearce, Wm.....	Calgary, Alberta..	Lots riverains dans la limite extérieure des 2 milles dans les paroisses de St-Norbert, St-Charles, St-Boniface, St-Vital et High-Bluff.
		Subdivision de partie des townships 11 et 12, rang 4. Limite sud du township 11, rang 4. (Tous à l'est du méridien principal.)
		Arpentage des 2 milles extérieurs dans les paroisses de Headingly et Saint-François-Xavier.
Reiffenstein, J. H.	Ottawa, Ont.	Subdivision des townships 15, 16 et 17, rang 8. Limite est do 15, 16 et 17, do 8. do est du township 17, rang 7. do nord des townships 15, 16 et 17, rang 8. do sud du township 15, rang 8. (Tous à l'est du méridien principal.)
Reid, J. L.....	Port-Hope, Ont...	Subdivision des townships 9 et 10, rangs 11 et 12. Limite nord do 9 et 10, do 11 et 12. do nord du township 20, rangs 17, 18, 19 et 20. do est des townships 9 et 10, rang 12. do est do 19 et 20, rangs 19 et 21. do sud du township 19, rangs 19, 20 et 21. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Russell, A.L.....	Port-Arthur, Ont..	Limite sud du township 7, rangs 18 et 19. do est des townships 7 et 8, rang 18. do du township 8, rangs 19, 20, 21 et 22. (Tous à l'est du méridien principal.)
Sinclair, Duncan..	Winnipeg, Man...	Subdivision des townships 5 et 6, rang 7. do du township 6, rang 8. Limite est des townships 5 et 6, rang 7. do nord du township 5, rang 7. (Tous à l'est du méridien principal.)
		Arpentage dans l'intérieur des paroisses de Kildonan, Saint-Paul, Saint-Jean, Saint-Jacques, Saint-Charles et Saint-Boniface.
Vaughan, A. H...	Winnipeg, Man...	Subdivision du township 9, rang 8. do des townships 17 et 18, rang 1. do du township 18, rang 2. Limite nord do 9, do 8. do nord do 18, rangs 1 et 2. do nord do 17, rang 1. do est et ouest des townships 17 et 18, rang 1. (Tous à l'est du méridien principal.)
		Arpentage de la ligne de 2 milles dans les paroisses de Saint-André, Saint-Clément et Saint-Pierre.
Wagner, Wm.....	Ossowa, Man.....	Subdivision de la ½ est du township 17, rang 1. Partie de la limite nord du township 17, rang 1. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
		Arpentage de partie des établissements de la Pointe-du-Chêne et de Saint-Laurent. Limite sud du township 19, rang 5.

LISTE (n° 6) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1875.

Bayne, G. A....	Pictou, N.-E.....	Subdivision du township 7, rangs 9 et 10. Limite sud do 7 do 9 et 10. do est do 7 do 9 et 10. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
-----------------	-------------------	--

LISTE (n^o 6) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1875—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Brown, C. P.	Winnipeg, Man.	Subdivision des townships 9 et 10, rangs 13, 14, 15 et 16. Limite est do 9 et 10, do 14 et 16. do nord du township 9, do 13, 14, 15 et 16. do nord do 10, do 13 et 14. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Bray, Edgar.	Oakville, Ont.	Limite sud du township 23, rangs 17 et 18. do nord do 24, do 15, 16, 17 et 18. do nord do 22, do 17. do est des townships 23 et 24, rangs 15 et 17. do est do 23 à 28, rang 19. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Doupe, Jos.	Winnipeg, Man.	Limite est des townships 21, 22, 23 et 24, rangs 5 et 7. do nord du township 24, do 5 à 9. do est des townships 23 et 24 do 9. do est du township 10, do 15. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Eaton, W. C.	Winnipeg, Man.	Subdivision des townships 21 et 22, rang 14. Limite nord du township 21, do 14. do est des townships 21 et 22, do 14. (Tous à l'est du méridien principal.)
Forneri, C. C.	Subdivision du township 5 sud, rangs 28 à 31. do do 6 do rang 30. Limite nord do 6 do rangs 28, 29 et 30. do est do 5 do rang 29. (Tous à l'est du méridien principal.)
Grant, John.	Winnipeg, Man.	Subdivision des townships 3 et 4, rang 7. Limite est do 3 et 4, do 7. do nord du township 3, do 7. (Tous à l'est du méridien principal.)
Hart, M.	St.-Mary's, Ont.	Nouvel arpentage du township 18, rangs 16 et 18. do de la limite nord du township 17, rangs 16 et 18. do do do 18, rang 18. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Hermon et Bolton.	Listowell, On	Limite sud du township 23, rangs 12, 13 et 14. do nord do 22, do 11 et 12. do est des townships 25 à 29, rang 15. do est do 23 et 24, do 13. do nord du township 24, rangs 13 et 14. do nord do 28, do 13 et 14. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Holmes, J.	Subdivision du township 17, rang 20. Limite nord do 17, do 20. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Harris, M.	Port-Arthur, Ont.	Emplacement de ville de Selkirk.
Kennedy, L.	Toronto, Ont.	Subdivision du township 1, rangs 1 à 6. Limite sud do 1 do 1 à 6. do est do 1 do 2 à 7. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Kingston, G. M.	Arpentage de la Grosse Ile, lac Winnipeg. Limite nord du township 22, rangs 23 à 26. do nord do 20, do 23 à 26. do est des townships 19 à 22, rangs 25 et 27. do sud du township 19, do 23 à 26. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Martin, A. F.	Emerson, Man.	Subdivision du township 1, rangs 5, 6 et 7.) do do 2, rang 7. Limite est des townships 2 et 1, rang 7. do est du township 1, rangs 5 et 6. do nord do 2, rang 7. do nord do 1 do 7. do sud do 1 rangs 5, 6 et 7. (Tous à l'est du méridien principal.)
Miles, C. F.	Toronto, Ont.	Subdivision du township 2, rang 20. do des townships 1, 2 et 3, rang 21. Limite nord du township 2, rang 21. do est do 2, do 21. (Tous à l'est du méridien principal.)

LISTE (n° 6) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1875—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Miles, C. F.	Toronto, Ont.....	Arpentage du district du Poisson-Blanc. ho do de Sabaskong. (Lac des Bois.)
McPhillips, G	Winnipeg, Man...	Arpentage de partie de la paroisse du Portage-La-Prairie. Emplacement de ville de Gimli. Paroisses de Sainte-Anne et de la Pointe-du-Chêne et partie des paroisses de Saint-Norbert et de Saint-Boniface.
gilvie, Wm.....	Ottawa, Ont.....	Limite nord du township 22, rangs 19, 20 et 51. do nord do 20 do 21 et 22. do est des townships 21 et 22, rang 21. do est do 19, 20, 21 et 22, rang 23. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Pearce, Wm.....	Calgary, Alberta..	Limite sud du township 7, rangs 11 à 17. do nord do 8 do 11 à 18. do nord do 10 do 17 à 22. do est des townships 9 et 10, rangs 18 et 20. do est do 7, 8, 9 et 10, rangs 12, 14 et 16. (Tous à l'est du méridien principal.)
Russell, A. L.....	Port-Arthur, Ont.	Subdivision du township 1, rangs 23 et 24. Limite est do 1, rang 24. do est des townships 1 et 2 sud, rang 24. (Tous à l'est du méridien principal.)
Reid, J. L.....	Port-Hope, Ont...	Limite sud du township 1, rangs 25 à 28. do sud do 2, rangs sud de 21 à 26. do est des townships 1 et 2, rang 22. do est du township 5, rang sud 28. do est des townships 1 à 6, rang 26. do est do 1, 2 et 23, rang sud 22. do est do 3 et 4, rangs sud 22, 24 et 26. do est du township 5, rangs sud 26 et 30. do nord do 5 do 25 à 31. Subdivision du township 3, rangs sud de 21 à 26. (Tous à l'est du méridien principal.)
Sinclair, Duncan ..	Winnipeg, Man...	Subdivision des townships 17 et 18, rangs 21 et 22. Limite est do 17 et 18, rang 22. do nord du township 17, rangs 21 et 22. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Vaughan, A. H....	do ...	Arpentage de la ligne d'intérieur des établissements du comté de Lisgar et de partie des paroisses de Saint-André, Saint-Clément, et Saint-Pierre. Aussi des deux milles extérieurs et de la ligne de quatre milles dans les paroisses de Saint-André et de Saint-Clément, à l'ouest.
Wagner, Wm.....	Ossowa, Man.....	Lignes d'intérieur des paroisses de la Pointe-aux-Trembles et de la Baie Saint-Paul, et limite nord du township 17, rang 5, à l'ouest du méridien principal.
Webb, A. C.....	Brighton, Ont...	Limite nord du township 22, rangs 27, 28 et 29. do nord do 20 do de 27 à 30. do nord do 18 do 29 et 30. do nord do 16 do 29 et 30. do est des townships de 15 à 22, rang 29. do est do 15 à 18 do 31. do sud du township 15, rangs 29 et 30. do sud do 19 do de 27 à 30. (Tous à l'ouest du méridien principal.)

LISTE (n° 7) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1876.

Beatty, W.....	Delta, Ont..	Tracé du chemin de Whitemouth à Gimli.
Doupe, Joseph....	Winnipeg, Man...	Subdivision du township 23, rang 4. Limite nord do 23 do 4. do nord do 21 do 4. do sud do 23 do 4. (Tous à l'est du méridien principal.)
		Subdivision de partie du tp 7, rang 8, à l'ouest du méridien princip.

LISTE (n° 7) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1876—*Fîn.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Forneri, C. C.		Subdivision des townships 4 et 5, rang sud 27. do du township 4, sud, rang 25. do des townships 4 et 5, rang sud 26. do du township 4, rangs sud 23 et 24. Limite est du township 4, rangs sud 24 et 25. Limite est do 4, rang sud 23. Limite est do 3, do 21. Limite est do 5, do 27. Limite nord do 4, do 22. Subdivision du township 3, rang sud 22. (Tous à l'est du méridien principal.)
Kennedy, L.	Toronto, Ont.	Subdivision du township 1; rangs 7, 8 et 9. Limite sud du township 1, rangs 7, 8 et 9. Limite est do 1 do 7, 8, 9 et 10. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McPhillips, Geo.	Winnipeg, Man.	Arpentage des villages de Sandy-Bar et Rivertown. Subdivision des townships 21 et 22, rang 4. Limite nord du township 21, rang 4. (Tous à l'est du méridien principal.)
Martin, A. F.	Emerson, Man.	Arpentage de la rés. sauv. de la riv. à la Poule d'Eau, de la rés. sauv. du lac Saint-Martin, de la rés. sauv. de la mission de Fairford.
Pearce, Wm.	Calgary, Alb.	Arpentage des 2 milles extérieurs dans les paroisses de Saint-André, Saint-Clément, Saint-Boniface, Kildonan, Saint-Paul.
Russell, A. L.	Port-Arthur, Ont.	Limite sud du township 29, rangs 6, 7 et 8. do est des townships de 29 à 32, rang 9. do est do 16 à 29 do 1. do nord du township 32, rangs 9, 10 11. do nord do 28, do 1 à 5. (Tous à l'ouest du deuxième méridien initial.) Limite nord du township 16, rangs 31, 32 et 33. (A l'ouest du méridien principal.)
Stewart, E.	Collingwood, Ont.	Subdivision du township 3, rangs sud 23, 24 et 25. do do 3, do 26. Limite est du township 3, do 23 et 25. Subdivision do 4, do 26. Limite nord do 4, do 23, 24 et 26. (Tous à l'est du méridien principal.)
Sinclair, Duncan.	Winnipeg, Man.	Subdivision et agrandiss. de la rés. sauv. à la riv. de la Tête-Ouverte
Wagner, Wm.	Ossowa, Man.	Levée de la rivière Qu'Appelle, à partir du 102e méridien.

LISTE (n° 8) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1877.

Beatty, W.	Delta, Ont.	Subdivision du township 24, rang 4. Limite nord do 24, do 4. do est do 24, do 4. (Tous à l'est du méridien principal.)
Bray, E.	Oakville, Ont.	Tracé des routes dans le Manitoba.
Doupe, J.	Winnipeg, Man.	Subdivision du township 20, rang 3. Partie de la subdivision des townships 19, 20 et 21, rang 4. Limite nord du township 20, rang 3. do est do 20, do 3. do ouest do 20, do 3. (Tous à l'est du méridien principal.)
King, W. F.	Ottawa, Ont.	Arpentage du 5me méridien initial, townships 52, 53 et 54. Limite nord du township 52, rang 1, à l'ouest du 5e méridien. do do 52, 13 milles à l'est du 5e méridien, puis de là à 5 milles au sud.
McPhillips, Geo.	Winnipeg, Man.	Arpentage de partie de la paroisse de Lorette. Subdivision du township 19, rang 3. do des townships 19 et 20, rang 4. Limites nord du township 19, rang 3. do nord des townships 19 et 20, rang 4. do nord du township 18, rang 4.

LISTE (n° 8) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1877—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
McPhillips, Geo ..	Winnipeg, Man. . .	Limite est du township 19, rang 3. do est do 19, do 2. do sud do 19, do 3. (Tous à l'est du méridien principal.)
Pearce, Wm.	Calgary, Alb.	Levé du plan de partie du lac et de la rivière Winnipeg. Limite sud du township 1, rangs 8, 9 et 10. do est des townships 1 et 2, rang 10. (Tous à l'est du méridien principal.)
Russell, A. L.	Port-Arthur, Ont.	3e méridien initial, townships de 43 à 47. Limite nord du township 46, rangs 25, 26 et 27. Limite sud du township 47, rangs 25, 26 et 27. do est des townships 47 et 48, rang 27. do nord du township 32, rangs de 11 à 16. do est des townships de 33 à 36, rang 17. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.) Limite nord du township 46, rang 1, à l'ouest du 3e méridien. do sud do 47, do 1, do do do nord do 36, do 17, jusqu'au 3e méridien. 3e méridien, townships 37 à 42, inclusivement. 2e do do 30 à 34 do
Stewart, E	Collingwood, Ont.	Limite sud du township 1, rangs 10, 11 et 12. do ouest do 1, do 10, 11 et 12. Subdivision du township 1, rangs 10, 11 et 12. (Tous à l'ouest du méridien principal.)

LISTE (n° 9) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1878.

Aldous, M.	Winnipeg, Man.	Partie des établissements de Prince-Albert et de Saint-Laurent.
Chapman, C. F.	Preston, Ont.	Tracé de la route de Headingly à la frontière occident. du Manitoba.
Doupe, Jos.	Winnipeg, Man.	Partie de la paroisse de Sainte-Agathe.
Dennis, J. S.	Aylmer, Qué.	Limite nord du township 36, rangs de 1 à 18. do nord do 40, do 19 à 28. do nord do 42, rangs 16, 17 et 18. do est do de 37 à 42, rang 19. (Tous à l'ouest du 3e méridien initial.)
King, W. F.	Ottawa, Ont.	Limite est du township 46, rang 27, à l'ouest du 2e méridien initial. do sud do 45, rangs de 1 à 4. do nord do 46, do 1 à 3. (A l'ouest du 3e méridien initial.)
Nelson, J. C.	Aylmer, Qué.	Levé de partie de la riv. du Vieux, de Fort-MacLeod en gagnant l'est.
Pearce, Wm	Calgary, Alb.	Partie de la limite est du township 10, rang 9. Limite est des townships 11, 12, 13 et 14, rang 9. do est do de 13 à 17, rang 10. do nord du township 12, rang 9. do nord do 17, rangs 9 et 10. do nord do 12 rang 10. (Tous à l'est du méridien principal.)
Reid, J. L.	Port-Hope, Ont.	Subdivision des townships 47 et 48, rang 24. Partie du township 47, rangs 25, 26 et 28. Subdivision du township 48, rang 25. Subdivision de partie du township 47, rang 27. Limite est du township 48, rang 24. Partie de la limite est du township 47, rang 28. Limite est du township 47, rang 27. do sud do 48, do 24. do ouest do 47, do 27. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Russell, A. L.	Port Arthur, Ont.	Limite nord du township 46, rangs de 20 à 24. do nord do 47, do 25 et 26. do nord des sections de 19 à 24, township 47, rang 27. do sud du township 47, rangs de 20 à 24. do est do 47, rang 26. do est des townships 46 et 47, rangs 21 et 23.

LISTE (n° 9) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1878—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Russell, A. L.	Port-Arthur, Ont..	Partie de la limite est du township 48, rangs 21, 24 et 26. Limite est du township 47, rang 24. do est des townships 46 et 47, rang 25. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Rauscher, R.	Ottawa, Ont.	Subdivision des townships 45, 46 et 47, rang 1. Limite nord do 45 et 47, rang 1. do ouest do 45, 46 et 47, rang 1. (Tous à l'ouest du 3e méridien initial.)
Sinclair, Dun.	Winnipeg, Man. ...	Subdivision du township irrégulier 45, rangs 26 et 27. do des townships irréguliers 45 et 46, rang 28. do du township irrégulier 46, rangs 25 et 26. do du township 46, rang 27. Limite nord du township 45, rangs 26 et 28. do nord do 45, rang 27. do est do 45, rangs 27 et 28. do est do 46, do 26 et 28. (Tous à l'ouest du 2ème méridien initial.)

LISTE (n° 10) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1879.

Aldous, M.	Winnipeg, Man. ...	Limite nord du township 52, rangs de 1 à 19. do nord do 54, rang 19. do est des townships 53 et 54, rangs 19 et 24. do nord du township 54, rangs de 20 à 23. do nord do 52 do 24 à 27. do nord do 52 do 19 à 23. (Tous à l'ouest du 4e méridien initial.) Quatrième méridien initial, de l'angle nord-est de la section 25, du township 51, à la 14e ligne de base. Aussi 8 $\frac{1}{2}$ sections à partir du 14e méridien initial depuis l'angle nord-est de la section 12, township 52. 5e méridien initial, townships de 48 à 52 inclusivement. 4e do do de 41 à 51 do
Beatty, W.	Delta, Ont.	Limite est des townships 3 à 8, rang 17. do nord do 4 et 6, rangs 15 et 16. do sud do 3 et 7, do 15 et 16. Subdivision do 3 et 4 do 15 et 16. Limite nord du township 3, rang 16. do est des townships 3 et 4, rang 16. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Bray, E.	Oakville, Ont.	Réserves sauvages, traité n° 6.
Caddy et Hewson	Cobourg, Ont.	Subdivision des townships 7 et 8, rangs 15, 16, 17 et 18. Limite nord du township 7, rangs 15, 16, 17 et 18. do est des townships 7 et 8, rangs 16 et 18. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Crawford W.	Winnipeg, Man. ...	Subdivision des townships 17 et 18, rangs 23 et 26. Limite est do 17 et 18, rang 26. do nord du township 17, rang 26. do sud do 18, do 25. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Dean, M.	Lindsay, Ont.	Subdivision des townships 1 et 2, rangs 15 et 16. Limite nord du township 1, rangs 15 et 16. do est des townships 1 et 2, rang 16. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Doupe et Drummond.	Winnipeg, Man. ...	Subdivision des townships 17 et 18, rangs 23 et 24. Limite nord du township 17, rangs 23 et 24. do est des townships 17 et 18, rang 24. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Forrest, A. G. ...	Ottawa, Ont.	Coupes de bois sur la rivière Winnipeg.
Hart, M.	St-Mary's, Ont.	Inspection des arpentages à l'entreprise. Réserves sauvages du traité n° 6.
King, W. F.	Ottawa, Ont.	Partie astronomique de l'arpentage spécial, territ. du Nord-Ouest.

LISTE (n° 10) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1879—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Kirk, J. G.	Stratford, Ont.	Subdivision des townships 1 et 2, rangs 17 et 18. Limite nord du township 1, rangs 17 et 18. do est des townships 1 et 2, rang 18. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Klotz, O. J.	Preston, Ont.	Subdivision des townships 1 et 2, rangs 19 et 20. Limite nord du township 1, rangs 19 et 20. do est des townships 1 et 2, rang 20. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McArthur, J. J.	Aylmer, Qué.	Subdivision des townships 5 et 6, rangs 15 et 16. Limite nord du township 5, rangs 15 et 16. do est des townships 5 et 6, rang 16. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McAree, J.	Toronto, Ont.	Subdivision du township 2, rang 21. do do 1 do 22. do de partie du township 2, rang 22. Limite nord du township 1, rang 22. do est des townships 1 et 2, rang 22. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Miles, C. F.	do	Arpentage des réserves du traité sauvage n° 3.
Martin, F. A.	Saint-André, Qué.	Arpentage des réserves du traité sauvage n° 2.
O'Hanly, J. L. P.	Ottawa, Ont.	Limite sud du township 3, rangs 17, 18, 19 et 20. do est des townships 9 et 10, rang 21. do est do 9 et 10 do 19. do nord du township 10, rangs 17 et 18. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Ogilvie, W.	do	Arpentage des réserves sauvages du traité n° 7.
Pearce, Wm.	Calgary, Alberta.	Limite sud du township 1, rangs de 15 à 32. do nord do 2 do de 15 à 32. do est do 1, rang 15. do est des townships 1 et 2, rangs 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31 et 33 (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Patrick, A. P.	Ottawa, Ont.	Explorations de coupes de bois, lac Winnipegosis.
Rainboth, G. C.	Aylmer, Qué.	Arpentages des réserves du traité sauvage n° 7.
Reid, J. L.	Port-Hope, Ont.	Coupes de bois sur le lac Winnipegosis. Subdivision des townships 42, 43 et 44, rang 1. do do 43 et 44, rangs 2 et 3. Limite nord du township 43, rangs 1, 2 et 3. do nord do 42, do 2 et 3. do est des townships 43 et 44, rangs 2, 3 et 4. do est du township 42, rang 2. (Tous à l'ouest du 3e méridien initial.)
Russell, A. L.	Port-Arthur, Ont.	Subdivision de partie du township 45, rang 22. (A l'ouest du 2e méridien initial.) Levé de parties des bras nord et sud de la rivière Saskatchewan.
Simpson, G. A.	do	Limite nord du township 44, rang 17. (Jusqu'au 3e méridien initial.)
Stewart, Geo.	Winnipeg, Man.	Limite est du township 37, rang 17. do est do 45, rangs 23 et 25. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Stewart, E.	do	Arpentage des réserves du traité n° 6.
Thomson, A. C.	do	Subdivision du township 20, rangs 19 et 20. Limite sud do 20, rang 19. do est do 30 do 20. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Vaughan, A. H.	Selkirk, Man.	Réserves sauvages du traité n° 6.
Webb, A. C.	Brighton, Ont.	Subdivision du township 19, rang 21. Limite nord do 19 do 21. Partie de la limite sud du township 19, rang 21. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Wagner, Wm.	Winnipeg, Man.	Arpentage des réserves du traité sauvage n° 3. 2e méridien initial, townships de 9 à 16 inclusivement.
		Arpentage de la rés. des Sauvages Sioux, Creek de la P.-à-Calumet.

LISTE (n° 11) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1880.

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Abrey, G. B.	Little-Current, Ont.	Subdivision des townships 9 et 10, rangs 19 et 20. Subdivision do 15 et 16, rang 31. Limite est do 9 et 10 do 20. do du township 16, rang 32. Limite nord do 9, rangs 19 et 20. do do 10, do 19 et 20. do do 15, rang 31. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Aldous, M.	Winnipeg, Man.	Limite est des townships de 1 à 12, rang 25. Limite nord du township 4, rang 25. do do 12, rangs 25 à 29. (Tous à l'ouest du 4e méridien initial.)
Armstrong, F. W.	Orillia, Ont.	5e méridien initial du township 13 au township 48. Subdivision du township 17, rangs 27 et 28. Limite nord do 17, do 27 et 28. do est do 17, rang 28. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Bolger, F.	Ottawa, Ont.	Partie de la subdivision du township 21, rang 31. (A l'ouest du méridien principal.) Subdivision des townships 5 et 6, rangs 21 et 22. Subdivision do 9 et 10, do 25 et 26. Limite nord du township 5, rangs 21 et 22. do do 9, do 25 et 26. Limite est des townships 5 et 6, rang 22. do do 9 et 10, do 26. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Brabazon, S. L. ...	Portage - du - Fort, Qué.	Subdivision du township 5, rangs 25 et 26. Subdivision do 6, rang 26. Subdivision do 2, rangs 31 et 32. Subdivision do 1, do 32 et 31. Limite nord do 5, do 25 et 26. do do 1, do 31 et 32. Limite est des townships 5 et 5, rang 26. do du township 1, rang 32. Partie est do 2, do 32. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Bray, Edgar	Oakville, Ont.	Limite est des townships de 19 à 22, rangs 31 et 33. do do 20 à 26 rang 31. Limite nord du township 22, rangs 29 à 33. do des townships 20 et 26, rangs 31, 32 et 33. do du township 24, rangs 31, 32 et 33. Limite sud des townships 19 et 23, rang 31, 32 et 33. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Beatty, W. et D. .	Delta, Ont.	Subdivision des townships 23 et 24, rangs 27 et 28. Limite nord du township 23, rangs 27 et 28. Limite est des townships 23 et 24, rang 28. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Beatty, W.	Delta, Ont.	Subdivision des townships 17 et 18, rangs 29 et 30. Limite nord du township 17, rangs 29 et 30. Limite est des townships 17 et 18, rang 30. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Breen, Thos. . .	L'Islet, Qué. . . .	Subdivision des townships 9 et 10, rang 18. Limite nord du township 9, rang 18. Limite est des townships 9 et 10, rang 18. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Bemister, Geo.	Portage-la-Prairie, Man.	Subdivision du township 23, rang 2. Subdivision des townships 23 et 24, rang 1. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
Cottonet McAreë.	Ottawa, Ont.	Subdivision des townships 2, 7 et 8, rang 22. Subdivision do 5 et 6, rangs 17 et 18. Subdivision do 7 et 8, rang 21. Limite nord du township 5, rangs 17 et 18. do do 7, do 21 et 22. Limite est des townships 5 et 6, rang 18. do do 7 et 8, do 22. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Clementi, T. B.	Peterboro', Ont.	Subdivision des townships 19, 20 et 21, rangs 1 et 2. (A l'ouest du 2e méridien initial.)

LISTE (n° 11) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1880—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Caddy et Hewson.	Cobourg, Ont.....	Subdivision des townships 7 et 8, rangs 17 et 18. Limite nord du township 7, rangs 17 et 18. Limite est des townships 7 et 8, rang 18. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Carbert, J. A.....	Orangeville, Ont..	Subdivision du township 1, rang 23. Subdivision des townships 1 et 2, rang 24. Limite nord du township 1, rangs 23 et 24. Limite est des townships 1 et 2, rang 24. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Doupe, Jos.....	Winnipeg, Man...	Subdivision du township 18, rang 20. Subdivision do 14, rangs 29 et 30. Subdivision des townships 15 et 16, rangs 27 et 28. Limite nord du township 15, rangs 27 et 28. Limite est des townships 15 et 16, rang 28. do du township 14, rang 30. Limites est et sud du township 18, rang 20. Limite sud do 14, rang 29. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Deville, E.....	Ottawa, Ont.....	Limite sud du township 27, rangs de 13 à 15. Limite nord do 30, do do Limite est des townships de 27 à 32, rang 13. do do 27 à 30 do 17. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Drummond, Thos..	Montréal, Qué...	Limite nord du township 23, rangs 3 et 4. do do 25, rang 5. do des townships 24 et 25, rangs 3 et 4. do do 23, 24 et 25 do 1 et 2. Limite sud du township 25, rangs 5, 6, et 7. Limite est des townships 23 à 26, rangs 3 et 4. do do 25 et 26, rang 6. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Evans et Bolger...	Belleville, Ont....	Subdivision des townships 13 et 14, rangs 27 et 28. Subdivision do 21 et 22 do 32 et 33. Limite nord du township 13 do 27 et 28. do do 21 do 32 et 33 Limite est des townships 13 et 14, rang 28. do do 21 et 22 do 32. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Forrest, A. G.....	Ottawa, Ont.....	Arpentage des coupes de bois sur la rivière Winnipeg.
Garden, J. F.....	Toronto, Ont.....	Subdivision des townships 5 et 6, rangs 23 et 24. Subdivision do 1 et 2 do 29 et 30. Limite nord du township 5, rangs 23 et 24. do do 1 do 29 et 30. Limite est des townships 5 et 6, rang 24. do du township 5, rang 23. do do 1, rangs 29 et 30. Limite ouest do 2 do 29 et 30. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Hart et Ryley....	Ottawa, Ont.....	Limite sud du township 3, rangs 25 et 26. Limite nord do 6 do 25 et 26. Limite est do 3 rang 25. do des townships 3, 4, 5 et 6, rang 27. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Hart, M.	Sainte-Marie, Ont.	Limite nord du township 4, rangs 19 à 34. do do 6 do 27 à 34. do do 1 do 33 et 34. Limite sud do 3, rangs de 29 à 34. Limite est des townships 4, 5 et 6, rang 25. do do 1 et 2, rang 34. do do 3, 4, 5 et 6, rangs 29, 31 et 33. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Hermon, R.	Listowell, Ont....	Subdivision des townships 21 et 22, rangs 29 et 30. Subdivision do 27 et 28 do 29 et 30. Limite est des townships 21 et 22, rang 30. do do 27 et 28 do 30. Limite nord du township 21, rangs 29 et 30. do do 27, rangs 29 et 30. (Tous à l'ouest du méridien principal.)

LISTE (n° 11) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1880—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Jephson, R.	Bracebridge, Ont..	Subdivision des townships 1, 2 et 5, rang 27. Subdivision do 1, 2, 5 et 6 do 28. Limite nord do 1 et 5 do 28. Limites nord et ouest du township 5 do 27. Limite ouest do 1 do 27. do sud do 2 do 27. do est do 2 et 6 do 28. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Klotz, O. J.	Preston, Ont.	Limite est des townships de 27 à 30, rang 14. do est do 27 à 30 do 16. do est do 27 à 30 do 15. do nord du township 28 do 13 à 16. do nord des townships 27 et 29 do 13. do nord do 27 do 14 et 16. do nord do 29 do 14. Subdivision des townships 27, 29 et 30 do 13. do do 28, 29 et 30 do 14. do do 27 et 28 do 16. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
King, W. F.	Ottawa, Ont.	Partie astronomique de l'arpentage spécial, T. N.-O.
Lendrum, R.	Riceville, Ont.	Subdivision des townships 27 et 28, rang 2. do du township 27, rang 1. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Lett, C. A.	Emerson, Man.	Subdivision des townships 19 et 20, rangs 27 et 28. Limite nord du township 19 do 27 et 28. do est des townships 19 et 20, rang 28. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Lippé, A. W.	Acton, Qué.	Subdivision des townships 1 et 2, rangs 25 et 26. Limite nord du township 1 do 25 et 26. do est des townships 1 et 2 do 26. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Morris, J.	Perth, Ont.	Subdivision des townships 3 et 4, rang 18. do du township 4 do 17. Limite sud do 4 do 17. do nord do 3 do 18. do est do 3 et 4 do 18. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McArthur, J.	Aylmer, Qué.	Subdivision des townships 3 et 4, rangs 21 et 22. do do 3 et 4 do 27 et 28. Limite nord du township 3 do 21 et 22. do nord do 3 do 27 et 28. Partie de la limite est des townships 3 et 4, rang 22. Limite est des townships 3 et 4, rang 28. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McPhillips, R. C.	Winnipeg, Man.	Subdivision des townships 19 et 20, rangs 31 et 32. Limite nord du township 19 do 31 et 32. do est des townships 19 et 20, rang 32. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McPhillips, Geo. .	do ..	Subdivision des townships 5 et 6, rangs 19 et 20. do do 9 et 10 do 23 et 24. Limite nord du township 5, rangs 19 et 20. do est des townships 5 et 6, rang 20. do nord du township 9, rangs 23 et 24. do est des townships 9 et 10, rang 24. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McAree, J.	Toronto, Ont.	Subdivision du township 1, rang 21. Limite nord do 1 do 21. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McArthur, J. J. .	Aylmer, Qué.	Subdivision des townships 19 et 20, rangs 29 et 30. do du township 20, rang 31. Limite nord do 19, rangs 29 et 30. do est des townships 19 et 20, rang 30. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McLatchie, J.	Ottawa, Ont.	Limite est des townships 23 et 24, rangs 27 et 29. do sud du township 23, rangs 27 à 30. do nord do 24 do 27 à 30. do est des townships 25 et 26, rangs 27 et 29.

LISTE (n° 11) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1880—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
McLatchie, J.	Ottawa, Ont.	Septième ligne de correction, côté sud, à travers les rangs 27 et 28. do do côtés nord et sud, à travers les rangs 29 et 30. Limite sud du township 26, rangs 31, 32 et 33. do nord do 28 do 29 et 30. do est des townships 27 et 28, rangs 29 et 31. do est do 29 et 30 do 31. do nord du township 28, rangs 31, 32 et 33. do sud do 31 do 31, 32, et 33. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Miles, C. F.	Toronto Ont.	Limite nord des townships 19 et 20, rangs 1, 2 et 3. do nord du township 21, rangs 1, 2 et 3. do est des townships 19, 20, 21 et 22, rangs 2 et 3. do est do 21 et 22, rang 4. (Tous à l'ouest du 2 ^e méridien initial.)
O'Keeffe, D. C.	Hamilton, Ont.	Subdivision des townships 25 et 26, rangs 1, 2, 3 et 4. (A l'ouest du 2 ^e méridien initial.)
Ogilvie, Wm.	Ottawa, Ont.	Limite sud du township 23, rangs 9 à 12. do nord do 26 do 5 à 8. do nord do 26 do 12 do nord do 22 do 1 à 4. do est des townships 23 à 26, rangs 5, 9 et 13. (Tous à l'ouest du 2 ^e méridien initial.)
O'Hanly, -J. L. P.	do	Limite sud du township 7, rangs 17 à 23. do est des townships 7 et 8, rangs 19, 21, 23 et 30. do est do 9 et 10 do 23, 25 et 30. do est do 7 à 10, rang 32. do est do 11 à 14 do 32. do nord du township 8, rangs de 21 à 23. do nord do 10 do de 21 à 26. do nord do 7 do de 29 à 34. do nord do 9 do de 29 à 34. do nord des township 11 et 13, rangs 31 et 32. do nord du township 11, rangs 33 et 34. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Pearce, Wm ...	Winnipeg, Man. ...	Limite est du township 30, rang 15. do est des townships 3, 4, 5, 6, 31, 32, 33, 34, rang 19. do sud du township 31, rangs de 15 à 18. do est des townships 40, 41, 42, 43, 46 et 47, rang 19. do sud do 35, 39, rang 19. do nord du township 32, rang 18. do nord do 36, rangs 19 et 20. do nord do 4 do 17 et 18. do nord do 44, rang 20. do est des townships 3, 4, 5 et 6, rangs 21 et 23. do est do 7, 8, 9 et 10 do 27, 29, 31 et 33. do est du township 8, rang 26. Limites nord et est du township 7, rang 25. Limite sud du township 3, rangs de 17 à 24. do nord do 6 do de 17 à 24. do nord do 10 do de 27 à 34. do sud do 7 do de 24 à 34. do sud do 1 do 33 et 34. do nord do 8 do de 24 à 34. do nord do 2 do 33 et 34. (Tous à l'ouest du méridien principal.) 2 ^e méridien, townships de 1 à 6. do do 37 et 38.

LISTE (n° 7) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1880—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Pearce, Wm . . .	Winnipeg, Man. . .	Subdivision de partie du township 1, rangs 6 et 7. Subdivision do 2 do 8. Limite sud do 1 do de 1 à 8. do nord do 1 do de 5 à 8. do nord do 2 do de 1 à 8. do est des townships 1 et 2, do de 5 à 9. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Ryley, G. U.	Ottawa, Ont.	Limite sud du township 3, rangs 27 et 28. (À l'ouest du méridien principal.)
Reid, J. L.	Port-Hope, Ont.	Subdivision des townships 44 et 45, rang 21. do do de 27 à 30, do 15. Limite nord du township 45, rang 21. do nord do 29, do 15. Partie de la limite est, township 44, rang 21. Limites est et ouest do 45, do 21. Limite sud do 28, do 15. (Tous à l'ouest du 2ème méridien initial.)
Rainboth, G. C.	Aylmer, Qué.	Limite nord du township 27, rangs 1, 2, 3, 4 et 5. do nord do 29 do 1, 2 et 3. do est des townships 27, 28 et 29, rang 4. do est do 27, 28, 29 et 30, rangs 2 et 3. do est du township 27, rang 6.
Reiffenstein, J. H.	Ottawa, Ont.	Subdivision des townships 21 et 22, rangs 27 et 28. Limite nord du township 21, rangs 27 et 28. do nord do 21 do 27 et 28. do est des townships 21 et 22, rang 28. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Russell, A. L.	Port-Arthur, Ont.	Limite nord du township 30, rangs de 1 à 12. do nord do 34 do de 13 à 23. do nord do 26 do de 1 à 4. do sud do 31 do de 1 à 12. do sud do 35 do de 13 à 23. do sud do 27 do de 1 à 4. do est des townships de 27 à 30, rang 5. do est do 33 et 34, rangs 9 et 13. do est do 35 et 36 do 21. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Sinclair, Dum.	Winnipeg, Man.	Subdivision des townships 3 et 4, rangs 19 et 20. do do 3 et 4 do 25 et 26. Limite nord du township 3, rangs 19 et 20. do est des townships 3 et 4, rang 20. do nord du township 3, rangs 25 et 26. do est des townships 3 et 4, rang 26. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Staunton et Jones.	Hamilton, Ont.	Subdivision du township 17, rangs 31 et 33. Limite nord do 17 do 31 et 33. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Stuart, Geo.	Winnipeg, Man.	Subdivision du township 19, rangs 19 et 20. Limite nord do 19, rang 20. do ouest do 19 do 19. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Snow, J. A.	Ottawa, Ont.	Subdivision du township 19, rangs 23, 24 et 25. do do 20 do 24 et 25. Limite nord do 19 do 23, 24 et 25. do est do 20 do 24. do ouest do 19 do 23. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Stewart, J.	Moosomin, Ass.	Subdivision des townships 23 et 24, rangs 31 et 32. do do 15 et 16 do 29 et 30. Limite nord du township 23, rangs 31 et 32. do est des townships 23 et 24, rang 32. do nord du township 15, rangs 29 et 30. do est des townships 15 et 16, rang 30. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Thompson, W. T.	Cannington, Ont.	Limite est des townships de 19 à 22, rangs 5, 9 et 13. do nord du township 19A, rangs de 1 à 12. do nord do 20 do 13. do nord do 22 do de 5 à 8. (Tous à l'ouest du 2ème méridien initial.)

LISTE (n° 11) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1880—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Thomson, A. C.		Subdivision des townships 19 et 20, rang 22. do do do 20, rang 21. Limite ouest do 20 do 21. do sud des townships 19 et 20, rang 22. do est du township 19, rang 22. (A l'ouest du méridien principal.)
Unwin, C.	Toronto, Ont.	Subdivision du township 18, rang 16. Limite sud do 18 do 16. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Wagner, Wm.	Ossowa, Man.	Subdivision des townships 7 et 8, rangs 19 et 20. do do 7 et 8 do 27 et 28. Limite nord du township 7, rangs 19 et 20. do est des townships 7 et 8, rang 20. do nord du township 7, rangs 27 et 28. do est des townships 7 et 8, rang 28. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Webb, A. C.	Brighton, Ont.	Limite sud du township 11, rangs 26 à 34. do sud do 15 do 31, 32 et 33. do nord des townships 12 et 14, rangs de 27 à 34. do nord du township 18, rangs 31, 32 et 33. do est des townships 13 à 18, rang 33. do est do 11 et 12, rangs 27 et 33. do est do de 11 à 14 do 29 et 31. (Tous à l'ouest du méridien principal.)

LISTE (n° 12) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1881.

Aldous, M.	Winnipeg, Man.	Limite est, townships de 1 à 16, rang 25. do est do de 5 à 8, do 29. do nord do 4, 8, 12 et 16, rangs 25 à 28. do nord do 12 et 16, do 29 et 30. (Tous à l'ouest du 4e méridien initial.) Limite est des townships de 17 à 22, rang 3. do est du township 23 do 4. do est do 24 do 5. do nord des townships 16 et 20, rangs 1 et 2. do nord du township 23, rang 4. do nord do 24, rangs de 1 à 4. do sud do 23, rang 3. (Tous à l'ouest du 5e méridien initial.)
Armstrong, F. W.	Orillia, Ont.	Subdivision des townships 23 et 24, rang 29. do du township 18, rangs 27 et 28. do do 23, rang 30. do des townships 13 et 14, rangs 31 et 32. Limite nord du township 23, rangs 29 et 30. do ouest do 24, rang 29. do est do 18, do 28. do est do 23, do 30. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Limites nord et ouest des townships 13 et 14, rangs 9 et 10. (Tous à l'ouest du 2e méridien.)
Abrey, G. B.	Little-Current, Ont.	Subdivision des townships 15 et 16, rangs 32 et 33. do do 5 et 6 do 33 et 34. do do 3 et 4 do 33 et 34. do do 7 et 8 do 33 et 34. Limite est du township 15, rang 32. do sud do 16, rangs 32 et 33. do sud do 6 do 33 et 34. do nord do 3 do 33 et 34. do ouest do 5, rang 33. do est des townships 3, 4 et 6, rang 34. do est do 7 et 8, rang 34. (Tous à l'ouest du méridien principal.)

LISTE (n° 12) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1881.

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Burnett, P.	Orillia, Ont.	Subdivision du township 4, rangs de 1 à 10. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
Beatty, W. et D.	Delta, Ont.	Subdivision des townships 18 et 19A, rangs 2, 5, 7 et 9. do du township 19A, rangs 1, 10, 3 et 4. do do 18 do 1, 6, 8 et 10. do do 19 do 26 et 33. do do 20 do 26 et 33. Partie de la subdivision du township 18, rangs 3 et 4. Limite nord du township 19A, rangs 7, 9 et 10. do nord do 19 do 26 et 33. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Bélangier, P. R. A.	L'Islet, Qué.	Subdivision des townships 9 et 10, rangs 29 et 30. do du township 9, rangs 33 et 34. Limite est do 9, rang 34. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Limite nord du township 9, rangs 4 et 5. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Burchill et Davis.		Subdivision du township 15, rangs de 1 à 10. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Burrows, J. J.	Ottawa, Ont.	Subdivision du township 24, rangs de 2 à 9. Limite sud du township 24, rangs 7 et 9. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Breen, T.	L'Islet, Qué.	Subdivision du township 9, rang 17. Subdivision des townships 9 et 10, rangs 31 et 32. Subdivision du township 8, rang 31. Limite nord du township 9, rang 17. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Brodie, S.	Toronto, Ont.	Subdivision du township 7, rangs de 1 à 10. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
Brabazon, S. L.	Portage - du - Fort, Qué.	Subdivision du township 16, rangs de 1 à 10. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
Bray, Edgar	Oakville, Ont.	Limite nord du township 24, rangs de 13 à 29. Limite est des townships 23 à 26, rangs 17, 21, 25 et 29. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.) Limite nord du township 24, rangs de 1 à 5. do est des townships 23 à 26, rang 5. (Tous à l'ouest du 3e méridien initial.)
Carbert, J.	Orangeville, Ont.	Subdivision du township 3, rangs de 1 à 10. (A l'ouest du 2e méridien initial.) Subdivision du township 2, rang 23. (A l'ouest du méridien principal.)
Caddy, E. C.	Cobourg, Ont.	Subdivision des townships 11 et 12, rangs 29 et 30. Limite nord du township 11, rangs 29 et 30. do est des townships 11 et 12, rang 30. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Subdivision du township 12, rangs de 1 à 8. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
Clementi et Hewson.	Peterboro', Ont.	Subdivision du township 21, rangs de 13 à 18. Subdivision do 21 do 20 et 21. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Cotton, A. F.	Ottawa, Ont.	Limite est du township 13, rangs 1, 2 et 3. do est do 13 do 6, 7 et 8. do est des townships 13 et 16, rang 14. do est du township 14, rangs 1, 2, 3 et 4. do est do 14, do 6, 7 et 8. do est do 14, rang 14. Limite nord du township 13, rangs de 1 à 8. do nord do 13, rang 13. do nord do 14, rangs 2, 5, 6, 7, 8 et 13. Limites nord et ouest du township 15, rang 13. Limite sud du township 15, rangs 5, 6 et 7. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)

LISTE (n° 12) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1881—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Carre, H.	Brockville, Ont.	Limite nord des townships 21 et 22, rangs 18 19, 20. do nord du township 23, rangs 18, 19, 20. do nord des townships 21 et 22, rang 17. do nord du township 23, rang 17. do nord do 25, rangs de 13 à 16. do nord do 26 do de 13 à 15. do nord do 27A do de 13 à 15. do est des townships 21, 22 et 23, rangs de 18 à 20. do est du township 24, rangs de 18 à 20. do est do 25 do de 13 à 16. do est do 26 do de 13 à 16. do est do 27A do de 13 à 15. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Dawson, E. C.	New-Glasgow, N.S.	Subdivision du township 17, rangs 1, 2, 6, 7, 8, 9 et 10. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Drummond, T.	Montréal	Limite nord des townships 23, 24, 25, rangs 1, 2. do est do 23, 24, 25, 26, rang 2. do est du township 23, rang 3. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Deane, M.	Lindsay, Ont.	3e méridien initial, townships 1 à 36. Subdivision du township 25, rangs 29 et 30. Limite nord do 25 do 29 et 30. do est do 25 rang 30. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Doupe, Jos.	Winnipeg, Man.	Subdivision du township 10, rang 17. Subdivision do 13, rangs 29 et 30. Subdivision do 11 do 31 et 32. Limite nord du township 13, rang 30. do east do 13 do 30. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Evans et Bolger.	Belleville, Ont.	Subdivision des townships 7 et 8, rangs de 23 à 26. Limite nord du township 7, rangs 23 et 24. do nord do 7, rang 26. do est des townships 7 et 8, rang 24. do est du township 8, rang 25. do est do 7 do 26. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Forrest, A. G.		Tracé du grand chemin du Manitoba.
Fawcett, Thos.	Gravenhurst, Ont.	Limite nord des townships 5 et 6, rangs de 1 à 8 et 13 à 15. do nord du township 7, rangs de 5 à 8 et 13 et 14. do est des townships 5 et 6, rangs 2, 3, 4, 6, 7 et 8. do est do 5 et 6 do 14 et 15. do est do 7 et 8 do de 6 à 8 et 14 et 15. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Garden, J. F.	Toronto, Ont.	Limite est des townships 21 et 23, rangs de 13 à 16 et 22 et 23. do est du township 22, rangs de 13 à 16 et 22. do est do 24 do de 13 à 16 et 22 à 24. do nord des townships 21, 22 et 23, rangs de 13 à 16. do nord du township 21, rangs 21 et 22. do nord do 22, rang 21. do nord do 23, rangs 21, 22 et 23. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Garon, L. J.		Subdivision du township 10, rangs de 1 à 9. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Gore, T. S.	Gore's Landing, O.	Limite est du township 1, rangs 2, 3, 4 et 10, 11 et 12. do est do 2 do de 2 à 4 et 10 à 12. do est des townships 3 et 4, rangs de 1 à 4, 6 à 8. do est do 3 et 4, do de 10 à 12. do nord du township 1, rangs de 1 à 4 et 9 à 12. do nord do 3 do de 1 à 12. do sud do 3 do de 1 à 12. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Hamel, A.	Emerson, Man.	Subdivision du township 14, rangs 1 à 5. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Hart, M.	St. Mary, Ont.	Limite est des townships 9 et 10, rangs de 1 à 4. do nord do 9 et 10 do de 1 à 4. do sud du township 11, rangs de 1 à 4. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)

LISTE (n° 12) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1881—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Hill, John.....	Rimouski, Qué....	Subdivision du township 22, rangs 1 et 2. do do 25, do 5 à 9. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Kennedy, L.....	Winnipeg, Man....	Limite nord des townships 19, 21, 22, 23, rangs 1 et 2. do est do 19 à 24, rang 2. do est do 23 et 24 do 3. Limites sud et ouest du township 24 do 3. (Tous à l'ouest du 5e méridien initial.)
Kains, Tom.....	St-Thomas, Ont....	Limite est du township 17, rangs 2, 3, 6, 7, 8, 14 à 16. do est do 18 do 3, 4, 6, 7, 8, 14, 15 et 16. do est do 19A do 3 à 8. do est des townships 19 et 20, rangs 13, 14 et 15. do nord du township 17, rangs 2, 5, 6, 7, 8, 13, 14, 15 et 16. do nord do 18 do 2 à 8 et 13 et 14. do nord do 19 do 13 et 14. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Kerr, Henry.....	Annapolis, N.-É..	Subdivision des townships 3, 4, 5 et 6, rangs 31 et 32. Limite est des townships 3, 4, 5 et 6, rang 32. do sud do 4 et 6, rang 32. do nord do 3 et 5 do 31. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Klotz, O. J.....	Preston, Ont.....	Limite est des townships 7 à 10, rangs 5, 9, 13, 17, 21 et 25. do nord du township 8, rangs 1 à 24. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Miles, C. F.	Toronto, Ont.....	Limite est des townships 19, 20 et parties de 21 et 22, rang 4. do est do 19, 20, 21 et 22, rangs 6, 7 et 8. do est do 20, 21 et 22, rang 11. do est do 20, 21 et 22 do 10. do est du township 19, rangs 10 et 11. Partie de la limite est du township 21, rang 12. Limite nord des townships 19, 20 et 21, rangs 4, 5 et 8. do nord du township 19, rangs 3 et 7. do nord do 19 do 9 et 10. do nord do 21, rang 6. do nord des townships 19 et 20, rang 6. do nord do 20 and 21, rangs 7, 9, 10 et 11. do nord du township 20, rang 12. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Morris, J.....	Perth, Ont.....	Subdivision du township 1, rangs 13 et 14. Subdivision des townships 3 et 4, rangs 23 et 24. Subdivision du township 3, rang 17. Limite est du township 1, rang 14. do sud do 1, rangs 13 et 14. do nord do 3 do 23 et 24. do est des townships 3 et 4, rang 24. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McKenna, J.....	Dublin, Ont....	Subdivision du township 27, rangs 3 à 7. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
McAree, J.....	Toronto, Ont.....	Subdivision du township 11, rangs 1 à 5. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
McMillan, J.....	London, Ont.....	Subdivision du township 9, rangs 1, 2, 5, 6 et 7. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
McPhillips, R. C.	Winnipeg, Man....	Subdivision du township 19, rangs 3, 4, 5, 6, 8, 9 et 10. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
McArthur, J. J....	Aylmer, Qué.....	Subdivision du township 25, rang 31. do des townships 25 et 26, rangs 32 et 33. Limite nord du township 25, rang 31. do nord do 25, rangs 32 et 33. do est do 25 do 32 et 33. do est do 26 do 32 et 33. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
McArthur, J.....	do.....	Subdivision des townships 1 et 2, rangs 33 et 34. do do 3 et 4 do 29 et 30. Limite nord du township 3, rangs 29 et 30. do est des townships 3 et 4, rang 30. (Tous à l'ouest du méridien principal.)

LISTE (n° 12) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1881—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
McLatchie, J.	Ottawa, Ont.	Subdivision du township 9, rang 22. (A l'est du méridien principal.) Limite est des townships de 1 à 6, rangs 9, 13, 17, 21, 25 et 27. do est do 3 à 6 do 5 et 9. do sud du township 1, rangs de 9 à 30. do nord do 4 do 1 à 30. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
O'Hanly, J. L. P..	do	Frontière ouest du Manitoba, des townships 29 à 36, rang 30, à l'ouest du méridien principal.
O'Keeffe, D. C. ...	Hamilton, Ont.	Subdivision du township 26, rangs 29 et 30. Limite est du township 26, rang 30. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Subdivision du township 6, rangs de 1 à 10. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Ogilvie, Wm.	Ottawa, Ont.	4e méridien initial, de la frontière internationale au nord du township 40.
Pearce, Wm.	Calgary, Alberta..	Limite est des townships de 15 à 18, rangs 5, 9, 13, 17 et 21. do est do de 15 à 18 do 25 et 29. do est do de 17 à 20 do 22, 23 et 24. do nord du township 16, rangs de 1 à 30. do nord do 17 do de 21 à 24. do nord des townships 18 et 19, rangs de 21 à 24. do sud du township 19, rangs de 21 à 24. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Poudrier, A. L.	Subdivision du township 2, rangs de 1 à 6 et 8, tous à l'ouest du 2e méridien initial.
Reid, J. L.	Port-Hope, Ont. ...	Subdivision du township 28, rang 13. do do 27 do 14. Limite est du township 23, rangs 6, 7, 8, 10 et 11. do est do 24 do 6, 7, 8, 10 et 11. do nord do 23 do 5, 6 et 8. do nord do 24 do de 9 à 12. do est des townships 25 et 26, rangs 10 et 11. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Rainboth, G. C. ...	Aylmer, Qué.	Limite est des townships 27 et 30, rangs 7 et 8. do est du township 28, rangs de 6 à 9. do est do 29 do 6, 7 et 8. do nord des townships 27 et 29, rangs 6, 7 et 8. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Reiffenstein et Small.	Ottawa, Ont.	Subdivision du township 26, rangs 9 et 10. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
Reiffenstein, J. ...	Ottawa, Ont.	Subdivision des townships 21 et 22, rang 26. Limite nord du township 21, rang 26. do est des townships 21 et 22, rang 26. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Subdivision du township 26, rangs 5, 6, 7 et 8. Limite sud do 26, rang 6. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Ryley, G. U.	Ottawa, Ont.	Limite est des townships 17, 18 et 19A, rang 2. do est do 17 et 19A, rang 4. do est du township 17, rangs 10, 11, 12, 18 et 19. do est do 18 do 10, 11, 12 et 18. do est do 19A do de 10 à 13. do est do 20 do 18. do nord des townships 17 et 18, rang 1. do nord du township 17, rangs de 9 à 12 et 17 et 18. do nord do 18 do de 9 à 12 et 17. Limites nord et ouest du township 19, rang 17. Limite sud du township 19, rang 17. do sud do 19A do 12. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.) 2e méridien initial, townships 17, 18, 19A.

LISTE (n° 12) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1881.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Sing J. G.	Stratford, Ont.	Limite est du township 9, rangs 6 à 8. do est do 12 do 1 à 4 et 6 à 8 et 14 et 15. do est do 10, rang 8. do est do 11, rangs 1 à 4 et 6 à 8 et 14 et 15. do nord do 9 do 7 et 8. do nord do 11 do 1 à 8 et 13 et 14. do nord do 10 do 1, 5, 6, 7 et 8. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Snow, J. A.	Ottawa, Ont.	Subdivision du township 21, rangs 24 et 25. do do 20, rang 23. Limite nord du township 21, rangs 24 et 25. do est do 21, rang 24. (Tous à l'ouest du méridien principal.) Subdivision des townships 25 et 26, rangs 13 à 16. do du township 27 A, rangs 13, 14 et 15. Limite est du township 27 A, rang 13. do ouest do 27 A do 15. do ouest do 26 do 15 I.R. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Staunton et Jones.	Hamilton, Ont.	Subdivision du township 14, rangs 33 et 34. Subdivision do 17 et 18, rangs 32 et 33. Subdivision do 18, rang 31. Subdivision des townships 25 et 26, rang 27. Subdivision du township 26, rang 28. Limite est du township 14, rang 34. do nord et est du township 17, rang 32. do nord du township 25, rang 27. do est do 26 do 28. do est do 18 do 32. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Stewart, J.	Banff, Alb.	Subdivision du township 8, rangs 1 à 10. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
Sinclair et Francis.	Winnipeg, Man.	Subdivision du township 1, rangs 1 à 9. Subdivision des townships 1 et 2, rang 10. Subdivision du township 2, rang 9. Limite nord du township 1, rangs 9 et 10. do est do 1 do 10 et 11. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Thomson, A. C.		Limite est des townships 13 et 14, rang 12. do est do 15 et 16, rangs 1 à 4 et 6 à 8. do est do 15 et 16 do 10 à 12. do nord du township 13, rangs 11 et 12. do nord do 14 do 2 à 4 et 11 et 12. do nord do 15 do 1 à 12. do sud do 15, rang 1. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Thompson, W. T. .	Cannington, Ont. .	Limite nord du township 20, rangs 13 à 29. do est des townships 19 à 22, rangs 17, 21, 25 et 29. do est do 27 à 30 do 21, 25 et 29. do nord du township 28, rangs 17 à 29. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Traynor, I.	Dundalk, Ont.	Subdivision du township 28, rangs 3, 6 et 7. Partie de la subdivision du township 28, rang 8. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
Unwin, C.	Toronto, Ont.	Subdivision du township 18, rang 18. Limite sud do 18 do 18. (A l'ouest du méridien principal.)
Webb, A. C.	Brighton, Ont.	Limite nord du township 12, rangs 1 à 28. do nord do 11, rang 28. do est des townships 11 à 14, rangs 5, 9, 13, 17, 21 et 25. do est do 12 et 13, rang 28. do est do 11 et 12 do 29. do est du township 14, rang 29. do sud do 12, rangs 29 et 30. do nord do 13, rang 28. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)

LISTE (n° 12) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1881—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Walsh, T. W.		Subdivision du township 20, rangs 3 à 7. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
Warren, J.	Kincardine, Ont..	Subdivision du township 5, rangs 1 à 7. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
Wilson, H.		Subdivision du township 21, rangs 3 à 10. Subdivision do 22, rang 3. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Wolff, C. E.	Ottawa, Ont.	Limite nord du township 5, rangs 9 à 12, et 17 et 18. do nord do 7 do 1 à 4, et 9 à 12. do est do 6 do 10, 11, 12 et 19. do est do 5 do 10, 11, 12 et 19. do est des townships 7 et 8, rangs 1 à 4, et 10, 11 et 12. do est do 5 à 8, rang 18. do sud du township 6, rangs 9 à 12. do sud do 7, rang 17. do nord do 8 do 17. (Tous à l'ouest du 2e méridien initial.)
Wilson, R. A.	Mount Forest, Ont.	Subdivision du township 22, rangs 4 à 10. (A l'ouest du 2e méridien initial.)
Wagner, Wm.	Ossowa, Man.	Subdivision des townships 11 et 12, rang 28. Subdivision do 11 et 12, rangs 26 et 27. Subdivision du township 11, rang 25. Limite nord do 11, rangs 26, 27 et 28. do est des townships 11 et 12, rangs 26 et 28. (Tous à l'ouest du méridien principal.)
Wilkins, F. W.	Norwood, Ont.	Subdivision des townships 5, 6, 7 et 8, rangs 29 et 30. Limite nord du township 5, rangs 29 et 30. do est des townships 5 et 6, rang 30. (Tous à l'ouest du méridien principal.)

LISTE (n° 13) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1882.

Abrey, G. B.	Little-Current, O.	Onzième ligne de base, du 3e au 4e m. i.; le 4e m. i. de la 14e à la 15e ligne de base, et la 15e ligne de base du 4e m. i. en gagnant l'ouest.
Armstrong, F. W.	Orillia, Ont.	Lignes extérieures de township entre les 3e et 4e lignes de base, du rang 9 au rang 12 à l'ouest du 2e m. i., et entre les 4e et 5e lignes de base, à l'ouest du 4e m. i.
Ashe, W. A., D. T. S.	Québec	Dixième ligne de base, du 3e au 4e m. i.; nouveaux poteaux pour marquer le 4e m. i., de la 11e à la 14e ligne de base, et la 14e ligne de base, à l'ouest du 4e m. i.
Bazette, Ed.	Orillia, Ont.	Townships 21 et 24, rang 19; townships 22 et 23, rangs 19 et 20; township 25, rangs 22 à 24, à l'ouest du 2e m. i.
Beatty, D.	Delta, Ont.	Townships 54 à 56, rang 22; townships 56 et 57, rangs 23 et 24, à l'ouest du 4e m. i., et lignes extérieures de township; aussi méridiens types dans les townships 55 à 57, entre les rangs 24 et 25, et entre les rangs 22 et 23, à l'ouest du 4e m. i.
Beatty, W.	do	Township 52, rangs 23 à 27; township 53, rangs 25 à 27; township 54, rang 26, à l'ouest du 4e m. i., et lignes extérieures de township.
Bélanger, P. R. A.	L'Islet, Qué.	Lignes extérieures de township entre la 3e et la 4e ligne de base, rangs 17 à 20, à l'ouest du 2e m. i.; entre les 2e et 3e lignes de base, rangs 17 et 18, à l'ouest du 2e m. i., et entre les 4e et 5e lignes de base, à l'ouest du 4e m. i.
Bell, Wm.	Pembroke, Ont.	Lignes extérieures de township entre les 6e et 7e lignes de base, rang 25, à l'ouest du 2e m. i., jusqu'au 3e m. i., et entre les 5e et 6e lignes de base, à l'ouest du 4e m. i.
Bigger, C. A.	Plantagenet, Ont..	Onzième ligne de base, du 3e m. i. en gagnant l'est à travers les rangs 29 et 28; la 12e ligne de base depuis le méridien entre les rangs 3 et 4 à l'ouest du 3e m. i., à travers les rangs 4 et 5, et les lignes extérieures de township, entre les 10e et 11e lignes de base, à l'ouest du 2e m. i.

LISTE (n° 13) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1882—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Bignell, John...	Québec.....	Ligne de township entre les 7e et 8e lignes de base, rangs 25 à 28, à l'ouest du 2e m. i., et entre les 5e et 6e lignes de base, à l'ouest du 4e m. i.
Bolton, Lewis ...	Listowell, Ont....	Lignes extérieures de township entre les 5e et 6e lignes de base dans le rang 16; entre les 4e et 5e lignes de base, rangs de 21 à 24, à l'ouest du 2e m. i., et entre les 5e et 6e lignes de base, à l'ouest du 3e m. i.
Bourgeois, J....	Trois-Rivières, Q.	Townships 19 et 20, rangs 11 et 12; township 15, rang 18, et township 14, rang 19, à l'ouest du 2e m. i.
Brabazon, S. L. ...	Portage-du-Fort, Q.	Township 6, rangs 25 et 28; township 7, rangs 31 et 32, à l'ouest du 1er m. p.; township 9, rang 20; township 10, rangs 10 à 16 et rangs 18 à 20; township 11, rangs 9, 10, 19, 20 et 22, à l'ouest du 2e m. i.
Bray, Edgar.....	Oakville, Ont.....	6e ligne de base et les méridiens qui la traversent, à l'ouest du 3e m. i.
Bray, H. F.	do.....	Townships de 33 à 36, rangs 4 et 5, à l'ouest du 3e m. i., et lignes extérieures de townships.
Brodie, S.....	Toronto, Ont.	Township 23, rangs 11 et 12; township 24, rang 12, à l'ouest du 2e m. i.
Brunelle, F. E. ...	Trois-Rivières, Q.	Townships 19 et 20, rang 10; townships 19a et 18, rang 11; township 15, rang 19; townships 14 et 15, rang 20, à l'ouest du 2e m. i.
Burnet, Peter ...	Orillia, Ont.....	Township 5, rangs de 7 à 12; townships 10 et 11, rang 17; township 11, rang 18; townships 12 et 13, rang 19, à l'ouest du 2e m. i.
Burrows, J. J....	Ottawa, Ont.	Townships 25 et 26, rangs 11 et 12; township 28, rangs 17 et 18, à l'ouest du 2e m. i.
Byrne, Thos ...	Sarnia, Ont.	Townships de 33 à 36, rangs 1 et 2, à l'ouest du 3e m. i., et lignes extérieures de township.
Caddy, E. C.....	Cobourg, Ont.....	Townships de 45 à 49, rang 23; townships de 46 à 49, rang 22, à l'ouest du 2e m. i., et lignes extérieures de township.
Carroll, Cyrus ...	Port-Elgin, Ont....	Township 41, rangs de 1 à 3; townships 42 A, rang 1; township 40, rang 5, à l'ouest du 3e m. i., et lignes extérieures de township.
Cavana, A. G. ...	Brechin, Ont.	Troisième m. i. de la Saskatchewan-Nord à la 13e ligne de base; 13e ligne de base à travers sept rangs en gagnant l'ouest, et 12e ligne de base du 4e m. i. en gagnant l'est.
Cotton, A. F.	Ottawa, Ont.....	Lignes extérieures de township entre les 4e et 5e lignes de base, rangs, de 17 à 20, à l'ouest du 2e m. i., entre les 5e et 6e lignes de base, rang 29, à l'ouest du 2e m. i., jusqu'au 3e m. i., et entre les 6e et 7e lignes de base, à l'ouest du 4e m. i.
Dalton, J. J., A. T. F.	Yorkville, Ont....	Township 8, rang 32; townships 10 et 11, rangs 33 et 34; township 12, rang 31, à l'ouest du 1er m. p., et township 12, rangs 9 et 10, à l'ouest du 2e m. i.
D'Amours, J. W. ...	Québec.	Township 18, rangs 20 et 21; townships 19 et 20, rangs de 19 à 24, à l'ouest du 2e m. i.
Deane, M.	Lindsay, Ont.	Arpentage d'établissement à Edmonton, sur la rivière Saskatchewan.
Denny, H. C.....	Ottawa, Ont.....	Lignes extérieures entre les 7e et 8e lignes de base, à partir du rang 25, à l'ouest du 2e m. i. jusqu'au 3e m. i., et entre les 5e et 6e bases, à l'ouest du 4e m. i.
Desjardins, C....	do.....	Lignes extérieures de township entre les 4e et 5e lignes de base, rangs de 17 à 20, à l'ouest du 2e m. i., et entre les 6e et 7e lignes de base, à l'ouest du 4e m. i.
Desmeules, J. C. ...	Malbaie, Qué.....	9e ligne de base du 3e m. i., en gagnant l'est, et lignes extérieures de township entre les 8e et 9e lignes de base, à l'ouest du 2e m. i.
Doupe, Jos.	Winnipeg, Man. ...	Townships de 49 à 53, rangs 1 et 2, à l'ouest du 4e m. i., et lignes extérieures de township.
Drummond, Thos.	Montréal, Qué....	6e ligne de base et les méridiens qui la traversent, à l'ouest du 4e m. i.
Duberge, C. C. ...	Malbaie, Qué.....	Township 17, rangs de 11 à 15; townships de 17 à 20, rangs de 25 à 27; townships 18 et 19 A, rang 12; township 24, rangs de 23 à 27; township 24, rangs de 24 à 26, à l'ouest du 2e m. i.
Dudderidge, Jas..	Lachute, Qué.	Lignes extérieures entre les 4e et 5e lignes de base, du rang 29, à l'ouest du 2e m. i., au 3e m. i., et entre les 5e et 6e lignes de base, à l'ouest du 3e m. i.
Dumais, H.	Chicoutimi, Qué...	Nouveaux poteaux pour marquer le 2e m. i., à partir de la 9e ligne de base jusqu'à la 8e ligne de correction et la 9e ligne de base à travers deux rangs en gagnant l'ouest; aussi townships 32 et 33, rang 3; townships 31 et 32, rangs 4 et 5, à l'ouest du 2e m. i., et lignes extérieures de township.

LISTE (n° 13) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1882—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Dumais, P. T. C...	Chicoutimi, Qué...	Township 11, rangs de 6 à 11; township 12, rangs de 9 à 11; township 13, rangs de 7 à 11; township 14, rangs de 7 à 10, à l'ouest du 2e m. i.
Dupuis, Z. C.	Montmagny, Qué...	Townships 18 et 19, rang 13; townships de 18 à 21, rang 14; township 22, rang 21; townships de 21 à 23, rang 22, et townships 22 et 23, rang 23, à l'ouest du 2e m. i.
Ellis, H. D.	London, Ont....	Treizième ligne de base à partir du méridien, entre les rangs 24 A et 24, à l'ouest du 2e m. i., et à travers 24 A, 23 et 22 en gagnant l'est; 12e ligne de base dans la direction est; aussi lignes extérieures de township entre les 12e et 13e lignes de base.
Fafard, Eug.....	L'Islet, Qué.	Township 5, rangs de 14 à 18; township 6, rangs de 14 à 16; township 11, rang 21; township 12, rangs de 20 à 22; township 13, rang 20, à l'ouest du 2e m. i.
Fawcett, T., A.T.F	Gravenhurst, Ont.	5e ligne de base et les méridiens qui la traversent, à l'ouest du 3e m. i.
Fitton, C. E.....	Orillia, Ont.....	Townships de 22 à 24, rangs 17 et 18; township 26, rangs de 22 à 24, à l'ouest du 2e m. i.
Francis, J. J.....	Sarnia, Ont.....	Township 12, rangs de 32 à 34; township 13, rangs 33 et 34, à l'ouest du 1er m. p.; township 13, rang 1, et township 16, rangs de 14 à 20, à l'ouest du 2e m. i.
Garden, J. F.	Toronto, Ont.....	Lignes extér. de township entre les 6e et 7e lignes de base, rangs de 21 à 24; entre les 7e et 8e lignes de base, rangs de 21 à 24, à l'ouest du 2e m. i.; et entre les 6e et 7e lig. de base, à l'ouest du 3e m. i.
Gauvreau, L. P...	Québec	Townships de 1 à 3, rangs 11 et 12; township 9, rang 18, à l'ouest du 2e m. i.
Gore, T. S.....	Régina, T.N.-O...	Township 17, rangs 19 et 20, à l'ouest du 2e m. i.
Hamel, Alfred....	Emerson, Man....	Township 18, rangs de 4 à 8, et rang 18; township 20, rangs 8 et 18; township de 22 à 24, rangs 13 et 14, à l'ouest du 2e m. i.
Hart, Milner	St-Marys, Ont ...	Examen des arpentages à l'entreprise.
Henderson, E. D..	Hemison, Qué.....	Townships de 6 à 8, rangs 11 et 12; township 13, rangs 17 et 18, à l'ouest du 2e m. i.
Hernon, R. W...	Rednersville, Ont.	Examen des arpentages à l'entreprise.
Hewson, T. R.....	Peterboro', Ont..	Lignes extérieures de township, entre les 6e et 7e lignes de base, rangs de 21 à 24, à l'ouest du 2e m. i.; entre les 7e et 8e lignes de base, rangs de 21 à 24, à l'ouest du 2e m. i., et entre les 6e et 7e lignes de base, à l'ouest du 3e m. i.
Hill, John.....	Rimouski, Que....	Township 13, rangs de 23 à 25; township 14, rangs 24 et 26; township 15, rangs 23, 24, 26 et 27; township 16, rangs de 21 à 27; township 17, rangs de 16 à 18, et rangs de 25 à 27; township 18, rang 17, et rangs de 25 à 27; townships 19 et 20, rang 17, à l'ouest du 2e m. i.
Jones, F., et Cie..	Kemptville, Ont..	Townships 25 et 26, rangs de 1 à 7; townships 27 et 28, rangs de 1 à 8, à l'ouest du 3e m. i., et lignes extérieures de township.
Kains, Tom	St-Thomas, Ont...	Septième ligne de base, dans une direction ouest à partir du rang 4, à l'ouest du 3e m. i., et les méridiens qui la traversent; aussi 13e ligne de base, à l'ouest du 4e m. i.
Kerr, Hugh.....	Annapolis, N.-E..	Townships 13 et 14, rang 28; townships 14 et 15, rang 25; townships 17 et 18, rangs de 22 à 24, à l'ouest du 2e m. i.
Kirk, J. A.....	Stratford, Ont....	Townships 41, 42 et 44, rangs 27 et 28, à l'ouest du 2e m. i., et lignes extérieures de township.
Klotz, O.J., A.T.F	Preston, Ont.....	5e ligne de base et les méridiens qui la traversent, à l'ouest du 4e m. i.
Lawe, Henry	Brandon, Man....	Township 8, rangs 16 et 17, à l'ouest du 2e m. i.
Leber, Hector	St-Wenceslas, Qué	Townships de 19 à 22, rangs 28 et 29; township 23, rang 21; township 24, rangs de 20 à 23; township 25, rangs 25 et 26, à l'ouest du 2e m. i.
Lemoine, C. E....	St-Boniface, Man.	Township 23, rangs de 7 à 9, à l'ouest du 2e m. i.
Lendrum, R. W...	Riceville, Ont.....	Townships de 28 à 30, rangs 1 et 2, à l'ouest du 2e m. i., et lignes extérieures de township.
Maddock, J. A. ..	Norwood, Ont....	Lignes extér. de township entre les 3e et 4e lignes de base, rangs de 9 à 12, et entre les 4e et 5e lignes de base, à l'ouest du 4e m. i.
Magrath, C. A., D. T.S.	Williamstown, Man.	Quatrième ligne de base et les méridiens qui la traversent, à l'ouest du 4e m. i.; 15e ligne de base, dans une direction est à partir du méridien entre les rangs 24 et 25, à l'ouest du 4e m. i.; aussi lignes extérieures du township 52, rangs de 23 à 25, à l'ouest du 3e m. i.
Michaud, J. Ls. ..	Rimouski, Qué....	Township 11, rangs de 12 à 16; township 12, rang 12 et rangs de 15 à 18; townships 21 et 22, rangs 11 et 12, à l'ouest du 2e m. i.

LISTE (n° 12) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1882—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Miles, C. F.	Toronto, Ont.	Lignes extérieures de township entre les 7e et 8e lignes de base, rangs de 17 à 20, à l'ouest du 2e m. i., et entre les 6e et 7e lignes de base, à l'ouest du 4e m. i.
Murphy, F.	Mount-Forest, Ont.	Townships 45 et 46, rang 4; township 45, rang 5, à l'ouest du 3e m. i., et lignes extérieures de township.
McArthur, J.	Aylmer, Qué.	Township 23, rangs de 3 à 6; townships 19 et 20, rangs 15 et 16, à l'ouest du 2e m. i.
McArthur, J. J.	do	Lignes extér. de township entre les 3e et 4e lignes de base, rangs de 21 à 24, et entre les 4e et 5e lignes de base, à l'ouest du 3e m. i.
McKenna, J. J.	Perth, Ont.	Township 13, rangs de 2 à 6; township 14, rangs 6, 14 et 15; township 15, rangs de 14 à 16, à l'ouest du 2e m. i.
McLean, J. K.	Mount Forest, Ont.	Lignes extérieures de township entre les 3e et 4e lignes de base, rangs de 21 à 24, à l'ouest du 2e m. i., et entre les 4e et 5e lignes de base, à l'ouest du 3e m. i.
McMillan, J. A.	London, Ont.	Township de 16 à 18, rangs de 28 à 30, et township 15, rang 28 à l'ouest du 2e m. i.
McVittie, A. W.	Barrie, Ont.	Lignes extérieures de township, entre les 7e et 8e lignes de base, rangs de 17 à 20, à l'ouest du 2e m. i., et entre les 6e et 7e lignes de base à l'ouest du 4e m. i.
Ogilvie, W.	Ottawa, Ont.	Septième ligne de base et les mérid. qui les trav. à l'ouest du 4e m. i.
O'Keefe, D. C.	Hamilton, Ont.	Townships de 29 à 32, rangs de 3 à 5; townships 33 et 34, rang 3 à l'ouest du 3e m. i., et les lignes extérieures de township.
Ord, L. R.	Ottawa, Ont.	Lignes extérieures de township entre les 6e et 7e lignes de base, rang 25, à l'ouest du 2e m. i., jusqu'au 3e m. i., et entre les 5e et 6e lignes de base, à l'ouest du 4e m. i.
Patrick, L.	Portage-la-Prairie, Man.	Township 48, rang 1, et townships de 45 à 48, rangs 2 et 3, à l'ouest du 3e m. i., et lignes extérieures de townships.
Proudfoot, H. B.	Ottawa, Ont.	Lignes extérieures de township entre les 5e et 6e lignes de base, rangs de 13 à 16; entre les 4e et 5e lignes de base, rangs de 21 à 24, à l'ouest du 2e m. i.; et entre les 5e et 6e lignes de base, à l'ouest du 3e m. i.
Rainboth, E. J.	Aylmer, Qué.	Lignes extérieures de township entre les 5e et 6e lignes de base, rangs de 17 à 20, et rangs de 25 à 28, à l'ouest du 2e m. i.; aussi entre les 6e et 7e lignes de base, à l'ouest du 3e m. i.
Rainboth, G. C.	do	Lignes extérieures de township entre les 5e et 6e lignes de base, rangs de 17 à 20; et rangs de 25 à 28, à l'ouest du 2e m. i.; aussi entre les 6e et 7e lignes de base, à l'ouest du 3e m. i.
Sheppard, C. G.	Riv'èrè David, Qué.	Townships de 5 à 8, rang 13; townships 7 et 8, rangs 14 et 15; township 13, rangs de 14 à 16; township 14, rangs de 16 à 18, à l'ouest du 2e m. i.
Simpson, G. A.	Ottawa, Ont.	Township 53, rangs 23 et 24; townships 54 et 55, rangs de 23 à 25; township 56 et 57, rang 25, à l'ouest du 4e m. i., et lignes extérieures de townships.
Sing, J. G.	Stratford, Ont	Lignes extérieures de township entre les 4e et 5e lignes de base, rangs de 14 à 16; entre les 3e et 4e lignes de base, rangs de 13 à 16, à l'ouest du 2e m. i., et entre les 4e et 5e lignes de base, à l'ouest du 3e m. i.
Snow, J. A.	Ottawa, Ont.	Township de 22 à 24, rangs 15 et 16; township 25, rangs de 17 à 20, et township 26, rangs 18 et 19, à l'ouest du 2e m. i.
Starkey, S. M.	Cté de Queen, N.-B.	Townships de 37 à 40, rangs 1 et 2, à l'ouest du 3e m. i., et lignes extérieures de township.
Talbot, A. C.	Montmagny, Qué.	Lignes extérieures de township entre les 3e et 5e lignes de base, rangs 15 et 16, à l'ouest du 2e m. i.; aussi entre les 4e et 5e lignes de base, à l'ouest du 3e m. i.
Thompson, W. S., A.T.F.	Cannington, Ont..	Quatrième ligne de base, à l'ouest du 3e m. i. et les méridiens qui la traversent.
Traynor, Isaac	Dundalk, Ont.	Neuvième ligne de base, rangs de 9 à 14, à l'ouest du 2e m. i.; aussi townships 32 et 33, rangs de 10 à 14, à l'ouest du 2e m. i., et les lignes extérieures de township.
Vincent, F.	Baie Murray, Qué.	Township 12, rangs 13 et 14; township 13, rangs 12 et 13; township 14, rangs de 11 à 13 et rangs de 21 à 33; township 15, rangs 21 et 22, à l'ouest du 2e m. i.
Wagner, W.	Ossowa, Man.	Township 24, rangs 30 et 33; townships 27 et 28, rangs 31 et 32; townships 21 et 22, rang 31; townships 20, 23, 24, 27 et 28, à l'ouest du 1er m. p.
Warren, Jas.	Kincardine, Ont ..	Townships 9 et 10, rangs 27 et 28, à l'ouest du 1er m. p.; township 8, rang 18; township 9, rangs de 9 à 19, à l'ouest du 2e m. i.

LISTE (n° 13) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1882—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Wilkins, Fred. W., A.T.F.	Norwood, Ont.	Lignes extérieures de township entre les 4e et 5e lignes de base, rang 25, jusqu'au 3e m. l., et entre les 5e et 6e lignes de base, à l'ouest du 3e m. l.
Wilson, Hugh	Mount-Forest, Ont.	Townships 45 A et 45, rangs de 26 à 28; townships 46 A, rang 26, à l'ouest du 2e m. l., et lignes extérieures de township.
Wolf, C. E.	Ottawa, Ont.	Lignes extérieures de township entre les 3e et 4e lignes de base, rangs de 17 à 20; entre les 2e et 3e lignes de base, rangs 17 et 18, à l'ouest du 2e m. l.; et entre les 4e et 5e lignes de base, à l'ouest du 4e m. l.

LISTE (n° 14) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1883.

Abrey, G. B.	Little-Current, Ont.	11e ligne de base, du 3e au 4e méridien; partie du 4e méridien et 15e base, du 4e méridien au rang 17.
Armstrong, F. W.	Orillia, Ont.	Lignes extérieures méridiennes entre les 1re et 5e bases, à l'ouest des 4e et 5e méridiens.
Ashe, W. A., A.T.F.	Québec.	12e ligne de base à partir du rang 5, à l'ouest du 3e méridien jusqu'au 4e mér.; et partie des 13e et 14e bases, à l'est du 4e méridien.
Aylen, Chas. P., A.T.F.	Aylmer, Qué.	Townships 1, 2 et 3, rangs 13, 14, 15 et 16; township 4, rangs de 11 à 16, à l'ouest du 2e méridien.
Beatty, D.	Delta, Ont.	Townships 55, 56 et 57, rangs 18, 19, 20 et 21; townships de 54 à 57, rang 22; townships 56 et 57, rangs 23 et 24; township 50, rang 26; township 51, rangs 25 et 26, à l'ouest du 4e méridien.
Beatty, W.	do	Townships 45 et 46, rangs 18, 19, 20, 21; townships 49 et 50, rangs 24 à 25; township 51, rang 24, à l'ouest du 4e méridien.
Bélanger, P. R. A.	L'Islet, Qué.	Lignes extérieures méridiennes à l'ouest du 3e méridien, entre les 7e et 8e bases, et examen des arpentages à l'entreprise.
Bigger, C. A.	Plantagenet, Ont.	Examen des arpentages à l'entreprise.
Blake, F. L.	Toronto, Ont.	Townships 37, 38 et 39, rangs 4 et 5; township 33, rang 5; townships de 29 à 36, rang 3, à l'ouest du 3e méridien.
Bourgeault, A.	St-Jean Port-Joli, Qué.	Townships 15 et 16, rangs de 4 à 9; township 9, rangs de 17 à 19; township 10, rangs de 16 à 20, à l'ouest du 4e méridien.
Bourgeois, John ..	Trois-Rivières, Q.	Townships 25 et 26, rangs de 12 à 16; townships 23 et 24, rangs 1 et 2, à l'ouest du 3e méridien; townships 23 et 24, rang 23, à l'ouest du 2e méridien.
Brabazon, S. L.	Portage-du-Fort, Qué.	Townships de 15 à 18, rangs de 19 à 21; partie du township 8, rang 22; partie du township 9, rangs 22, 23 et 24; partie du township 8, rang 25; township 10, rangs 22, 23 et 24; township 8, rang 26, à l'ouest du 4e méridien.
Bray, Edgar.	Oakville, Ont.	9e ligne de base à partir du rang 5, à l'ouest du 3e méridien, jusqu'au rang 5, à l'ouest du 5e méridien, aussi lignes extérieures méridiennes près du 5e méridien.
Brownjohn, T. C.	Grimsby, Ont.	Townships 13 et 14, rangs de 4 à 6, à l'ouest du 4e méridien.
Brunelle, F. E.	Trois-Rivières, Q.	Townships 21 et 22, rangs de 3 à 8; townships 25 et 26, rangs 17 et 18; township 26, rangs de 19 à 21; township 25, rang 21, à l'ouest du 3e méridien.
Burke, Jos.	Winnipeg, Man.	Townships 23 et 24, rangs de 5 à 8; township 25, rangs de 5 à 11; township 26, rangs de 7 à 11, à l'ouest du 3e méridien.
Burnet, Peter.	Orillia, Ont.	Townships 23 et 24, rangs de 21 à 26, à l'ouest du 3e méridien.
Burrows, J. J.	Ottawa, Ont.	Township 22, rang 21; township 23 et 24, rangs de 19 à 21; township 15, rangs de 16 à 22; township 26, rangs de 16 à 21, à l'ouest du 4e méridien.
Caddy, E. C.	Cobourg, Ont.	Townships 43 et 44, rangs de 19 à 22; townships de 45 à 49, rangs 22 et 23, à l'ouest du 2e méridien.
Caddy, C. F.	Campbellford, Ont.	Townships de 17 à 22, rangs 1 et 2, à l'ouest du 3e méridien.
Casgrain, J. P. B.	Québec.	Township 24, rang 25; partie des townships 25 et 26, rang 24; township 23, rang 28; townships 24 et 25, rangs 27 et 28; township 26, rangs de 25 à 29; township 25, rang 29, à l'ouest du 2e méridien; townships de 23 à 26, rangs 3 et 4, à l'ouest du 3e méridien.

LISTE (n° 14) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1883—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Cavana, A. G.	Brechin, Ont.	Lignes extérieures méridiennes, entre les 10 et 11e, et les 11e et 12e bases, à l'ouest du 3e méridien.
Cotton, A. F.	Ottawa, Ont.	Lignes extérieures méridiennes, entre les 3e et 4e bases, à l'ouest du 3e mérid.
Charbonneau, M. J.	St-Boniface, Man.	Townships 27 et 28, rangs 23 à 29, à l'ouest du 2e méridien ; townships 26 et 27, rangs 5 et 6 ; townships 27 et 28, rangs 7 et 8, à l'ouest du 3e méridien.
Cheesman, Thos. ..	Mitchell, Ont.	Township 17, rangs de 13 à 15 ; township 18, rangs 13 et 14 ; townships 19 et 20, rangs de 13 à 15, à l'ouest du 4e méridien.
Chipman, W.	Brockville, Ont. ...	Townships 13 et 14, rangs de 6 à 11, à l'ouest du 3e méridien ; township 9, rangs 23 et 24, townships 10 à 12, rangs 24 et 25, à l'ouest du 3e méridien.
Crawford, N.	Winnipeg, Man. ...	Townships de 15 à 18, rangs de 22 à 24, à l'ouest du 4e méridien.
D'Amours, J. W. ...	Québec.	Townships de 13 à 16, rangs de 16 à 18 ; townships 11 et 12, rangs de 20 à 23, à l'ouest du 4e méridien.
Dawson, E. C.	New Glasgow, N.E.	Township 20, rang 18 ; township 19, rangs de 19 à 24 ; townships 21 et 22, rangs 19 et 20, à l'ouest du 4e méridien.
Deane, M.	Lindsay, Ont.	Arpentage de l'établissement de Saint-Albert. Lignes extérieures de township entre les 13e et 14e bases, à l'ouest du 3e méridien.
Dechesne, L. M. ...	St-Roch, Qué.	Townships de 13 à 16, rangs de 3 à 5 ; townships de 9 à 12, rangs 18 et 19, à l'ouest du 3e méridien.
Desjardins, C.	Ottawa, Ont.	Townships 13 et 14, rangs de 24 à 29, à l'ouest du 3e méridien ; township 9, rang 9 ; townships de 10 à 12, rangs 9 et 10, et township 12, rang 8, à l'ouest du 4e méridien.
Doupe, J.	Winnipeg, Man. ...	Townships de 37 à 40, rangs 6 et 7, à l'ouest du 3e méridien ; townships 52 et 53, rang 3, à l'ouest du 4e méridien.
Drummond, Thos.	Montréal, Qué. ...	Partie des 9e, 10e et 11e bases, entre les 2e et 3e méridiens, et partie de la 13e base, entre les 3e et 4e méridiens ; aussi partie du 3e méridien initial.
DuBergcr, C. C. ...	Malbaie, Qué.	Townships 15 et 16, rangs de 24 à 29, à l'ouest du 3e méridien ; townships de 9 à 11, rangs 5 et 6 ; townships 11 et 12, rang 4, à l'ouest du 4e méridien.
Dudderidge, Jas. .	Lachute, Qué.	Townships 21 et 22, rangs de 18 à 23 ; townships 25 et 26, rang 29, à l'ouest du 3e méridien ; township 25, rang 1 ; township 26, rangs 1 et 2, à l'ouest du 4e méridien.
Dufresne, J. I. ...	Saint-Thomas de Montmagny, Qué.	Townships 17 et 18, rangs de 3 à 6 ; townships 19 et 20, rangs 5 et 6 ; townships 13 et 14, rangs de 13 à 15, à l'ouest du 4e méridien.
Dumais, H.	Chicoutimi, Qué. .	Subdivision de partie de la réserve Wa-wa-see-ca-pow ; 9e ligne de base à partir du 2e méridien jusqu'à la limite ouest du rang 8, et 2e méridien depuis la limite nord du township 30, jusqu'à la limite nord du township 32 ; aussi subdivision du township 33, rang 3, à l'ouest du 2e méridien.
Dumais, P. T. C. .	do ...	Townships de 11 à 13, rangs 23 et 24 ; townships 13, rangs 21, 22, 25 et 26 ; townships 14 et 15, rang 24, à l'ouest du 2e méridien ; townships de 9 à 12, rangs 16 et 17, à l'ouest du 3e méridien.
Eaton, W. Case. ...	Winnipeg, Man. ...	Townships de 41 à 44, rangs 4 et 5, à l'ouest du 3e méridien.
Ellis, H. D.	London, Ont.	Lignes extérieures méridiennes depuis la limite est du rang 2 à l'ouest du 4e méridien jusqu'à la limite ouest du rang 18, entre la 13e base et la 13e ligne de correction.
Fafard, Eug.	L'Islet, Qué.	Townships 13, 14, 15 et 16, rangs 15, 16 et 17 ; townships 9, 10 et 11, rangs 28, 29 et 30 ; township 12, rangs 29 et 30, à l'ouest du 3e méridien.
Fawcett, T., A. T. F	Gravenhurst, Ont.	8e ligne de base, du rang 8, à l'ouest du 3e méridien, au rang 9, à l'ouest du 5e méridien ; 7e base, du rang 4 au rang 8, à l'ouest du 5e méridien ; 6e base, des rangs 2 à 6, à l'ouest du 5e méridien ; aussi lignes extérieures méridiennes, à l'ouest du 5e et entre les bases mentionnées plus haut.
Fitton, C. E.	Orillia, Ont.	Township 26, rangs 17 et 20 ; township 27, rangs 17 à 22 ; township 28, rangs 19 à 22, à l'ouest du 2e méridien ; township 27, rangs 2, 3 et 4 ; township 28, rangs 2 et 3, à l'ouest du 3e méridien.
Foster, F. L.	Windsor, Ont.	Arpentage de l'établissement de la Rivière-au-Rat.
Francis, John.	Winnipeg, Man. ...	Townships 9, 10, 11 et 12, rang 28 ; townships 11, 12, 13, 14, 15 et 16, rang 27 ; townships 13, 14, 15 et 16, rangs 25 et 26 ; township 14, rangs 29 et 30 ; partie des townships 15 et 16, rang 30, à l'ouest du 4e méridien.

LISTE (n° 14) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1883—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Francis, J. J.	Sarnia, Ont.	Townships 22, 23 et 24, rangs 22, 23 et 24; township 25, rangs de 23 à 25; township 26, rangs de 22 à 25; townships 21 et 22, rangs 25, 26 et 27, à l'ouest du 4e méridien.
Garden, Jas. F.	Toronto, Ont.	Lignes extérieures méridiennes entre les 10e et 11e bases, à l'ouest du 3e méridien, aussi entre les 11e et 12e bases, à l'ouest du 4e méridien.
Gilliland, T. B.	Eugénie, Ont.	Townships 6 et 7, rangs 17 et 18; township 7, rang 16; townships 9 et 10, rangs 21, 22 et 23, à l'ouest du 2e méridien; township 11, rangs 10 à 13; township 12, rangs 9 à 13, à l'ouest du 3e méridien.
Gosselin, P.	Québec.	Townships, 17, 18, 19 et 20, rangs 10, 11 et 12; township 11, rang 19; township 12, rangs 18 et 19, à l'ouest du 4e méridien.
Gosselin, N.	do.	Townships 17, 18, 19 et 20, rangs 7, 8 et 9; township 12, rang 17; township 11, rangs 17 et 18, à l'ouest du 4e méridien.
Grondin, L. S. E.	Rimouski, Qué.	Townships 11 et 12, rangs 11, 12 et 13; townships 10 et 12, rang 14, à l'ouest du 4e méridien.
Hart, Milner.	St-Mary's, Ont.	Examen des arpentages à l'entreprise.
Henderson, E. D.	Hemmison, Qué.	Townships 23 et 24, rangs 18, 19 et 20; township 25, rangs 19 et 20, à l'ouest du 3e méridien.
Hermon, R. W.	Rednersville, Ont.	Examen des arpentages à l'entreprise.
Hewson, T. R.	Peterboro', Ont.	Lignes extérieures méridiennes entre les 6e et 8e bases, à l'ouest du 5e méridien.
Jephson, R. J.	Bracebridge, Ont.	Townships 21, 22, 23, 24, rangs 7, 8, 9; townships 25 et 26, rang 8, à l'ouest du 4e méridien.
Kains, Tom.	St-Thomas, Ont.	14e base, du 5e méridien au rang 4; 12e base, du 5e au 4e méridien; 10e base, du 4e méridien au rang 3, à l'ouest du 5e méridien; aussi lignes extérieures méridiennes près du 5e méridien.
Kerr, Hugh.	Annapolis, N.-E.	Townships 13, 14, 15, 16, rangs 12, 13, 14; township 9, rangs 25 et 26; townships 10 et 11, rang 26, à l'ouest du 3e méridien.
Kirk, J. A.	Stratford, Ont.	Townships 13 et 14, rang 28; townships 15 et 16, rangs 28 et 29; townships 17 et 18, rangs 28, 29, 30, à l'ouest du 4e méridien; townships 17 et 18, rang 1, à l'ouest du 5e méridien; townships 21 et 22, rang 2, à l'ouest du 5e méridien.
Klotz, O. J.	Preston, Ont.	3e base, du 4e méridien au rang 20, à l'ouest; et 2e base, du rang 24, à l'ouest du 4e méridien, au 3e méridien initial.
Larue, C. E.	Québec.	Townships, 23, 24, 25, 26, rangs 28 et 29, à l'ouest du 4e méridien; township 23, rang 1; township 24, rangs 1, 2, 3, 4, à l'ouest du 5e méridien.
Laurie, R. C.	Battleford, Saskat- chewan.	Arpentage de la ville de Battleford; townships 39 et 40, rangs 9, 10, 11, à l'ouest du 3e méridien.
Leber, Charles.	St-Boniface, Man.	Townships 17 et 18, rangs, 27, 28, 29, 30; townships 19 et 20, rangs 27, 28, 29, à l'ouest du 3e méridien; township 9, rangs 10 à 14; township 10, rangs 11 à 13, à l'ouest du 4e méridien.
Leber, Hector.	St-Wenceslas, Qué.	Townships 37 et 38, rangs 27, 28, 29; townships 39 et 40, rangs 27 et 28; township 41, rang 27; township 43, rangs 27 et 28; township 44, rang 27; township 45, rangs 26, 27, 28; township 46, rang 26, à l'ouest du 2e méridien.
Leclerc, Charles.	St-Jean, Port-Joli, Qué.	Townships 9 et 10, rang 24; townships 13 et 14, rangs 29 et 30, à l'ouest du 2e méridien; township 12, rang 1; townships 13, 14, 15, 16, rangs 1 et 2, à l'ouest du 2e méridien.
Legendre, J. B. O.	Somerset, Qué.	Townships 19 et 20, rang 11; townships 21, 22, 23, 24, rangs 9, 10, 11, à l'ouest du 3e méridien.
Maddock, J. A.	Norwood, Ont.	Lignes extérieures méridiennes, entre les 7e et 9e bases, à l'ouest du 3e méridien.
Magrath, C. A., A.T.F.	Aylmer, Qué.	Parties des 13e et 14e bases, et la 12e base, entre les 3e et 5e méridiens initiaux.
Martin, A. F.	Emerson, Man.	Townships 15, 16, 17, 18, rangs 21, 22, 23, à l'ouest du 3e méridien; townships, 9, 10, 11, rangs 7 et 8; township 12, rangs 6 et 7, à l'ouest du 4e méridien.

LISTE (n° 14) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1883.—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Michaud, J. Ls...	Rimouski, Qué...	Township 14, rang 16; township 15, rangs 26 et 27; townships 16, 17, 18, rangs 25, 26, 27, à l'ouest du 2e méridien; townships 9, 10, 11, 12, rangs 14 et 15, à l'ouest du 3e méridien.
Miles, C. F.....	Toronto, Ont.	Lignes extérieures méridiennes, entre les 7e et 8e bases, à l'ouest du méridien initial.
Murphy, F.	Mount-Forest, Ont	Townships 45, 46, 47, 48, rangs 4 et 5; townships 47, 48, rangs 6, 7, à l'ouest du 3e méridien.
McArthur, J. J...	Aylmer, Qué.....	Lignes extérieures méridiennes, entre les 12e et 13 bases, à l'ouest du 4e méridien; aussi posage de nouveaux poteaux pour marquer le 5e méridien, de la 11e base à la 4e.
McKenna, J. J....	Dublin, Ont.....	Townships 17 et 18, rangs 9, 10, 11; township 19, rangs 9 et 10, à l'ouest du 3e méridien.
McLatchie, John..	Winnipeg, Man...	Townships 17, 18, 19, 20, rangs 1 et 2; townships 19 et 20, rangs 3 et 4; township 11, rang 14; townships, 9, 10, 11, 12, rang 15; township 9, rang 16; townships 11 et 12, rang 16, à l'ouest du 4e méridien.
McLean, J. K....	Mount-Forest, Ont	Lignes extérieures méridiennes, entre les 11e et 14e bases, à l'ouest du 4e méridien.
MacMartin, G. E.	St-André, Qué....	Townships 25 et 26, rangs 12, 13, 15; townships 21, 22, 23, 24, rangs 16, 17, 18, à l'ouest du 4e méridien.
McPhillips, Geo...	Winnipeg, Man...	Township 20, rang 9, à l'ouest du 2e méridien, et mesurage de la rivière Qu'Appelle, de son point de jonction avec la 5e ligne de correction, dans le township 19, rang 5, à l'ouest du 2e méridien, en gagnant l'ouest.
McPhillips, R. C..	do ..	Townships 23 et 24, rang 27; townships 19, 20, 21, 22, rangs 28 et 29, à l'ouest du 4e méridien; townships 17 et 18, rang 2; townships 19 et 20, rangs 1 et 2; townships 21 et 22, rang 1, à l'ouest du 5e méridien.
McVittie, A. W...	Barrie, Ont.	Emplacement de ville, Fort-MacLeod.
O'Dwyer, J. S....	Granby, Qué.....	Townships 21, 22, 23, 24, 25, 26, rangs 4, 5, 6; townships 25 et 26, rang 7, à l'ouest du 4e méridien.
Ogilvie, J. H....	Campbellford, Ont	Townships 17, 18, 19, 20, rangs 15, 16, 17, à l'ouest du 3e méridien.
Ogilvie, Wm.....	Ottawa, Ont	5e méridien, depuis Edmonton jusqu'à la rivière Athabasca; 21e ligne de base, du 6e méridien, en gagnant l'ouest.
O'Keeffe, D. C....	Hamilton, Ont....	Townships, 17, 18, 19, 20, 21, 22, rangs 24, 25, 26, à l'ouest du 3e méridien.
Ord, L. R.....	Ottawa, Ont.....	Lignes extérieures méridiennes, entre les 11e et 12e bases, à l'ouest du 4e méridien.
Patrick, L.....	Portage-la-Prairie, Man.	Townships 45, 46, 47, 48, 49, rang 24; townships 45, 46, 47, rang 25; township 47, rang 20; townships 48, 49, rangs 20, 21, à l'ouest du 2e méridien.
Proudfoot, H. B..	Clinton, Ont.	Lignes extérieures méridiennes, entre les 11e et 14e bases, à l'ouest du 3e méridien.
Purvis, F.....	Eganville, Ont...	Townships 25 et 26, rangs 9, 10, 11; townships 21, 22, 23, 24, rangs 13, 14, 15, à l'ouest du 4e méridien.
Rainboth, E. J...	Aylmer, Que.....	Townships 19 et 20, rangs 3, 4, 5, 6, 7, 8; township 20, rang 10; township 9, rang 22; townships 10, 11, 12, rangs 22 et 23, à l'ouest du 3e méridien.
Rainboth, G. C...	do	Townships 17 et 18, rangs 3, 4, 5, 6, 7, 8; township 20, rang 9; townships 9, 10, 11, 12, rangs 20 et 21, à l'ouest du 3e méridien.
Reid, J. L.....	Prince-Albert, Sas- katchewan.	Township 15, rang 17; township 17, rangs 16, 17 et 18; townships 18, 19, 20, rang 17; township 15, rang 23; township 16, rangs 21, 22, 23, 24; township 49, rangs 25 à 28; township 48, rangs 27 et 28, à l'ouest du 2e méridien.
Reilly, W. R.	Wardsville, Ont ..	Townships 19 et 20, rangs 18, 19, 20, 21, 22, 23, à l'ouest du 3e méridien.
Robertson, H.....	Montmagny, Qué.	Townships 15 et 16, rangs 6, 7, 8, 9, 10 et 11; townships 9, 10, 11, rang 27; township 12, rangs 26 à 28, à l'ouest du 3e méridien.
Ross, Geo.....	Beaverton, Ont....	Townships 17 et 19, rangs 16 à 18; township 18, rangs 15 à 18; township 20, rangs 16 et 17; townships 11 et 12, rangs 24 et 25, à l'ouest du 4e méridien.
Roy, G. P.....	Québec.....	Townships 17, 18, 19, 20, rangs 25, 26, 27; townships 23 et 24, rangs 25 et 26; townships 25 et 26, rangs 26 et 27, à l'ouest du 4e méridien.

LISTE (n° 14) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux, pendant l'année 1883—*Fin*.

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Selby, H. W.	Toronto, Ont.	Townships 35, 36, 37, 38, 39, rang 3; townships 40, rangs 3 et 4; township 37, rang 2; townships 42 et 43, rangs 2 et 3, à l'ouest du 3e méridien.
Sheppard, C. G. ...	Riv. David, Qué. .	Townships 21, 22, 23, 24, rangs 1, 2, 3; township 25, rangs 2 et 3; township 26, rang 3, à l'ouest du 4e méridien.
Simpson, Geo. A. . .	Ottawa, Ont.	Township 52, rang 18; townships 53 et 54, rangs 18, 19, 20, 21; township 53, rang 22; townships 55, 56, 57, rangs 25 et 27; townships 52, 53, 54, rang 28, à l'ouest du 4e méridien.
Sing, J. G.	Stratford, Ont. ...	Lignes extérieures méridiennes, entre les 2e et 4e bases, à l'ouest du 4e méridien.
Sirois, J. E.	Kamouraska, Qué.	Townships 15, 16, 17, 18, rangs 18, 19, 20, à l'ouest du 3e méridien; townships 9 et 10, rangs 1 et 2; townships 11 et 12, rang 1, à l'ouest du 4e méridien.
Snow, J. A.	Ottawa, Ont.	Townships 21, 22, 23, 24, rangs 10, 11, 12, à l'ouest du 4e méridien.
Snow, J. F.	do	Townships 13 et 14, rangs 19, 20, 21, 22, 23, 24; townships 9 et 10, rangs 25, 26, 27; townships 11 et 12, rang 26, à l'ouest du 4e méridien.
Starkey, S. M.	Starkey, B.P. Co. Queen, N.-B.	Townships 21, 22, 23, 24, rangs 12, 13, 14; townships 25 et 26, rangs 22, 23, 24, 25, à l'ouest du 3e méridien.
Staunton, F. H. L.	Hamilton, Ont.	Townships 15 et 16, rangs 10, 12, 13, 14, 15, à l'ouest du 4e méridien.
Stephens, H. H. ...	Owen-Sound, Ont.	Townships 31, 32, rangs 9, 10, 11, 12, 13; township 33, rang 13, à l'ouest du 2e méridien.
Stewart, John. ...	Moosomin, Assiniboia.	Townships 21, 22, 23, 24, rangs 15, 16, 17; townships 25, 26, rangs 26, 27, 28, à l'ouest du 3e méridien.
Talbot, A. C.	Montmagny, Qué.	Lignes extérieures méridiennes, entre les 3e et 12e bases, à l'ouest du 2e méridien.
Talbot, P. C.	do	Townships 17, 18, 19, 20, rangs 12, 13, 14, à l'ouest du 3e méridien.
Thompson, W. T., A.T.F.	Cannington, Ont. .	Relevé du 5e au 6e méridien; 6e méridien, de la 20e à la 26e ligne de base; 22e ligne de base, depuis le 6e méridien jusqu'à la frontière de la Colombie anglaise.
Towle, C. E.	Lennoxville, Ont. .	Townships 13, 14, 15, 16, rangs 1, 2, 3, à l'ouest du 4e méridien.
Traynor, Isaac. ...	Dundalk, Ont.	Lignes extérieures méridiennes, entre les 8e et 12e bases, à l'ouest du 2e méridien.
Vincent, F.	Malbaie, Qué.	Townships 13 et 14, rangs 18, 19, 20, 21, 22, 23, à l'ouest du 3e méridien; townships 9 et 10, rangs 3 et 4; townships 11 et 12, rangs 2 et 3, à l'ouest du 4e méridien.
Wagner, Wm.	Ossowa, Man.	Grosse-Ile, lac Manitoba. Townships 21, 22, 23, 24, rang 3, à l'est du 1er méridien; townships, 19, 20, 21, rangs 3 et 4, à l'ouest du 1er méridien.
Warren, James. ...	Kincardine, Ont. .	Townships 13 et 14, rangs 7, 8, 9, 10, 11, 12; township 9, rang 20; townships 8, 9, 10, rang 21, à l'ouest du 4e méridien.
Webb, A. C.	Brighton, Ont.	Examen des arpentages à l'entreprise.
Wheeler, A. O.	Collingwood, Ont. .	Lignes extérieures méridiennes, entre les 1re et 3e bases, à l'ouest du 2e méridien, et entre les 3e et 4e bases, à l'ouest du 2e et 3e méridiens.
Wilkins, F. W., A.T.F.	Norwood, Ont.	Lignes extérieures et méridiennes, entre la 8e ligne de correction et la 10e base, à l'ouest du 3e méridien.
Wolf, C. E.	Ottawa, Ont. . . .	Lignes extérieures méridiennes, entre la 1re et 5e bases, à l'ouest du 4e et 5e méridiens.

LISTE (n° 15) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1884.

Explorateurs.		
Ogilvie, Wm.	Ottawa, Ont.	Exploration des rivières à la Paix et Athabasca.
Klotz, O.J., A.T.F.	Preston, Ont.	Exploration des rivières Saskatchewan et Nelson

LISTE (n° 15) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par
chacun d'eux pendant l'année 1884—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
<i>Arpenteurs des lignes extérieures.</i>		
Bray, Edgar.....	Oakville, Ont.	Lignes extérieures méridiennes de township, entre le 4e méridien initial et le rang 10, et entre la 14e et la 15e ligne de base.
Bélangier, P.R.A. . .	L'Islet, Qué.	Lignes extérieures méridiennes de township, entre le 4e méridien initial et le rang 8, et entre la 12e ligne de correction et la 14e ligne de base; aussi, lignes extérieures méridiennes, entre la 12e et la 13ème base, et entre les rangs 10 et 15, à l'ouest du 3e méridien initial.
Cotton, A. F.	Ottawa, Ont.	Lignes extérieures méridiennes de township, entre la 13e et la 16e ligne de base, à l'ouest du 4e méridien initial; aussi, la 16e ligne de base, du rang 10 au rang 14, inclusivement.
Dufresne, J. I., A.T.F.	Saint-Thomas de Montmagny, Qué.	Lignes extérieures méridiennes de township, entre la 12e et la 14e ligne de base, et entre le rang 9, à l'ouest du 3e méridien initial, et le 4e méridien initial; aussi, limites est des townships 29, 30, 31 et 32, dans le rang 2, à l'ouest du 3e méridien initial.
Fawcett, Thomas, A.T.F.	Gravenhurst, Ont.	Extension du système de township, et établissement de bornes d'angles le long de la vallée de la rivière de l'Arc et de la ligne du C. C. P., à partir de la Brèche (<i>Gap</i>) jusqu'au sommet de la passe du Cheval-qui-Rue; aussi le long de la vallée d'en haut de la rivière Cascade, du creek de la Tête-du-Diable et du lac de la Tête-du-Diable; aussi subdivision de quelques sections sur la rivière Cascade pour emplacements houillers; aussi arpentage des limites est des townships 27 et 28, rang 2; townships 29 et 30, rangs 5 et 6; townships 23, 24, 25 et 26, rangs 6 et 7; et townships 23, 24, 25 et 26, rang 8, tous à l'ouest du 5e méridien initial.
Garden, James F. . .	Toronto, Ont.	Lignes extérieures de township entre la 10e et la 12e ligne de base, et entre le 4ème méridien initial et le rang 10.
Kains, Tom.	St-Thomas, Ont. . .	Lignes extérieures méridiennes de township entre la 13e base et la ligne de correction, et entre les rangs 14 et 22, à l'ouest du 4e méridien initial; aussi arpentage de l'ancien établissement à Victoria, et application du système de township à l'arpentage d'établissement du Fort-Saskatchewan.
Miles, C. F.	Toronto, Ont.	Ligne extérieure mérid. de township à l'est du 4e méridien, entre la 10e et la 12e ligne de base, depuis le rang 20 jusqu'au rang 27.
Magrath, C. A., A.T.F.	Aylmer, Qué.	Lignes extér. méridien de township à l'ouest du 4e méridien initial, entre les 14e et 16e lignes de base, et entre les rangs 8 et 21; aussi 16e ligne de base, du rang 15 au rang 20 inclusivement.
McLean, J. K.	Mount-Forest, Ont.	Lignes extérieures méridiennes de township entre les 8e et 10e lignes de base, du rang 7 au rang 19, à l'ouest du 4e mér. initial.
McArthur, J. J. . . .	Aylmer, Qué.	Lignes extérieures méridiennes de township entre les 12e et 14e lignes de base et entre le rang 22, à l'ouest du 4e méridien initial, et le 5e méridien initial; aussi, lignes extérieures méridiennes entre les mêmes lignes de base, à l'ouest du 5e méridien initial.
Ord, L. R.	Toronto, Ont.	Lignes extérieures méridiennes de township entre les 8e et 10e lignes de base, à partir du rang 19, à l'ouest du 4e méridien initial, jusqu'au rang 4, à l'ouest du 5e méridien initial.
Wilkins, F. W., A.T.F.	Norwood, Ont.	Lignes extérieures méridiennes de township entre les 8e et 10e bases, à partir du rang 19, à l'ouest du 3e méridien, jusqu'au rang 5, à l'ouest du 4e méridien.
<i>Examineurs des arpentages à l'entre-prise.</i>		
Hermon, R. W. . . .	Rednersville, Ont.	
Webb, A. C.	Brighton, Ont.	
<i>Arpenteur de chemin.</i>		
Hart, Milner.	Ste-Marie, Ont.	Arpentage des chemins dans le district de Prince-Albert.
<i>Arpenteurs de subdivision.</i>		
Aylen, C.P., A.T.F	Aylmer, Qué.	Townships 21 et 22, dans les rangs 7, 8 et 9, à l'ouest du 4e méridien.
Beatty, W.	Delta, Ont.	Township 47 et 48, dans les rangs 24 et 25, et township 45, dans le rang 24, à l'ouest du 4e méridien.

LISTE (n° 15) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par
chacun d'eux pendant l'année 1884—*Suite.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Bigger, C. A ...	Ottawa, Ont.	Township 9 dans le rang 17 ; townships 9, 10 et 11 dans les rangs 18 et 19 ; township 12 dans le rang 19, et townships 7 et 10 dans le rang 21, à l'ouest du 4e méridien. Nouvel arpentage du township 19 dans les rangs 20, 21 et 22, à l'ouest du 4ème méridien ; aussi examen de l'arpentage d'emplacement de ville de Calgary.
Boivin, E.	Chicoutimi, Qué.	Township 7 dans les rangs 23, 26 et 27, et township 8 dans les rangs 23, 24, 25 et 26, à l'ouest du 3e méridien ; aussi, nouvel arp. du township 20 dans le rang 18, et township 19 dans le rang 19, à l'ouest du 4e mérid. ; aussi, arp. des limites est des townships 5 et 6 dans les rangs 25, 26, 27 et 28, à l'ouest du 3e méridien.
Bourgeault, A.	St-Jean Port-Joli, Qué.	Township 7 dans le rang 29 ; township 8 dans les rangs 27, 28, 29 et 30, à l'ouest du 3e méridien, et township 8 dans le rang 1, à l'ouest du 4e méridien.
Bourgeois, John ..	Trois-Rivières, Que	Township 25 dans les rangs 19 et 20, et townships 25 et 26 dans les rangs 26, 27 et 28, à l'ouest du 3e méridien.
Brabazon, S. L.	Portage-du-Fort ..	Townships 25 et 26 dans le rang 29, à l'ouest du 4e méridien ; townships 25 et 26 dans les rangs 1 et 2, et township 26 dans le rang 3, à l'ouest du 5e méridien.
Brunelle, F. E.	Somerset, Qué.	Township 27 dans les rangs 26 et 27, à l'ouest du 3e méridien.
Burke, Joseph.	Winnipeg, Man.	Townships 47 et 48 dans les rangs 25 et 26, et township 48 dans les rangs 27 et 28, à l'ouest du 3e méridien.
Burrows, J. J.	Ottawa, Ont.	Township 27 dans le rang 2, et townships 27 et 28 dans les rangs 3 et 4, à l'ouest du 3e méridien.
Carre, Henry.	Brockville, Ont.	Township 49 dans le rang 28, et township 50 dans les rangs 25, 26, 27 et 28, à l'ouest du 3e méridien.
Crawford, W.	Winnipeg, Man.	Township 41 dans le rang 16, townships 41 et 42 dans le rang 17, et township 43 dans les rangs 17 et 18, à l'ouest du 4e méridien.
Charbonneau, M. J.	St-Boniface, Man..	Township 36, 37, 38 et 39 dans les rangs 26, 27 et 28, et township 40 dans le rang 27, à l'ouest du 4e méridien, et townships 37 et 40 dans le rang 1, à l'ouest du 5e méridien.
Deane, M.	Lindsay, Ont.	Townships 27 et 28 dans le rang 9, et townships 29 et 30 dans les rangs 8 et 9, à l'ouest du 3e méridien.
Dechesne, L. M.	St-Roch, Qué.	Townships 39 et 42 dans le rang 13, et townships 40, 41, 42 et 43 dans le rang 14, à l'ouest du 3e méridien.
Doupé, Joseph.	Winnipeg, Man.	Townships 18 et 19 dans les rangs 7 et 8, et township 18 dans le rang 9, à l'est du méridien principal.
Drummond, Thos., A. T. F.	Montréal, Qué.	Township 45 dans les rangs 16 et 17 ; township 46 dans les rangs 18 et 19, et township 49 dans les rangs 26 et 27, à l'ouest du 3e méridien.
DuBerger, C. C.	Malbaie, Qué.	Township 33 dans le rang 5, et townships 32, 33 et 34, dans le rang 6, à l'ouest du 3e méridien.
Dumais, P. T. C.	Ottawa, Ont.	Townships 41, 42, 43 et 44, dans le rang 15, et townships 41 et 42 dans le rang 16, à l'ouest du 3e méridien.
Foster, F. L.	Windsor, Ont.	Township 41 dans le rang 7, et townships 42 et 43 dans les rangs 6 et 7, et levés des lacs dans les townships 47 et 48 dans les rangs 4 et 5, à l'ouest du 3e méridien.
Freeman, N. R.	Cté de Queen, N.-E.	Township 43 et 44 dans les rangs 24 et 25, et township 44 dans le rang 22, à l'ouest du 4e méridien.
Gore, T. S.	Régina, Assiniboia	Townships 29 et 30 dans les rangs 17, 18 et 19, à l'ouest du 2e méridien.
Gosselin, L.	Québec.	Townships 27 et 28 dans les rangs 27 et 28, à l'ouest du 4e méridien ; townships 27 et 28 dans le rang 1, et township 28 dans le rang 2, à l'ouest du 5e méridien.
Kerr, James.	Cté Queen, N.-E..	Township 44 dans les rangs 18 et 19, et townships 43 et 44 dans le rang 23, à l'ouest du 4e méridien.
Kirk, J. A.	Stratford, Ont.	Township 43 dans les rangs 26, 27 et 28, et township 44 dans les rangs 27 et 28, à l'ouest du 4e méridien.
Leclerc, C. F.	St-Jean Port-Joli..	Township 45 dans le rang 20, et townships 45 et 46 dans les rangs 21 et 22, à l'ouest du 3e méridien.
Lucas, S. B.	Buttes de la Paix, Alberta.	Townships 50 et 51 dans le rang 3, et township 50 dans le rang 4, à l'ouest du 5e méridien.
Lett, C. A.	Emerson, Man.	Townships 35, 36 et 37 dans le rang 9, et township 37 dans les rangs 10 et 11, à l'ouest du 3e méridien.
McArthur, James.	Aylmer, Qué.	Townships 47, 48 et 49 dans les rangs 23 et 24, à l'ouest du 3e méridien.
McLatchie, John..	Winnipeg, Man.	Townships 24, 25 et 26 dans le rang 17, townships 24 et 25 dans le rang 19, et township 25 dans le rang 20, à l'ouest du 1er méridien.

LISTE (n° 15) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1884—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
MacMartin, G. E.	St-André, Qué...	Townships 45, 46 et 47, dans les rangs 27 et 28, à l'ouest du 3e méridien.
McPhillips, Geo...	Winnipeg, Man...	Townships 25 et 26, dans le rang 18 ; township 6, dans les rangs 25 et 27, à l'ouest du 1er méridien.
McPhillips, R. C.	do ...	Township 19, dans les rangs 4, 5, 6 et 8, et township 19a, dans le rang 8, à l'ouest du 2e méridien.
Michaud, J. L....	Matane, Qué.....	Township 42, dans les rangs 17 et 18 ; townships 43 et 44, dans le rang 18, et townships 44 et 45, dans le rang 19, à l'ouest du 3e méridien.
O'Dwyer, J. S....	Granby, Qué.....	Township 45, dans le rang 23, et township 46, dans les rangs 23, 24, 25 et 26, à l'ouest du 3e méridien.
Purvis, Frank	Eganville, Ont....	Townships 34, 35 et 36, dans le rang 7, et townships 35, 36 et 37, dans le rang 8, à l'ouest du 3e méridien.
Reilly, W. R.	Wardsville, Ont...	Townships 51 et 52, dans les rangs 25, 26, 27 et 28, à l'ouest du 3e méridien.
Robertson, H. H.	Montmagny, Qué..	Township 39, dans le rang 12, et townships 40 et 41, dans les rangs 12 et 13, à l'ouest du 3e méridien.
Ross, George.	Beaverton, Ont....	Townships 21, 22 et 25, dans le rang 3, et townships 25 et 26, dans le rang 4, à l'ouest du 5e méridien.
Roy, G. P.....	Québec.	Townships 23 et 24, dans le rang 28 ; townships 25 et 26, dans les rangs 26 et 27, et township 27, dans les rangs 25 et 26, à l'ouest du 4e méridien.
Selby, H. W.....	Toronto, Ont.....	Townships 44 et 45, dans les rangs 6 et 7, à l'ouest du 3ème méridien.
Snow, J. F.	Ottawa, Ont.....	Township 7, dans les rangs 1 et 2, et township 8, dans les rangs 2, 3, 4 et 5, à l'ouest du 4ème méridien. Nouvel arpentage du township 19, dans les rangs 23 et 24, à l'ouest du 4e méridien.
Stephens, H. H..	Owen-Sound, Ont.	Township 31, dans les rangs 6, 7 et 8, et township 32, dans les rangs 7 et 8, à l'ouest du 3e méridien.
Talbot, A. C.....	Montmagny, Qué..	Township 48, dans les rangs 20, 21 et 22, et township 49, dans les rangs 21 et 22, à l'ouest du 3e méridien.
Towle, C. E.....	Lennoxville, Ont..	Townships 31 et 32, dans le rang 9, et townships 33 et 34, dans les rangs 8 et 9. Township 33, dans le r. 7, à l'ouest du 3ème méridien
Vincent, F.....	Malbaie, Qué.....	Township 38, dans les rangs 8, 9, 10 et 11, et township 39, dans les rangs 8 et 9. Townships 35 et 41, dans le rang 6, à l'ouest du 3e méridien.
Wagner, Wm.....	Ossowa, Man....	Township 18, dans les rangs 1 et 2, et townships 19 et 20, dans les rangs 1, 2 et 3, à l'ouest du 1er méridien.
Wheeler, A. O....	Ottawa, Ont.....	Townships 31, 32 et 33, dans les rangs 18 et 19, et township 32, dans le rang 17 ; aussi nouvel arpentage de la limite est du township 32, dans le rang 19, à l'ouest du 2ème méridien.
<i>Arpenteurs d'emplacements de ville.</i>		
McVittie, A. W...	Calgary, Alberta..	Emplacement de ville, Calgary, Alberta.
McPhillips, Geo...	Winnipeg, Man...	do Pointe-Douglas, Man.
Vaughan, J. W...	do ...	do Silver-City, Alberta.

LISTE (n° 16) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1885.

Bourgeois, John ..	Tr.-Rivières, Qué.	Levé de partie des rivières à l'Arc, du Ventre et de la Saskatchewan-Sud, dans les rangs 11, 12 et 13, à l'ouest du 4e méridien initial ; levé du plan de la ligne du chemin de fer dans les rangs de 19 à 24, à l'ouest du 4e méridien initial ; établissement des limites des sections 6 et 31 attenantes à la 2ème ligne de base dans les townships 4 et 5, rang 4, à l'ouest du 4e méridien initial.
Bélanger, P. R. A.	L'Islet, Qué.	Arpentage des emplacements de ville de Silvertown, Morley, Golden et Donald ; aussi subdivision à la station de Banff.
DuBerger, C. C....	Malbaie, Qué.....	Arpentage de la route de Moosomin à la Montagne à l'Original ; arp. des terres de la mission et pour les sauv. à Fort-Qu'Appelle.
Dufresne, J. I....	Montmagny, Qué.	Arp. des lots de ville à Whitemouth, Man. ; arp. à la rivière au Rat, Man. ; chang. de la lim. de la rés. des sauv. à la riv. de Berens.
Drummond, Thos.	Montréal, Qué.....	Déterm. des latitudes et des longitudes le long de la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique dans la Colombie anglaise.

LISTE (n° 16) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1885—*Suite*.

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Doupé, Jos.....	Winnipeg, Man ..	Subdivision du township 18, rangs 6 et 7, et du township 18, rangs 8 et 9, à l'est du méridien principal.
Fawcett, Thos, A. T.F.	Gravenhurst, Ont.	Explorations du Portage du Rat au lac des Chats.
Klotz, O.J., A.T.F.	Preston, Ont.....	Déterm. des latitudes et des longitudes le long de la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique, dans la Colombie anglaise.
Lucas, S. B.....	Hull, Qué	Subdivision du township 50, dans les rangs 3 et 4, et du township 51, dans le rang 3, à l'ouest du 5e méridien.
McPhillips, Geo....	Winnipeg, Man....	Subdivision du township 18, rang 10, à l'est du méridien principal.
McPhillips, R. C....	do	Subd. du township 10, rangs 2, 3 et 4, à l'ouest du 2e m. principal.
Ogilvie, Wm.....	Ottawa, Ont.....	Arpentage de la ligne du ch. de fer canad. du Pacifique, dans la C.-A.
Reiffenstein, J. H.	Victoria, C.-B.....	Subd. des townships dans le district de New-Westminster, C.-A.
Wagner, Win.....	Ossowa, Man.....	Subd. du township 21, rangs 5, 6, 7, à l'ouest du méridien principal.

LISTE (n° 17) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1886.

Abrey, G. B.....	Toronto, Ont.....	Subdivision du township 23, dans les rangs 8 et 9; township 24, rang 10, et township 27, rang 12, à l'ouest du 2e méridien initial.
Boivin, E.....	Bagotville, Qué....	Subdivision du township 51, rang 24, et du township 53, rangs 26 et 27, à l'ouest du 3e méridien initial.
Brabazon, A. J....	Portage-du-Fort, Qué.	Subdivision des townships 29, 32 et 33, rang 16, et du township 31, rang 17, à l'ouest du 2e méridien initial.
Brunelle, F. E....	Somerset, Qué....	Subdivision du township 3, rang 27, des townships 4 et 5, rang 28, à l'ouest du 2e méridien initial, ainsi que lignes extérieures du township 5, rang 4, à l'ouest du 3ème méridien initial.
Bourgeois, John ..	Tr.-Rivières, Qué.	Subdivision des townships 4 et 5, rang 26, des townships 4, 5 et 6, rang 27, à l'ouest du 2e méridien initial, et du township 4, rang 23, à l'ouest du 3ème méridien initial.
Bray, Edgar.....	Oakville, Ont.....	Subdivision du township 5, rang 23, du township 6, rangs 21, 22 et 23, et township 7, rang 20; lignes extérieures du township 4, rang 23, tous à l'ouest du 4e méridien initial. Aussi levés des rivières du Ventre, de l'Arc et Sainte-Marie.
Bélangier, P. R. A.	L'Islet, Qué	Subdivision du township 24, rang 19, des townships 24 et 25, rang 10, des townships 26 et 27, rangs 11, 12 et 13, et des townships 26 et 27, rang 14, à l'ouest du 5e méridien initial.
Bigger, C. A.....	Ottawa, Ont	Arp. des chemins, depuis la rivière du Daim-Rouge jusqu'à Calgary et MacLeod, et depuis MacLeod jusqu'à la traverse des P.-Noirs.
Cotton, A. F.....	Ottawa, Ont.....	Subdivision des townships 3 et 4, rangs 28 et 29, à l'ouest du méridien de la côte, et townships 12, 15, 24 et 27, district de New-Westminster.
Dumais, P. T. C.	Hull, Qué	Subdivision des townships 52 et 53, rangs 16 et 17, à l'ouest du 4e méridien initial.
Drewry, W. S....	Belleville, Ont....	Subdivision des townships 50 et 51, rang 23, du township 50, rang 24, du township 49, rang 25, à l'ouest du 3e méridien initial.
Dechesne, L. N....	St-Roch-des-Al- nets, Qué.	Subdivision des townships 21 et 22, rangs 27, 28 et 29, à l'ouest du 3e méridien initial.
DuBerger, C. C....	Malbaie, Qué.....	Subdivision des townships 34, 35 et 36, rang 1, à l'ouest du 5e méridien initial.
Dennis, J. S.....	Aylmer, Qué.....	Correction et inspection des arpentages.
Doupe, Jos.....	Winnipeg, Man....	Correction et inspection des arpentages.
Dufresne, J. I....	Montmagny, Qué..	Arpentage des chemins dans le voisinage de Portage-la-Prairie, Totogon et la Pointe-aux-Trembles.
Freeman, N. R....	Milton, N.-E.....	Subdivision des townships 50 et 51, rangs 27 et 28, à l'ouest du 4e méridien initial.
Fitzgerald, J. W..	Peterboro', Ont...	Subdivision des townships 11, 12 et 13, rangs 9 et 10, et des townships 11 et 12, rang 11, à l'est du 1er méridien.
Fawcett, Thos. ..	Gravenhurst, Ont.	Subdivision de parties du township 17, rangs 12, 13 et 14; des townships 18 et 19, rangs 14 et 15; des townships 16, 17, 18 et 19, rangs 16, 17 et 18; des townships 19 et 20, rang 19, et du township 20, rangs 20, 21 et 24, à l'ouest du méridien de la Côte.

LISTE (n° 17) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1887.

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Gosselin, L.	Québec, Qué.	Subdivision du township 50, rangs 17 et 18, et du township 51, rangs 16 et 17, à l'ouest du 4e méridien initial.
Garden, James F.	Toronto, Ont.	Subdivision de parties des townships 20 et 21, rang 13; des townships 19 et 20, rang 14; du township 20, rang 15; des townships 21, 22 et 23, rang 17; des townships 20 et 21, rang 18; du township 21, rang 19; du township 21, rang 19; du township 21, rangs 20, 21 et 23, à l'ouest du méridien de la Côte.
Green, T. D.	Ottawa, Ont.	Arpentage du chemin depuis le Fort-Ellice jusqu'à Moosomin, et depuis le Fort-Ellice jusqu'à l'angle nord-est du township 20, rang 22, à l'ouest du 2e m. initial. Aussi levé du creek Jumping.
Klotz, Otto J.	Preston, Ont.	Plan du chemin de fer canadien du Pacifique, depuis le sommet des montagnes Rocheuses jusqu'à Revelstoke, sur la rivière Colombie, et travaux astronomiques dans la Col. anglaise et les T.N.-
Laurie, R. C.	Battleford, Sask.	Arpentage de la route, depuis Battleford jusqu'à Swift-Current.
Michaud, J. L.	Ste-Anne de Belle-vue, Qué.	Subdivision du township 35, rang 28, et des townships 31, 32, 33 et 34, rangs 28 et 29, à l'ouest du 4e méridien initial.
MacMartin, G. E.	St-André, Qué.	Subdivision des townships 6 et 7, rang 29, des townships 6 et 7, rang 30, à l'ouest du 4e méridien initial.
McPhillips, Geo.	Winnipeg, Man.	Subdivision du township 21, rang 10, des townships 22 et 23, rang 11, à l'ouest du 1er méridien initial.
McAree, John.	Toronto, Ont.	Arpentage des chemins dans le voisinage de Kildonan et autres endroits dans le Manitoba.
McLatchie, John.	Ottawa, Ont.	Arpentage du chemin conduisant au nord depuis la limite est du tp 15, rang 13, à l'ouest du 1er m. initial, jusqu'à Fort-Ellice.
McPhillips, R. C.	Winnipeg, Man.	Arpentage des quatre chemins dans la province du Manitoba.
McArthur, J. J.	Aylmer, Qué.	Levée topographique le long de la ligne du C.C.P. à travers les montagnes Rocheuses, Selkirk et les chaînes aurifères des montagnes.
Macdougall, A. H.	Port-Arthur, Ont.	Subdivisions du township 24, rangs 11 et 12, des townships 25 et 26, rang 11, et de partie du township 24, rang 10, tous à l'ouest du méridien principal.
Ogilvie, Wm.	Ottawa, Ont.	Détermination des longitudes dans la Colombie anglaise.
Rainboth, G. C.	Aylmer, Qué.	Subdivision des townships 51 et 52, rang 1, et du township 51, rang 2, à l'ouest du 5e méridien initial.
Reid, J. L.	Port-Hope, Ont.	Arpentage du chemin, depuis Troy jusqu'à Prince-Albert.
Robertson, H. H.	Montmagny, Qué.	Subdivision des townships 25 et 24, rangs 27, 28 et 29, à l'ouest du 3e méridien initial.
Roy, George P.	Québec, Qué.	Arpentage du chemin, de Calgary à Edmonton.
Starkey, S. M.	Starkey, N.-B.	Subdivision du township 50, rangs 1 et 2, à l'ouest du 5e méridien initial.
Sproat, A.	Prince-Albert, Saskatchewan.	Arpentage de correction dans les townships, 45, 46 et 47, rang 4, et township 46, rang 5, à l'ouest du 3e méridien initial.
Stewart, G. A.	Winnipeg, Man.	Arpentage de la réserve des sources thermales à Banff; levés des riv. de l'Arc et Spray, et tracé d'emplac. de villes, routes, etc.
Webb, A. C.	Brighton, Ont.	Correction et inspection des arpents.
Wilkins, F. W.	Norwood, Ont.	Exploration du lac Winnipeg.
Wolff, C. E.	Ottawa, Ont.	Subdivision des townships 7, 8 et 9, rang 1, et des townships 6 et 7, rang 2, à l'ouest du 5e méridien initial.

LISTE (n° 18) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1887.

Bélangier, P. R. A.	L'Islet, Qué.	Subdivision des tps dans le voisinage de la riv. Colombie, C.-A.
Bray, Edgar	Oakville, Ont.	Arpentage des lignes ext. de blocs entre les lacs Winnipeg et Man.
Brownlee, J. H.	Brandon, Man.	Arpentage des lignes extérieures près du lac du Dauphin.
Beatty, Walter	Delta, Ont.	Subdivision du township 24, rang 18, et partie du township 24, rang 16, à l'ouest du méridien principal.
Boivin, E.	Bagotville, Qué.	Subdivision du township 51, rang 24, du township 53, rangs 25, 26 et 27, à l'ouest du 3e méridien initial.
Bigger, C. A.	Ottawa, Ont.	Subdivision des townships 29, 30 et partie de 31, rang 4, à l'ouest du 5e méridien initial.
Brabazon, A. J.	Portage-du-Fort, Qué.	Subdivision des townships 29, 30 et 31, rang 3, à l'ouest du 5e méridien initial.
Cotton, A. F.	Ottawa, Ont.	Subdivision des tps dans le district de New-Westminster, C. A.

LISTE (n° 18) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1887—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Drewry, W. S.	Belleville, Ont.	Levée topographique des montagnes Rocheuses.
Doupe, Joseph.	Winnipeg, Man.	Arpentage de la rue Principale, Winnipeg.
Dufresne, J. L., A. T. F.	Montnagny, Qué.	Exploration du lac Winnipegosis.
Dumais, P. T. C.	Hull, Qué.	Subdivision du township 14, rang 10, et du township 13, rang 11, à l'est du méridien principal.
Dennis, J.S., A.T. McAree, John, A. T. F.	Aylmer, Qué.	Surveillance de l'inspection et de la correction des arpentages.
Driscoll, A.	Toronto, Ont.	Inspection et correction des arpentages.
Du Tremblay, P. V.	Aylmer, Qué.	do do
Brownjohn, T. C.	Sainte-Anne de la Pérade, Qué.	(Partie auxiliaire) inspection et correction des arpentages.
Kirk, J. A.	Granby, Ont.	Inspection et correction des arpentages.
Freeman, N. R.	Stratford, Ont.	do do
Traynor, S.	Milton, N.-E.	do do
Fawcett, Thos., A. T.	Dundalk, Ont.	do do
Fitzgerald, J. W.	Gravenhurst, Ont.	Subdivision des townships, district de Kamloops, C.-A., au sud de la rivière Thompson.
Garden, Jas. F.	Peterboro', Ont.	Subdivision des townships 13 et 14, rang 11, à l'est du méridien principal.
Green, T. D.	Vancouver, C.-B.	Subdivision des townships, district de Kamloops, C. A., au nord de la rivière Thompson.
Klotz, O.J., A.T.F. Laurie, R. C.	Brantford, Ont.	Arpentage des chemins, de McLeod à la Traverse des Pieds-Noirs, ainsi que du chemin suivant la rivière de l'Arc, près de Calgary.
Miles, C. F.	Preston, Ont.	Détermination des longitudes.
McLatchie, John.	Battleford, T.N.O.	Subdivision du township 43, rang 15, et du township 46, rangs 15 et 16, à l'ouest du 3e méridien initial.
McArthur, J. J.	Walkerton, Ont.	Arpentage des réserves de la police à cheval.
McPhillips, R. C.	Ottawa, Ont.	Subdivision des townships, district de Spellamacheen, C.-A.
MacMartin, G.E.	Aylmer, Qué.	Levée topographique des montagnes Rocheuses.
Ogilvie, W.	Winnipeg, Man.	Subdivision des townships fractionnaires 23 et 24, rangs 5 et 6; des townships fractionnaires 15 et 16, rang 5, à l'est du méridien principal.
Reid, J. Lestock.	Saint-André, Qué.	Subdivision des townships 5 et 6, rang 25, du township 5, rang 26; $\frac{1}{2}$ est du township 7, rang 25; $\frac{1}{2}$ sud du township 4, rang 29, à l'ouest du 4e méridien initial, et parties des townships 4, 5 et 6, rang 1, à l'ouest du 5e méridien initial.
Robertson, H. H.	Ottawa, Ont.	Exploration du district de la rivière Yukon.
Sproat, Alex.	Port-Hope, Ont.	Arpentage de partie du ch. de Qu'Appelle et de Prince-Albert, etc.
Small, W. A.	Saint-Thomas, Qué.	Arpentage des terrains de l'artillerie.
St. Cyr, Arthur.	Prince-Albert, T.N.-O.	Nouvel arpentage des townships 45, 46 et 47, rang 4, du township 46, rang 5, à l'ouest du 3e méridien initial.
Wilkins, F. W., A.T.F.	Pte du Chêne, Man.	Arpentage des lignes extérieures, près du lac Dauphin.
Woods, J. E.	Québec, Qué.	Arpentage des limites du parc des montagnes Rocheuses.
	Norwood, Ont.	Arpentage des réserves des Missions méthodistes.
	Aylmer, Qué.	Subdivision du township 12, rangs 12 et 13, à l'ouest du méridien principal.

LISTE (n° 19) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1888.

Klotz, Otto J.	Preston, Ont.	Longitudes et latitudes d'Edmonton et de Fort-Pitt.
Fawcett, Thos.	Gravenhurst, Ont.	Levée de partie de la rivière Churchill.
Ogilvie, Wm.	Ottawa, Ont.	Levée de la rivière Porc-Epic et du fleuve Mackenzie. Détermination approximative de la frontière de l'Alaska.
Cotton, A. F.	New-Westminster.	Subdivision et autres opérations dans le district de New-Westminster. Bornage de sections sur la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique, de New-Westminster à Lytton.
Garden, Jas. F.	Vancouver, C.-B.	Bornage de sections sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, de Lytton au lac Shuswap.

LISTE (n° 19) des arpenteurs employés et relevé du travail accompli par chacun d'eux pendant l'année 1888—*Fin.*

Nom.	Résidence.	Description du travail accompli.
Dufresne, J. I.	Montmagny, Qué.	Bornage de sections sur la ligne du chemin de fer canadien du Pacifique, de Shuswap à Leanehoil.
McLatchie, J.	Ottawa, Ont.	Subdivisions dans la vallée de la Spellamcheen.
McArthur, J. J.	Aylmer, Qué.	Levé topographique de la vallée de la rivière de l'Arc, y compris le Parc National.
Drewry, W. S.	Belleville, Ont.	Levé topographique de la passe du Nid-de-Corbeau et des environs.
Bourgeois, John ..	Trois-Rivières, Q.	Tracé de la route de Carlton au lac Vert.
Brown, C. P.	Winnipeg, Man.	Tracé du grand chemin de Westbourne.
Reid, J. L.	Port-Hope, Ont.	Tracé de la route qui traverse le township 48, rang 24, et le township 49, rang 23, à l'ouest du 2e méridien initial. Correction des vieux arpentages dans le district de Prince-Albert.
Green, T. D.	Ottawa, Ont.	Tracé des chemins entre Calgary et Morleyville, au nord et au sud de la rivière de l'Arc, respectivement. Partie du chemin de la Traverse des Pieds-Noirs à Calgary. Nouvelle subdivision des townships 3 et 4, rangs 31 et 32, à l'ouest du méridien principal.
St. Cyr, A.	Québec, Qué.	Arpentage de partie des lignes extérieures du Parc des Montagnes Rocheuses du Canada; partie de la 7e ligne de correction, à l'ouest du 5e méridien initial. Levé de parties des rivières de l'Arc et Colombie, et subdivision partielle du township 24, rang 9, du township 24, rang 10, et du township 25, rang 11, tous à l'ouest du 5e méridien initial.
Brownlee, J. H. ..	Brandon, Man.	Subdivision du township 22, rang 6, ainsi que du township fractionnaire 22, rangs 9 et 10, à l'ouest du méridien principal.
Brabazon, A. J.	Portage-du-Fort, Qué.	Subdivision du township 27, rang 5; de parties du township 26, rang 5; du township 26, rang 6, et du township 28, rang 5, tous à l'ouest du 5e méridien initial.
Bigger, C. A.	Ottawa, Ont.	Subdivision du township 2, rangs 24 et 25; du township 4, rang 23; d'une partie du township fractionnaire 5, rang 23, et d'une partie du township 3, rang 24, tous à l'ouest du 4e méridien initial.
Drummond, Thos.	Kamloops, C-B.	Subdivision des townships 30 et 31, rangs 25 et 26, et du township 30, rang 27, tous à l'ouest du 4e méridien initial.
Deane, M.	Lindsay, Ont.	Subdivision du township 22, rangs 4 et 5, et du township 23, rang 5, tous à l'ouest du méridien principal.
Freeman, N. R. ..	Milton, N.-E.	Subdivision du township 22, rangs 7 et 8, et du township fractionnaire 21, rangs 7 et 8, tous à l'ouest du méridien principal.
Fitzgerald, J. W. .	Peterboro', Ont. .	Subdivision du township 15, rang 11, à l'est du méridien principal.
Magrath, C. A. ...	Lethbridge, Alta. .	Subdivision du township 8, rangs 19 et 20; du township 6, rang 20; de la moitié est du township 6, rang 21; des townships 5 et 7, rang 22, et du township 6, rang 19, tous à l'ouest du 4e méridien initial.
McPhillips, R. C. .	Winnipeg, Man. ...	Subdivision du township fractionnaire 25, rangs 5 et 6, et du township fractionnaire 16, rang 6, tous à l'est du méridien principal.
MacMartin, G. E. .	Saint-André, Qué.	Subdivision du township 2, rang 26, du township 12, rang 29, et des townships fractionnaires 12 et 13, rang 30, tous à l'ouest du 4e méridien initial.
Talbot, A. C.	Montmagny, Qué..	Subdivision des townships 27 et 28, rangs 21 et 22, à l'ouest du 4e méridien initial.
Traynor, I.	Dundalk, Ont.	Subdivision du township 21, rangs 3 et 4, à l'ouest du méridien principal.
Vincent, F.	Fraserville, Qué. .	Subdivision du township 27, rangs 23 et 24, du township 28, rangs 23, 24, 25 et 26, et du township 29, rangs 25 et 26, tous à l'ouest du 4e méridien initial.
Wolf, C. E.	Ottawa, Ont.	Subdivision du township 29, rangs 23, 24 et 27, et du township 30, rangs 23 et 24, à l'ouest du 4e méridien initial.
Dennis, J. S.	Ottawa, Ont.	Inspection et correction des arpentages.
Bélangier, P. R. A.	L'Islet, Qué.	Retracé des 4e et 5e méridiens initiaux.
Driscoll, A.	Aylmer, Qué.	Correction des arpentages.
Vicars, John.	Cannington, Ont. .	do do
Leclerc, Chas.	Saint-Jean Port-Joli, Qué.	do do
O'Keefe, D. C.	Fort-Elice, Man. .	do do

LISTE (n° 20)—Chemins arpentés jusqu'au 9 janvier 1889, ainsi que les noms des chemins, noms des arpenteurs et date de l'arpentage.

Année.	Nom du chemin.	Par qui arpenté.	Nombre de milles.
1869	Section de prairie indiquant les lignes tirées pour le ch. de la riv. Rouge	J. A. Snow.....	60 48
1869	Chemin de la rivière Rouge à partir de la lisière de la prairie jusqu'à la rivière Whit-mouth et sa projection jusqu'à la riv. du Bouleau	do	43 30
1876-7	Chemin de colonisation, de la rivière de la Vase Blanche au village de Gimli, Kéwatin	Walter Beatty....	29 22
1877	Carte indiquant la position du grand chemin entre Winnipeg et Portage-la-Prairie, Man	Edgar Bray.....	57 18
1876	Chemin de colonisation du village de Gimli à la limite nord de la section 36, township 14, rang 4, E.	Walter Beatty....	31 28
1877	Grand chemin entre le Portage-la-Prairie et la frontière ouest du Manitoba.	Edgar Bray.....	41 22
1877	Grand chemin entre la baie Saint-Paul et la Pointe-du-Chêne, Man.	do	36 84
1877	Grand chemin entre Winnipeg et la Pointe-du-Chêne, Manitoba.	do	53 66
1877	Grand chemin entre Winnipeg et la limite nord de la paroisse de Saint-Pierre, Manitoba	do	28 99
1878	Chemin n° 8, de Headingly à la frontière ouest, province du Manitoba	C. J. Chapman...	107 07
1878	Chemin n° 1, de Winnipeg à West-Lynne, province du Manitoba.	do	67 34
1878	Chemin n° 7, route Dawson, province du Manitoba.	do	22 28
1881	} Grand chemin du côté est de la rivière Rouge, Manitoba.	A. G. Forrest...	
1881		C. Desjardins....	
1883		A. H. McDougall.	
1883		J. A. Carbert....	
1881	Chemin à l'ouest et au nord de Gladstone	J. D. VanBuskirk.	27 60
1881	Chemin public de Westbourne	do	8 70
1884	Chemin suivant le bras sud de la Saskatchewan jusqu'à la limite nord de la réserve de Muskoday	M. Hart.....	20 00
1884	Chemin depuis celui du bras sud de la Saskatchewan jusqu'à Prince-Albert, <i>via</i> le lac de l'Île	do	13 00
1884	Chemin depuis celui du bras sud de la Saskatchewan jusqu'à Tait et au chemin de lac de l'Île	do	
1884	Chemin depuis Prince-Albert jusqu'à l'établissement Halcro.	do	13 00
1884	Partie du chemin des Fourches de la Saskatchewan et de Carlton depuis la ligne d'intérieur des lots de l'établiss. de Prince-Albert	do	22 00
1884	Chemin depuis la section 6, sur le chemin du bras sud de la Saskatchewan à travers la réserve des Sauvages, jusqu'à Prince-Albert.	do	12 00
1884	Chemin des Fourches de la Saskatchewan et de Carlton à travers l'établissement de Prince-Albert.	do	70 00
1884	Chemin dep. les Fourches de Carlton dans une direction sud jusqu'à la Trav. de Batoche, et dep. le lac aux Canards jusq. la Trav. de Gabriel	do	
1885	Chemin depuis Moosomin jusqu'à un endroit situé à 5 milles au sud-ouest du B. de P. de la Montagne-de-l'Original	C. C. Duberger...	43 00
1886	Chemin d'Edmonton à Calgary (une partie)	C. A. Bigger.....	85 00
1886	Voie principale de Calgary à McLeod (une partie)	do	85 00
1886	Vieux ch. du P. la Prairie et le long des rives ouest de la riv. Assiniboine	J. I. Dufresne....	30 00
1886	Chemin de la Pointe-aux-Trembles aux rivages du lac Manitoba	J. I. Dufresne....	16 00
1886	Vieux ch. traversant Totogan et suivant le bord ouest du lac Manitoba	do	26 00
1886	Chemin depuis la Montagne-du-Veau jusqu'à la limite est de la section 20, township 3, rang 8, à l'ouest du 1er méridien	do	6 00
1886	Vieux chemin, de la section 1, township 12, rang 9, à la section 25, township 11, rang 10, à l'ouest du 1er méridien	do	7 00
1886	Chemin de la Qu'Appelle-sud	T. D. Green.....	165 00
1886	Chemin Moosomin, de Fort-Elice à Moosomin	do	24 00
1886	De Battleford à Swift-Current	R. C. Laurie.....	175 00
1886	Chemin conduisant au nord de Portage-la-Prairie à Fort-Elice	John McLatchie..	93 00
1886	De Morris à la frontière internationale	R. C. McPhillips.	27 00
1886	De Saint-Boniface à Emerson	do	69 00
1886	De Saint-Norbert à Pomeroy	do	15 00
1886	De Saint-Boniface à Sainte-Anne	do	25 00
1886	Grand chemin de Saint-Clément à la Tête-Ouverte	John McAree....	15 00
1886	Grand chemin traversant la paroisse de Saint-Charles et une partie d'Headingly, au sud de la rivière Assiniboine	do	8 00
1886	Grand chemin de la rivière Rouge à l'établissement de Cook	do	10 00
1886	Grand chemin de Kildonan à la Montagne-de-Pierre	do	11 00
1886	Grand chemin de Saint-Boniface à Selkirk-Est.	do	24 00
1886	Détournement du chemin de M. Hart à travers la section fractionnaire 24, township 43, rang 26, à l'ouest du 2e m. 1.	A. Sproat.....	0 50
1886	Partie du chemin de Calgary à Edmonton	G. P. Roy.....	90 00

LISTE (n° 20) Chemins arpentés jusqu'au 9 janvier 1889, ainsi que les noms des chemins, noms des arpenteurs et date de l'arpentage—*Fin.*

Année.	Nom du chemin.	Par qui arpenté.	Nombre de milles.
1886..	Partie du chemin de Troy et Prince-Albert	J. L. Reid.....	157 00
1887..	Rue Principale dans la cité de Winnipeg, ainsi que définie par le règlement municipal n° 35 de 1875, et le règlement n° 37 de 1876.....	J. Doupe.....	2 50
1887..	De Fort-Macleod à la Traverse des Pieds-Noirs	T. D. Green	78 00
1887..	De la Traverse des Pieds-Noirs à la frontière ouest du I. R.	do	21 00
1887..	Parties du chemin de la rivière de l'Arc.....	do	33 00
1887..	Parties du chemin de Macleod à Calgary, de Calgary à Morleyville, et de Calgary à la Traverse des Pieds-Noirs, dans le township 24, rang 1, à l'ouest du 5.....	do	6 00
1887..	Chemin de Medicine-Hat à Dunmore.....	J. A. Kirk.....	7 00
1887..	De Carlton en gagnant Prince-Albert.....	J. L. Reid.....
1887..	De Carlton au lac aux Canards.....	do
1887..	De la limite ouest du lot 31, établissement de Prince-Albert au 3e m. i.	do	6 00
1887..	De Qu'Appelle à la Montagne-de-Bois.....	do	15 00
1887..	Chemin de Troy et Prince-Albert.....	do
1887..	Des Fourches de la Saskatchewan en gagnant l'ouest.....	do
1888..	Portion du chemin des Fourches à Prince-Albert.....	do	4 00
1888..	Chemin de la rivière aux Carottes à Prince-Albert	do	26 00
1888..	Chemin de Carlton au lac Vert.....	J. Bourgeois	120 00
1888..	Chemin nord de Calgary à Morleyville.....	T. D. Green.....	29 06
1888..	Chemin de la Traverse des Pieds-Noirs et de Calgary depuis la limite ouest de la réserve des Pieds-Noirs	do	26 31
1888..	Parties du chemin de Fort-Macleod et Calgary.....	do	0 50
1888..	Chemin sud de Morleyville à Calgary.....	do	40 40
1888..	(Détournement) Grand chemin traversant la municip. de Westbourne dans la direction du chemin de fer du Manitoba et Nord-Ouest....	C. P. Brown.....	26 50

LISTE (n° 21) des réserves arpentées à différents endroits du Manitoba, de Kéwatin et des Territoires du Nord-Ouest, pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Nom de la réserve.	Endroit.	Par qui arpentée.	Année.	Observations.
Fort-Edmonton	Saskatchewan	W. S. Gore	1873	Arpentage dans l'établissement.
Rocky-Mountain-House	do	do	1873	
Fort-Victoria	do	do	1873	
Saint-Paul	do	do	1873	Abandonnée.
Fort-Pitt	do	do	1873	Indiquée sur le plan des townships.
Rivière à la Bataille	do	do	1873	Tp 44, rangs 16 et 17, 3e méridien.
Fort-Carlton	do	do	1874	Tp 44 et 45, rang 4, 3e méridien.
Fort-Albert	do	do	1873	Tp 48, rang 26, 2e méridien.
Lac-la-Biche	do	do	1873	
Fort-Assiniboine	do	do	1873	
Lac Sainte-Anne	do	do	1873	
Lac la Nonne	do	do	1873	
Saint-Albert	do	do	1873	Tp 54, rang 25, 4e méridien.
Lac aux Pigeons	do	do	1873	
Old White Mud Fort	Cumberland	do	1873	Tp 51 do 3, 5e do
Cumberland-House	do	do	1873	
Fort à la Corne	do	do	1873	Tp 48 do 19 et 20, 3e méridien.
Bois de l'Original	do	do	1873	Abandonnée.
Lac à l'Original	do	do	1873	Tp 54, rang 21, 1er méridien.
Grands Rapides	do	do	1873	Tp 48 do 15 do
Fort-Pelly	Riv. du Cygne	do	1873	Tp 32 do 32 do
Fort-Ellice	do	do	1873	Tp 16 do 28 do
Fort-Qu'Appelle	do	do	1873	Tp 20 et 21, rangs 13 et 14, 2e mér.
Coteau de Tondre	do	do	1873	Buttes de Tondre, abandonnée.
Rivière Plate	do	do	1873	Sur le lac du Cygne, t. 42, r. 24, 1er m.
Mission de Fairford	do	do	1873	Tp 30, rang 9, 1er méridien.
Fort-Garry, en bas	Rivière Rouge	A. H. Vaughan	1874	Fort-de-Pierre, au nord de St-André
Fort-Alexander	Rivière la Pluie	C. F. Miles	1875	Dans la réserve des Sauvages.
Réserves de Fort-Frances	do	do	{ 1874	} Rivière-la-Pluie.
Portage-du-Rat	do	do	{ 1875	
Lac des Bois	do	do	1875	A l'angle nord-ouest.
Creek Jackfish	do	do	1875	Lac Winnipeg.
Pâturage, Portage du Sauvage	do	do	1875	do

LISTE (n° 22) de toutes les réserves des Sauvages arpentées dans le Manitoba, le Kéwatin et les territoires du Nord-Ouest d'après les instructions de l'arpenteur général.

Nom et situation de la réserve.	Par qui arpentée.	Année.
Réserve du Fort Alexandre, rivière Winnipeg	J. W. Harris, A.F.	1873
Réserve de la rivière aux Grues, lac Manitoba	W. Wagner, A.F.	1874
do lac du Flux et du Reflux	do	1874
Réserve de Saint-Pierre, embouchure de la rivière Rouge	{ A. H. Vaughan, A.F. } { J. W. Harris, A.F. }	1873
Réserve de la rivière Fairford, Man.	W. Wagner, A.F.	1874
Réserve du lac Plat et de la rivière à l'Angle Nord-Ouest, lac des Bois	G. A. Bayne, A.F.	1875
Réserve de terrains incultes de Paskonkin et de Bishop, riv. la Pluie.	C. C. Forneri, A.F.	1876
Réserve du chef Manitobinas et Me-sho-tah, rivière la Pluie.	do	1876
Réserve Kische-ko-kaiks, rivière la Pluie	do	1876
Réserve de Short Bear, townships 9 et 10, rang 8, à l'ouest du mér. pr.	J. L. Reid, A.F.	1876
Grosse Ile et baie Sabakon, lac des Bois	C. F. Miles, A.F.	1876
Réserve de la Tête-Ouverte (agrandissement)	D. Sinclair, A.F.	1876
Emplacement de ville, réserve de la rivière Thessalon.	G. B. Abrey, A.F.	1876
Réserve de la bande de George Gordon aux Petites Buttes de Tondre.	W. Wagner, A.F.	1875
Réserve de l'Etoile-du-Jour aux Grosses Buttes de Tondre, T.N.-O.	do	1875
Réserve du lac Saint-Martin, Man.	F. A. Martin, A.F.	1877
Réserve de la rivière de la Poule-d'Eau, Man.	do	1877
Réserve de la bande de l'Homme-Maigre, T.N.-O.	Wm. Wagner, A.F.	1875
Réserve de la mission de Fairford, Man.	A. F. Martin, A.F.	1877
Réserve de Ready-Bow, Grosses Buttes de Tondre, T.N.-O.	W. Wagner, A.F.	1875
Réserve de la bande de Gabriel Côté sur la rivière Assiniboine, Man.	do	1877
Réserve Way-way-see-cappo sur le creek de la Queue-d'Oiseau, Man.	do	1877
Réserve de Norway-House, Kéwatin.	D. Sinclair, A.F.	1878
Réserve du lac à l'Original, Kéwatin.	do	1878
Réserve du lac à la Croix, Kéwatin.	do	1878
Réserve des Grands Rapides, rivière Saskatchewan, Kéwatin.	do	1878
Village sauvage Rossville, réserve de Norway-House, Kéwatin.	do	1878
Réserve du chef Babamacha sur la rivière "la Seine"	R. J. Ross, A.F.	1877
Réserve des Chutes de l'Esturgeon sur la rivière "la Seine"	do	1877
Réserve de la bande de Kebaguin sur la riv. Kawawagamok, traité 3.	do	1877
do pour le chef Blackstone sur le lac Nequaquon et la rivière Nameukan, traité 3.	do	1877
do pour la bande de Chacachase sur la riv. Qu'Appelle, T.N.-O.	W. Wagner, A.F.	1876
do pour la bande de Pasquak, lac à la Pêche d'en haut et Qu'Appelle, T.N.-O.	do	1876
do p. Okemis ou le P. Bouton-de-rose sur la r. Qu'Appelle, T.N.-O.	do	1876
do pour la bande de Sakimay ou des Moustiques sur la rivière Qu'Appelle et le lac Croche, T.N.-O.	do	1876
Réserve à la baie aux Canards, lac Winnipegosis, Man.	Wm. Wagner, A.F.	1878
do pour la bande de La-Clef à la rivière du Cygne, Man.	do	1877
do p. la bande de l'Ours-Blanc à la Montagne de l'Original, Man.	do	1877
do pour le chef Grosse-Voix, à la rivière Qu'Appelle et au lac Rond, T.N.-O.	do	1876
do pour Ka-kee-wis-ta-haw sur la rivière Qu'Appelle, T.N.-O.	do	1876
do pour la bande de la Couverture-étoilée, T.N.-O.	do	1876
do pour le chef Sou-sonse au creek du Chien, lac Manitoba.	A. F. Martin, A.F.	1878
do à la rivière Noire, lac Winnipeg.	J. L. P. O'Hanly, A.F.	1878
do à la tête du Chien	do	1878
do à la rivière aux Trembles, lac Winnipeg.	do	1878
do à la rivière de Berens	do	1878
Réserve de la Saskatchewan-Sud, ainsi que croquis des rivières de l'Arc et du Ventre, T.N.-O.	A. P. Patrick, A.F.	1879
Réserve pour le chef Oos-con-na-geist, ou Redjut, Petite-Queue de Loutré, traité 3.	A. J. Crickmore, A.F.	1878
Réserve n° 17, chef Wah-shis-kince, au lac à l'Eau-Claire	do	1878
do n° 17, chef Wah-shis-kince, portion A., rivière la Pluie.	do	1878
do n° 27, portion B., au Petit Lac Wabigon, traité 3.	do	1878
do n° 27, do A., do	do	1878
do n° 26, do C., chef Oos-con-na-geist, lac la Pluie.	do	1878
do n° 26, do B., do	do	1878
Réserve des Sioux, creek de la Pierre-à-Calumet, lac du Chêne, Man.	Wm. Wagner, A.F.	1878
do pour le chef Kish-i-konce, rivière du Cygne, Manitoba.	do	1877
do au fort à la Corne, T.N.-O., pour le chef James Smith.	M. Hart, A.F.	1878
do pour le chef Mistowasis, à la plaine du Serpent, T.N.-O.	E. Bray, A.F.	1878
do p. la b. du ch. Ata-ka-koop, s. la route cond. au l. Vert, T.N.-O.	do	1878

LISTE (n° 22) de toutes les réserves des Sauvages arpentées, etc.—*Fin.*

Nom et situation de la réserve.	Par qui arpentée.	Année.
Réserve du lac à l'Esturgeon, T.N.-O., chef Wm. Twatt.	E. Stewart, A.F.	1878
do pour la bande du chef John Smith, <i>Muskoday</i> , T.N.-O.	do	1878
do p. la b. Chacastapasin, s. le brass. de la Saskatchewan, T.N.-O.	do	1878
do p. la bande du chef Faisan-Rouge, Collines de l'Aigle, T.N.-O.	Geo. Simpson, A.F.	1880
do de la rivière de la Tête-Ouverte, Manitoba.	J. W. Harris, A.F.	1873
do p. la b. d'Enoch à l'eimb. du creek de la Queue-d'Oiseau, Man.	Wm. Wagner, A.F.	1875
do pour la bande de l'Aigle-Blanc à la rivière du Chêne, Manitoba	do	1875
do pour la bande des Métis à Riding-Mountain-House, Man.	do	1875
do pour le chef Oa-za-we-kwun, sur la riv. Assiniboine, Man.	do	1873
do A, B, C, D et n° 1, au lac la Pluie, traité n° 3.	E. C. Caddy, A.F.	1875
Réserves n°s A1 et A2 au lac des Milles lacs et la rivière la Seine.	R. J. Ross, A.F.	1875
Réserve des Pieds-Noirs, chef Pied-de-Corbeau, rivière de l'Arc.	Wm. Ogilvie, A.F.	1878
do pour la bande de la Plume-Jaune, dans le township 5, rang 11, à l'ouest du méridien principal, Man.	J. L. Reid, A.F.	1876
Réserves p. les bandes de See-kas-kootch et Makaoo, près du Fort-Pitt, T.N.-O.	G. A. Simpson, A.F.	1879
Réserve pour la bande du chef Moustique, Collines de l'Aigle, T.N.-O.	do	1878
do pour les bandes de Pus-kee-eh-kee-hee-win et Oo-noo-pow-ohay-ooos au lac à la Grenouille, T.N.-O.	do	1879
do pour le fils du chef Chipwayan, près du fort Carlton, T.N.-O.	do	1879
do de la rivière aux Grues, Man	Wm. Wagner, A.F.	1873
do 35H et 32C du district Sabbaskang, lac des Bois	C. F. Miles, A.F.	1879
do 35C, Lac des Bois	do	1879
do 35B, Lac Ohbahbikon, lac des Bois.	do	1879
do 35F à Sabbaskang même, lac des Bois.	do	1879
do 35D, district de Sabbaskang	do	1879
do 31 et 35A, Nayangoshing	do	1879
do n° 30, ou réserve de l'agence	do	1879
do n° 31E, Grosse-Ile	do	1879
do n° 35G, Grande rivière aux Herbes	do	1879
do n° 35E, à la Petite rivière aux Herbes, lac des Bois.	do	1879
do n° 38A, à la baie Washagaines	A. H. Vaughan, A.F.	1880
do n° 32B, à la rivière Noire	do	1880
do n° 38C, à la rivière Winnipeg	do	1880
do n°s 32, 33 et 34A aux baies Lobstick et du Poisson-Blanc, lac des Bois.	do	1880
do 38B, Portage du Pin, lac des Bois	do	1880
do pour la bande du chef Barbu, au lac aux Canards, T.N.-O.	J. L. Reid, A.F.	1880
do do chef Alexis, lac Sainte-Anne, T.N.-O.	G. A. Simpson, A.F.	1880
do do chef Alexander, rivière L'Barre, T.N.-O.	do	1880
do do chef Michel Calahoo, r. à l'Esturgeon, T.N.-O.	do	1880
Ferme des Sauvages, rivière Assiniboine, Manitoba.		
Réserve n° 2 sur la rivière au Roseau, Manitoba.	Plan compilé dans le B.T.F.	1882
do pour les sauvages Piéganes sur la rivière du Vieux, T.N.-O.	A. P. Patrick, A.F.	1879
do p. les sauv. Assiniboines à Morleyville, riv. de l'Arc, T.N.-O.	do	1879
do p. la bande de Faiseur-d'Étang sur la riv. à la Bataille, T.N.-O.	G. A. Simpson, A.F.	1881
do do de Chap-Blanc, br. s. de la Saskatchewan, T.N.-O.	do	1881
do do Une-Fleche, district de Prince-Albert, T.N.-O.	do	1881
do do de Petty-quaw-ky, district de Battleford, T.N.-O.	do	1881
do do Flying Dust, lac à la Prairie, T.N.-O.	do	1881
do do de l'Enfant-du-Tonnerre et Moosomin, bras nord de la Saskatchewan, T.N.-O.	do	1881

LISTE (n° 23) des arpentages au micromètre et des explorations accomplis d'après les instructions de l'arpenteur général.

Nom ou description de l'arpentage.	Par qui faite.	Année.
<i>Arpentages au micromètre.</i>		
Rivière la Paix, du Fort Chipewyan à Dunvegan, 604 milles.....	Wm. Ogilvie, A.F.....	1884
Rivière Athabasca, du débarcadère Athabasca au Fort Chipewyan, 431 milles.....	do	1884
Rivière Athabasca, depuis l'embouchure de la rivière de l'Esclave inférieure (<i>Lesser Slave</i>) jusqu'au débarcadère Athabasca, 69 milles	Thos. Fawcett, A.F.....	1888
Rivière Churchill d'en haut, de la rivière à l'Eau-claire au portage de la Grenouille, 563 milles.....	do	1888
Du portage de la Grenouille à Cumberland-House, 180 milles.....	do	1888
Rivière Saskatchewan, des Fourches au Grands Rapides, 416 milles.....	O. J. Klotz, A.F.....	1884
Rivière Nelson, du lac Winnipeg à la baie d'Hudson, 435 milles.....	do	1884
Partie des rivages du lac Winnipegosis et des eaux qui s'y jettent, 573 milles.....	J. I. Dufresne, A.F.....	1887
Rivages du lac Winnipeg, 1,030 milles.....	F. W. Wilkins, A.F.....	1886
Rivières Winnipeg, aux Anglais et Albany ainsi que les cours d'eau qui s'y déchargent, du Portage-du-Rat au lac des Chats, 504 milles.....	Thos. Fawcett, A.F.....	1885
Bras nord de la rivière Saskatchewan, de Rocky-Mountain-House au 5e méridien initial, 89 milles.....	Jos. Doupe, A.F.....	1885
Rivière Yukon, de la passe Taiya à la longitude 141° ouest.....	Wm. Ogilvie, A.F.....	1887
Partie de la rivière Mackenzie.....	do	1888
Brazeau et partie du bras nord de la Saskatchewan.....	J. J. McArthur.....	1883
Portion de la ligne du chemin de fer C. P. dans la Colombie anglaise.....	E. A. Wilmott.....	1884
do do do.....	Wm. Ogilvie.....	1885
do do do.....	O. J. Klotz.....	1886
Levé du 5e au 6e méridien initial.....	W. T. Thompson.....	1883
<i>Explorations.</i>		
Lacs Manitoba, Winnipeg, Winnipegosis et les cours d'eau qui s'y jettent.....	H. B. Smith.....	1872
Lac Winnipeg et les environs.....	G. C. Ramboth, A.F.....	1872
Lac des Bois et lac aux Roseaux.....	H. Svenkern.....	1872
Montagnes du Canard, lac Dauphin et rives ouest du lac Manitoba, au sud de Manitoba-House.....	M. Harris.....	1872
Rives ouest du lac Winnipeg, y compris les îles et rivières jusqu'aux Narrows au nord.....	G. F. Newcomb.....	1872
Contrée sur la rivière de la Tête-Ouverte et près du pied du lac des Bois.....	John Dennis.....	1872
Bras nord de la Saskatchewan, d'Edmonton à Prince-Albert.....	W. F. King, A.F.....	1878
Le district de la Saskatchewan dans le voisinage d'Edmonton et du lac Sainte-Anne.....	do	1880
Rivière aux Carottes et district.....	A. L. Russell, A.F.....	1879
Bras nord de la Saskatchewan, de Rocky-Mountain-House à Edmonton.....	J. C. Nelson, A.F.....	1879
Entre le fort MacLeod et le fort Qu'Appelle.....	M. Aldows, A.F.....	1880
Dans le district des Buttes-de-Cyprès.....	W. F. King, A.F.....	1881
La vallée de la rivière Souris et la contrée environnante.....	Prof. Macoun.....	1880
Versant ouest des montagnes du Canard et Porc-Epic et dans la vallée de la rivière du Daim-Rouge.....	do	1881
Exploration de la rive est du lac Manitoba, de la Pointe-du-Chêne aux Narrows.....	Wm. Wagner.....	1872

LISTE (n° 24) des arpentages de correction accomplis jusqu'au 31 décembre 1888.

Township.	Rang.	Méridien.	Par qui fait.	Année.	Nature de l'ouvrage.
18	28	1	John McLatchie.	1886	Levé du lac et ligne extérieure de la section 24.
3	32	1	do	1886	Nouvel arpentage des lignes, etc.
21	9	2	G. B. Abrey	1886	Levé du lac, etc.
22	9	2	do	1886	do
21	10	2	do	1886	do
22	10	2	do	1886	do
42	27	2	A. C. Webb	1886	Nouvel arpentage des lignes.
25	29	2	do	1886	Poteaux enlevés, etc.
26	29	2	do	1886	do
27	29	2	do	1886	do
46	19	3	Joseph Doupe.	1886	Nouvel arpentage de la limite nord.
48	28	2	do	1886	Nouvel arpentage de la partie nord-est du township.
49	28	2	do	1886	Nouvel arpentage d'une partie du township.
45	21	2	do	1886	Relevé dans l'angle sud-ouest du township.
45	22	2	do	1886	do do sud-est do
47 A	25	2	do	1886	Levé du bras sud de la Saskatchewan.
44	4	3	do	1886	Arpentage de la réserve de la Cie de la Baie-d'Hudson.
45	4	3	do	1886	do do
50	25	3	do	1886	Nouvel arpentage d'une partie de la ligne extérieure est.
49	25	3	do	1886	do de la section 24.
39	27	4	do	1886	Examen de l'arpentage d'une partie du township.
54	26	4	do	1886	Relevé dans la section 31.
42	13	3	do	1886	Nouvel arpentage de la limite nord.
42	14	3	do	1886	do do et de quelq. lignes de section
43	14	3	do	1886	do des limites nord et sud.
44	13	3	do	1886	do de la ligne extérieure.
44	14	3	do	1886	do do
21	22	2	J. S. Dennis.	1886	Levé du lac Long.
21	23	2	do	1886	do
8	1	3	do	1886	Poteaux déplacés.
16	13	3	do	1886	Détermination de la position du chemin de fer C.P.
10	25	23	do	1886	Déplacement de la barre en fer à l'angle nord-ouest.
18	29	3	do	1886	Monticule construit.
19	27	3	do	1886	do déplacé.
18	3	4	do	1886	Détermination de la position du bras sud de la Saskatchewan.
13	5	4	do	1886	do do
12	7	4	do	1886	do do do
13	12	4	do	1886	do do do
10	12	4	do	1886	Rectificat. de la position de la barre en fer à l'angle nord-est.
15	5	4	do	1886	Détermination de la position de la rivière.
17	5	4	do	1886	do do et enlèvement des poteaux et monticules sur les lots riverains.
19	2	4	do	1886	Détermination de la position de la rivière et enlèvement des poteaux et monticules sur les lots riverains.
19	3	4	do	1886	Nouveau tracé de la ligne extérieure ouest.
19	4	4	do	1886	do do est.
20	1	4	do	1886	Détermination de la position de la rivière.
22	1	4	do	1886	do do
22	2	4	do	1886	do do
22	4	4	do	1886	do do
23	3	4	do	1886	do do
4	30	4	do	1886	Nouveau chaînage de partie de la deuxième ligne de base.
16	5	4	do	1886	Enlèvement des poteaux et monticules sur les lots riverains.
17	4	4	do	1886	do do do
23	7	4	do	1886	Arpentages de la partie de la limite sud.
42	13	3	J. McAreë.	1887	Nouveau tracé de certaines lignes de section.
43	14	3	do	1887	do de partie des lignes extérieures est et nord.
44	14	3	do	1887	do des lignes extérieures est et nord.
46	18	3	do	1887	do de la ligne extérieure nord.
43	19	3	do	1887	do de partie de la ligne extérieure est.
44	19	3	do	1887	do de la ligne extérieure est.
48	25	3	do	1887	Substitution de poteaux en fer aux poteaux en bois.
51	26	3	do	1887	Nouvel arpentage de la ligne de correction.
54	27	3	do	1887	do do
54	14	4	do	1887	do de partie de la ligne extérieure nord.
51	17	4	do	1887	do des sections 5 et 8.

LISTE (n° 24) des arpentages de corrections accomplis, etc.—*Suite.*

Township.	Rang.	Méridien.	Par qui fait.	Année.	Nature de l'ouvrage.
53	18	4	J. McAree	1887	Nouvel arpentage de la ligne extérieure est.
55	19	4	do	1887	do do sud.
55	18	4	do	1887	do do do
46	21	4	do	1887	do do est.
56	20	4	do	1887	do do nord.
45	24	4	do	1887	Substitution de poteaux en fer aux poteaux en bois.
47	24	4	do	1887	do do do
48	24	4	do	1887	do do do
47	25	4	do	1887	do do do
48	25	4	do	1887	do do do
51	25	4	do	1887	Nouvel arpentage de la ligne extérieure nord.
55	25	4	do	1887	do do est.
56	25	4	do	1887	do de partie de la ligne extérieure est.
55	26	4	do	1887	do de la ligne extérieure est.
56	26	4	do	1887	do do do
39	27	4	do	1887	do de la ligne de méridien intérieure.
31	28	4	do	1887	Mesurage des fermetures.
36	28	4	do	1887	Détermination de la position de la rivière du Daim-Rouge.
50	28	4	do	1887	Nouvel arpent. de la limite est des sect. 3, 10, 14, 22, 27 et 34.
52	28	4	do	1887	do de la ligne extérieure nord.
34	1	5	do	1887	Vérification de la fermeture sur la ligne de correction.
35	1	5	do	1887	Vérif. de la posit. du poteau de $\frac{1}{4}$ de sect. sur la limite nord.
52	1	5	do	1887	Nouveau tracé de certaines lignes de section.
21	7	4	J. S. Dennis	1887	do chaînage des lignes intérieures.
22	7	4	do	1887	do mesurage do
21	8	4	do	1887	do chaînage do
22	8	4	do	1887	do mesurage do
21	9	4	do	1887	do chaînage do
21	12	4	do	1887	Détermination de la position de la rivière.
10	16	4	do	1887	Nouvel arpentage de la limite nord.
11	16	4	do	1887	do de la ligne extérieure ouest.
10	17	4	do	1887	do de la limite nord.
11	17	4	do	1887	do do sud.
26	17	4	do	1887	Détermination de la position de la rivière.
26	21	4	do	1887	Nouvel arpentage de la limite nord.
8	26	4	do	1887	do de la ligne extérieure ouest.
22	26	4	do	1887	do de la limite nord.
23	26	4	do	1887	do do sud.
21	27	4	do	1887	Nouveau tracé et nouveau mesurage de la ligne extér. est.
22	27	4	do	1887	Nouvel arpentage de la limite nord.
23	27	4	do	1887	do do sud.
20	28	4	do	1887	Remp. des pot. en bois par des pot. en fer sur la limite nord.
30	28	4	do	1887	Barre en fer et monticule au coin nord-est de la ligne de correction mise en position exacte.
31	28	4	do	1887	Nouvel arpentage de la limite sud.
20	29	4	do	1887	Remp. du pot. en bois par des pot. en fer sur la limite nord.
22	29	4	do	1887	Nouvel arpentage de la limite ouest des sections 20, 29 et 32.
23	29	4	do	1887	Détermination de la position de la rivière de l'Arc.
4	30	4	do	1887	Nouvel arp. de la limite nord et de partie de la limite ouest.
5	30	4	do	1887	Nouvel arpentage de la limite ouest (5e méridien initial).
6	30	4	do	1887	do do do
					et partie de la limite nord.
7	30	4	do	1887	Nouvel arpentage de la limite ouest (5e méridien initial) et partie de la limite sud.
8	30	4	do	1887	Nouvel arpentage de la limite ouest (5e méridien initial).
7	1	5	do	1887	do de la limite sud.
22	23	2	do	1887	Relevé du rivage jusqu'au lac Long.
19	12	3	do	1887	Enlèvement des poteaux et monticules des lots riverains.
19	15	3	do	1887	do do do
19	16	3	do	1887	do do do
19	17	3	do	1887	do do do
20	8	3	do	1887	do do do
20	9	3	do	1887	do do do
20	10	3	do	1887	do do do
20	12	3	do	1887	do do do
20	13	3	do	1887	do do do
20	14	3	do	1887	do do do

LISTE (n° 24) des arpentages de correction accomplis, etc.—*Suite.*

Township.	Rang.	Méridien.	Par qui fait.	Année.	Nature de l'ouvrage.
20	15	3	J. S. Dennis.....	1887	Enlèvement des poteaux et monticules des lots riverains.
20	16	3	do	1887	do do do
21	17	3	do	1887	do do do
21	7	3	do	1887	do do do
21	8	3	do	1887	do do do
21	9	3	do	1887	do do do
21	17	3	do	1887	do do do
21	18	3	do	1887	do do do
22	7	3	do	1887	do do do
22	8	3	do	1887	do do do
22	18	3	do	1887	do do do
22	19	3	do	1887	do do do
23	7	3	do	1887	do do do
23	19	3	do	1887	do do do
23	20	3	do	1887	do do do
23	21	3	do	1887	do do do
23	22	3	do	1887	do do do
23	23	3	do	1887	do do do
23	24	3	do	1887	do do do
23	25	3	do	1887	do do do
23	26	3	do	1887	do do do
24	5	3	do	1887	do do do
24	6	3	do	1887	do do do
24	7	3	do	1887	do do do
24	21	3	do	1887	do do do
24	22	3	do	1887	do do do
24	23	3	do	1887	do do do
24	24	3	do	1887	do do do
25	5	3	do	1887	do do do
25	6	3	do	1887	do do do
26	6	3	do	1887	do do do
26	7	3	do	1887	do do do
27	7	3	do	1887	do do do
28	7	3	do	1887	do do do
28	8	3	do	1887	do do do
8	21	4	do	1887	do do do
9	21	4	do	1887	do do do
9	24	4	do	1887	do do do
9	27	4	do	1887	do do do
10	16	4	do	1887	do do do
10	17	4	do	1887	do do do
10	20	4	do	1887	do do do
10	25	4	do	1887	do do do
12	5	4	do	1887	do do do
12	6	4	do	1887	do do do
12	7	4	do	1887	do do do
12	12	4	do	1887	do do do
13	6	4	do	1887	do do do
13	7	4	do	1887	do do do
13	8	4	do	1887	do do do
13	14	4	do	1887	do do do
14	13	4	do	1887	do do do
13	5	4	do	1887	do do do
13	12	4	do	1887	do do do
13	13	4	do	1887	do do do
14	5	4	do	1887	do do do
14	14	4	do	1887	do do do
14	15	4	do	1887	do do do
14	16	4	do	1887	do do do
15	5	4	do	1887	do do do
15	15	4	do	1887	do do do
15	16	4	do	1887	do do do
16	5	4	do	1887	do do do
16	16	4	do	1887	do do do
17	3	4	do	1887	do do do
17	4	4	do	1887	do do do

LISTE (n° 24) des arpentages de correction accomplis, etc.—*Suite.*

Township.	Rang.	Méridien.	Par qui fait.	Année.	Nature de l'ouvrage.
17	5	4	J. S. Dennis.....	1887	Enlèvement des poteaux et monticules des lots riverains.
17	16	4	do	1887	do
17	17	4	do	1887	do
17	18	4	do	1887	do
18	18	4	do	1887	do
19	18	4	do	1887	do
21	25	4	do	1887	do
21	26	4	do	1887	do
21	27	4	do	1887	do
21	28	4	do	1887	do
22	1	4	do	1887	do
22	2	4	do	1887	do
22	3	4	do	1887	do
22	4	4	do	1887	do
22	5	4	do	1887	do
22	6	4	do	1887	do
22	15	4	do	1887	do
22	25	4	do	1887	do
22	28	4	do	1887	do
22	29	4	do	1887	do
23	1	4	do	1887	do
23	2	4	do	1887	do
23	3	4	do	1887	do
23	4	4	do	1887	do
23	7	4	do	1887	do
23	8	4	do	1887	do
23	15	4	do	1887	do
23	29	4	do	1887	do
24	29	4	do	1887	do
37	28	4	do	1887	do
45	10	4	do	1887	do
45	20	4	do	1887	do
45	22	4	do	1887	do
45	23	4	do	1887	do
46	22	4	do	1887	do
50	26	4	do	1887	do
51	26	4	do	1887	do
23	14	4	do	1887	do
46	20	4	do	1887	do
46	21	4	do	1887	do
22	1	5	do	1887	do
23	1	5	do	1887	do
24	1	5	do	1887	do
24	2	5	do	1887	do
8	22	4	do	1887	do
8	24	4	do	1887	do
8	25	4	do	1887	do
9	22	4	do	1887	do
9	23	4	do	1887	do
9	25	4	do	1887	do
9	26	4	do	1887	do
11	11	4	do	1887	do
11	12	4	do	1887	do
11	13	4	do	1887	do
12	8	4	do	1887	do
12	10	4	do	1887	do
12	11	4	do	1887	do
12	13	4	do	1887	do
13	9	4	do	1887	do
13	10	4	do	1887	do
22	10	4	do	1887	do
22	12	4	do	1887	do
22	14	4	do	1887	do
26	1	2	J. J. Dalton.....	1887	Relevé du lac dans la section 7.
27	1	2	do	1887	Relevé du lac.
29	1	2	do	1887	do dans les sections 3, 4, 5, 7, 9 et 21.
26	2	2	do	1887	do do 7, 12, 13 et 18.
23	3	2	do	1887	do do 4 et 9.

LISTE (n° 24) des arpentages de correction accomplis, etc.—*Suite.*

Township.	Rang.	Méridien.	Par qui fait.	Année.	Nature de l'ouvrage.
24	14	4	J. S. Dennis	1887	Enlèvement des poteaux et monticules des lots riverains.
22	13	4	do	1887	do do
21	10	4	do	1887	do do
21	12	4	do	1887	do do
21	11	4	do	1887	do do
17	20	1	J. Vicars	1888	Rétablissement des bornes aux angles.
16	22	1	do signé par J.S.D.	1888	Vérification de l'étendue d'eau.
26	1	2	do	1888	do
27	1	2	do	1888	do
29	1	2	do	1888	do
26	2	2	do	1888	do
23	3	2	do	1888	do
18	8	2	do	1888	Relevé du méridien.
18	9	2	do	1888	Nouveau mesurage des limites de certaines sections.
19 _a	9	2	do	1888	Nouvel arpentage de la limite est.
19 _a	11	2	do	1888	Nouveau mesurage des limites de certaines sections.
21	13	2	do	1888	do do
3	27	2	do	1888	Nouvel arpentage de la limite sud.
4	3	3	do	1888	do des lignes est et ouest qui traversent le
25	3	3	do	1888	do de la limite est. [township.]
6	17	1	A. Driscoll, jeune	1888	Vérification des étendues d'eau.
11	17	1	do	1888	Nouvel arpentage dans les sections 2 et 3.
1	25	4	do	1888	do de la limite est.
2	25	4	do	1888	do do
37	27	4	do	1888	Vérifications des étendues d'eau.
38	27	4	do	1888	do
39	27	4	do	1888	do
1	28	4	do	1888	Arpentage des lignes de rattachement de la frontière internationale au 5 ^e méridien initial.
2	28	4	do	1888	Nouvel arpentage pour la ligne de rattachement de la frontière internationale au 5 ^e méridien initial.
3	28	4	do	1888	do do
4	28	4	do	1888	do do
36	28	4	do	1888	Vérification des arpentages des étendues d'eau.
37	28	4	do	1888	do do
38	28	4	do	1888	do do
4	29	4	do	1888	Nouveau mesurage de certaines limites et rattachement de la frontière internationale au 5 ^e méridien initial.
4	30	4	do	1888	do do
30	3	5	do	1888	Nouvel arpentage de la limite nord.
31	3	5	do	1888	do do sud.
30	4	5	do	1888	do do nord.
31	4	5	do	1888	do des limites sud et nord.
28	6	5	do	1888	Nouveau mesurage de la limite nord de la section 31.
21	1	4	C.F. Leclerc, sig. p. J.S.D.	1888	Enlèvement des poteaux et monticules des lots riverains.
18	4	4	do	1888	Nouvel arpentage des limites est et nord.
18	5	4	do	1888	do de la limite est.
19	4	4	do	1888	do do sud.
19	5	4	do	1888	do do est.
21	7	4	do	1888	Relevé des lacs et de la rivière.
22	7	4	do	1888	do
21	8	4	do	1888	do
22	8	4	do	1888	do
21	9	4	do	1888	do
21	10	4	do	1888	Enlèvement des poteaux et monticules des lots riverains.
22	10	4	do	1888	do do
21	11	4	do	1888	do do
21	12	4	do	1888	do do
22	12	4	do	1888	do do
22	13	4	do	1888	do do
22	14	4	do	1888	do do
23	14	4	do	1888	do do
24	14	4	do	1888	do do
24	15	4	do	1888	do do
25	15	4	do	1888	do do
25	16	4	do	1888	do do
26	16	4	do	1888	do do

LISTE (n° 24) des arpentages de correction accomplis, etc.—*Suite.*

Township.	Rang.	Méridien.	Par qui fait.	Année.	Nature de l'ouvrage.
26	17	4	C. F. Leclerc signé par J. S. Dennis.....	1888	Enlèvement des poteaux et monticules des lots riverains.
19	19	4	do	1888	Nouvel arpentage de la limite est.
20	1	4	D. C. O'Keeffe signé par J. S. Dennis.....	1888	Enlèvement des poteaux et monticules des lots riverains sur [le côté est.
19	2	4	do	1888	Enlèvement des poteaux et monticules des lots riverains.
20	2	4	do	1888	do do
18	3	4	do	1888	do do
19	3	4	do	1888	Enlèvement des poteaux et monticules des lots riverains sur [le côté est.
18	4	4	do	1888	Enlèvement des poteaux et monticules des lots riverains.
*12	5	4	do	1888	Réparer la route de Medicine-Hat et Dunmore.
12	8	4	do	1888	Enlèvement des poteaux et monticules des lots riverains.
13	9	4	do	1888	do do
12	10	4	do	1888	do do
13	10	4	do	1888	do do
11	11	4	do	1888	do do
12	11	4	do	1888	do do
11	12	4	do	1888	do do
11	13	4	do	1888	do do
11	14	4	do	1888	do do
11	15	4	do	1888	do do
11	16	4	do	1888	do do
12	16	4	do	1888	do do
9	22	4	do	1888	do do
48	24	2	J. L. Reid.....	1888	Nouvel arpentage des limites nord des sections 32, 33, 34 et 35 et des limites est des sections 35 et 36.
45a	26	2	do	1888	Enlèvement des poteaux et monticules de l'ancien système.
44	27	2	do	1888	Enlèvement des poteaux et monticules des arpentages inexacts.
45a	27	2	do	1888	Enlèvement des poteaux et monticules de l'ancien système.
45	27	2	do	1888	Nouvel arpentage de la limite nord de la section 6 et correction des poteaux sur la limite sud.
45a	28	2	do	1888	Enlèvement des poteaux et monticules de l'ancien système.
45	28	2	do	1888	Correction des poteaux sur la limite sud du township.
49	1	4	P. R. A. Bélanger.....	1888	Nouvel arpentage de la limite est.
50	1	4	do	1888	do
51	1	4	do	1888	do
52	1	4	do	1888	do
53	1	4	do	1888	do
54	1	4	do	1888	do
55	1	4	do	1888	do
55	18	4	do	1888	Nouvel arpentage de la limite nord.
55	20	4	do	1888	do
55	23	4	do	1888	Retracé de la 13e ligne de correction.
55	24	4	do	1888	do
55	25	4	do	1888	do
25	1	5	do	1888	Nouvel arpentage de la limite est.
26	1	5	do	1888	do
27	1	5	do	1888	do
28	1	5	do	1888	do
29	1	5	do	1888	do
30	1	5	do	1888	do
31	1	5	do	1888	do
32	1	5	do	1888	do
33	1	5	do	1888	do
34	1	5	do	1888	do
35	1	5	do	1888	do
36	1	5	do	1888	do
37	1	5	do	1888	do
38	1	5	do	1888	do
39	1	5	do	1888	do
40	1	5	do	1888	do
41	1	5	do	1888	do
42	1	5	do	1888	do
43	1	5	do	1888	do

* Pas de plan.

LISTE (n° 24) des arpentages de correction accomplis, etc.—*Fin.*

Township.	Rang.	Méridien.	Par qui fait.	Année.	Nature de l'ouvrage.
44	1	5	P. R. A. Bélanger	1888	Nouvel arpentage de la limite est.
45	1	5	do	1888	do
46	1	5	do	1888	do
47	1	5	do	1888	do
48	1	5	do	1888	do
49	1	5	do	1888	do
50	1	5	do	1888	do
51	1	5	do	1888	do
52	1	5	do	1888	do
40	2	5	do	1888	do
45	27	2	C. F. Leclerc	1888	Établissement des lots riverains.
45	28	2	do	1888	do
45	1	3	do	1888	do
43	1	3	do	1888	do
44	1	3	do	1888	do
46a	26	2	J. L. Reid	1888	Enlèvement des poteaux et monticules de l'ancien système.
24	1	5	J. S. Dennis	1888	Tracé de la route dans la moitié nord de la section 22.
+23	1	5	do	1888	Nouvel arpentage des limites est des sections 1 et 12.
46a	25	2	J. L. Reid	1888	Partie de la ligne de correction.
42	27	2	do	1888	Ligne de correction.
24	10	5	A. Saint Cyr	1888	Indication de l'enlèvement des poteaux.
27	19	5	J. I. Dufresne	1888	Correction sur la limite sud des sections 3 et 4.

† Seulement des notes.

LISTE (n° 25) du nombre d'acres de terres fédérales arpentées chaque année, de 1869 à 1888 inclusivement.

Année.	Acres.	Nombre de fermes de 160 acres.
1869	58,080	D'après le 1er système l'étendue était marquée par des poteaux sur les lignes de blocs ; les poteaux et monticules ont été par la suite enlevés.
1870	Aucun.	
1871	1,239,400	7,746
1872	3,552,771	22,240
1873-74	4,237,864	26,487
1875	665,000	4,156
1876	420,507	2,628
1877	231,691	1,448
1878	306,936	1,918
1879	1,130,482	7,066
1880	4,472,000	27,950
1881	9,147,000	50,919
1882	9,460,000	55,125
1883	27,000,000	168,750
1884	6,400,000	40,000
1885	1,379,010	8,620
1887	643,710	4,023
1888	1,131,840	7,074

LISTE (n° 26) des arpentages d'établissements de lots de ville et divers exécutés au Manitoba, dans le Kéwatin, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie anglaise.

Description de l'arpentage.	Par qui fait.	Année.
Paroisse de Saint-Pierre, rivière Rouge, Manitoba.....	A. H. Vaughan.....	1873
do de Saint-Clément do	do	1872-3
do de Saint-André do	do	1872-3
do de Saint-Paul do	do	1871-2
do de Kildonan do	do	1871-2
do de Saint-Jean, rivières Rouge et Assiniboine, Manitoba.....	Duncan Sinclair.....	1871-2
do de Saint-James, rivière Assiniboine, Manitoba.....	Duncan Sinclair et Geo. McPhillips.....	1872-3
do de Saint-Charles do	Duncan Sinclair et G. McPhillips.....	1872-3
do de Headingly do	do	1871
do de Saint-François-Xavier do	Geo. McPhillips.....	1874
do de la Baie-Saint-Paul do	Wm. Wagner.....	1874
do de la Pointe-aux-Trembles do	do	1874-5
do de High-Bluff do	Geo. McPhillips.....	1872-4
Etablissement de la Pointe-du-Chêne, Manitoba.....	Wm. Wagner.....	1874-5
Paroisse du Portage-la-Prairie, rivière Assiniboine, Manitoba.....	Geo. McPhillips.....	1874-5
do de Saint-Boniface, rivière Rouge, Manitoba.....	Duncan Sinclair et G. McPhillips.....	1872-3
do de Saint-Vital do	Geo. McPhillips.....	1874
do de Saint-Norbert do	do	1875
do de Sainte-Agathe do	F. A. Martin.....	1873-4
do de Lorette, rivière Seine, Manitoba.....	Geo. McPhillips.....	1874-5
Etablissement de Sainte-Anne do	do	1877
do de Saint-Laurent, lac Manitoba, Manitoba.....	do	1873
Emplacement de ville de Selkirk, rivière Rouge, Manitoba.....	W. Wagner.....	1872-4
do de Gimli, lac Winnipeg, Manitoba.....	J. W. Harris.....	1875
Etablissement de Prince-Albert, bras nord de la Saskatchewan, T.N.-O.	Geo. McPhillips.....	1875
do de Saint-Laurent, bras sud do	Mont. Aldous.....	1878
Emplacement de ville de Battleford, riv. à la Bataille, T.N.-O.....	A. G. Cavana.....	1882
Etablissement du fort Saskatchewan, br.n. de la Saskatchewan, T.N.-O.	M. Deane.....	1883
do d'Edmonton, bras nord de la Saskatchewan, T.N.-O.....	do	1882
do de St-Albert, Gr. Lac et rivière de l'Esturgeon, T.N.-O.....	do	1883
Emplacem. de ville de Fort-MacLeod, riv. du Vieux, Territoires du N.-O.	A. W. McVittie.....	1883
do de Silver-City, ch. de fer du P.C., Passe de l'Arc, T.N.-O.....	do	1883
Etablissement de la rivière du Rat, Manitoba.....	F. L. Foster.....	1883
do de l'île au Chêne do	do	1883
Silverton, ch. de fer Can. du Pac., Passe de l'Arc, T.N.-O.....	P. R. A. Bélanger.....	1885
Emplacem. de ville de Donald, c. de f. P.C., riv. Colombie, Col. angl.	do	1885
do de Golden do do do	do	1885
Etablissement de Morleyville, rivière de l'Arc, T.N.-O.....	do	1885
Lots de ville et boulevard à Calgary, Calgary, do	do	1885
Etablissement de la Grande-Pointe, Manitoba.....	M. J. Charbonneau.....	1884
do de Saint-Malo, Manitoba.....	do	1884
Emplacem. de ville de Whitemouth, ch. de f. C.P., Manitoba.....	J. I. Dufresne.....	1885
Etablissement de la riv. du Rat, Manitoba.....	do	1885
Emplacement de ville de Donald, ch. de f. C.P., Colombie angl.	W. A. Ducker.....	1887
Etablissement du fort Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest	Tom Kains.....	1884
do de Victoria do	do	1884
Agrandissement de l'établissement de Saint-Albert.....	J. J. McArthur.....	1884
Emplacement de ville de Calgary.....	A. W. McVittie.....	1884
Etablissement de Manitoba-House.....	A. H. McDougall.....	1885
Emplacement de ville de Banff.....	G. A. Stewart.....	1886
Emplacement de ville d'Illicillewaet.....	P. R. A. Bélanger.....	1887
Réserves de la police à cheval, Territoires du Nord-Ouest	C. F. Miles.....	1887
Réserves des missions méthodistes do	F. W. Wilkins.....	1887
Ch. de fer Can. Pac., terrains de la gare au lac Griffin, Colombie angl.	— Poudrier.....	1887
do do do	Jos. Doupe.....	1888
do do do	do	1888
Terres de la Cie de la Baie-d'Hudson au débarcad. d'Athabasca, T.N.-O.	J. A. Macmillan.....	1888
Section des écoles, moitié sud de 29, township 13, rang 19—1er.....	J. H. Brownlee.....	1887
Ecole d'ind. et conc. aux missions C. R., d. le township 21, rang 13—2.	C. C. DuBerger.....	1885
Partie de la section 11, township 12, rang 8—1er.....	Jno. De Cew.....	1884
Réserve pour le réservoir de Régina.....	T. S. Gore.....	1885
Iles de la Cie de la Baie-d'Hudson, riv. à l'Original.....	M. Aldous.....	1883
Limites du parc des Montagnes-Rocheuses.....	A. St. Cyr.....	1887
Arpentages des coupes de bois sur le lac la Pluie.....	D. Sinclair.....	1874

LISTE (n° 26) des arpentages d'établissements de lots de ville et divers—*Suite.*

Description de l'arpentage.	Par qui fait.	Année.
Relevé de partie de la côte ouest du lac Winnipeg.....	A. H. Vaughan.....	1875
Arpentage de deux milles extérieurs dans Saint-André et St-Clément	do.....	1875
do do St-Norbert, St-Vital, St-Boniface et St-Charles.....	F. A. Martin.....	1874
do do paroisses de St-François-Xavier et Headingley.....	Wm. Pearce.....	1874
Levé de partie du lac Manitoba.....	Wm. Wagner.....	1873
Relevé de partie de la ligne côtière et des îles du lac des Bois.....	A. L. Russell.....	1874
Levé de partie de la riv. Rouge et de part. de ligne côt., lac Winnipeg..	A. H. Vaughan.....	1873
Etablissement de la rivière à la Vase-Blanche.....	Wm. Wagner.....	1871
Arpent. de l'établ. le long de la r. Rouge, de la ferme Dease à Pembina	L. J. D'Auteuil.....	1872
Levé de la riv. Rouge de John Tait à la réserve des Sauvages.....	D. S. Doucett.....	1872
do.....	D. S. Baudry.....	1872
Relevé de la ligne côtière du lac Manitoba et des marais voisins, depuis la frontière provinciale jusqu'à Manitoba-House.....	Wm. Wagner.....	1873
Arpentage des coupes de bois sur le lac des Bois.....	L. Kennedy.....	1875
Relevé de parties du lac des Bois, district de Sabbaskon.....	C. F. Miles.....	1876
Arpentage des villages de Riverton et de Sandy-Bar, Manitoba.....	G. McPhillips.....	1876
Arpentage des deux milles extérieurs dans les paroisses de St-André, St-Clément, St-Boniface, Kildonan et St-Paul.....	Wm. Pearce.....	1876
Levé de la riv. Qu'Appelle jusqu'au lac à la Pêche d'en haut.....	Wm. Wagner.....	1876
Les deux milles extérieurs dans les paroisses de Headingley, St-François-Xavier et la Baie-St-Paul.....	G. McPhillips.....	1875
Relevé de la Grosse-Île, lac Winnipeg.....	L. Kennedy.....	1875
Relevé de l'île du Rocher-Escarpé, lac des Bois.....	do.....	1875
Emplacement de ville de Gimli et part. voisines de l'établiss. islandais..	G. McPhillips.....	1875
Relevé de parties de la ligne côtière, lac des Bois, de la Pointe-du-Chien en gagnant l'ouest.....	Geo. A. Bayne.....	1875
Relevé de la baie du Poisson-Blanc, lac des Bois.....	C. F. Miles.....	1875
Arpentage des deux milles extérieurs dans les paroisses de St-Jean, St-Jacques, St-Charles (nord) et St-Paul (ouest).....	J. W. Harris.....	1876
Arpentage de la réserve du pénitencier dans le township 13, rang 3, à l'est du méridien principal.....	Wm. Pearce.....	1877
Levé de partie du lac Winnipeg.....	do.....	1877
Arpent. du côté n. de r. Assiniboine, de la ferme de la mission à l'ouest.	M. McFadden.....	1871
Nouvel arpentage de partie de la paroisse de Ste-Agathe.....	Jos. Doupe.....	1878
Arpentage des coupes de bois au nord de Prince-Albert.....	J. L. Reid.....	1879
do reliant la station astronomique à l'Hôtel du Gouvernement, Battleford.....	Wm. Ogilvie.....	1878
Levé de parties des riv. Assiniboine et Souris.....	Caddy et Hewson.....	1880
Arpentage des lots de ferme à Battleford.....	J. L. Reid.....	1879
Levé des lacs dans le township 1, rang 22, à l'ouest du mér. principal.....	Jno. McAree.....	1879
do dans les townships 18 et 19, rangs 19 et 20, à l'ouest du méridien principal.....	G. A. Stewart.....	1879
Levé de partie du bras sud de la riv. Saskatchewan.....	Hugh Wilson.....	1882
Levé de la riv. du Vieux, du Fort-McLeod à l'est.....	J. C. Nelson.....	1878
do partie des bras nord et sud de la riv. Saskatchewan.....	J. L. Reid.....	1878
Coupe de bois sur le lac Winnipegosis et les riv. à la Poule-d'Eau.....	G. C. Rainboth.....	1878
do la riv. Winnipeg.....	A. G. Forrest.....	1880
Arpentage des lots près de la 3e traverse de la riv. Souris.....	J. W. Vaughan.....	1879
Nouvel arpentage de partie de la frontière internationale à la traverse de la route Kennébec.....	W. A. Ashe.....	1881
Nouvel arpentage de l'emplacement de ville de Battleford.....	R. C. Laurie.....	1883
Levé de partie du lac des Bois.....	John McLatchie.....	1881
Arpentage de partie du lot 35, paroisse de St-Jean.....	G. McPhillips.....	1884
do l'île aux Oies, lac Winnipeg.....	do.....	1887
Relevé de partie du bras sud de la Saskatchewan.....	F. Vincent.....	1884
do des rivières Ste-Marie, du Ventre et Petit-Arc.....	E. Bray.....	1886
Arpent. de la ligne du C. C. P. dans la pass de l'Arc des mont. Roch....	Thos. Fawcett.....	1884

LISTE N^o 27.

LISTE DES ARPENTEURS DES TERRES FÉDÉRALES ET DES INGÉNIEURS TOPOGRAPHES.

Cette liste a été corrigée jusqu'à la date de la dernière réunion du conseil d'examen en août 1891. L'arpenteur dont la commission date du 14 avril 1872 était un arpenteur des terres provinciales dans une des provinces du Canada avant cette date, et il est devenu arpenteur des terres fédérales par l'application de l'Acte des terres fédérales de 1872. Dans les autres cas c'est la date de la commission délivrée par le conseil d'examen qui est donnée.

Les listes ont été préparées par M. P. B. Symes, le secrétaire du conseil d'examen des arpenteurs des terres fédérales et des ingénieurs topographes, d'après les listes des arpenteurs provinciaux obtenus des fonctionnaires de cette division dans les provinces et les registres du conseil fédéral.

LISTE des ingénieurs topographes fédéraux.

Nom.	Date de la commission.	Nom.	Date de la commission.
Aldous, Montague.....	15 mai 1878	King, Wm. Fred.....	21 nov. 1876
Ashe, Wm. A.....	19 nov. 1877	Klotz, Otto Julius.....	19 do 1877
Aylen, Chas. P.....	20 mai 1878	Magrath, Chas. Alex.....	31 mars 1882
Dalton, John Joseph.....	17 nov. 1881	McAree, John.....	15 mai 1884
Dennis, John Stoughton.....	19 do 1877	Patrick, Allen P.....	19 nov. 1877
Deville, Edouard.....	19 do 1877	Stewart, Louis B.....	23 fév. 1887
Drummond, Thos.....	2 avril 1883	Thompson, Wm. T.....	19 nov. 1877
Dufresne, Joseph I.....	2 do 1883	White, Geo. M.....	21 fév. 1889
Fawcett, Thos.....	19 nov. 1877	Wilkins, Fred. W.....	18 mai 1881
Galbraith, John.....	19 do 1877		

LISTE des arpenteurs des terres fédérales.

Nom.	Date de la commission.	Nom.	Date de la commission.
Abrey, Geo. B.....	14 avril 1872	Battersby, Leslie Chas.....	14 avril 1872
Addie, James.....	14 do 1872	Bayne, Geo. A.....	14 do 1872
Aldous, Montague.....	15 mai 1878	Bazette, Edward.....	14 nov. 1881
Allan, James.....	14 avril 1872	Beasley, Geo. Hills.....	12 nov. 1878
Ambrose, Chas.....	14 do 1872	Beatty, Walter.....	14 avril 1872
Anderson, Jas.....	14 do 1872	Beatty, David.....	14 do 1872
Arcand, Louis.....	14 do 1872	Beaudry, J. A. U.....	14 do 1872
Armstrong, Francis W.....	14 do 1872	Belanger, Fred.....	14 do 1872
Ashe, Wm. A.....	19 nov. 1877	Bélanger, C. A.....	14 do 1872
Austin, Gec. Fred.....	14 do 1872	Bélanger, P. R. A.....	17 mai 1880
Austin, Wm. A.....	14 do 1872	Bélanger, Jules.....	14 avril 1872
Aylen, John.....	29 mai 1885	Bell, Wm.....	14 do 1872
Aylen, Chas. P.....	20 do 1878	Bell, Andrew.....	14 do 1872
Aylsworth, Chas. Fraser.....	14 avril 1872	Belleau, Joseph A.....	15 mai 1883
Aylsworth, Chas. Fraser, jeune.....	17 mai 1886	Bemister, Geo. Bartlett.....	11 juin 1878
Aylsworth, Wm. Robt.....	14 avril 1872	Berlinguet, Thos.....	19 nov. 1877
Aylsworth, John Sidney.....	14 do 1872	Berryman, Edgar.....	14 avril 1872
Baikie, John Donald.....	14 do 1872	Bigger, Chas. Albert.....	30 mars 1882
Baillairgé, Chas. P. F.....	14 do 1872	Biggs, J. M. M.....	17 mai 1886
Baillairgé, Geo. F.....	14 do 1872	Bignell, John.....	14 avril 1872
Ball, Jesse P.....	14 do 1872	Blaklock, F. W.....	14 do 1872
Ball, Geo. A.....	14 do 1872	Blake, Frank Lever.....	28 mars 1882
Balzaretti, Antoine A.....	15 mai 1883	Boisvert, F.....	14 avril 1872
Barnard, Jas.....	14 avril 1872	Boivin, Elzear.....	13 nov. 1883
Barret, Wm.....	14 do 1872	Bolger, Thos. Oliver.....	14 avril 1872
Barthelet, Gédéon.....	14 do 1872	Bolger, Francis.....	14 do 1872

LISTE des arpenteurs des terres fédérales—*Suite.*

Nom.	Date de la commission.	Nom.	Date de la commission.
Bolton, Jesse Nunne	14 avril 1872	Chipman, Willis	21 mai 1881
Bolton, Lewis	14 do 1872	Cleaver, Jas	14 avril 1872
Booth, Chas. Ed	30 mars 1883	Cleeve, Fred. Chas	14 do 1872
Bouchette, Chas. J.	14 avril 1872	Clements, Edgar	14 do 1872
Boulbee, Wm	14 do 1872	Cleveland, Henry C.	14 do 1872
Boulbee, Arthur	14 do 1872	Cleveland, F. A.	14 do 1872
Boulton, Hen. Carew	14 do 1872	Conger, John O.	14 do 1872
Bourgault, C. E.	21 fév. 1888	Cooke, Richard P.	14 do 1872
Bourgeault, Armand	29 mars 1883	Corey, Lindel	14 do 1872
Bourgeois, John	30 do 1882	Corey, Lindel	14 do 1872
Bourgeois, Ben.	13 mai 1886	Côté, Jos. Adélar	14 mai 1884
Bourget, Chas. Arthur	14 do 1884	Côté, J. L.	21 mars 1890
Bourne, Robt.	17 juin 1875	Cotton, Arthur F.	11 mai 1880
Bowman, A. M.	16 fév. 1888	Cozens, Jos.	9 do 1881
Boyce, Geo.	14 avril 1872	Crawford, Wm	17 juin 1875
Brabazon, S. L.	14 do 1872	Crawford, Wm	12 avril 1883
Brabazon, Alfred Jas.	12 mai 1882	Creswick, Henry	14 do 1872
Brady, Jas	14 avril 1872	Crickmore, Arthur J.	14 do 1872
Bray, Edgar	14 do 1872	Cromwell, Jos. M. O.	14 do 1872
Bray, Harry Freeman	15 nov. 1880	Crowe, Walter	14 do 1872
Bray, Samuel	14 do 1883	Daintry, John	14 do 1872
Breen, Thos.	14 avril 1872	Dalton, John Jos.	17 do 1879
Bristow, Arthur	14 do 1872	Daly, Patrick	14 do 1872
Brodie, Samuel	14 do 1872	D'Amours, Jos. Wilfrid	10 mai 1882
Brown, David R.	14 do 1872	Daniell, John D.	14 avril 1872
Brown, John Smith	12 nov. 1878	Davidson, Alex.	14 do 1872
Brown, David Benjamin	13 fév. 1890	Davidson, John	14 do 1872
Browne, John O.	14 avril 1872	Davies, Chas. Lennon	14 do 1872
Brownlee, J. H.	15 do 1887	Deane, Michael	14 do 1872
Bruce, Geo.	14 do 1872	Deans, W. J.	13 mai 1886
Bruce, John S.	14 do 1872	DeCew, Edmund	14 avril 1872
Brunelle, Finlay E.	30 mars 1882	DeCew, John	14 do 1872
Burchill, John	30 do 1882	Dechesne, Ludger M.	28 mars 1883
Burke, Joseph W.	14 avril 1872	DeCourval, Louis P.	15 mai 1883
Burke, Wm	14 do 1872	Demers, Jean M. A.	10 do 1882
Burke, Jos.	21 nov. 1882	Denison, John	14 avril 1872
Burke, Wm. Robt.	13 mai 1886	Dennehy, Thos. J.	14 do 1872
Burnet, Peter	14 avril 1872	Dennis, John Stoughton	19 nov. 1877
Burnet, Hugh	22 juin 1885	Denny, Herbert C.	1 avril 1882
Burns, Robt. Taylor	14 avril 1872	Dery, Ignace Pierre	14 do 1872
Burns, Thos.	14 do 1872	Desjardins, Cléophas	18 mai 1881
Burton, Richard G.	14 do 1872	Desmeules, Jean Célestin	14 avril 1872
Burwell, H. M.	17 fév. 1887	Deville, Edouard	19 nov. 1877
Butler, Matt. Jos.	15 mai 1880	Dickson, Jas	14 avril 1872
Byrne, Thos.	14 avril 1872	Dickson, H. G.	19 mars 1889
Caddy, Edward C.	14 do 1872	Dion, C. A.	14 avril 1872
Caddy, Cyprian Fras.	14 do 1872	Dobbie, Thos. Wm	14 do 1872
Caddy, John St. Vincent	14 do 1872	Donnelly, Richard Holmes	14 do 1872
Cadenhead, J. A.	2 mai 1887	Dorval, Urgel	14 do 1872
Caldwell, Thos.	14 avril 1872	Doucet, Alfred J.	14 do 1872
Cambie, Henry John	14 do 1872	Doupe, Jos	14 do 1872
Campbell, David S.	14 do 1872	Doupe, J. L.	6 oct. 1888
Carbert, Jos. Alfred	12 mai 1880	Drennan, Wm.	14 avril 1872
Carre, Henry	14 avril 1872	Drewry, Wm. Stewart	14 nov. 1883
Carroll, Peter	14 do 1872	Driscoll, Alfred	14 avril 1872
Carroll, Cyrus	14 do 1872	Driscoll, Alfred, jeune	23 fév. 1887
Casgrain, P. A. E.	14 do 1872	Drummond, Thos.	24 juin 1878
Casgrain, J. P. B.	18 mai 1881	Dubé, Octave A.	14 avril 1872
Castle, Henry J.	14 avril 1872	DuBerger, Cyprien Chas.	17 nov. 1881
Cattanack, Angus	14 do 1872	Duchesnay, Edmond Tachereau	15 do 1880
Causley, John	20 mai 1884	Ducker, Wm. A.	30 mars 1883
Cavana, Allan Geo.	17 nov. 1876	Dudderidge, Jas	31 do 1882
Chadwick, Fred. J.	14 avril 1872	Dufresne, Jos. Ibrahim	10 mai 1882
Chalmers, T. W.	7 nov. 1888	Dufresne, L. A.	21 août 1888
Chandler, Libert.	14 avril 1872	Dumais, P. Horace	14 avril 1872
Chapman, Chas. F.	14 do 1872	Dumais, Paul T. C.	29 mars 1882
Cheesman, Thos.	14 do 1872	Dupuis, Zephirin C.	29 do 1882
Chevrotière, A. H. T. C. de la	14 do 1872	Du Tremblay, Geo. B.	13 nov. 1883

LISTE des arpenteurs des terres fédérales—*Suite.*

Nom.	Date de la commission.	Nom.	Date de la commission.
Du Tremblay, P. P. V.	14 avril 1872	Gore, Wm. Sinclair	14 avril 1872
Duval, Jos. Narcisse	14 do 1872	Gore, Thos. Sinclair	19 do 1879
Dyas, Thos. Wainig	14 do 1872	Gossage, Brooks Wright	14 do 1872
Eaton, W. Case	14 do 1872	Gosselin, Pierre	15 mai 1880
Edwards, Geo.	14 do 1872	Gosselin, Louis	15 do 1880
Edwards, Wm	14 do 1872	Graddon, W. Urban	14 avril 1872
Edwards, John	14 do 1872	Gram, Wm	14 do 1872
Egan, Michael R.	14 do 1872	Greene, Thos. Daniel	19 mai 1884
Ellis, Wm. Henry	14 do 1872	Greene, N. H.	14 avril 1872
Ellis, Henry Disney	30 mars 1882	Griffin, Patrick	14 do 1872
Esten, Jas. Hutchinson	14 avril 1872	Grondin, Etienne	14 do 1872
Evans, John Dunlop	14 do 1872	Guerin, Thos	14 do 1872
Fafard, F. X.	17 mai 1886	Guy, Louis	14 do 1872
Falls, Hugh	14 avril 1872	Hall, Hammond G	14 do 1872
Farnan, Felix	14 do 1872	Hall, Jas	14 do 1872
Fawcett, Thos	18 nov. 1876	Hallen, Sskeer Wm	14 do 1872
Featherston, Thos	14 avril 1872	Hamel, A. Alfred	14 do 1872
Fell, Zenas	14 do 1872	Hamilton, Jas	14 do 1872
Fessenden, Cortes	14 do 1872	Hamilton, Robt.	14 do 1872
Fitch, John Chas.	14 do 1872	Hamilton, Lauchlan A.	17 do 1879
Fittou, Chas. Edward	12 mai 1880	Hamlin, Latham Blacker	14 do 1872
Fitzgerald, Jas. Wm	14 avril 1872	Hanning, Clement Geo.	14 do 1872
Fitzpatrick, J. D. A.	23 fév. 1887	Harkin, Ed. Jos.	14 do 1872
Fleuning, Sandford	14 avril 1872	Harley, Wm	14 do 1872
Fletcher, Edward T.	14 do 1872	Harris, John	14 do 1872
Fletcher, Ormond	12 nov. 1884	Hart, Milner	14 do 1872
Forbes, Chas. F. H.	14 avril 1872	Harwood, Hen. F.	14 do 1872
Forgues, Chas. E.	12 nov. 1884	Haskins, Williams	14 do 1872
Forlong, W. G.	17 mai 1886	Hawkins, Wm.	14 do 1872
Forrest, A. H. D.	14 avril 1872	Hayden, R. S. L.	14 do 1872
Foster, Fred. Lucas	14 do 1872	Hemming, Christopher D	15 mai 1880
Fournier, O. B.	14 do 1872	Henderson, E. D.	14 avril 1872
Fournier, Eric Servule.	14 do 1872	Henderson, Walter	17 nov. 1883
Fournier, J. B. P.	14 do 1872	Henry, William	14 do 1872
Fowlie, Albert.	14 do 1872	Hermon, Royal Wilkerson	14 do 1872
Fox, Edward	14 do 1872	Hermon, Ernest Bolton	22 juin 1885
Francis, John	17 juin 1875	Hewson, Thomas Ringwood	13 nov. 1878
Francis, John J.	14 avril 1872	Hill, John	18 mai 1881
Franks, Cecil Bushe	15 nov. 1880	Hobson, Jos.	14 avril 1872
Fraser, Chas.	14 avril 1872	Holwell, W. J. S	14 avril 1872
Frost, G. A.	14 do 1872	Hood, Andrew	14 do 1872
Gagnon, Antoine	14 do 1872	Horsey, Henry Hodge	14 do 1872
Gagnon, Gédéon	14 do 1872	Howard, John G	14 do 1872
Gaitskell, W. Ewbank	14 do 1872	Howitt, Alfred	14 do 1872
Gaitskell Ed. Forbes	14 do 1872	Hubbell, Ernest Wilson	19 mai 1884
Galbraith, Wm.	14 do 1872	Hudson, Thomas B.	14 avril 1872
Galbraith, John	19 nov. 1877	Hughes, John	14 do 1872
Galbraith, Wm.	16 mai 1883	Hughes, Thomas	14 do 1872
Gallagher, Jeremiah	8 mai 1882	Hyndman, Patrick K.	14 do 1872
Gamache, Jos.	14 avril 1872	Irwin, Henry	17 fév. 1887
Gamble, K.	13 mai 1886	Irwin, James N.	14 avril 1872
Garden, Jas. Ford	13 mai 1880	James, Silas	14 do 1872
Gardner, Peter	14 avril 1872	Jephson, Richard Jermy	12 mai 1880
Gardiner, Ed.	14 do 1872	Johnson, Hiram	14 avril 1872
Garon, Geo.	14 do 1872	Johnson, B. G	14 do 1872
Garon, Louis Jos.	21 mai 1881	Johnston, John	14 do 1872
Gauvreau, Louis Pierre	14 avril 1872	Johnson, George Bell	14 do 1872
Gaviller, Maurice	14 do 1872	Johnston, William O.	29 mars 1883
Genest, Arthur Turcotte	16 nov. 1883	Johnson, Quintin	14 avril 1872
Geoffries, D. H.	14 avril 1872	Jones, Robert	14 do 1872
Gibbons, Jas.	12 fév. 1891	Jones, Francis	14 do 1872
Gibbs, Thos. F.	14 avril 1872	Jones, E. R.	14 do 1872
Gibson, Peter Silas	14 do 1872	Jones, John Henry	14 do 1872
Gibson, Geo.	14 do 1872	Jones, Thomas Henry	12 nov. 1878
Gibson, Jas. A.	14 do 1872	Jones, Charles Albert	31 mars 1882
Gill, Valentine	14 do 1872	Kains, Tom	10 mai 1880
Gilliland, Thos.	14 do 1872	Keefer, Thomas C.	14 avril 1872
Gilmour, Robt.	14 do 1872	Kennedy, Lachlan	14 do 1872

LISTE des arpenteurs des terres fédérales—*Suite.*

Nom.	Date de la commission.	Nom.	Date de la commission.
Kerr, Francis.	14 avril 1872	Miles, Chas. Falconer	14 avril 1872
Kertland, Edward Henry	14 do 1872	Miller, Robert B.	11 mai 1880
King, Wm. Fred.	21 nov. 1876	Miller, Fred. Fraser	12 do 1885
Kingsford, William.	14 avril 1872	Misner, Jacob	14 avril 1872
Kingston, George M.	17 juin 1875	Mitchell, Michael	14 do 1872
Kirk, Joseph	14 avril 1872	Moffat, James	14 do 1872
Kirk, John Albert.	11 mai 1880	Molloy, John	14 do 1872
Kirkpatrick, George B.	14 avril 1872	Montgomery	14 do 1872
Klotz, Otto J.	19 nov. 1877	Moore, Robert M.	14 do 1872
Knight, W. H.	14 avril 1872	Moore, J. H.	13 fév. 1890
Laberge, Elzéar.	28 mars 1883	Morency, David Chas	19 avril 1879
Laird, James Stewart	14 avril 1872	Morin, Pierre Louis	14 do 1872
Lalanne, Léon G.	14 do 1872	Morris, John	14 do 1872
Lapenotière, Wm. H. L.	14 do 1872	Morris, Alfred Edmund	28 mars 1882
Laporte, Jérémie.	14 do 1872	Mountain, Geo. A.	13 mai 1882
Larue, E. F. X.	14 do 1872	Mullarkey, John Patrick	14 do 1884
LaRue, Charles, Eugène.	21 nov. 1882	Murdock, Wm	14 avril 1872
Latimer, F. H.	13 do 1885	Murphy, Francis.	14 do 1872
Laurie, Richard C.	27 avril 1883	McAree, John	14 do 1872
Laurier, Carolus.	14 do 1872	McArthur, James	14 do 1872
Lavergne, E. Elzéar.	14 do 1872	McArthur, James Jos.	17 do 1879
Lavoilette, Godfroi.	14 do 1872	McCallum, Duncan	14 do 1872
Lawe, Henry	14 do 1872	McCallum, Jas	14 do 1872
Le Ber, Charles	14 do 1872	McCallum, F. C.	14 do 1872
Leclair, J. H.	14 do 1872	McClary, Wm	14 do 1872
Leclerc, Charles F.	10 mai 1882	McConnell, Wm.	14 do 1872
Leduc, Edward	14 avril 1872	McConnell, Edward	14 do 1872
Lefrançois, N. V.	14 do 1872	McConnell, B. D.	14 do 1872
Lefrançois, P. O.	14 do 1872	McConville, P. E.	14 do 1872
Legendre, Jean Baptiste.	14 do 1872	McDermott, Michael	14 do 1872
Legendre, J. B. O.	14 do 1872	McDonald, Wm.	14 do 1872
Legendre, Hilarion	14 do 1872	McDonald, John	14 do 1872
Legendre, Félix	14 do 1872	McDonald, Alexander	14 do 1872
Legendre, Edouard Hospice.	14 do 1872	McDonald, Wm. John	14 do 1872
Lemoine, Louis D.	14 do 1872	McDonell, John R.	14 do 1872
Lemoine, Chas. Errol.	31 mars 1882	McDonnell, Robt.	14 avril 1872
Lendrum Robert Watt	15 mai 1880	McDonnell, Augustine	14 do 1872
Leslie, Hamilton	14 avril 1872	McEvoy, Hen. Robertson	15 mai 1884
Lett, Charles Arthur	13 mai 1880	McFadden, Moses	11 avril 1872
Levesque, Pierre	14 avril 1872	McFarlane, John	14 do 1872
Lewis, John B.	14 nov. 1883	McFee, Angus	19 do 1879
Lillie, Henry	14 avril 1872	McGee, John Jos.	14 do 1872
Lindsay, John	14 do 1872	McGeorge, Wm. G.	14 do 1872
Lippe, André Guillaume.	14 do 1872	McGrandle, Hugh	30 mai 1883
Lloyd, Geo. Andrew	14 do 1872	McGuin, Sam. Owen	14 avril 1872
Lough, Matthew	14 do 1872	McIntosh, Jas	14 do 1872
Lowe, N. E.	14 do 1872	McKay, Owen	13 fév. 1890
Lucas, Samuel B.	14 do 1872	McKenna, John Jos	14 avril 1872
Lumsden, Hugh D	14 do 1872	McKenzie, John	18 nov. 1888
Lynn, Robert.	14 do 1872	McLaren, Peter.	14 avril 1872
Lynn, John Goodenough.	14 do 1872	McLatchie, John	14 do 1872
Macdougall, Allan H.	14 do 1872	McLean, Jas. K.	1er do 1882
MacLennan, Finlay Mal	12 do 1883	McLennan, Christopher.	14 do 1872
Macmartin, Geo. Erastus	15 nov. 1880	McLennan, Roderick	14 do 1872
Macmillan, Jas. A	19 mai 1881	McLeod, H. Augustus F.	14 do 1872
MacPherson, Duncan	14 do 1884	McPhillips, Geo.	17 juin 1875
Maddock, Junius Arthur	31 mars 1882	McPhillips, Robt. Chas	17 mai 1880
Magrath, Bolton	14 avril 1872	McVittie, Archibald H.	30 mars 1882
Magrath, Chas. Alex.	16 nov. 1881	Napier, Wm. Hen. E.	14 avril 1872
Malcolm Sherman	14 avril 1872	Nash, Ephraim.	14 do 1872
Maltais, Jean.	15 mai 1883	Nash, Thomas Webb	14 do 1872
Marshall, James	14 avril 1872	Neilson, John	14 do 1872
Martin, James W.	14 do 1872	Neilson, John Chas	21 mai 1881
Martin, F. A.	14 do 1872	Newman, John.	14 avril 1872
Mercer, William	14 do 1872	Newman, R. Morris	14 do 1872
Michaud, C. E.	14 do 1872	Niven, Alex.	14 do 1872
Michaud, Alexis Thos.	11 mai 1880	Northcoote, Henry	14 do 1872
Michaud, Jos. Louis	29 mars 1882	Norton, Fred. Wm.	14 mai 1884

LISTE des arpenteurs des terres fédérales—*Suite.*

Nom.	Date de la nomination.	Nom.	Date de la nomination.
O'Beirne, Patrick	14 avril 1872	Ross, J. E.	12 fév. 1891
O'Brien, Sam.	14 do 1872	Ross, Geo.	21 nov. 1882
O'Donnell, Hugh	29 mars 1883	Roy, Geo. Peter	17 do 1881
O'Dwyer, W. W.	14 avril 1872	Rubidge, Fred. P.	14 avril 1872
O'Dwyer, John Seabury	16 nov. 1882	Rubidge, T. S.	14 do 1872
O'Flynn, Edward	14 avril 1872	Russell, Lindsay A.	14 do 1872
Ogilvie, Wm.	14 do 1872	Russell, Alex. Lord	14 do 1872
Ogilvie, John Henry	11 mai 1880	Ryley, Geo. Urquhart	15 mai 1880
O'Hanley, John L. Power.	14 avril 1872	Saint Cyr, A.	17 fév. 1887
O'Hanley, John Mitchell	15 nov. 1878	Saint Cyr, J. B.	17 do 1887
O'Keefe, David C.	14 avril 1872	Sankey, Villiers	15 mai 1880
O'Mara, John	14 do 1872	Saunders, Bryce J.	16 nov. 1884
O'Neil, John F.	14 do 1872	Savage, Jos.	14 avril 1872
Ord, Lewis Redman.	1 do 1882	Scane, Thos.	14 do 1872
Ostell, John.	14 do 1872	Seager, Edmund	14 do 1872
Painchaud, Etienne A.	14 do 1872	Selby, Hen. Walter	15 nov. 1882
Parent, Henri	14 do 1872	Sewell, Alex.	14 avril 1872
Pariseau, Louis Stanislas	20 mai 1881	Sewell, Hen. De Quincey	16 mai 1885
Paterson, Jas. A.	1 avril 1882	Shaw, Claudius	14 avril 1872
Patrick, Allan Poyntz	19 nov. 1877	Shaw, Chas. A.	10 mai 1880
Patrick, Lorraine.	18 mai 1881	Sheppard, H. C.	14 avril 1872
Patten, Thaddeus Jas	29 mars 1883	Sheppard, Chas. G.	11 mai 1880
Pearce, Wm	10 mai 1880	Shortt, Laurence H.	14 avril 1872
Pelletier, Sam.	11 avril 1872	Shurtliff, Lemuel	14 do 1872
Pelletier, Chas. C	22 juin 1885	Simpson, Geo. Albert	14 do 1872
Perceval, Wm.	14 avril 1872	Sing, Josiah Gershom	19 do 1879
Perrault, H. Maurice.	14 do 1872	Strois, Jos. E.	11 mai 1882
Perry, Aylsworth B.	14 do 1872	Slatery, Jas.	14 avril 1872
Perry, Nathan Fellows	14 do 1872	Small, Wolstan N.	11 mai 1880
Peters, Sam.	14 do 1872	Smiley, Wm.	14 avril 1872
Peterson, Peter A.	14 avril 1872	Smith, Wm.	14 do 1872
Peterson, Jos. S.	14 do 1872	Smith, Henry	14 do 1872
Pinhey, C. H.	20 fév. 1889	Smith, Christopher	14 do 1872
Ponton, Archibald W.	18 mai 1881	Smith, Wm	14 do 1872
Poudrier, Alcide Lemay	21 do 1881	Smith, John	14 do 1872
Preston, Reuben	14 avril 1872	Speight, Thos	16 nov. 1882
Prosser, Thos.	14 do 1872	Sproatt, Chas.	14 avril 1872
Proudfoot, Hume Blake	28 mars 1882	Sproule, Wm. J.	15 nov. 1882
Proulx, Jean Pierre	14 avril 1872	Spry, Wm.	14 avril 1872
Proulx, P. A.	14 do 1872	Staunton, F. H. Lynch	14 do 1872
Purvis, Frank.	16 nov. 1882	Steward, John	11 mai 1880
Quinn, Thos. C.	14 avril 1872	Stewart, Geo. Alex.	14 avril 1872
Rainboth, Geo. C.	14 do 1872	Stewart, Elihu	14 do 1872
Rainboth, Edwd. Jos.	19 mai 1881	Stewart, Louis Beaufort.	22 nov. 1882
Rankin, Chas.	14 avril 1872	Stewart, John D.	22 do 1882
Rauscher, Rudolf	14 do 1872	St. Pierre, J. E.	14 avril 1872
Reid, John	14 do 1872	Strange, Henry	14 do 1872
Reid, Jos. Hales	14 do 1872	Strathern, John	20 do 1887
Reid, John Lestock.	14 do 1872	Sullivan, John	14 do 1872
Reiffenstein, Jas. H.	11 mai 1880	Sullivan, Henry	14 do 1872
Reilly, Wm. Robinson	17 nov. 1881	Swan, John	19 mai 1884
Richard, Jean Baptiste	14 avril 1872	Symmes, H. C.	14 avril 1872
Richard, Jos. François	13 mai 1882	Symmes, C. T.	16 août 1887
Richey, Josias	14 avril 1872	Taché, Eugène E.	14 avril 1872
Rielle, Jos	14 do 1872	Talbot, Albert Chas.	13 mai 1880
Ritchie, J. F.	7 janv. 1889	Talbot, Pierre Cléophas	13 do 1880
Rixtort, G. P.	14 avril 1872	Temple, Edmund Bonner	14 avril 1872
Roberts, Vaughan Maurice	17 mai 1886	Têtu, Francis A	14 do 1872
Robertson, Richd. G. M.	14 avril 1872	Têtu, Roumald	14 do 1872
Robertson, Henry	14 do 1872	Thompson, Edward Wm.	14 do 1872
Robinson, Wm	14 do 1872	Thompson, Wm. T.	19 nov. 1877
Robinson, Orpheus	14 do 1872	Thomson, Augustus C.	14 avril 1872
Robinson, Geo	14 do 1872	Tinling, —	14 do 1872
Rogers, Richd. Birdsall	13 mai 1880	Tomkins, Wm. Graeme	14 do 1872
Rombough, W. R.	14 avril 1872	Towle, C. E.	14 do 1872
Rombough, Marshall B.	14 do 1872	Tracey, Wm.	14 do 1872
Roney, Jas.	14 do 1872	Tracey, Thomas Henry.	14 do 1872
Ross, R. J.	14 do 1872	Traynor, Isaac	15 nov. 1880

LISTE des arpenteurs des terres fédérales—*Fin.*

Nom.	Date de la nomination.	Nom.	Date de la nomination.
Tremblay, Thomas	19 août 1890	Warren, James	14 avril 1872
Tremblay, Jules	14 avril 1872	Weatherald, Thomas	14 do 1872
Tremblay, Ovide	14 do 1872	Webb, Edward	14 do 1872
Tremblay, A. J.	18 fév. 1890	Webster, Daniel	14 do 1872
Trewe, Charles Newland	14 avril 1872	Weekes, George	14 do 1872
Tuffe, —	14 do 1872	Wells, Oliver	14 do 1872
Tuily, John	14 do 1872	Wells, Alphonso	14 do 1872
Turnbull, Thos.	29 mars 1882	Wells, Alex.	14 do 1872
Tyrrell, J. W.	16 fév. 1887	Wells, Daniel W.	14 do 1872
Unwin, Chas.	14 avril 1872	West, James	14 do 1872
Usher, Edgeworth R.	14 do 1872	Wheeler, Arthur Oliver	21 nov. 1882
VanNostrand, Arthur Jabez	16 nov. 1882	Wheelock, C. J.	14 avril 1872
Vansittart, John P.	14 avril 1872	Whitcher, A. H.	14 do 1872
Varnier, J. C.	14 do 1872	White, George M.	21 fév. 1888
Vaughan, A. H.	14 do 1872	White, Joseph	14 avril 1872
Vaughan, Josephus W.	11 juin 1878	Wilkie, E. T.	19 août 1890
Verrault, Philippe	14 avril 1872	Wilkins, Fred. W.	18 mai 1881
Verrault, Chas. A.	14 do 1872	Wilkinson, Alex.	14 avril 1872
Vicars, John R. O.	17 mai 1886	Williams, David	14 do 1872
Vidal, Alex.	14 avril 1872	Wilson, Robert Alex.	11 juin 1878
Vincent, Ferdinand	17 nov. 1881	Wilson, Alfred	14 avril 1872
Vondenvelden, Wm	14 avril 1872	Wilson, Hugh	14 do 1872
Wadsworth, Vernon B.	14 do 1872	Winter, Henry	14 do 1872
Wagner, Wm	14 do 1872	Wood, Henry O.	14 do 1872
Walker, Alfred Paverley	28 mars 1882	Woods, J. E.	14 nov. 1885
Wallace, Charles Hugh	13 fév. 1890	Wurtele, Arthur S. E.	14 avril 1872
Walsh, Thos. W.	14 avril 1872	Yarnold, William Edward	14 do 1872
Ware, William	14 do 1872	Young, Robert Evans	22 nov. 1882

SECTION II.

THÉORIE DU SYSTÈME ADOPTÉ

POUR LES

ARPENTAGES DES TERRES FÉDÉRALES

AVEC

TABLES GÉODÉSIQUES ET NOTES SUR LEUR USAGE

PAR

W. F. KING, bachelier-ès-arts, ingénieur-topographe fédéral,
ASTRONOME EN CHEF DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

SECTION II.

THÉORIE DU SYSTÈME ADOPTÉ POUR L'ARPENTAGE DES TERRES FÉDÉRALES.

CHAP. I.—APERÇU GÉNÉRAL DU SYSTÈME.

Dimensions des townships.

Dans l'arpentage des terres fédérales, chaque township contient trente-six sections d'une superficie d'un mille carré environ, plus certaines réserves de route, et forme un carré dont le côté est égal à six milles plus les réserves de route.

Lignes principales.—Méridiens d'origine et lignes de base.

Les grandes lignes de ces arpentages sont certains méridiens principaux, ou méridien d'origine, partant de la frontière internationale, c'est-à-dire du 49^e parallèle, et se prolongeant indéfiniment vers le nord.

C'est sur ces méridiens qu'on établit les bornes marquant les angles des sections et des townships, qui sont régulièrement espacées à partir de la frontière en allant au nord. Les townships sont numérotés dans le même sens.

On a adopté également certaines autres lignes, appelées lignes de base, et qui courent, soit à l'est, soit à l'ouest des méridiens d'origine, qu'elles coupent en s'espacant de quatre en quatre townships; ainsi la frontière internationale étant prise pour première ligne de base, la deuxième passe entre les townships 4 et 5, la troisième entre les townships 8 et 9 et ainsi de suite.

Ces lignes de base sont considérées comme des cordes des parallèles de latitude qui passent par leur point d'intersection avec les méridiens d'origine. La longueur de chacune de ces cordes est égale à celle d'un township (soit six milles plus les routes) de sorte que la ligne de base est brisée à l'angle de chaque township. Sur les lignes de base, comme sur les méridiens d'origine, on établit les bornes marquant les angles des sections et des townships.

Bornes méridiennes.

Chaque township est borné, à l'est et à l'ouest, par un méridien vrai partant de la ligne de base et prolongé au nord et au sud l'espace de deux townships pour se raccorder avec les méridiens tracés de la même façon à partir de la ligne de base précédente ou suivante. Cependant ces méridiens ne se raccordent pas exactement; en effet, en raison de leur convergence et de leur divergence, l'extrémité de la ligne menée de la base septentrionale vers le sud passe à l'ouest de celle qui est menée de la base méridionale vers le nord.

Lignes de correction.

Il se produit donc un ressaut (*jog*) sur la ligne de township qui gît à égale distance des lignes de base. Cette ligne de township est désignée sous le nom de ligne de correction, car c'est sur elle qu'on reporte, non seulement les ressauts (qui sont de l'essence même du système adopté), mais encore toutes les erreurs du relevé, erreurs de chaînage ou d'azimuth, lesquels de cette façon, ne s'accroissent pas et ne déforment que les townships respectifs sur les contours desquels elles se présentent.

Bornes septentrionales et méridionales des townships.

Les bornes septentrionales et méridionales des townships sont des lignes droites (ou des parties de grands cercles de la sphère) joignant les points correspondants pris à l'est et à l'ouest sur les méridiens.

Forme et dimensions des townships.

Les townships sont donc des quadrilatères dont les côtés est et ouest sont des méridiens vrais divisés en six *sections* égales (soit six milles plus les routes) et dont les côtés nord et sud font des angles égaux avec ces méridiens. Le côté nord est un peu plus court que le côté sud. Sur la ligne de base, le côté du township est long de 480 chaînes plus les routes; à la hauteur de la ligne de correction située au sud, il s'allonge d'environ 180 chaînons, et se raccourcit de la même quantité à la hauteur de la ligne de correction située au nord. Les angles du township ne s'écartent de l'angle droit que d'environ 4'.

Telles sont les dimensions théoriques du township. Mais de fait, la longueur des lignes et l'ouverture des angles peuvent s'écarter de ces chiffres en raison d'erreurs possibles dans les opérations; toutefois, les vérifications faites sur chaque ligne de correction atténuent ces erreurs et les empêchent de s'accumuler de façon à déformer sensiblement les contours du township.

Les townships sont désignés par un numéro d'ordre à partir du 49^e parallèle; on y ajoute le numéro du *rang* ou *concession* où ils gisent. Les rangs sont comptés soit à l'est, soit à l'ouest du méridien d'origine.

Divers systèmes d'arpentage.

Depuis 1870, époque où l'on a commencé à arpenter le Manitoba et les territoires de l'ouest du Canada, des modifications ont été faites de temps en temps dans le système suivi: ces modifications ont porté sur la largeur des réserves de route ainsi que sur la façon de relever les townships et les sections. On a ainsi passé par trois méthodes distinctes qu'on désigne, par ordre de date, sous les noms de premier, deuxième et troisième systèmes.

Différences entre les trois systèmes.

Dans le premier et le deuxième systèmes, les routes ont une chaîne et demie de largeur et sont placées entre les sections qu'elles entourent complètement.

Dans le troisième système, appliqué à tout le Manitoba et aux territoires de l'Ouest, sauf dans une étendue relativement petite arpentée d'après les premier et deuxième systèmes, les routes n'ont plus qu'une chaîne de largeur et sont établies, du nord au sud, sur les deux côtés des sections, et, de l'est à l'ouest, de deux en deux sections seulement mais de manière à alterner à droite et à gauche.

Ainsi, les townships bornés d'après le premier et le deuxième systèmes ont 489 chaînes de long et autant de large, tandis que ceux qui ont été arpentés suivant la troisième méthode ont 483 chaînes du nord au sud et 486 de l'est à l'ouest (ces largeurs, comme on l'a vu plus haut, pouvant augmenter ou diminuer suivant que les méridiens sont divergents ou convergents.)

Le deuxième système diffère du premier dans la manière dont les townships sont divisés en sections. Dans le premier les lignes intérieures qui délimitent les sections du côté est sont menées parallèlement à la frontière orientale du township, en sorte que les différences de superficie en plus ou en moins, résultant de la convergence des méridiens, se reportent entièrement dans la rangée de quart de sections contiguë à la frontière occidentale du township.

Dans le deuxième système, les bornes orientales des sections sont des méridiens vrais.

Dans le troisième également les lignes intérieures sont des méridiens vrais.

Dans les trois systèmes, les frontières septentrionale et méridionale des sections sont des lignes droites reliant des points établis au moyen de la chaîne sur les frontières orientale et occidentale.

Quel que soit le système suivi les sections d'un township sont numérotées de 1 à 36, en commençant à l'angle sud-est, puis en traversant le township, d'abord dans la direction de l'ouest et revenant vers l'est par la rangée supérieure et ainsi de suite, en sorte que le n^o 36 se trouve à l'angle nord-est.

Position des poteaux par rapport aux réserves de route.

Les poteaux indiquant les angles des sections sont placés sur le côté sud et le côté ouest des réserves de route, chacun d'eux marquant le point de contact de quatre sec-

tions; il n'en est pas de même pourtant le long des lignes de correction où les poteaux se trouvent sur le côté nord de la route afin d'établir les bornes des sections qui se trouvent de ce côté. En outre, quand deux étendues contiguës sont arpentées suivant deux systèmes différents, on établit des poteaux de chaque côté de la réserve de route.

Mais, généralement parlant, les poteaux marquent le côté sud ou le côté ouest de la réserve de route, ou en d'autres termes l'angle nord-est de la section. A moins qu'on indique le contraire, les données des tableaux ci-annexés se rapportent toujours aux lignes frontières septentrionale et orientale des sections ou des townships.

Quatrième système d'arpentage.

Un quatrième système d'arpentage est en usage dans la zone concédée à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique à la Colombie-Anglaise, Il ne diffère en rien du troisième en ce qui concerne le levé et les dimensions des townships; mais ici les routes passent dans l'intérieur des sections, qui mesurent en conséquence 80.50 chaînes du nord au sud, et 81 chaînes de l'est à l'ouest, plus ou moins, selon que les méridiens sont divergents ou convergents.

Ainsi, d'après ce système, les poteaux de quart de section et de section, établis sur une ligne de base partant de l'angle est d'un canton et courant vers l'ouest, sont uniformément espacés de 40.50 chaînes, tandis que, d'après le troisième système, ils sont alternativement distants les uns des autres de 40 et de 41 chaînes, la différence résidant dans la position assignée aux poteaux de quart de section. Toujours dans le quatrième système, les poteaux placés sur le méridien frontière d'un township partent de l'angle méridional et sont uniformément espacés, en gagnant au nord, de 40.25 chaînes, tandis que dans le troisième système ils se présentent comme suit: 41, 40, 40, 40, etc. Ici il y a une différence dans la position des angles de quart de section et des angles des sections alternatives. L'écart maximum admis dans la position des poteaux est de 75 chaînons. De ce qui précède il suit que les tables construites pour le troisième système peuvent également servir pour le quatrième, sauf celles des longitudes et des latitudes qu'il devient nécessaire de corriger pour arriver à une détermination très exacte.

Cinquième système d'arpentage.

Ce système a été employé pour le levé de certains townships de la vallée de la Fraser inférieure, Colombie-Anglaise. Ici il n'y a pas de réserves de routes. Chaque section est un carré de 80 chaînes de côté, et les townships, formés de 36 sections, sont déterminés d'après le 49^e parallèle et un méridien d'origine appelé méridien de la Côte.

Avantages du système adopté pour l'arpentage des terres fédérales,

Entre autres avantages offerts par le système adopté pour l'arpentage des terres fédérales (spécialement le troisième système) on peut citer les suivants:

Les bornes des townships sont des lignes droites (c'est-à-dire des arcs de grand cercle) et il en est de même des lignes intérieures dans la distance maximum où il est possible de les mener directement. Cette disposition permet de retrouver facilement et de retracer une ligne quand quelques-uns des poteaux qui la marquent ont été enlevés ou détruits.

Les lignes analogues de deux townships, ou de deux sections, ont la même direction, ce qui simplifie le premier levé et facilite un levé subséquent. Toutes les lignes sont rapportées au méridien astronomique; on évite ainsi la confusion et les chances d'erreur en présence desquelles on se trouve quand on emploie le méridien magnétique comme cela a eu lieu dans les parties les plus anciennement colonisées du Dominion.

Les subdivisions des terres sont, aussi exactement que possible, d'étendue égale et de même forme, ce qui permet d'adopter un système très simple de numérotage, grâce auquel les descriptions sont plus claires. De plus, ces subdivisions sont carrées, ou à peu près, et cette forme est, en somme, la plus avantageuse pour une ferme.

Les levés de chaque township et des diverses parties du pays sont indépendants les uns des autres, ou peu s'en faut, en sorte que les erreurs sont atténuées et ne se transportent pas d'une extrémité à l'autre du système. Grâce à cette méthode, on

peut aussi procéder à l'arpentage d'une étendue de pays isolée, sans attendre que toute la contrée qui gît entre cette étendue et le point de départ du système ait été levée; on n'a pas à craindre d'empiéter sur un township voisin, ni de se trouver en face d'un résidu quand on fera le levé de la contrée intermédiaire.

Tables.

Un autre avantage résultant de l'uniformité de contours du township, c'est la simplicité des tables donnant les azimuths et la longueur des lignes. Ces tables sont indispensables pour des opérations exécutées sur une très grande échelle et par un grand nombre d'arpenteurs.

Nous avons déjà calculé des tables donnant les azimuths et les longueurs des lignes; elles ont été publiées en appendice dans le rapport annuel du ministre de l'Intérieur, année 1879, et s'appliquent au premier et au deuxième système d'arpentage.

Les modifications apportées en 1881 aux méthodes suivies jusque-là, ont nécessité de nouveaux calculs pour rendre les tables applicables au troisième système. Ces nouvelles tables font partie du "Manuel d'Arpentage," publié en 1881, par ordre du ministre de l'Intérieur (une deuxième édition de cet ouvrage a été imprimée en 1883).

Attendu que certaines parties du pays, qu'il a été décidé d'arpenter d'après le premier et le deuxième systèmes, n'ont pas encore été levées, nous avons cru pouvoir donner, pour la commodité des opérateurs, les tables relatives à ces deux systèmes en même temps que celles qui se rapportent au troisième. Toutes les tables qui suivent ont été vérifiées avec soin. La table I, ou table géodésique générale, qui s'applique à tous les systèmes, a été recalculée avec précision et augmentée de manière à embrasser toute l'étendue du Canada, depuis son point méridional extrême, c'est-à-dire depuis la Pointe-Pelée, qui gît dans le lac Erié par 42° de latitude, jusqu'à la latitude de 70° .

Etendues du pays arpentées d'après les différents systèmes ci-dessus.

Le premier système a été suivi dans la contrée bornée comme suit, savoir :

Au sud par la frontière internationale; à l'ouest par le deuxième méridien jusqu'à la hauteur de la 8e ligne de correction; puis par cette ligne de correction jusqu'au méridien passant entre les rangs 28 et 29 à l'ouest du méridien principal; par ce dernier (entre les rangs 28 et 29) jusqu'à la 7e ligne de correction; par cette ligne de correction jusqu'au méridien passant entre les rangs 7 et 8 à l'est du méridien principal; par ce méridien principal (entre les rangs 7 et 8) jusqu'à la frontière septentrionale du township 19; par la frontière septentrionale du township 19, dans les rangs 8, 9 et 10 à l'est du méridien principal, jusqu'au méridien passant entre les rangs 10 et 11 à l'est du méridien principal; par le méridien ci-dessus (entre les rangs 10 et 11) jusqu'à la 3ème ligne de correction; par cette dernière jusqu'à la frontière orientale de la province du Manitoba; par cette frontière orientale jusqu'à la frontière internationale.

On a aussi arpenté, par la même méthode, les townships 44, R. 21; 45, R. 21, 22, 27 et 28; 46 et 47, R. 25, 26, 27, et 28; 47, R. 24, et 48, R. 24, 25, et 27, à l'ouest du deuxième méridien.

Les townships 42 à 47 inclusivement, R. 1, et 43 et 44, R. 2 et 3, à l'ouest du troisième méridien.

Le deuxième système d'arpentage est en tout semblable au premier, sauf en ce qui regarde les différences de superficie en plus ou en moins résultant de la divergence ou de la convergence des méridiens. Ici, comme dans le troisième système, ces différences sont également distribuées entre tous les quarts de section.

Le deuxième système a été employé pour le levé des townships 1 et 2, R. 1 à 8 inclusivement; 19 à 30, R. 1 à 12 inclusivement et 27 à 30, R. 13 à 16 inclusivement. Tous ces rangs sont à l'ouest du deuxième méridien.

Le quatrième système a servi à relever la zone concédée au chemin de fer du Pacifique dans la Colombie-Anglaise; cette zone s'étend à 20 milles de chaque côté de la voie ferrée, du sommet des Montagnes-Rocheuses à la côte du Pacifique.

Comme on l'a vu plus haut, le cinquième système ne s'applique qu'à quelques townships du sud-ouest de la Colombie-Anglaise.

Quant au troisième il est employé pour l'arpentage de toutes les terres fédérales qui ne sont pas nommées dans la liste qui précède.

CHAPITRE II. CONSTRUCTION ET USAGE DES TABLES.

TABLE I.

Longueur des arcs de méridiens, parallèles, etc., à diverses latitudes.

Dans le traité intitulé "*Comparison of Standards of Length*" (1886), le colonel A. R. Clarke établit que le sphéroïde de révolution dont la forme se rapproche le plus de celle de la terre a pour demi-axe équatorial ou demi-grand axe, une longueur de 20,926,062 pieds et pour demi-petit axe ou demi-axe polaire, 20,855,121 pieds.

Si l'on représente le grand axe par a et le petit axe par b , on a pour l'aplatissement aux pôles ; $C = \frac{a-b}{a} = \frac{1}{294 \cdot 98}$, et l'excentricité e est donnée par la formule.

$$e^2 = \frac{a^2 - b^2}{a^2} = \frac{1}{148} \text{ approximativement.}$$

L'unité de mesure adoptée dans l'arpentage des terres fédérales est la chaîne de Gunter, dont la longueur est de 66 pieds. Le demi-grand axe est donc égal, en chaînes, à 317061.545 +

Représentons par ϕ la latitude d'un lieu, c'est-à-dire l'angle que fait la verticale de ce lieu avec le plan de l'équateur, nous avons pour le rayon de courbure du méridien :

$$R = \frac{a(1-e^2)}{(1-e^2 \sin^2 \phi)^{\frac{3}{2}}}$$

pour la longueur de la normale au méridien aboutissant au petit axe :

$$N = \frac{a}{(1-e^2 \sin^2 \phi)^{\frac{1}{2}}}$$

et pour le rayon du parallèle de latitude ϕ

$$P = N \cos \phi.$$

Une seconde de latitude, en chaînes, est égale à $R \sin 1''$; une seconde du grand cercle perpendiculaire au méridien est égale à $N \sin 1''$; et une seconde de longitude est égale à $P \sin 1''$. Les logarithmes de ces quantités sont inscrits dans la deuxième, la troisième et la quatrième colonnes de la table I. Ils ont été calculés au moyen des expressions logarithmiques de R et N .

Ainsi, remplaçant $\frac{a-b}{a+b}$ par n , on a

$$\log(R \sin 1'') = \log a + \log \sin 1'' - M \left(n + \frac{3n^2}{2} \right) - 3M \left(n \cos 2\phi - \frac{n^2}{2} \cos 4\phi \right) + \text{etc.}$$

Dans cette formule, M représente le module du système ordinaire de logarithmes, et l'on néglige les puissances de n supérieures à la deuxième parce qu'elles n'affectent pas sensiblement la huitième décimale.

Si maintenant on remplace a par sa valeur en chaînes (*voir* plus haut) et si l'on prend.

$$n = \frac{a-b}{a+b} = \frac{1}{588 \cdot 96}, \text{ on obtient}$$

$$\log(R \sin 1'') = 0.18597916 - 0.00221218 \cos 2\phi + 0.00000188 \cos 4\phi.$$

Pour calculer les deux derniers termes par logarithmes, cinq décimales suffisent.

Pour $N \sin 1''$ on a

$$\log(N \sin 1'') = \frac{1}{3} \log(R \sin 1'') + \frac{2}{3} \{ \log a + \log \sin 1'' + 2 Mn \} = \frac{1}{3} \log(R \sin 1'') + 0.12546215.$$

Pour $P \sin 1''$; $\log P \sin 1'' = \log (N \sin 1'') + \log \cos \phi$.

Le calcul a été fait à huit décimales pour être sûr de l'exactitude de la septième. Dans la table, la huitième décimale est négligée.

Les logarithmes de $R \sin 1''$ et de $N \sin 1''$ ont été également calculés directement à l'aide des formules qui donnent la valeur de R et de N , en employant un angle auxiliaire.

Ainsi, prenant un angle Ψ tel que $\sin \Psi = e \sin \phi$ on obtient.

$$R \sin 1'' = a (1 - e^2) \sec^3 \Psi \sin 1''$$

$$N \sin 1'' = a \sec \Psi \sin 1''.$$

On a ici employé des logarithmes à sept décimales et par conséquent la septième n'est pas parfaitement exacte; cependant ces calculs ont servi à vérifier l'établissement de la série.

$\log N \sin 1''$, $\log P \sin 1''$ et $\log R \sin 1''$ sont donnés, dans la table, de 10 en 10 minutes, pour les latitudes de 42° à 70° . Les valeurs intermédiaires de ces logarithmes s'obtiennent par une simple interpolation. Cependant, lorsqu'on désire calculer $\log P \sin 1''$ avec une très grande approximation pour une latitude intermédiaire, il est préférable de trouver d'abord $\log N \sin 1''$ par interpolation pour la latitude donnée, puis d'y ajouter $\log \cos \phi$.

Dans la colonne intitulée *chaînes dans 1''*, on trouve les nombre naturels correspondant aux logarithmes de $R \sin 1''$ et de $P \sin 1''$. Ces nombres sont utiles quand on veut convertir en chaînes de faibles différences de latitude et de longitude. On n'a alors à faire qu'une simple multiplication, ce qui, dans bien des cas est préférable à l'emploi des logarithmes.

L'opération inverse, qui consiste à réduire de faibles distances nord et sud ou est et ouest en secondes de latitude ou de longitude, peut s'effectuer en multipliant les nombres donnés par les chiffres des deux colonnes intitulées *secondes dans une chaîne*. Ces colonnes contiennent les réciproques des chiffres donnés dans les colonnes ayant pour titre *chaînes dans 1''*.

Les deux dernières colonnes de la table contiennent les longueurs d'un degré de latitude et de longitude en milles anglais.

Rayon de courbure d'une section du sphéroïde inclinée à un angle quelconque sur un méridien.

Dans certaines opérations il est nécessaire de déterminer le rayon de courbure de la trace faite à la surface de la terre par une ligne droite faisant un angle donné avec le méridien.

Représentons par S , ce rayon de courbure et par θ l'angle que la ligne fait avec le méridien; nous avons alors le formule.

$$\frac{1}{S} = \frac{\cos^2 \theta}{R} + \frac{\sin^2 \theta}{N}$$

introduisant alors un angle auxiliaire X déterminé par la formule

$$\text{tang } X = \sqrt{\frac{R \sin 1''}{N \sin 1''}} \text{ tang } \theta, \text{ nous obtenons}$$

$$S \sin 1'' = N \sin 1'' \frac{\sin^2 X}{\sin^2 \theta}$$

cette formule est calculable par logarithmes.

Rayon de courbure de la sphère.

La moyenne des valeurs de S , quand θ passe par toutes les valeurs possibles, est exprimée par la formule \sqrt{NR} , qui donne le rayon de courbure de la surface ou le rayon de la sphère en un point donné de la surface. Son logarithme se trouve aisément à l'aide de la table I, attendu qu'il est la moyenne arithmétique entre les logarithmes de N et de R .

TABLE II.

Corrections à faire aux données de la table I quand les éléments de figure de la terre changent.

Les données employées dans la table I sont les valeurs établies par Clarke en 1866, savoir :—

$$a = 20926062 \text{ pieds}$$

$$n = \frac{1}{588.96}$$

et toutes les autres tables sont construites d'après la table I et par conséquent basées sur ces valeurs. Clarke a trouvé depuis les nouvelles valeurs suivantes (Geodesy, 1888.)

$$a = 20926202 \text{ pieds.}$$

$$n = \frac{1}{585.93}$$

Si, pour une raison ou pour une autre, on désire employer ces dernières valeurs, on peut corriger la table I à l'aide de la table II, qui a été calculée comme suit :—

Prenant la différence des formules

$$\log R \sin 1'' = \log a + \log \sin 1'' - M(n + \frac{3}{2}n^2) - 3Mn \cos 2\phi + \frac{3}{2}Mn^2 \cos 4\phi$$

$$\log N \sin 1'' = \log a + \log \sin 1'' + M(n - \frac{n^2}{2}) - Mn \cos 2\phi + \frac{1}{2}Mn^2 \cos 4\phi$$

et faisant $\frac{1}{n} = p$, on obtient

$$d(\log R \sin 1'') = M \frac{da}{a} + Mn^2 dp + 3Mn^2 \cos 2\phi dp$$

$$d(\log N \sin 1'') = M \frac{da}{a} - Mn^2 dp + Mn^2 \cos 2\phi dp$$

Dans ces formules M représente le module des logarithmes ordinaires. Les termes dans lesquels entrent les cubes et les puissances plus élevées de N sont inappréciables et peuvent être négligés.

Pour ramener les premières valeurs trouvées par Clarke à celles qu'il a déterminées plus tard, on a

$$da = +140 \text{ (pieds)}$$

$$dp = -3.03$$

$$a = 20926062 \text{ (pieds)}$$

$$n = \frac{1}{588.96}$$

$$\text{et } M = 0.43429448$$

$$\text{d'où } d \log (R \sin 1'') = -0.0000089 - 0.0001138 \cos 2\phi$$

$$d \log (N \sin 1'') = +0.0000670 - 0.0000379 \cos 2\phi$$

Ces quantités sont inscrites dans la table II, avec le signe qu'il convient d'employer pour les appliquer à $\log R \sin 1''$ et $\log N \sin 1''$ de la table I.

TABLE III.

Latitudes des lignes de base et de correction, et longueurs des arcs de méridien, de parallèle etc., applicables aux premier et deuxième systèmes d'arpentage.

Cette table est calculée pour le premier et le deuxième systèmes d'arpentage seulement. Aussi s'arrête-t-elle à la 13e ligne de base du township 48, au delà de laquelle on n'a pas fait de levés d'après ces deux systèmes.

Chaque township mesurant 489 chaînes dans l'un et l'autre sens, la première ligne de correction se présente à 978 chaînes au nord du 49e parallèle.

La latitude de cette première ligne de correction est donc $49^\circ + \frac{978}{R \sin 1''}$.

Ici la valeur de $R \sin 1''$ doit être cherchée, dans la table I, pour la différence de la latitude entre la première base et la 1ère ligne de correction. Pour faire le calcul exactement il faut donc trouver une différence approximative de

latitude, à l'aide d'une valeur approximative de $R \sin 1''$. Par exemple on peut prendre, dans la table, la valeur de $R \sin 1''$ pour la latitude 49° .

Cette différence, ainsi déterminée et qui donne une approximation suffisante, sert à établir la latitude moyenne cherchée en regard de laquelle on trouve dans la table, la valeur de $R \sin 1''$. Divisant alors 978 par le nombre trouvé, on obtient une valeur très approchée de la différence de latitude entre la base et la ligne de correction.

À l'aide de la latitude de la 1ère ligne de correction ainsi obtenue, on calcule celle de la 2e base par la même méthode et ainsi de suite jusqu'à la fin de la table.

Cette table a été vérifiée en appliquant les mêmes procédés à une distance plus grande que 978 chaînes. Par exemple, on peut déterminer directement la latitude de la 6e base par rapport à la première, en employant 9,780 chaînes au lieu de 978. Quand on se sert ainsi de longues distances il peut être nécessaire de trouver une seconde valeur approximative de la différence de latitude entre les deux lignes considérées.

Les colonnes intitulées $\log N \sin 1''$ et $\log R \sin 1''$ sont calculées sur la table I par interpolation, et $\log P \sin 1''$ se trouve en ajoutant $\log \cos \phi$ à $\log N \sin 1''$.

La largeur d'un township, sur une ligne de base, est de 489 chaînes. La longitude embrassée par cette distance mesurée sur le parallèle de longitude est donnée dans la colonne intitulée: *Longitude embrassée par 489 chaînes*, et ces chiffres s'appliquent également aux lignes de correction.

La longueur en longitude pour 486 chaînes le long d'une ligne de base, est la longueur en longitude d'un rang de townships. Sur une ligne de correction, elle ne correspond pas à la distance couverte par le rang, attendu que la largeur d'un township le long d'une ligne de correction est ou plus grande ou plus petite que 489 chaînes selon qu'on a affaire au township situé au nord ou au sud de la ligne de correction. Néanmoins, les chiffres de la table peuvent servir à calculer le rétrécissement ou l'élargissement des sections à la hauteur des lignes de correction.

La largeur du township, égale à 489 chaînes, est mesurée le long de la ligne de base dont l'azimuth est tel que ses deux extrémités sont à la même latitude.

Ainsi tous les angles de township qui tombent sur une même ligne de base sont à la même latitude et la ligne de base est une suite de cordes du cercle de latitude.

La différence de longitude entre un angle de township et celui du township suivant est donnée par la formule.

$$d\lambda = \frac{486}{P \sin 1''}$$

On admet ici que la corde de l'arc du cercle de latitude est égale à l'arc lui-même. On prouve que la différence de longueur entre les deux est inappréciable, de la manière suivante.

La trigonométrie sphérique donne la formule

$$\sin \frac{\text{corde}}{2N} = \sin \frac{d\lambda}{2} \cos \phi$$

$$\text{d'où corde} = N \cos \phi d\lambda - N \cos \phi \sin^2 \phi \frac{d\lambda^3}{24}$$

$$= \text{arc} - \text{arc} \times \frac{d\lambda^2}{24} \sin^2 \phi$$

en sorte que la différence en l'arc et sa corde est égale à

$$\text{arc} \times \frac{d\lambda^2}{24} \sin^2 \phi$$

$d\lambda$ étant pris en valeur d'arc de cercle.

Pour une corde de 489 chaînes cette valeur est inférieure à la centième partie d'un chaînon.

La corde se trouve toujours au nord de l'arc. La distance maximum entre elles se trouve en leur milieu, où elle est d'environ 10 chaînons. Ainsi, à la frontière internationale, qui est la première ligne de base, la frontière réelle étant la courbe et la ligne de base une suite de lignes droites, la largeur de réserve de route située au nord de cette base est augmentée de dix chaînons au milieu de chaque corde.

Le défaut de coïncidence de l'arc et de sa corde a aussi pour effet d'augmenter et de diminuer la largeur des réserves de route contiguës aux lignes de correction. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

La première colonne de la table III donne les numéros des townships correspondant aux diverses lignes de base et de correction. Ainsi, la 6e base constitue la frontière septentrionale du township 20, et ainsi de suite.

TABLE IV.

Latitudes des lignes de base et de correction, etc., applicables aux 3e et 4e systèmes d'arpentage.

Cette table est en tout semblable à la table III; mais elle a été calculée pour le 3e système d'arpentage, dans lequel la largeur des townships est de 486 au lieu de 489 chaînes, et leur profondeur, de 483 au lieu de 489 chaînes.

Elle s'applique aussi, telle quelle, au 4e système (Colombie-Anglaise.)

Ici, comme dans la table III, les latitudes données sont celles de la rangée de poteaux placés sur le côté sud de la réserve de route. Pour obtenir la latitude des poteaux situés au nord de la route contiguë à une ligne de correction, on se sert de la latitude de la ligne de correction donnée dans la table en l'augmentant d'une quantité équivalente à la largeur de la route, soit une chaîne et demie quand on a affaire aux premier et deuxième systèmes (Table III) et une chaîne pour le troisième système (Table IV.)

TABLE V.

Cordes-azimuths, etc., pour le levé des lignes de base, 1er et 2e systèmes d'arpentage.

Comme il est dit plus haut, les extrémités de la corde d'un township ont même latitude. D'où il suit que cette corde est également inclinée sur les méridiens qui passent par ses extrémités, et que son azimuth, est ou ouest, est égal au complément de la demi-différence azimuthale, c'est-à-dire du demi-angle de convergence des deux méridiens.

Soit dA la différence azimuthale ou angle de convergence des méridiens, $d\lambda$ la différence en longitude et ϕ la latitude.

La trigonométrie sphérique donne la formule.

$$\text{tang } \frac{1}{2} dA = \text{tang } \frac{1}{2} d\lambda \sin \phi,$$

d'où, en exprimant les tangentes en arcs,

$$dA = d\lambda \sin \phi + \frac{d\lambda^2}{12} \sin \phi \cos^2 \phi$$

ou encore, si l'on exprime dA et $d\lambda$ en secondes,

$$dA = d\lambda \sin \phi + \frac{d\lambda^2}{12} \sin \phi \cos^2 \phi \sin^2 1''.$$

Le deuxième terme est négligeable, sa valeur, à la latitude 51° , étant inférieure à un dix-millième de seconde.

$$\therefore dA = d\lambda \sin \phi.$$

La convergence ou "déflexion" (dA), donnée dans la table V se calcule donc à l'aide de la différence de longitude ($d\lambda$) de la table III.

La "corde-azimuth" est le complément de la demi-déflexion.

La corde-azimuth et la déflexion sont données dans la table en degrés, minutes et secondes, ainsi qu'en parties décimales de degré pour servir selon que l'instrument employé est à graduation sexagésimale ou décimale.

En traçant une ligne de base, quand l'arpenteur arrive à l'angle d'un township, il incline sa ligne au nord d'un angle égal à la déflexion et établit ainsi, en azimuth, la corde qui traverse le rang de township suivant.

Cet angle de déflexion peut se trouver avec l'instrument, mais il est plus commode d'employer les "ordonnées de déflexion" de la table. Ces ordonnées représentent, en pouces, la distance entre l'une des cordes et le prolongement de l'autre en un point situé à une chaîne de l'angle du township.

Leur écartement en un point quelconque se trouve en multipliant l'ordonnée de la table par la distance, en chaînes, du point donné à l'angle du township.

Exemple. L'instrument se trouvant, sur le prolongement de la première corde, à 5 chaînes au delà de l'angle du township, et le dernier piquet planté étant à 15 chaînes de l'autre côté de cet angle, l'instrument doit être porté au nord d'une quantité égale à cinq fois l'ordonnée de la table, et le piquet ci-dessus d'une quantité égale à quinze fois cette ordonnée. L'instrument et le piquet se trouvent alors dans l'alignement voulu pour prolonger la ligne de base.

L'angle cherché se trace ainsi avec toute l'exactitude qu'on peut atteindre en menant une ligne droite avec l'instrument et en tout cas beaucoup plus exactement qu'on ne pourrait le faire en le mesurant à l'aide du cercle gradué. En outre on n'est pas alors forcé d'établir une station à l'angle du township, qui peut se trouver dans un bas-fond d'où il serait impossible de faire l'opération voulue.

La septième colonne, intitulée "longitude embrassée par un rang," reproduit simplement les longitudes de la septième colonne de la table III réduites en temps, c'est-à-dire divisées par 15. Cette colonne donne le nombre de secondes qu'une montre gagne ou perd sur l'heure du lieu, quand on se transporte d'un côté à l'autre du rang. Le temps ainsi gagné ou perdu est proportionnel à la distance. Cette colonne est destinée aux observations astronomiques, et plus particulièrement à la détermination de l'azimuth par l'observation de la polaire à un angle-heure quelconque.

La table V est applicable aux 1er et 2e systèmes d'arpentage.

TABLE VI.

Cordes-azimuths, etc., pour le levé des lignes de base, 3e et 4e systèmes d'arpentages.

Cette table est semblable à la précédente, mais elle est calculée pour application au troisième système d'arpentage.

Les calculs ont été effectués à l'aide des mêmes formules, en changeant simplement la largeur du rang, qui est ici de 486 au lieu de 489 chaînes, et en employant les latitudes des lignes de base de la table IV au lieu de celle de la table III.

$$d\lambda = \frac{486}{P \sin 1''} \quad dA = d\lambda \sin \phi.$$

Cette table s'applique aussi au quatrième système.

TABLE VII.

Cordes-azimuths, ressauts, (jogs), etc., pour tracer les lignes de correction, 1er et 2e systèmes d'arpentage.

Cette table fournit des données analogues à celle de la table III pour le tracé des lignes de correction; elle est applicable aux premier et deuxième systèmes d'arpentage.

Les routes contiguës aux lignes de correction sont garnies de poteaux de chaque côté. Les cordes-azimuths et les déflexions de la table sont calculées pour le côté sud de la route, tout comme les latitudes des lignes de correction, dans la table III.

Le calcul de la corde-azimuth pour les lignes de correction est un peu différent de celui que nous avons donné pour les lignes de base.

Pour les lignes de base nous avons.

$$d\lambda = \frac{489}{P \sin 1''}$$

$$\text{déflexion} = d\lambda \sin \phi.$$

Sur les lignes de correction, la largeur d'un rang n'est pas de 489 chaînes; elle est égale à la distance qui sépare deux méridiens espacés de 489 chaînes à la hauteur de la ligne de base la plus voisine.

Ainsi dans les formules—

$$d\lambda = \frac{489}{P \sin 1''}$$

et déflexion $= d\lambda \sin \phi = \frac{489}{P \sin 1''} \sin \phi$, il faut prendre la valeur de $P \sin 1''$

pour la ligne de base la plus voisine du côté sud, si l'on cherche la différence de longitude et la déflexion du côté sud de la route, tandis que si l'on veut trouver les

mêmes valeurs pour le côté nord, il faut prendre $P \sin 1''$ pour la ligne de base voisine au nord. ϕ , cela va sans dire, est la latitude de la ligne de correction elle-même.

La largeur d'un rang, sur la ligne de correction est $d\lambda \times P \sin 1''$

Si donc on représente par P_1 et P_2 les rayons des parallèles correspondant respectivement aux lignes de base les plus voisines, nord et sud, et par P le rayon de la ligne de correction elle-même, on a

$$d\lambda_1 = \frac{489}{P_1 \sin 1''}$$

$$d\lambda_2 = \frac{489}{P_2 \sin 1''}$$

D'où la largeur d'un rang sur la ligne de correction est.

$$\text{Côté nord} = \frac{489}{P_1 \sin 1''} \times P \sin 1''$$

$$\text{Côté sud} = \frac{489}{P_2 \sin 1''} \times P \sin 1''$$

Les valeurs données par ces formules sont inscrites dans la 7e et la 8e colonnes de la table VII.

Pour obtenir des résultats extrêmement exacts, $P \sin 1''$ s'appliquant au côté nord de la route, devrait être pris pour une latitude de 1.50 chaînes ou de $0''$. 98 supérieure à celle de la table III; mais de fait la différence est presque inappréciable.

La différence de longueur existant entre les côtés septentrional et méridional d'un township traversé par une ligne de correction, donne naissance à un ressaut. (*jog.*) La valeur de cette irrégularité est donnée, pour un rang, dans la 9e colonne de la table, et comme elle se reproduit dans tous les rangs, sa valeur, dans un rang quelconque, est égale au chiffre de la table multiplié par le nombre de rangs.

La quantité dont le côté nord de la route dépasse 489 chaînes, et celle dont son côté sud est inférieur à la même longueur représente en longueur la divergence ou la convergence des lignes de township. Or comme il y a douze demi-sections sur le côté du township, la convergence ou la divergence, dans une demi-section, est égale à un douzième de la convergence ou de la divergence totale pour le township, soit à un vingt-quatrième du ressaut, l'excédant du côté nord et le défaut du côté sud étant égaux à très peu de chose près.

Cette convergence ou divergence, pour une demi-section, est donnée dans la 10e colonne de la table. On s'en sert dans le 2e système d'arpentage, dans lequel le surplus ou le défaut de largeur résultant de la convergence des méridiens est réparti également entre tous les quarts de section. Ainsi, en traçant une ligne de correction d'après le deuxième système, on donne à chaque quart de section (à part les routes) 40 chaînes, plus ou moins la quantité de la table. L'excédant ou le déficit de longueur relevé sur la ligne du township qui tombe à égale distance d'une base et d'une ligne de correction est égal à la moitié du surplus ou du déficit qui existe sur la ligne de correction.

D'après le 1er système d'arpentage, le surplus ou le déficit est rejeté tout entier sur la rangée de quarts de section occidentale. Ce surplus ou défaut est égal à la différence qui existe entre 489 chaînes et les chiffres des colonnes 7 et 8 de la table VII. Par exemple, sur le côté nord de la route contiguë à la 1re ligne de correction, le surplus est de 1.75 chaîne, et le quart de section occidental du township est par conséquent large de 41.75 chaînes tandis que tous les autres n'ont que 40 chaînes.

Il faut remarquer que, dans tous les cas, la convergence et la divergence n'affecte que la section, la réserve de route conservant toujours sa largeur de 1 chaîne ou de $1\frac{1}{2}$ chaîne, sauf les routes adjacentes aux lignes de correction qui peuvent être plus ou moins larges comme il sera expliqué plus loin.

TABLE VIII.

Cordes-azimuths, ressauts (jogs), etc., pour les lignes de correction, 3e et 4e systèmes d'arpentage.

Cette table donne, pour les 3e et 4e systèmes, les mêmes quantités que la table VII pour les 1er et 2e systèmes.

Dans tous les cas, l'excédent ou le défaut en longueur, est également réparti entre tous les quarts de section.

TABLE IX.

Latitudes et largeurs en chaînes, des frontières septentrionales des sections, 1er et 2e systèmes d'arpentage.

Cette table donne, en degrés et en décimales de degré, les latitudes des frontières septentrionales de toutes les sections, délimitées d'après le 1er et le 2e systèmes.

Les sections inscrites dans la 2e colonne sont celles qui sont adjacentes à la frontière orientale du township. Les sections intérieures, situées à l'ouest des précédentes, ont les mêmes latitudes. Ainsi les frontières septentrionales des sections 14, 15, 16, 17 et 18 ont la même latitude que la frontière septentrionale de la section 13, et il en est de même pour chaque rangée de section soit à l'est, soit à l'ouest.

Ces latitudes se calculent en réduisant les latitudes de la table III en degrés et décimales de degré et en faisant les interpolations nécessaires pour les lignes intermédiaires.

La table donne les logarithmes de la sécante et de la tangente de la latitude; ces logarithmes servent à faire les calculs dans les observations d'azimuth.

Dans la dernière colonne de la table on trouve les largeurs du côté nord des quarts de section (2e système d'arpentage). Ces largeurs sont calculées pour les lignes de correction, comme on l'a expliqué en parlant de la table VII, et une simple interpolation les rend applicables aux lignes intermédiaires.

TABLE X.

Latitudes et largeurs en chaînes des frontières septentrionales des sections, 3e et 4e systèmes d'arpentage.

Cette table donne pour les 3e et 4e systèmes d'arpentage les mêmes quantités qui sont données dans la table IX pour les 1er et 2e systèmes.

On peut aussi l'appliquer au 4e système en corrigeant les latitudes des lignes des sections alternatives, c'est-à-dire les latitudes du côté nord des sections 1, 13 et 25 de chaque township. La correction consiste à soustraire de la latitude 0°-0001 longueur d'arc équivalente à 50 chaînons. Cette soustraction n'altère pas d'une manière appréciable les logarithmes de la sécante et de la tangente, attendu que ces logarithmes sont à cinq décimales seulement. Les longueurs de quart de section inscrites dans la dernière colonne doivent être augmentées de 50 chaînons.

TABLE XI.

Réduction des chaînes en parties décimales du côté d'un township.

Cette petite table donne, en valeurs du côté d'un township, les distances mesurées à la chaîne: elle s'applique aux côtés des townships arpentés d'après le 1er et le 2e systèmes (489 chaînes), aux lignes est et ouest des townships levés d'après les 3e et 4e systèmes (486 chaînes), et aux lignes nord et sud de ces derniers (483 chaînes). La table sert encore à calculer la différence en azimuth entre l'extrémité d'une ligne partant de l'angle d'un township, et orientée sur est ou ouest, et un point quelconque de cette ligne, etc.

TABLE XII

Corrections à faire à la largeur des routes adjacentes aux lignes de correction, à cause de la courbure de la surface.

Les angles des townships gisant respectivement au nord et au sud de la route adjacente à une ligne de correction se trouvent sur deux cercles de latitude, espacés d'une chaîne et demie si le levé est fait d'après le 1er ou le 2e système, et d'une chaîne si l'on a employé le 3e système. Les côtes des townships sont des cordes de ces cercles et tombent en conséquence au nord des arcs.

Or, comme en raison du ressaut existant sur les lignes de correction, les angles des townships situés respectivement au nord et au sud de la route ne sont pas vis-à-vis l'un de l'autre, le côté du township gisant au sud est éloigné du coin du township gisant au nord d'une quantité moindre qu'une chaîne, tandis que le côté du township situé au nord de la route se trouve éloigné de plus d'une chaîne de l'angle du township gisant au sud.

La correction à faire, de ce chef, à la largeur de la route est donnée, dans la table, pour différentes longueurs du recouvrement. Pour les points autres que les angles de townships, la largeur de la route est proportionnelle à la distance.

On peut se servir de cette table quand on veut placer les poteaux sur un côté de la ligne de correction à l'aide d'ordonnées menées de l'autre côté comme base.

Le calcul des différences de largeur se fait par la méthode donnée ci-dessous pour la table XIII. Ces différences sont équivalentes à la distance de la corde, ou côté du township, au parallèle.

La table XII donne aussi les corrections à faire aux cordes-azimuths et aux ordonnées de déflexion pour les lignes de correction (voir table VII) quand on trace la ligne sur le côté nord et non sur le côté sud de la réserve de route. Ces corrections sont très faibles et de peu d'importance en arpentage, sauf quand, employant le deuxième système, on a tracé les lignes de correction au lieu des lignes de base. Ici, en effet chaque base de township sert pour quatre rangs et l'azimuth par conséquent n'est pas négligeable.

Dans le premier système, on lève d'abord la ligne de correction dans la largeur de deux rangs, comme ligne d'essai, puis on y fait ensuite les corrections nécessaires. Dans le deuxième système cette ligne de correction n'est jamais menée que dans la largeur d'un rang dans une même opération, et corrigée par la suite. Dans ces deux cas, on le voit, l'azimuth est de peu d'importance.

TABLE XIII.

Différence de latitude entre les angles de township et les angles de section et de quart de section.

Cette table sert quand on veut trouver la latitude exacte d'un point situé dans l'intérieur d'un township, ou qu'on veut déterminer, par comparaison avec la latitude d'un lieu dont la position a été fixée astronomiquement, l'erreur commise dans le levé des lignes.

Représentons par A , l'azimuth initial de la corde d'un township, par A^1 son azimuth à une distance x de l'angle du township, par ϕ la latitude de l'angle du township et par ϕ^1 la latitude du point de la corde situé à la distance x de l'angle du township.

Le trigonométrie sphérique donne.

$$\frac{\cos \phi^1}{\cos \phi} = \frac{\sin A}{\sin A^1}$$

d'où

$$\text{tang} \frac{\phi^1 - \phi}{2} \text{ tang} \frac{\phi^1 + \phi}{2} = \text{tang} \frac{A^1 - A}{2} \cot \frac{A^1 + A}{2}$$

faisant

$$\begin{aligned} A &= \frac{1}{2} (\pi - \theta) \\ A^1 &= \frac{1}{2} (\pi - \theta^1) \end{aligned}$$

(θ et θ^1 sont exprimés ici en valeurs d'arc et sont très petits, en sorte que leurs cubes peuvent être négligés. De même $\phi^1 - \phi$ est très petit et $\phi^1 + \phi$ est très sensiblement égal 2ϕ .)

on obtient

$$\phi^1 - \phi = \frac{\theta - \theta^1}{2} \frac{\theta + \theta^1}{4} \cot \phi = \frac{\theta^2 - \theta^1^2}{8} \cot \phi$$

où θ = convergence des méridiens dans la longueur de la corde d'un township

$$\therefore \theta = \frac{c}{N} \text{ tang} \phi, \text{ } c \text{ étant la longueur de la corde,}$$

$$\text{et } \frac{\theta^1}{\theta} = \frac{c-2x}{c}, \text{ d'où } \theta^2 - \theta^1^2 = \frac{4}{c^2} (c-x) x \theta^2$$

On a donc

$$\psi^1 - \psi = \frac{(c - x)x}{2N^2} \text{ tang } \phi$$

ou différence de latitude en chaînes =

$$R(\psi^1 - \psi) = \frac{R}{2N^2} x(c - x) \text{ tang } \phi$$

Le calcul a été fait pour le premier système d'arpentage, mais on peut l'employer, sans erreur sensible, pour n'importe quel système.

CHAPITRE III.

PROBLÈMES RELATIFS AUX SYSTÈMES D'ARPEMENTAGE.

Correction pour l'altitude.

Les tables ont été calculées en prenant les dimensions de la terre au niveau de la mer.

Les côtés des townships sont en réalité mesurés sur des surfaces plus ou moins élevés au-dessus du niveau de la mer, et par conséquent les différences de latitude et de longitude trouvées à l'aide des tables sont plus grandes que celles qu'embrassent en réalité les côtés des townships.

Toute distance mesurée se ramène au niveau de la mer en faisant la correction soustractive.

$\frac{h}{r} x$, x repré sentant la distance, h l'élévation au-dessus de la mer et r le rayon de courbure de la ligne considérée.

Règle générale on peut se servir de N (voir table I) au lieu de r .

Quand on suit exactement le système d'arpentage adopté, les lignes de base sont établies par un cheminement direct partant du 49e parrallèle et courant au nord le long du méridien d'origine.

D'où il suit que la latitude d'une ligne de base doit être inférieure à celle que donne la table d'une quantité $(\psi - 49^\circ) \frac{h}{R}$ dans laquelle h est l'élévation moyenne du méridien d'origine entre le 49e parrallèle et la base considérée.

Toutefois, un grand nombre de lignes de base ont été établies, non par ce cheminement direct, mais en prenant pour ligne d'opération un méridien de township partant de bases autres que le 49e parrallèle. Si l'on veut trouver la latitude exacte d'une de ces lignes de base, il faut tenir compte des élévations de toutes les lignes nord et sud qui la séparent du 49e parrallèle. Il est clair, cependant, que l'altitude moyenne de la contrée donne un résultat suffisamment exact, attendu que les légères erreurs résultant de la différence d'attitude sont masquées par les erreurs de relevé.

Sur les lignes de base, l'élévation au-dessus de la mer a pour effet de diminuer la différence de longitude embrassée par un rang, et de cela il faut tenir compte en établissant un méridien d'origine par un cheminement le long d'une ligne de base, ou en vérifiant l'exactitude de la longueur mesurée d'une ligne de base par la manière dont cette ligne aboutit à un méridien d'origine. En effet, tous les méridiens d'origine, sauf le premier, sont établis sur des degrés exacts de longitude (de quatre en quatre.)

A la latitude 51° la correction à faire pour l'altitude est de 0.00382 chaîne pour un mille de distance à la hauteur de 1000 pieds, et cette correction varie directement avec la distance et la hauteur au-dessus de la mer. Elle varie quelque peu aussi avec la latitude, mais légèrement, et dans la plupart des cas on peut adopter le chiffre ci-dessus. Si pourtant on veut opérer très exactement, il faut se servir de la formule donnée plus haut savoir $\frac{h}{r} x$

L'erreur faite dans la longueur des cotés-cordes des townships produit nécessairement une erreur correspondante dans les angles de déflexion et dans les azimuths, mais elle est inappréciable.

LATITUDES ET LONGITUDES DE CERTAINS POINTS DU SYSTÈME.

Les *points* en question sont les angles de certaines sections déterminées, ou d'autres points reliés à ces angles par des lignes d'opération. Dans ce dernier cas, si les lignes n'ont qu'une faible longueur, on trouve leur longitude et leur latitude à l'aide des co-ordonnées géométriques ou bien en se servant de la table XIII.

Ainsi le problème est ramené à la détermination de la longitude et de la latitude d'un angle de section ordinaire.

Latitude.

La latitude d'un angle de section se trouve, par une simple interpolation, à l'aide de la table III ou de la table IV, suivant que l'arpentage se fait d'après le 1er, le 2e ou le 3e système.

Il ne faut pas oublier que les poteaux de section situés sur un méridien sont espacés de 81.50 chaînes, si l'arpentage est fait d'après le 1er. ou le 2e systsme et alternativement de 81 et 80 chaînes si l'on emploie le 3e système.

On peut encore trouver directement la latitude cherchée, à quatre décimales de degré près, à l'aide des tables IX et X.

Les sections étant délimitées en prenant pour lignes d'opération les frontières nord et sud du township, l'angle d'une section se trouve éloigné de ces frontières d'une quantité égale à la distance couverte par les sections intermédiaires; en conséquence, si cet angle ne tombe pas sur un des côtés-méridiens du township, il faut faire, à sa latitude déterminée comme ci-dessus, la correction indiquée dans la table XIII.

Dans le premier système, les sections ne sont pas mesurées sur les méridiens en prenant pour origine la frontière nord et sud du township, mais sur des lignes parallèles à la frontière orientale du township. Aussi, théoriquement, la différence de latitude entre l'angle de section donné et le côté du township devrait décroître dans le rapport du cosinus azimuth de la ligne de section à l'unité; mais cette correction n'a aucune importance. On peut aussi faire la correction pour l'altitude.

Longitude, troisième système.

Dans les 2e et 3e systèmes, les lignes de section sont des méridiens vrais prolongés, de chaque côté de la ligne de base, dans toute la longueur des deux townships adjacents. D'où il suit que la longitude d'un angle de section est la même que celle de l'angle de section correspondant tombant sur la base qui a servi de ligne d'opération pour le levé du township.

Si donc $d\lambda$ représente la longueur en longitude embrassée par un rang sur cette ligne de base, n le numéro du rang dans laquelle gît la section considérée et m le nombre de sections séparant la section donnée de la frontière orientale du township, on trouve le nombre de rangs intermédiaires entre le méridien d'origine et la frontière orientale de la section donnée par la formule $n - 1 + \frac{m}{6}$, et la différence de

longitude entre cette section et le méridien d'origine est $(n - 1 + \frac{m}{6})d\lambda$. Le résultat ajouté à la longitude du méridien d'origine, donne la longitude de la frontière orientale de la section en question.

La longitude du méridien principal, ou premier méridien est $97^{\circ} 27' 08'' \cdot 4$,

Les longitudes des 2e, 3e, 4e, etc., sont 102° , 106° , 110° , 114° , etc., sauf certaines corrections à faire résultant d'erreurs d'arpentage que nous ne pouvons discuter ici.

La différence de longitude devra être corrigée pour l'altitude, si l'on désire des résultats précis. Cela se fait en la multipliant par $(1 - \frac{h}{N})$

Prenons par exemple l'angle N.-E., de la section 16, Tp. 23, R 17, à l'ouest du 4e méridien (troisième système d'arpentage). Ici $n = 17$, $m = 3$, et la ligne d'arpentage du township est la 7e base, pour laquelle nous trouvons dans la table IV, $d\lambda = 8' 22'' \cdot 411 = 502'' \cdot 411$. Donc la longitude de la ligne de section est

$$= 110^{\circ} + (502'' \cdot 411 \times 16\frac{2}{3}) = 112^{\circ} 18' 09'' \cdot 78.$$

Cet angle est à trois sections, soit à 242 chaînes, au nord de la 5e ligne de correction et sa latitude donnée par la table IV est

$$50^{\circ} 34' 20'' \cdot 77 + 10' 28'' \cdot 88 \times \frac{242}{966} = 50^{\circ} 34' 20'' \cdot 77 + 157'' \cdot 55 = 50^{\circ} 36' 58'' \cdot 32''.$$

Longitude, premier système.

Dans le premier système, la méthode à suivre pour trouver la longitude est un peu différente. Les lignes de sections sont parallèles au côté est du township, en sorte que la différence de longitude entre la ligne de section et la frontière orientale du township n'est pas la même qu'à la hauteur de la ligne de base, mais est égale à la distance réelle de la ligne en question à la frontière du township divisée par $P \sin 1''$, $P \sin 1''$ étant pris dans la table I, pour la latitude exacte du poteau de section. Ainsi en employant la notation ci-dessus :

Diff. de longit. à partir du méridien d'origine = $(n - 1) d\lambda + \frac{81 \cdot 50 \times m}{P \sin 1''}$, $d\lambda$ se prend dans la table III (1er système) pour la base d'opération. On peut encore faire le calcul à l'aide de la formule équivalente.

$$\text{diff. de longitude} = \left(n - 1 + \frac{m}{6}\right) d\lambda + \frac{Q}{P \sin 1''}$$

dans laquelle $Q = 2m(40 - w)$, w étant la largeur des quarts de sections que donne la table IX.

Longitude.—Deuxième et quatrième systèmes.

Dans le 2e système, on calcule la longitude comme dans le troisième, mais il faut prendre la valeur de $d\lambda$ dans la table III, et non dans la table IV. Dans le quatrième système le procédé est le même que dans le troisième, et l'on se sert de la même table (table IV).

Effets des erreurs d'arpentage.

Une erreur dans la latitude de la ligne de base ou dans la longitude du méridien d'origine a pour effet d'augmenter ou de diminuer, de la valeur de cette erreur, la latitude ou la longitude de l'angle de section. De même une erreur de chaînage sur la ligne de base affecte directement la longitude. Dans les calculs il faut tenir compte de toutes les erreurs de ce genre qui ont été relevées.

Une erreur dans la latitude de la ligne de base affecte également la longueur en longitude embrassée par 486 chaînes (ou 489 chaînes) mesurées sur cette base, attendu que 486 chaînes embrassent une longitude moins grande si la base est reportée au nord. Nous allons montrer, par un exemple, comment on peut évaluer l'effet d'une telle erreur.

Supposons que la 6e ligne de base (3e système) soit établie 10 chaînes trop au nord; nous trouvons, table IV :

$$d\lambda, \text{ pour la 6e ligne de base} = 498 \cdot 662$$

$$d\lambda, \text{ pour la 6e ligne de correction} = 500 \cdot 527$$

La 6e ligne de correction est à 966 chaînes (largeur de deux township) au nord de la 6e ligne de base, et la différence en $d\lambda$ pour ces deux lignes est $1'' \cdot 865$. Donc $d\lambda$, pour la position supposée de la 6e base, soit 10 chaînes au nord de la position théorique, est

$$498'' \cdot 662 + 1'' \cdot 865 \times \frac{10}{966} = 498'' \cdot 681$$

Dans le cas supposé, la correction à faire à $d\lambda$ pour un rang est égale à $0'' \cdot 019$, et pour 29 rangs (à peu près la distance qui sépare deux méridiens d'origine) elle devient $0'' \cdot 019 \times 29 = 0'' \cdot 55$, soit 54 chaînons.

ETANT DONNÉ LA LONGITUDE ET LA LATITUDE D'UN POINT, TROUVER SA POSITION PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DU LEVÉ, c'est-à-dire, trouver dans quelle section, quel township et quel rang il se présente, et sa distance à l'angle N.-E. de la section.

C'est l'inverse du problème précédent. La première chose à faire est de trouver, par la méthode ci-dessus, la latitude de la ligne de section la plus voisine au nord de la latitude donnée. La différence entre ces deux latitudes se réduit en chaînes au moyen de la table I. On a alors la distance (x) en chaînes qu'il faut mesurer, à partir du point donné, pour trouver la frontière septentrionale de la section.

Il faut noter aussi le nombre de sections intermédiaires entre la ligne ainsi trouvée et la frontière méridionale du township. Nommons ce nombre a et le numéro du township t .

Nous connaissons aussi le numéro de la ligne de base la plus voisine, c'est-à-dire de celle d'après laquelle le township a été arpenté. Prenons dans la table IV, la valeur de $d\lambda$ pour cette ligne de base.

De la longitude du point donné soustrayons la longitude du méridien d'origine, divisons la différence par $d\lambda$; nous obtenons un quotient n plus un reste r . Divisons r par $\frac{d\lambda}{6}$ le quotient sera b et le reste s . S , en secondes de longitude converti en chaînes

à l'aide la table I, avec l'argument de la latitude du point donné, donne la distance (y) qu'il faut mesurer à l'est de ce point pour trouver la ligne orientale de la section.

Nous savons maintenant que le point donné est à x chaînes au sud et à y chaînes à l'ouest de l'angle N.-E., d'une certaine section située dans le township n° t et dans le rang n° $(n + 1)$ à l'ouest du méridien d'origine, et en outre que la frontière septentrionale de la section cherchée se trouve à a sections au nord de la frontière méridionale du township, et enfin que la ligne orientale de la section à trouver est à b sections à l'ouest de la frontière orientale du township.

Il est maintenant facile, à l'aide d'un diagramme de township, de déterminer le numéro de la section. Ainsi, si $a=5$ et $b=3$, la section porte le numéro 28.

Si l'on ne se sert pas d'un diagramme de township, on trouve le numéro cherché par la formule

$$\text{N}^{\circ} \text{ de la section} = \frac{1}{2} \left\{ 12a - 5 \pm (2b - 5) \right\}$$

On emploie le signe + quand a est impair et le signe — quand il est pair. Ces deux règles rentrent dans la formule générale

$$\text{N}^{\circ} \text{ de la section} = \frac{1}{2} \left\{ (12a - 5) - (-1)^a (2b - 5) \right\}$$

Pour le deuxième système le calcul est le même; seulement il faut se servir des tables qui s'y rapportent. Il en est de même pour le 4e système.

Nous avons calculé de cette manière la position d'un grand nombre d'angles de section de la Colombie-Anglaise (4e système d'arpentage) par rapport à certains points situés sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, les latitudes et les longitudes de ces derniers points ayant d'abord été déterminées par un levé à l'aide de coordonnées géométriques.

Premier système d'arpentage.

La méthode à suivre, dans ce système, est la même que ci-dessus, excepté qu'il faut convertir en chaînes la différence totale en longitude comptée à partir de la frontière orientale du township (au lieu de la différence comptée à partir de la ligne de section voisine), et, que de la distance en chaînes, il faut soustraire le plus proche multiple de 81.50.

TOWNSHIPS FRACTIONNAIRES, OU RANG DE TOWNSHIPS SITUÉ ENTRE DEUX ÉTENDUES DE PAYS ARPENTÉES D'APRÈS DEUX SYSTÈMES DIFFÉRENTS.

Les townships arpentés d'après le premier et le deuxième système se joignent exactement sans empiéter les uns sur les autres et sans laisser de résidu, attendu qu'ils sont de mêmes dimensions. Il en est ainsi pour ceux des troisième et quatrième systèmes.

Mais lorsque des townships levés d'après les 3e et 4e systèmes aboutissent à des townships levés d'après le premier et le deuxième, il se produit un rang de townships fractionnaires. Nous n'avons à considérer que le cas des townships du 3e système, aboutissant à ceux du 1er et du 2e, attendu que ceux du 4e système ne sont pas juxtaposés à ceux des autres.

Township fractionnaire.

Les townships du 3e système sont de 6 chaînes plus courts, du nord au sud, que ceux des autres systèmes. Dans l'un et l'autre cas, ils sont mesurés, dans la direction du nord, à partir du 49e parallèle. Ainsi la frontière septentrionale de chaque township levé suivant le 3e système tombe de six chaînes en arrière de la frontière septentrionale des townships contigus, levés d'après les 1er et 2e systèmes, en sorte que la frontière septentrionale d'un township quelconque du 3e système se trouve au

sud de la frontière septentrionale du township de même numéro du 1er ou du 2e système d'une quantité égale à 6 chaînes multipliée par le numéro du township.

Ainsi la 4e ligne de correction, (Tp. 18) relevée suivant le 3e système est de $6 \times 18 = 108$ chaînes au sud de la position qu'elle occupe dans le 2e système. Sur une largeur de douze rangs à l'ouest du deuxième méridien, l'espace compris entre la 5e et la 8e ligne de correction a été relevé suivant le 2e système, tandis que la contrée située au sud de la première de ces deux lignes relève du 3e système. Il existe dans un township supplémentaire (mesurant 108 chaînes du nord au sud) entre le township 18 du 3e système et le township 19 du 2e système. (Ce township fractionnaire est désigné sous le numéro 19A et il a été subdivisé d'après le 3e système. Voir Manuel d'arpentage.)

Rang fractionnaire.

Les townships du 3e système sont de 3 chaînes plus étroits (mesurés est et ouest le long d'une ligne de base) que ceux du 1er et du 2e système. Cependant le côté des townships de ces derniers systèmes tombe au delà du côté de ceux du 1er, non, pas d'une quantité égale à 3 chaînes multipliée par le nombre de rangs, mais d'une quantité plus grande, attendu que les largeurs sont mesurées sur des lignes de bases, de latitudes différentes, et c'est ici que se fait sentir la convergence des méridiens.

La méthode la plus commode pour calculer le recouvrement (*overlap*) en question est la suivante :—

Soit $d\lambda_1$ la distance en longitude embrassée par un rang sur la ligne de base, dans le premier ou le deuxième système (voir table III.)

Soit encore $d\lambda$ la même quantité pour la ligne de base du troisième système (voir table IV.)

Alors $d\lambda_1 - d\lambda$ = la différence de longitude entre les méridiens extérieurs du rang n° 1, levé d'après l'un et l'autre systèmes.

La différence de longitude à la frontière orientale du ne rang sera

$$(n - 1) (d\lambda_1 - d\lambda)$$

Ce qui, réduit en chaînes, donne

$$(n - 1) (d\lambda_1 - d\lambda) P \sin 1''$$

$P \sin 1''$ doit être pris dans la table voulue, pour la latitude de la base ou de la ligne de section sur laquelle on veut déterminer la valeur du recouvrement.

Exemple.

Le méridien qui passe entre les rangs 12 et 13, à l'ouest du 2e méridien d'origine à partir du township 19 jusqu'au township 22, inclusivement, constitue la frontière occidentale d'une étendue de pays qui a été arpentée d'après le 2e système. On demande la largeur du rang 13, arpenté suivant le 3e système, sur la frontière septentrionale des townships 19, 20, 21 et 22.

Le méridien (côté du township) donné a été tracé en prenant pour ligne d'opération la 6e ligne de base, ou frontière septentrionale du township 20.

D'après la table III, $d\lambda_1 = 8' 21'' \cdot 972$

do IV, $d\lambda = 8' 18'' \cdot 662$

$$\text{d'où } d\lambda_1 - d\lambda = 3'' \cdot 310$$

et à la frontière orientale du rang 13, la différence en longitude est $3 \cdot 310 \times 12 = 39'' \cdot 72$.

On a donc, pour la frontière septentrionale du township 19 (3e système) :

$$\text{Log. } 39 \cdot 72 = 1 \cdot 5990092$$

$$\text{Table IV, Log. } P \sin 1'' = 9 \cdot 9896352$$

$$\hline 1 \cdot 5886444$$

$$\text{Nombre nat.} = 38 \cdot 783$$

Pour la frontière septentrionale du township 20 :

$$\text{Log. } 39 \cdot 72 = 1 \cdot 5990092$$

$$\text{Log. } P \sin 1'' = 9 \cdot 9888297$$

$$\hline 1 \cdot 5878389$$

$$\text{Nombre nat.} = 38 \cdot 711$$

Pour la frontière septentrionale du township 21 :

$$\begin{aligned} \text{Log. } 39^{\circ}72 &= 1.5990092 \\ \text{Log. } P \sin 1'' &= 9.9880192 \end{aligned}$$

1.5870284

Nombre nat. = 38.639

Pour la frontière septentrionale du township 22 :

$$\begin{aligned} \text{Log. } 39^{\circ}72 &= 1.5990092 \\ \text{Log. } P \sin 1'' &= 9.9872086 \end{aligned}$$

1.5862178

Nombre nat. 38.567

La frontière septentrionale des townships 19, 20, 21 et 22, (arpentés, d'après le 3e système) dans le rang 13, est donc rétrécie, dans les sections de la rangée orientale, de 38.783, 38.711, 38.639 et 38.567, respectivement.

La largeur totale de ces sections, quand elles sont régulières, se trouve en multipliant par 2 la largeur du quart de section donnée dans la table X.

Ainsi la largeur des sections de la rangée orientale du rang 13 est

Pour le township 19,	80.15 — 38.78 = 41.37	chaînes.
do	20, 80. — 38.71 = 41.29	do
do	21, 79.85 — 38.64 = 41.21	do
do	22, 79.70 — 38.57 = 41.13	do

Si l'on veut obtenir la distance d'un poteau à l'autre, ces largeurs doivent être augmentées d'une chaîne.

Pour les lignes des townships situés au nord de la ligne de correction, savoir les nos 23, 24, 25 et 26, on peut trouver la largeur du rang 13 par la même méthode, en prenant dans les tables III et IV les valeurs de $d\lambda$ correspondant à la 7e base.

Si l'on cherche la largeur de la section qui gît au nord de la 6e ligne de correction, c'est-à-dire la frontière sud du township 23, il faut se rappeler qu'ici, la ligne de correction se trouvant rejetée au sud, par le fait que, dans le nouveau système, les townships ont moins de profondeur, la frontière méridionale du township 23 du 3e système, menée à partir de la 7e base, coupe le 2e système au sud de la ligne de correction, c'est-à-dire sur une ligne menée de la 6e base.

Nous avons donc

Pour le 2e système, table III, $d\lambda_1$ 6e base = 8' 21" .972

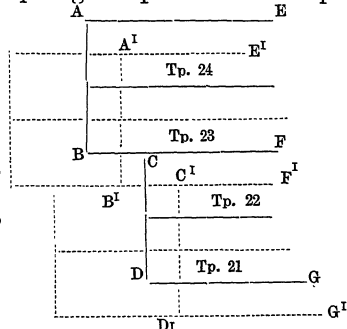
" 3e do do IV, $d\lambda_1$ 7e do = 8' 22" .411

$$\therefore d\lambda_1 - d\lambda = \frac{.439}{.268}$$

et pour les douze rangs, 12 ($d\lambda_1 - d\lambda$) = — 5" .268

A l'aide de cette différence en longitude, 5" .268, et de la valeur de $P \sin 1''$ correspondante à la 6e ligne de correction, 3e système, on trouve le recouvrement cherché.

On remarquera que l'excédent est négatif, ce qui signifie qu'il existe un surplus.



Les lignes pleines représentent le 2e système; les lignes pointillées le 3e. La ligne A¹B¹ est celle dont nous venons de nous occuper; elle tombe à l'est de AB, mais à l'ouest de C. D.

Toutes les lignes de la figure sont des lignes de township. On remarquera que le petit espace B'C constitue de fait un township entier. Il devrait porter le n° 23A, rang 12.

Second exemple.

On demande la profondeur, nord et sud, du township 27, rang 19, à l'ouest du méridien principal.

La frontière septentrionale du township 26 borne au nord une étendue du pays arpentée suivant le 1er système.

Chaque township du 3e système étant de 6 chaînes plus court, nord et sud, que le township du 1er système, la frontière septentrionale du township 26 (3e système) tombe à $6 \times 26 = 156$ chaînes au sud de la même frontière tracée d'après le 1er système.

Donc la distance de la frontière nord du township 26 (1er système) à l'angle N.-E. de la section 12, township 27 (3e système) est égale à $161 - 156 = 5$ chaînes.

Or comme il faut allouer 1.50 chaîne pour la réserve de route, le morceau de terre en question a une largeur de 3.50 chaînes.

SECTIONS FRACTIONNAIRES ADJACENTES À UN MÉRIDIEN D'ORIGINE.

La longitude du méridien principal est égale à $97^{\circ} 27' 08'' \cdot 4$.

Celle du 2e méridien d'origine		$102^{\circ} 00' 00''$
“ 3e	“	$106^{\circ} 00' 00''$
“ 4e	“	$110^{\circ} 00' 00''$
“ 5e	“	$114^{\circ} 00' 00''$
“ 6e	“	$118^{\circ} 00' 00''$
“ 7e	“	$122^{\circ} 00' 00''$

Ces longitudes sont sujettes à correction à cause de certaines erreurs de relevé dont nous avons l'intention de traiter dans un autre mémoire.

Pour le moment nous allons nous servir de ces chiffres.

La différence de longitude entre le 1er et le 2e méridien est $4^{\circ} 32' 51'' \cdot 6 = 16371'' \cdot 6$, et entre les autres de $4^{\circ} = 14400''$.

La largeur du dernier rang, en secondes, sur une ligne de base donnée, s'obtient en soustrayant de $16371'' \cdot 6$ ou de 14400 , le plus voisin multiple intégral de $d\lambda$ que donne la table III ou la table IV (selon le système employé). Ainsi, pour obtenir la largeur du dernier rang, sur la 5e ligne de base, entre le 2e et le 3e méridien d'origine (3e système), on trouve dans la table IV, $d\lambda = 494'' \cdot 988$, et en divisant 14400 par $494 \cdot 988$, il vient au quotient 29 avec un reste de $45 \cdot 348$. Cela signifie que la largeur du rang 30, sur la 5e ligne de base, ou la différence de longitude entre le 3e méridien d'origine et le méridien constituant la frontière orientale des townships 15, 16, 17 et 18, rang 30, à l'ouest du 2e méridien d'origine est égale à $45'' \cdot 348$. Ce chiffre de secondes peut être converti en chaînes en le multipliant par $\log P \sin 1''$, pris dans la table IV pour la ligne de section dont on cherche la longueur—que ce soit la frontière méridionale du township 15, ou la frontière septentrionale des townships 15, 16, 17 et 18, ou encore une ligne de section intermédiaire quelconque.

Si l'on cherche la largeur de la dernière section irrégulière, et que le reste, après la soustraction du multiple intégral de $d\lambda$, soit plus grand que un sixième de $d\lambda$, il faut soustraire un nombre suffisant de multiples intégraux de $\frac{1}{6} d\lambda$ (différence de longitude embrassée par une section mesurée sur la ligne de base) pour que le reste soit inférieur à $\frac{1}{6} d\lambda$. On convertit alors ce reste en chaînes en le multipliant par $P \sin 1''$ pris dans la table pour la latitude de la ligne considérée. La raison de cette opération c'est que les largeurs en secondes de longitude sont les mêmes pour toutes les sections, depuis la ligne de base jusqu'à la ligne de correction (dans le 3e système)

Le résultat ainsi obtenu doit être corrigé pour l'altitude moyenne de la ligne de base, ainsi que pour toute erreur dans la position relative du 2e et du 3e méridien.

CHAPITRE IV.

SOLUTION DE QUELQUES PROBLÈMES DE GÉODÉSIE PRATIQUE.

ÉTANT DONNÉES LA LATITUDE ET LA LONGITUDE D'UN POINT, ET L'AZIMUTH DU PREMIER VU DU SECOND, on demande la latitude et la longitude du deuxième point et *et l'azimuth du premier vu du second.*

Considérant la terre comme une sphère dont le rayon est égal à la normale au point donné (N), la distance (K) se réduit en longueur d'arc par la formule.

$$u'' = \frac{K}{N \sin 1''}$$

Nous avons alors un triangle sphérique dont les angles sont les deux points proposés et le pôle nord (ou sud) de la terre, et dont les côtés sont les colatitudes des deux points ($90^\circ - \Phi$ et $90^\circ - \Phi'$) et u'' . La valeur des angles est comme suit: pour l'un des points donnés, son azimuth compté au nord en l'observant de l'autre et *vice versa*; quand au troisième angle il est égal à la différence de longitude donnée. Trois quelconques de ces parties étant connues, le triangle se résout par les formules ordinaires de la trigonométrie sphérique.

Cependant le côté u'' étant très petit par rapport au rayon de la sphère, on ne peut résoudre exactement le triangle sans employer des logarithmes à un grand nombre de décimales. Aussi il est plus pratique de la chercher par les séries de la différence de latitude etc.

On a donc, pour des distances n'excédant pas de beaucoup 20 milles.

$$\Phi = \phi + u'' \cos A - (u'' \sin A)^2 \sin 1'' \tan \phi$$

$$\lambda' = \lambda - (u'' \sin A) \sec \phi'$$

$$A' = 180^\circ + A + (u'' \sin A) \sec \phi' \sin \frac{1}{2} (\Phi + \Phi')$$

Dans ces formules Φ et λ sont la latitude et la longitude du premier point.

Φ' et λ' celles du second point.

A l'azimuth du second vu du premier

A' l'azimuth du premier vu du second

Les longitudes sont comptées en allant vers l'ouest, et les azimuths, du pôle *en allant vers l'est*, depuis 0° à 360° .

Correction due à la forme sphéroïdale de la terre.

Les formules ci-dessus sont dérivées en supposant que la terre est une sphère parfaite. Pour le sphéroïde, la solution s'obtient en faisant la correction dépendante de la différence de latitude. Avec l'approximation donnée par les formules en question il n'est pas nécessaire de faire de correction, soit pour la différence de longitude soit pour la différence d'azimuth.

La solution sphérique étant effectuée pour une sphère dont le rayon est égal à la normale au point donné (N), laquelle normale n'est autre que le rayon du grand cercle perpendiculaire au méridien du lieu, tandis que la latitude est mesurée sur ce méridien dont le rayon de courbure est R , il faut multiplier la différence de latitude trouvée ci-dessus par $\frac{N}{R} = 1 + e^2 \cos^2 \Phi$ (approximativement), ou, en d'autres termes, il faut augmenter R numériquement $\Phi' - \Phi$ de $e^2 \cos^2 \Phi (\Phi' - \Phi)$.

Les formules sphéroïdales deviennent alors

$$\Phi' = \phi + u'' \cos A - (u'' \sin A)^2 \sin 1'' \tan \phi + e^2 \cos^2 \Phi \{ u'' \cos A - (u'' \sin A)^2 \sin 1'' \tan \phi \}$$

$$\lambda' = \lambda - (u'' \sin A) \sec \phi'$$

$$A' = 180^\circ + A + (u'' \sin A) \sec \phi' \sin \frac{1}{2} (\Phi + \Phi')$$

Le tableau ci-dessous donne les valeurs de $e^2 \cos^2 \Phi$ pour différentes latitudes :

Φ	$e^2 \cos^2 \Phi$	Φ	$e^2 \cos^2 \Phi$	Φ	$e^2 \cos^2 \Phi$	Φ	$e^2 \cos^2 \Phi$	Φ	$e^2 \cos^2 \Phi$
42	000376	48	000305	54	000235	60	000170	66	000113
43	365	49	293	55	224	61	160	67	104
44	353	50	282	56	213	62	150	68	096
45	341	51	270	57	202	63	140	69	088
46	329	52	258	58	191	64	131	70	080
47	317	53	247	59	181	65	122		

Formules plus exactes pour de grandes distances.

Les formules ci-dessus s'emploient pour des distances qui n'excèdent pas une vingtaine de milles. Pour de plus grandes distances, jusqu'à 100 milles, on se sert des formules suivantes (voir "Lee's Tables and Formulæ, Professional Papers of the United States Engineers"; et "United States Coast and Geodetic Survey, 1875" Appendice No. 19) :—

$$\psi' - \phi = KB \cos A - K^2 C \sin^2 A - (\delta \phi)^2 D + K^2 h E \sin^2 A,$$

$$\lambda' - \lambda = \frac{K \sin A}{N'' \sin 1'' \cos \psi'}$$

$$A' = 180^\circ + A - (\lambda' - \lambda) \frac{\sin \frac{1}{2}(\phi + \psi')}{\cos \frac{1}{2}(\psi' - \phi)} + (\lambda' - \lambda)^3 F$$

Dans ces formules

K = la distance

$$B = \frac{1}{R \sin 1''} \text{ pour la latitude du point d'origine,}$$

$$C = \frac{\tan \phi}{2 NR \sin 1''} \quad \text{do}$$

$$D = \frac{\frac{3}{2} e^2 \sin \phi \cos \phi \sin 1''}{(1 - e^2 \sin^2 \phi)^{\frac{3}{2}}} \quad \text{do}$$

$$E = \frac{1 + 3 \tan^2 \phi}{6 N^2} \quad \text{do}$$

$h = KB \cos A$ ou le premier terme de l'expression de la différence de latitude.

$\delta \phi$ est une valeur approchée de $\psi' - \phi$, calculée à l'aide des deux premiers termes de l'expression.

$N \sin 1''$ est pris pour la latitude du point terminal.

$\log F$, pour latitude $45^\circ = 7.840$; pour latitude $50^\circ = 7.792$; pour latitude $55^\circ = 7.723$.

$$\log e^2 = 7.8305006$$

$$\log \sin 1'' = 4.6855749$$

Le calcul peut se faire à l'aide de la table I, mais plus commodément en employant les tables des valeurs de B , C , D et E , qu'on trouve dans l'appendice cité de l'*United States Coast Survey*.

Dans les formules de cet appendice, il ne faut pas l'oublier, l'azimuth est compté du sud en allant vers l'ouest, tandis que dans celle que nous avons données pour de petites distances, il est compté du nord en allant vers l'est conformément à la pratique générale dans les arpentages des terres fédérales. Il s'en suit que A étant augmenté de 180° , le signe de $\cos A$ et celui de $\sin A$ changent.

Formules en fonctions de coordonnées rectanglées.

Supposons que la latitude et la longitude (ϕ et λ) d'un point soient connues, et qu'un deuxième point soit à rapporter au premier par des coordonnées rectanglées, y , dans la direction du méridien, et x perpendiculaire à y ; y est positif quand il est mesuré dans la direction du nord à partir du premier point et x est positif quand il est mesuré dans la direction de l'ouest. On a alors

$$\psi' = \phi + \frac{y}{R \sin 1''} - \frac{1}{2} \sin 1'' \tan \psi' \left(\frac{x}{N \sin 1''} \right)^2 \frac{N'' \sin 1''}{R \sin 1''}$$

$$\lambda' = \lambda + \left(\frac{x}{N \sin 1''} \right) \sec \phi'$$

$$A' = 180^\circ + A - \left(\frac{x}{N \sin 1''} \right) \tan \phi'$$

L'expression de ψ' renferme ψ' , quantité cherchée, dans son dernier terme. La valeur de ψ' qu'il faut employer pour calculer ce terme est une approximation de ψ' qui se déduit des deux premiers termes $\phi + \frac{y}{R \sin 1''}$.

On se sert de ces formules pour trouver les différences de latitude et de longitude dans un relevé par coordonnées géographiques quand on a affaire à des lignes de peu de longueur.

Les cordonnées relatives au méridien de l'un des points peuvent se calculer en faisant la somme des coordonnées géométriques des divers cheminements, en employant les tables ordinaires.

ETANT DONNÉES LA LATITUDE ET LA LONGITUDE DE DEUX POINTS, trouver la longueur et la direction de la ligne qui les unit.

Soient ϕ et ϕ' les deux latitudes.
 λ et λ' les deux longitudes.

Alors $(\phi' - \phi)$ multiplié par le facteur $e^2 \cos^2 \phi$ donné dans le tableau de la page 121 est la correction à faire à la latitude pour la ramener du sphéroïde à la sphère. La moitié de cette correction doit porter sur chacune des deux latitudes et de façon à les rapprocher l'une de l'autre.

Désignons ces deux latitudes corrigées par les lettres l et l' et faisons $(\phi' - \phi) e^2 \cos^2 \phi = \beta$, nous avons

$$l = \phi + \frac{\beta}{2}$$

$$\text{tang } A = \frac{-(\lambda' - \lambda) \cos e'}{l' - l - \frac{1}{2} \sin 1'' (\lambda' - \lambda)^2 \cos^2 l' \text{ tang } l}$$

$$l' = \phi' - \frac{\beta}{2}$$

$$K = - \frac{(\lambda' - \lambda) \cos l'}{\sin A} N \sin 1''$$

$$A' = 180^\circ + A - (\lambda' - \lambda) \sin \frac{l+l'}{2}$$

La valeur de $N \sin 1''$ doit être prise, dans la table, pour la latitude moyenne $\frac{\phi + \phi'}{2}$; et de même $e^2 \cos^2 \phi$, bien que la différence pour ce dernier terme soit insensible, à moins que la différence de latitude soit grande.

CONNAISSANT LA LATITUDE DE DEUX POINTS ET L'AZIMUTH DE L'UN DES POINTS VU DE L'AUTRE, trouver la distance.

Calculer θ , l et l' comme dans le cas précédent.

Trouver les angles auxiliaires θ and $\theta - u$ au moyen des équations.

$$\text{tang } \theta = - \frac{\text{tang } l}{\cos A}$$

$$\sin (\theta - u) = \frac{\sin l'}{\sin l} \sin \theta$$

ce qui donne u
d'où $K = u N \sin 1''$.

Cette valeur de θ doit être prise inférieure à 90° , c'est-à-dire, si $\text{tang } \theta$ est positif (lorsque $\cos A$ est négatif) θ sera un angle positif moins grand que 90° . Si $\text{tang } \theta$ est négatif θ sera un angle négatif. Dans le dernier cas la formule

$$\sin (\theta - u) = \frac{\sin l'}{\sin l} \sin \theta$$

devient $\sin (\theta + u) = \frac{\sin l'}{\sin l} \sin \theta$. θ étant ici pris positivement.

ON DONNE LA LATITUDE D'UN POINT, L'AZIMUTH DE CE POINT À UN AUTRE, ET LA DIFFÉRENCE DE LONGITUDE, trouver la distance.

C'est-à-dire, étant donnés ϕ , $\lambda' - \lambda$, et A , trouver ϕ' , A' et K .

Soit $d\lambda$ la différence de longitude. L'angle auxiliaire θ se calcule par la formule

$$\begin{aligned} \text{tang } \theta &= -\sin l \text{ tang } A. \\ \text{tang } a' &= \frac{\text{tang } \phi \sin (\theta - d\lambda)}{\sin \theta} \\ \beta &= (a' - \phi) e^2 \cos^2 \frac{1}{2} (a' + \phi) \\ \phi' &= a' + \beta, l = \phi + \frac{\beta}{2}, l' = \phi' - \frac{\beta}{2} \\ K &= -d\lambda \frac{\cos l'}{\sin A} N \sin 1''. \end{aligned}$$

NIVELLEMENT TRIGONOMÉTRIQUE.

Trouver l'élévation d'une station au-dessus d'une autre par l'observation de la latitude apparente.

Représentons par K la distance entre les deux stations, par C l'angle au centre de la terre sous-tendu par l'arc qui joint les deux stations (c'est-à-dire, plus exactement, l'angle au centre de courbure de l'arc).

Soit m = le coefficient de réfraction.

dh = la différence de hauteur des deux stations.

S = le rayon de courbure de l'arc qui joint les deux stations.

E = l'angle d'élévation mesuré.

$$\text{Alors } C = \frac{K}{S \sin 1''}$$

$$dh = \frac{K \sin \left\{ E + \left(\frac{1}{2} - m \right) C \right\}}{\cos \left\{ E + (1 - m) C \right\}}$$

Étant donné l'azimuth de l'arc, S , rayon de courbure de l'arc, se déduit de R et de N , par la méthode exposée en parlant de la table I, mais pour la pratique ordinaire on peut employer $N \sin 1''$ ou $R \sin 1''$ au lieu de $S \sin 1''$.

m varie avec le lieu; il est plus grand au bord de la mer que dans l'intérieur et va d'environ 0.65 à environ 0.80. Si l'on veut un résultat précis il faut trouver sa valeur exacte pour le lieu en question, en employant la méthode des distances zénithales réciproques, ou par un autre procédé.

Si on lui donne la valeur 0.70 la formule devient

$$dh = \frac{K \sin (E + 0.43 C)}{\cos (E + 0.93 C)}$$

Si l'angle observé est un angle de dépression au lieu d'un angle d'élévation, on obtient, en appelant cet angle D :

$$dh = \frac{-K \sin (D - 0.43 C)}{\cos (D - 0.93 C)}$$

APPENDICE—TABLES.

TABLE I.—Rayons de courbure des méridiens, des parallèles, etc.

Latitude.	log N sin 1".	log P sin 1".	log R sin 1".	Chaines dans 1'.		Secondes dans une chaîne.		Milles anglais au degré.	
				Latitude.	Longitude.	Latitude.	Longitude.	Latitude.	Longitude.
42 00	0.1873775	0.0584510	0.1857461	1.5337	1.1441	0.6520	0.8741	69.02	51.48
42 10	3818	73144	7589	1.5338	1.1411	0.6520	0.8764	69.02	51.35
42 20	3860	61711	7717	1.5338	1.1381	0.6520	0.8787	69.02	51.21
42 30	3903	50212	7845	1.5339	1.1351	0.6520	0.8810	69.02	51.08
42 40	3946	38645	7973	1.5339	1.1320	0.6519	0.8834	69.03	50.94
42 50	3988	27009	8101	1.5339	1.1290	0.6519	0.8857	69.03	50.81
43 00	4031	15306	8230	1.5340	1.1260	0.6519	0.8881	69.03	50.67
43 10	4074	0.0503534	8358	1.5340	1.1229	0.6519	0.8905	69.03	50.53
43 20	4117	0.0491693	8487	1.5341	1.1199	0.6519	0.8930	69.03	50.39
43 30	4160	79782	8615	1.5341	1.1168	0.6518	0.8954	69.04	50.26
43 40	4203	67802	8744	1.5342	1.1137	0.6518	0.8979	69.04	50.12
43 50	4245	55750	8872	1.5342	1.1106	0.6518	0.9004	69.04	49.98
44 00	4288	43629	9001	1.5343	1.1075	0.6518	0.9029	69.04	49.84
44 10	4331	31437	9129	1.5343	1.1044	0.6518	0.9054	69.04	49.70
44 20	4374	19173	9258	1.5344	1.1013	0.6517	0.9080	69.05	49.56
44 30	4417	0.0406838	9387	1.5344	1.0982	0.6517	0.9106	69.05	49.42
44 40	4460	0.0394430	9515	1.5344	1.0951	0.6517	0.9132	69.05	49.28
44 50	4503	81949	9644	1.5345	1.0919	0.6517	0.9158	69.05	49.14
45 00	4546	69396	9773	1.5345	1.0888	0.6517	0.9185	69.05	49.00
45 10	4588	56768	0.1859901	1.5346	1.0856	0.6516	0.9211	69.06	48.85
45 20	4631	44607	0.1860030	1.5346	1.0824	0.6516	0.9238	69.06	48.71
45 30	4674	31292	0159	1.5347	1.0793	0.6516	0.9266	69.06	48.57
45 40	4717	18442	0288	1.5347	1.0761	0.6516	0.9293	69.06	48.42
45 50	4760	0.0305517	0416	1.5348	1.0729	0.6516	0.9321	69.06	48.28
46 00	4803	0.0292516	0545	1.5348	1.0697	0.6515	0.9349	69.07	48.14
46 10	4846	79439	0673	1.5349	1.0665	0.6515	0.9377	69.07	47.99
46 20	4889	66285	0802	1.5349	1.0632	0.6515	0.9405	69.07	47.85
46 30	4932	53054	0931	1.5349	1.0600	0.6515	0.9434	69.07	47.70
46 40	4974	39745	1059	1.5350	1.0568	0.6515	0.9463	69.07	47.55
46 50	5017	26358	1188	1.5350	1.0535	0.6515	0.9492	69.08	47.41
47 00	5060	0.0212893	1316	1.5351	1.0502	0.6514	0.9522	69.08	47.26
47 10	5103	0.0199349	1445	1.5351	1.0470	0.6514	0.9551	69.08	47.11
47 20	5146	85726	1573	1.5352	1.0437	0.6514	0.9581	69.08	46.97
47 30	5188	72021	1701	1.5352	1.0404	0.6514	0.9612	69.08	46.82
47 40	5231	58237	1829	1.5353	1.0371	0.6514	0.9642	69.09	46.67
47 50	5274	44372	1957	1.5353	1.0338	0.6513	0.9673	69.09	46.52
48 00	5316	30425	2085	1.5354	1.0305	0.6513	0.9704	69.09	46.37
48 10	5359	16396	2214	1.5354	1.0272	0.6513	0.9736	69.09	46.22
48 20	5402	0.0102285	2341	1.5354	1.0238	0.6513	0.9767	69.09	46.07
48 30	5444	0.0088090	2469	1.5355	1.0205	0.6513	0.9799	69.10	45.92
48 40	5487	73812	2598	1.5355	1.0171	0.6512	0.9831	69.10	45.77
48 50	5530	59449	2725	1.5356	1.0138	0.6512	0.9864	69.10	45.62
49 00	5572	45001	2852	1.5356	1.0104	0.6512	0.9897	69.10	45.47
49 10	5615	30469	2980	1.5357	1.0070	0.6512	0.9930	69.11	45.32
49 20	5657	16849	3106	1.5357	1.0037	0.6512	0.9964	69.11	45.16
49 30	5699	0.0001143	3234	1.5358	1.0003	0.6511	0.9998	69.11	45.01
49 40	5742	9.9986351	3361	1.5358	0.9969	0.6511	1.0031	69.11	44.86
49 50	5784	71470	3488	1.5358	0.9935	0.6511	1.0066	69.11	44.71
50 00	5826	56501	3615	1.5359	0.9900	0.6511	1.0101	69.12	44.55
50 10	5869	41444	3742	1.5359	0.9866	0.6511	1.0136	69.12	44.40
50 20	5911	26296	3870	1.5360	0.9832	0.6510	1.0171	69.12	44.24
50 30	5953	9.9911058	3995	1.5360	0.9797	0.6510	1.0207	69.12	44.09
50 40	5995	9.9895730	4122	1.5361	0.9763	0.6510	1.0243	69.12	43.93
50 50	6037	80309	4248	1.5361	0.9728	0.6510	1.0279	69.13	43.78
51 00	6079	64797	4374	1.5362	0.9693	0.6510	1.0316	69.13	43.62
51 10	6121	49192	4500	1.5362	0.9659	0.6510	1.0353	69.13	43.46
51 20	6163	33493	4626	1.5363	0.9624	0.6509	1.0391	69.13	43.31
51 30	6205	17701	4751	1.5363	0.9589	0.6509	1.0429	69.13	43.15
51 40	6247	9.9801813	4877	1.5363	0.9554	0.6509	1.0467	69.14	42.99
51 50	6289	9.9785830	5002	1.5364	0.9519	0.6509	1.0506	69.14	42.83
52 00	6330	69750	5127	1.5364	0.9484	0.6509	1.0544	69.14	42.68

APPENDICE—TABLES.

TABLE I.—Rayons de courbure des méridiens, des parallèles, etc.

Latitude.	log N sin 1".	log P sin 1".	log R sin 1".	Chaînes dans 1'.		Secondes dans une chaîne.		Milles anglais au degré.	
				La-ti-tude.	Longi-tude.	La-ti-tude.	Longi-tude.	La-ti-tude.	Longi-tude.
°						"	"		
52 10	0.1876372	9.9753574	0.1865252	1.5365	0.9448	0.6508	1.0584	69.14	42.52
52 20	6413	37299	5376	1.5365	0.9413	0.6508	1.0624	69.14	42.36
52 30	6455	20926	5501	1.5366	0.9378	0.6508	1.0664	69.15	42.20
52 40	6496	9.9704454	5625	1.5366	0.9342	0.6508	1.0704	69.15	42.04
52 50	6538	9.9687882	5749	1.5366	0.9307	0.6508	1.0745	69.15	41.88
53 00	6579	71208	5873	1.5367	0.9271	0.6507	1.0786	69.15	41.72
53 10	6620	54435	5997	1.5367	0.9235	0.6507	1.0828	69.15	41.56
53 20	6661	37558	6120	1.5368	0.9199	0.6507	1.0870	69.16	41.40
53 30	6703	20579	6244	1.5368	0.9163	0.6507	1.0913	69.16	41.24
53 40	6744	9.9603495	6367	1.5369	0.9127	0.6507	1.0956	66.16	41.07
53 50	6785	9.9586307	6490	1.5369	0.9091	0.6507	1.0999	69.16	40.91
54 00	6825	69012	6612	1.5370	0.9055	0.6506	1.1043	69.16	40.75
54 10	6866	51612	6735	1.5370	0.9019	0.6506	1.1088	69.16	40.59
54 20	6907	34104	6857	1.5370	0.8983	0.6506	1.1132	69.17	40.42
54 30	6948	9.9516488	6979	1.5371	0.8946	0.6506	1.1178	69.17	40.26
54 40	6988	9.9498764	7101	1.5371	0.8910	0.6506	1.1223	69.17	40.09
54 50	7029	80928	7222	1.5372	0.8873	0.6505	1.1270	69.17	39.93
55 00	7069	62982	7343	1.5372	0.8837	0.6505	1.1316	69.17	39.77
55 10	7109	44924	7464	1.5373	0.8800	0.6505	1.1363	69.18	39.60
55 20	7150	26754	7585	1.5373	0.8763	0.6505	1.1411	69.18	39.44
55 30	7190	9.9408470	7705	1.5373	0.8727	0.6505	1.1459	69.18	39.27
55 40	7230	9.9390072	7825	1.5374	0.8690	0.6505	1.1508	69.18	39.10
55 50	7270	17157	7945	1.5374	0.8653	0.6504	1.1557	69.18	38.94
56 00	7310	52927	8065	1.5375	0.8616	0.6504	1.1607	69.19	38.77
56 10	7349	34177	8184	1.5375	0.8579	0.6504	1.1657	69.19	38.60
56 20	7389	9.9315310	8304	1.5376	0.8541	0.6504	1.1708	69.19	38.44
56 40	7429	9.9296324	8422	1.5376	0.8504	0.6504	1.1759	69.19	38.27
56 40	7468	77218	8541	1.5376	0.8467	0.6503	1.1811	69.19	38.10
56 50	7508	57987	8659	1.5377	0.8429	0.6503	1.1863	69.20	37.93
57 00	7547	38635	8777	1.5377	0.8392	0.6503	1.1916	69.20	37.76
57 10	7586	9.9219158	8894	1.5378	0.8354	0.6503	1.1970	69.20	37.59
57 20	7625	9.9199537	9012	1.5378	0.8317	0.6503	1.2024	69.20	37.43
57 30	7664	79829	9128	1.5378	0.8279	0.6503	1.2079	69.20	37.26
57 40	7703	59974	9245	1.5379	0.8241	0.6502	1.2134	69.20	37.09
57 50	7742	39991	9361	1.5379	0.8203	0.6502	1.2190	69.21	36.92
58 00	7780	9.9119877	9477	1.5380	0.8166	0.6502	1.2247	69.21	36.75
58 10	7819	9.9099633	9593	1.5380	0.8128	0.6502	1.2304	69.21	36.57
58 20	7858	79257	9709	1.5381	0.8090	0.6502	1.2362	69.21	36.40
58 30	7896	58747	9824	1.5381	0.8051	0.6502	1.2420	69.21	36.23
58 40	7934	38102	0.1869938	1.5381	0.8013	0.6501	1.2479	69.22	36.06
58 50	7972	17321	0.1870052	1.5382	0.7975	0.6501	1.2539	69.22	35.89
59 00	8010	9.8996403	0167	1.5382	0.7937	0.6501	1.2600	69.22	35.72
59 10	8048	75347	0280	1.5383	0.7898	0.6501	1.2661	69.22	35.54
59 20	8086	54150	0393	1.5383	0.7860	0.6501	1.2723	69.22	35.37
59 30	8123	32812	0506	1.5383	0.7821	0.6501	1.2786	69.23	35.20
59 40	8161	9.8911331	0619	1.5384	0.7783	0.6500	1.2849	69.23	35.02
59 50	8198	9.8889706	0731	1.5384	0.7744	0.6500	1.2913	69.23	34.85
60 00	8236	67936	0843	1.5385	0.7705	0.6500	1.2978	69.23	34.67
60 10	8273	46018	0955	1.5385	0.7667	0.6500	1.3044	69.23	34.50
60 20	8310	23952	1066	1.5385	0.7628	0.6500	1.3110	69.23	34.32
60 30	8347	9.8801735	1176	1.5386	0.7589	0.6500	1.3177	69.24	34.15
60 40	8384	9.8779367	1287	1.5386	0.7550	0.6499	1.3245	69.24	33.97
60 50	8420	56845	1397	1.5386	0.7511	0.6499	1.3314	69.24	33.80
61 00	8457	34169	1506	1.5387	0.7472	0.6499	1.3384	69.24	33.62
61 10	8493	9.8711336	1615	1.5387	0.7432	0.6499	1.3454	69.24	33.45
61 20	8529	9.8688345	1724	1.5388	0.7393	0.6499	1.3526	69.24	33.27
61 30	8565	65194	1832	1.5388	0.7354	0.6499	1.3598	69.25	33.09
61 40	8601	41882	1940	1.5388	0.7315	0.6498	1.3671	69.25	32.92
61 50	8637	9.8618406	2048	1.5389	0.7275	0.6498	1.3745	69.25	32.74
62 00	8673	9.8594766	2155	1.5389	0.7236	0.6498	1.3820	69.25	32.56
62 10	8708	70938	2261	1.5390	0.7196	0.6498	1.3896	69.25	32.38

APPENDICE—TABLES.

TABLE I.—Rayons de courbure des méridiens, des parallèles, etc.

Latitude.	log N sin 1".	log P sin 1".	log R sin 1".	Chaines dans 1".		Secondes dans une chaîne.		Milles anglais au degré.	
				Lati-tude.	Longi-tude.	Lati-tude.	Longi-tude.	Lati-tude.	Longi-tude.
° /						"	"		
62 20	0·1878744	9·8546982	0·1872368	1·5390	0·7156	0·6498	1·3973	69·25	32·20
62 30	8779	9·8522835	2474	1·5390	0·7117	0·6498	1·4051	69·26	32·03
62 40	8814	9·8498516	2579	1·5391	0·7077	0·6497	1·4130	69·26	31·85
62 50	8849	74022	2684	1·5391	0·7037	0·6497	1·4210	69·26	31·67
63 00	8884	49352	2789	1·5391	0·6997	0·6497	1·4291	69·26	31·49
63 10	8919	9·8424503	2893	1·5392	0·6957	0·6497	1·4373	69·26	31·31
63 20	8954	9·8399475	2997	1·5392	0·6917	0·6497	1·4456	69·26	31·13
63 30	8988	74262	3099	1·5393	0·6877	0·6497	1·4540	69·27	30·95
63 40	9022	48866	3202	1·5393	0·6837	0·6497	1·4626	69·27	30·77
63 50	9056	9·8323288	3305	1·5393	0·6797	0·6496	1·4712	69·27	30·59
64 00	9090	9·8297512	3407	1·5394	0·6757	0·6496	1·4800	69·27	30·41
64 10	9124	71546	3508	1·5394	0·6717	0·6496	1·4888	69·27	30·23
64 20	9158	45389	3609	1·5394	0·6676	0·6496	1·4978	69·27	30·04
64 30	9191	9·8219035	3709	1·5395	0·6636	0·6496	1·5069	69·28	29·86
64 40	9224	9·8192482	3809	1·5395	0·6596	0·6496	1·5162	69·28	29·68
64 50	9258	65730	3909	1·5395	0·6555	0·6495	1·5256	69·28	29·50
65 00	9291	38774	4008	1·5396	0·6514	0·6495	1·5351	69·28	29·32
65 10	9323	9·8111610	4106	1·5396	0·6474	0·6495	1·5447	69·28	29·13
65 20	9356	9·8084240	4205	1·5396	0·6433	0·6495	1·5544	69·28	28·95
65 30	9389	56659	4302	1·5397	0·6392	0·6495	1·5644	69·29	28·77
65 40	9421	28862	4399	1·5397	0·6352	0·6495	1·5744	69·29	28·58
65 50	9453	9·8000850	4496	1·5397	0·6311	0·6494	1·5846	69·29	28·40
66 00	9485	9·7972618	4592	1·5398	0·6270	0·6494	1·5949	69·29	28·21
66 10	9517	44164	4688	1·5398	0·6229	0·6494	1·6054	69·29	28·03
66 20	9549	9·7915485	4783	1·5398	0·6188	0·6494	1·6160	69·29	27·85
66 30	9580	9·7886577	4877	1·5399	0·6147	0·6494	1·6268	69·29	27·66
66 40	9612	57439	4972	1·5399	0·6106	0·6494	1·6378	69·30	27·48
66 50	9643	9·7828065	5065	1·5399	0·6065	0·6494	1·6489	69·30	27·29
67 00	9674	9·7798454	5158	1·5400	0·6023	0·6494	1·6602	69·30	27·11
67 10	9705	68602	5250	1·5400	9·5982	0·6493	1·6716	69·30	26·92
67 20	9735	38506	5342	1·5400	0·5941	0·6493	1·6833	69·30	26·73
67 30	9766	9·7708163	5434	1·5401	0·5900	0·6493	1·6951	69·30	26·55
67 40	9796	9·7677568	5525	1·5401	0·5858	0·6493	1·7070	69·31	26·36
67 50	9826	46718	5615	1·5401	0·5817	0·6493	1·7192	69·31	26·17
68 00	9856	9·7615610	5705	1·5402	0·5775	0·6493	1·7316	69·31	25·99
68 10	9886	9·7584241	5795	1·5402	0·5734	0·6493	1·7441	69·31	25·80
68 20	9916	52605	5883	4·5402	0·5692	0·6492	1·7569	69·31	25·61
68 30	9945	9·7520699	5972	1·5403	0·5650	0·6492	1·7698	69·31	25·43
68 40	0·1879974	9·7488520	6059	1·5403	0·5609	0·6492	1·7830	69·31	25·24
68 50	0·1880004	56064	6147	1·5403	0·5567	0·6492	1·7964	69·31	25·05
69 00	0032	9·7423324	6233	1·5404	0·5525	0·6492	1·8100	69·32	24·86
69 10	0061	9·7390298	6319	1·5404	0·5483	0·6492	1·8238	69·32	24·67
69 20	0090	56983	6405	1·5404	0·5441	0·6492	1·8378	69·32	24·49
69 30	0118	9·7323371	6490	1·5405	0·5399	0·6492	1·8521	69·32	24·30
69 40	0146	9·7289460	6574	1·5405	0·5357	0·6491	1·8666	69·32	24·11
69 50	0174	55244	6658	1·5405	0·5315	0·6491	1·8814	69·32	23·92
70 00	0202	9·7220719	6741	1·5405	0·5273	0·6491	1·8964	69·32	23·73

TABLE II.

CORRECTIONS à faire aux logarithmes de R sin 1'' et de N sin 1'' dans la table I, pour les valeurs des dimensions de la terre récemment données par Clarke.

Latitude.	$d(\log R \sin 1'')$.	$d(\log N \sin 1'')$.	Latitude.	$d(\log R \sin 1'')$.	$d(\log N \sin 1'')$.
42.....	-0.0000021	+0.0000063	56.....	+0.0000084	+0.0000081
43.....	17	64	57.....	37	82
44.....	13	66	58.....	41	84
45.....	09	67	59.....	45	85
46.....	05	68	60.....	48	86
47.....	-0.0000001	70	61.....	51	87
48.....	+0.0000008	71	62.....	55	88
49.....	07	72	63.....	58	89
50.....	11	74	64.....	61	90
51.....	15	75	65.....	64	91
52.....	19	76	66.....	67	93
53.....	23	77	67.....	70	93
54.....	26	79	68.....	73	94
55.....	30	80	69.....	76	95
			70.....	78	96

TABLE III.

LATITUDES, etc., des lignes de base et de correction. 1er et 2me systèmes d'arpentage.

Numéro du town-ship.	Désignation de la ligne.	Latitude.	Log. N sin 1''.	Log. P sin 1''.	Log. R sin 1''.	Longitude embrassée par 489 chaînes.
0	1ère base	49 00 00.00	0.1875372	0.0045001	0.1862852	8 03.959
2	Correction	10 36.86	5618	0.0029573	2989	05.681
4	2e base	21 13.70	5662	0.0014047	3122	07.421
6	Correction	31 50.52	5707	9.9985425	3256	09.177
8	3e base	42 27.33	5751	9.9982704	3391	10.951
10	3e Correction	49 53 04.12	0.1875797	9.9966886	0.1863527	8 12.743
12	4e base	50 03 40.89	5842	9.9950968	3662	14.552
14	Correction	14 17.64	5887	9.9334951	3797	16.379
16	5e base	24 54.37	5932	9.9918831	3931	18.225
18	Correction	35 31.08	5976	9.9902611	4064	20.089
20	6e base	50 46 07.77	0.1876021	9.9886289	0.1864198	8 21.972
22	Correction	56 44.44	6065	9.9869863	4331	23.875
24	7e base	51 07 21.09	6110	9.9853334	4466	25.796
26	Correction	17 57.72	6154	9.9836700	4599	27.737
28	8e base	28 34.33	6199	9.9819961	4733	29.698
30	8e correction	51 39 10.92	0.1876243	9.9803116	0.1864867	8 31.678
32	9e base	49 47.44	6287	9.9786163	4998	33.680
34	Correction	52 00 24.04	6332	9.9769104	5131	35.701
36	10e base	11 00.57	6376	9.9751934	5264	37.744
38	Correction	21 37.08	6420	9.9734657	5395	39.808
40	11e base	52 32 13.57	0.1876464	9.9717267	0.1865529	8 41.894
42	Correction	42 50.04	6508	9.9699768	5661	44.001
44	12e base	53 26.49	6552	9.9682156	5791	46.130
46	Correction	53 04 02.92	6595	9.9664429	5920	48.282
48	13e base	14 39.33	6640	9.9646592	6055	50.456

TABLE IV.
LATITUDES, etc., des lignes de base et de correction.
(Troisième système d'arpentage.)

N ^o du town- ship.	Désignation de la ligne.	Latitude.	Log.	Log.	Log.	Longitude embrassée par 486 chaînes.
			N sin 1".	P sin 1".	R sin 1".	
		° ' "				' "
0	1e base	49 00 00·00	0·1875572	0·0045001	0·1862852	8 00·990
2	Correction	10 29·05	5617	0·0029764	2987	02·681
4	2e base	20 58·07	5661	0·0014431	3119	04·388
6	Correction	31 27·08	5705	0·9999003	3251	06·112
8	3e base	41 56·08	5749	0·9983480	3383	07·852
10	3e correction	52 25·05	5794	0·9967861	3518	09·610
12	4e base	50 02 54·01	5838	0·9952143	3650	11·385
14	Correction	13 22·96	5883	0·9936329	3786	13·178
16	5e base	23 51·88	5927	0·9920418	3918	14·988
18	Correction	34 20·77	5971	0·9904407	4050	16·816
20	6e base	44 49·65	6015	0·9888297	4182	18·662
22	Correction	55 18·51	6059	0·9872086	4314	20·527
24	7e base	51 05 47·35	6103	0·9855774	4446	22·411
26	Correction	16 16·17	6147	0·9839365	4578	24·313
28	8e base	26 44·98	6191	0·9822842	4710	26·235
30	8e correction	37 13·76	6235	0·9806224	4842	28·176
32	9e base	47 42·53	6279	0·9789500	4974	30·136
34	Correction	58 11·26	6322	0·9772671	5103	32·117
36	10e base	52 08 39·98	6366	0·9755737	5235	34·118
38	Correction	19 08·69	6409	0·9738694	5364	36·139
40	11e base	29 37·37	6453	0·9721545	5496	38·181
42	Correction	40 06·04	6497	0·9704288	5628	40·245
44	12e base	50 34·69	6540	0·9686921	5757	42·329
46	Correction	53 01 03·31	6582	0·9669442	5883	44·436
48	13e base	11 31·92	6626	0·9651855	6015	46·564
50	13e correction	22 00·52	6670	0·9634156	6147	48·714
52	14e base	32 29·09	6712	0·9616342	6273	50·887
54	Correction	42 57·65	6756	0·9598417	6405	53·083
56	15e base	53 26·19	6799	0·9580375	6534	55·302
58	Correction	54 03 54·71	6841	0·9562218	6660	57·545
60	16e base	14 23·21	6884	0·9544894	6789	8 59·811
62	Correction	24 51·69	6927	0·9525554	6918	9 02·102
64	17e base	35 20·15	6969	0·9507044	7044	04·417
66	Correction	45 48·59	7012	0·9488415	7173	06·758
68	18e base	56 17·01	7054	0·9469665	7298	09·123
70	18e correction	55 06 45·42	7096	0·9450792	7424	11·515
72	19e base	17 13·82	7139	0·9431798	7553	13·932
74	Correction	27 42·10	7181	0·9412680	7679	16·376
76	20e base	38 10·55	7223	0·9393437	7805	18·847
78	Correction	48 38·89	7264	0·9374066	7928	21·345
80	21e base	59 07·20	7305	0·9354569	8051	23·871
82	Correction	56 09 35·49	7347	0·9334945	8177	26·424
84	22e base	20 03·77	7390	0·9315192	8306	29·006
86	Correction	30 32·03	7431	0·9295307	8429	31·618
88	23e base	41 00·28	7472	0·9275290	8552	34·258
90	23e correction	51 28·51	7513	0·9255140	8675	36·929
92	24e base	57 01 56·70	7554	0·9234856	8798	39·630
94	Correction	12 24·89	7595	0·9214436	8921	42·362
96	25e base	22 53·07	7637	0·9193880	9047	45·125
98	Correction	33 21·22	7678	0·9173186	9170	47·919
100	26e base	43 49·36	7718	0·9152351	9290	50·747
102	Correction	54 17·48	7759	0·9131376	9413	53·607
104	27e base	58 04 45·57	7799	0·9110259	9533	56·500

TABLE IV—*Fin.*LATITUDE, etc., des lignes de base et de correction—*Fin.*

(Troisième système d'arpentage.)

Numéro du township.	Désignation de la ligne.	Latitude.	Log. N sin 1".	Log. P sin 1".	Log. R sin 1".	Longitude embrassée par 486 chaînes.
		° ' "				" "
106	Correction.....	58 15 13·66	0·1877839	9·9088998	0·1869653	9 59·427
108	28e Base.....	25 41·73	7879	9·9067591	9773	10 02·389
110	28e Correction.....	36 09·78	7919	9·9046039	0·1869893	05·386
112	29e Base.....	46 37·81	7959	9·9024339	0·1870013	08·418
114	Correction.....	57 05·83	7999	9·9002490	0133	11·487
116	30e Base.....	59 07 33·83	8039	9·8980490	0253	14·593
118	Correction.....	18 01·81	8078	9·8958337	0370	17·735
120	31e Base.....	28 29·77	8117	9·8936029	0487	20·917
122	Correction.....	38 57·71	8157	9·8913568	0607	24·136
124	32e Base.....	49 25·64	8196	9·8890948	0724	27·396
126	Correction.....	59 53·55	0·1878235	9·8868170	0·1870840	10 30·695

TABLE V.

CORDES-AZIMUTHS, déflexions, ordonnées de déflexion, etc., pour les lignes de base.

(Premier et deuxième systèmes d'arpentages.)

Numéro de la ligne de base.	Corde-azimuth.	Corde-azimuth.	Déflexion.	Déflexion.	Ordonnée de déflexion pour 1 chaîne de distance.	Longitude embrassée par 1 rang.	Numéro du township.
	° ' "	°	' "	°	Pouces.	s.	
1	89 56 57·4	89·9493	6 05·2	0·1014	1·402	32·3	0
2	55·1	·9486	09·8	·1027	1·420	32·5	4
3	52·8	·9480	14·5	·1040	1·438	32·7	8
4	50·4	·9473	19·2	·1053	1·456	33·0	12
5	48·0	·9467	24·0	·1067	1·474	33·2	16
6	89 56 45·6	89·9460	6 28·8	0·1080	1·493	33·5	20
7	43·1	·9453	33·8	·1094	1·512	33·7	24
8	40·6	·9446	38·8	·1108	1·531	34·0	28
9	38·1	·9439	43·8	·1122	1·551	34·2	32
10	35·5	·9432	49·0	·1136	1·570	34·5	36
11	89 56 32·9	89·9425	6 54·3	0·1151	1·591	38·8	40
12	30·2	·9417	59·6	·1165	1·611	35·1	44
13	27·5	·9410	7 05·0	·1180	1·632	35·4	48

TABLE VI.

CORDES-AZIMUTHS, déflexions, ordonnées de déflexion, etc., pour les lignes de base.

(Troisième système d'arpentage.)

Numéro de la ligne de base.	Corde-azimuth, système sexagésimal.	Corde-azimuth, système décimal.	Déflexion, système sexagésimal.	Déflexion, système décimal.	Ordonnée de déflexion pour 1 chaîne de distance.	Longitude embrassée par 1 rang.	Numéro du township.
					Pouces.	s.	
1	89 56 58·5	89·9496	6 03·0	0·1008	1·394	32·1	0
2	56·3	·9490	07·5	·1021	1·411	32·3	4
3	54·0	·9483	12·0	·1033	1·429	32·5	8
4	51·7	·9477	16·6	·1046	1·447	32·8	12
5	49·4	·9471	21·3	·1059	1·465	33·0	16
6	47·0	·9464	26·1	·1072	1·483	33·2	20
7	44·6	·9457	30·9	·1086	1·501	33·5	24
8	42·1	·9450	35·8	·1099	1·520	33·7	28
9	39·6	·9443	40·8	·1113	1·539	34·0	32
10	37·1	·9436	45·9	·1127	1·558	34·3	36
11	34·5	·9429	51·0	·1142	1·578	34·5	40
12	31·9	·9422	56·2	·1156	1·598	34·8	44
13	29·3	·9415	7 01·5	·1171	1·619	35·1	48
14	26·6	·9407	06·9	·1186	1·639	35·4	52
15	23·8	·9399	12·4	·1201	1·660	35·7	56
16	21·0	·9392	18·0	·1217	1·682	36·0	60
17	18·2	·9384	23·7	·1232	1·704	36·3	64
18	15·3	·9376	29·4	·1248	1·726	36·6	68
19	12·4	·9368	35·3	·1265	1·749	36·9	72
20	09·4	·9359	41·3	·1281	1·772	37·3	76
21	06·3	·9351	47·4	·1298	1·795	37·6	80
22	03·2	·9342	53·6	·1316	1·819	37·9	84
23	00·1	·9335	59·8	·1333	1·843	38·3	88
24	89 55 56·9	·9325	8 06·3	·1351	1·867	38·6	92
25	53·6	·9316	12·8	·1369	1·892	39·0	96
26	50·3	·9306	19·5	·1387	1·918	39·4	100
27	46·8	·9297	26·3	·1406	1·944	39·8	104
28	43·4	·9287	33·3	·1426	1·971	40·2	108
29	39·9	·9277	40·3	·1445	2·008	40·6	112
30	36·2	·9267	47·6	·1465	2·026	41·0	116
31	32·6	·9257	54·9	·1486	2·054	41·4	120
32	28·8	·9247	9 02·4	·1507	2·083	41·8	124

TABLE VII.

CORDES-AZIMUTHS, déflexions, ordonnées de déflexion, ressauts (*Jogs*) etc., pour les lignes de correction.

(Premier et deuxième systèmes d'arpentage.)

N ^o de la ligne de correction.	Corde-azimuth.	Corde-azimuth.	Déflexion.	Déflexion.	Ordonnée de déflexion pour une chaîne de distance	LONGUEUR D'UN RANG SUR LA LIGNE DE CORRECTION.		Ressaut, (Jog.)	Convergence ou divergence dans une demi-section	N ^o du township.
						Côté N. de la route.	Côté S. de la route.			
1	89 56 56.9	89.9491	6 06.2	0.1017	1.406	490.751	487.266	3.485	14.5	2
2	54.6	.9485	10.8	.1030	1.424	.773	.244	.529	14.7	6
3	52.3	.9479.	15.5	.1043	1.442	.796	.222	.574	14.9	10
4	49.9	.9472	20.2	.1056	1.460	.818	.200	.618	15.1	14
5	47.5	.9465	25.0	.1069	1.478	.841	.177	.664	15.3	18
6	89 56 45.1	89.9459	6 29.8	0.1083	1.497	490.865	487.154	3.711	15.5	22
7	42.7	.9452	34.7	.1096	1.516	.888	.131	.758	15.7	26
8	40.2	.9445	39.7	.1110	1.535	.913	.107	.806	15.9	30
9	37.6	.9438	44.8	.1124	1.554	.937	.083	.854	16.1	34
10	35.0	.9430	50.0	.1139	1.574	.962	.058	.904	16.3	38
11	89 56 32.4	89.9423	6 55.2	0.1153	1.594	490.987	487.034	3.953	16.5	42
12	29.7	.9416	7 00.6	.1168	1.615	491.012	.008	4.004	16.7	46

TABLE VIII.

CORDES-AZIMUTHS, déflexions, ordonnées de déflexion, reessauts (*Jogs*) etc.,
pour les lignes de correction.

(Troisième système d'arpentage.)

N° de la ligne de correction.	Corde-azimuth, système sexagésimal.		Corde-azimuth système décimal.		Déflexion, système sexagésimal.		Déflexion, système décimal.		Ordonnées de déflexion pour une chaîne de distance.		LONGUEUR D'UN RANG SUR LA LIGNE DE CORRECTION.			Reessauts. (<i>Jogs</i> .)	Convergence ou divergence dans une demi-section.	N° du township.				
											Côté N. de la route.		Côté S. de la route.							
	°	'	°	'	°	'	°	'	Pouces.	chaînes.	chaînes.	chaînes.	chaînes.							
1	89	56	57.4	89	9493	7	05.2	0	1014	1	403	487	719	484	297	3	421	0	143	2
2			55.1		9486		09.8		1027		1420		740		276		463		144	6
3			52.9		9480		14.3		1040		1438		762		255		507		146	10
4			50.5		9474		19.0		1053		1456		784		233		551		148	14
5			48.2		9467		23.7		1066		1474		806		212		594		150	18
6			45.8		9461		28.5		1079		1492		829		188		641		152	22
7			43.3		9454		33.4		1093		1510		852		167		685		154	26
8			40.9		9447		38.3		1106		1529		875		144		731		155	30
9			38.3		9440		43.4		1120		1548		899		120		779		157	34
10			35.8		9433		48.4		1134		1568		923		097		826		159	38
11			33.2		9426		53.6		1149		1588		947		072		875		161	42
12			30.6		9418		58.8		1163		1608		972		047		925		164	46
13			27.9		9411		7	04.2	1178		1629	487	997	484	024	3	973		166	50
14			25.2		9403		09.6		1193		1650	488	023	483	998	4	025		168	54
15			22.4		9396		15.2		1209		1671		049		972		077		170	58
16			19.6		9388		20.8		1224		1693		075		946		129		172	62
17			16.7		9380		26.6		1241		1715		102		919		183		174	66
18			13.8		9372		32.4		1257		1737		130		892		238		177	70
19			10.9		9364		38.3		1273		1760		158		865		293		179	74
20			07.8		9355		44.4		1290		1783		187		837		350		181	78
21			04.8		9337		50.5		1307		1807		215		809		406		184	82
22	89	56	01.7		9338		56.7		1324		1831		245		779		466		186	86
23	89	55	58.5		9329		8	03.0	1342		1855		275		750		525		189	90
24			55.2		9320		09.6		1360		1879		306		720		586		191	94
25			51.9		9311		16.2		1378		1905		338		690		648		194	98
26			48.6		9302		22.9		1397		1931		369		658		711		196	102
27			45.1		9292		29.8		1416		1957		402		627		775		199	106
28			41.6		9282		36.8		1436		1984		434		594		840		202	110
29			38.0		9272		44.0		1456		2	012	469		561		908		204	114
30			34.4		9262		51.2		1476		2	040	503		528		4	975	207	118
31			30.7		9252		58.6		1496		2	068	538		493		5	045	210	122
32	89	55	26.9		89	9241	9	06.2	1517		2	097	488	574	483	458	5	116	213	126

TABLE IX.

LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente, pour trouver la frontière septentrionale de chaque section, et la largeur des quarts de section sur cette frontière.

(Premier et deuxième systèmes d'arpentage.)

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.
1	36	49°-0000	0.183 06		0.060 84		40.000
	1	0147	18		0.061 06		39.988
	12	0295	31		29		976
	13	0442	44		51		964
	24	0590	57		74		952
	25	0737	70		97		940
2	36	0885	83		0.062 20		928
	1	1032	96		42		915
	12	1180	0.184 09		64		903
	13	1327	22		87		891
	24	1475	35		0.063 09		879
	25	1622	48		32		867
3	36	1769	61		54		39.855 40.146
	1	1917	74		77		40.134
	12	2064	87		0.064 00		122
	13	2212	99		23		110
	24	2359	0.185 12		45		097
	25	2507	25		68		085
4	36	2654	38		90		073
	1	2802	51		0.065 13		061
	12	2949	64		35		048
	13	3097	78		58		036
	24	3244	90		81		024
	25	3391	0.186 03	0.000 02	0.066 04		012
5	36	3538	16		26	0.000 03	40.000
	1	3685	29		49		39.988
	12	3833	42		71		976
	13	3980	55		94		964
	24	4128	69		0.067 16		951
	25	4275	82		39		939
6	36	4422	94		61		927
	1	4569	0.187 07		84		915
	12	4717	21		0.068 07		902
	13	4864	34		29		890
	24	5012	47		52		878
	25	5159	59		74		866
7	36	5307	73		97		39.854 40.148
	1	5454	86		0.069 20		40.136
	12	5602	99		42		124
	13	5749	0.188 12		65		111
	24	5897	26		88		099
	25	6044	38		0.070 11		087
8	36	6191	51		33		074
	1	6338	64		56		062
	12	6486	78		78		050
	13	6633	91		0.071 01		037
	24	6781	0.189 04		24		025
	25	6928	18		46		013
	36	7076	31		69		40.000

TABLE IX—*Suite.*LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente, etc.—*Suite.*

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.
9	1	49° 7223	0 189 44		0 071 91		39 988
	12	7371	57		0 072 14		976
	13	7518	70		37		963
	24	7666	83		60		951
	25	7813	96		82		939
	36	7960	0 190 09		0 073 05		926
10	1	8107	23		27		914
	12	8255	36		50		902
	13	8402	49		72		889
	24	8550	62		95		877
	25	8697	76		0 074 19		865
	36	8845	89		41		39 852 40 150
11	1	8992	0 191 02		64		40 138
	12	9140	16		86		125
	13	9287	29		0 075 09		113
	24	9435	42		32		100
	25	9582	55		54		088
	36	9729	69		77		075
12	1	49 9876	82		99		40 063
	12	50 0024	95		0 076 23		050
	13	0171	0 192 08		45		088
	24	0319	22		68		025
	25	0466	35		91		013
	36	0614	49		0 077 13		40 000
13	1	0761	62	0 000 02	36	0 000 03	39 988
	12	0908	76		58		975
	13	1056	89		81		963
	24	1203	0 193 02		0 078 03		950
	25	1351	16		27		938
	36	1498	29		50		925
14	1	1645	42		72		913
	12	1793	55		95		900
	13	1940	69		0 079 17		888
	24	2087	83		40		875
	25	2235	96		63		863
	36	2382	0 194 09		85		39 850 40 152
15	1	2530	23		0 080 08		40 139
	12	2677	36		31		127
	13	2824	49		54		114
	24	2972	63		77		101
	25	3119	77		99		089
	36	3266	90		0 081 22		076
16	1	3414	0 195 03		45		063
	12	3561	17		67		051
	13	3709	31		90		038
	24	3856	44		0 082 13		025
	25	4003	57		36		013
	36	4151	71		59		40 000
17	1	4298	85		81		39 987
	12	4446	98		0 083 04		975
	13	4593	0 196 11		27		962
	24	4741	25		50		949
	25	4888	39		72		937
	36	5035	52		95		924

TABLE IX—*Suite.*LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente, etc.—*Suite.*

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.
18	1	50° 5182	0·196 66		0·084 17		39·911
	12	5330	80		40		899
	13	5477	93		63		886
	24	5625	0·197 06		86		873
	25	5772	20		0·085 09		861
	36	5920	34		32		39·848 40·153
19	1	6067	47		54		40·140
	12	6214	61		77		128
	13	6362	75		0·086 00		115
	24	6509	88		22		102
	25	6656	0·198 02		45		089
	36	6804	15		68		077
20	1	6951	29		91		064
	12	7098	43		0·087 14		051
	13	7246	56		37		038
	24	7393	70		60		026
	25	7540	84		82		013
	36	7688	97		0·088 05		40·000
21	1	7835	0·199 11		28		39·987
	12	7983	25		50		974
	13	8130	39		73		961
	24	8278	52		96		949
	25	8425	65		0·089 19		936
	36	8572	79		42		923
22	1	8719	93	0·000 02	65	0·000 03	910
	12	8867	0·200 07		88		898
	13	9014	21		0·090 10		885
	24	9162	35		33		872
	25	9309	48		56		859
	36	9457	62		79		39·846 40·155
23	1	9604	75		0·091 02		40·142
	12	9751	89		25		129
	13	9899	0·201 03		48		116
	24	51° 0046	17		70		103
	25	0193	31		93		090
	36	0341	45		0·092 16		073
24	1	0488	59		39		065
	12	0635	72		62		052
	13	0783	86		84		039
	24	0930	0·202 00		0·093 07		026
	25	1077	14		30		013
	36	1225	28		53		40·000
25	1	1372	42		76		39·987
	12	1520	56		99		974
	13	1667	69		0·094 22		961
	24	1815	83		44		948
	25	1962	97		67		935
	36	2109	0·203 11		90		922
26	1	2256	25		0·095 13		909
	12	2404	39		36		896
	13	2551	53		59		883
	24	2699	67		82		870
	25	2846	81		0·096 04		857
	36	2994	95		28		39·844 40·157

TABLE IX—*Suite.*LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente, etc.—*Suite.*

Township.	Section.	Latitude ϕ	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.	
27	1	51° 3141	0·204 09		0·096 51		40·144	
	12	3288	23		73		131	
	13	3436	36		96		118	
	24	3583	50		0·097 19		105	
	25	3730	64		42		092	
	36	3878	78		65		078	
28	1	4025	92		88		065	
	12	4172	0·205 06	0·000 02	0·098 11	0·000 03	052	
	13	4320	20		34		039	
	24	4467	34		57		026	
	25	4614	48		79		013	
	36	4762	62		0·099 02		40·000	
29	1	4909	76				25	
	12	5056	90		48		974	
	13	5204	0·206 04		71		961	
	24	5351	19		94		947	
	25	5498	33		0·100 17		934	
	36	5646	47		40		921	
30	1	5793	61		63		908	
	12	5940	75		86		894	
	13	6088	89		0·101 09		881	
	24	6235	0·207 03		32		868	
	25	6382	17		54		855	
	36	51° 6530	0·207 31		0·101 78		39·842	
41	36	52° 6255	0·216 79		0·116 99		39·918	
42	1	6402	94		0·117 22		904	
	12	6549	0·217 09		45		891	
	13	6697	24		69		877	
	24	6844	38		92		863	
	25	6991	53		0·118 15		850	
	36	7139	68		38		39·836 40·166	
43	1	7286	82		61		152	
	12	7433	96		84		138	
	13	7581	0·218 11		0·119 08		124	
	24	7728	26		30		111	
	25	7875	40		54		097	
	36	8023	55		77		083	
44	1	8170	70		0·120 00		069	
	12	8317	85		24		056	
	13	8465	0·219 00		46		042	
	24	8612	14		70		028	
	25	8759	29		93		014	
	36	8907	44		0·121 16		40·000	
45	1	9054	58		40		39·986	
	12	9201	73		62		972	
	13	9349	88		86		958	
	24	9496	0·220 03		0·122 09	0·000 03	945	
	25	9643	18		32		931	
	36	9791	33		56		917	
46	1	9938	48		79			903
	12	53° 0085	63		0·123 02			890
	13	0233	77		25			876
	24	0380	92		49		862	

TABLE IX—*Fin.*LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente, etc.—*Fin.*

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.
47	25	53° 0527	0 221 07		0 123 71		848
	36	0675	21		95		39 834
	1	0822	36				40 168
	12	0969	51		0 124 19		40 154
	13	1117	66		41		140
	24	1264	81		65		126
	25	1411	96		88		112
48	36	1559	0 222 11		0 125 12		098
					34		084
	1	1706	26		58		070
	12	1853	41		81		056
	13	2001	56		0 126 04		042
	24	2148	71		28		028
	25	2295	86		51		014
36	2443	0 223 00		74		40 000	

TABLE X.

LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente, pour trouver la frontière septentrionale de chaque section, et la largeur des quarts de section sur cette frontière.

(Troisième système d'arpentage.)

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.
1	36	49° 0000	0 183 06		0 060 84		40 000
	1	0147	19		0 061 06		39 988
	12	0291	31		28		976
	13	0438	44		51		964
	24	0582	57		73		953
	25	0729	69		95		941
	36	0874	82		0 062 17		929
2	1	1020	95	0 000 02	40	0 000 03	917
	12	1165	08		62		905
	13	1311	20		85		893
	24	1456	33		0 063 07		882
	25	1603	46		29		870
	36	1747	59		51		39 858
3	1	1894	71		74		131
	12	2039	84		96		119
	13	2185	97		0 064 18		107
	24	2330	10		41		095
	25	2476	23		63		084
	36	2621	35		85		072
4	1	2768	48		0 065 08		060
	12	2912	61		30		048

TABLE X—*Suite.*

LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente pour chaque section, et la largeur des quarts de section—*Suite.*

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.		
5	13	49° 3059	0·185 74	0·000 02	0·065 52	0·000 03	40·036		
	24	3203	87		74		024		
	25	3350	0·186 00		97		012		
	36	3495	12		0·066 19		000		
	1	3641	25		0·067 08		42	39·988	
	12	3786	38				64		
	13	3932	51				86		964
	24	4077	64				0·067 08		952
	25	4224	77				31		940
	36	4368	90				53		928
	6	1	4515		0·187 03		0·068 20	76	39·858
		12	4659		15			98	
13		4806	28	0·068 20	904				
24		4951	41	43	892				
25		5097	54	65	880				
36		5242	67	87	868				
7	1	5388	80	0·070 21	10	40·145			
	12	5533	93		32		133		
	13	5680	0·188 06		54		121		
	24	5824	19		77		109		
	25	5971	32		99		097		
	36	6115	45		0·070 21		085		
8	1	6262	58	0·071 11	44	000			
	12	6407	71		66		060		
	13	6553	84		89		048		
	24	6698	97		0·071 11		036		
	25	6844	0·189 10		33		024		
	36	6989	23		56		012		
9	1	7136	36	0·072 00	78	39·988			
	12	7280	49		00		976		
	13	7427	62		23		964		
	24	7571	75		45		951		
	25	7718	88		68		939		
	36	7863	0·190 01		90		927		
10	1	8009	14	0·074 02	12	39·855			
	12	8154	27		35		915		
	13	8300	40		57		903		
	24	8445	53		79		891		
	25	8592	66		0·074 02		879		
	36	8736	79		24		867		
11	1	8883	93	0·075 14	47	40·147			
	12	9027	0·191 06		69		135		
	13	9174	19		92		122		
	24	9319	32		0·075 14		110		
	25	9465	45		36		098		
	36	9610	58		59		086		
12	1	9756	71	0·076 03	81	073			
	12	9901	84		03		061		
	13	50°·0047	88		26		050		
	24	0192	0·192 11		48		037		
							024		

TABLE X—*Suite.*LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente pour chaque section, et la largeur des quarts de section—*Suite.*

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence for 10 chaînes.	Quart de section.
13	25	50° 0339	0.192 24	0.000 02	0.076 71	0.000 03	40.012
	36	0483	37		93		000
	1	0630	50		0.077 16		39.988
	12	0775	63				975
	13	0921	77				963
	24	1066	90				951
14	25	1212	0.193 03	0.078 05	939		
	36	1357	16	28	926		
	1	1503	29	50	914		
	12	1648	43	72	902		
	13	1795	56	95	890		
	24	1939	69	0.079 17	877		
15	25	2086	82	40	865		
	36	2230	96	62	{ 39.853		
	1	2377	0.194 09	85	137		
	12	2522	22	0.080 07	124		
	13	2668	35	30	112		
	24	2813	49	52	099		
16	25	2959	62	75	087		
	36	3104	75	97	074		
	1	3250	89	0.081 20	062		
	12	3395	0.195 02	42	050		
	13	3542	15	64	037		
	24	3686	28	87	025		
17	25	3833	42	0.082 09	012		
	36	3977	55	32	000		
	1	4124	69	54	39.988		
	12	4269	82	77	975		
	13	4415	95	99	963		
	24	4560	0.196 09	22	950		
18	25	4706	22	44	940		
	36	4851	35	67	925		
	1	4997	49	89	913		
	12	5142	62	0.084 12	901		
	13	5289	76	34	888		
	24	5433	89	56	876		
19	25	5580	0.197 02	79	863		
	36	5724	16	0.085 01	{ 39.851		
	1	5871	29	24	40.150		
	12	6016	43	46	138		
	13	6162	56	69	113		
	24	6307	69	91	100		
20	25	6453	83	0.086 14	088		
	36	6598	96	36	075		
	1	6744	0.198 10	59	063		
	12	6889	23	81	050		
	13	7035	37	0.087 04	038		
	24	7180	50	27	025		
21	25	7327	64	49	013		
	36	7471	77	72	000		
	1	7618	91	94	39.987		
	12	7762	0.199 04	0.088 17	975		

TABLE X—*Suite.*LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente pour chaque section, et la largeur des quarts de section—*Suite.*

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.
	13	50° 7909	0 199 18		0 088 39		39 962
	24	8054	31		62		950
	25	8200	45		84		937
	36	8345	58		0 089 07		925
22	1	8491	72		29		912
	12	8636	85		52		899
	13	8782	99	0 200 02	74	0 000 03	887
	24	8927	13		97		874
	25	9073	26		0 090 20		862
	36	9218	40	0 000 02	42	0 000 03	{ 39 849 40 152
23	1	9365	53		65		140
	12	9509	67		87		127
	13	9656	81		0 091 10		114
	24	9800	94		32		102
	25	9747	0 201 08		55		089
	36	51° 0091	21		77		076
24	1	0238	35		0 092 00		064
	12	0383	49		22		051
	13	0529	63		45		038
	24	0674	76		68		025
	25	0820	90		90		013
	36	0965	0 202 03		0 093 13		000
25	1	1111	17		35		39 987
	12	1256	31		58		975
	13	1402	44		81		962
	24	1547	58		0 094 03		949
	25	1694	72		26		936
	36	1838	58		48		924
26	1	1985	99		71		911
	12	2129	0 203 13		93		898
	13	2276	27		0 095 16		885
	24	2420	40		39		873
	25	2567	54		61		860
	36	2712	68		84		{ 39 847 40 154
27	1	2858	82		0 096 07		141
	12	3003	95		29		129
	13	3149	0 204 09	0 000 02	52		116
	24	3294	23		74		103
	25	3440	37		97		090
	36	3585	51	0 000 02	0 097 19	0 000 03	077
28	1	3731	64		42		064
	12	3876	78		65		051
	13	4023	92		87		039
	24	4167	0 205 06		0 098 10		026
	25	4314	20		33		013
	36	4458	33		55		000
29	1	4605	47		78		39 987
	12	4749	61		0 099 00		974
	13	4896	75		29		962
	24	5040	89		46		949
	25	5187	0 206 03		69		936
	36	5332	17		91		923

TABLE X—*Suite*.

LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente pour chaque section, et la largeur des quarts de section—*Suite*.

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.
30	1	51° 5478	0·206 31		0·100 14		910
	12	5263	44		36		897
	13	5769	58		59		884
	24	5914	72		82		39·871
	25	6060	86		0·101 05		858
	36	6205	0·207 00		27		{ 39·846 40·156
31	1	6351	14		50		143
	12	6496	28		72		130
	13	6642	42		95		117
	24	6787	56		0·102 18		104
	25	6934	70		41		091
	36	7078	84		63		078
32	1	7225	99		86		065
	12	7369	0·208 12		0·103 08		052
	13	7516	26		31		039
	24	7660	40		54		026
	25	7807	54		77		013
	36	7951	68		99		000
33	1	8098	82		0·104 22		39·987
	12	8243	96		45		974
	13	8389	0·209 10		68		961
	24	8534	24		90		948
	25	8680	38		0·105 13		935
	36	8825	52		35		922
34	1	8971	66	0·000 02	58	0·000 03	909
	12	9116	80		81		896
	13	9262	94		0·106 04		883
	24	9407	0·210 08		26		869
	25	9553	22		49		856
	36	9698	36		72		{ 39·843 40·158
35	1	9844	51		95		145
	12	9989	65		0·107 17		132
	13	52° 0135	79		40		119
	24	0280	93		63		106
	25	0427	0·211 07		86		092
	36	0571	21		0·108 08		079
36	1	0718	36		31		066
	12	0862	50		54		053
	13	1009	64		77		040
	24	1153	78		99		026
	25	1300	92		0·109 22		013
	36	1444	0·212 06		45		000
37	1	1591	21		68		39·987
	12	1735	35		90		974
	13	1882	49		0·110 13		960
	24	2027	63		36		947
	25	2173	77		59		934
	36	2318	92		81		921
38	1	2464	0·213 06		0·111 04		907
	12	2609	20		27		894
	13	2755	34		50		881
	24	2900	49		73		868

TABLE X—*Suite.*LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente pour chaque section, et la largeur des quarts de section—*Suite.*

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.
	25	52° 3046	0·213 63		0·211 96		855
	36	3191	77		0·112 18		{ 39·841 40·160
39	1	3337	92	0·000 03	41	0·000 03	147
	12	3482	0·214 06		64		134
	13	3623	20		87		120
	24	3773	34		0·113 09		107
	25	3919	49		32		093
	36	4064	63		55		080
40	1	4210	77		78		067
	12	4355	92		0·114 01		053
	13	4501	0·215 06		24		040
	24	4646	20		46		027
	25	4794	35		69		013
	36	4937	49		92		000
41	1	5084	64		0·115 15		39·987
	12	5228	78		38		973
	13	5375	92		61		960
	24	5519	0·216 07		83		946
	25	5666	21		0·116 06		933
	36	5810	35		29		920
42	1	5957	50		52		906
	12	6101	64		75		893
	13	6248	79		98		879
	24	6392	93		0·117 21		866
	25	6539	0·217 08		44		853
	36	6683	22		66		{ 39·839 40·162
43	1	6830	37		89		149
	12	6974	51		0·118 12		135
	13	7121	66		35		122
	24	7266	80		58		108
	25	7412	95		81		095
	36	7557	0·218 09		0·119 04		081
44	1	7703	24		27		068
	12	7848	38		49		054
	13	7994	53		73		041
	24	8139	67		95		027
	25	8285	82		0·120 18		014
	36	8430	96		41		000
45	1	8576	0·219 11	0·000 02	64	0·000 03	39·986
	12	8721	25		87		973
	13	8867	40		0·121 10		950
	24	9012	55		33		946
	25	9158	69		56		932
	36	9303	84		79		919
46	1	9449	98		0·122 02		905
	12	9594	0·220 13		25		891
	13	9740	28		48		878
	24	9885	42		70		864
	25	53° 0031	57		93		851
	36	0176	71		0·123 16		{ 39·837 40·164

TABLE X—*Suite.*

LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente pour chaque section, et la largeur des quarts de section—*Suite.*

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.
47	1	53°·0321	0·220 86		0·123 39		40·151
	12	0467	0·221 01		62		137
	13	0612	15		85		123
	24	0758	30		0·124 08		110
	25	0903	45		31		096
	36	1049	59		54		082
48	1	1195	74		77		068
	12	1340	89		0·125 00		055
	13	1486	0·222 04		23		041
	24	1631	18		46		027
	25	1777	33		69		014
	36	1922	48		92		000
49	1	2068	63		0·126 15		39·986
	12	2213	77		38		972
	13	2359	92		61		958
	24	2504	0·223 07		84		945
	25	2650	22		0·127 07		931
	36	2795	36		30		917
50	1	2941	51		53		903
	12	3086	66		76		889
	13	3233	81		99		875
	24	3377	96		0·128 22		861
	25	3524	0·224 10		45		848
	36	3668	25	0·000 02	68	0·000 03	{ 39·834 40·166
51	1	3815	40		91		153
	12	3959	55		0·129 14		139
	13	4106	70		37		125
	24	4250	85		60		111
	25	4397	0·225 00		83		097
	36	4541	14		0·130 06		083
52	1	4688	29		30		069
	12	4832	44		53		055
	13	4979	59		76		042
	24	5123	74		99		028
	25	5270	89		0·131 23		014
	36	5414	0·226 04		45		000
53	1	5561	19		68		39·986
	12	5705	34		91		972
	13	5852	49		0·132 14		958
	24	5996	63		37		944
	25	6143	79		60		930
	36	6287	93		83		917
54	1	6434	0·227 08		0·133 07		903
	12	6578	23		30		890
	13	6725	38		53		875
	24	6869	53		76		861
	25	7016	68		99		847
	36	7160	83		0·134 22		{ 39·833 40·169
55	1	7307	99		45		155
	12	7451	0·228 13		68		140
	13	7598	29		91		126
	24	7742	44		0·135 14		112

TABLE X—*Suite.*LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente pour chaque section, et la largeur des quarts de section—*Suite.*

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.
56	25	53° 7889	0·228 59	0·000 02	0·135 38	0·000 03	40·098
	36	8033	74		61		084
	1	8180	89		84		070
	12	8324	0·229 04		0·136 07		056
	13	8471	19		30		042
	24	8615	34		53		028
57	25	8762	49	0·000 02	77	0·000 03	014
	36	8906	64		0·137 00		000
	1	9052	79		23		39·986
	12	9197	95		46		972
	13	9343	0·230 10		69		958
	24	9488	25		92		944
58	25	9634	40	0·000 02	0·138 16	0·000 03	930
	36	9779	55		39		915
	1	9925	70		62		901
	12	54° 0070	85		85		887
	13	0216	0·231 01		0·139 08		873
	24	0361	16		31		859
59	25	0507	31	0·000 02	55	0·000 03	845
	36	0652	46		78		{ 39·831
	1	0798	62		0·140 01		157
	12	0943	77		24		142
	13	1089	92		48		128
	24	1234	0·232 07		71		114
60	25	1380	23	0·000 02	94	0·000 03	100
	36	1525	38		0·141 17		085
	1	1671	53		41		071
	12	1816	68		64		057
	13	1962	84		87		043
	24	2107	99		0·142 10		028
61	25	2253	0·233 14	0·000 02	34	0·000 03	014
	36	2398	29		57		000
	1	2544	45		80		39·986
	12	2689	60		0·143 03		971
	13	2835	76		27		957
	24	2980	91		50		943
62	25	3126	0·234 06	0·000 02	73	0·000 03	929
	36	3271	21		96		914
	1	3417	37		0·144 20		900
	12	3562	52		43		886
	13	3708	68		66		872
	24	3853	83		89		857
63	25	3999	98	0·000 02	0·145 13	0·000 03	843
	36	4144	0·235 14		36		{ 39·829
	1	4290	29		59		159
	12	4435	45		83		144
	13	4581	60		0·146 06		130
	24	4725	75		29		115
64	25	4872	91	0·000 02	53	0·000 03	101
	36	5016	0·236 06		76		086
	1	5163	22		99		072
	12	5307	37		0·147 22		058

TABLE X—Suite.

LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente pour chaque section, et la largeur des quarts de section—Suite.

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.
65	13	54° 5454	0·236 53		0·147 46		40·043
	24	5598	68		69		029
	25	5745	84		93		014
	36	5889	99		0·148 16		000
	1	6036	0·237 15		39		986
	12	6180	30		63		971
66	13	6327	46		86		957
	24	6471	61		0·149 09		942
	25	6618	77		33		928
	36	6762	92		56		913
	1	6909	0·238 08		80		899
	12	7053	24		0·150 03		884
67	13	7199	39		26		870
	24	7344	55		50		855
	25	7490	70		73		841
	36	7635	86		96		827
	1	7781	0·239 02		0·151 20		161
	12	7926	17		43		146
68	13	8072	33		67		131
	24	8217	49		90		117
	25	8363	64		0·152 13		102
	36	8508	80		37		088
	1	8654	96		60		073
	12	8799	0·240 11	0·000 02	84	0·000 03	058
69	13	8945	27		0·153 07		044
	24	9090	43		31		029
	25	9236	58		54		015
	36	9381	74		77		000
	1	9527	90		0·154 01		39·985
	12	9672	0·241 05		24		971
70	13	9818	21		48		956
	24	9962	37		71		941
	25	53° 0109	53		95		927
	36	0253	68		0·155 18		912
	1	0400	84		42		898
	12	0544	0·242 00		65		883
71	13	0691	16		89		868
	24	0835	31		0·156 12		854
	25	0982	47		36		839
	36	1126	63		59		824
	1	1274	79		83		163
	12	1417	95		0·157 06		148
72	13	1563	0·243 11		30		133
	24	1708	26		53		118
	25	1854	42		77		104
	36	1999	58		0·158 00		089
	1	2145	74		24		40·074
	12	2290	90		47		059
146	13	2436	0·244 06		71		044
	24	2581	22		94		030
	25	2727	38		0·159 18		015
	36	2872	53		41		000

TABLE X—*Suite.*LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente pour chaque section, et la largeur des quarts de section—*Suite.*

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Sec ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.
73	1	55° 3018	0.244 69		0.159 65		39.985
	12	3163	85		89		970
	13	3309	0.245 01		0.160 12		956
	24	3454	17		36		941
	25	3600	33		59		926
	36	3744	49		83		911
74	1	3891	65		0.161 07		896
	12	4035	81		30		881
	13	4182	97		54		867
	24	4326	0.246 13		77		852
	25	4473	29		0.162 01		837
	36	4617	45		24		822 { 39.822 { 40.180
75	1	4764	61		48		165
	12	4908	77		72		150
	13	5054	93		95		135
	24	5199	0.247 09		0.163 19		120
	25	5345	25		43		105
	36	5490	41		66		090
76	1	5636	57		90		075
	12	5781	73		0.164 13		060
	13	5927	90		37		045
	24	6072	0.248 06		61		030
	25	6218	22		85		015
	36	6363	38		0.165 08		000
77	1	6509	54	0.000 02	32		39.985
	12	6654	70		55	0.000 03	970
	13	6800	86		79		955
	24	6944	0.249 02		0.166 03		940
	25	7091	19		27		925
	36	7235	35		50		910
78	1	7382	51		74		895
	12	7526	67		98		880
	13	7672	83		0.167 21		865
	24	7817	0.250 00		45		850
	25	7963	16		69		835
	36	8108	32		92		820 { 39.820 { 40.182
79	1	8254	48		0.168 16		167
	12	8399	64		40		152
	13	8545	81		64		137
	24	8690	97		87		122
	25	8836	0.251 13		0.169 11		106
	36	8981	30		35		091
80	1	9127	46		59		076
	12	9272	62		82		061
	13	9418	79		0.170 06		046
	24	9562	95		30		030
	25	9709	0.252 11		54		015
	36	9853	27		77		000
81	1	56° 0000	44		0.171 01		39.985
	12	0144	60		25		970
	13	0291	77		49		954
	24	0435	93		72		939

TABLE X—*Fin.*

LATITUDE, avec logarithmes de la sécante et de la tangente pour chaque section, avec la largeur des quarts de section—*Fin.*

Township.	Section.	Latitude ϕ .	Séc ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Tan ϕ .	Différence pour 10 chaînes.	Quart de section.
82	25	56° 0581	0 253 09		0 171 96		39 924
	36	0726	26		0 172 20		909
	1	0872	42		44		893
	12	1017	58		68		878
	13	1163	75		92		863
	24	1308	91		0 173 15		848
	25	1454	0 254 08		39		833
	36	1599	24		63		39 817
							40 185

TABLE XI.

Conversion des chaînes en parties décimales du côté d'un township.

Chaînes.	Equivalent décimal du côté d'un township.			Chaînes.	Equivalent décimal du côté d'un township.		
	Côté = 489°.	Côté = 486°.	Côté = 483°.		Côté = 489°.	Côté = 486°.	Côté = 483°.
1	0 00204	0 00206	0 00207	30	0 06135	0 06173	0 06211
2	00409	00412	00414	40	08180	08230	08282
3	00613	00617	00621	50	10225	10288	10352
4	00818	00823	00828	60	12270	12346	12422
5	01022	01029	01035	70	14315	14403	14493
6	01227	01235	01242	80	16360	16461	16563
7	01431	01440	01449	90	18405	18519	18634
8	01636	01646	01656	100	20450	20576	20704
9	01840	01852	01863	200	40900	41152	41408
10	02045	02058	02070	300	61350	61728	62112
20	04090	04115	04141	400	81800	82305	82816

TABLE XII.

CORRECTIONS à faire aux chiffres de la table VII, lorsqu'on relève le côté nord de la réserve de route au lieu de son côté sud; aussi correction de la réserve de route, due à la courbure.

N° de la ligne de correction.	Correction p. la corde azimuth.	Correction pour l'ordonnée de deflection (pour une chaîne de distance).	Correction de la réserve de route due à la courbure.									
			ressa't = 30 chs.	ressa't = 40 chs.	ressa't = 50 chs.	ressa't = 60 chs.	ressa't = 70 chs.	ressa't = 80 chs.	ressa't = 90 chs.	ressaut. = 100 chs.	ressaut. = 110 chs.	ressant. = 120 chs.
			chaîn.	chaîn.	chaîn.	chaîn.	chaîn.	chaîn.	chaîn.	chaîn.	chaîn.	chaîn.
1er	-1.3	+0.010	2.5	3.2	3.9	4.6	5.2	5.8	6.4	7.0	7.5	7.9
11e.	-1.7	+0.013	2.8	3.7	4.5	5.2	6.0	6.7	7.3	7.9	8.5	8.9
21er	-2.2	+0.017	3.2	4.2	5.2	6.0	6.9	7.7	8.4	9.1	9.8	10.4
31e.....	-2.9	+0.022	3.7	4.8	5.9	6.9	7.9	8.8	9.6	10.4	11.2	11.9

TABLE XIII.

DONNANT la différence de latitude entre les angles des townships et les poteaux de section et de quart de section, le long de la corde d'un township.

Désignation de la ligne.	$d\phi$ pour $\frac{1}{2}$ sec. à partir de l'angle.	$d\phi$ pour 1 sec. à partir de l'angle.	$d\phi$ pour $1\frac{1}{2}$ sec. à partir de l'angle.	$d\phi$ pour 2 secs. à partir de l'angle.	$d\phi$ pour $2\frac{1}{2}$ secs. à partir de l'angle.	$d\phi$ pour 3 secs. à partir de l'angle.
	"	"	"	"	"	"
1re base.....	0.02 chaînons.	0.04 chaînons.	0.05 chaînons.	0.06 chaînons.	0.07 chaînons.	0.07 chaînons.
do	3.2	5.9	8.0	9.5	10.3	10.8
11e base.....	0.02 chaînons.	0.04 chaînons.	0.06 chaînons.	0.07 chaînons.	0.08 chaînons.	0.08 chaînons.
do	3.6	6.7	9.1	10.8	11.8	12.1
21e base.....	0.03 chaînons.	0.05 chaînons.	0.07 chaînons.	0.08 chaînons.	0.09 chaînons.	0.09 chaînons.
do	4.2	7.7	10.3	12.3	13.3	13.8
31e base.....	0.03 chaînons.	0.06 chaînons.	0.08 chaînons.	0.09 chaînons.	0.10 chaînons.	0.11 chaînons.
do	4.8	8.8	12.0	14.4	15.6	16.2

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

DÉPARTEMENT DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

POUR L'ANNÉE

1891

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS-EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE.

1891

A Son Excellence, le Très honorable Lord STANLEY DE PRESTON, gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.,

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

En conformité de la loi 53 Victoria, chap. II, section 6, le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport sommaire des opérations du département de la Commission Géologique durant l'année expirée au 31 décembre 1891.

Respectueusement soumis,

E. DEWDNEY,

Ministre de l'intérieur.

OTTAWA, 1er janvier 1892.

DÉPARTEMENT DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE,

OTTAWA, décembre 1891.

A l'honorable EDGAR DEWDNEY,

Ministre de l'intérieur.

MONSIEUR,—En vous présentant le compte rendu sommaire des opérations du département, ainsi que le requiert l'Acte 53 Victoria, chap. II, j'ai le plaisir de constater que, sous le rapport des progrès accomplis et des travaux exécutés, l'année qui vient d'expirer a donné des résultats aussi satisfaisants que les années précédentes. Je me fais un devoir d'ajouter que ces résultats sont dus, en grande partie, à l'intérêt croissant que les divers membres du personnel prennent aux fonctions qui leur sont dévolues, intérêt qui se manifeste par la persévérance avec laquelle ils s'appliquent de tout leur pouvoir à l'étude, souvent très difficile, des phénomènes géologiques si compliqués des diverses parties du pays, et par le soin qu'ils mettent, soit à en rendre compte dans leurs rapports, soit à rechercher quelle est leur signification et quels enseignements on en peut tirer pour le développement de nos industries minières. Aussi, nos explorateurs sont-ils toujours en mesure de donner aux personnes qui désirent faire quelque entreprise minière et au public en général des renseignements précis, authentiques et tout à fait désintéressés sur les mines et les minéraux de telle ou telle région du Canada. Et pourtant, la plupart du temps, nous avons le regret de constater que les intéressés ont plus de confiance à un soi-disant *expert en fait de mines*, ou à un *mineur pratique*, venu d'Europe ou des Etats-Unis, qu'aux géologues de la Commission, malgré l'étude spéciale faite par ceux-ci de la localité sur laquelle on veut se renseigner. Les informations fournies par ces *experts* et de ces *mineurs* sont rarement conformes aux faits; elles coûtent souvent très cher et entraînent souvent des frais considérables et inutiles. Pas une année qui ne soit marquée par quelque mésaventure de ce genre, et celle qui finit n'a pas fait exception à la règle. Les sondages faits en 1889, à Stewarton, où l'on croyait trouver du gaz naturel; les puits percés à Morden en 1890; les recherches du gaz naturel à Belleville en 1891, et du pétrole au ruisseau Pincher l'été dernier, sont autant d'expériences inutiles dont on aurait pu éviter les frais si l'on avait pris l'avis de la Commission Géologique au lieu de suivre celui de certains *experts*.

A ce propos, et pour faire comprendre au public, qui, généralement, ne s'en rend pas compte, quel est le véritable objet d'une commission et d'un musée géologiques, qu'on nous permette de citer le passage suivant tiré de la revue "Science," n° 464, décembre 1891:—

"Une commission géologique convenablement organisée doit être composée de spécialistes d'une grande science et d'une intégrité reconnue; c'est une institution publique dont les travaux ont un caractère désintéressé, et dont la réputation dépend du plus ou moins d'exactitude des renseignements qu'elle fournit. Ses publications ont une circulation considérable, et sont destinées aussi bien au gros public qu'aux hommes de science. Le caractère officiel et désintéressé de tels rapports fait qu'ils sont généralement acceptés avec une entière confiance par les capitalistes et les industriels. Ils ont donc une autorité qui ne sauraient avoir des renseignements publiés par les propriétaires de terrains miniers ou par d'autres intéressés, dont on n'accepterait les opinions, soit sur l'étendue d'un gisement, soit sur la qualité des minerais, qu'autant que ces opinions émaneraient d'une source parfaitement autorisée. Sans cette dernière condition les capitaux nécessaires au développement des entreprises minières seraient lents à venir. Aussi une bonne commission géologique constitue-t-elle le meilleur agent de diffusion possible; elle fait connaître et recommande ce qui a de la valeur, sans jamais descendre à la réclame.

"Mais outre les publications il existe un autre moyen plus efficace de renseigner le public, dont une partie ne lit pas ou du moins n'est pas à même de se procurer les

rappports en question. Ces personnes peuvent arriver dans un pays, ou même y résider sans avoir la moindre idée de ses ressources naturelles. Pour celles-là, un musée est la meilleure source d'information, pourvu que ce musée renferme, non seulement des échantillons minéralogiques, mais encore des cartes, des modèles, des vues, des plans, et des rapports sur tout ce qui peut intéresser les visiteurs : les échantillons y doivent être disposés de manière à donner une juste idée, non seulement des produits du pays, mais du point précis où ils se trouvent, de leur mode de gisement, et de la richesse des dépôts. Enfin, il doit y avoir là un personnel instruit, familier avec les conditions géologiques de la contrée, qui pourra guider le visiteur dans ses recherches.

“ Quelques mots, en terminant, touchant l'influence éducatrice d'un musée géologique sur la population de la région où il est installé. Grâce à ses publications, aux relations qui s'établissent entre son personnel et le public, celui-ci se trouve à portée d'une masse considérable de renseignements sur la région et ses produits et met en pratique, souvent sans y penser, les connaissances ainsi acquises. Il évitera, de cette façon, de se lancer dans des entreprises qui ne sauraient réussir, il sera à l'abri des charlatans et se fera dès l'abord une juste idée des profits qu'il peut attendre de telle ou telle opération, il apprendra à connaître ce qui a de la valeur et ce qui en est dépourvu, et, au besoin, pourra recourir aux lumières des hommes de science que beaucoup de gens n'ont pas à leur portée.”

Ce qu'on vient de lire touchant l'objet véritable d'une institution comme la nôtre, son influence éducatrice et son utilité générale, mérite d'être médité par le public et surtout par ceux qui ont mission de lui procurer les moyens de subsister et de se développer.

Comme d'ordinaire les employés de la commission ont consacré les premiers mois de l'année à la préparation des cartes et des rapports, à l'étude et à la classification des échantillons de toute sorte—roches, minéraux, fossiles, plantes et insectes—rapportés par les explorateurs. Les employés chargés des divisions de la lithologie, de la paléontologie, de la botanique et de l'entomologie ont reçu dans leurs travaux, l'assistance gratuite des savants européens et américains dont les noms suivent :—

Professeur G. H. Williams, de Baltimore, O.

Professeur Cope, de Philadelphie, Penn.

Professeur Scudder, de Cambridge, Mass.

T. Rupert Jones, de Londres, Angleterre.

H. Alleyne Nicholson, d'Aberdeen, Ecosse.

Docteur N. C. Kindberg, Suède.

Docteur Carl Müller, Allemagne.

C. Warnstorf, Allemagne.

C. Lyman, de Montréal.

C'est avec le plus grand plaisir que je transmets officiellement ici à ces diverses personnes les remerciements les plus sincères du personnel de la commission de géologie du Canada.

Malgré le service onéreux dont il est chargé à la ferme modèle du gouvernement, M. James Fletcher a bien voulu accepter, à titre honorifique, la charge de curateur des collections entomologiques du musée, et a consacré un temps considérable à leur arrangement et à leur entretien.

Dans mon dernier compte rendu sommaire, en parlant, page 7, du rapport annuel, vol. IV, je disais que sept des parties qui devaient y entrer étaient publiées. Ce volume a été terminé depuis ; il se compose de dix rapports distincts, accompagnés d'illustrations et de cartes, avec une table des matières et une table analytique ; il a plus de 1,100 pages grand in-8vo. Le volume V des rapports annuels est déjà assez avancé et sera probablement publié avant la fin de l'année.

Comme les années précédentes, nous avons fait des explorations géologiques dans toutes les provinces du Dominion. Ces études avaient pour objet, soit de reviser ou de compléter les recherches faites antérieurement dans certains districts, soit de faire connaître des régions sur lesquelles nous n'avions pas encore de renseignements.

Le personnel d'exploration comprenait 20 partis, distribués comme suit :—

Colombie-Anglaise.	1	Québec	5
Alberta.	1	Nouveau-Brunswick.	3
Manitoba	2	Nouvelle-Ecosse	1
Ontario.	7		

En outre, d'autres explorations ont été faites par le professeur Macoun et par MM. Ami, Weston et Willimott, dans le but de faire des collections botaniques, zoologiques, paléontologiques et minéralogiques.

On verra, en lisant les rapports préliminaires ci-dessous, que les professeurs Bailey, Adams et Laflamme n'ont été en campagne que peu de temps, c'est-à-dire durant la vacance d'été, et M. McConnell pendant le mois de juin seulement, tandis que presque tout le temps du docteur G. M. Dawson a été pris par les travaux de la commission de la mer de Behring, à laquelle il était attaché.

Pour ma part, j'ai consacré une bonne partie de l'année à la publication de nos rapports, à la correspondance et à l'administration générale du département, y compris la commission et le musée géologiques.

Le 11 mars je reçus de M. Beauchemin, de Saint-Hyacinthe, une lettre m'annonçant qu'on venait de découvrir du gaz naturel dans les environs de la ville. A ce propos j'avais écrit à la page 34 de mon compte rendu sommaire, année 1887 : "C'est pour des raisons de cette nature—la structure géologique de la province—que je n'ai jamais cru qu'on les (des réservoirs de gaz naturel) rencontrerait sur la rive nord du Saint-Laurent, mais j'affirme qu'on a de grandes chances de les trouver sur la rive sud, dans le voisinage du lac Saint-Pierre et de Saint-Hyacinthe."

En répondant à M. Beauchemin, je lui fis part de ce qui précède et je lui promis de me rendre sur les lieux le plus tôt possible. Je ne pus cependant le faire que le 7 juillet. A cette date je visitai, en compagnie de M. Beauchemin et de M. Desaulles, les diverses localités où la présence du gaz naturel avait été signalée. La première que j'examinai se trouve sur la ferme d'Antoine Laplante, environ 6 milles au nord de Saint-Hyacinthe, dans la concession de Saint-Amable, 2 milles au sud-ouest du village de Saint-Barnabé et à la même distance à l'ouest du Richelieu. A l'aide d'une petite sonde à bras, Laplante avait percé un puits dans lequel il avait rencontré le roc à 90 pieds de la surface et qui avait donné un jet de gaz peu abondant, mais constant. La sonde n'avait traversé que de l'argile, mêlée de quelques cailloux vers le bas. Cette argile avec blocs recouvre et cache presque complètement la plateforme rocheuse et remplit toute la grande plaine où coulent le Richelieu et l'Yamaska. On avait garni le trou de sonde d'un tube de $\frac{1}{2}$ pouce de diamètre et le gaz continuait à s'échapper, peu abondant, mais sans interruption. On m'apprit en outre que quatre anciens puits, percés dans un rayon de 400 yards autour de celui-ci, donnaient également du gaz. L'un de ces derniers, qui date de 45 ans, en a toujours émis plus ou moins. Les autres sont plus récents, ils pénètrent jusqu'au roc à travers une couche d'argile épaisse de 85 à 100 pieds, et du fond de chacun d'eux il s'échappe du gaz. Trois de ces puits ont été munis d'un tube de $1\frac{1}{2}$ pouce de diamètre, et le gaz qui en sort peut s'enflammer et brûler à l'orifice, mais sa pression est faible. J'ai de même observé du gaz sur la ferme d'Emile Lorquet, lot 18, de la paroisse de Saint-Hyacinthe, rang Saint-François ; cette localité est immédiatement à l'est du chemin de fer qui conduit à Farnham, et le gaz s'échappe d'une tranchée creusée à environ 2 pieds de profondeur dans la terre végétale. Près de là se trouvent deux puits, l'un 150 yards à l'est et profond de 106 pieds, l'autre environ 500 yards au nord et d'une profondeur de 110 pieds. On m'a assuré que, vers le fond de ces deux puits, on avait rencontré du gaz. La sonde a traversé ici une argile semblable à celle de la concession de Saint-Amable située environ 10 milles au nord du point en question, et sur la rive ouest de l'Yamaska.

Rapprochés du passage de mon rapport de 1887, cité plus haut, ces faits sont certes intéressants, mais ils ne sauraient autoriser à prédire le succès ou l'insuccès des tentatives qu'on pourra faire ici pour rechercher de grands réservoirs de gaz naturel ou de pétrole dans les roches de Trenton ou autres formations cambro-siluriennes qui constituent la

plateforme de la grande pleine du Richelieu et de l'Yamaska, entre Sorel et Saint-Hyacinthe. A la surface, rien n'indique quel point il faudrait choisir de préférence pour y commencer les opérations. Cela étant, je crois qu'on devrait d'abord faire un essai soit dans la concession Saint-Amable, soit aux environs. En cas de succès, on pourrait amener facilement le gaz à Saint-Hyacinthe, et les frais d'établissement des conduites seraient insignifiants en regard de la valeur du gaz comme combustible et pour l'éclairage.

Le vendredi, 10 avril, je partis de Montréal pour Deloraine où je devais m'entendre avec un entrepreneur pour faire continuer les sondages entrepris dans cette localité. En arrivant à destination, le 17, je constatai que la sonde avait déjà atteint une profondeur de 1,740 pieds et que les couches rencontrées étaient encore à peu près identiques à celles dont j'ai donné le tableau à la page 10 de mon compte rendu sommaire de 1890.

Après discussion avec la commission locale et l'entrepreneur, il fut résolu de continuer les travaux. Des retards inévitables et imprévus ayant depuis été éprouvés, la sonde n'avait été poussée qu'à 1808 pieds de la surface au 31 décembre. Néanmoins, on a encore raison d'espérer que le gaz sera atteint dès qu'on aura traversé les schistes argileux imperméables qu'on perce en ce moment.

Depuis mon dernier rapport, cette entreprise a absorbé une somme de \$6,846.18, soit, au 31 décembre 1891, un total de \$15,494.80.

Elle intéresse tout le pays, et ne devrait pas être abandonnée, en dépit des accidents et des retards, avant qu'on ait obtenu un résultat favorable ou défavorable.

Je partis de Deloraine le 20 avril ; le 22 j'étais à Schreiber où j'examinai certaines tranchées pratiquées sur un dépôt de pyrrhotine en tout semblable à ceux de Sudbury et qui se présente tout auprès d'un amas dioritique, associé, ainsi qu'à Schreiber, avec des schistes, des brèches et des granits blancs ; cette dernière roche affleure aux deux extrémités du premier viaduc qu'on rencontre à l'est de Schreiber. Les fouilles sont situées les unes 4 milles à l'ouest et les autres 2½ milles à l'est de Schreiber. Les échantillons rapportés par moi n'ont donné à l'analyse que 0.003 pour 100 de nickel, mais, ici comme ailleurs, le nickel est très inégalement distribué dans la gaugue, et l'on ne saurait s'en rapporter à l'analyse de quelques échantillons pour déterminer la valeur du dépôt. Au moment où j'ai vu les lieux, il y avait encore beaucoup de neige dans les bois, et tout ce que j'ai pu constater c'est que le dépôt est assez étendu pour constituer une mine avantageuse et qu'il est convenablement situé pour l'exploitation. Il a d'abord été attaqué, je le crois du moins, par MM. Marks, de Port-Arthur, vers la fin 1890. J'ignore si l'on y a fait quelques travaux depuis ma visite du mois d'avril dernier.

On n'a pas encore déterminé la limite septentrionale des roches huroniennes qui occupent la surface jusqu'à environ 4 milles à l'ouest de Schreiber et se prolongent jusqu'à 60 ou 70 milles dans la direction de l'est ; de même le grand dépôt huronien que traverse le chemin de fer du Pacifique entre les stations de la Rivière-Blanche et de Dalton est encore inexploré. Cependant, ce travail devrait être fait, ne fut-ce que pour reconnaître les localités où l'on a quelque chance de rencontrer des minéraux utilisables.

Dans l'intention de faire une étude comparée des roches de ces dépôts et de celles de Sudbury, j'examinai, du 5 au 11 septembre, les tranchées du chemin de fer à partir d'un point situé à l'est du pont de la rivière du Pic, jusqu'aux environs de Schreiber. Les dépôts sont constitués, en grande partie, par des euphotides massives, des diabases et des syénites quartzifères rouges, et c'est dans ces roches cristallines ou auprès d'elles, mais surtout dans leur masse, que se présentent les gisements nickelifères. Les beaux échantillons de minerai de zinc qu'on a envoyés à l'exposition des Indes et des colonies en 1886, provenaient de certains amas dioritiques qui affleurent 12 milles au nord de la station de Rossport, et qui se rattachent peut-être au bassin huronien de Schreiber.

Le 13 juillet je laissai Ottawa pour me rendre à *Pincher-Creek*, dans le sud du territoire d'Alberta où j'arrivai le 19 après avoir passé par Lethbridge et Macleod. Mon but était de me renseigner sur les dépôts de pétrole qu'on avait signalés dans cette localité et la passe de South-Kootenay, ainsi que sur les gisements de houille découverts dans la passe du Nid-de-Corbeau. C'est par erreur que j'avais dit, à la page 14 de mon rapport de l'année dernière, que le pétrole en question avait été rencontré dans la passe

du Nid-de-Corbeau ; au reste, comme je le faisais remarquer, je n'avais pas eu le loisir de visiter la localité. Cette année, j'avais tout préparé d'avance et les hommes et les chevaux que j'avais commandés arrivèrent à *Pincher-Creek* le même jour que moi, dans l'après-midi.

Une grande excitation régnait dans le village, on y spéculait hardiment sur les terrains à pétrole, et une compagnie venait d'être organisée qui devait commencer de suite un sondage d'essai sur la section 21, canton 3, rang 29, quelque 18 milles au sud et un peu à l'est du village de *Pincher-Creek*.

Le lundi, 20 juillet, je me rendis sur les lieux en compagnie de plusieurs des intéressés. Le pays que nous traversâmes est une riche contrée agricole ; c'est une prairie ondulée, gazonneuse, arrosée par plusieurs des petits affluents du *Pincher* et de la *Waterton*, dont les eaux se déchargent dans la *Saskatchewan*. L'endroit choisi pour le sondage était un étroit atterrissement de la rive gauche de l'un des tributaires de la *Waterton*. Plusieurs ouvriers étaient en frais d'y installer une machine à vapeur.

J'employai l'après-midi du 20 juillet et tout le jour suivant à examiner les roches qui affluent sur le ruisseau soit en amont soit en aval du point choisi pour faire l'expérience. Ces roches sont des grès et des schistes argileux ordinaires du crétacé et plongent, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre sous des angles de 15° à 20° . Le dernier point où ces dépôts affluent à l'amont se trouve à quelque trois quarts de mille du point de départ, puis, sur un espace d'environ 3 milles, les roches sont cachées. On arrive ensuite à une gorge, dont sort le cours d'eau, et tout le long de laquelle on aperçoit des schistes argileux et siliceux, durs, de couleur rouge, verte et grise et des grès souvent grossiers et quartzeux ; le tout plonge S.-S.-O. sous des angles de 25° à 30° . Ces roches appartiennent au cambrien qui constitue ici la base des derniers contreforts orientaux des *Montagnes-Rocheuses*. On m'a assuré qu'on rencontre du pétrole dans cette gorge ainsi que dans plusieurs endroits de la prairie, où l'huile minérale forme de petites mares, mais aucune des personnes présentes n'a pu m'indiquer les localités en question.

Dans un rayon de plusieurs milles, et jusqu'à l'entrée de la passe de *South-Kootenay*, qui se trouve à 9 milles au sud du point dont je parle, toute la contrée était déjà parsemée de poteaux marquant les *claims* des chercheurs de pétrole. Comme j'en exprimais quelque surprise, on m'apprit qu'un *expert*, nommé *Baring*, avait parcouru la région et avait désigné comme le plus favorable l'endroit où l'on allait commencer le puits dont il est ici question. C'est sur cette opinion seule qu'on s'était décidé à entreprendre ici les opérations. A la date du 21 juillet je trouve cette note dans mon carnet : " Rien n'indique qu'il existe du pétrole dans cette localité. Il me paraît tout à fait improbable qu'on y en rencontre ; toutefois la chose n'est pas impossible. " J'ai appris plus tard que la sonde avait rencontré une veine d'eau abondante, et que l'on avait dû suspendre les opérations. Cette expérience absurde a coûté une somme d'argent considérable.

Le 22 juillet je quittai le camp et me dirigeai vers le sud, m'approchant graduellement des montagnes. A la distance de 8 milles environ nous atteignîmes une branche de la *Waterton* qui porte le nom de *Kootenay* et sort de la passe de *South-Kootenay* ou de la *Frontière*. Nous remontâmes ce cours d'eau sur un parcours de $2\frac{1}{2}$ milles et campâmes sur sa rive gauche, en face d'une dépression de la haute chaîne qui borne la passe du côté sud et divise les eaux de la *Kootenay* de celles du ruisseau de "*Cameron's Falls*. " Une ascension d'environ 2 milles, par une piste assez difficile et qui passe, dans presque toute sa longueur, sur de puissantes couches de dolomie grise et blanche, nous amena au point culminant de la dépression. Nous descendîmes alors dans la vallée du *Cameron's Falls Creek*. Ce cours d'eau sort d'un petit lac situé aux environs de l'endroit nommé *Camp d'Akamina* sur les cartes du relevé de la frontière, et coule vers le N.-E. sur un parcours d'environ 7 milles avant d'arriver à l'endroit où nous l'avions atteint. En ce point il tourne très brusquement au S.-E. et va tomber dans le lac *Waterton*.

Le docteur G. M. Dawson décrit comme suit le camp d'*Akamina* : " Le lieu nommé camp d'*Akamina*, dernière station établie, dans la direction de l'est, par l'ancienne commission de la frontière du Nord-Ouest, est situé à l'entrée supérieure de la vallée que nous venons de décrire. Son altitude est d'environ 6,000 pieds, et il se trouve au

fond d'une dépression revêtue d'une épaisse forêt d'épinettes de belle venue. Le tumulus (*cairn*) indiquant la frontière est placé sur la ligne de partage des eaux à environ un mille du camp, et bien qu'il date de treize ans nous l'avons retrouvé intact. Non seulement il marque un point du 49e parallèle, c'est-à-dire la frontière de l'Amérique-Britannique et des Etats-Unis, mais encore l'origine de la ligne de division de la Colombie-Anglaise et des territoires du Nord-Ouest.⁷⁷ *

On trouvera dans le chapitre dont nous extrayons le passage qui précède, une étude détaillée des roches de la contrée, etc.

Le ruisseau de Cameron's Falls est un cours d'eau de montagne, large de 25 à 30 pieds, et à un courant rapide. Après avoir remonté le long de la rive gauche l'espace d'un mille et demi environ, mon guide, M. Fernie, me dit que nous ne devons pas être loin de l'endroit où l'on avait découvert du pétrole. Il n'avait pas fini de parler que, sans descendre de cheval et me trouvant encore à 8 ou 9 pieds au-dessus du ruisseau, je distinguai en effet une forte odeur d'huile de charbon. Je descendis alors au bord de l'eau, et remuant les pierres et le gravier qui constituent le lit du ruisseau, je fis monter à la surface une forte quantité d'huile qui fut entraînée par le courant. Je me transportai alors sur l'autre rive où je constatai que le pétrole suintait encore à travers les terres à quelques pouces au-dessus du niveau des eaux. Je pus même en quelques instants en recueillir une pleine bouteille à la surface d'une petite mare. Cette échantillon est actuellement au musée. Soixante à soixante-dix yards en aval de ce point, le ruisseau est traversé par un banc de dolomie de couleur grise, qui forme un escarpement sur la rive gauche. Sur la rive droite, à 7 ou 8 pieds au-dessus du niveau des eaux, s'étend un atterrissement, large de 150 yards, couvert d'un bois épais et qui se termine à la base des montagnes dont le point culminant (altitude de 6,000 pieds) se trouve 6 milles plus loin, au point où a été élevé le tumulus de la frontière.

On n'a encore rien fait pour s'assurer de la valeur des sources de pétrole en question, et pourtant il suffirait pour cela de percer, à peu de frais, quelques trous de sonde ou quelques tranchées peu profondes dans l'atterrissement dont nous avons parlé.

Le 23, nous nous engageâmes dans la passe ; après avoir dépassé son sommet nous descendîmes sans versant occidental sur une distance de 6 milles environ, et vîmes camper sur le ruisseau d'Akamina. Nous descendîmes dans la vallée le 24. A quelque 4 milles au nord du 49° parallèle la piste descend au niveau du ruisseau ; ici se trouve un bassin dans les eaux sont retenues par une digue de castors et sur les bords duquel j'aperçus des schistes argileux endurcis et d'un bleu foncé qui plongent E. 30° N. 12°. Je détachai des fragments de ces ardoises au-dessus et au-dessous du niveau des eaux et immédiatement une huile d'un vert foncé monta à la surface ; j'obtins le même résultat en remuant la vase au fond de l'étang. Cette localité se trouve à quelque 15 milles, à vol d'oiseau, O. 10° S. du point où j'avais rencontré du pétrole sur le ruisseau de Cameron's Falls, dont elle est séparée par les Montagnes-Rocheuses et les monts Kerby, Spence et Yarrell.

Les Indiens (Assiniboines) qui fréquentent cette région assurent que le pétrole se présente encore sur d'autres points du ruisseau d'Akamina, tant en amont qu'en aval de la localité ci-dessus. Le ruisseau en question rejoint la rivière des Têtes-Plates, dans le Montana, environ 4 milles au sud de la frontière. L'huile observée à l'étang à castors est d'un noir verdâtre foncé et diffère très peu en apparence de celle du ruisseau de Cameron's Falls. Un puits de peu de profondeur, percé dans les argiles schisteuses de l'étang et un trou de sonde pratiqué dans les sables et les graviers de l'atterrissement dont nous avons parlé, quelque 2½ milles au nord de la frontière, donneraient une idée de la valeur de ces dépôts.

Le 24 juillet nous campâmes dans le Montana, sur la rive gauche de la rivière des Têtes-Plates, environ 2 milles en amont de l'embouchure du ruisseau d'Akamina ou Kish-e-ne-nah.

Le 25 nous remontâmes la vallée de la rivière des Têtes-Plates par une piste qui suit presque constamment de hautes terrasses de sable, d'argile et de gravier. A 8 h.

* Rapport sur la géologie et les ressources de la région qui avoisine la 49e parallèle, chap. III.

du matin nous retraversâmes la frontière, qui passe ici sur l'une de ces terrasses et redescendîmes à la rivière pour attendre un convoi qui devait passer par là. Il arriva à 10.30 h. et sous son escorte nous remontâmes au niveau des terrasses, puis, prenant la direction du nord, nous traversâmes plusieurs coteaux séparés par des ravins et vîmes camper dans la vallée, sur la rive gauche du ruisseau Sage, à environ 8 milles de son embouchure.

A peu près 1 mille et demi en amont de notre campement, le ruisseau sort des hautes montagnes qui bordent son cours supérieur, dans la direction du N.-E., jusqu'à la ligne de faite principale, soit sur une distance de 12 à 14 milles. A l'issue des montagnes, j'observai, sur sa rive gauche et tout au bord des eaux, des schistes siliceux durs et de couleur sombre, analogues à ceux de l'étang des castors du ruisseau d'Akamina et plongeant 25° — 30° O. $< 25^{\circ}$. Si l'on déplace les couches de ce dépôt, le pétrole monte immédiatement à la surface de l'eau en si grande abondance qu'on peut en remplir une bouteille en quelques instants. Il s'échappe aussi, en cet endroit, par les fissures du roc, un gaz abondant qui s'enflamme dès qu'on en approche une allumette.

Moins d'un demi-mille plus haut, sur la rive droite, ainsi que dans le flanc occidental de la vallée, j'observai encore du pétrole suintant à la base d'un amas de drift qui remplit ici la dépression et a forcé le cours d'eau à tourner brusquement vers l'est, direction qu'il garde jusqu'au pied des montagnes. Les couches n'affleurent pas en cet endroit, mais toutes les pierres qu'on trouve dans le lit du ruisseau rendent une forte odeur de pétrole, surtout quand on les frotte ou qu'on les brise. L'huile recueillie ici (nous en avons une échantillon au musée) a un aspect tout à fait différent de celle du ruisseau de Cameron's-Falls et du ruisseau d'Akamina. Une partie de l'échantillon est d'un jaune citron, mais en somme, sa couleur est à peu près celle d'un cognac pâle, et elle dégage une très forte odeur de pétrole.

La structure géologique de la Kootanie méridionale et septentrionale, de la passe du Nid-de-Corbeau et des autres passes des Montagnes-Rocheuses, la nature des roches qui s'y présentent et l'aspect général de la contrée ont été admirablement décrits par le docteur G. M. Dawson, dans le rapport géologique de 1885 ; le même explorateur a aussi donné une description de la passe de South-Kootenay, dans son rapport sur la Géologie et les Ressources du pays avoisinant le 49^e parallèle, 1867 ; on pourra consulter ces deux mémoires pour plus amples détails. Cependant, c'est ici, je crois, la première fois qu'on signale l'existence du pétrole dans cette région ainsi que son existence au sein des roches cambriennes. Que les roches où il a été observé appartiennent bien à cet horizon, la chose n'est pas encore certaine ; toutefois, elles ressemblent aux dolomies siliceuses et aux couches quartzeuses de la passe du Cheval-qui-rue, dont les fossiles ne laissent aucun doute sur leur origine cambrienne, et, selon toute probabilité, les couches pétrolifères de la passe de South-Kootenay datent de la même époque. Quoi qu'il en soit, à part les faits observés dans les levés à vue faits ici par le docteur Dawson, on ne sait que peu de chose des formations du grand massif montagneux qui git entre le 49^e et le 51^e parallèles et les 15^e et 17^e degrés de longitude, et dans lequel sont comprises les chaînes de Purcell, de Hughes, de Macdonald et de Galton. Ce massif couvre une superficie de 9,600 milles carrés, il est en grande partie couvert d'épaisses forêts et l'on y trouve des sommets élevés de 8,000 à 9,000 pieds.

En laissant le ruisseau Sage nous remontâmes la vallée de la rivière des Têtes-Plates, traversant et retraversant le cours d'eau et ses nombreux canaux à de si fréquents intervalles que nos chevaux marchaient aussi souvent dans l'eau que sur la terre ferme. Le mardi, 28 juillet, nous fîmes ainsi une étape de dix heures sans une halte et campâmes à 6 heures du soir, sur un atterrissage couvert de gazon et entouré de beaux bois, qui s'étend au pied de la côte escarpée montant de la vallée de la rivière des Têtes-Plates au sommet de la passe de North-Kootenay.*

Le 30 juillet nous plantâmes notre tente sur les bords du lac de Lee, dans la passe du Nid-de-Corbeau. Le lendemain je fus rejoint en cet endroit par le colonel Baker, et le 1^{er} août, nous venions coucher à l'extrémité orientale du lac du Nid-de-Corbeau. Le 2, nous rencontrâmes des mineurs à la recherche de dépôts de houille ; leur campement

* Voir Rapport Ann. Comm. Géol. 1885, pp. 61 B et seq.

était établi à quelque 1,200 pieds au-dessus de la piste, sur un coteau qui court vers le N.-E. entre le ruisseau de la Marte (*Marten Creek*) et le ruisseau Michel et borne, à l'ouest, la vallée de la branche occidentale du ruisseau Michel. De ce coteau partent un certain nombre d'éperons séparés par des ravins profonds qui descendent jusqu'à la piste. Dans ces ravins ainsi que dans les reliefs qui les séparent, on aperçoit toute une série de magnifiques couches de houille étagées à partir des environs de la piste jusqu'au sommet de la chaîne.

Je ne les ai pas mesurées avec exactitude, et il est possible que quelques-unes d'entre elles soient répétées grâce à des failles. Les couches qui affleurent, au nombre de 20, ont une épaisseur réunie de 132 pieds, et se présentent dans l'ordre suivant :

N° 1	5	} N° 1 à n° 10 incl.—houille compacte.
2	3	
3	4	
4	2	
5	4	
6	3	
7	2	
8	4	
9	5	
10	6	
11	4	} Ainsi nommé par le colonel Baker.
12 (Filon Peter)	15	
13	7	
14 (Filon Selwyn)	6	
15 (" du jubilé)	30	
16 (" Williams)	20	
17	5	
18	3	
19	2	
20	2	
		} Ces quatre couches sont composées de houille compacte.

132

Les chiffres du tableau ci-dessus m'ont été communiqués par M. Fernie, qui a surveillé les explorations faites ici. Les affleurements orientaux, que j'ai examinés, et ceux qu'on a relevés le plus loin dans la direction de l'ouest sont séparés par une distance d'environ 2 milles, mesurée dans le flanc escarpé de la montagne qui court au nord de la piste. Dans cet espace la plupart des couches de houille affleurent, soit sur les coteaux, soit dans les flancs des ravins creusés dans la montagne. Durant les quelques heures que j'ai passés sur les lieux je n'ai pas pu, il est vrai, vérifier les détails consignés au tableau ci-dessus, mais je me suis assuré qu'il existe, dans la passe du Nid-de-Corbeau, entre le sommet oriental (altitude, 4,330 pieds) et la vallée de la rivière de l'Elan dans la Colombie-Anglaise, une région couvrant 144 milles carrés de superficie qui renferme l'un des plus riches bassins houillers du Canada. Par un calcul grossier on trouve qu'il y a là environ 49,952,000 tonnes de houille par mille carré de surface, et en admettant que la moitié de cette houille soit utilisable, chaque mille carré peut en fournir 24,976,000. L'altitude moyenne du bassin est à peu près la même que celle de Canmore et de Banff, c'est-à-dire qu'elle se tient entre 4,000 et 5,000 pieds. De Pincher Creek à la rivière de l'Elan la passe n'offrirait aucun obstacle à la construction d'un chemin de fer. Quant à son entrée dans le territoire d'Alberta, elle est à 3,800 pieds d'altitude et son issue sur la rivière de l'Elan à 3,300 pieds, son point culminant se trouvant à 5,500 pieds. Cependant, une route plus facile pour gagner la rivière de l'Elan serait celle qui suivrait le ruisseau Michel à partir du sommet oriental, éviterait le sommet occidental, le plus élevé des deux, et atteindrait la rivière de l'Elan environ 10 milles en amont de l'embouchure du ruisseau du Charbon. Du lac de Lee, territoire d'Alberta, à la rivière de l'Elan, la distance, par la passe, est d'environ 37 milles.

Le 4 août, après avoir examiné de nouveau les dépôts houillers du ruisseau de la Marte, nous continuâmes notre route et arrivâmes à la rivière de l'Elan à 6 heures du soir. Nous n'observâmes aucun gisement de houille avant d'atteindre un point situé environ 4 milles en amont de l'embouchure du ruisseau du Charbon. À l'entrée d'un ravin profond et rocailleux, qui débouche ici à quelque 200 yards sur la droite de la piste, nous aperçûmes une belle couche de houille, épaisse de 7 pieds et dans laquelle une tranchée avait été ouverte. On y relève la coupe suivante, dans l'ordre descendant :

Schiste argileux.....	10	pieds
Couche ferrugineuse, dure.....	1	"
Houille.....	1.6	"
Schiste argileux.....	7.6	"
Houille.....	7.6	"

Au-dessus et au-dessous se présentent des conglomérats siliceux et des grès grossiers en couches puissantes; le tout plonge approximativement E. 10° N. 15°—20°. En cherchant bien, dans le flanc de la montagne, entre cette localité et la ligne de faite qui passe à la source du ruisseau du Charbon, on serait à peu près sûr de découvrir d'autres affleurements des dépôts houillers du ruisseau de la Marte.

Le 5 août, nous descendîmes la rivière de l'Elan sur une distance de quelque 7 milles; puis, tournant à gauche, nous nous engageâmes sur les pentes de la montagne. Après une ascension de 1,500 pieds, nous trouvâmes, au sommet d'un escarpement de grès massif, plus ou moins dégradé, une couche de houille plongeant E. 20° N. 35°; le filon a 25 à 30 pieds d'épaisseur et est divisé par une cloison d'argile schisteuse épaisse de 2 pieds environ; hauteur barométrique, 24.93. Montant encore de 130 pieds en passant sur des schistes argileux et des grès bruns en lits massifs, qui forment un escarpement semblable au précédent et haut de 50 pieds, nous rencontrâmes une autre couche de houille d'une épaisseur de 30 pieds; haut. bar., 24.80. Au-dessus de celle-ci on en trouve encore quatre autres :

N° 3.....	15	pieds, haut. bar.	24.57
4.....	4	" "	24.50
5.....	7	" "	24.42
6.....	30	" "	24.35

Plus haut encore, il y a six autres couches de houille que je n'eus pas le loisir d'examiner; mais voici leur position et leurs dimensions d'après M. Fernie:—

N° 7.....	10	pieds—100	au-dessus de la couche n° 6
8.....	4	" 100	" "
9.....	7	" 100	" "
10.....	2	" 100	" "
11.....	7	" 100	" "
12.....	4	" 200	" "

Les distances ci-dessus n'ont pas été mesurées et ne sont qu'approximatives.

Ces douze couches ont une épaisseur totale de 148 pieds, tandis que celle que nous avons observée au ruisseau de la Marte sur le côté est du bassin n'ont que 132 pieds. Toutefois, elles correspondent si bien à celles-ci, sous les autres rapports, qu'on peut presque affirmer qu'elles sont continues d'un bord à l'autre, sauf aux endroits où elles sont interrompues par les vallées. Pour plus de détails sur la passe du Nid-de-Corbeau on peut consulter le Rapport annuel de la Commission Géologique, vol. I, partie B, 1885, et la carte qui l'accompagne.

La houille de plusieurs de ces couches donne un coke d'excellente qualité et quelques-uns des filons sont formés d'un charbon très propre à la fabrication du gaz, mais l'antracite n'y existe pas. On trouvera des analyses de la houille des filons Jubilé et Peter, ruisseau de la Marte, dans le Rapport annuel, vol. III, pp. 17 à 20 T, et de celle des filons de houille compacte, dans le vol. IV, pp. 7 et 8 R.

Je revins à Pincher-Creek le 6 août, et le 14, j'étais de retour à Ottawa.

Durant la première partie de l'année, le docteur G. M. Dawson a mis au net les notes devant servir à compléter le feuillet de Kamloops, qui fait partie de la carte géologique de la Colombie-Anglaise, et se disposait à entreprendre, durant l'été, certaines recherches d'ordre spécial dans la région des contreforts des Montagnes-Rocheuses et à poursuivre celles qu'il a commencées dans la région voisine, comprise dans la carte de Shuswap. Mais, avant l'époque où il devait partir pour le lieu de ses travaux, il fut nommé membre de la commission de la mer de Behring, et M. McEvoy dut être chargé de l'exploration en question dans le district Shuswap, de façon à permettre au docteur Dawson de consacrer tout son temps à ses nouveaux devoirs. Il a donc fallu remettre à plus tard l'achèvement du rapport sur la région de Kamloops et de la carte qui l'accompagne ; toutefois, nous espérons qu'il sera terminé à temps pour entrer dans le prochain rapport annuel.

M. James McEvoy partit d'Ottawa le 20 juillet pour se rendre dans l'intérieur de la Colombie-Anglaise. Il est resté en campagne jusqu'au 6 novembre.

Il nous adresse le rapport suivant sur les travaux qui lui avaient été confiés :

« J'ai consacré la plus grande partie de la saison à poursuivre le levé géologique de la région comprise dans le feuillet de Shuswap, dont parle le docteur Dawson dans son rapport préliminaire de 1890. Il comprend la contrée gisant immédiatement à l'est de celle qu'embrasse le feuillet de Kamloops, et comme ce dernier, couvre une étendue de 6,400 milles carrés, sa surface étant un carré de 80 milles de côté.

« J'employai les dix premiers jours de la campagne à une excursion dans le nord de la région de Kamloops, afin de recueillir certains renseignements sur la contrée qui gît entre le lac des Plongeurs (*Loon Lake*) et la rivière du Mort (*Deadman River*). Nous avons maintenant toutes les données nécessaires pour terminer le feuillet en question. Au cours de ce voyage je recueillis un bon nombre d'échantillons de l'hyalite découverte en 1889.

« Je visitai ensuite la contrée sise entre le lac Chapron et le lac Okanagan. Les pistes manquent ici, et le travail ne peut s'y faire que lentement. Pourtant je traversai le pays dans toute sa largeur suivant deux lignes différentes, et fis aussi certains autres levés moins importants. De plus, je fis l'ascension de trois montagnes pour prendre des croquis topographiques de la contrée. Ici, et généralement dans tout le sud et à l'ouest de la région comprise dans la carte de Shuswap, les roches volcaniques de l'époque tertiaire sont plus abondantes qu'on le supposait autrefois. En effet, elles couvrent à peu près un quart de l'étendue de la carte.

« A diverses dates, durant la saison, je levai, au loch et à la boussole à reflexion, les lacs Shuswap, Long, Mabel et du Sucre, ainsi qu'une partie du lac Okanagan, et je déterminai, à l'aide d'un sextant de 7 pouces de rayon, la latitude de plusieurs points dont la position n'avait pas été autrement établie.

« Le lac Mabel et le lac du Sucre n'avaient jamais encore été relevés et ils n'étaient qu'approximativement indiqués sur les cartes existantes. Ils gisent entre les contreforts des montagnes de l'Or, sont tous deux traversés par la rivière Shuswap et à sont 35 milles l'un de l'autre, par la rivière. Leurs côtes rocheuses sont constituées par des gneiss et des micaschistes de la série de Shuswap et renferment de grands amas de pegmatite et de granit graphique. A la tête du lac du Sucre, les gneiss cèdent tout à fait la place à des granits gris, renfermant, en maint endroit, des fragments de micaschiste.

« Au N.-E. d'Enderby, et sur le côté sud du chemin de fer du Pacifique, je fis l'ascension de deux sommets élevés de plus de 6,000 pieds, où j'établis deux stations de triangulation. Ces montagnes sont à peu près dénudées et aux endroits où les roches ne sont pas trop bouleversées la marche y est facile. Les ours, les caribous et les chevreuils y sont en grand nombre.

« Une autre station a été établie sur les montagnes qui s'élèvent au N.-E. du lac du Sucre, au bord oriental de la région. La triangulation faite de ces trois points à l'aide du transit-théodolite, les observations faites à la boussole sur les deux versants de la vallée Blanche, et la triangulation exécutée en 1890 permettront de dresser, avec un assez grande exactitude, la carte topographique de la région.

“ Au sud et à l'est du bras du Saumon, le long du ruisseau du Canot et du ruisseau Creux (*Deep Creek*) s'étend une large plaine dont le sol limoneux, de couleur grise, est très fertile. Cette plaine est généralement peu boisée, et dans bien des endroits, les forêts y ont été détruites par le feu, en sorte que le défrichement en serait très facile.

“ J'ai découvert des grenats en un points situé à peu près à mi-distance entre la station de Landsdowne, sur le chemin de fer de Shuswap et OKanagan, et l'endroit où la route charretière qui conduit à la Grande-Prairie traverse pour la première fois la rivière du Saumon. Ces grenats sont à peu près aussi gros que ceux de la Stickine et se présentent dans un micascite d'un gris pâle. Ils constituent, en certains points, au moins 50 pour 100 de la roche encaissante.

Les nombreux dépôts de galène argentifère et de blende découverts sur la Thompson du Nord, à Mosquito-Flat et en amont de la rivière à l'Eau-Claire, attirent un grand nombre de mineurs. Ces localités sont en dehors de la région de Shuswap, et respectivement à 50 et 75 milles de Kamloops. On dit que les minerais qu'on y recueille sont très riches.

“ Certains échantillons, provenant de Mosquito-Flat, ont été essayés au laboratoire du département et ont donné les résultats suivants :

1. Blende avec un peu de galène : argent, 11·666 onces pour tonne et pas d'or.

2. Galène et blende dans une gaugue de quartz : argent 48·125 onces pour tonne et pas d'or.

“ Mes itinéraires de la campagne se chiffrent par 380 milles levés au loch et 540 milles levés à vue.”

M. McEvoy avait pour assistant M. J. McGregor, B. ès A.

Coût total de l'exploration, \$1,459.73.

M. R. G. McConnell, ayant obtenu un congé, a passé une partie de l'été dernier en Europe, à étudier la structure géologique des Alpes. Cette étude lui facilitera les recherches qu'il a encore à faire dans les Montagnes-Rocheuses. Au commencement de la saison, il a exploré une partie de la vallée de la rivière de l'Arc, dans le territoire d'Alberta, et nous adresse le rapport préliminaire ci-dessous :

“ Ce travail, fait au cours du mois de juin, avait pour but de reconnaître si le crétacé carbonifère du bassin des Cascades se présente également à l'est des montagnes. La coupe observée sur la rivière de l'Arc est si complexe et les roches y sont si souvent cachées qu'il est impossible de déterminer d'une extrémité à l'autre l'ordre de succession des formations ; cependant, j'ai tout lieu de croire que les conglomérats de la chute de la Kananaskis sont les équivalents de ceux qu'on observe dans le lit de la rivière de Marsh au sud de la voie d'évitement de la passe du bassin des Cascades, et que les schistes argileux de couleur foncée situés au-dessous de ces conglomérats représentent les couches carbonifères. A l'est de l'embouchure de la Kananaskis, les conglomérats et les schistes sous-jacents se soulèvent en une ondulation peu élevée et ces derniers affleurent dans un espace de plusieurs centaines de pieds, mais ne renferment pas de houille. Un sondage pratiqué au sommet de cette arête anticlinale, qui se trouve $\frac{3}{4}$ de mille à l'est de l'embouchure de la rivière, suffirait à faire connaître s'il existe ou non un dépôt de houille dans cette localité. En admettant que les conglomérats en question correspondent à ceux de la rivière Marsh, l'horizon de la houille devrait se trouver ici à 1,300 pieds de la surface. Néanmoins, même en poussant la sonde à cette profondeur, il peut fort bien arriver qu'on en rencontre pas le gisement, attendu que les dépôts houillers du crétacé sont loin d'être continus. D'un autre côté, il est possible qu'on rencontre des couches de charbon profitable à une profondeur beaucoup moins grande. Les roches de l'embouchure de la Kananaskis sont relativement peu bouleversées et si la houille y existe, ses couches doivent être beaucoup moins brisées que dans le bassin des Cascades. Elle serait donc plus faciles à exploiter et c'est une raison de plus pour s'assurer si elle s'y présente ou non.

“ A mon retour vers l'est, je descendis la rivière de l'Arc en bateau jusqu'à Gleichen, afin de me rendre compte du mode de contact entre les dépôts de transport de l'est et

ceux de l'ouest. En route, je fis à ce sujet des observations très intéressantes que je publierai plus tard.

Au cours de l'été dernier, M. J. B. Tyrrell, et M. D. B. Dowling, accompagnés de M. J. C. Gwillim, ont terminé l'exploration et le levé du lac Winnipeg et parcouru rapidement plusieurs des cours d'eau qui se déchargent dans cette nappe d'eau, tant par l'est que par l'ouest. M. Tyrrell nous envoie le rapport ci-dessous :

“ Je fis d'abord réparer et peindre les deux petits bateaux à voiles qui avaient été remis à Selkirk à la fin de la campagne de 1890 ; puis j'achetai, du capitaine Wm Robinson, des provisions pour un mois et m'entendis avec lui pour en faire expédier d'autres, à époques fixes, sur divers points de la côte du lac, où nous pouvions les prendre en passant et sans perdre de temps. J'avais commandé, à Peterboro', deux canots qui devaient nous servir à remonter les cours d'eau tombant dans le lac ; mais ils n'arrivèrent que plus tard.

“ Le 5 juillet, après avoir été retenus plusieurs jours à Selkirk par le mauvais temps, nous nous dirigeâmes vers le nord, à la remorque du steamer *Sultana*, et, le matin du jour suivant, nous arrivions de bonne heure au havre de l'Île-Marécageuse, d'où nous gagnâmes l'embouchure de la rivière de Béren.

“ Il avait été entendu que, pour faire plus d'ouvrage, nous nous diviserions en deux partis d'exploration. M. Dowling prit, en conséquence, le plus grand de nos bateaux à voiles et se dirigea vers le nord avec ordre d'explorer l'île St-Georges et l'île de Sable, de faire le nivellement de la Saskatchewan, de longer la côte occidentale du lac depuis la baie de la Pierre-à-Chaux (*Limestone Bay*) jusqu'à l'embouchure de la Rivière-Rouge et d'examiner les cours d'eau qui se trouveraient sur sa route. Il s'est très bien acquitté de sa tâche, comme on le verra par son rapport ci-annexé.

“ En quittant la rivière de Béren, je me dirigeai vers le sud et j'employai toute la saison à examiner avec soin la côte orientale du lac jusqu'à l'embouchure de la Rivière-Rouge, et à relever les principaux cours d'eau qui tombent dans cette partie de la nappe qui gît au nord de la passe de la Tête-de-Chien, à savoir, les rivières des Plongeurs, Wapiscou, Wanipigon, Manigotagan, du Sable, Noire, Winnipeg et de la Tête-Cassée (*Brokenhead*). J'ai pu ainsi déterminer, d'une façon assez exacte, l'étendue du pays occupée par les granits et les gneiss, et celle de la région que remplissent les schistes et les quartzites de la formation de Kéwatin, dans lesquels on a quelque chance de découvrir des métaux précieux.

“ L'exploration faite par M. Low, en 1886, avait démontré que la rivière de Béren, dans toute la partie de son parcours qu'il avait suivie en se rendant à la Baie-d'Hudson, traverse une contrée remplie par des granits et des gneiss laurentiens. J'ai constaté de mon côté que, de l'embouchure de ce cours d'eau à la passe de la Tête-de-Chien, la côte du lac Winnipeg est occupée par les mêmes roches. À partir de la passe, les gneiss sont disposés en bandes très régulières et parallèles au rivage du lac ; puis, quelques milles plus au sud, apparaissent des dykes de trapp d'un vert foncé et courant dans la même direction. Après cela, les roches éruptives descendent jusqu'à la côte orientale et la suivent jusqu'à la Wanipigon ou rivière du Trou (*Hole River*), où ils se joignent à un vaste dépôt de roches volcaniques et d'agglomérats qui constitue la base de la formation de Kéwatin. Quand on remonte les cours d'eau qui arrivent ici au lac Winnipeg, c'est-à-dire la rivière des Plongeurs et la Wapiscou, ou la rivière du Riz-Sauvage, on constate que les gneiss restent disposés en bandes régulières et uniformes tant qu'ils sont dans le voisinage des roches éruptives, tandis que, plus à l'est, ils passent, par des gradations insensibles, aux gneiss laurentiens grossiers, gris et irrégulièrement feuilletés qui caractérisent toute cette région. J'examinai en route l'île Punk, et les nombreuses îles qui gisent entre elle et la côte jusqu'à l'Île-Noire. L'extrémité orientale de la première est constituée principalement par les grès de la formation de Pierre, et l'Île-Noire par des conglomérats altérés, des grès quartzueux, des agglomérats, des schistes chloritiques et luisants, etc., semblables à ceux de la série de Kéwatin qu'on trouve dans les bassins huroniens et ailleurs. Les quartzites et les conglomérats se désagrègent un peu plus

facilement que les roches volcaniques qui les avoisinent et gisent, en conséquence, dans une dépression flanquée d'un côté par l'Île-Noire et de l'autre par la côte occidentale, leurs couches ayant habituellement une inclinaison très prononcée et suivant une direction parallèle à la courbe générale du rivage.

“ En quittant ces îles, je remontai la Wanipigon ou rivière du Trou jusqu'au lac qu'elle traverse. Le levé de ce lac terminé, j'explorai la rivière jusqu'à son premier grand rapide, mais il me fut impossible d'aller plus loin, les eaux étant trop basses. À son embouchure la Wanipigon traverse une zone de gneiss à couches régulières ; puis, en amont de ce dépôt, elle coule, sur un espace de 10 à 12 milles, dans une riche plaine d'alluvion revêtue de peupliers et d'épinettes blanches ; ses côtes s'élèvent ici à une hauteur de 8 à 15 pieds au-dessus des eaux. Les roches s'y montrent rarement, mais celles qui, par-ci par là, percent le manteau de till et d'alluvion, sont des amphibolites grossières et massives et des schistes chloritiques verts. Les roches du lac Wanipigon sont presque partout de même nature que les précédentes ; cependant, en quelques points de la côte nord, les gneiss arrivent jusqu'au rivage, et l'on voit très bien alors la ligne de contact entre les schistes verts du Kéwatin et les gneiss laurentiens. Généralement parlant, le bassin du lac et la vallée de la Wanipigon sont situés dans une dépression des schistes de Kéwatin, dépression bornée au nord par des côteaux de granit et de gneiss laurentiens, et, au sud, par des collines à charpente de schistes verts plus compacts ; le contact entre ces derniers et les gneiss n'a pas été observé.

“ J'ai de même fait le relevé de la Rivière-Anglaise, qui tombe dans la Wanipigon par le nord, et du lac qu'elle traverse vers le milieu de son parcours. Le cours inférieur de cette rivière passe sur des schistes du Kéwatin ; mais son rapide inférieur se présente au contact des schistes et des gneiss. En amont de ce rapide elle coule dans un pays tourmenté, dont la surface est semée de collines stériles, à charpente de gneiss gris, que revêtent des bois clair-semés de pins des rochers de petite taille. On m'a montré des échantillons de galène et de chalkopyrite censés avoir été recueillis sur la côte nord du lac Wanipigon ; il n'est pas improbable en effet que ces minéraux se présentent ici à la ligne de contact dont nous avons parlé.

“ De l'embouchure de la Wanipigon à la baie de Manigotagan ou de la Mauvaise-Gorge, la côte du lac est remplie par des schistes gris verdâtres, régulièrement feuilletés et associés à des schistes et à des trapps du Kéwatin, et aux environs de la pointe Clément, ces roches sont recouvertes par les grès de la formation de Pierre (Chazy). C'est le point le plus reculé vers le sud où nous ayons observé les roches paléozoïques.

“ Je remontai alors la rivière Manigotagan, ou de la Mauvaise-Gorge, jusqu'au lac du Portage-du-Rat, que je levai à vue ; puis je remontai la rivière un peu plus haut. La Manigotagan est partout très pittoresque ; elle offre une suite de longues sections au cours nonchalant, aux eaux brunes et limpides, séparées par des rapides semés de rochers ou de chutes qu'il faut éviter par des portages d'une longueur moyenne de 100 à 200 yards et qui sont au nombre de 23 du lac Winnipeg au lac du Portage-du-Rat.

“ A l'embouchure de la rivière et au deuxième portage la roche qui affleure est un schiste amphibolique en lits minces et réguliers, mais, dans le reste de la distance parcourue, on ne trouve que des granits et des gneiss laurentiens, formant, en certains endroits, des collines de 200 pieds de hauteur dont les sommets sont absolument nus.

“ De l'embouchure de la Manigotagan à la pointe Métasse, située au nord de la Winnipeg, toutes les pointes qui s'avancent dans le lac sont constituées par des granits et des gneiss et sont ordinairement réunies par des grèves sablonneuses, légèrement recourbées et bordant des terres basses formées de dépôts d'alluvion.

“ Je remontai la rivière du Sable, qui traverse cette plaine d'alluvion, jusqu'à son premier rapide, en amont duquel les eaux étaient trop basses pour faire flotter notre grand canot de Peterborough. Toutes les roches observées dans cette distance sont semblables à celles du rivage du lac.

“ J'explorai également la Rivière-Noire. Après avoir fait trente-trois portages sur ce cours d'eau, on arrive en un point situé au sud du lac du Portage-du-Rat où commence un trente-quatrième portage d'un mille et demi de longueur qui se dirige vers le

nord. La rivière est peu profonde et encombrée de cailloux et de bancs de sable ; quant à ses côtes elles sont remplies par les gneiss et les granits laurentiens.

“ Je fis ensuite l'ascension de la Winnipeg jusqu'au confluent de la Whitemouth et fis, en revenant, le levé du lac du Bonnet.

“ Les roches observées sur ce cours d'eau sont des granits et des gneiss ; mais, vers l'extrémité orientale du lac du Bonnet et aux environs de l'embouchure de la rivière de l'Oiseau, on rencontre des schistes verts en lits minces et des trapps altérés appartenant indubitablement à l'horizon du Kéwatin ; ils sont orientés vers le haut de la vallée de ce dernier cours d'eau.

“ En amont du lac du Bonnet, les côtes de la Winnipeg, partout où je les ai examinées, sont remplies par un till renfermant des blocs calcaires, et les couches qu'on aperçoit sur quelques points portent des stries orientées les unes sur S.S.E., les autres sur S.O. Les premières indiquent que l'ancien glacier, qui se déplaçait vers le S.E. en passant à la surface des roches paléozoïques du bassin du lac Winnipeg, s'est étendu dans la direction de l'est au moins jusqu'ici, bien qu'on n'ait observé de calcaire de transport ni sur la nappe principale du lac du Bonnet, ni sur le cours inférieur de la Winnipeg.

“ J'explorai après cela la côte du lac Winnipeg, de l'embouchure de la rivière de ce nom à celle de la Rivière-Rouge et remontai jusqu'à son premier rapide, la rivière de la Tête-Cassée. Je levai aussi, au pas, l'île de l'Élan, et observai de beaux affleurements des grès de la formation de Pierre, tant sur l'île que sur une longue pointe qui se trouve vis-à-vis d'elle. Je pus de même étudier, dans cette localité, plusieurs coupes intéressantes des dépôts de transport. Dans quelques-unes on aperçoit les argiles d'alluvion de la côte orientale du lac, intercalées avec un till déposé par les glaciers, preuve que ces argiles ont été abandonnées par les eaux au pied même d'un glacier qui descendait des hautes terres de l'est.

“ Les mauvais temps d'automne étant arrivés, nous laissâmes nos embarcations et notre équipement aux soins du capitaine Wm Robinson, à Selkirk-Ouest, et nous nous éloignâmes du lac Winnipeg. En route, nous nous arrêtâmes quelques jours à *Bird's-Hill* pour examiner le remarquable coteau de gravier qui s'élève ici au-dessus des dépôts de till, puis ensuite à Selkirk-Est, où nous observâmes une coupe du calcaire de Trenton dans une carrière ouverte au nord de la voie ferrée. Cette coupe est intéressante ; on y aperçoit une colline calcaire qui a glissé sous la pression du glacier du bassin du lac Winnipeg, abandonnant derrière lui un amas de blocs et de débris. C'est de ces blocs qu'on tire la plus grande partie de la pierre calcaire employée dans les constructions de la ville de Winnipeg.

“ Je fis ensuite une halte de deux jours à Sudbury afin d'examiner les roches de la localité si riches en cuivre et en nickel et les comparer à celles de la côte orientale du lac Winnipeg, et j'eus le plaisir de constater qu'il existe entre les unes et les autres une ressemblance très marquée.

“ Au cours de la campagne, nous avons pris 44 grandes et 48 petites photographies des surfaces rocheuses, des coupes caractéristiques de la région et de quelques paysages intéressants.”

Nous donnons ci-dessous le rapport de M. Dowling sur ses opérations de l'été.

“ Je quittai la rivière de Béren, le 8 juillet, en compagnie d'un batelier d'expérience. Nous nous arrêtâmes d'abord à l'île de George, dont je levai les rivages au pas. De là nous nous rendîmes à la petite île de George et à l'île de Sable, arrêtant en route à la pointe des Peupliers ; puis nous touchâmes à l'île Selkirk, dont j'examinai les côtes et que je relevai au loch. On observe ici plusieurs affleurements d'un calcaire magnésien, dur et tacheté à peu près semblable à celui qui se présente sur la terre ferme à l'ouest de l'île. Nous allâmes ensuite aux Grands-Rapides où je fis un nivellement, à l'aide de mon théodolite, jusqu'à la tête du tramway et pris un profil de ce dernier. Cette petite voie ferrée a environ $3\frac{1}{2}$ milles de longueur et son point le plus élevé est à 128 pieds au-dessus du lac ; sa pente totale, entre ses deux points extrêmes, est de 71 pieds.

“ Elle rencontre quatre anciens rivages bien marqués et respectivement à 78, 91, 95 et 118 pieds au-dessus du niveau actuel du lac. J'examinai le plus bas sur une distance d'environ 2 milles dans la direction du nord ; l'élévation de sa ligne de faite varie de 78

à 80 pieds. J'engageai alors un Indien pour remonter la Saskatchewan en canot ; puis nous traversâmes le lac des Cèdres et gagnâmes le Portage de la Mousse, ancienne piste qui relie le lac des Cèdres au lac Winnipégois, et le long de laquelle j'avais à déterminer l'élévation d'un certain nombre de coteaux de gravier. La différence de niveau entre les deux lacs n'était alors que de 9 pouces, le lac Winnipeg étant le plus élevé. A mon retour, à l'embouchure de la Saskatchewan, je longeai la côte occidentale du lac jusqu'à la baie de la Pierre-à-Chaux, dans un canot de Peterborough qu'on venait de m'expédier du Grand-Rapide. J'envoyai mon bateau à voile à l'île aux Rennes et suivis en canot la côte sud du lac jusqu'aux environs de la pointe de Clark ; puis je traversai aux îles Saint-Martin et vins rejoindre notre embarcation au havre aux Rennes. De là, nous rangeâmes la côte ouest jusqu'à l'embouchure de la Petite Saskatchewan, où je repris le canot. Remontant la Petite Saskatchewan jusqu'à son coude, je gagnai par terre la branche méridionale de la rivière du Sentier-de-Guerre que je descendis jusqu'à son embouchure. Les eaux étaient alors très basses dans ce cours d'eau et la descente nous prit beaucoup de temps. Le pays qu'il traverse descend en pente douce vers le nord-est et revêtu de forêts dont les principales essences sont le peuplier et le mélèze, mêlés de quelques épinettes. Partant ensuite de l'embouchure de la Petite Saskatchewan, nous longeâmes la côte dans notre grande embarcation, et j'examinai les falaises de dolomie jaune qui se présentent à l'ouest du cap du Chat.

“ De la baie Kinow à la rivière Fisher, la côte est basse et les terres qui s'étendent en arrière sont à peine plus hautes que la surface du lac, excepté en quelques endroits où s'élèvent des coteaux de drift qui paraissent orientés nord et sud et dont quelques-uns, s'avancant dans le lac, y forment des pointes jonchées de cailloux roulés.

“ La grande réserve des sauvages, à la rivière Fisher, renferme une certaine étendue de bonnes terres arables situées à quelque distance de l'embouchure du cours d'eau ; quant à la partie voisine du lac, elle offre de vastes et magnifiques prairies naturelles. Les Indiens qui l'habitent paraissent vivre à l'aise ; ils cultivent quelques céréales et ont de beaux troupeaux. Dans les 20 milles inférieurs de son parcours, la Fisher est un cours d'eau nonchalant, son courant n'acquérant quelque vitesse que dans certains endroits peu profonds. Sa pente la plus raide se trouve au Grand-Rapide ; elle est ici de 4 pieds ; mais, de l'embouchure aux Fourches, la pente totale ne dépasse pas 20 pieds. Le pays arrosé par la Fisher est très plat et généralement revêtu de bois de peuplier. Toutefois une bonne partie de ces forêts a été détruite par le feu. Entre les bouquets d'arbres qui ont été épargnés nous avons aperçu de belles prairies ; les terres humides y sont rares et cette contrée semble offrir un bel avenir aux colons qui s'y établiront.

“ Du cap du Chien au cap du Bœuf j'ai examiné et mesuré plusieurs affleurements de calcaire de Trenton. Du cap du Bœuf à la Grosse-Île, les grès sous-jacents de Saint-Pierre affleurent fréquemment avec le calcaire dans les falaises. De son extrémité septentrionale, au milieu de sa longueur, on aperçoit sur le côté oriental de la Grosse-Île un dépôt calcaire qui affleure sur une épaisseur variable de 10 à 20 pieds. La partie sud de l'île est recouverte de matériaux de transport, aussi, à sa pointe méridionale les eaux ont-elles peu de profondeur et la côte est-elle jonchée de cailloux roulés.

“ Le 29 septembre, je retournai à Selkirk où je remisai mes effets de campement et laissai mon embarcation aux soins de M. Muckle, agent des sauvages à Clandeboye.

“ J'allais partir pour Ottawa quand je fus rejoint par M. Tyrrell qui m'envoya examiner les roches qui affleurent à Stonewall, à la Montagne-de-Pierre et à Fort-Garry-Inferieur. A Stonewall, j'observai deux groupes de strées à la surface des roches, les unes orientées sur S. 25° E. et les autres sur S. 10° O. ; celles-ci sont évidemment les plus récentes.

“ Le travail fait cet été va nous permettre de mettre la dernière main à la carte des formations cambro-siluriennes qui reposent, en stratification discordante, sur les roches archéennes de la côte orientale du lac Winnipeg et paraissent être concordantes avec les dépôts siluriens que M. Tyrrell a observés au-dessus d'elles au Grand-Rapide.

“ Des coupes caractéristiques de la série inférieure constituée par des grès friables et des schistes argileux, se présentent à la pointe de la Meule et à l'île des Chevreuils.

“ La série moyenne est représentée par des calcaires jaunes, mouchetés, à Selkirk, au cap du Chien et à l'île de Béren, et enfin la série supérieure se compose de calcaires et de schistes argileux impurs, qu'on peut observer à la Montagne-de-Pierre, et à la pointe de Clarke, sur le lac Winnipeg.

“ J'ai rapporté une quarantaine de photographies des roches de la région.”

M. Dowling se mit en route pour Ottawa le 11 octobre.

Coût des explorations de la campagne, \$2,059.29.

M. McInnes partit d'Ottawa le 17 juillet avec ordre de continuer le travail commencé par lui, en 1890, dans l'ouest de la province d'Ontario, entre le lac des Bois et la baie du Tonnerre, lac Supérieur. Il atteignit Port-Arthur le 20, et après avoir acheté les provisions qu'il lui fallait pour la campagne et retenu les services de M. Chas. Marks, de Port-Arthur, comme assistant, il se mit en campagne. Voici le rapport qu'il nous adresse :

“ Le 25 juillet, je partis de la Savanne en canot et pris la direction du sud. De cette date au 16 août, j'explorai la contrée qui s'étend des deux côtés du lac Kashabowie.

“ Je remontai d'abord les cours d'eau qui arrivent au lac par la rive ouest et à l'aide du loch et de la boussole à reflexion, je fis le levé des différents lacs qu'ils traversent. Je levai de la même manière le lac à la Truite qui gît à l'est de l'extrémité septentrionale du lac Kashabowie.

“ Le bassin de la nappe principale du lac à la Truite, qui a quelque 6 milles de longueur sur 1½ mille de largeur, est tout entier creusé dans un dépôt de gneiss qui remplit également la plus grande partie des côtes du lac des Mille-Lacs. Ces gneiss se prolongent sans interruption, dans la direction du nord, à partir du lac à la Truite, et remplissent toute la contrée qui gît entre cette nappe d'eau, la rivière de la Savanne et le chemin de fer du Pacifique. Le pays voisin de la hauteur des terres est ici un immense marais où se trouve la ligne de division des eaux du lac Supérieur et du lac Winnipeg ; il est peu boisé, et les essences qu'on y trouve sont le mélèze et des épinettes de petite taille. De côté et d'autre on y observe des coteaux peu élevés, à charpente de gneiss granitoïde.

“ Le levé du lac à la Truite terminé, je remontai la rivière Asagesh ou des Ecrivisses, et relevai au loch et au pas, les lacs qui s'y rencontrent. J'employai environ une semaine à explorer les lacs qui se présentent à la source de ses deux branches et à déterminer, en divers points, la limite méridionale de la zone des gneiss de Kashabowie. Je m'occupai ensuite de la contrée qui entoure le lac Rond et le lac Jackfish et je passai une semaine à fixer les limites des formations géologiques de cette région. Je visitai, entre temps, la mine *Huronian*, fermée depuis 1885, et y trouvai tout en ordre, appareils de préparation mécanique, logements, maison de mine, magasin, etc. Cependant, le puits de mine était rempli d'eau et l'on ne pouvait apercevoir le gîte que dans les fouilles ouvertes du côté sud-ouest ; c'est-à-dire à la mine Highland, où le filon est bien défini et très chargé de fer et de pyrite de cuivre. Il y a lieu d'espérer que, lorsqu'on aura construit un chemin de fer dans la région, on pourra exploiter ces gisements avec profit.

“ En revenant au lac Shebandowan, je fis le relevé d'une chaîne de lacs et de cours d'eau qui s'étend, vers le nord, jusqu'aux environs de la station de Nordland, sur le chemin de fer du Pacifique. Ici les gneiss granitoïdes remplissent la contrée depuis les environs de la rivière Muskeg, qui tombe dans le lac Shebandowan par le nord et non loin de son extrémité inférieure, jusqu'à la voie ferrée, la zone des roches du Kéwatin, dont la largeur est considérable au lac des Mille-Lacs, cédant la place aux gneiss un peu à l'est du lac.

“ Je consacrai le reste de la saison à explorer la contrée qui s'étend au sud du lac Shebandowan. Je parcourus d'abord une route canotière qui conduit vers le sud, à la rivière Kekekuab, branche de la Mattawin et suivis ensuite une petite chaîne de lacs qui mène au lac à l'Eau-Verte. A l'exception d'un petit dépôt gneissique en forme de lentille, qui se présente environ 3 milles au sud du lac Shebandowan, toute la contrée est remplie par les diorites et les schistes de la formation de Kéwatin, jusqu'au lac Kekekuab, où ils confinent à la grande zone gneissique des lacs Northern-Light et Seiganagah. Dans les diorites en question, on observe plusieurs bandes larges d'une vingtaine de pieds et

constituées par une magnétite intercalée avec des couches schistoïdes d'amphibole, de quartz, etc.

“La magnétite et la roche schisteuse sont en lits alternés d'environ un quart de pouce d'épaisseur ; le tout est hautement plissé et contourné, mais garde pourtant la même orientation générale que les diorites et les schistes encaissants. Des échantillons de ce minerai, recueillis sur le côté est du lac à l'Eau-Verte, ont été envoyés à M. Hoffmann, chimiste du département, qui le décrit comme suit : ‘Magnétite schisteuse, à grains très fins, presque compacte, provenant du lac à l'Eau-Verte, district de la baie du Tonnerre, Ont.—recueillie par M. McInnes le 4 octobre 1891,—a été essayée par M. F. E. Wait. L'essai a donné :

Fer métallique	52·82	pour 100.
Matières insolubles	22·31	“
Acide titanique	0·00	“

c'est un bon minerai de fer.’

“Ces chiffres sont très satisfaisants ; la teneur en fer du minerai est élevée, et l'acide titanique est absent ; aussi est-il à espérer qu'en explorant la région avec soin on y découvrira des dépôts profitables de ce minerai. Un certain nombre de concessions de mine ont déjà été octroyées dans le voisinage de la rivière Mattawin et des travaux préparatoires importants, dont le résultat ne nous est pas encore connu, ont été faits l'été dernier sur quelques-unes d'entre elles.

“Dans la région située à l'ouest de celle-ci, la compagnie Marks a exploré avec soin les concessions minières qu'elle a acquises sur l'Aticokan. Les sondages ont été faits au forêt à diamant et les résultats sont, paraît-il, très satisfaisants. On trouvera des détails sur cette région dans le rapport de M. Smith.

“Il y a peu de bonnes terres arables dans la contrée explorée durant l'été dernier. Certaines étendues pourraient, avec un peu de travail, être converties en pâturages ; il suffirait d'y semer des plantes fourragères qui y viennent très bien, comme on le voit aux environs des anciens chantiers de construction du chemin de fer du Pacifique, où le trèfle et la fléole des près ou queue-de-rat poussent aujourd'hui en abondance. Mais l'avenir de cette région dépend surtout du développement de ses mines. Aussi est-il à désirer qu'on établisse prochainement sur les lieux une usine pour la réduction des riches minerais de fer qu'on y a déjà découverts.”

M. McInnes est revenu à Ottawa le 30 octobre. Coût des explorations de la saison, \$994.71.

Parti d'Ottawa le 16 juin, M. Smith fut rejoint à Toronto par son assistant, M. Wm. Lawson, et tous deux se rendirent sans tarder à Port-Arthur.

La ils complétèrent leur personnel et achetèrent les provisions qu'il leur fallait ; puis M. Lawson partit de la rivière Anglaise le 25 juin, pour faire le levé d'une chaîne de lacs qui, commençant à ce cours d'eau et s'étendant vers le S.-O. était supposée entrer en partie dans la carte de la rivière de la Seine. Ce levé fut fait au loch et à la boussole à réflexion. Arrivé au bras nord-est du lac à la Tortue, ou lac du Roc-du-Corbeau, M. Lawson se dirigea sur Fort-Frances.

M. Smith parcourut une série de lacs constituant une route inconnue jusqu'ici et qui relie Ignace à la source de la grande rivière de la Tortue. Il descendit cette rivière, levant en route le lac Pekagoning dont une partie se trouve dans la portion septentrionale de la carte de la rivière de la Seine. De là il rejoignit M. Lawson à Fort-Frances où il renouvela ses provisions.

Le 18 juillet, ils partirent ensemble de cet endroit et remontèrent la route canotière du Manitou jusqu'à la limite septentrionale de la contrée comprise dans le feuillet n° 3 de la carte du Lac-à-la-Pluie, publiée précédemment. Ici, suivant leurs instructions, ils commencèrent l'exploration de la région que doit représenter le feuillet n° 4, contigu au feuillet n° 3 du côté nord. Ils levèrent d'abord, au micromètre et à la boussole, la côte orientale du lac du Manitou, ainsi qu'un petit lac qui git à l'ouest du précédent ; puis ils mirent la dernière main au relevé des petits lacs situés entre le lac du Manitou et le petit lac Wabigoon, relevé commencé en 1885.

Ils relevèrent ensuite une route canotière allant de Wabigoon à la source de la rivière de la Tortue, obtenant ainsi une nouvelle ligne de raccordement entre les levés faits en 1890 et ceux du chemin de fer du Pacifique. De la source de la grande rivière de la Tortue M. Smith se rendit au lac Martin pour s'assurer s'il y existait, comme on le supposait, un dépôt des schistes de la formation de Kéwatin. Il y découvrit les roches en question. Pendant ce temps M. Lawson examinait quelques-uns des petits lacs indiqués sur les cartes des concessions forestières des environs du lac Clair et du lac à l'Eau-Claire. Quand ils se furent rejoints ils se rendirent ensemble à la rivière Anglaise.

Ayant de nouveau renouvelé leurs provisions en cet endroit, ils tentèrent de gagner la rivière de la Seine par eau, mais ne purent se rendre ainsi à plus de 16 milles de la rivière Anglaise. Ils revinrent donc, par la route qu'avait suivie M. Lawson en juillet, de la rivière Anglaise au lac Long. Ici ils se séparèrent. M. Smith s'engagea dans une route canotière encore inconnue qui conduit à la rivière de la Seine et sur laquelle il découvrit et leva six petits lacs compris dans la carte de la rivière de la Seine.

De là il rejoignit, au lac du Rocher-à-Pic (*Steep Rock Lake*), M. Lawson qui était descendu à la rivière de la Seine par la rivière de l'Œil et avait remonté le premier de ces cours d'eau jusqu'au lac ci-dessus, faisant en route des observations géologiques qu'on avait dû négliger en 1890.

Ils passèrent cinq jours au lac du Rocher-à-Pic, examinant une formation dont la stratification ne paraît pas concorder avec celle des couches environnantes et dont l'étude jettera peut-être une nouvelle lumière sur la structure des roches archéennes de la région.

M. Smith remonta ensuite l'Aticokan jusqu'aux concessions minières désignées sous les numéros R. 400 et R. 401. Là il mit trois jours à relever une coupe des roches dans lesquelles se présentent des gisements de fer, et dont l'âge n'est pas encore déterminé. Entre temps il examina aussi des gisements de fer en question, puis reprit la route de la Savanne où il arriva le 1er octobre,

En partant du lac du Rocher-à-pic, M. Lawson avait remonté la rivière de la Seine et gagné le lac des Castors dont il fit le relevé. Enfin, après avoir noté les formations qui se présentent entre le lac du Rocher-à-pic et le lac à l'Eau-Claire, il partit pour la Savanne où il arriva le 3 octobre. La campagne prit fin à cette date.

Les données topographiques de la carte de la rivière de la Seine sont aujourd'hui complètes. Plusieurs lacs, inconnus jusqu'à l'été dernier, ont été relevés dans la région; mais la solution des importants problèmes géologiques que présente la contrée en question demandera quelques semaines d'étude. On trouvera dans le compte-rendu sommaire de 1890, p. 28, un aperçu succinct de la question.

M. Smith a observé des indices assez clairs de l'existence d'une large zone de minerai de fer magnétique sur le côté ouest d'un lac situé sur la grande rivière de la Tortue et qu'on désigne sous le nom de *lac où la rivière tourne*. Ce minerai est en couches intercalées avec des schistes micacés. L'épaisseur des couches va de moins d'un pouce à 3 pieds et plus, et le tout, minerai et schiste, constitue une bande qui paraît avoir de 150 à 200 pieds dans sa plus grande largeur. Au S.-E., non loin de l'extrémité méridionale du lac, cette zone semble être interrompue par une faille, et, en allant de ce point vers le nord, on n'aperçoit le minerai de fer que sur un espace d'un demi-mille, les roches y étant recouvertes d'une couche de terre végétale si épaisse que les recherches y sont difficiles et incertaines. La direction des couches est ici nord-ouest et sud-est et elles plongent au S.-O. sous des angles de 45° à 55°. Elles sont en apparence très régulièrement stratifiées et constituent une bande terminée en pointe, orientée d'abord vers l'est puis vers le sud-est à partir du large dépôt de schistes du Kéwatin observé au lac du Manitou et au petit lac Wabigoon. Comme on trouve, sur le bras N.-E. du lac du Manitou, des fragments anguleux d'une roche ferrugineuse, M. Smith pense qu'on découvrira d'autres dépôts analogues dans la région, au même horizon géologique et dans le voisinage immédiat des granits.

M. Hoffmann a analysé ces minerais; ils sont très siliceux, renferment 40.17 pour 100 de fer métallique et 37.21 pour 100 de matières insolubles, mais pas d'acide titane.

Cette localité se trouve environ 19 milles au S.-O. de la station de Raleigh sur le sur le chemin de fer du Pacifique et pourrait être reliée avec cette voie ferrée par un embranchement d'environ 21 milles de longueur qui traverserait une contrée relativement unie. Il serait encore possible d'amener le minerai au chemin de fer du Pacifique par eau. La distance à parcourir serait alors de 40 milles par le lac des Serpents, la rivière du même nom et la Wabigoon. Cette route nécessiterait en outre la construction de quatre courts tramways peu coûteux et d'une longueur totale d'un mille et demi.

Le minerai serait d'une extraction facile et l'on pourrait utiliser la force motrice fournie par la grande rivière de la Tortue, au point où elle entre dans le lac et à celui où elle en sort. Toutefois, si l'on ne découvre pas ici de gîtes plus riches que ceux qui se présentent à la surface, ces dépôts ne sauraient soutenir la concurrence des précieux gisements de minerai de fer qui se rencontrent des deux côtés de la frontière, dans la région du lac Supérieur.

M. Smith a visité les gisements aurifères découverts à l'ouest du lac du Manitou et en a rapporté quelques échantillons. Les indices de surface sont très encourageants ; l'un des filons surtout est très volumineux, sa largeur étant de 10 pieds en quelques endroits, et se compose d'un quartz associé à un talc tendre et onctueux, le tout encaissé dans un schiste chloritique peu consistant.

On a exploré avec soin et sur deux points différents, au cours de l'été dernier, les dépôts de minerai de fer de l'Aticokan ; les résultats ont été très satisfaisants, mais les intéressés n'ont pas encore fait connaître les détails des sondages exécutés. Quand l'*Aticokan Iron Range Railway* sera terminé, il est à croire qu'on ne tardera pas à entreprendre l'exploitation de ces gisements. Les minerais sont très riches et très purs ; ils donnent jusqu'à 60 et 70 pour 100 de fer métallique.

Peu d'explorateurs ont opéré, l'été dernier, dans la région de la baie du Tonnerre et dans celle de la Rivière-à-la-Pluie. Cela est dû, paraît-il, aux changements apportés aux lois sur les mines la providence d'Ontario.

Les opérations de la campagne ont porté principalement sur la géologie, mais on a aussi relevé les itinéraires suivants : 150 milles au micromètre et à la boussole ; 100 milles au loch et à la boussole, et 50 milles au pas, etc. Les lignes ainsi déterminées ont servi de bases pour fixer, par des triangulations à la boussole, la position de certaines îles et de quelques points intermédiaires.

M. Smith revint à Ottawa le 10 octobre.

Coût des explorations de la campagne, y compris les appointements de l'assistant, \$1,234.

Le docteur Bell avait été chargé de terminer, l'été dernier, si faire se pouvait, l'exploration géologique de la région comprise dans le feuillet 125 de la carte d'Ontario, lequel est contigu, du côté sud, au feuillet du district de Sudbury. Comme les quatre années précédentes, il avait pour assistant M. A.-E. Barlow, M. ès A. Avec l'autorisation du ministre, MM. A.-M. Campbell, H.-H. Walker, B. ès Sc. Ap. ; H.-J. Skill ; A.-C. Robertson ; W.-G. Miller, B. ès A. et R.-W. Brock se joignirent au parti d'exploration. M. Barlow partit d'Ottawa le 10 juillet et y revint le 1er octobre. Quant au docteur Bell, entré en campagne le 23 juillet, il était de retour à Ottawa le 6 octobre.

Le docteur Bell nous adresse le rapport suivant :

" M. Barlow a surtout opéré dans le nord-ouest de la région, aux environs du lac du Panache et dans la contrée qui s'étend entre l'entrée de Collins et le cours inférieur de la Wahnapitoc. Il a aussi visité, dans le district de Sudbury, certaines localités voisines du chemin de fer du Pacifique, dans le but de recueillir des échantillons minéralogiques. Voici le rapport qu'il m'a transmis : ' Je dois dire tout d'abord que j'ai été parfaitement satisfait de la manière dont les personnes mentionnées ci-dessus se sont acquittées de leur service.

" Le centre et la partie méridionale de la région comprise dans le feuillet 125, c'est-à-dire environ la moitié de son étendue totale, sont occupés par les eaux de la baie

Georgienne et l'autre moitié renferme un grand nombre de lacs et de cours d'eau qui diminuent considérablement la surface des terres.

“ L'angle N.-E. de la carte se trouve à l'extrémité occidentale du lac Nipissingue, l'angle N.-O. dans le canton de Hallam, l'angle S.-E. dans le canton de Shawenaga et enfin l'angle S.-O. près de l'extrémité sud-est de la grande île Manitouline. Nous avons pu faire la carte topographique de la plus grande partie de la région en compilant les levés hydrographiques du commandant Boulton, de la marine royale, les levés des lacs et rivières exécutés par feu M. Murray, de la Commission géologique et ceux du département des Terres de la Couronne. Toutefois, il restait encore certaines portions non explorées, ou dont les levés étaient trop grossièrement faits pour que nous puissions nous en servir et, dans ces endroits, nous avons dû faire le travail nous-mêmes. M. Barlow, décrit le pays qu'il a exploré, dans le rapport dont nous avons parlé.

“ J'ai fait moi-même les opérations topographiques énumérées ci-dessus : levé, au micromètre et à la boussole, des côtes et des îles de la grande baie qui gît entre la grande île de la Cloche et la rive nord du lac Huron. Cette baie renferme un grand nombre d'îles, probablement mille ou même davantage, et, comme elle n'avait pas encore de nom, je lui ai donné celui de baie des Îles, après avoir consulté le capitaine Boulton, ainsi que les habitants et les propriétaires de concessions forestières du voisinage. Je relevai ensuite le canal et la presqu'île de la Cloche et la presqu'île située entre la baie des Îles et la baie McGregor, puis cette dernière baie, dans laquelle se trouvent aussi un grand nombre d'îles, et enfin les canaux qui séparent ces îles dans la partie septentrionale de la baie et quelques autres situés encore plus au nord. Commencé le 28 juillet, ce travail était terminé le 29 août. Je l'ai exécuté avec l'aide de MM. Miller et Brock.

“ Je levai ensuite, au pas, un lac long de 5 milles qui gît dans la grande île de la Cloche et cinq des principaux lacs qui se présentent entre la baie de Killarney et la rivière Mazinohozin, laquelle se décharge dans l'entrée, ou fiord, de Collin, à savoir : le lac George, le lac à la Truite, le lac de l'Esturgeon, le lac Ka-ko-sis et le lac de l'Ouest. Ces diverses nappes d'eau sont reliées entre elles par des rivières. J'ai également déterminé la position de plusieurs des lacs moins importants de la région. J'avais ici pour assistants MM. H.-G. Swell et Myles Tyson ; ce dernier avait déjà une bonne idée de la topographie de la région, et ses services nous ont épargné bien des courses inutiles. Grâce au beau temps nous avons pu accomplir cette partie de notre travail du 5 au 30 septembre.

“ Le 13 de ce mois nous prîmes le steamer à Killarney et gagnâmes la région de la rivières Français pour reprendre et compléter les observations géologiques faites autrefois par Alexander Murray et par moi-même et pour fixer la position de certains accidents de terrain non encore portés sur les cartes. Nous levâmes soigneusement, au pas, un canal long et étroit, courant vers le nord-ouest et dont l'entrée se trouve à l'élargissement que présente la rivière à l'endroit où se réunissent le bras nord-ouest (*South Channel West*) et le bras sud-est (*South Channel East*) ; puis une route canotière allant du fond de ce canal au lac à la Truite ; ce dernier lac long de 12 milles, et enfin une route canotière passant par le lac Ka-was-ki-gama ou lac Croche et aboutissant au delta rocheux du groupe central des bouches de la rivière des Français. Plusieurs faits topographiques de moindre importance furent notés en route et nous pûmes rectifier certaines données du même ordre déjà portées sur les cartes.

“ La portion de la grande île Manitouline qui entre dans le cadre du feuillet 125, c'est-à-dire sa presqu'île orientale, a été explorée en 1859, 1865, 1876 et 1886, et les différentes formations qui s'y présentent sont indiquées sur nos cartes géologiques. Toutefois, désirant obtenir des renseignements plus exacts sur certaines localités, j'envoyai M. Miller et trois hommes examiner une certaine partie de la région. Le parti resta sur les lieux durant la première moitié de septembre, et moi-même, avec M. Miller et M. Brock, je consacrai la dernière semaine de la saison au même travail, en sorte que nous pouvons actuellement indiquer en détail et avec exactitude les limites des formations géologiques de cette partie de la carte. Du 19 septembre à la fin du mois, M. Skill fut chargé de relever la ligne de division des roches laurentiennes et des roches huron-

niennes depuis la baie de Killarney jusqu'aux lacs que nous avons relevés, dans la direction du nord, au delà de l'entrée de Collin.

“ Nous avons pu recueillir toutes les données qui manquaient encore pour dresser la carte géologique de la région. La superficie des terres est d'environ moitié moindre ici que dans le district de Sudbury, et la distribution des formations géologiques y est beaucoup plus facile à déterminer, la région en question étant plus accessible et occupée presque en entier par des gneiss laurentiens et des roches siluriennes dans une attitude à peu près horizontale. Le travail nous était encore facilité par les observations géologiques faites ici par M. Murray et par moi-même. Outre les deux systèmes de terrains que je viens de mentionner, on trouve encore un petit dépôt huronien dans l'angle N.-O. de la carte.

“ Les roches huroniennes observées dans la région appartiennent probablement à la partie supérieure du système et consistent en gneiss gris et rouges, ordinairement bien stratifiés et dont la direction reste à peu près uniforme sur des distances considérables. Les variétés grises sont habituellement plus grossières que les variétés rouges et les plans de schistosité y sont fréquemment indiqués plutôt par le parallélisme du plus grand diamètre des grains constituants que par une ligne de démarcation entre les couches ou que par un changement de couleur d'un lit à l'autre ; toutefois les lits sont assez souvent de couleurs différentes. En outre, les deux variétés prennent, par places, la structure schisteuse et l'on rencontre parfois, dans leur masse, de véritables zones de schistes amphiboliques et de schistes micacés, ceux-ci renfermant toujours des grenats.

“ Sur la côte de la baie Georgienne, du canton de Carlyle à la bouche orientale de la rivière des Français, les couches sont uniformément orientées sur N.-E. et plongent généralement au S.-E. sous des angles assez ouverts ; mais, vers le milieu du parcours de la rivière des Français, cette direction se tient le plus souvent au nord-ouest et à l'ouest tout en variant considérablement d'un endroit à un autre. De la bouche orientale de la rivière des Français à la baie de Shawenaga elle passe du N.-O. au S.-O.

“ La ligne de division entre les formations laurentiennes et huroniennes part du fond de la baie de Killarney et court vers le nord, puis, se recourbant vers le sud-est, rencontre le bord septentrional de la carte dans le canton 68, un peu à l'est du lac du Panache. Au S.-E. de cette ligne et jusqu'à l'entrée de Collin, les roches sont massives ou seulement à peine schisteuses sur certains points ; la plupart peuvent être regardés comme des granits amphiboliques rouges. Une roche semblable, désignée par M. Murray sous le nom de syénite (quartzifère), se présente, dans une largeur de deux milles, entre les bouches occidentales et les bouches moyennes de la rivière des Français.

“ Les roches huroniennes de l'angle N.-O. de la région sont surtout des quartzites, mais on trouve parfois des diorites au milieu d'elles, et elles sont sur certains points intercalés avec des grauwackes, des ardoises, des schistes cristallins et d'autres roches moins abondantes. Parmi ces dernières on observe une bande de dolomie que j'ai décrite dans mon rapport de 1876, p. 209. Les diorites sont beaucoup moins abondantes au sein des quartzites et des grauwackes que plus loin dans l'intérieur. Elles constituent plusieurs bandes étroites dans les environs du lac du Panache et parmi les îles de la côte nord du lac Huron, où nous les avons relevées sur une largeur d'un à trois milles ; la direction de ces bandes est généralement la même que celles des roches encaissantes. On rencontre, un peu partout dans la région, des amas dioritiques beaucoup moins importants ; ils gisent au sein des quartzites, sont orientés en tous sens et leur forme est très variable. Au contact des deux systèmes (laurentien et huronien) les granits et les quartzites sont très mélangés, et il n'est pas rare de trouver de gros noyaux des uns engagés dans les autres et *vice versa*.

Les quartzites constituent la charpente des montagnes de la Cloche, et les longues pointes qui s'avancent dans le lac Huron entre les baies de McGregor et de Killarney, ainsi que les îles Badgeley, Centre et Heyword. Nos explorations de l'été dernier paraissent confirmer l'opinion émise par moi autrefois, à savoir, que les diverses zones de quartzites qui se présentent dans les montagnes de la Cloche se répètent dans les pointes et les îles ci-dessus, lesquelles occuperaient ainsi le versant opposé d'un bassin synclinal ou même d'une arête anticlinale.

“ Dans les montagnes de la Cloche dont les sommets s'élèvent de 400 à 750 pieds au-dessus du lac Huron, ainsi qu'aux alentours de la baie des Iles et de la baie McGregor, les couches sont orientées à peu près est et ouest et plongent le plus souvent vers le nord dans une attitude presque verticale ; mais, plus au sud, leur direction suit l'axe des pointes et des îles dont nous avons parlé.

“ J'ai relevé une zone de séricite schisteuse sur la côte septentrionale de la baie des Iles et de la baie McGregor ainsi que dans l'isthme qui sépare ces deux nappes d'eau ; puis j'ai rencontré un autre dépôt de même nature dans les îles des deux baies, à un quart de mille au sud de la première zone. Les diorites citées plus haut ont été observées surtout sur la côte méridionale de la baie des Iles, mais on les trouve sur plusieurs points de la baie McGregor et le long des canaux qui séparent les îles du nord de la baie. Cependant, c'est dans le centre et dans l'ouest de cette étendue qu'elles sont les plus abondantes. Les ardoises sont très développées dans le nord du canton de McKinnon.

“ Toutes les roches de la région portent des traces du passage d'un glacier. Nous avons pris un certain nombre de photographies illustrant les phénomènes glaciaires, et nous avons en outre recueilli une foule de renseignements intéressants touchant les dépôts de transport.”

Coût des explorations du docteur Bell, \$950.

Coût des explorations de M. Barlow, \$1,080.

Le docteur Ells partit d'Ottawa le 8 juin avec ordre de terminer la revision des limites des formations géologiques de la région comprise le cadran S.-O. de la carte des Cantons de l'Est, de continuer l'exploration vers l'ouest en remontant la vallée de l'Ottawa et d'examiner les tributaires septentrionaux de ce cours d'eau. La première partie de ce travail était terminée le 20 juin. Le 22, le docteur Ells, accompagné de M. F.-D. Adams, du collège McGill, partit de Grenville pour la chute aux Iroquois, située sur la Rivière-Rouge, non loin du lac Tremblant, dans l'intention d'étudier à nouveau la nature et les relations des calcaires et des gneiss du lac Tremblant et de la montagne Tremblante, et de déterminer la limite occidentale au grand dépôt d'anorthosite des cantons de Wolfe et de Grandison.

Il examina d'abord les alentours du lac Tremblant, puis remonta la rivière Macaza jusqu'à sa source et gagna, à travers les terres, un lac situé sur la branche occidentale de la rivière du Diable. Ce lac n'apparaît pas sur les cartes de la province. Il en fit un relevé sommaire et suivit ensuite la rivière du Diable jusqu'au point où elle rencontre le cours d'eau par lequel se décharge le lac Tremblant, déterminant en route la limite occidentale du dépôt d'anorthosite mentionné ci-dessus.

Voici le rapport qu'il nous transmet :—

“ Depuis notre départ d'Ottawa jusqu'au 20 juin nous avons exploré la région qui s'étend au sud et au sud-ouest de Montréal, afin de pouvoir mettre la dernière main au cadran sud-ouest de la carte des Cantons de l'Est. M. W.-E. Deeks a recueilli ici de nombreux fossiles dont un bon nombre ont été trouvés sur divers points des formations calcaïfères, de Chazy, de Trenton et de la Rivière-Hudson, qui n'avaient pas encore été visités par les explorateurs de la commission géologique. Une grande partie de cette région est couverte par un épais dépôt de drift et les roches y affleurent rarement. Nous avons ré-examiné avec soin les bornes des formations géologiques représentées sur la carte de 1886 ; mais ces formations étant presque partout cachées par des dépôts de transport, on ne peut très souvent les indiquer que d'une manière approximative sur les cartes,

“ Le 22 juin, je partis de Grenville en compagnie de M. F.-D. Adams, du collège McGill, et me rendis à la chute aux Iroquois, située sur la Rivière-Rouge, non loin du lac Tremblant. Ce point est à 44 milles, en droite ligne au nord de Grenville, mais la distance par terre est à peu près de 65 milles. Nous nous y rendîmes en voiture et trouvâmes à la chute les canots que nous avions commandés. Notre but était d'étudier la nature des gneiss de la montagne Tremblante et leurs relations avec les gneiss et les calcaires du lac Tremblant, puis de déterminer la limite occidentale du grand dépôt

d'anorthosite des cantons de Wolfe, de Grandison et d'Archambault, et son expansion au nord-ouest de ce dernier canton. Nous avons remonté, jusqu'à la distance de 6 ou 8 milles, tous les cours d'eau qui se déchargent dans le lac Tremblant. Nous fîmes aussi l'ascension de la montagne Tremblante et mesurâmes sa hauteur à l'aide du baromètre anéroïde. Nous trouvâmes que son sommet, du côté qui fait face au lac, domine celui-ci de 1,720 pieds, soit à 3 pieds près, l'élévation trouvée par sir William Logan en 1858, par triangulation. Si, à ce chiffre on ajoute l'altitude de la terrasse supérieure de la chute aux Iroquois, laquelle, d'après les profils du chemin de fer qui réunit ce point à Saint-Jérôme est à 875 pieds au-dessus du niveau du lac Saint-Pierre et dont le niveau est à peu près le même que celui du lac Tremblant, on trouve que l'altitude de la montagne est de 2,585 pieds. En partant de la chute aux Iroquois nous gagnâmes la rivière Macaza et explorâmes son tronc principal et ses diverses branches jusqu'à la ligne de faite qui la sépare des lacs qui gisent dans la région où naît la branche ouest de la rivière du Diable. Puis nous nous rendîmes au lac des Baies et remontâmes la branche ouest de de la rivière du Diable jusqu'au point où elle rencontre la branche nord non loin du lac de ce nom. Ce cours d'eau n'apparaît pas sur les cartes de la province, et, de fait, toute cette région n'a encore été parcourue que par quelques chasseurs qui la traversent parfois pour se rendre à la source de la Mattawin. Sa surface est en grande partie couverte par des dépôts de transport et les roches y affleurent rarement, même sur les bords du lac. Nous descendîmes ensuite la rivière du Diable jusqu'à sa jonction avec le cours d'eau par lequel se décharge le lac Tremblant, distance d'environ 35 milles que nous relevâmes au pas. De place en place, ce cours d'eau offre de violents rapides et passe en divers endroits entre des rives à pic constituées par des gabros. Le relevé en question nous a permis de déterminer la limite occidentale du dépôt d'anorthosite dont nous avons parlé. Cependant, nos fonds étant épuisés et ayant constaté qu'il nous serait plus facile de déterminer, en gagnant plus au nord, les relations du dépôt d'anorthosite avec les gneiss, qui, presque partout, se présentent au-dessous de lui, nous revînmes à Grenville et là nous donnâmes congé aux canotiers engagés pour cette exploration. Comme les cartes du pays situé au nord de l'Ottawa n'indiquent que très grossièrement les routes des comtés d'Argenteuil et d'Ottawa, j'entrepris le levé de cette région avec M. Deeks, lequel avait déjà relevé la plupart des chemins de la plaine qui s'étend de la rivière jusqu'à Lachute dans la direction du nord et jusqu'à la station du Calumet dans la direction de l'ouest. Nous avons ainsi relevé, soit au pas, soit à l'odomètre, presque toutes les routes de ces deux comtés jusqu'à Thurso, à l'ouest et du côté nord jusqu'à 10 milles au delà de la chute aux Iroquois; puis nous avons dressé une carte sur laquelle nous indiquerons de place en place la distribution des dépôts calcaires. Notre intention est de consacrer une autre campagne à l'examen des nombreux lacs de la région, après quoi nous serons en mesure d'indiquer d'une manière précise les relations des gneiss et des calcaires qui s'y présentent. Nous avons également fait le relevé de toutes les routes existant dans un espace de 10 milles au sud de l'Ottawa, entre Pointe-Fortune à l'est et la rivière de la Petite-Nation à l'ouest, puis revisé dans cette région les formations calcifères, de Chazy et de Trenton. Les dépôts de transport recouvrent ici une grande partie de la surface du pays. Toutefois, les roches qui y affleurent sont le plus souvent remplies de fossiles, en sorte qu'il est relativement facile de distinguer les formations les unes des autres. Nous avons fait d'amples collections de fossiles aux environs de l'Orignal et du Petit-Rideau. On exploite de grandes carrières dans ces deux endroits.

“M. Adams a relevé l'affleurement oriental du dépôt d'anorthosite dans les cantons de Wolfe, de Beresford, puis au nord, et à l'est, dans le comté de Montcalm; le même travail a été exécuté par M. Deeks dans les cantons d'Howard et de Morin. Cependant l'exploration dans les comtés d'Ottawa et d'Argenteuil n'étant pas encore achevée, il nous est impossible de donner actuellement le résultat de ces observations. A Lachute, les gneiss et les calcaires laurentiens sont recouverts par le Potsdam qui affleure bien, au nord du chemin de fer du Pacifique, environ un quart de mille à l'est de la station de ce village. Le Potsdam est recouvert lui-même par des roches fossilifères de la formation calcifère, lesquelles paraissent être en stratification concordante avec la formation précédente. On a découvert les fossiles en question dans certaines couches

qui apparaissent dans le lit de la rivière du Nord, non loin de la fabrique de papier, quand les eaux sont très basses. Ce dépôt calcifère paraît s'étendre de ce point à l'Ottawa, mais les affleurements disparaissent en maint endroit sous le drift. A Carillon apparaissent les calcaires de Chazy, en couches à peu près horizontales qui affleurent ensuite jusqu'à Grenville. Un haut coteau de gneiss laurentien, de couleur rouge, naît à Saint-André, sur le côté est de la rivière du nord ; il est orienté vers l'est et garde, dans les 7 milles de sa longueur, une largeur approximative de deux milles. C'est ici la première fois qu'il en est fait mention par les explorateurs. Cette hauteur est séparée de la plaine qui s'étend au nord du lac des Deux-Montagnes par un dépôt de grès de Potsdam. Les couches fossilifères observées sur les bords de l'Ottawa et dans un espace de quelques milles au sud de cette rivière ont généralement une attitude horizontale.

"A en juger par nos observations de l'été dernier, les calcaires laurentiens du comté d'Argenteuil paraissent appartenir à la partie supérieure du système. Ils remplissent le plus souvent des dépressions des gneiss, et l'on relève, sur un espace de plusieurs milles, dans les comtés d'Argenteuil et d'Ottawa, tout une série de ces bassins calcaires séparés les uns des autres par des arêtes anticlinales constituées par des gneiss. Les calcaires renferment des fragments de gneiss couleur de rouille, ces fragments constituaient jadis des lits intercalés qui ont été chassés par la pression hors de couches encaissantes et souvent très curieusement contournés. Des cristaux d'apatite, de pyroxène, de graphite et même de grenat se présentent dans ces dépôts ; ils sont souvent accompagnés de fragments d'orthoclase cristallin qui projettent sur les surfaces désagrégées et donnent à la roche l'aspect d'un conglomérat. A leur partie inférieure les calcaires sont intercalés avec des quartzites, des gneiss couleur de rouille et une roche blanchâtre hautement feldspathique. Ces couches se présentent ordinairement sur les deux versants de chaque bassin et passent, vers le bas, à des gneiss de couleur grisâtre, rouge-grisâtre ou rougeâtre. La direction générale des couches suit une ligne inclinée de quelques degrés à l'est du méridien, mais en plusieurs endroits elle est à peu près est et ouest et par ci par là certaines assises paraissent renversées. Nous avons eu beaucoup de difficultés à établir la continuité des bassins calcaires. Souvent ils sont en grande partie cachés par les dépôts de transport, ou bien ils n'ont qu'une étendue restreinte et se terminent brusquement tant au nord qu'au sud. Dans le nord du comté d'Argenteuil, les calcaires deviennent moins abondants et disparaissent tout à fait sur le cours supérieur de la rivière Rouge ou rivière Macaza. Il est possible qu'il en existe encore ici quelques dépôts qui seraient entièrement cachés par le drift. De même les calcaires sont peu développés au nord et à l'est de Lachute ; mais ils redeviennent très communs dans le canton de Grenville, à la Petite-Nation, etc.

"Les richesses minérales de la région que nous avons explorée dans les comtés d'Argenteuil et d'Ottawa, sont à l'heure qu'il est peu exploitées. Le mica, la plombagine et l'amiante, y sont très communs. Certains travaux ont été faits sur quelques-uns de ces gisements, mais les opérations y sont suspendues depuis des années.

"Le dernier point où nous ayons rencontré les calcaires serpentineux, dans la direction de l'est, est le lac d'Argent qui git un mille et demi au S.-O. du lac de Wentworth. Nous n'y avons trouvé que quelques petites veines d'amiante. De petits cristaux d'apatite et de pyroxène ont de même été observés dans un calcaire non loin du lac du Maskinongé, un mille et demi au sud du village de Saint-Jovite, canton de Grandison ; mais ces minéraux n'y ont pas été découverts en dépôts profitables.

"Partis d'Ottawa le 8 juin, nous étions de retour le 14 octobre.

"Coût des explorations ci-dessus \$1,136.

Développement des routes levées à l'odomètre	850 milles.
do do au pas	110 "
Levé à vue de la rivière du Diable	25 "

"J'ai eu pour assistants l'été dernier MM. W.-E. Deeks, B. ès A. ; Robert MacDougall, B. ès A. ; et J.-F.-E. Johnston, gradué du collège militaire de Kingston."

M. F. D. Adams, du collège McGill, a bien voulu terminer pour nous l'examen et le relevé de la région laurentienne qui s'étend au nord de l'île de Montréal, étude qu'il avait commencée avant de donner sa démission en 1890.

Voici l'intéressant rapport que nous avons reçu de lui :

" Parti de Montréal le 21 juin, je rejoignis le docteur Ells à Grenville dans l'après-midi du même jour, et nous nous mîmes de suite en route pour la chute aux Iroquois et le lac Tremblant où nous arrivâmes deux jours plus tard. Le lac Tremblant se trouve à la jonction de la région mentionnée ci-dessus et de celle qu'exploire actuellement le docteur Ells. J'avais à déterminer ici la limite nord-ouest du grand dépôt d'anorthosite du canton de Morin et ses relations avec les formations calcaires voisines. Je m'acquittai de la première partie de mon travail en levant à vue le cours de la rivière du Diable, cours d'eau extrêmement torrentueux qui traverse, dans la direction du sud, un canton non encore nommé et contigu au canton d'Archambault du côté nord-ouest, et tombe, à environ un mille du lac Tremblant, dans le cours d'eau par lequel ce lac se décharge. L'étude des relations des calcaires avec l'anorthosite offrait plus de difficultés. Ces calcaires affleurent sur de vastes surfaces, mais les dépôts de transports qui couvrent une grande partie de la région nous ont empêché le plus souvent de saisir leurs rapports avec l'amas d'anorthosite.

" Je ne dirai rien de plus touchant la partie septentrionale de cette contrée qui est amplement décrite dans l'un des rapports du docteur Ells. J'étais de retour à Grenville le 22 juillet.

" Je partis de nouveau de Montréal le 4 août et restai en campagne jusqu'au 27 du même mois. Cette période fut consacrée à terminer l'exploration de diverses parties de la contrée qui m'était dévolue. Je me rendis ainsi, dans la direction de l'est, jusqu'au canton de Brandon que j'examinai avec soin.

" Cette région, d'une étendue approximative de 4,000 milles carrés, comprend, en tout ou en partie, les comtés de Berthier, de Joliette, de Maskinongé, de Montcalm, d'Argenteuil et de l'Assomption. Le relevé géologique en est aujourd'hui terminé et l'on espère pouvoir en publier la carte le printemps prochain. D'une manière générale, elle s'étend de Berthier à l'est, au lac Tremblant à l'ouest, et du lac des Cyprès au nord à Lachute au sud.

" Presque partout où nous l'avons explorée, elle est occupée par les formations laurentiennes que recouvrent du côté sud-est, des roches cambriennes ou cambro-siluriennes reposant sur elles en stratification discordante. Ces roches laurentiennes sont des gneiss très variés, intercalés avec des couches de quartzite, d'amphibolite et de calcaire cristallin. Dans l'est de la région ces dépôts ont une attitude à peu près horizontale, mais, à mesure qu'on avance vers l'ouest, elles offrent des plissements de plus en plus prononcés. On y rencontre plusieurs amas de gabro ou norite riche en plagioclase (anorthosite), les uns intercalés avec les couches, les autres les pénétrant simplement. Ces dépôts d'anorthosite, avec quelques-uns des gneiss et des calcaires qui les environnent, étaient autrefois regardés comme constituant une série distincte à laquelle on avait donné le nom de laurentien supérieur. Mais aujourd'hui qu'on a relevé leurs contours et déterminé leurs relations avec les roches qui les accompagnent, on sait, à n'en pouvoir douter, qu'ils sont d'origine ignée, et que les gneiss et les calcaires adjacents font partie des formations laurentiennes. Le *laurentien supérieur* n'existe donc pas dans cette région. Outre ces roches ignées, de nature basique, on trouve encore, sur divers points de la contrée, des granits éruptifs et d'autres roches acides."

M. Giroux avait été chargé, l'été dernier, de reviser les contours des formations paléozoïques qui se présentent au nord-ouest du Saint-Laurent, le long de la ligne de division de deux feuillets de la carte des Cantons de l'Est, celui des Trois-Rivières et celui de Montréal. La région en question se trouve dans les comtés de l'Assomption, de Berthier et de Maskinongé. Nous avons reçu de lui le rapport ci-dessous :

" Je partis d'Ottawa le 15 juillet, mais n'ayant pas pu trouver immédiatement les canotiers qu'il me fallait, je ne puis me mettre à l'œuvre que le 25 du même mois. Ce jour-là je commençai à lever, au micromètre, la rivière de l'Assomption, prenant pour

point de départ le barrage jeté en travers de ce cours d'eau un peu en amont des anciennes scieries de Joliette. La rivière de l'Assomption est très tortueuse et présente d'excellents affleurements d'un calcaire impur, rempli de grains de quartz. Cette roche prend une teinte brunâtre à l'air et renferme des fossiles en abondance ; ses couches ont une attitude à peu près horizontale. On les aperçoit, ici et là, jusqu'à un mille et un quart en amont du barrage, après quoi elles cèdent la place à un grès grossier, d'un gris-blanchâtre (Potsdam) qui devient brunâtre en se désagrégeant à l'air. Ce grès est bouleversé et décomposé à la surface sur une épaisseur de 3 à 4 pouces. Au moulin de Bordeleau, j'ai observé deux petites tranchées dans lesquelles la roche renferme de la pyrite de fer en noyaux et en veines. Les couches plongent ici S. 60° E. < 12°. Les mêmes grès restent visibles jusqu'au Rapide-à-Nadeau, soit, par eau, jusqu'à 19 milles au nord de Joliette. Au pied de ce rapide apparaît un gneiss amphibolique, de texture cristalline, qui passe bientôt à un gneiss gris plus quartzeux. Environ un tiers de mille en amont de ce point on rencontre des fouilles abandonnées. Deux pauvres cultivateurs de l'endroit se sont ruinés ici à chercher de l'or dans certains dépôts de calcite qu'ils avaient pris pour du quartz. Ce qu'ils croyaient être de l'or n'était que des lamelles de mica, de menus fragments d'amphibole et quelques cristaux de pyrite de fer qui font miroiter la roche.

“ Nous remontâmes la rivière de l'Assomption jusqu'au confluent de la Rivière-Noire ; dans toute cette distance, environ 40 milles, les roches laurentiennes affleurent bien. Celles-ci sont des gneiss très variés, les uns hautement micacés, les autres amphiboliques, ou bien encore très quartzeux et chargés de grenats. Règle générale la structure schisteuse y est très obscure, et ce n'est que par exception qu'on peut déterminer l'inclinaison de leurs lits, lesquels plongent sous des angles de 27° à 37°. Les côtes de la rivière ont une hauteur variable de 25 à 125 pieds ; elles sont constituées par des sables fins et grossiers renfermant des couches de petits galets reposant invariablement sur une argile gris-bleuâtre. Les roches n'affleurent le plus souvent que sur les bords des rapides, mais comme ceux-ci sont fréquents, le cours d'eau offre, en somme, une excellente coupe des formations rocheuses. De l'embouchure de la Rivière-Noire au Lac-Noir qui git sur ce cours d'eau à 7 milles du confluent, on observe diverses variétés de gneiss. Sur certains points la roche présente une surface truitée, grâce à de petits dépôts de quartz presque pur, d'amphibole et de mica qui y sont disséminés. Ailleurs on y aperçoit des paillettes de graphite et d'oxyde de fer. Ces gneiss sont le plus souvent d'un gris-brunâtre, et prennent une teinte grise uniforme à l'air ; leur direction générale varie de N. 30° E. à N. 30° O.

“ Le Lac-Noir a environ 6 milles de circonférence ; ses côtes sont basses et marécageuses en certains endroits. Il y a quelque 60 ans, un vieil Indien, nommé Monatac, vint s'établir au fond de la plus grande des baies de cette nappe d'eau, la baie de Monatac, et ne tarda pas à annoncer qu'il existait une mine d'or tout auprès de sa hutte. On l'en crut sur parole et, même aujourd'hui, un bon nombre des habitants de la région sont persuadés qu'il y a réellement un immense dépôt d'or dans les environs. J'ai examiné la localité et je n'y ai trouvé que des gneiss de couleur grise renfermant des paillettes de mica d'un jaune-brunâtre ; c'est sans doute l'or du vieux sauvage. Je remontai ensuite la Rivière-Noire jusqu'à la ligne de division des rangs XII et XIII du canton de Brandon. De là nous nous rendîmes par terre au lac Matambin. Après avoir fait le relevé de cette nappe d'eau, nous descendîmes la Matambin jusqu'au lac du Maskinongé. Sur les bords du lac Matambin on observe des gneiss gris-brunâtres et des quartzites jaunâtres, tachetées de gris et micacées aux endroits où les lits sont bien marqués.

“ La Matambin est un cours d'eau tortueux qui n'offre qu'un intérêt médiocre au point de vue géologique. On ne rencontre en effet, de sa source à son embouchure, qu'un seul petit affleurement constitué par un gneiss amphibolique d'un gris foncé.

“ A l'extrémité S.-E., du lac du Maskinongé on rencontre, dans un espace de 300 pieds de largeur, plusieurs affleurements de gneiss rougeâtre, à grains fins et très fracturé. Cette roche est traversée en tous sens par des veines irrégulières constituées par un mélange rougeâtre, cristallin et à grandes parties, de feldspath quartzifère et de chlorite. On trouve d'autres affleurements de gneiss gris-brunâtre et de gneiss gris très quart-

zeux sur la côte occidentale du lac, à partir d'un point situé environ un mille et demi au sud de la Matambin. Généralement très obscure, la structure schisteuse y est par places assez marquée pour permettre de déterminer la direction des couches, qui sont orientées sur S. 31° E., et plongent vers l'est. A peu près un quart de mille au-delà des gneiss apparaît une roche très felspathique, compacte, à grains fins et d'un brun-rougeâtre. Elle reste visible jusqu'au pied d'un escarpement haut de quelque 150 pieds et long de 700 pieds et constitué par des couches de gneiss quartzeux, felspatique, amphibolique et micacé, jetées pêle-mêle et très contournées. Ces roches et les précédentes sont les seules qui se présentent sur le lac du Maskinongé, le reste de sa côte méridionale étant couverte de cailloux roulés et sa côte nord étant basse et sablonneuse.

“Après avoir terminé le levé et l'examen géologique du lac du Maskinongé, nous remontâmes la Mastigouche sur une distance de 14 milles, puis un portage de 2½ milles dans la direction du N.-N.-O., et à travers les montagnes, nous amena au Lac-à-la-Chute. De l'embouchure de la rivière au portage on aperçoit, en maints endroits, des gneiss divers dont l'inclinaison est à peu près S. 35° E. < 25°. Environ un quart de mille au-delà du lac, on observe, sur le cours d'eau, un petit affleurement d'une roche calcaro-quartzeuse, renfermant par place une quartzite blanche abondante et remplie de pyrite de fer et de grains arrondis d'un minéral vert clair (pyroxène). Dans la même distance se présentent des collines de sable et de gravier, hautes de 10 à 60 pieds. Du portage cité plus haut au Lac-à-la-Chute, la Martigouche est excessivement torrentueuse; on n'y trouve pas moins de neuf chutes se succédant à de courts intervalles. Toutes les roches qui affluent ici sont des gneiss plus ou moins variés. On y relève, sur certains points, des traces de magnétite et ailleurs de gros cristaux de mica, noir et friable. J'ai fait le levé de ce cours d'eau jusqu'à quelque 20 milles au nord du Lac-à-la-Chute, avant de m'engager dans une chaîne de petits lacs, orientée vers l'est et conduisant à deux autres lacs plus importants, dont l'un est la source de la branche orientale de la Mastigouche et l'autre celle de la branche occidentale de la rivière du Loup. Ces deux nappes d'eau sont séparées par une simple bande de gneiss, large de 25 pieds environ, aussi est-il facile de passer de l'une à l'autre. La contrée qui git entre le Lac-à-la-Chute et le lac Sans-Bout (ce dernier se trouve à quelques milles au sud du Lac-au-Sorcier) est maigrement boisée et à peu près stérile. La surface en est marécageuse et rocailleuse. A peine quelques épinettes rabougries y poussent-elles entre les rochers que recouvre une très mince couche de terre végétale; ailleurs les terres sont humides et revêtues de mousses et dans son ensemble toute la région offre un aspect très sauvage. Du lac Sans-Bout, dont la longueur est d'environ 6 milles, nous gagnâmes le Lac-au-Sorcier, puis nous descendîmes la rivière du Loup dont je fis le levé jusqu'à son embouchure. Les essences observées aux alentours des deux derniers lacs que nous venons de nommer sont l'épinette, le mélèze, quelques pins et des cèdres de petites taille. Ce sont les plus beaux bois que nous ayons rencontrés sur notre route. La rivière du Loup est remplie de passage difficiles et son lit est ordinairement jonché d'énormes blocs de gneiss, les uns arrondis les autres à angles vifs. Les gneiss affluent très bien en maints endroits. Quant aux rapides et aux chutes qui se présentent sur ce cours d'eau depuis sa source jusqu'à quelques milles en aval de Hunterstown, ils sont trop nombreux pour que nous en fassions la nomenclature. Environ 22 milles au sud du Lac-au-Sorcier on rencontre des gneiss bien exposés, dont les couches sont très contournées, mais dont l'inclinaison générale est de S. 20° E. < 20°. A Hunterstown apparaît un dépôt de calcaire très micacé, large d'environ 5 pieds et intercalé dans les gneiss. Aucune des roches qui affluent, sur la rivière du Loup n'appartient à un horizon supérieur à celui du laurentien. Nous avons fait des collections de fossiles aux endroits suivants: sur la rivière des Chicots; au nord de Saint-Cuthbert; à la carrière de Fafard; à la carrière de Defond; à la carrière de McGee (ces trois carrières sont très près les unes des autres et, dans la paroisse de Saint-Cuthbert); à la carrière de Barrette dans la paroisse de Saint-Barthélemi; à la carrière de Gagnon dans la paroisse de Saint-Justin et sur plusieurs autres points.

“J'ai également relevé l'embranchement du chemin de fer du Pacifique qui lie Joliette à Saint-Gabriel de Brandon, outre un grand nombre de routes, afin de déterminer

les limites des formations paléozoïques et autant que possible celles des dépôts cambrosiluriens, mais la contrée est tellement encombrée par le drift qu'il est extrêmement difficile, sinon impossible, de le faire avec exactitude.

“Il existe un dépôt assez important de limonite dans le comté de Joliette, sur l'embranchement de Joliette à Saint-Gabriel de Brandon. La *Canada Iron Furnace Co.*, de Radnor, en a commencé l'exploitation en juillet dernier. Le gérant de la mine me disait, en septembre 1891, qu'il espérait pouvoir expédier au haut fourneau de Radnor, dans l'automne, un chargement de quelque 200 wagons de minerai.

“On cherche de l'or dans les roches laurentiennes du comté de Joliette depuis des années, et l'été dernier une sensation considérable a été créée dans la ville de Joliette même par l'annonce de la découverte d'une mine du précieux métal en un endroit appelé *La Barrière*, situé sur le chemin Brassard ou de Mattawin, dans une partie non encore délimitée du canton de Courcelles. Le dépôt a été exploité, durant quelque temps, par la compagnie des mines d'or de Mattawin. Voici ce que dit de ce gisement l'ingénieur des mines de la province de Québec, M. Obalski, au cours du rapport du commissaire des Terres de la Couronne, année 1890 :

“ J'en ai rapporté 3 échantillons pesant une couple de livres, recueillis par moi-même sur une petite veine de quelques pouces. Ces échantillons, analysés par MM. Ledoux et Cie. de New-York, ont donné des traces d'or pour deux échantillons et, pour le troisième, le résultat suivant :

Or, 1 once 83, par tonne de 2,000 livres.

Argent, 2 onces 65, par tonne de 2,000 livres.’

“J'ai recueilli moi-même quelques échantillons dans les fouilles et M. Obalski a bien voulu me remettre des fragments du quartz dont MM. Ledoux et Cie. parlent si favorablement. Je les ai à mon tour transmis à M. Hoffmann, chimiste de la Commission qui n'y a trouvé que des traces d'or et pas d'argent.

“J'étais de retour à Ottawa le 6 novembre après avoir parcouru et levé les itinéraires suivants : 215 milles de cours d'eau et de lacs levés aux micromètre et 100 milles de routes levés au pas.”

Coût des exploitations, \$806.

Nous avons prié le professeur Laflamme de reviser les contours des formations géologiques de la côte nord-ouest du Saint-Laurent entre la Malbaie et Tadoussac et de déterminer ces contours aux endroits où le travail n'était pas encore fait. Nous donnons son rapport ci-dessous :

“Conformément à vos instructions, j'ai consacré mes travaux du mois de juillet et d'août à tracer la carte géologique du rivage nord-ouest du fleuve entre la Malbaie et Tadoussac. Les corrections que j'ai dû faire seront indiquées sur une carte que je vous enverrai avec mon rapport définitif.

“La formation cambro-silurienne, dont on peut observer si souvent le contact avec l'archéen le long de cette côte, est extrêmement tourmentée, en règle générale. Il y a presque partout des traces de déplacements, de bouleversements qui la différencient profondément, à ce point de vue, de la même formation telle qu'on la trouve aux environs de Québec et au lac Saint-Jean.

“Il me semble que ces perturbations, les attitudes compliquées des assises, les nombreuses fractures que l'on rencontre de tous côtés, pourraient bien avoir quelque chose à faire avec les légers tremblements de terre qui secouent généralement, plusieurs fois par année, cette partie du pays.

“D'après les statistiques que j'ai relevées sur les lieux, ces phénomènes séismiques tendent à diminuer en intensité et en violence à l'époque actuelle. Cependant, il est assez probable que les maximums doivent se reproduire de temps en temps à des intervalles qu'il est à peu près impossible de déterminer actuellement.

“Les observations de ces ébranlements, telles que les gens peuvent les faire, sont trop divergentes et trop contradictoires pour qu'on puisse en tirer aucun secours pour localiser le ou les centres d'ébranlement.

“Le seul minéral utile que j'aie rencontré dans mon exploration est le calcaire. On l'utilise comme pierre à chaux ou pierre à bâtir. J'ai déjà mentionné, l'année dernière, le grès de la Malbaie qui fournit d'excellents matériaux de construction.

“Ce calcaire, qui occupe une bande plus ou moins large le long du rivage, disparaît complètement à deux ou trois milles plus bas que la Malbaie. De là jusqu'à Tadoussac, on ne rencontre que les falaises granitiques laurentiennes. L'aspect général est absolument le même que celui des rives du Saguenay. On peut en dire autant de la composition minéralogique des roches.

“A la demande de plusieurs personnes. J'ai examiné un certain nombre de gisements minéraux qu'on croyait avoir quelque valeur. Malheureusement, je n'ai jamais trouvé que la réalité repondit aux espérances qu'on avait conçues.

Accompagné de MM. H.-Y. Russell, B. ès Sc. Ap., A.-A. Cole, B. ès A. et J.-B. de Boucherville, B. ès A., M. Low a, l'été dernier, fait l'exploration géologique et poursuivi, en le corrigeant lorsqu'il y avait lieu, le levé topographique de cette partie du cadran N.-O. de la carte des Cantons de l'Est qui s'étend du cadre oriental du feuillet au Saint-Maurice et comprend la partie méridionale des comtés de Champlain et de Portneuf.

Parti d'Ottawa le 9 juin, M. Low fut rejoint par M. Russell à Québec, où tous deux passèrent quelques jours à copier certaines cartes au bureau des Terres de la Couronne, et à étudier les roches qui affluent au nord de la ville. Ils relevèrent ensuite jusqu'à la frontière N.-E. de la région, la limite du dépôt d'anorthosite qui, arrivant à la surface en arrière de Château-Richer, s'étend au-delà de Sainte-Anne de Beauré. Le personnel ayant été augmenté de quelques hommes, on se rendit à la station de la Rivière-à-Pierre, sur le chemin de fer de Québec et Lac Saint-Jean, où les explorateurs se divisèrent en deux partis, l'un sous les ordres de M. Russell, devant refaire, au pas, le levé des routes déjà indiquées sur les cartes et, à la chaîne, celui des routes nouvelles; l'autre, composé de M. Low, et de deux canotiers, se réservant l'examen des roches qui affluent sur les principaux cours d'eau.

M. Low descendit d'abord la rivière Batiscan de la station des Laurentides à son embouchure. Les couches effleurent en un grand nombre d'endroits sur ce cours d'eau jusqu'à 3 milles de Sainte-Geneviève où les côtes s'abaissent, puis ne présentent plus que des argiles et des sables stratifiés.

Le long de son cours supérieur les couches visibles sont dans une attitude très inclinée et sont très contournées tant dans le sens de leur direction que dans le sens de leur inclinaison. Cependant, en aval de Notre-Dame des Anges, cette inclinaison est beaucoup moins marquée et presque constamment orientée vers l'est. A Notre-Dame on trouve un grand amas de quartzite massive passant graduellement, sur ses deux bords, à un gneiss quartzéux et micacé de couleur claire. Ce dépôt, large de plus de 1000 yards, est traversé par des filons de quartz renfermant de gros cristaux de mica de couleur pâle et des cristaux de tourmaline noire et de hornblende. J'y ai aussi découvert un petit cristal d'apatite. Les plaques de mica sont, sur quelques points, de grandeur suffisante pour être exploitées avec profit; mais elles sont souvent très chiffonnées. M. Low descendit ensuite le Saint-Maurice, des Grandes-Piles à son embouchure. Les roches observées dans cette distance, comme celles du cours inférieur de la Batiscan, plongent vers l'est sous des angles peu ouverts. Les gneiss y sont moins siliceux que ceux qui se présentent plus à l'est et, en maints endroits on trouve parmi leurs minéraux constituants l'ilménite ou fer titané. Ce minéral est le plus souvent en petits grains dispersés dans la roche, mais il s'y trouve aussi en amas plus considérables, surtout dans des filons de pegmatite. Sur plusieurs points, aux environs des Grandes-Piles, on rencontre des calcaires cristallins, rouges ou blancs, tantôt en couches peu épaisses tantôt en filons. Ils renferment une grande quantité de pyroxène vert et de mica jaune.

On explora ensuite la région située entre le lac Edouard et le Saint-Maurice, qu'on atteignit à La Tuque. En partant de la rive occidentale du lac Edouard on s'engage sur une ancienne piste qui s'ouvre vis-à-vis de la Grande Ile et conduit à une chaîne de cinq petits lacs situés à la source de la petite rivière du Vermillon; on traverse ces lacs, puis cinq autres qui se trouve sur la petite rivière des Bostonnais, et l'on arrive au petit

lac Wayagamak. Après avoir traversé le grand lac Wayagamak on suit la rivière des Bostonnais qui tombe dans le Saint-Maurice environ 3 milles en aval de La Tuque. Les lacs Wayagamak sont de magnifiques nappes d'eau, l'un a 9 milles, l'autre 36 milles de tour. Tous deux sont entourés de belles collines boisées et leurs eaux limpides abondent en grosses truites.

De La Tuque on suivit le Saint-Maurice jusqu'aux Grandes Piles, notant en route de nombreuses bandes de calcaire blanc cristallisé intercalées avec des gneiss ferrugineux basiques. Le plus important de ces dépôts calcaires se présente dans le rang II du canton de Polette, à deux milles de la rivière. En cet endroit la bande a plus de 400 yards de large et l'on assure qu'elle s'étend à trois milles plus loin dans l'intérieur. Une grande partie de ce calcaire est fin et très pur, mais le reste est de texture plus grossière et renferme du mica rougeâtre, du pyroxène vert et des traces de graphite. On dit qu'il existe ici de grands cristaux de mica, mais M. Low n'en a pas noté qui pussent être exploités avec profit.

Sur une pointe située environ un mille en amont de l'embouchure de la Mattawin, se présente un gros filon de pegmatite d'un rouge sombre, renfermant des noyaux de magnétite. C'est la seule localité de la région où l'on ait découvert du minerai de fer qui ne porte pas d'acide titanique.

M. Low explora ensuite le lac Long et le lac Mékinac. Ce dernier a 14 milles de longueur ; sa côte orientale est formée par des escarpements verticaux atteignant jusqu'à 600 pieds de hauteur au-dessus des eaux. Celles-ci sont limpides et très profondes, la sonde, jetée au hasard, y est descendue à 265 pieds. Dans l'escarpement de la rive est on observe une coupe presque ininterrompue où les gneiss présentent une succession d'ondulations, avec inclinaisons très accentuées du côté ouest et beaucoup moins du côté est. Quelques petites veines de calcaire cristallisé apparaissent près du sommet de ces ondulations.

Les explorateurs descendirent ensuite la rivière Mékinac jusqu'au Saint-Maurice. Sur le côté nord de ce cours d'eau, et le long de l'un de ses affluents, qui prend sa source dans le lac à la Truite, on a découvert de grands amas de minerai de fer engagés dans un gneiss rouge-verdâtre, composé principalement d'orthoclase et d'épidote, mais ce minerai est très chargé d'acide titanique et par conséquent de nulle valeur. Un minerai semblable se présente, dans un gros filon de quartz, sur la rive ouest du Saint-Maurice, environ 7 milles en amont des Grandes Piles, et aussi, non loin du lac Bouchard, dans la seigneurie de Radnor ; on le retrouve encore dans le canton de Shawenegan et aux alentours des lacs concédés au *Laurentide Fishing Club*. Dans le filon du lac Bouchard, on a découvert un noyau d'apatite associé avec du fer, du mica et du pyroxène.

Le 6 août, le levé des routes de la région étant terminé, le parti qui en avait été chargé fut congédié. MM. Cole et de Boucherville retournèrent chez eux et M. Russell se joignit à M. Low.

On explora ensuite la Rivière-Noire depuis le point où la traverse le chemin de fer de Québec et Lac Saint-Jean jusqu'à son confluent avec la rivière Sainte-Anne ; puis on fit une excursion du lac Edouard au lac Batiscan en suivant la route du lac des Passes ; pour revenir on descendit la rivière de l'Éclair par laquelle se décharge le lac Batiscan.

On examina après cela les roches qui affleurent sur le chemin de fer qui réunit la Rivière-à-Pierre à la jonction de Saint-Tite, après quoi les explorateurs traversèrent, en canot, le lac Long, le lac Masketsy et le lac Roberge et gagnèrent la source de la rivière des Eaux-Mortes et descendirent ce cours d'eau jusqu'au lac Mékinac. Ils explorèrent ensuite les lacs de la Truite, Sleigh, du Castor et Batiscan, et revinrent par cette voie au Saint-Maurice, puis employèrent le restant de la saison à examiner les gisements de minerais divers qui se présentent dans la région, faisant, entre temps, une excursion sur la rivière Jacques-Cartier pour étudier en détail quelques-unes des roches qui affleurent dans la vallée de ce cours d'eau.

La *Canada Iron Furnace Co.* a récemment abaissé de quelque 4 pieds les eaux du Lac-à-la-Tortue, et, comme ce lac était déjà très peu profond, et que la pente de ses côtes est très douce, une grande partie de son bassin est aujourd'hui à sec. On recueille actuellement la limonite déposée dans le lit de cette nappe d'eau à l'état de noyaux

aplatis, et on lave le minerai dans des cribles à main. Pour le minerai qui git sous les eaux, on l'enlève à l'aide d'une drague à trois rangs de godets montés sur une courroie sans fin.

Outre les dépôts du Lac-à-la-Tortue, on trouve encore la limonite, en amas d'une épaisseur variable de 3 à 18 pouces, dans toute la contrée plate qui borde les deux rives du Saint-Laurent à la hauteur des Trois-Rivières. Les cultivateurs recueillent le minerai sur leurs terres et viennent le vendre à l'usine. Comme il existe des forges aux alentours des Trois-Rivières depuis 1737, les gisements de minerai de fer du voisinage sont à peu près épuisés, mais on en a découvert à Gentilly, de l'autre côté du fleuve, et sur l'embranchement du chemin de fer du Pacifique qui conduit à Joliette, de nouveaux dépôts assez riches pour alimenter les forges récemment construites à Radnor. Les hauts fourneaux de cette usine peuvent réduire journellement de 30 à 50 tonnes de minerai; on y réduit, avec la limonite, les magnétites de Saint-Jérôme.

Les ocres sont très communes dans cette partie de la province; on les exploite actuellement à Saint-Malo, village situé à 8 milles des Trois-Rivières, et à la jonction de Saint-Tite, sur l'embranchement des Piles.

Le dépôt de Saint-Malo a été exploré sur 22 lots consécutifs; il a de 100 à 200 yards de longueur et une profondeur de 1 à 20 pieds. L'ocre de Saint-Tite se présente dans deux ravins qui débouchent sur le Saint-Maurice. Les deux gisements ont près d'un demi-mille de longueur et leur épaisseur est considérable.

La *Saint-Maurice Metallic Paint Co.* et la *Johnson Paint Co.* ont établi des hauts fourneaux à Saint-Malo. Les produits de la première de ces compagnies sont moulus et finalement préparés au cap de la Magdeleine, près des Trois-Rivières; ceux de la deuxième à Montréal. De son côté, la *Radnor Paint Co.* érige actuellement un haut fourneau et un moulin à la jonction de Saint-Tite.

Les deux partis d'exploration que dirigeait M. Low ont parcouru les itinéraires suivants au cours de l'été: plus de 250 milles en canot dans le nord de la région, plus 18 milles de route relevés à la chaîne et 483 milles relevés au pas dans la partie méridionale et habitée de la contrée. Coût des explorations, \$1,414.06.

M. Robert Chalmers partit d'Ottawa pour le Nouveau-Brunswick, le 6 août, avec ordre de poursuivre le relevé détaillé des dépôts de surface des comtés de Westmoreland, Kent, Albert et Northumberland et l'étude des phénomènes glaciaires qui s'y rattachent. La partie de cette région qui est voisine de la côte est aujourd'hui assez bien explorée, mais il reste encore quelques études à faire dans la contrée qu'arrose la branche sud-ouest de la Miramichi, notamment dans la partie qui s'étend à l'ouest du tronc principal de ce cours d'eau. On pourra compléter ce travail en une autre campagne.

Voici le rapport que nous adresse M. Chalmers:

"Une grande partie de la région est unie ou légèrement ondulée, mais le comté d'Albert est montueux et tourmenté. Au fond de la baie de Fundy la surface est coupée par des côtes de 200 à 400 pieds de hauteur séparés par des marais salins remontant assez haut dans les vallées, et constituent l'un des traits distinctifs des paysages de la région.

"Les dépôts de surface de cette partie du Nouveau-Brunswick sont très intéressants, et les phénomènes glaciaires observés dans l'isthme de Chignectou, comparés à ceux qui se présentent sur la terre ferme ont une importance particulière. Quand on les aura étudiés avec soin, on y reconnaîtra, j'en suis persuadé, l'effet des glaces flottantes aussi bien que celui des glaciers. Les stries relevés sur la ligne de chemin de fer qu'on construit actuellement ici pour le transport des navires, ainsi que le long du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard, ont une orientation variable de S. à S. 50° O. (méridien astronomique). Ces stries ont été produites par des glaces qui traversaient l'isthme en se déplaçant vers le sud-ouest. Or comme les seules hauteurs qui se présentent vers le nord-est sont celles du Labrador et de Terre-Neuve, il est assez naturel de croire que les stries en question ont été creusées par les glaces flottantes au moment de la période pleistocène où les terres étaient descendues au-dessous de leur niveau actuel. Les phénomènes glaciaires observés sur les hauteurs des deux côtés de l'isthme, confirment

cette opinion. Dans l'est du comté d'Albert, et dans les comtés de Westmoreland et Kent, N.-B., les stries indiquent que les glaces se dirigeaient directement vers la baie de Fundy et le détroit de Northumberland, tandis que dans le comté de Cumberland, N.-E., le glacier paraît avoir descendu les pentes qui regardent la nappe principale de la baie de Fundy, ou mer pleistocène, qui formait alors un détroit entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. En somme, cette région offre beaucoup de facilités pour étudier les déplacements relatifs des glaces flottantes et des glaciers.

“L'intérêt que nous prenions à l'étude des phénomènes glaciaires et aux changements de niveau des terres durant la période pleistocène s'est encore accru après la visite qu'a faite au Nouveau-Brunswick, en octobre dernier, le baron G. de Geer, membre de la commission géologique de Suède, lequel fait des études spéciales sur les mêmes phénomènes. Au Nouveau-Brunswick il a étudié tout spécialement la hauteur des rivages de la mer pleistocène, et grâce à des observations faites à Saint-Jean, à Moncton, à Bathurst, et à la jonction de Dalhousie, il a constaté que la limite assignée par moi aux dépôts marins de la région est à peu près exacte. L'hypothèse suivant laquelle le soulèvement pleistocène aurait été plus marquée au Nouveau-Brunswick qu'à la Nouvelle-Ecosse, a été confirmée par des observations faites plus tard par M. Wilson et par moi-même. A l'est de la rivière Nappan, N.-E., nous avons découvert un ancien rivage bien distinct à 135 pieds au-dessus du niveau des hautes mers et nous l'avons relevé sur une distance de plus de 4 milles. La détermination de la limite atteinte par la mer pleistocène a une importance considérable. En effet, quand les terres étaient aux niveaux où ses anciens rivages ont été observés, soit 225 pieds (à Moncton, N.-B.), et 135 pieds (à Nappan, N.-E.) au-dessous du niveau qu'elles ont actuellement, la baie de Fundy était reliée au détroit de Northumberland, et par conséquent, les portions de l'isthme de Chignectou où l'on trouve aujourd'hui des stries étaient recouvertes par des eaux assez profondes pour que les glaces flottantes pussent y passer.

“Une découverte assez importante est celle de fossiles marins trouvés par M. Wilson dans le till, à Negrotown, havre de Saint-Jean. Ce dépôt a aussi été examiné par M. le baron de Geer et par moi-même.

“Les dépôts stratifiés d'origine récente des comtés de Westmoreland et d'Albert sont variés et intéressants, et les marais salins formés par les marées sont extrêmement curieux. Dans les seuls comtés de Westmoreland et d'Albert, ces marais couvrent une superficie 35,000 acres, et sont depuis longtemps renommés pour leur fertilité. Ils se sont pourtant appauvris dans ces dernières années, surtout dans les endroits où ils sont endigués et cultivés sans interruption depuis plus d'un siècle, sans qu'on ait songé à en amender le sol. On a recommandé de les traiter par la chaux et les cendres de bois, mais ces amendements sont coûteux et d'un effet peu actif. Une autre méthode qu'emploient certains cultivateurs intelligents de Sackville, est plus pratique et plus économique. Ils ouvrent des brèches dans les levées ou *abordaues* et laissent la mer inonder librement les terres appauvries ; en se retirant elle y laisse un dépôt de vase qui constitue un engrais d'une fertilité merveilleuse. Les autres cultivateurs des bords de la baie de Fundy dont les terres sont épuisées ne tarderont pas, sans doute, à suivre l'exemple de ceux de Sackville. C'est le moyen le plus naturel de leur redonner, au moins en partie, leur ancienne fertilité.

“La profondeur des dépôts de ces marais est variable, mais s'accroît en gagnant vers la côte. Immédiatement au-dessous de ces limons se présente une argile bleue fossilifère reposant sur un dépôt de tourbe. A Aulac, sur l'Intercolonial, cette couche de tourbe a une épaisseur de 20 pieds et est recouverte par un dépôt de limon profond de 80 pieds. Ces marais et la tourbe sur laquelle ils reposent prouvent que, dans les temps géologiques récents, la surface des terres s'est abaissée, ici, d'environ 80 pieds. Des personnes dignes de foi habitant la région m'assurent que la tourbe se présente partout, ou presque partout, sous les marais salins.

“Pour ce qui est du sol des hautes terres nous nous contenterons de remarquer que l'on trouve, dans la partie orientale du comté de Westmoreland, les meilleures terres de la province. On rencontre aussi de bonnes terres arables sur la Petitcodiac. Mais les terres qui se présentent à la surface du grès meulier manquent de chaux et pourraient être notablement améliorées par l'emploi de cet amendement.

“ Dans le comté de Westmoreland, les forêts sont encore de date assez récente, excepté dans certains districts de peu d'étendue. Quant aux comtés d'Albert et de Kent, la forêt primitive y est encore intacte sur de vastes espaces. On y trouve en abondance l'épinette, la pruche et des bois francs de grande taille. Le feu a détruit, depuis quelques années, de vastes étendues de bois dans le comté de Kent.

“ Nous dirons maintenant quelques mots des matériaux industriels découverts dans les dépôts de surface de la région.

“ Le manganèse des marais se présente dans le comté d'Albert, non loin de l'établissement Dawson. On a commencé l'exploitation d'un gisement important de ce minerai découvert sur une branche du *Meldona Creek*; les fouilles sont reliées, par un embranchement, au chemin de fer d'Albert, et des fours pour le séchage du minerai ont été établis sur les lieux. Ce dépôt a une superficie d'environ 25 acres et sa profondeur est considérable : elle est en effet de 26 pieds dans la tranchée. Le minerai se présente en masse amorphe et peu consistante, qui s'enlève à la pelle, et renferme une forte proportion de limonite, ou ocre rouge, soit en lits, soit en rognons. De fait, le manganèse est presque toujours plus ou moins mélangé de limonite, mais sur certains points, il n'en renferme que des traces. Le gisement est au pied d'une colline et paraît y avoir été accumulé par les eaux de certaines sources qui continuent de couler sur les pentes et sans doute aussi d'abandonner le minerai de manganèse dont elles sont chargées. La mine en question est temporairement fermée. Des indices d'un dépôt de manganèse semblable au précédent ont été découverts au pied de la même colline, un peu à l'ouest de la localité précédente.

“ On rencontre de la limonite sur la côte sud du havre de Bouctouche, comté de Kent; le dépôt couvre une étendue de plusieurs acres. On l'a ouvert en deux endroits et constaté que sa profondeur est de 12 à 15 pouces.

“ Immédiatement au sud du cap de Richibouctou se présente un dépôt de même nature que le précédent, mais dont l'étendue et l'épaisseur sont inconnues. La limonite a encore été observée, par M. Wilson, à l'embouchure de la Kouchibouguac, et sur divers autres points. On n'a pas encore songé à l'exploiter.

“ On trouve des tourbières au cap de Richibouctou, en dedans des dunes et encore, sur le chemin de fer de Kent-Nord, en amont de Kingston. Nous en avons observé deux sur l'Intercolonial, entre les stations de Berry's Mills et de Canaan. D'autres, moins importantes, se présentent dans l'isthme de Chignectou et en plusieurs autres endroits.

“ Il existe des briqueteries dans le comté de Westmoreland, à Lewisville, aux environs de Moncton et à la pointe de la Folie; les dépôts d'argile à brique sont communs dans cette partie de la région.

“ On exploite les graviers à Albert sur le chemin de fer de ce nom; à Memramcook (on prétend que ceux-ci renferment de l'or); au coteau de Westmoreland (Westmoreland Ridge) près d'Aulac et sur le chemin de fer de Kent-Nord, non loin du ruisseau du Moulin (*Mill Creek*). Les graviers et les sables sont très abondants dans toute la région.

“ J'ai eu pour assistant durant la campagne MM. W.-J. Wilson et W.-D. Matthew, de Saint-Jean, N.-B. M. Wilson, qui m'a accompagné dans mes quatre dernières explorations, est resté en campagne du 1er juillet au 15 août, puis du 14 octobre au 20 novembre. M. Matthew a été employé du 15 juin au 24 juillet. Je n'ai eu qu'à me louer des services de l'un et de l'autre. M. Wilson est revenu à Ottawa avec moi le 2 décembre; il m'aide actuellement à dresser les cartes qui doivent accompagner mon rapport.”

Coût des explorations de la campagne, y compris le salaire de MM. Matthew et Wilson, jus qu'au 15 août, \$957.02.

M. Fletcher a poursuivi l'été dernier les travaux qu'il a entrepris depuis quelques années à la Nouvelle-Ecosse. Parti d'Ottawa le 17 juin, il y était de retour le 15 décembre. Pendant cette période il a eu pour assistants, messieurs M.-H. McLeod et D.-I.-V. Eaton et a également été accompagné, durant plusieurs mois, par le professeur Coldwell et par MM. W.-B. Almon et F.-A. Coldwell.

M. Eaton, ayant été occupé durant quelques jours à copier et à réduire certains plans conservés au bureau de l'*Iron Company*, à Londonderry, et au département des Terres de la Couronne à Halifax, ne put revenir à Ottawa que le 24 décembre.

M. Fletcher nous envoie le rapport suivant :

“ Nos observations et nos relevés de 1891 ont eu pour théâtre principal les comtés de Colchester et de Cumberland et plus particulièrement les districts d'Onslow, de Londonderry, d'Economy et de Parrsboro. Cette région, située au nord de la baie de Cobequid et du bassin des Mines, a une étendue d'environ 500 milles carrés.

“ Au fond de la baie de Cobequid se présentent plusieurs milliers d'acres de marais endigués et très bien cultivés ; les terres hautes qui les avoisinent sont aussi très fertiles. Jusqu'à Economy, la côte, qui est peu élevée, est semée de nombreux villages, coquets et florissants ; le paysage y est d'une beauté sauvage, pittoresque et attachante, et toute la côte est bien connue des collectionneurs pour l'abondance et la beauté des minéraux rares qu'on y trouve dans les trapps qui la constituent. Au dire du professeur Marsh, aucun endroit du monde, sauf peut-être les régions trapéennes de l'Inde, n'est aussi riche en zéolithes que la côte de la baie de Fundy. Presque partout les montagnes y sont revêtus de forêts épaisses, excepté dans quelques endroits habités, ou encore, sur certains points, aux environs des mines de Londonderry, où les bois ont été abattus pour fournir le charbon nécessaire aux opérations métallurgiques.

“ Les formations géologiques qui s'y présentent sont les mêmes que celles que nous avons décrites dans les comptes-rendus sommaires de 1889 et de 1890 et comprennent le trias, le calcaire carbonifère, le dévonien et des roches ignées. Nos observations de l'été dernier n'ont fait que confirmer les vues que nous avons déjà exprimées touchant les relations de ces formations les unes avec les autres.

“ Un grès triasique rouge, tendre et friable borde la plus grande partie de la côte jusqu'à la hauteur des Cinq-Iles ; au-dessous de ce point, on ne le trouve plus qu'en petits dépôts isolés, qui, grâce à leur position, ont pu résister à l'action des marées. Celles-ci s'élèvent ici de 50 à 60 pieds et marchent à une vitesse de 8 milles à l'heure ; aussi les grands caps et les îles qui bordent la côte, découpés dans les basaltes et les amygdaloides prismatiques, sont-ils percés de profondes cavernes, aux larges entrées taillées en ogive et surmontées de fines aiguilles aux formes capricieuses.

“ Le calcaire carbonifère apparaît, dans les cours d'eau, ou sur la côte, de place en place depuis le fond de la baie de Cobequid jusqu'à Economy. Du ruisseau des Cygnes à l'embouchure de la Parrsboro, il se présente en petits amas isolés au-dessus des roches dévoniennes ; la discordance de stratification des deux formations est ici bien accusée. Le calcaire est le plus souvent associé à des marnes rouges, tendres, à des grès et à des conglomérats constitués par du gypse et par un calcaire fossilifère, tandis que les roches dévoniennes sont des ardoises chiffonnées et des quartzites coupées par des dykes et par des filons de limonite, d'ankérite, de quartz, etc. ; ces couches sont remplies de plantes fossiles et de *naïadites*. Une discordance analogue se présente immédiatement à l'ouest de l'île aux Perdrix, puis le calcaire carbonifère arrivant ici à la surface occupe presque constamment la côte jusqu'à Port-Gréville. Dans cet espace les couches calcaires sont très contournées et disloquées par des failles et quelques-unes même ont subi des déplacements considérables qui n'ont affecté les strates, ni au-dessus ni au-dessous. Dans le dépôt se présente une couche d'argile schisteuse, bitumineuse et charbonneuse, épaisse de deux pieds et remplie de plantes fossiles, de crustacés et *naïadites*. Une autre zone de cette même formation s'étend du ruisseau de Phinney à l'île de Spencer.

“ Des carrières ont été ouvertes dans ces calcaires carbonifères, aux environs de l'île aux Perdrix et au cap de Clark. Dans une autre carrière, située à Kirkhill, 2½ milles à l'ouest de Parrsboro, se présente un calcaire gris sombre, dont les lits minces et presque verticaux renferment des couches lenticulaires de houille. L'une de celles-ci rencontrée au fond d'un puits de mine profond de 75 pieds, a, paraît-il, une épaisseur de 2 pieds. Cette houille prend feu aisément, brûle avec un flamme brillante et donne un coke poreux et léger contenant une forte proportion de cendres calcaires, rougeâtres ou blanchâtres. Un autre dépôt semblable au précédent a été observé à Brookville, en 1878, par M. Scott Barlow. Plusieurs tranchées pratiquées, pour l'atteindre, sur le ruisseau De Wolfe,

ont mis au jour un conglomérat dont les galets sont des fragments des ardoises et des quartzites qui affleurent sur les cours d'eau voisins et sur la côte. Ce conglomérat est intercalé avec un schiste argileux tendre donnant une bonne pierre à repasser, et avec un gris quartzeux blanchâtre. On a découvert encore d'autres petits dépôts de houille dans la rivière de l'Est, aux Cinq-Iles, à la rivière du Grand-Village et sur d'autres cours d'eaux.

“ Les roches dévoniennes de la région sont identiques à celles de Riversdale, d'Union, de Stewiacke et de la côte du comté de Hants que nous avons décrites dans le compte-rendu sommaire de 1890. En 1843, sir Charles Lyell rangeait les dépôts de la Shubenacadie dans le calcaire carbonifère, et il ajoutait que, dans cinq endroits différents où sir J.-W. Dawson et lui-même avaient relevé la ligne de contact du dévonian et du carbonifère, ils avaient reconnu que cette ligne suivait une faille dont l'une des faces était constamment constituée par un gypse. Cette interruption, dit-il encore, n'est pas causée par une déchirure ou une fissure, mais n'est qu'un accident de stratification, les couches ayant ici une attitude à peu près horizontale. Dans les collines de Cobequid et sur quelques points de la côte, les roches dévoniennes sont traversées par des amas de syénite et de diorite. Ces masses sortent de dessous le carbonifère inférieur entre le ruisseau de l'Original (*Moose Creek*) et l'île aux Perdrix, puis entre Port-Gréville et le ruisseau de Phinney. En ce dernier endroit, la syénite et la diorite sont accompagnées d'un amas de calcaire cristalin ayant l'aspect d'un filon. Les minerais de fer de Londonderry, de la Portapique et de la rivière du Nord, de Birch-Hill, etc., se présentent dans ces roches. (Les mines de Londonderry emploient 150 mineurs et donnent un rendement annuel de 40,000 tonnes de minerai). C'est encore dans les roches dévoniennes qu'on trouve les filons de quartz, de baryte, de calcaire et de dolomie de Londonderry, des Cinq-Iles et du ruisseau de Phinney, tandis que l'amiante (amphibole fibreuse) de Lynn et de la rivière Harrington, les diorites altérées ou serpentines, et les fëlsites de New-Prospect se présentent dans les roches ignées qui les accompagnent.

“ Outre les fossiles trouvés l'année dernière sur la rivière Economy, dans le voisinage de la mine d'or (?) du ruisseau Peleg, nous avons découvert dans les ardoises de couleur foncée du ruisseau Murphy, de nombreuses frondes de fougères qui ressemblent, suivant sir J.-W. Dawson, à l'*Aneimites acadica* du carbonifère inférieur.

“ Les formations plus récentes, c'est-à-dire les roches triasiques ignées de la région, ont dès longtemps attiré l'attention des explorateurs. Dans bien des cas l'aspect du contact de ces dépôts avec les grès triasiques, etc., a été décrit en détail. A leur ligne de jonction, les deux séries sont intimement mélangées et des fragments de l'une et de l'autre constituent une sorte de brèche passant à une amygdaloïde à cavités remplies de zéolithes. Cette amygdaloïde renferme du minerai de fer magnétique, soit en rognons, soit en veines, larges d'un pied ou moins, très irrégulières et se terminant très brusquement. Cette disposition en rend l'exploitation très incertaine et peu avantageuse, bien que le minerai soit extrêmement riche. C'est encore dans ces conditions que se présentent les dépôts de minerai de fer de la montagne Gerrish, du cap Sharp et du cap d'Or. Les trapps renferment aussi du cuivre natif, divers minerais de cuivre et des traces de manganèse. On peut faire d'abondantes collections de leurs minéraux caractéristiques dans les filons, les rognons et les géodes des Cinq-Iles, des Deux-Iles, de Wasson's-Bluff, de l'île aux Perdrix, du cap Sharp, de l'île de Spencer, du cap d'Or, etc. Ces minéraux sont de belles améthystes d'un éclat remarquable; des agates mousseuses et rubanées aux couleurs très riches et très variées; du jaspe rouge et jaune; de la calcédoine d'un blanc pur, aux surfaces unies de texture très fine, pouvant être utilisée pour camées et autres ornements et parfois curieusement rubanée ou marquée de bandes de nuances diverses; du spath calcaire en prismes rhomboédriques; du spath dent-de-chien; des zéolithes: stilbite, heulandite, analcime, laumontite, thomsonite, chabazite et autres espèces, soit en beaux cristaux groupés, soit en cristaux isolés et parfaits. On trouve de petites veines d'amiante à Blue-Sack.

“ A l'embouchure de la rivière du Renard se présente un banc de sable fin; et de vastes amas de sables, de graviers et d'argiles de transport se rencontrent sur divers points de la région.”

Le coût des explorations de la saison, y compris le salaire des assistants, s'est élevé à \$1,430.66.

M. Faribault a poursuivi avec succès le très important travail qu'il a entrepris sur la côte de l'Atlantique à la Nouvelle-Ecosse, à savoir, le relevé détaillé des roches aurifères qui s'y présentent. Il nous adresse un rapport et des observations extrêmement intéressantes que nous publions ci-dessous. Mes recherches personnelles me mettent en état de corroborer l'opinion qu'il émet touchant la correspondance des formations aurifères de la province de Québec et de la Nouvelle-Ecosse et relativement à la position qu'occupent les gîtes les plus riches au sommet des ondulations à lignes anticlinales, et aux relations générales de ces gîtes avec les ondulations elles-mêmes. Si sa théorie est juste, elle ne pourra manquer d'aider puissamment au développement de l'exploitation de l'or à la Nouvelle-Ecosse, et aidera beaucoup aussi à la recherche des filons aurifères dans les dépôts d'alluvion de la province de Québec.

"En me rendant à la Nouvelle-Ecosse je fis une visite à la mine d'or de Little-Ditton, dans les Cantons-de-l'Est, province de Québec, afin de faire une étude comparée des roches du cambrien inférieur de cette localité et des formations aurifères de la Nouvelle-Ecosse. Comme tous ceux qui ont exploré les deux localités, je n'hésite pas à dire que les dépôts aurifères qui s'y présentent sont de même âge. Les roches de Little-Ditton, comme celles de la Nouvelle-Ecosse peuvent être divisées en deux groupes distincts, l'un inférieur, constitué pour des quartzites, l'autre supérieur consistant en ardoises ferrugineuses et graphitiques. Leurs caractères lithologiques sont les mêmes que ceux des deux groupes correspondants de la Nouvelle-Ecosse, et, selon toute probabilité, l'or des alluvions de Ditton provient, comme à la Nouvelle-Ecosse, des nombreux filons de quartz qui longent la crête des brusques ondulations des couches. Bien que les anciens lits des cours d'eau non encore exploités renferment probablement une grande quantité d'or, il est certain que l'industrie de l'or, dans la province de Québec comme ailleurs, doit compter principalement sur l'exploitation des filons eux-mêmes.

"Le district exploré cette année à la Nouvelle-Ecosse git à l'ouest de celui que j'ai examiné en 1889 et 1890, et s'étend sur la côte, du lac de Porter au havre d'Halifax; dans la direction du nord, il se développe jusqu'à la Shubenacadie et à la rivière Saint-André. Sa superficie est 305 milles carrés dans le comté d'Halifax et de 70 milles carrés dans le comté de Colchester. Outre le travail fait ici, M. Eaton a relevé, dans le comté de Hants, 130 milles de routes, les lignes ainsi établies par lui devant servir aux explorations de l'année prochaine.

"Les roches aurifères du cambrien inférieur remplissent la plus grande partie de la région; elles sont interrompues par l'extrémité occidentale de la zone granitique examinée l'année dernière, laquelle se prolonge jusqu'à 2 milles à l'est de Waverley, et traversées par de petits amas granitiques affleurant 3 milles au nord du même endroit. Au nord, les roches aurifères sont recouvertes par les dépôts du carbonifère inférieur qui arrivent à la surface dans les vallées de la Shubenacadie, de la rivière de Gay et de la rivière Saint-André, ainsi que sur quelques-uns des affluents de ces cours d'eau.

"En différents endroits nous avons observé deux ou trois couches de calcaire magnésien, d'une épaisseur variable de 6 pouces à quatre pieds, intercalées entre des ardoises talqueuses de couleur verdâtre, à la base du groupe des ardoises ferrugineuses et graphitiques. Il est possible que ces couches renferment des fossiles, mais nous n'y en avons pas découvert malgré nos recherches.

"Comme les années précédentes, nous avons examiné et levé dans tous leurs détails, les ondulations à lignes anticlinales, à cause des relations qu'elles ont avec les gisements aurifères. Nous avons spécialement étudié la structure géologique des districts aurifères de Lawrencetown, de Montague, de Waverley et d'Oldham. On a encore fait peu de travaux à Lawrencetown. Quant aux trois autres districts, voici un état de leur rendement :

DISTRICTS.	Rendement en	
	1890.	1862 à 1891.
Montague	2,263 oz.	32,581 oz.
Oldham	2,775	41,242
Waverley	403	53,874
Rendement total—Nouvelle-Ecosse	24,358	506,675

Nous avons étudié avec un soin particulier le district caractéristique d'Oldham : l'exploitation en est très avancée et les filons quartzeux y affleurent admirablement. Tous ces filons ont été explorés au moyen de tranchées à ciel ouvert, les dépôts de surface de la région n'ayant qu'une faible épaisseur. Nous avons mis la dernière main, sur les lieux mêmes, à une carte géologique détaillée de ce district, à l'échelle de 500 pieds au pouce, que nous avons en outre complétée par divers profils. Ces profils montrent que l'arête anticlinale en question a une forme elliptique ; on y aperçoit divers filons quartzeux, les uns encaissés dans les couches, les autres courant transversalement à la direction des lits ainsi que les nombreuses failles qui interrompent les dépôts. A l'examen de la carte on ne peut s'empêcher de reconnaître que la richesse d'un gîte dépend de la position qu'il occupe dans l'arête de forme elliptique dans laquelle il s'est formé. Mes recherches en ce sens ont été grandement facilitées par les renseignements précieux qu'a bien voulu me communiquer un homme d'une grande expérience en ces matières, M. J.-E. Hardman, B. es S., ingénieur des mines et gérant des exploitations minières d'Oldham et de Waverley.

« Certains dépôts aurifères ont été explorés à Elmsdale, passage du Sud-Est, et sur certains autres points. On rapporte aussi qu'il a été découvert des traces d'antimoine à Wyse's-Corner.

« Les exploitations souterraines attirant aujourd'hui à un haut degré l'attention des mineurs, nous croyons devoir noter ici certains faits qui s'y rapportent. Les faits observés dans la région située à l'est d'Halifax et spécialement dans le district d'Oldham démontrent qu'un filon intercalé entre deux couches ne garde jamais longtemps, soit en profondeur, soit sur de grandes distances à la surface, les mêmes relations avec l'axe de l'anticlinale, ni par conséquent avec telle ou telle couche du dépôt ; son volume et sa teneur subissent des variations analogues, d'où il suit qu'un filon de fort volume et riche à la surface n'a guère de chances de rester tel jusqu'à de grandes profondeurs. Il peut être profitable jusqu'à quelques pieds seulement de la surface ou bien jusqu'à 400 à 800 pieds, selon la structure de l'arête anticlinale, la position du gîte par rapport à celle-ci et le degré de dénudation auquel il est arrivé. Pour que les exploitations en profondeur fussent profitables il faudrait donc découvrir d'abord, dans les dépôts, une certaine zone dans laquelle un certain nombre de filons, ayant des relations identiques avec l'axe des arêtes anticlinales, atteindraient une teneur suffisamment élevée. Dans la plupart des districts la zone des filons riches a pour axe une arête anticlinale, et cela doit être vrai à quelque profondeur qu'on descende. Cette observation a été faite dans l'est de la province, au havre des Phoques, au havre d'Isaac, à Goldenville, à l'anse Corrigan, à la rivière au Saumon, au ruisseau de Quinze-Milles, à Killag, à Mooseland, à la rivière de l'Orignal, à Caribou, au lac de l'Or, à Lawrencetown, à Waverley et à Oldham. Dans quelques autres districts, les dépôts ne sont exploités que sur le versant septentrional ou méridional de l'arête anticlinale, mais là aussi la zone doit être parallèle à l'axe du soulèvement jusqu'à des profondeurs illimitées, comme au havre d'Isaac, au havre au Vin, à Beaver-Dam, à Tangier et au lac Catcha.

« Il est donc extrêmement désirable de percer des puits de mine verticaux et profonds, dans les ondulations mêmes, puis de recouper les couches par des galeries menées de chaque côté, à divers niveaux afin de découvrir les filons qui n'affleurent pas. On en rencontrerait probablement de très riches qui, grâce à leur position, pourraient être aisément exploités par galeries horizontales et par gradins renversés partant des galeries de traverse qui aboutiraient au puits de mine. Cette méthode pourrait être employée avec avantage à la mine North-Star, située à Goldenville sur le havre d'Isaac. Ici on a exploité les filons de chaque côté de l'axe anticlinal jusqu'à 500 ou 600 pieds de profondeur et les fouilles sont aujourd'hui abandonnées ; mais la partie centrale de la zone aurifère n'a jamais été explorée. On pourrait faire de même au ruisseau de Quinze-Milles, dans les environ du filon du Serpent ; à la rivière de l'Orignal, où est situé le puits principal de la mine de M. D. Touquoy ; à Waverley, tant à l'est qu'à l'ouest de la zone aurifère ; et à Oldham à l'ouest du ruisseau de Black. La seule mine de la Nouvelle-Ecosse où l'on ait songé à employer cette méthode est, croyons-nous, celle d'Oldham, où M. J.-E. Hardman a commencé, l'été dernier, le percement d'un puits perpendiculaire au sommet du dôme anticlinal. On attend avec intérêt les résultats de son entreprise.

“ La position des gîtes riches des divers districts est aussi de la plus haute importance ; mais, par malheur, on n'a presque rien pour se guider sous ce rapport, attendu que, dans la plupart des mines, et notamment dans les plus anciennes, on n'a pas tenu compte, au moins d'une façon suivie, du rendement de telle ou telle partie du filon. Toutefois, certaines observations que j'ai faites l'été dernier me permettront, je l'espère, de jeter un peu de lumière sur la question.

“ Parmi les minéraux industriels du carbonifère inférieure il faut noter spécialement le gypse qui constitue ici des dépôts presque inépuisables. Une certaine zone de calcaire fin, de couleur grise, observée à Gay's River Corner renferme une assez forte proportion de galène argentifère. Elle est orientée est et ouest et repose, en stratification discordante, sur les quartzites du groupe inférieur. On a exploité ce dépôt il y a quelques années, à l'endroit où la branche S.-O. de la rivière de Gay le traverse, et certaines personnes, qui l'ont exploré l'été dernier à Carrroll's-Corner, y ont fait l'acquisition de quelques concessions de mine.

“ L'exploitation du district aurifère de la rivière de Gay a été reprise le printemps dernier par la *Cole Stream Gold Mining Company*. Des constructions importantes ont été élevées en cet endroit et l'usine est munie d'un appareil de bocardage à 50 pilons mû par la vapeur. Un puits, percé immédiatement au nord des anciennes fouilles faites par Daniel McDonald, a traversé les couches suivantes du carbonifère inférieur :—

	Pieds.
Dépôts de surface.....	20
Conglomérat renfermant du gypse, non aurifère.....	35
Grès grossier.....	2
Conglomérat aurifère, couche irrégulière.....	8

“ Ce conglomérat aurifère est entièrement constitué des débris des roches environnantes appartenant au cambrien inférieur et repose, en apparence, dans le lit d'un ancien cours d'eau, sur les ardoises ferrugineuses et graphitiques du groupe inférieur. Il est possible que les conglomérats occupent une position analogue, à la limite septentrionale des roches aurifères, renferment assz d'or pour être exploités avec profit ; mais il faut être en garde contre les rapports à sensation et ne pas se laisser entraîner à acquérir des terrains de nulle valeur tout à fait en dehors des bassins aurifères, comme cela est arrivé il y a deux ans. (Voir compte rendu sommaire, 1890, p. 44).

“ Les argiles à briques qui se présentent sur la Shubenacadie, entre les stations d'Enfield et de Shubenacadie, sont d'excellente qualité. Il existe ici, depuis de nombreuses années, des briqueteries importantes.

“ Les sables recueillis à Dutch-Settlement sont utilisés à New-Glasgow pour la fabrication des verres fins ; on les emploie aussi pour le moulage de la fonte.

“ Comme les années dernières, mes assistants l'été dernier, étaient MM. Archie Cameron et J.-McG. Crinkshank qui sont restés en campagne durant six mois. MM. D.-J.-V. Eaton et Walter-C. Adams m'ont également accompagnés l'espace de deux mois, le premier a fait les levés de route dont j'ai parlé en commençant.

“ Nous sommes restés en campagne jusqu'au 25 décembre. Coût des explorations, y compris le salaire de mes assistants, \$1,420.”

Du 17 juillet au 1er octobre, le professeur Bailey, accompagné de M. Lee Street, a poursuivi l'exploration et le relevé de la partie sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, travail qu'il avait commencé en 1890. Voici son rapport :

“ Le commencement de la campagne a été consacré à l'exploration de certaines parties des comtés de Queen et de Shelburne que nous n'avions pas eu le temps d'examiner l'année dernière, à savoir une grande portion de la région qu'arrose la Port-Medway ; la rivière Liverpool, du lac du Rosignol à Liverpool ; le lac des Fées ; le lac Tobéatic ; le lac du Rossignol et les petits lacs qui s'y rattachent ; la rivière Shelburne, la Rivière-Large ; la Roseway et la Clyde ; enfin plusieurs îles de la côte. En conformité de vos instructions, je me suis attaché, d'une façon particulière, à déterminer la position et

l'étendue des divers amas granitiques qui se présentent, avec les roches cambriennes, tant sur la côte que dans l'intérieur des comtés ci-dessus.

“ Dans l'exécution de ce travail, nous avons dû, vu l'irrégularité des lignes frontières des comtés, et pour d'autres raisons encore, étendre, sur certains points, nos recherches au-delà des limites des comtés de Queen et de Shelburne auxquels nous les avions restreintes tout d'abord. Une partie de la saison a donc été employée à examiner les comtés de Lunenburg, d'Annapolis et de Yarmouth aux endroits où ils confinent à ceux que nous venons de nommer.

“ Les observations de cette campagne font, avec celles de l'année dernière, le sujet d'un rapport que je vous enverrai sous peu. Toutefois, quand il s'est agi de dresser la carte qui doit accompagner ce rapport, je me suis aperçu que l'entreprise offrait des difficultés considérables, les cartes de comté qui nous avaient servi dans nos explorations ne concordant pas. Non seulement ces cartes sont très incomplètes, non seulement les lacs et rivières y sont représentés dans des positions fausses, mais la ligne frontière de deux comtés adjacents varie énormément de l'une à l'autre, soit en longueur, soit en direction, comme, par exemple, la ligne de division des comtés de Shelburne et de Yarmouth. Des régions entières n'ont jamais été relevées, et il paraît impossible, pour le moment de trouver les données qu'il faudrait pour faire la topographie exacte de la contrée dont nous nous occupons. Les levés des routes des divers comtés, faits au moyen de l'odomètre, sont assez exacts, mais il faudrait pour les vérifier, établir un certain nombre de lignes de raccordement. Nous vous enverrons, avec le rapport, les cartes que nous pourrions dresser à l'aide des données qui sont à notre portée, si peu exactes qu'elles soient.

M. E.-D. Ingall a poursuivi les travaux relevant de la division des mines et des statistiques minières, avec l'aide de M. H.-P. Brumell, comme assistant général, et de M. Jas White, qui a fait des levés divers dans le district à phosphates que traverse le chemin de fer de Kingston et Pembroke.

M. Ingall nous adresse le rapport qui suit :

“ Nous avons employé l'hiver dernier, M. Brumell et moi, à recueillir les statistiques relatives à l'industrie minière pour le rapport annuel, et à rédiger ce rapport. De plus, nous avons préparé un état de la production des mines en 1890, qui a été publié en avril et mis la dernière main au rapport annuel de 1889 qui est aujourd'hui publié. Autant que nos travaux courants l'ont permis, nous nous sommes occupés de compléter le tableau des gisements des minéraux du Canada, et des cartes qui l'accompagnent. Plusieurs de ces dernières sont achevées, Une foule de personnes nous ont demandé des renseignements, et nous avons dû consacrer beaucoup de temps à les leur fournir.

“ M. White a mis les notes de ses levés au net et dressé les cartes qui doivent accompagner le rapport en cours de préparation touchant les dépôts de phosphate de la rivière du Lièvre.

“ Ces cartes étant terminées, je crus devoir poursuivre, au cours de l'été dernier, en autant que j'en aurais le loisir, l'étude de ces dépôts, de manière à me mettre en état de terminer le rapport que j'avais dû négliger en acceptant la charge de la division des mines.

“ Toutefois, avant d'entreprendre ce travail, je fis tous mes efforts pour préparer et publier, beaucoup plus tôt que de coutume, le rapport annuel de la division. Tout avait été préparé à cet effet, et j'avais renoncé pour le moment à l'exploration projetée ; mais l'impression de mon manuscrit ayant souffert des retards considérables, je dus changer mes plans. Ce n'est que le 12 août que je pus me mettre en campagne ; la plus belle partie de la saison était passée, en sorte que je ne pus rentrer au bureau que le 27 novembre. De retour à Ottawa je mis la dernière main au premier feuillet de la carte du district à phosphates de la rivière du Lièvre.

“ Du 12 août au 27 novembre, j'ai exclusivement étudié la vallée de la rivière du Lièvre. J'avais relevé aussi exactement que possible, au cours de la campagne précédente, la zone de pyroxénite dans laquelle se présentent les mines High Rock, Union, etc. La région étant devenue, cette année, d'un accès plus facile, j'ai poussé ce travail jusqu'à

la localité où se trouve la mine des Grandes-Chutes, c'est-à-dire jusqu'à la limite septentrionale de la région comprise dans la carte.

“Cependant la meilleure partie de mon temps a été employé à étudier les groupes de mines qui se présentent dans la zone du Petit-Rapide et la mine Emerald, que je n'avais examinées que très sommairement auparavant. J'ai relevé la zone du Petit-Rapide sur une distance de plusieurs milles afin d'établir, une fois de plus, la continuité des dépôts de pyroxénite de la région. Je me suis attaché spécialement à observer les détails de la structure des roches, surtout aux alentours des fouilles, où les affleurements sont nombreux et étendus.

“Grâce aux connaissances acquises précédemment sur les roches de la région, un bon nombre de phénomènes observés cet été prennent un intérêt nouveau et considérable. Nous en donnerons le détail dans le rapport annuel.

“Vers la fin de la campagne, j'ai été très efficacement aidé par M. M.-A. Bucke, qui a non-seulement fait le levé topographique des alentours des mines, mais a aussi pris une part importante à mes études géologiques et à la détermination des contours des différentes formations.

“Les travaux ci-dessus m'ayant tenu occupé toute la saison, mon assistant, M. Brumell, dut se charger seul de recueillir les statistiques ordinaires sur les industries minières. Durant l'été, il a visité, comme les années précédentes, divers districts miniers, prenant des notes sur le développement des opérations, sur les méthodes employées, etc. Ses recherches ont porté principalement sur les centres miniers de la province d'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Voici son rapport :

“Au Nouveau-Brunswick, j'ai examiné les districts suivants :

“*Comté de Gloucester.*—MM. Payne et Ellis, de Bathurst, faisaient à l'époque de ma visite, des travaux préparatoires importants sur un filon de galène argentifère situé sur le ruisseau des Roches (*Rocky Brook*), branche du Millstream. On avait également fait quelques fouilles dans un dépôt de minerai de fer magnétique découvert dans le voisinage.

“*Comté d'Albert.*—J'ai examiné la partie méridionale de ce comté, où la recherche des gisements métallifères et autres se poursuit activement, notamment aux alentours de la montagne de Chipody et à l'ouest de cette hauteur. Ici, sur le *Sawmill Creek*, on a attaqué un dépôt de micaschiste qu'on dit aurifère. Comme les années passées, l'*Albert Manufacturing Company* poursuivait l'exploitation des carrières de gypse de Hillsboro, et M. E.-W. Lynd celle des carrières de Hopewell. Les opérations étaient suspendues aux mines de la *Crimora Manganese Company*, dans l'établissement Dawson. Certains travaux préparatoires avaient été faits à la montagne Gowland, mais les résultats en ayant été peu satisfaisants, les fouilles avaient été abandonnées.

“*Comté de Kings.*—La mine de maganèse de Markamville était en activité l'été dernier, mais le gîte s'épuisait rapidement. Les propriétaires faisaient, à cette époque, d'importants travaux d'exploration à l'aide de la sonde. La mise en vigueur de la nouvelle loi sur les mines avait eu pour résultat de faire fermer la mine de la montagne Jordan. A Nanwigewank, la *New-Brunswick Mineral Developing Company* faisait explorer certains dépôts de conglomérats pour s'assurer s'ils renferment de l'or.

“*Comté de Saint-Jean.*—Une nouvelle mine de plompage a été ouverte à Saint-Jean. Déjà une forte quantité de minerai en a été expédiée.

“*Comté de Victoria.*—On a continué l'exploitation des carrières de gypse de la rivière Tobique.

“*Comté de Carleton.*—Les propriétaires de la mine Britton, Woodstock, cherchaient à découvrir, mais apparemment sans succès, le gîte aurifère qui doit exister dans cette localité, à en juger par les échantillons recueillis dans les environs.

“*Comté de Charlotte.*—On a fait ici des travaux de recherche importants dans divers dépôts renfermant, à ce qu'on suppose, de la pyrrhotine nickelifère.

“D'un bout à l'autre de la province on paraît prendre un nouvel intérêt aux entreprises minières.

“J'ai aussi recueilli sur divers points du pays des renseignements relatifs aux matériaux de construction qui s'y présentent.

“ Dans la province d'Ontario, j'ai visité plusieurs centres importants, situés à l'ouest de Toronto, prenant des notes sur l'exploitation des matériaux de construction, du pétrole et du sel. J'ai de même parcouru les comtés d'Essex et de Welland où le percement des puits de pétrole et de gaz naturel ne se ralentit pas.

“ Dans le comté d'Hastings, la *South African Mineral and Developping Co.* a entrepris des travaux importants sur un riche dépôt aurifère du canton de Belmont, et la *Belmont Besserer Ore Co.*, de New-York, exploite activement un gisement de magnétite dans le même canton. Les sondages faits à Belleville dans l'espoir de trouver du gaz naturel n'ont pas réussi.”

M. Brumell a été en campagne du 12 juillet au 15 novembre.

On a poursuivi, dans la région desservie par le chemin de fer de Kingston et Pembroke, certaines explorations qui permettront d'indiquer sur la carte les progrès faits aux mines de la localité. Notre intention est de faire le levé détaillé des mines les plus importantes, des routes, etc., de façon à faire connaître aux intéressés les avantages et les désavantages de la région relativement à l'industrie minière. M. White, qui a été chargé de ce travail, nous envoie le rapport ci-dessous :

“ Au cours de l'été dernier j'ai fait, à l'aide de l'odomètre et de la boussole, le levé des routes de la partie septentrionale de la région, ainsi que le plan, à l'échelle adoptée, des principales mines de fer et de phosphate qui s'y rencontrent ; mais, faute de temps et aussi à cause des difficultés que présente le pays, je n'ai pu entreprendre aucun travail topographique précis et détaillé. Les mines de fer étant fermées depuis quelque temps, j'y ai trouvé toutes les fouilles remplies d'eau, et il m'a été, en conséquence, impossible de les étudier personnellement. Après une autre campagne nous aurons toutes les données nécessaires pour dresser la carte du district. Les mines de fer de la région ont été fermées toute l'année dernière, et la plupart des mines de phosphate en juillet et en août, en sorte que le rendement de ces dernières a été peu élevé. J'ai eu pour assistant, dans la première partie de l'été, M. M.-A. Bucke.”

La campagne s'est ouverte le 17 juillet et M. White est revenu à Ottawa le 9 octobre.

Depuis leur retour au bureau, MM. Ingall et Brumell, outre leurs devoirs de routine, se sont occupés de la préparation du rapport annuel de la division des mines. Quant à M. White il a été employé à corriger et à compléter les détails topographiques de la carte de la région de la rivière du Lièvre, en s'aidant des notes recueillies par M. Ingall l'été dernier. Les diverses feuilles de cette carte sont maintenant dressées et quelques-unes vont bientôt sortir des mains du graveur, aussi espérons-nous publier le tout prochainement. Quant à la carte géologique, nous ne pouvons la terminer avant que les notes de la dernière campagne aient été mises au net. Cela prendra nécessairement un peu de temps, attendu qu'il faudra, entre autres choses, étudier avec soin quelques centaines d'échantillons, Mais nous entreprendrons ce travail aussitôt que le rapport annuel de la division des mines aura été mis bien en voie.

Le coût des explorations ci-dessus a été de \$2,529.24. En voici les détails : dépenses de M. White, relevé du district de Kingston, \$984.96 ; dépenses de M. Brumell, recherches générales sur les industries minières, \$771.58 ; dépenses de M. Ingall, exploration géologique des dépôts de phosphate, travail commencé il y a quelques années, \$772.70.

CHIMIE ET MINÉRALOGIE.

M. Hoffman nous adresse le rapport suivant :

“ Nous avons suivi les méthodes adoptées il y a quelques années pour les travaux du laboratoire de chimie. Nous nous sommes restreints à l'examen et à l'analyse des minéraux et autres substances qui nous ont paru avoir quelque valeur industrielle, savoir :

“ 1. Analyse de combustibles minéraux, houilles anthraciteuses et houilles provenant de diverses localités de la Colombie-Anglaise. Tous les échantillons examinés étaient d'excellente qualité.

“ 2. Analyses d'eaux minérales et d'eaux salées. Parmi les eaux minérales, quelques-unes, provenant de la Colombie-Anglaise, possèdent probablement, à en juger par l'analyse qualitative que nous en avons faite, des propriétés thérapeutiques. Quelques-unes des eaux salées analysées cette année nous avaient été envoyées l'année dernière et n'avaient pas pu, faute de temps, être examinées plus tôt. Elles proviennent des principales sources salées du lac des Cygnes et du lac Winnipégois, province du Manitoba, et de la Rivière-Rouge, district de la Saskatchewan, T.-N.-O. Nous les avons examinées afin de nous assurer si le sel qu'elles contiennent est assez abondant pour en être extrait avec profit.

“ 3. Analyses de calcaires et de dolomies. C'est la suite d'une série d'analyses commencées depuis quelques années et destinées à établir la valeur relative de certains calcaires et dolomies de provenance diverse, tant comme matériaux de construction que comme fondants métallurgiques (traitement des minerais de fer et de plomb), ou encore comme substances propres à la fabrication du verre.

“ 4. Analyse de minerais de nickel et de cobalt. La plupart des échantillons examinés consistaient en pyrrhotine provenant de diverses localités des districts de Nipissing et d'Algoma, province d'Ontario. Tous contenaient une bonne proportion de nickel. Nous avons en outre examiné une pyrrhotine recueillie dans un dépôt du comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick, qu'on dit très important. L'échantillon a donné 1.72 pour cent de nickel ; 0.16 pour cent de cobalt et 0.31 pour cent de cuivre. Ce minerai ressemble beaucoup à ceux qu'on trouve dans les deux districts cités plus haut. Nous avons encore fait l'analyse d'un grand nombre d'échantillons de pyrrhotine qui nous ont été envoyés de divers points du Dominion.

“ Disons un mot, en passant, de certains autres minerais nickelifères signalés dans les rapports antérieurs de la Commission. L'un de ces minerais, observé dans la mine Wallace, sur le lac Huron, est une substance pyriteuse d'un gris d'acier, renfermant 13.93 pour cent de nickel ; deux autres se présentent dans l'île de Michipicoten, lac Supérieur ; le premier est un mélange intime d'arséniures de cuivre et de nickel et l'échantillon analysé contenait de 17.03 à 36.39 pour cent de nickel ; le second est un silicate de nickel hydraté qui a donné, après avoir été séché à la température de 100° C., 23.91 pour cent de nickel.

“ 5. Essais de minerais d'or et d'argent provenant de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de la province de Québec, de la province d'Ontario et de la Colombie-Anglaise. La plupart des échantillons analysés avaient été recueillis dans cette dernière province.

“ 6. Analyses de minerais de fer provenant des provinces de la Nouvelle-Ecosse, d'Ontario et de la Colombie-Anglaise.

“ 7. Examens divers. Sous ce titre sont compris des analyses partielles ou des essais, suivant le cas, de certains échantillons d'argiles à brique ou à poterie ; de pierres propres à la fabrication du ciment, de roches phosphatées, de plombagine, de talc, etc., Le talc en question est d'un blanc presque pur, et paraît avoir à peu près les mêmes propriétés que le minéral talqueux trouvé à Edwards, non loin de Gouverneur, comté de Saint-Laurent, Etat de New-York, et qu'on utilise avec avantage pour l'encollage du papier.

“ Outre les travaux énumérés ci-dessus, nous avons examiné et analysé plusieurs minéraux récemment rencontrés au Canada, où ils n'avaient pas été découverts auparavant. Au point de vue industriel, les plus importants sont : la *gersdorffite*, arsénosulfure de nickel, riche minerai rencontré dans le canton de Denison, district d'Algoma, et la *danaïte*, variété cobaltifère de mispickel ; c'est un précieux minerai de cobalt qui a été observé dans le canton de Graham, district d'Algoma. Outre ceux-ci, un bon nombre d'autres, d'un intérêt purement scientifique, sont venus s'ajouter aux minéraux déjà signalés dans le pays.

“ Parmi les nombreux échantillons qui nous ont été envoyés cette année, il s'en trouve trois offrant un intérêt plus qu'ordinaire, à savoir : un minerai de cinabre, et du mercure natif provenant du canal de Seshart, détroit de Barclay, île de Vancouver, Colombie-Anglaise, et des morceaux de platine natif, mélangé d'or, recueillis dans les

bancs de sable de la Saskatchewan du Nord, non loin d'Edmonton, district d'Alberta, T.-N.-O. On avait auparavant découvert du platine natif à la Colombie-Anglaise et aussi, mais en faible quantité, dans le comté de Beauce, province de Québec.

“ Nous avons reçu, au cours de l'année, soit pour détermination, soit pour renseignements sur leur valeur industrielle, 705 échantillons. Le plus grand nombre a été apporté par des visiteurs auxquels nous avons pu, presque toujours donner, séance tenante, les informations désirées. Dans certains autres cas—c'est-à-dire lorsque l'examen ne pouvait se faire à première vue, ou que nous croyions désirable de faire une analyse partielle ou complète de l'échantillon—notre réponse était envoyée par lettre. C'est ce que nous avons fait aussi dans tous les cas où les matériaux nous avaient été envoyés de quelque point éloigné. Nous avons ainsi écrit 290 lettres où rapports, et nous en avons reçu 161.

“ M. R.-A.-A. Johnston s'est acquitté avec zèle et avec intelligence du travail qui lui avait été confié. Outre les essais des minerais d'or et d'argent, les analyses de calcaires, de dolomies et de minerais de nickel, il a fait un grand nombre d'autres travaux moins importants. M. T.-J. Wait a été principalement occupé à analyser des eaux minérales et des eaux salées.

“ M. R.-L. Broadbent m'a été d'un grand secours dans l'entretien et l'arrangement des collections minéralogiques du musée. Il a continué d'étiqueter, d'une manière définitive, les échantillons conservés dans les vitrines. C'est un travail de tous les jours, grâce aux échantillons nouveaux que nous recevons constamment. Il a de plus remis en ordre certaines vitrines qui avaient dû être déplacées pour faire place à d'autres dans lesquelles ont été disposés, d'une manière plus systématique, les minéraux industriels des provinces maritimes.

“ Le catalogue des collections minéralogiques, à la préparation duquel M. Broadbent m'a très efficacement aidé, sera publié dans le cours de l'année prochaine (1892).

“ Un grand nombre d'échantillons ont été remplacés par d'autres plus caractéristiques, et quelque 120 nouveaux ont été ajoutés à la collection. Parmi ces derniers, les suivants ont été recueillis par des membres du personnel :

1. Ami, H.-M. :—

Galène argentifère provenant de la concession minière Elizabeth, rivière Fish, district occidental de la Kootanie, Colombie-Anglaise.

2. Bailey, le professeur L.-W. :—

(a) Staurotide ; provenance, havre de l'est, comté de Shelburne, Nouvelle-Ecosse.

(b) Grenat ou diorite ; provenance, Chegoggin, comté de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

(c) Roche grenatifère, provenance, Chegoggin, comte de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse.

3. Barlow, A.-E. :—

(a) Cyanite, 70 échantillons. (b) Fibrolithe, 8 échantillons. (c) Gersdorffite, 10 échantillons. (d) Huronite, 40 échantillons (e) Niccolite, 6 échantillons. (f) Pyrrothine nickelifère, 120 échantillons. (g) Oligoclase, 8 échantillons. Le tout provient du district de Sudbury, province d'Ontario.

4. Brumell, H.-P. :—

(a) Pétrole ; provenance, puits Walker N° 2. Marshfield, angle N.-E. du lot 11, rang IV de Colchester, comté d'Essex, Ontario.

(b) Pétrole, provenance, St-Joseph, paroisse de Dorchester, comté de Westmoreland, Nouveau-Brunswick.

5. Dawson, le docteur G.-M. :

Houille ; provenance, mine Canmore, située à un mille de la station de Canmore, chemin de fer du Pacifique, rive S.-E. de la rivière de l'Arc, district d'Alberta, T.-N.-O.

6. Ferrier, W.-F. :—

Environ 200 échantillons de scheelite, de tungstite, etc., provenant du lot 1, rang VII du canton de Marlow, comté de Beauce, Québec.

Dans le nombre on trouve plusieurs beaux et rares cristaux, ainsi que quelques magnifiques spécimens de cabinet.

Parmi les minerais d'argent, 90 échantillons ont été recueillis sur les lots 1, 2, 3, etc., rangs XIV, XV et XVI du canton de Risborough, et sur le lot 1, rang VII, de Marlow, comté de Beauce, Québec; sont encore de même provenance, environ 25 échantillons des minéraux associés à ces minerais et dont quelques-uns n'ont pas encore été parfaitement reconnus.

7. Giroux, N.-J. :—

Chromite (2 échantillons); provenance, cantons de Leeds et de Thetford, comté de Mégantic, Québec.

8. McEvoy, J. :—

Moscovite (3 échantillons); provenance, environs du confluent de la rivière du Canot et de la rivière à l'Eau-Froide (*Coldwater River*), Colombie-Anglaise.

9. McInness, W. :—

(a) Argentite avec pyrite, fluorite et calcite; provenance, mine Beaver.

(b) Argentite et sphalérite, avec fluorite; provenance, mine Beaver.

(c) Argentite avec argent natif et sphalérite dans un gangue de calcite et de quartz; provenance, mine du Porc-Épic.

(d) Galène avec sphalérite dans un quartz; provenance, mine Badger.

(e) Magnétite; provenance, Lac-à-l'Eau-Verte.—Toutes ces localités sont dans le district de la baie du Tonnerre, Ontario.

10. Selwyn, le docteur A.-R.-C. :—

Quartz aurifère; provenance, mine Gladstone, canton de Marmora, comté d'Hastings, Ontario.

11. Smith, W.-H.-C. :—

Magnétite; provenance, grande rivière de la Tortue, district de la Rivière-à-la-Pluie, Ontario.

12. White, J. :—

(a) Célestine; provenance, lot 7, rang X de Bagot, comté de Renfrew, Ontario.

(b) Sable des fondeurs; provenance, lot 3, rang V de Serbrooke-Nord, comté de Lanark, Ontario.

Les échantillons dont suit la liste ont été offerts au musée par des étrangers :—

1. Campbell, John, Nanaimo, Colombie-Anglaise :

Limonite de l'île Texada, Colombie-Anglaise.

2. Chubbuck, C.-E.-D., Ottawa :

Phlogopite; provenance, lot 13, rang XV de Hull, comté d'Ottawa, Québec.

3. Claxton, F.-J., Victoria, Colombie-Anglaise :

Cinabre; provenance, canal de Seshart, détroit de Barclay, île Vancouver, Colombie-Anglaise.

4. Coughlin, D. :

Pyrrhotine nickelifère; provenance, lot 9, rang VI de Lorne, district d'Algoma, Ontario.

5. DeWolf et Munro, Vancouver, Colombie-Anglaise :

(a) Argile à poterie; provenance, ruisseau Guichon, rivière Nicola, Colombie-Anglaise.

(b) Fer spéculaire; provenance, confluent de la Nicola et de la rivière à l'Eau-Froide, Colombie-Anglaise.

6. Davey, le capitaine T.-R., par l'entremise de W. F. Ferrier, du personnel de la Commission :
- Provenance, mines du coteau Harvey, canton de Leeds, comté de Mégantic.
 Québec :
- Chalkopyrite, 25 échantillons.
 Bornite, 12 échantillons.
 Chalkosine, 8 échantillons.
 Molybdénite, 3 échantillons.
7. Firth, W., par l'entremise de R.-G. McConnell, du personnel de la Commission :
 Vivianite provenant des *Ramparts* de la rivière du Porc-Épic, district du Yukon.
8. Hammond, H.-C., Winnipeg, Manitoba, par l'entremise du docteur G.-W. Dawson :
 Galène argentifère provenant du ruisseau du Vermont, district de McMurdo, Kootanie orientale, Colombie-Anglaise.
9. Haycock, E.-B., Ottawa :
- (a) Phlogopite renfermant des débris de plantes ; provenance, moitié septentrionale du lot 10, rang V de Hull, comté d'Ottawa, Québec.
 (b) Phlogopite, tablette taillée, de même provenance que l'échantillon précédent.
10. Laperrière, M., par l'entremise de N.-J. Giroux, du personnel de la Commission :
 Pékrolite provenant du lot 18, rang IV de Durham, comté de Pontiac, Québec.
11. Mackay, G.-W., par l'entremise du docteur G.-M. Dawson :
 Cuivre natif, provenant d'une localité située en amont du ruisseau Stein, sur le Fraser, Colombie-Anglaise.
12. McLellan, S :
 Phlogopite ; provenance, lots 11 et 12, rang XVI de Hull, comté d'Ottawa, Québec.
13. McCuaig, R.-C.-W., Ottawa :
 Moscovite ; provenance, lots 4 et 5, rang XI, canton de Miller, comté de Frontenac, Ontario.
14. McRea, Hector, Ottawa :
- (a) Apatite dans une pyrite ; provenance, lot 11, rang V de Templeton, comté d'Ottawa, Québec.
 (b) Échantillon de granit grenatifère ramené par la sonde, localité précédente.
15. Nellis, T.-F., Ottawa :
- (a) Phlogopite, renfermant des cristaux d'albite, d'apatite, de grenat et de pyrite ; provenance, lot 10, rang XII de Hull, comté d'Ottawa, Québec.
 (b) Phlogopite, renfermant de la molybdénite, même localité que ci-dessus.
 (c) Phlogopite, renfermant des cristaux de pyrite ; même localité que ci-dessus.
16. Poole, H.-S., Stellarton, Nouvelle-Ecosse :
 Sphalérite et chalcopyrite ; provenance, mines Albion, comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.
17. Roëser, F., du *Kootanie Smelting and Trading Syndicate*, Revelstoke, Colombie-Anglaise ; par l'entremise de H.-M. Ami, du personnel de la Commission :
 Lingot de plomb argentifère, fondu à l'usine de Revelstoke ; le minerai provenait de la mine Monarch.
18. Ryckman, S.-S., M.P., Hamilton, et W.-H. Scott, d'Illecillewaët, Colombie-Anglaise :
 Galène argentifère provenant de la concession minière Elizabeth, rivière Fish, district occidental de la Kootanie, Colombie-Anglaise.
19. Smart, le capitaine W.-J. Montagu, Nouvelle-Ecosse :
 Quartz aurifère, provenant du filon Rose, mine Montagu, comté d'Halifax, Nouvelle-Ecosse.

20. Jones, F., Clinton, Colombie-Anglaise, par l'entremise du docteur G.-M. Dawson :
Or natif, provenant de la concession minière Bonanza, ruisseau Cayoosh, environs de Lillooët, Colombie-Anglaise.
21. Sperry, F.-E., Sudbury, Ontario, par l'entremise de A.-E. Barlow, du personnel de la Commission :
Polydymite ; provenance, mine Vermillon, lot 6, rang IV de Denison, district d'Algoma, Ontario.
22. *Warmington Stone and Marble Co.*, rivière Garden, Ontario :
(a) Calcaire poli ; provenance, lac de l'Écho, district d'Algoma, Ontario.
(b) Calcaire poli ; provenance, rivière Garden, district d'Algoma, Ontario.
- “M. C.-W. Willimott a été occupé, durant la plus grande partie de l'année, à préparer des collections de minéraux et de roches destinées à diverses maisons d'éducation. Voici la liste des institutions auxquelles ces collections ont été envoyées :

1. Academie Sainte-Marie, Windsor, Ontario.....	103	échantillons.
2. City Museum, Vancouver, C.-A.....	106	“
3. Collegiate Institute, Napanee, Ont.....	106	“
4. Commissaires des écoles protestantes de la province de Québec.....	106	“
5. Collège de Hull, Hull, P.Q.....	96	“
6. Ecole de la rue Elgin, Ottawa, Ont.....	96	“
7. Ecole modèle de Windsor Mills, P.Q.....	108	“
8. Upper Canada College, Toronto, Ont.....	108	“
9. Ecole modèle de Waterville, P.Q.....	108	“
10. Ecole publique de Saint-Etienne, N.-B.....	96	“
11. “ de Saint-Lambert, P.Q.....	91	“
12. Preston Mecanic Institute, Preston, Ont.....	96	“
13. High School St-Patrice, Halifax, N.-E.....	96	“
14. Assemblée législative, Winnipeg, Man.....	108	“
15. High School, Bowmanville, Ont.....	106	“
16. “ Oshawa, Ont.....	91	“
17. “ Victoria, Moncton, N.-B.....	108	“
18. Ecole de la rue Panet, Montréal, P.Q.....	91	“
19. Mount Allison University, Sackville, N.-B....	145	“
20. Ecole du village de Bathurst, N.-B.....	108	“
21. Ecole centrale, Brantford, Ont.....	108	“
22. Académie du comté de Lunenburg, N.-E.....	108	“

“On prépare actuellement d'autres collections qui seront adressées sous peu aux institutions suivantes :

1. Collegiate Institute, Morrisburg, Ont.....	108	échantillons.
2. “ Peterborough, Ont.....	108	“
3. Ecole des sciences pratiques, Toronto, Ont....	108	“
4. Collège Morin, Québec, P.Q.....	108	“
5. High School, Saint-Georges, N.-B.....	108	“
6. “ Georgetown, Ont.....	108	“
7. Ecole centrale, Moncton, N.-B.....	108	“

“Nous avons classé et renvoyé une collection de 250 échantillons qui nous avait été soumise par le collège de Saint-Laurent.

“Afin de se procurer les matériaux nécessaires à la préparation des collections ci-dessus, et aussi de nouveaux échantillons pour le musée, M. Willimott a parcouru, au cours de l'été dernier, les cantons de Buckingham, Hull, Low, Masham, Portland, Templeton, Villeneuve et Wakefield, comté d'Ottawa, province de Québec ; ceux de Bromley, Brudenell, Ross et Sébastopol, comté de Renfrew, et le canton de Cameron, district de Nipissing, province d'Ontario.

“ Il a rapporté de ces excursions un grand nombre d'échantillons variés, et a pris en même temps des notes intéressantes et utiles sur le mode de gisement de ces minéraux. Ses collections comprennent :—

	Échantillons.
Albite massive.....	50
Albite en cristaux.....	15
Albite, avec quartz gris de fumée, fluorine et amazonite.....	25
Apatite en cristaux.....	230
Apatite dans une calcite.....	36
Biotite.....	44
Fluorine avec albite et sphène.....	50
Fluorine avec amazonite.....	40
Graphite.....	48
Gummite.....	12
Amphibole en cristaux groupés.....	20
Amphibole avec trémolite.....	96
Microcline massive.....	60
Microcline en cristaux.....	8
Liège fossile.....	20
Moscovite.....	75
Orthoclase en cristaux groupés.....	75
Phlogopite.....	45
Phlogopite, cristal de.....	1
Pyrite avec pyrrhotine.....	110
Pyroxène en cristaux.....	300
Pyroxène en cristaux groupés.....	50
Quartz.....	35
Quartz, cristaux groupés.....	50
Scapolithe, cristaux de.....	6
Scapolithe en cristaux groupés.....	60
Spessartine.....	50
Sphène, cristaux.....	30
Sphène dans une calcite.....	20
Tourmaline, cristaux.....	17
Tourmaline dans une albite.....	88
Uraninite (disséminée).....	36
Wollastonite dans une calcite.....	50
Minéraux divers associés.....	30
Trois minéraux actuellement à l'étude (en tout).....	77

Nombre total d'échantillons.....	2,039
Galène de Bedford (commande).....	300 lbs.

“ Cette collection renferme un très grand nombre de beaux échantillons de cabinet, entre autres des cristaux d'albite blancs et rougeâtres ; des cristaux de tourmaline noire ; des fragments de spessartine ; des cristaux de Wollastonite dans une calcite bleu de ciel, l'un de ceux-ci a deux pouces de long, un peu plus d'un pouce de large et ses faces terminales sont parfaites ; un cristal de phlogopite long de $15\frac{1}{2}$ pouces, d'un diamètre de $3\frac{1}{2}$ pouces au sommet et de $4\frac{1}{2}$ pouces au centre ; il pèse environ 15 livres ; enfin un magnifique groupe de cristaux de microcline.”

M. W. F. Ferrier a été occupé cette année, comme en 1890, à étudier, classer et arranger, d'après leur ordre de stratification, les collections des roches du pays que possède le musée. Au commencement de l'année on a fait faire de nouvelles tablettes en carton pour les tiroirs ménagés sous les vitrines dans lesquelles sont déposées ces roches. M. Ferrier a examiné 39 de ces tiroirs ; puis, les échantillons qu'ils contenaient

ayant été nettoyés, il les a mis provisoirement en ordre sur les nouvelles tablettes, rejetant ceux qui ne valaient rien. Il a aussi étiqueté et mis en réserve trois caisses d'échantillons qui s'y trouvaient en double. Il a fallu pour cela manipuler plus de 1,800 spécimens. Il reste encore 141 tiroirs à examiner avant d'avoir terminé le triage des échantillons qui devront entrer dans les vitrines.

M. Ferrier a également surveillé la préparation de 142 sections destinées à être étudiées au microscope, ce qui a pris une bonne partie de son temps. L'analyse microscopique d'un égal nombre d'échantillons a été faite à l'aide de ces sections durant l'année.

Le 21 mai M. Ferrier se rendit dans les Cantons de l'Est et spécialement dans ceux de Broughton et de Leeds, pour y faire certaines recherches lithologiques.

Au printemps, en étudiant les roches recueillies par M. Webster en 1879, il avait reconnu, dans un échantillon provenant du lot 1, rang VII de Marlow, un petit fragment de scheelite ou tungstate de chaux. Cela l'engagea à faire des recherches dans cette localité, où il fut assez heureux pour trouver en assez grande abondance, dans des filons de quartz coupant des ardoises cambriennes, le minéral en question accompagné de tungstite, ou acide tungstique, produit de la décomposition de la scheelite. Les mêmes filons renferment en outre de la galène, des pyrites de fer et de cuivre, de la blende et d'autres minéraux.

Le 10 août M. Ferrier revint à Ottawa et poursuivit ses analyses microscopiques jusqu'au 30 septembre. Il retourna ensuite dans le canton de Marlow et n'en revint que le 8 octobre. Il a découvert des minéraux de tungstène dans presque tous les filons de cette localité, mais dans quelques-uns ces minéraux sont en très faible quantité.

Le point où ils sont le plus abondants paraît être celui d'où provenait le premier fragment découvert. Ici le filon en est passablement chargé ; sa largeur n'est guère que d'un pied à l'affleurement, mais, en l'explorant, on trouvera peut-être qu'il est assez riche en minéral de tungstène pour être exploité avec profit. Le tungstène n'avait pas encore été rencontré *in situ* au Canada.* La découverte que l'on vient de faire a d'autant plus d'importance qu'on fait partout en ce moment des expériences sur les propriétés merveilleuses que le tungstène communique à l'acier.

Quand à l'acide tungstique il donne une couleur jaune, employée pour l'impression des indiennes.

La découverte en question offre encore un autre intérêt, en ce sens que la scheelite est très souvent accompagnée par des minerais d'étain. Il y a plusieurs années, j'ai moi-même signalé la partie sud-est de la province de Québec à l'attention des explorateurs et prédit que, si l'on découvrait jamais des minerais d'étain au Canada, ce serait probablement dans cette région. On lit ce qui suit dans le traité de minéralogie de Phillips : "Ce minéral (scheelite) se trouve en cristaux et à l'état amorphe, particulièrement au sein des gisements de minéral d'étain de Schlackenwald et de Zinnwald, en Bohême, et dans ceux du comté de Monroe (Connecticut (E.-U.))"

M. Ferrier a recueilli un grand nombre de beaux cristaux de scheelite, ainsi que de volumineux échantillons du minéral de tungstène ; le tout est conservé au musée. L'un des échantillons a été analysé au laboratoire de la Commission par M. R.-A.-A. Johnston, et M. Hoffmann ; on a trouvé que la scheelite contenait 79.9 pour 100 d'acide tungstique soit 7 pour 100 de moins qu'elle n'en devrait renfermer théoriquement.

Les détails de cette analyse seront donnés dans le rapport de M. Hoffmann.

Depuis le 8 octobre, M. Ferrier s'est principalement occupé d'étudier, soit au microscope, soit à l'aide du chalumeau, les échantillons recueillis l'été dernier par les différents explorateurs de la Commission. Il a aussi rédigé un mémoire détaillé sur les échantillons rapportés par M. Low, des environs de Château-Richer, Québec ; ce mémoire accompagnera le rapport de M. Low. Il mettait aussi la dernière main, à la fin de l'année, à un autre mémoire sur l'examen microscopique des roches huroniennes du district de Sudbury ; les échantillons rapportés par M. Barlow ont fourni la matière de cet examen. Coût des explorations de M. Ferrier, en 1891, \$209.89.

* Géologie du Canada, 1863, p. 503.

PALÉONTOLOGIE ET ZOOLOGIE.

M. Whiteaves nous fait savoir que la troisième partie du premier volume des *Contributions to Canadian Palaeontology* a été publiée en mai dernier. Elle consiste en un mémoire descriptif de 58 pages in-octavo, illustré de 6 grandes planches lithographiées hors texte, et traitant des fossiles dévoniens du bassin du Mackenzie. La plupart des fossiles dont il est ici question ont été recueillis par M. R.-G. McConnell en 1887, 1888 et 1890. Une collection complète de ces fossiles est actuellement dans les vitrines du musée, et ce qui est resté d'échantillons en double a été soigneusement classé et étiqueté pour être adressé aux maisons d'éducation du pays.

M. Whiteaves a également présenté à la Société Royale du Canada un mémoire sur les orthocératides découverts dans les calcaires de Trenton du bassin de Winnipeg. Ce travail sera publié dans les transactions de la société actuellement sous presse. Il couvre 10 pages in-quarto et est illustré de 7 grandes planches lithographiées hors texte.

Il a aussi publié, au cours de l'année, dans le *Canadian Record of Science*, trois mémoires illustrés sur des questions de paléontologie pure. Le premier, intitulé "*Descriptions of Four New Species of Fossils from the Silurian Rocks of the South Eastern Portion of the district of Saskatchewan*," a été publié en avril et se compose de 11 pages de texte, in-octavo, et d'une grande planche lithographiée. Le deuxième a paru dans le numéro d'octobre ; c'est une description d'une *panenka* de grande taille et non encore connue, trouvée dans le calcaire cornifère, à Sainte-Marie, Ontario ; une grande planche lithographiée l'accompagne. Le dernier traite de la découverte d'un certain nombre d'opercules (à spirales rares) de gastéropodes dans la formation de Guelph, Ontario ; il est illustré d'une gravure.

Le manuscrit de la troisième partie des *Contributions to Canadian Micro-Palaeontology*, reçu du professeur T. Rupert Jones l'année dernière, a été imprimé en août. Cette partie se compose de 42 pages de texte et est illustré de 4 planches lithographiées.

Il a été décidé de consacrer le deuxième volume des *Contributions to Canadian Palaeontology* à une monographie illustrée des insectes fossiles du Canada. Le professeur S. Scudder, de Cambridge, Mass., E.-U., l'autorité la plus compétente de l'Amérique en la matière, a bien voulu se charger de ce travail. Il a déjà publié, en avril dernier, la première partie du volume ; c'est un mémoire de 26 pages, grand in-octavo, accompagné d'une grande planche lithographiée, traitant des *hémiptères de l'époque tertiaire, découverts à la Colombie-Anglaise*. Quant à la deuxième partie, elle sera prochainement mise sous presse.

La rédaction de la quatrième partie du premier volume des *Contributions to Canadian Palaeontology* est très avancée, et huit des planches qui doivent accompagner ce travail sont imprimées. Comme nous le disions l'année dernière, ce rapport, une fois terminé, contiendra une description complète et systématique des nombreux fossiles dévoniens recueillis dans les roches du lac Manitoba et du lac Winnipégois, par M. Tyrrell, en 1888 et 1889. La partie du texte actuellement prête à être imprimée donne la description, ou simplement constate l'identité, de toutes les espèces d'éponges, de coraux, d'échinodermes, de vers, de polyzoaires et de brachiopodes de la collection, ainsi que d'une partie des pélicypodes. On espère pouvoir publier ce travail au printemps. Le professeur H. Alleyne Nicholson, de l'université d'Aberdeen, a bien voulu examiner pour nous les *stromatoporoïdes* compris dans la collection ; son travail a été publié, avec gravures, dans la revue intitulée *Annals and Magazine of Natural History*, de Londres, Angleterre, au mois d'avril 1891.

Nous avons publié, en 1887, dans la deuxième partie du premier volume des *Contributions to Canadian Palaeontology*, une liste des fossiles trouvés dans la formation de Hamilton, dans la province d'Ontario. Mais on a découvert depuis, dans les roches de cette formation, un grand nombre d'autres espèces et recueilli une foule de renseignements nouveaux sur la faune de cette époque, en sorte que nous croyons désirable de publier prochainement un supplément à la liste en question.¹ Dans le but de faire ce supplément aussi complet que possible, M. Whiteaves a consacré, l'été dernier, environ une semaine à l'examen de tous les affleurements du Hamilton qui se présentent aux

environs de Thedford et d'Arkona, et à étudier les fossiles recueillis dans cette localité, au cours des quatre dernières années, par le révérend Hector Currie, de Thedford. Il a recueilli quelques échantillons nouveaux et intéressants, et désire exprimer ici sa reconnaissance à M. Currie pour l'aide qu'il a bien voulu lui prêter dans ses recherches, cette année, comme il l'avait fait auparavant, ainsi que pour avoir mis à sa disposition quelques-uns des fossiles les plus rares de sa collection.

Nos collections zoologiques se sont enrichies, cette année, d'une importante série de mammifères d'oiseaux et de reptiles provenant du parc des Montagnes-Rocheuses et de quelques 175 échantillons d'oiseaux et de petits mammifères rapportés d'Indian-Head, Assiniboine. Le tout a été envoyé au musée par le professeur Macoun. Le docteur Dawson nous a aussi fait parvenir quelques spécimens zoologiques intéressants qui lui ont presque tous été présentés par diverses personnes au cours des travaux de la commission de la mer de Behring, et quelques autres qu'il a achetés, comme on le verra plus loin. Dans cette collection on remarque la peau et le crâne d'un morse du Pacifique; le squelette d'un veau marin à fourrure (mâle adulte); quelques os d'une espèce éteinte, le *rhytina*, recueillis sur l'île de Behring; un albatros gris provenant de la côte de la Colombie-Anglaise, etc.

Outre certaines dépouilles d'oiseaux qui ont été simplement préparées, M.-S. Herring, taxidermiste de la Commission, a monté cette année, avec son habileté ordinaire, 9 échantillons de mammifères du Canada, 106 échantillons d'oiseaux et une tortue. La plupart de ces pièces sont destinées au musée qu'on se propose d'établir à Banff, point central du parc des Montagnes-Rocheuses. Parmi les plus intéressants spécimens de mammifères du Canada dont s'est enrichie récemment la collection du musée, on peut citer un argali des Montagnes-Rocheuses, un pécan (*mustela canadensis*) et un renard croisé pris à Norway-House, ces deux derniers ont été offerts à la commission par M. Horace Bélanger, et enfin un porc-épic à robe jaune provenant d'Illicillewaët.

M. Whiteaves a fait, comme d'habitude les fonctions de directeur d'office, pendant tout le temps que le directeur en titre a été en campagne, et outre la correspondance qu'a entraînée cette fonction, celle du service dont il a la charge se chiffre par 263 lettres reçues et 227 lettres envoyées.

M. Weston rapporte que tout son temps, à l'exception d'un mois passé au dehors, a été consacré aux travaux ordinaires des services paléontologiques et archéologiques du musée, à savoir : remaniement des collections, addition de nouveaux échantillons, préparation de nouvelles étiquettes, arrangement des vitrines, préparation des fossiles, soit pour examen, soit pour être installés dans les vitrines, préparation de sections pour analyses microscopiques, etc. Du 1er au 7 juillet il a examiné diverses formations de la ville de Québec, de la côte nord de l'île d'Orléans et de la rive nord du Saint-Laurent, entre l'embranchement de la rivière Saint-Charles et Saint-Joachim. Il a fait, dans ces différentes localités, d'intéressantes collections de fossiles, dont quelques-uns, on l'espère du moins, jetteront un nouveau jour sur les relations des formations dont ils proviennent. Parmi ces fossiles, un grand nombre, recueillis sur la côte nord de l'île d'Orléans, appartiennent à la formation de la Rivière-Hudson, et d'autres ont été trouvés dans les ardoises de la formation d'Utica, près de l'embouchure de la rivière St-Charles.

M. H.-M. Ami a passé deux mois en campagne l'année dernière. Le reste de son temps a été consacré à l'étude et à la classification des fossiles rapportés par les explorateurs de la Commission. Il a terminé l'examen et l'étude comparée des grapholites des ardoises plombagineuses de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, et a fait une liste de certains fossiles recueillis par M. Scott Barlow, en 1876, dans les roches siluriennes de la branche orientale de la rivière Philip, comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse. Ce dépôt se présente 6 milles à l'ouest de l'affleurement des mêmes roches qu'on observe à Wentworth, sur l'Intercolonial. Il a aussi fait, pour le rapport de M. Low, la classification des fossiles du calcaire de Trenton, recueillis en aval de Saint-Alban, en amont et en aval de Saint-Casimir et enfin sur la rivière Charlotte, P.Q. Après cela il a examiné certains grapholites provenant de la côte Sauvageau, non loin de la ville de Québec et préparé, pour le rapport du docteur Ells, un tableau des fossiles recueillis en 1890, par le docteur Ells et M.M. Whiteaves et Deeks, à Philipsburg, Saint-Armand, Mystic,

Stanbridge et autres localités de la province de Québec. Ces fossiles, au nombre de 1,300 environ, appartiennent au cambro-silurien. M. Ami a également fait l'examen préliminaire de quelque 500 échantillons fossiles rapportés par M. Giroux des comtés de Joliette, de Berthier et de Maskinongé, et qui permettront de corriger, s'il y a lieu, les limites assignées sur les cartes aux formations de Chazy et de Trenton qui se présentent dans cette région. Enfin, il a étudié et classé, par espèces, diverses collections de fossiles cambro-siluriens et siluriens faites, ces années dernières, par MM. Weston, McInness, A. Ogden et H. Fletcher, dans les provinces d'Ontario, de Québec et de la Nouvelle-Ecosse.

Nous préparons constamment, à l'aide des échantillons que nous avons en double, des collections destinées soit aux maisons d'éducation, soit à des particuliers. Ce travail a assez bien marché cette année. Nous avons échangé un certain nombre d'échantillons avec M. G.-F. Matthew, de Saint-Jean, N.-B., et avec le colonel Grant et M. Wm Turnbull, de Hamilton. Nous préparons actuellement des collections de fossiles pour l'Université de Toronto, pour l'Université de Frédéricton, pour l'Acadia College de Wolfville, N.-E., et pour d'autres maisons d'éducation. M. Ami a examiné, et, en autant que leur état de conservation l'a permis, classé des fossiles divers, allant du cambrien au crétacé, qui lui avaient été soumis par le P. J. Carrière, principal du collège de Saint-Laurent; puis il a préparé pour impression les étiquettes destinées aux fossiles des formations du Trenton, du dévonien et du post-pliocène qui sont conservés au musée. Il a aussi corrigé une partie des épreuves d'un mémoire paléontologique, écrit, pour la Commission, par le professeur Rupert Jones.

Du 17 juillet au 15 septembre, M. Ami a été en excursion, visitant principalement la région des Selkirks que traverse le chemin de fer du Pacifique entre Revelstoke, Beaver-Mouth et Donald. De ce dernier point il se rendit à l'est de Field, au sommet des Montagnes-Rocheuses. Il a étudié avec soin les affleurements qui se présentent de Revelstoke au sommet des Selkirks, mais, pas plus que le docteur Selwyn, ni le docteur Dawson, il n'y a découvert des fossiles.

Il fut plus heureux dans les recherches qu'il fit entre Beaver-Mouth et Donald. Dans cette distance de deux milles, on rencontre de nombreux affleurements où les fossiles abondent. Ce sont des crustacés, des ptéropodes et des brachiopodes parmi lesquels M. Ami a noté les genres *olenellus*, *agnostus* et *hyolithes* qui rangent ces roches, ainsi qu'on l'avait supposé, dans le cambrien inférieur. Il a fait en outre une intéressante collection des grapholites qui se présentent à la carrière d'ardoise de Glenogle, située à l'est de Donald, entre Paliser et Golden, et une autre dans les couches à trilobites du versant occidental du Mont-Stephen. Cette dernière se compose de 500 échantillons appartenant à 25 espèces attribuables à la faune du cambrien moyen. Ces couches fossilifères du Mont-Stephen avaient été découvertes par M. McConnell * D'Anthracite, localité voisine de Banff, il a rapporté une centaine d'échantillons des plantes fossiles du crétacé.

M. Ami a de plus remonté, sur un parcours de deux milles, le ruisseau de l'Orignal (*Moose Creek*), branche sud de l'Illicillewaët, et n'y a observé que des argilites de couleur foncée, dans une attitude très inclinée. Voulant relever la ligne de contact des gneiss et des roches plus récentes de la vallée de l'Illicillewaët, il laissa la voie ferrée à cinq milles en amont d'Illicillewaët et s'engagea sur la piste du ruisseau Plat (*Flat Creek*) qu'il parcourut jusqu'à son point culminant. De là il gagna la vallée de la rivière Fish en suivant le ruisseau Slick et l'escarpement de Jeopardy sur une distance de cinq milles. Il passa un jour entier à étudier les roches de la vallée de la rivière Fish dont il longea la rive gauche sur une distance de quatre milles, soit jusqu'à l'embouchure du ruisseau du Granit. Remontant alors ce dernier cours d'eau, il atteignit, à environ un mille de son embouchure, un point élevé de quelque 1,500 pieds au-dessus de la rivière Fish, et où les granits massifs apparaissent pour s'étendre ensuite jusqu'au sommet de la chaîne. Il recueillit des échantillons de toutes les roches rencontrées, ainsi que des fragments d'un filon de galène argentifère qu'on venait de découvrir ici et sur lequel 18

* Rapport Annuel, Comm. de Géol., 1886, partie D.

concessions de mine avaient déjà été octroyées. De retour à Illécilléwaët le 12 juillet, il partait le lendemain, par la piste Corbyn, pour atteindre le sommet des montagnes entre Illicillewaët et la Fourche-Nord ; ici encore il recueillit des échantillons des roches qu'il rencontra.

Cinq des échantillons de galène argentifère mentionnés ci-dessus, essayés au laboratoire de la commission, ont donné 108.6, 109.3, 149.9, 175.7 et 204.1 onces d'argent pour tonne, plus environ 80 pour 100 de plomb métallique.

Durant la première moitié de l'année M. Lambe a étudié les nombreux fossiles recueillis par M.M. Tyrrell et Dowling en 1888 et 1889, dans les roches dévoniennes du lac Manitoba et du lac Winnipégois. Il a dessiné les planches représentant un grand nombre des éponges, des coraux, des polyzoaires, des brachiopodes, des plélocypodes et des gastéropodes de ces collections. Toutes ces planches, à l'exception de celles qui sont consacrées aux gastéropodes sont aujourd'hui gravées sur pierre et l'on en a tiré 1,100 exemplaires ; elles porteront les numéros 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 et 40 seront annexées au vol. I, partie IV, des *Contributions to Canadian Paleontology*, qui paraîtra sous peu.

Pendant le deuxième semestre de 1891, M. Lambe a aidé M. Whiteaves à faire la classification des orthocératides recueillis, au lac Winnipégois, dans les roches du Trenton. Il a dessiné ces divers fossiles qui forment partie des collections faites par M. Weston en 1884, par M. Tyrrell, en 1889 et par M. Dowling et lui-même en 1890. Ces planches, numérotées 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, illustreront le mémoire de M. Whiteaves sur les orthocératides des roches du Trenton, du Manitoba, etc., qui sera publié dans les Transactions de la Société Royale du Canada, 1891. (Le volume en question est sous presse).

Il a aussi commencé la classification de certains fossiles rapportés récemment du lac Winnipeg, et a préparé quelques dessins représentant les espèces qui suivent, recueillies dans les roches du Trenton à Ottawa: *Edrioaster Bigsbyi*, Bill; *Amygdalocystites florealis*, Bill; et *Pleurocystites filitextus*, Bill. Au cours du mois de janvier, il a examiné et dessiné quelques fossiles recueillis par M. McConnell sur l'Athabaska en 1890. Ces dessins constituent la planche 32 des *Contributions to Canadian Paleontology*, vol. I partie III. Toutes les illustrations des trois mémoires publiés par M. Whiteaves dans le *Canadian Record of Science*, aux mois d'avril et d'octobre (voir page 49) sont aussi dus à son crayon.

En août, il se rendit à Peterborough, Woodstock et Sainte-Marie, Ontario, et fit des collections de fossiles dans les calcaires du Trenton de la première de ces localités et dans les roches cornifères des deux autres ; puis, au mois d'octobre, il consacra quelques jours, en compagnie du docteur Ells, à faire des collections de fossiles, dans les dépôts du Trenton et du Chazy, aux environs de l'Orignal et de Hawkesbury.

Nous donnons ci-dessous la liste des échantillons de toute sorte recueillis par les membres du personnel au cours de leurs explorations de l'année, ou présentés au musée par leur entremise :

Docteur G.-M. Dawson :

Huit trompettes et sifflets, et une paire de castagnettes de fabrication Haïda (Archipel de la Reine Charlotte)—Achetés.

Une paire de raquettes en usage dans la tribu des Okiogmut, Esquimaux de l'île de King.

Un pipeau en os de baleine, fabriqué par les Esquimaux de Kotzebue-Sound.

Filets de pêche, en usage chez les Esquimaux de Kotzebue-Sound.

Peau de morse du Pacifique, provenant du détroit de Behring.

Une paire de raquettes en usage chez les Magemut, Esquimaux de l'île Nunivak, détroit de Behring.

Une flèche en usage chez les Magemut, Esquimaux de l'île de Nuvivak, détroit de Behring.

Éponges et sertulaires de provenance diverse.

Dons du capitaine M.-A. Healy.

Dons du capitaine Hedley, du vaisseau de S.M. le "Pheasant."

Un crâne de morse du Pacifique (*odobœnus obœsus*) provenant du Kamtchatka.
—Acheté.

Harpon employé pour la chasse à la loutre de mer et au veau marin à fourrure,
avec son manche : provenance, île d'Atka, groupe aléoutien.—Acheté.

Seize dépouilles d'oiseaux de la mer de Behring—recueillis par J.-M. Macoun.

Quatre dépouilles d'oiseaux de l'île de Behring,

Os divers du *rhytina Stelleri*

Squelette d'un veau marin à fourrure, individu mâle. } Dons de M. A. Grebnitzky.

Crâne de *rhytina*, provenance, mer de Behring.—Acheté.

Divers spécimens de *velutina coriacea* provenant de l'île Saint-Paul.

J.-F. Whiteaves :—

Plusieurs échantillons fossiles trouvés dans les roches du Hamilton, près de
Thedford et d'Arkona, Ont.

Professeur Macoun :—

Environ 50 échantillons des fossiles du caribonifère inférieur recueillis au parc
des Montagnes-Rocheuses, Alberta.

R.-W. Ells et W.-E. Deeks :—

Environ 1,000 spécimens fossiles recueillis sur divers points des comtés de
Missisquoi, de Saint-Jean, de Laval, de Saint-Hyacinthe, de Bagot et
d'Iberville, dans la province de Québec, et des comtés de Russell et de Prescott
dans la province d'Ontario.

R.-G. McConnell :—

Vingt fossils du crétacé recueillis dans les roches des contreforts des Monta-
gnes-Rocheuses.

J.-B. Tyrrell :—

Tête de Caribou (*rangifer caribou*) provenance, rivière du Trou (*Hole River*),
Manitoba.

T.-C. Weston :—

Environ 250 spécimens fossiles, recueillis dans diverses localités de la côte nord
du Saint-Laurent, entre Québec et le cap Tourmente, ainsi que sur l'île
d'Orléans.

L.-M. Lambe :—

200 échantillons des fossiles du Trenton et du Chazy, recueillis à Peterborough,
à l'Orignal et à Hawkesbury, et environ 100 autres trouvés dans les roches
cornifères de Woodstock et de Sainte-Marie, Ont.

A.-P. Low :—

Environ 75 fossiles des calcaires des formations du Trenton et de Black-River,
rapportés du comté de Jacques-Cartier, plus 20 échantillons recueillis dans
les dépôts post-tertiaires de la même région.

R. Chalmers :—

Plusieurs spécimens appartenant à 4 espèces fossiles, découverts dans des
fouilles pratiquées dans des alluvions marines, à l'extrémité occidentale
du chemin de fer qu'on construit pour transporter les navires d'un côté à
l'autre de l'isthme de Chignectou, fond de la baie de Fundy ; aussi bois
fossile appartenant à deux espèces distinctes et provenant du Nouveau-
Brunswick. Un grand nombre d'échantillons appartenant à une douzaine
d'espèces fossiles, recueillis dans les argiles à léda et dans les couches inter-
glaciaires de l'Anse aux Canards et de la Pointe de Negrotown, Lancaster,
comté de Saint-Jean, N.-B.

H.-M. Ami :—

Environ 600 spécimens fossiles recueillis dans la chaîne des Selkirks et dans les
Montagnes-Rocheuses, le long du chemin de fer du Pacifique.

Echantillon de porc-épic à votre jaune (*erethizon dorsatus*, var. *epixanthus*),
pris sur la piste de Corbyn, rivière d'Illécilléwaet.

N.-J. Giroux :—

Environ 500 échantillons de fossiles cambro-siluriens recueillis sur divers points des comtés de Joliette, de Berthier et de Maskinongé, P. Q.

D.-B. Dowling :—

Environ 500 échantillons des fossiles cambro-siluriens et siluriens recueillis sur la côte occidentale du lac Winnipeg et dans les îles voisines.

Quelques ustensiles et des fragments de poterie de fabrication indienne trouvés à l'embouchure de la Petite-Saskatchewan, Manitoba.

J. McEvoy :—

Dix fossiles du calcaire carbonifère provenant de la vallée de White, rivière d'Okanagan, C.-A.

James Macoun :—

Vingt-cinq échantillons de plantes fossiles recueillis à Hastings, près de Vancouver, C.-A.

Les collections paléontologique, ethnologique et zoologique du musée se sont enrichies, au cours de l'année, des échantillons suivants, les uns offerts au musée ou échangés contre d'autres, les autres achetés.

Echantillons offerts au musée :—

Horace Bélanger, facteur en chef de la Cie de la Baie-d'Hudson à Norway-House :—

Un pécari (*mustela Pennantii*) et un renard croisé (*vulpes vulgaris*, var *decussatus*) tués sur la Nelson, district de Kéwatin.

Patrick Neville (sous-inspecteur des mines de la N.-E.), Bridgeport, Cap-Breton :—

Trente-trois beaux blocs renfermant des plantes fossiles et provenant du bassin houiller de Sydney ; mâchoire inférieure d'un morse du Cap-Breton.

William Madden (sous-inspecteur des mines de la N.-E.), Westville, N.-E. :—

Trente spécimens de plantes fossiles provenant des mines de houille de Springhill, N.-E.

H.-S. Poole, Stellarton, N.-E. :—

Trente spécimens de plantes fossiles provenant des mines de houille des environs de Stellarton.

James Robertson, mines Albert, comté d'Albert, N.-B. :—

Trente-cinq échantillons appartenant à deux espèces de poissons du genre *rhadinichthys*, trouvés dans les mines Albert.

J.-W. Tyrrell, ingénieur civil, Weston, Ont. :—

Mitaines et bottes en peau de veau marin de fabrication esquimaude, (le bas des bottes est à l'épreuve de l'eau) ; bottes esquimaudes, à l'épreuve de l'eau ; bottes esquimaudes en peau de phoque, le bas en peau de phoque à nageoire dorsale carrée ; pantouffles esquimaudes. Ces différents articles proviennent de North-Bluff, détroit d'Hudson.

J.-B. Tyrrell, de la Commission Géologique, Ottawa :—

Selle en usage chez les Assiniboïnes, tribus des Cris, obtenue à Wolf-Creek, Alberta.

Hyacinthe Proulx, Ottawa :—

Gouge en pierre, trouvée près de la rivière Rideau, dans le comté de Carleton, Ont.

Frank Butler, Ottawa :—

Couteau de chasse et fourneau de pipe, en usage chez les Gens-du-Sang, de la tribu des Pieds-Noirs, et provenant du district d'Alberta.

John F. Fenton, Huntley, comté de Carleton, Ont.

Ustensile indien en pierre, de forme curieuse et rare, trouvé par le donateur sur sa ferme, lot 8, concession 3, de Huntley.

Martin Griffin, fils, Ottawa :—

Un œuf de vanneau (*contopus virens*.)

J.-D. Moore, Sainte-Marie, Ont. :—

Échantillon d'*orthoceras* trouvé dans le calcaire cornifère à Sainte-Marie.

Professeur Henry M. Seely, Middleborough, collège Middleborough, Vt., E.-U. :—
Une espèce fossile du cambrien, deux du calcifère et deux du Chazy, recueillis dans les roches de l'Etat du Vermont et de l'Etat de New-York.

Professeur Schmidt, Saint-Petersbourg, Russie :—

Neuf espèces fossiles des roches cambriennes et siluriennes d'Estland et de la Baltique.

Alfred Ogden, Chambre des Communes, Ottawa :—

Vingt échantillons fossiles trouvés dans le calcaire de Trenton à Rochester-ville, Ont.

Echantillons achetés :

De J. Stewart, Ottawa :—

Trente-trois spécimens rares et parfaitement conservés trouvés dans les calcaires de Trenton aux environs d'Ottawa.

Du révérend G.-W. Taylor, Victoria, île Vancouver :—

Spécimen d'un crustacé décapode, non encore déterminé, provenant des roches crétaées de l'île Vancouver.

BOTANIQUE, ETC.

Dans notre dernier compte rendu sommaire nous disions que le professeur Macoun mettait la dernière main à la partie VI du Catalogue des Plantes du Canada et au Catalogue des Oiseaux du Canada. La partie VI du premier de ces catalogues est entièrement rédigée et au tiers imprimée, quant au catalogue des oiseaux, il pourra être envoyé à l'imprimeur avant la fin du mois courant.

Ces travaux sont le résumé des observations et des collections faites depuis plus de trente ans, aussi espérons-nous que les public le recevra avec faveur, et qu'ils pourront être de quelque utilité aux botanistes et aux ornithologistes du monde entier.

Le professeur Macoun nous adresse le rapport qui suit sur les travaux exécutés dans la division dont il est le chef :—

“Comme vous m'en aviez exprimé le désir, je travaille autant que mes loisirs me le permettent, depuis six ans, à faire le catalogue des champignons du Canada, indiquant les espèces comestibles et les espèces vénéneuses. Je connais actuellement près de 800 espèces de champignons indigènes et j'espère, après les travaux que je me propose de faire l'été prochain, être en état de rédiger le travail en question au cours de l'hiver suivant.

“Les agarics, parmi lesquels se trouvent la plupart des champignons comestibles aussi bien que des champignons vénéneux, se flétrissent si rapidement après avoir été cueillis, qu'on ne saurait les dessiner avec avantage que sur pied, et il est à désirer qu'on prenne des mesures à cet effet le printemps et l'été prochains. Au mois de septembre dernier nous avons recueilli, dans les environs d'Ottawa, de nombreux échantillons d'agarics que M. Lambe dessinait à l'aquarelle durant la soirée. Ses dessins sont remarquablement bien faits et je me permettrai de demander qu'il lui soit voté une certaine somme comme rémunération, et aussi qu'on prenne des mesures pour faire faire le même travail le printemps et l'été prochain. Autrement, je ne saurais continuer cette important ouvrage.

“J'ai maintenant tous les matériaux du Catalogue des Oiseaux, et je suis en frais de recueillir ceux du Catalogue des Poissons d'eau douce du Canada. Veuillez, je vous prie, m'autoriser à poursuivre ce travail durant la campagne prochaine.

“Au commencement du mois de mai dernier, vous m'avez exprimé le désir de voir mettre la dernière main à la série des photographies des arbres du Canada ; en conséquence, dans les derniers jours du mois, je partis pour le district de Niagara où je savais devoir rencontrer un grand nombre d'espèces rares, représentées par des individus bien développés. Je ne m'étais pas trompé, aussi, après une couple de semaines, avais-je fait un choix de 40 beaux arbres dont M. Topley prit des photographies excellentes. Malheureusement, je dus revenir à Ottawa avant d'avoir pu faire ainsi un choix complet de toutes les essences de l'ouest, et je partis pour Banff, où, selon votre désir, je devais

recueillir des échantillons de la faune et de la flore du parc des Montagnes-Rocheuses et des environs, échantillons qui seront déposés dans le musée qu'on a établi à Banff.

“ Vers le 1er mai, je télégraphiai à M. Wm Spreadbough, alors à Victoria, et qui m'avait accompagné dans mes deux dernières campagnes à la Colombie-Anglaise, de se rendre à Banff et d'y commencer une collection des oiseaux et des mammifères du pays. Arrivé à Banff le 7 du même mois, il se mit à l'œuvre sans retard et avait déjà recueilli 251 peaux lorsque je le rejoignis.

“ Parti d'Ottawa le 20 juin, j'arrivai à Banff le 25 et me mis en campagne le même jour. De cette date au 24 août, je consacrai tout mon temps à herboriser, à préparer mes échantillons et à prendre des notes sur la faune et la flore du parc en question. Ces notes ont été mises au propre depuis mon retour en sorte que, si on le désirait, je serais en mesure d'écrire en très peu de temps, un mémoire sur l'histoire naturelle du parc des Montagnes-Rocheuses. Deux mois d'herborisation à Banff et aux alentours m'ont donné des échantillons de plus de 1,000 espèces que j'ai classés, étiquetés, montés et mis dans les cahiers qui sont eux-mêmes déposés dans une armoire.

“ Dès le commencement de mai, et à votre demande, je donnai ordre au taxidermiste de commencer le montage des oiseaux destinés au musée de Banff. Ce travail n'a pas été interrompu depuis.

“ La faune ornithologique du parc des Montagnes-Rocheuses comprend environ 150 espèces ; mais à celles-ci il serait désirable d'ajouter tous les échassiers, les palmipèdes, et les gallinacées de la région des prairies. En effet, presque tous les voyageurs sont des *sportsmen* et une visite au musée leur permettrait de faire connaissance avec le gibier de plume si varié qui peuple les prairies du Canada.

“ Nous nous sommes procuré quelques petits mammifères et des échantillons de tous les poissons qui habitent les eaux du parc. Nous avons apporté à Ottawa les dépouilles des gros poissons, quant au menu fretin qui vit dans les eaux chaudes des sources sulfureuses, nous en avons conservé de nombreux échantillons entiers. Il est certain qu'il vit dans les eaux chaudes des sources, mais il ne meurt pas dans l'eau froide ; au contraire il y atteint une taille plus grande. Nous l'avons trouvé d'abord dans les eaux des sources, puis dans des mares au sein des buttes de tuf qui s'élèvent au-dessus des sources, et de là jusqu'aux marais qui se présentent au niveau de la rivière de l'Arc. Nous n'en avons pas observé dans la rivière, mais il est possible qu'il y existe. Ce poisson est surtout remarquable pour la grande disproportionnée de ses nageoires pectorales.

“ Afin de rendre aussi complet que possible le catalogue des oiseaux du Canada qui sera publié l'hiver prochain, je me rendis, avec M. Spreadbough, à Indian-Head, pour faire une collection des oiseaux des prairies qui y abondent. Je n'y restai que trois jours après quoi je partis pour Ottawa ; mais mon compagnon demeura dans la région durant quatre semaines et réussit à se procurer 152 peaux d'oiseaux et de petits mammifères, outre une liste de tous les oiseaux qui fréquentent le district en question au mois de septembre.

“ Depuis mon retour à Ottawa, tout le temps que m'ont laissé les travaux courants de la division de l'histoire naturelle, a été consacré à la préparation des catalogues ci-dessus. Le local affecté au service de la division en question est extrêmement restreint et le service en souffre. Nous n'avons pas cessé, depuis trois ans, d'attirer l'attention du département des travaux publics sur cet état de choses ; mais, comme vous le savez, rien n'a encore été fait pour y remédier.

“ M. James M. Macoun devait m'accompagner à Banff, mais après qu'il eut été choisi comme secrétaire du docteur G.-M. Dawson, de la commission de la mer de Behring, ce projet dut être abandonné. Après mon départ, M. J.-M. Macoun poursuivit les herborisations qu'il avait commencé à faire au printemps dans les environs d'Ottawa ; afin de compléter autant que possible notre collection des plantes de l'est de la province d'Ontario, jusque là très maigrement représentées dans l'herbier du musée. Le 1er juillet il fut nommé secrétaire du docteur Dawson et, à partir de cette date, il n'a pu s'occuper de ses travaux ordinaires qu'après les heures de bureau. Durant son séjour à la mer de Behring, il a herborisé toutes les fois qu'il en a eu le loisir et a rapporté la

plus précieuse collection de plantes arctiques et sous-arctiques que nous ayons encore reçue pour notre herbier. On y a déjà reconnue un grand nombre d'espèces nouvelles et il en reste encore beaucoup d'autres à examiner.

“ Depuis son retour à Ottawa, le 20 octobre, tout son temps a été consacré à ses devoirs de secrétaire du docteur Dawson ; mais, durant les soirées, il s'est occupé des travaux courants de la division de l'histoire naturelle et s'est remis à préparer la collection botannique destinée au musée de Banff ; cette collection sera prête dans quelques semaines. De plus, il a étudié et classé un grand nombre de plantes phanérogames recueillies durant l'été par les explorateurs de la commission, ou qui nous avaient été envoyées du dehors ; puis il a fait un choix des échantillons à monter. Depuis le 20 octobre, 1,711 cahiers ont ainsi été ajoutés à l'herbier.

“ Tout le travail relatif à l'herbier, sauf le montage des échantillons, a été fait par M. J.-M. Macoun. Au cours de l'année cet herbier s'est enrichi de 5,378 nouveaux cahiers, dont 4,490 de plantes phanérogames, et 888 de plantes cryptogames. Parmi les premières, 1,943 espèces sont indigènes, 2,142 sont des plantes d'Europe et 405 des plantes des États-Unis.

“ Nous avons envoyé 4,526 cahiers soit à des institutions publiques, soit à des particuliers pour échange. De ce nombre 1,391 espèces étaient des cryptogames et 3,135 des phanérogames. 1,823 des échantillons ci-dessus ont été offerts aux institutions d'Europe et d'Amérique dont suit la liste :—

British Museum.....	212
Ferme modèle centrale, Ottawa.....	172
Département de l'Instruction Publique, Québec.....	55
Université McGill.....	100
National Museum, Washington.....	428
Université Harvard.....	112
Shaw School of Botany, Saint-Louis.....	200
Columbia College.....	221
Collège d'agriculture du Michigan.....	183
Département de l'Agriculture, Washington.....	140

“ Parmi les plus précieuses collections reçues pour notre herbier durant l'année, nous citerons celles qui nous ont été envoyées par les personnes suivantes : J.-A. Morten, Wingham, Ont. ; Jas. White, Edmonton, Ont. ; et Wm Scott, Ottawa ; plus environ 1,000 espèces présentées par W. Bicknell, de Bordighera, Italie. Cette dernière collection est très belle et d'une grande valeur, ainsi nous faisons-nous un devoir d'en remercier spécialement le donateur.

“ Du 1er janvier au 31 décembre 1891, la correspondance du service s'est chiffrée par 429 lettres expédiées et à peu près le même nombre de lettres reçues.

CARTES.

Cartes en cours de préparation et cartes publiées durant 1891.

Territoires du Nord-Ouest, 9 feuilles, 20 à 26 pouces de long sur 16 pouces de large, représentant les cours d'eau et les lacs parcourus par l'expédition du Yukon en 1887-88, et couvrant le pays compris entre 111° et 144° de longitude et 59° et 68° de latitude, pour accompagner le rapport de M. McConnell publié en 1891.....	8 milles=1 pouce.
Carte-index de la précédente.....	48 milles=1 pouce.
Territoires du Nord-Ouest. Athabaska et partie de la Colombie-Anglaise, représentant les explorations de M. McConnell en 1889-90 ; Bornes 110° et 120° de longitude, 54° et 60° de latitude ; entre les mains du dessinateur.....	8 milles=1 pouce.
Colombie-Anglaise, feuillet de Kamloops (docteur Dawson) prête à être publiée.....	milles carrés. 4 milles=1 pouce. 6,400

Colombie-Anglaise, feuillet de Shuswap (docteur Dawson); en cours de préparation.....	do	6,400
Colombie-Anglaise, <i>placers</i> du ruisseau Cunningham (M. Bowman).....	Environ 27½ chs=1 pc.	34
Colombie-Anglaise. Filons aurifères et <i>placers</i> de Grouse- Creek (M. Bowman).....	Environ 25 chs=1 pc.	14
Colombie-Anglaise. <i>Placers</i> de l'Antler-Creek (M. Bowman).....	Environ 26 chs=1 pc.	38
Colombie-Anglaise. Plan du Lightning Creek (M. Bow- man).....	400 pieds=1 pouce.	17
Colombie-Anglaise. Plan du ruisseau de Williams (M. Bowman).....	Environ 10 chs=1 pc.	12
Les cinq plans de mines ci-dessus seront bientôt prêts à être publiés.		
Manitoba. Carte d'ensemble du lac Winnipeg (M. Tyrrell); en cours de préparation.....	4 milles=1 pc.	48,600
Manitoba septentrional (partie du), en cours de préparation (M. Tyrrell).....	2 milles=1 pc.	5,000
Manitoba septentrional (M. Tyrrell) prête à être publiée..	8 milles=1 pc.	20,000
Ontario occidental. Lac des Bois, feuillet n° 2, prêt à être publié.....	2 milles=1 pc.	2,000
Ontario occidental, (feuillet de l'île Hunter) feuillet n° 7 (docteur Lawson) prêt à être publié.....	4 milles=1 pc.	3,456
Ontario occidental, (région située au nord de l'île Hunter), feuillet n° 6 (M. Smith), en cours de préparation....	do	3,456
Ontario occidental, feuillet n° 9, (M. McInnes), en cours de préparation.....	do	3,456
Ontario, feuillet n° 130; district minier de Sudbury (docteur Bell), accompagne la partie F, du Rapport Annuel, vol. V, 1890-91.....	do	3,456
Ontario, feuillet n° 125, région située au sud du feuillet de Sudbury; en cours de préparation.....	do (environ)	1,800
Ontario, feuillet n° 115; prêt à être remis au dessinateur..	do	3,456
Ontario, carte générale; en cours de préparation.....	do	
Québec, cadran N.-E. (carte des Cantons-de-l'Est), prêt à être publié.....	do	4,500
Québec, cadran S.-O. (carte des Cantons-de-l'Est), en cours de préparation.....	do	4,500
Québec, cadran N.-O. (carte des Cantons-de-l'Est), en cours de préparation.....	do	4,500
Québec et district du lac Saint-Jean, 2 cadrans en cours de préparation (M. Low).....	do	6,912
Québec, cadran 18 S.-E. (MM. Bailey et McInnes), prêt à être remis au graveur.....	do	3,456
Québec, cadran 18 N.-E. (MM. Bailey et McInnes), en cours de préparation.....	do (environ)	500
Québec, région à phosphates de la rivière du Lièvre et de Templeton, comté d'Ottawa, 2 feuilles (M. Ingall); la feuille n° 2 est gravée; la feuille n° 1 est prête à l'être.....	40 chs=1 pouce	220
Nouveau-Brunswick, géologie de surface, cadrans 1 S.-O., 1 S.-E. et 1 N.-E., trois feuilles (M. Chalmers) prêtes à être publiées.....	4 milles=1 pouce	6,650
Nouvelle-Écosse, cadran 11 N.-O., entre les mains du graveur.....	do	
Nouvelle-Écosse, cadran 11 S.-O., (MM. Fletcher et Fari- bault, publié en 1891.....	do (environ)	650

Nouvelle-Ecosse, cadrans 4 N.-E., et 4 S.-E., (MM. Fletcher et Faribault), en cours de préparation..... 1 pouce=1 mille.

BIBLIOTHÈQUE, VENTE ET DISTRIBUTION DES PUBLICATIONS.

Le docteur Thornburn, bibliothécaire, nous écrit que, du 2 janvier au 31 décembre 1891, la commission a distribué 8,593 exemplaires de ses publications, comprenant rapports annuels, parties séparées de ces rapports, rapports spéciaux et cartes. De ce nombre, 5,918 ont été distribués dans le pays, le reste, soit 2,675 exemplaires ayant été envoyé à l'étranger, soit à des particuliers qui s'occupent de sciences, soit à des institutions publiques. Presque toujours ces particuliers et ces institutions nous adressent en échange des publications analogues ou bien nous rendent des services importants dans l'exécution de nos travaux.

Nos échanges se montent actuellement à 782, et nous adressons en outre à quelque 1,000 autres personnes nos rapports sur la paléontologie, la botanique et les statistiques minières. Il faut exercer une certaine discrétion dans la distribution de nos publications. Si nous faisons droit à toutes les demandes, il ne nous resterait bientôt plus un seul exemplaire en double. Nous en gardons toujours un certain nombre en réserve. A l'heure qu'il est un grand nombre des anciens rapports sont introuvables.

Le nombre de livres, de brochures et de cartes, présentés à la bibliothèque l'année dernière, s'est élevé à 2,307. En outre, nous avons acheté 146 volumes et reçu 38 revues consacrés à la géologie, à la minéralogie et à l'histoire naturelle.

Nous avons fait relier, en 1891, 256 volumes.

Les accusés de réception des publications distribuées par la commission se sont élevés à 1,952 et le bibliothécaire a expédiés en outre 1,053 lettres. La bibliothèque compte actuellement environ 9,000 volumes et 3,600 brochures.

Nous attirons de nouveau l'attention sur l'insuffisance du local affecté à la bibliothèque. Les rayons sont tous remplis et un grand nombre de volumes sont empilés sur le plancher de la salle et dans d'autres parties de l'édifice. Aussi est-il très difficile pour les membres du personnel de mettre la main sur les ouvrages qu'ils ont à consulter.

VISITEURS.

Au cours de 1891, 20,363 personnes ont visité le musée, soit 2,063 de plus qu'en 1890 et 10,814 de plus qu'en 1882; c'est en cette dernière année que le musée a été transporté à Ottawa.

PERSONNEL, SUBVENTION, DÉPENSES ET CORRESPONDANCE.

Le personnel compte actuellement 55 membres, soit 36 spécialistes et 19 employés ordinaires.

Durant l'année les promotions suivantes ont été faites dans le personnel permanent :

- M. W.-F. Ferrier, nommé lithologiste.
- M. N.-J. Giroux, nommé assistant géologue.
- M. A.-E. Barlow, nommé assistant géologue.
- M. I. Barlow, géographe en chef, promu au rang de chef de bureau.
- M. H.-P. Brumell, promu de la troisième à la deuxième classe.

Les fonds mis à notre disposition pour l'année fiscale expirée au 30 juin 1891 ont été comme suit :—

	Subvention.	Dépenses.
	\$ cts.	\$ cts.
Subventions : traitements, employés permanents	47,330 00
do musées.....	60,100 00
do percement de puits artésiens	10,000 00
Traitements, employés permanents.....		41,792 50
Salaires, employés surnuméraires.....		19,001 16
Explorations et études.....		27,473 81
Percement du puits artésien de Deloraine, Man.....		6,514 48
Impressions et lithographie		9,605 49
Fournitures de bureau, matériaux pour cartes et imprimeur de la reine.....		1,823 55
Achat d'échantillons.....		309 40
do de livres et d'instruments.....		545 30
Appareils pour le laboratoire et ingrédients chimiques.....		508 05
Dépenses imprévues, etc		1,805 72
		109,379 36
MOINS—Déboursé en 1890.....		6,534 66
		102,844 70
PLUS—Montant avancé aux explorateurs		5,159 75
Solde du crédit de la liste civile		5,537 50
do des frais généraux.....		3,888 05
	117,430 00	117,430 00

La correspondance du département se chiffre par 10,852 lettres expédiées et 6,947 lettres reçues.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALFRED R. C. SELWYN,
Sous-ministre et directeur.